« Sondez les Ecritures ; car c'est par elles que vous croyez avoir la vie éternelle, et ce sont elles qui rendent témoignage de moi. » JEAN V, 39

« Toutes ces choses leur arrivaient pour servir de figures ; et elles sont écrites pour nous instruire, nous qui sommes parvenus aux derniers temps. » 1 CORINTHIENS X, 11

« Car il reçut de Dieu le Père cet honneur et cette gloire, lorsque cette voix lui fut adressée du milieu de la gloire magnifique : Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection. Et nous entendîmes cette voix envoyée du ciel, lorsque nous étions avec lui sur la sainte montagne. Nous avons aussi la parole des prophètes, qui est très ferme, à laquelle vous faites bien de vous attacher, et qui était comme une lampe qui éclairait dans un lieu obscur jusqu'à ce que le jour commençât à luire, et que l'étoile du matin se levât dans vos cœurs ; sachant premièrement ceci, que nulle prophétie de l'Ecriture n'est d'une interprétation particulière. Car la prophétie n'a point été apportée autrefois par la volonté humaine ; mais les saints hommes de Dieu, étant poussés par le Saint-Esprit, ont parlé. » 2 PIERRE I, 17-21

4 PLACE DE L'EGLISE 02350
BUCY-LES-PIERREPONT - FRANCE
TEL : +336 11 62 68 42
contact@menorahyeshua.org

INTERDIT A LA VENTE



LA SAINTE BIBLE

LA SAINTE BIBLE

VOLUME I

Le nom de notre association « Menorah Yeshua » renvoie au premier chapitre de l'Apocalypse de Jean qui met en surbrillance l'apparition glorieuse et majestueuse de notre Jésus-Christ qui est rapportée par l'apôtre Jean, ce chapitre décrit notre Seigneur Jésus-Christ magnifiquement vêtu au milieu des sept chandeliers d'or (MENORAH) et qui tient dans sa main les sept étoiles. Ce texte nous démontre le soin que JESUS a de son Eglise, ici représentée symboliquement par ces sept chandeliers. Eglise dont lui-même en est le chef, et tous ceux qui ont cru en lui en sont membre, la symbolique des sept étoiles qu'il avait dans sa main droite dénote les anges, c'est-à-dire, les serviteurs de DIEU, tout ceux qui ont soin de ses brebis. Le Seigneur nous montre par-là qu'il veille, qu'il est présent, qu'il est le bon pasteur qui les guide, qui les instruit et qui leur montre la voie du salut afin de conduire son troupeau vers de bons pâturages : il s'agit donc des pasteurs, évangélistes, prophètes, docteurs, diacres, anciens et conseillers…

Cette vision et l'explication que notre Seigneur en donne à l'Apôtre Jean montre que Jésus est au milieu de son église, qu'il la conduit, qu'il voit tout ce qui s'y passe et que c'est de sa part que les pasteurs y sont établis, ce qui doit être un grand motif, tant pour les pasteurs, que pour tous les chrétiens, à se confier en Jésus-Christ et à le servir avec fidélité, comme étant toujours sous les yeux de celui qui est le Roi et le souverain Pasteur de l'Eglise et le Juge de tous les hommes. Bien plus, ce chapitre s'ouvre sur l'espérance de son l'avènement, nous le verrons. Alors mes frères et sœurs attelons nous à l'ouvrage le plus honorable qui est de le servir en toute fidélité et intégrité en attendant patiemment ce moment unique de l'histoire de l'univers : ***« Le voici qui vient sur les nuées, et tout œil le verra, et ceux mêmes qui l'ont percé ; et toutes les tribus de la terre se frapperont la poitrine en le voyant. Oui, Amen. Je suis l'Alpha et l'Oméga, le commencement et la fin, dit le Seigneur, QUI EST, et QUI ÉTAIT, et QUI SERA, le Tout-Puissant. »*** **Apocalypse 1, 7-8.**

L'Association Menorah Yeshua est avant tout une maison d'Edition et de diffusion de la bible, sans but lucratif, fondée en 2017 dans le but d'annoncer la bonne nouvelle partout dans le monde entier, en diffusant la Parole de vérité via les supports audiovisuels ou papier. Pourquoi l'essentiel de notre mission est axé sur la diffusion de Bible. Tout simplement parce que : l'Écriture est le don le plus précieux que Dieu nous ait fait avec celui de son Fils. C'est un trésor où il a mis tout ce qui peut nous enrichir et nous rendre heureux. Ainsi, nous distribuons gratuitement des Bibles, brochures et livrets. Nos livres sont interdits à la vente conformément à ce qui est stipulé dans Matthieu X, 8 : ***« Guérissez les malades, nettoyez les lépreux, ressuscitez les morts, chassez les démons ; vous l'avez reçu gratuitement, donnez-le gratuitement. »***

EVANGILE DE JEAN XVII

« 6 J'ai manifesté ton nom aux hommes que tu m'as donnés du monde ; ils étaient à toi, et tu me les as donnés, et ils ont gardé ta parole. 7 Ils ont connu maintenant que tout ce que tu m'as donné vient de toi. 8 Car je leur ai donné les paroles que tu m'as données, et ils les ont reçues ; et ils ont reconnu véritablement que je suis venu de toi, et ils ont cru que tu m'as envoyé. 9 Je prie pour eux ; je ne prie point pour le monde, mais je prie pour ceux que tu m'as donnés, parce qu'ils sont à toi. (…) 14 Je leur ai donné ta Parole, et le monde les a haïs, parce qu'ils ne sont pas du monde, comme je ne suis pas du monde. 15 Je ne te prie pas de les ôter du monde, mais de les préserver du mal. 16 Ils ne sont pas du monde, comme je ne suis pas du monde. 17 Sanctifie-les par ta vérité ; ta Parole est la vérité. 18 Comme tu m'as envoyé dans le monde, je les ai aussi envoyés dans le monde. 19 Et je me sanctifie moi-même pour eux, afin qu'eux aussi soient sanctifiés par la vérité. 20 Or, je ne prie pas seulement pour eux ; mais je prie aussi pour ceux qui croiront en moi par leur parole ; 21 Afin que tous ne soient qu'un, comme toi, ô mon Père ! tu es en moi, et que je suis en toi ; qu'eux aussi soient en nous, et que le monde croie que c'est toi qui m'as envoyé. »

VERSION JEAN-FREDERIC OSTERVALD DE MDCCLXXI REVISEE PAR MENORAH YESHUA

Bibles ou Evangiles format standard du livre : A4 (21 x 29,7 cm)
Code ISBN : 978-2-38232-000-6 (« Evangile de l'Apôtre Jean »)
Code ISBN : 978-2-38232-021-1 (« La Sainte Bible – Vieux testament – Volume I »)
Code ISBN : 978-2-38232-004-4 (« La Sainte Bible – Nouveau testament – Volume II »)

Bibles ou Evangiles format standard du livre : A5 (14,8 x 21 cm)
Code ISBN : 978-2-38232-001-3 (« Evangile de l'Apôtre Jean »)
Code ISBN : 978-2-38232-002-0 (« Evangile de l'Apôtre Marc »)
Code ISBN : 978-2-38232-022-8 (« La Sainte Bible – Vieux testament – Volume I »)
Code ISBN : 978-2-38232-003-7 (« La Sainte Bible – Nouveau testament – Volume II »)
Code ISBN : 978-2-38232-005-1 (« Evangile de l'Apôtre Matthieu »)
Code ISBN : 978-2-38232-006-8 (« Evangile de l'Apôtre Luc »)

Brochures format standard du livre : A5 (14,8 x 21 cm)
Code ISBN : 978-2-38232-007-5 (« Comment hériter la vie éternelle ? »)
Code ISBN : 978-2-38232-008-2 (« Marcher selon l'Esprit passe par la sanctification »)
Code ISBN : 978-2-38232-009-9 (« Institution divine du mariage »)
Code ISBN : 978-2-38232-011-2 (« Vivre sa foi en famille : un défi pour les parents »)
Code ISBN : 978-2-38232-012-9 (« Vivre sa foi dans la société : une lutte permanente »)
Code ISBN : 978-2-38232-013-6 (« Être chrétien aujourd'hui »)
Code ISBN : 978-2-38232-010-5 (« Es-tu prêt ? »)
Code ISBN : 978-2-38232-014-3 (« Le discernement »)
Code ISBN : 978-2-38232-015-0 (« Le livre des Psaumes »)
Code ISBN : 978-2-38232-016-7 (« Notre Espérance en Christ »)
Code ISBN : 978-2-38232-017-4 (« L'Avènement de notre Seigneur JESUS-CHRIST »)
Code ISBN : 978-2-38232-018-1 (« De la mort à la VIE : La puissance de la résurrection »)
Code ISBN : 978-2-38232-019-8 (« Il est venu sur la terre pour nous libérer : Chantons Alléluia »)
Code ISBN : 978-2-38232-020-4 (« La puissance du pardon : La repentance »)

4 place de l'église 02350
Bucy-lès-Pierrepont- France

Code ISBN : 978-2-38232-021-1

Biblique J.F OSTERVALD 1771 édition 2021

LA

SAINTE

BIBLE,

QUI CONTIENT

LE VIEUX & LE NOUVEAU

TESTAMENT,

Revu et corrigé sur le texte Original, par les PASTEURS & PROFESSEURS de l'Église de GENEVE
AVEC LES

ARGUMENTS ET LES REFLEXIONS SUR LES CHAPITRES ;

PAR
J. F. OSTERVALD
Pasteur de l'Église de Neuchâtel

TROISIEME EDITION
Revue et corrigée

A BIENNE, dans la LIBRAIRIE HELLMANN, & à NEUCHATEL, chez S. FAUCHE, &Comp.

M D C C L X X I.

AVIS AUX LECTEURS

A DIEU seul l'honneur, la gloire et la grâce par notre Seigneur JESUS-CHRIST pour ce don inestimable de sa Parole Sainte, fruit de ce travail pour son Eglise.

Cette nouvelle édition de la bible de J.F OSTERVALD de 1771 (MDCCLXX I,) qui est la *troisième édition Revue et corrigée de l'original de la bible d'OSTERVALD* datant de 1744 sert de lampe à nos pieds et de lumière pour notre sentier. L'objectif que la maison d'édition Menorah Yeshua s'est donné pour ce travail est de présenter gratuitement aux lecteurs, une bible facilement lisible et compréhensible tout en étant très proche du manuscrit ancien. Ainsi donc, quelques légères modifications ont été apportées sur cet original, ces modifications portent essentiellement sur la correction des signes ou caractères typographiques qui sont obsolètes de nos jours. Nous avons fait le choix sous la recommandation du Seigneur JESUS-CHRIST qui est l'auteur de ce travail, de conserver cette nouvelle édition dans un français du dix-huitième siècle identique à l'original. Le Seigneur nous a dit que sa Parole est sa Parole, en d'autres de termes, elle doit rester conforme à son original pour ne pas trop subir d'altérations liées aux nombreuses révisions. La bible se distingue de tous les autres livres car, plus qu'un livre, elle est un livre Saint et vivant, les mots ont leurs sens et prennent corps et vie en ceux qui se les approprient. La première fois que nous avons lu cette magnifique parole authentique, nous avons été agréablement surpris de constater, qu'on comprenait parfaitement ce qui était écrit, bien que cela soit dans un français du dix-huitième siècle, voilà autant de motivations qui nous ont poussées à conserver du mieux qu'il était possible, l'authenticité de ce manuscrit. Cette nouvelle version vous bénira comme elle nous bénit chaque jour. Nous n'avons rien touché à la construction des phrases, ni à l'orthographe des mots (exception faite sur des mots qui ne sont plus orthographiés de la même manière, exemple vuide pour vide ; tems pour temps, tigne pour teigne, pies pour pieds, nud pour nu,...). Nous avons fait le choix de conserver à l'identique le nom des lieux géographiques quand bien même leurs noms ont changé au fil du temps. Nous portons à votre connaissance que les formes orthographiques du dix-huitième siècle présentent sur l'original étaient composées de très longues phrases aux nombreuses prépositions séparées par d'autant de virgules que de points-virgules. Comme mentionné ci-dessus, nous avons conservé cette longueur des phrases et ainsi que la structure pour ne point altéré leurs sens. Les bibles modernes se sont spirituellement appauvrit par suite des nombreuses révisions qu'elles ont subi tout au long du temps. Ces révisions ont largement contribué à la suppression des passages, aux traductions et reformulations inexactes, erreurs sémantiques (lexique et sens), erreurs de syntaxe et de structuration du corpus, des textes tronquées et altérés… Nous vous encourageons à effectuer des comparaisons des versets de cet ouvrage avec vos bibles actuelles et vous pourriez vous en rendre compte par vous-même.

Enfin, la correction des caractères typographiques était d'une extrême nécessité pour faciliter la lecture et la compréhension des textes, parmi ces signes on a les accentuations et cætera, on a aussi la lettre (s) qui est écrite à la manière d'un (f), le tilde (˜) se trouve sur des caractères inhabituels tels que le (m) et cætera. Même les renvois qui font référence aux versets parallèles par les citations sont restés intacts. Ainsi l'appellation des personnages (Apôtres,) est restée intacte, par exemple « Saint Paul », « Saint Jean », « Sainte vierge Marie », …

Nous encourageons les chrétiens à lire avec assiduité cette Parole vivante, car elle est la Parole inspirée de Dieu et elle contient tout ce dont l'homme a besoin pour marcher dans les voies du Seigneur JESUS-CHRIST, dans le chemin qui mène à la vie éternelle. Ainsi recevoir la bible c'est recevoir Dieu, la seule façon d'éviter d'être pris aux pièges des sectes est de connaître les

Saintes écritures.

« Que ce livre de la loi ne s'éloigne point de ta bouche, mais médite-le jour et nuit, afin que tu prennes garde à faire tout ce qui y est écrit ; car c'est alors que tu rendras tes entreprises heureuses et que tu prospéreras. » JOSUE I,8

Que le Seigneur JESUS-CHRIST nous fasse la grâce de bien profiter de tout ce que nous avons lu et entendu, de le méditer et de le pratiquer toute notre vie à la gloire de Dieu notre Père et à l'avancement de notre salut ! Ainsi soit-il !

La grâce de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec nous tous, amen !
Bonne lecture !
Les éditeurs.

DISCOURS PRELIMINAIRE

Où l'on donne quelques instructions sur la lecture de l'Écriture Sainte

I - Réflexions sur la lecture de l'Écriture Sainte.

D'abord, on ne peut s'empêcher de déplorer la négligence de tant de personnes qui ne lisent point l'Écriture. On ne parlera pas ici de cette multitude innombrable de chrétiens parmi lesquels la Bible est un livre presque entièrement inconnu, leurs conducteurs n'en permettant la lecture qu'à de certaines personnes et avec de grandes précautions, comme s'il y avait du danger à mettre la parole de Dieu entre les mains de tout le monde. Mais sans entrer dans ces considérations, on se contentera de dire que parmi ceux-là mêmes à qui l'on recommande la lecture des livres saints, le plus grand nombre ne s'y applique point. Il est vrai que plusieurs ne sont pas en état de le faire, n'ayant pas appris à lire. C'est là un grand mal et il est honteux aux chrétiens que le nombre de ceux qui ne savent pas lire ait été jusqu'ici si grand parmi eux. On peut dire encore que bien des gens ne lisent pas la parole de Dieu parce, qu'étant pauvres, ils ne peuvent se procurer ce divin livre. Ce serait à ceux à qui Dieu a donné le bien d'y pourvoir, en en consacrant quelque partie à un usage aussi pieux, que le serait celui de fournir des Bibles à ces gens-là. On pourrait ajouter qu'un grand nombre de domestiques et d'autres personnes qui sont en service ne peuvent vaquer à cette lecture, qui leur serait pourtant si nécessaire, parce que leurs maîtres ne leur en donnent pas le temps. Mais on ne saurait assez condamner tant de chrétiens qui sont en état de lire la parole de Dieu et qui ne daignent pas le faire.

Dieu par un effet de sa profonde sagesse et de sa grande bonté a fourni aux hommes un moyen très parfait de s'instruire : c'est la révélation. Il a inspiré les prophètes et les apôtres et il a voulu que leurs écrits fussent conservés, afin que la vérité y subsistât toujours dans toute sa pureté et qu'elle ne fût pas altérée par l'oubli, par l'inconstance, par la négligence et par la malice des hommes. Ainsi, l'Écriture est le don le plus précieux que Dieu nous ait fait avec celui de son Fils. C'est un trésor où il a mis tout ce qui peut nous enrichir et nous rendre heureux. Ne faut-il pas faire bien peu d'estime de Dieu et de ses dons, pour ne pas se prévaloir de celui-ci. Et ne faut-il pas être bien présomptueux pour s'imaginer qu'on peut se passer d'un secours que Dieu lui-même a jugé si nécessaire. Les premiers chrétiens faisaient un usage ordinaire de l'Écriture Sainte et comme elle était lue régulièrement dans leurs assemblées, ils la lisaient aussi avec beaucoup d'assiduité dans leurs familles. Mais dans la suite, à mesure que l'ignorance et la superstition s'introduisaient, on abandonna l'Écriture.

On n'en donna plus de connaissance au peuple, on conserva bien la coutume d'en lire quelque portion dans l'église, mais cette lecture, se faisant dans une langue que le peuple n'entendait pas, elle était absolument inutile. Enfin, l'usage particulier de la parole de Dieu cessa entièrement, en sorte que cette divine lumière fut comme éteinte pendant plusieurs siècles. Il y a environ deux cents ans qu'elle fut tirée de dessous le boisseau où elle avait été cachée si longtemps. En divers lieux de la chrétienté, le peuple fut rétabli dans le droit de lire l'Écriture, mais la plupart de ceux qui pourraient jouir de ce droit ne s'en prévalent pas.

C'est de cette indifférence que l'on a pour la lecture des livres sacrés que procède l'ignorance dans laquelle le commun des chrétiens est engagé. C'est ce qui fait qu'ils n'ont que des connaissances fort superficielles des vérités et des devoirs du christianisme et que plusieurs en ont même des idées tout à fait fausses. C'est là la source de tant d'erreurs qui ont la vogue et de tant de sentiments libertins et impies qui se répandent de plus en plus, car dès qu'on laisse là l'Écriture, qui est l'unique règle de notre foi, pour suivre ses propres raisonnements, on ne peut manquer de s'égarer. C'est pour avoir abandonné l'Écriture qu'on a vu en divers lieux des personnes qui se croient inspirées et parvenues au plus haut degré de la piété et de la perfection tomber dans les sentiments les plus extravagants et même quelques fois les plus contraires à la pureté des mœurs. C'est enfin, à cette même cause que l'on doit attribuer le relâchement et la

vie toute charnelle et toute mondaine des chrétiens. Tout cela vient de ce qu'on ne lit pas l'Écriture Sainte et qu'on n'en fait pas l'usage pour laquelle elle nous a été donnée. Il est vrai qu'on pourrait suppléer en quelque manière à cette négligence des chrétiens en faisant lire la parole de Dieu dans les assemblées religieuses. Et si l'on s'étonne de ce que le peuple ne la lit pas, il y a encore plus de quoi s'étonner que pendant si longtemps on n'ait pas pensé à rendre à la lecture des livres saints le rang qu'elle a toujours tenu dans le culte public, tant parmi les Juifs, que parmi les chrétiens. Mais quand même l'Écriture serait lue régulièrement dans l'église, cela ne suffirait pas, à moins que les chrétiens ne la lussent aussi dans leurs maisons. Les déclarations formelles de la parole de Dieu, la pratique de l'église, tant sous le Vieux que sous le Nouveau Testament et plusieurs raisons, que ce n'est pas ici le lieu de rapporter, établissent cette nécessité. La lecture particulière a même des avantages que la lecture publique n'a pas. En lisant en particulier on peut lire plus à loisir, considérer les choses avec plus d'attention, y revenir plus d'une fois et s'en faire une juste application. C'est aussi le moyen de mieux profiter de ce qu'on entend en public, n'étant pas possible de bien comprendre ce qui se dit dans les instructions publiques et dans les sermons lorsqu'on ne possède pas l'Écriture. Outre cela, la lecture particulière nourrit la piété et la dévotion, mais ceux qui négligent [1]cette lecture tombent infailliblement dans l'indifférence et dans le dégoût pour les choses divines, ce qui ne peut être suivi que du relâchement dans les devoirs de la piété et de l'abandonnement à ses passions.

II - Des livres de vieux testament et leur utilité

Pour passer maintenant à la manière dont l'Écriture doit être lue, on fera ici quelques réflexions : Premièrement, sur les livres de l'Écriture Sainte et sur ses différentes parties et en second lieu sur les dispositions qu'il faut apporter à cette lecture. Des livres du Vieux Testament et de leur utilité.

Chacun sait que l'Écriture comprend le Vieux et le Nouveau Testament. Pour ce qui est des livres du Vieux Testament, qui ont été écrits avant la venue de Jésus-Christ, comme c'est la partie de la Bible qu'on lit le moins et que même une infinité de personnes ne la lisent point du tout, il est nécessaire de montrer ici l'utilité de ces livres-là. On se tromperait fort de croire qu'ils n'aient été donnés que pour les Juifs et que leur utilité ait cessé par rapport aux chrétiens. Saint Paul dit : *Que toutes les choses qui ont été écrites autrefois ont été écrites pour notre instruction. (a)* Parlant de ce qui était arrivé au peuple d'Israël, *il dit : que ces choses sont des exemples pour nous et qu'elles ont été écrites pour nous instruire, nous qui sommes parvenus aux derniers temps. (b)* Jésus-Christ lui-même exhorte ses disciples, *à sonder les Écritures, car, dit-il, c'est par elles que vous croyez avoir la vie éternelle et ce sont elles qui rendent témoignage de moi.* (c) Quand notre Seigneur parle ainsi, il recommande la lecture et la méditation des écrits de Moïse et des Prophètes et c'est ce qu'il fait en plusieurs autres endroits. C'est de la connaissance de ce qui est rapporté dans ces écrits que dépend l'intelligence des principaux articles de la religion chrétienne. On en a une preuve bien forte et bien remarquable dans les citations continuelles que Jésus-Christ et les apôtres font des histoires, des oracles et des passages du Vieux Testament. Il y a même des livres entiers dans le Nouveau Testament, que l'on ne saurait entendre si l'on n'a pas lu le Vieux Testament avec quelque attention, c'est ce qu'on peut dire surtout de l'épître aux Hébreux qui n'est autre chose qu'une comparaison entre la loi et l'Évangile. Mais pour mieux reconnaître l'utilité des livres du Vieux Testament, il faut faire attention à ce que ces livres contiennent. Il y en a de trois sortes, savoir des livres *historiques*, des livres *dogmatiques* et moraux et des livres *prophétiques.*

[1] (a) *Rom XV. 4. (b) I Cor X.11 (c) Jean V.39*

**Des livres historiques

Les livres *historiques* sont les premiers en ordre. Ils commencent à la Genèse et ils finissent au livre d'Ester. On les appelle *historiques* parce qu'à la réserve de quelques endroits des livres de Moïse qui contiennent les lois que Dieu avait données aux Juifs, l'on n'y retrouve que des histoires. On y voit ce qui est arrivé de plus considérable dans le monde par rapport à la religion et au peuple de Dieu depuis la création jusqu'au retour de la captivité de Babylone. C'est par ces livres qu'il faut commencer. Il est à remarquer sur ce sujet que Dieu a voulu d'abord instruire son église par l'histoire. Cette manière d'instruire est la plus simple et la plus claire, elle est proportionnée à la portée de tout le monde. Les histoires sont toujours faciles à comprendre et à retenir. Les enfants même les entendent sans peine et c'est aussi par là qu'on doit jeter les fondements de leur instruction.

D'ailleurs, c'est sur l'histoire et sur des faits que toute la religion est fondée. C'est de l'histoire que l'on tire des preuves invincibles de la vérité et de la divinité de l'Écriture. Outre cela, les histoires du Vieux Testament renferment les doctrines et les devoirs de la religion. Elles nous proposent plusieurs beaux exemples où nous pouvons considérer la providence de Dieu, sa sagesse, sa bonté, sa justice, son amour envers les gens de bien, sa colère sur ceux qui l'offensent. Le chapitre XI de l'épître aux Hébreux est remarquable sur ce sujet. Saint Paul, voulant montrer quelle est la nature de la foi et quels en sont les effets, rassemble dans ce chapitre les exemples de foi, d'obéissance et de constance que l'on trouve dans la vie des patriarches et des personnes illustres qui ont vécu avant Jésus-Christ. Par où l'on peut reconnaître, combien la lecture et la méditation des histoires du Vieux Testament est utile aux chrétiens.

**Des livres dogmatiques et moraux

Les livres du Vieux Testament qu'on appelle *dogmatiques et moraux* sont le livre de Job, les Psaumes et les écrits de Salomon. Ces livres ne sont pas tout à fait si clairs que les livres historiques. On trouve, par exemple, dans le livre de Job et dans les Proverbes quelques endroits dont le sens n'est pas aisé à découvrir, ce qui vient le plus souvent du défaut des versions et de la difficulté qu'il y a d'exprimer dans les langues de notre temps des sentences extrêmement concises et des manières de parler figurées et fort différentes des nôtres. Mais si ces livres ont quelque obscurité dans ces endroits-là, cela n'empêche pas qu'on ne puisse les lire avec un grand fruit.

En général, on y trouve ces trois choses : *la doctrine, la morale et des sentiments de dévotion et de piété.* On y voit les principales doctrines de la religion, telles que sont celles-ci : qu'il y a un Dieu créateur du monde, que c'est lui qui gouverne tout par sa providence, qui dispense les biens et les maux, qui protège les gens de bien, qui punit les méchants, que ce Dieu tout juste rendra à chacun selon ses œuvres et d'autres doctrines semblables qui sont proposées dans ces livres et particulièrement dans celui de Job et dans les Psaumes avec beaucoup de clarté et soutenues par des exemples très instructifs. Ces livres contiennent d'admirables maximes de morale et des préceptes fort utiles sur les principaux devoirs de la religion, sur la justice, sur la charité, sur la pureté et la tempérance, sur la patience et sur les autres vertus. On y trouve, et surtout dans les Psaumes, de beaux sentiments de piété et d'excellents modèles de dévotion. On y voit combien nous devons être touchés de la grandeur de Dieu, avec quel respect il faut adorer cet être suprême, avec quelle attention et quel plaisir on doit méditer les merveilleux ouvrages de la création et de la providence, avec quelle ardeur et quelle reconnaissance nous devons célébrer ses perfections et le remercier de ses bienfaits, l'estime que nous devons faire des saintes lois du Seigneur et les avantages incomparables que la piété procure à ceux qui s'y adonnent. Nous y apprenons à nous confier en Dieu, à l'invoquer dans l'adversité, à nous soumettre avec résignation à sa volonté, à recourir à sa miséricorde par la repentance quand nous l'avons offensé. Ainsi, la lecture de ces livres-là est très propre pour diriger et pour

enflammer la dévotion.

**Des livres prophétiques

Des livres prophétiques

Les livres *prophétiques* sont les écrits des prophètes, depuis Esaïe jusqu'à Malachie. On les nomme *prophétiques* parce qu'ils contiennent principalement des prophéties ou des prédictions. Ce n'est qu'il n'y ait pas dans ces livres des histoires très remarquables, comme dans Jérémie, dans Daniel et dans Jonas et qu'ils ne renferment aussi diverses instructions morales, telles que sont les exhortations et les remontrances des prophètes. Mais les prophéties sont la principale partie de ces livres-là. Et ces prophéties sont de trois sortes. Il y en a qui regardent Jésus-Christ et l'église Chrétienne, il y en a d'autres qui concernent les Juifs et il y en a enfin qui marquent ce qui doit arriver aux autres peuples et dans les empires du monde.

Quand on lit ces oracles des prophètes, on y trouve d'abord de l'obscurité, mais cela ne doit pas surprendre. Il faut considérer premièrement que toute prophétie doit être obscure, au moins à certains égards avant l'événement. Non seulement il n'était pas nécessaire pour le salut des fidèles de ce temps-là que les oracles fussent clairs pour eux et qu'ils les entendissent parfaitement, mais le sens en a dû être caché. La profonde sagesse de Dieu et les merveilles de sa Providence paraissent avec bien plus d'éclat quand on fait réflexion qu'il a accompli ses desseins et les prédictions des prophètes sans que les hommes le sussent et par des moyens auxquels personne n'aurait pensé. D'ailleurs si ces prédictions eussent été tout à fait claires dans toutes les circonstances les hommes auraient pu mettre des obstacles à l'exécution des desseins de Dieu, à moins qu'il n'eût fait des miracles continuels et changé l'ordre du monde. Ainsi, c'est avec une grande sagesse qu'il a répandu quelque obscurité sur les prophéties.

Il faut savoir après cela que ce qui était autrefois obscur est devenu clair par l'événement. La plupart des oracles qui regardaient la venue de Jésus-Christ, ses souffrances, son règne, la réjection des Juifs et la vocation des gentils sont maintenant faciles à entendre. Les prédictions qui se rapportaient aux Juifs et qui marquaient la ruine de Jérusalem et leur dispersion qui devait arriver premièrement par les Assyriens et les Babyloniens et ensuite par les Romains peu après la venue de notre Seigneur, ces prédictions-là n'ont aucun embarras, l'événement les ayant parfaitement éclaircies. Pour ce qui est de celles qui concernaient les autres peuples et les empires du monde, telles que sont les prophéties d'Esaïe, depuis le chapitre XIII et les célèbres prédictions de Daniel, elles sont plus difficiles à entendre parce que la plupart de ceux qui les lisent ne savent pas l'histoire de ces peuples et de ces temps-là, mais elles sont tout à fait claires pour ceux à qui cette histoire est connue. Outre cette obscurité qui vient des choses mêmes dont les prophètes parlent, il y en a une autre qui naît du style de ces hommes divinement inspirés. Ils s'exprimaient d'une manière figurée. Ils employaient diverses images et des façons de parler fort éloignées de l'usage de notre temps. Mais avec quelque secours, tel qu'est celui qu'on a tâché de donner dans cet ouvrage et dès qu'on est un peu accoutumé au langage des prophètes, on peut aisément voir ce qu'ils veulent dire. Après tout, s'il y a des endroits dans leurs écrits que l'on ne comprenne pas bien, on peut sans préjudice de salut en ignorer le sens. Mais on a grand tort de négliger comme on fait la lecture des prophéties.

Si les chrétiens les lisaient et les méditaient, ils en verraient sortir une lumière qui les frapperait. Ils y découvriraient des beautés qui leur sont inconnues et ils se sentiraient tout autrement pénétrés de la vérité et de l'excellence de la religion qu'ils ne le sont. En effet, on ne saurait rien imaginer qui puisse nous convaincre avec plus d'évidence et avec plus de force qu'il y a un Dieu qui conduit toutes choses et qui nous parle dans les Écritures, que ces prophéties si anciennes qui étaient déjà entre les mains des Juifs telles que nous les avons plusieurs siècles avant la venue de notre Seigneur et qui ont été si exactement accomplies. C'est pourquoi Saint Pierre recommande aux chrétiens la lecture et la méditation des prophéties comme un moyen tout à fait propre à affermir leur foi.

Nous avons ainsi la parole des prophètes qui est très ferme, à laquelle vous faites bien de vous

attacher comme à une lampe qui éclairait dans un lieu obscur en attendant que le jour vînt à luire et que l'étoile du matin se levât dans vos cœurs. (a)[2]

III. Des livres du Nouveau Testament

Le Nouveau Testament est la partie de l'Écriture dont il importe le plus aux chrétiens d'avoir la connaissance. À comparer le Vieux Testament avec le Nouveau, ce dernier est le plus clair et le plus parfait. Car, quoique la doctrine de l'Évangile soit la même dans le fond que celle de Moïse et des prophètes, il est pourtant certain que les vérités divines, les devoirs, les promesses, les menaces sont proposées avec plus de clarté et de force dans le Nouveau Testament. Non seulement l'Évangile a dissipé les ombres de la loi et mis en évidence ce qui n'était révélé qu'en partie avant Jésus-Christ, mais il nous enseigne plusieurs choses que les anciens fidèles ignoraient et que les prophètes eux-mêmes ne connaissaient pas comme notre Seigneur le remarque dans l'Évangile. (b) De là vient que Saint Paul appelle ces choses-là des Mystères, ou des choses cachées qui avaient été inconnues dans les siècles précédents. (c) Il ne faut pas être surpris si l'on trouve dans l'Évangile plus de lumière que dans la loi. C'est Moïse et ce sont les prophètes qui parlent dans le Vieux Testament, mais dans le Nouveau Testament, c'est Jésus-Christ le fils de Dieu, duquel Dieu a dit : *C'est ici mon fils bien-aimé, écoutez-le. (d)*[3] Saint Paul marque cette différence lors qu'il dit : *Que Dieu a autrefois parlé à nos pères à diverses fois et en plusieurs manières par les prophètes, mais qu'il nous a parlé dans les derniers jours par son fils. (e)*

****De l'Évangile**

Le Nouveau Testament comprend l'Évangile avec les Actes des Apôtres et les Épîtres. De ces deux parties, l'Évangile est la première en ordre et en dignité. Nous y trouvons premièrement les discours de notre Sauveur tels qu'ils sont sortis de sa bouche sacrée, la doctrine très sainte et très parfaite qu'il a enseignée aux hommes pour leur apprendre à connaître Dieu et à le servir en esprit et en vérité, les devoirs dont il recommande l'observation à ses disciples, les peines et les récompenses de la vie à venir et tout cela dans un degré d'évidence et de force qu'on ne trouve nulle part ailleurs. On y lit le récit de ses miracles dans lesquels on voit éclater sa puissance divine et en même temps sa grande bonté, car ces miracles n'ayant été que des bienfaits. On doit faire une grande attention aux miracles de notre Seigneur quand on lit l'Évangile, puisque c'est la voie que Dieu choisit pour montrer aux hommes que Jésus était le Messie. Nous voyons enfin dans l'Évangile la vie toute sainte de ce grand Sauveur, son zèle et son obéissance à la volonté de son Père, sa grande charité envers les hommes, sa douceur, son humilité, sa sincérité, sa pureté, sa patience, son renoncement au monde. Toutes ces vertus qui brillent dans sa vie sont réunies dans sa mort et cela au plus haut degré.

Enfin, l'Évangile joint à l'histoire de la mort de Jésus-Christ celle de sa résurrection et de son ascension qui sont le fondement de notre foi et de notre espérance. Il paraît de là que l'Évangile est la partie la plus considérable de Nouveau Testament. Aussi a-t-on toujours regardé dans l'église la lecture de l'Évangile comme très importante et tout de même que les Juifs, quoi qu'ils lussent les écrits des prophètes et qu'ils les reçussent comme divins, avaient une vénération singulière pour la loi de Moïse et lui donnaient le premier rang, les chrétiens ont aussi toujours eu pour l'Évangile un respect particulier. De là vient l'ancienne coutume de se lever et d'être debout quand on lit l'Évangile dans l'église et celle d'expliquer l'Évangile tous les dimanches de l'année.

On voit dans les Actes des apôtres comment l'Évangile fut prêché après l'ascension de Jésus-Christ, tant à Jérusalem et dans les lieux voisins, qu'en plusieurs endroits du monde. La lecture

---

[2] *(a) 2 Pier I.19. (b) Math XIII. 17. I. Pier. I.10 et II.12 (c) Ephes III. 4.5.6*

de ce livre est fort utile et comme il ne contient que des histoires, il est assez clair.

****Des Épîtres**

Les Épîtres qui sont des lettres que les apôtres ont écrites aux églises de leur temps ou à certaines personnes font aussi parties des livres sacrés du Nouveau Testament. Saint Pierre nous apprend que du vivant des apôtres, on mettait déjà les Épîtres de Saint Paul dans le rang des divines Écritures. (f)[4] Ce serait se tromper grossièrement de croire que l'Évangile suffit et que l'on peut se passer des

Épîtres. On trouve dans les Épîtres l'explication de plusieurs articles qui y sont éclaircis plus particulièrement que dans l'Évangile, en sorte que l'Évangile est plus clair, à divers égards, quand on y joint les Épîtres.

En effet, Jésus-Christ ne trouvait pas toujours à propos de s'expliquer nettement et précisément sur divers points. Il enveloppait souvent sa pensée sous des expressions figurées ou sous des similitudes qui avaient quelque obscurité et qui ne devaient être claires qu'après son ascension. (g) Il y avait même diverses choses que Jésus-Christ ne disait pas à ses apôtres pendant qu'il était sur la terre et qui par conséquent ne se trouvent pas dans l'Évangile. Voici comment il leur parlait : *J'ai plusieurs choses à vous dire, mais vous ne pouvez pas les porter maintenant ; mais quand l'esprit sera venu, il vous annoncera les choses à venir. (h)*

Les apôtres furent beaucoup plus éclairés après qu'ils eurent reçu le Saint-Esprit qu'ils ne l'étaient auparavant. Ainsi, nous trouvons dans leurs écrits de grandes lumières et diverses choses très utiles et même tout à fait nécessaires pour notre instruction. Ce qu'il y a de principal à observer pour bien entendre les Épîtres, c'est l'occasion et les vues dans lesquelles les apôtres les ont écrites. Ils y traitent divers sujets selon que les temps où ils vivaient et les besoins des églises le demandaient, mais ce qu'ils disent sur ces sujets-là sert à éclaircir plusieurs points de la religion. En général, ils s'y proposent de conserver dans les églises chrétiennes, qui avaient été fondées depuis peu, la pureté de la doctrine et la pureté des mœurs et de munir les fidèles contre les erreurs que diverses personnes sorties d'entre les Juifs ou d'entre les païens s'efforçaient de répandre et par lesquelles elles corrompaient la doctrine et la morale de l'Évangile. Le grand but des apôtres dans toutes les Épîtres est de porter les chrétiens à persévérer dans la foi et dans une vie sainte. Elles finissent toutes par des exhortations à la pratique des vertus et des devoirs de la religion. Il y en a même qui n'ont été écrites que dans cette vue, telles sont particulièrement les Épîtres qu'on appelle catholiques, dans lesquelles, à la réserve de certains endroits où les apôtres touchent quelques articles de doctrine, on ne trouve que des préceptes de morale et des exhortations à la sainteté.

IV – Des dispositions avec lesquelles il faut lire l'Écriture Sainte.

Par ce qui vient d'être dit, on voit que la lecture des livres du Vieux et du Nouveau Testament est une source abondante d'instruction et d'édification. Mais pour en tirer cette utilité, il faut que l'esprit et le cœur soient bien disposés quand on les lit. On pourrait lire l'Écriture, même avec assiduité et le faire cependant sans aucun fruit si on ne lisait que pour lire et par besoin d'acquit seulement. Il en est de la lecture comme de la prière et des autres actes de la religion qui ne servent de rien et qui tournent même en péché lors qu'on n'y apporte pas les dispositions qui doivent les accompagner.

Avec attention

La première est *l'attention*. C'est-à-dire que quand on lit, il faut que l'esprit soit libre, tranquille et vide d'autres pensées. On doit surtout prendre garde que le cœur ne soit pas possédé par les

---

[4] *(d) Math XVII.5 (e) Hbr.I.2 (f) 2 Pier III.26. (g) Math.XIII.11 (h) Jean XVI.12.13*

passions, car c'est principalement du cœur et des passions que procèdent les distractions et le manque d'attention dans la lecture, aussi bien que dans la prière, l'esprit revenant toujours aux choses dont le cœur est occupé. À cause de cela, il est bon de choisir pour la lecture un temps où l'on ne soit pas occupé par d'autres choses et particulièrement le matin. Il importe aussi de se recueillir avant que de commencer la lecture et de s'exciter à l'attention en pensant sérieusement à ce qu'on va faire et en considérant que, quand nous lisons l'Écriture, Dieu nous parle et que c'est par le moyen de sa parole qu'il veut nous conduire à la vie éternelle et nous rendre heureux. Outre cela, pour lire avec attention, il faut lire à loisir. Certaines personnes se piquent de lire beaucoup et de parcourir toute l'Écriture en peu de temps, mais la lecture ne devient profitable que par l'attention qu'on y donne, par la méditation et par les réflexions qu'on y fait. Il en est de la lecture, qui est la nourriture de l'âme, comme de la nourriture du corps qui ne peut conserver la vie et les forces, à moins qu'elle ne soit mâchée et digérée. Ainsi, il faut éviter la précipitation, ne rien faire à la hâte et se donner le loisir de bien considérer et de bien peser ce qu'on lit. Pour cet effet, les lectures ne doivent pas être trop longues et il vaut mieux ne pas tant lire à la fois, quoi que pourtant il y ait quelque différence à faire à cet égard. Quand on lit des histoires, on peut lire davantage et aller plus vite. Une histoire est plus liée, elle ne transporte pas l'esprit d'un sujet à un autre, la suite de la narration attache, elle soutient l'attention et l'on retient aussi mieux ce qu'on a lu. Mais lorsqu'on lit des chapitres de doctrine ou de morale, comme dans le livre de Job, dans les Proverbes et dans les Épîtres, on ne peut pas faire de si longues lectures parce que chaque verset demande une considération particulière, ainsi il faut lire moins et plus lentement.

Avec assiduité

On doit lire *fréquemment et assidûment*. Ce n'est que par une lecture fréquente qu'on peut se rendre l'Écriture familière et en acquérir une connaissance suffisante. En la lisant souvent et régulièrement, on a occasion de la méditer toujours davantage. Mais ceux qui ne la lisent que rarement ne se rempliront jamais l'esprit et moins encore le cœur de ce qui est contenu dans les livres sacrés. Outre cela, une lecture assidue et exacte donne toujours plus de goût pour la parole de Dieu, étant certain que plus on la lit, plus on la médite et plus on y trouve d'onction et de beauté, plus elle éclaire l'esprit, plus elle réjouit et sanctifie le cœur. Un chrétien doit donc faire de cette divine parole son étude ordinaire, *la méditer jour et nuit* et comme il prend tous les jours la nourriture du corps, il doit aussi donner chaque jour à son âme la nourriture céleste qui fait vivre éternellement.

Avec discernement

Il faut lire avec *discernement,* et cela, tant pour bien entendre le sens de l'Écriture que pour en comprendre l'usage. Autrement on la lirait sans fruit et on pourrait même se tromper dangereusement. Premièrement, on a besoin de discernement pour bien juger comment et en quel sens ce qu'on lit est la parole de Dieu. Tout de même qu'il y a des actions qui sont récitées dans l'Écriture, non afin que nous les imitions, mais plutôt pour nous en donner de l'horreur ; aussi on y trouve bien des choses qui n'ont pas été mises par écrit pour servir de règle à nos sentiments et à notre conduite. Les auteurs sacrés rapportent quelquefois les discours et les sentiments des méchants. On trouve dans Malachie ces paroles : *C'est en vain qu'on sert Dieu et que gagne-t-on à garder ce qu'il a commandé*. Et on lit dans une des Épîtres de Saint Paul, cette maxime des profanes et des gens sensuels : *Mangeons et buvons, car nous mourrons demain*. Mais quand on lit ces endroits-là et d'autres semblables, il faut se souvenir, que ce sont des impies qui parlent de la sorte. Les personnes mêmes dont la piété est louée dans l'Écriture n'ont pas toujours parlé et agi d'une manière conforme à la piété. Ainsi, quand on lit que David jura d'exterminer la maison de Nabal, il faut penser qu'il pécha en cela. Les discours des amis de Job, quoique très beaux et très instructifs, ne sont pas à approuver en tout, car l'est dit que

Dieu fut irrité contre eux, parce qu'ils n'avaient pas parlé comme il faut.
Ce discernement est aussi nécessaire pour juger en quel sens ce qu'on lit doit être pris, sans quoi l'on s'abuserait souvent. Par exemple, lorsque Moïse dit que : *Dieu endurcit le cœur de Pharaon,* l'on pourrait croire que l'endurcissement des hommes vient de Dieu et qu'il en est la cause, ce qui serait un sentiment détestable et blasphématoire. Quand Saint Paul dit que : *Jésus-Christ nous a affranchis de la loi, qu'il a aboli l'obligation qui était contre nous dans les ordonnances de la loi, qu'on est justifié sans les œuvres de la loi*, il faut savoir dans quel sens il le dit, autrement on tomberait dans la fausse et pernicieuse pensée de croire que les chrétiens sont dispensés de garder la loi morale et que les bonnes œuvres ne sont pas nécessaires. On entend tous les jours les pécheurs et les libertins s'autoriser et s'excuser par des passages de l'Écriture pris dans un sens faux. *Les hommes ignorants et peu affermis tordent ce divin livre à leur propre perdition,* (a)[5] comme Saint Pierre le disait déjà en son temps. Les exemples en sont infinis. Cela fait voir combien il importe de lire l'Écriture avec un sage et juste discernement.
L'un des principaux moyens de ne pas se tromper sur le sens de l'Écriture c'est d'avoir toujours devant les yeux le but des auteurs sacrés, d'examiner à quelle occasion et dans quelle vue ils parlent, de faire attention à la liaison du discours, à ce qui précède et à ce qui suit et de confronter ce qu'on lit avec d'autres endroits qui peuvent servir à l'éclaircir. On se tromperait fort si l'on prenait tous les versets de l'Écriture séparément, comme si c'étaient autant de sentences détachées et qui eussent chacune leur sens à part, à peu près comme les sentences du livre des Proverbes. Il ne faut jamais perdre de vue le dessein et le but du discours si l'on veut découvrir le véritable sens de la parole de Dieu. C'est à quoi l'on doit surtout prendre garde dans les livres et dans les chapitres dogmatiques et en particulier dans les Épîtres, et c'est aussi par cette considération que l'on a été obligé d'étendre un peu les arguments de ces chapitres-là.
Si le discernement dont on vient de parler est nécessaire pour entendre l'Écriture, il ne l'est pas moins pour en découvrir l'usage. Il faut savoir sur cela que le grand but de l'Écriture et de l'usage auquel elle est destinée c'est de produire en nous la foi et l'amour de Dieu et de nous conduire par ce moyen à la vie éternelle.
Ces choses sont écrites, dit Saint Jean, *afin que vous croyiez que Jésus est le Christ le fils de Dieu et qu'en croyant vous ayez la vie par son nom. (b)*
Saint Paul dit encore : *Que toutes les choses qui ont été écrites autrefois ont été écrites pour notre instruction, afin que par la patience et par la consolation que les Écritures donnent nous retenions l'espérance.* (c) [6] C'est là l'effet naturel de toutes les parties de la révélation. Les doctrines et les vérités nous sont proposées afin que nous les recevions avec foi, qu'elles purifient nos cœurs et qu'elles nous portent à aimer Dieu et à le craindre. *Les commandements* ne nous sont donnés qu'afin que nous les observions. *Les promesses et les menaces* ne tendent qu'à nous détourner du mal et à nous porter au bien. C'est à cela que servent *les exemples* que l'Écriture nous met devant les yeux.
Ainsi dans toutes les lectures qu'on fait, il faut toujours y chercher ce qu'il y a de propre, premièrement à nous éclairer et à nous instruire et ensuite à nous sanctifier et à nous conduire à Dieu, en sorte que ce que nous lisons nous excite toujours davantage à la piété et nous dispose de plus en plus à bien vivre. De plus, il importe que chacun remarque dans l'Écriture ce qui peut le concerner en particulier et ce qui a du rapport à ses besoins et à l'état dans lequel il se trouve. C'est dans cette juste application qu'on se fait à soi-même de ce que la parole de Dieu contient que consiste le légitime usage de ce livre. Saint Jaques l'enseigne, lors qu'il dit : *Qu'il en est de celui qui écoute la parole, comme d'un homme qui regarde son visage dans un miroir, que les auditeurs oublieux, après s'être regardés dans ce miroir oublient aussitôt comment ils*

---

[5] (a) *2 Pier III.16. (b) Jean XX.31 (c) Rom. XV.4 (c)*

sont faits au lieu que les auditeurs sages et fidèles sont ceux qui considèrent et méditent attentivement cette parole et qui mettent en pratique ce qu'elle ordonne. (d)[7] Par où cet apôtre montre que l'obéissance et la pratique est le but auquel il faut rapporter l'Écriture Sainte, que nous ne devons la lire et l'écouter que dans la vue de devenir plus gens de bien et que celui qui n'en fait pas cet usage se trompe et s'abuse lui-même.

Avec soumission et obéissance de foi
L'Écriture doit être lue avec *soumission et obéissance de foi*. En effet, puisque c'est Dieu qui nous y parle, tout ce que nous avons à faire c'est en premier lieu de bien nous assurer du sens de l'Écriture et de la bien entendre, ce qui n'est jamais difficile dans les choses nécessaires pour le salut et après cela de recevoir avec soumission tout ce qu'elle nous dit et d'y conformer notre croyance et notre conduite. Ainsi, quand nous lisons *les histoires* qui y sont rapportées, nous devons les croire aussi fermement que si nous voyons les événements dont elles nous font le récit et nous le devons d'autant plus qu'il n'y a point d'histoire qui ait autant de preuves de sa vérité qu'en a l'histoire sainte.
Lorsque l'Écriture nous propose *des doctrines* et qu'elle nous ordonne de les croire, il faut les recevoir avec une pleine persuasion. Et quand même il y aurait dans ces doctrines-là quelque chose dont nous ne pourrions pas bien comprendre les raisons ou la manière, cela ne devrait pas nous faire de la peine, ni ébranler notre foi. Il faut considérer qu'il y a des vérités certaines, évidentes et dont on ne saurait douter et qui cependant, lorsqu'on veut les approfondir, ont des difficultés que personne ne résoudra jamais.
Ainsi, il est de la sagesse aussi bien que de la piété dans ces occasions-là de se défaire de l'esprit de curiosité et de laisser là les vains raisonnements et les recherches téméraires qui ne feraient que nous jeter dans le doute et dans l'incrédulité. Dieu a parlé, il n'en faut pas davantage. Quand nous lisons *les commandements et les lois* que Dieu nous donne dans sa parole pour servir de règle à notre conduite, notre devoir est de croire que l'observation de ces lois est absolument nécessaire et de nous y conformer. C'est ici, surtout où le sens de l'Écriture n'est jamais obscur et où il est impossible de se tromper, à moins qu'on ne s'aveugle volontairement. Ainsi, il n'y a pas d'autre parti à prendre que de se soumettre humblement et en simplicité de cœur à tout ce qu'il plaît à Dieu de nous commander, nous souvenant toujours qu'il a une souveraine autorité sur nous et qu'il ne nous prescrit rien qui ne tende à notre bonheur. Quand même ce que Dieu nous commande nous paraîtrait désagréable et fâcheux et serait opposé à nos passions et à nos inclinations les plus chères, il suffit que Dieu ait parlé et qu'il ait dit : *Vous ferez ceci* pour qu'il faille le faire, *vous ne ferez pas cela* pour qu'il faille s'en abstenir. Il faut alors imposer silence aux passions et ne point écouter les suggestions de notre propre cœur, car ce ne sont que les passions qui nous font trouver des difficultés dans ce que Dieu ordonne et qui nous suggèrent de fausses raisons pour nous dispenser d'obéir. Et si pour cela il faut résister à nos penchants et à nous faire violence à nous-mêmes c'est par là que nous ferons voir que la foi et l'amour de Dieu sont le principe de notre conduite. Ce n'est même qu'en résistant à nos inclinations et en surmontant nos répugnances que notre obéissance peut être éprouvée et que nous pouvons montrer que nous soumettons notre volonté à celle du Seigneur. Mais il est dangereux et tout à fait contraire à la foi de raisonner quand Dieu commande et de contester, soit sur la nature, soit sur la nécessité de nos devoirs. C'est pour bannir tous ces faux raisonnements, tous ces vains prétextes, par lesquels on prétend éluder les déclarations les plus expresses de la parole de Dieu que les apôtres ont accoutumé de dire lorsqu'il s'agit des lois par lesquelles nous serons jugés : *Ne vous abusez point. Ne vous séduisez point vous-mêmes par de vains discours.*
Enfin, cette soumission doit avoir lieu à l'égard *des promesses et des menaces*. Cela veut dire que lorsque l'Écriture nous parle de la félicité de la vie à venir ou des peines qui sont réservées

---

[7]*(d) Jaq I*

aux méchants, nous ne devons pas plus douter de la certitude de ces promesses et de ces menaces que si nous en voyions déjà l'accomplissement et que si le grand jour des peines et des récompenses était déjà arrivé. C'est là un des principaux effets de la foi : *Elle rend présentes les choses qu'on espère et elle donne une pleine conviction de celles qu'on ne voit point. (e)*[8]
Voilà en quoi consiste cette obéissance de foi qui doit accompagner la lecture de l'Écriture Sainte.
Sans cela, on la lit et on l'écoute en vain. *La parole ne sert de rien lors qu'elle n'est pas mêlée avec la foi dans ceux qui l'entendent. (f)*

Avec piété et dévotion
La dernière disposition qu'on doit apporter à cette lecture c'est *la piété et la dévotion*. Cette disposition est la principale et elle renferme toutes les autres. Il faut que celui qui lit l'Écriture aime la vérité et la vertu, qu'il ait le cœur porté au bien et une intention sincère de connaître la volonté de Dieu et de la faire. Cette droiture d'intention est ce que notre Seigneur appelle dans l'Évangile *un cœur honnête et bon qui fait que l'on retient la parole et qu'on en rapporte le fruit avec persévérance. (g)* C'est ce qui rend l'esprit attentif et ce qui donne ce sage discernement qui est si nécessaire pour bien connaître ce que Dieu veut que nous sachions et que nous fassions pour être sauvés. Avec cette intention on entre toujours dans le vrai sens de l'Écriture et on en découvre les beautés. Jésus-Christ nous l'apprend par ces paroles si remarquables : *Si quelqu'un veut faire la volonté de Dieu, il connaîtra ma doctrine. (h)* Dieu se révèle à ceux qui le cherchent et c'est dans leurs cœurs qu'il répand les plus vives lumières de son esprit et les connaissances les plus salutaires.
Après cela, la lecture de l'Écriture Sainte demande un cœur plein de dévotion. La dévotion est nécessaire dans la prière de l'aveu de tous ceux qui ont quelque religion. Elle ne l'est pas moins dans la lecture. Quand Dieu nous parle dans sa parole, nous ne devons pas moins être pénétrés de ces sentiments tendres et affectueux, de respect, de zèle, de joie et d'amour, que la dévotion produit, que nous devons l'être quand nous lui parlons dans nos prières. La prière ne doit jamais être séparée de la lecture. On ne saurait mieux se disposer à écouter la voix de Dieu qu'en l'invoquant et en tenant son cœur élevé à lui. C'est en priant et en implorant avec humilité le secours du Saint-Esprit que l'on obtient cette grâce qui fléchit le cœur à l'amour de Dieu et à l'observation de ses lois. Ce n'est aussi que par-là que la lecture de l'Écriture Sainte peut nous devenir salutaire et nous conduire au but pour lequel le Seigneur l'a faite rédiger par écrit. Dieu veuille que les réflexions qu'on vient de faire et celles qui sont répandues dans le corps de cet ouvrage produisent cet effet sur ceux qui les liront !

Fin du discours préliminaire de Jean Fréderic OSTERVALD, 1771

[8] (e) *Hebr XI.2. (f) Hebr IV.2 (g) Luc VII.15. (h) Jean VII.17*

Mots de l'Éditeur

« Et ils criaient à haute voix, et disaient : Le salut vient de notre Dieu, qui est assis sur le trône, et de l'Agneau ; et tous les anges se tenaient autour du trône, et des vieillards, et des quatre animaux ; et ils se prosternèrent devant le trône sur le visage, et ils adorèrent Dieu, en disant : Amen. Louange, gloire, sagesse, actions de grâces, honneur, puissance et force à notre Dieu, aux siècles des siècles. Amen. » APOCALYPSE VII, 10.12

C'est avec le cœur rempli d'une gratitude infinie que nous rédigeons ces quelques mots pour exprimer au ROI DES ROIS, et au SEIGNEUR DES SEIGNEURS, notre joie et notre admiration sans borne pour l'achèvement de cette œuvre qu'il a lui-même institué. Seigneur, tu nous as fait l'immense honneur et l'infinie grâce d'ériger notre foi en actions en nous rendant participatifs de cette construction à ton édifice sacerdotal. Toi Seigneur JESUS-CHRIST dont l'éclat de ta gloire est semblable à celle d'une pierre précieuse, reçoit notre adoration au travers de cette bible qui est la PAROLE DE DIEU. Nous t'implorons de nous pardonner pour tout manquement dans la retranscription de ta pensée et de ne point regarder à ses imperfections. Mais continues ETERNEL ton ouvrage d'orfèvre, toi qui t'assoies comme celui qui affine et purifie l'argent ; nettoie-nous comme tes enfants, et purifie-nous comme on purifie l'or et l'argent. Afin que nous puissions t'apporter Ô Dieu vénérable des oblations avec des mains pures et dans ta parfaite justice ; que tout ceci te soit agréable comme au temps de nos Apôtres lors de ta première venue sur terre.

Toi le rejeton et la postérité de David, l'étoile brillante du matin, puisse ton regard constamment fixé sur ces ouvrages. Purifie-les pour que ceux qui les reçoivent puissent avoir la grâce d'y voir refléter ta propre image. Père miséricordieux pardonne à ton Eglise ses péchés et dépouille-la des œuvres infructueuses des ténèbres afin qu'elle passe des ténèbres à la lumière, de la rébellion des fils de colère à l'obéissance dans ta Sainte loi, de la séduction et l'aveuglement à la sanctification et au discernement, pour qu'elle soit prête et parée de vêtement de noces pour le Grand jour ton avènement.

« Quand ils auront péché contre toi (car il n'y a point d'homme qui ne pèche), et qu'étant en colère contre eux, tu les auras livrés entre les mains de leurs ennemis, et que ceux qui les auront pris, les auront menés captifs en pays ennemi, soit loin, soit près ; si dans le pays où ils auront été menés captifs, ils reviennent à eux-mêmes, et si, se repentant, ils prient au pays de ceux qui les auront emmenés captifs, disant : Nous avons péché, nous avons fait iniquité, et nous avons agi perfidement ; s'ils retournent à toi de tout leur cœur et de toute leur âme dans le pays de leurs ennemis qui les auront emmenés captifs, et s'ils t'adressent leurs prières, en regardant vers leur pays que tu as donné à leurs pères, vers cette ville que tu as choisie, et vers cette maison que j'ai bâtie à ton nom ; alors exauce des cieux, du domicile arrêté de ta demeure, leur prière et leur supplication, et maintiens leur droit. » ; I ROIS VIII , 46-49

Mes bien-aimés membres du Corps de Christ, soupirons continuellement après cette venue, attendons-la en persévérant à bien faire et disons avec l'épouse, qui est l'Eglise, et avec tous ses vrais enfants : *« Viens bientôt ! Oui, Seigneur Jésus, viens ! Amen !* »

« L'Esprit et l'épouse disent : Viens. Que celui qui l'entend, dise aussi : Viens. Que celui qui a soif vienne aussi, et que celui qui voudra de l'eau vive, en prenne gratuitement. » APOCALYPSE XXII,17

LE

VIEUX

TESTAMENT,

Revu et corrigé sur le texte Original, par les PASTEURS & PROFESSEURS de l'Église de GENEVE

AVEC LES

ARGUMENTS ET LES REFLEXIONS SUR LES CHAPITRES ;

PAR

J. F. OSTERVALD

Pasteur de l'Église de Neuchâtel

TROISIEME EDITION

Revue et corrigée

A BIENNE, dans la LIBRAIRIE HELLMANN, & à NEUCHATEL, chez S. FAUCHE, &Comp.

M D C C L X X I.

INDICE

Des noms de tous les livres du vieux testament avec le nombre de leurs chapitres et les pages correspondantes

LA GENESE

PREMIER LIVRE DE MOÏSE

ARGUMENT

Le livre de la Genèse a été ainsi nommé, parce que Moïse y décrit l'origine de toutes choses. Il commence par la création du monde et il s'étend jusqu'à la mort de Joseph, ce qui comprend l'espace d'environ 2400 ans.

CHAPITRE I.
Le premier chapitre contient l'histoire de la création du monde.

1 Dieu créa, au commencement, les cieux et la terre.
2 Et la terre était sans forme et vide, et les ténèbres étaient sur la face de l'abîme, et l'Esprit de Dieu se mouvait sur les eaux.
3 Et Dieu dit : Que la lumière soit ; et la lumière fut.
4 Et Dieu vit que la lumière était bonne ; et Dieu sépara la lumière d'avec les ténèbres.
5 Et Dieu nomma la lumière, Jour ; et les ténèbres, Nuit. Ainsi fut le soir, ainsi fut le matin ; ce fut le premier jour.
6 Puis Dieu dit : Qu'il y ait une étendue entre les eaux ; et qu'elle sépare les eaux d'avec les eaux.
7 Dieu donc fit l'étendue, et sépara les eaux qui sont au-dessous de l'étendue d'avec celles qui sont au-dessus de l'étendue ; et ainsi fut.
8 Et Dieu nomma l'étendue, Cieux. Ainsi fut le soir, ainsi fut le matin ; ce fut le second jour.
9 Puis Dieu dit : Que les eaux qui sont au-dessous des cieux, soient rassemblées en un lieu, et que le sec paraisse ; et ainsi fut.
10 Et Dieu nomma le sec, Terre. Il nomma aussi l'amas des eaux, Mers ; et Dieu vit que cela était bon.
11 Puis Dieu dit : Que la terre pousse son jet, savoir, de l'herbe portant semence, et des arbres fruitiers portant du fruit selon leur espèce, qui aient leur semence en eux-mêmes sur la terre ; et ainsi fut.
12 La terre donc produisit son jet, savoir, de l'herbe portant de la semence selon son espèce, et des arbres portant des fruits, qui avaient leur semence en eux-mêmes, selon leur espèce ; et Dieu vit que cela était bon.
13 Ainsi fut le soir, ainsi fut le matin ; ce fut le troisième jour.
14 Puis Dieu dit : Qu'il y ait des luminaires dans l'étendue des cieux, pour séparer la nuit d'avec le jour, et qui servent de signes, et pour les saisons, et pour les jours, et pour les années ;
15 Et qui soient pour luminaires dans l'étendue des cieux, afin de luire sur la terre ; et ainsi fut.
16 Dieu donc fit deux grands luminaires ; le plus grand luminaire, pour dominer sur le jour, et le moindre, pour dominer sur la nuit ; il fit aussi les étoiles.
17 Et Dieu les mit dans l'étendue des cieux, pour luire sur la terre ;
18 Et pour dominer sur le jour et sur la nuit, et pour séparer la lumière d'avec les ténèbres ; et Dieu vit que cela était bon.
19 Ainsi fut le soir, ainsi fut le matin ; ce fut le quatrième jour.

20 Puis Dieu dit : Que les eaux produisent en toute abondance des animaux qui se meuvent et qui aient vie ; et que les oiseaux volent sur la terre, vers l'étendue des cieux.
21 Dieu créa donc les grands poissons, et tous les animaux vivants et qui se meuvent, que les eaux produisirent en toute abondance, selon leur espèce, et tout oiseau ayant des ailes, selon son espèce ; et Dieu vit que cela était bon.
22 Et Dieu les bénit, disant : Croissez et multipliez, et remplissez les eaux dans les mers ; et que les oiseaux multiplient sur la terre.
23 Ainsi fut le soir, ainsi fut le matin ; ce fut le cinquième jour.
24 Puis Dieu dit : Que la terre produise des animaux vivants selon leur espèce : les animaux domestiques, les reptiles et les bêtes de la terre selon leur espèce ; et ainsi fut.
25 Dieu donc fit les bêtes de la terre selon leur espèce, les animaux domestiques, et les reptiles de la terre selon leur espèce ; et Dieu vit que cela était bon.
26 Puis Dieu dit : Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance, et qu'il domine sur les poissons de la mer, sur les oiseaux des cieux, sur les animaux domestiques, et sur toute la terre, et sur tout reptile qui rampe sur la terre.
27 Dieu donc créa l'homme à son image ; il le créa à l'image de Dieu ; il les créa mâle et femelle.
28 Et Dieu les bénit, et leur dit : Croissez et multipliez, et remplissez la terre, et l'assujettissez, et dominez sur les poissons de la mer, et sur les oiseaux des cieux, et sur toute bête qui se meut sur la terre.
29 Et Dieu dit : Voici, je vous ai donné toute herbe portant semence, et qui est sur toute la terre ; et tout arbre qui a en soi du fruit d'arbre portant semence ; ce qui vous sera pour nourriture.
30 Mais j'ai donné à toutes les bêtes de la terre, et à tous les oiseaux des cieux, et à tout ce qui se meut sur la terre, qui a vie en soi, toute herbe verte pour manger ; et ainsi fut.
31 Et Dieu vit tout ce qu'il avait fait, et voilà, il était très bon. Ainsi fut le soir, ainsi fut le matin ; ce fut le sixième jour.

REFLEXIONS

Le premier chapitre de la Genèse nous enseigne la première vérité de la religion : c'est qu'il y a un Dieu qui a créé le Ciel et la terre et toutes les choses qui y sont, que c'est lui qui a donné à toutes les créatures la nature et les qualités qu'elles ont et que c'est par sa volonté que le monde subsiste dans l'ordre admirable que l'on y remarque.

Mais nous apprenons surtout dans ce chapitre que Dieu a fait l'homme à son image, qu'il lui a donné la domination sur les autres créatures et une âme spirituelle et immortelle capable de connaître et d'aimer son créateur.

Ainsi notre devoir est de reconnaître et d'adorer la puissance, la grandeur et la sagesse de Dieu qui paraissent dans tous ses ouvrages, de célébrer sa bonté envers nous et de lui rendre continuellement les actions de grâces, l'amour et l'obéissance que nous lui devons si justement.

CHAPITRE II.

Dieu, après avoir créé le monde en six jours, consacre le septième jour. Il met Adam dans le paradis terrestre et il lui défend de manger du fruit d'un arbre qui est appelé l'arbre de la connaissance du bien et du mal. Il crée la femme et institue le mariage.

1 Les cieux donc et la terre furent achevés et toute leur armée.
2 Et Dieu eut achevé au septième jour l'œuvre qu'il avait faite ; et il se reposa au septième jour de toute l'œuvre qu'il avait faite.
3 Et Dieu bénit le septième jour, et il le sanctifia, parce qu'en ce jour-là il s'était reposé de toute l'œuvre qu'il avait créée pour être faite.
4 Telles sont les origines des cieux et de la terre, lorsqu'ils furent créés, quand l'Eternel Dieu

fit la terre et les cieux ;
5 Et toutes les plantes des champs, avant qu'il y en eût en la terre, et toutes les herbes des champs, avant qu'elles eussent poussé. Car l'Eternel Dieu ne faisait point pleuvoir sur la terre, et il n'y avait point d'homme pour cultiver la terre.
6 Et aucune vapeur ne montait de la terre, qui arrosât toute la surface de la terre.
7 Or, l'Eternel Dieu avait formé l'homme de la poudre de la terre, et il avait soufflé dans ses narines une respiration de vie ; et l'homme fut fait en âme vivante.
8 L'Eternel Dieu avait aussi planté un jardin en Héden du côté de l'orient, et il y avait mis l'homme qu'il avait formé.
9 Et l'Eternel Dieu avait fait germer de la terre tout arbre désirable à la vue, et bon à manger, et l'arbre de vie au milieu du jardin, et l'arbre de la connaissance du bien et du mal.
10 Et un fleuve sortait d'Héden pour arroser le jardin ; et de là il se divisait en quatre fleuves.
11 Le nom du premier est Pisçon ; c'est celui qui coule dans tout le pays de Havila, où l'on trouve de l'or.
12 Et l'or de ce pays-là est bon ; c'est là aussi que se trouve le Bdellion, et la pierre d'Onyx.
13 Et le nom du second fleuve est Guihon ; c'est celui qui coule dans tout le pays de Cus.
14 Et le nom du troisième fleuve est Hiddekel ; c'est celui qui coule vers l'Orient de l'Assyrie. Et le quatrième fleuve est l'Euphrate.
15 L'Eternel Dieu prit donc l'homme et le plaça dans le jardin d'Héden, pour le cultiver et pour le garder.
16 Puis l'Eternel Dieu commanda à l'homme, disant : Tu mangeras librement de tout arbre du jardin.
17 Toutefois, pour ce qui est de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, tu n'en mangeras point ; car au jour que tu en mangeras, tu mourras.
18 Or, l'Éternel Dieu avait dit : Il n'est pas bon que l'homme soit seul ; je lui ferai une aide semblable à lui.
19 Car l'Éternel Dieu avait formé de la terre toutes les bêtes des champs, et tous les oiseaux des cieux ; puis il les avait fait venir vers Adam, afin qu'il vît comment il les nommerait, et que le nom qu'Adam donnerait à tout animal vivant, fut son nom.
20 Et Adam donna les noms à tous les animaux domestiques, et aux oiseaux des cieux, et à toutes les bêtes des champs ; mais il ne se trouvait point d'aide pour Adam qui fût semblable à lui.
21 Et l'Éternel Dieu fit tomber un profond sommeil sur Adam, et il s'endormit ; et Dieu prit une de ses côtes, et il resserra la chair à la place.
22 Et l'Éternel Dieu forma une femme de la côte qu'il avait prise d'Adam, et la fit venir vers Adam.
23 Alors Adam dit : A cette fois celle-ci est l'os de mes os, et la chair de ma chair. On la nommera hommesse, car elle a été prise de l'homme.
24 C'est pourquoi l'homme laissera son père et sa mère, et il se joindra à sa femme, et ils seront une même chair.
25 Or, Adam et sa femme étaient tous deux nus, et ils n'en avaient point de honte.

REFLEXIONS

Nous devons remarquer trois choses dans ce chapitre :
I. La première, que le monde ayant été créé en six jours, Dieu se reposa le septième jour et qu'il le consacra afin que la célébration du jour de repos servît dans la suite à conserver parmi les hommes la mémoire de la création du monde.
II. Il faut remarquer, en second lieu, qu'Adam fut mis dans le paradis terrestre pour y être heureux et que Dieu pour éprouver son obéissance lui donna une loi accompagnée de menaces en lui défendant sous peine de mort de manger du fruit de l'arbre de la connaissance du bien et

du mal. Cette conduite de Dieu marque sa grande bonté envers l'homme innocent, mais cela montre aussi que l'homme ne pouvait pas être indépendant, qu'il était obligé de se soumettre aux lois de son créateur et que ce n'était que par l'obéissance qu'il pouvait avoir part aux effets de l'amour de Dieu.
III. En troisième, ce que Moïse rapporte de l'institution du mariage nous engage à reconnaître la grande sagesse et la bonté de Dieu qui paraissent dans cet ordre qu'il établit au commencement pour la conservation et pour le bien du genre humain. Cela nous oblige à respecter le mariage comme un état sacré et dont Dieu est l'auteur et à nous éloigner de tout ce qui est contraire à une si sainte institution et particulièrement de l'impureté et de toute sorte de souillure.

CHAPITRE III.

Après que Moïse a rapporté l'histoire de la création du monde, il récite dans ce chapitre : I. Comment Adam et Ève tombèrent dans le péché. II. Comment Dieu les punit en les assujettissant aux misères de cette vie et à la mort et en les chassant du paradis terrestre.

1 Or, le serpent était le plus fin de tous les animaux des champs que l'Éternel Dieu avait faits ; et il dit à la femme : Quoi ? Dieu aurait-il dit : Vous ne mangerez point de tout arbre du jardin ?
2 Et la femme répondit au serpent : Nous mangeons du fruit des arbres du jardin.
3 Mais quant au fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin, Dieu a dit : Vous n'en mangerez point, et vous ne le toucherez point, de peur que vous ne mouriez.
4 Alors le serpent dit à la femme : Vous ne mourrez nullement ;
5 Mais Dieu sait qu'au jour que vous en mangerez, vos yeux seront ouverts, et vous serez comme des dieux, connaissant le bien et le mal.
6 La femme donc voyant que le fruit de l'arbre était bon à manger, et qu'il était agréable à la vue, et que cet arbre était désirable pour donner de la science, en prit du fruit et en mangea, et en donna aussi à son mari, qui était avec elle, et il en mangea.
7 Et les yeux de tous deux furent ouverts ; et ils connurent qu'ils étaient nus ; et ils cousirent ensemble des feuilles de figuier, et ils s'en firent des ceintures.
8 Alors ils ouïrent, au vent du jour, la voix de l'Éternel Dieu, qui se promenait par le jardin. Et Adam et sa femme se cachèrent de devant la face de l'Éternel Dieu, parmi les arbres du jardin.
9 Mais l'Éternel Dieu appela Adam, et lui dit : Où es-tu ?
10 Et il répondit : J'ai entendu ta voix dans le jardin, et j'ai craint, parce que j'étais nu ; et je me suis caché.
11 Et Dieu dit : Qui t'a montré que tu étais nu ? N'as-tu pas mangé de l'arbre duquel je t'avais défendu de manger ?
12 Et Adam répondit : La femme que tu m'as donnée pour être avec moi, m'a donné du fruit de l'arbre, et j'en ai mangé.
13 Et l'Éternel Dieu dit à la femme : Pourquoi as-tu fait cela ? Et la femme répondit : Le serpent m'a séduite, et j'en ai mangé.
14 Alors l'Éternel Dieu dit au serpent : Parce que tu as fait cela, tu seras maudit entre tous les animaux et entre toutes les bêtes des champs ; tu marcheras sur ton ventre, et tu mangeras la poussière tous les jours de ta vie.
15 Et je mettrai de l'inimitié entre toi et la femme ; entre ta postérité et la postérité de la femme : cette postérité t'écrasera la tête et tu la blesseras au talon.
16 Et il dit à la femme : J'augmenterai beaucoup ton travail et ta grossesse, et tu enfanteras en travail les enfants ; tes désirs se rapporteront à ton mari, et il dominera sur toi.
17 Puis il dit à Adam : Parce que tu as obéi à la parole de ta femme, et que tu as mangé de l'arbre duquel je t'avais donné ce commandement, disant : Tu n'en mangeras point, la terre sera maudite à cause de toi ; tu en mangeras en travail tous les jours de ta vie.

18 Et elle te produira des épines et des chardons ; et tu mangeras l'herbe des champs.
19 Tu mangeras le pain à la sueur de ton visage, jusqu'à ce que tu retournes en la terre, d'où tu as été pris ; car tu es poudre et tu retourneras en poudre.
20 Et Adam appela sa femme Ève, parce qu'elle a été la mère de tous les vivants.
21 Et l'Éternel Dieu fit à Adam et à sa femme des robes de peaux, et les en revêtit.
22 Et l'Éternel Dieu dit : Voici, l'homme est devenu comme l'un de nous, sachant le bien et le mal. Mais maintenant il faut prendre garde qu'il n'avance sa main, et ne prenne aussi de l'arbre de vie, et qu'il n'en mange et ne vive à toujours.
23 Et l'Éternel Dieu le fit sortir du jardin d'Héden, pour labourer la terre de laquelle il avait été pris.
24 Ainsi il chassa l'homme, et il logea des Chérubins vers l'Orient du jardin d'Héden, avec une lame d'épée de feu, qui se tournait çà et là pour garder le chemin de l'arbre de vie.

REFLEXIONS

Le but de ce chapitre est de nous apprendre comment le péché et la mort sont entrés dans le monde et cette histoire du péché d'Adam a été rédigée par écrit afin qu'il parût que Dieu n'est pas l'auteur du péché, mais que l'homme y est tombé volontairement et par sa faute. Outre cela, on voit dans la chute de notre premier père combien il est dangereux de ne pas croire ce que Dieu a dit, de prêter l'oreille aux tentations et de suivre les désirs de la chair et avec quel soin nous devons veiller sur nous-mêmes et obéir à toutes les lois du Seigneur, même dans les choses qui paraissent de moindre importance. Ce qui arriva à Adam et à Ève après leur péché et la punition que Dieu leur infligea en les assujettissant aux misères de cette vie et à la mort et en les chassant du jardin d'Éden fait voir que les menaces de Dieu ne sont jamais vaines et qu'il ne peut laisser la désobéissance de l'homme impunie. Mais Dieu fit paraître en même temps sa miséricorde en promettant, *que la semence de la femme écraserait la tête du serpent ;* ce qui voulait dire que Dieu délivrerait les hommes du péché et de la mort qui étaient entrés au monde par la séduction du diable. Nous devons bénir Dieu de ce qu'il a accompli cette promesse en envoyant Jésus-Christ pour détruire les œuvres du démon et pour nous procurer l'entrée dans le paradis céleste où il nous prépare un bonheur qui ne finira jamais.

CHAPITRE IV.

Moïse récite la naissance de Caïn et d'Abel, le meurtre que Caïn commit en tuant Abel son frère et la punition de Caïn. Il fait ensuite le dénombrement des descendants de Caïn et il rapporte la naissance de Seth qui fut un autre fils d'Adam et de qui les patriarches sont descendus.

1 Or, Adam connut Ève, sa femme, et elle conçut et enfanta Caïn, et elle dit : J'ai acquis un homme par l'Éternel.
2 Elle enfanta encore Abel son frère ; et Abel fut berger, et Caïn laboureur.
3 Or, il arriva au bout de quelque temps que Caïn offrit à l'Éternel en oblation des fruits de la terre ;
4 Et qu'Abel aussi offrit des premiers-nés de son troupeau et de leur graisse. Et l'Éternel eut égard à Abel et à son oblation.
5 Mais il n'eut point égard à Caïn, ni à son oblation ; et Caïn fut irrité, et son visage en fut abattu.
6 Et l'Éternel dit à Caïn : Pourquoi es-tu en colère, et pourquoi ton visage est-il abattu ?
7 Si tu fais bien, ne sera-t-il pas reçu ? Mais si tu ne fais pas bien, la peine du péché est à la porte. Or, ses désirs se rapportent à toi ; et il sera sous ta puissance.
8 Et Caïn parla à Abel son frère. Et comme ils étaient aux champs, Caïn s'éleva contre Abel son frère, et le tua.
9 Et l'Éternel dit à Caïn : Où est Abel ton frère ? Et il lui répondit : Je ne sais : suis-je le gardien

de mon frère, moi ?
10 Et Dieu dit : Qu’as-tu fait ? La voix du sang de ton frère crie de la terre jusqu’à moi.
11 Maintenant donc tu seras maudit, même par la terre, qui a ouvert sa bouche pour recevoir de ta main le sang de ton frère.
12 Quand tu laboureras la terre, elle ne te rendra plus son fruit ; tu seras aussi vagabond et fugitif sur la terre.
13 Et Caïn dit à l’Éternel : Ma peine est plus grande que je ne puis porter.
14 Voici, tu m’as chassé aujourd’hui de dessus cette terre, et je serai caché de devant ta face, et je serai vagabond et fugitif sur la terre ; et il arrivera que quiconque me trouvera, me tuera.
15 Et l’Éternel lui dit : Partant quiconque tuera Caïn, sera puni sept fois au double. Et l’Éternel mit une marque sur Caïn, afin que quiconque le trouverait, ne le tuât point.
16 Alors Caïn sortit de devant la face de l’Éternel, et habita au pays de Nod, vers l’Orient d’Héden.
17 Puis Caïn connut sa femme, qui conçut et enfanta Hénoc ; et il bâtit une ville, qu’il appela Hénoc, du nom de son fils.
18 Puis Hirad naquit à Hénoc, et Hirad engendra Méhujaël, et Méhujaël engendra Méthusçaël, et Méthusçaël engendra Lémec.
19 Et Lémec prit deux femmes : le nom de l’une était Hada, et le nom de l’autre Tsilla.
20 Et Hada enfanta Jabal, qui fut père de ceux qui demeurent dans les tentes, et des pasteurs.
21 Et le nom de son frère fut Jubal, qui fut père de tous ceux qui touchent le violon et les orgues.
22 Et Tsilla aussi enfanta Tubal-Caïn, qui forgeait toutes sortes d’instruments d’airain et de fer ; et la sœur de Tubal-Caïn fut Nahama.
23 Et Lémec dit à Hada et à Tsilla, ses femmes : Femmes de Lémec, entendez ma voix, écoutez ma parole : Je tuerai un homme, si je suis blessé ; même un jeune homme, si je suis meurtri.
24 Car si Caïn est vengé sept fois au double, Lémec le sera soixante-dix-sept fois.
25 Et Adam connut encore sa femme, qui enfanta un fils et l’appela Seth ; car Dieu m’a, dit-elle, donné un autre fils au lieu d’Abel que Caïn a tué.
26 Et un fils naquit aussi à Seth, et il l’appela Enos. Alors on commença à appeler du nom de l’Eternel.

REFLEXIONS

Ce chapitre nous propose deux exemples remarquables :
Le premier est celui d’Abel, lequel, comme le dit St. Paul : *offrit par la foi un plus excellent sacrifice que Caïn et obtint le témoignage d’être juste,* mais qui nonobstant sa piété fut exposé à l'envie et à la cruauté de son frère qui même le tua. C’est ainsi que Dieu voulut faire voir dès le commencement du monde qu'il n'agrée de service que celui que les gens de bien lui rendent et que cependant il permet quelquefois qu'ils soient opprimés par les méchants, ce qui faisait voir dès lors que ce n’était pas dans cette vie qu’il fallait attendre la récompense de la piété.
L’autre exemple est celui de Caïn dans la personne duquel nous avons une image des impies et de ceux qui haïssent leurs frères, aussi bien que des maux qui arrivent par l'envie et par la jalousie. L’on voit de plus dans les frayeurs dont Caïn fut agité après son crime qu’une mauvaise conscience est ordinairement travaillée par des craintes et par des remords. La généalogie des descendants de Caïn a été conservée pour marquer la distinction qu’il y eut dans la suite entre la postérité impie de Caïn et celle de Seth, fils d’Adam, duquel les patriarches et le Messie sont descendus.

CHAPITRE V.

Moïse fait dans ce chapitre le dénombrement des patriarches et leur généalogie depuis Adam jusqu’à à Noé.

1 C’est ici le dénombrement de la postérité d’Adam, depuis le jour que Dieu créa l’homme et qu’il le fit à sa ressemblance.
2 Il les créa donc mâle et femelle, et il les bénit, et il leur donna le nom d’Homme, au jour qu’ils furent créés.
3 Ainsi Adam vécut cent trente ans, et engendra un fils à sa ressemblance, selon son image, et il lui donna le nom de Seth.
4 Et les jours d’Adam, après qu’il eut engendré Seth, furent huit cents ans ; et il engendra des fils et des filles.
5 Tout le temps donc qu’Adam vécut, fut neuf cent trente ans ; puis il mourut.
6 Seth aussi vécut cent cinq ans, et engendra Enos.
7 Et Seth vécut, après qu’il eut engendré Enos, huit cent sept ans ; et il engendra des fils et des filles.
8 Tout le temps donc que Seth vécut, fut neuf cent douze ans ; puis il mourut.
9 Et Enos ayant vécu quatre-vingt-dix ans, engendra Kénan.
10 Et Enos, après qu’il eut engendré Kénan, vécut huit cent quinze ans ; et il engendra des fils et des filles.
11 Tout le temps donc qu’Enos vécut, fut neuf cent cinq ans ; puis il mourut.
12 Et Kénan ayant vécu soixante et dix ans, engendra Mahalaléel.
13 Et Kénan, après qu’il eut engendré Mahalaléel, vécut, huit cent quarante ans ; et il engendra des fils et des filles.
14 Tout le temps donc que Kénan vécut, fut neuf cent dix ans ; puis il mourut.
15 Mahalaléel aussi vécut soixante-cinq ans, et il engendra Jéred.
16 Et Mahalaléel, après qu’il eut engendré Jéred, vécut huit cent trente ans ; et il engendra des fils et des filles.
17 Tout le temps donc que Mahalaléel vécut, fut huit cent quatre-vingt-quinze ans ; puis il mourut.
18 Et Jéred ayant vécu cent soixante-deux ans, engendra Hénoc.
19 Et Jéred, après avoir engendré Hénoc, vécut huit cents ans ; et il engendra des fils et des filles.
20 Tout le temps donc que Jéred vécut, fut neuf cent soixante-deux ans ; puis il mourut.
21 Hénoc aussi vécut soixante-cinq ans, et engendra Méthusela.
22 Et Hénoc, après qu’il eut engendré Méthusela, marcha avec Dieu trois cents ans ; et il engendra des fils et des filles.
23 Tout le temps donc qu’Hénoc vécut, fut trois cent soixante-cinq ans.
24 Ainsi Hénoc chemina avec Dieu, et il ne parut plus, parce que Dieu le prit.
25 Et Méthusela ayant vécu cent quatre-vingt-sept ans, engendra Lémec.
26 Et Méthusela, après qu’il eut engendré Lémec, vécut sept cent quatre-vingt-deux ans ; et il engendra des fils et des filles.
27 Tout le temps donc que Méthusela vécut, fut neuf cent soixante-neuf ans ; puis il mourut.
28 Lémec aussi vécut cent quatre-vingt-deux ans, et il engendra un fils.
29 Et il l’appela Noé, en disant : Celui-ci nous soulagera de notre œuvre, et du travail de nos mains, sur la terre que l’Éternel a maudite.
30 Et Lémec, après qu’il eut engendré Noé, vécut cinq cent quatre-vingt-quinze ans ; et il engendra des fils et des filles.
31 Tout le temps donc que Lémec vécut, fut sept cent soixante-dix-sept ans ; puis il mourut.
32 Et Noé, âgé de cinq cents ans, engendra Sem, Cam et Japhet.

REFLEXIONS
Nous devons faire deux réflexions principales sur ce chapitre :
I. La première, sur la longue vie des patriarches. Dieu voulut qu'ils vécussent fort longtemps

afin que le monde se peuplât par ce moyen plus promptement et que la connaissance et la mémoire de la création y fussent plus facilement et plus sûrement conservées.

II. La seconde réflexion est celle que St. Paul fait dans l'épître aux Hébreux, où il dit : *qu'Hénoc fut enlevé et ne vit point la mort parce qu'il avait été agréable à Dieu pendant sa vie.* Dieu voulut ainsi récompenser la piété de ce patriarche et apprendre aux hommes de ce temps-là qu'il y avait pour les gens de bien une autre vie après celle-ci. C'est de quoi nous avons des preuves encore plus claires dans l'Évangile et surtout dans l'ascension de Jésus-Christ. Ainsi ceux qui imiteront Hénoc dans sa piété, qui marcheront comme lui avec Dieu et s'étudieront à lui être agréables par une vie sainte et religieuse seront reçus après leur mort dans le lieu où ce patriarche fut enlevé et où notre Seigneur est allé nous préparer une place.

CHAPITRE VI.

Dieu voyant l'extrême corruption des hommes prend la résolution d'envoyer le déluge, et il commande à Noé de bâtir une arche pour s'y retirer avec sa famille et avec les bêtes.

1 Or, il arriva que quand les hommes eurent commencé à se multiplier sur la terre, et qu'ils eurent engendré des filles ;
2 Les fils de Dieu, voyant que les filles des hommes étaient belles, en prirent pour leurs femmes, de toutes celles qu'ils choisirent.
3 Et l'Éternel dit : Mon Esprit ne contestera point à toujours avec les hommes ; car aussi ne sont-ils que chair : leurs jours donc seront de cent vingt ans.
4 En ce temps-là, il y avait des géants sur la terre, et cela après que les fils de Dieu se furent joints avec les filles des hommes, et qu'elles leur eurent donné des enfants : ce sont ces puissants hommes qui, de tout temps, ont été des gens de renom.
5 Et l'Éternel voyant que la malice des hommes était très grande sur la terre, et que toute l'imagination des pensées de leur cœur n'était que mal en tout temps,
6 Il se repentit d'avoir fait l'homme sur la terre, et il en eut un grand déplaisir dans son cœur.
7 Et l'Éternel dit : J'exterminerai de dessus la terre les hommes que j'ai créés, depuis les hommes jusqu'au bétail, jusqu'à tout ce qui se meut, même jusqu'aux oiseaux des cieux ; car je me repens de les avoir faits.
8 Mais Noé trouva grâce devant l'Éternel.
9 Ce sont ici les générations de Noé : Noé fut un homme juste et plein d'intégrité en son temps, marchant avec Dieu.
10 Et Noé eut trois fils, Sem, Cam et Japhet.
11 Et la terre était corrompue devant Dieu, et remplie d'extorsion.
12 Dieu donc regarda la terre, et, voici, elle était corrompue ; car toute chair avait corrompu sa voie sur la terre.
13 Et Dieu dit à Noé : La fin de toute chair est venue devant moi ; car ils ont rempli la terre d'extorsion : ainsi, je les détruirai avec la terre.
14 Fais-toi une arche de bois de gopher : tu feras l'arche par loges, et tu l'enduiras de bitume par dedans et par dehors.
15 Et tu la feras ainsi : La longueur de l'arche sera de trois cents coudées, et sa largeur de cinquante coudées, et sa hauteur de trente coudées.
16 Tu donneras du jour à l'arche ; tu feras son comble d'une coudée de hauteur, tu mettras la porte de l'arche à son côté, et tu la feras avec un bas étage, un second et un troisième.
17 Et voici, je ferai venir un déluge d'eaux sur la terre, pour détruire toute chair qui a esprit de vie en soi sous les cieux, et tout ce qui est sur la terre, expirera.
18 Mais j'établirai mon alliance avec toi ; et tu entreras dans l'arche, toi, tes fils, ta femme, et les femmes de tes fils avec toi.
19 Et de tout ce qui a vie d'entre toute chair, tu en feras entrer deux de chaque espèce dans

l’arche, pour les conserver en vie avec toi ; savoir, le mâle et la femelle ;
20 des oiseaux, selon leur espèce ; des bêtes, selon leur espèce ; et de tous les animaux qui se meuvent, selon leur espèce ; il y en entrera, de tous, deux de chaque espèce avec toi, afin que tu les conserves en vie.
21 Prends aussi avec toi de toute nourriture qu’on mange, et fais-en ta provision, afin qu’elle serve pour ta nourriture et pour celle des animaux.
22 Et Noé fit toutes les choses que Dieu lui avait commandées ; il les fit ainsi.

REFLEXIONS

Il faut remarquer dans ce chapitre :
I. En premier lieu que le mariage des descendants de Seth avec les filles qui étaient de la postérité de Caïn fut la cause des impuretés, des injustices et des autres crimes qui se multiplièrent sur la terre, même parmi ceux qui descendaient de Seth, ce qui obligea Dieu à envoyer le déluge. Cela montre que le commerce avec les méchants et les impies est très dangereux et qu'en particulier l'impureté et la sensualité ont été de tout temps la source de bien des maux et que ce péché, de même que la violence et l'injustice attirent sur les hommes la colère du ciel.
II. La bonté et la patience de Dieu envers les habitants du premier monde paraissent en ce qu'il leur donna cent et vingt ans pour se repentir et en ce qu'il les fit avertir par le moyen de Noé et par la construction de l'arche du déluge qui allait arriver. C'est ainsi que Dieu a usé de tout temps d'un grand support envers les hommes et qu'il leur donne toujours le temps et les avertissements nécessaires afin qu'ils préviennent ses jugements.
III. Dans l'ordre que Dieu donna à Noé de bâtir l'arche, on doit considérer le soin que Dieu a de ceux qui le craignent et le moyen admirable dont il voulut se servir par un effet de sa sagesse pour conserver les hommes et les bêtes afin de repeupler la terre après le déluge.
IV. Enfin, l'on voit dans ce chapitre la foi et l'obéissance de Noé : *lequel, étant divinement averti des choses qui ne se voient point encore, craignit et bâti l'arche, par laquelle il condamna le monde et fut fait héritier de la justice qu’on obtient par la foi.* Cette réflexion que St. Paul fait au chapitre XI de l'épître aux Hébreux nous engage à être les imitateurs de la foi de ce patriarche, à marcher dans l'intégrité comme lui et à profiter de la patience de Dieu qui nous invite à la repentance afin que nous puissions éviter les jugements qui doivent tomber sur les méchants et être sauvés avec ceux qu'il recevra un jour dans son royaume céleste.

CHAPITRE VII.

Ce chapitre contient l'histoire du déluge duquel Noé fut garanti ayant été conservé dans l'arche avec sa famille et avec les bêtes qu’'il y avait fait entrer.

1 Et l’Éternel dit à Noé : Entre, toi et toute ta maison, dans l’arche ; car je t’ai vu juste devant moi en ce temps.
2 Tu prendras de toutes les bêtes nettes sept de chaque espèce, le mâle et la femelle ; mais des bêtes qui ne sont point nettes, un couple, le mâle et la femelle.
3 Tu prendras aussi des oiseaux des cieux, sept de chaque espèce, le mâle et la femelle, afin d’en conserver la race sur toute la terre.
4 Car dans sept jours je ferai pleuvoir sur toute la terre, pendant quarante jours et quarante nuits ; et j’exterminerai de dessus la terre toute chose qui subsiste et que j’ai faite.
5 Et Noé fit toutes les choses que l’Éternel lui avait commandées.
6 Et Noé était âgé de six cents ans, quand le déluge des eaux vint sur la terre.
7 Noé donc entra, et ses fils, sa femme, et les femmes de ses fils avec lui, dans l’arche, à cause des eaux du déluge.
8 Il y entra aussi des bêtes nettes, et des bêtes qui ne sont point nettes, et des oiseaux, et tout ce

qui rampe sur la terre ;
9 Elles entrèrent deux à deux vers Noé dans l'arche, savoir, le mâle et la femelle, comme Dieu
lui avait commandé.
10 Et il arriva qu'au septième jour les eaux du déluge furent sur la terre.
11 En l'an six cent de la vie de Noé, au second mois, au dix-septième jour du mois, en ce jour-
là toutes les fontaines du grand abîme furent rompues, et les bondes des cieux furent ouvertes.
12 Et la pluie tomba sur la terre pendant quarante jours et quarante nuits.
13 En ce même jour-là, Noé, Sem, Cam et Japhet, fils de Noé, entrèrent dans l'arche, avec la
femme de Noé, et les trois femmes de ses fils avec eux ;
14 Eux, et toutes les bêtes selon leur espèce ; et tous les animaux domestiques selon leur espèce ;
et tous les reptiles qui se meuvent sur la terre, selon leur espèce, et tous les oiseaux selon leur
espèce ; et tout petit oiseau, ayant des ailes, de quelque sorte que ce soit.
15 Il vint donc de toute chair, qui a en soi esprit de vie, un couple à Noé dans l'arche.
16 Le mâle, dis-je, et la femelle de toute chair y vinrent, comme Dieu lui avait commandé ; puis
l'Éternel ferma l'arche sur lui.
17 Et le déluge se répandit pendant quarante jours sur la terre ; et les eaux crûrent, et élevèrent
l'arche, et elle fut élevée de dessus la terre.
18 Et les eaux se renforcèrent, et s'accrurent fort sur la terre, et l'arche flottait au-dessus des
eaux.
19 Et les eaux se renforcèrent prodigieusement sur la terre ; et toutes les plus hautes montagnes
qui étaient sous tous les cieux, furent couvertes.
20 Les eaux s'élevèrent de quinze coudées plus haut ; ainsi les montagnes furent couvertes.
21 Et toute chair qui se mouvait sur la terre expira, tant des oiseaux que du bétail, des bêtes et
de tous les reptiles qui se traînent sur la terre, et tous les hommes.
22 Toutes les choses qui étaient sur le sec, et qui avaient respiration de vie en leurs narines,
moururent.
23 Tout ce donc qui subsistait sur la terre fut exterminé, depuis les hommes jusqu'aux bêtes,
jusqu'aux reptiles, et jusqu'aux oiseaux des cieux ; et ils furent exterminés de dessus la terre.
Noé demeura de reste, et ce qui était avec lui dans l'arche.
24 Et les eaux se maintinrent sur la terre pendant cent cinquante jours.

REFLEXIONS

L'histoire du déluge est tout à fait mémorable et c'est ici l'exemple le plus remarquable que Dieu ait donné de sa justice depuis la création du monde. C'est aussi un événement très certain et dont la mémoire a été conservée parmi tous les peuples et dans les auteurs les plus anciens, aussi bien que dans les livres sacrés. St. Pierre nous enseigne quel est l'usage que nous devons faire de cette histoire, lorsqu'il dit : *Si Dieu n'a point épargné le monde ancien, s'il a sauvé Noé, lui huitième héraut de la justice, et s'il a amené le déluge sur le monde des méchants, le Seigneur sait délivrer de la tentation ceux qui l'honorent et réserver les impies pour être punis au jour du jugement.* L'on doit faire de sérieuses réflexions sur ce grand exemple. Nous y voyons que Dieu est juste, que ses menaces s'exécutent toujours et que le grand nombre des pêcheurs ne met point les hommes à couvert de sa vengeance. Nous devons de plus considérer que, comme ceux qui n'étaient pas dans l'arche périrent, de même ceux qui auront négligé d'entrer dans la voie du salut et de profiter de la patience de Dieu périront infailliblement. C'est de quoi Jésus-Christ nous avertit dans l'Évangile en disant : *Qu'il en sera du jour de sa venue comme des jours de Noé, auxquels les habitants du premier monde vivaient dans la sécurité et ne pensèrent point au déluge jusqu'à ce qu'il vînt et les fit tous périr*. C'est ainsi que les pêcheurs seront surpris lorsque Jésus-Christ viendra pour juger le monde et pour rendre à tous les hommes selon leurs œuvres.

CHAPITRE VIII.
Moïse récite dans ce chapitre comment Noé sortit de l'arche après que les eaux du déluge se furent retirées et comment il offrit un sacrifice à Dieu, ensuite de quoi Dieu rétablit l'ordre de la nature.

1 Or, Dieu se souvint de Noé, et de toutes les bêtes, et de tous les animaux qui étaient avec lui dans l’arche. Et Dieu fit passer un vent sur la terre, et les eaux s’arrêtèrent.
2 Car les sources de l’abîme, et les bondes des cieux avaient été fermées ; et la pluie des cieux avait été retenue.
3 Et les eaux se retiraient de plus en plus de dessus la terre ; et au bout des cent cinquante jours elles diminuèrent.
4 Et au dix-septième jour du septième mois, l’arche s’arrêta sur les montagnes d’Ararat.
5 Et les eaux allaient en diminuant de plus en plus, jusqu’au dixième mois : et au premier jour du dixième mois les sommets des montagnes se montrèrent.
6 Puis il arriva qu’au bout de quarante jours Noé ouvrit la fenêtre qu’il avait faite à l’arche.
7 Et il lâcha un corbeau, qui sortit, allant et revenant, jusqu’à ce que les eaux séchassent sur la terre.
8 Il lâcha aussi d’avec soi un pigeon, pour voir si les eaux étaient diminuées sur la terre.
9 Mais le pigeon, ne trouvant pas sur quoi asseoir la plante de son pied, retourna à lui dans l’arche ; car les eaux étaient sur toute la terre. Et Noé avançant sa main, le reprit, et le retira à soi dans l’arche.
10 Et quand il eut attendu encore sept autres jours, il lâcha encore le pigeon hors de l’arche.
11 Et sur le soir le pigeon revint à lui, et voici, il avait dans son bec une feuille d’olivier qu’il avait arrachée ; et Noé connut que les eaux s’étaient retirées de dessus la terre.
12 Et il attendit encore sept autres jours ; puis il lâcha le pigeon, qui ne retourna plus à lui.
13 Et il arriva que l’an six cent et un de l’âge de Noé, au premier jour du premier mois, les eaux se séchèrent de dessus la terre ; et Noé ôtant la couverture de l’arche, regarda, et voici, la surface de la terre se séchait.
14 Et au vingt-septième jour du second mois la terre fut sèche.
15 Alors Dieu parla à Noé, disant :
16 Sors de l’arche, toi, ta femme, tes fils, et les femmes de tes fils avec toi.
17 Fais sortir avec toi toutes les bêtes qui sont avec toi, de toute chair, tant des oiseaux que des bêtes, et tous les animaux qui se meuvent sur la terre : qu’ils peuplent en abondance la terre, et qu’ils croissent et multiplient sur la terre.
18 Noé donc sortit ; ses fils, sa femme, et les femmes de ses fils avec lui.
19 Toutes les bêtes, tous les reptiles, tous les oiseaux, tout ce qui rampe sur la terre, selon leurs espèces, sortirent de l’arche.
20 Et Noé bâtit un autel à l’Éternel, et prit de toute bête nette, et de tout oiseau net, et il offrit des holocaustes sur l’autel.
21 Et l’Éternel flaira une odeur qui l’apaisa, et dit en son cœur : Je ne maudirai plus la terre, à l’occasion des hommes ; car l’imagination du cœur des hommes est mauvaise dès leur jeunesse ; et je ne détruirai plus tout ce qui vit, comme j’ai fait.
22 Mais tant que la terre durera, les semailles et les moissons, le froid et le chaud, l’été et l’hiver, le jour et la nuit ne cesseront point.

REFLEXIONS
Ce qu'il y a principalement à remarquer ici : C'est que Dieu après avoir donné des marques terribles de sa sévérité dans le déluge, donna des témoignages de sa bonté, non seulement envers Noé et sa famille, mais aussi envers tout le genre humain, en rétablissant le monde dans l'état et dans l'ordre où nous le voyons encore aujourd'hui. Et puisque nous jouissons de ces effets de

la bonté de Dieu, nous devons l'en remercier et être incités à l'aimer et à le craindre par la considération de sa miséricorde aussi bien que par celle de sa justice qui paraissent l'une et l'autre d'une manière si sensible dans ce qui arriva lors du déluge universel.

CHAPITRE IX

On voit ici trois choses :
I. Les lois que Dieu donna après le déluge à Noé et au genre humain, particulièrement à l'égard de la nourriture qui fut alors changée et du meurtre. II. La promesse que Dieu fit de ne plus envoyer de déluge universel. III. Ce qui arriva à Noé lorsqu'ayant été surpris par le vin, Cam son fils se moqua de lui. Moïse rapporte sur la fin de ce chapitre la mort de Noé.

1 Et Dieu bénit Noé, et ses fils, et leur dit : Croissez et multipliez, et remplissez la terre ;
2 Et que toutes les bêtes de la terre, tous les oiseaux des cieux, avec tout ce qui se meut sur la terre, et tous les poissons de la mer, vous craignent et vous redoutent ; ils sont remis entre vos mains.
3 Tout ce qui se meut et qui a vie, vous sera pour nourriture : je vous ai donné toutes ces choses comme l'herbe verte.
4 Toutefois, vous ne mangerez point de chair avec son âme, qui est son sang.
5 En effet, je redemanderai votre sang, savoir, le sang de vos âmes, je le redemanderai de la main de toutes les bêtes, et de la main de l'homme ; même je redemanderai l'âme de l'homme de la main de son frère.
6 Qui aura répandu le sang de l'homme dans l'homme, son sang sera répandu ; car Dieu a fait l'homme à son image.
7 Vous donc, croissez, multipliez ; croissez en toute abondance sur la terre, et multipliez sur elle.
8 Dieu parla aussi à Noé et à ses fils, qui étaient avec lui, disant :
9 Quant à moi, voici, j'établis mon alliance avec vous, et avec votre postérité après vous ;
10 Et avec tout animal vivant qui est avec vous, tant des oiseaux que des animaux domestiques, et de toutes les bêtes de la terre qui sont avec vous, de toutes celles qui sont sorties de l'arche, jusqu'à toutes les bêtes de la terre.
11 J'établis donc mon alliance avec vous, et nulle chair ne sera plus exterminée par les eaux du déluge, et il n'y aura plus de déluge pour détruire la terre.
12 Dieu dit encore : C'est ici le signe que je donne de l'alliance qui est entre moi et vous, et entre toute créature vivante qui est avec vous, pour durer à toujours :
13 Je mettrai mon arc dans la nuée, et il sera pour signe de l'alliance entre moi et la terre.
14 Et quand il arrivera que j'aurai couvert de nuées la terre, l'arc paraîtra dans la nuée.
15 Et je me souviendrai de l'alliance que j'ai faite avec vous, et avec tout animal qui vit en toute chair. Et les eaux ne feront plus de déluge pour détruire toute chair.
16 L'arc donc sera dans la nuée, et je le regarderai, afin qu'il me souvienne de l'alliance perpétuelle qui est entre Dieu et tout animal vivant, en quelque chair qui soit sur la terre.
17 Dieu donc dit à Noé : C'est là le signe de l'alliance que j'ai établie entre moi et toute chair qui est sur la terre.
18 Et les fils de Noé, qui sortirent de l'arche, furent Sem, Cam et Japhet. Et Cam fut le père de Canaan.
19 Ce sont là les trois fils de Noé, desquels toute la terre fut peuplée.
20 Et Noé, qui était laboureur, commença de planter la vigne.
21 Et il but du vin, et il fut enivré et se découvrit au milieu de sa tente.
22 Et Cam, père de Canaan, ayant vu la nudité de son père, sortit et le rapporta à ses deux frères.
23 Alors Sem et Japhet prirent un manteau qu'ils mirent sur leurs deux épaules, et marchant en arrière, ils couvrirent la nudité de leur père, et leurs visages étaient tournés en arrière, de sorte

qu'ils ne virent point la nudité de leur père.
24 Et Noé, réveillé de son vin, sut ce que le plus petit de ses fils lui avait fait.
25 C'est pourquoi, il dit : Maudit soit Canaan ! il sera serviteur des serviteurs de ses frères.
26 Il dit aussi : Béni soit l'Éternel, Dieu de Sem, et que Canaan leur soit fait serviteur !
27 Que Dieu attire en douceur Japhet, et qu'il loge dans les tabernacles de Sem ; et que Canaan leur soit fait serviteur !
28 Et Noé vécut, après le déluge, trois cent cinquante ans.
29 Tout le temps donc que Noé vécut, fut neuf cent cinquante ans ; puis il mourut.

REFLEXIONS

Ce chapitre nous présente ces instructions :

I. La première, que nous devons garder inviolablement les lois que Dieu donna à Noé après le déluge, user sobrement des créatures dont Dieu nous a accordé l'usage et nous éloigner de la cruauté et de l'injustice.

II. La seconde, que l'alliance que Dieu traita avec Noé et avec tout le genre humain en promettant de ne plus envoyer de déluge et de conserver le monde dans son état a toujours subsisté depuis ce temps-là et qu'ainsi nous devons reconnaître et célébrer la grande bonté du Seigneur envers nous, de laquelle nous ressentons les effets.

III. La troisième instruction est que si le monde ne doit plus être détruit par le déluge, il le sera par le feu du dernier jour, selon ce que dit St. Pierre : *Si le monde ancien est péri étant couvert d'un déluge d'eau, les cieux et la terre sont réservés pour le feu au jour du jugement.*

IV. Sur ce qui est dit à la fin de ce chapitre que Noé fut surpris par le vin, il faut considérer que cela lui arriva innocemment, parce qu'il ne connaissait pas l'effet que le vin peut produire, l'usage ayant été inconnu jusqu'alors. Ainsi cet exemple, bien loin d'excuser l'intempérance montre de l'éviter très soigneusement. Ce qui est récité des fils de Noé nous apprend que Dieu bénit les enfants qui honorent leurs pères, mais qu'il maudit ceux qui manquent de respect envers eux.

CHAPITRE X.

Ce chapitre contient le dénombrement des descendants de Sem, de Cam et de Japhet, les trois fils de Noé, par le moyen desquels la terre fut peuplée après le déluge.

1 Ce sont ici les générations des enfants de Noé : Sem, Cam et Japhet, auxquels naquirent des enfants après le déluge.
2 Les enfants de Japhet sont Gomer, Magog, Madaï, Javan, Tubal, Mescech et Tiras.
3 Et les enfants de Gomer, Askenas, Riphath et Togarma.
4 Et les enfants de Javan, Elisa, Tarscis, Kittim et Dodanim.
5 C'est de ceux-là que sont descendus les peuples qui partagèrent entre eux les îles des nations, par leurs terres, chacun selon sa langue, selon leurs familles, entre leurs nations.
6 Et les enfants de Cam sont Cus, Mitsraïm, Put et Canaan.
7 Et les enfants de Cus, Séba, Havila, Sabtah, Rahma et Sebteca. Et les enfants de Rahma, Scéba et Dédan.
8 Et Cus engendra Nimrod, qui commença d'être sur la terre.
9 Il fut un puissant chasseur devant l'Éternel. De là est venu ce qu'on dit : Comme Nimrod, le puissant chasseur devant l'Éternel.
10 Et le commencement de son règne fut Babel, Erec, Accad et Calné, au pays de Scinhar.
11 Il sortit de ce pays-là en Assyrie, et il bâtit Ninive et les rues de la ville, et Calah ;
12 Et Résen, entre Ninive et Calah, qui est une grande ville.
13 Et Mitsraïm engendra Ludim, Hanamim, Lahabim, Naphtuhim,
14 Pathrusim, Casluhim (desquels sont sortis les Philistins), et Caphtorim.

15 Et Canaan engendra Sidon, son fils aîné, et Heth ;
16 Les Jébusiens, les Amorrhéens, les Guirgasciens ;
17 Les Héviens, les Harkiens, et les Siniens ;
18 Les Arvadiens, les Tsémariens et les Hamathiens. Et ensuite les familles des Cananéens se sont dispersées.
19 Et les limites des Cananéens furent depuis Sidon, quand on vient vers Guérar, jusques en Gaza, en tirant vers Sodome et Gomorre, Adma et Tséboïm, jusqu'à Lésa.
20 Ce sont là les enfants de Cam, selon leurs familles et leurs langues, leurs terres et leurs nations.
21 Et des enfants naquirent à Sem, père de tous les enfants d'Héber, et frère de Japhet, qui était le plus grand.
22 Les enfants donc de Sem sont Hélam, Assur, Arpacsad, Lud et Aram.
23 Et les enfants d'Aram, Hus, Hul, Guéther et Mas.
24 Et Arpacsad engendra Scélah, et Scélah engendra Héber.
25 Et à Héber naquirent deux fils : le nom de l'un fut Péleg ; car en son temps la terre fut partagée ; et le nom de son frère fut Joktan.
26 Et Joktan engendra Almodad, Scéleph, Hatsarmaveth, et Jérah,
27 Hadoram, Uzal, Dikla,
28 Hobal, Abimaël, Scéba,
29 Ophir, Havila et Jobab. Tous ceux-là sont les enfants de Joktan.
30 Et leur demeure était depuis Mésa, quand on vient en Séphar, montagne d'Orient.
31 Ce sont là les enfants de Sem, selon leurs familles et leurs langues, leurs terres et leurs nations.
32 Telles sont donc les familles des enfants de Noé, selon leur postérité dans leurs nations, et c'est de ceux-là que se sont formées les nations qui ont été dispersées sur la terre après le déluge.

REFLEXIONS

Quoi qu'il n'y ait que des noms d'hommes et de peuples dans ce chapitre, il ne laisse pas d'être très remarquable. Nous voyons ici :

Premièrement l'origine de toutes les nations du monde et le commencement des empires.

En second lieu, ce que Moïse y rapporte sert à établir la généalogie des patriarches desquels notre Seigneur est descendu. Ainsi, ce chapitre nous fournit de belles et de fortes preuves de la vérité de l'histoire sainte et de la divinité de la religion. Ce que Moïse dit ici étant parfaitement conforme à ce que les histoires les plus anciennes et les plus certaines rapportent touchant les divers peuples du monde et les pays qu'ils ont habités.

CHAPITRE XI.

Moïse raconte dans ce chapitre que les hommes ayant entrepris de bâtir la ville et la tour de Babel, Dieu confondit leur langage, ce qui fut cause qu'ils se dispersèrent par toute la terre. Moïse marque aussi quels furent les descendants de Sem, fils de Noé, jusqu'à Abraham

1 Alors toute la terre avait un même langage et une même parole.
2 Mais il arriva comme ils partirent d'Orient, qu'ils trouvèrent une campagne au pays de Scinhar, où ils habitèrent.
3 Et ils se dirent l'un à l'autre : Allons, faisons des briques, et les cuisons au feu. Et ils eurent des briques au lieu de pierres, et le bitume leur fut au lieu de mortier.
4 Et ils se dirent : Venez, bâtissons-nous une ville et une tour, de laquelle le sommet soit jusqu'aux cieux, et acquérons-nous de la réputation, de peur que nous ne soyons dispersés sur toute la terre.

5 Alors l'Éternel descendit pour voir la ville et la tour que bâtissaient les fils des hommes.
6 Et l'Éternel dit : Voici, ils ne sont qu'un peuple, et tous ont un même langage, et ils commencent à travailler ; et maintenant rien ne les empêchera d'exécuter ce qu'ils ont projeté.
7 Venez donc, descendons, et confondons là leur langage, afin qu'ils ne s'entendent point les uns les autres.
8 Ainsi, l'Éternel les dispersa de là par toute la terre, et ils cessèrent de bâtir la ville.
9 C'est pourquoi son nom fut appelé Babel ; car l'Éternel y confondit le langage de toute la terre, et de là il les dispersa sur toute la terre.
10 C'est ici la postérité de Sem : Sem, âgé de cent ans, engendra Arpacsad, deux ans après le déluge.
11 Et Sem, après qu'il eut engendré Arpacsad, vécut cinq cents ans ; et il engendra des fils et des filles.
12 Et Arpacsad vécut trente-cinq ans, et il engendra Scélah.
13 Et Arpacsad, après qu'il eut engendré Scélah, vécut quatre cent trois ans ; et il engendra des fils et des filles.
14 Et Scélah ayant vécu trente ans, engendra Héber.
15 Et Scélah, après qu'il eut engendré Héber, vécut quatre cent trois ans ; et il engendra des fils et des filles.
16 Et Héber ayant vécu trente-quatre ans, engendra Péleg.
17 Et Héber, après qu'il eut engendré Péleg, vécut quatre cent trente ans ; et il engendra des fils et des filles.
18 Péleg aussi vécut trente ans, et il engendra Réhu.
19 Et Péleg, après qu'il eut engendré Réhu, vécut deux cent neuf ans ; et il engendra des fils et des filles.
20 Réhu aussi ayant vécu trente-deux ans, engendra Sérug.
21 Et Réhu, après qu'il eut engendré Sérug, vécut deux cent sept ans ; et il engendra des fils et des filles.
22 Et Sérug ayant vécu trente ans, engendra Nacor.
23 Et Sérug, après qu'il eut engendré Nacor, vécut deux cents ans ; et il engendra des fils et des filles.
24 Et Nacor, ayant vécu vingt-neuf ans, engendra Taré.
25 Et Nacor, après qu'il eut engendré Taré, vécut cent dix-neuf ans ; et il engendra des fils et des filles.
26 Taré aussi vécut soixante et dix ans, et il engendra Abram, Nacor et Haran.
27 Et c'est ici la postérité de Taré : Taré engendra Abram, Nacor et Haran ; et Haran engendra Lot.
28 Et Haran mourut en la présence de Taré, son père, au pays de sa naissance, à Ur des Caldéens.
29 Et Abram et Nacor prirent des femmes. Le nom de la femme d'Abram fut Saraï, et le nom de la femme de Nacor fut Milca, fille de Haran, père de Milca et de Jisca.
30 Mais Saraï était stérile, et elle n'avait point d'enfant.
31 Et Taré prit son fils Abram, et Lot, fils de son fils, lequel était fils de Haran, et Saraï sa belle-fille, femme d'Abram son fils ; et ils sortirent ensemble d'Ur des Caldéens, pour aller au pays de Canaan. Et ils vinrent jusqu'à Caran, et ils y demeurèrent.
32 Et les jours de Taré furent deux cent cinq ans ; puis il mourut à Caran.

REFLEXIONS

Le récit que Moïse fait de la dispersion qui arriva lorsque les descendants de Noé bâtissaient la tour de Babel nous instruit :

I. Premièrement de la suite de l'histoire sainte et de la manière dont les hommes se répandirent dans les divers pays du monde,

II. Dieu voulut disperser ainsi ceux qui prétendaient se garantir du déluge en bâtissant cette tour pour punir leur orgueil et leur impiété. Il le fit aussi afin que la terre fût plus promptement habitée et peuplée.
Pour ce qui est de la généalogie des descendants de Sem, il y faut remarquer ces deux choses :
I. L'une que quoique la vie des hommes fut alors plus courte qu'elle ne l'avait été avant le déluge, elle était cependant beaucoup plus longue qu'elle ne l'est maintenant.
II. L'autre que cette généalogie a été conservée pour faire voir qu'Abraham est descendu de Sem, fils de Noé.

CHAPITRE XII.
C'est ici que commence l'histoire du patriarche Abraham. Nous y voyons :
I. Comment il quitta sa patrie par l'ordre de Dieu pour venir au pays de Canaan que le Seigneur promit de lui donner.
II. Que la famine l'obligea de s'en aller en Égypte où Sara sa femme fut enlevée et ensuite rendue par le roi Pharaon.

1 Et l'Éternel avait dit à Abram : Sors de ton pays et de ton parentage, et de la maison de ton père, et viens au pays que je te montrerai.
2 Et je te ferai devenir une grande nation ; je te bénirai, et je rendrai ton nom grand, et tu seras bénédiction.
3 Je bénirai ceux qui te béniront, et je maudirai ceux qui te maudiront ; et toutes les familles de la terre seront bénies en toi.
4 Abram donc sortit, comme l'Éternel lui avait dit, et Lot alla avec lui. Et Abram était âgé de soixante et quinze ans quand il sortit de Caran.
5 Abram prit aussi Saraï sa femme, et Lot, fils de son frère, et tout le bien qu'ils avaient acquis, et les personnes qu'ils avaient eues à Caran ; et ils sortirent pour venir au pays de Canaan, et ils y entrèrent.
6 Et Abram passa au travers de ce pays jusqu'au lieu de Sichem, et jusqu'en la plaine de Moré, et il y avait alors des Cananéens dans ce pays.
7 Et l'Éternel apparut à Abram et lui dit : Je donnerai ce pays à ta postérité. Et Abram dressa là un autel à l'Éternel, qui lui était apparu.
8 Et il passa de là vers la montagne qui est à l'Orient de Béthel, et il y tendit ses tentes, ayant Béthel à l'Occident, et Haï à l'Orient. Il dressa encore là un autel à l'Éternel, et il invoqua le nom de l'Éternel.
9 Puis Abram partit de là, marchant toujours, et s'avançant vers le midi.
10 Mais la famine étant survenue au pays, Abram descendit en Égypte pour y demeurer quelque temps ; car la famine était grande au pays.
11 Et comme il était près d'entrer en Égypte, il dit à Saraï sa femme : Voici, je sais que tu es une belle femme ;
12 Et il arrivera que, lorsque les Égyptiens t'auront vue, ils diront : C'est la femme de cet homme-là, et ils me tueront ; mais ils te laisseront vivre.
13 Dis donc, je te prie, que tu es ma sœur, afin que je sois bien traité à cause de toi, et qu'ils me sauvent la vie à ta considération.
14 Il arriva donc, sitôt qu'Abram fut venu en Égypte, que les Égyptiens virent que cette femme était fort belle.
15 Les principaux de la cour de Pharaon la virent aussi, et la louèrent devant le roi ; et elle fut enlevée pour être menée dans la maison de Pharaon ;
16 Lequel fit du bien à Abram, à cause d'elle ; de sorte qu'il en eut des brebis, des bœufs, des ânes, des serviteurs, des servantes, des ânesses et des chameaux.
17 Mais l'Éternel frappa de grandes plaies Pharaon et sa maison, à cause de Saraï, femme

d'Abram.
18 Alors Pharaon appela Abram, et lui dit : Qu'est-ce que tu m'as fait ? Que ne m'as-tu averti qu'elle était ta femme ?
19 Pourquoi as-tu dit, c'est ma sœur ? Et je l'avais prise pour être ma femme ; mais maintenant voici ta femme, prends-la, et t'en va.
20 Et il donna charge à ses gens d'aller reconduire Abram, sa femme et tout ce qui lui appartenait.

REFLEXIONS
Nous devons considérer sur ce chapitre :
I. Que Dieu appela Abraham et traita alliance avec lui dans la vue de conserver la vraie religion parmi ses descendants et de faire naître un jour le Messie de sa postérité.
II. Qu'Abraham obéit à la vocation de Dieu et qu'il crut à ses promesses, que cependant ces promesses ne s'accomplirent pas d'abord, qu'il fut exposé à plusieurs traverses, qu'il habita au pays de Canaan comme étranger et que la famine le contraignit d'aller en Égypte où il fut en danger d'être privé de sa femme. St. Paul nous montre quelles sont les réflexions que nous devons faire sur cette histoire lorsqu'il dit au chapitre XI de l'épître aux Hébreux : *Par la foi Abraham, étant appelé pour aller au lieu qu'il devait posséder, partit ne sachant où il allait. Par la foi, il habita comme étranger dans la terre promise.*
Ainsi, nous devons apprendre, de cet exemple d'Abraham, à suivre notre vocation, à obéir à tout ce que Dieu nous commande, quelque difficile qu'il nous paraisse, à vivre en ce monde comme des étrangers, ne cherchant point ici-bas notre véritable patrie, mais la cherchant dans le ciel et *attendant comme Abraham notre père, la cité qui est à venir, de laquelle Dieu est l'architecte et le fondateur*.
III. Les plaies dont Dieu frappa le roi d'Égypte, parce qu'il avait enlevé Sara dans l'intention de l'épouser, montrent que l'adultère est un crime très odieux au Seigneur. On voit même par les reproches que Pharaon fit à Abraham que ce prince savait que ce crime était très grand. Il est cependant à remarquer que le roi d'Égypte fit beaucoup de bien à Abraham et que ce patriarche emporta de grandes richesses de ce pays-là et c'est ainsi qu'il commençait à éprouver les effets de la protection et de la bénédiction de Dieu sur lui.

CHAPITRE XIII.
Abraham et Lot, étant retournés d'Égypte au pays de Canaan, se séparèrent ne pouvant demeurer dans un même lieu à cause de leurs grands biens. Lot s'établit à Sodome et Abraham demeure dans le pays de Canaan duquel Dieu lui promit de nouveau la possession.

1 Abram donc étant sorti de l'Égypte, monta, vers le midi, lui, sa femme et tout ce qu'il possédait et Lot était avec lui.
2 Et Abram était très riche en bétail, en argent et en or.
3 Et il s'en retourna par le même chemin qu'il était venu, du Midi jusqu'à Béthel, jusqu'au lieu où il avait dressé ses tentes au commencement, entre Béthel et Haï ;
4 Dans le même lieu où était l'autel qu'il y avait bâti au commencement, et où Abram avait invoqué le nom de l'Éternel.
5 Lot aussi, qui marchait avec Abram, avait des brebis, des bœufs, et des tentes.
6 Et le pays ne les pouvait porter, pour pouvoir demeurer ensemble ; car leur bien était si grand, qu'ils ne pouvaient demeurer l'un avec l'autre.
7 Ce qui excita une querelle entre les bergers du bétail d'Abram, et les bergers du bétail de Lot. En ce temps-là les Cananéens et les Phérésiens demeuraient au pays.
8 Et Abram dit à Lot : Je te prie qu'il n'y ait point de dispute entre moi et toi, ni entre mes bergers et les tiens ; car nous sommes frères.

9 Tout le pays n'est-il pas à ta disposition ? Sépare-toi, je te prie, d'avec moi : Si tu choisis la gauche, je prendrai la droite ; et si tu prends la droite, je m'en irai à la gauche.
10 Alors Lot, élevant ses yeux, vit toute la plaine du Jourdain, qui (avant que l'Éternel détruisît Sodome et Gomorre) était arrosée partout, jusqu'à ce qu'on vienne à Tsohar, comme le jardin de l'Éternel et comme le pays d'Égypte.
11 Et Lot choisit pour soi toute la plaine du Jourdain, et il alla du côté de l'Orient ; ainsi ils se séparèrent l'un d'avec l'autre.
12 Abram donc demeura au pays de Canaan ; et Lot demeura dans les villes de la plaine, et il y dressa ses tentes jusqu'à Sodome.
13 Or, les habitants de Sodome étaient méchants, et ils étaient de grands pécheurs contre l'Éternel.
14 Et l'Éternel dit à Abram (après que Lot se fut séparé d'avec lui) : Lève maintenant tes yeux, et regarde du lieu où tu es, vers le Septentrion, le Midi, l'Orient et l'Occident.
15 Car je te donnerai, et à ta postérité pour jamais, tout le pays que tu vois.
16 Et je ferai que ta postérité sera comme la poussière de la terre ; que si quelqu'un peut compter la poussière de la terre, il comptera aussi ta postérité.
17 Lève-toi donc, et promène-toi dans le pays, dans sa longueur et dans sa largeur ; car je te le donnerai.
18 Abram donc ayant remué ses tentes, vint demeurer dans les plaines de Mamré, qui est en Hébron, et il bâtit là un autel à l'Éternel.

REFLEXIONS

Les grands biens que Dieu accorda à Abraham doivent être considérés comme un effet de la bénédiction qu'il lui avait promise, ce qui nous fait voir que les promesses de Dieu s'exécutent toujours et qu'il accorde quelques fois à ceux qui le craignent les bénédictions de la vie présente. Le débat qui arriva entre les gens de Lot et ceux d'Abraham et la modération qu'Abraham fit paraître en donnant à Lot son neveu le choix d'aller où il lui plairait nous avertissent d'éviter les divisions qui naissent d'ordinaire à l'occasion des biens du monde et de nous prévenir les uns les autres pour avoir la paix en renonçant même à ce qui pourrait nous être plus avantageux. Le choix que Lot fit du pays de Sodome qui était très fertile et très agréable, mais dont les habitants étaient déjà alors fort corrompus et menacés des jugements de Dieu, nous montre qu'il ne faut pas toujours regarder aux avantages et aux commodités de la vie, qu'il est périlleux d'habiter dans les lieux où l'aise et l'abondance règnent et que l'on doit surtout fuir le commerce des méchants.
Enfin, nous voyons dans la réitération des promesses que Dieu fit à Abraham la fermeté de l'amour que Dieu porte à ses enfants et la bonté avec laquelle il soutient leur foi dans les épreuves par où il les fait passer.

CHAPITRE XIV.

C'est ici l'histoire de la guerre qu'il y eut entre le roi de Sodome et ses voisins et le roi d'Elam et ses alliés dans laquelle le roi de Sodome fut vaincu et Lot pris avec tout son bien, mais Abraham défit le roi d'Elam et délivra Lot. Comme il revenait de cette défaite, Melchisédec lui vint au-devant et lui présenta du pain et du vin et Abraham lui donna la dîme de tout le butin qu'il avait fait.

1 Il arriva, au temps d'Amraphel, roi de Scinhar, d'Arjoc, roi d'Ellasar, de Kédor-lahomer, roi d'Hélam, et de Tidhal, roi des nations,
2 Qu'ils firent la guerre contre Bérah, roi de Sodome, contre Birsah, roi de Gomorre, contre Scinab, roi d'Adma, contre Scemeber, roi de Tséboïm, et contre le roi de Bélah, qui est Tsohar.
3 Tous ceux-ci se joignirent dans la vallée de Siddim, qui est la mer Salée.

4 Ils avaient été assujettis douze ans à Kédor-lahomer ; mais au treizième ils s'étaient révoltés.
5 A la quatorzième année donc Kédor-lahomer vint, avec les rois qui s'étaient joints à lui ; et ils battirent les Réphaïns, en Hasçteroth de Carnaïm, les Zuzins en Ham ; les Emins dans la plaine de Kirjathaïm ;
6 Et les Horiens dans leur montagne de Séhir, jusqu'aux campagnes de Paran, au-dessus du désert.
7 Puis ils retournèrent et vinrent à Hen de Mispat, qui est Kadès, et ils battirent tout le pays des Hamalékites, et des Amorrhéens qui habitaient dans Hatsatson-tamar.
8 Alors le roi de Sodome, le roi de Gomorre, le roi d'Adma, le roi de Tséboïm, et le roi de Bélah, qui est Tsohar, sortirent, et rangèrent leurs troupes dans la vallée de Siddim, contre les autres rois,
9 C'est-à-dire, contre Kédor-lahomer, roi de Hélam, contre Tidhal, roi des nations, contre Amraphel, roi de Scinhar, et contre Arjoc, roi d'Ellasar, quatre rois contre cinq.
10 Or, il y avait dans la vallée de Siddim beaucoup de puits de bitume. Et les rois de Sodome et de Gomorre s'enfuirent, et y tombèrent ; et ceux de leurs gens qui s'échappèrent, s'enfuirent sur la montagne.
11 Les rois prirent donc toutes les richesses de Sodome et de Gomorre, et tous leurs vivres ; puis ils se retirèrent.
12 Ils prirent aussi Lot, fils du frère d'Abram, qui demeurait dans Sodome, et tout son bien, et ils s'en allèrent.
13 Un homme qui s'était sauvé, en vint avertir Abram, Hébreu, qui demeurait dans les plaines de Mamré Amorrhéen, frère d'Escol, et frère de Haner, qui avaient fait alliance avec Abram.
14 Quand donc Abram eut appris que son frère avait été fait prisonnier, il arma trois cents et dix-huit de ses serviteurs qui étaient nés dans sa maison ; et il poursuivit ces rois jusqu'à Dan.
15 Et ayant partagé ses troupes, il se jeta sur les rois durant la nuit, lui et ses serviteurs ; et les battit, et les poursuivit jusqu'à Hobar, qui est à la gauche de Damas.
16 Et il ramena toutes les richesses qu'on avait prises ; il ramena même Lot son frère, avec ses biens, les femmes et le peuple.
17 Et le roi de Sodome s'en alla au-devant de lui, comme il s'en retournait après la défaite de Kédor-lahomer, et des rois qui étaient avec lui, dans la vallée de la plaine, qui est la vallée royale.
18 Melchisédec aussi, roi de Salem, fit apporter du pain et du vin (et il était sacrificateur du Dieu fort, souverain).
19 Et il bénit Abram, en disant : Béni soit Abram par le Dieu fort, souverain, possesseur des cieux et de la terre.
20 Et béni soit le Dieu fort, souverain, qui a mis tes ennemis entre tes mains. Et Abram lui donna la dîme de tout ce qu'il avait pris.
21 Et le roi de Sodome dit à Abram : Donne-moi les personnes, et prends les richesses pour toi.
22 Et Abram dit au roi de Sodome : J'ai levé ma main à l'Éternel, le Dieu fort, souverain, possesseur des cieux et de la terre, disant :
23 Si je prends aucune chose qui t'appartienne, depuis le moindre fil jusques à une courroie de soulier ; afin que tu ne dises pas : J'ai enrichi Abram.
24 J'excepte seulement ce que les jeunes gens ont mangé, et la part des hommes qui sont venus avec moi, Haner, Escol et Mamré, qui prendront leur part du butin.

REFLEXIONS

Il faut considérer la défaite du roi de Sodome comme un châtiment de Dieu sur les habitants de cette ville qui étaient très corrompus et comme un avant-coureur de leur ruine. Ce qui arriva à Lot qui fut pris dans cette guerre fait voir que ceux qui demeurent avec les méchants sont souvent enveloppés dans les jugements que Dieu déploie sur eux et qu'ainsi il est dangereux de

s'engager dans leur commerce.
La victoire qu'Abram remporta est une preuve de la bénédiction dont Dieu favorisait ce patriarche et de sa protection envers Lot. Cela montre aussi qu'il est permis de faire la guerre pour une cause légitime et pour une juste défense.
Enfin, ce qui est dit ici de Melchisédec, roi de Salem et sacrificateur du Dieu Souverain, prouve que le vrai Dieu était connu et adoré dans ce pays-là. Cela doit aussi nous faire souvenir de ce que St. Paul dit dans l'épître aux Hébreux, que ce Melchisédec, qui bénit Abraham et à qui ce patriarche donna la dîme de tout, représentait Jésus-Christ notre Seigneur, le roi et le sacrificateur de l'Église qui devait régner sur toutes choses et exercer un sacerdoce infiniment plus parfait que celui des sacrificateurs juifs et de Melchisédec lui-même.

CHAPITRE XV.
Dieu réitère les promesses qu'il avait faites à Abraham de lui donner un fils et une postérité nombreuse qui posséderait le pays de Canaan, et lui confirme cette promesse par un signe.

1 Après ces choses, la parole de l'Éternel fut adressée à Abram, dans une vision, disant : Abram, ne crains point ; je suis ton bouclier et ta très-grande récompense.
2 Et Abram répondit : Seigneur Éternel, que me donneras-tu ? Je passe ma vie sans avoir d'enfants, et Dammésec Elihéser est l'intendant de ma maison.
3 Abram dit encore : Voici, tu ne m'as point donné d'enfants, et dès là, le serviteur qui est né dans ma maison, sera mon héritier.
4 Et voici, la parole de l'Éternel lui fut adressée, disant : Celui-ci ne sera point ton héritier ; mais celui qui sortira de tes entrailles sera ton héritier.
5 Et après l'avoir mené dehors, il lui dit : Lève maintenant les yeux vers le ciel, et compte les étoiles, si tu les peux compter : c'est ainsi, lui dit-il, que sera ta postérité.
6 Et Abram crut à l'Éternel, et l'Éternel lui imputa cela à justice.
7 Il lui dit encore : Je suis l'Éternel, qui t'ai fait sortir d'Ur des Caldéens, afin de te donner ce pays pour le posséder.
8 Et il dit : Seigneur Éternel, à quoi connaîtrai-je que je le posséderai ?
9 Et il lui répondit : Prends une génisse de trois ans, et une chèvre de trois ans, et un bélier de trois ans, et une tourterelle, et un pigeon.
10 Il prit donc toutes ces choses, et les partagea par le milieu, et il mit chaque moitié vis-à-vis l'une de l'autre ; mais il ne partagea point les oiseaux.
11 Alors une volée d'oiseaux se jeta sur ces bêtes mortes ; mais Abram les chassa.
12 Et comme le soleil se couchait, Abram fut surpris d'un profond sommeil, et voici, il fut saisi d'une frayeur, causée par une grande obscurité qui tomba sur lui.
13 Et l'Éternel dit à Abram : Sache certainement que ta postérité habitera comme étrangère dans un pays qui ne lui appartiendra point, et qu'elle y servira aux habitants du lieu, et qu'elle y sera affligée pendant quatre cents ans.
14 Mais aussi je jugerai la nation à laquelle tes descendants seront assujettis ; et ensuite ils sortiront avec de grands biens.
15 Et toi, tu t'en iras vers tes pères en paix, dans une bonne vieillesse, et tu seras enseveli.
16 Et en la quatrième génération, ils retourneront ici ; car l'iniquité des Amorrhéens n'est pas encore venue à son comble.
17 Et lorsque le soleil fut couché, il y eut une obscurité ténébreuse, et voici, un four fumant et un brandon de feu qui passa entre ces choses qui avaient été partagées.
18 En ce jour-là, l'Éternel traita alliance avec Abram, disant : J'ai donné ce pays à ta postérité, depuis le fleuve d'Égypte jusqu'au grand fleuve, c'est-à-dire le fleuve d'Euphrate ;
19 Les Kéniens, les Kéniziens, les Kadmoniens,
20 Les Héthiens, les Phéréziens, les Réphaïns,

21 Les Amorrhéens, les Cananéens, les Guirguasciens, et les Jébusiens.

REFLEXIONS
L'on voit trois choses dans ce chapitre :
I. Que Dieu réitéra les promesses qu'il avait faites à Abraham et les confirma par un signe miraculeux.
II. Qu'Abraham ayant crû à Dieu, cela lui fut imputé à justice.
III. Que Dieu lui déclara que ces promesses ne s'accompliront pas durant sa vie et que même sa postérité serait affligée pendant quelque temps.
Les réflexions que nous devons faire sur cela sont donc :
I. Que Dieu par un effet de sa bonté a de tout temps trouvé à propos de fortifier la foi de ceux qu'il aime par des signes extérieurs, ce qu'il fait encore par les sacrements desquels nous devons faire un très grand cas,
II. Que tous ceux, qui à l'imitation d'Abraham, croient en Dieu et lui obéissent, seront justifiés comme ce Saint patriarche le fut,
III. Que les enfants de Dieu ont souvent dans ce monde les afflictions en partage et que ce ne sera qu'après cette vie qu'ils verront le parfait accomplissement des promesses que Dieu leur a faites.

CHAPITRE XVI.
On voit dans ce chapitre :
I. La naissance d'Ismaël fils d'Agar.
II. La fuite d’Agar qui sortit de la maison d’Abraham et la prédiction qu’un ange fit à Agar qu’Ismaël serait un prince puissant et qu’il aurait une postérité nombreuse.

1 Or, Saraï, femme d’Abram, ne lui avait point encore fait d’enfant ; mais elle avait une servante égyptienne, nommée Agar,
2 Et elle dit à Abram : Voici maintenant, l’Éternel m’a rendue stérile : viens, je te prie, vers ma servante ; peut-être aurai-je des enfants par elle. Et Abram obéit à la parole de Saraï.
3 Alors Saraï, femme d’Abram, prit Agar, sa servante égyptienne, et la donna pour femme à Abram son mari, après qu’il eut demeuré dix ans au pays de Canaan.
4 Il vint donc vers Agar, et elle conçut. Et Agar voyant qu’elle avait conçu, méprisa sa maîtresse.
5 Alors Saraï dit à Abram : L’outrage qu’on me fait, rejaillit sur toi. J’ai mis ma servante dans ton sein ; mais depuis qu’elle a vu qu’elle était enceinte, elle me regarde avec mépris. Que l’Éternel soit juge entre moi et toi.
6 Alors Abram répondit à Saraï : Voici, ta servante est entre tes mains, traite-la comme il te plaira. Saraï donc la maltraita et elle s’enfuit de devant elle.
7 Mais l’ange de l’Éternel la trouva auprès d’une fontaine d’eau au désert, près de la fontaine qui est au chemin de Sçur.
8 Et il lui dit : Agar, servante de Saraï, d’où viens-tu ? et où vas-tu ? Et elle répondit : Je fuis de devant Saraï, ma maîtresse.
9 Et l’ange de l’Éternel lui dit : Retourne à ta maîtresse, et t’humilie sous elle.
10 L’ange de l’Éternel lui dit encore : Je multiplierai tellement ta postérité, qu’elle ne se pourra compter, tant elle sera grande.
11 L’ange de l’Éternel lui dit aussi : Voici, tu as conçu, et tu enfanteras un fils que tu appelleras Ismaël ; car l’Éternel a entendu ta voix dans ton affliction,
12 Et il sera semblable à un âne sauvage : il lèvera sa main contre tous, et tous lèveront la main contre lui ; et il dressera ses tentes aux yeux de tous ses frères.
13 Alors elle appela le nom de l’Éternel qui lui parlait : Tu es le Dieu fort qui m’as vue. Car elle dit : N’ai-je pas aussi vu ici celui qui me voyait ?

14 C'est pourquoi on appela ce puits le puits du Vivant qui me voit. Il est entre Kadès et Béred.
15 Agar donc enfanta un fils à Abram. Et Abram appela son fils, qu'Agar lui avait enfanté, Ismaël.
16 Or, Abram était âgé de quatre-vingt-six ans, quand Agar lui enfanta Ismaël.

REFLEXIONS

Le mariage d'Abraham avec Agar doit être regardé comme une de ces choses que Dieu tolérait alors, à cause de l'état où les hommes se rencontraient, mais qui était opposées à la première institution du mariage et à cause de cela sont absolument défendues par les lois de l'Évangile. Les divisions qui arrivèrent à cette occasion dans la famille d'Abraham montrent que ces sortes de mariages avaient d'ordinaire des suites funestes.

Cependant, il faut remarquer que Dieu prit soin de l'enfant d'Agar et qu'il promit de le bénir parce qu'il était fils d'Abraham et ce fut aussi ce qui arriva, la postérité d'Ismaël ayant été très puissante et très nombreuse et ayant subsisté longtemps dans les siècles suivants, comme nous l'apprenons de l'histoire.

CHAPITRE XVII.

Dieu confirme de nouveau l'alliance qu'il avait traitée avec Abraham et les promesses qu'il lui avaient faites et pour l'en assurer, il lui change son nom. Il lui donne la loi de la circoncision, il lui promet la naissance d'Isaac, et Abraham obéissant à l'ordre de Dieu fut circoncis avec toute sa maison.

1 Puis Abram étant âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans, l'Éternel lui apparut et lui dit : Je suis le Dieu fort, tout-puissant : Marche devant ma face, et en intégrité.
2 Et je ferai alliance avec toi, et je te multiplierai très abondamment.
3 Alors Abram tomba sur sa face ; et Dieu lui parla et lui dit :
4 Quant à, moi, voici, mon alliance est avec toi, et tu deviendras père d'une multitude de nations.
5 Et tu ne seras plus appelé Abram, mais ton nom sera Abraham ; car je t'ai établi pour être le père d'une multitude de nations.
6 Et je te ferai croître très abondamment, et je te ferai devenir des nations ; même des rois sortiront de toi.
7 J'établirai donc mon alliance entre moi et toi, et entre ta postérité après toi dans leurs âges, pour être une alliance éternelle, afin que je sois ton Dieu, et le Dieu de ta postérité après toi.
8 Et je te donnerai, et à ta postérité après toi, le pays où tu demeures comme étranger, tout le pays de Canaan, en possession perpétuelle ; et je leur serai Dieu.
9 Dieu dit encore à Abraham : Mais toi, tu garderas mon alliance, toi et ta postérité après toi, dans leurs âges.
10 C'est ici l'alliance que j'ai faite avec vous, et avec ta postérité après toi ; vous la garderez : tout mâle d'entre vous sera circoncis :
11 Vous circoncirez la chair de votre prépuce, et cela sera pour un signe de l'alliance qui est entre moi et vous.
12 Tout enfant mâle de huit jours sera circoncis parmi vous dans vos générations, tant celui qui est né en la maison, que l'esclave acheté par argent de tout étranger qui n'est point de ta race.
13 On ne manquera donc point de circoncire celui qui est né en ta maison, et celui qui est acheté de ton argent ; et mon alliance sera dans votre chair, pour être une alliance perpétuelle.
14 Et le mâle incirconcis, duquel la chair du prépuce n'aura point été circoncise, sera retranché du milieu de ses peuples, parce qu'il aura violé mon alliance.
15 Dieu dit aussi à Abraham : Quant à Saraï, ta femme, tu ne l'appelleras plus Saraï, mais son nom sera Sara.
16 Et je la bénirai ; et même je te donnerai d'elle un fils. Je la bénirai, et elle deviendra des

nations ; et des rois de peuples sortiront d'elle.
17 Alors Abraham se prosterna la face en terre, et il sourit, en disant en son cœur : Naîtrait-il un fils à un homme âgé de cent ans ? Et Sara, âgée de quatre-vingt-dix ans, aurait-elle un enfant ?
18 Et Abraham dit à Dieu : Je te prie qu'Ismaël vive devant toi.
19 Et Dieu dit : Certainement, Sara ta femme t'enfantera un fils, et tu l'appelleras Isaac, et j'établirai mon alliance avec lui, pour être une alliance perpétuelle pour sa postérité après lui.
20 Je t'ai aussi exaucé touchant Ismaël : voici, je l'ai béni, et je le ferai croître et multiplier très abondamment. Il sera père de douze princes ; et je le ferai devenir une grande nation.
21 Mais j'établirai mon alliance avec Isaac, que Sara t'enfantera dans un an, en cette même saison.
22 Et après que Dieu eut achevé de parler, il remonta de devant Abraham.
23 Et Abraham prit son fils Ismaël, et tous ceux qui étaient nés en sa maison, et tous ceux qu'il avait achetés de son argent, tous les mâles qui étaient des gens de sa maison ; et il circoncit la chair de leur prépuce, en ce même jour-là, comme Dieu lui avait dit.
24 Abraham était âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans, quand il se circoncit.
25 Et Ismaël son fils avait treize ans, lorsqu'il fut circoncis.
26 Abraham et Ismaël son fils furent circoncis en un même jour.
27 Et toutes les personnes de sa maison, tant ceux qui étaient nés en la maison, que ceux qui avaient été achetés des étrangers par argent, furent circoncis avec lui.

REFLEXIONS

La principale instruction que nous devons tirer de ce chapitre qui contient l'institution de la circoncision est celle que St. Paul nous donne au chapitre IV de l'épître aux Romains. Cet apôtre remarque que lorsqu'Abraham reçut le signe de la circoncision, il avait déjà été justifié auparavant par la foi, d'où il conclut que ce n'est ni la circoncision, ni aucune cérémonie extérieure qui rendent les hommes agréables à Dieu et qu'il n'y a qu'une foi sincère et accompagnée de l'obéissance qui produise cet effet. Cependant, cette même histoire montre qu'il ne faut pas mépriser ou négliger les signes extérieurs de l'alliance divine et en particulier les cérémonies et les sacrements que Dieu a établis pour fortifier notre foi et pour confirmer ses promesses, qu'au contraire nous devons les respecter, les observer religieusement et en faire un usage qui serve à nous affermir dans la foi et dans l'amour de Dieu et à nous exciter de plus en plus à la piété.

CHAPITRE XVIII.

Trois anges apparaissent à Abraham qui lui promettent la naissance d'Isaac et qui l'avertissent que Dieu allait détruire Sodome et Gomorre. Abraham intercède auprès du Seigneur pour les habitants de Sodome, mais inutilement, Dieu lui ayant fait comprendre que la corruption de ces gens-là était parvenue à son comble et que leur ruine était arrêtée et inévitable.

1 Puis l'Éternel apparut à Abraham dans les plaines de Mamré, comme il était assis à la porte de sa tente pendant la chaleur du jour.
2 Car, levant ses yeux, il regarda, et voici, trois hommes parurent près de lui ; et dès qu'il les eut aperçus, il courut au-devant d'eux, de la porte de sa tente, et il se prosterna en terre ;
3 Et il dit : Mon Seigneur, je te prie, si j'ai trouvé grâce à tes yeux, ne passe point, je te prie, la tente de ton serviteur.
4 Qu'on prenne, je vous prie, un peu d'eau, et lavez vos pieds ; cependant reposez-vous sous un arbre.
5 Et j'apporterai un morceau de pain, afin de fortifier votre cœur, ensuite vous passerez outre ; car c'est pour cela que vous êtes venus vers votre serviteur. Et ils dirent : Fais ce que tu as dit.

6 Abraham donc s'en alla en hâte dans la tente vers Sara, et lui dit : Hâte-toi, prends trois mesures de fleur de farine, pétris-les, et fais des gâteaux.
7 Puis Abraham courut à son troupeau, et il y prit un veau tendre et bon, et il le donna à un serviteur, qui se hâta de l'apprêter.
8 Ensuite il prit du beurre et du lait, et le veau qu'on avait apprêté, et il le mit devant eux. Il se tenait auprès d'eux sous l'arbre, et ils mangèrent.
9 Et ils lui dirent : Où est Sara ta femme ? Et il répondit : La voilà dans la tente.
10 Et un d'entre eux dit : Je ne manquerai pas de revenir vers toi dans un an, en ce même temps où nous sommes ; et voici, Sara ta femme aura un fils. Et Sara l'écoutait à la porte de la tente, laquelle était derrière lui.
11 Or, Abraham et Sara étaient vieux et avancés en âge ; et Sara n'avait plus ce que les femmes ont accoutumé d'avoir.
12 Et Sara rit en soi-même, disant : Etant vieille, aurai-je cette satisfaction ? mon seigneur étant fort âgé.
13 Et l'Éternel dit à Abraham : Pourquoi Sara a-t-elle ri, en disant : Serait-il vrai que j'aurais un enfant, étant vieille comme je suis ?
14 Y a-t-il quelque chose qui soit caché à l'Éternel ? je reviendrai vers toi en cette saison, en ce même temps où nous sommes, et Sara aura un fils.
15 Et Sara nia d'avoir ri, disant : Je n'ai point ri, car elle eut peur. Mais il dit : Cela n'est pas ainsi ; car tu as ri.
16 Et ces hommes se levèrent de là, et regardèrent vers Sodome ; et Abraham marchait avec eux, pour les conduire.
17 Et l'Éternel dit : Cacherai-je à Abraham ce que je m'en vais faire ?
18 Puisque Abraham doit certainement être une nation grande et puissante, et que toutes les nations de la terre seront bénies en lui ?
19 Car je le connais, et je sais qu'il commandera à ses enfants, et à sa maison après lui, de garder la voie de l'Éternel, pour faire ce qui est juste et droit ; afin que l'Éternel fasse venir sur Abraham tout ce qu'il lui a dit.
20 Et l'Éternel dit : Parce que le cri de Sodome et de Gomorre est augmenté, et que leur péché est très grief ;
21 Je descendrai maintenant et je verrai, s'ils ont entièrement fait toutes les choses dont le cri est venu jusqu'à moi ; et si cela n'est pas, je le saurai.
22 Ces hommes donc partant de là, allaient vers Sodome ; mais Abraham se tint encore devant l'Éternel.
23 Et Abraham s'approcha et dit : Feras-tu périr même le juste avec le méchant ?
24 Peut-être y a-t-il cinquante justes dans la ville, les feras-tu périr aussi ? Ne pardonneras-tu point à la ville, à cause de cinquante justes, s'ils y étaient ?
25 Il ne sera pas dit de toi que tu fasses mourir le juste avec le méchant, et que le juste soit traité comme le méchant. Non, cela ne sera pas dit de toi. Celui qui juge toute la terre, ne fera-t-il point justice ?
26 Et l'Éternel dit : Si je trouve en Sodome cinquante justes dans la ville, je pardonnerai à tout le lieu, pour l'amour d'eux.
27 Et Abraham répondit, disant : Voici, maintenant j'ai pris la hardiesse de parler au Seigneur, bien que je ne sois que poudre et que cendre.
28 Peut-être en manquera-t-il cinq des cinquante justes : détruiras-tu toute la ville pour cinq qui manqueraient ? Et il lui répondit : Je ne la détruirai point, si j'y trouve quarante-cinq justes.
29 Et Abraham continua de lui parler, en disant : Peut-être ne s'en trouvera-t-il que quarante ? Et il dit : Je ne détruirai point la ville à cause de ces quarante.
30 Et Abraham dit : Je prie le Seigneur de ne s'irriter pas, si je parle encore : Peut-être s'en trouvera-t-il trente ? Et il dit : Je ne la détruirai point, si j'y en trouve trente.

31 Et Abraham dit : Voici maintenant, j'ai pris la hardiesse de parler au Seigneur : Peut-être s'en trouvera-t-il vingt ? Et il dit : Je ne la détruirai point à cause de ces vingt.
32 Et Abraham dit : Je prie que le Seigneur ne se fâche point ; je parlerai encore une seule fois : Peut-être s'y en trouvera-t-il dix ? Et il dit : Je ne la détruirai point à cause de ces dix.
33 Et l'Éternel s'en alla, quand il eut cessé de parler à Abraham. Et Abraham retourna en son lieu.

REFLEXIONS

Ce chapitre nous présente quatre réflexions principales :
I. La première est celle que St. Paul fait dans l'épître aux Hébreux, sur ce qu'Abraham reçut les trois anges qui lui apparurent : *N'oubliez pas, dit-il l'hospitalité, car par elle, quelques-uns ont logé des anges chez eux sans le savoir.*
II. La deuxième réflexion est qu'il s'est écoulé plusieurs années sans que le fils que Dieu avait promis à Abraham naquît, mais que les anges lui annoncèrent qu'Isaac naîtrait cette année-là. C'est ainsi que les promesses de Dieu se trouvent toujours véritables quoiqu'il diffère de les exécuter.
III. Il est à remarquer en troisième lieu que Dieu étant sur le point de détruire Sodome voulut le faire connaître à Abraham afin que ce patriarche reconnût que cette ruine procédait de Dieu et qu'il fût engagé par là à craindre toujours le Seigneur, à se confier en ses promesses et à faire régner la piété dans sa famille. On voit par-là que Dieu se communique à ceux qui le servent fidèlement. Cela nous montre aussi que la considération des jugements de Dieu doit nous inciter à le craindre, que le devoir des pères est de recommander surtout à leurs enfants de marcher dans les voies du Seigneur et que Dieu bénit la postérité des hommes droits.
IV. La quatrième réflexion regarde l'intercession d'Abraham en faveur de ceux de Sodome et le refus que Dieu fit de leur pardonner parce qu'il n'y avait pas dix justes dans cette ville. Apprenons de là que nous devons prier les uns pour les autres et tâcher en particulier de détourner la colère de Dieu de dessus ceux qui en sont menacés, que Dieu a beaucoup d'égard aux prières et à la piété des justes et qu'il épargne quelque fois les villes et les peuples pour l'amour d'eux, mais que lorsque le nombre des gens de bien est fort diminué et que le crime et l'impiété prévalent, les prières des justes sont inutiles et que rien ne garantit les pécheurs de la vengeance céleste.

CHAPITRE XIX.

Ce chapitre contient l'histoire de la destruction de Sodome et des lieux voisins qui furent consumés par le feu du ciel. Lot ayant été préservé de cette destruction se retira à Tsohar avec ses deux filles.

1 Or, sur le soir les deux anges vinrent à Sodome. Et Lot, qui était assis à la porte de Sodome, les ayant vus, se leva pour aller au-devant d'eux, et il se prosterna le visage en terre.
2 Et il leur dit : Voici, je vous prie, Messieurs, retirez-vous maintenant dans la maison de votre serviteur, et y logez cette nuit ; lavez aussi vos pieds, et vous vous lèverez de bon matin, et vous continuerez votre chemin. Non, dirent-ils, mais nous passerons cette nuit dans la rue.
3 Mais il les pressa tant qu'ils se retirèrent chez lui. Et quand ils furent entrés dans sa maison, il leur fit un festin, et fit cuire des pains sans levain, et ils mangèrent.
4 Mais avant qu'ils s'allassent coucher, les hommes de la ville, les hommes, dis-je, de Sodome, environnèrent la maison, depuis les plus jeunes jusqu'aux vieillards, tout le peuple, depuis un bout jusqu'à l'autre.
5 Et appelant Lot, ils lui dirent : Où sont ces hommes qui sont venus cette nuit chez toi ? Fais-les sortir, afin que nous les connaissions.
6 Alors Lot sortit de sa maison, pour leur parler à la porte, et ayant fermé la porte après soi,

7 Il leur dit : Je vous prie, mes frères, ne leur faites point de mal.
8 Voici, j'ai deux filles qui n'ont point encore connu d'homme ; je vous les amènerai, et vous
les traiterez comme il vous plaira, pourvu que vous ne fassiez point de mal à ces hommes, parce
qu'ils sont venus à l'ombre de mon toit.
9 Et ils lui dirent : Retire-toi de là. Ils dirent encore : Cet homme seul est venu pour
habiter ici comme étranger, et il nous jugera ! Maintenant nous te traiterons plus mal qu'eux.
Et ils faisaient violence à Lot, et s'approchèrent pour rompre la porte.
10 Mais ces hommes avançant leurs mains, firent rentrer Lot dans la maison, et fermèrent la
porte.
11 Ils frappèrent ensuite d'éblouissement les hommes qui étaient à la porte de la maison, depuis
le plus petit jusqu'au plus grand ; de sorte qu'ils se lassèrent à chercher la porte.
12 Alors ces hommes dirent à Lot : Qui as-tu encore ici qui t'appartienne ; ou un gendre, ou des
fils ou des filles, ou quelque autre de tes proches dans la ville ? Fais-les sortir de ce lieu.
13 Car nous allons détruire ce lieu, parce que le cri des péchés de ses habitants s'est élevé devant
l'Éternel, et il nous a envoyés pour le détruire.
14 Lot donc sortit et parla à ses gendres, qui devaient prendre ses filles, et leur dit : Levez-vous,
et sortez de ce lieu ; car l'Éternel va détruire la ville. Mais il semblait à ses gendres qu'il se
moquait.
15 Et sitôt que l'aube du jour fut levée, les anges pressèrent Lot, disant : Lève-toi, prends ta
femme et tes deux filles, qui se trouvent ici, de peur que tu ne périsses dans la punition que je
vais faire de la ville.
16 Et comme il tardait, ces hommes le prirent par la main ; ils prirent aussi par la main sa femme
et ses deux filles, parce que l'Éternel l'épargnait ; et ils l'emmenèrent et le mirent hors de la
ville.
17 Or, dès qu'ils les eurent fait sortir de la ville, l'un d'eux dit : Sauve ta vie, ne regarde point
derrière toi, et ne t'arrête en aucun endroit de la plaine ; sauve-toi sur la montagne, de peur que
tu ne périsses.
18 Et Lot leur répondit : Non, Seigneur, je te prie ;
19 Voici, ton serviteur a maintenant trouvé grâce devant toi, et tu as signalé ta miséricorde
envers moi en me sauvant la vie. Mais je ne me pourrai sauver sur la montagne, que le mal ne
m'atteigne, et que je ne meure.
20 Voici, je te prie, il y a ici près une ville où je puis m'enfuir, et elle est petite ; je te prie, que
je m'y sauve. N'est-elle pas petite ? et mon âme vivra.
21 Et il lui dit : Voici, je t'accorde encore cette grâce, de ne détruire point la ville dont tu as
parlé.
22 Hâte-toi, sauve-toi là ; car je ne pourrai rien faire jusqu'à ce que tu y sois entré. C'est pour
cette raison que cette ville fut appelée Tsohar.
23 Comme le soleil se levait sur la terre, Lot entra dans Tsohar.
24 Alors l'Éternel fit pleuvoir des cieux, sur Sodome et sur Gomorre, du soufre et du feu, de la
part de l'Éternel ;
25 Et il détruisit ces villes-là, et toute la plaine, et tous les habitants des villes, et le germe de la
terre.
26 Mais la femme de Lot regarda derrière soi, et elle devint une statue de sel.
27 Et Abraham se levant de bon matin, vint au lieu où il s'était tenu devant l'Éternel.
28 Et regardant vers Sodome et Gomorre, et vers toute la terre de cette plaine-là, il vit monter
de la terre une fumée comme la fumée d'une fournaise.
29 Lorsque Dieu détruisait les villes de la plaine, il se souvint d'Abraham, et il fit partir Lot,
afin qu'il ne fût point dans cette ruine, quand il détruisit les villes où Lot habitait.
30 Et Lot monta de Tsohar, et habita sur la montagne avec ses deux filles, car il craignait de
demeurer dans Tsohar ; et il se retira dans une caverne avec ses deux filles.

31 Et l'aînée dit à la plus jeune : Notre père est vieux, et il n'y a personne sur la terre pour venir vers nous, selon la coutume de tous les pays.
32 Viens, donnons du vin à notre père, et couchons avec lui, afin que nous conservions la race de notre père.
33 Elles donnèrent donc du vin à boire à leur père cette nuit-là. Et l'aînée vint et coucha avec son père ; mais il ne s'aperçut point, ni quand elle se coucha, ni quand elle se leva.
34 Et le lendemain l'aînée dit à la plus jeune : Voici, j'ai couché la nuit passée avec mon père ; donnons-lui encore cette nuit du vin à boire ; puis va, et couche avec lui, et nous conserverons la race de notre père.
35 En cette nuit-là donc elles donnèrent encore du vin à boire à leur père. Et la plus jeune se leva et coucha avec lui ; mais il ne s'aperçut point, ni quand elle se coucha, ni quand elle se leva.
36 Ainsi les deux filles de Lot conçurent de leur père.
37 L'aînée enfanta un fils, et appela son nom Moab. C'est lui qui est le père des Moabites jusqu'à ce jour.
38 Et la plus jeune aussi enfanta un fils, et appela son nom Ben-Hammi. C'est lui qui est le père des enfants de Hammon jusqu'à ce jour.

REFLEXIONS

Nous avons à remarquer sur la mémorable histoire de la destruction de Sodome et des autres villes voisines :

I. Premièrement que ce qui entraîna les habitants de ces villes-là dans ces crimes affreux, ce fut, comme le dit un prophète, l'orgueil, l'abondance, l'aise et l'oisiveté, aussi bien que la dureté envers les misérables. Ainsi, cet exemple fait voir combien il est dangereux d'être trop à son aise et de se livrer aux plaisirs et en particulier à quels excès la sensualité et l'impureté peuvent porter les hommes.

II. Ce terrible jugement que Dieu exerça sur Sodome est une preuve du jugement et de la condamnation qu'il réserve à tous les impies et en particulier à ceux qui se livrent à des passions infâmes. C'est ce que St. Pierre nous enseigne lorsqu'il dit : *Que si Dieu a condamné à une entière destruction les villes de Sodome et de Gomorre, les réduisant en cendre et les mettant en exemple pour ceux qui vivraient dans l'impiété, il réserve aussi tous les injustes pour être punis au jour du jugement et principalement ceux qui suivent les désirs de la chair et les cupidités infâmes.*

III. Le même apôtre remarque sur cette histoire : *Que Dieu délivra le juste Lot de l'embrasement de Sodome, que cet homme de bien qui habitait parmi ces abominables affligeait tous les jours son âme juste à cause de ce qu'il voyait et de ce qu'il entendait de leurs méchantes actions et que c'est ainsi que Dieu sait délivrer de la tentation et de l'affliction ceux qui l'honorent.*

IV. On voit dans cette histoire que les gendres de Lot furent enveloppés dans la destruction de Sodome pour s'être moqué des avertissements que Lot leur avait donnés et que sa femme fut changée en une statue de sel parce qu'elle tourna ses yeux et son cœur du côté de cette ville d'où elle était sortie. Ces deux exemples nous apprennent à profiter des avertissements que Dieu nous fait donner, à craindre ses menaces et à le suivre quand il nous appelle, sans regarder aux choses du monde. C'est à quoi notre Seigneur nous exhorte lorsqu'il dit dans l'Évangile : *Souvenez-vous de la femme de Lot.* Enfin, ce qui arriva à Lot lui-même et à ses deux filles après qu'il fut échappé de la ruine de Sodome nous montre que nous devons être toujours et partout sur nos gardes, éviter toutes les occasions de pécher et nous éloigner particulièrement de l'intempérance à cause des suites funestes qu'elle a ordinairement.

CHAPITRE XX.

Abraham étant allé demeurer à Guerar, Abimelec, roi de ce lieu-là, lui enlève sa femme et la lui rend ensuite par le commandement de Dieu.

1 Abraham s'en alla de là au pays du Midi, et demeura entre Kadès et Sçur, et habita comme étranger à Guérar.
2 Et Abraham dit de Sara sa femme : C'est ma sœur. Abimélec donc, roi de Guérar, envoya des gens pour enlever Sara.
3 Mais Dieu, pendant la nuit, apparut en songe à Abimélec, et lui dit : Voici, tu es mort, à cause de la femme que tu as prise ; car elle a un mari.
4 Or, Abimélec ne s'était point approché d'elle. Il répondit donc : Seigneur, puniras-tu aussi de mort la nation juste ?
5 Ne m'a-t-il pas dit : C'est ma sœur ? Elle-même aussi n'a-t-elle pas dit : C'est mon frère ? J'ai fait ceci dans l'intégrité de mon cœur, et avec des mains pures.
6 Et Dieu lui dit en songe : Je sais aussi que tu l'as fait dans l'intégrité de ton cœur ; aussi n'ai-je pas permis que tu ne péchasses contre moi ; et c'est pour cela que je ne t'ai point permis de la toucher.
7 Maintenant donc, rends la femme à cet homme ; car il est prophète, et il priera pour toi, et tu vivras. Mais si tu ne la rends pas, sache que tu mourras certainement, et tout ce qui est à toi.
8 Et Abimélec se leva de bon matin, et appela tous ses serviteurs, et il leur fit entendre toutes ces choses ; et ils furent saisis de crainte.
9 Puis, Abimélec appela Abraham et lui dit : Que nous as-tu fait ? Et en quoi t'ai-je offensé, que tu aies fait venir sur moi et mon royaume un si grand péché ? Tu m'as fait des choses qui ne se doivent pas faire.
10 Abimélec dit aussi à Abraham : Qu'as-tu vu, qui t'ait obligé de faire cela ?
11 Et Abraham répondit : Je l'ai fait, parce que je disais en moi-même : Sans doute il n'y a point de crainte de Dieu en ce lieu-ci, et ils me tueront à cause de ma femme.
12 Mais aussi, à la vérité, elle est ma sœur, fille de mon père, bien qu'elle ne soit point fille de ma mère ; et elle m'a été donnée pour femme.
13 Or, il est arrivé que quand Dieu m'a conduit çà et là, hors de la maison de mon père, je lui ai dit : c'est ici la faveur que tu me feras : Dans tous les lieux où nous viendrons, dis de moi : C'est mon frère.
14 Alors Abimélec prit des brebis, des bœufs, des serviteurs et des servantes, et il les donna à Abraham, et lui rendit Sara sa femme.
15 Et il lui dit : Voici, mon pays est à ta disposition ; habite où il te plaira.
16 Et il dit à Sara : J'ai donné à ton frère mille pièces d'argent ; voici, il t'est un voile sur les yeux devant tous ceux qui sont avec toi, et devant tous les autres. C'est ainsi qu'elle fut reprise.
17 Et Abraham pria Dieu ; et Dieu guérit Abimélec, sa femme et ses servantes, et elles enfantèrent.
18 Car l'Éternel avait entièrement rendu stérile toute la maison d'Abimélec, à cause de Sara, femme d'Abraham.

REFLEXIONS

I. Ce qui arriva à Abraham lorsqu'Abimelec lui enleva sa femme et la punition que Dieu envoya à cause de cela à ce prince nous fait voir qu'Abraham était exposé à bien des traverses, mais que Dieu l'accompagnait partout et le couvrait de sa protection.
II. Il parait en second lieu de cette histoire que le vrai Dieu était connu dans le pays où Abraham était alors et que même on y avait quelque crainte de la divinité, c'est ce que l'apparition de Dieu à Abimelec et la réponse de ce roi prouvent clairement.
III. L'obéissance d'Abimelec qui rendit Sara aussitôt que Dieu lui eut fait connaître qu'elle était

femme d'Abraham et l'horreur que ce prince avait pour l'adultère montrent qu'il craignait d'offenser Dieu et ce roi s'élèvera en jugement contre tant de princes chrétiens qui, étant si clairement avertis de la volonté de Dieu, n'y ont aucun égard et s'abandonnent au péché et en particulier à toutes sortes d'impuretés et de dissolutions.
IV. Enfin, la guérison que Dieu accorda à Abimelec, après qu'il eut rendu Sara et qu'Abraham eut prié pour lui, nous apprend que Dieu pardonne les péchés commis par ignorance, qu'il fait cesser le châtiment aussitôt qu'on évite de pécher et que les prières et l'intercession des gens de bien ont une grande efficace devant lui.

CHAPITRE XXI.
Ce chapitre raconte :
I. La naissance d'Isaac. II. L'occasion pour laquelle Ismaël fut chassé de la maison d'Abraham avec Agar sa mère et la manière dont Dieu conserva la vie à Ismaël. III. L'alliance d'Abraham avec le roi Abimelec.

1 Et l'Éternel visita Sara, comme il l'avait dit, et il lui fit ainsi qu'il en avait parlé.
2 Sara donc conçut, et enfanta un fils à Abraham en sa vieillesse, dans la saison que Dieu lui avait dit.
3 Et Abraham appela son fils (qui lui était né, et que Sara lui avait enfanté) Isaac.
4 Et Abraham circoncit son fils Isaac âgé de huit jours, comme Dieu lui avait commandé.
5 Or, Abraham était âgé de cent ans, quand Isaac, son fils, lui naquit.
6 Et Sara dit : Dieu m'a donné un sujet de rire ; tous ceux qui l'apprendront, riront avec moi.
7 Elle dit aussi : Qui eût dit à Abraham que Sara allaiterait des enfants ? car je lui ai enfanté un fils en sa vieillesse.
8 Et l'enfant crût, et fut sevré. Et Abraham fit un grand festin au jour qu'Isaac fut sevré.
9 Et Sara vit que le fils d'Agar, Égyptienne, qu'elle avait enfanté à Abraham, se moquait.
10 Et elle dit à Abraham : Chasse cette servante et son fils ; car le fils de cette servante n'héritera point avec mon fils, avec Isaac.
11 Et cela déplut fort à Abraham, à l'occasion de son fils.
12 Mais Dieu dit à Abraham : N'aie point de chagrin à l'occasion de cet enfant, ni de ta servante. Dans toutes les choses que te dira Sara, obéis à sa parole ; car c'est en Isaac que ta postérité sera appelée de ton nom.
13 Et, toutefois, je ferai aussi devenir le fils de la servante une nation, parce qu'il est de ta race.
14 Alors Abraham se leva de bon matin et prit du pain et une bouteille d'eau, et il les donna à Agar, en les mettant sur son épaule ; il lui donna aussi son enfant et la renvoya. Et elle se mit en chemin, et fut errante au désert de Béer-scébah.
15 Or, quand l'eau de la bouteille eut manqué, elle mit son enfant sous un arbrisseau.
16 Et elle s'éloigna de lui à la distance d'un trait d'arc, et s'assit vis-à-vis ; car elle dit : Que je ne voie point mourir cet enfant. Et s'étant assise vis-à-vis, elle éleva sa voix, et pleura.
17 Et Dieu entendit la voix du jeune garçon, et l'ange de Dieu appela des cieux Agar, et lui dit : Qu'as-tu, Agar ? Ne crains point, car Dieu a entendu la voix du jeune garçon, du lieu où il est.
18 Lève-toi, lève ce jeune garçon, et prends-le par la main ; car je le ferai devenir une grande nation.
19 Et Dieu ouvrit ses yeux ; et elle, ayant vu un puits d'eau, s'y en alla, et remplit la bouteille d'eau, et donna à boire à ce jeune garçon.
20 Et Dieu fut avec ce jeune garçon, qui devint grand, et habita au désert ; et il fut tireur d'arc.
21 Et il demeura au désert de Paran. Et sa mère lui prit une femme du pays d'Égypte.
22 Et il arriva qu'en ce temps-là Abimélec, accompagné de Picol, chef de son armée, parla à Abraham, disant : Dieu est avec toi dans toutes les choses que tu fais.
23 Maintenant donc, jure-moi par le nom de Dieu que tu ne me mentiras point, ni à mes enfants,

ni aux enfants de mes enfants, et que tu me traiteras, et le pays auquel tu as habité comme étranger, avec la même bonté avec laquelle je t'ai traité.
24 Et Abraham répondit : Je te le jurerai.
25 Mais Abraham fit ses plaintes à Abimélec, à l'occasion d'un puits d'eau dont les serviteurs d'Abimélec s'étaient emparés par violence.
26 Et Abimélec dit : Je n'ai point su qui a fait cela ; tu ne m'en as point aussi averti, et je n'en ai point ouï parler jusqu'à ce jour.
27 Alors Abraham prit des brebis et des bœufs, et les donna à Abimélec, et ils firent alliance ensemble.
28 Et Abraham mit à part sept jeunes brebis de sa bergerie.
29 Et Abimélec dit à Abraham : Que veulent dire ces sept brebis que tu as mises à part ?
30 Et il répondit : C'est que tu prendras ces sept jeunes brebis de ma main, afin qu'elles me servent de témoignage, que j'ai creusé ce puits.
31 C'est pourquoi on appela ce lieu-là Béer-scébah ; car tous deux y jurèrent.
32 Ils traitèrent donc alliance en Béer-scébah. Puis Abimélec se leva avec Picol, chef de son armée, et ils retournèrent au pays des Philistins.
33 Et Abraham planta une chênaie en Béer-scébah, et il invoqua là le nom de l'Éternel, le Dieu fort d'éternité.
34 Et Abraham habita longtemps comme étranger au pays des Philistins.

REFLEXIONS

I. La première réflexion qu'il faut faire sur ce chapitre regarde la naissance d'Isaac qui naquit à Abraham quoique ce patriarche et Sara sa femme fussent d'un âge fort avancé. On voit dans cet événement l'accomplissement des promesses que Dieu avait faites à Abraham de lui donner un fils qui serait son héritier et qui aurait part à l'alliance divine. On y remarque de plus la vertu de la foi, puisque comme St. Paul le dit dans l'épître aux Hébreux, ce fut par la foi aux promesses de Dieu qu'Abraham et Sara eurent ce fils qui leur avait été promis. II. Sur ce que Dieu voulut qu'Ismaël sortit de la maison d'Abraham et qu'il ne fut pas son héritier, St. Paul remarque que tous ceux qui descendaient d'Abraham n'étaient pas réputés ses enfants et n'appartenaient pas à l'élection divine, que Dieu fait part de ses grâces à qui bon lui semble et dans la mesure qu'il le trouve à propos et que la naissance charnelle, non plus que la simple profession de religion ne servent de rien à ceux qui n'ont pas une véritable foi. Il est cependant à remarquer que Dieu prit soin d'Ismaël et qu'il le bénit parce qu'il descendait d'Abraham bien qu'il fût exclu des avantages qui avaient été promis à Isaac. Dieu distribue ses faveurs dans un degré différent et il ne laisse pas de faire du bien à ceux-là même qui sont exclus de certains privilèges particuliers.
III. Enfin, l'alliance qu'Abraham traita avec Abimelec montre qu'il est permis aux personnes qui craignent Dieu de contracter des alliances pour leur sûreté et que ces alliances doivent être gardées inviolablement.

CHAPITRE XXII.

Ce chapitre contient l'histoire du sacrifice d'Abraham, et le dénombrement des enfants de Nacor son frère.

1 Il arriva après ces choses que Dieu éprouva Abraham et lui dit : Abraham ; et il répondit : Me voici.
2 Dieu lui dit encore : Prends maintenant ton fils, ton unique, celui que tu aimes, savoir, Isaac, et va-t'en au pays de Morija, pour l'offrir là en holocauste, sur une des montagnes que je te dirai.
3 Abraham donc s'étant levé de bon matin, bâta son âne, et prit deux de ses serviteurs avec lui,

et Isaac son fils. Et ayant fendu le bois pour l'holocauste, il se mit en chemin et s'en alla au lieu que Dieu lui avait dit.
4 Au troisième jour, Abraham levant ses yeux, vit le lieu de loin.
5 Et il dit à ses serviteurs : Demeurez ici avec l'âne. Nous marcherons, l'enfant et moi, jusque-là, et nous adorerons l'Eternel ; ensuite nous reviendrons à vous.
6 Et Abraham prit le bois de l'holocauste, et le mit sur Isaac son fils, et prit le feu en sa main, et un couteau, et ils s'en allèrent tous deux ensemble.
7 Alors Isaac parla à Abraham son père, et dit : Mon père. Abraham répondit : Me voici, mon fils. Et il dit : Voici le feu et le bois ; mais où est la bête pour l'holocauste ?
8 Et Abraham répondit : Mon fils, Dieu se pourvoira lui-même pour l'holocauste. Et ils marchaient tous deux ensemble.
9 Et étant venus au lieu que Dieu lui avait dit, Abraham bâtit là un autel, et rangea le bois, et il lia Isaac son fils et le mit sur le bois qu'il avait dressé sur l'autel.
10 Puis Abraham, avançant sa main, prit le couteau pour égorger son fils.
11 Mais l'ange de l'Eternel lui cria des cieux, disant : Abraham, Abraham. Et il répondit : Me voici.
12 Et il lui dit : Ne mets pas ta main sur l'enfant, et ne lui fais point de mal ; car maintenant j'ai connu que tu crains Dieu, puisque tu n'as point épargné ton fils, ton unique, pour moi.
13 Et Abraham, levant ses yeux, regarda, et voici, derrière lui un bélier qui était retenu à un buisson par les cornes. Alors Abraham alla prendre le bélier et l'offrit en holocauste à la place de son fils.
14 Et Abraham appela ce lieu-là, l'Eternel y pourvoira. C'est pourquoi on dit aujourd'hui : Il y sera pourvu sur la montagne de l'Eternel.
15 Et l'ange de l'Eternel cria des cieux à Abraham pour la seconde fois,
16 disant : J'ai juré par moi-même, dit l'Eternel, parce que tu as fait cela, et que tu n'as point épargné ton fils, ton unique ;
17 certainement, je te bénirai, et je multiplierai très abondamment ta postérité, comme les étoiles des cieux, et comme le sable qui est sur le bord de la mer, et ta postérité possédera la porte de ses ennemis.
18 Et toutes les nations de la terre seront bénies en ta postérité, parce que tu as obéi à ma voix.
19 Ainsi Abraham retourna vers ses serviteurs ; et ils se levèrent et s'en allèrent ensemble en Béer-sçébah ; car Abraham habitait en Béer-sçébah.
20 Or, après ces choses-là, quelqu'un vint rapporter à Abraham, disant : Voici, Milca a aussi enfanté des enfants à Nacor ton frère ;
21 savoir, Huts son premier-né, Buz son frère, et Kémuel, père d'Aram ;
22 et Késed, Hazo, Pildas, Jidlaph, et Béthuël.
23 Et Béthuël a engendré Rébecca. Milca enfanta ces huit à Nacor, frère d'Abraham.
24 Et sa concubine, nommée Réuma, enfanta aussi Tébah, Gaham, Tahas et Mahaca.

REFLEXIONS

Il faut considérer avec une grande attention cette belle histoire. Nous y voyons premièrement :
I. La vérité de ce que St. Paul et St. Jacques nous enseignent, qu'Abraham fit paraître sa foi par ses œuvres lorsque Dieu l'éprouva et lui commanda d'offrir son fils unique. Par-là, nous voyons bien clairement que la véritable foi porte ceux qu'elle anime à faire tout ce que Dieu leur ordonne, qu'ainsi nous ne saurions plaire à Dieu, ni être justifié, si la foi ne produit en nous l'obéissance à ses commandements et la pratique des bonnes œuvres.
II. Cet admirable exemple de l'obéissance d'Abraham qui exécuta les ordres que Dieu lui avait donnés et qui obéit dans une chose aussi difficile que celle-ci nous montre qu'il faut aimer Dieu par-dessus tout, être prêts à lui sacrifier ce que nous avons de plus cher, nous soumettre à sa volonté, même dans les épreuves les plus rudes et les plus fâcheuses et nous confier toujours en

sa providence.
III. Il faut faire une attention particulière aux assurances réitérées que Dieu donna de sa faveur à Abraham, en lui faisant dire par son ange, après que ce patriarche eut fait son devoir dans cette occasion : *Maintenant je connais que tu crains Dieu, parce que tu n 'as point épargné ton fils unique, parce que tu as fait cela, certainement je te bénirai.*
Quoi que nous nous devions tout entiers à Dieu et que ce que nous faisons pour lui ne mérite aucune récompense, il ne laisse pas d'avoir pour agréable ce que nous tâchons de faire pour lui marquer que nous l'aimons et de le récompenser abondamment. Enfin, les témoignages qu'Abraham donna de son amour envers Dieu, en lui offrant Isaac, doit nous faire penser à cet amour infini que Dieu nous a marqué en livrant à la mort son fils unique Jésus-Christ notre Seigneur et nous inciter à l'aimer et à lui en rendre nos plus ardentes actions de grâce.

CHAPITRE XXIII.
Sara étant morte, Abraham achète des Héthiens un champ pour l'enterrer.

1 Or, Sara vécut cent vingt-sept ans ; ce sont là les années de sa vie.
2 Et elle mourut en Kirjath-Arbah, qui est Hébron, au pays de Canaan. Et Abraham y vint pour
en faire le deuil, et pour la pleurer.
3 Et s'étant levé de devant son mort, il parla aux Héthiens, disant :
4 Je suis étranger et habitant parmi vous ; donnez-moi une possession où j'aie droit de sépulcre
parmi vous, afin que j'enterre mon mort, et que je l'ôte de devant mes yeux.
5 Et les Héthiens répondirent à Abraham, et lui dirent :
6 Mon seigneur, écoute-nous : Tu es parmi nous un grand prince : enterre ton mort dans celui
de nos sépulcres qui te plaira le plus. Nul de nous ne te refusera son sépulcre, afin que tu y
enterres ton mort.
7 Alors Abraham se leva, et se prosterna devant le peuple du pays, c'est-à-dire, devant les
Héthiens ;
8 Et il leur dit : S'il vous plaît que j'enterre mon mort, et que je l'ôte de devant mes yeux,
écoutez-moi, et intercédez pour moi envers Héphron, fils de Tsohar ;
9 Afin qu'il me donne sa caverne de Macpéla, qui est à l'extrémité de son champ. Qu'il me la
cède devant vous, pour le prix qu'elle vaut ; et que je la possède, pour en faire un sépulcre.
10 Or Héphron était assis parmi les Héthiens. Héphron donc, Héthien, répondit à Abraham (en
la présence des Héthiens qui l'écoutaient, savoir, de tous ceux qui entraient par la porte de sa
ville), disant :
11 Non, mon seigneur, écoute-moi : Je te donne le champ, je te donne aussi la caverne qui y
est : je te la donne en présence des enfants de mon peuple ; enterres-y ton mort.
12 Et Abraham se prosterna devant le peuple du pays ;
13 et il parla à Héphron, devant tout le peuple du pays, et dit : Mais s'il te plaît, je te prie,
écoute-moi : Je te donnerai l'argent du champ ; reçois-le de moi et j'y enterrerai mon mort.
14 Et Héphron répondit à Abraham, disant :
15 Mon seigneur, écoute-moi : La terre vaut quatre cents sicles d'argent entre moi et
toi ; mais qu'est-ce que cela ? Enterre donc ton mort.
16 Et Abraham ayant entendu Héphron, lui paya l'argent dont il avait parlé, en présence des
Héthiens, savoir, quatre cents sicles d'argent, qui avaient cours entre les marchands.
17 Et le champ d'Héphron, qui était à Macpéla, au-devant de Mamré, tant le champ que la
caverne qui y était, et tous les arbres qui étaient dans le champ, et dans tous ses confins tout
autour,
18 fut acquis en propriété à Abraham, en présence des Héthiens, savoir, de tous ceux qui
entraient par la porte de la ville.
19 Et après cela Abraham enterra Sara sa femme dans la caverne du champ de Macpéla, au-

devant de Mamré, qui est Hébron, au pays de Canaan.
20 Le champ donc et la caverne qui y est, fut assuré par les Héthiens à Abraham, afin qu'il le possédât pour y faire son sépulcre.

REFLEXIONS

Ce qui est dit dans ce chapitre nous apprend premièrement qu'on ne doit pas négliger les devoirs de la sépulture et qu'il ne faut pas s'affliger excessivement pour les morts. Mais la principale réflexion que cette histoire nous présente est qu'Abraham voulut que sa femme fût enterrée dans le pays de Canaan et qu'il y acheta un sépulcre. C'est là une marque de sa foi et de la ferme persuasion où il était que Dieu donnerait ce pays à sa postérité. Nous devons apprendre de là à nous confier aux promesses de Dieu et en particulier à celles qu'il nous a faites de ressusciter nos corps et qui ont été confirmées d'une manière si expresse par la sépulture et par la résurrection de Jésus-Christ.

CHAPITRE XXIV.

C'est ici l'histoire du mariage d'Isaac avec Rebecca, fille de Béthuel et petite-fille de Nacor, frère d'Abraham.

1 Et Abraham devint vieux et avancé en âge ; et l'Éternel avait béni Abraham en toutes choses.
2 Abraham donc dit au plus ancien des serviteurs de sa maison, qui avait le gouvernement de tout ce qui lui appartenait : Mets, je te prie, ta main sous ma cuisse ;
3 Et je te ferai jurer par l'Éternel, le Dieu des cieux, et le Dieu de la terre, que tu ne prendras point de femme pour mon fils, des filles des Cananéens, parmi lesquels j'habite.
4 Mais tu t'en iras en mon pays et vers mon parentage, et tu y prendras une femme à mon fils Isaac.
5 Et ce serviteur lui répondit : Peut-être que la femme ne voudra point me suivre en ce pays. Me faudra-t-il nécessairement ramener ton fils au pays d'où tu es sorti ?
6 Abraham lui dit : Garde-toi bien d'y ramener mon fils.
7 L'Éternel, le Dieu des cieux, qui m'a pris de la maison de mon père, et du pays de mon parentage, et qui m'a parlé, et juré, disant : Je donnerai à ta postérité ce pays, enverra lui-même son ange devant toi, et tu prendras une femme de ce pays-là pour mon fils.
8 Que si la femme ne veut pas te suivre, tu seras quitte de ce serment que je te fais faire. Quoi qu'il en soit, ne ramène point-là mon fils.
9 Alors le serviteur mit la main sous la cuisse d'Abraham son maître, et s'engagea par serment à faire ce qu'il avait dit.
10 Et le serviteur ayant pris dix chameaux d'entre ceux de son maître, se mit en chemin ; car il avait tout le bien de son maître en son pouvoir. Il partit donc, et s'en alla en Mésopotamie, en la ville de Nacor.
11 Et il fit reposer les chameaux sur leurs genoux hors de la ville, près d'un puits d'eau, sur le soir, au temps que celles qui allaient puiser de l'eau, sortaient.
12 Et il dit : Ô Éternel, Dieu d'Abraham mon maître, fais que j'aie une heureuse rencontre aujourd'hui, et sois favorable à mon seigneur Abraham.
13 Voici, je suis près de cette fontaine, et les filles des habitants de la ville sortiront pour puiser de l'eau.
14 Fais donc que la jeune fille à laquelle je dirai : Baisse, je te prie, ta cruche, afin que je boive ; et qui me répondra : Bois, et même je donnerai à boire à tes chameaux, soit celle que tu as destinée à ton serviteur Isaac ; et je connaîtrai par-là que tu as été favorable à mon seigneur.
15 Et avant qu'il eût achevé de parler, voici, Rébecca, fille de Béthuël, fils de Milca, femme de Nacor, frère d'Abraham, sortait, ayant sa cruche sur son épaule.
16 Et la jeune fille était très-belle à voir ; elle était vierge, et nul homme ne l'avait connue. Elle

descendit donc à la fontaine, et ayant rempli sa cruche, elle remontait.
17 Alors le serviteur courut au-devant d'elle, et lui dit : Donne-moi, je te prie, un peu de l'eau de ta cruche à boire.
18 Et elle lui dit : Mon seigneur, bois. Et incontinent elle ôta sa cruche de dessus son épaule, et la prit en sa main, et elle lui donna à boire.
19 Et après qu'elle eut achevé de lui donner à boire, elle dit : J'en puiserai aussi pour tes chameaux, jusqu'à ce qu'ils aient tous bu.
20 Et ayant vidé promptement sa cruche dans l'abreuvoir, elle courut encore au puits pour en puiser de l'autre, et elle en puisa pour tous ses chameaux.
21 Et cet homme s'étonnait de ce qu'elle faisait, sans rien dire, voulant savoir si l'Éternel aurait fait prospérer son voyage ou non.
22 Et quand les chameaux eurent achevé de boire, cet homme prit une bague d'or, qui pesait un demi-sicle, et deux bracelets pour mettre sur les mains de cette fille, pesant dix sicles d'or.
23 et il lui dit : De qui es-tu fille ? Je te prie, apprends-le-moi. Y a-t-il dans la maison de ton père de la place pour me loger ?
24 Et elle lui répondit : Je suis fille de Béthuël, fils de Milca, qu'elle a enfanté à Nacor.
25 Et elle lui dit aussi : Il y a chez nous beaucoup de paille et de fourrage, et aussi de la place pour y loger.
26 Et cet homme s'inclina et se prosterna devant l'Éternel ;
27 et il dit : Béni soit l'Éternel, le Dieu d'Abraham mon maître, qui a toujours été miséricordieux et véritable envers mon seigneur. Lorsque j'étais en chemin, l'Éternel m'a conduit en la maison des frères de mon seigneur.
28 Et la jeune fille courut, et rapporta ces paroles dans la maison de sa mère.
29 Or, Rébecca avait un frère nommé Laban, qui courut dehors vers cet homme près de la fontaine.
30 Car aussitôt qu'il eut vu la bague et les bracelets aux mains de sa sœur, et qu'il eut entendu les paroles de Rébecca sa sœur, qui avait dit : Cet homme m'a ainsi parlé, il le vint trouver ; et voici, il était près des chameaux vers la fontaine.
31 Et il lui dit : Entre, béni de l'Éternel ; pourquoi te tiens-tu dehors ? J'ai préparé la maison, et un lieu pour tes chameaux.
32 L'homme donc entra dans la maison, et on déharnacha les chameaux, et on leur donna de la paille et du fourrage ; on donna aussi de l'eau, tant pour laver les pieds de cet homme, que les pieds de ceux qui étaient avec lui.
33 Et on lui présenta à manger. Mais il dit : Je ne mangerai point, que je n'aie dit ce que j'ai à dire. Et Laban dit : Parle.
34 Il dit donc : Je suis serviteur d'Abraham.
35 Or, l'Éternel a comblé de bénédictions mon seigneur, et il est devenu grand ; car il lui a donné des brebis, des bœufs, de l'argent, de l'or, des serviteurs, des servantes, des chameaux et des ânes.
36 Et Sara, femme de mon seigneur, lui a enfanté dans sa vieillesse un fils, auquel il a donné tout ce qu'il a.
37 Et mon seigneur m'a fait jurer, en disant : Tu ne prendras point de femme à mon fils, des filles des Cananéens, dans le pays desquels j'habite.
38 Mais tu iras à la maison de mon père, et vers ma parenté, et tu y prendras une femme pour mon fils.
39 Et je dis à mon seigneur : Peut-être que la femme ne me suivra pas.
40 Et il me répondit : L'Éternel, devant la face duquel j'ai marché, enverra son ange avec toi, et fera prospérer ton voyage, et tu prendras une femme à mon fils, de ma parenté, et de la maison de mon père.
41 Si tu vas vers ma parenté, et si on ne te la donne pas, tu seras quitte de l'exécration du

serment que je te fais faire.
42 Je suis donc venu aujourd'hui à la fontaine, et j'ai dit : Ô Éternel, Dieu de mon seigneur Abraham, si maintenant tu fais prospérer le voyage que j'ai entrepris,
43 voici, je me tiendrai près de la fontaine : qu'il arrive donc que la fille qui sortira pour y puiser, et à qui je dirai : Donne-moi, je te prie, à boire un peu de l'eau de ta cruche ;
44 et qui me répondra : Bois, et même j'en puiserai pour tes chameaux, soit la femme que l'Éternel a destinée au fils de mon seigneur.
45 Avant que j'eusse achevé de parler en mon cœur, voici, Rébecca est sortie, ayant sa cruche sur son épaule, et elle est descendue à la fontaine, et a puisé de l'eau. Et je lui ai dit : Donne-moi, je te prie, à boire.
46 Et incontinent elle a ôté sa cruche de dessus son épaule, et elle m'a dit : Bois, et même je donnerai à boire à tes chameaux. J'ai donc bu, et elle a aussi donné à boire aux chameaux.
47 Et je l'ai interrogée, en disant : De qui es-tu fille ? Elle a répondu : Je suis fille de Béthuël, fils de Nacor, que Milca lui a enfanté. Alors je lui ai mis une bague sur le front, et des bracelets aux mains.
48 Ensuite je me suis incliné et prosterné devant l'Éternel, et j'ai béni l'Éternel, le Dieu de mon maître Abraham, qui m'a conduit par le droit chemin, afin que je prisse la fille du frère de mon seigneur pour son fils,
49 Maintenant donc, si vous êtes véritablement portés à faire cette grâce à mon seigneur, déclarez-le-moi ; sinon, faites-le-moi aussi savoir ; et je me tournerai à droite, ou à gauche.
50 Et Laban et Béthuël répondirent, disant : Cette affaire est procédée de l'Éternel ; nous ne te pouvons dire ni bien ni mal.
51 Voici, Rébecca est entre tes mains, prends-la et t'en va, et qu'elle soit la femme du fils de ton seigneur, comme l'Éternel en a parlé.
52 Et aussitôt que le serviteur d'Abraham eut ouï leurs paroles, il se prosterna en terre devant l'Éternel.
53 Le serviteur tira ensuite des bagues d'argent et d'or, et des habits, et les donna à Rébecca ; il donna aussi des présents exquis à son frère et à sa mère.
54 Et ils mangèrent et burent, lui et les gens qui étaient avec lui, et ils y logèrent cette nuit. Et quand ils furent levés de bon matin, le serviteur dit : Renvoyez-moi à mon seigneur.
55 Et le frère et la mère lui dirent : Que la fille demeure avec nous au moins dix jours, et après elle s'en ira.
56 Et il leur dit : Ne me retardez point, puisque l'Éternel a fait prospérer mon voyage. Renvoyez-moi, que je m'en aille à mon seigneur.
57 Alors ils dirent : Appelons la fille, et sachons de sa propre bouche quel est son sentiment.
58 Ils appelèrent donc Rébecca, et lui dirent : Veux-tu aller avec cet homme ? Et elle répondit : J'irai.
59 Ainsi ils laissèrent aller Rébecca leur sœur, et sa nourrice, avec le serviteur d'Abraham, et ses gens.
60 Et ils bénirent Rébecca, et lui dirent : Tu es notre sœur ; sois fertile en mille et mille générations, et que ta postérité possède la porte de ses ennemis.
61 Et Rébecca, et ses servantes, se levèrent et montèrent sur les chameaux, et suivirent cet homme-là. Ce serviteur donc prit Rébecca, et s'en alla.
62 Or, Isaac revenait du puits du Vivant qui me voit ; car il demeurait au pays du Midi.
63 Et Isaac était sorti aux champs sur le soir pour prier ; et levant les yeux, il regarda, et voici des chameaux qui venaient.
64 Rébecca aussi levant les yeux, vit Isaac, et se jeta en bas de dessus le chameau ;
65 (car elle avait dit au serviteur : Qui est cet homme-là qui vient le long du champ au-devant de nous ? Et le serviteur avait répondu : C'est mon seigneur) ; et elle prit un voile, et s'en couvrit.

66 Et le serviteur récita à Isaac toutes les choses qu'il avait faites.
67 Alors Isaac mena Rébecca dans la tente de Sara sa mère ; et il la prit pour sa femme, et il l'aima. Ainsi Isaac se consola de la mort de sa mère.

REFLEXIONS

La principale observation qu'il y ait à faire sur cette histoire est d'y remarquer la foi et la piété d'Abraham qui ne voulut pas que son fils épousât une femme cananéenne et idolâtre, mais qui voulut le marier dans sa famille. On y voit aussi la piété de son serviteur dans les prières qu'il adressa à Dieu pour le succès de son voyage et dans les louanges et les actions de grâce qu'il lui présenta après qu'il eut réussi dans son dessein. Ceci doit nous servir d'instruction et d'exemple et nous apprendre que toutes les entreprises et en particulier les mariages doivent se faire selon Dieu et suivant les règles de la religion et de la piété afin d'obtenir par ce moyen sa bénédiction.

CHAPITRE XXV.

Il est parlé dans ce chapitre :
I. Du mariage d'Abraham avec Kétura sa seconde femme ;
II. De la mort d'Abraham ;
III. Des descendants d'Ismaël et de sa mort ;
IV. De la naissance d'Esaü et de Jacob, les fils d'Isaac ;
V. Et enfin de la manière dont Ésaü vendit son droit d'aînesse à Jacob son frère.

1 Or Abraham prit une autre femme, nommée Kétura,
2 qui lui enfanta Zimram, Joksçan, Médan, Madian, Jisçbak, et Sçuah.
3 Et Joksçan engendra Scéba et Dédan ; et les enfants de Dédan furent Assçurim, Létusçim, et Léummim.
4 Et les enfants de Madian furent Hépha, Hépher, Hanoc, Abidah, Eldaha. Tous ceux-là sont enfants de Kétura.
5 Et Abraham donna tout ce qui lui appartenait à Isaac.
6 Mais il fit des présents aux fils de ses concubines, et les sépara, durant sa vie, de son fils Isaac, les envoyant vers le Levant, au pays d'Orient.
7 Et tout le temps que vécut Abraham, fut de cent soixante et quinze ans.
8 Abraham donc, ayant perdu ses forces, mourut dans une heureuse vieillesse, étant fort âgé et rassasié de jours ; et il fut recueilli vers ses peuples.
9 Et Isaac et Ismaël, ses fils, l'enterrèrent en la caverne de Macpéla, au champ d'Héphron, fils de Tsohar, Héthien, qui est vis-à-vis de Mamré ;
10 qui est le champ qu'Abraham avait acheté des Héthiens. Ce fut donc là que fut enterré Abraham, avec Sara sa femme.
11 Or, après la mort d'Abraham, Dieu bénit Isaac son fils. Et Isaac habitait près du puits du Vivant qui me voit.
12 Voici le dénombrement des enfants d'Ismaël, fils d'Abraham, qu'Agar l'Égyptienne, servante de Sara, avait enfanté à Abraham.
13 Et voici les noms dont ils ont été nommés dans leurs générations : le premier-né d'Ismaël, Nébajoth ; puis Kédar, Adbéel, Mibsam ;
14 Misçmah, Duma, Massa ;
15 Hadar, Téma, Jétur, Naphis, et Kedma.
16 Ce sont là les enfants d'Ismaël, et ce sont là leurs noms, selon leurs villages, et selon leurs châteaux, ayant été les douze princes de leurs peuples.
17 Et le temps de la vie d'Ismaël fut de cent trente-sept ans. Après quoi, ayant perdu ses forces, il mourut, et fut recueilli vers ses peuples.
18 Et ses enfants habitèrent depuis Havila jusqu'à Scur, qui est vis-à-vis de l'Egypte, quand on

vient vers Assur. Car le pays qui était échu à Ismaël était à la vue de tous ses frères.
19 Voici quelles furent aussi les générations d'Isaac, fils d'Abraham : Abraham engendra Isaac.
20 Et Isaac était âgé de quarante ans quand il épousa Rébecca, fille de Béthuël, Syrien, de Paddan-Aram, sœur de Laban Syrien.
21 Et Isaac pria instamment l'Éternel pour sa femme, parce qu'elle était stérile. Et l'Éternel fut fléchi par ses prières ; et Rébecca sa femme conçut.
22 Mais les enfants s'entre-poussaient dans son ventre ; et elle dit : S'il est ainsi, pourquoi suis-je ? Et elle alla consulter l'Éternel.
23 Et l'Éternel lui dit : Deux nations sont dans ton ventre ; et deux peuples sortiront de tes entrailles et seront divisés. Un de ces peuples sera plus fort que l'autre ; et le plus grand servira au moindre.
24 Et lorsque le temps qu'elle devait accoucher fut arrivé, voici, il y avait deux jumeaux en son ventre.
25 Celui qui sortit le premier était roux, et tout velu, comme un manteau de poil ; et ils l'appelèrent Esaü.
26 Et après sortit son frère, tenant de sa main le talon d'Esaü ; c'est pourquoi il fut appelé Jacob. Et Isaac était âgé de soixante ans, quand ils naquirent.
27 Depuis, les enfants devinrent grands, et Esaü était un habile chasseur, et homme de campagne ; mais Jacob était un homme simple, se tenant dans les tentes.
28 Et Isaac aimait Esaü ; car la venaison était sa viande ; mais Rébecca aimait Jacob.
29 Or, comme Jacob cuisait du potage, Esaü survint des champs, étant fort las.
30 Et Esaü dit à Jacob : Donne-moi à manger, je te prie, de ce roux-là ; car je suis fort las. C'est pour cela qu'on l'appela Edom.
31 Mais Jacob lui dit : Vends-moi aujourd'hui ton droit d'aînesse.
32 Et Esaü répondit : Voici, je m'en vais mourir ; de quoi me servira le droit d'aînesse ?
33 Et Jacob dit : Jure-moi aujourd'hui. Et il lui jura ; ainsi il vendit son droit d'aînesse à Jacob.
34 Et Jacob donna à Esaü du pain, et le potage de lentilles ; et il mangea, et but, et se leva, et s'en alla. Ainsi Esaü méprisa son droit d'aînesse.

REFLEXIONS

St. Paul remarque sur la mort d'Abraham, qu'il mourut, aussi bien que les autres patriarches, sans avoir vu l'accomplissement des promesses de Dieu et ayant été étranger et voyageur sur la terre, ce qui fait voir que Dieu leur réservait la patrie céleste. La multiplication de la postérité d'Ismaël prouve la vérité des promesses qui avaient été faites à Abraham.

Le choix que Dieu fit de Jacob et de sa postérité, préférablement à Ésaü son frère aîné et à ses descendants nous enseigne, comme St. Paul le remarque dans l'épître aux Romains, que Dieu est libre dans la distribution de ses grâces, qu'il les répand sur ceux qu'il trouve à propos et que tous ceux qui descendaient des patriarches n'étaient pas pour cela réputés le peuple de Dieu.

Enfin, le mépris qu'Ésaü fit de son droit d'aînesse en le vendant à Jacob, par un principe de sensualité et par une humeur profane, doit nous apprendre à estimer par-dessus toutes choses la grâce de Dieu et à ne pas préférer les biens et les plaisirs de la terre aux biens spirituels et célestes. C'est à quoi St. Paul nous exhorte lorsqu'il dit : *Que nul ne soit fornicateur ou profane comme Ésaü, lequel pour une viande vendit son droit d'aînesse.*

CHAPITRE XXVI.

Isaac se retire à cause de la famine au pays des Philistins où Dieu lui réitère ses promesses et lui fait ressentir des effets de sa protection et de sa faveur. Il est ensuite obligé de quitter ce pays-là, à cause que les Philistins lui portaient envie et il vint à Béersçébah ; il y bâtit un autel au Seigneur et il y fait alliance avec Abimelec roi de Guérar.

1 Or, il y eut une famine au pays, outre la première famine qui avait été du temps d'Abraham. Et Isaac s'en alla vers Abimélec, roi des Philistins, à Guérar.
2 Car l'Éternel lui était apparu, et lui avait dit : Ne descends point en Egypte ; demeure au pays que je te dirai.
3 Fais quelque séjour dans ce pays, et je serai avec toi, et je te bénirai. Car je te donnerai et à ta postérité tous ces pays-ci, et je ratifierai le serment que j'ai fait à ton père Abraham.
4 Et je multiplierai ta postérité comme les étoiles des cieux, et je donnerai à ta postérité ces pays ; et toutes les nations de la terre seront bénies en ta postérité ;
5 parce qu'Abraham a obéi à ma voix, et a gardé ce que je lui avais ordonné, mes commandements, mes statuts et mes lois.
6 Isaac donc demeura à Guérar.
7 Et quand les gens du lieu s'enquirent qui était sa femme, il répondit : C'est ma sœur ; car il craignait de dire : C'est ma femme ; de peur, disait-il, que peut-être les habitants du lieu ne me tuent à cause de Rébecca ; car elle était belle à voir.
8 Or, il arriva, après qu'il y eut passé quelques jours, qu'Abimélec, roi des Philistins, regardait par la fenêtre, et voici, il vit Isaac qui se jouait avec Rébecca.
9 Alors Abimélec appela Isaac, et lui dit : Certainement, voici, c'est ta femme ; et comment as-tu dit : C'est ma sœur ? Et Isaac lui répondit : Parce que j'ai dit en moi-même : Il est à craindre que je ne meure à cause d'elle.
10 Et Abimélec dit : Que nous as-tu fait ? Il s'en est peu fallu que quelqu'un du peuple n'ait couché avec ta femme, et que tu ne nous aies fait tomber dans un grand péché.
11 Abimélec donc fit une ordonnance à tout le peuple, disant : Celui qui touchera cet homme ou sa femme sera certainement puni de mort.
12 Et Isaac sema en cette terre-là, et il recueillit cette année-là le centuple car l'Éternel le bénit.
13 Cet homme donc devint grand, et son bien allait toujours en augmentant, jusqu'à ce qu'il fût devenu fort riche.
14 Et il eut des troupeaux de brebis et de bœufs, et un grand nombre de serviteurs ; ce qui fit que les Philistins lui portèrent envie ;
15 tellement qu'ils bouchèrent les puits que les serviteurs de son père avaient creusés, du temps de son père Abraham ; et ils les remplirent de terre.
16 Abimélec aussi dit à Isaac : Retire-toi d'avec nous ; car tu es devenu beaucoup plus puissant que nous.
17 Isaac donc partit de là, et s'établit dans la vallée de Guérar, et habita là.
18 Et Isaac creusa encore les puits d'eau qu'on avait creusés du temps d'Abraham son père, et que les Philistins avaient bouchés après la mort d'Abraham ; et il leur donna les mêmes noms desquels son père les avait appelés.
19 Les serviteurs d'Isaac donc creusèrent dans cette vallée, et y trouvèrent un puits d'eau vive.
20 Mais les bergers de Guérar eurent quelque démêlé avec les bergers d'Isaac, disant : L'eau est à nous ; c'est pourquoi, il appela le puits Hések, parce qu'ils avaient contesté avec lui au sujet de ce puits.
21 Ensuite ils creusèrent un autre puits, pour lequel aussi ils se querellèrent ; et il l'appela Sitnah.
22 C'est pourquoi, il partit de là, et creusa un autre puits, pour lequel ils ne disputèrent point ; c'est pourquoi il l'appela Réhoboth, disant : Depuis que maintenant l'Éternel nous a mis au large, nous fructifierons dans ce pays.
23 Et de là il monta à Béer-scébah.
24 Et l'Éternel lui apparut en la même nuit, et lui dit : Je suis le Dieu d'Abraham ton père, ne crains point, car je suis avec toi, et je te bénirai, et je multiplierai ta postérité à cause d'Abraham mon serviteur.
25 Alors il bâtit là un autel, et ayant invoqué le nom de l'Éternel, il y dressa ses tentes ; et les

serviteurs d'Isaac y creusèrent un puits.
26 Et Abimélec vint à lui de Guérar, et Ahuzat, son ami, et Picol, chef de son armée.
27 Mais Isaac leur dit : Pourquoi venez-vous vers moi, puisque vous me haïssez, et que vous m'avez chassé d'avec vous ?
28 Et ils répondirent : Nous avons vu clairement que l'Éternel est avec toi, et nous avons dit : Qu'il y ait maintenant un serment avec imprécation entre nous ; c'est-à-dire, entre nous et toi ; et nous traiterons alliance avec toi :
29 Si jamais tu nous fais aucun mal, comme nous ne t'avons point touché, et comme nous ne t'avons fait que du bien, t'ayant laissé aller en paix, toi, qui es maintenant béni de l'Éternel !
30 Et il leur fit un festin, et ils mangèrent et burent.
31 Et ils se levèrent de bon matin, et ils s'engagèrent l'un l'autre par serment. Puis Isaac les renvoya, et ils s'en allèrent d'avec lui en paix.
32 Il arriva en ce même jour, que les serviteurs d'Isaac vinrent lui parler de ce puits qu'ils avaient creusé, lui disant : Nous avons trouvé de l'eau.
33 Et il l'appela Scibah. C'est pour cela que la ville a été nommée Béer-scébah jusqu'à ce jour.
34 Or, Ésaü, âgé de quarante ans, épousa Judith, fille de Bééri, Héthien, et Basmath, fille d'Elon, Héthien ;
35 qui causèrent une fort grande amertume d'esprit à Isaac et à Rébecca.

REFLEXIONS

Nous voyons dans la vie d'Isaac, de même que dans celle d'Abraham, un mélange de prospérité et d'adversités. Les grandes richesses d'Isaac et l'alliance qu'il traita avec Abimelec sont des effets de la bénédiction du Seigneur sur ce patriarche. Mais les dangers auxquels il fut exposé dans le pays des Philistins et les fréquentes contestations qu'on lui suscita sont des adversités par ou Dieu l'éprouvait et voulait l'obliger à se retirer de ce pays-là. Tous les hommes et les enfants de Dieu en particulier ont tantôt la prospérité et tantôt l'adversité en partage, mais en quelque lieu et en quelque état que les gens de bien se trouvent, Dieu les accompagne toujours de sa protection et de sa faveur et il les délivre de toutes leurs afflictions.

CHAPITRE XXVII.

Moïse raconte comment Jacob obtint par surprise la bénédiction qu'Isaac son père voulait donner à Ésaü ; ce qu'Ésaü ayant appris, il en eut une vive douleur et résolu de tuer Jacob son frère. Ce qui obligea Rebecca d'envoyer Jacob en Mésopotamie.

1 Et il arriva, quand Isaac fut devenu vieux, et que ses yeux furent si ternis qu'il ne pouvait plus voir, qu'il appela son fils aîné, et lui dit : Mon fils ; et il lui répondit : Me voici.
2 Et il lui dit : Voici maintenant, je suis fort âgé, et je ne sais point le jour de ma mort.
3 Maintenant donc, je te prie, prends tes armes, ton carquois et ton arc, et va-t'en aux champs, et prends-moi de la venaison.
4 Et apprête-m'en des viandes d'appétit, comme je les aime ; et apporte-les-moi, afin que je mange, et que mon âme te bénisse avant que je meure.
5 Or, Rébecca écoutait, pendant qu'Isaac parlait à Ésaü son fils. Ésaü donc s'en alla aux champs pour prendre à la chasse quelque chose qu'il pût apporter.
6 Et Rébecca parla à Jacob son fils et lui dit : Voici : j'ai entendu ton père, qui parlait à Ésaü ton frère, et qui lui disait :
7 Apporte-moi de la venaison, et apprête-m'en des viandes d'appétit, afin que j'en mange ; et je te bénirai devant l'Éternel, avant que de mourir.
8 Maintenant donc, mon fils, obéis à ma parole, et fais ce que je vais te commander.
9 Va maintenant à la bergerie, et prends là deux des meilleurs chevreaux, et j'en apprêterai des viandes d'appétit pour ton père, comme il les aime.

10 Et tu les porteras à ton père, afin qu'il les mange et qu'il te bénisse avant sa mort.
11 Et Jacob répondit à Rébecca sa mère : Voici, Ésaü mon frère est fort velu, et je n'ai point de poil ;
12 si mon père vient à me tâter, il me regardera comme un homme qui l'a voulu tromper, et j'attirerai sur moi sa malédiction et non point sa bénédiction.
13 Et sa mère lui dit : Mon fils, que cette malédiction que tu crains, soit sur moi ; obéis seulement à ma parole, et va prendre ce que je t'ai dit.
14 Il s'en alla donc, et il le prit, et l'apporta à sa mère, et sa mère en apprêta des viandes d'appétit, comme son père les aimait.
15 Puis Rébecca prit les plus riches habits d'Ésaü son fils aîné, qu'elle gardait dans la maison, et elle en revêtit Jacob son cadet.
16 Et elle couvrit de peaux de chevreaux les mains de son fils, et son cou qui était sans poil.
17 Ensuite elle donna à son fils Jacob ces viandes d'appétit, et le pain qu'elle avait apprêté.
18 Il vint donc vers son père, et lui dit : Mon père. Et il répondit : Me voici ; qui es-tu, mon fils ?
19 Et Jacob dit à son père : Je suis Ésaü, ton fils aîné ; j'ai fait ce que tu m'avais commandé. Lève-toi, je te prie, et assieds-toi, et mange de ma chasse, afin que ton âme me bénisse.
20 Et Isaac dit à son fils : Qu'est ceci ? Comment en as-tu pu trouver sitôt, mon fils ? Et il dit : L'Éternel ton Dieu m'en a fait rencontrer.
21 Et Isaac dit à Jacob : Mon fils, approche-toi, je te prie, et je te tâterai, afin que je sache si tu es mon fils Ésaü même, ou si tu ne l'es pas.
22 Jacob donc s'approcha de son père Isaac, qui, l'ayant tâté, dit : Cette voix est la voix de Jacob ; mais ces mains sont les mains d'Ésaü.
23 Et il le méconnut ; car ses mains étaient velues, comme les mains de son frère Ésaü ; et il le bénit.
24 Il dit donc : Es-tu mon fils Ésaü même ? Il répondit : Je le suis.
25 Il lui dit aussi : Apporte-moi à manger de ta chasse, afin que mon âme te bénisse. Et il lui en apporta et il en mangea. Il lui apporta aussi du vin, et il but.
26 Puis, Isaac son père lui dit : Approche-toi, je te prie, et viens me baiser, mon fils.
27 Et il s'approcha de lui, et le baisa. Et Isaac ayant senti l'odeur de ses habits, le bénit, en disant : Voici, l'odeur de mon fils est comme l'odeur d'un champ que l'Éternel a béni.
28 Que Dieu te donne de la rosée des cieux, et de la graisse de la terre, et une grande abondance de froment et du meilleur vin ;
29 que les peuples te servent, et que les nations se prosternent devant toi ! Sois le maître de tes frères, et que les fils de ta mère se prosternent devant toi ! Quiconque te maudira, soit maudit, et quiconque te bénira, soit béni !
30 Et il arriva, aussitôt qu'Isaac eut achevé de bénir Jacob, Jacob étant à peine sorti de devant son père Isaac, que son frère Ésaü revint de la chasse.
31 Il apprêta aussi des viandes d'appétit ; et les ayant apportées à son père, il lui dit : Que mon père se lève, et mange de la chasse de son fils, afin que ton âme me bénisse.
32 Et Isaac son père lui dit : Qui es-tu ? Et il dit : Je suis ton fils aîné, Ésaü.
33 Et Isaac sentit une extraordinaire émotion, et il dit : Qui est, et où est donc celui qui a pris de la chasse, et m'en a apporté, et j'ai mangé de tout ce qu'il m'a présenté, avant que tu vinsses ? Et je l'ai béni, et aussi sera-t-il béni.
34 Et aussitôt qu'Ésaü eut entendu les paroles de son père, il jeta un cri fort grand et très-amer. Et il dit à son père : Donne-moi aussi ta bénédiction, mon père !
35 Mais il dit : Ton frère m'est venu surprendre, et il a emporté ta bénédiction.
36 Et Ésaü dit : C'est avec raison qu'on l'a appelé Jacob ; car il m'a déjà supplanté deux fois : Il m'a enlevé mon droit d'aînesse, et voici, maintenant il a emporté ma bénédiction. Ensuite il dit : N'as-tu point réservé de bénédiction pour moi ?

37 Et Isaac répondit à Ésaü, et lui dit : Voici, je l'ai établi ton seigneur, et je lui ai donné tous ses frères pour serviteurs ; et je l'ai fourni de froment et du meilleur vin. Et que te ferai-je donc, mon fils ?
38 Et Ésaü dit à son père : N'as-tu qu'une bénédiction, mon père ? Bénis-moi aussi, mon père. Et Ésaü, élevant sa voix, pleura.
39 Et Isaac son père répondit, et lui dit : Voici, ta demeure sera dans un terroir gras, arrosé de la rosée des cieux d'en haut.
40 Et tu vivras par ton épée, et tu serviras à ton frère ; mais le temps viendra, qu'étant devenu maître, tu briseras son joug, et le secoueras de dessus ton cou.
41 Et Ésaü haïssait Jacob à cause de la bénédiction que son père lui avait donnée, et il dit en son cœur : Les jours du deuil de mon père approchent ; et alors je tuerai Jacob mon frère.
42 Et on rapporta à Rébecca les discours d'Ésaü, son fils aîné ; et elle envoya appeler Jacob, son second fils, et elle lui dit : Voici, Ésaü ton frère se console dans l'espérance qu'il a de te tuer.
43 Maintenant donc, mon fils, obéis à ma parole : Lève-toi, et sauve-toi à Caran, vers Laban, mon frère ;
44 et demeure avec lui quelque temps, jusqu'à ce que la fureur de ton frère se passe,
45 et que sa colère s'apaise envers toi, et qu'il ait oublié les choses que tu lui as faites. J'enverrai ensuite pour te tirer de là. Pourquoi serais-je privée de vous deux en un même jour ?
46 Et Rébecca dit à Isaac : La vie m'est devenue ennuyeuse, à cause de ces Héthiennes. Si Jacob prend pour femme quelqu'une de ces Héthiennes, comme sont les filles de ce pays, à quoi me sert la vie ?

REFLEXIONS

Il faut remarquer sur cette histoire que Jacob obtint la bénédiction de son père par une tromperie et que cependant Dieu permit que cela arrivât ainsi et qu'il voulut que cette bénédiction eût lieu parce qu'Ésaü en était indigne et parce que les promesses qui avaient été faites à Abraham et à Isaac devaient s'accomplir en Jacob. C'est ainsi que Dieu permet souvent des choses qu'il n'approuve pas et qu'il se sert des péchés que les hommes commettent pour l'exécution de ses desseins, bien qu'il ne soit pas l'auteur de ces péchés-là.
Pour ce qui est de l'affliction qu'Ésaü fit paraître lorsqu'il vit que son père ne voulait pas changer, ni révoquer la bénédiction qu'il avait donnée à Jacob, elle ne peut être regardée comme une repentance salutaire parce qu'elle ne procédait que de son humeur charnelle et de la jalousie et du dépit dont il était animé contre son frère, lequel il voulut même tuer et à cause de cela. Cette affliction fut inutile. Voici la réflexion que St. Paul fait sur ce sujet : *Que nul ne soit impur ou profane comme Ésaü, qui voulant demander la bénédiction fut rejeté, quoiqu'il l'eût demandée avec larmes.* C'est là un exemple dont nous devons profiter et où nous avons une image du désespoir dont les méchants seront travaillés lorsqu'ils se verront exclus du royaume de Dieu. Enfin, la retraite de Jacob, qui s'en alla en Mésopotamie pour fuir la colère d'Esaü son frère, nous enseigne à éviter prudemment les dangers et à céder pour un temps à la malice et à l'injustice de ceux qui cherchent à nous nuire. Au reste, cette fuite de Jacob, qui fut une rude épreuve pour lui et pour Isaac son père et qui semblait être un obstacle à son bonheur, fut un moyen dont la providence se servit pour le rendre plus heureux, plus riche et plus puissant qu'il ne l'aurait été dans la maison paternelle, comme la suite de cette histoire le montrera. Voilà comment Dieu fait quelquefois tourner en bien ce qu'on regarde comme un grand malheur et c'est ce qui doit être pour les gens de bien un puissant motif à se reposer sur la providence de Dieu.

CHAPITRE XXVIII.

Jacob s'en va en Mésopotamie par l'ordre d'Isaac son père pour s'y marier dans la famille de Laban frère de sa mère. Dieu lui apparait en chemin pendant la nuit, dans la vision d'une échelle qui s'étendait de la terre au ciel et il lui promet de le bénir, de quoi Jacob témoigna sa reconnaissance en adorant Dieu dans ce lieu-là et en faisant le vœu de lui donner la dîme de tout ce qu'il posséderait.

1 Isaac donc appela Jacob, et le bénit, et lui fit ce commandement : Ne prends point une femme d'entre les filles de Canaan.
2 Lève-toi, va en Paddan-Aram, à la maison de Béthuel, père de ta mère, et de là prends-toi une femme des filles de Laban, frère de ta mère.
3 Et que le Dieu fort, tout-puissant, te bénisse ; qu'il te fasse croître, et qu'il multiplie ta race, afin que tu deviennes une assemblée de peuples.
4 Et qu'il te donne la bénédiction d'Abraham, à toi et à ta postérité avec toi, afin que tu obtiennes en héritage le pays où tu as été étranger, que Dieu a donné à Abraham.
5 Isaac donc fit partir Jacob, qui s'en alla en Paddan-Aram, vers Laban, fils de Béthuel, Syrien, frère de Rébecca, mère de Jacob et d'Ésaü.
6 Et Ésaü vit qu'Isaac avait béni Jacob, et qu'il l'avait envoyé en Paddan-Aram, afin qu'il prît une femme de ce pays-là pour lui, et qu'il lui avait fait ce commandement, en le bénissant : Ne prends point de femme d'entre les filles de Canaan ;
7 et que Jacob avait obéi à son père et à sa mère, et s'en était allé en Paddan-Aram.
8 Ésaü voyant donc que les filles de Canaan déplaisaient à Isaac son père,
9 s'en alla vers les Ismaélites, et prit pour femme (outre les autres qu'il avait) Mahalath, fille d'Ismaël, fils d'Abraham, sœur de Nébajoth.
10 Jacob donc partit de Béer-scébah, et s'en alla à Caran.
11 Et il se rencontra en un certain lieu, où il passa la nuit, parce que le soleil était couché. Il prit donc des pierres du lieu, et en fit son chevet, et il s'endormit au même lieu.
12 Alors il songea, et dans son songe il vit une échelle qui était appuyée sur la terre, et dont le haut touchait jusqu'aux cieux, et les anges de Dieu montaient et descendaient par cette échelle.
13 Il vit aussi l'Éternel qui se tenait sur l'échelle, et qui lui dit : Je suis l'Éternel, le Dieu d'Abraham ton père, et le Dieu d'Isaac ; je te donnerai et à ta postérité la terre sur laquelle tu dors.
14 Et ta postérité sera comme la poussière de la terre ; et tu t'étendras de l'Occident à l'Orient, et du Septentrion au Midi ; et toutes les familles de la terre seront bénies en toi et en ta postérité.
15 Et voici, je suis avec toi, et je te garderai partout où tu iras ; et je te ramènerai en ce pays ; car je ne t'abandonnerai point, que je n'aie fait ce que je t'ai dit.
16 Et quand Jacob fut réveillé de son sommeil, il dit : Certainement l'Éternel est en ce lieu-ci, et je n'en savais rien !
17 Et il eut peur, et dit : Que ce lieu est vénérable ! C'est ici la maison de Dieu, et c'est ici la porte des cieux.
18 Et Jacob se leva de bon matin, et prit la pierre dont il avait fait son chevet, et la dressa pour monument, et il versa de l'huile sur le sommet de cette pierre.
19 Et il appela ce lieu-là Béthel, au lieu qu'auparavant cette ville s'appelait Luz.
20 Et Jacob fit un vœu, en disant : Si Dieu est avec moi, et s'il me garde dans le voyage que je fais ; s'il me donne du pain à manger, et des habits pour me vêtir ;
21 et si je retourne en paix à la maison de mon père : certainement, l'Éternel me sera Dieu ;
22 et cette pierre que j'ai dressée comme un monument, sera la maison de Dieu ; et je te donnerai entièrement la dîme de tout ce que tu m'auras donné.

REFLEXIONS

L'ordre qu'Isaac donna à Jacob son fils d'aller en Mésopotamie pour s'y marier et les prières qu'il fit pour le succès de son voyage sont des preuves de la piété de ce Saint patriarche et de la ferme confiance qu'il avait aux promesses de Dieu. On voit l'effet de ces prières d'Isaac dans ce qui arriva à Jacob aussitôt qu'il fut parti pour aller en Mésopotamie et surtout dans la vision de cette échelle qui lui apparut en songe pour l'assurer que Dieu serait avec lui partout où il irait. Cet exemple fait voir que le Seigneur accompagne ses enfants en tous lieux et qu'il emploie ses anges pour leur sureté et pour leur défense.

Il faut faire attention après cela à la piété de Jacob qui ne demanda à Dieu que du pain pour manger et des habits pour se couvrir et fit vœu de consacrer à Dieu le lieu où il eut cette vision et la dîme de tout son bien.

Imitons un si bel exemple, soyons contents pourvu que Dieu nous donne la nourriture et les vêtements et faisons-nous un devoir inviolable de lui témoigner notre piété et notre reconnaissance, soit en lui consacrant quelque portion de nos biens, soit par tous les autres moyens qui peuvent être en notre pouvoir.

CHAPITRE XXIX.

Jacob arrive chez Laban son oncle et il épouse ses deux filles Léa et Rachel.

1 Jacob donc se mit en chemin, et s'en alla au pays des Orientaux.
2 Et il regarda, et voici, il vit un puits dans un champ, et là même trois troupeaux de brebis qui se reposaient près du puits ; car on y abreuvait les troupeaux ; et il y avait une grosse pierre sur l'ouverture du puits.
3 Et lorsque tous les troupeaux étaient assemblés, on roulait la pierre de dessus l'ouverture du puits, et on y abreuvait les troupeaux ; et ensuite on remettait la pierre en son lieu, sur l'ouverture du puits.
4 Et Jacob leur dit : Mes frères, d'où êtes-vous ? Et ils répondirent : Nous sommes de Caran.
5 Et il leur dit : Ne connaissez-vous point Laban, fils de Nacor ? Et ils répondirent : Nous le connaissons.
6 Il leur dit : Se porte-t-il bien ? Ils lui répondirent : Il se porte bien ; et voici Rachel sa fille, qui vient avec le troupeau.
7 Et il dit : Voilà, il est encore grand jour, il n'est pas temps de ramener les troupeaux : abreuvez les troupeaux, et les ramenez paître.
8 Ils répondirent : Nous ne pouvons le faire, jusqu'à ce que tous les troupeaux soient assemblés, et qu'on ait ôté la pierre de dessus l'ouverture du puits, afin d'abreuver les troupeaux.
9 Et comme il parlait encore avec eux, Rachel arriva avec le troupeau de son père ; car elle était bergère.
10 Et sitôt que Jacob eut vu Rachel, fille de Laban, frère de sa mère, et le troupeau de Laban, frère de sa mère, il s'approcha, il roula la pierre de dessus l'ouverture du puits, et il abreuva le troupeau de Laban, frère de sa mère.
11 Et Jacob baisa Rachel, et élevant sa voix, il pleura.
12 Et Jacob apprit à Rachel qu'il était frère de son père, et qu'il était fils de Rébecca ; et elle courut le rapporter à son père.
13 Et aussitôt que Laban eut appris des nouvelles de Jacob, fils de sa sœur, il courut au-devant de lui, l'embrassa, et le baisa, et le fit venir dans sa maison ; et Jacob récita à Laban tout ce qui lui était arrivé.
14 Et Laban lui dit : Certainement, tu es mon os et ma chair ; et il demeura avec lui un mois entier.
15 Après quoi, Laban dit à Jacob : Me serviras-tu sans aucune récompense, parce que tu es mon frère ? Dis-moi, quel sera ton salaire.

16 Or, Laban avait deux filles, dont l'aînée s'appelait Léa, et la plus jeune Rachel.
17 Mais Léa avait les yeux tendres, et Rachel avait la taille belle, et elle était belle à voir.
18 Et Jacob aimait Rachel ; et il dit : Je te servirai sept ans pour Rachel, ta plus jeune fille.
19 Et Laban répondit : Il vaut mieux que je te la donne, que si je la donnais à un autre ; demeure avec moi.
20 Jacob donc servit sept ans pour Rachel, qui ne lui semblèrent que comme peu de jours, parce qu'il l'aimait.
21 Et Jacob dit à Laban : Donne-moi ma femme ; car mon temps est accompli, et je viendrai vers elle.
22 Laban donc assembla tous les gens du lieu, et fit un festin.
23 Mais quand le soir fut venu, il prit Léa sa fille, et l'amena à Jacob, qui vint vers elle.
24 Et Laban donna Zilpa, sa servante, à Léa, sa fille, pour servante.
25 Mais au matin, voici, Jacob reconnut que c'était Léa ; et il dit à Laban : Qu'est-ce que tu m'as fait ? N'ai-je pas servi chez toi pour Rachel ? Et pourquoi m'as-tu trompé ?
26 Laban répondit : On ne fait pas ainsi dans ce lieu, de donner la plus jeune avant l'aînée.
27 Achève la semaine de celle-ci, et nous te donnerons aussi l'autre, pour le service que tu feras encore chez moi sept autres années.
28 Jacob donc fit ainsi, et il acheva la semaine de Léa, et Laban lui donna aussi à femme Rachel sa fille.
29 Et Laban donna Bilha, sa servante, à Rachel, sa fille, pour servante.
30 Il vint donc aussi vers Rachel, et il aima plus Rachel que Léa, et il servit chez Laban encore sept autres années.
31 Et l'Éternel voyant que Léa était haïe, la rendit féconde ; mais Rachel était stérile.
32 Et Léa conçut et enfanta un fils, qu'elle appela Ruben. Car elle dit : Parce que l'Éternel a regardé mon affliction, maintenant mon mari m'aimera.
33 Elle conçut encore, et enfanta un fils, et dit : Parce que l'Éternel a entendu que j'étais haïe, il m'a encore donné ce fils ; et elle l'appela Siméon.
34 Et elle conçut encore, et enfanta un fils, et dit : Maintenant mon mari sera plus uni à moi ; car je lui ai donné trois fils ; c'est pourquoi on l'appela Lévi.
35 De plus, elle conçut et accoucha d'un fils, et dit : A présent je louerai l'Éternel ; c'est pourquoi, elle l'appela Juda, et elle cessa d'avoir des enfants.

REFLEXIONS

La principale observation qu'il y ait à faire sur ce chapitre, c'est que Dieu, selon ses promesses, accompagna Jacob dans son voyage, qu'il le conduisit heureusement dans la maison de Laban, où il se maria et qu'il lui donna par ce moyen plusieurs enfants qui furent les chefs et les pères du peuple d'Israël. Cependant il faut se souvenir que les mariages de Jacob, qui épousa plusieurs femmes, étant contraires à la première institution du mariage, Dieu ne les approuvait point, quoi qu'il les tolérât et les permit, pour des raisons prises du naturel des hommes de ce temps-là et des desseins de la providence. C'est pourquoi aussi ces désordres qui se commettaient alors dans les mariages ont été abolis par la loi de Jésus-Christ qui a rétabli en leur entier les lois du mariage et de la chasteté, comme nous le voyons dans l'Évangile.

CHAPITRE XXX.

Moïse rapporte la naissance des enfants que Jacob eut de ses femmes. Ensuite Jacob après avoir demeuré plusieurs années chez Laban son beau-père voulut s'en retourner dans son pays, mais Laban l'engagea à demeurer encore avec lui moyennant un salaire dont ils convinrent.

1 Alors Rachel, voyant qu'elle ne donnait point d'enfant à Jacob, porta envie à Léa, sa sœur, et dit à Jacob : Donne-moi des enfants, autrement je suis morte.

2 Et Jacob se mit fort en colère contre Rachel, et dit : Te suis-je au lieu de Dieu ? Qui t'a empêché d'avoir des enfants ?
3 Et elle dit : Voici ma servante Bilha ; viens vers elle, et elle enfantera sur mes genoux, et j'aurai des enfants par elle.
4 Elle lui donna donc Bilha, sa servante, pour femme ; et Jacob vint vers elle.
5 Et Bilha conçut et enfanta un fils à Jacob.
6 Et Rachel dit : Dieu a jugé en ma faveur, et il a aussi exaucé ma voix, en me donnant un fils ; et elle l'appela Dan.
7 Et Bilha, servante de Rachel, conçut encore et enfanta un second fils à Jacob.
8 Et Rachel dit : J'ai fortement lutté contre ma sœur ; aussi ai-je eu la victoire ; et elle donna à cet enfant le nom de Nephthali.
9 Alors Léa, voyant qu'elle avait cessé d'avoir des enfants, prit Zilpa sa servante, et la donna à Jacob pour femme.
10 Et Zilpa, servante de Léa, enfanta un fils à Jacob.
11 Et Léa dit : Une troupe est arrivée ; et elle l'appela Gad.
12 Zilpa, servante de Léa, enfanta encore un second fils à Jacob.
13 Et Léa dit : C'est pour me rendre bienheureuse ; car les filles me diront bienheureuse ; et elle l'appela Ascer.
14 Et Ruben étant allé aux champs, au temps de la moisson des blés, y trouva des mandragores, et les apporta à Léa, sa mère. Et Rachel dit à Léa : Donne-moi, je te prie, des mandragores de ton fils.
15 Et elle lui répondit : Est-ce peu de chose que tu m'aies ôté mon mari, que tu veuilles encore prendre les mandragores de mon fils ? Et Rachel dit : Que Jacob dorme donc cette nuit avec toi, pour les mandragores de ton fils.
16 Lors donc que Jacob revint des champs au soir, Léa alla au-devant de lui, et lui dit : Tu viendras vers moi, car je t'ai loué pour les mandragores de mon fils ; et il dormit avec elle cette nuit-là.
17 Et Dieu exauça Léa, et elle conçut, et enfanta à Jacob un cinquième fils.
18 Et elle dit : Dieu m'a récompensée, après que j'ai donné ma servante à mon mari ; et elle l'appela Issacar.
19 Et Léa conçut encore, et donna un sixième fils à Jacob.
20 Et Léa dit : Dieu m'a donné un bon douaire ; maintenant mon mari demeurera avec moi ; car je lui ai donné six enfants. Elle l'appela Zabulon.
21 Ensuite elle enfanta une fille, et elle l'appela Dina.
22 Et Dieu se souvint de Rachel, et Dieu l'ayant exaucée, la rendit féconde.
23 Alors elle conçut et enfanta un fils, et dit : Dieu a ôté mon opprobre.
24 Et elle l'appela Joseph, en disant : L'Eternel me donne encore un autre fils.
25 Et après que Rachel eut enfanté Joseph, Jacob dit à Laban : Donne-moi mon congé, afin que je retourne en mon lieu, et en mon pays.
26 Donne-moi mes femmes et mes enfants pour lesquels je t'ai servi, et je m'en irai ; car tu sais le service que je t'ai rendu.
27 Et Laban lui répondit : Ecoute, je te prie, si j'ai trouvé grâce devant toi : j'ai reconnu par expérience que l'Eternel m'a béni à cause de toi.
28 Il lui dit aussi : Prescris-moi le salaire que tu exiges de moi, et je te le donnerai.
29 Et il lui répondit : Tu sais comme je t'ai servi, et ce qu'est devenu ton bétail avec moi.
30 Car tu avais peu de chose, avant que je vinsse ; mais ton bien s'est fort accru, et l'Eternel t'a béni aussitôt que j'ai mis le pied chez toi ; et maintenant, quand ferai-je aussi quelque chose pour ma maison ?
31 Et Laban lui dit : Que te donnerai-je ? Et Jacob répondit : Tu ne me donneras rien ; mais si tu fais ceci, je paîtrai encore tes troupeaux, et je les garderai.

32 Je passerai aujourd'hui parmi tes troupeaux, et je mettrai à part toutes les brebis picotées et tachetées, et tous les agneaux roux, et les chèvres tachetées et picotées entre les chèvres ; et ce sera là mon salaire.
33 Et à l'avenir, ma justice me rendra témoignage, quand tu viendras reconnaître mon salaire. Tout ce qui ne sera point picoté ou tacheté entre les chèvres, et tout ce qui ne sera point roux entre les agneaux, sera tenu pour un larcin, s'il est trouvé chez moi.
34 Alors Laban lui dit : Je le veux, je le souhaite ; que la chose soit comme tu l'as dit.
35 Et en ce jour-là il sépara les boucs marquetés et tachetés, et toutes les chèvres picotées et tachetées, toutes celles où il y avait du blanc, et tous les agneaux roux ; et il les mit entre les mains de ses fils.
36 Et il mit l'espace de trois journées de chemin entre lui et Jacob. Et Jacob paissait le reste des troupeaux de Laban.
37 Mais Jacob prit des verges vertes, de peuplier, de coudrier, et de châtaignier, et il en ôta les écorces, en découvrant le blanc qui était aux verges.
38 Et il mit les verges, qu'il avait pelées au-devant des troupeaux, dans les auges et les abreuvoirs où les brebis venaient boire ; et elles entraient en chaleur, quand elles venaient boire.
39 Les brebis donc entraient en chaleur à la vue des verges, et elles faisaient des brebis marquetées, picotées et tachetées.
40 Et Jacob partagea les agneaux, et fit que les brebis du troupeau de Laban avaient en vue les brebis marquetées, et tout ce qui était roux ; et il mit ses troupeaux à part, et ne les mit point auprès des troupeaux de Laban.
41 Et il arrivait que toutes les fois que les brebis hâtives venaient en chaleur, Jacob mettait les verges dans les abreuvoirs, devant les yeux du troupeau, afin qu'elles entrassent en chaleur, en regardant les verges.
42 Mais quand les brebis étaient tardives, il ne les mettait point. Et les tardives appartenaient à Laban ; mais les hâtives étaient pour Jacob.
43 Ainsi cet homme s'accrut fort en biens, et il eut de grands troupeaux, des servantes et des serviteurs, des chameaux et des ânes.

REFLEXIONS

Sur ce chapitre, de même que sur le précédent, il faut remarquer que :

I. Ce grand nombre d'enfants qui naquirent à Jacob servirent à rendre sa postérité extrêmement nombreuse, quoique cependant Dieu n'approuvât pas tous les mariages qu'il avait contractés ainsi qu'il a déjà été dit. On voit même, par la jalousie et les divisions qu'il y avait entre les femmes de Jacob, aussi bien que par les mœurs déréglées de la plupart de ses enfants, que ces sortes de mariages avaient des suites fâcheuses.

II. On doit remarquer, que quoique Laban fut mal intentionné contre Jacob et qu'il ne le retint que pour son intérêt, Dieu bénit Jacob encore plus qu'auparavant et qu'il augmenta considérablement ses biens et ses troupeaux. Au reste, les moyens dont Jacob se servit pour multiplier ses troupeaux n'auraient pas été légitimes si Dieu, pour le récompenser des injustices que Laban lui faisait, ne l'eut autorisé à les mettre en usage, ainsi que cela est dit dans le chapitre suivant. Dieu, pour accomplir ce qu'il a résolu, permet quelquefois que les hommes emploient des moyens qui ne seraient pas innocents en d'autres circonstances, il tire le bien du mal et le péché même contribue à l'exécution de ses desseins, mais cela n'autorise en aucune façon à faire ce qui est mauvais. Et les chrétiens surtout, qui sont beaucoup plus éclairés que les hommes ne l'étaient du temps des patriarches, ne doivent jamais se départir de ce que les règles les plus exactes de la piété, de la pureté et de la justice prescrivent.

CHAPITRE XXXI.

Jacob, ayant demeuré vingt ans chez Laban son beau-père, s'en retourne en Canaan par le commandement de Dieu avec sa famille et tout son bien, sans le dire à Laban. Laban en ayant été averti le poursuivit, mais Dieu l'empêcha de faire aucun mal à Jacob, tellement qu'il le laissa aller en paix et que même ils traitèrent alliance l'un avec l'autre.

1 Après cela, Jacob entendit les discours des enfants de Laban, qui disaient : Jacob a pris tout ce qui appartenait à notre père ; et il a acquis toutes ses richesses de ce qui était à notre père.
2 Et Jacob remarqua que le visage de Laban n'était plus tel à son égard qu'il était auparavant.
3 Et l'Éternel dit à Jacob : Retourne au pays de tes pères, et vers ton parentage, et je serai avec toi.
4 Jacob donc envoya appeler Rachel et Léa, pour venir aux champs vers ses troupeaux.
5 Et il leur dit : Je connais que le visage de votre père n'est plus tel à mon égard qu'il était autrefois ; cependant le Dieu de mon père a été avec moi ;
6 Et vous savez que j'ai servi votre père de toutes mes forces.
7 Mais votre père s'est moqué de moi, et a changé mon salaire dix fois ; néanmoins, Dieu ne lui a point permis de me faire aucun mal.
8 Quand il me disait ainsi : Les picotées seront ton salaire ; alors toutes les brebis ont fait des agneaux picotés. Et quand il disait : Les marquetées seront ton salaire ; alors toutes les brebis faisaient des agneaux marquetés.
9 Dieu donc a ôté le bétail à votre père et me l'a donné.
10 Car il arriva au temps que les brebis entraient en chaleur, que je levai mes yeux et vis en songe que les boucs qui couvraient les chèvres étaient marquetés, picotés et tachetés.
11 Et l'ange de Dieu me dit en songe : Jacob. Et je répondis : Me voici.
12 Et il dit : Lève maintenant tes yeux, et regarde : tous les boucs, qui couvrent les chèvres, sont marquetés, picotés et tachetés. Car j'ai vu ce que te fait Laban.
13 Je suis le Dieu fort de Béthel, où tu oignis la pierre que tu dressas pour monument, quand tu me fis là un vœu. Maintenant donc, lève-toi, sors de ce pays, et retourne au pays de ton parentage.
14 Alors Rachel et Léa répondirent et lui dirent : Avons-nous encore quelque portion et quelque héritage dans la maison de notre père ?
15 Ne nous a-t-il pas traitées comme des étrangères, puisqu'il nous a vendues, et que même il a entièrement mangé notre argent.
16 Car toutes les richesses que Dieu a ôtées à notre père, nous appartenaient et à nos enfants. Maintenant donc, fais ce que Dieu t'a dit.
17 Ainsi Jacob se leva, et fit monter ses enfants et ses femmes sur des chameaux.
18 Et il emmena tout son bétail et le bien qu'il avait acquis, et tout ce qu'il possédait, et qu'il avait acquis en Paddan-Aram, pour venir vers Isaac, son père, au pays de Canaan.
19 Or, comme Laban était allé tondre ses brebis, Rachel déroba les marmousets qui étaient à son père.
20 Et Jacob se déroba de Laban le Syrien ; car il ne lui dit point qu'il voulait s'enfuir.
21 Il s'enfuit donc avec tout ce qui lui appartenait, et il partit, et passa le fleuve, et s'avança vers la montagne de Galaad.
22 Et au troisième jour on rapporta à Laban que Jacob s'en était enfui.
23 Alors il prit ses frères avec lui, et le poursuivit durant sept jours, et l'atteignit à la montagne de Galaad.
24 Mais Dieu apparut à Laban, le Syrien, en songe, la nuit, et lui dit : Prends garde de ne rien dire à Jacob, ni en bien ni en mal.
25 Laban donc atteignit Jacob. Et Jacob avait planté ses tentes sur la montagne. Et Laban tendit aussi les siennes avec ses frères sur la montagne de Galaad.

26 Et Laban dit à Jacob : Qu'as-tu fait ? Tu t'es dérobé de moi ; tu as emmené mes filles comme des prisonnières de guerre.
27 Pourquoi t'es-tu enfui en cachette, et t'es-tu dérobé de moi, sans m'en donner avis, car je t'eusse conduit avec joie et chansons, au son des tambours et de la harpe.
28 Tu ne m'as pas seulement laissé baiser mes fils et mes filles. Tu en as usé follement.
29 J'avais en main le pouvoir de vous faire du mal ; mais le Dieu de votre père m'a parlé la nuit passée, et m'a dit : Prends garde de ne rien dire à Jacob, ni en bien ni en mal.
30 Or, maintenant, je vois que tu t'es retiré si promptement, parce que tu souhaitais avec passion de revoir la maison de ton père ; mais pourquoi m'as-tu dérobé mes dieux ?
31 Et Jacob répondant, dit à Laban : Je me suis retiré, parce que je craignais ; car je disais en moi-même, qu'il fallait prendre garde que tu ne me ravisses tes filles.
32 Mais, que celui que tu trouveras avoir tes dieux, ne vive point. Reconnais devant nos frères, s'il y a quelque chose qui t'appartienne chez moi, et prends-le. Car Jacob ignorait que Rachel les eût dérobés.
33 Alors Laban vint dans la tente de Jacob et dans celle de Léa, et dans la tente des deux servantes, et il ne les trouva point. Or, étant sorti de la tente de Léa, il entra dans la tente de Rachel.
34 Mais Rachel prit les idoles, et les ayant mises dans le bât d'un chameau, elle s'assit dessus. Et Laban fouilla dans toute la tente, et ne les trouva point.
35 Et elle dit à son père : Que mon seigneur ne se fâche point de ce que je ne puis me lever devant lui ; car j'ai ce que les femmes ont accoutumé d'avoir. Et il fouilla ; mais il ne trouva point les marmousets.
36 Et Jacob se mit en colère, et querella Laban, et prenant la parole, il lui dit : Quel est mon crime ? Quel est mon péché, pour me poursuivre ainsi avec tant de chaleur ?
37 Tu as fouillé tout mon ménage : qu'as-tu trouvé de tous les meubles de ta maison ? Fais-le voir ici devant mes frères, et devant les tiens, et qu'ils soient juges entre nous deux.
38 J'ai été avec toi ces vingt ans passés ; tes brebis et tes chèvres n'ont point avorté ; je n'ai point mangé les moutons de tes troupeaux.
39 Que s'il y en a eu qui aient été déchirées par les bêtes sauvages, je ne te les ai point rapportées ; j'en ai moi-même porté le dommage ; et tu me les redemandais, même ce qui avait été dérobé, soit de jour, soit de nuit.
40 Le hâle consumait le jour, et la gelée pendant la nuit ; et le sommeil fuyait de mes yeux.
41 Je t'ai servi ces vingt ans passés dans ta maison ; quatorze ans pour tes deux filles, et six pour tes troupeaux, et tu m'as changé dix fois mon salaire.
42 Si le Dieu de mon père, le Dieu d'Abraham, et la frayeur d'Isaac n'eût été pour moi, sans doute tu m'eusses maintenant renvoyé à vide. Mais Dieu a regardé mon affliction et le travail de mes mains ; et il t'a repris la nuit passée.
43 Et Laban répondit à Jacob et dit : Ces filles sont mes filles, ces enfants sont mes enfants, et ces troupeaux sont mes troupeaux, et tout ce que tu vois est à moi. Et que ferais-je aujourd'hui à mes filles, ou aux enfants qu'elles ont enfantés ?
44 Maintenant donc, viens, traitons ensemble une alliance qui serve de témoignage entre toi et moi.
45 Et Jacob prit une pierre, et la dressa pour monument.
46 Et il dit à ses frères : Amassez des pierres. Et ayant apporté des pierres, ils en firent un monceau, et mangèrent sur ce monceau de pierres.
47 Et Laban l'appela Jégar-Sahadutha, et Jacob l'appela Galhed.
48 Après cela Laban dit : Ce monceau sera aujourd'hui témoin entre moi et toi ; c'est pourquoi il fut nommé Galhed.
49 Il fut aussi appelé Mitspa, parce que Laban dit : Que l'Éternel veille sur moi et sur toi, quand nous nous serons retirés l'un de l'autre.

50 Si tu maltraites mes filles, et si tu prends une autre femme que mes filles, il n'y aura personne qui en soit témoin entre nous. Regarde, Dieu sera témoin entre moi et toi.
51 Et Laban dit encore à Jacob : Regarde ce monceau de pierres, vois le monument que j'ai dressé entre moi et toi.
52 Ce monceau et ce monument seront témoins que je ne passerai point ce monceau de pierres pour aller à toi ; et qu'aussi tu ne passeras point ce monceau et ce monument pour me venir faire du mal.
53 Que le Dieu d'Abraham et le Dieu de Nacor, le Dieu de leur père, juge entre nous ! Et Jacob jura par la Frayeur d'Isaac son père.
54 Et Jacob offrit un sacrifice sur la montagne ; et il invita ses frères pour manger du pain. Ils mangèrent donc du pain, et passèrent la nuit sur la montagne.
55 Et Laban se levant de bon matin, baisa ses fils et ses filles, et les bénit et s'en alla. Ainsi Laban s'en retourna chez lui.

REFLEXIONS

Cette histoire nous présente les réflexions suivantes :
I. La première, que Dieu, selon ses promesses, accorda à Jacob de grandes richesses pendant qu'il demeura chez Laban son beau-père.
II. La seconde, que Dieu ordonna à Jacob de retourner au pays de Canaan qu'il devait posséder, l'ayant auparavant préparé lui et sa famille à quitter la Mésopotamie par l'injustice et la dureté avec laquelle Laban en avait usé à leur égard.
III. La troisième, que Laban irrité du départ de Jacob avait eu d'abord intention de lui nuire, mais que Dieu lui ayant défendu de faire aucun mal à Jacob, ils se réconcilièrent et qu'ils firent alliance ensemble. C'est ainsi que Dieu bénit ceux qu'il aime, qu'il les conduit, qu'il les préserve des dangers qui les menacent et qu'il apaise en leur faveur le cœur de leurs ennemis.
IV. Il faut encore remarquer que Rachel, en partant de chez son père, prit avec elle les marmousets ou les idoles qu'il y avait dans la maison, de quoi Laban lui fit de grands reproches. Cela montre que, quoique le vrai Dieu fût connu dans la famille de Laban, l'idolâtrie commençait à s'y établir et qu'ainsi il était nécessaire que Jacob et sa famille se retirassent de ce pays-là et qu'il revint dans le lieu où Isaac son père demeurait pour y servir Dieu avec pureté.

CHAPITRE XXXII.

Jacob, apprenant qu'Ésaü son frère venait à lui avec quatre cents hommes, implore le secours de Dieu et envoie des présents à Ésaü pour l'apaiser. Un ange lutte avec Jacob, le bénit, lui donne le nom d'Israël et l'assure que Dieu le protègerait.

1 Et Jacob continua son chemin, et les anges de Dieu lui vinrent au-devant.
2 Et aussitôt que Jacob les eut vus, il dit : C'est ici le camp de Dieu ; et il appela ce lieu-là Mahanajim.
3 Et Jacob envoya des messagers devant lui vers Ésaü, son frère, au pays de Séhir, au territoire de l'Idumée.
4 Et il leur donna ce commandement, disant : Vous parlerez ainsi à Ésaü, mon seigneur : Ainsi a dit ton serviteur Jacob : J'ai habité comme étranger chez Laban, et j'y ai demeuré jusqu'à présent.
5 Et j'ai des bœufs, des ânes, des brebis, des serviteurs et des servantes ; et j'envoie des gens pour l'annoncer à mon seigneur, afin de trouver grâce devant lui.
6 Et les messagers retournèrent à Jacob, disant : Nous sommes venus vers ton frère Ésaü ; et le voici qui vient au-devant de toi, ayant quatre cents hommes avec soi.
7 Alors Jacob eut une grande peur, et il fut fort en peine ; c'est pourquoi ayant partagé le peuple qui était avec lui, et les brebis, et les bœufs, et les chameaux, en deux bandes, il dit :

8 Si Ésaü vient attaquer une de ces bandes, et la frappe, l'autre, qui demeurera de reste, échappera.
9 Jacob dit aussi : Ô Dieu de mon père Abraham, Dieu de mon père Isaac ! Ô Éternel, qui m'as dit : Retourne en ton pays, et au lieu de ta naissance, et je te ferai du bien ;
10 je suis trop petit au prix de toutes tes faveurs et de la vérité que tu as gardée dans tes promesses envers ton serviteur ; car j'ai passé avec mon bâton ce fleuve du Jourdain ; mais, maintenant, je retourne avec ces deux bandes.
11 Je te prie, délivre-moi de la main de mon frère Ésaü ; car je crains qu'il ne vienne et qu'il ne me frappe, et qu'il ne mette à mort la mère avec les enfants.
12 Cependant, tu as dit : Certainement, je te ferai du bien, et je ferai devenir ta postérité comme le sable de la mer, qu'on ne saurait compter à cause de son grand nombre.
13 Et il passa la nuit en ce lieu-là, et il prit de ce qui lui vint à la main pour en faire un présent à Ésaü son frère :
14 deux cents chèvres, vingt boucs, deux cents brebis, vingt moutons,
15 trente femelles de chameaux qui allaitaient, avec leurs petits, quarante jeunes vaches, dix jeunes taureaux, vingt ânesses et dix ânons.
16 Et il mit entre les mains de ses serviteurs chaque troupeau à part, et leur dit : Passez devant moi, et faites qu'il y ait de la distance entre un troupeau et l'autre.
17 Et il donna cet ordre au premier, disant : Quand Ésaü, mon frère, te rencontrera et te demandera : A qui es-tu, et où vas-tu, et à qui sont ces choses qui sont devant toi ?
18 alors tu diras : Je suis à ton serviteur Jacob ; c'est un présent qu'il envoie à Ésaü mon seigneur, et il vient lui-même après nous.
19 Il fit le même commandement au second, et le même au troisième, et le même à tous ceux qui allaient après les troupeaux, disant : Vous tiendrez ces discours à Ésaü, quand vous le rencontrerez ;
20 et vous direz : Voici, même ton serviteur Jacob est derrière nous. Car il disait : Je l'apaiserai par ce présent qui ira devant moi, et après cela, je verrai sa face ; peut-être qu'il me regardera favorablement.
21 Le présent donc marcha devant lui ; mais il demeura cette nuit-là avec sa troupe.
22 Et s'étant levé cette nuit-là, il prit ses deux femmes et ses deux servantes et ses onze enfants, et il passa le gué de Jabbok.
23 Il les prit donc, et leur fit passer le torrent. Il fit aussi passer tout ce qu'il avait.
24 Or, Jacob étant demeuré seul, un homme lutta avec lui, jusqu'à ce que l'aube du jour fût levée.
25 Et quand cet homme-là vit qu'il ne pouvait le vaincre, il toucha l'endroit de l'emboîture de sa hanche ; ainsi l'emboîture de l'os de la hanche de Jacob fut démise pendant que l'homme luttait avec lui.
26 Et cet homme lui dit : Laisse-moi, car l'aube du jour est levée. Mais il dit : Je ne te laisserai point, que tu ne m'aies béni.
27 Et il lui dit : Quel est ton nom ? Et il répondit : Jacob.
28 Alors il dit : Ton nom ne sera plus Jacob, mais Israël ; car tu as été le plus fort.
29 Et Jacob l'interrogea, disant : Je te prie, apprends-moi ton nom. Et il répondit : Pourquoi demandes-tu mon nom ? Et il le bénit là.
30 Et Jacob nomma le lieu, Péniel ; car, dit-il, j'ai vu Dieu face à face, et mon âme a été délivrée.
31 Et le soleil se leva, aussitôt qu'il eut passé Péniel ; et il était boiteux d'une hanche.
32 C'est pourquoi jusqu'à ce jour les enfants d'Israël ne mangent point du muscle retirant, qui est à l'endroit de l'emboîture de la hanche, parce que cet homme-là toucha l'endroit de l'emboîture de la hanche de Jacob, à l'endroit du muscle retirant.

REFLEXIONS
I. L'exemple de Jacob qui, dans la crainte où il était qu'Ésaü ne le maltraitât, implore le secours du Seigneur et tâche d'apaiser son frère par sa soumission, nous apprend à recourir à Dieu dans les dangers et à joindre la prudence à la prière en faisant tous nos efforts pour adoucir ceux qui sont irrités contre nous et pour les porter à la réconciliation.
II. Il paraît que Jacob était fort riche en bétail, puisque dans le présent qu'il fit à son frère, il y avait un si grand nombre de chameaux et d'animaux domestiques.
III. Comme Jacob rendit grâce à Dieu avec beaucoup d'humilité et de reconnaissance de la protection et de toutes les bénédictions qu'il lui avait accordées jusqu'alors, nous devons à son imitation remercier Dieu et nous humilier devant lui dans le sentiment de ses grâces envers nous et de notre indignité.
IV. Pour ce qui est de la lutte de Jacob avec l'ange, il faut savoir que Dieu voulait assurer par-là Jacob qu'il n'avait rien à craindre de son frère Ésaü et qu'il serait plus fort que tous ceux qui voudraient lui nuire, ce fut pour la même raison que l'ange donna à Jacob le nom d'Israël qui signifie celui qui a prévalu luttant avec Dieu.
Cependant, il est à remarquer que l'ange rendit Jacob boiteux afin qu'il eût en cela pendant toute sa vie une preuve de ce qui lui était arrivé dans cette occasion et qu'il reconnut que, celui avec qui il avait lutté, était un ange de Dieu et que s'il en avait été vainqueur, c'était parce que Dieu l'avait bien voulu ainsi.
V. Enfin, il faut remarquer sur cette histoire avec le prophète Osée, que ce fut en pleurant, en priant et en demandant grâce que ce patriarche fut le plus fort dans cette lutte, par où nous voyons quelle est l'efficace de la prière lorsqu'elle est faite avec foi, avec ardeur et avec persévérance.

CHAPITRE XXXIII.
Moïse récite premièrement ce qui se passa dans l'entrevue de Jacob et d'Ésaü, et en second lieu l'arrivée de Jacob en Sichem où il bâtit un autel au Seigneur.

1 Et Jacob levant les yeux, regarda. Et voici, Ésaü venait, et quatre cents hommes avec lui. Alors il divisa ses enfants en trois bandes, sous Léa, sous Rachel, et sous les deux servantes.
2 Et il mit à la tête les servantes avec leurs enfants ; Léa et ses enfants après, et Rachel et Joseph au dernier rang.
3 Et il passa devant eux, et se prosterna en terre sept fois, jusqu'à ce qu'il se fût approché de son frère.
4 Mais Ésaü courut au-devant de lui et l'embrassa, et se jetant sur son cou, il le baisa, et ils pleurèrent.
5 Et levant ses yeux, il vit les femmes et les enfants, et il dit : Qui sont ceux-là ? Sont-ils à toi ? Et il répondit : Ce sont les enfants que Dieu, par sa grâce, a donnés à ton serviteur.
6 Et les servantes s'approchèrent, elles et leurs enfants, et se prosternèrent.
7 Léa aussi s'approcha, et ses enfants, et ils se prosternèrent. Et ensuite Joseph et Rachel s'approchèrent, et ils se prosternèrent aussi.
8 Et il dit : Que veux-tu faire avec tout ce camp que j'ai rencontré ? Et il répondit : C'est pour trouver grâce devant mon seigneur.
9 Et Ésaü dit : J'en ai abondamment, mon frère. Garde ce qui est à toi.
10 Et Jacob répondit : Non, je te prie, si maintenant j'ai trouvé grâce devant toi, reçois ce présent de ma main ; car j'ai vu ta face, comme si j'eusse vu la face de Dieu ; et tu as été apaisé envers moi.
11 Reçois, je te prie, le présent qui t'a été offert ; car Dieu m'en a donné par sa grâce, et j'ai de tout. Il le pressa donc tant qu'il le prit.
12 Et Ésaü dit : Partons et marchons, et je marcherai devant toi.

13 Et Jacob dit : Mon seigneur sait que ces enfants sont tendres, et je suis chargé de brebis et de vaches qui allaitent ; que si on les presse d'un seul jour, tout le troupeau mourra.
14 Je te prie, que mon seigneur marche devant ton serviteur ; et je m'en irai tout doucement, au pas du bétail qui est devant moi, et de ces petits enfants, jusqu'à ce que j'arrive chez mon seigneur à Séhir.
15 Et Ésaü dit : Je te prie que je fasse demeurer avec toi quelques-uns des gens qui sont avec moi. Et il répondit : Pourquoi cela ? Je te prie que je trouve grâce avec mon seigneur.
16 Ainsi Ésaü s'en retourna ce jour-là à Séhir, par le même chemin qu'il était venu.
17 Et Jacob s'en alla à Succoth, et il y bâtit une maison pour soi, et il y fit des cabanes pour son bétail ; c'est pourquoi il nomma le lieu Succoth.
18 Et Jacob arriva en bonne santé à la ville de Sichem, au pays de Canaan, venant de Paddan-Aram ; et il se campa devant la ville.
19 Ensuite il acheta, de la main des enfants d'Hémor, père de Sichem, une portion du champ dans lequel il avait dressé sa tente, et il en paya cent pièces d'argent.
20 Et il dressa là un autel, qu'il appela : Le Dieu fort, le Dieu d'Israël.

REFLEXIONS

On voit dans ce chapitre comment Jacob apaisa son frère Ésaü, par son respect et par sa soumission et comment Dieu le garantit et le conduisit heureusement au pays de Canaan. Nous devons reconnaître ici que Dieu exauce et délivre ceux qui se confient en lui, qu'il change en leur faveur le cœur de leurs ennemis et que la douceur et l'humilité ont beaucoup de force pour adoucir les personnes irritées. Le soin qu'eut Jacob de bâtir un autel dans le lieu où il s'établit est un effet de sa piété. À son imitation, nous devons nous acquitter avec soin des devoirs de la religion et témoigner par ce moyen à Dieu notre reconnaissance pour tous les biens qu'il nous faits.

CHAPITRE XXXIV.

Sichem enlève Dina fille de Jacob et l'obtient en mariage à condition que tous les habitants de la ville de Sichem soient circoncis, ce qui ayant été fait, deux des fils de Jacob prirent ce temps-là pour tuer les habitants de Sichem.

1 Or Dina, qui était la fille que Léa avait enfantée à Jacob, sortit pour voir les filles du pays.
2 Et Sichem, fils d'Hémor, Hévien, prince du pays, la vit, et la ravit, et coucha avec elle, et lui fit violence.
3 Et son cœur demeura fortement attaché à Dina, fille de Jacob, et il aima la jeune fille, et lui parla selon son cœur.
4 Sichem aussi parla à Hémor son père, et lui dit : Prends cette fille, et fais que je l'aie pour femme.
5 Or, Jacob apprit qu'il avait violé Dina sa fille, et ses fils étaient avec son bétail aux champs. Ainsi Jacob se tut jusqu'à ce qu'ils fussent revenus.
6 Alors Hémor, père de Sichem, vint pour parler à Jacob.
7 Et aussitôt que les enfants de Jacob eurent appris ce qui était arrivé, ils revinrent des champs, et furent extrêmement fâchés et fort irrités, à cause de l'action infâme que cet homme avait commise contre Israël, en couchant avec la fille de Jacob, ce qui ne se devait point faire.
8 Et Hémor leur parla et leur dit : Sichem, mon fils, a beaucoup d'affection pour votre fille : donnez-la-lui, je vous prie, pour femme.
9 Et alliez-vous avec nous ; donnez-nous vos filles, et prenez nos filles pour vous.
10 et habitez avec nous ; et le pays sera à votre disposition. Demeurez-y, et y trafiquez, et le possédez.
11 Sichem aussi dit au père et aux frères de la fille : Que je trouve grâce devant vous, et je

donnerai tout ce que vous me direz.
12 Imposez-moi un grand douaire, et de grands présents, et je les donnerai comme vous me direz ; et donnez-moi la jeune fille pour femme.
13 Alors les enfants de Jacob répondirent à Sichem et à Hémor, son père ; et parlant à dessein de les tromper, parce qu'il avait violé Dina leur sœur,
14 ils leur dirent : Nous ne pouvons faire cela, ni donner notre sœur à un homme incirconcis ; car ce nous serait un opprobre.
15 Mais nous consentirons à ce que vous voulez, sous cette condition, si vous devenez semblables à nous, en circoncisant tous les mâles qui sont parmi vous.
16 Alors nous vous donnerons nos filles, et nous prendrons les vôtres pour nous ; et nous habiterons avec vous, et nous ne serons plus qu'un peuple.
17 Mais si vous ne voulez pas écouter la demande que nous vous faisons, d'être circoncis, nous prendrons notre fille, et nous nous en irons.
18 Et leurs discours plurent à Hémor et à Sichem, fils d'Hémor.
19 Et le jeune homme ne différa point à faire ce qu'on lui avait proposé ; car la fille de Jacob lui agréait beaucoup ; et il était le plus considéré de tous ceux de la maison de son père.
20 Hémor donc et Sichem son fils vinrent à la porte de leur ville, et parlèrent aux gens de leur ville, et leur dirent :
21 Ces gens-ci sont fort paisibles : ils sont avec nous ; qu'ils habitent au pays, et qu'ils y trafiquent. Et voici, le pays est d'une assez grande étendue pour eux ; nous prendrons pour nos femmes leurs filles, et nous leur donnerons les nôtres.
22 Mais ils ne consentiront d'habiter avec nous pour n'être qu'un seul peuple, qu'à cette condition, que tout mâle qui est parmi nous, soit circoncis comme ils sont circoncis.
23 Leur bétail, et leurs biens, et toutes leurs bêtes, ne seront-ils pas à nous ? Donnons-leur seulement cette satisfaction, et qu'ils demeurent avec nous.
24 Et tous ceux qui sortaient par la porte de leur ville, obéirent à Hémor et à Sichem son fils, et tout mâle qui sortait par la porte de leur ville fut circoncis.
25 Et il arriva au troisième jour, lorsqu'ils étaient dans la douleur, que deux des enfants de Jacob, Siméon et Lévi, frères de Dina, ayant pris leur épée, entrèrent hardiment dans la ville, et tuèrent tous les mâles.
26 Ils tuèrent aussi au tranchant de l'épée Hémor et Sichem son fils ; et ils prirent Dina de la maison de Sichem, et ils sortirent.
27 Et les enfants de Jacob se jetèrent sur ceux qui avaient été tués, et pillèrent la ville, parce qu'ils avaient violé leur sœur.
28 Et ils prirent leurs troupeaux, leurs ânes, et ce qui était dans la ville et aux champs ;
29 et tous leurs biens, et tous leurs petits-enfants, et ils emmenèrent prisonnières leurs femmes, et les pillèrent ; et ils prirent tout ce qui était dans les maisons.
30 Alors Jacob dit à Siméon et à Lévi : Vous m'avez troublé, en me mettant en mauvaise odeur parmi les habitants du pays, tant Cananéens que Phérésiens ; et pour ce qui est de moi, nous sommes en petit nombre ; ils s'assembleront donc contre moi, et ils me frapperont, et ils me détruiront, moi et ma maison.
31 Et ils répondirent : Devions-nous souffrir qu'on fît de notre sœur comme d'une prostituée ?

REFLEXIONS

Voici les instructions que cette histoire nous donne :
I. Ce qui arriva à Dina en allant voir les Sichémites nous apprend à fuir les occasions de tomber dans la tentation ou d'y faire tomber les autres.
II. La vengeance que les fils de Jacob tirèrent de l'outrage fait à leur sœur doit être regardée comme une perfidie et une action lâche, cruelle et même impie puisqu'ils se servirent du prétexte de la religion pour tuer les Sichémites, aussi fut-elle blâmée par Jacob qui reprocha cette

violence à ses fils même au lit de la mort.
III. Il faut remarquer que quoique cette action fût injuste, Dieu la permit afin de punir Sichem du crime qu'il avait commis.
IV. Nous voyons ici que l'impureté a souvent des suites funestes et qu'il est très dangereux de suivre les mouvements de la vengeance.
V. Enfin, il faut considérer cet événement comme une épreuve que Dieu envoya à Jacob et comme un moyen dont la providence se servit pour empêcher que ce patriarche ne s'arrêtât pour lors dans ce pays-là.

CHAPITRE XXXV.

Jacob ôte les idoles de sa maison et va à Béthel où il bâtit un autel au Seigneur et où Dieu lui réitère les promesses qu'il avait faites. Après cela, il part de Béthel. Rachel sa femme meurt en enfantant Benjamin et il arrive à Hébron avec toute sa famille vers son père Isaac dont la mort est rapportée ici.

1 Or, Dieu dit à Jacob : Lève-toi, monte à Béthel, et demeure là, et y dresse un autel au Dieu fort, qui t'apparut lorsque tu fuyais de devant Ésaü ton frère.
2 Jacob donc dit à sa famille et à tous ceux qui étaient avec lui : Ôtez les dieux des étrangers qui sont au milieu de vous, et purifiez-vous et changez de vêtements ;
3 et levons-nous et montons à Béthel, et je ferai là un autel au Dieu fort, qui m'a répondu au jour de ma détresse, et qui a été avec moi pendant mon voyage.
4 Alors ils donnèrent à Jacob tous les dieux des étrangers qu'ils avaient et les bagues qui étaient pendues à leurs oreilles, et il les enterra sous un chêne, qui était auprès de Sichem.
5 Ensuite ils partirent. Et Dieu frappa de terreur les villes qui étaient autour d'eux, tellement qu'ils ne poursuivirent point les enfants de Jacob.
6 Ainsi Jacob, et tout le peuple qui était avec lui, vint à Luz, qui est au pays de Canaan, et qui est appelée Béthel.
7 Et il y bâtit un autel, et il appela ce lieu-là : Le Dieu fort de Béthel ; car Dieu lui était apparu là, lorsqu'il fuyait de devant son frère.
8 Alors mourut Débora, la nourrice de Rébecca ; et elle fut ensevelie au-dessous de Béthel, sous un chêne, qui fut appelé Allonbacuth.
9 Et Dieu apparut encore à Jacob, lorsqu'il venait de Paddan-Aram ; et il le bénit,
10 et il lui dit : Ton nom est Jacob ; mais tu ne seras plus appelé Jacob ; car ton nom sera Israël ; et il appela son nom Israël.
11 Dieu lui dit aussi : Je suis le Dieu fort, tout-puissant : Augmente et multiplie. Une nation, même une multitude de nations naîtront de toi, des rois même sortiront de toi.
12 Et je te donnerai le pays que j'ai donné à Abraham et à Isaac, et je le donnerai à ta postérité après toi.
13 Et Dieu remonta d'avec lui, du lieu où il lui avait parlé.
14 Et Jacob dressa un monument au lieu où Dieu lui avait parlé, un monument de pierres, et il fit dessus une aspersion, et y répandit de l'huile.
15 Jacob donc appela le lieu où Dieu lui avait parlé : Béthel.
16 Et ils partirent de Béthel, et il y avait encore quelque petit espace de pays pour venir à Ephrat, lorsque Rachel enfanta ; et elle fut dans un grand travail.
17 Et comme elle avait beaucoup de peine à accoucher, la sage-femme lui dit : Ne crains point, car tu auras encore un fils.
18 Et en expirant, car elle mourut, elle nomma l'enfant Bénoni ; mais son père l'appela Benjamin.
19 C'est ainsi que mourut Rachel, et elle fut ensevelie au chemin d'Ephrat, qui est Béthléhem.
20 Et Jacob dressa un monument sur sa sépulture ; et c'est le monument de la sépulture de

Rachel, qui subsiste encore aujourd'hui.
21 Après cela, Israël partit, et il dressa ses tentes au-delà de Migdal-Héder.
22 Et il arriva pendant qu'Israël demeurait en ce pays-là, que Ruben vint et coucha avec Bilha, concubine de son père ; et Israël en fut averti. Or, Jacob avait douze fils.
23 Les fils de Léa étaient : Ruben, premier-né de Jacob, Siméon, Lévi, Juda, Issacar et Zabulon.
24 Les fils de Rachel : Joseph et Benjamin.
25 Les fils de Bilha, servante de Rachel : Dan et Nephthali.
26 Les fils de Zilpa, servante de Léa : Gad et Ascer. Ce sont là les enfants de Jacob qui lui naquirent en Paddan-Aram.
27 Et Jacob vint à Isaac son père, en la plaine de Mamré en Kirjatharbah, qui est Hébron, où Abraham et Isaac avaient habité comme étrangers.
28 Et le temps que vécut Isaac, fut cent quatre-vingts ans.
29 Ainsi Isaac ayant perdu ses forces, mourut, et fut recueilli avec ses peuples, âgé et rassasié de jours, et Ésaü et Jacob, ses fils, l'ensevelirent.

REFLEXIONS

Ce qu'il faut remarquer dans ce chapitre, c'est :

I. Que les fréquents changements d'habitation de Jacob et les afflictions dont Dieu le visita, particulièrement par la mort de Rachel, montre que les patriarches n'avaient point d'état fixe dans le pays de Canaan, ni de bonheur assuré sur la terre et que leur patrie était le ciel.

II. Nous voyons ici que partout où Jacob allait, Dieu lui apparaissait et lui réitérait ses promesses et les assurances de sa protection, ce qui doit nous faire reconnaitre que Dieu est partout avec ceux qui le craignent et qu'il ne retire jamais son amour de dessus eux.

III. Nous avons un bel exemple de piété et de reconnaissance dans le soin que Jacob eut de bannir l'idolâtrie de sa famille en faisant enterrer les idoles que les gens portaient avec eux et d'accomplir le vœu qu'il avait fait de servir Dieu à Béthel où Dieu lui apparut lorsqu'il alla en Mésopotamie.

IV. Le crime infâme que Ruben commit et qui est rapporté dans ce chapitre fut un grand sujet d'affliction pour Jacob son père et qui lui en fit des reproches avant que de mourir, et qui l'en punit en lui ôtant son droit d'aînesse.

V. Enfin, Moïse nous a appris qu'Isaac parvint à un âge extrêmement avancé et qu'il eut la consolation avant sa mort de revoir Jacob son fils comblé des bénédictions du Ciel. Ce fut là une preuve bien sensible de l'amour de Dieu envers Isaac et une douce récompense que Dieu accorda en ce monde à sa piété.

CHAPITRE XXXVI.

Ce chapitre contient le dénombrement des descendants d'Esaü, frère de Jacob.

1 Ce sont ici les générations d'Ésaü, qui est Edom.
2 Ésaü prit ses femmes des filles de Canaan ; savoir, Hada, fille d'Elon, Héthien, et Aholibama, fille de Hana, et petite-fille de Tsibhon, Hévien.
3 Il prit aussi Basmath, fille d'Ismaël, sœur de Nébajoth.
4 Et Hada enfanta à Ésaü Eliphaz, et Basmath enfanta Réhuel.
5 Et Aholibama enfanta Jéhus, et Jahlam et Korah. Ce sont là les enfants d'Ésaü, qui lui naquirent au pays de Canaan.
6 Et Ésaü prit ses femmes et ses fils, et ses filles, et toutes les personnes de sa maison, et tous ses troupeaux, et ses bêtes, et tout le bien qu'il avait acquis au pays de Canaan ; et il s'en alla en un autre pays, loin de Jacob, son frère.
7 Car leurs biens étaient si grands, qu'ils n'eussent pas pu demeurer ensemble, et le pays où ils habitaient comme étrangers, ne les eût pas pu contenir, à cause de leurs troupeaux.

8 Ainsi Ésaü habita sur la montagne de Séhir. Ésaü est Édom.
9 Ce sont ici les générations d'Ésaü, père des Iduméens, sur la montagne de Séhir.
10 Ce sont ici les noms des enfants d'Ésaü : Eliphaz, fils de Hada, femme d'Ésaü ; Réhuel, fils de Basmath, femme d'Ésaü.
11 Et les enfants d'Éliphaz furent Théman, Omar, Tsépho, Gatham et Kénaz.
12 Et Timnah fut concubine d'Éliphaz, fils d'Ésaü, et enfanta Hamalek à Éliphaz. Ce sont là les enfants de Hada, femme d'Ésaü.
13 Et ce sont ici les enfants de Réhuel : Nahath, Zérah, Sçamma et Miza. Ceux-ci furent enfants de Basmath, femme d'Ésaü.
14 Et ceux-ci furent les enfants d'Aholibama, fille de Hana, petite-fille de Tsibhon, et femme d'Ésaü, qui enfanta à Ésaü Jéhus, Jahlam et Korah.
15 Ce sont ici les ducs des enfants d'Ésaü : des enfants d'Éliphaz, premier-né d'Ésaü, le duc Théman, le duc Omar, le duc Tsépho, le duc Kénaz ;
16 le duc Korah, le duc Gatham, le duc Hamalek. Ce sont là les ducs d'Éliphaz au pays d'Édom, qui furent enfants de Hada.
17 Et ce sont ici les ducs des enfants de Réhuel, fils d'Ésaü : Le duc Nahath, le duc Zérah, le duc Sçamma, et le duc Miza. Ce sont là les ducs sortis de Réhuel, au pays d'Édom, qui furent enfants de Basmath, femme d'Ésaü.
18 Et ce sont ici les ducs des enfants d'Aholibama, femme d'Ésaü : Le duc Jéhus, le duc Jahlam, le duc Korah, qui sont les ducs sortis d'Aholibama, fille de Hana, femme d'Ésaü.
19 Ce sont là les enfants d'Ésaü, qui est Édom, et ce sont là leurs ducs.
20 Ce sont ici les enfants de Séhir, Horien, qui avaient habité au pays : Lotan, Sçobal, Tsibhon et Hana,
21 Disçon, Etser et Disçan, qui sont les ducs des Horiens, enfants de Séhir au pays d'Édom.
22 Et les enfants de Lotan furent Hori et Héman ; et Timnah était sœur de Lotan.
23 Et ce sont ici les enfants de Sçobal : Halvan, Manahath, Hébal, Sépho, et Onam.
24 Et ce sont ici les enfants de Tsibhon : Aja et Hana. Ce Hana est celui qui trouva les mulets au désert, quand il paissait les ânes de Tsibhon son père.
25 Et ce sont ici les enfants de Hana : Disçon et Aholibama, fille de Hana.
26 Et ce sont ici les enfants de Disçon : Hemdan, Esçban, Jithran et Kéran.
27 Et ce sont ici les enfants d'Etser : Bilhan, Zahavan et Hakan.
28 Et ce sont ici les enfants de Disçan : Huts et Aran.
29 Ce sont ici les ducs des Horiens : Le duc Lotan, le duc Sçobal, le duc Tsibhon, le duc Hana ;
30 le duc Disçon, le duc Etser, le duc Disçan. Ce sont là les ducs des Horiens, comme ils étaient établis au pays de Séhir.
31 Et ce sont ici les rois qui ont régné au pays d'Édom, avant qu'aucun roi régnât sur les enfants d'Israël :
32 Bélah donc, fils de Béhor, régna en Édom, et le nom de sa fille était Dinhaba.
33 Et Bélah mourut ; et Jobab, fils de Zérah, de Botsra, régna en sa place.
34 Et Jobab mourut ; et Husçam, du pays des Thémanites, régna en sa place.
35 Et Husçam mourut ; et Hadad, fils de Badad, régna en sa place ; et il défit Madian au territoire de Moab ; et le nom de sa ville était Havith.
36 Et Hadad mourut ; et Samla de Masréka régna en sa place.
37 Et Samla mourut ; et Sçaül de Réhoboth du fleuve, régna en sa place.
38 Et Sçaül mourut ; et Bahal-hanan, fils de Hacbor, régna en sa place.
39 Et Bahal-hanan, fils de Hacbor, mourut ; et Hadar régna en sa place ; et le nom de sa ville était Pahu, et le nom de sa femme Méhétabéel, qui était fille de Matred, et petite-fille de Mézahab.
40 Et ce sont ici les noms des ducs d'Ésaü, selon leurs familles, selon leurs lieux, selon leurs noms : Le duc Timnah, le duc Halva, le duc Jéteth,

41 le duc Aholibama, le duc Ela, le duc Pinon,
42 le duc Kénaz, le duc Théman, le duc Mibtsar,
43 le duc Magdiel et le duc Hiram. Ce sont là les ducs d'Édom, selon leurs demeures au pays de leur possession. C'est Ésaü qui fut le père des Iduméens.

REFLEXIONS

Il parait de ce chapitre, qu'après qu'Ésaü se fut séparé de Jacob son frère, il acquit de grands biens et qu'il eut une postérité nombreuse et puissante qui subsistât longtemps dans un état florissant quoi qu'il n'eût pas part à l'alliance divine comme Jacob. Ce fut ainsi que les promesses qui lui avaient été faites par Isaac son père s'accomplirent. Dieu qui dispense ses bénédictions selon son bon plaisir ne les répand pas sur tous les hommes dans la même mesure, mais qu'il n'y a personne qu'il en prive entièrement.

CHAPITRE XXXVII.

C'est ici que commence l'histoire de Joseph l'un des fils de Jacob.
I. Nous voyons dans ce chapitre que Joseph eut des songes qui marquaient l'élévation où il parviendrait un jour.
II. Que ses frères, poussés par la jalousie et par la haine qu'ils avaient contre lui, voulurent le faire mourir, qu'ils le vendirent pour être mené en Égypte et qu'ils firent croire à Jacob leur père que Joseph avait été déchiré par des bêtes.

1 Or, Jacob demeura au pays où son père avait habité comme étranger, c'est-à-dire au pays de Canaan.
2 Et voici ce qui arriva dans la famille de Jacob. Joseph, étant âgé de dix-sept ans, paissait les troupeaux avec ses frères, et était jeune garçon entre les enfants de Bilha et entre les enfants de Zilpa, femmes de son père. Et Joseph rapporta à leur père leurs méchants discours.
3 Or, Israël aimait Joseph plus que tous ses autres fils, parce qu'il l'avait eu en sa vieillesse ; et il lui fit une robe bigarrée.
4 Et ses frères, voyant que leur père l'aimait plus qu'eux tous, le haïssaient, et ne pouvaient lui parler sans aigreur.
5 Et Joseph eut un songe qu'il récita à ses frères, ce qui fit qu'ils le haïrent encore beaucoup plus.
6 Il leur dit donc : Écoutez, je vous prie, le songe que j'ai eu.
7 Voici, nous liions des gerbes au milieu d'un champ, et alors il me sembla que ma gerbe se leva et se tint debout, et que vos gerbes l'environnèrent et se prosternèrent devant ma gerbe.
8 Alors ses frères lui dirent : Régnerais-tu donc sur nous ? Et ils le haïrent encore plus pour ses songes et pour ses paroles.
9 Il eut encore un autre songe, et il leur dit : Voici, j'ai eu encore un songe : Il me semblait que le soleil et la lune, et onze étoiles se prosternaient devant moi.
10 Et quand il le récita à son père, et à ses frères, son père le reprit et lui dit : Que veut dire ce songe que tu as eu ? Faudra-t-il que nous venions, moi, ta mère et tes frères, nous prosterner en terre devant toi ?
11 Et ses frères eurent de l'envie contre lui ; mais son père retenait ses discours.
12 Or, ses frères s'en allèrent paître les troupeaux de leur père à Sichem.
13 Et Israël dit à Joseph : Tes frères ne paissent-ils pas les troupeaux à Sichem ? Viens, que je t'envoie vers eux. Et il lui répondit : Me voici.
14 Et il lui dit : Va maintenant, vois si tes frères et les troupeaux se portent bien, et rapporte-moi ce qui se passe. Ainsi il l'envoya de la vallée d'Hébron, et il vint jusqu'à Sichem.
15 Et un homme le trouva errant par les champs ; et cet homme l'interrogea, et lui dit : Que cherches-tu ?

16 Et il répondit : Je cherche mes frères ; je te prie, enseigne-moi où ils paissent.
17 Et l'homme dit : Ils sont partis d'ici ; et j'ai entendu qu'ils disaient : Allons à Dothaïn. Joseph donc alla après ses frères, et il les trouva à Dothaïn.
18 Et ils le virent de loin. Et avant qu'il s'approchât d'eux, ils conspirèrent contre lui pour le mettre à mort.
19 Et ils se dirent l'un à l'autre : Voici, ce maître songeur vient.
20 Maintenant donc, venez, tuons-le, et le jetons dans une de ces fosses, et nous dirons qu'une mauvaise bête l'a dévoré ; et nous verrons ce que deviendront ses songes.
21 Ruben entendit cela et le délivra de leurs mains, disant : Ne lui ôtons point la vie.
22 Ruben leur dit encore : Ne répandez point le sang : jetez-le dans cette fosse qui est au désert, et ne mettez point la main sur lui. Il disait cela, afin qu'il le délivrât de leurs mains, pour le rendre à son père.
23 Aussitôt donc que Joseph fut venu à ses frères, ils le dépouillèrent de sa robe, de cette robe bigarrée qui était sur lui.
24 Et ils le saisirent et le jetèrent dans la fosse. Or, la fosse était vide, et il n'y avait point d'eau.
25 Ensuite ils s'assirent pour manger du pain. Et levant les yeux, ils regardèrent, et voici une troupe d'Ismaélites qui passaient et qui venaient de Galaad ; et leurs chameaux portaient des drogues, et du baume, et de la myrrhe, et ils allaient porter ces choses en Egypte.
26 Et Juda dit à ses frères : De quoi nous servira-t-il de tuer notre frère, et de cacher son sang ?
27 Venez, et vendons-le à ces Ismaélites, et ne mettons point notre main sur lui ; car il est notre frère et notre chair. Et ses frères lui obéirent.
28 Et comme les marchands madianites passaient, ils tirèrent et firent remonter Joseph de la fosse, et ils le vendirent aux Ismaélites vingt pièces d'argent ; et ces gens-là emmenèrent Joseph en Egypte.
29 Et Ruben retourna à la fosse, et voici, Joseph n'y était plus. Alors il déchira ses vêtements.
30 Et il retourna vers ses frères, et il dit : L'enfant ne se trouve point, et moi, moi, où irai-je ?
31 Et ils prirent la robe de Joseph, et ayant tué un bouc d'entre les chèvres, ils trempèrent la robe dans le sang du bouc.
32 Ensuite ils envoyèrent la robe bigarrée à leur père, et lui firent dire : Nous avons trouvé ceci ; reconnais maintenant si c'est la robe de ton fils ou non.
33 Et il la reconnut, et dit : C'est la robe de mon fils ; une mauvaise bête l'a dévoré ; certainement, Joseph a été déchiré.
34 Et Jacob déchira ses vêtements, et il mit un sac sur ses reins, et il pleura son fils plusieurs jours.
35 Et tous ses fils et toutes ses filles vinrent pour le consoler ; mais il rejeta toute consolation, et il dit : Certainement, je descendrai vers mon fils dans le sépulcre en pleurant. C'est ainsi que son père le pleurait.
36 Et les Madianites le vendirent en Egypte à Potiphar, eunuque de Pharaon, prévôt de l'hôtel.

REFLEXIONS

L'histoire de Joseph est l'une des plus belles et des plus remarquables de l'Écriture sainte et où l'on découvre le plus sensiblement que la providence conduit tous les événements avec une sagesse admirable, *et que toutes choses concourent ensemble au bien de ceux qui aiment Dieu.*
I. Dieu voulut marquer longtemps à l'avance, par les songes de Joseph, la gloire où il serait élevé, afin que, ni lui, ni ses frères ne pussent douter que cette élévation ne vint de Dieu.
II. On voit dans la haine dont les frères de Joseph étaient animés contre lui que la vertu et l'innocence sont souvent exposées à l'envie et à la jalousie et que les passions font commettre de très grands crimes.
III. La conduite des frères de Joseph, tant envers lui qu'envers leur père, à qui ils causèrent une si grande affliction, fait voir qu'ils étaient la plupart extrêmement méchants et dénaturés, c'est

ce qu'on remarque aussi en plusieurs endroits de ce livre.
IV. Il est à remarquer que Dieu sauva cependant la vie à Joseph par le moyen de Ruben et de Juda et que Dieu voulut qu'il se trouvât alors des marchands qui emmenèrent Joseph en Égypte où il devait être élevé à une grande puissance. Nous devons reconnaître dans cette histoire que les voies de la providence sont admirables et qu'elle se sert de la malice même des hommes pour l'exécution de ses desseins, ce qui doit servir de consolation à tous les gens de bien qui sont exposés à la souffrance par l'injustice des méchants.

CHAPITRE XXXVIII.
Moïse rapporte dans ce chapitre le mariage de Juda et l'inceste qu'il commit avec Tamar sa belle-fille.

1 Il arriva qu'en ce temps-là Juda descendit d'avec ses frères, et se retira vers un homme Hadullamite, nommé Hira.
2 Et Juda y vit la fille d'un Cananéen, nommé Sçuah ; et il la prit et vint vers elle.
3 Et elle conçut et enfanta un fils, et on le nomma Her.
4 Et elle conçut encore, et enfanta un fils, et elle le nomma Onan.
5 Elle enfanta encore un fils, et elle le nomma Scéla. Et Juda était à Kézib, quand elle accoucha de celui-ci.
6 Et Juda fit épouser à Her, son premier-né, une fille nommée Tamar.
7 Mais Her, le premier-né de Juda, était méchant devant l'Éternel, et l'Éternel le fit mourir.
8 Alors Juda dit à Onan : Viens vers la femme de ton frère, et prends-la pour femme comme étant son beau-frère, et suscite des enfants à ton frère.
9 Mais Onan sachant que les enfants ne seraient pas à lui, se souillait toutes les fois qu'il venait vers la femme de son frère, afin qu'il ne donnât pas des enfants à son frère.
10 Et ce qu'il faisait déplu à l'Éternel ; c'est pourquoi il le fit mourir.
11 Et Juda dit à Tamar sa belle-fille : Demeure veuve dans la maison de ton père, jusqu'à ce que Sçéla, mon fils, soit grand. Car Juda disait : Il faut prendre garde qu'il ne meure, aussi bien que ses frères. Ainsi Tamar s'en alla, et demeura dans la maison de son père.
12 Et après plusieurs jours, la fille de Sçuah, femme de Juda, mourut. Juda depuis s'étant consolé, monta vers les tondeurs de ses brebis à Timnath, avec Hira, Hadullamite, son intime ami.
13 Et quelqu'un fit savoir à Tamar ce qui se passait, et lui dit : Voici, ton beau-père monte à Timnath, pour tondre ses brebis.
14 Alors elle quitta ses habits de veuve, et se couvrit d'un voile, et s'en enveloppa, et s'assit dans un carrefour qui était sur le chemin tirant à Timnath, parce qu'elle voyait que Scéla était devenu grand, et qu'elle ne lui avait point été donnée pour femme.
15 Et quand Juda la vit, il s'imagina que c'était une prostituée, car elle avait couvert son visage.
16 Et il se détourna vers elle au chemin où elle était, et il dit : Permets, je te prie, que je vienne vers toi ; car il ne savait pas que ce fût sa belle-fille. Elle répondit : Que me donneras-tu, afin que tu viennes vers moi ?
17 Et il dit : Je t'enverrai un chevreau du troupeau. Et elle répondit : Ce sera donc à cette condition, que tu me donnes des gages, jusqu'à ce que tu m'envoies ce chevreau.
18 Et il dit : Quel gage est-ce que je te donnerai ? Et elle répondit : Ton cachet, ton mouchoir et ton bâton, que tu as en ta main. Et il les lui donna, et il vint vers elle ; et elle conçut de lui.
19 Ensuite elle se leva et s'en alla, et ayant quitté son voile, elle reprit ses habits de veuve.
20 Et Juda envoya un chevreau du troupeau par l'Hadullamite, son intime ami, afin qu'il reprît le gage qu'il avait donné à cette femme, mais il ne la trouva point.
21 Et il interrogea les hommes du lieu où elle avait été, disant : Où est cette femme de mauvaise vie qui était dans le carrefour sur le chemin ? Et ils répondirent : Il n'y a point eu ici de femme

débauchée.
22 Et il retourna à Juda, et lui dit : Je ne l'ai point trouvée, et même les gens du lieu m'ont dit : Il n'y a point eu ici de femme de mauvaise vie.
23 Et Juda dit : Qu'elle garde le gage, de peur que nous ne tombions dans le mépris. Voici, je lui ai envoyé ce chevreau ; mais tu ne l'as point trouvée.
24 Or il arriva qu'environ trois mois après, on fit un rapport à Juda, disant : Tamar, ta belle-fille, est tombée dans la paillardise, et voici, elle est même enceinte. Et Juda dit : Faites-la sortir, et qu'elle soit brûlée.
25 Et comme on la faisait sortir, elle envoya dire à son beau-père : Je suis enceinte de l'homme auquel appartiennent ces choses. Elle dit aussi : Reconnais, je te prie, à qui est ce cachet, ce mouchoir, et ce bâton.
26 Alors Juda les ayant reconnus, dit : Elle est plus juste que moi : c'est parce que je ne l'ai point donnée à Sçéla mon fils. Et il ne la connut plus.
27 Et comme elle était sur le point d'accoucher, il parut qu'il y avait deux jumeaux dans son ventre ;
28 Et dans le temps qu'elle enfantait l'un deux donna la main, et la sage-femme la prit, et y lia un fil d'écarlate, disant : Celui-ci sort le premier.
29 Mais cet enfant ayant retiré sa main, voici, son frère sortit. Et elle dit : Quelle brèche as-tu faite ? La brèche soit sur toi. Et on le nomma Pharez.
30 Ensuite son frère sortit, qui avait sur la main le fil d'écarlate, et on le nomma Zara.

REFLEXIONS
On continue à voir dans ce chapitre que Jacob avait des enfants dont la conduite était très déréglée. Les enfants qui ont des pères vertueux n'héritent pas toujours de leur piété et il peut se trouver des personnes vicieuses parmi ceux qui ont l'avantage de connaître Dieu et de vivre dans son alliance. Cette histoire montre aussi que la sensualité et l'impureté entraînent les hommes dans de grands crimes et que Dieu déteste toute sorte de souillure. On y remarque de plus que les méchants et les hypocrites condamnent les autres avec beaucoup de sévérité pendant qu'ils sont eux-mêmes autant et plus coupables. Juda voulait qu'on brûlât sa belle-fille et lui-même s'était souillé d'un crime infâme. Au reste, les deux enfants que Tamar mit au monde sont compris dans la généalogie de Jésus-Christ, comme cela se voit au premier chapitre de l'Évangile selon St. Matthieu.

CHAPITRE XXXIX.
Joseph étant au service de Potiphar, Dieu le bénit, en sorte que son maître le fit intendant de sa maison. Mais parce qu'il ne voulut pas consentir aux désirs infâmes de la femme de Potiphar, elle l'accusa et il fut mis en prison où Dieu continua de prendre soin de lui.

1 Quand on eut amené Joseph en Egypte, Potiphar, eunuque de Pharaon, prévôt de l'hôtel, Egyptien, l'acheta des Ismaélites, qui l'y avaient amené.
2 Et l'Eternel était avec Joseph ; il prospérait dans toutes ses affaires, et il demeurait dans la maison de son maître Egyptien.
3 Et son maître vit que l'Eternel était avec lui, et que l'Eternel faisait prospérer toutes choses entre ses mains.
4 Joseph donc trouva grâce devant son maître, et il le servait, et son maître l'établit sur sa maison, et lui remit en main tout ce qui lui appartenait.
5 Et il arriva, depuis qu'il lui eut remis le soin de sa maison et de tout ce qu'il avait, que l'Éternel bénit la maison de cet Egyptien à cause de Joseph. Et la bénédiction de l'Éternel fut sur toutes les choses qui étaient à lui, tant dans sa maison, qu'aux champs.
6 Et il remit tout ce qui était à lui entre les mains de Joseph, tellement qu'il ne s'informait de

rien, sinon du pain qu'il mangeait. Or, Joseph était de belle taille, et beau à voir.
7 Il arriva donc après ces choses, que la femme de son maître jeta les yeux sur Joseph et lui dit : Couche avec moi.
8 Mais il le refusa, et il dit à la femme de son maître : Voici, mon maître ne prend aucune connaissance des choses qui sont dans sa maison, et il m'a remis en main tout ce qui lui appartient.
9 Il n'y en a point de plus grand dans cette maison que moi, et il ne m'a rien interdit que toi, parce que tu es sa femme. Comment ferais-je un si grand mal, et pécherais-je contre Dieu ?
10 Et bien qu'elle en parlât à Joseph tous les jours, cependant il ne voulut point l'écouter, ni coucher auprès d'elle, ni être avec elle.
11 Mais il arriva un jour qu'il était venu à la maison pour faire ce qu'il avait à faire, et qu'il n'y avait aucun des domestiques dans la maison,
12 qu'elle le prit par sa robe et lui dit : Couche avec moi ; mais il lui laissa sa robe entre les mains, et s'enfuit et sortit du logis.
13 Alors, aussitôt qu'elle eut vu qu'il lui avait laissé sa robe, et qu'il s'était enfui dehors,
14 elle appela les gens de la maison, et leur parla, disant : Voyez, on nous a amené un homme hébreu pour nous déshonorer ; il est venu à moi pour coucher avec moi ; mais j'ai crié à haute voix.
15 Et aussitôt qu'il a entendu que j'ai élevé ma voix et que j'ai crié, il m'a laissé son habit, et il s'est enfui, et est sorti du logis.
16 Et elle garda l'habit de Joseph, jusqu'à ce que son maître fût revenu à la maison.
17 Alors elle lui parla en ces termes, disant : Le serviteur hébreu, que tu nous as amené, est venu à moi, pour me déshonorer.
18 Mais comme j'ai élevé ma voix, et que j'ai crié, il m'a laissé son habit, et s'est enfui dehors.
19 Aussitôt que le maître de Joseph eut entendu les paroles de sa femme, qui lui dit : Ton serviteur m'a fait ce que je t'ai dit, il entra dans une grande colère.
20 Ainsi le maître de Joseph le prit, et le mit dans une étroite prison, dans le lieu où les prisonniers du roi étaient renfermés. Il fut donc là en prison.
21 Mais l'Éternel fut avec Joseph, et il étendit sa bonté sur lui, et il lui fit trouver grâce envers le maître de la prison.
22 Et le maître de la prison remit à Joseph le soin de tous les prisonniers qui étaient dans la prison ; et il ne se faisait rien que par son ordre.
23 Et le maître de la prison ne revoyait rien de tout ce que Joseph avait entre les mains, parce que l'Éternel était avec lui, et que l'Éternel le faisait prospérer en tout ce qu'il entreprenait.

REFLEXIONS

Nous voyons ici que Joseph ne fut pas plutôt arrivé en Égypte qu'il s'attira par sa sagesse et par sa fidélité la confiance de son maître et qu'il y éprouva cette bénédiction de Dieu qui accompagne toutes les personnes vertueuses. Mais il y fut aussi exposé à une tentation dangereuse à laquelle cependant il résista par la crainte qu'il avait de pécher contre Dieu. La piété et la chasteté que Joseph fit paraître dans cette occasion sont un exemple qui doit avoir beaucoup de force sur l'esprit des chrétiens pour les détourner du péché et surtout de l'impureté. L'on voit dans ce qui arriva à Joseph lorsqu'il fut accusé par la femme de son maître et mis en prison que les personnes impudiques se portent facilement au mensonge, à la vengeance et à toutes sortes de crimes et que l'innocence est quelquefois calomniée et opprimée. Mais les douceurs que Joseph trouva dans sa prison nous montrent que Dieu est toujours avec les justes et que, lors même qu'ils sont persécutés le plus injustement, il ne les abandonne jamais.

CHAPITRE XL.

Joseph explique les songes de deux officiers de Pharaon, qui étaient en prison avec lui. Il prédit à l'un d'eux qu'il serait rétabli dans sa charge et à l'autre qu'on le ferait mourir et il pria le premier de le tirer de prison. Ce que Joseph avait prédit arriva, mais cet officier qui sortit de prison, oublia Joseph en sorte qu'il demeura encore deux ans, emprisonné.

1 Après ces choses, il arriva que l'échanson du roi d'Égypte et le panetier offensèrent le roi d'Égypte, leur seigneur.
2 Et Pharaon se mit en colère contre ces deux eunuques, c'est-à-dire, contre son grand échanson, et contre son maître panetier.
3 Et il les fit mettre en garde dans la maison du prévôt de l'hôtel, dans la prison étroite, au lieu où Joseph était renfermé.
4 Et le prévôt de l'hôtel les mit entre les mains de Joseph, qui, les servait, et ils furent quelques jours en prison.
5 Et tous deux firent un songe, chacun en une même nuit, et chacun selon la signification de son songe, tant l'échanson que le panetier du roi d'Égypte, qui étaient renfermés dans la prison.
6 Alors Joseph, venant les voir le matin, et les regardant, remarqua qu'ils étaient fort tristes.
7 Et il interrogea ces eunuques de Pharaon, qui étaient avec lui dans la prison de son maître, et leur dit : D'où vient que vous avez aujourd'hui si mauvais visage ?
8 Et ils lui répondirent : Nous avons eu des songes, et il n'y a personne qui les explique. Et Joseph leur dit : Les interprétations ne viennent-elles pas de Dieu ? Je vous prie, récitez-les-moi.
9 Et le grand échanson récita son songe à Joseph, et lui dit : Il me semblait en songeant, que je voyais un cep devant moi,
10 Et que ce cep avait trois sarments. Or, il semblait qu'il voulait fleurir, que sa fleur sortait, et que ses grappes avaient des raisins mûrs.
11 Et la coupe de Pharaon était en ma main ; et je prenais les raisins, et je les pressais dans la coupe de Pharaon, et je lui donnais la coupe en sa main.
12 Et Joseph lui dit : Voici l'interprétation de ton songe : Les trois sarments sont trois jours.
13 Dans trois jours, Pharaon élèvera ta tête, et te rétablira en ton premier état, et tu donneras la coupe à Pharaon en sa main, selon ton premier emploi, lorsque tu étais échanson.
14 Mais souviens-toi de moi quand ce bonheur te sera arrivé, et aie, je te prie, la bonté de faire mention de moi à Pharaon, et fais-moi sortir de cette maison.
15 Car, certainement, j'ai été dérobé du pays des Hébreux, et même je n'ai rien fait ici qui dût me faire mettre en cette fosse.
16 Alors le maître panetier voyant que Joseph avait interprété ce songe-là en bien, lui dit : J'ai aussi songé, et il me semblait qu'il y avait trois corbeilles blanches sur ma tête ;
17 Et dans la plus haute corbeille il y avait de toutes sortes de viandes du métier de boulanger, pour Pharaon, et les oiseaux les mangeaient dans la corbeille qui était sur ma tête.
18 Et Joseph répondit, et dit : Voici l'interprétation de ce songe : Les trois corbeilles sont trois jours.
19 Dans trois jours, Pharaon élèvera ta tête de dessus toi, et te fera pendre à un bois, où les oiseaux mangeront ta chair de dessus toi.
20 Et au troisième jour, qui était le jour de la naissance de Pharaon, le roi fit un festin à tous ses serviteurs, et il fit sortir de prison le grand échanson et le maître panetier, qui étaient du nombre de ses serviteurs.
21 Et il rétablit le grand échanson dans son office d'échanson, et il présenta la coupe à Pharaon.
22 Mais il fit pendre le maître panetier, selon que Joseph leur avait interprété leurs songes.
23 Cependant le grand échanson ne se souvint point de Joseph, mais il l'oublia.

REFLEXIONS

La réflexion générale que ce chapitre nous fournit est que les songes des deux officiers furent envoyés de Dieu afin que cela servît dans la suite à faire connaître Joseph à ce prince et à le tirer de sa prison, en quoi il faut admirer la providence qui préparait ainsi les choses pour la délivrance et pour l'élévation de Joseph. On voit dans la conduite de l'échanson, qui oubliât Joseph, le procédé ordinaire de ceux qui sont dans la prospérité, ils oublient les misérables, même ceux à qui ils ont le plus d'obligation. Cependant il faut considérer que Dieu ne voulait pas que Joseph sortît de prison par le moyen de cet officier, mais qu'il voulait éprouver encore sa vertu pendant deux ans afin de le délivrer ensuite par une voie plus merveilleuse et de l'élever à un degré de puissance à laquelle il ne serait pas parvenu s'il n'avait été mis plus tôt en liberté. Ceci fait bien voir que les voies de Dieu ne sont pas nos voies qu'il ne se sert pas toujours pour la délivrance de ceux qu'il aime des moyens qu'ils jugeraient eux-mêmes les plus convenables et que s'il diffère de les tirer de la souffrance, il ne le fait que pour les délivrer d'une manière plus glorieuse.

CHAPITRE XLI.

Pharaon ayant eu deux songes, Joseph les explique en lui disant qu'il y aurait sept années d'abondance et ensuite sept années de famine. Il lui conseille, après cela, de faire amasser du blé pendant les sept années d'abondance afin que l'on pût en fournir au peuple lorsque la famine viendrait. Pharaon élève Joseph au gouvernement de l'Égypte. Joseph se marie et il lui naît deux fils, savoir Manassé et Ephraïm.

1 Mais au bout de deux ans entiers, Pharaon songea, et il lui semblait qu'il était près du fleuve.
2 Et voici, sept jeunes vaches, belles à voir, grasses et en embonpoint, montaient hors du fleuve, et paissaient dans les marais.
3 Et voici, sept autres jeunes vaches, laides à voir et maigres, montaient hors du fleuve après les autres et se tenaient auprès des autres jeunes vaches sur le bord du fleuve.
4 Et les jeunes vaches, laides à voir et maigres, mangèrent les sept jeunes vaches, belles à voir et grasses. Alors Pharaon s'éveilla.
5 Et il se rendormit, et songea pour la seconde fois. Et il lui semblait que sept épis, bien nourris et beaux, sortaient d'un même tuyau.
6 Ensuite il lui semblait que sept autres épis, minces et flétris par le vent d'orient, germaient après ceux-là.
7 Et les épis minces engloutirent les sept épis bien nourris et pleins de grains. Et Pharaon s'éveilla. Et voilà le songe.
8 Et sur le matin son esprit fut effrayé, et il envoya appeler tous les magiciens et tous les sages d'Égypte, et leur récita ses songes ; mais il n'y avait personne qui les lui interprétât.
9 Alors le grand échanson parla à Pharaon, disant : Je me souviens aujourd'hui de mes fautes ;
10 Lorsque Pharaon se mit en colère contre ses serviteurs, et nous fit mettre, le grand panetier et moi, en prison, dans la maison du prévôt de l'hôtel ;
11 Alors nous fîmes, lui et moi, un songe, en une même nuit, chacun songeant ce qui lui est arrivé, selon l'interprétation qui nous fut donnée de nos songes.
12 Or, il y avait là avec nous un jeune homme hébreu, serviteur du prévôt de l'hôtel ; et nous lui récitâmes nos songes, et il nous les interpréta, donnant à chacun l'interprétation qui convenait à son songe.
13 Et la chose est arrivée comme il nous l'avait interprétée : car le roi me rétablit en mon premier état, et fit pendre l'autre.
14 Alors Pharaon envoya appeler Joseph, et on le fit sortir en hâte de la prison, on le rasa, et on lui fit changer de vêtements ; ensuite il vint vers Pharaon.
15 Et Pharaon dit à Joseph : J'ai fait un songe, et il n'y a personne qui l'interprète. Or, j'ai appris

que tu sais très-bien interpréter les songes.
16 Et Joseph répondit à Pharaon, disant : Ce sera Dieu, et non pas moi, qui répondra touchant ce qui concerne la prospérité de Pharaon.
17 Et Pharaon dit à Joseph : Comme je songeais, il me semblait que j'étais sur le bord du fleuve.
18 Et voici, sept jeunes vaches grasses, et en embonpoint, et fort belles, sortaient du fleuve, et paissaient dans des marais.
19 Et voici, sept autres jeunes vaches montaient après celles-là, chétives, si laides et si maigres, que je n'en ai jamais vu de semblables en laideur dans tout le pays d'Égypte.
20 Mais les jeunes vaches maigres et laides dévorèrent les sept premières jeunes vaches grasses,
21 qui entrèrent dans leur ventre, sans qu'on connût qu'elles y fussent entrées ; car elles étaient aussi laides à voir qu'au commencement. Alors je me réveillai.
22 Je vis aussi en songeant, et il me semblait que sept épis sortaient d'un même tuyau, pleins de grains et beaux.
23 Puis, voici sept épis petits, minces et flétris par le vent d'orient qui germèrent après.
24 Mais les épis minces engloutirent les sept beaux épis. Et j'ai dit ces songes aux magiciens ; mais aucun ne me les a expliqués.
25 Et Joseph répondit à Pharaon : Ce qu'a songé Pharaon n'est qu'une même chose ; Dieu a déclaré à Pharaon ce qu'il s'en va faire.
26 Les sept belles jeunes vaches sont sept ans ; et les sept beaux épis sont sept ans ; c'est un même songe.
27 Et les sept jeunes vaches maigres et laides, qui montaient après celles-là, sont sept ans et les sept épis vides et flétris par le vent d'orient, seront sept ans de famine.
28 C'est ce que j'ai dit à Pharaon, savoir, que Dieu a fait voir à Pharaon ce qu'il s'en va faire.
29 Voici, sept ans viennent, auxquels il y aura une grande abondance dans tout le pays d'Égypte.
30 Et ces années-là seront suivies de sept ans de famine. Alors on oubliera toute l'abondance précédente au pays d'Égypte, et la famine consumera le pays.
31 Et on ne reconnaîtra plus la première abondance du pays à cause de la famine qui viendra après ; car elle sera très grande.
32 Et quant à ce que le songe a été réitéré à Pharaon pour la seconde fois, c'est que la chose est arrêtée de Dieu, et que Dieu l'accomplira bientôt.
33 Or, maintenant que Pharaon choisisse un homme entendu et sage, et qu'il l'établisse sur le pays d'Égypte.
34 Que Pharaon aussi fasse ceci : Qu'il établisse des commissaires sur le pays, et qu'il prenne la cinquième partie du revenu du pays d'Égypte, durant les sept années d'abondance.
35 Et qu'on amasse tous les vivres de ces bonnes années qui viendront, et que le blé qu'on amassera, demeure sous la puissance de Pharaon, pour nourriture dans les villes, et qu'on le garde.
36 Et ces vivres-là seront pour la provision du pays durant les sept années de famine qui seront au pays d'Égypte, afin que le pays ne soit pas consumé par la famine.
37 Et la chose plut à Pharaon, et à tous ses serviteurs.
38 Et Pharaon dit à ses serviteurs : Pourrions-nous trouver un homme semblable à celui-ci, qui eût l'esprit de Dieu ?
39 Et Pharaon dit à Joseph : Puisque Dieu t'a fait connaître toutes ces choses, il n'y a personne qui soit si entendu, ni si sage que toi.
40 Tu seras sur ma maison, et tout mon peuple te baisera la bouche. Je serai seulement plus grand que toi, quant au trône.
41 Pharaon dit encore à Joseph : Regarde, je t'ai établi sur tout le pays d'Égypte.
42 Alors Pharaon ôta son anneau de sa main, et le mit en celle de Joseph, et il le fit revêtir d'habits de fin lin, et il lui mit un collier d'or au cou.
43 Et il le fit monter sur un char, qui était le second après le sien ; et on criait devant lui : Qu'on

s'agenouille. Et il l'établit sur tout le pays d'Égypte.
44 Et Pharaon dit à Joseph : Je suis Pharaon, mais sans toi nul ne lèvera la main ni le pied dans tout le pays d'Égypte.
45 Et Pharaon appela le nom de Joseph, Tsaphenath-Pahanéah, et il lui donna pour femme Asçenath, fille de Potiphérah, gouverneur d'On. Et Joseph alla visiter le pays d'Égypte.
46 Or, Joseph était âgé de trente ans, quand il se présenta devant Pharaon, roi d'Égypte. Etant sorti de devant Pharaon, il passa par tout le pays d'Égypte.
47 Et la terre rapporta très abondamment durant les sept années de fertilité.
48 Et Joseph amassa tous les vivres de ces années, qui furent au pays d'Égypte, et il resserra les vivres dans les villes ; savoir, en chaque ville les vivres du territoire d'alentour.
49 Joseph donc amassa une grande quantité de blé, comme le sable de la mer, tellement qu'on cessa de le mesurer, parce qu'il était sans nombre.
50 Et avant que la première année de la famine vînt, il naquit deux enfants à Joseph, qu'Asçenath, fille de Potiphérah, gouverneur d'On, lui enfanta.
51 Et Joseph nomma le premier-né, Manassé ; car Dieu, dit-il, m'a fait oublier tous mes travaux, et toute la maison de mon père.
52 Et il nomma le second Ephraïm, car Dieu, dit-il, m'a fait fructifier au pays de mon affliction.
53 Alors finirent les sept années de l'abondance qui avait été au pays d'Égypte.
54 Et les sept années de la famine commencèrent, comme Joseph l'avait prédit. Et la famine fut dans tout le pays ; mais il y avait du pain dans tout le pays d'Égypte.
55 Ensuite tout le pays d'Égypte fut affamé ; et le peuple cria à Pharaon pour avoir du pain. Et Pharaon répondit à tous les Égyptiens : Allez à Joseph, et faites ce qu'il vous dira.
56 La famine donc étant dans tout le pays, Joseph ouvrit tous les greniers qui étaient chez les Égyptiens, et il leur distribua du blé. Et la famine augmenta au pays d'Égypte.
57 On venait aussi de tout pays en Égypte vers Joseph, pour acheter du blé ; car la famine était fort grande par toute la terre.

REFLEXIONS

Il y a deux réflexions principales à faire sur les songes de Pharaon :

I. On y voit la connaissance que Dieu a de l'avenir et en même temps le soin qu'il avait du peuple d'Égypte et surtout de la famille de Jacob à la subsistance de laquelle il voulait pourvoir par le moyen de Joseph.

II. Ces songes doivent être considérés comme un moyen dont Dieu se servit pour délivrer Joseph et pour le faire connaître à Pharaon par l'interprétation de ses songes et par les conseils pleins de sagesse qu'il lui donna. Nous avons vu ensuite que Joseph, après avoir été jusqu'alors dans la souffrance, fut élevé au gouvernement de l'Égypte. Ce fut ainsi qu'il parvint à la gloire qui lui avait été promise autrefois, que Dieu récompensa sa vertu et son innocence qui avaient été si longtemps opprimées et fit voir qu'il ne l'avait exercé par tant d'adversités que pour rendre sa vertu plus pure et pour le faire jouir ensuite d'une très grande prospérité. Le mariage de Joseph et la naissance de ses deux fils furent, comme il le reconnut lui-même par les noms qu'il leur donna, une nouvelle bénédiction que Dieu lui accorda, lui faisant trouver, dans un pays étranger, le repos et la douceur qu'il n'avait pas rencontrés dans la maison paternelle.

CHAPITRE XLII.

Les fils de Jacob viennent acheter du blé en Égypte et se présentent devant Joseph. Joseph les reconnaît, mais il ne se donne pas à connaître à eux. Il les fait mettre en prison et il retient Siméon afin de les obliger à lui emmener Benjamin. Cependant, il les renvoie avec du blé et il leur fait rendre leur argent. Etant de retour auprès de leur père, ils lui rendent compte du succès de leur voyage.

1 Et Jacob, sachant qu'il y avait du blé à vendre en Égypte, dit à ses fils : Pourquoi vous
regardez-vous les uns les autres ?
2 Il leur dit encore : Voici, j'ai appris qu'il y a du blé à vendre en Égypte ; descendez-y pour en
acheter, afin que nous vivions et que nous ne mourions point.
3 Alors dix frères de Joseph descendirent pour acheter du blé en Égypte.
4 Mais Jacob n'envoya point Benjamin, frère de Joseph, avec ses frères ; car il disait en soi-
même : Il faut prendre garde que quelque accident mortel ne lui arrive.
5 Et les fils d'Israël arrivèrent en Égypte pour acheter du blé, avec ceux qui y allaient ; car la
famine était dans le pays de Canaan.
6 Or, Joseph commandait dans le pays, et c'est lui qui faisait distribuer le blé à tous les peuples
du pays. Les frères de Joseph vinrent donc et se prosternèrent devant lui, la face en terre.
7 Et Joseph ayant vu ses frères, les reconnut ; mais il contrefit l'étranger avec eux, et il leur
parla rudement, en leur disant : D'où venez-vous ? Et ils répondirent : Du pays de Canaan, pour
acheter des vivres.
8 Joseph donc reconnut ses frères ; mais eux ne le reconnurent point.
9 Alors Joseph se souvint des songes qu'il avait faits, et leur dit : Vous êtes des espions ; vous
êtes venus pour épier les lieux faibles du pays.
10 Et ils lui répondirent : Non, mon seigneur ; mais tes serviteurs sont venus pour acheter des
vivres.
11 Nous sommes tous enfants d'un seul homme ; nous sommes gens de bien ; tes serviteurs ne
sont point des espions.
12 Et il leur dit : Cela n'est pas ; mais vous êtes venus pour remarquer les lieux faibles du pays.
13 Et ils répondirent : Nous sommes douze frères, tes serviteurs, enfants d'un même homme,
au pays de Canaan, dont le plus jeune est aujourd'hui avec notre père, et l'autre n'est plus.
14 Et Joseph leur dit : C'est là ce que je vous ai dit : Vous êtes des espions.
15 Vous serez éprouvés par ce moyen : Vive Pharaon, si vous sortez d'ici, que votre jeune frère
ne soit venu ici.
16 Envoyez-en un d'entre vous qui amène votre frère ; mais vous serez prisonniers ; et
j'éprouverai par ce moyen si vous avez dit la vérité : autrement, vive Pharaon, que vous êtes
des espions.
17 Et ainsi il les fit mettre tous ensemble en prison pour trois jours.
18 Et au troisième jour, Joseph leur dit : Faites ceci, et vous vivrez ; je crains Dieu :
19 Si vous êtes gens de bien, que l'un de vous, qui êtes frères, demeure lié dans la prison, et
allez-vous-en, emportez du blé, pour pourvoir à la famine de vos familles.
20 Et amenez-moi votre jeune frère, et vous ferez voir que vos paroles ont été véritables ; et
vous ne mourrez point. Et ils firent ainsi.
21 Et ils se disaient l'un à l'autre : Vraiment, nous sommes coupables à l'égard de notre frère ;
car nous avons vu l'angoisse où il était quand il nous demandait grâce, et nous ne l'avons point
exaucé ; c'est pour cela que nous nous trouvons dans cette détresse.
22 Et Ruben leur répondit, disant : Ne vous disais-je pas bien : Ne commettez point ce péché
contre cet enfant ? Et vous ne m'écoutâtes point : c'est pourquoi, voici, son sang vous est
redemandé.
23 Et ils ne savaient pas que Joseph les entendait, parce qu'il leur parlait par un truchement.
24 Et il se détourna d'auprès d'eux pour pleurer ; ensuite, étant retourné vers eux, il leur parla
de nouveau, et il prit Siméon d'entre eux, et le fit lier devant leurs yeux.
25 Et Joseph commanda qu'on remplît leurs sacs de blé, et qu'on remît l'argent dans le sac de
chacun d'eux, et qu'on leur donnât de la provision pour leur chemin. Et c'est ce qui fut fait.
26 Ils chargèrent donc leur blé sur leurs ânes, et s'en allèrent.
27 Et l'un d'eux ouvrit son sac pour donner à manger à son âne dans l'hôtellerie ; alors il vit
son argent, qui était à l'entrée de son sac.

28 Et il dit à ses frères : Mon argent m'a été rendu ; et en effet, le voici dans mon sac. Et ils furent comme hors d'eux-mêmes, et la frayeur les saisit, se disant l'un à l'autre : Qu'est-ce que Dieu nous a fait ?
29 Et ils vinrent au pays de Canaan vers Jacob leur père, et ils lui racontèrent toutes les choses qui leur étaient arrivées, disant :
30 L'homme qui commande dans tout le pays, nous a parlé fort rudement, et nous a pris pour des espions.
31 Mais nous lui avons répondu : Nous sommes des gens de bien, nous ne sommes point des espions.
32 Nous étions douze frères, enfants de notre père ; l'un n'est plus, et le plus jeune est aujourd'hui avec notre père, au pays de Canaan.
33 Et cet homme, qui est le seigneur du pays, nous a dit : Je connaîtrai à ceci que vous êtes des gens de bien : Laissez-moi l'un de vos frères, et prenez du blé afin de pourvoir à la faim de vos familles, et vous en allez,
34 et amenez-moi votre jeune frère. Alors je connaîtrai que vous n'êtes point des espions, mais des gens de bien ; et je vous rendrai votre frère, et vous trafiquerez au pays.
35 Et comme ils vidaient leurs sacs, voici, chacun trouva le paquet de son argent dans son sac ; et ils virent les paquets de leur argent, eux et leur père, et ils eurent peur.
36 Alors Jacob, leur père, leur dit : Vous m'avez privé d'enfants ; Joseph n'est plus, et Siméon n'est plus, et vous voulez emmener Benjamin ! Toutes ces choses sont faites contre moi.
37 Et Ruben parla à son père, et lui dit : Fais mourir mes deux enfants, si je ne te le ramène ; confie-le-moi, et je te le ramènerai.
38 Et il répondit : Mon fils ne descendra point avec vous ; car son frère est mort, et celui-ci est resté seul. Si quelque accident mortel lui arrivait dans le chemin, vous feriez descendre mes cheveux blancs avec douleur dans le sépulcre.

REFLEXIONS

Cette lecture nous présente trois réflexions :

I. Nous voyons dans l'arrivée des frères de Joseph en Égypte et dans les hommages qu'ils lui rendirent l'accomplissement des songes qu'il avait eu. On y voit aussi que Dieu l'avait envoyé en Égypte pour faire subsister la famille de Jacob et attirer cette famille en ce pays-là.

II. La conduite de Joseph envers ses frères marque, d'un côté, de l'affection pour eux, puisqu'il leur fit donner autant de blé qu'ils voulurent et qu'il leur fit rendre leur argent, mais on y voit en même temps une grande prudence en ce qu'il ne se fit pas connaître et qu'il retint Siméon. Il en usa ainsi, non par ressentiment contre ses frères, mais pour les obliger à revenir et à amener Benjamin, pour attirer par ce moyen son père en Égypte et parce qu'il se défiait d'eux avec raison, craignant que s'il leur eût dit qu'il était Joseph, ils n'eussent caché cela à leur père.

III. Il faut faire bien de l'attention à ce que les frères de Joseph dirent lorsqu'ils furent mis en prison. Jusqu'alors ils n'avaient pas senti si vivement la grandeur du crime qu'ils avaient commis contre lui, il y avait plus de vingt ans, mais la détresse où ils se virent alors les fit souvenir de celle où ils avaient vu Joseph et de l'inhumanité avec laquelle ils l'avaient traité. La conscience du pécheur peut être insensible pendant quelque temps, mais tôt ou tard elle se réveille et lui cause d'étrange remords et c'est surtout ce qui arrive aux méchants dans l'adversité.

CHAPITRE XLIII.

Jacob étant contraint par la famine de renvoyer ses fils en Égypte consent que Benjamin y aille avec eux. Étant arrivés en Égypte, ils se présentent devant Joseph qui les reçut favorablement et les fit manger avec lui.

1 Or, la famine était fort grande sur la terre.

2 Et comme les enfants de Jacob eurent achevé de manger les vivres qu'ils avaient amenés d'Égypte, leur père leur dit : Retournez, pour nous acheter un peu de vivres.
3 Et Juda lui répondit, et lui dit : Cet homme-là nous a fort protesté, disant : Vous ne verrez point mon visage, que votre frère ne soit avec vous.
4 Si donc tu envoies notre frère avec nous, nous descendrons en Égypte, et nous t'achèterons des vivres.
5 Mais si tu ne l'envoies pas, nous n'y descendrons point ; car cet homme-là nous a dit : Vous ne verrez point mon visage, que votre frère ne soit avec vous.
6 Et Israël dit : Pourquoi m'avez-vous fait ce tort, de déclarer à cet homme que vous aviez encore un frère ?
7 Et ils répondirent : Cet homme-là s'est enquis avec soin de nous et de notre parentage, et nous a dit : Votre père vit-il encore ? N'avez-vous point de frère ? Et nous le lui avons déclaré, selon qu'il nous avait demandé. Pouvions-nous savoir qu'il dirait : Faites descendre votre frère ?
8 Et Juda dit à Israël son père : Envoie l'enfant avec moi, et nous nous mettrons en chemin, et nous nous en irons, et nous vivrons et ne mourrons point, ni nous, ni toi aussi, ni nos petits-enfants.
9 J'en réponds ; redemande-le-moi. Si je ne te le ramène, et si je ne te le représente, je serai toujours sujet à la peine que tu voudras m'imposer.
10 Que si nous n'eussions pas tant différé, certainement nous serions déjà de retour une seconde fois.
11 Alors Israël, leur père, leur dit : Si la chose va ainsi, faites-le. Prenez des choses les plus estimées du pays dans vos vaisseaux, et portez à cet homme un présent, quelque peu de baume, et quelque peu de miel, des drogues ; de la myrrhe, des dattes et des amandes ;
12 et prenez de l'argent au double en vos mains, et reportez celui qui a été remis à l'entrée de vos sacs. Peut-être cela s'est-il fait par erreur.
13 Prenez aussi votre frère, et vous mettez en chemin, et retournez vers cet homme.
14 Le Dieu fort, tout-puissant, vous fasse trouver grâce devant cet homme-là, afin qu'il vous relâche votre autre frère et Benjamin ! Et s'il faut que je sois privé d'enfants, que j'en sois privé.
15 Alors ils prirent le présent, et ayant pris de l'argent au double en leurs mains, et Benjamin, ils se mirent en chemin, et ils descendirent en Égypte. Puis ils se présentèrent devant Joseph.
16 Alors Joseph vit Benjamin avec eux, et dit à son maître d'hôtel : Mène ces hommes dans la maison, et tue quelque bête, et l'apprête ; car ils mangeront à midi avec moi.
17 Et l'homme fit comme Joseph lui avait dit, et amena ces hommes dans la maison de Joseph.
18 Et ces hommes-là eurent peur de ce qu'on les conduisait dans la maison de Joseph ; et ils dirent : Nous sommes amenés à cause de l'argent qui fut remis en nos sacs, dans notre premier voyage. Cet homme veut se décharger et se jeter sur nous, nous prendre pour esclaves, et se saisir de nos ânes.
19 Ensuite ils s'approchèrent du maître d'hôtel de Joseph, et lui parlèrent à la porte de la maison,
20 disant : Hélas ! mon seigneur, nous descendîmes la première fois pour acheter des vivres ;
21 et lorsque nous arrivâmes à l'hôtellerie, et que nous eûmes ouvert nos sacs, voici, l'argent de chacun de nous était à l'entrée de son sac, notre même argent, selon son poids ; et nous l'avons rapporté en nos mains.
22 Et nous avons apporté d'autre argent en nos mains, pour acheter des vivres ; mais nous ne savons qui a pu remettre notre argent dans nos sacs.
23 Et il dit : Tout va bien pour vous ; ne craignez point : votre Dieu et le Dieu de votre père vous a donné un trésor dans vos sacs ; votre argent m'a bien été remis. Et il leur amena Siméon.
24 Et cet homme les fit entrer dans la maison de Joseph et il leur donna de l'eau, et ils lavèrent leurs pieds ; il donna aussi à manger à leurs ânes.
25 Et ils préparèrent leurs présents, en attendant que Joseph revînt sur le midi ; car ils avaient appris qu'ils mangeraient là.

26 Alors Joseph revint à la maison, et ils lui présentèrent dans la maison le présent qu'ils avaient en leurs mains ; et ils se prosternèrent devant lui jusqu'en terre.
27 Et il s'enquit d'eux comment ils se portaient, et il leur dit : Votre père, ce bon vieillard dont vous m'avez parlé, se porte-t-il bien ? Vit-il encore ?
28 Et ils répondirent : Ton serviteur notre père se porte bien ; il vit encore. Et se baissant profondément, ils se prosternèrent.
29 Et Joseph, élevant ses yeux, vit Benjamin, son frère, fils de sa mère, et dit : Est-ce là votre jeune frère, dont vous m'avez parlé ? et il lui dit : Mon fils, Dieu te fasse miséricorde.
30 Et Joseph se retira incontinent ; car ses entrailles étaient émues à la vue de son frère, et il cherchait un lieu pour pleurer ; et entrant dans son cabinet, il pleura.
31 Et s'étant lavé le visage, il sortit de son cabinet, et se faisant violence, il dit : Mettez le pain.
32 Et on servit Joseph à part, et eux à part, et les Égyptiens qui mangeaient avec lui, furent aussi servis à part, parce que les Égyptiens ne pouvaient manger avec les Hébreux ; car c'est une abomination aux Égyptiens.
33 Ils s'assirent donc en sa présence, l'aîné selon son droit d'aînesse, et le plus jeune selon son âge. Et ces hommes étaient extrêmement surpris.
34 Et il leur fit porter des mets, qu'il fit ôter de devant lui ; mais la portion de Benjamin était cinq fois plus grosse que toutes les autres ; et ils burent, et firent bonne chère avec lui.

REFLEXIONS

Ce qui arriva à Jacob lorsqu'il fut contraint de renvoyer ses fils en Égypte fut une nouvelle épreuve que Dieu lui envoya. Il fit paraître dans cette occasion sa tendresse pour ses enfants et en même temps sa constance et sa foi. Il y donna surtout un bel exemple de piété et de résignation en recommandant ses fils à la protection de Dieu et en se soumettant à être privé de ses enfants si Dieu le voulait. C'est ainsi que nous devons obéir aux ordres de la providence et nous résigner à tous les événements. Ce que Joseph dit à ses frères lorsqu'ils furent arrivés en Égypte et la manière dont il les traita fait voir qu'il avait une extrême tendresse pour son père et pour Benjamin et qu'il aimait toujours ses frères nonobstant tout ce qu'ils avaient fait contre lui. Ce caractère de bonté et de douceur est la vraie marque des gens de biens, non seulement ils aiment leurs proches avec la plus grande tendresse, mais ils ne conservent aucun ressentiment des injures qu'ils ont reçues et ils sont toujours prêts à faire du bien à ceux qui les ont le plus offensés.

CHAPITRE XLIV.

Il y a deux choses à remarquer dans ce chapitre. I. L'ordre que Joseph donna à son maître d'hôtel, au départ de ses frères. De mettre son gobelet dans le sac de Benjamin afin d'avoir un prétexte de les faire arrêter. II. Le discours que Juda tint à Joseph pour le fléchir et pour l'engager à le retenir en Égypte en la place de Benjamin.

1 Et Joseph commanda à son maître d'hôtel, disant : Emplis de vivres les sacs de ces gens, autant qu'ils en pourront porter, et remets l'argent de chacun à l'entrée de son sac ;
2 Et mets mon gobelet, le gobelet d'argent, à l'entrée du sac du plus jeune, avec l'argent de son blé. Et il fit comme Joseph lui avait dit.
3 Le matin, dès qu'il fut jour, on renvoya ces hommes avec leurs ânes.
4 Lorsqu'ils furent sortis de la ville, avant qu'ils fussent beaucoup éloignés, Joseph dit à son maître d'hôtel : Va, poursuis ces hommes, et quand tu les auras atteints, dis-leur : Pourquoi avez-vous rendu mal pour bien ?
5 N'est-ce pas le gobelet dans lequel mon seigneur boit, et par lequel il devine infailliblement ? Vous avez fait une très méchante action.
6 Et le maître d'hôtel les atteignit, et leur dit les mêmes paroles.

7 Et ils lui répondirent : Pourquoi mon seigneur parle-t-il ainsi ? Dieu garde tes serviteurs de commettre une telle chose !
8 Voici, nous t'avons rapporté du pays de Canaan l'argent que nous avions trouvé à l'entrée de nos sacs ; et comment déroberions-nous de l'argent ou de l'or de la maison de ton maître ?
9 Que celui de tes serviteurs, à qui l'on trouvera ce que tu cherches, meure, et nous serons même esclaves de mon seigneur.
10 Et il leur dit : Qu'il soit maintenant ainsi fait selon vos paroles : Que celui à qui l'on trouvera le gobelet, soit mon esclave, et vous serez traités comme innocents.
11 Et incontinent chacun posa son sac.
12 Et il les fouilla, en commençant depuis le plus grand, et finissant au plus jeune. Et le gobelet fut trouvé dans le sac de Benjamin.
13 Alors ils déchirèrent leurs habits, et chacun rechargea son âne, et ils retournèrent à la ville.
14 Et Juda, avec ses frères, vint en la maison de Joseph, qui était encore là, et ils se jetèrent en terre devant lui.
15 Et Joseph dit : Quelle action avez-vous faite ? Ne savez-vous pas qu'un homme tel que je suis, devine infailliblement ?
16 Et Juda lui dit : Que dirons-nous à mon seigneur ? Comment parlerons-nous ? Et comment nous justifierons-nous ? Dieu a trouvé l'iniquité de tes serviteurs. Voici, nous sommes tous les esclaves de mon seigneur, tant nous que celui à qui on a trouvé le gobelet.
17 Mais il dit : Dieu me garde de faire cela. L'homme à qui l'on a trouvé le gobelet, me sera esclave ; mais vous, remontez en paix vers votre père.
18 Alors Juda s'approcha de lui, disant : Hélas, mon seigneur ! je te prie, que ton serviteur dise un mot, et que mon seigneur l'écoute, et que ta colère ne s'enflamme point contre ton serviteur ; car tu es comme Pharaon.
19 Mon seigneur interrogea ses serviteurs, disant : Avez-vous père, ou frère ?
20 Alors nous répondîmes à mon seigneur : Nous avons notre père qui est âgé, et un jeune fils qui lui est né en sa vieillesse, et qui est le plus jeune, dont le frère est mort ; et celui-ci est resté seul de sa mère, et son père l'aime.
21 Or, tu as dit à tes serviteurs : Faites-le descendre vers moi ; je serai bien aise de le voir.
22 Et nous dîmes à mon seigneur : Cet enfant ne pourrait laisser son père, car s'il le laisse, son père mourra.
23 Alors tu dis à tes serviteurs : Si votre petit frère ne descend avec vous, vous ne verrez plus mon visage.
24 Or il est arrivé qu'étant de retour vers ton serviteur mon père, nous lui rapportâmes les paroles de mon seigneur.
25 Ensuite notre père nous dit : Retournez, et nous achetez un peu de vivres.
26 Et nous lui dîmes : Nous ne pouvons y descendre, mais si notre jeune frère est avec nous, nous y descendrons ; car nous ne pouvons pas voir cet homme, que notre jeune frère ne soit avec nous.
27 Et ton serviteur mon père nous répondit : Vous savez que ma femme m'a enfanté deux enfants ;
28 l'un s'en est allé, et j'ai dit : Certainement, il a été déchiré, et je ne l'ai point vu jusqu'à présent.
29 Que si vous m'ôtez aussi celui-ci, et que quelque accident mortel lui arrive, vous ferez descendre mes cheveux blancs avec douleur dans le sépulcre.
30 Maintenant donc, quand je serai venu vers ton serviteur mon père, si le jeune homme dont l'âme est liée étroitement avec la sienne, n'est point avec nous ;
31 il arrivera, qu'aussitôt qu'il aura vu que le jeune homme n'y sera pas, il mourra. Ainsi tes serviteurs feront descendre avec douleur les cheveux blancs de ton serviteur notre père dans le sépulcre.

32 De plus, ton serviteur a répondu de ramener le jeune homme, pour obliger mon père à le laisser aller ; et il a dit : Si je ne te le ramène, je serai toujours sujet à la peine que mon père voudra m'imposer.
33 Ainsi maintenant, je te prie, que ton serviteur soit l'esclave de mon seigneur, au lieu du jeune homme, et qu'il remonte avec ses frères.
34 Car comment remonterai-je vers mon père, si le jeune homme n'est avec moi ! Ha ! que je ne voie point l'affliction de mon père.

REFLEXIONS

Il faut considérer ce que Joseph fit à l'égard de ses frères, en donnant ordre que Benjamin fut arrêté, comme un nouveau moyen qu'il mit prudemment en usage avant que de se faire connaître à eux, afin de les éprouver encore une fois de reconnaître leurs véritables sentiments et de leur faire encore mieux sentir le péché qu'ils avaient commis contre lui. Après cela le discours tendre et touchant de Juda à Joseph est très remarquable. On y voit l'extrême détresse où il était avec ses frères et un aveu sincère que Dieu les punissait justement. C'est là l'effet des afflictions, elles sont très propres à réveiller la conscience et à humilier les hommes et Dieu s'en sert avec beaucoup de sagesse pour les amener à la connaissance et au sentiment de leurs péchés.

CHAPITRE XLV.

Joseph se fait connaître à ses frères et il leur ordonne d'aller quérir leur père et de l'amener en Égypte. Jacob ayant appris que Joseph vivait encore se dispose à partir pour y aller.

1 Alors Joseph ne put plus se retenir devant tous ceux qui étaient là présents, et il cria : Faites sortir tout le monde. Et nul ne demeura avec lui quand il se fit connaître à ses frères.
2 Et en pleurant il éleva sa voix, et les Egyptiens l'entendirent, et la maison de Pharaon l'ouït aussi.
3 Et Joseph dit à ses frères : Je suis Joseph ; mon père vit-il encore ? Mais ses frères ne lui pouvaient répondre ; car ils étaient troublés de sa présence.
4 Joseph dit encore à ses frères : Je vous prie, approchez-vous de moi. Et ils s'approchèrent, et il leur dit : Je suis Joseph votre frère, que vous avez vendu pour être mené en Egypte.
5 Et, maintenant, ne vous affligez point, et n'ayez point de regret de ce que vous m'avez vendu pour être amené ici, puisque Dieu m'a envoyé devant vous pour la conservation de votre vie.
6 Car, voici, il y a déjà deux ans que la famine est sur la terre, et il y en aura encore cinq, pendant lesquels on ne pourra ni labourer, ni moissonner.
7 Mais Dieu m'a envoyé devant vous, pour vous faire subsister sur la terre, et vous faire vivre par une grande délivrance.
8 Maintenant donc, ce n'est pas vous qui m'avez envoyé ici, mais c'est Dieu, qui m'a établi pour père à Pharaon, et pour seigneur sur toute sa maison, et pour commander dans tout le pays d'Égypte.
9 Hâtez-vous d'aller vers mon père, et dites-lui : Ainsi a dit ton fils Joseph : Dieu m'a établi seigneur sur toute l'Égypte ; descends donc vers moi, et ne t'arrête point.
10 Et tu habiteras dans la terre de Gosçen, et tu seras près de moi, toi, tes enfants, et les enfants de tes enfants, tes troupeaux, et tes bœufs, et tout ce qui est à toi.
11 Et je t'entretiendrai là, car il y a encore cinq années de famine, de peur que tu ne périsses par la pauvreté, toi et ta maison, et tout ce qui est à toi.
12 Et voici, vous voyez de vos yeux, et Benjamin mon frère voit aussi de ses yeux, que c'est moi qui vous parle de ma propre bouche.
13 Rapportez donc à mon père quelle est ma gloire en Égypte, et tout ce que vous avez vu ; et hâtez-vous de faire descendre ici mon père.
14 Alors il se jeta sur le cou de Benjamin son frère, et pleura. Benjamin pleura aussi sur son

cou.
15 Et il baisa tous ses frères, et pleura sur eux. Après cela, ses frères parlèrent avec lui.
16 Aussitôt on entendit un grand bruit dans la maison de Pharaon, et on dit : Les frères de Joseph sont venus. Ce qui plut fort à Pharaon et à ses serviteurs.
17 Alors Pharaon dit à Joseph : Dis à tes frères : Faites ceci ; chargez vos bêtes, et allez, retournez au pays de Canaan ;
18 Et prenez votre père et vos familles, et revenez vers moi, et je vous donnerai du meilleur du pays d'Égypte ; et vous mangerez la graisse de la terre.
19 Or, tu as la puissance de commander : Faites ceci, prenez avec vous du pays d'Égypte des chariots pour vos petits-enfants, et pour vos femmes, et amenez votre père, et venez.
20 Ne regrettez point vos meubles ; car le meilleur de tout le pays d'Égypte sera à vous.
21 Et les enfants d'Israël firent ce qui leur avait été dit ; et Joseph leur donna des chariots, selon l'ordre qu'il avait reçu de Pharaon ; il leur donna aussi de la provision pour le chemin.
22 Et il leur donna à tous des robes de rechange, et à Benjamin il donna trois cents pièces d'argent, et cinq robes de rechange.
23 Il envoya aussi à son père dix ânes chargés des plus excellentes choses qu'il y avait en Égypte, et dix ânesses qui portaient du blé, du pain, et de la nourriture à son père pour le chemin.
24 Il renvoya donc ses frères, qui partirent, et il leur dit : Ne vous querellez point en chemin.
25 Ainsi ils remontèrent d'Égypte, et vinrent à Jacob leur père au pays de Canaan.
26 Et ils lui firent ce rapport et lui dirent : Joseph vit encore, et même il commande sur tout le pays d'Égypte. Et il tomba presque en défaillance, bien qu'il ne les croyait point.
27 Et ils lui dirent toutes les paroles que Joseph leur avait dites. Et il vit les chariots que Joseph avait envoyés pour le porter. Et l'esprit revint à Jacob leur père.
28 Alors Israël dit : C'est assez ; Joseph mon fils vit encore ; j'irai, et je le verrai avant que je meure.

REFLEXIONS

I. L'on voit dans ce qui se passa lorsque Joseph se fit connaître à ses frères l'exemple d'une extrême bonté et d'une grande douceur. La conduite et les discours de Joseph marquent qu'il avait tellement oublié ce que ses frères avaient fait contre lui, que non seulement il leur pardonna et ne leur en fit aucun reproche, mais qu'il les consola et qu'il ne voulut pas qu'ils s'affligeassent.
II. On découvre ici la piété de Joseph en ce qu'il reconnaît que tout le mal que ses frères lui avaient fait avait été permis et dirigé par la providence pour le bien de leurs familles. L'on y remarque encore le soin que Joseph eut de son père en pourvoyant à son voyage et à son entretien dans l'Égypte. Ce sont là de beaux exemples de douceur, de pardon et de piété que chacun doit imiter.
III. On voit enfin ici que Jacob après avoir pleuré Joseph comme mort eut la consolation d'apprendre qu'il vivait et qu'il gouvernait l'Égypte. C'est ainsi que Dieu fait succéder la joie à l'affliction et qu'il console les siens après les avoir fait passer par diverses épreuves.

CHAPITRE XLVI.

Moïse rapporte dans ce chapitre le voyage de Jacob, qui s'en alla du pays de Canaan en Égypte, avec toute sa famille.

1 Israël donc partit, avec tout ce qui lui appartenait, et vint à Béer-sçébah, et offrit des sacrifices au Dieu de son père Isaac.
2 Et Dieu parla à Israël en vision de nuit, disant : Jacob, Jacob. Et il répondit : Me voici.
3 Il dit encore : Je suis le Dieu fort, le Dieu de ton père. Ne crains point de descendre en Égypte ; car je t'y ferai devenir une grande nation.

4 Je descendrai avec toi en Égypte, et je t'en ferai aussi infailliblement remonter ; et Joseph mettra sa main sur tes yeux.
5 Ainsi Jacob partit de Béer-sçébah, et les enfants d'Israël mirent Jacob leur père et leurs petits-enfants, et leurs femmes, sur les chariots que Pharaon avait envoyés pour le porter.
6 Ils emmenèrent aussi leur bétail et le bien qu'ils avaient acquis au pays de Canaan. Et Jacob et toute sa famille avec lui vinrent en Égypte,
7 Et il amena avec soi en Égypte ses enfants, et les enfants de ses enfants, ses filles, et les filles de ses filles, et toute sa famille.
8 Ce sont ici les noms des enfants d'Israël qui vinrent en Égypte : Jacob et ses enfants. Le premier-né de Jacob fut Ruben.
9 Et les enfants de Ruben étaient Hénoc, Pallu, Hetsron et Carmi.
10 Et les enfants de Siméon étaient Jémuël, Jamin, Ohad, Jakin, Tsohar et Sçaûl, fils d'une Cananéenne.
11 Et les enfants de Lévi étaient Guersçon, Kéhath et Mérari.
12 Et les enfants de Juda étaient Her, Onan, Sçéla, Pharez et Zara. Mais Her et Onan moururent au pays de Canaan. Les enfants aussi de Pharez furent Hetsron et Hamul.
13 Et les enfants d'Issacar étaient Tolah, Puva, Job et Simron.
14 Et les enfants de Zabulon étaient Séred, Elon et Jahléel.
15 Ce sont là les enfants de Léa, qu'elle enfanta à Jacob en Paddan-Aram, avec Dina sa fille ; ses fils et ses filles étaient en tout trente-trois personnes.
16 Et les enfants de Gad étaient Tsiphjon, Haggi, Sçuni, Etsbon, Héri, Arodi et Aréli.
17 Et les enfants d'Ascer étaient Jimna, Jisçua, Jisçui, Bériha, et Sérah leur sœur. Les enfants de Bériha, Héber et Malkiel.
18 Ce sont là les enfants de Zilpa, que Laban avait donnée à Léa sa fille ; et elle les enfanta à Jacob, et ils faisaient seize personnes.
19 Les enfants de Rachel, femme de Jacob, furent Joseph et Benjamin.
20 Et Joseph eut des fils au pays d'Égypte, savoir, Manassé et Ephraïm, qu'Asçenath, fille de Potiphérah, gouverneur d'On, lui enfanta.
21 Et les enfants de Benjamin étaient Bélah, Béker, Asçbel, Guéra, Nahaman, Ehi, Ros, Muppim et Huppim et Ard.
22 Ce sont là les enfants de Rachel, qu'elle enfanta à Jacob, qui sont en tout quatorze personnes.
23 Et les enfants de Dan étaient Husçim.
24 Et les enfants de Nephthali étaient Jatséel, Guni, Jetser et Sçillem.
25 Ce sont là les enfants de Bilha, que Laban donna à Rachel sa fille, et elle les enfanta à Jacob ; ils faisaient sept personnes en tout.
26 Toutes les personnes qui vinrent en Égypte, qui appartenaient à Jacob et qui étaient nées de lui (sans les femmes des enfants de Jacob), étaient en tout soixante-six.
27 Et les enfants de Joseph qui lui étaient nés en Égypte, furent deux personnes. Toutes les personnes donc de la maison de Jacob, qui vinrent en Égypte, furent soixante et dix.
28 Or, Jacob envoya Juda devant lui vers Joseph, pour l'avertir de lui venir au-devant en Gosçen. Ils vinrent donc dans la contrée de Gosçen.
29 Et Joseph fit atteler son chariot, et monta pour aller au-devant d'Israël son père en Gosçen, et se fit voir à lui, et il se jeta sur son cou, et pleura quelque temps sur son cou.
30 Et Israël dit à Joseph : Que je meure à présent, puisque j'ai vu ton visage, et que tu vis encore.
31 Puis Joseph dit à ses frères et à la famille de son père : Je remonterai, et je ferai savoir à Pharaon votre arrivée, et je lui dirai : Mes frères et la famille de mon père, qui étaient au pays de Canaan, sont venus vers moi.
32 Et ces hommes sont bergers, car ils se sont toujours mêlés de bétail ; ainsi ils ont amené leurs brebis et leurs bœufs, et tout ce qui était à eux.
33 Or, il arrivera que Pharaon vous fera appeler, et vous dira : Quel est votre métier ?

34 Alors vous direz : Tes serviteurs se sont toujours mêlés de garder le bétail, dès leur jeunesse jusqu'à maintenant, tant nous que nos pères, afin que vous demeuriez dans la terre de Goscen : car les Égyptiens ont en abomination les bergers.

REFLEXIONS
Il faut remarquer que Jacob étant sur le point de partir pour l'Égypte, Dieu lui apparut, qu'il lui ordonna d'y aller et qu'il lui promit de le bénir en ce pays-là et d'en faire revenir sa postérité. Cet ordre était nécessaire parce que le départ de Jacob pour aller en Égypte avec sa famille paraissait contraire aux promesses que Dieu lui avait faites de lui donner le pays de Canaan.
Mais la volonté de Dieu était que les enfants d'Israël fussent pendant quelque temps en Égypte et c'est ce qu'il avait déjà fait connaître à Abraham. Jacob obéit aux ordres du Ciel, marquant par là sa foi aussi bien que sa soumission à la providence. Le dénombrement de la famille de Jacob, qui ne consistait alors qu'en septante personnes, sert à faire voir que ses descendants multiplièrent extrêmement en Égypte. Dans l'entrevue de Jacob et de Joseph, l'on doit remarquer le respect de Joseph envers son père, leur tendresse réciproque et la consolation et la joie dont les afflictions où ils avaient été exposés furent suivies.

CHAPITRE XLVII.
I. Joseph présente ses frères et ensuite son père à Pharaon qui leur permet d'habiter dans le pays de Goscen.
II. La famine continuant, le peuple d'Égypte vend son bétail et ses terres à Pharaon
III. Jacob sentant que sa fin approchait fait promettre à Joseph de l'ensevelir au pays de Canaan.

1 Et Joseph vint et fit entendre cela à Pharaon, disant : Mon père et mes frères, avec leurs troupeaux et leurs bœufs, et tout ce qui est à eux, sont venus du pays de Canaan ; et voici, ils sont dans la contrée de Goscen.
2 Et il prit une partie de ses frères, (il en prit cinq) et il les présenta à Pharaon.
3 Et Pharaon dit aux frères de Joseph : Quelle est votre occupation ? Ils répondirent à Pharaon : Tes serviteurs sont bergers, comme l'ont été nos pères.
4 Ils dirent aussi à Pharaon : Nous sommes venus habiter comme étrangers dans ce pays ; car il n'y a point de pâture pour les troupeaux qui appartiennent à tes serviteurs ; et même il y a une grande famine au pays de Canaan. Maintenant donc, nous te prions que tes serviteurs demeurent dans la contrée de Goscen.
5 Et Pharaon parla à Joseph, disant : Ton père et tes frères sont venus vers toi.
6 Le pays d'Égypte est à ta disposition ; fais habiter ton père et tes frères dans le meilleur endroit du pays ; qu'ils demeurent dans la terre de Goscen. Et si tu connais qu'il y ait parmi eux des gens forts et robustes, tu les établiras sur tous mes troupeaux.
7 Alors Joseph amena Jacob son père, et le présenta à Pharaon. Et Jacob bénit Pharaon.
8 Et Pharaon dit à Jacob : Quel âge as-tu ?
9 Jacob répondit à Pharaon : Les jours des années de mes pèlerinages sont cent trente ans ; les jours des années de ma vie ont été courts et mauvais, et n'ont point atteint les jours des années de la vie de mes pères, du temps de leurs pèlerinages.
10 Jacob donc bénit Pharaon et sortit de devant lui.
11 Et Joseph assigna une demeure à son père et à ses frères, et il leur donna une possession au pays d'Égypte, dans le meilleur endroit du pays, dans la contrée de Rahmésès, selon l'ordre qu'en avait donné Pharaon.
12 Et Joseph entretint de pain son père et ses frères, et toute la maison de son père, selon le nombre de leurs familles.
13 Or, il n'y avait point de pain dans tout le pays, car la famine était très grande ; et le pays

d'Égypte et le pays de Canaan ne savaient que faire à cause de la famine.
14 Et Joseph amassa tout l'argent qu'on trouva dans le pays d'Égypte et au pays de Canaan, pour le blé qu'on achetait, et il porta cet argent à l'hôtel de Pharaon.
15 Et l'argent du pays d'Égypte et du pays de Canaan manqua. Et tous les Égyptiens vinrent à Joseph, disant : Donne-nous du pain ; et pourquoi mourrions-nous devant tes yeux, parce que l'argent a manqué ?
16 Joseph répondit : Donnez votre bétail, et je vous en donnerai pour votre bétail, puisque l'argent a manqué.
17 Alors ils amenèrent à Joseph leur bétail ; et Joseph leur donna du pain pour des chevaux, pour des troupeaux de brebis, pour des troupeaux de bœufs et pour des ânes. Ainsi il leur fournit du pain pour tous leurs troupeaux cette année-là.
18 Cette année finie, ils revinrent l'année suivante, et lui dirent : Nous ne cacherons point à mon seigneur que l'argent et les troupeaux de bêtes ont manqué ; tout est entre les mains de mon seigneur ; il ne reste rien à prendre à mon seigneur que nos corps et nos terres.
19 Pourquoi mourrions-nous devant, tes yeux ? Quant à nous et à nos terres, achète-nous, et nous et nos terres, pour du pain, et nous serons serviteurs de Pharaon, et nos terres seront à lui. Donne-nous aussi de quoi semer, afin que nous vivions et ne mourrions point, et que la terre ne soit point désolée.
20 Ainsi Joseph acquit à Pharaon toutes les terres de l'Egypte ; car les Egyptiens vendirent chacun son champ, à cause de la famine qui avait augmenté ; et la terre fut à Pharaon.
21 Et il fit passer le peuple dans les villes, depuis une extrémité de l'Egypte jusqu'à l'autre.
22 Il n'y eut que les terres des sacrificateurs que Joseph n'acquit point ; car Pharaon avait fait un établissement pour les sacrificateurs, et ils mangeaient la portion que Pharaon leur avait donnée. C'est pourquoi, ils ne vendirent point leurs terres.
23 Et Joseph dit au peuple : Je vous ai acquis aujourd'hui, vous et vos terres, à Pharaon. Voici, je vous donne de la semence, afin que vous semiez la terre.
24 Et quand le temps de la récolte viendra, vous en donnerez la cinquième partie à Pharaon, et les quatre autres seront à vous pour semer les champs, et pour votre nourriture et pour celle de ceux qui sont dans vos maisons, et de vos petits-enfants.
25 Et ils dirent : Tu nous as sauvé la vie ; que nous trouvions seulement grâce envers toi, mon seigneur, et nous serons esclaves de Pharaon.
26 Et Joseph fit une loi qui dure jusqu'à ce jour, sur les terres d'Egypte, de payer à Pharaon la cinquième partie. Il n'y eut que les terres des sacrificateurs qui ne furent point à Pharaon.
27 Israël donc habita au pays d'Egypte, en la contrée de Gosçen, et ils en jouirent, et s'accrurent, et ils multiplièrent beaucoup.
28 Et Jacob vécut au pays d'Egypte dix-sept ans. Et les années de la vie de Jacob furent cent quarante-sept ans.
29 Or, le temps de la mort d'Israël approchant, il appela Joseph son fils, et lui dit : Je te prie, si j'ai trouvé grâce envers toi, mets présentement ta main sous ma cuisse, et jure-moi que tu me feras une faveur, et que tu me tiendras parole. Je te prie, ne m'enterre point en Egypte ;
30 Mais que je dorme avec mes pères. Tu me transporteras donc d'Egypte, et tu m'enterreras dans leur sépulcre. Et il répondit : Je ferai selon ta parole.
31 Et il dit : Jure-le-moi. Et il le lui jura. Et Israël se prosterna sur le chevet du lit.

REFLEXIONS
Il faut considérer dans ce chapitre :
I. La manière favorable dont Pharaon reçut Jacob et sa famille, en quoi l'on voit des marques de la bénédiction qui accompagnait Jacob et comment Dieu fléchit le cœur des rois en faveur de ceux qu'il aime.
II. L'ordre avec lequel Joseph distribua du blé aux Égyptiens pendant la famine marque sa

prudence et il fit aussi paraître sa bonté et son équité en leur laissant la récolte de leurs terres après avoir réservé la cinquième partie pour le roi.
Cependant, cet exemple n'autorise point ceux qui gouvernent à fouler les peuples, ni à rien faire surtout dans des temps de disette qui soit contraire à la justice et à l'équité.
III. Le désir qu'eut Jacob d'être enseveli au pays de Canaan est une belle preuve de la foi qu'il avait en Dieu et de l'assurance dans laquelle il mourrait que Dieu donnerait ce pays-là à sa postérité.
C'est ainsi que les fidèles vivent et meurent dans une espérance ferme que Dieu ne manquera pas d'accomplir, même après leur mort les promesses qu'il leur a faites.

CHAPITRE XLVIII.

Jacob étant malade à mort bénit Éphraïm et Manassé, les deux fils de Joseph, en préférant Éphraïm qui était le cadet à Manassé qui était l'aîné. Il prédit aussi que Dieu retirerait les enfants d'Israël d'Égypte et qu'il les ferait retourner au pays de Canaan.

1 Or il arriva, après ces choses, qu'on vint dire à Joseph : Voici, ton père est malade. Alors il prit ses deux fils avec soi, Manassé et Ephraïm.
2 On le fit savoir à Jacob, et on lui dit : Voici Joseph ton fils qui vient vers toi. Alors Israël reprenant ses forces s'assit sur le lit.
3 Et Jacob dit à Joseph : Le Dieu fort, tout-puissant, s'est apparu à moi à Luz, au pays de Canaan, et m'a béni.
4 Et il m'a dit : Voici, je te ferai croître et multiplier, je te ferai devenir une assemblée de peuples, et je donnerai ce pays à ta postérité après toi, en possession perpétuelle.
5 Or maintenant, les deux enfants qui te sont nés au pays d'Egypte, avant que je vinsse ici vers toi, sont à moi. Ephraïm et Manassé seront miens, comme Ruben et Siméon.
6 Mais les enfants que tu auras après eux seront à toi, et ils porteront le nom de leurs frères dans leur héritage.
7 Or, quand je revenais de Paddan, je perdis Rachel, qui mourut au pays de Canaan en chemin, n'y ayant plus que quelque petit espace de pays pour venir à Ephrat, et je l'enterrai là sur le chemin d'Ephrat, qui est Bethléhem.
8 Et Israël vit les fils de Joseph, et dit : Qui sont ceux-ci ?
9 Et Joseph répondit à son père : Ce sont mes fils, que Dieu m'a donnés ici. Alors il dit : Amène-les-moi, je te prie, afin que je les bénisse.
10 Or, les yeux d'Israël étaient si appesantis à cause de sa vieillesse, qu'il ne pouvait voir. Et il les fit approcher de lui, et il les baisa et les embrassa.
11 Et Israël dit à Joseph : Je ne croyais plus voir ton visage, et voici, Dieu m'a fait voir et toi et ta famille aussi.
12 Et Joseph les retira d'entre les genoux de son père, et il se prosterna le visage en terre.
13 Joseph donc les prit tous deux, Ephraïm à sa droite, à la gauche d'Israël, et Manassé à sa gauche, à la droite d'Israël, et les fit approcher de lui.
14 Et Israël avança sa main droite et la mit sur la tête d'Ephraïm, qui était le cadet, et il mit sa main gauche sur la tête de Manassé. Il posa ainsi ses mains de propos délibéré, bien que Manassé fût l'aîné.
15 Et il bénit Joseph, disant : Que le Dieu, devant la face duquel mes pères Abraham et Isaac ont marché, le Dieu qui me nourrit depuis que je suis au monde jusqu'à ce jour ;
16 que l'ange qui m'a délivré de tout mal, bénisse ces enfants, et qu'ils portent mon nom et le nom de mes pères Abraham et Isaac, et qu'ils multiplient, très abondamment sur la terre !
17 Alors Joseph voyant que son père mettait sa main droite sur la tête d'Ephraïm, en eut du déplaisir, et soutenant la main de son père, il tâcha de la lever de dessus la tête d'Ephraïm, pour la mettre sur la tête de Manassé.

18 Et Joseph dit à son père : Ce n'est pas ainsi, mon père ; car celui-ci est l'aîné ; mets ta main droite sur sa tête.
19 Mais son père refusa de le faire, disant : Je le sais bien, mon fils, je le sais bien. Celui-ci deviendra aussi un peuple, et même il sera grand, mais toutefois son frère, qui est le cadet, sera plus grand que lui, et sa postérité sera une multitude de nations.
20 Et en ce jour-là il les bénit, et dit : Israël bénira en toi, disant : Dieu te fasse comme à Ephraïm et à Manassé ! Ainsi il mit Ephraïm devant Manassé.
21 Et Israël dit à Joseph : Voici, je m'en vais mourir, mais Dieu sera avec vous, et vous fera retourner au pays de vos pères.
22 Et je te donne, de plus qu'à tes frères, cette part de mon bien que j'ai gagnée avec mon épée et mon arc, sur les Amorrhéens.

REFLEXIONS

Les derniers discours que Jacob tint à Joseph avant que de mourir sont très édifiants. On y découvre une foi et une piété ardente, une vive reconnaissance pour toutes les grâces qu'il avait reçues de Dieu aussi bien qu'une grande tendresse pour Joseph. Le désir qu'eut Jacob de bénir les enfants de Joseph et l'excellente prière par laquelle il les recommanda à Dieu montre qu'il regardait la bénédiction céleste comme la source de tout le bonheur de ses enfants, ce qui est un bel exemple pour les mourants et particulièrement pour les pères de famille qui sont près de leur fin. La préférence que Jacob donna par une inspiration divine à Éphraïm qui était le cadet sur Manassé qui était l'aîné fait voir que Dieu accorde ses faveurs à qui il plaît et qu'il le fait cependant toujours avec sagesse, avec justice et avec bonté. Au reste cette bénédiction de Jacob eut son accomplissement, la tribu d'Éphraïm ayant été puissante dans la suite et ayant même donné le nom aux dix tribus d'Israël.

CHAPITRE XLIX.

Ce sont ici les derniers discours de Jacob dans lesquels il prédit ce qui arriverait à ses douze fils et à leur postérité. Il réitère ensuite les ordres qu'il avait donnés à Joseph de l'ensevelir au pays de Canaan et il meurt.

1 Et Jacob appela ses fils, et dit : Assemblez-vous et je vous déclarerai ce qui vous doit arriver aux derniers jours.
2 Assemblez-vous et écoutez, fils de Jacob, écoutez, dis-je, Israël votre père :
3 RUBEN, tu es mon premier-né, ma force, et le commencement de ma vigueur, grand en dignité et grand en force.
4 Tu t'es débordé comme l'eau ; tu n'auras point la prééminence, car tu es monté sur la couche de ton père, et tu as souillé mon lit en y montant.
5 SIMÉON et LÉVI sont frères, instruments de violence dans leurs demeures ;
6 que mon âme n'entre point dans leur conseil secret ; que ma gloire ne soit point jointe à leur assemblée ; car ils ont tué les gens en leur colère, et ils ont enlevé des bœufs pour leur plaisir.
7 Que leur colère soit maudite, car elle a été violente ; et leur fureur, car elle a été rude ! Je les diviserai en Jacob, et les disperserai en Israël.
8 JUDA, quant à toi, tes frères te loueront ; ta main sera sur le cou de tes ennemis ; les fils de ton père se prosterneront devant toi.
9 Juda est un jeune lion ; mon fils, tu es revenu de déchirer ta proie ; il s'est courbé, et s'est couché comme un lion qui est en sa force, et comme un vieux lion ; qui le réveillera ?
10 Le sceptre ne sera point ôté de Juda, ni le législateur d'entre ses pieds, jusqu'à ce que le Scilo vienne ; et c'est à lui qu'appartient l'assemblée des peuples ;
11 il attache à la vigne son ânon, et le petit de son ânesse à un fort bon cep ; il lavera son vêtement dans le vin, et son manteau dans le sang des raisins ;

12 il a les yeux vermeils de vin, et les dents blanches de lait.
13 ZABULON se logera au port des mers, et il sera au port des navires, et ses côtés s'étendront vers Sidon.
14 ISSACAR est un âne gros et fort, qui se tient couché entre les barres des étables.
15 Il a vu que le repos était bon, et que le pays était délicieux ; il baissera son épaule pour porter, et il s'assujettira à payer les tributs.
16 DAN jugera son peuple, aussi bien que les autres tribus d'Israël.
17 Dan sera un serpent sur le chemin, et un céraste dans le sentier, mordant les paturons du cheval, afin que celui qui le monte, tombe à la renverse.
18 O Eternel ! j'ai attendu ton salut.
19 Quant à GAD, des troupes viendront le ravager ; mais aussi il ravagera à la fin.
20 Le pain qui viendra d'ASCER sera excellent, et même il fournira les délices royales.
21 NEPHTHALI est une biche lâchée ; il fait de beaux discours.
22 JOSEPH est un rameau fertile, un rameau fertile près d'une fontaine ; ses branches ont couvert la muraille.
23 On lui a donné beaucoup d'amertume, on a tiré contre lui, et les archers ont été ses ennemis ;
24 mais son arc est demeuré en sa force, et ses bras et ses mains ont été renforcés par la main du Puissant de Jacob, qui l'a aussi fait être le pasteur et la pierre d'Israël.
25 Cela est procédé du Dieu fort de ton père, qui t'aidera, et du Tout-Puissant, qui te comblera des bénédictions des cieux en haut, des bénédictions de l'abîme en bas, des bénédictions du lait des mamelles, et de la matrice.
26 Les bénédictions de ton père ont surpassé les bénédictions de ceux qui m'ont engendré, quand on remonterait jusqu'au bout des collines éternelles ; elles seront sur la tête de Joseph, et sur le sommet de la tête de celui qui est Nazarien entre ses frères.
27 BENJAMIN est un loup qui déchirera ; au matin il dévorera la proie, et sur le soir il partagera le butin.
28 Ce sont là les douze tribus d'Israël, et c'est ce que leur dit leur père en les bénissant ; il bénit chacun d'eux de la bénédiction qui lui était propre.
29 Il leur fit aussi ce commandement, et leur dit : Je m'en vais être recueilli vers mon peuple ; enterrez-moi avec mes pères dans la caverne qui est au champ d'Héphron Héthien,
30 dans la caverne qui est au champ de Macpéla, qui est vis-à-vis de Mamré, au pays de Canaan, laquelle Abraham acquit d'Héphron Héthien avec le champ, pour le posséder comme le lieu de son sépulcre.
31 C'est là qu'on a enterré Abraham avec Sara sa femme ; c'est là qu'on a enterré Isaac et Rébecca sa femme ; c'est là que j'ai enterré Léa.
32 On a acquis des Héthiens le champ, et la caverne qui y est.
33 Et quand Jacob eut achevé de donner ses ordres à ses fils, il retira ses pieds au lit, et expira ; ainsi il fut recueilli vers ses peuples.

REFLEXIONS

Il y a quatre choses à remarquer dans les dernières paroles de Jacob :

I. On voit premièrement dans les vœux qu'il fait pour ses fils et dans les bénédictions qu'il leur donne sa tendresse pour eux, cependant on remarque que comme un père sage il reproche à quelques-uns d'entre eux les méchantes actions dont ils s'étaient rendus coupables.

II. Ce patriarche fait paraître ici sa grande piété envers Dieu et la ferme espérance qu'il avait en lui, même aux approches de la mort.

III. Il prédit ce qui devait arriver dans la suite aux douze tribus, mais la plus considérable de ces prédictions est celle qui regarde la tribu de Juda et qui porte : *que le sceptre ne serait point ôté de Juda jusqu'à ce que le Scilo vînt.* C'est là un oracle qui se rapporte au Messie et qui désigne le temps de sa venue.

IV. Enfin les ordres que Jacob donna encore une fois à ses fils de l'enterrer au pays de Canaan montrent qu'il mourrait dans une ferme persuasion que sa postérité habiterait dans ce pays-là et le posséderait et que les promesses que Dieu lui avait faites s'accompliraient infailliblement.

CHAPITRE L.

Moïse récite trois choses :
I. Comment Joseph alla ensevelir son père au pays de Canaan.
II. La prière que ses frères lui firent de leur pardonner ce qu'ils avaient fait autrefois contre lui et ce que Joseph répondit à cette prière.
III. La mort de Joseph.

1 Alors Joseph se jeta sur la face de son père, et pleura sur lui, et le baisa.
2 Et Joseph commanda aux médecins qu'il avait à son service d'embaumer son père ; et les médecins embaumèrent Israël.
3 Et on employa quarante jours à l'embaumer ; car c'était la coutume d'embaumer les corps pendant quarante jours. Et les Egyptiens en firent le deuil soixante et dix jours.
4 Or, le temps du deuil étant passé, Joseph parla à ceux qui étaient de la maison de Pharaon, disant : Je vous prie, si j'ai trouvé grâce envers vous, faites savoir ceci à Pharaon,
5 Que mon père m'a fait jurer, et m'a dit : Voici, je m'en vais mourir ; tu m'enseveliras dans le sépulcre que je me suis acquis au pays de Canaan. Maintenant donc, je te prie, que j'y monte, et que j'y enterre mon père, et je reviendrai.
6 Et Pharaon répondit : Monte, et ensevelis ton père, comme il t'y a engagé par serment.
7 Alors Joseph monta pour enterrer son père ; et les serviteurs de Pharaon, les anciens de la maison de Pharaon, et tous les anciens du pays d'Égypte montèrent avec lui.
8 Et toute la maison de Joseph et ses frères, et la maison de son père y montèrent aussi, laissant seulement leurs petits-enfants, et leurs troupeaux, et leurs bœufs, dans la terre de Gosçen.
9 Il eut aussi avec lui des chariots et des gens de cheval, tellement qu'il y eut un fort gros camp.
10 Et lorsqu'ils furent venus à l'aire d'Atad, qui est au-delà du Jourdain, ils firent de fort grandes et extraordinaires lamentations ; et Joseph pleura son père pendant sept jours.
11 Et les Cananéens, habitants du pays, voyant ce deuil dans l'aire d'Atad, dirent : Voilà un grand deuil parmi les Égyptiens. C'est pourquoi l'aire fut nommée Abel-Mitsraïm. Elle est au-delà du Jourdain.
12 Les fils donc de Jacob accomplirent ainsi ce qu'il leur avait commandé.
13 Car ses fils le transportèrent au pays de Canaan, et l'ensevelirent dans la caverne du champ de Macpéla, vis-à-vis de Mamré, laquelle Abraham avait acquise d'Héphron Héthien avec le champ, pour le posséder comme le lieu de son sépulcre.
14 Et après que Joseph eut enseveli son père, il retourna en Égypte avec ses frères et tous ceux qui étaient montés avec lui pour enterrer son père.
15 Mais les frères de Joseph voyant que leur père était mort, dirent entre eux : Peut-être que Joseph aura de la haine contre nous, et ne manquera point de nous rendre tout le mal que nous lui avons fait.
16 C'est pourquoi, ils envoyèrent dire à Joseph : Ton père, avant que de mourir, nous a fait ce commandement :
17 Vous parlerez ainsi à Joseph : Je te prie, pardonne maintenant à tes frères leur crime et leur péché ; car ils t'ont fait du mal. Or, maintenant, je te supplie, Pardonne cette iniquité aux serviteurs du Dieu de ton père. Mais Joseph pleura quand on lui fit ce discours.
18 Et ses frères étant venus vers lui, se jetèrent à ses pieds, et lui dirent : Voici, nous sommes tes serviteurs.
19 Et Joseph leur dit : Ne craignez point ; car suis-je en la place de Dieu ?
20 Vous aviez dessein de me faire du mal ; mais Dieu a pensé en bien, pour me faire ce que

vous voyez maintenant, et conserver par mon moyen la vie à un grand peuple.
21 Ne craignez donc point maintenant ; je vous entretiendrai, vous et vos familles. Et il les consola et leur parla selon leur cœur.
22 Joseph donc demeura dans l'Égypte, lui et la maison de son père, et il vécut cent et dix ans.
23 Et Joseph vit les enfants d'Ephraïm jusqu'à la troisième génération. Makir aussi, fils de Manassé, eut des enfants qui furent élevés sur les genoux de Joseph.
24 Joseph dit ensuite à ses frères : Je m'en vais mourir, et Dieu ne manquera point de vous visiter, et il vous fera remonter de ce pays, au pays qu'il a juré de donner à Abraham, à Isaac et à Jacob.
25 Et Joseph fit jurer les enfants d'Israël, et leur dit : Certainement Dieu vous visitera ; et alors vous transporterez mes os d'ici.
26 Puis Joseph mourut, âgé de cent et dix ans ; et on l'embauma, et on le mit dans un cercueil en Égypte.

REFLEXIONS

I. Le soin qu'eut Joseph d'ensevelir Jacob au pays de Canaan est une marque de son obéissance aux volontés de son père aussi bien que de sa piété et de la persuasion qu'il avait que les enfants d'Israël retourneraient dans ce pays-là.

II. La prière que ses frères lui firent de leur pardonner nous fait voir que les personnes coupables sont toujours en crainte, même longtemps après leur péché et la manière pleine de bonté et de piété dont Joseph répondit à cette prière nous met devant les yeux un rare et touchant exemple de piété, de clémence et de douceur qui doit faire bien de l'impression sur nous.

III. Ce que Moïse rapporte dans ce chapitre nous apprend que Dieu fit parvenir Joseph à une vieillesse heureuse et avancée, qu'il lui fit voir la prospérité de sa famille et que pour quelques années d'affliction qu'il avait eues en sa jeunesse, il lui accorda une longue et constante prospérité. Voilà comment le Seigneur après avoir exercé ses enfants par diverses épreuves leur accorde de la tranquillité et du repos et enfin la grâce d'une mort heureuse en attendant qu'il récompense leur foi et leur piété dans la vie à venir.

IV. Enfin il faut rappeler ici la réflexion que St. Paul fait sur la mort de Joseph lorsqu'il dit dans l'épitre aux Hébreux : *Que ce fut par la foi que Joseph mourant ordonna que ses os fussent transportés au pays de Canaan*. Cela marquait qu'il mourait dans la ferme persuasion que les enfants d'Israël sortiraient d'Égypte et qu'ils posséderaient ce pays que Dieu avait promis à leurs pères. C'est ainsi que les promesses de Dieu soutiennent les fidèles et dans la vie et dans la mort.

L’EXODE

DEUXIEME LIVRE DE MOÏSE

ARGUMENT

Ce livre est appelé Exode, ce qui signifie « Sortie », parce qu’il commence par l’histoire de la sortie du peuple d’Israël hors d’Égypte. On y lit ce qui arriva à ce peuple depuis la mort de Joseph jusqu’à ce que le tabernacle fût dressé dans le désert, ce qui comprend l’espace d’environ 140 ans.

CHAPITRE I.
Le roi d’Égypte entreprend de détruire les enfants d’Israël en les traitant avec beaucoup de dureté ; en commandant aux sages-femmes de tuer tous les enfants mâles des Hébreux dès leur naissance et en ordonnant qu’on les noyât dans le fleuve.

1 Ce sont ici les noms des enfants d’Israël qui entrèrent en Égypte avec Jacob. Ils y entrèrent chacun avec sa famille.
2 Ruben, Siméon, Lévi et Juda,
3 Issacar, Zabulon et Benjamin,
4 Dan et Nephthali, Gad et Ascer.
5 Toutes les personnes qui étaient nées de Jacob, étaient soixante et dix, avec Joseph qui était en Égypte.
6 Or, Joseph mourut, et tous ses frères, et toute cette génération-là.
7 Et les enfants d’Israël foisonnèrent et se multiplièrent extraordinairement, et ils s’accrurent et devinrent très puissants, tellement que le pays en fut rempli.
8 Depuis, il s’éleva un nouveau roi sur l’Égypte, qui n’avait point connu Joseph.
9 Et il dit à son peuple : Voici, le peuple des enfants d’Israël est plus grand et plus puissant que nous ;
10 Venez donc, agissons prudemment avec lui, de peur qu’il ne se multiplie, que s’il arrivait quelque guerre, il ne se joigne aussi à nos ennemis, qu’il ne combatte contre nous, et qu’il ne se retire de ce pays.
11 Ils établirent donc sur le peuple des commissaires d’impôts, pour l’accabler de charges ; et le peuple bâtit des villes fortes à Pharaon, savoir Pithom et Rahmésès.
12 Mais plus on l’affligeait, plus il croissait et se multipliait ; et les Égyptiens voyaient avec chagrin les enfants d’Israël.
13 Et les Égyptiens faisaient servir les enfants d’Israël avec rigueur ;
14 tellement qu’ils leur rendirent la vie amère par une dure servitude, en les employant à faire du mortier, des briques, et toute sorte d’ouvrage qui se fait aux champs. Tout le service qu’on tirait d’eux était avec rigueur.
15 Le roi d’Égypte parla aussi aux sages-femmes hébreuses, dont l’une s’appelait Sciphra, et l’autre Puha,
16 et il leur dit : Quand vous recevrez les enfants des femmes des Hébreux, et que vous les verrez sur le siège, si c’est un fils, mettez-le à mort, mais si c’est une fille, qu’elle vive.
17 Mais les sages-femmes craignirent Dieu, et ne firent pas ce que le roi d’Égypte leur avait dit ; car elles laissèrent vivre les fils.

18 Alors le roi d'Égypte appela les sages-femmes, et leur dit : Pourquoi avez-vous fait cela, d'avoir laissé vivre les fils ?
19 Et les sages-femmes répondirent à Pharaon : C'est que les femmes des Hébreux ne sont point comme celles d'Égypte, car elles sont vigoureuses ; elles ont accouché avant que la sage-femme vienne vers elles.
20 Et Dieu fit du bien aux sages-femmes ; et le peuple se multiplia et devint très-puissant.
21 Et parce que les sages-femmes craignirent Dieu, il leur édifia des maisons.
22 Alors Pharaon fit ce commandement à tout son peuple, et dit : Jetez dans le fleuve tous les fils qui naîtront, mais laissez vivre toutes les filles.

REFLEXIONS

I. La multiplication des enfants d'Israël dans l'Égypte et les moyens barbares que Pharaon employa pour les détruire nous font voir l'accomplissement de ce que Dieu avait dit aux patriarches, que leur postérité se multiplierait extrêmement en Égypte, mais qu'elle y serait affligée et qu'ensuite Dieu l'en retirerait. II. Il faut reconnaître ici la sagesse et la bonté de Dieu qui ayant béni les enfants d'Israël en Égypte et, ne voulant pas qu'ils y demeurassent toujours, permit cette persécution, afin qu'ils quittassent sans peine ce pays-là. Dieu permet que ses enfants soient affligés et persécutés en ce monde, il en use ainsi pour les éprouver et afin qu'ils ne se fassent pas de la peine d'en sortir.

III. Le refus que firent les sages-femmes d'exécuter les ordres cruels de Pharaon et la récompense que Dieu leur donna montrent qu'il ne faut pas obéir aux ordres des princes lorsque ces ordres sont contraires à la justice et à la conscience et que Dieu ne manque jamais de récompenser la piété et le zèle de ceux qui lui obéissent plutôt qu'aux hommes.

CHAPITRE II.

On voit ici :

I. La naissance de Moïse et la manière dont il fut garanti de la mort, et élevé par la fille du Roi d'Egypte. II. L'attachement qu'il fit paraître pour ceux de sa nation en tuant un Égyptien. III. Sa retraite au pays de Madian. IV. La mort du roi d'Égypte et l'état déplorable où le peuple d'Israël était alors.

1 Or, un homme de la maison de Lévi alla et épousa une fille de Lévi ;
2 laquelle conçut et enfanta un fils, et voyant qu'il était beau, elle le cacha pendant trois mois.
3 Mais ne le pouvant tenir caché plus longtemps, elle prit un coffret fait de jonc, et l'enduisit de bitume et de poix ; Ensuite elle y mit l'enfant, et le posa parmi des roseaux sur le bord du fleuve.
4 Et sa sœur se tenait loin pour savoir ce qui lui arriverait.
5 Or, la fille de Pharaon descendit au fleuve pour se laver ; et ses filles se promenaient sur le bord du fleuve ; et ayant vu le coffret au milieu des roseaux, elle envoya une de ses filles pour le prendre.
6 Et l'ayant ouvert, elle vit l'enfant. Et voici, l'enfant pleurait. Elle en fut touchée de compassion, et elle dit : C'est un des enfants des Hébreux !
7 Alors la sœur de l'enfant dit à la fille de Pharaon : Irai-je appeler une nourrice d'entre les femmes des Hébreux, et elle t'allaitera cet enfant ?
8 Et la fille de Pharaon lui répondit : Va. Et la jeune fille s'en alla, et appela la mère de l'enfant.
9 Et la fille de Pharaon lui dit : Emporte cet enfant et me l'allaite, et je te donnerai ton salaire ; et la femme prit l'enfant, et l'allaita.
10 Et quand l'enfant fut devenu grand, elle l'amena à la fille de Pharaon, qui l'adopta pour son fils ; et elle le nomma Moïse, parce que (dit-elle) je l'ai tiré des eaux.
11 Et il arriva, lorsque Moïse fut devenu grand, qu'il sortit vers ses frères, et qu'il vit leurs

travaux ; il vit aussi un Égyptien qui frappait un Hébreu d'entre ses frères ;
12 et ayant regardé çà et là, et voyant qu'il n'y avait personne, il tua l'Égyptien et le cacha dans le sable.
13 Et il sortit le second jour, et voici, deux hommes hébreux se querellaient, et il dit à celui qui avait le tort : Pourquoi frappes-tu ton prochain ?
14 Mais il lui répondit : Qui t'a établi prince et juge sur nous ? Est-ce que tu veux me tuer, comme tu as tué l'Égyptien ? Et Moïse craignit, et il dit : Certainement, le fait est connu.
15 Or, Pharaon ayant appris ce fait-là, chercha à faire mourir Moïse. Mais Moïse s'enfuit de devant Pharaon, et s'arrêta au pays de Madian, et s'assit auprès d'un puits.
16 Or, le sacrificateur de Madian avait sept filles, qui vinrent puiser de l'eau, et elles remplirent les auges, pour abreuver le troupeau de leur père.
17 Mais des bergers survinrent, et les chassèrent. Alors Moïse se leva, et les garantit, et abreuva leur troupeau.
18 Et quand elles furent retournées chez Réhuel leur père, il leur dit : Comment êtes-vous revenues sitôt aujourd'hui ?
19 Elles répondirent : Un homme égyptien nous a délivrées de la main des bergers, et même nous a puisé abondamment de l'eau et a abreuvé le troupeau.
20 Alors il dit à ses filles : Et où est-il ? Pourquoi avez-vous ainsi laissé cet homme ? Appelez-le, et qu'il mange du pain.
21 Et Moïse consentit à demeurer avec cet homme-là, qui donna Séphora sa fille à Moïse.
22 Et elle enfanta un fils, et il le nomma Guersçom, car, dit-il, j'ai séjourné dans un pays étranger.
23 Or, il arriva, longtemps après, que le roi d'Égypte mourut ; et les enfants d'Israël, qui gémissaient à cause de la servitude où ils étaient, crièrent, et le cri que la servitude leur faisait pousser, monta jusqu'à Dieu.
24 Dieu donc entendit leurs gémissements ; et Dieu se souvint de l'alliance qu'il avait faite avec Abraham, Isaac et Jacob.
25 Ainsi Dieu regarda les enfants d'Israël, et connut leur état.

REFLEXIONS

On voit dans ce chapitre comment Moïse, par une providence de Dieu toute particulière, fut conservé en vie après sa naissance, nourri par sa propre mère et élevé à la cour de Pharaon par la princesse d'Égypte. On doit admirer dans cet événement les merveilles de la providence qui garantit ainsi Moïse de la mort et qui voulut que l'exposition de cet enfant servît à son élévation et que celui qui devait un jour délivrer le peuple d'Israël de la tyrannie des Égyptiens fût élevé par la fille du prince même qui avait entrepris de détruire les Israélites. Ce que Moïse fit en tuant un Egyptien est une action extraordinaire qui ne doit point être tirée à conséquence, puisque Moïse était un homme envoyé de Dieu et appelé à retirer les Israélites d'Égypte. Il se peut aussi que Moïse ne pût garantir la vie de celui qui était attaqué ou même la sienne propre qu'en tuant l'Égyptien. St. Paul remarque sur cette histoire : *Que par la foi, Moïse étant déjà grand refusa d'être appelé le fils de la fille de Pharaon et qu'il choisit plutôt d'être affligé avec le peuple de Dieu que de jouir pour un peu de temps des délices du péché*. Enfin, la longue durée et le redoublement de la servitude des Israélites nous montrent que Dieu laisse Quelquefois longtemps ceux qu'il aime dans la souffrance avant que de les délivrer, mais que ni la longueur, ni la rigueur des maux qu'ils endurent ne doivent jamais leur faire perdre courage.

CHAPITRE III.

Dieu apparaît à Moïse dans un buisson qui brûlait sans se consumer et lui dit qu'il l'avait choisi pour retirer son peuple d'Égypte, Et comme Moïse ne pouvait croire que Dieu voulut se

servir de lui pour cela, Dieu l'assure de sa protection et du soin qu'il avait de ce peuple. Il lui ordonne d'aller parler aux Israélites et à Pharaon et il lui prédit quel serait le succès de sa commission.

1 Or, Moïse paissait le troupeau de Jéthro son beau-père, sacrificateur de Madian, et menant le troupeau derrière le désert, il vint à la montagne de Dieu jusqu'à Horeb.
2 Et l'ange de l'Éternel lui apparut dans une flamme de feu, du milieu d'un buisson ; et il regarda, et voici, le buisson était tout en feu ; mais il ne se consumait point.
3 Alors Moïse dit : Je me détournerai maintenant, et je verrai cette grande vision, et pourquoi le buisson ne se consume point.
4 Et l'Éternel vit que Moïse s'était détourné pour regarder ; et Dieu l'appela du milieu du buisson, disant : Moïse, Moïse. Et il répondit : Me voici.
5 Et Dieu dit : N'approche point d'ici. Déchausse les souliers de tes pieds ; car le lieu où tu es arrêté, est une terre sainte.
6 Il dit aussi : Je suis le Dieu de ton père, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob. Et Moïse cacha son visage, parce qu'il craignait de regarder vers Dieu.
7 Et l'Éternel dit : J'ai très bien vu l'affliction de mon peuple qui est en Égypte, et j'ai entendu le cri qu'ils ont jeté à cause de leurs exacteurs, et j'ai connu leurs douleurs.
8 Aussi suis-je descendu pour le délivrer de la main des Égyptiens et pour le faire remonter de ce pays-là en un pays bon et spacieux, en un pays où coulent le lait et le miel, au lieu où sont les Cananéens, les Héthiens, les Amorrhéens, les Phérésiens, les Héviens et les Jébusiens.
9 Et maintenant, voici, le cri des enfants d'Israël est venu jusqu'à moi, et j'ai vu aussi la manière dont les Égyptiens les oppriment.
10 Maintenant donc, viens, et je t'enverrai vers Pharaon, et tu retireras mon peuple, savoir, les enfants d'Israël, hors d'Égypte.
11 Alors Moïse répondit : Qui suis-je, moi, que j'aille vers Pharaon, et que je retire les enfants d'Israël hors d'Égypte ?
12 Et Dieu dit : Va, car je serai avec toi ; et tu auras ce signe que c'est moi qui t'ai envoyé : quand tu auras retiré mon peuple hors d'Égypte, vous servirez Dieu près de cette montagne.
13 Et Moïse dit à Dieu : Voici, quand je serai venu vers les enfants d'Israël, et que je leur aurai dit : Le Dieu de vos pères m'a envoyé vers vous ; alors, s'ils me disent : Quel est son nom ? que leur dirai-je ?
14 Alors Dieu dit à Moïse : JE SUIS CELUI QUI EST. Il dit aussi : Tu diras ainsi aux enfants d'Israël : Celui qui EST m'a envoyé vers vous.
15 Dieu dit encore à Moïse : Tu diras ainsi aux enfants d'Israël : L'ÉTERNEL, le Dieu de vos pères, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob m'a envoyé vers vous ; et c'est ici mon mémorial dans tous les âges.
16 Va et assemble les anciens d'Israël, et leur dis : L'Éternel, le Dieu de vos pères, m'est apparu, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, et m'a dit : Certainement, je vous ai visités, et j'ai vu ce qu'on vous fait en Égypte.
17 Et j'ai dit : Je vous ferai remonter de l'Égypte où vous êtes affligés, au pays des Cananéens, des Héthiens, des Amorrhéens, des Phérésiens, des Héviens, et des Jébusiens, dans ce pays où coulent le lait et le miel.
18 Et ils obéiront à ta parole ; et tu iras, toi et les anciens d'Israël, vers le roi d'Égypte, et vous lui direz : L'Éternel, le Dieu des Hébreux, est venu au-devant de nous. Maintenant donc nous te prions que nous allions le chemin de trois jours au désert, et que nous sacrifiions à l'Éternel notre Dieu.
19 Or, je sais que le roi d'Égypte ne vous permettra point de vous en aller, sinon par main forte.
20 Mais j'étendrai ma main, et je frapperai l'Égypte par toutes les merveilles que je ferai au milieu d'elle ; et après cela, il vous laissera aller.

21 Et je ferai que ce peuple trouvera grâce envers les Égyptiens, et il arrivera que, quand vous partirez, vous ne vous en irez point à vide.
22 Mais chaque femme doit demander à sa voisine, et à l'hôtesse de sa maison, des vaisseaux d'argent, et des vaisseaux d'or, et des vêtements que vous mettrez sur vos fils et sur vos filles ; ainsi vous dépouillerez les Égyptiens.

REFLEXIONS

Voici les considérations qu'il faut faire sur ce chapitre. La première regarde la manière dont Dieu appela Moïse et lui fit connaître qu'il l'avait choisi pour être le libérateur du peuple d'Israël. La vision que Moïse eut de ce buisson qui brûlait sans se consumer était une merveille dont Dieu voulut se servir pour attirer son attention et pour le persuader que Dieu était là présent. On voit ensuite que Dieu parla à Moïse et qu'il lui dit que le temps était venu auquel il voulait délivrer son peuple de la tyrannie de Pharaon et accomplir les promesses qu'il avait faites autrefois à Abraham, à Isaac et à Jacob. Cela devait servir à confirmer Moïse dans sa vocation et à persuader les Israélites eux-mêmes que Moïse leur était envoyé de la part de Dieu et que le temps de leur délivrance était venu. Par là nous voyons que Dieu est toujours fidèle dans son alliance et dans ses promesses et qu'il est impossible qu'il abandonne jamais son Église ni ses enfants. Une autre considération qu'il faut faire regarde la résistance de Moïse qui ne pouvait se résoudre à aller vers Pharaon, ni croire que Dieu délivrerait son peuple par son moyen. On doit regarder cette résistance, non comme une désobéissance, mais comme un effet de l'humilité de Moïse et de la crainte qu'il avait de ne pas réussir et comme une de ces infirmités qui peuvent se rencontrer dans ceux qui craignent Dieu. Cependant, ce que Dieu dit à Moïse et les promesses qu'il lui fit de l'assister fait voir qu'il faut obéir à Dieu dans tout ce qu'il ordonne et croire tout ce qu'il nous promet, quelque difficulté que nous voyons dans l'exécution de ses promesses.

CHAPITRE IV.

Dieu confirme Moïse dans sa vocation par deux signes miraculeux et par des promesses réitérées de son secours. Ensuite Moïse part pour s'en aller en Égypte et comme il était en chemin, un ange l'oblige à circoncire son fils. Aaron lui vient au-devant et ils font connaître aux enfants d'Israël que Dieu voulait les délivrer.

1 Et Moïse répondit, et dit : Mais voici, ils ne me croiront point, et ils n'obéiront point à ma parole ; car ils diront : L'Éternel ne t'est point apparu.
2 Et l'Éternel lui dit : Qu'est-ce que tu as en ta main ? Il répondit : Une verge.
3 Il dit : Jette-la par terre ; et il la jeta par terre, et elle devint un serpent. Et Moïse s'enfuyait de devant ce serpent.
4 Alors l'Éternel dit à Moïse : Etends ta main, et saisis sa queue. Et il étendit sa main, et la saisit, et elle redevint verge en sa main.
5 Fais cela devant eux, afin qu'ils croient que l'Éternel, le Dieu de leurs pères, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob t'est apparu.
6 L'Éternel lui dit encore : Mets maintenant ta main dans ton sein. Et il mit sa main dans son sein, puis il la tira, et voici, sa main était blanche de lèpre comme la neige.
7 Puis Dieu dit : Remets ta main dans ton sein. (Et il remit sa main dans son sein ; et l'ayant retirée hors de son sein, voici, elle était redevenue comme son autre chair.)
8 Que s'il arrive qu'ils ne te croient point, et n'obéissent point à la voix du premier prodige, ils croiront à la voix du second.
9 Et s'il arrive qu'ils ne croient point à ces deux prodiges, et qu'ils n'obéissent pas à ta parole, tu prendras de l'eau du fleuve, et tu la répandras sur la terre, et les eaux que tu auras prises du fleuve, deviendront du sang sur la terre.

10 Et Moïse répondit à l'Éternel : Hélas ! Seigneur, ni d'hier, ni d'avant-hier je ne suis point un homme qui ait la parole aisée, même depuis que tu as parlé à ton serviteur ; car j'ai la bouche et la langue pesantes.
11 Et l'Éternel lui dit : Qui a fait la bouche de l'homme ? Ou qui a fait le muet, ou le sourd, ou le voyant, ou l'aveugle ? N'est-ce pas moi, l'Éternel ?
12 Va donc maintenant, et je serai avec ta bouche, et je t'enseignerai ce que tu auras à dire.
13 Et Moïse répondit : Hélas ! Seigneur, envoie, je te prie, celui que tu dois envoyer.
14 Et la colère de l'Éternel s'embrasa contre Moïse, et il lui dit : Aaron le Lévite n'est-il pas ton frère ? Je sais qu'il parlera très bien. Et même, le voici qui sort au-devant de toi, et quand il te verra, il se réjouira dans son cœur.
15 Tu lui parleras donc, et tu mettras ces paroles en sa bouche ; et je serai avec ta bouche et avec la sienne, et je vous enseignerai ce que vous aurez à faire.
16 Et il parlera pour toi au peuple, et ainsi il sera ta bouche, et tu lui seras à la place de Dieu.
17 Tu prendras aussi cette verge en ta main, avec laquelle tu feras ces prodiges.
18 Ainsi Moïse s'en alla et retourna vers Jéthro son beau-père, et il lui dit : Je te prie que je m'en aille, et que je retourne vers mes frères qui sont en Égypte, pour voir s'ils vivent encore. Et Jéthro lui dit : Va en paix.
19 Or l'Éternel dit à Moïse au pays de Madian : Va et retourne en Égypte ; car tous ceux qui cherchaient ta vie sont morts.
20 Ainsi Moïse prit sa femme et ses fils, et les mit sur un âne, et retourna au pays d'Égypte ; et Moïse prit aussi la verge de Dieu en sa main.
21 L'Éternel avait dit aussi à Moïse : Puisque tu t'en vas, et que tu retournes en Égypte, prends garde à tous les miracles que j'ai mis en ta main ; tu les feras devant Pharaon ; mais j'endurcirai son cœur, et il ne laissera point aller le peuple.
22 Tu diras donc à Pharaon : Ainsi a dit l'Éternel : Israël est mon fils, mon premier-né ;
23 Et je t'ai dit : Laisse aller mon fils, afin qu'il me serve ; et tu as refusé de le laisser aller. Voici, je m'en vais faire mourir ton fils, ton premier-né.
24 Or il arriva que, comme Moïse était sur le chemin dans une hôtellerie, l'Éternel le rencontra et chercha de le faire mourir.
25 Et Séphora prit un couteau tranchant, et en coupa le prépuce de son fils, et le jeta à ses pieds, et dit : Certainement, tu m'es un époux de sang.
26 Alors l'Éternel le laissa. Et Séphora dit : Tu m'es un époux de sang, à cause de la circoncision.
27 Et l'Éternel dit à Aaron : Va-t'en au-devant de Moïse au désert. Il y alla donc, et le rencontra en la montagne de Dieu, et il le baisa.
28 Et Moïse rapporta à Aaron toutes les paroles de l'Éternel qui l'avait envoyé, et tous les prodiges qu'il lui avait commandé de faire.
29 Moïse donc poursuivit son chemin avec Aaron ; et ils assemblèrent tous les anciens des enfants d'Israël.
30 Et Aaron dit toutes les paroles que l'Éternel avait dites à Moïse, et fit les prodiges devant le peuple.
31 Et le peuple crut ; et ils apprirent que l'Éternel avait visité les enfants d'Israël, et qu'il avait vu leur affliction ; et se prosternant en terre, ils l'adorèrent.

REFLEXIONS

La principale observation qu'il faut faire sur ce chapitre regarde les divers refus que Moïse fit d'aller au roi d'Égypte et ce que Dieu lui dit pour l'engager à lui obéir. Cela nous apprend que quand Dieu nous appelle, nous devons suivre notre vocation sans rien craindre et sans écouter ce que la chair suggère pour nous en détourner. Les promesses que Dieu fit à Moïse d'être avec lui, les prodiges par lesquels il confirma ces promesses et le pouvoir qu'il lui donna de faire des

miracles nous font voir que Dieu ne manque jamais de donner les forces et les moyens nécessaires pour exécuter ses ordres et qu'il est toujours avec ses serviteurs lorsqu'il les envoie. Ce qui arriva à Moïse lorsque Dieu l'obligea à circoncire son fils tendait à lui apprendre que Dieu voulait que la circoncision, qui était une marque de son alliance avec les enfants d'Israël, fût observée. De là nous devons recueillir que les commandements de Dieu, même ceux qui ne regardent que des choses extérieures et indifférentes de leur nature, doivent être gardés inviolablement.

CHAPITRE V.

Moïse et Aaron s'étant présentés devant le roi d'Égypte, il ne voulut point les écouter et il ordonna que les enfants d'Israël fussent traités avec plus de sévérité. Ce qui fit que le peuple d'Israël murmura contre Moïse et que Moïse lui-même se plaignit à Dieu du mauvais succès qu'il avait eu.

1 Après cela, Moïse et Aaron vinrent et dirent à Pharaon : Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël : Laisse aller mon peuple, afin qu'il me célèbre une fête solennelle au désert.
2 Mais Pharaon dit : Qui est l'Éternel, que j'obéisse à sa voix, pour laisser aller Israël ? Je ne connais point l'Éternel, et je ne laisserai point aller Israël.
3 Et ils dirent : Le Dieu des Hébreux est venu au-devant de nous ; nous te prions que nous allions maintenant le chemin de trois jours au désert, et que nous sacrifiions à l'Éternel notre Dieu, de peur qu'il ne se jette sur nous par la mortalité ou par l'épée.
4 Et le roi d'Égypte leur dit : Moïse et Aaron, pourquoi détournez-vous le peuple de son ouvrage ? Allez maintenant à votre travail.
5 Pharaon dit aussi : Voici, le peuple de ce pays est maintenant en grand nombre, et vous les faites chômer de leur travail.
6 Pharaon commanda ce jour-là même aux exacteurs qui étaient sur le peuple, et à ses commissaires, disant :
7 Vous ne donnerez plus de paille à ce peuple pour faire des briques, comme auparavant ; mais qu'ils aillent et qu'ils s'amassent de la paille.
8 Cependant, vous leur imposerez la quantité de briques qu'ils faisaient auparavant, sans en rien diminuer, car ils sont gens de loisir ; aussi crient-ils, disant : Allons et sacrifions à notre Dieu.
9 Qu'on accable ces gens de travaux, et qu'ils s'y occupent, et qu'ils ne s'amusent point à des paroles de mensonge.
10 Alors les exacteurs du peuple et ses commissaires sortirent, et dirent au peuple : Ainsi a dit Pharaon : Je ne vous donnerai plus de paille.
11 Allez vous-mêmes et prenez de la paille où vous en trouverez, quoiqu'on ne diminue rien de votre travail.
12 Alors le peuple se répandit par tout le pays d'Égypte, pour amasser du chaume au lieu de paille.
13 Et les exacteurs les pressaient, disant : Achevez votre ouvrage chaque jour, comme quand la paille vous était fournie.
14 Même les commissaires des enfants d'Israël que les exacteurs de Pharaon avaient établis sur eux, furent battus ; et on leur dit : Pourquoi n'avez-vous point achevé votre tâche de faire des briques, hier et aujourd'hui, comme auparavant ?
15 Alors les commissaires des enfants d'Israël vinrent crier à Pharaon, disant : Pourquoi fais-tu ainsi à tes serviteurs ?
16 On ne donne point de paille à tes serviteurs, et toutefois on nous dit : Faites des briques. Et voici, tes serviteurs sont battus, et on en impute la faute à ton peuple.
17 Et il répondit : Vous êtes de loisir, vous êtes de loisir ; c'est pourquoi vous dites : Allons,

sacrifions à l'Éternel.
18 Or, maintenant, allez, travaillez, car on ne vous donnera point de paille, et vous rendrez toujours la même quantité de briques.
19 Et les commissaires des enfants d'Israël virent qu'ils étaient dans un mauvais état, puisqu'on disait : Vous ne diminuerez rien de vos briques de la tâche de chaque jour.
20 Et en sortant d'auprès de Pharaon, ils rencontrèrent Moïse et Aaron, qui se trouvèrent devant eux ;
21 et ils leur dirent : Que l'Éternel vous regarde et en juge, vu que vous nous avez mis en mauvaise odeur devant Pharaon et devant ses serviteurs, en leur mettant l'épée à la main pour nous tuer.
22 Alors Moïse retourna vers l'Éternel, et dit : Seigneur, pourquoi as-tu fait maltraiter ce peuple ? Pourquoi m'as-tu envoyé ?
23 Car, depuis que je suis venu vers Pharaon pour parler en ton nom, il a maltraité ce peuple, et tu n'as point délivré ton peuple.

REFLEXIONS
Le courage avec lequel Moïse, qui s'était d'abord fait de la peine d'aller parler au roi d'Égypte, exécuta sa commission, est une preuve de son obéissance et de son zèle et un exemple qui apprend aux serviteurs de Dieu à suivre leur vocation, sans craindre les hommes. La réponse fière et impie de Pharaon fait voir que jamais il n'aurait laissé sortir les enfants d'Israël de son pays si Dieu ne l'y eût contraint par les effets de sa puissance. Ainsi, l'endurcissement de ce prince fut l'occasion de toutes les merveilles que Dieu fit par le moyen de Moïse et attira sur l'Égypte tous les fléaux dont elle fut accablée. La rigueur dont Pharaon usa contre le peuple d'Israël était une nouvelle épreuve que Dieu envoyait à Moïse et aux Israélites afin de voir s'ils croiraient toujours en ses promesses, quoique la première commission de Moïse eut un succès contraire à celui qu'ils attendaient. Cela montre aussi que lorsque l'affliction redouble, c'est souvent alors qu'elle est prête à finir. Enfin, l'on voit dans les murmures du peuple contre Moïse et Aaron, l'impatience et l'ingratitude ordinaire des hommes. Ils se défient des promesses de Dieu lorsqu'il tarde à les accomplir et ils perdent courage dans le temps qu'il se prépare à leur faire du bien et qu'il leur donne les assurances les plus fortes de son amour.

CHAPITRE VI.

Dieu envoie une seconde fois Moïse vers les enfants d'Israël pour les assurer qu'il les délivrerait, mais ils ne voulurent point l'écouter. Dieu lui commande ensuite d'aller encore avec Aaron son frère parler à Pharaon. L'auteur sacré ajoute la généalogie de Moïse et d'Aaron.

1 Et l'Éternel dit à Moïse : Maintenant tu verras ce que je ferai à Pharaon ; car il les laissera aller, y étant contraint par une main forte ; même, contraint par une main forte, il les chassera de son pays.
2 Dieu parla encore à Moïse, et lui dit : Je suis l'Éternel.
3 Je suis apparu comme le Dieu fort, tout-puissant, à Abraham, à Isaac et à Jacob ; mais je n'ai point été connu d'eux par mon nom d'Éternel.
4 Et j'ai aussi établi mon alliance avec eux, pour leur donner le pays de Canaan, qui est le pays où ils ont voyagé, auquel ils ont habité comme étrangers.
5 Aussi j'ai entendu les sanglots des enfants d'Israël, que les Égyptiens tiennent esclaves ; et je me suis souvenu de mon alliance.
6 C'est pourquoi, dis aux enfants d'Israël : Je suis l'Éternel, je vous retirerai de dessous les charges des Égyptiens ; je vous délivrerai de leur servitude, et je vous rachèterai à bras étendu, et par de grands jugements.
7 Et je vous prendrai pour mon peuple ; je vous serai Dieu, et vous connaîtrez que je suis

l'Éternel votre Dieu, qui vous retire de dessous les charges des Égyptiens.
8 Et je vous ferai entrer au pays pour lequel j'ai levé ma main que je le donnerais à Abraham, à
Isaac et à Jacob ; et je vous le donnerai en héritage. Je suis l'Éternel.
9 Moïse donc parla ainsi aux enfants d'Israël ; mais ils n'écoutèrent point Moïse, à cause de
l'angoisse de leur esprit et à cause de la servitude où ils étaient.
10 Et l'Éternel parla à Moïse, disant :
11 Va, et dis à Pharaon, roi d'Égypte, qu'il laisse sortir les enfants d'Israël de son pays.
12 Alors Moïse parla devant l'Éternel, et dit : Voici, les enfants d'Israël ne m'ont point écouté ;
et comment Pharaon m'écoutera-t-il, moi qui suis incirconcis de lèvres ?
13 Cependant, l'Éternel parla à Moïse et Aaron, et leur donna ordre d'aller trouver les enfants
d'Israël, et Pharaon, roi d'Égypte, pour retirer les enfants d'Israël du pays d'Égypte.
14 Ce sont ici les chefs des maisons de leurs pères. Les enfants de Ruben, premier-né d'Israël :
Hénoc et Pallu, Hetsron et Carmi. Ce sont là les familles de Ruben.
15 Et les enfants de Siméon : Jémuël, Jamin, Ohad, Jakin, Tsohar et Sçaûl, fils d'une
Cananéenne. Ce sont là les familles de Siméon.
16 Et ce sont ici les noms des enfants de Lévi, selon leurs générations : Guersçon, Kéhath, et
Mérari. Et les années de la vie de Lévi furent cent trente-sept.
17 Les enfants de Guersçon : Libni et Scimhi, selon leurs familles.
18 Et les enfants de Kéhath : Hamram, Jithshar, Hébron et Huziel. Et les années de la vie de
Kéhath furent cent trente-trois.
19 Et les enfants de Mérari : Malhi et Musci. Ce sont là les familles de Lévi, selon leurs
générations.
20 Or, Hamram prit Jokbed, sa tante, pour femme, qui lui enfanta Aaron et Moïse. Et les années
de la vie de Hamram furent cent trente-sept.
21 Et les enfants de Jithshar : Coré, Népheg et Zicri.
22 Et les enfants de Huziel : Misçaël, Eltsaphan et Sithri.
23 Et Aaron épousa Eliscébah, fille de Hamminadab, sœur de Nahasson, qui enfanta Nadab,
Abihu, Eléazar et Ithamar.
24 Et les enfants de Coré : Assir, Elkana et Abiasaph. Ce sont là les familles des Corites.
25 Mais Eléazar, fils d'Aaron, prit pour sa femme une des filles de Puthiel, qui lui enfanta
Phinées. Ce sont là les chefs des pères des Lévites, selon leurs familles.
26 Or, c'est là cet Aaron et c'est ce Moïse auxquels l'Éternel dit : Retirez les enfants d'Israël
du pays d'Égypte, selon leurs bandes.
27 Ce sont eux qui parlèrent à Pharaon, roi d'Égypte, pour retirer les enfants d'Israël d'Égypte ;
c'est ce Moïse et c'est cet Aaron.
28 Il arriva donc qu'au jour que l'Éternel parla à Moïse au pays d'Égypte ;
29 quand, dis-je, l'Éternel parla à Moïse, disant : Je suis l'Éternel, dis à Pharaon, roi d'Égypte,
toutes les paroles que je t'ai dites :
30 Alors Moïse dit devant l'Éternel : Voici, je suis incirconcis de lèvres, et comment Pharaon
m'écoutera-t-il ?

REFLEXIONS

En lisant ce chapitre, on doit y remarquer principalement ces deux choses : I. Que Dieu fît donner de nouvelles assurances de son secours aux enfants d'Israël, quoiqu'ils eussent murmuré contre Moïse, par où l'on peut voir combien Dieu est bon, même envers ceux qui l'offensent et qui reconnaissent mal ses grâces. II. Que les enfants d'Israël refusèrent d'écouter Moïse parce que les premières démarches qu'il avait faites vers Pharaon avaient rendu leur condition encore plus triste et que Moïse lui-même craignait de retourner vers ce roi étant rebuté par la difficulté de l'entreprise. Quand les hommes ne voient pas d'abord les effets des promesses de Dieu et qu'ils ont dans la souffrance, la grandeur de l'affliction et leur infirmité les jettent dans

l'impatience, dans la défiance et dans la crainte. Mais ce sont des tentations qu'il faut surmonter en se représentant que Dieu n'abandonne jamais les siens et que les desseins de sa providence s'exécutent toujours infailliblement. La généalogie de Moïse et d'Aaron est ici rapportée parce que c'étaient des personnes illustres et parce que dans la suite les sacrificateurs et les autres ministres de la religion furent pris de leur famille.

CHAPITRE VII.

Moïse et Aaron vont encore vers le roi d'Égypte et ce prince ayant refusé de laisser sortir les enfants d'Israël, Moïse changea en sa présence son bâton en un serpent, ensuite il changea les eaux en sang, ce qui fut la première des dix plaies dont Dieu frappa l'Égypte. Mais les magiciens de Pharaon ayant contrefait ces deux miracles, ce prince persista dans sa résolution.

1 Et l'Éternel dit à Moïse : Voici, je t'ai établi pour tenir la place de Dieu vers Pharaon, et Aaron ton frère sera ton prophète.
2 Tu diras toutes les choses que je t'aurai commandée, et Aaron ton frère parlera à Pharaon, afin qu'il laisse aller les enfants d'Israël hors de son pays.
3 Mais j'endurcirai le cœur de Pharaon, et je multiplierai mes prodiges et mes miracles au pays d'Égypte.
4 Et Pharaon ne vous écoutera point ; mais je mettrai ma main sur l'Égypte, et je retirerai mes armées, savoir, mon peuple, les enfants d'Israël, du pays d'Égypte, par de grands jugements.
5 Alors les Égyptiens sauront que je suis l'Éternel, quand j'aurai étendu ma main sur l'Égypte, et que j'aurai retiré les enfants d'Israël d'entre eux.
6 Moïse donc et Aaron firent comme l'Éternel leur avait commandé ; ils firent ainsi.
7 Or, Moïse était âgé de quatre-vingts ans, et Aaron de quatre-vingt-trois, quand ils parlèrent à Pharaon.
8 Et l'Éternel parla à Moïse et à Aaron, disant :
9 Quand Pharaon vous parlera, et vous dira : Faites un miracle ; alors tu diras à Aaron : Prends ta verge et la jette devant Pharaon, et elle deviendra un dragon.
10 Moïse donc et Aaron vinrent vers Pharaon et firent comme l'Éternel avait commandé. Et Aaron jeta sa verge devant Pharaon et devant ses serviteurs, et elle devint un dragon.
11 Mais Pharaon fit venir aussi les sages et les enchanteurs ; et ces magiciens d'Égypte firent la même chose par leurs enchantements.
12 Ils jetèrent donc chacun leurs verges, et elles devinrent des dragons ; mais la verge d'Aaron engloutit leurs verges.
13 Et le cœur de Pharaon s'endurcit, et il ne les écouta point, selon que l'Éternel en avait parlé.
14 Et l'Éternel dit à Moïse : Le cœur de Pharaon est appesanti ; il a refusé de laisser aller le peuple.
15 Va-t'en dès le matin vers Pharaon ; voici, il sortira vers l'eau ; tu te présenteras donc devant lui sur le rivage du fleuve, et tu prendras en ta main la verge qui a été changée en serpent.
16 Et tu lui diras : L'Éternel, le Dieu des Hébreux, m'avait envoyé vers toi, disant : Laisse aller mon peuple, afin qu'il me serve au désert ; et voici, tu ne m'as point écouté jusqu'ici.
17 Ainsi a dit l'Éternel : A ceci tu sauras que je suis l'Éternel : Voici, je m'en vais frapper de la verge qui est en ma main, les eaux du fleuve, et elles seront changées en sang.
18 Et le poisson qui est dans le fleuve, mourra, et le fleuve deviendra puant, et les Égyptiens se travailleront beaucoup pour boire des eaux du fleuve.
19 L'Éternel dit aussi à Moïse : Dis à Aaron : Prends ta verge, et étends ta main sur les eaux des Égyptiens, sur leurs rivières, sur leurs ruisseaux et sur leurs marais et sur tous les amas de leurs eaux, et elles deviendront du sang, et il y aura du sang par tout le pays d'Égypte, dans les vaisseaux de bois et de pierre.
20 Moïse donc et Aaron firent comme l'Éternel avait commandé. Et Aaron ayant levé la verge,

en frappa les eaux du fleuve, Pharaon et ses serviteurs le voyant ; et toutes les eaux qui étaient au fleuve furent changées en sang.
21 Le poisson aussi qui était dans le fleuve mourut, et le fleuve en devint puant, tellement que les Égyptiens ne pouvaient boire des eaux du fleuve ; et il y eut du sang par tout le pays d'Égypte.
22 Les magiciens d'Égypte firent la même chose par leurs enchantements. Et le cœur de Pharaon s'endurcit, tellement qu'il ne les écouta point, selon que l'Éternel en avait parlé.
23 Et Pharaon leur ayant tourné le dos, vint en sa maison, et n'appliqua point encore son cœur à cela.
24 Or, tous les Égyptiens creusèrent autour du fleuve pour trouver de l'eau à boire, parce qu'ils ne pouvaient pas boire de l'eau du fleuve.
25 Et il se passa sept jours, depuis que l'Éternel eut frappé le fleuve.

REFLEXIONS

Il faut remarquer sur ce chapitre que Moïse ayant commencé à faire des miracles qui devaient convaincre Pharaon de la puissance de Dieu et l'obliger à obéir à ses ordres, ce prince n'en fut cependant pas touché, parce que Dieu permit que les magiciens d'Égypte imitassent ces miracles, ce qu'ils firent en trompant Pharaon par des miracles faux et apparents qui ressemblaient en quelque façon à ceux de Moïse, mais qui n'étaient qu'adresse et imposture. Ce fut aussi ce qui endurcit le roi d'Égypte, quoique pourtant il put déjà reconnaître dans les miracles de Moïse la différence entre ces miracles et ce que les magiciens faisaient. C'est ainsi que pour éprouver les hommes, Dieu permet qu'ils aient des occasions d'où ils peuvent prendre prétexte de s'endurcir, mais cependant en les éprouvant de cette manière, il leur donne toujours des moyens suffisants de distinguer la vérité d'avec le mensonge et de connaître leur devoir.

CHAPITRE VIII.

Moïse frappe l'Égypte de la seconde plaie qui fut celle des grenouilles, de la troisième qui fut celle des poux et que les magiciens ne purent contrefaire, et de la quatrième qui fut celle des insectes.

1 Après cela, l'Éternel dit à Moïse : Va vers Pharaon, et lui dis : Ainsi a dit l'Éternel : Laisse aller mon peuple, afin qu'il me serve.
2 Que si tu refuses de le laisser aller, voici, je m'en vais frapper de grenouilles tous tes pays.
3 Et le fleuve produira une infinité de grenouilles, qui monteront et entreront dans ta maison, et dans la chambre où tu couches, et sur ton lit, et dans la maison de tes serviteurs, et parmi tout ton peuple, et dans tes fours et dans tes maies.
4 Ainsi les grenouilles monteront sur toi, sur ton peuple, et sur tous tes serviteurs.
5 L'Éternel donc dit à Moïse : Dis à Aaron : Etends ta main avec ta verge sur les fleuves, sur les rivières et sur les marais, et fais monter les grenouilles sur le pays d'Égypte.
6 Ainsi Aaron étendit sa main sur les eaux de l'Égypte, et les grenouilles montèrent et couvrirent le pays d'Égypte.
7 Et les magiciens firent la même chose par leurs enchantements, et firent monter des grenouilles sur le pays d'Égypte.
8 Alors Pharaon appela Moïse et Aaron, et dit : Fléchissez l'Éternel par vos prières, afin qu'il retire les grenouilles de dessus moi et de dessus mon peuple ; et je laisserai aller le peuple, afin qu'ils sacrifient à l'Éternel.
9 Et Moïse dit à Pharaon : Glorifie-toi sur moi : Pour quel temps fléchirai-je par mes prières l'Éternel pour toi et pour tes serviteurs, et pour ton peuple, afin qu'il extermine les grenouilles loin de toi et de tes maisons ? Il n'en demeurera que dans le fleuve.
10 Alors il répondit : Pour demain. Et Moïse dit : Il sera fait selon ta parole, afin que tu saches

qu'il n'y a nul tel que l'Éternel notre Dieu.
11 Les grenouilles donc se retireront de toi et de tes maisons, et de tes serviteurs et de ton peuple ; il n'en demeurera que dans le fleuve.
12 Alors Moïse et Aaron sortirent d'avec Pharaon. Et Moïse cria à l'Éternel, à l'occasion des grenouilles qu'il avait fait venir sur Pharaon.
13 Et l'Éternel fit selon la parole de Moïse. Ainsi les grenouilles moururent, tellement qu'elles ne furent plus dans les maisons, ni dans les villages, ni à la campagne.
14 Et ils les amassèrent par monceaux, et la terre en devint puante.
15 Mais Pharaon, voyant qu'il avait du relâche, appesantit son cœur, et ne les écouta point, selon que l'Éternel en avait parlé.
16 Et l'Éternel dit à Moïse : Dis à Aaron : Etends ta verge et frappe la poussière de la terre, et elle deviendra des poux par tout le pays d'Égypte.
17 Et ils firent ainsi : Aaron étendit sa main avec sa verge, et frappa la poussière de la terre, et elle devint des poux, sur les hommes et sur les bêtes ; toute la poussière du pays devint des poux dans tout le pays d'Égypte.
18 Et les magiciens voulurent faire la même chose par leurs enchantements, pour produire des poux ; mais ils ne purent. Les poux donc furent tant sur les hommes que sur les bêtes.
19 Alors les magiciens dirent à Pharaon : C'est ici le doigt de Dieu. Toutefois le cœur de Pharaon s'endurcit, et il ne les écouta point, selon que l'Éternel en avait parlé.
20 Puis, l'Éternel dit à Moïse : Lève-toi de bon matin, et te présente devant Pharaon. Voici, il sortira vers l'eau ; et tu lui diras : Ainsi a dit l'Éternel : Laisse aller mon peuple, afin qu'il me serve ;
21 car si tu ne laisses pas aller mon peuple, voici, je m'en vais envoyer contre toi, contre tes serviteurs, contre ton peuple et contre tes maisons, un mélange d'insectes ; et les maisons des Égyptiens seront remplies de ce mélange, et la terre aussi sur laquelle ils seront.
22 Mais je distinguerai en ce jour-là la terre de Gosçen, où se tient mon peuple, tellement qu'il n'y aura nul mélange d'insectes, afin que tu saches que je suis l'Éternel, le Dieu de toute la terre.
23 Et je mettrai de la différence entre ton peuple et mon peuple. Demain ce prodige se fera.
24 Et l'Éternel le fit ainsi ; et un grand mélange d'insectes entra dans la maison de Pharaon, et dans chaque maison de ses serviteurs, et dans tout le pays d'Égypte. La terre fut gâtée de ce mélange d'insectes.
25 Alors Pharaon appela Moïse et Aaron, et dit : Allez, sacrifiez à votre Dieu dans ce pays.
26 Mais Moïse dit : Il ne serait pas à propos de faire ainsi ; car ce que nous sacrifierions à l'Éternel notre Dieu, serait une abomination pour les Égyptiens. Voici, si nous sacrifiions l'abomination des Égyptiens devant leurs yeux, ne nous lapideraient-ils pas ?
27 Nous irons le chemin de trois jours au désert, et nous sacrifierons à l'Éternel notre Dieu, comme il nous dira.
28 Alors Pharaon dit : Je vous laisserai aller pour sacrifier au désert à l'Éternel votre Dieu, pourvu seulement que vous n'alliez pas plus loin. Fléchissez l'Éternel pour moi par vos prières.
29 Et Moïse dit : Voici, je sors d'avec toi, et je fléchirai par prières l'Éternel, afin que le mélange d'insectes se retire demain de Pharaon, de ses serviteurs et de son peuple ; mais que Pharaon ne continue point à se moquer, en ne laissant point aller le peuple pour sacrifier à l'Éternel.
30 Alors Moïse sortit d'avec Pharaon, et fléchit l'Éternel par prières.
31 Et l'Éternel fit selon la parole de Moïse, et le mélange d'insectes se retira de Pharaon et de ses serviteurs et de son peuple ; il ne resta pas un seul insecte.
32 Mais Pharaon appesantit son cœur encore cette fois, et il ne laissa point aller le peuple.

REFLEXIONS

Nous devons considérer ici :

I. Premièrement que les premières plaies dont Dieu frappa les Égyptiens étaient plus légères, mais qu'il en envoya de nouvelles et de plus rudes pour dompter l'obstination de Pharaon. II. Que ces plaies devaient le toucher d'autant plus que les magiciens d'Égypte, qui avaient d'abord imité les premiers miracles de Moïse ne purent plus imiter les derniers, qu'ils y reconnurent la toute-puissance de Dieu et que même ce roi fut contraint de recourir à l'intercession de Moïse et d'Aaron pour faire cesser ces plaies.
III. On voit que nonobstant cela Pharaon persista dans sa résolution et refusa toujours de laisser sortir les Israélites de son pays. Tout cela fait voir que Dieu n'était point l'auteur de l'endurcissement de ce roi, qu'au contraire Dieu faisait ce qui était nécessaire pour le fléchir et qu'ainsi c'était Pharaon lui-même qui endurcissait son cœur, comme cela est dit plusieurs fois dans ce chapitre et dans la suite. On découvre en cela d'un côté la bonté et la patience de Dieu qui emploie les châtiments et divers moyens pour tirer les pécheurs de leur endurcissement et qu'il les épargne longtemps avant de les détruire. On y découvre d'un autre côté l'endurcissement des hommes qui ne profitent ni des châtiments, ni du support du Seigneur. Il faut au reste remarquer que les Israélites furent exempts de cette plaie dont Dieu punit les Égyptiens. C'était là une autre merveille qui devait frapper Pharaon et tous ses sujets et c'est ainsi que Dieu donne à ceux qu'il aime des témoignages de sa faveur et qu'il les épargne dans le temps qu'il déploie sa colère sur les méchants.

CHAPITRE IX.

Dieu frappe l'Égypte de la cinquième plaie qui fut la mortalité sur le bétail, de la sixième qui fut celle des ulcères, de la septième qui fut un orage accompagné de grêle et de tonnerre.

1 Alors l'Éternel dit à Moïse : Va vers Pharaon, et lui dis : Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu des Hébreux : Laisse aller mon peuple, afin qu'il me serve ;
2 car si tu refuses de le laisser aller, et si tu le retiens encore,
3 voici, la main de l'Éternel sera sur ton bétail qui est aux champs, tant sur les chevaux, que sur les ânes, les chameaux, les bœufs et les brebis, savoir, une très grande mortalité.
4 Et l'Éternel distinguera le bétail des Israélites d'avec le bétail des Égyptiens, en sorte que rien de ce qui est aux enfants d'Israël ne mourra.
5 Et l'Éternel assigna un terme, disant : Demain l'Éternel fera ceci dans le pays.
6 L'Éternel donc fit cela dès le lendemain, et tout le bétail des Égyptiens mourut, mais du bétail des enfants d'Israël il n'en mourut pas une seule bête.
7 Et Pharaon envoya voir, et voici, il n'y avait pas une seule bête morte du bétail des enfants d'Israël. Toutefois, le cœur de Pharaon s'appesantit, et il ne laissa point aller le peuple.
8 Alors l'Éternel dit à Moïse et à Aaron : Prenez plein vos mains de cendres de fournaise, et que Moïse les répande vers les cieux, en la présence de Pharaon.
9 Et ces cendres deviendront de la poussière sur tout le pays d'Égypte, et il s'en fera des ulcères bourgeonnant en pustules, tant sur les hommes que sur les bêtes, dans tout le pays d'Égypte.
10 Ils prirent donc de la cendre de fournaise, et se tinrent devant Pharaon ; et Moïse la répandit vers les cieux, et il s'en forma des ulcères bourgeonnant en pustules, dans les hommes et dans les bêtes.
11 Et les magiciens ne purent se tenir devant Moïse, à cause des ulcères ; car les magiciens avaient des ulcères comme tous les Égyptiens.
12 Et l'Éternel endurcit le cœur de Pharaon, et il ne les écouta point, selon que l'Éternel en avait parlé à Moïse.
13 Puis, l'Éternel dit à Moïse : Lève-toi de bon matin, et te présente devant Pharaon, et lui dis : Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu des Hébreux : Laisse aller mon peuple, afin qu'il me serve ;
14 car à ce coup je vais faire venir toutes mes plaies dans ton cœur, et sur tes serviteurs et sur ton peuple, afin que tu saches qu'il n'y en a point de semblable à moi sur la terre.

15 Car maintenant, si j'eusse étendu ma main, je t'aurais frappé de mortalité, toi et ton peuple, et tu aurais été effacé de la terre.
16 Mais certainement, je t'ai fait subsister pour ce sujet, afin que tu fasses voir ma puissance, et afin que mon nom soit célébré par toute la terre.
17 T'élèves-tu encore contre mon peuple, pour ne le laisser point aller ?
18 Voici, je m'en vais faire pleuvoir demain, à cette même heure, une si grosse grêle, qu'il n'y en a point eu de semblable en Égypte, depuis le jour qu'elle a été fondée jusqu'à présent.
19 Maintenant donc, envoie rassembler ton bétail, et tout ce que tu as à la campagne ; car la grêle tombera sur tous les hommes et sur les bêtes qui se trouveront à la campagne, et qu'on n'aura pas fait retirer dans la maison, et ils mourront.
20 Celui des serviteurs de Pharaon qui craignit la parole de l'Éternel, fit promptement retirer dans les maisons ses serviteurs et ses bêtes.
21 Mais celui qui n'appliqua point son cœur à la parole de l'Éternel, laissa ses serviteurs et ses bêtes à la campagne.
22 Alors l'Éternel dit à Moïse : Etends ta main vers les cieux, et il y aura de la grêle sur tout le pays d'Égypte ; sur les hommes et sur les bêtes, et sur toutes les herbes des champs au pays d'Égypte.
23 Moïse donc étendit sa verge vers les cieux, et l'Éternel fit tonner et grêler, et le feu se promenait sur la terre, et l'Éternel fit pleuvoir de la grêle sur le pays d'Égypte.
24 Et il y eut de la grêle, avec du feu mêlé parmi la grêle, qui était si prodigieuse, qu'il n'y en a point eu de semblable dans tout le pays d'Égypte, depuis qu'elle était devenue nation.
25 Et la grêle frappa dans tout le pays d'Égypte tout ce qui était aux champs, depuis les hommes jusqu'aux bêtes. La grêle frappa aussi toutes les herbes des champs, et brisa tous les arbres des champs.
26 Il n'y eut que la contrée de Gosçen, où étaient les enfants d'Israël, où il n'y eut point de grêle.
27 Alors Pharaon envoya appeler Moïse et Aaron, et leur dit : J'ai péché cette fois ; l'Éternel est juste ; mais moi et mon peuple sommes méchants.
28 Fléchissez par prières l'Éternel ; que ce soit assez, et que Dieu ne fasse plus tonner ni grêler ; car je vous laisserai aller, et on ne vous arrêtera plus.
29 Alors Moïse dit : Aussitôt que je serai sorti de la ville, j'étendrai mes mains vers l'Éternel, et les tonnerres cesseront, et il n'y aura plus de grêle, afin que tu saches que la terre est à l'Éternel.
30 Mais quant à toi et à tes serviteurs, je sais que vous ne craindrez pas encore l'Éternel Dieu.
31 Or, le lin et l'orge avaient été frappés ; car l'orge était en épis, et le lin était en tuyau.
32 Mais le blé et l'épeautre ne furent point frappés, parce qu'ils étaient cachés.
33 Moïse donc étant sorti de la ville d'avec Pharaon, étendit ses mains à l'Éternel ; et les tonnerres cessèrent, et la grêle et la pluie ne tombèrent plus sur la terre.
34 Et Pharaon voyant que la pluie, la grêle et les tonnerres avaient cessé, continua encore à pécher ; il appesantit son cœur, lui et ses serviteurs.
35 Le cœur donc de Pharaon s'endurcit, et il ne laissa point aller les enfants d'Israël, selon que l'Éternel en avait parlé à Moïse.

REFLEXIONS
On voit dans ce chapitre, premièrement, qu'à mesure que Pharaon s'obstinait à ne pas laisser sortir les Israélites, les menaces de Moïse devenaient plus fortes et les plaies plus rudes et plus terribles et que Dieu qui aurait pu détruire tout d'un coup ce prince et toute l'Égypte, les punit peu à peu pour faire voir sa puissance, sa bonté et sa justice et pour rendre son nom célèbre par toute la terre.
Dieu qui est juste et bon use d'un grand support, il punit les hommes par degrés et il n'en vient

pas d'abord aux derniers châtiments.
L'on voit ici de nouvelles et de plus fortes preuves du prodigieux endurcissement de Pharaon et de son extrême impiété. Lorsqu'il se sentait pressé par les fléaux de Dieu, il confessait qu'il était coupable et il promettait de laisser aller le peuple si Moïse faisait cesser les plaies, mais dès qu'il en était délivré, il refusait de faire ce qu'il avait promis.
Tel est le caractère des méchants, ils semblent s'amollir quand Dieu les châtie, ils promettent de s'amender, mais ils retombent dans l'endurcissement et violent leurs promesses dès que le danger est passé et qu'ils ont dû relâche. C'est là une considération très importante et dont chacun doit bien profiter.

CHAPITRE X.

Moïse frappe l'Égypte de la huitième plaie qui fut celle des sauterelles. Après cela, Dieu envoya la neuvième plaie qui fut celle des ténèbres. Pharaon en fut tellement touché qu'il consentit que les Israélites sortissent pourvu que leur bétail restât. Mais Moïse n'ayant pas voulu accepter cette condition, Pharaon lui défendit de plus se présenter devant lui.

1 Et l'Éternel dit à Moïse : Va vers Pharaon ; car j'ai appesanti son cœur et le cœur de ses serviteurs, afin que je mette au dedans de lui les prodiges que je m'en vais faire,
2 et afin que tu racontes, ton fils et le fils de ton fils l'entendant, ce que j'aurai fait en Égypte, et les prodiges que j'aurai faits au milieu d'eux ; et vous saurez que je suis l'Éternel.
3 Moïse donc et Aaron vinrent vers Pharaon, et lui dirent : Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu des Hébreux : Jusqu'à quand refuseras-tu de t'humilier devant ma face ? Laisse aller mon peuple, afin qu'il me serve ;
4 car si tu refuses de laisser aller mon peuple, voici, je vais faire venir demain des sauterelles en tes pays,
5 qui couvriront toute la surface de la terre, tellement qu'on ne pourra voir la terre ; qui brouteront le reste de ce qui est échappé, que la grêle vous a laissé ; qui brouteront tous les arbres qui poussent dans les champs,
6 et qui rempliront tes maisons et les maisons de tes serviteurs, et les maisons de tous les Égyptiens ; ce que tes pères n'ont point vu, ni les pères de tes pères, depuis le jour qu'ils ont été sur la terre, jusqu'à ce jour. Et ayant tourné le dos à Pharaon, il sortit d'avec lui.
7 Et les serviteurs de Pharaon lui dirent : Jusqu'à quand celui-ci nous sera-t-il en piège ? Laisse aller ces gens, et qu'ils servent l'Éternel leur Dieu. Ne vois-tu pas déjà que l'Égypte est perdue ?
8 Alors on fit revenir Moïse et Aaron vers Pharaon, et il leur dit : Allez, servez l'Éternel votre Dieu. Qui sont tous ceux qui iront ?
9 Et Moïse répondit : Nous irons avec nos jeunes gens et nos vieillards, avec nos fils et nos filles, avec nos brebis et nos bœufs ; car nous avons à célébrer une fête solennelle à l'Éternel.
10 Alors il leur dit : Ainsi l'Éternel soit avec vous, comme je vous laisserai aller, vous et vos petits-enfants. Regardez ; car le mal est devant vous.
11 Il n'en sera pas ainsi ; mais vous autres hommes allez maintenant et servez l'Éternel ; car c'est ce que vous demandez. Et on les chassa de devant Pharaon.
12 Alors l'Éternel dit à Moïse : Etends ta main sur le pays d'Égypte, pour faire venir les sauterelles, afin qu'elles montent sur le pays d'Égypte, et broutent toute l'herbe de la terre et tout ce que la grêle a laissé de reste.
13 Moïse donc étendit sa verge sur le pays d'Égypte ; et l'Éternel fit passer sur le pays un vent oriental, tout ce jour-là et toute la nuit, et au matin le vent oriental avait amené les sauterelles.
14 Et il fit monter les sauterelles sur tout le pays d'Égypte, et il les posa dans toutes les contrées d'Égypte ; elles étaient en très grand nombre. Il n'y en avait point eu avant elles de semblables, et il n'y en aura point de semblables après elles.
15 Et elles couvrirent la surface de tout le pays, tellement que la terre en fut couverte, et elles

broutèrent toute l'herbe de la terre, et tout le fruit des arbres que la grêle avait laissé, et il ne demeura aucune verdure aux arbres, ni aux herbes des champs dans tout le pays d'Égypte.
16 Alors Pharaon fit appeler en diligence Moïse et Aaron, et dit : J'ai péché contre l'Éternel votre Dieu, et contre vous.
17 Or, maintenant, je te prie, pardonne-moi mon péché, seulement pour cette fois, et fléchissez l'Éternel votre Dieu par prières, afin qu'il retire de dessus moi seulement cette mort.
18 Il sortit donc d'avec Pharaon, et fléchit l'Éternel par prières.
19 Et l'Éternel fit lever un vent contraire très fort, occidental, qui enleva les sauterelles, et les enfonça dans la mer Rouge. Il ne resta pas une seule sauterelle dans toutes les contrées de l'Égypte.
20 Mais l'Éternel endurcit le cœur de Pharaon, et il ne laissa point aller les enfants d'Israël.
21 Alors l'Éternel dit à Moïse : Etends ta main vers les cieux, et qu'il y ait des ténèbres sur le pays d'Égypte, si épaisses qu'on les puisse toucher de la main.
22 Moïse donc étendit sa main vers les cieux, et il y eut des ténèbres fort obscures dans tout le pays d'Égypte, pendant trois jours ;
23 de sorte que l'on ne se voyait pas l'un l'autre, et nul ne se leva du lieu où il était, pendant trois jours ; mais tous les enfants d'Israël jouirent de la lumière dans le lieu de leurs demeures.
24 Alors Pharaon appela Moïse et dit : Allez, servez l'Éternel ; que seulement vos brebis et vos bœufs demeurent ; même vos petits enfants iront avec vous.
25 Mais Moïse répondit : Tu nous laisseras aussi prendre les sacrifices et les holocaustes que nous ferons à l'Éternel notre Dieu ;
26 Et même nos troupeaux viendront avec nous, sans qu'il en demeure un ongle ; car nous en prendrons pour servir l'Éternel notre Dieu, et nous ne savons pas avec quoi nous devons servir l'Éternel jusqu'à ce que nous soyons parvenus en ce lieu-là.
27 Mais l'Éternel endurcit le cœur de Pharaon, de sorte qu'il ne voulut point les laisser aller.
28 Et Pharaon lui dit : Retire-toi de devant moi, et donne-toi garde de voir plus ma face ; car au jour que tu verras ma face, tu mourras.
29 Alors Moïse répondit : Tu as bien dit : Je ne verrai plus jamais ta face.

REFLEXIONS

Ce qu'il y a de particulier à remarquer dans ce chapitre, outre ce qui a été dit sur les précédents, c'est que Pharaon étant effrayé des jugements de Dieu, et même sollicité par ses sujets à laisser sortir les enfants d'Israël, consentit qu'une partie du peuple s'en allât, mais qu'il ne voulut pas qu'ils emmenassent leur bétail, ce qui attira sur lui la dernière et la plus terrible de toutes les plaies. La conduite de ce prince est une image de celle des pécheurs, qui au lieu de se rendre et d'obéir absolument et sans réserve à tout ce que Dieu demande d'eux, ne veulent obéir qu'en partie et ne peuvent se résoudre à renoncer tout à fait à leurs passions et à leurs intérêts. Nous voyons encore ici à quel point Pharaon était endurci, puisque ni la bonté de Dieu, ni ses jugements, ne pouvaient le dompter et que quoi qu'il promît à Moïse de ne plus s'obstiner si Dieu le délivrait de ces plaies, il oubliait toutes ses promesses aussitôt que les plaies avaient cessés et qu'il en vint même jusqu'à menacer Moïse de le faire mourir. Rien ne peut amollir les hommes qui en sont venus à un certain degré d'aveuglement et de malice : Si même ils paraissent touchés et humiliés dans la détresse, ils reprennent leurs premiers sentiments dès qu'elle est passée et c'est ainsi que les pécheurs obstinés courent à leur ruine et s'affermissent de plus en plus dans le mal. Cela doit nous inspirer à tous une salutaire frayeur de tomber dans un pareil endurcissement.

CHAPITRE XI.

Dieu dit à Moïse qu'il allait envoyer la dixième et la dernière plaie sur l'Égypte, qui serait celle de la mort des premiers-nés et qu'après cela le peuple d'Israël sortirait avec liberté et il

ordonne que les Israélites empruntent des vaisseaux d'or et d'argent des Égyptiens et qu'ils les emportent.

1 Or, l'Éternel avait dit à Moïse : Je ferai venir encore une plaie sur Pharaon et sur l'Égypte, et après cela, il vous laissera aller d'ici ; il vous laissera aller tout à fait, et certainement il vous chassera.
2 Parle maintenant, le peuple l'entendant, afin que chacun demande à son voisin, et chacune à sa voisine, des vaisseaux d'argent et des vaisseaux d'or.
3 Et l'Éternel avait fait trouver grâce au peuple devant les Égyptiens, et même Moïse était estimé comme un fort grand homme au pays d'Égypte, tant par les serviteurs de Pharaon, que par le peuple.
4 Et Moïse dit : Ainsi a dit l'Éternel : Environ le minuit, je passerai au travers de l'Égypte ;
5 et tout premier-né mourra au pays d'Égypte, depuis le premier-né de Pharaon, qui devait être assis sur son trône, jusqu'au premier-né de la servante qui est au moulin ; même tout premier-né des bêtes.
6 Et il y aura un si grand cri dans tout le pays d'Égypte, qu'il n'y en eut jamais et qu'il n'y en aura jamais de semblable.
7 Mais parmi tous les enfants d'Israël, un chien ne remuera point sa langue, depuis l'homme jusqu'aux bêtes, afin que vous sachiez que Dieu aura mis de la différence entre les Égyptiens et les Israélites.
8 Et tous tes serviteurs viendront vers moi, et se prosterneront devant moi, disant : Sors, toi, et tout le peuple qui est sous toi ; et après cela je sortirai. Ainsi, Moïse sortit d'avec Pharaon dans une très grande indignation.
9 L'Éternel donc avait dit à Moïse : Pharaon ne vous écoutera point, afin que mes miracles soient multipliés dans le pays d'Égypte.
10 Et Moïse et Aaron firent tous ces miracles-là devant Pharaon. Et l'Éternel endurcit le cœur de Pharaon, tellement qu'il ne laissa point aller les enfants d'Israël hors de son pays.

REFLEXIONS

I. La première réflexion que nous devons faire ici pour notre instruction est que les israélites purent emporter légitimement les vaisseaux d'or et d'argent des Égyptiens parce qu'ils le firent par l'ordre de Dieu qui, étant le maître absolu de toutes choses, donne les biens du monde à qui il lui plaît et qui dans cette occasion voulut dédommager les Israélites des injustices que les Égyptiens leur avaient faites.

II. Il faut se souvenir de ce qui a déjà été dit, c'est que l'endurcissement de Pharaon ne doit être attribué qu'à sa malice désespérée. Ainsi bien qu'il soit dit à diverses fois dans cette histoire que Dieu endurcit le cœur de Pharaon, cela ne signifie pas que Dieu fût l'auteur de l'obstination de ce prince, cela marque seulement que Dieu savait qu'il s'endurcirait certainement, qu'il le permettrait et qu'il ferait même des choses dont ce prince abuserait et d'où il prendrait occasion de s'obstiner davantage. Dieu permet sagement et justement que les pécheurs s'endurcissent et qu'ils aient des occasions de s'affermir dans le mal, mais il n'est en aucune façon la cause de l'endurcissement et du péché. Leur perdition vient uniquement d'eux-mêmes puisque Dieu, bien loin d'en être la cause, emploie des moyens très efficaces pour les empêcher d'y tomber.

CHAPITRE XII VERSETS 1-28.

La première partie de ce chapitre contient l'institution de la Pâque.

1 Et l'Éternel avait parlé à Moïse et à Aaron au pays d'Égypte, disant :
2 Ce mois vous sera le commencement des mois : il vous sera le premier des mois de l'année.
3 Parlez à toute l'assemblée d'Israël, disant : Qu'au dixième jour de ce mois chacun d'eux

prenne un agneau ou un chevreau, selon les familles des pères, un agneau ou un chevreau, chacun pour sa famille.
4 Mais si la famille est moindre qu'il ne faut, pour manger un agneau ou un chevreau, qu'il prenne son voisin, qui est près de sa maison, selon le nombre des personnes ; vous compterez combien il en faudra pour manger un agneau ou un chevreau, ayant égard à ce que chacun de vous peut manger.
5 Or, l'agneau ou le chevreau sera sans défaut, mâle, et de l'année ; vous le prendrez d'entre les brebis ou d'entre les chèvres.
6 Et vous le tiendrez en garde jusqu'au quatorzième jour de ce mois, et toute la congrégation de l'assemblée d'Israël l'égorgera entre les deux vêpres.
7 Et ils prendront de son sang, et ils le mettront sur les deux poteaux et sur le linteau de la porte des maisons où ils le mangeront.
8 Et ils en mangeront la chair rôtie au feu cette nuit-là ; ils la mangeront avec des pains sans levain, et avec des herbes amères.
9 N'en mangez rien à demi cuit, ni qui ait été bouilli dans l'eau ; mais qu'il soit rôti au feu, sa tête avec ses jambes et ses entrailles.
10 Et n'en laissez rien de reste jusqu'au matin ; mais, s'il en reste quelque chose au matin, vous le brûlerez au feu.
11 Et vous le mangerez ainsi ; avec vos reins ceints, vos souliers en vos pieds et votre bâton en votre main, et vous le mangerez à la hâte ; c'est la Pâque de l'Éternel.
12 Car je passerai cette nuit-là par le pays d'Égypte, et je frapperai tout premier-né au pays d'Égypte, depuis les hommes jusqu'aux bêtes ; et j'exercerai des jugements sur tous les dieux de l'Égypte. Je suis l'Éternel.
13 Et le sang sera pour signe sur les maisons où vous serez ; car je verrai le sang et je passerai par-dessus vous, et il n'y aura point de plaie parmi vous pour détruire, lorsque je frapperai le pays d'Égypte.
14 Et ce jour sera en mémorial, et vous le célébrerez comme une fête solennelle à l'Éternel, dans vos âges ; vous le célébrerez comme une fête solennelle, par une ordonnance perpétuelle.
15 Vous mangerez pendant sept jours des pains sans levain ; mais vous ôterez dès le premier jour le levain de vos maisons ; car si quelqu'un mange du pain levé, depuis le premier jour jusqu'au septième, cette personne-là sera retranchée d'Israël.
16 Au premier jour, il y aura une sainte convocation ; il y en aura aussi une au septième jour ; il ne se fera aucune œuvre en ce jour-là ; seulement on vous apprêtera ce que chaque personne doit manger.
17 Vous observerez donc les pains sans levain ; car en ce même jour-là j'aurai retiré vos troupes du pays d'Égypte. Vous observerez ce jour-là dans vos âges, par ordonnance perpétuelle.
18 Au premier mois, au quatorzième jour du mois, vous mangerez, le soir, des pains sans levain, jusqu'au vingt et unième jour du mois, au soir.
19 Il ne se trouvera point de levain dans vos maisons, pendant sept jours ; car si quelqu'un mange du pain levé, cette personne-là sera retranchée de l'assemblée d'Israël, tant celui qui habite comme étranger, que celui qui est né au pays.
20 Vous ne mangerez point de pain levé ; dans tous les lieux où vous demeurerez, vous mangerez des pains sans levain.
21 Moïse donc appela tous les anciens d'Israël et leur dit : Choisissez, et prenez un petit d'entre les brebis ou d'entre les chèvres, selon vos familles, et égorgez la Pâque.
22 Et vous prendrez un bouquet d'hysope, vous le tremperez dans le sang qui sera dans un bassin, et vous arroserez du sang qui sera au bassin, le linteau et les deux poteaux ; et nul de vous ne sortira de la porte de sa maison, jusqu'au matin.
23 Car l'Éternel passera pour frapper l'Égypte, et il verra le sang sur le linteau et aux deux poteaux, et l'Éternel passera par-dessus la porte, et ne permettra point que le destructeur entre

dans vos maisons pour frapper.
24 Vous garderez ceci comme une ordonnance perpétuelle pour vous et pour vos enfants.
25 Quand donc vous serez entrés au pays que l'Éternel vous donnera, selon qu'il en a parlé, vous observerez cette cérémonie.
26 Et quand vos enfants vous diront : Que signifie cette cérémonie ?
27 alors vous répondrez : C'est le sacrifice de la Pâque à l'Éternel, qui passa en Égypte par-dessus les maisons des enfants d'Israël, quand il frappa l'Égypte, et qu'il préserva nos maisons. Alors le peuple s'inclina et se prosterna.
28 Ainsi les enfants d'Israël s'en allèrent, et firent comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse et à Aaron ; ils le firent ainsi.

REFLEXIONS

Ce qu'il y a à observer sur ce chapitre, c'est :
I. Que l'institution de la pâque a été rapportée exactement par Moïse parce que cette cérémonie tenait un rang très considérable dans la religion des Israélites ;
II. Que Dieu étant sur le point de retirer son peuple de l'Égypte voulut qu'ils sacrifiassent un agneau dans chaque famille, qu'ils le mangeassent et qu'ils arrosassent leurs maisons avec le sang de cet agneau afin que l'ange qui devait exterminer tous les premiers-nés d'Égypte épargnât les familles des Israélites. Par cette cérémonie et par ce sacrifice solennel de la pâque, Dieu voulait faire comprendre aux enfants d'Israël que les divinités des Égyptiens n'étaient que des idoles, qu'il était le seul vrai Dieu et que c'était par sa faveur et par sa puissance qu'ils allaient être mis en liberté. Ce fut pour conserver le souvenir de ce grand évènement que Dieu leur commanda de célébrer la pâque chaque année en sacrifiant un agneau. Il leur ordonna aussi de manger du pain sans levain à la fête de pâque parce que la hâte avec laquelle ils sortirent d'Égypte les obligea de cuire leur pâte avant qu'elle fût levée. Cette histoire est remarquable en elle-même, mais elle l'est aussi parce que nous y avons une figure très expresse de la grande délivrance que Dieu nous a accordée par le moyen de notre Seigneur Jésus-Christ, le vrai agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde et notre véritable pâque qui a été sacrifié pour nous.

CHAPITRE XII VERSETS 29-51.

Moïse fait l'histoire de la mort des premiers-nés des Égyptiens et de la sortie du peuple d'Israël hors d'Égypte, et il répète la loi de la pâque.

29 Et il arriva qu'à minuit l'Éternel frappa tous les premiers-nés du pays d'Égypte, depuis le premier-né de Pharaon, qui devait être assis sur son trône, jusqu'aux premiers-nés des captifs qui étaient dans la prison, avec tous les premiers-nés des bêtes.
30 Et Pharaon se leva de nuit, lui et ses serviteurs, et tous les Égyptiens ; et il y eut un grand cri en Égypte, parce qu'il n'y avait aucune maison où il n'y eût un mort.
31 Il appela donc Moïse et Aaron de nuit, et leur dit : Levez-vous, sortez du milieu de mon peuple, tant vous que les enfants d'Israël, et vous en allez ; servez l'Éternel, comme vous en avez parlé.
32 Prenez aussi vos brebis et vos bœufs, selon que vous en avez parlé, et vous en allez, et me bénissez aussi.
33 Et les Égyptiens forçaient le peuple, et se hâtaient de les faire sortir du pays ; car ils disaient : Nous sommes tous morts.
34 Le peuple donc prit sa pâte, avant qu'elle fût levée, ayant leurs maies liées avec leurs vêtements sur leurs épaules.
35 Or, les enfants d'Israël avaient fait selon ce que Moïse leur avait dit, et avaient emprunté des Égyptiens des vaisseaux d'argent et d'or, et des vêtements.
36 Et l'Éternel avait fait trouver grâce au peuple auprès des Égyptiens, qui les leur avaient

prêtés ; de sorte qu'ils dépouillèrent les Égyptiens.
37 Ainsi les enfants d'Israël étant partis de Rahmésès, vinrent à Succoth, environ six cent mille hommes de pied, sans les petits enfants.
38 Il s'en alla aussi avec eux un grand amas de toutes sortes de gens et de brebis et de bœufs, et de fort grands troupeaux.
39 Et parce qu'ils avaient été chassés d'Égypte, et qu'ils n'avaient pas pu tarder plus longtemps, et qu'ils ne s'étaient apprêté aucune provision, ils cuisirent par gâteaux, sans levain, la pâte qu'ils avaient emportée d'Égypte ; car ils ne l'avaient point fait lever.
40 Or, la demeure que les enfants d'Israël firent en Égypte fut de quatre cents et trente ans.
41 Il arriva donc au bout de quatre cents et trente ans, il arriva, dis-je, en ce propre jour-là, que toutes les troupes de l'Éternel sortirent du pays d'Égypte.
42 C'est la nuit qu'on doit observer à l'honneur de l'Éternel, parce qu'alors il les retira du pays d'Égypte ; cette nuit-là doit être observée à l'honneur de l'Éternel par tous les enfants d'Israël en leurs âges.
43 L'Éternel dit aussi à Moïse et à Aaron : C'est ici l'ordonnance de la Pâque : Nul étranger n'en mangera.
44 Mais tout esclave qu'on aura acheté par argent, sera circoncis, et alors il en mangera.
45 L'étranger et le mercenaire n'en mangeront point.
46 On la mangera dans une même maison, et vous n'emporterez point de sa chair hors de la maison, et vous n'en casserez point les os.
47 Toute l'assemblée d'Israël la fera.
48 Que si quelque étranger qui habite chez toi, veut faire la Pâque à l'Éternel, que tout mâle qui lui appartient soit circoncis, et alors il s'approchera pour la faire, et il sera comme celui qui est né dans le pays ; mais nul incirconcis n'en mangera.
49 Il y aura une même loi pour celui qui est né au pays, et pour l'étranger qui habite parmi vous.
50 Tous les enfants d'Israël firent comme l'Éternel avait commandé à Moïse et à Aaron ; ils firent ainsi.
51 Il arriva donc en ce même jour-là, que l'Éternel retira les enfants d'Israël du pays d'Égypte, selon leurs bandes.

REFLEXIONS

Nous devons remarquer dans cette histoire que Dieu dompta à la fin la fierté de Pharaon, qu'il le contraignit à laisser aller le peuple d'Israël et que ce peuple sortit d'Égypte avec une pleine liberté et avec de grandes richesses. Ce mémorable évènement prouve que rien ne peut résister à la puissance infinie de Dieu. On y remarque son amour envers son peuple et la vérité des promesses qu'il lui avait faites de l'affranchir de l'esclavage où il avait été si longtemps en Égypte. Nous voyons ensuite que Dieu voulut que la mémoire d'une délivrance si admirable fût conservée par le moyen de la pâque et qu'il donna une loi très expresse par laquelle tous les Israélites étaient obligés sous peine de mort de célébrer ce sacrement toutes les années. Cela fait voir qu'on est indispensablement obligé d'observer tout ce que Dieu a institué, cela montre surtout que nous ne devons jamais perdre la mémoire des bienfaits de Dieu et principalement de ce que Jésus-Christ a fait pour nous sauver et qu'en particulier les chrétiens sont obligés de célébrer avec une singulière dévotion la sainte Cène que notre Seigneur a lui-même établie pour être un mémorial de sa mort.

CHAPITRE XIII.

Moïse réitère la loi touchant l'observation de la pâque. Il prescrit celle de la consécration des premiers-nés. Il marque ensuite que Dieu voulu que les enfants d'Israël prissent le chemin du désert après qu'ils fussent sortis d'Égypte.

1 Et l’Éternel parla à Moïse, disant :
2 Sanctifie-moi tout premier-né, tout ce qui naît le premier parmi les enfants d’Israël, tant des hommes que des bêtes ; car il est à moi.
3 Et Moïse dit au peuple : Souvenez-vous de ce jour-là, auquel vous êtes sortis d’Égypte, de la maison de servitude ; car l’Éternel vous en a retirés à main forte ; et qu’on ne mange point de pain levé.
4 Vous sortez aujourd’hui, au mois que les épis mûrissent.
5 Quand donc l’Éternel t’aura introduit au pays des Cananéens, des Héthiens, des Amorrhéens, des Héviens et des Jébusiens, qu’il a juré à tes pères de te donner, dans ce pays où coulent le lait et le miel, alors tu feras ce service en ce mois ;
6 Pendant sept jours tu mangeras des pains sans levain, et au septième jour il y aura une fête solennelle à l’Éternel.
7 On mangera pendant sept jours des pains sans levain, et on ne verra point chez toi de pain levé, et même on ne verra point de levain dans toutes tes contrées.
8 En ce jour-là tu feras entendre ces choses à tes enfants en disant : Ceci se fait à cause de ce que l’Éternel me fit lorsqu’il me retira de l’Égypte.
9 Et ceci te sera pour signe sur ta main, et pour mémorial entre tes yeux, afin que la loi de l’Éternel soit en ta bouche, parce que l’Éternel t’aura retiré d’Égypte par main forte.
10 Tu garderas donc cette ordonnance en sa saison tous les ans.
11 Aussi, quand l’Éternel t’aura introduit au pays des Cananéens, selon qu’il te l’a juré et à tes pères, et qu’il te l’aura donné ;
12 Alors tu présenteras à l’Éternel tout ce qui naît le premier, même tous les premiers-nés des bêtes ; ce que tu auras de mâles sera à l’Éternel.
13 Mais tu rachèteras avec un agneau ou un chevreau tous les premiers-nés des ânesses ; et si tu ne les rachètes pas, tu leur couperas le cou. Tu rachèteras aussi tout premier-né des hommes d’entre tes enfants.
14 Et quand ton fils t’interrogera un jour, en disant : Que veut dire ceci ? Alors tu lui diras : L’Éternel nous a retirés par main forte hors d’Égypte, de la maison de servitude.
15 Car il arriva que quand Pharaon s’endurcit pour ne nous laisser point aller, l’Éternel tua tous les premiers-nés dans le pays d’Égypte, depuis les premiers-nés des hommes jusqu’aux premiers-nés des bêtes ; c’est pourquoi je sacrifie à l’Éternel tous les mâles qui naissent les premiers, et je rachète tous les premiers-nés de mes enfants.
16 Ceci te sera donc pour un signe sur ta main, et pour des fronteaux entre tes yeux, que l’Éternel nous a retirés d’Égypte par main forte.
17 Or, quand Pharaon eut laissé aller le peuple, Dieu ne les conduisit point par le chemin du pays des Philistins, bien qu’il fût le plus proche, car Dieu disait : Il est à craindre que le peuple ne se repente, quand il verra la guerre, et qu’il ne retourne en Égypte.
18 Mais Dieu fit faire un circuit au peuple par le chemin du désert, vers la mer Rouge. Ainsi les enfants d’Israël montèrent en armes du pays d’Égypte.
19 Et Moïse avait pris avec lui les os de Joseph, parce que Joseph avait expressément fait jurer les enfants d’Israël, en leur disant : Certainement, Dieu vous visitera ; vous transporterez donc avec vous mes os d’ici.
20 Et ils partirent de Succoth, et campèrent à Etham, qui est au bout du désert.
21 Et l’Éternel marchait devant eux, le jour dans une colonne de nuée, pour les conduire par le chemin, et la nuit dans une colonne de feu, pour les éclairer, afin qu’ils marchassent jour et nuit.
22 Et il ne retira point la colonne de nuée pendant le jour, ni la colonne de feu pendant la nuit, de devant le peuple.

REFLEXIONS

Le but de Dieu dans la loi qui prescrivait l’observation de la Pâque était de perpétuer parmi les

Israélites le souvenir de leur sortie d'Égypte et cette autre loi qui les obligeait à consacrer à Dieu tous les premiers-nés était établie afin que leur postérité se souvînt que Dieu avait épargné leurs aînés lorsqu'il avait fait mourir ceux des Égyptiens.
De là nous devons apprendre à n'oublier jamais les grâces de Dieu et à lui témoigner notre reconnaissance en lui consacrant nos personnes et tout ce que nous avons de plus précieux.
L'ordre exprès que Dieu donna aux Israélites d'instruire leurs enfants de la merveilleuse délivrance que Dieu avait accordée à leur nation en la tirant d'Égypte marque bien clairement que le devoir des pères est de former leurs enfants à la connaissance et à la crainte de Dieu, mais que surtout ils doivent les instruire avec un soin particulier des merveilles de notre rédemption.
Il est remarqué dans ce chapitre que Dieu ne voulut pas que le peuple d'Israël allât au pays de Canaan par le chemin le plus court, mais qu'il lui fit prendre le chemin de la Mer-Rouge et du désert. Dieu en usa ainsi parce que ce peuple qui n'était point fait pour la guerre n'aurait pu alors combattre les Cananéens et afin que les Israélites allant du côté de la mer Rouge et de là dans le désert il fît de nouvelles merveilles pour eux en leur faisant passer cette mer à pied sec en y submergeant Pharaon et en les faisant subsister d'une manière miraculeuse dans le désert.
Enfin l'on voit dans ce qui est dit ici, de la manière dont Dieu conduisit les Israélites par le moyen d'une colonne de nuée et de feu, la grande puissance du Seigneur, le soin qu'il avait de ce peuple et un exemple de protection dont il couvre ses enfants.

CHAPITRE XIV.

Pharaon ayant voulu poursuivre les enfants d'Israël est noyé avec toute son armée dans la mer Rouge que les Israélites avaient passé à pieds secs.

1 Et l'Éternel parla à Moïse, disant :
2 Parle aux enfants d'Israël, qu'ils se détournent et qu'ils campent devant Pi-hahiroth, entre Migdol et la mer, vis-à-vis de Bahal-Tséphon ; vous camperez vis-à-vis de ce lieu-là, près de la mer.
3 Alors Pharaon dira des enfants d'Israël : Ils sont embarrassés dans le pays ; le désert les a enfermés.
4 Et j'endurcirai le cœur de Pharaon, et il vous poursuivra ; mais je serai glorifié en Pharaon et dans toute son armée, et les Égyptiens sauront que je suis l'Éternel. Et ils firent ainsi.
5 Or, on avait rapporté au roi d'Égypte que le peuple s'enfuyait. Et le cœur de Pharaon et de ses serviteurs fut changé à l'égard du peuple, et ils dirent : Qu'est-ce que nous avons fait, que nous ayons laissé aller Israël, tellement qu'il ne nous servira plus ?
6 Alors il fit atteler son chariot, et il prit son peuple avec lui.
7 Il prit donc six cents chariots, et tous les chariots d'Égypte, sur tous lesquels il y avait des capitaines.
8 Et l'Eternel endurcit le cœur de Pharaon, roi d'Egypte, qui poursuivit les enfants d'Israël. Or, les enfants d'Israël étaient sortis à main levée.
9 Les Egyptiens donc les poursuivirent ; et tous les chevaux des chariots de Pharaon, ses gens de cheval et son armée les atteignirent, comme ils étaient campés près de la mer, vers Pi-hahiroth, vis-à-vis de Bahal-Tséphon.
10 Et comme Pharaon était déjà proche, les enfants d'Israël levèrent leurs yeux, et voici, les Egyptiens marchaient après eux. Les enfants d'Israël donc eurent une fort grande peur, et crièrent à l'Eternel.
11 Ils dirent aussi à Moïse : Est-ce qu'il n'y avait point de sépulcres en Egypte, pour que tu nous aies emmenés pour mourir au désert ? Qu'est-ce que tu nous a fait, de nous avoir fait sortir d'Egypte ?
12 N'est-ce pas ce que nous te disions en Egypte, disant : Laisse-nous, et que nous servions les

Egyptiens ? Car il vaut mieux que nous les servions, que si nous mourions au désert.
13 Et Moïse dit au peuple : Ne craignez point ; arrêtez-vous, et voyez la délivrance de l'Eternel, qu'il vous accordera aujourd'hui ; car pour les Egyptiens que vous avez vus aujourd'hui, vous ne les verrez jamais plus.
14 L'Eternel combattra pour vous, et vous demeurerez dans le silence.
15 Or, l'Eternel avait dit à Moïse : Que cries-tu à moi ? Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur qu'ils marchent.
16 Et toi, élève ta verge, et étends ta main sur la mer et la fends ; et que les enfants d'Israël entrent au milieu de la mer à sec.
17 Et quant à moi, voici, je vais endurcir le cœur des Egyptiens, afin qu'ils y entrent après eux, et je serai glorifié dans Pharaon et dans toute son armée, dans ses chariots et dans ses gens de cheval.
18 Et les Egyptiens sauront que je suis l'Eternel, quand j'aurai été glorifié dans Pharaon, dans ses chariots et dans ses gens de cheval.
19 Et l'ange de Dieu, qui allait devant le camp d'Israël, partit et s'en alla derrière eux ; et la colonne de nuée partit de devant eux, et se tint derrière eux ;
20 et elle vint entre le camp des Egyptiens et le camp d'Israël. Elle était donc aux uns une nuée et une obscurité, et pour les autres, elle les éclairait la nuit ; et ils ne s'approchèrent point les uns des autres de toute la nuit.
21 Or, Moïse avait étendu sa main sur la mer, et l'Eternel fit reculer la mer toute la nuit, par un vent d'Orient qui était véhément ; et il mit la mer à sec, et les eaux se fendirent.
22 Et les enfants d'Israël entrèrent au milieu de la mer à sec ; et les eaux leur servaient de mur à droite et à gauche.
23 Et les Egyptiens qui les poursuivaient entrèrent après eux au milieu de la mer ; savoir, tous les chevaux de Pharaon, ses chariots et ses gens de cheval.
24 Mais il arriva que sur la veille du matin, l'Eternel étant dans la colonne de feu et dans la nuée, regarda le camp des Egyptiens et le mit en déroute.
25 Et il ôta les roues de ses chariots et fit qu'on les menait bien pesamment. Alors les Egyptiens dirent : fuyons-nous en de devant les Israélites ; car l'Eternel combat pour eux contre les Egyptiens.
26 Et l'Eternel dit à Moïse : Etends ta main sur la mer, et les eaux retourneront sur les Egyptiens, sur leurs chariots et sur leurs gens de cheval.
27 Moïse donc étendit sa main sur la mer, et la mer retourna avec impétuosité, comme le matin venait, et les Egyptiens fuyant, la rencontrèrent. Ainsi l'Eternel jeta les Egyptiens au milieu de la mer.
28 Car les eaux retournèrent et couvrirent les chariots et les gens de cheval de toute l'armée de Pharaon, qui étaient, entrés après les Israélites dans la mer ; et il n'en resta pas un seul.
29 Mais les enfants d'Israël marchèrent au milieu de la mer à sec ; et les eaux leur servaient de mur à droite et à gauche.
30 L'Éternel donc en ce jour-là délivra Israël de la main des Égyptiens ; et Israël vit les Égyptiens morts sur le bord de la mer.
31 Ainsi Israël vit la grande puissance que l'Éternel avait déployée contre les Égyptiens ; et le peuple craignit l'Éternel, et ils crurent à l'Éternel et à Moïse son serviteur.

REFLEXIONS

Nous voyons dans ce chapitre, en premier lieu :

I. Que Dieu en amenant les Israélites au bord de la mer Rouge et en permettant que Pharaon les y atteignit avec son armée, les exposa à un grand danger et qu'ils en furent même extraordinairement effrayés. Mais Dieu en usa de la sorte pour manifester sa puissance avec plus d'éclat, par la miraculeuse délivrance qu'il leur accorda en les faisant passer à pied au

travers de la mer Rouge et par la totale ruine de Pharaon, qui y périt avec toute son armée.
II. L'on voit ici l'aveuglement et l'endurcissement prodigieux du roi d'Égypte qui après toutes les plaies dont Dieu l'avait frappé, non seulement voulut poursuivre les Israélites, mais osa même entrer dans la mer Rouge après eux.
Nous devons bien remarquer dans cette histoire,
D'un côté de quoi les pécheurs obstinés sont capables et avec quel aveuglement et quelle fureur ils courent à leur ruine,
Et de l'autre la puissance magnifique que le Seigneur déploya pour la délivrance de son peuple et pour la destruction de ses ennemis.

CHAPITRE XV.

Deux choses sont rapportées dans ce chapitre :
I. Le cantique que les Israélites chantèrent après que Pharaon eut été submergé.
II. Comment ils murmurèrent contre Moïse parce qu'ils ne trouvèrent point d'eau dans le désert et parce que les eaux de Mara étaient amères et le miracle que Moïse fit en cette occasion.

1 Alors Moïse et les enfants d'Israël chantèrent ce cantique à l'Éternel, et ils dirent : Je chanterai à l'Éternel ; car il s'est hautement élevé. Il a jeté dans la mer le cheval et celui qui le montait.
2 L'Éternel est ma force et ma louange, et il a été mon libérateur ; c'est mon Dieu fort, je lui dresserai un tabernacle ; c'est le Dieu de mon père, je l'exalterai.
3 L'Éternel est un grand guerrier ; son nom est l'Éternel.
4 Il a jeté dans la mer les chariots de Pharaon et son armée, l'élite de ses capitaines a été submergée dans la mer Rouge.
5 Les gouffres les ont couverts ; ils sont descendus au fond des eaux comme une pierre.
6 Ta droite, ô Éternel, a été déclarée magnifique en force. Ta droite, ô Éternel, a brisé l'ennemi.
7 Tu as ruiné, par la grandeur de ta majesté, ceux qui s'élevaient contre toi. Tu as envoyé ta colère, qui les a consumés comme du chaume.
8 Par le souffle de ta colère les eaux ont été amoncelées ; les eaux courantes se sont arrêtées comme un monceau ; les gouffres ont gelé au milieu de la mer.
9 L'ennemi disait : Je poursuivrai, j'atteindrai, je partagerai le butin, mon âme en sera assouvie ; je tirerai mon épée, ma main les détruira.
10 Tu as soufflé de ton vent ; la mer les a couverts ; ils ont été enfoncés comme du plomb au plus profond des eaux.
11 Qui est semblable à toi parmi les forts, ô Éternel ? Qui est, comme toi, magnifique en sainteté, redoutable, digne de louange, et qui fais des merveilles ?
12 Tu as étendu ta droite ; la terre les a engloutis.
13 Tu as conduit par ta miséricorde ce peuple que tu as racheté ; tu l'as conduit par ta force à la demeure de ta sainteté.
14 Les peuples l'ont entendu, et ils en ont tremblé ; la douleur a saisi les habitants de la Palestine.
15 Alors les princes d'Edom ont été troublés, et le tremblement saisira les puissants de Moab ; tous les habitants de Canaan se fondront.
16 La frayeur et l'épouvante tomberont sur eux, par la grandeur de ton bras ; ils seront rendus stupides comme une pierre, jusqu'à ce que ton peuple, ô Éternel, soit passé ; jusqu'à ce que ce peuple, que tu as acquis, soit passé.
17 Tu les introduiras et tu les planteras sur la montagne de ton héritage, au lieu que tu as préparé pour ta demeure, ô Éternel, dans le sanctuaire, Seigneur, que tes mains ont établi.
18 L'Éternel régnera à jamais et à perpétuité.
19 Car le cheval de Pharaon est entré, avec son chariot et ses gens de cheval, dans la mer ; et l'Éternel a fait retourner sur eux les eaux de la mer ; mais les enfants d'Israël ont marché à sec

au milieu de la mer.
20 Et Marie la prophétesse, sœur d'Aaron, prit un tambour en sa main, et toutes les femmes sortirent après elle, avec des tambours et des flûtes.
21 Et Marie leur répondait : Chantez à l'Éternel ; car il s'est hautement élevé ; il a jeté dans la mer le cheval et celui qui le montait.
22 Puis, Moïse fit partir les Israélites de la mer Rouge, et ils tirèrent vers le désert de Sçur ; et ayant marché trois jours par le désert, ils ne trouvaient point d'eau.
23 De là ils vinrent à Mara ; mais ils ne pouvaient boire des eaux de Mara, parce qu'elles étaient amères ; c'est pour cela que ce lieu fut appelé Mara.
24 Alors le peuple murmura contre Moïse, disant : Que boirons-nous ?
25 Et Moïse cria à l'Eternel ; et l'Eternel lui enseigna un certain bois, qu'il jeta dans les eaux, et les eaux devinrent douces. Ce fut là qu'il lui proposa des ordonnances et des statuts, et ce fut là aussi qu'il l'éprouva.
26 Et il lui dit : Si tu écoutes attentivement la voix de l'Éternel ton Dieu et si tu fais ce qui est droit devant lui ; si tu prêtes l'oreille à ses commandements et si tu gardes toutes ses ordonnances, je ne ferai venir sur toi aucune des langueurs que j'ai fait venir sur l'Égypte ; car je suis l'Éternel qui te guéris.
27 Puis ils vinrent à Elim, où il y avait douze fontaines d'eau et soixante et dix palmes, et ils campèrent là auprès des eaux.

REFLEXIONS

Le cantique que Moïse, Marie sa sœur et les enfants d'Israël chantèrent après que Pharaon et son armée eurent péri dans la mer Rouge, est le plus ancien de tous les cantiques. On y voit éclater leur joie et leur reconnaissance envers Dieu. Ils y célèbrent la puissance qu'il venait de déployer si magnifiquement pour leur délivrance. Ils y expriment la ferme persuasion où ils étaient que Dieu les mettrait en possession du pays de Canaan et que les habitants de ce pays-là, étonnés et intimidés, ne pourraient leur résister.

C'est ainsi, et avec encore plus de zèle que nous devons célébrer les faveurs que Dieu nous accorde et principalement la bonté et la puissance qu'il a fait paraître dans l'ouvrage de notre rédemption par notre Seigneur Jésus-Christ.

Nous avons vu ensuite qu'incontinent après que Dieu eut accordé aux Israélites une si grande délivrance, ils tombèrent dans le murmure et dans la défiance, parce qu'ils manquèrent d'eaux et qu'ils ne trouvèrent que des eaux amères. Cependant Dieu eut la bonté de faire un nouveau miracle en leur faveur en rendant ces eaux douces.

Telle est l'ingratitude et l'incrédulité des hommes : Ils oublient bientôt les bienfaits de Dieu et ils tombent facilement dans l'impatience, mais Dieu est si bon qu'il use de support envers eux et qu'il ne laisse pas de leur faire ressentir de nouveaux effets de son amour et de leur accorder des grâces dont ils sont indignes.

CHAPITRE XVI.

Les Israélites murmurent contre Moïse parce qu'ils n'avaient pas de quoi manger, Dieu leur envoie des cailles et de la manne qui fut leur nourriture dans le désert pendant quarante ans.

1 Et toute l'assemblée des enfants d'Israël étant partie d'Elim, vint au désert de Sin, qui est entre Elim et Sinaï, au quinzième jour du second mois, après qu'ils furent sortis du pays d'Égypte.
2 Et toute l'assemblée des enfants d'Israël murmura dans ce désert contre Moïse et Aaron.
3 Et les enfants d'Israël leur dirent : Ah ! que ne sommes-nous morts par la main de l'Éternel au pays d'Égypte, quand nous étions assis près des potées de chair, quand nous mangions notre soûl de pain ! Car vous nous avez amenés dans ce désert, pour faire mourir de faim toute cette

assemblée.
4 Alors l'Éternel dit à Moïse : Voici, je vais vous faire pleuvoir des cieux du pain, et le peuple
sortira, et en recueillera pour chaque jour ce qu'il lui en faut, afin que je l'éprouve, s'il marchera,
ou non, dans ma loi.
5 Mais le sixième jour, qu'ils apprêtent ce qu'ils auront apporté, et qu'il y en ait le double de
ce qu'ils recueilleront chaque jour.
6 Moïse donc et Aaron dirent à tous les enfants d'Israël : Ce soir vous saurez que l'Éternel vous
a tirés du pays d'Égypte ;
7 et au matin vous verrez la gloire de l'Éternel ; car l'Éternel a entendu vos murmures contre
lui. Et en effet, qui sommes-nous, que vous murmuriez contre nous ?
8 Et Moïse dit encore : Ce sera quand l'Éternel vous aura donné ce soir de la chair à manger, et
qu'au matin il vous aura rassasiés de pain, parce qu'il a entendu vos murmures, par lesquels
vous avez murmuré contre lui ; car qui sommes-nous ? Vos murmures ne sont pas contre nous ;
mais ils sont contre l'Éternel.
9 Et Moïse dit à Aaron : Dis à toute l'assemblée des enfants d'Israël : Approchez-vous de la
présence de l'Éternel ; car il a entendu vos murmures.
10 Or il arriva qu'aussitôt qu'Aaron eut parlé à toute l'assemblée des enfants d'Israël, ils
regardèrent vers le désert, et voici, la gloire de l'Éternel se montra dans la nuée ;
11 et l'Éternel parla à Moïse, disant :
12 J'ai entendu les murmures des enfants d'Israël. Parle-leur, et leur dis : Entre les deux vêpres
vous mangerez de la chair, et au matin vous serez rassasiés de pain, et vous saurez que je suis
l'Éternel votre Dieu.
13 Le soir donc, il monta des cailles qui couvrirent le camp, et au matin il y eut une couche de
rosée à l'entour du camp.
14 Et cette couche de rosée étant évanouie, voici sur le désert une petite chose ronde, menue
comme de la blanche gelée sur la terre.
15 Ce que les enfants d'Israël ayant vu, ils se dirent l'un à l'autre : Qu'est-ce cela ? car ils ne
savaient ce que c'était. Et Moïse leur dit : C'est ici le pain que l'Éternel vous a donné à manger.
16 C'est ici ce que l'Éternel a commandé : Que chacun en recueille autant qu'il lui en faut pour
son manger, un homer par tête, selon le nombre de vos personnes ; chacun en prendra pour ceux
qui sont dans sa tente.
17 Les enfants d'Israël firent donc ainsi ; et les uns en recueillirent plus, les autres moins.
18 Et ils le mesuraient par homer, et celui qui en avait recueilli beaucoup, n'en avait pas plus
qu'il ne lui en fallait, et celui qui en avait recueilli peu n'en avait pas moins ; mais chacun en
recueillait selon ce qu'il en pouvait manger.
19 Et Moïse leur avait dit : Que personne n'en laisse de reste jusqu'au matin.
20 Mais il y en eut qui n'obéirent point à Moïse ; car quelques-uns en réservèrent jusqu'au
matin, et il s'y engendra des vers, et elle puait ; et Moïse se mit en grande colère contre eux.
21 Ainsi chacun en recueillait tous les matins autant qu'il lui en fallait pour manger ; car lorsque
la chaleur du soleil était venue, elle se fondait.
22 Et au sixième jour, ils recueillirent du pain au double, deux homers pour chacun. Alors les
principaux de l'assemblée vinrent pour le rapporter à Moïse.
23 Et il leur répondit : C'est ce que l'Éternel a dit : Demain est le repos, le sabbat saint à
l'Éternel ; faites cuire ce que vous avez à cuire, et faites bouillir ce que vous avez à faire bouillir,
et serrez tout ce qui sera de surplus, pour le garder jusqu'au matin.
24 Ils le serrèrent donc jusqu'au matin, comme Moïse l'avait commandé, et il ne puait point, et
il n'y eut point de vers.
25 Alors Moïse dit : Mangez-le aujourd'hui ; car c'est aujourd'hui, le repos de l'Éternel.
Aujourd'hui vous n'en trouverez point dans les champs.
26 Pendant six jours vous le recueillerez, mais le septième est le sabbat ; il n'y en aura point en

ce jour-là.
27 Et au septième jour, quelques-uns du peuple sortirent pour en recueillir ; mais ils n'en trouvèrent point.
28 Alors l'Éternel dit à Moïse : Jusqu'à quand refuserez-vous de garder mes commandements et mes lois ?
29 Considérez que l'Éternel a établi parmi vous le sabbat ; c'est pourquoi, il vous donne au sixième jour du pain pour deux jours ; que chacun demeure en son lieu ; que nul ne sorte de son lieu au septième jour.
30 Le peuple donc se reposa au septième jour.
31 Et la maison d'Israël nomma ce pain, manne ; et elle était comme de la semence de coriandre ; elle était blanche, et elle avait le goût des beignets au miel.
32 Et Moïse dit : Voici ce que l'Éternel a commandé : Qu'on en remplisse un homer, pour le garder dans vos âges, afin qu'on voie le pain que je vous ai fait manger au désert, après que je vous ai retirés du pays d'Égypte.
33 Moïse donc dit à Aaron : Prends une cruche, et mets-y un plein homer de manne, et le pose devant l'Éternel, pour être gardé dans vos âges.
34 Et selon que le Seigneur avait commandé à Moïse, Aaron posa la cruche devant le Témoignage, afin qu'elle fût gardée.
35 Et les enfants d'Israël mangèrent la manne pendant quarante ans, jusqu'à ce qu'ils fussent parvenus au pays qu'ils devaient habiter ; ils mangèrent, dis-je, la manne, jusqu'à ce qu'ils fussent parvenus aux frontières du pays de Canaan.
36 Or, un homer est la dixième partie d'un épha.

REFLEXIONS

L'on voit dans cette histoire une nouvelle preuve de l'ingratitude des enfants d'Israël, qui, après tant d'expériences qu'ils avaient faites de la puissance de Dieu et de sa protection, murmurèrent encore contre Moïse et regrettèrent même l'Égypte d'où ils étaient sortis. Cependant Dieu, par un effet de sa bonté voulut bien faire cesser ces murmures et pourvoir à leur subsistance par le moyen de la manne qu'il envoya et qui fut leur nourriture pendant les quarante ans qu'ils passèrent dans le désert. II. Il est à remarquer que la manne tombait chaque matin, mais qu'il n'en tombait point le jour du sabbat et qu'elle se corrompait quand on en amassait pour plus d'un jour. C'étaient là tout autant de merveilles qui devaient convaincre les Israélites que c'était Dieu qui les nourrissait ainsi miraculeusement.
Au reste cette histoire doit nous rappeler ce que Jésus-Christ dit dans l'Évangile, que les enfants d'Israël n'ont pas mangé le vrai pain du ciel, que la manne qu'ils mangèrent dans le désert ne les empêcha pas de mourir au lieu que nous avons en lui le véritable pain qui est descendu du ciel et qui fait vivre éternellement.
Prions Dieu qu'il nous donne toujours cette nourriture céleste pendant que nous sommes dans le désert de ce monde et, lorsqu'il nous l'accorde, faisons-en un meilleur usage que les Israélites ne firent autrefois de la manne et de toutes les autres grâces qu'ils reçurent de la bonté divine pendant qu'ils furent dans le désert.

CHAPITRE XVII.

Ce chapitre a deux parties :
Moïse rapporte dans la première le miracle de l'eau que Dieu fit sortir du rocher pour apaiser les murmures du peuple.
Et dans la seconde, la victoire que les enfants d'Israël remportèrent sur les Amalékites.

1 Toute l'assemblée des enfants d'Israël partit du désert de Sin, selon leurs traites, suivant le commandement de l'Éternel, et ils campèrent en Réphidim, où il n'y avait point d'eau à boire

pour le peuple.
2 Et le peuple querella Moïse, et ils lui dirent : Donnez-nous de l'eau pour boire. Et Moïse leur dit : Pourquoi me querellez-vous ? Pourquoi tentez-vous l'Éternel ?
3 Le peuple donc eut soif dans ce lieu, par faute d'eau ; et ainsi le peuple murmura contre Moïse, disant : Pourquoi nous as-tu fait monter hors d'Égypte, pour nous faire mourir de soif, nous et nos enfants, et nos troupeaux ?
4 Et Moïse cria à l'Éternel, disant : Que ferai-je à ce peuple ? Il s'en faut peu qu'ils ne me lapident.
5 Et l'Éternel répondit à Moïse : Passe devant le peuple, et prends avec toi des anciens d'Israël, et prends en ta main la verge dont tu frappas le fleuve, et marche.
6 Voici, je vais me tenir là devant toi sur un rocher en Horeb, et tu frapperas le rocher, et il en sortira des eaux, et le peuple boira. Moïse donc fit ainsi à la vue des anciens d'Israël.
7 Et il nomma le lieu Massa et Mériba, à cause du débat des enfants d'Israël, et parce qu'ils avaient tenté l'Éternel, en disant : L'Éternel est-il au milieu de nous, ou n'y est-il pas ?
8 Alors Hamalek vint et livra bataille à Israël à Réphidim.
9 Et Moïse dit à Josué : Choisis-nous des hommes, et sors pour combattre contre Hamalek, et je me tiendrai demain au sommet du coteau, et la verge de Dieu sera en ma main.
10 Et Josué fit comme Moïse le lui avait commandé, en combattant contre Hamalek ; mais Moïse, Aaron et Hur montèrent au sommet du coteau.
11 Et il arrivait, que lorsque Moïse élevait sa main, Israël alors était le plus fort ; mais quand il faisait reposer sa main, alors Hamalek était le plus fort.
12 Et les mains de Moïse étant devenues pesantes, ils prirent une pierre et la mirent sous lui, et il s'assit dessus ; Aaron et Hur soutenaient aussi ses mains ; l'un deçà et l'autre delà ; ainsi ses mains furent fermes jusqu'au soleil couchant.
13 Ainsi Josué défit Hamalek et son peuple au fil de l'épée.
14 Alors l'Éternel dit à Moïse : Écris ceci pour mémoire dans un livre, et fais entendre à Josué que j'effacerai entièrement la mémoire d'Hamalek de dessous les cieux.
15 Et Moïse bâtit un autel, et le nomma : L'Éternel mon étendard.
16 Il dit aussi : Parce que la main a été levée sur le trône de l'Éternel, l'Éternel a guerre contre Hamalek d'âge en âge.

REFLEXIONS

Le miracle que Moïse fit en tirant de l'eau du rocher pour apaiser la soif et les murmures des Israélites nous engage à considérer l'incrédulité de ce peuple qui doutait toujours de la puissance de Dieu et qui se rebellait si souvent contre Moïse aussi bien que la grande patience du Seigneur qui fit ce nouveau miracle pour eux.
La victoire des enfants d'Israël sur les Amalékites fut une juste punition de Dieu sur ces ennemis de son peuple, mais on doit surtout remarquer que Dieu accorda cette victoire aux prières de Moïse afin que les Israélites reconnussent que Dieu seul en était l'auteur.
C'est ici un exemple où l'on peut voir que l'invocation du nom de Dieu et la persévérance dans la prière est le moyen le plus efficace pour obtenir son secours et pour triompher de tous nos ennemis temporels et spirituels.

CHAPITRE XVIII.

Jéthro, beau-père de Moïse lui amène sa femme et ses deux fils, et il lui conseille d'établir des juges et des chefs pour le gouvernement du peuple d'Israël, ce que Moïse fit.

1 Jéthro, sacrificateur de Madian, beau-père de Moïse, ayant entendu toutes les choses que l'Éternel avait faites à Moïse, et à Israël son peuple, savoir, que l'Éternel avait retiré Israël de l'Égypte,

2 prit Séphora, la femme de Moïse, après qu’il l'eut renvoyée,
3 et les deux fils de cette femme ; l’un desquels s’appelait Guersçom (parce qu’il avait dit : J’ai été voyageur dans un pays étranger) ;
4 Et le second Elihézer ; car le Dieu de mon père, dit-il, m’a été en aide, et m’a délivré de l’épée de Pharaon.
5 Jéthro donc, beau-père de Moïse, vint vers lui, avec ses enfants et sa femme, au désert, où il était campé près de la montagne de Dieu.
6 Et il fit dire à Moïse : C’est Jéthro, ton beau-père, qui vient vers toi, avec ta femme et ses deux fils avec elle.
7 Et Moïse sortit au-devant de son beau-père, et s’étant prosterné, le baisa, et ils s’enquirent l’un de l’autre touchant leur prospérité ; ensuite ils entrèrent dans la tente.
8 Et Moïse raconta à son beau-père toutes les choses que l’Éternel avait faites à Pharaon et aux Égyptiens, en faveur d’Israël, et tout le travail qu’ils avaient souffert par le chemin, et comment l’Éternel les avait délivrés.
9 Et Jéthro se réjouit de tout le bien que l’Éternel avait fait à Israël, parce qu’il les avait délivrés de la main des Égyptiens.
10 Et Jéthro dit : Béni soit l’Éternel qui vous a délivrés de la main des Égyptiens et de la main de Pharaon, et qui a délivré le peuple de la puissance d’Égypte.
11 Je connais maintenant que l’Éternel est grand par-dessus tous les dieux ; car, en cela même qu’ils se sont insolemment élevés, il a eu le dessus sur eux.
12 Jéthro, beau-père de Moïse, prit aussi, pour offrir à Dieu, un holocauste et des sacrifices ; et Aaron et tous les anciens d’Israël vinrent pour manger du pain avec le beau-père de Moïse, en la présence de Dieu.
13 Le lendemain, comme Moïse siégeait pour juger le peuple, et que le peuple se tenait devant Moïse depuis le matin jusqu’au soir,
14 le beau-père de Moïse ayant vu tout ce qu’il faisait au peuple, lui dit : Qu’est-ce que tu fais au peuple ? D’où vient que tu es seul assis, et que tout le peuple se tient devant toi, depuis le matin jusqu’au soir ?
15 Et Moïse répondit à son beau-père : C’est que le peuple vient à moi, pour s’enquérir de Dieu.
16 Quand ils ont quelque cause, ils viennent à moi ; alors je juge entre l’un et l’autre, et je leur fais entendre les ordonnances de Dieu et ses lois.
17 Mais le beau-père de Moïse lui dit : Tu ne fais pas bien.
18 Certainement, tu succomberas, et toi et même ce peuple qui est avec toi ; car cela est trop pesant pour toi, et tu ne saurais faire cela toi seul.
19 Ecoute donc mon conseil ; je te conseillerai, et Dieu sera avec toi. Sois pour le peuple auprès de Dieu, et rapporte les causes à Dieu ;
20 Instruis-les des ordonnances et des lois, et fais-leur entendre la voie par laquelle ils doivent marcher, et ce qu’ils auront à faire.
21 Et choisis-toi d’entre tout le peuple des hommes vertueux, craignant Dieu, des hommes véritables, haïssant le gain déshonnête, et établis sur eux des chefs de milliers, des chefs de centaines, des chefs de cinquantaines, et des chefs de dizaines ;
22 Et qu’ils jugent le peuple en tout temps ; mais qu’ils te rapportent toutes les grandes affaires, et qu’ils jugent toutes les petites causes ; ainsi ils te soulageront et ils porteront une partie de la charge avec toi.
23 Si tu fais cela, et Dieu te le commande, tu pourras subsister, et même tout le peuple arrivera heureusement en son lieu.
24 Moïse donc obéit à la parole de son beau-père, et fit tout ce qu’il lui avait dit.
25 Ainsi Moïse choisit de tout Israël des hommes vertueux, et il les établit chefs sur le peuple, chefs de milliers, chefs de centaines, chefs de cinquantaines, et chefs de dizaines,
26 qui devaient juger le peuple en tout temps ; mais ils devaient rapporter les choses difficiles

à Moïse, et juger de toutes les petites affaires.
27 Et Moïse laissa aller son beau-père, qui s'en retourna en son pays.

REFLEXIONS

Jéthro, beau-père de Moïse vint le voir, non seulement pour lui ramener sa femme et ses enfants, mais surtout pour se réjouir avec lui et avec tout le peuple de ce que Dieu les avait délivrés de la servitude d'Égypte. C'était là un effet du zèle, de la piété et de la charité de Jéthro et c'est ainsi que nous devons prendre part aux biens qui arrivent à nos frères et surtout nous réjouir lorsque la gloire de Dieu est avancée et qu'il fait paraître sa justice et sa puissance aux yeux de tout le monde.

II. Ce qui est dit dans ce chapitre de l'établissement des juges et des magistrats et des qualités qu'ils doivent avoir, montre que ceux qui sont dans les charges civiles doivent s'en acquitter avec application et avec intégrité et être craignant Dieu, vertueux, justes et surtout désintéressés et éloignés du gain déshonnête. Nous devons aussi reconnaitre par là qu'il est absolument nécessaire qu'il y ait des magistrats qui fassent régner l'ordre dans la société, que leur établissement vient de Dieu et que chacun doit se soumettre à eux et à leur autorité.

CHAPITRE XIX.

Le peuple d'Israël étant arrivé au désert de Sinaï, Moïse leur dit que Dieu voulait traiter alliance avec eux et il leur ordonne de se sanctifier et se préparer pour entendre la publication de la loi.

Trois jours après, Dieu descend sur le mont de Sinaï avec des marques de sa puissance et de sa majesté.

1 Au premier jour du troisième mois, après que les enfants d'Israël furent sortis du pays d'Égypte, en ce même jour-là, ils vinrent au désert de Sinaï.
2 Etant donc partis de Réphidim, ils vinrent au désert de Sinaï, et ils campèrent au désert ; Israël, dis-je, campa vis-à-vis de la montagne.
3 Et Moïse monta vers Dieu ; car l'Éternel l'avait appelé de la montagne, pour lui dire : Tu parleras ainsi à la maison de Jacob, et tu le feras entendre aux enfants d'Israël :
4 Vous avez vu ce que j'ai fait aux Égyptiens, et que je vous ai portés comme sur des ailes d'aigle, et que je vous ai fait venir vers moi.
5 Maintenant donc, si vous obéissez à ma voix et si vous gardez mon alliance, vous serez aussi d'entre tous les peuples mon plus précieux joyau, bien que toute la terre m'appartienne.
6 Et vous me serez un royaume de sacrificateurs, et une nation sainte. Ce sont là les discours que tu tiendras aux enfants d'Israël.
7 Et Moïse vint et appela les anciens du peuple, et proposa devant eux toutes les choses que l'Éternel lui avait commandées.
8 Alors tout le peuple d'un commun accord répondit et dit : Nous ferons tout ce que l'Éternel a dit. Et Moïse rapporta à l'Éternel toutes les paroles du peuple.
9 Et l'Éternel dit à Moïse : Voici, je viendrai à toi dans une épaisse nuée, afin que le peuple entende quand je te parlerai, et qu'il croie aussi toujours ce que tu lui diras ; car Moïse avait rapporté à l'Éternel les paroles du peuple.
10 L'Éternel dit aussi à Moïse : Va-t'en vers le peuple, sanctifie-les aujourd'hui et demain, et qu'ils lavent leurs vêtements.
11 Et qu'ils soient tous prêts pour le troisième jour ; car au troisième jour, l'Éternel descendra sur la montagne de Sinaï, à la vue de tout le peuple.
12 Or, tu prescriras des bornes au peuple tout à l'entour, et tu diras : Donnez-vous garde de monter sur la montagne, et d'en toucher aucune extrémité ; quiconque touchera la montagne, sera puni de mort.

13 Aucune main ne la touchera, soit bête, soit homme ; certainement, il sera lapidé, ou percé de flèches ; il ne vivra point. Quand le cornet se renforcera, ils monteront vers la montagne.
14 Et Moïse descendit de la montagne vers le peuple, et il sanctifia le peuple, et ils lavèrent leurs vêtements.
15 Et il dit au peuple : Soyez tous prêts pour le troisième jour, et ne vous approchez d'aucune femme.
16 Et le troisième jour, au matin, il y eut des tonnerres, des éclairs et une grosse nuée sur la montagne, avec un son très fort de cornet, dont tout le peuple qui était au camp fut effrayé.
17 Alors Moïse fit sortir du camp le peuple au-devant de Dieu ; et ils s'arrêtèrent au pied de la montagne.
18 Or, le mont de Sinaï était tout en fumée, parce que l'Éternel y était descendu dans le feu ; et sa fumée montait comme la fumée d'une fournaise, et toute la montagne tremblait fort.
19 Et comme le son du cornet se renforçait de plus en plus, Moïse parla, et Dieu lui répondit par une voix.
20 L'Éternel donc étant descendu sur la montagne de Sinaï, sur le sommet de la montagne, il appela Moïse au sommet de la montagne ; et Moïse y monta.
21 Et l'Éternel dit à Moïse : Descends, somme le peuple, qu'ils ne rompent point les bornes, afin de monter vers l'Éternel pour voir ; de peur qu'un grand nombre d'entre eux ne périsse.
22 Et même, que les sacrificateurs qui s'approchent de l'Éternel, se sanctifient, de peur que l'Éternel ne se jette sur eux.
23 Et Moïse dit à l'Éternel : Le peuple ne pourra pas monter sur la montagne de Sinaï, parce que tu nous as sommés, disant : Mets des bornes en la montagne, et la sanctifie.
24 Et l'Éternel lui dit : Va, descends, et tu monteras, toi et Aaron avec toi ; mais que les sacrificateurs et le peuple ne rompent point les bornes pour monter vers l'Éternel, de peur qu'il ne se jette sur eux.
25 Moïse donc descendit vers le peuple, et il le leur dit.

REFLEXIONS

Ce qu'il y a à observer dans ce chapitre, c'est que la première chose que Dieu fit après avoir délivré son peuple d'Égypte, fut de lui donner sa loi. Ce qui montre que la vue de Dieu en choisissant ce peuple et en le séparant des autres nations était d'établir la pure religion parmi eux et à les engager à le craindre.

C'est là le but qu'il s'est toujours proposé : il ne nous a racheté et choisi pour être son peuple qu'afin que nous le servions en vivant dans la justice et dans la piété. Dieu voulut que les Israélites se préparassent et se purifiassent avant que d'entendre la publication de la loi, afin de leur apprendre que cette loi n'était donnée aux hommes que pour les sanctifier.

La manière dont elle fut publiée et l'appareil redoutable et plein de majesté dans lequel Dieu descendit sur le mont Sinaï tendait à convaincre les Israélites que c'était Dieu qui leur parlait, à leur inspirer de la crainte et à leur apprendre, et à tous les hommes, que ceux qui violeront ses commandements n'échapperont point à sa vengeance.

CHAPITRE XX.

Dieu publie les dix commandements de la loi. II. Le peuple est effrayé à l'ouïe de la voix de Dieu. III. Dieu défend de faire des idoles et il prescrit la manière de bâtir les autels.

1 Alors Dieu prononça toutes ces paroles, disant :
2 Je suis l'Éternel ton Dieu, qui t'ai tiré du pays d'Égypte, de la maison de servitude ;
3 Tu n'auras point d'autres dieux devant ma face.
4 Tu ne te feras point d'image taillée, ni aucune ressemblance des choses qui sont là-haut dans les cieux, ni ici-bas sur la terre, ni dans les eaux sous la terre ;

5 Tu ne te prosterneras point devant elles, et tu ne les serviras point ; car je suis l'Éternel ton Dieu, le Dieu fort et jaloux, qui punis l'iniquité des pères sur les enfants, en la troisième et quatrième génération de ceux qui me haïssent,
6 et qui fais miséricorde en mille générations à ceux qui m'aiment et qui gardent mes commandements.
7 Tu ne prendras point le nom de l'Éternel ton Dieu en vain ; car l'Éternel ne tiendra point pour innocent celui qui aura pris son nom en vain.
8 Souviens-toi du jour du repos pour le sanctifier ;
9 Tu travailleras six jours, et tu feras toute ton œuvre ;
10 Mais le septième jour est le repos de l'Éternel ton Dieu ; tu ne feras aucune œuvre en ce jour-là, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni ton étranger, qui est dans tes portes ;
11 Car l'Éternel a fait en six jours les cieux, la terre, la mer et tout ce qui est en eux, et il s'est reposé le septième jour ; c'est pourquoi l'Éternel a béni le jour du repos et l'a sanctifié.
12 Honore ton père et ta mère, afin que tes jours soient prolongés sur la terre que l'Éternel ton Dieu te donne.
13 Tu ne tueras point.
14 Tu ne commettras point adultère.
15 Tu ne déroberas point.
16 Tu ne diras point de faux témoignage contre ton prochain.
17 Tu ne convoiteras point la maison de ton prochain ; tu ne convoiteras point la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune chose qui soit à ton prochain.
18 Or, tout le peuple entendait les tonnerres et le son du cornet, et voyait les brandons et la montagne fumante. Le peuple donc, voyant cela, tremblait et se tenait loin.
19 C'est pourquoi ils dirent à Moïse : Parle avec nous toi-même, et nous écouterons ; mais que Dieu ne parle point avec nous, de peur que nous ne mourions.
20 Alors Moïse dit au peuple : Ne craignez point ; car Dieu est venu pour vous éprouver, et afin que sa crainte soit devant vous et que vous ne péchiez point.
21 Le peuple donc se tint loin ; mais Moïse s'approcha de l'obscurité où Dieu était.
22 Et l'Éternel dit à Moïse : Tu diras ainsi aux enfants d'Israël : Vous avez vu que je vous ai parlé des cieux.
23 Vous ne vous ferez point avec moi de dieux d'argent, et vous ne vous ferez point de dieux d'or.
24 Tu me feras un autel de terre, sur lequel tu sacrifieras tes holocaustes et tes oblations de prospérité, tes brebis et tes taureaux. En tout lieu où je mettrai la mémoire de mon nom, je viendrai à toi et je te bénirai.
25 Que si tu me fais un autel de pierres, tu ne les tailleras point : si tu levais le fer dessus, tu les souillerais.
26 Et tu ne monteras point à mon autel par des degrés, de peur que ta nudité ne soit découverte en y montant.

REFLEXIONS

Il y a principalement deux choses dans ce chapitre qui sont dignes de notre attention : savoir la publication de la loi de Dieu et la frayeur que les Israélites ressentirent lorsqu'elle fut publiée.
Sur cette loi, nous devons considérer :
Premièrement quelle en est l'autorité et la majesté, Dieu lui-même l'ayant publiée autrefois avec des marques si éclatantes de sa puissance, en second lieu que cette loi nous regarde aussi bien que les Israélites, puisqu'elle ne contient rien qui ne soit parfaitement juste et que notre Sauveur a dit lui-même : *Qu'il n'était point venu pour abolir la loi, mais qu'il était venu au*

contraire pour nous engager plus fortement à l'accomplir. III. Il faut se souvenir que cette loi ne défend pas seulement les crimes qui y sont spécifiés, mais qu'elle règle nos pensées et nos désirs, aussi bien que nos actions et que Dieu nous jugera tous par cette loi telle qu'elle expliquée dans l'Évangile.
Pour ce qui est de l'extrême frayeur qu'eurent les Israélites lorsque Dieu publia sa loi, cela doit nous rappeler ce que St. Paul dit sur ce sujet dans l'épître aux Hébreux : *Que nous ne sommes pas venus à la montagne de Sinaï et que nous n'avons pas entendu cette voix terrible qui fit que les Israélites prièrent qu'elle ne leur fut plus adressée, mais que nous sommes venus à la montagne de Sion, que nous avons entendu la voix de Jésus-Christ, que si ceux qui méprisaient celui qui parlait sur la terre ne sont point échappés, nous échapperons beaucoup moins si nous méprisons celui qui parle des cieux, que notre Dieu est aussi un feu consumant et qu'ainsi nous devons le servir avec respect et avec crainte en sorte que nous lui soyons agréables.*
Les lois qu'on lit à la fin de ce chapitre touchant les idoles et les autels tendaient à éloigner les enfants d'Israël de l'idolâtrie, à empêcher que la religion ne fût altérée et à faire en sorte que le service divin fût célébré avec bienséance.

CHAPITRE XXI VERSETS 1-17.
Ce chapitre et les suivants contiennent diverses lois que Dieu donna à Moïse sur le mont de Sinaï pour les prescrire au peuple d'Israël et ces lois sont la plupart politiques. Celles qui sont contenues dans la première partie de ce chapitre regardent le droit que les maîtres avaient sur leurs esclaves, la punition des meurtriers, celles des parricides, des larrons d'hommes et ceux qui maudissent père ou mère.

1 Ce sont ici les lois que tu leur proposeras :
2 Si tu achètes un esclave hébreu, il te servira six ans, et au septième il sortira pour être libre, sans rien payer.
3 S'il est venu avec son corps seulement, il sortira avec son corps ; s'il avait une femme, sa femme aussi sortira avec lui.
4 Si son maître lui a donné une femme, qui lui ait enfanté des fils ou des filles, sa femme et ses enfants seront à son maître, mais il sortira avec son corps.
5 Que si l'esclave dit : J'aime mon maître, ma femme et mes enfants, je ne sortirai point pour être libre ;
6 Alors son maître le fera venir devant les juges et le fera approcher de la porte ou du poteau, et son maître lui percera l'oreille avec un poinçon, et il le servira à toujours.
7 Si quelqu'un vend sa fille pour être esclave, elle ne sortira point comme les esclaves sortent.
8 Si elle déplaît à son maître, qui ne sera point fiancé avec elle, il la fera racheter, mais il n'aura point le pouvoir de la vendre à un peuple étranger, après lui avoir été perfide.
9 Mais s'il l'a fiancée à son fils, il lui fera selon le droit des filles.
10 Que s'il en prend une autre pour lui, il ne retranchera rien de sa nourriture, de ses habits, ni de l'amitié qui lui est due.
11 S'il ne lui fait pas ces trois choses, elle sortira sans payer aucun argent.
12 Si quelqu'un frappe un homme et qu'il en meure, on le punira de mort.
13 Que s'il ne lui a point dressé d'embûche, mais que Dieu l'ait fait rencontrer sous sa main, je t'établirai un lieu où il s'enfuira.
14 Mais si quelqu'un s'est élevé de propos délibéré contre son prochain, pour le tuer par finesse, tu le tireras même de mon autel, afin qu'il meure.
15 Celui qui aura frappé son père ou sa mère sera puni de mort.
16 Si quelqu'un dérobe un homme et le vend, ou s'il est trouvé entre ses mains, on le punira de mort.
17 Celui qui aura maudit son père ou sa mère sera puni de mort.

REFLEXIONS

Les lois politiques que Dieu avait données aux Israélites doivent être méditées : I. premièrement par les juges et les magistrats afin qu'ils s'y conforment autant qu'il est possible et dans toutes les choses qui ne sont pas particulières au peuple d'Israël, au pays de Canaan et aux temps d'alors. II. En second lieu, chacun doit faire attention à ces lois puisqu'elles contiennent de très excellents préceptes de justice, d'équité, de charité et de plusieurs autres devoirs.

Sur les lois qui regardent les esclaves il faut remarquer que l'esclavage est aboli parmi les chrétiens et qu'ainsi ces lois ne nous regardent pas directement. Cependant, on peut en recueillir que l'intention de Dieu est que les serviteurs soient fidèles à leurs maîtres et que les maîtres traitent leurs serviteurs avec humanité.

Nous apprenons de plus dans ce chapitre que les meurtriers, les larrons d'hommes et ceux qui maudissent père ou mère commettent des crimes énormes, que le magistrat doit en faire la vengeance et par là nous pouvons juger que Dieu ne les laissera point impunis.

Au reste, ce sont là de ces grands crimes qui ne devraient pas être connus parmi les chrétiens, non plus que plusieurs autres dont il est parlé dans les lois de Moïse.

CHAPITRE XXI VERSETS 18-36.

Dieu prescrit les lois qui devaient être observées à l'égard de ceux qui frappaient ou qui blessaient quelque personne que ce fût, et même leurs esclaves, ou qui causaient quelque dommage par le moyen de leurs bêtes.

18 Si quelques-uns ont eu querelle, et que l'un ait frappé l'autre d'une pierre, ou du poing, dont il ne soit point mort, mais qu'il soit obligé de se mettre au lit ;
19 s'il se lève, et marche dehors, s'appuyant sur son bâton, celui qui l'aura frappé sera quitte de la peine ; toutefois, il le dédommagera pour ce qu'il a chômé, et le fera guérir entièrement.
20 Si quelqu'un a frappé son serviteur ou sa servante d'un bâton, et qu'il soit mort sous sa main, on ne manquera point d'en faire la punition.
21 Mais s'il survit un jour ou deux, on n'en fera pas la punition ; car c'est son argent.
22 Si des hommes se battent et frappent une femme enceinte et qu'elle en accouche, et que, cependant, l'accident ne soit point mortel, que celui qui l'a frappée soit condamné à l'amende que le mari de la femme lui imposera ; et il la donnera selon qu'en ordonneront les juges.
23 Mais si l'accident est mortel, tu donneras vie pour vie,
24 œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied,
25 brûlure pour brûlure, plaie pour plaie, meurtrissure pour meurtrissure.
26 Si quelqu'un frappe l'œil de son serviteur ou l'œil de sa servante, et leur gâte l'œil, il les laissera aller libres pour leur œil.
27 Que s'il fait tomber une dent à son serviteur ou à sa servante, il les laissera aller libres pour leur dent.
28 Si un bœuf heurte de sa corne un homme ou une femme, et que la personne en meure, le bœuf sera lapidé sans aucune rémission, et on ne mangera point de sa chair, et le maître du bœuf sera absous.
29 Mais si le bœuf avait auparavant accoutumé de heurter de sa corne, et que son maître en eût été averti avec protestation et qu'il ne l'eût point renfermé, en sorte qu'il tue un homme ou une femme, le bœuf sera lapidé, et même on fera mourir son maître.
30 Que si on lui impose un prix pour se racheter, il donnera la rançon de sa vie, selon tout ce qui lui sera imposé.
31 Si le bœuf heurte de sa corne un fils ou une fille, on le traitera selon cette même loi.
32 Si le bœuf heurte de sa corne un esclave, soit homme ou femme, celui à qui est le bœuf donnera trente sicles d'argent à son maître, et le bœuf sera lapidé.

33 Si quelqu'un ouvre une fosse, ou si quelqu'un creuse une fosse et ne la couvre point, et qu'il y tombe un bœuf ou un âne,
34 le maître de la fosse lui en fera satisfaction, et rendra l'argent à leur maître, mais ce qui est mort sera pour lui.
35 Et si le bœuf de quelqu'un blesse le bœuf de son prochain et qu'il en meure, ils vendront le bœuf vivant, et ils en partageront l'argent, et ils partageront le mort.
36 Mais s'il est notoire que le bœuf avait auparavant accoutumé de heurter de sa corne, et que le maître ne l'ait point gardé, il restituera bœuf pour bœuf ; mais le bœuf mort sera pour lui.

REFLEXIONS
Nous devons recueillir de cette lecture :
I. Que ceux qui frappent ou blessent leur prochain ne doivent pas être impunis,
II. Que ceux qui causent quelque mal ou quelque dommage, soit volontairement, soit même par imprudence et sans aucune mauvaise intention, doivent en porter la peine et qu'ils sont surtout obligés de le réparer,
III. Que bien que l'esclavage eût lieu parmi les Israélites, Dieu ne voulait pas qu'ils traitassent leurs esclaves avec inhumanité et dureté, comme faisaient les autres peuples, d'où il parait que les chrétiens doivent encore plus en user avec douceur envers leurs domestiques.
Enfin il faut remarquer que ces paroles Œil pour œil et dent pour dent n'autorisent point la vengeance particulière, mais qu'elles marquent la punition que les juges devaient faire souffrir à ceux qui outrageraient et qui blessaient leur prochain et qu'au reste, bien loin de rendre le mal pour le mal, nous devons comme Jésus-Christ le remarque au chapitre V de St. Matthieu où cette loi est rapportée, souffrir patiemment les injures, ne point nous venger et même ne nous pas prévaloir de notre droit à la rigueur, mais imiter la douceur et la patience dont notre Sauveur nous a donné l'exemple.

CHAPITRE XXII.

Il est parlé dans ce chapitre de la punition de ceux qui dérobent ou qui causent du dégât et de la restitution à laquelle ils sont tenus.
On y lit ensuite des lois touchant les choses qui ont été mises en dépôt ou prêtées, touchant l'impureté, l'idolâtrie, l'oppression, l'usure, le respect dû aux magistrats et les prémices que les Israélites devaient offrir à Dieu.

1 Si quelqu'un dérobe un bœuf ou un agneau, et qu'il le tue ou qu'il le vende, il restituera cinq bœufs pour le bœuf, quatre agneaux pour l'agneau.
2 (Si le larron est trouvé perçant, et est frappé à mort, celui qui l'aura frappé ne sera point coupable de meurtre.
3 Mais si le soleil est levé sur lui, il sera coupable de meurtre). Il fera donc une entière restitution ; et s'il n'a pas de quoi, il sera vendu pour son larcin.
4 Si ce qui est dérobé est trouvé vivant entre ses mains, soit bœuf, soit âne, soit menue bête, il rendra le double.
5 Si quelqu'un fait du dégât dans un champ ou dans une vigne, en lâchant sa bête qui paisse dans le champ d'autrui, il rendra du meilleur de son champ et du meilleur de sa vigne.
6 Si le feu sort et qu'il trouve des épines, et que le blé qui est en tas, ou celui qui est sur la plante, ou le champ, soit consumé, celui qui aura allumé le feu rendra entièrement ce qui en aura été brûlé.
7 Si quelqu'un donne à son prochain de l'argent ou des vaisseaux à garder, et qu'on les dérobe et enlève de sa maison, si l'on découvre le larron, il rendra le double.
8 Mais si le larron ne se trouve point, on fera venir le maître de la maison devant les juges, pour jurer s'il n'a point mis sa main sur le bien de son prochain.

9 Quand il sera question de quelque chose où il y ait prévarication, touchant un bœuf, ou un âne ou une menue bête ou un habit, même touchant toute autre chose perdue, dont quelqu'un dire qu'elle lui appartient, la cause des deux parties viendra devant les juges, et celui que les juges auront condamné rendra le double à son prochain.
10 Si quelqu'un donne à garder à son prochain quelque âne, quelque bœuf, quelque menue ou grosse bête, et qu'elle meure, ou qu'elle se soit cassé quelque membre ou qu'on l'ait emmenée sans que personne l'ait vu,
11 le serment de l'Éternel interviendra entre les deux parties, pour savoir s'il n'a point mis sa main sur le bien de son prochain, et le maître de la bête se contentera du serment, et l'autre ne la rendra point.
12 Mais si en effet elle lui a été dérobée, il la rendra à son maître.
13 Si en effet, elle a été déchirée par les bêtes sauvages, il lui en apportera des preuves, et ne rendra point ce qui a été déchiré.
14 Si quelqu'un emprunte de son prochain quelque bête, et qu'elle se casse quelque membre, ou qu'elle meure, son maître n'y étant point présent, il ne manquera point à la rendre.
15 Mais si son maître y est présent, il ne la rendra point ; si elle a été louée, on paiera seulement son louage.
16 Si quelqu'un suborne une vierge qui n'était point fiancée et couche avec elle, il faut qu'il la dote, la prenant pour femme.
17 Mais si le père de la fille refuse absolument de la lui donner, il lui comptera autant d'argent qu'on en donne pour la dot des vierges.
18 Tu ne laisseras point vivre la sorcière.
19 Qui aura eu la compagnie d'une bête, sera puni de mort.
20 Celui qui sacrifie à d'autres dieux qu'à l'Éternel seul, sera détruit à la façon de l'interdit.
21 Tu ne fouleras point ni n'opprimeras point l'étranger ; car vous avez été étrangers au pays d'Égypte.
22 Vous n'affligerez aucune veuve et aucun orphelin.
23 Si vous les affligez et qu'ils crient à moi, certainement j'entendrai leur cri ;
24 alors ma colère s'allumera, et je vous tuerai par l'épée, et vos femmes seront veuves et vos enfants orphelins.
25 Si tu prêtes de l'argent à mon peuple, au pauvre qui est avec toi, tu n'en useras point avec lui à la façon des usuriers ; vous ne lui imposerez point d'intérêt.
26 Si tu prends en gage le vêtement de ton prochain, tu le lui rendras avant que le soleil soit couché ;
27 Car c'est sa seule couverture, c'est son vêtement pour couvrir sa peau. Où coucherait-il ? S'il arrive donc qu'il crie à moi, je l'entendrai aussi ; car je suis miséricordieux.
28 Tu ne médiras point des juges, et tu ne maudiras point le prince de ton peuple.
29 Tu ne différeras point de m'offrir de ton abondance et de tes liqueurs ; tu me donneras le premier-né de tes fils.
30 Tu feras la même chose de ton bœuf et de ta menue bête ; il sera sept jours avec sa mère, et au huitième jour tu me le donneras.
31 Vous me serez saints, et vous ne mangerez point de la chair déchirée aux champs par les bêtes sauvages ; mais vous la jetterez aux chiens.

REFLEXIONS

Ce chapitre contient diverses instructions :

I. La première, qui est répétée plusieurs fois, est que ceux qui ont fait tort à autrui, en quelque manière que ce puisse être, soit par le larcin, soit par la tromperie, soit même simplement par imprudence, sont obligés à faire restitution et que l'on doit rendre fidèlement les choses qui ont été confiées ou prêtées.

II. Nous voyons ensuite ici que le serment peut être employé pour terminer les différents et qu'on doit l'avoir en révérence, que le péché d'impureté doit être réparé par le mariage autant qu'il est possible et que Dieu voulait qu'on fît mourir les idolâtres, de même que les empoisonneuses et les devineresses et les autres personnes qui exercent des arts illicites.
III. Dieu déclare outre cela d'une manière très forte que c'est un grand crime que d'opprimer les orphelins, les veuves et les étrangers et que de se faire payer les pauvres avec rigueur, que ce sont là des péchés qui crient devant Dieu et qui allument sa colère.
Nous apprenons encore ici qu'on doit toujours parler des magistrats avec respect.
Enfin l'obligation où étaient les Israélites d'offrir leurs prémices à Dieu montre que la piété veut que nous destinions au service divin et à des œuvres de charité quelque portion des biens que Dieu nous accorde.

CHAPITRE XXIII.

Les lois que Dieu prescrit ici concernent :
I. La calomnie, la droiture, l'équité et l'humanité ;
II. Les devoirs des juges ;
III. L'observation du jour du sabbat et de l'année de repos, et les trois grandes fêtes des Juifs qui étaient la pâque, la pentecôte et la fête des tabernacles ;
Dieu promet ensuite d'envoyer son ange pour introduire le peuple d'Israël dans le pays de Canaan et d'en détruire les habitants peu à peu et il défend à ce peuple d'imiter et même de tolérer en aucune manière l'idolâtrie des Cananéens

1 Tu ne sèmeras point de faux bruit, et tu ne te joindras point avec le méchant pour être faux témoin.
2 Tu ne suivras point la multitude pour faire le mal, et lorsque tu prononceras dans un procès, tu ne te détourneras point pour suivre le plus grand nombre jusqu'à pervertir le droit.
3 Tu ne favoriseras point le pauvre en son procès.
4 Si tu rencontres le bœuf de ton ennemi ou son âne égaré, tu ne manqueras point de le lui ramener.
5 Si tu vois l'âne de celui qui te hait abattu sous son fardeau, donne-toi garde de l'abandonner ; tu ne le laisseras point-là.
6 Tu ne pervertiras point dans son procès le droit de l'indigent qui est au milieu de toi.
7 Tu t'éloigneras de toute parole fausse, et tu ne feras point mourir l'innocent et le juste ; car je ne justifierai point le méchant.
8 Tu ne prendras point de présent ; car le présent aveugle les plus éclairés et pervertit les paroles des justes.
9 Tu n'opprimeras point l'étranger ; car vous savez ce que c'est que d'être étranger, parce que vous avez été étrangers au pays d'Égypte.
10 Pendant six années tu sèmeras ta terre, et tu recueilleras son revenu ;
11 Mais en la septième année tu lui donneras du relâche et tu la laisseras reposer, afin que les pauvres de ton peuple en mangent, et que les bêtes des champs mangent ce qui restera. Tu en feras de même de ta vigne et de tes oliviers.
12 Six jours durant tu travailleras, mais au septième jour tu te reposeras, afin que ton bœuf et ton âne se reposent, et que le fils de ta servante et l'étranger reprennent leurs forces.
13 Vous prendrez garde à toutes les choses que je vous ai commandées. Vous ne ferez point mention du nom des dieux étrangers, et même on ne l'entendra point sortir de ta bouche.
14 Tu me célébreras une fête solennelle trois fois l'année.
15 Tu garderas la fête solennelle des pains sans levain (tu mangeras des pains sans levain pendant sept jours, comme je t'ai commandé, dans la saison et dans le mois que les épis mûrissent ; car en ce mois-là tu es sorti d'Égypte, et nul ne se présentera devant ma face à vide) ;

16 et la fête solennelle de la moisson, savoir des premiers fruits de ton travail, de ce que tu auras semé au champ ; et la fête solennelle de la récolte, à la fin de l'année, quand tu auras recueilli du champ les fruits de ton travail.
17 Trois fois l'année tous les mâles qui sont parmi vous se présenteront devant le Seigneur l'Éternel.
18 Tu n'offriras point avec du pain levé le sang de la victime qui m'est immolée, et on ne gardera point la graisse du sacrifice de ma fête solennelle la nuit jusqu'au matin.
19 Tu apporteras en la maison de l'Éternel ton Dieu les prémices des premiers fruits de la terre. Tu ne feras point cuire le chevreau au lait de sa mère.
20 Voici, j'envoie un ange devant toi, afin qu'il te garde dans le chemin, et qu'il t'introduise au lieu que je t'ai préparé.
21 Prends garde à sa présence, et écoute sa voix et ne l'irrite point ; car il ne pardonnera point votre péché, parce que mon nom est en lui.
22 Mais si tu écoutes attentivement sa voix et si tu fais tout ce que je te dirai, je serai l'ennemi de tes ennemis, et j'affligerai ceux qui t'affligeront ;
23 Car mon ange marchera devant toi, et il t'introduira au pays des Amorrhéens, des Héthiens, des Phérésiens, des Cananéens, des Héviens et des Jébusiens, et je les exterminerai.
24 Tu ne te prosterneras point devant leurs dieux ; tu ne les serviras point, et tu n'imiteras point leurs œuvres ; mais tu les détruiras entièrement, et tu briseras entièrement leurs statues.
25 Vous servirez l'Éternel votre Dieu, et il bénira ton pain et tes eaux ; j'ôterai les maladies du milieu de toi.
26 Il n'y aura point en ton pays de femelle qui avorte ou qui soit stérile ; j'accomplirai le nombre de tes jours.
27 J'enverrai ma frayeur devant toi, et je mettrai en déroute tout le peuple vers lequel tu arriveras, et je ferai que tous tes ennemis tourneront le dos devant toi.
28 Et j'enverrai des frelons devant toi, qui chasseront les Héviens, les Cananéens et les Héthiens de devant toi.
29 Je ne les chasserai point de devant toi dans une année, de peur que le pays ne devienne un désert, et que les bêtes des champs ne se multiplient contre toi ;
30 Mais je les chasserai peu à peu de devant toi, jusqu'à ce que tu croisses en nombre, et que tu te mettes en possession du pays.
31 Et je mettrai tes limites depuis la mer Rouge jusqu'à la mer des Philistins, et depuis le désert jusqu'au fleuve ; car je livrerai entre tes mains les habitants du pays, et je les chasserai de devant toi.
32 Tu ne traiteras point d'alliance avec eux, ni avec leurs dieux.
33 Ils n'habiteront point en ton pays, de peur qu'ils ne te fassent pécher contre moi ; car tu servirais leurs dieux, et cela te serait un piège.

REFLEXIONS

Ce chapitre nous donne les instructions suivantes :
I. De fuir la calomnie et les rapports ;
II. Que les juges doivent rendre la justice avec intégrité, sans avoir égard aux personnes et surtout qu'ils ne doivent prendre aucun présent ;
III. Que Dieu voulait que les Israélites célébrassent le jour du sabbat et outre cela qu'ils laissassent reposer la terre la septième année, son dessein était de leur apprendre par là à se reposer sur la providence et à être charitables envers les pauvres, ce qui est un devoir pour nous aussi bien que pour les Israélites ;
IV. Comme les trois fêtes solennelles des Israélites étaient destinées à conserver parmi eux le souvenir des grâces que Dieu avaient faites à leur nation, il est juste que les chrétiens s'acquittent aussi des devoirs de la reconnaissance, surtout en vue de ce que Jésus-Christ a fait

pour eux.
La loi qui défend de bouillir un chevreau dans le lait de sa mère était établie contre une coutume idolâtre et superstitieuse des nations voisines du peuple d'Israël, lesquels pratiquaient cette cérémonie dans le temps qu'ils faisaient la récolte des fruits et c'est la raison pourquoi cette défense est jointe à la loi qui concerne les prémices.
La promesse que Dieu faisait aux Israélites d'envoyer son ange pour les introduire dans le pays de Canaan et l'ordre qu'il leur adressait d'écouter la voix de cet ange et de ne pas l'irriter doivent nous servir d'avertissement afin qu'il ne nous arrive pas d'irriter par notre désobéissance le Seigneur qui est présent au milieu de nous, mais que nous le révérions et que nous obéissons à sa voix.
On voit enfin ici la bonté et la sagesse de Dieu, qui voulant introduire le peuple d'Israël dans le pays de Canaan, envoya la terreur sur les Cananéens et ne les détruisit cependant pas tout d'un coup, de peur que le pays étant dépeuplé, les bêtes sauvages ne s'y multipliassent. C'était là une preuve bien sensible du soin que Dieu avait des Israélites et un puissant motif pour ce peuple à fuir l'idolâtrie et à s'attacher inviolablement au service de Dieu.

CHAPITRE XXIV.
Moïse traite alliance avec le peuple d'Israël et l'engage solennellement à observer les lois de Dieu. Il monte ensuite sur le mont de Sinaï où il fut quarante jours et quarante nuits sans manger ni boire, comme cela est dit au chapitre XXXIV de ce livre. Pendant ce temps-là Dieu lui donne le modèle du tabernacle qu'on doit dresser et de toutes ses parties.

1 Dieu dit aussi à Moïse : Monte vers l'Éternel, toi et Aaron, Nadab et Abihu, et soixante et dix des anciens d'Israël, et vous vous prosternerez de loin.
2 Et Moïse s'approchera seul de l'Éternel ; mais eux ne s'en approcheront point, et le peuple ne montera point avec lui.
3 Alors Moïse vint, et récita au peuple toutes les paroles de l'Éternel et toutes ses lois. Et tout le peuple répondit d'un commun accord, et dit : Nous ferons toutes les choses que l'Éternel a dites.
4 Or, Moïse écrivit toutes les paroles de l'Éternel ; et s'étant levé de bon matin, il bâtit un autel sous la montagne, et il dressa douze pierres pour monument pour les douze tribus d'Israël.
5 Et il envoya les jeunes gens des enfants d'Israël, qui offrirent des holocaustes et qui présentèrent des sacrifices de prospérité à l'Éternel, savoir des veaux.
6 Et Moïse prit la moitié du sang et le mit dans des bassins, et il répandit l'autre moitié sur l'autel.
7 Ensuite il prit le livre de l'alliance, et il le lut, le peuple l'écoutant, qui dit : Nous ferons tout ce que l'Éternel a dit, et nous obéirons.
8 Moïse donc prit le sang, et le répandit sur le peuple, et il dit : Voici le sang de l'alliance que l'Éternel a traitée avec vous, selon toutes ces paroles-là.
9 Et Moïse, Aaron, Nadab, Abihu, et les soixante et dix des anciens d'Israël montèrent ;
10 et ils virent le Dieu d'Israël, et sous ses pieds il y avait comme un ouvrage de carreaux de saphir, qui ressemblait au ciel lorsqu'il est serein.
11 Et il ne mit point sa main sur ceux qui avaient été choisis d'entre les enfants d'Israël ; ainsi ils virent Dieu, et ils mangèrent et burent.
12 Et l'Éternel dit à Moïse : Monte vers moi sur la montagne, et demeure là, et je te donnerai des tables de pierre, et la loi et les commandements que j'ai écrits pour les enseigner.
13 Alors Moïse se leva, et Josué qui le servait ; et Moïse monta sur la montagne de Dieu.
14 Et il dit aux anciens d'Israël : Demeurez ici en nous attendant, jusqu'à ce que nous retournions vers vous ; et voici, Aaron et Hur sont avec vous ; Quiconque aura quelque affaire, qu'il s'adresse à eux.

15 Moïse donc monta sur la montagne, et une nuée couvrit la montagne.
16 Et la gloire de l'Éternel demeura sur la montagne de Sinaï, et la nuée la couvrit pendant six jours, et au septième jour il appela Moïse du milieu de la nuée.
17 Et ce qu'on voyait de la gloire de l'Éternel, au sommet de la montagne, était comme un feu consumant, aux yeux des enfants d'Israël.
18 Et Moïse entra dans la nuée et monta sur la montagne ; et il fut sur la montagne quarante jours et quarante nuits.

REFLEXIONS

Les promesses que Moïse fit faire aux enfants d'Israël de garder la loi de Dieu et la cérémonie solennelle par laquelle ces promesses et l'alliance entre Dieu et eux furent confirmées nous obligent à considérer que, puisque Dieu nous a choisi pour être son peuple et qu'il nous a fait connaitre sa volonté, nous sommes indispensablement obligés d'observer ses lois comme nous nous y sommes aussi solennellement engagés. C'est ce que St. Paul nous apprend dans l'épître aux Hébreux, où il dit : *Que Moïse, après avoir prononcé à tout le peuple tous les commandements de la loi, prit le sang des victimes et en fit aspersion sur le peuple disant : C'est ici le sang de l'alliance que Dieu a traitée avec vous, mais que Jésus-Christ a confirmé la nouvelle alliance, non par le sang des veaux et des boucs, mais par son propre sang, s'étant offert soi-même à Dieu sans tache afin de purifier nos consciences des œuvres mortes pour servir le Dieu vivant.*

Par où nous devons reconnaitre que l'alliance que nous avons avec Dieu est encore plus sainte que celle qu'il avait traitée avec les Israélites par le moyen de Moïse et que ceux qui la violeront doivent s'attendre à une punition très sévère.

Le séjour que Moïse fit sur la montagne de Sinaï durant quarante jours, son jeûne miraculeux pendant ce temps-là et les marques que Dieu donna de sa présence par la nuée qui couvrit cette montagne aux yeux des anciens et du peuple, prouvent que la vocation de Moïse et ses lois venaient de Dieu. Nous avons dans ce jeûne de Moïse une image de celui de Jésus-Christ notre Seigneur qui jeûna aussi quarante jours dans le désert avant que de commencer les fonctions de son ministère.

CHAPITRE XXV.

Dieu commande à Moïse d'exhorter le peuple à contribuer pour la construction du tabernacle, et il donne le modèle de l'arche et du propitiatoire qui la couvrait, de la table sur laquelle il devait y avoir continuellement des pains, qu'on appelait les pains de proposition, et du chandelier.

1 Et l'Éternel parla à Moïse, disant :
2 Parle aux enfants d'Israël, et qu'on prenne une offrande pour moi ; vous recevrez mon offrande de tout homme dont le cœur me l'offrira volontairement.
3 Et c'est ici l'offrande que vous recevrez d'eux ; de l'or, de l'argent, de l'airain,
4 de l'hyacinthe, de l'écarlate, du cramoisi, du fin lin, des poils de chèvres,
5 des peaux de moutons teintes en rouge, et des peaux de couleur d'hyacinthe, et du bois de Sittim,
6 de l'huile pour le luminaire, des odeurs aromatiques pour l'huile de l'onction, et des drogues pour le parfum,
7 Des pierres d'onyx, et des pierres de remplage, pour l'éphod et pour le pectoral.
8 Et ils me feront un sanctuaire, et j'habiterai au milieu d'eux ;
9 selon tout ce que je te vais montrer, selon le modèle du pavillon, et selon le modèle de tous ses ustensiles, vous le ferez ainsi.
10 Ils feront donc une arche de bois de Sittim ; sa longueur sera de deux coudées et demie, sa

largeur d'une coudée et demie, et sa hauteur d'une coudée et demie.
11 Tu la couvriras d'or très pur ; tu la couvriras par dehors et par dedans, et tu feras sur elle un couronnement d'or tout autour.
12 Et tu fondras quatre anneaux d'or que tu mettras à ses quatre coins ; savoir, deux anneaux à l'un de ses côtés, et deux autres à l'autre côté.
13 Tu feras aussi des barres de bois de Sittim, et tu les couvriras d'or.
14 Ensuite tu feras entrer les barres dans les anneaux aux côtés de l'arche, pour porter l'arche avec elles.
15 Les barres seront dans les anneaux de l'arche, et on ne les en tirera point.
16 Et tu mettras dans l'arche le témoignage que je te donnerai.
17 Tu feras aussi le propitiatoire d'or pur, dont la longueur sera de deux coudées et demie, et la largeur d'une coudée et demie.
18 Et tu feras deux chérubins d'or ; tu les feras d'ouvrage fait au marteau, aux deux bouts du propitiatoire.
19 Fais donc un chérubin au bout de deçà, et l'autre chérubin au bout de delà ; vous ferez les chérubins tirés du propitiatoire, sur ses deux bouts ;
20 et les chérubins étendront les ailes en haut, couvrant de leurs ailes le propitiatoire, et leurs faces seront vis-à-vis l'une de l'autre, et le regard des chérubins sera vers le propitiatoire.
21 Et tu poseras le propitiatoire en haut sur l'arche, et tu mettras dans l'arche le témoignage que je te donnerai.
22 Et je me trouverai là avec toi, et je te dirai de dessus le propitiatoire, d'entre les deux chérubins qui seront sur l'arche du témoignage, toutes les choses que je te commanderai pour les enfants d'Israël.
23 Tu feras aussi une table de bois de Sittim ; sa longueur sera de deux coudées, sa largeur d'une coudée, et sa hauteur d'une coudée et demie.
24 Tu la couvriras d'or pur, et tu lui feras un couronnement d'or à l'entour.
25 Tu lui feras aussi à l'entour une clôture de quatre doigts ; et, à l'entour de sa clôture tu feras un couronnement d'or.
26 Tu lui feras aussi quatre anneaux d'or, que tu mettras aux quatre coins qui seront à ses quatre pieds.
27 Les anneaux seront à l'endroit de la clôture, pour y mettre les barres, afin de porter la table avec elles.
28 Tu feras les barres de bois de Sittim, et tu les couvriras d'or, afin qu'on porte la table avec elles.
29 Tu feras aussi ses plats, ses tasses, ses gobelets, et ses bassins, avec lesquels on fera les aspersions ; tu les feras d'or pur.
30 Et tu mettras sur cette table le pain qui sera exposé continuellement devant moi.
31 Tu feras aussi un chandelier d'or pur ; le chandelier sera façonné au marteau ; sa tige et ses branches, ses plats, ses pommeaux et ses fleurs sortiront de lui.
32 Il sortira six branches de ses côtés, trois branches d'un côté du chandelier, et trois autres de l'autre côté du chandelier.
33 Il y aura à une des branches trois plats en forme d'amande, un pommeau et une fleur ; à l'autre branche il y aura trois plats en forme d'amande, un pommeau et une fleur. Il en sera ainsi des six branches naissantes du chandelier.
34 Il y aura aussi au chandelier quatre plats en forme d'amande, ses pommeaux et ses fleurs ;
35 un pommeau sous deux branches tirées du chandelier, un autre pommeau sous deux autres branches tirées du chandelier, et un autre pommeau sous deux autres branches tirées du chandelier. Il en sera ainsi des six branches naissantes du chandelier.
36 Leurs pommeaux et leurs branches sortiront de lui, et tout le chandelier sera une seule pièce faite au marteau, et de pur or.

37 Fais aussi ses sept lampes, et on les allumera au-dessus, afin qu'elles éclairent, vis-à-vis du chandelier.
38 Et ses mouchettes et ses petits plats, destinés à recevoir ce qui tombe des lampes, seront d'or pur.
39 On le fera avec toutes ses parties d'un talent d'or pur.
40 Regarde donc, et fais selon le modèle qui t'a été montré sur la montagne.

REFLEXIONS

Il faut remarquer en général sur ce chapitre et sur les suivants que Dieu prescrivit aux Israélites une forme de culte de laquelle il ne leur était pas permis de s'écarter et qu'il en régla tellement toutes les circonstances qu'on ne pouvait y faire aucune innovation. Cela était nécessaire pour attacher ce peuple au service du vrai Dieu et pour l'éloigner d'un culte faux et idolâtre auquel il se serait laissé aller s'il eut eu la liberté de faire le service comme il l'aurait trouvé à propos.
II. La forme du culte que Dieu établit avait un extérieur qui frappait et était accompagné de pompe et de diverses cérémonies. En cela Dieu s'accommodait aux idées et aux sentiments des enfants d'Israël, qui était un peuple grossier, que son penchant aurait entraîné à servir la divinité à la manière des autres nations et qui ne se serait pas soumis à un culte célébré avec simplicité.
III. Dieu voulut qu'il y eût un tabernacle, c'était une tente où le service divin se célébrait, où le peuple s'assemblait pour les actes de la religion et où Dieu donnait des marques de sa présence. Il prescrivit un modèle exact de l'arche, de la table, du chandelier et de tout ce qu'il y avait dans le tabernacle et aux environs.
IV. Enfin, nous devons considérer que ces choses étaient établies pour les temps d'alors *et qu'elles servaient de figure et d'image des choses célestes*. C'est la réflexion que St. Paul fait dans l'Épître aux Hébreux, sur les dernières paroles de ce chapitre : *Prends garde et fais selon le modèle qui t'a été montré sur la montagne.*

CHAPITRE XXVI.

On voit dans ce chapitre le patron des courtines, des tapisseries et de la couverture du tabernacle,
II. Des planches, des soubassements et des barres qui servaient à porter le tabernacle,
III. Du voile qui séparait le lieu saint où était l'autel des parfums, la table et le chandelier d'avec le lieu très saint où l'arche était posée,
IV. De la tapisserie qui était à l'entrée du tabernacle.

1 Tu feras aussi le pavillon de dix pièces de fin lin retors, d'hyacinthe, d'écarlate et de cramoisi ; et tu les feras semées de chérubins d'un ouvrage exquis.
2 La longueur d'une pièce sera de vingt-huit coudées, et la largeur de la même pièce de quatre coudées ; toutes les pièces auront une même mesure.
3 Cinq de ces pièces seront jointes l'une à l'autre, et les cinq autres seront aussi jointes l'une à l'autre.
4 Fais aussi des lacets d'hyacinthe sur le bord d'une pièce, au bord du premier assemblage ; et tu feras ainsi au bord de la dernière pièce dans l'autre assemblage.
5 Tu feras donc cinquante lacets à chaque pièce, et tu feras cinquante lacets au bout de la pièce qui est dans le second assemblage. Les lacets seront à l'opposite l'un de l'autre.
6 Tu feras aussi cinquante crochets d'or, et tu attacheras les pièces l'une à l'autre avec les crochets ; ainsi il n'y aura qu'un seul pavillon.
7 Tu feras aussi des pièces de poils de chèvres, pour servir de tabernacle par-dessus le pavillon. Tu feras onze de ces pièces.
8 La longueur d'une pièce sera de trente coudées, et sa largeur de quatre coudées ; les onze pièces auront une même mesure.

9 Et tu joindras cinq de ces pièces à part, et les six autres pièces à part ; mais tu redoubleras la sixième pièce sur le devant du tabernacle.
10 Tu feras aussi cinquante lacets sur le bord de l'une des pièces, savoir à la dernière qui est attachée, et cinquante lacets sur le bord de l'autre pièce qui est attachée.
11 Tu feras aussi cinquante crochets d'airain, et tu feras entrer les crochets dans les lacets, et tu assembleras ainsi le tabernacle, tellement qu'il n'y en aura qu'un.
12 Mais le surplus qui flottera des pièces du tabernacle, savoir la moitié d'une pièce qui sera de reste, flottera sur le derrière du pavillon.
13 Et une coudée d'un côté, et une coudée de l'autre, de ce qui sera de surplus dans la longueur des pièces du tabernacle, flottera aux côtés du pavillon, çà et là, pour le couvrir.
14 Tu feras encore pour ce tabernacle une couverture de peaux de bélier teintes en rouge, et une couverture de peaux de couleur d'hyacinthe par-dessus.
15 Et tu feras pour le pavillon des ais de bois de Sittim, qu'on fera tenir debout.
16 La longueur d'un ais sera de dix coudées, et la largeur du même ais d'une coudée et demie.
17 Il y aura deux tenons dans chaque ais, en façon d'échelon l'un après l'autre ; et tu feras de même de tous les ais du pavillon.
18 Tu feras donc les ais du pavillon, savoir, vingt ais au côté qui regarde vers le Midi.
19 Et au-dessous des vingt ais, tu feras quarante soubassements d'argent ; deux soubassements sous un ais, pour ses deux tenons, et deux soubassements sous l'autre ais, pour ses deux tenons.
20 Et vingt ais à l'autre côté du pavillon, du côté du Septentrion.
21 Et leurs quarante soubassements seront d'argent ; deux soubassements sous un ais, et deux soubassements sous l'autre ais.
22 Tu feras six ais pour le fond du pavillon vers l'Occident.
23 Tu feras aussi deux ais pour les encoignures du pavillon, aux deux côtés du fond.
24 Et ils seront joints par le bas, et ils seront joints et unis par le haut avec un anneau ; il en sera ainsi de ces deux ais qui seront aux deux encoignures.
25 Il y aura donc huit ais et seize soubassements d'argent ; deux soubassements sous un ais, et deux soubassements sous l'autre ais.
26 Ensuite tu feras cinq barres de bois de Sittim, pour les ais d'un des côtés du pavillon.
27 Tu feras aussi cinq barres, pour les ais de l'autre côté du pavillon ; et cinq autres barres pour les ais du côté du pavillon, pour le fond, vers le côté de l'Occident.
28 Et la barre du milieu, qui sera au milieu des ais, passera depuis un bout jusqu'à l'autre.
29 Tu couvriras aussi d'or les ais, et tu feras leurs anneaux d'or, pour mettre les barres ; et tu couvriras d'or les barres.
30 Tu dresseras donc le tabernacle selon la forme qui t'en a été montrée sur la montagne.
31 Et tu feras un voile d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors ; on le fera d'ouvrage exquis, semé de chérubins.
32 Et tu le mettras sur quatre colonnes de bois de Sittim couvertes d'or, ayant leurs crochets d'or, et ils seront sur quatre soubassements d'argent.
33 Et tu mettras le voile sous les crochets ; et tu feras entrer là-dedans, savoir au dedans du voile, l'arche du témoignage ; et ce voile séparera le lieu saint d'avec le lieu très saint.
34 Et tu poseras le propitiatoire sur l'arche du témoignage au lieu très saint.
35 Tu mettras aussi la table au dehors de ce voile, et le chandelier vis-à-vis de la table, au côté du pavillon vers le Midi ; et tu placeras la table du côté du Septentrion.
36 Et à l'entrée du tabernacle tu feras une tapisserie d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors, d'ouvrage de broderie.
37 Tu feras aussi pour cette tapisserie cinq colonnes de bois de Sittim, que tu couvriras d'or, et leurs crochets seront d'or, et tu fondras leurs cinq soubassements d'airain.

REFLEXIONS
Il a été dit au chapitre précédent pourquoi Dieu voulut fixer par des lois expresses la forme du tabernacle et de toutes ses parties et pourquoi il le fit construire avec les divers ornements et la magnificence qu'on y remarquait. Ce qu'il y a à observer dans ce chapitre, c'est :
I. Que comme le tabernacle devait être souvent transporté d'un lieu à un autre, surtout pendant le séjour des Israélites dans le désert, il était fait d'une manière qu'on pouvait le démonter et le rassembler,
II. Que le service qui se célébrait dans le tabernacle et qui fut continué dans le temple de Jérusalem ne devait durer que jusqu'à la venue de Jésus-Christ. Ce fut ce qui parut lorsque le voile qui fermait l'entrée du lieu très saint se déchira dans le temps de la mort de notre Seigneur, ce qui marquait comme St. Paul le dit, que le chemin des lieux saints n'était pas manifesté, pendant que l'ancien tabernacle subsistait, que le culte légal allait prendre fin et que l'entrée dans le sanctuaire céleste serait désormais ouverte aux hommes par Jésus-Christ.

CHAPITRE XXVII.
Ce chapitre contient les lois touchant l'autel des holocaustes, le parvis et les lampes qui devaient être allumées pendant la nuit dans le tabernacle.

1 Tu feras aussi un autel de bois de Sittim, qui aura cinq coudées de long, et cinq coudées de large ; l'autel sera carré, et sa hauteur sera de trois coudées.
2 Tu lui feras des cornes à ses quatre coins ; ses cornes sortiront de lui, et tu le couvriras d'airain.
3 Tu feras ses chaudrons pour recevoir ses cendres, et ses racloirs et ses bassins et ses fourchettes et ses encensoirs ; tu feras tous ses ustensiles d'airain.
4 Tu lui feras une grille d'airain, en forme de treillis, et tu feras au treillis quatre anneaux d'airain à ses quatre coins.
5 Et tu le mettras au-dessous de l'enceinte, de l'autel en bas, et le treillis s'étendra jusqu'au milieu de l'autel.
6 Tu feras aussi des barres pour l'autel, des barres de bois de Sittim, et tu les couvriras d'airain.
7 Et on fera passer ces barres dans les anneaux ; les barres seront aux deux côtés de l'autel pour le porter.
8 Tu le feras d'ais, et il sera creux ; ils le feront comme il t'a été montré sur la montagne.
9 Tu feras aussi le parvis du pavillon, au côté qui regarde vers le Midi ; les courtines du parvis seront de fin lin retors ; la longueur de l'un des côtés sera de cent coudées.
10 Il y aura vingt colonnes avec leurs vingt soubassements d'airain ; mais les crochets des colonnes et leurs filets seront d'argent.
11 Ainsi, au côté du Septentrion, il y aura en longueur cent coudées de courtines, et ses vingt colonnes avec leurs vingt soubassements d'airain ; mais les crochets des colonnes avec leurs filets seront d'argent.
12 La largeur du parvis, du côté de l'Occident, sera de cinquante coudées de courtines, qui auront dix colonnes, avec leurs dix soubassements.
13 Et la largeur du parvis, du côté de devant, vers l'Orient, aura cinquante coudées.
14 A l'un des côtés, il y aura quinze coudées de courtines, avec leurs trois colonnes et leurs trois soubassements.
15 Et à l'autre côté, quinze coudées de courtines, avec leurs trois colonnes et leurs trois soubassements.
16 Il y aura aussi une tapisserie pour la porte du parvis, de vingt coudées, faite d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors, ouvrage de broderie, à quatre colonnes et quatre soubassements.
17 Toutes les colonnes du parvis seront ceintes à l'entour d'un filet d'argent ; et leurs crochets seront d'argent ; mais leurs soubassements seront d'airain.

18 La longueur du parvis sera de cent coudées ; la largeur sera de cinquante, de chaque côté, et la hauteur de cinq coudées ; il sera de fin lin retors, et les soubassements des colonnes seront d'airain.
19 Que tous les ustensiles du pavillon, pour tout son service, et tous ses pieux, avec les pieux du parvis, soient d'airain.
20 Tu commanderas aussi aux enfants d'Israël qu'ils t'apportent de l'huile d'olive vierge, pour le luminaire, afin de faire luire les lampes continuellement.
21 Aaron avec ses fils les arrangera, en la présence de l'Éternel, depuis le soir jusqu'au matin, dans le tabernacle d'assignation, en hors du voile qui est devant le témoignage. Ce sera une ordonnance perpétuelle, qui sera gardée par les enfants d'Israël dans leurs générations.

REFLEXIONS

L'autel des holocaustes était posé devant l'entrée du tabernacle et c'était sur cet autel qu'on offrait les holocaustes, c'est-à-dire les victimes qui étaient consumées par le feu.
Le parvis qui était au-devant du tabernacle était une grande cour où les sacrificateurs et les lévites officiaient et où le peuple s'assemblait pour le service divin.
La loi qui concerne les lampes qui devaient brûler pendant la nuit dans le tabernacle avait été établie parce que Dieu voulait que ce saint lieu fût éclairé durant les ténèbres, de peur qu'il n'y arrivât aucun inconvénient et afin que les ministres y assistassent et le louassent continuellement.

CHAPITRE XXVIII.

Dieu choisit Aaron et ses fils pour exercer le sacerdoce et il prescrit la manière dont Aaron serait revêtu lorsqu'il célèbrerait le service. Il règle aussi les vêtements des autres sacrificateurs.

1 Fais aussi approcher de toi Aaron ton frère, avec ses fils d'entre les enfants d'Israël, pour m'exercer la sacrificature, savoir, Aaron et Nadab, Abihu, Eléazar et Ithamar, fils d'Aaron.
2 Et tu feras à Aaron ton frère des vêtements sacrés, pour sa gloire et pour son ornement.
3 Et tu parleras à toutes les personnes intelligentes, à tous ceux que j'ai remplis de l'esprit de science, afin qu'ils fassent des vêtements à Aaron pour le consacrer, et qu'Aaron m'exerce la sacrificature.
4 Et ce sont ici les vêtements qu'ils feront : le pectoral, l'éphod, le rochet, la tunique brodée, la tiare et la ceinture. Ils feront donc les vêtements sacrés à Aaron ton frère et à ses fils, pour m'exercer la sacrificature.
5 Et ils prendront de l'or, de l'hyacinthe, de l'écarlate, du cramoisi et du fin lin.
6 Et ils feront l'éphod d'or, d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors, d'ouvrage exquis.
7 Il aura deux épaulettes, qui se joindront par les deux bouts, et il sera ainsi joint.
8 La ceinture brodée dont il sera ceint et qui sera par-dessus, sera du même ouvrage et de la même pièce d'or, d'hyacinthe, d'écarlate et de fin lin retors.
9 Et tu prendras deux pierres d'onyx, et tu graveras sur elles les noms des enfants d'Israël.
10 Il y aura six de leurs noms sur une pierre, et les six autres noms seront sur l'autre pierre, selon l'ordre de leur naissance.
11 Tu graveras sur les deux pierres, d'ouvrage de lapidaire, de gravure, de cachet, les noms des enfants d'Israël, et tu les enchâsseras dans de l'or.
12 Et tu mettras les deux pierres sur les épaulettes de l'éphod, afin qu'elles soient des pierres de mémorial pour les enfants d'Israël ; car Aaron portera leurs noms sur les deux épaules, devant l'Éternel, pour servir de mémorial.
13 Tu feras aussi des agrafes d'or,

14 et deux chaînettes de fin or à bouts, en façon de cordon, et tu mettras les chaînettes ainsi faites à cordon dans les agrafes.
15 Tu feras aussi le pectoral du jugement, d'ouvrage de broderie, comme l'ouvrage de l'éphod, d'or, d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors.
16 Il sera carré et double ; sa longueur sera d'une paume, et sa largeur d'une paume.
17 Et tu feras son remplage de pierreries à quatre rangs de pierres. Au premier rang on mettra une sardoine, une topaze, une émeraude ;
18 au second rang, une escarboucle, un saphir et un jaspe ;
19 au troisième rang, un ligure, une agate et une améthyste ;
20 et au quatrième rang, une chrysolithe, un onyx et un béryl, qui seront enchâssés dans de l'or, selon leur remplage.
21 Et il y aura de ces pierres, selon les noms des enfants d'Israël, douze selon leurs noms ; on gravera sur chacune d'elles, de gravure de cachet, un nom, et elles seront pour les douze tribus.
22 Tu feras donc pour le pectoral des chaînettes à bouts, en façon de cordon, qui seront d'or pur.
23 Et tu feras sur le pectoral deux anneaux d'or ; et tu mettras les deux anneaux aux deux extrémités du pectoral.
24 Et tu mettras les deux chaînettes d'or, faites à cordon, dans les deux anneaux à l'extrémité du pectoral.
25 Et tu mettras les deux autres bouts des deux chaînettes, faites à cordon, aux deux agrafes, et tu les mettras sur les épaulettes de l'éphod sur le devant.
26 Tu feras aussi deux autres anneaux d'or, que tu mettras aux deux autres extrémités du pectoral, sur le bord qui sera du côté de l'éphod en dedans.
27 Et tu feras deux autres anneaux d'or, que tu mettras aux deux épaulettes de l'éphod par le bas, répondant sur le devant à l'endroit où il se joint, au-dessus de la ceinture brodée de l'éphod.
28 Et ils joindront le pectoral élevé par ses anneaux aux anneaux de l'éphod, avec un cordon de pourpre, afin qu'il demeure au-dessus de la ceinture brodée de l'éphod, et que le pectoral ne branle pas de dessus l'éphod.
29 Ainsi Aaron portera sur son cœur les noms des enfants d'Israël au pectoral du jugement, quand il entrera dans le lieu saint, afin qu'il serve continuellement de mémorial devant l'Éternel.
30 Et tu mettras sur le pectoral de jugement l'Urim et le Tummim, qui seront sur le cœur d'Aaron, lorsqu'il viendra devant l'Éternel ; et Aaron portera continuellement le jugement des enfants d'Israël sur son cœur, devant l'Éternel.
31 Tu feras aussi le rochet de l'éphod entièrement de pourpre.
32 Et l'ouverture où passe la tête sera au milieu, et il y aura un ourlet à son ouverture tout autour, d'ouvrage tissu, comme l'ouverture d'un corselet, afin qu'il ne se déchire pas.
33 Et tu feras à ses bords des grenades de pourpre, d'hyacinthe, d'écarlate et de cramoisi, tout autour, et des clochettes d'or entremêlées tout autour.
34 En sorte qu'il y aura une clochette d'or et une grenade, une clochette d'or et une grenade, aux bords du rochet tout autour.
35 Et Aaron en sera revêtu quand il fera le service, et on en entendra le son lorsqu'il entrera dans le lieu saint devant l'Éternel, et quand il en sortira, afin qu'il ne meure pas.
36 Et tu feras une lampe d'or pur, sur laquelle tu graveras, de gravure de cachet : LA SAINTETÉ A L'ÉTERNEL.
37 Tu la mettras, avec un cordon d'hyacinthe, sur la tiare, sur le devant de la tiare ;
38 et elle sera sur le front d'Aaron ; et Aaron portera les péchés que les enfants d'Israël auront commis dans leurs saintes oblations qu'ils auront offertes, et dans tous les dons de leurs saintes offrandes ; et la lame sera continuellement sur son front, pour les rendre agréables devant l'Éternel.
39 Tu feras aussi une chemise brochée de fin lin, et tu feras aussi la tiare de fin lin ; mais tu

feras la ceinture d'ouvrage de broderie.
40 Tu feras aussi aux enfants d'Aaron des chemises, des ceintures et des calottes pour parure et pour ornement.
41 Et tu en revêtiras Aaron ton frère, et ses fils avec lui ; tu les oindras, tu les consacreras et tu les sanctifieras, afin qu'ils m'exercent la sacrificature.
42 Et tu leur feras des caleçons de lin, pour couvrir leur nudité, qui tiendront depuis les reins jusqu'au bas des cuisses.
43 Et Aaron et ses fils seront ainsi habillés, lorsqu'ils entreront dans le tabernacle d'assignation, ou quand ils approcheront de l'autel, pour faire le service dans le lieu saint ; et ils ne seront point coupables d'aucune iniquité, et ils ne mourront point. Ce sera une ordonnance perpétuelle pour lui et pour sa postérité après lui.

REFLEXIONS

Les lois qui concernaient les vêtements sacrés avaient pour but d'inspirer au peuple d'Israël du respect pour le service divin et de rendre vénérables les ministres de la religion. Dieu voulait aussi obliger par-là les sacrificateurs eux-mêmes à respecter le caractère dont ils étaient revêtus. C'est à quoi les engageaient surtout ces paroles qui étaient gravées sur une lame d'or attachée à la tiare du grand pontife, LA SAINTETÉ À L'ÉTERNEL.
Dieu veut que la religion soit regardée avec respect, qu'on ait en révérence ceux qui en sont les ministres et ils doivent se rendre recommandables devant Dieu et devant les hommes par la gravité et par la sainteté de leurs mœurs aussi bien que par la fidélité de leurs fonctions.
C'est ce qui est particulièrement imposé aux ministres de la nouvelle alliance dont la charge est encore plus sainte que celle des sacrificateurs de l'ancienne loi.

CHAPITRE XXIX.

Dieu prescrit la manière dont Aaron et les autres sacrificateurs devaient être établis dans leurs charges er il leur assigne une portion dans les sacrifices. Il ordonne le sacrifice continuel qui devait être offert tous les matins et tous les soirs, et il promet d'habiter au milieu des Israélites.

1 C'est ici ce que tu leur feras quand tu les consacreras pour m'exercer la sacrificature. Prends un veau du troupeau et deux béliers sans défaut,
2 et des pains sans levain, et des gâteaux sans levain pétris à l'huile, et des beignets sans levain, oints d'huile ; tu les feras de fine farine de froment ;
3 tu les mettras dans une corbeille, et tu les présenteras dans la corbeille ; tu présenteras aussi le veau et les deux béliers.
4 Alors tu feras approcher Aaron et ses fils à l'entrée du tabernacle d'assignation, et tu les laveras d'eau.
5 Ensuite tu prendras les vêtements, et tu revêtiras Aaron de la chemise et du rochet de l'éphod, de l'éphod et du pectoral, et tu le ceindras par-dessus avec la ceinture brodée de l'éphod.
6 Et tu mettras sur sa tête la tiare et la couronne de sainteté sur la tiare.
7 Et tu prendras l'huile de l'onction, et tu la répandras sur sa tête ; tu l'oindras de cette sorte.
8 Puis tu feras approcher ses fils, et tu les revêtiras des chemises.
9 Et tu ceindras de ceintures Aaron et ses fils, et tu leur attacheras des mitres ; et la sacrificature sera entre leurs mains par ordonnance perpétuelle. C'est ainsi que tu consacreras Aaron et ses fils.
10 Et tu feras approcher le veau devant le tabernacle d'assignation, et Aaron et ses fils mettront leurs mains sur la tête de ce veau.
11 Et tu égorgeras le veau devant l'Éternel, à l'entrée du tabernacle d'assignation.
12 Ensuite tu prendras du sang du veau, et tu le mettras avec ton doigt sur les cornes de l'autel ; après quoi tu répandras tout le reste du sang au pied de l'autel.

13 Tu prendras aussi toute la graisse qui couvre les entrailles, la taie qui est sur le foie, les deux rognons et la graisse qui est dessus, et tu les feras fumer sur l'autel.
14 Mais tu brûleras au feu la chair du veau, sa peau et sa fiente, hors du camp ; c'est un sacrifice pour le péché.
15 Tu prendras aussi l'un des béliers, et Aaron et ses fils mettront leurs mains sur la tête du bélier.
16 Ensuite tu égorgeras le bélier ; et, prenant son sang, tu le répandras sur l'autel tout autour.
17 Après, tu couperas le bélier par morceaux, et ayant lavé ses entrailles et ses jambes, tu les mettras sur les parties que tu auras ainsi coupées et sur sa tête ;
18 et tu feras fumer tout le bélier sur l'autel ; c'est un holocauste à l'Éternel ; c'est une agréable odeur ; c'est une offrande faite par le feu à l'Éternel.
19 Après, tu prendras l'autre bélier, et Aaron et ses fils mettront leurs mains sur sa tête ;
20 et tu égorgeras le bélier ; et, prenant de son sang, tu le mettras sur le mol de l'oreille droite d'Aaron, sur le mol de l'oreille droite de ses fils, sur le pouce de leur main droite et sur le gros doigt de leur pied droit, et tu répandras le reste du sang sur l'autel tout autour.
21 Et tu prendras du sang qui sera sur l'autel, et de l'huile de l'onction, et tu en feras aspersion sur Aaron et sur ses vêtements, sur ses fils et sur les vêtements de ses fils avec lui. Ainsi, et lui et ses vêtements, et ses fils et les vêtements de ses fils seront consacrés avec lui.
22 Tu prendras aussi la graisse du bélier, sa queue, la graisse qui couvre les entrailles, la taie du foie, les deux rognons, la graisse qui est dessus, et l'épaule droite ; car c'est le bélier des consécrations.
23 Tu, prendras aussi une miche de pain, un gâteau de pain à l'huile, et un beignet de la corbeille où seront ces choses sans levain, et qui sera devant l'Éternel ;
24 et tu mettras toutes ces choses sur les paumes des mains d'Aaron, et sur les paumes des mains de ses fils, et tu les tournoieras en offrande tournoyée devant l'Éternel.
25 Et les recevant de leurs mains, tu les feras fumer sur l'autel, sur l'holocauste, pour être en bonne odeur devant l'Éternel ; c'est un sacrifice fait par feu à l'Éternel.
26 Tu prendras aussi la poitrine du bélier des consécrations, qui est pour Aaron, et tu la tournoieras en offrande tournoyée devant l'Éternel, et elle sera pour ta part.
27 Tu sanctifieras donc la poitrine de l'offrande tournoyée, et l'épaule de l'offrande élevée, tant ce qui aura été tournoyé, que ce qui aura été élevé du bélier des consécrations, de ce qui est pour Aaron, et de ce qui est pour ses fils.
28 Et que cela soit, par ordonnance perpétuelle, pour Aaron et pour ses fils, savoir de ce qui sera offert par les enfants d'Israël ; car c'est une offrande élevée. Quand il y aura une offrande élevée, savoir de celles qui sont faites par les enfants d'Israël, de leurs sacrifices de prospérité, leur offrande élevée sera à l'Éternel.
29 Et les saints vêtements qui seront pour Aaron, seront pour ses enfants après lui, afin qu'ils soient oints et consacrés dans ces vêtements.
30 Celui de ses fils qui sera sacrificateur en sa place, et qui viendra au tabernacle d'assignation pour faire le service au lieu saint, en sera revêtu pendant sept jours.
31 Tu prendras le bélier des consécrations, et tu feras bouillir sa chair dans le lieu saint.
32 Et Aaron et ses fils mangeront, à l'entrée du tabernacle d'assignation, la chair du bélier, et le pain qui sera dans la corbeille.
33 Ils mangeront donc ces choses, par lesquelles la propitiation aura été faite, pour les consacrer et pour les sanctifier ; mais l'étranger n'en mangera point, parce qu'elles sont consacrées.
34 Que s'il demeure de reste de la chair des consécrations et du pain jusqu'au lendemain, tu brûleras ce reste-là au feu. On n'en mangera point, parce que c'est une chose consacrée.
35 Tu feras donc ainsi à Aaron et à ses enfants, selon toutes les choses que je t'ai commandées ; tu les consacreras pendant sept jours.
36 Tu sacrifieras pour le péché tous les jours un veau, pour en faire la propitiation, et tu offriras

pour l'autel un sacrifice pour le péché, en faisant propitiation pour lui, et tu l'oindras pour le consacrer.
37 Pendant sept jours tu feras propitiation pour l'autel, et tu le consacreras ; et l'autel sera une chose très sainte ; tout ce qui touchera l'autel sera saint.
38 Or, c'est ici ce que tu feras sur l'autel ; c'est d'offrir chaque jour continuellement deux agneaux de l'année.
39 Tu sacrifieras l'un des agneaux au matin, et l'autre agneau entre les deux vêpres,
40 avec un dixième de fine farine, pétrie dans la quatrième partie d'un hin d'huile vierge, et tu y répandras la quatrième partie d'un hin de vin, pour chaque agneau.
41 Et tu sacrifieras l'autre agneau entre les deux vêpres, avec un gâteau, comme au matin, et tu feras la même aspersion ; et ce sacrifice sera d'une agréable odeur ; c'est un sacrifice fait par feu à l'Éternel.
42 Ce sera l'holocauste que vous offrirez continuellement dans vos âges, à l'entrée du tabernacle d'assignation devant l'Éternel, où je me trouverai avec vous pour te parler.
43 Je me trouverai donc là pour les enfants d'Israël, et Israël sera sanctifié par ma gloire.
44 Je consacrerai donc le tabernacle d'assignation et l'autel. Je consacrerai aussi Aaron et ses fils, afin qu'ils m'exercent la sacrificature.
45 Et j'habiterai au milieu des enfants d'Israël, et je serai leur Dieu.
46 Et ils sauront que je suis l'Éternel leur Dieu, qui les ai tirés du pays d'Égypte, pour habiter au milieu d'eux. Je suis l'Éternel ton Dieu.

REFLEXIONS

Les cérémonies et les solennités qui furent pratiquées par le commandement de Dieu lorsque Aaron et ses fils furent installés dans leurs charges tendaient à apprendre au peuple qu'ils étaient les ministres de Dieu et que leurs fonctions étaient toutes saintes.
Dieu a donné des lois qui ne sont pas moins expresses et qui sont encore plus importantes sur ce qui doit être observé dans l'église chrétienne lorsqu'il s'agit de la vocation des pasteurs et ces lois doivent être suivies inviolablement.
II. La loi touchant le sacrifice du matin et du soir est fondée sur l'obligation où les hommes sont de servir Dieu continuellement et en particulier de lui offrir au commencement et à la fin de chaque jour le sacrifice de leurs prières et de leurs louanges.
III. Si Dieu promettait aux Israélites d'habiter au milieu d'eux, nous ne pouvons pas douter qu'il n'habite d'une manière encore plus intime et plus salutaire dans l'église chrétienne. St. Paul le montre lorsqu'il applique aux chrétiens cette promesse qui se lit dans ce chapitre : *J'habiterai au milieu d'eux et je serai leur Dieu* et lorsqu'il les exhorte par cette considération *à se séparer du monde et de ses souillures et à achever leur sanctification dans la crainte du Seigneur.*

CHAPITRE XXX.

Dieu donne à Moïse le modèle de l'autel des parfums et il en marque l'usage.
II. Il ordonne que tous les Israélites depuis l'âge de vingt ans, paient un demi-sicle pour les usages du tabernacle.
III. Il commande de faire une grande cuve d'airain où les sacrificateurs devaient se laver les mains et les pieds avant que de célébrer le service divin.
IV. Il prescrit la composition de l'huile sainte dont on devait oindre tout ce qu'il y avait dans le tabernacle aussi bien que les sacrificateurs et celle du parfum sacré.

1 Tu feras aussi un autel pour y faire le parfum, et tu le feras de bois de Sittim.
2 Sa longueur sera d'une coudée, sa largeur d'une coudée ; il sera carré ; mais sa hauteur sera de deux coudées, et ses cornes sortiront de lui.

3 Tu le couvriras d'or pur, tant le dessus que ses côtés tout à l'entour et ses cornes ; et tu lui feras un couronnement d'or tout autour.
4 Tu lui feras aussi deux anneaux d'or au-dessous de son couronnement, à ses deux côtés, que tu mettras aux deux coins, pour y faire passer les barres qui serviront à le porter.
5 Tu feras les barres de bois de Sittim, et tu les couvriras d'or.
6 Et tu les mettras devant le voile, qui est devant l'arche du témoignage, à l'endroit du propitiatoire qui couvre le témoignage, où je me trouverai avec toi.
7 Et Aaron y fera un parfum d'aromates chaque matin ; quand il accommodera les lampes, il y fera le parfum.
8 Et quand Aaron allumera les lampes entre les deux vêpres, il y fera aussi le parfum, savoir le parfum qu'on fera continuellement devant l'Éternel dans vos âges.
9 Vous n'offrirez sur cet autel aucun parfum étranger, ni d'holocauste, ni d'offrande, et vous n'y ferez aucune aspersion.
10 Mais Aaron fera une fois l'an la propitiation sur les cornes de cet autel. Il fera donc la propitiation une fois l'an sur cet autel dans vos âges, avec le sang de l'oblation pour le péché, faite pour les propitiations. C'est une chose très sainte et consacrée à l'Éternel.
11 L'Éternel parla aussi à Moïse et lui dit :
12 Quand tu feras le compte des enfants d'Israël, selon leur nombre, chacun d'eux donnera quelque chose à l'Éternel, pour racheter sa personne, quand tu en feras le dénombrement ; et ils ne seront frappés d'aucune plaie, quand tu en feras le dénombrement.
13 Tous ceux qui passeront par le dénombrement donneront un demi-sicle, selon le sicle du sanctuaire, qui est de vingt oboles ; le demi-sicle donc sera l'oblation à l'Éternel.
14 Tous ceux qui passeront par le dénombrement, depuis vingt ans et au-dessus, feront cette offrande élevée à l'Éternel.
15 Le riche n'augmentera rien, et le pauvre ne diminuera rien du demi-sicle, quand ils feront cette offrande élevée à l'Éternel, afin de faire la propitiation pour vos personnes.
16 Tu prendras donc des enfants d'Israël l'argent des propitiations, et tu l'appliqueras à l'œuvre du tabernacle d'assignation ; et il sera pour mémorial des enfants d'Israël devant l'Éternel, afin de faire la propitiation pour vos personnes.
17 L'Éternel parla encore à Moïse, disant :
18 Fais aussi une cuve d'airain, avec son soubassement d'airain, pour s'y laver, et tu la mettras entre le tabernacle d'assignation et l'autel, et tu mettras de l'eau dedans ;
19 et Aaron et ses fils en laveront leurs mains et leurs pieds.
20 Quand ils entreront au tabernacle d'assignation, ils se laveront d'eau, afin qu'ils ne meurent pas, et quand ils approcheront de l'autel pour faire le service, afin de faire fumer l'offrande faite par le feu à l'Éternel.
21 Ils laveront donc leurs pieds et leurs mains, afin qu'ils ne meurent pas. Ce leur sera une ordonnance perpétuelle, tant pour Aaron que pour sa postérité dans leurs âges.
22 L'Éternel parla aussi à Moïse, et lui dit :
23 Prends des choses aromatiques les plus exquises, de la myrrhe franche pour cinq cents sicles, du cinnamome odoriférant pour la moitié, savoir pour deux cent cinquante, et du roseau aromatique pour deux cent cinquante,
24 de la casse pour cinq cents sicles, selon le sicle du sanctuaire, et un hin d'huile d'olive ;
25 et tu en feras de l'huile pour l'onction sainte, un oignement composé par art de parfumeur ; ce sera l'huile de l'onction sainte.
26 Et tu en oindras le tabernacle d'assignation et l'arche du témoignage,
27 la table et tous ses ustensiles, le chandelier et ses ustensiles, et l'autel du parfum,
28 et l'autel des holocaustes, et tous ses ustensiles, la cuve et son soubassement.
29 Ainsi tu les consacreras, et ils seront une chose très sainte ; tout ce qui les touchera sera saint.
30 Tu oindras aussi Aaron et ses fils, et tu les consacreras pour m'exercer la sacrificature.

31 Tu parleras encore aux enfants d'Israël, disant : Ce me sera une huile d'onction sacrée dans vos âges.
32 On n'en oindra point la chair d'aucun homme et vous n'en ferez point d'autre de même composition ; elle est sainte, et elle vous sera sainte.
33 Quiconque fera une composition semblable, et qui en mettra sur un étranger, sera retranché d'entre ses peuples.
34 L'Éternel dit aussi à Moïse : Prends des aromates, savoir du stacte, de l'onyx, du galbanum, le tout préparé, et de l'encens pur, le tout en poids égal ;
35 et tu en feras un parfum aromatique, selon l'art du parfumeur ; tu y mettras du sel, afin qu'il soit pur et saint ;
36 et quand tu l'auras pilé bien menu, tu en mettras au tabernacle d'assignation, devant le témoignage où je me trouverai avec toi ; ce vous sera une chose très sainte.
37 Et quant au parfum que tu feras, vous ne vous en ferez point de semblable composition ; ce te sera une chose consacrée à l'Éternel.
38 Quiconque en aura fait de semblable pour en sentir l'odeur, sera retranché d'entre ses peuples.

REFLEXIONS

L'autel des parfums était posé dans le lieu saint devant le voile. On y faisait fumer le parfum le matin et le soir et le grand sacrificateur y faisait une fois l'an, au jour des expiations, la propitiation pour le peuple en mettant du sang des victimes sur les cornes de cet autel.

II. Le demi-sicle que tous les Israélites riches et pauvres payaient était un tribut et un hommage qu'ils rendaient à Dieu et cela servait à les faire se souvenir qu'ils dépendaient de lui. Cet argent était destiné à fournir aux dépenses nécessaires pour l'entretien du tabernacle. C'est ainsi que les chrétiens doivent faire hommage à Dieu de tout ce qu'ils possèdent.

III. Dieu voulait que les sacrificateurs se lavassent avant que de faire leurs fonctions pour leur apprendre et à tout le peuple qu'il faut être dans un état de pureté lorsqu'on se présente devant lui.

IV. La défense d'employer l'huile sainte et le parfum sacré à d'autres usages que ceux qui sont ici prescrits tendaient à inspirer un plus grand respect pour la religion et pour les choses consacrées au culte divin.

CHAPITRE XXXI.

I. Dieu nomme les ouvriers qui doivent travailler aux ouvrages nécessaires pour le tabernacle. II. Il réitère la loi qui prescrivait l'observation du sabbat. III. Il donne à Moïse les deux tables de la loi.

1 L'Éternel parla aussi à Moïse, et lui dit :
2 Regarde ; j'ai appelé nommément Bethsaléel, le fils d'Uri, fils de Hur, de la tribu de Juda ;
3 et je l'ai rempli de l'esprit de Dieu, en industrie, en intelligence, en science, pour toutes sortes d'ouvrages,
4 pour inventer tout ce qu'on peut faire en or, en argent et en airain,
5 dans la sculpture des pierres, pour les mettre en œuvre, et dans la menuiserie, pour travailler en toute sorte d'ouvrages.
6 Et voici, je lui ai donné pour compagnon Aholiab, fils d'Ahisamac, de la tribu de Dan, et j'ai mis de l'industrie dans le cœur de tout homme intelligent, afin qu'ils fassent toutes les choses que je t'ai commandé de faire,
7 savoir le tabernacle d'assignation, l'arche du témoignage et le propitiatoire qui est au-dessus, et tous les ustensiles du tabernacle,
8 et la table et tous ses ustensiles, et le chandelier pur et tous ses ustensiles, et l'autel du parfum,

9 et l'autel de l'holocauste et tous ses ustensiles, la cuve et son soubassement,
10 et les vêtements du service, les vêtements saints d'Aaron, sacrificateur, et les vêtements de ses fils, pour exercer la sacrificature,
11 et l'huile de l'onction, et le parfum des choses aromatiques pour le sanctuaire ; et ils feront toutes les choses que je t'ai commandé de faire.
12 L'Éternel parla encore à Moïse, disant :
13 Tu diras encore aux enfants d'Israël : Outre cela, vous garderez mes sabbats ; car c'est un signe entre moi et vous dans vos âges, afin que vous sachiez que je suis l'Éternel qui vous sanctifie.
14 Gardez donc le sabbat ; car il vous doit être saint. Quiconque le violera sera puni de mort ; même, quiconque fera aucune œuvre en ce jour-là, sera retranché du milieu de ses peuples.
15 On travaillera pendant six jours ; mais au septième jour c'est le sabbat du repos consacré à l'Éternel ; quiconque fera aucune œuvre au jour du repos sera puni de mort.
16 Ainsi les enfants d'Israël garderont le sabbat, pour célébrer le jour du repos dans leurs âges, par une alliance perpétuelle.
17 C'est un signe entre moi et les enfants d'Israël à perpétuité ; car l'Éternel a fait en six jours les cieux et la terre, et il a cessé au septième, et il s'est reposé.
18 Et après que Dieu eut achevé de parler avec Moïse sur la montagne de Sinaï, il lui donna les deux tables du témoignage, les tables de pierre, écrites du doigt de Dieu.

REFLEXIONS

Il y a quatre considérations à faire sur ce chapitre :

I. Dieu ne remit pas au peuple le choix des personnes qui devaient travailler au tabernacle, mais il nomma ceux qui devaient avoir la principale direction de cet ouvrage, afin qu'il parût que tout ce qui concernait son service se faisait par son ordre et sous son autorité.

II. On peut voir par ce chapitre et par les suivants que bien que les enfants d'Israël eussent été en Égypte dans un état d'oppression, il y avait pourtant parmi eux des personnes de l'un et de l'autre sexe qui avait de l'industrie et qui étaient en état de faire toutes sortes d'ouvrages.

III. Dieu réitéra dans cette occasion la loi touchant l'observation du sabbat, de peur que ceux qui devaient travailler au tabernacle ne fussent dispensés de se reposer ce jour-là. Et les fréquentes répétitions de cette loi, aussi bien que de la peine de mort qui était dénoncée contre ceux qui la violeraient, montrent qu'elle était de très grande importance. La célébration continuelle de ce jour de repos faisait, en effet, souvenir les Israélites qu'ils adoraient le seul vrai Dieu créateur du monde, ce qui les préservait de tomber dans l'idolâtrie.

IV. Dieu après avoir publié sa loi sur le mont de Sinaï voulut la graver sur des tables de pierres, afin que cette loi fût conservée sans aucun changement dans les siècles à venir. L'intention de Dieu a toujours été que les hommes s'attachassent à sa parole et à la révélation qu'il leur a faite de sa volonté, sans y rien ajouter, sans en rien retrancher et sans y rien changer et qu'elle fût la règle invariable de leur croyance et de leur conduite.

CHAPITRE XXXII.

C'est ici l'histoire de l'idolâtrie que les enfants d'Israël commirent en adorant le veau d'or et de la punition que Moïse fit faire de ce péché.

1 Mais le peuple voyant que Moïse tardait à descendre de la montagne, s'assembla vers Aaron et lui dit : Viens, fais-nous des dieux qui marchent devant nous ; car pour ce qui est de ce Moïse qui nous a fait monter du pays d'Égypte, nous ne savons ce qui lui est arrivé.
2 Et Aaron leur répondit : Mettez en pièces les bagues d'or qui sont aux oreilles de vos femmes, de vos fils et de vos filles, et apportez-les-moi.
3 Et aussitôt tout le peuple mit en pièces les bagues d'or qui étaient à leurs oreilles, et ils les

apportèrent à Aaron ;
4 qui les ayant reçues de leurs mains, forma l'or avec un burin, après qu'il en eut fait un veau de fonte. Alors ils dirent : Ce sont ici tes dieux, ô Israël, qui t'ont fait monter hors du pays d'Égypte.
5 Ce qu'Aaron ayant vu, il bâtit un autel devant ce veau, et il cria, disant : Demain il y aura une fête solennelle à l'Éternel.
6 Ainsi ils se levèrent de bon matin le lendemain, et ils offrirent des holocaustes, et ils présentèrent des sacrifices de prospérité, et le peuple s'assit pour manger et pour boire, et ensuite ils se levèrent pour danser.
7 Alors l'Éternel dit à Moïse : Va, descends ; car ton peuple, que tu as fait monter du pays d'Égypte, s'est corrompu ;
8 ils se sont bientôt détournés de la voie que je leur avais commandé de suivre ; ils se sont fait un veau de fonte et ils se sont prosternés devant lui ; et, lui sacrifiant, ils ont dit : Ce sont ici tes dieux, ô Israël, qui t'ont fait monter du pays d'Égypte.
9 L'Éternel dit encore à Moïse : J'ai regardé ce peuple : voici, c'est un peuple d'un cou raide.
10 Or maintenant, laisse-moi faire, et ma colère s'allumera contre eux, et je les consumerai ; mais je te ferai devenir une grande nation.
11 Alors Moïse supplia l'Éternel son Dieu, et dit : Ô Éternel, pourquoi ta colère s'allumerait-elle contre ton peuple, que tu as retiré du pays d'Égypte avec une grande puissance et par une main forte ?
12 Pourquoi les Égyptiens diraient-ils : Il les a retirés à mauvais dessein, pour les tuer dans les montagnes, et pour les consumer de dessus la terre ? Reviens de l'ardeur de ta colère, et te repens de ce mal que tu veux faire à ton peuple.
13 Souviens-toi d'Abraham, d'Isaac et d'Israël, tes serviteurs, auxquels tu as juré par toi-même, en leur disant : Je multiplierai votre postérité comme les étoiles des cieux, et je donnerai tout ce pays, dont j'ai parlé, à votre postérité, et ils l'hériteront à jamais.
14 Alors l'Éternel se repentit du mal qu'il avait dit qu'il ferait à son peuple.
15 Et Moïse retourna, et descendit de la montagne avec les deux tables du témoignage en sa main, savoir les tables écrites de leurs deux côtés ; elles étaient écrites deçà et delà.
16 Et les tables étaient l'ouvrage de Dieu ; l'écriture aussi était l'écriture de Dieu, gravée sur les tables.
17 Alors Josué, entendant la voix du peuple qui menait du bruit, dit à Moïse : Il y a un bruit de bataille au camp.
18 Et Moïse lui répondit : Ce n'est point une voix ni un cri de gens qui soient les plus forts, ni une voix ni un cri de gens qui soient les plus faibles ; mais j'entends une voix de personnes qui chantent.
19 Et lorsque Moïse fut approché du camp, il vit le veau et les danses. Alors la colère de Moïse s'alluma, et il jeta de ses mains les tables, et les rompit au pied de la montagne.
20 Après, il prit le veau qu'ils avaient fait, le mit au feu, et le moulut jusqu'à ce qu'il fût en poudre ; ensuite il répandit cette poudre dans les eaux, et il en fit boire aux enfants d'Israël.
21 Et Moïse dit à Aaron : Que t'a fait ce peuple, que tu aies attiré sur lui un si grand péché ?
22 Et Aaron lui répondit : Que la colère de mon seigneur ne s'allume point ; tu sais que ce peuple est porté au mal ;
23 et ils m'ont dit : Fais-nous des dieux qui marchent devant nous ; car pour ce qui est de ce Moïse, qui nous a fait monter hors du pays d'Égypte, nous ne savons ce qui lui est arrivé.
24 Alors je leur ai dit : Que celui qui a de l'or le mette en pièces ; et ils me l'ont donné, et je l'ai jeté au feu, et ce veau en est sorti.
25 Or, Moïse vit que le peuple était dépouillé ; car Aaron l'avait dépouillé pour être en opprobre parmi leurs ennemis.
26 Moïse donc se tenant à la porte du camp, dit : Qui est pour l'Éternel ? Qu'il vienne vers moi.

Et tous les enfants de Lévi s'assemblèrent vers lui.
27 Et il leur dit : Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël : Que chacun mette son épée à son côté ; passez et repassez de porte en porte par le camp, et que chacun de vous tue son frère, son ami et son voisin.
28 Et les enfants de Lévi firent ce que Moïse leur avait dit ; et, en, ce jour-là, il y eut environ trois mille hommes du peuple qui périrent.
29 Car Moïse avait dit : Consacrez aujourd'hui vos mains à l'Éternel chacun de vous, même en tuant son fils et son frère, afin qu'aujourd'hui vous attiriez sur vous la bénédiction.
30 Et le lendemain Moïse dit au peuple : Vous avez commis un grand péché ; mais je monterai à cette heure vers l'Éternel ; je ferai peut-être propitiation pour votre péché.
31 Moïse donc retourna vers l'Éternel, et dit : Hélas ! je te prie ; ce peuple a commis un grand péché, en se faisant des dieux d'or ;
32 mais, maintenant, pardonne-leur leur péché, ou efface-moi maintenant de ton livre que tu as écrit.
33 Et l'Éternel répondit à Moïse : Celui qui aura péché contre moi, je l'effacerai de mon livre.
34 Va maintenant, conduis le peuple au lieu duquel je t'ai parlé. Voici, mon ange ira devant toi, et au jour que je ferai la vengeance, je punirai sur eux leur péché.
35 Ainsi l'Éternel frappa le peuple, parce qu'ils avaient été auteurs du veau qu'Aaron avait fait.

REFLEXIONS

Il faut considérer ici :

I. Le grand péché des Israélites qui, nonobstant tant d'avertissements que Dieu leur avait donné d'éviter l'idolâtrie et les promesses solennelles qu'ils venaient de lui faire dans l'alliance que Moïse avait traitée avec eux, firent un veau d'or et l'adorèrent, imitant en cela l'idolâtrie des Égyptiens. Il est à remarquer sur cela que quoi qu'ils prétendissent adorer le vrai Dieu sous la figure du veau d'or, ils commirent pourtant une véritable idolâtrie, Dieu ayant expressément défendu cela dans la loi, ce qui fait voir qu'il n'est en aucune façon permis d'adorer aucune autre image et que l'intention ne peut rendre légitime ce que Dieu a défendu.

II. La mollesse d'Aaron, qui ai lieu de s'opposer, comme il le devait à cette idolâtrie, y consentit, nous montre que la complaisance et la timidité, surtout dans les personnes publiques, sont souvent la cause de bien des crimes et ont des suites tout à fait funestes et qu'on se rend très coupable lorsqu'on ne résiste pas fortement au mal.

III. La grande charité de Moïse qui intercéda avec tant d'ardeur pour les enfants d'Israël doit engager tous les gens de bien et surtout les serviteurs de Dieu à intercéder et à prier pour les pécheurs et l'égard que Dieu eut à cette intercession de Moïse fait voir que les prières des justes sont très efficaces auprès de Dieu.

IV. Il faut considérer que la punition que les Lévites firent de l'idolâtrie du peuple fut très sévère, mais qu'elle était juste, puisque Dieu avait expressément ordonné qu'on fit mourir les idolâtres. Enfin, la lecture de cette histoire doit nous rappeler ce que St. Paul dit à cette occasion dans I Corinthiens X : *Que ces choses ont été des figures pour nous afin que nous ne convoitions point les choses mauvaises comme les Israélites les convoitèrent et que nous ne les imitions point dans leur idolâtrie, dans leurs égarements et dans leurs dissolutions.*

CHAPITRE XXXIII.

Quatre choses sont ici rapportées :

I. L'humiliation du peuple d'Israël après qu'il eut commis l'idolâtrie du veau d'or.

II. Comment le tabernacle, qui était le lieu où le peuple s'assemblait pour entendre la volonté de Dieu, fut dressé hors du camp et de quelle manière Dieu y parlait à Moïse.

III. Moïse prie Dieu encore une fois de pardonner aux Israélites et d'être toujours avec eux.

IV. Il le prie de lui faire voir sa gloire.

1 Et l'Éternel dit à Moïse : Va, monte d'ici, toi et le peuple que tu as fait monter du pays d'Égypte, au pays duquel j'ai juré à Abraham, Isaac et Jacob, disant : Je le donnerai à ta postérité ;
2 et j'enverrai un ange devant toi, et je chasserai les Cananéens, les Amorrhéens, les Héthiens, les Phérésiens, les Héviens et les Jébusiens,
3 Pour vous conduire au pays où coulent le lait et le miel ; car je ne monterai point au milieu de toi, parce que tu es un peuple de cou raide, de peur que je ne te consume en chemin.
4 Et le peuple entendant ces paroles fâcheuses en gémit, et nul d'entre eux ne mit ses ornements sur soi.
5 Car l'Éternel avait dit à Moïse : Dis aux enfants d'Israël : Vous êtes un peuple de cou raide ; je te consumerai ; maintenant donc ôte tes ornements de dessus toi, et je verrai ce que je te ferai.
6 Ainsi les enfants d'Israël se dépouillèrent de leurs ornements vers la montagne d'Horeb.
7 Et Moïse prit le tabernacle, et se le dressa hors du camp, l'éloignant du camp, et il l'appela le tabernacle d'assignation ; et tous ceux qui cherchaient l'Éternel sortaient vers le tabernacle d'assignation, qui était hors du camp.
8 Et aussitôt que Moïse sortait vers le tabernacle, tout le peuple se levait, et chacun se tenait à l'entrée de sa tente et regardait Moïse par derrière, jusqu'à ce qu'il entrât dans le tabernacle ;
9 et aussitôt que Moïse était entré dans le tabernacle, la colonne de la nuée descendait et s'arrêtait à la porte du tabernacle, et l'Éternel parlait avec Moïse.
10 Et tout le peuple voyant la colonne de la nuée qui s'arrêtait à la porte du tabernacle, se levait, et chacun se prosternait à la porte de sa tente.
11 Et l'Éternel parlait à Moïse face à face, comme un homme parle avec son intime ami ; puis, Moïse retournait au camp ; mais son serviteur Josué, fils de Nun, jeune homme, ne quittait point le tabernacle.
12 Et Moïse dit à l'Éternel : Regarde, tu m'as dit : Fais monter ce peuple ; et tu ne m'as point fait connaître celui que tu dois envoyer avec moi. Cependant tu as dit : Je te connais par ton nom, et même tu as trouvé grâce devant mes yeux.
13 Maintenant donc, je te prie, si j'ai trouvé grâce devant tes yeux, regarde aussi que cette nation est ton peuple.
14 Et l'Éternel dit : Ma face ira, et je te donnerai du repos.
15 Et Moïse lui dit : Si ta face ne vient, ne nous fais point monter d'ici ;
16 car à quoi connaîtra-t-on que nous avons trouvé grâce devant tes yeux, et moi et ton peuple ? Ne sera-ce pas quand tu marcheras avec nous ? Car alors et moi et ton peuple nous serons en admiration, plus que tous les peuples qui sont sur la terre.
17 Et l'Éternel dit à Moïse : Je ferai aussi ce que tu dis ; car tu as trouvé grâce devant mes yeux, et je t'ai connu par ton nom.
18 Moïse dit aussi : Je te prie, fais-moi voir ta gloire.
19 Et Dieu répondit : Je ferai passer toute ma bonté devant ta face ; je crierai le nom de l'Éternel devant toi, et je ferai grâce à qui je ferai grâce, et j'aurai compassion de celui dont j'aurai compassion.
20 Et il lui dit : Tu ne pourras pas voir ma face ; car nul homme ne peut me voir et vivre.
21 L'Éternel dit aussi : Voici un lieu près de moi, et tu t'arrêteras sur ce rocher ;
22 et il arrivera que quand ma gloire passera, je te mettrai dans l'ouverture du rocher, et je te couvrirai de ma main jusqu'à ce que je sois passé ;
23 et je tirerai ma main, et tu me verras par derrière ; mais ma face ne se verra point.

REFLEXIONS

L'exemple des Israélites qui se dépouillèrent de leurs ornements, après qu'ils eurent été punis de leur idolâtrie, nous apprend à nous humilier lorsque Dieu est irrité contre nous et que nous

l'avons offensé et à donner toutes les marques possibles de la sincérité de notre repentance.
II. La manière dont Dieu parlait et se communiquait à Moïse prouve qu'il a été un très grand prophète, que ses lois et sa doctrine procédaient de Dieu et qu'ainsi nous devons les regarder avec un grand respect.
III. L'on doit aussi remarquer dans les prières que Moïse continua de faire pour les Israélites, son extrême tendresse pour eux et son grand zèle pour la gloire de Dieu. À son exemple ceux que Dieu a établi dans son église pour conducteurs ne doivent jamais cesser de prier pour ceux qui leurs sont fournis. IV. Ce que Dieu répondit à Moïse lorsque ce prophète le pria de lui faire voir sa gloire prouve ce que dit St. Paul : *Que Dieu habite une lumière inaccessible et que nul homme ne peut le voir.* Mais cela doit aussi nous faire reconnaitre que Jésus-Christ notre Seigneur est infiniment au-dessus de Moïse, *puisqu'il a vu Dieu et qu'il était dès le commencement avec lui.* Enfin nous devons penser que si nous ne pouvons pas voir Dieu en cette vie, nous le verrons tel qu'il est dans la vie à venir et cette espérance doit nous engager à nous purifier comme lui-même est pur.

CHAPITRE XXXIV.

Dieu donne à Moïse les secondes tables de la loi. Il se fait voir à lui. Il promet d'introduire les enfants d'Israël dans le pays de Canaan, il leur commande de détruire les idoles des Cananéens et il leur défend d'avoir aucun commerce avec eux. Dieu répète les lois touchant la pâque, la consécration des premiers-nés, les prémices des fruits, le sabbat et les autres fêtes solennelles. Après cela Moïse descend de la montagne et se couvre la face d'un voile parce qu'elle était devenue resplendissante et que le peuple en était ébloui.

1 Et l'Éternel dit à Moïse : Taille-toi deux tables de pierre comme les premières, et j'écrirai sur elles les paroles qui étaient sur les premières tables, que tu as rompues.
2 Et sois prêt au matin et monte le matin sur la montagne de Sinaï, et présente-toi là devant moi au haut de la montagne.
3 Mais que nul ne monte avec toi, et même que nul ne paraisse avec toi sur la montagne ; que ni les bœufs ni les brebis ne paissent même point près de cette montagne.
4 Moïse donc tailla deux tables de pierre comme les premières, et se leva de bon matin, et monta sur la montagne de Sinaï, comme l'Éternel lui avait commandé, et prit en sa main les deux tables de pierre.
5 Et l'Éternel descendit dans la nuée, et s'arrêta là avec Moïse, et cria le nom de l'Éternel.
6 Comme donc l'Éternel passait par devant lui, il cria : L'Éternel, l'Éternel, le Dieu fort, pitoyable, miséricordieux, tardif à colère, abondant en miséricorde et en vérité,
7 qui garde la miséricorde jusqu'en mille générations, qui ôte l'iniquité, le crime et le péché, qui ne tient point le coupable pour innocent, et qui punit l'iniquité des pères sur les enfants et sur les enfants des enfants, jusqu'à la troisième et la quatrième génération !
8 Et Moïse aussitôt baissa la tête contre terre et se prosterna ;
9 et il dit : Ô Seigneur, je te prie, si j'ai trouvé grâce devant tes yeux, que le Seigneur marche maintenant au milieu de nous ; car c'est un peuple de cou raide ; pardonne donc nos iniquités et notre péché, et possède-nous comme ton héritage.
10 Et Dieu répondit : Voici, je traite alliance, et je ferai devant tout ton peuple des merveilles qui n'ont point été faites dans toute la terre, ni dans aucune nation ; et tout le peuple au milieu duquel tu es verra l'œuvre de l'Éternel ; car ce que je vais faire avec toi, sera une chose terrible.
11 Garde ce que je te commande aujourd'hui. Voici, je vais chasser de devant toi les Amorrhéens, les Cananéens, les Héthiens, les Phérésiens, les Héviens et les Jébusiens.
12 Garde-toi de traiter alliance avec les habitants du pays dans lequel tu vas entrer, de peur qu'ils ne soient en piège au milieu de toi.
13 Mais vous démolirez leurs autels, vous briserez leurs statues, et vous couperez leurs

bocages ;
14 car tu ne te prosterneras point devant un autre dieu, parce que l'Éternel se nomme le Dieu jaloux ; c'est le Dieu fort qui est jaloux.
15 Prends donc garde de ne traiter point alliance avec les habitants du pays, de peur que quand ils viendront à se prostituer après leurs dieux, et à sacrifier à leurs dieux, quelqu'un ne t'appelle, et que tu ne manges de son sacrifice,
16 et que tu ne prennes pour tes fils de leurs filles, lesquelles se prostituant après leurs dieux, feront aussi prostituer tes fils après leurs dieux.
17 Tu ne te feras aucun dieu de fonte.
18 Tu garderas la fête solennelle des pains sans levain. Tu mangeras les pains sans levain pendant sept jours (comme je t'ai commandé), en la saison du mois auquel les épis mûrissent ; car au mois auquel les épis mûrissent ; tu es sorti du pays d'Égypte.
19 Tout ce qui naîtra le premier m'appartiendra, et même le premier mâle qui naîtra de toutes les bêtes, tant des bœufs que des brebis.
20 Mais tu rachèteras avec un agneau ou un chevreau le premier-né d'un âne. Si tu ne le rachètes pas, tu lui couperas le cou. Tu rachèteras tout premier-né de tes fils ; et nul ne se présentera devant ma face à vide.
21 Tu travailleras six jours ; mais au septième tu te reposeras ; tu te reposeras même au temps du labourage et dans celui de la moisson.
22 Tu feras la fête solennelle des semaines au temps des premiers fruits de la moisson du froment ; et la fête solennelle de la récolte à la révolution de l'année.
23 Tous les mâles d'entre vous comparaîtront trois fois l'an devant le Dominateur, l'Éternel, le Dieu d'Israël ;
24 car je déposséderai les nations de devant toi, et j'étendrai tes limites, et nul ne formera des desseins contre ton pays, lorsque tu monteras pour te présenter trois fois l'an devant l'Éternel ton Dieu.
25 Tu n'offriras point le sang de mon sacrifice avec du pain levé ; on ne gardera rien du sacrifice de la fête solennelle de Pâques jusqu'au matin.
26 Tu apporteras les prémices des premiers fruits de la terre dans la maison de l'Éternel ton Dieu. Tu ne feras point cuire le chevreau dans le lait de sa mère.
27 L'Éternel dit aussi à Moïse : Ecris ces paroles ; car c'est suivant la teneur de ces paroles que j'ai traité alliance avec toi et avec Israël.
28 Et Moïse demeura là avec l'Éternel quarante jours et quarante nuits, sans manger du pain et sans boire de l'eau ; et l'Éternel écrivit sur les tables les paroles de l'alliance, savoir les dix paroles.
29 Or, lorsque Moïse descendit de la montagne de Sinaï, tenant en sa main les deux tables du témoignage, lors, dis-je, qu'il descendit de la montagne, il ne s'aperçut point que la peau de son visage était devenue toute rayonnante, pendant qu'il parlait avec Dieu.
30 Mais Aaron et tous les enfants d'Israël ayant vu Moïse, et s'étant aperçus que la peau de son visage était toute rayonnante, ils craignirent d'approcher de lui.
31 Alors Moïse les appela, et Aaron et tous les principaux de l'assemblée revinrent vers lui, et Moïse leur parla.
32 Après cela, tous les enfants d'Israël s'approchèrent, et il leur commanda toutes les choses que l'Éternel lui avait dites sur la montagne de Sinaï.
33 Ainsi Moïse acheva de leur parler. (Or, il avait mis un voile sur sa face.)
34 Et quand Moïse entrait vers l'Éternel pour parler avec lui, il ôtait le voile jusqu'à ce qu'il sortît du tabernacle ; et étant sorti, il disait aux enfants d'Israël ce qui lui avait été commandé.
35 Et les enfants d'Israël avaient vu que le visage de Moïse, savoir la peau de son visage était rayonnante ; c'est pourquoi Moïse remettait le voile sur son visage, jusqu'à ce qu'il retournât pour parler avec l'Éternel.

REFLEXIONS
Nous voyons dans ce chapitre :
I. Que Dieu, ensuite des prières de Moïse, pardonna au peuple d'Israël, qu'il donna une seconde fois les tables de la loi à ce peuple et qu'il promit de l'introduire dans le pays de Canaan. En cela nous devons reconnaître la grande miséricorde de Dieu et l'efficace de l'intercession des gens de bien.
II. Moïse rapporte que lorsqu'il demanda à voir la gloire de Dieu, il ne la vit qu'en partie et que Dieu ne lui dit autre chose dans cette occasion, sinon qu'il était miséricordieux et plein de bonté, mais qu'il était aussi juste et qu'il ne tenait point le coupable pour innocent.
Dieu se fait connaitre à nous en cette vie autant qu'il est nécessaire que nous le connaissions pour le craindre, c'est-à-dire comme souverainement bon et parfaitement juste, ce sont là ses deux principales perfections et ce qui nous engage surtout à le servir et à obéir à ses lois.
III. La défense que Dieu fit à son peuple de traiter alliance avec les Cananéens nous avertit que le commerce avec les méchants est très dangereux et que nous devons nous en éloigner avec soin.
IV. Les lois touchant les premiers-nés, les prémices, le sabbat et les fêtes avaient été établies par une grande sagesse afin que les Israélites se souvinssent des principales grâces que Dieu leur avait accordées et pour les empêcher d'imiter les coutumes et les superstitions des idolâtres.
V. C'est une chose remarquable que lorsque les Israélites allaient aux fêtes solennelles, Dieu empêchait leurs ennemis d'entrer dans le pays. C'était une marque bien particulière de la protection divine sur ce peuple et une preuve que Dieu bénit et protège ceux qui le servent et qu'il les garantit des dangers où ils pourraient être exposés en lui obéissant.
Enfin, ce qui est dit que Moïse avait sa face resplendissante lorsqu'il descendit de la montagne servait à assurer les enfants d'Israël qu'il leur parlait de la part de Dieu. Ce changement qui arriva en la personne de Moïse est une image de celui que la communication avec Dieu produit dans l'âme des fidèles et de la gloire dont les bienheureux brilleront lorsqu'ils verront Dieu et qu'ils jouiront de sa présence dans le ciel.

CHAPITRE XXXV.
Il y a deux choses à remarquer dans ce chapitre :
I. Une répétition de la loi du sabbat.
II. L'offrande que tout le peuple fit pour le tabernacle.

1 Moïse donc assembla tout le peuple des enfants d'Israël, et leur dit : Ce sont ici les choses que l'Éternel a commandé de faire :
2 On travaillera pendant six jours, mais le septième jour sera saint ; car c'est le sabbat du repos consacré à l'Éternel. Quiconque travaillera en ce jour-là sera puni de mort.
3 Vous n'allumerez point de feu dans aucune de vos demeures le jour du repos.
4 Et Moïse parla à toute l'assemblée des enfants d'Israël, et leur dit : C'est ici ce que l'Éternel vous a commandé, disant :
5 Prenez de ce qui est chez vous une offrande élevée pour l'Éternel. Quiconque sera de bonne volonté apportera pour cette offrande, à l'Éternel, de l'or, de l'argent et de l'airain,
6 de l'hyacinthe, de l'écarlate, du cramoisi, du fin lin, des poils de chèvres,
7 des peaux de moutons teintes en rouge, et des peaux de couleur d'hyacinthe, du bois de Sittim,
8 de l'huile pour le luminaire, des choses aromatiques pour l'huile de l'onction et pour le parfum des choses aromatiques,
9 des pierres d'onyx et des pierres de remplage pour l'éphod et pour le pectoral.
10 Et tous les hommes intelligents d'entre vous viendront, et feront tout ce que l'Éternel a commandé ;
11 savoir le pavillon, son tabernacle et sa couverture, ses anneaux, ses ais, ses barres, ses piliers

et ses soubassements,
12 l’arche et ses barres, le propitiatoire et le voile pour tendre devant l’arche,
13 la table et ses barres et tous ses ustensiles, et le pain de proposition,
14 et le chandelier du luminaire, ses ustensiles, ses lampes, et l’huile du luminaire,
15 et l’autel du parfum et ses barres, l’huile de l’onction, le parfum des choses aromatiques, et la tapisserie pour tendre à l’entrée, savoir à l’entrée du pavillon,
16 l’autel de l’holocauste, sa grille d’airain, ses barres et tous ses ustensiles, la cuve et son soubassement,
17 les courtines du parvis, ses piliers, ses soubassements et la tapisserie pour tendre à la porte du parvis,
18 et les pieux du pavillon, et les pieux du parvis et leur cordage,
19 les vêtements du service pour faire le service au sanctuaire, les saints vêtements d’Aaron sacrificateur, et les vêtements de ses enfants, pour exercer la sacrificature.
20 Alors toute l’assemblée des enfants d’Israël sortit de devant Moïse.
21 Et tous ceux dont le cœur fut ému de bonne volonté, vinrent ; et tous ceux dont l’esprit fut porté à faire quelque libéralité, apportèrent l’offrande de l’Éternel pour l’œuvre du tabernacle d’assignation, et pour tout son service, et pour les vêtements sacrés.
22 Et les hommes vinrent avec les femmes ; tous ceux qui furent de bonne volonté apportèrent des boucles, des bagues, des anneaux, des bracelets, et toutes sortes de joyaux d’or, et tous offrirent quelque offrande d’or à l’Éternel.
23 Tout homme aussi chez qui se trouvait de l’hyacinthe, de l’écarlate, du cramoisi, du fin lin, des poils de chèvres, des peaux de moutons teintes en rouge et de couleur d’hyacinthe, les apporta.
24 Tout homme qui avait de quoi faire une offrande d’argent et d’airain, l’apporta pour l’offrande de l’Éternel ; tout homme aussi chez qui il se trouva du bois de Sittim, pour tout l’ouvrage du service, l’apporta.
25 Toute femme aussi qui avait de l’industrie, fila de sa main, et apporta ce qu’elle avait filé, de l’hyacinthe, de l’écarlate, du cramoisi et du fin lin.
26 Toutes les femmes aussi dont le cœur fut porté à travailler de leur industrie, filèrent du poil de chèvre.
27 Les principaux aussi de l’assemblée apportèrent des pierres d’onyx et des pierres de remplage, pour l’éphod et pour le pectoral ;
28 et des aromates, et de l’huile, tant pour le luminaire que pour l’huile d’onction, pour le parfum des choses aromatiques.
29 Tout homme donc et toute femme qui furent de bonne volonté pour apporter de quoi faire l’ouvrage que l’Éternel avait commandé par Moïse qu’on fît, et tous les enfants d’Israël, apportèrent des présents à l’Éternel avec une franche volonté.
30 Et Moïse dit aux enfants d’Israël : Voyez, l’Éternel a appelé nommément Bethsaléel, fils d’Uri, fils de Hur, de la tribu de Juda,
31 et il l’a rempli de l’esprit de Dieu, en sagesse, en intelligence, en science, pour toute sorte d’ouvrage ;
32 même pour inventer tout ce qui se peut inventer en or, en argent, en airain,
33 dans la sculpture des pierres, pour les mettre en œuvre, et dans la menuiserie, pour travailler en tout ouvrage exquis ;
34 et il lui a aussi donné l’adresse d’enseigner, tant à lui qu’à Aholiab, fils d’Ahisamac, de la tribu de Dan ;
35 et il les a remplis d’industrie pour faire toute sorte de travail d’ouvrier, même d’ouvrier en ouvrage exquis et en broderie, en hyacinthe, en écarlate, en cramoisi et en fin lin, et d’ouvrage de tisserand, tellement qu’ils font toute sorte d’ouvrages, et qu’ils sont heureux en inventions.

REFLEXIONS
Moïse inculque souvent la loi du sabbat parce que l'observation de ce jour, qui revenait toutes les semaines, rappelait les Israélites à un seul Dieu créateur de toutes choses et les tenait éloignés du culte des idoles.
II. On voit dans ce chapitre que le peuple contribua avec abondance et avec libéralité pour la fabrique du tabernacle, que les uns donnaient de l'or, de l'argent et des pierres précieuses, que d'autres offrirent du fin lin, des poils de chèvres et toutes sorte de matériaux et que chacun marqua dans cette occasion son zèle et sa bonne volonté.
C'est là un exemple qui doit avoir une grande force pour animer les chrétiens à s'employer de bon cœur dans tout ce qui peut contribuer à l'avancement de la religion et à l'édification publique.

CHAPITRE XXXVI.
Les contributions pour la fabrique du tabernacle étant achevées, les ouvriers qui étaient commis pour cet ouvrage y travaillent conformément à ce que Dieu avait ordonné. On voit dans ce chapitre comment le tabernacle fut dressé.

1 Et Bethsaléel, et Aholiab, et tous les hommes habiles auxquels l'Éternel avait donné de l'industrie et de l'intelligence pour savoir faire tout l'ouvrage du service du sanctuaire, firent toutes les choses que l'Éternel avait commandées.
2 Car Moïse avait appelé Bethsaléel et Aholiab, et tous les hommes habiles auxquels l'Éternel avait donné de l'industrie, et tous ceux qui se vinrent présenter volontairement pour faire cet ouvrage ;
3 lesquels emportèrent de devant Moïse toute l'offrande que les enfants d'Israël avaient apportée pour faire l'ouvrage du service du sanctuaire. Or, on apportait encore chaque matin quelque oblation volontaire.
4 C'est pourquoi, tous les hommes intelligents, qui faisaient tout l'ouvrage du sanctuaire, quittèrent chacun l'ouvrage qu'ils faisaient,
5 et ils parlèrent à Moïse, et dirent : Le peuple apporte beaucoup plus qu'il ne faut pour le service et pour l'ouvrage que l'Éternel a commandé de faire.
6 Alors, par le commandement de Moïse, on fit crier par le camp : Que ni homme ni femme ne fasse plus d'ouvrage pour l'offrande du sanctuaire ; et ainsi on empêcha le peuple de plus rien offrir ;
7 car ils avaient de tout ce qu'il fallait, suffisamment pour faire tout l'ouvrage, tellement qu'il y en avait de reste.
8 Tous les hommes donc industrieux, d'entre ceux qui faisaient l'ouvrage, firent le pavillon ; savoir dix pièces de fin lin retors, d'hyacinthe, d'écarlate et de cramoisi, et ils les firent semées de chérubins, d'un ouvrage exquis.
9 La longueur d'une pièce était de vingt-huit coudées, et la largeur de la même pièce de quatre coudées. Toutes les pièces avaient une même mesure.
10 Et ils joignirent cinq pièces l'une à l'autre, et cinq autres pièces l'une à l'autre.
11 Et ils firent des lacets d'hyacinthe sur le bord d'une pièce, savoir au bord de celle qui était attachée ; ils en firent ainsi au bord de la dernière pièce, dans le second assemblage.
12 Ils firent cinquante lacets en une pièce, et cinquante lacets au bord de la pièce qui était dans l'autre assemblage, les lacets étant à l'opposite l'un de l'autre.
13 Puis on fit cinquante crochets d'or, et on attacha les pièces l'une à l'autre avec les crochets ; ainsi il n'y eut qu'un pavillon.
14 Puis on fit des pièces de poils de chèvres, pour servir de tabernacle par-dessus le pavillon ; on fit donc onze de ces pièces.
15 La longueur d'une pièce était de trente coudées, et la largeur de la même pièce de quatre

coudées, et les onze pièces avaient une même mesure.
16 Et on assembla cinq de ces pièces à part, et les six autres pièces à part.
17 On fit aussi cinquante lacets sur le bord de l'une des pièces, savoir à la dernière pièce qui était attachée, et cinquante lacets sur le bord de l'autre pièce qui était attachée.
18 On fit aussi cinquante crochets d'airain, pour attacher le tabernacle, afin qu'il n'y en eût qu'un.
19 Et on fit pour le tabernacle une couverture de peaux de moutons teintes en rouge, et une couverture de peaux de couleur d'hyacinthe par-dessus.
20 Et on fit pour le pavillon des ais de bois de Sittim, qu'on fit tenir debout.
21 La longueur d'un ais était de dix coudées, et la largeur du même ais d'une coudée et demie.
22 Il y avait deux tenons à chaque ais en façon d'échelons l'un après l'autre ; on fit ainsi de tous les ais du pavillon.
23 On fit donc les ais pour le pavillon ; savoir vingt ais au côté qui regarde droit vers le Midi.
24 Et au-dessous des vingt ais on fit quarante soubassements d'argent ; deux soubassements sous un ais, pour ses deux tenons, et deux soubassements sous l'autre ais, pour ses deux tenons.
25 On fit aussi vingt ais à l'autre côté du pavillon, du côté du Septentrion,
26 et leurs quarante soubassements d'argent, deux soubassements sous un ais, et deux soubassements sous l'autre ais.
27 Et pour le fond du pavillon vers l'Occident, on fit six ais.
28 Et on fit deux ais pour les encoignures du pavillon aux deux côtés du fond,
29 qui étaient égaux par le bas, et qui étaient joints et unis par le haut avec un anneau ; et on fit ainsi des deux ais, qui étaient aux deux encoignures.
30 Il y avait donc huit ais et seize soubassements d'argent ; savoir deux soubassements sous chaque ais.
31 Et on fit cinq barres de bois de Sittim, pour les ais de l'un des côtés du pavillon.
32 Et cinq barres pour les ais de l'autre côté du pavillon. On fit aussi cinq barres pour les ais du pavillon pour le fond, vers le côté de l'Occident.
33 Et on fit que la barre du milieu passait par le milieu des ais, depuis un bout jusqu'à l'autre.
34 Et on couvrit d'or les ais, et on fit leurs anneaux d'or, pour y faire passer les barres, et ils couvrirent d'or les barres.
35 On fit aussi le voile d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors ; on le fit d'ouvrage de broderie, semé de chérubins.
36 Et on lui fit quatre colonnes de bois de Sittim, qu'on couvrit d'or, ayant leurs crochets d'or ; et on leur fondit quatre soubassements d'argent.
37 On fit aussi à l'entrée du tabernacle une tapisserie d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors, d'ouvrage de broderie.
38 On fit aussi ses cinq colonnes avec leurs crochets ; et on couvrit d'or leurs chapiteaux, et leurs filets ; mais leurs cinq soubassements étaient d'airain.

CHAPITRE XXXVII.

Description de ce qui était dans le tabernacle de l'arche de l'alliance, de la table des pains de proposition, le chandelier et de l'autel des parfums.

1 Puis Bethsaléel fit l'arche de bois de Sittim. Sa longueur était de deux coudées et demie, sa largeur d'une coudée et demie, et sa hauteur d'une coudée et demie.
2 Et il la couvrit par dedans et par dehors d'or pur, et il lui fit un couronnement d'or à l'entour.
3 Et il lui fondit quatre anneaux d'or, pour les mettre sur ses quatre coins ; savoir, deux anneaux à l'un de ses côtés, et deux autres à l'autre côté.
4 Il fit aussi des barres de bois de Sittim et les couvrit d'or.
5 Et il fit entrer les barres dans les anneaux aux côtés de l'arche, pour porter l'arche.

6 Il fit aussi le propitiatoire d'or pur, dont la longueur était de deux coudées et demie, et la largeur d'une coudée et demie.
7 Et il fit deux chérubins d'or ; il les fit d'ouvrage fait au marteau, tirés des deux bouts du propitiatoire.
8 Un chérubin du bout de deçà, et l'autre chérubin du bout de delà ; il fit, dis-je, les chérubins tirés du propitiatoire, savoir de ses deux bouts.
9 Et les chérubins étendaient leurs ailes en haut, couvrant de leurs ailes le propitiatoire, et leurs faces étaient vis-à-vis l'une de l'autre, et les chérubins regardaient vers le propitiatoire.
10 Il fit aussi la table de bois de Sittim ; sa longueur était de deux coudées, sa largeur d'une coudée, et sa hauteur d'une coudée et demie.
11 Et il la couvrit d'or pur, et il lui fit un couronnement d'or à l'entour.
12 Il lui fit aussi tout autour une clôture large d'une paume, et il fit autour de sa clôture un couronnement d'or.
13 Et il lui fondit quatre anneaux d'or, et il mit les anneaux aux quatre coins, qui étaient à ses quatre pieds.
14 Les anneaux étaient à l'endroit de la clôture, pour y mettre les barres, pour porter la table.
15 Et il fit les barres de bois de Sittim, et il les couvrit d'or pour porter la table.
16 Il fit aussi d'or pur des vaisseaux pour poser sur la table, ses plats, ses tasses, ses bassins et ses gobelets, avec lesquels on devait faire les aspersions.
17 Il fit aussi le chandelier d'or pur ; il le fit d'ouvrage façonné au marteau ; sa tige, ses branches, ses plats, ses pommeaux et ses fleurs étaient tirés de lui ;
18 et six branches sortaient de ses côtés, trois branches d'un côté du chandelier, et trois autres de l'autre côté du chandelier.
19 Il y avait en une des branches trois plats en forme d'amande, un pommeau et une fleur, et en l'autre branche trois plats en forme d'amande, un pommeau et une fleur. Il fit de même aux six branches qui sortaient du chandelier.
20 Et il y avait au chandelier quatre plats en forme d'amande, ses pommeaux et ses fleurs.
21 Et un pommeau sous deux branches tirées du chandelier, et un autre pommeau sous deux autres branches, qui en étaient tirées, et un autre pommeau sous deux autres branches qui en étaient tirées, savoir des six branches procédant du chandelier.
22 Leurs pommeaux et leurs branches en étaient tirés, et tout le chandelier était une seule pièce, faite au marteau, et d'or pur.
23 Il fit aussi ses sept lampes, ses mouchettes, et ses petits plats destinés à recevoir ce qui tombe des lampes.
24 Et il le fit avec toute sa garniture d'un talent d'or pur.
25 Il fit aussi l'autel du parfum de bois de Sittim ; sa longueur était d'une coudée, et sa largeur d'une coudée ; il était carré ; mais sa hauteur était de deux coudées, et des cornes sortaient de ses quatre coins.
26 Et il couvrit d'or pur tant le dessus de l'autel que ses deux côtés tout à l'entour, et ses cornes ; et il lui fit aussi tout à l'entour un couronnement d'or.
27 Il fit aussi au-dessous de son couronnement deux anneaux d'or à ses deux côtés, qu'il mit aux deux coins, pour y faire passer les barres qui devaient servir à le porter.
28 Et il fit les barres de bois de Sittim, et il les couvrit d'or.
29 Il composa aussi l'huile de l'onction qui était une chose sainte, et le parfum pur, composés d'aromates selon l'art du parfumeur.

CHAPITRE XXXVIII.

Description de ce qui était hors du tabernacle, de l'autel des holocaustes, de la cuve d'airain et des parvis, avec les comptes de l'or, de l'argent et de l'airain qui furent employés pour construire le tabernacle.

1 Il fit aussi l'autel des holocaustes de bois de Sittim ; sa longueur était de cinq coudées, et sa largeur de cinq coudées ; il était carré, et sa hauteur était de trois coudées.
2 Et il fit des cornes à ses quatre coins, et qui en sortaient, et il le couvrit d'airain.
3 Il fit aussi tous les ustensiles de l'autel, les chaudrons, les racloirs, les bassins, les fourchettes et les encensoirs ; il fit tous ses ustensiles d'airain.
4 Et il fit pour l'autel une grille d'airain, en forme de treillis, au-dessous de l'enceinte de l'autel, depuis le bas jusqu'au milieu.
5 Et il fondit quatre anneaux aux quatre coins de la grille d'airain, pour mettre les barres.
6 Et il fit les barres de bois de Sittim, et les couvrit d'airain.
7 Et il fit passer les barres dans les anneaux, aux côtés de l'autel, pour le porter avec elles, le faisant d'ais, et creux.
8 Il fit aussi la cuve d'airain et son soubassement d'airain, des miroirs des femmes qui s'étaient assemblées par troupes, et qui s'étaient rendues à la porte du tabernacle d'assignation.
9 Il fit aussi un parvis, savoir pour le côté qui regarde vers le Midi, et des courtines pour le parvis, de fin lin retors, de cent coudées ;
10 et leurs vingt piliers avec leurs vingt soubassements d'airain ; mais les crochets des piliers et leurs filets étaient d'argent.
11 Et pour le côté du Septentrion, il fit aussi d'autres courtines de cent coudées, et leurs vingt piliers et leurs vingt soubassements d'airain ; mais les crochets des piliers et leurs filets étaient d'argent.
12 Et pour le côté de l'Occident, il y avait des courtines de cinquante coudées, leurs dix piliers et leurs dix soubassements ; les crochets des piliers et leurs filets étaient d'argent.
13 Et pour le côté de l'Orient, droit vers le Levant, il y mit des courtines qui avaient cinquante coudées.
14 Il fit pour l'un des côtés quinze coudées de courtines, et leurs trois piliers avec leurs trois soubassements.
15 Et pour l'autre côté, il fit aussi quinze coudées de courtines (afin qu'il y en eût autant deçà que delà de la porte du parvis), et leurs trois piliers avec leurs trois soubassements.
16 Toutes les courtines du parvis, qui étaient tout à l'entour, il les fit donc de fin lin retors.
17 Il fit les soubassements des piliers d'airain, les crochets des piliers et les filets d'argent, et leurs chapiteaux furent couverts d'argent, et tous les piliers du parvis furent ceints à l'entour d'un filet d'argent.
18 Et la tapisserie de la porte du parvis était d'hyacinthe, d'écarlate et de cramoisi, et de fin lin retors, d'ouvrage de broderie, de la longueur de vingt coudées, et de la hauteur (qui était à la largeur) de cinq coudées, répondant aux courtines du parvis.
19 Et ses quatre piliers avec leurs quatre soubassements étaient d'airain, et leurs crochets étaient d'argent ; la couverture aussi de leurs chapiteaux et leurs filets étaient d'argent.
20 Et tous les pieux du tabernacle et du parvis à l'entour étaient d'airain.
21 C'est ici le compte de ce qui fut employé au pavillon, savoir au pavillon du témoignage, comme le compte en fut fait suivant le commandement de Moïse, à quoi furent employés les Lévites, sous la conduite d'Ithamar, fils d'Aaron sacrificateur.
22 Bethsaléel, fils d'Uri, fils de Hur, de la tribu de Juda, fit toutes les choses que l'Éternel avait commandées à Moïse ;
23 et avec lui Aholiab, fils d'Ahisamac, de la tribu de Dan, et les ouvriers, et ceux qui travaillaient en ouvrage exquis, et les brodeurs en hyacinthe, écarlate, cramoisi et fin lin.
24 Tout l'or qui fut employé pour l'ouvrage, savoir pour tout l'ouvrage du sanctuaire, qui était de l'or d'offrande, fut de vingt-neuf talents, et de sept cent trente sicles, selon le sicle du sanctuaire.
25 Et l'argent de ceux de l'assemblée qui furent dénombrés fut de cent talents et mille sept cent

soixante et quinze sicles, selon le sicle du sanctuaire.
26 Un demi-sicle par tête, la moitié d'un sicle, selon le sicle du sanctuaire. Tous ceux qui passèrent par le dénombrement, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, furent six cent trois mille cinq cent cinquante.
27 Il y eut donc cent talents d'argent pour fondre les soubassements du sanctuaire et les soubassements du voile, savoir, cent soubassements de cent talents ; un talent pour chaque soubassement.
28 Mais des mille sept cent soixante et quinze sicles, il fit les crochets pour les piliers, et il couvrit leurs chapiteaux, et il en fit des filets à l'entour.
29 L'airain de l'offrande fut de soixante et dix talents, et deux mille quatre cents sicles ;
30 dont on fit les soubassements de la porte du tabernacle d'assignation, et l'autel d'airain, avec sa grille d'airain, et tous les ustensiles de l'autel,
31 et les soubassements de la porte du parvis, et tous les pieux du pavillon, et tous les pieux du parvis tout autour.

REFLEXIONS SUR LES CHAPITRES XXXVI, XXXVII ET XXXVIII
Ce qui est dit dans ces chapitres n'étant, à quelques circonstances près, qu'une répétition de ce qui a été dit dans les précédents, on doit y faire les mêmes réflexions.
La spécification de l'or, de l'argent et de l'airain qu'on employa pour le tabernacle et la somme de l'argent provenant du demi-sicle que tous les Israélites payèrent par tête fait voir qu'ils étaient sortis d'Égypte avec de grandes richesses et qu'ils en consacrèrent volontairement et avec joie une partie pour l'établissement du service divin.

CHAPITRE XXXIX.
Ce chapitre contient une description des vêtements sacrés. Le tabernacle étant achevé, les ouvriers qui y avaient travaillé le présentèrent à Moïse.

1 Ils firent aussi d'hyacinthe, d'écarlate et de cramoisi les vêtements du service, pour faire le service au sanctuaire, et ils firent les vêtements sacrés qui étaient pour Aaron, comme l'Éternel avait commandé à Moïse.
2 On fit donc l'éphod d'or, d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors.
3 (Or, on étendit des lames d'or, et on les coupa par filets pour les brocher avec l'hyacinthe, avec l'écarlate, avec le cramoisi et avec le fin lin, d'ouvrage de broderie).
4 On fit à l'éphod des épaulettes qui s'attachaient, tellement qu'il était joint à ses deux bouts.
5 Et la ceinture brodée, de laquelle il était ceint, était tirée de la même pièce et de même ouvrage, savoir d'or, d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors, comme l'Éternel avait commandé à Moïse.
6 On agença aussi les pierres d'onyx enchâssées dans des chatons d'or, et ayant les noms des enfants d'Israël gravés de gravure de cachet.
7 Et on les mit sur les épaulettes de l'éphod, afin qu'elles fussent des pierres de mémorial pour les enfants d'Israël, comme l'Eternel l'avait commandé à Moïse.
8 On fit aussi le pectoral d'ouvrage de broderie, comme l'ouvrage de l'éphod, savoir d'or, d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors.
9 On fit le pectoral carré, et double ; sa longueur était d'une paume, et sa largeur d'une paume, d'une part et d'autre.
10 Et on le remplit de quatre rangs de pierres ; au premier rang on mit une sardoine, une topaze et une émeraude ;
11 au second rang, une escarboucle, un saphir et un jaspe ;
12 au troisième rang, un ligure, une agate et une améthyste ;
13 Et au quatrième rang, une chrysolithe, un onyx et un béryl, lesquels furent enchâssés dans

leurs chatons d'or, dans leurs remplages.
14 Ainsi il y avait autant de ces pierres-là, qu'il y avait de noms des enfants d'Israël, douze selon leurs noms ; on grava sur chacune d'elles, de gravure de cachet, un nom, et elles étaient pour les douze tribus.
15 Et on fit sur le pectoral les chaînettes à bouts, en façon de cordon, et d'or pur.
16 On fit aussi deux agrafes d'or et deux anneaux d'or, et on mit les deux anneaux aux deux bouts du pectoral.
17 On mit aussi les deux chaînettes d'or faites à cordon, dans les deux anneaux, à l'extrémité du pectoral.
18 Et on mit les deux autres bouts des deux chaînettes faites a cordon, aux deux agrafes, sur les épaulettes de l'éphod, sur le devant de l'éphod.
19 On fit aussi deux autres anneaux d'or, et on les mit aux deux autres bouts du pectoral sur son bord, qui était du côté de l'éphod en dedans.
20 On fit aussi deux autres anneaux d'or, et on les mit aux deux épaulières de l'éphod par le bas, répondant sur le devant à l'endroit où il se joignait au-dessus de la ceinture brodée de l'éphod.
21 Et ils lièrent le pectoral par ses anneaux aux anneaux de l'éphod, avec un cordon d'hyacinthe, afin qu'il tînt au-dessus de la ceinture brodée de l'éphod, et que le pectoral ne branlât pas de dessus l'éphod, comme l'Eternel l'avait commandé à Moïse.
22 On fit aussi le rochet de l'éphod d'ouvrage tissu, et entièrement d'hyacinthe.
23 Et l'ouverture à passer la tête était au milieu du rochet, comme l'ouverture d'un corselet ; et il y avait un ourlet à l'ouverture du rochet, tout à l'entour, afin qu'il ne se déchirât point.
24 Et aux bords du rochet on fit des grenades d'hyacinthe, d'écarlate et de cramoisi, à fil retors.
25 On fit aussi des clochettes d'or pur, et on mit les clochettes entre les grenades aux bords du rochet tout à l'entour, parmi les grenades ;
26 en sorte qu'il y avait une clochette et une grenade, une clochette et une grenade, aux bords du rochet, tout à l'entour, pour faire le service, comme l'Eternel l'avait commandé à Moïse.
27 On fit aussi à Aaron et à ses fils des chemises de fin lin, d'ouvrage tissu ;
28 et la tiare de fin lin, et les ornements des calottes de fin lin, et les caleçons de lin, de fin lin retors ;
29 Et la ceinture de fin lin retors, d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi, d'ouvrage de broderie, comme l'Eternel l'avait commandé à Moïse.
30 Et la lame du saint couronnement d'or pur, sur laquelle on écrivit une écriture de gravure de cachet, savoir LA SAINTETÉ A L'ÉTERNEL.
31 Et on mit sur elle un cordon d'hyacinthe, pour l'appliquer à la tiare pardessus, comme l'Eternel l'avait commandé à Moïse.
32 C'est ainsi que fut achevé tout l'ouvrage du pavillon du tabernacle d'assignation ; et les enfants d'Israël firent toutes les choses que l'Éternel avait commandées à Moïse ; ils les firent ainsi.
33 Et ils apportèrent à Moïse le pavillon, le tabernacle et tous les ustensiles, ses crochets, ses ais, ses barres, ses piliers et ses soubassements,
34 la couverture de peaux de moutons teintes en rouge, et la couverture de peaux de couleur d'hyacinthe, et le voile pour tendre devant le lieu très saint,
35 l'arche du témoignage et ses barres et le propitiatoire,
36 la table avec tous ses ustensiles, et le pain de proposition,
37 et le chandelier pur, avec toutes ses lampes arrangées, et tous ses ustensiles, et l'huile du luminaire,
38 et l'autel d'or, l'huile de l'onction, le parfum de choses aromatiques, et la tapisserie de l'entrée du tabernacle,
39 et l'autel d'airain avec sa grille d'airain, ses barres et tous ses ustensiles, la cuve et son

soubassement,
40 et les courtines du parvis, ses piliers, ses soubassements, la tapisserie pour la porte du parvis, son cordage, ses pieux, et tous les ustensiles du service du pavillon, pour le tabernacle d'assignation,
41 les vêtements du service pour faire le service au sanctuaire, les saints vêtements pour Aaron sacrificateur, et les vêtements de ses fils pour exercer la sacrificature.
42 Les enfants d'Israël firent donc tout l'ouvrage comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.
43 Et Moïse vit tout l'ouvrage, et voici, on l'avait fait tel que l'Éternel l'avait commandé ; on l'avait fait ainsi ; et Moïse les bénit.

REFLEXIONS

On peut voir au chapitre XXVIII de ce livre les considérations qu'il y a à faire sur les vêtements sacrés. Ce qu'il y a de particulier à remarquer dans celui-ci, c'est que quand le tabernacle eut été achevé, tout l'ouvrage fut présenté à Moïse, qui l'ayant trouvé conforme à tous égards à ce que Dieu avait ordonné, l'approuva et bénit ceux qui y avaient travaillé et le peuple qui avait fourni ce qui était nécessaire pour amener cette entreprise à sa perfection.
En tout cela on voit l'obéissance du peuple à la volonté du Seigneur et la fidélité avec laquelle Moïse s'acquitta de la commission dont Dieu l'avait chargé.

CHAPITRE XL.

L'ouvrage que Dieu avait commandé que l'on fît pour le tabernacle et pour le service divin étant achevé, Dieu ordonne que le tabernacle soit dressé et que chaque chose y soit mise en sa place. Ce qui ayant été exécuté, Dieu montra par des marques visibles de sa présence qu'il agréait tout ce qui avait été fait et qu'il voulait désormais habiter dans ce lieu là et conduire les enfants d'Israël partout où ils iraient. C'est ici que fini le livre de l'Exode.

1 Et l'Éternel parla à Moïse, disant :
2 Au premier jour du premier mois, tu dresseras le pavillon du tabernacle d'assignation ;
3 et tu y mettras l'arche du témoignage, au-devant de laquelle tu mettras le voile.
4 Tu apporteras aussi la table, et tu y arrangeras ce qui y doit être arrangé ; tu apporteras aussi le chandelier, et tu allumeras ses lampes.
5 Tu mettras aussi l'autel d'or pour le parfum au-devant de l'arche du témoignage, et tu mettras la tapisserie à l'entrée du pavillon.
6 Tu mettras aussi l'autel de l'holocauste vis-à-vis de l'entrée du pavillon du tabernacle d'assignation.
7 Tu mettras aussi la cuve entre le tabernacle d'assignation et l'autel, et tu y mettras de l'eau.
8 Tu mettras aussi le parvis tout à l'entour, et tu mettras la tapisserie à la porte du parvis.
9 Tu prendras aussi l'huile de l'onction, et tu en oindras le pavillon et tout ce qui y est, et tu le consacreras, et tous ses ustensiles, et il sera consacré.
10 Tu oindras aussi l'autel de l'holocauste et tous ses ustensiles, et tu consacreras l'autel, et l'autel sera très-saint.
11 Et tu oindras la cuve et son soubassement, et tu la consacreras.
12 Tu feras aussi approcher Aaron et ses fils à l'entrée du tabernacle d'assignation, et tu les laveras d'eau.
13 Et tu revêtiras Aaron des saints vêtements, et tu l'oindras et le consacreras, et il m'exercera la sacrificature.
14 Et tu feras approcher ses fils, que tu revêtiras des chemises.
15 Et tu les oindras, comme tu auras oint leur père, et ils m'exerceront la sacrificature, et leur onction servira pour la sacrificature à toujours d'âge en âge.
16 Ce que Moïse fit selon toutes ces choses selon que l'Éternel lui avait commandé ; il le fit

ainsi.
17 Car au premier jour du premier mois, dans la seconde année, le pavillon fut dressé.
18 Et Moïse dressa le pavillon et mit ses soubassements et posa ses ais et mit ses barres et dressa ses piliers.
19 Et il étendit le tabernacle sur le pavillon, et il mit la couverture du tabernacle au-dessus du pavillon, par le haut, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.
20 Il prit aussi et il posa le témoignage dans l'arche, et il mit les barres à l'arche ; il mit aussi le propitiatoire sur l'arche, par le haut.
21 Et il apporta l'arche dans le pavillon, et posa le voile de tapisserie, et le mit au-devant de l'arche du témoignage, comme Dieu l'avait commandé à Moïse.
22 Il mit aussi la table au tabernacle d'assignation, au côté du pavillon vers le Septentrion, hors du voile ;
23 et il arrangea sur elle des rangées de pains, devant l'Éternel, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.
24 Il mit aussi le chandelier au tabernacle d'assignation, vis-à-vis de la table, au côté du pavillon, vers le Midi.
25 Et il alluma les lampes devant l'Éternel, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.
26 Il posa aussi l'autel d'or au tabernacle d'assignation devant le voile ;
27 et il fit fumer sur l'autel le parfum des choses aromatiques, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.
28 Il mit aussi la tapisserie de l'entrée pour le pavillon.
29 Il mit aussi l'autel de l'holocauste à l'entrée du pavillon du tabernacle d'assignation, et il offrit sur l'autel l'holocauste et le gâteau, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.
30 Il posa aussi la cuve entre le tabernacle d'assignation et l'autel, et il y mit de l'eau pour laver.
31 Et Moïse et Aaron avec ses fils en lavèrent leurs mains et leurs pieds.
32 Et quand ils entraient au tabernacle d'assignation, et qu'ils approchaient de l'autel, ils se lavaient selon que l'Éternel l'avait commandé à Moïse.
33 Il dressa aussi le parvis tout autour du pavillon et de l'autel, et il mit la tapisserie de la porte du parvis. Ainsi Moïse acheva l'ouvrage.
34 Et la nuée couvrit le tabernacle d'assignation, et la gloire de l'Éternel remplit le pavillon ;
35 tellement que Moïse ne put entrer au tabernacle d'assignation ; car la nuée se tenait dessus, et la gloire de l'Éternel remplissait le pavillon.
36 Or, quand la nuée se levait de dessus le tabernacle, les enfants d'Israël partaient ; cela arrivait dans toutes leurs traites ;
37 mais si la nuée ne se levait point, ils ne partaient point jusqu'au jour qu'elle se levait.
38 Car la nuée de l'Éternel était sur le pavillon le jour, et le feu y était la nuit, aux yeux de toute la maison d'Israël, dans toutes leurs traites.

REFLEXIONS
Il est utile de lire ce dernier chapitre de l'Exode parce que nous y apprenons ce que c'était que le tabernacle et quelles en étaient les parties et la disposition.
Le tabernacle était une espèce de tente qui pouvait être démontée et transportée d'un lieu à un autre. Dans ce tabernacle, il y avait le lieu très-saint où était l'arche de l'alliance avec ses barres qui servait à la porter et cette arche renfermait les tables de la loi. On conservait aussi dans cet endroit une cruche pleine de la manne dont les enfants d'Israël avaient mangé dans le désert, et la verge d'Aaron qui avait fleuri.
Au-devant du lieu très saint qui était fermé par un voile, il y avait l'autel des parfums, avec la table des pains de proposition, laquelle était du côté du Septentrion et le chandelier d'or qui était du côté du Midi. Hors de ce lieu là et vers l'entrée était la grande cuve ou la mer d'airain, l'autel des holocaustes sur lequel on brûlait les victimes et le parvis où le peuple assistait.

Quand ce tabernacle eut ainsi été dressé et rangé, Aaron et les autres sacrificateurs, après avoir été consacré, commencèrent à y faire le service. Dieu donna des marques de sa présence par la nuée qui descendit sur le tabernacle afin de faire voir aux Israélites qu'ils recevaient le service qu'ils viendraient lui rendre dans ce lieu là et qu'il serait présent au milieu d'eux. Toutes les fois qu'ils devaient partir d'un lieu, la nuée se levait du dessus du tabernacle ; quand ils devaient s'arrêter, elle s'arrêtait.
Ce tabernacle subsista environ cinq cents ans, ayant souvent été transporté d'un lieu à un autre jusqu'à que le roi Salomon bâtit le temple de Jérusalem.
Ce que nous devons considérer sur cela c'est :
I. Que le tabernacle avec toutes ses parties avait été fait par l'ordre de Dieu et suivant le modèle qu'il en avait donné à Moïse,
II. Que Dieu par un effet de sa grande sagesse avait réglé de la sorte ce qui regardait son service pour s'accommoder à l'état du peuple d'Israël qui était un peuple grossier et enfin que toutes ces choses étaient des ombres et des figures de ce qui devait arriver dans les temps de l'Évangile où Jésus-Christ devait venir établir un service plus parfait. C'est ce que St. Paul nous enseigne dans l'épître aux Hébreux, où il dit que le tabernacle avait été construit avec toutes ses parties et qu'après avoir été ainsi disposé, les sacrificateurs y entraient pour y faire le service, mais que Jésus-Christ, le Souverain Sacrificateur des biens à venir était venu par un tabernacle plus grand et plus excellent et nous avait acquis une rédemption éternelle en entrant dans les lieux saints. Ces réflexions nous engagent à louer Dieu des avantages qu'il nous a accordés et à lui rendre le vrai service que Jésus-Christ notre Seigneur nous a prescrit et qui consiste à adorer Dieu en esprit et en vérité.

LE LEVITIQUE

TROISIEME LIVRE DE MOÏSE

ARGUMENT

Le livre du lévitique est ainsi appelé parce qu'il règle principalement les fonctions des Lévites et des sacrificateurs dans le service divin. Il contient premièrement les lois touchant les sacrifices, les oblations, la lèpre et les diverses cérémonies que le peuple d'Israël devait observer. On y voit ensuite plusieurs autres lois qui regardent le culte religieux et la conduite et les mœurs des Israélites. En lisant ces lois, il faut se souvenir qu'elles étaient particulières au peuple d'Israël et qu'elles avaient été très sagement établies tant pour instruire les Israélites des principaux devoirs de la religion que pour les éloigner de l'idolâtrie.
Au reste, nous devons considérer que puisque nous avons en Jésus-Christ ce qui était représenté par les cérémonies légales, nous sommes indispensablement obligés de rendre volontairement à Dieu le culte spirituel et raisonnable qui nous est prescrit dans l'Évangile.

CHAPITRE I.
Ce chapitre règle ce qui concerne les sacrifices volontaires et les holocaustes, c'étaient des sacrifices où les victimes étaient brûlées toutes entières et ces sacrifices étaient de trois sortes, savoir de gros bétail, comme de taureaux ou de veaux, de menues bêtes, comme d'agneaux ou de chèvres et d'oiseaux comme de tourterelles et de pigeons.

1 L'Éternel appela Moïse, et lui parla du tabernacle d'assignation, disant :
2 Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Quand quelqu'un d'entre vous fera une offrande à l'Éternel, il fera son offrande de gros ou de menu bétail.
3 Si son offrande est de gros bétail pour l'holocauste, il offrira un mâle sans défaut, et il l'offrira à l'entrée du tabernacle d'assignation, de son bon gré, en la présence de l'Éternel.
4 Et il mettra sa main sur la tête de la victime de l'holocauste, et il sera agréé pour lui, afin de faire propitiation pour lui.
5 Ensuite on égorgera le veau, en la présence de l'Éternel, et les fils d'Aaron, sacrificateurs, en offriront le sang, et le répandront à l'entour sur l'autel qui est à l'entrée du tabernacle d'assignation.
6 Après cela, on écorchera la victime de l'holocauste, et on la mettra en pièces.
7 Alors les fils d'Aaron, sacrificateurs, mettront le feu sur l'autel, et arrangeront le bois sur le feu ;
8 et les fils d'Aaron, sacrificateurs, arrangeront les pièces, la tête et la fressure, sur le bois qu'on aura mis au feu sur l'autel ;
9 mais il lavera d'eau le ventre et les jambes, et le sacrificateur fera fumer toutes ces choses sur l'autel ; c'est un holocauste et un sacrifice fait par le feu, de bonne odeur à l'Éternel.
10 Que si son offrande est de menu bétail pour l'holocauste, savoir, d'entre les brebis ou d'entre les chèvres, il offrira un mâle sans défaut ;

11 et on l'égorgera à côté de l'autel vers le Septentrion, en la présence de l'Éternel ; et les fils d'Aaron, sacrificateurs, en répandront le sang sur l'autel tout autour.
12 Et on mettra en pièces, et sa tête et sa fressure ; et le sacrificateur les arrangera sur le bois qu'on mettra sur le feu qui est sur l'autel ;
13 mais il lavera d'eau les entrailles et les jambes. Ensuite le sacrificateur offrira toutes ces choses, et les fera fumer sur l'autel ; c'est un holocauste et un sacrifice fait par le feu, d'agréable odeur à l'Éternel.
14 Que si son offrande est d'oiseaux pour l'holocauste à l'Éternel, il fera son offrande de tourterelles ou de pigeonneaux.
15 Et le sacrificateur l'offrira sur l'autel, et lui entamera la tête avec l'ongle, afin de la faire fumer sur l'autel, et on en fera couler le sang au côté de l'autel ;
16 et il ôtera son jabot avec sa plume, et les jettera près de l'autel, vers l'Orient, où seront les cendres.
17 Il l'entamera donc avec ses ailes, sans le partager ; et le sacrificateur le fera fumer sur l'autel, sur le bois qui sera au feu ; c'est un holocauste et un sacrifice fait par le feu, de bonne odeur à l'Éternel.

REFLEXIONS

Il faut considérer sur ce chapitre qu'outre les sacrifices qui étaient de nécessité et de devoir, il y en avait de volontaires que chacun offrait de son bon gré et suivant ses moyens. Cependant, il n'était pas en la liberté des Israélites de les offrir comme ils voudraient, mais ils devaient le faire de la manière que Dieu l'avait réglé.

II. Il parait de ce chapitre que ces sacrifices volontaires étaient très agréables à Dieu, ce qui nous montre qu'il reçoit avec bonté tout ce qu'on fait pour lui d'un cœur sincère.

III. Il est aussi à remarquer que ceux qui n'avaient pas le moyen de sacrifier du gros et du menu bétail pouvaient offrir des pigeons. Par ce moyen toutes sortes de personnes et même les pauvres étaient en état de s'acquitter de ce devoir religieux.

Dieu ne reçoit pas moins favorablement les offrandes des pauvres que celles des riches lorsqu'elles procèdent d'une bonne volonté.

CHAPITRE II.

Ce chapitre traite des gâteaux et des prémices qui doivent être présentés à Dieu.

1 Quand quelque personne offrira une offrande de gâteau à l'Éternel, son offrande sera de fleur de farine, sur laquelle il versera de l'huile, et il y mettra de l'encens dessus ;
2 et il l'apportera aux fils d'Aaron, sacrificateurs, et le sacrificateur prendra une poignée de la fleur de farine, et de l'huile dont le gâteau aura été fait, avec tout l'encens qui était sur le gâteau ; et il fera fumer son mémorial sur l'autel ; c'est une offrande faite par le feu, en bonne odeur à l'Éternel.
3 Mais ce qui restera du gâteau, sera pour Aaron et ses fils ; c'est une chose très sainte, comme venant des offrandes faites par le feu à l'Éternel.
4 Et quand tu offriras une offrande de ce qui est cuit au four, que ce soient des gâteaux sans levain, de fine farine, pétris avec de l'huile, et des beignets sans levain, oints ou arrosés d'huile.
5 Et si ton offrande est de gâteau cuit sur la plaque, elle sera de fine farine, pétrie dans l'huile, sans levain.
6 Et tu la mettras par morceaux, et tu verseras sur elle de l'huile ; car c'est une offrande de gâteau.
7 Et si ton offrande est un gâteau de poêle, elle sera faite de fine farine avec de l'huile.
8 Et tu apporteras le gâteau qui sera fait de ces choses-là, à l'Éternel ; et on le présentera au sacrificateur, qui l'apportera vers l'autel.

9 Et le sacrificateur en lèvera son mémorial, et le fera fumer sur l'autel ; c'est une offrande faite par le feu, en bonne odeur à l'Éternel.
10 Et ce qui restera du gâteau, sera pour Aaron et pour ses fils, c'est une chose très-sainte, qui vient des offrandes faites par le feu à l'Éternel.
11 Quelque gâteau que vous offriez à l'Éternel, il ne sera point fait avec du levain ; car vous ne ferez rien fumer, dans aucune offrande faite par le feu à l'Éternel, où il y ait du levain ou du miel.
12 Vous pouvez les offrir dans l'offrande des prémices à l'Éternel ; mais ils ne seront point mis sur l'autel, comme une oblation d'agréable odeur.
13 Tu saleras aussi de sel toute offrande de gâteau, et tu ne laisseras point manquer le sel de l'alliance de ton Dieu de dessus ton gâteau ; mais dans toutes tes oblations tu offriras du sel.
14 Et si tu offres le gâteau des premiers fruits à l'Éternel, tu offriras, pour le gâteau de tes premiers fruits, des épis qui commencent à mûrir, rôtis au feu, savoir, les grains de quelques épis égrenés.
15 Et tu mettras de l'huile sur le gâteau, tu mettras aussi de l'encens dessus ; car c'est une offrande de gâteau.
16 Et le sacrificateur fera fumer son mémorial, qui sera pris de ses grains broyés, et de son huile, avec tout l'encens ; c'est une offrande faite par le feu à l'Éternel.

REFLEXIONS

Ce qu'il y a principalement à observer sur les lois concernant les gâteaux et les prémices, c'est qu'on en faisait fumer une partie en l'honneur de Dieu et que le reste appartenait aux sacrificateurs. Ainsi Dieu voulait par là d'un côté engager les Israélites à s'acquitter envers lui d'un devoir religieux et solennel et à reconnaitre qu'ils tenaient de sa libéralité tout ce que la terre produisait et de l'autre pourvoir à la subsistance de ses ministres.
La loi de Jésus-Christ n'oblige pas moins les chrétiens à témoigner à Dieu leur reconnaissance pour ses bienfaits temporels et à fournir à leurs conducteurs spirituels ce dont ils ont besoin pour leur entretien.

CHAPITRE III.

Ce chapitre traite des sacrifices de prospérité que les Israélites offraient pour témoigner à Dieu leur reconnaissance et pour obtenir sa faveur.

1 Et si l'offrande de quelqu'un est un sacrifice de prospérités, et s'il l'offre de gros bétail, soit mâle, soit femelle, il l'offrira sans défaut, devant l'Éternel ;
2 et il mettra sa main sur la tête de son offrande, et on l'égorgera à l'entrée du tabernacle d'assignation, et les fils d'Aaron, sacrificateurs, répandront le sang sur l'autel à l'entour.
3 Puis on offrira, du sacrifice de prospérités, une offrande faite par le feu à l'Éternel, savoir, la graisse qui couvre les entrailles, et toute la graisse qui est sur les entrailles,
4 et les deux rognons, avec la graisse qui est sur eux, jusque sur les flancs ; et il ôtera la taie qui est sur le foie et sur les rognons.
5 Et les fils d'Aaron feront fumer tout cela sur l'autel, sur l'holocauste qu'on mettra sur le bois et sur le feu ; c'est une offrande faite par le feu, de bonne odeur à l'Éternel.
6 Que si son offrande est de menu bétail, pour le sacrifice de prospérités à l'Éternel, soit qu'il offre un mâle ou une femelle, il l'offrira sans défaut.
7 S'il offre un agneau pour son offrande, il l'offrira devant l'Éternel ;
8 et il mettra sa main sur la tête de son offrande, et on l'égorgera devant le tabernacle d'assignation ; et les fils d'Aaron répandront son sang sur l'autel à l'entour.
9 Et il offrira, du sacrifice de prospérités, une offrande faite par le feu à l'Éternel, en ôtant sa graisse et sa queue entière jusque contre l'échine, et la graisse qui couvre les entrailles, et toute

la graisse qui est sur les entrailles,
10 et les deux rognons avec la graisse qui est sur eux, jusque sur les flancs ; et il ôtera la taie qui est sur le foie et sur les rognons.
11 Et le sacrificateur fera fumer tout cela sur l'autel ; c'est une viande d'offrande faite par le feu à l'Éternel ;
12 que si son offrande est d'entre les chèvres, il l'offrira devant l'Éternel ;
13 et il mettra la main sur sa tête, et on l'égorgera devant le tabernacle d'assignation, et les enfants d'Aaron répandront son sang sur l'autel à l'entour.
14 Ensuite il offrira son offrande ; c'est un sacrifice fait par le feu à l'Éternel. Il offrira donc la graisse qui couvre les entrailles, et toute la graisse qui est sur les entrailles,
15 et les deux rognons, et la graisse qui est sur eux, jusque sur les flancs, et il ôtera la taie qui est sur le foie et sur les rognons.
16 Et le sacrificateur fera fumer toutes ces choses-là sur l'autel ; c'est une viande d'offrande faite par le feu en bonne odeur. Toute graisse appartient à l'Éternel.
17 C'est une ordonnance perpétuelle dans vos âges, et dans toutes vos demeures, que vous ne mangerez point de graisse ni de sang.

REFLEXIONS

Comme le but des sacrifices de prospérité était de rendre à Dieu des actions de grâces solennelles pour les bienfaits qu'on avait reçu de lui et d'obtenir la continuation de sa bonté, nous devons apprendre de ce chapitre que lorsque Dieu nous accorde quelque grâce particulière, nous sommes dans l'obligation indispensable de lui marquer notre gratitude et que sa faveur étant la source de toute notre félicité, notre principal soin doit être de nous la procurer.

CHAPITRE IV.

Ce chapitre prescrit la manière dont on devait offrir les sacrifices pour les péchés qui avaient été commis par erreur, soit par le souverain sacrificateur, soit par tout le peuple, soit par quelqu'un des principaux, soit par les particuliers.

1 L'Éternel parla encore à Moïse, et lui dit :
2 Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Lorsque quelque personne aura péché par erreur contre quelqu'un des commandements de l'Éternel, en commettant des choses qu'il ne faut point faire, et lorsqu'il en aura fait quelqu'une ;
3 si le sacrificateur, qui a reçu l'onction, a commis un péché, en faisant pécher le peuple, il offrira, pour le péché qu'il aura fait, un veau, pris du troupeau, sans défaut, à l'Éternel, en offrande pour le péché ;
4 et il amènera le veau à l'entrée du tabernacle d'assignation devant l'Éternel, et il mettra sa main sur la tête du veau, et l'égorgera devant l'Éternel.
5 Et le sacrificateur, qui a reçu l'onction, prendra du sang du veau, et l'apportera dans le tabernacle d'assignation ;
6 et le sacrificateur trempera son doigt dans le sang, et fera aspersion du sang sept fois devant l'Éternel, devant le voile du sanctuaire.
7 Le sacrificateur mettra aussi devant l'Éternel du sang sur les cornes de l'autel du parfum des choses aromatiques, qui est au tabernacle d'assignation ; mais il répandra tout le reste du sang du veau au pied de l'autel de l'holocauste, qui est à l'entrée du tabernacle d'assignation.
8 Et il lèvera toute la graisse du veau de l'offrande pour le péché, savoir, la graisse qui couvre les entrailles, et toute la graisse qui est sur les entrailles,
9 et les deux rognons, avec la graisse qui est dessus, jusque sur les flancs ; et il ôtera la taie qui est sur le foie et sur les rognons,
10 comme on les ôte du taureau du sacrifice de prospérités ; et le sacrificateur fera fumer toutes

ces choses-là sur l’autel de l’holocauste.
11 Mais quant à la peau du veau, et toute sa chair, avec sa tête, ses jambes, ses entrailles et sa fiente,
12 et même tout le veau, il le tirera hors du camp, dans un lieu net, où l’on répand les cendres, et il le brûlera sur du bois au feu ; il sera brûlé au lieu où on répand les cendres.
13 Et si toute l’assemblée d’Israël a péché par erreur, et que la chose ait été ignorée de l’assemblée, et qu’ils aient violé quelque commandement de l’Éternel, en commettant des choses qui ne se doivent point faire, et qu’ils se soient rendus coupables ;
14 et que le péché qu’ils ont fait soit connu, l’assemblée offrira un veau pris du troupeau, en offrande pour le péché, et on l’amènera devant le tabernacle d’assignation ;
15 et les anciens de l’assemblée mettront leurs mains sur la tête du veau devant l’Éternel, et on égorgera le veau devant l’Éternel ;
16 et le sacrificateur, qui a reçu l’onction, portera du sang du veau dans le tabernacle d’assignation.
17 Ensuite le sacrificateur trempera son doigt dans le sang, et en fera aspersion devant l’Éternel, devant le voile, par sept fois ;
18 et il mettra du sang sur les cornes de l’autel qui est devant l’Éternel, au tabernacle d’assignation ; après quoi, il répandra tout le reste du sang au pied de l’autel de l’holocauste, qui est à l’entrée du tabernacle d’assignation ;
19 et il lèvera toute sa graisse, et la fera fumer sur l’autel ;
20 et il fera de ce veau comme il a fait du veau pour l’offrande pour son péché. Le sacrificateur fera ainsi, et fera propitiation pour eux, et il leur sera pardonné.
21 Puis il tirera hors du camp le veau, et le brûlera, comme il a brûlé le premier veau ; car c’est l’offrande pour le péché de l’assemblée.
22 Que si quelqu’un des principaux du peuple a péché, ayant violé par erreur quelqu’un de tous les commandements de l’Éternel son Dieu, en commettant des choses qu’on ne doit point faire, et qu’il se soit rendu coupable,
23 et qu’on l’avertisse du péché qu’il a commis, il amènera pour sacrifice un jeune bouc mâle, sans défaut ;
24 Et il mettra sa main sur la tête du bouc, et il l’égorgera au lieu où on égorge l’holocauste devant l’Éternel ; car c’est une offrande pour le péché.
25 Le sacrificateur prendra aussi avec son doigt du sang de l’offrande pour le péché, et il le mettra sur les cornes de l’autel de l’holocauste ; et il répandra le reste de son sang au pied de l’autel de l’holocauste ;
26 et il fera fumer toute sa graisse sur l’autel, comme la graisse du sacrifice de prospérités ; ainsi le sacrificateur fera propitiation pour lui de son péché, et il lui sera pardonné.
27 Que si quelque personne du commun peuple a péché par erreur, en violant quelqu’un des commandements de l’Éternel, et en commettant des choses qu’on ne doit pas faire, et qu’il se soit rendu coupable,
28 et qu’on l’avertisse du péché qu’il a commis, il amènera son offrande d’une jeune chèvre sans défaut, pour le péché qu’il a commis ;
29 et il mettra sa main sur la tête de l’offrande pour le péché, et on égorgera l’offrande pour le péché, au lieu de l’holocauste.
30 Ensuite le sacrificateur prendra du sang de la chèvre avec son doigt, et il le mettra sur les cornes de l’autel de l’holocauste ; et il répandra tout le reste de son sang au pied de l’autel ;
31 et il ôtera toute sa graisse, comme on ôte la graisse de dessus le sacrifice de prospérités ; et le sacrificateur la fera fumer sur l’autel, en bonne odeur à l’Éternel, et il fera propitiation pour lui, et il lui sera pardonné.
32 Que s’il amène un agneau pour l’oblation de son péché, ce sera une femelle sans défaut qu’il amènera ;

33 et il mettra sa main sur la tête de l'offrande pour le péché, et on l'égorgera pour le péché, au lieu où l'on égorge l'holocauste.
34 Puis, le sacrificateur prendra avec son doigt du sang de l'offrande pour le péché, et il le mettra sur les cornes de l'autel de l'holocauste, et il répandra tout le reste de son sang au pied de l'autel ;
35 et il ôtera toute sa graisse, comme on ôte la graisse de l'agneau du sacrifice de prospérités, et le sacrificateur les fera fumer sur l'autel, sur les sacrifices de l'Éternel faits par le feu ; et il fera propitiation pour lui, du péché qu'il aura commis, et il lui sera pardonné.

REFLEXIONS

Pour tirer du profit de cette lecture, il faut y faire ces quatre considérations :
I. La première, que puisque Dieu avait établi des sacrifices pour l'expiation des péchés commis par erreur, ces péchés-là, quoique ils soient moindres que ceux que l'on commet volontairement et par malice, doivent être évités avec soin, que pour cet effet nous devons nous bien instruire de notre devoir et prendre garde à notre conduite et que lorsqu'il nous est arrivé de pécher par erreur et que nous venons de nous en apercevoir, il faut en avoir de la douleur et réparer ces péchés-là autant que nous le pouvons.
II. La seconde réflexion est que les péchés des personnes publiques, telles qu'étaient les sacrificateurs et les principaux du peuple d'Israël, doivent être expiés tant parce qu'ils étaient plus griefs que parce qu'ils pouvaient attirer la colère de Dieu, non seulement sur ceux qui les avaient commis, mais aussi sur tout le peuple.
III. La troisième considération regarde les cérémonies qui s'observaient dans ces sacrifices. Ceux qui les offraient mettaient leurs mains sur la tête des victimes pour marquer qu'elles étaient immolées à leur place, après quoi le sacrificateur prenait du sang des victimes, il en faisait aspersion devant le voile du sanctuaire et il en mettait sur les cornes de l'autel des parfums, si le sacrifice était offert pour les sacrificateurs ou pour tout le peuple, le reste du sang était répandu hors de là au pied de l'autel des holocaustes, la graisse et les reins étaient brûlés sur cet autel et on brûlait le reste du corps des bêtes hors du camp.
IV. Enfin, nous devons considérer que ces cérémonies n'avaient point par elles-mêmes la vertu d'expier les péchés, cependant Dieu les avaient établies pour apprendre au peuple d'Israël que quand ils avaient péché, ils devaient le confesser devant Dieu et recourir à sa miséricorde et que lorsqu'on pratiquait ces cérémonies par un principe d'obéissance, Dieu s'apaisait et pardonnait les péchés qu'on avait commis contre lui.

CHAPITRE V.

Dieu ordonne la punition de ceux qui étant engagés par serment à dire la vérité ne l'auraient pas fait.
Il prescrit ensuite la manière dont il fallait faire l'expiation pour ceux qui auraient touché une chose souillée, pour ceux qui ayant fait des serments inconsidérés ne les auraient pas accomplis, et enfin pour ceux qui par erreur auraient retenu des choses consacrées à Dieu ou violé quelqu'un de ses commandements.

1 Lorsque quelqu'un aura péché, pour n'avoir pas déclaré celui qu'il a entendu qui faisait un serment, et une chose dont il aura été témoin (soit pour l'avoir vue, soit pour l'avoir sue), il portera son iniquité ;
2 ou, quand quelque personne aura touché une chose souillée, soit le cadavre des animaux immondes, soit le cadavre des bêtes immondes, soit le cadavre des reptiles immondes, bien qu'il ne s'en soit pas aperçu, il sera toutefois souillé et coupable ;
3 ou, quand il aura touché la souillure de l'homme, de quelque manière qu'il se soit souillé, soit qu'il ne s'en soit pas aperçu, soit qu'il l'ait connu, il sera coupable ;

4 ou, quand quelque personne aura juré en prononçant de ses lèvres un serment de faire du mal ou du bien, selon tout ce que l'homme prononce en jurant, soit qu'il ne s'en soit point aperçu, soit qu'il y ait pris garde, il sera coupable dans l'un de ces points.
5 Quand donc quelqu'un sera coupable dans l'un de ces points-là, il confessera en quoi il aura péché ;
6 et il amènera l'offrande de son délit à l'Éternel, pour le péché qu'il aura commis, savoir, une femelle du troupeau, soit une brebis ou une jeune chèvre pour le péché ; et le sacrificateur fera propitiation pour lui de son péché.
7 Et s'il n'a pas le moyen de trouver une brebis ou une chèvre, il apportera à l'Éternel, pour offrande du délit qu'il aura commis, deux tourterelles ou deux pigeonneaux ; l'un pour l'offrande pour le péché, et l'autre pour l'holocauste.
8 Et il les apportera au sacrificateur, qui offrira premièrement celui qui est pour le péché ; et il leur entamera la tête avec l'ongle vers le cou, sans la séparer ;
9 ensuite il fera aspersion, sur un côté de l'autel, du sang de l'offrande pour le péché ; et on exprimera ce qui restera du sang au pied de l'autel, car c'est une offrande pour le péché.
10 Et de l'autre il en fera un holocauste, selon l'ordonnance ; et le sacrificateur fera pour lui la propitiation pour le péché qu'il aura commis, et il lui sera pardonné.
11 Que si celui qui aura péché, n'a pas le moyen de trouver deux tourterelles ou deux pigeonneaux, il apportera pour son offrande la dixième partie d'un épha de fine farine, et ne mettra sur elle ni huile, ni encens ; car c'est une offrande pour le péché ;
12 il l'apportera au sacrificateur qui en prendra une poignée pour mémorial de cette offrande, et la fera fumer sur l'autel, sur les sacrifices qui sont faits par le feu à l'Éternel ; car c'est une offrande pour le péché.
13 Ainsi le sacrificateur fera propitiation pour lui, pour le péché qu'il aura commis en l'une de ces choses-là, et il lui sera pardonné ; et le reste sera pour le sacrificateur, comme étant une offrande de gâteau.
14 L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :
15 Quand quelque personne aura commis un crime et un péché par erreur, en retenant des choses consacrées à l'Éternel, il amènera une offrande pour son délit à l'Éternel, savoir un bélier sans défaut pris du troupeau, selon l'estimation que tu feras de la chose consacrée, la faisant en sicles d'argent, selon le sicle du sanctuaire, à cause de son délit.
16 Il restituera donc ce en quoi il aura péché, en retenant de la chose consacrée, et il ajoutera un cinquième par-dessus, et il la donnera au sacrificateur ; et le sacrificateur fera propitiation pour lui, par le bélier de l'offrande pour le délit, et il lui sera pardonné.
17 Et quand quelque personne aura péché, et aura violé quelqu'un des commandements de l'Éternel, en commettant des choses qu'on ne doit point faire, quoique sans le savoir, il sera coupable, et portera la peine de son iniquité.
18 Il amènera donc au sacrificateur un bélier sans défaut, pris du troupeau, selon l'estimation que tu feras du délit ; et le sacrificateur fera propitiation pour lui, de la faute qu'il aura commise par erreur, et dont il ne se sera point aperçu ; et ainsi il lui sera pardonné.
19 Il y a du délit ; certainement, il s'est rendu coupable contre l'Éternel.

REFLEXIONS

I. Ce qui vient d'être lu nous enseigne en premier lieu que c'est un crime digne des plus sévères peines de ne pas déclarer la vérité lorsqu'on est sommé par serment de la dire, qu'il faut accomplir les serments qu'on a faits autant qu'on le peut légitimement et s'abstenir de faire aucun serment téméraire et inconsidéré.

II. Les lois qui regardent divers péchés qui étaient commis par erreur et par inadvertance et l'obligation qui était imposée à ceux qui y étaient tombés de les confesser et d'en faire l'expiation nous montrent que l'intention de Dieu est que l'on évite autant que cela se peu non

seulement les péchés où l'on pourrait tomber de propos délibéré, mais aussi ceux que l'on pourrait commettre inconsidérément et par ignorance, ces péchés ne laissant pas de nous rendre coupable devant Dieu parce que nous sommes obligés de faire attention à notre devoir et à notre conduite.
III. Sur ce que Dieu ordonne ici que ceux qui auraient péché par erreur confesseraient leurs péchés, qu'ils offriraient des sacrifices et que s'ils ne pouvaient pas offrir des brebis, ils présenteraient des pigeons ou s'il étaient tout à fait pauvres un peu de farine, nous devons considérer que toutes sortes de péchés doivent être expiés et réparés par la confession et par une vraie repentance, que nul n'est exempt de cette obligation et que chacun doit réparer de tout son pouvoir le mal qu'il a fait.
IV. Il est à remarquer enfin que ceux qui avaient pris ou retenu par erreur des choses consacrées à Dieu ne devaient pas seulement offrir un sacrifice, mais qu'ils étaient obligés de restituer ces choses-là et d'y ajouter même par-dessus un cinquième. Cela nous apprend que l'on est dans une obligation indispensable de restituer tout ce qu'on ne possède pas légitimement et que, si ceux qui avaient retenu des choses saintes par erreur étaient tenus d'en faire une restitution si exacte jusque-là qu'ils devaient même donner plus que ces choses ne valaient, le devoir de la restitution est encore plus indispensable lorsqu'on a pris ou qu'on retient sciemment et volontairement des choses qui ne nous appartiennent pas.

CHAPITRE VI.

Dieu ordonne :
I. Que ceux qui nieraient d'avoir entre les mains un dépôt qui leur aurait été confié ou des choses qu'un autre aurait perdues et qu'ils auraient trouvées en fassent la restitution et qu'ils offrent un sacrifice pour expier leur péché.
II. Dieu ajoute des lois touchant les holocaustes et le feu qui devait être continuellement allumé sur l'autel pour les consumer, touchant les gâteaux dont une partie devait être offerte à Dieu et le reste devait être mangé par les sacrificateurs, touchant l'offrande que les sacrificateurs devaient présenter lorsqu'ils étaient consacrés et établis dans leurs charges et enfin touchant les sacrifices pour le péché et le droit que les sacrificateurs avaient d'en manger.

1 L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :
2 Quand quelque personne aura péché et aura commis un forfait contre l'Éternel, en mentant à son prochain pour un dépôt, ou pour une chose qu'on aura mise entre ses mains, soit qu'il l'ait ravie, soit qu'il ait trompé son prochain ;
3 ou s'il a trouvé une chose qui était perdue, et qu'il mente à ce sujet, ou s'il jure faussement sur quelqu'une de ces choses qu'il arrive à l'homme de faire, et de pécher en les faisant ;
4 s'il arrive donc qu'il ait péché et qu'il soit trouvé coupable, il rendra la chose qu'il aura ravie, ou ce qu'il aura usurpé par tromperie, ou le dépôt qui lui aura été confié, ou la chose perdue qu'il aura trouvée ;
5 ou tout ce dont il aura juré faussement ; il restituera le principal, et il ajoutera une cinquième partie par-dessus, à celui à qui il appartenait. Il le donnera au jour qu'il aura été déclaré coupable.
6 Il apportera aussi au sacrificateur, pour l'Éternel, l'offrande pour son péché ; savoir, un bélier sans défaut, pris du troupeau, selon l'estimation que tu feras du délit.
7 Et le sacrificateur fera propitiation pour lui devant l'Éternel, et il lui sera pardonné, quelque chose qu'il ait faite de toutes celles qu'il ne pouvait faire sans se rendre coupable.
8 L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :
9 Donne ce commandement à Aaron et à ses fils, et dis-leur : C'est ici la loi de l'holocauste : L'holocauste sera consumé par le feu qui est sur l'autel toute la nuit jusqu'au matin, parce que le feu de l'autel y doit être tenu allumé.

10 Le sacrificateur donc étant vêtu de sa robe de lin, mettra ses caleçons de lin sur sa chair, et il lèvera les cendres, après que le feu aura consumé l'holocauste sur l'autel ; ensuite il les mettra près de l'autel.
11 Alors il dépouillera ses vêtements, et s'étant vêtu d'autres habits, il transportera les cendres hors du camp, dans un lieu net.
12 Et quant au feu qui est sur l'autel, on l'y tiendra allumé ; on ne le laissera point éteindre ; et le sacrificateur allumera du bois au feu tous les matins, et arrangera l'holocauste dessus, et y fera fumer les graisses des offrandes de prospérités.
13 On tiendra le feu continuellement allumé sur l'autel, et on ne le laissera point éteindre.
14 Et c'est ici la loi de l'offrande du gâteau : Les fils d'Aaron l'offriront devant l'Éternel sur l'autel ;
15 Et on lèvera une poignée de fleur de farine du gâteau, et de son huile, avec tout l'encens qui est sur le gâteau, et on le fera fumer comme une oblation de bonne odeur sur l'autel, pour mémorial à l'Éternel.
16 Et Aaron et ses fils mangeront ce qui en restera. On le mangera sans levain au lieu saint ; on le mangera au parvis du tabernacle d'assignation.
17 On n'en cuira point avec du levain. Je leur ai donné cela pour leur portion d'entre mes offrandes qui sont faites par le feu. C'est une chose très sainte, comme le sacrifice qu'on offre pour le péché et pour le délit.
18 Tout mâle d'entre les enfants d'Aaron en mangera ; c'est une ordonnance perpétuelle dans vos âges, touchant les offrandes qui sont faites par le feu à l'Éternel ; quiconque les touchera sera sanctifié.
19 L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :
20 C'est ici l'offrande d'Aaron et de ses fils, qu'ils offriront à l'Éternel, au jour qu'il sera oint : Leur offrande ordinaire sera un dixième d'épha de fine farine de gâteau, la moitié le matin, l'autre moitié le soir.
21 Elle sera apprêtée sur une plaque avec de l'huile ; tu l'apporteras ainsi rissolée, et tu offriras les pièces cuites du gâteau, en bonne odeur à l'Éternel.
22 Et celui d'entre ses fils qui sera oint pour sacrificateur en sa place, fera cette offrande, par une ordonnance perpétuelle ; on la fera fumer tout entière à l'Éternel.
23 Tout le gâteau du sacrificateur sera consumé, sans en manger.
24 L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :
25 Parle à Aaron et à ses fils, et leur dis : C'est ici la loi du sacrifice pour le péché : La victime du sacrifice pour le péché sera égorgée devant l'Éternel, dans le même lieu où la victime de l'holocauste sera immolée, car c'est une chose très sainte.
26 Le sacrificateur qui offrira l'offrande pour le péché, la mangera ; elle se mangera au lieu saint, au parvis du tabernacle d'assignation.
27 Quiconque touchera sa chair, sera saint ; et s'il en rejaillit quelque sang sur le vêtement, le vêtement sur lequel sera tombé le sang, sera lavé dans le lieu saint ;
28 et le vaisseau de terre dans lequel on l'aura fait bouillir, sera cassé ; mais si on l'a fait bouillir dans un vaisseau d'airain, il sera écuré et lavé dans l'eau.
29 Tout mâle d'entre les sacrificateurs en mangera ; c'est une chose très sainte.
30 On ne mangera point de victime pour le péché, dont on portera le sang dans le tabernacle d'assignation, pour faire propitiation au sanctuaire ; mais elle sera brûlée au feu.

REFLEXIONS

Ce qui mérite le plus notre attention dans ce chapitre, c'est la loi qui regarde ceux qui auraient entre les mains un dépôt et qui le nieraient ou qui retiendraient des choses prises par force ou par tromperie et des choses perdues. Ces personnes-là étaient obligées par la loi de Dieu, non seulement de restituer ce qu'elles retenaient injustement, mais de donner par-dessus la

cinquième partie de la valeur de la chose. Cette loi fait voir que le dépôt est une chose sacrée, que c'est un grand crime de nier la vérité, de vouloir retenir ce qui a été confié à notre bonne foi et de conserver ce dont on s'est emparé par violence ou par fraude, qu'il faut rendre les choses trouvées à celui à qui elles appartiennent, que le devoir de restitution est tout à fait indispensable et qu'il n'y peut avoir de pardon pour ceux qui refusent de restituer.
Pour ce qui est des autres lois qui concernent les holocaustes, les sacrifices pour le péché et les gâteaux et où Dieu règle quelle était la portion des sacrifices qui appartenait aux sacrificateurs, nous devons y faire cette considération particulière après St. Paul, outre celles qui ont été touchées ci-dessus, c'est que puisque par la loi divine les sacrificateurs mangeaient des choses saintes, la volonté de Dieu est que les ministres de la religion soient entretenus par l'église.

CHAPITRE VII.

Ce chapitre traite de la manière d'offrir les sacrifices pour des fautes commises, les sacrifices d'actions de grâces et ceux qui se faisaient volontairement ou ensuite d'un vœu.
Dieu défend à ceux qui étaient souillés de manger de la chair des sacrifices.
Il défend de plus de manger la graisse des bêtes qui lui étaient sacrifiées.
Il interdit absolument l'usage du sang et il règle le droit que les sacrificateurs avaient sur les sacrifices de prospérité.

1 C'est ici la loi de l'oblation pour le délit ; c'est une chose très sainte.
2 Au même lieu où l'on égorgera l'holocauste, on égorgera la victime pour le délit ; et on répandra le sang sur l'autel à l'entour.
3 Ensuite on en offrira toute la graisse, avec sa queue, et toute la graisse qui couvre les entrailles ;
4 Et on en ôtera les deux rognons et la graisse qui est sur eux, jusque sur les flancs, et la taie qui est sur le foie et sur les deux rognons ;
5 Et le sacrificateur fera fumer toutes ces choses-là sur l'autel, en offrande faite par le feu à l'Éternel ; c'est un sacrifice pour le délit.
6 Tout mâle d'entre les sacrificateurs en mangera ; il sera mangé au lieu saint ; car c'est une chose très sainte.
7 L'offrande pour le délit sera semblable à l'offrande pour le péché ; il y aura une même loi pour les deux sacrifices ; la victime appartiendra au sacrificateur qui aura fait propitiation par elle ;
8 et le sacrificateur qui offre l'holocauste pour quelqu'un aura la peau de la victime de l'holocauste qu'il aura offert ;
9 et tout gâteau cuit au four, ou qui sera apprêté dans la poêle ou sur la plaque, appartiendra au sacrificateur qui l'offre ;
10 et tout gâteau pétri à l'huile ou sec, sera pour tous les fils d'Aaron, autant à l'un qu'à l'autre.
11 Et c'est ici la loi du sacrifice de prospérités, qu'on offrira à l'Éternel :
12 Si quelqu'un l'offre pour rendre grâces, il offrira, avec le sacrifice d'actions de grâces, des tourteaux sans levain, pétris à l'huile, et des beignets sans levain, oints d'huile, et de la fleur de farine rissolée, en tourteaux pétris à l'huile ;
13 Il offrira avec ces tourteaux, du pain levé pour son offrande, avec le sacrifice d'actions de grâces pour ses prospérités ;
14 et il en offrira une pièce de toutes les sortes, qu'il offrira pour une oblation élevée à l'Éternel ; et cela appartiendra au sacrificateur, qui répandra le sang du sacrifice de prospérités ;
15 mais la chair du sacrifice d'actions de grâces de ses prospérités sera mangée au jour qu'elle sera offerte ; on n'en laissera rien jusqu'au matin.
16 Que si le sacrifice de son offrande est un vœu ou une offrande volontaire, il sera mangé au jour qu'on aura offert son sacrifice, et s'il y en a quelque reste, on le mangera le lendemain.

17 Mais ce qui sera demeuré de reste de la chair du sacrifice, sera brûlé au feu le troisième jour.
18 Que si on mange de la chair du sacrifice de ses prospérités au troisième jour, celui qui l'aura offert ne sera point agréé, et il ne lui sera point alloué ; ce sera une abomination, et la personne qui en aura mangé en portera la peine.
19 Et la chair de ce sacrifice, qui aura touché quelque chose de souillé, ne se mangera point, mais elle sera brûlée au feu ; cependant, quiconque sera net, mangera de cette chair-là ;
20 car l'homme qui mangera de la chair du sacrifice de prospérités, qui appartient à l'Éternel, et qui sera souillé, cet homme, dis-je, sera retranché d'entre ses peuples.
21 Si une personne touche quelque chose de souillé, ou quelque reptile souillé, et qu'il mange de la chair du sacrifice de prospérités, qui appartient à l'Éternel, cette personne-là sera retranchée d'entre ses peuples.
22 L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :
23 Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Vous ne mangerez aucune graisse de taureau, ni d'agneau, ni de chèvre ;
24 On pourra se servir pour tout autre usage de la graisse d'une bête morte, ou de la graisse d'une bête déchirée ; mais vous n'en mangerez point ;
25 Car si quelqu'un mange de la graisse d'une bête qui doit être offerte par le feu à l'Éternel, que cette personne qui en aura mangé soit retranchée d'entre ses peuples.
26 Vous ne mangerez point, dans aucune de vos demeures, de sang, soit d'oiseaux, soit d'autres bêtes.
27 Toute personne qui aura mangé du sang sera retranchée d'entre ses peuples.
28 L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :
29 Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Celui qui offrira à l'Éternel le sacrifice de ses prospérités, apportera à l'Éternel son offrande prise du sacrifice de prospérités.
30 Il apportera dans ses mains ce qui doit être offert par le feu à l'Éternel ; il apportera la graisse avec la poitrine, offrant la poitrine pour la tournoyer, en offrande tournoyée devant l'Éternel ;
31 et le sacrificateur fera fumer la graisse sur l'autel ; mais la poitrine sera pour Aaron et pour ses fils.
32 Vous donnerez aussi au sacrificateur, pour offrande élevée, l'épaule droite de vos sacrifices de prospérités.
33 Celui d'entre les fils d'Aaron qui offrira le sang et la graisse des sacrifices de prospérités, aura l'épaule droite pour sa part ;
34 car j'ai pris des enfants d'Israël la poitrine qui doit être tournée, et l'épaule qui doit être élevée, de tous les sacrifices de leurs prospérités, et je les ai données à Aaron sacrificateur et à ses fils, par ordonnance perpétuelle, les ayant prises des enfants d'Israël.
35 C'est là le droit que l'onction donne à Aaron et à ses fils, sur ces offrandes de l'Éternel faites par le feu, depuis le jour qu'on les aura présentés pour exercer la sacrificature à l'Éternel ;
36 et c'est ce que l'Éternel a commandé qui leur fût donné par les enfants d'Israël, depuis le jour qu'on les a oints, en ordonnance perpétuelle dans leurs âges.
37 Telle est donc la loi de l'holocauste, du gâteau, du sacrifice pour le péché, du sacrifice pour le délit, et des consécrations, et du sacrifice de prospérités,
38 que l'Éternel recommanda à Moïse sur la montagne de Sinaï, lorsqu'il ordonna aux enfants d'Israël d'offrir leurs offrandes à l'Éternel dans le désert de Sinaï.

REFLEXIONS

Les ordonnances touchant les sacrifices pour des fautes et touchant les sacrifices d'actions de grâces tendaient à apprendre aux Israélites qu'ils devaient apaiser Dieu par leur repentance quand ils avaient péché et lui témoigner leur gratitude pour les faveurs qu'ils recevaient de lui. La loi qui concerne les vœux nous enseigne que quand on a fait un vœu à Dieu, on doit l'accomplir religieusement.

La défense qui était faite à ceux qui avait contracté quelque souillure légale de manger de la chair des sacrifices, doit nous fait penser qu'il était encore moins permis de paraître devant Dieu quand on est souillé par le péché.
Il était défendu aux Israélites de manger de la graisse des taureaux, des agneaux et des chèvres parce qu'on faisait fumer la graisse de ces animaux-là à l'honneur de Dieu dans les sacrifices.
La loi qui interdisait absolument de manger aucun sang était le renouvellement d'une loi plus ancienne que Dieu avait donnée après le déluge.
On voit enfin dans ce chapitre de quelle manière Dieu avait pourvu à la nourriture des sacrificateurs en leur assignant une portion dans les offrandes et dans les sacrifices du peuple d'Israël.

CHAPITRE VIII.
Moïse ayant assemblé tout le peuple revêt Aaron et ses fils des vêtements sacrés. Il oint avec l'huile sainte le tabernacle et tout ce qui y était, aussi bien qu'Aaron et il consacre les sacrificateurs par un sacrifice solennel en observant les cérémonies que Dieu avait prescrites et qui sont rapportées au chapitre XXIX de l'Exode.

1 L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :
2 Prends Aaron et ses fils avec lui, les vêtements, l'huile d'onction et un veau pour le sacrifice pour le péché, deux béliers, et une corbeille de pains sans levain ;
3 et convoque toute l'assemblée à l'entrée du tabernacle d'assignation.
4 Moïse donc fit comme l'Éternel lui avait commandé ; et l'assemblée fut convoquée à l'entrée du tabernacle d'assignation.
5 Et Moïse dit à l'assemblée : C'est ici ce que l'Éternel a commandé de faire.
6 Et Moïse fit approcher Aaron et ses fils, et les lava d'eau.
7 Ensuite il mit sur Aaron la chemise, et le ceignit de la ceinture, et le revêtit du rochet, et il mit sur lui l'éphod, et le ceignit avec la ceinture ouvragée de l'éphod, dont il le ceignit par-dessus.
8 Ensuite il mit sur lui le pectoral, après avoir mis au pectoral Urim et Thummim.
9 Il lui mit aussi la tiare sur la tête, et il mit sur le devant de la tiare la lame d'or, qui est la couronne de sainteté, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.
10 Ensuite Moïse prit l'huile de l'onction, et il oignit le tabernacle, et toutes les choses qui y étaient, et les consacra.
11 Et il en fit aspersion sur l'autel sept fois, oignant ledit autel, tous ses ustensiles, la cuve et son soubassement, pour les consacrer.
12 Il versa aussi de l'huile de l'onction sur la tête d'Aaron, et il l'oignit pour le consacrer.
13 Et Moïse ayant fait approcher les fils d'Aaron, les revêtit de leurs chemises, les ceignit de ceintures, et leur attacha des mitres, comme l'Éternel le lui avait commandé.
14 Après cela, il fit approcher le veau de l'offrande pour le péché, et Aaron et ses fils mirent leurs mains sur la tête du veau de l'offrande pour le péché ;
15 et Moïse, l'ayant égorgé, prit du sang, et en mit avec son doigt sur les cornes de l'autel tout autour ; et ayant fait propitiation pour l'autel, il répandit le reste du sang au pied de l'autel ; ainsi il le consacra pour y faire la propitiation.
16 Et il prit toute la graisse qui était sur les entrailles et la taie du foie, les deux rognons avec leur graisse ; et Moïse les fit fumer sur l'autel ;
17 Mais il fit brûler au feu, hors du camp, le veau avec sa peau, sa chair et sa fiente, comme l'Éternel lui avait commandé.
18 Il fit aussi approcher le bélier de l'holocauste ; et Aaron et ses fils mirent leurs mains sur la tête du bélier ;
19 et Moïse, l'ayant égorgé, répandit le sang sur l'autel tout autour.
20 Puis il le mit en pièces, et en fit fumer la tête, les pièces et la fressure ;

21 et il lava d'eau les entrailles et les jambes, et fit fumer tout le bélier sur l'autel ; car c'était un holocauste d'agréable odeur ; c'était une offrande faite par le feu à l'Éternel, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.
22 Il fit aussi approcher l'autre bélier, savoir, le bélier des consécrations ; et Aaron et ses fils mirent les mains sur la tête du bélier.
23 Et Moïse, l'ayant égorgé, prit de son sang et le mit sur le mol de l'oreille droite d'Aaron, et sur le pouce de sa main droite, et sur le gros orteil de son pied droit.
24 Il fit aussi approcher les fils d'Aaron, et mit du même sang sur le mol de leur oreille droite, sur le pouce de leur main droite, et sur le gros orteil de leur pied droit ; et il répandit le reste du sang sur l'autel tout à l'entour.
25 Après, il prit la graisse, la queue et toute la graisse qui est sur les entrailles, et la taie du foie, et les deux rognons avec leur graisse, et l'épaule droite ;
26 Il prit aussi de la corbeille des pains sans levain qui étaient devant l'Éternel, un gâteau sans levain, et un gâteau de pain fait à l'huile, et un beignet, et les mit sur les graisses, et sur l'épaule droite.
27 Ensuite il mit tout cela sur les paumes des mains d'Aaron, et sur les paumes des mains de ses fils, et il les tourna et les éleva en offrande élevée devant l'Éternel.
28 Puis Moïse les reçut d'entre leurs mains, et les fit fumer sur l'autel, sur l'holocauste ; car ce sont les consécrations d'agréable odeur, c'est le sacrifice fait par le feu à l'Éternel.
29 Moïse prit aussi la poitrine du bélier des consécrations, et il l'éleva devant l'Éternel ; et ce fut la portion de Moïse, comme l'Éternel lui avait commandé.
30 Et Moïse prit de l'huile de l'onction et du sang qui était sur l'autel, et il en fit aspersion sur Aaron et sur ses vêtements, sur ses fils et sur les vêtements de ses fils avec lui ; ainsi il consacra Aaron et ses vêtements, ses fils, et les vêtements de ses fils avec lui.
31 Ensuite Moïse dit à Aaron et à ses fils : Faites bouillir la chair à l'entrée du tabernacle d'assignation, et vous la mangerez là, avec le pain qui est dans la corbeille des consécrations, comme le Seigneur me l'a commandé en disant : Aaron et ses fils mangeront ces choses ;
32 mais vous brûlerez au feu ce qui sera demeuré de reste de la chair et du pain.
33 Et vous ne sortirez de sept jours de l'entrée du tabernacle d'assignation, jusqu'au temps que les jours de vos consécrations soient accomplis ; car on vous consacrera pendant sept jours.
34 L'Éternel a commandé de faire tout ce qu'on a fait dans ce jour, pour faire propitiation pour vous.
35 Vous demeurerez donc à l'entrée du tabernacle d'assignation sept jours, jour et nuit, et vous observerez ce que l'Éternel vous a ordonné d'observer, afin que vous ne mouriez pas ; car il m'a été ainsi commandé.
36 Donc Aaron et ses fils firent toutes les choses que l'Éternel avait commandées à Moïse.

REFLEXIONS

On voit ici que Moïse exécuta exactement tout ce que Dieu lui avait ordonné pour l'établissement du culte religieux.

Dieu voulut que toutes ces cérémonies sacrées fussent pratiquées dans cette occasion solennelle afin que tout le peuple eût en révérence le service qui serait désormais rendu à Dieu dans le tabernacle et ceux qui le célébraient de sa part.

Les sacrificateurs eux-mêmes devaient aussi reconnaître par là qu'étant consacrés à Dieu, ils devaient se distinguer par une grande sainteté.

CHAPITRE IX.

Aaron ayant été consacré offre des sacrifices tant pour soi-même que pour le peuple. Ce qui étant fait, Dieu donna des marques de son approbation en apparaissant dans sa gloire et en envoyant un feu qui consuma le sacrifice.

1 Et au huitième jour, Moïse appela Aaron et ses fils, et les anciens d'Israël ;
2 Et il dit à Aaron : Prends un veau du troupeau pour l'offrande pour le péché, et un bélier pour l'holocauste, tous deux sans défaut, et amène-les devant l'Éternel.
3 Et tu parleras aux enfants d'Israël, disant : Prenez un jeune bouc pour l'offrande pour le péché, un veau et un agneau, tous deux de l'année, qui soient sans défaut, pour l'holocauste,
4 et un taureau et un bélier pour le sacrifice de prospérités, pour sacrifier devant l'Éternel, et un gâteau pétri à l'huile ; car aujourd'hui l'Éternel vous apparaîtra.
5 Ils prirent donc les choses que Moïse avait commandées, et les amenèrent devant le tabernacle d'assignation ; et toute l'assemblée s'approcha et se tint devant l'Éternel.
6 Et Moïse dit : Faites ce que l'Éternel vous commande, et la gloire de l'Éternel vous apparaîtra.
7 Et Moïse dit à Aaron : Approche-toi de l'autel, et fais ton offrande pour le péché, et ton holocauste, et fais propitiation pour toi et pour le peuple, et présente l'offrande pour le peuple, et fais propitiation pour eux, comme l'Éternel l'a commandé.
8 Alors Aaron s'approcha de l'autel et égorgea le veau de son offrande pour le péché.
9 Et les fils d'Aaron lui présentèrent le sang, et il trempa son doigt dans le sang, et le mit sur les cornes de l'autel ; ensuite il répandit le reste du sang au pied de l'autel ;
10 mais il fit fumer sur l'autel la graisse, et les, rognons, et la taie du foie de l'offrande pour le péché, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.
11 Et il brûla au feu la chair et la peau hors du camp.
12 Il égorgea aussi l'holocauste ; et les fils d'Aaron lui présentèrent le sang, lequel il répandit sur l'autel tout autour.
13 Après, ils lui présentèrent la victime de l'holocauste, qu'il avait coupée par pièces, et la tête, et il fit fumer ces choses-là sur l'autel.
14 Et il lava les entrailles et les jambes, qu'il fit fumer sur l'holocauste sur l'autel.
15 Et il offrit l'offrande du peuple, et il prit le bouc de l'offrande pour le péché pour le peuple ; il l'égorgea et l'offrit pour le péché, comme la première offrande ;
16 il l'offrit en holocauste, et il en fit selon l'ordonnance.
17 Ensuite il offrit l'oblation du gâteau, et il en remplit la paume de sa main, et il la fit fumer sur l'autel, outre l'holocauste du matin.
18 Il égorgea aussi le taureau et le bélier pour le sacrifice de prospérités, qui était pour le peuple, et les fils d'Aaron lui présentèrent le sang, lequel il répandit sur l'autel tout à l'entour ;
19 Et ils présentèrent les graisses du taureau et du bélier, la queue, et ce qui couvre les entrailles, et les rognons et la taie du foie ;
20 Et ils mirent les graisses sur les poitrines, et on fit fumer les graisses sur l'autel ;
21 Et Aaron fit tourner en offrande élevée devant l'Éternel les poitrines et l'épaule droite, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.
22 Et Aaron éleva aussi ses mains vers le peuple, et le bénit ; et il descendit, après avoir fait l'offrande pour le péché, l'holocauste et le sacrifice de prospérités.
23 Moïse donc et Aaron vinrent au tabernacle d'assignation ; et, étant sortis, ils bénirent le peuple, et la gloire de l'Éternel apparut à tout le peuple.
24 Car le feu sortit de devant l'Éternel, et consuma sur l'autel l'holocauste et les graisses ; ce que tout le peuple ayant vu, ils s'écrièrent de joie et tombèrent sur leurs faces.

REFLEXIONS

Ce qu'il y a à considérer sur ce chapitre, c'est qu'Aaron entra dans les fonctions de sa charge en offrant un sacrifice tant pour soi-même que pour tout le peuple d'Israël. Les sacrificateurs étant pécheurs avaient besoin d'expier leurs propres péchés avant que de faire la propitiation pour les péchés des autres.

C'est aussi la différence que St. Paul remarque entre les anciens sacrificateurs et Jésus-Christ

lorsqu'il dit que *nous avons un souverain sacrificateur qui est saint, innocent, séparé des pécheurs et élevé par-dessus les cieux et qui n'a pas besoin, comme les souverains sacrificateurs, d'offrir des sacrifices premièrement pour leurs péchés et après cela pour les péchés du peuple.*
Les témoignages que Dieu donna alors de sa présence devant toute l'assemblée en apparaissant dans sa gloire et en faisant descendre le feu sur les sacrifices devaient assurer pleinement les Israélites que le ministère des sacrificateurs et la forme du service que Moïse venait d'établir étaient parfaitement conforme à l'intention de Dieu et que s'ils le servaient avec fidélité ils jouiraient de sa présence et des effets de sa faveur.

CHAPITRE X.
Nadab et Abihu fils d'Aaron, ayant mis du feu étranger dans leurs encensoirs pour faire fumer le parfum au lieu de prendre du feu de l'autel, Dieu les fait mourir subitement par le feu. Moïse défend à Aaron leur père et à leurs frères de les pleurer et de sortir du tabernacle, il leur défend aussi de boire du vin ni aucune liqueur qui peut enivrer, dans le temps qu'ils étaient en fonction, dans les lieux saints, il répète à cette occasion la loi qui regarde la portion que les sacrificateurs auraient sur les oblations et les sacrifices ; il reprend Aaron et ses fils de ce qu'ils avaient négligé d'observer cette dernière loi.

1 Or, les fils d'Aaron, Nadab et Abihu, prirent chacun leur encensoir, et y mirent du feu, et du parfum dessus, et ils offrirent devant l'Éternel un feu étranger ; ce qu'il ne leur avait point commandé.
2 Et le feu sortit de devant l'Éternel, et il les dévora et ils moururent devant l'Éternel.
3 Alors Moïse dit à Aaron : C'est ce dont l'Éternel avait parlé, disant : Je serai sanctifié dans ceux qui s'approchent de moi, et je serai glorifié en la présence de tout le peuple. Et Aaron se tut.
4 Et Moïse appela Misçaël et Eltsaphan, fils de Huziel, oncle d'Aaron, auxquels il dit : Approchez-vous, emportez vos frères de devant le sanctuaire, hors du camp.
5 Alors ils s'approchèrent et ils les emportèrent avec leurs chemises, hors du camp, comme Moïse en avait parlé.
6 Puis Moïse dit à Aaron et à Eléazar et Ithamar, ses fils : Ne découvrez point vos têtes et ne déchirez point vos vêtements, de peur que vous ne mouriez et que l'Éternel ne s'irrite contre toute l'assemblée ; mais que vos frères, savoir, toute la maison d'Israël, pleurent l'embrasement que l'Éternel a fait.
7 Et ne sortez pas de l'entrée du tabernacle d'assignation, de peur que vous ne mouriez ; car l'huile de l'onction de l'Éternel est sur vous. Et ils firent comme Moïse le leur avait dit.
8 Et l'Éternel parla à Moïse, disant :
9 Vous ne boirez point de vin ni de cervoise, toi, ni tes fils avec toi, quand vous entrerez au tabernacle d'assignation, de peur que vous ne mouriez : c'est une ordonnance perpétuelle dans vos âges.
10 Et cela afin que vous puissiez discerner entre ce qui est saint ou profane, entre ce qui est souillé ou net ;
11 et afin que vous enseigniez aux enfants d'Israël toutes les ordonnances que l'Éternel leur a prononcées par Moïse.
12 Et Moïse dit à Aaron et à Eléazar et Ithamar ses fils, qui étaient demeurés de reste : Prenez l'offrande du gâteau, qui est demeuré de reste des offrandes de l'Éternel faites par le feu, et mangez-la en pain sans levain, auprès de l'autel ; c'est une chose très sainte.
13 Vous la mangerez au lieu saint, parce que c'est la portion qui t'est assignée et à tes fils, des offrandes faites par le feu à l'Éternel ; car cela m'a été ainsi commandé.
14 Vous mangerez aussi la poitrine qui est tournée, et l'épaule qu'on élève, dans un lieu pur,

toi, tes fils et tes filles avec toi ; car ces choses-là t'ont été données des sacrifices de prospérités des enfants d'Israël, pour ta portion et pour celle de tes enfants.
15 Ils apporteront l'épaule qu'on élève, et la poitrine qu'on tourne avec les offrandes des graisses faites par le feu, pour les faire tourner en offrande élevée devant l'Éternel ; et cela t'appartiendra, et à tes fils avec toi, par une ordonnance perpétuelle, comme l'Éternel l'a commandé.
16 Or, Moïse cherchait soigneusement le bouc de l'offrande pour le péché ; mais, voici, il avait été brûlé ; et Moïse se mit en colère contre Eléazar et Ithamar, les fils d'Aaron, qui étaient demeurés de reste, disant :
17 Pourquoi n'avez-vous pas mangé dans le lieu saint l'offrande pour le péché ? car c'est une chose très sainte, puisqu'elle vous a été donnée pour ôter l'iniquité de l'assemblée, afin de faire propitiation pour eux devant l'Éternel.
18 Voici, son sang n'a point été porté dans le sanctuaire ; ne manquez donc plus à la manger dans le lieu saint, comme je l'avais commandé.
19 Alors Aaron répondit à Moïse : Voici, ils ont aujourd'hui offert leur offrande pour le péché, et leur holocauste devant l'Éternel, et ces choses me sont arrivées. Si j'eusse mangé aujourd'hui l'offrande pour le péché, cela eût-il plu à l'Éternel ?
20 Et Moïse l'ayant entendu, approuva ce qu'il avait fait.

REFLEXIONS

Dieu fit mourir Nadab et Abihu, fils d'Aaron pour les punir de ce qu'ils avaient violé le commandement de Dieu en mettant dans leurs encensoirs d'autre feu que celui qu'ils devaient prendre sur l'autel et surtout pour les faire servir d'exemple et pour donner de la crainte aux autres sacrificateurs et à tout le peuple, afin que dans la suite personne ne présumât de rien changer dans la forme du service divin telle qu'elle avait été réglée par le Seigneur lui-même.
D'où nous devons apprendre qu'il n'est en aucune façon permis aux hommes de servir Dieu autrement qu'il ne l'a commandé et que Dieu ne laisse point impunie la violation de ses lois.
Le Seigneur défendit à Aaron et à ses fils, sous peine de mort, de donner dans cette occasion aucune marque de deuil et même de sortir du tabernacle, parce qu'ils n'auraient pu le faire sans déshonorer la sainteté de leur caractère et sans profaner les vêtements sacrés et afin qu'ils témoignassent par là qu'ils étaient plus sensibles à ce qui touchait la gloire de Dieu qu'à leur propre intérêt et qu'ils acquiesçaient au juste jugement de Dieu sur Nadab et Abihu.
Dieu défendit alors aux sacrificateurs de boire du vin dans le temps qu'ils étaient en fonction dans le tabernacle. L'occasion à laquelle cette défense fut faite donne lieu de croire que Nadab et Abihu étaient dans le désordre par le vin lorsqu'ils offrirent un feu étranger et que ce fut pour empêcher qu'il n'arrivât plus rien de semblable à l'avenir que Dieu donna cette loi.
On peut considérer sur cela qu'il est tout-à-fait indigne des chrétiens et surtout des ministres de la religion de se laisser aller aux excès du vin et que leur vocation étant très sainte et les appelant à servir Dieu en tout temps, ils doivent vivre dans une grande tempérance.

CHAPITRE XI.

Ce chapitre contient :
I. La loi touchant les animaux nets et les animaux souillés.
II. La manière dont ceux qui seraient souillés par l'attouchement de ces animaux devaient se purifier.

1 Et l'Éternel parla à Moïse et à Aaron, leur disant :
2 Parlez aux enfants d'Israël et dites-leur : Ce sont ici les animaux dont vous mangerez, d'entre toutes les bêtes qui sont sur la terre :
3 Vous mangerez, d'entre les bêtes à quatre pieds, de toutes celles qui ont l'ongle divisé, et qui

ont le pied fourché, et qui ruminent ;
4 Mais vous ne mangerez point de celles qui ruminent seulement, ou qui ont l'ongle divisé seulement, comme le chameau ; car il rumine bien ; mais il n'a point l'ongle divisé ; il vous est souillé ;
5 et le lapin ; car il rumine bien ; mais il n'a point l'ongle divisé ; il vous est souillé ;
6 et le lièvre ; car il rumine bien ; mais il n'a point l'ongle divisé ; il vous est souillé ;
7 et le pourceau ; car il a bien l'ongle divisé et le pied fourché ; mais il ne rumine pas ; il vous est souillé ;
8 vous ne mangerez point de leur chair, même vous ne toucherez point de leur chair morte ; ils vous sont souillés.
9 Vous mangerez de ceci d'entre tout ce qui est dans les eaux ; vous mangerez de tout ce qui a des nageoires et des écailles dans les eaux, soit dans la mer, soit dans les fleuves ;
10 mais vous ne mangerez pas de ce qui n'a point de nageoires ni d'écailles, soit dans la mer, soit dans les fleuves ; tant de tout reptile des eaux, que de toute chose vivante qui est dans les eaux ; cela vous sera en abomination ;
11 elles vous seront donc en abomination ; vous ne mangerez point de leur chair, et vous tiendrez pour une chose abominable leur chair morte.
12 Tout ce donc qui vit dans les eaux, et n'a point de nageoires et d'écailles, vous sera en abomination.
13 Et d'entre les oiseaux, vous tiendrez ceux-ci pour abominables, on n'en mangera point, ils sont en abomination ; savoir, l'aigle, l'orfraie, le faucon,
14 le vautour et le milan, selon leur espèce,
15 tout corbeau selon son espèce,
16 le chat-huant, la hulotte, le coucou et l'épervier, selon leur espèce,
17 la chouette, le plongeon, le hibou,
18 le cygne, le cormoran, le pélican,
19 la cigogne et le héron, selon leur espèce, la huppe et la chauve-souris ;
20 et tout reptile volant qui marche sur quatre pieds, vous sera en abomination.
21 Mais voici ce que vous mangerez de toute bête qui vole, qui marche à quatre pieds, et qui a des jambes sur ses pieds, pour sauter avec elles sur la terre ;
22 ce sont ici ceux dont vous mangerez, savoir, l'arbre selon son espèce, le solham selon son espèce, le hargol selon son espèce, et le habag selon son espèce.
23 Mais toute autre bête qui vole et qui a quatre pieds, vous sera en abomination.
24 Vous vous souillerez donc, si vous mangez de ces bêtes ; quiconque touchera leur chair morte, sera souillé jusqu'au soir.
25 Quiconque aussi portera de leur chair morte, lavera ses vêtements, et sera souillé jusqu'au soir.
26 Toute bête qui a l'ongle divisé et qui n'a point le pied fourché et ne rumine point, vous sera souillée ; quiconque les touchera sera souillé.
27 Et tout ce qui marche sur des pattes, entre tous les animaux qui marchent à quatre pieds, vous sera souillé ; quiconque touchera leur chair morte sera souillé jusqu'au soir.
28 Et qui portera de leur chair morte, lavera ses vêtements et sera souillé jusqu'au soir ; elles vous sont souillées.
29 Ceci aussi vous sera souillé entre les reptiles qui rampent sur la terre ; savoir, la belette, la souris et la tortue, selon leur espèce,
30 le hérisson, le crocodile, le lézard, la limace et la taupe.
31 Ces choses vous sont souillées entre les reptiles. Quiconque les touchera mortes sera souillé jusqu'au soir.
32 Aussi, s'il en tombe quelque chose, quand elles seront mortes, sur quoi que ce soit, il sera souillé, soit vaisseau de bois, soit vêtement, soit peau ou sac ; quelque vaisseau que ce soit, dont

on se sert à faire quelque chose, sera mis dans l'eau et sera souillé jusqu'au soir, et après cela il sera net.
33 Mais s'il en tombe quelque chose dans quelque vaisseau de terre que ce soit, tout ce qui sera dans ce vaisseau sera souillé, et vous casserez le vaisseau.
34 Et toute viande qu'on mange, sur laquelle il y aura eu de l'eau, sera souillée ; tout breuvage qu'on boit, dans quelque vaisseau que ce soit, en sera souillé.
35 Et s'il tombe quelque chose de leur chair morte sur quoi que ce soit, cela sera souillé ; le four et le foyer seront abattus ; ils sont souillés, et ils vous seront souillés.
36 Toutefois la fontaine ou le puits, ou quelque autre amas d'eaux seront nets. Qui touchera donc leur chair morte sera souillé.
37 Et s'il est tombé de leur chair morte sur quelque semence qui se sème, elle sera nette ;
38 mais si on avait mis de l'eau sur la semence, et que quelque chose de leur chair morte tombe sur elle, elle vous sera souillée.
39 Et quand quelque bête, de celles qui vous sont pour viande, sera morte d'elle-même, celui qui en touchera la chair morte sera souillé jusqu'au soir.
40 Et celui qui aura mangé de sa chair morte lavera ses vêtements, et sera souillé jusqu'au soir ; celui aussi qui portera la chair morte de cette bête-là lavera ses vêtements, et sera souillé jusqu'au soir.
41 Tout reptile donc qui rampe sur la terre vous sera en abomination, et on n'en mangera point.
42 Vous ne mangerez point, entre tous les reptiles qui se traînent sur la terre, de tout ce qui marche sur la poitrine, ni de tout ce qui marche sur les quatre pieds; car ils sont en abomination.
43 Ne rendez point vos personnes abominables par aucun reptile qui se traîne, et ne vous souillez point par eux ; car vous seriez souillés par eux.
44 Parce que je suis l'Eternel votre Dieu. Vous vous sanctifierez donc, et vous serez saints ; car je suis saint ; ainsi vous ne souillerez point vos personnes par aucun reptile qui se traîne sur la terre ;
45 car je suis l'Eternel, qui vous ai fait monter du pays d'Egypte, afin que je vous sois Dieu, et que vous soyez saints ; car je suis saint.
46 Telle est la loi touchant les bêtes et les oiseaux, et tout animal qui a vie, qui se traîne dans les eaux, et toute chose qui a vie, qui se traîne sur la terre ;
47 afin de discerner entre la chose souillée et la chose nette, et entre les animaux qu'on peut manger et ceux dont on ne doit point manger.

REFLEXIONS

Il faut considérer sur ce chapitre que la distinction entre les animaux purs et les souillés était fort ancienne et qu'elle était déjà connue avant le déluge et observée dans les sacrifices, comme on le voit dans le livre de la Genèse. Dieu trouva à propos de donner des lois plus particulières sur ce sujet au peuple d'Israël. Il le fit pour distinguer ce peuple des nations voisines qui mettaient aussi de la distinction entre les animaux, soit pour la religion, soit pour les usages de la vie, mais il établit une distinction différente de celle que les idolâtres observaient et cela afin de faire souvenir les Israélites, ainsi qu'il est dit dans ce chapitre, qu'ils étaient un peuple saint, consacré à Dieu et distingué des autres peuples. Outre cela, ces lois furent données pour empêcher les Israélites de tomber dans une licence brutale à l'égard du manger, pour les former à la tempérance et à la pureté, pour les tenir dans la dépendance de Dieu, même dans les choses qui regardaient la nourriture, aussi bien que pour des raisons de santé à l'égard de quelques-uns de ces animaux. Et pour rendre cette loi plus inviolable, Dieu déclare souillé ceux qui auraient simplement touché la chair morte de ces bêtes.
Les raisons de ces lois ayant cessé, elles ne nous regardent pas. L'Évangile nous enseigne qu'il n'y a aucune créature de toutes celles qui peuvent servir à notre nourriture dont nous ne puissions manger, pourvu que nous en usions avec sobriété et avec reconnaissance envers Dieu

et que nous observions les règles de la prudence et celles de la tempérance chrétienne.

CHAPITRE XII.
C'est ici une loi qui regarde les femmes qui ont accouchées et leur purification.

1 L'Eternel parla aussi à Moïse, disant :
2 Parle aux enfants d'Israël et leur dis : Si la femme, après avoir conçu, enfante un mâle, elle sera souillée sept jours ; elle sera souillée comme au temps de ses mois.
3 Et au huitième jour on circoncira la chair du prépuce de l'enfant.
4 Et elle demeurera pendant trente-trois jours, pour être purifiée de son sang ; elle ne touchera aucune chose sacrée, et elle ne viendra point au sanctuaire, jusqu'à ce que les jours de sa purification soient accomplis.
5 Que si elle enfante une fille, elle sera souillée deux semaines, comme au temps de ses mois, et elle demeurera soixante-six jours pour être purifiée de son sang.
6 Après que le temps de sa purification sera accompli, soit pour fils ou pour fille, elle présentera au sacrificateur un agneau de l'année, en holocauste, et un pigeonneau ou une tourterelle, en offrande pour le péché, à l'entrée du tabernacle d'assignation ;
7 et le sacrificateur offrira cela devant l'Éternel, et fera propitiation pour elle, et elle sera nettoyée du flux de son sang. Telle est la loi de celle qui enfante un mâle ou une fille.
8 Que si elle n'a pas le moyen de trouver un agneau, alors elle prendra deux tourterelles ou deux pigeonneaux, l'un pour l'holocauste et l'autre en offrande pour le péché ; et le sacrificateur fera propitiation pour elle, et elle sera ainsi purifiée.

REFLEXIONS
Cette loi qui ne permettait pas aux femmes qui relevaient de leurs couches de venir au sanctuaire avant un certain nombre de jours et qui les obligeaient à offrir le sacrifice prescrit n'était pas seulement fondée sur des raisons d'honnêteté et de bienséance, mais elle avait pour but de leur inspirer un grand respect pour les lieux saints et de faire voir qu'il fallait être dans un état de pureté lorsqu'on se présente devant Dieu. Par là aussi les femmes avaient occasion de témoigner à Dieu leur reconnaissance et de lui rendre grâce. La Sainte vierge Marie se conforma à cette loi après qu'elle eut mis Jésus au monde et lorsqu'elle le présenta au temple, elle offrit l'oblation qui est ici ordonnée, ainsi que nous le lisons dans l'Évangile.

CHAPITRE XIII.
Il est parlé dans ce chapitre de la lèpre, de ses différentes espèces et de la manière dont les sacrificateurs devaient juger de cette maladie.

1 L'Éternel parla aussi à Moïse et à Aaron, disant :
2 Lorsqu'il y aura, dans la peau de la chair d'un homme, une tumeur, ou de la gale, ou un bouton, et que cela paraîtra dans la peau de sa chair comme une plaie de lèpre, on l'amènera à Aaron, sacrificateur, ou à l'un de ses fils, sacrificateurs.
3 Alors le sacrificateur regardera la plaie dans la peau de la chair de cet homme ; et, si le poil de la plaie est devenu blanc, et si la plaie, à la voir, est plus enfoncée que la peau de sa chair, il déclarera que c'est une plaie de lèpre ; ainsi le sacrificateur le regardera et le jugera souillé ;
4 mais si le bouton est blanc dans la peau de sa chair, et qu'à le voir, il ne soit pas plus enfoncé que la peau, et si son poil n'est pas devenu blanc, le sacrificateur fera renfermer, pendant sept jours, celui qui a la plaie ;
5 et le sacrificateur la regardera au septième jour ; et s'il voit que la plaie se soit arrêtée, et qu'elle n'ait point crû dans la peau, le sacrificateur le fera renfermer pendant sept autres jours.
6 Et le sacrificateur la regardera encore au septième jour d'après ; et s'il voit que la plaie s'est

retirée, et qu'elle ne s'est pas plus répandue sur la peau, le sacrificateur le jugera pur ; c'est de la gale. Il lavera ses vêtements et sera pur ;
7 mais si la gale a crû, en quelque sorte que ce soit, sur la peau, après qu'il aura été regardé par le sacrificateur, pour être jugé pur, et qu'il aura été regardé pour la seconde fois, par le sacrificateur,
8 le sacrificateur le regardera encore ; et s'il voit que la gale ait crû sur la peau, le sacrificateur le jugera souillé ; c'est de la lèpre.
9 Quand il y aura une plaie de lèpre en un homme, on l'amènera au sacrificateur,
10 qui le regardera ; et s'il voit qu'il y ait une tumeur blanche dans la peau, et que le poil soit devenu blanc, et qu'il paraisse de la chair vive dans la tumeur,
11 c'est une lèpre invétérée dans la peau de sa chair; et le sacrificateur le jugera souillé et ne le fera point renfermer ; car il est jugé souillé.
12 Si la lèpre boutonne fort dans la peau et qu'elle couvre toute la peau de la plaie, depuis la tête de cet homme-là jusqu'à ses pieds, autant qu'en pourra voir le sacrificateur,
13 le sacrificateur le regardera ; et, s'il voit que la lèpre ait couvert toute la chair de cet homme, alors il jugera pur celui qui a la plaie ; la plaie est devenue toute blanche, il est pur.
14 Mais le jour auquel on aura vu de la chair vive, il sera tenu pour souillé.
15 Alors le sacrificateur regardera la chair vive et le jugera souillé ; la chair vive est souillée ; c'est de la lèpre.
16 Que si la chair vive se change et devient blanche, alors il viendra vers le sacrificateur ;
17 et le sacrificateur le regardera ; et s'il voit que la plaie soit devenue blanche, le sacrificateur jugera net celui qui a la plaie ; il est net.
18 Si la chair a eu dans sa peau un ulcère qui soit guéri,
19 et qu'au lieu où était l'ulcère, il y ait une tumeur blanche, ou une pustule blanche roussâtre, il sera regardé par le sacrificateur.
20 Le sacrificateur donc la regardera ; et, s'il remarque qu'à la voir, elle soit plus enfoncée que la peau, et que son poil soit devenu blanc, alors le sacrificateur le jugera souillé ; c'est une plaie de lèpre. La lèpre a boutonné dans l'ulcère.
21 Que si le sacrificateur, la regardant, voit que le poil ne soit point devenu blanc et qu'elle ne soit pas plus enfoncée que la peau, mais qu'elle se soit retirée, le sacrificateur le fera renfermer pendant sept jours.
22 Que si elle s'est étendue, en quelque sorte que ce soit, sur la peau, le sacrificateur le jugera souillé ; c'est une plaie.
23 Mais si le bouton s'arrête en son lieu, ne croissant point, c'est un feu d'ulcère ; ainsi le sacrificateur le jugera net.
24 Que si la chair a dans sa peau une inflammation de feu, et que la chair vive de la partie enflammée soit un bouton blanc roussâtre ou blanc seulement,
25 Le sacrificateur le regardera ; et, s'il voit que le poil soit devenu blanc dans le bouton, et qu'à le voir, il soit plus enfoncé que la peau, c'est de la lèpre ; elle a boutonné dans l'inflammation. Le sacrificateur donc le jugera souillé ; c'est une plaie de lèpre.
26 Mais si le sacrificateur le regarde et voit qu'il n'y a point de poil blanc au bouton et qu'il n'est point plus bas que la peau et qu'il s'est retiré, le sacrificateur le fera enfermer pendant sept jours.
27 Et le sacrificateur le regardera au septième jour ; et s'il a crû, en quelque sorte que ce soit, dans la peau, le sacrificateur le jugera souillé ; c'est une plaie de lèpre.
28 Que si le bouton s'arrête en sa place sans croître sur la peau, et s'il s'est retiré, c'est une tumeur d'inflammation, et le sacrificateur le jugera net ; c'est un feu d'inflammation.
29 Et si l'homme ou la femme a une plaie en la tête, ou l'homme en la barbe,
30 le sacrificateur regardera la plaie, et si, à la voir, elle est plus enfoncée que la peau, ayant en soi du poil jaunâtre délié, le sacrificateur le jugera souillé ; c'est de la teigne ; c'est de la lèpre

de la tête ou de la barbe.
31 Et si le sacrificateur, regardant la plaie de la teigne, voit qu'à la voir elle n'est pas plus enfoncée que la peau, et n'a aucun poil noir, le sacrificateur fera enfermer pendant sept jours celui qui a la plaie de la teigne.
32 Et au septième jour le sacrificateur regardera la plaie ; et s'il voit que la teigne ne s'est point étendue, et qu'elle n'a aucun poil jaunâtre, et qu'à voir la teigne, elle ne soit pas plus enfoncée que la peau,
33 celui qui a la plaie de la teigne, se rasera, mais il ne rasera point l'endroit de la teigne ; et le sacrificateur fera renfermer sept autres jours celui qui a la teigne.
34 Puis le sacrificateur regardera la teigne au septième jour ; et s'il voit que la teigne ne s'est point étendue sur la peau, et qu'à la voir, elle n'est point plus enfoncée que la peau, le sacrificateur le jugera net ; et cet homme-là lavera ses vêtements et sera net.
35 Mais si la teigne croît, en quelque sorte que ce soit, dans la peau, après sa purification,
36 le sacrificateur la regardera, et s'il voit que la teigne ait crû dans la peau, le sacrificateur ne cherchera point de poil jaunâtre ; il est souillé.
37 Mais s'il voit que la teigne se soit arrêtée, et qu'il y soit venu du poil noir, la teigne est guérie ; il est net, et le sacrificateur le jugera net.
38 Et si l'homme ou la femme ont dans la peau de leur chair des boutons, des boutons blancs,
39 le sacrificateur les regardera, et s'il voit que dans la peau de leur chair il y ait des boutons qui se soient retirés et blancs, c'est une tache blanche qui a boutonné dans la peau ; il est donc net.
40 Et si l'homme a la tête pelée, il est chauve, et néanmoins il est net.
41 Et si sa tête est pelée du côté de son visage, il est chauve, et néanmoins il est net.
42 Mais si, dans la partie pelée ou chauve, il y a une plaie blanche roussâtre, c'est une lèpre qui a bourgeonné dans sa partie pelée ou chauve.
43 Et le sacrificateur le regardera, et s'il voit que la tumeur de la plaie soit blanche roussâtre, dans sa partie pelée ou chauve, semblable à la lèpre de la peau de la chair,
44 l'homme est lépreux, il est souillé ; le sacrificateur ne manquera pas de le juger souillé ; sa plaie est en sa tête.
45 Or, le lépreux qui aura la plaie, aura ses vêtements déchirés, et sa tête nue, et il se couvrira jusque sur la lèvre de dessus, et criera : Le souillé, le souillé.
46 Pendant tout le temps qu'il aura cette plaie, il sera jugé souillé ; il est souillé, il demeurera seul, et sa demeure sera hors du camp.
47 Et si le vêtement est infecté de la plaie de la lèpre, soit vêtement de laine, soit vêtement de lin,
48 ou dans la chaîne ou dans la trame, de lin ou de laine, ou aussi dans de la peau, ou dans quelque ouvrage de pelleterie que ce soit,
49 et si cette tâche est fort verte, ou fort roussâtre dans le vêtement, ou dans la peau, ou dans la chaîne ou dans la trame, ou dans quelque chose que ce soit qui soit faite de peau, ce sera une tache de lèpre, et elle sera montrée au sacrificateur.
50 Et le sacrificateur regardera la tache, et fera enfermer sept jours ce qui a la tache.
51 Et au septième jour il regardera la tache. Si la tache est crue dans le vêtement, ou dans la chaîne ou dans la trame, ou dans la peau, ou dans quelque ouvrage que ce soit de pelleterie, la tache est une lèpre rongeante ; elle est souillée.
52 Il brûlera donc le vêtement, la chaîne ou la trame, de laine ou de lin, et toutes les choses qui sont faites de peau, qui auront cette tache ; car c'est une lèpre rongeante ; cela sera brûlé au feu.
53 Mais si le sacrificateur regarde, et voit que la tache n'est point crue dans le vêtement, ou dans la chaîne ou dans la trame, ou dans quelque autre chose qui soit faite de peau,
54 le sacrificateur commandera qu'on lave l'endroit où est la tache, et le fera enfermer pendant sept autres jours.

55 Que si le sacrificateur, après qu'on aura fait laver la tache, la regarde, et voit que la tache n'a point changé sa couleur, et qu'elle n'est point crue, c'est, une chose souillée ; tu la brûleras au feu ; c'est une enfonçure en son envers ou en son endroit pelé.
56 Que si le sacrificateur regarde, et voit que la tache s'est retirée, après qu'on l'a fait laver, il la déchirera du vêtement, ou de la peau, ou de la chaîne ou de la trame.
57 Que si elle paraît encore au vêtement, ou dans la chaîne ou dans la trame, ou dans quelque autre chose qui soit faite de peau, c'est une lèpre qui a boutonné ; vous brûlerez au feu la chose où est la tache.
58 Mais si tu as lavé le vêtement, ou la chaîne ou la trame, ou quelque autre chose qui soit faite de peau, et que la tache s'en soit allée, il sera encore lavé et sera net.
59 Telle est la loi de la tache de la lèpre du vêtement de laine ou de lin, ou de la chaîne ou de la trame, ou de quelque chose que ce soit qui soit faite de peau, pour la juger nette ou souillée.

CHAPITRE XIV.
Dieu prescrit ce qui devait être observé pour la purification des lépreux, aussi bien que pour celle des maisons qui étaient infectées de la lèpre.

1 L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :
2 C'est ici la loi du lépreux, pour le jour de sa purification : il sera amené au sacrificateur ;
3 et le sacrificateur sortira hors du camp, et le regardera ; et, s'il voit que la plaie de la lèpre soit guérie au lépreux,
4 le sacrificateur commandera qu'on prenne, pour celui qui doit être nettoyé, deux passereaux vivants et nets, avec du bois de cèdre, et du cramoisi, et de l'hysope ;
5 et le sacrificateur commandera qu'on coupe la gorge à l'un des passereaux, sur un vaisseau de terre, sur de l'eau vive.
6 Après, il prendra le passereau vivant, le bois de cèdre, le cramoisi et l'hysope, et il trempera toutes ces choses, avec le passereau vivant, dans le sang de l'autre passereau, qui aura été égorgé sur l'eau vive ;
7 et il en fera aspersion sept fois sur celui qui doit être déclaré pur de la lèpre, et il le déclarera pur ; et il laissera aller le passereau vivant par les champs.
8 Et celui qui doit être déclaré pur lavera ses vêtements, il rasera tout son poil, il se lavera d'eau et il sera pur, et ensuite il entrera au camp ; mais il demeurera hors de sa tente pendant sept jours.
9 Et au septième jour, il rasera tout son poil, celui de sa tête, de sa barbe, des sourcils de ses yeux, et enfin tout son poil ; puis il lavera ses vêtements et sa chair ; ainsi il sera déclaré pur.
10 Et au huitième jour, il prendra deux agneaux sans défaut, et une brebis de l'année sans défaut, et trois dixièmes de fine farine à faire le gâteau, pétri en l'huile, et un log d'huile ;
11 et le sacrificateur qui fait la purification présentera celui qui doit être déclaré pur, et ces choses-là, devant l'Éternel, à l'entrée du tabernacle d'assignation.
12 Ensuite le sacrificateur prendra l'un des agneaux, et l'offrira en offrande pour le délit, avec un log d'huile, et fera tourner ces choses devant l'Éternel, en oblation élevée.
13 Puis il égorgera l'agneau, au lieu où l'on égorge l'offrande pour le péché, et l'holocauste, dans le lieu saint ; car l'offrande pour le délit appartient au sacrificateur, comme l'offrande pour le péché ; c'est une chose très sainte.
14 Et le sacrificateur prendra du sang de l'offrande pour le délit, et le mettra sur le mol de l'oreille droite de celui qui doit être déclaré pur, et sur le pouce de sa main droite, et sur le gros doigt de son pied droit.
15 Ensuite le sacrificateur prendra de l'huile du log, et en versera dans la paume de sa main gauche.
16 Et le sacrificateur trempera le doigt de sa main droite dans l'huile qui est dans sa main

gauche, et fera aspersion de l'huile avec son doigt sept fois devant l'Éternel.
17 Et du reste de l'huile qui sera dans sa main, le sacrificateur en mettra sur le mol de l'oreille droite de celui qui doit être déclaré pur, et sur le pouce de sa main droite, et sur le gros doigt de son pied droit, sur le sang de l'offrande pour le délit.
18 Mais le sacrificateur mettra, sur la tête de celui qui doit être déclaré pur, ce qui sera resté de l'huile sur sa main ; et ainsi le sacrificateur fera propitiation pour lui devant l'Éternel.
19 Ensuite le sacrificateur offrira l'offrande pour le péché, et fera propitiation pour celui qui doit être nettoyé de sa souillure ; et ensuite il égorgera l'holocauste.
20 Et le sacrificateur offrira l'holocauste et le gâteau sur l'autel, et fera propitiation pour celui qui doit être déclaré pur, et il sera pur.
21 Mais s'il est pauvre, et s'il n'a pas le moyen de fournir cela, il prendra un agneau en offrande tournée pour le délit, afin de faire propitiation pour soi, et un dixième de fine farine pétrie à l'huile, pour le gâteau, avec un log d'huile,
22 et deux tourterelles ou deux pigeonneaux, selon qu'il pourra fournir, dont l'un sera pour le péché et l'autre pour l'holocauste ;
23 et, au huitième jour de sa purification, il les apportera au sacrificateur, à l'entrée du tabernacle d'assignation, devant l'Eternel.
24 Alors le sacrificateur recevra l'agneau de l'offrande pour le délit, et un log d'huile, et les fera tourner devant l'Eternel en offrande tournée.
25 Et il égorgera l'agneau de l'offrande pour le délit. Puis, le sacrificateur prendra du sang de l'offrande pour le délit, et le mettra sur le mol de l'oreille droite de celui qui doit être déclaré pur, et sur le pouce de sa main droite, et sur le gros orteil de son pied droit.
26 Ensuite le sacrificateur versera de l'huile dans la paume de sa main gauche ;
27 et il fera aspersion avec le doigt de sa main droite, de l'huile qui est dans sa main gauche, sept fois devant l'Eternel.
28 Et il mettra de cette huile, qui est dans sa main, sur le mol de l'oreille droite de celui qui doit être déclaré pur, et sur le pouce de sa main droite, et sur le gros orteil de son pied droit, sur le lieu qui avait été arrosé du sang de l'offrande pour le délit.
29 Ensuite il mettra le reste de l'huile qui est dans sa main sur la tête de celui qui doit être déclaré pur, afin de faire propitiation pour lui devant l'Eternel.
30 Puis il sacrifiera l'une des tourterelles ou l'un des pigeonneaux de ce qu'il aura pu fournir.
31 De ce donc qu'il aura pu fournir, l'un sera pour le péché et l'autre pour l'holocauste, avec le gâteau ; ainsi le sacrificateur fera propitiation devant l'Eternel, pour celui qui doit être déclaré pur.
32 Telle est la loi de celui qui a une plaie de lèpre, et qui n'a pas le moyen de fournir à sa purification.
33 L'Eternel parla encore à Moïse et à Aaron, disant :
34 Quand vous serez entrés au pays de Canaan, que je vous donne en possession, si j'envoie une plaie de lèpre en quelque maison du pays que vous posséderez,
35 celui à qui la maison appartient viendra et le fera savoir au sacrificateur, disant : Il me semble que j'aperçois comme une plaie en ma maison.
36 Alors le sacrificateur commandera qu'on vide la maison, avant qu'il y entre pour regarder la plaie, de peur que tout ce qui est en la maison ne soit souillé ; après cela, le sacrificateur entrera pour voir la maison.
37 Et il regardera la plaie, et s'il voit que la plaie qui est aux parois de la maison ait quelques fossettes tirant sur le vert ou roussâtres, qui soient, à les voir, plus enfoncées que la paroi,
38 le sacrificateur sortira de la maison et se tiendra à l'entrée, et fera fermer la maison pendant sept jours.
39 Et au septième jour, le sacrificateur retournera et la regardera ; et, s'il voit que la plaie se soit étendue aux parois de la maison,

40 alors il commandera d'arracher les pierres infectées de la plaie, et de les jeter hors de la ville, dans un lieu souillé.
41 Il fera aussi racler l'enduit de la maison, par dedans tout à l'entour, et on jettera l'enduit qu'on aura raclé, hors de la ville, en un lieu souillé.
42 Et on prendra d'autres pierres, et on les apportera au lieu des premières pierres, et on prendra d'autre mortier pour crépir de nouveau la maison.
43 Mais si la plaie revient et repousse dans la maison, après qu'on aura arraché les pierres, et après qu'on l'aura raclée et renduite,
44 le sacrificateur y entrera, et la regardera ; et s'il voit que la plaie soit crue dans la maison, c'est une lèpre rongeante dans la maison ; elle est souillée.
45 On démolira donc la maison, ses pierres, son bois, avec tout son mortier, et on les transportera hors de la ville, dans un lieu souillé.
46 Et si quelqu'un est entré dans la maison, pendant tout le temps que le sacrificateur l'avait fait fermer, il sera souillé jusqu'au soir.
47 Et celui qui dormira dans cette maison-là lavera ses vêtements. Celui aussi qui mangera dans cette maison-là lavera ses vêtements.
48 Mais quand le sacrificateur y sera entré, et qu'il aura vu que la plaie n'a point crû dans cette maison-là, après l'avoir fait crépir de nouveau, il jugera la maison nette ; car sa plaie est guérie.
49 Alors il prendra, pour purifier la maison, deux passereaux, du bois de cèdre, du cramoisi et de l'hysope ;
50 et il égorgera l'un des passereaux sur un vaisseau de terre, sur de l'eau vive ;
51 et il prendra le bois de cèdre, l'hysope, le cramoisi et le passereau vivant, et trempera le tout dans le sang du passereau qu'on aura égorgé, et dans l'eau vive ; puis, il fera aspersion dans la maison, sept fois.
52 Il purifiera donc la maison avec le sang du passereau, et avec l'eau vive, et avec le passereau vivant, le bois de cèdre, l'hysope et le cramoisi.
53 Après cela, il laissera aller le passereau vivant hors de la ville, par les champs, et il fera propitiation pour la maison, et elle sera nette.
54 Telle est la loi de toute plaie de lèpre et de teigne,
55 de lèpre de vêtement et de maison,
56 de tumeur, de gale et de bouton,
57 Pour enseigner en quel temps une chose est souillée, et en quel temps elle est nette. Telle est la loi de la lèpre.

REFLEXIONS SUR LES CHAPITRES XIII ET XIV

La lèpre dont il est parlé dans ces deux chapitres était une maladie commune dans l'Égypte d'où les enfants d'Israël venaient et dans les pays voisins et il y en avait d'une espèce qui s'attachait aux habits et aux maisons. Les lois que Dieu donna sur ce sujet étaient en partie politiques et elles étaient établies pour empêcher que ce mal contagieux ne se répandit parmi le peuple et ne l'infectât.
Mais elles étaient aussi religieuses. C'était aux sacrificateurs à juger de la lèpre et les lépreux ne pouvaient être réputés purs que par le jugement des sacrificateurs et après avoir présenté les oblations et les sacrifices que la loi prescrivait, ce que notre Seigneur observa aussi après qu'il eût guéri un lépreux.
Ainsi ces lois avaient pour but d'attacher les Israélites à Dieu et à la religion et d'empêcher qu'ils n'eussent recours à des moyens illicites pour se délivrer de ce fâcheux mal.
Enfin, elles avaient un sens et un usage moral, de même que les autres lois qui concernaient les souillures et les purifications légales, c'était d'apprendre aux Israélites que ceux qui sont souillés ne peuvent plaire à Dieu.
C'est aussi l'instruction que nous devons retirer de ce chapitre en considérant que si la lèpre,

qui était un mal involontaire et qui ne souillait point l'âme, séparait et éloignait du commerce des hommes ceux qui en étaient atteints, les personnes qui vivent dans le péché ne peuvent être réputées membre de l'Église, ni avoir aucune communion avec Dieu pendant qu'elles demeurent dans cet état.

CHAPITRE XV.

Lois touchant les souillures des hommes et des femmes et la manière de les en purifier.

1 L'Éternel parla aussi à Moïse et à Aaron, disant :
2 Parlez aux enfants d'Israël, et dites-leur : Tout homme qui perd sera souillé à cause de sa perte.
3 Et c'est ici la perte qui le rendra souillé ; quand il perdra ou quand sa perte sera retenue, il sera souillé.
4 Tout lit sur lequel aura couché celui qui perd sera souillé, et toute chose sur laquelle il se sera assis sera souillée.
5 Quiconque aussi touchera son lit lavera ses vêtements et se lavera d'eau et sera souillé jusqu'au soir.
6 Et qui s'asseyera sur une chose sur laquelle celui qui perd se sera assis, lavera ses vêtements et se lavera d'eau et sera souillé jusqu'au soir.
7 Et celui qui touchera la chair de celui qui perd lavera ses vêtements et se lavera d'eau et sera souillé jusqu'au soir.
8 Et si celui qui perd crache sur celui qui est net, celui qui était net lavera ses vêtements et se lavera d'eau et sera souillé jusqu'au soir.
9 Toute monture aussi que celui qui perd aura montée, sera souillée.
10 Et quiconque touchera quelque chose qui aura été sous lui sera souillé jusqu'au soir. Et quiconque portera ces choses lavera ses vêtements et se lavera d'eau et sera souillé jusqu'au soir.
11 Et quiconque aura été touché par celui qui perd, sans qu'il ait lavé ses mains dans l'eau, lavera ses vêtements et se lavera d'eau et sera souillé jusqu'au soir.
12 Et le vaisseau de terre que celui qui perd aura touché sera cassé ; mais tout vaisseau de bois sera lavé d'eau.
13 Or, quand celui qui perd sera purifié de sa perte, il comptera sept jours pour sa purification, et lavera ses vêtements et lavera sa chair d'eau vive, et ainsi il sera net.
14 Et au huitième jour il prendra pour lui deux tourterelles ou deux pigeonneaux, et il viendra devant l'Éternel à l'entrée du tabernacle d'assignation, et il les donnera au sacrificateur.
15 Alors le sacrificateur les sacrifiera, l'un en offrande pour le péché, et l'autre en holocauste ; ainsi le sacrificateur fera propitiation pour lui devant l'Éternel, à cause de sa perte.
16 L'homme aussi duquel la perte sera sortie lavera d'eau toute sa chair et sera souillé jusqu'au soir.
17 Et tout habit ou toute peau, sur laquelle il y aura de cette perte, sera lavée d'eau, et sera souillée jusqu'au soir.
18 Même la femme dont un tel homme aura la compagnie se lavera d'eau avec son mari, et sera souillée jusqu'au soir.
19 Et quand une femme aura ses règles, elle sera séparée sept jours. Et quiconque la touchera sera souillé jusqu'au soir.
20 Et toute chose sur laquelle elle aura couché, durant sa séparation, sera souillée ; et toute chose sur laquelle elle aura été assise sera souillée.
21 Quiconque aussi touchera le lit de cette femme lavera ses vêtements et se lavera d'eau et sera souillé jusqu'au soir.
22 Et quiconque touchera une chose sur laquelle elle se sera assise lavera ses vêtements et se

lavera d'eau et il sera souillé jusqu'au soir.
23 Même, si quelqu'un touche le lit ou quelque autre chose sur laquelle elle aura été assise, il sera souillé jusqu'au soir.
24 Et si quelqu'un a habité avec elle, pendant le temps de ses règles, il sera souillé sept jours ; et tout lit sur lequel il dormira sera souillé.
25 De même, quand une femme aura une perte de sang plusieurs jours, sans que ce soit le temps de ses mois, ou quand elle perdra plus longtemps que le temps de ses mois, elle sera souillée comme au temps de sa séparation, tout le temps de sa perte.
26 Tout lit sur lequel elle couchera, pendant tout le temps de sa perte, lui sera comme le lit de sa séparation ; et toute chose sur laquelle elle s'assied sera souillée, comme pour la souillure de sa séparation.
27 Et quiconque aura touché ces choses-là lavera ses vêtements et se lavera dans l'eau et il sera souillé jusqu'au soir.
28 Mais si elle est guérie de sa perte, elle comptera sept jours, et après elle sera nette.
29 Et au huitième jour, elle prendra deux tourterelles ou deux pigeonneaux et les apportera au sacrificateur, à l'entrée du tabernacle d'assignation ;
30 et le sacrificateur en sacrifiera l'un en offrande pour le péché et l'autre en holocauste ; ainsi le sacrificateur fera propitiation pour elle devant l'Éternel, à cause de sa perte et de sa souillure.
31 Ainsi, vous séparerez les enfants d'Israël de leurs souillures, et ils ne mourront point à cause de leurs souillures, en souillant mon pavillon, qui est au milieu d'eux.
32 Telle est la loi de celui qui perd et de celui duquel sort ce qui le souille.
33 Telle est aussi la loi de celle qui est malade de ses mois, et de toute personne qui perd, soit mâle, soit femelle, et de celui qui couche avec celle qui est souillée.

REFLEXIONS

Ce qu'il y a à observer sur ces lois c'est qu'il était nécessaire que Dieu les prescrivît aux Israélites afin de les former, non seulement à la pureté extérieure et corporelle, mais aussi à l'intérieure, laquelle consiste à être chaste et continent et à fuir tout ce qui souille le corps et l'âme devant Dieu.

CHAPITRE XVI.

Ce chapitre contient l'institution du sacrifice qui se faisait le jour des expiations et qui était le sacrifice le plus solennel de toute l'année.

Cette fête se célébrait le dixième jour du septième mois qui était un jour de jeûne et de repos pour tout le peuple. Ce jour-là, le souverain sacrificateur offrait un sacrifice pour ses péchés et pour ceux du peuple. Il entrait dans le lieu très saint et y faisait aspersion avec le sang des victimes et après qu'il en était sorti, on amenait un bouc choisi par le sort sur lequel le sacrificateur faisait la confession des péchés du peuple et l'on envoyait ensuite ce bouc dans un lieu désert, c'était ce qu'on appelait le bouc Hazazel.

Le but de cette cérémonie était de marquer que les péchés des Israélites étaient expiés et ôtés, comme si ce bouc les eut emportés avec lui.

1 L'Éternel parla encore à Moïse, après la mort des deux enfants d'Aaron, lorsque, s'étant approchés de l'Éternel, ils moururent ;
2 et l'Éternel dit à Moïse : Parle à Aaron ton frère, afin qu'il n'entre point en tout temps dans le sanctuaire, au dedans du voile, devant le propitiatoire qui est sur l'arche, de peur qu'il ne meure ; car je me montrerai dans la nuée sur le propitiatoire.
3 Aaron entrera en cette manière dans le sanctuaire, savoir, après qu'il aura offert un veau du troupeau pour le péché, et un bélier pour l'holocauste.
4 Il se revêtira de la chemise sacrée de lin, ayant mis les caleçons de lin sur sa chair, et il se

ceindra de la ceinture de lin, et il portera la tiare de lin, qui sont les vêtements sacrés ; et, après avoir lavé sa chair d'eau, il s'en revêtira.
5 Et il prendra, de l'assemblée des enfants d'Israël, deux jeunes boucs, en offrande pour le péché, et un bélier pour l'holocauste.
6 Et Aaron offrira son veau pour le péché et fera propitiation, tant pour soi que pour sa maison.
7 Et il prendra les deux boucs, et les présentera devant l'Éternel, à l'entrée du tabernacle d'assignation ;
8 et Aaron jettera sur les deux boucs le sort ; un sort pour l'Eternel et un sort pour Hazazel.
9 Et Aaron offrira le bouc sur lequel le sort sera tombé pour l'Eternel, et le sacrifiera en offrande pour le péché.
10 Mais le bouc sur lequel le sort sera tombé pour Hazazel sera présenté vivant devant l'Eternel, pour faire propitiation sur lui, et on l'enverra au désert pour Hazazel.
11 Aaron donc offrira son veau pour le péché et fera propitiation pour soi et pour sa maison, et il égorgera son veau, qui est l'offrande pour le péché.
12 Puis il prendra plein un encensoir de la braise du feu de dessus l'autel qui est devant l'Eternel, et plein ses paumes de parfum de choses aromatiques pulvérisées, et il l'apportera au dedans du voile,
13 et il mettra le parfum sur le feu devant l'Eternel, afin que la fumée du parfum couvre le propitiatoire qui est sur le témoignage ; ainsi il ne mourra point.
14 Il prendra aussi du sang du veau et il en fera aspersion avec son doigt au-devant du propitiatoire vers l'Orient ; même, il fera aspersion de ce sang-là sept fois avec son doigt, devant le propitiatoire.
15 Il égorgera aussi le bouc du peuple, qui est l'offrande pour le péché, et il apportera son sang au dedans du voile, et fera de son sang comme il a fait du sang du veau, en faisant aspersion vers le propitiatoire, sur le devant du propitiatoire.
16 Et il fera expiation pour le sanctuaire, en le nettoyant des souillures des enfants d'Israël, et de leurs forfaits et de tous leurs péchés ; et il fera la même chose au tabernacle d'assignation qui est avec eux au milieu de leurs souillures.
17 Et personne ne sera au tabernacle d'assignation quand le sacrificateur y entrera pour faire propitiation dans le sanctuaire, jusqu'à ce qu'il en sorte, lorsqu'il fera propitiation pour soi et pour sa maison et pour toute l'assemblée d'Israël.
18 Et il sortira vers l'autel qui est devant l'Eternel, et il fera l'expiation pour lui ; et prenant du sang du veau et du sang du bouc, il le mettra sur les cornes de l'autel tout autour.
19 Et il fera aspersion du sang avec son doigt sept fois sur l'autel, et le nettoiera et le purifiera des souillures des enfants d'Israël.
20 Et quand il aura achevé de faire expiation pour le sanctuaire et pour le tabernacle d'assignation et pour l'autel, alors il offrira le bouc vivant.
21 Et Aaron, mettant ses deux mains sur la tête du bouc vivant, confessera sur lui toutes les iniquités des enfants d'Israël et tous leurs forfaits, selon tous leurs péchés, et les mettra sur la tête du bouc et l'enverra au désert par un homme exprès.
22 Le bouc donc portera sur soi toutes leurs iniquités dans une terre inhabitée, et l'homme laissera aller le bouc par le désert.
23 Et Aaron reviendra au tabernacle d'assignation, et quittera les vêtements de lin dont il s'était vêtu, quand il était entré dans le sanctuaire, et il les mettra là.
24 Il lavera aussi son corps avec de l'eau au lieu saint, et il se revêtira de ses vêtements ; et, étant sorti, il offrira son holocauste et l'holocauste du peuple.
25 Il fera aussi fumer sur l'autel la graisse de l'offrande pour le péché.
26 Et celui qui aura conduit le bouc pour Hazazel lavera ses vêtements et son corps avec de l'eau ; puis il rentrera au camp.
27 Mais on tirera hors du camp le veau et le bouc qui auront été offerts en offrande pour le

péché et desquels le sang aura été porté au sanctuaire, pour y faire propitiation, et on brûlera au feu leur peau, leur chair et leurs excréments.
28 Et celui qui les aura brûlés lavera ses vêtements et son corps avec de l'eau ; après cela, il rentrera au camp.
29 Et ceci vous sera pour une ordonnance perpétuelle : Le dixième jour du septième mois vous affligerez vos âmes et vous ne ferez aucune œuvre, ni celui qui est du pays, ni l'étranger qui fait son séjour parmi vous ;
30 car en ce jour-là le sacrificateur fera propitiation pour vous, afin de vous purifier ; ainsi vous serez purifiés de tous vos péchés, en la présence de l'Éternel.
31 Ce vous sera donc un sabbat de repos et vous affligerez vos âmes ; c'est une ordonnance perpétuelle.
32 Et le sacrificateur qu'on aura oint, et qu'on aura consacré pour exercer la sacrificature à la place de son père, fera propitiation, s'étant revêtu des vêtements de lin, savoir, des vêtements sacrés.
33 Et il fera expiation pour le saint sanctuaire, pour le tabernacle d'assignation, pour l'autel, pour les sacrificateurs et pour tout le peuple de l'assemblée.
34 Ceci donc vous sera pour une ordonnance perpétuelle, pour faire propitiation pour les enfants d'Israël de tous leurs péchés, une fois l'année. Et on fit comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

REFLEXIONS

Dieu avait établi la grande fête des expiations qui se célébrait une fois toutes les années afin qu'en ce jour-là les Israélites s'humiliassent devant lui par le jeûne et par la confession de leurs péchés et qu'ils en obtinssent le pardon. C'est à quoi tendait le sacrifice solennel qu'on offrait à Dieu et l'entrée du souverain sacrificateur dans le lieu très saint. L'usage que les chrétiens doivent faire de cette lecture est marqué par St. Paul dans son Épître aux Hébreux, particulièrement au chapitre IX et voici les réflexions qu'il y fait :

I. Que comme les péchés des Israélites étaient expiés par le sacrifice du jour des propitiations et par l'entrée du sacrificateur dans le lieu très saint, aussi Jésus-Christ a pleinement fait la propitiation de nos péchés et nous a ouvert l'entrée à la gloire céleste par son sacrifice et par son ascension au Ciel.

II. L'apôtre remarque ces différences entre les anciens sacrifices et celui de Jésus-Christ :

> I. Que les sacrificateurs offraient des sacrifices pour leurs propres péchés parce qu'ils étaient pécheurs au lieu que Jésus-Christ, étant parfaitement saint et séparé des pécheurs, n'a pas besoin d'offrir aucun sacrifice pour ses péchés.
>
> II. Que les sacrificateurs n'entraient dans le lieu saint qu'une fois l'an, ce qui marquait que l'entrée au Ciel n'était pas encore ouverte au lieu que Jésus-Christ nous a ouvert le chemin du Ciel par son sacrifice.
>
> III. Que ces anciens sacrifices étaient réitérés chaque année, ce qui en prouvait l'insuffisance, mais que le sacrifice de notre Seigneur n'a point dû être réitéré.
>
> St. Paul remarque de plus que le souverain sacrificateur entrait dans le sanctuaire avec le sang des victimes, mais que Jésus est entré dans le Ciel par son propre sang.
>
> IV. Enfin, cet apôtre dit que le sang des bêtes ne pouvait pas par lui-même réconcilier les hommes avec Dieu, ni les sanctifier au lieu que le sang de Jésus-Christ a la vertu d'expier nos péchés et de purifier nos consciences.

Toutes ces considérations doivent nous faire sentir les avantages dont nous jouissons et la nécessité d'en profiter par la foi et par la repentance, sans quoi ce grand sacrifice de notre Sauveur nous serait inutile.

Il parait, au reste, par cette loi qui ordonnait aux Israélites de jeûner le jour des expiations, que c'est un devoir très agréable à Dieu de s'humilier devant lui, par des jeûnes solennels et d'avoir

même des temps destinés à cela.

CHAPITRE XVII.

Dieu défend d'offrir des sacrifices ailleurs qu'à l'entrée du tabernacle et à d'autres qu'à lui. Il défend ensuite de manger du sang et de manger des bêtes qui étaient mortes d'elles-mêmes ou qui avaient été déchirées par les bêtes sauvages.

1 L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :
2 Parle à Aaron et à ses fils et à tous les enfants d'Israël et leur dis : C'est ici ce que l'Éternel a commandé, disant :
3 Si quelqu'un de la maison d'Israël, ayant égorgé un taureau ou un agneau ou une chèvre, dans le camp, ou l'ayant immolé hors du camp,
4 ne l'a point amené à l'entrée du tabernacle d'assignation, pour en faire l'offrande à l'Éternel, devant le pavillon de l'Éternel, ce sang sera imputé à cet homme-là ; il a répandu ce sang ; aussi cet homme sera retranché du milieu de son peuple ;
5 afin que les enfants d'Israël amènent leurs sacrifices qu'ils offrent à la campagne, qu'ils les amènent à l'Éternel à l'entrée du tabernacle d'assignation, vers le sacrificateur, et qu'ils les sacrifient en sacrifices de prospérités à l'Éternel ;
6 et que le sacrificateur répande le sang sur l'autel de l'Éternel, à l'entrée du tabernacle d'assignation, et fasse fumer la graisse en bonne odeur à l'Éternel ;
7 et qu'ils n'offrent plus leurs sacrifices aux démons auxquels ils se sont prostitués. Que ce leur soit une ordonnance perpétuelle dans leurs âges.
8 Tu leur diras donc : Quiconque des enfants d'Israël ou des étrangers qui font leur séjour parmi eux aura offert un holocauste ou un sacrifice,
9 et qui ne l'aura point amené pour le sacrifier à l'Éternel, à l'entrée du tabernacle d'assignation, cet homme-là sera retranché d'entre ses peuples.
10 Si quelqu'un de la famille d'Israël, ou des étrangers qui font leur séjour parmi eux, mange de quelque sang que ce soit, je mettrai ma face contre cette personne qui aura mangé le sang, et je la retrancherai du milieu de son peuple.
11 Car l'âme de la chair est dans le sang ; aussi vous ai-je ordonné qu'il soit mis sur l'autel pour faire propitiation pour vos âmes ; car c'est le sang qui fera propitiation pour l'âme.
12 C'est pourquoi j'ai dit aux enfants d'Israël : Que personne d'entre vous ne mange du sang ; que l'étranger même qui fait son séjour parmi vous ne mange point de sang.
13 Si quelqu'un des enfants d'Israël ou des étrangers qui font leur séjour parmi eux, a pris à la chasse une bête ou un oiseau qu'on mange, il répandra leur sang et il le couvrira de poussière ;
14 car l'âme de toute chair est dans son sang ; il lui tient lieu d'âme ; c'est pourquoi j'ai dit aux enfants d'Israël : Vous ne mangerez point le sang d'aucune chair ; car l'âme de toute chair est son sang ; quiconque en mangera sera retranché.
15 Si quelqu'un, tant celui qui est né au pays que l'étranger, mange de la chair de quelque bête morte d'elle-même ou déchirée par les bêtes sauvages, il lavera ses vêtements et se lavera d'eau, et il sera souillé jusqu'au soir, et après cela il sera net.
16 Que s'il ne lave pas ses vêtements et son corps, il portera son iniquité.

REFLEXIONS

La défense que Dieu faisait aux Israélites d'offrir des sacrifices ailleurs que dans le lieu qu'il avait choisi et qu'en présence des sacrificateurs tendait à conserver parmi les Israélites la pureté et l'uniformité du culte divin et à empêcher qu'ils n'introduisent un faux culte et qu'ils ne se laissassent aller à l'idolâtrie. Et ces précautions que Dieu avait prises dans cette vue nous montrent que la religion doit être conservée dans sa pureté et qu'il ne faut jamais se détourner de ce que Dieu nous a prescrit dans sa parole.

La défense de manger du sang et des bêtes mortes fut faite pour éloigner les Israélites du meurtre, de la cruauté et des mœurs barbares des nations idolâtres aussi bien que de la coutume qu'elles avaient de manger du sang dans le culte qu'elles rendaient aux fausses divinités. Il parait outre cela de ce chapitre que Dieu avait interdit l'usage du sang parce que le sang étant répandu pour faire la propitiation des péchés des hommes, on devait le regarder comme une chose qui était offerte à Dieu et destinée à un usage religieux. Ainsi cette loi avait été établie avec une grande sagesse.
Ce que nous avons à considérer là-dessus, c'est que la loi de Jésus-Christ étant la loi de la charité, elle nous détourne de l'inhumanité et de l'effusion du sang encore plus fortement que la loi de Moïse n'en détournait les Israélites et qu'ainsi nous devons avoir en horreur ces crimes et tout ce qui en approche.

CHAPITRE XVIII.
Dieu défend aux Israélites d'imiter les Égyptiens et les Cananéens dans leurs crimes et en particulier dans leurs mariages incestueux et dans leurs impuretés.
Il déclare que c'était à cause de ces crimes que les Cananéens allaient être détruits et que si les Israélites les imitaient, ils le seraient aussi.

1 L'Éternel parla aussi à Moïse, et lui dit :
2 Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : Je suis l'Éternel votre Dieu.
3 Vous ne ferez point ce qui se fait dans le pays d'Égypte, où vous avez habité, ni ce qui se fait au pays de Canaan, dans lequel je vous fais entrer, et vous ne marcherez point selon leurs lois.
4 Mais vous exécuterez mes ordonnances et vous garderez mes statuts, afin de les suivre : Je suis l'Éternel votre Dieu.
5 Vous garderez donc mes statuts et mes ordonnances, et l'homme qui les accomplit vivra par elles : Je suis l'Éternel.
6 Nul ne s'approchera de celle qui est sa proche parente pour découvrir sa nudité : Je suis l'Éternel.
7 Tu ne découvriras point la nudité de ton père, ni la nudité de ta mère ; c'est ta mère, tu ne découvriras point sa nudité.
8 Tu ne découvriras point la nudité de la femme de ton père ; c'est la nudité de ton père.
9 Tu ne découvriras point la nudité de ta sœur, fille de ton père ou fille de ta mère, née dans la maison ou hors de la maison : tu ne découvriras point leur nudité.
10 Pour ce qui est de la nudité de la fille de ton fils ou de la fille de ta fille, tu ne découvriras point leur nudité ; car elles sont ta nudité.
11 Tu ne découvriras point la nudité de la fille de la femme de ton père, née de ton père ; c'est ta sœur.
12 Tu ne découvriras point la nudité de la sœur de ton père ; elle est proche parente de ton père.
13 Tu ne découvriras point la nudité de la sœur de ta mère ; car elle est proche parente de ta mère.
14 Tu ne découvriras point la nudité du frère de ton père, et tu ne t'approcheras point de sa femme ; elle est ta tante.
15 Tu ne découvriras point la nudité de ta belle-fille ; c'est la femme de ton fils ; tu ne découvriras point sa nudité.
16 Tu ne découvriras point la nudité de la femme de ton frère.
17 Tu ne découvriras point la nudité d'une femme et de sa fille, et tu ne prendras point la fille de son fils, ni la fille de sa fille, pour découvrir leur nudité ; elles sont tes proches parentes ; c'est un crime énorme.
18 Tu ne prendras point aussi une femme avec sa sœur, pour l'affliger, en découvrant sa nudité sur elle, pendant sa vie.

19 Tu n'approcheras point de ta femme pendant sa séparation de la souillure, pour découvrir sa nudité.
20 Tu n'auras point aussi la compagnie de la femme de ton prochain, te souillant avec elle.
21 Tu ne donneras point de tes enfants pour les faire passer par le feu à l'honneur de Moloc, et tu ne profaneras point le nom de ton Dieu : Je suis l'Éternel.
22 Tu n'auras point aussi la compagnie d'un mâle ; c'est une abomination.
23 Tu ne t'approcheras point aussi d'aucune bête, pour te souiller avec elle, et la femme ne se prostituera point à une bête ; c'est une confusion.
24 Ne vous souillez donc point par aucune de ces choses-là ; car c'est dans toutes ces choses-là que se sont souillées les nations que je vais chasser de devant vous ;
25 de quoi la terre a été souillée, et je punis sur elle son iniquité, et la terre vomit ses habitants.
26 Mais pour vous, vous garderez mes statuts et mes ordonnances, et vous ne ferez aucune de ces abominations-là, ni celui qui est né au pays, ni l'étranger qui fait son séjour parmi vous.
27 Car les gens de ce pays-là, qui y ont été avant vous, ont fait toutes ces abominations, et la terre en a été souillée.
28 Prenez donc garde que la terre ne vous vomisse, si vous la souillez, comme elle aura vomi les nations qui y ont été avant vous.
29 Car si quelqu'un ne fait aucune de toutes ces abominations-là, ces personnes qui les auront faites seront retranchées du milieu de leur peuple.
30 Vous garderez donc ce que j'ai ordonné de garder et vous ne ferez rien de semblable à ces coutumes abominables, qui ont été pratiquées avant vous, et vous ne vous souillerez point par elles : Je suis l'Éternel votre Dieu.

REFLEXIONS

La principale observation qu'il faut faire sur ce chapitre est d'y remarquer dans quelles abominations l'impureté avait entrainé autrefois les Cananéens, puisque Dieu fut obligé de donner ces lois qui regardent les mariages incestueux et des crimes qui font horreur afin d'empêcher les Israélites d'imiter ces peuples abominables dans leurs débordements.

Ainsi la lecture de ce chapitre doit nous donner une grande horreur pour l'impureté, en sorte que nous nous éloignions non seulement de ce qui est défendu par ces lois de Moïse, ce qui serait très peu de chose pour des chrétiens, mais aussi de tout ce qui est contraire aux lois de l'Évangile qui nous prescrivent si expressément la pureté et la chasteté.

Il faut outre cela faire une grande attention à ce que Dieu dit sur la fin de ce chapitre que la terre que les Cananéens habitaient ne pouvait plus les porter à cause de ces crimes affreux, qu'il allait les exterminer et que s'il arrivait aux Israélites de tomber dans de semblables débordements, ils éprouveraient aussi sa vengeance.

Cela ne nous permet pas de douter que Dieu n'ait en horreur l'impureté et que les crimes qui se commettent par les habitants d'un pays ne le souillent et n'y attirent la malédiction de Dieu lorsque ces crimes y deviennent communs, lorsqu'ils demeurent impunis et qu'on ne travaille pas à en arrêter le cours.

CHAPITRE XIX VERSETS 1-18

Les lois que ce chapitre contient regardent l'observation du sabbat et des fêtes, l'idolâtrie et les sacrifices.

Dieu défend aux Israélites de glaner leur champ et de grappiller leurs vignes, de dérober, de jurer faussement, de retenir le salaire des ouvriers, de faire du mal aux sourds et aux aveugles, de commettre des injustices dans les jugements, de médire du prochain et de le haïr.

1 L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :
2 Parle à toute l'assemblée des enfants d'Israël et dis-leur : Soyez saints ; car je suis saint, moi

qui suis l'Éternel votre Dieu.
3 Que chacun révère sa mère et son père ; et vous garderez mes sabbats : Je suis l'Éternel votre Dieu.
4 Vous ne vous tournerez point vers les idoles et vous ne vous ferez aucuns dieux de fonte : Je suis l'Éternel votre Dieu.
5 Si vous offrez un sacrifice de prospérités à l'Éternel, vous le sacrifierez de votre bon gré.
6 On le mangera au jour du sacrifice et le lendemain ; mais ce qui restera jusqu'au troisième jour sera brûlé au feu.
7 Que si on en mange au troisième jour, ce sera une abomination, et il ne sera point agréé.
8 Quiconque aussi en mangera portera la peine de son iniquité ; car il aura profané la chose sainte de l'Éternel ; et cette personne-là sera retranchée d'entre ses peuples.
9 Et quand vous ferez la moisson de vos terres, tu n'achèveras point de moissonner le bout de ton champ, et tu ne glaneras point ce qui restera à cueillir de ta moisson ;
10 et tu ne grappilleras point ta vigne, ni ne recueilleras point les grains de ta vigne ; mais tu les laisseras au pauvre et à l'étranger : Je suis l'Éternel votre Dieu.
11 Vous ne déroberez point, et vous ne dénierez point la chose à qui elle appartient ; et aucun de vous ne mentira à son prochain.
12 Vous ne jurerez point par mon nom en mentant ; car tu profanerais le nom de ton Dieu : Je suis l'Éternel.
13 Tu n'oppprimeras point ton prochain et tu ne le pilleras point. Le salaire de ton mercenaire ne demeurera point chez toi jusqu'au lendemain.
14 Tu ne maudiras point le sourd et tu ne mettras rien devant l'aveugle qui le puisse faire tomber ; mais tu craindras ton Dieu : Je suis l'Éternel.
15 Vous ne ferez point d'iniquité en jugement ; tu n'auras point d'égard à l'apparence du pauvre et tu n'honoreras point la personne du grand ; mais tu jugeras justement ton prochain.
16 Tu n'iras point médisant parmi ton peuple ; tu ne t'élèveras point contre le sang de ton prochain : Je suis l'Éternel.
17 Tu ne haïras point ton frère dans ton cœur. Tu reprendras avec soin ton prochain et tu ne souffriras point de péché en lui.
18 Tu ne te vengeras point et tu ne garderas point de ressentiment contre les enfants de ton peuple ; mais tu aimeras ton prochain comme toi-même : Je suis l'Éternel.

REFLEXIONS

Toutes ces lois sont très importantes et elles regardent pour la plupart les chrétiens aussi bien que l'ancien peuple.
Voici les devoirs auxquels elles nous engagent. C'est d'honorer père et mère, de respecter la religion, de rendre à Dieu un service volontaire et conforme à ce qu'il a prescrit dans sa parole, d'être charitable envers les pauvres et de nous éloigner de l'avarice, particulièrement dans le temps de la moisson, des vendanges et de la récolte des fruits.
Ce chapitre nous enseigne encore que c'est un grand péché devant Dieu que de faire tort au prochain, de retenir le salaire des ouvriers, de jurer faussement, de se moquer de ceux qui ont quelque défaut corporel, tels que sont les sourds et les aveugles ou de leur faire du mal et d'avoir égard à l'apparence des personnes dans les jugements, soit pour favoriser les pauvres et les nécessiteux, soit en ayant des égards pour les grands et pour les riches.
Enfin, nous voyons ici qu'il faut s'abstenir de la médisance, de la haine et de la vengeance, reprendre avec soin son prochain lorsqu'il pèche et l'aimer comme nous-mêmes.
Tous ces devoirs nous sont bien plus fortement prescrits par la loi de Jésus-Christ qu'ils ne l'étaient par celle de Moïse, ainsi ils doivent être encore plus sacrés et plus inviolables parmi les chrétiens.

CHAPITRE XIX VERSETS 19-37

Dieu défend le mélange des espèces, il ordonne qu'on punisse les impurs, il défend de manger les premiers fruits des arbres, d'avoir recours aux devins, de se tondre la barbe et de se faire des incisions dans le deuil à la manière des idolâtres et de les imiter dans leurs impuretés. Dieu ordonne d'honorer les personnes âgées, d'aimer les étrangers et d'avoir des poids et des mesures justes.

19 Vous garderez mes ordonnances. Tu n'accoupleras point tes bêtes avec d'autres de diverse espèce. Tu ne sèmeras point ton champ de diverses sortes de graines, et tu ne mettras point sur toi des vêtements tissus de diverses sortes de fil, comme de laine et de lin.
20 Si quelqu'un a eu la compagnie d'une femme, et que cet homme l'ait déshonorée, lorsqu'elle était servante ; si on ne l'a point rachetée et si la liberté ne lui a point été donnée, ils auront le fouet tous deux ; mais on ne les fera point mourir ; car elle n'avait pas été affranchie.
21 Et l'homme amènera son offrande pour le délit à l'Éternel, à l'entrée du tabernacle d'assignation, savoir, un bélier pour le délit.
22 Et le sacrificateur fera propitiation pour lui, à cause du péché qu'il aura commis, par le bélier de l'offrande pour le délit, devant l'Éternel, et il obtiendra le pardon du péché qu'il aura commis.
23 Et quand vous serez entrés au pays et que vous y aurez planté quelque arbre fruitier, vous ôterez son prépuce, qui est son premier fruit ; il vous sera incirconcis pendant trois ans, et on n'en mangera point ;
24 mais dans la quatrième année, tout son fruit sera une chose consacrée à la louange de l'Éternel.
25 Et la cinquième année, vous mangerez son fruit, afin qu'il vous augmente son rapport : Je suis l'Éternel votre Dieu.
26 Vous ne mangerez rien avec le sang. Vous ne vous mêlerez point de deviner ni de prédire l'avenir.
27 Vous ne tondrez point en rond les coins de votre tête et vous ne gâterez point les coins de votre barbe.
28 Vous ne ferez point d'incisions dans votre chair pour un mort, et vous n'imprimerez point de caractère en vous : Je suis l'Éternel.
29 Tu ne souilleras point ta fille, la prostituant pour la faire commettre impureté ; afin que la terre ne soit pas souillée par la fornication et qu'elle ne soit pas remplie d'impiété.
30 Vous garderez mes sabbats, et vous aurez du respect pour mon sanctuaire : Je suis l'Éternel.
31 Ne vous détournez point après ceux qui ont l'esprit de Python, ni après les devins ; ne cherchez point de vous souiller par eux : Je suis l'Éternel votre Dieu.
32 Lève-toi devant les cheveux blancs et honore le vieillard, et crains ton Dieu : Je suis l'Éternel.
33 Si quelque étranger habite en votre pays, vous ne lui ferez point de tort.
34 L'étranger qui demeure avec vous vous sera comme celui qui est né parmi vous, et vous l'aimerez comme vous-même ; car vous avez été étrangers au pays d'Égypte : Je suis l'Éternel votre Dieu.
35 Vous ne ferez point d'iniquité dans les jugements, ni dans ce qui sert de règle, ni dans les poids, ni dans les mesures.
36 Vous aurez les balances justes, les pierres à peser justes, l'épha juste et le hin juste : Je suis l'Éternel votre Dieu, qui vous ai retirés du pays d'Égypte.
37 Gardez donc tous mes statuts et mes ordonnances, et faites-les : Je suis l'Éternel.

REFLEXIONS

Il faut savoir que la plupart de ces lois avaient été données afin que les Israélites ne suivissent

pas les coutumes superstitieuses et les mœurs des idolâtres.
Dieu défendait le mélange des espèces pour éloigner les Israélites de tout commerce criminel, aussi bien que de la superstition et de l'idolâtrie.
Il ne voulait pas qu'ils mangeassent les fruits que les arbres portaient les trois premières années parce que l'on ne pouvait manger les fruits d'un arbre qu'on n'en eût premièrement offert les prémices à Dieu et qu'avant la quatrième année, les fruits étant d'ordinaire de peu de valeur, on ne pouvait les lui offrir, Dieu ayant commandé qu'on lui présentât ce qu'il y aurait de meilleur en chaque espèce.
Cette loi était aussi opposée aux coutumes des idolâtres et tendait à apprendre aux Israélites que tout ce que la terre produisait venait de la libéralité de Dieu.
Les autres lois nous apprennent que c'est une extrême impiété de consulter les devins, que l'on ne doit pas s'affliger excessivement pour les morts, que l'impureté est un péché et qu'elle doit être punie, qu'il faut respecter les vieillards, faire justice aux étrangers et avoir des poids et des mesures justes.
Ce sont là des devoirs de piété, de pureté et de justice qui regardent tous les hommes du monde, mais que les chrétiens sont encore plus engagés à observer que les Israélites ne l'étaient.

CHAPITRE XX.

Dieu commande qu'on fasse mourir ceux qui feraient passer leurs enfants par le feu en l'honneur de moloch, qui était l'idole des Hammonites, ceux qui s'adressent aux devins et les devins eux-mêmes, ceux qui maudissent père et mère, les adultères, les incestueux et ceux qui tombent dans les autres crimes énormes de l'impureté.
Enfin, Moïse exhorte les Israélites à être saints, à garder les lois de Dieu et à fuir les coutumes et les mœurs des Cananéens.

1 L'Éternel parla à Moïse, disant :
2 Tu diras aux enfants d'Israël : Quiconque des enfants d'Israël, ou des étrangers qui demeurent en Israël, donnera de ses enfants à Moloc, sera puni de mort ; le peuple du pays l'assommera de pierres ;
3 et je mettrai ma face contre un tel homme, et je le retrancherai du milieu de son peuple, parce qu'il aura donné de sa race à Moloc, pour souiller mon sanctuaire et profaner le nom de ma sainteté.
4 Que si le peuple du pays ferme les yeux, de quelque manière que ce soit, pour ne point voir quand cet homme-là aura donné de ses enfants à Moloc et pour ne le point faire mourir,
5 je mettrai ma face contre cet homme-là et contre sa famille, et je le retrancherai du milieu de leur peuple, avec tous ceux qui se prostituent à son exemple, en se prostituant à Moloc.
6 Pour ce qui est de la personne qui se détournera après ceux qui ont l'esprit de Python et après les devins, se prostituant après eux, je mettrai ma face contre cette personne-là, et je la retrancherai du milieu de son peuple.
7 Sanctifiez-vous donc, et soyez saints ; car je suis l'Éternel votre Dieu.
8 Gardez aussi mes ordonnances et exécutez-les : Je suis l'Éternel, qui vous sanctifie.
9 Quand quelqu'un aura maudit son père ou sa mère, on le fera mourir ; il a maudit son père ou sa mère ; son sang est sur lui.
10 Et pour l'homme qui aura commis adultère avec la femme d'un autre, puisqu'il a commis adultère avec la femme de son prochain, on fera mourir l'homme et la femme adultères.
11 L'homme qui aura couché avec la femme de son père a découvert la nudité de son père ; on les fera mourir tous deux ; leur sang est sur eux.
12 Et quand un homme aura couché avec sa belle-fille, on les fera mourir tous deux ; ils ont fait un horrible mélange ; leur sang est sur eux.
13 Quand un homme aura eu la compagnie d'un mâle, ils ont tous deux fait une chose

abominable ; on les fera mourir ; leur sang est sur eux.
14 Et quand un homme aura pris une femme et sa mère, c'est un crime énorme ; il sera brûlé au feu avec elles, afin qu'un crime si énorme ne se commette point au milieu de vous.
15 L'homme qui se sera souillé avec une bête sera puni de mort ; vous tuerez aussi la bête.
16 Et quand quelque femme se sera prostituée à quelque bête que ce soit, tu tueras cette femme avec cette bête ; on les fera mourir ; leur sang est sur eux.
17 Quand un homme aura pris sa sœur, fille de son père ou fille de sa mère, et aura vu sa nudité, et qu'elle aura vu la nudité de son frère, c'est une chose infâme ; aussi seront-ils retranchés en la présence des enfants de leur peuple. Il a découvert la nudité de sa sœur ; il portera la peine de son crime.
18 Quand un homme aura couché avec une femme qui a ses mois, et qu'il aura découvert la nudité de cette femme, en découvrant son flux, et lorsqu'elle aura aussi découvert le flux de son sang, ils seront tous deux retranchés du milieu de leur peuple.
19 Tu ne découvriras point la nudité de la sœur de ta mère, ni de la sœur de ton père ; car si quelqu'un découvre la honte de sa chair, ils porteront tous deux la peine de leur crime.
20 Et quand un homme aura couché avec sa tante, il a découvert la nudité de son oncle ; ils porteront la peine de leur péché, et ils mourront sans enfants.
21 Et quand un homme aura pris la femme de son frère, c'est une ordure ; il a découvert la honte de son frère ; ils n'auront point d'enfants.
22 Ainsi, gardez tous mes statuts et toutes mes ordonnances, et exécutez-les ; et le pays auquel je vous fais entrer pour y habiter ne vous vomira point.
23 Vous ne suivrez point aussi les ordonnances des nations que je vais chasser de devant vous ; car elles ont fait toutes ces choses-là, et je les ai eues en abomination.
24 Et je vous ai dit : Vous posséderez leur pays, et je vous le donnerai pour le posséder ; c'est un pays où coulent le lait et le miel : Je suis l'Éternel votre Dieu, qui vous ai séparés d'avec les autres peuples.
25 C'est pourquoi, séparez la bête nette d'avec la souillée, l'oiseau net d'avec le souillé, et ne rendez point abominables vos personnes, en mangeant des bêtes et des oiseaux souillés, ou aucune chose qui rampe sur la terre, savoir, ce que je vous ai séparé et défendu comme une chose impure.
26 Vous me serez donc saints ; car je suis saint, moi l'Éternel, et je vous ai séparés d'avec les autres peuples, afin que vous soyez à moi.
27 Quand un homme ou une femme aura un esprit de Python, ou sera devin, on les fera mourir ; on les assommera de pierres ; leur sang est sur eux.

REFLEXIONS

Voici les réflexions qu'il faut faire sur ces lois :

La défense de brûler les enfants et de les offrir à l'idole de moloch nous fait voir à quels excès d'inhumanité les peuples idolâtres s'abandonnaient dans les services de leurs faux dieux et de quoi les hommes qui ne connaissent pas le vrai Dieu sont capables.

Il est à remarquer ensuite que la loi de Dieu condamne très expressément la divination et la magie comme des choses, non seulement vaines, mais très criminelles et qu'il y avait peine de mort contre ceux qui consulteraient les devins et contre les devins eux-mêmes. Comme il n'y a que Dieu qui connaisse l'avenir et les choses cachées, c'est une très grande impiété de s'adresser aux devins et d'y ajouter foi.

Dieu voulait aussi qu'on fit mourir ceux qui maudiraient père ou mère, de même que les adultères et ceux qui se souilleraient par des impuretés détestables, tant hommes que femmes. Par là on peut juger combien ces crimes sont abominables et avec quelle sévérité Dieu punira en l'autre vie des chrétiens qui seraient capables de s'y abandonner.

Enfin, les exhortations réitérées que Dieu adresse aux Israélites à ne pas imiter les Cananéens

dans leurs débordements et à lui être un peuple saint doivent nous faire penser, nous qui sommes chrétiens, que Dieu nous ayant séparés du monde, nous ne devons pas nous conformer au siècle présent ni aux mœurs des mondains ; *mais que comme celui qui nous a appelé est saint, nous devons aussi être saints dans toute notre conduite, puisqu'il est écrit : Soyez saints, car je suis saint.*
C'est ainsi que l'apôtre St. Pierre applique aux chrétiens cette exhortation qui est contenue dans ce chapitre.

CHAPITRE XXI.

Les lois qui sont contenues dans ce chapitre regardent la pureté des sacrificateurs. Dieu prescrit ce qu'ils devaient observer dans le deuil et dans leurs mariages. Il ordonne qu'on fasse mourir les filles des sacrificateurs si elles tombent dans l'impureté, et il défend de recevoir au service du tabernacle ceux qui avaient quelque défaut corporel.

1 L'Eternel dit aussi à Moïse : Parle aux sacrificateurs, fils d'Aaron, et leur dis qu'aucun d'eux ne se souille parmi son peuple pour un mort,
2 sinon pour son proche parent, qui le touche de près, savoir, pour sa mère, pour son père, pour son fils, pour sa fille et pour son frère.
3 Et quant à sa sœur vierge, qui le touche de près et qui n'aura point eu de mari, il se souillera pour elle.
4 Et il ne se souillera point parmi son peuple, pour la femme dont il sera mari.
5 Ils ne raseront point leur tête, ni les coins de leur barbe, et ils ne se feront point d'incision en leur chair.
6 Ils seront saints à leur Dieu, et ne profaneront point le nom de leur Dieu ; car ils offrent les sacrifices de l'Eternel faits par le feu, qui sont la viande de leur Dieu ; c'est pourquoi ils seront très saints.
7 Ils n'épouseront point une femme débauchée ou déshonorée, et ils n'épouseront point une femme répudiée par son mari ; car il sont consacrés à leur Dieu.
8 Tu feras donc que chacun d'eux soit saint, parce qu'ils offrent la viande de ton Dieu ; ils te seront donc saints ; car je suis saint, moi l'Eternel, qui vous sanctifie.
9 Si la fille du sacrificateur se souille en commettant fornication, elle souille son père ; qu'elle soit brûlée au feu.
10 Et le souverain sacrificateur d'entre ses frères, sur la tête duquel l'huile de l'onction aura été répandue, et qui se sera consacré pour se revêtir des vêtements sacrés, ne découvrira point sa tête et ne déchirera point ses vêtements.
11 Il n'ira point vers aucune personne morte ; il ne se souillera point pour son père, ni pour sa mère ;
12 et il ne sortira point du sanctuaire, et il ne souillera point le sanctuaire de son Dieu, parce que la couronne, l'huile de l'onction de son Dieu, est sur lui : Je suis l'Eternel.
13 Il prendra pour femme une vierge.
14 Il n'épousera point une veuve, ni une répudiée, ni une femme déshonorée, ni une prostituée ; mais il prendra pour femme une vierge d'entre ses peuples.
15 Il ne souillera point sa race entre ses peuples ; car je suis l'Eternel qui le sanctifie.
16 L'Eternel parla aussi à Moïse, disant :
17 Parle à Aaron, et dis-lui : Si quelqu'un de ta postérité, dans ses âges, a quelque défaut corporel, il ne s'approchera point pour offrir la viande de son Dieu ;
18 car aucun homme qui aura un défaut n'en approchera point, savoir, un homme aveugle, ou boiteux, ou camus, ou qui aura quelque superfluité dans ses membres ;
19 ou un homme qui aura quelque fracture aux pieds ou aux mains ;
20 ou qui sera bossu ou grêlé, ou qui aura quelque suffusion dans l'œil, ou qui aura de la rogne

ou de la gale, ou qui sera rompu.
21 Nul homme donc, de la postérité d'Aaron, sacrificateur, qui aura quelque défaut, ne s'approchera pour offrir les offrandes faites par le feu à l'Eternel ; il y a un défaut en lui ; il ne s'approchera donc point pour offrir la viande de son Dieu.
22 Il pourra bien manger de la viande de son Dieu, savoir, des choses très saintes et des choses consacrées ;
23 mais il ne s'avancera point vers le voile, il ne s'approchera point de l'autel, parce qu'il y a un défaut en lui, afin de ne pas souiller mes sanctuaires ; car je suis l'Eternel qui les sanctifie.
24 Moïse donc parla ainsi à Aaron et à ses fils, et à tous les enfants d'Israël.

REFLEXIONS

Dieu ne voulait pas que les sacrificateurs se souillassent pour les morts, c'est-à-dire qu'ils assistassent aux funérailles des personnes mortes, ni qu'ils donnassent des marques de deuil, à moins que ce ne fût pour la mort des personnes qui leur attouchaient de plus près. La raison de cette défense est que cela les aurait rendus souillés selon la loi et incapables d'assister au tabernacle et de célébrer le service. Cette loi, de même que les autres que ce chapitre contient avait donc été donnée dans deux vues principales :
I. Pour éloigner d'autant plus le peuple et les sacrificateurs eux-mêmes de l'idolâtrie et des coutumes des idolâtres et pour les empêcher que l'on ne vît dans la personne, ou dans la famille des sacrificateurs, les mêmes dérèglements qu'on remarquaient parmi les prêtres des fausses religions.
II. Afin que la sainteté des sacrificateurs rendît la religion plus vénérable et que les Israélites apprissent par là à être saints eux-mêmes.
La loi qui excluait du service du tabernacle ceux qui avaient quelque défaut en leur corps tendait aussi à l'honneur de la religion et elle était d'ailleurs fondée sur ce que ces personnes-là n'étaient pas propres pour les fonctions que les sacrificateurs faisaient alors, ces fonctions demandant un corps robuste et bien disposé.
La réflexion que l'on doit faire sur cela par rapport à l'église chrétienne c'est que les pasteurs et les ministres de la religion doivent se distinguer par une vie sainte et exemplaire et surtout par une grande pureté et qu'en particulier leurs familles doivent être bien réglées, en un mot, qu'il n'y doit rien avoir en eux qui expose la religion au mépris.

CHAPITRE XXII.

Les lois que Dieu prescrit ici regardent :
I. La pureté qui était requise dans les sacrificateurs afin qu'ils pussent manger des choses saintes.
II. Les personnes de la famille des sacrificateurs à qui il était permis ou défendu de manger de ces choses-là.
III. Moïse y marque quelles bêtes on devait offrir à Dieu, leurs qualités, leur âge et d'autres circonstances.

1 L'Eternel parla encore à Moïse, disant :
2 Dis à Aaron et à ses fils quand ils devront s'abstenir des choses saintes des enfants d'Israël, afin qu'ils ne profanent point le nom de ma sainteté dans les choses qu'eux-mêmes me consacrent : Je suis l'Éternel.
3 Dis-leur : Si quelque homme de toute votre postérité dans vos âges, étant souillé, s'approche des choses saintes que les enfants d'Israël auront consacrées à l'Éternel, que cette personne-là soit retranchée de ma présence : Je suis l'Éternel.
4 Tout homme de la postérité d'Aaron, qui sera lépreux ou découlant, ne mangera point des choses saintes, jusqu'à ce qu'il soit purifié. Il en sera de même de celui qui aura touché quelque

homme que ce soit qui sera devenu souillé pour avoir touché un mort, ou celui qui perdra ;
5 et de celui qui aura touché quelque reptile qui le rende souillé, quelle que soit cette souillure.
6 La personne qui aura touché ces choses sera souillée jusqu'au soir, et ne mangera point des choses saintes, si elle n'a pas lavé son corps avec de l'eau.
7 Ensuite elle sera pure après le soleil couché, et elle pourra manger des choses saintes ; car c'est sa nourriture.
8 Il ne mangera point de chair d'aucune bête morte d'elle-même, ou déchirée par les bêtes sauvages, pour se souiller par elle : Je suis l'Éternel.
9 Qu'ils gardent donc ce que j'ai ordonné de garder, et qu'ils ne commettent point de péché à cet égard, de peur qu'ils ne meurent pour avoir souillé le sanctuaire : Je suis l'Éternel qui les sanctifie.
10 Nul étranger aussi ne mangera des choses saintes ; celui qui demeure chez le sacrificateur, et le mercenaire, ne mangeront point des choses saintes.
11 Mais la personne que le sacrificateur aura achetée de son argent, en mangera ; il en sera de même de celui qui sera né dans sa maison ; ceux-là mangeront de sa viande.
12 Que si la fille du sacrificateur est mariée à un étranger, elle ne mangera point des choses saintes présentées en offrande élevée.
13 Mais si la fille du sacrificateur, étant veuve ou répudiée, et sans enfants, retourne en la maison de son père, comme elle y demeurait en sa jeunesse, elle mangera de la nourriture de son père ; mais nul étranger n'en mangera.
14 Que si quelqu'un, par ignorance, mange d'une chose sainte, il ajoutera un cinquième par-dessus, et il le donnera au sacrificateur avec la chose sainte.
15 Et ils ne profaneront point les choses consacrées que les enfants d'Israël auront offertes à l'Éternel.
16 Mais on leur fera porter la peine du délit, parce qu'ils auront mangé de leurs choses saintes ; car je suis l'Éternel qui les a consacrés.
17 L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :
18 Parle à Aaron et à ses fils, et à tous les enfants d'Israël, et dis-leur : Si quelqu'un de la maison d'Israël, ou des étrangers qui sont en Israël, offre son offrande, quelque offrande que ce soit, ou de vœux, ou volontaire, qu'on offre en holocauste à l'Éternel ;
19 il offrira de son bon gré un mâle sans défaut d'entre les taureaux, d'entre les brebis ou d'entre les chèvres.
20 Vous n'offrirez aucune chose qui ait quelque défaut ; car elle ne serait point agréée pour vous.
21 Que si un homme offre un sacrifice de prospérités à l'Éternel, en s'acquittant de quelque vœu, ou en faisant quelque offrande volontaire, soit de taureaux ou de brebis, ce qui sera sans défaut sera agréé ; qu'il n'y ait aucun défaut.
22 Vous n'offrirez point à l'Éternel ce qui sera aveugle, ou rompu, ou mutilé, ou qui aura un poireau, ou de la rogne, ou de la gale ; et vous n'en donnerez point pour le sacrifice qui se fait à l'Éternel par le feu sur l'autel.
23 Tu pourras bien faire une offrande volontaire d'un taureau, ou d'une brebis qui a quelque superfluité ou défaut dans ses membres ; mais ils ne seront point agréés pour un vœu.
24 Vous n'offrirez point à l'Éternel et vous ne sacrifierez point en votre pays une bête qui ait quelque membre froissé, ou cassé, ou arraché, ou taillé.
25 Vous ne recevrez point non plus de la main d'un étranger aucune de toutes ces choses-là, pour les offrir en viande à votre Dieu ; car les vices qu'elles ont seraient un défaut en elles ; elles ne seraient pas agréées pour vous.
26 L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :
27 Quand un veau ou un agneau, ou une chèvre seront nés et qu'ils auront été sept jours sous leur mère, depuis le huitième jour et les autres suivants après, ils seront agréables pour

l'offrande du sacrifice qui se fait par le feu à l'Éternel.
28 Vous n'égorgerez point aussi en un même jour la vache, ou la brebis, ou la chèvre, avec son petit.
29 Quand vous offrirez un sacrifice d'action de grâces à l'Éternel, vous le sacrifierez selon votre volonté.
30 Il sera mangé le jour même et vous n'en réserverez rien jusqu'au matin : Je suis l'Éternel.
31 Gardez donc mes commandements et faites-les : Je suis l'Éternel.
32 Et ne profanez point le nom de ma sainteté et je serai sanctifié parmi les enfants d'Israël : Je suis l'Éternel qui vous sanctifie,
33 qui vous ai retirés du pays d'Égypte, pour vous être Dieu : Je suis l'Éternel.

REFLEXIONS

On voit par ce chapitre que Dieu exigeait une grande pureté des sacrificateurs puisque ceux qui avaient contracté quelque souillure légale, non seulement ne pouvaient pas faire leurs fonctions, mais qu'il ne leur était même pas permis de manger des choses sacrées qui étaient assignées pour leur subsistance, comme la chair des sacrifices et les oblations du peuple. Par-là, Dieu voulait leur apprendre, et à tous les Israélites, à avoir en révérence tout ce qui appartenait à son service. C'était pour les mêmes raisons qu'il était défendu à ceux qui n'étaient pas de la maison des sacrificateurs de manger de ce qui était destiné pour nourrir les ministres du Seigneur et leurs familles.
Enfin, Dieu voulait que les Israélites lui offrissent ce qu'ils avaient de meilleur et les bêtes qui avaient des défauts étaient rejetées parce que ceux qui les présentaient le faisaient par un principe d'avarice et manquaient de respect pour la divinité.
Tout ce qu'on fait pour Dieu doit être fait volontairement, avec plaisir et de la manière la plus parfaite qu'il est possible.

CHAPITRE XXIII.

Dieu prescrit l'observation du sabbat, de la fête de pâque, de la fête de l'oblation des premiers fruits et de celle de la Pentecôte.
Il ordonne ensuite qu'on célèbre la fête des trompettes, celle des propitiations et celle des tabernacles.

1 L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :
2 Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Ce sont ici les fêtes solennelles de l'Éternel, que vous publierez, et les saintes convocations ; ce sont ici mes fêtes solennelles :
3 On travaillera six jours ; mais au septième jour, qui est le sabbat du repos, il y aura une sainte convocation ; vous ne ferez aucune œuvre ; car c'est le sabbat à l'Éternel dans toutes vos demeures.
4 Ce sont ici les fêtes solennelles de l'Éternel, les saintes convocations que vous publierez en leur saison :
5 Au premier mois, le quatorzième jour du mois, entre les deux vêpres, sera la Pâque à l'Éternel ;
6 Et le quinzième jour de ce même mois-là, sera la fête solennelle des pains sans levain à l'Éternel ; vous mangerez des pains sans levain sept jours.
7 Le premier jour vous aurez une sainte convocation ; vous ne ferez aucune œuvre servile ;
8 mais vous offrirez à l'Éternel, pendant sept jours, des offrandes faites par le feu ; et au septième jour il y aura une sainte convocation ; vous ne ferez aucune œuvre servile.
9 L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :
10 Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Quand vous serez entrés au pays que je vous donne et que vous en aurez fait la moisson, alors vous apporterez au sacrificateur une poignée des premiers fruits de votre moisson ;

11 et il tournera cette poignée-là devant l'Éternel, afin qu'elle soit agréée pour vous ; le sacrificateur la tournera le lendemain du sabbat.
12 Vous sacrifierez aussi, au jour que vous ferez tourner cette poignée, un agneau sans défaut et de l'année, en holocauste à l'Éternel ;
13 et son gâteau sera de deux dixièmes de fine farine pétrie à l'huile, pour offrande faite par le feu à l'Éternel, en bonne odeur ; et son aspersion de vin sera la quatrième partie d'un hin ;
14 Et vous ne mangerez ni pain, ni grain rôti, ni grain en épi, jusqu'à ce même jour-là, jusqu'à ce que vous ayez apporté l'offrande à votre Dieu ; c'est une ordonnance perpétuelle en vos âges, dans toutes vos demeures.
15 Vous compterez aussi dès le lendemain du sabbat, savoir, dès le jour que vous aurez apporté la poignée qu'on doit faire tourner, sept semaines entières ;
16 Vous compterez cinquante jours jusqu'au lendemain de la septième semaine ; alors vous offrirez un gâteau nouveau à l'Éternel ;
17 vous apporterez de vos demeures deux pains, pour en faire une offrande tournée, qui seront de deux dixièmes de fine farine, cuits avec du levain ; ce sont les prémices à l'Éternel.
18 Vous offrirez aussi, avec ce pain-là, sept agneaux sans défaut et de l'année, et un veau pris du troupeau, et deux béliers, qui seront un holocauste à l'Éternel, avec leurs gâteaux et leurs aspersions, des sacrifices faits par le feu, en bonne odeur à l'Éternel.
19 Vous sacrifierez aussi un jeune bouc en offrande pour le péché, et deux agneaux de l'année pour le sacrifice de prospérités.
20 Alors le sacrificateur les fera tourner avec le pain des prémices, et avec les deux agneaux, en offrande tournée devant l'Éternel ; ils seront consacrés à l'Éternel pour le sacrificateur.
21 Vous publierez donc, en ce même jour-là, une sainte convocation ; vous n'y ferez aucune œuvre servile ; c'est une ordonnance perpétuelle dans toutes vos demeures, d'âge en âge.
22 Et quand vous moissonnerez votre terre, tu n'achèveras point de moissonner le bout de ton champ, et tu ne glaneras point les épis qui resteront de ta moisson ; tu les laisseras pour le pauvre et pour l'étranger : Je suis l'Éternel votre Dieu.
23 L'Éternel parla encore à Moïse, disant :
24 Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Au septième mois, au premier jour du mois, ce sera un jour de repos pour vous, un mémorial par le son des trompettes, et une sainte convocation ;
25 Vous ne ferez aucune œuvre servile ; mais vous offrirez des offrandes faites par le feu à l'Éternel.
26 L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :
27 Dans ce même mois, qui est le septième, le dixième jour sera le jour des propitiations ; vous aurez une sainte convocation, et vous jeûnerez et vous offrirez à l'Éternel des sacrifices faits par le feu.
28 En ce jour-là vous ne ferez aucune œuvre ; car c'est le jour des propitiations, afin de faire propitiation pour vous devant l'Éternel votre Dieu ;
29 Car toute personne qui n'aura pas jeûné en ce même jour-là, sera retranchée d'entre ses peuples ;
30 Et je ferai périr du milieu de son peuple toute personne qui aura fait quelque œuvre en ce jour-là.
31 Vous ne ferez donc aucune œuvre ; c'est une ordonnance perpétuelle en vos âges, dans toutes vos demeures.
32 Ce vous sera un repos de sabbat, et vous jeûnerez. Au neuvième jour du mois, au soir, depuis un soir jusqu'à l'autre soir, vous célébrerez votre jour de repos.
33 L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :
34 Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Au quinzième jour de ce septième mois, La fête solennelle des tabernacles se célébrera pendant sept jours à l'honneur de l'Éternel.
35 Au premier jour il y aura une sainte convocation ; vous ne ferez aucune œuvre servile.

36 Pendant sept jours vous offrirez à l'Éternel des offrandes faites par le feu ; et au huitième jour vous aurez une sainte convocation, et vous offrirez à l'Éternel des offrandes faites par le feu ; c'est une assemblée solennelle ; vous ne ferez aucune œuvre servile.
37 Ce sont là les fêtes solennelles de l'Éternel, que vous publierez pour être des convocations saintes, pour offrir à l'Éternel des offrandes faites par le feu ; savoir, un holocauste, un gâteau, un sacrifice et une aspersion ; chacune de ces choses à son jour ;
38 outre les sabbats de l'Éternel, et outre vos dons, et outre tous vos vœux, et outre toutes les offrandes volontaires que vous présenterez à l'Éternel.
39 Et même au quinzième jour du septième mois, quand vous aurez recueilli le rapport de la terre, vous célébrerez la fête solennelle de l'Eternel pendant sept jours. Le premier jour sera un jour de repos ; le huitième aussi sera un jour de repos.
40 Et au premier jour vous prendrez du fruit d'un bel arbre, des branches de palme et des rameaux d'arbres branchus, et des saules de rivière, et vous vous réjouirez pendant sept jours devant l'Eternel.
41 Et vous célébrerez à l'Eternel cette fête solennelle, pendant sept jours de l'année. C'est une ordonnance perpétuelle qui sera observée d'âge en âge ; vous la célébrerez le septième mois.
42 Vous demeurerez sept jours dans des tentes ; tous ceux qui seront nés d'entre les Israélites demeureront dans des tentes ;
43 afin que votre postérité sache que j'ai fait demeurer les enfants d'Israël dans des tentes, lorsque je les retirai du pays d'Egypte : Je suis l'Eternel votre Dieu.
44 C'est ainsi que Moïse déclara aux enfants d'Israël les fêtes solennelles de l'Eternel.

REFLEXIONS

Il a été dit plusieurs fois que Dieu avait ordonné l'observation du sabbat parmi les Israélites en mémoire de la création du monde.

Le but de la pâque était de conserver le souvenir de la délivrance d'Égypte et l'oblation des premiers fruits qui se faisait en ce temps-là était un hommage solennel que les Israélites rendaient à Dieu pour les fruits que le pays de Canaan produisait. La Pentecôte était une fête d'actions de grâces que les Israélites célébraient après la moisson pour témoigner à Dieu leur reconnaissance et elle devait aussi les faire souvenir de la publication de la loi qui se fit cinquante jours après la sortie d'Égypte.

Les trois autres fêtes, savoir la fête des trompettes, celle des propitiations et celles des tabernacles étaient célébrées dans un même mois.

Celle des trompettes échoyait le premier jour du mois et on la nommait ainsi parce qu'on annonçait ce jour-là, qui était le premier jour de l'année civile, par le son des trompettes.

Celle des propitiations se célébrait le dixième jour de ce même mois. Les Israélites jeûnaient alors et l'on offrait à Dieu un sacrifice solennel comme cela a été dit au chapitre XVI de ce livre.

La fête des tabernacles commençait le quinzième jour du même mois et elle durait huit jours. Les Israélites demeuraient alors sous des tentes faites avec des branches d'arbres en mémoire de ce que leurs pères avaient habité sous des tentes dans le désert après qu'ils furent sortis d'Égypte.

Nous ne célébrons plus ces fêtes comme les Israélites, ni pour les mêmes raisons qu'eux, mais l'église chrétienne observe le jour du dimanche, qui fut celui de la résurrection de notre Seigneur et le premier de la création du monde. Elle célèbre outre cela les fêtes de Noël, de Pâques et de Pentecôte en mémoire des grands événements qui sont arrivés dans ces temps-là.

Les chrétiens peuvent encore consacrer certains jours ou au jeûne et à l'humiliation ou à remercier Dieu de ses bienfaits.

Mais l'esprit de toutes ces lois est en général que nous ne perdions jamais le souvenir des grâces du Seigneur et principalement de celles qui sont les plus signalées telle qu'est surtout celle de

notre rédemption.

CHAPITRE XXIV.
On voit dans ce chapitre :
I. La loi qui regarde l'huile qu'on devait faire brûler dans le sanctuaire.
II. Celles des pains de proposition.
III. L'histoire d'un blasphémateur qui fut lapidé.
IV. La punition qui devait être infligée aux meurtriers et à ceux qui tuent les bêtes d'autrui ou qui maltraitent leur prochain.

1 Et l'Eternel parla à Moïse, disant :
2 Ordonne aux enfants d'Israël qu'ils t'apportent de l'huile vierge pour le luminaire, pour faire brûler les lampes continuellement.
3 Aaron les arrangera devant l'Eternel continuellement, depuis le soir jusqu'au matin, hors du voile du témoignage, dans le tabernacle d'assignation ; c'est une ordonnance perpétuelle qui sera observée d'âge en âge.
4 Il arrangera continuellement les lampes sur le chandelier pur, devant l'Eternel.
5 Tu prendras aussi de la fine farine, et tu en feras cuire douze gâteaux ; chaque gâteau sera de deux dixièmes ;
6 et tu les exposeras devant l'Eternel par deux rangées, sur la table pure, six à chaque rangée ;
7 et tu mettras de l'encens pur sur chaque rangée, qui sera un mémorial sur le pain, et une offrande faite par le feu à l'Eternel.
8 On les arrangera continuellement chaque jour de sabbat devant l'Eternel, de la part des enfants d'Israël ; c'est une alliance perpétuelle.
9 Et ils appartiendront à Aaron et à ses fils, qui les mangeront dans le lieu saint ; car ils lui seront une chose très sainte, d'entre les offrandes de l'Eternel faites par le feu ; c'est une ordonnance perpétuelle.
10 Or, il arriva que le fils d'une femme israélite, qui était aussi fils d'un homme égyptien, sortit parmi les enfants d'Israël ; et ce fils de la femme israélite et un homme israélite se querellèrent dans le camp ;
11 et le fils de la femme israélite blasphéma le nom de l'Eternel et le maudit ; et ils l'amenèrent à Moïse (or, sa mère s'appelait Sçélomith, fille de Dibri, de la tribu de Dan) ;
12 et ils le mirent en prison, jusqu'à ce qu'on leur eût déclaré ce qu'ils en devaient faire, selon la parole de l'Eternel.
13 Et l'Eternel parla à Moïse, disant :
14 Tire hors du camp celui qui a maudit, et que tous ceux qui l'ont entendu mettent les mains sur sa tête, et que toute l'assemblée le lapide.
15 Et parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Quiconque aura maudit son Dieu portera la peine de son péché ;
16 et celui qui aura blasphémé le nom de l'Eternel sera puni de mort ; toute l'assemblée ne manquera pas de le lapider ; on fera mourir et l'étranger et celui qui est né au pays, qui aura blasphémé le nom de l'Eternel.
17 On punira aussi de mort celui qui aura frappé à mort quelque personne que ce soit.
18 Celui qui aura frappé une bête à mort, la rendra ; vie pour vie.
19 Et quand quelque homme aura fait un outrage à son prochain, on lui fera comme il a fait ;
20 Fracture pour fracture, œil pour œil, dent pour dent ; on lui fera le même mal qu'il aura fait à un autre homme.
21 Celui donc qui frappera une bête à mort en rendra une autre ; mais on fera mourir celui qui aura frappé un homme à mort.
22 Vous rendrez la même justice à l'étranger comme à celui qui est né au pays ; car je suis

l'Eternel votre Dieu.
23 Moïse ayant ainsi parlé aux enfants d'Israël, ils tirèrent hors du camp celui qui avait maudit, et l'assommèrent de pierres. Ainsi les enfants d'Israël firent comme l'Eternel l'avait commandé à Moïse.

REFLEXIONS

La loi qui concerne l'huile des lampes qui devaient être allumées dans le sanctuaire avait été établie afin que ce lieu fût toujours éclairé.
Les pains de proposition que l'on mettait sur la table dans le sanctuaire étaient une reconnaissance solennelle par laquelle les Israélites témoignaient que c'était de Dieu qu'ils tenaient les biens que la terre de Canaan produisait. Ces pains étaient au nombre de douze à cause des douze tributs d'Israël et lorsqu'on les ôtait, ils servaient pour la nourriture des sacrificateurs. Cette loi apprend aux chrétiens à être reconnaissant des biens que Dieu leur accorde.
L'histoire du blasphémateur qui fut lapidé et l'ordre que Dieu donna de faire mourir ceux qui tomberaient dans ce crime est très remarquable et doit inspirer une extrême horreur pour le blasphème et pour l'impiété.
Enfin, la loi par laquelle Dieu avait ordonné qu'on fit mourir les meurtriers et qu'on punit ceux qui maltraiteraient quelqu'un ou qui lui causeraient quelque dommage montre que ceux qui commettent ces péchés-là doivent être punis par le magistrat, que la violence, l'injustice, la colère et la vengeance sont défendus et que chacun doit s'en abstenir, non seulement par la crainte de la punition que les juges peuvent infliger, mais par le respect que l'on doit aux lois divines et parce que ces péchés sont entièrement contraires à la justice et à la charité.

CHAPITRE XXV.

Dieu ordonne :
I. De laisser reposer la terre de sept ans en sept ans,
II. De célébrer le jubilé tous les cinquante ans et il règle à cette occasion la manière d'acheter les terres, les maisons et les esclaves.

1 L'Eternel parla aussi à Moïse sur la montagne de Sinaï, disant :
2 Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Quand vous serez entrés au pays que je vous donne, la terre se reposera ; ce sera un sabbat à l'Eternel.
3 Pendant six ans tu sèmeras ton champ, et durant six ans tu tailleras ta vigne et tu recueilleras son rapport ;
4 mais en la septième année il y aura un sabbat de repos pour la terre ; ce sera un sabbat à l'Eternel ; tu ne sèmeras point ton champ et tu ne tailleras point ta vigne ;
5 tu ne moissonneras point ce qui viendra de soi-même de ce qui sera tombé en moissonnant ; et tu ne vendangeras point les raisins de ta vigne, qui ne sera point taillée ; ce sera l'année du repos de la terre.
6 Mais ce qui proviendra de la terre, l'année du sabbat, vous servira de nourriture, à toi, à ton serviteur, à ta servante, à ton mercenaire et à l'étranger, lesquels habitent avec toi,
7 et à tes bêtes et aux animaux qui sont en ton pays ; tout son rapport sera pour manger.
8 Tu compteras aussi sept semaines d'années, savoir, sept fois sept ans, et les jours de ces sept semaines d'années te reviendront à quarante-neuf ans ;
9 Et tu feras sonner la trompette d'un son éclatant, le dixième jour du septième mois ; au jour, dis-je, des propitiations, vous ferez sonner la trompette par tout votre pays ;
10 et vous sanctifierez l'an cinquantième et vous publierez la liberté par le pays à tous ses habitants. Ce sera pour vous l'année du jubilé, et vous retournerez chacun en sa possession et chacun en sa famille.

11 Cette année cinquantième vous sera l'année du jubilé ; vous ne sèmerez point et ne moissonnerez point ce que la terre rapportera d'elle-même, et vous ne vendangerez point les fruits de la vigne qui ne sera point taillée ;
12 car c'est l'année du jubilé ; elle vous sera sacrée ; vous mangerez ce que les champs rapporteront cette année-là.
13 En cette année du jubilé, vous retournerez chacun en sa possession.
14 Or, si tu fais quelque vente à ton prochain ou si tu achètes quelque chose de ton prochain, que nul de vous ne foule son frère ;
15 Mais tu achèteras de ton prochain à proportion des années qui se sont écoulées depuis le jubilé ; on te fera de même la vente selon le nombre des années de rapport.
16 Selon qu'il y aura plus d'années, tu augmenteras le prix de ce que tu achètes, et selon qu'il y aura moins d'années tu le diminueras ; car on te vend le nombre des récoltes.
17 Que nul de vous donc ne foule son prochain, mais craignez votre Dieu ; car je suis l'Eternel votre Dieu.
18 Observez mes statuts, gardez mes ordonnances et observez-les, et vous habiterez sûrement dans le pays ;
19 et la terre vous donnera ses fruits, dont vous mangerez ; et vous serez rassasiés et vous y habiterez sûrement.
20 Que si vous dites : Que mangerons-nous la septième année, si nous ne semons point et si nous ne recueillons pas notre récolte ?
21 J'ordonnerai à ma bénédiction de se répandre sur vous en la sixième année, et la terre rapportera pour trois ans.
22 Et vous sèmerez la huitième année, et vous mangerez du rapport du passé, jusqu'à la neuvième année ; jusqu'à ce que son rapport soit venu, vous mangerez celui du passé.
23 La terre ne sera point vendue absolument ; car la terre est à moi, et vous êtes étrangers et habitants chez moi.
24 Vous permettrez aussi, dans toute la terre de votre possession, le droit de rachat pour la terre.
25 Si ton frère est devenu pauvre et vend quelque chose de ce qu'il possède, celui qui a le droit de rachat, savoir, celui qui lui sera proche parent, viendra et rachètera la chose qui aura été vendue par son frère.
26 Que si cet homme n'a personne qui ait le droit de rachat, mais qu'il ait pu trouver lui-même ce qu'il faut pour le rachat de ce qu'il a vendu,
27 il comptera les années depuis la vente faite, et restituera le surplus à l'homme auquel il l'avait faite ; et ainsi il rentrera dans sa possession.
28 Mais s'il n'a point trouvé ce qu'il faut pour le lui rendre, la chose qu'il aura vendue sera entre les mains de celui qui l'aura achetée, jusqu'à l'année du jubilé ; alors l'acheteur en sortira au jubilé, et le vendeur retournera dans sa possession.
29 Et si quelqu'un a vendu une maison à habiter, dans quelque ville fermée de murailles, qu'il ait le droit de la racheter jusqu'à la fin de l'année de sa vente ; que le terme du droit de son rachat soit d'une année.
30 Mais si elle n'est point rachetée dans l'année accomplie, la maison qui est dans la ville fermée de murailles demeurera absolument à celui qui l'a achetée et à ses descendants, et il n'en sortira point au jubilé.
31 Toutefois, les maisons des villages qui ne sont point entourés de murailles seront réputées comme un fonds de terre ; le vendeur pourra les racheter, et l'acheteur sortira au jubilé.
32 Et pour ce qui est des villes des Lévites, les Lévites auront un droit de rachat perpétuel des maisons des villes de leur possession ;
33 et celui qui aura acheté quelque maison des Lévites sortira au jubilé, de la maison vendue qui est dans la ville de sa possession ; car les maisons des villes des Lévites sont leur possession, parmi les enfants d'Israël.

34 Mais le champ des faubourgs de leurs villes ne sera point vendu ; car c'est leur possession perpétuelle.
35 Quand ton frère sera devenu pauvre, et qu'il te tendra ses mains tremblantes, tu le soutiendras, même l'étranger et l'habitant, afin qu'il vive avec toi.
36 Tu ne prendras point de profit de lui ni d'intérêt ; mais tu craindras ton Dieu, et ton frère vivra avec toi.
37 Tu ne lui donneras point ton argent à intérêt, et tu ne lui donneras point de tes vivres pour en tirer du profit.
38 Je suis l'Eternel votre Dieu, qui vous ai tirés du pays d'Egypte, pour vous donner le pays de Canaan, afin d'être votre Dieu.
39 Et quand ton frère sera devenu pauvre auprès de toi, et qu'il se sera vendu à toi, tu ne te serviras point de lui comme on se sert des esclaves ;
40 mais il sera chez toi comme seraient le mercenaire et l'étranger ; et il te servira jusqu'à l'année du jubilé ;
41 alors il sortira d'avec toi, avec ses enfants, et il s'en retournera dans sa famille, et il rentrera dans la possession de ses pères ;
42 car ils sont mes serviteurs, parce que je les ai tirés du pays d'Egypte ; c'est pourquoi, ils ne seront point vendus comme on vend les esclaves.
43 Tu ne lui seras point un maître rigoureux ; mais tu craindras ton Dieu.
44 Et pour ce qui est de ton esclave et de ta servante qui seront à toi, achète-les des nations qui sont autour de vous ; vous achèterez d'elles l'esclave et la servante.
45 Vous pourrez aussi en acheter d'entre les enfants des étrangers qui demeurent avec vous, même de leurs familles qui seront parmi vous, qui leur seront nées dans votre pays ; et vous les posséderez ;
46 et vous les laisserez comme un héritage à vos enfants, après vous, afin qu'ils en héritent la possession, et vous vous servirez d'eux pour toujours ; mais pour ce qui est de vos frères, les enfants d'Israël, nul ne dominera rigoureusement sur son frère.
47 Et lorsque l'étranger ou l'habitant, qui est avec toi, se sera enrichi, et que ton frère, qui est avec lui, sera devenu si pauvre qu'il se sera vendu à l'étranger, ou à un habitant qui est avec toi, ou à une branche de la famille de l'étranger,
48 après s'être vendu, il y aura droit de rachat pour lui, et un de ses parents pourra le racheter ;
49 ou son oncle, ou le fils de son oncle, ou quelque autre proche parent de son sang, d'entre ceux de sa famille, le rachètera ; ou, s'il peut lui-même en trouver le moyen, lui-même se rachètera.
50 Et il comptera avec celui qui l'aura acheté, depuis l'année qu'il s'est vendu à lui jusqu'à l'année du jubilé, de sorte que l'argent du prix pour lequel il s'est vendu se comptera à raison du nombre des années ; le temps qu'il aura servi lui sera alloué comme les journées d'un mercenaire.
51 S'il y a encore plusieurs années, il rendra le prix de son achat, à raison de ces années-là, selon le prix pour lequel il a été acheté.
52 Et s'il reste peu d'années jusqu'à l'an du jubilé, il comptera avec lui, et il rendra le prix de son achat à raison des années qu'il a servi.
53 Il aura été avec lui comme un mercenaire qui se loue d'année en année ; il ne dominera point sur lui rigoureusement, en ta présence.
54 Que s'il n'est pas racheté par quelqu'un de ces moyens, il sortira l'année du jubilé, lui et ses fils avec lui ;
55 car les enfants d'Israël me sont serviteurs ; ce sont mes serviteurs que j'ai tirés du pays d'Egypte : Je suis l'Éternel votre Dieu.

REFLEXIONS

La réflexion qu'il faut faire sur l'année sabbatique est que, comme les Israélites se reposaient le septième jour de chaque semaine en mémoire de ce que Dieu avait créé le monde en six jours et s'était reposé le septième jour, il leur était ordonné pour la même raison de laisser reposer la terre tous les sept ans. Par-là les Israélites reconnaissaient que la fertilité de ce pays venait de Dieu, de quoi ils avaient une preuve miraculeuse en ce que la terre rapportait pour trois ans la sixième année.

Pour ce qui est de l'an du jubilé qui revenait au bout de quarante-neuf ans, il faut savoir qu'en cette année-là, les fonds qu'ils avaient vendus retournaient à leurs anciens possesseurs, tellement qu'on ne pouvait vendre, ni aliéner aucun fond pour toujours à l'exception des maisons qui étaient dans les villes et qui n'appartenaient pas aux Lévites. Les esclaves hébreux étaient aussi alors renvoyés libres. Et afin que cette loi pût être observée, Dieu avait prescrit que lorsqu'on achetait des fonds ou des esclaves, on en payerait plus ou moins selon que l'an du jubilé serait plus ou moins éloigné.

Le but de cette loi était, comme cela est dit dans ce chapitre, d'apprendre aux Israélites et à leur postérité que le pays de Canaan appartenait à Dieu qui l'avait donné à leurs pères, elle tendait à conserver la distinction des tributs et des héritages, elle pourvoyait au soulagement des nécessiteux et elle empêchait que les riches, en acquérant des terres et des esclaves pour toujours, ne privassent les petits de leurs biens et de leur liberté. Nous devons reconnaitre en tout cela la grande sagesse de Dieu et la manière admirable dont ce peuple était gouverné.

Au reste, les lois que ce chapitre contient nous avertissent que tous les biens que nous possédons viennent de Dieu, que c'est un grand péché que d'opprimer les petits et que de prêter aux personnes nécessiteuses à des conditions injustes ou dures, qu'il faut traiter les pauvres et les étrangers avec équité et humanité et être charitables et désintéressés dans toute notre conduite. Il parait encore de ce chapitre que dans les ventes, l'on doit avoir égard à la valeur des choses et observer une juste proportion.

Enfin, il faut considérer que si Dieu ne voulait pas que les Israélites assujettissent ceux de leur nation à l'esclavage parce qu'ils étaient tous également les serviteurs et affranchis du Seigneur, les maîtres chrétiens doivent beaucoup plus être doux et équitables envers leurs serviteurs qui sont les rachetés de Jésus-Christ aussi bien qu'eux*, se souvenant que le Seigneur de leurs serviteurs et d'eux-mêmes est dans le Ciel et que devant lui il n'y a point d'acception de personne.*

CHAPITRE XXVI.

Moïse recommande aux Israélites de fuir l'idolâtrie et d'observer le sabbat.

Il leur propose les bénédictions que Dieu leur accorderait s'ils obéissaient à ses commandements. Et il leur dénonce les malédictions qui tomberaient sur eux s'ils les violaient.

1 Vous ne vous ferez point d'idoles, et ne vous dresserez point d'image taillée ni de statue, et vous ne mettrez point de pierre figurée dans votre pays, pour vous prosterner devant elle ; car je suis l'Éternel votre Dieu.
2 Vous garderez mes sabbats, et vous révérerez mon sanctuaire : Je suis l'Éternel.
3 Si vous marchez dans mes ordonnances, et si vous gardez mes commandements, et si vous les faites,
4 je vous donnerai les pluies qu'il vous faut en leur temps ; la terre donnera son rapport, et les arbres des champs donneront leur fruit.
5 La saison de battre les grains durera parmi vous jusqu'à la vendange, et la vendange durera jusqu'aux semailles ; vous mangerez votre pain, et vous serez rassasiés, et vous habiterez sûrement dans votre pays ;
6 et je donnerai la paix au pays, et vous dormirez sans qu'aucun vous épouvante ; je ferai qu'il

n’y aura plus de mauvaises bêtes dans le pays, et l’épée ne passera point par votre pays.
7 Mais vous poursuivrez vos ennemis, et ils tomberont par l’épée devant vous.
8 Cinq d’entre vous en poursuivront cent, et cent en poursuivront dix mille, et vos ennemis tomberont par l’épée devant vous.
9 Et je me tournerai vers vous, et je vous ferai croître et multiplier, et j’établirai mon alliance avec vous.
10 Vous mangerez aussi de vieilles provisions, et vous tirerez les vieilles pour loger les nouvelles.
11 Même, je mettrai mon pavillon au milieu de vous, et mon âme ne vous aura point en aversion ;
12 mais je marcherai au milieu de vous, et je serai votre Dieu, et vous serez mon peuple.
13 Je suis l’Éternel votre Dieu, qui vous ai tirés du pays d’Égypte, afin que vous ne fussiez pas leurs esclaves ; et j’ai rompu les bois de votre joug, et je vous ai fait marcher la tête levée.
14 Mais si vous ne m’écoutez pas, et que vous ne fassiez pas tous ces commandements-là ;
15 et si vous rejetez mes ordonnances, et que votre âme ait mes jugements en aversion, pour ne pas faire tous mes commandements, et pour enfreindre mon alliance,
16 voici aussi ce que je vous ferai : Je ferai venir sur vous la frayeur, la langueur et l’ardeur, qui consumeront vos yeux, et qui tourmenteront vos âmes ; vous sèmerez en vain votre semence ; car vos ennemis la mangeront.
17 Et je mettrai ma face contre vous ; vous serez battus devant vos ennemis, et ceux qui vous haïssent domineront sur vous, et vous fuirez sans qu’aucun vous poursuive.
18 Que si encore, après ces choses, vous ne m’écoutez pas, j’en ajouterai sept fois autant pour vous châtier, à cause de vos péchés ;
19 et je briserai l’orgueil de votre force, et je ferai que votre ciel sera de fer, et votre terre d’airain ;
20 votre force se consumera en vain ; car votre terre ne donnera plus son rapport, et les arbres de la terre ne donneront plus leur fruit.
21 Que si vous marchez contre moi, et qu’il ne vous plaise pas de m’écouter, j’ajouterai sur vous sept fois autant de plaies, selon vos péchés ;
22 j’enverrai contre vous les bêtes des champs, qui vous priveront de vos enfants et détruiront vos bêtes, et qui vous réduiront à un petit nombre, et vos chemins seront déserts.
23 Que si vous ne vous corrigez pas après ces choses, pour vous convertir à moi, mais que vous marchiez contre moi,
24 je marcherai aussi contre vous, et je vous frapperai encore sept fois autant, selon vos péchés ;
25 et je ferai venir sur vous l’épée, qui fera la vengeance de mon alliance qui aura été violée ; et quand vous vous retirerez dans vos villes, j’enverrai la mortalité parmi vous, et vous serez livrés entre les mains de l’ennemi.
26 Quand je vous aurai rompu le bâton du pain, dix femmes cuiront votre pain dans un four, et vous rendront votre pain au poids ; vous en mangerez, et vous n’en serez point rassasiés.
27 Que si pour cela vous ne m’écoutez point, mais que vous marchiez contre moi,
28 je marcherai contre vous en ma fureur, et je vous châtierai aussi sept fois autant, selon vos péchés ;
29 vous mangerez la chair de vos fils, et la chair de vos filles ;
30 Et je détruirai vos hauts lieux, et je ruinerai vos tabernacles, et je mettrai vos cadavres sur les cadavres de vos dieux infâmes, et mon âme vous aura en aversion.
31 Je réduirai aussi vos villes en désert, je désolerai vos sanctuaires, et vos sacrifices ne me seront plus en bonne odeur ;
32 Et je désolerai ce pays tellement que vos ennemis, qui s’y établiront, s’en étonneront ;
33 et je vous disperserai parmi les nations ; je dégainerai l’épée après vous, et votre pays sera en désolation, et vos villes en désert.

34 Alors cette terre se plaira dans ses sabbats, tout le temps qu'elle sera désolée ; et lorsque vous serez au pays de vos ennemis, la terre se reposera et se plaira dans ses sabbats.
35 Tout le temps qu'elle demeurera désolée, elle se reposera de ce qu'elle ne se sera point reposée en vos sabbats, quand vous y habitiez.
36 Et pour ce qui est de ceux qui demeureront de reste d'entre vous, je rendrai leur cœur lâche, quand ils seront au pays de leurs ennemis, de sorte que le bruit d'une feuille émue les poursuivra ; ils fuiront comme s'ils fuyaient de devant l'épée, et ils tomberont sans que personne les poursuive ;
37 et ils s'entre-heurteront l'un l'autre, comme fuyant de devant l'épée, sans que personne les poursuive ; et vous ne pourrez point subsister devant vos ennemis.
38 Vous périrez parmi les nations, et la terre de vos ennemis vous consumera.
39 Et ceux qui demeureront de reste d'entre vous, se fondront dans les pays de vos ennemis, à cause de leurs iniquités ; et ils se fondront aussi à cause des iniquités de leurs pères et des leurs.
40 Alors ils confesseront leur iniquité et l'iniquité de leurs pères, selon les prévarications qu'ils auront commises contre moi, et selon qu'ils auront marché contre moi.
41 Et moi aussi, j'aurai marché contre eux, et je les aurai amenés aux pays de leurs ennemis ; et alors leur cœur incirconcis s'humiliera, et ils prendront à gré la peine de leur iniquité ;
42 et je me souviendrai de mon alliance avec Jacob, et de mon alliance avec Isaac, et aussi de mon alliance avec Abraham, et je me souviendrai de cette terre.
43 Et cette terre sera abandonnée par eux, et elle se plaira dans ses sabbats, quand elle aura été désolée à cause d'eux ; et ils prendront à gré la peine de leur iniquité, parce qu'ils auront rejeté mes jugements, et qu'ils auront eu en aversion mes statuts.
44 Mais, cependant, lorsqu'ils seront dans le pays de leurs ennemis, je me souviendrai d'eux, je ne les rejetterai point, et je ne les aurai point en aversion jusqu'à les consumer entièrement et à rompre l'alliance que j'ai faite avec eux ; car je suis l'Eternel, leur Dieu.
45 Et je me souviendrai en leur faveur de l'alliance que j'ai faite avec leurs ancêtres, lesquels j'ai tirés du pays d'Egypte, à la vue des nations, pour être leur Dieu : Je suis l'Eternel.
46 Ce sont là les statuts, les ordonnances et les lois que l'Eternel donna et qu'il établit entre lui et les enfants d'Israël, sur la montagne de Sinaï, par Moïse.

REFLEXIONS

La première observation qu'il faut faire est que, quoique les bénédictions temporelles que Dieu promettait aux enfants d'Israël s'ils gardaient sa loi ne regardent pas les chrétiens, il paraît toujours d'ici que le bonheur des hommes dépend de l'observation des commandements de Dieu, que sa faveur se répand sur ceux qui le craignent et que la piété a les promesses de la vie présente, comme elle a celles de la vie à venir.

L'on doit ensuite faire une grande attention aux malédictions qui sont contenues dans ce chapitre. On y voit clairement tout ce qui arriva dans la suite au peuple d'Israël à cause de ses péchés, comment Dieu le châtia en diverses occasions par la famine, par la mortalité, par la guerre et par d'autres fléaux et comment il les livra enfin à leurs ennemis et les chassa du pays de Canaan, ce qui arriva surtout lorsqu'ils furent transportés en Assyrie et à Babylone et ensuite détruits par les Romains.

Dieu promet cependant de rétablir les Israélites après les avoir affligés. Ce rétablissement arriva en partie lorsqu'ils retournèrent de la captivité, mais il se fera plus parfaitement aux derniers jours lorsque cette nation se convertira.

Ce sont ici de belles et fortes preuves de la divinité de l'Écriture, l'histoire du peuple juif confirmant exactement la vérité de toutes ces prédictions qui ont été faites il y a plus de trois mille ans. Ceci doit servir d'instruction aux chrétiens et leur faire craindre les malédictions que l'Évangile dénonce aux pécheurs impénitents et qui sont infiniment plus redoutables que celles qui sont contenues dans ce chapitre.

CHAPITRE XXVII.

Ce chapitre traite du rachat des personnes et des autres choses qui avaient été consacrées à Dieu par un vœu, et le Seigneur y ordonne de payer exactement et de bonne foi les dîmes, tant des fruits de la terre que des bêtes.

1 L'Eternel parla aussi à Moïse, disant :
2 Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Quand quelqu'un aura fait quelque vœu important, les personnes seront à l'Eternel, selon l'estimation que tu en feras.
3 Or, l'estimation que tu feras d'un mâle, depuis l'âge de vingt ans jusqu'à l'âge de soixante ans, sera du prix de cinquante sicles d'argent, selon le sicle du sanctuaire.
4 Mais si c'est une femme, alors ton estimation sera de trente sicles.
5 Que si c'est de quelqu'un de l'âge de cinq ans jusqu'à l'âge de vingt ans, alors l'estimation que tu feras du mâle sera de vingt sicles ; et pour ce qui est de la femme, l'estimation sera de dix sicles.
6 Et si c'est de quelqu'un de l'âge d'un mois jusqu'à l'âge de cinq ans, l'estimation que tu feras d'un mâle sera de cinq sicles d'argent, et ton estimation d'une fille sera de trois sicles d'argent.
7 Et si c'est de quelqu'un qui soit âgé de soixante ans et au-dessus, si c'est un mâle, ton estimation sera de quinze sicles ; et pour ce qui est de la femme, l'estimation sera de dix sicles.
8 Et s'il est plus pauvre que ne monte ton estimation, il présentera la personne devant le sacrificateur, qui en fera l'estimation ; et le sacrificateur en fera l'estimation, selon ce que pourra fournir celui qui a fait le vœu.
9 Et si c'est d'une bête dont on fasse offrande à l'Eternel, tout ce qui aura été donné à l'Eternel de cette sorte sera sacré.
10 Il ne la changera point et n'en mettra point une autre en sa place, savoir, une bonne pour une mauvaise, ou une mauvaise pour une bonne. Que s'il met, en quelque sorte que ce soit, une bête pour une autre bête, tant celle-là que l'autre, qui aura été mise en sa place, sera sacrée.
11 Et si c'est d'une bête souillée, dont on ne fait point offrande à l'Éternel, il présentera la bête devant le sacrificateur,
12 Qui en fera l'estimation selon qu'elle sera bonne ou mauvaise ; et il en sera comme toi, ô sacrificateur, en auras fait l'estimation.
13 Mais s'il la veut racheter absolument, il ajoutera un cinquième par-dessus ton estimation.
14 Et quand quelqu'un aura consacré sa maison pour être sacrée à l'Éternel, le sacrificateur l'estimera, selon qu'elle sera bonne ou mauvaise ; et on se tiendra à l'estimation que le sacrificateur en aura faite.
15 Mais si celui qui l'a consacrée veut racheter sa maison, il ajoutera, par-dessus, le cinquième de l'argent de ton estimation, ô sacrificateur ; et elle lui demeurera.
16 Et si un homme consacre à l'Éternel quelque partie du champ de sa possession, ton estimation sera selon ce qu'on y sème. Le homer de semence d'orge sera estimé cinquante sicles d'argent.
17 Que s'il a consacré son champ dès l'année du jubilé, on se tiendra à ton estimation ;
18 mais s'il consacre son champ après le jubilé, le sacrificateur lui mettra en compte l'argent, selon le nombre des années qui restent jusqu'à l'année du jubilé ; et cela sera rabattu de ton estimation.
19 Et si celui qui a consacré son champ le veut racheter absolument, il ajoutera, par-dessus, le cinquième de l'argent de ton estimation, et il lui demeurera ;
20 mais s'il ne rachète point le champ, et que le champ se vende à un autre homme, il ne se rachètera plus.
21 Et ce champ-là, ayant passé le jubilé, sera sacré à l'Éternel comme un champ d'interdit. La possession en sera au sacrificateur.

22 Et s'il consacre à l'Éternel un champ qu'il ait acheté, n'étant point des champs de sa possession,
23 le sacrificateur lui comptera la somme de ton estimation jusqu'à l'année du jubilé, et il donnera, en ce jour-là, ce que tu l'auras estimé, afin que ce soit une chose sacrée à l'Éternel ;
24 mais, dans l'année du jubilé, le champ retournera à celui duquel il l'avait acheté, et auquel était la possession du fonds.
25 Et toute estimation que tu feras sera selon le sicle du sanctuaire ; le sicle est de vingt oboles.
26 Toutefois, nul ne pourra consacrer le premier-né d'entre les bêtes, lequel appartient déjà à l'Éternel, par droit de primogéniture, soit taureau, soit agneau ou chevreau : il est à l'Éternel.
27 Mais s'il est de bêtes souillées, il le rachètera, selon ton estimation, et il ajoutera son cinquième par-dessus ; et s'il n'est pas racheté, il sera vendu selon ton estimation.
28 Or, nul interdit que quelqu'un aura dévoué à l'Éternel, par interdit de tout ce qui lui appartient, soit un homme ou une bête, ou un champ de sa possession, ne se vendra, ni ne se rachètera ; tout interdit sera entièrement consacré à l'Éternel.
29 Nul interdit, dévoué par interdit, d'entre les hommes, ne se rachètera, mais on le fera mourir.
30 Or, toute dîme de la terre, tant du grain de la terre que du fruit des arbres, appartient à l'Éternel ; c'est une chose consacrée à l'Éternel.
31 Mais si quelqu'un veut absolument racheter quelque chose de sa dîme, il y ajoutera le cinquième par-dessus.
32 Mais toute dîme de taureaux, de brebis et de chèvres, savoir, tout ce qui passe sous la verge, qui est le dixième, sera consacré à l'Éternel.
33 On ne choisira point le bon ou le mauvais, et on n'en mettra point d'autre en sa place ; que si on le fait, en quelque manière que ce soit, la bête changée et l'autre, qui aura été mise en sa place, seront consacrées, et ne seront point rachetées.
34 Ce sont là les commandements que l'Éternel prescrivit à Moïse, sur la montagne de Sinaï, pour les enfants d'Israël.

REFLEXIONS

Ce chapitre nous apprend que les vœux doivent être religieusement accomplis et que, quand une chose a été consacrée à Dieu et à des usages saints, on ne peut la destiner à d'autres usages sans sacrilège.

L'exactitude avec laquelle Dieu voulait que les Israélites payassent les dîmes, tant des fruits de la terre que des bêtes et la défense qu'il faisait de choisir ce qu'on avait de moindre pour payer les dîmes montre que c'est aussi un sacrilège d'user de fraude et de tromperie dans ce que l'on doit donner pour le service divin ou pour d'autres usages pieux, mais qu'il faut donner avec plaisir ce que l'on a de meilleur et de plus précieux.

LES NOMBRES

QUATRIEME LIVRE DE MOÏSE

ARGUMENT

Le livre des Nombres est appelé de ce nom à cause des dénombrements qui sont contenus dans les premiers chapitres. Il commence au second mois de la seconde année après la sortie l'Égypte et il finit le onzième mois de la quarantième année, tellement qu'il comprend l'espace de trente-neuf ans.
Ce livre contient aussi plusieurs lois que Dieu donna aux Israélites et le récit de diverses choses mémorables qui arrivèrent pendant qu'ils furent dans le désert.

CHAPITRE I.
On voit dans le premier chapitre de ce livre le dénombrement que Moïse et Aaron firent après la sortie d'Égypte de tout le peuple d'Israël et qui fut de six cent mille hommes.

1 L'Éternel parla à Moïse, au désert de Sinaï, dans le tabernacle d'assignation, au premier jour
du second mois, la seconde année après qu'ils furent sortis du pays d'Egypte, disant :
2 Faites le compte de toute l'assemblée des enfants d'Israël, selon leurs familles, selon les
maisons de leurs pères, en les comptant nom par nom, savoir, tous les mâles, chacun par tête ;
3 depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous ceux d'Israël qui peuvent aller à la guerre. Vous
les compterez par leurs bandes, toi et Aaron ;
4 et il y aura avec vous un homme de chaque tribu, savoir, le chef de la maison de ses pères.
5 Ce sont ici les noms de ces hommes qui vous assisteront : Pour la tribu de Ruben, Elitsur, fils
de Scédéur ;
6 pour celle de Siméon, Scelumiel, fils de Tsurisçaddaï ;
7 pour celle de Juda, Nahasson, fils de Hamminadab ;
8 pour celle d'Issacar, Nathanaël, fils de Tsuhar ;
9 pour celle de Zabulon, Eliab, fils de Hélon ;
10 pour les enfants de Joseph, pour la tribu d'Ephraïm, Elisçamah, fils de Hammiud ; pour celle
de Manassé, Gamaliel, fils de Pédatsur ;
11 pour la tribu de Benjamin, Abidan, fils de Guidhoni ;
12 pour celle de Dan, Ahihézer, fils de Hammisçaddaï ;
13 pour celle d'Ascer, Paghiel, fils de Hocran ;
14 Pour celle de Gad, Eliasaph, fils de Dehuël ;
15 pour celle de Nephthali, Ahirah, fils de Hénan.
16 C'étaient là ceux qu'on appelait pour tenir l'assemblée, les principaux des tribus de leurs
pères, qui étaient les chefs des milliers d'Israël.
17 Alors Moïse et Aaron prirent ces hommes, qui avaient été nommés par leurs noms ;
18 et ils convoquèrent toute l'assemblée, le premier jour du second mois, et on les enregistra
chacun selon leurs familles, selon la maison de leurs pères, les comptant nom par nom, depuis
l'âge de vingt ans et au-dessus, chacun par tête ;
19 Selon que l'Éternel avait commandé à Moïse ; et il les compta au désert de Sinaï.
20 Les descendants donc de Ruben, premier-né d'Israël, selon leurs générations, leurs familles

et les maisons de leurs pères, dont on fit le dénombrement, par leur nom et par tête, c'est-à-dire,
tous les mâles de l'âge de vingt ans et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre,
21 ceux, dis-je, de la tribu de Ruben, qui furent comptés, furent quarante-six mille cinq cents.
22 Des descendants de Siméon, selon leurs générations, leurs familles et les maisons de leurs
pères, ceux qui furent comptés, par leur nom et par tête, savoir, tous les mâles de l'âge de vingt
ans et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre,
23 Ceux, dis-je, de la tribu de Siméon, qui furent comptés, furent cinquante-neuf mille trois
cents.
24 Des descendants de Gad, selon leurs générations, leurs familles et les maisons de leurs pères,
ceux dont on fit le dénombrement, par leur nom, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous
ceux qui pouvaient aller à la guerre,
25 ceux, dis-je, de la tribu de Gad, qui furent comptés, furent quarante-cinq mille six cent
cinquante.
26 Des descendants de Juda, selon leurs générations, leurs familles et les maisons de leurs pères,
ceux dont on fit le dénombrement par leur nom, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous
ceux qui pouvaient aller à la guerre,
27 ceux, dis-je, de la tribu de Juda, qui furent comptés, furent soixante et quatorze mille six
cents.
28 Des descendants d'Issacar, selon leurs générations, leurs familles et les maisons de leurs
pères, ceux dont on fit le dénombrement, par leur nom, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus,
tous ceux qui pouvaient aller à la guerre,
29 ceux, dis-je, de la tribu d'Issacar, qui furent comptés, furent cinquante-quatre mille quatre
cents.
30 Des descendants de Zabulon, selon leurs générations, leurs familles et les maisons de leurs
pères, ceux dont on fit le dénombrement, par leur nom, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus,
tous ceux qui pouvaient aller à la guerre ;
31 ceux, dis-je, de la tribu de Zabulon, qui furent comptés, furent cinquante-sept mille quatre
cents.
32 Quant aux descendants de Joseph : Des descendants d'Ephraïm, selon leurs générations,
leurs familles et les maisons de leurs pères, ceux dont on fit le dénombrement, par leur nom,
depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre,
33 ceux, dis-je, de la tribu d'Ephraïm, qui furent comptés, furent quarante mille cinq cents.
34 Des descendants de Manassé, selon leurs générations, leurs familles et les maisons de leurs
pères, ceux dont on fit le dénombrement, par leur nom, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus,
tous ceux qui pouvaient aller à la guerre,
35 ceux, dis-je, de la tribu de Manassé, qui furent comptés, furent trente-deux mille deux cents.
36 Des descendants de Benjamin, selon leurs générations, leurs familles et les maisons de leurs
pères, ceux dont on fit le dénombrement, par leur nom, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus,
tous ceux qui pouvaient aller à la guerre,
37 ceux, dis-je, de la tribu de Benjamin, qui furent comptés, furent trente-cinq mille quatre
cents.
38 Des descendants de Dan, selon leurs générations, leurs familles et les maisons de leurs pères,
ceux dont on fit le dénombrement, par leur nom, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous
ceux qui pouvaient aller à la guerre,
39 ceux, dis-je, de la tribu de Dan, qui furent comptés, furent soixante-deux mille sept cents.
40 Des descendants d'Ascer, selon leurs générations, leurs familles et les maisons de leurs
pères, ceux dont on fit le dénombrement, par leur nom, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus,
tous ceux qui pouvaient aller à la guerre,
41 ceux, dis-je, de la tribu d'Ascer, qui furent comptés, furent quarante et un mille cinq cents.
42 Des descendants de Nephthali, selon leurs générations, leurs familles et les maisons de leurs

pères, ceux dont on fit le dénombrement, par leur nom, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre,
43 ceux, dis-je, de la tribu de Nephthali, qui furent comptés, furent cinquante-trois mille quatre cents.
44 Ce sont là ceux dont Moïse et Aaron firent le dénombrement, les douze principaux d'entre les enfants d'Israël y étant ; un pour chaque maison de leurs pères.
45 Ainsi tous ceux des enfants d'Israël dont on fît le dénombrement, selon les maisons de leurs pères, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous ceux d'entre les Israélites qui pouvaient aller à la guerre,
46 tous ceux, dis-je, dont on fit le dénombrement, furent six cent trois mille cinq cent cinquante.
47 Mais les Lévites ne furent point comptés avec eux, selon la tribu de leurs pères ;
48 car l'Eternel avait parlé à Moïse, et lui avait dit :
49 Tu ne feras aucun dénombrement de la tribu de Lévi, et tu n'en feras point le compte avec les autres enfants d'Israël ;
50 Mais tu donneras aux Lévites la charge du pavillon du témoignage, et de tous ses ustensiles, et de tout ce qui lui appartient. Ils porteront le pavillon et tous ses ustensiles, et ils serviront et camperont autour du pavillon.
51 Et quand le pavillon partira, les Lévites le désassembleront ; et quand le pavillon campera, ils le dresseront ; que si quelque autre en approche, on le fera mourir.
52 Or, les enfants d'Israël camperont chacun en son quartier, et chacun sous son enseigne, selon leurs bandes ;
53 mais les Lévites camperont autour du pavillon du témoignage, afin qu'il n'y ait point d'indignation sur l'assemblée des enfants d'Israël ; et ils prendront en leur charge le pavillon du témoignage.
54 Et les enfants d'Israël firent toutes les choses que l'Eternel avait commandées à Moïse ; ils le firent ainsi.

REFLEXIONS

La principale réflexion qu'il y a à faire sur les dénombrements des enfants d'Israël est celle que Moïse leur proposait peu avant sa mort. Elle regarde la multiplication prodigieuse des descendants de Jacob. Ils n'étaient que soixante et dix personnes lorsqu'ils allèrent en Égypte et lorsqu'ils en sortirent, environ deux cents et dix ans après, ils se trouvèrent au nombre de six cent mille sans compter ceux qui étaient en dessous de l'âge de vingt ans, ni les femmes, ni ceux qui ne pouvaient pas aller à la guerre, non plus que les Lévites.
Ce fut ainsi que Dieu accomplit les promesses qu'il avait faites à Abraham de lui donner une postérité aussi nombreuse que les étoiles du ciel et que le sable qui est sur le bord de la mer. Cela relève aussi et confirme la merveille de la manière dont un si grand peuple subsista dans le désert pendant quarante ans, ce qui aurait été absolument impossible si Dieu n'y eût pourvu miraculeusement en envoyant la manne qui leur servit de nourriture pendant tout ce temps-là.
Les Lévites ne furent pas compris dans ce dénombrement parce qu'ils n'étaient pas obligés de marcher en guerre et qu'ils devaient être attachés à la garde et au service du tabernacle.

CHAPITRE II.

On voit dans ce chapitre la disposition du camp des Israélites et l'ordre de leur marche.

1 L'Eternel parla encore à Moïse et à Aaron, disant :
2 Les enfants d'Israël camperont chacun sous sa bannière, avec les enseignes des maisons de leurs pères, tout autour du tabernacle d'assignation, et vis-à-vis de lui.
3 Ceux qui seront de la bannière de la compagnie de Juda, camperont droit vers le Levant, distingués par leurs troupes ; et Nahasson, fils de Hamminadab, sera le chef des descendants de

Juda ;
4 et sa troupe, et ceux qui sont de son dénombrement, sont soixante-quatorze mille six cents.
5 Et la tribu d'Issacar campera auprès de Juda ; et Nathanaël, fils de Tsuhar, sera le chef des descendants d'Issacar ;
6 Et sa troupe, et ceux qui sont de son dénombrement, sont cinquante-quatre mille quatre cents.
7 Puis la tribu de Zabulon ; et Eliab, fils de Hélon, sera le chef des descendants de Zabulon ;
8 et sa troupe, et ceux qui sont de son dénombrement, sont cinquante-sept mille quatre cents.
9 Tous ceux dont on a fait le dénombrement, de la compagnie de Juda, sont cent quatre-vingt-six mille quatre cents, distingués par leurs troupes. Ils partiront les premiers.
10 La bannière de la compagnie de Ruben, par ses troupes, sera vers le Midi ; et Elitsur, fils de Scédéur, sera le chef des descendants de Ruben.
11 Et sa troupe, et ceux qui sont de son dénombrement, sont quarante-six mille cinq cents.
12 Et la tribu de Siméon campera auprès de Ruben ; et Scélumiel, fils de Tsurisçaddaï, sera le chef des descendants de Siméon ;
13 Et sa troupe, et ceux qui sont de son dénombrement, sont cinquante-neuf mille trois cents.
14 Puis la tribu de Gad ; et Eliasaph, fils de Réhuel, sera le chef des descendants de Gad ;
15 et sa troupe, et ceux qui sont de son dénombrement, sont quarante-cinq mille six cent cinquante.
16 Tous ceux dont on a fait le dénombrement, de la compagnie de Ruben, sont cent cinquante et un mille quatre cent cinquante, distingués par leurs troupes. Ils partiront les seconds.
17 Ensuite le tabernacle d'assignation partira, avec la compagnie des Lévites, au milieu des compagnies qui partiront, comme elles seront campées, chacune en sa place, selon leurs bannières.
18 La bannière de la compagnie d'Ephraïm, par ses troupes, sera vers l'Occident ; et Elisçamah, fils de Hammiud, sera le chef des descendants d'Ephraïm ;
19 et sa troupe, et ceux qui sont de son dénombrement, sont quarante mille cinq cents.
20 Et la tribu de Manassé sera auprès d'Ephraïm ; et Gamaliel, fils de Pédatsur, sera le chef des descendants de Manassé ;
21 et sa troupe, et ceux qui sont de son dénombrement, sont trente-deux mille deux cents.
22 Puis la tribu de Benjamin ; et Abidan, fils de Guidhoni, sera le chef des descendants de Benjamin ;
23 et sa troupe, et ceux qui sont de son dénombrement, sont trente-cinq mille quatre cents.
24 Tous ceux dont on a fait le dénombrement, de la compagnie d'Ephraïm, sont cent huit mille et cent, distingués par leurs troupes. Ils partiront les troisièmes.
25 Ceux qui seront de la bannière de la compagnie de Dan, distingués par ses troupes, seront vers le septentrion ; et Ahihézer, fils de Hammisçaddaï, sera le chef des descendants de Dan ;
26 et sa troupe, et ceux qui sont de son dénombrement, sont soixante-deux mille sept cents.
27 Et la tribu d'Asçer campera auprès de Dan ; et Paghiel, fils de Hocran, sera le chef des descendants d'Asçer ;
28 et sa troupe, et ceux qui sont de son dénombrement, sont quarante et un mille cinq cents.
29 Puis la tribu de Nephthali; et Ahirah, fils de Hénan, sera le chef des enfants de Nephthali ;
30 et sa troupe, et ceux qui sont de son dénombrement, sont cinquante-trois mille quatre cents.
31 Tous ceux dont on fit le dénombrement, de la compagnie de Dan, sont cent cinquante-sept mille six cents. Ils partiront les derniers des bannières.
32 Ce sont là ceux des enfants d'Israël dont on fit le dénombrement, par les maisons de leurs pères. Tous ceux qui furent comptés des compagnies, selon leurs troupes, furent six cent trois mille cinq cent cinquante.
33 Mais les Lévites ne furent point comptés avec les autres enfants d'Israël, comme l'Eternel l'avait commandé à Moïse.
34 Et les enfants d'Israël firent toutes les choses que l'Eternel avait commandées à Moïse ; ils

campèrent ainsi, chacun selon leurs bannières, et ils partirent ainsi, chacun selon leurs familles et selon la maison de leurs pères.

REFLEXIONS

Ce qu'il y a à observer sur ce chapitre, c'est le bel ordre dans lequel les tribus d'Israël étaient disposées lorsqu'elles campaient et lorsqu'elles marchaient, chacune ayant son poste et son rang assigné. Cet ordre était nécessaire pour prévenir la confusion qui, sans cela, aurait été inévitable dans une si grande multitude.
II. Dieu ordonna que les douze tribus campassent et fussent rangées à une certaine distance autour du tabernacle. Par ce moyen, ce lieu sacré était au milieu du camp et en sureté. Les Israélites pouvaient aussi reconnaitre par-là que l'avantage d'avoir Dieu et son service au milieu d'eux faisait tout leur bonheur. Ainsi ce que Dieu prescrivit à cet égard était très digne de sa sagesse et tendait également et à maintenir l'ordre parmi ce peuple et à l'attacher à Dieu et à la religion.

CHAPITRE III.

Moïse rapporte dans ce chapitre et dans le suivant la généalogie des sacrificateurs, le choix que Dieu fit des Lévites qui leur furent adjoints et l'office et les diverses fonctions des Lévites par rapport au tabernacle lorsqu'il fallait le transporter d'un lieu à un autre.

1 Ce sont ici les générations d'Aaron et de Moïse, au temps que l'Eternel parla à Moïse sur la montagne de Sinaï ;
2 et ce sont ici les noms des enfants d'Aaron : Nadab, qui était l'aîné, Abihu, Eléazar et Ithamar.
3 Ce sont là les noms des enfants d'Aaron, sacrificateurs, qui furent oints, et qui furent consacres pour exercer le sacerdoce.
4 Or, Nadab et Abihu moururent en la présence de l'Eternel, lorsqu'ils offrirent un feu étranger devant l'Eternel, au désert de Sinaï, et ils n'eurent point d'enfants ; mais Eléazar et Ithamar exercèrent la sacrificature, en la présence d'Aaron leur père.
5 Alors l'Eternel parla à Moïse, disant :
6 Fais approcher la tribu de Lévi, et fais qu'elle se tienne devant Aaron sacrificateur, afin qu'ils le servent ;
7 et qu'ils aient la charge de ce qu'il leur ordonnera de garder, et de ce que toute l'assemblée leur ordonnera de garder, devant le tabernacle d'assignation, en faisant le service du pavillon ;
8 Et qu'ils gardent tous les ustensiles du tabernacle d'assignation, et ce qui leur sera donné en charge par les enfants d'Israël, pour faire le service du pavillon.
9 Ainsi tu donneras les Lévites à Aaron et à ses fils ; ils lui sont donnés, d'entre les enfants d'Israël.
10 Tu donneras donc la surintendance à Aaron et à ses fils, et ils exerceront leur sacerdoce. Que si quelque étranger en approche, on le fera mourir.
11 Et l'Éternel parla à Moïse, disant :
12 Voici, j'ai pris les Lévites d'entre les enfants d'Israël, pour tous les premiers-nés qui naissent parmi les enfants d'Israël ; c'est pourquoi, les Lévites seront à moi ;
13 car tout premier-né m'appartient ; depuis que je frappai tout premier-né du pays d'Egypte, je me suis consacré tout premier-né en Israël, depuis les hommes jusqu'aux bêtes ; ils seront à moi : Je suis l'Éternel.
14 L'Éternel parla aussi à Moïse, au désert de Sinaï, disant :
15 Compte les descendants de Lévi par les maisons de leurs pères, et par leurs familles, en comptant tous les mâles depuis l'âge d'un mois et au-dessus.
16 Moïse donc les compta, selon le commandement de l'Éternel, ainsi qu'il lui avait été ordonné.

17 Ce sont ici les fils de Lévi, selon leurs noms, savoir, Guersçon, Kéhath et Mérari.
18 Ce sont ici les noms des fils de Guersçon, par leurs familles, Libni et Scimhi.
19 Et les fils de Kéhath, par leurs familles, étaient Hamram, Jitshar, Hébron et Huziel.
20 Et les fils de Mérari, par leurs familles, étaient Mahli et Musci. Ce sont là les familles de Lévi, selon les maisons de leurs pères.
21 De Guersçon est sortie la famille des Libnites, et la famille des Scimhites. Ce sont là les familles des Guersçonites ;
22 desquels ceux dont on fit le dénombrement, après le compte qui fut fait de tous les mâles, depuis l'âge d'un mois et au-dessus, furent au nombre de sept mille cinq cents.
23 Les familles des Guersçonites camperont derrière le pavillon, vers l'Occident ;
24 Et Eliasaph, fils de Laël, sera le chef de la maison des Guersçonites.
25 Et les descendants de Guersçon auront en charge, au tabernacle d'assignation, le pavillon, le tabernacle, sa couverture, la tapisserie de l'entrée du tabernacle d'assignation,
26 et les courtines du parvis, et la tapisserie de l'entrée du parvis, qui servent pour le pavillon et pour l'autel tout autour, avec les cordes du pavillon pour tout son service.
27 Et de Kéhath est sortie la famille des Hamramites, la famille des Jitsharites, la famille des Hébronites et la famille des Huziélites. Ce furent là les familles des Kéhathites,
28 dont tous les mâles, depuis l'âge d'un mois et au-dessus, furent au nombre de huit mille six cents, ayant la charge du sanctuaire.
29 Les familles des descendants de Kéhath camperont du côté du pavillon, vers le midi ;
30 Et Elitsaphan, fils de Guziel, sera le chef de la maison des pères des familles des Kéhathites.
31 Et ils auront en charge l'arche, la table, le chandelier, les autels et les ustensiles du sanctuaire avec lesquels on fait le service, avec la tapisserie, et tout ce qui y sert.
32 Et le chef des chefs des Lévites sera Eléazar, fils d'Aaron sacrificateur, qui aura la surintendance sur ceux qui auront la charge du sanctuaire.
33 Et de Mérari est sortie la famille des Mahlites, et la famille des Muscites. Ce furent là les familles de Mérari ;
34 desquelles, ceux dont on fit le dénombrement, après le compte qui fut fait de tous les mâles, depuis l'âge d'un mois et au-dessus, furent six mille deux cents.
35 Et Tsuriel, fils d'Abihaïl, sera le chef de la maison des pères des familles des Mérarites ; ils camperont du côté du pavillon, vers l'aquilon.
36 Et on donnera aux descendants de Mérari la charge des ais du pavillon, de ses barres, de ses colonnes, de ses soubassements et de tous ses ustensiles, avec tout ce qui y sert,
37 et des colonnes du parvis tout autour, avec leurs soubassements, leurs pieux et leurs cordes.
38 Et ceux qui camperont devant le tabernacle, vers l'orient du tabernacle d'assignation, seront Moïse, et Aaron et ses fils, qui auront la garde du sanctuaire, pour la garde des enfants d'Israël. Que si quelque étranger en approche, on le fera mourir.
39 Tous ceux des Lévites dont on fit le dénombrement, que Moïse et Aaron comptèrent par leurs familles, suivant le commandement de l'Éternel, tous les mâles de l'âge d'un mois et au-dessus, furent vingt-deux mille.
40 Et l'Éternel dit à Moïse : Fais le dénombrement de tous les premiers-nés mâles des enfants d'Israël, depuis l'âge d'un mois et au-dessus, et lève le compte de leurs noms.
41 Et tu prendras pour moi (je suis l'Éternel) les Lévites, au lieu de tous les premiers-nés qui sont entre les enfants d'Israël ; tu prendras aussi les bêtes des Lévites, au lieu de tous les premiers-nés des bêtes des enfants d'Israël.
42 Moïse donc fit le dénombrement, comme l'Éternel lui avait commandé. Tous les premiers-nés qui étaient entre les enfants d'Israël,
43 et tous les premiers-nés des mâles, le compte des noms étant fait, depuis l'âge d'un mois et au-dessus, selon qu'on en fit le dénombrement, furent vingt-deux mille deux cent soixante et treize.

44 Et l'Éternel parla à Moïse, disant :
45 Prends les Lévites, au lieu de tous les premiers-nés d'entre les enfants d'Israël, et les bêtes des Lévites, au lieu de leurs bêtes ; et les Lévites seront à moi : Je suis l'Éternel.
46 Et pour ce qui est de ceux qu'il faudra racheter, des premiers-nés des enfants d'Israël, savoir, deux cent soixante et treize qui sont de plus que les Lévites,
47 tu prendras cinq sicles par tête ; tu les prendras selon le sicle du sanctuaire ; le sicle est de vingt oboles ;
48 Et tu donneras à Aaron et à ses fils l'argent de ceux qui auront été rachetés, et qui passaient le nombre des Lévites.
49 Moïse donc prit l'argent du rachat de ceux qui étaient de plus, outre ceux qui avaient été rachetés par l'échange des Lévites ;
50 Et il reçut des premiers-nés des enfants d'Israël l'argent, savoir, mille trois cent soixante-cinq sicles, selon le sicle du sanctuaire.
51 Et Moïse donna l'argent des rachetés à Aaron et à ses fils, selon que l'Éternel le lui avait commandé.

CHAPITRE IV.

1 L'Éternel parla encore à Moïse et à Aaron, disant :
2 Faites le compte des fils de Kéhath, d'entre les descendants de Lévi, par leurs familles, et par les maisons de leurs pères ;
3 depuis l'âge de trente ans et au-dessus, jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui entrent en rang, pour s'employer au tabernacle d'assignation.
4 C'est ici le service des fils de Kéhath au tabernacle d'assignation, d'avoir soin du lieu très saint.
5 Quand le camp partira, Aaron et ses fils viendront, et ils détendront le voile de tapisserie, et ils en couvriront l'arche du témoignage.
6 Ensuite ils mettront au-dessus une couverture de peaux de couleur d'hyacinthe, ils étendront par-dessus un drap de couleur d'hyacinthe, et ils y mettront les barres.
7 Et ils étendront un drap de couleur d'hyacinthe sur la table des pains de proposition, et ils mettront sur elle les plats, les tasses, les bassins, et les gobelets d'aspersion ; et le pain continuel sera sur elle ;
8 Et ils étendront au-dessus un drap teint en cramoisi, et ils le couvriront d'une couverture de peaux de couleur d'hyacinthe ; et ils y mettront ses barres.
9 Et ils prendront un drap de couleur d'hyacinthe, et ils en couvriront le chandelier du luminaire, avec ses lampes, ses mouchettes, ses petits plats, et tous les vaisseaux d'huile, desquels on se sert pour le chandelier ;
10 et ils le mettront, avec tous ses vaisseaux, dans une couverture de peaux de couleur d'hyacinthe, et le mettront sur des leviers.
11 Et ils étendront sur l'autel d'or un drap de couleur d'hyacinthe, et ils le couvriront d'une couverture de peaux de couleur d'hyacinthe, et ils y mettront ses barres.
12 Ils prendront aussi tous les ustensiles du service, dont on se sert au sanctuaire, et ils les mettront dans un drap de couleur d'hyacinthe, et ils les couvriront d'une couverture de peaux de couleur d'hyacinthe, et les mettront sur des leviers.
13 Et ils ôteront les cendres de l'autel, et ils étendront dessus un drap d'écarlate ;
14 et dessus ils mettront les ustensiles desquels on se sert pour l'autel, les encensoirs, les crochets, les racloirs, les bassins, et tous les vaisseaux de l'autel, et ils étendront dessus une couverture de peaux de couleur d'hyacinthe, et ils y mettront ses barres.
15 Lorsque Aaron et ses fils auront achevé de couvrir le sanctuaire et tous ses vaisseaux, quand le camp partira, les descendants de Kéhath viendront pour le porter ; mais ils ne toucheront

point les choses saintes, de peur qu'ils ne meurent. C'est là ce que porteront les descendants de Kéhath au tabernacle d'assignation.
16 Or, Eléazar, fils d'Aaron sacrificateur, aura la commission de l'huile du luminaire, du parfum de drogues, du gâteau continuel et de l'huile d'onction, la commission, dis-je, de tout le pavillon, et de toutes les choses qui sont dans le sanctuaire, et de ses ustensiles.
17 L'Éternel parla encore à Moïse et à Aaron, disant :
18 Ne donnez point occasion que la race des familles de Kéhath soit retranchée d'entre les Lévites ;
19 Mais faites-leur ceci, afin qu'ils vivent, et ne meurent point : Lorsqu'ils approcheront des choses très saintes, Aaron et ses fils viendront, qui prescriront à chacun son service et ce qu'il doit porter ;
20 et ils n'entreront point pour regarder, quand on enveloppera les choses saintes, de peur qu'ils ne meurent.
21 L'Éternel parla aussi à Moïse, et il lui dit :
22 Fais aussi le compte des descendants de Guersçon, par les maisons de leurs pères et par leurs familles,
23 Depuis l'âge de trente ans et au-dessus, jusqu'à l'âge de cinquante ans, comptant tous ceux qui entrent pour tenir leur rang, afin de s'employer à servir au tabernacle d'assignation.
24 C'est ici le service des familles des Guersçonites, en quoi ils doivent servir et ce qu'ils doivent porter ;
25 ils porteront donc les pièces du pavillon, et le tabernacle d'assignation, sa couverture, la couverture de couleur d'hyacinthe qui est par-dessus, et la tapisserie de l'entrée du tabernacle d'assignation,
26 les courtines du parvis, et la tapisserie de l'entrée de la porte du parvis, qui servent pour le pavillon et pour l'autel tout autour, leurs cordages, et tous les ustensiles de leur service, et tout ce qui est fait pour eux ; c'est en quoi ils serviront.
27 Tout le service des descendants de Guersçon, en tout ce qu'ils doivent porter, et en tout ce à quoi ils doivent servir, sera réglé par les ordres d'Aaron et de ses fils, et vous les chargerez de garder tout ce qu'ils doivent porter.
28 C'est là le service des familles des descendants des Guersçonites au tabernacle d'assignation ; et leur charge sera sous la conduite d'Ithamar, fils d'Aaron sacrificateur.
29 Tu compteras aussi les descendants de Mérari, et par leurs familles, et par les maisons de leurs pères ;
30 tu les compteras depuis l'âge de trente ans et au-dessus, jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui entrent en rang pour s'employer au service du tabernacle d'assignation.
31 Or, c'est ici la charge de ce qu'ils auront à porter, pour tout le service qu'ils auront à faire au tabernacle d'assignation ; ils porteront les ais du pavillon, et ses barres, et ses colonnes, avec ses soubassements,
32 et les colonnes du parvis tout autour, et leurs soubassements, leurs clous, leurs cordages, tous leurs ustensiles, et tout ce dont on se sert en ces choses-là, et vous leur compterez tous les ustensiles qu'ils auront charge de porter, pièce par pièce.
33 C'est là le service des familles des descendants de Mérari, pour tout ce à quoi ils doivent servir au tabernacle d'assignation, sous la conduite d'Ithamar, fils d'Aaron sacrificateur.
34 Moïse donc, et Aaron, et les principaux de l'assemblée, comptèrent les descendants des Kéhathites, par leurs familles et par les maisons de leurs pères,
35 depuis l'âge de trente ans et au-dessus, jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui entraient en rang, pour servir au tabernacle d'assignation ;
36 et ceux dont on fit le dénombrement par leurs familles, étaient deux mille sept cent cinquante.
37 Ce sont là ceux des familles des Kéhathites dont on fit le dénombrement, tous servant au tabernacle d'assignation, que Moïse et Aaron comptèrent, selon le commandement que l'Éternel

en avait donné par Moïse.
38 Pour ce qui est de ceux des descendants de Guersçon dont on fit le dénombrement, par leurs familles et par les maisons de leurs pères,
39 depuis l'âge de trente ans et au-dessus, jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui entraient en rang pour servir au tabernacle d'assignation,
40 ceux qui furent comptés par leurs familles et par les maisons de leurs pères, étaient deux mille six cent trente.
41 Ce sont là ceux des familles des descendants de Guersçon dont on fit le dénombrement, tous servant au tabernacle d'assignation, que Moïse et Aaron comptèrent, selon le commandement de l'Éternel.
42 Et pour ce qui est des familles des descendants de Mérari, dont on fit le dénombrement par leurs familles et par les maisons de leurs pères,
43 depuis l'âge de trente ans et au-dessus, jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui entraient en service, pour servir au tabernacle d'assignation,
44 ceux qui furent comptés par leurs familles, étaient trois mille deux cents.
45 Ce sont-là ceux des familles des descendants de Mérari dont on fit le dénombrement, que Moïse et Aaron comptèrent, selon le commandement que l'Éternel en avait donné par Moïse.
46 Ainsi tous ceux dont on fit le dénombrement, que Moïse et Aaron et les principaux d'Israël comptèrent d'entre les Lévites, par leurs familles et par les maisons de leurs pères,
47 depuis l'âge de trente ans et au-dessus, jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui entraient en service pour s'employer à ce qu'il fallait faire dans le service, et à ce qu'il fallait porter du tabernacle d'assignation,
48 Tous ceux qui furent comptés, étaient huit mille cinq cent quatre-vingts.
49 On en fit le dénombrement, selon le commandement que l'Éternel en avait donné par Moïse, chacun selon ce qu'il devait faire au service, et ce qu'il avait à porter ; et la charge de chacun fut telle que l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

REFLEXIONS SUR LES CHAPITRES III ET IV

Dieu avait établi parmi les Lévites un ordre convenable ainsi qu'il l'avait fait parmi les autres tributs. Chacune des trois principales familles de la tribu de Lévi avait ses fonctions et il n'appartenait qu'à eux de les faire. Dieu le voulut ainsi pour conserver la pureté et l'uniformité dans le culte religieux et pour empêcher qu'il ne s'y fît aucun changement et qu'il n'y arrivât aucune confusion. Les Lévites furent choisis pour tenir la place des premiers-nés de tout le peuple, lesquels appartenaient à Dieu et comme le nombre des premiers-nés se trouva plus grand que celui des Lévites, il fallut qu'on rachetât ceux qu'il y eut de plus en payant pour chacun d'eux cinq sicles. Cela devait servir, selon l'intention de Dieu, à conserver la mémoire de la distinction que Dieu avait mise entre son peuple et les Égyptiens. Lorsqu'il fit mourir tous les premiers-nés d'Egypte et qu'il épargna ceux des Israélites. Par-là les enfants d'Israël devaient aussi reconnaitre qu'ils appartenaient à Dieu et qu'ils étaient dans une obligation indispensable de se consacrer à son service.

CHAPITRE V.

Dans ce chapitre, Dieu commande :
I. Qu'on mette hors du camp les personnes souillées ;
II. Que ceux qui ont fait tort à quelqu'un fassent restitution ;
III. Que les femmes soupçonnées d'adultère soient éprouvées par le moyen des eaux de jalousie.

1 L'Éternel parla encore à Moïse, disant :
2 Ordonne aux enfants d'Israël de mettre hors du camp tout lépreux, tout homme qui découle, tout homme souillé pour un mort.

3 Vous les mettrez dehors, tant l'homme que la femme ; vous les mettrez hors du camp, afin qu'ils ne souillent pas le camp de ceux au milieu desquels j'habite.
4 Et les enfants d'Israël firent ainsi, et les mirent hors du camp ; les enfants d'Israël firent ainsi que l'Éternel l'avait dit à Moïse.
5 Et l'Éternel parla à Moïse, disant :
6 Parle aux enfants d'Israël : Quand quelque homme ou quelque femme aura commis quelqu'un des péchés que les hommes peuvent commettre contre l'Éternel, et que cette personne en sera trouvée coupable,
7 alors ils confesseront le péché qu'ils auront commis, et le coupable restituera la somme totale de ce en quoi il aura été trouvé coupable, et il y ajoutera pardessus un cinquième, et il le donnera à celui contre lequel il aura commis le péché.
8 Que si cet homme-là n'a personne qui ait le droit de retirer ce en quoi le péché aura été commis, cette chose-là sera restituée à l'Éternel, et elle appartiendra au sacrificateur, outre le bélier des propitiations, avec lequel on fera propitiation pour lui.
9 Et toute offrande élevée, de toutes les choses que les enfants d'Israël consacreront, et qu'ils présenteront au sacrificateur, lui appartiendra.
10 Les choses donc qui auront été consacrées par quelqu'un, appartiendront au sacrificateur ; ce que chacun lui aura donné lui appartiendra.
11 L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :
12 Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Lorsque la femme de quelqu'un se sera débauchée, et qu'elle aura commis une perfidie contre son mari,
13 et que quelqu'un aura eu sa compagnie, en sorte que son mari n'en ait rien su, mais qu'elle se soit cachée et qu'elle se soit souillée, et qu'il n'y ait point de témoin contre elle, et qu'elle n'ait point été surprise,
14 et que l'esprit de jalousie saisisse son mari, en sorte qu'il soit jaloux de sa femme, parce qu'elle s'est souillée, ou que l'esprit de jalousie le saisisse tellement qu'il soit jaloux de sa femme, encore qu'elle ne se soit point souillée,
15 cet homme-là fera venir sa femme devant le sacrificateur, et apportera son offrande avec elle, savoir la dixième partie d'un épha de farine d'orge ; mais il ne répandra point d'huile dessus, et il n'y mettra point d'encens ; car c'est un gâteau de jalousie, un gâteau de mémorial, pour découvrir l'iniquité.
16 Et le sacrificateur la fera approcher, et la fera tenir debout en la présence de l'Éternel.
17 Ensuite le sacrificateur prendra de l'eau sacrée, dans un vaisseau de terre, et de la poudre qui sera sur le pavé du pavillon, et il la mettra dans l'eau.
18 Puis le sacrificateur fera tenir debout la femme en la présence de l'Éternel, et il découvrira la tête de cette femme, et il mettra sur les paumes des mains de cette femme le gâteau de mémorial, qui est le gâteau de jalousie ; et le sacrificateur aura dans sa main les eaux amères qui portent la malédiction ;
19 et le sacrificateur fera jurer la femme, et lui dira : Si personne n'a couché avec toi, et si, étant sous la puissance de ton mari, tu ne t'es point débauchée et souillée, tu ne recevras aucun mal de ces eaux amères, qui portent la malédiction.
20 Que si, étant sous la puissance de ton mari, tu t'es débauchée, et si tu t'es souillée, et que quelque autre que ton mari ait couché avec toi
21 (alors le sacrificateur fera jurer la femme par un serment d'imprécation, et il lui dira) : Que l'Éternel te livre au milieu de ton peuple, à la malédiction à laquelle tu t'es assujettie, et qu'il fasse pourrir ta cuisse et enfler ton ventre,
22 et que ces eaux-là, qui portent la malédiction, entrent dans tes entrailles, pour te faire enfler le ventre, et faire pourrir ta cuisse. Alors la femme répondra : Amen, amen.
23 Ensuite le sacrificateur écrira dans un livre ces imprécations-là, et il les effacera avec les eaux amères.

24 Et il fera boire à la femme les eaux amères de malédiction ; et les eaux de malédiction entreront en elle, et elles deviendront des eaux amères.
25 Le sacrificateur donc prendra, de la main de la femme, le gâteau de jalousie, et il le fera tourner devant l'Éternel, et il l'offrira sur l'autel.
26 Le sacrificateur prendra aussi une poignée du gâteau, pour un mémorial, et il le fera fumer sur l'autel ; ensuite il fera boire les eaux à la femme.
27 Et après qu'il lui aura fait boire les eaux, s'il est vrai qu'elle se soit souillée et qu'elle ait commis une perfidie contre son mari, les eaux qui portent la malédiction entreront en elle, et elles deviendront des eaux amères ; et son ventre enflera, et sa cuisse pourrira. Ainsi cette femme-là sera soumise à la malédiction du serment, au milieu de son peuple.
28 Que si la femme ne s'est point souillée, mais qu'elle soit pure, elle ne recevra aucun mal, et elle aura des enfants.
29 Telle est la loi des jalousies, lorsque la femme, qui est en la puissance de son mari, s'est débauchée et s'est souillée ;
30 ou, lorsque l'esprit de jalousie aura saisi le mari, et qu'étant jaloux de sa femme, il l'aura fait venir devant l'Éternel, et que le sacrificateur lui aura fait tout ce qui est ordonné par cette loi.
31 Et le mari sera exempt de faute ; mais cette femme-là portera son iniquité.

REFLEXIONS

Il y a ici trois choses à remarquer :

I. Que Dieu avait ordonné qu'on mît hors du camp les personnes souillées afin d'apprendre par-là aux Israélites qu'il exigeait d'eux une grande pureté, d'où nous devons recueillir, nous qui sommes chrétiens, que l'église de Jésus-Christ doit être pure, que les pécheurs scandaleux n'y doivent pas être soufferts et qu'on doit s'éloigner de leur commerce.

II. Ce chapitre nous enseigne que ceux qui ont fait tort à autrui en quelque manière que ce soit sont obligés d'en faire une exacte et entière restitution et que s'il n'y a personne à qui la restitution puisse être faite, ce que l'on devrait restituer doit être donné et consacré à Dieu. La répétition fréquente de cette loi de la restitution prouve que ce devoir est indispensable.

III. La loi des eaux de jalousie doit nous faire reconnaitre l'horreur du crime de l'adultère et nous devons penser sur cela que si Dieu ne manifeste et ne punit pas les crimes de l'impureté de la manière dont il le faisait parmi les Israélites, pour des raisons particulières, prises de l'état de ce peuple, ces crimes ne lui sont pas cachés et qu'il les manifestera et en fera une sévère vengeance au jour du jugement dernier et dans la vie à venir.

CHAPITRE VI.

Ce chapitre contient deux choses :

I. La loi qui regarde les naziréens. On appela ainsi certaines personnes qui se consacraient à Dieu d'une façon particulière et par des vœux solennels, soit pour un temps, soit pour toute leur vie. Dieu marque ici à quoi ces vœux les obligeaient et ce qu'ils devaient observer.

II. Moïse rapporte sur la fin de ce chapitre la bénédiction que les sacrificateurs devaient donner au peuple.

1 L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :
2 Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Lorsqu'un homme ou une femme aura fait expressément le vœu de Nazaréen, pour se faire Nazaréen à l'Éternel,
3 il s'abstiendra de vin et de cervoise, et il ne boira point de vinaigre, qui soit fait de vin ou de cervoise, ni d'aucune liqueur de raisins ; et il ne mangera point de grappes fraîches ni sèches.
4 Pendant tout le temps de son Nazaréat, il ne mangera rien de tout ce que la vigne rapporte, depuis les pépins jusqu'à l'écorce.

5 Pendant tout le temps du vœu de son Nazaréat, le rasoir ne passera point sur sa tête, jusqu'à ce que les jours, pour lesquels il s'est fait Nazaréen à l'Éternel, soient accomplis. Il sera consacré, et il laissera croître les cheveux de sa tête.
6 Pendant tout le temps pour lequel il s'est fait Nazaréen à l'Éternel, il ne s'approchera point d'un mort.
7 Il ne se souillera point pour son père, ni pour sa mère, ni pour son frère, ni pour sa sœur, quand ils seront morts, car le Nazaréat de son Dieu est sur sa tête.
8 Pendant tout le temps de son Nazaréat, il sera consacré à l'Éternel.
9 Que si quelqu'un vient à mourir auprès de lui subitement, la tête de son Nazaréat sera souillée, et il rasera sa tête au jour de sa purification ; il la rasera au septième jour ;
10 et au huitième jour il apportera deux tourterelles ou deux pigeonneaux au sacrificateur, à l'entrée du tabernacle d'assignation.
11 Alors le sacrificateur en sacrifiera l'un pour le péché, et l'autre en holocauste, et il fera propitiation pour lui, du défaut où il sera tombé à l'occasion du mort. Il consacrera donc ainsi sa tête en ce jour-là.
12 Et il consacrera à l'Éternel les jours de son Nazaréat, offrant un agneau de l'année pour le délit, et les jours précédents ne seront point comptés, parce que son Nazaréat a été souillé.
13 Or, c'est ici la loi du Nazaréen : Lorsque les jours de son Nazaréat seront accomplis, on le fera venir à la porte du tabernacle d'assignation ;
14 et il fera son offrande à l'Éternel, d'un agneau de l'année, sans défaut, en holocauste, et d'une brebis de l'année, sans défaut, pour le péché, et d'un bélier sans défaut, pour le sacrifice de prospérités,
15 et d'une corbeille de pains sans levain, de gâteaux de fine farine pétrie à l'huile, et de beignets sans levain, oints d'huile, avec leurs gâteaux et leurs aspersions.
16 Le sacrificateur les offrira devant l'Éternel, et il fera le sacrifice pour le péché, et il offrira son holocauste ;
17 et il offrira le bélier en sacrifice de prospérités à l'Éternel, avec la corbeille des pains sans levain. Le sacrificateur offrira aussi son gâteau et son aspersion.
18 Et le Nazaréen rasera la tête de son Nazaréat à l'entrée du tabernacle d'assignation, et il prendra les cheveux de la tête de son Nazaréat, et il les mettra sur le feu qui est sous le sacrifice de prospérités.
19 Alors le sacrificateur prendra l'épaule bouillie du bélier, et un gâteau sans levain de la corbeille, et un beignet sans levain, et il les mettra sur les paumes des mains du Nazaréen, après qu'il se sera fait raser son Nazaréat ;
20 et le sacrificateur fera tourner ces choses en offrande tournée devant l'Éternel ; c'est une chose sainte qui appartient au sacrificateur, avec la poitrine tournée, et l'épaule élevée. Ensuite le Nazaréen pourra boire du vin.
21 Telle est la loi du Nazaréen, qui aura voué à l'Éternel son offrande pour son Nazaréat, outre ce qu'il pourra encore offrir. Il l'exécutera ainsi selon le vœu qu'il aura fait, suivant la loi de son Nazaréat.
22 L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :
23 Parle à Aaron et à ses fils, et dis-leur : Vous bénirez ainsi les enfants d'Israël, en leur disant :
24 L'Éternel te bénisse et te garde.
25 L'Éternel fasse luire sa face sur toi et te fasse grâce.
26 L'Éternel tourne sa face vers toi et te donne la paix.
27 Ils invoqueront donc mon nom sur les enfants d'Israël, et je les bénirai.

REFLEXIONS

Le vœu du naziréat et une partie des cérémonies que les naziréens observaient ont été d'un usage fort ancien, même parmi les autres nations.

Dieu ordonne que ceux qui feraient ce vœu le fissent en son honneur et il prescrit ce qu'ils devaient pratiquer, soit pour l'accomplir, soit pour en être affranchis. Cette loi ne s'observe plus aujourd'hui. Cependant les chrétiens doivent se souvenir à cette occasion qu'ils sont séparés du monde et consacrés à Dieu d'une manière encore plus expresse et plus sainte et par des vœux bien plus solennels et irrévocables que les naziréens ne l'étaient autrefois et que ces vœux les engagent particulièrement à vivre dans la tempérance et dans une grande sobriété et à se distinguer des autres hommes par des mœurs pures et par une conduite exemplaire.
Pour ce qui est de la bénédiction que les sacrificateurs prononçaient en faveur du peuple d'Israël, elle est à l'usage de l'église chrétienne. C'est un excellent modèle de prière qui nous apprend que la faveur et la bénédiction de Dieu est la source de tout notre bonheur, que nous devons implorer sans cesse cette bénédiction, tant pour nous que pour les autres et que les ministres du Seigneur en particulier doivent prier continuellement pour les troupeaux sur lesquels ils sont établis.

CHAPITRE VII.
Ce chapitre contient la spécification des offrandes que les chefs des tributs d'Israël présentèrent lorsque le tabernacle fut dressé et que l'on fit la dédicace de l'autel.

1 Il arriva, au jour que Moïse eut achevé de dresser le pavillon, et qu'il l'eut oint et consacré avec tous ses ustensiles, de même que l'autel avec tous ses ustensiles, après, dis-je, qu'il les eut oints et consacrés,
2 les principaux d'Israël, et les chefs des familles de leurs pères, qui sont les principaux des tribus, et qui avaient assisté à faire les dénombrements, firent leur offrande.
3 Et ils amenèrent leur offrande devant l'Éternel, savoir, six chariots couverts, et douze taureaux ; chaque chariot pour deux des principaux, et chaque taureau pour chacun d'eux, et ils les offrirent devant le pavillon.
4 Alors l'Éternel parla à Moïse, disant :
5 Prends ces choses d'eux, et elles seront employées au service du tabernacle d'assignation ; et tu les donneras aux Lévites, à chacun selon son emploi.
6 Moïse donc prit les chariots et les taureaux, et il les donna aux Lévites.
7 Il donna aux descendants de Guersçon deux chariots et quatre taureaux, selon leur emploi ;
8 mais il donna aux descendants de Mérari quatre chariots et huit taureaux, selon leur emploi, sous la conduite d'Ithamar, fils d'Aaron sacrificateur.
9 Or, il n'en donna point aux descendants de Kéhath, parce que le service du sanctuaire était de leur charge ; ils le portaient sur les épaules.
10 Et les principaux offrirent pour la dédicace de l'autel, au jour qu'il fut oint, les principaux, dis-je, apportèrent leur offrande devant l'autel.
11 Et l'Éternel dit à Moïse : Qu'un des principaux apporte son offrande un jour, et un autre l'autre jour, pour la dédicace de l'autel.
12 Au premier jour donc, Nahasson, fils de Hamminadab, offrit son oblation pour la tribu de Juda.
13 Et son offrande fut un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante et dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile, pour le gâteau,
14 une tasse d'or de dix sicles, pleine de parfum,
15 un veau pris du troupeau, un bélier, un agneau de l'année, pour l'holocauste,
16 un jeune bouc pour l'offrande pour le péché ;
17 Et pour le sacrifice de prospérités, deux taureaux, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux de l'année. Telle fut l'offrande de Nahasson, fils de Hamminadab.
18 Le second jour, Nathanaël, fils de Tsuhar, chef de la tribu d'Issacar, offrit.

19 Et il offrit, pour son offrande, un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante et dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile, pour le gâteau,
20 une tasse d'or de dix sicles, pleine de parfum,
21 un veau pris du troupeau, un bélier, un agneau de l'année, pour l'holocauste,
22 un jeune bouc pour l'offrande pour le péché ;
23 Et pour le sacrifice de prospérités, deux taureaux, cinq béliers, cinq boucs, et cinq agneaux de l'année. Telle fut l'offrande de Nathanaël, fils de Tsuhar.
24 Le troisième jour, Eliab, fils de Hélon, chef des descendants de Zabulon, offrit.
25 Son offrande fut un plat d'argent, du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante et dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile, pour le gâteau,
26 une tasse d'or de dix sicles, pleine de parfum,
27 Un veau pris du troupeau, un bélier, un agneau de l'année, pour l'holocauste,
28 Un jeune bouc pour l'offrande pour le péché ;
29 Et pour le sacrifice de prospérités, deux taureaux, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux de l'année. Telle fut l'offrande d'Eliab, fils de Hélon.
30 Le quatrième jour, Elitsur, fils de Scédéur, chef des descendants de Ruben, offrit.
31 Son offrande fut un plat d'argent, du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante et dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile, pour le gâteau,
32 une tasse d'or de dix sicles, pleine de parfum,
33 un veau pris du troupeau, un bélier, un agneau de l'année, pour l'holocauste,
34 un jeune bouc pour l'offrande pour le péché ;
35 et pour le sacrifice de prospérités, deux taureaux, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux de l'année. Telle fut l'offrande d'Elitsur, fils de Sçédéur.
36 Le cinquième jour, Scelumiel, fils de Tsurisçaddaï, chef des descendants de Siméon, offrit.
37 Son offrande fut un plat d'argent, du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante et dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine, pétrie à l'huile, pour le gâteau,
38 une tasse d'or de dix sicles, pleine de parfum,
39 un veau pris du troupeau, un bélier, un agneau de, l'année, pour l'holocauste,
40 un jeune bouc pour l'offrande pour le péché ;
41 et, pour le sacrifice de prospérités, deux taureaux, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux de l'année. Telle fut l'offrande de Scélumiel, fils de Tsurisçaddaï.
42 Le sixième jour, Eliasaph, fils de Déhuel, chef des descendants de Gad, offrit.
43 Son offrande fut un plat d'argent, du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante et dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile, pour le gâteau,
44 une tasse d'or de dix sicles, pleine de parfum,
45 un veau pris du troupeau, un bélier, un agneau de l'année, pour l'holocauste,
46 un jeune bouc pour l'offrande pour le péché ;
47 Et, pour le sacrifice de prospérités, deux taureaux, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux de l'année. Telle fut l'offrande d'Eliasaph, fils de Déhuel.
48 Le septième jour, Elisçamah, fils de Hammiud, chef des descendants d'Ephraïm, offrit.
49 Son offrande fut un plat d'argent, du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante et dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile, pour le gâteau,
50 une tasse d'or de dix sicles, pleine de parfum,
51 un veau pris du troupeau, un bélier, un agneau de l'année, pour l'holocauste,

52 un jeune bouc pour l'offrande pour le péché ;
53 et, pour le sacrifice de prospérités, deux taureaux, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux de l'année. Telle fut l'offrande d'Elisçamah, fils de Hammiud.
54 Le huitième jour, Gamaliel, fils de Pédatsur, chef des descendants de Manassé, offrit.
55 Son offrande fut un plat d'argent, du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante et dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie a l'huile, pour le gâteau,
56 une tasse d'or de dix sicles, pleine de parfum,
57 un veau pris du troupeau, un bélier, un agneau de l'année, pour l'holocauste,
58 Un jeune bouc pour l'offrande pour le péché ;
59 Et, pour le sacrifice de prospérités, deux taureaux, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux de l'année. Telle fut l'offrande de Gamaliel, fils de Pédatsur.
60 Le neuvième jour, Abidan, fils de Guidhoni, chef des descendants de Benjamin, offrit.
61 Son offrande fut un plat d'argent, du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante et dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile, pour le gâteau,
62 une tasse d'or de dix sicles, pleine de parfum,
63 un veau pris du troupeau, un bélier, un agneau de l'année, pour l'holocauste,
64 un jeune bouc pour l'offrande pour le péché ;
65 et, pour le sacrifice de prospérités, deux taureaux, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux de l'année. Telle fut l'offrande d'Abidan, fils de Guidhoni.
66 Le dixième jour, Ahihézer, fils de Hammisçaddaï, chef des descendants de Dan, offrit.
67 Son offrande fut un plat d'argent, du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante et dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile, pour le gâteau,
68 une tasse d'or de dix sicles, pleine de parfum,
69 un veau pris du troupeau, un bélier, un agneau de l'année, pour l'holocauste,
70 un jeune bouc pour l'offrande pour le péché ;
71 et, pour le sacrifice de prospérités, deux taureaux, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux de l'année. Telle fut l'offrande d'Ahihézer, fils de Hammisçaddaï.
72 Le onzième jour, Paghiel, fils de Hocran, chef des descendants d'Ascer, offrit.
73 Son offrande fut un plat d'argent, du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante et dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile, pour le gâteau,
74 une tasse d'or de dix sicles, pleine de parfum,
75 un veau pris du troupeau, un bélier, un agneau de l'année pour l'holocauste,
76 un jeune bouc pour l'offrande pour le péché ;
77 Et pour le sacrifice de prospérités, deux taureaux, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux de l'année. Telle fut l'offrande de Paghiel, fils de Hocran.
78 Le douzième jour, Ahirah, fils de Hénan, chef des descendants de Nephthali, offrit.
79 Son offrande fut un plat d'argent, du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante et dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile, pour le gâteau,
80 une tasse d'or de dix sicles, pleine de parfum,
81 un veau pris du troupeau, un bélier, un agneau de l'année pour l'holocauste,
82 un jeune bouc pour l'offrande pour le péché ;
83 et, pour le sacrifice de prospérités, deux taureaux, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux de l'année. Telle fut l'offrande d'Ahirah, fils de Hénan.
84 Telle fut la dédicace de l'autel, qui fut faite par les principaux d'Israël, lorsqu'il fut oint : Douze plats d'argent, douze bassins d'argent, douze tasses d'or.

85 Chaque plat d'argent était de cent trente sicles, et chaque bassin de soixante et dix. Tout l'argent des vaisseaux montait à deux mille quatre cents sicles, selon le sicle du sanctuaire.
86 Douze tasses d'or, pleines de parfum, chacune de dix sicles, selon le sicle du sanctuaire. Tout l'or donc des tasses montait à cent vingt sicles.
87 Tous les taureaux pour l'holocauste étaient douze veaux, avec douze béliers et douze agneaux de l'année, avec leurs gâteaux, et douze jeunes boucs, pour l'offrande pour le péché ;
88 Et tous les taureaux du sacrifice de prospérités étaient vingt-quatre veaux, avec soixante béliers, soixante boucs et soixante agneaux de l'année. Telle fut donc la dédicace de l'autel, après qu'il fut oint.
89 Dès lors, quand Moïse entrait au tabernacle d'assignation, pour parler avec Dieu, il entendait une voix qui lui parlait de dessus le propitiatoire, qui était sur l'arche du témoignage, savoir, d'entre les deux chérubins ; et Dieu lui parlait.

REFLEXIONS

On voit dans ce chapitre, qu'outre les offrandes que le peuple d'Israël avait faites avec beaucoup de promptitude et de libéralité pour la construction du tabernacle, les chefs des tribus signalèrent leur zèle en offrant une grande quantité de vaisseaux d'or et d'argent, de même que les victimes pour le sacrifice lorsque le tabernacle fut achevé et qu'on fit la dédicace de l'autel.
Le culte évangélique ne demande pas des oblations de cette nature, ni des dépenses si considérables, mais les chrétiens doivent consacrer leurs biens avec un grand zèle à faire fleurir la religion et la piété et à soulager ceux qui sont dans le besoin ou dans la souffrance.

CHAPITRE VIII.

Ce chapitre contient :
I. La loi touchant la manière d'allumer les lampes du tabernacle.
II. Les cérémonies qui furent observées pour la consécration des Lévites que Dieu avait choisis à la place des premiers-nés du peuple d'Israël et qui devaient servir dans le tabernacle sous les sacrificateurs.
Dieu prescrit l'âge auquel les Lévites entreraient dans leurs fonctions et en sortiraient.

1 L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :
2 Parle à Aaron, et dis-lui : Quand tu allumeras les lampes, les sept lampes éclaireront vis-à-vis du chandelier.
3 Et Aaron le fit ainsi, et il alluma ses lampes pour éclairer vis-à-vis du chandelier, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.
4 Or, le chandelier était fait ainsi : il était d'or battu au marteau, d'ouvrage fait au marteau, même sa tige et ses fleurs. On fit ainsi le chandelier selon le modèle que l'Éternel avait fait voir à Moïse.
5 Puis l'Éternel parla à Moïse, disant :
6 Prends les Lévites d'entre les enfants d'Israël, et purifie-les.
7 Tu leur feras ainsi pour les purifier : tu feras aspersion de l'eau de purification sur eux, et ils feront passer le rasoir sur toute leur chair, et ils laveront leurs vêtements, et ils se purifieront.
8 Puis ils prendront un veau, pris du troupeau, avec son gâteau de fine farine pétrie à l'huile ; et tu prendras un second veau, pris du troupeau, pour l'offrande pour le péché.
9 Alors tu feras approcher les Lévites devant le tabernacle d'assignation, et tu convoqueras toute l'assemblée des enfants d'Israël.
10 Tu feras, dis-je, approcher les Lévites devant l'Éternel, et les enfants d'Israël mettront leurs mains sur les Lévites,
11 et Aaron présentera les Lévites en offrande devant l'Éternel, de la part des enfants d'Israël, et ils seront employés au service de l'Éternel.

12 Les Lévites aussi mettront leurs mains sur la tête des veaux ; puis tu sacrifieras l'un en offrande pour le péché, et l'autre en holocauste à l'Éternel, pour faire propitiation pour les Lévites.
13 Après cela, tu feras tenir les Lévites devant Aaron et devant ses fils, et tu les présenteras en offrande à l'Éternel.
14 Ainsi tu sépareras les Lévites d'entre les enfants d'Israël, et les Lévites seront à moi.
15 Après cela, les Lévites viendront pour servir au tabernacle d'assignation, quand tu les auras purifiés, et que tu les auras présentés en offrande ;
16 car ils me sont donnés, d'entre les enfants d'Israël ; je les ai pris pour moi, à la place de tous ceux qui naissent les premiers, savoir, à la place de tous les premiers-nés d'entre les enfants d'Israël ;
17 car tout premier-né d'entre les enfants d'Israël est à moi, tant des hommes que des bêtes ; je me les suis consacrés au jour que je frappai tous les premiers-nés au pays d'Égypte.
18 Or, j'ai pris les Lévites à la place de tous les premiers-nés d'entre les enfants d'Israël.
19 Et j'ai donné les Lévites à Aaron et à ses fils, d'entre les enfants d'Israël, pour faire le service des enfants d'Israël au tabernacle d'assignation, et pour faire expiation pour les enfants d'Israël, afin que les enfants d'Israël ne soient frappés d'aucune plaie, s'ils s'approchaient du sanctuaire.
20 Moïse et Aaron, et toute l'assemblée des enfants d'Israël, firent à l'égard des Lévites tout ce que l'Éternel avait commandé à Moïse touchant les Lévites ; les enfants d'Israël le firent ainsi.
21 Les Lévites donc se purifièrent et lavèrent leurs vêtements ; et Aaron les présenta en offrande devant l'Éternel, et il fit propitiation pour eux, afin de les purifier.
22 Cela étant fait, les Lévites vinrent pour faire leur service au tabernacle d'assignation, en la présence d'Aaron et de ses fils ; on leur fit comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse touchant les Lévites.
23 Puis l'Éternel parla à Moïse, disant :
24 C'est ici ce qui concerne les Lévites : Le Lévite, depuis l'âge de vingt-cinq ans et au-dessus, entrera au service, pour être employé au tabernacle d'assignation ;
25 mais, depuis l'âge de cinquante ans, il sortira de service et ne servira plus ;
26 néanmoins, il servira ses frères au tabernacle d'assignation, pour faire la garde ; mais il ne fera aucun service. Tu en useras donc ainsi à l'égard des Lévites, pour ce qui regarde leurs charges.

REFLEXIONS

Le but de ces lois était de régler tellement tout ce qui se faisait dans le tabernacle et qui avait rapport au service divin, que tout s'y passât dans l'ordre et conformément aux intentions de Dieu.

Dans la consécration des Lévites, il y a principalement ces trois cérémonies à remarquer :

I. Qu'ils furent consacrés par des ablutions et des purifications afin qu'il parût que leur charge était toute sainte,

II. Qu'ils furent présentés à Dieu par les chefs du peuple d'Israël, lesquels mirent leurs mains sur la tête des Lévites, ce qui marquait qu'ils tenaient la place des premiers-nés de tout le peuple, lesquels Dieu conserva en vie lorsqu'il fit mourir les premiers-nés des Égyptiens, et enfin que les Lévites présentèrent des victimes qui furent sacrifiées après qu'ils eurent mis leurs mains sur les têtes des victimes, par où ils reconnaissaient qu'ils étaient aussi pécheurs et qu'il fallait que leurs péchés fussent expiés afin qu'ils pussent vaquer au service divin.

L'âge auquel les Lévites entraient dans leur ministère et en sortaient était fixé de vingt-cinq à cinquante ans parce que les fonctions qu'ils faisaient demandaient de la force et de la vigueur.

Ce que l'on peut insérer de ce chapitre par rapport à l'église chrétienne c'est que la charge des ministres de Jésus-Christ et des pasteurs étant toute spirituelle et beaucoup plus sainte que celle des Lévites, elle demande une grande pureté et des dons particuliers et qu'on ne doit y admettre

que des personnes qui soient en état de s'en acquitter dignement.

CHAPITRE IX.

Les Israélites célèbrent la pâque dans le désert un an après être sortis d'Égypte et comme il y en avaient d'entre eux qui étant souillés ne purent la célébrer alors, Dieu ordonne que ceux qui ne pourraient pas faire la pâque dans le temps ordinaire la feraient le mois suivant.
II. On voit ici comment Dieu conduisait le peuple dans le désert par le moyen de la nuée qui était un signe de sa présence.

1 L'Éternel avait aussi parlé à Moïse au désert de Sinaï, au premier mois de la seconde année, après qu'ils furent sortis du pays d'Égypte, disant :
2 Que les enfants d'Israël fassent la Pâque en sa saison.
3 Vous la ferez en sa saison, le quatorzième jour de ce mois, entre les deux vêpres, selon toutes ses ordonnances, et selon tout ce qu'il y faut faire.
4 Moïse donc parla aux enfants d'Israël, afin qu'ils fissent la Pâque.
5 Et ils firent la Pâque au premier mois, au quatorzième jour du mois, entre les deux vêpres, au désert de Sinaï ; les enfants d'Israël firent tout ce que l'Éternel avait commandé à Moïse.
6 Or, il y en eut quelques-uns qui, étant souillés pour un mort, ne purent pas faire la Pâque ce jour-là ; et ils se présentèrent ce même jour devant Moïse et devant Aaron ;
7 et ces hommes-là leur dirent : Nous sommes souillés pour un mort ; pourquoi serions-nous privés d'offrir l'offrande à l'Éternel, en sa saison, parmi les enfants d'Israël ?
8 Et Moïse leur dit : Arrêtez-vous, et j'écouterai ce que l'Éternel ordonnera de vous.
9 Alors l'Éternel parla à Moïse, disant :
10 Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Quand quelqu'un d'entre vous, ou de votre postérité, sera souillé pour un mort, ou sera en voyage, loin de votre pays, il ne laissera pas de célébrer la Pâque à l'Éternel.
11 Ils la feront le quatorzième jour du second mois, entre les deux vêpres, et ils la mangeront avec du pain sans levain et des herbes amères.
12 Ils n'en laisseront rien jusqu'au matin, et ils n'en rompront point les os ; ils la feront selon toute l'ordonnance de la Pâque ;
13 Mais si quelqu'un étant net ou n'étant pas en voyage, s'abstient de faire la Pâque, cette personne-là sera retranchée d'entre ses peuples ; cet homme-là portera la peine de son péché, parce qu'il n'aura point offert l'offrande de l'Éternel, en sa saison.
14 Et lorsque quelque étranger, qui habitera parmi vous, fera la Pâque à l'Éternel, il la fera selon l'ordonnance de la Pâque, et selon qu'il la faut faire. Il y aura une même ordonnance parmi vous, pour l'étranger et pour celui qui est né au pays.
15 Or, au jour que le pavillon fut dressé, la nuée couvrit le pavillon à l'endroit du tabernacle du témoignage ; et, depuis le soir jusqu'au matin, on la vit sur le pavillon paraître comme un feu.
16 Cela continua toujours ainsi ; la nuée le couvrit ; mais elle paraissait la nuit comme du feu.
17 Or, selon que la nuée se levait de dessus le tabernacle, les enfants d'Israël partaient, et les enfants d'Israël campaient au lieu où la nuée s'arrêtait.
18 Les enfants d'Israël marchaient au commandement de l'Éternel, et au commandement de l'Éternel ils campaient. Pendant tous les jours que la nuée se tenait sur le pavillon, ils demeuraient campés.
19 Et lorsque la nuée continuait à s'arrêter plusieurs jours sur le pavillon, les enfants d'Israël prenaient garde à l'Éternel, et ils ne partaient point.
20 Et lorsque la nuée était peu de jours sur le pavillon, ils campaient au commandement de l'Éternel, et au commandement de l'Éternel ils partaient.
21 Et lorsque la nuée était depuis le soir jusqu'au matin, et qu'elle se levait le matin, ils partaient ; fût-ce de jour ou de nuit, quand la nuée se levait, ils partaient.

22 Que si la nuée continuait de s'arrêter sur le pavillon, et si elle demeurait sur lui pendant deux jours, ou un mois, ou plus longtemps, les enfants d'Israël demeuraient campés, et ne partaient point ; mais, quand elle se levait, ils partaient.
23 Ils campaient donc au commandement de l'Éternel, et ils partaient au commandement de l'Eternel, et ils observaient ce que Dieu avait ordonné, suivant le commandement de l'Éternel, qui leur avait été donné par Moïse.

REFLEXIONS

Il y a quatre réflexions à faire sur ce chapitre :
La première, que comme les Israélites célébraient la pâque selon que Dieu l'avait ordonné, nous devons aussi observer religieusement toutes les ordonnances divines et en particulier celles qui regardent le service de Dieu.
La seconde, que si ceux qui étaient souillés extérieurement ne pouvaient pas faire la pâque, ceux qui sont souillés par le péché sont beaucoup moins en état de se présenter devant Dieu et surtout de participer à la Sainte Cène.
Il est à remarquer, en troisième lieu, que Dieu voulait que les Israélites qui n'avaient pu faire la pâque dans le temps prescrit à cause de quelque souillure légale la fissent le mois suivant après s'être purifiés.
Cela montre que tout ce que Dieu a institué doit être exactement gardé, que l'on ne peut en aucune manière se dispenser des devoirs de la religion, non pas même des devoirs extérieurs, lorsque DIEU les a expressément prescrits et que si l'on n'est pas en état de s'en acquitter comme il faut, on doit se mettre incessamment dans les dispositions nécessaires en se purifiant par la repentance.
La dernière réflexion est que si c'était un glorieux avantage pour les Israélites d'être conduits dans le désert par la nuée qui leur était un symbole de la présence de Dieu, nous avons un gage bien plus exprès de son amour et de sa présence en Jésus-Christ notre Seigneur et que nous sommes beaucoup plus heureux d'être conduits par la lumière de l'Évangile qui nous marque la route que nous devons suivre pendant que nous sommes en ce monde pour parvenir à la gloire céleste.

CHAPITRE X.

Ce chapitre a trois parties. On y voit :
I. L'ordre que Dieu donna de faire des trompettes d'argent qui devaient servir à assembler le peuple lorsqu'il marchait en guerre et dans les jours de fête.
II. Comment et dans quel ordre le peuple d'Israël partit du désert du Sinaï pour aller à Paran ayant l'arche de l'alliance devant eux.
III. Que Hobab, beau-frère de Moïse, qui les avait accompagnés jusque dans ce lieu-là voulut les quitter, mais que Moïse le pria de demeurer avec eux. Moïse rapporte aussi les paroles qui étaient prononcées lorsque l'arche partait et lorsqu'elle s'arrêtait dans les divers campements du peuple.

1 Puis l'Éternel parla à Moïse, disant :
2 Fais-toi deux trompettes d'argent, qui soient battues au marteau ; et qu'elles te servent pour convoquer l'assemblée, et pour faire partir le camp.
3 Quand on en sonnera, toute l'assemblée se rendra vers toi, à l'entrée du tabernacle d'assignation.
4 Et quand on sonnera d'une seule trompette, les principaux, qui sont les chefs des milliers d'Israël, s'assembleront vers toi.
5 Quand vous sonnerez d'un son éclatant, les compagnies qui sont campées vers l'Orient partiront.

6 Et quand vous sonnerez la seconde fois d'un son éclatant, les compagnies qui sont campées vers le Midi partiront ; on sonnera d'un son éclatant lorsqu'elles devront partir.
7 Et quand vous convoquerez l'assemblée, vous sonnerez, mais non pas d'un son éclatant.
8 Or, les fils d'Aaron, sacrificateurs, sonneront des trompettes ; ce qui vous sera une ordonnance perpétuelle d'âge en âge.
9 Et quand vous marcherez en bataille dans votre pays, contre votre ennemi qui vous viendra attaquer, vous sonnerez des trompettes avec un son éclatant, et vous ferez que l'Éternel votre Dieu se souviendra de vous, et vous serez délivrés de vos ennemis.
10 Et dans vos jours de joie, dans vos fêtes solennelles, et au commencement de vos mois, vous sonnerez des trompettes sur vos holocaustes et sur vos sacrifices de prospérités, et elles vous serviront de mémorial devant votre Dieu. Je suis l'Éternel votre Dieu.
11 Or, il arriva, le vingtième jour du second mois de la seconde année, que la nuée se leva de dessus le pavillon du témoignage.
12 Et les enfants d'Israël partirent, selon l'ordre de leurs traites, du désert de Sinaï ; et la nuée se posa au désert de Paran.
13 Ils partirent donc pour la première fois, par le commandement de l'Éternel, qu'ils reçurent par Moïse.
14 Et la bannière des compagnies des descendants de Juda partit la première, selon leurs troupes ; et Nahasson, fils de Hamminadab, conduisait la bande de Juda.
15 Et Nathanaël, fils de Tsuhar, conduisait la bande de la tribu des descendants d'Issacar.
16 Et Eliab, fils de Hélon, conduisait la bande de la tribu des descendants de Zabulon.
17 Et le pavillon fut désassemblé ; puis, les descendants de Guersçon et les descendants de Mérari, qui portaient le pavillon, partirent.
18 Puis la bannière des compagnies de Ruben partit, selon leurs troupes ; et Elitsur, fils de Sçedéur, conduisait la bande de Ruben.
19 Et Scélumiel, fils de Tsurisçaddaï, conduisait la bande de la tribu des descendants de Siméon.
20 Et Eliasaph, fils de Dehuel, conduisait la bande de la tribu des descendants de Gad.
21 Alors les Kéhathites, qui portaient le sanctuaire, partirent ; cependant, on dressait le tabernacle, pendant que ceux-ci venaient.
22 Puis, la bannière des compagnies des descendants d'Ephraïm partit, selon leurs troupes ; et Elisçamah, fils de Hammiud, conduisait la bande d'Ephraïm.
23 Gamaliel, fils de Pedatsur, conduisait la bande de la tribu des descendants de Manassé.
24 Et Abidan, fils de Guidhoni, conduisait la bande de la tribu des descendants de Benjamin.
25 Enfin, la bannière des compagnies des descendants de Dan, qui faisait l'arrière-garde, selon leurs troupes ; et Ahihézer, fils de Hammisçaddaï, conduisait la bande de Dan.
26 Et Paghiel, fils de Hocran, conduisait la bande de la tribu des descendants d'Asçer.
27 Et Ahirah, fils de Hénan, conduisait la bande de la tribu des descendants de Nephthali.
28 Tels étaient les décampements des enfants d'Israël selon leurs troupes, quand ils partaient.
29 Or, Moïse dit à Hobab, fils de Réhuel, Madianite, son beau-père : Nous allons au lieu dont l'Éternel a dit : Je vous le donnerai ; viens avec nous, et nous te ferons du bien ; car l'Éternel a promis de faire du bien à Israël.
30 Et Hobab lui répondit : Je n'y irai point ; mais je m'en irai en mon pays, et vers mon parentage.
31 Et Moïse lui dit : Je te prie, ne nous laisse point ; car tu nous serviras de guide, parce que tu sais quels sont les lieux où nous camperons dans le désert.
32 Et il arrivera, si tu viens avec nous, et que le bien que l'Eternel nous doit faire arrive, que nous te ferons aussi du bien.
33 Ainsi ils partirent de la montagne de l'Eternel, et ils marchèrent pendant trois jours ; et l'arche de l'alliance de l'Eternel alla devant eux l'espace de trois jours, pour chercher un lieu où ils se reposassent.

34 Et la nuée de l'Eternel était sur eux pendant le jour, quand ils partaient du lieu où ils avaient campé ;
35 Et quand l'arche partait, Moïse disait : Lève-toi, ô Eternel, et tes ennemis seront dispersés, et ceux qui te haïssent s'enfuiront de devant toi.
36 Et quand on la posait, il disait : Retourne, ô Eternel, aux dix mille milliers d'Israël.

REFLEXIONS

Les lois qui regardaient les convocations du peuple d'Israël étaient données afin de faire régner l'ordre dans leurs assemblées, dans leurs marches et dans leurs fêtes et surtout afin qu'ils reconnussent qu'ils dépendaient absolument de Dieu et que c'était lui qui les conduisait et qui les protégeaient. C'est pour cela que l'arche de l'alliance était toujours portée devant eux et c'est ce que marquent les paroles que Moïse prononçait lorsque l'arche partait et lorsqu'elle s'arrêtait.
Nous devons aussi reconnaitre que d'avoir Dieu présent parmi nous et de vivre sous sa conduite et sous sa protection, c'est ce qui fait notre sûreté et notre gloire, qu'ainsi nous ne pouvons attendre notre bonheur que de lui seul en suivant la route qu'il nous marque par sa parole et en vivant comme étant continuellement sous ses yeux.
Moïse pria Hobab son beau-frère, fils de Réhuel, nommé autrement Jéthro, et qui l'avait accompagné pendant quelque temps de ne pas le quitter, lui promettant de lui faire du bien lorsqu'ils seraient arrivés au pays de Canaan.
La compagnie des personnes sages et pieuses est un bien qu'on ne saurait rechercher et conserver avec trop de soin, ainsi nous devons tâcher de demeurer unis avec ces personnes-là et être disposés à leur faire part avec plaisir de tous les avantages que Dieu nous accorde.

CHAPITRE XI.

Moïse raconte l'histoire de deux murmures des enfants d'Israël :
I. Ils se plaignirent de la fatigue du voyage, de quoi Dieu les punit en consumant quelques-uns d'entre eux par le feu.
II. Ils demandèrent de la chair et Moïse en étant affligé pria Dieu de le décharger de la conduite de ce peuple, mais Dieu lui dit de s'adjoindre soixante et dix personnes auxquelles il ferait part de son esprit. Dieu envoya après cela des cailles au peuple, mais pour les punir de leurs murmures et de leur convoitise, il en fit périr un grand nombre.

1 Après ces choses, il arriva que le peuple se plaignit du travail, et l'Eternel l'entendit ; et l'Eternel l'ayant entendu, sa colère s'embrasa, et le feu de l'Eternel s'alluma parmi eux, et en consuma quelques-uns à l'extrémité du camp.
2 Alors le peuple cria à Moïse, et Moïse pria l'Eternel, et le feu s'arrêta.
3 Et on nomma ce lieu-là Tabérah, parce que le feu de l'Eternel s'était allumé parmi eux.
4 Et le peuple ramassé qui était parmi eux, convoita avec beaucoup de passion de la chair ; et même les enfants d'Israël se mirent à pleurer, disant : Qui nous fera manger de la chair ?
5 Il nous souvient des poissons que nous mangions en Egypte, sans qu'il ne nous en coûtât rien, des concombres, des melons, des poireaux, des oignons et des aulx.
6 Et maintenant nos âmes sont asséchées ; nos yeux ne voient que de la manne.
7 Or, la manne était comme le grain de coriandre, et sa couleur était comme celle des perles.
8 Le peuple se dispersait et la ramassait, puis il la moulait aux meules, ou il la pilait dans un mortier, et il la faisait cuire dans un chaudron, et en faisait des gâteaux, dont le goût était semblable à celui d'une liqueur d'huile fraîche.
9 Et quand la rosée tombait la nuit sur le camp, la manne descendait dessus.
10 Moïse donc entendit le peuple qui pleurait dans leurs familles, chacun à l'entrée de sa tente ; et alors l'Eternel entra en une fort grande colère, et cela déplut aussi à Moïse.

11 Et Moïse dit à l'Eternel : Pourquoi as-tu affligé ton serviteur ; et pourquoi n'ai-je pas trouvé grâce devant toi, que tu aies mis sur moi la charge de tout ce peuple ?
12 Est-ce moi qui ai conçu tout ce peuple ; ou l'ai-je engendré, pour me dire : Porte-le dans ton sein, comme un nourricier porte un enfant qui tette, et mène-le jusqu'au pays pour lequel tu as juré à ses pères ?
13 D'où aurais-je de la chair pour en donner à tout ce peuple ? car il pleure après moi, disant : Donne-nous de la chair, afin que nous en mangions.
14 Je ne puis, moi seul, porter tout ce peuple ; car il est trop pesant pour moi.
15 Que si tu me fais ainsi, je te prie, si j'ai trouvé grâce devant toi, de me faire mourir, de peur que je ne voie mon malheur.
16 Alors l'Eternel dit à Moïse : Assemble-moi soixante et dix hommes, d'entre les anciens d'Israël, que tu connais être les anciens du peuple, et ses officiers, et les amène au tabernacle d'assignation, et qu'ils se présentent là avec toi.
17 Puis je descendrai, et je parlerai là avec toi ; alors je mettrai à part de l'Esprit qui est sur toi, et je le mettrai sur eux, afin qu'ils portent avec toi la charge du peuple, et que tu ne la portes pas toi seul.
18 Et tu diras au peuple : Purifiez-vous pour demain, et vous mangerez de la chair, parce que vous avez pleuré devant l'Éternel, disant : Qui nous fera manger de la chair ? car nous étions bien en Égypte. Ainsi l'Éternel vous donnera de la chair, et vous en mangerez.
19 Vous n'en mangerez pas un jour, ni deux jours, ni cinq jours, ni dix jours, ni vingt jours ;
20 mais jusqu'à un mois entier, jusqu'à ce qu'elle vous sorte par les narines, et que vous en soyez dégoûtés, parce que vous avez rejeté l'Éternel, qui est au milieu de vous, et que vous avez pleuré devant lui, disant : Pourquoi sommes-nous sortis d'Égypte ?
21 Et Moïse avait dit : Il y a six cent mille hommes de pied dans ce peuple, au milieu duquel je suis, et tu as dit : Je leur donnerai de la chair, afin qu'ils en mangent un mois entier.
22 Leur tuera-t-on des brebis ou des taureaux, en sorte qu'il y en ait assez pour eux ? ou leur assemblera-t-on tous les poissons de la mer, tant qu'il y en ait assez pour eux ?
23 Et l'Éternel répondit à Moïse : La main de l'Éternel est-elle resserrée ? Tu verras maintenant, si ce que je t'ai dit arrivera ou non.
24 Moïse donc s'en alla et rapporta au peuple les paroles de l'Éternel ; et il assembla soixante et dix hommes d'entre les anciens du peuple, et il les fit tenir autour du tabernacle.
25 Alors l'Éternel descendit dans la nuée, et parla à Moïse, et ayant mis à part de l'Esprit qui était sur lui, il le mit sur ces soixante et dix hommes anciens, et, aussitôt que l'Esprit reposa sur eux, ils prophétisèrent ; mais ils ne continuèrent pas.
26 Or, il en était demeuré deux au camp, dont l'un s'appelait Eldad et l'autre Médad, sur lesquels l'Esprit reposa ; et ils étaient de ceux dont les noms avaient été écrits ; mais ils n'étaient point allés au tabernacle, et ils prophétisaient au camp.
27 Alors un garçon courut pour le rapporter à Moïse, disant : Eldad et Médad prophétisent au camp,
28 et Josué, fils de Nun, l'un de ses serviteurs de Moïse, répondit, disant : Moïse, mon Seigneur, empêche-les.
29 Et Moïse lui répondit : Es-tu jaloux pour moi ? Plût à Dieu que tout le peuple de l'Éternel fût prophète, et que l'Éternel mît son Esprit sur eux !
30 Puis, Moïse se retira au camp, lui et les anciens d'Israël.
31 Alors l'Éternel fit lever un vent, qui enleva des cailles de delà de la mer, et qui les répandit, environ le chemin d'une journée, deçà et delà, sur le camp ; et il y en avait presque la hauteur de deux coudées sur la terre.
32 Alors le peuple, se levant pendant tout ce jour-là, et toute la nuit et tout le jour suivant, amassa des cailles ; celui qui en avait amassé le moins, en avait dix homers, et ils les étendirent avec soin pour eux tout autour du camp ;

33 Mais, lorsque la chair était encore entre leurs dents, avant qu'elle fût mâchée, la colère de l'Éternel s'embrasa contre le peuple, et il frappa le peuple d'une très grande plaie.
34 Et on nomma ce lieu-là Kibroth-taava, car on ensevelit là le peuple qui avait convoité.
35 Et de Kibroth-taava le peuple s'en alla à Hatséroth, et ils s'arrêtèrent à Hatséroth.

REFLEXIONS

Saint Paul marque l'usage que nous devons faire de cette histoire lorsqu'il dit : *« que ces choses ont été des figures pour nous afin que nous ne convoitions point des choses mauvaises, comme les Israélites les convoitèrent.* »

À cette réflexion générale, il faut ajouter ces quatre réflexions particulières.

I. Le regret que les enfants d'Israël eurent aux viandes de l'Égypte et le dégoût qu'ils témoignèrent pour la manne nous avertit de ne pas mépriser les grâces que Dieu nous fait et de ne pas préférer les choses de la terre à celles du Ciel.

II. Moïse entendant les murmures des Israélites en fut si affligé qu'il pria Dieu de le décharger de son emploi, mais Dieu pour le rassurer inspira de son Esprit soixante et dix personnes, lesquelles il lui adjoignit pour le soulager dans ses fonctions et il lui promit outre cela de manifester sa puissance en donnant de la chair aux enfants d'Israël.

Les serviteurs de Dieu peuvent tomber dans le découragement lorsqu'ils trouvent de la contradiction et que les hommes se rebellent contre Dieu, mais c'est une tentation qu'ils doivent surmonter et Dieu par sa bonté et pour sa propre gloire proportionne toujours son secours à leurs besoins.

III. Ce que Moïse répondit lorsqu'on vint lui dire qu'Eldad et Médad prophétisaient et le souhait qu'il fit en disant qu'il voudrait que tout le peuple fût prophète nous apprend à n'être jamais jaloux des grâces que Dieu accorde aux autres, mais plutôt à nous réjouir toutes les fois que nous voyons que la gloire de Dieu s'avance soit par nous-mêmes, soit par le moyen d'autrui.

IV. Enfin, il faut remarquer que Dieu, pour arrêter les murmures du peuple d'Israël qui demandait de la chair leur envoya des cailles en grande abondance, mais qu'après qu'ils en eurent mangé, Dieu fit mourir un très grand nombre de ceux qui avaient murmuré. Dieu accorde quelque fois aux hommes en sa colère ce qu'ils ont demandé et ils trouvent souvent leur punition dans l'accomplissement de leurs désirs.

CHAPITRE XII.

Aaron et Marie ayant murmuré contre Moïse leur frère parce qu'il avait épousé une femme Madianite, Dieu les en reprit et frappa Marie de lèpre, mais il l'en délivra à la prière de Moïse.

1 Alors Marie et Aaron parlèrent contre Moïse, à l'occasion de la femme qu'il avait prise, parce qu'il avait prise une femme Ethiopienne ;
2 et ils dirent : Est-ce que l'Éternel n'a parlé que par Moïse ? N'a-t-il point aussi parlé par nous ? Et l'Éternel l'entendit.
3 Or, Moïse était un homme fort doux, plus qu'aucun homme qu'il y eût sur la terre.
4 L'Éternel donc dit incontinent à Moïse, à Aaron et à Marie : Venez-vous trois au tabernacle d'assignation. Et ils y allèrent eux trois.
5 Alors l'Éternel descendit dans la colonne de nuée, et se tint à l'entrée du tabernacle ; puis il appela Aaron et Marie ; ils vinrent eux deux.
6 Et il dit : Ecoutez maintenant mes paroles : S'il y a quelque prophète parmi vous, moi qui suis l'Éternel, je me ferai connaître à lui en vision, et je lui parlerai en songe.
7 Il n'en est pas ainsi de mon serviteur Moïse, qui est fidèle dans toute ma maison ;
8 je parle avec lui bouche à bouche, et il me voit en effet, non point obscurément, ni par aucune représentation de l'Éternel. Pourquoi donc n'avez-vous pas craint de parler contre mon serviteur, contre Moïse ?

9 Ainsi la colère de l'Éternel s'alluma contre eux ; et il s'en alla ;
10 car la nuée se retira de dessus le tabernacle. Et voici, Marie était lépreuse, blanche comme
de la neige ; et Aaron, regardant Marie, la vit, lépreuse.
11 Alors Aaron dit à Moïse : Hélas ! mon Seigneur, je te prie, ne mets point sur nous ce péché ;
car nous avons fait follement, et nous avons péché.
12 Je te prie, qu'elle ne soit point comme un enfant mort, dont la moitié de la chair est déjà
consumée, quand il sort du ventre de sa mère.
13 Alors Moïse cria à l'Éternel, disant : Ô Dieu fort, je te prie, guéris-la, je te prie.
14 Et l'Éternel répondit à Moïse : Si son père en colère lui avait craché au visage, ne serait-elle
pas couverte de honte pendant sept jours ? Qu'elle demeure donc enfermée sept jours, hors du
camp, et après cela elle y sera reçue.
15 Ainsi Marie fut enfermée hors du camp sept jours ; et le peuple ne partit point de là, jusqu'à
ce que Marie fût reçue dans le camp.

REFLEXIONS

Nous devons considérer sur ce chapitre :

I. Que Moïse qui avait été si souvent exposé aux murmures du peuple le fut à ceux de son frère et de sa sœur, en quoi nous voyons que les gens de bien sont sujets à beaucoup de traverses et d'épreuves, même de la part de ceux qui devraient les aider et les consoler.

II. Dieu voulut dans cette occasion soutenir le ministère de Moïse par le témoignage glorieux qu'il lui rendit et qui le distinguait de tous les autres prophètes et par le châtiment qu'il envoya à Marie en la rendant lépreuse. Ce qui fait voir que Dieu ne veut pas qu'on s'oppose à ceux qui sont établis de sa part.

III. Moïse, quoiqu'offensé par Marie, pria pour elle et ce fut ensuite de ses prières qu'elle fut guérie. Cela marque la grande douceur de Moïse et c'est ainsi que nous devons faire du bien à ceux qui nous ont fait du mal et prier Dieu pour eux, bien loin d'avoir du ressentiment et de nous venger. Cela prouve aussi que l'intercession des personnes charitables et pieuses apaise le Seigneur et obtient le retour de sa faveur et de sa grâce.

CHAPITRE XIII.

Le peuple d'Israël étant sur la frontière du pays de Canaan, Moïse y envoie douze espions, lesquels rapportent que le pays était très fertile, mais il y avait en eut dix d'entre eux qui découragèrent le peuple d'y aller.

1 Après cela, le peuple partit de Hatséroth, et ils campèrent au désert de Paran.
2 Et l'Éternel parla à Moïse, disant :
3 Envoie des hommes pour épier le pays de Canaan, que je donne aux enfants d'Israël. Vous
enverrez un homme de chaque tribu de leurs pères, tous des principaux d'entre eux.
4 Moïse donc les envoya du désert de Paran, selon le commandement de l'Éternel ; et tous ces
hommes étaient chefs des enfants d'Israël.
5 Et ce sont ici leurs noms : De la tribu de Ruben, Sçamuah, fils de Zaccur ;
6 de la tribu de Siméon, Sçaphat, fils de Hori ;
7 de la tribu de Juda, Caleb, fils de Jephunné ;
8 de la tribu d'Issacar, Jigal, fils de Joseph ;
9 de la tribu d'Ephraïm, Osée, fils de Nun ;
10 de la tribu de Benjamin, Palti, fils de Rephu ;
11 de la tribu de Zabulon, Gaddiel, fils de Sodi ;
12 de l'autre tribu de Joseph, savoir, de la tribu de Manassé, Gaddi, fils de Susi ;
13 de la tribu de Dan, Hammiel, fils de Guemalli ;
14 de la tribu d'Asçer, Sethur, fils de Micaël ;

15 de la tribu de Nephthali, Nabhi, fils de Vophsi ;
16 de la tribu de Gad, Gueûel, fils de Maki.
17 Ce sont là les noms des hommes que Moïse envoya pour reconnaître le pays. Or, Moïse avait nommé Osée, fils de Nun, Josué.
18 Moïse donc les envoya pour épier le pays de Canaan, et il leur dit : Montez d'ici vers le Midi ; puis vous monterez sur la montagne,
19 et vous verrez ce que c'est de ce pays-là, et quel est le peuple qui l'habite ; s'il est fort ou faible, s'il est en petit ou en grand nombre ;
20 et quel est le pays où il habite ; s'il est bon ou mauvais ; et quelles sont les villes dans lesquelles il habite ; si c'est en des tentes ou en des villes fortes ;
21 Et quel est le pays ; s'il est gras ou maigre, s'il y a des arbres ou s'il n'y en a point. Et ayez bon courage, et prenez du fruit du pays. Or, c'était alors le temps des premiers raisins.
22 Ces hommes étant partis, ils épièrent le pays, depuis le désert de Tsin jusqu'à Réhob, à l'entrée de Hamath.
23 Ils montèrent donc vers le Midi, et vinrent jusqu'à Hébron, où étaient Ahiman, Scesçaï et Talmaï, issus de Hanak. Or, Hébron avait été bâti sept ans avant Tsohan d'Egypte.
24 Et ils vinrent jusqu'au torrent d'Escol, et coupèrent de là une branche d'un cep avec une grappe de raisins, et ils étaient deux à la porter avec un levier. Ils apportèrent aussi des grenades et des figues.
25 C'est pourquoi, on appela ce lieu-là Nahal-Escol, à l'occasion de la grappe que les enfants d'Israël y coupèrent.
26 Et après avoir épié le pays, ils revinrent au bout de quarante jours.
27 Et étant arrivés, ils vinrent vers Moïse et Aaron, et vers toute l'assemblée des enfants d'Israël, au désert de Paran à Kadès, et leur ayant fait leur rapport, et à toute l'assemblée, ils leur montrèrent du fruit du pays.
28 Ils firent donc leur rapport à Moïse, et lui dirent : Nous avons été au pays où tu nous avais envoyés ; et, véritablement, c'est un pays où coulent le lait et le miel, et voici de son fruit.
29 Il y a une chose seulement ; c'est que le peuple qui habite dans ce pays est robuste, et les villes sont fermées de murailles, et fort grandes ; nous y avons vu aussi des descendants de Hanak.
30 Les Hamalékites habitent au pays du Midi, et les Héthiens, les Jébusiens et les Amorrhéens habitent dans la montagne, et les Cananéens habitent le long de la mer, et vers les rivages du Jourdain.
31 Alors Caleb apaisa le peuple devant Moïse, et dit : Montons hardiment et possédons ce pays-là ; car certainement nous y serons les plus forts.
32 Mais les hommes qui étaient montés avec lui, dirent : Nous ne saurions monter contre ce peuple ; car il est plus fort que nous.
33 Et ils décrièrent devant les enfants d'Israël le pays qu'ils avaient épié, disant : Le pays par lequel nous sommes passés pour l'épier est un pays qui consume ses habitants, et tous ceux que nous y avons vus, sont des gens d'une hauteur extraordinaire.
34 Nous y avons vu aussi des géants, des descendants de Hanak, de la race des géants ; et nous ne paraissions auprès d'eux que comme des sauterelles.

REFLEXIONS

Dieu voulut que Moïse envoyât des espions au pays de Canaan pour encourager les enfants d'Israël à aller habiter ce pays qui était si fertile. C'était là un effet de la bonté de Dieu envers eux. Mais le peuple intimidé par les discours de dix espions perdit courage sans avoir égard à ce que Josué et Caleb disaient pour les engager à aller dans le pays de Canaan, ni aux promesses que Dieu leur avaient faites de leur donner ce pays-là.

Voilà quelle est souvent l'ingratitude et l'incrédulité des hommes. Dans le temps que Dieu veut

les combler de ses grâces, ils ne veulent pas en profiter. On voit surtout dans la conduite des Israélites et de ces espions qui intimidèrent le peuple, les sentiments de ceux qui au lieu de surmonter les difficultés qui se trouvent dans le chemin du Ciel et de s'animer à leur devoir en obéissant aux commandements de Dieu et en se confiant en ses promesses, perdent courage et veulent même décourager les autres, s'imaginant que ces difficultés sont insurmontables et que les devoirs de la piété sont au-dessus de nos forces.
Mais Josué et Caleb sont l'image des personnes zélées qui ne se laissent pas entrainer par la multitude, mais qui demeurent toujours attachés à Dieu et à leur devoir sans se rebuter à la vue des oppositions qu'ils rencontrent et des combats qu'ils ont à soutenir.

CHAPITRE XIV.
Les Israélites découragés par les dix espions murmurent contre Moïse, ils parlent de retourner en Égypte et ils veulent lapider Josué et Caleb.
De quoi Dieu étant irrité voulut détruire ce peuple, mais il fut fléchi par les prières de Moïse et leur pardonna, en déclarant cependant qu'aucun de ceux qui étaient sortis d'Égypte, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus n'entreraient au pays de Canaan, mais qu'ils mourraient dans le désert et que Josué et Caleb seuls entreraient dans ce pays-là.
Dieu frappa ensuite de mort les dix espions qui avaient soulevés le peuple et les enfants d'Israël voyant que Dieu était irrité contre eux voulurent marcher contre les Cananéens quoique Moïse le leur défendit, mais ils furent battus.

1 Alors toute l'assemblée s'éleva, et se mit à jeter des cris, et le peuple pleura cette nuit-là.
2 Et tous les enfants d'Israël murmurèrent contre Moïse et contre Aaron, et toute l'assemblée leur dit : Plût à Dieu que nous fussions morts au pays d'Egypte ou dans ce désert ! Plût à Dieu que nous fussions morts !
3 Et pourquoi l'Eternel nous conduit-il vers ce pays-là, afin d'y tomber par l'épée ? Nos femmes et nos petits enfants seront en proie. Ne vaudrait-il pas mieux retourner en Egypte ?
4 Et ils se dirent l'un à l'autre : Etablissons-nous un chef, et retournons en Egypte.
5 Alors Moïse et Aaron tombèrent sur leurs visages, devant toute l'assemblée des enfants d'Israël.
6 Et Josué, fils de Nun, et Caleb, fils de Jephunné, qui étaient de ceux qui avaient épié le pays, déchirèrent leurs vêtements.
7 Et ils parlèrent à toute l'assemblée des enfants d'Israël, disant : Le pays par lequel nous avons passé pour l'épier, est un fort bon pays.
8 Si nous sommes agréables à l'Eternel, il nous fera entrer en ce pays-là, et il nous le donnera ; c'est un pays où coulent le lait et le miel.
9 Mais ne soyez point rebelles contre l'Éternel, et ne craignez point le peuple de ce pays-là ; car ils seront notre pain ; leur protection s'est retirée de dessus eux, et l'Éternel est avec nous ; ne les craignez donc point.
10 Alors toute l'assemblée parla de les lapider ; mais la gloire de l'Éternel apparut à tous les enfants d'Israël, au tabernacle d'assignation.
11 Et l'Éternel dit à Moïse : Jusqu'à quand ce peuple m'irritera-t-il, en me traitant avec mépris, et jusqu'à quand ne croira-t-il point en moi, après tous les signes que j'ai faits au milieu d'eux ?
12 Je le frapperai de mortalité, et je le détruirai ; mais je te ferai devenir un peuple plus grand et plus fort qu'il n'est.
13 Et Moïse dit à l'Éternel : Mais les Égyptiens l'entendront ; car tu as fait monter ce peuple par ta force du milieu d'eux.
14 Et ils diront avec les habitants de ce pays, qui auront entendu que tu étais, ô Éternel, au milieu de ce peuple, et que tu apparaissais, ô Éternel, visiblement, que ta nuée s'arrêtait sur eux, et que tu marchais devant eux, le jour dans la colonne de nuée, et pendant la nuit dans la colonne

de feu ;
15 quand tu auras fait mourir ce peuple, comme un seul homme, les nations, dis-je, qui auront entendu parler de ton nom, diront :
16 Parce que l'Éternel ne pouvait pas faire entrer ce peuple au pays qu'il avait juré de leur donner, il les a tués dans le désert.
17 Or, maintenant je te prie, que la grandeur de la puissance du Seigneur soit reconnue, comme tu en as parlé, en disant :
18 L'Éternel est lent à la colère et abondant en miséricorde ; il pardonne l'iniquité et le forfait, et il ne tient nullement le coupable pour innocent ; il punit l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et à la quatrième génération.
19 Pardonne, je te prie, l'iniquité de ce peuple, selon la grandeur de ta miséricorde, et comme tu as pardonné à ce peuple depuis l'Egypte jusqu'ici.
20 Et l'Éternel dit : Je leur ai pardonné selon ta parole.
21 Mais, certainement, je suis vivant, et la gloire de l'Éternel remplira toute la terre.
22 Que quant à tous ces hommes qui ont vu ma gloire et les signes que j'ai faits en Egypte et au désert, et qui m'ont déjà tenté dix fois, et qui n'ont point obéi à ma voix,
23 jamais ils ne verront le pays que j'avais juré à leurs pères de leur donner. Tous ceux qui m'ont irrité, ne le verront point.
24 Mais parce que mon serviteur Caleb a été conduit d'un autre esprit, et m'a suivi constamment, je le ferai aussi entrer au pays où il a été, et sa postérité le possédera en héritage.
25 Or, les Hamalékites et les Cananéens habitent en la vallée ; retournez demain en arrière, et allez-vous-en au désert, par le chemin de la mer Rouge.
26 L'Éternel parla aussi à Moïse et à Aaron, disant :
27 Jusqu'à quand supporterai-je cette assemblée méchante, qui murmure contre moi ? J'ai entendu les murmures des enfants d'Israël, par lesquels ils murmurent contre moi.
28 Dis-leur : Je suis vivant, dit l'Éternel, si je ne vous fais ce que j'ai entendu que vous avez dit ;
29 vos cadavres tomberont dans ce désert ; et pour ce qui est de tous ceux d'entre vous, dont on a fait le dénombrement, selon tout le compte que vous en avez fait, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, qui avez murmuré contre moi,
30 si jamais vous entrez au pays pour lequel j'avais levé ma main, jurant que je vous y ferais habiter ; excepté Caleb, fils de Jephunné, et Josué, fils de Nun.
31 Mais j'y ferai entrer vos petits-enfants, desquels vous avez dit qu'ils seraient en proie ; et ils sauront ce qu'est le pays que vous avez méprisé ;
32 mais, pour vous, vos cadavres tomberont dans ce désert ;
33 Et vos enfants iront paissant dans ce désert quarante ans, et ils porteront la peine de vos prostitutions, jusqu'à ce que vos corps morts soient consumés dans le désert,
34 selon le nombre des jours pendant lesquels vous avez épié le pays, savoir, quarante jours, chaque jour pour chaque année ; vous porterez la peine de vos iniquités pendant quarante ans, et vous connaîtrez que j'ai interrompu le cours de mes bénédictions sur vous.
35 Je suis l'Éternel qui l'ai dit, si je ne fais ceci à toute cette méchante assemblée, à tous ceux qui se sont assemblés contre moi ; ils seront consumés en ce désert, et ils y mourront.
36 Et, en effet, les hommes que Moïse avait envoyés pour épier le pays, et qui, étant de retour, avaient fait murmurer contre lui toute l'assemblée, en décriant fort ce pays ;
37 Ces hommes-là, qui avaient si fort décrié le pays, moururent, étant frappés devant l'Éternel.
38 Il n'y eut que Josué, fils de Nun, et Caleb, fils de Jephunné, qui survécurent, d'entre ceux qui étaient allés épier le pays.
39 Or, Moïse dit ces choses-là à tous les enfants d'Israël ; et il y eut un grand deuil parmi le peuple.
40 Puis, s'étant levés de bon matin, ils montèrent sur le haut de la montagne, disant : Nous

voici, et nous monterons au lieu dont l'Éternel a parlé ; car nous avons péché.
41 Mais Moïse leur dit : Pourquoi transgressez-vous le commandement de l'Éternel ? Cela ne réussira point.
42 N'y montez point, de peur que vous ne soyez battus devant vos ennemis ; car l'Éternel n'est point au milieu de vous ;
43 Les Hamalékites et les Cananéens sont là devant vous ; et vous tomberez par l'épée ; parce que vous vous êtes détournés de suivre l'Éternel, l'Éternel aussi ne sera point avec vous.
44 Toutefois, ils s'obstinèrent de monter sur le haut de la montagne ; mais l'arche de l'alliance de l'Éternel, et Moïse, ne sortirent pas du milieu du camp.
45 Alors les Hamalékites et les Cananéens, qui habitaient sur cette montagne-là, descendirent et les taillèrent en pièces jusqu'en Horma.

REFLEXIONS

Il faut considérer ici le péché des Israélites qui se soulevèrent contre Moïse, comme ils l'avaient fait tant de fois, l'amour que Moïse avait pour eux et qui le porta à intercéder encore dans cette occasion en leur faveur et la punition que Dieu fit de leur péché. Tous les Israélites qui étaient sortis d'Égypte au-dessus de l'âge de vingt ans périrent en effet dans le désert pendant les quarante ans qu'ils y passèrent et il n'y eut que Josué et Caleb qui entrassent dans le pays de Canaan. Mais comme Éléazar fils d'Aaron y entra aussi, ainsi qu'on le voit dans Josué 14.1 et 24.33, on pourrait douter si les sacrificateurs et les Lévites qui n'avaient pas été comptés dans le dénombrement du peuple furent compris dans cette punition. La principale réflexion que cette histoire nous fournit est que comme l'incrédulité des Israélites fut cause qu'ils n'entrèrent pas au pays de Canaan et qu'ils moururent dans le désert, nous devons craindre que l'incrédulité ne nous prive de l'entrée du Ciel.

St. Paul nous propose cette réflexion en ces termes : *«Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, n'endurcissez point vos cœurs comme le firent ceux qui péchèrent et dont les corps tombèrent dans le désert et à qui il jura en sa colère qu'ils n'entreraient point dans son repos ». Nous voyons qu'ils n'y purent entrer à cause de leur incrédulité. Craignons donc que quelqu'un d'entre nous ayant abandonné la promesse d'entrer dans son repos ne s'en trouve privé. Étudions-nous à entrer dans ce repos-là de peur que quelqu'un ne tombe dans une semblable rébellion.*

La punition divine qui tomba sur ces dix espions qui avaient découragé le peuple et la promesse que Dieu fit à Josué et à Caleb de les faire entrer eux seuls dans le pays de Canaan montrent que ceux qui sont les auteurs de scandales et qui entraînent les autres dans le péché en porteront la peine, mais que Dieu bénit et favorise ceux qui lui sont fidèles.

Enfin, le mauvais succès qu'eurent les enfants d'Israël lorsqu'ils voulurent combattre les Cananéens fait voir que ce que l'on entreprend contre la volonté de Dieu ne réussit jamais.

CHAPITRE XV.

Ce chapitre a quatre parties :
I. Dieu règle ce qui regarde les gâteaux et les aspersions qui doivent être offerts, avec tous les sacrifices, tant par les Israélites que par les étrangers, et il commande d'offrir les prémices de la pâte.
II. Il prescrit de quelle manière les péchés commis par erreurs devaient être expiés.
III. Il ordonne qu'on fasse mourir ceux qui pècheraient par fierté, ce qui fut même exécuté alors en la personne d'un homme qui avait amassé du bois un jour de sabbat.
IV. Dieu commande aux Israélites de mettre des bandes ou des franges à leurs habits afin qu'ils se souvinssent toujours de sa loi.

1 Puis, l'Éternel parla à Moïse, disant :

2 Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Quand vous serez entrés au pays où vous devez demeurer, et que je vous donne,
3 et que vous voudrez faire un sacrifice par le feu à l'Éternel, un holocauste, ou un autre sacrifice, soit pour vous acquitter de quelque vœu, ou volontairement, ou dans vos fêtes solennelles, pour faire une offrande de bonne odeur à l'Éternel, de taureaux ou de menu bétail ;
4 tous ceux qui offriront, présenteront, pour leur oblation à l'Éternel, un gâteau de fleur de farine, d'un dixième, pétrie avec la quatrième partie d'un hin d'huile ;
5 et la quatrième d'un hin de vin pour l'aspersion ; c'est ce que tu feras sur l'holocauste, ou sur quelque autre sacrifice, pour chaque agneau.
6 Que si c'est pour un bélier, tu feras un gâteau de deux dixièmes de fleur de farine pétrie avec la troisième partie d'un hin d'huile ;
7 et la troisième partie d'un hin de vin pour l'aspersion, que tu offriras en bonne odeur à l'Éternel.
8 Que si tu sacrifies un veau en holocauste, ou en quelque autre sacrifice, soit pour s'acquitter de quelque vœu important, soit pour quelque sacrifice de prospérités, que tu offres à l'Éternel,
9 on offrira, avec le veau, un gâteau de trois dixièmes de fleur de farine, pétrie avec la moitié d'un hin d'huile ;
10 Et tu offriras la moitié d'un hin de vin pour l'aspersion, en offrande faite par le feu de bonne odeur à l'Éternel.
11 On en fera de même pour chaque taureau, chaque bélier et chaque petit d'entre les brebis et d'entre les chèvres ;
12 selon le nombre que vous en sacrifierez, vous ferez ainsi pour chacun, savoir, selon leur nombre.
13 Tous ceux qui sont nés au pays feront ces choses de cette manière, lorsqu'ils offriront un sacrifice fait par le feu en bonne odeur à l'Eternel.
14 Que si quelque étranger, ou quelque autre parmi vous, qui faisant son séjour avec vous, dans vos âges, fait un sacrifice par le feu en bonne odeur à l'Eternel, il fera comme vous ferez.
15 O assemblée, il y aura une même ordonnance pour vous et pour l'étranger qui fait son séjour parmi vous ; il y aura une même ordonnance perpétuelle d'âge en âge ; il en sera de l'étranger comme de vous, en la présence de l'Eternel.
16 Il y aura une même loi et une même règle pour vous et pour l'étranger qui fait son séjour parmi vous.
17 L'Eternel parla aussi à Moïse, disant :
18 Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Quand vous serez entrés au pays où je vous ferai entrer,
19 Et que vous mangerez du pain du pays, vous en offrirez une offrande élevée à l'Eternel.
20 Vous offrirez, en offrande élevée, un gâteau pour les prémices de votre pâte ; vous l'offrirez de la même manière que l'offrande élevée de l'aire.
21 Vous donnerez donc, d'âge en âge, à l'Eternel, une offrande élevée des prémices de votre pâte.
22 Et lorsque vous aurez manqué par erreur, et que vous n'aurez pas fait tous ces commandements que l'Eternel a donnés à Moïse,
23 tout ce que l'Eternel vous a commandé par Moïse, depuis le jour qu'il vous a donné ses commandements, et dans la suite, pour vos descendants,
24 s'il arrive que la chose ait été faite par erreur, sans que l'assemblée l'ait su, toute l'assemblée sacrifiera en holocauste, en bonne odeur à l'Eternel, un veau pris du troupeau, avec son gâteau et son aspersion, selon l'ordonnance, et un jeune bouc en offrande pour le péché.
25 Ainsi le sacrificateur fera propitiation pour toute l'assemblée des enfants d'Israël, et il leur sera pardonné, parce que c'est une chose arrivée par erreur ; et ils amèneront devant l'Eternel leur offrande, qui doit être un sacrifice fait par le feu à l'Eternel, et l'offrande pour le péché, à

cause de leur erreur ;
26 et il sera pardonné à toute l'assemblée des enfants d'Israël, et à l'étranger qui fait son séjour parmi eux, parce que cela est arrivé à tout le peuple par erreur.
27 Que si une seule personne pèche par erreur, elle offrira une chèvre de l'année en offrande pour le péché.
28 Et le sacrificateur fera propitiation pour la personne qui aura péché par erreur, de ce qu'elle aura péché par erreur devant l'Eternel, afin de faire propitiation pour elle ; il lui sera pardonné.
29 Il y aura une même loi pour celui qui aura fait quelque chose par erreur, tant pour celui qui est né au pays des enfants d'Israël, que pour l'étranger qui fait son séjour parmi eux.
30 Mais pour celui qui aura péché par fierté, soit qu'il soit né au pays, soit qu'il soit étranger, et qui aura outragé l'Eternel, cette personne-là sera retranchée du milieu de son peuple ;
31 Car il a méprisé la parole de l'Eternel, et il a enfreint son commandement ; cette personne donc sera certainement retranchée ; son iniquité sera sur elle.
32 Or, les enfants d'Israël, étant au désert, trouvèrent un homme qui ramassait du bois le jour du sabbat.
33 Et ceux qui le trouvèrent ramassant du bois, l'amenèrent à Moïse et à Aaron et à toute l'assemblée ;
34 Et ils le mirent en prison ; car on n'avait pas encore déclaré ce qu'on lui devait faire.
35 Alors l'Eternel dit à Moïse : On punira de mort cet homme-là, et toute l'assemblée le lapidera hors du camp.
36 Toute l'assemblée donc le mena hors du camp, et ils le lapidèrent, et il mourut, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.
37 L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :
38 Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur, qu'ils se fassent, d'âge en âge, des bandes aux pans de leurs vêtements, et qu'ils mettent, sur les bandes des pans de leurs vêtements, un cordon de couleur d'hyacinthe.
39 Ce cordon sera sur la bande, et en le voyant, vous vous souviendrez de tous les commandements de l'Éternel, afin que vous les fassiez et que vous ne suiviez point les pensées de votre cœur, et les égarements de vos yeux, qui vous font tomber dans l'infidélité ;
40 afin que vous vous souveniez de tous mes commandements, et que vous les fassiez, et que vous soyez saints à votre Dieu.
41 Je suis l'Éternel votre Dieu, qui vous ai tirés du pays d'Egypte pour être votre Dieu. Je suis l'Éternel votre Dieu.

REFLEXIONS

Il y a deux réflexions à faire sur la première partie de ce chapitre qui traite des gâteaux, des aspersions, des sacrifices et des offrandes que les Israélites présentaient à Dieu.
L'une est celle que St. Paul fait dans l'épitre aux Hébreux, où il dit que l'on offrait alors des dons et des sacrifices qui consistaient en des viandes, en des breuvages et en des cérémonies charnelles qui ne pouvaient sanctifier la conscience et qui ne devaient subsister que jusqu'à la venue de Jésus-Christ.
En cela nous devons reconnaître d'un côté la sagesse de Dieu qui avait prescrit ces cérémonies pour s'accommoder à l'état des Israélites et pour leur enseigner les devoirs de la piété et de la reconnaissance envers Dieu et de l'autre l'excellence du culte évangélique et la perfection du sacrifice de Jésus-Christ.
L'autre réflexion est que les étrangers étaient aussi admis à offrir leurs sacrifices, ce qui marquait qu'ils n'étaient pas entièrement exclus de la grâce de Dieu et que le temps viendrait qu'ils seraient reçus dans l'alliance divine.
La seconde partie de ce chapitre nous apprends que quoi que les péchés commis par erreur ne soient pas si grands que ceux que l'on commet volontairement, Dieu les regarde pourtant

comme de véritables péchés dont on doit lui demander pardon et se relever par la repentance.
Pour ce qui est des péchés commis par fierté, il paraît qu'ils rendent les hommes beaucoup plus coupables, puisqu'il n'y a point de sacrifices pour ces péchés-là et qu'ils étaient punis de mort, comme on en a un exemple dans cet homme qui fut lapidé pour avoir ramassé du bois un jour de sabbat.
Voilà qui fait voir que les péchés où l'on tombe de propos délibéré et contre les lois expresses de Dieu sont très grands. C'est la réflexion que St. Paul fait sur ce sujet lorsqu'il dit que : *Si nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité, il n'y a plus de sacrifice pour le péché et que si ceux qui avaient violé la loi de Moïse mourraient sans miséricorde, ceux qui auront méprisé le fils de Dieu souffriront de beaucoup plus terribles peines.*
La loi qui concerne les bandes que les Israélites portaient à leurs habits tendait à les faire souvenir de ne s'écarter jamais de ce que Dieu leur avait prescrit et elle nous avertit d'avoir aussi toujours la loi du Seigneur devant les yeux pour y conformer toute notre conduite.

CHAPITRE XVI.

Coré, Dathan et Abiram excitent une sédition contre Moïse et Aaron dans le dessein de les dépouiller de leur autorité et de s'élever au sacerdoce, mais Dieu fit périr ces séditieux d'une manière effroyable.
Ensuite Dieu ordonna qu'on prît les encensoirs de ceux qui s'étaient rebellés contre Moïse et qui avaient été consumé par le feu, au nombre de deux cent cinquante, et qu'on en fit des plaques pour couvrir l'autel des holocaustes, afin que cela servi de mémorial de cet événement.
Le peuple étant retombé dans le murmure, Dieu en fit périr quatorze mille et sept cents personnes.

1 Or, Coré, fils de Jitshar, fils de Kéhath, fils de Lévi, fit une entreprise avec Dathan et Abiram, enfants d'Eliab, et On, fils de Péleth, enfants de Ruben,
2 et ils s'élevèrent contre Moïse, avec deux cent cinquante hommes des enfants d'Israël, qui étaient des principaux de l'assemblée, et qu'on appelait pour tenir le conseil, et qui étaient des gens de réputation.
3 Ils s'assemblèrent donc contre Moïse et contre Aaron, et ils leur dirent : Qu'il vous suffise que tous ceux de l'assemblée sont consacrés, et que l'Éternel est au milieu d'eux ; pourquoi vous élevez-vous par-dessus l'assemblée de l'Éternel ?
4 Ce que Moïse ayant entendu, il se prosterna le visage contre terre ;
5 Et il parla à Coré et à tous ceux qui étaient assemblés avec lui, et leur dit : Demain matin l'Éternel donnera à connaître celui qui lui appartient, et celui qui est consacré, et il fera approcher de lui, il fera, dis-je, approcher de lui celui qu'il aura choisi.
6 Faites ceci : Prenez des encensoirs, Coré, et tous ceux qui sont assemblés avec lui ;
7 et demain mettez-y du feu, et mettez-y du parfum devant l'Éternel ; et l'homme que l'Éternel aura choisi, sera celui qu'il a consacré. Enfants de Lévi, qu'il vous suffise.
8 Moïse dit encore à Coré : Ecoutez maintenant, enfants de Lévi :
9 Est-ce trop peu de chose pour vous, que le Dieu d'Israël vous ait séparés de l'assemblée d'Israël, vous faisant approcher de lui pour être employés au service du pavillon de l'Éternel, et pour assister devant l'assemblée, afin de faire le service pour eux ?
10 Et qu'il t'ait fait approcher, et tous tes frères, les enfants de Lévi, avec toi ; que vous recherchiez encore le sacerdoce ?
11 C'est pourquoi, et toi et tous ceux qui sont assemblés avec toi, vous vous êtes assemblés contre l'Éternel ; car qui est Aaron, que vous murmuriez contre lui ?
12 Et Moïse envoya appeler Dathan et Abiram, enfants d'Eliab, qui répondirent : Nous n'y monterons point ;

13 est-ce peu de chose que tu nous aies fait monter hors d'un pays où coulaient le lait et le miel, pour nous faire mourir dans ce désert, que tu veuilles même dominer sur nous ?
14 Et nous as-tu fait venir dans un pays où coulent le lait et le miel ? et nous as-tu donné quelque héritage de champs ou de vignes ? Crèveras-tu les yeux de ces gens ? Nous n'y monterons point.
15 Alors Moïse fut fort indigné, et il dit à l'Éternel : Ne regarde point à leur offrande ; je n'ai pas pris d'eux un seul âne, et je n'ai point fait de mal à aucun d'eux.
16 Puis Moïse dit à Coré : Toi et tous ceux qui sont assemblés avec toi, trouvez-vous demain devant l'Éternel, toi, dis-je, et ceux-ci ; qu'Aaron aussi s'y trouve.
17 Et prenez chacun vos encensoirs, et mettez-y du parfum ; et que chacun présente devant l'Éternel son encensoir, qui seront deux cent cinquante encensoirs ; et toi et Aaron, ayez aussi chacun votre encensoir.
18 Ils prirent donc chacun son encensoir, et ils y mirent du feu, et ensuite du parfum, et ils se tinrent à l'entrée du tabernacle d'assignation ; Moïse et Aaron s'y tinrent aussi.
19 Et Coré fit assembler contre eux toute l'assemblée, à l'entrée du tabernacle d'assignation, et la gloire de l'Éternel se fit voir à toute l'assemblée.
20 Puis, l'Éternel parla à Moïse et à Aaron, disant :
21 Séparez-vous du milieu de cette assemblée, et je les consumerai en un moment.
22 Et ils se prosternèrent le visage contre terre, et dirent : Ô Dieu fort, Dieu des esprits de toute chair, un seul homme a péché, et te mettras-tu dans une si grande colère contre toute l'assemblée ?
23 Et l'Éternel parla à Moïse, disant :
24 Parle à l'assemblée, et dis-lui : Retirez-vous d'autour des tentes de Coré, Dathan et Abiram.
25 Moïse donc se leva et s'en alla vers Dathan et Abiram ; et les anciens d'Israël le suivirent.
26 Et il parla à l'assemblée, disant : Retirez-vous, je vous prie, des tentes de ces méchants hommes, et ne touchez à rien qui leur appartienne, de peur que vous ne soyez consumés pour tous leurs péchés.
27 Ils se retirèrent donc d'auprès des tentes de Coré, de Dathan et d'Abiram. Et Dathan et Abiram sortirent, et se tinrent debout à l'entrée de leurs tentes, avec leurs femmes, leurs enfants et leurs familles.
28 Et Moïse dit : Vous connaîtrez à ceci que l'Éternel m'a envoyé pour faire toutes ces choses, et que je n'ai rien fait de moi-même ;
29 si ces gens-là meurent comme tous les hommes meurent, et s'ils sont punis comme tous les hommes le sont, l'Éternel ne m'a point envoyé ;
30 mais si l'Éternel crée une chose toute nouvelle, et que la terre ouvre sa bouche, et les engloutisse, avec tout ce qui leur appartient et qu'ils descendent vivants dans le gouffre ; alors vous saurez que ces hommes-là ont irrité l'Éternel.
31 Et, dès qu'il eut achevé de prononcer toutes ces paroles, la terre qui était sous eux se fendit ;
32 et la terre s'entrouvrant, les engloutit avec leurs familles, et tous les hommes qui étaient à Coré, et tout leur bien.
33 Ils descendirent donc, eux et tous ceux qui leur appartenaient, vivants dans le gouffre ; et la terre les couvrit, et ainsi ils périrent du milieu de l'assemblée.
34 Et tout Israël, qui était autour d'eux, s'enfuit à leur cri ; car ils disaient : Prenons garde que la terre ne nous engloutisse.
35 Et le feu sortit, de la part de l'Éternel, et consuma les deux cent cinquante hommes qui offraient le parfum.
36 Après cela, l'Éternel parla à Moïse, disant :
37 Dis à Eléazar, fils d'Aaron, sacrificateur, qu'il ramasse les encensoirs du milieu de l'embrasement, et qu'on en jette le feu loin ; car ils sont consacrés ;
38 savoir, les encensoirs de ceux qui ont péché sur leurs âmes, et qu'on en fasse des plaques larges, pour couvrir l'autel ; puisqu'ils les ont offerts devant l'Éternel, ils seront consacrés, et

ils seront pour signe aux enfants d'Israël.
39 Ainsi Eléazar sacrificateur, prit les encensoirs d'airain, que ceux qui furent brûlés avaient présentés, et on en fit des plaques pour couvrir l'autel.
40 C'est un mémorial aux enfants d'Israël, afin que nul étranger qui n'est point de la race d'Aaron, ne s'approche pour faire le parfum en la présence de l'Éternel, et qu'il ne soit comme Coré, et comme ceux qui s'assemblèrent avec lui, ainsi que l'Éternel en avait parlé par Moïse.
41 Or, dès le lendemain, toute l'assemblée des enfants d'Israël murmura contre Moïse et contre Aaron, disant : Vous avez fait mourir le peuple de l'Eternel.
42 Et il arriva, comme l'assemblée se formait contre Moïse et contre Aaron, qu'ils regardèrent vers le tabernacle d'assignation ; et voici, la nuée le couvrit, et la gloire de l'Eternel apparut.
43 Moïse donc et Aaron vinrent devant le tabernacle d'assignation ;
44 et l'Eternel parla à Moïse, disant :
45 Otez-vous du milieu de cette assemblée, et je les consumerai en un moment. Alors ils se prosternèrent le visage contre terre.
46 Puis Moïse dit à Aaron : Prends l'encensoir, et mets-y du feu de dessus l'autel ; mets-y aussi du parfum, et va promptement à l'assemblée, et fais propitiation pour eux ; car une grande colère est partie de devant l'Eternel. La plaie a commencé.
47 Et Aaron prit l'encensoir, comme Moïse lui avait dit, et il courut au milieu de l'assemblée ; et voici, la plaie avait déjà commencé sur le peuple. Alors il mit du parfum, et il fit propitiation pour le peuple.
48 Et comme il se tenait entre les morts et les vivants, la plaie fut arrêtée.
49 Et il y en eut quatorze mille sept cents qui moururent de cette plaie, outre ceux qui étaient morts pour le fait de Coré.
50 Et Aaron retourna vers Moïse, à l'entrée du tabernacle d'assignation, après que la plaie fut arrêtée.

REFLEXIONS

C'est une histoire remarquable que celle de la sédition que Coré, Dathan et Abiram excitèrent contre Moïse et Aaron et la punition que Dieu fit de ces gens-là et de ceux qui s'étaient joints à eux, les uns ayant été engloutis dans la terre et les autres dévorés par le feu du ciel. Cette terrible vengeance qui tendait à soutenir l'autorité de Moïse et d'Aaron fait voir que chacun doit demeurer dans sa vocation et se soumettre à l'ordre que Dieu a établi, que personne ne doit s'attribuer l'honneur et les fonctions du ministère sacré, à moins d'y être appelé de Dieu et que ceux qui troublent la société civile ou l'ordre de l'église en s'élevant contre les personnes que Dieu a établies en autorité s'élèvent contre Dieu lui-même et s'exposent à sa vengeance.
On voit après cela dans cette histoire que Moïse tâcha d'adoucir et d'apaiser les séditieux et qu'il détourna par ses prières la colère de Dieu qui était allumée contre toute l'assemblée, en quoi ce grand prophète donna des marques de sa douceur et de sa charité envers ceux qui s'étaient soulevés contre lui.
C'est ainsi qu'au lieu de nous aigrir et de souhaiter du mal à ceux qui nous en font, nous devons travailler à les ramener et prier Dieu pour eux.
Le peuple, au lieu de profiter de ce qui venait d'arriver à ces séditieux murmura dès le lendemain contre Moïse et Aaron et tomba dans une nouvelle révolte, par où il s'attira une punition plus terrible et plus générale que la précédente. C'est là l'exemple d'une stupidité inconcevable dans ce peuple et ce qui lui arriva fait voir que quand on ne profite pas des premiers châtiments de Dieu, il en envoie de plus grands et il punit non seulement ceux qui sont les auteurs des désordres et des scandales, mais aussi ceux qui se laissent entraîner au mal par les sollicitations ou par les mauvais exemples des autres.
Au reste, il faut considérer que ces jugements si sévères étaient nécessaires pour contenir dans la crainte et dans le devoir un peuple tels que les Israélites.

CHAPITRE XVII.

Dieu confirme par un miracle le choix qu'il avait fait d'Aaron et de sa famille pour exercer le sacerdoce, et le peuple saisi de crainte reconnait la faute qu'il avait commise en s'élevant contre Aaron.

1 Après cela, l'Eternel parla à Moïse, disant :
2 parle aux enfants d'Israël, et prends une verge de chacun d'eux, selon la maison de leur père, savoir douze verges de tous ceux qui sont les principaux d'entre eux, selon la maison de leurs pères, et tu écriras le nom de chacun sur sa verge.
3 De plus, tu écriras le nom d'Aaron sur la verge de Lévi ; car il y aura une verge pour chaque chef de maison de leurs pères.
4 Et tu les poseras au tabernacle d'assignation, devant le témoignage, où j'ai accoutumé de me trouver avec vous.
5 Et il arrivera que la verge de l'homme que j'aurai choisi, fleurira ; et je ferai cesser les murmures des enfants d'Israël, par lesquels ils murmurent contre vous.
6 Quand Moïse eut parlé aux enfants d'Israël, tous les principaux d'entre eux lui donnèrent, selon la maison de leurs pères, chacun une verge ; ainsi il y eut douze verges. Or, la verge d'Aaron fut mise parmi leurs verges.
7 Et Moïse mit les verges devant l'Eternel, dans le tabernacle du témoignage.
8 Et il arriva, dès le lendemain, que Moïse étant entré au tabernacle du témoignage, voici, la verge d'Aaron avait fleuri, pour la maison de Lévi, et elle avait jeté des fleurs, produit des boutons, et mûri des amandes.
9 Alors Moïse tira de dehors, de devant l'Eternel, toutes les verges, et les porta à tous les enfants d'Israël : et les ayant vues, ils reprirent chacun leurs verges.
10 Après cela, l'Eternel dit à Moïse : Reporte la verge d'Aaron devant le témoignage, pour être gardée comme un signe aux enfants rebelles, et tu feras cesser leurs murmures contre moi ; et ainsi ils ne mourront point.
11 C'est ce que fit Moïse ; il fit comme l'Eternel le lui avait commandé.
12 Et les enfants d'Israël parlèrent à Moïse, disant : Voici, nous défaillons ; nous sommes perdus, nous sommes tous perdus ;
13 quiconque s'approche du pavillon de l'Eternel mourra. Serons-nous tous entièrement consumés ?

REFLEXIONS

Dieu, après avoir soutenu le ministère d'Aaron par la punition de ceux qui s'étaient élevés contre lui, comme cela est rapporté dans le chapitre précédent, voulut confirmer encore la vocation d'Aaron par un nouveau miracle qui dut faire beaucoup d'impression sur le peuple d'Israël. Il voulut outre cela que la verge d'Aaron qui avait fleuri fut conservée dans le tabernacle et dans le lieu très saint, afin que la mémoire de cet événement fût perpétuée.
Apprenons d'ici que l'on ne peut sans péché résister à l'ordonnance divine, qu'il faut se soumettre à ceux que Dieu a établis dans son église pour la conduire et qu'il n'est permis à personne de s'opposer à eux et d'usurper les fonctions de leurs charges, ni en général de troubler l'ordre que Dieu a voulu qui régnât dans la société religieuse et dans la civile.

CHAPITRE XVIII.

Dieu ordonne que les Lévites seraient joints aux sacrificateurs pour le service du tabernacle, et il règle leur subsistance en cette manière, c'est qu'ils ne possèderaient aucun fond, mais que les sacrificateurs auraient pour eux et pour leurs familles les offrandes, les prémices et les autres choses qui étaient offertes dans le tabernacle, et que les Lévites auraient les dîmes à condition qu'ils donneraient la dîme de ces dîmes aux sacrificateurs.

1 Alors l’Eternel dit à Aaron : Toi, et tes fils, et la maison de ton père avec toi, vous porterez l’iniquité du sanctuaire ; et toi, et tes fils avec toi, vous porterez l’iniquité de votre sacerdoce.
2 Fais aussi approcher de toi tes frères, savoir, la tribu de Lévi, qui est la tribu de ton père, afin qu’ils te soient joints et qu’ils te servent ; mais pour toi et tes fils avec toi, vous servirez devant le tabernacle du témoignage.
3 Ils garderont tout ce que tu leur ordonneras de garder, et ce qu’il faut garder de tout le tabernacle ; mais ils n’approcheront point des vaisseaux du sanctuaire, ni de l’autel, de peur qu’ils ne meurent et que vous ne mouriez avec eux.
4 Ils te seront donc joints, et ils garderont tout ce qu’il faut garder au tabernacle d’assignation, pour tout le service du tabernacle, et nul étranger n’approchera de vous.
5 Mais vous prendrez garde à ce qu’il faut faire au sanctuaire, et à ce qu’il faut faire à l’autel, afin qu’il n’y ait plus d’indignation sur les enfants d’Israël ;
6 car pour moi, voici. J’ai pris vos frères les Lévites, du milieu des enfants d’Israël ; ils vous sont donnés en pur don pour l’Eternel, afin qu’ils soient employés au service du tabernacle d’assignation.
7 Mais pour toi et tes fils avec toi, vous ferez la charge de votre sacerdoce, en tout ce qui concerne l’autel, et ce qui est au dedans du voile ; et vous y ferez le service. J’établis votre sacerdoce en office de pur don ; c’est pourquoi, si quelque étranger en approche, on le fera mourir.
8 L’Eternel dit encore à Aaron : Voici, je t’ai donné en garde mes offrandes élevées, savoir, de toutes les choses consacrées par les enfants d’Israël ; je te les ai données, et à tes enfants, par une ordonnance perpétuelle, à cause de l’onction.
9 Ceci t’appartiendra d’entre les choses tout à fait sacrées qui ne sont point brûlées, savoir, toutes leurs offrandes, soit de tous leurs gâteaux, soit de tous leurs sacrifices pour le péché, soit de tous leurs sacrifices pour le délit, qu’ils m’apporteront ; ce sont des choses tout à fait sacrées pour toi et pour tes enfants.
10 Tu les mangeras dans le lieu Saint ; tout mâle en mangera ; ce te sera une chose sacrée.
11 Ceci aussi t’appartiendra, savoir, les offrandes élevées qu’ils donneront de toutes les offrandes tournées des enfants d’Israël ; je te les ai données, et à tes fils et à tes filles avec toi, par une ordonnance perpétuelle. Quiconque sera net en ta maison en mangera.
12 Je t’ai donné aussi leurs prémices qu’ils offriront à l’Eternel, savoir, tout le meilleur de l’huile, et tout le meilleur du moût et du froment.
13 Les premiers fruits de toutes les choses que leur terre produira, et qu’ils apporteront à l’Eternel, t’appartiendront ; quiconque sera net dans ta maison en mangera.
14 Tout interdit en Israël t’appartiendra.
15 Tout ce qui naît le premier, de toute chair qu’ils offriront à l'Eternel, tant des hommes que des bêtes, t’appartiendra ; mais on ne manquera pas de racheter le premier-né de l’homme ; on rachètera aussi le premier-né de la bête souillée.
16 Et on rachètera les premiers-nés des hommes qui doivent être rachetés, depuis l’âge d’un mois, selon l’estimation que tu feras, qui sera de cinq sicles d’argent, selon le sicle du sanctuaire, qui est de vingt oboles.
17 Mais on ne rachètera point le premier-né de la vache, ni le premier-né de la brebis, ni le premier-né de la chèvre ; car ce sont des choses sacrées. Tu répandras leur sang sur l’autel, et tu feras fumer leur graisse ; c’est un sacrifice fait par le feu, en bonne odeur à l’Eternel.
18 Et leur chair t’appartiendra, comme la poitrine qu’on tourne et qu’on élève, et comme l’épaule droite.
19 Je t’ai donné toutes les offrandes élevées des choses sacrées que les enfants d’Israël offriront à l’Eternel, à toi, à tes fils et à tes filles avec toi, par une ordonnance perpétuelle : c’est une alliance très ferme pour toujours devant l’Éternel, pour toi et pour ta postérité avec toi.

20 Puis l'Éternel dit à Aaron : Tu n'auras point d'héritage en leur pays, tu n'auras point de portion parmi eux ; je suis ta portion et ton héritage, au milieu des enfants d'Israël.
21 Et pour ce qui est des enfants de Lévi, voici, je leur ai donné pour héritage toutes les dîmes d'Israël, pour le service auquel ils sont employés, qui est le service du tabernacle d'assignation.
22 Et les enfants d'Israël n'approcheront point du tabernacle d'assignation, de peur qu'ils ne soient coupables de péché, et qu'ils ne meurent.
23 Mais les Lévites s'emploieront au service du tabernacle d'assignation, et ils porteront les péchés du peuple ; cette ordonnance sera perpétuelle d'âge en âge ; et ils ne possèderont point d'héritage parmi les enfants d'Israël ;
24 Car j'ai donné pour héritage aux Lévites les dîmes des enfants d'Israël, qu'ils offriront à l'Éternel, en offrande élevée ; c'est pourquoi, j'ai dit d'eux, qu'ils n'auront point d'héritage parmi les enfants d'Israël.
25 Puis l'Éternel parla à Moïse, disant :
26 Tu parleras aussi aux Lévites, et tu leur diras : Quand vous aurez reçu des enfants d'Israël les dîmes que je vous ai donné à prendre d'eux pour votre héritage, vous offrirez de ces dîmes l'offrande élevée de l'Éternel, savoir, la dîme de la dîme.
27 Et votre offrande élevée vous sera allouée, comme le froment qui est pris de l'aire, et comme l'abondance de la cuve.
28 Ainsi, vous offrirez aussi l'offrande élevée de l'Éternel, de toutes vos dîmes que vous aurez reçues des enfants d'Israël, et vous en donnerez, de chacune, l'offrande élevée de l'Éternel, à Aaron sacrificateur.
29 Vous offrirez toute l'offrande élevée de l'Éternel, de toutes les choses qui vous sont données, de tout ce qu'il y a de meilleur, pour consacrer la dîme prise de la dîme même.
30 Et tu leur diras : Quand vous aurez offert, en offrande élevée, le meilleur de la dîme, il sera alloué aux Lévites comme le revenu de l'aire, et comme le revenu de la cuve.
31 Et vous la mangerez en tout lieu, vous et vos familles ; car c'est votre salaire, pour le service que vous faites au tabernacle d'assignation.
32 Et vous ne serez point coupable de péché, quand vous aurez offert ce qu'il y aura de meilleur en offrande élevée, et vous ne profanerez point les choses sacrées des enfants d'Israël, et vous ne mourrez point.

REFLEXIONS
On voit dans ce chapitre de quelle manière Dieu avait réglé les fonctions des sacrificateurs et celles des Lévites et pourvu à leur subsistance. La tribu de Lévi n'avait point de portion dans le pays de Canaan comme les autres tribus, mais elles avaient pour son partage les dîmes de tout le pays et outre cela, les sacrificateurs avaient leur part dans les sacrifices et dans les offrandes avec la dîme des dîmes. Par ce moyen les ministres de la religion subsistaient commodément et honorablement, sans être distrait dans leurs fonctions.
Cela prouve que l'église chrétienne doit entretenir ceux qui y exercent le ministère sacré, comme St. Paul l'enseigne lorsqu'il dit : *Ceux qui s'occupent aux choses sacrées vivent de ce qui est sacré et ceux qui participent à l'autel participent à l'autel, de même aussi Dieu a ordonné que ceux qui servent à l'Évangile vivent de l'Évangile.*

CHAPITRE XIX.
Ce chapitre contient les cérémonies qui se pratiquaient dans le sacrifice d'une vache rousse que l'on brûlait pour faire avec ses cendres une eau dont on faisait aspersion sur ceux qui étaient souillés afin de les purifier.

1 L'Éternel parla aussi à Moïse et à Aaron, disant :
2 C'est ici une ordonnance de la loi que l'Éternel a commandé d'observer, disant : Parle aux

enfants d'Israël, et qu'ils t'amènent une jeune vache rousse, entière, qui n'ait point de défaut, et qui n'ait point porté le joug.
3 Et vous la donnerez à Eléazar sacrificateur, qui l'amènera hors du camp, et on l'égorgera en sa présence.
4 Ensuite Eléazar sacrificateur prendra de son sang avec son doigt, et il fera sept fois aspersion du sang, vers le devant du tabernacle d'assignation.
5 Et on brûlera la jeune vache en sa présence : on brûlera sa peau, sa chair et son sang, avec ses excréments.
6 Et le sacrificateur prendra du bois de cèdre, de l'hysope et du cramoisi, et il les jettera dans le feu où l'on brûlera la jeune vache.
7 Puis le sacrificateur lavera ses vêtements et sa chair avec de l'eau ; et, après cela, il rentrera au camp ; et le sacrificateur sera souillé jusqu'au soir.
8 Et celui qui l'aura brûlé lavera ses vêtements et son corps aussi avec de l'eau et il sera souillé jusqu'au soir.
9 Et un homme qui sera pur ramassera les cendres de la jeune vache, et il les mettra hors du camp en un lieu net ; et elles seront gardées pour l'assemblée des enfants d'Israël, afin d'en faire l'eau d'aspersion ; c'est une purification pour le péché.
10 Et celui qui aura ramassé les cendres de la jeune vache lavera ses vêtements, et il sera souillé jusqu'au soir ; et ce sera une ordonnance perpétuelle aux enfants d'Israël et à l'étranger qui fait son séjour parmi eux.
11 Celui qui touchera un corps mort, de quelque personne que ce soit, sera souillé sept jours.
12 Il se purifiera donc avec cette eau-là le troisième jour, et au septième jour il sera pur ; que s'il ne se purifie pas au troisième ni au septième jour, il ne sera point pur.
13 Tout homme qui aura touché le corps mort de quelque personne qui sera morte, et qui ne se sera point purifié, a souillé le pavillon de l'Éternel ; aussi une telle personne sera retranchée d'Israël ; car il sera souillé, parce que l'eau d'aspersion n'aura pas été répandue sur lui ; sa souillure demeure encore sur lui.
14 C'est ici la loi : Quand un homme sera mort en quelque tente, quiconque entrera dans la tente, et tout ce qui sera dans la tente, sera souillé sept jours.
15 Et tout vaisseau découvert, sur lequel il n'y a point de couvercle attaché, sera souillé.
16 Et quiconque touchera, dans les champs, un homme qui aura été tué par l'épée, ou quelque mort, ou quelque os d'homme, ou un sépulcre, sera souillé sept jours.
17 Et on prendra, pour celui qui sera souillé, de la poudre de la jeune vache brûlée pour le péché, et on la mettra dans un vaisseau, et de l'eau vive par-dessus ;
18 et un homme qui sera pur prendra de l'hysope, et l'ayant trempée dans l'eau, il en fera aspersion sur la tente, sur tous les vaisseaux, sur toutes les personnes qui auront été là, et sur celui qui aura touché l'os ou l'homme tué ou le mort ou le sépulcre.
19 Cet homme donc, qui sera pur, en fera aspersion sur celui qui sera souillé, au troisième jour et au septième, et il le purifiera le septième ; puis il lavera ses vêtements, et il se lavera d'eau ; et le soir il sera pur.
20 Mais l'homme qui sera souillé et qui ne se purifiera point, cette personne sera retranchée du milieu de l'assemblée, parce qu'il aura souillé le sanctuaire de l'Éternel ; l'eau d'aspersion n'ayant pas été répandue sur lui, il est souillé.
21 Et ceci leur sera une ordonnance perpétuelle ; et celui qui aura fait aspersion de l'eau lavera ses vêtements ; et quiconque aura touché l'eau d'aspersion sera souillé jusqu'au soir.
22 Et tout ce que l'homme souillé touchera, sera souillé ; et la personne qui le touchera, sera souillée jusqu'au soir.

REFLEXIONS

Voici la réflexion que St. Paul fait dans l'épitre aux Hébreux sur ce qui est dit dans ce chapitre

: *Que si le sang des taureaux et des boucs et la cendre de la génisse dont on faisait aspersion purifiait ceux qui étaient souillés à l'égard de la pureté de la chair, le sang de Christ purifiera beaucoup plus nos consciences des œuvres mortes pour servir le Dieu vivant.*
À quoi il faut ajouter que si Dieu avait prescrit aux Israélites sous peine de mort de se purifier par les cérémonies qui sont ici prescrites, ceux qui négligent de nettoyer leurs âmes des véritables souillures, qui sont celles du péché, peuvent encore moins avoir aucune communion avec lui.

CHAPITRE XX.
I. Il faut savoir que ce qui est récité dans ce chapitre et dans les suivants arriva sur la fin des 40 ans que le peuple d'Israël passa dans le désert. Moïse rapporte ici la mort de Marie sa sœur :
II. Le miracle de l'eau que Dieu fit sortir d'un rocher pour apaiser les murmures du peuple et ce qui arriva alors à Moïse et à Aaron.
III. Le refus que les Iduméens firent de donner passage aux Israélites, et enfin la mort d'Aaron à qui Eléazar son fils succéda.

1 Les enfants d'Israël, et toute l'assemblée, arrivèrent au désert de Tsin, au premier mois ; et le peuple s'arrêta à Kadès, et Marie mourut là, et elle y fut ensevelie.
2 Et n'y ayant point d'eau pour le peuple, ils s'assemblèrent contre Moïse et contre Aaron.
3 Et le peuple contesta avec Moïse, et ils lui dirent : Plût à Dieu que nous fussions morts, quand nos frères moururent devant l'Éternel !
4 Et pourquoi avez-vous fait venir l'assemblée de l'Éternel dans ce désert, pour y mourir avec nos bêtes ?
5 Et pourquoi nous avez-vous fait monter hors d'Égypte, pour nous amener en ce méchant lieu, qui n'est point un lieu pour semer, ni un lieu pour des figuiers, ni pour des vignes, ni pour des grenadiers, et où même il n'y a point d'eau pour boire ?
6 Alors Moïse et Aaron se retirèrent de devant l'assemblée, à l'entrée du tabernacle d'assignation, et ils tombèrent sur leur visage, et la gloire de l'Éternel leur apparut.
7 Puis l'Éternel parla à Moïse, disant :
8 Prends la verge, et fais convoquer l'assemblée, toi et Aaron ton frère, et parlez au rocher en leur présence, et il donnera ses eaux ; ainsi tu leur feras sortir de l'eau du rocher, et tu donneras à boire à l'assemblée et à leurs bêtes.
9 Moïse donc prit la verge de devant l'Éternel, comme il lui avait commandé.
10 Et Moïse et Aaron firent convoquer l'assemblée devant le rocher, et il leur dit : Vous, rebelles, écoutez maintenant : Vous ferons-nous sortir de l'eau de ce rocher ?
11 Puis Moïse leva la main, et frappa de sa verge le rocher, deux fois ; alors des eaux sortirent en abondance, et l'assemblée but, et leurs bêtes aussi.
12 Après, l'Éternel dit à Moïse et à Aaron : Parce que vous n'avez point cru en moi, pour me sanctifier devant les enfants d'Israël, aussi vous n'introduirez point cette assemblée dans le pays que je leur ai donné.
13 Ce sont là les eaux de contestation, pour lesquelles les enfants d'Israël débattirent contre l'Éternel ; et il se sanctifia en eux.
14 Puis Moïse envoya des ambassadeurs, de Kadès au roi d'Edom, pour lui dire : Ainsi a dit ton frère Israël : Tu sais tout le travail que nous avons eu ;
15 comment nos pères descendirent en Égypte, où nous avons demeuré longtemps, et comment les Égyptiens nous ont maltraités, nous et nos pères ;
16 et nous avons crié à l'Éternel, qui, ayant entendu nos cris, a envoyé son ange, et nous a tirés de l'Égypte. Or, voici, nous sommes à Kadès, ville qui est au bout de tes frontières ;
17 je te prie que nous passions par ton pays ; nous ne passerons point par les champs, ni par les

vignes, et nous ne boirons de l'eau d'aucun puits ; nous marcherons par le chemin royal ; nous ne nous détournerons ni à droite ni à gauche, jusqu'à ce que nous ayons passé tes frontières.
18 Mais le roi d'Edom lui dit : Ne passe point par mon pays, de peur que je ne sorte en armes contre toi.
19 Les enfants d'Israël lui répondirent : Nous monterons par le grand chemin, et si nous buvons de tes eaux, moi et mes bêtes, je te les paierai. Permets-moi seulement d'y prendre mon passage.
20 Mais le roi d'Edom lui dit : Tu n'y passeras point ; et, sur cela, il sortit avec une grande multitude et à main armée, pour aller à sa rencontre.
21 Ainsi Edom ne voulut point permettre à Israël de passer par ses frontières ; c'est pourquoi Israël se détourna de son pays.
22 Et les enfants d'Israël, et toute l'assemblée, étant partis de Kadès, vinrent en la montagne de Hor.
23 Alors l'Éternel parla à Moïse et à Aaron, en la montagne de Hor, près des frontières du pays d'Edom, disant :
24 Aaron sera recueilli vers ses peuples ; car il n'entrera point au pays que j'ai donné aux enfants d'Israël, parce que vous avez été rebelles à mon commandement, aux eaux de contestation.
25 Prends donc Aaron et Eléazar, son fils, et fais-les monter sur la montagne de Hor ;
26 Puis fais dépouiller Aaron de ses vêtements, et fais-en revêtir Eléazar, son fils ; et Aaron sera recueilli vers ses pères ; et il mourra là.
27 Moïse donc fit comme l'Eternel lui avait commandé ; et ils montèrent sur la montagne de Hor, à la vue de toute l'assemblée.
28 Et Moïse fit dépouiller Aaron de ses vêtements, et en fit revêtir Eléazar, son fils ; puis Aaron mourut là, sur le haut de la montagne ; et Moïse et Eléazar descendirent de la montagne.
29 Et toute l'assemblée, savoir, toute la maison d'Israël, voyant qu'Aaron était mort, le pleurèrent pendant trente jours.

REFLEXIONS

Moïse nous apprend dans ce chapitre que les Israélites, après tant de grâces qu'ils avaient reçues de Dieu et tant de châtiments que Dieu leur avait infligés, murmurèrent au désert de Tsin et que cependant, le Seigneur par un effet de sa bonté, leur donna de l'eau d'une manière miraculeuse. C'est ainsi que les hommes s'endurcissent et qu'ils ne profitent ni des grâces de Dieu ni de ses châtiments et que Dieu, par un effet de sa miséricorde, ne laisse pas de les supporter et de leur faire du bien.

Nous avons vu ensuite que Moïse et Aaron furent exclus du pays de Canaan pour n'avoir pas fait paraître assez de foi dans cette rencontre, quoi qu'ils eussent déjà fait un miracle semblable à Réphidim. Dieu punit le défaut de foi même dans les fidèles et quoi qu'il leur pardonne leurs infirmités, il ne les exempte pas toujours des peines temporelles, ce qu'il fait pour leur propre salut et pour servir d'exemple aux autres.

Le refus que les Iduméens occidentaux firent de laisser passer le peuple d'Israël par leur pays, quoi qu'ils descendissent des patriarches par Ésaü frère de Jacob, marque que les Iduméens regardaient dès lors les Israélites avec jalousie. Dans la suite, les Iduméens furent presque toujours les ennemis du peuple de Dieu. Cependant, les Israélites ne leur firent pas la guerre dans cette occasion parce qu'ils les regardaient comme leurs frères et parce que Dieu avait donné aux Iduméens le pays qu'ils possédaient.

CHAPITRE XXI.

On voit ici le commencement des guerres des Israélites contre les Cananéens.
La première fut celle qu'ils firent au roi Harad, lequel ils vainquirent.
Ensuite, Moïse rapporte les murmures du peuple d'Israël et la punition que Dieu en fit par le moyen des serpents brûlants. Après cela, le peuple ayant passé par divers lieux vainquit Sihon

roi des Amorrhéens et Hog roi de Basçan

1 Quand le roi de Harad, Cananéen, qui habitait vers le Midi, apprit qu'Israël venait par le chemin des espions, il combattit contre Israël, et il en emmena des prisonniers.
2 Alors Israël fit un vœu à l'Éternel, disant : Si tu livres ce peuple entre mes mains, je mettrai ses villes à l'interdit.
3 Et l'Éternel exauça la voix d'Israël, et il livra entre ses mains les Cananéens, qu'il détruisit à la façon de l'interdit, avec leurs villes ; et il nomma le lieu Horma.
4 Puis ils partirent de la montagne de Hor, tirant vers la mer Rouge, pour faire le tour du pays d'Edom, et le peuple perdit courage par le chemin.
5 Le peuple donc parla contre Dieu et contre Moïse, et dit : Pourquoi nous as-tu fait monter hors de l'Egypte, pour mourir dans ce désert ? car il n'y a point de pain, ni d'eau, et notre âme est ennuyée de ce pain si léger.
6 Et l'Éternel envoya sur le peuple des serpents brûlants, qui mordaient tellement le peuple, qu'il en mourut un grand nombre de ceux d'Israël.
7 Alors le peuple vint vers Moïse, et dit : Nous avons péché ; car nous avons parlé contre l'Éternel, et contre toi. Prie l'Éternel, et qu'il ôte de dessus nous les serpents. Et Moïse pria pour le peuple.
8 Et l'Éternel dit à Moïse : Fais-toi un serpent brûlant, et mets-le sur une perche ; et il arrivera que quiconque sera mordu, et le regardera, sera guéri.
9 Moïse donc fit un serpent d'airain, et il le mit sur une perche ; et, quand quelque serpent avait mordu un homme, cet homme regardait le serpent d'airain, et il était guéri.
10 Ensuite, les enfants d'Israël partirent et campèrent à Oboth.
11 Et étant partis d'Oboth, ils campèrent à Hijé-Habarim, au désert qui est vis-à-vis de Moab, vers le soleil levant.
12 Puis étant partis de là, ils campèrent vers le torrent de Zéred.
13 Et étant partis de là, ils campèrent au deçà d'Arnon, qui est au désert, et qui sort des confins de l'Amorrhéen ; (car Arnon est la frontière de Moab, entre les Moabites et les Amorrhéens.
14 C'est pourquoi il est dit, au livre des batailles de l'Éternel : Vaheb en Suphah, et les torrents en Arnon ;
15 et le cours des torrents qui tend vers le lieu où Har est située, et qui se rend aux frontières de Moab).
16 Et de là ils vinrent à Béer. C'est le puits dont l'Éternel dit à Moïse : Assemble le peuple, et je leur donnerai de l'eau.
17 Alors Israël chanta ce cantique : Que le puits monte ; chantez-lui, en vous répondant les uns aux autres.
18 C'est le puits que les seigneurs ont creusé, que les principaux du peuple, avec le législateur, ont creusé avec leurs bâtons. Et du désert ils vinrent à Mattana ;
19 et de Mattana à Nahaliel ; et de Nahaliel à Bamoth ;
20 et de Bamoth à la vallée qui est au territoire de Moab, au sommet de Pisga ; et qui regarde vers Jescimon.
21 Puis Israël envoya des ambassadeurs à Sihon, roi des Amorrhéens, pour lui dire :
22 Permets que je passe par ton pays ; nous ne nous détournerons point dans les champs, ni dans les vignes, et nous ne boirons point des eaux de tes puits ; mais nous marcherons par le chemin royal, jusqu'à ce que nous ayons passé tes frontières.
23 Mais Sihon ne permit point qu'Israël passât ses frontières ; et, ayant assemblé tout son peuple, il sortit contre Israël au désert, et il vint jusqu'en Jahats, et combattit contre Israël.
24 Mais Israël le fit passer au fil de l'épée, et conquit son pays, depuis Arnon jusqu'à Jabbok, et jusqu'aux enfants de Hammon ; car la frontière des enfants de Hammon était forte.
25 Et Israël prit toutes les villes qui étaient là, et habita dans toutes les villes des Amorrhéens,

à Hesçbon, et dans toutes les villes de son ressort.
26 Or, Hesçbon était la ville de Sihon, roi des Amorrhéens, qui avait le premier fait la guerre au roi de Moab, et avait pris sur lui tout son pays jusqu'à Arnon.
27 C'est pourquoi, on dit en proverbe : Venez à Hesçbon ; que la ville de Sihon soit bâtie et rétablie ;
28 Car le feu est sorti de Hesçbon, et la flamme de la ville de Sihon ; elle a consumé Har des Moabites, et les seigneurs de Bamoth à Arnon.
29 Malheur à toi, Moab, peuple de Kemos, tu es perdu ; il a livré captifs ses fils qui se sauvaient, et ses filles, à Sihon, roi des Amorrhéens.
30 Nous les avons défaits à coups de flèches ; Hesçbon est périe jusqu'à Dibon ; nous les avons désolés jusqu'à Nophah, qui s'étend jusqu'à Médéba.
31 Israël donc habita dans les terres des Amorrhéens.
32 Après cela, Moïse, ayant envoyé des gens pour épier Jahzer, ils prirent les villes de son ressort, et ils en dépossédèrent les Amorrhéens qui y étaient.
33 Puis ils tournèrent et montèrent par le chemin de Basçan ; et Hog, roi de Basçan, sortit en bataille pour les rencontrer à Edréhi, lui et tout son peuple.
34 Alors l'Eternel dit à Moïse : Ne le crains point ; car je l'ai livré entre tes mains, et tout son peuple, et son pays, et tu lui feras comme tu as fait à Sihon, roi des Amorrhéens, qui habitait à Hesçbon.
35 Ils le battirent donc, lui et ses enfants, et tout son peuple, tellement qu'il ne lui en resta pas un seul ; et ils possédèrent son pays.

REFLEXIONS

Il y a deux choses à remarquer dans ce chapitre :
I. On voit dans les victoires que les Israélites remportèrent sur le roi de Harad, sur Sihon roi des Amorrhéens et sur Hog roi de Basçan que les promesses de Dieu avait faites aux enfants d'Israël de leur donner le pays de Canaan commençait à s'accomplir du vivant de Moïse.
II. L'histoire des serpents brûlants nous fait voir d'un côté que les Israélites retombants toujours dans le murmure attiraient par ce moyen sur eux de nouvelles punitions et que par toutes ces plaies Dieu faisait périr peu à peu toute la génération qui était sortie d'Égypte et qui ne devait pas entrer dans le pays de Canaan,
D'un autre côté, la manière merveilleuse dont Dieu guérit les enfants d'Israël de la morsure des serpents par le moyen du serpent d'airain devait convaincre ce peuple que c'était Dieu qui avait envoyé ces serpents brûlants et que c'était lui qui les délivrait de cette plaie.
Au reste, cette histoire doit nous rappeler dans l'esprit ces paroles de notre Seigneur : *Comme Moïse éleva le serpent dans le désert, il faut que le fils de l'homme soit élevé, afin que quiconque croit en Lui ne périsse point mais qu'il ait la vie éternelle. Et ce que St. Paul dit : que nous ne devons pas tenter Dieu comme les Israélites le tentèrent, lesquels périrent par les serpents.*

CHAPITRE XXII.

Balak roi des Moabites, alarmé des victoires des enfants d'Israël, envoie chercher Ballam pour les maudire, ce que Balaam refusa d'abord de faire parce que Dieu le lui défendit. Mais ce roi l'ayant envoyé quérir une seconde fois, Balaam, tenté par les promesses de Balak, demanda à Dieu ce qu'il devait faire, Dieu ne l'empêcha pas d'aller vers le roi des Moabites, mais pour lui faire comprendre que ce voyage lui déplaisait, il fit parler l'ânesse que Balaam montait et il envoya un ange qui s'opposa à son passage. Balaam étant arrivé au pays des Moabites, Balak le reçut fort honorablement.

1 Puis les enfants d'Israël partirent, et campèrent dans les campagnes de Moab, au deçà du Jourdain, vers Jérico.

2 Or, Balak, fils de Tsippor, vit toutes les choses qu'Israël avait faites à l'Amorrhéen.
3 Et Moab eut une grande peur de ce peuple, parce qu'il était en grand nombre, et il fut en angoisse à cause des enfants d'Israël.
4 Et Moab dit aux anciens de Madian : Maintenant cette multitude mangera tout ce qui est autour de nous, comme le bœuf lèche et broute l'herbe de la campagne. Or, en ce temps-là Balak, fils de Tsippor, était roi de Moab.
5 Et il envoya des députés à Balaam, fils de Béhor, à Péthor, située sur le fleuve, au pays des enfants de son peuple, afin de l'appeler, et de lui dire : Voici un peuple qui est sorti d'Egypte ; il couvre le dessus de la terre, et il est campé vis-à-vis de moi.
6 Viens donc maintenant, je te prie, maudis-moi ce peuple ; car il est plus puissant que moi ; peut-être que je serai le plus fort, et que nous le battrons, et que je le chasserai du pays ; car je sais que celui que tu béniras sera béni, et que celui que tu maudiras sera maudit.
7 Les anciens de Moab s'en allèrent donc, avec les anciens de Madian, ayant en leurs mains de quoi payer le devin ; et ils vinrent à Balaam, et lui rapportèrent les paroles de Balak.
8 Et il leur répondit : Demeurez ici cette nuit, et je vous rendrai réponse, selon que l'Eternel m'aura parlé. Et les seigneurs des Moabites demeurèrent avec Balaam.
9 Et Dieu vint à Balaam, et lui dit : Qui sont ces hommes que tu as chez toi ?
10 Et Balaam répondit à Dieu : Balak, fils de Tsippor, roi de Moab, a envoyé vers moi, pour me dire :
11 Voici un peuple qui est sorti d'Egypte, et qui a couvert le dessus de la terre ; viens donc maintenant, maudis-le ; peut-être que je le pourrai combattre, et que je le chasserai.
12 Et Dieu dit à Balaam : Tu n'iras point avec eux, et tu ne maudiras point ce peuple ; car il est béni.
13 Et Balaam s'étant levé le matin, dit aux seigneurs qui avaient été envoyés par Balak : Retournez en votre pays ; car l'Éternel a refusé de me laisser aller avec vous.
14 Ainsi les seigneurs des Moabites se levèrent, et revinrent à Balak, et dirent : Balaam a refusé de venir avec nous.
15 Et Balak lui envoya encore des seigneurs en plus grand nombre, et plus honorables que les premiers ;
16 qui, étant venus à Balaam, lui dirent : Ainsi a dit Balak, fils de Tsippor : Je te prie, que rien ne t'empêche de venir vers moi ;
17 car, certainement, je te ferai beaucoup d'honneurs, et je ferai tout ce que tu me diras. Je te prie donc, viens, maudis ce peuple.
18 Et Balaam répondit aux serviteurs de Balak : Quand Balak me donnerait sa maison pleine d'or et d'argent, je ne pourrais pas transgresser le commandement de l'Éternel mon Dieu, pour faire aucune chose, ni petite ni grande.
19 Toutefois, je vous prie, demeurez maintenant ici encore cette nuit, et je saurai ce que l'Éternel continuera de me dire.
20 Et Dieu vint à Balaam la nuit, et lui dit : Puisque ces hommes sont venus t'appeler, lève-toi, et va-t'en avec eux ; mais, quoi qu'il en soit, tu feras ce que je te dirai.
21 Ainsi Balaam se leva le matin, et embâta son ânesse, et s'en alla avec les seigneurs de Moab.
22 Mais la colère de Dieu s'alluma, parce qu'il s'en allait ; et un ange de l'Éternel s'arrêta dans le chemin, pour s'opposer à Balaam. Or, il était monté sur son ânesse, et il avait deux de ses serviteurs avec lui.
23 Et l'ânesse vit l'ange de l'Éternel qui se tenait dans le chemin, et qui avait son épée nue en sa main, et elle se détourna du chemin et s'en allait dans un champ ; et Balaam frappa l'ânesse pour la ramener dans le chemin.
24 Mais l'ange de l'Éternel s'arrêta dans un sentier de vignes, qui avait une cloison deçà, et une autre delà.
25 Et l'ânesse, ayant vu l'ange de l'Éternel, se serra contre la muraille, et elle serrait contre la

muraille le pied de Balaam, qui continua à la battre.
26 Et l'ange passa plus avant, et s'arrêta dans un lieu étroit, où il n'y avait pas moyen de se détourner, ni à droite ni à gauche.
27 Et l'ânesse voyant l'ange de l'Éternel, se coucha sous Balaam. Alors Balaam s'emporta si fort de colère, qu'il frappa l'ânesse d'un bâton.
28 Alors l'Éternel fit parler l'ânesse, qui dit à Balaam : Que t'ai-je fait, que tu m'as déjà battue trois fois ?
29 Et Balaam répondit à l'ânesse : C'est parce que tu m'as foulé. Que n'ai-je une épée en ma main ! je te tuerais maintenant.
30 Et l'ânesse dit à Balaam : Ne suis-je pas ton ânesse, que tu as toujours montée depuis que je suis à toi jusqu'à ce jour ? Ai-je accoutumé de te faire ainsi ? Et il répondit : Non.
31 Alors l'Éternel ouvrit les yeux de Balaam, et il vit l'ange de l'Éternel qui se tenait dans le chemin et qui avait son épée nue en sa main ; et il s'inclina et se prosterna sur son visage.
32 Et l'ange de l'Éternel lui dit : Pourquoi as-tu frappé ton ânesse déjà trois fois ? Voici, je suis sorti pour m'opposer à toi ; car tu tiens un mauvais chemin devant moi.
33 Mais l'ânesse m'a vu et s'est détournée de devant moi déjà trois fois ; autrement, si elle ne se fût détournée de devant moi, je t'aurais même déjà tué, et je l'aurais laissée en vie.
34 Alors Balaam dit à l'ange de l'Éternel : J'ai péché ; car je ne savais point que tu te tinsses dans le chemin contre moi ; et maintenant, s'il ne te plaît pas que j'aille là, je m'en retournerai.
35 Et l'ange de l'Éternel dit à Balaam : Va avec ces hommes ; mais tu ne diras que ce que je t'aurai dit. Balaam donc s'en alla avec les seigneurs qui avaient été envoyés par Balak.
36 Quand Balak apprit que Balaam venait, il sortit pour aller au-devant de lui, vers la ville de Moab, qui est sur la frontière d'Arnon, au bout de la frontière.
37 Alors Balak dit à Balaam : N'ai-je pas envoyé vers toi, pour t'appeler ? Pourquoi n'est-tu pas venu vers moi ? Est-ce que je ne puis pas te faire assez d'honneurs ?
38 Et Balaam répondit à Balak : Voici, je suis venu vers toi ; mais pourrais-je maintenant prononcer quelque chose ? Je dirai ce que Dieu me mettra dans la bouche.
39 Et Balaam s'en alla avec Balak, et ils vinrent à la ville de Hutsoth.
40 Et Balak sacrifia des bœufs et des brebis, et il en envoya à Balaam et aux seigneurs qui étaient venus avec lui.
41 Et quand le matin fut venu, il prit Balaam, et le fit monter aux hauts lieux de Bahal, et de là il vit l'extrémité de l'armée.

REFLEXIONS

Cette histoire présente plusieurs réflexions :

I. La première que Balaam connaissait le vrai Dieu et que Dieu se révélait à lui, quoiqu'il demeurât parmi les idolâtres et qu'il fût lui-même un homme avare et corrompu. Dieu qui met quelquefois ses dons dans des impies pour exécuter ses desseins voulait se servir de Balaam pour conserver sa connaissance dans le pays où il habitait.

II. Il faut faire attention à l'hypocrisie et à l'avarice de Balaam. Dieu lui ayant défendu d'aller avec les députés du roi des Moabites et lui-même ayant protesté qu'il ne saurait transgresser le commandement de Dieu, il ne devait pas le consulter davantage, mais étant tenté par les promesses qu'on lui faisait, il s'adressa à Dieu une seconde fois. C'est ainsi que les hommes résistent à la volonté de Dieu et cherchent à satisfaire leurs passions et qu'en particulier les avares sont capables de tout faire pour contenter leur avarice.

III. Il est à remarquer que Dieu voyant que Balaam souhaitait d'aller vers le roi des Moabites, le laissa faire, quoiqu'il n'approuvât point le sujet de ce voyage.

Quand Dieu a suffisamment instruit les hommes de sa volonté, s'ils résistent après cela et s'ils veulent s'aveugler, il ne les empêche pas d'exécuter ce qu'ils ont résolu, mais cependant ils ne peuvent faire que ce qu'il leur permet.

IV. Le prodige que Dieu fit en envoyant un ange et en formant de la bouche de l'ânesse de Balaam des sons semblables à une voix humaine tendait à l'étonner et à lui faire sentir son péché et sa rébellion, comme St. Pierre le remarque au chapitre II de sa seconde épitre où il cite cette histoire.

V. Enfin, l'on voit que Balaam effrayé voulut retourner sur ses pas, mais Dieu lui dit de continuer son voyage. Dieu en usa ainsi tant parce que ce prophète n'obéissait, que par force que parce qu'il voulait se servir de lui pour bénir son peuple. Dieu ne veut point d'obéissance forcée. Quand les pécheurs se sont engagés dans des entreprises contraires à sa volonté, il ne les en retire pas malgré eux, mais il les fait pourtant servir contre leur intention à l'exécution de ses desseins.

CHAPITRE XXIII.

Balaam après avoir offert des sacrifices par deux fois bénit le peuple d'Israël à chaque fois au lieu de le maudire comme le roi Balak le souhaitait.

De quoi ce prince étant fâché, il conduisit Balaam dans un autre endroit pour essayer de lui faire prononcer des malédictions contre les Israélites.

1 Et Balaam dit à Balak : Fais-moi ici dresser sept autels, et prépare-moi ici sept veaux et sept béliers.
2 Et Balak fit ce que Balaam avait dit ; et Balak offrit avec Balaam un veau et un bélier sur chaque autel.
3 Puis Balaam dit à Balak : Tiens-toi auprès de ton holocauste, et je m'en irai ; peut-être que l'Éternel se présentera à moi, et je te rapporterai tout ce qu'il m'aura fait voir. Ainsi il se retira à l'écart.
4 Et Dieu se présenta à Balaam, et Balaam lui dit : J'ai dressé sept autels, et j'ai sacrifié un veau et un bélier sur chaque autel.
5 Et l'Éternel mit la parole dans la bouche de Balaam, et dit : Retourne à Balak, et parle-lui ainsi.
6 Il s'en retourna donc vers lui ; et voici, il se tenait auprès de son holocauste, tant lui que tous les seigneurs de Moab.
7 Alors Balaam commença ses discours sentencieux, et dit : Balak, roi de Moab, m'a fait venir d'Aram, des montagnes d'Orient, disant : Viens maudire Jacob ; viens, dis-je, détester Israël.
8 Comment le maudirai-je ? Le Dieu fort ne l'a point maudit. Et comment le détesterai-je ? L'Éternel ne l'a point détesté.
9 Car je le regarderai du haut des rochers, et je le contemplerai du haut des coteaux. Voici un peuple qui habitera séparément, et il ne sera point mis au nombre des nations.
10 Qui comptera la poudre de Jacob, et le nombre de la quatrième partie d'Israël ? Que je meure de la mort des hommes droits, et que ma fin soit semblable à la leur !
11 Alors Balak dit à Balaam : Que m'as-tu fait ? Je t'avais pris pour maudire mes ennemis ; et voici, tu les a expressément bénis.
12 Et il répondit, et dit : Ne dois-je pas prendre garde de dire ce que l'Éternel aura mis en ma bouche ?
13 Alors Balak lui dit : Viens, je te prie, avec moi en un autre lieu d'où tu le puisses voir (car tu en voyais seulement un bout, et tu ne le voyais pas tout entier), et maudis-le de là.
14 Puis, l'ayant conduit au territoire de Tsophim, vers le sommet de Pisga, il dressa sept autels, et offrit un veau et un bélier sur chaque autel.
15 Alors Balaam dit à Balak : Tiens-toi ici auprès de ton holocauste, et je m'en irai à la rencontre du Seigneur, comme j'ai déjà fait.
16 L'Éternel donc se présenta à Balaam, et mit la parole en sa bouche, et dit : Retourne à Balak, et parle ainsi.

17 Et il vint à Balak ; et, voici, il se tenait auprès de son holocauste, et les seigneurs de Moab avec lui. Et Balak lui dit : Qu'est-ce que l'Éternel a prononcé ?
18 Alors il commença ses discours sentencieux, et dit : Lève-toi, Balak, et écoute ; fils de Tsippor, prête-moi l'oreille.
19 Le Dieu fort n'est point homme pour mentir, ni fils de l'homme pour se repentir. Il a dit, et ne le fera-t-il point ? Il a parlé et ne ratifiera-t-il point sa parole ?
20 Voici, j'ai reçu la parole pour bénir ; puisqu'il a béni, je ne le révoquerai point.
21 Il n'a point aperçu d'iniquité en Jacob, et il n'a point vu de perversité en Israël ; l'Éternel son Dieu est avec lui, et on y entend un chant royal de triomphe.
22 Le Dieu fort, qui les a tirés d'Egypte, lui est comme les forces du chevreuil ;
23 car il n'y a point d'enchantement contre Jacob, et les devins ne peuvent rien contre Israël. On dira, en son temps, de Jacob et d'Israël : Qu'est-ce que le Dieu fort a fait ?
24 Voici, ce peuple se lèvera comme un vieux lion, et il s'élèvera comme un lion qui est dans sa force ; il ne se couchera point qu'il n'ait mangé la proie, et bu le sang des blessés à mort.
25 Alors Balak dit à Balaam : Ne le maudis point ; mais ne le bénis point aussi.
26 Et Balaam répondit à Balak : Ne t'ai-je pas dit : Je ferai tout ce que l'Éternel dira ?
27 Balak dit encore à Balaam : Viens maintenant ; je te conduirai en un autre lieu. Peut-être que Dieu trouvera bon que tu me le maudisses de là.
28 Balak donc conduisit Balaam sur le sommet de Péhor, qui regarde vis-à-vis de Jescimon.
29 Et Balaam lui dit : Dresse-moi ici sept autels, et apprête-moi ici sept veaux et sept béliers.
30 Balak donc fit comme Balaam lui avait dit ; puis il offrit un veau et un bélier sur chaque autel.

REFLEXIONS

Il faut remarquer sur ce chapitre que quoique le roi Balak fit tous ses efforts pour faire maudire les enfants d'Israël par Balaam et quoique Balaam lui-même, tenté par les promesses de ce prince, souhaitât de les maudire en effet, Dieu ne le permit pas et qu'au contraire il l'obligea à les bénir. Cet exemple montre que Dieu est toujours le maître des méchants, qu'il ne leur permet pas de faire à ses enfants le mal qu'ils souhaiteraient et que même il se sert d'eux pour leur faire du bien. Les bénédictions que Balaam prononça à réitérées fois et ce qu'il dit à l'avantage du peuple d'Israël devaient apprendre aux Moabites que ce peuple était protégé de Dieu et cela nous apprend qu'il n'y a rien qui puisse nuire à ceux que Dieu aime et qu'il favorise.

CHAPITRE XXIV.

Balaam bénit le peuple d'Israël une troisième fois et lui promet toutes sortes de prospérités. Il donne au roi Balak un conseil et il prédit ce qui devait arriver dans les siècles suivants aux Moabites et à d'autres nations.

1 Or, Balaam voyant que l'Éternel voulait bénir Israël, n'alla point, comme les autres fois, pour chercher des enchantements ; mais il tourna son visage vers le désert.
2 Et, élevant ses yeux, il vit Israël qui était campé selon ses tribus ; et l'esprit de Dieu fut sur lui.
3 Et il commença à haute voix ses discours sentencieux, et dit : Balaam, fils de Béhor, dit, et l'homme qui a l'œil ouvert, dit :
4 Celui qui entend les paroles du Dieu fort, qui voit la vision du Tout-Puissant, qui tombe et qui a les yeux ouverts, dit :
5 Que tes tentes sont belles, ô Jacob, et tes pavillons, ô Israël !
6 Ils s'étendent comme des torrents, comme des jardins auprès d'un fleuve, comme les arbres d'aloès que l'Éternel a plantés, comme des cèdres auprès de l'eau.
7 L'eau coulera de ses seaux, sa postérité sera comme de grandes eaux, son roi sera élevé par-

dessus Agag, et son royaume sera exalté.
8 Le Dieu fort, qui l'a tiré de l'Égypte, lui est comme les forces du chevreuil ; il consumera les nations qui sont ses ennemies, il brisera leurs os, et les percera de ses flèches.
9 Il s'est courbé, il s'est couché comme un lion qui est en sa force, et comme un vieux lion ; qui l'éveillera ? Quiconque te bénit sera béni, et quiconque te maudit sera maudit.
10 Alors Balak se mit en colère contre Balaam, et il frappa des mains ; puis Balak dit à Balaam : Je t'avais appelé pour maudire mes ennemis, et voici, tu les as expressément bénis déjà par trois fois.
11 Or, maintenant, fuis dans ton pays. J'avais dit que je te ferais beaucoup d'honneurs ; mais voici, l'Éternel t'a empêché d'être honoré.
12 Et Balaam répondit à Balak : N'avais-je pas aussi dit à tes députés, que tu avais envoyés vers moi :
13 Si Balak me donnait sa maison pleine d'argent et d'or, je ne pourrais pas transgresser le commandement de l'Éternel, pour faire du bien ou du mal de moi-même ; mais je dirai ce que l'Éternel dira ?
14 Maintenant donc, voici, je m'en vais vers mon peuple ; viens, je te donnerai un conseil, et je te dirai ce que ce peuple fera à ton peuple au dernier temps.
15 Alors il commença à haute voix ses discours sentencieux, et dit : Balaam, fils de Béhor, dit, et l'homme qui a l'œil ouvert, dit :
16 Celui qui entend les paroles du Dieu fort, qui a la science du Très-Haut, qui voit la vision du Tout-Puissant, qui tombe et qui a les yeux ouverts, dit :
17 Je le vois, mais non pas maintenant ; je le regarde, mais non pas de près ; une étoile est procédée de Jacob, et un sceptre s'est élevé d'Israël ; il transpercera les chefs de Moab, et il détruira tous les enfants de Seth.
18 Edom sera possédé, Séhir sera possédé par ses ennemis, et Israël agira vaillamment.
19 Et celui qui dominera viendra de Jacob, et il fera périr ce qui sera resté dans la ville.
20 Il vit aussi Hamalek, et commença à haute voix ses discours sentencieux, et dit : Hamalek est un commencement de nations ; mais à la fin il périra.
21 Il vit aussi le Kénien, et il commença à haute voix ses discours sentencieux, et dit : Ta demeure est dans un lieu rude, et tu as mis ton nid dans un rocher.
22 Toutefois, Kaïn sera ravagé, jusqu'à ce qu'Assur te mène en captivité.
23 Il continua encore à dire à haute voix ses discours sentencieux, et dit : Malheur à celui qui vivra, quand le Dieu fort fera ces choses.
24 Et des vaisseaux viendront du quartier de Kittim, et ils affligeront Assur et Héber, et ils seront aussi détruits.
25 Puis Balaam se leva et s'en alla pour retourner en son pays. Balak aussi suivit son chemin.

REFLEXIONS

Il faut considérer ici en premier lieu que I. Dieu voulut que Balaam continuât à bénir le peuple d'Israël et qu'il prédit les avantages et la gloire de ce peuple afin d'intimider par-là les Moabites et les peuples voisins et de faciliter par ce moyen aux Israélites la conquête du pays de Canaan.
II. Nous continuons à voir dans cette histoire que tout ce que les méchants entreprennent contre ceux que Dieu veut protéger est non seulement inutile, mais que leurs entreprises tournent à leur propre ruine et au bonheur de ceux que Dieu aime. C'est de quoi on a un exemple remarquable en Balaam, puisqu'au lieu de maudire les enfants d'Israël, comme le roi des Moabites le souhaitait, il bénit ce peuple et prédit la ruine des Moabites eux-mêmes.
Au reste, les prédictions de Balaam par rapport aux peuples qui sont ici nommés signifient qu'un grand roi venu des Israélites, savoir David, détruirait les Moabites et les Iduméens, que les Hamalékites seraient aussi détruits, que les Kéniens seraient emmenés en captivité par les Assyriens, qu'ensuite les Assyriens seraient subjugués par ceux de Kittim, c'est-à-dire les

Macédoniens et qu'enfin ceux-ci seraient subjugués, ce qui arriva par les Romains. Toutes ces prédictions sont remarquables parce que l'on y voit ce qui devait arriver plusieurs siècles après à tous ces peuples et ce qui leur arriva en effet.

CHAPITRE XXV.

Les filles des Moabites ayant entraîné par le conseil de Balaam les enfants d'Israël dans l'impureté et dans l'idolâtrie, Dieu les punit de ce péché en en faisant mourir un grand nombre, et Phinées ayant marqué son zèle dans cette occasion, Dieu lui promit le sacerdoce et à sa prospérité.

1 Alors Israël demeurait à Sittim, et le peuple commença à commettre fornication avec les filles de Moab ;
2 car elles convièrent le peuple aux sacrifices de leurs dieux ; et le peuple y mangea, et se prosterna devant leurs dieux.
3 Et Israël s'accoupla à Bahal-Péhor ; c'est pourquoi, la colère de l'Éternel s'alluma contre Israël.
4 Et l'Éternel dit à Moïse : Prends tous les chefs du peuple, et fais-les pendre devant l'Éternel, au soleil ; et l'ardeur de la colère de l'Éternel se détournera d'Israël.
5 Moïse donc dit aux juges d'Israël : Que chacun de vous fasse mourir les hommes qui sont à sa charge qui se sont accouplés à Bahal-Péhor.
6 Et, voici, un homme des enfants d'Israël, vint et amena à ses frères une Madianite, devant Moïse et toute l'assemblée des enfants d'Israël, comme ils pleuraient à la porte du tabernacle d'assignation.
7 Ce que Phinées, fils d'Eléazar, fils d'Aaron le sacrificateur, ayant vu, il se leva du milieu de l'assemblée, et prit une javeline en sa main ;
8 et il entra après l'homme Israélite dans la tente, et il les transperça tous deux par le ventre, l'homme Israélite et la femme ; et la plaie fut arrêtée de dessus les enfants d'Israël.
9 Or, il y en eut vingt-quatre mille qui moururent de cette plaie.
10 Et l'Éternel parla à Moïse, disant :
11 Phinées, fils d'Eléazar, fils d'Aaron le sacrificateur, a détourné ma colère de dessus les enfants d'Israël, parce qu'il a été animé de mon zèle au milieu d'eux ; et je n'ai point consumé les enfants d'Israël dans mon indignation.
12 C'est pourquoi, déclare-lui, que je lui donne mon alliance de paix ;
13 Et l'alliance du sacerdoce perpétuel sera tant pour lui que pour sa postérité après lui, parce qu'il a été zélé pour son Dieu, et qu'il a fait propitiation pour les enfants d'Israël.
14 Et l'homme israélite tué, qui fut tué avec la Madianite, s'appelait Zimri, fils de Salu, chef d'une maison de père des Siméonites.
15 Et le nom de la femme madianite qui fut tuée, était Cozbi, fille de Tsur, qui était chef du peuple, et de maison de père en Madian.
16 L'Eternel parla aussi à Moïse, disant :
17 Traitez en ennemis les Madianites, et tuez-les ;
18 Car ils vous ont traités en ennemis les premiers, par leurs ruses, par lesquelles ils vous ont surpris dans l'affaire de Péhor, et dans l'affaire de Cozbi, fille d'un des principaux d'entre les Madianites, leur sœur, qui a été tuée au jour de la plaie arrivée dans l'affaire de Péhor.

REFLEXIONS

Ce qui vient d'être lu nous engage à considérer que les enfants d'Israël, à qui les Moabites n'avaient pu faire aucun mal et que Balaam n'avait pu maudire, furent entraînés dans l'idolâtrie par les filles Moabites et par la sensualité et exposés par ce moyen à la colère de Dieu. Cela nous apprend que nous devons encore plus craindre nos passions que la malice de nos ennemis

et qu'il est très dangereux de se laisser séduire par la volupté et par les désirs de la chair. C'est l'application que St. Paul fait aux chrétiens de cette histoire lorsqu'il dit dans la première épitre aux Corinthiens : *Ces choses sont écrites pour nous, afin que nous ne commettions point d'impureté, comme quelques-uns d'eux firent en sorte qu'il en tomba dans un jour vingt-trois mille.*
Le zèle que Moïse et Phinées témoignèrent dans cette occasion, en faisant mourir par le commandement de Dieu ceux qui s'étaient souillés par l'impureté et par l'idolâtrie et la récompense que Dieu donna à Phinées font voir qu'il faut s'opposer avec zèle et par tous les moyens justes et permis à ceux qui offensent le Seigneur ouvertement que c'est surtout là le devoir des magistrats et des ministres de la religion et que Dieu récompense la fidélité de ceux qui marquent ainsi du zèle pour sa gloire.

CHAPITRE XXVI.
Ce chapitre contient le dénombrement, qui fut fait peu avant la mort de Moïse, du peuple d'Israël par tribus et par familles. Le nombre de tous ceux qui furent comptés depuis l'âge de vingt ans et au-dessus fut de six-cent un mille sept-cent et trente hommes et celui des Lévites de vingt-trois mille.

1 Or, il arriva, après cette plaie-là, que l'Eternel parla à Moïse et à Eléazar, fils d'Aaron le sacrificateur, disant :
2 Faites le compte de toute l'assemblée des enfants d'Israël, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, selon les maisons de leurs pères, savoir, de tous ceux d'Israël qui peuvent aller à la guerre.
3 Moïse donc et Eléazar le sacrificateur, leur parlèrent aux campagnes de Moab, auprès du Jourdain de Jérico, et dirent :
4 Qu'on fasse le dénombrement, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, comme l'Eternel l'a commandé à Moïse et aux enfants d'Israël, quand ils furent sortis hors du pays d'Egypte.
5 Ruben, premier-né d'Israël. Les descendants de Ruben furent Hénoc, et de lui sort la famille des Hénokites ; de Pallu, la famille des Palluites ;
6 de Hetsron, la famille des Hetsronites ; de Carmi, la famille des Carmites.
7 Ce sont là les familles des Rubénites ; et ceux dont on fit le dénombrement, étaient quarante-trois mille sept cents et trente.
8 Et les descendants de Pallu : Eliab.
9 Et les descendants d'Eliab : Némuel, Dathan et Abiram. C'est ce Dathan et cet Abiram qui étaient de ceux qu'on appelait pour tenir l'assemblée, qui se soulevèrent contre Moïse et contre Aaron, dans la sédition de Coré, quand ils se soulevèrent contre l'Eternel,
10 et que la terre ouvrit sa bouche et les engloutit ; mais Coré fut enveloppé dans la mort de ceux qui étaient assemblés avec lui, quand le feu consuma les deux cent cinquante hommes ; et ils furent pour signe.
11 Mais les enfants de Coré ne moururent point.
12 Les descendants de Siméon, selon leurs familles : de Némuel, la famille des Némuélites ; de Jamin, la famille des Jaminites ; de Jakin, la famille des Jakinites ;
13 de Zérah, la famille des Zarhites; de Sçaûl, la famille des Sçaülites.
14 Ce sont là les familles des Siméonites, qui furent vingt-deux mille deux cents.
15 Les descendants de Gad, selon leurs familles : de Tséphon, la famille des Tséphonites ; de Haggi, la famille des Haggites ; de Sçuni, la famille des Sçunites ;
16 d'Ozni, la famille des Oznites ; de Héri, la famille des Hérites ;
17 d'Arod, la famille des Arodites ; d'Aréel, la famille des Aréélites.
18 Ce sont là les familles des descendants de Gad, selon leur dénombrement, qui fut de quarante mille cinq cents.

19 Les enfants de Juda : Her et Onan ; mais Her et Onan moururent au pays de Canaan.
20 Ainsi les descendants de Juda, distingués par leurs familles, furent : de Sçéla, la famille de Sçélanites ; de Pharez, la famille des Phartsites ; de Zara, la famille des Zarites.
21 Et les enfants de Pharez furent : de Hetsron, la famille des Hetsronites ; et de Hamul, la famille des Hamulites.
22 Ce sont là les familles de Juda, selon leur dénombrement, qui fut de soixante et seize mille cinq cents.
23 Les descendants d'Issacar, selon leurs familles : de Tolah, la famille des Tolahites ; de Puva, la famille des Puvites ;
24 De Jasçub, la famille des Jasçubites ; de Scimron, la famille des Scimronites.
25 Ce sont là les familles d'Issacar, selon leur dénombrement, qui fut de soixante-quatre mille trois cents.
26 Les descendants de Zabulon, selon leurs familles : de Séred, la famille des Séredites ; d'Elon, la famille des Elonites ; de Jahléel, la famille des Jahléélites.
27 Ce sont là les familles des Zabulonites, selon leur dénombrement, qui fut de soixante mille cinq cents.
28 Les descendants de Joseph, selon leurs familles, furent Manassé et Ephraïm.
29 Les descendants de Manassé : de Makir, la famille des Makirites ; et Makir engendra Galaad ; de Galaad, la famille des Galaadites.
30 Ce sont ici les descendants de Galaad : de Ihézer, la famille des Ihézérites ; de Hélek, la famille des Hélékites ;
31 d'Asriel, la famille des Asriélites ; de Scékem, la famille des Scékémites ;
32 de Scemidah, la famille des Scemidahites ; de Hépher, la famille des Héphrites.
33 Or, Tselophcad, fils de Hépher, n'eut point de fils, il n'eut que des filles. Et les noms des filles de Tselophcad sont Mahla, Noha, Hogla, Milca et Tirtsa.
34 Ce sont là les familles de Manassé, et dans le dénombrement il y en eut cinquante-deux mille sept cents.
35 Ce sont ici les descendants d'Éphraïm, selon leurs familles : de Sçuthélah, la famille des Sçuthélahites ; de Béker, la famille des Bakrites ; de Tahan, la famille des Tahanites.
36 Et ce sont ici les descendants de Sçuthélah : de Héran, la famille des Héranites.
37 Ce sont là les familles des descendants d'Éphraïm, selon leur dénombrement, qui fut de trente-deux mille cinq cents. Ce sont là les descendants de Joseph, selon leurs familles.
38 Les descendants de Benjamin, selon leurs familles : de Bélah, la famille des Balhites ; d'Asçbel, la famille des Asçbélites ; d'Ahiram, la famille des Ahiramites ;
39 De Scéphupham, la famille des Scuphamites ; de Hupham, la famille des Huphamites.
40 Et les enfants de Bélah furent Ard et Nahaman ; d'Ard, la famille des Ardites ; et de Nahaman, la famille des Nahamites.
41 Ce sont là les descendants de Benjamin, selon leurs familles ; et ceux dont on fit le dénombrement, furent quarante-cinq mille six cents.
42 Ce sont ici les descendants de Dan, selon leurs familles : de Sçuham, la famille des Sçuhamites. Ce sont là les familles de Dan, selon leurs familles ;
43 toutes les familles des Sçuhamites, selon leur dénombrement, qui fut de soixante-quatre mille quatre cents.
44 Les descendants d'Ascer, selon leurs familles : de Jimna, la famille des Jimnaïtes ; de Jisçui, la famille des Jisçuites ; de Beriah, la famille des Berihites.
45 Des descendants de Bériah : de Hébra, la famille des Hébrites ; de Malkiel, la famille des Malkiélites.
46 Et le nom de la fille d'Ascer fut Sérah.
47 Ce sont là les familles des descendants d'Ascer, selon leur dénombrement, qui fut de cinquante-trois mille quatre cents.

48 Les descendants de Nephtali, selon leurs familles : de Jathséel, la famille des Jathséélites ; de Guni, la famille des Gunites ;
49 De Jétser, la famille des Jitsrites ; de Scillem, la famille des Scillémites.
50 Ce sont là les familles de Nephtali, selon leurs familles ; et il y eut dans le dénombrement quarante-cinq mille quatre cents.
51 Ce sont là ceux des enfants d'Israël dont on fit le dénombrement, qui furent six cent et un mille sept cent et trente.
52 Et l'Éternel parla à Moïse, disant :
53 Le pays sera partagé à ceux-ci par héritage, selon le nombre des noms ;
54 à ceux qui sont en plus grand nombre, tu donneras plus d'héritage, et à ceux qui sont en plus petit nombre, tu donneras moins d'héritage ; on donnera à chacun son héritage selon le dénombrement qui a été fait.
55 Toutefois, que le pays soit partagé par sort, et qu'ils prennent leur héritage selon les noms des tribus de leurs pères.
56 L'héritage de chacun sera selon que montrera le sort, ayant égard au plus grand et au plus petit nombre.
57 Et ce sont ici ceux de Lévi, dont on fit le dénombrement selon leurs familles : de Guersçon, la famille des Guersçonites ; de Kehath, la famille des Kehathites ; de Mérari, la famille des Mérarites.
58 Ce sont donc ici les familles de Lévi : la famille des Libnites, la famille des Hébronites, la famille des Mahlites, la famille des Musçites, la famille des Corhites. Or, Kéhath engendra Hamram.
59 Et le nom de la femme de Hamram fut Jokébeth, fille de Lévi, qui naquit à Lévi en Égypte ; et elle enfanta à Hamram, Aaron, Moïse et Marie leur sœur.
60 Et à Aaron naquirent Nadab, Abihu, Eléazar et Ithamar.
61 Et Nadab et Abihu moururent en offrant du feu étranger devant l'Éternel.
62 Et tous ceux qui furent comptés, des Lévites, furent vingt-trois mille, tous mâles, depuis l'âge d'un mois et au-dessus, dont on ne fit point le dénombrement avec les autres enfants d'Israël ; car on ne leur donna point d'héritage entre les enfants d'Israël.
63 C'est là le nombre de ceux qui furent comptés par Moïse et Eléazar le sacrificateur, qui firent le dénombrement des enfants d'Israël aux campagnes de Moab, près du Jourdain, vers Jérico ;
64 entre lesquels il ne s'en trouva aucun de ceux qui avaient été comptés par Moïse et Aaron sacrificateur, quand ils firent le dénombrement des enfants d'Israël au désert de Sinaï ;
65 Car l'Éternel avait dit d'eux, que certainement ils mourraient au désert ; et ainsi il n'en resta pas un, excepté Caleb, fils de Jephunné, et Josué, fils de Nun.

REFLEXIONS

I. Dieu voulut que Moïse fît avant sa mort le dénombrement du peuple d'Israël afin que dans le partage qui serait fait du pays de Canaan où ce peuple était sur le point d'entrer, on assignât des terres à chaque tribu à proportion du nombre des personnes qui la composaient.

II. Le nombre des Israélites se trouva à peu près le même qu'il avait été environ quarante ans auparavant lorsqu'ils sortirent d'Égypte. Ainsi ce peuple ne multiplia point pendant les quarante ans qu'il passa dans le désert. Ce qui doit être attribué à ce que Dieu fit périr durant ce temps-là tous ceux qui étaient sortis d'Égypte au-dessus de l'âge de vingt ans, de sorte que les plus vigoureux étant morts dans le désert et n'ayant pas vieilli, le nombre des Israélites ne pouvait pas augmenter. C'est ce que Moïse reconnait dans le Psaume XC.

CHAPITRE XXVII.

I. Un homme nommé Tselophcad étant mort sans laisser aucun fils, ses filles craignant qu'on ne leur donnât point de part dans les terres du pays de Canaan lorsqu'on en ferait le partage

prièrent Moïse et Éléazar qu'elles pussent succéder au droit que leur père aurait eu. Sur quoi Dieu ordonna qu'au défaut de fils les héritages des pères passeraient aux filles.
II. Moïse établit Josué pour tenir sa place après sa mort.

1 Or, les filles de Tselophcad, fils de Hépher, fils de Galaad, fils de Makir, fils de Manassé, des familles de Manassé, fils de Joseph, s'approchèrent (et ce sont ici les noms de ces filles, Mahla, Noha, Hogla, Milca et Tirtsa).
2 Et elles se présentèrent devant Moïse, et devant Eléazar sacrificateur, et devant les principaux, et devant toute l'assemblée, à l'entrée du tabernacle d'assignation, et elles dirent :
3 Notre père est mort dans le désert ; toutefois, il n'était point dans la troupe de ceux qui s'assemblèrent contre l'Éternel, savoir, dans l'assemblée de Coré ; mais il est mort dans son péché ; et il n'a point eu de fils.
4 Pourquoi le nom de notre père serait-il retranché du milieu de sa famille, parce qu'il n'a point eu de fils ? Donne-nous une possession parmi les frères de notre père.
5 Alors Moïse rapporta leur cause devant l'Éternel.
6 Et l'Éternel parla à Moïse, disant :
7 Les filles de Tselophcad ont raison. Tu ne manqueras pas de leur donner un héritage à posséder parmi les frères de leur père, et tu feras passer l'héritage de leur père à elles.
8 Tu parleras aussi aux enfants d'Israël, et tu leur diras : Lorsque quelqu'un mourra sans avoir de fils, vous ferez passer son héritage à sa fille.
9 Que s'il n'a point de fille, vous donnerez son héritage à ses frères.
10 Et s'il n'a point de frères, vous donnerez son héritage aux frères de son père.
11 Que si son père n'a point de frères, vous donnerez son héritage à son parent, le plus proche de sa famille, et il le possédera ; et que ce soit aux enfants d'Israël une ordonnance de droit, selon que l'Éternel l'a commandé à Moïse.
12 L'Éternel dit aussi à Moïse : Monte sur cette montagne de Habarim, et regarde le pays que j'ai donné aux enfants d'Israël.
13 Tu le regarderas donc, et puis tu seras aussi recueilli vers tes peuples, comme Aaron ton frère a été recueilli ;
14 parce que vous avez été rebelles à mon commandement au désert de Tsin, dans la contestation de l'assemblée, et que vous ne m'avez point sanctifié au sujet de ces eaux devant eux. Ce sont les eaux de la contestation de Kadès, au désert de Tsin.
15 Et Moïse parla à l'Éternel, disant :
16 Que l'Éternel, le Dieu des esprits de toute chair, établisse quelque homme sur l'assemblée,
17 qui sorte et entre devant eux, et qui les fasse sortir et entrer ; et que l'assemblée de l'Éternel ne soit pas comme des brebis qui n'ont point de berger.
18 Alors l'Éternel dit à Moïse : Prends Josué, fils de Nun, qui est un homme en qui l'Esprit réside ; et tu mettras ta main sur lui ;
19 et tu le présenteras devant Eléazar le sacrificateur, et devant toute l'assemblée ; et tu l'instruiras en leur présence ;
20 Et tu lui feras part de ton autorité, afin que toute l'assemblée des enfants d'Israël l'écoute.
21 Et il se présentera devant Eléazar le sacrificateur, et il le consultera par le jugement d'Urim devant l'Éternel ; et lui, et tous les enfants d'Israël avec lui, avec toute l'assemblée, iront et viendront au commandement d'Eléazar.
22 Moïse donc fit comme l'Éternel le lui avait commandé ; il prit Josué, et le présenta devant Eléazar le sacrificateur, et devant toute l'assemblée.
23 Puis il lui imposa les mains, et il l'instruisit, comme l'Éternel l'avait commandé par Moïse.

REFLEXIONS
La réflexion qu'il faut faire sur la loi que Dieu donna à l'occasion des filles de Tsélophcad est

que Dieu voulait conserver la distinction des familles et des héritages parmi les Israélites et faire parvenir aux filles ce qui leur appartenait légitimement.
D'où nous devons apprendre que dans les héritages et les successions il ne faut jamais priver personne de son droit et que la volonté de Dieu est qu'on laisse parvenir à chacun ce qui lui appartient. On voit dans le zèle et la piété de Moïse aussi bien que l'amour qu'il portait aux Israélites dans la prière qu'il fit à Dieu de donner à ce peuple un conducteur qui tint sa place après sa mort. Et l'ordre que Dieu donna à Moïse d'établir Josué, de le présenter devant le sacrificateur et devant toute l'assemblée et de lui imposer les mains, marque le soin que Dieu avait du peuple d'Israël.
C'est ainsi qu'il faut prier Dieu de susciter toujours de bons conducteurs tant dans la société civile que dans l'église et de revêtir de ses dons ceux qu'il appelle à ces importants emplois.

CHAPITRE XXVIII.

Les chapitres XXVIII et XXIX traitent des sacrifices, des gâteaux et des aspersions qui devaient être offerts par les Israélites dans l'holocauste continuel que l'on présentait à Dieu tous les jours, le matin et le soir et dans les sacrifices du jour du sabbat, dans ceux du premier jour du mois, de la pâque, de la pentecôte, de la fête des trompettes et de celles des propitiations et des tabernacles.

1 L'Éternel parla encore à Moïse, disant :
2 Commande aux enfants d'Israël, et dis-leur : Vous aurez soin de m'offrir, en leur temps, mes oblations, qui sont ma viande, savoir, mes sacrifices faits par le feu, et qui me sont en bonne odeur.
3 Tu leur diras donc : C'est ici le sacrifice fait par le feu, que vous offrirez à l'Éternel ; deux agneaux de l'année, sans défaut, tous les jours, en holocauste continuel.
4 Tu sacrifieras l'un des agneaux le matin, et l'autre agneau entre les deux vêpres ;
5 avec la dixième partie d'un épha de fine farine pour le gâteau, pétrie avec la quatrième partie d'un hin d'huile vierge.
6 C'est l'holocauste continuel qui a été établi sur la montagne de Sinaï, en bonne odeur ; c'est l'offrande faite par le feu à l'Éternel.
7 Et son aspersion sera d'une quatrième partie d'un hin pour chaque agneau, et tu feras, dans le lieu saint, l'aspersion de cervoise à l'Éternel.
8 Et tu sacrifieras l'autre agneau entre les deux vêpres ; tu feras la même offrande qu'au matin, et la même aspersion, en sacrifice fait par le feu, en bonne odeur à l'Éternel.
9 Mais au jour du sabbat vous offrirez deux agneaux de l'année, sans défaut, et deux dixièmes de fine farine pétrie à l'huile, pour le gâteau, avec son aspersion.
10 C'est l'holocauste du sabbat, pour chaque sabbat, outre l'holocauste continuel, avec son aspersion.
11 Et au commencement de vos mois, vous offrirez en holocauste à l'Éternel deux veaux pris du troupeau, un bélier, et sept agneaux de l'année, sans défaut ;
12 et trois dixièmes de fine farine pétrie à l'huile, pour le gâteau, pour chaque veau ; et deux dixièmes de fine farine pétrie à l'huile, pour le gâteau, pour le bélier ;
13 et un dixième de fine farine pétrie à l'huile, pour le gâteau, pour chaque agneau. C'est un holocauste de bonne odeur, et un sacrifice fait par le feu à l'Éternel.
14 Et leurs aspersions seront de la moitié d'un hin de vin pour chaque veau, et la troisième partie d'un hin pour le bélier, et la quatrième partie d'un hin pour chaque agneau. C'est l'holocauste du commencement de chaque mois, pour tous les mois de l'année.
15 On sacrifiera aussi à l'Éternel un jeune bouc en offrande pour le péché, outre l'holocauste continuel, et son aspersion.
16 Et au quatorzième jour du premier mois on célébrera la Pâque à l'Éternel.

17 Et au quinzième jour du même mois sera la fête solennelle ; pendant sept jours on mangera des pains sans levain.
18 Au premier jour il y aura une sainte convocation ; vous ne ferez aucune œuvre servile ;
19 et vous offrirez un sacrifice fait par le feu, en holocauste à l'Éternel, savoir, deux veaux pris du troupeau, un bélier, et sept agneaux de l'année, qui seront sans défaut ;
20 leur gâteau sera de fine farine pétrie à l'huile ; vous en offrirez trois dixièmes pour chaque veau, et deux dixièmes pour le bélier.
21 Tu en offriras aussi un dixième pour chacun des sept agneaux ;
22 et un bouc en offrande pour le péché, afin de faire propitiation pour vous.
23 Vous offrirez ces choses-là, outre l'holocauste du matin, qui est l'holocauste continuel.
24 Vous offrirez ainsi, chacun de ces sept jours, la viande du sacrifice fait par le feu, en bonne odeur à l'Éternel. On offrira cela, outre l'holocauste continuel et son aspersion.
25 Et au septième jour vous aurez une sainte convocation ; vous ne ferez aucune œuvre servile.
26 Et au jour des premiers fruits, quand vous offrirez le gâteau nouveau à l'Éternel, au bout de vos sept semaines, vous aurez une sainte convocation ; vous ne ferez aucune œuvre servile.
27 Et vous offrirez en holocauste, de bonne odeur à l'Éternel, deux veaux pris du troupeau, un bélier et sept agneaux de l'année ;
28 et leur gâteau sera de fine farine pétrie à l'huile, de trois dixièmes pour chaque veau, et de deux dixièmes pour le bélier,
29 et d'un dixième pour chacun des sept agneaux ;
30 et un jeune bouc, afin de faire propitiation pour vous.
31 Vous les offrirez, outre l'holocauste continuel et son gâteau ; ils seront sans défaut, avec leurs aspersions.

CHAPITRE XXIX.

1 Et le premier jour du septième mois, vous aurez une sainte convocation ; vous ne ferez aucune œuvre servile ; ce vous sera le jour du son éclatant des trompettes.
2 Et vous offrirez en holocauste, de bonne odeur à l'Éternel, un veau pris du troupeau, un bélier, et sept agneaux de l'année, sans défaut.
3 Et leur gâteau sera de fine farine pétrie à l'huile, de trois dixièmes pour le veau, de deux dixièmes pour le bélier,
4 et d'un dixième pour chacun des sept agneaux ;
5 et un jeune bouc en offrande pour le péché, afin de faire propitiation pour vous ;
6 outre l'holocauste du commencement du mois, et son gâteau, et l'holocauste continuel et son gâteau, et leurs aspersions, que tu offriras selon l'ordonnance. C'est un sacrifice fait par le feu à l'Éternel, en bonne odeur.
7 Et au dixième jour de ce septième mois, vous aurez une sainte convocation, et vous jeûnerez ; vous ne ferez aucune œuvre.
8 et vous offrirez en holocauste, de bonne odeur à l'Éternel, un veau pris du troupeau, un bélier et sept agneaux de l'année, qui seront sans défaut ;
9 et leur gâteau sera de fine farine pétrie à l'huile, de trois dixièmes pour le veau, et de deux dixièmes pour le bélier,
10 et d'un dixième pour chacun des sept agneaux ;
11 un jeune bouc aussi en offrande pour le péché ; outre l'offrande pour le péché, laquelle on fait le jour des propitiations, et l'holocauste continuel, et son gâteau, avec leurs aspersions.
12 Et au quinzième jour du septième mois, vous aurez une sainte convocation ; vous ne ferez aucune œuvre servile ; mais vous célébrerez la fête solennelle à l'Éternel pendant sept jours.
13 Et vous offrirez en holocauste, qui sera un sacrifice fait par le feu, en bonne odeur à l'Éternel, treize veaux pris du troupeau, deux béliers et quatorze agneaux de l'année, qui seront sans

défaut ;
14 et leur gâteau sera de fine farine pétrie à l'huile, de trois dixièmes pour chacun des treize veaux, de deux dixièmes pour chacun des deux béliers,
15 et d'un dixième pour chacun des quatorze agneaux ;
16 et un jeune bouc en offrande pour le péché ; outre l'holocauste continuel, son gâteau et son aspersion.
17 Et au second jour, vous offrirez douze veaux pris du troupeau, deux béliers, et quatorze agneaux de l'année, sans défaut,
18 avec les gâteaux et les aspersions pour les veaux, pour les béliers et pour les agneaux, selon leur nombre, et comme il les faut faire ;
19 et un jeune bouc en offrande pour le péché ; outre l'holocauste continuel, et son gâteau, avec leurs aspersions.
20 Et au troisième jour, vous offrirez onze veaux, deux béliers, et quatorze agneaux de l'année, sans défaut,
21 Avec les gâteaux et les aspersions pour les veaux, pour les béliers et pour les agneaux, selon leur nombre, et comme il les faut faire ;
22 et un bouc en offrande pour le péché ; outre l'holocauste continuel, son gâteau et son aspersion.
23 Et au quatrième jour, vous offrirez dix veaux, deux béliers, et quatorze agneaux de l'année, sans défaut,
24 avec les gâteaux et les aspersions pour les veaux, pour les béliers et pour les agneaux, selon leur nombre, et comme il les faut faire ;
25 et un jeune bouc en offrande pour le péché ; outre l'holocauste continuel, son gâteau et son aspersion.
26 Et au cinquième jour, vous offrirez neuf veaux, deux béliers, et quatorze agneaux de l'année, sans défaut,
27 avec les gâteaux et les aspersions pour les veaux, pour les béliers et pour les agneaux, selon leur nombre, et comme il les faut faire ;
28 Et un bouc en offrande pour le péché ; outre l'holocauste continuel, son gâteau et son aspersion.
29 Et au sixième jour, vous offrirez huit veaux, deux béliers, et quatorze agneaux de l'année, sans défaut,
30 avec les gâteaux et les aspersions pour les veaux, pour les béliers et pour les agneaux, selon leur nombre, et comme il les faut faire ;
31 et un bouc en offrande pour le péché ; outre l'holocauste continuel, son gâteau et son aspersion.
32 Et au septième jour, vous offrirez sept veaux, deux béliers, et quatorze agneaux, sans défaut,
33 avec les gâteaux et les aspersions pour les veaux, pour les béliers et pour les agneaux, selon leur nombre, et comme il les faut faire ;
34 et un bouc en offrande pour le péché ; outre l'holocauste continuel, son gâteau et son aspersion.
35 Et au huitième jour, vous aurez une assemblée solennelle ; vous ne ferez aucune œuvre servile ;
36 et vous offrirez en holocauste, qui sera un sacrifice fait par le feu, en bonne odeur à l'Éternel, un veau, un bélier, et sept agneaux de l'année, sans défaut,
37 avec les gâteaux et les aspersions pour le veau, pour le bélier et pour les agneaux, selon leur nombre, et comme il les faut faire ;
38 et un bouc en offrande pour le péché ; outre l'holocauste continuel et son aspersion.
39 Vous offrirez ces choses-là à l'Éternel, dans vos fêtes solennelles, outre vos vœux et vos offrandes volontaires, selon vos holocaustes, vos gâteaux, vos aspersions, et vos sacrifices de

prospérités.

REFLEXIONS
Sur les chapitres XXVIII et XXIX.
Les lois qui sont contenues dans ces deux chapitres n'étant à quelques circonstances près qu'une répétition de celles qui se lisent dans les chapitres XXIX de l'Exode et au chapitre XXIII du Lévitique, on peut voir les réflexions qu'on doit faire sur ces lois dans ces endroits-là. Elles avaient été données quarante ans auparavant, mais Dieu voulut qu'elles fussent répétées avant la mort de Moïse à cause de leur importance.
Ce qu'il y a de particulier à observer sur le chapitre XXVIII c'est que les premiers jours de chaque mois devaient être consacrés à des actes de religion.
St. Paul remarque que cette loi, de même que les autres fêtes de l'ancien peuple avaient été abolies sous l'Évangile. Mais si les chrétiens ne sont plus obligés de les observer, ils doivent en retenir l'esprit et le but, qui est de consacrer à Dieu tous les temps de leur vie et de conserver précieusement la mémoire de ses bienfaits.

CHAPITRE XXX.
Ce chapitre traite des vœux qui seraient faits tant par des hommes que par des femmes. Dieu y règle comment ces vœux devaient être accomplis et en quel cas les vœux qui étaient faits par des filles, par des femmes mariées, par des veuves et par des femmes répudiées seraient valables ou pourraient être révoqués.

1 Et Moïse dit aux enfants d'Israël toutes les choses que l'Éternel lui avait commandées.
2 Moïse parla aussi aux chefs des tribus des enfants d'Israël, et leur dit : C'est ici ce que l'Éternel a commandé ;
3 quand un homme aura fait un vœu à l'Éternel ou qu'il se sera engagé par serment, s'obligeant expressément sur son âme, il ne violera point sa parole ; mais il fera tout ce qui sera sorti de sa bouche.
4 Mais quand une femme aura fait un vœu à l'Éternel, et qu'elle se sera obligée expressément dans sa jeunesse, étant encore dans la maison de son père ;
5 Si son père, ayant entendu son vœu, et la manière dont elle se sera obligée sur son âme, ne lui en dit rien, tous ses vœux seront valables, et toute obligation par laquelle elle se sera obligée sur son âme, sera valable ;
6 mais si son père la désavoue le jour même qu'il l'aura entendue, tous ses vœux et toutes les obligations par lesquels elle se sera obligée sur son âme, seront nuls, et l'Éternel lui pardonnera ; car son père l'a désavouée.
7 Que si, ayant un mari, elle s'est engagée par quelque vœu, ou par quelque chose qu'elle ait prononcée légèrement de sa bouche, par laquelle elle se soit obligée sur son âme ;
8 si son mari l'a entendue, et que le jour même qu'il l'aura entendue, il ne lui en ait rien dit, ses vœux seront valables, et les obligations par lesquelles elle se sera obligée sur son âme, seront valables ;
9 mais si, au jour que son mari l'aura entendue, il l'a désavouée, il aura cassé le vœu par lequel elle s'était engagée, et ce qu'elle avait légèrement prononcé de sa bouche, et par où elle s'était obligée sur son âme, et l'Éternel lui pardonnera.
10 Mais le vœu d'une veuve ou d'une répudiée, et tout ce à quoi elle se sera obligée sur son âme sera valable contre elle.
11 Que si, étant encore dans la maison de son mari, elle a fait un vœu, ou si elle s'est obligée expressément sur son âme par serment ;
12 et que son mari, l'ayant entendue, ne lui en ait dit mot, et ne l'ait point désavouée, tous ses vœux seront valables, et tout ce à quoi elle se sera obligée sur son âme, sera valable ;

13 mais si son mari les a expressément cassés au jour qu'il les a entendus, tout ce qui sera sorti de sa bouche, soit vœu, soit obligation faite sur son âme, sera nul ; car son mari les a cassés ; et l'Éternel lui pardonnera.
14 Son mari pourra même ratifier ou casser tout vœu et tout serment par lequel elle se sera obligée à jeûner.
15 Que si son mari ne lui en a rien dit absolument, ou qu'il ait différé d'un jour à l'autre, il aura ratifié tous ses vœux et toutes ses obligations, il les aura, dis-je, ratifiés, parce qu'il ne lui en aura rien dit, au jour qu'il l'a entendue.
16 Mais s'il les a expressément cassés après qu'il les aura entendus, il portera la peine du péché de sa femme.
17 Telles sont les ordonnances que l'Éternel commanda à Moïse de publier entre l'homme et sa femme, entre le père et la fille qui est encore dans la maison de son père, en sa jeunesse.

REFLEXIONS

I. Ce chapitre où il est parlé des vœux nous enseigne que Dieu voulait que les Israélites fussent religieux à observer leurs vœux et leurs serments et qu'ainsi l'on est obligé devant Dieu d'accomplir très exactement tous les vœux légitimes et que rien ne peut nous en dispenser.
II. Que les vœux téméraires et ceux que l'on n'est pas en droit de faire peuvent être révoqués en de certains cas, pourvu que cela se fasse par des personnes qui aient le droit et l'autorité de les annuler. Il paraît aussi de ce chapitre que Dieu veut que l'autorité des pères et des maris soit conservée en entier.

CHAPITRE XXXI.

Ce chapitre contient l'histoire de la guerre que les enfants d'Israël firent aux Madianites et de la victoire qu'ils remportèrent sur eux. Cette victoire fut très considérable, de même que le butin, qui fut fait sur les ennemis, duquel on voit ici une spécification. Ce butin fut partagé entre les soldats et tout le peuple après qu'on eût levé une portion pour la consacrer à Dieu.

1 L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :
2 Venge les enfants d'Israël des Madianites, et ensuite tu seras recueilli vers tes peuples.
3 Moïse donc parla au peuple, disant : Que quelques-uns d'entre vous s'équipent pour aller à la guerre, et qu'ils aillent contre Madian, pour exécuter la vengeance que l'Éternel veut prendre de Madian.
4 Vous enverrez à la guerre mille hommes de chaque tribu, de toutes les tribus d'Israël.
5 Ils donnèrent donc, des milliers d'Israël, mille hommes de chaque tribu, douze mille hommes équipés pour aller à la guerre.
6 Et Moïse les envoya à la guerre, mille de chaque tribu, avec Phinées, fils d'Eléazar le sacrificateur, qui avait les vaisseaux du sanctuaire, et les trompettes de retentissement en sa main.
7 Ils firent donc la guerre à ceux de Madian, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse, et ils en tuèrent tous les mâles.
8 Ils tuèrent aussi les rois de Madian, outre les autres qui y furent tués ; savoir, Evi, Rékem, Tsur, Hur et Rébah, cinq rois de Madian ; ils firent aussi passer au fil de l'épée Balaam, fils de Béhor.
9 Et les enfants d'Israël emmenèrent prisonnières les femmes de Madian, avec leurs petits-enfants ; et ils pillèrent tout leur gros et menu bétail, et tout ce qui était en leur puissance ;
10 et ils brûlèrent toutes leurs villes, avec leurs demeures, et tous leurs châteaux ;
11 et ils prirent toutes les dépouilles, et tout le butin, tant des hommes que du bétail ;
12 Puis ils amenèrent les prisonniers, les dépouilles et le butin, à Moïse, à Eléazar le sacrificateur, et à l'assemblée des enfants d'Israël, au camp, aux campagnes de Moab, qui sont

près du Jourdain, vers Jérico.
13 Alors Moïse et Eléazar le sacrificateur, et tous les principaux de l'assemblée, sortirent au-devant d'eux hors du camp.
14 Et Moïse se mit fort en colère contre les capitaines de l'armée, les chefs des milliers, et les chefs des centaines, qui retournaient de cet exploit de guerre.
15 Et Moïse leur dit : N'avez-vous pas laissé vivre toutes les femmes ?
16 Voici, ce sont elles qui, selon ce qu'avait dit Balaam, ont donné occasion aux enfants d'Israël de pécher contre l'Éternel dans l'affaire de Péhor, ce qui attira la plaie sur l'assemblée de l'Éternel.
17 Tuez donc maintenant les mâles d'entre les petits enfants, et tuez toute femme qui aura eu compagnie d'homme ;
18 mais vous laisserez vivre toutes les jeunes filles qui n'ont point eu compagnie d'homme.
19 Au reste, demeurez sept jours hors du camp. Quiconque d'entre vous ou d'entre vos prisonniers aura tué quelqu'un, et quiconque touchera quelqu'un qui aura été tué, se purifiera le troisième et le septième jour.
20 Vous purifierez aussi tous vos vêtements, et tout ce qui sera fait de peau, et tous les ouvrages de poil de chèvre, et tous les meubles de bois.
21 Et Eléazar le sacrificateur dit aux hommes de guerre qui étaient allés au combat : Voici l'ordonnance de la loi que l'Éternel a commandé à Moïse de vous faire savoir :
22 Faites passer par le feu l'or, l'argent, l'airain, le fer, l'étain, le plomb,
23 et tout ce qui peut passer par le feu, et il sera purifié ; et on purifiera seulement avec l'eau d'aspersion toutes les choses qui ne passent point par le feu.
24 Vous laverez aussi vos vêtements le septième jour, et vous serez purifiés ; et, après cela, vous entrerez au camp.
25 Et l'Eternel parla à Moïse, disant :
26 Fais un dénombrement du butin qu'on a fait, et de ceux qu'on a amenés, tant des personnes que des bêtes, toi et Eléazar le sacrificateur, et les chefs des pères de l'assemblée ;
27 et partage le butin entre les combattants qui sont allés à la guerre, et toute l'assemblée.
28 Tu lèveras aussi un tribut pour l'Eternel, des gens de guerre qui sont allés à la bataille, savoir de cinq cents l'un, tant des personnes que des bœufs, des ânes et des brebis.
29 On le prendra de leur moitié, et tu le donneras à Eléazar le sacrificateur, en offrande élevée à l'Eternel.
30 Et de l'autre moitié qui appartient aux enfants d'Israël, tu en prendras à part de cinquante l'un, tant des personnes que des bœufs, des ânes, des brebis et de tout le bétail, et tu le donneras aux Lévites qui ont la charge de garder le pavillon de l'Eternel.
31 Et Moïse et Eléazar le sacrificateur firent comme l'Eternel l'avait commandé à Moïse.
32 Et ce qui avait été pillé, c'est-à-dire ce qui était resté du butin que le peuple, qui était allé à la guerre, avait fait, était de six cent soixante et quinze mille brebis,
33 de soixante et douze mille bœufs,
34 de soixante et un mille ânes.
35 Et quant aux femmes qui n'avaient point connu d'hommes, elles faisaient en tout trente-deux mille âmes.
36 Et la moitié du butin, savoir la part de ceux qui étaient allés à la guerre, montait à trois cent trente-sept mille cinq cents brebis,
37 dont le tribut pour l'Eternel fut de six cent soixante et quinze ;
38 et à trente-six mille bœufs, dont le tribut pour l'Eternel fut de soixante et douze ;
39 et à trente mille cinq cents ânes, dont le tribut pour l'Eternel fut de soixante et un ;
40 et à seize mille personnes, dont le tribut pour l'Eternel fut de trente-deux personnes.
41 Et Moïse donna à Eléazar le sacrificateur le tribut de l'offrande élevée de l'Eternel, comme l'Eternel le lui avait commandé.

42 Et de l'autre moitié qui appartenait aux enfants d'Israël, que Moïse avait tirée des hommes qui étaient allés à la guerre,
43 (or, cette moitié qui fut pour l'assemblée, montait à trois cent trente-sept mille cinq cents brebis,
44 à trente-six mille bœufs,
45 à trente mille cinq cents ânes,
46 et à seize mille personnes.)
47 de cette moitié, dis-je, qui appartenait aux enfants d'Israël, Moïse en mit à part un sur cinquante, tant des personnes que des bêtes ; et il les donna aux Lévites qui avaient la charge de garder le pavillon de l'Eternel, comme l'Eternel le lui avait commandé.
48 Et les capitaines qui avaient charge des milliers de l'armée, tant les chefs des milliers que les chefs des centaines, s'approchèrent de Moïse,
49 et ils lui dirent : Tes serviteurs ont fait le compte des gens de guerre qui sont sous notre charge, et il ne s'en manque pas un seul.
50 C'est pourquoi nous offrons l'offrande de l'Eternel, chacun ce qu'il a trouvé, des joyaux d'or, des jarretières, des bracelets, des anneaux, des pendants d'oreilles et des colliers, afin de faire propitiation pour nos personnes devant l'Eternel.
51 Et Moïse et Eléazar le sacrificateur reçurent d'eux l'or, et tous les joyaux travaillés.
52 Et tout l'or de l'offrande élevée, qui fut présenté à l'Eternel, de la part des chefs des milliers et des centaines, montait à seize mille sept cent cinquante sicles.
53 Or, les gens de guerre avaient pillé chacun pour soi.
54 Moïse donc et Eléazar le sacrificateur prirent l'or des chefs de milliers et des chefs de centaines, et l'apportèrent au tabernacle d'assignation, en mémorial pour les enfants d'Israël, devant l'Éternel.

REFLEXIONS

Il y a principalement trois choses à remarquer sur cette histoire :

I. Que les Madianites qui étaient ennemis des Israélites furent vaincus et qu'en particulier Balaam fut tué dans cette guerre, aussi bien que les femmes qui avaient séduits le peuple d'Israël. Ce fut là un juste jugement de Dieu sur les Madianites et sur Balaam et la mort de ce prophète par le conseil de qui les filles Madianites avaient entraînés les Israélites dans l'impureté et dans l'idolâtrie montre que Dieu punit ceux qui sont les auteurs des péchés des autres.

II. Le riche butin que les Israélites avaient fait sur les Madianites fut partagé par ordre de Dieu entre ceux qui avaient été à la guerre et ceux qui étaient demeurés au camp, ce qui était une loi très juste.

III. Comme Dieu ordonna que les officiers de l'armée lui offrirent ce qu'ils avaient pris de plus précieux sur les Madianites, nous devons aussi donner à Dieu la gloire de tous nos bons succès et destiner à son service et à son honneur les biens et tous les autres avantages qu'il nous accorde.

Il y a une particularité remarquable dans cette histoire, c'est que les Israélites ne perdirent pas un seul homme dans le combat, ce qui marquait une assistance et une protection toute particulière de Dieu.

Au reste, cette victoire contribua à rendre les enfants d'Israël fort puissants puisqu'ils furent délivrés par là d'un ennemi redoutable et qu'ils s'enrichirent beaucoup par le butin et par les dépouilles, ce qui servit dans la suite à leur rendre plus facile la conquête du pays de Canaan.

CHAPITRE XXXII.

Les Israélites de la tribu de Ruben et de celle de Gad demandent à Moïse le pays qui avait été conquis au-delà du Jourdain, ce que Moïse leur accorde à condition qu'ils aideraient aux autres

tribus à conquérir le pays de Canaan.

1 Or, les descendants de Ruben et les descendants de Gad avaient beaucoup de bétail, même en fort grande quantité ; et ayant vu le pays de Jahzer et le pays de Galaad, ils remarquèrent que ce lieu-là était un lieu propre à tenir du bétail.
2 Et les descendants de Gad et les descendants de Ruben vinrent, et parlèrent à Moïse, à Eléazar le sacrificateur, et aux principaux de l'assemblée, et leur dirent :
3 Hataroth, Dibon, Jahzer, Nimrah, Hesçbon, Elhaleh, Sçebam, Nebo et Behon ;
4 Ce pays-là, que l'Éternel a frappé devant l'assemblée d'Israël, est un pays propre à tenir du bétail, et tes serviteurs ont du bétail.
5 Ils dirent donc : Si nous avons trouvé grâce devant toi, que ce pays soit donné à tes serviteurs en possession ; et ne nous fais point passer le Jourdain.
6 Mais Moïse répondit aux enfants de Gad et aux enfants de Ruben : Vos frères iront-ils à la guerre tandis que vous demeurerez ici ?
7 Pourquoi faites-vous perdre courage aux enfants d'Israël pour les empêcher de passer au pays que l'Éternel leur a donné ?
8 C'est ainsi que firent vos pères, quand je les envoyai de Kadès-Barné pour voir le pays ;
9 Car ils montèrent jusqu'à la vallée d'Escol, et virent le pays ; et ils firent perdre courage aux enfants d'Israël, afin qu'ils n'entrassent point dans le pays que l'Éternel leur avait donné.
10 Et la colère de l'Éternel s'enflamma en ce jour-là, et il jura, disant :
11 Si les hommes qui sont montés hors d'Egypte, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, voient jamais le pays pour lequel j'ai juré à Abraham, à Isaac et à Jacob ; car ils n'ont point persévéré à me suivre ;
12 Excepté Caleb, fils de Jephunné, Kenien, et Josué, fils de Nun ; car ils ont persévéré à suivre l'Éternel.
13 Ainsi la colère de l'Éternel s'enflamma contre Israël ; et il les a fait errer par le désert, quarante ans, jusqu'à ce que toute la génération qui avait fait ce qui déplaisait à l'Éternel ait été consumée.
14 Et voici, vous avez succédé à vos pères, comme une race d'hommes pécheurs, pour augmenter encore l'ardeur de la colère de l'Éternel contre Israël.
15 Que si vous vous détournez de lui, il continuera encore de laisser ce peuple dans le désert, et vous le ferez entièrement périr.
16 Mais ils s'approchèrent de Moïse, et ils lui dirent : Nous bâtirons ici des parcs pour nos troupeaux, et des villes pour nos petits-enfants ;
17 Et nous nous équiperons pour marcher promptement devant les enfants d'Israël, jusqu'à ce que nous les ayons fait entrer dans leur lieu ; mais nos petits-enfants demeureront dans les villes fortes, à cause des habitants du pays.
18 Nous ne retournerons point dans nos maisons, que chacun des enfants d'Israël n'ait pris possession de son héritage ;
19 Et nous ne posséderons rien en héritage avec eux au-delà du Jourdain, ni plus outre, parce que notre héritage nous sera échu en deçà du Jourdain, vers l'Orient.
20 Et Moïse leur dit : Si vous faites ceci, et que vous vous équipiez pour aller au combat devant la face de l'Éternel,
21 et que chacun de vous, étant équipé, passe le Jourdain devant l'Éternel, jusqu'à ce qu'il ait chassé ses ennemis de devant soi,
22 et que le pays soit soumis devant l'Éternel ; et qu'ensuite vous vous en retourniez ; alors vous serez innocents envers l'Éternel et envers Israël, et ce pays vous appartiendra pour le posséder devant l'Éternel.
23 Mais si vous ne faites pas cela, voici, vous aurez péché contre l'Éternel, et sachez que votre péché vous trouvera.

24 Bâtissez donc des villes pour vos petits-enfants, et des parcs pour vos troupeaux, et faites ce que vous avez dit.
25 Alors les descendants de Gad et les descendants de Ruben parlèrent à Moïse, disant : Tes serviteurs feront ce que mon seigneur commande.
26 Nos petits-enfants, nos femmes, nos troupeaux et toutes nos bêtes demeureront ici aux villes de Galaad ;
27 et tes serviteurs passeront chacun armé pour la guerre devant l'Éternel, prêts à combattre, comme mon seigneur l'a dit.
28 Alors Moïse donna cet ordre touchant eux à Eléazar le sacrificateur, à Josué, fils de Nun, et aux chefs des pères des tribus des enfants d'Israël,
29 et il leur dit : Si les descendants de Gad et les descendants de Ruben passent avec vous le Jourdain, tous armés, prêts à combattre devant l'Éternel, et que le pays vous soit assujetti, vous leur donnerez le pays de Galaad en possession ;
30 Mais s'ils ne passent point en armes avec vous, ils auront une possession parmi vous au pays de Canaan.
31 Et les descendants de Gad et les descendants de Ruben répondirent, disant : Nous ferons ainsi que l'Éternel a parlé à tes serviteurs ;
32 nous passerons en armes devant l'Éternel au pays de Canaan, afin que nous possédions pour notre héritage ce qui est en deçà du Jourdain.
33 Ainsi Moïse donna aux descendants de Gad et aux descendants de Ruben, et à la moitié de la tribu de Manassé, fils de Joseph, le royaume de Sihon, roi des Amorrhéens, et le royaume de Hog, roi de Basçan, le pays avec ses villes, avec leurs confins, les villes du pays tout autour.
34 Alors les descendants de Gad rebâtirent Dibon, Hataroth, Haroher,
35 Hatrot-Sçophan, Jahzer, Jogbeha,
36 Beth-Nimrah, et Beth-Haran, villes fortes. Ils firent aussi des parcs pour les troupeaux.
37 Et les descendants de Ruben rebâtirent Hesçbon, Elhalé, Kirjathajim,
38 Nebo, et Bahal-Mehon, en en changeant les noms, et Scibma ; et ils donnèrent des noms aux villes qu'ils rebâtirent.
39 Or, les enfants de Makir, fils de Manassé, allèrent en Galaad, et le prirent, et dépossédèrent les Amorrhéens qui y étaient.
40 Moïse donc donna Galaad à Makir, fils de Manassé, qui y habita.
41 Jaïr aussi, fils de Manassé, s'en alla, et prit leurs bourgs, et les appela bourgs de Jaïr.
42 Et Nobah s'en alla, et prit Kenath avec les villes de son ressort, et l'appela Nobah, de son nom.

REFLEXIONS

Il y a deux réflexions à faire sur ce chapitre :

I. La première regarde le partage qui fut fait à deux tribus et demi du pays au-delà du Jourdain. Moïse put voir par là avant sa mort que les promesses que Dieu avait faites au peuple d'Israël de le mettre en possession de la terre de Canaan s'accomplissait et que les autres tribus possèderaient infailliblement tout ce qui était de l'autre côté du Jourdain.

II. La deuxième réflexion est que Dieu voulut que ces deux tribus et demi s'aidassent à conquérir le pays de Canaan pour les neuf autres tribus qui les avaient aidés dans la conquête du pays qui leur était échu en partage.

D'où l'on doit tirer cette instruction qu'il faut observer en toutes choses une exacte justice, se secourir mutuellement et qu'en général les chrétiens étant tous frères, ils doivent s'assister les uns les autres de tout leur pouvoir.

CHAPITRE XXXIII.
On voit dans ce chapitre quelles furent les traites et les campements des enfants d'Israël pendant les quarante ans qu'ils demeurèrent dans le désert. Dieu leur ordonne de détruire les Cananéens et leurs idoles et de partager le pays de Canaan par sort.

1 Ce sont ici les traites des enfants d'Israël, qui sortirent du pays d'Égypte, selon leurs bandes, sous la conduite de Moïse et d'Aaron ;
2 car Moïse écrivit leurs campements par leurs traites, suivant le commandement de l'Éternel. Ce sont donc ici leurs traites, selon leurs campements.
3 Les enfants d'Israël partirent de Rahmésès, au quinzième jour du premier mois, dès le lendemain de la Pâque, et sortirent à main levée, à la vue de tous les Égyptiens.
4 Et les Égyptiens ensevelissaient ceux d'entre eux que l'Éternel avait frappés, savoir, tous les premiers-nés ; l'Éternel ayant même exercé ses jugements sur leurs dieux.
5 Et les enfants d'Israël étant partis de Rahmésès, campèrent à Succoth.
6 Et étant partis de Succoth, ils campèrent à Etham, qui est au bout du désert.
7 Et étant partis d'Etham, ils se détournèrent vers Pi-hahiroth, qui est vis-à-vis de Bahal-tsephon, et ils campèrent devant Migdol.
8 Et étant partis de devant Pi-hahiroth, ils passèrent au travers de la mer, vers le désert, et allèrent trois jours de chemin par le désert d'Etham, et campèrent à Mara.
9 Et étant partis de Mara, ils vinrent à Elim, où il y avait douze fontaines d'eaux, et soixante et dix palmes ; et ils y campèrent.
10 Et étant partis d'Elim, ils campèrent près de la mer Rouge.
11 Et étant partis de la mer Rouge, ils campèrent au désert de Sin.
12 Et étant partis du désert de Sin, ils campèrent à Dophka.
13 Et étant partis de Dophka, ils campèrent à Alusç.
14 Et étant partis d'Alusç, ils campèrent à Rephidim, où il n'y avait point d'eau à boire pour le peuple.
15 Et étant partis de Rephidim, ils campèrent au désert de Sinaï.
16 Et étant partis du désert de Sinaï, ils campèrent à Kibroth-taava.
17 Et étant partis de Kibroth-taava, ils campèrent à Hatséroth.
18 Et étant partis de Hatséroth, ils campèrent à Rithma.
19 Et étant partis de Rithma, ils campèrent à Rimmon-pérets.
20 Et étant partis de Rimmon-pérets, ils campèrent à Libna.
21 Et étant partis de Libna, ils campèrent à Rissa.
22 Et étant partis de Rissa, ils campèrent vers Kehélath.
23 Et étant partis de vers Kehélath, ils campèrent en la montagne de Scépher.
24 Et étant partis de la montagne de Scépher, ils campèrent à Harada.
25 Et étant partis de Harada, ils campèrent à Makhéloth.
26 Et étant partis de Makhéloth, ils campèrent à Tahath.
27 Et étant partis de Tahath, ils campèrent à Térah.
28 Et étant partis de Térah, ils campèrent à Mithka.
29 Et étant partis de Mithka, ils campèrent à Hasçmona.
30 Et étant partis de Hasçmona, ils campèrent à Moséroth.
31 Et étant partis de Moséroth, ils campèrent à Bené-jahakan.
32 Et étant partis de Bené-jahakan, ils campèrent à Hor-guidgad.
33 Et étant partis de Hor-guidgad, ils campèrent vers Jotbath.
34 Et étant partis de devant Jotbath, ils campèrent à Habrona.
35 Et étant partis de Habrona, ils campèrent à Hetsjon-guéber.
36 Et étant partis de Hetsjon-guéber, ils campèrent au désert de Tsin, qui est Kadès.
37 Et étant partis de Kadès, ils campèrent en la montagne de Hor, qui est au bout du pays

d'Edom.
38 Et Aaron le sacrificateur monta sur la montagne de Hor, suivant le commandement de l'Eternel, et mourut là dans la quarantième année après que les enfants d'Israël furent sortis du pays d'Egypte, au premier jour du cinquième mois.
39 Et Aaron était âgé de cent vingt-trois ans, quand il mourut sur la montagne de Hor.
40 Alors le Cananéen, roi de Harad, qui habitait vers le Midi au pays de Canaan, apprit que les enfants d'Israël venaient.
41 Et étant partis de la montagne de Hor, ils campèrent à Tsalmona.
42 Et étant partis de Tsalmona, ils campèrent à Punon.
43 Et étant partis de Punon, ils campèrent à Oboth.
44 Et étant partis d'Oboth, ils campèrent à Hije-habarim, sur les frontières de Moab.
45 Et étant partis de Hijim, ils campèrent à Dibon-gad.
46 Et étant partis de Dibon-gad, ils campèrent à Halmon, vers Diblatajim.
47 Et étant partis de Halmon, vers Diblatajim, ils campèrent aux montagnes de Habarim, contre Nebo.
48 Et étant partis des montagnes de Habarim, ils campèrent aux campagnes de Moab, près du Jourdain, vers Jérico.
49 Et ils campèrent près du Jourdain, depuis Beth-jescimoth jusqu'à Abel-scittim, aux campagnes de Moab.
50 Et l'Éternel parla à Moïse aux campagnes de Moab, près du Jourdain de Jérico, disant :
51 Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Puisque vous allez passer le Jourdain pour entrer au pays de Canaan,
52 chassez de devant vous tous les habitants du pays, et brisez toutes leurs figures, rompez toutes leurs images de fonte, et détruisez tous leurs hauts lieux ;
53 et rendez-vous maîtres du pays, et habitez-y ; car je vous ai donné le pays pour le posséder.
54 Et vous hériterez le pays par sort, selon vos familles. A ceux qui sont en plus grand nombre, vous donnerez plus d'héritage, et à ceux qui sont en plus petit nombre, vous donnerez moins d'héritage. Chacun aura selon qu'il lui sera échu par sort ; et vous hériterez selon les tribus de vos pères.
55 Mais si vous ne chassez pas de devant vous les habitants du pays, il arrivera que ceux que vous aurez laissés de reste d'entre eux seront comme des épines à vos yeux, et comme des pointes à vos côtés ; et ils vous serreront de près dans le pays dont vous serez les habitants ;
56 et il arriverait que je vous ferais comme j'ai dessein de leur faire.

REFLEXIONS

I. Ce fut par la volonté de Dieu que les enfants d'Israël firent tous les divers campements qui sont rapportés dans ce chapitre, puisque la nuée qui les suivait leur marquait la route qu'ils devaient tenir et les lieux où ils devaient s'arrêter.
II. Pendant les quarante ans qu'ils passèrent dans le désert, ils changèrent souvent de demeures ayant fait quarante-deux stations parce qu'étant en si grand nombre, ils n'auraient pu subsister longtemps dans un même endroit avec leurs troupeaux.
III. L'histoire sainte ne parle que de ce qui arriva au commencement et à la fin de ces quarante ans, parce que les événements les plus considérables de cette partie de l'histoire de ce peuple se passèrent d'abord après qu'il fut sorti d'Égypte et peu avant leur entrée dans le pays de Canaan et la mort de Moïse.

CHAPITRE XXXIV.

I. Moïse marque par le commandement de Dieu les frontières du pays de Canaan qui restait à conquérir de l'autre côté du Jourdain.
II. Il ordonne que ce pays soit partagé à neuf tribus et demie et il nomme les personnes qui

devaient faire ce partage.

1 L'Éternel parla encore à Moïse, disant :
2 Ordonne ceci aux enfants d'Israël, et dis-leur : Comme vous allez entrer au pays de Canaan, c'est ici le pays qui vous écherra en héritage, savoir, le pays de Canaan, selon ses bornes.
3 Votre frontière, du côté du Midi, sera depuis le désert de Tsin, le long d'Edom ; et votre frontière, du côté du Midi, commencera au bout de la mer Salée, vers l'Orient.
4 Et cette frontière tournera du côté du Midi vers la montée de Hakrabbim, et passera jusqu'à Tsin ; et elle aboutira, du côté du Midi, à Kadès-Barné, et sortira aussi en Hatsaraddar, et passera jusqu'à Hatsmon.
5 Et cette frontière tournera depuis Hatsmon jusqu'au torrent d'Egypte, et elle aboutira à la mer.
6 Et pour la frontière d'Occident, vous aurez la grande mer, et ses limites ; ce vous sera la frontière occidentale.
7 Et ce sera ici votre frontière du Septentrion ; depuis la grande mer vous marquerez pour vos limites la montagne de Hor ;
8 et de la montagne de Hor, vous marquerez pour vos frontières l'entrée de Hamath, et les issues de cette frontière aboutiront à Tsédad.
9 Et cette frontière passera jusqu'à Ziphron, et elle aboutira à Hatsar-hénan ; telle sera votre frontière du Septentrion.
10 Puis vous marquerez pour vos frontières vers l'Orient, depuis Hatsar-hénan vers Scépham.
11 Et cette frontière descendra de Scépham à Riblath, du côté de l'Orient de Hajin ; et la frontière, descendant, s'étendra jusqu'à la côte de la mer de Kinnéreth, vers l'Orient.
12 Et cette frontière descendra jusqu'au Jourdain, et elle aboutira à la mer salée. Tel sera le pays que vous aurez, selon ses confins, tout autour.
13 Et Moïse fit ce commandement aux enfants d'Israël, disant : C'est là le pays que vous hériterez par sort, que l'Éternel a commandé de donner à neuf tribus, et à la moitié d'une tribu ;
14 car la tribu des descendants de Ruben, selon les familles de leurs pères, et la tribu des descendants de Gad, selon les familles de leurs pères, ont pris leur héritage ; la moitié de la tribu de Manassé a pris aussi son héritage.
15 Deux tribus et la moitié d'une tribu ont pris leur héritage au deçà du Jourdain de Jérico, droit vers le Levant.
16 L'Éternel parla encore à Moïse, disant :
17 Ce sont ici les noms des hommes qui vous partageront le pays, savoir, Eléazar le sacrificateur, et Josué, fils de Nun.
18 Vous prendrez aussi un des principaux de chaque tribu, pour faire le partage du pays.
19 Et ce sont ici les noms de ces hommes : Pour la tribu de Juda, Caleb, fils de Jephunné ;
20 pour la tribu des descendants de Siméon, Samuël, fils de Hammiud ;
21 pour la tribu de Benjamin, Elidad, fils de Kislon ;
22 pour la tribu des descendants de Dan, celui qui en est le chef, Bukki, fils de Jogli ;
23 pour les descendants de Joseph ; pour la tribu des descendants de Manassé, celui qui en est le chef, Hanniel, fils d'Ephod ;
24 pour la tribu des descendants d'Ephraïm, celui qui en est le chef, Kémuel, fils de Sciphtan ;
25 pour la tribu des descendants de Zabulon, celui qui en est le chef, Elitsaphan, fils de Parnac ;
26 Pour la tribu des descendants d'Issacar, celui qui en est le chef, Paltiel, fils de Hazan ;
27 Pour la tribu des descendants d'Ascer, celui qui en est le chef, Ahihud, fils de Scélomi ;
28 Et pour la tribu des descendants de Nephthali, celui qui en est le chef, Pedahel, fils de Hammiud.
29 Ce sont là ceux auxquels l'Éternel commanda de partager l'héritage aux enfants d'Israël, au pays de Canaan.

REFLEXIONS

I. C'est une chose remarquable qu'avant que le peuple d'Israël eût commencé à conquérir le pays de Canaan qui était de l'autre côté du Jourdain, Moïse, par l'inspiration de Dieu, marqua avec précision les bornes de ce pays-là. Cela montre bien sensiblement la souveraine puissance de Dieu qui disposait ainsi d'un pays que les Israélites ne possédaient pas encore, mais dont il les rendrait maîtres peu après.

II. L'obéissance que Moïse rendit aux ordres de Dieu en faisant connaître sa volonté aux Israélites est une preuve de sa foi et de la ferme persuasion où il était que Dieu leur donnerait le pays qu'il avait promis à leurs pères.

III. Dieu désigna du vivant de Moïse les personnes qui en feraient le partage afin de prévenir la confusion et les contestations qui auraient pu naître si cela n'avait pas été réglé. Il ordonna que cela se ferait sous l'autorité d'Éléazar grand sacrificateur et de Josué successeur de Moïse par les députés et les chefs de toutes les tribus. En tout cela Dieu agissait comme maître souverain des Israélites, ce qui les engageaient à respecter tout ce qui se fit à cet égard, comme venant de Dieu lui-même.

CHAPITRE XXXV.

I. Dieu commande qu'on établisse quarante-huit villes pour l'habitation des Lévites.
II. Il ordonne qu'on en marque six où ceux qui auraient tué quelqu'un par accident pussent se retirer.
III. Il défend très expressément de laisser vivre sous quel prétexte que ce soit les meurtriers volontaires et il prescrit comment il fallait juger les meurtres qui auraient été commis volontairement ou involontairement.

1 L'Éternel parla encore à Moïse, aux campagnes de Moab, près du Jourdain de Jérico, disant :
2 Commande aux enfants d'Israël qu'ils donnent aux Lévites, du partage de leur possession, des villes pour y habiter ; vous leur donnerez aussi les faubourgs qui sont autour de ces villes.
3 Ils auront donc les villes pour y habiter ; et les faubourgs de ces villes seront pour leurs bêtes, pour leurs biens et pour tous leurs animaux.
4 Les faubourgs des villes que vous donnerez aux Lévites seront de mille coudées tout autour, depuis la muraille de la ville en dehors.
5 Et vous mesurerez depuis le dehors de la ville, du côté d'Orient deux mille coudées, du côté du Midi deux mille coudées, du côté d'Occident deux mille coudées, et du côté du Septentrion deux mille coudées, et que la ville soit au milieu. Tels seront les faubourgs de leurs villes.
6 Et des villes que vous donnerez aux Lévites, il y en aura six de refuge, que vous établirez afin que le meurtrier s'y retire ; et outre celles-là, vous leur donnerez quarante-deux villes.
7 Toutes les villes que vous donnerez aux Lévites, seront quarante-huit villes ; vous les donnerez avec leurs faubourgs.
8 Et quant aux villes que vous donnerez, de la possession des enfants d'Israël, vous en donnerez plus de la portion de ceux qui en auront plus, et vous en donnerez moins de la portion de ceux qui en auront moins ; chacun donnera de ses villes aux Lévites, à proportion de l'héritage qu'il possédera.
9 Puis l'Éternel parla à Moïse, disant :
10 Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Quand vous aurez passé le Jourdain pour entrer au pays de Canaan,
11 établissez-vous des villes qui vous soient des villes de refuge, afin que le meurtrier, qui aura frappé à mort quelque personne par mégarde, s'y retire.
12 Et ces villes vous seront pour refuge devant le garant du sang ; et le meurtrier ne mourra point, qu'il n'ait comparu devant l'assemblée, en jugement.
13 De ces villes-là donc que vous aurez données, il y en aura six de refuge pour vous.

14 Vous en établirez trois en deçà du Jourdain, et vous établirez les trois autres au pays de Canaan, qui seront des villes de refuge.
15 Ces six villes serviront de refuge aux enfants d'Israël, et à l'étranger, et à celui qui habite parmi eux, afin que quiconque aura frappé à mort quelque personne par mégarde s'y retire.
16 Et si un homme en frappe un autre avec un instrument de fer, et qu'il meure, il est meurtrier ; et on punira de mort ce meurtrier.
17 Et s'il le frappe d'une pierre qu'il ait en sa main, et qu'il puisse mourir de ce coup, et qu'il en meure, il est meurtrier ; et on punira de mort ce meurtrier.
18 De même, s'il le frappe d'un instrument de bois qu'il ait en sa main, et qu'il puisse mourir de ce coup, et qu'il en meure, il est meurtrier ; et on punira de mort ce meurtrier.
19 Et celui qui est garant du sang fera mourir le meurtrier ; quand il le rencontrera, il pourra le faire mourir.
20 Que si, par haine, il le pousse, ou s'il jette quelque chose sur lui de guet-apens, et qu'il en meure ;
21 Ou que, par inimitié, il le frappe de sa main, et qu'il en meure ; on punira de mort celui qui l'a frappé ; car il est meurtrier ; le garant du sang pourra le faire mourir, quand il le rencontrera.
22 Que si, par cas fortuit, sans inimitié, il le pousse, ou s'il jette sur lui quelque chose, mais sans dessein,
23 ou si, n'étant point son ennemi, et ne cherchant point son mal, il fait tomber sur lui quelque pierre, sans l'avoir vu, et qu'il puisse mourir de ce coup, et même qu'il en meure ;
24 alors l'assemblée jugera entre celui qui a frappé et le garant du sang, selon ces lois ;
25 et l'assemblée délivrera le meurtrier de la main du garant du sang, et le fera retourner à la ville de refuge, où il s'était enfui, et où il demeurera jusqu'à la mort du souverain sacrificateur, qu'on aura oint de la sainte huile.
26 Mais si le meurtrier sort, en quelque manière que ce soit, hors des bornes de la ville de refuge où il s'était retiré,
27 et que le garant du sang le trouve hors des bornes de la ville de refuge, et que le garant du sang tue le meurtrier, il ne sera point coupable de meurtre ;
28 car il doit demeurer dans la ville de son refuge, jusqu'à la mort du souverain sacrificateur ; mais, après la mort du souverain sacrificateur, le meurtrier retournera dans la terre de sa possession.
29 Et ce seront ici vos ordonnances de droit, dans vos âges, en toutes vos demeures.
30 Celui qui a droit de faire mourir, ne punira de mort le meurtrier que sur la déposition de plusieurs témoins ; mais la déposition d'un seul témoin ne suffira pas pour faire mourir quelqu'un.
31 Vous ne prendrez point de rançon pour la vie du meurtrier qui est méchant et digne de mort ; mais on le punira de mort.
32 Et vous ne prendrez point de rançon pour le laisser retirer dans la ville de son refuge, ni pour le laisser retourner habiter au pays, jusqu'à la mort du sacrificateur.
33 Et vous ne souillerez point le pays où vous êtes ; car le sang souille le pays, et il ne se fera point d'expiation, pour le pays, du sang qui y aura été répandu, que par le sang de celui qui l'aura répandu.
34 Vous ne souillerez donc point le pays où vous allez demeurer, et au milieu duquel j'habiterai ; car je suis l'Éternel qui habite au milieu des enfants d'Israël.

REFLEXIONS

L'établissement des villes que Dieu fit assigner pour l'habitation des Lévites marque le soin que Dieu prenait des ministres de la religion, d'où l'on doit conclure que Dieu veut que l'on pourvoie à la subsistance de ceux qui servent l'église.
Les lois que Dieu avait prescrites touchant les meurtriers apprennent à tout le monde et

particulièrement aux juges et aux magistrats que le meurtre commis volontairement est un crime dont la vengeance doit être faite. Dieu défend ici formellement, et même à réitérées fois de laisser vivre les meurtriers et de prendre aucune rançon pour le rachat de leur vie. Il déclare que l'impunité de ce crime attire sa malédiction sur les pays où il se commet et qu'il n'y aura point d'expiation pour un pays où le sang aura été répandu impunément. Cela doit inspirer une extrême horreur pour le meurtre et pour tout ce qui y conduit et fait voir que les princes et les magistrats ne peuvent du tout point exempter de la punition les meurtriers volontaires.
À l'égard des meurtres involontaires pour lesquels Dieu avait établi des villes de refuge, les lois que Dieu donne à ce sujet montrent que ces sortes de meurtres ne doivent pas être punis, qu'en général tout ce qui arrive involontairement et sans qu'il y ait de notre faute ne nous rend point coupable, ni devant Dieu, ni devant les hommes.

CHAPITRE XXXVI.

Ce chapitre contient une loi par laquelle il est ordonné que quand il y aurait des filles qui seraient héritières des terres de leur famille, elles seraient obligées de se marier dans leur tribu.

1 Alors les chefs des pères de la famille des descendants de Galaad, fils de Makir, fils de Manassé, d'entre les familles des enfants de Joseph, s'approchèrent et parlèrent devant Moïse, et devant les principaux, qui étaient les chefs des pères des enfants d'Israël,
2 et ils dirent : L'Éternel a commandé à mon seigneur de donner aux enfants d'Israël le pays en héritage par sort ; et mon seigneur a reçu le commandement de l'Eternel, de donner l'héritage de Tselophcad, notre frère, à ses filles.
3 Si elles sont mariées à quelqu'un des enfants des autres tribus d'Israël, leur héritage sera ôté de l'héritage de nos pères, et sera ajouté à l'héritage de la tribu de laquelle elles seront ; ainsi il sera ôté de l'héritage qui nous est échu par le sort.
4 Même, quand le temps du jubilé viendra pour les enfants d'Israël, on ajoutera leur héritage à l'héritage de la tribu dans laquelle elles se seront mariées ; ainsi leur héritage sera retranché de l'héritage de nos pères.
5 Et Moïse fit aux enfants d'Israël le commandement qu'il avait reçu de la bouche de l'Eternel, et leur dit : Ce que la tribu des descendants de Joseph dit, est fort juste.
6 C'est ici ce que l'Eternel a commandé aux filles de Tselophcad, disant : Elles se marieront à qui elles voudront ; toutefois, elles seront mariées dans quelqu'une des familles de la tribu de leurs pères ;
7 ainsi l'héritage ne sera point transporté, parmi les enfants d'Israël, de tribu en tribu ; car chacun des enfants d'Israël demeurera dans l'héritage de la tribu de ses pères.
8 Et toute fille qui sera héritière de quelque possession, d'entre les tribus des enfants d'Israël, sera mariée à quelqu'un de la famille de la tribu de son père, afin que chacun des enfants d'Israël hérite l'héritage de ses pères.
9 L'héritage donc ne sera point transporté d'une tribu à une autre ; mais chacun, d'entre les tribus des enfants d'Israël, se tiendra à son héritage.
10 Les filles de Tselophcad firent comme l'Eternel avait commandé à Moïse.
11 Car Mahla, Tirtsa, Hogla, Milca et Noha, filles de Tselophcad, se marièrent aux enfants de leurs oncles.
12 Ainsi elles furent mariées à ceux qui étaient des familles des descendants de Manassé, fils de Joseph, et leur héritage demeura dans la tribu de la famille de leur père.
13 Ce sont là les commandements et les ordonnances que l'Eternel donna par Moïse aux enfants d'Israël, aux campagnes de Moab, près du Jourdain, vers Jérico.

REFLEXIONS

La loi contenue dans ce chapitre fut donnée en explication de celle qui a été rapportée au

chapitre XXVII de ce livre touchant les filles de Tselophcad que Dieu avait admises à avoir leur portion dans les terres de leur tribu. On demanda à Moïse si ces filles venant à se marier dans une autre tribu ces fonds passeraient dans cette tribu-là. Sur quoi Dieu ordonna que les filles qui seraient dans ce cas se marieraient dans leur propre tribu. Mais cela ne regardait que les filles qui étaient héritières des fonds de terre, car pour les autres, elles pouvaient se marier hors de leur tribu, de quoi l'on a des exemples dans l'histoire sainte. Le but de cette loi était d'empêcher que les tribus et les héritages ne se confondissent, la distinction des familles et des tribus devant subsister jusqu'à la venue du Messie.

LE DEUTERONOME

CINQUIEME LIVRE DE MOÏSE

ARGUMENT

Le cinquième livre de Moïse est appelé Deutéronome. Ce mot signifie seconde loi et ce livre est ainsi nommé parce que c'est une répétition des lois que Dieu avait données quarante ans auparavant au peuple d'Israël après qu'il fut sorti d'Égypte. Dieu voulu que Moïse répétât ces lois avant que de mourir, parce que ceux qui les avaient ouïes la première fois étaient tous morts dans le désert. On lit, outre cela, dans ce livre plusieurs belles exhortations que Moïse adressa aux Israélites avant sa mort.

CHAPITRE I.
Moïse rapporte :
I. La route que les enfants d'Israël avait prise après leur sortie d'Égypte.
II. L'établissement des juges et des magistrats de ce peuple
III. Leur départ de Horeb, leur arrivée à Kadès-barné et ce qui leur était arrivé lorsqu'ils se révoltèrent contre Dieu après que les espions eurent visité le pays de Canaan et la punition que Dieu fit de cette révolte.

1 Ce sont ici les paroles que Moïse dit à tout Israël, en deçà du Jourdain, au désert, dans une campagne, vis-à-vis de la mer Rouge, et entre Paran et Tophel, et Laban, et Hatséroth, et Dizahab.
2 Il y a onze journées depuis Horeb, par le chemin de la montagne de Séhir, jusqu'à Kadès-Barné.
3 Or, en la quarantième année, au premier jour du onzième mois, Moïse dit aux enfants d'Israël tout ce que l'Eternel lui avait commandé de leur dire ;
4 après qu'il eut défait Sihon, roi des Amorrhéens, qui habitait à Hesçbon, et Hog, roi de Basçan, qui habitait à Hasçtaroth et Edréhi.
5 Moïse donc commença à expliquer cette loi, au deçà du Jourdain, au pays de Moab, disant :
6 L'Eternel notre Dieu nous parla en Horeb, et nous dit : Vous avez assez demeuré sur cette montagne ;
7 tournez, et partez, et allez vers la montagne des Amorrhéens, et dans tous les lieux circonvoisins, à la campagne, à la montagne, et dans la plaine, et vers le Midi, et sur la côte de la mer, au pays des Cananéens, et au Liban, jusqu'au grand fleuve, qui est le fleuve d'Euphrate.
8 Regardez ; j'ai mis devant vous le pays ; entrez et possédez le pays que l'Éternel a juré de donner à vos pères, Abraham, Isaac et Jacob, et à leur postérité après eux.
9 Et je vous parlai en ce temps-là, et je vous dis : Je ne puis suffire moi seul pour vous tous.
10 L'Éternel votre Dieu vous a multipliés ; et voici, vous êtes aujourd'hui en grand nombre, comme les étoiles du ciel.
11 Que l'Éternel, le Dieu de vos pères, vous fasse croître encore mille fois autant, et qu'il vous bénisse, comme il vous l'a dit.
12 Comment porterais-je moi seul vos peines, vos charges et vos procès ?

13 Prenez de vos tribus des gens sages, habiles et connus, et je vous les donnerai pour chefs.
14 Et vous me répondîtes et me dîtes : Il est bon de faire ce que tu as dit.
15 Alors je pris des chefs de vos tribus, des hommes sages et connus, et je les établis chefs sur vous, gouverneurs sur milliers et sur centaines, cinquantaines et dizaines, et officiers dans vos tribus.
16 Et je fis ce commandement, en ce temps-là, à vos juges, disant : Ecoutez les démêlés qui sont entre vos frères, et jugez avec droiture entre l'homme et son frère, et l'étranger qui est avec lui ;
17 vous n'aurez point d'égard à l'apparence de la personne en jugement ; vous écouterez le petit comme le grand ; vous ne craindrez personne ; car le jugement est de Dieu ; et vous ferez venir devant moi la cause qui sera trop difficile pour vous, et je l'écouterai.
18 Et en ce temps-là je vous ordonnai toutes les choses que vous auriez à faire.
19 Puis nous partîmes d'Horeb, et nous marchâmes par tout ce grand et affreux désert que vous avez vu, par le chemin de la montagne des Amorrhéens, ainsi que l'Éternel notre Dieu nous l'avait commandé, et nous vînmes jusqu'à Kadès-Barné.
20 Alors je vous dis : Vous êtes arrivés jusqu'à la montagne des Amorrhéens, que l'Éternel notre Dieu nous donne.
21 Regarde ; l'Éternel ton Dieu met devant toi le pays ; monte et possède-le, selon que l'Éternel, le Dieu de tes pères, te l'a dit ; ne crains point, et ne t'effraie point.
22 Et vous vîntes tous vers moi, et vous me dîtes : Envoyons des hommes devant nous, qui épient le pays et nous rapportent des nouvelles du chemin par lequel nous monterons, et des villes où nous devons aller ;
23 et ce discours me plut ; ainsi je pris douze hommes d'entre vous, un homme de chaque tribu.
24 Et ils se mirent en chemin ; et, étant montés sur la montagne, ils vinrent jusqu'au torrent d'Escol, et épièrent le pays.
25 Et, ayant pris dans leurs mains du fruit du pays, ils nous l'apportèrent, et nous en donnèrent des nouvelles, et ils dirent : Le pays que l'Éternel notre Dieu nous donne, est bon.
26 Mais vous ne voulûtes point y monter, et vous fûtes rebelles au commandement de l'Éternel votre Dieu ;
27 et vous murmurâtes dans vos tentes, disant : Parce que l'Éternel nous haïssait, il nous a fait sortir du pays d'Égypte, afin de nous livrer entre les mains des Amorrhéens pour nous exterminer.
28 Où monterions-nous ? Nos frères nous ont fait fondre le cœur, en nous disant : Le peuple est plus grand que nous, et d'une taille beaucoup plus haute ; les villes sont grandes et fortifiées de murs qui vont jusqu'au ciel, et même nous avons vu là des descendants des Hanakins.
29 Mais je vous dis : N'ayez point de peur, et ne les craignez point ;
30 L'Éternel votre Dieu, qui marche devant vous, est celui qui combattra pour vous, comme il a fait pour vous, devant vos yeux, en Egypte,
31 Et dans le désert, où tu as vu que l'Eternel ton Dieu t'a porté comme un homme porterait son fils, dans tout le chemin que vous avez fait, jusqu'à ce que vous fussiez arrivés en ce lieu.
32 Mais tout ce que je vous dis ne vous put porter à croire encore à l'Eternel votre Dieu,
33 Qui marchait devant vous par le chemin, pour vous chercher un lieu pour camper, dans la colonne de feu de nuit, afin de vous montrer le chemin par lequel vous deviez marcher, et de jour dans la nuée.
34 Alors l'Eternel entendit la voix de vos paroles, et se mit en grande colère, et jura, disant :
35 Si aucun des hommes de cette méchante génération voit ce bon pays, que j'ai juré de donner à leurs pères,
36 excepté Caleb, fils de Jephunné ; c'est lui qui le verra, et je lui donnerai, et à ses enfants, le pays sur lequel il a marché, parce qu'il a persévéré à suivre l'Eternel.
37 L'Eternel s'est même mis en colère contre moi à cause de vous, disant : Tu n'y entreras pas

toi-même non plus ;
38 mais Josué, fils de Nun, qui te sert, y entrera ; encourage-le ; car c'est lui qui mettra les enfants d'Israël en possession de ce pays ;
39 et vos petits-enfants, desquels vous avez dit qu'ils seront en proie ; et vos enfants, qui aujourd'hui ne savent ce que c'est que le bien ou le mal, seront ceux qui y entreront, et je leur donnerai ce pays, et ils le posséderont.
40 Mais, vous, retournez en arrière, et allez au désert par le chemin de la mer Rouge.
41 Alors vous répondîtes, et vous me dîtes : Nous avons péché contre l'Eternel ; nous monterons et nous combattrons, comme l'Eternel notre Dieu a commandé ; et, ayant pris chacun vos armes, vous entreprîtes de monter sur la montagne.
42 Et l'Eternel me dit : Dis-leur : Ne montez point, et ne combattez point ; car je ne suis point au milieu de vous ; de peur que vous ne soyez battus devant vos ennemis.
43 Je vous le rapportai, et vous ne m'écoutâtes point ; mais vous vous rebellâtes contre le commandement de l'Eternel ; et, pleins d'orgueil, vous montâtes sur la montagne.
44 Alors l'Amorrhéen, qui demeurait sur cette montagne-là, sortit contre vous, et vous poursuivit comme font les abeilles, et vous battit depuis Séhir jusqu'à Horma.
45 Et étant de retour, vous pleurâtes devant l'Eternel ; mais l'Eternel n'écouta point votre voix, et il ne vous prêta point l'oreille.
46 Ainsi vous demeurâtes à Kadès plusieurs jours, tout autant de jours que vous y aviez demeuré.

REFLEXIONS

I. La répétition que Moïse fit par l'ordre de Dieu de ce qui était arrivé aux Israélites et des lois qu'il leur avait données avait pour but l'instruction de ce peuple et cela nous montre qu'il veut qu'on se souvienne toujours de ses lois et de ses bienfaits.

II. Il paraît de ce chapitre que c'est une chose conforme à la volonté de Dieu et nécessaire pour maintenir l'ordre dans la société qu'il y ait des magistrats et des juges, mais qu'il faut aussi que ces charges soient confiées à des gens intègres qui les exercent consciencieusement et qui rendent justice à chacun, sans avoir égard à l'apparence des personnes.

III. Moïse récita aux enfants d'Israël l'histoire de la rébellion de leurs pères et de la punition que Dieu en fit afin qu'ils profitassent de cet exemple et qu'ils ne fussent pas rebelles comme leurs pères l'avaient été. Ce récit devait faire d'autant plus d'impression sur eux que les menaces que Dieu avait faites dans cette occasion-là étaient accomplies et que tous ceux qui vivaient lors de cette révolte et qui étaient sortis d'Égypte, il n'en était resté aucun en vie, à la réserve de Josué et de Caleb. St. Paul nous montre l'usage que nous devons faire de cette histoire lorsqu'il dit dans l'épître aux Hébreux, que comme ce fut pour punir les murmures et les rebellions des Israélites que Dieu protesta qu'ils n'entreraient point dans le pays de Canaan, nous devons craindre que nous ne soyons aussi exclus par notre incrédulité et par notre désobéissance de la Canaan céleste et du repos qui est réservé pour le peuple de Dieu.

CHAPITRE II.

Moïse rapporte :
I. Le passage des enfants d'Israël sur les frontières des Iduméens, des Moabites et des Hammonites et la défense que Dieu dit aux Israélites de traiter ces peuples en ennemis.
II. En second lieu, la victoire du peuple d'Israël sur Sihon roi des Amorrhéens.

1 Alors, nous revînmes en arrière, et nous allâmes au désert par le chemin de la mer Rouge, comme l'Eternel m'avait dit ; et nous tournâmes longtemps près de la montagne de Séhir.
2 Et l'Eternel parla à Moïse, disant :
3 Vous avez assez fait le tour de cette montagne ; tournez-vous vers le Septentrion ;

4 et fais ce commandement au peuple, disant : Vous allez passer à la frontière de vos frères, les enfants d'Esaü, qui demeurent à Séhir, et ils auront peur de vous ; mais soyez bien sur vos gardes ;
5 n'ayez point de démêlé avec eux ; car je ne vous donnerai pas un seul pied de terre de leur pays, parce que j'ai donné à Esaü en héritage la montagne de Séhir.
6 Vous achèterez d'eux les vivres pour de l'argent, et vous en mangerez ; vous achèterez aussi d'eux l'eau pour de l'argent, et vous en boirez ;
7 car l'Eternel ton Dieu t'a béni dans toutes les œuvres de tes mains ; il a connu le chemin que tu as tenu par ce grand désert, et l'Eternel ton Dieu *a été* avec toi pendant ces quarante ans, *et* rien ne t'a manqué.
8 Nous nous détournâmes donc de nos frères, les descendants d'Esaü, qui demeuraient à Séhir, depuis le chemin de la campagne, depuis Elath, et depuis Hetsjon-guéber ; et de là nous nous détournâmes, et nous passâmes par le chemin du désert de Moab.
9 Alors l'Éternel me dit : Ne traitez point les Moabites en ennemis, et n'entrez point en guerre avec eux ; car je ne te donnerai rien de leur pays en héritage, parce que j'ai donné Har en héritage aux enfants de Lot.
10 (Les Emins y habitaient auparavant, qui étaient un peuple grand, et en grand nombre, et d'une haute taille, comme les Hanakins ;
11 et, en effet, ils ont été réputés pour des géants, comme les Hanakins ; mais les Moabites les appelaient Emins.
12 Les Horiens demeuraient aussi auparavant à Séhir ; mais les descendants d'Esaü les en dépossédèrent, et les détruisirent de devant eux ; et ils y habitèrent à leur place, comme Israël a fait au pays de son héritage, que l'Éternel lui a donné).
13 Mais, maintenant levez-vous et passez le torrent de Zéred. Et nous passâmes le torrent de Zéred.
14 Or, le temps que nous avons marché, depuis Kadès-Barné jusqu'au passage du torrent de Zéred, fut de trente-huit ans, jusqu'à ce que toute cette génération-là, savoir, les gens de guerre, eût été consumée du milieu du camp, comme l'Éternel le leur avait juré.
15 Aussi la main de l'Éternel a été sur eux pour les détruire du milieu du camp, jusqu'à ce qu'il les eût consumés.
16 Et il est arrivé que tous les hommes de guerre, d'entre le peuple, ont été consumés et sont morts.
17 Et l'Éternel me parla, disant :
18 Tu vas passer aujourd'hui les frontières de Moab, savoir, Har ;
19 et tu approcheras de la frontière des enfants de Hammon ; tu ne les traiteras point en ennemis, et tu n'auras point de démêlé avec eux ; car je ne te donnerai rien du pays des descendants de Hammon en héritage, parce que je l'ai donné en héritage aux descendants de Lot.
20 (Ce pays aussi a été réputé le pays des Rephaïns ; car les Rephaïns y habitaient auparavant, et les Hammonites les appelaient Zamzu mmins ;
21 *c'était* un peuple grand et nombreux, et de haute taille, comme les Hanakins ; mais l'Éternel les détruisit devant eux ; et ainsi ils les dépossédèrent, et y habitèrent à leur place.
22 C'est ainsi qu'il avait fait aux descendants d'Esaü, qui demeuraient à Séhir, quand il détruisit les Horiens devant eux ; et *c'est ainsi qu'*ils les dépossédèrent, et *qu'*ils *y* habitèrent à leur place, jusqu'à ce jour.
23 Les Hauviens de même, qui demeuraient à Hatsérim jusqu'à Gaza, furent détruits par les Caphthorins, qui étant sortis de Caphthor, vinrent habiter en leur place).
24 *L'Éternel dit aussi :* Levez-vous, partez, et passez le torrent d'Arnon. Regarde : j'ai livré entre tes mains Sihon, roi de Hesçbon, Amorrhéen, avec son pays ; commence à en prendre possession, et entre en guerre avec lui.
25 Aujourd'hui je commencerai à jeter la frayeur et la peur de ton nom sur les peuples qui sont

sous les cieux ; car, ayant ouï parler de toi, ils trembleront, et ils seront en angoisse à cause de ta présence.
26 Alors j'envoyai, du désert de Kedémoth, des députés à Sihon, roi de Hesçbon, avec des paroles de paix, disant :
27 Permets que je passe par ton pays, et j'irai par le grand chemin, sans me détourner ni à droite ni à gauche ;
28 tu me feras distribuer des vivres, pour de l'argent, afin que je mange ; tu me donneras de l'eau, pour de l'argent, afin que je boive ; permets seulement que j'y passe,
29 comme me l'ont permis les enfants d'Esaü, qui demeurent à Séhir, et les Moabites, qui demeurent à Har, jusqu'à ce que je passe le Jourdain, pour entrer au pays que l'Éternel notre Dieu nous donne.
30 Mais Sihon, roi de Hesçbon, ne voulut point nous laisser passer par son pays ; car l'Éternel ton Dieu avait endurci son esprit et raidi son cœur, afin de le livrer entre tes mains, comme tu le vois aujourd'hui.
31 Et l'Éternel me dit : Regarde : j'ai commencé de te livrer Sihon avec son pays ; commence à posséder son pays, pour le tenir en héritage.
32 Sihon donc sortit contre nous, lui et tout son peuple, pour combattre à Jahats.
33 Mais l'Éternel notre Dieu nous le livra, et nous le battîmes, lui, ses enfants, et tout son peuple.
34 Et en ce temps-là, nous prîmes toutes ses villes, et nous détruisîmes, à la façon de l'interdit, toutes les villes où étaient les hommes, les femmes et les enfants, et n'y laissâmes rien de reste.
35 Nous pillâmes seulement les bêtes pour nous, et nous eûmes le butin des villes que nous avions prises.
36 Depuis Haroher, qui est sur le bord du torrent d'Arnon, et la ville qui est dans le torrent, jusqu'à Galaad, il n'y eut pas une ville qui pût se garantir de nous ; l'Éternel notre Dieu nous les livra toutes ;
37 Excepté le pays des enfants de Hammon, dont tu ne t'es point approché, ni d'aucun endroit qui touche le torrent de Jabbok, ni des villes de la montagne, ni d'aucun lieu où l'Éternel notre Dieu nous avait défendu d'aller.

REFLEXIONS

Il faut faire deux considérations sur cette lecture :
I. Que lorsque le peuple d'Israël passa sur les frontières des Iduméens, des Moabites et des Ammonites et que ces peuples lui refusèrent le passage, Dieu défendit aux Israélites de leur faire aucun mal parce qu'ils avaient une origine commune avec eux : les Iduméens descendant d'Ésaü frère de Jacob et les Moabites et les Ammonites tirant leurs origines de Lot neveu d'Abraham. Outre cela, Dieu ne voulait pas qu'on traitât ces peuples en ennemis à cause qu'il leur avait donné le pays qu'ils habitaient. Nous voyons par-là que l'on ne doit jamais se venger, ni faire des guerres injustes, ni ôter aux autres ce qui leur appartient.
II. La seconde considération est que les enfants d'Israël vainquirent le roi des Amorrhéens et prirent son pays par le secours de Dieu, par où ils purent reconnaître la vérité des promesses que Dieu leur avait faites de leur donner le pays de Canaan et s'assurer qu'il les mettait bientôt en possession de tout le reste de ce pays-là.

CHAPITRE III

Ce chapitre contient trois choses :
I. Le récit de la victoire du peuple d'Israël sur Hog roi de Basçan.
II. Le partage qui fut fait à deux tribus et demie du pays qui avait été conquis au-delà du Jourdain.
III. La prière que Moïse fit à Dieu pour entrer au pays de Canaan, ce que Dieu lui refusa.

1 Alors nous nous tournâmes, et nous montâmes par le chemin de Basçan ; et Hog, roi de Basçan, sortit contre nous avec tout son peuple, pour combattre à Edréhi.
2 Et l'Éternel me dit : Ne le crains point ; car je l'ai livré entre tes mains, lui et tout son peuple, et son pays ; et tu lui feras comme tu as fait à Sihon, roi des Amorrhéens, qui demeurait à Hesçbon.
3 L'Éternel notre Dieu livra aussi entre nos mains Hog, roi de Basçan, et tout son peuple ; et nous le battîmes, tellement que nous ne lui laissâmes aucune personne de reste.
4 Dans ce même temps, nous prîmes aussi toutes ses villes ; et il n'y eut point de ville que nous ne lui prissions, *savoir*, soixante villes, dans tout le pays d'Argob, du royaume de Hog en Basçan.
5 Toutes ces villes-là étaient fortifiées de hautes murailles, de portes et de barres : et outre cela, il y avait des villes en fort grand nombre qui n'avaient point de murailles.
6 Et nous les exterminâmes, à la façon de l'interdit, comme nous avions fait à Sihon, roi de Hesçbon, détruisant, à la façon de l'interdit, dans toutes les villes, les hommes, les femmes et les petits enfants.
7 Mais nous pillâmes pour nous toutes les bêtes, et nous eûmes le butin des villes.
8 Nous prîmes donc, en ce temps-là, le pays des deux rois des Amorrhéens, qui étaient en deçà du Jourdain, depuis le torrent d'Arnon jusqu'à la montagne de Hermon ;
9 (or, les Sidoniens appellent Hermon, Scirjon ; mais les Amorrhéens le nomment Scénir) ;
10 Toutes les villes du plat pays, et tout Galaad, et tout Basçan, jusqu'à Salca et Edréhi, les villes du royaume de Hog en Basçan.
11 Car Hog, roi de Basçan, était demeuré seul de reste des réphaïns. Voilà, ne voit-on pas son lit, qui est un lit de fer, dans Rabba, ville des enfants de Hammon ? Sa longueur est de neuf coudées, et sa largeur de quatre coudées, de coudée d'homme.
12 En ce temps-là donc, nous possédâmes ce pays-là ; et je donnai aux Rubénites et aux Gadites ce qui est depuis Haroher, qui est sur le torrent d'Arnon, et la moitié de la montagne de Galaad, avec ses villes.
13 Et je donnai à la moitié de la tribu de Manassé le reste de Galaad, et tout Basçan, qui était le royaume de Hog. Toute la contrée d'Argob, par tout le pays de Basçan, était appelée le pays des réphaïns.
14 Jaïr, fils de Manassé, prit toute la contrée d'Argob, jusqu'à la frontière des Guesçuriens et des Mahacatiens, et l'appela de son nom savoir Basçan, *et* les bourgs de Jaïr, *et ils l'ont eu* jusqu'à ce jour.
15 Je donnai aussi Galaad à Makir.
16 Mais je donnai aux Rubénites et aux Gadites, depuis Galaad jusqu'au torrent d'Arnon, le milieu du torrent, et ses confins, même jusqu'au torrent de Jabbok, qui est la frontière des enfants de Hammon,
17 et la campagne, et le Jourdain, et ses confins, depuis Kinnereth jusqu'à la mer de la campagne, savoir, la mer salée, au-dessous d'Asçdoth de Pisga, vers l'Orient.
18 Or, en ce temps-là, je vous fis *ce* commandement, et je *vous* dis : L'Éternel votre Dieu vous donne ce pays pour le posséder ; vous tous *qui êtes* vaillants, passez tous en armes devant les enfants d'Israël, *qui sont* vos frères.
19 Que seulement vos femmes, vos petits-enfants et votre bétail (car je sais que vous en avez beaucoup) demeurent dans les villes que je vous ai données,
20 jusqu'à ce que l'Éternel ait mis vos frères en repos comme vous, et qu'eux aussi possèdent le pays que l'Éternel votre Dieu leur va donner au-delà du Jourdain ; et vous reviendrez chacun dans la possession que je vous ai donnée.
21 En ce temps-là aussi je donnai cet ordre à Josué, disant : Tes yeux ont vu tout ce que l'Éternel votre Dieu a fait à ces deux rois ; l'Éternel en fera de même à tous les royaumes vers lesquels

tu vas passer.
22 Ne les craignez point ; car l'Éternel votre Dieu est celui qui combat pour vous.
23 En ce même temps aussi je demandai grâce à l'Éternel, disant :
24 Seigneur Éternel, tu as commencé de montrer à ton serviteur ta grandeur et ta main forte ; car qui est le Dieu fort, dans le ciel et sur la terre, qui puisse faire les œuvres que tu fais, et dont la force puisse être comparée à ta force ?
25 Que je passe, je te prie, et que je voie ce bon pays qui est au-delà du Jourdain, et cette bonne montagne, et le Liban.
26 Mais l'Éternel était fort indigné contre moi, à cause de vous ; et il ne m'exauça point, mais il me dit : C'est assez, ne me parle plus de cette affaire.
27 Monte au haut de cette colline, et élève tes yeux vers l'Occident et vers le Septentrion, le Midi et l'Orient, et regarde de tes yeux ; car tu ne passeras point ce Jourdain.
28 Mais donne à Josué sa charge, et le fortifie et l'encourage ; car c'est lui qui passera devant ce peuple, et qui le mettra en possession du pays que tu verras.
29 Ainsi nous demeurâmes en cette vallée, vis-à-vis de Beth-Péhor.

REFLEXIONS

Il a déjà été remarqué sur les chapitres 21 et 22 des Nombres que Dieu commença à mettre les enfants d'Israël en possession de la terre de Canaan par la conquête du pays du roi de Basçan et par le partage qui fut fait de son royaume et de celui des Amorrhéens à deux tribus et demie. Mais ce qu'il y a de principal à observer dans ce chapitre, ce sont les instances prières par lesquelles Moïse demanda à Dieu de pouvoir entrer dans la terre de Canaan et le refus que Dieu fit de lui accorder cette grâce parce que Moïse n'avait pas fait paraître assez de foi lorsqu'il fit sortir l'eau du rocher.
Dieu n'exauce pas toujours les prières par lesquelles on lui demande des grâces temporelles et bien qu'il pardonne à ceux qu'il aime, comme il avait pardonné à Moïse, il trouve quelque fois à propos de les punir en cette vie de certains péchés qu'ils ont commis et il en use ainsi tant pour les humilier et pour leur donner un sentiment plus vif de leurs fautes que pour l'exemple et pour l'instruction des autres.

CHAPITRE IV VERSETS 1-20

I. Moïse exhorte les Israélites à garder les lois de Dieu, à se souvenir des châtiments que Dieu avait déployé sur eux lorsqu'ils tombèrent dans l'idolâtrie en servant bahal-péhor qui était l'idole des Moabites et à bien considérer l'avantage qu'ils avaient par-dessus les autres peuples d'être conduits par des lois aussi justes et aussi saintes que celles que Dieu leur avait données.
II. Il rapporte ce qui était arrivé lorsque Dieu publia sa loi et il défend sur toutes choses de faire aucune image de la divinité et d'adorer les créatures

1 Maintenant, Israël, écoute ces statuts et ces ordonnances, que je t'enseigne pour les faire, afin que vous viviez et que vous entriez au pays que l'Éternel, le Dieu de vos pères, vous donne, et que vous le possédiez.
2 Vous n'ajouterez rien à la parole que je vous annonce, et vous n'en diminuerez rien ; afin que vous observiez les commandements de l'Éternel votre Dieu, que je vous prescris.
3 Vos yeux ont vu ce que l'Éternel a fait à l'occasion de Bahal-Péhor ; car l'Éternel ton Dieu a détruit, du milieu de toi, tout homme qui était allé après Bahal-Péhor.
4 Mais pour vous, qui vous êtes attachés à l'Éternel votre Dieu, vous êtes tous vivants aujourd'hui.
5 Regardez : je vous ai enseigné les statuts et les ordonnances, comme l'Éternel mon Dieu me l'a commandé, afin que vous les fassiez, au milieu du pays où vous allez entrer pour le posséder.
6 Vous les garderez donc et vous les ferez ; car ce sera là votre sagesse et votre intelligence

devant tous les peuples, qui, entendant ces statuts, diront : Cette grande nation est le seul peuple sage et intelligent ;
7 car quelle est la nation si grande, qui ait ses dieux près de soi, comme nous avons l'Éternel notre Dieu, toutes les fois que nous l'invoquons ?
8 Et quelle est la nation si grande, qui ait des statuts et des lois justes, comme est toute la loi que je mets aujourd'hui devant vous ?
9 Prends garde seulement à toi, et garde avec soin ton âme, de peur que tu n'oublies les choses que tes yeux ont vues, de peur qu'elles ne sortent de ton cœur tous les jours de ta vie ; mais que tu les enseignes à tes enfants, et aux enfants de tes enfants.
10 N'oublie point ce qui arriva au jour que tu te présentas devant l'Éternel ton Dieu en Horeb, après que l'Éternel m'eut dit : Assemble-moi le peuple, afin que je leur fasse entendre mes paroles, qu'ils apprendront, pour me craindre tout le temps qu'ils vivront sur la terre, et pour les enseigner à leurs enfants.
11 Et au jour que vous vous approchâtes, et que vous vous tîntes sous la montagne (or, la montagne était tout en feu, et la flamme montait jusqu'au milieu du ciel, et il y avait des ténèbres, une nuée, et une obscurité) ;
12 et que l'Éternel vous parla du milieu du feu, vous entendîtes bien une voix qui parlait ; mais vous ne vîtes aucune ressemblance, et vous n'entendîtes que la voix.
13 Et il vous fit entendre son alliance, qu'il vous commanda d'observer ; savoir, les dix paroles, lesquelles il écrivit sur deux tables de pierre.
14 L'Éternel me commanda aussi, en ce temps-là, de vous enseigner ses statuts et ses ordonnances, afin que vous les fassiez au pays où vous allez passer pour le posséder.
15 Vous prendrez donc bien garde sur vos âmes ; car vous ne vîtes aucune ressemblance au jour que l'Éternel votre Dieu vous parla en Horeb du milieu du feu ;
16 de peur que vous ne vous corrompiez, et que vous ne vous fassiez quelque image taillée, ou quelque ressemblance qui vous représente quelque chose, ou quelque figure de mâle ou de femelle,
17 ou la figure d'aucune bête qui soit sur la terre, ou la figure d'aucun oiseau qui ait des ailes et qui vole par les cieux,
18 ou la figure d'aucun reptile qui rampe sur la terre, ou la figure d'aucun poisson qui soit dans les eaux au-dessous de la terre ;
19 De peur aussi qu'élevant tes yeux vers les cieux, et qu'ayant vu le soleil, la lune et les étoiles, toute l'armée des cieux, tu ne sois poussé à te prosterner devant eux, et que tu ne serves ces choses, que l'Éternel ton Dieu a données en partage à tous les peuples qui sont sous tous les cieux ;
20 Car pour vous, l'Éternel vous a pris, et vous a tirés hors d'Égypte, de ce fourneau de fer, afin de lui être un peuple dont il fît son héritage, comme vous le voyez aujourd'hui.

REFLEXIONS

Moïse, après avoir fait le récit des bienfaits et des châtiments de Dieu sur les Israélites, les exhorte à le craindre. Cela nous apprend que soit que Dieu fasse du bien aux hommes, soit qu'il les afflige, il ne le fait que pour les engager à le servir.

II. Il faut bien considérer ce que Moïse représentait avec tant de force aux enfants d'Israël pour les porter à l'obéissance et pour leur faire sentir le glorieux privilège qu'ils avaient par-dessus les autres peuples d'avoir Dieu pour protecteur et de connaître ses saintes lois. Il leur disait dans cette vue : *Quelle est la nation si grande qui ait ses dieux près de soi comme nous avons l'Éternel notre Dieu toutes les fois que nous l'invoquons et qui ait des statuts et des lois comme toute la loi qu'il nous a donnée ?*

Ces paroles appliquées aux chrétiens ont encore plus de force, puisque Dieu les a distingués si glorieusement, non seulement des autres peuples du monde, mais même des Israélites, et qu'ils

ont l'avantage d'être conduits par les saintes et divines lois de l'Évangile qui leur ont été données par le fils de Dieu. Ils sont donc aussi d'autant plus obligés de garder ces lois si justes et si parfaites.
III. Il parait de ce chapitre qu'il est défendu, non seulement d'adorer les fausses divinités, mais même de représenter Dieu par aucune image. Ce qui nous engage à avoir en horreur toute l'idolâtrie de quelle nature qu'elle puisse être, à bénir Dieu de ce qu'il nous a fait connaitre la véritable manière de l'honorer et à le servir fidèlement en esprit et en vérité comme il le demande.

CHAPITRE IV versets 21-49

I. Moïse continue à exhorter les Israélites à s'éloigner de l'idolâtrie après sa mort et il proteste solennellement que s'ils abandonnaient Dieu, ils seraient chassés du pays de Canaan et dispersés par toute la terre, leur promettant cependant que Dieu ne les abandonnerait pas tout à fait, II. Il leur met devant les yeux d'une manière fort touchante la grâce que Dieu leur avait faite de les choisir pour son peuple, de leur donner sa loi et de faire pour eux tant de merveilles. III. Il établit trois villes de refuge selon le commandement de Dieu dans le pays qui avait été conquis au deçà du Jourdain.

21 Or, l'Éternel a été indigné contre moi à cause de vos murmures, et il a juré que je ne passerais point le Jourdain, et que je n'entrerais point dans ce bon pays que l'Éternel ton Dieu te donne en héritage.
22 Et je vais mourir dans ce pays, sans que je passe le Jourdain ; mais vous l'allez passer, et vous posséderez ce bon pays.
23 Gardez-vous d'oublier l'alliance de l'Éternel votre Dieu, qu'il a traitée avec vous, et de faire quelque image taillée, ou quelque ressemblance d'aucune chose que l'Éternel votre Dieu vous ait défendue ;
24 car l'Éternel ton Dieu est un feu consumant ; c'est le Dieu fort, qui est jaloux.
25 Quand tu auras des enfants, et des enfants de tes enfants, et que tu auras demeuré longtemps dans le pays, si alors vous vous corrompez, et que vous fassiez quelque image taillée, ou quelque ressemblance, et si vous faites ce qui déplaît à l'Éternel votre Dieu, afin de l'irriter,
26 j'appelle aujourd'hui à témoin les cieux et la terre contre vous, que certainement vous périrez aussitôt de dessus ce pays que vous allez posséder, après avoir passé le Jourdain, et vous n'y prolongerez point vos jours ; mais vous serez entièrement détruits ;
27 et l'Éternel vous dispersera entre les peuples, et vous demeurerez en petit nombre parmi les nations, parmi lesquelles l'Éternel vous fera emmener ;
28 et vous servirez là des dieux qui sont des œuvres de main d'homme, du bois et de la pierre, qui ne voient point, qui n'entendent point, qui ne mangent point, et qui ne sentent point.
29 Et, cependant, si de là tu cherches l'Éternel ton Dieu, tu le trouveras, parce que tu le chercheras de tout ton cœur et de toute ton âme.
30 Et quand tu seras dans l'affliction, et que toutes ces choses te seront arrivées, alors, dans les derniers temps, tu retourneras à l'Éternel ton Dieu, et tu obéiras à sa voix.
31 Parce que l'Éternel ton Dieu est le Dieu fort et miséricordieux, il ne t'abandonnera point, et il ne te détruira point, et il n'oubliera point l'alliance de tes pères qu'il leur a jurée.
32 Informe-toi des premiers temps qui ont été avant toi, depuis le jour que Dieu a créé l'homme sur la terre, et depuis un bout des cieux jusqu'à l'autre bout, si jamais rien de si grand a été fait, et si on a jamais rien ouï de semblable ;
33 savoir, qu'un peuple ait entendu la voix de Dieu, parlant du milieu du feu, comme tu l'as entendue, et qu'il soit demeuré en vie ;
34 ou que Dieu ait essayé de venir prendre pour lui une nation du milieu d'une autre nation, par des épreuves, des prodiges et des miracles, par des batailles, à main forte et avec un bras étendu,

et par des choses grandes et terribles comme tout ce que l'Éternel votre Dieu a fait pour vous en Égypte, sous vos propres yeux.
35 Tu en as été spectateur, afin que tu connusses que l'Éternel est celui qui est Dieu, et qu'il n'y en a point d'autre que lui.
36 Il t'a fait entendre sa voix des cieux pour t'instruire, et il t'a montré son grand feu sur la terre, et tu as entendu ses paroles du milieu du feu ;
37 et, parce qu'il a aimé tes pères, il a choisi leur postérité après eux, et il t'a retiré d'Égypte par sa présence, par sa grande puissance ;
38 pour chasser de devant toi des nations plus grandes et plus fortes que toi, pour t'introduire en leur pays, et te le donner en héritage, comme tu le vois aujourd'hui.
39 C'est pourquoi sache aujourd'hui, et grave dans ton cœur, que l'Éternel est celui qui est Dieu là-haut dans le ciel, et ici-bas sur la terre, et qu'il n'y en a point d'autre que lui.
40 Garde donc ses statuts et ses commandements, que je te prescris aujourd'hui, afin que tu sois heureux, toi et tes enfants après toi ; et afin que tu prolonges tes jours sur la terre que le Seigneur ton Dieu te donne pour toujours.
41 Alors Moïse sépara trois villes en deçà du Jourdain, vers le soleil levant,
42 afin que le meurtrier, qui aurait tué son prochain par mégarde et sans l'avoir haï auparavant, s'y retirât ; et que, fuyant en l'une de ces villes-là, il pût sauver sa vie.
43 Ces villes furent : Bétser, au désert, dans la contrée du plat pays, pour la portion des Rubénites ; Ramoth, en Galaad, pour la portion des Gadites ; et Golan, en Basçan, pour celle de ceux de Manassé.
44 Or, c'est ici la loi que Moïse proposa aux enfants d'Israël.
45 Ce sont ici les préceptes, les statuts et les ordonnances que Moïse exposa aux enfants d'Israël, après qu'ils furent sortis hors d'Egypte,
46 Au deçà du Jourdain, dans la vallée qui est vis-à-vis de Beth-Péhor, au pays de Sihon, roi des Amorrhéens, qui demeurait à Hesçbon, et que Moïse et les enfants d'Israël battirent, après être sortis d'Egypte ;
47 et dont ils possédèrent le pays, avec le pays de Hog, roi de Basçan, deux rois des Amorrhéens, qui étaient en deçà du Jourdain, vers le soleil levant ;
48 depuis Haroher, qui est sur le bord du torrent d'Arnon, jusqu'à la montagne de Sion, qui est Hermon ;
49 et toute la campagne au deçà du Jourdain, vers l'Orient, jusqu'à la mer de la campagne, sous Asçdoth de Pisga.

REFLEXIONS

On doit faire une grande attention à ce que Moïse représentait aux enfants d'Israël pour les détourner de l'idolâtrie et pour les porter à observer les lois du Seigneur et surtout à cette protestation si grave et si solennelle par laquelle il prenait le ciel et la terre à témoin contre eux leur dénonçant que s'ils abandonnaient le service de Dieu, ils périraient certainement et seraient dispersés par tout le monde en telle sorte pourtant que s'ils profitaient des châtiments de Dieu, il aurait encore pitié d'eux. On voit outre cela avec combien de force, de majesté et de douceur ce Saint prophète rappelait les Israélites à la considération de l'avantage qu'ils avaient eu d'entendre la voix de Dieu et de toutes les merveilles qu'il avait faites en leur faveur.
Ces exhortations de Moïse qui durent faire tant d'impression sur le peuple d'Israël doivent nous toucher beaucoup davantage, nous que Dieu a choisi pour être son vrai peuple à qui il a fait entendre sa voix, non au milieu du feu comme il le fit autrefois sur le mont de Sinaï, mais par Jésus-Christ son fils et pour qui il a fait des merveilles de puissance et d'amour qui surpassent de beaucoup toutes celles dont les Israélites avaient été les témoins. Si après cela nous venions à négliger ou à mépriser ces précieux avantages et à nous détourner de Dieu et de l'obéissance que nous lui devons, nous n'éviterons pas ses plus rigoureux jugements.

Ce sont là les Réflexions que nous devons faire très sérieusement et pour les rappeler il faut lire et méditer souvent les excellentes exhortations qui sont contenues dans ce chapitre.

CHAPITRE V

I. Moïse répète les dix commandements de la loi qui avaient été publiés il y avait environ quarante ans sur le mont de Sinaï.
II. Il parle au peuple d'Israël de la frayeur que leurs pères avaient fait paraître lors de la publication de la loi.

1 Moïse donc appela tout Israël, et leur dit : Ecoute, Israël, les statuts et les ordonnances que je prononce aujourd'hui, et que vous entendez, afin que vous les appreniez, et que vous les gardiez pour les faire.
2 L'Eternel notre Dieu traita alliance avec nous en Horeb.
3 Dieu n'a point traité cette alliance avec nos pères ; mais il l'a traitée avec nous, qui sommes ici aujourd'hui, tous vivants.
4 L'Eternel vous parla face à face sur la montagne, du milieu du feu.
5 Je me tenais en ce temps-là entre l'Eternel et vous, pour vous rapporter la parole de l'Eternel, parce que vous appréhendiez ce feu ; et vous ne montâtes point sur la montagne ; et le Seigneur dit :
6 Je suis l'Eternel ton Dieu, qui t'ai tiré du pays d'Egypte, de la maison de servitude.
7 Tu n'auras point d'autres dieux devant ma face.
8 Tu ne te feras point d'image taillée, ni aucune ressemblance des choses qui sont là-haut aux cieux, ni ici-bas sur la terre, ni dans les eaux qui sont sous la terre ;
9 tu ne te prosterneras point devant elles, et tu ne les serviras point ; car je suis l'Eternel ton Dieu, le Dieu fort et jaloux, qui punis l'iniquité des pères sur les enfants, jusqu'à la troisième et quatrième génération de ceux qui me haïssent,
10 et qui fais miséricorde en mille générations à ceux qui m'aiment et qui gardent mes commandements.
11 Tu ne prendras point le nom de l'Eternel ton Dieu en vain ; car l'Eternel ne tiendra point pour innocent celui qui aura pris son nom en vain.
12 Garde le jour du repos pour le sanctifier, selon que l'Eternel ton Dieu te l'a commandé ;
13 tu travailleras six jours, et tu feras toute ton œuvre ;
14 Mais le septième jour est le repos de l'Eternel ton Dieu ; tu ne feras aucune œuvre en ce jour-là, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bœuf, ni ton âne, ni aucune de tes bêtes, ni ton étranger qui est dans tes portes, afin que ton serviteur et ta servante se reposent comme toi,
15 et que tu te souviennes que tu as été esclave au pays d'Egypte, et que l'Eternel ton Dieu t'en a tiré à main forte et à bras étendu ; c'est pourquoi l'Eternel ton Dieu t'a commandé de garder le jour du repos.
16 Honore ton père et ta mère, comme l'Eternel ton Dieu te l'a commandé, afin que tes jours soient prolongés, et que tu sois heureux sur la terre que l'Eternel ton Dieu te donne.
17 Tu ne tueras point.
18 Tu ne commettras point adultère.
19 Tu ne déroberas point.
20 Tu ne diras point de faux témoignage contre ton prochain.
21 Tu ne convoiteras point la femme de ton prochain et tu ne souhaiteras point la maison de ton prochain, ni son champ, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune chose qui soit à ton prochain.
22 L'Eternel prononça ces paroles à toute votre assemblée, sur la montagne, du milieu du feu, de la nuée et de l'obscurité, avec une voix forte ; et il n'y ajouta rien ; puis il les écrivit sur deux

tables de pierre qu'il me donna.
23 Or, il arriva qu'aussitôt que vous eûtes entendu cette voix du milieu de l'obscurité, parce que la montagne était toute en feu, vous vous approchâtes de moi, savoir, tous les chefs de vos tribus et vos anciens ;
24 et vous dîtes : Voici, l'Eternel ton Dieu nous a fait voir sa gloire et sa grandeur, et nous avons entendu sa voix du milieu du feu ; aujourd'hui nous avons vu que Dieu a parlé avec l'homme, et que l'homme est demeuré vivant.
25 Et maintenant, pourquoi mourrions-nous ? Car ce grand feu-là nous consumera. Si nous entendons encore la voix de l'Eternel notre Dieu, nous mourrons.
26 Car qui est l'homme, quel qu'il soit, qui ait entendu, comme nous, la voix du Dieu vivant, parlant du milieu du feu, et qui soit demeuré en vie ?
27 Toi donc, approche, et écoute tout ce que l'Eternel notre Dieu dira ; puis tu nous rapporteras tout ce que l'Eternel notre Dieu t'aura dit ; et, l'ayant entendu, nous le ferons.
28 Et l'Eternel entendit vos paroles pendant que vous me parliez ; et l'Eternel me dit : J'ai entendu les discours que ce peuple t'a tenus ; ils ont bien dit tout ce qu'ils ont dit.
29 Oh ! s'ils avaient toujours ce même cœur pour me craindre et pour garder tous mes commandements, afin qu'ils fussent heureux, eux et leurs enfants à jamais !
30 Va, dis-leur : Retournez dans vos tentes ;
31 mais toi, demeure ici, avec moi, et je te dirai tous les commandements, les statuts et les ordonnances que tu leur enseigneras, afin qu'ils les fassent, dans le pays que je leur donne pour le posséder.
32 Vous prendrez donc garde de les faire, comme l'Eternel votre Dieu vous l'a commandé ; vous ne vous en détournerez ni à droite ni à gauche.
33 Vous marcherez dans toutes les voies que l'Eternel votre Dieu vous a prescrites, afin que vous viviez et que vous soyez heureux, et que vous prolongiez vos jours dans le pays que vous posséderez.

REFLEXIONS

La répétition que Moïse fit de la loi de Dieu en présence de tout le peuple montre que l'intention de Dieu était qu'elle fut conservée et inviolablement gardée dans tous les âges. Il y a quelque différence dans la manière dont le quatrième commandement est énoncé dans le chapitre 20 de l'Exode et dans celui-ci, où Moïse dit que le jour du sabbat avait aussi été établi pour donner du relâche et du repos aux esclaves et pour faire souvenir les Israélites qu'ils avaient eux-mêmes été esclaves en Égypte. Moïse ajoute cela pour expliquer plus particulièrement les intentions de Dieu dans ce commandement dont le but était de conserver la mémoire de la délivrance d'Égypte aussi bien que celle de la création du monde. Cette loi que Moïse répéta n'est pas moins pour les chrétiens que pour les Israélites, ainsi nous devons l'avoir en révérence, en observer fidèlement les préceptes, nous souvenant qu'elle règle non seulement les actions, mais aussi les pensées et les mouvements du cœur.

II. On voit en second lieu que le peuple d'Israël fut extrêmement effrayé en entendant la publication de la loi. St. Paul remarque sur ce sujet dans l'épître aux Hébreux que l'Évangile dénonce des malédictions et des peines plus terribles que la loi de Moïse et que notre Dieu est aussi un feu consumant, ce qui doit nous inspirer une grande crainte et nous porter à rendre à Dieu une obéissance fidèle et constante.

III. Comme les Israélites, après que Dieu eut publié la loi, promirent de la garder, nous devons aussi et même beaucoup plus vouer à Dieu une obéissance inviolable et accomplir au reste les vœux et les promesses par lesquelles nous nous sommes engagés à son service mieux que les Israélites n'accomplirent les leurs. Dieu ayant entendu les promesses du peuple dit à Moïse : *Ils ont bien dit tout ce qu'ils ont dit, ô s'ils avaient toujours le même cœur pour me craindre afin qu'ils fussent heureux à jamais !*

Ces paroles méritent toute notre attention. Dieu témoigne bien clairement par-là que rien ne lui est plus agréable que l'obéissance, qu'il ne cherche qu'à combler les hommes de ses grâces et à les rendre heureux et qu'il ne tient qu'à eux de jouir des effets de son amour. Il paraît aussi de là qu'il ne sert de rien d'avoir formé de bonnes résolutions si on n'y persévère pas et si on ne les exécute pas.

CHAPITRE VI.

Moïse recommande aux Israélites d'observer les commandements de Dieu, de l'aimer de tout leur cœur, de ne s'écarter jamais de sa parole, d'avoir toujours sa loi devant leurs yeux et surtout de l'enseigner à leurs enfants et de les instruire des merveilles que Dieu avait faites en faveur de leurs pères.

1 Ce sont donc ici les commandements, les statuts et les ordonnances que l'Eternel votre Dieu m'a commandé de vous enseigner, afin que vous les fassiez, dans le pays où vous allez passer pour le posséder ;
2 afin que tu craignes l'Eternel ton Dieu, en gardant, tous les jours de ta vie, toi, ton fils, et le fils de ton fils, tous ces statuts et ces commandements que je te prescris, et que tes jours soient prolongés.
3 Tu les écouteras donc, ô Israël, et tu prendras garde à les faire, afin que tu sois heureux, et que vous multipliiez beaucoup au pays où coulent le lait et le miel, selon que l'Eternel, le Dieu de tes pères, l'a dit.
4 Ecoute, Israël ; l'Eternel notre Dieu est le seul Eternel.
5 Tu aimeras donc l'Eternel ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, et de toutes tes forces ;
6 et ces commandements que je te prescris aujourd'hui, seront dans ton cœur ;
7 tu les inculqueras à tes enfants, et tu en parleras quand tu te tiendras dans ta maison, quand tu te mettras en chemin, quand tu te coucheras, et quand tu te lèveras ;
8 et tu les lieras comme un signe sur tes mains, et elles seront comme des fronteaux entre tes yeux ;
9 tu les écriras aussi sur les poteaux de ta maison et sur tes portes.
10 Et il arrivera que, quand l'Éternel ton Dieu t'aura fait entrer dans le pays qu'il a juré à tes pères, Abraham, Isaac et Jacob, de te donner, et dans les grandes et bonnes villes que tu n'as point bâties ;
11 Dans les maisons pleines de tous biens, que tu n'as point remplies ; *vers* les puits creusés que tu n'as point creusés ; *dans* les vignes et les oliviers, que tu n'as point plantés, tu mangeras, et tu seras rassasié ;
12 *mais* prends garde à toi que tu n'oublies l'Éternel, qui t'a tiré du pays d'Égypte, de la maison de servitude.
13 Tu craindras l'Éternel, ton Dieu, et tu le serviras, et tu jureras par son nom.
14 Vous n'irez point après les autres dieux, d'entre les dieux des peuples qui seront autour de vous ;
15 car le Dieu fort et jaloux, qui est l'Éternel ton Dieu, est au milieu de toi ; de peur que la colère de l'Éternel ton Dieu ne s'embrase contre toi, et qu'il ne t'extermine de dessus la terre.
16 Vous ne tenterez point l'Éternel votre Dieu, comme vous le tentâtes à Massa.
17 Vous garderez soigneusement les commandements de l'Éternel votre Dieu, ses lois et ses statuts qu'il vous a prescrits.
18 Tu feras donc ce qui est droit et bon aux yeux de l'Éternel, afin que tu sois heureux et que tu entres dans le bon pays, duquel l'Éternel a juré à tes pères, et que tu le possèdes,
19 en chassant tous tes ennemis devant toi, comme l'Éternel en a parlé.
20 Quand ton enfant t'interrogera à l'avenir, disant : Que veulent dire ces témoignages, ces statuts et ces ordonnances que l'Éternel notre Dieu nous a prescrits ?

21 Alors tu diras à ton enfant : Nous avons été esclaves de Pharaon en Égypte, et l'Éternel nous a tirés d'Égypte à main forte ;
22 et l'Éternel a fait sous nos yeux des prodiges et des miracles, qui étaient grands, et qui ont causé de grands maux en Égypte, sur Pharaon et sur toute sa maison ;
23 Et il nous a fait sortir de là, afin de nous faire entrer au pays duquel il avait juré à nos pères, et pour nous le donner.
24 Ainsi l'Éternel nous a commandé de faire tous ces statuts, en craignant l'Éternel notre Dieu, afin que nous soyons toujours heureux, et que notre vie soit préservée, comme aujourd'hui.
25 Et ce sera là notre justice, quand nous prendrons garde à faire tous ces commandements devant l'Éternel notre Dieu, selon qu'il nous l'a ordonné.

REFLEXIONS

I. La lecture de ce chapitre nous apprend que puisque le Dieu que nous adorons est le seul vrai Dieu, notre grand et principal soin doit être de l'aimer de tout notre cœur, de lui obéir et de nous tenir inviolablement attachés à sa parole.

II. Ce chapitre nous enseigne que le devoir des pères est d'instruire leurs enfants dans la loi et dans la crainte du Seigneur, de leur raconter les histoires qui sont contenues dans les livres sacrés et de leur parler toujours des grâces de Dieu et de ses saints commandements. C'était par-là que Dieu voulait conserver sa connaissance et la religion parmi les Israélites. Si ce peuple était obligé de s'acquitter de ce devoir, les chrétiens le sont encore davantage et ils ne sauraient négliger l'éducation et l'instruction de leurs enfants sans se rendre coupables d'un grand péché et d'une extrême ingratitude envers Dieu.

III. Enfin, nous devons tous apprendre d'ici à nous souvenir continuellement des grâces de Dieu et à avoir sans cesse ses commandements devant les yeux pour le craindre et pour l'aimer. C'est là, comme le dit Moïse, ce qui sera notre justice, notre bonheur et notre gloire devant Dieu et devant les hommes si nous prenons garde à faire tout ce que le Seigneur notre Dieu nous a commandé.

CHAPITRE VII.

Ce chapitre a deux parties :
I. Dans la première, Dieu commande au peuple d'Israël de détruire entièrement les Cananéens et les idoles.
II. Dans la seconde, Moïse promet à ce peuple que s'ils obéissaient à la loi du Seigneur, il les bénirait et les mettrait en possession du pays de Canaan, nonobstant le nombre et la force des Cananéens

1 Quand l'Éternel ton Dieu t'aura fait entrer dans le pays où tu vas entrer, pour le posséder, qu'il aura exterminé devant toi beaucoup de nations, les Héthiens, les Guirgasciens, les Amorrhéens, les Cananéens, les Phérésiens, les Héviens, et les Jébusiens, qui sont sept nations plus grandes et plus puissantes que toi,
2 et que l'Éternel ton Dieu te les aura livrées, alors tu les frapperas et tu les détruiras, à la façon de l'interdit ; tu ne traiteras point d'alliance avec eux, et tu ne leur feras point de grâce ;
3 tu ne t'allieras point par mariage avec eux ; tu ne donneras point tes filles à leurs fils, et tu ne prendras point leurs filles pour tes fils ;
4 car elles détourneraient tes fils de mon service, et ils serviraient d'autres dieux, et la colère de l'Éternel s'allumerait contre vous, et t'exterminerait aussitôt.
5 Mais vous les traiterez ainsi : Vous démolirez leurs autels, vous briserez leurs statues, vous couperez leurs bocages, et vous brûlerez au feu leurs images taillées ;
6 car tu es un peuple consacré à l'Éternel ton Dieu ; l'Éternel ton Dieu t'a choisi, afin que tu lui sois un peuple précieux, d'entre tous les peuples qui sont sur l'étendue de la terre.

7 Ce n'a point été parce que vous étiez en plus grand nombre que tous les *autres* peuples, que l'Éternel vous a aimés et qu'il vous a choisis ; car vous étiez en plus petit nombre que tous les autres peuples ;
8 mais c'est parce que l'Éternel vous aime, et qu'il garde le serment qu'il a fait à vos pères, que l'Éternel vous a tirés à main forte, et qu'il t'a racheté de la maison de servitude, de la main de Pharaon, roi d'Égypte.
9 Reconnais donc que l'Éternel ton Dieu est celui qui est Dieu, le Dieu fort, le Fidèle, qui garde son alliance et sa miséricorde jusqu'à mille générations à ceux qui l'aiment et qui observent ses commandements ;
10 et qui rend la pareille en face à ceux qui le haïssent, pour les faire périr. Il ne la gardera pas longtemps à celui qui le hait ; il lui rendra la pareille en face.
11 Prends donc garde aux commandements, aux statuts et aux ordonnances que je te donne aujourd'hui, afin que tu les accomplisses.
12 Et il arrivera que si, après avoir entendu ces ordonnances, vous les gardez et les faites, l'Éternel ton Dieu te gardera l'alliance et la miséricorde qu'il a jurées à tes pères ;
13 il t'aimera, il te bénira, il te multipliera, il bénira le fruit de ton ventre et le fruit de ta terre, ton froment, ton moût et ton huile, et les portées de tes vaches et des troupeaux de ton menu bétail, sur la terre qu'il a juré à tes pères de te donner.
14 Tu seras béni par-dessus tous les peuples, et il n'y aura ni mâle ni femelle stérile parmi toi ni parmi tes bêtes ;
15 l'Éternel détournera de toi toutes les maladies, et il ne fera venir sur toi aucune de ces langueurs malignes d'Égypte que tu as connues ; mais il les fera venir sur tous ceux qui te haïssent.
16 Tu détruiras donc tous les peuples que l'Éternel ton Dieu te livre ; ton œil ne les épargnera point, et tu ne serviras point leurs dieux ; car ce te serait un piège.
17 Si tu dis en ton cœur : Ces nations-là sont en plus grand nombre que moi ; comment les pourrai-je déposséder ?
18 Ne les crains point ; souviens-toi bien de ce que l'Éternel ton Dieu a fait à Pharaon et à tous les Égyptiens,
19 de ces grandes épreuves que tes yeux ont vues, des prodiges et des miracles, de la main forte, et du bras étendu par lequel l'Éternel ton Dieu t'a fait sortir hors de l'Égypte ; c'est ainsi que l'Éternel ton Dieu traitera tous ces peuples que tu crains.
20 Et même, l'Éternel ton Dieu enverra contre eux des frelons, jusqu'à ce qu'il ait détruit entièrement devant toi ceux qui resteront, et ceux qui seront cachés.
21 Tu ne t'effraieras point à cause d'eux ; car l'Éternel ton Dieu, le Dieu fort, *qui est* grand et terrible, *est* au milieu de toi.
22 Cependant, l'Éternel ton Dieu arrachera ces nations de devant toi peu à peu ; et tu n'en pourras pas venir à bout tout d'un coup, de peur que les bêtes des champs ne se multiplient contre toi ;
23 Mais l'Éternel ton Dieu te les livrera, et les effraiera d'un grand effroi, jusqu'à ce qu'il les ait exterminées.
24 Et il livrera leurs rois entre tes mains, et tu feras périr leur nom de dessous les cieux, et nul ne pourra subsister devant toi, jusqu'à ce que tu les aies exterminés.
25 Tu brûleras au feu les images taillées de leurs dieux, et tu ne convoiteras point, ni ne prendras point pour toi l'argent ou l'or qui sera sur elles, de peur que ce ne te soit un piège ; car c'est une abomination à l'Éternel ton Dieu.
26 Ainsi tu n'introduiras point de chose abominable dans ta maison, afin que tu ne deviennes pas un interdit, comme cette chose-là ; mais tu l'auras en horreur et en détestation ; car c'est un interdit.
REFLEXIONS

Pour bien entendre ce qui est dit dans la première partie de ce chapitre, il faut savoir que Dieu commanda aux enfants d'Israël de détruire les Cananéens parce qu'il voulait punir et ôter du monde ces peuples abominables dont la corruption était montée à son comble et empêcher qu'ils n'entrainassent les Israélites dans l'impiété. Ce fut pour la même raison qu'il défendit à son peuple de s'allier à ces nations-là.
D'où il faut tirer cette instruction que Dieu détruit enfin les peuples dont la méchanceté est sans remède et que l'on doit craindre d'avoir commerce avec les méchants, de peur d'être engagé dans leurs péchés et dans leur punition.
Nous devons bien considérer les exhortations que Moïse adressait aux Israélites à être un peuple saint et consacré à Dieu et les promesses par lesquelles il les assurait que Dieu les bénirait pourvu qu'ils lui fussent fidèles et qu'il les rendrait maîtres des Cananéens et de leurs pays.
Dieu ne nous a choisis pour son peuple qu'afin de nous obliger à le craindre. Ce doit être là notre principal soin et pour cet effet, nous devons toujours nous souvenir que, comme le dit Moïse, le Dieu que nous adorons est : *un Dieu fort et fidèle, qui garde son alliance et sa miséricorde à ceux qui l'aiment et qui observent ses commandements, mais qui aussi rend la pareille en face à ceux qui le haïssent et qui ne laisse point leur rébellion impunie.*

CHAPITRE VIII.

Moïse représente aux Israélites la protection dont Dieu les avait couverts et les merveilles qu'il avait faites en leur faveur pendant qu'ils avaient été dans le désert, aussi bien que les châtiments qu'il avait déployés sur eux.
Ensuite il leur parle de la bonté et de la fertilité du pays de Canaan et il les exhorte à ne pas abuser de l'abondance et de la prospérité dont ils jouiraient dans ce pays-là, de peur d'attirer sur eux les effets de la colère de Dieu.

1 Prenez garde à faire tous les commandements que je vous donne aujourd'hui, afin que vous viviez et que vous multipliiez et que vous entriez au pays dont l'Éternel a juré à vos pères, et que vous le possédiez.
2 Et souviens-toi de tout le chemin par lequel l'Éternel ton Dieu t'a fait marcher, ces quarante ans, dans ce désert, afin de t'humilier et de t'éprouver, pour connaître ce qui était en ton cœur, et si tu garderais ses commandements, ou non.
3 Il t'a donc humilié et t'a laissé avoir faim ; mais il t'a repu de manne, qui était une nourriture inconnue à toi et à tes pères, afin de te faire connaître que l'homme ne vivra pas de pain seulement, mais que l'homme vivra de tout ce qui sort de la bouche de Dieu.
4 Ton vêtement ne s'est point usé sur toi, et ton pied n'a point été foulé pendant ces quarante ans.
5 Reconnais donc en ton cœur que l'Éternel ton Dieu te châtie, comme un homme châtie son enfant ;
6 et garde les commandements de l'Éternel ton Dieu pour marcher dans ses voies et pour le craindre ;
7 car l'Éternel ton Dieu te va faire entrer dans un bon pays, un pays de torrents d'eaux, de fontaines et d'abîmes, qui sortent par les campagnes et par les montagnes,
8 un pays de blé, d'orge, de vignes, de figuiers et de grenadiers ; un pays d'oliviers *qui portent* de l'huile, et *un pays* de miel ;
9 un pays où tu mangeras ton pain, sans craindre la disette, et où rien ne te manquera ; un pays dont les pierres sont du fer, et des montagnes duquel tu tailleras l'airain.
10 Tu mangeras donc, et tu seras rassasié, et tu béniras l'Éternel ton Dieu, à cause du bon pays qu'il t'aura donné.
11 Prends garde à toi de peur que tu n'oublies l'Éternel ton Dieu, en ne gardant point ses commandements, ses ordonnances et ses statuts, que je te commande aujourd'hui d'observer ;

12 Et de peur qu'après que tu auras mangé, et que tu auras été rassasié, et que tu auras bâti de belles maisons, afin d'y habiter,
13 et que ton gros et menu bétail sera accru, et que ton argent et ton or seront multipliés, et que tout ce que tu auras sera augmenté,
14 Alors ton cœur ne s'élève, et que tu n'oublies l'Éternel ton Dieu, qui t'a tiré hors du pays d'Égypte, de la maison de servitude,
15 qui t'a fait marcher par ce désert grand et affreux, désert plein de serpents, même de serpents brûlants et de scorpions, désert aride, et où il n'y a point d'eau, et qui t'a fait sortir de l'eau du rocher le plus dur,
16 qui te donne à manger dans ce désert la manne, que tes pères n'avaient point connue, afin de t'humilier et de t'éprouver pour te faire enfin du bien ;
17 et que tu ne dises en ton cœur : Ma puissance et la force de ma main m'ont acquis tous ces biens.
18 Mais tu te souviendras de l'Éternel ton Dieu ; car c'est lui qui te donne de la force pour acquérir des biens, afin de ratifier son alliance qu'il a jurée à tes pères, comme il parait par ce que tu vois aujourd'hui.
19 Que s'il arrive que tu oublies en aucune manière l'Éternel ton Dieu, et que tu ailles après les autres dieux, et que tu les serves, et que tu te prosternes devant eux, je proteste contre vous, que certainement vous périrez.
20 Vous périrez comme les nations que l'Éternel fait périr devant vous, parce que vous n'aurez point obéi à la voix de l'Éternel votre Dieu.

REFLEXIONS

Voici les instructions que ce chapitre renferme :

I. La première est que, comme Moïse proposait aux enfants d'Israël les bienfaits et les châtiments de Dieu pour les inciter à le craindre, il est très utile de penser toujours aux grâces que Dieu nous a faites et aux châtiments dont il nous a visités.

II. Les avertissements que Moïse donnait aux Israélites de prendre garde que l'abondance et les commodités du pays de Canaan ne les corrompissent, nous montrent que les hommes abusent facilement de la prospérité et qu'ils oublient Dieu et qu'ils tombent plus souvent dans l'orgueil, dans la désobéissance et dans l'ingratitude lorsqu'ils sont trop à leur aise et que c'est par là qu'ils obligent le Seigneur à leurs ôter les biens et le repos dont ils font un si mauvais usage.

Ces exhortations de Moïse doivent être bien considérées afin qu'en quelque état que nous nous rencontrions, soit d'adversité, soit de prospérité, nous marquions toujours à Dieu notre soumission, notre amour et notre reconnaissance. Ce sera ainsi que nous détournerons ses châtiments et que nous nous attirerons la continuation de sa protection et de sa faveur.

CHAPITRE IX.

Moïse représente aux Israélites d'une manière extrêmement forte et touchante que si Dieu les avait choisis et leur donnait le pays de Canaan, ce n'était pas qu'ils fussent meilleurs que les autres peuples, mais que c'était à cause de l'alliance qu'il avait faite avec leurs pères et à cause de la méchanceté des Cananéens.

Dans cette vue il remet devant les yeux des Israélites leurs divers murmures, leurs rebellions et principalement l'idolâtrie que leurs pères avaient commise en adorant le veau d'or.

1 Ecoute, Israël : Tu vas passer aujourd'hui le Jourdain, pour aller vers des nations plus grandes et plus fortes, dont les murs s'élèvent jusqu'au ciel, pour les posséder ;
2 vers un peuple grand et d'une haute taille, vers les descendants des Hanakins, que tu connais, et desquels tu as entendu dire : Qui est-ce qui subsistera devant tous les descendants de Hanak ?
3 Sache donc aujourd'hui que l'Eternel ton Dieu, qui passe devant toi, est un feu consumant ;

c'est lui qui les détruira et qui les abaissera devant toi ; tu les chasseras, et tu les feras périr incontinent, selon que l’Eternel t'a dit.
4 Ne dis point en ton cœur, quand l’Eternel ton Dieu les aura chassés de devant toi : C’est à cause de ma justice que l’Eternel m’a fait entrer en ce pays pour le posséder ; car c’est à cause de l’impiété de ces nations-là que l’Eternel va les chasser de devant toi.
5 Ce n’est point pour ta justice, ni pour la droiture de ton cœur, que tu entres dans leur pays pour le posséder ; mais c’est pour l’impiété de ces nations-là que l’Eternel ton Dieu va les chasser de devant toi, et afin de ratifier la parole que l’Eternel a jurée à tes pères, Abraham, Isaac et Jacob.
6 Sache donc que ce n’est point pour ta justice que l’Eternel ton Dieu te donne ce bon pays pour le posséder ; car tu es un peuple de cou raide.
7 Souviens-toi et n’oublie pas que tu as fort irrité l’Eternel ton Dieu dans ce désert ; et que, depuis le jour que vous êtes sortis du pays d’Egypte, jusqu’à ce que vous êtes venus en ce lieu, vous avez été rebelles contre l’Eternel.
8 Vous avez même irrité l’Eternel à Horeb ; aussi l’Eternel se mit en colère contre vous, afin de vous détruire.
9 Quand je montai sur la montagne pour prendre les tables de pierre, qui sont les tables de l’alliance que l’Eternel avait traitée avec vous, je demeurai sur la montagne quarante jours et quarante nuits, sans boire ni manger.
10 Alors l’Eternel me donna deux tables de pierre, écrites du doigt de Dieu, et sur lesquelles toutes les paroles que l’Eternel avait prononcées, lorsqu’il parlait avec vous sur la montagne du milieu du feu, au jour de l’assemblée, étaient écrites.
11 Et il arriva qu’au bout de quarante jours et quarante nuits, l’Eternel me donna les deux tables de pierre, qui sont les tables de l’alliance.
12 Puis l’Eternel me dit : Lève-toi, hâte-toi de descendre d’ici ; car ton peuple, que tu as fait sortir d’Egypte, s’est corrompu ; ils se sont bientôt détournés de la voie que je leur avais commandé de suivre ; ils se sont fait une image de fonte.
13 L’Eternel me parla aussi, disant : J’ai regardé ce peuple, et voici, c’est un peuple de cou raide ;
14 laisse-moi, et je les détruirai, et j’effacerai leur nom de dessous les cieux ; mais je te ferai devenir une nation plus puissante et plus grande que celle-ci.
15 Je retournai donc et je descendis de la montagne (or, la montagne était tout en feu), ayant les deux tables de l’alliance dans mes deux mains.
16 Puis je regardai, et voici, vous aviez péché contre l’Eternel votre Dieu, et vous vous étiez fait un veau de fonte ; vous vous étiez bientôt détournés de la voie que l’Eternel vous avait commandé de suivre.
17 Alors je pris les deux tables, et je les jetai de mes mains, et je les rompis devant vos yeux ;
18 puis je me prosternai devant l’Eternel, et je demeurai quarante jours et quarante nuits, comme auparavant, sans manger de pain, et sans boire d’eau, à cause du péché que vous aviez commis, en faisant ce qui déplaît à l’Eternel, pour l’irriter ;
19 car je craignais la terrible colère dont l’Eternel était enflammé contre vous, pour vous détruire, et l’Eternel m’exauça encore cette fois.
20 L’Éternel fut aussi fort irrité contre Aaron, pour le faire périr ; mais je priai aussi pour Aaron.
21 puis je pris votre péché, que vous aviez fait, savoir, le veau, et je le brûlai au feu, et je le moulus, jusqu’à ce qu’il fût réduit en poudre ; et j’en jetai la poudre au torrent qui descendait de la montagne.
22 Vous avez fort irrité l’Éternel à Tabhéra, et à Massa, et à Kibroth-taava.
23 Et quand l’Éternel vous envoya de Kadès-Barné, et qu’il vous dit : Montez, et possédez le pays que je vous ai donné ; alors vous vous rebellâtes contre le commandement de l’Éternel votre Dieu, et vous ne le crûtes point, et vous n’obéîtes point à sa voix.

24 Vous avez été rebelles à l'Éternel, depuis le jour que je vous ai connus.
25 Je me prosternai donc devant l'Éternel quarante jours et quarante nuits, durant lesquels je me prosternai, parce que l'Éternel avait dit qu'il vous détruirait ;
26 et je priai l'Éternel, et lui dis : Ô Seigneur Éternel, ne détruis point ton peuple et l'héritage que tu as racheté par ta grandeur, et que tu as tiré de l'Égypte par ta main forte.
27 Souviens-toi de tes serviteurs Abraham, Isaac et Jacob ; ne regarde point à la dureté de ce peuple, ni à sa méchanceté, ni à son péché ;
28 de peur que les habitants du pays dont tu nous as fait sortir, ne disent : Parce que l'Éternel ne les pouvait pas faire entrer au pays dont il leur avait parlé, et parce qu'il les haïssait, il les a fait sortir d'Égypte pour les faire mourir dans ce désert.
29 Et cependant, ils sont ton peuple et ton héritage que tu as tiré de l'Égypte par ta grande puissance et par ton bras étendu.

REFLEXIONS

On voit dans ce chapitre comment Moïse remettait en mémoire aux Israélites le choix gratuit que Dieu avait fait d'eux et les péchés par lesquels ils avaient provoqué sa colère en diverses occasions.

L'instruction que cela nous donne est que c'est à la seule miséricorde de Dieu et non à aucun mérite qui soit en nous que nous sommes redevables de tout notre bonheur et que, comme Moïse le disait aux Israélites, ce n'est pas à cause de notre justice que Dieu nous a choisi pour être son peuple et qu'il nous a sauvé, mais que c'est par son bon plaisir et par sa pure grâce. C'est ce que nous devons bien considérer et qui doit nous être un grand motif à l'humilité et à la reconnaissance. Il faut aussi que comme Moïse faisait souvenir les Israélites du grand péché que leurs pères avait commis en adorant le veau d'or et de la punition que Dieu avait faite de ce péché, nous rappelions souvent la mémoire de nos fautes aussi bien que des châtiments que Dieu nous a envoyé afin de produite en nous un sentiment plus vif de notre indignité et de nous empêcher de retomber dans la désobéissance.

CHAPITRE X.

Moïse récite comment Dieu, après que les Israélites eurent adorés le veau d'or, donna les secondes tables de la loi et renouvela son alliance avec ce peuple. Il rapporte aussi la mort d'Aaron et la vocation d'Éléazar et des Lévites. Il exhorte après cela ce peuple à aimer Dieu, à le craindre, à n'être plus rebelle et à faire du bien aux affligés et même aux étrangers.

1 En ce temps-là, l'Éternel me dit : Taille-toi deux tables de pierre, comme les premières, et monte vers moi sur la montagne ; puis tu te feras une arche de bois.
2 Et j'écrirai sur ces tables les paroles qui étaient sur les premières tables que tu as rompues, et tu les mettras dans l'arche.
3 Ainsi je fis faire une arche de bois de Sittim, et je taillai deux tables de pierre, comme les premières, et je montai sur la montagne, ayant les deux tables en ma main.
4 Alors il écrivit sur ces tables, comme il avait écrit la première fois, les dix paroles que l'Éternel vous avait prononcées sur la montagne, du milieu du feu, au jour de l'assemblée ; puis l'Éternel me les donna.
5 Et je m'en retournai, et je descendis de la montagne, et je mis les tables dans l'arche que j'avais fait faire ; et elles y sont demeurées comme l'Éternel me l'avait commandé.
6 Or, les enfants d'Israël partirent de Beéroth Bené-Jahakan, pour aller à Moséra. Aaron mourut là, et y fut enseveli, et Eléazar, son fils, fut sacrificateur en sa place.
7 De là ils tirèrent vers Gud-God, et de Gud-God ils allèrent vers Jotbath, qui est un pays de torrents d'eaux.
8 En ce temps-là, l'Éternel sépara la tribu de Lévi, pour porter l'arche de l'alliance de l'Éternel,

et pour se tenir devant la face de l'Éternel, pour le servir, et pour bénir en son nom, jusqu'à ce jour.
9 C'est pourquoi Lévi n'a point de portion ni d'héritage entre ses frères ; mais l'Éternel est son héritage, selon que l'Éternel ton Dieu lui en a parlé.
10 Je me tins donc sur la montagne, comme j'avais fait la première fois, quarante jours et quarante nuits ; et l'Éternel m'exauça encore cette fois-là ; ainsi l'Éternel ne voulut point te détruire ;
11 mais l'Éternel me dit : Lève-toi ; va pour marcher devant ce peuple, afin qu'ils entrent au pays que j'ai juré à leurs pères de leur donner, et qu'ils le possèdent.
12 Maintenant donc, ô Israël, que demande l'Éternel ton Dieu de toi, sinon que tu craignes l'Éternel ton Dieu, que tu marches dans toutes ses voies, que tu l'aimes et que tu serves l'Éternel ton Dieu, de tout ton cœur et de toute ton âme,
13 en observant les commandements de l'Éternel et ses statuts, que je te donne aujourd'hui, afin que tu sois heureux ?
14 Voici, les cieux et les cieux des cieux appartiennent à l'Éternel ton Dieu ; la terre aussi lui appartient, et tout ce qui y est ;
15 et, toutefois, l'Éternel n'a pris en affection que tes pères, et il n'a aimé qu'eux, et il n'a choisi après eux, d'entre tous les peuples, que vous, qui êtes leur postérité, comme vous le voyez aujourd'hui.
16 Circoncisez donc le prépuce de votre cœur, et ne raidissez plus votre cou ;
17 car l'Éternel votre Dieu est le Dieu des dieux et le Seigneur des seigneurs, le Fort, le Grand, le Puissant et le Terrible, qui n'a point d'égard à l'apparence des personnes et qui ne prend point de présents ;
18 Qui fait droit à l'orphelin et à la veuve, qui aime l'étranger, pour lui donner de quoi se nourrir et de quoi se vêtir.
19 Vous aimerez donc l'étranger ; car vous avez été étrangers au pays d'Égypte.
20 Tu craindras l'Éternel ton Dieu, tu le serviras et tu t'attacheras à lui et tu jureras par son nom.
21 C'est lui qui est ta louange, et il est ton Dieu, qui a fait en ta faveur ces choses grandes et terribles, que tes yeux ont vues.
22 Tes pères sont descendus en Égypte au nombre de soixante et dix âmes ; et maintenant l'Éternel ton Dieu t'a multiplié, en nombre, comme les étoiles des cieux.

REFLEXIONS

On voit dans la première partie de ce chapitre, qu'après que Dieu eut été apaisé envers les Israélites par leur humiliation et par les prières de Moïse, il leur rendit les tables de la loi, qu'il renouvela son alliance et qu'il établit le sacerdoce et son service parmi eux. C'est ainsi que l'intercession des gens de bien et la repentance des pécheurs apaisent la colère de Dieu et l'engage à rendre son amour aux hommes et à leur faire du bien.

La seconde partie de ce chapitre renferme d'excellentes exhortations et particulièrement celle-ci : *Ô Israël, qu'est-ce que le Seigneur ton Dieu demande de toi, sinon que tu marches dans toutes ses voies, que tu l'aimes et que tu le serves de tout ton cœur et de toute ton âme en observant ses commandements et ses statuts, afin que tu sois heureux ?*

Ces paroles nous montrent que le but de Dieu se propose dans tous ce qu'il fait envers les hommes et ce qu'il demande de nous par-dessus toutes choses, c'est que nous l'aimions de tout notre cœur et de toute notre force, que nous le craignions, que nous marchions dans ses voies et que nous aimions tous les hommes sans exception. C'est aussi là le but et la substance de toute la religion et de tous nos devoirs comme notre Seigneur Jésus-Christ l'a déclaré dans l'Évangile.

CHAPITRE XI.

I. Moïse continue à exhorter les Israélites à aimer Dieu et à le craindre et pour les y engager, il les fait souvenir de la délivrance d'Égypte et de ce qui leur était arrivé dans le désert. II. Il leur parle de la fertilité du pays de Canaan et il leur promet que s'ils obéissaient aux lois du Seigneur, Dieu Les y bénirait, les menaçant au contraire de sa colère s'ils étaient désobéissants. III. Il leur recommande d'avoir toujours sa loi devant les yeux et de l'enseigner soigneusement à leurs enfants. Enfin il leur propose la bénédiction et la malédiction de Dieu et il ordonne que quand ils seraient entrés au pays de Canaan, l'on devait prononcer les bénédictions de dessus la montagne de Garisim et les malédictions de dessus la montagne de Hébal.

1 Aime donc l'Éternel ton Dieu, et garde toujours ce qu'il veut que tu gardes, ses statuts, ses lois et ses commandements ;
2 et reconnaissez aujourd'hui, que ce ne sont pas vos enfants qui ont connu et qui ont vu le châtiment de l'Éternel votre Dieu, sa grandeur, sa main forte et son bras étendu,
3 et ses prodiges, et les œuvres qu'il fit au milieu de l'Égypte, contre Pharaon, roi d'Égypte, et contre tout son pays ;
4 et ce qu'il fit à l'armée d'Égypte, à ses chevaux et à ses chariots, quand il fit que les eaux de la mer Rouge les couvrirent et les inondèrent, lorsqu'ils vous poursuivaient, et que l'Éternel les détruisit, jusqu'à ce jour ;
5 et ce qu'il vous a fait dans ce désert, jusqu'à ce que vous soyez arrivés en ce lieu ;
6 et ce qu'il fit à Dathan et à Abiram, enfants d'Eliab, fils de Ruben ; comment la terre ouvrit sa bouche et les engloutit, au milieu de tout Israël, avec leurs familles et leurs tentes et tout ce qui leur appartenait ;
7 mais ce sont vos yeux qui ont vu toutes les grandes œuvres que l'Éternel a faites.
8 Vous garderez donc tous les commandements que je vous donne aujourd'hui, afin que vous soyez fortifiés, et que vous entriez en possession du pays où vous allez passer pour le posséder ;
9 et afin que vous prolongiez vos jours sur la terre que l'Éternel a juré à vos pères de leur donner et à leur postérité, savoir, sur cette terre où coulent le lait et le miel ;
10 Car le pays où tu vas entrer pour le posséder, n'est pas comme le pays d'Égypte, d'où vous êtes sortis, où tu semais ta semence, et où tu l'arrosais comme tu voulais, comme un jardin à herbes ;
11 mais le pays où vous allez passer pour le posséder est un pays de montagnes et de campagnes, et il est abreuvé des eaux de la pluie du ciel.
12 C'est un pays dont l'Éternel ton Dieu a soin, sur lequel l'Éternel ton Dieu a continuellement les yeux, depuis le commencement de l'année jusqu'à la fin.
13 Il arrivera donc que, si vous obéissez à mes commandements, que je vous fais aujourd'hui, d'aimer l'Éternel votre Dieu et de le servir de tout votre cœur et de toute votre âme,
14 alors je donnerai la pluie, telle qu'il faut à votre pays dans sa saison, la pluie de la première et de la dernière saison, et tu recueilleras ton froment, ton vin excellent, et ton huile.
15 Je ferai aussi croître dans ton champ de l'herbe pour ton bétail, et tu mangeras et tu seras rassasié.
16 Prenez garde à vous, de peur que votre cœur ne soit séduit, et que vous ne vous détourniez, et que vous ne serviez d'autres dieux, et que vous ne vous prosterniez devant eux,
17 et que la colère de l'Éternel ne s'allume contre vous, et qu'il ne ferme les cieux, tellement qu'il n'y ait plus de pluie, et que la terre ne donne plus son fruit, et que vous ne périssiez aussitôt de dessus ce bon pays, que l'Éternel vous donne.
18 Mettez donc mes paroles dans votre cœur et dans votre esprit, et liez-les comme un signe sur vos mains, et qu'elles soient comme des fronteaux entre vos yeux,
19 et enseignez-les à vos enfants, et parlez-en, soit que tu te tiennes dans ta maison, soit que tu marches dans le chemin, soit que tu te couches ou que tu te lèves ;

20 tu les écriras aussi sur les poteaux de ta maison, et sur tes portes ;
21 afin que vos jours et les jours de vos enfants soient multipliés sur la terre que l'Éternel a juré à vos pères de leur donner, et qu'ils durent autant que les jours des cieux sur la terre ;
22 car si vous gardez soigneusement tous ces commandements, que je vous ordonne de faire, d'aimer l'Éternel votre Dieu, de marcher dans toutes ses voies et de vous attacher à lui,
23 alors l'Éternel chassera toutes ces nations-là de devant vous, et vous posséderez le pays des nations qui sont plus grandes et plus puissantes que vous.
24 Tout lieu où vous aurez mis le pied, sera à vous ; vos frontières seront depuis le désert et le Liban, et depuis le fleuve, qui est le fleuve d'Euphrate, jusqu'à la mer d'Occident.
25 Nul ne pourra subsister devant vous ; l'Éternel votre Dieu répandra la frayeur et la terreur qu'on aura de vous, sur tout ce pays où vous marcherez, selon qu'il vous en a parlé.
26 Regardez ; je vous propose aujourd'hui la bénédiction et la malédiction ;
27 la bénédiction, si vous obéissez aux commandements de l'Éternel votre Dieu, que je vous prescris aujourd'hui ;
28 la malédiction, si vous n'obéissez point aux commandements de l'Éternel votre Dieu, et si vous vous détournez de la voie que je vous prescris aujourd'hui, pour marcher après d'autres dieux que vous n'avez point connus.
29 Et quand l'Éternel ton Dieu t'aura fait entrer au pays où tu vas pour le posséder, alors tu prononceras les bénédictions sur la montagne de Garizim, et les malédictions sur la montagne de Hébal,
30 qui sont au-delà du Jourdain, sur le chemin qui tire vers le soleil couchant, au pays des Cananéens, qui demeurent dans la campagne, vis-à-vis de Guilgal, près des pleines de Moré ;
31 car vous allez passer le Jourdain, pour entrer dans le pays que l'Éternel votre Dieu vous donne pour le posséder ; et vous le posséderez et vous y habiterez.
32 Vous prendrez donc garde à faire tous les statuts et toutes les lois que je vous propose aujourd'hui.

REFLEXIONS

Ce chapitre, de même que les précédents : I tend à porter les Israélites à aimer Dieu et à lui obéir par la considération des délivrances qu'il leur avait accordées et des peines dont il avait puni leurs rébellions dans le désert, par l'espérance des bénédictions qu'il répandrait sur eux dans le pays de Canaan et par la crainte de sa colère.
Si ces motifs devaient toucher les Israélites, la considération de la grande délivrance que nous avons obtenue par Jésus-Christ, l'espérance de la gloire céleste et la crainte des peines de la vie à venir doivent nous animer encore plus à aimer Dieu et à observer ses commandements.
II. Ce que Moïse dit dans ce chapitre engage d'une façon toute particulière les pères à instruire leurs enfants dans la loi de Dieu et à s'entretenir ordinairement avec eux. Les ordres réitérés que Dieu donne sur ce sujet montrent que ce devoir est de la dernière importance.
Enfin, il faut faire une attention particulière à ces paroles de Moïse : *Regardez, je mets devant vous la bénédiction et la malédiction. La bénédiction si vous obéissez aux commandements du Seigneur votre Dieu et la malédiction si vous n'obéissez pas et si vous vous détournez de la voie que je vous prescris aujourd'hui.* L'Évangile nous propose aussi des bénédictions et des malédictions, mais des bénédictions beaucoup plus excellentes et des malédictions plus terribles que celles que Moïse proposait aux Israélites, ce qui doit nous inciter encore plus fortement à l'amour et à l'obéissance que Dieu exige de nous.

CHAPITRE XII.

I. Moïse commande aux enfants d'Israël d'abolir l'idolâtrie dans le pays de Canaan.
II. Il leur dit que quand ils seraient entrés dans ce pays-là, Dieu choisirait un lieu où ils pourraient le servir avec plus de régularité qu'ils n'avaient pu le faire dans le désert et il leur

défend d'offrir leurs sacrifices et leurs autres oblations ailleurs que dans ce lieu-là. Il réitère la défense de manger du sang et de pratiquer les superstitions et les idolâtries des Cananéens.

1 Ce sont ici les statuts et les ordonnances auxquels vous prendrez garde pour les faire, lorsque vous serez au pays que l'Éternel, le Dieu de vos pères, vous a donné pour le posséder, pendant tout le temps que vous vivrez sur cette terre.
2 Vous détruirez entièrement tous les lieux où ces nations, desquelles vous posséderez le pays, auront servi leurs dieux sur les hautes montagnes, et sur les coteaux, et sous tout arbre feuillu.
3 Vous démolirez aussi leurs autels, et vous briserez leurs statues, et vous brûlerez leurs bocages, et vous mettrez en pièces les images taillées de leurs dieux, et vous effacerez de ce lieu-là la mémoire de leur nom.
4 Vous ne ferez pas ainsi à l'égard de l'Éternel votre Dieu ;
5 mais vous le chercherez où il habitera ; et vous irez au lieu que l'Éternel votre Dieu aura choisi, d'entre toutes vos tribus, pour y mettre son nom ;
6 et vous apporterez là vos holocaustes, vos sacrifices, vos dîmes et l'oblation élevée de vos mains, vos vœux, vos offrandes volontaires et les premiers-nés de votre gros et de votre menu bétail ;
7 et vous mangerez là devant l'Éternel votre Dieu, et vous vous y réjouirez, vous et vos familles, de toutes les choses auxquelles vous aurez mis la main, et où l'Éternel votre Dieu vous aura bénis.
8 Vous ne ferez pas comme tout ce que nous faisons ici aujourd'hui, chacun selon qu'il lui semble bon ;
9 car vous n'êtes point encore parvenus au repos et à l'héritage que l'Éternel votre Dieu vous donne.
10 Vous passerez donc le Jourdain, et vous habiterez au pays que l'Éternel votre Dieu vous fera posséder en héritage ; et il vous donnera du repos, en vous garantissant de tous vos ennemis, qui sont autour de vous, et vous y habiterez sûrement ;
11 et il y aura un lieu que l'Éternel votre Dieu choisira pour y faire habiter son nom ; vous apporterez là tout ce que je vous commande, vos holocaustes, vos sacrifices, vos dîmes, l'oblation élevée de vos mains, et tout ce qu'il y aura de plus exquis de ce que vous aurez voué à l'Éternel ;
12 et vous vous réjouirez en la présence de l'Éternel votre Dieu, vous, vos fils, vos filles, vos serviteurs et vos servantes, avec le Lévite qui est dans vos portes ; car il n'a point de portion ni d'héritage avec vous.
13 Prends bien garde de ne point offrir tes holocaustes dans tous les lieux que tu verras ;
14 mais tu offriras tes holocaustes dans le lieu que l'Éternel choisira, en l'une de tes tribus ; et tu y feras tout ce que je te commande.
15 Toutefois, tu pourras tuer et manger de la chair selon tous tes désirs, dans quelque ville que tu demeures, selon la bénédiction que l'Éternel ton Dieu t'aura donnée ; celui qui sera net en mangera, comme on mange du daim et du cerf.
16 Vous prendrez garde seulement de ne manger point de sang ; mais vous le répandrez sur la terre comme de l'eau.
17 Tu ne mangeras point, dans aucune ville de ta demeure, les dîmes de ton froment, ni de ton vin, ni de ton huile, ni les premiers-nés de ton gros et menu bétail, ni ce que tu voueras, ni tes offrandes volontaires, ni l'oblation élevée de tes mains ;
18 mais tu les mangeras en la présence de l'Éternel ton Dieu, au lieu que l'Éternel ton Dieu aura choisi, toi, ton fils, ta fille, ton serviteur et ta servante, et le Lévite qui est dans tes portes ; et tu te réjouiras devant l'Éternel ton Dieu de toutes les choses auxquelles tu auras mis la main.
19 Garde-toi, pendant tout le temps que tu vivras sur la terre, d'abandonner le Lévite.
20 Quand l'Éternel ton Dieu aura étendu tes limites, comme il t'en a parlé, et que tu diras : Je

mangerai de la chair ; parce que ton âme aura souhaité de manger de la chair, tu en mangeras selon tous tes désirs.
21 Si le lieu que l'Éternel ton Dieu aura choisi pour y mettre son nom, est loin de toi, alors tu tueras de ton gros et menu bétail, que l'Eternel ton Dieu t'aura donné, comme je te l'ai commandé, et tu en mangeras, en quelque ville que tu demeures, selon tous tes désirs.
22 Tu en mangeras comme l'on mange du daim et du cerf ; celui qui sera souillé et celui qui sera net, en pourront manger.
23 Garde-toi seulement de manger du sang de ces bêtes ; car le sang est leur âme, et tu ne mangeras point l'âme avec la chair.
24 Tu n'en mangeras donc point ; mais tu le répandras sur la terre comme de l'eau.
25 Tu n'en mangeras point, afin que tu sois heureux, toi et tes enfants après toi, quand tu auras fait ce que l'Eternel approuve et qu'il trouve droit ;
26 mais tu prendras les choses que tu auras consacrées, qui seront par-devers toi, et ce que tu auras voué, et tu viendras au lieu que l'Eternel aura choisi ;
27 et tu offriras tes holocaustes, savoir, la chair et le sang, sur l'autel de l'Eternel ton Dieu ; mais le sang de tes autres sacrifices sera répandu vers l'autel de l'Eternel ton Dieu, et tu en mangeras la chair.
28 Garde et écoute toutes ces choses que je te commande, afin que tu sois heureux, toi et tes enfants après toi, à jamais, lorsque tu auras fait ce que l'Eternel ton Dieu approuve, et qu'il trouve bon et droit.
29 Quand l'Eternel ton Dieu aura exterminé de devant toi les nations, au pays desquelles tu vas pour le posséder, et que tu le posséderas, et que tu seras habitant de leur pays,
30 prends garde à toi, que tu ne donnes dans le piège en les suivant, quand elles auront été détruites de devant toi, et que tu ne recherches leurs dieux, disant : Comment est-ce que ces nations servaient leurs dieux, afin que j'en fasse de même ?
31 Tu ne feras point ainsi à l'Eternel ton Dieu ; car ces nations ont fait à leurs dieux tout ce qui est en abomination à l'Eternel, et qu'il hait ; et même ils ont brûlé au feu leurs fils et leurs filles à l'honneur de leurs dieux.
32 Vous prendrez garde à faire tout ce que je vous commande : Tu n'y ajouteras rien de plus, et tu n'en retrancheras rien.

REFLEXIONS

Le but de ces lois était en général d'empêcher les Israélites de se laisser aller à l'idolâtrie et aux crimes des Cananéens, de les obliger à servir Dieu dans le lieu et de la manière qu'il l'avait prescrit et de les engager à pourvoir à l'entretien des Lévites et à lui marquer leur reconnaissance par le moyen des sacrifices, des dîmes et des autres oblations.
Pour ce qui nous regarde, nous pouvons faire ici ces considérations :
I. Que Dieu ne peut agréer d'autres services que celui qu'il a lui-même prescrit et qu'il ne nous est pas permis de nous en écarter.
II. Qu'il faut avoir en horreur toute sorte d'idolâtrie et de superstition, mais qu'il faut aussi se garder de suivre les mauvaises coutumes et les mauvais exemples, puisqu'il ne serait pas moins dangereux, ni moins criminel d'imiter les hommes corrompus dans leur manière de vivre, que de se conformer aux superstitieux et aux idolâtres dans leur faux culte.

CHAPITRE XIII.

Moïse commande qu'on fasse mourir les faux prophètes qui voudraient détourner le peuple du service du vrai Dieu, et il établit la même peine contre les particuliers et même contre les villes qui voudraient porter le peuple d'Israël à l'idolâtrie.
1 S'il s'élève au milieu de toi quelque prophète ou quelque songeur, qui fasse devant toi quelque signe ou quelque miracle,

2 et que ce signe ou ce miracle, dont il t'aura parlé, arrive, et qu'il te dise : Allons après d'autres dieux, que tu n'as point connus, et servons-les ;
3 tu n'écouteras point les paroles de ce prophète, ni de ce songeur ; car l'Eternel votre Dieu vous éprouve, pour savoir si vous aimez l'Eternel votre Dieu, de tout votre cœur et de toute votre âme.
4 Vous marcherez après l'Eternel votre Dieu, vous le craindrez, vous garderez ses commandements, vous obéirez à sa voix, vous le servirez, et vous vous attacherez à lui ;
5 mais on fera mourir ce prophète ou ce songeur ; car il a parlé de se révolter contre l'Eternel votre Dieu, qui vous a tirés hors du pays d'Egypte, et qui vous a rachetés de la maison de servitude, pour vous faire sortir de la voie que l'Eternel votre Dieu vous a prescrite, afin d'y marcher ; ainsi tu extermineras le méchant du milieu de toi.
6 Quand ton frère, fils de ta mère, ou ton fils ou ta fille ou ta femme bien-aimée ou ton intime ami, que *tu chéris* comme ton âme, te *voudra* séduire, en *te* disant en secret : Allons et servons d'autres dieux, que tu n'as pas connus, ni toi ni tes pères,
7 d'entre les dieux des peuples qui sont autour de vous, soit près, soit loin de toi, depuis un bout du pays jusqu'à l'autre,
8 n'aie point de complaisance pour lui, et ne l'écoute point ; que ton œil aussi ne l'épargne point, et ne sois point touché de compassion pour lui, et ne le cache point ;
9 Mais tu ne manqueras point de le faire mourir ; ta main sera la première sur lui pour le faire mourir, et ensuite la main de tout le peuple ;
10 Et tu l'assommeras de pierres, et il mourra, parce qu'il a cherché à t'éloigner de l'Éternel ton Dieu, qui t'a tiré hors du pays d'Égypte, de la maison de servitude ;
11 afin que tout Israël l'entende et craigne, et qu'on ne fasse plus une si méchante action au milieu de toi.
12 Quand tu entendras que, dans l'une de tes villes, que l'Éternel ton Dieu te donne pour y habiter, on dira :
13 Quelques méchants garnements sont sortis du milieu de toi, qui ont voulu séduire les habitants de leur ville, disant : Allons, et servons d'autres dieux que vous n'avez point connus,
14 alors tu en feras une exacte recherche, et tu t'informeras et t'enquerras soigneusement ; et, si tu trouves que ce qu'on a dit soit véritable et certain, et qu'une telle abomination se soit faite au milieu de toi,
15 tu ne manqueras point de faire passer les habitants de cette ville au fil de l'épée ; et tu les détruiras, à la façon de l'interdit, avec tout ce qui y sera, faisant passer même ses bêtes au fil de l'épée.
16 Tu assembleras au milieu de la place tout son butin, et tu brûleras entièrement cette ville et tout son butin, devant l'Éternel ton Dieu, afin qu'elle soit à toujours un monceau de ruines, sans qu'elle se rebâtisse plus.
17 Et il ne demeurera rien de cet interdit en ta main, afin que l'Éternel revienne de l'ardeur de sa colère, et qu'il te fasse miséricorde et qu'il ait pitié de toi, et qu'il te multiplie, comme il l'a juré à tes pères ;
18 Parce que tu auras obéi à la voix de l'Éternel ton Dieu, pour garder ses commandements que je te prescris aujourd'hui, afin que tu fasses ce que l'Éternel ton Dieu approuve et qu'il trouve droit.

REFLEXIONS

Voici comment il faut entendre ce qui est dit dans ce chapitre :

I. C'est que si Dieu, pour éprouver les Israélites, permettait qu'il s'élevât des imposteurs qui fissent de faux miracles ou des actions extraordinaires qu'on aurait pu regarder comme des miracles, les Israélites, sans s'arrêter à ces signes et à ces miracles, devaient regarder comme séducteurs tous ceux qui voudraient les porter à servir d'autres dieux et que c'était par là qu'on

pouvait reconnaitre les faux prophètes.
II. Il faut considérer que la loi qui ordonnait de faire mourir les particuliers et les habitants des villes qui voudraient solliciter le peuple à l'idolâtrie ne doit pas être observée aujourd'hui parce qu'elle était fondée sur l'état et la constitution particulière du peuple d'Israël duquel Dieu était le roi et le souverain magistrat, tellement qu'on ne pouvait introduire l'idolâtrie sans se rebeller contre lui et sans renverser la forme de gouvernement qu'il avait établie. Ainsi ce qui est dit dans ce chapitre ne prouve pas que l'on doive aujourd'hui punir de mort les idolâtres ou ceux qui sont dans l'erreur lorsque cette erreur n'intéresse point la tranquillité publique et l'ordre qui doit régner dans la société. Cependant il parait d'ici que l'idolâtrie est un crime qu'on ne saurait assez éviter, que l'on doit s'opposer par tous les moyens possibles et justes à ceux qui entraînent les autres dans l'erreur et dans le péché et qu'il ne faut tolérer le mal en quoi que ce soit, non pas même dans ses plus proches.
Au reste, si l'on ne doit pas employer la contrainte et les supplices contre les idolâtres, non plus contre les errants, l'église doit se servir de l'instruction, de la discipline et des autres moyens que Jésus-Christ lui a mis en main pour empêcher que les fausses doctrines ne se répandent pour prévenir les scandales, pour ramener ceux qui en sont les auteurs et pour les retrancher de la communion de Jésus-Christ s'ils sont incorrigibles.

CHAPITRE XIV

I. Dieu commande aux Israélites d'être modérés dans leurs deuil.
II Il répète la loi touchant les animaux nets et les souillés.
III. Il ordonne, qu'outre les dîmes que les Israélites paieraient aux Lévites, ils apportassent les secondes dîmes au tabernacle, permettant néanmoins à ceux qui étaient éloignés de les convertir en argent. Mais à la troisième année, les Israélites laissaient parvenir dans les lieux de leurs demeures ces dîmes aux Lévites et aux nécessiteux.

1 Vous êtes les enfants de l'Éternel votre Dieu. Ne vous faites aucune incision, et ne vous rasez point entre les yeux pour aucun mort ;
2 car tu es un peuple saint à l'Éternel ton Dieu, et l'Éternel t'a choisi d'entre tous les peuples qui sont sur la terre, afin que tu lui sois un peuple précieux.
3 Tu ne mangeras point d'aucune chose abominable.
4 Ce sont ici les bêtes que vous mangerez, savoir, le bœuf, ce qui naît des brebis et des chèvres,
5 le cerf, le daim, le buffle, le chamois, le chevreuil, le bœuf sauvage et la girafe ;
6 et vous mangerez d'entre les bêtes, de toutes celles qui ont l'ongle divisé, et qui ont le pied fourché, et qui ruminent ;
7 mais vous ne mangerez point de celles qui ruminent seulement, ou qui ont l'ongle divisé et le pied fourché seulement, comme le chameau, le lièvre et le lapin ; car ils ruminent bien, mais ils n'ont point l'ongle divisé ; ceux-là vous seront souillés.
8 Le pourceau vous est aussi défendu ; car il a bien l'ongle divisé, mais il ne rumine point ; il vous sera souillé. Vous ne mangerez point de leur chair ; vous ne toucherez pas même leur chair morte.
9 Voici ce que vous mangerez de tout ce qui est dans les eaux ; vous mangerez de tout ce qui a des nageoires et des écailles ;
10 mais vous ne mangerez point de ce qui n'a point de nageoires ni d'écailles ; cela vous sera souillé.
11 Vous mangerez tout oiseau net.
12 Et ce sont ici ceux desquels vous ne mangerez point : l'aigle, l'orfraie, le faucon,
13 le vautour, le milan et l'autour, selon leur espèce,
14 et tout corbeau, selon son espèce,
15 le chat-huant, la hulotte, le coucou et l'épervier selon son espèce,

16 la chouette, le hibou, le cygne,
17 le cormoran, le pélican, le plongeon,
18 la cigogne et le héron, selon leur espèce ; la huppe et la chauve-souris.
19 Et tout insecte qui vole vous sera souillé ; on n'en mangera point ;
20 mais vous mangerez de tout ce qui vole et qui est net.
21 Vous ne mangerez d'aucune chair de bête morte d'elle-même ; mais tu la donneras à l'étranger qui est dans tes portes, et il la mangera ou tu la vendras à l'étranger ; car tu es un peuple saint à l'Eternel ton Dieu. Tu ne bouilliras point le chevreau au lait de sa mère.
22 Tu ne manqueras point de donner la dîme de tout le rapport de ce que tu auras semé, qui sortira de ton champ, chaque année ;
23 et tu mangeras, devant l'Eternel ton Dieu, au lieu qu'il aura choisi pour y faire habiter son nom, les dîmes de ton froment, de ton vin, de ton huile, et les premiers-nés de ton gros et menu bétail, afin que tu apprennes à craindre toujours l'Eternel ton Dieu ;
24 mais si le chemin est si long que tu ne puisses porter toutes ces choses, parce que le lieu, que l'Eternel ton Dieu aura choisi pour y mettre son nom, sera trop loin de toi, quand l'Eternel ton Dieu t'aura béni,
25 alors tu les convertiras en argent, et tu serreras l'argent ; et, l'ayant pris en ta main, tu iras au lieu que l'Eternel ton Dieu aura choisi,
26 et tu emploieras l'argent dans tout ce que tu souhaiteras, soit gros ou menu bétail, soit vin ou cervoise, et en toute autre chose que tu désireras, et tu le mangeras en la présence de l'Eternel ton Dieu, et tu te réjouiras, toi et ta famille.
27 Tu n'abandonneras point le Lévite qui est dans tes portes, parce qu'il n'a point de portion ni d'héritage avec toi.
28 Au bout de trois ans, tu tireras toutes les dîmes de ton rapport de cette année-là, et tu les mettras dans tes portes.
29 Alors le Lévite, qui n'a point de portion ni d'héritage avec toi, et l'étranger, l'orphelin et la veuve qui sont dans tes portes, viendront et ils mangeront, et ils seront rassasiés, afin que l'Eternel ton Dieu te bénisse dans l'ouvrage de ta main auquel tu t'appliqueras.

REFLEXIONS

Nous devons faire ici ces trois Réflexions :
I. Que si Dieu ne voulait pas que les Israélites pleurassent les morts à la manière des idolâtres, les chrétiens doivent encore plus garder de modération dans le deuil et ne pas s'affliger pour les morts comme ceux qui n'ont point d'espérance.
II. Pour ce qui est de la loi qui concerne les animaux nets et les animaux souillés, les raisons de cette loi ont été marquées dans les Réflexions sur le chapitre XI du Lévitique. Ces lois touchant la distinction des animaux étant aujourd'hui abolie et l'Évangile nous enseignant qu'il n'y a aucune créature qui soit souillée, nous pouvons user de toutes les créatures de Dieu, toutefois avec sobriété et actions de grâce et d'une manière qui ne scandalise personne et en observant exactement les lois de la tempérance et de la prudence chrétienne.
III. Les ordres réitérés que Dieu donnait aux Israélites de payer les dîmes aux Lévites et l'obligation où ils étaient de donner même les secondes dîmes montre que la volonté de Dieu est que l'on entretienne les ministres de la religion aussi bien que les nécessiteux et que chacun y contribue libéralement et selon son pouvoir.

CHAPITRE XV.

I. Dieu défend aux Israélites d'exiger les dettes de leurs compatriotes dans l'année de relâche qui revenait tous les sept ans.
II. Il recommande à cette occasion d'assister les nécessiteux et il règle comment on devait en user dans cette année-là envers les serviteurs et les esclaves.

III. Il répète la loi touchant les premiers-nés des bêtes.

1 De sept ans en sept ans tu célébreras l'année de relâche.
2 Et c'est ici la manière de la célébrer. Que tout créancier relâche ce qu'il aura prêté à son prochain, et qu'il ne l'exige point de son prochain ni de son frère, quand on aura proclamé l'année de relâche, à l'honneur de l'Eternel.
3 Tu pourras exiger de l'étranger ; mais, si tu as affaire avec ton frère, tu lui donneras du relâche ;
4 afin qu'il n'y ait parmi toi aucun pauvre ; car l'Eternel ton Dieu te bénira certainement dans le pays qu'il te donnera en héritage pour le posséder ;
5 pourvu seulement que tu obéisses à la voix de l'Eternel ton Dieu, et que tu prennes garde à faire tous ces commandements que je te prescris aujourd'hui.
6 Parce que l'Eternel ton Dieu t'aura béni, comme il t'en a parlé, tu prêteras sur gage à plusieurs nations, et tu n'emprunteras point sur gage ; tu domineras sur plusieurs, et elles ne domineront point sur toi.
7 Quand un de tes frères sera pauvre parmi toi, dans quelque lieu de ta demeure, dans le pays que l'Eternel ton Dieu te donne, tu n'endurciras point ton cœur, et tu ne resserreras point ta main à ton frère qui sera dans la pauvreté ;
8 mais tu ne manqueras pas de lui ouvrir ta main, et de lui prêter sur gage, autant qu'il en aura besoin, pour l'indigence où il se trouvera.
9 Prends garde à toi qu'il n'y ait cette pensée impie dans ton cœur, et que tu ne dises : La septième année, qui est l'année de relâche approche ; et que ton œil étant sans pitié envers ton frère qui est pauvre, pour ne lui rien donner, il ne crie contre toi à l'Éternel, et qu'il n'y ait en toi du péché.
10 Tu ne manqueras point de lui donner, et ton cœur ne lui donnera point à regret ; car l'Éternel ton Dieu te bénira dans toute ton œuvre et dans toutes les choses auxquelles tu mettras la main ;
11 car il y aura toujours des pauvres dans le pays ; c'est pourquoi je te fais ce commandement, et je te dis : Ne manque point d'ouvrir ta main à ton frère affligé et pauvre dans ton pays.
12 Quand quelqu'un d'entre tes frères, soit homme, soit femme, te sera vendu, il te servira six ans ; mais à la septième année tu le renverras libre d'avec toi ;
13 et quand tu le renverras libre d'avec toi, tu ne le renverras point vide ;
14 mais tu ne manqueras point de le charger de quelque chose de ton troupeau, de ton aire, et de ta cuve ; tu lui donneras des biens dont l'Éternel ton Dieu t'aura béni.
15 Souviens-toi que tu as été esclave au pays d'Égypte, et que l'Éternel ton Dieu t'en a racheté ; c'est pour cela que je te commande ceci aujourd'hui.
16 Mais s'il arrive qu'il te dise : Que je ne sorte point d'avec toi ; parce qu'il t'aime et ta maison, et qu'il se trouve bien avec toi ;
17 alors tu prendras un poinçon, et tu lui perceras l'oreille contre la porte, et il sera ton serviteur à toujours ; tu en feras aussi de même à ta servante.
18 Qu'il ne te soit point fâcheux de le renvoyer libre d'avec toi ; car il t'a servi six ans, le double du salaire du mercenaire ; et l'Éternel ton Dieu te bénira en tout ce que tu feras.
19 Tu consacreras à l'Éternel ton Dieu tout premier né mâle qui naîtra de ton gros ou menu bétail. Tu ne laboureras point avec le premier-né de ta vache, et tu ne tondras point le premier-né de tes brebis ;
20 tu le mangeras, toi et ta famille, chaque année, en la présence de l'Éternel ton Dieu, au lieu que l'Éternel aura choisi.
21 Mais s'il a quelque défaut, *qu'il soit* boiteux ou aveugle, *ou qu'il ait* quelque *autre* mauvais défaut, tu ne le sacrifieras point à l'Éternel ton Dieu,
22 *mais* tu le mangeras au lieu de ta demeure ; celui qui est souillé et celui qui est net, *en mangeront*, comme *on mange* du daim et du cerf.

23 Tu prendras garde seulement de ne manger point son sang ; *mais* tu le répandras sur la terre comme de l'eau.

REFLEXIONS

Le dessein du Seigneur dans la loi qui enjoignait les Israélites de ne rien exiger de leurs frères dans l'année de relâche et de renvoyer leurs serviteurs libres à moins qu'ils ne voulussent demeurer au service de leur maître était de faire souvenir les Israélites qu'ils avaient été esclaves en Égypte et qu'ils appartenaient tous également à Dieu et d'empêcher que les riches n'opprimassent les pauvres et ne les assujettissent à l'esclavage.

Si les Israélites étaient tenus à l'observation de cette loi, les chrétiens sont encore plus obligés de traiter leurs serviteurs avec équité et humanité et de n'être pas trop rigoureux à exiger ce qui leur est dû par des personnes nécessiteuses.

Outre cela, le Seigneur recommande particulièrement dans ce chapitre d'avoir un grand soin des pauvres et de ne les jamais abandonner et il y défend d'une manière très expresse d'écouter les pensées de défiance ou d'intérêt qui pourraient nous détourner des devoirs qui sont ici prescrits. Il déclare que c'est un péché criant d'opprimer les petits ou de les laisser sans assistance, mais que sa bénédiction se répand sur ceux qui ont pitié des misérables. Ce sont là de puissants motifs à exercer la charité libéralement et avec plaisir.

Il était défendu aux Israélites de se servir des premiers-nés mâles de leur bétail parce qu'ils devaient être consacrés à Dieu.

CHAPITRE XVI.

Il est parlé dans ce chapitre :
I. Des fêtes de la pâque, de la Pentecôte et des tabernacles,
II. De l'établissement et du devoir des juges et des magistrats.
III. Dieu, pour empêcher l'idolâtrie, défend de faire des statues et de planter des arbres auprès des au tels dans les lieux où il serait adoré comme les idolâtres en plantaient dans les lieux où ils servaient les idoles

1 Prends garde au mois où les épis mûrissent, et fais la Pâque à l'Éternel ton Dieu ; car c'est dans ce mois que les épis mûrissent l'Éternel ton Dieu t'a fait sortir, de nuit, hors d'Égypte.
2 Et sacrifie la Pâque à l'Éternel ton Dieu, du gros et du menu bétail, au lieu que l'Éternel aura choisi pour y faire habiter son nom.
3 Tu ne mangeras point de pain levé avec la Pâque ; tu mangeras, en la célébrant, pendant sept jours, des pains sans levain, des pains d'affliction, parce que tu es sorti en hâte du pays d'Égypte ; afin que tu te souviennes, tous les jours de ta vie, du jour que tu es sorti du pays d'Égypte.
4 Il ne se verra point de levain chez toi, dans toutes tes frontières, pendant sept jours, et on ne gardera rien de la chair du sacrifice que tu auras fait le soir du premier jour, jusqu'au matin.
5 Tu ne pourras pas sacrifier la Pâque dans tous les lieux de ta demeure, que l'Éternel ton Dieu te donne ;
6 Mais seulement au lieu que l'Éternel ton Dieu aura choisi pour y faire habiter son nom ; c'est là que tu sacrifieras la Pâque, le soir, aussitôt que le soleil sera couché, dans le même temps que tu sortis d'Égypte ;
7 et, l'ayant fait cuire, tu la mangeras, au lieu que l'Éternel ton Dieu aura choisi ; et le matin tu t'en retourneras, et tu t'en iras dans tes tentes.
8 Pendant six jours tu mangeras des pains sans levain ; et, au septième jour, qui est l'assemblée solennelle à l'Éternel ton Dieu, tu ne feras aucune œuvre.
9 Tu te compteras sept semaines ; tu commenceras à compter ces sept semaines depuis que tu auras commencé à mettre la faucille dans la moisson ;

10 puis tu feras la fête solennelle des semaines à l'honneur de l'Éternel ton Dieu, en présentant l'offrande volontaire de ta main, que tu donneras selon que l'Éternel ton Dieu t'aura béni.
11 Et tu te réjouiras en la présence de l'Éternel ton Dieu, toi, ton fils, ta fille, ton serviteur, ta servante, et le Lévite qui est dans tes portes, l'étranger, l'orphelin et la veuve qui sont parmi toi, au lieu que l'Éternel ton Dieu aura choisi pour y faire habiter son nom ;
12 et tu te souviendras que tu as servi en Égypte, et tu prendras garde à observer ces statuts.
13 Tu feras la fête solennelle des tabernacles pendant sept jours, après que tu auras recueilli les revenus de ton aire et de ta cuve ;
14 et tu te réjouiras pendant la fête solennelle, toi, ton fils, ta fille, ton serviteur et ta servante, le Lévite, l'étranger, l'orphelin et la veuve qui sont dans tes portes.
15 Pendant sept jours tu célébreras la fête solennelle à l'honneur de l'Éternel ton Dieu, au lieu que l'Éternel aura choisi, quand l'Éternel ton Dieu t'aura béni dans toute ta récolte et dans tout l'ouvrage de tes mains ; et tu seras alors dans la joie.
16 Trois fois l'année, tout mâle d'entre vous se présentera devant l'Éternel ton Dieu, au lieu qu'il aura choisi, savoir, à la fête solennelle des pains sans levain, et à la fête solennelle des semaines, et à fête solennelle des tabernacles, et nul ne se présentera devant la face de l'Éternel à vide ;
17 mais chacun donnera à proportion de ce qu'il aura, selon la bénédiction que l'Éternel ton Dieu t'aura donnée.
18 Tu t'établiras des juges et des prévôts dans toutes les villes que l'Éternel ton Dieu te donne, selon tes tribus, afin qu'ils jugent le peuple par un jugement juste.
19 Tu ne pervertiras point le droit, et tu n'auras point égard à l'apparence des personnes, et tu ne prendras aucun présent ; car le présent aveugle les yeux des sages, et il corrompt les paroles des justes.
20 Tu suivras fort exactement la justice, afin que tu vives et que tu possèdes le pays que l'Éternel ton Dieu te donne.
21 Tu ne planteras point de bocage, de quelque arbre que ce soit, auprès de l'autel de l'Éternel ton Dieu, que tu te seras fait.
22 Tu ne te dresseras point non plus de statue ; car l'Éternel ton Dieu hait ces choses.

REFLEXIONS

Les raisons pour lesquelles les fêtes des Israélites avaient été ordonnées ont été marquées ci-devant plus d'une fois. I. Ce qu'il faut considérer sur cela c'est que si Dieu voulait que les Israélites eussent leurs fêtes pour se souvenir des bienfaits qu'il avait accordés à leur nation, les chrétiens, à qui Dieu a fait des grâces infiniment plus considérables, doivent célébrer ces grâces avec beaucoup plus de zèle et d'ardeur, non seulement dans les temps qui sont destinés à cela, mais en tout temps et par toute leur conduite, la vie du chrétien devant être toute consacrée à la gloire de Dieu et à son service.

II. Ce chapitre prouve que l'établissement des magistrats et des juges à Dieu pour auteur et que le devoir de ceux qui exercent ces emplois est de rendre une exacte justice, de ne prendre aucun présent et de n'avoir point d'égard à l'apparence des personnes.

III. La défense que Dieu faisait aux Israélites de planter des bocages et de faire des statues à la manière des idolâtres montre que ce n'est pas assez d'éviter l'idolâtrie, mais qu'il faut outre cela s'éloigner de tout ce qui en approche et de tout ce qui pourrait être pour nous ou pour les autres une occasion de péché ou de scandale.

CHAPITRE XVII.

I. Dieu commande qu'on fasse mourir les Israélites qui adoraient les idoles,
II. Que quand il faudra juger de quelque cas douteux, on consulte les sacrificateurs ou le juge et qu'on s'en tienne à leur décision.

III. Enfin, il prescrit la manière d'établir les rois et leur devoir tant à l'égard des choses civiles qu'à l'égard de la religion.

1 Tu ne sacrifieras point à l'Éternel ton Dieu, ni taureau ni menue bête qui ait en soi quelque vice ou quelque défaut ; car c'est une abomination à l'Éternel ton Dieu.
2 Quand il se trouvera, au milieu de toi, dans quelqu'une des villes que l'Éternel ton Dieu te donne, un homme ou une femme qui fasse ce qui est mauvais aux yeux de l'Éternel ton Dieu, en transgressant son alliance,
3 et qui aille et serve d'autres dieux, et qui se prosterne devant eux, soit devant le soleil ou devant la lune, ou devant toute l'armée du ciel, ce que je n'ai pas commandé
4 et que cela t'aura été rapporté, et que tu l'auras appris, alors tu t'informeras exactement ; et, si tu trouves que ce qu'on a dit soit véritable et certain, et qu'une telle abomination ait été faite en Israël,
5 alors tu feras sortir vers tes portes un tel homme ou une telle femme, qui aura fait cette méchante action, soit l'homme, soit la femme, et tu les assommeras de pierres, et ils mourront.
6 On fera mourir celui qui doit mourir, sur la parole de deux ou trois témoins ; mais on ne le fera pas mourir sur la parole d'un seul témoin.
7 La main des témoins sera la première sur lui pour le faire mourir : ensuite la main de tout le peuple le lapidera ; ainsi tu ôteras le méchant du milieu de toi.
8 Quand une affaire te paraîtra trop difficile, pour juger entre le sang et le sang, entre la cause et la cause, entre la plaie et la plaie, qui sont des affaires de procès dans tes portes, alors tu te lèveras et tu monteras au lieu que l'Éternel ton Dieu aura choisi ;
9 et tu viendras aux sacrificateurs qui sont de la race de Lévi, et au juge qui sera en ce temps-là, et tu les consulteras, et ils te déclareront ce que porte le droit.
10 Et tu feras exactement ce qu'ils t'auront déclaré, du lieu que l'Éternel aura choisi, et tu prendras garde à faire tout ce qu'ils t'auront enseigné.
11 Tu feras de point en point ce que dit la loi qu'ils t'auront enseignée, et selon le droit qu'ils t'auront déclaré, et tu ne te détourneras point de ce qu'ils t'auront dit, ni à droite, ni à gauche ;
12 mais l'homme qui, par fierté, n'aura point voulu obéir au sacrificateur qui assiste là pour servir l'Éternel ton Dieu, ou au juge, cet homme-là mourra, et tu ôteras le méchant d'Israël ;
13 afin que tout le peuple l'entende et craigne, et qu'il ne s'élève pas avec orgueil à l'avenir.
14 Quand tu seras entré au pays que l'Éternel ton Dieu te donne, et que tu le posséderas, et que tu y demeureras, si tu dis : J'établirai un roi sur moi, comme toutes les nations qui sont autour de moi ;
15 tu ne manqueras pas de t'établir pour roi celui que l'Éternel ton Dieu aura choisi ; tu t'établiras pour roi un homme qui soit d'entre tes frères ; et tu ne pourras point établir sur toi un homme étranger, qui ne soit point ton frère.
16 Cependant, il ne fera point d'amas de chevaux, et il ne ramènera point le peuple en Égypte, pour faire un amas de chevaux ; car l'Éternel vous a dit : Jamais vous ne retournerez par ce chemin-là.
17 Il ne prendra point aussi plusieurs femmes, de peur que son cœur ne se détourne ; il ne s'amassera pas non plus beaucoup d'argent, ni beaucoup d'or.
18 Et, aussitôt qu'il sera assis sur le trône de son règne, il écrira pour lui un double de cette loi, dans un livre qu'il prendra des sacrificateurs qui sont de la race de Lévi ;
19 et ce livre demeurera par-devers lui, et il lira dans ce livre tous les jours de sa vie, afin qu'il apprenne à craindre l'Éternel son Dieu, et à prendre garde à toutes les paroles de cette loi et à ses statuts, pour les faire ;
20 de peur que son cœur ne s'élève par-dessus ses frères et qu'il ne se détourne de ce commandement, ou à droite ou à gauche ; et afin qu'il prolonge ses jours dans son règne, lui et ses fils, au milieu d'Israël.

REFLEXIONS
Ce chapitre nous présente ces trois considérations :
I. La première, que la loi qui ordonnait de faire mourir les idolâtres ne regarde pas les chrétiens et que l'on ne doit pas en conclure qu'il faille employer les supplices et la rigueur contre ceux qui sont dans l'erreur, mais que cependant nous devons résister à ceux qui pourraient nous détourner du vrai service de Dieu et de l'obéissance que nous lui devons, que ces gens-là doivent être regardés comme des séducteurs et retranchés de la communion de l'église par l'exercice de la discipline comme St. Paul le montre dans ses épîtres et en particulier dans la première épître aux Corinthiens, chapitre V, où il applique à ce sujet ces paroles de Moïse : *Ôtez le méchant du milieu de vous.*
II. La seconde considération regarde la loi qui obligeait les Israélites à se soumettre au jugement du sacrificateur et qui assujettissait à la mort ceux qui refuseraient de lui obéir. Il faut savoir que cette loi ne concernait pas les articles de la foi et les dogmes de la religion, puisque Dieu lui-même avait tellement réglé dans sa parole tout ce que l'on devait croire et observer à cet égard, qu'il n'était permis à qui que ce fût de s'écarter en aucune manière de cette règle, mais cette loi regardait les causes civiles dans lesquelles il fallait se soumettre au sacrificateur ou au juge qui avait l'autorité de terminer les procès auxquels il n'y aurait jamais eu de fin si les particuliers eussent pu se rebeller impunément contre ceux que Dieu avait lui-même établis pour les décider. C'est ainsi qu'on doit encore aujourd'hui se soumettre aux juges et aux magistrats et qu'il est ordonné aux chrétiens d'obéir selon Dieu à leurs conducteurs spirituels et temporels.
III. Enfin, il paraît de ce chapitre que les rois et les magistrats chrétiens ne doivent pas croire qu'il leur est permis de s'élever au-dessus de leurs frères et de profiter de leur autorité pour s'enrichir, pour vivre dans les délices ou pour opprimer les peuples, mais que leur devoir est de se tenir dans la modération et dans l'humilité, de gouverner leurs sujets avec justice et surtout de bien lire la loi de Dieu et de l'avoir continuellement devant les yeux afin de s'y conformer.

CHAPITRE XVIII.
I. Dieu règle le droit que les sacrificateurs et les Lévites qui feraient le service auraient sur les sacrifices et sur les autres oblations.
II. Il défend les superstitions des Cananéens et particulièrement de consulter les devins.
III. Il promet d'instruire son peuple en lui envoyant des prophètes et surtout d'envoyer un grand prophète auquel tous devraient se soumettre,
IV. *Enfin, il donne des marques auxquelles on peut discerner les faux et les vrais prophètes.*

1 Les sacrificateurs, qui sont de la race de Lévi, même toute la tribu de Lévi, n'auront point de part ni d'héritage avec le reste d'Israël ; mais ils mangeront des sacrifices de l'Éternel, faits par le feu, et de son héritage.
2 Ils n'auront donc point d'héritage parmi leurs frères ; l'Éternel est leur héritage, comme il leur en a parlé.
3 Or, c'est ici ce que les sacrificateurs auront droit de prendre du peuple, savoir : de ceux qui offriront quelque sacrifice, soit taureau soit menu bétail, on donnera au sacrificateur l'épaule, les mâchoires et le ventre.
4 Tu leur donneras les prémices de ton froment, de ton vin et de ton huile, et les prémices de la toison de tes brebis ;
5 car l'Éternel ton Dieu l'a choisi d'entre toutes les tribus, afin qu'il assiste pour faire le service au nom de l'Éternel, lui et ses fils, à toujours.
6 Or, quand le Lévite viendra de quelque lieu de ta demeure, de quelque endroit que ce soit d'Israël, où il fasse son séjour, et qu'il viendra selon tout le désir de son âme, au lieu que l'Éternel aura choisi,
7 il fera le service au nom de l'Éternel son Dieu, comme tous ses frères les Lévites, qui assistent

en la présence de l'Éternel.
8 Ils mangeront une égale portion avec les autres, outre ce que chacun d'eux pourrait avoir vendu du bien de ses pères.
9 Quand tu seras entré au pays que l'Éternel ton Dieu te donne, tu n'apprendras point à imiter les abominations de ces nations-là.
10 Il ne se trouvera personne parmi toi qui fasse passer par le feu son fils ou sa fille, ni devin qui se mêle de deviner, ni pronostiqueur de temps, ni aucun qui fasse des prédictions, ni qui fasse des prestiges,
11 ni enchanteur qui use d'enchantements, ni homme qui consulte l'esprit de Python, ni diseur de bonne aventure, ni aucun qui interroge les morts ;
12 car quiconque fait ces choses-là est en abomination à l'Éternel ; et c'est à cause de ces abominations que l'Éternel ton Dieu chasse ces nations-là de devant toi.
13 Tu vivras dans l'intégrité avec l'Éternel ton Dieu ;
14 car ces nations-là, dont tu vas posséder le pays, écoutent les pronostiqueurs et les devins ; mais, pour toi, l'Éternel ton Dieu ne t'a point permis de faire ainsi.
15 L'Éternel ton Dieu te suscitera un prophète comme moi, d'entre tes frères ; vous l'écouterez ;
16 suivant tout ce que tu demandas à l'Éternel ton Dieu à Horeb, au jour de l'assemblée, dans lequel tu dis : Que je n'entende plus la voix de l'Éternel mon Dieu, et que je ne voie plus ce grand feu, de peur que je ne meure.
17 Alors l'Éternel me dit : Ils ont bien dit ce qu'ils ont dit.
18 Je leur susciterai un prophète comme toi, d'entre leurs frères, et je mettrai mes paroles en sa bouche, et il leur dira tout ce que je lui aurai commandé ;
19 et il arrivera que quiconque n'écoutera pas les paroles qu'il aura dites en mon nom, je lui en demanderai compte ;
20 Mais, si quelque prophète a assez d'orgueil pour dire quelque chose en mon nom, que je ne lui aurai point commandé de dire, ou s'il parle au nom des autres dieux, ce prophète-là mourra.
21 Que si tu dis en ton cœur : Comment connaîtrons-nous la parole que l'Éternel n'aura point dite ?
22 Quand ce prophète-là aura parlé au nom de l'Éternel, et que la chose qu'il aura prédite ne sera point, ni n'arrivera point, ce sera là une parole que l'Éternel ne lui a point dite ; mais le prophète l'aura dite par orgueil ; ainsi ne le crains point.

REFLEXIONS

I. Saint Paul nous apprend que la loi qui règle le droit des sacrificateurs auraient sur les offrandes du peuple marque que l'intention de Dieu a toujours été que ceux qui servent l'église dans le St. ministère fussent nourris et entretenus par l'église.

II. Nous voyons ici que c'est une impiété criante de consulter les devins et d'user d'enchantements et de cérémonies superstitieuses et que ces crimes ne doivent en aucune façon être soufferts parmi ceux qui connaissent le vrai Dieu.

III. Nous avons dans ce chapitre une prophétie remarquable qui est appliquée à Jésus-Christ dans le nouveau Testament. C'est celle par laquelle Dieu avait promis d'envoyer un grand prophète qui ferait connaître aux hommes la volonté de Dieu et qui devrait être seul écouté dans l'église.

IV. L'ordre que Dieu donnait de ne pas écouter les faux prophètes montre qu'il ne faut pas croire que tous ceux qui se disent envoyé de Dieu le soient en effet, mais que Dieu veut qu'on examine les docteurs et les doctrines par les marques qu'il a lui-même données dans sa parole. C'est aussi à quoi Jésus-Christ et les apôtres exhortent particulièrement les chrétiens.

CHAPITRE XIX.
Ce chapitre contient des lois :
I. Touchant les villes de refuge et la manière de procéder lorsqu'il se serait commis quelque meurtre soit involontaire, soit volontaire,
II. Touchant les bornes des possessions et la punition des faux témoins.

1 Quand l'Éternel ton Dieu aura exterminé les nations desquelles l'Éternel ton Dieu te donne le pays, et que tu posséderas leur pays, et que tu demeureras dans leurs villes et dans leurs maisons,
2 alors tu sépareras trois villes au milieu du pays, que l'Éternel ton Dieu te donne pour le posséder.
3 Tu dresseras le chemin, et tu partageras en trois parties les contrées de ton pays, que l'Éternel ton Dieu te donnera en héritage ; et ce sera afin que tout meurtrier s'y retire.
4 Or, voici comment on procédera envers le meurtrier, qui se sera retiré là pour sauver sa vie : Celui qui aura frappé son prochain par mégarde, et sans l'avoir haï auparavant ;
5 comme si quelqu'un étant allé avec son prochain dans une forêt, pour couper du bois, et qu'avançant sa main avec sa cognée pour couper du bois, il arrive que le fer échappe hors du manche, et rencontre tellement son prochain, qu'il en meure, cet homme-là s'enfuira dans une de ces villes, afin qu'il y vive ;
6 de peur que le garant du sang ne poursuive le meurtrier, pendant que son cœur est échauffé, et qu'il ne l'atteigne, si le chemin était trop long, et ne le frappe à mort, bien qu'il ne fût point digne de mort, parce qu'il ne haïssait point son prochain auparavant.
7 C'est pourquoi, je te commande, et je te dis : Sépare-toi trois villes.
8 Que si l'Éternel ton Dieu étend tes frontières, comme il l'a juré à tes pères, et s'il te donne tout le pays qu'il a promis de donner à tes pères,
9 (pourvu que tu prennes garde à faire tous ces commandements que je te prescris aujourd'hui, afin que tu aimes l'Éternel ton Dieu, et que tu marches toujours dans ses voies), alors tu ajouteras encore trois villes, outre ces trois-là ;
10 afin que le sang de celui qui est innocent, ne soit pas répandu, au milieu de ton pays, que l'Éternel ton Dieu te donne en héritage, et que tu ne sois pas coupable de meurtre ;
11 mais lorsqu'un homme qui haïra son prochain, lui aura dressé des embûches, et qu'il se sera élevé contre lui, et l'aura frappé à mort, et qu'il s'en sera fui dans l'une de ces villes,
12 alors les anciens de sa ville l'enverront tirer de là, et le livreront entre les mains du garant du sang, afin qu'il meure.
13 Ton œil ne l'épargnera point ; mais tu ôteras d'Israël le sang de l'innocent, et tu seras heureux.
14 Tu ne transporteras point les bornes de ton prochain, que les prédécesseurs auront plantées, dans l'héritage que tu posséderas au pays que l'Éternel ton Dieu te donne pour le posséder.
15 Un seul témoin ne sera point valable contre un homme, dans quelque crime et péché que ce soit, ou quelque péché qu'on ait commis ; mais sur la parole de deux ou de trois témoins, la chose sera valable.
16 Quand un faux témoin s'élèvera contre quelqu'un, pour déposer contre lui, et pour l'accuser de révolte contre Dieu ;
17 alors ces deux hommes-là, qui auront contestation entre eux, comparaîtront devant l'Éternel, en la présence des sacrificateurs et des juges qui seront en ce temps-là ;
18 et les juges s'informeront exactement ; et s'il se trouve que ce témoin soit un faux témoin, qu'il ait déposé faussement contre son frère,
19 tu lui feras comme il avait dessein de faire à son frère ; et ainsi tu ôteras le méchant du milieu de toi.
20 Et les autres, qui entendront cela, craindront ; et à l'avenir ils ne feront plus de semblable méchanceté au milieu de toi.

21 Ton œil ne l'épargnera point ; vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied.

REFLEXIONS

Nous apprenons de ce chapitre :

I. Que si Dieu avait établi des villes de refuge pour ceux qui auraient tué quelqu'un innocemment et sans aucun mauvais dessein, il ne voulait pas qu'on laisse impunis, sous quelque prétexte que ce fût, les meurtriers volontaires. Ainsi, les magistrats et les juges sont obligés de faire une recherche et une punition exacte de ces sortes de crimes s'ils ne veulent pas attirer sur eux et sur leurs peuples la vengeance céleste.

II. Ce chapitre nous enseigne que c'est une injustice criante de transporter les bornes des possessions.

III. La troisième réflexion regarde les témoins. Dieu veut qu'on ait recours aux témoins lorsqu'on ne peut pas connaître autrement la vérité et il ordonne qu'on fasse souffrir aux faux témoins la même peine que celle à laquelle ils auraient exposé celui contre qui ils auraient rendu un faux témoignage. Cette loi montre que les juges sont autorisés par la loi divine à se servir de témoins et du serment pour découvrir la vérité, que ceux qui sont appelés en témoignage sont obligés de la déclarer, que les faux témoins qui sont connus méritent une punition exemplaire et que si les hommes ne les punissent pas, Dieu fera la vengeance de leur perfidie et de leur impiété.

CHAPITRE XX.

Ce chapitre contient les lois militaires. On y voit l'exhortation que les sacrificateurs adressaient au peuple lorsqu'il allait à la guerre et comment les Israélites devaient traiter les villes qu'ils attaqueraient.

1 Quand tu iras à la guerre contre tes ennemis, et que tu verras des chevaux et des chariots, et un peuple plus grand que toi, ne les crains point ; car l'Éternel ton Dieu, qui t'a fait monter hors du pays d'Égypte, est avec toi.
2 Et quand il faudra s'approcher pour combattre, le sacrificateur s'avancera et parlera au peuple.
3 Et il leur dira : Écoute, Israël ; vous vous approchez aujourd'hui pour combattre vos ennemis ; que votre cœur ne devienne point lâche, ne craignez point, ne soyez point étonnés, et n'ayez aucune frayeur d'eux ;
4 car l'Éternel votre Dieu est celui qui marche avec vous, pour combattre pour vous contre vos ennemis et pour vous préserver.
5 Alors les officiers parleront au peuple, disant : Qui est-ce qui a bâti une maison neuve, et ne l'a point dédiée ? qu'il s'en aille et qu'il retourne dans sa maison, de peur qu'il ne meure dans la bataille, et qu'un autre ne la dédie.
6 Et qui est-ce qui a planté une vigne, et qui n'en a point encore cueilli le fruit ? qu'il s'en aille et qu'il retourne dans sa maison, de peur qu'il ne meure dans la bataille, et qu'un autre n'en cueille le fruit.
7 Et qui est-ce qui a fiancé une femme, et qui ne l'a point épousée ? qu'il s'en aille, et qu'il retourne dans sa maison, de peur qu'il ne meure dans la bataille, et qu'un autre ne l'épouse.
8 Et, les officiers continueront à parler au peuple, et diront : Si quelqu'un est timide et lâche, qu'il s'en aille et qu'il retourne en sa maison, de peur que le cœur de ses frères ne fonde comme le sien.
9 Et aussitôt que les officiers auront achevé de parler au peuple, ils rangeront les chefs des bandes à la tête de chaque troupe.
10 Quand tu t'approcheras d'une ville pour la combattre, tu lui offriras la paix.
11 Alors, si elle te fait une réponse de paix, et t'ouvre les portes, tout le peuple qui s'y trouvera

te sera tributaire et te servira.
12 Que si elle ne traite pas avec toi, mais qu'elle fasse la guerre contre toi, alors tu l'assiégeras ;
13 et, quand l'Éternel ton Dieu l'aura livrée entre tes mains, tu feras passer tous les mâles au fil de l'épée,
14 en réservant seulement les femmes, les petits enfants, les bêtes, et tout ce qui sera dans la ville, savoir, tout son butin, que tu pilleras pour toi ; et tu mangeras le butin de tes ennemis, que l'Éternel ton Dieu t'aura donné.
15 Tu en feras ainsi à toutes les villes, qui sont fort éloignées de toi, et qui ne sont point des villes de ces nations ;
16 Mais tu ne laisseras vivre personne qui soit des villes de ces peuples que l'Éternel ton Dieu te donne en héritage ;
17 car tu ne manqueras point de les détruire, à la façon de l'interdit ; savoir, les Héthiens, les Amorrhéens, les Cananéens, les Phérésiens, les Héviens, les Jébusiens, comme l'Éternel ton Dieu te l'a commandé ;
18 afin qu'ils ne vous apprennent pas à faire toutes les abominations qu'ils ont pratiquées envers leurs dieux, et que vous ne péchiez pas contre l'Éternel votre Dieu.
19 Quand tu tiendras une ville assiégée plusieurs jours, en la battant pour la prendre, tu ne gâteras point ses arbres, et tu ne les renverseras point à coups de cognée ; parce que tu en pourras manger ; c'est pourquoi, tu ne les couperas point ; car l'arbre des champs est-il un homme pour venir contre toi dans le siège ?
20 Mais tu détruiras et tu couperas seulement les arbres que tu connaîtras n'être point des arbres fruitiers ; et tu en bâtiras des forts contre la ville qui te fait la guerre, jusqu'à ce que tu en sois le maître.

REFLEXIONS

Les lois militaires qui sont contenues dans ce chapitre méritent qu'on y fasse réflexion.
L'exhortation que le sacrificateur adressait aux Israélites quand ils allaient à la guerre tendait à leur apprendre que c'était par le secours de Dieu seul qu'ils pouvaient vaincre leurs ennemis. L'on peut recueillir de là que Dieu qui préside à tout donne des succès heureux dans la guerre et que, quand les guerres sont justes et légitimes, on peut s'assurer de sa protection.
La loi qui exemptait certaines personnes d'aller à la guerre avait été établie tant parce qu'il n'aurait pas été juste qu'elles fussent privées des avantages qu'elles avaient voulu se procurer et que d'autres en jouissent parce qu'il était à craindre que ces gens-là n'allant à la guerre que malgré eux ne manquassent de courage.
Dieu voulait que les Israélites se conduisissent dans leurs guerres avec modération et avec douceur en épargnant le plus qu'il leur serait possible les personnes innocentes. Si les Israélites devaient en user ainsi envers leurs ennemis, les chrétiens doivent beaucoup plus garder cette modération et marquer en toutes choses qu'ils sont animés de l'esprit de Jésus-Christ qui est un esprit de charité et de douceur.

CHAPITRE XXI

Dieu règle ici :
I. La manière de faire l'expiation du meurtre dont l'auteur était inconnu,
II. Les mariages avec les prisonnières prises en guerre,
III. Le droit des aînés,
IV. La punition des enfants rebelles,
V. Et la sépulture des criminels exécutés à mort par la justice.

1 Lorsque, dans la terre que l'Éternel ton Dieu te donne pour la posséder, on trouvera le corps d'un homme qui aura été tué, étendu dans un champ, et qu'on ne saura pas qui l'aura tué,

2 alors tes anciens et tes juges sortiront, et mesureront depuis l'homme qui aura été tué, jusqu'aux villes qui sont autour de lui ;
3 puis les anciens de la ville qui sera la plus proche de l'homme qui aura été tué, prendront une jeune vache du troupeau, dont on ne se soit point servi, et qui n'ait point tiré au joug ;
4 et les anciens de cette ville-là feront descendre cette jeune vache dans une vallée rude, qu'on ne laboure ni ne sème pas, et ils couperont là, dans la vallée, le cou à cette jeune vache.
5 Et les sacrificateurs, fils de Lévi, s'approcheront ; car l'Eternel ton Dieu les a choisis pour faire son service, et pour bénir au nom de l'Eternel, et afin que toute cause et toute plaie soit jugée par leur parole ;
6 et tous les anciens de cette ville-là, qui seront les plus près de l'homme qui aura été tué, laveront leurs mains sur la jeune vache à laquelle on aura coupé le cou dans la vallée ;
7 et, prenant la parole, ils diront : Nos mains n'ont point répandu ce sang ; nos yeux aussi ne l'ont point vu répandre.
8 O Eternel ! sois propice à ton peuple d'Israël que tu as racheté, et ne lui impute point le sang innocent qui a été répandu au milieu de ton peuple d'Israël. Et le meurtre sera expié pour eux.
9 Et tu ôteras le sang innocent du milieu de toi ; parce que tu auras fait ce que l'Eternel approuve et qu'il trouve droit.
10 Quand tu seras allé à la guerre contre tes ennemis, et que l'Eternel ton Dieu les auras livrés entre tes mains, et que tu en auras emmené des prisonniers ;
11 si tu vois, entre les prisonniers, une femme qui soit belle, et qu'ayant conçu pour elle de l'affection, tu veuilles la prendre pour ta femme ;
12 Alors tu la mèneras en ta maison, et elle rasera sa tête, et coupera ses ongles.
13 Elle ôtera de dessus elle les vêtements qu'elle avait dans sa captivité, et elle demeurera dans ta maison, et pleurera son père et sa mère, un mois durant ; puis tu viendras vers elle, et tu seras son mari, et elle sera ta femme.
14 S'il arrive qu'elle ne te plaise plus, tu la renverras, à sa volonté, et tu ne la pourras pas vendre pour de l'argent, ni en faire aucun trafic, parce que tu l'auras humiliée.
15 Quand un homme aura deux femmes, l'une aimée, et l'autre haïe, et qu'elles lui auront enfanté des enfants, tant celle qui est aimée que celle qui est haïe ; si le fils aîné est de celle qui est haïe,
16 lorsque le jour viendra qu'il partagera à ses enfants ce qu'il aura, alors il ne pourra pas faire aîné le fils de celle qui est aimée, avant le fils de celle qui est haïe, qui est le premier-né ;
17 mais il reconnaîtra le fils de celle qui est haïe pour son premier-né, en lui donnant la portion de deux, de tout ce qui se trouvera lui appartenir ; car il est le commencement de sa force. Le droit d'aînesse lui appartient.
18 Quand un homme aura un enfant pervers et rebelle, qui n'obéira point à la voix de son père, ni à la voix de sa mère, et qui, quoiqu'ils l'aient châtié, ne les veuille point écouter,
19 alors le père et la mère le prendront, et le mèneront aux anciens de sa ville, et à la porte de son lieu ;
20 Et ils diront aux anciens de sa ville : Voici notre fils qui est pervers et rebelle ; il n'obéit point à notre voix ; il est gourmand et ivrogne.
21 Alors tous les hommes de la ville le lapideront, et il mourra ; et ainsi tu ôteras le méchant du milieu de toi, afin que tout Israël l'entende et soit saisi de crainte.
22 Quand un homme aura commis quelque péché digne de mort, et qu'on le fera mourir, et que tu le pendras à un bois,
23 son corps mort ne demeurera point la nuit sur le bois ; mais tu ne manqueras point de l'ensevelir le même jour ; car celui qui est pendu est malédiction de Dieu ; c'est pourquoi tu ne souilleras point la terre que l'Eternel ton Dieu te donne en héritage.

REFLEXIONS

Les cérémonies que Dieu avait prescrites pour faire l'expiation du meurtre dont l'auteur était inconnu et la prière de protestation solennelle que les magistrats devaient prononcer dans cette occasion montrent bien clairement que les juges ne sauraient être trop exacts à découvrir et à punir les meurtriers et que, s'ils ne le font pas, le Seigneur leur en demandera compte.
Les lois touchant les mariages avec les prisonnières et le droit des aînés avaient pour but d'empêcher que les Israélites ne se laissent emporter à leurs passions et à leurs caprices et de maintenir l'ordre et la justice dans les familles.
La loi qui condamnait à mort les enfants rebelles à père et mère marque la grandeur de ce péché et doit faire craindre aux enfants qui s'en rendent coupables la malédiction de Dieu.
Enfin, ce que le Seigneur avait prescrit touchant les criminels qui seraient exécutés à mort tendaient à empêcher qu'on ne laissât les corps morts exposés à être mangés des bêtes ou à se consumer d'eux-mêmes, ce qui aurait ressenti l'inhumanité et eût été un objet d'horreur.
Nous devons à l'occasion de ce qui est dit ici du supplice des criminels penser au profond abaissement de Jésus-Christ notre Seigneur qui a été exposé sur une croix. C'est la réflexion que St. Paul fait au chapitre III de l'épitre aux Galates, lorsqu'il dit : *Christ nous a racheté de la malédiction de la loi lorsqu'il a été fait malédiction pour nous, car il est écrit « Maudit est celui qui est pendu au bois ».*

CHAPITRE XXII.

Les lois contenues dans ce chapitre regardent les choses perdues, la modestie dans les habits, l'humanité même envers les bêtes, les bâtiments, le mélange des espèces, les vêtements et la punition des personnes mariées et non mariées qui tomberaient dans l'impureté.

1 Si tu vois le bœuf ou la brebis de ton frère égarés, tu ne te cacheras point d'eux ; tu ne manqueras point de les ramener à ton frère.
2 Que si ton frère ne demeure pas près de toi, ou que tu ne le connaisses pas, tu les retireras même dans ta maison, et ils seront avec toi jusqu'à ce que ton frère les cherche ; et alors tu les lui rendras.
3 Tu en feras de même à l'égard de son âne, et tu en useras de même à l'égard de son vêtement, et de toute autre chose que ton frère aura perdue et que tu auras trouvée, qui aura été égarée ; tu ne t'en pourras cacher.
4 Si tu vois l'âne de ton frère, ou son bœuf, tombés dans le chemin, tu ne te cacheras point d'eux ; mais tu les relèveras avec lui.
5 Une femme ne portera point un habit d'homme, et un homme ne se revêtira point d'un habit de femme ; car quiconque fait de telles choses, est en abomination à l'Éternel ton Dieu.
6 Quand tu rencontreras, dans un chemin, sur quelque arbre ou sur la terre, un nid d'oiseau, où il y ait des petits ou des œufs, et la mère couvant les petits ou les œufs, tu ne prendras point la mère avec les petits ;
7 mais tu laisseras aller la mère, et tu prendras les petits pour toi, afin que tu sois heureux, et que tu prolonges tes jours.
8 Quand tu bâtiras une maison neuve, tu feras des défenses tout autour de ton toit, de peur que tu ne rendes ta maison responsable du sang, si quelqu'un tombait de là.
9 Tu ne planteras point ta vigne de diverses sortes de plants, de peur que le tout, savoir, le plant que tu auras planté et le rapport de ta vigne, ne soit souillé.
10 Tu ne laboureras point avec un âne et un bœuf accouplé.
11 Tu ne t'habilleras point d'un drap tissu de diverses choses, comme de laine et de lin joints ensemble.
12 Tu feras des bandes aux quatre pans de la robe dont tu te couvres.
13 Lorsque quelqu'un aura pris une femme, et qu'après être venu vers elle, il la haïra,

14 et qu'il lui imputera quelque chose qui donne occasion de parler d'elle, en la diffamant, et en disant : J'ai pris cette femme ; et, quand je me suis approché d'elle, je n'ai point trouvé en elle sa virginité ;
15 alors le père et la mère de la jeune fille prendront et produiront les marques de sa virginité devant les anciens de la ville, à la porte ;
16 et le père de la jeune fille dira aux anciens : J'ai donné ma fille à cet homme pour femme, et il l'a prise en aversion ;
17 et voici, il lui a imposé une chose qui donne occasion de parler, disant : Je n'ai point trouvé que ta fille fût vierge ; cependant voici les marques de la virginité de ma fille ; et ils étendront le drap devant les anciens de la ville.
18 Alors les anciens de cette ville-là prendront le mari, et le châtieront ;
19 et, parce qu'il aura diffamé une vierge d'Israël, ils le condamneront à cent pièces d'argent, qu'ils donneront au père de la jeune fille ; et elle lui sera pour femme, et il ne la pourra pas renvoyer, tant qu'il vivra ;
20 mais, si ce qu'il a dit est véritable, que la jeune fille ne se soit point trouvée vierge,
21 alors ils feront sortir la jeune fille à la porte de la maison de son père, et les gens de la ville l'assommeront de pierres, et elle mourra ; car elle a commis une infamie en Israël, commettant impureté dans la maison de son père ; et ainsi tu ôteras le mal du milieu de toi.
22 Quand on trouvera un homme couché avec une femme mariée, ils mourront même tous deux, tant l'homme qui a couché avec la femme, que la femme ; et tu ôteras le mal d'Israël.
23 Quand une jeune fille vierge sera fiancée à un homme, et que quelqu'un, l'ayant trouvée dans la ville, aura couché avec elle,
24 vous les ferez sortir tous deux à la porte de la ville, et vous les lapiderez, et ils mourront ; savoir, la jeune fille, parce qu'elle n'a point crié dans la ville ; et l'homme, parce qu'il a violé la femme de son prochain ; et tu ôteras le mal du milieu de toi.
25 Que si quelqu'un trouve aux champs une jeune fille fiancée, et que, lui faisant violence, il couche avec elle, alors l'homme qui aura couché avec elle mourra lui seul ;
26 mais tu ne feras rien à la jeune fille ; la jeune fille n'a point commis de péché digne de mort ; car il en est de ce cas, comme si quelqu'un s'élevait contre son prochain, et lui ôtait la vie ;
27 parce que, l'ayant trouvée aux champs, la jeune fille fiancée aurait pu crier, sans que personne l'ait délivrée.
28 Si quelqu'un trouve une jeune fille vierge, qui ne soit point fiancée, et que la prenant il couche avec elle, et qu'ils soient trouvés ;
29 l'homme qui aura couché avec elle, donnera au père de la jeune fille cinquante pièces d'argent, et elle lui sera pour femme, parce qu'il l'a humiliée. Il ne la pourra pas laisser, tant qu'il vivra.
30 Nul ne prendra la femme de son père, ni ne découvrira le bord de la robe de son père.

REFLEXIONS

Ces diverses lois nous apprennent :
I. Qu'on est obligé de rendre de bonne foi les choses qu'on a trouvées à celui à qui elles appartiennent.
II. La loi qui défend de prendre dans le nid d'oiseaux la mère avec ses petits avait été donnée pour enseigner aux Israélites l'humanité.
III. Dieu défend de se déguiser et de changer les habits de son sexe comme les idolâtres le faisaient parce que cela est indécent et contraire à la pudeur et peut conduire à la licence.
IV. Dieu voulait que l'on mît des défenses autour des toits des maisons parce que les toits étaient plats et pour empêcher qu'on ne tombât de là.
V. Il défendait le mélange des espèces dans la vue d'éloigner les Israélites de l'impureté et des coutumes des idolâtres.

VI. Les bandes ou les franges que les Israélites portaient à leurs habits et qui les distinguaient des autres peuples étaient destinées à les faire souvenir qu'ils étaient le peuple de Dieu et qu'ils devaient garder sa loi.
Enfin, on doit faire une singulière attention à la peine que Dieu avait établie contre les personnes mariées et non mariées qui tomberaient dans le péché d'impureté. Nous voyons par-là que non seulement l'adultère, mais aussi la simple fornication sont de grands péchés, que ceux qui en sont coupables doivent être punis et qu'ils sont obligés de réparer, soit par le mariage, soit par tous les autres moyens possibles le mal qu'ils ont fait, ce qui joint à la considération des peines dont Dieu menace les impurs, doit détourner de ces péchés infâmes et doit nous faire vivre dans la chasteté et dans la pureté.

CHAPITRE XXIII.

Les lois que ce chapitre renferme regardent :
I. Certaines personnes qui ne pouvaient être reçues dans l'assemblée du peuple de Dieu, ni dans les emplois de la magistrature. II. La pureté qui devait être gardée dans le camp du peuple d'Israël lorsqu'il marchait en guerre. III. Les esclaves fugitifs, l'impureté et la prostitution, l'usure, les vœux et enfin ce qu'il était permis ou défendu de prendre dans les possessions d'autrui.

1 Celui qui est eunuque, soit pour avoir été froissé, soit pour avoir été taillé, n'entrera point dans l'assemblée de l'Éternel.
2 Le bâtard n'entrera point dans l'assemblée de l'Éternel ; même sa dixième génération n'entrera point dans l'assemblée de l'Éternel.
3 Le Hammonite et le Moabite n'entreront point dans l'assemblée de l'Éternel ; même leur dixième génération n'entrera point dans l'assemblée de l'Éternel ;
4 parce qu'ils ne sont point venus au-devant de vous avec du pain et de l'eau, par le chemin, quand vous sortiez d'Égypte, et parce aussi qu'ils firent venir à prix d'argent, contre vous Balaam, fils de Béhor, de Péthor de Mésopotamie, pour vous maudire.
5 Mais l'Éternel ton Dieu ne voulut point écouter Balaam, et l'Éternel ton Dieu convertit la malédiction en bénédiction, parce que l'Éternel ton Dieu t'aime.
6 Tu ne chercheras jamais, tant que tu vivras, leur paix ni leur bien.
7 Tu n'auras point en abomination l'Iduméen ; car il est ton frère ; tu n'auras point en abomination l'Égyptien ; car tu as été étranger dans son pays.
8 Les enfants qui leur naîtront dans la troisième génération, pourront entrer dans l'assemblée de l'Éternel.
9 Quand tu marcheras en armes contre tes ennemis, garde-toi de toute chose mauvaise ;
10 s'il y a quelqu'un d'entre vous qui ne soit point pur, pour quelque accident qui lui soit arrivé de nuit, alors il sortira hors du camp, et n'entrera point dans le camp ;
11 et sur le soir il se lavera d'eau, et aussitôt que le soleil sera couché, il rentrera dans le camp.
12 Tu auras quelque endroit, hors du camp, où tu sortiras ;
13 et tu auras un pic entre tes ustensiles, et quand tu voudras t'asseoir dehors, tu creuseras avec ce pic, et tu t'en retourneras après avoir couvert ce qui sera sorti de toi.
14 Car l'Éternel ton Dieu marchera au milieu de ton camp pour te délivrer, et pour livrer tes ennemis devant toi. Que tout ton camp donc soit saint, de peur qu'il ne voie quelque chose d'impur en toi, et qu'il ne se détourne de toi.
15 Tu ne livreras point à son maître le serviteur qui se sera sauvé chez toi, d'avec son maître ;
16 mais il demeurera avec toi ; au milieu de toi, au lieu qu'il aura choisi dans l'une de tes villes, où il lui plaira ; tu ne le molesteras point.
17 Qu'il n'y ait point entre les filles d'Israël de prostituée, et qu'entre les fils d'Israël il n'y en ait aucun qui se prostitue à l'infamie.

18 Tu n'apporteras point dans la maison de l'Éternel ton Dieu le salaire d'une prostituée, ni le prix d'un chien, pour aucun vœu que tu aies fait ; car ces deux choses sont en abomination devant l'Éternel ton Dieu.
19 Tu ne prêteras point à intérêt à ton frère, ni de l'argent, ni des vivres, ni quelque chose que ce soit qu'on prête à intérêt.
20 Tu pourras prêter à intérêt à l'étranger, mais tu ne donneras point à intérêt à ton frère ; afin que l'Éternel ton Dieu te bénisse dans toutes les choses auxquelles tu mettras la main, dans le pays où tu vas entrer pour le posséder.
21 Quand tu auras fait un vœu à l'Éternel ton Dieu, tu ne différeras point de l'accomplir, car l'Éternel ton Dieu ne manquerait point à te le redemander ; ainsi il y aurait du péché en toi.
22 Mais quand tu t'abstiendras de faire des vœux, il n'y aura point de péché en toi.
23 Tu prendras garde à faire ce que tu auras prononcé de ta bouche, selon que tu auras fait le vœu volontairement à l'Éternel ton Dieu, et que tu l'auras prononcé de ta bouche.
24 Quand tu entreras dans la vigne de ton prochain, tu pourras bien manger des raisins selon ton appétit, jusqu'à en être rassasié, mais tu n'en mettras point dans ton vaisseau.
25 Quand tu entreras dans les blés de ton prochain, tu pourras bien arracher des épis avec ta main, mais tu ne mettras point la faucille dans les blés de ton prochain.

REFLEXIONS

Voici ce qu'on peut recueillir de ce chapitre :

I. Que si Dieu, pour des raisons particulières, avait exclus de l'assemblée du peuple d'Israël ceux qui avaient des défauts dans leur personne ou dans leur naissance, ceux qui sont engagés dans les souillures du vice doivent bien moins être réputés membres de l'église chrétienne et que Dieu ne les recevra point dans son royaume.

II. On doit faire à peu près la même réflexion sur la loi qui regarde la netteté que les Israélites devaient observer dans leur camp lorsqu'ils allaient en guerre et sur la raison de cette loi, savoir que Dieu était au milieu d'eux. La véritable pureté qui est celle de l'âme et de la vie est beaucoup plus nécessaire et la considération de la présence de Dieu nous oblique encore plus fortement à prendre garde qu'il ne voie en nous aucune chose impure ou qui puisse l'offenser.

III. On continue à voir ici ce qui a déjà été remarqué plusieurs fois, c'est que si Dieu voulait que l'impureté fût bannie du peuple d'Israël, elle lui serait encore plus odieuse dans les chrétiens.

IV. Ce qui est ordonné de ne pas rendre les esclaves fugitifs regarde les esclaves des nations voisines lesquels étaient traités avec beaucoup de dureté et de cruauté et qui venaient chercher un asile dans le pays d'Israël et voulaient y habiter.

V. La loi qui défendait aux Israélites de prêter à leur compatriote mais qui leur permettait de prendre de l'intérêt des étrangers était particulière au peuple d'Israël. Le devoir des chrétiens à cet égard est de ne jamais prêter à usure, d'être équitable et d'exiger avec modération le paiement de ce qu'ils ont prêté.

À l'égard des vœux, nous voyons ici qu'on est en liberté d'en faire ou de n'en faire pas, mais quand un vœu est fait, rien ne peut dispenser de l'accomplir à moins qu'il ne s'agisse d'une chose mauvaise.

VI. Enfin, la loi qui permettait de prendre des épis ou des raisins dans les possessions d'autrui pour en manger dans le besoin, mais qui défendait d'en emporter avait pour but d'un côté d'éloigner les Israélites de l'avarice et d'un trop grand attachement à leur intérêt et de l'autre, de les détourner du larcin et de l'injustice, et d'empêcher que, sous prétexte qu'il était quelques fois permis de se servir des choses qui appartenaient à autrui, ils n'abusassent de cette liberté et ne causassent du dommage à leur prochain.

CHAPITRE XXIV

Lois touchant le divorce et les privilèges des nouveaux mariés, la manière de prendre des gages et d'exiger le paiement des dettes, la punition de ceux qui dérobent des hommes, les lépreux, le salaire des ouvriers, l'équité dans les jugements et le soin qu'on doit avoir des pauvres dans la récolte des fruits.

1 Quand quelqu'un aura pris une femme, et qu'il se sera marié avec elle, s'il arrive qu'elle ne trouve pas grâce devant les yeux de cet homme-là, parce qu'il aura trouvé en elle quelque chose d'infâme, il lui écrira une lettre de divorce, et la lui ayant mise entre les mains, il la renverra hors de sa maison.
2 Et quand elle sera sortie de sa maison, et que s'en étant allée, elle sera mariée à un autre mari,
3 si ce dernier mari la hait, et lui écrit une lettre de divorce, et la lui met en main et la renvoie de sa maison, ou que ce dernier mari, qui l'avait prise pour sa femme, meure,
4 alors son premier mari, qui l'avait renvoyée, ne la pourra pas reprendre pour femme, après qu'elle s'est souillée ; car ce serait une abomination devant l'Éternel ; ainsi tu ne chargeras d'aucun péché le pays que l'Éternel ton Dieu te donne en héritage.
5 Quand quelqu'un prendra une nouvelle femme, il n'ira point à la guerre, et on ne lui imposera aucune charge ; mais un an durant il sera exempt dans sa maison, et il réjouira la femme qu'il aura prise.
6 On ne prendra point pour gage les deux meules, non pas même la meule de dessus, parce qu'on prendrait pour gage la vie de son prochain.
7 Quand on trouvera quelqu'un qui aura dérobé quelqu'un de ses frères des enfants d'Israël, et qui en aura fait trafic et l'aura vendu, ce larron-là mourra ; et tu ôteras le mal du milieu de toi.
8 Prends garde à la plaie de la lèpre, afin que tu gardes et que tu fasses tout ce que les sacrificateurs, qui sont de la race de Lévi, vous enseigneront ; vous prendrez garde à faire ce qu'ils vous diront, selon que je leur ai commandé.
9 Souviens-toi de ce que l'Éternel ton Dieu fit à Marie dans le chemin, après que vous fûtes sortis d'Égypte.
10 Quand tu auras droit d'exiger de ton prochain une chose qui te sera due, tu n'entreras point dans sa maison pour prendre un gage ;
11 Mais tu te tiendras dehors, et l'homme à qui tu as prêté t'apportera le gage dehors.
12 Et si l'homme est pauvre, tu ne te coucheras point ayant encore son gage ;
13 mais tu ne manqueras pas de lui rendre le gage aussitôt que le soleil sera couché, afin qu'il couche dans son habit, et qu'il te bénisse ; et cela te sera imputé à justice devant l'Éternel ton Dieu.
14 Tu ne feras point de tort au mercenaire qui est pauvre et indigent, d'entre tes frères ou d'entre les étrangers qui demeurent dans ton pays, dans quelqu'une de tes demeures ;
15 tu lui donneras son salaire le jour même qu'il aura travaillé, avant que le soleil se couche ; car il est pauvre, et c'est à quoi son âme s'attend ; de peur qu'il ne crie contre toi à l'Éternel, et que tu ne pèches.
16 On ne fera point mourir les pères pour les enfants ; on ne fera point non plus mourir les enfants pour les pères ; mais on fera mourir chacun pour son péché.
17 Tu ne pervertiras point le droit d'un étranger, ni d'un orphelin, et tu ne prendras point pour gage l'habit d'une veuve.
18 Et tu te souviendras que tu as été esclave en Égypte, et que l'Éternel ton Dieu t'a racheté de là. C'est pourquoi je te commande de faire ces choses.
19 Quand tu feras ta moisson dans ton champ, et que tu y auras oublié quelque poignée d'épis, tu ne retourneras point pour la prendre ; mais cela sera pour l'étranger, pour l'orphelin et pour la veuve ; afin que l'Éternel ton Dieu te bénisse dans toutes les œuvres de tes mains.
20 Quand tu secoueras tes oliviers, tu n'y retourneras point pour rechercher branche après

branche ; mais ce qui restera sera pour l'étranger, pour l'orphelin et pour la veuve.
21 Quand tu vendangeras ta vigne, tu ne grappilleras point les raisins qui seront demeurés après toi ; mais cela sera pour l'étranger, pour l'orphelin et pour la veuve.
22 Et tu te souviendras que tu as été esclave au pays d'Égypte ; c'est pourquoi je te commande de faire ces choses.

REFLEXIONS

Il faut remarquer sur la loi du divorce qu'elle n'autorisait pas les désordres qui s'introduisirent dans la suite parmi les Juifs à cet égard, puisque Dieu ne permettait le divorce que lorsque la femme se rendait coupable de quelque chose de déshonnête et d'infâme. Mais il faut se souvenir de ce que notre Seigneur dit dans l'Évangile, que les divorces étaient tolérés parmi les Juifs à cause de la dureté de leur cœur, mais qu'ils ne le sont pas parmi les chrétiens et que le lien du mariage est indissoluble.

Nous apprenons ensuite ici que c'est mal fait d'user de rigueur lorsqu'on prend des gages et lorsqu'on exige ce qui est dû par des personnes pauvres, qu'il faut payer promptement et de bonne foi les ouvriers et que c'est un péché criant devant Dieu de retenir leur salaire, qu'on doit traiter avec humanité les étrangers, les veuves et les orphelins, leur rendre justice et ne leur faire aucun tort.

Enfin, la défense qui était faite aux Israélites de grappiller leurs vignes et de glaner leurs champs tendait à les détourner d'un attachement sordide à leur intérêt et elle montre que Dieu veut qu'on se souvienne des pauvres dans la saison de la récolte et qu'on exerce même la charité envers eux dans toutes les occasions qui s'en présentent.

CHAPITRE XXV

Dieu ordonne d'observer la modération dans la punition des coupables, il défend d'emmuseler les bêtes qui foulaient le grain, il commande que quand un homme sera mort sans enfant, son frère épouse sa veuve afin de conserver le nom du défunt, il commande aussi d'avoir des poids et des mesures justes et il ordonne aux Israélites de détruire les Amalékites.

1 Quand il y aura un différend entre quelques personnes, et qu'ils viendront en jugement afin qu'on les juge, on justifiera celui qui a le droit, et on condamnera celui qui a tort.
2 Si le méchant a mérité d'être battu, le juge le fera jeter par terre et battre en sa présence, selon l'exigence de son crime par un certain nombre *de coups*.
3 Il le fera *donc* battre de quarante coups, *et* non plus ; de peur que s'il continuait à le battre, outre ces *coups-là*, le châtiment *ne fût* excessif, et que ton frère ne fût traité *trop* indignement devant tes yeux.
4 Tu n'emmuselleras point ton bœuf lorsqu'il foule le grain.
5 Lorsque des frères demeureront ensemble, et que l'un d'entre eux viendra à mourir sans enfants, alors la femme du mort ne se mariera point dehors à un étranger, mais son beau-frère viendra vers elle, et la prendra pour femme, et l'épousera comme étant son beau-frère.
6 Et le premier-né qu'elle enfantera, succédera au frère mort, et portera son nom, afin que son nom ne soit pas effacé d'Israël.
7 Que s'il ne plaît pas à cet homme-là de prendre sa belle-sœur, alors sa belle-sœur montera à la porte, vers les anciens et dira : Mon beau-frère refuse de relever le nom de son frère en Israël, et ne veut point m'épouser par droit de beau-frère.
8 Et les anciens de sa ville l'appelleront, et lui parleront ; et s'il demeure ferme, et qu'il dise : Il ne me plaît pas de l'épouser ;
9 alors sa belle-sœur s'approchera de lui devant les anciens, et lui ôtera son soulier du pied, et lui crachera au visage, et prenant la parole, elle lui dira : C'est ainsi qu'on fera à l'homme qui ne soutiendra pas la famille de son frère.

10 Et son nom sera appelé en Israël, la maison du déchaussé.
11 Quand des hommes auront une querelle ensemble, l'un contre l'autre, si la femme de l'un s'approche pour délivrer son mari de la main de celui qui le bat, et qu'avançant sa main elle l'empoigne par ses parties honteuses,
12 alors tu lui couperas la main, et ton œil ne l'épargnera point.
13 Tu n'auras point dans ton sac deux sortes de pierres pour peser, une grande et une petite.
14 Il n'y aura point aussi dans ta maison deux sortes d'épha, un grand et un petit ;
15 mais tu auras des pierres à peser, entières et justes ; tu auras aussi un épha entier et juste ; afin que tes jours soient prolongés sur la terre que l'Éternel ton Dieu te donne.
16 Car quiconque fait cela, quiconque fait cette iniquité, est en abomination à l'Éternel ton Dieu.
17 Souviens-toi de ce que te fit Hamalek en chemin, quand vous sortiez d'Égypte ;
18 comment il te vint rencontrer dans le chemin, et te chargea en queue, attaquant tous les faibles qui te suivaient, lorsque tu étais toi-même las et travaillé, et comment il n'eut point de crainte de Dieu.
19 Quand donc l'Éternel ton Dieu t'aura donné du repos de tous les ennemis qui t'environnent, au pays que l'Éternel ton Dieu te donne en héritage pour le posséder, alors tu effaceras la mémoire d'Hamalek de dessous les cieux, ne l'oublie point.

REFLEXIONS

Ce chapitre nous apprend :

I. Que les juges doivent prononcer un jugement juste et punir les coupables, toutefois avec modération et humanité.

II. La loi qui défend d'emmuseler le bœuf qui foule le blé avait été donnée pour apprendre aux Israélites à être humains et équitables. Elle montre de plus que l'on doit pourvoir à la subsistance de ceux qui travaillent pour l'utilité des autres, comme St. Paul le remarque dans la première épitre aux Corinthiens, chapitre IX où il allègue cette loi pour prouver que ceux qui annoncent l'Évangile ont le droit de tirer de l'église ce qui est nécessaire pour leur entretien.

III. Cette autre loi qui portait que quand un homme mourrait sans enfant, le frère de cet homme épouserait sa veuve était particulière au peuple d'Israël et elle avait pour but la conservation et la distinction des familles et des héritages.

IV. L'on voit ici que ceux qui commettent des tromperies et en particulier ceux qui usent de fraude et de mauvaise foi dans le poids et dans la mesure sont en abomination au Seigneur.

Enfin, l'ordre que Dieu donna de détruire les Amalékites qui avaient attaqué injustement les enfants d'Israël doit être considéré comme une juste punition de ces peuples et par là on peut voir que l'orgueil, la dureté et l'injustice déplaisent à Dieu et attirent sa colère sur les nations entières aussi bien que sur les particuliers.

CHAPITRE XXVI

Moïse prescrit les cérémonies que les Israélites devaient observer lorsqu'ils présentaient leurs prémices à Dieu et lorsqu'ils donnaient les dîmes de la troisième année aux Lévites et aux pauvres.

Moïse ayant achevé de proposer toutes ces lois exhorte le peuple à les garder et à accomplir les promesses solennelles qu'ils firent tous alors d'obéir à la voix de Dieu, il leur promet que s'ils le faisaient Dieu les bénirait et qu'ils seraient le peuple le plus heureux qu'il y eût sur la terre.

1 Quand tu seras entré au pays que l'Éternel ton Dieu te donne en héritage, et que tu le posséderas, et y demeureras,
2 alors tu prendras des prémices de tous les fruits de la terre, et tu les apporteras du pays que l'Éternel ton Dieu te donne, et les ayant mis dans une corbeille, tu iras au lieu que l'Éternel ton

Dieu aura choisi pour y faire habiter son nom,
3 et étant venu vers le sacrificateur qui sera en ce temps-là, tu lui diras : Je reconnais aujourd'hui devant l'Éternel ton Dieu, que je suis parvenu dans ce pays, que l'Éternel avait juré à nos pères de nous donner.
4 Et le sacrificateur prendra la corbeille de ta main, et la mettra devant l'autel de l'Éternel ton Dieu.
5 Puis, prenant la parole, tu diras, devant l'Éternel ton Dieu : Mon père était un pauvre Syrien, prêt à périr, et il descendit en Égypte avec un petit nombre de gens, et il y fit séjour, et devint là une nation grande, forte et qui s'est fort multipliée ;
6 et les Égyptiens nous maltraitèrent, nous affligèrent et nous imposèrent une dure servitude ;
7 Alors nous criâmes à l'Éternel, le Dieu de nos pères, et l'Éternel exauça notre voix, et regarda notre affliction, notre travail et notre oppression ;
8 Et nous tira hors d'Égypte avec une main forte et un bras étendu, en jetant dans les Égyptiens une grande frayeur, et avec des signes et des miracles.
9 Depuis, il nous conduisit en ce lieu, et nous donna ce pays, qui est un pays où coulent le lait et le miel.
10 Maintenant donc, voici, j'ai apporté les prémices des fruits de la terre que tu m'as donnée, ô Éternel ! tu poseras ainsi la corbeille devant l'Éternel ton Dieu.
11 Et tu te réjouiras de tout le bien que l'Éternel ton Dieu t'aura donné et à ta maison, toi, et le Lévite, et l'étranger qui sera au milieu de toi.
12 Quand tu auras achevé de lever toutes les dîmes de ton revenu en la troisième année, qui est l'année des dîmes, tu les donneras au Lévite, à l'étranger, à l'orphelin et à la veuve, et ils les mangeront dans les lieux de ta demeure, et en seront rassasiés ;
13 et tu diras, en la présence de l'Éternel ton Dieu : J'ai entièrement ôté de ma maison ce qui était sacré, et même je l'ai donné au Lévite, à l'étranger, à l'orphelin et à la veuve, selon tous les commandements que tu m'as donnés ; je n'ai rien transgressé de tes commandements et je ne les ai point oubliés.
14 Je n'en ai point mangé dans mon deuil, et je n'en ai rien ôté pour l'appliquer à quelque usage souillé, et je n'en ai point donné pour un mort ; j'ai obéi à la voix de l'Éternel mon Dieu ; j'ai fait tout ce que tu m'avais commandé.
15 Regarde de ta sainte demeure des cieux, et bénis ton peuple d'Israël et la terre que tu nous as donnée, comme tu avais juré à nos pères, ce pays où coulent le lait et le miel.
16 Aujourd'hui l'Éternel ton Dieu te commande de pratiquer ces statuts et ces ordonnances ; prends donc garde à les pratiquer de tout ton cœur et de toute ton âme.
17 Tu as aujourd'hui fait dire à l'Éternel qu'il te serait Dieu, et que tu marcherais dans ses voies, et que tu garderais ses statuts, ses commandements et ses ordonnances, et que tu obéirais à sa voix ;
18 aussi l'Éternel t'a fait dire aujourd'hui, que tu lui serais un peuple précieux, selon qu'il t'*en* a parlé, afin que tu gardes tous ses commandements,
19 Et qu'il te mettait dans un rang élevé, afin que tu acquières de la louange, du renom et de la gloire, au-dessus de toutes les nations qu'il a créées et que tu sois un peuple saint à l'Éternel ton Dieu, selon qu'il en a parlé.

REFLEXIONS

La lecture de ce chapitre est très édifiante et tout à fait instructive.

Nous y voyons les prières que les Israélites prononçaient et la déclaration solennelle qu'ils faisaient lorsqu'ils présentaient les prémices et les dîmes. Cette cérémonie était un hommage qu'ils rendaient à Dieu, par où ils reconnaissaient que c'était à lui qu'ils étaient redevables de tous les biens que leur pays produisait.

Comme eux, nous devons faire hommage à Dieu de tout ce que nous possédons, reconnaître

notre indignité et confesser que nous tenons tout de sa bonté. Cette cérémonie de l'oblation des prémices montre de plus que Dieu veut que, pour marquer notre piété et notre gratitude, nous mettions à part quelque partie de nos biens et que nous les lui offrions avec humilité, soit pour son service, soit pour assister les nécessiteux et qu'au reste nous nous gardions bien de les appliquer à aucun usage illicite et de nous en servir pour offenser Dieu.
On voit sur la fin de ce chapitre que les Israélites ayant promis solennellement de garder toutes les lois du Seigneur et lui ayant fait dire qu'ils les observeraient, Dieu les avait fait assurer qu'ils lui seraient un peuple précieux.
Nous sommes obligés de garder tout ce que Dieu nous commande, mais quand nous lui en avons fait des promesses solennelles, cette obligation devient encore plus indispensable et c'est aussi par la pratique de ces justes devoirs que nous pouvons nous rendre Dieu favorable et avoir part à sa bénédiction.

CHAPITRE XXVII

Dieu commande aux Israélites de dresser des pierres sur la montagne de Hébal, d'y graver les paroles de la loi, d'y élever un autel et d'y offrir des sacrifices.
Il ordonne ensuite de prononcer des bénédictions de dessus la montagne de Garifim et des malédictions de dessus la montagne de Hébal, auxquelles tout le peuple devait répondre, Amen.

1 Or, Moïse et les anciens d'Israël firent ce commandement au peuple, disant : Gardez tous les commandements que je vous prescris aujourd'hui :
2 C'est qu'au jour que tu auras passé le Jourdain, pour entrer au pays que l'Éternel ton Dieu te donne, tu te dresseras de grandes pierres, et tu les enduiras avec de la chaux,
3 et tu écriras sur elles toutes les paroles de cette loi, aussitôt que tu auras passé, pour entrer dans le pays que l'Éternel ton Dieu te donne, qui est un pays où coulent le lait et le miel, selon que l'Éternel, le Dieu de tes pères, t'en a parlé.
4 Quand donc vous aurez passé le Jourdain, vous dresserez ces pierres-là, selon que je vous le commande aujourd'hui, sur la montagne d'Hébal, et vous les enduirez avec la chaux.
5 Tu bâtiras aussi là un autel à l'Éternel ton Dieu, un autel de pierres, sur lesquelles tu ne lèveras point le fer ;
6 tu bâtiras l'autel de l'Éternel ton Dieu, de pierres entières ; tu y offriras des holocaustes à l'Éternel ton Dieu ;
7 tu y offriras aussi des sacrifices de prospérités, et tu mangeras là, et tu te réjouiras devant l'Éternel ton Dieu ;
8 et tu écriras sur ces pierres toutes les paroles de cette loi, les gravant bien avant.
9 Et Moïse et les sacrificateurs, qui sont de la race de Lévi, parlèrent à tout Israël, disant : Ecoute, et entends, Israël ; tu es aujourd'hui devenu un peuple à l'Éternel ton Dieu ;
10 tu obéiras donc à la voix de l'Éternel ton Dieu, et tu observeras ces commandements et ces statuts que je te prescris aujourd'hui.
11 Moïse fit aussi, en ce jour-là, ce commandement au peuple, disant :
12 Quand vous aurez passé le Jourdain, que Siméon, Lévi, Juda, Issacar, Joseph et Benjamin se tiennent sur la montagne de Garizim, pour bénir le peuple ;
13 et que Ruben, Gad, Ascer, Zabulon, Dan, Nephthali, se tiennent pour maudire, sur la montagne d'Hébal.
14 Et les Lévites prendront la parole, et diront, à haute voix, à tous les hommes d'Israël :
15 Maudit est l'homme qui fera une image taillée ou de fonte, qui est en abomination à l'Éternel et l'ouvrage des mains d'un ouvrier, et qui la mettra dans un lieu secret. Et tout le peuple répondra, et dira : Amen.
16 Maudit est celui qui aura méprisé son père ou sa mère. Et tout le peuple dira : Amen.
17 Maudit est celui qui transporte les bornes de son prochain. Et tout le peuple dira : Amen.

18 Maudit est celui qui fait égarer l'aveugle dans le chemin. Et tout le peuple dira : Amen.
19 Maudit est celui qui pervertit le droit de l'étranger, de l'orphelin et de la veuve. Et tout le peuple dira : Amen.
20 Maudit est celui qui couche avec la femme de son père ; car il découvre le bord de la robe de son père. Et tout le peuple dira : Amen.
21 Maudit est celui qui couche avec aucune bête. Et tout le peuple dira : Amen.
22 Maudit est celui qui couche avec sa sœur, qui est fille de son père, ou fille de sa mère. Et tout le peuple dira : Amen.
23 Maudit est celui qui couche avec sa belle-mère. Et tout le peuple dira : Amen.
24 Maudit est celui qui frappe son prochain en cachette. Et tout le peuple dira : Amen.
25 Maudit est celui qui prend quelque présent pour mettre à mort l'homme innocent. Et tout le peuple dira : Amen.
26 Maudit est celui qui ne persévère pas à faire les paroles de cette loi. Et tout le peuple dira : Amen.

REFLEXIONS

Ce chapitre est très remarquable par les bénédictions et les malédictions que Dieu avait ordonné que l'on prononçât avec tant de solennité en présence et du consentement de tout le peuple d'Israël. Cette cérémonie si grave et si solennelle ne nous permet pas de douter que ceux qui observent la loi de Dieu ne soient l'objet de sa bénédiction et de sa faveur et que ceux qui la violent n'encourent sa malédiction et sa vengeance. Dieu voulut qu'on fît particulièrement mention des crimes abominables qui sont ici spécifiés et qui sont les plus atroces et en particulier des crimes commis contre la pureté, parce qu'ils étaient commis parmi les Cananéens et c'était même à cause de ces crimes-là que Dieu allait les détruire, mais il faut se souvenir que les autres péchés n'assujettissaient pas moins à la malédiction divine. Il est encore à remarquer que ces malédictions étaient dénoncées contre ceux qui commettaient ces péchés en secret.
Enfin, nous devons bien considérer que quelque terribles que fussent les malédictions qui furent prononcées de dessus la montagne Hébal, celles que l'Évangile dénonce le sont encore davantage et que si les Israélites s'étaient soumis à la vengeance de Dieu en répondant *Amen* à chacune de ces malédictions nous nous y sommes aussi tous soumis par le vœu que nous avons fait à Dieu en qualité de chrétiens et qu'ainsi nous n'échapperons pas à son jugement si nous violons ce vœu par notre désobéissance.

CHAPITRE XXVIII VERSETS 1-44

Moïse, ayant achevé de proposer et de répéter les lois du Seigneur, promet aux enfants d'Israël l'abondance, la paix et toute sortes de bénédictions s'ils obéissaient aux commandements de Dieu, les menaçant au contraire de la disette, de la mortalité, de la guerre et des derniers malheurs s'ils tombaient dans la rébellion et dans la désobéissance.

1 Or, il arrivera, si tu obéis à la voix de l'Éternel ton Dieu, et que tu prennes garde à faire tous ses commandements que je te prescris aujourd'hui, que l'Éternel ton Dieu te mettra dans un rang élevé, au-dessus de toutes les nations de la terre ;
2 et toutes ces bénédictions viendront, sur toi et reposeront sur toi, quand tu obéiras à la voix de l'Éternel ton Dieu ;
3 tu seras béni dans la ville, tu seras aussi béni dans les champs ;
4 le fruit de ton ventre sera béni, le fruit de la terre et le fruit de ton bétail, la portée de tes vaches, et les brebis de ton troupeau ;
5 ta corbeille sera bénie, et ta maie ;
6 tu seras béni dans ton entrée, tu seras aussi béni à ta sortie ;
7 l'Éternel fera que tes ennemis, qui s'élèveront contre toi, seront battus devant toi ; ils sortiront

contre toi par un chemin, et par sept chemins ils s'enfuiront devant toi ;
8 l'Éternel commandera à la bénédiction qu'elle soit avec toi dans tes greniers et dans toutes les choses où tu mettras la main ; et il te bénira dans le pays que l'Éternel ton Dieu te donne.
9 L'Éternel ton Dieu t'établira pour lui être un peuple saint, selon qu'il te l'a juré, quand tu garderas les commandements de l'Éternel ton Dieu, et que tu marcheras dans ses voies ;
10 et tous les peuples de la terre verront que le nom de l'Éternel est réclamé sur toi, et ils te craindront ;
11 et l'Éternel ton Dieu te fera abonder en biens, en multipliant le fruit de ton ventre, le fruit de tes bêtes et le fruit de ta terre, dans le pays que l'Éternel a juré à tes pères de te donner.
12 L'Éternel t'ouvrira son bon trésor, savoir, les cieux, pour donner la pluie qu'il faut à ta terre, en sa saison, et pour bénir toutes les œuvres de tes mains ; tu prêteras à beaucoup de nations, et tu n'emprunteras point.
13 L'Éternel te mettra à la tête des peuples et non point à leur queue, et tu seras toujours au-dessus, et non point au-dessous, quand tu obéiras aux commandements de l'Éternel ton Dieu, que je te donne aujourd'hui, afin que tu prennes garde à les faire,
14 et que tu ne te détourneras, ni à droite ni à gauche, d'aucune des paroles que je te commande aujourd'hui, pour aller après d'autres dieux, et pour les servir.
15 Mais si tu n'obéis pas à la voix de l'Éternel ton Dieu, pour prendre garde à faire tous ses commandements et ses statuts que je te prescris aujourd'hui, il arrivera que toutes ces malédictions viendront sur toi, et reposeront sur toi :
16 Tu seras maudit dans la ville, tu seras aussi maudit aux champs ;
17 ta corbeille sera maudite, et ta maie ;
18 le fruit de ton ventre sera maudit, et le fruit de ta terre, la portée de tes vaches, et les brebis de ton troupeau ;
19 tu seras maudit dans ton entrée, tu seras aussi maudit à ta sortie ;
20 l'Éternel enverra sur toi la malédiction, l'effroi et la ruine, dans toutes les choses où tu mettras la main et que tu feras, jusqu'à ce que tu sois détruit, et que tu périsses promptement, à cause de la méchanceté des actions par lesquelles tu m'auras abandonné ;
21 l'Éternel fera que la mortalité s'attachera à toi, jusqu'à ce qu'il t'ait consumé de dessus la terre que tu vas posséder ;
22 l'Éternel te frappera de langueur, d'ardeur, de fièvre, d'une chaleur brûlante, d'épée, de sécheresse et de nielle, qui te persécuteront jusqu'à ce que tu périsses ;
23 les cieux qui sont sur ta tête, seront comme d'airain, et la terre qui est sous toi sera comme de fer ;
24 l'Éternel te donnera, au lieu de la pluie qu'il faut à ta terre, de la poussière et de la poudre, qui descendra sur toi des cieux, jusqu'à ce que tu sois exterminé ;
25 et l'Éternel fera que tu seras battu devant tes ennemis ; tu sortiras par un chemin contre eux, et par sept chemins tu t'enfuiras devant eux ; et tu seras vagabond par tous les royaumes de la terre ;
26 et tes corps morts seront en viande à tous les oiseaux des cieux, et aux bêtes de la terre, et il n'y aura personne qui les effarouche ;
27 l'Éternel te frappera de l'ulcère d'Égypte, d'hémorroïdes, de gale et de grattelle, dont tu ne pourras pas guérir ;
28 l'Éternel te frappera de frénésie, d'aveuglement et d'étonnement de cœur ;
29 tu iras tâtonnant en plein midi, comme un aveugle tâtonne dans les ténèbres ; tu n'auras point d'heureux succès dans tes entreprises ; et tu seras toujours opprimé et pillé ; et il n'y aura personne qui te garantisse ;
30 tu fianceras une femme, mais un autre dormira avec elle ; tu bâtiras des maisons, mais tu n'y demeureras point ; tu planteras des vignes, mais tu n'en cueilleras point le fruit pour toi ;
31 ton bœuf sera tué devant tes yeux, mais tu n'en mangeras point ; ton âne sera ravi de devant

toi, et ne te sera point rendu ; tes brebis seront livrées à tes ennemis, et tu n'auras personne pour les en retirer ;
32 tes fils et tes filles seront livrés à un autre peuple, et tes yeux le verront, et se consumeront tout le jour en regardant vers eux, et ta main n'aura aucune force ;
33 et un peuple que tu n'auras point connu mangera le fruit de ta terre et tout ton travail, et tu seras exposé tous les jours à souffrir des torts et des concussions ;
34 et tu seras hors de toi-même pour les choses que tu verras de tes yeux ;
35 l'Éternel te frappera d'un ulcère très malin sur les genoux et sur les cuisses, dont tu ne pourras pas être guéri ; il t'en frappera depuis la plante de ton pied jusqu'au sommet de ta tête ;
36 l'Éternel te fera marcher, et ton roi que tu auras établi sur toi, vers une nation que tu n'auras point connue, ni toi, ni tes pères, et tu serviras là d'autres dieux, des dieux de bois et de pierre ;
37 et tu seras là un sujet d'étonnement, de railleries et de fables, parmi tous les peuples vers lesquels l'Éternel t'aura emmené ;
38 tu jetteras beaucoup de semence dans ton champ, et tu recueilleras peu ; car les sauterelles la consumeront ;
39 tu planteras des vignes et tu les cultiveras, mais tu n'en boiras point le vin, et tu n'en recueilleras rien ; car les vers en mangeront le fruit ;
40 tu auras des oliviers dans toutes tes frontières, et tu ne t'oindras point d'huile ; car tes oliviers perdront leur fruit ;
41 il te naîtra des fils et des filles, mais ils ne seront pas à toi ; car ils iront en captivité ;
42 les hannetons gâteront tous tes arbres, et le fruit de ta terre ;
43 l'étranger qui est au milieu de toi montera au-dessus de toi, fort haut, et tu descendras fort bas ;
44 il te prêtera, et tu ne lui prêteras point ; il sera à la tête, et tu seras à la queue.

REFLEXIONS

Il faut remarquer en général sur ce chapitre :
I. Que ces bénédictions et ces malédictions temporelles convenaient à l'état du peuple d'Israël,
II. Que les malédictions ne sont pas de simples menaces, mais que ce sont des prédictions formelles et très expresses des malheurs que ce peuple éprouva en divers temps lorsqu'il tomba dans la désobéissance et dans l'idolâtrie, Dieu les ayant visités par la stérilité, par la sécheresse, par la famine, par la mortalité, par la guerre et par d'autres fléaux ainsi que l'histoire sainte nous l'apprend,
III. Quoi que ces bénédictions et ces malédictions regardassent le peuple d'Israël en particulier, nous devons y faire de sérieuses réflexions et considérer que Dieu bénit ceux qui le craignent, mais qu'il punit ceux qui l'offensent et qui abusent de ses bienfaits,
Qu'étant le maître de toutes les créatures, il les fait servir au bien de ses enfants, mais qu'il accable les méchants de ses fléaux,
Que la guerre, la famine, la stérilité de la terre, la mortalité, les maladies et toutes les autres calamités procèdent de Dieu et qu'il les emploie ordinairement pour punir l'iniquité et l'ingratitude des hommes.
Enfin, nous devons nous souvenir que les bénédictions et les malédictions temporelles ne sont pas celles qui doivent le plus nous toucher, mais qu'étant chrétiens nous devons servir Dieu et lui obéir par l'espérance des récompenses et par la crainte des peines de la vie à venir.

CHAPITRE XXVIII VERSETS 45-68

C'est ici la suite des malédictions que Moïse dénonçait aux enfants d'Israël, les menaçant que s'ils abandonnaient Dieu, ils seraient le peuple le plus malheureux qu'il y eut sous le ciel, que Dieu les livrerait à leurs ennemis et qu'ils seraient chassés de leur pays et dispersés par tout le monde.

45 Et toutes ces malédictions t'arriveront et te poursuivront, et reposeront sur toi, jusqu'à ce que tu sois exterminé, parce que tu n'auras pas obéi à la voix de l'Éternel ton Dieu, pour garder ses commandements et ses statuts qu'il t'a donnés.
46 Et ces malédictions seront sur toi et sur ta postérité, pour être des signes et des prodiges à jamais.
47 Parce que tu n'auras point servi l'Éternel ton Dieu avec joie, et de bon cœur, dans l'abondance de toutes choses,
48 tu serviras ton ennemi, que Dieu enverra contre toi, dans la faim, dans la soif, dans la nudité et dans la disette de toutes choses ; et il mettra un joug de fer sur ton cou, jusqu'à ce qu'il t'ait exterminé ;
49 l'Éternel fera lever contre toi de loin, du bout de la terre, une nation qui volera comme vole l'aigle, une nation dont tu n'entendras point la langue,
50 une nation fière, qui n'aura point d'égard au vieillard, et qui n'aura point pitié de l'enfant ;
51 elle mangera les fruits de tes bêtes, et les fruits de ta terre, jusqu'à ce que tu sois exterminé ; elle ne te laissera rien de reste, ni froment, ni vin, ni huile, ni aucune portée de tes vaches, ni brebis de ton troupeau, jusqu'à ce qu'elle t'ait ruiné ;
52 et elle t'assiégera dans toutes tes villes, jusqu'à ce que tes murailles les plus hautes et les plus fortes, sur lesquelles tu te seras assuré dans tout ton pays, tombent par terre ; elle assiégera même toutes tes villes, par tout le pays que l'Éternel ton Dieu t'aura donné ;
53 tu mangeras, durant le siège et dans l'extrémité où ton ennemi te réduira, le fruit de ton ventre, la chair de tes fils et de tes filles, que l'Éternel ton Dieu t'aura donnés ;
54 l'homme le plus tendre et le plus délicat d'entre vous regardera d'un œil d'envie son frère, et sa femme bien-aimée, et le reste de ses enfants qu'il aura réservés,
55 pour ne donner à aucun d'eux de la chair de ses enfants, qu'il mangera, parce qu'il ne lui sera rien demeuré du tout, à cause du siège et de l'extrémité où ton ennemi te réduira dans toutes tes villes ;
56 la plus tendre et la plus délicate d'entre vous, qui n'aura point essayé de mettre la plante de son pied sur la terre, par délicatesse et par mollesse, regardera d'un œil d'envie son mari bien-aimé, son fils et sa fille,
57 et la taie de son petit enfant, qui sortira d'entre ses pieds, et les enfants qu'elle enfantera ; car elle les mangera secrètement, dans la disette où elle sera de toutes choses, à cause du siège et de l'extrémité où ton ennemi te réduira dans toutes tes villes.
58 Si tu ne prends pas garde à faire toutes les paroles de cette loi, qui sont écrites dans ce livre, en craignant ce nom glorieux et terrible, l'ÉTERNEL TON DIEU,
59 alors l'Éternel te frappera, toi et ta postérité, de plaies étranges, de plaies grandes et de durée, de maladies malignes et de durée.
60 Il fera retourner sur toi toutes les langueurs d'Égypte que tu as appréhendées, et elles s'attacheront à toi ;
61 et même l'Éternel fera venir sur toi toute autre maladie et toute autre plaie, qui n'est point écrite dans le livre de cette loi, jusqu'à ce que tu sois exterminé ;
62 et vous resterez en petit nombre au lieu où vous aurez été comme les étoiles des cieux, tant vous étiez en grand nombre ; parce que tu n'auras point obéi à la voix de l'Éternel ton Dieu.
63 Et il arrivera que comme l'Éternel s'est réjoui sur vous, en vous faisant du bien et en vous multipliant, aussi l'Éternel prendra plaisir à vous faire périr et à vous exterminer, et vous serez arrachés de dessus la terre où vous allez pour la posséder ;
64 et l'Éternel te dispersera parmi tous les peuples, depuis un bout de la terre jusqu'à l'autre ; et tu serviras là d'autres dieux, que ni toi ni tes pères n'avez point connus, du bois et de la pierre.
65 Encore ne trouveras-tu aucun repos parmi ces nations-là, et même la plante de ton pied n'aura aucun repos ; car l'Éternel te donnera là un cœur tremblant, et des yeux qui ne verront point, et une âme pénétrée de douleur.

66 Et ta vie sera comme pendante devant toi ; et tu seras dans l'effroi nuit et jour, et tu ne seras point assuré de ta vie ;
67 tu diras le matin : Qui me fera voir le soir ? et le soir tu diras : Qui me fera voir le matin ? à cause de l'effroi dont ton cœur sera effrayé, et à cause de ce que tu verras de tes yeux.
68 Et l'Éternel te fera retourner en Egypte, sur des navires, pour faire le voyage dont je t'ai dit : Il ne t'arrivera plus de le voir ; et vous vous vendrez là à vos ennemis, pour être esclaves et servantes, et il n'y aura personne qui vous achète.

REFLEXIONS

C'est ici l'un des endroits les plus remarquables des livres de Moïse.
Nous y voyons une description très exacte de tous les malheurs qui arrivèrent dans la suite aux enfants d'Israël lorsque Dieu les livra à leurs ennemis et en particulier lorsque les dix tribus furent dispersées par le Roi d'Assyrie, lorsque Jérusalem ayant été prise par les Babyloniens, les Juifs furent menés en captivité et qu'une grande multitude d'entre eux se retirèrent en divers temps en Égypte où ils périrent misérablement et enfin lorsque les Romains détruisirent leur ville et leur temple. On voit ici les extrémités où les Israélites devaient être réduits par la famine jusque-là que les mères mangèrent leurs enfants, ce qui arriva dans le siège de Samarie et dans celui de Jérusalem.
Moïse prédit de plus la captivité de cette nation, sa dispersion par tout le monde et le triste état où elle se trouve encore aujourd'hui.
On ne saurait assez admirer ces prédictions dont l'antiquité est incontestable et reconnue de tout le monde et qui marquaient, si longtemps à l'avance, ce qui devait arriver à ce peuple après tant de siècles. Elles prouvent de la manière la plus claire et la plus forte la divinité des écrits de Moïse, mais elles doivent aussi nous donner une grande crainte d'offenser le Seigneur de peur d'encourir les peines et les malédictions qui nous sont dénoncées dans l'Évangile et qui ne sont ni moins certaines, ni moins redoutables que celle de la loi.

CHAPITRE XXIX

I. Moïse représente encore aux Israélites d'une manière fort touchante les grâces que Dieu leur avait faites.
II. Il renouvelle l'alliance entre Dieu et eux.
III. Il proteste expressément que s'ils la violaient, Dieu déploierait sur eux et sur leur pays ses jugements les plus rigoureux et les ferait servir d'exemple à tous les peuples du monde.
Ce chapitre de même que les précédents méritent une grande attention.

1 Ce sont ici les paroles de l'alliance que l'Éternel commanda à Moïse de traiter avec les enfants d'Israël, au pays de Moab, outre l'alliance qu'il avait traitée avec eux à Horeb.
2 Moïse donc appela tout Israël, et leur dit : Vous avez vu tout ce que l'Éternel a fait en votre présence au pays d'Egypte, à Pharaon, et à tous ses serviteurs, et à tout son pays,
3 les grandes expériences que tes yeux ont vues, ces prodiges et ces grands miracles ;
4 et l'Éternel ne vous a point donné un cœur pour connaître, ni des yeux pour voir, ni des oreilles pour entendre, jusqu'à ce jour ;
5 et je vous ai conduits quarante ans par le désert, sans que vos vêtements se soient usés sur vous, et sans que ton soulier se soit usé sur ton pied ;
6 vous n'avez point mangé de pain, ni bu de vin, ni de cervoise, afin que vous connaissiez que je suis l'Éternel votre Dieu ;
7 enfin, vous êtes parvenus en ce lieu ; et Sihon, roi de Hesçbon, et Hog, roi de Basçan, sont sortis au-devant de nous pour nous combattre, et nous les avons battus,
8 et nous avons pris leur pays, et nous l'avons donné en héritage aux Rubénites, aux Gadites, et à la moitié de la tribu de Manassé.

9 Vous garderez donc les paroles de cette alliance, et vous les ferez, afin que vous prospériez
dans tout ce que vous entreprendrez.
10 Vous comparaissez tous aujourd'hui devant l'Éternel votre Dieu, les chefs de vos tribus, vos
anciens, vos officiers, et tout homme d'Israël,
11 vos petits-enfants, vos femmes, et ton étranger qui est au milieu de ton camp, depuis ton
coupeur de bois jusqu'à ton puiseur d'eau,
12 afin que tu entres dans l'alliance de l'Éternel ton Dieu, et dans l'imprécation du serment
qu'il te fait faire dans cette alliance que l'Éternel ton Dieu traite aujourd'hui avec toi,
13 afin qu'il t'établisse aujourd'hui pour être son peuple, et qu'il soit ton Dieu, selon qu'il te
*l'*a dit, et selon qu'il l'a juré à tes pères, Abraham, Isaac et Jacob.
14 Et ce n'est pas seulement avec vous que je traite cette alliance, et que j'y ajoute cette
imprécation du serment que vous faites ;
15 mais c'est tant avec celui qui est ici avec nous aujourd'hui devant l'Éternel notre Dieu,
qu'avec celui qui n'est point ici avec nous aujourd'hui.
16 Car vous savez de quelle manière nous avons demeuré au pays d'Egypte, et comment nous
avons passé parmi les nations, parmi lesquelles vous avez passé ;
17 et vous avez vu leurs abominations et leurs dieux infâmes, de bois et de pierre, d'argent et
d'or, qui sont parmi eux.
18 Prenez garde qu'il n'y ait parmi vous aucun homme, ni femme, ni famille, ni tribu, qui
détourne aujourd'hui son cœur de l'Éternel notre Dieu, pour aller servir les dieux de ces nations,
et qu'il n'y ait entre vous quelque racine qui produise du fiel et de l'amertume,
19 et qu'il n'arrive que quelqu'un, entendant les paroles de cette imprécation du serment que
vous faites, ne se flatte en son cœur, disant : J'aurai la paix, encore que je marche selon que je
l'ai arrêté en mon cœur, en sorte qu'il ajoute l'ivresse à la soif.
20 L'Éternel ne voudra point lui pardonner ; mais alors la colère de l'Éternel et sa jalousie
s'allumeront contre cet homme-là, et toute la malédiction du serment que vous faites, qui est
écrite dans ce livre, demeurera sur lui, et l'Éternel effacera son nom de dessous les cieux,
21 et l'Éternel le séparera de toutes les tribus d'Israël pour son malheur, selon toutes les
imprécations du serment de l'alliance qui est écrite dans ce livre de la loi.
22 Et alors la génération à venir dira, savoir, vos enfants qui viendront après vous, et l'étranger
qui viendra d'un pays éloigné, quand ils verront les plaies de ce pays, et ses maladies dont
l'Éternel l'affligera,
23 et que toute la terre de ce pays ne sera que soufre, que sel et qu'embrasement, qu'elle ne sera
point semée et qu'elle ne fera rien germer, et que nulle herbe n'en sortira, telle que fut la
subversion de Sodome, de Gomorrhe, d'Adma, et de Tséboïm, que l'Éternel détruisit en sa
colère et son indignation ;
24 et même toutes les nations diront : Pourquoi l'Éternel a-t-il ainsi traité ce pays ? Quelle est
la cause de l'ardeur de cette grande colère ?
25 Et on répondra : C'est parce qu'ils ont abandonné l'alliance de l'Éternel, le Dieu de leurs
pères, qu'il avait traitée avec eux quand il les fit sortir du pays d'Égypte ;
26 Car ils s'en sont allés et ils ont servi d'autres dieux, et se sont prosternés devant eux, quoique
ce fussent des dieux qu'ils n'avaient point connus, et dont aucun ne leur avait rien donné ;
27 c'est pourquoi la colère de l'Éternel s'est embrasée contre ce pays, pour faire venir sur lui
toutes les malédictions écrites dans ce livre,
28 et l'Éternel les a arrachés de leur terre, en sa terrible colère et en sa grande indignation, et il
les a chassés dans un autre pays, comme il paraît aujourd'hui.
29 Les choses cachées appartiennent à l'Éternel notre Dieu, mais les choses révélées sont pour
nous et pour nos enfants à jamais, afin que nous observions toutes les paroles de cette loi.

REFLEXIONS

On voit ici de quelle manière Moïse renouvela avant sa mort l'alliance entre Dieu et les enfants d'Israël et leur postérité, comment il les exhorta à observer fidèlement cette alliance, dénonçant une totale ruine et la malédiction de Dieu tant aux particuliers qu'à tout le peuple s'il leur arrivait d'en freindre le vœu et le serment qu'ils faisaient tous alors.
Ces graves exhortations doivent faire d'autant plus d'impression sur nous que nous savons que les Israélites étant tombés dans la rébellion, Dieu accomplit sur eux toutes les menaces que Moïse avait faites, leur nation ayant été chassée du pays de Canaan et ce pays ayant été entièrement désolé.
Ceci nous oblige à considérer que Dieu nous a fait beaucoup plus de grâce qu'aux Israélites, que l'alliance qu'il a traitée avec nous en Jésus-Christ est bien plus sainte et plus avantageuse, que nous nous sommes tous solennellement engagés à garder cette alliance et qu'ainsi s'il nous arrive d'être infidèles à notre devoir et de violer nos promesses, rien ne nous mettra à couvert des peines que Dieu nous dénonce d'une manière si expresse et auxquelles nous nous sommes nous-mêmes assujettis.

CHAPITRE XXX

Ce chapitre a trois parties :
I. Moïse promet aux Israélites que s'ils s'humiliaient lorsque Dieu les aurait châtiés, Dieu leur pardonnerait.
II. Il dit qu'il leur était très facile de garder la loi de Dieu puisqu'elle leur avait été révélée d'une manière fort claire et qu'ils avaient tous les secours pour l'observer.
III. Enfin, il les somme encore une fois d'aimer Dieu et de le craindre, leur protestant expressément que s'il leur arrivait de l'abandonner ils périraient justement et malheureusement.

1 Quand toutes ces choses-là, que je t'ai représentées, seront venues sur toi, soit la bénédiction, soit la malédiction, et lorsque tu les auras rappelées dans ton cœur, parmi toutes les nations vers lesquelles l'Éternel ton Dieu t'aura chassé,
2 et que tu te seras converti jusqu'à l'Éternel ton Dieu, et que tu auras écouté sa voix, toi et tes enfants, de tout ton cœur et de toute ton âme, selon tout ce que je te commande aujourd'hui,
3 l'Éternel ton Dieu ramènera aussi tes captifs et aura compassion de toi, et il te rassemblera de nouveau, d'entre tous les peuples où il t'avait dispersé.
4 Quand tes dispersés seraient au bout des cieux, l'Éternel ton Dieu te rassemblera de là, et te retirera de là ;
5 et l'Éternel ton Dieu te ramènera au pays que tes pères auront possédé, et tu le posséderas ; il te fera du bien, et te fera croître plus qu'il n'a fait tes pères ;
6 et l'Éternel ton Dieu circoncira ton cœur, et le cœur de ta postérité, afin que tu aimes l'Éternel ton Dieu de tout ton cœur et de toute ton âme, et que tu vives ;
7 et l'Éternel ton Dieu mettra sur tes ennemis, et sur ceux qui te haïssent et qui t'auront persécuté, toutes les imprécations du serment que vous avez fait.
8 Ainsi tu te convertiras, et tu obéiras à la voix de l'Éternel, et tu feras tous ses commandements que je te prescris aujourd'hui ;
9 et l'Éternel ton Dieu te fera abonder en biens dans toutes les œuvres de ta main, dans le fruit de ton ventre, le fruit de tes bêtes et le fruit de ta terre ; car l'Éternel ton Dieu prendra plaisir de nouveau à te faire du bien, comme il a pris plaisir à faire du bien à tes pères,
10 quand tu obéiras à la voix de l'Éternel ton Dieu, en gardant ses commandements et ses ordonnances écrites dans ce livre de la loi, quand tu te convertiras à l'Éternel ton Dieu de tout ton cœur et de toute ton âme ;
11 car ce commandement que je te prescris aujourd'hui, n'est point trop élevé au-dessus de toi,

et il n'est pas éloigné de toi ;
12 il n'est pas dans les cieux, pour donner lieu de dire : Qui est-ce qui montera pour nous aux cieux, et nous l'apportera, pour nous le faire entendre, afin que nous le fassions ?
13 Il n'est point aussi au-delà de la mer, pour donner lieu de dire : Qui est-ce qui passera au-delà de la mer pour nous, et nous l'apportera, afin de nous le faire entendre, et que nous le fassions ?
14 Car cette parole est fort proche de toi ; elle est dans ta bouche et dans ton cœur, afin que tu l'accomplisses.
15 Regarde, j'ai mis aujourd'hui devant toi tant la vie et le bien, que la mort et le mal ;
16 car je te commande aujourd'hui d'aimer l'Éternel ton Dieu, de marcher dans ses voies, et de garder ses commandements, ses statuts et ses ordonnances, afin que tu vives, et que tu multiplies, et que l'Éternel ton Dieu te bénisse, au pays où tu vas pour le posséder.
17 Mais si ton cœur se détourne et que tu n'obéisses pas à ces commandements, et que tu t'abandonnes à te prosterner devant d'autres dieux, et à les servir,
18 je vous déclare aujourd'hui, que certainement vous périrez et que vous ne prolongerez point vos jours sur la terre pour laquelle vous passez le Jourdain, afin d'y entrer et de la posséder.
19 Je prends aujourd'hui à témoin les cieux et la terre contre vous, que j'ai mis devant toi et la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction : choisis donc la vie, afin que tu vives, toi et ta postérité,
20 en aimant l'Éternel ton Dieu, en obéissant à sa voix, et en demeurant attaché à lui, car c'est lui qui est ta vie, et la longueur de tes jours, afin que tu demeures sur la terre que l'Éternel avait juré de donner à tes pères, Abraham, Isaac et Jacob.

REFLEXIONS

Ce chapitre renferme les instructions suivantes :

I. Les promesses que Dieu fait aux Israélites de les rétablir lorsqu'ils se convertiraient à lui nous montrent que Dieu est plein de bonté, qu'il afflige les hommes pour les humilier et les amener à la repentance et qu'il est toujours prêt à recevoir en grâce les pécheurs qui profitent de ses châtiments et qui se convertissent. Au reste, ces promesses s'exécutèrent lorsque Dieu ramena les Juifs de la captivité de Babylone, mais elles auront leur entier accomplissement lorsque cette nation qui subsiste encore aujourd'hui se convertira.

II. Il paraît de ce chapitre que les lois et les commandements de Dieu sont faciles à connaître et à pratiquer et qu'ainsi nous n'aurons aucune excuse si nous les violons. C'est ce que marquent ces paroles de Moïse que St. Paul applique à l'évangile, au chapitre X de l'épître aux Romains. *Ce commandement n'est pas trop haut pour toi, ni trop éloigné de toi, mais il est près de toi, dans ta bouche et dans ton cœur.*

III. Il faut bien remarquer cette protestation si grave et solennelle que Moïse faisait en ces termes : *Si votre cœur se détourne et que vous n'obéissez pas aux commandements de Dieu, je vous déclare certainement que vous périrez. Je prends aujourd'hui à témoin les cieux et la terre contre vous que j'ai mis devant vous la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction, choisi donc la vie afin que tu vives en aimant le Seigneur ton Dieu et en demeurant attaché à lui, car c'est lui qui est ta vie et la longueur de tes jours.*

On ne peut rien voir de plus fort et de plus touchant que ces paroles de Moïse.

Et voilà comment Dieu, pour engager les hommes à l'aimer et à le craindre, les avertit et leur met devant les yeux le bien et le mal. Après cela il ne tient qu'à eux de jouir des effets de son amour et d'être heureux et s'ils périssent, ils seront eux-mêmes les auteurs de leur perdition et de leur ruine.

CHAPITRE XXXI.
Moïse promet aux Israélites la possession du pays de Canaan et il confirme Josué dans sa vocation.
Il ordonne qu'on fasse la lecture de la loi tous les sept ans en présence de tout le peuple.
Dieu avertit Moïse qu'après sa mort les enfants d'Israël tomberaient dans la rébellion. Et qu'alors il exécuterait ses menaces. Et il lui ordonne d'écrire un cantique qui fût un monument de cette prédiction, de le mettre avec le volume de la loi à côté de l'arche de l'alliance et de le prononcer publiquement et devant toutes les tribus d'Israël qui furent assemblées pour ce sujet.

1 Et Moïse s'en alla, et tint ces discours à tout Israël,
2 et leur dit : Je suis aujourd'hui âgé de cent vingt ans, je ne pourrai plus aller ni venir, et l'Éternel m'a dit : Tu ne passeras point ce Jourdain.
3 Mais l'Éternel ton Dieu marchera devant toi ; c'est lui qui exterminera ces nations-là, de devant toi, et tu posséderas leur pays. Josué est celui qui doit passer devant toi, comme l'Éternel en a parlé.
4 Et l'Éternel leur fera comme il a fait à Sihon et à Hog, rois des Amorrhéens, et à leur pays, lesquels il a détruits.
5 Et l'Éternel vous les livrera, et vous leur ferez entièrement selon le commandement que je vous ai donné.
6 Fortifiez-vous donc et encouragez-vous ; ne craignez point, et ne soyez point effrayés à cause d'eux ; car c'est l'Éternel ton Dieu qui marche avec toi ; il ne te laissera point, ni ne t'abandonnera point.
7 Et Moïse appela Josué, et lui dit, devant tout Israël : Fortifie-toi et prends courage ; car tu entreras avec ce peuple au pays que l'Éternel a juré à leurs pères de leur donner, et c'est toi qui les en mettras en possession ;
8 car l'Éternel, qui est celui qui marche devant toi, sera lui-même avec toi ; il ne te laissera point, ni ne t'abandonnera point ; ne crains donc point, et ne sois point effrayé.
9 Or, Moïse écrivit cette loi, et la donna aux sacrificateurs, descendants de Lévi, qui portaient l'arche de l'alliance de l'Éternel, et à tous les anciens d'Israël.
10 Et Moïse leur commanda, disant : De sept en sept ans, dans le temps de l'an de relâche, à la fête des tabernacles,
11 quand tout Israël sera venu pour comparaître devant la face de l'Éternel ton Dieu, au lieu qu'il aura choisi, alors tu liras cette loi devant tout Israël, et ils l'entendront ;
12 ayant assemblé le peuple, hommes et femmes, et leurs petits-enfants, et ton étranger qui sera dans tes portes, afin qu'ils entendent et qu'ils apprennent à craindre l'Éternel votre Dieu, et qu'ils prennent garde à faire toutes les paroles de cette loi,
13 et que leurs enfants qui n'en auront pas eu connaissance, entendent et apprennent à craindre l'Éternel votre Dieu, tous les jours que vous serez vivants sur la terre pour laquelle vous passez le Jourdain, afin de la posséder.
14 Alors l'Éternel dit à Moïse : Voici, le jour de ta mort approche ; appelle Josué, et présentez-vous au tabernacle d'assignation, afin que je l'instruise de sa charge. Moïse donc et Josué allèrent, et se présentèrent au tabernacle d'assignation.
15 Et l'Éternel apparut, au tabernacle, dans la colonne de nuée ; et la colonne de nuée s'arrêta à l'entrée du tabernacle.
16 et l'Éternel dit à Moïse : Voici, tu vas dormir avec tes pères, et ce peuple se lèvera, et se prostituera, en allant après les dieux des étrangers, qui sont parmi eux, au pays où il va, et il m'abandonnera, et il enfreindra mon alliance que j'ai traitée avec lui ;
17 et, en ce jour-là, ma colère s'allumera contre lui, et je les abandonnerai, je cacherai ma face d'eux, et il sera exposé en proie, et ils souffriront plusieurs maux et plusieurs angoisses, et il dira en ce jour-là : N'est-ce pas parce que mon Dieu n'est plus au milieu de moi, que je souffre

ces maux ?
18 Mais, en ce jour-là, je cacherai entièrement ma face, à cause de tout le mal qu'il aura fait, parce qu'il se sera détourné vers d'autres dieux.
19 Maintenant donc, écrivez ce cantique, et l'enseignez aux enfants d'Israël, mets-le dans leur bouche, afin que ce cantique me serve de témoin contre les enfants d'Israël.
20 Car je l'introduirai dans la terre où coulent le lait et le miel, de laquelle j'ai juré à ses pères, et il mangera, et sera rassasié et engraissé ; puis il se détournera vers d'autres dieux, et il les servira, il m'irritera par mépris et enfreindra mon alliance.
21 Et il arrivera, quand ils auront souffert plusieurs maux et plusieurs angoisses, que ce cantique déposera contre eux comme témoin, parce qu'il ne sera point oublié dans la bouche de leur postérité ; car je connais leurs sentiments, et ce qu'ils font, déjà aujourd'hui, avant que je les introduise au pays, au sujet duquel j'ai juré.
22 Ainsi Moïse écrivit ce cantique, en ce jour-là, et l'enseigna aux enfants d'Israël.
23 Et l'Éternel commanda à Josué, fils de Nun, disant : Fortifie-toi et prends courage ; car c'est toi qui introduiras les enfants d'Israël au pays duquel je leur ai juré, et je serai avec toi.
24 Et il arriva, quand Moïse eut achevé d'écrire les paroles de cette loi dans un livre, sans qu'il n'en manquât rien,
25 qu'il fit ce commandement aux Lévites qui portaient l'arche de l'alliance de l'Éternel, et leur dit :
26 Prenez ce livre de la loi, et mettez-le à côté de l'arche de l'alliance de l'Éternel votre Dieu, et il sera là pour témoin contre toi ;
27 Car je connais ta rébellion et ton cou raide. Voici, pendant que je suis encore aujourd'hui vivant avec vous, vous avez été rebelles contre l'Éternel, combien plus donc le *serez-vous* après ma mort ?
28 Faites assembler vers moi tous les anciens de vos tribus et vos officiers, et je dirai ces paroles, et ils les entendront, et j'appellerai à témoin contre eux les cieux et la terre ;
29 car je sais qu'après ma mort vous ne manquerez pas de vous corrompre, et vous vous détournerez de la voie que je vous ai prescrite ; et enfin il vous arrivera du mal, parce que vous aurez fait ce qui déplaît à l'Éternel, en l'irritant par les œuvres de vos mains.
30 Ainsi Moïse prononça les paroles de ce cantique, sans qu'il ne s'en manquât rien, toute l'assemblée d'Israël l'écoutant :

REFLEXIONS

I. Moïse réitéra avant sa mort les promesses qu'il avait faites au peuple d'Israël, les assurant encore qu'ils entreraient dans le pays de Canaan et que Josué les y introduirait. Il en usa ainsi pour encourager ce peuple et pour l'inciter à craindre Dieu.
II. L'ordre que Dieu donna à Moïse d'écrire sa loi et de commander aux sacrificateurs de la garder et de la lire en présence de tous les Israélites, des hommes, des femmes, des enfants et même des étrangers afin que ce peuple apprît à craindre Dieu prouve clairement qu'il a été nécessaire que la parole de Dieu fût rédigée par écrit, que son intention est qu'elle soit lue au peuple et que le devoir des ministres de la religion est d'en donner la connaissance aux personnes de tout âge, de tout sexe et de toute condition afin que le vrai service de Dieu soir conservé sans aucun changement.
III. Les prédictions par lesquelles Moïse déclara avant sa mort que le peuple d'Israël abandonnerait Dieu et la protestation solennelle qu'il fit contre ce peuple dans le cantique qu'il prononça et qu'il laissa par écrit marque d'une manière bien claire que Dieu connaît l'avenir et que Moïse était divinement inspiré, surtout si l'on considère que tout ce que ce prophète avait prédit aux Israélites leur est arrivé.
On voit par-là que ceux que Dieu a éclairé de sa connaissance et à qui il a fait le plus de grâces corrompent souvent le vrai culte de Dieu et se rebellent contre lui, mais qu'il ne laisse jamais

impunies la désobéissance et l'ingratitude de ceux qui abusent ainsi de sa parole et de ses bienfaits.

CHAPITRE XXXII VERSETS 1-18

C'est ici la première partie du cantique de Moïse où il décrit en termes figurés : I. Les grâces du Seigneur envers les enfants d'Israël. II. Les péchés par lesquels ils avaient provoqué et provoqueraient dans la suite la colère de Dieu.

1 Cieux, prêtez l'oreille, et je parlerai ; et que la terre écoute les paroles de ma bouche ;
2 ma doctrine distillera comme la pluie ; ma parole dégouttera comme la rosée, comme la pluie menue sur l'herbe, et comme la grosse pluie sur l'herbe avancée ;
3 car j'invoquerai le nom de l'Éternel. Célébrez la grandeur de notre Dieu.
4 L'œuvre du Rocher est parfaite ; car toutes ses voies sont la justice même. Le Dieu fort est vérité, et sans iniquité, il est juste et droit.
5 Ils se sont corrompus devant lui, leurs souillures ne sont pas de ses enfants ; c'est une race perverse et revêche.
6 Est-ce ainsi que tu récompenses l'Éternel, peuple insensé et qui n'es pas sage ? N est-il pas ton père qui t'a acquis ? Il t'a fait et il t'a formé.
7 Souviens-toi du temps d'autrefois, considère les années de chaque génération, interroge ton père, et il te l'apprendra, et tes anciens, et ils te le diront.
8 Quand le Souverain partageait les nations, quand il séparait les enfants des hommes les uns d'avec les autres, alors il établit les bornes des peuples, selon le nombre des enfants d'Israël ;
9 car la portion de l'Éternel, c'est son peuple, et Jacob est le lot de son héritage.
10 Il l'a trouvé dans un pays désert, et dans un lieu hideux, où l'on n'entendait que hurlement de désolation ; il l'a conduit partout, il l'a instruit, et il l'a gardé comme la prunelle de son œil.
11 Comme l'aigle, pour exciter ses petits à voler, étend ses ailes, voltige sur eux, les reçoit et les porte sur ses ailes ;
12 l'Éternel seul l'a conduit, et il n'y a point eu avec lui de Dieu étranger ;
13 il l'a fait passer à cheval par-dessus les lieux élevés de la terre, il lui a fait manger les fruits des champs, et lui a fait sucer le miel de la roche, et l'huile des plus durs rochers.
14 Il lui a fait manger le beurre des vaches et le lait des brebis, avec la graisse des agneaux et des moutons nés à Basçan, et des boucs, avec la fleur du froment, et tu as bu le vin, qui était le sang de la grappe.
15 Mais le Droiturier s'est engraissé, et il a regimbé ; tu t'es fait gras, gros et épais ; il a abandonné le Dieu qui l'a fait, et il a méprisé le Rocher de son salut ;
16 ils ont ému sa jalousie par des dieux étrangers, ils l'ont irrité par des abominations,
17 ils ont sacrifié aux idoles, qui ne sont point Dieu, aux dieux qu'ils n'avaient point connus, à des dieux nouveaux qui étaient venus depuis peu, et que vos pères n'ont point craints ;
18 Tu as oublié le Rocher qui t'a engendré, et tu as mis en oubli le Dieu fort qui t'a formé.

REFLEXIONS

Ce cantique que Moïse prononça et écrivit par l'inspiration du Saint-Esprit pour être une protestation solennelle aux Israélites dans les siècles à venir et qui sera jusqu'à la fin du monde une preuve authentique de la divinité des livres sacrés doit aussi nous servir d'avertissement.
Pour cet effet, il nous faut considérer que si Dieu avait marqué un grand amour envers les Israélites en les séparant des autres nations pour être son peuple et en leur accordant des faveurs et des délivrances signalées, il a fait beaucoup plus que tout cela pour nous en nous choisissant pour nous faire entrer dans son Église et en répandant sur nous par Jésus-Christ ses bénédictions les plus précieuses.
Ce qui est dit ici de l'ingratitude et des rébellions des Israélites nous avertit de ne pas être ingrats

aux bontés du Seigneur envers nous, de rapporter à sa gloire tous les avantages temporels et spirituels dont nous jouissons et de n'abuser jamais de ses bienfaits pour l'offenser, comme les Israélites le firent, de peur de l'émouvoir à jalousie et d'attirer sur nous les effets de sa juste vengeance.

CHAPITRE XXXII VERSETS 19-52

C'est ici la suite du cantique de Moïse.
Il prédit que Dieu ferait tomber ses jugements sur les Israélites à cause de leur idolâtrie et de leurs autres péchés, qu'il les disperserait par tout le monde, que les païens seraient appelés en leur place, mais que cependant il ne détruirait pas entièrement ce peuple et qu'un jour il les rappellerait de sa dispersion. Moïse ayant achevé ce cantique adresse ses dernières exhortations au peuple et Dieu lui ordonne de monter sur la montagne de Nébo où il devait mourir.

19 L'Éternel l'a vu, et il en a été irrité, et a rejeté, dans son indignation, ses fils et ses filles,
20 et il a dit : Je cacherai ma face d'eux, je verrai quelle sera leur fin ; car ils sont une race perverse, des enfants en qui l'on ne peut se fier ;
21 ils ont excité ma jalousie par ce qui n'est point le Dieu fort, et ils ont irrité ma colère par leurs vanités ; et moi, j'exciterai aussi leur jalousie par un peuple qui n'est point peuple, et je les irriterai par une nation destituée d'intelligence ;
22 car le feu s'est embrasé dans ma colère, il a brûlé jusqu'au fond des plus bas lieux, il a dévoré la terre et son fruit, et il a embrasé les fondements des montagnes.
23 J'enverrai sur eux toutes sortes de maux, et je tirerai toutes mes flèches sur eux ;
24 la famine les consumera, et ils seront dévorés par des charbons ardents et par une destruction amère ; et j'enverrai contre eux les dents des bêtes, avec le venin des serpents qui se traînent sur la poussière ;
25 l'épée au dehors, et la frayeur au dedans, dans les chambres, désoleront le pays, le jeune homme et la vierge, l'enfant qui tette et l'homme qui est blanc de vieillesse.
26 J'aurai dit : Je les disperserai dans tous les coins de la terre, et j'abolirai leur mémoire d'entre les hommes ;
27 si je ne craignais l'indignation de l'ennemi, et qu'il n'arrivât que peut-être leurs adversaires se méconnussent, et que peut-être ils ne dissent : Notre main a été élevée, et l'Eternel n'a point fait tout ceci.
28 Car c'est une nation qui se perd par ses conseils, et il n'y a en eux aucune intelligence.
29 Oh ! s'ils eussent été sages ! s'ils eussent entendu ceci, et s'ils eussent considéré ce qui leur arriverait à la fin !
30 Comment un en poursuivrait-il mille, et deux en mettraient-ils en fuite dix mille, si ce n'était que leur rocher les a vendus, et que l'Eternel les a livrés ?
31 Car leur rocher n'est pas comme notre Rocher, et nos ennemis en seront les juges.
32 Et il les a livrés, parce que leur vigne est du plant de Sodome et du terroir de Gomorrhe, leurs grappes sont des grappes de fiel, ils ont des raisins amers ;
33 leur vin est un venin de dragon, et un poison mortel d'aspic.
34 Cela n'est-il pas serré chez moi et scellé dans mes trésors ?
35 La vengeance m'appartient, et la rétribution, et je la ferai, au temps que leur pied glissera ; car le jour de leur calamité est près, et les choses qui leur doivent arriver se hâtent ;
36 car l'Eternel fera justice à son peuple, et il se repentira de ce qu'il a fait à ses serviteurs, quand il verra que leur force s'en sera allée, et qu'il n'y aura rien de reste, ni serré ni abandonné.
37 Et il dira : Où sont leurs dieux, où est le rocher vers lequel ils se retiraient,
38 lorsqu'ils mangeaient la graisse de leurs sacrifices, et qu'ils buvaient le vin de leurs aspersions ? Qu'ils se lèvent, qu'ils vous aident, et qu'ils vous servent de retraite.

39 Regardez maintenant que c'est moi, que c'est moi-même, qu'il n'y a point d'autre Dieu que moi ; je fais mourir et je fais vivre, je blesse et je guéris, et il n'y a personne qui puisse se délivrer de ma main ;
40 car je lève ma main vers les cieux et je dis : Je suis vivant éternellement.
41 Si j'aiguise la lame de mon épée, et que ma main saisisse le jugement, je rendrai la vengeance à mes adversaires, et je le rendrai à ceux qui me haïssent ;
42 j'enivrerai mes flèches de sang, et mon épée dévorera la chair ; j'enivrerai mes flèches du sang de ceux qui seront tués et des captifs, en commençant ma vengeance sur l'ennemi.
43 Nations, réjouissez-vous, et son peuple ; car il vengera le sang de ses serviteurs, il fera tourner la vengeance sur ses ennemis, et il fera l'expiation de sa terre et de son peuple.
44 Moïse vint donc et prononça toutes les paroles de ce cantique, le peuple l'écoutant, lui et Josué, fils de Nun.
45 Et quand Moïse eut achevé de prononcer toutes ces paroles-là à tout Israël,
46 il leur dit : Appliquez votre cœur à toutes ces paroles que je vous somme aujourd'hui de recommander à vos enfants, afin qu'ils prennent garde à faire toutes les paroles de cette loi ;
47 car ce n'est pas une parole qui vous soit proposée en vain, mais c'est votre vie, et ce sera par cette parole que vous prolongerez vos jours sur la terre pour laquelle vous allez passer le Jourdain, afin de la posséder.
48 En ce même jour-là, l'Éternel parla à Moïse, disant :
49 Monte sur cette montagne de Habarim, sur la montagne de Nébo, qui est au pays de Moab, vis-à-vis de Jérico ; puis regarde le pays de Canaan, que je donne aux enfants d'Israël pour le posséder ;
50 et tu mourras sur la montagne sur laquelle tu montes, et tu seras recueilli vers tes peuples, comme Aaron ton frère est mort sur la montagne de Hor, et a été recueilli vers ses peuples ;
51 parce que vous avez péché contre moi, au milieu des enfants d'Israël, aux eaux de la contestation de Kadès, au désert de Tsin, parce que vous ne m'avez point sanctifié au milieu des enfants d'Israël.
52 C'est pourquoi tu verras, vis-à-vis de toi, le pays, mais tu n'y entreras point, savoir, au pays que je donne aux enfants d'Israël.

REFLEXIONS

Il y a ici diverses choses à remarquer :

I. Moïse y déclare premièrement que Dieu pour punir les Israélites de leurs péchés les livreraient à leurs ennemis et les disperserait dans les divers pays du monde et qu'il appellerait les païens à son alliance. L'histoire de ce peuple et l'état où il se trouve encore aujourd'hui montre la vérité de tout ce que Moïse avait prédit et nous fait voir que les menaces de Dieu sont toujours suivies de leur effet quand les hommes provoquent sa colère et que ceux qu'il a le plus aimés sont ceux qu'il puni avec le plus de sévérité.

II. Moïse prédit dans ce cantique que Dieu ne rejetterait pas entièrement son peuple, qu'il en aurait encore pitié et qu'il ferait voir un jour sa puissance aux yeux de toute la terre en le rétablissant. Cela arriva lorsque Dieu rappela les Juifs de la captivité de Babylone et cela arrivera plus parfaitement lorsqu'ils rentreront dans l'alliance divine.

III. Enfin, les exhortations qui sont rapportées sur la fin de ce chapitre doivent nous engager à écouter avec une grande attention et avec crainte les lois du Seigneur, à les avoir toujours présentes, à les enseigner à nos enfants et à les observer inviolablement, nous souvenant que Dieu ne les a données que pour notre bonheur et que, comme le dit Moïse.

Ce n'est pas une parole qui nous est proposée en vain, mais qu'elle est notre vie et que c'est par elle que nous prolongerons nos jours et que nous serons parfaitement heureux.

CHAPITRE XXXIII.
Ce chapitre contient la bénédiction que Moïse donna aux tribus d'Israël avant sa mort.

1 Or, c'est ici la bénédiction dont Moïse, homme de Dieu, bénit les enfants d'Israël avant sa mort.
2 Il dit donc : L'Éternel est venu de Sinaï, et s'est levé sur eux de Séhir ; il a resplendi de la montagne de Paran, et il est sorti d'entre les dix milliers des saints, ayant à sa droite le feu de sa loi pour eux.
3 Il aime les peuples, tous ses saints sont en ta main, et ils se sont tenus à tes pieds pour recevoir tes paroles.
4 Moïse nous a donné la loi, qui est l'héritage de l'assemblée de Jacob,
5 Et il a été roi entre les hommes droits, quand les chefs du peuple se sont assemblés avec les tribus d'Israël.
6 Que Ruben vive et qu'il ne meure point, et que ses hommes soient nombreux.
7 Et pour Juda, voici ce que Moïse dit : Ô Éternel, écoute la voix de Juda ; et le ramène vers son peuple ; que ses mains soient puissantes, et que tu lui sois en aide contre ses ennemis.
8 Il dit aussi, touchant Lévi : Tes Tummims et tes Urims sont à l'homme que tu t'es consacré, que tu éprouvas à Massa, et que tu fis contester aux eaux de Mériba.
9 C'est lui qui dit de son père et de sa mère : Je ne l'ai point vu, et qui n'a point reconnu ses frères, ni même connu ses enfants ; car ils ont gardé tes paroles, et ils garderont ton alliance.
10 Ils enseigneront tes ordonnances à Jacob, et ta loi à Israël ; ils mettront le parfum qu'ils feront fumer, à tes narines, et tout sacrifice qui se consume entièrement par le feu, sur ton autel.
11 Ô Éternel, bénis son armée, et que l'œuvre de ses mains te soit agréable, transperce les reins de ceux qui s'élèvent contre lui, et de ceux qui le haïssent, aussitôt qu'ils s'élèveront.
12 Il dit, touchant Benjamin : Celui que l'Éternel aime habitera sûrement avec lui, il le couvrira tout le jour, et il se tiendra entre ses bras.
13 Et il dit, touchant Joseph : Son pays est béni par l'Éternel, de ce qu'il y a de plus exquis aux cieux, de la rosée, et de l'abîme qui est en bas,
14 et de ce qu'il y a de plus délicieux entre les choses que le soleil produit, et de ce qu'il y a de plus excellent entre les choses que la lune produit,
15 et des fruits qui croissent sur le haut des montagnes anciennes, et de ce qu'il y a de plus exquis sur les coteaux éternels,
16 Et de ce qu'il y a de plus exquis sur la terre, et de son abondance. Et que la bienveillance de celui qui apparut dans le buisson vienne sur la tête de Joseph et sur le sommet de la tête de celui qui a été Nazarien entre ses frères.
17 Sa beauté est comme celle d'un premier-né de ses taureaux, et ses cornes comme les cornes d'un chevreuil ; il heurtera avec elles tous les peuples jusqu'aux bouts du pays ; ce sont les dix milliers d'Ephraïm, et ce sont les milliers de Manassé.
18 Il dit aussi, touchant Zabulon : Réjouis-toi, Zabulon, dans ta sortie ; et toi, Issacar, dans tes tentes.
19 Ils appelleront les peuples sur la montagne, ils offriront là des sacrifices de justice ; car ils suceront l'abondance de la mer, et les choses cachées dans le sable.
20 Il dit aussi, touchant Gad : Béni soit celui qui fait élargir Gad ; il habite comme un vieux lion, et il déchire bras et tête ;
21 il a regardé le commencement du pays pour lui, parce que c'était là qu'était réservée la portion du législateur ; et il est venu avec les principaux du peuple, et il a fait la justice de l'Éternel, et a exécuté ses jugements avec Israël.
22 Et il dit, touchant Dan : Dan est comme un jeune lion, il sautera de Basçan.
23 Il dit aussi, touchant Nephthali : Nephthali est rassasié de la bienveillance de Dieu, et rempli de la bénédiction de l'Éternel ; possède l'Occident et le Midi.

24 Il dit aussi, touchant Ascer : Ascer sera béni en enfants, il sera agréable à ses frères, et même il lavera ses pieds dans l'huile.
25 Ta chaussure sera de fer et d'airain, et ta force durera autant que tes jours.
26 Ô Droiturier ! il n'y en a point qui soit semblable au Dieu fort, *qui vient* à ton aide, porté sur les cieux et sur les nuées, dans sa majesté.
27 C'est une retraite que le Dieu qui est de tout temps, et que d'être sous les bras éternels ; car il a chassé de devant toi tes ennemis, et il a dit : Extermine.
28 Israël donc habitera seul, sûrement ; l'œil de Jacob sera tourné vers un pays de froment et de vin ; ses cieux mêmes distilleront la rosée.
29 Oh ! que tu es heureux, Israël ! Qui est le peuple semblable à toi, qui ait été gardé par l'Éternel, le bouclier de ton secours et l'épée par laquelle tu as été exalté ? Tes ennemis seront domptés, et tu fouleras de tes pieds leurs hauts lieux.

REFLEXIONS

I. Il faut remarquer en général sur les bénédictions que Moïse donna au peuple d'Israël avant que de mourir, qu'il parla à chacune des tribus d'une manière qui non seulement avait du rapport à ce qui était arrivé à quelques-unes d'entre elles par le passé, mais qui marquait ce qui leur arriverait dans la suite, l'état où elles seraient et l'endroit du pays de Canaan qu'elles habiteraient, ce qui fait voir que ce grand prophète parlait par l'inspiration divine.
Il n'y a point de bénédiction particulière pour la tribu de Siméon parce qu'elle fut dans la suite mêlée et réunie avec celle de Juda. Voyez Josué XIX, 1-9 et I Chroniques IV, versets 24 et suivants.
II. On découvre en second lieu dans ces bénédictions le zèle dont Moïse était animé pour la gloire de Dieu aussi bien que le tendre amour et la grande affection qu'il avait pour ce peuple duquel il avait pris tant de soin pendant sa vie. Ceux que Dieu a établis sur les autres et particulièrement ceux à qui il a donné la conduite de l'église doivent, à l'imitation de Moïse, travailler continuellement pendant qu'ils sont en ce monde pour le salut de leurs frères et y contribuer par l'ardeur de leurs prières aussi bien que par tous les moyens possibles.
III. Il faut considérer ici que, quelques excellentes que fussent ces bénédictions de Moïse et quelques ardentes que fussent ses prières, elles furent dans la suite rendues inutiles par la désobéissance des Israélites et qu'ils se virent privés de tous les avantages que Moïse leur avait souhaité avant sa mort. D'où nous devons apprendre que quoique les gens de bien et les fidèles serviteurs de Dieu prient pour les hommes et que Dieu soit prêt à les bénir, ils peuvent être privés de l'effet de ces prières et de cette bénédiction s'ils y mettent un obstacle par leurs péchés.
Enfin, les dernières paroles que Moïse prononça lorsque parlant au peuple pour la dernière fois il lui dit : *Ô que tu es heureux ô Israël, qui est le peuple semblable à toi ?* Doivent exciter en nous un vif sentiment du bonheur que nous avons d'être le peuple de Dieu d'une manière encore plus glorieuse et plus avantageuse que les Israélites ne l'étaient. Elles doivent nous inspirer une ardente reconnaissance envers Dieu et nous porter à l'aimer, à le craindre et à le glorifier par une obéissance constante à ses commandements, et par un attachement inviolable à son service.

CHAPITRE XXXIV.

Ce chapitre contient le récit de la mort de Moïse.

1 Alors Moïse monta des campagnes de Moab sur la montagne de Nébo, au sommet de la colline qui est vis-à-vis de Jérico ; et l'Éternel lui fit voir tout le pays, depuis Galaad jusqu'à Dan,
2 avec tout le pays de Nephthali, et le pays d'Ephraïm et de Manassé, et tout le pays de Juda, jusqu'à la mer occidentale,
3 et le Midi, et la campagne de la plaine de Jérico, la ville des palmes, jusqu'à Tsohar.
4 Et l'Éternel lui dit : C'est ici le pays dont j'ai juré à Abraham, à Isaac et à Jacob, disant : Je le

donnerai à ta postérité ; je te l'ai fait voir de tes yeux ; mais tu n'y entreras point.
5 Ainsi Moïse, serviteur de l'Éternel, mourut là, au pays de Moab, selon ce que l'Éternel avait dit.
6 Et il l'ensevelit dans la vallée, au pays de Moab, vis-à-vis de Beth-Péhor ; et personne n'a connu son sépulcre jusqu'à aujourd'hui.
7 Or, Moïse était âgé de cent vingt ans quand il mourût ; sa vue n'était point diminuée, et sa vigueur n'était point passée.
8 Et les enfants d'Israël pleurèrent Moïse trente jours aux campagnes de Moab, et ainsi les jours des pleurs du deuil de Moïse furent accomplis.
9 Et Josué, fils de Nun, fut rempli de l'esprit de sagesse ; car Moïse lui avait imposé les mains ; et les enfants d'Israël lui obéirent, et ils firent ce que l'Éternel avait commandé à Moïse.
10 Et il ne s'est jamais levé de prophète en Israël comme Moïse, qui ait connu l'Eternel face à face,
11 dans tous les prodiges et dans tous les miracles que l'Eternel l'envoya faire au pays d'Egypte devant Pharaon, et tous ses serviteurs, et tout son pays,
12 et dans tout ce qu'il fit avec une main forte, et dans toutes ses œuvres grandes et terribles que Moïse fit, à la vue de tout Israël.

REFLEXIONS

Il y a ceci de particulier à remarquer dans la mort de Moïse qu'il mourut étant encore dans toute sa vigueur. Cette heureuse vieillesse doit être regardée comme une bénédiction que Dieu accorda à ce Saint homme. Mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que Dieu le retira du monde subitement, qu'il l'ensevelit et que le lieu où son corps fut mis ne pût être connu. Dieu voulut que la mort de ce grand prophète qui avait une communication si familière avec lui pendant sa vie eut quelque chose d'extraordinaire et de différent de la mort des autres hommes aussi bien que le départ d'Énoch et d'Élie, afin que les enfants d'Israël reconnussent par-là que Moïse était allé à Dieu au sortir de ce monde et qu'ils le regardassent comme son fidèle serviteur.
C'est à nous d'honorer la mémoire de ce Saint homme qui a été le libérateur et le législateur du peuple de Dieu et le plus grand des prophètes et d'avoir en révérence la loi qu'il a reçue du Seigneur et qu'il nous a laissée par écrit. Nous devons outre cela suivre l'exemple de ses vertus et particulièrement de sa foi, de sa débonnaireté, du zèle et de la fidélité avec laquelle l'Écriture nous apprend qu'il a servi Dieu.
Enfin, si nous croyons à la doctrine de Moïse, nous devons croire en celui dont il a prédit la venue et qui a été infiniment au-dessus de lui par la divinité de sa personne, par la sublimité de sa doctrine, par la gloire de ses miracles et par la sainteté de sa vie, savoir en Jésus-Christ, le fils de Dieu notre Seigneur, auquel appartient la louange et la gloire aux siècles des siècles. Amen.

C'est ici que finissent les livres de Moïse.

LE LIVRE

DE JOSUE

ARGUMENT

On voit dans ce livre comment les enfants d'Israël conquirent le pays de Canaan sous la conduite de Josué. Ce livre renferme l'histoire d'environ dix-sept ans.

CHAPITRE I
Dieu confirme Josué dans sa vocation. II. Josué commande au peuple de se préparer à passer le Jourdain. III. Il ordonne aux tribus de Ruben, de Gad et de Manassé qui possédaient déjà le pays qui avait été conquis du vivant de Moïse d'aider aux autres tribus à conquérir le pays de Canaan. Le peuple promet à Josué une entière obéissance.

1 Après la mort de Moïse, serviteur de l'Eternel, l'Eternel parla à Josué, fils de Nun, qui avait servi Moïse, et lui dit :
2 Moïse mon serviteur est mort : maintenant donc, lève-toi, passe ce Jourdain, toi et tout ce peuple, pour entrer au pays que je donne aux enfants d'Israël.
3 Je vous ai donné tous les lieux où vous aurez posé la plante de votre pied, selon que je l'ai dit à Moïse.
4 Vos frontières seront depuis ce désert et ce Liban jusqu'au grand fleuve, le fleuve d'Euphrate, tout le pays des Héthiens, jusqu'à la grande mer, vers le soleil couchant.
5 Nul ne pourra subsister devant toi pendant tous les jours de ta vie ; je serai avec toi comme j'ai été avec Moïse ; je ne te laisserai point, et je ne t'abandonnerai point.
6 Fortifie-toi et prends courage ; car c'est toi qui mettras ce peuple en possession du pays que j'ai juré à leurs pères de leur donner.
7 Fortifie-toi seulement et encourage-toi de plus en plus, afin que tu prennes garde à faire selon toute la loi que Moïse mon serviteur t'a commandé d'observer ; ne t'en détourne ni à droite ni à gauche, afin que tu prospères dans tout ce que tu entreprendras.
8 Que ce livre de la loi ne s'éloigne point de ta bouche, mais médite-le jour et nuit, afin que tu prennes garde à faire tout ce qui y est écrit ; car c'est alors que tu rendras tes entreprises heureuses et que tu prospéreras.
9 Ne te l'ai-je pas commandé ? Fortifie-toi et prends courage. Ne t'épouvante point et ne t'effraie de rien ; car l'Eternel ton Dieu est avec toi, partout où tu iras.
10 Après cela, Josué fit ce commandement aux officiers du peuple, et il leur dit :
11 Passez par le camp, et donnez cet ordre au peuple, disant : Préparez-vous de la provision ; car dans trois jours vous passerez ce Jourdain, pour venir posséder le pays que l'Eternel votre Dieu vous donne, afin que vous le possédiez.
12 Josué parla aussi aux Rubénites et aux Gadites, et à la moitié de la tribu de Manassé, et il leur dit :
13 Souvenez-vous du commandement que vous a fait Moïse, serviteur de l'Eternel, disant : L'Eternel votre Dieu vous a mis en repos, et vous a donné ce pays ;
14 vos femmes, vos petits-enfants et vos bêtes demeureront au pays que Moïse vous a donné, au deçà du Jourdain ; mais vous passerez en armes devant vos frères, tous tant que vous êtes de

forts et de vaillants hommes, et vous les aiderez,
15 jusqu'à ce que l'Eternel ait mis en repos vos frères comme vous, et qu'eux aussi possèdent le pays que l'Éternel votre Dieu leur donne ; puis vous retournerez au pays de votre possession, et vous le posséderez, savoir, celui que Moïse, serviteur de l'Éternel, vous a donné, au deçà du Jourdain, vers le soleil levant.
16 Et ils répondirent à Josué, disant : Nous ferons tout ce que tu nous as commandé, et nous irons partout où tu nous enverras.
17 Nous t'obéirons comme nous avons obéi à Moïse ; que seulement l'Éternel ton Dieu soit avec toi comme il a été avec Moïse.
18 Tout homme qui sera rebelle à ton commandement et n'obéira point à tes paroles et à tout ce que tu commanderas, sera mis à mort ; fortifie-toi seulement, et prends courage.

REFLEXIONS

Ce chapitre nous apprend :
I. Que Dieu choisît Josué après la mort de Moïse pour conduire les enfants d'Israël et pour les introduire dans le pays de Canaan et qu'il le revêtit de l'autorité, de la force et de la sagesse nécessaires pour un si grand dessein.
Nous pouvons reconnaître par-là que Dieu prend toujours soin de son peuple et de son église et que lorsqu'il retire ses fidèles serviteurs il en suscite d'autres pour prendre leur place et les revêt des dons de son esprit.
II. La promesse que Dieu fit à Josué de ne le point abandonner regarde tous les vrais fidèles comme St. Paul l'enseigne dans l'épître aux Hébreux où il dit que nous devons nous reposer sur la providence et être content de notre état parce que Dieu lui-même a dit : *Je ne te laisserai point ni ne t'abandonnerai point.*
Mais la confiance en Dieu doit être toujours accompagnée de l'obéissance et de l'observation de ses lois, comme cela est dit expressément dans ce chapitre.
III. L'obéissance que les tribus de Ruben, de Gad et de Manassé rendirent à Josué en aidant leurs frères à conquérir le pays de Canaan doit nous apprendre à nous soumettre à nos conducteurs et à leur obéir, à nous assister les uns les autres dans toutes les choses justes et principalement dans celles qui se rapportent à la gloire de Dieu et à notre salut mutuel.

CHAPITRE II

Josué envoie à Jérico des espions qui logèrent chez une femme, nommée Rahab, qui les cacha et les informa de l'état du pays de Canaan. Ils promirent à cette femme de lui sauver la vie et étant de retour vers Josué ils lui rapportèrent ce qu'ils avaient appris dans leur voyage.

1 Or, Josué, fils de Nun, avait envoyé de Scittim deux hommes, afin qu'ils épiassent secrètement le pays, et il leur avait dit : Allez, examinez le pays, et Jérico. Ils partirent donc, et vinrent dans la maison d'une hôtelière, nommée Rahab, et ils couchèrent là.
2 Alors on dit au roi de Jérico : Voici, des hommes qui sont venus ici cette nuit, de la part des enfants d'Israël, afin d'épier le pays.
3 Et le roi de Jérico envoya vers Rahab, et lui fit dire : Fais sortir les hommes qui sont venus chez toi et qui sont dans ta maison ; car ils sont venus pour épier tout le pays.
4 Or, la femme avait pris ces deux hommes, et les avait cachés ; et elle dit : Il est vrai que des hommes sont venus chez moi, mais je ne savais d'où ils étaient ;
5 et comme on fermait la porte sur le soir, ces hommes-là sont sortis ; je ne sais où ils sont allés ; hâtez-vous de les suivre, car vous les atteindrez.
6 Or, elle les avait fait monter sur le toit, et les avait cachés dans des chênevottes de lin, qu'elle avait arrangées sur le toit.
7 Et quelques hommes les poursuivirent par le chemin du Jourdain, jusqu'aux passages, et on

ferma la porte, après que ceux qui les poursuivaient furent sortis.
8 Or, avant qu'ils se couchassent, elle monta vers eux sur le toit,
9 et elle leur dit : Je connais que l'Éternel vous a donné ce pays, et que la terreur de votre nom nous a saisis, et que tous les habitants du pays ont perdu courage à cause de vous ;
10 car nous avons appris que l'Éternel tarit les eaux de la mer Rouge de devant vous, quand vous sortiez du pays d'Égypte, et ce que vous avez fait aux deux rois des Amorrhéens qui étaient au-delà du Jourdain, savoir, à Sihon et à Hog, que vous avez détruits à la façon de l'interdit ;
11 nous l'avons entendu, et notre cœur s'est fondu, et depuis, aucun homme n'a eu du courage, à cause de la frayeur que nous avons de vous ; car l'Éternel votre Dieu est le Dieu des cieux en haut, et de la terre en bas.
12 Maintenant donc, je vous prie, jurez-moi, par l'Éternel, que puisque j'ai eu pour vous de l'humanité, vous en aurez aussi pour la maison de mon père, et que vous m'en donnerez un signe assuré ;
13 que vous sauverez la vie à mon père et à ma mère, à mes frères et à mes sœurs, et à tous ceux qui leur appartiennent, et que vous garantirez nos personnes de la mort.
14 Et ces hommes lui répondirent : Nous exposerons nos personnes pour vous à la mort, pourvu que vous ne déclariez point ce que nous avons dit ; et quand l'Éternel nous aura donné le pays, nous te traiterons avec humanité et nous te serons fidèles.
15 Elle les fit donc descendre avec une corde par la fenêtre ; car sa maison était contre la muraille de la ville, et elle habitait près de la muraille.
16 Et elle leur dit : Allez à la montagne, de peur que ceux qui vous poursuivent ne vous rencontrent, et cachez-vous là trois jours, jusqu'à ce que ceux qui vous poursuivent soient de retour, et après cela, vous irez votre chemin.
17 Or, ces hommes lui avaient dit : Voici comment nous serons quittes de ce serment que tu nous as fait faire :
18 Lorsque nous entrerons dans le pays, tu attacheras ce cordon de fil d'écarlate à la fenêtre par laquelle tu nous auras fait descendre, et tu retireras chez toi, dans cette maison, ton père, ta mère, tes frères et toute la famille de ton père ;
19 et si quelqu'un d'entre eux sort de la porte de ta maison, son sang sera sur sa tête et nous en serons innocents ; mais pour tous ceux qui seront avec toi dans ta maison, leur sang sera sur notre tête, si on met la main sur quelqu'un d'eux.
20 Que si tu déclares ce que nous t'avons dit, nous serons quittes du serment que tu nous as fait faire.
21 Et elle répondit : Que la chose soit comme vous l'avez dit. Alors elle les laissa aller, et ils s'en allèrent, et elle attacha le cordon de fil d'écarlate à la fenêtre.
22 Ils s'en allèrent donc et vinrent à la montagne, et demeurèrent là trois jours, jusqu'à ce que ceux qui les poursuivaient fussent de retour. Et ceux qui les poursuivaient les cherchèrent par tout le chemin, et ils ne les trouvèrent point.
23 Ainsi ces deux hommes s'en retournèrent et descendirent de la montagne, et ils passèrent, et vinrent à Josué, fils de Nun, et lui récitèrent toutes les choses qui leur étaient arrivées ;
24 et ils dirent à Josué : Certainement l'Éternel a livré tout le pays entre nos mains, et même, tous les habitants du pays ont perdu courage à cause de nous.

REFLEXIONS

Il faut faire sur ce chapitre ces deux réflexions principales :

I. Que quoi que Josué fût persuadé que Dieu donnerait la terre de Canaan aux enfants d'Israël, il envoya cependant des espions à Jérico pour reconnaître l'état du pays afin que, sur le rapport qu'ils en feraient, le peuple fût encouragé à la conquête de ce pays-là et que l'on pût prendre les mesures nécessaires pour s'en rendre maître. Par où nous pouvons voir que la confiance en Dieu ne doit pas nous empêcher d'employer les moyens que la prudence prescrit.

II. La seconde réflexion regarde la conduite de Rahab. On doit remarquer sur cela que dans la persuasion où cette femme était que Dieu avait résolu de donner le pays de Canaan aux enfants d'Israël, elle pût faire innocemment ce qu'elle fit sans quoi sa conduite envers son roi et sa patrie aurait été blâmable et elle ne devrait pas être imitée. Mais voici en quoi elle doit nous servir d'exemple, c'est que nous devons comme elle montrer la sincérité de notre foi par nos œuvres selon que St. Jacques, nous l'enseigne lorsqu'il dit : *Rahab fut justifiée par les œuvres quand elle recueillit les espions, et qu'elle les renvoya par un autre chemin ; car comme le corps sans esprit est mort, ainsi la foi qui est sans les œuvres est morte.*

CHAPITRE III

Josué commande aux enfants d'Israël de se préparer pour le passage du Jourdain.
Tout le peuple passe ce fleuve à pied sec, les eaux en ayant été arrêtées miraculeusement.

1 Or, Josué se leva de bon matin, et ils partirent de Scittim, et ils arrivèrent jusqu'au Jourdain, lui et tous les enfants d'Israël, et logèrent là cette nuit, avant qu'ils passassent.
2 Et au bout de trois jours les officiers passèrent par le camp,
3 et ils firent ce commandement au peuple, et dirent : Aussitôt que vous verrez l'arche de l'alliance de l'Éternel votre Dieu et les sacrificateurs, de la race de Lévi, qui la porteront, vous partirez de votre quartier, et vous marcherez après elle ;
4 Toutefois, il y aura, de la distance entre vous et elle, d'environ deux mille coudées ; n'en approchez point, mais suivez-la, afin que vous connaissiez le chemin par lequel vous devez marcher ; car vous n'avez point ci-devant passé par ce chemin.
5 Josué dit aussi au peuple : Sanctifiez-vous ; car l'Éternel fera demain au milieu de vous des choses merveilleuses.
6 Josué parla ensuite aux sacrificateurs, et leur dit : Prenez sur vous l'arche de l'alliance, et passez devant le peuple. Ainsi ils se chargèrent de l'arche de l'alliance, et marchèrent devant le peuple.
7 Or, l'Éternel avait dit à Josué : Aujourd'hui je commencerai à t'élever à la vue de tout Israël, afin qu'ils connaissent que comme j'ai été avec Moïse, je serai aussi avec toi.
8 Tu feras donc ce commandement aux sacrificateurs qui portent l'arche de l'alliance, et tu leur diras : Aussitôt que vous arriverez au bord de l'eau du Jourdain, vous vous arrêterez près du Jourdain.
9 Et Josué dit aux enfants d'Israël : Approchez-vous d'ici, et écoutez les paroles de l'Éternel votre Dieu ;
10 puis Josué dit : Vous reconnaîtrez à ceci que le Dieu fort, vivant est au milieu de vous, et que certainement il chassera de devant vous les Cananéens, les Héthiens, les Héviens, les Phérésiens, les Guirgasciens, les Amorrhéens et les Jébusiens.
11 Voici, l'arche de l'alliance du Dominateur de toute la terre passe devant vous au travers du Jourdain ;
12 Maintenant, prenez douze hommes des tribus d'Israël, un homme de chaque tribu ;
13 car il arrivera qu'aussitôt que les sacrificateurs qui portent l'arche de l'Éternel, le Dominateur de toute la terre, auront mis les plantes de leurs pieds dans les eaux du Jourdain, les eaux du Jourdain seront coupées, et les eaux qui descendent d'en haut s'arrêteront en un monceau.
14 Et il arriva que le peuple étant parti de ses tentes, pour passer le Jourdain, les sacrificateurs qui portaient l'arche de l'alliance marchaient devant le peuple.
15 Aussitôt que ceux qui portaient l'arche furent arrivés jusqu'au Jourdain, et que les pieds des sacrificateurs qui portaient l'arche furent mouillés au bord de l'eau (or, le Jourdain regorge par-dessus tous ses bords tout le temps de la moisson),
16 les eaux qui descendaient d'en haut s'arrêtèrent et s'élevèrent en un monceau, fort loin,

depuis la ville d'Adam, qui est à côté de Tsartan, et celles d'en bas, qui descendaient vers la mer de la campagne, qui est la mer salée, manquèrent et furent retranchées ; et le peuple passa vis-à-vis de Jérico.
17 Mais les sacrificateurs qui portaient l'arche de l'alliance de l'Éternel s'arrêtèrent sur le sec, au milieu du Jourdain, pendant que tout Israël passa à sec, jusqu'à ce que tout le peuple eût achevé de passer le Jourdain.

REFLEXIONS
Il faut faire ces cinq réflexions sur l'histoire du passage du Jourdain :
I. Que ce miracle servit à confirmer la vocation de Josué et à affermir son autorité parmi le peuple d'Israël, Dieu ayant fait voir par là qu'il serait avec lui comme il avait été avec Moïse.
II. Que Dieu voulut donner à ce peuple de nouvelles marques de sa présence au milieu d'eux et de sa protection et les persuader pleinement qu'il leur donnerait le pays de Canaan.
III. Le rapport qu'il y avait entre ce miracle et celui qui était arrivé quarante ans auparavant au passage de la Mer rouge devait rappeler à l'esprit des Israélites cette grande merveille que Dieu avait faite pour leurs pères et en persuader d'autant plus ceux qui n'en avaient pas été les témoins.
IV. Cet événement qui fut connu et qui dû être remarqué par les habitants du pays servit aussi à répandre la terreur parmi eux et à faciliter la conquête de ce pays-là.
Il faut remarquer enfin qu'aussitôt que les pieds des sacrificateurs qui portaient l'arche de l'alliance eurent touché les eaux du Jourdain, elles s'arrêtèrent. Par-là Dieu voulait apprendre aux Israélites que ce serait uniquement par son assistance qu'ils se rendraient maîtres du pays de Canaan et que c'était sa présence au milieu d'eux qui faisaient toute leur force et toute leur gloire.

CHAPITRE IV
Dieu ordonne au peuple d'Israël de dresser deux monuments du passage du Jourdain, l'un dans le Jourdain même et l'autre vers Guilgal et d'en instruire leur postérité. Le peuple ayant passé le Jourdain, les eaux de ce fleuve reprennent leur cours.

1 Quand tout le peuple eut achevé de passer le Jourdain, l'Éternel parla à Josué, et lui dit :
2 Prenez douze hommes du peuple, savoir un homme de chaque tribu,
3 et faites-leur ce commandement, et dites-leur : Prenez d'ici, du milieu du Jourdain, du lieu où les sacrificateurs s'arrêtent, douze pierres, que vous emporterez avec vous, et que vous poserez au lieu où vous logerez cette nuit.
4 Alors Josué appela les douze hommes qu'il avait ordonnés d'entre les enfants d'Israël, savoir, un homme de chaque tribu ;
5 et il leur dit : Passez devant l'arche de l'Éternel votre Dieu, au milieu du Jourdain, et que chacun de vous lève une pierre sur son épaule, selon le nombre des tribus des enfants d'Israël ;
6 afin que cela soit un signe parmi vous ; et quand vos enfants interrogeront à l'avenir leurs pères, disant : Que veulent dire ces pierres ?
7 Alors vous leur répondrez, que les eaux du Jourdain s'écoulèrent devant l'arche de l'alliance de l'Éternel, quand elle passa le Jourdain, et que les eaux du Jourdain furent entrecoupées ; ainsi ces pierres-là serviront de mémorial aux enfants d'Israël, à jamais.
8 Les enfants d'Israël firent donc ce que Josué avait commandé, et prirent douze pierres du milieu du Jourdain, comme l'Éternel l'avait commandé à Josué, selon le nombre des tribus des enfants d'Israël, et les emportèrent avec eux au lieu où ils devaient loger et les posèrent là.
9 Josué dressa aussi douze pierres au milieu du Jourdain, au lieu où les pieds des sacrificateurs qui portaient l'arche de l'alliance s'étaient arrêtés, et elles y sont demeurées jusqu'à ce jour.
10 Les sacrificateurs donc qui portaient l'arche se tinrent debout au milieu du Jourdain, jusqu'à

ce que tout ce que l'Éternel avait commandé à Josué de dire au peuple fût accompli, selon tout ce que Moïse avait commandé à Josué ; et le peuple se hâta de passer.
11 Et quand tout le peuple eut achevé de passer, alors l'arche de l'Éternel passa, et les sacrificateurs se mirent devant le peuple.
12 Et les descendants de Ruben, et les descendants de Gad, et la moitié de la tribu de Manassé passèrent en armes devant les enfants d'Israël, comme Moïse le leur avait dit ;
13 ils passèrent, vers les campagnes de Jérico, environ quarante mille hommes, en équipages de guerre, devant l'Eternel, pour combattre.
14 En ce jour-là l'Eternel éleva Josué devant tout Israël, et ils le craignirent comme ils avaient craint Moïse, tous les jours de sa vie.
15 Or, l'Eternel avait parlé à Josué, disant :
16 Commande aux sacrificateurs qui portent l'arche du témoignage, qu'ils montent hors du Jourdain.
17 Et Josué fit ce commandement aux sacrificateurs, et il leur dit : Montez hors du Jourdain.
18 Et aussitôt que les sacrificateurs qui portaient l'arche de l'alliance de l'Eternel furent montés du milieu du Jourdain, et que les sacrificateurs eurent levé les plantes de leurs pieds pour les mettre sur le sec, les eaux du Jourdain retournèrent en leur place, et coulèrent comme auparavant par-dessus tous ses rivages.
19 Le peuple donc monta hors du Jourdain, le dixième jour du premier mois, et ils campèrent à Guilgal, au côté oriental de Jérico.
20 Josué aussi dressa à Guilgal les douze pierres qu'ils avaient prises du Jourdain.
21 Et il parla aux enfants d'Israël, et leur dit : Quand vos enfants interrogeront à l'avenir leurs pères, et leur diront : Que veulent dire ces pierres ?
22 Vous l'apprendrez à vos enfants, en leur disant : Israël a passé ce Jourdain à sec ;
23 car l'Eternel votre Dieu fit sécher les eaux du Jourdain de devant vous, jusqu'à ce que vous fussiez passés, comme l'Eternel votre Dieu avait fait à la mer Rouge, dont il sécha les eaux de devant nous, jusqu'à ce que nous fussions passés ;
24 afin que tous les peuples de la terre connaissent que la main de l'Eternel est forte, et afin que vous craigniez toujours l'Eternel votre Dieu.

REFLEXIONS

Dieu commanda aux enfants d'Israël de dresser deux monuments du passage du Jourdain qui servirent dans la suite des temps à conserver le souvenir de ce merveilleux événement et à en prouver la vérité.

Nous devons aussi conserver et perpétuer la mémoire de toutes les grâces de Dieu, de ses bienfaits les plus signalés et principalement des merveilles que Dieu a faites par Jésus-Christ notre Seigneur pour notre rédemption.

Nous voyons ici que l'intention de Dieu a toujours été qu'on instruise soigneusement les enfants des histoires et des vérités de la religion afin de les former par ce moyen de bonne heure à l'amour et à la crainte du Seigneur.

CHAPITRE V

Il y a quatre choses à remarquer dans ce chapitre : I. La frayeur des Cananéens à l'approche des Israélites. II. La circoncision du peuple. III. La célébration de la pâque. IV. La vision d'un ange qui apparut à Josué

1 Or, il arriva qu'aussitôt que tous les rois des Amorrhéens qui étaient en deçà du Jourdain, vers l'occident, et tous les rois des Cananéens qui étaient auprès de la mer, apprirent que l'Eternel avait séché les eaux du Jourdain de devant les enfants d'Israël, jusqu'à ce qu'ils fussent passés, leur cœur se fondit, et il n'y eut plus de courage en eux, à cause des enfants d'Israël.

2 En ce temps-là, l'Eternel dit à Josué : Fais-toi des couteaux tranchants, et circoncis de nouveau, pour une seconde fois, les enfants d'Israël.
3 Et Josué se fit des couteaux tranchants, et fit circoncire les enfants d'Israël, au coteau des prépuces.
4 Or, voici la cause pour laquelle Josué les circoncit : Tout le peuple qui était sorti d'Egypte, tous les mâles, savoir, les gens de guerre qui étaient morts au désert, en chemin, après être sortis d'Egypte,
5 et même tout le peuple qui était sorti, avait été circoncis ; mais ils n'avaient circoncis aucun du peuple qui naquit au désert, en chemin, après être sortis d'Egypte ;
6 car les enfants d'Israël avaient marché par le désert quarante ans, jusqu'à ce que tout le peuple des gens de guerre, qui étaient sortis d'Egypte, et qui n'avaient point obéi à la voix de l'Eternel, eût été consumé, l'Eternel ayant juré qu'il ne leur laisserait point voir le pays que l'Eternel avait promis avec serment à leurs pères de nous donner, savoir, ce pays où coulent le lait et le miel ;
7 et il avait suscité, en leur place, leurs enfants, que Josué circoncit, parce qu'ils étaient incirconcis ; car on ne les avait pas circoncis pendant le voyage.
8 Et quand on eut achevé de circoncire tout le peuple, ils demeurèrent dans le même lieu au camp, jusqu'à ce qu'ils fussent guéris.
9 Et l'Eternel dit à Josué : Aujourd'hui j'ai roulé de dessus vous l'opprobre de l'Egypte. Et on nomma ce lieu Guilgal, jusqu'à aujourd'hui.
10 Ainsi les enfants d'Israël campèrent à Guilgal, et ils célébrèrent la Pâque le quatorzième jour du mois, sur le soir, aux campagnes de Jérico.
11 Et ils mangèrent du blé du pays, dès le lendemain de la Pâque, savoir, des pains sans levain et du grain rôti, en ce même jour.
12 Et la manne cessa dès le lendemain, après qu'ils eurent mangé du blé du pays ; et les enfants d'Israël n'eurent plus de manne, mais ils mangèrent du cru de la terre de Canaan, cette année-là.
13 Or, il arriva, comme Josué était près de Jérico, qu'il leva les yeux et regarda, et voici, un homme se tenait debout, vis-à-vis de lui, qui avait son épée nue à la main ; et Josué alla vers lui, et lui dit : Es-tu des nôtres ou de nos ennemis ?
14 Et il dit : Non, mais je suis le chef de l'armée de l'Eternel, qui suis venu présentement. Et Josué se jeta sur son visage en terre, et se prosterna et lui dit : Qu'est-ce que mon Seigneur dit à son serviteur ?
15 Et le chef de l'armée de l'Eternel dit à Josué : Ote tes souliers de tes pieds ; car le lieu sur lequel tu te tiens est saint. Et Josué le fit ainsi.

REFLEXIONS

La frayeur dont les Cananéens furent saisis lorsqu'ils apprirent que les enfants d'Israël avaient passé le Jourdain doit être considérée comme un moyen dont Dieu se servit pour intimider ces peuples et en cela nous voyons comment Dieu prépare les choses pour l'exécution de ses desseins et tourne le cœur des hommes du côté qu'il lui plaît.

II. Dieu ordonna que les Israélites qui n'avaient pas été circoncis dans le désert le fussent à leur entrée dans le pays de Canaan, par où il voulait leur apprendre qu'ils avaient l'honneur d'être son peuple, qu'ils s'étaient glorieusement distingués des Égyptiens et qu'il leur donnait ce pays-là à cause de son alliance de laquelle la circoncision était un signe et à condition qu'ils garderaient fidèlement cette alliance. Ce fut pour la même raison qu'ils célébrèrent la pâque, d'où nous apprenons que Dieu veut que ses ordonnances, même celles qui ne regardent que les devoirs extérieurs soient observés exactement.

III. Ce qui est dit ici que la manne cessa dès que les Israélites eurent mangé du blé du pays de Canaan montrait que la manne qu'ils avaient mangée jusqu'alors était une nourriture miraculeuse et envoyée du Ciel et que désormais ce pays leur fournirait les choses nécessaires

à la vie.
Enfin, l'apparition de cet ange qui se fit voir à Josué lui était un nouveau témoignage de la protection du Seigneur et devait l'assurer que comme Dieu avait conduit les enfants d'Israël par son ange dans le désert, il les introduirait aussi infailliblement dans le pays que Dieu leur avait promis.

CHAPITRE VI
Ce chapitre contient l'histoire de la prise de Jérico où il y a ces trois choses à remarquer.
I. Comment et par quel moyen Dieu livra cette ville aux enfants d'Israël.
II. L'ordre que Josué donna d'en détruire tous les habitants à la réserve de Rahab et de n'en prendre aucun butin.
III. La malédiction qu'il prononça sur celui qui rebâtirait cette ville.

1 Or, Jérico était close et fermée avec soin, à cause des enfants d'Israël ; il n'y avait personne qui n'en sortit ni qui y entrât.
2 Et l'Eternel dit à Josué : Regarde, j'ai livré entre tes mains Jérico, et son roi, et ses hommes forts et vaillants.
3 Vous tous donc, les hommes de guerre, faites le tour de la ville, en tournant une fois autour d'elle ; tu feras ainsi pendant six jours ;
4 et sept sacrificateurs porteront sept cors de bélier devant l'arche ; mais au septième jour vous ferez le tour de la ville sept fois, et les sacrificateurs sonneront des cors ;
5 et quand ils sonneront avec force avec le cor de bélier, aussitôt que vous entendrez le son du cor, tout le peuple jettera un grand cri de joie, et la muraille de la ville tombera sous soi, et le peuple montera, chacun vis-à-vis de lui.
6 Josué donc, fils de Nun, appela les sacrificateurs, et leur dit : Portez l'arche de l'alliance, et que sept sacrificateurs prennent sept cors de bélier, devant l'arche de l'Eternel.
7 Il dit aussi au peuple : Passez, et faites le tour de la ville, et que tous ceux qui seront armés passent devant l'arche de l'Eternel.
8 Et quand Josué eut parlé au peuple, les sept sacrificateurs qui portaient les sept cors de bélier devant l'Eternel, passèrent et sonnèrent de leurs cors, et l'arche de l'alliance de l'Eternel les suivait.
9 Et ceux qui étaient armés allaient devant les sacrificateurs qui sonnaient de leurs cors, mais l'arrière-garde suivait l'arche ; en marchant on sonnait des cors.
10 Or, Josué avait fait ce commandement au peuple, disant : Vous ne jetterez point de cris de joie, et vous ne ferez point entendre votre voix, et il ne sortira pas un seul mot de votre bouche, jusqu'au jour que je vous dirai : Poussez des cris de joie ; alors vous le ferez.
11 Ainsi il fit faire le tour de la ville à l'arche de l'Eternel, en tournant tout autour une fois, et ils revinrent au camp, et ils y logèrent.
12 Et Josué se leva de bon matin ; et les sacrificateurs portèrent l'arche de l'Eternel ;
13 et les sept sacrificateurs qui portaient les sept cors de bélier devant l'arche de l'Eternel, marchaient, et en allant ils sonnaient des cors ; et ceux qui étaient armés allaient devant eux ; puis l'arrière-garde suivait l'arche de l'Eternel ; en marchant on sonnait des cors.
14 Ainsi ils firent une fois le tour de la ville, le second jour, et ils retournèrent au camp. Ils firent encore ainsi pendant six jours.
15 Mais quand le septième jour fut venu, ils se levèrent de bon matin, à l'aube du jour, et ils firent le tour de la ville de la même manière sept fois ; ce jour-là seulement ils firent le tour de la ville sept fois ;
16 et à la septième fois, comme les sacrificateurs sonnaient des cors, Josué dit au peuple : Poussez des cris de joie ; car l'Eternel vous a livré la ville ;
17 la ville sera mise à l'interdit et dévouée à l'Eternel, elle et toutes les choses qui y sont ;

Rahab seulement, l'hôtelière, vivra, elle et tous ceux qui seront avec elle dans sa maison, parce qu'elle a caché avec soin les messagers que nous avions envoyés.
18 Mais, au reste, donnez-vous bien de garde de l'interdit, de peur que vous ne vous mettiez en interdit, en prenant de l'interdit, et que vous ne mettiez le camp d'Israël en interdit, et que vous ne le troubliez ;
19 car tout l'argent et l'or, et les vaisseaux d'airain et de fer seront consacrés à l'Eternel ; ils entreront au trésor de l'Eternel.
20 Le peuple donc poussa des cris de joie, et on sonna des cors. Or, quand le peuple eut ouï le son des cors et jeté un grand cri de joie, la muraille tomba sous elle, ainsi le peuple monta dans la ville, chacun vis-à-vis de soi, et ils la prirent ;
21 et ils mirent entièrement à la façon de l'interdit, et passèrent au fil de l'épée tout ce qui était dans la ville, depuis l'homme jusqu'à la femme, depuis l'enfant jusqu'au vieillard, même jusqu'au bœuf, au menu bétail et à l'âne.
22 Mais Josué dit aux deux hommes qui avaient épié le pays : Entrez dans la maison de cette hôtelière, et faites-la sortir de là, et tout ce qui lui appartient, comme vous le lui avez juré.
23 Les jeunes hommes donc qui avaient épié le pays entrèrent, et firent sortir Rahab, son père, sa mère, ses frères et tout ce qui était à elle ; ils firent sortir aussi toutes les familles qui lui appartenaient, et ils les mirent tous hors du camp d'Israël.
24 Puis ils brûlèrent la ville et tout ce qui y était ; ils mirent seulement l'argent et l'or, et les vaisseaux d'airain et de fer, au trésor de la maison de l'Eternel.
25 Ainsi Josué sauva la vie à Rahab l'hôtelière, et à la maison de son père, et à tous ceux qui lui appartenaient ; et elle a habité au milieu d'Israël jusqu'à aujourd'hui, parce qu'elle avait caché les messagers que Josué avait envoyés pour épier Jérico.
26 Et, en ce temps-là, Josué jura, disant : Maudit sera l'homme, devant l'Eternel, qui se mettra à rebâtir cette ville de Jérico ; il la fondera sur son premier-né, et il mettra ses portes sur le plus jeune de ses enfants.
27 Et l'Eternel fut avec Josué, et sa réputation était grande par tout le pays.

REFLEXIONS

Ce qui doit être remarqué dans l'histoire de la prise de Jérico, qui fut la première ville que les Israélites prirent dans le pays de Canaan, c'est qu'ils ne la prirent point par leurs propres forces, mais que les murailles de cette ville furent renversées par la puissance et par la présence de Dieu de laquelle l'arche, que l'on porta autour de la ville était une marque. Par ce premier avantage que les enfants d'Israël remportèrent, Dieu voulait leur faire voir que c'était lui qui les mettait en possession de ce pays et qu'ainsi ils devaient lui donner toute la gloire de leurs bons succès et le servir fidèlement. Il le fit aussi afin que les Cananéens reconnussent que, si les Israélites venaient contre eux, ils le faisaient par l'ordre et par l'assistance du Dieu qu'ils adoraient.
L'on doit après cela remarquer dans cette histoire la foi de Josué et des sacrificateurs qui firent ce que Dieu leur avait commandé et qui ne doutèrent point que Dieu ne leur livrât la ville de Jérico, ce qui fait dire à St. Paul au chapitre 11 de l'épître aux Hébreux : *que ce fut par la foi que les murailles de Jérico tombèrent après qu'on en eut fait le tour pendant sept jours.*
Dieu défendit aux enfants d'Israël de prendre quoi que ce soit du butin de Jérico et il voulut qu'ils lui consacrassent ce premier butin qu'ils firent afin de témoigner par-là que c'était à lui seul qu'ils étaient redevables de cet avantage et de tous les autres qu'ils remporteraient dans la suite.
Dieu commanda qu'on détruisit les habitants de Jérico et les autres Cananéens, ce fut à cause de leur extrême méchanceté, mais Rahab fut épargnée comme on le lui avait promis.
La conduite des enfants d'Israël envers cette femme nous apprend qu'il faut tenir religieusement les promesses qu'on a faites et que Dieu ne laisse pas sans récompense la foi de ceux qui croient en lui.

Enfin, il faut savoir que la malédiction que Josué prononça contre celui qui rebâtirait Jérico fut accomplie au bout de six cents ans du temps d'Achab roi d'Israël, comme cela est rapporté dans le premier livre des Rois au chapitre XVI.

CHAPITRE VII

Les Israélites sont battus devant la ville d'Haï à cause qu'un homme nommé Hacan avait pris du butin de la ville de Jérico contre la défense de Dieu. Hacan est découvert par le sort et lapidé.

1 Mais les enfants d'Israël commirent un grand péché dans l'interdit ; car Hacan, fils de Carmi, fils de Zabdi, fils de Zara, de la tribu de Juda, prit de l'interdit, et la colère de l'Eternel s'alluma contre les enfants d'Israël.
2 Et Josué envoya de Jérico des hommes vers Haï, qui était près de Beth-aven, du côté de l'orient de Beth-el, et leur parla, disant : Montez et épiez le pays. Ces hommes donc montèrent et épièrent Haï.
3 Et étant de retour vers Josué, ils lui dirent : Que tout le peuple n'y monte point ; mais qu'environ deux ou trois mille hommes y montent, et ils battront Haï. Ne fatigue point tout le peuple en l'envoyant là ; car ils sont peu de gens.
4 ainsi environ trois mille hommes du peuple montèrent là ; mais ils fuirent devant ceux d'Haï.
5 Et ceux d'Haï en tuèrent environ trente-six hommes ; car ils les poursuivirent depuis le devant de la porte jusqu'à Scébarim, et les battirent dans une descente ; et ainsi le cœur du peuple se fondit, et il devint comme de l'eau.
6 Alors Josué déchira ses vêtements, et se jeta le visage contre terre, devant l'arche de l'Eternel, jusqu'au soir, lui et les anciens d'Israël, et ils jetèrent de la poudre sur leur tête ;
7 et Josué dit : Hélas ! Seigneur Éternel, pourquoi as-tu fait passer ce peuple en deçà du Jourdain, pour nous livrer entre les mains de l'Amorrhéen, et pour nous faire périr ? Oh ! que je voudrais bien que nous fussions demeurés au-delà du Jourdain !
8 Hélas ! Seigneur, que dirai-je, puisque Israël a tourné le dos devant ses ennemis ?
9 Les Cananéens et tous les habitants du pays l'entendront, et nous envelopperont, et retrancheront notre nom de dessus la terre, et que feras-tu à ton grand nom ?
10 Alors l'Éternel dit à Josué : Lève-toi ; pourquoi te jettes-tu ainsi le visage contre terre ?
11 Israël a péché, et même ils ont transgressé mon alliance, que je leur avais commandé d'observer, et même ils ont pris de l'interdit, et même ils en ont dérobé, et même ils ont menti, et même ils l'ont mis dans leurs hardes ;
12 c'est pourquoi les enfants d'Israël ne pourront pas subsister devant leurs ennemis ; ils tourneront le dos devant leurs ennemis, car ils sont devenus interdits ; je ne serai plus avec vous, si vous n'exterminez d'entre vous l'interdit.
13 Lève-toi, sanctifie le peuple, et dis-lui : Sanctifiez-vous pour demain ; car ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël : Il y a de l'interdit parmi toi, ô Israël ; tu ne pourras pas subsister devant tes ennemis, jusqu'à ce que vous ayez ôté l'interdit du milieu de vous.
14 Vous vous approcherez donc le matin, par vos tribus ; et la tribu que l'Éternel aura saisie s'approchera selon les familles ; et la famille que l'Éternel aura saisie s'approchera selon les maisons ; et la maison que l'Éternel aura saisie s'approchera selon les têtes.
15 Alors celui qui aura été saisi, ayant de l'interdit, sera brûlé au feu, lui et tout ce qui est à lui, parce qu'il a transgressé l'alliance de l'Éternel, et qu'il a commis une action détestable en Israël.
16 Josué donc se leva de bon matin, et il fit approcher Israël par ses tribus, et la tribu de Juda fut saisie.
17 Puis il fit approcher les familles de Juda, et il saisit la famille de ceux qui étaient descendus de Zara. Puis il fit approcher la famille de ceux qui étaient descendus de Zara, par têtes, et Zabdi fut saisi.

18 Et quand il eut fait approcher sa maison par têtes, Hacan, fils de Carmi, fils de Zabdi, fils de Zara, de la tribu de Juda fut saisi.
19 Alors Josué dit à Hacan : Mon fils, donne maintenant gloire à l'Éternel, le Dieu d'Israël, et confesse-lui ta faute, et déclare-moi maintenant ce que tu as fait ; ne me le cache point.
20 Et Hacan répondit à Josué, et dit : Il est vrai que j'ai péché contre l'Éternel, le Dieu d'Israël, et j'ai fait telle et telle chose ;
21 j'ai vu parmi le butin une belle robe de Scinhar, et deux cents sicles d'argent, et un lingot d'or, du poids de cinquante sicles, et je les ai convoités et pris ; et voilà, ces choses sont cachées en terre, au milieu de ma tente, et l'argent est sous la robe.
22 Alors Josué envoya des messagers qui coururent à cette tente ; et voici, la robe était cachée dans la tente de Hacan, et l'argent était dessous.
23 Ils les tirèrent donc du milieu de la tente, et les apportèrent à Josué et à tous les enfants d'Israël, et les déployèrent devant l'Éternel.
24 Alors Josué, et tout Israël avec lui, ayant pris Hacan, fils de Zara, et l'argent, et la robe, et le lingot d'or, et ses fils, et ses filles, et ses bœufs, et ses ânes, et ses brebis, et sa tente, et tout ce qui était à lui, les firent venir en la vallée de Hacor ;
25 et Josué dit : Pourquoi nous as-tu troublés ? L'Éternel te troublera aujourd'hui. Et tous les Israélites l'assommèrent de pierres, et les brûlèrent au feu, après les avoir assommés de pierres.
26 Et ils dressèrent sur lui un grand monceau de pierres, qui dure jusqu'à ce jour. Et l'Éternel revint de l'ardeur de sa colère. C'est pourquoi on a nommé, jusqu'à aujourd'hui, ce lieu-là, la vallée de Hacor.

REFLEXIONS

Cette histoire nous présente plusieurs belles réflexions :
I. Nous voyons dans la conduite d'Hacan qui prit de l'interdit contre la défense expresse que Dieu en avait fait que l'amour et le désir des biens de la terre conduit aux plus grands crimes et que rien n'est sacré à ceux qui sont fortement possédés par cette passion.
II. Le mauvais succès que les enfants d'Israël eurent devant la ville d'Haï à cause du sacrilège d'Hacan fait voir que le péché d'un seul homme peut attirer la malédiction divine sur le public et que l'injustice et l'interdit éloignent d'un peuple la protection de Dieu.
III. La manière admirable dont Hacan fut découvert par le sort devait remplir de crainte tout le peuple d'Israël et elle prouve bien clairement que, quoi que les pécheurs se flattent que les crimes qu'ils commettent en secret demeureront toujours cachés, ils ne sauraient échapper à la connaissance, ni à la vengeance de Dieu et qu'il en fera tôt ou tard la punition.
IV. La fin tragique d'Hacan montre que l'on ne possède pas longtemps les biens mal acquis et que la malédiction poursuit les injustes, les sacrilèges aussi bien que ceux qui sont les auteurs des scandales et des malheurs publics.
V. Enfin, il faut considérer que cet exemple de sévérité était nécessaire pour apprendre aux Israélites que s'ils ne respectaient pas les lois de Dieu, ils ne prospèreraient point et pour leur donner de la crainte dans ce temps-là où entrant en guerre avec les Cananéens ils allaient être exposés à de grandes tentations par les victoires qu'ils remporteraient.

CHAPITRE VIII.

Les Israélites prennent la ville d'Haï.
Après cela, Josué bâtit un autel sur la montagne de Hébal et fait prononcer les bénédictions et les malédictions devant tout le peuple, comme Moïse l'avait commandé avant sa mort.

1 Puis l'Éternel dit à Josué : Ne crains point et ne t'effraie point ; prends avec toi tous les gens de guerre et te lève, monte contre Haï ; regarde, j'ai livré entre tes mains le roi d'Haï, son peuple, sa ville et son pays.

2 Et tu feras à Haï et à son roi, comme tu as fait à Jérico et à son roi ; vous en pillerez seulement pour vous le butin, et ses bêtes. Dresse des embuscades à la ville, par derrière.
3 Josué donc se leva, avec tout le peuple propre à la guerre, pour monter contre Haï ; et Josué choisit trente mille hommes forts et vaillants, et il les envoya de nuit ;
4 et il leur fit ce commandement, et il leur dit : Voyez, vous qui serez en embuscade derrière la ville, ne vous éloignez pas beaucoup de la ville, mais soyez tous prêts.
5 Et pour moi, et tout le peuple qui est avec moi, nous nous approcherons de la ville, et quand ils sortiront contre nous, comme ils firent la première fois, nous fuirons devant eux ;
6 ainsi ils sortiront après nous ; et nous fuirons, jusqu'à ce que nous les ayons attirés hors de la ville ; car ils diront : Ils fuient devant nous comme la première fois ; et nous fuirons devant eux ;
7 alors vous vous lèverez de l'embuscade, et vous vous saisirez de la ville ; car l'Éternel votre Dieu la livrera entre vos mains.
8 Et quand vous l'aurez prise, vous y mettrez le feu ; vous ferez selon la parole de l'Éternel ; regardez, je vous l'ai commandé.
9 Josué donc les envoya, et ils allèrent se mettre en embuscade, et se tinrent entre Bethel et Haï ; mais Josué demeura cette nuit-là parmi le peuple.
10 Puis Josué se leva de bon matin, et il fit le dénombrement du peuple, et il monta, lui et les anciens d'Israël, devant le peuple, vers Haï.
11 Tout le peuple aussi, propre à la guerre, qui était avec lui, monta et approcha ; et ils vinrent vis-à-vis de la ville, et campèrent du côté du septentrion d'Haï, et la vallée était entre lui et Haï.
12 Il prit aussi environ cinq mille hommes, qu'il mit en embuscade entre Bethel et Haï, à l'occident d'Haï.
13 Et le peuple mit tout le camp qui était du côté du septentrion contre la ville, et il mit aussi ceux qui tenaient le dernier rang du côté d'occident, contre la ville ; et cette nuit-là Josué s'avança dans la vallée.
14 Or, il arriva qu'aussitôt que le roi d'Haï l'eût vu, les hommes de la ville se hâtèrent et se levèrent de bon matin, et le roi et tout son peuple firent une sortie, au temps marqué, contre Israël, pour le combattre ; or, il ne savait point qu'il y eût des gens en embuscade contre lui, derrière la ville.
15 Alors Josué et tout Israël, feignant d'être battus, s'enfuirent par le chemin du désert.
16 C'est pourquoi tout le peuple qui était dans la ville d'Haï, fut assemblé à grands cris pour les poursuivre ; et ils poursuivirent Josué, et ainsi ils furent tirés hors de la ville.
17 Et il ne resta pas un homme à Haï, ni à Bethel, qui ne sortît après Israël ; et ils laissèrent la ville ouverte et poursuivirent Israël.
18 Alors l'Éternel dit à Josué : Étends l'étendard, qui est en ta main, vers Haï ; car je la livrerai entre tes mains. Et Josué étendit l'étendard qui était en sa main vers la ville.
19 Et ceux qui étaient en embuscade se levèrent incontinent du lieu où ils étaient, et commencèrent à courir, aussitôt qu'il eut étendu sa main, et vinrent dans la ville et la prirent, et se hâtèrent d'y mettre le feu.
20 Et les gens d'Haï, se tournant derrière eux, regardèrent, et voici, la fumée de la ville montait jusqu'au ciel ; et il n'y eut en eux aucune force pour fuir çà ou là ; et le peuple qui fuyait vers le désert, se tourna contre ceux qui les poursuivaient.
21 Josué donc, et tout Israël, voyant que ceux qui étaient en embuscade avaient pris la ville, et que la fumée de la ville montait, retournèrent et frappèrent les gens d'Haï.
22 Les autres aussi sortirent de la ville contre eux ; ainsi ils furent enveloppés des Israélites, les uns étant deçà, et les autres delà, et ils furent tellement battus, qu'on n'en laissa aucun qui demeurât en vie ou qui échappât.
23 Ils prirent aussi vif le roi d'Haï, et ils le présentèrent à Josué.
24 Et quand les Israélites eurent achevé de tuer tous les habitants d'Haï, à la campagne et au

désert, où ils les avaient poursuivis, et que tous furent entièrement passés au fil de l'épée, tous les Israélites retournèrent à Haï, et la firent aussi passer au fil de l'épée.
25 Et tous ceux qui tombèrent, en ce jour-là, tant des hommes que des femmes, furent au nombre de douze mille, tous gens d'Haï.
26 Et Josué ne baissa point sa main, qu'il avait élevée en haut avec l'étendard, jusqu'à ce qu'on eût entièrement défait, à la façon de l'interdit, tous les habitants d'Haï.
27 Les Israélites pillèrent seulement pour eux les bêtes, et prirent le butin de cette ville-là, selon ce que l'Éternel avait commandé à Josué.
28 Josué donc brûla Haï, et il la réduisit en un monceau de ruine perpétuelle, qui subsiste encore aujourd'hui.
29 Puis il fit pendre le roi d'Haï à une potence, jusqu'au soir ; et comme le soleil se couchait, Josué fit commandement qu'on ôtât de la potence son corps mort, et ils le jetèrent à l'entrée de la porte de la ville, et ils élevèrent sur lui un grand amas de pierres qui y est demeuré jusqu'à aujourd'hui.
30 Alors Josué bâtit un autel à l'Éternel, le Dieu d'Israël, sur la montagne de Hébal,
31 comme Moïse, serviteur de l'Éternel l'avait commandé aux enfants d'Israël, ainsi qu'il est écrit au livre de la loi de Moïse. Il fit cet autel de pierres entières sur lesquelles personne n'avait levé le fer, et ils offrirent dessus des holocaustes à l'Éternel, et ils présentèrent des sacrifices de prospérités.
32 Il écrivit aussi là, sur des pierres, une copie de la loi de Moïse, que Moïse avait mise par écrit devant les enfants d'Israël.
33 Et tout Israël, et ses anciens, et ses officiers, et ses juges étaient en deçà et au-delà de l'arche, vis-à-vis des sacrificateurs, de la race de Lévi, qui portaient l'arche de l'alliance de l'Éternel, tant les étrangers que les naturels ; la moitié était contre la montagne de Guérizim, et l'autre moitié contre la montagne d'Hébal, comme Moïse, serviteur de l'Éternel, l'avait commandé, pour bénir le peuple d'Israël la première fois.
34 Et après cela il lut toutes les paroles de la loi, tant les bénédictions que les malédictions, selon tout ce qui est écrit au livre de la loi.
35 Il n'y eut rien de tout ce que Moïse avait commandé, que Josué ne lût devant toute l'assemblée d'Israël, même des femmes et des petits enfants, et des étrangers qui vivaient parmi eux.

REFLEXIONS

Il y a trois réflexions à faire sur ce chapitre :

I. La première qu'aussitôt que les enfants d'Israël eurent ôté l'interdit du milieu d'eux en punissant Hacan, Dieu livra Haï entre leurs mains.

C'est là un exemple qui fait voir que dès que les hommes reconnaissent leurs péchés et les réparent comme il faut, Dieu leur rend sa faveur et sa protection.

II. Il faut remarquer que Dieu, qui avait livré Jérico aux enfants d'Israël par un miracle et sans qu'ils y contribuassent, voulut qu'ils combattissent pour prendre la ville d'Haï, ce qui montre qu'ils devaient s'assurer en la protection de Dieu, sans pour autant négliger de travailler et de combattre de leur côté.

C'est ainsi que nous devons nous confier en Dieu et nous servir en même temps des moyens qu'il a lui-même établis.

Enfin, Josué après ces victoires fit écrire la loi de Dieu et fit prononcer les bénédictions et les malédictions comme Moïse l'avait prescrit. Il en usa de la sorte pour obéir à ce que Dieu avait commandé et pour engager par là le peuple d'Israël à observer les lois du Seigneur et à lui témoigner leur reconnaissance dans le temps que les promesses qu'il leur avait faites s'accomplissaient.

CHAPITRE IX

Les Gabaonites craignant d'être traités par le peuple d'Israël comme les habitants de Jérico et d'Haï l'avaient été se servent d'un moyen frauduleux pour être reçu dans l'alliance de ce peuple. Leur tromperie ayant été découverte, Josué et les principaux ne voulurent pas qu'on les fit mourir parce que cette alliance avait été confirmée par serment, mais ils les assujettirent à une servitude.

1 Dès que tous les rois qui étaient en deçà du Jourdain, sur la montagne et dans la plaine, et sur tout le rivage de la grande mer, jusque contre le Liban, savoir, les Héthiens, les Amorrhéens, les Cananéens, les Phérésiens, les Héviens et les Jébusiens, eurent appris ces choses,
2 ils s'assemblèrent tous, d'un accord, pour faire la guerre à Josué et à Israël.
3 Mais les habitants de Gabaon, ayant entendu ce que Josué avait fait à Jérico et à Haï,
4 avaient usé de finesse ; car ils s'étaient mis en chemin, et feignant d'être des ambassadeurs, ils avaient pris de vieux sacs pour leurs ânes, et de vieilles outres à vin qui avaient été rompues et recousues,
5 et ils avaient à leurs pieds de vieux souliers raccommodés et de vieux habits sur eux, et tout le pain de leur provision était sec et moisi.
6 Et étant venus à Josué, au camp à Guilgal, ils lui dirent, et aux principaux d'Israël : Nous sommes venus d'un pays éloigné ; maintenant donc, traitez alliance avec nous.
7 Alors les principaux d'Israël répondirent à ces Héviens : Peut-être que vous habitez parmi nous ; et comment traiterions-nous alliance avec vous ?
8 Mais ils dirent à Josué : Nous sommes tes serviteurs. Alors Josué leur dit : Qui êtes-vous, et d'où venez-vous ?
9 Ils lui répondirent : Tes serviteurs sont venus d'un pays fort éloigné, sur la réputation de l'Éternel ton Dieu ; car nous avons entendu sa renommée et toutes les choses qu'il a faites en Égypte,
10 et tout ce qu'il a fait aux deux rois des Amorrhéens qui étaient au-delà du Jourdain, Sihon, roi de Hesçbon, et Hog, roi de Basçan, qui demeurait à Hasçtaroth.
11 Et nos anciens, et tous les habitants de notre pays nous ont dit ces mêmes paroles : Prenez avec vous de la provision pour le chemin, et allez au-devant d'eux, et dites-leur : Nous sommes vos serviteurs, et maintenant traitez alliance avec nous.
12 C'est ici notre pain, nous le prîmes de nos maisons tout chaud, pour notre provision, le jour que nous en sortîmes pour venir vers vous, et maintenant voici, il est devenu sec et moisi ;
13 et ce sont ici les outres à vin que nous avons remplies toutes neuves, et voici, elles se sont rompues ; et nos habits et nos souliers sont usés à cause du long chemin.
14 Les principaux d'Israël prirent donc de leur provision, et ne consultèrent point la bouche de l'Éternel.
15 Et Josué fit la paix avec eux, et traita alliance avec eux, en leur promettant qu'il les laisserait vivre ; et les principaux de l'assemblée leur en firent le serment.
16 Mais il arriva, trois jours après qu'ils eurent traité alliance avec eux, qu'ils apprirent qu'ils étaient leurs voisins, et qu'ils habitaient parmi eux ;
17 car les enfants d'Israël partirent, et vinrent dans leurs villes le troisième jour. Or, leurs villes étaient Gabaon, Képhira, Bééroth et Kirjath-jéharim ;
18 et les enfants d'Israël ne les firent pas mourir, parce que les principaux de l'assemblée leur avaient fait serment par l'Éternel, le Dieu d'Israël ; et toute l'assemblée murmura contre les principaux.
19 Alors tous les principaux dirent à toute l'assemblée : Nous leur avons fait serment par l'Éternel, le Dieu d'Israël ; c'est pourquoi nous ne pourrions pas maintenant les toucher.
20 Faisons-leur ceci, et qu'on les laisse vivre, afin qu'il n'y ait point de colère contre nous, à cause du serment que nous leur avons fait.

21 Les principaux donc leur dirent qu'ils vivraient ; mais ils furent employés à couper le bois et à puiser l'eau pour toute l'assemblée, comme les principaux le leur dirent ;
22 car Josué les appela, et leur parla, disant : Pourquoi nous avez-vous trompés, disant : Nous sommes fort éloignés de vous ; puisque vous habitez parmi nous ?
23 Maintenant donc vous êtes maudits, et il y aura toujours des esclaves d'entre vous, et des gens qui couperont le bois et puiseront l'eau pour la maison de mon Dieu.
24 Et ils répondirent à Josué, et dirent : Après qu'il a été rapporté à tes serviteurs que l'Éternel ton Dieu avait commandé à Moïse son serviteur qu'on vous donnât tout le pays, et qu'on exterminât tous les habitants du pays de devant vous, nous avons craint extrêmement pour nos personnes, à cause de vous, et nous avons fait cela.
25 Et maintenant, nous voici entre tes mains, fais-nous comme il te semblera bon et équitable de nous faire.
26 Il leur fit donc ainsi, et les délivra de la main des enfants d'Israël, et ils ne les firent pas mourir.
27 Et en ce jour-là Josué les établit coupeurs de bois et puiseurs d'eau, pour l'assemblée et pour l'autel de l'Eternel, au lieu qu'il choisirait ; ce qui dure jusqu'à ce jour.

REFLEXIONS

Voici une histoire qui est digne d'une grande attention.

Nous y voyons que, quoi que les Gabaonites eussent usé de mensonge et de tromperie pour engager Josué à traiter alliance avec eux, quoi que Josué les eût reçus à cette alliance sans avoir consulté le Seigneur et que même il leur eût promis une chose qui était contraire à l'ordre que Dieu avait donné de détruire les Cananéens, cependant après qu'il eût fait cette alliance et que les principaux l'eurent jurée par le nom de Dieu, il ne voulut pas qu'on fit mourir les Gabaonites lorsque leur tromperie fut découverte.

Par là nous devons reconnaître qu'il faut observer religieusement ses promesses, surtout lorsque le serment y est intervenu, et que le respect du serment et de la divinité nous oblige à les accomplir quand même elles nous causeraient du préjudice et qu'elles auraient été obtenues par surprise, pourvu qu'elles ne nous engagent qu'à des choses que nous pouvons faire ou commettre sans péché.

Au reste, ce qui montre que Josué fit dans cette occasion était conforme à la volonté de Dieu et qu'il aurait péché s'il en eut usé autrement, c'est ce que le roi Saül entrepris quatre cents ans après de détruire les Gabaonites et en ayant même fait mourir quelques-uns. Dieu en fut irrité et envoya sur le royaume d'Israël, une famine qui dura trois ans et qui ne cessa qu'après qu'on eut fait mourir sept fils de Saül. Il faut cependant remarquer que, comme la tromperie des Gabaonites méritait une punition et que l'on avait d'ailleurs un juste sujet de se défier d'eux, Josué leur imposa justement et prudemment une servitude.

Dieu veut qu'on soit religieux à observer les serments et à accomplir ce qu'on a promis, mais il veut aussi qu'on se précautionne contre ceux qui usent de mensonge et de tromperie et s'ils ne sont pas punis en ce monde, ils le seront dans la vie à venir.

CHAPITRE X.

Ce chapitre contient l'histoire de la défaite des cinq rois qui avaient déclaré la guerre aux Gabaonites parce qu'ils avaient traité alliance avec le peuple d'Israël. Il contient aussi plusieurs autres victoires que Josué remporta dans le pays de Canaan.

1 Après qu'Adoni-tsédek, roi de Jérusalem, eut appris que Josué avait pris Haï, et qu'il l'avait entièrement défaite, à la façon de l'interdit, (car il avait fait à Haï et à son roi, comme il avait fait à Jérico et à son roi) et que les habitants de Gabaon avaient fait la paix avec les Israélites, et qu'ils étaient parmi eux,

2 alors ils craignirent fort, parce que Gabaon était une grande ville, comme une ville royale, et qu'elle était plus grande qu'Haï, et que tous ses hommes étaient vaillants.
3 C'est pourquoi Adoni-tsédek, roi de Jérusalem, envoya vers Horam, roi de Hébron, et vers Piream roi de Jarmuth, et vers Japhiah roi de Lakis, et vers Débir roi de Héglon, pour leur dire :
4 Montez vers moi, et donnez-moi du secours, afin que nous frappions Gabaon ; car elle a fait la paix avec Josué et avec les enfants d'Israël.
5 Ainsi donc cinq rois des Amorrhéens, le roi de Jérusalem, le roi de Hébron, le roi de Jarmuth, le roi de Lakis et le roi de Héglon, s'assemblèrent, et ils montèrent, eux et toutes leurs armées, et campèrent contre Gabaon et lui firent la guerre.
6 Et ceux de Gabaon envoyèrent dire à Josué, au camp de Guilgal : Que ta main ne soit point lâche à secourir tes serviteurs, monte promptement vers nous, et garantis-nous, et donne-nous du secours ; car tous les rois des Amorrhéens, qui habitent aux montagnes, se sont assemblés contre nous.
7 Josué donc monta de Guilgal, lui et tout le peuple qui était propre à la guerre avec lui, et tous les hommes forts et vaillants.
8 Et l'Eternel dit à Josué : Ne les crains point ; car je les ai livrés entre tes mains, et il n'y en aura aucun d'eux qui subsiste devant toi.
9 Josué donc vint promptement à eux, et il monta toute la nuit de Guilgal.
10 Et l'Eternel les mit en déroute à la présence d'Israël, qui en fit une grande défaite près de Gabaon, et qui les poursuivit par le chemin de la montagne de Beth-horon, et qui les battit jusqu'à Hazaka, et jusqu'à Makkéda.
11 Et comme ils s'enfuyaient de devant Israël, et qu'ils étaient à la descente de Beth-horon, l'Eternel jeta des cieux de grosses pierres, jusqu'à Hazaka, et ils en moururent. Il y en eut plus de ceux qui moururent de la grêle de pierres, que de ceux que les enfants d'Israël tuèrent avec l'épée.
12 Alors Josué parla à l'Eternel, le jour que l'Eternel livra l'Amorrhéen aux enfants d'Israël, et il dit en présence d'Israël : Soleil, arrête-toi à Gabaon, et toi lune, arrête-toi dans la vallée d'Ajalon.
13 Et le soleil s'arrêta, et la lune aussi, jusqu'à ce que le peuple se fût vengé de ses ennemis. Ceci n'est-il pas écrit au livre du droiturier ? Le soleil donc s'arrêta au milieu des cieux, et ne se hâta point de se coucher, environ un jour entier.
14 Et il n'y a point eu de jour semblable à celui-là, devant ni après, l'Eternel exauçant la voix d'un homme ; car l'Eternel combattait pour les Israélites.
15 Et Josué, et tout Israël avec lui, s'en retourna au camp, à Guilgal.
16 Au reste, ces cinq rois-là s'étaient enfuis, et s'étaient cachés dans une caverne à Makkéda.
17 Et quelqu'un le rapporta à Josué, disant : On a trouvé les cinq rois, cachés dans une caverne à Makkéda.
18 Et Josué dit : Roulez de grandes pierres à l'entrée de la caverne, et mettez près d'elle quelques hommes pour les garder ;
19 mais quant à vous, ne vous arrêtez point, poursuivez vos ennemis, et défaites-les jusqu'au dernier, et ne les laissez point entrer dans leurs villes ; car l'Éternel votre Dieu les a livrés entre vos mains.
20 Et quand Josué, avec les enfants d'Israël, eut achevé d'en faire une très grande défaite, jusqu'à les détruire entièrement, et que ceux d'entre eux qui étaient échappés se furent retirés dans les villes fermées de murailles,
21 tout le peuple retourna en paix au camp vers Josué, à Makkéda, et personne ne remua sa langue contre aucun des enfants d'Israël.
22 Alors Josué dit : Ouvrez l'entrée de la caverne, et faites sortir ces cinq rois-là, et amenez-les-moi de la caverne.
23 Et ils le firent ainsi. Ils firent donc sortir de la caverne ces cinq rois-là, le roi de Jérusalem,

le roi de Hébron, le roi de Jarmuth, le roi de Lakis et le roi de Héglon, pour les lui amener.
24 Et après qu'ils eurent fait sortir ces cinq rois-là hors de la caverne, et qu'ils les eurent amenés à Josué, Josué appela tous les hommes d'Israël, et il dit aux capitaines des gens de guerre qui étaient allés avec lui : Approchez-vous, mettez vos pieds sur le cou de ces rois. Et ils s'approchèrent et mirent leurs pieds sur leur cou.
25 Alors Josué leur dit : Ne craignez point et ne soyez point effrayés, fortifiez-vous et prenez courage ; car c'est ainsi que l'Éternel fera à tous vos ennemis, contre lesquels vous combattez.
26 Et après cela Josué les frappa, et les fit mourir, et les fit pendre à cinq potences, et ils demeurèrent pendus à ces potences jusqu'au soir.
27 Et comme le soleil allait se coucher, Josué commanda qu'on les ôtât de ces potences ; et on les jeta dans la caverne dans laquelle ils s'étaient cachés, et on mit de grandes pierres à l'entrée de la caverne, qui y sont demeurées jusqu'à ce jour.
28 Josué prit aussi Makkéda, en ce même jour-là, et la fit passer au fil de l'épée, et défit, à la façon de l'interdit, son roi et ses habitants, et ne laissa échapper aucune personne qui y fût ; et il fit au roi de Makkéda comme il avait fait au roi de Jérico.
29 Puis Josué, et tout Israël avec lui, passa de Makkéda à Libna, et il l'assiégea ;
30 Et l'Éternel la livra aussi entre les mains d'Israël, avec son roi, et il la fit passer au fil de l'épée, et n'en laissa échapper aucune personne qui y fût ; et il fit à son roi comme il avait fait au roi de Jérico.
31 Ensuite Josué, et tout Israël avec lui, passa de Libna à Lakis, et campa devant elle et l'assiégea ;
32 et l'Éternel livra Lakis entre les mains d'Israël, qui la prit le deuxième jour, et la fit passer au fil de l'épée, et toutes les personnes qui étaient dedans, comme il avait fait à Libna.
33 Alors Horam, roi de Guézer, monta pour secourir Lakis ; et Josué le frappa, *lui* et son peuple, de sorte qu'il ne lui *en* laissa échapper aucun.
34 Après cela Josué, et tout Israël avec lui, passa de Lakis à Héglon, et ils campèrent devant elle et l'assiégèrent ;
35 et ils la prirent ce jour-là même, et la firent passer au fil de l'épée ; et Josué défit, à la façon de l'interdit, en ce jour-là toutes les personnes qui y étaient, comme il avait fait à Lakis.
36 Puis Josué et tout Israël avec lui, monta de Héglon à Hébron, et ils l'assiégèrent.
37 et ils la prirent, et la firent passer au fil de l'épée, avec son roi, et toutes ses villes, et toutes les personnes qui y étaient ; il n'en laissa échapper aucun, de même qu'il avait fait à Héglon ; il la défit donc, à la façon de l'interdit, et toutes les personnes qui y étaient.
38 Puis Josué, et tout Israël avec lui, rebroussa chemin vers Débir, et ils l'assiégèrent ;
39 Et il la prit avec son roi et toutes ses villes, et ils les firent passer au fil de l'épée, et ils défirent, à la façon de l'interdit, toutes les personnes qui y étaient ; il n'en laissa échapper aucun ; il fit à Débir et à son roi comme il avait fait à Hébron, et comme il avait fait à Libna et à son roi.
40 Josué donc battit tout ce pays-là, la montagne, et le midi, et la plaine, et les pentes des montagnes, et tous leurs rois ; il n'en laissa échapper aucun ; et il défit, à la façon de l'interdit, toutes les personnes vivantes, comme l'Éternel, le Dieu d'Israël, l'avait commandé.
41 Ainsi Josué les battit depuis Kadès-Barné jusqu'à Gaza, avec tout le pays de Goscen, même jusqu'à Gabaon.
42 Or, Josué prit à la fois tous ces rois-là et leur pays, parce que l'Éternel, le Dieu d'Israël, combattait pour Israël.
43 Enfin Josué, et tout Israël avec lui, s'en retourna au camp, jusqu'à Guilgal.

REFLEXIONS

Dans le récit qui est fait ici de la victoire que Josué remporta sur les cinq rois il faut remarquer:
I. Premièrement que Josué prit la défense des Gabaonites, qu'il observa ainsi exactement

l'alliance qu'il avait faite avec eux et que même Dieu déploya sa puissance contre les rois qui leur avaient déclaré la guerre, ce qui montre bien clairement que Dieu voulait qu'on tînt aux Gabaonites ce qu'on leur avait promis.

II. Que Josué ne remporta pas cette victoire sans combattre, mais que pourtant il ne l'obtint que par une assistance particulière de Dieu, puisque Dieu fit dans cette occasion deux grands miracles, l'un en faisant périr le plus grand nombre des Cananéens par une grêle de pierres, l'autre en arrêtant la lumière du soleil à la prière de Josué afin qu'il eût le temps de poursuivre ses ennemis.

C'est ainsi que tous nos succès dépendent principalement de l'assistance divine et qu'il faut cependant toujours joindre notre travail et nos soins à la confiance en Dieu.

Nous devons remarquer en particulier dans le miracle qui arriva lorsque le soleil fut arrêté à la prière de Josué et dont la mémoire a été conservée dans le livre du prophète Habacuc chapitre III, 15 qu'elle est l'efficace de la foi et de la prière.

III. Enfin, il faut faire ici cette réflexion générale que toutes ces victoires de Josué et la promptitude avec laquelle il se rendit maître du pays de Canaan montrent bien clairement que Dieu était avec lui. On voit ici la vérité des promesses que Dieu avait faites aux enfants d'Israël par le moyen de Moïse qui les avaient assurés que leurs ennemis ne subsisteraient point devant eux et que Dieu leur donnerait le pays et les villes des Cananéens pour les posséder.

Ces grands événements marquent, que Dieu est fidèle dans ses promesses, qu'il est tout-puissant pour les accomplir et que sa bénédiction accompagne partout ceux qui se confient en lui et qui font ce qu'il leur ordonne.

CHAPITRE XI.

Josué défait plusieurs rois des Cananéens, de même qu'une partie des Hanakins.

1 Dès que Jabin, roi de Hatsor, eut appris ces choses, il envoya à Jobab, roi de Madon, et au roi de Scimron, et au roi d'Acsçaph,
2 et aux rois qui habitaient vers le septentrion, aux montagnes, et dans la campagne, vers le midi de Kinnaroth, et dans la plaine, et à Naphoth-Dor, vers l'occident,
3 au Cananéen à l'orient et à l'occident, et à l'Amorrhéen, et à l'Héthien, et au Phérésien, et au Jébusien, dans les montagnes, et à l'Hévien, sous Hermon, au pays de Mitspa.
4 Ils sortirent donc, et toutes leurs armées avec eux, qui étaient un grand peuple, comme le sable qui est sur le bord de la mer, à cause de leur multitude ; il y avait aussi des chevaux et des chariots en fort grand nombre.
5 Tous ces rois-là, s'étant trouvés au lieu assigné, vinrent et campèrent ensemble près des eaux de Mérom, pour combattre contre Israël.
6 Alors l'Éternel dit à Josué : Ne les crains point ; car demain, environ cette heure, je vous les livrerai tous, et ils seront blessés à mort devant Israël ; tu couperas les jarrets à leurs chevaux, et tu brûleras au feu leurs chariots.
7 Josué donc, et tous les gens de guerre avec lui, vinrent promptement contre eux, près des eaux de Mérom, et se jetèrent sur eux ;
8 Et l'Éternel les livra entre les mains d'Israël, et ils les battirent, et les poursuivirent jusqu'à la grande Sidon, et jusqu'aux eaux de Masréphoth, et jusqu'à la campagne de Mitspa, vers l'orient, et ils les battirent tellement qu'ils n'en laissèrent échapper aucun.
9 Et Josué leur fit comme l'Éternel lui avait dit ; il coupa les jarrets de leurs chevaux, et il brûla leurs chariots.
10 Et comme Josué s'en retournait, en ce même temps, il prit Hatsor, et frappa son roi avec l'épée ; car Hatsor avait été auparavant la capitale de tous ces royaumes-là.
11 Ils firent passer aussi toutes les personnes qui y étaient au fil de l'épée, les détruisant à la façon de l'interdit ; il n'y resta aucune personne vivante, et on brûla Hatsor.

12 Josué prit aussi toutes les villes de ces rois-là, et tous leurs rois, et les fit passer au fil de l'épée, et il les détruisit, à la façon de l'interdit, comme Moïse, serviteur de l'Éternel, l'avait commandé.
13 Mais Israël ne brûla aucune des villes qui étaient demeurées en leur état, excepté Hatsor seule, que Josué brûla.
14 Et les enfants d'Israël pillèrent pour eux tout le butin de ces villes-là, et les bêtes ; ils firent seulement passer au fil de l'épée tous les hommes, jusqu'à ce qu'ils les eussent exterminés ; ils n'y laissèrent de reste aucune personne vivante.
15 Comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse son serviteur, Moïse le commanda aussi à Josué, et Josué fit ainsi, de sorte qu'il n'omit rien de tout ce que l'Éternel avait commandé à Moïse.
16 Josué donc prit tout ce pays-là, la montagne et tout le *pays du* midi, avec tout le pays de Goscen, la plaine et la campagne, la montagne d'Israël et sa plaine,
17 depuis la montagne de Halak, qui monte vers Séhir, même jusqu'à Bahal-Gad, en la campagne du Liban, sous la montagne de Hermon ; il prit aussi tous leurs rois, et les battit, et il les fit mourir.
18 Josué fit la guerre plusieurs années contre tous ces rois-là.
19 Il n'y eut aucune ville qui fît la paix avec les enfants d'Israël, excepté les Héviens, qui habitaient à Gabaon ; ils les prirent toutes par guerre ;
20 car cela venait de l'Éternel, qu'ils endurcissaient leur cœur pour sortir en bataille contre Israël, afin qu'il les détruisît, à la façon de l'interdit, sans qu'il leur fît aucune grâce, mais qu'il les exterminât, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.
21 En ce temps-là aussi, Josué vint, et extermina les Hanakins, des montagnes de Hébron, de Débir, de Hanab, et de toutes les montagnes de Juda, et de toutes les montagnes d'Israël ; Josué les détruisit, à la façon de l'interdit, avec leurs villes.
22 Il ne resta aucun des Hanakins au pays des enfants d'Israël, il en demeura de reste seulement à Gaza, à Gath et à Asçdod.
23 Josué donc prit tout le pays, selon tout ce que l'Éternel avait dit à Moïse, et le donna en héritage à Israël, selon leurs portions, par leurs tribus ; et le pays fut en repos, sans avoir la guerre.

REFLEXIONS

Nous avons à remarquer dans ce chapitre :
I. Les effets admirables de la puissance de Dieu et l'entier accomplissement des promesses par lesquelles il s'était engagé de donner le pays de Canaan aux enfants d'Israël.
II. Il faut se souvenir que si les Israélites exterminèrent les Cananéens ils le firent parce que Dieu l'avait ainsi ordonné pour punir et pour détruire ces peuples abominables qui étaient coupables de toutes sortes de crimes et qui auraient pu corrompre le peuple d'Israël.
Cette considération fait voir que la destruction des Cananéens fut juste, mais elle montre en même temps que ce que les Israélites firent par un exprès commandement de Dieu envers les habitants du pays de Canaan, n'autorise en aucune façon la persécution, non plus que la cruauté et l'inhumanité dans la guerre.

CHAPITRE XII

On voit ici le dénombrement des rois des Cananéens qui avaient été vaincus et dont le pays avait été pris par Moïse et par Josué.

1 Ce sont ici les rois du pays, que les enfants d'Israël battirent, et dont ils possédèrent le pays au-delà du Jourdain, vers le soleil levant, depuis le torrent d'Arnon jusqu'à la montagne de Hermon, et toute la campagne vers l'orient ;
2 savoir, Sihon, roi des Amorrhéens, qui habitait à Hesçbon, qui dominait depuis Haroher qui

est sur le bord du torrent d'Arnon, et depuis le milieu du torrent et la moitié de Galaad, même jusqu'au torrent de Jabbok, qui fait les limites des enfants de Hammon ;
3 et depuis la campagne jusqu'à la mer de Kinnaroth, vers l'orient, et jusqu'à la mer de la campagne, qui est la mer salée, vers l'orient, au chemin de Beth-jescimoth, et depuis le midi, au-dessous d'Asçdoth de Pisga ;
4 Et les contrées de Hog, roi de Basçan, qui était du reste des Réphaïns, et qui habitait à Hasçtaroth et à Edréhi,
5 et qui dominait en la montagne de Hermon, et à Salca, et par tout Basçan, jusqu'aux confins des Guesçuriens et des Mahacathiens, et sur la moitié de Galaad, frontière de Sihon, roi de Hesçbon.
6 Moïse, serviteur de l'Éternel, et les enfants d'Israël les battirent ; et Moïse, serviteur de l'Éternel, en donna la possession aux Rubénites, aux Gadites, et à la moitié de la tribu de Manassé.
7 Et ce sont ici les rois du pays, que Josué et les enfants d'Israël battirent en deçà du Jourdain, vers l'occident, depuis Bahal-Gad, en la campagne du Liban, jusqu'à la montagne de Halak, qui monte vers Séhir, et que Josué donna aux tribus d'Israël en possession, selon leurs portions ;
8 qui consistait en montagnes, et en plaines, et en campagnes, et en courants d'eaux, et en pays de désert, et au midi, les Héthiens, les Amorrhéens, les Cananéens, les Phérésiens, les Héviens et les Jébusiens ;
9 Le roi de Jérico, le roi d'Haï, qui était à côté de Bethel,
10 le roi de Jérusalem, le roi de Hébron,
11 Le roi de Jarmuth, le roi de Lakis,
12 le roi de Héglon, le roi de Guézer,
13 le roi de Débir, le roi de Guéder,
14 le roi de Horma, le roi de Harad,
15 le roi de Libna, le roi de Hadullam,
16 le roi de Makkéda, le roi de Bethel,
17 le roi de Tappuah, le roi de Hépher,
18 le roi d'Aphek, le roi de Sçaron,
19 le roi de Madon, le roi de Hatsor,
20 le roi de Scimron-méron, le roi d'Asçaph,
21 le roi de Tahanac, le roi de Méguiddo,
22 le roi de Kédès, le roi de Joknéham de Carmel,
23 le roi de Dor, près de Naphath-Dor, le roi de Gojim, près de Guilgal,
24 le roi de Tirtsa ; en tout trente et un rois.

REFLEXIONS

On voit dans ce chapitre que Dieu, selon qu'il l'avait promis depuis longtemps et à diverses fois, mit les enfants d'Israël en possession de la plus grande partie du pays de Canaan duquel Josué acheva la conquête qui avait été commencée par Moïse.

Il parait de ce qui est rapporté dans ce livre de Josué que chaque quartier et chaque ville un peu considérable de ce pays avait son roi, puisqu'il y en eut trente-un qui furent vaincu. Mais les enfants d'Israël s'en rendirent maître par l'assistance divine, Dieu ayant béni leurs armes et même fait divers miracles en leur faveur.

CHAPITRE XIII

Ce chapitre a deux parties. On y voit :
I. Ce qui restait à conquérir dans le pays de Canaan. II. Le partage qui fut fait à la tribu de Manassé du pays qui avait été conquis de l'autre côté du Jourdain par Moïse.

1 Quand Josué fut devenu vieux et avancé en âge, l'Éternel lui dit : Tu es devenu vieux et avancé en âge, et il est encore demeuré de reste un fort grand pays à posséder.
2 C'est ici le pays qui demeure de reste, savoir, toutes les contrées des Philistins, et tout Guesçuri ;
3 Depuis Scihor, qui est au-devant de l'Égypte, jusqu'aux frontières de Hékron, vers le septentrion ; cela est réputé des Cananéens, savoir, les cinq gouvernements des Philistins, qui sont celui de Gaza, celui d'Asçdod, celui d'Askélon, celui de Gath, et celui de Hékron, et les Hauviens ;
4 Du côté du midi, tout le pays des Cananéens, et Méhara, qui est aux Sidoniens, jusque vers Aphek, jusqu'aux frontières des Amorrhéens ;
5 le pays aussi qui appartient aux Guibliens, et tout le Liban, vers le soleil levant, depuis Bahal-Gad, sous la montagne de Hermon, jusqu'à l'entrée de Hamath ;
6 tous les habitants de la montagne, depuis le Liban jusqu'aux eaux de Masréphoth ; tous les Sidoniens. C'est moi qui les chasserai de devant les enfants d'Israël ; fais seulement qu'on en jette les lots, afin qu'elle soit à Israël en héritage, comme je te l'ai commandé.
7 Maintenant donc, partage ce pays, et donne-le en héritage aux neuf tribus, et à la moitié de la tribu de Manassé ;
8 Car les Rubénites et les Gadites ont pris avec l'autre moitié de la tribu de Manassé, leur héritage, que Moïse leur a donné au-delà du Jourdain, vers l'orient, selon que Moïse, serviteur de l'Éternel, leur a donné ;
9 depuis Haroher, qui est sur le bord du torrent d'Arnon, et la ville qui est au milieu du torrent, et tout le plat pays de Médéba, jusqu'à Dibon ;
10 et toutes les villes de Sihon, roi des Amorrhéens, qui régnait à Hesçbon, jusqu'aux confins des enfants de Hammon ;
11 et Galaad, et les confins des Guesçuriens et des Mahacathiens, et toute la montagne de Hermon, et tout Basçan jusqu'à Salca ;
12 tout le royaume de Hog en Basçan, qui régnait à Hasçtaroth et à Edréhi, et qui était demeuré de reste, du reste des Réphaïms. Moïse défit tous ces rois, et les déposséda.
13 (Or, les enfants d'Israël ne dépossédèrent point les Guesçuriens et les Mahacathiens ; mais les Guesçuriens et les Mahacathiens ont habité parmi Israël jusqu'à ce jour.)
14 Mais Moïse ne donna point d'héritage à la tribu de Lévi ; les sacrifices de l'Éternel, le Dieu d'Israël, faits par le feu, sont son héritage, comme il lui en avait parlé.
15 Moïse donc donna un héritage à la tribu des enfants de Ruben, selon leurs familles ;
16 et leurs confins furent depuis Haroher, qui est sur le bord du torrent d'Arnon, et la ville qui est au milieu du torrent, et tout le plat pays qui est auprès de Médéba,
17 Hesçbon et toutes ses villes, qui étaient au plat pays, Dibon, et Bamoth-Bahal, et Beth-Bahal-Méhon,
18 Et Jahatsa, et Kédemoth, et Méphahath,
19 Et Kirjathajim, et Sibma, et Tséretsçahar, dans la montagne de la vallée,
20 et Beth-Péhor, et Asçdoth de Pisga, et Beth-jescimoth,
21 et toutes les villes du plat pays, et tout le royaume de Sihon, roi des Amorrhéens, qui régnait à Hesçbon, que Moïse défit, avec les principaux de Madian, savoir, Evi, Rékem, Tsur, Hur, et Rébah, princes qui relevaient de Sihon, et qui habitaient au pays.
22 Les enfants d'Israël firent mourir aussi par l'épée Balaam, fils de Béhor, devin, avec les autres qui y furent tués.
23 Et les confins des descendants de Ruben furent le Jourdain et ses limites. Tel fut l'héritage des descendants de Ruben, selon leurs familles, savoir, ces villes-là et leurs villages.
24 Moïse donna aussi un héritage à la tribu de Gad, pour les descendants de Gad, selon leurs familles.
25 Et leur pays fut Jahzer, et toutes les villes de Galaad, et la moitié du pays des Hammonites,

jusqu'à, Haroher, qui est vis-à-vis de Rabba,
26 et depuis Hesçbon jusqu'à Ramath-mitspé, et Bétonim, et depuis Mahanajim jusqu'aux frontières de Débir ;
27 et dans la vallée, Beth-Haram, et Beth-nimra, et Succoth, et Tsaphon, le reste du royaume de Sihon roi de Hesçbon, le Jourdain et ses limites jusqu'au bout de la mer de Kinnéreth, au-delà du Jourdain, vers l'orient.
28 Tel fut l'héritage des descendants de Gad, selon leurs familles, savoir, ces villes-là et leurs villages.
29 Moïse aussi donna à la moitié de la tribu de Manassé un héritage qui est demeuré à la moitié de la tribu des descendants de Manassé, selon leurs familles.
30 Leur pays fut depuis Mahanajim, tout Basçan, et tout le royaume de Hog roi de Basçan, et tous les bourgs de Jaïr qui sont en Basçan, au nombre de soixante villes ;
31 Et la moitié de Galaad, et Hasçtaroth, et Edréhi, villes du royaume de Hog, en Basçan, furent aux descendants de Makir, fils de Manassé, savoir, à la moitié des descendants de Makir, selon leurs familles.
32 Ce sont là les pays que Moïse, étant dans les campagnes de Moab, avait partagés et donnés en héritage, de ce qui était au-delà du Jourdain de Jérico, vers l'orient.
33 Mais Moïse ne donna point d'héritage à la tribu de Lévi ; car l'Éternel, le Dieu d'Israël, est leur héritage, comme il leur en a parlé.

REFLEXIONS

Dieu fit connaître à Josué qui était alors fort vieux, ayant atteint l'âge de cent ans, qu'il restait des Cananéens qui n'avaient pas été détruits et qui se maintiendraient encore pendant quelque temps dans leurs demeures. Ainsi Dieu ne trouva pas à propos de mettre d'abord les enfants d'Israël dans une pleine possession de tout le pays de Canaan. Il en usa de la sorte parce que les Israélites n'auraient pu l'occuper tout entier et que, comme cela est dit ailleurs, une partie de ce pays aurait été dépeuplé et que les bêtes sauvages s'y seraient multipliées. Il le fit aussi pour tenir le peuple d'Israël en crainte et pour le châtier par le moyen de ces nations lorsqu'il viendrait à abandonner son service. Ce fut en effet ce qui arriva en diverses occasions. Mais dans la suite, les restes des Cananéens et en particulier les Philistins qui opprimèrent longtemps le peuple de Dieu furent assujettis, particulièrement sous le règne de David.

CHAPITRE XIV

Dans le temps que le partage du pays de Canaan se faisait, Caleb demanda qu'ensuite des promesses que Dieu lui avait faites, on lui donnât la ville et le territoire de Hébron, ce qui lui fut accordé.

1 Ce sont ici les terres que les enfants d'Israël eurent pour héritage au pays de Canaan, qu'Eléazar le sacrificateur, et Josué, fils de Nun, et les chefs des pères des tribus des enfants d'Israël leur partagèrent et leur donnèrent en héritage.
2 Leur héritage leur fut donné par le sort, comme l'Éternel l'avait commandé par Moïse, savoir, à neuf tribus et à la moitié d'une tribu ;
3 car Moïse avait donné un héritage à deux tribus et à la moitié d'une tribu, au-delà du Jourdain ; mais il n'avait point donné d'héritage parmi eux aux Lévites.
4 Parce que les enfants de Joseph faisaient deux tribus, Manassé et Ephraïm, c'est pourquoi on ne donna point de part aux Lévites dans le pays, excepté les villes qu'on leur donna pour y habiter, avec leurs faubourgs, pour leurs troupeaux et pour le reste de leur bien.
5 Les enfants d'Israël firent comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse, selon le sort de leur heritage et ils partagèrent le pays.
6 Or, les descendants de Juda vinrent à Josué, à Guilgal ; et Caleb fils de Jephunné, Kénizien,

lui dit : Tu sais ce que l'Éternel dit à Moïse, homme de Dieu, de moi et de toi, à Kadès-Barné.
7 J'*étais* âgé de quarante ans, quand Moïse, serviteur de l'Éternel, m'envoya de Kadès-Barné pour épier le pays ; et je lui rapportai la chose comme *je la croyais* en mon cœur.
8 Et mes frères qui étaient montés avec moi, faisaient fondre le courage du peuple ; mais je continuai toujours de suivre l'Éternel mon Dieu.
9 Et Moïse jura en ce jour-là, disant : Si la terre sur laquelle ton pied a marché n'est à toi en héritage, et à tes enfants pour jamais, parce que tu as persévéré de suivre l'Éternel mon Dieu.
10 Or maintenant, voici, l'Éternel m'a conservé la vie, comme il en avait parlé ; il y a déjà quarante-cinq ans que l'Éternel prononça cette parole à Moïse, lorsque Israël marchait par le désert ; et maintenant, voici, je suis âgé aujourd'hui de quatre-vingt-cinq ans ;
11 et je suis encore aujourd'hui aussi fort que j'étais le jour que Moïse m'envoya ; et j'ai toujours la même force que j'avais alors pour le combat, et pour aller et venir.
12 Maintenant donc, donne-moi cette montagne, dont l'Éternel parla en ce jour-là. Car tu entendis ce jour-là que les Hanakins sont là, et qu'il y a de grandes villes fortes. Peut-être que l'Éternel sera avec moi et je les déposséderai, comme l'Éternel en a parlé.
13 Et Josué bénit Caleb, et donna Hébron, en héritage, à Caleb, fils de Jephunné.
14 C'est pourquoi Hébron fut à Caleb, fils de Jephunné, Kénizien, en héritage jusqu'à ce jour, parce qu'il avait persévéré de suivre l'Éternel, le Dieu d'Israël.
15 Or, le nom d'Hébron était auparavant Kirjath-Arbah : Arbah avait été un fort grand homme entre les Hanakins. Et le pays fut tranquille sans avoir de guerre.

REFLEXIONS
Nous avons dans cette histoire un exemple très remarquable de la bénédiction de Dieu sur Caleb qui avait autrefois été envoyé avec Josué pour épier le pays de Canaan du vivant de Moïse peu après la sortie d'Égypte et qui avait encouragé les Israélites à la conquête de ce pays-là, pendant que les autres espions les en décourageaient. Dieu promis alors à Josué et à Caleb pour récompense de leur piété qu'il n'y aurait qu'eux deux de tout le peuple qui était sorti d'Égypte au-dessus de l'âge de vingt ans qui entrassent au pays de Canaan. Ils furent en effet les seuls qui y entrèrent, tout le reste du peuple étant mort dans le désert dans l'espace de quarante ans. Caleb parvint à une vieillesse heureuse et fort avancée étant encore dans toute sa vigueur. Dieu lui fit donner le pays d'Hébron et il voulut même que cette récompense passât à sa postérité et que ce fût-là dans les siècles à venir un monument de la foi et du zèle de ce Saint homme.
Voilà comment Dieu bénit ceux qui lui sont fidèles et comment la piété a les promesses de la vie présente et de celle qui est à venir.

CHAPITRE XV
Ce chapitre et les suivants jusqu'au 19 contient le partage qui fut fait aux neuf tribus et demie du pays qui avait été conquis par Josué après la mort de Moïse. On y voit les limites de chaque tribu et le nom de ses villes. Le chapitre 15 marque le partage de la tribu de Juda dans laquelle Caleb et Hothniel son gendre eurent leur portion. Il paraît, par le grand nombre de villes et de villages qui échurent à cette tribu, qu'elle était extrêmement puissante.

1 C'est ici le partage échu par le sort à la tribu des descendants de Juda, selon leurs familles, aux confins d'Edom ; le désert de Tsin, vers le midi, fut le dernier bout de leurs pays vers le midi.
2 Ainsi leur frontière du côté du midi fut le dernier bout de la mer salée, depuis le bras qui regarde vers le midi ;
3 et elle devait sortir vers le midi de la montée de Hakrabbim, et passer à Tsin, et montant du midi de Kadès-Barné, passer à Hetsron ; puis, montant vers Addar, se tourner vers Karkah ;
4 puis passant vers Hatsmon, elle sortait au torrent d'Égypte ; de sorte que les issues de cette

frontière devaient se rendre à la mer. Ce sera là, dit Josué, votre frontière du côté du midi.
5 Et la frontière vers l'orient sera la mer salée, jusqu'au bout du Jourdain ; et la frontière du côté du septentrion sera depuis le bras de la mer qui est au bout du Jourdain.
6 Et cette frontière montera jusqu'à Beth-hogla, et passera du côté du septentrion de Beth-haraba ; et cette frontière montera jusqu'à la pierre de Bohan, fils de Ruben.
7 Puis cette frontière montera vers Débir, depuis la vallée d'Hacor vers le septentrion, regardant Guilgal, qui est vis-à-vis de la montée d'Adummim, qui est au midi du torrent ; puis cette frontière passera vers les eaux de Hen-Scémès, et ses issues se rendront à Hen-roguel.
8 Ensuite cette frontière montera par la vallée du fils de Hinnom, jusqu'au côté de Jébusi, vers le midi qui est Jérusalem ; puis cette frontière montera jusqu'au sommet de la montagne qui est vis-à-vis de la vallée de Hinnom, vers l'occident, et qui est au bout de la vallée des Réphaïms, vers le septentrion.
9 Et cette frontière s'alignera depuis le sommet de la montagne jusqu'à la fontaine des eaux de Nephtoah, et sortira vers les villes de la montagne d'Héphron ; puis cette frontière s'alignera à Bahala, qui est Kirjath-jéharim.
10 Et cette frontière tournera depuis Bahala, vers l'occident, jusqu'à la montagne de Séhir, puis elle passera jusqu'au côté de la montagne de Jéharim, vers le septentrion, qui est Késalon ; puis descendant à Beth-Scémès, elle passera à Timna.
11 Et cette frontière sortira jusqu'au côté d'Hékron, vers le septentrion, et cette frontière s'alignera vers Scikkeron ; puis ayant passé la montagne de Bahala, elle sortira à Jabnéel ; tellement que les issues de cette frontière se rendront à la mer.
12 Or, la frontière du côté de l'occident sera ce qui est vers la grande mer, et ses limites. Ce furent là les frontières des descendants de Juda de tous les côtés, selon leurs familles.
13 Au reste, on avait donné à Caleb, fils de Jephunné, une portion au milieu des enfants de Juda, selon le commandement de l'Eternel, fait à Josué, savoir Kirjath-Arbah ; Arbah était père de Hanak. Or, Kirjath-Arbah, c'est Hébron.
14 Et Caleb déposséda de là les trois fils de Hanak, savoir, Scesçaï, Ahiman et Talmaï, enfants de Hanak.
15 Et de là il monta vers les habitants de Débir, dont le nom était auparavant Kirjath-Sépher.
16 Et Caleb dit : Je donnerai ma fille Hacsa pour femme à celui qui frappera Kirjath-Sépher et la prendra.
17 Hothniel donc, fils de Kénaz, frère de Caleb, la prit ; et il lui donna sa fille Hacsa pour femme.
18 Et il arriva, comme elle venait vers lui, qu'elle l'incita à demander à son père un champ ; puis elle se jeta de dessus l'âne, et Caleb lui dit : Qu'as-tu ?
19 Et elle répondit : Donne-moi un présent ; puisque tu m'as donné une terre sèche, donne-moi aussi des sources d'eaux. Et il lui donna les sources de dessus et les sources de dessous.
20 C'*est* ici l'héritage de la tribu des descendants de Juda selon leurs familles :
21 Les villes du bout de la tribu des descendants de Juda, près la contrée d'Édom, *tirant* vers le midi, furent Kabtséel, Héder, Jagur,
22 Kina, Dimona, Hadhada,
23 Kédès, Hatsor, Jithnan,
24 Ziph, Télem, Béhaloth,
25 Hatsor, Hadatta, Kérijoth, Hetsron, qui *est* Hatsor,
26 Amam, Scémah, Molada,
27 Hatsar-gadda, Hesçmon, Beth-pélet,
28 Hatsar-sçuhal, Béer-scébah, Bizjothéja,
29 Bahala, Hijim, Hetsem,
30 Eltolad, Késil, Hormah,
31 Tsiklag, Madmanna, Sansanna,

32 Lébaoth, Scilhim, Hajin, et Rimmon ; qui sont en tout vingt-neuf villes et leurs villages.
33 Dans la plaine, Esçtaol, Tsorha, Asçna,
34 Zanoah, Hen-gannim, Tappuah, Hénam,
35 Jarmuth, Hadullam, Soco, Hazéka,
36 Sçaharajim, Hadithajim, Guédéra, et Guédérothajim ; quatorze villes et leurs villages ;
37 Tsénan, Hédasça, Migdal-Gad,
38 Dilhan, Mitspé, Jokthéel,
39 Lakis, Botskath, Héglon,
40 Cabbon, Lahmas, Kithlis,
41 Guédéroth, Beth-Dagon, Nahama, et Makkédah ; seize villes et leurs villages ;
42 Libna, Héther, Hasçan,
43 Jiphtah, Asçna et Netsib,
44 Kéhila, Aczib, Maresça ; neuf villes et leurs villages ;
45 Hékron, et les villes de son ressort, et ses villages ;
46 depuis Hékron, *tirant* même vers la mer, toutes celles qui *sont* joignant le ressort d'Asçdod, et leurs villages ;
47 Asçdod, les villes de son ressort, et ses villages ; Gaza, les villes de son ressort, et ses villages, jusqu'au torrent d'Égypte, et la grande mer, et *ses* limites.
48 Et dans la montagne, Sçamir, Jattir, Soco,
49 Danna, Kirjath-sanna, qui est Débir,
50 Hanab, Esçtémo, Hanim,
51 Goscen, Holon et Guilo ; onze villes et leurs villages ;
52 Arab, Duma, Hescéhan,
53 Janum, Beth-tappuah, Aphéka,
54 Humta, Kirjath-Arbah, qui est Hébron, et Tsihor ; neuf villes et leurs villages ;
55 Mahon, Carmel, Ziph, Juta,
56 Jizréhel, Jokdéham, Zanoah,
57 Kajin, Guibha et Timna ; dix villes et leurs villages ;
58 Halhul, Beth-tsur, Guédor,
59 Maharath, Beth-hanoth, et Eltékon ; six villes et leurs villages ;
60 Kirjath-bahal, qui est Kirjath-jéharim, et Rabba ; deux villes et leurs villages ;
61 au désert, Beth-haraba, Middin, Sécaca,
62 Nibsçan, et la ville du Sel et Hen-guédi ; six villes et leurs villages ;
63 Au reste, les descendants de Juda ne purent déposséder les Jébusiens qui habitaient à Jérusalem ; c'est pourquoi le Jébusien a demeuré avec les descendants de Juda à Jérusalem, jusqu'à ce jour.

CHAPITRE XVI.

La portion de la tribu d'Éphraïm et de la moitié de la tribu de Manassé.

1 Et ce qui échut par sort aux descendants de Joseph était depuis le Jourdain de Jérico, aux eaux de Jérico vers l'orient, qui est le désert, montant de Jérico par la montagne jusqu'à Beth-el.
2 Et cette frontière devait sortir de Beth-el vers Luz, puis passer sur les confins de l'Arkien jusqu'à Hataroth ;
3 et elle devait descendre, tirant vers l'occident aux confins du Japhlétien, jusqu'aux confins de Beth-horon la basse, et jusqu'à Guézer, de sorte que ses issues devaient se rendre à la mer.
4 Ainsi, les descendants de Joseph, savoir, Manassé et Ephraïm, prirent leur héritage.
5 Or, la frontière des descendants d'Ephraïm, selon leurs familles, fut ainsi marquée, que la frontière de leur héritage vers l'orient fut Hatroth-addar, jusqu'à Beth-horon la haute.
6 Et cette frontière devait sortir vers la mer à Micméthah, du côté du septentrion, et cette

frontière devait se tourner vers l'orient jusqu'à Tahanath-Scilo, et passant du côté d'orient, se rendre à Janoah ;
7 puis descendre de vers Janoah à Hataroth, et vers Naharath, et se rencontrer à Jérico, et sortir au Jourdain.
8 Et cette frontière devait aller de Tappuah, tirant vers la mer, jusqu'au torrent de Kana, de sorte que ses issues devaient se rendre à la mer. Ce fut là l'héritage de la tribu des descendants d'Ephraïm, selon leurs familles,
9 avec les villes qui furent séparées pour les descendants d'Ephraïm parmi l'héritage des descendants de Manassé, toutes ces villes, dis-je, avec leurs villages.
10 Or, ils ne dépossédèrent point les Cananéens qui habitaient à Guézer ; c'est pourquoi les Cananéens ont habité parmi ceux d'Ephraïm jusqu'à ce jour ; mais ils ont été rendus tributaires.

CHAPITRE XVII

Suite de la portion de la tribu de Manassé au deçà du Jourdain. Ceux d'Éphraïm et de Manassé étant trop à l'étroit dans le pays qui leur était échu, Josué leur dit de s'étendre dans le pays des Phérésiens et des Réphains et il les assure qu'ils s'en rendraient maître.

1 On jeta aussi le sort pour la tribu de Manassé ; car il *fut* le premier-né de Joseph. Quant à Makir, premier-né de Manassé et père de Galaad, parce qu'il fut un homme de guerre, il eut Galaad et Basçan.
2 Et on fit de même pour le reste des descendants de Manassé, selon leurs familles, savoir, les enfants d'Abihézer, les enfants de Hélek, les enfants d'Asriel, les enfants de Scékem, les enfants de Hépher, et les enfants de Scémidah. Ce sont les enfants mâles de Manassé, fils de Joseph, selon leurs familles.
3 Or, Tsélophcad, fils de Hépher, fils de Galaad, fils de Makir, fils de Manassé, n'eut point de fils, mais il n'eut que des filles, dont voici les noms : Mahla, Noha, Hogla, Milca, et Tirtsa.
4 Ces filles vinrent se présenter devant Eléazar le sacrificateur, et devant Josué, fils de Nun, et devant les principaux, disant : L'Éternel a commandé à Moïse qu'on nous donnât un héritage parmi nos frères. C'est pourquoi on leur donna un héritage parmi les frères de leur père, selon le commandement de l'Éternel.
5 Et dix portions échurent à Manassé, outre les pays de Galaad et de Basçan, qui étaient au-delà du Jourdain ;
6 car les filles de Manassé eurent un héritage parmi ses descendants ; et le pays de Galaad fut pour le reste des descendants de Manassé.
7 Or, la frontière de Manassé fut du côté d'Ascer, venant à Micméthah, qui était au-devant de Sichem ; puis cette frontière devait aller à main droite vers les habitants de Hen-Tappuah.
8 Or, le pays de Tappuah appartenait à Manassé ; mais Tappuah, qui était près des confins de Manassé appartenait aux descendants d'Ephraïm.
9 De là, la frontière devait descendre au torrent de Kana, tirant vers le midi du torrent ; ces villes-là étaient à Ephraïm, parmi les villes de Manassé. Au reste, la frontière de Manassé était du côté du septentrion du torrent, et ses issues se devaient rendre à la mer.
10 Ce qui était du côté du midi, était à Ephraïm, et ce qui était du côté du septentrion, était à Manassé, et il avait la mer pour ses limites ; et du côté du septentrion, les frontières se rencontraient vers la tribu d'Ascer, et vers celle d'Issacar, du côté d'orient.
11 Car Manassé eut, aux quartiers d'Issacar et d'Ascer, Beth-scéan et les villes de son ressort, et Jibléham et les villes de son ressort, et les habitants de Dor et les villes de son ressort, et les habitants de Hen-Dor et les villes de son ressort, et les habitants de Tahanac et les villes de son ressort, et les habitants de Méguiddo et les villes de son ressort, qui sont trois contrées.
12 Au reste, les descendants de Manassé ne purent chasser les habitants de ces villes-là, et les Cananéens osèrent demeurer dans le même pays.

13 Mais après que les enfants d'Israël se furent fortifiés, ils rendirent les Cananéens tributaires ; toutefois, ils ne les dépossédèrent point entièrement.
14 Or, les descendants de Joseph parlèrent à Josué, disant : Pourquoi ne m'as-tu donné en héritage qu'un lot et une portion, étant comme je suis un grand peuple, et l'Éternel m'ayant si fort béni jusqu'à présent ?
15 Et Josué leur dit : Si tu es un si grand peuple, monte à la forêt et coupe-la, pour te faire place dans le pays des Phérésiens et des Réphaïms, si la montagne d'Ephraïm est trop étroite pour toi.
16 Alors les descendants de Joseph répondirent : Cette montagne ne sera point pour nous ; car tous les Cananéens qui habitent au pays de la vallée ont des chariots de fer, de même que ceux qui habitent à Beth-scéan et aux villes de son ressort, et ceux qui habitent dans la vallée de Jizréhel.
17 Josué donc parla à la maison de Joseph, savoir, à Ephraïm et à Manassé, et leur dit : Tu es un grand peuple, et tu as de grandes forces ; tu n'auras pas une portion toute seule,
18 car tu auras la montagne, et comme c'est une forêt, tu la couperas, et ses issues t'appartiendront ; car tu en déposséderas les Cananéens, quoiqu'ils aient des chariots de fer, et quelques puissants qu'ils soient.

CHAPITRE XVIII

Le tabernacle est dressé à Silo où il fut pendant environ trois cent trente ans jusqu'au temps du prophète Samuel.
Josué ordonne qu'on fasse un plan du pays de Canaan qui restait à partager entre les sept tribus qui n'avaient point encore eu leur portion. Ce qui ayant été fait on procéda à ce partage à Silo en la présence de Dieu. On voit ici ce qui échut à la tribu de Benjamin.

1 Et toute l'assemblée des enfants d'Israël s'assembla à Scilo ; et ils y placèrent le tabernacle d'assignation, après que le pays leur eut été assujetti.
2 Or, il était resté, entre les enfants d'Israël, sept tribus auxquelles on n'avait point distribué leur héritage.
3 Josué donc dit aux enfants d'Israël : Jusqu'à quand négligerez-vous de venir posséder le pays que l'Éternel, le Dieu de vos pères, vous a donné ?
4 Prenez, d'entre vous, trois hommes de chaque tribu, que j'enverrai, et ils se mettront en chemin, et ils traverseront le pays, et ils en traceront un plan, selon leur héritage, et reviendront vers moi.
5 Ils le partageront en sept portions ; Juda demeurera dans ses limites du côté du midi, et la maison de Joseph demeurera dans ses limites du côté du septentrion.
6 Vous donc, tracez un plan du pays, et le partagez en sept parts, et apportez-le-moi ici, et je jetterai pour vous ici le sort, devant l'Éternel notre Dieu.
7 Car il n'y a point de portion pour les Lévites parmi vous, parce que le sacerdoce de l'Éternel est leur héritage. Quant à Gad et Ruben, et à la moitié de la tribu de Manassé, ils ont pris leur héritage au-delà du Jourdain, vers l'orient, que Moïse, serviteur de l'Éternel, leur a donné.
8 Ces hommes-là donc se levèrent et s'en allèrent ; et Josué commanda à ceux qui s'en allaient, de tracer un plan du pays, disant : Allez et traversez le pays, et tracez-en un plan ; ensuite revenez à moi, et je jetterai ici pour vous le sort, devant l'Éternel, à Scilo.
9 Et ces hommes-là s'en allèrent et traversèrent le pays, et en tracèrent un plan dans un livre, selon les villes, et ils le divisèrent en sept parties, et ils revinrent à Josué, au camp à Scilo.
10 Et Josué jeta le sort pour eux à Scilo, devant l'Éternel ; et Josué partagea là le pays aux enfants d'Israël, selon leurs portions.
11 Alors on tira le sort de la tribu des descendants de Benjamin, selon leurs familles ; et les confins du pays qu'ils eurent par sort, étaient entre les descendants de Juda, et les descendants de Joseph ;

12 et leur frontière du côté du septentrion, fut depuis le Jourdain ; et cette frontière devait monter à côté de Jérico, vers le septentrion, puis monter en la montagne, tirant vers l'occident ; de sorte que ses issues devaient se rendre au désert de Beth-aven ;
13 puis cette frontière devait passer de là vers Luz, à côté de Luz (qui est Beth-el), tirant vers le midi ; et cette frontière devait descendre à Hatrot-haddar, près de la montagne qui est du côté du midi de la basse Beth-horon ;
14 et cette frontière devait s'aligner et tourner au coin occidental qui regarde vers le midi, depuis la montagne qui est vis-à-vis de Beth-horon, vers le midi ; de sorte que ses issues devaient se rendre à Kirjath-bahal (qui est Kirjath-jéharim), ville des descendants de Juda. C'est là le côté occidental.
15 Mais le côté méridional est depuis le bout de Kirjath-jéharim ; et cette frontière devait sortir vers l'occident ; puis elle devait sortir à la fontaine des eaux de Nephthoah ;
16 et cette frontière devait descendre au bout de la montagne qui est vis-à-vis de la vallée du fils de Hinnom, et qui est dans la vallée des Réphaïms, vers le septentrion ; et descendre par la vallée de Hinnom, jusqu'au côté des Jébusiens, vers le midi ; puis descendre à Hen-roguel ;
17 et elle devait s'aligner, du côté du septentrion, et sortir à Hen-scémès, et de là vers Guéliloth, qui est vis-à-vis de la montée d'Adummim, et descendre à la pierre de Bohan, fils de Ruben ;
18 puis passer à côté de ce qui est vis-à-vis de Haraba, vers le septentrion, et descendre à Haraba ;
19 puis cette frontière devait passer à côté de Beth-hogla, vers le septentrion, de sorte que les issues de cette frontière devaient se rendre au bras de la mer Salée, qui est vers le septentrion, au bout du Jourdain, regardant vers le midi. Ce fut là la frontière du midi.
20 Et le Jourdain le devait borner du côté de l'orient. Ce fut là l'héritage des descendants de Benjamin, selon ses frontières tout autour, selon leurs familles.
21 Or, les villes de la tribu des descendants de Benjamin, selon leurs familles, devaient être Jérico, Beth-hogla, Hémek-ketsis,
22 Beth-haraba, Tsémarajim, Beth-el,
23 Hawin, Para, Hophra.
24 Képhar-hammonaï, Hophni, et Guébah ; douze villes et leurs villages ;
25 Gabaon, Rama, Béeroth,
26 Mitspé, Képhira, Motsa,
27 Rékem, Jirpéel, Taréala,
28 Tsélah, Eleph, Jébusi (qui est Jérusalem), Guibhath, et Kirjath ; quatorze villes et leurs villages. Tel fut l'héritage des descendants de Benjamin, selon leurs familles.

CHAPITRE XIX

La portion de la tribu de Siméon,1-9. De celle de Zabulon,10-16. De celle d'Issacar, 17-23. De celle d'Ascer, 24-31. De celle de Nephtali,32-39. Et de celle de Dan,40-48.
Le partage étant fait, on donna par l'ordre de Dieu un héritage à Josué où il bâtit la ville de Timnatht sera dans laquelle il établit sa demeure.

1 On tira le second sort pour Siméon, pour la tribu des descendants de Siméon, selon leurs familles ; et leur héritage fut parmi l'héritage des descendants de Juda.
2 Et ils eurent dans leur héritage Béer-scébah, Scébah, Molada,
3 Hatsar-sçuhal, Bala, Hetsem,
4 Eltolat, Béthul, Horma,
5 Tsiklag, Beth-marcaboth, Hatsar-susa,
6 Beth-lébaoth, et Sçaruhen ; treize villes et leurs villages ;
7 Hajin, Rimmon, Héther, et Hasçan ; quatre villes et leurs villages ;
8 Et tous les villages qui étaient autour de ces villes-là jusqu'à Balath-béer, qui est Rama la

Méridionale. Tel fut l'héritage de la tribu des descendants de Siméon, selon leurs familles.
9 L'héritage des descendants de Siméon fut pris du lot des descendants de Juda ; car la part des descendants de Juda était trop grande pour eux ; c'est pourquoi les descendants de Siméon eurent leur héritage parmi le leur.
10 On tira le troisième sort pour les descendants de Zabulon, selon leurs familles ; et la frontière de leur héritage fut jusqu'à Sarid.
11 Puis leur frontière devait monter vers *le quartier de vers* la mer, même jusqu'à Marhala, puis se rencontrer à Dabbesceth, et de là au torrent qui est vis-à-vis de Joknéham.
12 Or, cette frontière devait retourner de Sarid, vers l'orient, vers le soleil levant, aux confins de Kisloth-tabor ; puis sortir vers Dabrath, et monter à Japhiah ;
13 puis de là passer vers l'orient, au levant, à Guitta-hépher, qui est Hittakatsin ; puis sortir à Rimmon-Méthoar, qui est Néha ;
14 puis cette frontière devait tourner du côté du septentrion à Hannathon ; et ses issues devaient se rendre en la vallée de Jiphtah-el.
15 Avec Kattath, Nahalal, Scimron, Jidéala, et Beth-léhem, il y avait douze villes et leurs villages.
16 Tel fut l'héritage des descendants de Zabulon, selon leurs familles, ces villes-là et leurs villages.
17 On tira le quatrième sort pour Issacar, pour les descendants d'Issacar, selon leurs familles.
18 Et leur contrée fut ce qui est vers Jizréhel, Késulloth, Sçunem,
19 Hapharjim, Scion, Anaharath,
20 Rabbith, Kisçjon, Ebets,
21 Rémeth, Hen-gannim, Henhadda, et Beth-patsets.
22 Et la frontière se devait rencontrer à Tabor, et vers Sçahatsim, et à Beth-scémès ; de sorte que les issues de leur frontière devaient se rendre au Jourdain ; seize villes et leurs villages.
23 Tel fut l'héritage de la tribu des descendants d'Issacar, selon leurs familles, ces villes-là et leurs villages.
24 On tira le cinquième sort pour la tribu des descendants d'Ascer, selon leurs familles.
25 Et leur frontière fut Helkath, Hali, Béten, Acsçaph,
26 Alammélec, Hamhad, et Miscéal, et elle devait se rencontrer à Carmel, au quartier vers la mer, et à Scihor vers Bénath ;
27 puis elle devait retourner vers le soleil levant à Beth-Dagon, et se rencontrer à Zabulon, et à la vallée de Jiphtahel vers le septentrion, et à Beth-Hémek et Néhiel ; puis sortir à main gauche vers Cabul ;
28 et Hébron, et Réhob, et Hammon, et Kana, jusqu'à la grande Sidon ;
29 Puis la frontière devait retourner à Rama, jusqu'à Tyr, ville forte ; de là cette frontière devait retourner à Hosa, et ses issues devaient se rendre au quartier qui est vers la mer, depuis la portion qui tirait vers Aczib.
30 Avec Hummah, et Aphek, et Réhob, il y avait en tout vingt-deux villes et leurs villages.
31 Tel fut l'héritage de la tribu des descendants d'Ascer, selon leurs familles, ces villes-là et leurs villages.
32 On tira le sixième sort pour les descendants de Nephthali, selon leurs familles.
33 Et leur frontière fut depuis Héleph, et depuis Allon à Tsahannamin, et Adami-Nékeb, et Jabnéel, jusqu'à Lakkum ; et ses issues devaient se rendre au Jourdain.
34 Et cette frontière devait retourner du côté d'occident, vers Aznoth-Tabor, puis sortir de là à Hukkok ; de sorte que, du côté du midi, elle devait se rencontrer à Zabulon, et du côté de l'occident elle devait se rencontrer à Ascer, et le Jourdain était au soleil levant jusqu'à Juda.
35 Au reste, les villes fortes étaient Tsiddim, Tser, Hammath, Rakkath, Kinnéreth,
36 Adama, Rama, Hatsor,
37 Kédès, Edréhi, Hen-Hatsor,

38 Jiréon, Migdal-el, Haram, Beth-Hanath, et Beth-scémès ; il y avait dix-neuf villes et leurs villages.
39 Tel fut l'héritage de la tribu des descendants de Nephthali, selon leurs familles, ces villes-là et leurs villages.
40 On tira le septième sort pour la tribu des descendants de Dan, selon leurs familles.
41 Et la contrée de leur héritage fut Tsorah, Esçtaol, Hir-scémès,
42 Sçahalabim, Ajalon, Jithla,
43 Elon, Timnatha, Hékron,
44 Elteké, Guibbeton, Bahalath,
45 Jéhud, Bené-Bérak, Gath-rimmon,
46 Mé-Jarkon et Rakkon, avec les limites qui sont vis-à-vis de Japho.
47 Or, la contrée qui était échue aux descendants de Dan était trop petite pour eux ; c'est pourquoi les descendants de Dan montèrent et combattirent contre Lescem, la prirent et la firent passer au fil de l'epée, et la possédèrent, et y habitèrent ; et ils appelèrent Lescem, Dan, du nom de Dan, leur père.
48 Tel fut l'héritage de la tribu des descendants de Dan, selon leurs familles, ces villes-là et leurs villages.
49 Au reste, après qu'on eut achevé de partager le pays, selon ses confins, les enfants d'Israël donnèrent un héritage à Josué, fils de Nun, parmi eux.
50 Selon le commandement de l'Éternel, ils lui donnèrent la ville qu'il demanda, savoir, Timnath-Sérah, dans la montagne d'Ephraïm ; et il bâtit la ville, et y habita.
51 Ce sont là les héritages qu'Eléazar le sacrificateur, et Josué, fils de Nun, et les chefs des pères des tribus des enfants d'Israël partagèrent par sort à Scilo, devant l'Éternel, à l'entrée du tabernacle d'assignation ; et ils achevèrent ainsi de partager le pays.

REFLEXIONS

Voici les réflexions qu'il faut faire sur le partage du pays de Canaan.

I. Comme c'était Dieu qui avait donné ce pays aux enfants d'Israël, ce fut aussi, par son ordre exprès qu'on en fit le partage afin que tout étant réglé par l'autorité de Dieu lui-même, chacun s'y soumît.

Ce fût pour cette raison que ce partage se fit à Silo devant le tabernacle par le grand sacrificateur Éléazar, par Josué et par les principaux du peuple et que le sort fut jeté en la présence de Dieu.

II. Il est à remarquer que le sort échut à plusieurs tribus de la manière dont Jacob et Moïse en avaient parlé, ce qui montre que le sort fut dirigé par la providence.

III. Dieu voulut que le pays fût ainsi partagé entre les tribus du vivant de Josué, d'Éléazar et des anciens du peuple afin qu'il n'y eût point de dispute sur le partage des terres et pour empêcher que dans la suite les tribus n'empiétassent les unes sur les autres.

IV. Cela contribuait aussi à la sûreté et à la défense du pays, chaque tribu étant intéressée à conserver ce qui lui appartenait.

V. Enfin, ce partage servait à maintenir la distinction des tribus et des familles, laquelle devait subsister jusqu'à la venue du Messie.

CHAPITRE XX.

Josué établit par ordre de Dieu six villes de refuge qui devaient servir d'asile à ceux qui auraient tué quelqu'un sans y penser.

1 Et l'Éternel parla à Josué, disant :
2 Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Établissez-vous les villes de refuge dont je vous ai parlé par Moïse ;
3 Afin que le meurtrier qui aura tué quelqu'un par ignorance, et sans y penser, s'y retire ; et

elles vous serviront de refuge de devant le garant du sang.
4 Et le meurtrier s'enfuira dans l'une de ces villes-là, et s'arrêtera à l'entrée de la porte de la ville, et il dira ses raisons aux anciens de cette ville-là, qui l'écouteront et qui le recueilleront chez eux dans la ville, et lui donneront un lieu, afin qu'il demeure avec eux.
5 Et quand le garant du sang le poursuivra, ils ne livreront point le meurtrier entre ses mains, parce qu'il aura tué son prochain sans y penser, et qu'il ne le haïssait point auparavant ;
6 mais il demeurera dans cette ville-là, jusqu'à ce qu'il comparaisse devant l'assemblée en jugement, et jusqu'à la mort du souverain sacrificateur qui sera en ce temps-là ; alors le meurtrier retournera et viendra dans sa ville et dans sa maison, dans la ville dont il se sera enfui.
7 Ils consacrèrent donc Kédès en Galilée, dans la montagne de Nephthali, Sichem, dans la montagne d'Ephraïm, et Kirjath-Arbah (qui est Hébron), dans la montagne de Juda.
8 Et au-delà du Jourdain de Jérico, vers le Levant, ils ordonnèrent, de la tribu de Ruben, Bethzer au désert, au plat pays, et Ramoth en Galaad, de la tribu de Gad, et Golan en Basçan, de la tribu de Manassé.
9 Ce furent là les villes assignées à tous les enfants d'Israël, et à l'étranger qui était parmi eux, afin que quiconque aurait tué quelqu'un par ignorance, s'enfuît là, et ne mourût point par la main du garant du sang, jusqu'à ce qu'il comparût devant l'assemblée.

REFLEXIONS

Les enfants d'Israël établirent des villes de refuge dans le pays de Canaan conformément aux ordres que Dieu avait donnés sur ce sujet. Dieu voulait par-là mettre en sûreté ceux à qui il arriverait de tuer quelqu'un par accident et sans aucun mauvais dessein et empêcher que les parents de celui qui avait été tué ne vengeassent sa mort. Cependant il faut remarquer qu'avant que ceux qui avaient commis un meurtre involontaire fussent reçus dans les villes de refuge, les juges devaient prendre connaissance du fait et que lorsqu'après la mort du grand sacrificateur ils retourneraient chez eux, il fallait qu'ils parussent encore en jugement.
Par où l'on voit que si les juges doivent protéger les innocents, ils ne doivent pas non plus déclarer qui que ce soit innocent que sur de bons fondements. Surtout il paraît d'ici que quand il s'agit du meurtre et de l'effusion de sang, les juges sont obligés de prendre les informations les plus exactes et d'apporter toutes les précautions possibles afin que le crime ne demeure pas impuni.

CHAPITRE XXI.

Les Lévites ayant demandé à Éléazar, à Josué et aux chefs du peuple que, conformément à ce que Moïse avait ordonné, on leur donnât des villes pour y habiter, on leur assigna quarante-huit villes avec leurs dépendances.

1 Or, les chefs des pères des Lévites vinrent à Eléazar le sacrificateur, et à Josué, fils de Nun, et aux chefs des pères des tribus des enfants d'Israël ;
2 et ils leur parlèrent à Scilo, au pays de Canaan, et leur dirent : L'Éternel a commandé par Moïse qu'on nous donnât des villes pour y habiter, et leurs faubourgs pour nos bêtes.
3 C'est pourquoi les enfants d'Israël donnèrent de leur héritage aux Lévites, selon le commandement de l'Eternel, ces villes-ci, avec leurs faubourgs,
4 car on tira le sort pour les familles des Kéhathites ; et il échut par sort aux descendants d'Aaron le sacrificateur, qui étaient des Lévites, treize villes, de la tribu de Juda, de la tribu des Siméonites et de la tribu de Benjamin.
5 Et il échut par sort au reste des descendant de Kéhath, dix villes des familles de la tribu d'Ephraïm, de la tribu de Dan et de la moitié de la tribu de Manassé.
6 Et les descendants de Guersçon eurent par sort treize villes, des familles de la tribu d'Issacar, de la tribu d'Ascer, de la tribu de Nephthali, et de la moitié de la tribu de Manassé en Basçan.

7 Et les descendants de Mérari, selon leurs familles, eurent douze villes, de la tribu de Ruben, de la tribu de Gad et de la tribu de Zabulon.
8 Les enfants d'Israël donnèrent donc par sort aux Lévites ces villes-là, avec leurs faubourgs, selon que l'Eternel l'avait commandé par Moïse.
9 Ils donnèrent donc de la tribu des descendants de Juda et de la tribu des descendants de Siméon, ces villes qu'on nommera par leur nom.
10 Elles furent donc pour les descendants d'Aaron, qui étaient des familles des Kéhathites, qui étaient des descendants de Lévi (car le premier sort fut pour eux) ;
11 Et on leur donna Kirjath-Arbah. Or, Arbah était père de Hanak, qui est Hébron, dans la montagne de Juda, et ses faubourgs tout autour.
12 Mais quant au territoire de la ville, et à ses villages, on les donna à Caleb, fils de Jephunné, pour sa possession.
13 On donna donc aux descendants d'Aaron le sacrificateur, la ville de refuge du meurtrier, savoir, Hébron, avec ses faubourgs ; et Libna, avec ses faubourgs ;
14 et Jattir, avec ses faubourgs ; et Esçtémoah, avec ses faubourgs ;
15 et Holon, avec ses faubourgs ; et Débir, avec ses faubourgs ;
16 et Hajin, avec ses faubourgs ; et Jutta avec ses faubourgs ; et Beth-sçémès, avec ses faubourgs ; neuf villes de ces deux tribus-là.
17 Et de la tribu de Benjamin, Gabaon, avec ses faubourgs ; et Guébah, avec ses faubourgs ;
18 Hanathoth, avec ses faubourgs ; et Halmon, avec ses faubourgs ; quatre villes.
19 Toutes les villes des descendants d'Aaron sacrificateur, furent treize villes avec leurs faubourgs.
20 Et pour ce qui est des familles des descendants de Kéhath, Lévites, qui étaient le reste des descendants de Kéhath, elles eurent aussi par le sort des villes de la tribu d'Ephraïm.
21 Et on leur donna la ville de refuge du meurtrier, Sichem, avec ses faubourgs, dans la montagne d'Ephraïm ; et Guézer, avec ses faubourgs.
22 Et Kibtsajim, avec ses faubourgs ; et Beth-horon, avec ses faubourgs ; quatre villes ;
23 et de la tribu de Dan, Eltéké, avec ses faubourgs ; Guibbéthon, avec ses faubourgs ;
24 Ajalon, avec ses faubourgs ; Gathrimmon, avec ses faubourgs ; quatre villes.
25 Et de la moitié de la tribu de Manassé, Tahanac, avec ses faubourgs ; Gath-rimmon, avec ses faubourgs ; deux villes.
26 Ainsi dix villes en tout, avec leurs faubourgs, furent pour les familles des descendants de Kéhath, qui étaient de reste.
27 On donna aussi, de la moitié de la tribu de Manassé, aux descendants de Guersçon, qui étaient des familles des Lévites, la ville de refuge du meurtrier, savoir, Golan en Basçan, avec ses faubourgs ; et Béhesçtéra, avec ses faubourgs ; deux villes.
28 Et de la tribu d'Issacar, Kisçjon, avec ses faubourgs ; Dobrath, avec ses faubourgs ;
29 Jarmuth, avec ses faubourgs ; Hengannim, avec ses faubourgs ; quatre villes.
30 Et de la tribu d'Ascer, Miscéal, avec ses faubourgs ; Habdon, avec ses faubourgs ;
31 Helkath, avec ses faubourgs ; et Réhob, avec ses faubourgs ; quatre villes.
32 Et de la tribu de Nephthali, la ville de refuge du meurtrier, fut Kédès en Galilée, avec ses faubourgs ; Hammoth-Dor, avec ses faubourgs, et Kartan, avec ses faubourgs ; trois villes.
33 Toutes les villes donc des Guersçonites, selon leurs familles, furent treize villes et leurs faubourgs.
34 On donna aussi, de la tribu de Zabulon, aux familles des descendants de Mérari, qui étaient des Lévites qui restaient, Joknéham, avec ses faubourgs ; Karta, avec ses faubourgs ;
35 Dimna, avec ses faubourgs ; et Nahalal, avec ses faubourgs ; quatre villes.
36 Et de la tribu de Ruben, Betser, avec ses faubourgs ; et Jahasa, avec ses faubourgs ;
37 Kédémoth, avec ses faubourgs ; et Méphahat, avec ses faubourgs ; quatre villes.
38 Et de la tribu de Gad, la ville de refuge du meurtrier, fut Ramoth en Galaad, avec ses

faubourgs ; et Mahanajim, avec ses faubourgs ;
39 Hesçbon, avec ses faubourgs ; et Jahzer, avec ses faubourgs ; qui faisaient en tout quatre villes.
40 Toutes ces villes-là furent données aux descendants de Mérari, selon leurs familles, qui étaient le reste des Lévites ; et le partage qui leur échut par sort fut de douze villes.
41 Toutes les villes des Lévites, qui étaient parmi la possession des enfants d'Israël, furent quarante-huit et leurs faubourgs.
42 Chacune de ces villes avait ses faubourgs autour d'elle, et il en était ainsi de toutes ces villes-là.
43 L'Éternel donc donna à Israël tout le pays qu'il avait juré de donner à leurs pères ; et ils le possédèrent, et y habitèrent.
44 Et l'Éternel leur donna du repos de tous côtés, selon tout ce qu'il avait juré à leurs pères ; et il n'y eut aucun de tous leurs ennemis qui subsistât devant eux ; mais l'Éternel livra tous leurs ennemis entre leurs mains.
45 Il ne tomba pas un seul mot de toutes les bonnes paroles que l'Éternel avait dites à la maison d'Israël ; mais tout ce qu'il avait dit arriva.

REFLEXIONS

Les chefs du peuple d'Israël, en assignant quarante-huit villes pour l'habitation des Lévites, exécutèrent ce que Dieu avait commandé par Moïse. Les Lévites n'ayant pas leur portion dans le pays de Canaan comme les autres tribus, il était juste qu'ils eussent des villes où ils pussent habiter. Outre cela, Dieu voulut qu'ils fussent répandus par tout le pays afin qu'ils pussent instruire le peuple et le contenir dans l'ordre et dans l'obéissance à ses lois.
Le soin que Dieu prenait alors de ses ministres prouve que l'église chrétienne doit aussi avoir soin de ses conducteurs en sorte qu'ils ne manquent pas des choses nécessaires à la vie.

CHAPITRE XXII

Les Israélites des tribus de Ruben, de Gad et la demi-tribu de Manassé s'en retournant dans leur pays après s'être aidé à conquérir le pays de Canaan bâtirent un autel proche du Jourdain. Les autres tribus l'ayant appris s'assemblèrent pour leur faire la guerre, croyant qu'ils voulaient établir un autre culte que celui que Dieu avait prescrit. Mais ayant été informés que leurs frères n'avaient point ce dessein-là, cette guerre fut incontinent apaisée.

1 Alors Josué appela les Rubénites, et les Gadites, et la demi-tribu de Manassé,
2 et il leur dit : Vous avez gardé tout ce que Moïse, serviteur de l'Eternel, vous avait commandé, et vous m'avez obéi en tout ce que je vous ai aussi commandé.
3 Vous n'avez pas abandonné vos frères, quoiqu'il y ait longtemps que vous soyez avec eux, jusqu'à ce jour ; mais vous avez observé le commandement de l'Eternel votre Dieu.
4 Maintenant donc, l'Eternel votre Dieu a donné du repos à vos frères, selon qu'il leur en avait parlé. Retournez à présent, et allez-vous-en dans vos demeures, dans le pays que vous devez posséder, que Moïse, serviteur de l'Eternel, vous a donné de là du Jourdain.
5 Prenez seulement garde avec soin, de faire le commandement de la loi, que Moïse, serviteur de l'Eternel, vous a prescrit, qui est, que vous aimiez l'Eternel votre Dieu, et que vous marchiez dans toutes ses voies, que vous vous attachiez à lui, et que vous le serviez de tout votre cœur et de toute votre âme.
6 Puis Josué les bénit, et les renvoya, et ils allèrent en leurs demeures.
7 Or, Moïse avait donné à la moitié de la tribu de Manassé un héritage en Basçan, et Josué donna à l'autre moitié un héritage avec leurs frères, en deçà du Jourdain, vers l'occident. Au reste, Josué, les renvoyant en leurs demeures, et les bénissant,
8 leur parla et leur dit : Vous retournerez avec de grandes richesses dans vos demeures, et avec

une fort grande quantité de bétail ; avec de l'or, de l'argent, de l'airain, du fer, des habits, en fort grande abondance ; partagez le butin de vos ennemis avec vos frères.
9 Ainsi donc les descendants de Ruben, et les descendants de Gad, et la demi-tribu de Manassé s'en retournèrent, et partirent de Scilo, qui est au pays de Canaan, pour s'en aller au pays de Galaad, dans la terre qu'ils possédaient, de laquelle on les avait mis en possession, selon le commandement que l'Eternel en avait donné par Moïse.
10 Or, ils vinrent aux limites du Jourdain, qui étaient au pays de Canaan ; et les descendants de Ruben, et les enfants de Gad, et la moitié de la tribu de Manassé bâtirent là un autel, joignant le Jourdain, et un fort grand autel.
11 Et les enfants d'Israël apprirent qu'on disait : Voilà, les descendants de Ruben, et les descendants de Gad, et la moitié de la tribu de Manassé ont bâti un autel, à la vue du pays de Canaan, aux limites du Jourdain, du côté des enfants d'Israël.
12 Les enfants d'Israël entendirent donc cela ; et toute l'assemblée des enfants d'Israël s'assembla à Scilo, pour monter et leur faire la guerre.
13 Cependant, les enfants d'Israël envoyèrent vers les descendants de Ruben, et vers les descendants de Gad, et vers la moitié, de la tribu de Manassé, au pays de Galaad, Phinées, fils d'Eléazar le sacrificateur ;
14 et avec lui dix Seigneurs, savoir, un Seigneur de chaque maison des pères de toutes les tribus d'Israël ; car il y avait dans tous les milliers un chef de chaque maison de leurs pères.
15 Ceux-ci donc vinrent vers les descendants de Ruben, et vers les descendants de Gad, et vers la moitié de la tribu de Manassé, au pays de Galaad, et ils leur parlèrent, disant :
16 Ainsi a dit toute l'assemblée de l'Eternel : Quel crime n'avez-vous pas commis contre le Dieu d'Israël, en vous détournant aujourd'hui de l'Eternel, et en vous bâtissant un autel, pour vous révolter aujourd'hui contre l'Eternel !
17 L'iniquité de Péhor, dont nous ne nous sommes pas encore bien nettoyés jusqu'à ce jour, bien qu'elle ait attiré une plaie sur l'assemblée de l'Eternel, nous semble-t-elle peu de chose,
18 que vous vous détourniez aujourd'hui de l'Eternel, et que vous vous révoltiez aujourd'hui contre l'Eternel, afin que dès demain sa colère s'allume contre toute l'assemblée d'Israël ?
19 Quoi qu'il en soit, si la terre que vous possédez est souillée, passez dans la terre de la possession de l'Éternel, où est le pavillon de l'Éternel, et ayez votre possession parmi nous, et ne vous révoltez point contre l'Éternel, et ne vous séparez point d'avec nous, en vous bâtissant un autel, outre l'autel de l'Éternel notre Dieu.
20 Hacan, fils de Zara, ne commit-il pas un forfait en prenant de l'interdit ? et la colère de l'Éternel ne s'alluma-t-elle pas contre toute l'assemblée ? Et cet homme ne mourut pas seul pour son iniquité.
21 Mais les descendants de Ruben, et les descendants de Gad, et la demi-tribu de Manassé répondirent et dirent aux chefs des milliers d'Israël :
22 Le Fort, le Dieu, l'Éternel, le Fort, le Dieu, l'Éternel, le sait lui-même, et Israël le connaîtra, si c'est par un esprit de révolte, et si c'est pour commettre un forfait contre l'Éternel. En ce cas-là, ne nous sauve pas aujourd'hui, ô Éternel !
23 Si nous nous sommes bâti un autel pour nous détourner de l'Éternel, et si ç'a été pour offrir dessus quelque holocauste ou quelque gâteau, ou si ç'a été pour y faire des sacrifices de prospérités, que l'Éternel lui-même nous en redemande compte !
24 Si, au contraire, nous ne l'avons pas fait, parce que nous avons craint ceci, savoir, que vos descendants pourraient un jour parler ainsi à nos descendants, et leur dire : Qu'avez-vous à faire avec l'Éternel, le Dieu d'Israël ?
25 Car, ô vous, descendants de Ruben, et vous, descendants de Gad, l'Éternel a mis pour borne entre nous et vous le Jourdain ; vous n'avez point de part à l'Éternel. Ainsi vos descendants feraient que nos descendants cesseraient un jour de craindre l'Éternel.
26 C'est pourquoi, nous avons dit : Bâtissons-nous maintenant un autel, non point pour

holocauste ni pour sacrifice,
27 mais afin qu'il serve de témoignage entre nous et vous, et entre nos générations qui viendront après nous, afin que nous fassions le service de l'Éternel devant sa face, en lui offrant nos holocaustes et nos sacrifices de prospérités, et que vos descendants ne disent point à l'avenir à nos descendants : Vous n'avez point de part à l'Éternel.
28 C'est pourquoi nous avons dit : Lorsqu'ils nous tiendront ce discours, ou à nos générations à l'avenir, nous leur dirons : Voyez la forme de l'autel de l'Éternel, que nos pères ont fait, non point pour holocauste, ni pour sacrifice, mais afin qu'il soit témoin entre nous et vous.
29 Dieu nous garde de nous révolter contre l'Éternel, et de nous détourner aujourd'hui de l'Éternel, en bâtissant un autel pour holocauste, pour gâteau et pour sacrifice, outre l'autel de l'Éternel notre Dieu, qui est devant son pavillon.
30 Et après que Phinées le sacrificateur, et les principaux de l'assemblée, savoir, les chefs des milliers d'Israël, qui étaient avec lui, eurent entendu les paroles que les descendants de Ruben, les descendants de Gad, et les descendants de Manassé leur dirent, ils furent satisfaits.
31 Et Phinées, fils d'Eléazar le sacrificateur, dit aux descendants de Ruben, aux descendants de Gad, et aux descendants de Manassé : Nous connaissons aujourd'hui que l'Éternel est parmi nous, puisque vous n'avez point commis ce forfait contre l'Éternel ; maintenant vous avez délivré les enfants d'Israël de la main de l'Éternel.
32 Ainsi Phinées, fils d'Eléazar le sacrificateur, et ces Seigneurs-là s'en retournèrent d'avec les descendants de Ruben, et d'avec les descendants de Gad, du pays de Galaad au pays de Canaan vers les enfants d'Israël, et leur rapportèrent le fait.
33 Et la chose plut aux enfants d'Israël, et les enfants d'Israël bénirent Dieu, et ne parlèrent plus de monter en bataille contre eux, pour ruiner le pays où habitaient les descendants de Ruben, et les descendants de Gad.
34 Et les descendants de Ruben, et les descendants de Gad appelèrent l'autel, Hed ; car, dirent-ils, il est témoin entre nous, que l'Éternel est le vrai Dieu.

REFLEXIONS

Cette histoire nous apprend :
I. Qu'il ne faut jamais être trop prompt à condamner les actions des autres sur de simples apparences, qu'il y a des choses qui paraissent criminelles et qui dans le fond sont innocentes et qu'avant que de rompre la paix et d'en venir à des voies de rigueur il faut s'informer de la vérité et employer premièrement les voies de la douceur.
II. On peut reconnaître par cette guerre qui s'alluma entre les tribus d'Israël, que les différents qui naissent à l'occasion de la religion peuvent avoir des suites très funestes, qu'on ne doit jamais se diviser pour des sujets de peu d'importance et qu'il faut regarder comme frères tous ceux qui retiennent avec nous le vrai service de Dieu et le fondement de la foi.
III. Enfin il paraît de cette histoire que les Israélites des deux tribus et demie et ceux des autres tribus avaient tous alors de l'attachement pour le culte du vrai Dieu, ce qui fit aussi que la paix se rétablit facilement entre eux.
Cet exemple nous apprend qu'il ne faut jamais se détourner de la pureté de la religion et du service que Dieu a prescrit dans sa parole et que quand on est de même sentiment sur ce que la religion a d'essentiel, il est aisé d'être d'accord sur tout le reste.

CHAPITRE XXIII

Josué étant fort âgé et près de sa fin assemble les chefs des peuples et il les exhorte avec de sévères menaces à garder la loi de Dieu, à le servir fidèlement et surtout à ne se point mêler avec les Cananéens et à fuir l'idolâtrie.

1 Il arriva, longtemps après, que l'Éternel ayant donné du repos à Israël de tous les ennemis qui

l'environnaient, Josué étant devenu vieux et avancé en âge,
2 appela tout Israël, ses anciens, ses chefs, ses juges, et ses officiers, et leur dit : Je suis devenu vieux et avancé en âge.
3 Vous avez vu aussi tout ce que l'Éternel votre Dieu a fait à toutes ces nations en votre faveur ; car l'Éternel votre Dieu est celui qui a combattu pour vous.
4 Voyez, je vous ai partagé, par sort, en héritage, selon vos tribus, le pays de ces nations qui sont de reste depuis le Jourdain, et de toutes les nations que j'ai exterminées, jusqu'à la grande mer, vers le soleil couchant ;
5 et l'Éternel votre Dieu les chassera et les dépossédera de devant vous, et vous posséderez leur pays en héritage, comme l'Éternel votre Dieu vous en a parlé.
6 Encouragez-vous donc de plus en plus, pour garder et pour faire tout ce qui est écrit au livre de la loi de Moïse, afin que vous ne vous en détourniez ni à droite ni à gauche.
7 Prenez garde que vous ne vous mêliez avec ces nations-là qui sont de reste parmi vous, que vous ne fassiez mention du nom de leurs dieux, que vous ne fassiez jurer personne par eux, que vous ne les serviez point, et que vous ne vous prosterniez point devant eux ;
8 Mais attachez-vous à l'Éternel votre Dieu, comme vous avez fait jusqu'à ce jour.
9 C'est pour cela que l'Éternel a dépossédé de devant vous des nations grandes et fortes ; et quant à vous, nul n'a subsisté devant vous jusqu'à ce jour.
10 Un seul d'entre vous en poursuivra mille ; car l'Éternel votre Dieu est celui qui combat pour vous, comme il vous en a parlé.
11 Prenez donc garde avec soin sur vos âmes, que vous aimiez l'Éternel votre Dieu.
12 Autrement, si vous vous en détournez en aucune manière, et que vous vous attachiez au reste de ces nations, savoir, à ceux qui sont demeurés de reste avec vous, et que vous fassiez alliance avec eux, que vous vous mêliez avec eux, et *qu'*ils *se mêlent* avec vous,
13 sachez certainement, que l'Éternel votre Dieu ne continuera plus à déposséder ces nations devant vous, mais elles vous seront en pièges et en lacs, elles seront un fléau à vos côtés, et comme des épines à vos yeux, jusqu'à ce que vous périssiez de dessus cette bonne terre, que l'Éternel votre Dieu vous a donnée.
14 Or, voici, je m'en vais aujourd'hui par le chemin de toute la terre ; reconnaissez donc, de tout votre cœur et de toute votre âme, qu'il n'est pas tombé un seul mot de toutes les bonnes paroles que l'Éternel votre Dieu a dites de vous ; tout ce qu'il avait promis vous est arrivé ; il n'en est pas tombé un seul mot.
15 Et il arrivera que, comme toutes les bonnes paroles que l'Éternel votre Dieu vous avait dites- vous sont arrivées, de même l'Éternel fera venir sur vous toutes les mauvaises paroles, jusqu'à ce qu'il vous ait exterminés de dessus cette bonne terre, que l'Éternel votre Dieu vous a donnée.
16 Si vous transgressez l'alliance de l'Éternel votre Dieu, qu'il vous a commandé d'observer, si vous allez servir d'autres dieux, et si vous vous prosternez devant eux, la colère de l'Éternel s'embrasera contre vous, et vous périrez incontinent de dessus cette bonne terre qu'il vous a donnée.

REFLEXIONS

On voit dans ces exhortations que Josué adressa aux enfants d'Israël avant que de mourir son grand zèle et sa grande piété. On y remarque aussi combien il aimait ce peuple et combien il avait à cœur que la vraie religion fut conservée parmi eux après sa mort.
Ceux qui sont établis pour conduire les peuples doivent profiter d'un si bel exemple et apprendre d'ici que leur principal soin doit être d'établir la piété et la religion pendant qu'ils sont au monde et faire en sorte que ceux qui viendront après eux la maintiennent dans sa pureté.
Ces discours et ces remontrances de Josué nous apprennent encore que ce qui fait la sûreté et le bonheur des peuples, c'est l'attachement au service de Dieu et à ses lois et qu'au contraire la désobéissance et l'impiété est ce qui éloigne la bénédiction de Dieu et qui attire ses jugements.

CHAPITRE XXIV

Josué assemble encore une fois le peuple d'Israël avant que de mourir et il leur représente ce qui était arrivé à leurs pères et à eux-mêmes depuis le temps que Dieu avait appelé Abraham jusqu'à leur entrée dans le pays de Canaan Il renouvelle l'alliance entre Dieu et eux et il les engage par des protestations graves et solennelles et par des promesses réitérées à ne jamais abandonner le service de Dieu.

Il fait dresser un monument de ce renouvellement d'alliance, après quoi il meurt aussi bien que le souverain sacrificateur Éléazar fils d'Aaron.

1 Josué assembla aussi toutes les tribus d'Israël à Sichem ; et il appela les anciens d'Israël, ses chefs, ses juges et ses officiers, qui se présentèrent devant Dieu.
2 Et Josué dit à tout le peuple : Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël : Vos pères ont habité autrefois au-delà du fleuve, savoir, Taré, père d'Abraham et père de Nacor ; et ils ont servi d'autres dieux.
3 Mais j'ai pris votre père Abraham de delà le fleuve, et je l'ai fait aller par tout le pays de Canaan, et j'ai multiplié sa postérité, et je lui ai donné Isaac ;
4 et j'ai donné à Isaac, Jacob et Esaü, et j'ai donné à Esaü le mont de Séhir, pour le posséder ; mais Jacob et ses enfants descendirent en Égypte.
5 Puis j'envoyai Moïse et Aaron, et je frappai l'Égypte par plusieurs prodiges que je fis au milieu d'elle ; puis je vous en fis sortir.
6 Je fis donc sortir vos pères hors d'Égypte, et vous vîntes aux quartiers qui sont vers la mer ; et les Égyptiens poursuivirent vos pères avec des chariots et des gens de cheval, jusqu'à la mer Rouge.
7 Alors ils crièrent à l'Éternel, et il mit une obscurité entre vous et les Égyptiens ; puis il fit revenir sur eux la mer qui les couvrit ; et vos yeux virent ce que je fis contre les Égyptiens. Ensuite vous demeurâtes longtemps au désert.
8 Après cela je vous amenai au pays des Amorrhéens, qui habitaient au-delà du Jourdain ; ils combattirent contre vous, et je les livrai entre vos mains, et vous prîtes possession de leur pays, et je les exterminai de devant vous.
9 Balak aussi, fils de Tsippor, roi de Moab, s'éleva et fit la guerre à Israël, et envoya appeler Balaam, fils de Béhor, pour vous maudire.
10 Mais je ne voulus point écouter Balaam ; il vous bénit et je vous délivrai de la main de Balak.
11 Et vous passâtes le Jourdain, et vous vîntes près de Jérico ; et les seigneurs de Jérico, et les Amorrhéens, les Phérésiens, les Cananéens, les Héthiens, les Guirgasciens, les Héviens et les Jébusiens combattirent contre vous, et je les livrai entre vos mains.
12 Et j'envoyai devant vous des frelons, qui les chassèrent de devant vous, comme les deux rois de ces Amorrhéens ; et ce ne fut pas par ton épée, ni par ton arc.
13 Et je vous ai donné la terre que vous n'aviez point labourée, et les villes que vous n'aviez point bâties, et vous y habitez, et vous mangez des vignes et des oliviers que vous n'avez point plantés.
14 Maintenant donc, craignez l'Éternel, et servez-le en intégrité et en vérité, et quittez les dieux que vos pères ont servi au-delà du fleuve et en Égypte, et servez l'Éternel.
15 Que s'il ne vous plaît pas de servir l'Éternel, choisissez aujourd'hui qui vous voulez servir, ou les dieux que vos pères, qui étaient au-delà du fleuve, ont servis, ou les dieux des Amorrhéens, au pays desquels vous habitez ; mais pour moi et ma maison, nous servirons l'Éternel.
16 Alors le peuple répondit, et dit : Dieu nous garde d'abandonner l'Éternel pour servir d'autres dieux ;
17 car l'Éternel notre Dieu est celui qui nous a fait monter, et nous et nos pères, du pays

d'Egypte, de la maison de servitude, et qui a fait devant nos yeux ces grands prodiges, et qui nous a gardés dans tout le chemin par lequel nous avons marché, et parmi tous les peuples au milieu desquels nous avons passé.
18 Et l'Éternel a chassé de devant nous tous les peuples, et les Amorrhéens qui habitaient en ce pays. Nous servirons donc aussi l'Éternel ; car il est notre Dieu.
19 Et Josué dit au peuple : Vous ne pourrez servir l'Éternel, car c'est le Dieu saint, c'est le Dieu fort, qui est jaloux, il ne pardonnera point votre révolte ni vos péchés ;
20 Quand vous aurez abandonné l'Eternel et que vous aurez servi les dieux des étrangers, il se tournera contre vous, il vous fera du mal et vous consumera, après vous avoir fait du bien.
21 Alors le peuple dit à Josué : Non, mais nous servirons l'Eternel.
22 Et Josué dit au peuple : Vous êtes témoins contre vous-mêmes, que vous avez choisi vous-mêmes l'Eternel pour le servir. Et ils répondirent : Nous en sommes témoins.
23 Maintenant donc, dit Josué, ôtez les dieux des étrangers qui sont parmi vous, et tournez votre cœur vers l'Eternel, le Dieu d'Israël.
24 Alors le peuple répondit à Josué : Nous servirons l'Eternel notre Dieu, et nous obéirons à sa voix.
25 Josué donc traita alliance en ce jour-là avec le peuple, et il lui proposa des statuts et des ordonnances à Sichem.
26 Et Josué écrivit ces paroles au livre de la loi de Dieu. Il prit aussi une grande pierre et l'éleva là, sous le chêne qui était au sanctuaire de l'Eternel.
27 Et Josué dit à tout le peuple : Voici, cette pierre nous servira de témoignage ; car elle a entendu toutes les paroles que l'Eternel nous a dites ; et elle servira de témoignage contre vous, de peur que vous ne mentiez contre votre Dieu.
28 Puis Josué renvoya le peuple, chacun à son héritage.
29 Il arriva après ces choses que Josué, fils de Nun, serviteur de l'Eternel, mourut, âgé de cent et dix ans.
30 Et on l'ensevelit dans les bornes de son héritage, à Timnath-sérah, qui est dans la montagne d'Ephraïm, du côté du septentrion de la montagne de Gahas.
31 Et Israël servit l'Eternel tout le temps de Josué et tout le temps des anciens qui survécurent à Josué, et qui avaient connu toutes les œuvres que l'Eternel avait faites pour Israël.
32 On ensevelit aussi à Sichem les os de Joseph, que les enfants d'Israël avaient apportés d'Egypte, dans un endroit du champ que Jacob avait acheté cent pièces d'argent des enfants d'Hémor, père de Sichem ; et les descendants de Joseph les eurent dans leur héritage.
33 Et Eléazar, fils d'Aaron, mourut, et on l'ensevelit au coteau de Phinées, son fils, qui lui avait été donné sur la montagne d'Ephraïm.

REFLEXIONS

Comme Josué remit en mémoire aux Israélites tout ce que Dieu avait fait en leur faveur depuis le temps d'Abraham et des patriarches jusqu'à leur entrée dans le pays de Canaan, les chrétiens doivent se représenter continuellement tous les grands bienfaits de Dieu afin d'être animés par là à le servir fidèlement.

II. Ces protestations graves et solennelles que Josué fit aux enfants d'Israël avant sa mort en leur demandant à diverses fois s'ils voulaient servir Dieu sincèrement et de tout leur cœur nous obligent à faire ces considérations :

- Que le service que Dieu demande de nous est juste et nécessaire, mais aussi libre et volontaire et que, comme Josué le disait, c'est à nous à choisir le Seigneur pour notre Dieu ;
- Que Dieu fasse avertir les hommes et qu'il leur met devant les yeux sa volonté et ce qu'ils doivent faire pour être heureux ;
- Que c'est un Dieu saint et jaloux qui ne laisse pas la révolte et la désobéissance impunie et qu'ainsi nous devons bien penser à quoi nous nous engageons lorsque nous promettons de lui

être fidèles.

Les réponses et les promesses réitérées que les Israélites firent en déclarant par plusieurs fois qu'ils n'abandonneraient jamais le Seigneur et que Dieu serait témoin contre eux s'ils manquaient à la fidélité qu'ils lui promettaient doivent nous faire souvenir que nous nous sommes aussi engagés, par des promesses solennelles et réitérées et sous peine d'être rejetés et abandonnés de Dieu, à le servir fidèlement.

La dernière réflexion qu'il faut faire sur ce livre est que Josué mourut ayant atteint un grand âge et qu'il eut la joie d'avoir introduit les enfants d'Israël dans le pays de Canaan et de les laisser dans l'intention de s'attacher inviolablement à Dieu et à son service. Les Israélites servirent Dieu en effet pendant la vie de Josué, d'Éléazar et de ceux qui avaient vu les œuvres merveilleuses que Dieu avaient faites en faveur de ce peuple, mais après la mort de Josué ils se corrompirent. Cela montre que la vie des gens de bien et des vrais serviteurs de Dieu est d'une extrême importance et que l'on fait toujours une grande perte lorsque Dieu les retire du monde.

LE LIVRE

DES JUGES

ARGUMENT

Le livre des juges comprend l'histoire de ce qui est arrivé au peuple d'Israël, pendant environ 300 ans, depuis la mort de Josué jusqu'au temps d'Héli qui fut le dernier juge. Les juges étaient des personnes que Dieu suscitait extraordinairement pour délivrer les Israélites de leurs ennemis et pour les gouverner.

CHAPITRE I
Les tribus de Juda et de Siméon continuent la guerre contre les Cananéens qui n'avaient pas été subjugués par Josué, en telle sorte pourtant qu'ils ne les détruisirent pas entièrement.
La même chose arriva dans le pays des autres tribus.

1 Après la mort de Josué, les enfants d'Israël consultèrent l'Eternel et dirent : Qui est-ce de nous
qui montera le premier contré les Cananéens pour combattre contre eux ?
2 Et l'Eternel répondit : Juda y montera ; voici, j'ai livré le pays entre ses mains.
3 Et Juda dit à Siméon son frère : Monte avec moi en mon partage, et nous combattrons contre
les Cananéens, et j'irai aussi avec toi en ton partage. Ainsi Siméon s'en alla avec lui.
4 Juda donc monta, et l'Eternel livra les Cananéens et les Phérésiens entre leurs mains, et ils en
battirent à Bézek dix mille hommes ;
5 car ayant trouvé Adoni-bézek à Bézek, ils combattirent contre lui, et battirent les Cananéens
et les Phérésiens.
6 Et Adoni-bézek s'enfuit, mais ils le poursuivirent, et l'ayant saisi, ils lui coupèrent les pouces
des mains et des pieds.
7 Alors Adoni-bézek dit : J'ai eu soixante et dix rois, dont les pouces des pieds et des mains
avaient été coupés, qui recueillaient sous ma table ce qui en tombait. Dieu m'a rendu ce que j'ai
fait aux autres. Et ayant été amené à Jérusalem, il y mourut.
8 Or, les descendants de Juda avaient combattu contre Jérusalem, et l'avaient prise, et avaient
fait passer ses habitants au fil de l'épée, et mis la ville en feu.
9 Ensuite les descendants de Juda étaient descendus pour combattre contre les Cananéens qui
habitaient dans les montagnes, et au midi, et dans la plaine.
10 Juda donc s'en était allé contre les Cananéens qui habitaient à Hébron (or, le nom de Hébron
était auparavant Kirjath-arbah), et il avait battu Scesçaï, Ahiman et Talmaï ;
11 Et de là il était allé contre les habitants de Débir, dont le nom était auparavant Kirjath-sépher.
12 Et Caleb avait dit : Qui battra Kirjath-sépher et la prendra, je lui donnerai ma fille Hacsa
pour femme.
13 Hothniel donc, fils de Kénaz, frère puîné de Caleb, la prit ; et Caleb lui donna sa fille Hacsa
pour femme.
14 Et comme elle venait vers lui, elle l'incita à demander à son père un champ ; puis elle se jeta
fort impétueusement de dessus l'âne où elle était ; et Caleb lui dit : Qu'as-tu ?
15 Et elle lui répondit : Donne-moi un présent ; puisque tu m'as donné une terre sèche, donne-

moi des sources d'eaux. Et Caleb lui donna les sources de dessus, et les sources de dessous.
16 Or, les enfants du Kénien, beau-père de Moïse, étaient montés de la ville des palmes, avec les descendants de Juda, au désert de Juda, qui est au midi de Harad ; car ils avaient marché, et ils étaient demeurés avec le peuple.
17 Puis Juda s'en alla avec Siméon son frère, et ils battirent les Cananéens qui habitaient à Tséphat, et ils la détruisirent, à la façon de l'interdit, et on appela la ville Horma.
18 Juda prit aussi Gaza avec ses confins, Asçkélon avec ses confins, et Hékron avec ses confins.
19 Et l'Eternel fut avec Juda, et ils dépossédèrent les habitants de la montagne ; mais ils ne dépossédèrent point les habitants de la vallée, parce qu'ils avaient des chariots de fer.
20 Et on donna, selon que Moïse l'avait dit, Hébron à Caleb, qui en déposséda les trois fils de Hanak.
21 Quant aux descendants de Benjamin, ils ne dépossédèrent point le Jébusien, qui habitait à Jérusalem ; c'est pourquoi le Jébusien a habité avec les enfants de Benjamin, à Jérusalem, jusqu'à ce jour.
22 Ceux aussi de la maison de Joseph montèrent contre Beth-el, et l'Eternel fut avec eux.
23 Et ceux de la maison de Joseph furent épier Beth-el, dont le nom était auparavant Luz ;
24 et les espions virent un homme, qui sortait de la ville, auquel ils dirent : Nous te prions que tu nous montres par où l'on peut entrer dans la ville, et nous te ferons grâce.
25 Il leur montra donc l'endroit par ou l'on pouvait entrer dans la ville, et ils la firent passer au fil de l'épée ; mais ils laissèrent aller cet homme-là et toute sa famille.
26 Puis, cet homme s'en étant allé au pays des Héthiens, y bâtit une ville et l'appela Luz, qui est le nom qu'elle porte jusqu'à ce jour.
27 Et Manassé ne déposséda point les habitants de Beth-scean, ni des villes de son ressort, ni les habitants de Tahanac, ni des villes de son ressort, ni les habitants de Dor, ni des villes de son ressort, ni les habitants de Jibléham, ni des villes de son ressort, ni les habitants de Méguiddo, ni des villes de son ressort ; ainsi les Cananéens osèrent encore habiter dans ce pays-là.
28 Il est vrai que quand Israël fut devenu plus fort, il rendit les Cananéens tributaires ; mais il ne les chassa pas entièrement.
29 Et Ephraïm ne déposséda point les Cananéens qui habitaient à Guézer ; mais les Cananéens habitèrent avec lui à Guézer.
30 Zabulon ne déposséda point les habitants de Kitron, ni les habitants de Nahalol ; mais les Cananéens habitèrent avec lui, et ils lui furent tributaires.
31 Ascer ne déposséda point les habitants de Hacco, ni les habitants de Sidon, ni d'Alab, ni d'Aczib, ni d'Helba, ni d'Aphik, ni de Réhob ;
32 mais ceux d'Ascer habitèrent parmi les Cananéens, habitants du pays ; car ils ne les dépossédèrent point.
33 Nephthali ne déposséda point les habitants de Beth-scémès, ni les habitants de Beth-hanath ; mais il habita parmi les Cananéens, habitants du pays ; et les habitants de Beth-scémès et de Beth-hanath leur furent tributaires.
34 Et les Amorrhéens tinrent les descendants de Dan fort resserrés dans la montagne, de sorte qu'ils ne souffraient point qu'ils descendissent dans la vallée.
35 Et ces Amorrhéens osèrent encore habiter à Har-hérès, à Ajalon, et à Sçahalbim ; mais la maison de Joseph étant devenue plus forte, ils furent rendus tributaires.
36 Or, la contrée des Amorrhéens était depuis la montée de Hakrabbim, depuis la roche, et au-dessus.

REFLEXIONS

La première chose qu'on voit dans ce livre, c'est que Dieu n'abandonna pas les enfants d'Israël après que Josué fut mort et qu'il continua à leur assujettir les Cananéens. Cependant, il ne les détruisit pas tout à fait et dans presque toutes les tribus ils demeurèrent maîtres de quelques

endroits du pays, Dieu le voulant ainsi, afin que ces peuples fussent un instrument en sa main pour châtier les Israélites lorsqu'ils l'offenseraient. Ce fut en effet ce qui arriva à diverses fois comme on le voit dans ce livre des juges. Il y a une réflexion particulière à faire sur Adonibések à qui les enfants d'Israël coupèrent les gros doigts des pieds et des mains et qui avait traité soixante et dix princes de la même manière. Cet exemple fait voir que Dieu est un juste juge et qu'il fait retomber sur les hommes injustes et cruels le même mal qu'ils avaient fait aux autres.

CHAPITRE II.

Les enfants d'Israël étant tombés dans l'idolâtrie après la mort de Josué, Dieu leur envoya son ange pour les reprendre de leur rébellion, il les en punit en les livrant à diverses fois à leurs ennemis et lorsqu'ils se convertissaient, il suscitait des juges pour les délivrer.

1 Or, l'ange de l'Éternel monta de Guilgal à Bokim, et il dit : Je vous ai fait monter hors d'Égypte, et je vous ai fait entrer au pays dont j'avais juré à vos pères, et j'ai dit : Je n'enfreindrai jamais l'alliance que j'ai traitée avec vous.
2 Et vous ne traiterez point aussi d'alliance avec les habitants de ce pays, et vous démolirez leurs autels. Mais vous n'avez point obéi à ma voix. Pourquoi avez-vous fait cela ?
3 Aussi j'ai dit : Je ne les chasserai point de devant vous ; mais ils seront à vos côtés ; et leurs dieux vous seront en piège.
4 Et sitôt que l'ange de l'Éternel eut dit ces paroles à tous les enfants d'Israël, le peuple éleva sa voix, et pleura.
5 Et ils appelèrent ce lieu-là Bokim, et ils sacrifièrent là à l'Éternel.
6 Or, Josué ayant renvoyé le peuple, les enfants d'Israël étaient allés chacun à son héritage, pour posséder le pays.
7 Et le peuple avait servi l'Éternel, tout le temps de Josué, et tout le temps des anciens qui survécurent à Josué, et qui avaient vu les grandes œuvres que l'Éternel avait faites en faveur d'Israël ;
8 puis Josué, fils de Nun, serviteur de l'Éternel, était mort, âgé de cent et dix ans.
9 Et on l'avait enseveli dans les bornes de son héritage, à Timnath-hérès, sur la montagne d'Ephraïm, du côté du septentrion de la montagne de Gahas.
10 Et toute cette génération avait aussi été recueillie avec ses pères ; puis une autre génération s'était levée après eux, laquelle n'avait point connu l'Éternel, ni les œuvres qu'il avait faites pour Israël.
11 Les enfants d'Israël donc firent ce qui déplaît à l'Éternel, et ils servirent les Bahalims.
12 Et ayant abandonné l'Éternel, le Dieu de leurs pères, qui les avait fait sortir du pays d'Égypte, ils allèrent après d'autres dieux, d'entre les dieux des peuples qui étaient autour d'eux, et ils se prosternèrent devant eux ; ainsi ils irritèrent l'Éternel.
13 Ils abandonnèrent donc l'Éternel, et servirent Bahal et Hasçtaroth.
14 Et la colère de l'Éternel s'embrasa contre Israël, et il les livra entre les mains de gens qui les pillèrent, et il les livra à leurs ennemis qui étaient autour d'eux, et ils ne purent plus subsister devant leurs ennemis.
15 Partout où ils allaient, la main de l'Éternel était contre eux en mal, comme l'Éternel en avait parlé, et comme l'Éternel le leur avait juré ; ainsi ils furent dans de grandes angoisses.
16 Et l'Éternel leur suscitait des juges, qui les délivraient de la main de ceux qui les pillaient.
17 Mais ils ne voulaient pas même écouter leurs juges, et ils se prostituaient après d'autres dieux ; ils se prosternaient devant eux, et ils se détournaient aussitôt du chemin par lequel avaient marché leurs pères, qui avaient obéi aux commandements de l'Éternel ; ils n'en usaient pas ainsi.
18 Or, quand l'Éternel leur suscitait des juges, l'Éternel était aussi avec le juge, et les délivrait

de la main de leurs ennemis, pendant tout le temps de la vie du juge ; car l'Éternel se repentait, lorsqu'il entendait les sanglots qu'ils jetaient à cause de ceux qui les opprimaient et qui les accablaient.
19 Puis, quand le juge mourait, ils se corrompaient de nouveau plus que leurs pères, allant après d'autres dieux, pour les servir et se prosterner devant eux ; ils ne rabattaient rien de leurs déportements, ni de leur train obstiné.
20 C'est pourquoi, la colère de l'Éternel s'embrasa contre Israël, et il dit : Puisque cette nation a violé mon alliance, que j'avais commandé à leurs pères de garder, et qu'ils n'ont point obéi à ma voix,
21 aussi ne déposséderai-je plus de devant eux aucune des nations que Josué laissa quand il mourut,
22 afin d'éprouver par elles Israël, s'ils garderont, ou non, la voie de l'Éternel pour y marcher, comme leurs pères l'ont gardée.
23 L'Éternel donc laissa ces nations-là, sans les déposséder sitôt, et il ne les livra point entre les mains de Josué.

REFLEXIONS

Ce chapitre contient plusieurs instructions importantes et particulièrement ces quatre :
I. Ce qui est dit que les Israélites se corrompirent après la mort de Josué et des anciens et qu'il s'éleva une nouvelle génération qui n'avait point connu Dieu fait voir que les hommes oublient facilement les bienfaits du Seigneur et leur devoir, que les peuples se corrompent lorsqu'ils n'ont pas de bons conducteurs et que l'un des plus grands malheurs qui puisse arriver à un peuple, c'est lorsque Dieu retire des conducteurs et des magistrats pieux.
II. Ce chapitre nous apprend que Dieu pour punir les Israélites les livra à leurs ennemis, que la main de Dieu était partout contre eux en mal, en sorte qu'ils se virent dans d'extrêmes angoisses. On voit par-là que, dès que l'on abandonne Dieu, on ne peut être que très misérable et que sa protection se retire de dessus ceux qui l'offensent.
III. La troisième réflexion regarde la bonté de Dieu envers les Israélites. Les voyants engagés dans la rébellion et dans l'idolâtrie, il leur envoya son ange pour leur reprocher leur infidélité et dès qu'ils reconnurent et pleurèrent leurs égarements, il fut touché de leurs larmes et il leur suscita des libérateurs.
Dieu ne cherche que le salut et le retour des pécheurs, c'est pour les rappeler à lui qu'il les fait avertir et qu'il joint à ses avertissements les coups de sa verge, mais dès qu'il les voit sincèrement humiliés, il s'apaise envers eux.
IV. Enfin, l'on doit faire une attention particulière à ce qui est dit ici, que, quand les juges étaient morts et que les enfants d'Israël avaient du repos, ils perdaient bientôt les bons sentiments qu'ils avaient pris dans l'affliction, qu'ils retournaient à leurs péchés et qu'ils s'attiraient par-là de nouveaux châtiments.
Voilà quelle est l'inconsistance des hommes, ils abusent facilement du repos et cela fait voir combien il est nécessaire que Dieu les châtie et les réveille de temps en temps, de peur que la prospérité ne les corrompe et ne les perde.

CHAPITRE III.

Ce chapitre contient :
I. Le dénombrement des nations qui demeurèrent de reste parmi les enfants d'Israël et qui les engagèrent dans l'idolâtrie,
II. L'histoire des trois premiers juges d'Israël, savoir Hotniel qui fut le premier après Josué et qui affranchit le peuple de la servitude du roi de Mésopotamie,
Ehud qui les délivra des Moabites, et Sçamgar qui les délivra des Philistins.

1 Ce sont ici les nations que l'Éternel laissa pour éprouver par elles Israël, savoir tous ceux qui n'avaient point eu de connaissance de toutes les guerres de Canaan ;
2 afin, au moins que la postérité des enfants d'Israël sussent et apprissent ce que c'est que la guerre ; au moins ceux qui n'en avaient rien connu auparavant.
3 Ces nations furent, les cinq gouvernements des Philistins, et tous les Cananéens, les Sidoniens et les Héviens, qui habitaient dans la montagne du Liban, depuis la montagne de Bahal-hermon, jusqu'à l'entrée de Hémath.
4 Ces nations donc servirent à éprouver Israël, pour voir s'ils obéiraient aux commandements que l'Éternel avait faits à leurs pères par Moïse.
5 Ainsi les enfants d'Israël habitèrent parmi les Cananéens, les Héthiens, les Amorrhéens, les Phérésiens, les Héviens, et les Jébusiens.
6 Et ils prirent leurs filles pour leurs femmes, et ils donnèrent leurs filles à leurs fils, et servirent leurs dieux.
7 Les enfants d'Israël donc firent ce qui est mauvais devant l'Éternel, et ils oublièrent l'Éternel leur Dieu, et ils rendirent un culte aux Bahalims et aux bocages.
8 C'est pourquoi la colère de l'Éternel s'embrasa contre Israël, et il les livra entre les mains de Cusçan-risçhathajim, roi de Mésopotamie. Et les enfants d'Israël furent assujettis à Cusçan-risçhathajim huit ans.
9 Puis les enfants d'Israël crièrent à l'Éternel, et l'Éternel leur suscita un libérateur qui les délivra, savoir, Hothniel, fils de Kénaz, frère puîné de Caleb.
10 Et l'Esprit de l'Éternel fut sur lui, et il jugea Israël, et il sortit en bataille, et l'Éternel livra entre ses mains Cusçan-risçhathajim, roi d'Aram, et sa main fut fortifiée contre Cusçan-risçhathajim.
11 Et le pays fut en repos quarante ans ; et Hothniel, fils de Kénaz, mourut.
12 Puis les enfants d'Israël se mirent de nouveau à faire ce qui est mauvais devant l'Éternel ; et l'Éternel fortifia Héglon, roi de Moab, contre Israël, parce qu'ils avaient fait ce qui est mauvais devant l'Éternel ;
13 il se joignit donc avec les Hammonites et les Hamalékites, et il alla et battit Israël, et ils possédèrent la ville des palmes.
14 Et les enfants d'Israël furent asservis à Héglon, roi de Moab, dix-huit ans.
15 Puis les enfants d'Israël crièrent à l'Éternel, et l'Éternel leur suscita un libérateur, savoir, Ehud, fils de Guéra, Benjamite, dont la main droite était serrée. Et les enfants d'Israël envoyèrent par son moyen un présent à Héglon, roi de Moab.
16 Or, Ehud s'était fait une épée à deux tranchants, de la longueur d'une coudée, qu'il avait ceinte sous ses habits, sur sa cuisse droite.
17 Et il offrit le présent à Héglon, roi de Moab ; et Héglon était un homme fort gras.
18 Or, quand il eut achevé d'offrir le présent, il renvoya le peuple qui avait apporté le présent.
19 Puis, étant retourné depuis les carrières qui étaient vers Guilgal, il dit : O roi ! j'ai à te dire un mot en secret. Et il lui répondit : Tais-toi. Et tous ceux qui étaient auprès de lui, sortirent d'avec lui.
20 Alors Ehud vint à lui (or, il était assis seul dans la salle d'été), et il dit : J'ai un mot à te dire de la part de Dieu. Alors Héglon se leva du trône ;
21 et Ehud, avançant sa main gauche, prit l'épée de dessus sa cuisse droite, et la lui enfonça si avant dans le ventre,
22 que la poignée entra après la lame ; et la graisse serra tellement la lame qu'il ne pouvait tirer l'épée du ventre ; les excréments en sortirent.
23 Après cela, Ehud sortit par le vestibule, fermant après soi les portes de la chambre, qu'il ferma à la clef.
24 Ainsi il sortit ; et les serviteurs de Héglon vinrent et regardèrent ; et voilà, les portes de la chambre étaient fermées à la clef ; et ils dirent : Sans doute il est à ses affaires dans sa chambre

d'été.
25 Et ils attendirent tant qu'ils en furent honteux, voyant qu'il n'ouvrait point les portes de la chambre, et ils prirent la clef, et l'ouvrirent ; et voici, leur seigneur était étendu mort sur la terre.
26 Mais Ehud échappa pendant qu'ils s'amusaient, et il passa les carrières, et se sauva à Séhira.
27 Et quand il y fut entré, il sonna de la trompette dans la montagne d'Ephraïm, et les enfants d'Israël descendirent avec lui de la montagne ; il marchait devant eux.
28 Et il leur dit : Suivez-moi, car l'Éternel a livré vos ennemis, savoir, les Moabites, entre vos mains. Ainsi ils descendirent après lui, et se saisissant des passages du Jourdain contre les Moabites, ils ne laissèrent passer personne.
29 Et en ce temps-là ils tuèrent des Moabites environ dix mille hommes, tous en bon état, et tous vaillants, et il n'en échappa aucun.
30 En ce jour-là donc Moab fut humilié sous la main d'Israël. Et le pays eut du repos pendant quatre-vingts ans.
31 Et après Ehud, Sçamgar, fils de Hanath, fut en sa place. Ce fut lui qui frappa six cents Philistins avec un aiguillon à bœufs, et qui délivra aussi Israël.

REFLEXIONS

Ce chapitre nous oblige à considérer :
I. Que Dieu laissa les Cananéens parmi les enfants d'Israël pour éprouver ce peuple et pour le châtier par le moyen de ces nations idolâtres. C'est là une image de l'état où nous sommes en ce monde. Dieu nous dispense toujours des maux et nous expose à des tentations afin de nous obliger à être sur nos gardes et d'éprouver notre fidélité.
II. Nous voyons ici que le peuple d'Israël, s'étant mêlé et allié par des mariages avec les Cananéens contre la défense expresse de Dieu et ayant adoré leurs idoles, le Seigneur l'en punit par le moyen de ces peuples mêmes et des rois voisins afin de le ramener à son devoir.
Nous devons considérer sur cela que le commerce avec les méchants est un engagement dans le crime et que Dieu par un effet de sa justice et de l'amour qu'il a pour les hommes les châtie pour les retirer de leurs égarements et leur fait trouver la punition de leurs péchés dans leurs péchés mêmes.
III. Lorsque les Israélites reconnaissaient leurs fautes et qu'ils criaient au Seigneur, il leur envoyait des libérateurs. Cela montre combien il est utile aux hommes d'être affligés et quelle est la miséricorde de Dieu envers ceux qui profitent de ses châtiments.
IV. Ce qui est remarqué qu'aussitôt que les Israélites jouissaient du repos, ils se corrompaient de nouveau nous apprend que la prospérité est un état dangereux et que l'adversité nous est très nécessaire.
Enfin, il y a une réflexion particulière à faire sur l'action d'Éhud qui tua Héglon roi des Moabites. Cette action serait criminelle si Éhud ne l'eût pas faite par l'ordre de Dieu. Ainsi elle ne doit point être tirée à conséquence et il ne faut pas abuser de cet exemple pour s'autoriser à faire rien de semblable, ni envers des princes injustes et oppresseurs, ni envers qui que ce puisse être.

CHAPITRE IV

Ce chapitre contient l'histoire de Débora qui jugea les Israélites après la mort de Sçamgar et qui les délivra avec Barac de la tyrannie de Jabin roi de Hatsor.

1 Après qu'Ehud fut mort, les enfants d'Israël se mirent de nouveau à faire ce qui est mauvais devant l'Éternel.
2 C'est pourquoi l'Éternel les livra entre les mains de Jabin, roi de Canaan, qui régnait à Hatsor, et qui avait pour chef de son armée Sisera, qui habitait à Harosceth des gentils.
3 Alors les enfants d'Israël crièrent à l'Éternel ; car Jabin avait neuf cents chariots de fer, et il

avait opprimé avec beaucoup de violence les enfants d'Israël, vingt ans.
4 En ce temps-là, Débora, prophétesse, femme de Lappidoth, jugeait Israël.
5 Et cette Débora se tenait sous un palmier, entre Rama et Beth-el, dans la montagne d'Ephraïm, et les enfants d'Israël montaient vers elle pour être jugés.
6 Or, elle envoya appeler Barac, fils d'Abinoham, de Kédès, de Nephthali, et lui dit : L'Éternel, le Dieu d'Israël, n'a-t-il pas donné ce commandement : Va, fais venir en la montagne de Tabor dix mille hommes des enfants de Nephthali et des enfants de Zabulon, et prends-les avec toi ;
7 j'attirerai aussi à toi, au torrent de Kisçon, Sisera, chef de l'armée de Jabin, avec ses chariots et la multitude de ses gens, et je le livrerai entre tes mains ?
8 Et Barac lui dit : Si tu viens avec moi, j'irai ; mais si tu ne viens pas avec moi, je n'irai pas.
9 Et elle répondit : Je ne manquerai point d'aller avec toi ; mais tu n'auras point d'honneur dans ton entreprise ; car l'Éternel livrera Sisera entre les mains d'une femme. Débora donc, se levant, s'en alla avec Barac à Kédès.
10 Et Barac ayant assemblé Zabulon et Nephthali à Kédès, fit monter après lui dix mille hommes ; et Débora monta avec lui.
11 Or, Héber, Kénien, des enfants de Hobab, parent de Moïse, s'étant séparé des Kéniens, avait tendu ses tentes jusqu'au chêne de Tsahanajim, qui est auprès de Kédès.
12 Alors on rapporta à Sisera que Barac, fils d'Abinoham, était monté à la montagne de Tabor.
13 Et Sisera assembla tous ses chariots, neuf cents chariots de fer, et tout le peuple qui était avec lui, depuis Harosceth des gentils jusqu'au torrent de Kisçon.
14 Et Débora dit à Barac : Lève-toi ; car c'est ici le jour que l'Éternel a livré Sisera en ta main. L'Éternel n'est-il pas sorti devant toi ? Barac donc descendit de la montagne de Tabor, et il avait dix mille hommes après lui.
15 Et l'Éternel mit en déroute Sisera, et tous les chariots, et tout le camp, et il les fit passer au fil de l'épée devant Barac, de sorte que Sisera descendit du chariot, et s'enfuit à pied.
16 Et Barac poursuivit les chariots et le camp jusqu'à Harosceth des gentils, et tout le camp de Sisera fut passé au fil de l'épée ; il n'en demeura pas un seul.
17 Et Sisera s'enfuit à pied à la tente de Jahel, femme de Héber, Kénien ; car il y avait paix entre Jabin, roi de Hatsor, et entre la maison de Héber, Kénien.
18 Et Jahel étant sortie au-devant de Sisera, lui dit : Mon seigneur, retire-toi, retire-toi chez moi ; ne crains point. Il se retira donc chez elle dans la tente, et elle le cacha sous une couverture.
19 Puis il lui dit : Je te prie, donne-moi un peu d'eau à boire, car j'ai soif. Et elle, ouvrant un baril de lait, lui donna à boire et le couvrit.
20 Il lui dit encore : Demeure à l'entrée de la tente, et au cas que quelqu'un vienne et t'interroge, disant : Y a-t-il ici quelqu'un ? alors tu répondras : Non.
21 Et Jahel, femme de Héber, prit un clou de la tente ; et prenant un marteau en sa main, elle vint à lui doucement, et lui transperça la tempe de ce clou, qui s'enfonça en terre, pendant qu'il dormait profondément, étant fort las ; et ainsi il mourut.
22 Et Barac poursuivait Sisera, et Jahel sortit au-devant de lui, et lui dit : Viens, et je te montrerai l'homme que tu cherches. Et Barac entra chez elle, et voici, Sisera était étendu mort, et le clou était dans sa tempe.
23 En ce jour-là donc, Dieu humilia Jabin, roi de Canaan, devant les enfants d'Israël.
24 Et la puissance des enfants d'Israël allait se renforçant de plus en plus contre Jabin, roi de Canaan, jusqu'à ce qu'ils l'eussent exterminé.

REFLEXIONS

Il y a trois considérations principales à faire sur ce chapitre :

I. La première, que les enfants d'Israël offensèrent Dieu de nouveau et que Dieu pour les punir les assujettit à Jabin roi de Hatsor qui les opprima pendant vingt ans. Voilà comment les hommes oublient dans la prospérité les maux qu'ils ont soufferts et s'en attirent de nouveaux et de plus

grands en retournant dans leurs péchés.
II. La seconde considération est que Dieu fléchi par les cris et par la repentance des Israélites les délivra par le moyen de Débora qui les jugeait en ce temps-là. Le choix que Dieu fit de cette femme devait apprendre aux Israélites que c'était à Dieu seul qu'ils étaient redevables de leur délivrance et cela montre que Dieu se sert de toutes sortes d'instruments, même des plus faibles, pour exécuter ses desseins.
III. Pour ce qui est de l'action de Jahel, qui tua Sisera endormi à qui elle avait donné retraite chez elle et avec qui elle et son peuple étaient en paix, cette action est tout-à-fait condamnable en elle-même et n'est point à imiter, bien que Dieu voulût s'en servir pour détruire entièrement les ennemis de son peuple.

CHAPITRE V

Débora loue le Seigneur par un cantique après qu'elle eût remporté la victoire avec Barac sur le roi de Hatsor. Elle célèbre la puissance de Dieu et surtout cette grande délivrance qu'il venait d'accorder à son peuple. Ce cantique est écrit dans un style poétique et figuré. On y voit des images et des façons de parler éloignées de nos usages, ce qui répand quelque obscurité.

1 En ce jour-là, Débora, avec Barac, fils d'Abinoham, chanta ce cantique, en disant :
2 Bénissez l'Eternel de ce qu'il a fait de telles vengeances en Israël, et de ce que le peuple a été porté de bonne volonté.
3 Vous rois, écoutez-moi ; vous princes, prêtez l'oreille ; c'est moi, c'est moi qui chanterai à l'Eternel, et qui psalmodierai à l'Eternel, le Dieu d'Israël.
4 O Eternel ! quand tu sortis de Séhir, quand tu partis du territoire de l'Idumée, la terre fut ébranlée, même les cieux se fondirent, même les nuées se fondirent en eaux,
5 les montagnes s'écoulèrent de devant l'Eternel, et ce mont de Sinaï même, de devant l'Eternel, le Dieu d'Israël.
6 Aux jours de Sçamgar, fils de Hanath, aux jours de Jahel, les grands chemins n'étaient plus fréquentés, et les voyageurs allaient par des routes détournées ;
7 les bourgs n'étaient plus habités en Israël, ils n'étaient plus habités jusqu'à ce que je me suis levée, moi Débora, je me suis levée, pour être une mère en Israël.
8 Israël choisissait-il des dieux nouveaux, aussitôt la guerre était aux portes. On ne voyait ni bouclier ni lance parmi quarante mille soldats d'Israël.
9 Mon cœur se tourne vers les gouverneurs d'Israël, vers ceux du peuple qui ont été de bonne volonté ;
10 bénissez l'Eternel, vous qui montez sur des ânesses blanches, qui êtes assis sur le siège de la justice, et qui allez par les chemins ; parlez
11 du bruit des archers qu'on entendait dans les lieux où l'on puisait l'eau ; qu'on s'entretienne de la justice de l'Eternel, et de ses jugements dans ses bourgs en Israël. Alors le peuple de Dieu est descendu aux portes.
12 Réveille-toi, réveille-toi, Débora, réveille-toi, réveille-toi, prononce le cantique ; lève-toi, Barac, et emmène en captivité ceux que tu as faits captifs, toi, fils d'Abinoham.
13 Alors celui qui était demeuré de reste a dominé sur les puissants du peuple. L'Eternel m'a fait dominer sur les plus forts.
14 C'est d'Ephraïm qu'est venu celui qui les a déracinés jusqu'à Hamalek ; Benjamin a été après toi parmi les peuples ; c'est de Makir que sont descendus les législateurs, et de Zabulon ceux qui portent le sceptre et qui écrivent.
15 Et les principaux d'Issacar ont été avec Débora et Issacar, aussi bien que Barac ; il a été envoyé avec sa suite dans la vallée. Dans les partages de Ruben, ils ont eu de grandes contestations dans leur cœur.
16 Pourquoi es-tu demeuré entre les barres des étables, pour entendre le bêlement des

troupeaux ? Dans les partages de Ruben, ils ont eu, de grandes contestations dans leur cœur.
17 Galaad est demeuré au-delà du Jourdain ; et Dan, pourquoi se tient-il dans ses navires ? Ascer s'est tenu aux ports de la mer, et il est demeuré dans ses havres.
18 Zabulon est un peuple qui a exposé sa vie à la mort, avec Nephthali, en rase campagne.
19 Les rois sont venus, ils ont combattu ; les rois de Canaan ont combattu à Tahanac, près des eaux de Méguiddo ; mais ils n'ont point remporté d'argent.
20 On a combattu des cieux ; même les étoiles ont combattu contre Sisera, du lieu où elles font leur cours.
21 Le torrent de Kisçon les a entraînés, le torrent ancien, le torrent de Kisçon ; mon âme foulera aux pieds leur force.
22 Alors les cornes des pieds des chevaux se sont rompues par la course, par la course des vaillants hommes qui fuyaient.
23 Maudissez Méroz, a dit l'ange de l'Éternel, maudissez, maudissez ses habitants, car ils ne sont point venus au secours de l'Éternel, au secours de l'Éternel, avec les hommes puissants.
24 Que Jahel, femme de Héber, Kénien, soit bénie par-dessus toutes les femmes ! qu'elle soit bénie par-dessus les femmes qui demeurent dans les tentes !
25 Sisera lui a demandé de l'eau ; elle lui a donné du lait, elle lui a présenté de la crème, dans la coupe des grands seigneurs ;
26 ses mains ont pris un clou, et sa main droite un marteau d'ouvrier ; elle a frappé Sisera, et lui a fendu la tête ; elle lui a transpercé et traversé les tempes.
27 Il se courba, il tomba à ses pieds, il fut étendu par terre ; il se courba, il tomba à ses pieds ; et là où il se courba, il tomba là tout défiguré.
28 La mère de Sisera regardait par la fenêtre et s'écriait, en regardant par les treillis : Pourquoi son char tarde-t-il à venir ? Pourquoi ses chariots vont-ils si lentement ?
29 Et les plus sages de ses dames lui répondirent, et elle se le disait aussi à elle-même :
30 N'ont-ils pas trouvé du butin ? Ils le partagent ; une fille, deux filles à chacun, par tête. Le butin des habits de couleurs est à Sisera, le butin des habits de couleurs et faits en broderie ; il a pris pour butin des habits de couleurs brodés en deux endroits, pour mettre autour du cou.
31 Ainsi périssent, ô Éternel, tous tes ennemis, et que ceux qui t'aiment soient comme le soleil quand il sort en sa force ! Et le pays fut en repos quarante ans.

REFLEXIONS

Ce cantique de Débora nous montre que cette femme n'était pas moins illustre par son zèle que par sa valeur et sa prudence, en quoi elle doit servir d'exemple tant aux personnes de son sexe qu'à ceux qui sont élevés en autorité et leur apprendre à se confier en Dieu seul et à lui rendre la gloire de tous les heureux succès qu'ils ont.

Après cela il paraît ici que c'est un usage fort ancien de louer Dieu publiquement par des cantiques quand on a reçu de lui des faveurs signalées. C'est aussi ce que nous devons faire avec zèle et reconnaissance, non seulement dans la vue des faveurs temporelles, mais surtout dans le sentiment des grâces et des délivrances spirituelles, rapportant à la puissance et à la bonté de Dieu tous les biens qui nous arrivent et lui en rendant des louanges et des bénédictions publiques et solennelles.

CHAPITRE VI.

Ce chapitre a quatre parties : On y voit

I. La rébellion des Israélites contre Dieu et la punition qu'il en fit en les assujettissant aux Madianites, aussi bien que les reproches qu'il leur fit faire par un prophète.

II. La vocation de Gédéon qui fut le cinquième juge d'Israël.

III. Le zèle que Gédéon témoigna en abattant l'autel de bahal.

IV. Le miracle de la toison.

1 Or, les enfants d'Israël firent ce qui est mauvais devant l'Éternel, et l'Éternel les livra entre les mains des Madianites, pendant sept ans.
2 Et la puissance des Madianites se renforça tellement contre Israël, qu'à cause des Madianites, les enfants d'Israël se firent des antres dans les montagnes, et des cavernes, et des forts.
3 Car il arrivait que, quand Israël avait semé, les Madianites montaient avec les Hamalékites et les Orientaux, et ils montaient contre lui ;
4 et faisant un camp contre eux, ils faisaient le dégât des fruits du pays jusqu'à Gaza, et ne laissaient rien de reste en Israël, ni vivres, ni menu bétail, ni bœufs, ni ânes.
5 Car eux et leurs troupeaux montaient, et ils venaient avec leurs tentes en grande multitude comme des sauterelles, et eux et leurs chameaux étaient sans nombre, et ils venaient dans le pays pour le ravager.
6 Israël donc fut fort abaissé par les Madianites, et les enfants d'Israël crièrent à l'Éternel.
7 Et les enfants d'Israël ayant crié à l'Éternel, à l'occasion des Madianites,
8 l'Éternel envoya un prophète vers les enfants d'Israël, qui leur dit : Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël : Je vous ai fait monter hors d'Égypte, et je vous ai tirés de la maison de servitude,
9 et je vous ai délivrés de la main des Égyptiens, et de la main de tous ceux qui vous opprimaient, et je les ai chassés loin de vous, et je vous ai donné leur pays ;
10 je vous ai dit aussi : Je suis l'Éternel votre Dieu, vous ne servirez point les dieux des Amorrhéens, au pays desquels vous habitez ; mais vous n'avez point obéi à ma voix.
11 Puis l'ange de l'Éternel vint, et s'assit sous un chêne qui était à Hophra, qui appartenait à Joas, Abihézérite. Et Gédéon, son fils, battait le froment près d'un pressoir, pour l'ôter de devant les Madianites.
12 Alors l'ange de l'Éternel lui apparut, et lui dit : Très-fort et vaillant homme, l'Éternel est avec toi.
13 Et Gédéon lui répondit : Hélas ! mon Seigneur, est-il possible que l'Éternel soit avec nous ? Et pourquoi donc toutes ces choses nous sont-elles arrivées ? Et où sont toutes ces merveilles que nos pères nous ont racontées, disant : L'Eternel ne nous a-t-il pas fait monter hors d'Egypte ? Car maintenant l'Eternel nous a abandonnés, et nous a livrés entre les mains des Madianites.
14 Et l'Eternel le regardant, lui dit : Va avec cette force dont tu es rempli, et tu délivreras Israël de la main des Madianites. Ne t'ai-je pas envoyé ?
15 Et il lui répondit : Hélas ! mon Seigneur, par quel moyen délivrerai-je Israël ? Voici, mon millier est le plus pauvre qu'il y ait dans Manassé ; et je suis le plus petit de la maison de mon père.
16 Et l'Eternel lui dit : Parce que je serai avec toi ; et tu battras les Madianites comme s'ils n'étaient qu'un seul homme.
17 Et il lui répondit : Je te prie, si j'ai trouvé grâce devant toi, de me donner un signe que c'est toi qui parles avec moi.
18 Je te prie, ne pars point d'ici, jusqu'à ce que je revienne à toi, et que j'apporte mon offrande, et que je la mette devant toi. Et il dit : J'y demeurerai jusqu'à ce que tu reviennes.
19 Alors Gédéon rentra, et apprêta un chevreau de lait, et des gâteaux sans levain d'un épha de farine, et il mit la chair dans un panier, et le bouillon dans un pot, et il les lui apporta sous le chêne, et les lui présenta.
20 Et l'ange de Dieu lui dit : Prends cette chair et ces gâteaux sans levain, et mets-les sur ce rocher, et répands le bouillon. Et il fit ainsi.
21 Alors l'ange de l'Eternel, ayant avancé le bout du bâton qu'il avait en sa main, toucha la chair et les gâteaux sans levain, et le feu monta du rocher, et consuma la chair et les gâteaux sans levain ; et l'ange de l'Eternel s'en alla de devant lui.
22 Et Gédéon vit que c'était l'ange de l'Eternel, et il dit : Ha, Seigneur Eternel ! car j'ai vu

l'ange de l'Eternel face à face.
23 Et l'Eternel lui dit : La paix est avec toi ; ne crains point, tu ne mourras point.
24 Et Gédéon bâtit là un autel à l'Eternel, et l'appela JÉHOVAH-SÇALOM. Il est jusqu'à ce jour à Hophra des Abihézérites.
25 Et il arriva, en cette nuit-là, que l'Eternel lui dit : Prends un jeune taureau, d'entre les taureaux qui sont à ton père, savoir, le second taureau âgé de sept ans, et démolis l'autel de Bahal qui est à ton père, et coupe le bocage qui est auprès,
26 et bâtis un autel à l'Eternel ton Dieu, sur le haut de ce fort, dans un lieu convenable ; tu prendras ce second taureau, et tu l'offriras en holocauste, avec les arbres du bocage que tu couperas.
27 Gédéon donc ayant pris dix hommes d'entre ses serviteurs, fit comme l'Eternel lui avait dit ; et parce qu'il craignait la maison de son père, et les gens de la ville, s'il l'eût fait de jour, il le fit de nuit.
28 Et les gens de la ville se levèrent de bon matin, et voici, l'autel de Bahal avait été démoli, et le bocage qui était auprès, était coupé, et le second taureau était offert en holocauste sur l'autel qu'on avait bâti.
29 Et ils se disaient les uns aux autres : Qui a fait ceci ? Et s'en étant enquis, et ayant recherché la chose, ils dirent : C'est Gédéon, fils de Joas.
30 Puis les gens de la ville dirent à Joas : Fais sortir ton fils, et qu'il meure ; car il a démoli l'autel de Bahal, et il a aussi coupé le bocage qui était auprès.
31 Et Joas répondit à tous ceux qui s'adressèrent à lui : Est-ce à vous à défendre la cause de Bahal ? Est-ce à vous à le sauver ? quiconque aura pris en main sa cause, sera mis à mort avant que le matin vienne. S'il est Dieu, qu'il défende sa cause, de ce qu'on a démoli son autel.
32 Et en ce jour-là, il appela Gédéon, Jérubbahal, disant : Que Bahal défende sa cause contre lui, de ce que Gédéon a démoli son autel.
33 Or, tous les Madianites, les Hamalékites et les Orientaux, s'assemblèrent tous, et ayant passé le Jourdain, ils campèrent dans la vallée de Jizréhel.
34 Et l'Esprit de l'Eternel revêtit Gédéon, et il sonna de la trompette, et on convoqua les Abihézérites pour le suivre.
35 Il envoya aussi des messagers par toute la tribu de Manassé, qui fut aussi convoquée pour marcher après lui ; puis il envoya des messagers à Ascer, à Zabulon, et à Nephthali, qui montèrent pour aller à leur rencontre.
36 Et Gédéon dit à Dieu : Si tu dois délivrer Israël par mon moyen, comme tu l'as dit,
37 voici, je vais mettre une toison dans l'aire ; si la rosée est sur la toison seule, et que la terre soit sèche, je connaîtrai que tu délivreras Israël par mon moyen, selon que tu m'en as parlé.
38 Et la chose arriva ainsi ; car s'étant levé de bon matin le lendemain, et ayant pressé cette toison, il en fit sortir plein une tasse d'eau de rosée.
39 Gédéon dit encore à Dieu : Que ta colère ne s'embrase point contre moi, et je parlerai seulement encore cette fois ; je te prie, que je fasse un essai en la toison, pour cette fois seulement ; je te prie, que la toison seule soit sèche, et que la rosée soit sur toute cette terre.
40 Et Dieu fit ainsi cette nuit-là ; car la toison seule fut sèche, et la rosée fut sur toute cette terre.

REFLEXIONS

Il faut considérer ici :

I. Premièrement une nouvelle rébellion des Israélites dans laquelle on voit avec combien de promptitude ce peuple retournait à l'idolâtrie, nonobstant tous les châtiments qu'il avait déjà soufferts et les délivrances que Dieu lui avait accordées,

II. En second lieu, la punition que Dieu en fit en les livrant aux Madianites qui les opprimèrent et les réduisirent à de grandes extrémités

III. Et en troisième lieu la bonté que Dieu eut lorsqu'ils crièrent à lui de leur envoyer un prophète

pour les exhorter à la repentance et de susciter Gédéon qui fut leur libérateur.
Cette histoire nous fait voir quelle est ordinairement la malice et l'ingratitude des hommes envers Dieu. On y remarque la nécessité et le fruit des afflictions et l'on y découvre la miséricorde du Seigneur envers ceux qui recourent à lui avec humilité.
Il est à remarquer que lorsque l'ange du Seigneur appela Gédéon et qu'il l'assura que Dieu était avec lui, Gédéon ne pouvait croire que Dieu fût avec son peuple dans un temps où les Madianites l'opprimaient si cruellement, mais l'ange du Seigneur ne laissa pas de lui promettre que les Israélites seraient délivrés par son moyen.
L'église et les enfants de Dieu se trouvent quelque-fois réduits dans un état où il semble que Dieu ne prend plus soin d'eux, mais il ne faut jamais désespérer de son secours et c'est même dans ces circonstances fâcheuses que Dieu est le plus prêt de les délivrer.
Les deux merveilles que Dieu fit l'une en consumant par le feu la chair et les gâteaux que Gédéon avait présentés à l'ange et l'autre en faisant à la prière de Gédéon le miracle de la toison tendaient à assurer ce chef du peuple de Dieu de sa protection et de son secours.
Enfin, il paraît de ce chapitre que Gédéon avait beaucoup de piété, d'humilité et de foi. On en voit des marques dans l'entretien qu'il eut avec l'ange, mais il fit surtout paraître un grand zèle en démolissant l'autel de bahal. On peut voir par cet exemple que la piété et l'humilité ne sont point incompatibles avec la valeur et que Dieu assiste et protège ceux qui soutiennent les intérêts de sa gloire. En effet, quoique Gédéon en abattant l'autel de l'idole de bahal se fut exposé à un grand danger, il ne lui arriva aucun mal, non plus qu'à Joas son père.

CHAPITRE VII.

Dieu commande à Gédéon de choisir trois cents hommes de toute l'armée d'Israël et il promet de détruire les Madianites par leur moyen.
Gédéon fut assuré de cette victoire par le récit qu'il entendit faire à un soldat madianite d'un songe que ce soldat avait eu. Après quoi il attaqua les Madianites et les défit entièrement.

1 Jérubbahal donc, qui est Gédéon, s'étant levé de bon matin, et tout le peuple qui était avec lui, ils campèrent près de la fontaine de Harod ; et ils avaient le camp de Madian du côté du septentrion, vers le coteau de Moreh, dans la vallée.
2 Or, l'Eternel dit à Gédéon : Le peuple qui est avec toi, est en trop grand nombre pour livrer Madian en leurs mains ; de peur qu'Israël ne se glorifie contre moi, disant : Ma puissance m'a délivré.
3 Maintenant donc fais publier, et que le peuple l'entende et qu'on dise : Que celui qui est timide et qui a peur, s'en retourne et parte dès le matin, du côté de la montagne de Galaad. Et vingt-deux mille du peuple s'en retournèrent, et il en resta dix mille.
4 Et l'Eternel dit à Gédéon : Il y a encore trop de peuple ; fais-les descendre vers l'eau, et je te les choisirai là ; et celui dont je te dirai : Celui-ci ira avec toi, ira avec toi ; et celui duquel je te dirai : Celui-ci n'ira point avec toi, n'ira point.
5 Il fit donc descendre le peuple vers l'eau, et l'Eternel dit à Gédéon : Quiconque lapera l'eau de sa langue, comme le chien lape, tu le mettras à part ; et tu mettras aussi à part tous ceux qui se courberont sur leurs genoux pour boire.
6 Et le nombre de ceux qui lapaient l'eau dans leur main, la portant à leur bouche, fut de trois cents hommes ; et tout le reste du peuple se courba sur ses genoux pour boire de l'eau.
7 Alors l'Eternel dit à Gédéon : Je vous délivrerai par ces trois cents hommes, qui ont lapé l'eau, et je livrerai Madian entre tes mains ; et que tout le peuple s'en aille, chacun chez soi.
8 Ainsi le peuple prit en sa main de la provision, avec leurs trompettes. Et Gédéon renvoya tous les hommes d'Israël, chacun en sa tente, et il retint les trois cents hommes. Or, le camp de Madian était au-dessous, dans la vallée.
9 Et il arriva cette nuit-là, que l'Eternel lui dit : Lève-toi, descends au camp, car je l'ai livré

entre tes mains.
10 Et si tu crains d'y descendre, descends vers le camp, toi et Purah ton serviteur,
11 et tu entendras ce qu'ils diront, et tes mains seront fortifiées, et tu descendras au camp. Il y descendit donc avec Purah son serviteur, jusqu'au premier corps de garde qui était au camp.
12 Or, les Madianites, les Hamalékites et tous les Orientaux étaient étendus dans la vallée comme des sauterelles, tant il y en avait, et leurs chameaux étaient sans nombre, comme le sable qui est sur le bord de la mer, tant il y en avait.
13 Gédéon donc y étant arrivé, voici un homme qui comptait à son compagnon un songe, et qui disait : Voici, j'ai fait un songe ; il me semblait qu'un gâteau de pain d'orge roulait vers le camp des Madianites, et qu'étant venu jusqu'aux tentes, il les a frappées, de sorte qu'elles sont tombées, et il les a renversées du haut en bas, et elles sont tombées.
14 Alors son compagnon répondit, et dit : Ce songe ne signifie autre chose que l'épée de Gédéon, fils de Joas, homme d'Israël. Dieu a livré Madian et tout ce camp entre ses mains.
15 Et quand Gédéon eut entendu le récit du songe et son interprétation, il se prosterna ; et étant retourné au camp d'Israël, il dit : Levez-vous ; car l'Éternel a livré le camp de Madian entre vos mains.
16 Puis il divisa ces trois cents hommes en trois bandes, et il leur donna à chacun des trompettes à la main, et des cruches vides, et des flambeaux dans les cruches ;
17 et il leur dit : Prenez garde à moi, et faites comme je ferai ; quand je serai arrivé au bout du camp, vous ferez ce que je ferai.
18 Quand donc je sonnerai de la trompette, et tous ceux qui sont avec moi, alors vous sonnerez aussi des trompettes autour de tout le camp, et vous direz : L'ÉPÉE DE L'ÉTERNEL ET DE GÉDÉON.
19 Gédéon donc, et les cent hommes qui étaient avec lui, vinrent au bout du camp, comme on venait de poser la seconde garde. Ils réveillèrent les gardes, lorsqu'ils sonnèrent des trompettes, et qu'ils cassèrent les cruches qu'ils avaient en leurs mains.
20 Ainsi les trois bandes sonnèrent des trompettes, et cassèrent les cruches, tenant en leur main gauche les flambeaux, et en leur main droite les trompettes pour sonner ; et ils criaient : L'ÉPÉE DE L'ÉTERNEL ET DE GÉDÉON.
21 Et ils se tinrent, chacun en sa place, autour du camp ; et toute l'armée courait çà et là, s'écriant et fuyant.
22 Car comme les trois cents hommes sonnaient des trompettes, l'Éternel tourna l'épée d'un chacun contre son compagnon, même par tout le camp. Et l'armée s'enfuit jusqu'à Beth-scittah, vers Tséréra, jusqu'au bord d'Abelméholah, vers Tabbat.
23 Et les hommes d'Israël, savoir, de Nephthali, et d'Ascer, et de tout Manassé, s'assemblèrent, et poursuivirent les Madianites.
24 Alors Gédéon envoya des messagers par toute la montagne d'Ephraïm, disant : Descendez, pour rencontrer les Madianites, et saisissez-vous les premiers des eaux, savoir, du Jourdain jusqu'à Beth-bara. Les hommes d'Ephraïm donc s'étant assemblés, se saisirent des eaux, savoir, du Jourdain jusqu'à Beth-bara.
25 Et ils prirent deux des chefs des Madianites, savoir, Horeb et Zéeb ; et ils tuèrent Horeb au rocher de Horeb ; mais ils tuèrent Zéeb au pressoir de Zéeb ; et ils poursuivirent les Madianites, et apportèrent les têtes de Horeb et de Zéeb à Gédéon, au deçà du Jourdain.

REFLEXIONS

L'on découvre dans cette histoire des marques toutes particulières de la providence.
Elle paraît premièrement en ce que Dieu fit renvoyer tous ceux d'Israël qui étaient timides et que de ceux qui restèrent de l'armée il n'en prit que trois cents, ce qui faisait bien voir que la victoire de Gédéon procédait de Dieu seul.
II. La providence intervint dans ce songe qu'eut un soldat madianite et qui servit d'un côté à

intimider les ennemis du peuple d'Israël et de l'autre à remplir de confiance Gédéon et ceux qui étaient avec lui.
III. Il est surtout à remarquer que les Madianites furent effrayés et mis en déroute à l'ouïe des trompettes et à la vue des flambeaux que portaient les soldats de Gédéon, ce qui jeta tellement les Madianites dans le désordre qu'ils se tuèrent les uns les autres.
Ce sont là des marques tout à fait illustres de la puissance de Dieu et qui montrent clairement qu'il combattait pour son peuple.
On doit aussi reconnaître par-là que le Seigneur fait souvent son œuvre par les moyens les plus faibles en apparence, qu'il détruit les méchants et les ennemis de l'église et des gens de bien par eux-mêmes et qu'après avoir châtié et affligé ceux qu'il aime, il ne manque jamais de moyens pour les secourir et pour les délivrer.

CHAPITRE VIII.

Gédéon, après avoir apaisé les Éphraïmites, poursuit la victoire qu'il avait remportée sur les Madianites et il punit les villes de Succoth et de Pénuel qui avaient refusé des rafraîchissements à ses soldats.
Après ces victoires, les Israélites voulurent le faire roi, mais il le refusa. Il fit faire un éphod et le peuple d'Israël fut en repos pendant sa vie. Après sa mort, les Israélites retombèrent dans l'idolâtrie.

1 Alors les hommes d'Ephraïm dirent à Gédéon : Que veut dire ce que tu nous as fait, de ne nous avoir point appelés, quand tu es allé à la guerre contre les Madianites ? et ils le querellèrent fort rudement.
2 Et il leur répondit : Qu'ai-je fait maintenant au prix de vous ? Les grappillages d'Ephraïm ne sont-ils pas meilleurs que la vendange d'Abihézer ?
3 Dieu a livré les chefs des Madianites entre vos mains, savoir, Horeb et Zéeb ; et qu'ai-je pu faire au prix de vous ? Et leur esprit fut apaisé envers lui, quand il leur eut ainsi parlé.
4 Or, Gédéon étant arrivé au Jourdain, le passa ; mais les trois cents hommes qui étaient avec lui, étaient las, et cependant ils poursuivaient l'ennemi.
5 C'est pourquoi, il dit aux gens de Succoth : Donnez, je vous prie, au peuple qui me suit, quelques pièces de pain, car ils sont las, et je poursuivrai Zébah et Tsalmunah, rois des Madianites.
6 Mais les principaux de Succoth répondirent : As-tu déjà la paume de Zébah et de Tsalmunah en ta main que nous donnions du pain à ton armée ?
7 Et Gédéon dit : Lors donc que l'Eternel aura livré Zébah et Tsalmunah entre mes mains, je froisserai votre chair avec des épines du désert, et avec des chardons.
8 Puis de là il monta à Pénuel, et il tint les mêmes discours à ceux de Pénuel. Et les gens de Pénuel lui répondirent comme les gens de Succoth avaient répondu.
9 Il parla donc aussi aux hommes de Pénuel, disant : Quand je retournerai en paix, je démolirai cette tour.
10 Or, Zébah, et Tsalmunah étaient à Karkor, et leurs armées étaient avec eux, environ quinze mille hommes, savoir tous ceux qui étaient demeurés de reste de toute l'armée des Orientaux ; car il y avait cent vingt mille hommes, tirant l'épée, qui étaient tombés morts.
11 Et Gédéon monta par le chemin de ceux qui habitent dans les tentes, du côté oriental de Nobah et de Jogbéha, et défit l'armée qui se tenait fort assurée.
12 Et comme Zébah et Tsalmunah fuyaient, il les poursuivit, et prit ces deux rois de Madian, Zébah et Tsalmunah, et mit en déroute toute l'armée.
13 Puis Gédéon, fils de Joas, revint de la bataille, de la montée de Hérès.
14 Et prenant un garçon de Succoth, il l'interrogea ; et ce garçon lui donna par écrit les noms des principaux de Succoth et de ses anciens, savoir, soixante et dix-sept hommes.

15 Et étant venu vers les gens de Succoth, il dit : Voici Zébah et Tsalmunah, sur le sujet desquels vous m'avez insulté, disant : As-tu déjà la paume de Zébah et de Tsalmunah en ta main, que nous donnions du pain à tes gens qui sont fatigués ?
16 Il prit donc les anciens de la ville, et des épines du désert, et des chardons, et il châtia les hommes de Succoth.
17 Il démolit aussi la tour de Pénuel, et fit mourir les principaux de la ville.
18 Puis il dit à Zébah et à Tsalmunah : Comment étaient faits ces hommes que vous avez tués à Tabor ? Ils répondirent : Ils étaient tout à fait comme toi ; chacun d'eux avait l'air des enfants d'un roi.
19 Et il leur dit : C'étaient mes frères, enfants de ma mère ; l'Eternel est vivant, si vous leur eussiez sauvé la vie, je ne vous tuerais point.
20 Puis il dit à Jéther, son premier-né : Lève-toi, tue-les. Mais le jeune garçon ne tira point son épée ; car il craignait, parce qu'il était encore un jeune garçon.
21 Et Zébah et Tsalmunah dirent : Lève-toi, toi-même, et te jette sur nous ; car tel qu'est l'homme, telle est sa force. Et Gédéon se leva, et tua Zébah et Tsalmunah, et prit les colliers qui étaient aux cous de leurs chameaux.
22 Et ceux d'Israël, tous d'un accord, dirent à Gédéon : Règne sur nous, tant toi que ton fils, et le fils de ton fils, car tu nous as délivrés de la main des Madianites.
23 Et Gédéon leur répondit : Je ne dominerai point sur vous, ni mon fils ne dominera point sur vous ; l'Eternel dominera sur vous.
24 Mais Gédéon leur dit : Je vous ferai une prière, c'est que vous me donniez, chacun de vous, les bagues d'or qu'il a eues pour butin ; car les ennemis avaient des bagues d'or, parce qu'ils étaient Ismaélites.
25 Et ils répondirent : Nous les donnerons très volontiers. Et étendant un manteau, ils jetèrent tous là les bagues qu'ils avaient eues de leur butin.
26 Et le poids des bagues d'or qu'il avait demandées fut de mille et sept cents sicles d'or, sans les colliers, les boîtes de senteur et les habits d'écarlate qui étaient sur les rois de Madian, et sans les colliers qui étaient aux cous de leurs chameaux.
27 Et Gédéon en fit un éphod, et il le mit dans sa ville, qui était Hophra ; et tout Israël se prostitua après lui, en ce lieu-là ; ce qui tourna en piège à Gédéon et à sa maison.
28 Ainsi Madian fut humilié devant les enfants d'Israël, et il n'éleva plus sa tête, et le pays fut en repos quarante ans, du temps de Gédéon.
29 Jérubbahal donc, fils de Joas, s'en revint et se tint dans sa maison.
30 Or, Gédéon eut soixante et dix fils, qui naquirent de lui, parce qu'il eut plusieurs femmes.
31 Et sa concubine, qui était à Sichem, lui enfanta aussi un fils, et il lui donna le nom d'Abimélec.
32 Et Gédéon, fils de Joas, mourut dans une bonne vieillesse, et il fut enseveli dans le sépulcre de Joas son père, à Hophra, qui était des Abihézérites.
33 Et après que Gédéon fut mort, les enfants d'Israël se détournèrent du vrai Dieu, et se prostituèrent après les Bahalims, et s'établirent Bahalbérith pour dieu.
34 Ainsi les enfants d'Israël ne se souvinrent point de l'Eternel leur Dieu, qui les avait délivrés de la main de tous leurs ennemis, de tous côtés ;
35 et ils ne donnèrent aucune marque de leur affection à la maison de Jérubbahal-Gédéon, après tout le bien qu'il avait fait à Israël.

REFLEXIONS

On doit remarquer ici :
I. La continuation des succès heureux que Dieu accorda à Gédéon et des avantages qu'il remporta sur les Madianites.
II. Le juste châtiment des habitants de Succoth et de Pénuel qui avaient refusé des vivres à son

armée et qui l'avaient insulté.
III. La modération qu'il fit paraître dans la punition de Zébah et de Tsalmunah auxquels il n'aurait pas ôté la vie si ces deux princes n'avaient pas été coupables du meurtre de ses frères.
IV. La piété et l'humilité qu'il marqua en refusant d'être roi.
V. La faute qu'il commis en faisant un éphod qu'on croit avoir été un habit ou un ornement que les sacrificateurs portaient ou quelque image. Bien que Gédéon ne fit peut-être pas cet éphod à mauvaise intention, mais seulement pour être un monument de sa victoire et de la reconnaissance des Israélites, cependant comme il le fit contre la loi de Dieu, il pécha en cela et cet éphod fut dans la suite une occasion d'idolâtrie pour le peuple et causa même la ruine de la famille de Gédéon comme l'histoire sainte le remarque.
C'est ici un de ces exemples qui font voir que ceux à qui Dieu a accordé de grandes grâces et qu'il a enrichi de plusieurs vertus font parfois des fautes très considérables qui attirent sur eux et sur leur postérité et même sur le public les jugements de Dieu.
Enfin, nous voyons ici l'ingratitude des Israélites envers Gédéon à la famille duquel ils ne donnèrent aucune marque d'affection après sa mort, quoiqu'ils lui eussent tant d'obligation. Mais on y voit surtout leur ingratitude envers Dieu puisque, lorsque Gédéon fut mort, ils abandonnèrent encore le service de Dieu et adorèrent les idoles. Voici un nouvel exemple de la facilité avec laquelle les hommes se corrompent et oublient les grâces de Dieu lorsqu'ils sont dans la prospérité.

CHAPITRE IX.

Abimélec fils de Gédéon est établi prince par ceux de Sichem. Il est compté pour le sixième juge d'Israël et il gouverna trois ans. Il fit tuer tous ses frères à la réserve de Jotham qui, s'étant sauvé, reprocha aux Sichémites leur ingratitude et leur dénonça leur ruine par une parabole prise des arbres et de l'épine. Le sens de cette parabole est que Gédéon et ses fils avaient refusé de régner pendant qu'Abimélec avait été fait prince, quoiqu'il en fût indigne, étant très méchant et fils d'une concubine.
Ensuite la division s'étant mise entre Abimélec et les principaux de Sichem, un homme nommé Gahal fit révolter les Sichémites contre Abimélec, mais il fut défait et la ville de Sichem fut détruite avec ses habitants.
Après cela, Abimélec assiégeant la ville de Tebets fut tué par une femme et ce fut ainsi que ce prince et les Sichémites furent punis comme Jotham le leur avait prédit.

1 Et Abimélec, fils de Jérubbahal, s'en alla à Sichem, vers les frères de sa mère, et il leur parla, et à toute la famille de la maison du père de sa mère, disant :
2 Je vous prie, faites entendre ces paroles à tous les seigneurs de Sichem : Lequel vous semble le meilleur, ou que soixante et dix hommes, qui sont tous enfants de Jérubbahal, dominent sur vous, ou qu'un seul homme domine sur vous ? Et même souvenez-vous que je suis votre os et votre chair.
3 Les frères donc de sa mère dirent de lui toutes ces paroles à tous les seigneurs de Sichem, et leur cœur fut tourné vers Abimélec ; car, dirent-ils, c'est notre frère.
4 Et ils lui donnèrent soixante et dix pièces d'argent, de la maison de Bahalbérith, avec lesquelles Abimélec leva des hommes qui n'avaient rien et des vagabonds, qui le suivirent.
5 Et il vint dans la maison de son père à Hophra, et il tua, sur une même pierre, ses frères, enfants de Jérubbahal, savoir, soixante et dix hommes ; il ne resta que Jotham, le plus petit fils de Jérubbahal ; car il s'était caché.
6 Et tous les Seigneurs de Sichem s'assemblèrent, avec toute la maison de Millo, et ils vinrent, et établirent Abimélec pour roi, auprès du chêne qui est à Sichem.
7 Et on le rapporta à Jotham, qui s'en alla et se tint au haut de la montagne de Guérizim, et élevant sa voix, il cria et leur dit : Ecoutez-moi, Seigneurs de Sichem, et Dieu vous écoutera.

8 Les arbres allèrent un jour avec empressement pour oindre un roi sur eux, et ils dirent à l’olivier : Règne sur nous.
9 Mais l’olivier leur répondit : Me ferait-on quitter mon huile, dont Dieu et les hommes sont honorés, afin que j’aille çà et là pour être au-dessus des autres arbres ?
10 Puis les arbres dirent au figuier : Viens, et règne sur nous.
11 Et le figuier leur répondit : Me ferait-on quitter ma douceur, mon bon fruit, afin que j’aille çà et là pour être au-dessus des autres arbres ?
12 Puis les arbres dirent à la vigne : Viens, et règne sur nous.
13 Et la vigne répondit : Me ferait-on quitter mon bon vin, qui réjouit Dieu et les hommes, afin que j'aille çà et là pour être au-dessus des autres arbres ?
14 Alors tous les arbres dirent à l’épine : Viens, toi, et règne sur nous.
15 Et l’épine répondit aux arbres : Si c’est sincèrement que vous m’oignez pour roi sur vous, venez et vous retirez sous mon ombre ; sinon, que le feu sorte de l’épine, et qu’il dévore les cèdres du Liban.
16 Maintenant donc, continua Jotham, considérez si vous avez agi en sincérité et en intégrité, en établissant Abimélec pour roi, et si vous en avez bien usé envers Jérubbahal et envers sa maison, et si vous lui avez rendu ce qu’il a fait pour vous.
17 Car mon père a combattu pour vous, et il a exposé sa vie, et vous a délivrés de la main des Madianites.
18 Mais vous vous êtes élevés aujourd’hui contre la maison de mon père, et vous avez tué, sur une pierre, ses enfants, savoir, soixante et dix hommes, et vous avez établi pour roi Abimélec, fils de sa servante, sur les Seigneurs de Sichem, parce qu’il est votre frère.
19 Si vous avez agi aujourd’hui en sincérité et en intégrité envers Jérubbahal et envers sa maison, réjouissez-vous d’Abimélec, et qu’il se réjouisse aussi de vous ;
20 sinon, que le feu sorte d’Abimélec, et dévore les Seigneurs de Sichem et la maison de Millo ; et que le feu sorte des Seigneurs de Sichem, et de la maison de Millo, et qu’il dévore Abimélec.
21 Puis Jotham s’enfuit en diligence et s’en alla à Béer, et il y demeura, par la crainte qu’il avait d’Abimélec son frère.
22 Et Abimélec domina sur Israël trois ans.
23 Mais Dieu envoya un mauvais esprit entre Abimélec et les Seigneurs de Sichem ; et les Seigneurs de Sichem furent infidèles à Abimélec ;
24 afin que la violence faite aux soixante et dix enfants de Jérubbahal, et leur sang répandu, retournât sur Abimélec leur frère, qui les avait tués, et sur les Seigneurs de Sichem, qui l’avaient aidé à tuer ses frères.
25 Les Seigneurs de Sichem donc lui tendirent des embûches sur le haut des montagnes, et ils pillaient tous ceux qui passaient par le chemin près d’eux ; ce qui fut rapporté à Abimélec.
26 Alors Gahal, fils de Hébed, et ses frères, vinrent et passèrent à Sichem ; et les Seigneurs de Sichem eurent une entière confiance en lui.
27 Et étant sortis à la campagne, ils vendangèrent leurs vignes, et en foulèrent les raisins, et firent bonne chère ; et ils entrèrent dans la maison de leur dieu, et ils mangèrent et burent, et maudirent Abimélec.
28 Alors Gahal, fils de Hébed, dit : Qui est Abimélec, et quelle est Sichem, que nous servions Abimélec ? N’est-il pas fils de Jérubbahal ? et Zébul, n’est-il pas son prévôt ? Servez plutôt les hommes d’Hémor, père de Sichem. Mais pour quelle raison servirions-nous celui-ci ?
29 Plût à Dieu qu’on me donnât ce peuple sous ma conduite ! et je chasserais Abimélec. Et il dit à Abimélec : Augmente ton armée, et sors.
30 Et Zébul, capitaine de la ville, entendit les paroles de Gahal, fils de Hébed, et sa colère s’embrasa.
31 Puis il envoya adroitement des messagers vers Abimélec, lui dire : Voici Gahal, fils de Hébed, et ses frères, qui sont entrés à Sichem, et voici, ils arment la ville contre toi.

32 Maintenant donc, lève-toi de nuit, toi et le peuple qui est avec toi, et dresse des embûches dans la campagne ;
33 et le matin, au lever du soleil, tu te lèveras et tu viendras fondre sur la ville ; et voici, Gahal et le peuple qui est avec lui, sortiront contre toi, et tu lui feras selon la commodité qui se présentera.
34 Abimélec donc se leva de nuit, et tout le peuple qui était avec lui, et ils mirent des embuscades contre Sichem, et les partagèrent en quatre bandes.
35 Alors Gahal, fils de Hébed, sortit, et s'arrêta à l'entrée de la porte de la ville ; et Abimélec et tout le peuple qui était avec lui, se levèrent de l'embuscade.
36 Et Gahal ayant aperçu ce peuple-là, dit à Zébul : Voici du peuple qui descend du haut des montagnes. Et Zébul lui dit : Tu vois l'ombre des montagnes, et il te semble que ce sont des hommes.
37 Et Gahal parla encore et dit : Voici du peuple qui descend du milieu du pays, et une bande vient du chemin de la chênaie des devins.
38 Et Zébul lui dit : Où est maintenant ta vanterie, quand tu disais : Qui est Abimélec, que nous le servions ? N'est-ce pas ici le peuple que tu as méprisé ? Sors maintenant, je te prie, et combats contre eux.
39 Alors Gahal sortit, conduisant les Seigneurs de Sichem, et il combattit contre Abimélec.
40 Et Abimélec le poursuivit, comme il s'enfuyait de devant lui, et plusieurs tombèrent morts jusqu'à l'entrée de la porte.
41 Et Abimélec s'arrêta à Aruma ; et Zébul repoussa Gahal et ses frères, afin qu'ils ne demeurassent plus à Sichem.
42 Et dès le lendemain le peuple sortit aux champs ; ce qui fut rapporté à Abimélec,
43 qui prit de ce peuple, et le divisa en trois bandes, et les mit en embuscade dans les champs ; et ayant aperçu que le peuple sortait de la ville, il se leva contre eux et les défit.
44 Car Abimélec et la troupe qui était avec lui, se répandirent, et se tinrent à l'entrée de la porte de la ville ; mais les deux autres bandes se jetèrent sur tous ceux qui étaient dans la campagne, et ils les défirent.
45 Ainsi Abimélec combattit tout ce jour-là contre la ville, et prit la ville, et tua le peuple qui y était ; et ayant rasé la ville, il y sema du sel.
46 Et tous les Seigneurs de la tour de Sichem, ayant appris cela, se retirèrent dans le fort, qui était la maison du dieu Bérith.
47 Et on rapporta à Abimélec que tous les Seigneurs de la tour de Sichem s'étaient assemblés dans le fort.
48 Alors Abimélec monta sur le mont de Tsalmon, lui et tout le peuple qui était avec lui ; et Abimélec prit des haches en sa main, et il coupa une branche d'arbre, et la porta, l'ayant mise sur son épaule ; et il dit au peuple qui était avec lui : Avez-vous vu ce que j'ai fait ? Dépêchez-vous, faites comme moi.
49 Tout le peuple donc coupa chacun une branche, et ils suivirent Abimélec, et ils les mirent tout autour du fort, et y ayant mis le feu, ils brûlèrent le fort. Et toutes les personnes de la tour de Sichem moururent ; ils étaient environ mille, tant hommes que femmes.
50 De là, Abimélec s'en alla à Tébets, qu'il assiégea et la prit.
51 Or, il y avait au milieu de la ville une forte tour, où s'enfuirent tous les hommes et toutes les femmes, et tous les Seigneurs de la ville ; et ayant fermé les portes après eux, ils montèrent sur la plate-forme de la tour.
52 Alors Abimélec venant jusqu'à la tour, l'attaqua, et s'approcha jusqu'à la porte de la tour, pour y mettre le feu.
53 Mais une femme jeta une pièce de meule sur la tête d'Abimélec, et lui cassa le crâne.
54 Et ayant appelé incontinent le jeune homme qui portait ses armes, il lui dit : Tire ton épée et me tue, de peur qu'on ne dise de moi : Une femme l'a tué. Le jeune homme donc le transperça,

et il mourut.
55 Et ceux d'Israël voyant qu'Abimélec était mort, chacun s'en alla chez soi.
56 Ainsi Dieu fit retourner la méchanceté d'Abimélec, qu'il avait commise contre son père, en
tuant ses soixante et dix frères, sur Abimélec même ;
57 et Dieu fit retourner toute la méchanceté des hommes de Sichem sur leur tête. Ainsi la
malédiction de Jotham, fils de Jérubbahal, vint sur eux.

REFLEXIONS

Ce qui se présente ici à considérer :
I. C'est premièrement l'ambition d'Abimélec qui, au lieu d'imiter la piété et la modestie de Gédéon son père lequel avait refusé de régner, voulut être roi de Sichem et la cruauté qu'il exerça envers ses frères en les faisant mourir. Dieu permit cet étrange événement tant pour la punition de la famille de Gédéon que pour celle des Sichémites qui se soumirent à Abimélec au lieu de demeurer dans l'état où ils étaient pendant la vie de Gédéon.
C'est de la même manière et pour de semblables raisons que Dieu permet qu'il s'élève des tyrans et que les hommes cruels et injustes viennent à bout de leurs entreprises.
II. Jotham reprocha aux Sichémites leur ingratitude et leur perfidie et il leur dénonça leur ruine et celle d'Abimélec, ce qui arriva aussi dans la suite. Il est vrai qu'Abimélec, quoiqu'il régnât injustement et qu'il fût coupable du meurtre de ses frères eut d'abord des succès heureux et qu'il vainquit Gahal et les Sichémites qui s'étaient soulevés contre lui, Dieu l'ayant ainsi permis pour les punir, mais à la fin il fut tué par une femme lorsqu'il assiégeait la ville de Tebets. Ainsi les Sichémites, qui avaient contribué à la mort des fils de Gédéon et à l'élévation d'Abimélec, furent détruits par ce prince même qu'ils avaient choisi et Abimélec, après avoir été un instrument dans la main de Dieu pour punir ces peuples, porta la peine qu'il avait méritée et que Jotham lui avait dénoncée et Dieu fit retomber par ce moyen sur lui, comme le remarque l'histoire sainte, la méchanceté qu'il avait commise contre son père et contre ses frères.
Voilà comment la malédiction de Dieu tombe tôt ou tard sur les hommes injustes et cruels et comment il les amène enfin à leur jour après leur avoir accordé des succès heureux et s'être servi d'eux pour châtier les autres.

CHAPITRE X

Il est parlé dans ce chapitre de Tolab qui fut le septième juge d'Israël et de Jaïr qui fut le huitième. Les enfants d'Israël étant retombés dans l'idolâtrie, Dieu les livra aux Philistins et aux Hammonites et il refusa même d'abord de les délivrer, mais enfin voyant leur humiliation, il eut pitié d'eux.

1 Après Abimélec, Tolah, fils de Puah, fils de Dodo, homme d'Issacar, se leva pour délivrer
Israël, et il habitait à Sçamir, en la montagne d'Ephraïm.
2 Et il jugea Israël vingt-trois ans ; puis il mourut, et il fut enseveli à Sçamir.
3 Après lui se leva Jaïr, Galaadite, qui jugea Israël vingt-deux ans.
4 Et il eut trente fils, qui montaient sur trente ânons, et qui avaient trente villes, qu'on appelle
les villes de Jaïr jusqu'à ce jour, qui sont au pays de Galaad.
5 Et Jaïr mourut, et il fut enseveli à Kamon.
6 Puis les enfants d'Israël recommencèrent à faire ce qui est mauvais devant l'Éternel, et ils
servirent les Bahalims, et Hasçtaroth, savoir, les dieux de Syrie, les dieux de Sidon, les dieux
de Moab, les dieux des Hammonites et les dieux des Philistins, et ils abandonnèrent l'Éternel,
et ils ne le servaient plus.
7 Alors la colère de l'Éternel s'embrasa contre Israël, et il les livra entre les mains des Philistins
et entre les mains des Hammonites,
8 qui opprimèrent et foulèrent les enfants d'Israël, en cette année-là jusqu'à la dix-huitième,

tous les enfants d'Israël, qui étaient au-delà du Jourdain, au pays des Amorrhéens, qui est en Galaad.
9 Et les Hammonites passèrent le Jourdain, pour combattre aussi contre Juda, et contre Benjamin, et contre la maison d'Ephraïm ; et Israël fut dans de très grandes angoisses.
10 Alors les enfants d'Israël crièrent à l'Éternel, disant : Nous avons péché contre toi, et nous avons en effet abandonné notre Dieu, et nous avons servi les Bahalims.
11 Mais l'Éternel répondit aux enfants d'Israël : N'avez-vous pas été opprimés par les Égyptiens, par les Amorrhéens, par les Hammonites, par les Philistins,
12 par les Sidoniens, par les Amalékites, et par les Mahonites ? Cependant, quand vous avez crié vers moi, je vous ai délivrés de leurs mains.
13 Mais vous m'avez abandonné, et vous avez servi d'autres dieux ; c'est pourquoi je ne vous délivrerai plus.
14 Allez et criez aux dieux que vous avez choisis ; qu'ils vous délivrent au temps de votre angoisse.
15 Mais les enfants d'Israël répondirent à l'Éternel : Nous avons péché ; fais-nous toi-même comme il te semblera bon ; nous te prions seulement que tu nous délivres aujourd'hui.
16 Alors ils ôtèrent du milieu d'eux les dieux des étrangers, et ils servirent l'Éternel, qui fut touché en son cœur de l'affliction d'Israël.
17 Or, les Hammonites s'assemblèrent, et campèrent à Galaad ; et les enfants d'Israël aussi s'assemblèrent et campèrent à Mitspa.
18 Et le peuple, savoir, les principaux de Galaad, se dirent l'un à l'autre : Qui sera l'homme qui commencera à combattre contre les Hammonites ? Il sera le chef de tous les habitants de Galaad.

REFLEXIONS

Ce qu'il y a de principal à considérer ici, c'est que les Israélites oubliant les bienfaits du Seigneur et abusant du repos qu'il leur avait accordé retournèrent à leur idolâtrie après la mort de Tolah et de Jaïr, jusque-là qu'ils adorèrent tous les dieux des nations voisines, qu'ils abandonnèrent Dieu et qu'ils cessèrent de le servir. Toutes ces rechutes des Israélites montrent combien ils avaient de penchant au culte des idoles et combien il était nécessaire que Dieu les affligeât pour les en retirer. On peut voir par-là que les hommes s'oublient d'ordinaire dans la paix et dans la prospérité et qu'ils en abusent.

Il faut remarquer après cela que Dieu, voyant que les Israélites l'avaient abandonné, permit que leurs ennemis les opprimassent, que même, lorsqu'ils crièrent à lui, il refusa de les écouter et les renvoya aux faux dieux qu'ils avaient adorés, mais qu'enfin touché de leurs maux et voyant qu'ils avaient ôtés les idoles du milieu d'eux, il en eut encore pitié cette fois-là et leur suscita un libérateur. Ce qu'il y a à considérer sur cette conduite du Seigneur envers les Israélites, c'est que Dieu déploie ses châtiments sur ceux qui l'offensent, que les premiers mouvements de repentance que les pécheurs ressentent dans l'affliction ne sont pas toujours sincères, qu'à cause de cela Dieu ne les exauce et ne les délivre pas incontinent et qu'il ne leur pardonne que lorsqu'il les voit véritablement humiliés et qu'ils montrent la sincérité de leur repentance en y persévérant et en renonçant à leur péchés.

CHAPITRE XI

C'est ici que commence l'histoire de Jephthé qui fut le neuvième juge d'Israël. Dans cette histoire, il y a principalement trois choses à remarquer, savoir :
I. L'établissement de Jephthé dans la charge de chef du peuple d'Israël,
II. La guerre qu'il fit aux Hammonites, III. Et son vœu.

1 Jephthé, Galaadite, était un fort et vaillant homme, mais fils d'une femme débauchée, et Galaad était son père.

2 Et la femme de Galaad lui avait enfanté des fils ; et quand les fils de cette femme-là furent grands, ils chassèrent Jephthé, en lui disant : Tu n'auras point de part à l'héritage dans la maison de notre père ; car tu es fils d'une femme étrangère.
3 Jephthé donc s'enfuit de devant ses frères, et habita au pays de Tob ; et des gens qui n'avaient rien se ramassèrent vers Jephthé, et ils allaient et venaient avec lui.
4 Or, quelques jours après les Hammonites firent la guerre à Israël.
5 Et comme les Hammonites faisaient la guerre à Israël, les anciens de Galaad s'en allèrent pour faire revenir Jephthé de la contrée de Tob.
6 Et ils dirent à Jephthé : Viens, et sois notre capitaine, afin que nous combattions contre les Hammonites.
7 Et Jephthé répondit aux anciens de Galaad : N'est-ce pas vous qui m'avez haï, et chassé de la maison de mon père ? Et pourquoi êtes-vous venus à moi, maintenant que vous êtes en peine ?
8 Alors les anciens de Galaad dirent à Jephthé : La raison pourquoi nous sommes maintenant revenus à toi, c'est afin que tu viennes avec nous, et que tu combattes contre les Hammonites, et que tu sois notre chef, savoir de nous tous qui habitons à Galaad.
9 Et Jephthé répondit aux anciens de Galaad : Si vous me ramenez pour combattre contre les Hammonites, et que l'Éternel les livre entre mes mains, je serai votre chef.
10 Et les anciens de Galaad dirent à Jephthé : Que l'Éternel écoute et soit juge entre nous, si nous ne faisons tout ce que tu as dit.
11 Jephthé donc s'en alla avec les anciens de Galaad, et le peuple l'établit pour son chef et pour son capitaine, et Jephthé prononça devant l'Éternel, à Mitspa, toutes les paroles qu'il avait à dire.
12 Puis Jephthé envoya des députés au roi des Hammonites, pour lui dire : Qu'y a-t-il entre toi et moi, que tu sois venu contre moi pour faire la guerre dans mon pays ?
13 Et le roi des Hammonites répondit aux députés de Jephthé : C'est parce qu'Israël a pris mon pays quand il montait d'Égypte, depuis Arnon jusqu'à Jabbok, et jusqu'au Jourdain ; maintenant donc, rends-moi ces contrées-là à l'amiable.
14 Mais Jephthé envoya de nouveau des députés au roi des Hammonites,
15 qui lui dirent : Ainsi a dit Jephthé : Israël n'a rien pris du pays de Moab, ni du pays des enfants de Hammon.
16 Mais après qu'Israël, étant monté d'Égypte, fut venu par le désert, jusqu'à la mer Rouge, et fut arrivé à Kadès,
17 et qu'il eut envoyé des députés au roi d'Edom, pour lui dire : Que je passe, je te prie, par ton pays, et que le roi d'Edom n'y voulut point entendre, et qu'il eut envoyé de même au roi de Moab, qui n'en voulut rien faire non plus, et qu'Israël, ayant demeuré à Kadès,
18 et ayant marché par le désert, eut fait le tour du pays d'Edom et du pays de Moab, et fut arrivé au pays de Moab, du côté d'orient, il campa au-delà d'Arnon, et n'entra point dans les frontières de Moab ; parce qu'Arnon était la frontière de Moab.
19 Mais Israël envoya des députés à Sihon, roi des Amorrhéens, qui etait roi de Hesçbon, et Israël lui fit dire : Nous te prions que nous passions par ton pays, jusqu'à ce que nous arrivions à notre lieu.
20 Mais Sihon ne se fiant point à Israël pour le laisser passer par son pays, assembla tout son peuple, et ils campèrent vers Jahats, et ils combattirent contre Israël.
21 Et l'Éternel, le Dieu d'Israël, livra Sihon et tout son peuple entre les mains d'Israël, et Israël les défit, et conquit tout le pays des Amorrhéens, qui habitaient en ce pays-là.
22 Ils conquirent donc tout le pays des Amorrhéens, depuis Arnon jusqu'à Jabbok, et depuis le désert jusqu'au Jourdain.
23 C'est pourquoi, l'Éternel, le Dieu d'Israël, a maintenant dépossédé les Amorrhéens de devant son peuple d'Israël : aurais-tu donc la possession de leur pays ?
24 N'aurais-tu pas la possession de ce que Kémos, ton Dieu, t'aurait donné à posséder ? Ainsi

nous posséderons le pays de tous ceux que l'Éternel notre Dieu aura chassés de devant nous.
25 Au reste, vaux-tu mieux que Balak, fils de Tsippor, roi de Moab ? Et n'a-t-il pas contesté et combattu tant qu'il a pu contre Israël ?
26 Pendant qu'Israël a habité à Hesçbon et dans les villes de son ressort, et à Haroher, et dans les villes de son ressort, et dans toutes les villes qui sont le long d'Arnon, l'espace de trois cents ans, pourquoi ne les avez-vous pas recouvrées pendant ce temps-là ?
27 Je ne t'ai point offensé, mais tu agis mal contre moi, de me faire la guerre. Que l'Éternel qui est le juge, juge aujourd'hui entre les enfants d'Israël et les enfants de Hammon.
28 Mais le roi des Hammonites ne voulut point écouter les paroles que Jephthé lui avait fait dire.
29 L'esprit de l'Éternel fut donc sur Jephthé, qui passa au travers de Galaad et de Manassé ; il passa jusqu'à Mitspa de Galaad, et de Mitspa de Galaad, il passa jusqu'aux Hammonites.
30 Et Jephté fit un vœu à l'Éternel et dit : Si tu livres les Hammonites en ma main,
31 alors tout ce qui sortira des portes de ma maison au-devant de moi, quand je retournerai en paix d'après les Hammonites, sera à l'Éternel, et je l'offrirai en holocauste.
32 Jephthé donc passa jusqu'où étaient les Hammonites, pour combattre contre eux, et l'Éternel les livra en sa main ;
33 et il en fit un très grand carnage, depuis Haroher jusqu'à Minith, dans lequel espace il y avait vingt villes, et jusqu'à la plaine des vignes ; et les Hammonites furent abaissés devant les enfants d'Israël.
34 Et comme Jephthé venait à Mitspa, en sa maison, voici, sa fille, qui était seule et unique, sans qu'il eût d'autre fils ni fille, sortit au-devant de lui avec des tambours et des flûtes.
35 Et sitôt qu'il l'eut aperçue, il déchira ses vêtements, et dit : Ha ! ma fille, tu es du nombre de ceux qui me troublent ; car j'ai ouvert ma bouche à l'Éternel, et je ne m'en pourrai rétracter.
36 Et elle répondit : Mon père, as-tu ouvert la bouche à l'Éternel ? Fais-moi selon ce qui est sorti de ta bouche, puisque l'Éternel t'a vengé de tes ennemis, les Hammonites.
37 Toutefois, elle dit à son père : Accorde-moi ceci ; laisse-moi pour deux mois, afin que je m'en aille, et que je descende par les montagnes, et que je pleure ma virginité, moi et mes compagnes.
38 Et il dit : Va. Et il la laissa aller pour deux mois. Elle s'en alla donc avec ses compagnes, et pleura sa virginité sur les montagnes.
39 Et au bout de deux mois elle retourna vers son père, et il lui fit selon le vœu qu'il avait fait, et elle ne connut point d'homme. De là vint la coutume en Israël,
40 qu'annuellement les filles d'Israël allaient pour pleurer la fille de Jephthé Galaadite, pendant quatre jours chaque année.

REFLEXIONS

Nous devons remarquer ici :

I. Que Jephthé, quoiqu'il eût été chassé et maltraité par ceux de Galaad voulut bien embrasser leur défense lorsqu'il en fut requis,

II. Qu'avant que de marcher contre le roi des Hammonites qui faisait la guerre aux enfants d'Israël, il leur envoya des ambassadeurs par deux fois pour tâcher de le détourner de son dessein et pour lui représenter la justice de la cause des Israélites. Cette conduite sage et modérée nous enseigne qu'avant que d'en venir aux voies de rigueur et que de rompre la paix, il faut tenter les voies de douceur et c'est un exemple dont les princes chrétiens surtout devraient profiter.

III. La victoire que Jephté remporta sur le roi des Hammonites fait voir que Dieu, après avoir supporté les rois qui entreprennent des guerres injustes, les punit à la fin.

IV. On remarque dans le vœu de Jephthé du zèle et en même temps de l'imprudence. La vive douleur qu'il ressentit à la vue de sa fille et ce qu'il fit ensuite de ce vœu nous apprend à éviter

les vœux téméraires et à accomplir cependant les vœux que nous avons faits autant que nous pouvons le faire légitimement. Il ne faut pourtant pas croire que Jephté sacrifiât sa fille et la brulât, ce qui aurait été une action barbare et abominable devant Dieu, mais il la consacra à Dieu en sorte qu'elle ne se maria pas comme cela est dit dans ce chapitre. Et l'affliction que Jephthé fit paraître procédait de ce que, n'ayant que cette fille, il n'en verrait point de postérité. Enfin, la généreuse résolution de la fille de Jephté, qui ne voulait pas que son père en manquant à accomplir son vœu attirât sur lui et sur le peuple la vengeance céleste, nous enseigne que nous devons sacrifier nos intérêts particuliers et tout ce que nous avons de plus cher à la gloire de Dieu et au bien public.

CHAPITRE XII

Jephté étant attaqué par ceux d'Éphraïm, leur fait la guerre et en tue un grand nombre.
Il meurt après avoir gouverné six ans. Après sa mort, Ibtsan fut le dixième juge, Elon le onzième et Habdon le douzième

1 Les hommes d'Ephraïm s'étant assemblés, passèrent vers le septentrion, et dirent à Jephthé : Pourquoi es-tu passé pour combattre contre les Hammonites ? Et pourquoi ne nous as-tu point appelés pour aller avec toi ? Nous brûlerons ta maison, et nous te brûlerons aussi.
2 Et Jephthé leur dit : J'ai eu de grands différends avec les Hammonites, moi et mon peuple, et quand je vous ai appelés, vous ne m'avez point délivré de leurs mains.
3 Et voyant que vous ne me délivriez pas, j'ai exposé ma vie, et je suis passé jusqu'où étaient les Hammonites, et l'Éternel les a livrés en ma main. Pourquoi donc êtes-vous montés aujourd'hui contre moi pour me faire la guerre ?
4 Puis Jephthé, ayant assemblé tous les gens de Galaad, combattit contre Ephraïm, et ceux de Galaad battirent Ephraïm, parce qu'ils avaient dit : Vous êtes des fugitifs d'Ephraïm ; Galaad est au milieu d'Ephraïm, au milieu de Manassé.
5 Et les Galaadites s'emparèrent des passages du Jourdain, avant que ceux d'Ephraïm y arrivassent. Et quand quelqu'un de ceux d'Ephraïm, qui étaient échappés, disait : Laissez-moi passer ; les gens de Galaad lui disaient : Es-tu Ephratien ? et il répondait : Non.
6 Alors ils lui disaient : Dis un peu Schibboleth ; et il disait Sibboleth ; car il ne pouvait pas prononcer comme il faut ; alors, le saisissant, ils le mettaient à mort au passage du Jourdain. Et en ce temps-là il y eut quarante-deux mille hommes d'Ephraïm qui furent tués.
7 Et Jephthé jugea Israël six ans, puis Jephthé, Galaadite, mourut, et fut enseveli dans une des villes de Galaad.
8 Après lui, Ibtsan de Bethléhem jugea Israël.
9 Il eut trente fils, et il maria hors de sa maison trente filles ; il prit aussi de dehors trente filles pour ses fils, et il jugea Israël sept ans.
10 Puis Ibtsan mourut et fut enseveli à Bethléhem.
11 Après lui, Elon, Zabulonite, jugea Israël, et le jugea dix ans.
12 Puis Elon, Zabulonite, mourut, et fut enseveli à Ajalon, dans la terre de Zabulon.
13 Après lui Habdon, fils d'Hillel, Pirhathonite, jugea Israël.
14 Il eut quarante fils, et trente petits-fils, qui montaient sur soixante et dix ânons ; et il jugea Israël huit ans.
15 Puis Habdon, fils d'Hillel, Pirhathonite, mourut, et fut enseveli à Pirhathon, dans la terre d'Ephraïm, sur la montagne de l'Hamalékite.

REFLEXIONS

La défaite de ceux d'Éphraïm par Jephthé fut une juste punition de leur orgueil et de ce qu'ils avaient déclaré injustement la guerre à Jephthé auquel le peuple d'Israêl avait de si grandes obligations. C'est là un exemple du juste jugement de Dieu sur ceux qui troublent la paix et qui

attaquent les autres sans une cause légitime.
Ce qui est dit sur la fin de ce chapitre que Dieu suscita d'autres juges après que Jephthé fut mort nous met devant les yeux le support du Seigneur envers les Israélites, puisque, nonobstant leurs fréquentes rebellions, il leur envoyait de temps en temps des juges et des chefs pour les gouverner et pour les délivrer de ceux qui les opprimaient.

CHAPITRE XIII

Les Israélites étant opprimés par les Philistins, Dieu envoie un ange à la femme de Manoab et ensuite à Manoab lui-même pour leur promettre la naissance d'un fils qui délivrerait Israël. Cet ange confirma cette promesse en consumant par le feu du Ciel un sacrifice que Manoab offrait à Dieu. Quelque temps après Samson naquît et il fut dans la suite le treizième juge du peuple d'Israël.

1 Les enfants d'Israël recommencèrent à faire ce qui est mauvais devant l'Eternel ; et l'Eternel les livra entre les mains des Philistins, pendant quarante ans.
2 Or, il y avait un homme de Tsorah, d'une famille de ceux de Dan, dont le nom était Manoah, et sa femme était stérile, et n'avait jamais eu d'enfant.
3 Et un ange de l'Eternel apparût à cette femme-là, et lui dit : Voici, tu es stérile, et tu n'as jamais eu d'enfant ; mais tu concevras et tu enfanteras un fils.
4 Prends donc bien garde dès maintenant, de ne point boire de vin ni de cervoise, et de ne manger aucune chose souillée ;
5 car, voici, tu vas être enceinte, et tu enfanteras un fils, et le rasoir ne passera point sur sa tête, parce que l'enfant sera Nazarien de Dieu, dès le ventre de sa mère, et ce sera lui qui commencera à délivrer Israël de la main des Philistins.
6 Or, la femme vint, et parla à son mari, disant : Un homme de Dieu est venu à moi, dont la face est semblable à la face d'un ange de Dieu fort vénérable ; je ne lui ai point demandé d'où il était, et il ne m'a point dit son nom,
7 mais il m'a dit : Voici, tu vas être enceinte, et tu enfanteras un fils ; maintenant donc, ne bois point de vin ni de cervoise, et ne mange aucune chose qui soit souillée ; car cet enfant sera Nazarien de Dieu dès le ventre de sa mère, jusqu'au jour de sa mort.
8 Et Manoah pria instamment l'Eternel, et dit : Hélas ! Seigneur, que l'homme de Dieu que tu as envoyé, vienne encore, je te prie, vers nous, et qu'il nous enseigne ce que nous devons faire à l'enfant quand il sera né.
9 Et Dieu exauça la prière de Manoah. Ainsi l'ange de Dieu vint encore à la femme, comme elle était assise dans un champ ; mais Manoah, son mari n'était point avec elle.
10 Et la femme courut vite le rapporter à son mari, lui disant : Voici, l'homme qui était venu l'autre jour vers moi, m'est apparu.
11 Et Manoah se leva, et suivit sa femme ; et venant vers l'homme, il lui dit : Es-tu cet homme qui a parlé à cette femme ? Et il répondit : C'est moi.
12 Et Manoah dit : Que tout ce que tu as dit, arrive ! Mais quelle conduite faudra-t-il tenir, envers l'enfant, et que lui faudra-t-il faire ?
13 Et l'ange de l'Éternel répondit à Manoah : La femme se gardera de toutes les choses dont je l'ai avertie.
14 Elle ne mangera rien du produit de la vigne, elle ne boira ni vin ni cervoise, et elle ne mangera aucune chose qui soit souillée ; elle prendra garde à tout ce que je lui ai commandé.
15 Alors Manoah dit à l'ange de l'Éternel : Je te prie, que nous te retenions, et nous t'apprêterons un chevreau de lait.
16 Et l'ange de l'Éternel répondit à Manoah : Quand tu me retiendrais, je ne mangerais point de ton pain ; mais si tu fais un holocauste, tu l'offriras à l'Éternel ; car Manoah ne savait point que ce fût un ange de l'Éternel.

17 Manoah dit encore à l'ange de l'Éternel : Quel est ton nom, afin que nous l'honorions, quand ce que tu as dit sera arrivé ?
18 Et l'ange de l'Éternel lui dit : Pourquoi t'informes-tu ainsi de mon nom ? Il est admirable.
19 Alors Manoah prit un chevreau de lait, et un gâteau, et il les offrit à l'Éternel, sur le rocher. Et l'ange fit une chose merveilleuse, à la vue de Manoah et de sa femme ;
20 c'est que, la flamme montant de dessus l'autel vers les cieux, l'ange de l'Éternel monta aussi avec la flamme de l'autel. Ce que Manoah et sa femme ayant vu, ils tombèrent le visage contre terre.
21 Et l'ange de l'Éternel n'apparut plus à Manoah ni à sa femme. Alors Manoah connut que c'était l'ange de l'Éternel.
22 Et Manoah dit à sa femme : Certainement, nous mourrons, parce que nous avons vu Dieu.
23 Mais sa femme lui répondit : Si l'Éternel nous eût voulu faire mourir, il n'eût pas pris de notre main l'holocauste, ni le gâteau, et il ne nous eût point fait voir toutes ces choses-là, et, au temps où nous sommes, il ne nous eût pas fait entendre les choses que nous avons entendues.
24 Puis cette femme-là enfanta un fils et l'appela Samson ; et l'enfant devint grand, et l'Éternel le bénit.
25 Et l'esprit de l'Éternel commença de l'animer à Mahané-dan, entre Tsorah et Esçtaol.

REFLEXIONS

Voici les réflexions que nous devons faire sur cette lecture :

I. Que Dieu par un effet de sa bonté envers les Israélites fit naître Samson dans un temps où ils étaient asservis aux Philistins déjà depuis quarante ans.

II. Que la naissance de Samson fut miraculeuse, qu'un ange l'annonça à sa mère qui était stérile et que la promesse de l'ange fut confirmée par un miracle signalé, le feu du Ciel ayant consumé l'oblation de Manoah le père de Samson. Tout cela marquait que Samson serait un homme suscité de Dieu extraordinairement.

III. Il paraît en troisième lieu par cette histoire que Manoah et sa femme étaient des personnes pieuses et que la naissance du fils que Dieu leur donna fut une récompense de leur piété.

Enfin, il faut remarquer que l'ange de l'Éternel avertit Manoah et sa femme que l'enfant qui naîtrait serait consacré à Dieu par le vœu du nazaréat, ce qui marquait que Dieu destinait Samson à de grandes choses et que ce qu'il ferait d'extraordinaire pendant sa vie viendrait de Dieu.

CHAPITRE XIV

L'historien sacré rapporte ici le mariage de Samson et l'énigme qu'il proposa au sujet du miel qu'il avait trouvé dans le corps d'un lion qu'il avait tué. Cette histoire est rapportée parce que ce fut ici le commencement et l'occasion de la guerre que Samson fit aux Philistins.

1 Or, Samson étant descendu à Timna, il y vit une femme d'entre les filles des Philistins.
2 Et étant remonté en sa maison, il le déclara à son père et à sa mère, et leur dit : J'ai vu une femme à Timna, d'entre les filles des Philistins ; maintenant donc, prenez-la, afin qu'elle soit ma femme.
3 Et son père et sa mère lui dirent : N'y a-t-il point de femme parmi les filles de tes frères, et parmi tout ton peuple, que tu ailles prendre une femme d'entre les Philistins incirconcis ? Et Samson dit : Prenez-la-moi ; car elle plaît à mes yeux.
4 Or, son père et sa mère ne savaient point que cela venait de l'Éternel ; car Samson cherchait que les Philistins lui donnassent quelque occasion. Et en ce temps-là, les Philistins dominaient sur Israël.
5 Samson donc descendit avec son père et sa mère à Timna, et ils vinrent jusqu'aux vignes de Timna, et voici, un jeune lion rugissant venait contre lui.

6 Et l'esprit de l'Éternel ayant saisi Samson, Samson déchira le lion comme s'il eût déchiré un chevreau, sans avoir rien en sa main ; et il ne déclara point à son père ni à sa mère ce qu'il avait fait.
7 Il descendit donc, et il parla à la femme, et la femme lui plut.
8 Puis retournant quelques jours après pour la prendre, il se détourna pour voir le corps du lion ; et voici, il y avait dans le corps du lion un essaim d'abeilles et du miel.
9 Et il en prit en sa main, et continua son chemin en mangeant ; et étant arrivé vers son père et vers sa mère, il leur en donna, et Ils en mangèrent ; mais il ne leur déclara pas qu'il avait pris ce miel dans le corps du lion.
10 Son père donc descendit vers cette femme-là, et Samson fit là un festin ; car c'est ainsi que les jeunes gens avaient accoutumé de faire.
11 Et sitôt qu'on l'eut vu, on prit trente convives, pour lui faire compagnie.
12 Et Samson leur dit : Je vous proposerai maintenant une énigme ; et si vous me l'expliquez pendant les sept jours du festin, et la devinez, je vous donnerai trente chemises et trente robes de rechange ;
13 mais si vous ne me l'expliquez pas, vous me donnerez trente chemises et trente robes de rechange. Et ils lui répondirent : Propose ton énigme, et nous l'entendrons.
14 Et il leur dit : De celui qui dévorait est procédée la viande, et la douceur est sortie de celui qui est fort. Et ils ne purent expliquer l'énigme, pendant trois jours.
15 Et au septième jour ils dirent à la femme de Samson : Persuade à ton mari de nous expliquer l'énigme, autrement nous te brûlerons, toi et la maison de ton père. Nous avez-vous appelés ici pour avoir notre bien, ou non ?
16 La femme de Samson donc pleura auprès de lui, en disant : Certainement tu me hais, et tu ne m'aimes point ; n'as-tu pas proposé une énigme aux enfants de mon peuple, et tu ne me l'as point expliquée ? Et il lui répondit : Voici, je ne l'ai point expliquée à mon père, ni à ma mère, et te l'expliquerais-je ?
17 Elle pleura ainsi auprès de lui durant les sept jours du festin ; et au septième jour il la lui expliqua, parce qu'elle le tourmentait, puis elle l'expliqua aux enfants de son peuple.
18 Les gens de la ville lui dirent donc au septième jour, avant que le soleil se couchât : Qu'y a-t-il de plus doux que le miel, et qu'y a-t-il de plus fort que le lion ? Et il leur dit : Si vous n'eussiez point labouré avec ma génisse, vous n'eussiez point trouvé mon énigme.
19 Et l'esprit de l'Éternel le saisit, et il descendit à Asçkélon ; et ayant tué trente hommes de ceux d'Asçkélon, il prit leurs dépouilles, et donna les robes de rechange à ceux qui avaient expliqué l'énigme ; et étant dans une furieuse colère, il monta en la maison de son père.
20 Et la femme de Samson fut mariée à son compagnon, qui était son intime ami.

REFLEXIONS

Il faut remarquer sur la vie de Samson en général que, quoi que Dieu se servit de lui pour la délivrance du peuple d'Israël, Samson fit cependant plusieurs choses qui ne doivent point être imitées et qui même sont condamnables.
Son mariage avec une Philistine était contre la loi de Dieu, cependant Dieu permit qu'il le fit parce que cela donna lieu à Samson de faire la guerre aux Philistins. C'est ainsi que Dieu permet plusieurs choses pour les vues qu'il se propose, quoiqu'il n'approuve pas ces choses-là.
Enfin, il parait clairement de ce récit que la grande force de Samson et tout ce qu'il fit contre les Philistins procédait de l'assistance du Seigneur.

CHAPITRE XV

Samson irrité de ce qu'on avait donné sa femme à un autre brûle les blés des Philistins et les défaits. Ensuite, ayant été livré aux Philistins, il rompt les cordes dont il était lié, il en tue mille avec une mâchoire d'âne et étant pressé par la soif, Dieu fait un miracle pour le désaltérer.

1 Quelques jours après, au temps de la moisson des blés, Samson alla visiter sa femme, lui portant un chevreau de lait, et il dit : J'entrerai vers ma femme, en sa chambre ; mais son père ne lui permit point d'y entrer ;
2 car il lui dit : J'ai cru que tu avais de l'aversion pour elle, c'est pourquoi je l'ai donnée à ton compagnon. Sa sœur puînée n'est-elle pas plus belle qu'elle ? Je te prie donc, qu'elle soit ta femme au lieu d'elle.
3 Et Samson leur dit : À présent je serai innocent à l'égard des Philistins, quand je leur ferai du mal.
4 Samson donc s'en alla, et prit trois cents renards ; il prit aussi des flambeaux, et il tourna les queues des renards les unes contre les autres, et il mit un flambeau entre les deux queues, au milieu.
5 Puis, ayant allumé les flambeaux, il lâcha les renards aux blés des Philistins. Il brûla donc tant le blé qui était en gerbes que celui qui était sur pied, même jusqu'aux vignes et jusqu'aux oliviers.
6 Et les Philistins dirent : Qui a fait ceci ? Et on répondit : Samson, le beau-fils du Timnien, parce qu'il lui a pris sa femme, et qu'il l'a donnée à son compagnon. Les Philistins donc montèrent et la brûlèrent, elle et son père.
7 Alors Samson leur dit : En usez-vous ainsi ? Cependant, je ne cesserai point que je ne me sois vengé de vous.
8 Et il les battit dos et ventre, et il y eut une grande défaite ; puis il descendit et il s'arrêta dans un quartier du rocher de Hétam.
9 Alors les Philistins montèrent et campèrent en Juda, et se répandirent à Lehi.
10 Et les hommes de Juda dirent : Pourquoi êtes-vous montés contre nous ? Ils répondirent : Nous sommes montés pour lier Samson, afin que nous lui fassions comme il nous a fait.
11 Alors trois mille hommes de Juda descendirent vers le quartier du rocher de Hétam, et dirent à Samson : Ne sais-tu pas que les Philistins dominent sur nous ? Pourquoi donc nous as-tu fait ceci ? Il leur répondit : Je leur ai fait comme ils m'ont fait.
12 Ils lui dirent encore : Nous sommes descendus pour te lier, afin que nous te livrions entre les mains des Philistins. Et Samson leur dit : Jurez-moi que vous ne vous jetterez point sur moi.
13 Et ils répondirent, et dirent : Non, mais nous te lierons très bien, afin que nous te livrions entre leurs mains ; toutefois nous ne te tuerons point. Ils le lièrent donc de deux cordes neuves, et le firent monter hors du rocher.
14 Or, quand il fut venu jusqu'à Lehi, les Philistins jetèrent des cris de joie à sa rencontre ; et l'Esprit de l'Éternel le saisit, et les cordes qui étaient sur ses bras devinrent comme du lin où l'on a mis le feu ; ses liens se défirent et tombèrent de ses mains.
15 Et ayant trouvé une mâchoire d'âne, qui n'était pas encore desséchée, il avança sa main, et l'ayant prise, il en tua mille hommes.
16 Puis Samson dit : Avec une mâchoire d'âne, un monceau, deux monceaux, avec une mâchoire d'âne j'ai tué mille hommes.
17 Et quand il eut achevé de parler, il jeta de sa main la mâchoire, et nomma ce lieu-là Ramathlehi.
18 Et il fut fort pressé de la soif, et criant à l'Éternel, il dit : Tu as accordé à ton serviteur cette grande délivrance ; et maintenant mourrais-je de soif, et tomberais-je entre les mains des incirconcis ?
19 Alors Dieu fendit une des grosses dents de cette mâchoire d'âne, et il en sortit de l'eau ; et quand Samson eut bu, la force lui revint et il reprit courage. C'est pourquoi ce lieu-là a été appelé jusqu'à ce jour : Hen-hakkore, qui est à Lehi.
20 Et il jugea Israël au temps des Philistins, pendant vingt ans.

REFLEXIONS

Il faut considérer sur ce récit que Dieu permit que l'on ôtât à Samson sa femme et que les Philistins brûlassent la maison de son beau-père afin que cela donnât occasion à Samson de leur nuire et même d'en faire mourir un grand nombre. Ainsi, ce que Samson fit par un esprit de vengeance, fut un moyen dans la main de Dieu pour abattre l'orgueil et la tyrannie des Philistins qui opprimaient les Israélites. Les divers événements qui sont rapportés dans cette histoire montrent que pendant que Samson garda le vœu du naziréat, rien ne pouvait lui nuire, Dieu lui ayant donné une force extraordinaire et surnaturelle, en sorte qu'il rompit les cordes dont on l'avait lié et qu'il tua mille Philistins, même à sa prière Dieu lui donna de l'eau par un miracle. Mais nous verrons dans la suite qu'il fut privé de sa force et de tous ses avantages pour n'avoir pas gardé religieusement son vœu. Cependant, ces événements miraculeux étaient dispensés par la providence parce qu'ils étaient très propres à faire une grande impression tant sur les Israélites que sur les Philistins afin que les uns et les autres reconnussent en Samson la puissance du vrai Dieu et qu'ils le regardassent comme un homme qui avait été suscité extraordinairement pour la délivrance du peuple d'Israël.

CHAPITRE XVI

Samson enlève les portes de la ville de Gaza.
Ensuite une femme nommée Délila l'ayant engagé à lui déclarer que sa force consistait dans ses cheveux, elle le livra aux Philistins qui lui crevèrent les yeux.
Quelque temps après, il renversa le temple de dagon et fit périr un grand nombre de Philistins. Il mourut aussi dans cette occasion-là.

1 Or, Samson s'en alla à Gaza, et ayant vu là une femme débauchée, il alla vers elle.
2 Et on dit à ceux de Gaza : Samson est venu ici ; et ils l'environnèrent, et lui dressèrent une embuscade toute la nuit à la porte de la ville, et se tinrent cois les toute la nuit, disant : Qu'on ne bouge point jusqu'à la pointe du jour, et nous le tuerons.
3 Mais Samson, après avoir dormi jusqu'à minuit, se leva, et se saisit des portes de la ville et des deux poteaux, et les ayant enlevés avec la barre, il les mit sur ses épaules, et les porta sur le haut de la montagne qui est vis-à-vis de Hébron.
4 Après cela, il aima une femme qui se tenait près du torrent de Sçorek, dont le nom était Délila.
5 Et les gouverneurs des Philistins montèrent vers elle et lui dirent : Flatte-le, et sache de lui en quoi consiste sa grande force, et comment nous pourrions le vaincre, afin que nous le liions pour le dompter ; et nous te donnerons chacun onze cents pièces d'argent.
6 Délila donc dit à Samson : Déclare-moi, je te prie, en quoi consiste ta grande force, et avec quoi il faudrait bien te lier pour te dompter.
7 Et Samson lui répondit : Si on me liait de sept cordes fraîches, qui ne fussent point encore sèches, je deviendrais sans force, et je serais comme un autre homme.
8 Les gouverneurs donc des Philistins lui envoyèrent sept cordes fraîches, qui n'étaient point encore sèches, et elle l'en lia.
9 Or, il y avait des gens chez elle, dans la chambre, qui étaient cachés ; et elle lui dit : Les Philistins sont sur toi, Samson. Alors il rompit les cordes, comme se romprait un filet d'étoupes dès qu'il sent le feu ; et sa force ne fut point connue.
10 Puis Délila dit à Samson : Voici, tu t'es moqué de moi ; car tu m'as dit des mensonges. Je te prie, déclare-moi maintenant avec quoi tu pourras être bien lié.
11 Et il lui répondit : Si on me liait serré de grosses cordes neuves, dont on ne se serait jamais servi, je deviendrais sans force, et je serais comme un autre homme.
12 Délila donc prit de grosses cordes neuves, et elle lia Samson ; puis elle lui dit : Les Philistins sont sur toi, Samson. Or, il y avait des gens cachés dans la chambre ; et il rompit les grosses cordes de dessus ses bras comme un filet.

13 Puis Délila dit à Samson : Tu t'es moqué de moi jusqu'ici, et tu m'as dit des mensonges. Déclare-moi avec quoi il te faudrait lier. Et il lui dit : Ce serait si tu avais tissu sept tresses de ma tête autour d'une ensuble.
14 Et elle les mit dans l'ensuble avec la cheville ; et elle dit : Les Philistins sont sur toi, Samson. Alors il se réveilla de son sommeil, et enleva la cheville du métier avec l'ensuble.
15 Alors elle lui dit : Pourquoi dis-tu que tu m'aimes, puisque ton cœur n'est point avec moi ? Tu t'es moqué de moi trois fois, et tu ne m'as point déclaré en quoi consiste ta grande force.
16 Et elle le tourmentait tous les jours par ses paroles, et le pressait jusqu'au bout, de sorte que son âme en était affligée jusqu'à la mort.
17 Alors il lui ouvrit tout son cœur, et lui dit : Le rasoir n'a jamais passé sur ma tête ; car je suis Nazarien de Dieu, dès le ventre de ma mère. Si j'étais rasé, ma force m'abandonnerait et je deviendrais sans force, et je serais comme tous les autres hommes.
18 Délila donc, voyant qu'il lui avait ouvert tout son cœur, envoya appeler les gouverneurs des Philistins, et leur fit dire : Montez à cette fois ; car il m'a ouvert tout son cœur. Les gouverneurs des Philistins montèrent donc vers elle, portant l'argent en leurs mains.
19 Et elle l'endormit sur ses genoux, et ayant appelé un homme, elle lui fit raser sept tresses des cheveux de sa tête, et commença de le dompter, et sa force l'abandonna.
20 Alors elle dit : Les Philistins sont sur toi, Samson. Et il s'éveilla de son sommeil, disant en lui-même : J'en sortirai comme les autres fois, et je me dégagerai de leurs mains ; mais il ne savait pas que l'Eternel s'était retiré de lui.
21 Les Philistins donc le saisirent et lui crevèrent les yeux, et ils le menèrent à Gaza, et le lièrent de deux chaînes d'airain ; et il tournait la meule dans la prison.
22 Et les cheveux de sa tête commencèrent à revenir, comme ils étaient, lorsqu'il fut rasé.
23 Or, les gouverneurs des Philistins s'assemblèrent pour offrir un grand sacrifice à Dagon leur dieu, et pour se réjouir ; et ils dirent : Notre dieu a livré entre nos mains Samson notre ennemi.
24 Le peuple aussi, l'ayant vu, loua son dieu disant : Notre dieu a livré entre nos mains notre ennemi, le destructeur de notre pays, et celui qui en a tant tué d'entre nous.
25 Or, comme ils avaient le cœur joyeux, ils dirent : Faites venir Samson, afin qu'il nous divertisse. Ils appelèrent donc Samson et le tirèrent de la prison, et il jouait devant eux ; et ils le firent tenir entre les piliers.
26 Alors Samson dit au garçon qui le tenait par la main : Mets-moi d'une telle manière que je puisse toucher les piliers qui soutiennent la maison, afin que je m'appuie dessus.
27 Or, la maison était pleine d'hommes et de femmes, et tous les gouverneurs des Philistins y étaient ; il y avait même sur la plate-forme près de trois mille personnes, tant d'hommes que de femmes, qui regardaient Samson jouer.
28 Alors Samson invoqua l'Eternel, et dit : Seigneur Eternel, je te prie, souviens-toi de moi ; ô Dieu, je te prie, fortifie-moi seulement cette fois, et que je me venge des Philistins pour la perte de mes deux yeux.
29 Samson donc embrassa les deux piliers du milieu, sur lesquels la maison était appuyée, et se tint à eux ; l'un était à sa droite et l'autre à sa gauche.
30 Et il dit : Que je meure avec les Philistins. Il s'étendit donc de toute sa force, et la maison tomba sur les gouverneurs et sur tout le peuple qui y était. Et il fit mourir beaucoup plus de gens dans sa mort qu'il n'en avait fait mourir pendant sa vie.
31 Ensuite ses frères et toute la maison de son père descendirent, et l'emportèrent ; et étant remontés ils l'ensevelirent entre Tsorah et Esçtaol, dans le sépulcre de Manoah son père. Il avait jugé Israël vingt ans.

REFLEXIONS

Il parait d'ici que Dieu fut avec Samson pendant qu'il garda le vœu du nazaréat, mais que ce qui causa sa perte fut qu'il s'attacha à des femmes et en particulier à Délila qui, par ses artifices,

l'engagea à lui dire en quoi consistait sa force, ce que Samson ne pouvait lui déclarer sans violer son vœu et sans s'exposer à perdre sa force et tous les précieux avantages qu'il avait eus jusqu'alors. Ce changement qui arriva à Samson et l'état honteux où il se vit réduit par ces mêmes Philistins dont il avait été la terreur fait bien voir dans quels malheurs se précipitent ceux qui sont infidèles à Dieu et à leur vocation et comment il abandonne enfin ceux qui se livrent aux infâmes désirs de la chair, aussi bien que ceux qui méprisent les dons et les grâces qu'ils ont reçues de lui.

Il faut remarquer cependant que Dieu rendit à Samson avant sa mort la force qu'il avait perdue en sorte qu'il fit périr trois mille philistins en mourant. Dieu fit cela pour sa gloire, afin d'abattre la puissance et la fierté de ces peuples idolâtres et de leur montrer que le vrai Dieu protégeait les Israélites.

Enfin, il faut considérer sur toute l'histoire de Samson qu'il a fait plusieurs choses mauvaises et tout à fait criminelles, mais que Dieu se sert de toutes sortes de personnes, même de celles qui n'ont pas une véritable piété pour exécuter ses desseins, c'est de quoi nous voyons divers exemples dans l'Écriture. Ainsi la conduite de Samson et de tous ceux dont l'histoire sainte fait mention, desquels la vie n'a pas été bien réglée n'est à imiter que dans ce que l'on y voit de bon et de conforme à la volonté de Dieu.

CHAPITRE XVII

Un homme nommé Mica fait faire deux idoles et il établit un de ses fils pour en être le sacrificateur, jusqu'à ce qu'ayant trouvé un Lévite, il l'établit à la place de son fils.

On ne saurait déterminer précisément en quel temps ce qui est récité dans ce chapitre et dans les suivants arriva. Il semble que cela doit être rapporté aux temps qui suivirent la mort de Josué et des anciens, lorsque Phinées, fils du grand sacrificateur Eléazar et petit-fils d'Aaron vivait encore. Voyez Chap XX. 28.

1 Il y avait eu un homme de la montagne d'Ephraïm, dont le nom était Mica,
2 qui dit à sa mère : Les onze cents pièces d'argent qui te furent prises, pour lesquelles tu fis tant d'imprécations, lesquelles même tu prononças en ma présence, voici, cet argent-là est entre mes mains, je l'avais pris. Alors sa mère dit : Que mon fils soit béni par l'Eternel !
3 Et quand il rendit à sa mère les onze cents pièces d'argent, sa mère dit : J'avais dédié de ma main cet argent à l'Eternel pour mon fils, afin d'en faire une image taillée, et une de fonte ; et maintenant je te le rendrai.
4 Après donc qu'il eut rendu cet argent-là à sa mère, elle en prit deux cents pièces, et les donna au fondeur, qui en fit une image taillée, et une de fonte ; et elles furent dans la maison de Mica.
5 Ainsi cet homme, savoir, Mica, eut une maison de Dieu, et fit un éphod et des marmousets, et consacra l'un de ses fils, qui lui servit de sacrificateur.
6 En ce temps-là il n'y avait point de roi en Israël, chacun faisait ce qui lui semblait bon.
7 Or, il y eut un jeune homme de Bethléhem de Juda (située dans la famille de Juda), qui était Lévite, et qui avait fait son séjour là,
8 qui partit de cette ville-là, savoir, de Bethléhem de Juda, pour aller demeurer où il trouverait son avantage. Et il vint, en continuant son chemin, en la montagne d'Ephraïm, jusqu'à la maison de Mica.
9 Et Mica lui dit : D'où viens-tu ? Le Lévite lui répondit : Je suis de Bethléhem de Juda, et je m'en vais pour demeurer où je trouverai mon avantage.
10 Et Mica lui dit : Demeure avec moi, et sois-moi pour père et pour sacrificateur, et je te donnerai dix pièces d'argent par an, et ce que te coûteront tes habits et ta nourriture. Et le Lévite y alla.
11 Ainsi le Lévite convint de demeurer avec cet homme-là, et ce jeune homme lui fut comme un de ses enfants.

12 Et Mica consacra le Lévite, et ce jeune homme lui servit de sacrificateur, et demeura en sa maison.
13 Alors Mica dit : Maintenant je connais que l'Eternel me fera du bien, parce que j'ai un Lévite pour sacrificateur.

REFLEXIONS

Il y a deux réflexions à faire sur ce chapitre :

I. L'on voit dans cette histoire de Mica que la corruption était très grande parmi les Israélites en ce temps-là et qu'ils conservaient toujours un penchant extrême pour l'idolâtrie, puisque Mica, qui faisait profession de servir Dieu, établit chez lui un culte particulier et même superstitieux et idolâtre.

Par là nous devons reconnaître qu'il est très dangereux de s'écarter du service que Dieu a prescrit dans sa parole et que les hommes ne peuvent que s'égarer lorsqu'ils veulent établir des cultes qu'ils ont eux-mêmes inventés.

II. L'on doit faire attention au désir qu'eut Mica d'avoir un Lévite chez lui et la persuasion où il était que Dieu le bénirait à cause de cela, quoique cette persuasion fut mal fondée à cause du culte qui était établi chez lui était mêlé d'idolâtrie.

Nous devons cependant recueillir de là que l'on ne saurait faire trop de cas du service divin et du Saint ministère pourvu qu'il soit exercé dans sa pureté et qu'on doit regarder cet avantage comme la source de tout notre bonheur.

CHAPITRE XVIII

Ceux de la tribu de Dan étant trop resserrés dans le pays qu'ils habitaient envoyèrent des espions pour reconnaître la ville de Laïs et la prirent ensuite, après avoir consulté le Seigneur, par le moyen du Lévite qui était chez Mica, lequel même ils emmenèrent avec eux pour être leur sacrificateur.

1 En ce temps-là il n'y avait point de roi en Israël ; et en ce même temps la tribu de Dan cherchait un héritage pour elle, afin d'y demeurer ; car jusqu'alors il ne lui en était point échu entre les tribus d'Israël, pour le posséder.
2 C'est pourquoi les descendants de Dan envoyèrent, de leur famille, cinq hommes d'une et d'autre qualité, gens vaillants, de Tsorah et d'Esçtaol, pour épier le pays et le bien reconnaître ; et ils leur dirent : Allez et reconnaissez bien le pays. Ils vinrent donc à la montagne d'Ephraïm jusqu'à la maison de Mica, et ils y passèrent la nuit.
3 Et quand ils furent auprès de la maison de Mica, ils reconnurent la voix du jeune homme Lévite ; et s'étant détournés vers cette maison-là, ils lui dirent : Qui t'a amené par deçà, qu'y fais-tu, et qu'as-tu ici ?
4 Et il répondit : Mica a fait pour moi telle et telle chose, et il m'a donné des gages, et je lui sers de sacrificateur.
5 Ils dirent encore : Nous te prions que tu consultes Dieu, afin que nous sachions si le voyage que nous entreprenons sera heureux.
6 Et le sacrificateur leur dit : Allez en paix, l'Éternel a devant ses yeux le voyage que vous entreprenez.
7 Ces cinq hommes donc s'en allèrent et arrivèrent à Laïs, et ils virent le peuple de cette ville-là, qui était habitée en assurance, et que ce peuple vivait en repos et en assurance, à la façon des Sidoniens, et qu'il n'y avait personne au pays qui leur fît de la peine en aucune chose, parce qu'ils étaient libres ; aussi ils étaient éloignés des Sidoniens, et ils n'avaient à faire avec personne.
8 Puis étant revenus à leurs frères à Tsorah et Esçtaol, leurs frères leur dirent : Que rapportez-vous ?

9 Et ils répondirent : Allons, montons contre eux ; car nous avons vu le pays, et nous l'avons trouvé très bon. Quoi ! vous êtes encore sans rien faire ? Ne soyez point paresseux à partir pour aller posséder ce pays.
10 Quand vous y entrerez, vous viendrez vers un peuple qui est dans une pleine assurance, et dans un pays de grande étendue ; car Dieu l'a livré entre vos mains ; c'est un lieu où il ne manque rien de tout ce qui est sur la terre.
11 Il partit donc de là, de la famille de ceux de Dan, savoir, de Tsorah et d'Esçtaol, six cents hommes armés,
12 qui, montant, campèrent à Kirjath-jéharim, qui est en Juda ; et on a appelé ce lieu-là Mahanédan, jusqu'à ce jour, et il est derrière Kirjath-jéharim.
13 Puis de là ils passèrent à la montagne d'Ephraïm, et arrivèrent jusqu'à la maison de Mica.
14 Alors les cinq hommes qui étaient allés pour épier le pays de Laïs, prenant la parole, dirent à leurs frères : Savez-vous que dans ces maisons il y a un éphod et des idoles, une image taillée et une de fonte. Voyez donc maintenant ce que vous aurez à faire.
15 Alors ils se détournèrent vers ce lieu-là, et vinrent dans la maison du jeune homme Lévite, dans la maison de Mica, et le saluèrent.
16 Or, les six cents hommes des descendants de Dan, qui étaient sous les armes s'arrêtèrent à l'entrée de la porte.
17 Mais les cinq hommes qui étaient allés pour épier le pays, étant montés, entrèrent dans la maison, et prirent l'image taillée, l'éphod, les idoles et l'image de fonte, pendant que le sacrificateur était à l'entrée de la porte, avec les six cents hommes armés.
18 Etant donc entrés dans la maison de Mica, ils prirent l'image taillée, l'éphod, les idoles et l'image de fonte. Et le sacrificateur leur dit : Que faites-vous ?
19 Et ils lui dirent : Tais-toi, et mets ta main sur ta bouche, et viens-t'en avec nous, et sois-nous pour père et pour sacrificateur. Lequel vaut mieux, d'être sacrificateur de la maison d'un homme seul, ou d'être sacrificateur d'une tribu et d'une famille en Israël ?
20 Et le sacrificateur eut de la joie en son cœur, et ayant pris l'éphod, les idoles et l'image taillée, il se mit au milieu du peuple.
21 Ils se mirent donc en chemin, et marchèrent, et mirent devant eux les petits enfants, le bétail et le bagage.
22 Quand ils furent éloignés de la maison de Mica, ceux qui étaient dans les maisons voisines de celle de Mica, furent convoqués à grand cri, et ils atteignirent les descendants de Dan,
23 et ils crièrent après eux ; mais eux tournant le visage, dirent à Mica : Qu'as-tu, que tu cries ainsi ?
24 Il répondit : Vous avez enlevé mes dieux que j'avais faits, avec le sacrificateur, et vous vous en êtes allés. Et que me reste-t-il ? Comment donc me dites-vous : Qu'as-tu ?
25 Et les descendants de Dan lui dirent : Ne fais point entendre ta voix après nous, de peur que ces gens, en colère, ne se jettent sur vous, et que vous n'y laissiez la vie, toi et tous ceux de ta famille.
26 Les descendants de Dan continuèrent donc leur chemin, et Mica, ayant vu qu'ils étaient plus forts que lui, tourna visage et s'en revint en sa maison.
27 Ainsi, ayant pris les choses que Mica avait faites, et le sacrificateur qu'il avait, ils arrivèrent à Laïs, vers un peuple qui était tranquille et qui se croyait en sûreté ; et ils les firent passer au fil de l'épée, et ayant mis le feu à la ville, ils la brûlèrent.
28 Et il n'y eut personne qui la délivrât ; car elle était loin de Sidon, ses habitants n'avaient aucun commerce avec personne, et elle était située en la vallée qui appartenait au pays de Beth-réhob. Puis ils bâtirent là une ville, et ils y habitèrent.
29 Et ils nommèrent cette ville-là Dan, selon le nom de Dan leur père, qui était né à Israël ; au lieu qu'auparavant le nom de cette ville était Laïs.
30 Et les descendants de Dan, se dressèrent l'image taillée, et Jonathan, fils de Guersçon, fils

de Manassé, lui et ses enfants, furent sacrificateurs pour la tribu de Dan jusqu'au jour que son pays fut pris.
31 Ils se dressèrent donc l'image taillée que Mica avait faite, tout le temps que la maison de Dieu fut à Scilo.

REFLEXIONS

Pour l'intelligence de ce chapitre et pour profiter de cette lecture, il faut y faire ces trois réflexions :
I. Que ceux de la tribu de Dan entreprirent justement la guerre contre la ville de Laïs, puisque les habitants de cette ville étaient de ces Cananéens dont Dieu avait donné le pays aux enfants d'Israël.
II. Que les Israélites de la tribu de Dan, avant que d'exécuter leur dessein, consultèrent le Seigneur par le moyen d'un Lévite et qu'ils voulurent même avoir ce Lévite avec eux pour sacrificateur.
Quoique ces Israélites péchassent en s'adressant à un Lévite qui avait établi un culte illicite, nous devons cependant apprendre d'ici à ne rien entreprendre sans examiner si nos desseins sont conformes à la volonté du Seigneur et à estimer par-dessus toutes choses l'avantage de servir Dieu publiquement, pourvu que nous le fassions de la manière dont il l'a ordonné.
III. Il faut remarquer sur ce récit que bien que Dieu n'approuvât pas le culte qui était établi chez Mica parce que ce culte était mêlé d'idolâtrie, il voulut cependant donner un heureux succès à ceux de la tribu de Dan pour exécuter les desseins de sa providence. Mais cette tribu n'en témoigna pas à Dieu la reconnaissance qu'elle devait puisqu'elle conserva ce culte idolâtre dans son pays.
Au reste, on voit par ce qui est rapporté dans ce chapitre, qu'il y avait beaucoup de désordres parmi les Israélites par rapport à la religion et aux mœurs. C'est ce qui paraît encore par le chapitre suivant.

CHAPITRE XIX

C'est ici le récit du crime que les habitants de la ville de Guibha commirent en violant et en faisant mourir la femme d'un Lévite, ce qui donna lieu à la guerre que toutes les tribus d'Israël firent à la tribu de Benjamin.

1 Il arriva aussi, en ce temps-là, lorsqu'il n'y avait point de roi en Israël, qu'il y eut un Lévite qui demeurait aux côtés de la montagne d'Ephraïm, qui prit une femme concubine de Bethléhem de Juda.
2 Mais sa concubine commit impureté chez lui et s'en alla d'avec lui en la maison de son père à Bethléhem de Juda ; et elle y fut l'espace de quatre mois.
3 Ensuite son mari se leva, et il s'en alla après elle, pour lui parler selon son cœur, et la ramener. Il avait aussi avec soi son serviteur et deux ânes, et elle le fit entrer dans la maison de son père. Et le père de la jeune femme le voyant venir, se réjouit de sa rencontre.
4 Son beau-père donc, père de la jeune femme, le retint chez lui, et il demeura avec lui trois jours ; et ils mangèrent et burent et ils logèrent là.
5 Au quatrième jour, comme ils s'étaient levés de bon matin, il se mit en chemin pour s'en aller ; mais le père de la jeune femme dit à son beau-fils : Prends une bouchée de pain pour te fortifier, et après cela, vous vous en irez.
6 Ils s'assirent donc et mangèrent eux deux, et burent ensemble ; et le père de la jeune femme dit au mari : Je te prie qu'il te plaise de passer encore ici cette nuit, et que ton cœur se réjouisse.
7 Et comme le mari se fut mis en chemin pour s'en aller, son beau-père le pressa tellement, qu'il s'en retourna, et il y passa encore la nuit.
8 Et au cinquième jour il se leva de bon matin pour s'en aller, et le père de la jeune femme dit :

Je te prie, fortifie ton cœur ; et ils tardèrent tant, que le jour commença à baisser pendant qu'ils mangeaient eux deux ensembles.
9 Puis le mari se mit en chemin pour s'en aller, lui et sa concubine, et son serviteur. Et son beau-père, père de la jeune femme, lui dit : Voici, maintenant le jour baisse, et le soir approche ; je vous prie, passez ici la nuit ; voici, le jour finit, passe ici la nuit, et que ton cœur se réjouisse ; et demain matin vous vous lèverez pour continuer votre chemin, et tu t'en iras en ta maison.
10 Mais le mari ne voulut point y passer la nuit ; mais il se leva, et s'en alla, et vint jusque vis-à-vis de Jébus, qui est Jérusalem, ayant avec soi ses deux ânes bâtés et sa concubine.
11 Et comme ils étaient près de Jébus, et que le jour était fort avancé, le serviteur dit à son maître : Marchez je vous prie, et détournons-nous vers cette ville des Jébusiens, afin que nous y passions la nuit.
12 Et son maître lui répondit : Nous ne nous détournerons point vers aucune ville d'un peuple étranger, où il n'y a point d'enfants d'Israël ; mais nous passerons jusqu'à Guibha.
13 Il dit aussi à son serviteur : Marche, et nous gagnerons l'un de ces lieux-là, et nous passerons la nuit à Guibha ou à Rama.
14 Ils passèrent donc plus avant, et marchèrent, et le soleil leur coucha près de Guibha, qui appartient à Benjamin.
15 Alors ils se détournèrent vers Guibha, pour y entrer et y passer la nuit ; et étant entrés, ils demeurèrent dans la place de la ville, et il n'y avait personne qui les retirât chez soi pour y passer la nuit.
16 Mais voici, sur le soir, un vieillard qui venait des champs de son travail ; et cet homme-là était de la montagne d'Ephraïm, mais il demeurait à Guibha, dont les habitants étaient Benjamites ;
17 levant ses yeux, il vit ce voyageur assis dans la place de la ville ; alors ce vieillard lui dit : Où vas-tu, et d'où viens-tu ?
18 Et il lui répondit : Nous passons de Bethléhem de Juda vers les côtés de la montagne d'Ephraïm, d'où je suis, parce que j'étais allé jusqu'à Bethléhem de Juda ; mais maintenant je m'en vais à la maison de l'Eternel ; et il n'y a personne qui me retire chez soi,
19 Quoique nous ayons de la paille et du fourrage pour nos ânes, et du pain et du vin pour moi et pour ta servante, et pour le garçon qui est avec tes serviteurs. Nous n'avons besoin de rien que du logement.
20 Et le vieillard lui dit : La paix soit avec toi ! Je me charge de tout ce dont tu auras besoin ; je te prie seulement, que tu ne passes point la nuit dans la place.
21 Alors il le fit entrer dans sa maison, et il donna à manger aux ânes ; et ayant lavé leurs pieds, ils mangèrent et burent.
22 Comme ils faisaient bonne chère, voici, les gens de la ville, qui étaient de méchants garnements, environnèrent la maison, heurtant à la porte, et ils parlèrent au vieillard, qui était maître de la maison, et lui dirent : Fais sortir cet homme qui est entré dans ta maison, afin que nous le connaissions.
23 Mais cet homme, savoir, le maître de la maison, sortit vers eux, et leur dit : Non, mes frères, ne lui faites point de mal, je vous prie ; puisque cet homme est entré en ma maison, ne faites point une action si infâme.
24 Voici, j'ai une fille qui est vierge et cet homme a sa concubine ; je vous les amènerai dehors maintenant, et vous les violerez, et vous ferez d'elles comme il vous semblera bon ; mais ne commettez point une action si infâme à l'égard de cet homme.
25 Mais ces gens-là ne voulurent point l'écouter ; c'est pourquoi cet homme prit sa concubine, et ils abusèrent d'elle toute la nuit jusqu'au matin ; puis ils la renvoyèrent, comme l'aube du jour se levait.
26 Cette femme donc, comme le jour approchait, s'en revint, et étant tombée à la porte de la maison de l'homme où était son mari, elle y demeura jusqu'au jour.

27 Et son mari se leva de bon matin, et ayant ouvert la porte, il sortait pour continuer son chemin ; mais voici sa femme concubine qui était tombée à la porte de la maison, et qui avait les mains sur le seuil ;
28 et il lui dit : Lève-toi, et allons-nous-en ; mais elle ne répondit point. Alors il la chargea sur un âne, et se mit en chemin, et s'en retourna chez lui.
29 Et étant venu dans sa maison, il prit un couteau, et prenant sa concubine, il partagea son corps avec ses os en douze parts, et il en envoya une part dans tous les quartiers d'Israël.
30 Et tous ceux qui virent cela dirent : On n'a jamais fait ni vu rien de pareil, depuis que les enfants d'Israël sont montés hors du pays d'Egypte, jusqu'à ce jour. Pensez à cela, consultez et prononcez.

REFLEXIONS

Cette histoire fait voir que les habitants de Guibha étaient des gens perdus et portés aux crimes les plus abominables et qu'en général il y avait en ce temps-là une étrange confusion et beaucoup de licence parmi les enfants d'Israël. Cela procédait principalement de ce qu'ils n'avaient pas des chefs et des conducteurs qui fissent observer la loi de Dieu et de ce que chacun faisait ce qu'il trouvait à propos. Les peuples qui ont été favorisés de la connaissance de Dieu peuvent tomber dans le dernier abandonnement au mal lorsqu'ils n'observent plus les lois de la religion et de la justice et que ceux qui les violent demeurent impunis.

CHAPITRE XX

Les Israélites déclarent la guerre à la tribu de Benjamin parce qu'elle n'avait pas voulu leur livrer les habitants de la ville de Guibha qui s'étaient rendus coupables du violement et de la mort de la femme d'un Lévite, comme cela est dit dans le chapitre précédent.
L'issue de cette guerre fut que les Israélites, après avoir été battus deux fois, prirent Guibha et firent un grand carnage des Benjamites, en sorte que cette tribu fut presque entièrement détruite.

1 Alors tous les enfants d'Israël sortirent, et l'assemblée fut convoquée, comme si ce n'eût été qu'un seul homme, depuis Dan jusqu'à Béer-sçébah, et jusqu'au pays de Galaad, vers l'Eternel, à Mitspa.
2 Et les chefs de tout le peuple, et toutes les tribus d'Israël se trouvèrent dans l'assemblée du peuple de Dieu, au nombre de quatre cent mille hommes de pied qui tiraient l'épée.
3 Et les Benjamites apprirent que les enfants d'Israël étaient montés à Mitspa. Et les enfants d'Israël dirent : Qu'on nous récite comment cette méchante action est arrivée.
4 Et le Lévite, qui était le mari de la femme qu'on avait tuée, répondit et dit : Etant arrivés à Guibha, qui est de Benjamin, moi et ma concubine, pour y passer la nuit,
5 les seigneurs de Guibha se sont élevés contre moi, et ils ont environné de nuit la maison où j'étais, prétendant me tuer, et ils ont tellement violé ma concubine qu'elle en est morte.
6 C'est pourquoi, ayant pris ma concubine, je l'ai mise en pièces, et j'en ai envoyé par tous les quartiers de l'héritage d'Israël ; car ils ont fait un crime énorme, et une action infâme en Israël.
7 Vous voici tous, enfants d'Israël ; délibérez-en ici entre vous, et dites-en votre avis.
8 Et tout le peuple se leva, comme s'ils n'eussent été qu'un seul homme, et ils dirent : Aucun de nous n'ira en sa tente, ni aucun de nous ne se retirera en sa maison ;
9 mais, voici ce que nous ferons maintenant à Guibha ; nous jetterons le sort contre elle ;
10 nous prendrons dix hommes de cent, d'entre toutes les tribus d'Israël, et cent de mille, et mille de dix mille, qui prendront de la provision pour le peuple, afin qu'étant entrés à Guibha de Benjamin, ils la traitent selon l'infamie du crime qu'elle a commis en Israël.
11 Ainsi, tous ceux d'Israël furent assemblés contre cette ville-là, étant unis comme s'ils n'eussent été qu'un seul homme.

12 Alors les tribus d'Israël envoyèrent des hommes vers toute la tribu de Benjamin, pour lui
dire : Quelle méchante action a-t-on commis parmi vous ?
13 Maintenant donc, livrez-nous ces méchants garnements qui sont à Guibha, afin que nous les
fassions mourir, et que nous ôtions le mal du milieu d'Israël. Mais les Benjamites ne voulurent
point écouter la voix de leurs frères, les enfants d'Israël.
14 Et les Benjamites sortant de leurs villes, s'assemblèrent à Guibha, pour sortir en bataille
contre les enfants d'Israël.
15 En ce jour-là on fit le dénombrement des enfants de Benjamin, qui étaient dans ces villes-
là ; et il se trouva vingt-six mille hommes tirant l'épée, sans les habitants de Guibha, dont on
fit aussi le dénombrement, et on y trouva sept cents hommes d'élite.
16 De tout ce peuple-là, il y avait sept cents hommes d'élite, qui ne se servaient point de la main
droite ; tous tiraient des pierres avec une fronde à un cheveu, et ils n'en manquaient point.
17 On fit aussi le dénombrement des hommes d'Israël, sans compter ceux de Benjamin, et il
s'en trouva quatre cent mille hommes tirant l'épée, tous gens de guerre.
18 Ils partirent donc, et étant montés à la maison du Dieu fort, ils consultèrent Dieu ; les enfants
d'Israël dirent donc : Qui est-ce d'entre nous qui montera le premier pour faire la guerre aux
Benjamites ? Et l'Éternel répondit : Juda montera le premier.
19 Puis les enfants d'Israël se levèrent de bon matin, et ils campèrent près de Guibha.
20 Et ceux d'Israël sortirent en bataille contre Benjamin, et se rangèrent contre eux en bataille
près de Guibha.
21 Alors les Benjamites sortirent de Guibha, et ce jour-là ils mirent par terre vingt-deux mille
hommes de l'armée de ceux d'Israël.
22 Toutefois le peuple de ceux d'Israël reprit courage, et se rangea de nouveau en bataille, au
lieu où il s'était rangé le premier jour ;
23 parce que les enfants d'Israël étaient montés, et avaient pleuré devant l'Éternel jusqu'au soir,
et avaient consulté l'Éternel en disant : M'approcherai-je encore pour combattre contre les
descendants de Benjamin, qui est mon frère ? Et l'Éternel avait répondu : Montez contre lui.
24 Le lendemain donc, les enfants d'Israël s'approchèrent des enfants de Benjamin.
25 Les Benjamites sortirent aussi de Guibha ce second jour contre eux, et ils mirent encore par
terre dix-huit mille hommes des enfants d'Israël qui tiraient tous l'épée.
26 Alors tous les enfants d'Israël et tout le peuple montèrent, et vinrent à la maison du Dieu
fort, et y pleurèrent, et se tinrent là, devant l'Éternel, et jeûnèrent ce jour-là jusqu'au soir, et ils
offrirent des holocaustes et des sacrifices de prospérités devant l'Éternel.
27 Ensuite les enfants d'Israël consultèrent l'Éternel (l'arche de l'alliance de Dieu était alors en
ce lieu-là ;
28 et Phinées, fils d'Eléazar, fils d'Aaron, se tenait devant l'Éternel ;) ils consultèrent donc
l'Éternel, disant : Sortirai-je encore une autre fois en bataille contre les descendants de
Benjamin, qui est mon frère, ou m'en déporterai-je ? Et l'Éternel répondit : Montez ; car demain
je les livrerai entre vos mains.
29 Et Israël mit des embuscades autour de Guibha.
30 Et les enfants d'Israël montèrent le troisième jour contre les Benjamites, et se rangèrent
contre Guibha comme les autres fois.
31 Alors les Benjamites, étant sortis pour rencontrer le peuple, furent attirés hors de la ville, et
commencèrent à en frapper quelques-uns du peuple, et il y eut environ trente hommes d'Israël
qui furent blessés à mort, comme les autres fois, par les chemins, dont l'un monte à la maison
du Dieu fort, et l'autre à Guibha, dans la campagne.
32 Et les Benjamites dirent : Ils tombent devant nous comme la première fois. Mais les enfants
d'Israël disaient : Fuyons et les attirons hors de la ville, dans les chemins.
33 Tous ceux d'Israël donc, se levant du lieu où ils étaient, se rangèrent à Bahal-tamar ; et les
gens de l'embuscade sortirent aussi de leur poste, savoir, de la prairie de Guibha ;

34 et dix mille hommes d'élite, de tout Israël, vinrent contre Guibha, et la mêlée fut rude, et ceux de benjamin n'aperçurent point le mal qui allait tomber sur eux.
35 Et l'Éternel battit Benjamin devant les Israélites, et les enfants d'Israël, en ce jour-là, mirent par terre vingt-cinq mille et cent hommes de Benjamin, tous tirant l'épée.
36 Les Benjamites virent alors qu'ils étaient battus. Or, ceux d'Israël avaient reculé devant ceux de Benjamin ; car ils s'assuraient sur les embuscades qu'ils avaient mises près de Guibha ;
37 et ceux qui étaient en embuscade se jetèrent incontinent sur Guibha ; ainsi ceux qui étaient en embuscade marchèrent, et firent passer toute la ville au fil de l'épée.
38 Or, ceux d'Israël avaient donné pour signal à ceux qui étaient en embuscade, qu'ils fissent monter beaucoup de fumée de la ville.
39 Ceux d'Israël avaient donc tourné le dos dans la bataille, et les Benjamites avaient commencé de frapper et de blesser à mort environ trente hommes de ceux d'Israël ; car ils disaient : Quoi qu'il en soit, certainement, ils tombent devant nous comme à la première bataille.
40 Mais quand on vit comme une colonne de fumée qui s'élevait, et qui commençait à monter de la ville, ceux de Benjamin regardèrent derrière eux, et voici, la flamme qui consumait toute la ville, montait vers le ciel ;
41 alors ceux d'Israël tournèrent visage, et ceux de Benjamin furent éperdus ; car ils virent que le mal les avait atteints.
42 Et ils tournèrent le dos devant ceux d'Israël, vers le chemin du désert ; mais l'armée d'Israël les serra de près ; et pour ce qui est de ceux des villes, ils les mirent par terre dans leurs propres lieux.
43 Ils environnèrent donc ceux de Benjamin, les poursuivirent et les foulèrent aux pieds, depuis Ménuha jusqu'à l'opposite de Guibha, vers le soleil levant.
44 Et il y eut de la tribu de Benjamin dix-huit mille hommes tués, qui étaient tous vaillants hommes.
45 Alors ceux de Benjamin tournant le dos, fuirent vers le désert au rocher de Rimmon, et ceux d'Israël en grappillèrent, par les chemins, cinq mille hommes ; et les poursuivant de près jusqu'à Guidhom, ils en frappèrent deux mille hommes.
46 Tous ceux donc qui tombèrent morts ce jour-là de Benjamin, furent vingt-cinq mille hommes, tirant tous l'épée, et tous vaillants hommes.
47 Et il y eut six cents hommes, de ceux qui avaient tourné le dos, qui échappèrent vers le désert au rocher de Rimmon, qui demeurèrent au rocher de Rimmon quatre mois.
48 Et ceux d'Israël retournèrent vers les Benjamites, et les firent passer au fil de l'épée, tant les hommes de chaque ville, que les bêtes et tout ce qui se trouva. Ils brûlèrent aussi toutes les villes qui s'y trouvèrent.

REFLEXIONS

La résolution que les tribus d'Israël prirent de faire la guerre à celle de Benjamin parce qu'elle refusa de punir ceux de Guibha de l'action infâme qu'ils avaient commise prouve, que bien qu'il y eût beaucoup de licence parmi les enfants d'Israël, il y avait pourtant encore du zèle et de l'amour pour la justice.
II. Il est à remarquer que les Israélites ne déclarèrent la guerre à ceux de Benjamin qu'après les avoir premièrement requis de punir les coupables.
Cette conduite sage et modérée doit apprendre aux chrétiens qu'il ne faut pas être trop prompt à rompre la paix et qu'avant que d'employer la rigueur, on doit recourir à la remontrance et aux voies de douceur.
III. Il faut considérer ici que quoi que Dieu approuvât cette guerre et que sa volonté fût de châtier les Benjamites, cependant, parce que les autres tribus n'étaient pas innocentes, il permit qu'elles fussent battues deux fois afin de leur faire sentir leurs péchés et qu'il ne leur accorda la victoire qu'après qu'elles eurent donné des marques de leur repentance par leur humiliation

et par leur jeûne.
Ceux dont Dieu veut bénir les desseins et dont il veut se servir pour châtier les autres sont souvent coupables eux-mêmes et ont aussi besoin d'être châtiés et Dieu ne déploie sa force et n'accomplit ses promesses qu'en faveur de ceux qui s'humilient sincèrement devant lui.
Enfin, ce qui arriva aux Benjamites pour avoir refusé de punir les habitants de Guibha du crime atroce qui avait été commis dans leur ville fait voir que les péchés de quelques particuliers peuvent devenir les péchés de tout le peuple et attirent même quelques fois sur le public de grands malheurs lorsque les coupables demeurent impunis et qu'ils sont soutenus ou tolérés par ceux qui devraient réprimander le crime et en faire la vengeance.

CHAPITRE XXI
On voit dans ce chapitre :
I. La douleur que les Israélites eurent de la défaite des Benjamites. II. Et en second lieu ce qu'ils firent pour rétablir cette tribu qui avait été presque éteinte.

1 Et ceux d'Israël jurèrent à Mitspa, disant : Nul de nous ne donnera sa fille pour femme aux Benjamites.
2 Puis le peuple vint à la maison du Dieu fort, et ils demeurèrent là jusqu'au soir en la présence de Dieu, et élevant leurs voix ils répandirent des larmes en abondance,
3 et ils dirent : Éternel, Dieu d'Israël, pourquoi ceci est-il arrivé en Israël, qu'une tribu d'Israël ait été aujourd'hui retranchée ?
4 Et le lendemain le peuple se leva de bon matin, et il bâtit là un autel, et ils offrirent des holocaustes et des sacrifices de prospérités.
5 Alors les enfants d'Israël dirent : Qui est celui d'entre toutes les tribus d'Israël qui n'est point monté à l'assemblée vers l'Éternel ? Car on avait fait un grand serment contre celui qui ne monterait point vers l'Éternel à Mitspa, en disant : Un tel sera puni de mort.
6 Car les enfants d'Israël se repentaient de ce qui était arrivé à Benjamin leur frère, et disaient : Aujourd'hui une tribu a été retranchée d'Israël ;
7 que ferons-nous à ceux qui sont demeurés de reste, pour leur donner des femmes, puisque nous avons juré par l'Éternel que nous ne leur donnerions point de nos filles pour femmes ?
8 Ils dirent donc : Y a-t-il quelqu'un d'entre les tribus d'Israël qui ne soit point monté vers l'Éternel à Mitspa ? Et voici, nul de Jabès de Galaad n'était venu au camp, à l'assemblée ;
9 car quand on fit le dénombrement du peuple, nul ne s'y trouva des habitants de Jabès de Galaad.
10 C'est pourquoi l'assemblée y envoya douze mille hommes des plus vaillants, et leur donna ce commandement : Allez et faites passer les habitants de Jabès de Galaad au fil de l'épée, tant les femmes que les petits enfants.
11 Voici donc ce que vous ferez ; vous exterminerez, à la façon de l'interdit, tout mâle, et toute femme qui aura eu la compagnie d'un homme.
12 Et ils trouvèrent, entre les habitants de Jabès de Galaad, quatre cents filles vierges, qui n'avaient point eu la compagnie d'aucun homme, et ils les amenèrent au camp, à Scilo, qui est au pays de Canaan.
13 Alors toute l'assemblée envoya pour parler aux Benjamites qui étaient au rocher de Rimmon, et pour leur annoncer la paix.
14 En ce temps-là, les Benjamites retournèrent, et on leur donna pour femmes celles qui avaient été conservées en vie, d'entre les femmes de Jabès de Galaad ; mais il ne s'en trouva pas assez pour eux.
15 Et le peuple se repentit de ce qui avait été fait à Benjamin ; car l'Éternel avait fait une brèche aux tribus d'Israël ;
16 et les anciens de l'assemblée dirent : Que ferons-nous à ceux qui sont de reste, pour leur

donner des femmes ; car les femmes ont été exterminées d'entre les Benjamites.
17 Puis ils dirent : Ceux qui sont réchappés, posséderont ce qui appartenait à Benjamin, afin qu'une tribu ne soit pas retranchée.
18 Cependant, nous ne leur pourrons point donner des femmes d'entre nos filles ; car les enfants d'Israël ont juré, disant : Maudit est celui qui donnera une femme à ceux de Benjamin.
19 Et ils dirent : Voici, la solennité ordinaire de l'Éternel se célèbre à Scilo, qui est vers l'aquilon de Beth-el, et au soleil levant du chemin qui monte de Beth-el à Sichem, et au midi de Lébona.
20 Et ils donnèrent ce commandement aux Benjamites : Allez, et mettez des embuscades dans les vignes ;
21 et quand vous verrez que les filles de Scilo sortiront pour danser avec des flûtes, alors vous sortirez des vignes, et vous enlèverez pour vous chacun sa femme, d'entre les filles de Scilo, et vous vous en irez au pays de Benjamin ;
22 et quand leurs pères ou leurs frères viendront pour se plaindre devant nous, nous leur dirons : Ayez pitié d'eux pour l'amour de nous ; parce que nous n'avons point pris de femmes pour chacun d'eux dans cette guerre, et maintenant vous êtes coupables, parce que vous ne leur en avez point données.
23 Les Benjamites firent donc ainsi, et enlevèrent des femmes, selon leur nombre, d'entre celles qui dansaient, qu'ils ravirent ; puis, s'en allant, ils retournèrent à leur héritage, et ayant rebâti des villes, ils y habitèrent.
24 Les enfants d'Israël retournèrent aussi chacun en sa tribu, à sa famille, et à son héritage.
25 En ces jours-là il n'y avait point de roi en Israël, mais chacun faisait ce qui lui semblait bon.

REFLEXIONS

L'affliction que les Israélites témoignèrent de la défaite de ceux de Benjamin qui étaient leurs frères et qu'ils avaient vaincus nous apprend que nous ne devons jamais nous réjouir des avantages que nous remportons lorsqu'il en arrive du mal aux autres, quand même ils se seraient attiré ce mal par leurs fautes.

On peut encore considérer sur cette histoire qu'il ne faut jamais s'abandonner au ressentiment quelque juste qu'il paraisse, ni châtier les coupables avec trop de rigueur, de peur de faire des choses dont on se repentirait dans la suite. Ce fut ce qui arriva aux Israélites qui, au lieu d'user avec modération de leur victoire sur les Benjamites, en firent un si grand carnage et qui après cela, voyant qu'une des tribus d'Israël était presque détruite, en eurent une vive douleur et un grand repentir.

Enfin, comme les Israélites travaillèrent à rétablir la tribu de Benjamin, l'humanité et la charité veulent que nous contribuions de tout notre pouvoir à la consolation et au soulagement des malheureux, surtout quand ce sont nos frères, et que la gloire de Dieu et le bien de la religion demandent que nous nous intéressions pour eux.

LE LIVRE

DE RUTH

ARGUMENT

Ce livre contient l'histoire de Ruth qui était une femme moabite, laquelle, étant veuve, vint au pays d'Israël et épousa en secondes noces Booz, parent de son premier mari. Cette histoire a été rédigée par écrit parce qu'elle sert à établir la généalogie du roi David qui fut arrière-petit-fils de Booz et par ce moyen celle de notre Seigneur Jésus-Christ. On ne sait pas avec certitude en quel temps arriva ce qui est rapporté dans ce livre.

CHAPITRE I.
Un homme nommé Élimélec quitte le pays d'Israël à cause de la famine et s'en va au pays de Moab avec Nahomi sa femme et ses deux fils. Il y meurt. Ses deux fils y épousent deux femmes moabites et meurent aussi au bout de quelque temps.
Après leur mort, Nahomi leur mère ayant appris que la famine avait cessée retourna au pays d'Israël avec une de ses belles-filles nommée Ruth qui ne voulut pas la quitter.

1 Dans le temps que les juges gouvernaient le peuple d'Israël, il y eut une famine au pays, et un homme de Bethléhem de Juda s'en alla, lui et sa femme, et ses deux fils, au pays de Moab, afin d'y habiter.
2 Le nom de cet homme-là était Elimélec, et le nom de sa femme Nahomi, et les noms de ses deux fils Mahlon et Kiljon ; ils étaient Ephratiens, de Bethléhem de Juda, et ils vinrent au pays de Moab, et ils y demeurèrent.
3 Or, Elimélec, mari de Nahomi, mourut, et elle demeura avec ses deux fils ;
4 qui épousèrent des femmes moabites, dont l'une s'appelait Horpa, et l'autre Ruth ; et ils demeurèrent là environ dix ans.
5 Ses deux fils aussi moururent, savoir, Mahlon et Kiljon. Ainsi cette femme-là demeura seule, après la mort de ses deux fils et de son mari.
6 Et elle se leva avec ses belles-filles, pour s'en retourner du pays de Moab ; car elle apprit au pays de Moab, que l'Éternel avait visité son peuple, en lui donnant du pain.
7 Elle sortit donc du lieu où elle avait demeuré, et ses deux belles-filles avec elle, et elles se mirent en chemin pour retourner au pays de Juda.
8 Et Nahomi dit à ses deux belles-filles : Allez, retournez chacune en la maison de sa mère. L'Éternel vous fasse miséricorde, comme vous avez fait à ceux qui sont morts, et à moi ;
9 l'Éternel vous fasse trouver du repos à chacune dans la maison de son mari ! Et elle les baisa. Mais elles élevèrent leur voix et pleurèrent ;
10 et elles lui dirent : Mais plutôt nous retournerons avec toi vers ton peuple.
11 Et Nahomi répondit : Retournez-vous-en, mes filles ; pourquoi viendriez-vous avec moi ? Ai-je encore des fils dans mon sein, afin que vous les ayez pour maris ?
12 Retournez-vous-en, mes filles, allez-vous-en ; car je suis trop âgée pour être remariée ; et quand je dirais que j'en aurais quelque espérance, même que dès cette nuit je serais avec un

mari, et même que j’aurais enfanté des fils,
13 les attendriez-vous jusqu’à ce qu’ils devinssent grands ? Différeriez-vous pour eux d’être remariées ? Non, mes filles, car je suis en plus grande amertume que vous, parce que la main de l’Éternel s’est appesantie sur moi.
14 Alors elles élevèrent leur voix et pleurèrent encore. Et Horpa prit congé de sa belle-mère ; mais Ruth demeura avec elle.
15 Alors Nahomi dit : Voici, ta belle-sœur s’en est retournée vers son peuple et vers ses dieux ; retourne-t-en après ta belle-sœur.
16 Mais Ruth répondit : Ne me prie point de te laisser, pour m’éloigner de toi ; car j’irai où tu iras, et je demeurerai où tu demeureras ; ton peuple sera mon peuple, et ton Dieu sera mon Dieu ;
17 je mourrai où tu mourras, et j’y serai ensevelie. Que l’Éternel me traite avec la dernière rigueur, si jamais rien te sépare de moi que la mort.
18 Nahomi, voyant donc qu’elle était résolue d’aller avec elle, cessa de lui en parler ;
19 Et elles marchèrent toutes deux jusqu’à ce qu’elles arrivèrent à Bethléhem. Et comme elles furent entrées dans Bethléhem, toute la ville fut émue à cause d’elles, et les femmes dirent : N’est-ce pas ici Nahomi ?
20 Et elle leur répondit : Ne m’appelez point Nahomi, appelez-moi Mara ; car le Tout-Puissant m’a remplie d’amertume.
21 Je m’en allai comblée de biens, et l’Éternel me ramène vide. Pourquoi m’appelleriez-vous Nahomi, puisque l’Éternel m’a abattue, et que le Tout-Puissant m’a affligée ?
22 C’est ainsi que Nahomi s’en retourna avec Ruth la Moabite, sa belle-fille, qui était venue du pays de Moab ; et elles entrèrent dans Bethléhem au commencement de la moisson des orges.

REFLEXIONS
Ce qui mérite principalement notre attention dans ce chapitre, c’est la vertu et la piété de Nahomi. Ayant perdu son mari et ses deux fils dans un pays étranger, elle conserva une tendre affection pour ses deux belles-filles quoiqu’elles fussent Moabites. Elle supporta avec patience les diverses afflictions dont Dieu la visita en la privant de son mari et de ses fils et elle retourna dans sa patrie dès qu’elle put le faire afin d’y servir Dieu.
L’on doit aussi remarquer les sentiments de Ruth qui ne voulut pas se séparer de Nahomi et qui déclara même qu’elle voulait suivre la religion de sa belle-mère et adorer le même Dieu qu’elle. On voit par-là que cette femme, quoiqu’elle fût Moabite et étrangère, avait de la vertu et qu’elle quitta l’idolâtrie pour servir le vrai Dieu.

CHAPITRE II.
Ruth, étant arrivée dans le pays d’Israël avec Nahomi sa belle-mère dans le temps des moissons, va glaner dans le champ de Booz qui était un parent de son premier mari et qui la reçut avec bonté.

1 Le mari de Nahomi avait un parent qui était un homme puissant et riche, de la famille d’Elimélec, qui s’appelait Booz.
2 Et Ruth la Moabite dit à Nahomi : Je te prie, que j’aille aux champs, et je glanerai quelques épis après celui devant lequel j’aurai trouvé grâce. Et elle lui répondit : Va, ma fille.
3 Elle s’en alla donc et entra dans un champ, et glana après les moissonneurs. Et il arriva qu’elle se trouva dans un champ qui appartenait à Booz, qui était de la famille d’Elimélec.
4 En même temps, Booz vint de Bethléhem, qui dit aux moissonneurs : Que l’Éternel soit avec vous, et ils lui répondirent : Que l’Éternel te bénisse.
5 Puis Booz dit à son serviteur, qui était commis sur les moissonneurs : A qui est cette jeune fille ?

6 Et le serviteur, qui était commis sur les moissonneurs, répondit et dit : C'est une jeune femme Moabite, qui est revenue avec Nahomi du pays de Moab ;
7 et elle nous a dit : Je vous prie, que je glane et que j'amasse quelques poignées après les moissonneurs ; étant donc venue, elle est demeurée ici depuis le matin jusqu'à présent ; c'est là le peu de temps qu'elle a demeuré dans la maison.
8 Alors Booz dit à Ruth : Ecoute, ma fille, ne va point glaner dans un autre champ, et même ne sors point d'ici, et ne pars pas d'ici, d'auprès de mes servantes ;
9 regarde le champ où l'on moissonnera, et va après elles. N'ai-je pas défendu à mes garçons de te toucher ? et si tu as soif, va aux vaisseaux, et bois de ce que les garçons auront puisé.
10 Alors elle tomba le visage contre terre, et se prosterna, et lui dit : Comment ai-je trouvé grâce devant toi, que tu me connaisses, moi qui suis étrangère ?
11 Booz répondit, et lui dit : Tout ce que tu as fait à ta belle-mère, depuis que ton mari est mort, m'a été entièrement rapporté : comment tu as laissé ton père et ta mère, et le pays de ta naissance, et comment tu es venue vers un peuple que tu n'avais point connu auparavant.
12 Que l'Éternel récompense ce que tu as fait ! et puisses-tu recevoir pleinement ton salaire de l'Éternel, le Dieu d'Israël, sous les ailes duquel tu t'es venue retirer !
13 Et elle dit : Mon seigneur, je trouve grâce devant toi ; car tu m'as consolée, et tu as parlé selon le cœur de ta servante, quoique je ne sois pas autant que l'une de tes servantes.
14 Booz lui dit encore à l'heure du repas : Approche-toi d'ici, et mange du pain, et trempe ton morceau dans le vinaigre. Et elle s'assit à côté des moissonneurs, et il lui donna du grain rôti, et elle en mangea, et fut rassasiée et serra le reste.
15 Puis elle se leva pour glaner. Et Booz commanda à ses garçons, disant : Qu'elle glane même entre les javelles, et ne lui faites point de honte ;
16 et même vous lui laisserez, comme par mégarde, quelques poignées ; vous les lui laisserez, et elle les recueillera, et vous ne l'en reprendrez point.
17 Elle glana donc au champ jusqu'au soir ; et elle battit ce qu'elle avait recueilli, et il y eut environ un épha d'orge.
18 Et elle l'emporta et vint à la ville ; et sa belle-mère vit ce qu'elle avait glané. Elle tira aussi ce qu'elle avait serré de reste, après qu'elle eut été rassasiée, et elle le lui donna.
19 Alors sa belle-mère lui dit : Où as-tu glané, aujourd'hui, et où as-tu travaillé ? Béni soit celui qui t'a reconnue ! Et elle déclara à sa belle-mère chez qui elle avait fait cela, et lui dit : L'homme chez qui j'ai fait ceci aujourd'hui s'appelle Booz.
20 Et Nahomi dit à sa belle-fille : Qu'il soit béni de l'Éternel, puisqu'il a la même bonté pour les vivants qu'il avait eue pour les morts. Et Nahomi lui dit : Cet homme nous est proche parent, et de ceux qui ont le droit de retrait lignager.
21 Et Ruth la Moabite dit : Et même il m'a dit : Ne bouge point d'avec les garçons qui m'appartiennent, jusqu'à ce qu'ils aient achevé toute ma moisson.
22 Et Nahomi dit à Ruth sa belle-fille : Ma fille, il est bon que tu sortes avec ses jeunes filles, de peur qu'on ne te fasse de la peine dans un autre champ.
23 Elle s'attacha donc aux servantes de Booz, afin de glaner jusqu'à ce que la moisson des orges, et la moisson des froments fût achevée ; et elle demeura avec sa belle-mère.

REFLEXIONS

I. On voit dans ce chapitre que Ruth étant pauvre aussi bien que Nahomi sa belle-mère, la providence la conduisit dans le champ de Booz d'où elle remporta de quoi se nourrir. Ce fut ainsi que Dieu pourvut à la subsistance de ces deux femmes qui se confiaient en lui.
II. Il paraît d'ici que Booz fut engagé à faire du bien à Ruth parce qu'il avait été informé de la manière dont elle s'était conduite envers sa belle-mère et du désir qu'elle avait eu de se joindre au peuple de Dieu en quittant le pays de sa naissance. Cela fait voir que Booz lui-même avait de la vertu et que s'il épousa Ruth dans la suite, il le fit par un effet de l'estime qu'il avait conçu

pour elle.
Et, puisque ce fut la bonne réputation de Ruth qui lui attira ces marques de la bienveillance de Booz, on doit regarder le bien qui arriva à Ruth comme une récompense de sa sage conduite et comme une de ces bénédictions que Dieu accorde à ceux qui le cherchent et particulièrement à ceux qui s'acquittent de leur devoir envers leurs pères et leurs mères.
Nahomi fit aussi paraître sa piété en bénissant le Seigneur du bien qu'il lui faisait et en reconnaissant qu'il avait la même bonté pour elle et pour sa belle-fille qu'il avait eue pour son mari et pour ses fils qui étaient morts.
C'est ainsi que nous devons remercier Dieu de toutes les grâces qu'il nous accorde et les recevoir comme des marques de son amour.

CHAPITRE III.

Ruth, par l'avis de Nahomi sa belle-mère, fait connaître à Booz qu'il avait le droit de l'épouser puisqu'il était proche parent de son mari défunt.

1 Et Nahomi, sa belle-mère, lui dit : Ma fille, ne chercherai-je pas à te procurer du repos, afin que tu sois heureuse ?
2 Et maintenant, Booz, avec les servantes de qui tu as été, n'est-il pas de notre parenté ? Voici, il vannera cette nuit les orges qui ont été foulées dans l'aire ;
3 c'est pourquoi, lave-toi, et oins-toi, et mets sur toi tes plus beaux habits, et descends dans l'aire ; mais ne te fais point connaître à lui, jusqu'à ce qu'il ait achevé de manger et de boire.
4 Puis quand il se couchera, sache le lieu où il couchera, et entre, et découvre ses pieds et te couche ; alors il te dira ce que tu auras à faire.
5 Et elle lui répondit : Je ferai tout ce que tu me dis.
6 Elle descendit donc à l'aire, et fit tout ce que sa belle-mère lui avait commandé.
7 Et Booz mangea et but et se réjouit, et il se vint coucher au bout d'un tas de javelles. Et elle vint tout doucement ; et découvrit ses pieds et se coucha.
8 Et sur le minuit, cet homme-là eut peur, et il retira ses pieds ; et voici, une femme y était couchée.
9 Alors il lui dit : Qui es-tu ? Et elle répondit : Je suis Ruth, ta servante. Etends le pan de ta robe sur ta servante ; car tu as droit de retrait lignager.
10 Et il dit : Ma fille, que l'Éternel te bénisse ! Cette dernière bonté que tu témoignes est plus grande que la première, de n'être point allée après les jeunes gens, pauvres ou riches.
11 Maintenant donc, ma fille, ne crains point, je te ferai tout ce que tu me diras ; car toute la porte de mon peuple sait que tu es une femme vertueuse.
12 Or, maintenant, il est très vrai que j'ai droit de retrait lignager ; mais il y en a un autre qui a droit de retrait lignager, qui est plus proche que moi.
13 Passe ici cette nuit, et au matin si cet homme-là veut user du droit de retrait lignager envers toi, à la bonne heure, qu'il en use ; mais s'il ne lui plaît pas d'user du droit de retrait lignager envers toi, je le ferai ; l'Éternel est vivant. Demeure ici couchée jusqu'au matin.
14 Elle demeura donc couchée à ses pieds, jusqu'au matin ; et elle se leva avant qu'on pût se reconnaître l'un l'autre. Et il dit : Qu'on ne sache point qu'aucune femme soit entrée dans l'aire.
15 Il lui dit encore : Donne-moi le tablier qui est sur toi, et tiens-le. Et elle le tint et il mesura six mesures d'orge, et il les mit sur elle ; puis il rentra dans la ville.
16 Et elle vint chez sa belle-mère, qui lui dit : Qu'as-tu fait, ma fille ? Et elle lui déclara tout ce qui s'était passé entre cet homme-là et elle.
17 Et elle dit : Il m'a donné ces six mesures d'orge ; car il m'a dit : Tu ne retourneras point à vide vers ta belle-mère.
18 Et Nahomi dit : Ma fille, demeure ici jusqu'à ce que tu saches comment l'affaire se terminera ; car cet homme-là ne se donnera point de repos qu'il n'ait aujourd'hui achevé cette

affaire.

REFLEXIONS
L'action de Ruth qui est rapportée dans ce chapitre, considérée en elle-même, paraît contraire à la bienséance. Cependant elle peut être excusée si l'on a égard à la simplicité de ces temps-là. D'ailleurs, la vertu de Ruth, l'âge avancé de Booz, la manière dont il parla à cette femme, le témoignage qu'il rendit à sa sagesse, la démarche publique qu'il fit avant que de l'épouser et les diverses circonstances de cette histoire, mettent la vertu de l'un et de l'autre hors de tout soupçon et font voir que comme il ne se passa rien de criminel dans cette occasion, il n'y a rien ici qui autorise le crime et le libertinage.

CHAPITRE IV.
Booz demanda au plus proche parent d'Élimélec, mari de Nahomi, s'il voulait se prévaloir du droit de retrait lignager et acquérir un champ qui avait appartenu à Élimélec et épouser Ruth, ce que ce parent ayant refusé de faire, Booz fit ce retrait et épousa Ruth.

1 Booz donc monta à la porte, et s'y assit ; et voici, celui qui avait le droit de retrait lignager, duquel Booz avait parlé, passait ; et Booz lui dit : Toi, un tel, détourne-toi, et assieds-toi ici. Et il se détourna, et s'assit.
2 Alors il prit dix hommes des anciens de la ville, et il leur dit : Asseyez-vous ici ; et ils s'assirent.
3 Puis il dit à celui qui avait le droit de retrait lignager : Nahomi, qui est revenue du pays de Moab, a vendu la portion d'un champ qui appartenait à Elimélec notre parent.
4 Et j'ai pensé qu'il fallait te le faire savoir et te le dire. Acquiers-la, en la présence des anciens de mon peuple ; si tu la veux racheter par droit de retrait lignager, rachète-la ; que si tu ne la veux pas racheter, déclare-le-moi, afin que je le sache ; car il n'y en a point d'autre que toi qui la puisse racheter par droit de retrait lignager, et je suis après toi. Il répondit : Je la rachèterai par droit de retrait lignager.
5 Et Booz dit : Au jour que tu acquerras le champ de la main de Nahomi et de Ruth la Moabite, femme du défunt, tu acquerras aussi Ruth, pour conserver le nom du défunt dans son héritage.
6 Et celui qui avait le droit de retrait lignager dit : Je ne le saurais racheter, de peur que je ne perde mon héritage ; toi, prends pour toi le droit de retrait lignager que j'y ai ; car je ne le saurais racheter.
7 Or, c'était une ancienne coutume en Israël, qu'en cas de droit de retrait lignager et de subrogation, pour confirmer la chose, l'homme déchaussait son soulier et le donnait à son parent, et c'était là un témoignage en Israël, qu'on cédait son droit.
8 Quand donc celui qui avait le droit de retrait lignager eut dit à Booz : Acquiers-le pour toi, il déchaussa son soulier.
9 Et Booz dit aux anciens et à tout le peuple : Vous êtes aujourd'hui témoins que j'ai acquis tout ce qui appartenait à Elimélec, et tout ce qui était à Kiljon et à Mahlon, de la main de Nahomi ;
10 et que je me suis aussi acquis Ruth la Moabite, femme de Mahlon, pour femme, pour conserver le nom du défunt dans son héritage, afin que le nom du défunt ne soit point retranché d'entre ses frères, et de la ville de son habitation ; vous en êtes témoins aujourd'hui.
11 Et tout le peuple qui était à la porte et les anciens dirent : Nous en sommes témoins. L'Eternel fasse que la femme qui entre en ta maison, soit comme Rachel et comme Léa, qui toutes deux ont donné des enfants à la maison d'Israël ; conduis-toi vertueusement en Ephrat, et rends ton nom célèbre dans Bethléhem ;
12 et que de la postérité que l'Eternel te donnera de cette jeune femme, ta maison soit comme la maison de Pharez, que Tamar enfanta à Juda.
13 Ainsi Booz prit Ruth pour femme, et il vint vers elle, et l'Eternel lui fit la grâce de concevoir,

et elle enfanta un fils ;
14 et les femmes dirent à Nahomi : Béni soit l'Eternel qui n'a pas voulu te laisser manquer aujourd'hui d'un homme qui eût le droit de retrait lignager, afin que son nom soit conservé en Israël !
15 Qu'il console ton âme et qu'il soit le soutien de ta vieillesse ; car ta belle-fille, qui t'aime, a enfanté, et elle te vaut mieux que sept fils.
16 Alors Nahomi prit l'enfant, et le mit dans son giron, et elle lui tenait lieu de nourrice.
17 Et les voisines lui donnèrent un nom et dirent : Un fils est né à Nahomi ; et elles l'appelèrent Obed ; ce fut le père d'Isaï, père de David.
18 Or, ce sont ici les générations de Pharez : Pharez fut père de Hetsron ;
19 Hetsron fut père de Ram, Ram fut père de Hamminadab ;
20 Hamminadab fut père de Nahasson ; Nahasson fut père de Salmon ;
21 Salmon fut père de Booz ; Booz fut père d'Obed.
22 Obed fut père d'Isaï, et Isaï fut père de David.

REFLEXIONS

Il faut remarquer sur ce qui est dit dans ce chapitre que Booz, avant que d'épouser Ruth, demanda à un homme, qui était plus proche parent que lui, s'il voulait user de son droit de retrait lignager et que ce ne fut que sur le refus de cet homme que Booz prit Ruth pour sa femme. Cette démarche, que Booz fit publiquement devant les juges et en observant toutes les formalités usitées en semblable cas, prouve la droiture et la pureté de sa conduite. Il paraît aussi de cette histoire qu'on observait alors ce que la loi de Dieu prescrivait pour la conservation et la distinction des familles et des héritages.

Au reste, ce mariage de Booz avec Ruth est rapporté parce que Booz fut le bisaïeul du roi David ainsi qu'on le voit dans la généalogie qui se lit à la fin de ce livre. Et comme Jésus-Christ notre Seigneur est descendu du roi David, il paraît de là que Ruth, qui était Moabite, est comptée parmi les ancêtres du Messie, de même que Rahab qui était Cananéenne, ce que St. Matthieu remarque expressément au chapitre I de son évangile où il fait la généalogie de Jésus-Christ.

On doit enfin considérer que Dieu voulut que ces deux femmes, qui étaient étrangères, se joignissent au peuple d'Israël par leur mariage afin de montrer que les païens et les peuples étrangers seraient un jour reçus dans son alliance, ce qui aussi arrivé après la venue de notre Seigneur.

LE PREMIER LIVRE

DE SAMUEL

ARGUMENT

On voit dans le premier livre de Samuel quel a été l'état du peuple d'Israël sous le gouvernement d'Héli qui fut le quatorzième juge, sous celui de Samuel qui fut le quinzième et le dernier et sous le règne de Saül qui fut le premier roi d'Israël.

CHAPITRE I.
Le premier chapitre contient l'histoire de la naissance de Samuel. Elkana et Anne, ses père et mère, étant allés à Scilo pour adorer Dieu, Anne pria le Seigneur de lui donner un fils et promis de le vouer à son service.
Quelque temps après, Samuel naquit et après qu'il fut sevré, sa mère le mena à Scilo pour accomplir son vœu. Elle le présente à Héli grand sacrificateur et le consacre à Dieu pour toute sa vie.

1 Il y avait un homme de Ramathajim-Tsophim, de la montagne d'Ephraïm, qui s'appelait Elkana, fils de Jéroham, fils d'Elihu, fils de Tohu, fils de Tsuph, Ephratien,
2 qui avait deux femmes, dont l'une s'appelait Anne, et l'autre Péninna ; et Péninna avait des enfants, mais Anne n'en avait point.
3 Or, cet homme-là montait tous les ans de sa ville, pour adorer l'Eternel des armées, et pour lui offrir des sacrifices à Scilo, où étaient les deux fils d'Héli, Hophni et Phinées, sacrificateurs de l'Eternel.
4 Et le jour qu'Elkana sacrifiait, il donnait à Péninna sa femme, et à tous les fils et filles qu'il avait d'elle, leurs portions.
5 Mais il donnait à Anne une portion fort honorable, car il aimait Anne ; mais l'Eternel l'avait rendue stérile.
6 Et Péninna, qui avait de la jalousie contre elle, la piquait, même fort aigrement ; car elle faisait grand bruit, en lui reprochant que l'Eternel l'avait rendue stérile.
7 Et *Elkana* faisait ainsi tous les ans. *Mais* quand *Anne* montait à la maison de l'Eternel, *Péninna* l'offensait *toujours* de la même manière ; et *Anne* pleurait, et ne mangeait point.
8 Et Elkana son mari lui disait : Anne, pourquoi pleures-tu, et pourquoi ne manges-tu point, et pourquoi ton cœur est-il triste ? Ne te vaux-je pas mieux que dix fils ?
9 Après donc qu'elle eut mangé et bu à Scilo, elle se leva, et Héli le sacrificateur était assis sur un siège, auprès d'un des poteaux du tabernacle de l'Eternel.
10 Elle donc, ayant le cœur plein d'amertume, pria l'Eternel, en répandant beaucoup de larmes ;
11 et elle fit un vœu, et dit : Eternel des armées, si tu daignes regarder l'affliction de ta servante, et si tu te souviens de moi, si tu n'oublies point ta servante, et si tu donnes un enfant mâle à ta servante, je le donnerai à l'Eternel pour tous les jours de sa vie, et aucun rasoir ne passera sur sa tête.
12 Et comme elle continuait de faire sa prière devant l'Eternel, Héli prit garde à sa bouche.
13 Or, Anne parlait dans son cœur ; on voyait seulement remuer ses lèvres, et on n'entendait point sa voix. Héli donc crut qu'elle était ivre.
14 Et Héli lui dit : Jusqu'à quand seras-tu ainsi ivre ? Va digérer ton vin.

15 Mais Anne répondit et dit : Je ne suis point ivre, mon seigneur ; je suis une femme affligée en son esprit ; je n'ai bu ni vin ni cervoise, mais j'ai répandu mon âme devant l'Éternel.
16 Ne prends pas ta servante pour une femme qui ne vaille rien ; car c'est de l'excès de ma douleur et de mon affliction que j'ai parlé jusqu'à présent.
17 Alors Héli répondit et dit : Va-t'en en paix, et que le Dieu d'Israël te veuille accorder la demande que tu lui as faite.
18 Et elle dit : Que ta servante trouve grâce devant tes yeux. Et cette femme continua son chemin, et mangea, et son visage ne fut plus tel qu'auparavant.
19 Après cela, ils se levèrent de bon matin, et se prosternèrent devant l'Éternel ; et ils s'en retournèrent et vinrent à leur maison à Rama. Alors Elkana connut Anne sa femme ; et l'Éternel se souvint d'elle.
20 Quelque temps après, Anne ayant conçu, enfanta un fils, et le nomma Samuel ; parce, dit-elle, que je l'ai demandé à l'Éternel.
21 Et Elkana son mari monta, avec toute sa maison, pour offrir à l'Éternel le sacrifice solennel, et pour s'acquitter de son vœu.
22 Mais Anne n'y monta pas ; car elle dit à son mari : Je n'y irai point jusqu'à ce que l'enfant soit sevré ; alors je le mènerai, afin qu'il soit présenté devant l'Éternel, et qu'il demeure toujours là.
23 Et Elkana son mari lui dit : Fais ce qui te semblera bon ; demeure jusqu'à ce que tu l'aies sevré. Que l'Éternel seulement accomplisse sa parole ! Ainsi cette femme demeura, et allaita son fils jusqu'à ce qu'elle l'eut sevré.
24 Et sitôt qu'elle l'eut sevré, elle le fit monter avec elle, et ayant pris trois veaux, et un épha de farine, et un baril de vin, elle le mena dans la maison de l'Éternel à Scilo ; et l'enfant était fort jeune.
25 Puis ils égorgèrent un veau, et ils amenèrent l'enfant à Héli ;
26 et elle dit : Hélas ! mon seigneur, il est vrai, comme il l'est que ton âme vit, mon seigneur, que je suis cette femme qui me tenais en ta présence pour prier l'Éternel.
27 J'ai prié pour avoir cet enfant, et l'Éternel m'a accordé la demande que je lui ai faite.
28 C'est pourquoi, je l'ai prêté à l'Éternel ; il sera prêté à l'Éternel pour tous les jours de sa vie. Et il se prosterna là devant l'Éternel.

REFLEXIONS

On remarque dans ce chapitre :

I. Qu'il y eut quelque chose d'extraordinaire dans la naissance de Samuel, puisqu'Anne sa mère était stérile et qu'elle obtint ce fils par ses prières et par le vœu qu'elle fit à Dieu. Cela marquait que Samuel serait un homme extraordinairement suscité par le Seigneur.

II. On voit ici la piété de cette femme. Elle en donna des marques dans les prières qu'elle adressait à Dieu à Scilo, dans la manière humble et respectueuse dont elle répondit à Héli qui l'accusait d'être chargée de vin, dans le vœu qu'elle fit de consacrer à Dieu l'enfant qu'il lui donnerait et dans le soin qu'elle eut d'accomplir ce vœu en menant le jeune à Scilo.

C'est là un bel exemple de piété, de modération et de douceur, mais surtout la conduite d'Anne doit apprendre aux pères et plus particulièrement aux mères à consacrer leurs enfants au Seigneur et à les élever dans sa crainte.

III. La naissance de Samuel qui fut le fruit des prières et des larmes d'Anne sa mère nous montre que Dieu écoute favorablement les prières de ceux qui ont recours à lui dans leurs afflictions et qui l'invoquent dans de bonnes vues.

IV. Enfin, le jugement que le sacrificateur Héli fit de la mère d'Héli croyant qu'elle était ivre nous avertit d'éviter les jugements téméraires et précipités et de ne pas condamner le prochain sur des apparences, puisqu'il pourrait nous arriver de regarder comme criminel des actions qui seraient non seulement innocentes, mais même très agréables à Dieu.

CHAPITRE II.

Ce chapitre a deux parties :
I. La première contient le cantique d'Anne la mère de Samuel par lequel elle rendit grâce à Dieu de la naissance de son fils.
II. La seconde comprend le récit de la vie déréglée des fils du sacrificateur Héli. On y voit aussi la mollesse de leur père qui ne les reprit et ne les châtia pas comme il devait et les menaces d'un prophète qui dénonça les jugements de Dieu à Héli et à sa famille.

1 Alors Anne pria et dit : Mon cœur s'est réjoui en l'Éternel ; ma corne a été élevée par l'Éternel ; ma bouche s'est ouverte sur mes ennemis, parce que je me suis réjouie de ton salut.
2 Nul n'est saint comme l'Éternel ; car il n'y en a point d'autre que toi, et il n'y a point d'autre rocher que notre Dieu.
3 Ne prononcez plus tant de paroles hautaines ; que des paroles fières ne sortent plus de votre bouche ; car l'Éternel est le Dieu fort qui sait toutes choses ; c'est à lui à peser les entreprises.
4 L'arc des puissants a été brisé, et ceux qui ne faisaient que trébucher ont été ceints de force.
5 Ceux qui avaient accoutumé d'être rassasiés se sont loués pour avoir du pain, et les affamés ont cessé de l'être ; car celle qui était stérile en a enfanté sept, et celle qui avait beaucoup de fils est tombée dans la langueur.
6 L'Éternel est celui qui fait mourir et qui fait vivre, qui fait descendre au sépulcre et qui en fait remonter.
7 L'Éternel appauvrit et enrichit, il abaisse et il élève ;
8 il élève le pauvre de la poudre, et il tire l'indigent du fumier, afin de les faire seoir avec les principaux du peuple ; et il leur donne en héritage un trône de gloire ; car les colonnes de la terre appartiennent à l'Eternel, et il a mis la terre habitable sur elles.
9 Il gardera les pieds de ses bien-aimés, et on fera taire les méchants dans les ténèbres ; car l'homme ne prévaudra point par sa propre force.
10 Ceux qui contestent contre l'Eternel seront froissés ; il tonnera des cieux sur chacun d'eux ; l'Eternel jugera les extrémités de la terre ; il donnera la force à celui qu'il a fait roi, et il élèvera la corne de son Oint.
11 Après cela, Elkana s'en alla à Rama dans sa maison, et le jeune garçon vaquait au service de l'Eternel, en la présence d'Héli le sacrificateur.
12 Or, les fils d'Héli étaient des scélérats, et ils ne connaissaient point l'Eternel.
13 Car la coutume de ces sacrificateurs-là envers le peuple était, que quand quelqu'un faisait quelque sacrifice, le garçon du sacrificateur venait, lorsqu'on faisait bouillir la chair, ayant en sa main une fourchette à trois dents,
14 dont il piquait dans la chaudière, ou dans le chaudron, ou dans la marmite, ou dans le pot ; et le sacrificateur prenait pour lui tout ce que la fourchette enlevait. Ils en faisaient ainsi à tous ceux d'Israël qui venaient là à Scilo.
15 Même avant qu'on fît fumer la graisse, le garçon du sacrificateur venait, et disait à l'homme qui sacrifiait : Donne-moi de la chair à rôtir pour le sacrificateur ; car il ne prendra point de toi de chair bouillie, mais seulement de la chair crue.
16 Que si l'homme lui répondait : Qu'on fasse fumer présentement la graisse, après cela prends-en autant que tu en voudras ; alors il lui disait : Tu en donneras maintenant ; que si tu n'en donnes, j'en prendrai par force.
17 Et ainsi le péché de ces jeunes hommes était très grand devant l'Eternel ; car les hommes méprisaient l'oblation de l'Eternel.
18 Or, Samuel servait en la présence de l'Eternel, étant jeune garçon, ceint d'un éphod de lin.
19 Sa mère lui faisait un petit roquet, qu'elle lui apportait tous les ans, quand elle montait avec son mari pour offrir le sacrifice solennel.
20 Et Héli bénit Elkana et sa femme, et dit : Que l'Eternel te fasse avoir des enfants de cette

femme, pour le prêt qui a été fait à l'Eternel. Et ils s'en retournèrent chez eux.
21 Et l'Eternel visita Anne, qui conçut et enfanta trois fils et deux filles, et le jeune garçon Samuel devint grand, en la présence de l'Eternel.
22 Or, Héli était fort vieux, et il apprit tout ce que faisaient ses fils à tout Israël, et comment ils couchaient avec les femmes qui s'assemblaient par troupes à la porte du tabernacle d'assignation.
23 Et il leur dit : Pourquoi faites-vous de telles actions ? car j'apprends vos méchantes actions ; ces choses me sont rapportées par tout le peuple.
24 Ne faites pas ainsi, mes fils, car vous n'êtes pas dans une bonne réputation ; vous faites transgresser le peuple de l'Eternel.
25 Si un homme a péché contre un autre homme, le juge en jugera ; mais si quelqu'un pèche contre l'Eternel, qui priera pour lui ? Mais ils n'obéirent point à la voix de leur père ; c'est pourquoi l'Eternel les voulut faire mourir.
26 Cependant le jeune Samuel allait croissant, et il était agréable à l'Eternel et aux hommes.
27 Or, un homme de Dieu vint à Héli, et lui dit : Ainsi a dit l'Eternel : Ne me suis-je pas clairement manifesté à la maison de ton père, quand ils étaient en Egypte, dans la maison de Pharaon ?
28 Je l'ai aussi choisi, d'entre toutes les tribus d'Israël, pour être mon sacrificateur, afin d'offrir sur mon autel, et de faire fumer les parfums, et de porter l'éphod devant moi ; et j'ai donné à la maison de ton père toutes les oblations des enfants d'Israël faites par le feu.
29 Pourquoi avez-vous foulé aux pieds mon sacrifice et mon oblation, que j'ai commandé de faire au tabernacle ? et pourquoi as-tu honoré tes fils plus que moi, pour vous engraisser du meilleur de toutes les offrandes d'Israël mon peuple ?
30 C'est pourquoi, l'Éternel, le Dieu d'Israël, dit : J'avais dit que ta maison et la maison de ton père marcheraient devant moi à jamais ; mais maintenant l'Éternel dit : Il ne sera pas dit que je fasse cela ; car j'honorerai ceux qui m'honorent ; mais ceux qui me méprisent seront dans le dernier mépris.
31 Voici, les jours viennent que je couperai ton bras, et le bras de la maison de ton père, en sorte qu'il n'y aura point de vieillard dans ta maison ;
32 et tu verras un ennemi dans le tabernacle, pendant que Dieu enverra toute sorte de biens à Israël, et il n'y aura jamais aucun vieillard en ta maison ;
33 et celui de tes descendants que je n'aurai point retranché de mon autel, ne servira qu'à consumer tes yeux, et il tourmentera ton âme, et tous les enfants de ta maison mourront dans la fleur de leur âge ;
34 et ce qui arrivera à tes deux fils, à Hophni et Phinées, t'en sera un signe, c'est qu'ils mourront tous deux dans un même jour ;
35 et je m'établirai un sacrificateur fidèle ; il fera selon mon cœur et selon mon âme ; je lui bâtirai une maison stable, et il marchera toujours devant mon Oint ;
36 et quiconque sera demeuré de reste de ta maison, viendra se prosterner devant lui, pour avoir une pièce d'argent et quelque pièce de pain, et il lui dira : Fais-moi entrer, je te prie, dans quelqu'une des charges du sacerdoce pour manger un morceau de pain.

REFLEXIONS

Le cantique qu'Anne prononça et les louanges publiques et solennelles qu'elle rendit à Dieu à Scilo sont une nouvelle preuve de sa piété et cela nous instruit à témoigner notre reconnaissance à Dieu et à le bénir lorsqu'il nous accorde quelque grâce particulière. Ce qu'Anne dit dans ce cantique nous apprend que la providence gouverne toute chose, que Dieu confond les orgueilleux, qu'il a soin des faibles et des affligés qui le craignent, qu'il les protège et qu'il exauce leurs prières. C'est là une doctrine très propre à consoler et à soutenir les gens de bien dans leurs épreuves et à nous porter à la piété et à la confiance en Dieu.

Le récit des crimes et des sacrilèges des fils d'Héli doit nous faire reconnaître que la mauvaise vie et le relâchement des ministres de la religion est le plus grand de tous les scandales, que c'est ce qui corrompt le plus les peuples et ce qui attire aussi sur eux les jugements de Dieu.
Il faut après cela faire bien de l'attention à la conduite d'Héli, qui au lieu de punir ses fils comme ils le méritaient, ne les repris que mollement et à ce que Dieu lui fit dénoncer par un prophète qui lui déclara qu'à cause de cela Dieu ferait périr ses enfants et sa postérité.
C'est là un exemple bien remarquable qui apprend aux pères et aux mères que la mollesse envers les enfants est un grand péché, que Dieu punit ces pères mous et indulgents par leurs enfants eux-mêmes et que c'est ce qui fait le plus souvent périr les familles. Mais cette mollesse est surtout condamnable dans les personnes publiques et principalement dans les conducteurs de l'église et les magistrats lorsqu'ils ne répriment pas les désordres et le vice et qu'ils ne s'y opposent pas avec la fermeté nécessaire et autant qu'ils le peuvent. Les reproches que Dieu fit faire à Héli par un prophète et les malheurs qui tombèrent peu après sur ses enfants et sur tout le peuple font voir qu'il arrive de très grands maux de cette indulgence et qu'elle expose non seulement les particuliers, mais aussi le public à la vengeance céleste.

CHAPITRE III.

Dieu apparaît pour la première fois à Samuel qui était encore jeune et il l'avertit de la ruine de la maison d'Héli.
Samuel récite à Héli ce que Dieu lui a fait connaître et Héli l'ayant entendu se soumet avec résignation à la volonté du Seigneur.

1 Or, le jeune Samuel servait l'Éternel, en la présence d'Héli ; et la Parole de l'Éternel était rare en ces jours-là, et les visions n'étaient pas communes.
2 Et il arriva un jour qu'Héli, dont les yeux commençaient à se ternir, de sorte qu'il ne pouvait voir, étant couché en son lieu,
3 avant que les lampes de Dieu fussent éteintes, Samuel étant aussi couché au tabernacle de l'Éternel, où était l'arche de Dieu,
4 l'Éternel appela Samuel, et il répondit : Me voici.
5 Et il courut vers Héli, et lui dit : Me voici, car tu m'as appelé. Mais Héli dit : Je ne t'ai point appelé ; retourne-t'en, et couche-toi, et il s'en retourna et se coucha.
6 Et l'Éternel appela encore Samuel, et Samuel se leva et s'en alla vers Héli, et lui dit : Me voici, car tu m'as appelé. Et Héli dit : Mon fils, je ne t'ai point appelé ; retourne-t'en et couche-toi.
7 Or, Samuel ne connaissait point encore la voix de l'Éternel, et la Parole de l'Éternel ne lui avait point encore été révélée.
8 Et l'Éternel appela encore Samuel pour la troisième fois ; et Samuel se leva, et s'en alla vers Héli, et dit : Me voici, car tu m'as appelé. Et Héli reconnut que l'Éternel appelait ce jeune garçon.
9 Alors Héli dit à Samuel : Va, et couche-toi ; et si l'on t'appelle, tu diras : Éternel, parle ; car ton serviteur écoute. Samuel donc s'en alla, et se coucha en son lieu.
10 Et l'Éternel vint, et se tint là, et il appela, comme il avait fait les autres fois, Samuel, Samuel ; et Samuel dit : Parle ; car ton serviteur écoute.
11 Alors l'Éternel dit à Samuel : Voici, je vais faire une chose en Israël que nul ne pourra entendre sans que ses deux oreilles lui cornent ;
12 en ce jour-là, je mettrai en effet contre Héli tout ce que j'ai dit contre sa maison : je commencerai et j'achèverai ;
13 car je l'ai averti que j'allais punir sa maison pour jamais, à cause de l'iniquité qu'il a connue, c'est que ses fils se sont rendus infâmes et il ne les a point réprimés.
14 C'est pourquoi, j'ai juré à la maison d'Héli, si jamais l'iniquité de la maison d'Héli est expiée

par quelque sacrifice ou par quelque oblation.
15 Et Samuel demeura couché jusqu'au matin, puis il ouvrit les portes de la maison de l'Eternel. Or, Samuel craignait de déclarer cette vision à Héli.
16 Mais Héli appela Samuel et lui dit : Samuel, mon fils, et il répondit : Me voici.
17 Et Héli dit : Quelle est la parole qui t'a été adressée ? Je te prie, ne me la cache point. Que Dieu te traite avec la dernière rigueur, si tu me caches un seul mot de tout ce qui t'a été dit.
18 Samuel donc lui déclara toutes ces paroles, et il ne lui cacha rien. Et Héli répondit : C'est l'Eternel, qu'il fasse ce qui lui semblera bon.
19 Et Samuel devenait grand, et l'Eternel était avec lui, et aucune de toutes ses paroles ne tomba à terre.
20 Et tout Israël, depuis Dan jusqu'à Béer-sçébah, connut que Samuel était établi pour prophète de l'Eternel.
21 Et l'Eternel continua à apparaître à Scilo, car l'Eternel se manifestait à Samuel, a Scilo, par sa parole.

REFLEXIONS
Voici les enseignements que nous avons dans ce chapitre :
Le premier est que comme Dieu se manifesta à Samuel lorsqu'il était encore jeune, Dieu prend plaisir à se faire connaître à ceux qui le craignent, mais qu'il aime surtout à se communiquer à ceux qui se consacrent à lui dès leur jeune âge et à répandre ses dons sur eux.
II. Nous devons à l'exemple de Samuel écouter la voix de Dieu de quelque manière qu'il nous la fasse entendre et dire toujours comme lui avec humilité et avec docilité : Parle Seigneur, car ton serviteur écoute.
III. La conduite de Samuel qui craignit d'abord de dire à Héli ce que Dieu lui avait révélé, mais qui, étant sommé de le faire, lui déclara tout sans lui rien cacher est un bel exemple de modestie et en même temps de fermeté et de courage.
On se fait de la peine à dire aux hommes des choses fâcheuses, mais la honte, ni la crainte ne doivent jamais nous empêcher de leur dire la vérité lorsque nous y sommes appelés.
IV. Ce que Dieu dit à Samuel de la ruine de la maison d'Héli fait voir que ceux qui ne répriment pas le vice et l'impiété sans avoir égard à qui que ce soit se chargent d'un très grand péché et que souvent la colère de Dieu est tellement allumée que rien ne peut en arrêter les effets.
V. La réponse qu'Héli fit à Samuel en disant : C'est l'Éternel, qu'il fasse ce qu'il trouvera bon, marque qu'Héli, quoique coupable, avait cependant des sentiments de piété et qu'il reconnut que Dieu le châtiait justement.
C'est ainsi qu'il faut se soumettre en toutes choses à la volonté de Dieu avec une parfaite résignation et adorer avec humilité la justice de ses jugements, surtout quand on ne s'est pas acquitté de son devoir.

CHAPITRE IV.
Les Israélites font la guerre aux Philistins, ils sont battus par deux fois et la seconde fois, les Philistins en firent un grand carnage et ils prirent l'arche de l'alliance que les Israélites avaient fait venir au camp. Les deux fils d'Héli, Hophni et Phinées, qui étaient sacrificateurs, périrent dans cette guerre.
Héli apprenant ces nouvelles tomba à la renverse et se tua et la femme de Phinées mourut aussi dans le même temps.

1 Ce que Samuel avait dit à tout Israël arriva ; car Israël sortit en bataille pour rencontrer les Philistins, et campa près d'Ebenhézer ; et les Philistins campèrent à Aphek.
2 Et les Philistins se rangèrent en bataille pour rencontrer Israël, et, la bataille s'étant donnée, Israël fut battu devant les Philistins, qui en tuèrent environ quatre mille hommes, dans le

combat, par la campagne.
3 Et le peuple étant revenu au camp, les anciens d'Israël dirent : Pourquoi l'Eternel nous a-t-il battus aujourd'hui devant les Philistins ? Faisons venir de Scilo l'arche de l'alliance de l'Eternel et qu'il vienne au milieu de nous, et nous délivre des mains de nos ennemis.
4 Le peuple donc envoya à Scilo, et on apporta l'arche de l'alliance de l'Eternel des armées qui habite entre les chérubins ; et les deux fils d'Héli, Hophni et Phinées, y étaient avec l'arche de l'alliance de Dieu.
5 Et comme l'arche de l'Eternel entrait au camp, tout Israël jeta de si grands cris de joie, que la terre en retentissait.
6 Et les Philistins, entendant le bruit de ces cris de joie, dirent : Que veut dire ce bruit et ces grands cris de joie au camp des Hébreux ? Et ils surent que l'arche de l'Eternel était venue au camp.
7 Et les Philistins eurent peur, parce qu'on disait : Dieu est venu au camp ; et ils dirent : Malheur à nous ! il n'en était pas ainsi ces jours passés.
8 Malheur à nous ! qui nous délivrera de la main de ces dieux puissants ? Ce sont ces dieux-là qui ont frappé les Egyptiens au désert, outre toutes les autres plaies.
9 Philistins renforcez-vous, et agissez en hommes, de peur que vous ne soyez esclaves des Hébreux, comme ils ont été les vôtres ; soyez donc hommes et combattez.
10 Les Philistins donc combattirent, et Israël fut battu, et chacun s'enfuit en sa tente, et il y eut une si grande défaite, que trente mille hommes de pied d'Israël y demeurèrent ;
11 et l'arche de Dieu fut prise ; et les deux fils d'Héli, Hophni et Phinées, moururent.
12 Or, un homme de Benjamin, échappé de la bataille, courut et arriva à Scilo ce même jour-là, ayant ses vêtements déchirés, et de la cendre sur sa tête.
13 Et comme il arrivait, voici, Héli était assis sur un siège à côté du chemin, étant dans l'attente ; car son cœur tremblait à cause de l'arche de Dieu. Cet homme-là donc entra dans la ville pour porter ces nouvelles, et toute la ville se mit à crier.
14 Et Héli, entendant le bruit de ce cri, dit : Que veut dire ce grand tumulte ? Et cet homme-là, se hâtant, vint à Héli, et lui récita tout ce qui était arrivé.
15 Or, Héli était âgé de quatre-vingt-dix-huit ans, et ses yeux étaient tout ternis, de sorte qu'il ne pouvait voir.
16 Cet homme-là donc dit à Héli : C'est moi qui viens de la bataille ; car je suis aujourd'hui échappé de la bataille. Et Héli dit : Qu'y est-il arrivé, mon fils ?
17 Et celui qui portait les nouvelles répondit et dit : Israël a fui devant les Philistins, et même il y a eu une grande défaite du peuple, et tes deux fils aussi, Hophni et Phinées, sont morts, et l'arche de Dieu a été prise.
18 Et sitôt qu'il eut fait mention de l'arche de Dieu, Héli tomba à la renverse de dessus son siège, à côté de la porte, et il se rompit la nuque du cou, et mourut ; car c'était un homme vieux et pesant. Il avait jugé Israël quarante ans.
19 Et sa belle-fille, femme de Phinées, qui était grosse et sur le point d'accoucher, ayant appris la nouvelle que l'arche de Dieu était prise, et que son beau-père et son mari étaient morts, se courba et enfanta ; car les douleurs lui survinrent.
20 Et comme elle mourait, celles qui étaient près d'elle, lui dirent : Ne crains point, car tu as enfanté un fils. Et elle ne répondit rien, et n'y fit aucune attention.
21 Mais elle nomma l'enfant I-cabod, disant : La gloire de l'Éternel est transportée d'Israël ; parce que l'arche de l'Éternel était prise, et à cause de son beau-père et de son mari.
22 Elle dit donc : La gloire de Dieu est transportée d'Israël ; car l'arche de Dieu est prise.

REFLEXIONS
Il y a ici deux choses principales à remarquer :
I. On voit dans la défaite des Israélites par les Philistins, dans la mort des fils d'Héli et dans

celle d'Héli lui-même des marques de la colère de Dieu sur le peuple d'Israël et sur la famille d'Héli et l'accomplissement des menaces qui avaient été faites à ce sacrificateur de la part de Dieu.
Les menaces du Seigneur ne manquent jamais de s'exécuter et ses jugements tombent tôt ou tard sur les peuples coupables, sur les familles où le vice règne et en particulier sur les ministres de la religion qui ne s'acquittent pas de leur devoir et qui déshonorent leur caractère par une conduite déréglée.
II. L'on doit faire une attention particulière à ce qui arriva aux Israélites. Ayant été battu la première fois, ils crurent que, s'ils faisaient venir l'arche de l'alliance dans leur camp, ils seraient vainqueurs. L'arrivée de l'arche les remplit de confiance et de joie et les Philistins en furent même d'abord effrayés. Mais cela n'empêcha pas que les Israélites ne fussent défaits et même Dieu permit que ces peuples idolâtres prissent cette arche qui était la marque la plus expresse de sa présence au milieu de son peuple. La confiance que l'on a en Dieu est toujours fausse et téméraire lorsqu'on est engagé dans la rébellion et ni l'alliance de Dieu, ni les marques et les sceaux de cette alliance ne garantissent point de la vengeance céleste ceux qui la provoquent par leurs péchés.

CHAPITRE V.

Les Philistins ayant mis l'arche de l'alliance dans le temple de dagon leur idole, cette idole fut renversée et brisée,
Et les Philistins furent tellement tourmentés par une maladie que Dieu leur envoya et par des souris qui désolèrent leur pays, qu'après avoir fait transporter l'arche en divers lieux, ils furent contraints de la renvoyer dans le pays d'Israël.

1 Les Philistins donc prirent l'arche de Dieu, et l'emmenèrent d'Ebenhézer à Asçdod.
2 Les Philistins, dis-je, prirent l'arche de Dieu, et l'emmenèrent dans la maison de Dagon, et la placèrent auprès de Dagon.
3 Le lendemain, les Asçdodiens s'étant levés de bon matin, voici, ils trouvèrent que Dagon était tombé, le visage contre terre, devant l'arche de l'Éternel ; mais ils prirent Dagon, et le remirent à sa place.
4 Ils se levèrent encore le lendemain de bon matin, et voici, ils trouvèrent que Dagon était tombé le visage contre terre, devant l'arche de l'Éternel ; sa tête et les deux paumes de ses mains, ayant été coupées, étaient sur le seuil, et le tronc seul de Dagon était demeuré auprès d'elle.
5 C'est pour cette raison que les sacrificateurs de Dagon, et tous ceux qui entrent en sa maison, ne marchent point sur le seuil de Dagon, à Asçdod, jusqu'à ce jour.
6 Ensuite la main de l'Éternel s'appesantit sur les Asçdodiens, et désola tout leur pays, et les frappa au-dedans du fondement, tant à Asçdod que dans ses confins.
7 Ceux donc d'Asçdod, voyant ce qui leur était arrivé, dirent : L'arche du Dieu d'Israël ne demeurera point avec nous ; car sa main est pesante sur nous et sur Dagon notre dieu.
8 Et ayant envoyé assembler tous les gouverneurs des Philistins vers eux, ils dirent : Que ferons-nous de l'arche du Dieu d'Israël ? Et ils répondirent : Qu'on transporte l'arche du Dieu d'Israël à Gath. Ainsi on transporta l'arche du Dieu d'Israël.
9 Mais après qu'on l'eut transportée *à Gath*, la main de l'Éternel fut sur la ville avec un fort grand effroi, et il frappa les gens de la ville, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, et leur *fondement* était interne.
10 Ils envoyèrent donc l'arche de Dieu à Hékron. Or, comme l'arche de Dieu entrait à Hékron, ceux de Hékron s'écrièrent, disant : Ils ont transporté l'arche du Dieu d'Israël vers nous, pour nous faire mourir, et notre peuple.
11 C'est pourquoi ils envoyèrent et assemblèrent tous les gouverneurs des Philistins, et dirent : Laissez aller l'arche du Dieu d'Israël, et qu'elle s'en retourne en son lieu, afin qu'elle ne nous

fasse point mourir, nous et notre peuple ; car il y avait une frayeur mortelle par toute la ville, et la main de Dieu y était fort appesantie.
12 Et les hommes qui ne mouraient point, étaient frappés au-dedans du fondement, de sorte que le cri de la ville montait jusqu'au ciel.

REFLEXIONS

Il faut considérer ici que l'arche de l'alliance fut prise par les Philistins et qu'elle fut même menée dans le temple de dagon. Dieu permit cet événement si surprenant pour faire voir combien il était irrité contre les Israélites et en même temps pour faire sentir sa puissance aux Philistins dans leur propre pays. En effet, l'idole dagon tomba et fut brisée devant l'arche, les Philistins furent affligés d'une maladie fâcheuse et les souris firent outre cela un grand dégât dans tous leur pays. Et comme ils firent transporter l'arche dans une autre ville pour voir si les mêmes maux y arriveraient, Dieu continua à appesantir sa main sur eux. Tout cela arriva pour empêcher que ces peuples idolâtres n'insultassent au Dieu des Israélites de ce qu'ils avaient pris son arche et vaincu son peuple et pour leur montrer que leurs divinités étaient des idoles mortes et sans puissance et que le Dieu d'Israël était le seul vrai Dieu tout puissant.
C'est ainsi que Dieu a soin de sa gloire et que s'il permet quelques fois que ses ennemis aient le dessus et qu'il arrive des choses contraires aux intérêts de cette gloire il fait enfin éclater sa puissance à la confusion de ceux qui l'outragent et à l'honneur de son nom.

CHAPITRE VI.

Les Philistins, pour se délivrer des plaies dont ils étaient frappés, renvoient l'arche de l'alliance au pays d'Israël avec une offrande qui était un monument de ce qui leur était arrivé.
L'arche ayant été conduite à Beth-scémès, Dieu fit mourir plusieurs personnes de cette ville-là pour avoir touché l'arche et pour avoir regardé dedans. De Beth-scémès, l'arche fut renvoyée à Kirjath-jéhari.

1 L'arche de l'Éternel ayant été pendant sept mois dans le pays des Philistins,
2 les Philistins appelèrent les sacrificateurs et les devins, et leur dirent : Que ferons-nous de l'arche de l'Éternel ? Déclarez-nous comment nous la renverrons en son lieu.
3 Et ils répondirent : Si vous renvoyez l'arche du Dieu d'Israël, ne la renvoyez point à vide, mais ne manquez pas à lui payer l'oblation pour le délit ; alors vous serez guéris, ou vous saurez pourquoi sa main ne se sera point retirée de dessus vous.
4 Et ils dirent : Quelle oblation lui paierons-nous pour le délit ? Et ils répondirent : Selon le nombre des gouvernements des Philistins, vous donnerez cinq figures de fondement d'or, et cinq souris d'or ; car une même plaie *a été* sur vous tous, et sur vos gouvernements.
5 Vous ferez donc des figures de vos fondements, et des figures des souris qui gâtent le pays, et vous donnerez gloire au Dieu d'Israël ; peut-être lèvera-t-il sa main de dessus vous, et de dessus vos dieux, et de dessus votre pays.
6 Et pourquoi appesantiriez-vous votre cœur, comme l'Egypte et Pharaon ont appesanti le leur ? Après qu'il eut fait de merveilleux exploits parmi eux, ne les laissèrent-ils pas aller, et ne s'en allèrent-ils pas ?
7 Maintenant donc prenez de quoi faire un chariot tout neuf, et deux jeunes vaches qui allaitent leurs veaux, sur lesquelles on n'ait point encore mis de joug, et attelez les deux jeunes vaches au chariot, et faites ramener leurs petits à la maison.
8 Prenez ensuite l'arche de l'Éternel, et mettez-la sur le chariot, et mettez les ouvrages d'or, que vous lui aurez payés pour l'oblation du délit, dans un coffret, à côté d'elle, et renvoyez-la, et elle s'en ira.
9 Et vous prendrez garde à ce qui arrivera ; si l'arche monte vers Beth-scémès, par le chemin qui mène à sa contrée, c'est l'Éternel qui nous a fait tout ce grand mal ; si elle n'y va pas, nous

saurons alors que sa main ne nous a point touchés, mais que ceci nous est arrivé à l'aventure.
10 Et ces gens-là firent ainsi. Ils prirent donc deux jeunes vaches qui allaitaient, et les attelèrent au chariot, et enfermèrent leurs petits dans la maison ;
11 et ils mirent l'arche de l'Éternel sur le chariot, et le coffret, avec les souris d'or et les figures de leurs fondements.
12 Alors les jeunes vaches prirent tout droit le chemin de Beth-scémès, tenant toujours le même chemin en marchant et en mugissant ; et elles ne se détournèrent ni à droite ni à gauche ; et les gouverneurs des Philistins allèrent après elles jusqu'à la frontière de Beth-scémès.
13 Or, ceux de Beth-scémès moissonnaient les blés en la vallée ; et ils élevèrent leurs yeux, et virent l'arche, et ils furent fort réjouis quand ils la virent.
14 Et le chariot vint au champ de Josué Bethscémite, et s'arrêta là. Or, il y avait là une grande pierre, et on fendit le bois du chariot, et on offrit les jeunes vaches en holocauste à l'Éternel.
15 Car les Lévites descendirent l'arche de l'Éternel, et le coffret qui était auprès, dans lequel étaient les ouvrages d'or, et ils les mirent sur cette grande pierre. En ce même jour, ceux de Beth-scémès offrirent des holocaustes, et présentèrent des sacrifices à l'Éternel.
16 Et les cinq gouverneurs des Philistins ayant vu cela, retournèrent le même jour à Hékron.
17 Et c'est ici le nombre des fondements d'or que les Philistins donnèrent à l'Éternel, en offrande pour le délit, une pour Asçdod, une pour Gaza, une pour Asçkélon, une pour Gath, une pour Hékron.
18 Et il y eut des souris d'or, selon le nombre de toutes les villes des Philistins, savoir, des cinq gouvernements, tant des villes fermées de murailles, que des villes sans murs ; et ils les emmenèrent jusqu'à la grande pierre sur laquelle on posa l'arche de l'Éternel ; et jusqu'à ce jour cette pierre est dans le champ de Josué, Bethscémite.
19 Et l'Éternel frappa des gens de Beth-scémès, parce qu'ils avaient regardé dans l'arche de l'Éternel ; et il frappa aussi du peuple qui était au nombre de cinquante mille soixante et dix hommes. Et le peuple fit un grand deuil, parce que l'Éternel l'avait frappé d'une grande plaie.
20 Alors ceux de Beth-scémès dirent : Qui pourrait subsister en la présence de l'Éternel, ce Dieu saint ? Et vers qui montera-t-il en s'éloignant de nous ?
21 Et ils envoyèrent des messagers aux habitants de Kirjath-jéharim, disant : Les Philistins ont ramené l'arche de l'Éternel ; descendez, et faites-la monter vers vous.

REFLEXIONS

Ce chapitre fait voir que le triomphe des Philistins fut de courte durée, puisque Dieu ne permit pas que son arche demeurât longtemps parmi eux et qu'il les contraignît de la renvoyer avec une offrande qui marquait la crainte qu'ils avaient du Dieu d'Israël et qui était une reconnaissance solennelle de sa puissance et un monument des plaies dont Dieu les avait frappés. De cette manière Dieu confondit les Philistins et leur fit bien mieux sentir sa puissance après qu'ils eurent pris l'arche qu'il ne l'eût fait s'ils ne l'avaient pas prise et si les Israélites n'avaient pas été vaincus.

Lors même que Dieu semble ne pas soutenir les intérêts de sa gloire, c'est alors qu'il la manifeste avec le plus d'éclat et tôt ou tard il oblige ses ennemis à rendre hommage à sa puissance.

II. Nous devons apprendre de ce que les sacrificateurs des Philistins disaient à ces peuples idolâtres à nous humilier sous la main de Dieu lorsqu'il nous afflige et à ne pas différer à l'apaiser de peur que, si nous nous endurcissons à ses châtiments, nous n'en soyons accablés.

III. Il est à remarquer que les Philistins résolurent de mettre l'arche sur un chariot neuf attelé par des vaches qui allaitaient et de les laisser aller sans les faire conduire d'un côté, ni d'un autre. Leur dessein était d'éprouver encore par là si les fléaux qui les accablaient venaient de Dieu, jugeant que si les vaches allaient du côté du pays d'Israël, ce serait une marque que c'était le Dieu des Israélites qui les avaient frappés. Dieu voulut bien, pour confondre ces peuples

superstitieux, s'accommoder à leurs pensées en intervenant par sa providence d'une manière qui répondit à ce que leurs sacrificateurs leur avaient conseillés et en manifestant sa puissance de la même manière qu'ils croyaient qu'il devait la manifester.
IV. Ce qui arriva aux Bethsémites pour avoir touché l'arche et avoir regardé dedans tendait à donner du respect et de la crainte aux Israélites et à leur faire comprendre que si le Seigneur revenait habiter parmi eux, ils devaient craindre de provoquer sa colère de peur que sa présence ne leur fût funeste comme elle l'avait été aux Philistins.
C'est un grand avantage d'avoir Dieu présent au milieu de nous dans les signes de son alliance et de sa grâce, mais cela nous engage à révérer ce Dieu saint et juste de peur que, si nous l'offensons, nous ne nous exposions à sa vengeance.

CHAPITRE VII.
Samuel exhorte les Israélites à se convertir et à ôter du milieu d'eux les idoles, ce qu'ils firent en célébrant un jeûne solennel, après quoi ils remportèrent sur les Philistins une victoire signalée par l'intercession de ce prophète.

1 Ceux donc de Kirjath-jéharim vinrent, et firent monter l'arche de l'Éternel, et la mirent dans la maison d'Abinadab au coteau, et ils consacrèrent Eléazar, son fils, pour garder l'arche de l'Éternel.
2 Or, il se passa beaucoup de jours, depuis le jour que l'arche de l'Éternel fut posée à Kirjath-jéharim ; et il y avait déjà l'espace de vingt ans, lorsque toute la maison d'Israël soupira après l'Éternel.
3 Et Samuel parla à toute la maison d'Israël, disant : Si vous retournez de tout votre cœur à l'Éternel, ôtez du milieu de vous les dieux des étrangers et Hasçtaroth, et rangez votre cœur à l'Éternel, et ne servez que lui seul, et il vous délivrera de la main des Philistins.
4 Alors les enfants d'Israël ôtèrent les Bahalims et Hasçtaroth, et ils ne servirent que l'Éternel.
5 Et Samuel dit : Assemblez tout Israël à Mitspa, et je prierai l'Éternel pour vous.
6 Ils s'assemblèrent donc à Mitspa, et ils y puisèrent de l'eau, qu'ils répandirent devant l'Éternel, et ils jeûnèrent ce jour-là, et ils dirent : Nous avons péché contre l'Éternel. Et Samuel jugea les enfants d'Israël à Mitspa.
7 Or, quand les Philistins eurent appris que les enfants d'Israël étaient assemblés à Mitspa, les gouverneurs des Philistins montèrent contre Israël. Ce que les enfants d'Israël ayant appris, ils eurent peur des Philistins ;
8 et les enfants d'Israël dirent à Samuel : Ne cesse point de crier pour nous à l'Éternel notre Dieu, afin qu'il nous délivre de la main des Philistins.
9 Alors Samuel prit un agneau de lait, et l'offrit tout entier à l'Éternel en holocauste ; et Samuel cria vers l'Éternel pour Israël, et l'Éternel l'exauça.
10 Il arriva donc, comme Samuel offrait l'holocauste, que les Philistins s'approchèrent pour combattre contre Israël ; mais l'Éternel, en ce jour-là, tonna avec un bruit épouvantable sur les Philistins, et il les mit en déroute, et ils furent battus devant Israël.
11 Et ceux d'Israël sortirent de Mitspa, et poursuivirent les Philistins, et les frappèrent jusqu'au dessous de Bethcar.
12 Alors Samuel prit une pierre, et la mit entre Mitspa et le rocher, et il appela le nom de ce lieu-là, Ebenhezer, et dit : L'Éternel nous a secourus jusqu'ici.
13 Et les Philistins furent humiliés, et depuis ils ne vinrent plus au pays d'Israël ; et la main de l'Éternel fut sur les Philistins pendant tout le temps de Samuel.
14 Et les villes que les Philistins avaient prises sur Israël, retournèrent à Israël, depuis Hékron jusqu'à Gath, avec leurs confins. Samuel donc délivra Israël de la main des Philistins, et il y eut paix entre Israël et les Amorrhéens.
15 Et Samuel jugea Israël tout le reste de sa vie.

16 Et il allait tous les ans faire le tour de Beth-el, et de Guilgal, et de Mitspa, et il jugeait Israël en tous ces lieux-là.
17 Puis il s'en retournait à Rama, parce que sa maison était là, et il jugeait là Israël, et il y bâtit un autel à l'Eternel.

REFLEXIONS

La victoire que les enfants d'Israël remportèrent sur les Philistins après qu'ils furent réconciliés avec Dieu par l'humiliation et par la confession de leurs péchés et par le jeûne et qu'ils eurent ôtés les idoles du milieu d'eux nous apprend que Dieu est toujours prêt à s'apaiser envers les hommes aussitôt qu'ils s'humilient sincèrement et qu'ils renoncent à leurs péchés. On voit ici que le peuple, effrayé à l'approche des Philistins, eut recours à l'intercession de Samuel, que ce prophète obtint par ses prières et par son sacrifice une victoire miraculeuse, Dieu ayant effrayé et dispersé les Philistins par des tonnerres épouvantables et que ces ennemis du peuple de Dieu furent tellement abattus que, pendant que Samuel vécut, ils n'attaquèrent plus les Israélites.
Le plus grand bonheur qui puisse arriver à un peuple c'est d'avoir des conducteurs sages et craignant Dieu. Les prières des gens de bien et des fidèles ministres du Seigneur sont d'un grand secours et souvent c'est pour l'amour d'eux que Dieu bénit les peuples et qu'il les épargne.
Enfin, comme Samuel avait un grand soin d'administrer tous les ans la justice au peuple, les juges et les magistrats doivent s'acquitter des devoirs de leurs charges avec la même application et la même intégrité.

CHAPITRE VIII.

On voit dans ce chapitre l'histoire du changement qui se fit dans le gouvernement du peuple d'Israël à l'occasion de la mauvaise conduite des fils de Samuel.
Ce peuple qui avait été gouverné jusqu'alors par des juges que Dieu suscitait extraordinairement, ayant demandé un roi,
Dieu désapprouva cette demande, cependant il dit à Samuel d'en établir un après avoir averti les Israélites de ce qui leur arriverait de cet établissement et de la manière dont leurs rois les traiteraient.

1 Quand Samuel fut devenu vieux, il établit ses fils pour juges sur Israël.
2 Son premier-né s'appelait Joël, et le second Abija ; et ils jugeaient à Béer-scébah.
3 Et ses fils ne suivaient point son exemple, mais ils se détournaient après le gain déshonnête, et ils prenaient des présents et pervertissaient le droit.
4 C'est pourquoi, tous les anciens d'Israël s'assemblèrent, et vinrent vers Samuel à Rama ;
5 et ils lui dirent : Voici, tu es devenu vieux, et tes fils ne marchent point dans tes voies ; maintenant, établis sur nous un roi pour nous juger comme en ont toutes les nations.
6 Et cette parole déplut à Samuel, parce qu'ils avaient dit : Etablis sur nous un roi pour nous juger ; et Samuel pria l'Eternel.
7 Et l'Eternel dit à Samuel : Obéis à la voix du peuple, dans tout ce qu'ils te diront ; car ils ne t'ont point rejeté, mais ils m'ont rejeté, afin que je ne règne point sur eux ;
8 selon tout ce qu'ils ont fait, depuis le jour que je les ai fait monter hors d'Egypte jusqu'à ce jour, et comme ils m'ont abandonné, et ils ont servi d'autres dieux, ils en usent aussi de même à ton égard.
9 Maintenant donc, obéis à leur voix ; toutefois, ne manque point de protester expressément contre eux, et de leur déclarer comment le roi qui régnera sur eux les traitera.
10 Ainsi Samuel dit toutes les paroles de l'Eternel au peuple, qui lui avait demandé un roi.
11 Il leur dit donc : Voici comment vous traitera le roi qui régnera sur vous ; il prendra vos fils et il les mettra sur ses chariots et parmi ses gens de cheval, et ils courront devant son char ;
12 il les prendra aussi pour les établir gouverneurs sur des milliers, et gouverneurs sur des

cinquantaines, pour labourer ses champs, pour faire sa moisson, et les instruments de guerre, et tout l'attirail de ses chariots.
13 Il prendra aussi vos filles pour en faire des parfumeuses, des cuisinières et des boulangères.
14 Il prendra aussi vos champs, vos vignes et vos bons oliviers, et il les donnera à ses serviteurs ;
15 il dîmera ce que vous aurez semé et ce que vous aurez vendangé, et il le donnera à ses officiers et à ses serviteurs ;
16 il prendra vos serviteurs et vos servantes, et l'élite de vos jeunes gens, et vos ânes, et les emploiera à ses ouvrages ;
17 il dîmera vos troupeaux, et vous serez ses esclaves.
18 Alors vous crierez, à cause de votre roi que vous vous serez choisi, et l'Eternel ne vous exaucera point.
19 Mais le peuple ne voulut point écouter les discours de Samuel, et ils dirent : Non, mais il y aura un roi sur nous,
20 et nous serons aussi comme toutes les autres nations, et notre roi nous jugera, et sortira devant nous, et conduira nos guerres.
21 Samuel donc entendit toutes les paroles du peuple, et les rapporta à l'Eternel.
22 Et l'Eternel dit à Samuel : Obéis à leur voix, et établis-leur un roi. Et Samuel dit à ceux d'Israël : Que chacun de vous s'en aille à sa ville.

REFLEXIONS

I. Ce qui est ici rapporté de la mauvaise conduite des fils de Samuel nous montre premièrement que les enfants qui sont nés de pères pieux ne marchent pas toujours sur leurs traces.
II. En second lieu qu'il arrive de grands maux aux peuples lorsque ceux qui exercent la judicature commettent des injustices et se laissent corrompre par des présents.
III. Il faut considérer que bien que les fils de Samuel abusassent de leur autorité, les Israélites commirent cependant un grand péché en demandant un roi, puisqu'ils témoignaient par là qu'ils aimaient mieux être gouvernés par un prince que de l'être immédiatement par le Seigneur comme ils l'avaient été jusqu'alors.
C'est là un effet de l'ingratitude et de l'aveuglement ordinaire des hommes qui méconnaissent les grâces de Dieu, qui s'en dégoutent et qui recherchent souvent ce qui leur est nuisible.
IV. Les Israélites persistant à demander un roi, Dieu ordonna à Samuel de leur en établir un, mais il les fit auparavant avertir, par Samuel. De la manière dont les rois les traiteraient et des inconvénients qui naîtraient du changement qui allait se faire dans la forme du gouvernement.
Dieu, qui aime les hommes, leur fait connaître sa volonté et leur devoir, il les avertit des malheurs qu'ils attireront sur eux en suivant leur propre volonté plutôt que la sienne. Mais lorsqu'ils ne veulent pas suivre les conseils salutaires qu'il leur fait donner et qu'ils s'obstinent dans ce qu'ils ont résolu, il ne les empêche pas de l'exécuter. C'est ainsi que Dieu permet bien des choses qu'il n'approuve pas et que les hommes sont toujours les auteurs de tous les maux qui leur arrivent.

CHAPITRE IX.

C'est ici que commence l'histoire de Saül premier roi d'Israël. Nous voyons dans ce chapitre à quelle occasion Saül alla voir le prophète Samuel et comment Dieu fit connaître à Samuel qu'il devait oindre Saül pour roi.

1 Il y avait un homme de Benjamin qui s'appelait Kis, fort et vaillant, fils d'Abiel, fils de Tseror, fils de Bécorad, fils d'Aphiad, fils d'un Benjamite ;
2 il avait un fils, nommé Saül, homme parfaitement bien fait, et il n'y avait aucun des enfants d'Israël qui fût plus beau que lui ; il était plus grand qu'aucun du peuple, depuis les épaules en haut.

3 Or, les ânesses de Kis, père de Saül, s'étaient égarées ; et Kis dit à Saül son fils : Prends maintenant avec toi un des serviteurs, et lève-toi, et va chercher les ânesses.
4 Il passa donc par la montagne d'Ephraïm, et il passa par le pays de Sçalisça, mais ils ne les trouvèrent point ; puis ils passèrent par le pays de Sçahalim, et elles n'y étaient point ; ils passèrent encore par le pays de Jémini, et ils ne les trouvèrent point.
5 Quand ils furent venus au pays de Tsuph, Saül dit à son serviteur, qui était avec lui : Viens, et retournons-nous-en, de peur que mon père n'ait cessé d'être en peine des ânesses, et qu'il ne soit en peine de nous.
6 Et le serviteur lui dit : Voici, je te prie, il y a en cette ville un homme de Dieu qui est fort vénérable, et tout ce qu'il dit arrive infailliblement ; allons-y maintenant ; peut-être qu'il nous enseignera le chemin que nous devons suivre.
7 Et Saül dit à son serviteur : Mais si nous y allons, que porterons-nous à l'homme de Dieu, car la provision nous a manqué ; et nous n'avons aucun présent pour porter à l'homme de Dieu. Qu'avons-nous avec nous ?
8 Et le serviteur répondit encore à Saül, et dit : Voici le quart d'un sicle d'argent, que j'ai trouvé sur moi ; je le donnerai à l'homme de Dieu, et il nous enseignera le chemin que nous devons suivre.
9 (Autrefois en Israël, ceux qui allaient consulter Dieu se disaient l'un à l'autre : Venez, allons jusqu'au Voyant ; car celui qu'on appelle aujourd'hui prophète, s'appelait autrefois le Voyant.)
10 Et Saül dit à son serviteur : Ce que tu dis est très bien ; viens, allons. Et ils s'en allèrent à la ville où était l'homme de Dieu.
11 Et comme ils montaient par le coteau qui mène à la ville, ils trouvèrent de jeunes filles qui sortaient pour puiser de l'eau, et ils leur dirent : Le Voyant n'est-il pas ici ?
12 Et elles leur répondirent et dirent : Il y est, le voilà devant toi ; hâte-toi maintenant ; car il est venu aujourd'hui dans la ville, parce que le peuple fait aujourd'hui un sacrifice au haut lieu.
13 Dès que vous serez entrés dans la ville, vous le trouverez, avant qu'il monte au haut lieu pour manger ; car le peuple ne mangera point jusqu'à ce qu'il soit venu, parce qu'il doit bénir le sacrifice ; et après cela ceux qui sont conviés en mangeront. Montez donc maintenant ; car vous le trouverez aujourd'hui.
14 Ils montèrent donc à la ville ; et comme ils y entraient, voici, Samuel, qui sortait pour monter au haut lieu, les rencontra.
15 Or, l'Éternel, un jour avant que Saül vînt, avait révélé à Samuel la venue de Saül, disant :
16 Demain, à cette heure même, je t'enverrai un homme du pays de Benjamin, et tu l'oindras pour être le conducteur de mon peuple d'Israël, et il délivrera mon peuple de la main des Philistins ; car j'ai regardé mon peuple, et son cri est venu jusqu'à moi.
17 Et dès que Samuel eut vu Saül, l'Éternel lui dit : Voici l'homme dont je t'ai parlé ; c'est celui-ci qui dominera sur mon peuple.
18 Et Saül s'approcha de Samuel, à la porte, et dit : Je te prie, enseigne-moi où est la maison du Voyant ;
19 et Samuel répondit à Saül, et dit : Je suis le Voyant ; monte devant moi au haut lieu, et vous mangerez aujourd'hui avec moi ; et je te laisserai aller le matin, et je te déclarerai tout ce que tu as sur le cœur ;
20 car quant aux ânesses que tu as perdues, il y a aujourd'hui trois jours, ne t'en mets point en peine, parce qu'elles ont été trouvées. Et vers qui tend tout le désir d'Israël ? N'est-ce point vers toi, et vers toute la maison de ton père ?
21 Et Saül répondit, et dit : Ne suis-je pas Benjamite, de la moindre tribu d'Israël, et ma famille n'est-elle pas la plus petite de toutes les familles de la tribu de Benjamin ? Et pourquoi m'as-tu tenu de tels discours ?
22 Samuel donc prit Saül et son serviteur, et il les fit entrer dans la salle, et les fit placer au plus haut bout, au-dessus de tous les conviés, qui étaient environ trente hommes.

23 Et Samuel dit au cuisinier : Donne la portion que je t'ai donnée, et que je t'ai dit de réserver.
24 Or, le cuisinier avait levé une épaule, et ce qui était au-dessus, et il le mit devant Saül. Et
Samuel dit : Voici ce qui a été réservé, mets-le devant toi, et mange, car il t'a été gardé exprès
pour cette heure, lorsque je résolus de convier le peuple. Et Saül mangea avec Samuel ce jour-
là.
25 Or, ils descendirent du haut lieu dans la ville, et Samuel parla avec Saül sur la plate-forme.
26 Puis s'étant levé le matin, à la pointe du jour, Samuel appela Saül sur la plate-forme, et lui
dit : Lève-toi, et je te laisserai aller. Saül donc se leva, et ils sortirent eux deux, lui et Samuel.
27 Et comme ils descendaient au bas de la ville, Samuel dit à Saül : Dis au serviteur qu'il passe
devant nous (et il passa) ; et pour toi, arrête-toi maintenant, afin que je te fasse entendre les
ordres de Dieu.

REFLEXIONS

La principale réflexion qu'il faut faire ici c'est que Dieu ayant permis aux enfants d'Israël de s'établir un roi, il ne remit pas à leur choix de prendre le roi qu'ils voudraient, mais qu'il voulut lui-même leur en donner un. Pour cet effet, il intervint dans cet événement d'une manière toute particulière. Saül qui cherchait les ânesses de son père s'étant adressé au prophète Samuel et Dieu ayant fait connaître en même temps à ce prophète par une révélation que Saül devait être établi roi. Ainsi Dieu conduisit Saül vers Samuel sans que ni l'un, ni l'autre, eussent rien su auparavant de ce qui devait arriver, afin qu'il parût que l'établissement de Saül était l'ouvrage de Dieu et que les Israélites reconnussent que quoiqu'ils eussent péché en demandant un roi, Dieu prenait pourtant encore soin d'eux.

Dieu dispose toutes choses pour l'exécution de ses desseins, il les accomplit par des voies auxquelles les hommes ne pensent pas. Sa providence préside sur tout. En particulier, c'est de la part de Dieu que les rois règnent et l'on doit par conséquent leur être soumis.

CHAPITRE X.

Samuel oint Saül pour être roi et afin de l'assurer d'autant mieux que sa vocation était divine, il lui prédit trois choses qui devaient lui arriver. Ensuite ce prophète, ayant assemblé tout le peuple à Mitspa, il nomme et il établit Saül pour être leur roi.

1 Or, Samuel avait pris une fiole d'huile, qu'il répandit sur la tête de Saül ; puis il le baisa, et
lui dit : L'Éternel ne t'a-t-il pas oint sur son héritage, afin d'en être le conducteur ?
2 Quand tu seras aujourd'hui parti d'avec moi, tu trouveras deux hommes près du sépulcre de
Rachel, sur la frontière de Benjamin, à Tseltsah, qui te diront : Les ânesses que tu étais allé
chercher, ont été trouvées ; et voici, ton père ne pense plus aux ânesses, et il est en peine de
vous, disant : Que ferai-je pour retrouver mon fils ?
3 Et lorsque, étant parti de là, tu auras passé plus avant, et que tu seras venu jusqu'au chêne de
Tabor, tu seras rencontré par trois hommes qui montent vers Dieu, à la maison du Dieu fort, et
qui portent, l'un trois chevreaux, l'autre trois tourteaux de pain, et l'autre un baril de vin ;
4 et ils te demanderont comment tu te portes, et ils te donneront deux pains, que tu recevras de
leur main.
5 Après cela, tu viendras au coteau de Dieu, où est la garnison des Philistins ; et il arrivera que,
lorsque tu seras entré dans la ville, tu rencontreras une compagnie de prophètes, qui descendent
du haut lieu, ayant devant eux une lyre, un tambour, une flûte et une harpe, et qui
prophétiseront ;
6 alors l'Esprit de l'Éternel te saisira, et tu prophétiseras avec eux, et tu seras changé en un autre
homme.
7 Et quand ces signes-là te seront arrivés, fais tout ce qui se présentera à faire ; car Dieu est
avec toi.

8 Puis tu descendras devant moi, à Guilgal ; et voici, je descendrai vers toi, pour offrir des holocaustes et des sacrifices de prospérités ; tu m'attendras là sept jours, jusqu'à ce que je sois arrivé vers toi, et je te déclarerai ce que tu devras faire.
9 Aussitôt donc que Saül eut tourné le dos pour s'en aller d'avec Samuel, Dieu lui changea le cœur, et lui en donna un autre, et tous ces signes-là lui arrivèrent en ce jour-là ;
10 car quand ils furent arrivés au coteau, voici, une troupe de prophètes vint au-devant de lui, et l'Esprit de Dieu le saisit, et il prophétisa au milieu d'eux.
11 Et lorsque tous ceux qui le connaissaient auparavant, eurent vu qu'il était avec les prophètes, et qu'il prophétisait, ceux du peuple se dirent l'un à l'autre : Qu'est-il donc arrivé au fils de Kis ? Saül est-il aussi entre les prophètes ?
12 Et quelqu'un répondit et dit : Et qui est leur père ? C'est pourquoi cela passa en proverbe : Saül aussi est-il entre les prophètes ?
13 Or, Saül, ayant cessé de prophétiser, vint au haut lieu.
14 Et un parent de Saül dit à Saül et à son serviteur : Où êtes-vous allés ? Et il répondit : Nous sommes allés chercher les ânesses ; mais voyant qu'elles ne se trouvaient point, nous sommes venus vers Samuel.
15 Et son parent lui dit : Déclare-moi, je te prie, ce que vous a dit Samuel.
16 Et Saül dit à son parent : Il nous a assuré que les ânesses étaient trouvées ; mais il ne lui déclara pas le discours que Samuel lui avait tenu touchant la royauté.
17 Or, Samuel assembla le peuple, devant l'Éternel, à Mitspa ;
18 et il dit aux enfants d'Israël : Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël : J'ai fait monter Israël hors d'Égypte, et je vous ai délivrés de la main des Égyptiens, et de la main de tous les royaumes qui vous opprimaient ;
19 mais aujourd'hui vous avez rejeté votre Dieu, qui est celui qui vous a délivrés de tous vos maux et de vos afflictions, et vous avez dit : Non, mais établis-nous un roi. Présentez-vous donc maintenant devant l'Éternel, selon vos tribus, et selon vos milliers.
20 Ainsi Samuel fit approcher toutes les tribus d'Israël ; et la tribu de Benjamin fut saisie.
21 Après, il fit approcher la tribu de Benjamin, selon ses familles, et la famille de Matri fut saisie ; puis Saül, fils de Kis, fut saisi, et ils le cherchèrent ; mais il ne se trouva point.
22 Et ils consultèrent encore l'Éternel, si cet homme ne viendrait pas là ? Et l'Éternel dit : Le voilà caché parmi le bagage.
23 Et ils coururent, et le tirèrent de là, et il se présenta au milieu du peuple, et il était plus haut que tout le peuple depuis les épaules en haut.
24 Et Samuel dit à tout le peuple : Ne voyez-vous pas qu'il n'y en a point dans tout le peuple qui soit semblable à celui que l'Éternel a choisi ? Et le peuple jeta des cris de joie, et dit : Vive le roi !
25 Alors Samuel prononça au peuple le droit du royaume, et l'écrivit dans un livre, qu'il mit devant l'Éternel. Puis Samuel renvoya le peuple chacun en sa maison.
26 Saül aussi s'en alla en sa maison, à Guibha, et les gens de guerre, dont Dieu avait touché le cœur, allèrent avec lui.
27 Mais il y eut de méchants garnements qui dirent : Comment celui-ci nous délivrerait-il ? Et ils le méprisèrent, et ils ne lui apportèrent point de présents ; mais il fit le sourd.

REFLEXIONS

Ce qu'il y a principalement à considérer sur ce chapitre, c'est que le prophète Samuel pour assurer Saül que Dieu l'avait choisi lui donna trois signes. Il lui prédit diverses choses remarquables qui devaient lui arriver et en particulier qu'il serait inspiré de l'esprit de Dieu. Outre cela, Dieu fit un nouveau miracle pour confirmer la vocation de Saül en faisant tomber le sort sur lui, après quoi il fut établi Roi publiquement et en présence de tout le peuple. Toutes ces merveilles arrivèrent afin que Saül, qui avait de la peine à croire que Dieu voulut le faire

régner sur son peuple, en fut pleinement persuadé et qu'il ne se doutât point de l'assistance du Seigneur. Cela devait aussi faire voir à tout le peuple d'Israël que c'était Dieu qui élevait Saül au-dessus d'eux. Ainsi l'on voit dans cet événement des marques sensibles de la bonté du Seigneur tant envers les Israélites qu'envers Saül lui-même. On y découvre des preuves de la connaissance que Dieu a de toutes choses et de la souveraine puissance avec laquelle il dispose de tout ce qui arrive dans le monde. On doit remarquer, outre cela dans ce qui arriva à Saül, que quand Dieu appelle quelqu'un, il lui accorde les dons nécessaires pour remplir les devoirs de sa vocation.

Enfin, il paraît d'ici que si Saül ne fût pas tombé dans la désobéissance, son règne aurait été heureux et que Dieu aurait toujours continué à le favoriser et à le bénir. Il en est de même de tous ceux que Dieu appelle et qu'il prévient par sa grâce. Il ne tient qu'à eux de conserver ces précieux avantages et s'ils les perdent ce n'est que parce qu'ils ne persévèrent pas et qu'ils sont infidèles à la vocation divine et à la grâce de Dieu.

CHAPITRE XI.

Ce chapitre a deux parties :
I. La première contient le récit de la défaite des Hammonites par Saül.
II. Dans la seconde, on voit la clémence de Saül envers ceux qui n'avaient pas voulu le reconnaître pour roi.

1 Or, Nahas, Hammonite, monta, et campa contre Jabès de Galaad ; et tous ceux de Jabès dirent à Nahas : Traite alliance avec nous, et nous te servirons.
2 Mais Nahas, Hammonite, leur répondit : Je traiterai alliance avec vous à cette condition, c'est que je vous crève à tous l'œil droit, et que je mette cet opprobre sur tout Israël.
3 Et les anciens de Jabès lui dirent : Donne-nous sept jours de trêve, et nous enverrons des députés dans tous les quartiers d'Israël, et s'il n'y a personne qui nous délivre, nous nous rendrons à toi.
4 Les députés vinrent donc à Guibha de Saül, et firent entendre ces paroles au peuple, et tout le peuple éleva sa voix et pleura.
5 Et voici, Saül revenait des champs après ses bœufs, et il dit : Qu'a donc ce peuple pour pleurer ainsi ? Et on lui raconta ce qu'avaient dit ceux de Jabès.
6 Or, l'Esprit de Dieu saisit Saül, quand il entendit ces paroles, et il entra dans une grande colère ;
7 Et il prit un couple de bœufs, et les coupa en morceaux, et il en envoya dans tous les quartiers d'Israël, par des messagers exprès, disant : On traitera de même les bœufs de ceux qui ne sortiront point, et qui ne suivront point Saül et Samuel. Et la frayeur de l'Éternel saisit le peuple, et ils sortirent comme si ce n'eût été qu'un seul homme.
8 Et il en fit le dénombrement à Bézec, et il y avait trois cent mille hommes des enfants d'Israël, et trente mille des gens de Juda.
9 Après cela ils dirent aux députés qui étaient venus : Vous parlerez ainsi à ceux de Jabès de Galaad : Vous serez délivrés demain, quand le soleil sera en sa force. Les députés donc s'en revinrent, et rapportèrent cela à ceux de Jabès, qui s'en réjouirent.
10 Et ceux de Jabès dirent aux Hammonites : Demain matin nous nous rendrons à vous, et vous nous ferez tout ce qui vous semblera bon.
11 Et dès le lendemain, Saül mit le peuple en trois bandes, et ils entrèrent dans le camp sur la veille du matin, et ils battirent les Hammonites jusqu'à la chaleur du jour, et ceux qui demeurèrent de reste furent tellement dispersés çà et là, qu'il n'en demeura pas d'entre eux deux ensemble.
12 Et le peuple dit à Samuel : Qui est-ce qui dit : Saül régnera-t-il sur nous ? Donnez-nous ces hommes-là, et nous les ferons mourir.

13 Alors Saül dit : On ne fera mourir personne en ce jour, parce qu'aujourd'hui l'Éternel a délivré Israël.
14 Et Samuel dit au peuple : Venez et allons à Guilgal, et nous confirmerons là la royauté.
15 Et tout le peuple s'en alla à Guilgal ; et ils établirent là Saül pour roi, devant l'Éternel, à Guilgal, et ils y offrirent des sacrifices de prospérités devant l'Éternel ; et Saül, et tous ceux d'Israël se réjouirent beaucoup en ce lieu.

REFLEXIONS

Il y a trois réflexions à faire sur ce chapitre :

I. La première, que le roi des Hammonites ayant attaqué injustement les Israélites et leur ayant même voulu imposer des conditions très dures et tout à fait honteuses, Dieu punit la fierté et la cruauté de ce prince et il fit voir par-là que sa providence abaisse les orgueilleux et ceux qui oppriment les autres.

II. La seconde réflexion est que les commencements du règne de Saül furent très heureux et très glorieux pour lui, puisque Dieu se servit de lui pour détruire les Hammonites et pour délivrer les habitants de Jabès qui étaient réduits aux dernières extrémités. Cela montre que Dieu aurait continué à bénir ce prince et ses sujets si lui et eux ne se fussent rendus indignes de sa protection.

III. La modération et la clémence de Saül qui ne voulut pas qu'on fît mourir certaines personnes qui avaient d'abord refusé de le reconnaître pour roi marquent qu'il avait alors de bons sentiments, mais il ne les conserva pas.

Cependant cet exemple doit apprendre à tout le monde et en particulier à ceux qui sont élevés en autorité à s'éloigner du ressentiment et de la vengeance et à pardonner facilement les offenses qui leur ont été faites.

CHAPITRE XII.

Samuel étant vieux résigne sa charge de juges entre les mains du roi et du peuple et il fait des protestations solennelles de l'intégrité avec laquelle il l'avait exercée.
Il reproche aux Israélites le péché qu'ils avaient commis en demandant un roi,
Et il fait un miracle qui les remplit tous de frayeur, après quoi il les rassure et les exhorte à servir Dieu et à lui obéir constamment.

1 Alors Samuel dit à tout Israël : Voici, je vous ai obéi dans tout ce que vous m'avez dit, et j'ai établi un roi sur vous ;
2 Et maintenant, voici le roi qui marche devant vous ; quant à moi, je suis vieux et déjà tout blanc ; voici aussi, mes fils sont avec vous ; pour moi, j'ai marché devant vous, dès ma jeunesse, jusqu'à ce jour.
3 Me voici, déclarez-le devant l'Éternel et devant son oint ; de qui ai-je pris le bœuf ? de qui ai-je pris l'âne ? à qui ai-je fait tort ? qui ai-je foulé ? et de la main de qui ai-je pris une rançon, afin que je fisse semblant de ne le point voir ? et je vous en ferai restitution.
4 Et ils répondirent : Tu ne nous as point opprimés, et tu ne nous as point foulés, et tu n'as rien pris de personne.
5 Il leur dit encore : L'Éternel est témoin contre vous, son oint aussi est témoin aujourd'hui que vous n'avez trouvé aucune chose entre mes mains. Et ils répondirent : Il en est témoin.
6 Alors Samuel dit au peuple : L'Éternel est celui qui établit Moïse et Aaron, et qui fit monter vos pères du pays d'Égypte,
7 maintenant donc, présentez-vous ici, et je plaiderai contre vous devant l'Éternel ; car l'Éternel s'est montré très-juste envers vous et envers vos pères.
8 Après que Jacob fut entré en Égypte, vos pères crièrent à l'Éternel, et l'Éternel envoya Moïse et Aaron, qui tirèrent vos pères hors d'Égypte, et qui les ont fait habiter en ce lieu ;
9 mais ils oublièrent l'Éternel leur Dieu, et il les livra entre les mains de Sisera, chef de l'armée

de Hatsor, et entre les mains des Philistins, et entre les mains du roi de Moab, qui leur firent la guerre ;
10 après cela, ils crièrent à l'Éternel, et dirent : Nous avons péché ; car nous avons abandonné l'Éternel, et nous avons servi les Bahalims et Hasçtaroth : maintenant donc, délivre-nous des mains de nos ennemis, et nous te servirons.
11 Et l'Éternel envoya Jérubbahal, et Bédan, et Jephthé, et Samuel, et il vous délivra de la main de tous vos ennemis, tout autour de vous, et vous avez habité en pleine assurance ;
12 mais, voyant que Nahas, roi des Hammonites, venait contre vous, vous m'avez dit : Non, mais un roi régnera sur nous ; bien que l'Éternel votre Dieu fût votre roi.
13 Maintenant donc, voici le roi que vous avez choisi, que vous avez demandé ; et voici, l'Éternel l'a établi roi sur vous.
14 Si vous craignez l'Éternel, si vous le servez, si vous obéissez à sa voix, et si vous n'êtes point rebelles au commandement de l'Éternel, alors, et vous et votre roi qui règne sur vous, vous aurez l'Éternel votre Dieu devant vous.
15 Mais si vous n'obéissez pas à la voix de l'Éternel, et si vous êtes rebelles au commandement de l'Éternel, la main de l'Éternel sera aussi contre vous, comme elle a été contre vos pères.
16 Or, maintenant arrêtez-vous, et voyez cette grande chose que l'Éternel va faire devant vos yeux.
17 N'est-ce pas aujourd'hui la moisson des blés ? Je crierai à l'Éternel, et il fera tonner et pleuvoir, afin que vous sachiez et que vous voyiez combien le mal que vous avez fait, en la présence de l'Éternel, est grand, d'avoir demandé un roi pour vous.
18 Alors Samuel cria à l'Éternel, et l'Éternel fit tonner et pleuvoir en ce jour-là ; et tout le peuple craignit fort l'Éternel et Samuel.
19 Et tout le peuple dit à Samuel : Prie pour tes serviteurs l'Éternel ton Dieu, afin que nous ne mourions point ; car nous avons ajouté ce mal à tous nos autres péchés, d'avoir demandé un roi pour nous.
20 Alors Samuel dit au peuple : Ne craignez point ; vous avez fait tout ce mal ; toutefois ne vous détournez point d'après l'Éternel, mais servez l'Éternel de tout votre cœur ;
21 ne vous en détournez point, car ce serait vous détourner après des choses de néant, qui ne vous apporteraient aucun profit, et qui ne vous délivreraient point, parce que ce sont des choses de néant.
22 Car l'Éternel n'abandonnera point son peuple, à cause de son grand nom, parce que l'Éternel a voulu vous faire son peuple.
23 Et pour moi, Dieu me garde que je pèche contre l'Éternel, et que je cesse de prier pour vous ; mais je vous enseignerai le bon et droit chemin.
24 Craignez seulement l'Éternel, et servez-le en vérité de tout votre cœur ; car vous avez vu les choses magnifiques qu'il a faites en votre faveur.
25 Que si vous persévérez à faire le mal, vous serez consumés et vous et votre roi.

REFLEXIONS

Les protestations que Samuel fit en présence du roi Saül et du peuple apprennent aux magistrats et aux juges avec quelle intégrité et quel désintéressement ils doivent se conduire dans l'exercice de leurs charges. Elles montrent en particulier que ceux qui ne rendent pas exactement la justice et qui prennent des présents sont obligés de faire restitution, de rendre ce qu'ils ont reçus et de réparer les injustices qu'ils ont commises. Mais pour ce qui est des juges qui se sont acquittés consciencieusement de leur devoir, l'exemple de Samuel fait voir qu'ils jouissent d'une grande consolation lorsqu'ils sont sur le point de rendre compte à Dieu de leur administration.

II. Il faut faire attention à ce que Samuel dit aux Israélites dans cette occasion, en leur présentant que Dieu les avait comblés de ses grâces, eux et leurs pères et que, nonobstant leurs fréquentes

révoltes et le péché qu'ils venaient de commettre en demandant un roi, il n'avait pas laissé de les supporter et de les délivrer en diverses rencontres et qu'il était même encore prêt de les bénir, et eux et leur roi, pourvu qu'ils ne l'irritassent pas par de nouveaux péchés.
Ce sont là des preuves bien convaincantes de l'infinie bonté du Seigneur envers les hommes et de son admirable support et cela nous engage à considérer que ce serait en nous une noire ingratitude si, ayant reçu de Dieu des faveurs beaucoup plus excellentes que celles qu'il avait faites au peuple d'Israël, nous tombions dans la rébellion et dans la désobéissance.
III. Ce que Samuel disait aux Israélites que s'ils servaient Dieu fidèlement, Dieu les protègerait, mais s'ils l'offensaient et eux et leur roi seraient détruits, nous apprend que le Seigneur bénit les états où la justice et la religion règnent, mais qu'il ne manque pas de punir les princes et les peuples qui l'irritent par leurs péchés.
IV. On voit ici la grande affection et la tendresse dont Samuel était animé envers les Israélites. Après les avoir gouvernés longtemps en qualité de prophète et de juge, il les assurait que pendant qu'il vivrait il ne cesserait jamais de prier pour eux et de leur montrer le droit chemin. Ce discours si grave et si touchant de Samuel exprime les sentiments des fidèles pasteurs et des bons magistrats. Ils ont pour ceux qui leur sont soumis l'amour le plus tendre, ils prient toujours pour eux et ils ne se lassent point de leur montrer fidèlement le chemin qu'ils doivent suivre pour être heureux.

CHAPITRE XIII.

I. Jonathan fils de Saül, ayant battu la garnison des Philistins, ils déclarèrent la guerre aux Israélites. II. Saül offre un sacrifice à Guilgal sans attendre Samuel, de quoi il fut très sévèrement repris par ce prophète qui lui déclara que son règne ne subsisterait pas.

1 Saül avait régné un an quand ces choses arrivèrent, et il régna deux ans sur Israël.
2 Et Saül choisit trois mille hommes d'Israël, dont il y en avait deux mille avec lui à Micmas et sur la montagne de Beth-el, et mille étaient avec Jonathan à Guibha de Benjamin ; et il renvoya le reste du peuple chacun en sa tente.
3 Et Jonathan battit la garnison des Philistins qui était au coteau, et les Philistins le surent, et Saül le fit publier au son de la trompette par tout le pays, et fit dire : Que les Hébreux écoutent ceci.
4 Ainsi tout Israël entendit dire : Saül a battu la garnison des Philistins, et même, Israël a été en mauvaise odeur entre les Philistins. Et le peuple s'assembla auprès de Saül, à Guilgal.
5 Les Philistins aussi s'assemblèrent pour combattre contre Israël, ayant trente mille chariots et six mille hommes de cheval ; et ce peuple était comme le sable qui est sur le bord de la mer, tant il était en grand nombre. Ils montèrent donc et campèrent à Micmas, vers l'orient de Beth-aven.
6 Or, ceux d'Israël virent qu'ils étaient dans une grande extrémité ; car le peuple était consterné, et le peuple se cacha dans les cavernes, dans les buissons épais, dans les rochers, dans les forts et dans les fossés.
7 Et les Hébreux passèrent le Jourdain, pour aller au pays de Gad et de Galaad ; et comme Saül était encore à Guilgal, tout le peuple effrayé se rangea vers lui.
8 et Saül attendit sept jours, selon le terme marqué par Samuel ; mais Samuel ne venait point à Guilgal ; et le peuple s'écartait d'avec Saül ;
9 et Saül dit : Amenez-moi un holocauste et des sacrifices de prospérités ; et il offrit l'holocauste.
10 Or, sitôt qu'il eut achevé d'offrir l'holocauste, voici, Samuel arriva, et Saül sortit au-devant de lui pour le saluer ;
11 et Samuel lui dit : Qu'as-tu fait ? Saül répondit : Parce que je voyais que le peuple s'écartait d'avec moi, et que tu ne venais point au jour assigné, et que les Philistins étaient assemblés à

Micmas,
12 j'ai dit : Les Philistins descendront maintenant contre moi à Guilgal, et je n'ai point supplié l'Éternel ; et m'étant retenu quelque temps, enfin j'ai offert l'holocauste.
13 Alors Samuel dit à Saül : Tu as agi follement, tu n'as point gardé le commandement que l'Éternel ton Dieu t'avait donné ; l'Éternel eût maintenant affermi ton règne sur Israël à toujours ;
14 mais maintenant, ton règne ne sera point stable ; l'Éternel s'est cherché un homme selon son cœur, et l'Éternel lui a commandé d'être le conducteur de son peuple, parce que tu n'as point gardé ce que l'Éternel t'avait commandé.
15 Puis Samuel se leva, et monta de Guilgal à Guibha de Benjamin. Et Saül fit le dénombrement du peuple qui se trouva avec lui, et qui fut d'environ six cents hommes.
16 Or, Saül, et son fils Jonathan, et le peuple qui se trouva avec eux, se tenaient à Guibha de Benjamin, et les Philistins étaient campés à Micmas.
17 Et il sortit trois bandes du camp des Philistins pour aller faire du dégât ; l'une des bandes prit le chemin de Hophra, vers le pays de Sçuhal,
18 l'autre bande prit le chemin de Beth-horon, et la troisième prit le chemin de la frontière qui regarde la vallée de Tséboïm, vers le désert.
19 Or, dans tout le pays d'Israël il ne se trouvait aucun forgeron ; car les Philistins avaient dit : Il faut empêcher que les Hébreux ne fassent des épées ou des lances.
20 C'est pourquoi tous ceux d'Israël descendaient vers les Philistins, chacun pour aiguiser son soc, son coutre, sa cognée et son hoyau.
21 Ils avaient des limes pour raccommoder leurs hoyaux, leurs coutres, leurs fourches à trois dents, leurs cognées et leurs aiguillons.
22 Et quand le jour de la bataille fut venu, il ne se trouva personne du peuple qui était avec Saül et Jonathan, qui eût ni épée ni hallebarde ; toutefois, on en trouva à Saül et à Jonathan son fils.
23 Et le corps de garde des Philistins sortit au passage de Micmas.

REFLEXIONS

L'on voit dans ce chapitre :

I. Que comme Dieu avait promis que Saül délivrerait son peuple des philistins, il permit que la guerre s'allumât entre eux et les Israélites. Dans les commencements de cette guerre, Saül et ses sujets furent fort alarmés, mais Dieu leur accorda la victoire par le moyen de Jonathan fils de Saül.

Mais ce que nous devons surtout remarquer ici, c'est l'action du roi Saül qui voulut offrir un sacrifice sans attendre le prophète Samuel. Bien que cette action ne paraisse pas d'abord fort criminelle et que Saül prétendît même l'excuser, le jugement que Dieu, qui connaissait les dispositions de Saül, en fit et la punition que Samuel dénonça à ce prince montrent qu'il avait offert ce sacrifice non seulement par une précipitation indiscrète, mais outre cela par un principe de défiance et de rébellion au commandement de Dieu, Samuel lui ayant expressément défendu de sacrifier avant qu'il fût arrivé, outre que ce procédé de Saül était d'une dangereuse conséquence et d'un mauvais exemple pour le peuple.

Dieu veut qu'on s'attache inviolablement à ce qu'il ordonne sans s'en écarter jamais, sous quelque prétexte que ce soit. Il ne faut point chercher des excuses, ni alléguer des raisons, quand Dieu commande et rien ne lui déplait davantage que la désobéissance à ses ordres. De plus la réjection de Saül nous fait voir que ceux à qui Dieu a accordé des grâces particulières et qui ont bien commencé peuvent perdre tous ces avantages s'ils s'en rendent indignes et être même rejetés de Dieu comme Saül le fut, ce qui doit retenir, même ceux qui ont de la piété et du zèle, dans la crainte et dans une humilité continuelle.

CHAPITRE XIV.

Jonathan attaque une garnison des Philistins, il met toute leur armée en déroute et remporte la victoire sur eux.
Saül, poursuivant les Philistins, fait faire serment à tout le peuple de ne rien manger jusqu'au soir. Jonathan, ignorant que ce serment eût été fait, mangea du miel dans une forêt, à cause de quoi son père voulu le faire mourir, mais le peuple ne le permit pas.

1 Il arriva un jour que Jonathan, fils de Saül, dit à un jeune homme qui portait ses armes : Viens, et passons vers le corps de garde des Philistins qui est au-delà de ce lieu-là : et il ne le dit point à son père.
2 Et Saül se tenait à l'extrémité du coteau, sous un grenadier qui était à Migron ; et le peuple qui était avec lui, était d'environ six cents hommes ;
3 et Ahija, fils d'Ahitub, frère d'I-cabod, fils de Phinées, fils d'Héli, sacrificateur de l'Éternel à Scilo, portait l'éphod ; et le peuple ne savait point que Jonathan s'en fût allé.
4 Or, entre les passages par lesquels Jonathan cherchait de passer au corps de garde des Philistins, il y avait un rocher du côté de deçà, et un autre du côté de delà ; l'un s'appelait Botsets et l'autre Séné.
5 L'un de ces rochers était situé du côté d'aquilon, vis-à-vis de Micmas, et l'autre du côté de midi, vis-à-vis de Guibha.
6 Et Jonathan dit au jeune homme qui portait ses armes : Viens, passons au corps de garde de ces incirconcis, peut-être que l'Eternel fera quelque exploit par nous ; car on ne saurait empêcher l'Eternel de délivrer, soit avec beaucoup, soit avec peu de gens.
7 Et celui qui portait ses armes lui dit : Fais tout ce que tu as au cœur, vas-y, j'irai avec toi où tu voudras.
8 Et Jonathan lui dit : Voici, nous allons passer vers ces gens, et nous nous montrerons à eux ;
9 s'ils nous disent : Attendez jusqu'à ce que nous soyons venus à vous, alors nous demeurerons à notre place, et nous ne monterons point vers eux.
10 Mais s'ils nous disent : Montez vers nous, alors nous y monterons ; car l'Eternel les aura livrés entre nos mains ; que cela nous soit pour un signe.
11 Ils se montrèrent donc tous deux au corps de garde des Philistins ; et les Philistins dirent : Voilà les Hébreux, qui sortent des antres où ils s'étaient cachés.
12 Et ceux du corps de garde dirent à Jonathan et à celui qui portait ses armes : Montez vers nous, et nous vous montrerons quelque chose. Jonathan dit à celui qui portait ses armes : Monte après moi ; car l'Eternel les a livrés entre les mains d'Israël.
13 Et Jonathan monta, en grimpant de ses mains et de ses pieds, avec celui qui portait ses armes ; et ceux du corps de garde tombèrent devant Jonathan, et celui qui portait ses armes les tuait après lui.
14 Et cette première défaite, que fit Jonathan et celui qui portait ses armes, fut d'environ vingt hommes, qui furent tués dans l'espace d'environ la moitié d'un arpent de terre.
15 Et il y eut un grand effroi au camp, à la campagne, et parmi tout le peuple ; le corps de garde aussi, et ceux qui étaient allés faire du dégât, furent effrayés, et le pays fut en trouble ; ce fut comme une frayeur envoyée de Dieu.
16 Et les sentinelles de Saül, qui étaient à Guibha de Benjamin, regardèrent, et voici, la multitude était en un si grand désordre, qu'elle se foulait en s'en allant.
17 Alors Saül dit au peuple qui était avec lui : Faites la revue maintenant, et voyez qui s'en est allé d'entre nous. Ils firent donc la revue, et voici, Jonathan n'y était point, ni celui qui portait ses armes.
18 Et Saül dit à Ahija : Fais approcher l'arche de Dieu (car l'arche de Dieu était alors avec les enfants d'Israël).
19 Mais il arriva que, pendant que Saül parlait au sacrificateur, le tumulte, qui était au camp des

Philistins, allait croissant de plus en plus, et Saül dit au sacrificateur : Retire ta main.
20 Et Saül et tout le peuple qui était avec lui, fut assemblé à grand cri, et ils vinrent jusqu'au lieu du combat, et voici, les Philistins avaient les épées tirées les uns contre les autres, et il y avait un fort grand effroi.
21 Or, les Philistins avaient avec eux des Hébreux, comme ils en avaient eu auparavant, qui étaient montés des environs avec eux dans leur camp, et ces Hébreux se joignirent aussi incontinent aux Israélites qui étaient avec Saül et Jonathan.
22 Tous les Israélites aussi qui étaient cachés dans la montagne d'Ephraïm, ayant appris que les Philistins fuyaient, les poursuivirent et les atteignirent dans la bataille.
23 En ce jour-là donc l'Eternel délivra Israël, et ils combattirent jusqu'à Beth-aven.
24 Mais quoi que les Israélites furent fort harassés, et Saül fit faire au peuple ce serment, disant : Maudit soit l'homme qui mangera aucune nourriture jusqu'au soir, jusqu'à ce que je me sois vengé de mes ennemis. Et tout le peuple ne goûta aucune nourriture.
25 Et tout le peuple du pays vint dans une forêt, où il y avait du miel qui coulait sur un champ.
26 Le peuple donc entra dans la forêt, et vit du miel qui découlait, et il n'y en eut aucun qui osât en porter à sa bouche ; car le peuple respectait le serment.
27 Or, Jonathan n'avait point entendu, lorsque son père avait fait jurer le peuple, et il étendit le bout de son bâton, qu'il avait à la main, et l'ayant trempé dans un rayon de miel, il en porta avec la main à sa bouche, et ses yeux furent éclaircis.
28 Alors quelqu'un du peuple prenant la parole, lui dit : Ton père a fait expressément jurer le peuple, disant : Maudit soit l'homme qui mangera aujourd'hui aucune nourriture, bien que le peuple fût fort fatigué.
29 Et Jonathan dit : Mon père a troublé le peuple du pays ; voyez, je vous prie, comme mes yeux sont éclaircis, pour avoir un peu goûté de ce miel ;
30 si le peuple avait aujourd'hui bien mangé de la dépouille de ses ennemis, qu'il a trouvée, combien la défaite des Philistins n'en aurait-elle pas été plus grande ?
31 En ce jour-là donc ils battirent les Philistins depuis Micmas jusqu'à Ajalon, et le peuple fut extrêmement fatigué ;
32 puis il se jeta sur le butin, et ils prirent des brebis, des bœufs et des veaux, et ils les égorgèrent sur la terre, et le peuple les mangeait avec le sang.
33 Et on fit rapport à Saül, disant : Voici, le peuple pèche contre l'Éternel, mangeant la chair avec le sang. Et il dit : Vous avez transgressé la loi de Dieu ; roulez aujourd'hui une grande pierre vers moi.
34 Et Saül dit : Allez çà et là parmi le peuple, et dites-leur que chacun amène vers moi son taureau, et chacun ses brebis ; et vous les égorgerez ici, et vous les mangerez, et vous ne pécherez point contre l'Éternel, en mangeant la chair avec le sang. Et chacun du peuple amena son taureau, à la main, cette nuit-là, et ils les égorgèrent là.
35 Alors Saül bâtit un autel à l'Éternel ; et ce fut le premier autel qu'il bâtit à l'Éternel.
36 Puis Saül dit : Descendons et poursuivons de nuit les Philistins, et pillons-les, jusqu'à ce que le matin soit venu et n'en laissons pas un de reste. Et ils dirent : Fais tout ce qui te semble bon. Mais le sacrificateur dit : Approchons-nous ici de Dieu.
37 Alors Saül consulta Dieu, disant : Descendrai-je, afin de poursuivre les Philistins ? Les livreras-tu entre les mains d'Israël ? Et il ne lui donna point alors de réponse.
38 Et Saül dit : Que toutes les compagnies du peuple s'approchent d'ici, et sachez et voyez comment le péché est aujourd'hui venu parmi nous ;
39 car l'Éternel est vivant, lui qui délivre Israël, qu'encore que cela eût été fait par mon fils Jonathan, il en mourra certainement. Et aucun de tout le peuple ne lui répondit rien.
40 Puis il dit à tout Israël : Mettez-vous d'un côté, et nous serons de l'autre côté, moi et Jonathan mon fils. Le peuple répondit à Saül : Fais tout ce qui te semble bon.
41 Et Saül dit à l'Éternel, le Dieu d'Israël : Fais connaître celui qui est innocent. Et Jonathan et

Saül furent saisis, et le peuple échappa.
42 Et Saül dit : Jetez le sort entre moi et Jonathan mon fils. Et Jonathan fut saisi.
43 Alors Saül dit à Jonathan : Déclare-moi ce que tu as fait. Et Jonathan le lui déclara, et dit : Il est vrai que j'ai goûté, avec le bout de mon bâton que j'avais en main, un peu de miel ; me voici, je mourrai.
44 Et Saül dit : Que Dieu me punisse sévèrement si tu ne meurs certainement, Jonathan.
45 Mais le peuple dit à Saül : Jonathan, qui a délivré Israël d'une manière si merveilleuse, mourrait-il ? Cela ne sera point. L'Éternel est vivant, si un seul des cheveux de sa tête tombe sur terre ; car il a aujourd'hui fait un grand exploit avec Dieu. Ainsi le peuple délivra Jonathan, et il ne mourut point.
46 Puis Saül s'en retourna de la poursuite des Philistins, et les Philistins s'en allèrent en leur pays.
47 Saül donc régna sur Israël, et fit la guerre de tous côtés contre ses ennemis, contre les Moabites, et les Hammonites, contre les Iduméens, contre les rois de Tsoba, et contre les Philistins ; partout où il se tournait, il mettait tout en trouble.
48 Il leva aussi une armée, et battit les Hamalékites, et il délivra Israël de la main de ceux qui le pillaient.
49 Or, les fils de Saül étaient Jonathan, Jisçui et Malkisçuah ; et quant aux noms de ses deux filles, le nom de l'aînée était Mérab, et le nom de la cadette était Mical ;
50 et le nom de la femme de Saül était Ahinoham, fille d'Ahimahats ; et le nom du chef de son armée était Abner, fils de Ner, oncle de Saül.
51 Et Kis, père de Saül, et Ner, père d'Abner, étaient fils d'Abiel.
52 Et pendant tout le temps de Saül il y eut une forte guerre contre les Philistins ; et aussitôt que Saül voyait quelque homme fort, et quelque homme vaillant, il le prenait auprès de lui.

REFLEXIONS

Il faut remarquer ici :

I. Le courage et la piété de Jonathan qui prit la résolution d'attaquer les Philistins, mais qui avant que d'exécuter son entreprise voulut s'assurer par le moyen d'un signe si Dieu le bénirait.

II. L'heureux succès que Dieu lui donna fit voir que l'entreprise de ce prince et sa personne lui étaient agréables, la défaite de la garnison des Philistins et un tremblement de terre que Dieu envoya les jeta dans la frayeur et dans le désordre en sorte qu'ils se tuèrent les uns les autres et que les Israélites en firent un grand carnage.

Quoique Dieu fut irrité contre Saül, il voulut cependant lui accorder cette victoire et délivrer dans cette occasion le peuple d'Israël par le moyen de Jonathan qui était un prince craignant Dieu et vertueux.

Dieu accorde quelque fois des grâces à des personnes qui en sont indignes, non à cause d'elles-mêmes, mais à cause de sa gloire et de l'amour qu'il porte à ceux qui le craignent.

Pour ce qui est du serment que Saül fit faire à son armée de ne rien manger de tout ce jour-là, il faut y faire ces quatre réflexions :

I. La première que ce serment fut fait inconsidérément et qu'il manqua d'avoir des suites funestes, ce qui fait voir que l'on doit éviter avec soin les serments téméraires et les vœux inconsidérés.

II. Il faut remarquer que Dieu ne donna aucune réponse à Saül qui le consultait et qu'il permit que Jonathan, qui n'avait pas fait ce serment et qui était innocent, fût découvert par le sort. Dieu le voulut ainsi tant pour faire sentir à Saül le péché qu'il avait commis par ce serment téméraire qu'il avait fait faire au peuple que pour montrer combien l'on doit respecter le serment, et avec quelle exactitude il doit être gardé.

III. On voit que, quoique Saül fût rebelle aux commandements de Dieu, il fit cependant paraître un grand zèle en défendant au peuple de manger du sang et en ordonnant même que Jonathan

son fils mourut. C'est là le caractère des hypocrites. Ils jugent sévèrement les autres et ils paraissent même zélés pour la gloire de Dieu dans de certaines occasions, pendant qu'ils ne se reconnaissent, ni ne se condamnent point eux-mêmes et que dans les choses qui sont les plus importantes, ils violent les commandements du Seigneur.
IV. Enfin, Dieu garantit Jonathan et après s'être servi de lui pour détruire les Philistins, il ne permit pas qu'on le fît mourir. Cela montre qu'on ne doit jamais condamner des innocents, ni commettre aucune injustice sous prétexte des serments que l'on peut avoir faits, ni par quelque autre considération que ce puisse être, mais qu'il faut plutôt protéger et défendre l'innocence dans toutes sortes d'occasions.

CHAPITRE XV.
Saül faisant la guerre aux Hamalékites épargna Agag leur roi et leur meilleur butin contre l'ordre exprès du Seigneur, à cause de quoi Samuel, sans avoir égard aux excuses de Saül, lui déclara que Dieu l'avait rejeté. Ce prophète commanda ensuite de faire mourir Agag et s'en alla à Rama sans plus revoir Saül.

1 Or, Samuel dit à Saül : L'Éternel m'a envoyé pour t'oindre, afin d'être roi sur mon peuple, savoir, sur Israël ; maintenant donc, écoute les paroles de l'Éternel.
2 Ainsi a dit l'Éternel des armées : J'ai rappelé en ma mémoire ce qu'a fait Hamalek à Israël, comment il s'opposa à lui sur le chemin, quand il montait d'Égypte ;
3 va maintenant, et frappe Hamalek, et détruisez, à la façon de l'interdit, tout ce qu'il a, et ne l'épargnez point, mais fais mourir tant les hommes que les femmes, tant les grands que ceux qui tètent, tant les bœufs que les brebis, et tant les chameaux que les ânes.
4 Saül donc assembla, à cri public, le peuple, et il en fit le dénombrement à Télaïm, et il se trouva deux cent mille hommes de pied, et dix mille hommes de Juda.
5 Et Saül vint jusqu'à la ville de Hamalek, et il mit des embuscades dans la vallée.
6 Et Saül dit aux Kéniens : Allez, retirez-vous, descendez du milieu des Hamalékites, de peur que je ne vous enveloppe avec eux ; car vous usâtes d'humanité envers tous les enfants d'Israël quand ils montèrent hors d'Égypte. Et les Kéniens se retirèrent du milieu des Hamalékites.
7 Or, Saül battit les Hamalékites, depuis Havila jusqu'à Sçur, qui est vis-à-vis de l'Égypte ;
8 et il prit vif Agag, roi d'Hamalek ; mais il fit passer tout le peuple au fil de l'épée, à la façon de l'interdit.
9 Cependant Saül et le peuple épargnèrent Agag et les meilleures brebis, les meilleurs bœufs, les bêtes grasses, les agneaux, et tout ce qu'il y avait de bon, et ils ne voulurent point les détruire à la façon de l'interdit ; ils détruisirent seulement, à la façon de l'interdit, tout ce qui était méprisable et de peu de valeur.
10 Alors la parole de l'Éternel fut adressée à Samuel, disant :
11 Je me repens d'avoir établi Saül pour roi ; car il s'est détourné de moi, et il n'a point exécuté mes paroles. Et Samuel en fut fort fâché, et cria à l'Éternel toute cette nuit-là.
12 Puis Samuel se leva de bon matin pour aller au-devant de Saül ; et on fit ce rapport à Samuel, et on lui dit : Saül était venu à Carmel, et voici, il s'était fait là dresser une place ; mais il s'en est retourné, et, passant outre, il est descendu à Guilgal.
13 Quand Samuel fut venu à Saül, Saül lui dit : Tu es béni de l'Eternel ; j'ai exécuté la parole de l'Eternel.
14 Et Samuel dit : Quel est donc ce bêlement de brebis qui retentit à mes oreilles, et ce meuglement de bœufs que j'entends ?
15 Et Saül répondit : Ils les ont amenés des Hamalékites ; car le peuple a épargné les meilleures brebis, et les meilleurs taureaux, pour les sacrifier à l'Eternel ton Dieu, et nous avons détruit le reste à la façon de l'interdit.
16 Et Samuel dit à Saül : Laisse-moi te déclarer ce que l'Eternel m'a dit cette nuit. Et il lui

répondit : Parle.
17 Samuel donc dit : N'est-il pas vrai que lorsque tu étais petit à tes yeux, tu as été fait le chef des tribus d'Israël, et que l'Éternel t'a oint pour roi sur Israël ?
18 Or, l'Eternel t'avait envoyé en cette expédition, et t'avait dit : Va, et détruis, à la façon de l'interdit, ces pécheurs, savoir, les Hamalékites, et fais-leur la guerre jusqu'à ce qu'ils soient consumés.
19 Pourquoi n'as-tu pas obéi à la voix de l'Eternel, et pourquoi t'es-tu jeté sur le butin, et as-tu fait ce qui déplaît à l'Eternel ?
20 Et Saül répondit à Samuel : J'ai pourtant obéi à la voix de l'Eternel, et je suis allé par le chemin par lequel l'Eternel m'a envoyé, et j'ai amené Agag, roi des Hamalékites, mais j'ai détruit, à la façon de l'interdit, les Hamalékites ;
21 mais le peuple a pris des brebis et des bœufs du butin, comme des prémices de l'interdit, pour sacrifier à l'Eternel ton Dieu à Guilgal.
22 Alors Samuel dit : L'Eternel prend-il plaisir aux holocaustes et aux sacrifices, comme à ce qu'on obéisse à sa voix ? Voici, obéir vaut mieux que sacrifice ; se rendre attentif à la voix de Dieu vaut mieux que la graisse des moutons.
23 Car la rébellion est autant que le péché de deviner, et la résistance lui déplaît autant que les idoles et les marmousets. Parce donc que tu as rejeté la parole de l'Eternel, il t'a aussi rejeté, afin que tu ne sois plus roi.
24 Saül répondit à Samuel : J'ai péché ; car j'ai transgressé le commandement de l'Eternel et tes paroles, parce que je craignais le peuple, et j'ai obéi à sa voix.
25 Mais maintenant, je te prie, pardonne-moi mon péché, et reviens avec moi, et je me prosternerai devant l'Eternel.
26 Et Samuel dit à Saül : Je ne retournerai point avec toi ; car tu as rejeté la parole de l'Eternel, et l'Eternel t'a rejeté, afin que tu ne sois plus roi sur Israël.
27 Et comme Samuel se tournait pour s'en aller, Saül lui prit le pan de son manteau, qui se déchira.
28 Alors Samuel lui dit : L'Eternel a aujourd'hui déchiré le royaume d'Israël de dessus toi, et il l'a donné à ton prochain, qui est meilleur que toi.
29 Et en effet, celui qui est la force d'Israël ne mentira point, et il ne se repentira point ; car il n'est pas un homme pour se repentir.
30 Et Saül répondit : J'ai péché ; mais honore-moi maintenant, je te prie, en la présence des anciens de mon peuple et en la présence d'Israël, et reviens avec moi, et je me prosternerai devant l'Eternel ton Dieu.
31 Samuel donc s'en retourna, et suivit Saül, et Saül se prosterna devant l'Eternel.
32 Puis Samuel dit : Amenez-moi Agag, roi d'Hamalek. Et Agag vint à lui faisant le gracieux. Et Agag disait : Certainement l'amertume de la mort est passée.
33 Mais Samuel lui dit : Comme ton épée a privé les femmes de leurs enfants, ainsi ta mère entre les femmes, sera privée d'un fils. Et Samuel fit mettre Agag en pièces, devant l'Eternel à Guilgal.
34 Puis il s'en alla à Rama ; et Saül monta en sa maison à Guibha de Saül.
35 Et Samuel n'alla plus voir Saül, jusqu'à sa mort ; mais Samuel pleurait Saül, parce que l'Éternel s'était repenti d'avoir établi Saül pour roi sur Israël.

REFLEXIONS

Il y a d'importantes considérations à faire sur l'histoire qui est rapportée dans ce chapitre :
I. La première regarde le péché de Saül qui, contre l'ordre exprès de Dieu, épargna le roi des Hamalékites et leur meilleur butin et la manière dont Samuel reprit ce prince de sa désobéissance. Cela nous apprend qu'il ne nous est jamais permis d'expliquer les commandements de Dieu suivant nos propres pensées, ni d'en omettre la moindre partie par

quelque raison que ce puisse être, mais qu'il faut obéir en simplicité de cœur à tout ce que Dieu nous commande, sans chercher des prétextes pour nous en dispenser. Saül voulut s'excuser en disant qu'il avait obéi en partie aux ordres de Dieu et en alléguant l'intention qu'il avait d'honorer Dieu en sacrifiant les bêtes que l'on avait épargnées. Mais le prophète rejeta toutes ces excuses et censura fortement Saül de sa désobéissance.
II. Il n'y a aucune excuse qui puisse nous justifier devant Dieu lorsqu'il nous a fait connaître sa volonté d'une manière claire et expresse et que nous la violons. Cela nous montre de plus que c'est en vain qu'on prétend honorer Dieu quand on s'écarte de ce qu'il a prescrit, que Dieu ne regarde point aux hommages extérieurs qu'on lui rend, quelques apparences de zèle qu'ils aient, lorsqu'on ne lui obéit pas : *Que l'obéissance vaut mieux que le sacrifice et que c'est un péché aussi grand que l'idolâtrie que d'être rebelle à sa voix.*
III. Nous devons bien remarquer que Saül fut effrayé des censures et des menaces de Samuel qu'il le conjura de lui faire obtenir le pardon de sa faute et de demeurer avec lui. Mais que Dieu ne fut point fléchi par les marques de repentance que ce prince donna, parce que sa repentance n'était pas sincère et que ce n'était que la crainte d'être dépouillé de son royaume et de tomber dans le mépris qui le faisait agir. À cause de cela Samuel persista à lui déclarer que Dieu l'avait rejeté et même il le quitta pour toujours et ne le revit plus.
La douleur que les méchants font paraître n'est pas toujours une vraie repentance, ce n'est souvent qu'une douleur selon le monde. C'est pourquoi Dieu, qui connaît les cœurs, n'y a point d'égard et il les abandonne lorsque leur malice est parvenue à son comble.

CHAPITRE XVI.

Le prophète Samuel oint David pour être roi du peuple d'Israël et Saül étant troublé par un mauvais esprit, David est appelé auprès de lui pour le soulager.

1 Et l'Éternel dit à Samuel : Jusqu'à quand t'affligeras-tu pour Saül, puisque je l'ai rejeté, afin qu'il ne règne plus sur Israël ? Emplis ta corne d'huile, et viens, je t'enverrai vers Isaï Bethléhémite ; car je me suis pourvu d'un de ses fils pour roi.
2 Et Samuel dit : Comment irai-je là ? Car Saül l'ayant appris me tuera. Et l'Éternel répondit : Tu emmèneras avec toi une jeune vache du troupeau, et tu diras : Je suis venu pour sacrifier à l'Éternel.
3 Et tu inviteras Isaï au sacrifice ; je te ferai savoir là ce que tu auras à faire, et tu m'oindras celui que je te dirai.
4 Samuel donc fit comme l'Éternel lui avait dit, et vint à Bethléhem, et les anciens de la ville, tout effrayés, vinrent au-devant de lui, et dirent : Ne viens-tu que pour notre bien ?
5 Et il répondit : Je ne viens que pour votre bien. Je suis venu pour sacrifier à l'Éternel ; purifiez-vous, et venez avec moi au sacrifice. Il fit aussi purifier Isaï et ses fils, et il les invita au sacrifice.
6 Et comme ils entraient, ayant vu Eliab, il dit en lui-même : Certainement l'oint de l'Éternel est devant lui.
7 Et l'Éternel dit à Samuel : Ne prends point garde à son visage ni à la grandeur de sa taille ; car je l'ai rejeté ; *l'Éternel n'a* point *égard* aux choses auxquelles l'homme a égard ; l'homme a égard à ce qui *paraît à ses* yeux ; mais l'Éternel a égard au cœur.
8 Et Isaï appela Abinadab, et le fit passer devant Samuel ; et Samuel dit : L'Éternel n'a point choisi celui-ci non plus.
9 Et Isaï fit passer Sçamma ; et Samuel dit : L'Éternel n'a point choisi celui-ci non plus.
10 Ainsi Isaï fit passer ses sept fils devant Samuel ; et Samuel dit à Isaï : L'Éternel n'a point choisi ceux-ci.
11 Puis Samuel dit à Isaï : Sont-ce là tous tes enfants ? Et il répondit : Il reste encore le plus jeune ; mais voici, il paît les brebis. Alors Samuel dit à Isaï : Envoie-le chercher ; car nous ne nous mettrons point à table jusqu'à ce qu'il soit venu ici.

12 Il l'envoya donc appeler. Or, il était blond, de bonne mine, et beau de visage ; et l'Éternel dit à Samuel : Lève-toi et oins-le ; car c'est celui-là.
13 Alors Samuel prit la corne d'huile, et l'oignit au milieu de ses frères, et depuis ce temps-là l'Esprit de l'Éternel saisit David. Puis Samuel se leva et s'en alla à Rama.
14 Et l'Esprit de l'Éternel se retira de Saül, et un mauvais esprit envoyé par l'Éternel le troublait.
15 Et les serviteurs de Saül lui dirent : Voici, maintenant, un mauvais esprit, envoyé de Dieu, te trouble ;
16 que le roi notre seigneur dise à ses serviteurs, qui sont devant toi, qu'ils cherchent un homme qui sache jouer de la harpe ; et quand le mauvais esprit envoyé de Dieu sera sur toi, il en jouera, et tu en seras soulagé.
17 Saül donc dit à ses serviteurs : Je vous prie, trouvez-moi un homme qui sache bien jouer des instruments et amenez-le-moi.
18 Et l'un de ses serviteurs répondit et dit : Voici, j'ai vu un fils d'Isaï Bethléhémite, qui sait jouer des instruments, et qui est fort, vaillant et guerrier, qui parle bien, bel homme, et l'Éternel est avec lui.
19 Alors Saül envoya des messagers à Isaï, pour lui dire : Envoie-moi David ton fils, qui est avec les brebis.
20 Et Isaï prit un âne chargé de pain, et un baril de vin, et un chevreau de lait, et il les envoya à Saül, par David, son fils.
21 Et David vint vers Saül, et se présenta devant lui ; et Saül l'aima fort, et il en fit son écuyer.
22 Et Saül envoya dire à Isaï : Je te prie que David demeure à mon service ; car il a trouvé grâce devant moi.
23 Quand donc le mauvais esprit, envoyé de Dieu, était sur Saül, David prenait sa harpe, et il en jouait, et Saül en était soulagé et s'en trouvait bien, parce que le mauvais esprit se retirait de lui.

REFLEXIONS

Les deux événements qui sont ici rapportés sont remarquables :

I. Le premier est le choix que Dieu fit de David pour être roi. Sur quoi nous devons faire ces deux considérations :

L'une, qu'afin qu'il parût que David était appelé à régner tout de même que Saül l'avait été, Dieu voulut qu'il fût oint par le même prophète qui avait oint Saül,

L'autre, que, bien que David fût le plus jeune des fils d'Isaï, Dieu le fit oindre par Samuel et qu'il le prit d'entre les brebis pour l'élever sur le trône parce que c'était un homme selon son cœur.

L'instruction que cela nous donne est que Dieu fait choix de ceux qui ont un cœur bon et droit et que comme le prophète Samuel le dit : Le Seigneur n'a point d'égard à ce à quoi l'homme a égard, que l'homme regarde à ce qui a de l'apparence, mais que Dieu a égard au cœur.

II. L'autre événement que ce chapitre rapporte est que Saül fut troublé par un mauvais esprit, c'est-à-dire par une mélancolie noire et que David au contraire fut rempli de l'Esprit Saint, que Dieu même se servit de David pour soulager Saül dans les accès de son mal. Par-là la providence préparait les choses à l'élévation de David sur le trône en le rendant recommandable à la cour de Saül.

Au reste, l'exemple de Saül, qui, après avoir reçu l'Esprit de Dieu, fut livré à un mauvais esprit, nous montre ce qui arrive à ceux qui se rendent indignes de la grâce divine. Ils en sont privés, leur état devient même plus funeste et comme notre Seigneur Jésus-Christ le dit dans l'Évangile, Le mauvais esprit rentre en eux et leur dernière condition devient pire que la première.

CHAPITRE XVII.

Les Philistins font la guerre aux Israélites et un géant nommé Goliath défie le peuple d'Israël et s'offre de combattre contre celui qui se présenterait, ce que personne n'osa faire.
Ensuite David s'assurant sur le secours de Dieu se présente pour combattre contre Goliath. Il le tue et les Israélites remportent une grande victoire sur les Philistins.

1 Or, les Philistins assemblèrent leurs armées pour combattre, et ils furent assemblés à Soco, qui est de Juda ; ils campèrent entre Soco et Hazéca, sur la frontière de Dammim.
2 Saül aussi et ceux d'Israël s'assemblèrent, et campèrent en la vallée du chêne, et ils se rangèrent en ordre de bataille, pour rencontrer les Philistins.
3 Or, les Philistins étaient sur une montagne du côté de deçà, et les Israélites étaient sur une autre montagne du côté de delà ; de sorte que la vallée était entre deux.
4 Alors on vit sortir du camp des Philistins un homme qui se présentait entre les deux armées, et qui s'appelait Goliath ; il était de Gath ; il avait six coudées et une palme de haut ;
5 il avait un casque d'airain sur la tête, et il était armé d'une cuirasse à écailles, et sa cuirasse pesait cinq mille sicles d'airain ;
6 il avait aussi des cuissards d'airain sur ses cuisses, et un bouclier d'airain entre les épaules ;
7 la hampe de sa hallebarde était comme l'ensuble d'un tisserand, et son fer pesait six cents sicles de fer ; et celui qui portait son bouclier marchait devant lui.
8 Il se présentait donc, et criait aux rangs d'Israël, et leur disait : Pourquoi sortez-vous pour vous ranger en bataille ? Ne suis-je pas Philistin, et vous, n'êtes-vous pas serviteurs de Saül ? Choisissez un homme d'entre vous, et qu'il descende pour se battre avec moi ;
9 que s'il a l'avantage sur moi, en combattant avec moi, et s'il me tue, nous vous serons assujettis ; mais si j'ai l'avantage sur lui, et si je le tue, vous nous serez assujettis et vous nous servirez.
10 Et le Philistin disait : J'ai déshonoré aujourd'hui les batailles rangées d'Israël, en leur disant : Donnez-moi un homme et nous combattrons ensemble.
11 Mais Saül et tous les Israélites, ayant entendu les paroles du Philistin, furent étonnés, et eurent une fort grande peur.
12 Or, David était fils de cet homme Ephratien, de Bethléhem de Juda, nommé Isaï, qui avait huit fils, qui était vieux et qui était mis au rang des personnes de qualité, du temps de Saül.
13 Les trois plus grands fils de cet Isaï s'en étaient allés, et avaient suivi Saül dans cette guerre ; et ses trois fils qui étaient allés à la guerre, s'appelaient, le premier-né Eliab, le second Abinadab, et le troisième Sçamma.
14 Et David était le plus jeune ; et les trois plus grands suivaient Saül.
15 Ce David donc allait et revenait d'auprès de Saül pour paître les brebis de son père à Bethléhem.
16 Et le Philistin s'approchait le matin et le soir, et il se présenta ainsi pendant quarante jours.
17 Et Isaï dit à David son fils : Prends maintenant pour tes frères un épha de froment rôti, et ces dix pains, et porte-les en diligence au camp, à tes frères ;
18 tu porteras aussi ces dix fromages de lait au capitaine de leur millier ; et tu visiteras tes frères pour savoir s'ils se portent bien ; et tu m'en apporteras quelques nouvelles certaines.
19 Or, Saül et eux, et tous ceux d'Israël étaient dans la vallée du chêne, pour combattre contre les Philistins.
20 David donc se leva de bon matin et laissa les brebis en garde au berger ; puis ayant pris sa charge, il s'en alla comme son père Isaï lui avait commandé, et il arriva au lieu où était le camp ; et l'armée était sortie pour se ranger en bataille, et on jetait de grands cris pour la bataille ;
21 car les Israélites et les Philistins avaient rangé armée contre armée.
22 Alors David se déchargea de son fardeau, le laissant entre les mains de celui qui gardait le bagage, et courut au lieu où était la bataille rangée et y étant arrivé, il demanda à ses frères s'ils

se portaient bien ;
23 et comme il parlait, voici, cet homme qui se présentait entre les deux armées, qui s'appelait
Goliath le Philistin, et qui était de Gath, de l'armée des Philistins, s'avança, et prononça les
mêmes discours qu'il avait prononcés auparavant ; et David les entendit.
24 Et tous ceux d'Israël voyant cet homme-là s'enfuyaient de devant lui et tremblaient de peur.
25 Et chacun d'Israël disait : N'avez-vous point vu cet homme-là qui est monté ? Il est monté
pour déshonorer Israël. S'il se trouve quelqu'un qui le tue, le roi le comblera de richesses, il lui
donnera sa fille, et il affranchira la maison de son père de toutes sortes de charges en Israël.
26 Alors David parla aux gens qui étaient là avec lui, et leur dit : Quel bien fera-t-on à l'homme
qui aura tué ce Philistin, et qui aura ôté l'opprobre de dessus Israël ? Car qui est ce Philistin
incirconcis, pour déshonorer ainsi les batailles rangées du Dieu vivant ?
27 Et le peuple lui répéta ces mêmes paroles-là, et lui dit : C'est là le bien qu'on fera à l'homme
qui l'aura tué.
28 Et quand Eliab, son frère aîné, eut entendu qu'il parlait à ces gens-là, sa colère s'embrasa
contre David, et il lui dit : Pourquoi es-tu descendu ? et à qui as-tu laissé ce peu de brebis que
nous avons à la campagne ? Je connais ton orgueil et la malice de ton cœur, que tu es descendu
pour voir le combat.
29 Et David répondit : Qu'ai-je fait maintenant ? Y a-t-il de quoi se fâcher ?
30 Et s'étant détourné de celui-là il alla vers un autre, et lui dit les mêmes paroles ; et le peuple
lui répondit de même, comme la première fois.
31 Et les paroles que David avait dites, ayant été entendues, furent rapportées à Saül, et il le fit
venir ;
32 et David dit à Saül : Que personne ne perde courage à cause de cet homme ; ton serviteur ira
et combattra contre ce Philistin.
33 Mais Saül dit à David : Tu ne saurais aller contre ce Philistin, pour combattre contre lui, car
tu n'es qu'un jeune homme, et lui est un homme de guerre dès sa jeunesse.
34 Et David répondit à Saül : lorsque ton serviteur paissait les brebis de son père, il arriva qu'un
lion vint et un ours, et ils emportaient une brebis du troupeau ;
35 mais je sortis après eux, et je les frappai, et j'arrachai la brebis de leur gueule ; et comme ils
se levaient contre moi, je les saisis par la mâchoire et je les frappai et je les tuai.
36 Ton serviteur donc a tué et un lion et un ours ; et ce Philistin, cet incirconcis, sera comme
l'un d'eux ; car il a déshonoré les batailles rangées du Dieu vivant.
37 David dit encore : L'Éternel, qui m'a délivré de la griffe du lion et de la patte de l'ours, me
délivrera encore de la main de ce Philistin. Alors Saül dit à David : Va et que l'Éternel soit avec
toi !
38 Et Saül fit armer David de ses armes, et lui mit son casque d'airain sur la tête, et le fit armer
d'une cuirasse ;
39 puis David ceignit l'épée de Saül sur ses armes, et se mit à marcher ; car jamais il ne l'avait
essayé. Et David dit à Saül : Je ne saurais marcher avec ces armes ; car je n'y suis pas
accoutumé. Et David les ôta de dessus lui.
40 Mais il prit son bâton à sa main, et se choisit du torrent cinq cailloux bien unis, et les mit
dans sa panetière de berger qu'il avait, et dans sa poche, et il avait sa fronde en sa main, et il
s'approcha du Philistin.
41 Le Philistin aussi vint, et s'approcha de David, et l'homme qui portait son bouclier, marchait
devant lui.
42 Alors le Philistin regarda, et vit David, et le méprisa ; car c'était un jeune homme blond, et
beau de visage.
43 Et le Philistin dit à David : Suis-je un chien, que tu viennes contre moi avec des bâtons ? Et
le Philistin maudit David par ses dieux.
44 Le Philistin dit encore à David : Viens vers moi, et je donnerai ta chair aux oiseaux du ciel

et aux bêtes des champs.
45 Et David répondit au Philistin : Tu viens contre moi avec l'épée, la hallebarde et le bouclier : mais moi, je viens contre toi au nom de l'Éternel des armées, du Dieu des batailles rangées d'Israël, que tu as déshonoré ;
46 aujourd'hui l'Éternel te livrera entre mes mains ; je te frapperai, je t'ôterai la tête, et je donnerai aujourd'hui les cadavres du camp des Philistins aux oiseaux des cieux et aux animaux de la terre ; et toute la terre saura qu'Israël a un Dieu ;
47 et toute cette assemblée saura que l'Éternel ne délivre point par épée, ni par hallebarde ; car ce combat appartient à l'Éternel, qui vous livrera entre nos mains.
48 Et il arriva, dès que le Philistin se fut levé, et qu'il fut venu, s'approchant pour rencontrer David, que David se hâta, et courut au lieu du combat pour rencontrer le Philistin.
49 Alors David ayant mis la main à sa panetière, en prit une pierre, la jeta avec sa fronde, et en frappa le Philistin au front, tellement que la pierre s'enfonça dans son front, et il tomba le visage contre terre.
50 Ainsi David, avec une fronde et une pierre, fut plus fort que le Philistin, et il frappa le Philistin et le fit mourir, et cependant David n'avait point d'épée à la main.
51 David donc courut, se jeta sur le Philistin, prit son épée, la tira du fourreau, le tua, et lui en coupa la tête. Et les Philistins, ayant vu que leur homme fort était mort, s'enfuirent.
52 Alors ceux d'Israël et de Juda se levèrent et jetèrent de grands cris de joie, et poursuivirent les Philistins jusqu'à la vallée, et jusqu'aux portes de Hékron ; et les Philistins, blessés à mort, tombèrent par le chemin de Sçaharajim, jusqu'à Gath, et jusqu'à Hékron.
53 Et les enfants d'Israël, étant revenus de la poursuite des Philistins, pillèrent leurs camps.
54 Et David prit la tête du Philistin, qu'il porta depuis à Jérusalem, et il mit ses armes dans sa tente.
55 Or, comme Saül vit David, sortant pour rencontrer le Philistin, il dit à Abner, chef de l'armée : Abner, de qui est fils ce jeune homme ? Et Abner répondit : Comme ton âme vit, ô roi, je n'en sais rien.
56 Le roi lui dit : Informe-toi de qui ce jeune homme est fils.
57 Sitôt donc que David fut revenu de tuer le Philistin, Abner le prit et le mena devant Saül, avec la tête du Philistin en sa main.
58 Et Saül lui dit : Jeune homme, de qui es-tu fils ? David répondit : Je suis fils d'Isaï, Bethléhémite, ton serviteur.

REFLEXIONS

Il faut remarquer ici :
I. Que Dieu permit que les Philistins déclarassent la guerre aux Israélites et que Goliath les menaçât et les insultât afin de fournir par là une occasion à David de se faire connaître et de délivrer le peuple d'Israël,
II. Qu'il ne se trouva personne parmi ce peuple qui osât combattre contre Goliath, ce qui servit à relever le courage et l'éclat de sa victoire,
III. Que David lui-même n'était pas d'abord allé à cette guerre et que ce ne fut que par occasion qu'il se rencontra à l'armée, son père l'y ayant envoyé pour s'informer de l'état de ses frères. On voit en cela une direction toute particulière de la providence qui acheminait ainsi les choses pour l'élévation de David sans qu'il y pensât et qui voulait le tirer du genre de vie qu'il avait suivi jusqu'alors et en faire le libérateur et ensuite le roi de son peuple.
IV. On doit admirer le courage de David qui se présenta pour combattre Goliath sans être intimidé par ses menaces et sans être découragé par ses frères et surtout la grande confiance qu'il avait en Dieu dont il avait déjà auparavant éprouvé le secours.
Enfin, le succès merveilleux qu'eut David mérite une attention particulière, puisque, sans d'autres armes que sa fronde, il tua ce géant et fit remporter aux Israélites une glorieuse victoire

sur les Philistins. En tout cela il parait visiblement que Dieu assistait David d'une façon particulière et qu'il voulait en même temps venger sa gloire que Goliath avait attaquée et faire voir à ces idolâtres d'une manière illustre qu'il était le Dieu tout puissant.
Voilà aussi comment Dieu assiste ceux qui se confient en lui et comment il se sert quand il lui plait des moyens les plus faibles en apparence pour confondre l'orgueil des méchants et pour détruire les puissances les plus formidables.

CHAPITRE XVIII.

On voit ici :
I. L'étroite amitié qui se forma entre Jonathan fils de Saül et David.
II. L'estime où David était à la cour de Saül et les acclamations que le peuple fit à son honneur après qu'il eut vaincu les Philistin.
III. La jalousie que Saül en conçut et qui le porta à vouloir tuer David et à tâcher de le faire tomber entre les mains des Philistins en lui promettant une de ses filles en mariage.
Enfin, le mariage de David avec Mical l'une des filles de Saül.

1 Or, sitôt que David eut achevé de parler à Saül, l'âme de Jonathan fut tellement liée à son âme, que Jonathan l'aima comme son âme.
2 Ce jour-là donc Saül le prit, et ne lui permit plus de retourner en la maison de son père.
3 Et Jonathan fit alliance avec David, parce qu'il l'aimait comme son âme.
4 Et Jonathan se dépouilla du manteau qu'il portait, et il le donna à David, avec ses habits, même jusqu'à son épée, son arc et son baudrier.
5 Et David était employé aux affaires, et il réussissait partout où Saül l'envoyait, de sorte que Saül l'établit sur des gens de guerre, et il fut agréable à tout le peuple, et même aux serviteurs de Saül.
6 Or, comme ils revenaient, lorsque David revint de la défaite du Philistin, il sortit des femmes de toutes les villes d'Israël, en chantant et en dansant, au-devant du roi Saül, avec des tambours, avec joie, et avec des cymbales.
7 Et les femmes qui jouaient des instruments s'entre-répondaient, et disaient : Saül en a frappé ses mille, et David ses dix mille.
8 Et cette parole déplut à Saül, et il en fut fort irrité ; elles ont donné, dit-il, dix mille hommes à David, et à moi mille ; il ne lui manque donc plus que d'avoir le royaume.
9 Depuis ce jour-là, Saül voyait David de mauvais œil.
10 Et il arriva, dès le lendemain, que le mauvais esprit envoyé de Dieu, saisit Saül, et il avait des transports au milieu de la maison, et David joua des instruments, comme les autres jours, et Saül avait une hallebarde à sa main ;
11 et Saül lança la hallebarde, disant en soi-même : Je frapperai David et la muraille ; mais David se détourna de devant lui, par deux fois.
12 Saül donc avait peur de la présence de David, parce que l'Éternel était avec lui, et qu'il s'était retiré d'avec Saül.
13 C'est pourquoi Saül l'éloigna d'auprès de lui, et l'établit capitaine de mille hommes, et il marchait à leur tête devant le peuple.
14 Et David réussissait en tout ce qu'il entreprenait ; car l'Éternel était avec lui.
15 Saül donc voyant que David était fort heureux, le craignit.
16 Et tout Israël et Juda aimaient David, parce qu'il marchait à leur tête.
17 Et Saül dit à David : Voici, je te donnerai ma fille aînée pour femme ; sois-moi seulement un fils vertueux, et conduis les batailles de l'Éternel. Car Saül disait : Que ma main ne soit point sur lui, mais que la main des Philistins soit sur lui.
18 Et David répondit à Saül : Qui suis-je et quelle est ma vie, et la famille de mon père en Israël, que je sois gendre du roi ?

19 Or, dans le temps qu'on devait donner Mérab, fille de Saül, à David, on la donna pour femme à Hadriel Méholathite.
20 Mais Mical, seconde fille de Saül, aima David ; ce qu'on rapporta à Saül, et la chose lui plut.
21 Et Saül dit : Je la lui donnerai, afin qu'elle lui soit en piège, et que par ce moyen la main des Philistins soit sur lui. Saül donc dit à David : Tu seras mon gendre aujourd'hui, par l'une ou l'autre de mes deux filles.
22 Et Saül commanda à ses serviteurs de parler à David en secret, et de lui dire : Voici, le roi a de la bonne volonté pour toi, et tous ses serviteurs t'aiment : sois donc maintenant gendre du roi.
23 Les serviteurs donc de Saül rapportèrent toutes ses paroles à David ; et David dit : Croyez-vous que ce soit peu de chose, d'être gendre du roi, pour moi qui suis un pauvre homme, et de nulle estime ?
24 Et les serviteurs de Saül le lui rapportèrent, et lui dirent : David a tenu tels discours.
25 Et Saül dit : Vous parlerez ainsi à David : Le roi ne demande pour douaire que cent prépuces de Philistins, afin que le roi soit vengé de ses ennemis. Or, Saül avait dessein de faire tomber David entre les mains des Philistins.
26 Et les serviteurs de Saül rapportèrent tous ces discours à David, et la chose lui agréa pour être gendre du roi. Et avant que les jours fussent accomplis,
27 David se leva, et s'en alla, lui et ses gens, et frappa deux cents hommes des Philistins ; et David apporta leurs prépuces, et les livra bien comptés au roi, afin qu'il fût gendre du roi. Et Saül lui donna pour femme Mical sa fille.
28 Alors Saül aperçut et connut que l'Éternel était avec David, et Mical, fille de Saül l'aimait.
29 Et Saül continua de craindre David, encore plus qu'auparavant, et fut toujours ennemi de David.
30 Or, les capitaines des Philistins se mirent en campagne, et dès qu'ils furent sortis, David eut plus de bonheur que tous les serviteurs de Saül ; et son nom fut en fort grande estime.

REFLEXIONS

I. Nous avons en la personne de Jonathan fils du roi Saül, et en celle de David, un rare exemple d'une tendre et sincère amitié et cet exemple est d'autant plus admirable que Jonathan pouvant espérer de régner après Saül son père, il ne laissa pas de donner son cœur et son estime à David sans avoir égard à son propre intérêt. Mais l'amitié se forme facilement entre les personnes vertueuses et désintéressées et ceux qui ont de la religion et de la vertu cherchent toujours à s'unir avec leurs semblables.
II. L'on voit ici que, non seulement Jonathan, mais que tout le peuple avait une haute estime pour David. C'est ce qui parut surtout par les acclamations dont il fut honoré après sa victoire. Cela était ainsi dispensé par la providence afin de disposer les Israélites à se soumettre un jour à David.
III. Pour ce qui est de Saül, il conçut une grande jalousie et même une forte haine contre David jusque-là qu'il voulut le tuer. Et n'ayant pu lui ôter la vie, il tâcha de le faire périr par les mains des Philistins en lui promettant de lui donner en mariage sa fille aînée et ensuite sa seconde fille à condition qu'il fît la guerre à ces ennemis du peuple de Dieu et qu'il en tuât un certain nombre. Ce procédé de Saül était une preuve de son extrême malice et montre qu'il était artificieux, perfide et cruel, mais on voit aussi par-là que parmi les heureux succès que David avait eus, Dieu lui préparait des traverses qui devaient servir à l'éprouver.
IV. Il faut remarquer que malgré tout ce que Saül fit pour perdre David, il fut contraint de lui donner Mical sa fille, que Dieu accordait chaque jour à David de nouveaux succès et que les pièges que Saül lui tendait tournèrent à la propre confusion de ce roi et ne servirent qu'à relever la gloire de David et à le rendre de plus en plus cher à tout le peuple. On voit par-là que rien ne peut nuire à ceux que Dieu aime, il veille toujours pour leur sûreté, en sorte tout ce que l'on

entreprend contre eux, il le fait tourner à leur bien et à leur plus grand avantage.

CHAPITRE XIX.

Jonathan travaille à apaiser le roi Saül son père qui était irrité contre David et il fait en sorte que David soit rappelé.
Mais peu après, Saül voulut encore tuer David, ce qui obligea Mical, sa femme, à le faire retirer.
Il s'enfuit vers le prophète Samuel où étant poursuivi par les gens de Saül et par Saül lui-même, Dieu le préserva miraculeusement.

1 Et Saül parla à Jonathan son fils, et à tous ses serviteurs, de faire mourir David ; mais Jonathan, fils de Saül, était fort affectionné à David.
2 C'est pourquoi Jonathan le fit savoir à David, et lui dit : Saül, mon père, cherche à te faire mourir ; maintenant donc, tiens-toi sur tes gardes, je te prie, jusqu'au matin, et demeures-en quelque lieu secret, et cache-toi ;
3 et je me tiendrai auprès de mon père, et je sortirai dans le champ où tu seras ; car je parlerai de toi à mon père, et si je découvre quelque chose, je te le ferai savoir.
4 Jonathan donc parla favorablement de David à Saül son père, et lui dit : Que le roi ne pèche point contre David ; car il n'a point péché contre toi ; et même ce qu'il a fait t'est fort avantageux ;
5 car il a exposé sa vie, et il a frappé le Philistin, et l'Éternel a accordé une grande délivrance à tout Israël ; tu l'as vu et tu t'en es réjoui ; pourquoi donc pécherais-tu contre le sang innocent, en faisant mourir David sans cause ?
6 Et Saül prêta l'oreille à la voix de Jonathan, et jura, disant : l'Eternel est vivant, si on le fait mourir.
7 Alors Jonathan appela David, et lui récita toutes ces choses. Et Jonathan amena David à Saül, et il fut à son service comme auparavant.
8 Et la guerre recommença, et David sortit et combattit contre les Philistins, et en fit un si grand carnage qu'ils s'enfuirent de devant lui.
9 Mais le mauvais esprit, envoyé de l'Éternel, fut sur Saül, comme il était assis dans sa maison, ayant sa hallebarde à la main ; et David jouait de sa main d'un instrument ;
10 et Saül cherchait à frapper David, avec la hallebarde jusqu'à la paroi ; mais il se détourna de devant Saül, qui frappa la paroi de la hallebarde ; et David s'enfuit, et échappa cette nuit-là.
11 Mais Saül envoya des gens vers la maison de David, pour le garder et le faire mourir le matin ; ce que Mical, femme de David, lui apprit, disant : Si tu ne te sauves, demain on va te faire mourir.
12 Et Mical fit descendre David par une fenêtre, et il s'en alla, et s'enfuit, et échappa.
13 Ensuite Mical prit un marmouset et le mit au lit, et mit à son chevet de gros poils de chèvre, et le couvrit d'un habit ;
14 et quand Saül envoya des gens pour prendre David, elle dit : Il est malade.
15 Saül envoya encore des gens pour prendre David, disant : Apportez-le-moi dans son lit, afin que je le fasse mourir.
16 Ces gens donc vinrent, et voici, un marmouset était au lit, et de gros poils de chèvre à son chevet.
17 Et Saül dit à Mical : Pourquoi m'as-tu ainsi trompé, et as-tu laissé aller mon ennemi, de sorte qu'il est échappé ? Et Mical répondit à Saül : Il m'a dit : Laisse-moi aller, pourquoi te tuerais-je ?
18 Ainsi David s'enfuit, et échappa et s'en vint vers Samuel à Rama, et lui apprit tout ce que Saül lui avait fait. Puis il s'en alla avec Samuel, et ils demeurèrent à Najoth.
19 Et on le rapporta à Saül, en *lui* disant : Voilà David *qui est* à Najoth en Rama.
20 Alors Saül envoya des gens pour prendre David, et ils virent une assemblée de prophètes qui

prophétisaient, et Samuel se tenait là, qui présidait sur eux ; et l'Esprit de Dieu vint sur les gens envoyés par Saül, et ils prophétisèrent aussi.
21 Et quand on l'eut rapporté à Saül, il envoya d'autres gens qui prophétisèrent aussi.
22 Et lui-même aussi alla à Rama, et vint jusqu'à la grande fosse qui est à Scécu, et s'informa, disant : Où sont Samuel et David ? Et on lui répondit : Les voilà à Najoth, en Rama.
23 Et il s'en alla à Najoth, en Rama, et l'Esprit de Dieu fut aussi sur lui-même, et continuant son chemin, il prophétisa aussi, jusqu'à ce qu'il fût venu à Najoth, en Rama ;
24 il se dépouilla même de ses vêtements, et prophétisa lui-même en la présence de Samuel, et se jeta par terre, ayant quitté ses habits de dessus, tout ce jour-là et toute la nuit. C'est pourquoi on dit : Saül est-il donc aussi entre les prophètes ?

REFLEXIONS

Jonathan donna de belles preuves de son amitié envers David et de sa vertu en faisant tous ses efforts pour apaiser son père et en lui parlant comme il fit avec respect et avec fermeté pour le faire revenir de l'irritation où il était contre David. Par là il satisfit aux devoirs de l'amitié et en même temps à ce qu'il devait à son père en lui inspirant des sentiments plus équitables.
C'est ainsi qu'il faut embrasser la défense des innocents qui sont injustement persécutés, adoucir par toutes sortes de moyens ceux qui sont dans l'irritation et n'être jamais paresseux à s'employer pour autrui.
L'on découvre ici le mauvais cœur de Saül, qui ayant promis, même avec serment, de ne faire aucun mal à David le prit de nouveau en aversion après qu'il eut vaincu les Philistins une seconde fois et voulut encore lui ôter la vie.
Les personnes qui, comme Saül, sont parvenues à un certain degré de malice et qui sont possédées par la jalousie et par la haine ne reviennent guère à de meilleurs sentiments et quoiqu'ils paraissent quelquefois changés et adoucis, leur méchant naturel se manifeste toujours.
Cependant Saül avec toute sa haine ne put nuire à David et quoiqu'il eût envoyé des gens pour le faire saisir dans sa maison, Dieu garantit David du péril qui le menaçait par le moyen de Mical sa femme. Et Saül lui-même l'ayant poursuivi jusqu'à Rama, il y fut saisi de l'esprit de Dieu et il en revint sans lui faire aucun mal.
Dieu a divers moyens en main pour protéger les innocents et les justes et il arrête les méchants tantôt en les apaisant et tantôt en leur ôtant les moyens et même la volonté de nuire aux gens de bien. C'est là un grand motif pour les fidèles à se confier en Dieu et à espérer en son secours dans tous les états où ils se peuvent rencontrer.
Au reste, David rendit grâces à Dieu de cette délivrance par le Psaume LIX.

CHAPITRE XX.

David, étant fugitif, se plaint à Jonathan de l'injustice de Saül son père. Jonathan lui promet de découvrir les sentiments de Saül et de les lui faire connaître par un moyen dont ils conviennent. Ensuite Jonathan ayant reconnu que son père avait résolu la ruine de David, il vient l'en avertir. Ils se donnent l'un à l'autre de nouveaux témoignages de leur affection, ils se jurent une amitié éternelle et ils se séparent pénétrés de la plus vive douleur.

1 David s'enfuyant de Najoth, qui est en Rama, s'en vint trouver Jonathan, et dit en sa présence : Qu'ai-je fait, quelle est mon iniquité, et quel est mon péché devant ton père, qu'il cherche ma vie ?
2 Et il lui dit : A Dieu ne plaise ! tu ne mourras point. Voici, mon père ne fait aucune chose, ni grande ni petite, qu'il ne me la communique, et pourquoi mon père me cacherait-il cela ? Cela n'est pas.
3 Alors David jurant, dit encore : Ton père sait certainement que je suis dans tes bonnes grâces,

et il aura dit : Que Jonathan ne sache rien de ceci, de peur qu'il n'en soit affligé. Ainsi, certainement, comme l'Éternel est vivant, et comme ton âme vit, il n'y a qu'un pas entre moi et la mort.
4 Alors Jonathan dit à David : Que désires-tu que je fasse ? et je te le ferai.
5 Et David dit à Jonathan : Voici, c'est demain la nouvelle lune, et j'ai accoutumé de m'asseoir auprès du roi pour manger ; laisse-moi donc aller, et je me cacherai aux champs jusqu'au soir du troisième jour.
6 Si ton père vient à demander où je suis, tu lui répondras : On m'a demandé instamment que David allât en diligence à Bethléhem sa ville, parce que toute sa famille fait un sacrifice solennel.
7 Si alors il dit : A la bonne heure, en ce cas tout va bien pour ton serviteur ; mais s'il se met fort en colère, sache que sa malice est venue à son comble.
8 Fais donc cette grâce à ton serviteur, puisque tu as fait entrer ton serviteur en alliance avec toi au nom de l'Éternel, que s'il y a quelque iniquité en moi, fais-moi mourir toi-même ; car pourquoi me mènerais-tu à ton père ?
9 Et Jonathan lui dit : Dieu te garde de ce malheur ; car si je puis connaître, en quelque sorte, que la malice de mon père soit venue à son comble, pour être déchargée sur toi, ne te le ferai-je point savoir ?
10 Et David répondit à Jonathan : Qui me fera savoir ce que ton père t'aura répondu de fâcheux ?
11 Et Jonathan dit à David : Viens, et sortons aux champs. Et ils sortirent eux deux aux champs.
12 Alors Jonathan dit à David : Ô Éternel, Dieu d'Israël, quand j'aurai sondé mon père demain, environ cette heure, ou après-demain, et qu'il y aura du bien pour David, si alors je n'envoie vers toi, et si je ne te le fais savoir,
13 que l'Éternel traite Jonathan à la dernière rigueur. Que si mon père veut te faire quelque mal, je te le ferai savoir aussi, et je te laisserai aller, et tu t'en iras en paix, et l'Éternel sera avec toi comme il a été avec mon père.
14 Mais aussi, si je suis encore vivant, n'auras-tu pas pour moi cette bonté que l'Éternel demande, afin que je ne meure point ;
15 en sorte que tu ne retires point ta bonté de ma maison, à jamais, non pas même quand l'Éternel aura retranché tous les ennemis de David de dessus la terre ?
16 Et Jonathan traita alliance avec la maison de David, et dit : Que l'Éternel le redemande de la main de ceux qui seront ennemis de David.
17 Et Jonathan fit encore jurer David par l'amour qu'il lui portait ; car il l'aimait autant que son âme.
18 Et Jonathan lui dit : C'est demain la nouvelle lune, et on s'enquerra de toi ; car ta place sera vide ;
19 or, ayant attendu jusqu'au troisième soir, tu descendras en diligence, et tu viendras dans un lieu où tu te cacheras, au jour de cette affaire, et tu demeureras auprès de la pierre d'Ezel ;
20 et je tirerai trois flèches à côté d'elle, comme si je tirais à quelque but ;
21 et voici j'enverrai un serviteur, et je lui dirai : Va, trouve les flèches. Si je dis au garçon en termes exprès : Voici, les flèches sont en deçà de toi, prends-les et viens-t'en, alors tout va bien pour toi, et il n'y aura rien à craindre, l'Éternel est vivant ;
22 mais si je dis au jeune garçon : Voilà, les flèches sont au-delà de toi, alors va-t'en ; car l'Éternel te renvoie.
23 Et pour ce qui est de la parole que nous nous sommes donnée, toi et moi, voici, l'Éternel est témoin entre moi et toi, à jamais.
24 David donc se cacha aux champs. Et la nouvelle lune étant venue, le roi s'assit pour prendre son repas ;
25 et le roi s'étant assis en son siège, comme les autres fois, au siège qui était près de la paroi,

Jonathan se leva, et Abner s'assit à côté de Saül, mais la place de David était vide.
26 Et Saül n'en dit rien ce jour-là ; car il disait en lui-même : Il lui est arrivé quelque chose, il n'est pas net, certainement il n'est pas net.
27 Mais le lendemain de la nouvelle lune, qui était le second du mois, la place de David fut encore vide ; et Saül dit à Jonathan son fils : Pourquoi le fils d'Isaï n'est-il point venu manger ni hier ni aujourd'hui ?
28 Et Jonathan répondit à Saül : On m'a instamment prié que David allât jusqu'à Bethléhem ;
29 même il m'a dit : Je te prie, laisse-moi aller ; car notre famille fait un sacrifice dans la ville, et mon frère m'a recommandé de m'y trouver ; c'est pourquoi maintenant, si je suis dans tes bonnes grâces, je te prie que j'y aille, afin de voir mes frères ; c'est pour cela qu'il n'est point venu à la table du roi.
30 Alors la colère de Saül s'embrasa contre Jonathan, et il lui dit : Fils méchant et rebelle, ne sais-je pas bien que tu as choisi le fils d'Isaï, à ta honte, et à la honte de ta mère ?
31 Car tant que le fils d'Isaï vivra sur la terre, tu ne seras jamais établi, ni toi, ni ton royaume ; c'est pourquoi envoie-le quérir à cette heure, et amène-le-moi ; car il est digne de mort.
32 Et Jonathan répondit, à Saül son père, et lui dit : Pourquoi le ferait-on mourir ? Qu'a-t-il fait ?
33 Et Saül lança une hallebarde contre lui pour le frapper. Alors Jonathan connut que son père avait résolu de faire mourir David.
34 Et Jonathan se leva de la table tout en colère, et il ne prit point son repas le second jour de la nouvelle lune ; car il était affligé à cause de David, parce que son père l'avait déshonoré.
35 Et il arriva, le matin, que Jonathan sortit aux champs, selon l'assignation qu'il avait donnée à David ; et il amena avec lui un petit garçon ;
36 et il dit à ce garçon : Cours, trouve maintenant les flèches que je vais tirer. Et le garçon courut ; et Jonathan tira une flèche au-delà de lui.
37 Et le garçon étant venu jusqu'au lieu où était la flèche que Jonathan avait tirée, Jonathan cria après lui, et lui dit : La flèche n'est-elle pas au-delà de toi ?
38 Et Jonathan criait après le garçon : Hâte-toi, ne t'arrête point. Et le garçon amassa les flèches, et vint à son seigneur.
39 Et le garçon ne savait rien de cette affaire, il n'y avait que David et Jonathan qui la sussent.
40 Et Jonathan donna son arc et ses flèches au garçon qu'il avait et lui dit : Va, porte-les dans la ville.
41 Et le garçon s'en étant allé, David se leva du côté du midi, et se jeta le visage contre terre, et se prosterna par trois fois, et ils se baisèrent l'un l'autre, et pleurèrent tous deux, jusque-là que David pleura extraordinairement.
42 Et Jonathan dit à David : Va-t'en en paix ; car nous avons juré tous deux, au nom de l'Éternel, disant : L'Éternel soit entre moi et toi, et entre ma postérité et ta postérité, à jamais.
43 David donc se leva, et s'en alla, et Jonathan rentra dans la ville.

REFLEXIONS

La principale considération qu'il y a à faire sur ce chapitre regarde la grande amitié qu'il y avait entre Jonathan et David. Jonathan fit de nouveaux efforts pour faire revenir son père de l'injuste haine qu'il avait conçue contre David et quoi que son père lui représentât qu'il ne règnerait jamais si David demeurait en vie, il n'eut aucun égard à ses intérêts et il continua à parler en faveur de David et voyant enfin que Saül ne pouvait être apaisé et qu'au contraire sa haine et sa colère allaient toujours en croissant, il avertit David du danger qui le menaçait et se sépara de lui après qu'ils se furent faits de nouvelles protestations de s'aimer toujours et qu'ils eurent répandu bien des larmes.

L'on voit dans cette histoire quels sont les devoirs et les effets de la vraie amitié. Nous y apprenons que les vrais amis sont un trésor dont on ne saurait faire trop de cas, que même après

leur mort leur mémoire doit nous être chère et que nous devons faire passer notre affection jusqu'à leur postérité, ce que David fit aussi envers Méphibosceth fils de Jonathan. Il paraît de l'entretien que Jonathan et David eurent ensemble que Jonathan était persuadé que David règnerait un jour et que cependant il n'en eut aucune jalousie parce qu'il savait que c'était la volonté de Dieu. Ces sentiments de Jonathan marquent bien de la grandeur d'âme et beaucoup de piété.
La vraie et solide amitié est celle qui est fondée sur la vertu et elle fait qu'au lieu d'être jaloux des avantages de nos amis, nous trouvons notre satisfaction et notre joie dans leur bonheur.
On doit enfin remarquer que Saül au lieu de s'adoucir et d'écouter les sages représentations de Jonathan s'irrita de plus en plus et qu'il en vint même jusqu'à cet excès de fureur que de vouloir le tuer. Ainsi ce prince allait toujours en empirant et c'est ce qui arrive d'ordinaire à ceux qui ont abandonné Dieu et qui se livrent à leurs passions.

CHAPITRE XXI.

David s'enfuit à Nob vers le sacrificateur Ahimélec qui lui donne les pains de proposition et l'épée de Goliath. Après cela il se retire vers Akis roi des Philistins où, étant reconnu, il fit semblant d'être hors de sens pour sauver sa vie.

1 Et David vint à Nob vers Ahimélec le sacrificateur ; et Ahimélec, tout effrayé, courut au-devant de David, et lui dit : D'où vient que tu es seul, et qu'il n'y a personne avec toi ?
2 Et David dit à Ahimélec le sacrificateur : Le roi m'a donné un ordre, et m'a dit : Que personne ne sache rien de l'affaire pour laquelle je t'envoie, ni de ce que je t'ai commandé ; et j'ai assigné à mes gens un certain lieu.
3 Maintenant donc, qu'as-tu en main pour me donner ? Donne-moi cinq pains, ou ce qui se trouvera.
4 Et le sacrificateur répondit à David, et dit : Je n'ai point en main de pain commun, mais j'ai du pain sacré ; au reste, tes gens se sont-ils au moins gardés des femmes ?
5 Et David répondit au sacrificateur, et lui dit : Même depuis que je suis parti, les femmes ont été éloignées de nous, il y a déjà quatre jours, et les corps de mes gens ont été purs, et ce pain est tenu pour commun, principalement parce qu'aujourd'hui on en consacre de nouveau, pour le mettre dans les vaisseaux.
6 Le sacrificateur donc lui donna le pain sacré ; car il n'y avait point-là d'autres pains que les pains de proposition, qui avaient été ôtés de devant l'Éternel, pour y remettre du pain chaud, au jour qu'on avait ôté l'autre.
7 Or, en ce jour-là, un homme d'entre les serviteurs de Saül, nommé Doëg, Iduméen, le plus puissant de tous les bergers qu'avait Saül, était arrêté là devant l'Éternel.
8 Et David dit à Ahimélec : Mais n'as-tu point ici en main quelque hallebarde ou quelque épée ? Car je n'ai point pris mon épée ni mes armes sur moi, parce que l'affaire du roi était pressée.
9 Et le sacrificateur dit : Voici l'épée de Goliath le Philistin, que tu tuas dans la vallée du chêne, elle est enveloppée d'un drap, derrière l'éphod ; si tu la veux prendre pour toi, prends-la ; car il n'y en a point ici d'autre que celle-là. Et David dit : Il n'y en a point de semblable ; donne-la-moi.
10 Alors David se leva, et s'enfuit ce jour-là de devant Saül, et s'en alla vers Akis, roi de Gath.
11 Et les serviteurs d'Akis lui dirent : N'est-ce pas là ce David qui est comme le roi du pays ? N'est-ce pas celui-ci dont on s'entre-répondait dans les danses, en disant : Saül en a tué ses mille, et David ses dix mille ?
12 Et David fut frappé de ces paroles, et il eut une forte grande peur à cause d'Akis, roi de Gath.
13 Et il changea sa contenance devant eux, et contrefit le fou entre leurs mains ; il marquait les portes, et il faisait couler sa salive sur sa barbe.
14 Et Akis dit à ses serviteurs : Ne voyez-vous pas que c'est un fou ? Pourquoi me l'avez-vous

amené ?
15 Ai-je besoin de gens insensés, que vous m'ayez amené celui-ci, pour faire l'insensé devant moi ? Quoi, cet homme entrerait-il en ma maison ?

REFLEXIONS

C'est ici que commence l'histoire des persécutions et des adversités auxquelles David fut exposé après qu'il se fut retiré de la cour de Saül et par lesquelles Dieu voulut l'éprouver avant qu'il montât sur le trône.
Il y a deux considérations à faire sur la fuite de David vers Ahimélec le sacrificateur.
L'une que Dieu prenait soin de David et lui faisait trouver des secours dans son exil.
L'autre réflexion est celle que notre Seigneur fait dans l'Évangile sur ce qu'Ahimélec donna à David les pains de propositions que les sacrificateurs seuls avaient droits de manger. Jésus-Christ prouve par cet exemple que les ordonnances cérémonielles n'étaient pas d'une telle importance qu'on ne pût s'en écarter dans des cas de nécessité.
L'action de David qui contrefit l'insensé lorsqu'il fut reconnu dans la ville de Gath par les Philistins doit être regardée comme une faiblesse qui n'était pas exempte de péché puisque David eut recours à un moyen indigne de lui et qu'il marqua par là qu'il ne se confiait pas assez aux promesses du Seigneur.
Cela nous avertit de ne jamais nous servir de mauvais moyens et de ne rien faire d'indigne de notre vocation pour nous tirer des dangers qui nous menacent. Cependant, quoique ce moyen que David employa ne fût pas légitimes, Dieu permit qu'il lui réussît et fit voir en cela qu'il supporte avec bonté les infirmités de ceux qui le craignent. Le Psaume XXXIV fut composé à cette occasion, de même que le LVI.

CHAPITRE XXII.

David se retire dans la caverne de Hadullam, de là il va vers le roi de Moab et ensuite au pays de Juda.
Doëg accuse le sacrificateur Ahimélec devant Saül d'avoir donné des vivres à David et à ses gens, ce qui fut la cause de la mort d'Ahimélec et de quatre-vingts et cinq sacrificateurs aussi bien que de la destruction de la ville de Nob, où Ahimelec demeurait.

1 Or, David partit de là, et se sauva dans la caverne d'Hadullam ; *ce* que ses frères et toute la maison de son père ayant appris, ils descendirent là vers lui.
2 Tous ceux aussi qui étaient mal dans leurs affaires, qui avaient des créanciers qui les tourmentaient, et qui avaient le cœur plein d'amertume, s'assemblèrent vers lui, et il fut leur chef ; et il y eut avec lui environ quatre cents hommes.
3 Et David s'en alla de là à Mitspé de Moab. Et il dit au roi de Moab : Je te prie, que mon père et ma mère soient avec vous, jusqu'à ce que je sache ce que Dieu fera de moi.
4 Et il les amena devant le roi de Moab ; et ils demeurèrent avec lui tout le temps que David fut dans cette forteresse.
5 Or, Gad, le prophète, dit à David : Ne demeure point dans cette forteresse, mais va-t'en, et entre au pays de Juda. David donc s'en alla, et vint dans la forêt de Héreth.
6 Et Saül apprit qu'on avait découvert David, avec les gens qui étaient avec lui. Or, Saül était assis au coteau, sous un chêne, à Rama, ayant sa hallebarde en sa main ; et tous ses serviteurs se tenaient devant lui.
7 Et Saül dit à ses serviteurs, qui se tenaient devant lui : Ecoutez maintenant, Benjamites ; le fils d'Isaï vous donnera-t-il, à vous tous, des champs et des vignes ? Vous établira-t-il tous gouverneurs sur des milliers et sur des centaines,
8 que vous ayez tous conspiré contre moi, et qu'il n'y en ait aucun qui m'avertisse de ce que mon fils a fait avec le fils d'Isaï, et qu'il n'y ait personne de vous qui soit touché de mon état,

et qui m'avertisse ? Car mon fils a soulevé mon serviteur contre moi, pour me dresser des embûches, comme vous le voyez aujourd'hui.
9 Alors Doëg, Iduméen, qui était établi sur les serviteurs de Saül, répondit et dit : J'ai vu le fils d'Isaï venir à Nob, vers Ahimélec, fils d'Ahitub,
10 qui a consulté l'Éternel pour lui, et qui lui a donné des vivres, et l'épée de Goliath le Philistin.
11 Alors le roi envoya appeler Ahimélec le sacrificateur, fils d'Ahitub, et toute la famille de son père, savoir, les sacrificateurs qui étaient à Nob ; et ils vinrent tous vers le roi.
12 Et Saül dit : Ecoute maintenant, fils d'Ahitub. Et il répondit : Me voici, mon seigneur.
13 Alors Saül lui dit : Pourquoi avez-vous conspiré contre moi, toi et le fils d'Isaï, puisque tu lui as donné du pain et une épée, et que tu as consulté Dieu pour lui, afin qu'il s'élevât contre moi, pour me dresser des embûches, comme il fait aujourd'hui ?
14 Et Ahimélec répondit au roi, et dit : Et y a-t-il quelqu'un entre tous tes serviteurs qui te soit aussi fidèle que David, qui est le gendre du roi, et qui est parti par ton commandement, et qui est si honoré dans ta maison ?
15 C'est aujourd'hui la première fois que j'ai consulté Dieu pour lui : Dieu me garde de conspirer contre mon roi. Que le roi n'impute donc aucune chose à son serviteur, ni à toute la maison de son père ; car ton serviteur ne sait aucune chose, ni petite ni grande, de tout ceci.
16 Et le roi lui dit : Certainement, tu mourras, Ahimélec, avec toute la famille de ton père.
17 Alors le roi dit aux archers qui se tenaient devant lui : Tournez-vous, et faites mourir les sacrificateurs de l'Éternel ; car ils sont aussi de la faction de David, parce qu'ils ont bien su qu'il s'enfuyait, et qu'ils ne m'en ont point averti. Mais les serviteurs du roi ne voulurent point porter leurs mains ni se jeter sur les sacrificateurs de l'Éternel.
18 Alors le roi dit à Doëg : Tourne-toi, et jette-toi sur les sacrificateurs. Et Doëg, Iduméen, se tourna, et se jeta sur les sacrificateurs, et tua, en ce jour-là, quatre-vingts et cinq hommes qui portaient l'éphod de lin ;
19 et il fit passer Nob, ville des sacrificateurs, au fil de l'épée, les hommes et les femmes, les grands et ceux qui tètent ; *il fit même passer* les bœufs, les ânes, et le menu bétail au fil de l'épée.
20 Toutefois, un des fils d'Ahimélec, fils d'Ahitub, et qui s'appelait Abiathar, se sauva et s'enfuit auprès de David.
21 Et Abiathar rapporta à David, que Saül avait fait tuer les sacrificateurs de l'Éternel.
22 Et David dit à Abiathar : Je connus bien, en ce jour-là, que Doëg, Iduméen, se trouvant là, il ne manquerait point de le rapporter à Saül. Je suis cause de ce qui est arrivé à toutes les personnes de la famille de ton père ;
23 Demeure avec moi ; ne crains rien ; car celui qui cherche ma vie, cherche la tienne ; certainement tu seras gardé avec moi.

REFLEXIONS

Dans ce chapitre, de même que dans les précédents et dans les suivants, on voit David fugitif et obligé d'aller d'un lieu à un autre, mais on y remarque aussi que partout où il allait Dieu le conduisait et l'assistait. Mais ce qu'il y a ici de plus remarquable c'est la méchante action de Doëg qui, par ses faux rapports, fut cause que Saül fit tuer Ahimélec et quatre-vingts et cinq sacrificateurs et qu'il fit passer les habitants de la ville de Nob au fil de l'épée. Il faut faire sur cela les réflexions suivantes.

I. La première, qu'il arrive de grands maux par la calomnie et par les faux rapports, qu'ainsi l'on ne saurait avoir trop d'horreur pour ce péché-là et que les grands, surtout doivent craindre de prêter l'oreille aux calomniateurs et aux flatteurs.

II. La seconde, que Saül, ajoutant foi aux rapports de Doëg, condamna Ahimélec et les autres sacrificateurs à la mort, sans vouloir écouter leurs justifications et sans respecter leur caractère, en quoi il fit paraitre son injustice et son impiété.

III. La troisième, que comme les gardes de Saül refusèrent de faire mourir les sacrificateurs, l'on ne doit pas obéir aux princes lorsque leurs ordres sont évidemment contraires à la justice et à la religion.
IV. La quatrième réflexion regarde la méchanceté et la cruauté de Doëg qui, après avoir prévenu Saül contre des innocents et voyant que les gardes du roi refusaient de mettre la main sur les ministres du Seigneur, leur ôta lui-même la vie.
On reconnait là le caractère des impies et des calomniateurs. Ils ne se font scrupule de rien et par leurs faux rapports ils se mettent dans la nécessité de tout faire pour soutenir leurs calomnies et pour perdre les innocents.
V. En cinquième lieu, il est à remarquer qu'Ahimélec n'avait rien fait que de légitime et que cependant il lui en coûta la vie et aux autres sacrificateurs qui étaient avec lui. Dieu pour de sage raison souffre quelques fois que les innocents soient opprimés, mais l'on doit reconnaître en particulier dans cet événement l'accomplissement des menaces que Dieu avaient faites auparavant contre le grand sacrificateur Héli et contre sa postérité, Ahimélec étant de la famille d'Héli.
Enfin, il parait que David fut vivement touché de ce malheur dont il était l'occasion et la cause innocente et qu'il recueillit avec bonté Abiathar fils d'Ahimélec. C'est là une marque que David avait le cœur bon et un exemple qui nous apprend à nous intéresser pour ceux à qui il arrive du mal, surtout lorsque ce malheur arrive à notre occasion.
Il faut joindre à la lecture de ce chapitre celle du Psaume LII où David déteste cette action de Doëg et où il lui dénonce les jugements de Dieu.

CHAPITRE XXIII.

David délivre la ville de Kéhila et ayant été averti que les habitants de cette ville le livreraient à Saül, il se retire au désert de Ziph où il eut encore une entrevue avec Jonathan.
Saül, averti que David y était, l'y poursuivi et l'y enferma en sorte qu'il l'aurait pris si Saül n'avait été obligé de s'en retourner promptement parce que les Philistins s'étaient jetés sur le pays d'Israël.

1 Or, on avait fait ce rapport à David : et on lui avait dit : Voilà les Philistins qui font la guerre à Kéhila, et qui pillent les aires.
2 Et David consulta l'Éternel, disant : Irai-je, et frapperai-je ces Philistins ? Et l'Éternel répondit à David : Va, et tu frapperas les Philistins, et tu délivreras Kéhila.
3 Et les gens de David lui dirent : Voici, étant ici dans le pays de Juda, nous avons peur : que sera-ce donc quand nous serons allés à Kéhila, contre les troupes des Philistins ?
4 C'est pourquoi David consulta encore l'Éternel ; et l'Éternel lui répondit et dit : Lève-toi, descends à Kéhila ; car je vais livrer les Philistins entre tes mains.
5 Alors David s'en alla avec ses gens à Kéhila, et combattit les Philistins, et emmena leur bétail, et il en fit un grand carnage ; ainsi David délivra les habitants de Kéhila.
6 Or, quand Abiathar, fils d'Ahimélec, s'enfuit vers David à Kéhila, l'éphod lui tomba entre les mains.
7 Et on rapporta à Saül que David était venu à Kéhila ; et Saül dit : Dieu l'a livré entre mes mains ; car il s'est enfermé, entrant dans une ville qui a des portes et des barres.
8 Et Saül assembla, à cri public, tout le peuple pour aller à la guerre, et pour descendre à Kéhila, afin d'assiéger David et ses gens.
9 Mais David ayant su que Saül lui machinait ce mal, dit au sacrificateur Abiathar : Apporte ici l'éphod.
10 Et David dit : Ô Éternel, Dieu d'Israël, ton serviteur a entendu dire que Saül cherche d'entrer dans Kéhila, pour détruire la ville à cause de moi :
11 Les Seigneurs de Kéhila me livreront-ils entre ses mains ? Saül descendra-t-il, comme ton

serviteur l'a ouï dire ? Ô Éternel, Dieu d'Israël, je te prie, enseigne-*le* à ton serviteur. Et l'Éternel répondit : Il descendra.
12 David dit encore : Les Seigneurs de Kéhila me livreront-ils, moi et mes gens, entre les mains de Saül ? Et l'Éternel répondit : Ils te livreront.
13 Alors David se leva avec six cents hommes qu'il avait avec lui, et ils sortirent de Kéhila, et s'en allèrent où ils purent ; et on rapporta à Saül que David s'était sauvé de Kéhila ; c'est pourquoi il cessa de marcher.
14 Et David demeura au désert, dans des lieux forts, et il demeura sur une montagne, au désert de Ziph. Et Saül le cherchait tous les jours ; mais Dieu ne le livra point entre ses mains.
15 David donc ayant vu que Saül était sorti pour chercher sa vie, se tint au désert de Ziph, dans une forêt.
16 Alors Jonathan, fils de Saül, se leva, et s'en alla à la forêt vers David, et le fortifia en Dieu,
17 et il lui dit : Ne crains point ; car Saül mon père ne te trouvera point, mais tu régneras sur Israël, et moi je serai le second après toi ; et même Saül mon père le sait bien.
18 Ils traitèrent donc, eux deux, alliance devant l'Éternel. Et David demeura dans la forêt, et Jonathan retourna en sa maison.
19 Or, les Ziphiens montèrent vers Saül à Guibha, et lui dirent : David ne se tient-il pas caché parmi nous, dans des lieux forts, dans la forêt, au coteau de Hakila, qui est à main droite de Jescimon ?
20 Maintenant donc, ô roi, si tu souhaites de descendre, descends, et ce sera à nous à le livrer entre les mains du roi.
21 Et Saül dit : Que l'Éternel vous bénisse, de ce que vous avez eu pitié de moi !
22 Allez donc, je vous prie, et préparez toutes choses, et sachez, et reconnaissez le lieu où il fait sa retraite, et qui l'aura vu là ; car on m'a dit qu'il est fort rusé.
23 Reconnaissez donc et sachez en quel lieu il se tient caché ; puis revenez vers moi, quand vous en serez assurés, et j'irai avec vous. Que s'il est au pays, je le chercherai soigneusement dans tous les milliers de Juda.
24 Ils se levèrent donc et s'en allèrent à Ziph, devant Saül ; mais David et ses gens étaient au désert de Mahon, dans la campagne, à main droite de Jescimon.
25 Ainsi Saül et ses gens allèrent *le* chercher ; mais on le rapporta à David, et il descendit dans la roche, et s'arrêta au désert de Mahon. Saül l'ayant appris, il poursuivit David au désert de Mahon.
26 Et Saül allait de deçà, du côté de la montagne, et David et ses gens allaient de delà, de l'autre côté de la montagne, et David se hâtait tant qu'il pouvait de s'en aller de devant Saül ; mais Saül et ses gens environnèrent David et ses gens pour les prendre.
27 Alors un messager vint à Saül, qui lui dit : Hâte-toi, et viens ; car les Philistins se sont jetés sur le pays.
28 C'est pourquoi Saül s'en retourna de la poursuite de David, et s'en alla pour rencontrer les Philistins. C'est pour cela qu'on a appelé ce lieu-là, Sélah-ham-mahlekoth.

REFLEXIONS

Voici les réflexions qu'il faut faire sur les circonstances de cette histoire :
I. Que Dieu se servi de David pour délivrer la ville de Kéhila qui était attaquée par les Philistins, ce qui montre que dans le temps qu'il était persécuté et fugitif, Dieu était partout avec lui,
II. Que David ayant consulté le Seigneur dans la crainte où il était que les gens de Kéhila ne le livrassent à Saül, Dieu lui fit connaître qu'ils le livreraient.
Cette particularité est bien remarquable. Elle prouve très clairement que Dieu connait ce que les hommes doivent faire, même avant qu'ils en aient formé le dessein.
Il faut remarquer en troisième lieu que David s'étant retiré à Ziph et les habitants de ce lieu en ayant averti Saül, il y aurait été pris si Saül n'avait été obligé de se retirer promptement pour

défendre son pays contre les Philistins.
Il paraît de ce chapitre que David n'était en sûreté nulle part et que partout il trouvait des personnes qui le persécutaient ou qui le trahissait.
C'est l'état où se rencontrent souvent ceux que Dieu aime, mais la providence leur suscite des délivrances imprévues et dans le temps qu'ils se croient perdus sans ressource, il les délivre par des voies auxquelles ils ne s'attendaient pas, comme David en fit l'expérience dans cette occasion. Ceci fait voir que Dieu préserve ses enfants tantôt en les avertissant des dangers qui les menacent et tantôt en suscitant à leurs ennemis des obstacles qui les empêchent d'exécuter leurs desseins injustes et cruels. Au reste, Dieu avant que d'élever David à la royauté voulut le faire passer par diverses épreuves pour le rendre plus humble et plus attaché à son devoir comme il le reconnait dans ses Psaumes où il dit qu'il lui avait été bon d'être affligé et où il loue si souvent le Seigneur qui l'avait si heureusement délivré de toutes ses afflictions. On peut voir dans le Psaume LIV les sentiments que la délivrance que Dieu accorda à David dans cette rencontre firent naître dans son cœur.

CHAPITRE XXIV.

Saül poursuivant David au désert de Hengué-di et étant entré dans une caverne, David ne voulut pas lui ôter la vie, quoi qu'il l'eût pu faire.
Ce que Saül ayant su, il reconnut l'innocence de David et le bénit et il le fit jurer qu'il ne détruirait pas sa postérité.

1 Après cela, David monta de là, et demeura dans les lieux forts de Hen-guédi.
2 Et quand Saül fut revenu, après avoir poursuivi les Philistins, on lui fit ce rapport, disant : Voilà David qui est au désert de Hen-guédi.
3 Alors Saül prit trois mille hommes, choisis de tout Israël, et il s'en alla chercher David et ses gens, jusque sur le haut des rochers où se retirent les chamois.
4 Et Saül vint au parc des brebis, auprès du chemin, où était une caverne, dans laquelle il entra pour ses besoins ; et David et ses gens se tenaient au fond de la caverne.
5 Et les gens de David lui dirent : Voici le jour dont l'Éternel t'a dit : Je te livre ton ennemi entre tes mains, afin que tu lui fasses selon qu'il te semblera bon. Et David se leva et coupa tout doucement un pan du manteau de Saül.
6 Après cela, David fut touché en son cœur de ce qu'il avait coupé le pan du manteau de Saül.
7 Et il dit à ses gens : Que l'Éternel me garde de commettre une telle action contre mon seigneur, qui est l'oint de l'Éternel, et de mettre ma main sur lui, car il est l'oint de l'Éternel.
8 Ainsi David arrêta ses gens par ses paroles, et il ne leur permit point de s'élever contre Saül. Puis Saül se leva de la caverne, et il continua son chemin.
9 Après cela, David se leva et sortit de la caverne, et cria après Saül, disant : Mon seigneur et mon roi ! Et Saül regarda derrière lui, et David s'inclina le visage vers terre, et se prosterna.
10 Et David dit à Saül : Pourquoi écouterais-tu les paroles de gens qui disent : Voilà David qui cherche ton mal ?
11 Voici, tes yeux ont vu en ce jour que l'Éternel t'avait livré aujourd'hui entre mes mains dans la caverne, et on m'a dit que je te tuasse ; mais je t'ai épargné, et j'ai dit : Je ne porterai point ma main sur mon seigneur ; car il est l'oint de l'Éternel.
12 Regarde, mon père, regarde le pan de ton manteau qui est en ma main ; car j'ai coupé le pan de ton manteau, et je ne t'ai point tué. Sache donc et reconnais que je ne pense point à te faire du mal, ni aucune injustice, et que je n'ai point péché contre toi ; et cependant tu épies ma vie pour me l'ôter.
13 L'Éternel sera juge entre moi et toi, et l'Éternel me vengera de toi ; mais ma main ne sera point sur toi.
14 Le mal vient des méchants, comme dit le proverbe des anciens ; c'est pourquoi ma main ne

sera point sur toi.
15 Après quel homme est sorti un roi d'Israël ? Qui poursuis-tu ? Un chien mort, et une puce ?
16 L'Éternel donc sera juge, et jugera entre moi et toi, et il regardera, et il plaidera ma cause, et me garantira de ta main.
17 Or, sitôt que David eut achevé de dire ces paroles à Saül, Saül dit : N'est-ce pas là ta voix, mon fils David ? Et Saül éleva sa voix, et pleura.
18 Et il dit à David : Tu es plus juste que moi ; car tu m'as rendu le bien pour le mal que je t'ai fait ;
19 et tu m'as fait reconnaître aujourd'hui que tu m'as fait du bien ; car l'Éternel m'avait livré entre tes mains, et cependant tu ne m'as point tué.
20 Et qui est-ce qui, ayant trouvé son ennemi, le laisserait aller sans lui faire du mal ? Que l'Éternel donc te rende du bien pour ce que tu m'as fait aujourd'hui.
21 Et maintenant, voici, je connais que certainement tu régneras, et que le royaume d'Israël sera ferme entre tes mains.
22 C'est pourquoi maintenant jure-moi par l'Éternel, que tu ne détruiras pas ma race après moi, et que tu n'extermineras pas mon nom de la maison de mon père.
23 Et David le jura à Saül. Alors Saül s'en alla en sa maison, et David et ses gens montèrent dans un lieu fort.

REFLEXIONS

Ce qui est récité dans ce chapitre nous met devant les yeux un admirable exemple de modération et de douceur.
David pouvant ôter la vie à Saül qui le persécutait si cruellement et si injustement ne le fit pas. Il ne voulut pas que ses gens fissent aucun mal à ce prince et il lui parla même avec toute sorte d'humilité et de respect.
Jamais un homme de bien ne se garantit par de mauvaises voies, il est toujours doux et modéré même envers ceux qui lui font le plus de tort et au lieu de se venger, il rend autant qu'il le peut le bien pour le mal.
C'est une chose remarquable que Saül, malgré la haine qu'il portait à David fut touché de son procédé jusqu'à répandre des larmes, qu'il fut même contraint de le bénir et d'avouer qu'il était plus juste que lui et de déclarer hautement que Dieu récompenserait sa vertu et qu'il le ferait régner.
Une conduite douce, sage et modérée a beaucoup de force pour apaiser ceux qui sont prévenus contre nous et, en s'humiliant, on adoucit les cœurs les plus aigris. C'est ce qui doit nous porter d'autant plus à la pratique de ces vertus qui sont d'ailleurs si conformes à la vocation et au devoir des chrétiens et que Jésus-Christ, notre adorable rédempteur, nous a si expressément recommandées tant par ses préceptes que par l'exemple qu'il nous a donné.
Il faut cependant remarquer que Saül changea bientôt de sentiment et persécuta David de nouveau. Les méchants sont quelquefois touchés et confessent leurs fautes, mais ils reprennent bientôt leurs premiers sentiments et ils retournent à leur endurcissement et à leurs péchés.

CHAPITRE XXV.

Il est parlé ici de la mort du prophète Samuel et de la manière brutale dont Nabal reçut les gens que David avait envoyé, ce qui fit que David jura d'exterminer la maison de Nabal. Mais Abigaïl, femme de Nadal l'apaisa et Nadal étant mort, David épousa Abigaïl.

1 En ce temps-là Samuel mourut, et tout Israël s'assembla et le pleura, et on l'ensevelit dans sa maison à Rama. Et David se leva et descendit au désert de Paran.
2 Or, il y avait à Mahon un homme qui avait ses troupes à Carmel, et cet homme-là était fort riche, il avait trois mille brebis et mille chèvres, et il était à Carmel quand on tondait ses brebis ;

3 et cet homme-là s'appelait Nabal, et sa femme s'appelait Abigaïl ; c'était une femme de bon sens, et belle de visage, mais lui était un homme brutal et avec qui il faisait mauvais avoir affaire ; et il était de la race de Caleb.
4 Or, David apprit au désert que Nabal tondait ses brebis.
5 Il envoya donc dix de ses gens, auxquels il dit : Montez à Carmel, et allez-vous-en vers Nabal, et saluez-le de ma part,
6 et dites-lui : Ainsi puisses-tu vivre et être en prospérité, toi et ta maison, et tout ce qui t'appartient !
7 Et maintenant, j'ai appris que tu as les tondeurs ; or, tes bergers ont été avec nous, et nous ne leur avons fait aucune injure, et rien ne s'est perdu du leur, tout le temps qu'ils ont été à Carmel ;
8 demande-le à tes gens et ils te le diront ; que nous soyons donc dans tes bonnes grâces, puisque nous sommes venus en un bon jour ; nous te prions, donne à tes serviteurs et à David ton fils, ce qui te viendra en main.
9 Les gens donc de David vinrent, et dirent à Nabal de la part de David toutes ces paroles, puis ils se turent.
10 Et Nabal répondit aux serviteurs de David : Qui est David, et qui est le fils d'Isaï ? Aujourd'hui le nombre des serviteurs qui se débandent d'avec leurs maîtres est fort grand ;
11 et prendrais-je mon pain, et mon eau et ma viande que j'ai apprêtée pour mes tondeurs, afin de la donner à des gens que je ne sais d'où ils sont ?
12 Ainsi les gens de David retournèrent par leur chemin. Ils revinrent donc, et, étant de retour, ils firent leur rapport à David, selon toutes ces paroles-là.
13 Et David dit à ses gens : Que chacun de vous ceigne son épée ; et ils ceignirent chacun leur épée. David aussi ceignit son épée, et il monta après David environ quatre cents hommes ; mais deux cents demeurèrent auprès du bagage.
14 Or, un des serviteurs d'Abigaïl, femme de Nabal, le lui rapporta et lui dit : Voici, David a envoyé du désert des messagers pour saluer notre maître, et il les a traités rudement ;
15 et cependant ces gens-là ont été bons envers nous, et nous n'en avons reçu aucun outrage, et rien de ce qui est à nous ne s'est perdu, tout le temps que nous avons été avec eux, lorsque nous étions à la campagne ;
16 ils nous ont servi de muraille, et la nuit et le jour, tout le temps que nous avons été avec eux, paissant les troupeaux.
17 C'est pourquoi maintenant, vois, et prends garde à ce que tu auras à faire ; car le mal est résolu contre notre maître et contre toute sa maison, et il est si méchant, qu'on n'oserait lui parler.
18 Abigaïl donc se hâta, et prit deux cents pains, deux barils de vin, cinq moutons tout apprêtés, cinq mesures de grain rôti, cent paquets de raisins secs, et deux cents cabas de figues sèches, et elles les mit sur des ânes,
19 et elle dit à ses gens : Passez devant moi, voici, je m'en vais après vous ; et elle n'en dit rien à Nabal son mari.
20 Et étant montée sur un âne, comme elle descendait par le couvert de la montagne, voici, David et ses gens, descendant, la rencontrèrent, et elle se trouva devant eux.
21 Or, David avait dit : C'est bien en vain que j'ai gardé tout ce que cet homme avait dans le désert, de sorte qu'il ne s'est rien perdu de tout ce qui était à lui ; car il m'a rendu le mal pour le bien.
22 Que Dieu fasse ainsi aux ennemis de David, et qu'il y ajoute de plus grandes peines, si demain matin je laisse rien de reste de tout ce qu'il a, jusqu'à un seul homme.
23 Quand donc Abigaïl eut vu David, elle se hâta de descendre de dessus son âne, et elle tomba sur son visage devant David, et se prosterna en terre.
24 Elle tomba donc à ses pieds, et lui dit : Que l'iniquité soit sur moi, mon seigneur, je te prie que ta servante parle devant toi, et écoute les paroles de ta servante ;

25 je te supplie, que mon seigneur ne prenne pas garde à cet homme de néant, à Nabal ; car il est tel que son nom ; il s'appelle Nabal, et il y a de la folie en lui ; et pour moi, ta servante, je n'ai point vu les gens que mon seigneur a envoyés.
26 Maintenant donc, mon seigneur, l'Éternel est vivant, et ton âme vit, que l'Éternel t'a empêché, et qu'il a gardé ta main d'en venir jusqu'à répandre le sang. Or, que tes ennemis, et que ceux qui cherchent à nuire à mon seigneur, soient comme Nabal.
27 Mais maintenant, voici un présent que ta servante apporte à mon seigneur, afin qu'on le donne aux gens qui suivent mon seigneur ;
28 pardonne, je te prie, le crime de ta servante ; car l'Éternel ne manquera point à établir une maison ferme à mon seigneur, parce que mon seigneur conduit les batailles de l'Éternel, et qu'il ne s'est trouvé en toi aucune méchanceté, pendant tous les jours de ta vie.
29 Que si les hommes se lèvent pour te persécuter et pour chercher ton âme, l'âme de mon seigneur sera liée dans le faisceau de la vie par l'Éternel ton Dieu ; mais il jettera l'âme de tes ennemis au loin, comme une pierre qui est lancée du milieu d'une fronde ;
30 et il arrivera que l'Éternel fera à mon seigneur tout ce qu'il t'a prédit de bien, et qu'il t'ordonnera pour être le conducteur d'Israël ;
31 et ceci ne te sera point en achoppement, et le cœur de mon seigneur n'aura point le remords d'avoir répandu du sang, sans cause, et de s'être vengé soi-même ; et quand l'Éternel aura fait du bien à mon seigneur, tu te souviendras de ta servante.
32 Alors David dit à Abigaïl : Béni soit l'Éternel, le Dieu d'Israël, qui t'a aujourd'hui envoyée au-devant de moi ;
33 et béni soit ton conseil, et sois bénie toi-même, toi qui m'as aujourd'hui empêché d'en venir jusqu'au sang, et qui as préservé ma main !
34 Certainement l'Éternel, le Dieu d'Israël, qui m'a empêché de te faire du mal, est vivant, et que si tu ne fusses venue au-devant de moi, il ne fût rien demeuré de reste à Nabal demain matin, non pas même jusqu'à un seul homme.
35 David donc prit de sa main ce qu'elle lui avait apporté, et lui dit : Remonte en paix dans ta maison ; regarde, j'ai écouté ta voix, et je t'ai accordé ta demande.
36 Alors Abigaïl revint vers Nabal, et voici, il faisait un festin dans sa maison, comme un festin de roi ; et Nabal avait le cœur joyeux, et il était plein de vin ; c'est pourquoi elle ne lui dit pas la moindre chose de toute cette affaire jusqu'au matin.
37 Il arriva donc le matin, après que Nabal fut désenivré, que sa femme lui dit toutes ces choses-là ; et son cœur s'amortit en lui, de sorte qu'il devint comme une pierre.
38 Et environ dix jours après, l'Éternel frappa Nabal, et il mourut.
39 Et quand David eut appris que Nabal était mort, il dit : Béni soit l'Éternel qui m'a fait droit de l'outrage que j'avais reçu de la main de Nabal, et qui a préservé son serviteur de faire du mal, et a fait retomber la malice de Nabal sur sa tête ! Puis David envoya des gens à Abigaïl, et lui fit parler afin de la prendre pour sa femme.
40 Les serviteurs donc de David vinrent vers Abigaïl, en Carmel, et lui parlèrent, disant : David nous a envoyés vers toi, afin de te prendre pour sa femme.
41 Alors elle se leva et se prosterna le visage contre terre, et dit : Voici ta servante qui servira à laver les pieds des serviteurs de mon seigneur.
42 Puis Abigaïl se leva promptement et monta sur un âne, et cinq servantes la suivaient, et elle s'en alla après les messagers de David, et elle fut sa femme.
43 Or, David avait aussi épousé Ahinoham de Jizréhel ; de sorte que toutes deux ensemble furent ses femmes.
44 Car Saül avait donné Mical sa fille, femme de David, à Palti, fils de Laïs, qui était de Gallim.

REFLEXIONS

La première chose que l'on voit dans ce chapitre est la mort de Samuel qui fut en son temps un

grand prophète et un excellent magistrat et qui se rendit illustre par la sainteté de sa vie, par ses miracles, par son grand zèle, par sa droiture, par son attachement à la justice, par l'amour tendre dont il était animé pour le peuple d'Israël et par plusieurs actions extraordinaires et miraculeuses. La mémoire de ce Saint homme doit être en vénération dans l'église, ses vertus doivent nous servir d'exemple et les ministres de l'église, aussi bien que les magistrats, doivent se le proposer pour modèle.

Il y a ces deux réflexions à faire sur l'histoire de Nabal. La première regarde le procédé de cet homme qui, par son humeur farouche et avare, manqua de causer la ruine de toute sa maison. Cela nous apprend que l'avarice et la brutalité peuvent attirer de grands maux et qu'ainsi il faut éviter ces vices et se conduire toujours avec honnêteté et avec douceur. On peut voir, outre cela, dans la mort de Nabal que l'avarice, la colère et l'ivrognerie ont ordinairement des suites funestes et qu'elles causent même quelques fois la mort de ceux qui se laissent aller à ces excès. L'autre chose à laquelle il faut faire attention est que David, offensé du procédé de Nabal et emporté par la colère, jura de l'exterminer lui et toute sa maison, ce qu'il aurait fait s'il n'en avait été détourné par la prudence et par la douceur d'Abigaïl.

De là nous devons apprendre qu'il est dangereux de se laisser aller aux mouvements de la colère et du ressentiment, que les conseils sages et modérés sont très salutaires, que les serments que l'on fait dans la colère et qui engagent à des choses mauvaises ne doivent point être gardés, que ce que l'on fait dans la passion cause toujours du repentir et laisse des remords dans la conscience et enfin que nous devons bénir Dieu lorsqu'il nous empêche de l'offenser et d'exécuter les mauvais desseins que nous pourrions avoir formés.

CHAPITRE XXVI.

Saül poursuivant David dans le pays des Ziphiens, David entra de nuit dans le camp de Saül et ne voulut pas le tuer quoiqu'il eût pu le faire et qu'il y fût sollicité mais il se contenta de faire connaître à Saül qu'il aurait pu lui ôter la vie,
Ce qui toucha tellement Saül qu'il fut contraint d'avouer qu'il avait tort de poursuivre David et qu'il le bénit.

1 Les Ziphiens vinrent encore vers Saül à Guibha, et lui dirent : David ne se tient-il pas caché au coteau de Hakila, qui est vis-à-vis de Jescimon ?
2 Et Saül se leva, et descendit au désert de Ziph, ayant avec soi trois mille hommes choisis d'Israël, pour chercher David au désert de Ziph.
3 Et Saül campa au coteau de Hakila, qui est vis-à-vis de Jescimon près du chemin. Et David se tenait au désert, et il s'aperçut que Saül venait au désert afin de le poursuivre.
4 Et il envoya des espions, par lesquels il sut très-certainement que Saül était venu.
5 Alors David se leva et vint au lieu où Saül était campé ; et David vit le lieu où Saül était couché avec Abner, fils de Ner, chef de son armée. Or, Saül était couché dans l'enceinte du camp, et le peuple était campé autour de lui.
6 Et David prit la parole et dit à Ahimélec, Héthien, et à Àbisçaï, fils de Tsérujah et frère de Joab : Qui descendra avec moi vers Saül, au camp ? Et Abisçaï répondit : J'y descendrai avec toi.
7 David donc et Abisçaï vinrent de nuit vers le peuple, et voici, Saül dormait étant couché dans l'enceinte du camp, et sa hallebarde était plantée en terre à son chevet, et Abner et le peuple étaient couchés autour de lui.
8 Alors Abisçaï dit à David : Aujourd'hui Dieu a livré ton ennemi entre tes mains ; maintenant donc, que je le frappe, je te prie, de la hallebarde jusqu'en terre, d'un seul coup, et je n'y retournerai pas une seconde fois.
9 Et David dit à Abisçaï : Ne le mets point à mort ; car qui est-ce qui mettra sa main sur l'oint de l'Éternel, et sera innocent ?

10 David dit encore : L'Éternel est vivant qu'à moins que l'Éternel ne le frappe, ou que le jour de sa mort ne vienne, ou qu'il ne demeure dans une bataille, on ne lui ôtera pas la vie ;
11 que l'Éternel me garde de mettre ma main sur l'oint de l'Éternel ! Mais je te prie, prends maintenant la hallebarde qui est à son chevet, et le pot à eau, et allons-nous-en.
12 David donc prit la hallebarde et le pot à eau, qui étaient au chevet de Saül, et ils s'en allèrent ; et il n'y eut personne qui les vît, ni qui les aperçût, ni qui s'éveillât, car tous dormaient, parce que l'Éternel avait fait tomber sur eux un profond sommeil.
13 Et David passa de l'autre côté, et s'arrêta sur le haut de la montagne, qui était fort loin de là ; car il y avait une grande distance entre eux ;
14 Et il cria au peuple, et à Abner, fils de Ner, disant : Ne répondras-tu pas, Abner ? Et Abner répondit et dit : Qui es-tu, qui cries au roi ?
15 Alors David dit à Abner : N'es-tu pas un vaillant homme ? Et qui est semblable à toi en Israël ? Pourquoi donc n'as-tu pas gardé le roi ton seigneur ? Car quelqu'un du peuple est venu pour tuer le roi ton seigneur.
16 Tu ne fais pas bien ; l'Éternel est vivant, que vous méritez la mort, pour avoir si mal gardé votre seigneur, l'oint de l'Éternel. Et maintenant, regarde où est la hallebarde du roi, et le pot à eau qui étaient à son chevet.
17 Alors Saül reconnut la voix de David, et dit : N'est-ce pas là ta voix, mon fils David ? Et David dit : C'est ma voix, ô roi, mon seigneur.
18 Il dit encore : Pourquoi mon seigneur poursuit-il son serviteur ? Car qu'ai-je fait, et quelle méchanceté y a-t-il en ma main ?
19 Maintenant donc, je te prie, que le roi, mon seigneur, écoute les paroles de ton serviteur : si c'est l'Éternel qui te pousse contre moi, que ton oblation lui soit agréable ; mais si ce sont les hommes, ils sont maudits devant l'Éternel ; car aujourd'hui ils m'ont chassé, afin que je ne demeure pas joint à l'héritage de l'Éternel, et ils m'ont dit : Va, sers les dieux étrangers.
20 Et maintenant, que mon sang ne tombe point en terre devant l'Éternel ; car le roi d'Israël est sorti pour chercher une puce, ou comme si l'on poursuivait une perdrix sur les montagnes.
21 Alors Saül dit : J'ai péché ; retourne-t'en, mon fils David ; car je ne te ferai plus de mal, puisqu'aujourd'hui ma vie t'a été précieuse. Voici, j'ai agi follement, et j'ai fait une très grande faute.
22 Et David répondit, et dit : Voici la hallebarde du roi ; que l'un de vos gens passe ici, et qu'il la prenne.
23 Et l'Éternel rendra à chacun selon sa justice et selon sa fidélité ; car il t'avait livré aujourd'hui entre mes mains, et je n'ai point voulu mettre ma main sur l'oint de l'Éternel ;
24 Comme donc ton âme a été aujourd'hui de grand prix devant mes yeux, ainsi mon âme sera de grand prix devant les yeux de l'Éternel, et il me délivrera de toute affliction.
25 Et Saül dit à David : Béni sois-tu, mon fils David ; certainement tu réussiras, et tu viendras heureusement à bout de tes entreprises. Alors David continua son chemin, et Saül retourna en son lieu.

REFLEXIONS

L'on voit premièrement dans ce chapitre que Saül continua à poursuivre David et qu'il alla avec trois mille hommes le chercher au pays de Ziph quoique peu auparavant il eût reconnu l'innocence de David et qu'il eût paru apaisé envers lui.

Rarement arrive-t-il aux méchants de changer et il n'y a aucun fond à faire sur la repentance et sur les promesses des gens qui ont le cœur corrompu et mauvais jusqu'à un certain degré.

II. Nous avons ici un nouvel exemple de la vertu et de la modération de David qui, ayant eu une seconde occasion d'ôter la vie à Saül, ne voulut pas le faire. Ce procédé de David est d'autant plus louable qu'il avait déjà épargné Saül une autre fois et que ce prince qui avait été touché de sa générosité avait violé ses promesses et n'avait pas laissé de le poursuivre comme auparavant.

Ceci nous apprend à nous éloigner de la vengeance, à ne jamais faire de mal à ceux qui nous en font et à ne nous point lasser de nous conduire avec douceur envers les personnes qui nous traitent avec le plus d'injustice, quand même elles continueraient toujours à nous faire du mal.
La conduite de David montre en particulier qu'on doit avoir en révérence les rois et les princes, Que leurs personnes sont sacrées, que l'on doit toujours demeurer dans le respect à leur égard, quand même il leur arriverait de manquer à leur devoir.
Enfin, l'effet que la modération de David fit sur Saül nous fait voir que, par l'innocence, par la douceur et par l'humilité, on calme la colère de ceux qui sont irrité et que les méchants sont enfin contraints de rendre justice aux gens de bien. Mais quand même nous ne pourrions pas apaiser par-là ceux qui nous haïssent, nous attirerons toujours sur nous la faveur de Dieu qui, comme le dit David, rendra à chacun selon sa justice et sa fidélité.

CHAPITRE XXVII.

David ne se fiant pas à Saül et ne trouvant de sûreté nulle part dans le pays d'Israël se retire vers Akis roi des Philistins.
Ce prince lui donne la ville de Tsiklag, d'où David fait ses courses sur les peuples voisins.

1 Mais David dit en son cœur : Je périrai quelque jour par les mains de Saül ; ne vaut-il pas mieux que je me sauve au pays des Philistins, afin que Saül n'espère plus de me trouver, et qu'il cesse de me chercher encore en quelqu'une des contrées d'Israël ? Je me sauverai donc de ses mains.
2 David donc se leva, et passa avec les six cents hommes, qui étaient avec lui, vers Akis, fils de Mahoc, roi de Gath.
3 Et David demeura avec Akis, à Gath, lui et ses gens, chacun avec sa famille, David et ses deux femmes, savoir, Ahinoham qui était de Jizréhel, et Abigaïl qui avait été femme de Nabal, et qui était de Carmel.
4 Alors on rapporta à Saül que David s'était enfui à Gath ; ainsi il ne continua plus de le poursuivre.
5 Et David dit à Akis : Je te prie, si j'ai trouvé grâce devant toi, qu'on me donne quelque lieu dans l'une des villes de la campagne, afin que j'y demeure ; car pourquoi ton serviteur demeurerait-il dans la ville royale avec toi ?
6 Akis donc lui donna, en ce jour-là, Tsiklag ; et c'est pourquoi Tsiklag est demeurée aux rois de Juda, jusqu'à ce jour.
7 Le temps que David demeura au pays des Philistins fut de quatre mois et quelques jours.
8 Or, David montait avec ses gens, et ils faisaient des courses sur les Guesçuriens, les Guirziens et les Hamalékites ; car ces nations-là habitaient au pays où *elles avaient habité* autrefois, depuis Sçur jusqu'au pays d'Égypte.
9 Et David désolait ces pays-là ; il ne laissait ni homme ni femme en vie, et il prenait les brebis, les bœufs, les ânes, les chameaux et les vêtements, et il s'en retournait et venait vers Akis.
10 Et Akis disait : Où avez-vous fait vos courses aujourd'hui ? Et David répondait : Vers le midi de Juda, vers le midi des Jérahméeliens, et vers le midi des Kéniens.
11 Mais David ne laissait ni homme ni femme en vie, pour les amener à Gath, de peur, disait-il, qu'ils ne rapportent quelque chose contre nous, et qu'ils ne disent : Voici ce que David a fait. Et il en usa ainsi pendant tout le temps qu'il demeura au pays des Philistins.
12 Et Akis se fiait à David, disant : Il s'est rendu très odieux à Israël son peuple ; c'est pourquoi il sera mon serviteur à jamais.

REFLEXIONS

Voici ce qu'il faut considérer sur ce chapitre :
Premièrement que, pendant que David était fugitif, Dieu prenait soin de lui et qu'il lui fit trouver

une retraite dans le pays des Philistins où son nom devait être odieux, que même durant le séjour qu'il y fit il remporta divers avantages sur les peuples voisins, ennemis des Israélites.
Après cela il faut considérer que ces peuples sur lesquels David faisaient ses courses, étant de ces peuples que Dieu avait commandé de détruire, David pouvait leur faire la guerre légitimement, d'autant plus qu'il était appelé à cela, Dieu l'ayant choisi pour être roi. Cependant la conduite de David n'était pas exempte de péché puisqu'il disait au roi des Philistins qu'il faisait ses courses sur le pays de Juda, ce qui n'était pas vrai.
Ainsi cet exemple de David n'autorise point le mensonge, le déguisement, ni la tromperie et ces vices qui étaient condamnables dans ces temps-là, sont encore plus indignes des chrétiens qui, vivant sous la loi de la charité et de la vérité, doivent être très éloignés du mensonge et se conduire toujours avec ingénuité, avec sincérité et avec candeur.

CHAPITRE XXVIII.
Saül étant attaqué par les Philistins et voyant que Dieu ne lui donnait aucune réponse s'adresse à une devineresse et la prie de faire paraître le prophète Samuel. Un fantôme qui ressemblait à ce prophète paraît qui prédit à Saül sa mort, celle de ses fils et la défaite de son armée.

1 En ces jours-là, les Philistins assemblèrent leurs armées, pour faire la guerre et pour combattre Israël. Et Akis dit à David : Assure-toi que vous viendrez avec moi au camp, toi et tes gens.
2 Alors David répondit à Akis : Certainement tu verras ce que ton serviteur fera. Et Akis dit à David : C'est pour cela que je te confierai toujours la garde de ma personne.
3 Or, Samuel était mort, et tout Israël l'avait pleuré, et on l'avait enseveli à Rama sa ville ; et Saül avait ôté du pays ceux qui avaient l'esprit de python et les devins.
4 Les Philistins donc, assemblés, vinrent et campèrent à Sçunem ; Saül aussi assembla tout Israël, et ils campèrent à Guilboah.
5 Et Saül voyant le camp des Philistins, eut peur, et son cœur fut fort effrayé.
6 Et Saül consulta l'Éternel ; et l'Éternel ne lui répondit rien, ni par songe, ni par Urim, ni par les prophètes.
7 Et Saül dit à ses serviteurs : Cherchez-moi une femme qui ait l'esprit de python, et j'irai vers elle, et je m'enquerrai par son moyen de ce qui doit arriver. Ses serviteurs lui dirent : Voilà, il y a une femme à Hendor qui a un esprit de python.
8 Alors Saül se déguisa, et prit d'autres habits, et s'en alla, lui et deux hommes avec lui ; et ils arrivèrent de nuit chez cette femme-là ; et Saül lui dit : Je te prie, devine-moi par l'esprit de python, et fais monter vers moi celui que je te dirai.
9 Mais la femme lui répondit : Voici, tu sais ce que Saül a fait, comment il a exterminé du pays ceux qui ont l'esprit de python et les devins ; pourquoi donc dresses-tu un piège à ma vie pour me faire mourir ?
10 Alors Saül lui jura par l'Éternel, et lui dit : L'Éternel est vivant, qu'il ne t'arrivera de ceci aucun mal.
11 Et la femme dit : Qui veux-tu que je te fasse monter ? Et il répondit : Fais-moi monter Samuel.
12 Et la femme voyant Samuel, s'écria à haute voix, disant à Saül : Pourquoi m'as-tu trompée ? car tu es Saül.
13 Et le roi lui répondit : Ne crains point ! Mais qu'as-tu vu ? Et la femme dit à Saül : J'ai vu comme un Dieu qui montait de la terre.
14 Il lui dit encore : Comment est-il fait ? Elle répondit : C'est un vieillard qui monte, et il est couvert d'un manteau. Et Saül connut que c'était Samuel, et s'étant baissé le visage contre terre, il se prosterna.
15 Et Samuel dit à Saül : Pourquoi as-tu troublé mon repos, en me faisant monter ? Et Saül répondit : Je suis dans une fort grande extrémité ; car les Philistins me font la guerre, et Dieu

s'est retiré de moi, et il ne m'a plus voulu répondre, ni par les prophètes, ni par les songes ; c'est pourquoi je t'ai appelé, afin que tu me fasses entendre ce que j'aurai à faire.
16 Et Samuel dit : Pourquoi donc me consultes-tu, puisque l'Éternel s'est retiré de toi, et qu'il est devenu ton ennemi ?
17 Or, l'Éternel fait selon qu'il en avait parlé par moi ; l'Éternel a déchiré le royaume, et l'a arraché d'entre tes mains, et l'a donné à ton domestique, savoir, à David ;
18 parce que tu n'as point obéi à la voix de l'Éternel, et que tu n'as point exécuté l'arrêt de l'ardeur de sa colère contre Hamalek ; c'est pourquoi l'Éternel t'a fait ceci aujourd'hui.
19 Et l'Éternel livrera même Israël avec toi entre les mains des Philistins, et vous serez demain avec moi, toi et tes fils ; l'Éternel livrera même le camp d'Israël entre les mains des Philistins.
20 Et Saül tomba aussitôt étendu sur la terre, et fut fort effrayé des paroles de Samuel, et même les forces lui manquèrent, parce qu'il n'avait rien mangé de tout ce jour-là, ni de toute la nuit.
21 Alors cette femme-là vint à Saül, et voyant qu'il avait été fort troublé, elle lui dit : Voici, ta servante a obéi à ta voix, et j'ai exposé ma vie, et j'ai obéi aux paroles que tu m'as dites ;
22 maintenant, je te prie, que tu écoutes aussi ce que ta servante te dira ; souffre que je mette devant toi une bouchée de pain, afin que tu manges, et que tu aies des forces pour t'en retourner par ton chemin.
23 Et il le refusa, et dit : Je ne mangerai point. Mais ses serviteurs, et cette femme aussi, le pressèrent tant, qu'il se rendit à leurs instances, et s'étant levé de terre, il s'assit sur un lit.
24 Or, cette femme-là avait un veau qu'elle engraissait en sa maison ; elle se hâta donc de le tuer, puis elle prit de la farine, et la pétrit, et en cuisit des pains sans levain ;
25 ce qu'elle mit devant Saül, et devant ses serviteurs, et ils mangèrent ; puis s'étant levés, ils s'en allèrent cette nuit-là.

REFLEXIONS
L'histoire qui est rapportée dans ce chapitre est très remarquable :
I. Nous y voyons en premier que Saül étant attaqué par les Philistins voulut s'adresser à Dieu, mais que Dieu ne lui donna aucune réponse. Comme il n'était plus temps alors pour Saül de consulter Dieu, le temps vient aussi qu'il est trop tard pour les pécheurs de prévenir leur ruine. Ainsi, l'état déplorable où se trouvait alors ce malheureux prince est une image de l'état des pécheurs que Dieu a abandonnés à leur égarement et qu'il est près de punir.
II. On voit ici que Saül réduit à cette extrémité, au lieu de s'humilier devant Dieu tomba dans un nouveau crime en s'adressant à une personne qui exerçait un art damnable, qu'il avait lui-même défendu sous peine de mort, conformément à la loi de Dieu. Cette démarche de Saül prouve qu'il n'avait pas consulté Dieu dans les mouvements d'une sincère repentance.
C'est là le caractère des méchants qui comblent la mesure de leurs crimes. Ils vont toujours en empirant, ils joignent l'hypocrisie à l'impiété et ils commettent de nouveaux et de plus grands péchés, même dans le temps que les plus sévères jugements de Dieu vont fondre sur eux.
III. Pour ce qui est de l'action même de cette femme que Saül consulta, il faut remarquer que l'art qu'elle exerçait était vain autant que criminel, qu'elle n'avait point la puissance de faire paraître le prophète Samuel qui était mort et que ce serait la dernière folie de croire qu'on puisse faire revenir les morts et savoir par leur moyen ce qui doit arriver. Cependant Dieu permit qu'un corps qui ressemblait à ce prophète apparut et qu'une voix fut entendue qui annonça à Saül sa défaite et qui prédit exactement le temps de sa mort. Dieu voulait par-là punir Saül de son impiété et lui faire trouver sa peine dans le crime même qu'il commettait alors et par ce moyen il parut aussi que sa mort procédait de Dieu. C'est ainsi que Dieu pour éprouver les hommes ou pour les châtier : *donne efficace à l'erreur afin que ceux qui n'ont pas cru à la vérité soient condamnés.*
Enfin, on voit en la personne de Saül et dans l'effroi dont il fut saisi en cette rencontre combien l'état de ceux qui sont abandonnés de Dieu est funeste. Et puisque c'est le mépris de la voix de

Dieu et l'obstination dans le mal qui conduit à cet état-là, nous devons craindre de nous y engager par l'impiété et par l'endurcissement comme cela arriva au roi Saül.

CHAPITRE XXIX.

Les chefs de l'armée des Philistins allant combattre les Israélites et ayant remarqué dans la revue de l'armée que David et ses gens étaient avec eux obligèrent Akis leur roi à le renvoyer à Tsiklag de peur qu'il ne se joignit aux Israélites contre les Philistins.

1 Or, les Philistins assemblèrent toutes leurs armées à Aphek ; et les Israélites étaient campés près de la fontaine qui était à Jizréhel.
2 Et les gouverneurs des Philistins marchèrent par leurs centaines et par leurs milliers ; et David et ses gens marchaient sur l'arrière-garde avec Akis.
3 Alors les chefs des Philistins dirent : Que font là ces Hébreux ? Et Akis répondit aux chefs des Philistins : N'est-ce pas ce David qui a été serviteur de Saül, roi d'Israël, qui a déjà été avec moi quelque temps, même quelques années, et je n'ai rien trouvé à redire en lui, depuis le jour qu'il s'est donné à moi jusqu'à ce jour.
4 Mais les chefs des Philistins se mirent en colère contre lui, et lui dirent : Renvoie cet homme, et qu'il s'en retourne au lieu où tu l'as établi, et qu'il ne descende point avec nous au combat, de peur qu'il ne se tourne contre nous dans la bataille ; car comment pourrait-il se remettre en grâce avec son seigneur ? Ne serait-ce pas par le moyen des têtes de nos gens ?
5 N'est-ce pas ici ce David dont on s'entre-répondit dans les danses, en disant : Saül en a frappé ses mille, et David, ses dix mille ?
6 Akis donc appela David, et lui dit : L'Éternel est vivant, que certainement tu es un homme droit, et tes allées et venues au camp m'ont paru bonnes ; car je n'ai point trouvé de méchanceté en toi depuis le jour que tu es venu à moi jusqu'à présent, mais tu ne plais point aux gouverneurs ;
7 maintenant donc, retourne-t'en, et va-t'en en paix, afin que tu ne fasses rien qui déplaise aux gouverneurs des Philistins.
8 Et David dit à Akis : Mais qu'ai-je fait, et qu'as-tu trouvé en ton serviteur, depuis le jour que j'ai été avec toi jusqu'à maintenant, que je n'aille point combattre contre les ennemis du roi, mon seigneur ?
9 Et Akis répondit et dit à David : Je le sais, car tu m'es très agréable comme un ange de Dieu ; mais les chefs des Philistins ont dit : Il ne montera point avec nous au combat.
10 C'est pourquoi lève-toi de bon matin, avec les serviteurs de ton seigneur qui sont venus avec toi, et après vous être levés de bon matin, sitôt que vous verrez le jour, allez-vous-en.
11 Ainsi David se leva le matin, lui et ses gens, pour partir dès le matin, et pour s'en retourner au pays des Philistins ; mais les Philistins montèrent à Jizréhel.

REFLEXIONS

Il faut considérer ici :
I. Premièrement que David étant engagé à aller à la guerre avec les Philistins contre les Israélites et se trouvant par-là réduit à la nécessité, ou de combattre contre sa patrie ou de trahir le roi des Philistins, Dieu par un effet de sa bonté envers David ne voulut pas l'exposer à cette tentation et qu'il l'en délivra en permettant que les chefs de l'armée des Philistins demandassent qu'il se retirât.
Le procédé de David dans cette occasion n'était pas conforme à la sincérité, puisqu'il avait donné à entendre au roi des Philistins qu'il combattrait avec lui contre les Israélites. Cependant la providence le tira de cet embarras par le moyen des Philistins eux-mêmes qui voulurent qu'on le renvoya. Par ce moyen David fut préservé de commettre un péché. Il n'eut aucune part à la défaite des Israélites, il ne se trouva pas au combat où Saül fut tué et il fut en état d'aller délivrer

la ville de Tsiklag qui avait été surprise pendant son absence par les Hamalékite, comme cela est rapporté dans le chapitre suivant.
Voilà comment la providence dispose des événements pour le bien de ceux qu'elle favorise. Le Seigneur leur donne des issues favorables dans les circonstances les plus fâcheuses, il les empêche même de tomber dans le péché et les délivre des tentations auxquelles ils succomberaient.

CHAPITRE XXX.
David arrivant à Tsiklag trouve que la ville avait été brûlée et que ses femmes avaient été emmenées prisonnières avec tout le peuple qui y était.
Ayant su que les Hamalékites avaient faits ce dégât, il les poursuivit, il recouvra ce qu'ils avaient pris et fit sur eux un grand butin qui fut partagé entre ceux qui avaient été à la guerre et ceux qui étaient demeurés au camp et au bagage.

1 Trois jours après, David et ses gens, étant revenus à Tsiklag, trouvèrent que les Hamalékites s'étaient jetés du côté du midi et sur Tsiklag, et qu'ils l'avaient prise et brûlée,
2 et qu'ils avaient fait prisonnières les femmes qui étaient là, sans avoir tué aucun homme, depuis les plus petits jusqu'aux plus grands, mais ils les avaient emmenés et avaient continué leur chemin.
3 David donc et ses gens revinrent à la ville ; et voici, elle était brûlée, et leurs femmes, leurs fils et leurs filles avaient été faits prisonniers.
4 C'est pourquoi David et le peuple qui était avec lui élevèrent leur voix, et pleurèrent jusqu'à ce qu'il n'y eût plus en eux de force pour pleurer.
5 Les deux femmes de David avaient aussi été prises prisonnières, savoir, Ahinoham de Jizréhel, et Abigaïl qui avait été femme de Nabal, qui était de Carmel.
6 Mais David fut dans une grande extrémité, parce que le peuple parlait de le lapider, car tout le peuple était outré à cause de leurs fils et de leurs filles ; toutefois, David se fortifia devant l'Éternel son Dieu.
7 Et il dit à Abiathar le sacrificateur, fils d'Ahimélec : Mets, je te prie, l'éphod pour moi ; et Abiathar mit l'éphod pour David.
8 Alors David consulta l'Éternel, disant : Poursuivrai-je cette troupe-là ? l'atteindrai-je ? Et il lui répondit : Poursuis-la ; car tu ne manqueras point de l'atteindre et de recouvrer le tout.
9 David donc s'en alla, avec les six cents hommes qui étaient avec lui ; et ils arrivèrent jusqu'au torrent de Bésor, où s'arrêtèrent ceux qui demeuraient en arrière.
10 Ainsi David et quatre cents hommes firent la poursuite ; car il y en eut deux cents qui s'arrêtèrent, étant tellement fatigués qu'ils ne purent passer le torrent de Bésor.
11 Or, ayant trouvé un homme égyptien par les champs, ils l'amenèrent à David, et lui donnèrent du pain, qu'il mangea, puis ils lui donnèrent de l'eau à boire ;
12 ils lui donnèrent aussi quelques figues sèches, et deux grappes de raisins secs, et il les mangea, et il reprit ses esprits ; car il y avait trois jours et trois nuits qu'il n'avait ni mangé de pain, ni bu d'eau.
13 Et David lui dit : A qui es-tu, et d'où es-tu ? Et il répondit : Je suis un garçon égyptien, serviteur d'un homme Hamalékite, et mon maître m'a abandonné, parce qu'il y a aujourd'hui trois jours que je suis malade.
14 Nous avons fait une irruption, du côté du midi des Kéréthiens, et sur ce qui est de Juda, et du côté du midi de Caleb, et nous avons brûlé Tsiklag.
15 Et David lui dit : Me conduiras-tu bien vers cette troupe-là ? Et il répondit : Jure-moi par le nom de Dieu que tu ne me feras point mourir, et que tu ne me livreras point entre les mains de mon maître, et je te conduirai vers cette troupe-là.
16 Et il le conduisit là ; et voici, ils étaient dispersés sur toute la terre, mangeant, buvant et

dansant à cause de ce grand butin qu'ils avaient fait du pays des Philistins, et du pays de Juda.
17 Et David les chargea, depuis l'aube du jour jusqu'au soir du lendemain qu'il s'était mis à les poursuivre ; et il n'en échappa aucun, excepté quatre cents jeunes hommes qui montèrent sur des chameaux et s'enfuirent.
18 Et David recouvra tout ce que les Hamalékites avaient emporté ; il recouvra aussi ses deux femmes.
19 Et ils trouvèrent que rien ne leur manquait, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, tant des fils que des filles, et du butin, et de tout ce qu'ils leur avaient emporté ; David recouvra le tout.
20 David prit aussi tout le reste du gros et du menu bétail, qu'on mena devant les troupeaux qu'on leur avait pris, et on disait : C'est ici le butin de David.
21 Puis David vint vers les deux cents hommes qui avaient été tellement fatigués qu'ils n'avaient pu marcher après David, qui les avait fait demeurer au torrent de Bésor, et ils sortirent au-devant de David, et au-devant du peuple qui était avec lui ; et David, s'étant approché du peuple, les salua amiablement.
22 Mais tous les méchants garnements qui étaient allés avec David, prirent la parole et dirent : Puisqu'ils ne sont point venus avec nous, nous ne leur donnerons rien du butin que nous avons recouvré, sinon à chacun d'eux sa femme et ses enfants ; qu'ils les emmènent, et s'en aillent.
23 Mais David dit : Ce n'est pas ainsi, mes frères, que vous devez disposer de ce que l'Éternel nous a donné, puisqu'il nous a gardés, et qu'il a livré entre nos mains cette troupe qui était venue contre nous.
24 Qui vous croirait dans cette affaire ? Car celui qui demeure au bagage, doit avoir autant de part que celui qui descend au combat ; ils partageront également.
25 Et cela a été pratiqué depuis ce jour-là ; et on en fit une ordonnance et une loi en Israël, jusqu'à ce jour.
26 David donc revint à Tsiklag, et envoya du butin aux anciens de Juda, savoir, à ses amis, disant : Voici un présent, que je vous fais, du butin des ennemis de l'Éternel.
27 Il en envoya à ceux qui étaient à Beth-el, à ceux qui étaient à Ramoth du midi, à ceux qui étaient à Jattir,
28 à ceux qui étaient à Haroher, à ceux qui étaient à Sciphamoth, à ceux qui étaient à Esçtemoah,
29 à ceux qui étaient à Racal, et à ceux qui étaient dans les villes des Jérahméeliens, à ceux qui étaient dans les villes des Kéniens,
30 à ceux qui étaient à Horma, à ceux qui étaient à Cor-hasçan, à ceux qui étaient à Hathac,
31 et à ceux qui étaient à Hébron, et dans tous les lieux où David avait demeuré, lui et ses gens.

REFLEXIONS

Il y a deux réflexions à faire sur ce chapitre :

I. Que la ville de Tsiklag qui appartenait à David, lui ayant été donnée par le roi des Philistins, fut prise par les Hamalékites avec le peuple qui y était et que même David à son retour dans cette ville fut en danger d'être lapidé par le peuple. Ce fut là une épreuve bien fâcheuse pour David, mais ce fut la dernière qu'il eut à soutenir avant que de monter sur le trône.

II. David donna dans cette occasion des marques de sa piété en consultant le Seigneur sur ce qu'il avait à faire et Dieu lui ayant fait dire de poursuivre les Hamalékites, il reprit tout ce qu'ils avaient emmené, il délivra ses femmes et il fit même sur eux un butin fort considérable. De cette manière le malheur qui était arrivé à David tourna à son avantage et à sa plus grande gloire et c'est ainsi que ceux qui, dans les extrémités où ils se rencontrent se laissent conduire par le Seigneur, ne manquent jamais d'éprouver sa protection.

CHAPITRE XXXI.

Ce chapitre contient le récit de la défaite des Israélites par les Philistins. Les fils de Saül furent tués, Saül lui-même mourut dans cette occasion et leurs corps furent pendus à la muraille de

Bethsan. Mais ils furent ensuite ensevelis par les habitants de Jabès. C'est ici que finit l'histoire de Saül et le premier livre de Samuel.

1 Or, les Philistins combattirent contre Israël, et ceux d'Israël prirent la fuite devant les Philistins, et ils furent tués sur la montagne de Guilboah.
2 Et les Philistins atteignirent Saül et ses fils ; et ils tuèrent Jonathan, Abinadab, et Malki-sçuah, fils de Saül.
3 Et tout l'effort du combat tomba sur Saül, et les archers qui tiraient de l'arc le trouvèrent, et il fut blessé dangereusement par ces archers.
4 Alors Saül dit à son écuyer : Tire ton épée, et transperce m'en, de peur que ces incirconcis ne viennent, et ne me transpercent, et ne me fassent des outrages ; mais son écuyer ne le voulut point faire, parce qu'il était fort effrayé. Saül donc prit l'épée, et se jeta dessus.
5 Alors l'écuyer de Saül, ayant vu que Saül était mort, se jeta aussi sur son épée et mourut avec lui.
6 Ainsi Saül mourut, en ce jour-là, avec ses trois fils, et son écuyer, et tous ses gens.
7 Et ceux d'Israël qui étaient en deçà de la vallée, et en deçà du Jourdain, ayant vu que les Israélites s'en étaient fuis, et que Saül et ses fils étaient morts, abandonnèrent les villes, et s'enfuirent ; de sorte que les Philistins y entrèrent et y habitèrent.
8 Et dès le lendemain les Philistins vinrent pour dépouiller les morts, et ils trouvèrent Saül et ses trois fils étendus sur la montagne de Guilboah ;
9 et ils coupèrent la tête de Saül, et le dépouillèrent de ses armes, qu'ils envoyèrent au pays des Philistins, dans tous les environs, pour en faire savoir les nouvelles dans les temples de leurs faux dieux, et parmi le peuple.
10 Et ils mirent ses armes au temple de Hasçtaroth, et pendirent son corps à la muraille de Beth-sçan.
11 Or, les habitants de Jabès de Galaad apprirent ce que les Philistins avaient fait à Saül ;
12 et tous les vaillants hommes d'entre eux se levèrent et marchèrent toute la nuit, et enlevèrent le corps de Saül et les corps de ses fils, de la muraille de Beth-sçan, et ils revinrent à Jabès, où ils les brûlèrent.
13 Puis ils prirent leurs os, et les ensevelirent sous un chêne, près de Jabès, et ils jeûnèrent pendant sept jours.

REFLEXIONS

On doit faire bien de l'attention à la mort de Saül. Les circonstances en furent extrêmement tragiques puisqu'il se donna lui-même la mort, que ses trois fils furent tués dans le combat par les Philistins et que son corps, de même que celui de ses fils, fut traité avec la dernière ignominie, les Philistins les ayant pendus aux murailles de la ville de Bethsçan. L'Écriture dit sur cela, que Saül mourut ainsi parce qu'il n'avait pas obéi aux ordres de Dieu et surtout parce qu'il avait consulté la devineresse d'Andor. Ainsi ce prince qui avait été choisi de Dieu et qui avait si bien commencé finit malheureusement et les menaces que Dieu lui avait fait dénoncer en plusieurs occasions furent exécutées.
Il en a toujours été et il en sera toujours de même de toutes les menaces de Dieu, tant celles qui regardent certaines personnes en particulier que de celles que Dieu fait contre les pécheurs en général. Cet événement doit nous inspirer une crainte salutaire et nous faire reconnaître que ceux que Dieu a enrichis de ses grâces et qui en abusent sont à la fin abandonnée de lui et deviennent des exemples de sa colère.
Sur ce que les fils de Saül et en particulier Jonathan qui avait tant de piété et de vertu périrent avec lui, il faut considérer que les innocents sont quelques fois enveloppés avec les coupables dans les jugements temporels, ce que Dieu fait pour de justes raisons et surtout pour rendre heureux les gens de bien en les retirant du monde. III Il faut encore remarquer que dans cette

occasion le peuple d'Israël fut battu par les Philistins, Dieu ayant voulu châtier ce peuple à mesure qu'il punissait Saül. C'est pour les mêmes raisons que Dieu fait tomber ses jugements sur les peuples aussi bien que sur les princes et que c'est en quoi l'on a sujet d'adorer la justice, la sagesse aussi bien que la bonté du Seigneur.

LE SECOND LIVRE

DE SAMUEL

ARGUMENT

Le second livre de Samuel contient l'histoire du règne de David, ce qui comprend l'espace d'environ quarante ans.

CHAPITRE I
David reçoit les nouvelles de la mort de Saül et de la défaite des Israélites qui avaient été battus par les Philistins.
II. Il fait mourir celui qui avait ôté la vie à Saül.
III. Il prononce une plainte sur cette mort.

1 Après que Saül fut mort, David étant revenu de la défaite des Hamalékites, demeura à Tsiklag deux jours ;
2 et au troisième jour on vit paraître un homme, qui revenait du camp de Saül, ayant ses vêtements déchirés, et de la terre sur sa tête ; et étant venu à David, il se jeta en terre et se prosterna.
3 Et David lui dit : D'où viens-tu ? Et il lui répondit : Je suis échappé du camp d'Israël.
4 Et David lui dit : Qu'est-il arrivé ? Je te prie, raconte-le-moi. Il répondit : Le peuple a fui dans le combat, et même il y en a eu beaucoup du peuple qui ont été défaits, et qui sont morts ; Saül aussi et Jonathan son fils sont morts.
5 Et David dit à ce jeune homme qui lui disait ces nouvelles : Comment sais-tu que Saül et Jonathan son fils soient morts ?
6 Et le jeune homme, qui lui disait ces nouvelles, lui répondit : Je me trouvai par hasard sur la montagne de Guilboah, et voici, Saül se tenait penché sur sa hallebarde, et quelques cavaliers l'avaient joint ;
7 et regardant derrière soi, il me vit, et m'appela, et je lui répondis : Me voici.
8 Alors il me dit : Qui es-tu ? Et je lui répondis : Je suis Hamalékite.
9 Et il me dit : Tiens-toi ferme sur moi, je te prie, et me fais mourir ; car je suis dans une grande angoisse, et même ma vie est encore toute en moi.
10 Je me suis donc tenu ferme sur lui, et je l'ai fait mourir ; car je savais bien qu'il ne vivrait pas, après s'être ainsi jeté sur sa hallebarde ; et j'ai pris la couronne qu'il avait sur sa tête, et le bracelet qu'il avait à son bras, et je les ai apportés ici à mon seigneur.
11 Alors David prit ses vêtements, et les déchira ; tous les hommes aussi, qui étaient avec lui, en firent de même.
12 Et ils menèrent deuil, et pleurèrent, et jeûnèrent jusqu'au soir à cause de Saül, et de Jonathan son fils, et du peuple de l'Éternel, et de la maison d'Israël, parce qu'ils étaient tombés par l'épée.
13 Mais David dit au jeune homme qui lui avait dit ces nouvelles : D'où es-tu ? et il répondit : Je suis fils d'un étranger Hamalékite.
14 Et David lui dit : Comment n'as-tu pas craint d'avancer ta main pour tuer l'oint de l'Éternel ?
15 Alors David appela l'un de ses gens, et lui dit : Approche-toi, jette-toi sur lui ; et il le frappa, et il mourut.
16 Car David lui avait dit : Ton sang soit sur ta tête ; car ta bouche a porté témoignage contre

toi, en disant : J'ai fait mourir l'oint de l'Éternel.
17 Alors David fit cette complainte sur Saül, et sur Jonathan son fils :
18 et il ordonna qu'on enseignât aux enfants de Juda à tirer de l'arc ; voici, elle est écrite dans le livre de Jasçar ;
19 Ô noblesse d'Israël, ceux qui ont été tués, sont sur tes hauts lieux. Comment sont tombés les hommes vaillants ?
20 Ne l'allez point dire dans Gath, et n'en portez point les nouvelles dans les places d'Asçkelon, de peur que les filles des Philistins ne s'en réjouissent, de peur que les filles des incirconcis ne triomphent de joie.
21 Montagnes de Guilboah, que la rosée et la pluie ne tombent jamais sur vous, ni sur les champs qui y sont haut élevés, parce que c'est là qu'a été jeté le bouclier des hommes forts, et le bouclier de Saül, comme s'il n'eût point été oint d'huile.
22 La flèche de l'arc de Jonathan ne revenait jamais sans être teinte du sang des morts et de la graisse des hommes vaillants, et l'épée de Saül ne revenait jamais sans effet.
23 Saül et Jonathan, si aimables et si agréables pendant leur vie, n'ont point été séparés dans leur mort ; ils étaient plus légers que les aigles, ils étaient plus forts que les lions.
24 Filles d'Israël, pleurez sur Saül, qui vous revêtait d'écarlate, et qui vous faisait vivre dans les délices, qui vous faisait porter des ornements d'or sur vos habits.
25 Comment les hommes forts sont-ils tombés au milieu de la bataille, et comment Jonathan a-t-il été tué sur tes hauts lieux ?
26 Jonathan mon frère, je suis en angoisse à cause de toi ; tu faisais tout mon plaisir ; l'amour que j'avais pour toi était plus grand que celui des femmes.
27 Comment sont tombés tes hommes vaillants, et comment ont péri les armes de la guerre ?

REFLEXIONS

I. On doit d'abord ici faire cette réflexion générale que, David ayant attendu sans impatience et sans vouloir se servir d'aucun mauvais moyen, que Dieu le délivrât des injustes persécutions de Saül et lui donnât le royaume d'Israël, la providence dirigea les choses d'une manière que Saül mourut sans que David y eût contribué et qu'ainsi David monta sur le trône innocemment et légitimement.

En quelque état qu'on se trouve, il faut se laisser conduire à la providence et sans rien faire contre la justice et la bonne conscience, attendre tranquillement qu'elle exécute ses desseins.

II. L'action de David qui fit mourir celui qui lui avait apporté les nouvelles de la mort de Saül fut un acte de justice, puisque cet homme ne pouvait sans crime donner la mort à Saül et qu'il aurait dû plutôt lui conserver la vie autant qu'il l'aurait pu.

III. On découvre ici la piété et le bon cœur de David qui fit paraître dans cette occasion la même modération qu'il avait eue pendant la vie de Saül et qui eut de la douleur de sa mort, quoique cette mort le mît à couvert des persécutions de ce prince et l'élevât au trône.

C'est ainsi qu'en use toute personne qui a une sincère piété et une solide vertu. Quelque mal que ses ennemis lui aient fait, quelque criminelle qu'ait été leur vie et quelque avantage qui lui revienne de leur malheur, elle ne s'en réjouit jamais et elle en a plutôt de la douleur.

IV. Les plaintes que David fit sur la mort de Jonathan son intime ami nous découvrent le caractère de la vraie amitié. Les amis sincères et vertueux, tel qu'étaient Jonathan à l'égard de David, sont le bien le plus précieux que l'on puisse posséder en ce monde après la grâce et l'amour de Dieu et la plus grande perte qu'on puisse faire est de s'en voir privé.

CHAPITRE II

Saül étant mort, David est reconnu roi par la tribu de Juda et il fait remercier les habitants de Jabès de ce qu'ils avaient enseveli Saül et ses fils.

Mais Abner établit Roi sur les autres tribus Isç-bosceth fils de Saül. Cela donna occasion à une

guerre dans laquelle ceux du parti de Isc-bosceth furent battus par les gens de David et où Abner tua Hasaël frère de Joab, général de l'armée du roi David, après quoi les deux armées se retirèrent.

1 Après cela David consulta l'Éternel, disant : Monterai-je en quelqu'une des villes de Juda ? Et l'Éternel lui répondit : Monte. Et David dit : Dans laquelle monterai-je ? L'Éternel répondit : Va à Hébron.
2 David donc monta là, avec ses deux femmes, savoir, Ahinoham, qui était de Jizréhel, et Abigaïl, qui avait été femme de Nabal, qui était de Carmel.
3 David fit remonter aussi les hommes qui étaient avec lui, chacun avec sa famille, et ils demeurèrent dans les villes de Hébron.
4 Et ceux de Juda vinrent, et oignirent là David pour roi sur la maison de Juda. Et l'on rapporta à David que les gens de Jabès de Galaad avaient enseveli Saül.
5 Et David envoya des messagers vers les gens de Jabès de Galaad, et leur fit dire : Soyez bénis de l'Éternel, de ce que vous avez usé de cette humanité envers Saül votre seigneur, et de ce que vous l'avez enseveli !
6 Que l'Éternel veuille donc maintenant être envers vous miséricordieux et véritable ! De ma part aussi je vous ferai du bien, parce que vous avez fait cela.
7 Et maintenant, que vos mains se fortifient, et soyez des hommes de cœur ; car Saül votre seigneur, est mort, et même la maison de Juda m'a oint pour être roi sur eux.
8 Mais Abner, fils de Ner, chef de l'armée de Saül, prit Isç-bosceth, fils de Saûl, et le fit passer à Mahanajim ;
9 et il l'établit roi sur Galaad, sur les Asçuriens, sur Jizréhel, sur Ephraïm, et sur Benjamin, même sur tout Israël.
10 Isç-bosceth, fils de Saûl, était âgé de quarante ans quand il commença à régner sur Israël, et il régna deux ans. Il n'y eut que la maison de Juda qui suivit David.
11 Et le nombre des jours que David régna à Hébron sur la maison de Juda, fut de sept ans et six mois.
12 Or, Abner, fils de Ner, et les gens d'Isç-bosceth, fils de Saül, sortirent de Mahanajim, vers Gabaon.
13 Joab aussi, fils de Tsérujah, et les gens de David sortirent, et ils se rencontrèrent les uns les autres près de l'étang de Gabaon ; les uns se tenaient auprès de l'étang du côté de deçà, et les autres auprès de l'étang du côté de delà.
14 Alors Abner dit à Joab : Que quelques-uns de ces jeunes gens se lèvent maintenant, et qu'ils se battent devant nous. Et Joab dit : Qu'ils se lèvent.
15 Ils se levèrent donc, et on en compta douze de Benjamin pour le parti d'Isç-bosceth, fils de Saül, et douze des gens de David.
16 Alors chacun d'eux, empoignant son homme, lui passa son épée dans le côté, et ils tombèrent tous ensemble ; et ce lieu-là fut appelé Helkath-hatsurim, qui est en Gabaon.
17 Et il y eut, ce jour-là, un très rude combat, dans lequel Abner fut battu avec ceux d'Israël, par les gens de David.
18 Les trois fils de Tsérujah, Joab, Abisçaï et Hasaël étaient là ; et Hasaël était aussi léger du pied qu'un chevreuil dans la campagne.
19 Et Hasaël poursuivit Abner, sans se détourner ni à droite ni à gauche d'après Abner.
20 Abner donc, regardant derrière, lui dit : Es-tu Hasaël ? Et il lui répondit : Je le suis.
21 Et Abner lui dit : Détourne-toi à droite ou à gauche, et saisis-toi de l'un de ces jeunes gens, et prends sa dépouille pour toi. Mais Hasaël ne voulut point se détourner de lui.
22 Et Abner continuait à dire à Hasaël : Détourne-toi de moi ; pourquoi te frapperais-je, et te ferais-je tomber mort par terre ? et comment oserais-je paraître devant Joab ton frère ?
23 Mais il ne voulut jamais se détourner ; et Abner le frappa, à la cinquième côte, du bout de

derrière de sa hallebarde, de sorte que sa hallebarde lui sortait par derrière ; et il tomba là mort sur la place ; et tous ceux qui venaient au lieu où Hasaël était tombé et où il était mort, s'arrêtaient.
24 Joab donc et Abisçaï poursuivirent Abner, et le soleil se coucha quand ils arrivèrent au coteau d'Amma, qui est vis-à-vis de Gujah, au chemin du désert de Gabaon.
25 Et les Benjamites se rallièrent auprès d'Abner, et se rangèrent en un bataillon, et se tinrent sur le sommet d'un coteau.
26 Alors Abner cria à Joab, et dit : L'épée dévorera-t-elle sans cesse ? Ne sais-tu pas bien qu'il y a de l'amertume à la fin ? Et jusqu'à quand différeras-tu de dire au peuple qu'il cesse de poursuivre ses frères ?
27 Et Joab dit : Dieu est vivant, que si tu eusses ainsi parlé dès le matin, le peuple se serait déjà retiré, chacun loin de son frère.
28 Joab donc sonna de la trompette, et tout le peuple s'arrêta, et ils ne poursuivirent plus Israël, et ne continuèrent plus à se battre.
29 Ainsi Abner et ses gens marchèrent toute cette nuit-là par la campagne, et passèrent le Jourdain, et traversèrent tout Bithron, et ils arrivèrent à Mahanajim.
30 Joab revint aussi de la poursuite d'Abner ; et quand il eut assemblé tout le peuple, on trouva qu'il n'en manquait que dix-neuf des gens de David et Hasaël.
31 Mais les gens de David frappèrent de ceux de Benjamin, savoir, des gens d'Abner, trois cent soixante hommes, qui moururent.
32 Et ils enlevèrent Hasaël, et l'ensevelirent dans le sépulcre de son père, qui était à Bethléhem ; et toute cette nuit-là, Joab et ses gens marchèrent, et ils arrivèrent à Hébron au point du jour.

REFLEXIONS

David fit paraître sa piété et le respect qu'il avait eu pour Saül en faisant remercier et en bénissant les gens de Jabès de ce qu'ils avaient enseveli les corps de Saül et de ses fils.
II. Après la mort de Saül, Dieu, selon ses promesses, éleva David sur le trône, mais cependant il ne l'y éleva que par degrés. David n'obtint pas d'abord le royaume entier et il ne régna sur toutes les tribus d'Israël qu'au bout de sept ans. Il eut même à soutenir une guerre de plusieurs années contre Isc-bosceth fils de Saül dans laquelle pourtant il remporta divers avantages. Dieu voulait encore exercer David par de nouvelles épreuves avant que de le faire jouir du repos et de la prospérité qu'il lui avait promise et il en usa ainsi pour lui faire d'autant mieux sentir que c'était de Dieu seul qu'il tenait la royauté.
C'est là une image de l'état où les enfants de Dieu sont en ce monde et de la conduite que Dieu tient envers eux. Il leur a fait d'excellentes promesses et il ne manque jamais de les exécuter, mais il les expose pourtant à divers combats pour les éprouver et il accomplit enfin pleinement ce qu'il leur a promis. Ce qu'Abner fît à l'égard de Hasaël, afin de ne pas être obligé de lui ôter la vie, montre qu'il faut éviter, autant qu'on le peut, de faire du mal même à ceux qui veulent nous en faire et surtout de répandre le sang. C'est ce qui est encore à remarquer sur la conduite sage et modérée d'Abner qui fit tout ce qu'il put pour empêcher les deux armées d'en venir aux mains et de se poursuivre.
Les chrétiens devraient être encore plus prompts et plus empressés à terminer les guerres, à empêcher l'effusion du sang de ceux qui sont chrétiens comme eux, à procurer en toutes occasions la réconciliation et à rétablir partout la concorde et la paix.

CHAPITRE III

On voit ici :
I. Un dénombrement des enfants qui naquirent à David à Hébron.
II. Comment Abner qui était général de l'armée d'Isc-bosceth fils de Saül et qui avait fait jusqu'alors la guerre à David, quitta le parti d'Isc-bosceth pour embrasser celui de David, de

quoi Joab, général de l'armée de David, ayant eu du chagrin et de la jalousie, il tua Abner en trahison voulant aussi venger la mort de Hasaël son frère qu'Abner avait tué.
III. David étant informé de ce que Joab avait fait en témoigna un grand déplaisir, mais son autorité n'étant pas encore assez affermie, il ne put faire alors la punition du crime de Joab.

1 Or, il y eut une longue guerre entre la maison de Saül et la maison de David ; mais David s'avançait et se fortifiait, et la maison de Saül allait en s'affaiblissant.
2 Et il naquit des fils à David à Hébron ; son premier-né fut Amnon, d'Ahinoham, qui était de Jizréhel ;
3 le second, fut Kiléad, d'Abigaïl, qui avait été femme de Nabal, qui était de Carmel ; le troisième fut Absçalom, fils de Mahaca, fille de Talmaï, roi de Guesçur ;
4 le quatrième fut Adonija, fils de Haggith ; le cinquième fut Scéphatja, fils d'Abital ;
5 et le sixième fut Jithréham, d'Hégla, femme de David. Ceux-ci naquirent à David à Hébron.
6 Mais il arriva, pendant qu'il y eut guerre entre la maison de Saül et la maison de David, qu'Abner soutenait la maison de Saül.
7 Or, Saül avait eu une concubine qui s'appelait Ritspa, fille d'Aja ; et Isç-bosceth dit à Abner : Pourquoi es-tu venu vers la concubine de mon père ?
8 Et Abner fut fort irrité des paroles d'Isç-bosceth, et lui dit : Suis-je une tête de chien, moi qui, contre Juda, ai usé aujourd'hui de bonté envers la maison de Saül ton père, et envers ses frères et ses amis, et qui ne t'ai point fait tomber entre les mains de David, que tu me recherches aujourd'hui pour le péché d'une femme ?
9 Que Dieu punisse sévèrement Abner, si je ne fais à David tout ce que l'Éternel lui a juré,
10 en transportant le royaume de la maison de Saül, et en établissant le trône de David sur Israël et sur Juda, depuis Dan jusqu'à Béer-scébah !
11 Et Isç-bosceth ne put pas répondre un seul mot à Abner, parce qu'il le craignait.
12 Abner donc envoya des députés à David de sa part, pour lui dire : À qui appartient ce pays ? si ce n'est à toi ? et pour ajouter : Traite avec moi, et, voici, ma main sera avec toi, pour réunir à toi tout Israël.
13 Et David répondit : Je le veux bien, je traiterai avec toi ; je ne te demande qu'une chose ; tu ne me verras point, que premièrement tu ne me ramènes Mical, fille de Saül, quand tu viendras me voir.
14 Alors David envoya des députés à Isç-bosceth, fils de Saül, pour lui dire : Rends-moi ma femme Mical, que j'ai épousée pour cent prépuces de Philistins.
15 Et Isç-bosceth l'envoya querir, et l'ôta à son mari Paltiel, fils de Laïs.
16 Et son mari s'en alla avec elle, pleurant continuellement après elle, jusqu'à Bahurim. Et Abner lui dit : Va, et retourne-t'en ; et il s'en retourna.
17 Or, Abner parla aux anciens d'Israël et leur dit : Vous cherchiez autrefois David, afin qu'il fût roi sur vous ;
18 maintenant donc, faites-le ; car l'Éternel a parlé à David, et a dit de lui : Je délivrerai, par David mon serviteur, mon peuple d'Israël de la main des Philistins, et de la main de tous leurs ennemis.
19 Et Abner fit entendre les mêmes choses à ceux de Benjamin. Après cela, il s'en alla pour faire entendre expressément à David, à Hébron, ce qui avait été approuvé par Israël et par toute la maison de Benjamin.
20 Et Abner vint vers David à Hébron, et il y avait vingt hommes avec lui ; et David fit un festin à Abner et aux hommes qui étaient avec lui.
21 Et Abner dit à David : Je me lèverai, et je m'en irai rassembler tout Israël, afin qu'ils se rendent au roi mon seigneur, et qu'ils traitent alliance avec toi, et tu régneras comme ton âme le souhaite. Et David renvoya Abner, qui s'en alla en paix.
22 Et voici les gens de David qui revenaient avec Joab de faire une course, et qui amenaient

avec eux un grand butin ; mais Abner n'était plus avec David à Hébron ; car il l'avait renvoyé, et il s'en était allé en paix.
23 Joab donc et toute l'armée qui était avec lui, revint ; et on fit ce rapport à Joab, et on lui dit : Abner, fils de Ner, est venu vers le roi, qui l'a renvoyé, et il s'en est allé en paix.
24 Et Joab vint au roi, et dit : Qu'as-tu fait ? Voici, Abner est venu vers toi, pourquoi l'as-tu ainsi renvoyé, et pourquoi as-tu souffert qu'il s'en soit allé ?
25 Tu sais bien qu'Abner, fils de Ner, est venu pour te tromper, pour reconnaître tes démarches, et pour savoir tout ce que tu fais.
26 Alors Joab sortit d'avec David, et envoya des gens après Abner, qui le ramenèrent de la fosse de Sira, sans que David le sût.
27 Abner donc étant revenu à Hébron, Joab le tira à part, au dedans de la porte, pour lui parler en secret, et il le frappa là à la cinquième côte ; c'est ainsi que mourut Abner, à cause du sang de Hasaël, frère de Joab.
28 Et David ayant appris ce qui était arrivé, dit : Je suis innocent, moi et mon royaume, devant l'Éternel, à jamais, du sang d'Abner, fils de Ner ;
29 que ce sang s'arrête sur la tête de Joab et sur toute la maison de son père ; et que la maison de Joab ne soit jamais sans quelque homme découlant, ou qui ait la lèpre, ou qui s'appuie sur un bâton, ou qui tombe par l'épée, ou qui ait besoin de pain !
30 Ainsi Joab et Abisçaï son frère tuèrent Abner, parce qu'il avait tué Hasaël leur frère, près de Gabaon, dans le combat.
31 Et David dit à Joab et à tout le peuple qui était avec lui : Déchirez vos vêtements, et couvrez-vous de sacs, et pleurez, marchant devant Abner ; et le roi David marchait après la bière.
32 Et quand ils eurent enseveli Abner à Hébron, le roi éleva sa voix et pleura près du sépulcre d'Abner ; tout le peuple pleura aussi ;
33 et le roi fit une complainte sur Abner, et dit : Abner est-il mort comme meurt un lâche ?
34 Tes mains n'étaient point liées, et tes pieds n'avaient point été mis dans les fers ; mais tu es tombé comme on tombe devant les méchants. Et tout le peuple recommença à pleurer sur lui.
35 Puis tout le peuple vint pour faire prendre quelque nourriture à David, pendant qu'il était encore jour ; mais David protesta, et dit : Que Dieu me punisse très sévèrement, si avant que le soleil soit couché, je goûte du pain ou de quelque autre chose.
36 Et tout le peuple l'entendit, et le trouva bon ; et tout le peuple approuva tout ce que le roi fit.
37 En ce jour-là donc, tout le peuple et tout Israël connut que ce n'était point par ordre du roi qu'on avait fait mourir Abner, fils de Ner.
38 Et le roi dit à ses serviteurs : Ne savez-vous pas qu'un capitaine, et un grand capitaine, a été mis à mort aujourd'hui en Israël ?
39 Et je suis encore faible aujourd'hui, bien que j'aie été oint roi ; mais ces gens, les fils de Tsérujah, sont trop puissants pour moi ; l'Éternel rendra à celui qui a fait le mal selon sa malice.

REFLEXIONS

La première réflexion qu'il faut faire est que David ayant épousé plusieurs femmes selon la coutume qui s'était établie parmi les Israélites contre la première institution du mariage, et ayant eu plusieurs enfants, ces enfants furent dans la suite l'occasion des malheurs de sa famille et des instruments dans la main de Dieu pour le châtier.

C'était là les suites ordinaires de cette mauvaise coutume d'avoir plusieurs femmes et cette considération fait voir que les lois du mariage que Jésus-Christ a rétabli dans la pureté de son institution sont très justes et tout à fait nécessaires pour le bonheur des hommes.

La deuxième réflexion est qu'Abner irrité d'un reproche qu'Isc-bosceth lui avait fait embrassa le parti de David et conseilla aux tribus d'Israël de se soumettre à lui. On voit par là qu'Abner était un homme de peu de vertu et que quoiqu'il alléguât la vocation divine en faveur de David, il se déclara pour lui plutôt par ressentiment contre Isc-bosceth et pour se mettre bien dans

l'esprit de David que par devoir et par obéissance aux ordres du Ciel.
Les hommes qui agissent par de méchants motifs couvrent leur passion quand ils le peuvent d'une apparence de la religion et ils se conforment aux ordres de Dieu lorsque leur intérêt le demande. Dieu connait leur hypocrisie et les motifs qui les font agir, cependant il les laisse faire et il exécute par leur moyen les desseins de sa providence.
Ce fut ainsi que Dieu se servit d'Abner pour accomplir les promesses faites à David de le faire régner sur tout le peuple d'Israël. Cependant Abner ne jouit pas longtemps du fruit de ce qu'il avait fait, Joab le tua en trahison pour venger la mort de Hazaël son frère qu'Abner avait tué et sans doute aussi par jalousie et par dépit de le voir dans les bonnes grâces de David, ce qui fait voir que l'esprit de jalousie, de vengeance et de ressentiment porte les hommes à commettre de grands crimes.
Enfin, les malédictions que David dénonça à Joab et à ses descendants nous montrent que la postérité des hommes méchants et sanguinaires est menacée de la malédiction de Dieu, que si les hommes ne font pas la vengeance des crimes qui se commettent, Dieu ne les laisse pas impunis et qu'il en fait même souvent la punition dès cette vie comme cela arriva à Joab qui fit une fin digne de lui ainsi que cela est dit au chapitre II du premier livre des rois.

CHAPITRE IV
Deux capitaines du roi Isc-bosceth le tuent et apportent la tête à David qui, au lieu de les récompenser comme ils s'y attendaient, les fait mourir.

1 Quand le fils de Saül eut appris qu'Abner était mort à Hébron, ses mains devinrent lâches, et tout Israël fut étonné.
2 Or, le fils de Saül avait deux capitaines de compagnies ; l'un s'appelait Bahana, et l'autre s'appelait Récab, et ils étaient fils de Rimmon Beérothien, des descendants de Benjamin ; car Beéroth aussi était réputée de Benjamin ;
3 et les Beérothiens s'étaient enfuis à Guittajim ; et ils y ont fait leur séjour jusqu'à aujourd'hui.
4 Et Jonathan, fils de Saül, avait un fils blessé au pied ; il était âgé de cinq ans quand le bruit de la mort de Saül et de Jonathan vint de Jizréhel, et sa gouvernante le prit, et s'enfuit ; et comme elle se hâtait de fuir, il tomba et devint boiteux, et il fut nommé Méphibosceth.
5 Récab donc et Bahana, fils de Rimmon Beérothien, vinrent, et entrèrent, à la chaleur du jour, dans la maison d'Isç-bosceth, comme il prenait son repos du midi.
6 Ainsi Récab et Bahana son frère entrèrent jusqu'au milieu de la maison, comme pour y prendre du froment, et ils le frappèrent à la cinquième côte, et se sauvèrent.
7 Ils entrèrent donc dans la maison, lorsque Isç-bosceth était couché sur son lit, dans la chambre où il dormait, et ils le frappèrent, et le firent mourir ; puis ils lui ôtèrent la tête, et la prirent, et marchèrent par le chemin de la campagne toute cette nuit-là.
8 Et ils apportèrent la tête d'Isç-bosceth à David à Hébron, et ils dirent au roi : Voici la tête d'Isç-bosceth, fils de Saûl, ton ennemi, qui cherchait ta vie ; et l'Éternel a aujourd'hui vengé le roi mon seigneur, de Saül et de sa race.
9 Mais David répondit à Récab et à Bahana son frère, enfants de Rimmon Beérothien, et leur dit : L'Éternel est vivant, qui a délivré mon âme de toutes mes détresses,
10 que je saisis celui qui me vint annoncer et me dire : Voilà, Saül est mort, et qui pensait m'apprendre de bonnes nouvelles, et que je le fis mourir à Tsiklag ; c'était le salaire que je lui devais donner pour ses bonnes nouvelles ;
11 combien plus dois-je faire mourir des méchants qui ont tué un homme de bien dans sa maison, sur son lit ? Maintenant donc, ne redemanderai-je pas son sang de votre main, et ne vous exterminerai-je pas de la terre ?
12 Et David commanda à ses gens de les tuer, et de leur couper les mains et les pieds ; et ils les pendirent sur l'étang d'Hébron. Puis ils prirent la tête d'Isç-bosceth, et l'ensevelirent au

sépulcre d'Abner à Hébron.

REFLEXIONS
Il y a deux réflexions à faire sur cette histoire :
I. La première, que quoi que Dieu ne fût point l'auteur du crime de ces deux traitres qui assassinèrent Isc-bosceth leur roi, la providence permit qu'ils exécutassent leur complot criminel pour assurer à David la paisible possession du royaume.
Il faut faire le même jugement des péchés que les hommes commettent. Dieu n'en est en aucune façon l'auteur et ceux qui les commettent en porteront la peine, mais sa providence conduit tellement toutes choses que le péché même sert à accomplir les desseins de Dieu.
II. La conduite de David mérite qu'on y fasse attention. On y découvre sa vertu, sa droiture et l'horreur qu'il avait pour l'infidélité, pour la trahison et pour la cruauté, puisqu'au lieu d'approuver et de récompenser ceux qui avaient tué le roi Isc-bosceth comme ils s'y attendaient, il les fit mourir, quoique par cette mort tout le royaume d'Israël lui fût soumis.
Les rois et les princes ne doivent jamais se servir de méchants moyens pour réussir dans leurs desseins, quoique justes et leurs intérêts ne doit pas les empêcher de punir les traîtres et ceux qui commettent de méchantes actions. Et ceci nous apprend en général que non seulement nous ne devons faire aucun mal à ceux qui nous haïssent, mais que nous ne devons pas même nous réjouir du mal qui pourrait leur arriver sans que nous y eussions contribué, ni favoriser en aucune façon l'injustice et le crime, quelque avantage qu'il nous en pût revenir.

CHAPITRE V
Isc-bosceth étant mort, David est reconnu roi par toutes les tribus d'Israël.
Il prend Jérusalem sur les Jébusiens, il y bâtit la cité de David et il lui naît plusieurs enfants.
Il reçoit des présents du roi de Tyr, et il remporte deux victoires sur les Philistins.

1 Alors toutes les tribus d'Israël vinrent vers David à Hébron, et lui dirent : Voici nous sommes tes os et ta chair ;
2 et même ci-devant, quand Saül était roi sur nous, tu étais celui qui menait et qui ramenait Israël ; et l'Éternel t'a dit : tu gouverneras mon peuple d'Israël, et tu seras le conducteur d'Israël.
3 Tous les anciens donc d'Israël vinrent vers le roi à Hébron ; et le roi David fit alliance avec eux à Hébron, devant l'Éternel ; et ils oignirent David pour roi sur Israël.
4 David était âgé de trente ans, quand il commença à régner, et il régna quarante ans ;
5 il régna à Hébron, sur Juda, sept ans et six mois, puis il régna trente-trois ans, dans Jérusalem, sur tout Israël et Juda.
6 Or, le roi s'en alla avec ses gens à Jérusalem, contre les Jébusiens qui habitaient ce pays-là ; et ils dirent à David : Tu n'entreras point ici que tu n'aies ôté les aveugles et les boiteux ; voulant dire : David n'entrera point ici.
7 Mais David prit la forteresse de Sion ; c'est la cité de David.
8 Et David dit en ce jour-là : Quiconque battra les Jébusiens, et se sera rendu maître du canal, et de ces aveugles et de ces boiteux, qui sont les ennemis de David, sera récompensé. C'est pourquoi on dit : L'aveugle et le boiteux n'entrera point dans cette maison.
9 Et David habita dans la forteresse, et il l'appela la cité de David, et il y bâtit tout autour, depuis Millo jusqu'au dedans.
10 Et David allait toujours en avançant et en croissant ; car l'Éternel, le Dieu des armées, était avec lui.
11 Et Hiram, roi de Tyr, envoya des ambassadeurs à David, et du bois de cèdre, et des charpentiers, et des tailleurs de pierres à bâtir, et ils bâtirent la maison de David.
12 Alors David connut que l'Éternel l'avait affermi roi sur Israël, et qu'il avait élevé son royaume, à cause de son peuple d'Israël.

13 Et David prit encore des concubines et des femmes de Jérusalem, après qu'il fut venu d'Hébron ; et il lui naquit encore des fils et des filles.
14 Ce sont ici les noms de ceux qui lui naquirent à Jérusalem : Sçammuah, Sçobab, Nathan, Salomon,
15 Jibhar, Elisçuah, Népheg, Japhiah,
16 Elisçama, Êljadah et Eliphélet.
17 Mais quand les Philistins eurent appris qu'on avait oint David pour roi sur Israël, ils montèrent tous pour attaquer David ; et David, l'ayant appris, descendit vers la forteresse.
18 Et les Philistins vinrent, et se répandirent dans la vallée des Réphaïns.
19 Alors David consulta l'Éternel, disant : Monterai-je contre les Philistins ? les livreras-tu entre mes mains ? Et l'Éternel répondit à David : Monte ; car, certainement je livrerai les Philistins entre tes mains.
20 Alors David vint à Bahal-pératsim, et il les battit là, et dit : L'Éternel a fait écouler mes ennemis devant moi, comme par un débordement d'eaux, c'est pourquoi il nomma ce lieu-là, Bahal-pératsim.
21 Et ils laissèrent même là leurs faux dieux, que David et ses gens emportèrent.
22 Et les Philistins remontèrent encore une autre fois, et ils se répandirent dans la vallée des Réphaïns.
23 Et David consulta l'Éternel, qui répondit : Tu ne monteras pas, mais tu tourneras derrière eux, et iras contre eux vis-à-vis des mûriers ;
24 Et quand tu entendras au haut des mûriers un bruit comme de gens qui marchent, alors marche ; car alors l'Éternel sortira devant toi, pour battre le camp des Philistins.
25 David fit donc ce que l'Éternel lui avait commandé, et il battit les Philistins depuis Guébah jusqu'à Guézer.

REFLEXIONS

Dieu après avoir exercé pendant longtemps David par plusieurs afflictions l'établit enfin roi sur toutes les tribus d'Israël. Il lui fit remporter de glorieux avantages tant sur les Jébusiens que sur les Philistins et il le mit en grande considération auprès des rois voisins. Cette heureuse issue que David eut après tant de traverses nous fait voir que Dieu est fidèle dans ses promesses, que, quoi qu'il diffère de les accomplir, il ne manque jamais de les exécuter et de délivrer ceux qui l'aiment et qu'après les avoir fait passer par diverses épreuves, il leur accorde enfin le repos et le bonheur qu'il leur a promis.

Apprenons de là à nous laisser conduire à la providence en faisant cependant toujours notre devoir, puisqu'elle ne veille pas moins pour le bien et pour le salut de ceux qui craignent Dieu qu'elle veilla autrefois pour David.

CHAPITRE VI

David veut faire transporter l'arche de l'alliance à Jérusalem, mais Huza, étant mort pour l'avoir touchée et prise entre ses mains, David la fait mettre dans la maison de Hobed-Edom, d'où, trois mois après, il la fit transporter à Jérusalem avec pompe et avec de grandes marques de joie.

1 David assembla encore tous les gens d'élite qui étaient en Israël, qui montèrent à trente mille hommes.
2 Et David se leva et partit de Bahalé de Juda avec tout le peuple qui était avec lui, pour transporter l'arche de Dieu, sur laquelle est invoqué le nom de l'Éternel des armées, qui habite sur elle entre les chérubins ;
3 et ils mirent l'arche de Dieu sur un chariot tout neuf, et ils l'emmenèrent de la maison d'Abinadab, qui était au coteau, et Huza et Ahjo, enfants d'Abinadab, conduisaient le chariot.

4 Et ils l'emmenèrent de la maison d'Abinadab, qui était au coteau avec l'arche de Dieu, et Ahjo allait devant l'arche.
5 Et David et toute la maison d'Israël jouaient devant l'Eternel de toutes sortes d'instruments faits de bois de sapin, et des harpes, des lyres, des tambours, des sistres et des cymbales.
6 Et quand ils furent venus jusqu'à l'aire de Nacon, Huza porta sa main à l'arche de Dieu, et la retint, parce que les bœufs avaient glissé ;
7 et la colère de l'Eternel s'embrasa contre Huza, et Dieu le frappa là à cause de son indiscrétion, et il mourut là, près de l'arche de Dieu.
8 Et David fut affligé de ce que l'Eternel avait fait une brèche, en faisant mourir Huza ; et on a appelé jusqu'à ce jour ce lieu-là Pérets-Huza.
9 Et David eut une grande frayeur de l'Eternel, en ce jour-là, et dit : Comment l'arche de l'Eternel entrerait-elle chez moi ?
10 Et David ne voulut point retirer l'arche de l'Eternel chez lui, dans la cité de David, mais il la fit détourner dans la maison d'Hobed-Edom, Guittien.
11 Et l'arche de l'Eternel demeura dans la maison d'Hobed-Edom, Guittien, trois mois ; et l'Eternel bénit Hobed-Edom, et toute sa maison.
12 Depuis, on vint dire à David : L'Eternel a béni la maison d'Hobed-Edom, et tout ce qui était à lui, à cause de l'arche de Dieu. C'est pourquoi David s'en alla, et amena l'arche de Dieu, de la maison d'Hobed-Edom, en la cité de David avec joie.
13 Et quand ceux qui portaient l'arche de Dieu eurent marché six pas, on sacrifia des taureaux et des béliers gras ;
14 et David sautait de toute sa force devant l'Eternel, et il était ceint d'un éphod de lin.
15 Ainsi David et toute la maison d'Israël conduisaient l'arche de l'Eternel, avec des cris de joie, et au son des trompettes.
16 Mais comme l'arche de l'Eternel entrait dans la ville de David, Mical, fille de Saül, regardant par la fenêtre, vit le roi David sautant de toute sa force, devant l'Eternel, et elle le méprisa en son cœur.
17 Ils emmenèrent donc l'arche de l'Eternel, et la posèrent en son lieu, savoir, dans un tabernacle que David lui avait tendu ; et David offrit des holocaustes et des sacrifices de prospérités devant l'Eternel.
18 Quand David eut achevé d'offrir des holocaustes et des sacrifices de prospérités, il bénit le peuple au nom de l'Eternel des armées ;
19 et il partagea à tout le peuple, savoir, à toute la multitude d'Israël, tant aux hommes qu'aux femmes, à chacun d'eux un gâteau de pain, et une pièce de chair, et une bouteille de vin ; et tout le peuple s'en retourna, chacun en sa maison.
20 Puis David s'en retourna pour bénir sa maison ; et Mical, fille de Saül, vint au-devant de lui, et dit : Le roi d'Israël s'est fait aujourd'hui beaucoup d'honneur en se découvrant devant les yeux des servantes de ses serviteurs, sans en avoir honte, comme ferait un fou.
21 Alors David dit à Mical : C'a été, devant l'Eternel, qui m'a choisi plutôt que ton père et que toute sa maison, et qui m'a commandé d'être le conducteur de son peuple d'Israël ; c'est pourquoi je me réjouirai devant l'Eternel.
22 Et je me rendrai encore plus vil que je n'ai paru, et je m'estimerai encore moins, et, cependant, je m'en ferai un honneur devant les servantes dont tu as parlé.
23 Et Mical, fille de Saül, n'eut point d'enfants jusqu'au jour de sa mort.

REFLEXIONS

Il faut faire attention à ces quatre choses qui sont contenues dans ce chapitre :
I. Que l'un des premiers soins de David, après que Dieu lui eut donné la paix, fut de faire transporter l'arche à Jérusalem et qu'il donna dans cette occasion des marques d'un zèle et d'une joie extraordinaire en présence de tout son peuple.

À l'exemple de David, nous devons tous avoir un très grand zèle pour la gloire de Dieu et pour son service, mais c'est principalement le devoir des princes et des magistrats que Dieu a honorés de sa connaissance.
Il faut remarquer en second lieu que Dieu fit mourir Huza parce qu'au lieu de faire porter l'arche par les Lévites, comme Dieu l'avait expressément ordonné, on l'avait mise sur un chariot, ce qui fut cause de l'inconvénient auquel elle fut exposée et parce qu'Huza la toucha et la prit entre ses mains, ce que les Lévites seuls avaient le droit de faire. Mais au reste, ce ne fut pas proprement pour punir Huza et à cause de lui seul que Dieu le frappa de mort puisqu'il n'avait péché que par imprudence et que ce qu'il en avait fait n'était qu'à bonne intention. Cela arriva principalement pour inspirer aux Israélites et à David lui-même du respect pour l'arche qui devait être désormais à Jérusalem et pour leur apprendre à ne s'écarter en aucune façon de ce que Dieu avait prescrit à l'égard de la manière de transporter l'arche et à observer exactement tout ce qu'il avait établi pour son service. Ce fut l'effet que la mort de Huza produisit sur David, il en fut pénétré de frayeur, il craignit de la faire mener alors dans la ville de Jérusalem et lorsqu'au bout de trois mois il l'y fit conduire, il répara la faute qu'il avait commise la première fois et il la fit porter par les Lévites.
C'est ainsi que les personnes sages et religieuses profitent des malheurs qui arrivent aux autres et des avertissements que Dieu leur fait donner.
III. La bénédiction que le séjour de l'arche dans la maison d'Hobed-Edom y apporta fut dispensée par la providence pour engager le roi David à faire conduire l'arche à Jérusalem, ce qu'il n'aurait osé faire si tôt après la mort d'Huza. Il faut considérer sur cela que la présence de Dieu et sa faveur sont la source du vrai bonheur. La dernière réflexion regarde le jugement que Mical fit de David lorsque ce prince sautait de joie devant l'arche. Il lui parut qu'il faisait en cela une chose indécente et indigne de lui et elle le méprisa.
Voilà comment les mondains jugent de la piété et des personnes pieuses et zélées. Ce qui est très digne de louange et très agréable à Dieu leur paraît souvent une bassesse et une faiblesse.
Mais le zèle que David témoigna dans cette occasion et la sage réponse qu'il fit à Mical doivent apprendre à tous les chrétiens et particulièrement aux personnes distinguées à n'avoir jamais honte de la religion et de la piété.
Les moqueries et les faux jugements des profanes ne doivent point nous arrêter lorsqu'il s'agit de rendre à Dieu ce qui lui est dû et nous devons plutôt faire gloire de nous acquitter de ces justes devoirs de la manière la plus parfaite et la plus solennelle.
Au reste, les Psaumes XCVI, CV et CVI doivent être rapportés à ce qui se passa au transport de l'arche comme on le voit dans I Chroniques XVI.

CHAPITRE VII

David voulant faire bâtir un temple à Jérusalem, le prophète Nathan lui fit connaître que Dieu ne trouvait pas à propos qu'il exécutât ce dessein, mais qu'il lui donnerait un fils qui le ferait, de quoi David remercie le Seigneur avec beaucoup de zèle, le priant en même temps d'accomplir cette promesse et de bénir sa maison et sa postérité.

1 Après que le roi fut assis en sa maison, et que l'Eternel lui eut donné quelque repos de tous ses ennemis, tout autour,
2 Il dit à Nathan le prophète : Regarde maintenant, j'habite dans une maison faite de cèdres, et l'arche de Dieu habite au milieu d'une tente.
3 Et Nathan dit au roi : Va, fais tout ce qui est en ton cœur, car l'Éternel est avec toi.
4 Mais il arriva, cette nuit-là, que la parole de l'Éternel fut adressée à Nathan, et qu'il lui dit :
5 Va, et dis à David mon serviteur : Ainsi a dit l'Éternel : Me bâtirais-tu une maison, afin que j'y habite,
6 puisque je n'ai habité dans aucune maison, depuis le jour que j'ai fait monter les enfants

d'Israël hors d'Égypte jusqu'à ce jour, mais que j'ai marché çà et là, dans un tabernacle et dans un pavillon.
7 Dans tous les lieux où j'ai passé, avec tous les enfants d'Israël, en ai-je dit un mot à quelqu'une des tribus d'Israël, à laquelle j'ai commandé de gouverner mon peuple d'Israël ? Lui ai-je dit : Pourquoi ne m'avez-vous point bâti une maison de cèdres ?
8 Maintenant donc, tu diras ainsi à David mon serviteur : Ainsi a dit l'Éternel des armées : Je t'ai tiré d'une cabane, d'après les brebis, afin que tu fusses le conducteur de mon peuple d'Israël.
9 Et j'ai été avec toi partout où tu as été ; j'ai exterminé tous tes ennemis de devant toi, et j'ai rendu ton nom grand, comme le nom des grands qui sont sur la terre.
10 Et j'établirai un lieu à mon peuple d'Israël ; je le planterai, et il habitera chez lui ; il ne sera plus agité, et les enfants d'iniquité ne les affligeront plus, comme ils ont fait auparavant,
11 savoir, depuis le jour que j'ai ordonné des juges sur mon peuple d'Israël, et que je t'ai donné du repos de tous tes ennemis, et que l'Éternel t'a fait entendre qu'il établira ta famille.
12 Quand tes jours seront accomplis, et que tu te seras endormi avec tes pères, alors je ferai lever ta postérité après toi, un fils qui sortira de toi, et j'affermirai son règne.
13 Ce sera lui qui bâtira une maison à mon nom, et j'affermirai le trône de son règne à toujours.
14 Je lui serai père, et il me sera fils. Que s'il commet quelque iniquité, je le châtierai avec une verge d'homme, et par des plaies des fils des hommes.
15 Mais ma miséricorde ne se retirera point de lui comme je l'ai retirée de Saül, que j'ai ôté de devant toi.
16 Ainsi ta maison et ton règne seront assurés pour jamais devant tes yeux, et ton trône sera affermi à jamais.
17 Nathan parla donc à David selon toutes ces paroles et selon toute cette vision.
18 Alors le roi David entra et se tint devant l'Éternel, et dit : Qui suis-je, Seigneur Éternel, et quelle est ma maison, que tu m'aies fait venir jusqu'au point où je suis ?
19 Encore cela t'a-t-il paru peu de chose, Seigneur Éternel, tu as même parlé de la maison de ton serviteur, pour le temps à venir. Est-ce là la manière d'agir des hommes, Seigneur Éternel ?
20 Que te pourrait donc encore dire David ? Car, Seigneur Éternel, tu connais ton serviteur.
21 Tu as fait toutes ces grandes choses pour l'amour de ta parole, et selon ton cœur, pour les faire connaître à ton serviteur.
22 C'est pourquoi tu t'es montré grand, Dieu Éternel ; car il n'y en a point de tel que toi, et il n'y a point de Dieu que toi, selon tout ce que nous avons entendu de nos oreilles.
23 Et qui est le peuple semblable à ton peuple d'Israël, la seule nation de la terre que Dieu est venu lui-même se racheter, pour en faire son peuple, pour rendre son nom célèbre, et pour faire en sa faveur ces grandes choses et ces choses terribles dans ton pays, chassant de devant ton peuple, que tu t'es racheté d'Égypte, les nations et leurs dieux ?
24 Car tu t'es assuré ton peuple d'Israël, pour être ton peuple à jamais, et toi, Éternel, tu as été leur Dieu.
25 Maintenant donc, Dieu Éternel, confirme pour jamais la parole que tu as prononcée touchant ton serviteur, et touchant sa maison, et fais comme tu en as parlé ;
26 Et que ton nom soit reconnu grand à jamais, et que l'on dise : L'Éternel des armées est le Dieu d'Israël ; et que la maison de David ton serviteur demeure stable devant toi.
27 Car toi, Éternel des armées, Dieu d'Israël, tu as fait entendre ces choses à ton serviteur, et tu as dit : Je t'établirai une famille ; c'est pourquoi ton serviteur a été incité dans son cœur à te faire cette prière.
28 Maintenant donc, Seigneur Éternel, tu es Dieu, et tes paroles seront véritables ; or, tu as promis à ton serviteur de lui faire ce bien ;
29 veuille donc maintenant bénir la maison de ton serviteur, afin qu'elle soit éternellement devant toi ; car tu en as ainsi parlé, Seigneur Éternel, et la maison de ton serviteur sera comblée de ta bénédiction éternellement.

REFLEXIONS

I. Le pieux dessein que David eut de bâtir un temple lorsqu'il se vit paisible possesseur de son royaume nous apprend que nous devons avoir plus de zèle pour la gloire de Dieu que pour nos avantages particuliers et que le plus digne usage que nous puissions faire des biens et de la prospérité dont Dieu nous fait jouir est de les employer pour l'établissement de son service et pour l'avancement de sa gloire.

II. Il faut remarquer que quoique la résolution de David fut sainte et agréable à Dieu, le prophète Nathan lui dit que ce ne serait pas lui qui bâtirait le temple, mais que ce serait son fils dont le règne glorieux et paisible serait plus propre pour l'exécution de cette entreprise.

Dieu ne trouve pas toujours à propos que des desseins bons et louables en eux-mêmes s'exécutent dans le temps et de la manière que nous le voudrions, cependant il ne laisse pas de les avoir pour agréables et de récompenser la piété et les bonnes intentions de ceux qui les ont formés.

III. Pour ce qui est des promesses que Nathan fit à David en lui disant que Dieu lui donnerait un fils dont le trône serait affermi à jamais, elles regardent premièrement Salomon, mais elles se rapportent principalement à Jésus-Christ qui est né de la postérité de David et dont le règne est éternel, ce qui fait que St. Paul lui applique ces paroles : *Je lui serai Père et il me sera Fils.*

IV. David rendit à Dieu de très ardentes actions de grâce et il lui présenta une excellente prière après que le prophète lui eut fait toutes ces promesses.

On voit dans cette prière la foi de David et la ferme persuasion où il était que les promesses de Dieu s'accompliraient. On y découvre son grand zèle pour la gloire de Dieu, il y fait éclater sa joie et sa reconnaissance, il y marque surtout une profonde humilité, enfin il y demande avec beaucoup d'ardeur la bénédiction de Dieu sur lui et sur sa famille.

C'est ainsi que nous devons célébrer les bontés du Seigneur envers nous avec des cœurs vivement touchés de sa miséricorde et du sentiment de notre indignité et implorer continuellement sa faveur et sa bénédiction avec toute l'ardeur dont nous sommes capables.

CHAPITRE VIII

David remporte diverses victoires sur les Philistins, sur les Moabites, sur les Syriens et sur les Iduméens. Le roi de Hamath lui envoie des présents. David consacre à Dieu ces présents, de même que l'or et l'argent qu'il avait pris sur ces divers peuples. On lit sur la fin de ce chapitre les noms de ceux qui étaient dans les premières charges du temps de David.

1 Après cela David battit les Philistins et les humilia ; et David retira Méthég-amma de la puissance des Philistins.

2 Il battit aussi les Moabites, et les mesura au cordeau, les faisant coucher par terre ; il en mesura deux cordeaux pour les faire mourir, et un plein cordeau pour leur sauver la vie ; et le pays des Moabites fut à David, à condition qu'ils lui seraient esclaves et tributaires.

3 David battit aussi Hadadhézer, fils de Réhob, roi de Tsoba, qui allait pour rétablir sa domination sur le fleuve d'Euphrate.

4 Et David lui prit dix-sept cents hommes de cheval, et vingt mille hommes de pied, et il coupa les jarrets des chevaux de tous les chariots ; mais il en réserva cent chariots.

5 Or, les Syriens de Damas étaient venus pour donner du secours à Hadadhézer, roi de Tsoba ; et David battit vingt et deux mille Syriens.

6 Après cela David mit garnison dans la Syrie de Damas, et le pays de ces Syriens fut à David, à condition qu'ils lui seraient esclaves et tributaires. Et l'Éternel gardait David partout où il allait.

7 Et David prit les boucliers d'or qui étaient aux serviteurs de Hadadhézer, et il les apporta à Jérusalem.

8 Le roi David emporta aussi une prodigieuse quantité d'airain de Betah et de Bérothaï, villes

de Hadadhézer.
9 Or, Tobi, roi de Hammath, apprit que David avait défait toutes les forces de Hadadhézer.
10 Et il envoya Joram son fils vers le roi David, pour le féliciter et pour le bénir de ce qu'il avait fait la guerre contre Hadadhézer, et de ce qu'il l'avait défait ; (car Hadadhézer était en guerre continuellement avec Tobi) ; et Joram porta des vaisseaux d'argent et des vaisseaux d'or, et des vaisseaux d'airain,
11 que David consacra à l'Éternel ; avec l'argent et l'or qu'il avait déjà consacré du butin de toutes les nations qu'il s'était assujetties ;
12 de la Syrie, de Moab, des Hammonites, des Philistins, de Hamalek, et du butin d'Hadadhézer, fils de Réhob, roi de Tsoba.
13 David s'acquit aussi une grande réputation, de ce qu'en retournant de la défaite des Syriens, il tailla en pièces, dans la vallée du Sel, dix-huit mille Iduméens ;
14 et il mit garnison dans l'Idumée ; il mit, dis-je, garnison dans toute l'Idumée, et tous les Iduméens furent assujettis à David, et l'Éternel gardait David partout où il allait.
15 Ainsi David régna sur tout Israël, faisant droit et justice à tout son peuple ;
16 et Joab, fils de Tsérujah, avait le commandement de l'armée ; et Jéhosçaphat, fils d'Ahilud, était commis sur les registres ;
17 et Tsadok, fils d'Ahitud, et Ahimélec, fils d'Abiathar, étaient les sacrificateurs, et Scéraja était secrétaire ;
18 Et Bénaja, fils de Jéhojadah, était établi sur les Kéréthiens et les Péléthiens, et les fils de David étaient les principaux officiers.

REFLEXIONS

On remarque dans ce chapitre la continuation des faveurs et des bénédictions de Dieu sur le roi David. Sa gloire allait toujours en croissant et comme l'histoire sacrée le remarque : *partout où il allait, Dieu le gardait et était avec lui.* David de son côté faisait hommage à Dieu de toutes les victoires et de tous les avantages qu'il remportait par son assistance et il lui consacrait le butin qu'il faisait sur les peuples qu'il avait vaincus.
Tant que David fut zélé pour Dieu et qu'il s'acquitta de son devoir, Dieu le soutint ainsi contre ses ennemis et le combla de gloire et de bonheur, mais les choses changèrent lorsqu'il offensa Dieu par ses crimes comme la suite de cette histoire nous l'apprendra.
Reconnaissons que ce qui fait le bonheur et la sureté des hommes c'est l'amour et la protection du Seigneur et que le moyen d'avoir part à cette protection, c'est de lui être fidèle. Il faut aussi qu'à l'imitation de David, qui consacra à Dieu le butin qu'il avait fait, nous lui marquions notre reconnaissance pour tous ses bienfaits en faisant servir à sa gloire, autant que nous le pouvons, tous les avantages que nous recevons de lui.

CHAPITRE IX

David se souvenant de la promesse qu'il avait faite à Saül et surtout à Jonathan de prendre soin de leur postérité fait donner à Méphibosceth fils de Jonathan tous les biens qui appartenaient à Saül et il en donne l'administration à Tsiba.

1 Alors David dit : Mais, n'y a-t-il plus personne qui soit demeuré de reste de la maison de Saül ? et je lui ferai du bien pour l'amour de Jonathan.
2 Or il y avait dans la maison de Saül un serviteur nommé Tsiba, qu'on appela pour venir vers David ; et le roi lui dit : es-tu Tsiba ? Et il répondit : Je suis ton serviteur Tsiba.
3 Et le roi lui dit : N'y a-t-il plus personne de la maison de Saül ? et j'aurai pour lui cette bonté qui est si agréable à Dieu. Et Tsiba répondit au roi : Il y a encore un des fils de Jonathan, qui est blessé aux pieds.
4 Et le roi lui dit : Où est-il ? Et Tsiba répondit au roi : Il est dans la maison de Makir, fils de

Hammiel, à Lodébar.
5 Alors le roi David l'envoya querir, et le fit amener de la maison de Makir, fils de Hammiel, de Lodébar.
6 Et quand Méphibosceth, le fils de Jonathan, fils de Saül, fut venu vers David, il tomba sur son visage, et se prosterna. Et David dit : Méphibosceth ! Et il répondit : Voici ton serviteur.
7 Et David lui dit : Ne crains point : car certainement je te ferai du bien, pour l'amour de Jonathan ton père ; et je te ferai rendre toutes les terres de Saül ton père ; et pour toi, tu mangeras toujours à ma table.
8 Et Méphibosceth se prosterna, et dit : Qui suis-je, moi ton serviteur, pour avoir daigné regarder un chien mort comme je suis ?
9 Le roi donc appela Tsiba, serviteur de Saül, et lui dit : J'ai donné au fils de ton maître tout ce qui appartenait à Saül et à toute sa maison ;
10 c'est pourquoi, cultive ces terres-là pour lui, toi et tes fils, et tes serviteurs, et recueilles-en les fruits, afin que le fils de ton maître ait du pain à manger ; mais pour ce qui est de Méphibosceth, le fils de ton maître, il mangera toujours à ma table. Ce Tsiba avait quinze fils et vingt serviteurs.
11 Et Tsiba dit au roi : Ton serviteur fera tout ce que le roi mon seigneur a commandé à son serviteur. Et pour Méphibosceth, dit le roi, il mangera à ma table comme un des fils du roi.
12 Or, Méphibosceth avait un petit-fils nommé Mica ; et tous ceux qui demeuraient dans la maison de Tsiba étaient serviteurs de Méphibosceth.
13 Et Méphibosceth demeurait à Jérusalem, parce qu'il mangeait continuellement à la table du roi ; et il était boiteux des deux pieds.

REFLEXIONS

On voit dans ce chapitre le soin que David prit de Méphibosceth, fils de Jonathan son intime ami, et petit-fils du roi Saül, et comment il lui fit rendre tous les biens de Saül son grand-père. Cette conduite de David fait voir qu'il avait beaucoup de droiture, de justice et de bonté. Il ne voulut pas que Méphibosceth fût privé des biens qui lui appartenaient, il conserva au milieu de la prospérité dont il jouissait un tendre souvenir de Jonathan son intime ami et il accomplit religieusement les promesses qu'il lui avait faites d'avoir soin de sa famille.
D'ici nous devons apprendre
I. Qu'il faut rendre à chacun ce qui lui appartient et qu'on doit observer exactement les promesses qu'on a faites.
II. Que les devoirs de l'amitié sont sacrés et inviolables, que les vrais et sincères amis se souviennent des personnes qu'ils ont aimées lors même qu'elles ne sont plus au monde et qu'ils font passer leur affection jusqu'à la postérité de ces personnes-là.
Enfin, ce que David fit à l'égard de Méphibosceth qui était privé de ses biens et avec cela infirme de son corps nous montre que ceux qui sont dans la prospérité doivent penser à ceux qui souffrent et à qui il arrive quelque tort et qu'il faut toujours être prêt à consoler les malheureux et à faire du bien à tout le monde.

CHAPITRE X

Le roi des Hammonites ayant outragé les ambassadeurs du roi David, cela donne occasion à une guerre dans laquelle David défit les Hammonites et les Syriens par deux fois.

1 Après cela, le roi des Hammonites mourut, et Hanun son fils régna en sa place.
2 Et David dit : J'aurai de la bonté pour Hanun, fils de Nahas, comme son père a eu de la bonté pour moi ; c'est pourquoi David envoya ses serviteurs pour le consoler sur la mort de son père ; et les serviteurs de David vinrent au pays des Hammonites.
3 Mais les principaux d'entre les Hammonites dirent à Hanun leur seigneur : Penses-tu que ce

soit pour honorer ton père que David t'a envoyé des consolateurs ? N'est-ce pas pour reconnaître exactement la ville, et pour l'épier afin de la détruire, que David a envoyé ses serviteurs vers toi ?
4 Hanun prit donc les serviteurs de David, et il leur fit raser la moitié de la barbe, et couper la moitié de leurs habits, depuis le haut des cuisses jusqu'aux pieds, et il les renvoya.
5 Ce qu'ils firent savoir à David, et il envoya au-devant d'eux ; car ces hommes-là étaient dans une grande confusion. Et le roi leur donna cet ordre : Tenez-vous à Jérico jusqu'à ce que votre barbe soit revenue, et alors vous reviendrez.
6 Or, les Hammonites voyant qu'ils s'étaient mis en mauvaise odeur auprès de David, envoyèrent des gens pour lever à leurs dépens vingt mille hommes de pied des Syriens de Both-Réhob et des Syriens de Tsoba, et mille hommes du roi de Mahaca, et douze mille hommes de ceux de Tob.
7 David l'ayant appris, envoya Joab et toute l'armée, savoir, les plus vaillants.
8 Alors les Hammonites sortirent, et se rangèrent en bataille à l'entrée de la porte ; et les Syriens de Tsoba, et de Réhob, et ceux de Tob et de Mahaca, étaient à part dans la campagne.
9 Et Joab, voyant que l'armée des ennemis était tournée contre lui, pour l'attaquer devant et derrière, choisit de tous les gens d'élite d'Israël, et les rangea contre les Syriens ;
10 et il donna la conduite du reste de ses troupes à Abisçaï son frère, et il les rangea contre les Hammonites.
11 Et Joab lui dit : Si les Syriens sont plus forts que moi, tu viendras m'en délivrer ; et si les Hammonites sont plus forts que toi, j'irai aussi pour t'en délivrer.
12 Sois vaillant, et combattons vaillamment pour notre peuple et pour les villes de notre Dieu ; et que l'Éternel fasse ce qui lui semblera bon.
13 Alors Joab et le peuple qui était avec lui s'approchèrent pour livrer le combat aux Syriens, et les Syriens fuirent devant lui ;
14 et les Hammonites voyant que les Syriens avaient pris la fuite, s'enfuirent aussi de devant Abisçaï, et rentrèrent dans la ville ; et Joab s'en retourna, et cessa de poursuivre les Hammonites, et il vint à Jérusalem.
15 Mais les Syriens, voyant qu'ils avaient été battus par ceux d'Israël, se rallièrent de nouveau ;
16 et Hadarhézer envoya vers eux, et fit venir des Syriens de delà le fleuve, et ils vinrent à Hélam ; et Sçobac, chef de l'armée de Hadarhézer, les conduisait.
17 Ce qui fut rapporté à David ; et il assembla tout Israël, passa le Jourdain, et vint à Hélam ; et les Syriens se rangèrent en bataille contre David, et le combattirent.
18 Mais les Syriens fuirent de devant Israël ; et David défit sept cents chariots des Syriens, et quarante mille cavaliers ; il frappa aussi Sçobac, chef de leur armée, qui mourut là.
19 Et quand tous les rois qui étaient soumis à Hadarhézer, eurent vu qu'ils avaient été battus par ceux d'Israël, ils firent la paix avec Israël, et ils leur furent assujettis ; et les Syriens craignirent de donner du secours aux Hammonites.

REFLEXIONS

Il faut remarquer sur ce qui vient d'être lu :

En premier lieu que le roi David envoya ses ambassadeurs au roi des Hammonites dans des vues D'amitié, mais que ce prince écoutant les mauvais conseils des principaux de sa cour crut que ces ambassadeurs étaient des espions et les traita avec la dernière indignité.

On peut considérer sur cela que les démarches les personnes sincères font pour entretenir la paix et l'amitié sont souvent mal interprétées et mal reçues, que les gens sans vertu jugent des sentiments des autres par les leurs et qu'ils leur attribuent les vues qu'ils auraient eux-mêmes, que la défiance et la fausse politique font souvent prendre de fausses mesures et que les princes et en général tous ceux qui écoutent et suivent de mauvais conseils s'engagent dans de grands malheurs.

Pour ce qui est de la guerre que David fit aux Hammonites, elle était très juste puisque leur roi avait violé le droit des gens en outrageant les ambassadeurs que David lui avait envoyés pour lui témoigner son amitié et que même les Hammonites déclarèrent les premiers la guerre à David. L'issue de cette guerre, dans laquelle David défit les Hammonites avec les Syriens qui s'étaient joints à eux, fait voir que Dieu favorise les personnes qui ont de la droiture et de bonnes intentions et en particulier qu'il assiste les princes qui aiment la paix et la justice et qu'au contraire les hommes injustes et superbes s'attirent les derniers malheurs par leur orgueil et par leur fierté.

CHAPITRE XI
C'est ici l'histoire du crime que David commit avec Bath-scébah.

1 Un an après, lorsque ces rois se mettaient en campagne, David envoya Joab et ses serviteurs, et tout Israël ; et ils détruisirent les Hammonites, et ils assiégèrent Rabba ; mais David demeura à Jérusalem.
2 Et il arriva sur le soir que David se leva de dessus son lit, et comme il se promenait sur la plate-forme du palais royal, il vit de dessus cette plate-forme une femme qui se baignait, et cette femme-là était fort belle à voir.
3 Et David envoya des gens pour s'enquérir de cette femme-là ; et on lui dit : N'est-ce pas Bath-scébah, fille d'Eliham, femme d'Urie le Héthien ?
4 Et David envoya des messagers, et l'enleva ; et étant venue vers lui, il dormit avec elle ; car elle était nettoyée de souillure, et elle s'en retourna dans sa maison.
5 Et cette femme-là conçut ; et elle envoya le faire savoir à David, disant : Je suis enceinte.
6 Alors David envoya à Joab des gens pour lui dire : Envoie-moi Urie le Héthien ; et Joab envoya Urie à David.
7 Et Urie vint à lui, et David l'interrogea en quel état était Joab et le peuple, et ce qui se passait à la guerre.
8 Puis David dit à Urie : Descends dans ta maison, et lave tes pieds. Urie donc sortit de la maison du roi, et on porta après lui un présent royal.
9 Mais Urie dormit à la porte de la maison du roi, avec tous les serviteurs de son seigneur, et ne descendit point dans sa maison.
10 Et on le rapporta à David, et on lui dit : Urie n'est point descendu dans sa maison. Et David dit à Urie : Ne viens-tu pas de voyage ? Pourquoi n'es-tu pas descendu dans ta maison ?
11 Et Urie répondit à David : L'arche, et Israël, et Juda, logent sous des tentes, mon seigneur Joab aussi, et les serviteurs de mon seigneur campent à la campagne ; et moi, j'entrerais dans ma maison pour y manger et boire, et pour dormir avec ma femme ? Tu es vivant, et ton âme vit, si je fais cela.
12 Et David dit à Urie : Demeure ici encore aujourd'hui, et demain je te renverrai. Urie donc demeura encore à Jérusalem ce jour-là et le lendemain.
13 Puis David l'appela, et il mangea et but devant lui, et David l'enivra ; et néanmoins il sortit au soir pour dormir dans son lit, avec tous les serviteurs du roi, et ne descendit point dans sa maison.
14 Et le lendemain matin, David écrivit à Joab, et envoya sa lettre par les mains d'Urie.
15 Et il écrivit en ces termes : Mettez Urie dans l'endroit où sera le plus fort du combat, et retirez-vous d'auprès de lui, afin qu'il soit frappé, et qu'il meure.
16 Après donc que Joab eut considéré la ville, il mit Urie à l'endroit où il savait qu'il y aurait les plus vaillants hommes.
17 Et ceux de la ville sortirent et combattirent contre Joab, et quelques-uns du peuple qui étaient des serviteurs de David, moururent ; Urie le Héthien mourut aussi.
18 Alors Joab envoya un messager à David, pour lui faire savoir tout ce qui était arrivé dans ce

combat-là ;
19 et il donna ce commandement au messager, et lui dit : Quand tu auras achevé de parler au roi de tout ce qui est arrivé au combat ;
20 S'il arrive que le roi se mette en colère, et qu'il te dise : Pourquoi vous êtes-vous approchés de la ville pour combattre ; ne savez-vous pas bien qu'on jette toujours quelque chose de dessus la muraille ?
21 Qui tua Abimélec, fils de Jérubesceth ? Une femme ne jeta-t-elle pas une pièce de dessus la muraille, dont il mourut à Tébets ? Pourquoi vous êtes-vous approchés de la muraille ? Tu lui diras : Ton serviteur Urie le Héthien y est mort aussi.
22 Ainsi le messager partit, et étant arrivé, il fit savoir à David toutes les choses pour lesquelles Joab l'avait envoyé ;
23 et le messager dit à David : Ils ont été plus forts que nous, et ils sont sortis contre nous à la campagne ; mais nous les avons chargés, et nous les avons repoussés jusqu'à l'entrée de la porte ;
24 et les archers ont tiré contre tes serviteurs de dessus la muraille, et quelques-uns des serviteurs du roi sont morts ; ton serviteur Urie le Héthien est mort aussi.
25 Et David dit au messager : Tu diras ainsi à Joab : Que cela ne te fâche point ; car l'épée emporte autant l'un que l'autre ; redouble le combat contre la ville, et détruis-la ; et toi, encourage-le.
26 Alors la femme d'Urie apprit qu'Urie son mari était mort, et elle fit le deuil de son mari.
27 Et après que le deuil fut passé, David envoya vers elle, et la retira dans sa maison, et elle fut sa femme, et elle lui enfanta un fils. Mais la chose que David avait faite, déplut à l'Éternel.

REFLEXIONS

C'est ici l'histoire du grand péché que le roi David commit en tombant dans l'adultère et en faisant ensuite périr Urie.
Les diverses circonstances de cette chute de David nous engagent à faire les réflexions suivantes :
I. Que quand on est dans le repos et dans la prospérité, comme David y était alors, on oublie aisément Dieu et qu'on est exposé à de grandes tentations,
II. Que les regards séduisent le cœur et y allument des désirs criminels et qu'ainsi on doit détourner les yeux de tout ce qui peut faire naître ces sortes de désirs, comme Jésus-Christ nous y exhorte dans l'Évangile.
III. Qu'il faut rejeter les mauvaises pensées dans les commencements et que quand on n'y résiste pas, elles s'emparent du cœur et qu'elles entraînent dans le péché,
IV. Que l'impureté, qui est un grand péché en soi-même, le devient encore plus par les suites qu'il a ordinairement et par les nouveaux crimes que l'on commet pour le couvrir.
David, au lieu d'expier sa faute par la confession et la repentance, ne pense qu'à la cacher. Il a recours pour cela à toutes sortes de moyens indignes et enfin, voyant que ces moyens ne lui réussissent pas, il en vient jusqu'à faire périr par une trahison noire et préméditée Urie son fidèle serviteur.
Quand on s'est engagé une fois dans le mal et que l'on a fait de certaines démarches, on va toujours plus loin et l'on pousse le crime jusqu'au dernier degré.
V. Il ne faut pas regarder ce que David fit comme une de ces fautes que les gens de bien commettent par infirmité et qui peuvent subsister avec la piété. C'était un crime atroce et d'autant plus grand qu'il était commis par une personne éclairée qui connaissait son devoir et qui était comblée des grâces de Dieu. Ainsi on ne doit pas croire que David dans sa chute fût dans un état de salut. S'il ne s'était relevé par une repentance sérieuse, publique et proportionnée à la grandeur de ses crimes, il serait péri dans son péché.
Il ne faut donc pas abuser de cet exemple, au contraire, il nous oblige à veiller sur nous avec

plus de soin et à concevoir une forte horreur pour l'impureté. Surtout par cette raison que ces sortes de péchés seraient bien plus énormes dans des chrétiens qu'ils ne l'étaient en David et qu'il serait aussi plus difficile de s'en repentir comme il faut et d'en obtenir le pardon.

CHAPITRE XII

Dieu envoie le prophète Nathan à David pour lui reprocher son crime.
David confesse son péché, l'enfant qu'il avait eu de Bathscébah meurt et Salomon nait quelque temps après. Joab assiège la ville de Rabba et la prend.

1 Et l'Éternel envoya Nathan vers David ; et Nathan étant venu vers lui, lui dit : Il y avait deux hommes dans une ville, l'un riche, et l'autre pauvre.
2 Le riche avait du gros et du menu bétail en fort grande abondance ;
3 mais le pauvre n'avait rien du tout, qu'une petite brebis qu'il avait achetée et nourrie, et qui était crue chez lui et avec ses enfants, en mangeant de ses morceaux, buvant dans sa coupe, et dormant en son sein ; et il la regardait comme sa fille.
4 Mais un voyageur étant venu chez cet homme riche, l'homme riche a épargné son gros et son menu bétail, pour en apprêter au passant qui était entré chez lui ; et il a pris la brebis du pauvre homme, et l'a apprêtée à cet homme qui était entré chez lui.
5 Alors la colère de David s'embrasa fort contre cet homme-là ; et il dit à Nathan : L'Éternel est vivant, que l'homme qui a fait cela a mérité la mort.
6 Et parce qu'il a fait cela et qu'il n'a point épargné cette brebis, pour une brebis il en rendra quatre.
7 Alors Nathan dit à David : Tu es cet homme-là. Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël : Je t'ai oint pour être roi sur Israël, et je t'ai délivré de la main de Saül ;
8 même je t'ai donné la maison de ton seigneur, et les femmes de ton seigneur en ton sein, et je t'ai donné la maison d'Israël et de Juda ; et si cela te paraît peu, je t'eusse ajouté telle et telle chose.
9 Pourquoi donc as-tu méprisé la parole de l'Éternel, en faisant ce qui lui déplaît ? Tu as fait périr avec l'épée Urie le Héthien, et tu as enlevé sa femme, afin qu'elle fût ta femme, et tu l'as tué par l'épée des Hammonites ;
10 c'est pourquoi maintenant, l'épée ne partira jamais de ta maison, parce que tu m'as méprisé, et que tu as enlevé la femme d'Urie le Héthien, afin qu'elle fût ta femme.
11 Ainsi a dit l'Éternel : Voici, je vais faire sortir contre toi un mal de ta propre maison, et j'enlèverai tes femmes devant tes yeux, et je les donnerai à un de tes proches, et il dormira avec tes femmes à la vue de ce soleil ;
12 car tu l'as fait en secret ; mais pour moi, je le ferai aux yeux de tout Israël et à la vue du soleil.
13 Alors David dit à Nathan : J'ai péché contre l'Éternel. Et Nathan dit à David : L'Éternel aussi a fait passer ton péché, tu ne mourras point ;
14 toutefois, parce que par cette action tu as donné occasion aux ennemis de l'Éternel de blasphémer avec un grand mépris, le fils qui t'est né mourra certainement.
15 Après cela, Nathan retourna dans sa maison, et l'Éternel frappa l'enfant que la femme d'Urie avait enfanté à David, et il devint extrêmement malade ;
16 et David pria Dieu pour l'enfant, et il jeûna, et il vint et passa la nuit, couché sur la terre.
17 Et les anciens de sa maison se levèrent pour le venir trouver, afin de le faire lever de terre ; mais il ne le voulut point, et il ne mangea point avec eux.
18 Et le septième jour l'enfant mourut ; et les serviteurs de David craignaient de lui faire savoir que l'enfant était mort ; car ils disaient : Quand l'enfant était en vie, nous lui avons parlé, et il n'a point voulu écouter notre voix ; comment donc lui dirions-nous que l'enfant est mort, afin qu'il s'afflige davantage ?

19 Et David aperçut que ses serviteurs parlaient tout bas, et il comprit que l'enfant était mort ; et David dit à ses serviteurs : L'enfant n'est-il pas mort ? Ils répondirent : Il est mort.
20 Alors David se leva de terre, se lava, s'oignit, et changea d'habits ; et il entra dans la maison de l'Éternel, et se prosterna devant l'Éternel. Puis il revint dans sa maison, et ayant demandé à manger, on lui présenta du pain, et il mangea.
21 Et ses serviteurs lui dirent : Que veut dire cela ? Tu as jeûné et pleuré pour cet enfant lorsqu'il était encore en vie ; et après qu'il est mort tu t'es levé, et tu as mangé du pain.
22 Et il dit : Quand l'enfant était encore en vie, j'ai jeûné et j'ai pleuré ; car je disais : Qui sait si l'Éternel n'aura point pitié de moi, et si l'enfant ne vivra point ?
23 Mais maintenant qu'il est mort, pourquoi jeûnerais-je ? Pourrais-je le faire revenir encore ? Je m'en irai vers lui, et il ne reviendra point vers moi.
24 Et David consola sa femme Bath-scébah, et il vint vers elle, et dormit avec elle, et elle lui enfanta un fils qu'il nomma Salomon, et l'Éternel l'aima.
25 Et il l'envoya dire par le ministère de Nathan le prophète qui lui imposa le nom de Jédidja, à cause de l'Éternel.
26 Or, Joab avait battu Rabba qui appartenait aux Hammonites, et il avait pris la ville royale.
27 Et Joab avait envoyé des députés vers David pour lui dire : J'ai battu Rabba, j'ai aussi pris la ville des eaux.
28 C'est pourquoi assemble maintenant le reste du peuple, et campe contre la ville et prends-la ; de peur que si je la prenais, on ne lui donnât mon nom.
29 David donc assembla tout le peuple ; et il marcha contre Rabba, et il la battit, et la prit.
30 Et il prit la couronne de dessus la tête de leur roi, qui valait un talent d'or, et il y avait des pierres précieuses ; et on la mit sur la tête de David, qui emmena un fort grand butin de la ville.
31 Il emmena aussi le peuple qui y était, et le mit sous des scies, et sous des herses de fer, et sous des haches de fer, et il les fit passer par un fourneau où l'on cuit les briques ; il en fit ainsi à toutes les villes des Hammonites. Puis David s'en retourna avec tout le peuple à Jérusalem.

REFLEXIONS

Voici les considérations qu'il y a à faire sur ce chapitre :
La première que Dieu par un effet de sa bonté envers David lui envoya Nathan pour réveiller sa conscience et pour lui dénoncer ses jugements.
Il est nécessaire que Dieu emploie certains moyens pour amener les pécheurs à la repentance. C'est ce qu'il fait aussi toujours par un effet de sa bonté en diverses manières et surtout par le ministère de ses serviteurs.
II. La conduite du prophète qui proposa d'abord à David une histoire feinte et qui lui reprocha ensuite ouvertement son péché montre que les serviteurs de Dieu doivent parler aux pécheurs avec prudence et de la manière la plus propre à les faire rentrer en eux-mêmes et à les obliger à se reconnaître mais qu'ils doivent en même temps leur parler avec fermeté sans les flatter et sans avoir égard à l'apparence des personnes.
III. David confessa son péché non seulement en présence de Nathan, mais même d'une manière publique comme on le voit dans le Psaume LI.
C'est là le caractère de la repentance. Un vrai pénitent bien touché de sa faute n'a point honte de la confesser et il le fait même publiquement si cela est nécessaire pour réparer le mal qu'il a fait et le scandale qu'il a donné.
IV. Le pardon que Nathan annonça à David nous enseigne que la miséricorde et le pardon suivent la confession des péchés dès qu'elle est faite avec sincérité et humilité et qu'elle est accompagnée de l'amendement.
V. Il est à remarquer que Dieu ne révoqua pourtant pas les peines temporelles qu'il avait fait dénoncer à David et que pour lui faire sentir que ces menaces s'exécuteraient, il retira du monde l'enfant qui lui était né.

Quoique Dieu remette aux pécheurs les peines éternelles, il ne les exempte pas toujours des peines de cette vie. Il y a surtout de certains péchés qu'il a accoutumer de punir en ce monde et il en use ainsi pour entretenir et pour augmenter le sentiment que les pécheurs doivent avoir de leurs fautes et pour les faire servir d'exemple aux autres. Au reste toutes les menaces de Nathan s'accomplirent comme on le voit par la suite de cette histoire.
VI. La tristesse que David ressentit pendant la maladie de son enfant et la résignation qu'il fit paraître après sa mort nous apprennent qu'il nous est bien permis de prier Dieu qu'il éloigne de nous l'affliction, mais que, quand Dieu nous fait comprendre qu'il ne veut pas nous exaucer, nous devons nous soumettre à sa volonté, surtout quand nous nous sommes attirés ces châtiments par nos péchés.
On peut voir aussi par cette histoire qu'il ne faut pas s'affliger excessivement de la mort des personnes qui nous sont chères et particulièrement de la mort des enfants.
Enfin, la naissance de Salomon et les avantages que David remporta sur les Hammonites font voir que Dieu avait été apaisé par sa repentance.

CHAPITRE XIII

Amnon fils du roi David ayant violé Tamar sa sœur, elle se rendit auprès d'Absçalom son frère. Et au bout de deux ans, Absçalom fit tuer Amnon dans un festin après quoi il s'enfuit vers le roi de Guesçur, père de sa mère.

1 Il arriva après cela qu'Absçalom, fils de David, ayant une sœur qui était belle et qui se nommait Tamar, Amnon, fils de David, l'aima.
2 Et cette passion le tourmenta si fort qu'il tomba malade, pour l'amour de Tamar sa sœur, car elle était vierge, et il semblait trop difficile à Amnon de rien obtenir d'elle.
3 Et Amnon avait un intime ami nommé Jonadab, fils de Scimha frère de David ; et Jonadab était un homme fort adroit.
4 Et Jonadab lui dit : Fils du roi, pourquoi deviens-tu ainsi exténué de jour en jour ? Ne me le déclareras-tu pas ? Amnon lui dit : J'aime Tamar, la sœur de mon frère Absçalom.
5 Alors Jonadab lui dit : Couche-toi dans ton lit et fais le malade, et quand ton père te viendra voir, tu lui diras : Que ma sœur Tamar vienne, je te prie, afin qu'elle me fasse manger, en apprêtant devant moi quelque viande, et que, voyant ce qu'elle aura apprêté, je le mange de sa main.
6 Amnon donc se coucha et fit le malade, et quand le roi le vint voir, il lui dit : Je te prie, que ma sœur Tamar vienne et fasse deux beignets devant moi, et que je les mange de sa main.
7 David envoya donc vers Tamar, dans sa maison, et lui fit dire : Va-t'en maintenant dans la maison de ton frère Amnon, et apprête-lui quelque chose à manger.
8 Et Tamar s'en alla dans la maison de son frère Amnon, qui était couché. Et elle prit de la pâte, et la pétrit, et elle en fit devant lui des beignets, et les cuisit.
9 Puis elle prit la poêle et les versa devant lui ; mais Amnon refusa d'en manger et il dit : Faites retirer tous ceux qui sont auprès de moi. Et chacun se retira.
10 Alors Amnon dit à Tamar : Apporte-moi dans le cabinet ce que tu m'as apprêté, et que j'en mange de ta main. Et Tamar prit les beignets qu'elle avait faits, et les apporta à Amnon son frère dans le cabinet.
11 Et elle les lui présenta afin qu'il en mangeât, mais il se saisit d'elle et lui dit : Viens, couche avec moi, ma sœur.
12 Et elle lui répondit : Non, mon frère, ne me fais point violence ; car cela ne se fait point en Israël. Ne fais point cette action infâme.
13 Et moi, que deviendrais-je avec mon opprobre ? Et pour toi, tu passerais pour un insensé en Israël. Maintenant donc, parles-en, je te prie, au roi, et il n'empêchera point que tu ne m'aies pour femme.

14 Mais il ne voulut point l'écouter, et il fut plus fort qu'elle ; il lui fit violence et coucha avec elle.
15 Ensuite Amnon eut pour elle une très grande haine ; et la haine qu'il lui portait était plus grande que l'amour qu'il avait eu pour elle. Ainsi Amnon lui dit : Lève-toi, va-t'en.
16 Et elle lui répondit : Tu n'as aucun sujet de me faire ce grand mal, que de me chasser, après ce que tu as fait avec moi ; mais il ne voulut point l'écouter.
17 Il appela donc le garçon qui le servait, et lui dit : Qu'on la chasse maintenant d'auprès de moi, hors de la maison, et ferme la porte après elle.
18 Or, elle était vêtue d'une robe bigarrée ; car les filles du roi qui étaient filles, étaient ainsi habillées. Celui donc qui servit Amnon, la fit sortir de la maison, et ferma la porte après elle.
19 Alors Tamar prit de la cendre sur sa tête, et déchira la robe bigarrée qu'elle avait sur elle, et mit la main sur sa tête et s'en allait criant.
20 Et son frère Absçalom lui dit : Ton frère Amnon n'a-t-il pas été avec toi ? Mais maintenant, ma sœur, tais-toi, c'est ton frère ; ne prends point ceci à cœur. Ainsi Tamar demeura toute désolée, dans la maison d'Absçalom son frère.
21 Et lorsque le roi David eut entendu toutes ces choses, il en fut fort en colère.
22 Or, Absçalom ne parlait ni en bien ni en mal à Amnon, parce qu'Absçalom haïssait Amnon, à cause qu'il avait violé Tamar sa sœur.
23 Et au bout de deux ans entiers, il arriva qu'Absçalom ayant les tondeurs à Bahal-hatsor, qui était près d'Ephraïm, il invita tous les fils du roi.
24 Et Absçalom vint vers le roi et lui dit : Voici maintenant, ton serviteur a les tondeurs, je te prie donc que le roi et ses serviteurs viennent avec ton serviteur.
25 Mais le roi dit à Absçalom : Non, mon fils, je te prie que nous n'y allions pas tous, de peur que nous ne te soyons à charge ; et bien qu'il le pressât fort, cependant il n'y voulut point aller ; mais il le bénit.
26 Et Absçalom dit : Si tu ne viens point, je te prie que mon frère Amnon vienne avec nous. Et le roi lui répondit : Pourquoi irait-il avec toi ?
27 Et Absçalom le pressa tant qu'il laissa aller Amnon, et tous les fils du roi avec lui.
28 Or, Absçalom avait commandé à ses serviteurs et leur avait dit : Prenez bien garde, je vous prie, quand le cœur d'Amnon sera gai de vin, et que je vous dirai : Frappez Amnon : Alors tuez-le, ne craignez point ; n'est-ce pas moi qui vous l'ai commandé ? fortifiez-vous et soyez vaillants.
29 Et les serviteurs d'Absçalom firent à Amnon comme Absçalom le leur avait commandé ; et tous les fils du roi se levèrent, et montèrent chacun sur sa mule, et s'enfuirent.
30 Et il arriva que lorsqu'ils étaient encore en chemin, le bruit vint jusqu'à David qu'Absçalom avait tué tous les fils du roi, et qu'il n'en était pas resté un seul d'entre eux.
31 Alors le roi se leva et déchira ses vêtements, et se coucha par terre : tous ses serviteurs aussi étaient là avec leurs vêtements déchirés.
32 Et Jonadab, fils de Scimha frère de David, prit la parole et dit : Que mon seigneur ne dise point qu'on a tué tous les jeunes gens, fils du roi ; car Amnon seul est mort ; parce que ce qu'Absçalom avait résolu dès le jour qu'Amnon viola Tamar sa sœur, a été exécuté selon ses ordres.
33 C'est pourquoi maintenant, que le roi mon seigneur ne prenne point ceci à cœur, disant, que tous les fils du roi sont morts ; car Amnon seul est mort.
34 Alors Absçalom s'enfuit. Mais celui qui était en sentinelle, levant ses yeux, regarda ; et voici, un grand peuple venait par le chemin de derrière, à côté de la montagne.
35 Et Jonadab dit au roi : Voici les fils du roi qui viennent ; ce que ton serviteur disait est arrivé.
36 Or, aussitôt qu'il eut achevé de parler, voici arriver les fils du roi, qui élevèrent leur voix et pleurèrent. Le roi aussi et tous ses serviteurs fondirent en larmes.
37 Mais Absçalom s'enfuit, et se retira vers Talmaï, fils de Hammihud roi de Guesçur ; et David

pleurait tous les jours sur son fils.
38 Et Absçalom s'enfuit, et s'en alla à Guesçur ; et il demeura là trois ans.
39 Et le roi David cessa de poursuivre Absçalom, parce qu'il était consolé de la mort d'Amnon.

REFLEXIONS

L'on doit faire une grande attention à ce qui est rapporté dans ce chapitre et dans les suivants.
On commence à voir dans celui-ci que, quoique Dieu eût pardonné au roi David, cependant il voulait le châtier en diverses manières pour empêcher qu'il ne perdît le sentiment de sa faute et pour réparer le grand scandale qu'il avait donné à tous ses sujets.
Comme il avait offensé Dieu par l'adultère et par le meurtre, il fut puni par l'inceste d'Amnon son fils et ensuite par sa mort et ses propres enfants Amnon, Tamar et Absçalom furent une verge dans la main de Dieu pour le châtier. Les grandes afflictions sont tout-à-fait nécessaires aux grands pécheurs ; et d'ordinaire les hommes sont punis par des péchés semblables à ceux qu'ils ont commis.
Les pères coupables trouvent le plus souvent leur punition dans leur propre famille et en particulier ceux qui s'adonnent à l'impureté ont ordinairement des enfants qui leur ressemblent à cet égard.
À cette réflexion générale il faut ajouter ces trois réflexions particulières.
I. On voit dans l'inceste d'Amnon et dans les suites que ce crime eut que les passions déréglées de la chair engagent souvent les hommes dans les péchés les plus énormes et dans les derniers malheurs et que la vengeance divine poursuit ceux qui se livrent à l'impureté et à la sensualité.
II. Il importe de remarquer que cet inceste d'Amnon et tous les malheurs qui en arrivèrent furent l'effet du pernicieux conseil que Jonadab son cousin et son ami lui avait donné.
En cela on peut voir que les conseils donnés par de faux amis et par des personnes qui flattent et qui favorisent nos passions sont ruineux à ceux qui les suivent.
III. La troisième réflexion est que, quoiqu'Absçalom commit un crime atroce en faisant assassiner Amnon son frère, Dieu permit pourtant ce crime pour la punition d'Amnon et pour châtier en même temps David.
C'est ainsi qu'il se commet bien des péchés que Dieu punira très sévèrement. Cependant Dieu ne les empêche pas, mais il se sert des passions et de la méchanceté des hommes pour faire justice et pour punir les coupables.

CHAPITRE XIV

Joab ayant fait demander à David par une femme de Tékoab le rappel d'Absçalom qui s'était exilé depuis qu'il avait tué Amon son frère, David permit qu'il revînt à Jérusalem à condition qu'il ne se présenterait pas devant lui. Mais au bout de deux ans, Absçalom obligea Joab à demander à David qu'il lui permit de paraître à la cour, ce qu'il obtint.

1 Alors Joab, fils de Tsérujah, connaissant que le cœur du roi se rapprochait d'Absçalom,
2 envoya à Tékoah, et fit venir de là une femme sage, à laquelle il dit : Je te prie, fais semblant d'être dans l'affliction, et prends maintenant des habits de deuil, et ne t'oins point d'huile de senteur ; mais sois comme une femme qui pleure un mort depuis longtemps ;
3 et entre vers le roi et tiens-lui ces discours. Et Joab lui mit dans la bouche ce qu'elle devait dire.
4 La femme Tékohite donc parla au roi, et tomba sur son visage en terre, et se prosterna, et dit : O roi, aide-moi !
5 Et le roi lui dit : Qu'as-tu ? Et elle répondit : Je suis une femme veuve, et mon mari est mort.
6 Or, ta servante avait deux fils qui se sont querellés dans les champs, il n'y avait personne qui les séparât ; ainsi l'un a frappé l'autre, et l'a tué.
7 Et voici, toute la famille s'est élevée contre ta servante, disant : Donne-nous celui qui a frappé

son frère, afin que nous le fassions mourir, parce qu'il a ôté la vie à son frère, et afin que nous exterminions même l'héritier ; et ils veulent éteindre le charbon vif qui m'est demeuré, afin qu'ils ne laissent personne de reste sur la terre qui fasse revivre le nom de mon mari.
8 Le roi dit à la femme : Va-t'en en ta maison, et je donnerai les ordres nécessaires pour toi.
9 Alors la femme Tékohite dit au roi : Mon seigneur et mon roi, que l'iniquité soit sur moi et sur la maison de mon père, et que le roi et son trône en soient innocents !
10 Et le roi répondit : Amène-moi celui qui parlera contre toi, et jamais il ne lui arrivera de te toucher.
11 Et elle dit : Je te prie que le roi se souvienne de l'Eternel son Dieu, afin qu'il ne laisse point augmenter le nombre des garants du sang, pour perdre mon fils, et qu'on ne l'extermine point. Et il répondit : L'Eternel est vivant, si un seul des cheveux de ton fils tombe en terre.
12 Et la femme dit : Je te prie, que ta servante dise un mot au roi mon seigneur, et il répondit : Parle.
13 Et la femme dit : Mais pourquoi as-tu pensé une chose toute semblable à celle-ci contre le peuple de Dieu ? et le roi, en tenant ce discours, ne se condamne-t-il pas lui-même comme coupable, en ce qu'il ne fait point retourner celui qu'il a banni ?
14 Car, certainement nous mourrons, et nous sommes semblables aux eaux qui s'écoulent sur la terre et qu'on ne rassemble point. Or, Dieu ne lui a point ôté la vie, mais il a trouvé un moyen pour ne pas rejeter loin de lui celui qui a été rejeté.
15 Et maintenant, je suis venue pour tenir ce discours au roi, mon seigneur, parce que le peuple m'a épouvantée. Et ta servante a dit : Je parlerai maintenant au roi ; peut-être que le roi fera ce que sa servante lui dira.
16 Si donc le roi écoute sa servante, pour la délivrer de la main de celui qui veut nous exterminer de l'héritage de Dieu, et moi et mon fils ;
17 ta servante lui demande aussi, que maintenant la parole du roi, mon seigneur, nous apporte du repos ; car le roi, mon seigneur, est comme un ange de Dieu pour peser le bien et le mal ; et que l'Éternel ton Dieu soit avec toi.
18 Et le roi répondit à cette femme et lui dit : Je te prie, ne me cache rien de ce que je te vais demander. Et la femme dit : Je prie que le roi, mon seigneur, parle.
19 Et le roi dit : N'est-ce pas Joab qui te fait faire tout ceci ? Et la femme répondit et dit : Ton âme vit, ô roi, mon seigneur, qu'on ne saurait se détourner ni à droite ni à gauche de tout ce que dit le roi, mon seigneur ; car c'est ton serviteur Joab qui me l'a commandé, et lui-même a mis dans la bouche de ta servante toutes ces paroles.
20 Ton serviteur Joab m'a fait donner ce tour à mon discours. Mais mon seigneur est sage comme un ange de Dieu, pour savoir tout ce qui se passe dans le pays.
21 Alors le roi dit à Joab : Voici maintenant, c'est toi qui as conduit cette affaire ; va-t'en donc, et fais revenir le jeune homme Absçalom.
22 Alors Joab tomba sur son visage en terre, et se prosterna, et bénit le roi. Et Joab dit : Aujourd'hui ton serviteur a connu qu'il a trouvé grâce devant toi, ô roi, mon seigneur ; car le roi a fait ce que son serviteur lui demandait.
23 Joab donc se leva et s'en alla à Guesçur, et il ramena Absçalom à Jérusalem.
24 Et le roi dit : Qu'il se retire dans sa maison et qu'il ne me voie point. Et Absçalom se retira dans sa maison et il ne vit point le roi.
25 Or, il n'y avait point d'homme dans tout Israël comme Absçalom, qu'on pût si fort louer pour sa beauté ; depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête, il n'y avait point en lui de défaut.
26 Et quand il faisait faire ses cheveux, (et il arrivait tous les ans qu'il les faisait faire, parce que ses cheveux lui chargeaient trop la tête,) il pesait les cheveux de sa tête, et on trouvait qu'ils pesaient deux cents sicles, au poids du roi.
27 Et il naquit trois fils à Absçalom et une fille nommée Tamar, et qui était une très belle femme.

28 Et Absçalom demeura à Jérusalem deux ans entiers sans voir le roi.
29 C'est pourquoi Absçalom manda Joab pour l'envoyer vers le roi, et il ne voulut point venir vers lui. Il le manda encore pour la seconde fois, mais il ne voulut point venir.
30 Alors il dit à ses serviteurs : Vous voyez là le champ de Joab qui est auprès du mien, où il y a de l'orge ; allez, mettez-y le feu. Et les serviteurs d'Absçalom brûlèrent ce champ-là.
31 Alors Joab se leva et vint vers Absçalom dans sa maison, et lui dit : Pourquoi tes serviteurs ont-ils mis le feu à mon champ ?
32 Et Absçalom répondit à Joab : Voici, je t'ai envoyé dire : Viens ici, et je t'enverrai vers le roi, et tu lui diras de ma part : Pourquoi suis-je venu de Guesçur ? Il vaudrait mieux que j'y fusse encore. Maintenant donc, que je voie le roi ; et s'il y a de l'iniquité en moi, qu'il me fasse mourir.
33 Joab donc vint vers le roi, et lui rapporta ce qu'Absçalom avait dit. Et le roi appela Absçalom, qui vint vers lui, et se prosterna le visage en terre, devant le roi ; et le roi baisa Absçalom.

REFLEXIONS

Ce qu'il y a principalement à considérer dans ce chapitre, c'est la bonté de David et sa tendresse envers Absçalom son fils. Cette bonté paraît en ce qu'il voulut bien pardonner à Absçalom le crime qu'il avait commis en tuant Amnon son frère et lui permettre de revenir à Jérusalem. Quoique l'événement fit voir que David avait été trompé en croyant qu'Absçalom était rentré dans son devoir, il ne laissa pas de faire une action digne de louange et à cet égard, nous devons, comme lui, pardonner facilement à ceux qui nous ont offensés, surtout quand ils paraissent touchés de leur faute. D'un autre côté, ce procédé de David fait voir le mauvais naturel d'Absçalom, puisqu'au lieu d'être touché du pardon que son père lui avait accordé, il se servit de la liberté qu'il avait d'être à Jérusalem pour former une conspiration contre lui.
Il n'y a rien à attendre de bon des gens qui ont un mauvais cœur. Ils ne profitent ni de leurs malheurs, ni de la prospérité et bien loin de changer, ils prennent occasion des délivrances que Dieu leur accorde et du bien qu'on leur fait, pour en devenir plus méchant et d'exécuter leurs mauvais desseins.
Enfin, il faut remonter ici aux vues de la providence et considérer que Dieu permit qu'Absçalom fut rappelé à Jérusalem afin de châtier David par le moyen de ce fils rebelle et dénaturé, comme le chapitre suivant le montrera.

CHAPITRE XV

Absçalom conspire contre David son père et se fait déclarer roi.
David est contraint de sortir de Jérusalem et de s'enfuir de devant son fils.
Il renvoie dans cette ville les sacrificateurs qui voulaient le suivre avec l'arche de l'alliance.
Il y envoie aussi Cusçaï pour empêcher par son moyen l'effet des conseils d'Abithophel qui s'était mis du parti d'Absçalom.

1 Après cela, Absçalom s'équipa de chariots et de chevaux, et il avait cinquante hommes qui couraient devant lui.
2 Et Absçalom se levait le matin, et se tenait à côté du chemin qui allait à la porte ; et s'il y avait quelqu'un qui eût quelque affaire pour laquelle il fallût aller vers le roi pour demander justice, Absçalom l'appelait à lui et lui disait : De quelle ville es-tu ? Et il répondait : Ton serviteur est d'une telle tribu d'Israël.
3 Et Absçalom lui disait : Regarde, ta cause est bonne et droite ; mais tu n'as personne qui ait ordre du roi de t'écouter.
4 Absçalom disait encore : Oh ! que ne m'établit-on pour juge au pays ! Tout homme qui aurait des procès, et qui aurait le droit, viendrait vers moi, et je lui ferais justice.
5 Il arrivait aussi que quand quelqu'un s'approchait de lui pour se prosterner devant lui, il lui

tendait la main, et le prenait, et le baisait.
6 Absçalom faisait ainsi à tous ceux d'Israël qui venaient vers le roi pour avoir justice, et
Absçalom gagna les cœurs de ceux d'Israël.
7 Il arriva donc, au bout de quarante ans, qu'Absçalom dit au roi : Je te prie que je m'en aille,
et que je rende le vœu que j'ai fait à l'Eternel, à Hébron.
8 Car, quand ton serviteur demeurait à Guesçur en Syrie, il fit un vœu, disant : Si l'Eternel me
ramène pour être en repos à Jérusalem, j'en témoignerai ma reconnaissance à l'Eternel.
9 Et le roi lui répondit : Va-t'en en paix. Il se leva donc et s'en alla à Hébron.
10 Or, Absçalom avait envoyé des espions par toutes les tribus d'Israël, pour dire : Aussitôt que
vous aurez entendu le son de la trompette, dites : Absçalom est établi roi à Hébron.
11 Et deux cents hommes de Jérusalem qui avaient été invités, s'en allèrent avec Absçalom ; et
ils allaient avec lui dans la simplicité de leur cœur, ne sachant rien du dessein d'Absçalom.
12 Absçalom envoya aussi appeler, lorsqu'il offrait ses sacrifices, Ahithophel Guilonite,
conseiller de David, de sa ville de Guilo ; et il se forma une puissante conjuration, parce que le
peuple qui allait avec Absçalom croissait de plus en plus.
13 Alors il vint un messager à David, disant : Tous ceux d'Israël ont leur cœur tourné vers
Absçalom.
14 Et David dit à tous ses serviteurs qui étaient avec lui à Jérusalem : Levez-vous et fuyons, car
nous ne saurions échapper de devant Absçalom. Hâtez-vous d'aller, de peur qu'il ne se hâte et
qu'il ne nous atteigne, et qu'il ne fasse venir le mal sur nous, et qu'il ne fasse passer toute la
ville au fil de l'épée.
15 Et les serviteurs du roi répondirent au roi : Tes serviteurs sont prêts à faire tout ce que le roi,
notre seigneur, trouvera bon.
16 Le roi donc sortit, et toute sa maison le suivait ; cependant le roi laissa ses dix femmes
concubines pour garder la maison.
17 Le roi donc sortit, et tout le peuple le suivait, et ils s'arrêtèrent dans un lieu éloigné.
18 Et tous ses serviteurs marchaient à côté de lui, et tous les Kéréthiens, tous les Péléthiens, et
tous les Guittiens, qui étaient six cents hommes venus de Gath pour être à sa suite, marchaient
devant le roi.
19 Mais le roi dit à Ittaï Guittien : Pourquoi viendrais-tu aussi avec nous ? Retourne-t'en, et
demeure avec le nouveau roi ; car tu es étranger, et même tu vas retourner bientôt en ton lieu.
20 Tu ne fais que de venir ; et te ferais-je aller errant çà et là avec nous ? Car quant à moi, je
m'en vais où je pourrai ; retourne-t'en et ramène tes frères. Que la miséricorde et la vérité soient
avec toi !
21 Mais Ittaï répondit au roi, disant : L'Eternel est vivant, et le roi, mon seigneur, vit, qu'en
quelque lieu où le roi, mon seigneur, sera, soit à la mort, soit à la vie, ton serviteur y sera aussi.
22 David donc dit à Ittaï : Viens et marche. Alors Ittaï marcha, avec tous ses gens et tous les
petits enfants qui étaient avec lui.
23 Et tout le pays pleurait et jetait de grands cris, et tout le peuple qui passait ; puis le roi passa
le torrent de Cédron, et tout le peuple passa vis-à-vis du chemin qui tire vers le désert.
24 Tsadok était aussi là, avec tous les Lévites qui portaient l'arche de l'alliance de Dieu, et ils
posèrent là l'arche de Dieu. Et Abiathar monta pendant que tout le peuple achevait de sortir de
la ville.
25 Et le roi dit à Tsadok : Reporte à la ville l'arche de Dieu. Si j'ai trouvé grâce devant l'Éternel,
il me ramènera et il me fera voir son arche et son tabernacle ;
26 que s'il me dit ainsi : Je ne prends plus de plaisir en toi ; me voici, qu'il fasse de moi ce qu'il
lui plaira.
27 Le roi dit encore au sacrificateur Tsadok : Ne vois-tu pas ? Retourne-t'en en paix à la ville,
et Ahimahats ton fils, et Jonathan, fils d'Abiathar, vos deux fils avec vous.
28 Regardez, je m'en vais demeurer dans les campagnes du désert, jusqu'à ce qu'on vienne

m'apporter des nouvelles de votre part.
29 Tsadok donc et Abiathar reportèrent l'arche de Dieu à Jérusalem, et ils demeurèrent là.
30 Et David montait par la montée des Oliviers, et en montant il pleurait ; il avait la tête couverte, et marchait nu-pieds. Tout le peuple aussi qui était avec lui montait, chacun ayant sa tête couverte ; et il pleurait en montant.
31 Alors on fit ce rapport à David, et on lui dit : Ahithophel est parmi ceux qui ont conjuré avec Absçalom. Et David dit : Je te prie, ô Éternel, rends inutile le conseil d'Ahithophel.
32 Et lorsque David fut venu jusqu'au sommet de la montagne où il se prosterna devant Dieu, voici, Cusçaï Arkite lui vint au-devant, ayant ses habits déchirés et de la terre sur sa tête.
33 Et David lui dit : Tu me seras à charge, si tu passes plus avant avec moi.
34 Mais si tu t'en retournes à la ville, et si tu dis à Absçalom : O roi, je serai ton serviteur, et je te servirai maintenant comme j'ai été serviteur de ton père dès longtemps, tu dissiperas le conseil d'Ahithophel.
35 Et n'auras-tu pas là avec toi les sacrificateurs Tsadok et Abiathar ? Et ne rapporteras-tu pas tout ce que tu sauras de la maison du roi aux sacrificateurs Tsadok et Abiathar ?
36 Voici, ils ont leurs deux fils avec eux, savoir, Ahimahats fils de Tsadok, et Jonathan fils d'Abiathar ; vous m'apprendrez par eux tout ce que vous aurez appris.
37 Ainsi Cusçaï, l'intime ami de David, revint dans la ville ; et Absçalom vint à Jérusalem.

REFLEXIONS

Il faut d'abord remarquer ici la continuation des jugements de Dieu sur David et la vérité de ce que le prophète Nathan lui avait dit : *Que Dieu ferait venir de sa propre maison du mal contre lui.*
David est chassé par son propre fils, réduit à sortir de Jérusalem et abandonné de la plus grande partie de ses sujets, ce qui devait lui être plus sensible que toutes les épreuves par où il était passé.
II. On voit ici la méchanceté d'Absçalom, son ingratitude et son inhumanité contre son père qui lui avait pardonné. On y remarque les artifices dont il se servit pour gagner l'affection du peuple et surtout son extrême impiété qui paraît en ce qu'il feignit d'aller rendre un vœu à Dieu à Hébron dans le temps qu'il y allait pour se faire déclarer roi.
Les méchants sont capables de tout et ils se servent de la trahison et même du prétexte de religion pour venir à bout de leurs mauvais desseins.
Cependant, quoique l'entreprise d'Absçalom fût tout à fait injuste et criminelle, il eut d'abord des succès heureux.
C'est ce qui arrive quelquefois aux méchants, mais ils n'échappent pas pour cela à la justice divine.
III. L'on doit faire une grande attention à ces paroles que David prononça en renvoyant les sacrificateurs avec l'arche à Jérusalem : *Si j'ai trouvé grâce devant le Seigneur, il me ramènera et me fera revoir son arche et son tabernacle, que s'il me dit : Je ne prends plus mon plaisir en toi, me voici, qu'il fasse de moi ce qui lui plaira.*
On voit dans ce langage la profonde humilité avec laquelle David recevait le châtiment que Dieu lui envoyait, on y remarque sa résignation à la volonté de Dieu, on y découvre aussi son zèle et son grand attachement pour le lieu où Dieu était adoré.
C'est ainsi que ceux que Dieu afflige, mais surtout les grands pécheurs, doivent s'humilier sous sa main, se soumettre à sa volonté et se juger indignes de ses grâces.
La prière que David adressa à Dieu afin qu'il lui plût de rendre vain le conseil d'Ahithophel montre que les conseils des personnes artificieuses et accréditées sont infiniment à craindre, mais cela fait voir aussi que David avait tout son recours à Dieu dans l'extrémité où il se trouvait et que quoiqu'il souffrît la peine de ses péchés, il se confiait encore en lui.
IV. Enfin, David renvoya Cusçaï à Jérusalem avec ordre de faire semblant d'être du parti

d'Absçalom et de tâcher de découvrir et de rendre inutiles les conseils d'Ahithophel. Il faut considérer sur cela que David put faire légitimement ce qu'il fit à l'égard d'Absçalom, non seulement en qualité de roi, mais principalement en qualité de père qui était attaqué par son propre fils, surtout son dessein n'étant pas de nuire en aucune façon à Absçalom pour lequel il conservait toujours une grande affection, mais se proposant de l'empêcher de faire davantage de mal et de le ramener à son devoir. Ainsi cette action de David n'autorise nullement la tromperie, le mensonge, ni la trahison.
Enfin, il paraît du Psaume III que David dans cette extrémité avait toujours une parfaite confiance en Dieu et en son secours.

CHAPITRE XVI
Dans le temps que David était fugitif, Tsiba obtient de lui, par surprise et par calomnie, les biens de Méphibosceth petit-fils de Saül.
David étant outragé par un homme nommé Scimhi fait paraître une grande modération et une parfaite soumission à la providence. Absçalom entre à Jérusalem et reçoit Cusçaï à son service.

1 Quand David eut un peu passé le haut de la montagne, voici, Tsiba, serviteur de Méphibosceth, vint au-devant de lui avec deux ânes bâtés, sur lesquels il y avait deux cents pains, et cent paquets de raisins secs, et cent d'autres fruits d'été, et un baril de vin.
2 Et le roi dit à Tsiba : Que veux-tu faire de cela ? Et Tsiba répondit : Les ânes sont pour la famille du roi, afin qu'ils montent dessus ; et le pain et les autres fruits d'été, à manger, sont pour les jeunes gens, et il y a du vin pour boire, afin que ceux qui se trouveront fatigués dans le désert en boivent.
3 Et le roi lui dit : Mais où est le fils de ton maître ? Et Tsiba répondit au roi : Voilà, il est demeuré à Jérusalem ; car il a dit : Aujourd'hui la maison d'Israël me restituera le royaume de mon père.
4 Alors le roi dit à Tsiba : Voilà, tout ce qui est à Méphibosceth est à toi. Et Tsiba dit : Je me prosterne devant toi, puisque je trouve grâce devant toi, ô roi, mon seigneur !
5 Et le roi David vint jusqu'à Bahurim ; et voici, il en sortit un homme de la famille de la maison de Saül, nommé Scimhi, fils de Guéra, qui, étant sorti, maudissait David.
6 Et il jetait des pierres contre David et contre tous les serviteurs du roi David ; et tout le peuple et tous les hommes vaillants étaient à la droite et à la gauche du roi.
7 Or, Scimhi parlait ainsi en le maudissant : Sors, sors, homme de sang et méchant homme !
8 L'Éternel a fait retomber sur toi tout le sang de la maison de Saül, en la place duquel tu as régné ; et l'Éternel a mis le royaume entre les mains de ton fils Absçalom ; et voilà tu souffres le mal que tu as fait, parce que tu es un homme de sang.
9 Alors Abisçaï, fils de Tsérujah, dit au roi : D'où vient que ce chien mort maudit le roi, mon seigneur ? Que je passe, je te prie et que je lui ôte la tête.
10 Mais le roi répondit : Qu'ai-je à faire avec vous, fils de Tsérujah ? Qu'il me maudisse ; car l'Éternel lui a dit : Maudis David ; et qui lui dira : Pourquoi l'as-tu fait ?
11 David dit aussi à Abisçaï et à tous ses serviteurs : Voici, mon propre fils, qui est sorti de mes entrailles, cherche ma vie ; combien plus maintenant un fils de Jémini me traitera-t-il indignement ? Laissez-le, et qu'il me maudisse ; car l'Éternel le lui a dit.
12 Peut-être que l'Éternel regardera mon affliction, et que l'Éternel me rendra du bien au lieu des malédictions que celui-ci me donne aujourd'hui.
13 David donc et ses gens continuaient leur chemin ; et Scimhi allait à côté de la montagne, vis-à-vis de lui ; et en allant il maudissait, et il jetait des pierres contre lui, et il élevait de la poussière.
14 Ainsi le roi David, et tout le peuple qui était avec lui, étant fatigués, vinrent et se rafraîchirent là.

15 Et Absçalom et tout le peuple, savoir, les hommes d'Israël, entrèrent dans Jérusalem, et Ahithophel était avec lui.
16 Or il arriva que, quand Cusçaï Arkite, l'intime ami de David, fut venu vers Absçalom, il dit à Absçalom : Vive le roi ! vive le roi !
17 Et Absçalom dit à Cusçaï : Est-ce donc là l'affection que tu as pour ton intime ami ? Pourquoi n'es-tu point allé avec ton intime ami ?
18 Mais Cusçaï répondit à Absçalom : Non, mais je serai à celui qui a été choisi par l'Éternel, par ce peuple et tous les hommes d'Israël, et je demeurerai avec lui.
19 Et de plus, qui servirai-je ? Ne sera-ce pas son fils ? je serai ton serviteur, comme j'ai été le serviteur de ton père.
20 Alors Absçalom dit à Ahithophel : Consultez ensemble pour voir ce que nous avons à faire.
21 Et Ahithophel dit à Absçalom : Va vers les concubines de ton père, qu'il a laissées pour garder la maison ; afin que, quand tout Israël saura que tu te seras rendu odieux à ton père, les mains de tous ceux qui sont avec toi soient fortifiées.
22 On dressa donc un pavillon à Absçalom sur la plate-forme de la maison ; et Absçalom vint vers les concubines de son père, à la vue de tout Israël.
23 Or, le conseil qu'Ahithophel donnait en ce temps-là était autant estimé que si quelqu'un eût demandé le conseil de Dieu. C'est ainsi qu'on considérait tous les conseils qu'Ahithophel donnait, tant à David qu'à Absçalom.

REFLEXIONS

Nous devons réfléchir :

I. Sur la perfidie de Tsiba, qui, pour les biens de Méphibosceth, vint l'accuser vers David de s'être rebellé contre lui et sur la facilité de David qui se laissa surprendre à cette accusation fausse et calomnieuse.

On voit par là qu'il est dangereux d'ajouter foi aux rapports et de juger sur les apparences. Il ne faut jamais croire légèrement ceux qui accusent les autres et la précipitation de David montre que ceux-là mêmes qui ont de la vertu peuvent se laisser prévenir et commettre de grandes injustices à moins qu'ils ne soient sur leur gardes à cet égard.

II. Dans ce qui se passa entre Scimhi et David, l'on remarque d'un côté le crime de Scimhi qui maudissait son roi et l'outrageait avec tant d'indignité et de l'autre la modération de David qui, pouvant justement punir l'audace de ce malheureux et étant sollicité de le faire, ne voulut pas qu'on lui fit aucun mal, mais souffrit patiemment tous ces outrages reconnaissant que c'était Dieu qui l'avait réduit dans l'état où il se trouvait alors et qui voulait se servir de Scimhi pour l'humilier et pour l'éprouver. C'est ce que marquent ces paroles que David prononça dans cette occasion : *Laissez-le faire, car le Seigneur lui a dit : Maudit David.*

Mais cela ne signifie pas que Dieu eût recommandé à Scimhi de maudire son roi ou qu'il le poussât à cela. Ainsi David marqua sa soumission à la volonté de Dieu, sa grande modération et sa profonde humilité et il reconnut que quoique Scimhi l'outrageait très injustement, Dieu le punissait justement par son moyen.

Voici un exemple qui nous apprend à ne nous venger jamais, à ne pas même souffrir que les autres nous vengent et à supporter avec patience tous les maux que les hommes nous font, considérant qu'il ne nous arrive rien que par la permission de Dieu et que nous n'ayons bien mérité.

III. Il paraît, que dans l'extrémité où le roi David était alors réduit, Dieu prenait soin de lui, puisque Cusçaï son ami fut reçu auprès d'Absçalom et que par ce moyen il put être averti des desseins que ce fils dénaturé formerait.

Enfin, le crime qu'Absçalom commit avec les femmes de son père est une nouvelle marque de l'impiété et de la méchanceté de ce malheureux fils. On remarque ici la juste punition de Dieu sur David à cause de l'adultère qu'il avait commis et l'accomplissement de ce que le prophète

Nathan lui avait dénoncé que *: Dieu donnerait ses femmes à un de sa maison.*
Et puisqu'Absçalom se laissa aller à cette action détestable par le conseil d'Ahithophel qui avait en vue de se maintenir et d'amener les choses à un point qu'Absçalom ne pût jamais faire la paix avec David, on doit reconnaître par là qu'il peut arriver bien du mal par les mauvais conseils et ce qui arriva dans la suite à Absçalom et à Ahithophel lui-même nous montre que ces conseils sont tôt ou tard funestes à ceux qui les suivent et à ceux qui les donnent.

CHAPITRE XVII

Ahithophel conseille à Absçalom de faire mourir David seul, mais Cusçaï empêcha que cet avis ne fût suivi et il en fit avertir David par Jonathan et Ahimahats. Ahithophel voyant que son conseil n'avait pas été suivi et jugeant qu'il était perdu se pend de désespoir. David passe le Jourdain et arrive à Mahanajim où il reçoit des rafraichissements de plusieurs personnes.

1 Après cela Ahithophel dit à Absçalom : Je choisirai maintenant douze mille hommes, et je me lèverai et je poursuivrai David cette nuit.
2 Et je me jetterai sur lui. Il est fatigué, et ses mains sont affaiblies, et je l'épouvanterai tellement que tout le peuple qui est avec lui s'enfuira ; et je frapperai le roi tout seul.
3 Et je ferai que le peuple retournera à toi ; car l'homme que tu cherches vaut autant que si tous retournaient à toi ; ainsi tout le peuple sera en paix.
4 Cet avis fut approuvé par Absçalom et par tous les anciens d'Israël.
5 Mais Absçalom dit : Qu'on appelle maintenant aussi Cusçaï, Arkite, et que nous entendions aussi son avis.
6 Or, quand Cusçaï fut venu vers Absçalom, Absçalom lui dit : Ahithophel a donné un tel avis ; ferons-nous ce qu'il a dit ou non ? Parle, toi.
7 Alors Cusçaï dit à Absçalom : Le conseil qu'Ahithophel a donné maintenant n'est pas bon.
8 Cusçaï dit encore : Tu connais ton père et ses gens, que ce sont des gens vaillants, et qui ont le cœur outré, comme une ourse qui est aux champs, à qui on a pris ses petits : et même ton père est un homme de guerre, et il ne passera point la nuit avec le peuple.
9 Voici, il est maintenant caché dans quelque caverne ou dans quelque autre lieu. S'il arrive qu'au commencement on soit battu par eux, quiconque en entendra parler, l'ayant su, dira : Le peuple qui suit Absçalom a été défait.
10 Alors le plus vaillant, même celui qui avait le cœur comme un lion, perdra courage, et son cœur se fondra ; car tout Israël sait que ton père est un homme de cœur, et que ceux qui sont avec lui sont vaillants.
11 Mais je suis d'avis qu'en diligence on assemble vers toi tout Israël, depuis Dan jusqu'à Béer-scébah, et leur nombre sera aussi grand que le sable qui est au bord de la mer ; et que toi-même en personne, tu marches le premier en bataille.
12 Alors nous viendrons à lui en quelque lieu que nous le trouvions, et nous nous jetterons sur lui comme lorsque la rosée tombe sur la terre ; et il ne lui restera aucun de tous les hommes qui sont avec lui.
13 Que s'il se retire en quelque ville, tout Israël portera des cordes vers cette ville-là, et nous la traînerons jusque dans le torrent ; et on n'en trouvera pas même une petite pierre.
14 Alors Absçalom et tous les hommes d'Israël dirent : Le conseil de Cusçaï, Arkite, est meilleur que le conseil d'Ahithophel. Car l'Eternel avait ordonné que le conseil d'Ahithophel, qui était le plus utile pour Absçalom, fût dissipé, afin qu'il fît venir le mal sur Absçalom.
15 Alors Cusçaï dit aux sacrificateurs Tsadok et Abiathar : Ahithophel a donné un tel et tel conseil à Absçalom et aux anciens d'Israël ; mais moi, j'ai donné tel et tel conseil.
16 Maintenant donc envoyez en diligence et faites-le savoir à David, et dites-lui : Ne demeure point cette nuit dans les campagnes du désert, et même ne manque point de passer plus avant, de peur que le roi ne soit englouti, et tout le peuple qui est avec lui.

17 Or, Jonathan et Ahimahats se tenaient auprès de la fontaine de Roguel, parce qu'ils n'osaient pas se montrer lorsqu'ils venaient dans la ville ; et une servante leur alla rapporter le tout, afin qu'ils s'en allassent et le rapportassent au roi David.
18 Mais un garçon les vit, et le rapporta à Absçalom, et ils marchèrent tous les deux en diligence, et ils vinrent à Bahurim, dans la maison d'un homme qui avait un puits en sa cour, dans lequel ils descendirent.
19 Et la femme de cet homme-là prit une couverture, et l'étendit sur l'ouverture du puits, et répandit sur elle du grain pilé ; et la chose ne fut point découverte.
20 Car les serviteurs d'Absçalom vinrent vers cette femme-là, jusque dans la maison, et lui dirent : Où sont Ahimahats et Jonathan ? Et la femme leur répondit : Ils ont passé le gué de l'eau. Les ayant donc cherchés, et ne les ayant point trouvés, ils s'en retournèrent à Jérusalem.
21 Et après qu'ils s'en furent allés, Ahimahats et Jonathan remontèrent du puits, et s'en allèrent, et rapportèrent cela au roi David, en lui disant : Levez-vous, et passez l'eau en diligence ; car Ahithophel a donné un tel conseil contre vous.
22 Alors David se leva, et tout le peuple qui était avec lui, et ils passèrent le Jourdain jusqu'au point du jour ; et il n'y en eut pas un qui ne passât le Jourdain.
23 Or, Ahithophel voyant qu'on n'avait point fait ce qu'il avait conseillé, bâta son âne, se leva, et s'en alla dans sa maison, dans sa ville ; et après qu'il eut disposé des affaires de sa maison, il s'étrangla et mourut, et il fut enseveli dans le sépulcre de son père.
24 Et David arriva à Mahanajim ; et Absçalom passa le Jourdain, lui et tous ceux d'Israël qui étaient avec lui.
25 Et Absçalom établit Hamasa sur l'armée, à la place de Joab. Or, Hamasa était fils d'un homme nommé Jithra, Israélite, qui était entré vers Abigaïl, fille de Nahas, et sœur de Tsérujah, mère de Joab.
26 Et Israël avec Absçalom campa au pays de Galaad.
27 Or, il arriva qu'aussitôt que David fut arrivé à Mahanajim, Sçobi, fils de Nahas de Rabba, qui avait été aux Hammonites, et Makir, fils de Hammiel de Lodébar, et Barzillaï, Galaadite de Roguélim,
28 amenèrent des lits, des bassins, des vaisseaux de terre, du froment, de l'orge, de la farine, du grain rôti, des fèves, des lentilles, et d'autres grains rôtis ;
29 du miel, du beurre, des brebis, et des fromages de vaches ; ils les amenèrent à David et au peuple qui était avec lui, afin qu'ils mangeassent ; car ils disaient : Ce peuple est affamé, et il est las, et il a soif dans ce désert.

REFLEXIONS

On voit d'abord ici une chose très remarquable, c'est qu'Ahithophel ayant conseillé à Absçalom de poursuivre David pendant qu'il était fatigué et sans secours et s'étant même offert de le tuer, Absçalom donna les mains à ce conseil détestable et consentit au meurtre de son père. C'est là une circonstance qui fait horreur et qui prouve que ce fils dénaturé était capable de tout et qu'il achevait de combler la mesure de ses crimes.

Mais c'est là ce qui arrive ordinairement à ceux qui se sont engagés dans des entreprises criminelles et qui ont étouffé la voix de la conscience. Ils veulent se soutenir à quelque prix que ce soit et ils se résolvent enfin aux crimes les plus affreux.

D'un autre côté, on remarque ici les soins de la providence qui, voulant sauver David, empêcha par le moyen de Cusçaï que le conseil d'Ahithophel, qui n'aurait pas manqué de causer la totale ruine de David, ne fût suivi. La providence parut encore en ce que Jonathan et Ahimahats qui allaient avertir le roi de ce qui se passait à Jérusalem, ayant été poursuivis, ils ne furent pas découverts. Tous cela fait voir que Dieu prenait David en sa protection et qu'il voulait enfin donner des bornes et à l'orgueil et à la méchanceté d'Absçalom.

Cette histoire montre aussi que Dieu tourne, quand il lui plaît, le cœur des hommes du côté qu'il

veut, qu'il rend inutiles les conseils les plus prudents et qu'il fait échouer les entreprises les mieux concertées.
La fin d'Ahithophel qui se pendit voyant que son avis n'avait pas prévalu et qu'Absçalom ne le soutiendrait pas mérite aussi une singulière attention. C'est un exemple tout à fait remarquable de la vengeance divine sur les traitres et sur ceux qui forment des entreprises injustes et criminelles.

CHAPITRE XVIII

David envoie ses troupes combattre l'armée d'Absçalom et recommande qu'on épargne Absçalom dans le combat.
L'armée d'Absçalom est défaite et comme il se retirait il demeura pendu à un chêne où Joab le tua, ce que David ayant appris il en fut extraordinairement affligé.

1 Or, David fit le dénombrement du peuple qui était avec lui, et il établit sur eux des capitaines sur milliers et sur centaines.
2 Et David envoya le peuple, savoir, la troisième partie de ses troupes, sous la conduite de Joab ; l'autre troisième partie sous la conduite d'Abisçaï, fils de Tsérujah et frère de Joab ; et l'autre troisième partie, sous la conduite d'Ittaï Guittien ; puis le roi dit au peuple : Certainement je sortirai aussi avec vous.
3 Mais le peuple lui dit : Tu ne sortiras point ; car encore que nous viendrions à fuir, on n'en fera aucun cas ; et même, quand la moitié de nous y serait tuée, on n'en ferait pas grand cas non plus ; quand même, dans l'état où nous nous trouvons, nous serions dix mille hommes. Maintenant donc, il vaut mieux que tu nous secoures de la ville.
4 Et le roi leur dit : Je ferai ce que vous voudrez. Le roi donc s'arrêta à la place de la porte, et tout le peuple sortit par centaines et par milliers.
5 Et le roi commanda à Joab, et à Abisçaï, et à Ittaï, disant : Epargnez-moi le jeune homme Absçalom ; et tout le peuple entendit ce que le roi recommandait à tous les capitaines touchant Absçalom.
6 Ainsi le peuple sortit aux champs pour aller contre Israël ; et le combat fut donné dans la forêt d'Ephraïm.
7 Ce fut là que le peuple d'Israël fut battu par les gens de David, et il y eut ce jour-là et dans ce même lieu une grande défaite, savoir, de vingt mille hommes.
8 Et le combat s'étendit par tout le pays, et en ce jour-là la forêt consuma beaucoup plus de peuple que ne fit l'épée.
9 Or, Absçalom se rencontra devant les serviteurs de David, et Absçalom était monté sur un mulet, et son mulet étant entré sous les branches entrelacées d'un grand chêne, sa tête se trouva embarrassée dans les branches du chêne, où il demeura entre le ciel et la terre, le mulet qui était sous lui passant outre.
10 Et un homme ayant vu cela, le rapporta à Joab, et lui dit : Voici, j'ai vu Absçalom pendu à un chêne.
11 Et Joab répondit à celui qui lui disait ces nouvelles : Quoi, tu l'as-vu ? Et pourquoi ne l'as-tu pas tué là, en le jetant par terre ? Et c'eût été à moi de te donner dix pièces d'argent et un baudrier.
12 Mais cet homme-là dit à Joab : Quand je compterais dans ma main mille pièces d'argent, je ne mettrais point ma main sur le fils du roi ; car nous avons entendu que le roi t'a fait ce commandement, et à Abisçaï, et à Ittaï, disant : Prenez garde chacun au jeune Absçalom.
13 Autrement il me faudrait dire un mensonge au péril de ma vie ; car rien ne serait caché au roi, et toi-même, tu eusses été contre moi.
14 Et Joab répondit : Je n'attendrai pas tant en ta présence. Et ayant pris trois dards en sa main, il en perça le cœur d'Absçalom, qui était encore vivant au milieu du chêne.

15 Puis dix jeunes hommes, qui portaient les armes de Joab, environnèrent Absçalom, et le frappèrent, et l'achevèrent.
16 Alors Joab fit sonner de la retraite ; et le peuple retourna et cessa de poursuivre Israël, parce que Joab retint le peuple.
17 Et ils prirent Absçalom, et le jetèrent dans la forêt dans une grande fosse ; et ils mirent sur lui un fort grand monceau de pierres ; mais tout Israël s'enfuit chacun dans sa tente.
18 Or, Absçalom avait pris pendant sa vie une statue, et se l'était fait dresser dans la vallée du roi ; car il disait : Je n'ai point de fils pour laisser la mémoire de mon nom ; et il nomma cette statue-là de son nom ; et jusqu'à ce jour on l'appelle la place d'Absçalom.
19 Et Ahimahats, fils de Tsadok, dit : Je vous prie que je coure maintenant, et que je porte ces bonnes nouvelles au roi, que l'Éternel l'a garanti de la main de ses ennemis.
20 Et Joab lui répondit : Tu ne seras pas aujourd'hui porteur de bonnes nouvelles, mais tu le seras un autre jour ; car aujourd'hui tu ne porterais pas de bonnes nouvelles, parce que le fils du roi est mort.
21 Et Joab dit à Cusci : Va et rapporte au roi ce que tu as vu. Cusci se prosterna devant Joab, puis il se mit à courir.
22 Ahimahats, fils de Tsadok, dit encore à Joab : Quoi qu'il en soit, je courrai aussi maintenant après Cusci. Joab lui dit : A quel propos veux-tu courir, mon fils, puisqu'il n'y a point de bonne nouvelle à porter pour toi ?
23 Mais il dit : Quoi qu'il en soit, je courrai. Et Joab lui répondit : Cours. Ahimahats donc courut par le chemin de la plaine, et passa Cusci.
24 Or, David était assis entre les deux portes, et la sentinelle était allée sur le toit de la porte vers la muraille ; et élevant ses yeux elle regarda, et voilà un homme qui courait tout seul.
25 Et la sentinelle cria, et le fit savoir au roi ; et le roi dit : S'il est seul, il apporte de bonnes nouvelles ; et cet homme marchait toujours, et s'approchait.
26 Puis la sentinelle vit un autre homme qui courait ; et elle cria au portier, et dit : Voilà un homme qui court tout seul ; et le roi dit : Il apporte aussi de bonnes nouvelles.
27 Et la sentinelle dit : Il me semble à voir courir le premier, que c'est ainsi que court Ahimahats, fils de Tsadok ; et le roi dit : C'est un homme de bien ; il vient quand il est question de bonnes nouvelles.
28 Alors Ahimahats cria, et dit au roi : Tout va bien, et il se prosterna devant le roi, le visage contre terre, et il dit : Béni soit l'Éternel ton Dieu, qui a livré entre nos mains les hommes qui s'étaient soulevés contre le roi mon seigneur.
29 Et le roi dit : Le jeune homme Absçalom se porte-t-il bien ? Et Ahimahats lui répondit : J'ai vu s'élever un grand tumulte, lorsque Joab envoyait le serviteur du roi et moi ton serviteur ; au reste, je ne sais ce que c'était.
30 Et le roi lui dit : Détourne-toi, et tiens-toi là. Il se détourna donc, et s'arrêta.
31 Alors Cusci parut, et dit : Que le roi, mon seigneur, ait ces bonnes nouvelles, c'est que l'Éternel aujourd'hui t'a garanti de la main de tous ceux qui s'étaient soulevés contre toi.
32 Et le roi dit à Cusci : Le jeune homme Absçalom se porte-t-il bien ? Et Cusci lui répondit : Que les ennemis du roi, mon seigneur, et tous ceux qui se sont élevés contre toi pour te faire du mal, deviennent comme ce jeune homme.
33 Alors le roi fut fort ému, et monta à la chambre haute de la porte, et se mit à pleurer, et il disait en marchant : Mon fils Absçalom, mon fils, mon fils Absçalom ! Plût à Dieu que je fusse mort moi-même pour toi ! Absçalom, mon fils, mon fils !

REFLEXIONS

On voit dans ce chapitre l'issue et la fin de la rébellion d'Absçalom et la punition que Dieu fit tomber sur ce fils impie et dénaturé qui avait voulu ôter à son père la vie et le royaume. L'on découvre dans cet événement des marques bien évidentes de la malédiction de Dieu sur

Absçalom, puisqu'il perdit la vie nonobstant que son père eût recommandé très expressément qu'on l'épargnât. Outre cela, il périt d'une manière tout à fait tragique étant demeuré pendu à un arbre et y ayant été tué par Joab.
C'est ici un grand exemple de la malédiction divine sur les impies et particulièrement sur les ambitieux, sur les enfants rebelles et sur ceux qui se révoltent contre leurs princes légitimes.
Mais l'on remarque aussi dans cette histoire que Dieu, après avoir permis la rébellion d'Absçalom pour châtier David son père et pour l'humilier, le délivra de ce grand danger et lui rendit la paix. Il faut de plus considérer que ce ne fut pas seulement sur Absçalom que la vengeance céleste tomba. Les Israélites l'éprouvèrent aussi et il en périt vingt-mille, Dieu ayant voulu punir ceux qui avaient suivi le parti d'Absçalom et qui s'étaient soulevés contre leur roi.
Enfin, la vive douleur que David ressentit lorsqu'il apprit la mort d'Absçalom doit être attribuée non seulement à l'extrême tendresse qu'il avait pour lui, bien que ce fut un fils rebelle et dénaturé, mais aussi à sa piété. Il pleurait encore plus son crime et l'état dans lequel il est mort que sa mort même.
L'amour paternel est bien fort. Les crimes mêmes et l'ingratitude des enfants ne peuvent l'arracher du cœur, mais les pères qui craignent Dieu sont surtout inconsolables quand ils ont des enfants engagés dans le crime et quand ils les voient mourir dans un état de péché et de condamnation.

CHAPITRE XIX

David étant averti que le deuil auquel il s'abandonnait à cause de la mort d'Absçalom décourageait ses sujets, il se montre à eux et il est rétabli dans son royaume par ceux de Juda.
Il pardonne à Scimhi qui lui avait dit des injures lorsqu'il fuyait de devant Absçalom.
Il rend à Méphibosceth le bien que Tsiba avait obtenu par surprise.
Il renvoie Barzillaï qui l'avait assisté pendant la guerre d'Absçalom et il prend son fils à son service.
Ceux d'Israël se plaignent de ce qu'on ne les avait pas appelés pour reconduire David à Jérusalem.

1 Et on fit ce rapport à Joab : Voilà le roi qui pleure et qui s'afflige à cause d'Absçalom.
2 Ainsi la victoire fut ce jour-là changée en deuil pour tout le peuple, parce que le peuple avait entendu qu'on disait : Le roi a été affligé à cause de son fils.
3 Et ce jour-là le peuple revint dans la ville à la dérobée, comme ferait un peuple qui serait honteux d'avoir fui dans la bataille.
4 Et le roi couvrit sa face, et criait à haute voix : Mon fils Absçalom, Absçalom, mon fils, mon fils !
5 Et Joab entra vers le roi dans la maison, et lui dit : Tu as aujourd'hui couvert de confusion tous tes serviteurs, qui ont aujourd'hui garanti ta vie, et la vie de tes fils et de tes filles, et la vie de tes femmes, et la vie de tes concubines.
6 Tu aimes ceux qui te haïssent, et tu hais ceux qui t'aiment ; car tu as aujourd'hui montré que tes capitaines et tes serviteurs ne te sont rien ; et je connais aujourd'hui que si Absçalom vivait, et que nous eussions tous été tués aujourd'hui, cela te plairait.
7 Maintenant donc, lève-toi, sors et parle selon le cœur de tes serviteurs ; car je te jure par l'Éternel, que si tu ne sors, il ne demeurera pas cette nuit un seul homme avec toi ; et ce mal sera pire que tous ceux qui te sont arrivés depuis ta jeunesse jusqu'à présent.
8 Alors le roi se leva et s'assit à sa porte ; et on le fit savoir à tout le peuple, en disant : Voilà, le roi est assis à la porte ; et tout le peuple vint devant le roi ; mais Israël s'enfuit, chacun dans sa tente.
9 Et tout le peuple se disputait dans toutes les tribus d'Israël ; car ils disaient : Le roi nous a délivrés de la main de nos ennemis ; et il nous a garantis de la main des Philistins, et maintenant

il s'est enfui du pays à cause d'Absçalom.
10 Or, Absçalom, que nous avions oint pour roi sur nous, est mort dans la bataille ; et maintenant donc, pourquoi ne parlez-vous point de ramener le roi ?
11 Et le roi David envoya dire aux sacrificateurs Tsadok et Abiathar : Parlez aux anciens de Juda, et dites-leur : Pourquoi seriez-vous les derniers à ramener le roi dans sa maison ; (car les discours que tout Israël avait tenus, étaient parvenus jusqu'au roi dans sa maison.)
12 Vous êtes mes frères, vous êtes mes os et ma chair ; et pourquoi seriez-vous les derniers à ramener le roi ?
13 Dites même à Hamasa : N'es-tu pas mon os et ma chair ? Que Dieu me traite avec la dernière rigueur, si tu n'es le chef de l'armée devant moi pour toujours, en la place de Joab.
14 Ainsi il fléchit le cœur de tous les hommes de Juda, comme si ce n'eût été qu'un seul homme ; et ils envoyèrent dire au roi : Reviens avec tous tes serviteurs.
15 Le roi donc revint et arriva jusqu'au Jourdain ; et Juda vint jusqu'à Guilgal pour aller au-devant du roi, pour lui faire repasser le Jourdain.
16 Et Scimhi, fils de Guéra, fils de Jémini, qui était de Bahurim, descendit en diligence avec les hommes de Juda au-devant du roi David.
17 Et il y avait mille hommes avec lui de Benjamin ; et Tsiba, serviteur de la maison de Saül, et ses quinze enfants, et ses vingt serviteurs étaient aussi avec lui, et ils passèrent le Jourdain devant le roi.
18 Le bateau passa aussi, afin de passer la famille du roi, et de faire ce qui lui plairait. Alors Scimhi, fils de Guéra, se jeta à genoux devant le roi, comme il passait le Jourdain ;
19 et il dit au roi : Que mon seigneur ne m'impute point mon iniquité, et ne se souvienne point de ce que ton serviteur fit avec méchanceté, le jour que le roi, mon seigneur, sortait de Jérusalem, et que le roi ne le prenne point à cœur.
20 Car ton serviteur connaît qu'il a péché ; et voilà, je suis venu aujourd'hui le premier de la famille de Joseph, pour descendre au-devant du roi, mon seigneur.
21 Mais Abisçaï, fils de Tsérujah, répondit et dit : Sous ombre de ceci ne fera-t-on point mourir Scimhi, puisqu'il a maudit l'oint de l'Éternel ?
22 Et David dit : Qu'ai-je à faire avec vous, fils de Tsérujah ? car vous êtes aujourd'hui mes ennemis. Ferait-on mourir aujourd'hui quelqu'un en Israël ? Car ne connais-je pas bien qu'aujourd'hui je deviens roi sur Israël ?
23 Et le roi dit à Scimhi : Tu ne mourras point ; et le roi le lui jura.
24 Après cela, Méphibosceth, fils de Saül, descendit au-devant du roi ; il n'avait point lavé ses pieds, ni fait sa barbe, ni lavé ses habits, depuis que le roi s'en était allé jusqu'au jour qu'il revint en paix.
25 Il se trouva donc au-devant du roi, comme le roi entrait dans Jérusalem. Et le roi lui dit : Pourquoi n'es-tu point venu avec moi, Méphibosceth ?
26 Et il lui répondit : Mon seigneur, mon serviteur m'a trompé, car ton serviteur avait dit : Je ferai seller mon âne, et je monterai dessus, et j'irai vers le roi, parce que ton serviteur est boiteux.
27 Et il a calomnié ton serviteur auprès du roi, mon seigneur ; mais le roi, mon seigneur, est comme un ange de Dieu. Fais donc ce qu'il te semblera bon.
28 Car, bien que tous ceux de la maison de mon père ne soient que des gens dignes de mort envers le roi, mon seigneur ; cependant, tu as mis ton serviteur entre ceux qui mangeaient à ta table. Et quel droit ai-je donc pour me plaindre encore au roi ?
29 Et le roi lui dit : Pourquoi me parlerais-tu encore de tes affaires ? Je l'ai dit : Toi et Tsiba, partagez les terres.
30 Et Méphibosceth répondit au roi : Qu'il prenne même tout, puisque le roi, mon seigneur, est revenu en paix en sa maison.
31 Or, Barzillaï de Galaad était descendu de Roguélim, et il avait passé le Jourdain avec le roi,

pour l'accompagner jusqu'au-delà du Jourdain.
32 Et Barzillaï était fort vieux, âgé de quatre-vingts ans ; et il avait nourri le roi, tandis qu'il avait demeuré à Mahanajim ; car c'était un homme fort riche.
33 Et le roi avait dit à Barzillaï : Passe plus avant avec moi, et je te nourrirai avec moi à Jérusalem.
34 Mais Barzillaï avait répondu au roi : Combien d'années ai-je vécu, que je monte encore avec le roi à Jérusalem ?
35 Je suis aujourd'hui âgé de quatre-vingts ans ; pourrai-je discerner ce qui est bon d'avec ce qui est mauvais ? Ton serviteur pourrait-il savourer ce qu'il mangerait et boirait ? Pourrais-je encore entendre la voix des chantres et des chanteuses ? Et pourquoi ton serviteur serait-il à charge au roi, mon seigneur ?
36 Ton serviteur passera un peu plus avant que le Jourdain avec le roi. Mais pourquoi le roi me voudrait-il donner une telle récompense ?
37 Je te prie que ton serviteur s'en retourne, et que je meure dans ma ville pour être mis dans le sépulcre de mon père et de ma mère ; mais voici, ton serviteur Kimham, mon fils, passera avec le roi, mon seigneur ; fais-lui ce qui te plaira.
38 Et le roi dit : Que Kimham passe avec moi, et je lui ferai tout ce qui te plaira ; car je t'accorderai tout ce que tu pourrais me demander.
39 Tout le peuple donc passa le Jourdain avec le roi ; puis le roi baisa Barzillaï, et le bénit ; et il s'en retourna chez lui.
40 De là le roi passa à Guilgal, et Kimham passa avec lui. Ainsi tout le peuple de Juda et même la moitié du peuple d'Israël ramenèrent le roi.
41 Mais voici, tous les hommes d'Israël vinrent vers le roi, et lui dirent : Pourquoi nos frères, les hommes de Juda, t'ont-ils enlevé et ont-ils fait passer le Jourdain au roi, à sa famille et à tous ses gens ?
42 Et tous les hommes de Juda répondirent aux hommes d'Israël : Parce que le roi nous est plus proche. Et pourquoi vous fâchez-vous de cela ? Avons-nous mangé quelque chose de ce qui est au roi, ou en recevrions-nous quelques présents ?
43 Mais les hommes d'Israël répondirent aux hommes de Juda, et dirent : Nous avons dix parts au roi, et même nous sommes à David quelque chose de plus que vous ; pourquoi donc nous avez-vous méprisés ? Et n'avons-nous pas parlé les premiers de ramener notre roi ? Mais les hommes de Juda parlèrent plus durement que les hommes d'Israël.

REFLEXIONS

Ce chapitre nous apprend que Dieu rétablit David dans son royaume après que la conjuration d'Absçalom fut dissipée. Telle est l'issue des afflictions lorsqu'on les reçoit comme il faut. Dieu fait cesser ses châtiments quand il voit que les hommes s'humilient et qu'ils en profitent. Outre cela, il faut faire réflexion sur ces quatre particularités qui sont rapportées.
I. La première, que David, qui avait souffert si patiemment, lorsqu'il était fugitif, les outrages de Scimhi, lui pardonna son crime en retournant à Jérusalem, bien qu'Abisçaï voulût qu'on le fit mourir et qu'il eût lieu de croire que ce sujet rebelle ne s'humiliait que par la crainte d'être puni. Cette clémence de David apprend à tout le monde et surtout aux grands à pardonner autant que cela est possible les injures, mêmes celles qui sont les plus atroces et à ne pas écouter ceux qui leur inspirent la vengeance.
II. David fit acte de justice en rendant à Méphibosceth ses biens que Tsiba avait obtenus par une calomnie. Un homme consciencieux restitue et fait restituer lorsqu'il le peut à chacun ce qui lui appartient. Il répare autant qu'il lui est possible le mal qu'il a fait quand il ne l'aurait fait que par imprudence et les traités où il y a de la surprise, qui ont été obtenus par de mauvais moyens et qui sont contraires à la justice ne doivent pas subsister.
Il est vrai que David partagea les terres entre Méphibosceth et Tsiba au lieu qu'il semble qu'il

devait rendre à Méphibosceth tout son bien. Mais il se peut que David n'ordonna cela que provisionnellement en attendant qu'il prît une connaissance plus exacte de ce différent et que dans la suite, ayant été mieux informé, il fit tout rendre à Méphibosceth ou qu'il le dédommagea d'une autre manière. La droiture de ce prince nous oblige à le croire ainsi. Il se peut aussi que le roi ordonna simplement que Tsiba qui avait la conduite des biens de Méphibosceth aurait pour son salaire la moitié du revenu.

III. La reconnaissance que David témoigna à Barzillaï qui l'avait assisté pendant sa fuite nous montre qu'il ne faut jamais être ingrats envers ceux qui nous ont fait du bien et le refus que fit Barzillaï d'aller avec le roi à Jérusalem dans l'âge avancé où il était nous apprend que les personnes âgées et généralement tous ceux qui cherchent le repos et la tranquillité doivent s'éloigner du grand monde et fuir l'embarras et qu'une vie privée est accompagnée de beaucoup plus de douceur et d'innocence que celle que l'on passe dans l'éclat et dans les plaisirs.

Enfin, il faut remarquer sur ce que David ne fut d'abord rétabli que par ceux de Juda et sur les plaintes que ceux d'Israël firent dans la suite de ce qu'ils n'avaient pas été appelés pour reconduire David à Jérusalem, qu'il y avait déjà dès lors des semences de division entre ceux d'Israël et ceux de Juda. Ce fut ce qui donna lieu à la sédition que Sçébah excita et plusieurs années après à la révolte des dix tribus d'Israël qui arriva sous le règne de Roboam.

CHAPITRE XX

Sçébab fait révolter les tributs d'Israël. David commande à Hamasa d'assembler son armée, mais Hamasa ayant trop tardé, David envoie Abisçaï contre Sçébab et Joab prenant ombrage de la confiance que David avait marquée à Hamasa en lui donnant le commandement de l'armée le tua en trahison.

Ensuite Joab assiégea la ville d'Abel où Sçébah s'était retiré et les habitants de cette ville, par l'avis d'une femme, coupèrent la tête à Sçébab et par ce moyen la guerre finit.

1 Alors il se trouva là un méchant homme nommé Scébah, fils de Bicri, homme de Jémini, qui sonna de la trompette, et dit : Nous n'avons point de part avec David, ni d'héritage à attendre du fils d'Isaï. O Israël, que chacun se retire en ses tentes.
2 Ainsi tous les hommes d'Israël se séparèrent de David, et suivirent Scébah, fils de Bicri ; mais les hommes de Juda s'attachèrent à leur roi, et l'accompagnèrent depuis le Jourdain jusqu'à Jérusalem.
3 Et quand David fut venu dans sa maison à Jérusalem, il prit ses dix femmes concubines qu'il avait laissées pour garder sa maison, et il les fit garder dans une maison où il les nourrissait ; mais il n'allait point vers elles ; ainsi elles furent enfermées jusqu'au jour de leur mort, pour vivre en veuvage.
4 Puis le roi dit à Hamasa : Assemble-moi à cri public les hommes de Juda dans trois jours ; et toi trouve-toi ici.
5 Hamasa donc s'en alla pour assembler à cri public ceux de Juda ; mais il tarda au-delà du temps qu'on lui avait assigné.
6 Et David dit à Abisçaï : Maintenant, Scébah, fils de Bicri, nous fera plus de mal que n'a fait Absçalom ; toi donc, prends les serviteurs de ton seigneur, et poursuis-le, de peur qu'il ne trouve quelques villes fortes, et que nous ne le perdions de vue.
7 Ainsi les gens de Joab sortirent après lui avec les Kéréthiens, et les Péléthiens et tous les hommes vaillants. Ils sortirent donc de Jérusalem, pour poursuivre Scébah, fils de Bicri.
8 Et comme ils étaient auprès de cette grande pierre qui est à Gabaon, Hamasa vint au-devant d'eux. Et Joab avait sa casaque, dont il était vêtu, ceinte, et pardessus il avait la ceinture de son épée, qui était attachée à son côté, joignant ses reins, dans son fourreau ; et elle se retira et tomba.
9 Et Joab dit à Hamasa : Te portes-tu bien, mon frère ? Puis Joab saisit de la main droite la barbe

de Hamasa pour le baiser.
10 Or, Hamasa ne prenait point garde à l'épée qui était en la main de Joab ; et Joab l'en frappa à la cinquième côte, et il répandit ses entrailles en terre, sans le frapper une seconde fois ; et il mourut. Après cela, Joab et Abisçaï son frère poursuivirent Scébah, fils de Bicri.
11 Alors un des serviteurs de Joab s'arrêta auprès de Hamasa, et dit : Que quiconque aime Joab, et quiconque est pour David, suive Joab.
12 Et Hamasa se vautrait dans son sang au milieu du chemin. Mais cet homme-là, voyant que tout le peuple s'arrêtait, poussa Hamasa hors du chemin dans un champ, et jeta un habit sur lui, après qu'il eut vu que tous ceux qui venait à lui s'arrêtaient.
13 Et quand on l'eut ôté du chemin, tous les hommes qui suivaient Joab passaient outre, afin de poursuivre Scébah fils de Bicri,
14 qui passa par toutes les tribus d'Israel, jusqu'à Abel et Beth-Mahaca, avec tous les Bériens qui s'étaient assemblés, et qui même l'avaient suivi.
15 Les gens de Joab vinrent donc et l'assiégèrent à Abel et Beth-Mahaca, et ils élevèrent contre la ville une terrasse joignant la muraille ; et tout le peuple qui était avec Joab sapait la muraille pour la faire tomber.
16 Alors une femme de la ville, qui était sage, s'écria : Ecoutez, écoutez ; dites, je vous prie, à Joab qu'il s'approche d'ici afin que je lui parle.
17 Et quand il se fut approché d'elle, elle lui dit : Es-tu Joab ? il répondit : Je le suis. Elle lui dit : Ecoute les paroles de ta servante. Il répondit : J'écoute.
18 Elle continua donc, et dit : On disait communément autrefois : Qu'on aille demander conseil à Abel ; et on a ainsi continué.
19 Je suis une des plus paisibles entre les villes fidèles d'Israël ; tu cherches à détruire une ville qui est des capitales d'Israël. Pourquoi détruirais-tu l'héritage de l'Eternel ?
20 Joab lui répondit et dit : Dieu me garde, Dieu me garde de détruire et de ruiner !
21 La chose ne va pas ainsi ; mais un homme de la montagne d'Ephraïm, nommé Scébah, fils de Bicri, s'est soulevé contre le roi David. Livrez-le-moi lui seul, et je me retirerai de devant la ville. Et la femme dit à Joab : Voici, on va te jeter sa tête par-dessus la muraille.
22 Cette femme-là donc vint vers tout le peuple, et leur parla sagement ; et ils coupèrent la tête à Scébah, fils de Bicri, et la jetèrent à Joab. Alors on sonna de la trompette, et chacun se retira de devant la ville en sa tente, et Joab s'en retourna vers le roi à Jérusalem.
23 Joab donc demeura le chef de toute l'armée d'Israël, et Bénajah, fils de Jéhojadah, fut établi sur les Kéréthiens et sur les Péléthiens ;
24 et Adoram était sur les tributs ; et Jéhosçaphat, fils d'Ahilud, était commis sur les registres ;
25 Scéja était le secrétaire, et Tsadok et Abiathar étaient les sacrificateurs ;
26 et Hira Jaïrite était aussi le principal officier de David.

REFLEXIONS

Les réflexions qu'il faut faire sur la révolte de Sçébah sont celles-ci. Que les esprits factieux et remuants sont très dangereux, qu'ils peuvent causer bien du trouble dans les Etats et qu'il ne faut jamais écouter, ni soutenir ces gens-là.
Sur ce que Joab tua Hamasa, il faut remarquer d'un côté la méchanceté de Joab, qui après avoir tué Abner et Absçalom tua encore Hamasa par une trahison noire et détestable et de l'autre le juste jugement de Dieu sur Hamasa qui s'était révolté contre son roi en prenant le parti d'Absçalom. Et puisque ce fut l'envie et la jalousie que Joab avait conçue contre Hamasa qui le poussa à lui ôter la vie, on voit par-là combien il est dangereux d'écouter cette passion et les suites funestes qu'elle peut avoir.
Ce qui est ajouté que la sédition de Sçébah fut apaisée par le sage avis d'une femme qui conseilla de le faire mourir, montre que les bons conseils sont très salutaires et qu'il faut les suivre de quelque part qu'ils viennent. Cela montre aussi que les séditieux sont ordinairement

une fin funeste.
Au reste, cette révolte que Sçébah excita fut un nouveau châtiment de Dieu sur David et à ce sujet nous devons considérer de la manière la plus sérieuse à combien de maux ce prince fut exposé et comment les jugements de Dieu le poursuivirent depuis qu'il se fut souillé par l'adultère où il tomba et par le meurtre d'Urie. David vit la mort de son enfant, le déshonneur et les malheurs de sa famille, sa fille Tamar violée par son propre frère Amnon, Amnon tué par son frère Absçalom, Absçalom se révolter contre lui avec presque tous ses sujets, ses femmes déshonorées à la vue de tout Israël. Il se vit chassé de Jérusalem par son fils et obligé de prendre la fuite, il eut la douleur de voir périr ce fils dénaturé et il manqua enfin de perdre son royaume par la révolte de Sçébah.
Tout cela montre que Dieu déteste l'adultère et le meurtre et ceux qui commettent ces crimes-là reçoivent ordinairement leur punition par les mêmes endroits par lesquels ils ont offensés Dieu, savoir par l'impureté et par l'effusion de sang. Cependant il faut se souvenir que Dieu envoya tous ces maux à David pour l'humilier et pour lui faire sentir son péché.
C'est dans les mêmes vues qu'il châtie les pécheurs en diverses manières et lorsqu'ils profitent de ses châtiments, il leur pardonne comme il pardonna aussi à David.

CHAPITRE XXI

Dieu envoie une famine sur le royaume d'Israël parce que Saül avait fait mourir les Gabaonites contre le traité que Josué avait fait autrefois avec eux et cette famine ne put être apaisée que par la mort de sept fils de Saül. On ne saurait déterminer précisément en quel temps ceci arriva, mais le verset 12 donne lieu de croire que ce ne fut pas bien longtemps après la mort de Saül.
Il est aussi parlé dans ce chapitre de quatre guerres que David eut avec les Philistins et de quatre géants qui y furent tués.

1 Il y eut du temps de David une famine qui dura trois ans de suite. Et David consulta l'Eternel et l'Eternel lui répondit : C'est à cause de Saül et de sa maison sanguinaire, parce qu'il a fait mourir les Gabaonites.
2 Alors le roi appela les Gabaonites pour leur parler. (Or, les Gabaonites n'étaient point des enfants d'Israël, mais c'était un reste des Amorrhéens ; et les enfants d'Israël leur avaient juré de les laisser vivre. Cependant Saül, par un faux zèle qu'il avait pour les enfants d'Israël et de Juda, avait cherché de les faire mourir.)
3 Et David dit aux Gabaonites : Que vous ferai-je, et par quel moyen vous apaiserai-je, afin que vous bénissiez l'héritage de l'Eternel ?
4 Et les Gabaonites lui répondirent : Nous n'avons que faire ni de l'or ni de l'argent de Saül et de sa maison, ni qu'on fasse mourir personne en Israël. Et le roi leur dit : Que demandez-vous donc que je fasse pour vous ?
5 Et ils répondirent au roi : Puisque cet homme nous a détruits, et qu'il a tellement machiné contre nous, que nous avons été exterminés, sans pouvoir subsister dans aucune des contrées d'Israël ;
6 qu'on nous livre sept hommes de ses fils, et nous les mettrons en croix devant l'Eternel, au coteau de Saûl, l'élu de l'Eternel ; et le roi leur dit : Je vous les livrerai.
7 Or, le roi épargna Méphibosceth, fils de Jonathan, fils de Saül, à cause du serment que David et Jonathan, fils de Saül, avaient prêté entre eux au nom de l'Eternel.
8 Mais le roi prit les deux fils de Ritspa, fille d'Aja, qu'elle avait enfantés à Saül, savoir, Armoni et Méphibosceth, et les cinq fils de Mical, fille de Saül, qu'elle avait élevés à Hadriel, fils de Barzillaï Méholathite ;
9 Et il les livra entre les mains des Gabaonites qui les mirent en croix sur la montagne devant l'Éternel ; et ces sept-là furent tués ensemble, et on les fit mourir aux premiers jours de la moisson, savoir au commencement de la moisson des orges.

10 Alors Ritspa, fille d'Aja, prit un sac, et l'étendit sur un roc, dès le commencement de la moisson jusqu'à ce qu'il tombât de l'eau du ciel sur eux ; et elle ne souffrait point qu'aucun oiseau du ciel se posât sur eux de jour, ni aucune bête des champs la nuit.
11 Et on rapporta à David ce que Ritspa, fille d'Aja, concubine de Saül, avait fait.
12 Et David s'en alla, et prit les os de Saül, et les os de Jonathan son fils, que les habitants de Jabès de Galaad avaient enlevés de la place de Beth-scéan, où les Philistins les avaient pendus au jour qu'ils tuèrent Saül en Guilboah.
13 Il emporta donc de là les os de Saül et les os de Jonathan son fils ; et on recueillit aussi les os de ceux qui avaient été mis en croix.
14 Et on les ensevelit avec les os de Saül et de Jonathan son fils au pays de Benjamin, à Tsélah, au sépulcre de Kis, père de Saül ; et l'on fit tout ce que le roi avait commandé ; et après cela, Dieu fut apaisé envers le pays.
15 Or, il y avait eu aussi une autre guerre des Philistins contre les Israélites ; et David y était allé avec ses serviteurs ; et ils avaient tellement combattu contre les Philistins que David se trouva extrêmement fatigué.
16 Et Isçbi-Bénob, qui était des enfants de Rapha, et qui avait une lance dont le fer pesait trois cents sicles d'airain, et qui était armé de neuf, avait résolu de frapper David.
17 Mais Abisçaï, fils de Tsérujah, vint à son secours, et frappa le Philistin, et le fit mourir. Alors les gens de David jurèrent, et dirent : Tu ne sortiras plus avec nous en bataille, de peur que tu n'éteignes la lampe d'Israël.
18 Après cela, il y eut une autre guerre à Gob contre les Philistins, où Sibbécaï le Husçathite tua Saph, qui était des enfants de Rapha.
19 Il y eut encore une autre guerre à Gob contre les Philistins, dans laquelle Elhanan, fils de Jaharé-Oréguim, Bethléhémite, tua le frère de Goliath Guittien, qui avait une hallebarde dont la hampe était comme l'ensuble d'un tisserand.
20 Il y eut encore une autre guerre à Gath, où il se trouva un homme d'une taille extraordinaire, qui avait six doigts aux mains et aux pieds, qui étaient en tout vingt et quatre doigts, et qui était aussi de la race de Rapha.
21 Cet homme défia Israël ; mais Jonathan, fils de Scimha, frère de David, le tua.
22 Ces quatre-là étaient nés à Gath ; ils étaient de la race de Rapha, et ils moururent par les mains de David et par les mains de ses serviteurs.

REFLEXIONS

C'est ici une histoire qui doit être bien considérée. Dieu envoya une famine sur le royaume de David parce que Saül, par un faux zèle, avait fait mourir plusieurs des Gabaonites contre le traité que Josué avait fait avec leurs prédécesseurs quatre cents ans auparavant et il fallut que les fils de Saül fussent mis à mort pour détourner ce fléau de Dieu.

Cela montre bien clairement que les traités qui ont été faits et confirmés par serment doivent être observés, quand même ils auraient été faits depuis longtemps et qu'il y aurait eu quelque surprise et qu'on ne doit jamais les violer sous prétexte de religion, ni par aucune autre considération que ce puisse être, la violation des promesses et du serment exposant aux plus sévères jugements de Dieu non seulement les princes et ceux qui gouvernent lorsqu'ils se rendent coupables de ce crime, mais aussi leurs familles et même quelquefois leurs états.

L'on doit aussi remarquer dans cette histoire la malédiction de Dieu sur la postérité de Saül et apprendre de là que les méchants attirent sur eux-mêmes et sur leurs enfants toutes sortes de malheurs.

Il faut encore faire ces deux considérations :

La première que David fit mourir justement les fils de Saül puisqu'il ne les livra aux Gabaonites qu'après avoir consulté Dieu comme cela est dit au commencement de ce chapitre et leur mort ayant fait cesser la famine, Dieu fit bien voir par-là que sa volonté était qu'ils mourussent. Ainsi

David ne pécha point contre la loi de Dieu qui défend de punir les enfants pour les péchés de leurs pères.
L'autre considération est que si Dieu permit que ces fils de Saül fussent mis à mort, ce ne fut qu'une peine temporelle.
Ce qui est dit à la fin de ce chapitre de ces géants qui avaient été tués dans les guerres que David avait eues contre les Philistins fait voir que Dieu accorda à ce roi de grands avantages et que, quoiqu'il eût à faire à des ennemis redoutables, il le protégea toujours et qu'il se servit de lui pour achever de détruire les ennemis de son peuple.

CHAPITRE XXII

David, étant délivré de ses ennemis et se voyant paisible possesseur de son royaume, loue Dieu par un cantique dans lequel il décrit les grands dangers où il s'était vu et il y célèbre la puissance, la bonté et la justice que Dieu avait fait paraître en le délivrant.

1 Après cela David prononça à l'Éternel les paroles de ce cantique, au jour que l'Éternel l'eut délivré de la main de tous ses ennemis, et même de la main de Saül.
2 Il dit donc : L'Éternel est mon rocher, ma forteresse et mon libérateur.
3 Dieu est mon rocher, je me retirerai vers lui ; il est mon bouclier et la force de mon salut ; il est ma haute retraite et mon asile. Mon Sauveur, tu me garantis de la violence.
4 Je crierai à l'Éternel qui est digne de louange, et je serai délivré de mes ennemis.
5 Car les angoisses de la mort m'avaient environné, et les torrents des méchants m'avaient effrayé.
6 Les liens du sépulcre m'avaient environné ; les filets de la mort m'avaient surpris.
7 Quand j'étais dans l'adversité, je criai à l'Éternel ; je criai à mon Dieu, et il entendit ma voix de son palais ; et mes cris parvinrent jusqu'à ses oreilles.
8 Alors la terre fut ébranlée et trembla, les fondements des cieux croulèrent et furent ébranlés, parce qu'il était en colère.
9 Une fumée montait de ses narines, et un feu dévorant sortait de sa bouche, et des charbons en étaient allumés.
10 Il abaissa donc les cieux, et il descendit, ayant une épaisse obscurité sous ses pieds.
11 Il était monté sur un chérubin, il volait et était porté sur les ailes du vent.
12 Et il mit autour de lui les ténèbres comme une tente, des amas d'eaux, les nuées qui sont dans les airs.
13 La splendeur qui était devant lui allumait des charbons de feu.
14 L'Éternel tonna des cieux, et le Souverain fit retentir sa voix.
15 Il tira des flèches, et il écarta mes ennemis ; il fit briller l'éclair, et il les mit en déroute.
16 Alors on vit le fond de la mer, et les fondements de la terre habitable furent découverts par l'Éternel qui les menaçait, et par le souffle du vent de sa colère.
17 Il étendit sa main d'en haut, et il m'enleva, et me tira des grosses eaux.
18 Il me délivra de mon ennemi puissant, et de ceux qui me haïssaient, quoiqu'ils fussent plus forts que moi.
19 Ils m'avaient prévenu au jour de ma calamité, mais l'Éternel fut mon appui.
20 Il m'a mis au large ; il m'a délivré, parce qu'il a pris son plaisir en moi.
21 L'Éternel m'a rendu selon ma justice ; il m'a rendu selon la pureté de mes mains ;
22 car j'ai suivi les voies de l'Éternel, et je n'ai point commis d'infidélité contre mon Dieu.
23 J'ai eu devant les yeux tous ses statuts, et je ne me suis détourné d'aucune de ses ordonnances.
24 J'ai vécu dans l'intégrité devant lui, et je me suis gardé de l'iniquité.
25 L'Éternel m'a donc rendu selon ma justice, et selon ma pureté qu'il a connue.
26 Tu es bon avec celui qui est bon, tu es parfaitement juste avec l'homme qui vit dans

l'intégrité.
27 Tu es pur avec celui qui est pur, mais tu luttes fortement contre le pervers.
28 Car tu sauves le peuple affligé, et tu abaisses les yeux des superbes.
29 Tu es même ma lampe, ô Éternel, et l'Éternel éclairera mes ténèbres.
30 Avec toi je me jetterai sur toute une troupe, et avec mon Dieu je franchirai la muraille.
31 La voie du Dieu fort est parfaite, la parole de l'Éternel est purifiée par le feu ; c'est un bouclier à tous ceux qui se retirent vers lui.
32 Car qui est un Dieu fort, sinon l'Éternel ? Et qui est un rocher, sinon notre Dieu ?
33 Le Dieu fort, qui est ma force, est la véritable force, et il a aplani mon chemin parfaitement.
34 Il a rendu mes pieds semblables à ceux des biches, et il m'a fait tenir debout sur mes lieux élevés.
35 C'est lui qui dresse tellement mes mains au combat, que mes bras ont rompu un arc d'airain.
36 Tu m'as aussi donné le bouclier de ton salut, et ta bonté m'a fait devenir grand.
37 Tu as élargi le chemin sous mes pas, et mes pieds n'ont point glissé.
38 J'ai poursuivi mes ennemis, et je les ai exterminés ; et je ne m'en suis point retourné jusqu'à ce que je les eusse consumés.
39 Je les ai consumés, et je les ai transpercés, et ils ne se sont point relevés, mais ils sont tombés sous mes pieds.
40 Car tu m'as revêtu de force pour le combat ; tu as fait plier sous moi ceux qui s'élevaient contre moi.
41 Tu as fait aussi que mes ennemis et ceux qui me haïssaient ont tourné le dos devant moi, et je les ai détruits.
42 Ils regardaient çà et là, mais il n'y avait point de libérateur ; ils criaient à l'Éternel, mais il ne leur répondait point.
43 Et je les ai menuisés comme la poussière de la terre ; je les ai écrasés et les ai foulés comme la boue des rues.
44 Et tu m'as délivré des oppositions de mon peuple ; tu m'as gardé pour être le chef des nations ; le peuple que je ne connaissais point m'a été soumis.
45 Les étrangers m'ont menti ; ayant entendu parler de moi, ils se sont rendus obéissants.
46 Les étrangers se sont écoulés, et ils ont tremblé de peur dans leurs retraites cachées.
47 L'Éternel est vivant, et mon rocher est béni ; c'est pourquoi, que Dieu, qui est le rocher de ma délivrance, soit exalté.
48 Le Dieu fort est celui qui me donne les moyens de me venger, et qui m'assujettit les peuples.
49 C'est lui aussi qui me retire d'entre les mains de mes ennemis ; tu me mets au-dessus de ceux qui s'élèvent contre moi ; tu me délivres de l'homme violent.
50 C'est pourquoi, ô Éternel, je te célébrerai parmi les nations, et je chanterai des psaumes à ton nom.
51 C'est lui qui délivre magnifiquement son roi, et qui fait miséricorde à David son oint, et à sa postérité à jamais.

REFLEXIONS

Les considérations qu'il a à faire sur ce cantique sont ces quatre principales :
I. La première, que David, quoiqu'il fût un roi aimé et chéri de Dieu, avait été exposé à des dangers où sa perte semblait inévitable.
La même chose peut arriver à ceux que Dieu aime, mais ils ne laissent pas d'être toujours l'objet de son amour et ils ne doivent jamais désespérer de son assistance.
II. La seconde réflexion regarde la magnifique description que David fait dans ce cantique de la puissance que Dieu avait déployée en sa faveur et de la facilité avec laquelle il avait confondu tous ses ennemis.
De là nous devons tirer des motifs à la confiance, considérant que Dieu, étant tout puissant, rien

ne peut nuire à ceux qu'il prend en sa protection.
III. Ce que David dit dans ce cantique : *que Dieu lui avait rendu selon sa pureté, qu'il avait marché dans les commandements et qu'il n'avait point commis d'infidélité contre son Dieu* mérite une attention particulière.
Cela ne veut pas dire que David se crût innocent devant Dieu, mais cela signifie que Dieu avait soutenu la justice de la cause de David et son innocence contre Saül et tous ses ennemis qui le persécutaient injustement. Cela marque aussi que ce prince n'avait pas abandonné le culte de Dieu et qu'il n'était jamais tombé dans l'idolâtrie. Au reste il avait commis de grands péchés, mais Dieu avait eu égard à sa repentance.
Les hommes ne méritent rien devant Dieu, cependant, Dieu, qui est saint et juste, a égard selon ses promesses à la droiture et à l'intégrité de ceux qui le servent. C'est ce qui est exprimé par ces paroles : *envers celui qui est juste, tu es juste, envers celui qui est pur, tu es pur, mais tu rends au méchant selon sa malice.*
Dieu protège les gens de bien, il les exauce dans leurs afflictions au lieu qu'il rejette les prières des méchants, comme David le marque en disant : *que lorsqu'ils sont en détresse, il n'y a point de libérateur pour eux et que quand ils crient à l'Éternel, il ne les exauce point.*
IV. Enfin, les actions de grâce que David rend à Dieu avec tant d'ardeur dans ce cantique doivent nous engager à conserver la mémoire des dangers où nous avons été exposés et d'où Dieu a eu la bonté de nous tirer afin de nous exciter par là à lui en témoigner notre reconnaissance et à célébrer continuellement ses bontés.

CHAPITRE XXIII

Deux choses sont rapportées dans ce chapitre.
I. Les dernières paroles de David.
II. Les noms des principaux et des plus vaillants officiers de ce prince et quelques-unes de leurs actions mémorables.

1 Ce sont ici les dernières paroles de David. David, fils d'Isaï, dit : L'homme qui a été élevé pour être l'oint du Dieu de Jacob, et qui compose les agréables cantiques d'Israël, dit :
2 L'Esprit de l'Éternel a parlé par moi, et sa parole a été sur ma langue.
3 Le Dieu d'Israël a dit : Le rocher d'Israël a parlé de moi, disant : Celui qui domine sur les hommes avec justice, et qui règne dans la crainte de Dieu,
4 est comme la lumière du matin, lorsque le soleil se lève d'un matin qui est sans nuages ; comme la lumière du soleil qui fait germer la terre après la pluie.
5 Il n'en était pas ainsi de ma maison devant Dieu ; mais il m'a établi une alliance éternelle et bien ordonnée, et ferme en toutes choses ; il est toute ma délivrance et tout mon plaisir, et ne fera-t-il pas fleurir ma maison ?
6 Mais les méchants seront tous ensemble comme des épines qu'on jette au loin, parce qu'on ne les prend pas avec la main.
7 Mais celui qui les veut manier, s'arme pour cela d'un fer ou du bois d'une hallebarde ; et on les brûle entièrement sur le lieu même.
8 Ce sont ici les noms des vaillants hommes que David avait : Josceb Bascébeth Tachkémonite était un des trois principaux capitaines ; Hadino le Hetsnite, qui eut le dessus sur huit cents hommes, qu'il tua en une seule occasion.
9 Après lui était Eléazar, fils de Dodo, fils d'Ahohi ; c'était l'un de ces trois vaillants hommes qui étaient avec David, lorsqu'on rendit confus les Philistins assemblés pour combattre, et que ceux d'Israël montèrent contre eux.
10 Il se leva, et il battit les Philistins, jusqu'à ce que sa main, se lassant de tuer, demeura attachée à son épée. En ce jour-là l'Éternel accorda une grande victoire, et le peuple retourna seulement après Eléazar, pour prendre la dépouille.

11 Après lui était Sçamma, fils d'Agué Hararite ; car les Philistins s'étant assemblés dans un village où il y avait un endroit d'un champ plein de lentilles, et le peuple fuyant devant les Philistins,
12 il se tint au milieu de cet endroit-là du champ, et le défendit, et frappa les Philistins ; ainsi l'Éternel fit remporter une grande victoire.
13 Il en descendit encore trois d'entre les trente capitaines qui vinrent, au temps de la moisson, vers David, dans la caverne d'Hadullam, lorsqu'une compagnie des Philistins était campée dans la vallée des Réphaïns.
14 David était alors dans la forteresse, et la garnison des Philistins était en ce même temps-là à Bethléhem.
15 Et David fit ce souhait, et dit : Qui est-ce qui me ferait boire de l'eau du puits qui est à la porte de Bethléhem ?
16 Alors ces trois vaillants hommes passèrent au travers du camp des Philistins, et puisèrent de l'eau du puits qui était à la porte de Bethléhem, et l'ayant apportée, la présentèrent à David, qui n'en voulut point boire, mais qui la répandit en la présence de l'Éternel.
17 Car il dit : Dieu me garde de faire une telle chose. Boirais-je le sang de ces hommes qui ont fait ce voyage au péril de leur vie ? Et il n'en voulut point boire. Voilà ce que firent ces trois vaillants hommes.
18 Il avait aussi Abisçaï, frère de Joab, fils de Tsérujah, qui était un des principaux capitaines. Celui-ci, lançant sa hallebarde contre trois cents hommes, les blessa à mort, et il s'acquit un grand nom entre les trois.
19 C'était le plus considéré des trois et il fut leur chef ; cependant il n'égala point les trois précédents.
20 Bénaja aussi, fils de Jéhojadah, fils d'un vaillant homme de Kabsaël, avait fait de grands exploits ; il tua deux des plus puissants hommes de Moab ; il descendit aussi, et tua un lion au milieu d'une fosse dans un jour de neige.
21 Il tua aussi un homme égyptien, qui était un bel homme. Cet Égyptien avait en sa main une hallebarde ; mais Bénaja descendit contre lui avec un bâton, et il arracha à cet Égyptien la hallebarde de la main, et le tua de sa propre hallebarde.
22 Voilà ce que fit Bénaja, fils de Jéhojadah ; et il fut illustre entre les trois hommes vaillants ;
23 et il fut plus honoré que les trente, encore qu'il n'égalât point ces trois-là. C'est pourquoi David l'établit sur ses gens de commandement.
24 Hasaèl, frère de Joab, était des trente. Elhanan, fils de Dodo, de Bethléhem,
25 Sçamma Harodite, Elika Harodite,
26 Hélets Paltite, Hira, fils de Hikkès Tékohite,
27 Abihézer Hanathothite, Mébunaï Husçathite,
28 Tsalmon Ahohite, Maharaï Nétophathite,
29 Héleb, fils de Bahana, Nétophathite, Ittaï, fils de Ribaï de Guibha, des enfants de Benjamin,
30 Bénaja Pirhathothite, Hiddaï des vallées de Gahas,
31 Abi-Halbon Harbathite, Hatzmaveth Barhumite,
32 Eliachbah Sçahalbonite ; des enfants de Jescen, Jonathan,
33 Sçamma Hararite, Ahiam, fils de Scarar Hararite,
34 Eliphélet, fils d'Ahasbaï, fils de Mahakati, Eliham, fils d'Ahithophel Guilonite,
35 Hetsraï Carmélite, Paharaï Arbite,
36 Jiguéal, fils de Nathan, de Tsoba, Bani Gadite,
37 Tsélek Hammonite, Naharaï Béérothite, qui portait les armes de Joab fils de Tsérujah,
38 Hira Jithrite, Hared Jithrite,
39 Urie Héthien ; qui font en tout trente-sept.

REFLEXIONS

Ce qui doit être principalement observé dans ce chapitre, ce sont les dernières paroles de David dont voici le sens.
Il y donne l'idée d'un bon prince et il le compare au soleil qui par ses rayons échauffe la terre après qu'elle a été humectée par la pluie et qui la rend fertile. Il témoigne qu'il était persuadé qu'il en serait de même de sa famille, qu'elle donnerait après sa mort de bons conducteurs au peuple d'Israël et que Dieu la comblerait de ses faveurs pendant qu'il déplorerait ses jugements sur les méchants, lesquels il compare à des épines qu'on brûle après les avoir coupées.
On voit ici quel est le devoir des rois, c'est d'avoir de la piété, d'être juste et bienfaisants et de procurer le bonheur de ses sujets. Les sentiments que David avait sur cela conviennent encore mieux aux rois et aux princes chrétiens. Ces paroles nous apprennent aussi que des princes religieux et justes sont une source de bénédictions pour les peuples, qu'on ne saurait trop les estimer et les honorer, ni demander à Dieu avec trop d'ardeur qu'il en suscite de semblables.
Enfin, nous devons recueillir des derniers discours de David que la faveur de Dieu se répand sur les personnes qui le craignent et sur leur postérité, mais que les méchants éprouvent sa colère.
Pour ce qui est du dénombrement des vaillants hommes qui étaient au service de David et dont les actions remarquables sont ici rapportées, il faut considérer que quand Dieu veut élever un prince et protéger un peuple, il suscite des personnes propres à exécuter de grandes choses et qu'en général lorsqu'il se propose une fin, il ne manque jamais de moyens pour y parvenir.
On remarque dans l'actions de ces trois vaillants hommes qui allèrent puiser de l'eau à Bethléhem leur courage et leur amour pour leur roi. Cependant David ne voulut pas boire de cette eau parce qu'ils étaient allés la chercher au péril de leur vie. Il montra par là qu'il n'approuvait pas qu'ils se fussent ainsi exposés sans nécessité. Mais il fit un usage religieux de cette eau en la répandant en l'honneur de Dieu, ce qui était plus honorable à ceux qui étaient allé la puiser que s'il en eût bu.
Cela marque la prudence de David et le cas qu'il faisait de la valeur de ces trois hommes-là et cela nous apprend que nous ne devons jamais exposer les autres à aucun danger pour notre intérêt et pour notre satisfaction particulière, ni permettre qu'ils s'y exposent eux-mêmes sans nécessité.

CHAPITRE XXIV

David, ayant péché en faisant faire le dénombrement de ses sujets,
Dieu lui fit dire par le prophète Gad qu'il devait choisir d'être puni par la famine, par la guerre ou par la mortalité.
Ce roi choisi ce dernier fléau, et septante mille de ses sujets périrent, mais il apaisa Dieu par sa profonde humiliation et par un sacrifice qu'il offrit par le commandement de Dieu dans un lieu que Gad lui marqua.

1 La colère de l'Éternel s'alluma encore contre Israël, et David fut incité contre eux, et il dit : Va, fais le dénombrement d'Israël et de Juda.
2 Et le roi dit à Joab, chef de l'armée, lequel était auprès de lui : Traverse maintenant toutes les tribus d'Israël, depuis Dan jusqu'à Béer-scébah, et fais le dénombrement du peuple, afin que j'en sache le nombre.
3 Mais Joab répondit au roi : Que l'Eternel ton Dieu veuille augmenter ton peuple autant et cent fois autant qu'il est maintenant, et que les yeux du roi, mon seigneur, le voient. Mais pourquoi le roi, mon seigneur, veut-il faire cela ?
4 Néanmoins la parole et la volonté du roi l'emporta sur Joab et sur les chefs de l'armée ; et Joab et les chefs de l'armée sortirent de la présence du roi, pour faire le dénombrement du peuple d'Israël.

5 Ils passèrent donc le Jourdain, et ils campèrent à Haroher, à main droite de la ville, qui est au milieu du torrent de Gad, et vers Jahzer ;
6 et ils vinrent à Galaad, et dans la terre de ceux qui habitent au bas pays d'Hodsci ; et ils vinrent à Dan-Jahan, et puis aux environs de Sidon.
7 Et de là ils passèrent jusque près de Tyr, et dans toutes les villes des Héviens et des Cananéens, et ils sortirent vers le midi de Juda à Béer-scébah.
8 Ils traversèrent tout le pays, et revinrent à Jérusalem, au bout de neuf mois et vingt jours.
9 Alors Joab donna le rôle du dénombrement du peuple au roi, et il se trouva de ceux d'Israël huit cent mille hommes de guerre, tirant l'épée, et de ceux de Juda cinq cent mille hommes.
10 Alors David fut touché en son cœur, après qu'il eut ainsi fait faire le dénombrement du peuple ; et David dit à l'Eternel : J'ai commis un très grand péché dans cette action ; mais je te prie, ô Eternel, fais maintenant passer l'iniquité de ton serviteur ; car j'ai agi très follement.
11 Après cela, David se leva de bon matin, et la parole de l'Eternel fut adressée à Gad le prophète, qui était le Voyant de David, disant :
12 Va, et dis à David : Ainsi a dit l'Eternel : J'apporte trois choses contre toi ; choisis l'une des trois, afin que je te la fasse.
13 Gad vint donc vers David, et le lui fit savoir, disant : Que veux-tu qu'il t'arrive, ou sept ans de famine sur ton pays, ou que par l'espace de trois mois tu fuies devant tes ennemis, et qu'ils te poursuivent, ou que pendant trois jours la mortalité soit en ton pays ? Maintenant consulte et vois ce que tu veux que je réponde à celui qui m'a envoyé.
14 Alors David répondit à Gad : Je suis dans une très grande extrémité ; je te prie que nous tombions entre les mains de l'Eternel ; car ses compassions sont en grand nombre ; et que je ne tombe point entre les mains des hommes.
15 L'Eternel envoya donc la mortalité en Israël, depuis le matin jusqu'au temps marqué ; et il mourut du peuple, depuis Dan jusqu'à Béer-scébah, soixante et dix mille hommes.
16 Mais quand l'ange eut étendu sa main sur Jérusalem pour la détruire, l'Eternel se repentit de ce mal-là, et dit à l'ange qui détruisait le peuple : C'est assez, retire à cette heure ta main. Or, l'ange de l'Eternel était auprès de l'aire d'Arauna Jébusien.
17 Et David voyant l'ange qui frappait le peuple, parla à l'Eternel, et dit : Voici, c'est moi qui ai péché, c'est moi qui ai commis iniquité, mais ces brebis qu'ont-elles fait ? Je te prie que ta main soit contre moi et contre la maison de mon père.
18 Et en ce jour-là, Gad vint vers David, et lui dit : Monte et dresse un autel à l'Eternel dans l'aire d'Arauna Jébusien.
19 Et David monta, suivant la parole de Gad, comme l'Eternel l'avait commandé.
20 Et Arauna regarda, et vit le roi et ses serviteurs qui venaient vers lui ; et Arauna sortit, et se prosterna devant le roi, le visage contre terre.
21 Et Arauna dit : D'où vient que le roi, mon seigneur, vient vers son serviteur ? Et David répondit : C'est pour acheter ton aire, afin d'y bâtir un autel à l'Eternel ; et que cette plaie soit arrêtée de dessus le peuple.
22 Et Arauna dit à David : Que le roi, mon seigneur, prenne et offre ce qu'il lui plaira. Voilà des taureaux pour l'holocauste, et des chariots, et un attelage de bœufs au lieu de bois.
23 Arauna donna tout cela au roi, comme s'il eût été roi ; et même Arauna dit au roi : L'Éternel ton Dieu veuille t'avoir pour agréable.
24 Et le roi répondit à Arauna : Non, mais je l'achèterai de toi pour un certain prix, et je n'offrirai point à l'Éternel mon Dieu des holocaustes qui ne me coûtent rien. Ainsi David acheta l'aire, et acheta aussi les bœufs pour cinquante sicles d'argent.
25 Puis David bâtit là un autel à l'Éternel, et il offrit des holocaustes et des sacrifices de prospérités ; et l'Éternel fut apaisé envers le pays, et la plaie fut arrêtée de dessus Israël.

REFLEXIONS

Il y a quatre choses dans ce chapitre sur lesquelles il faut faire réflexion, savoir le péché de David, sa punition, sa repentance et le pardon qu'il obtint.

Il pécha en faisant dénombrer le peuple parce qu'il le fit sans nécessité contre le commandement de Dieu et par principe d'orgueil. Et il fut d'autant plus coupable qu'il avait été averti par Joab et par ses officiers qu'il pécherait en cela et qu'il arriverait du mal au peuple d'Israël. D'ailleurs, David après ses péchés et les châtiments qu'il avait soufferts devait être plus humilié.

Il est mal aisé de conserver l'humilité dans la prospérité et dans l'élévation et ce n'est pas toujours en faisant des choses criminelles en elles-mêmes qu'on pèche, on peut aussi péché dans les choses permises lorsqu'on les fait autrement que Dieu ne le permet ou que l'on agit par un mauvais principe.

II. Sur la punition que Dieu envoya à David il faut remarquer que Dieu, en faisant mourir un si grand nombre de ses sujets et en si peu de temps, le punit de ce qu'il s'était glorifié de leur multitude et qu'en lui ordonnant de choisir l'un des trois fléaux que Gad lui proposa, il voulait l'éprouver et voir s'il se remettait entièrement à Dieu ou s'il se confierait aux moyens humains. Mais surtout il voulait lui faire d'autant mieux sentir par-là que c'était lui qui avait attiré la colère de Dieu. Cependant, il lui donna aussi en cela un témoignage de sa bonté et David marqua son humilité, sa confiance en Dieu et sa résignation en choisissant la mortalité qui procède plus particulièrement de Dieu et qui pouvait tomber sur lui aussi bien que sur ses sujets au lieu qu'il pouvait se précautionner contre la guerre et la famine. C'est ainsi que Dieu emploie les moyens les plus propres pour amener les hommes à la repentance, et qu'il leur marque son amour dans le temps qu'il les châtie.

Et voilà aussi comment, lorsque Dieu veut nous affliger, nous devons nous abandonner entièrement à lui et nous soumettre à tout ce qu'il lui plaît de nous dispenser.

III. David témoigna une amère douleur de son péché et s'il s'était oublié en se laissant aller à des mouvements d'orgueil, il s'humilia d'une manière bien édifiante en se prosternant et en disant devant tous son peuple : *C'est moi qui ai péché, mais ces brebis qu'ont-elles fait ?*

Je te prie, Seigneur, que ta main soit contre la maison de mon père, mais qu'elle ne soit pas contre ton peuple pour le détruire.

Ce langage marque une profonde humilité en David, un vif sentiment de son péché et un grand amour pour ses sujets et c'est ainsi que ceux qui sont bien touchés de leurs fautes n'ont point de honte de les confesser publiquement, surtout lorsqu'en péchant ils ont causé du mal aux autres.

Nous avons aussi en cela un bel et rare exemple de la tendresse que les rois doivent avoir pour leurs sujets.

Enfin, le pardon que Dieu accorda à David ensuite de sa repentance et de son sacrifice montre que Dieu fait cesser sa colère et qu'il fait grâce aux pécheurs lorsqu'ils s'humilient sincèrement et qu'ils ont recours à sa bonté.

LE PREMIER LIVRE

DES ROIS

ARGUMENT

Le premier livre des rois contient l'histoire du règne de Salomon fils de David et celle des rois de Juda et de ceux d'Israël, jusqu'à la fin du règne de Josaphat, roi de Juda, et d'Achab, roi des dix tribus, ce qui renferme l'histoire de cent et dix-sept ans.

CHAPITRE I
David étant vieux épouse Abisag.
Adonija son fils veut se faire roi, mais David, en ayant été averti par Bath-scébah et par le prophète Nathan, fait oindre Salomon et le fait proclamer roi.
Adonija l'ayant su, sa faction fut dissipée et Salomon lui pardonna à condition qu'il demeurerait à l'avenir dans le devoir.

1 Or, le roi David devint vieux et avancé en âge, et quoiqu'on le couvrît d'habits, il ne pouvait pourtant se réchauffer.
2 Ses serviteurs donc lui dirent : Qu'on cherche au roi, notre seigneur, une jeune fille vierge qui se tienne devant le roi et qui en ait soin, et qu'elle dorme en son sein, afin que le roi, notre seigneur, se réchauffe.
3 On chercha donc, dans toutes les contrées d'Israël, une fille qui fût belle ; et on trouva Abisag Sçunamite, qu'on amena au roi.
4 Et cette jeune fille était fort belle, et elle avait soin du roi et le servait ; cependant le roi ne la connut point.
5 Alors Adonija, fils de Hagguith, s'éleva, disant : Je régnerai. Et il s'établit des chariots, et des cavaliers, et cinquante hommes qui couraient devant lui.
6 Mais le roi son père ne voulait point lui donner de chagrin pendant sa vie, ni lui dire : Pourquoi agis-tu ainsi ? Il était aussi de fort belle taille, et sa mère l'avait enfanté après Absçalom.
7 Et il communiqua ses affaires à Joab, fils de Tsérujah, et au sacrificateur Abiathar, qui furent de son parti.
8 Mais le sacrificateur Tsadok et Bénaja, fils de Jéhojadah, et Nathan le prophète, et Scimhi, et Réhi, et les hommes vaillants de David n'étaient point du parti d'Adonija.
9 Et Adonija tua des brebis et des bœufs et des bêtes grasses auprès de la pierre de Zohéleth, qui était près de la fontaine de Roguel ; et il convia tous ses frères, les fils du roi, et tous ceux de Juda, qui étaient au service du roi.
10 Mais il ne convia point Nathan le prophète, ni Bénaja, ni les hommes vaillants de l'armée, ni Salomon son frère.
11 Alors Nathan parla à Bath-scébah, mère de Salomon, et lui dit : N'as-tu pas appris qu'Adonija, fils de Hagguith, a été fait roi, sans que David, notre seigneur, le sache ?
12 Maintenant donc, viens que je te donne un conseil, je te prie, et sauve ta vie et la vie de ton fils Salomon.
13 Va te présenter au roi David, et dis-lui : Mon seigneur, n'as-tu pas fait ce serment à ta servante, disant : Ton fils Salomon régnera après moi, et ce sera celui qui sera assis sur mon

trône ? Pourquoi donc Adonija a-t-il été fait roi ?
14 Et pendant que tu seras encore là, et que tu parleras avec le roi, je viendrai après toi, et je continuerai le discours que tu auras commencé.
15 Bath-scébah donc vint vers le roi, dans sa chambre ; or, le roi était fort vieux, et Abisag Sçunamite le servait.
16 Et Bath-scébah se baissa profondément, et se prosterna devant le roi ; et le roi lui dit : Qu'as-tu ?
17 Et elle lui répondit : Mon seigneur, tu as juré par l'Éternel ton Dieu à ta servante, et tu as dit : Certainement ton fils Salomon régnera après moi, et il sera assis sur mon trône.
18 Mais maintenant, voici, Adonija a été fait roi, et tu n'en sais rien, ô roi, mon seigneur ;
19 il a même tué des bœufs, des bêtes grasses et des brebis en grand nombre, et il a convié tous les fils du roi, avec Abiathar le sacrificateur, et Joab, chef de l'armée ; mais il n'a point invité ton serviteur Salomon.
20 Or, pour ce qui est de toi, ô roi, mon seigneur, les yeux de tout Israël sont sur toi, afin que tu leur déclares qui doit être assis sur le trône du roi, mon seigneur, après lui.
21 Et il arrivera qu'aussitôt que le roi, mon seigneur, se sera endormi avec ses pères, nous serons tenus pour coupables, moi et mon fils Salomon.
22 Elle parlait encore avec le roi, lorsque Nathan le prophète vint.
23 Et on le fit savoir au roi, disant : Voici Nathan le prophète. Puis Nathan se présenta devant le roi, et se prosterna devant lui sur son visage, en terre.
24 Et Nathan dit : O roi, mon seigneur, as-tu dit : Adonija régnera après moi, et sera assis sur mon trône ?
25 Car il est descendu aujourd'hui, et il a tué des bœufs, des bêtes grasses et des brebis en grand nombre, et il a convié tous les fils du roi, et les chefs de l'armée, et le sacrificateur Abiathar ; et voilà, ils mangent et boivent devant lui, et ils ont dit : Vive le roi Adonija !
26 Mais il n'a point convié ni ton serviteur, ni le sacrificateur Tsadok, ni Bénaja, fils de Jéhojadah, ni Salomon ton serviteur.
27 Ceci aurait-il été fait par le roi, mon seigneur, sans que tu eusses fait savoir à ton serviteur qui est celui qui doit être assis sur le trône du roi, mon seigneur, après lui ?
28 Et le roi David répondit, et dit : Appelez-moi Bath-scébah ; et elle se présenta devant le roi, et se tint devant lui.
29 Alors le roi jura, et dit : L'Éternel, qui m'a délivré de toute affliction, est vivant,
30 Que comme je t'ai juré par l'Éternel, le Dieu d'Israël, disant : Certainement ton fils Salomon régnera après moi, et sera assis sur mon trône en ma place, je le ferai ainsi aujourd'hui.
31 Alors Bath-scébah se baissa profondément sur son visage en terre, et se prosterna devant le roi, et dit : Que le roi David, mon seigneur, vive à jamais.
32 Et le roi David dit : Appelez-moi Tsadok le sacrificateur, et Nathan le prophète, et Bénaja, fils de Jéhojadah ; et ils se présentèrent devant le roi.
33 Et le roi leur dit : Prenez avec vous les officiers de votre seigneur, et faites monter mon fils Salomon sur ma mule, et faites-le descendre vers Guihon ;
34 Et que Tsadok le sacrificateur, et Nathan le prophète l'oignent en ce lieu-là pour roi sur Israël ; puis vous sonnerez de la trompette, et vous direz : Vive le roi Salomon !
35 Et vous monterez après lui, et il viendra et s'assiéra sur mon trône, et régnera en ma place ; car j'ai ordonné qu'il soit conducteur d'Israël et de Juda.
36 Alors Bénaja, fils de Jéhojadah, répondit au roi, et dit : Amen. Que l'Éternel, le Dieu du roi, mon seigneur, l'ordonne ainsi.
37 Comme l'Éternel a été avec le roi, mon seigneur, qu'il soit de même avec Salomon, et qu'il élève son trône plus que le trône du roi David, mon seigneur.
38 Alors Tsadok le sacrificateur descendit avec Nathan le prophète, Bénaja, fils de Jéhojadah, et les Kéréthiens et les Péléthiens, et ils firent monter Salomon sur la mule du roi David, et ils

le menèrent à Guihon.
39 Et Tsadok le sacrificateur prit une corne pleine d'huile du tabernacle, et oignit Salomon ; puis on sonna de la trompette, et tout le peuple dit : Vive le roi Salomon !
40 Et tout le monde monta après lui, et le peuple jouait des flûtes, et donnait toutes les marques d'une fort grande joie, et la terre retentissait des cris qu'ils faisaient.
41 Or, Adonija et tous les conviés qui étaient avec lui, entendirent ce bruit, comme ils achevaient de manger. Joab aussi ouï le son de la trompette, et dit : Que veut dire ce bruit de la ville qui est ainsi émue ?
42 Lorsqu'il parlait encore, voici, Jonathan, fils d'Abiathar le sacrificateur, arriva. Et Adonija lui dit : Entre, car tu es un vaillant homme, et tu apporteras de bonnes nouvelles.
43 Mais Jonathan répondit, et dit à Adonija : Certainement, le roi David, notre seigneur, a établi roi Salomon.
44 Et le roi a envoyé avec lui Tsadok le sacrificateur, Nathan le prophète, Bénaja, fils de Jéhojadah, et les Kéréthiens et les Péléthiens, et ils l'ont fait monter sur la mule du roi ;
45 et Tsadok le sacrificateur, Nathan le prophète l'ont oint pour roi à Guihon, d'où ils sont remontés avec joie, ce qui a ému toute la ville ; c'est là le bruit que vous avez entendu.
46 Salomon même s'est assis sur le trône du royaume.
47 Et même les officiers du roi sont venus pour bénir le roi David, notre seigneur, disant : Que Dieu rende le nom de Salomon plus grand que ton nom, et qu'il élève son trône plus que ton trône. Et le roi s'est prosterné sur le lit.
48 Qui plus est, le roi a dit ainsi : Béni soit l'Éternel, le Dieu d'Israël, qui a fait aujourd'hui asseoir sur mon trône un homme que mes propres yeux voient.
49 Alors tous les conviés qui étaient avec Adonija furent dans un grand trouble, et se levèrent, et chacun alla son chemin.
50 Et Adonija, craignant Salomon, se leva et s'en alla, et saisit les cornes de l'autel.
51 Et on le rapporta à Salomon, en disant : Voilà Adonija qui a peur du roi Salomon ; et voilà, il a saisi les cornes de l'autel, et il a dit : Que le roi Salomon me jure aujourd'hui qu'il ne fera pas mourir son serviteur par l'épée.
52 Et Salomon dit : Si à l'avenir il se conduit en homme de bien, il ne tombera pas un seul de ses cheveux en terre ; mais s'il se trouve du mal en lui, il mourra.
53 Alors le roi Salomon envoya vers Adonija, et on le ramena de l'autel, et il vint se prosterner devant le roi Salomon. Et Salomon lui dit : Va-t'en en ta maison.

REFLEXIONS

L'entreprise d'Adonija qui voulut se faire roi fut un sujet d'affliction pour David. Cependant la providence permit que cela arrivât pendant que David vivait encore afin qu'il pût dissiper le parti d'Adonija et que Salomon fût établi roi suivant les promesses que Dieu avait faites. Ainsi l'orgueil et l'ambition d'Adonija et la conspiration qu'il forma ne servirent qu'à hâter l'élévation de Salomon et qu'à lui assurer le royaume.
C'est ici un de ces exemples qui prouvent que Dieu abaisse les orgueilleux et qu'il les confond ordinairement par leur propre orgueil. On voit aussi par-là que rien ne saurait empêcher l'exécution des desseins de la providence, que tout ce que les hommes entreprennent pour les traverser ne sert qu'à les avancer et que les entreprises criminelles tournent à la confusion de ceux qui en sont les auteurs.
La clémence dont Salomon usa envers Adonija en lui pardonnant doit être attribuée à la bonté de Salomon et à l'amour que David conservait pour Adonija nonobstant son crime.
Les grands doivent aussi user de clémence et pardonner ce qu'on peut avoir fait contre eux autant que cela est possible et que la tranquillité publique le peut permettre et nous devons tous en général être portés à la douceur et pardonner avec plaisir à ceux qui nous ont offensés.

CHAPITRE II

Le roi David étant près de sa fin exhorte Salomon à craindre Dieu. Il lui ordonne de faire mourir Joab à cause des meurtres et des crimes qu'il avait commis, d'avoir soin de la famille de Barzillaï qui l'avait assisté lors de la conjuration d'Absçalom et de punir Sçimhi.
David meurt et après sa mort, Salomon régna en sa place. Il fit mourir Adonija son frère, Joab et Sçimhi et il relégua le sacrificateur Abiathar.

1 Le temps de la mort de David approchant, il donna ce commandement à son fils Salomon, et lui dit :
2 Je m'en vais par le chemin de toute la terre : fortifie-toi et sois un homme courageux ;
3 et observe ce que l'Éternel ton Dieu veut que tu gardes, en marchant dans ses voies, et en gardant ses statuts, ses commandements, ses ordonnances et ses témoignages, selon ce qui est écrit dans la loi de Moïse, afin que tu réussisses dans tout ce que tu entreprendras ;
4 et que l'Éternel confirme la parole qu'il m'a donnée, disant : Si tes fils prennent garde à leur voie, pour marcher devant moi dans la vérité, de tout leur cœur et de toute leur âme, il ne te manquera point de successeur qui soit assis sur le trône d'Israël.
5 Au reste, tu sais ce que m'a fait Joab, fils de Tsérujah, et ce qu'il a fait aux deux chefs des armées d'Israël, savoir, à Abner, fils de Ner, et à Hamasa, fils de Jéther, qu'il a tués, ayant répandu durant la paix le sang qu'on répand en temps de guerre, et ayant ensanglanté, de ce sang qu'on répand en temps de guerre, la ceinture qu'il avait sur ses reins, et les souliers qu'il avait aux pieds ;
6 tu en useras donc selon ta sagesse, et tu ne laisseras point descendre ses cheveux blancs en paix dans le sépulcre.
7 Mais tu feras du bien aux enfants de Barzillaï Galaadite, et ils seront du nombre de ceux qui mangent à ta table, parce qu'ils sont ainsi venus vers moi, lorsque je fuyais de devant Absçalom ton frère.
8 Voilà de plus, tu as avec toi Scimhi, fils de Guéra, fils de Jémini, de Bahurim, qui prononça contre moi des malédictions atroces le jour que je m'en allais à Mahanajim ; mais il descendit au-devant de moi vers le Jourdain, et je lui jurai par l'Eternel, et je lui dis : Je ne te ferai point mourir par l'épée.
9 Maintenant donc, tu ne le laisseras point impuni ; car tu es sage pour savoir ce que tu lui devras faire ; mais tu feras descendre ses cheveux blancs par une mort violente dans le sépulcre.
10 Ainsi David s'endormit avec ses pères, et il fut enseveli dans la ville de David.
11 Et le temps que David régna sur Israël, fut de quarante ans. Il régna sept ans à Hébron, et trente-trois ans à Jérusalem.
12 Et Salomon s'assit sur le trône de David son père, et son royaume fut fort affermi.
13 Alors Adonija, fils de Hagguith, vint vers Bath-scébah, mère de Salomon. Et elle lui dit : Viens-tu à bonne intention ? Et il répondit : Je viens à bonne intention.
14 Puis il dit : J'ai un mot à te dire. Elle répondit : Parle.
15 Et il dit : Tu sais bien que le royaume m'appartenait, et que tout Israël s'attendait que je régnerais ; mais le royaume a été transporté, et il est échu à mon frère, parce que l'Eternel le lui a donné.
16 Maintenant donc, j'ai à te demander une grâce ; ne me la refuse point. Et elle lui répondit : Parle.
17 Et il dit : Je te prie, dis au roi Salomon (car il ne te refusera rien) qu'il me donne Abisag Sçunamite pour femme.
18 Bath-scébah répondit : Je le veux ; je parlerai pour toi au roi.
19 Ainsi Bath-scébah vint vers le roi Salomon, afin de lui parler pour Adonija. Et le roi se leva pour aller au-devant de Bath-scébah, et se prosterna devant elle, puis il s'assit sur son trône, et fit mettre un siège à sa mère, et elle s'assit à la main droite du roi,

20 et dit : J'ai à te faire une petite demande ; ne me la refuse point. Et le roi lui répondit : Fais-la, ma mère ; car je ne te la refuserai point.
21 Et elle dit : Qu'on donne Abisag Sçunamite à Adonija, ton frère, pour femme.
22 Mais le roi Salomon répondit à sa mère, et dit : Pourquoi demandes-tu Abisag Sçunamite pour Adonija ? Demande plutôt le royaume pour lui, parce qu'il est mon frère aîné ; demande-le pour lui, pour Abiathar le sacrificateur, et pour Joab, fils de Tsérujah.
23 Alors le roi Salomon jura par l'Eternel, disant : Que Dieu me traite dans toute sa rigueur, si Adonija n'a dit cette parole contre sa propre vie.
24 Car, maintenant l'Eternel est vivant, qui m'a établi et m'a fait asseoir sur le trône de David mon père, et qui a établi ma maison comme il l'avait dit, que certainement Adonija sera mis à mort aujourd'hui.
25 Et le roi Salomon ayant donné la commission à Bénaja, fils de Jéhojadah, de tuer Adonija, Bénaja se jeta sur lui, et Adonija mourut.
26 Puis le roi dit à Abiathar sacrificateur : Va-t'en à Hanathoth dans ta possession, car tu mérites la mort ; toutefois je ne te ferai point mourir aujourd'hui, parce que tu as porté l'arche du Seigneur l'Éternel devant David mon père, et parce que tu as eu part à toutes les afflictions de mon père.
27 Ainsi Salomon chassa Abiathar, afin qu'il ne fût plus sacrificateur de l'Éternel, et cela pour accomplir la parole de l'Éternel qu'il avait prononcée à Scilo contre la maison d'Héli.
28 Cette nouvelle étant venue jusqu'à Joab, (qui s'était révolté pour suivre Adonija, bien qu'il ne se fût point révolté pour suivre Absçalom), il s'enfuit dans le tabernacle de l'Éternel, et il saisit les cornes de l'autel.
29 Et on le rapporta au roi Salomon, et on lui dit que Joab s'était enfui au tabernacle de l'Éternel, et que même il était auprès de l'autel. Et Salomon envoya Bénaja, fils de Jéhojadah, et lui dit : Va, jette-toi sur lui.
30 Bénaja donc entra au tabernacle de l'Éternel, et dit à Joab : Ainsi a dit le roi : Sors de là. Et il répondit : Non ; mais je mourrai ici. Et Bénaja le rapporta au roi, et dit : Joab m'a parlé ainsi, et il m'a ainsi répondu.
31 Et le roi lui dit : Fais comme il t'a dit, et jette-toi sur lui et l'ensevelis ; et tu ôteras de dessus moi et de dessus la maison de mon père, le sang que Joab a répandu sans cause.
32 Et l'Éternel fera retomber sur sa tête le sang qu'il a répandu ; car il s'est jeté sur deux hommes plus gens de bien et meilleurs que lui, et il les a tués avec l'épée, sans que David mon père en sût rien ; sur Abner, fils de Ner, chef de l'armée d'Israël, et sur Hamasa, fils de Jéther, chef de l'armée de Juda.
33 Et le sang de ces gens-là retombera sur la tête de Joab, et sur la tête de sa postérité à toujours ; mais il y aura paix de la part de l'Éternel à toujours, pour David, pour sa postérité, pour sa maison et pour son trône.
34 Bénaja donc, fils de Jéhojadah, monta et se jeta sur lui, et le tua, et on l'ensevelit dans sa maison au désert.
35 Alors le roi établit Bénaja, fils de Jéhojadah, sur l'armée, en la place de Joab ; le roi établit aussi Tsadok sacrificateur en la place d'Abiathar.
36 Puis le roi envoya appeler Scimhi et lui dit : Bâtis-toi une maison à Jérusalem, et demeures-y, et n'en sors point, pour aller d'un côté ni d'un autre.
37 Car sache que le jour que tu en sortiras, et que tu passeras le torrent de Cédron, tu mourras sans rémission ; ton sang sera sur ta tête.
38 Et Scimhi répondit au roi : Cette parole est bonne ; ton serviteur fera tout ce que le roi, mon seigneur, a dit. Ainsi Scimhi demeura à Jérusalem plusieurs jours.
39 Mais il arriva qu'au bout de trois ans deux serviteurs de Scimhi s'enfuirent vers Akis, fils de Mahacah, roi de Gath ; et on le rapporta à Scimhi, disant : Voilà, tes serviteurs sont à Gath.
40 Alors Scimhi se leva et bâta son âne, et s'en alla à Gath vers Akis, pour chercher ses

serviteurs. Ainsi Scimhi s'en alla, et ramena ses serviteurs de Gath.
41 Et on rapporta à Salomon que Scimhi était allé de Jérusalem à Gath, et qu'il était de retour.
42 Et le roi envoya appeler Scimhi et lui dit : Ne t'avais-je pas fait jurer par l'Éternel, et ne t'avais-je pas protesté, disant : Sache certainement que le jour que tu sortiras, et que tu iras ici où là, tu mourras sans rémission ? et ne me répondis-tu pas : La parole que j'ai entendue est bonne.
43 Pourquoi donc n'as-tu pas gardé le serment que tu as fait par l'Éternel, et le commandement que je t'avais fait ?
44 Le roi dit encore à Scimhi : Tu sais tout le mal que tu as fait à David mon père, et tu en es convaincu dans ton cœur ; c'est pourquoi l'Éternel a fait retomber ta méchanceté sur ta tête.
45 Mais le roi Salomon sera béni, et le trône de David sera affermi devant l'Eternel à jamais.
46 Et le roi donna l'ordre à Bénaja, fils de Jéhojadah, qui sortit et se jeta sur Scimhi ; et Scimhi mourut. Et le royaume fut affermi entre les mains de Salomon.

REFLEXIONS

Les exhortations à la crainte de Dieu que David adressa à Salomon avant que de mourir sont une preuve de sa piété et de sa tendresse pour son fils. À son exemple, les pères doivent recommander sur toutes choses la crainte du Seigneur à leurs enfants pendant qu'ils sont avec eux et avant que de quitter le monde. C'est là le vrai moyen de faire reposer la bénédiction de Dieu sur les familles.

Il faut remarquer sur les ordres que David donna à Salomon touchant Joab et Scimhi que David n'était pas vindicatif, ni sanguinaire, mais il était obligé d'instruire son fils et de pourvoir à la sûreté du royaume. Mais il recommanda les enfants de Barzillaï à Salomon par un principe de cette reconnaissance que l'on doit toujours conserver pour ceux qui nous ont fait du bien et pour leur postérité.

Salomon commença son règne en punissant Adonija, Joab, Abiathar et Scimhi. Il fit mourir Adonija avec justice, lui ayant déjà pardonné une fois, mais Adonija continuait dans le dessein de s'élever au trône. Il avait un parti pour lui, le grand sacrificateur Abiathar et Joab général de l'armée étant dans ses intérêts et il cherchait à fortifier son parti en épousant Abisag qui avait été femme de David son père, ce qui était d'ailleurs un dessein criminel.

Salomon ne fit pas mourir le sacrificateur Abiathar, mais il se contenta de l'exiler. Il en usa ainsi par égard pour le caractère d'Abiathar et parce qu'il était attaché à David son père. Ce fut là un acte de justice et de prudence, mais la providence accomplit ainsi les menaces qui avaient été faites autrefois contre la famille d'Héli de laquelle Abiathar était.

Pour ce qui est de Joab à qui Salomon fit ôter la vie, il méritait la mort à cause des crimes qu'il avait commis en tuant Abner, Absçalom et Hamasa et parce qu'il venait de se révolter contre David en entrant dans la conspiration d'Adonija.

À l'égard de Scimhi, Salomon lui avait d'abord accordé la vie à condition qu'il ne sortirait pas de Jérusalem, la prudence voulant qu'il prît cette précaution contre un homme qui devait lui être suspect, mais Scimhi ayant violé le serment qu'il avait fait et étant sorti de Jérusalem, sans doute dans de mauvais desseins, il fut condamné à mort justement.

Les princes sont quelques fois obligés, quoique contre leur inclinaison, de faire des exemples de sévérité et d'ôter la vie à ceux qui troublent la tranquillité publique et les hommes injustes, séditieux et sanguinaires, tels qu'étaient Adonija, Abiathar, Joab et Scimhi, reçoivent enfin la peine qu'ils ont méritée par leurs crimes.

CHAPITRE III

Le roi Salomon épouse la fille de Pharaon roi d'Égypte.
Il va à Gabaon où le tabernacle était pour y offrir un sacrifice solennel. Dieu lui apparaît dans ce lieu-là et lui permet de lui demander ce qu'il voudrait. Salomon lui ayant demandé la sagesse

plutôt que les richesses, Dieu lui accorda l'un et l'autre, et ce prince donna dès lors des marques de la sagesse extraordinaire qu'il avait reçue du Ciel dans le jugement qu'il rendit sur le différent que deux femmes avaient au sujet de leurs enfants.

1 Or Salomon s'allia avec Pharaon, roi d'Egypte ; et il épousa la fille de Pharaon qu'il amena dans la ville de David jusqu'à ce qu'il eût achevé de bâtir sa maison, et la maison de l'Eternel, et la muraille qu'il faisait faire tout autour de Jérusalem.
2 Le peuple sacrifiait seulement dans les hauts lieux, parce que jusqu'alors on n'avait point bâti de maison au nom de l'Eternel.
3 Et Salomon aima l'Eternel, et il se conduisit selon les ordonnances de David son père ; mais il sacrifiait dans les hauts lieux et y faisait des parfums.
4 Le roi donc s'en alla à Gabaon pour y sacrifier, car c'était le plus considérable des hauts lieux, et Salomon offrit mille holocaustes sur l'autel qui était là.
5 Et l'Eternel apparut à Salomon à Gabaon en songe de nuit, et Dieu lui dit : Demande-moi ce que tu veux que je te donne.
6 Et Salomon répondit : Tu as eu une grande bienveillance pour ton serviteur David mon père, selon qu'il a marché en ta présence dans la vérité, dans la justice et dans la droiture de son cœur devant toi, et tu as toujours eu pour lui cette grande bienveillance, et tu lui as donné un fils, qui est assis sur son trône, comme il paraît aujourd'hui.
7 Et maintenant, ô Eternel mon Dieu, tu as fait régner ton serviteur en la place de David mon père, et je ne suis qu'un jeune garçon qui ne sait point comment il faut se conduire.
8 Et ton serviteur est au milieu du peuple que tu as choisi, qui est un grand peuple qui ne se peut compter ni nombrer à cause de sa multitude.
9 Donne donc à ton serviteur un cœur intelligent pour juger ton peuple et pour discerner entre le bien et le mal ; car qui pourrait juger ton peuple qui est en si grand nombre ?
10 Et ces discours plurent à l'Eternel, de ce que Salomon lui avait fait cette demande.
11 Et Dieu lui dit : Parce que tu m'as fait cette demande, et que tu n'as demandé ni une longue vie, ni des richesses, ni la mort de tes ennemis, mais que tu as demandé de l'intelligence pour rendre la justice,
12 voici, j'ai fait selon ta parole, je t'ai donné un cœur sage et intelligent, de sorte qu'il n'y en a point eu de pareil avant toi, et il n'y en aura point après toi qui te soit semblable.
13 Et même, je t'ai donné ce que tu n'as point demandé, savoir les richesses et la gloire ; de sorte qu'entre les rois il n'y en a point eu qui soit tel que tu seras, pendant tous les jours de ta vie.
14 Et si tu marches dans mes voies, pour garder mes ordonnances et mes commandements, comme David ton père y a marché, je prolongerai aussi tes jours.
15 Alors Salomon se réveilla, et voilà le songe. Puis il vint à Jérusalem, et se tint devant l'arche de l'alliance de l'Eternel, et il offrit des holocaustes et des sacrifices de prospérités, et fit un festin à tous ses serviteurs.
16 Alors deux femmes débauchées vinrent vers le roi, et se présentèrent devant lui.
17 Et l'une de ces femmes-là dit : Hélas ! mon seigneur, nous demeurions, cette femme-là et moi, dans une même maison, et j'ai accouché chez elle dans cette maison-là.
18 Le troisième jour après mon accouchement, cette femme a aussi accouché, et nous étions ensemble ; il n'y avait aucun étranger avec nous dans cette maison-là, nous y étions seules nous deux.
19 Or, le fils de cette femme est mort pendant la nuit, parce qu'elle s'était couchée sur lui.
20 Mais elle s'est levée à minuit, et elle a pris mon fils, que j'avais près de moi, pendant que ta servante dormait, et elle l'a couché dans son sein, et elle a couché son fils mort dans mon sein.
21 Et m'étant levée le matin pour allaiter mon fils, j'ai trouvé qu'il était mort ; mais l'ayant considéré avec attention le matin, j'ai trouvé que ce n'était point mon fils que j'avais enfanté.

22 Et l'autre femme répondit : Cela n'est point ; mais celui qui vit est mon fils, et celui qui est mort est ton fils. Mais l'autre dit : Cela n'est point ; mais celui qui est mort est ton fils, et celui qui vit est mon fils. C'est ainsi qu'elles parlaient devant le roi.
23 Et le roi dit : Celle-ci dit : Mon fils vit, et celui qui est mort est ton fils, et celle-là dit : Cela n'est point, mais celui qui est mort est ton fils, et celui qui vit est mon fils.
24 Alors le roi dit : Apportez-moi une épée ; et on apporta une épée devant le roi.
25 Et le roi dit : Partagez en deux l'enfant qui vit, et donnez-en la moitié à l'une, et la moitié à l'autre.
26 Alors la femme dont le fils vivait, dit au roi (car ses entrailles furent émues de compassion envers son fils) : Hélas ! mon seigneur, qu'on donne à celle-ci l'enfant qui vit, et qu'on se garde bien de le faire mourir. Mais l'autre dit : Il ne sera ni à moi ni à toi ; qu'on le partage.
27 Alors le roi répondit, et dit : Donnez à celle-ci l'enfant qui vit, et qu'on se garde de le faire mourir ; celle-ci est la mère.
28 Et tout Israël ayant su le jugement qu'avait donné le roi, ils craignirent le roi, car ils reconnurent qu'il y avait en lui une sagesse divine pour rendre la justice.

REFLEXIONS
Dieu accorda une faveur particulière au roi Salomon lorsqu'il lui permit de lui demander tout ce qu'il souhaiterait et Salomon marqua beaucoup de sagesse et de piété en demandant à Dieu la prudence dont il avait besoin pour bien gouverner le peuple, plutôt que la gloire et les richesses. Cette demande fut si agréable à Dieu qu'il accorda à ce prince une sagesse extraordinaire et avec cela des richesses et une gloire qui surpassait celle des plus grands rois.
Ceci apprend premièrement aux princes et aux magistrats, qu'étant établis pour le bien des peuples, ils doivent surtout travailler à obtenir la prudence et l'intégrité dont ils ont besoin et faire consister leur gloire non dans la puissance et dans les richesses, mais dans l'exercice de la justice, et dans un bon gouvernement.
Et nous devons tous apprendre d'ici que ce que nous devons rechercher et demander à Dieu avant toutes choses c'est la véritable sagesse qui consiste à le craindre et les dons de son Esprit qui nous sont nécessaires pour cela.
La manière dont Dieu reçut la prière de Salomon prouve que Dieu fait toujours part de ces dons-là à ceux qui les lui demandent et qu'outre cela il leur accorde souvent des bénédictions temporelles quoi qu'ils ne les lui demandent pas. C'est ce que Jésus-Christ nous enseigne par ces paroles : *Cherchez premièrement le règne de Dieu et sa justice et toutes les autres choses vous seront ajoutées par-dessus*. Au reste, on reconnut dès lors, par le jugement que Salomon rendit entre ces deux femmes qui se présentèrent devant lui, qu'il était doué d'une sagesse extraordinaire et l'on peut voir par-là que si la fin de vie de Salomon avait répondu à de si beaux commencements, il aurait été parfaitement heureux.

CHAPITRE IV
On voit dans ce chapitre :
I. Qui étaient les principaux officiers du roi Salomon.
II. On y voit ensuite l'étendue de sa domination, ses richesses, l'abondance et la paix dont ses sujets jouissaient, sa sagesse, la connaissance qu'il avait dans les choses naturelles et la grande réputation où il était dans les pays étrangers.

1 Le roi Salomon fut donc roi sur tout Israël.
2 Et ceux-ci étaient les principaux seigneurs de sa cour : Hazarja, fils du sacrificateur Tsadok ;
3 Elihoreph et Ahija, enfants de Scisça, étaient secrétaires ; Jéhosçaphat, fils d'Ahilud, était commis sur les registres ;
4 Bénaja, fils de Jéhojadah, avait la charge de l'armée ; et Tsadok et Abiathar étaient les

sacrificateurs ;
5 Hazarja, fils de Nathan, avait la charge de ceux qui étaient commis sur les vivres ; et Zabul, fils de Nathan, était le principal officier et le favori du roi ;
6 et Ahisçar était le grand-maître de la maison ; et Adoniram, fils de Habda, était commis sur les tributs.
7 Or, Salomon avait douze commissaires sur tout Israël, qui faisaient les provisions du roi et de sa maison ; et chacun, pendant un mois de l'année, avait soin de la pourvoir de vivres.
8 Et ce sont ici leurs noms : le fils de Hur était commis sur la montagne d'Ephraïm ;
9 le fils de Déker sur Makath, sur Sçahalbim, sur Beth-scémès, et sur Elon de Beth-hanan ;
10 le fils de Hésed sur Arubboth ; et il avait Soco et tout le pays de Hépher ;
11 le fils d'Abinadab avait toute la contrée de Dor ; il eut Taphath, fille de Salomon, pour femme ;
12 Bahana, fils d'Ahilud, avait Tahanac, et Méguiddo, et tout le pays de Beth-scéan qui était vers le chemin tirant vers Tsarthan au-dessus de Jizréhel, depuis Beth-scéan jusqu'à Abel-méhola, et jusqu'au-delà de Jokméham ;
13 le fils de Guéber était commis sur Ramoth de Galaad, et il avait les bourgs de Jaïr, fils de Manassé, qui étaient en Galaad ; il avait aussi toute la contrée d'Argob, qui était en Basçan, soixante grandes villes fortes et garnies de barres d'airain ;
14 Ahinadab, fils de Hiddo, était commis sur Mahanajim ;
15 Ahimahats sur Nephthali ; et il prit aussi Bascémath, fille de Salomon, pour sa femme ;
16 Bahana, fils de Cusçaï, était commis sur Ascer et sur Haloth ;
17 Jéhosçaphat, fils de Paruah, sur Issacar ;
18 Scimhi, fils d'Ela, sur Benjamin ;
19 Guéber, fils d'Urie, sur le pays de Galaad, qui est du pays de Sihon, roi des Amorrhéens, et de Hog, roi de Basçan ; et il était seul commis sur ce pays-là.
20 Juda et Israël étaient comme le sable qui est sur le bord de la mer, tant ils étaient en grand nombre ; ils mangeaient et buvaient et ils se réjouissaient.
21 Et Salomon dominait sur tous les royaumes, depuis le fleuve d'Euphrate jusqu'au pays des Philistins, et jusqu'à la frontière d'Egypte ; ils lui apportaient des présents, et ils lui furent assujettis tout le temps de sa vie.
22 Or, les vivres de Salomon, chaque jour, étaient trente cores de fine farine, et soixante cores d'autre farine,
23 Dix bœufs gras, et vingt bœufs des pâturages, et cent moutons, sans les cerfs, les daims, les buffles et la volaille engraissée.
24 Et il dominait sur tous les pays de deçà le fleuve, depuis Tiphsah jusqu'à Gaza, savoir sur tous les rois qui étaient de deçà le fleuve ; et il avait la paix avec ceux qui étaient autour de lui de tous côtés ;
25 et Juda et Israël habitaient en assurance, chacun sous sa vigne et sous son figuier ; depuis Dan jusqu'à Béer-scébah, pendant toute la vie de Salomon.
26 Salomon avait aussi quatre mille places à tenir des chevaux, et douze mille hommes de cheval.
27 Or, ces commis-là pourvoyaient de vivres le roi Salomon, et tous ceux qui s'approchaient de la table du roi Salomon, chacun dans son mois ; et ils ne le laissaient manquer de rien.
28 Ils faisaient aussi venir de l'orge et de la paille pour les chevaux, et pour les genets, au lieu où ils étaient, chacun selon sa charge.
29 Et Dieu donna de la sagesse à Salomon, et une fort grande intelligence, et une étendue d'esprit en aussi grande abondance que celle du sable qui est sur le bord de la mer.
30 Et la sagesse de Salomon surpassait la sagesse de tous les Orientaux, et toute la sagesse des Egyptiens.
31 Il était même plus sage qu'aucun homme ; plus qu'Ethan Ezrahite, qu'Héman, que Calcol,

et que Dardah, les fils de Mahol ; et sa réputation se répandit parmi toutes les nations de tous côtés.
32 Il prononça trois mille paraboles, et fit cinq mille cantiques.
33 Il a aussi parlé des arbres, depuis le cèdre qui est au Liban jusqu'à l'hysope qui sort de la muraille ; il a encore parlé des bêtes, des oiseaux, des reptiles et des poissons.
34 Et il venait des gens de tous les peuples pour entendre la sagesse de Salomon, et de la part de tous les rois de la terre, qui avaient entendu parler de sa sagesse.

REFLEXIONS

Il paraît de ce chapitre que Dieu éleva Salomon à une très grande gloire en lui accordant des richesses et une puissance qui le distinguaient des plus grands princes et avec une sagesse, une prudence et des connaissances qui le mettaient au-dessus des hommes les plus sages qu'il y eut au monde. Ce fut ainsi que Dieu accomplit les promesses qu'il avait faites à David de lui donner un fils dont le règne serait très glorieux et qu'il voulut récompenser la piété de Salomon lui-même et l'attachement qu'il avait alors pour son service. Outre cela, Dieu accorda cette puissance et cette abondance à Salomon afin qu'il fût en état de bâtir le temple de Jérusalem et d'établir le service divin. Cependant il faut se souvenir que ces grandes richesses et ces grâces que Salomon avait reçues lui furent avantageuses pendant qu'il s'en servit comme il faut, mais que dès qu'il en abusa, elles lui tournèrent en piège et en ruine.

Cela nous montre combien la possession des richesses est dangereuse et combien nous devons craindre d'abuser des grâces et des dons du Seigneur.

CHAPITRE V

Hiram roi de Tyr et Salomon s'envoient réciproquement des ambassadeurs. Salomon lève un grand nombre d'ouvriers pour bâtir le temple et il obtient du roi Hiram des ouvriers et des matériaux pour le même sujet.

1 Et Hiram, roi de Tyr, envoya ses serviteurs vers Salomon, ayant appris qu'on l'avait oint pour roi à la place de son père ; car Hiram avait toujours aimé David.
2 Et Salomon envoya vers Hiram, pour lui dire :
3 Tu sais que David mon père n'a pu bâtir une maison au nom de l'Éternel son Dieu, à cause des guerres que lui ont faites ses ennemis qui l'environnaient, jusqu'à ce que l'Éternel les ait mis sous ses pieds.
4 Et maintenant l'Éternel mon Dieu m'a donné du repos de toutes parts, et je n'ai point d'ennemis, ni de mauvaise rencontre.
5 Voici donc, j'ai résolu de bâtir une maison au nom de l'Éternel mon Dieu, selon que l'Éternel en a parlé à David mon père, disant : Ton fils que je mettrai en ta place sur ton trône, sera celui qui bâtira une maison à mon nom.
6 C'est pourquoi commande maintenant qu'on coupe des cèdres du Liban ; que mes serviteurs soient avec tes serviteurs, et je te donnerai pour tes serviteurs la récompense que tu me diras ; car tu sais qu'il n'y a personne entre nous qui sache couper le bois comme les Sidoniens.
7 Et quand Hiram eut entendu les paroles de Salomon, il en eut une fort grande joie, et il dit : Béni soit aujourd'hui l'Éternel, qui a donné à David un fils sage, pour être roi sur ce grand peuple.
8 Hiram donc envoya vers Salomon, pour lui dire : J'ai entendu ce que tu m'as mandé. Quant au bois de cèdre et au bois de sapin, je ferai tout ce que tu voudras.
9 Mes serviteurs les transporteront depuis le Liban jusqu'à la mer, puis je les ferai mettre sur la mer par radeaux jusqu'au lieu que tu m'auras marqué, et je les ferai délivrer là ; tu les y prendras, et de ton côté tu me satisferas en fournissant de vivres ma maison.
10 Hiram donc donna du bois de cèdre et du bois de sapin à Salomon, autant qu'il en voulut.

11 Et Salomon donnait à Hiram vingt mille cores de froment, pour la nourriture de sa maison, et vingt cores d'huile très pure. Salomon en donnait autant à Hiram chaque année.
12 L'Éternel donna donc de la sagesse à Salomon, comme il lui en avait parlé. Et il y eut paix entre Hiram et Salomon, et ils traitèrent alliance ensemble.
13 Le roi Salomon fit aussi une levée de gens sur tout Israël, et la levée fut de trente mille hommes.
14 Et il en envoyait dix mille au Liban chaque mois, tour à tour ; ils étaient un mois au Liban, et deux mois dans leur maison ; et Adoniram était commis sur cette levée.
15 Salomon avait aussi soixante et dix mille hommes qui portaient les fardeaux, et quatre-vingt mille qui coupaient le bois sur la montagne,
16 Sans les chefs des commis de Salomon, qui avaient la charge de l'ouvrage, au nombre de trois mille trois cents, et qui commandaient le peuple qui travaillait.
17 Et on amena, par le commandement du roi, de grandes pierres, et des pierres de prix, pour faire le fondement du temple ; elles étaient toutes taillées.
18 Et les maçons de Salomon, et les maçons d'Hiram, et les tailleurs de pierre taillèrent et préparèrent le bois et les pierres pour bâtir le temple.

REFLEXIONS

On voit par ce chapitre qu'aussitôt que Salomon fut sur le trône, il entreprit de bâtir le temple selon le projet et l'ordre que David son père lui en avait donné avant que de mourir et que Dieu, pour faciliter l'exécution de ce pieux dessein, lui rendit le roi de Tyr favorable.

Rien n'est plus louable dans un prince, qui a l'avantage de connaître Dieu, que de prendre ainsi à cœur ce qui concerne la religion et Dieu de son côté bénit aussi les desseins qui vont à l'avancement de sa gloire et les fait heureusement réussir.

CHAPITRE VI

Salomon commence à bâtir le temple l'an quatrième de son règne et ce bâtiment fut achevé au bout de sept ans.

1 Il arriva, quatre cent quatre-vingts ans après que les enfants d'Israël furent sortis du pays d'Egypte, la quatrième année que Salomon régnait sur Israël, au mois de Ziv, qui est le second mois, que Salomon bâtit une maison à l'Éternel.
2 Et la maison que le roi Salomon bâtit à l'Éternel avait soixante coudées de long, vingt de large, et trente coudées de haut.
3 Le portique qui était devant le temple de la maison, avait vingt coudées de long, qui répondait à la largeur de la maison ; et il avait dix coudées de large sur le devant de la maison.
4 Il fit aussi des fenêtres à la maison, larges en dedans, et étroites par dehors.
5 Et il bâtit, joignant la muraille de la maison, des étages de chambres l'une sur l'autre tout autour, appuyés contre les murailles de la maison, tout autour du temple et de l'oracle ; ainsi il fit des chambres tout autour.
6 La largeur de l'étage d'en bas était de cinq coudées ; la largeur de celui du milieu était de six coudées, et la largeur du troisième était de sept coudées ; car il avait fait des rétrécissements en la maison par dehors, afin que la charpente n'entrât pas dans les murailles de la maison.
7 Or, en bâtissant la maison, on la bâtit de pierres qu'on avait amenées toutes telles qu'elles devaient être ; de sorte qu'en bâtissant la maison, on n'entendit ni marteau, ni hache, ni aucun outil de fer.
8 L'entrée des chambres du milieu était au côté droit de la maison ; et on montait par une vis aux chambres du milieu, et de celles du milieu à celles du troisième étage.
9 Il bâtit donc la maison, et il l'acheva, et il couvrit la maison de lambris en voûte, et de poutres de cèdre.

10 Et il bâtit les étages, joignant toute la maison, chacun de cinq coudées de haut, et ils tenaient
à la maison par le moyen des bois de cèdre.
11 Alors la parole de l'Eternel fut adressée à Salomon, disant :
12 Quant à cette maison que tu bâtis, si tu marches dans mes statuts, et si tu fais mes
ordonnances, et si tu gardes tous mes commandements, en y marchant, je ratifierai avec toi la
parole que j'ai dite à David ton père.
13 Et j'habiterai au milieu des enfants d'Israël, et je n'abandonnerai point mon peuple d'Israël.
14 Ainsi Salomon bâtit la maison, et il l'acheva.
15 Il lambrissa les murailles de la maison par dedans, de planches de cèdre, depuis le sol de la
maison jusqu'à la voûte lambrissée ; il les couvrit de bois par dedans, et il couvrit le sol de la
maison de planches de sapin.
16 Il lambrissa aussi l'espace de vingt coudées de planches de cèdre au fond de la maison,
depuis le sol jusqu'au haut des murailles, et il lambrissa cet espace au dedans pour l'oracle,
savoir, le lieu très saint.
17 Mais la maison, savoir, le temple de devant, était de quarante coudées ;
18 et les planches de cèdre, qui étaient pour le dedans de la maison, étaient entaillées de boutons
de fleurs épanouies, relevées en bosse ; tout le dedans était de cèdre, on n'y voyait pas une
pierre.
19 Il plaça aussi l'oracle au dedans de la maison vers le fond, pour y mettre l'arche de l'alliance
de l'Eternel.
20 Et l'oracle avait par devant vingt coudées de long, vingt coudées de large, et vingt coudées
de haut, et on le couvrit de fin or ; on en couvrit aussi l'autel qui était de cèdre.
21 Salomon donc couvrit la maison de fin or, depuis l'entre-deux jusqu'au fond ; et il fit passer
un voile avec des chaînes d'or au-devant de l'oracle, qu'il couvrit d'or.
22 Ainsi il couvrit entièrement d'or toute la maison ; il couvrit aussi d'or tout l'autel qui était
pour l'oracle.
23 Et il fit des chérubins de bois d'olivier dans l'oracle, qui avaient chacun dix coudées de haut.
24 L'une des ailes d'un des chérubins avait cinq coudées, et l'autre aile du même chérubin avait
aussi cinq coudées ; depuis le bout d'une aile jusqu'au bout de l'autre aile il y avait dix coudées.
25 Ainsi l'autre chérubin était aussi de dix coudées. Les deux chérubins étaient d'une même
mesure, et taillés l'un comme l'autre.
26 La hauteur d'un chérubin était de dix coudées, et l'autre chérubin avait aussi la même
hauteur.
27 Et il mit les chérubins au dedans de la maison vers le fond ; et on étendit les ailes des
chérubins, de sorte que l'aile de l'un touchait une muraille, et l'aile de l'autre chérubin touchait
l'autre muraille ; et leurs autres ailes se venaient joindre au milieu de la maison, et l'une des
ailes touchait l'autre.
28 Et il couvrit d'or les chérubins.
29 Et il entailla toutes les murailles de la maison, tout autour, de sculptures bien profondes, de
chérubins, et de palmes, et de boutons de fleurs épanouies, tant en dedans qu'en dehors.
30 Il couvrit aussi d'or le pavé de la maison, tant en dedans qu'en dehors.
31 Et il fit à l'entrée de l'oracle une porte à deux battants, de bois d'olivier, dont les linteaux et
les jambages étaient de cinq membrures.
32 Il fit donc une porte à deux battants de bois d'olivier, et entailla sur elle des moulures de
chérubins, de palmes et de boutons de fleurs épanouies, et il les couvrit d'or, étendant l'or sur
les chérubins et sur les palmes.
33 Il fit aussi à l'entrée du temple des poteaux de bois d'olivier, de quatre membrures,
34 et une porte à deux battants de bois de sapin ; les deux pièces d'un des battants étaient
brisées, et les deux pièces de l'autre battant étaient aussi brisées.
35 Et il y entailla des chérubins, des palmes et des boutons de fleurs épanouies, et il les couvrit

d'or, qui était fort proprement appliqué sur les moulures.
36 Il bâtit aussi le parvis de dedans de trois rangées de pierres de taille, et d'une rangée de poutres de cèdre.
37 La quatrième année, au mois de Ziv, les fondements de la maison de l'Éternel furent posés.
38 Et l'onzième année, au mois de Bul, qui est le huitième mois, la maison fut achevée avec toutes ses appartenances et tous ses meubles ; il mit sept ans à la bâtir.

CHAPITRE VII

Salomon bâtit la maison du parc du Liban, et celui de la reine son épouse et fait faire divers ouvrages pour le temple et pour le service divin.

1 Salomon bâtit aussi sa maison, et il l'acheva toute en treize ans.
2 Il bâtit aussi la maison du parc du Liban, de cent coudées de long, de cinquante coudées de large, et de trente coudées de haut, avec quatre rangées de colonnes de cèdre, et il y avait sur les colonnes des poutres de cèdre.
3 Il y avait aussi un couvert de bois de cèdre par-dessus les chambres, qui était sur quarante-cinq colonnes, chaque rang en avait quinze.
4 Et il y avait trois rangées de fenêtres, et une fenêtre répondait à l'autre en trois endroits.
5 Et toutes les portes et tous les poteaux étaient carrés avec les fenêtres ; et une fenêtre répondait à l'autre vis-à-vis en trois endroits.
6 Il fit aussi un portique de colonnes, de cinquante coudées de long, et de trente coudées de large, et ce portique était au-devant des colonnes de la maison, de sorte que les colonnes et les poutres étaient au-devant d'elle.
7 Il fit aussi un portique pour le trône où il rendait justice, qu'on appelait le portique du jugement, et on le couvrit de cèdre, depuis un bout du sol jusqu'à l'autre.
8 Et dans la maison où il demeurait, il y avait un autre parvis au dedans du portique, qui était du même ouvrage. Et Salomon fit à la fille de Pharaon, qu'il avait épousée, une maison bâtie comme ce portique.
9 Toutes ces choses étaient de pierres de prix, de la même mesure que les pierres de taille, sciées avec une scie en dedans et en dehors, et depuis le fond jusqu'aux corniches, et par dehors jusqu'au grand parvis.
10 Le fondement aussi était de pierres de prix, de grandes pierres, des pierres de dix coudées, et des pierres de huit coudées.
11 Et par-dessus il y avait des pierres rares, de la même mesure que les pierres de taille, et du cèdre.
12 Et le grand parvis avait aussi tout à l'entour trois rangées de pierres de taille, et une rangée de poutres de cèdre, comme le parvis de dedans la maison de l'Éternel, et le portique de la maison.
13 Or, le roi Salomon avait fait venir de Tyr, Hiram,
14 qui était fils d'une femme veuve de la tribu de Nephthali, dont le père était Tyrien, qui travaillait en cuivre. Cet homme était fort expert, intelligent et savant pour faire toutes sortes d'ouvrages d'airain ; et il vint vers le roi Salomon, et il fit tout son ouvrage.
15 Il fondit deux colonnes d'airain ; la hauteur de chaque colonne était de dix-huit coudées ; et un réseau de douze coudées environnait chaque colonne.
16 Il fit aussi deux chapiteaux d'airain fondu, pour mettre sur le haut des colonnes ; la hauteur de l'un des chapiteaux était de cinq coudées, et la hauteur de l'autre chapiteau était aussi de cinq coudées.
17 Il y avait des entrelassures en forme de rets de filets, entortillés en façon de chaînes, pour les chapiteaux qui étaient sur le sommet des colonnes, sept pour l'un des chapiteaux, et sept pour l'autre.

18 Et il fit les colonnes avec deux rangs de pommes de grenade sur un rets tout autour, pour couvrir l'un des chapiteaux qui était sur le sommet d'une des colonnes ; et il fit la même chose pour l'autre chapiteau.
19 Et les chapiteaux qui étaient au haut des colonnes, étaient faits en façon de fleurs de lis, de quatre coudées, pour mettre au portique.
20 Or, les chapiteaux étaient sur les deux colonnes, et même au-dessus, depuis l'endroit du ventre qui était au-delà du rets. Il y avait aussi deux cents pommes de grenade, disposées par rang tout autour sur le second chapiteau.
21 Il dressa donc les colonnes au portique du temple, et il en posa l'une à main droite, et la nomma Jakin ; et il dressa l'autre à main gauche, et la nomma Boaz.
22 Et on mit sur le chapiteau des colonnes l'ouvrage qui était fait en façon de fleurs de lis. Ainsi l'ouvrage des colonnes fut achevé.
23 Il fit aussi une mer de fonte, qui avait dix coudées d'un bord à l'autre ; elle était ronde tout autour, de cinq coudées de haut ; et un cordon de trente coudées l'environnait tout autour.
24 Or, au-dessous de son bord il y avait des figures de relief tout autour, qui l'environnaient, dix à chaque coudée, qui environnaient la mer tout autour ; il y avait deux rangées de ces figures de relief, qui avaient été aussi jetées en fonte.
25 Et elle était posée sur douze bœufs dont trois regardaient le septentrion, trois regardaient l'occident, trois regardaient le midi, et trois regardaient l'orient. La mer était sur le dos de ces bœufs, dont tout le derrière du corps était tourné en dedans.
26 Son épaisseur était d'une paume, et son bord était comme le bord d'une coupe ouvragée de fleurs de lis, et elle contenait deux mille baths.
27 Il fit aussi dix soubassements d'airain, ayant chacun quatre coudées de long, et quatre coudées de large, et trois coudées de haut.
28 Or, l'ouvrage de chaque soubassement était de cette manière : c'est qu'ils avaient des châssis qui étaient entre les jointures.
29 Et sur ces châssis, qui étaient entre les jointures, il y avait des figures de lions, de bœufs et de chérubins. Et au-dessus des jointures, il y avait un bassin sur le haut ; et au-dessous des figures de lions et de bœufs, il y avait des corniches faites en penchant.
30 Et chaque soubassement avait aussi quatre roues d'airain, avec des planches d'airain ; et il y avait aux quatre angles des épaulières, qui se rendaient au-dessus du cuvier au-delà de toutes les corniches.
31 Or, l'ouverture du cuvier, depuis le dedans du chapiteau en haut, était d'une coudée, mais l'ouverture du chapiteau était ronde, de la façon du bassin, et elle était d'une coudée et demie ; et même sur les châssis de cette ouverture il y avait des gravures ; ces ouvertures aussi avaient des châssis carrés, et non pas ronds.
32 Et les quatre roues étaient au-dessous des châssis ; et les essieux des roues tenaient au soubassement. Chaque roue était haute d'une coudée et demie.
33 Et la façon des roues était selon la façon des roues de chariot. Leurs essieux, leurs jantes, leurs moyeux, et leurs rayons étaient tous de fonte.
34 Il y avait aussi quatre épaulières aux quatre angles de chaque soubassement, qui en étaient tirées.
35 Il y avait aussi au sommet de chaque soubassement une demi-coudée de hauteur, qui était ronde tout autour, de sorte que chaque soubassement avait à son sommet ses tenons et ses châssis, qui en étaient tirés.
36 Ensuite on grava les planches des tenons et des châssis de chaque soubassement, de figures de chérubins, de lions et de palmes, selon le plan de chaque tenon, de chaque châssis, et de chaque corniche tout autour.
37 Il fit les dix soubassements de cette même manière, ayant tous une même fonte, une même mesure, et une même sculpture.

38 Il fit aussi dix cuviers d'airain dont chacun contenait quarante baths, et chaque cuvier était de quatre coudées ; chaque cuvier était sur chacun des dix soubassements.
39 Et on mit cinq soubassements au côté droit du temple, et cinq au côté gauche du temple, et on mit la mer au côté droit du temple, tirant vers l'orient du côté du midi.
40 Ainsi Hiram fit des cuviers, et des racloirs, et des bassins ; et il acheva de faire tout l'ouvrage qu'il faisait au roi Salomon pour le temple de l'Eternel ;
41 savoir, des colonnes, et les deux bassins des chapiteaux, qui étaient sur le sommet des colonnes ; et deux réseaux pour couvrir les deux bassins qui étaient sur le sommet des colonnes ;
42 et quatre cents pommes de grenade pour les deux réseaux, de sorte qu'il y avait deux rangées de pommes de grenade pour chaque réseau, pour couvrir les deux bassins des chapiteaux qui étaient sur les colonnes ;
43 dix soubassements, et dix cuviers pour mettre sur les soubassements ;
44 et une mer, et douze bœufs sous la mer ;
45 Et des chaudrons, et des racloirs, et des bassins ; tous ces vaisseaux, que Hiram fit au roi Salomon pour le temple de l'Eternel, étaient d'airain poli.
46 Le roi les fit fondre dans la plaine du Jourdain, dans une terre grasse, entre Succoth et Tsartan.
47 Et Salomon ne pesa pas un de ces vaisseaux, parce qu'ils étaient en trop grand nombre, et on ne rechercha point le poids du cuivre.
48 Salomon fit aussi tous les ustensiles qui appartenaient au temple de l'Eternel, savoir, l'autel d'or, et les tables d'or sur lesquelles étaient les pains de proposition ;
49 et cinq chandeliers de fin or à main droite, et cinq à main gauche devant l'oracle, et les fleurs, et les lampes, et les mouchettes d'or ;
50 et les coupes, les serpes, les bassins, les tasses et les encensoirs de fin or. Les gonds même des portes de la maison de dedans, savoir, du temple, étaient d'or.
51 Ainsi tout l'ouvrage que le roi Salomon fit pour la maison de l'Eternel, fut achevé. Puis il fit apporter ce que David son père avait consacré, l'argent et l'or, et les vaisseaux qu'il mit dans les trésors de la maison de l'Eternel.

REFLEXIONS

Sur les Chapitres VI & VII

Aussitôt que Salomon se vit élevé et affermi sur le trône, il bâtit un temple à Jérusalem conformément aux ordres de David son père et à la volonté de Dieu lui-même. Il le fit construire avec beaucoup de magnificence, employant à cela les richesses immenses que Dieu lui avait accordées et il n'épargna rien de tout ce qui pouvait rendre ce temple respectable et vénérable à ses sujets et à tous les peuples voisins. En quoi il donna des preuves du zèle dont il était alors animé. Dieu lui fit aussi connaître que ce qu'il avait fait lui était agréable et que, pourvu que lui et son peuple lui fussent inviolablement attachés, il serait toujours leur Dieu et leur protecteur. Mais ce prince et ses sujets étant tombés dans la désobéissance, ce lieu sacré fut livré aux peuples idolâtres et enfin il fut entièrement détruit.
Au reste, la disposition du temple de Salomon pour ce qui est de ses parties principales du parvis, du lieu saint et du lieu très saint et des meubles qui y furent placés était la même que celle du tabernacle que Moïse avait fait construire dans le désert, comme on le voit dans le chapitre XL de l'Exode.

CHAPITRE VIII

I. Le roi Salomon fait transporter dans le temple l'arche de l'alliance et les vaisseaux sacrés qui avaient été jusqu'alors dans le tabernacle que David son père avait fait dresser à Jérusalem. Il offre des sacrifices et Dieu donne des marques de sa présence.
II. Il fait la dédicace du temple par une prière dans laquelle il bénit Dieu de ce qu'il avait

heureusement exécuté le dessein qu'il avait eu de lui bâtir une maison et il le prie d'exaucer les prières qui lui seraient adressées dans ce lieu-là par toutes sortes de personnes.
III. Enfin après avoir achevé sa prière, il offre un sacrifice solennel, il rend grâce à Dieu et il renvoie le peuple.

1 Alors Salomon fit assembler devant lui à Jérusalem les anciens d'Israël, et tous les chefs des tribus, les principaux des pères des enfants d'Israël, pour transporter l'arche de l'alliance de l'Eternel de la ville de David, qui était Sion.
2 Et tous ceux d'Israël furent assemblés auprès du roi Salomon, au mois d'Ethanim, qui est le septième mois au jour de la fête.
3 Tous les anciens d'Israël donc vinrent, et les sacrificateurs portèrent l'arche.
4 Ainsi on transporta l'arche de l'Eternel, et le tabernacle d'assignation et tous les saints vaisseaux qui étaient au tabernacle ; les sacrificateurs et les Lévites les emportèrent.
5 Or, le roi Salomon et toute l'assemblée d'Israël qui s'était assemblée auprès de lui, étaient ensemble devant l'arche, et ils sacrifiaient du gros et du menu bétail en si grand nombre qu'on ne le pouvait ni nombrer ni compter.
6 Et les sacrificateurs portèrent l'arche de l'alliance de l'Éternel en son lieu, dans l'oracle de la maison, au lieu très saint, sous les ailes des chérubins.
7 Car les chérubins étendaient les ailes sur le lieu où devait être l'arche, et les chérubins couvraient l'arche et ses barres par-dessus.
8 Et ils retirèrent les barres en dedans, de sorte que les extrémités des barres se voyaient du lieu saint sur le devant de l'oracle ; mais elles ne se voyaient point en dehors ; et elles sont demeurées là jusqu'à ce jour.
9 Il n'y avait dans l'arche que les deux tables de pierre que Moïse y avait mises à Horeb, quand l'Éternel traita alliance avec les enfants d'Israël, lorsqu'ils sortirent du pays d'Égypte.
10 Or, il arriva que comme les sacrificateurs sortaient du lieu saint, une nuée remplit la maison de l'Éternel.
11 De sorte que les sacrificateurs ne se pouvaient tenir debout pour faire le service, à cause de la nuée ; car la gloire de l'Éternel avait rempli la maison de l'Éternel.
12 Alors Salomon dit : L'Éternel a dit qu'il habiterait dans l'obscurité.
13 J'ai achevé de bâtir une maison pour ta demeure, et un domicile arrêté, afin que tu y habites toujours.
14 Et le roi tournant son visage, bénit toute l'assemblée d'Israël, car toute l'assemblée d'Israël se tenait là debout.
15 Et il dit : Béni soit l'Éternel, le Dieu d'Israël, qui a parlé de sa bouche à David mon père, et qui, par sa puissance, a aussi accompli ce qu'il avait promis en disant :
16 Depuis le jour que je retirai mon peuple d'Israël hors d'Égypte, je n'ai choisi aucune ville entre toutes les tribus d'Israël pour y bâtir une maison, afin que mon nom y fût établi : mais j'ai choisi David, afin qu'il fût établi sur mon peuple d'Israël.
17 Et David mon père avait dessein de bâtir une maison au nom de l'Éternel, le Dieu d'Israël.
18 Mais l'Éternel dit à David mon père : Quand tu as eu dessein de bâtir une maison à mon nom, tu as bien fait d'avoir formé ce dessein.
19 Néanmoins, tu ne bâtiras point cette maison ; mais ton fils, qui sortira de toi, sera celui qui bâtira cette maison à mon nom.
20 L'Éternel donc a accompli la parole qu'il avait prononcée, et j'ai succédé à David mon père, et je me suis assis sur le trône d'Israël, comme l'Éternel en a parlé, et j'ai bâti cette maison au nom de l'Éternel le Dieu d'Israël.
21 Et j'ai établi ici un lieu à l'arche où est l'alliance de l'Éternel, qu'il a traitée avec nos pères quand il les retira hors du pays d'Égypte.
22 Ensuite Salomon se tint devant l'autel de l'Éternel, en la présence de toute l'assemblée

d'Israël, et tenant ses mains étendues vers les cieux, il dit :
23 Ô Éternel, Dieu d'Israël, il n'y a point de Dieu semblable à toi dans les cieux en haut, ni sur la terre en bas ; c'est toi qui gardes l'alliance et la miséricorde envers tes serviteurs qui marchent devant ta face de tout leur cœur ;
24 qui as gardé fidèlement à ton serviteur David mon père ce que tu lui avais promis, et en effet, tes mains ont accompli ce que ta bouche lui avait prononcé, comme il paraît aujourd'hui.
25 Maintenant donc, ô Éternel, Dieu d'Israël, tiens à ton serviteur David mon père ce que tu lui as promis, disant : Tu ne manqueras point de successeur qui soit assis sur le trône d'Israël, pourvu seulement que tes fils prennent garde à leur voie, pour marcher devant ma face comme tu y as marché.
26 Et maintenant, ô Dieu d'Israël, je te prie que la parole que tu as prononcée à ton serviteur David mon père, soit ratifiée.
27 Mais serait-il vrai que Dieu habitât sur la terre ? Voilà, les cieux, et même les cieux des cieux ne le peuvent contenir ; combien moins cette maison que j'ai bâtie ?
28 Toutefois, ô Éternel mon Dieu, aie égard à la prière de ton serviteur et à sa supplication, pour entendre le cri et la prière que ton serviteur t'adresse aujourd'hui ;
29 c'est que tes yeux soient ouverts jour et nuit sur cette maison, qui est le lieu dont tu as dit : Mon nom sera là pour exaucer la prière que ton serviteur fait en ce lieu.
30 Exauce donc la supplication de ton serviteur et de ton peuple d'Israël, quand ils te prieront en ce lieu ; exauce-les au lieu de ta demeure, dans les cieux ; exauce et pardonne.
31 Quand quelqu'un aura péché contre son prochain, et qu'on lui aura déféré le serment pour le faire jurer, et que le serment aura été prêté devant ton autel, dans cette maison ;
32 exauce-les, toi, des cieux, exécute ce que portera l'imprécation du serment, et juge tes serviteurs en condamnant le méchant, et en lui rendant selon qu'il aura fait, et en justifiant le juste, et en lui rendant selon sa justice.
33 Quand ton peuple d'Israël aura été battu par l'ennemi, parce qu'ils auront péché contre toi ; si ensuite ils se retournent vers toi, en réclamant ton nom, et en te faisant des prières et des supplications dans cette maison ;
34 exauce-les, toi, des cieux, et pardonne le péché de ton peuple d'Israël, et ramène-les dans la terre que tu as donnée à leurs pères.
35 Quand les cieux seront fermés, et qu'il n'y aura point de pluie, parce que ceux d'Israël auront péché contre toi ; s'ils te font des prières en ce lieu, s'ils réclament ton nom, et s'ils se détournent de leurs péchés, parce que tu les auras affligés ;
36 exauce-les, toi, des cieux, et pardonne le péché de tes serviteurs et de ton peuple d'Israël, après que tu leur auras enseigné le bon chemin par lequel ils doivent marcher, et donne-leur de la pluie sur la terre que tu as donnée à ton peuple pour son héritage.
37 Quand il y aura de la famine au pays, ou de la mortalité ; quand il y aura de la brûlure, de la nielle, des sauterelles et des vermisseaux, même quand les ennemis les assiégeront jusque dans leur propre pays, ou qu'il y aura quelque plaie, ou quelque maladie ;
38 quelque prière et quelque supplication que te fasse quelque homme que ce soit de tout ton peuple d'Israël, selon qu'ils auront connu chacun la plaie de son cœur, et que chacun aura étendu ses mains vers cette maison ;
39 alors exauce-les des cieux, du domicile arrêté de ta demeure ; pardonne, et agis, et rends à chacun selon toutes ses œuvres, parce que tu auras connu son cœur ; car tu es le seul qui connaisses le cœur de tous les hommes ;
40 afin qu'ils te craignent tout le temps qu'ils vivront sur la terre que tu as donnée à nos pères.
41 Écoute aussi l'étranger qui ne sera pas de ton peuple d'Israël, mais qui sera venu d'un pays éloigné pour l'amour de ton nom.
42 (Car on entendra parler de ton nom qui est grand, et de ta main forte et de ton bras étendu.) Quand donc il sera venu, et qu'il te priera dans cette maison,

43 exauce-le des cieux, du domicile arrêté de ta demeure, et fais tout ce que cet étranger t'aura prié de faire, afin que tous les peuples de la terre connaissent ton nom, pour te craindre, comme ton peuple d'Israël, et pour connaître que ton nom est invoqué sur cette maison que j'ai bâtie.
44 Quand ton peuple sera sorti en guerre contre son ennemi, par le chemin par lequel tu l'auras envoyé ; s'ils prient l'Éternel en regardant vers cette ville que tu as choisie, et vers cette maison que j'ai bâtie en ton nom ;
45 alors exauce des cieux leur prière et leur supplication, et soutiens leur droit.
46 Quand ils auront péché contre toi (car il n'y a point d'homme qui ne pèche), et qu'étant en colère contre eux, tu les auras livrés entre les mains de leurs ennemis, et que ceux qui les auront pris, les auront menés captifs en pays ennemi, soit loin, soit près ;
47 si dans le pays où ils auront été menés captifs, ils reviennent à eux-mêmes, et si, se repentant, ils prient au pays de ceux qui les auront emmenés captifs, disant : Nous avons péché, nous avons fait iniquité, et nous avons agi perfidement ;
48 s'ils retournent à toi de tout leur cœur et de toute leur âme dans le pays de leurs ennemis qui les auront emmenés captifs, et s'ils t'adressent leurs prières, en regardant vers leur pays que tu as donné à leurs pères, vers cette ville que tu as choisie, et vers cette maison que j'ai bâtie à ton nom ;
49 alors exauce des cieux, du domicile arrêté de ta demeure, leur prière et leur supplication, et maintiens leur droit ;
50 et pardonne à ton peuple qui aura péché contre toi, pardonne-leur tous les crimes qu'ils auront commis contre toi, et fais que ceux qui les auront emmenés captifs aient pitié d'eux, et qu'ils en aient compassion
51 (car ils sont ton peuple et ton héritage, que tu as tiré hors d'Égypte, du milieu d'un fourneau de fer).
52 Que tes yeux soient ouverts à la prière de ton serviteur et à la supplication de ton peuple d'Israël, pour les exaucer dans tout ce qu'ils te demanderont en criant à toi.
53 Car tu les as séparés pour toi d'entre tous les peuples de la terre, afin qu'ils fussent ton héritage, comme tu en as parlé par Moïse ton serviteur, quand tu retiras nos pères hors d'Égypte, ô Seigneur Éternel !
54 Or, sitôt que Salomon eut achevé de faire toute cette prière et cette supplication à l'Éternel, il se leva de devant l'autel de l'Éternel ; ainsi il n'était plus à genoux, mais il avait encore les mains étendues vers les cieux ;
55 et il se tint debout, et il bénit toute l'assemblée d'Israël à haute voix, disant :
56 Béni soit l'Éternel qui a donné du repos à son peuple d'Israël, comme il en avait parlé. Il n'est pas tombé à terre un seul mot de toutes les bonnes paroles qu'il avait prononcées par Moïse son serviteur.
57 Que l'Éternel notre Dieu soit avec nous, comme il a été avec nos pères, et qu'il ne nous abandonne point, et qu'il ne nous délaisse point ;
58 mais qu'il incline notre cœur vers lui, afin que nous marchions dans toutes ses voies, et que nous gardions ses commandements, ses statuts, et ses ordonnances qu'il a prescrites à nos pères ;
59 et que mes paroles, par lesquelles j'ai prié l'Éternel, soient présentes devant l'Éternel notre Dieu, jour et nuit, afin qu'il soutienne le droit de son serviteur, et le droit de son peuple d'Israël, selon qu'il en aura besoin chaque jour ;
60 afin que tous les peuples de la terre connaissent que c'est l'Éternel qui est Dieu, et qu'il n'y en a point d'autre ;
61 et que votre cœur soit droit envers l'Éternel votre Dieu, pour marcher dans ses statuts, et garder ses commandements, comme aujourd'hui.
62 Et le roi et tout Israël avec lui offraient des sacrifices devant l'Éternel.
63 Et Salomon sacrifia, dans un sacrifice de prospérités qu'il fit à l'Éternel, vingt et deux mille

taureaux, et cent et vingt mille brebis. Ainsi le roi et tous les enfants d'Israël dédièrent la maison de l'Éternel.
64 En ce jour-là, le roi consacra le milieu du parvis, qui était devant la maison de l'Éternel ; car il offrait là les holocaustes, et les gâteaux, et les graisses des sacrifices de prospérités ; parce que l'autel d'airain qui était devant l'Éternel était trop petit pour contenir les holocaustes et les gâteaux, et les graisses des sacrifices de prospérités.
65 En ce temps-là, Salomon célébra une fête solennelle, et tout Israël avec lui. Il y avait une grande assemblée, qui était venue depuis qu'on entre en Hamath jusqu'au torrent d'Égypte, devant l'Éternel notre Dieu ; cela dura sept jours, et sept autres jours, c'est-à-dire, quatorze jours.
66 Et au huitième jour, il renvoya le peuple, et ils bénirent le roi ; après cela, ils s'en allèrent dans leurs tentes, en se réjouissant, et ayant le cœur plein de joie à cause de tout le bien que l'Éternel avait fait à David son serviteur, et à Israël son peuple.

REFLEXIONS

La dédicace que Salomon fit du temple et la prière qu'il adressa à Dieu est une belle preuve de l'ardente piété dont ce prince était alors rempli. L'on voit qu'il avait des sentiments très purs sur la religion, qu'il regardait le temple comme un lieu où Dieu serait présent, mais où il ne serait pourtant pas renfermé et qui serait destiné principalement à la prière et non à un culte purement extérieur et corporel.

Ce qui nous apprend que Dieu n'habite pas dans les temples bâtis par les hommes, qu'il remplit les Cieux et la terre et qu'ainsi il doit être invoqué partout en esprit et en vérité. Cependant, quand il y a des lieux qui sont destinés à son service, il faut avoir en révérence ces lieux-là. Surtout il faut les regarder comme des maisons d'oraison, ainsi qu'était le temple de Jérusalem, selon que notre Seigneur le dit dans l'Évangile.

L'on doit après cela bien considérer les divers articles de la prière de Salomon. Il demanda à Dieu qu'il lui plût d'exaucer toutes les supplications qui lui seraient présentées dans le temple par les Israélites dans leurs divers besoins et même par les étrangers.

De là nous devons recueillir que tout ce qui arrive dans le monde procède de Dieu, que les guerres, la famine, la mortalité et les autres fléaux sont dispensés aux hommes par la providence lorsqu'ils offensent Dieu par leurs péchés, que le remède à ces maux est de recourir à Dieu par la prière, par la confession des péchés et par une vraie repentance et que Dieu est toujours prêt à exaucer et à délivrer ceux qui l'invoquent dans leurs nécessités et qui se convertissent à lui de tout leur cœur.

On voit enfin ici avec combien de ferveur et de joie Salomon rendait grâces à Dieu et implorait sa bénédiction en faveur de tout son peuple.

Nous devons nous joindre à lui dans l'un et dans l'autre de ces devoirs en louant Dieu pour tous ses bienfaits et principalement pour ses grâces spirituelles et en le priant surtout avec ardeur qu'il tourne nos cœurs vers lui afin que nous gardions ses commandements avec fidélité et avec persévérance.

CHAPITRE IX

Dieu apparait de nouveau à Salomon qui lui rend grâces et implore sa bénédiction sur tout le peuple. Dieu donne de nouvelles marques de sa présence par le feu qui tomba du Ciel sur les sacrifices et par la nuée qui remplit le temple. Dieu promet à Salomon d'habiter dans le temple et d'affermir son règne si lui et le peuple lui obéissaient, le menaçant au contraire de détruire les Israélites et le temple même s'ils abandonnaient son service.

II. Salomon donne des villes au roi de Tyr en récompense de l'or et des matériaux que ce prince lui avait fourni, il bâtit des villes et des forteresses et rend divers peuples tributaires. Il donne des emplois aux Israélites ses sujets. Il loge la reine son épouse dans le palais qu'il lui avait

fait bâtir. Il offre des sacrifices à Dieu et il envoie une flotte dans le pays d'Ophir.

1 Après que Salomon eut achevé de bâtir la maison de l'Éternel, et la maison royale, et tout ce que Salomon avait pris plaisir et avait souhaité de faire ;
2 l'Éternel lui apparut pour la seconde fois, comme il lui avait apparu à Gabaon.
3 Et l'Éternel lui dit : J'ai exaucé ta prière et la supplication que tu as faite devant moi ; j'ai sanctifié cette maison que tu as bâtie pour y mettre mon nom pour toujours, et mes yeux et mon cœur seront toujours là.
4 Pour toi, si tu marches devant moi, comme David ton père a marché, dans l'intégrité et dans la droiture de ton cœur, en faisant tout ce que je t'ai commandé, et si tu gardes mes statuts et mes ordonnances ;
5 alors j'affermirai le trône de ton royaume sur Israël à jamais, comme j'en ai parlé à David ton père, disant : Il ne te manquera point de successeur qui soit sur le trône d'Israël.
6 Mais si vous vous détournez de moi, vous et vos fils, et que vous ne gardiez pas mes commandements et mes statuts que je vous ai proposés, mais que vous vous en alliez, et que vous serviez d'autres dieux, et que vous vous prosterniez devant eux ;
7 Je retrancherai Israël de dessus la terre que je leur ai donnée, et je rejetterai loin de moi cette maison que j'ai consacrée à mon nom, et Israël sera la raillerie et la fable de tous les peuples.
8 Et pour ce qui est de cette maison qui aura été haut élevée, quiconque passera près d'elle sera étonné, et sifflera, et on dira : Pourquoi l'Éternel a-t-il ainsi traité ce pays et cette maison ?
9 Et on répondra : Parce qu'ils ont abandonné l'Éternel leur Dieu, qui avait tiré leurs pères hors du pays d'Égypte, et qu'ils se sont attachés à d'autres dieux, qu'ils se sont prosternés devant eux, et qu'ils les ont servis ; c'est pour cela que l'Éternel a fait venir sur eux tout ce mal.
10 Or, il arriva qu'au bout des vingt ans, pendant lesquels Salomon bâtit les deux maisons, la maison de l'Éternel et la maison royale,
11 Hiram, roi de Tyr, ayant fait amener à Salomon du bois de cèdre, du bois de sapin et de l'or, autant qu'il en avait voulu, le roi Salomon donna à Hiram vingt villes au pays de Galilée.
12 Et Hiram sortit de Tyr pour voir les villes que Salomon lui avait données, qui ne lui plurent point ;
13 Et il dit : Quelles villes m'as-tu données, mon frère ? Et il les appela le pays de Cabul, et elles ont conservé ce nom jusqu'à ce jour.
14 Hiram avait aussi envoyé au roi cent vingt talents d'or.
15 Et la raison pour laquelle le roi Salomon imposa un tribut, fut pour bâtir la maison de l'Éternel, et sa maison, et Millo, et la muraille de Jérusalem, et Hatsor, et Méguiddo, et Guézer.
16 Car Pharaon, roi d'Égypte, était monté et avait pris Guézer, et l'avait brûlé, et il avait tué les Cananéens qui habitaient dans cette ville ; mais il la donna pour dot à sa fille, femme de Salomon.
17 Salomon donc bâtit Guézer, et Beth-horon la basse ;
18 et Bahalath, et Tadmor, au désert du pays ;
19 et toutes les villes de munitions que Salomon eut, et les villes où il tenait ses chariots, et les villes où il tenait ses gens de cheval, et tout ce qu'il plut à Salomon de bâtir à Jérusalem et au Liban, et dans tout le pays de sa domination.
20 Et pour ce qui est des peuples qui étaient restés des Amorrhéens, des Héthiens, des Phérésiens, des Héviens, et des Jébusiens, qui n'étaient point des enfants d'Israël ;
21 savoir, de leurs descendants qui étaient demeurés après eux au pays, et que les enfants d'Israël n'avaient pu détruire à la façon de l'interdit, Salomon les rendit tributaires et les asservit jusqu'à ce jour.
22 Mais Salomon ne souffrit point qu'aucun des enfants d'Israël fût asservi ; mais ils étaient gens de guerre, et ses officiers et ses principaux chefs, et ses capitaines, et chefs de ses chariots, et de sa cavalerie.

23 Il y en avait aussi cinq cent cinquante qui étaient les principaux chefs de ceux qui étaient établis sur l'ouvrage de Salomon, qui avaient l'intendance sur le peuple qui faisait son ouvrage.
24 Or, la fille de Pharaon monta de la cité de David dans la maison que Salomon lui avait bâtie ; et ce fut alors qu'il bâtit Millo.
25 Et Salomon offrit, trois fois l'année, des holocaustes et des sacrifices de prospérités, sur l'autel qu'il avait bâti à l'Éternel ; et il faisait des parfums sur celui qui était devant l'Éternel, après avoir achevé sa maison.
26 Le roi Salomon équipa aussi une flotte à Hetsjon-Guéber, qui était près d'Eloth, sur le rivage de la mer Rouge, au pays d'Edom.
27 Et Hiram envoya de ses serviteurs, gens de mer et qui entendaient la marine, pour être avec les serviteurs de Salomon dans cette flotte.
28 Et ils vinrent à Ophir ; et ils prirent de là quatre cent et vingt talents d'or ; et ils les apportèrent au roi Salomon.

REFLEXIONS

I. La seconde apparition dans laquelle Dieu réitéra à Salomon les assurances de sa faveur moyennant que lui et son peuple lui fussent obéissants et le menaça de sa colère s'il leur arrivait de l'abandonner fait voir que Dieu ne néglige rien pour s'attacher les hommes et pour les affermir dans le bien.
Il est toujours prêt à les combler de ses grâces lorsqu'ils le craignent, mais il les en prive lorsqu'ils l'offensent et qu'ils deviennent infidèles.
C'est aussi ce qui arriva aux Israélites qui, ayant irrité le Seigneur par leurs péchés, éprouvèrent la vérité des menaces qui sont contenues dans ce chapitre.
II. Salomon voulut pourvoir à la sûreté de son royaume et au bonheur de ses sujets, ce qui est un soin non seulement légitime, mais nécessaire dans un bon prince. Il marqua aussi un grand zèle pour la religion et pour le service divin, ce qui est encore plus digne des princes que Dieu a honoré de sa connaissance.
III. On voit enfin dans ce chapitre que Dieu bénit les desseins de Salomon, qu'il affermit et qu'il étendit sa domination en lui assujettissant les peuples voisins et qu'il augmenta ses revenus et ses richesses. Voilà comment Dieu fit prospérer ce prince pendant qu'il demeurait attaché à son devoir et c'est ainsi que Dieu est toujours disposé à bénir les bons rois et généralement tous ceux qui le craignent et qui le servent avec fidélité.

CHAPITRE X

Ce chapitre contient deux choses :
I. L'arrivée de la reine de Scéba qui vint à Jérusalem pour voir et pour entendre le roi Salomon.
II. Une description des richesses de Salomon, de son trône, de sa vaisselle, de ses chariots, des péages qu'on lui payait et de l'abondance dont ses sujets jouissaient.

1 La reine de Scéba ayant entendu la réputation de Salomon, et du nom de l'Éternel, le vint éprouver par des questions obscures.
2 Et elle entra dans Jérusalem avec un fort grand train, et avec des chameaux qui portaient des choses aromatiques et une grande quantité d'or et de pierres précieuses ; et étant venue vers Salomon, elle lui parla de tout ce qu'elle avait dans le cœur.
3 Et Salomon lui expliqua tout ce qu'elle lui proposa ; il n'y eut rien que le roi n'entendît, et qu'il ne lui expliquât.
4 Alors la reine de Scéba voyant toute la sagesse de Salomon, et la maison qu'il avait bâtie,
5 et les mets de sa table, le logement de ses serviteurs, l'ordre du service de ses officiers, leurs vêtements, ses échansons, et les holocaustes qu'il offrait dans la maison de l'Éternel, elle fut toute hors d'elle-même.

6 Et elle dit au roi : Ce que j'ai appris dans mon pays de ton état et de ta sagesse, est véritable.
7 Et je n'ai point cru ce qu'on en disait, jusqu'à ce que je sois venue, et que mes yeux l'aient vu ; et voici, on ne m'en avait point rapporté la moitié ; ta sagesse et le bien que je vois surpassent ce que j'avais appris de ta renommée.
8 Oh ! qu'heureux sont tes gens ! Oh ! qu'heureux sont tes serviteurs qui assistent continuellement devant toi, et qui écoutent ta sagesse !
9 Béni soit l'Éternel ton Dieu qui t'a eu pour agréable, pour te mettre sur le trône d'Israël, parce que l'Éternel a aimé Israël pour toujours, et qu'il t'a établi roi, afin de rendre le droit et la justice.
10 Et elle donna au roi six vingts talents d'or, et une grande quantité de choses aromatiques, avec des pierres précieuses. Il ne vint jamais depuis une si grande abondance de choses aromatiques que la reine de Scéba en donna au roi Salomon.
11 La flotte d'Hiram, qui avait apporté de l'or d'Ophir, apporta aussi, en fort grande abondance, du bois d'Almugghim, et des pierres précieuses.
12 Et le roi fît des barrières de ce bois d'Almugghim, pour la maison de l'Eternel, et pour la maison royale, et des harpes, et des lyres pour les chantres. Il n'était point venu de ce bois d'Almugghim, et on n'en avait point vu jusqu'à ce jour-là.
13 Et le roi Salomon donna à la reine de Scéba tout ce qu'elle souhaita et qu'elle lui demanda, outre ce qu'il lui donna selon qu'un roi tel que Salomon en avait le pouvoir. Et elle s'en retourna, et s'en revint en son pays avec ses serviteurs.
14 Le poids de l'or qui revenait à Salomon chaque année, était de six cent soixante et six talents d'or ;
15 sans ce qui lui revenait des facteurs des marchands en gros, et de la marchandise de ceux qui vendaient en détail, et de tous les rois d'Arabie, et des gouverneurs de ce pays-là.
16 Le roi Salomon fit aussi deux cents boucliers d'or, étendus au marteau, employant six cents pièces d'or pour chaque bouclier ;
17 et trois cents boucliers d'or plus petits, étendus au marteau, employant trois livres d'or pour chaque bouclier ; et le roi les mit dans la maison du parc du Liban.
18 Le roi fit aussi un grand trône d'ivoire, qu'il couvrit de fin or.
19 Ce trône avait six degrés, et le haut du trône était rond par derrière, et il y avait des accoudoirs de côté et d'autre du siège, et deux lions étaient auprès des accoudoirs.
20 Il y avait aussi douze lions sur les six degrés du trône de côté et d'autre. Il ne s'en est point fait de pareils dans tous les royaumes.
21 Et toute la vaisselle du buffet du roi Salomon était d'or ; et toute la vaisselle de la maison du parc du Liban était de fin or ; il n'y en avait point d'argent ; l'argent n'était point estimé pendant la vie de Salomon.
22 Car le roi avait sur la mer la flotte de Tarsis, avec la flotte de Hiram ; et tous les trois ans une fois la flotte de Tarsis venait, qui apportait de l'or, de l'argent, des éléphants, des singes et des paons.
23 Ainsi le roi Salomon fut plus grand que tous les rois de ces pays-là, tant en richesses qu'en sagesse ;
24 et tous les habitants de ces pays désiraient de voir le visage de Salomon, pour écouter la sagesse que Dieu lui avait mise dans le cœur ;
25 et chacun lui apportait chaque année son présent, des vases d'argent, des vases d'or, des habits, des armes, des choses aromatiques, des chevaux et des mulets.
26 Salomon fit aussi amas de chariots et de gens de cheval ; de sorte qu'il avait mille et quatre cents chariots, et douze mille hommes de cheval, qu'il fit conduire dans les villes où il tenait ses chariots, et auprès du roi à Jérusalem.
27 Et le roi fit que l'argent était aussi commun à Jérusalem que les pierres, et les cèdres que les figuiers sauvages qui sont par les plaines, tant il y en avait.
28 Pour ce qui est du péage qui appartenait à Salomon de la traite des chevaux qu'on tirait

d'Egypte, et du fil, les fermiers du roi se payaient en fil ;
29 mais chaque chariot remontait et sortait d'Egypte pour six cents pièces d'argent, et chaque cheval pour cent cinquante ; ainsi on en tirait, par le moyen de ces fermiers, pour tous les rois des Héthiens et pour les rois de Syrie.

REFLEXIONS

Il y a ces deux considérations principales à faire sur le voyage de la reine de Scéba qui vint à Jérusalem, y étant attirée par ce qu'elle avait ouï de la magnificence et de la sagesse du roi Salomon.

I. L'une, que ce voyage servit, non seulement à augmenter la gloire et la réputation de ce prince, mais aussi à inspirer à la reine de Scéba et à ceux qui l'accompagnaient un grand respect pour le vrai Dieu qui était adoré à Jérusalem. Il paraît par ce que cette princesse dit au roi Salomon qu'elle s'en retourna dans son pays, pénétrée de ces sentiments, puisqu'elle reconnut que c'était Dieu qui avait donné à Salomon toute cette sagesse et toute cette gloire et qui l'avait établi roi sur le peuple d'Israël.

II. L'autre réflexion est celle que notre Seigneur fait dans l'Évangile, où il dit que cette reine, qui vint d'un pays éloigné pour entendre la sagesse de Salomon, s'élèvera en jugement contre nous et nous condamnera si nous ne profitons pas des divines instructions de celui qui est plus grand que Salomon et dont la sagesse aussi bien que la gloire surpasse infiniment celle de ce prince des Hébreux.

Pour ce qui est de la magnificence de ce roi et de ses grandes richesses dont on lit la description dans ce chapitre, il faut considérer

I. Que Dieu, en lui accordant ces avantages, accomplit les promesses qu'il lui avait faites de lui donner avec la sagesse, des richesses et une gloire qui le mettraient au-dessus des autres rois.

II. On doit faire attention au jugement que Salomon fait lui-même de cette gloire dans le livre de l'Ecclésiaste : *J'ai été, dit-il, roi à Jérusalem, je me suis agrandi et élevé par-dessus tous ceux qui avaient été avant moi, je me suis fait des choses magnifiques, je me suis bâti des maisons, je me suis amassé de l'or, de l'argent et des choses précieuses, j'ai recherché les délices, enfin je n'ai rien refusé à mes yeux de tout ce qu'ils ont demandé. Mais ayant considéré tout ce travail auquel je m'étais occupé, j'ai reconnu que tout cela était vanité et tourment d'esprit.*

Ajoutons à cela que la possession de ces avantages n'est pas seulement vaine, mais qu'elle est aussi dangereuse.

Les hommes se corrompent facilement au milieu de l'abondance et de la paix et ce fut ce qui arriva au roi Salomon comme on le voit dans le chapitre suivant.

Nous devons donc donner à cet égard des bornes à nos désirs et nous reposer au reste sur la providence qui nous fournira toujours ce qui est nécessaire pour cette vie *et qui revêt les fleurs des champs plus magnifiquement que Salomon ne l'était dans toute sa gloire,* comme Jésus-Christ le dit dans l'Évangile.

CHAPITRE XI

Le roi Salomon abandonne Dieu dans sa vieillesse. Il se laisse entraîner dans l'idolâtrie par ses femmes et il fait tomber le peuple d'Israël dans le même péché.

Dieu en étant irrité lui déclare qu'il ôterait une partie de son royaume à son fils et même il suscita dès lors contre lui Hadad, Rezon et Jéroboam.

Un prophète prédit à ce dernier qu'il règnerait sur dix tribus d'Israël, ce qui fit que Jéroboam se retira en Égypte où il demeura jusqu'à la mort de Salomon.

1 Or, le roi Salomon aima plusieurs femmes étrangères, outre la fille de Pharaon, savoir, des Moabites, des Hammonites, des Iduméennes, des Sidoniennes et des Héthiennes ;

2 d'entre les nations dont l'Eternel avait dit aux enfants d'Israël : Vous n'irez point vers elles, et elles ne viendront point vers vous ; car certainement, elles détourneraient votre cœur pour suivre leurs dieux. Salomon s'attacha à elles avec passion.
3 Il eut donc sept cents femmes princesses, et trois cents concubines ; et ses femmes détournèrent son cœur.
4 Car il arriva, dans le temps de la vieillesse de Salomon, que ses femmes détournèrent son cœur pour suivre d'autres dieux ; et son cœur ne fut point droit devant l'Éternel son Dieu, comme le cœur de David son père.
5 Et Salomon suivit Hasçtoreth, dieu des Sidoniens, et Milcom, qui était l'idole des Hammonites.
6 Ainsi Salomon fit ce qui déplaisait à l'Éternel, et il ne persévéra point à suivre l'Éternel, comme David son père.
7 Alors Salomon bâtit un lieu haut à Kémos, l'idole des Moabites, sur la montagne qui est vis-à-vis de Jérusalem ; et à Molec, l'idole des enfants de Hammon.
8 Il en fit de même pour toutes ses femmes étrangères, qui faisaient des encensements, et qui sacrifiaient à leurs dieux.
9 C'est pourquoi l'Éternel fut indigné contre Salomon, parce qu'il avait détourné son cœur de l'Éternel, le Dieu d'Israël, qui lui était apparu deux fois,
10 et qui même lui avait donné un commandement exprès là-dessus, savoir, qu'il ne suivît point d'autres dieux ; mais il ne garda point ce que l'Éternel lui avait commandé.
11 Et l'Éternel dit à Salomon : Puisque tu as ainsi agi, et que tu n'as pas gardé mon alliance et mes ordonnances que je t'avais données, je déchirerai certainement le royaume, afin qu'il ne soit plus à toi, et je le donnerai à ton serviteur.
12 Toutefois pour l'amour de David ton père, je ne le ferai point pendant ta vie ; mais je déchirerai le royaume d'entre les mains de ton fils.
13 Néanmoins, je ne déchirerai pas tout le royaume ; j'en donnerai une tribu à ton fils pour l'amour de David mon serviteur, pour l'amour de Jérusalem que j'ai choisie.
14 L'Éternel donc suscita un ennemi à Salomon, savoir, Hadad, Iduméen, qui était de la race royale d'Edom.
15 Car dans le temps que David fut en Edom, lorsque Joab, chef de l'armée, monta pour ensevelir ceux qui avaient été tués, comme il tuait tous les mâles d'Edom,
16 (Car Joab demeura là six mois avec tout Israël, jusqu'à ce qu'il eût exterminé tous les mâles d'Edom,)
17 Hadad s'enfuit avec quelques Iduméens des serviteurs de son père, pour se retirer en Égypte. Or, Hadad était fort jeune.
18 Et quand ils furent partis de Madian, ils vinrent à Paran ; et ils prirent avec eux des gens de Paran, et se retirèrent en Égypte vers Pharaon, roi d'Égypte, qui lui donna une maison et lui assigna de quoi se nourrir, et qui lui donna aussi une terre.
19 Et Hadad fut fort dans les bonnes grâces de Pharaon, de sorte qu'il lui fit épouser la sœur de sa femme, la sœur de la reine Tachpénès.
20 Et la sœur de Tachpénès lui enfanta son fils Guénubath, que Tachpénès sevra dans la maison de Pharaon. Ainsi Guénubath était de la maison de Pharaon parmi les fils de Pharaon.
21 Or, quand Hadad eut appris en Égypte que David s'était endormi avec ses pères, et que Joab, chef de l'armée, était mort, il dit à Pharaon : Donne-moi mon congé, et je m'en irai en mon pays.
22 Et Pharaon lui répondit : Mais de quoi as-tu besoin, étant avec moi, pour demander ainsi de t'en aller en ton pays ? Et il lui dit : Je n'ai besoin de rien ; mais cependant, donne-moi mon congé.
23 Dieu suscita aussi un autre ennemi à Salomon, savoir, Rézon, fils d'Eljadah, qui s'était enfui d'avec son seigneur Hadadhézer, roi de Tsoba ;

24 et qui assembla des gens contre lui, et fut chef de quelques bandes, lorsque David les défit, et ils s'en allèrent à Damas, et y habitèrent et y régnèrent.
25 Rézon fut donc ennemi d'Israël, tout le temps de Salomon, outre le mal que fit Hadad ; et il donna du chagrin à Israël, et il régna sur la Syrie.
26 Jéroboam aussi, fils de Nébat, Ephratien, de Tséréda, dont la mère s'appelait Tséruha, femme veuve, qui était serviteur de Salomon, se souleva encore contre le roi.
27 Et voici l'occasion pour laquelle il se souleva contre le roi : lorsque Salomon bâtissait Millo, et qu'il comblait le creux de la ville de David son père,
28 Jéroboam, qui était un homme fort et vaillant, s'y trouva ; et Salomon voyant ce jeune homme qui travaillait, le commit sur tout le tribut de la maison de Joseph.
29 Or, il arriva en même temps que Jéroboam étant sorti de Jérusalem, Ahija Scilonite, prophète, le trouva dans le chemin, qui était vêtu d'une robe neuve, et ils étaient eux deux tout seuls dans les champs.
30 Et Ahija prit la robe neuve qui était sur lui, et la déchira en douze pièces ;
31 et il dit à Jéroboam : Prends-en pour toi dix pièces ; car ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël : Voici, je m'en vais déchirer le royaume d'entre les mains de Salomon, et je t'en donnerai dix tribus.
32 Mais il en aura une tribu pour l'amour de David mon serviteur, et pour l'amour de Jérusalem, qui est la ville que j'ai choisie d'entre toutes les tribus d'Israël ;
33 parce qu'ils m'ont abandonné, et qu'ils se sont prosternés devant Hasçtoreth, le dieu des Sidoniens, et devant Kémos, le dieu de Moab, et devant Milcom, le dieu des enfants de Hammon, et qu'ils n'ont point marché dans mes voies, pour faire ce qui est droit devant moi, et pour garder mes statuts et mes ordonnances, comme avait fait David, père de Salomon.
34 Toutefois, je n'ôterai rien de ce royaume d'entre ses mains, et pendant tout le temps qu'il vivra, je le maintiendrai prince, pour l'amour de David mon serviteur que j'ai choisi, et qui a gardé mes commandements et mes statuts.
35 Mais j'ôterai le royaume d'entre les mains de son fils, et je t'en donnerai dix tribus ;
36 et j'en donnerai une tribu à son fils, afin que David mon serviteur ait toujours une lampe devant moi à Jérusalem, qui est la ville que j'ai choisie pour y mettre mon nom.
37 Je te prendrai donc, et tu régneras sur tout ce que ton âme souhaitera ; et tu seras roi sur Israël.
38 Et il arrivera que si tu m'obéis dans tout ce que je te commanderai, et que tu marches dans mes voies, et que tu fasses tout ce qui est droit devant moi, en gardant mes statuts et mes commandements, comme a fait David mon serviteur, je serai avec toi, et j'établirai ta maison, qui sera stable, comme j'ai établi celle de David, et je te donnerai Israël.
39 Ainsi j'affligerai la postérité de David à cause de cela, mais non pour toujours.
40 Et Salomon chercha de faire mourir Jéroboam ; mais Jéroboam se leva et s'enfuit en Égypte vers Scisçak, roi d'Égypte ; et il demeura en Égypte jusqu'à la mort de Salomon.
41 Pour ce qui est du reste des actions de Salomon, savoir, tout ce qu'il a fait, et sa sagesse, cela n'est-il pas écrit au livre des actions de Salomon ?
42 Or, le temps que Salomon régna dans Jérusalem sur tout Israël, fut de quarante ans.
43 Ainsi Salomon s'endormit avec ses pères, et il fut enseveli dans la ville de David son père ; et Roboam son fils régna en sa place.

REFLEXIONS

Les réflexions qu'il faut faire ici regardent le péché de Salomon et la punition de ce péché.

Sur le péché de Salomon nous devons considérer que ce prince que Dieu avait comblé de ses grâces, qui avait été si sage dans sa jeunesse et qui avait fait la dédicace du temple de Jérusalem avec tant de dévotion et de zèle abandonna Dieu et devint idolâtre dans sa vieillesse. Il bâtit des temples aux idoles que ses femmes adoraient, il y servit de faux dieux et il entraîna ses sujets

dans le même péché.
Si le plus sage de tous les hommes est tombé dans un si grand égarement, il n'y a personne qui ne doive être sur ses gardes. Ceux-là même qui ont reçu des grâces particulières de Dieu doivent profiter de cet exemple et reconnaître que, nonobstant tous ces avantages, on peut tomber dans les plus grands désordres et se corrompre entièrement. Surtout ceux à qui Dieu a donné des sentiments de piété et de vertu dans leur jeunesse doivent les conserver précieusement de peur qu'il ne leur arrive de les perdre et d'abandonner Dieu tout à fait.
Il faut encore remarquer que Salomon se corrompit au milieu des plaisirs et de la gloire qui l'environnaient. Mais il pécha principalement en épousant plusieurs femmes qui étaient avec cela étrangères et idolâtres, ce que Dieu avait expressément défendu aux rois du peuple d'Israël. Ce furent ces femmes qui le séduisirent et qui l'entraînèrent dans l'idolâtrie.
C'est ici un grand exemple qui montre que l'abondance et les plaisirs séduisent facilement les hommes, que le plus dangereux de tous les attraits est celui de la volupté et que les femmes qui n'ont pas la vertu et la religion peuvent engager dans toutes sortes de désordres les hommes qui ont de l'attachement pour elles.
On voit en second lieu que le Seigneur, indigné de ce que Salomon l'avait ainsi abandonné, et de ce qu'il avait fait tomber le peuple dans l'idolâtrie, lui suscita pendant sa vie divers ennemis et qu'il ôta même à son fils une grande partie de son royaume pour le donner à Jéroboam.
La punition suit de près les péchés que l'on commet contre Dieu, mais il est surtout offensé par l'ingratitude et par l'infidélité de ceux qui, après avoir bien commencé, se détournent de son obéissance. Il les prive de ses grâces, il leur ôte les avantages qu'il leur avait accordés et il les fait être des exemples de sa vengeance.
Au reste, Salomon n'introduisit pas seulement l'idolâtrie, mais il la laissa subsister pendant qu'il vécut, en sorte qu'elle continua sous le règne de Roboam son fils, comme cela se voit dans la suite de ce livre. Ainsi Salomon ne répara pas le grand péché qu'il avait commis. On peut aussi reconnaître par cette histoire et par ce que le prophète Ahija dit à Jéroboam, que c'est Dieu qui élève et qui abaisse les rois, qui dispose des royaumes et qui les donne à qui il lui plaît.

CHAPITRE XII

On voit ici trois choses :
I. Comment et à quelle occasion dix tributs d'Israël se révoltèrent de l'obéissance à Roboam fils de Salomon et prirent Jéroboam pour leur roi.
II. Que Roboam voulant faire la guerre aux dix tribus révoltées, Dieu lui fit défendre d'exécuter ce dessein.
III. Jéroboam craignant que ses sujets ne rentrassent dans l'obéissance à Roboam lorsqu'ils iraient sacrifier à Jérusalem établit un faux culte dans son royaume en faisant deux veaux d'or qu'il plaça à Dan et à Bethel et qu'il fit adorer sous le nom du vrai Dieu.

1 Et Roboam vint à Sichem, parce que tout Israël était venu à Sichem pour l'établir roi.
2 Or, il arriva que quand Jéroboam, fils de Nébat, qui était encore en Égypte, où il s'était enfui de devant le roi Salomon, l'eut appris, il se tint encore en Égypte.
3 Mais on l'envoya appeler. Ainsi Jéroboam et toute l'assemblée d'Israël vinrent et parlèrent à Roboam, disant :
4 Ton père a mis sur nous un pesant joug ; mais toi, allège maintenant cette rude servitude de ton père, et ce pesant joug qu'il nous a imposé, et nous te servirons.
5 Et il leur répondit : Allez-vous-en, et dans trois jours retournez vers moi. Ainsi le peuple s'en alla.
6 Et le roi Roboam consulta les vieillards, qui avaient été auprès de Salomon son père, pendant sa vie, et il leur dit : Quelle réponse me conseillez-vous de faire à ce peuple ?
7 Et ils lui répondirent, disant : Si aujourd'hui tu as de la complaisance pour ce peuple, que tu

leur cèdes et que tu leur répondes avec douceur, ils seront toujours tes serviteurs.
8 Mais il ne suivit pas le conseil que les vieillards lui avaient donné, et il consulta les jeunes gens qui avaient été nourris avec lui, et qui étaient auprès de lui ;
9 et il leur dit : Que me conseillez-vous de répondre à ce peuple qui m'a parlé, et qui m'a dit : Allège le joug que ton père a mis sur nous ?
10 Alors les jeunes gens qui avaient été nourris avec lui, lui parlèrent, et lui dirent : Tu parleras ainsi à ce peuple qui t'est venu dire : Ton père a mis sur nous un pesant joug, mais toi, allège-le ; tu leur parleras ainsi : Ce qui est le plus petit en moi, est plus gros que les reins de mon père.
11 Or, mon père a imposé sur vous un pesant joug ; mais moi, je rendrai votre joug encore plus pesant. Mon père vous a châtiés avec des fouets ; mais moi, je vous châtierai avec des fouets garnis de pointes.
12 Trois jours après, Jéroboam, avec tout le peuple, vint vers Roboam, selon que le roi leur avait dit : Retournez vers moi dans trois jours.
13 Mais le roi répondit durement au peuple, contre le conseil que les vieillards lui avaient donné ;
14 et il leur parla selon que les jeunes gens lui avaient conseillé, et il leur dit : Mon père a mis sur vous un pesant joug ; mais moi, je rendrai votre joug encore plus pesant. Mon père vous a châtiés avec des fouets ; mais moi, je vous châtierai avec des fouets garnis de pointes.
15 Le roi donc n'écouta point le peuple ; car cela était ainsi dispensé par l'Éternel, pour ratifier la parole qu'il avait prononcée par le ministère d'Àhija Scilonite à Jéroboam, fils de Nébat.
16 Et quand tout Israël eut vu que le roi ne les avait point écoutés, le peuple fit cette réponse au roi, disant : Quelle part avons-nous avec David ? Nous n'avons point d'héritage avec le fils d'Isaï. Israël, retire-toi dans tes tentes ; maintenant, David, pourvois à ta maison. Ainsi Israël s'en alla dans ses tentes.
17 Mais pour ce qui est des enfants d'Israël qui habitaient dans les villes de Juda, Roboam régna sur eux.
18 Alors le roi Roboam envoya Adoram, qui était commis sur les tributs ; mais tout Israël l'assomma de pierres, et il mourut. Et le roi Roboam se hâta de monter sur un chariot, pour s'enfuir à Jérusalem.
19 Ainsi Israël se rebella contre la maison de David, jusqu'à ce jour.
20 Et il arriva qu'aussitôt que tout Israël eut appris que Jéroboam était de retour, ils l'envoyèrent appeler dans l'assemblée, et ils l'établirent roi sur tout Israël. Et aucune tribu ne suivit la maison de David, que la seule tribu de Juda.
21 Et Roboam vint à Jérusalem, et assembla toute la maison de Juda et la tribu de Benjamin, savoir, cent quatre-vingt mille hommes choisis et faits à la guerre, pour combattre contre la maison d'Israël, pour réduire le royaume sous l'obéissance de Roboam, fils de Salomon.
22 Mais la parole de Dieu fut adressée à Scémahja, homme de Dieu, disant :
23 Parle à Roboam, fils de Salomon, roi de Juda, et à toute la maison de Juda et de Benjamin, et au reste du peuple, et dis-leur :
24 Ainsi a dit l'Éternel : Vous ne monterez point, et vous ne combattrez point contre vos frères, les enfants d'Israël. Retournez-vous-en, chacun dans sa maison ; car ceci a été fait par moi. Et ils obéirent à la parole de l'Éternel, et ils s'en retournèrent et s'en allèrent, selon la parole de l'Éternel.
25 Or, Jéroboam bâtit Sichem en la montagne d'Ephraïm, et il y habita ; puis il sortit de là, et bâtit Pénuel ;
26 et Jéroboam dit en soi-même : Maintenant le royaume pourrait bien retourner à la maison de David.
27 Si ce peuple monte pour faire des sacrifices dans la maison de l'Éternel à Jérusalem, le cœur de ce peuple se tournera vers son seigneur Roboam, roi de Juda, et ils me tueront, et ils retourneront à Roboam, roi de Juda.

28 Et le roi ayant pris conseil, fit deux veaux d'or, et dit au peuple : Ce vous est trop de peine de monter à Jérusalem ; voici tes dieux, ô Israël, qui t'ont fait monter hors du pays d'Égypte.
29 Et il en mit un à Beth-el, et il mit l'autre à Dan.
30 Et cela fut une occasion de péché ; car le peuple allait même jusqu'à Dan, pour se prosterner devant l'un des veaux.
31 Il fit aussi des maisons dans les hauts lieux, et il établit des sacrificateurs pris d'entre le peuple, et qui n'étaient point des enfants de Lévi.
32 Jéroboam ordonna aussi une fête solennelle au huitième mois, le quinzième jour du mois, à l'imitation de la fête solennelle qu'on célébrait en Juda, et il offrait sur un autel. Il en fit de même à Beth-el, sacrifiant aux veaux qu'il avait faits, et il établit à Beth-el des sacrificateurs des hauts lieux qu'il y avait faits.
33 Et le quinzième jour du huitième mois, savoir, au mois qu'il avait imaginé dans son cœur, il offrit sur l'autel qu'il avait fait à Beth-el, et il y célébra une fête solennelle aux enfants d'Israël, et il monta sur l'autel pour y faire des encensements.

REFLEXIONS

Ce chapitre contient le récit d'un événement remarquable, ce fut le partage du royaume de Roboam fils de Salomon en deux royaumes dont l'un fut celui de Juda qui demeura sous l'obéissance de Roboam et l'autre fut celui des dix tribus qui se révoltèrent et dont Jéroboam fut roi. Ce fut ainsi que Dieu punit la postérité de Salomon selon que le prophète Ahija l'avait déclaré après que ce prince se fut détourné du culte de Dieu pour servir les idoles.

Et comme Roboam perdit une partie de son royaume pour avoir suivi les conseils violents des jeunes gens plutôt que les sages avis des vieillards, on voit par-là que les princes ne doivent jamais user de trop de rigueur envers les peuples et qu'il est dangereux d'écouter des conseils violents ou qui flattent nos passions et qui nous sont donnés par des personnes qui manquent de prudence et d'expérience tels que sont d'ordinaire les jeunes gens.

La défense que Dieu fit à Roboam et à ses sujets par le prophète Scémahja de faire la guerre à ceux des dix tribus montre que la volonté de Dieu était que le royaume d'Israël subsistât et demeurât séparé de celui de Juda. Outre cela, Dieu ne permit pas qu'on fit alors la guerre à Jéroboam parce que ce prince ne l'avait pas encore offensé par l'idolâtrie et parce que ses sujets étaient les frères de ceux de Juda.

Cela montre qu'on ne doit pas prendre facilement les armes contre des personnes avec qui l'on est uni, surtout par la religion.

Enfin, comme Roboam et ses sujets se désistèrent de leur entreprise dès que le prophète leur eut fait connaître la volonté de Dieu, nous devons aussi nous soumettre à tout ce que Dieu nous ordonne et ne jamais résister à la providence lorsque nous voyons que Dieu trouve à propos de nous châtier.

Il faut cependant considérer ici l'aveuglement et l'ingratitude de Jéroboam qui, ne se fiant point aux promesses de Dieu lui avait faites de conserver le royaume à sa famille s'il lui était fidèle et craignant que ses sujets ne l'abandonnent s'ils allaient sacrifier à Jérusalem, établit, par une fausse politique, un culte idolâtre dans ses états, par où il causa la ruine de sa famille et enfin celle du royaume des dix tribus. C'est ainsi que les hommes, au lieu de se confier en Dieu et de se reposer sur lui en faisant leur devoir, cherchent leur sûreté dans des mauvais moyens qu'une fausse prudence leur suggère et attirent ordinairement par-là sur eux les maux qu'ils voulaient éviter.

Il importe encore de remarquer sur cette histoire que, quoique l'intention de Jéroboam et de ses sujets ne fût pas d'adorer de faux dieux et qu'ils ne regardassent pas ces deux veaux d'or comme des divinités, mais qu'ils prétendaient seulement adorer le vrai Dieu sous la figure de ces veaux, l'Écriture dit qu'ils commirent une véritable idolâtrie.

Il s'ensuit de là que, pour être idolâtre, il n'est pas nécessaire d'avoir intention de servir de

fausses divinités, mais qu'on se rend coupables de ce crime dès qu'on sert Dieu sous quelque image que ce soit et dès qu'on s'écarte de ce qu'il a prescrit à cet égard dans sa loi d'une manière si expresse.

CHAPITRE XIII

I. Un prophète vient de Juda à Bethel, il prédit que l'autel que Jéroboam venait d'y élever serait détruit par un roi de la famille de David nommé Josias et il confirme sa prédiction par deux miracles.
II. Ce même prophète est tué par un lion pour avoir mangé à Beth-el chez un autre prophète contre la défense de Dieu.

1 Un homme de Dieu vint de Juda à Beth-el avec la parole de l'Éternel, comme Jéroboam se tenait auprès de l'autel pour y faire des encensements,
2 Et il cria contre l'autel, selon la parole de l'Éternel, et il dit : Autel, autel, ainsi a dit l'Éternel : Voici, un fils naîtra à la maison de David, qui s'appellera Josias ; il immolera sur toi les sacrificateurs des hauts lieux qui font des encensements sur toi, et on brûlera sur toi les os des hommes.
3 Et il proposa ce jour-là même un miracle, disant : C'est ici le miracle dont l'Éternel a parlé : Voici, l'autel se fendra maintenant, et la cendre qui est dessus sera répandue.
4 Or, il arriva qu'aussitôt que le roi eut entendu la parole que l'homme de Dieu avait prononcée à haute voix contre l'autel de Beth-el, Jéroboam étendit sa main de dessus l'autel, disant : Saisissez-le. Et la main qu'il étendit contre le prophète devint sèche et il ne la put retirer à soi.
5 L'autel aussi se fendit, et la cendre qui était dessus fut répandue, conformément au miracle que l'homme de Dieu avait prédit, selon la parole de l'Éternel.
6 Et le roi prit la parole, et dit à l'homme de Dieu : Je te prie de supplier l'Éternel ton Dieu, et de prier pour moi, afin que ma main soit rétablie. Et l'homme de Dieu supplia l'Éternel, et la main du roi fut rétablie, et elle fut comme auparavant.
7 Alors le roi dit à l'homme de Dieu : Entre avec moi dans la maison, et dînes-y, et je te ferai un présent.
8 Mais l'homme de Dieu répondit au roi : Quand tu me donnerais la moitié de ta maison, je n'entrerais pas chez toi, et je ne mangerais pas du pain, ni ne boirais de l'eau dans ce lieu.
9 Car il m'a été ainsi commandé par l'Eternel, qui m'a dit : Tu n'y mangeras point de pain, et tu n'y boiras point d'eau, et tu ne retourneras point par le même chemin par lequel tu y seras allé.
10 Il s'en alla donc par un autre chemin, et ne retourna point par le chemin par lequel il était venu à Beth-el.
11 Or, il y avait un certain vieux prophète qui demeurait à Beth-el, à qui son fils vint raconter toutes les choses que l'homme de Dieu avait faites ce jour-là à Beth-el, et les paroles qu'il avait dites au roi, et les enfants de ce prophète les rapportèrent à leur père ;
12 et leur père leur dit : Par quel chemin s'en est-il allé ? Or, ses enfants avaient vu le chemin par lequel l'homme de Dieu, qui était venu de Juda, s'en était allé.
13 Et il dit à ses fils : Sellez-moi mon âne : et ils le sellèrent ; puis il monta dessus.
14 Et il s'en alla après l'homme de Dieu ; et il le trouva assis sous un chêne, et il lui dit : Es-tu l'homme de Dieu qui est venu de Juda ? Et il lui répondit : C'est moi.
15 Alors il lui dit : Viens avec moi à la maison, et y mange du pain.
16 Mais il répondit : Je ne puis retourner avec toi, ni entrer chez toi, et je ne mangerai point de pain, ni ne boirai point d'eau avec toi dans ce lieu ;
17 car il m'a été dit de la part de l'Eternel : Tu n'y mangeras point de pain, et tu n'y boiras point d'eau, et tu ne retourneras point par le chemin par lequel tu y seras allé.
18 Et il lui dit : Et moi, je suis aussi prophète comme toi ; et un ange m'a parlé de la part de

l'Eternel, et m'a dit : Ramène-le avec toi dans ta maison, et qu'il mange du pain, et boive de l'eau ; mais il lui mentait.
19 Il s'en retourna donc avec lui et il mangea du pain, et but de l'eau dans sa maison.
20 Et il arriva que comme ils étaient assis à table, la parole de l'Eternel fut adressée au prophète qui l'avait ramené.
21 Et il cria à l'homme de Dieu qui était venu de Juda, disant : Ainsi a dit l'Eternel : Parce que tu as été rebelle au commandement de l'Eternel, et que tu n'as point gardé le commandement que l'Eternel ton Dieu t'avait fait,
22 mais que tu t'en es retourné, et que tu as mangé du pain, et bu de l'eau dans le lieu dont l'Eternel t'avait dit : N'y mange point de pain, et n'y bois point d'eau ; ton corps n'entrera point dans le sépulcre de tes pères.
23 Après qu'il eut mangé du pain, et qu'il eut bu, le vieux prophète fit seller un âne au prophète qu'il avait ramené.
24 Puis ce prophète s'en alla, et un lion le trouva dans le chemin, et le tua, et son corps était étendu par terre dans le chemin, et l'âne se tenait auprès du corps ; le lion se tenait aussi auprès du corps.
25 Et voici, quelques passants virent le corps étendu par terre dans le chemin, et le lion qui se tenait auprès du corps ; et ils vinrent le dire dans la ville où ce vieux prophète demeurait.
26 Et le prophète qui avait ramené du chemin l'homme de Dieu, l'ayant appris, dit : C'est l'homme de Dieu qui a été rebelle au commandement de l'Eternel ; c'est pourquoi l'Eternel l'a livré au lion qui l'aura déchiré après l'avoir tué, selon la parole que l'Eternel lui avait dite.
27 Et il parla à ses fils, disant : Sellez-moi mon âne ; et ils le lui sellèrent.
28 Et il alla et trouva le corps de l'homme de Dieu étendu par terre dans le chemin, et l'âne et le lion qui se tenaient auprès du corps ; le lion n'avait point mangé le corps, et n'avait point déchiré l'âne.
29 Alors le prophète leva le corps de l'homme de Dieu et le mit sur l'âne, et le ramena. Et ce vieux prophète revint dans la ville pour en faire le deuil et l'ensevelir.
30 Et il mit le corps de ce prophète dans son sépulcre, et ils pleurèrent sur lui, en disant : Hélas ! mon frère !
31 Et il arriva qu'après qu'il l'eut enseveli, il parla à ses fils, et leur dit : Quand je serai mort, ensevelissez-moi dans le sépulcre où est enseveli l'homme de Dieu, et mettez mes os auprès de lui.
32 Car ce qu'il a prononcé à haute voix, selon la parole de l'Éternel, contre l'autel qui est à Beth-el, et contre toutes les maisons des hauts lieux qui sont dans les villes de Samarie, arrivera infailliblement.
33 Néanmoins, Jéroboam ne se détourna point de sa mauvaise voie ; mais il revint à faire des sacrificateurs des hauts lieux, pris d'entre le peuple. Quiconque le voulait se consacrait, et était du nombre des sacrificateurs des hauts lieux.
34 Et cela augmenta tellement le péché de la maison de Jéroboam, qu'elle fut effacée et exterminée de dessus la terre.

REFLEXIONS

C'est une chose remarquable que dès que le faux culte de Jéroboam fut établi et dans le temps que ce prince offrait sur l'autel de Beth-el, un prophète y vint de Juda, lequel prédit que cet autel serait détruit par un roi de la race de David nommé Josias. Cette prédiction fut confirmée sur le champ par deux miracles : l'autel se fendit et le roi ayant étendu sa main pour faire saisir le prophète elle devint sèche et immobile et elle fut ensuite guérie à la prière de ce prophète-là. Ces miracles arrivèrent pour faire voir aux Israélites des dix tribus que le culte que Jéroboam leur roi venait d'établir à Beth-el était odieux au Seigneur et que quoi que Dieu eût permis qu'ils se révoltassent contre Roboam, petit-fils de David, cependant la postérité de David subsisterait

toujours.
Au reste, la prédiction que le prophète venu de Juda fit est très expresse. Le roi qui devait détruire l'autel de Beth-el y est nommé et cette prédiction s'accomplit au bout d'environ trois cent cinquante ans lorsque le roi Josias démolit cet autel, comme cela se voit dans II Rois XXIII.
La défense que Dieu avait fait à ce prophète de manger à Beth-el, montrait que Dieu regardait ce lieu-là comme souillé, et à cause de l'idolâtrie qui s'y exerçait. La mort de ce même prophète qui fut tué par un lion pour avoir mangé à Beth-el chez un autre prophète tendait au même but. Et afin qu'il parût plus clairement que c'était Dieu qui avait envoyé ce lion, Dieu ne permit pas que cette bête féroce touchât au corps du prophète après l'avoir tué, non plus qu'à l'âne sur lequel le prophète était monté. Cet événement surprenant, dont tous ceux qui passèrent par cet endroit furent témoins, arriva non seulement pour punir ce prophète de sa désobéissance, mais aussi et principalement afin que ce miracle joint à ceux qui avaient précédé fit voir aux Israélites que ce prophète avait été envoyé de Dieu et que tout ce qu'il avait prédit s'accomplirait infailliblement. Ce fut aussi ce que le prophète de Beth-el reconnut.
Enfin, ce qui arriva à ce prophète qui fut tué par un lion pour avoir désobéi à ce que Dieu lui avait si expressément ordonné et pour s'être laissé séduire par le prophète de Beth-el montre qu'il ne peut jamais nous être permis de violer les commandements de Dieu et que quand il nous a fait connaître sa volonté, nous sommes inexcusables si nous nous en éloignons sous quelque prétexte que ce soit et si nous nous laissons séduire par ceux qui voudraient nous détourner de notre devoir.

CHAPITRE XIV
Jéroboam, roi d'Israël, ayant un fils malade, envoie la reine, sa femme, pour demander au prophète Ahija si cette maladie était mortelle. Le prophète lui prédit la mort de son fils et la destruction de toute la famille de Jéroboam et cela à cause que ce prince avait établi l'idolâtrie parmi les Israélites. Roboam et ses sujets deviennent idolâtres et Dieu, pour les châtier, fait venir Sisac, roi d'Égypte, qui prit les trésors du temple de Jérusalem et emporta un grand butin. Roboam meurt ayant régné 17 ans et Abija, son fils, lui succéda.

1 En ce temps-là, Abija, fils de Jéroboam, devint malade.
2 Et Jéroboam dit à sa femme : Lève-toi maintenant, et déguise-toi, qu'on ne connaisse point que tu es la femme de Jéroboam, et va-t'en à Scilo ; voilà, Ahija le prophète y est ; ce fut lui qui me dit que je serais roi sur ce peuple.
3 Et prends en ta main dix pains, et des gâteaux, et un vaisseau plein de miel, et entre chez lui ; il te déclarera ce qui doit arriver à ce jeune garçon.
4 La femme de Jéroboam fit donc ainsi ; car elle se leva et s'en alla à Scilo, et elle entra dans la maison d'Ahija. Or, Ahija ne pouvait voir, parce que ses yeux étaient obscurcis à cause de sa vieillesse.
5 Et l'Éternel dit à Ahija : Voilà la femme de Jéroboam qui vient pour s'enquérir de toi touchant son fils, parce qu'il est malade. Tu lui diras telles et telles choses. Quand elle entrera, elle fera semblant d'être quelque autre.
6 Aussitôt donc qu'Ahija eut entendu le bruit de ses pieds, comme elle était à la porte, il dit : Entre, femme de Jéroboam ; pourquoi fais-tu semblant d'être quelque autre ? Je suis chargé de t'annoncer des choses dures.
7 Va, dis à Jéroboam : Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël : Parce que je t'ai élevé du milieu du peuple, et que je t'ai établi pour conducteur de mon peuple d'Israël ;
8 et que j'ai déchiré le royaume de la maison de David, et que je te l'ai donné, mais que tu n'as point été comme David mon serviteur, qui a gardé mes commandements et qui a marché après moi de tout son cœur, ne faisant que ce qui est droit devant moi ;
9 et que faisant ce que tu as fait, tu as fait plus de mal que tous ceux qui ont été avant toi ; que

tu t'en es allé, et que tu t'es fait d'autres dieux, et des images de fonte, pour m'irriter, et que tu m'as jeté derrière ton dos ;
10 parce que tu as fait ces choses, voici, je m'en vais faire venir du mal sur la maison de Jéroboam, et je retrancherai ce qui appartient à Jéroboam, jusqu'à un seul homme, tant ce qui est serré que ce qui est abandonné en Israël ; et je raclerai la maison de Jéroboam comme on racle le fumier, tant qu'il n'en reste plus.
11 Celui qui appartient à Jéroboam, qui mourra dans la ville, sera mangé par les chiens, et celui qui mourra aux champs sera mangé par les oiseaux des cieux ; car l'Éternel a parlé.
12 Toi donc lève-toi et va-t'en dans ta maison ; aussitôt que tes pieds entreront dans la ville, l'enfant mourra.
13 Et tout Israël mènera deuil sur lui et l'ensevelira ; car lui seul, de ce qui appartient à Jéroboam, entrera au sépulcre, parce que l'Éternel, le Dieu d'Israël, a trouvé quelque chose de bon en lui seul de toute la maison de Jéroboam.
14 Et l'Éternel s'établira un roi sur Israël, qui en ce jour-là retranchera la maison de Jéroboam. Et quoi ? Même dans peu.
15 Et l'Éternel frappera Israël, comme quand le roseau est agité dans l'eau ; et il arrachera Israël de dessus cette bonne terre qu'il a donnée à leurs pères, et il les dispersera au-delà du fleuve, parce qu'ils ont fait leurs bocages, irritant l'Éternel.
16 Et l'Éternel abandonnera Israël à cause des péchés de Jéroboam, par lesquels il a péché, et par lesquels il a fait pécher Israël.
17 Alors la femme de Jéroboam se leva, et s'en alla, et vint à Tirtsa ; et comme elle mettait le pied sur le seuil de la maison, le jeune garçon mourut ;
18 et on l'ensevelit, et tout Israël mena deuil sur lui, selon la parole que l'Éternel avait prononcée par son serviteur Ahija le prophète.
19 Quant au reste des actions de Jéroboam, comment il a fait la guerre et comment il a régné, voilà, toutes ces choses sont écrites dans le livre des Chroniques des rois d'Israël.
20 Or, le temps que régna Jéroboam, fut de vingt-deux ans ; puis il s'endormit avec ses pères, et Nadab son fils régna en sa place.
21 Et Roboam, fils de Salomon, régnait en Juda ; il avait quarante et un ans quand il commença à régner, et il régna dix-sept ans à Jérusalem qui est la ville que l'Éternel avait choisie d'entre toutes les tribus d'Israël, pour y mettre son nom. Sa mère s'appelait Nahama, et elle était Hammonite.
22 Et Juda aussi fit ce qui est mauvais devant l'Éternel ; et par les péchés qu'ils commirent ils émurent sa jalousie, plus que leurs pères n'avaient fait dans tout ce qu'ils avaient fait.
23 Car ils se bâtirent aussi des hauts lieux, et des images, et des bocages sur toutes les hautes collines, et sous tous les arbres verts.
24 Il y avait même au pays des gens qui se prostituaient, et ils firent toutes les abominations des nations que l'Éternel avait chassées devant les enfants d'Israël.
25 Or, il arriva que, la cinquième année du roi Roboam, Sçisçak, roi d'Égypte, monta contre Jérusalem ;
26 et il prit les trésors de la maison de l'Éternel, et les trésors de la maison royale, et même il prit tout ; il prit aussi tous les boucliers d'or que Salomon avait faits.
27 Et le roi Roboam fit des boucliers d'airain à la place de ceux-là, et les mit entre les mains des capitaines des archers, qui gardaient la porte de la maison du roi.
28 Et quand le roi entrait dans la maison de l'Éternel, les archers les portaient ; puis ils les rapportaient dans la chambre des archers.
29 Le reste des actions de Roboam, et tout ce qu'il a fait, n'est-il pas écrit au livre des Chroniques des rois de Juda ?
30 Or, il y eut toujours guerre entre Roboam et Jéroboam.
31 Et Roboam s'endormit avec ses pères ; et il fut enseveli avec eux dans la ville de David ; sa

mère s'appelait Nahama, et elle était Hammonite, et Abijam son fils régna à sa place.

REFLEXIONS
I. La première observation qu'il faut faire sur ce chapitre c'est que le roi Jéroboam, voulant consulter le prophète Ahija sur l'issue qu'aurait la maladie de son fils, ordonna à la reine sa femme de ne pas dire qui elle était. Il en usa de la sorte, parce que se sentant coupable d'idolâtrie, il n'osait pas se donner à connaître. Mais Dieu dit à Ahija que c'était la femme de Jéroboam qui venait le voir, ce qui dut la frapper extraordinairement et ce prophète lui déclara par l'ordre de Dieu que non seulement ce jeune prince mourrait, mais que toute la famille de Jéroboam serait exterminée et cela parce que ce roi, que Dieu avait élevé sur le trône, l'avait irrité par son idolâtrie. Ainsi ce même prophète, qui avait prédit à Jéroboam qu'il règnerait et qui lui avait promis que s'il servait Dieu fidèlement Dieu le bénirait et conserverait le royaume à sa postérité, lui annonça la mort de son fils et l'entière ruine de sa famille. Cela devait apprendre à Jéroboam et à tous ses sujets combien le service des idoles qu'ils avaient introduit était désagréable au Seigneur. Toutes ces menaces s'accomplirent. Le fils de Jéroboam mourut dans le temps et au moment même qu'Ahija l'avait marqué et quelque temps après toute la famille de ce roi fut détruite.
C'est ainsi que Dieu punit ceux qui oublient ses grâces et leur devoir et qui sont les auteurs des scandales et de l'impiété.
Il y a une particularité tout à fait remarquable dans cette histoire. Le prophète dit à la femme de Jéroboam que Dieu retirerait du monde leur fils qui était malade parce que c'était le seul de toute la famille de ce roi en qui Dieu eût trouvé quelque chose de bon.
Lorsque Dieu ôte du monde des jeunes gens en qui il a mis de bonnes dispositions, il le fait parce qu'il les aime. Par là il met leur innocence à couvert des tentations auxquelles ils seraient exposés et il les préserve aussi des malheurs dans lesquels ils se trouveraient enveloppés s'ils vivaient plus longtemps.
II. Sur la seconde partie de ce chapitre, il faut considérer que Roboam roi de Juda, au lieu de profiter du châtiment que Dieu lui avait envoyé en permettant que dix tribus se révoltassent de son obéissance, autorisa l'idolâtrie qui avait déjà été établie par Salomon son père et avec cela l'impureté et toutes sortes de débordements.
C'est ce que font ordinairement les hommes. Ils ne profitent, ni des châtiments de Dieu, ni de son support.
Et c'est par là qu'ils s'attirent de nouveaux malheurs comme cela arriva à Roboam et à ses sujets. Ils furent attaqués par le roi d'Égypte qui emporta les richesses et tout ce qu'il y avait de plus précieux dans le temple et dans le palais de Roboam. Cela devait apprendre à ce prince et à son peuple que s'ils continuaient à offenser Dieu, il les abandonnerait enfin et qu'il livrerait le temple et la ville de Jérusalem aux infidèles et aux étrangers.

CHAPITRE XV
I. Abijam, fils de Roboam,Roi de Juda, règne trois ans et continue dans les péchés et dans l'idolâtrie de son père.
II. Après lui, Asa son fils monta sur le trône et régna quarante et un ans. Ce prince ôta le culte des idoles. Étant attaqué par Bahasça roi d'Israël, il appela Benhadad roi de Syrie à son secours. Il eut pour successeur Josaphat son fils.
III. Nadad, second roi d'Israël, fils de Jéroboam, règne douze ans. Bahasça conspire contre lui, il le tue et il règne en sa place.

1 La dix-huitième année du roi Jéroboam, fils de Nébat, Abijam commença à régner sur Juda.
2 Et il régna trois ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Mahaca et elle était fille d'Abisçalom.
3 Il marcha dans tous les péchés que son père avait commis avant lui ; et son cœur ne fut point

droit devant l'Éternel son Dieu, comme l'avait été le cœur de David son père.
4 Mais, pour l'amour de David, l'Éternel son Dieu lui donna une lampe dans Jérusalem, suscitant son fils après lui, et faisant subsister Jérusalem ;
5 parce que David avait fait ce qui est droit devant l'Eternel, et que, pendant toute sa vie il ne s'était point détourné de tout ce qu'il lui avait commandé, excepté dans l'affaire d'Urie le Héthien.
6 Or, il y eut toujours guerre entre Roboam et Jéroboam, pendant que Roboam vécut.
7 Le reste des actions d'Abijam, et même tout ce qu'il a fait, n'est-il pas écrit au livre des Chroniques des rois de Juda ? Il y eut aussi guerre entre Abijam et Jéroboam.
8 Ainsi Abijam s'endormit avec ses pères, et on l'ensevelit dans la ville de David ; et Asa, son fils, régna en sa place.
9 La vingtième année de Jéroboam, roi d'Israël, Asa commença à régner sur Juda.
10 Et il régna quarante et un ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Mahaca, et elle était fille d'Abisçalom.
11 Et Asa fit ce qui est droit devant l'Eternel, comme David son père avait fait.
12 Car il abolit du pays ceux qui se prostituaient, et il ôta tous les dieux infâmes que ses pères avaient faits.
13 Et même il déposa sa mère Mahaca, afin qu'elle ne fût plus régente, parce qu'elle avait fait une idole pour un bocage. Et Asa mit en pièces le marmouset qu'elle avait fait, et le brûla, près du torrent de Cédron.
14 Toutefois, les hauts lieux ne furent point ôtés ; néanmoins, le cœur d'Asa fut droit devant l'Eternel, tout le temps de sa vie ;
15 et il remit dans la maison de l'Eternel les choses qui avaient été consacrées par son père, avec ce qu'il lui avait aussi consacré, l'argent, l'or et les vaisseaux.
16 Or, il y eut guerre entre Asa et Bahasça, roi d'Israël, tout le temps de leur vie.
17 Car Bahasça, roi d'Israël, monta contre Juda, et bâtit Rama, afin de ne laisser sortir ni entrer aucun homme vers Asa, roi de Juda.
18 Et Asa prit tout l'argent et l'or qui était demeuré dans les trésors de l'Eternel et les trésors de la maison royale, et il les donna à ses serviteurs ; et le roi Asa les envoya vers Ben-Hadad, fils de Tabrimon, fils de Hezjon, roi de Syrie, qui habitait à Damas, pour lui dire :
19 Il y a alliance entre moi et toi, et entre mon père et le tien ; voici, je t'envoie un présent en argent et en or ; va, romps l'alliance que tu as avec Bahasça, roi d'Israël, afin qu'il se retire de moi.
20 Et Ben-Hadad fit ce que le roi Asa souhaitait, et il envoya les capitaines de l'armée qu'il avait contre les villes d'Israël, et il frappa Hijon, Dan, Abel-Beth-mahaca et tout le pays de Kinnéroth, qui était joignant tout le pays de Nephthali.
21 Et aussitôt que Bahasça eut appris cela, il cessa de bâtir Rama ; et il demeurait à Tirtsa.
22 Alors le roi Asa fit publier par tout Juda, que tous, sans excepter personne, eussent à emporter les pierres et le bois de Rama, que Bahasça faisait bâtir ; et le roi Asa en bâtit Guébah de Benjamin et Mitspa.
23 Le reste de toutes les actions d'Asa, et toute sa valeur, et tout ce qu'il a fait, et les villes qu'il a bâties, toutes ces choses ne sont-elles pas écrites au livre des Chroniques des rois de Juda ? Au reste, au temps de sa vieillesse il fut malade des pieds.
24 Et Asa s'endormit avec ses pères, avec lesquels il fut enseveli dans la ville de David son père ; et Josaphat, son fils, régna en sa place.
25 Or, Nadab, fils de Jéroboam, avait commencé à régner sur Israël la seconde année d'Asa roi de Juda, et il régna deux ans sur Israël.
26 Et il fit ce qui est mauvais devant l'Eternel, et il suivit le train de son père, et le péché par lequel il avait fait pécher Israël.
27 Et Bahasça, fils d'Ahija, de la tribu d'Issacar, fit une conspiration contre lui, et il le battit à

Guibbéthon, qui était aux Philistins, lorsque Nadab et tout Israël assiégeaient Guibbéthon.
28 Bahasça donc le fit mourir, la troisième année d'Asa, roi de Juda, et il régna en sa place.
29 Et aussitôt qu'il vint à régner, il tua toute la maison de Jéroboam, et il ne laissa aucune âme vivante de la race de Jéroboam, qu'il n'exterminât, selon la parole de l'Éternel, qu'il avait prononcée par son serviteur Ahija Scilonite ;
30 à cause des péchés de Jéroboam, par lesquels il avait péché, et par lesquels il avait fait pécher Israël, et à cause du péché par lequel il avait irrité l'Éternel, le Dieu d'Israël.
31 Le reste des actions de Nadab, tout ce, dis-je, qu'il a fait, n'est-il pas écrit au livre des Chroniques des rois d'Israël ?
32 Or, il y eut guerre entre Asa et Bahasça, roi d'Israël, tout le temps de leur vie.
33 La troisième année d'Asa, roi de Juda, Bahasça, fils d'Ahija, commença à régner sur tout Israël, à Tirtsa ; et il régna vingt-quatre ans.
34 Il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel, et il suivit le train de Jéroboam, et son péché par lequel il avait fait pécher Israël.

REFLEXIONS

Il paraît de l'histoire d'Abija qu'il ne profita pas des malheurs de Roboam son père et qu'il l'imita dans ses péchés, mais que cependant Dieu à cause des promesses qu'il avait faites à David donna un fils pour successeur à Abija et ne détruisit pas Jérusalem. Dieu accorde souvent des grâces à des gens qui en sont indignes et il épargne quelques fois des enfants impies à cause de la piété de leurs pères.

Pour ce qui est d'Asa roi de Juda, il donna des marques de sa piété en travaillant à abolir l'idolâtrie qui avait été établie par Salomon et Roboam ses prédécesseurs. En quoi il a laissé aux princes un exemple qui doit les inciter à retrancher l'impiété de leurs états et à y faire fleurir le vrai service de Dieu. Mais Asa pécha lorsqu'étant attaqué par le roi d'Israël il eut recours au roi de Syrie pour se garantir. On voit par le chapitre XVI du deuxième livre ces chroniques que cela déplut à Dieu et que la fin du règne d'Asa ne répondit pas à ses commencements.

Lorsque des personnes qui ont des sentiments de piété ne sont pas sur leurs gardes, elles s'écartent facilement de leur devoir et se privent des effets de la protection du Seigneur.

Ce qu'il y a à observer sur le règne de Nadab second roi d'Israël, c'est, qu'ayant suivi l'impiété et l'idolâtrie de son père, il ne régna que deux ans et qu'il périt misérablement ayant été tué par Bahasça. Ce fut là un juste jugement de Dieu sur la famille de Jéroboam. Ce prince, qui avait établi un culte idolâtre dans le royaume des dix tribus, fut puni en la personne de son fils comme Salomon qui avait commis un semblable péché l'avait été en la personne du sien, savoir Roboam. Mais il y eut cette différence que Dieu conserva la famille de Salomon sur le trône au lieu que celle de Jéroboam fut éteinte, Bahasça ayant exterminé toute la maison de ce prince sans laisser personne en vie selon que le prophète Ahija l'avait prédit. Cette malédiction si sensible, qui tomba sur la famille de Jéroboam, montrait bien clairement aux Israélites combien Dieu avait en horreur l'idolâtrie que Jéroboam avait introduite et que la famille de David devait toujours subsister.

Dieu fait une sévère vengeance de ceux qui sont cause que l'impiété règne, leur gloire ne dure pas longtemps, la colère de Dieu les poursuit et elle s'attache même souvent à leur postérité.

CHAPITRE XVI

Ce chapitre comprend l'histoire de quatre rois d'Israël qui régnèrent du temps d'Asa, roi de Juda, savoir de Bahasça, d'Ela, de Zimri et de Homri. Le prophète Jéhu déclara à Bahasça troisième roi d'Israël que Dieu exterminerait sa maison à cause de son idolâtrie et ce prince mourut ayant régné vingt-quatre ans. Ela son fils en régna deux et fut le quatrième roi d'Israël. Zimri, qui fut le cinquième le tua et fit périr toute la maison de Bahasça, mais il ne régna que sept jours et le peuple s'étant soulevé contre lui, il se brûla dans son palais.

Après sa mort, Tibni et Homri se disputèrent la royauté, mais Homri l'emporta et fut le sixième roi. Il bâtit Samarie qui fut depuis la capitale du royaume d'Israël et il régna douze ans. Tous ces rois furent idolâtres.
Homri étant mort, Achab son fils lui succéda qui fut plus impie que tous ses prédécesseurs et qui épousa Jézabel fille du roi des Sidoniens.

1 Alors la parole de l'Éternel fut adressée à Jéhu, fils de Hanani, contre Bahasça, pour lui dire :
2 Parce que je t'ai élevé de la poudre, et que je t'ai établi conducteur de mon peuple d'Israël, et que tu as suivi le train de Jéroboam, et que tu as fait pécher mon peuple d'Israël, pour m'irriter par leurs péchés,
3 voici, je m'en vais exterminer Bahasça et sa maison ; et je mettrai ta maison dans l'état où j'ai mis la maison de Jéroboam, fils de Nébat.
4 Celui de la race de Bahasça qui mourra dans la ville, sera mangé par les chiens ; et celui qui lui appartiendra, et qui mourra dans les champs, sera mangé par les oiseaux des cieux.
5 Le reste des actions de Bahasça, et ce qu'il a fait, et sa valeur, ces choses ne sont-elles pas écrites au livre des Chroniques des rois d'Israël ?
6 Ainsi Bahasça s'endormit avec ses pères, et il fut enseveli à Tirtsa ; et Ela, son fils régna en sa place.
7 L'Éternel avait aussi parlé par Jéhu, fils de Hanani le prophète, contre Bahasça et contre sa maison, à cause de tout le mal qu'il avait fait devant l'Éternel, en l'irritant par l'œuvre de ses mains, lui dénonçant qu'il en serait comme de la maison de Jéroboam, et même, parce qu'il l'avait détruite.
8 L'année vingt-sixième d'Asa, roi de Juda, Ela, fils de Bahasça, commença à régner sur Israël, et il régna deux ans à Tirtsa.
9 Et Zimri son serviteur, capitaine de la moitié des chariots, fit une conspiration contre Ela, lorsqu'il était à Tirtsa, buvant et s'enivrant dans la maison d'Artsa, son maître d'hôtel à Tirtsa.
10 Zimri donc vint, le frappa, et le tua, la vingt et septième année d'Asa, roi de Juda ; et il régna en sa place.
11 Dès qu'il fut roi, et sitôt qu'il fut assis sur son trône, il extermina toute la maison de Bahasça ; il n'en laissa pas un, ni homme, ni bête, ni de ses parents, ni de ses amis.
12 Ainsi Zimri extermina toute la maison de Bahasça, selon la parole que l'Éternel avait prononcée contre Bahasça, par Jéhu le prophète ;
13 à cause de tous les péchés de Bahasça, et des péchés d'Ela son fils, par lesquels ils avaient péché et par lesquels ils avaient fait pécher Israël, irritant l'Éternel, le Dieu d'Israël, par leurs idoles.
14 Le reste des actions d'Ela, tout ce, dis-je, qu'il a fait, n'est-il pas écrit au livre des Chroniques des rois d'Israël ?
15 La vingt-septième année d'Asa, roi de Juda, Zimri régna sept jours à Tirtsa. Or, le peuple était campé contre Guibbéthon qui appartenait aux Philistins.
16 Et le peuple qui était là campé entendit qu'on disait : Zimri a fait une conspiration, et même il a tué le roi, et ce jour-là même tout Israël établit dans le camp pour roi Homri, capitaine de l'armée d'Israël.
17 Et Homri et tout Israël montèrent de Guibbéthon, et ils assiégèrent Tirtsa.
18 Mais dès que Zimri eut vu que la ville était prise, il entra dans le palais de la maison royale, et il brûla sur lui la maison royale et mourut ;
19 à cause des péchés par lesquels il avait péché, en faisant ce qui est mauvais devant l'Éternel, en suivant le train de Jéroboam et le péché par lequel il avait fait pécher Israël.
20 Le reste des actions de Zimri, et la conspiration qu'il fit, ces choses-là ne sont-elles pas écrites au livre des Chroniques des rois d'Israël ?
21 Alors le peuple d'Israël se divisa en deux parties, car la moitié du peuple suivait Tibni, fils

de Guinath, pour le faire roi, et l'autre moitié suivait Homri.
22 Mais le peuple qui suivait Homri fut plus fort que le peuple qui suivait Tibni, fils de Guinath ; et Tibni mourut, et Homri régna.
23 La trente et unième année d'Asa, roi de Juda, Homri commença à régner sur Israël, et il régna douze ans ; il régna six ans à Tirtsa.
24 Puis il acheta de Scémer la montagne de Samarie, deux talents d'argent ; et il bâtit une ville sur cette montagne-là ; et il nomma la ville qu'il bâtit du nom de Scémer qui avait été seigneur de la montagne de Samarie.
25 Et Homri fit ce qui est mauvais devant l'Éternel, et fit pis que tous ceux qui avaient été avant lui.
26 Car il suivit tout le train de Jéroboam, fils de Nébat, et le péché par lequel il avait fait pécher Israël, pour irriter l'Éternel, le Dieu d'Israël, par leurs idoles.
27 Le reste des actions de Homri, tout ce qu'il a fait et ses exploits, ne sont-ils pas écrits au livre des Chroniques des rois d'Israël ?
28 Ainsi Homri s'endormit avec ses pères, et fut enseveli à Samarie, et Achab, son fils, régna en sa place.
29 Achab, fils de Homri, commença à régner sur Israël la trente-huitième année d'Asa, roi de Juda. Et Achab, fils de Homri, régna sur Israël, à Samarie, vingt-deux ans.
30 Et Achab, fils de Homri, fit ce qui est mauvais devant l'Éternel, plus que tous ceux qui avaient été avant lui.
31 Et comme s'il eût été peu de chose de continuer dans les péchés de Jéroboam, fils de Nébat, il prit encore pour femme Jézabel, fille d'Ethbahal, roi des Sidoniens, et il s'en alla et servit Bahal, et se prosterna devant lui ;
32 et il dressa un autel à Bahal, dans un temple de Bahal, qu'il fit bâtir à Samarie.
33 Et Achab fit un bocage. Et Achab fit encore pis que tous les rois d'Israël qui avaient été avant lui, pour irriter l'Éternel, le Dieu d'Israël.
34 En son temps, Hiel de Beth-el bâtit Jérico, qu'il fonda sur Abiram son aîné, et il posa ses portes sur Ségub son puîné, selon la parole que l'Éternel avait prononcée par Josué, fils de Nun.

REFLEXIONS

On remarque dans ce chapitre que Bahasça, après avoir exterminé tous les descendants de Jéroboam par l'ordre de Dieu, fut lui-même rejeté du Seigneur à cause de son idolâtrie et que sa famille fut détruite comme celle de Jéroboam l'avait été et comme le prophète Jéhu le lui avait déclaré. Ela son fils ne régna que deux ans et il fut tué par Zimri qui fit aussi mourir tous ceux qui descendaient de Bahasça sans en laisser un seul de reste. Ensuite ce Zimri par le moyen de qui Dieu avait accompli les menaces qu'il avait faites contre Bahasça fit une fin digne du crime qu'il avait commis en tuant son roi et se donna la mort à lui-même. Il eut pour successeur Homri prince idolâtre et après Homri régna Achab qui surpassa en impiété tous ceux qui avaient été avant lui.

On voit bien clairement dans l'histoire de tous ces rois d'Israël que la vengeance divine poursuit les méchants et particulièrement les mauvais princes. Après que Dieu s'est servi d'eux pour faire justice et pour exécuter les arrêts de la providence, il les ôte du monde et les détruit même les uns par les autres. Mais il faut surtout remarquer que tous ces rois, nonobstant les avertissements que Dieu leur donnait et les exemples qu'ils avaient devant les yeux, continuaient à l'offenser et s'obstinaient à conserver l'idolâtrie dans leur royaume par des raisons de politique et d'une fausse prudence.

Quand les hommes ne consultent que leur passion et leur intérêt et que les considérations du monde prévalent sur eux, il n'y a rien qui puisse vaincre leur obstination, les avertissements les plus exprès et les exemples les plus sensibles de la justice divine deviennent inutiles à leur égard et c'est par là qu'ils engagent enfin le Seigneur à les rejeter et à les abandonner entièrement.

CHAPITRE XVII
L'histoire du prophète Élie, qui vécut sous le règne d'Achab, roi d'Israël, commence dans ce chapitre où il y a quatre choses à remarquer :
I. Élie prédit à Achab une sécheresse de trois ans et demi qui fut suivie d'une grande famine.
II. Dieu nourrit Élie près du torrent de Kérith d'une manière miraculeuse. III. Il le nourrit à Sarepta, près de Sidon, chez une veuve dont ce prophète multiplia la farine et l'huile. IV. Élie ressuscite le fils de cette veuve.

1 Alors Elie Tisçbite, l'un de ceux qui s'étaient habitués à Galaad, dit à Achab : L'Éternel, le Dieu d'Israël, en la présence duquel j'assiste, est vivant, que pendant ces années-ci, il n'y aura ni rosée, ni pluie, sinon à ma parole.
2 Puis la parole de l'Éternel fut adressée à Elie, disant :
3 Va-t'en d'ici, et tourne-toi vers l'orient, et cache-toi au torrent de Kérith, qui est vis-à-vis du Jourdain.
4 Tu boiras du torrent, et j'ai commandé aux corbeaux de t'y nourrir.
5 Il partit donc, et fit selon la parole de l'Eternel ; il s'en alla, et demeura au torrent de Kérith, qui est vis-à-vis du Jourdain.
6 Et les corbeaux lui apportaient du pain et de la chair le matin, et du pain et de la chair le soir ; et il buvait du torrent.
7 Mais il arriva qu'au bout de quelques jours le torrent tarit, parce qu'il n'y avait point eu de pluie au pays.
8 Alors la parole de l'Eternel lui fut adressée, disant :
9 Lève-toi, et va-t'en à Sarepta, qui est auprès de Sidon, et demeure là. Voici, j'ai commandé là à une femme veuve de t'y nourrir.
10 Il se leva donc, et s'en alla à Sarepta ; et comme il fut arrivé à la porte de la ville, il vit là une femme veuve qui amassait du bois, et il l'appela, et lui dit : Je te prie, prends-moi un peu d'eau dans un vaisseau, et que je boive.
11 Et elle s'en alla pour en prendre ; et il la rappela et lui dit : Je te prie, prends en ta main une bouchée de pain pour moi.
12 Mais elle répondit : L'Eternel ton Dieu est vivant, que je n'ai aucun gâteau ; je n'ai que plein ma main de farine dans une cruche, et un peu d'huile dans une fiole ; et voici, j'amasse deux bûches, puis je m'en irai, et je l'apprêterai pour moi et pour mon fils, et nous le mangerons, et après nous mourrons.
13 Et Elie lui dit : Ne crains point, va, fais comme tu dis ; toutefois, fais-m'en premièrement un petit gâteau, et apporte-le-moi ; et après tu en feras pour toi et pour ton fils.
14 Car ainsi a dit l'Eternel, le Dieu d'Israël : La farine qui est dans la cruche ne manquera point, et l'huile qui est dans la fiole ne finira point, jusqu'à ce que l'Eternel donne de la pluie sur la terre.
15 Elle s'en alla donc, et fit comme Elie avait dit ; et elle en mangea, avec lui et sa famille, plusieurs jours.
16 La farine de la cruche ne manqua point, et l'huile de la fiole ne finit point, selon la parole que l'Eternel avait prononcée par Elie.
17 Après ces choses il arriva que le fils de la femme, qui était la maîtresse de la maison, devint malade ; et la maladie fut si forte, qu'il expira.
18 Et elle dit à Elie : Qu'y a-t-il entre moi et toi, homme de Dieu ? Es-tu venu chez moi pour renouveler la mémoire de mon iniquité et pour faire mourir mon fils ?
19 Et il lui dit : Donne-moi ton fils ; et il le prit du sein de cette femme, et le porta dans une chambre haute où il demeurait, et il le coucha sur son lit.
20 Puis il cria à l'Eternel, et dit : Eternel mon Dieu, as-tu aussi affligé cette veuve, avec laquelle je demeure, que tu lui aies fait mourir son fils ?

21 Et il s'étendit tout de son long sur l'enfant par trois fois ; et il cria à l'Eternel, et dit : Eternel mon Dieu, je te prie que l'âme de cet enfant rentre en lui.
22 Alors l'Eternel exauça la voix d'Elie ; et l'âme de l'enfant rentra en lui, et il recouvra la vie.
23 Et Elie prit l'enfant, et le fit descendre de la chambre haute dans la maison, et le donna à sa mère, et lui dit : Regarde, ton fils vit.
24 Alors la femme dit à Elie : Je connais maintenant que tu es un homme de Dieu, et que la parole de l'Eternel qui est dans ta bouche, est véritable.

REFLEXIONS

L'histoire d'Élie doit être lue et méditée avec soin puisque ça été l'un des plus grands prophètes qu'il y ait jamais eu en Israël et qui ait été le plus illustre par son grand zèle et par les actions extraordinaires et miraculeuses de sa vie.

Il faut remarquer en général sur cette histoire que Dieu, par un effet de sa bonté, suscita Élie dans le royaume des dix tribus où l'idolâtrie régnait et dans le temps qu'Achab, qui était un très méchant roi, allait introduire une idolâtrie encore plus abominable que celle des Rois ses prédécesseurs. Nous voyons par-là que dans le temps que les Israélites s'éloignaient de plus en plus de Dieu, il employait des moyens plus efficaces pour les rappeler. Cette sécheresse extraordinaire et cette famine qui affligèrent le royaume d'Israël en ce temps-là pendant trois ans et demi et dont les historiens profanes font aussi mention tendaient au même but. Le Seigneur voulut par-là châtier ce peuple qui était engagé dans l'idolâtrie et le disposer à écouter ce qu'Élie leur dirait de sa part pour les ramener à leur devoir. Et Dieu voulut que cette sécheresse fut dénoncée au roi Achab par le prophète Élie pour apprendre à ce roi et à tous les Israélites qu'elle venait de Dieu.

La manière miraculeuse dont Élie fut nourri près du torrent de Kérith et ensuite chez une veuve dont la farine et l'huile furent multipliées est une preuve du soin que Dieu avait de son prophète. C'est aussi un exemple où l'on peut voir que Dieu dans les temps fâcheux, pourvoit aux besoins de ceux qui le craignent et qu'il les rassasie dans la famine comme l'Écriture le dit ailleurs. Notre Seigneur remarque sur cette histoire qu'Élie fut envoyé à Sarepta vers une femme qui était étrangère plutôt que dans le pays d'Israël parce que les Israélites n'étaient pas dignes que Dieu fit ces miracles en leur faveur. Et par là Jésus-Christ voulait apprendre aux habitants de Nazareth que Dieu n'a pas accoutumé de faire part de ses grâces à ceux qui ne sont pas disposés à en profiter.

Enfin, nous voyons dans ce chapitre qu'Élie ressuscita le fils de cette veuve chez qui il logeait. C'était là un miracle dont on n'avait point encore vu d'exemple et qui devait faire regarder Élie comme le prophète du Seigneur et le remplir lui-même d'une grande confiance dans les temps fâcheux où il vivait. Cette résurrection du fils de la veuve de Sarepta est aussi une image et une preuve de la résurrection des morts dont Dieu a voulu donner de temps en temps des exemples aux Juifs pour les affermir dans la croyance et dans l'attente d'une autre vie.

CHAPITRE XVIII

Dieu ordonne à Élie de dire au roi Achab que la famine et la sécheresse allaient finir et ce prophète fait avertir le roi de sa venue par Abdias intendant de sa maison qui était un homme craignant Dieu.
Élie se présente devant ce prince et lui reproche son idolâtrie.
Il fait assembler tout le peuple et les prophètes de bahal sur le mont Carmel, il fait voir par un miracle que bahal n'était qu'une idole et après avoir ainsi confondu ces faux prophètes, il les fait tous mettre à mort. Après cela, Dieu envoie de la pluie et la famine cessa.

1 Plusieurs jours après, la parole de l'Eternel fut adressée à Elie, la troisième année, disant : Va, montre-toi à Achab, et je donnerai de la pluie sur la terre.

2 Elie donc s'en alla pour se montrer à Achab. Or, il y avait une grande famine dans Samarie.
3 Et Achab avait appelé Abdias, son maître d'hôtel. (Or, Abdias craignait fort l'Eternel ;
4 car, quand Jézabel exterminait les prophètes de l'Eternel, Abdias prit cent prophètes et les cacha, cinquante dans une caverne, et cinquante dans une autre, et il les y nourrit de pain et d'eau.)
5 Et Achab avait dit à Abdias : Va par le pays, vers toutes les fontaines et vers tous les torrents ; peut-être que nous trouverons de l'herbe et que nous sauverons la vie aux chevaux et aux mulets, et nous ne dépeuplerons pas le pays de bêtes.
6 Et ils partagèrent entre eux le pays, afin d'aller partout. Achab allait à part par un chemin ; et Abdias allait séparément par un autre chemin.
7 Et comme Abdias était en chemin, voilà, Elie le rencontra, et il le reconnut, et il tomba sur son visage, et dit : N'es-tu pas mon seigneur Elie ?
8 Et il lui répondit : C'est moi ; va, dis à ton seigneur : Voici Elie.
9 Et Abdias dit : Quel péché ai-je fait, que tu livres ton serviteur entre les mains d'Achab, pour me faire mourir ?
10 L'Éternel ton Dieu est vivant, qu'il n'y a point de nation, ni de royaume, où mon seigneur n'ait envoyé pour te chercher ; et on a répondu : Il n'y est point ; même il a fait jurer le royaume et la nation pour découvrir si l'on ne te pourrait point trouver.
11 Et maintenant tu dis : Va, et dis à ton seigneur : Voici Elie.
12 Et il arrivera que quand je serai parti d'avec toi, l'Esprit de l'Éternel te transportera en quelque lieu que je ne saurai point ; et je viendrai vers Achab pour lui déclarer ce que tu m'as dit ; et ne te trouvant point, il me tuera. Or, ton serviteur craint l'Éternel dès sa jeunesse.
13 N'a-t-on point dit à mon seigneur ce que je fis, quand Jézabel faisait tuer les prophètes de l'Éternel ; comment j'en cachai cent, cinquante dans une caverne et cinquante dans une autre, et comment je les y nourris de pain et d'eau ?
14 Et maintenant, tu dis : Va, et dis à ton seigneur : Voici Elie ; et il me tuera.
15 Mais Elie lui répondit : L'Éternel des armées, devant lequel je suis, est vivant, que certainement je me montrerai aujourd'hui à Achab.
16 Abdias donc s'en alla pour rencontrer Achab, et lui fit entendre ce qu'il avait vu ; et Achab alla au-devant d'Elie.
17 Et aussitôt qu'Achab eut vu Elie, il lui dit : N'es-tu pas celui qui trouble Israël ?
18 Mais Elie répondit : Je n'ai point troublé Israël ; mais c'est toi et la maison de ton père, en ce que vous avez abandonné les commandements de l'Éternel, et que vous avez marché après les Bahalims.
19 Mais maintenant envoie et fais assembler vers moi tout Israël sur la montagne de Carmel, avec les quatre cent cinquante prophètes de Bahal, et les quatre cents prophètes des bocages, qui mangent à la table de Jézabel.
20 Ainsi Achab envoya vers tous les enfants d'Israël, et il assembla ces prophètes-là sur la montagne de Carmel.
21 Puis Elie s'approcha de tout le peuple, et dit : Jusqu'à quand boiterez-vous des deux côtés ? Si l'Éternel est Dieu, suivez-le, mais si c'est Bahal, suivez-le. Et le peuple ne lui répondit pas un mot.
22 Alors Elie dit au peuple : Je suis demeuré seul prophète de l'Éternel ; et les prophètes de Bahal sont au nombre de quatre cent cinquante.
23 Qu'on nous donne deux veaux, qu'ils en choisissent un pour eux, qu'ils le mettent en pièces, et le mettent sur du bois, mais qu'ils n'y mettent point de feu ; et je préparerai l'autre veau, et je le mettrai sur du bois, et je n'y mettrai point de feu ;
24 et invoquez le nom de vos dieux ; et moi, j'invoquerai le nom de l'Éternel. Et que le Dieu qui répondra par le feu soit reconnu pour Dieu. Et tout le peuple répondit et dit : C'est bien dit.
25 Et Elie dit aux prophètes de Bahal : Choisissez un veau, et préparez-le les premiers ; car

vous êtes en plus grand nombre ; et invoquez le nom de vos dieux ; mais n'y mettez point de feu.
26 Ils prirent donc un veau qu'on leur donna, et ils le préparèrent et ils invoquèrent le nom de Bahal depuis le matin jusqu'à midi, disant : Bahal, exauce-nous ; mais il n'y avait ni voix ni réponse ; et ils sautaient par-dessus l'autel qu'on avait fait.
27 Et sur le midi Elie se moquait d'eux, et disait : Criez à haute voix, car il est dieu ; mais il pense à quelque chose, ou il est après quelque affaire, ou il est en voyage ; peut-être qu'il dort, et il s'éveillera.
28 Ils criaient donc à haute voix, et il se faisaient des incisions avec des couteaux et des lancettes, selon leur coutume jusqu'à ce que le sang coulât sur eux.
29 Et lorsque le midi fut passé, et qu'ils eurent fait les prophètes jusqu'au temps qu'on offre l'oblation du soir, sans qu'il y eût ni voix ni réponse, ni aucune apparence qu'on eût égard à ce qu'ils faisaient,
30 alors Elie dit à tout le peuple : Approchez-vous de moi ; et tout le peuple s'approcha de lui, et il répara l'autel de l'Éternel, qui était démoli.
31 Puis Elie prit douze pierres, selon le nombre des tribus des enfants de Jacob, auquel la parole de l'Éternel avait été adressée, en lui disant : Israël sera ton nom.
32 Et il bâtit de ces pierres un autel au nom de l'Éternel ; puis il fit un canal, de la capacité de deux sacs de semence autour de l'autel ;
33 et il rangea le bois, et mit le veau en pièces, et le mit sur le bois.
34 Et il dit : Emplissez quatre cruches d'eau, et versez-les sur l'holocauste, et sur le bois. Puis il dit : Faites-le encore pour la deuxième fois ; et ils le firent pour la deuxième fois. Il dit encore : Faites-le encore pour la troisième fois ; et ils le firent pour la troisième fois ;
35 de sorte que les eaux allaient autour de l'autel ; et même il remplit le canal d'eau.
36 Et au temps qu'on offre l'oblation, Elie le prophète s'approcha et dit : Ô Éternel, Dieu d'Abraham, d'Isaac et d'Israël ! qu'on connaisse aujourd'hui que tu es Dieu en Israël, et que je suis ton serviteur, et que j'ai fait toutes ces choses selon ta parole.
37 Exauce-moi, Éternel, exauce-moi ; et que ce peuple connaisse que tu es l'Éternel Dieu, et que tu convertisses leur cœur.
38 Alors le feu de l'Éternel tomba, et il consuma l'holocauste et le bois, et les pierres, et la poudre, et il huma toute l'eau qui était au canal.
39 Et tout le peuple voyant cela, tomba sur son visage, et dit : c'est l'Éternel qui est Dieu, c'est l'Éternel qui est Dieu.
40 Et Elie leur dit : Saisissez les prophètes de Bahal, qu'il n'en échappe pas un. Ils les saisirent donc, et Elie les fit descendre au torrent de Kisçon, et il les fit égorger là.
41 Puis Elie dit à Achab : Monte, mange, et bois, car on entend le bruit d'une grande pluie.
42 Ainsi Achab monta pour manger et pour boire ; et Elie monta sur le haut de Carmel, et, se penchant contre terre, il mit son visage entre ses genoux.
43 Et il dit à son serviteur : Monte maintenant, et regarde vers la mer. Il monta donc, et regarda, et dit : Il n'y a rien. Et il lui dit : Retourne par sept fois.
44 À la septième fois, il dit : Voilà une petite nuée, comme la paume de la main d'un homme, qui monte de la mer. Alors il lui dit : Monte, et dis à Achab : Attelle ton chariot et descends, que la pluie ne te surprenne.
45 Et il arriva que les cieux s'obscurcirent de nuées de tous côtés, et que le vent s'éleva, et il y eut une grande pluie. Alors Achab monta sur son chariot, et vint à Jizréhel.
46 Et la main de l'Éternel fut sur Elie ; et s'étant ceint les reins, il courut devant Achab, jusqu'à l'entrée de Jizréhel.

REFLEXIONS

Il y a diverses considérations à faire sur ce chapitre :

I. La première que Dieu, voulant faire cesser la sécheresse et la famine qui affligeaient le royaume d'Israël, voulut que, comme c'était Élie qui avait annoncé la sécheresse, ce fût aussi lui qui promit de la pluie afin d'apprendre à Achab et à tout son royaume qu'il n'y avait point d'autre Dieu que l'Éternel dont ce prophète était le ministre.
II. L'on doit faire attention à la piété d'Abdias maître d'hôtel du roi qui, vivant dans une cour impie et sous un prince idolâtre qui faisait mourir les prophètes du Seigneur, cacha et nourrit cent de ces prophètes et marqua tant de respect pour Élie. Cet exemple montre que dans les temps et dans les lieux les plus corrompus il y a toujours quelques gens de bien et cette belle action d'Abdias doit apprendre aux grands à aimer la religion et à protéger ceux qui en sont les vrais ministres.
III. Il faut remarquer le zèle et le courage avec lequel Élie reprocha à Achab son idolâtrie et son impiété sans craindre la colère de ce roi qui était irrité contre lui. Mais Dieu, qui inspira à Élie cette résolution, retint la malice d'Achab et le disposa même à faire ce qu'Élie lui demanda et à assembler les prophètes de bahal et ceux de Jézabel sur le mont Carmel.
IV. Le moyen qu'Élie proposa pour faire voir que bahal n'était qu'une idole marque une grande foi dans Élie et qu'il était assuré que Dieu l'exaucerait.
V. Ce prophète fit un miracle bien remarquable lorsqu'en présence d'Achab et des Israélites il fit descendre le feu du Ciel sur son sacrifice, ce que les faux prophètes n'avaient pu faire avec toutes leurs prières et leurs cérémonies superstitieuses. Il parut alors clairement que bahal n'était qu'une idole et que ceux qui étaient les ministres n'étaient que des imposteurs. L'effet que ce miracle produisit, fut aussi très remarquable, puisque tout le peuple s'écria : *C'est l'Éternel qui est Dieu* et que l'on fit alors mourir par le commandement d'Élie les prophètes de bahal.
Au reste, Élie, en ordonnant que l'on mit à mort ces faux prophètes, ne fit que suivre ce qui était prescrit dans la loi où Dieu commandait expressément que l'on fit mourir tous ceux qui entraîneraient le peuple à l'idolâtrie.
Ce qu'Élie disait aux Israélites *: Jusques à quand boiterez-vous de deux côtés ? Si l'Éternel est Dieu, suivez-le et si c'est bahal, suivez-le,* mérite une singulière attention.
Comme Dieu ne pouvait souffrir la tiédeur des Israélites qui étaient partagés entre son service et le service des idoles, il ne veut point non plus un amour partagé entre lui et le monde.
Enfin, on voit que Dieu, par un effet de sa bonté envers son peuple envoya de la pluie, mais il ne le fit qu'après que le peuple eut donné des marques publiques de sa repentance. Et ce fut à la parole d'Élie que la pluie vint comme ç'avait été à sa parole que le Ciel avait été fermé si longtemps. Toute cette suite de merveille étaient destinées à retirer les dix tribus du culte des idoles et à conserver dans ce royaume-là la connaissance du vrai Dieu qui autrement y aurait été presqu'entièrement éteinte sous le règne d'Achab.
L'apôtre St. Jacques fait une réflexion particulière sur ce qu'Élie ferma et ouvrit le ciel par ses prières lorsqu'il dit au chapitre V de son épître : *La prière du juste faite avec zèle est d'une grande efficace. Élie était un homme sujet aux mêmes affections que nous et cependant il pria qu'il ne plût point et il ne plut point sur la terre pendant trois ans et demi. Et il pria de nouveau et le ciel donna de la pluie et la terre produisit son fruit.*

CHAPITRE XIX

La reine Jézabel, femme du roi Achab, voulant faire mourir Élie, il s'enfuit dans un désert mais Dieu lui envoya un ange qui le consola et lui donna de la nourriture, après quoi il marcha quarante jours et quarante nuits et arriva à la montagne de Horeb.
Le Seigneur lui apparut en ce lieu-là et lui fit connaître qu'il n'était pas resté le seul prophète du vrai Dieu et qu'il y avait encore en Israël plusieurs personnes qui n'adoraient pas l'idole bahal.
Il lui ordonna d'oindre Hazaël pour roi de Syrie, Jéhu pour roi d'Israël et Élisée pour être prophète.

1 Or, Achab rapporta à Jézabel tout ce qu'avait fait Elie et comment il avait entièrement tué par l'épée tous les prophètes.
2 Et Jézabel envoya un messager vers Elie, pour lui dire : Que les dieux me traitent avec la dernière rigueur, si demain à cette heure je ne te mets dans le même état que l'un d'eux.
3 Et Elie voyant cela, se leva, et s'en alla comme son cœur le lui disait, et s'en vint à Béer-scébah, qui est de la tribu, de Juda, et laissa là son serviteur.
4 Mais il s'en alla au désert ; et il fit une journée de chemin, et étant venu, il s'assit sous un genêt, et il demanda que Dieu retirât son âme, et il dit : C'est assez, ô Éternel, prends maintenant mon âme ; car je ne suis pas meilleur que mes pères.
5 Puis il se coucha, et s'endormit sous ce genêt ; et voici, un ange le toucha et lui dit : Lève-toi, mange.
6 Et il regarda, et voici à son chevet un gâteau cuit aux charbons, et une bouteille d'eau ; il en mangea donc et but, et se recoucha.
7 Et l'ange de l'Éternel retourna pour la seconde fois, et le toucha, et dit : Lève-toi, mange ; car le chemin est trop grand pour toi.
8 Il se leva donc, et mangea, et but ; et avec la force que lui donna ce repas, il marcha quarante jours et quarante nuits jusqu'à Horeb, la montagne de Dieu.
9 Et là il entra dans une caverne, et il y passa la nuit. Ensuite la parole de l'Éternel lui fut adressée, et l'Éternel lui dit : Que fais-tu ici, Elie ?
10 Et il répondit : J'ai été extrêmement ému à jalousie pour l'Éternel, le Dieu des armées, parce que les enfants d'Israël ont abandonné ton alliance ; ils ont démoli tes autels, et ils ont tué tes prophètes avec l'épée ; et je suis demeuré moi seul, et ils cherchent ma vie pour me l'ôter.
11 Et il lui dit : Sors et tiens-toi sur la montagne devant l'Éternel ; et voici, l'Éternel passait, et un grand vent et très impétueux, qui fendait les montagnes et brisait les rochers, allait devant l'Éternel ; mais l'Éternel n'était point dans ce vent. Après le vent il se fit un tremblement ; mais l'Éternel n'était point dans ce tremblement.
12 Après le tremblement venait un feu ; mais l'Éternel n'était point dans ce feu. Après le feu on entendait un son doux et subtil.
13 Et il arriva que sitôt qu'Elie l'eut entendu, il enveloppa son visage de son manteau, et sortit, et se tint à l'entrée de la caverne, et voici, une voix lui fut adressée, et lui dit : Que fais-tu ici, Elie ?
14 Et il répondit : J'ai été extrêmement ému à jalousie pour l'Éternel, le Dieu des armées, parce que les enfants d'Israël ont abandonné ton alliance ; ils ont démoli tes autels, et ils ont tué tes prophètes avec l'épée, et je suis demeuré moi seul, et ils cherchent ma vie pour me l'ôter.
15 Mais l'Éternel lui dit : Va, retourne-t'en par ton chemin du désert à Damas ; et quand tu y seras entré, tu oindras Hazaël pour roi sur la Syrie ;
16 Tu oindras aussi Jéhu, fils de Nimsci, pour roi sur Israël, et tu oindras Elisée, fils de Sçaphat, qui est d'Abel-méhola, pour prophète en ta place.
17 Et il arrivera que quiconque échappera de l'épée de Hazaël, sera mis à mort par Jéhu ; et quiconque échappera de l'épée de Jéhu, sera mis à mort par Elisée.
18 Mais je me suis réservé sept mille hommes de reste en Israël, savoir, tous ceux qui n'ont point fléchi leurs genoux devant Bahal, et dont la bouche ne l'a point baisé.
19 Elie donc partit de là, et il trouva Elisée, fils de Sçaphat, qui labourait, ayant douze couples de bœufs devant lui. Et il était avec la douzième. Quand Elie eut passé vers lui, il jeta son manteau sur lui.
20 Et Elisée laissa ses bœufs, et courut après Elie, et dit : Je te prie que je prenne congé de mon père et de ma mère ; et puis je te suivrai. Et il lui dit : Va, et reviens ; car que t'ai-je fait ?
21 Il s'en retourna donc d'avec lui, et il prit un couple de bœufs, et les sacrifia ; et de l'attelage des bœufs il en bouillit la chair, et la donna au peuple ; et ils mangèrent. Puis il se leva, et suivit

Elie, et il le servait.

REFLEXIONS

I. On voit ici premièrement que la reine Jézabel jura la mort d'Élie au lieu d'être touchée des miracles qu'il avait faits en confondant les sacrificateurs de bahal sur le mont Carmel et en faisant venir la pluie après cette grande sécheresse qui avait duré si longtemps. Cette résolution marque une malice et un endurcissement inconcevable. Mais quand les impies sont parvenus à un certain degré de méchanceté, ils s'obstinent de plus en plus et ce qui devait fléchir leur cœur et les humilier ne fait que les irriter davantage.

II. La douleur que ressentit alors le prophète Élie et la prière qu'il fit à Dieu de le retirer du monde marquent son grand zèle quoiqu'on y voie pourtant quelque infirmité.

Tous ceux qui aiment Dieu véritablement sont animés du même zèle et rien ne les afflige plus vivement et ne leur rend la vie plus amère que quand ils voient l'impiété régner parmi les hommes.

III. Dieu pour adoucir l'affliction d'Élie et pour le fortifier lui envoya un ange et il le fit subsister miraculeusement pendant quarante jours par le moyen d'un seul repas, même il voulut bien apparaître à lui dans une vision et le consoler en l'assurant qu'il s'était réservé sept mille personnes dans le royaume d'Israël, lesquels n'avaient pas adoré bahal.

Voilà qui montre que Dieu aime et console ceux qui s'affligent pour les intérêts de sa gloire, qu'il ne faut jamais perdre courage dans les temps fâcheux et qu'au milieu de la plus grande corruption il y a toujours un reste d'élus qui servent Dieu avec pureté. C'est la remarque que St. Paul fait sur cette histoire au chapitre XI de l'épitre aux Romains.

Enfin, Dieu commanda à Élie d'oindre Hazaël pour être roi de Syrie, Jéhu pour roi sur Israël et Élisée pour être prophète à sa place. Ces trois personnes furent choisies de Dieu pour exécuter ses jugements sur la maison d'Achab ainsi que la suite de cette histoire nous l'apprend. Puisque Dieu donnait des rois aux Israélites des dix tribus et qu'il y suscitait des prophètes revêtus de dons extraordinaires tels qu'étaient Élie et Élisée, il paraît qu'il prenait soin de ce peuple et qu'il ne l'avait pas abandonné. On voit même par ce qu'Élie fit en oignant Hazaël pour être roi de Syrie que Dieu donnait des rois quand il le trouvait à propos aux peuples voisins et que les prophètes du Seigneur étaient respectés parmi ces peuples.

D'où nous recueillons que c'est Dieu qui ôte et établit les rois comme c'est aussi lui qui suscite à son église des prophètes et des docteurs à la place de ceux qu'il retire de ce monde.

CHAPITRE XX

Ben-hadad, roi de Syrie, fait la guerre à Achab roi d'Israël.

Un prophète prédit à Achab que Dieu le délivrerait par un petit nombre de personnes, ce qui arriva.

Ensuite Ben-hadad ayant attaqué Achab une seconde fois, il fut encore vaincu et réduit à demander la paix et la vie, ce qu'Achab lui accorda et même il traita alliance avec lui, de quoi il fut repris par un prophète.

1 Alors Ben-Hadad, roi de Syrie, assembla toute son armée, et il y avait trente-deux rois avec lui, avec ses chevaux, et ses chariots ; puis il monta, et il assiégea Samarie, et combattit contre elle ;
2 et il envoya des députés à Achab, roi d'Israël, dans la ville ;
3 et il lui fit dire : Ainsi a dit Ben-Hadad : Ton argent et ton or est à moi, et tes femmes aussi et tes beaux enfants sont à moi.
4 Et le roi d'Israël répondit, et dit : Mon seigneur, je suis à toi, comme tu le dis, et tout ce que j'ai.
5 Les députés retournèrent encore, et dirent : Ainsi a dit expressément Ben-Hadad : Puisque je

t'ai envoyé dire : Donne-moi ton argent et ton or, ta femme et tes enfants,
6 certainement, demain en ce même temps j'enverrai mes serviteurs chez toi, qui fouilleront ta maison, et les maisons de tes serviteurs, et se saisiront de tout ce que tu prends plaisir à voir, et l'emporteront.
7 Alors le roi d'Israël appela tous les anciens du pays, et dit : Considérez, je vous prie, et voyez que cet homme ne cherche que du mal ; car il avait envoyé vers moi pour avoir mes femmes, mes enfants, mon argent, et mon or, et je ne lui avais rien refusé.
8 Et tous les anciens et tout le peuple lui dirent : Ne l'écoute point, et n'acquiesce point à sa demande.
9 Il répondit donc aux députés de Ben-Hadad : Dites au roi, mon seigneur : Je ferai tout ce que tu envoyas dire la première fois à ton serviteur ; mais je ne pourrais faire ce que tu demandes à présent. Et les députés s'en allèrent, et lui rapportèrent cette réponse.
10 Alors Ben-Hadad renvoya vers lui, disant : Que les dieux me traitent avec la dernière rigueur, si la poudre de Samarie suffit pour remplir le creux de la main de ceux du peuple qui me suivent.
11 Mais le roi d'Israël répondit, et dit : Dites-lui : Que celui qui se revêt des armes, ne se glorifie pas comme celui qui les quitte.
12 Et il arriva qu'aussitôt que Ben-Hadad eut entendu cette réponse (il buvait alors dans les tentes avec les rois), il dit à ses serviteurs : Rangez-vous en bataille ; et ils se rangèrent en bataille contre la ville.
13 Alors voici un prophète qui vint vers Achab, roi d'Israël, et dit : Ainsi a dit l'Eternel : N'as-tu pas vu cette grande multitude ? Voilà, je vais la livrer aujourd'hui entre tes mains, et tu sauras que je suis l'Eternel.
14 Et Achab dit : Par qui ? Et il répondit : Ainsi a dit l'Eternel : Par les valets des gouverneurs des provinces. Et il dit : Qui est-ce qui commencera le combat ? Et il lui répondit : Toi.
15 Alors il fit le dénombrement des valets des gouverneurs des provinces, qui furent deux cent trente et deux. Après eux il fit le dénombrement de tout le peuple, de tous les enfants d'Israël, et ils étaient sept mille.
16 Et ils sortirent en plein midi, lorsque Ben-Hadad buvait, s'enivrant dans les tentes, lui et les trente-deux rois qui étaient venus à son secours.
17 Les valets donc des gouverneurs des provinces sortirent les premiers ; et Ben-Hadad envoya quelques personnes qui le lui rapportèrent, disant : Il est sorti des gens de Samarie.
18 Et il dit : Soit qu'ils soient sortis pour la paix, soit qu'ils soient sortis pour faire la guerre, saisissez-les tout vifs.
19 Les valets donc des gouverneurs des provinces sortirent de la ville, et l'armée qui était après eux ;
20 et chacun d'eux frappa son homme, de sorte que les Syriens s'enfuirent, et Israël les poursuivit ; et Ben-Hadad, roi de Syrie, se sauva sur un cheval, et les cavaliers en firent de même.
21 Et le roi d'Israël sortit, et frappa les chevaux et les chariots, de sorte qu'il frappa les Syriens d'une grande défaite.
22 Ensuite le prophète vint vers le roi d'Israël, et lui dit : Va, fortifie-toi, et considère, et prends garde à ce que tu auras à faire ; car l'an révolu, le roi de Syrie montera contre toi.
23 Et les serviteurs du roi de Syrie lui dirent : Leurs dieux sont des dieux de montagne ; c'est pourquoi ils ont été plus forts que nous, mais combattons contre eux dans la campagne ; certainement nous serons plus forts qu'eux.
24 Fais donc ceci : ôte chacun de ces rois de leur poste, et mets en leur place des capitaines ;
25 puis lève une armée semblable à celle que tu as perdue, et autant de chevaux, et autant de chariots, et nous combattrons contre eux dans la campagne ; et tu verras si nous ne sommes pas plus forts qu'eux. Et il écouta ce qu'ils lui dirent, et fit ainsi.
26 Ainsi, un an après, Ben-Hadad fit le dénombrement des Syriens, et monta à Aphek pour

combattre contre Israël.
27 Et on fit aussi le dénombrement des enfants d'Israël ; et s'étant fournis de vivres, ils marchèrent contre les Syriens. Les enfants d'Israël campèrent vis-à-vis d'eux, et ils ne paraissaient pas plus que deux troupeaux de chèvres ; mais les Syriens remplissaient la terre.
28 Alors l'homme de Dieu vint, et parla au roi d'Israël, et lui dit : Ainsi a dit l'Éternel : Parce que les Syriens ont dit : L'Éternel est dieu des montagnes, mais il n'est point dieu des vallées, je livrerai entre tes mains toute cette grande multitude, et vous saurez que je suis l'Éternel.
29 Sept jours durant ils demeurèrent campés les uns vis-à-vis des autres ; mais au septième jour ils en vinrent aux mains, et les enfants d'Israël battirent cent mille hommes de pied des Syriens en un jour ;
30 et le reste s'enfuit dans la ville d'Aphek, où la muraille tomba sur vingt-sept mille hommes qui étaient demeurés de reste ; et Ben-Hadad s'enfuit, et entra dans la ville ; et se cacha dans le cabinet d'une chambre.
31 Et ses serviteurs lui dirent : Voici maintenant, nous avons appris que les rois de la maison d'Israël sont des rois doux ; maintenant donc, mettons des sacs sur nos reins et des cordes à nos têtes, et sortons vers le roi d'Israël ; peut-être qu'il te sauvera la vie.
32 Ils se ceignirent donc de sacs autour de leurs reins, et de cordes autour de leurs têtes, et vinrent vers le roi d'Israël, et dirent : Ton serviteur Ben-Hadad dit : Je te prie que je vive. Et il répondit : Vit-il encore ? Il est mon frère.
33 Et ces gens tirèrent de là un bon augure, et ils se hâtèrent de savoir précisément s'ils auraient de lui ce qu'ils prétendaient ; et ils dirent : Ben-Hadad est-il ton frère ? Et il répondit : Allez, et l'amenez. Ben-Hadad donc sortit vers lui, et Achab le fit monter sur son chariot.
34 Et Ben-Hadad lui dit : Je rendrai les villes que mon père avait prises à ton père, et tu te feras des places dans Damas comme mon père avait fait dans Samarie. Et moi, répondit Achab, je te renverrai avec ce traité. Il fit donc un traité avec lui et le laissa aller.
35 Alors quelqu'un d'entre les fils des prophètes dit à son compagnon, par l'ordre de l'Éternel : Frappe-moi, je te prie ; mais il refusa de le frapper.
36 Et il lui dit : Parce que tu n'as point obéi à la parole de l'Éternel, voilà, tu vas te séparer de moi, et un lion te tuera. Quand il se fut séparé d'avec lui, un lion le trouva et le tua.
37 Puis il trouva un autre homme et lui dit : Frappe-moi, je te prie. Et cet homme-là ne manqua pas à le frapper, et il le blessa.
38 Après cela, le prophète s'en alla et s'arrêta, attendant le roi sur le chemin, et se déguisa ayant un bandeau sur les yeux.
39 Et comme le roi passait, il cria vers le roi et dit : Ton serviteur était allé au milieu du combat ; et voilà, quelqu'un, se retirant, m'a amené un homme, et m'a dit : Garde cet homme, et s'il vient à s'échapper, ta vie en répondra, ou tu en paieras un talent d'argent.
40 Et il est arrivé que, comme ton serviteur faisait quelques affaires çà et là, cet homme-là ne s'est point trouvé. Et le roi d'Israël lui répondit : Telle est ta condamnation ; et tu en as décidé.
41 Alors cet homme ôta promptement le bandeau de dessus ses yeux, et le roi d'Israël reconnut qu'il était d'entre les prophètes.
42 Et ce prophète lui dit : Ainsi a dit l'Éternel : Parce que tu as laissé aller d'entre tes mains l'homme que j'avais condamné à l'interdit, ta vie répondra pour la sienne, et ton peuple pour son peuple.
43 Mais le roi d'Israël se retira dans sa maison tout chagrin et indigné, et vint à Samarie.

REFLEXIONS

Il faut considérer ici que quoi qu'Achab fût un roi idolâtre et méchant, Dieu lui accorda par deux fois la victoire sur les Syriens. Dieu le fit pour punir l'orgueil de Ben-hadad et des Syriens parce qu'ils avaient attaqué Achab d'une manière injuste et surtout parce qu'ils avaient blasphémé contre le Dieu d'Israël en disant que l'Éternel était un Dieu des montagnes et non

un Dieu des vallées. Par là aussi Dieu voulait donner à Achab des marques de sa bonté et de son support et lui apprendre et à tout son peuple combien ils avaient de tort de continuer dans leur idolâtrie et de ne pas adorer Dieu seul qui déployait ainsi sa puissance en leur faveur. Et afin qu'ils ne doutassent pas que c'était Dieu qui leur donnait la victoire, un prophète du Seigneur la promit à Achab et lui dit qu'elle serait remportée par un petit nombre de personnes. Cette histoire fait voir que Dieu confond les superbes, qu'il punit ceux qui attaquent les autres injustement et qu'il donne des marques de sa bonté même aux plus grands pécheurs pour les inviter à la repentance.

Au reste Dieu fit reprendre Achab par un prophète d'avoir épargné Ben-hadad et fait alliance avec lui parce que Dieu voulait se servir d'Achab pour ôter du monde Ben-hadad qui était un prince fier et injuste et pour abaisser l'orgueil et la puissance des Syriens.

CHAPITRE XXI

Un homme nommé Naboth ayant refusé de vendre sa vigne au roi Achab, la reine Jézabel le fit lapider sur la déposition de deux faux témoins.

Mais Élie par l'ordre de Dieu alla reprocher à Achab ce crime et toutes ses impiétés, il dénonça que sa maison serait exterminée et que les chiens lècheraient son sang et mangeraient Jézabel sa femme.

Achab effrayé de ces menaces s'humilia, ce qui fit que Dieu dit qu'il ne les exécuterait qu'après sa mort.

1 Il arriva après ces choses, que Naboth Jizréhélite ayant une vigne, qui était à Jizréhel, près du palais d'Achab, roi de Samarie,
2 Achab parla à Naboth, disant : Donne-moi ta vigne, afin que j'en fasse un jardin de verdure ; car elle est proche de ma maison, et au lieu de cette vigne je t'en donnerai une meilleure ; ou, si cela t'accommode mieux, je te donnerai de l'argent autant qu'elle vaut.
3 Mais Naboth répondit à Achab : Que l'Éternel me garde de te donner l'héritage de mes pères !
4 Et Achab vint en sa maison tout chagrin et indigné pour la parole que lui avait dite Naboth Jizréhélite, disant : Je ne te donnerai point l'héritage de mes pères ; et il se coucha sur son lit, et tourna son visage, et ne mangea rien.
5 Alors Jézabel sa femme entra vers lui, et lui dit : D'où vient que ton esprit est si triste ? Et pourquoi ne manges-tu rien ?
6 Et il lui répondit : Parce que j'ai parlé à Naboth Jizréhélite, et je lui ai dit : Donne-moi ta vigne pour de l'argent ; ou s'il te plaît, je te donnerai une autre vigne au lieu de celle-là ; et il m'a dit : Je ne te donnerai point ma vigne.
7 Alors Jézabel sa femme lui dit : Serais-tu maintenant roi sur Israël ? Lève-toi, mange quelque viande, et que ton cœur se réjouisse ; je te donnerai la vigne de Naboth Jizréhélite.
8 Et elle écrivit des lettres au nom d'Achab, et les scella de son sceau, et envoya ces lettres aux anciens et aux magistrats qui étaient dans la ville de Naboth et qui y habitaient avec lui ;
9 et elle écrivit dans ces lettres ce qui suit : Publiez un jeûne, et faites tenir Naboth à la tête du peuple ;
10 et faites tenir deux scélérats vis-à-vis de lui, et qu'ils témoignent contre lui, disant : Tu as blasphémé contre Dieu et le roi. Ensuite vous le mènerez dehors, et vous le lapiderez, et qu'il meure.
11 Et les gens de la ville de Naboth, savoir, les anciens et les magistrats qui habitaient dans sa ville, firent comme Jézabel leur avait mandé, et selon qu'il était écrit dans les lettres qu'elle leur avait envoyées.
12 Car ils publièrent un jeûne, et firent tenir Naboth à la tête du peuple.
13 Et deux scélérats entrèrent, qui se tinrent vis-à-vis de lui, et ces scélérats témoignèrent contre Naboth, en la présence du peuple, disant : Naboth a blasphémé contre Dieu et le roi. Puis ils le

menèrent hors de la ville et l'assommèrent de pierres, de sorte qu'il mourut.
14 Après cela ils envoyèrent vers Jézabel, pour lui dire : Naboth a été lapidé, et il est mort.
15 Et il arriva qu'aussitôt que Jézabel eut entendu que Naboth avait été lapidé, et qu'il était
mort, elle dit à Achab : Lève-toi, mets-toi en possession de la vigne de Naboth Jizréhélite, qui
avait refusé de te la donner pour de l'argent ; car Naboth n'est plus en vie, mais il est mort.
16 Ainsi dès qu'Achab eut entendu que Naboth était mort, il se leva pour descendre dans la
vigne de Naboth Jizréhélite, et pour s'en mettre en possession.
17 Alors la parole de l'Eternel fut adressée à Elie Tisçbite, disant :
18 Lève-toi, descends au-devant d'Achab, roi d'Israël, qui est à Samarie ; voilà, il est dans la
vigne de Naboth, où il est descendu pour s'en mettre en possession.
19 Et tu lui parleras, et lui diras : Ainsi a dit l'Eternel : N'as-tu pas tué, et même, ne t'es-tu pas
mis en possession ? Puis tu lui parleras ainsi, et tu diras : Ainsi a dit l'Eternel : Comme les chiens
ont léché le sang de Naboth, les chiens lécheront aussi ton propre sang.
20 Et Achab dit à Elie : M'as-tu trouvé, mon ennemi ? Mais il lui répondit : Oui, je t'ai trouvé,
parce que tu t'es vendu pour faire ce qui déplaît à l'Eternel.
21 Voici, je vais faire venir du mal sur toi, et je t'exterminerai entièrement, et je retrancherai ce
qui appartient à Achab, jusqu'à un seul homme, tant ce qui est serré que ce qui est abandonné
en Israël ;
22 et je mettrai ta maison dans le même état que j'ai mis la maison de Jéroboam, fils de Nébat,
et la maison de Bahasça, fils d'Ahija ; à cause du péché par lequel tu m'as irrité et as fait pécher
Israël.
23 L'Eternel parla aussi contre Jézabel, disant : Des chiens mangeront Jézabel près du rempart
de Jizréhel.
24 Celui qui appartient à Achab, qui mourra dans la ville, sera mangé par les chiens ; et celui
qui mourra aux champs, sera mangé par les oiseaux des cieux.
25 En effet, il n'y avait point eu de roi semblable à Achab, qui se fût vendu pour faire ce qui est
mauvais devant l'Eternel, selon que sa femme Jézabel l'induisait.
26 De sorte qu'il se rendit fort abominable, allant après les dieux infâmes, comme avaient fait
les Amorrhéens que l'Eternel avait chassés de devant les enfants d'Israël.
27 Et il arriva qu'aussitôt qu'Achab eut entendu ces paroles, il déchira ses vêtements, et mit un
sac sur sa chair, et jeûna, et il était couché, enveloppé d'un sac, et il se traînait en marchant.
28 Et la parole de l'Eternel fut adressée à Elie Tisçbite, disant :
29 N'as-tu pas vu qu'Achab s'est humilié devant moi ? Parce qu'il s'est humilié devant moi, je
ne ferai point venir ce mal en son temps ; ce sera dans les jours de son fils que je ferai venir ce
mal sur sa maison.

REFLEXIONS

Voici une histoire sur laquelle il faut faire de sérieuses réflexions :

I. Nous devons reconnaître premièrement, en considérant les crimes que le roi Achab commit pour acquérir la vigne de Naboth, que l'on ne doit jamais désirer le bien d'autrui et que ce désir, qui est déjà criminel en lui-même, peut avoir de funestes suites et porter à de très grands péchés. Achab était d'autant plus coupable que ce qu'il exigeait de Nabot était contraire à la loi de Dieu qui voulait que les héritages fussent conservés dans les familles.

II. Le moyen dont la reine Jézabel se servit pour faire périr Naboth, en le faisant accuser par de faux témoins d'avoir blasphémé, marque une insigne méchanceté et la dernière impiété, mais on a encore plus d'horreur de voir qu'il se trouvât des faux témoins qui se laissèrent subordonner et des juges qui condamnèrent cet innocent.

Mais comme il y a toujours eu des princes injustes, il s'est aussi toujours trouvé des personnes capables de tout faire pour leur agréer.

III. Quoi que ce fût Jézabel qui donna les ordres pour faire mourir Naboth, Achab était aussi

coupable de ce meurtre, non seulement parce qu'il y avait donné occasion, mais parce qu'il consentit aux conseils pernicieux de sa femme et qu'après la mort de Naboth il prit possession de sa vigne.
Celui qui consent à un crime et qui veut en tirer du profit, est aussi coupable que celui qui l'ordonne ou qui le commet.
IV. Élie alla dénoncer les terribles jugements de Dieu au roi Achab et cela dans le temps que ce prince allait se mettre en possession de la vigne de Naboth.
On voit par-là que la punition suit de près les grands crimes et surtout la violence, l'injustice et l'effusion du sang et que la possession des biens que l'on acquiert par des voies criminelles est rarement longue et heureuse.
V. La description qui est faite dans ce chapitre de l'extrême impiété d'Achab et ce qui est dit : *Qu'il n'y avait point eu de roi semblable à lui qui se fut vendu pour faire ce qui déplait à Dieu et pour l'irriter* justifie les menaces que Dieu lui fit dénoncer et doit nous donner une grande crainte de tomber dans le dernier degré de la méchanceté.
Cependant, il est dit sur la fin de cette histoire qu'Achab effrayé des menaces d'Élie s'humilia, qu'il jeûna et qu'il se couvrit d'un sac et que Dieu le voyant humilié dit à Élie qu'il différerait l'exécution de ses menaces jusqu'après la mort de ce prince. Cette particularité est bien remarquable.
Voici un exemple de l'infinie bonté dont Dieu est animé envers les plus grands pécheurs lorsqu'ils s'humilient. Nous devons penser sur cela que si la repentance d'Achab apaisa le Seigneur pour un temps parce qu'il avait quelque sincérité, quoi qu'elle ne fût pas de durée, l'on doit croire beaucoup plus que ceux qui se repentent de tout leur cœur et qui persévèrent dans la repentance obtiendront infailliblement de la miséricorde divine le pardon de leurs péchés.

CHAPITRE XXII

Josaphat, quatrième roi de Juda, se joint avec Achab, roi d'Israël, pour faire la guerre aux Syriens, mais il voulut premièrement s'informer de la volonté de Dieu. Sur quoi le prophète Michée ayant été consulté, il prédit que Dieu ne bénirait pas cette entreprise quoi que quatre cents faux prophètes promissent un succès heureux à Achab. Ce prince, irrité contre Michée, le fit mettre en prison et livra bataille aux Syriens, mais il fut tué dans le combat et Josaphat fut en danger d'y perdre aussi la vie.
On voit sur la fin de ce chapitre une histoire abrégée du règne de Josaphat qui fut un roi pieux et de celui d'Achasja huitième roi d'Israël.

1 On demeura trois ans sans qu'il y eût guerre entre la Syrie et Israël.
2 Puis, la troisième année, Josaphat, roi de Juda, étant descendu vers le roi d'Israël,
3 le roi d'Israël dit à ses serviteurs : Ne savez-vous pas bien que Ramoth de Galaad nous appartient ; et nous ne nous mettons point en devoir pour la retirer d'entre les mains du roi de Syrie ?
4 Et il dit à Josaphat : Ne viendras-tu pas avec moi à la guerre contre Ramoth de Galaad ? Et Josaphat répondit au roi d'Israël : Dispose de moi comme de toi, et de mon peuple comme de ton peuple, et de mes chevaux comme de tes chevaux.
5 Mais Josaphat dit au roi d'Israël : Je te prie qu'aujourd'hui tu t'informes de la parole de l'Eternel.
6 Et le roi d'Israël assembla environ quatre cents prophètes, auxquels il dit : Irai-je à la guerre contre Ramoth de Galaad, ou m'en désisterai-je ? Et ils répondirent : Monte ; car le Seigneur la livrera entre les mains du roi.
7 Mais Josaphat dit : N'y a-t-il point ici encore quelque prophète de l'Eternel, afin que nous nous enquérions de lui ?

8 Et le roi d'Israël dit à Josaphat : Il y a encore un homme par qui on peut consulter l'Eternel ;
mais je le hais ; car il ne me prophétise rien de bon, mais seulement du mal, quand il est question
de moi ; c'est Michée, fils de Jimla. Et Josaphat répondit : Que le roi ne parle point ainsi.
9 Alors le roi d'Israël appela un officier, auquel il dit : Fais venir en diligence Michée, fils de
Jimla.
10 Or, le roi d'Israël et Josaphat, roi de Juda, étaient assis chacun sur son trône, revêtus de leurs
habits, dans la place vers l'entrée de la porte de Samarie ; et tous les prophètes prophétisaient
en leur présence.
11 Alors Tsidkija, fils de Kénahana, s'étant fait des cornes de fer, dit : Ainsi a dit l'Éternel :
Avec ces cornes tu heurteras les Syriens jusqu'à les détruire.
12 Et tous les prophètes prophétisaient de même, disant : Monte à Ramoth de Galaad, et tu seras
heureux, et l'Éternel la livrera entre les mains du roi.
13 Or, le messager qui était allé appeler Michée, lui parla et lui dit : Voici, maintenant les
prophètes prédisent tous d'une voix du bien au roi ; je te prie que ta parole soit semblable à
celle de chacun d'eux, et prédis-lui du bien.
14 Mais Michée lui répondit : L'Éternel est vivant, que je dirai ce que l'Éternel me dira.
15 Il vint donc vers le roi, et le roi lui dit : Michée, irons-nous à la guerre contre Ramoth de
Galaad, ou nous en désisterons-nous ? Et il lui répondit : Monte ; tu seras heureux, et l'Éternel
la livrera entre les mains du roi.
16 Et le roi lui dit : Jusqu'à combien de fois te conjurerai-je, afin que tu ne me dises que la
vérité au nom de l'Éternel ?
17 Et il répondit : J'ai vu tout Israël dispersé par les montagnes, comme un troupeau de brebis
qui n'a point de pasteur ; et l'Éternel dit : Ces gens-ci sont sans seigneur ; que chacun s'en
retourne dans sa maison en paix.
18 Alors le roi d'Israël dit à Josaphat : Ne t'ai-je pas bien dit qu'il ne prédit rien de bon quand
il s'agit de moi, mais seulement du mal ?
19 Et Michée lui dit : C'est pourquoi, écoute la parole de l'Éternel ; j'ai vu l'Éternel assis sur
son trône, et toute l'armée des cieux qui se tenait devant lui, à sa droite et à sa gauche.
20 Et l'Éternel a dit : Qui est-ce qui séduira Achab, afin qu'il monte et qu'il périsse à Ramoth
de Galaad ? L'un disait d'une façon, et l'autre d'une autre.
21 Alors un esprit s'avança et se tint devant l'Éternel, et dit : Je le séduirai. Et l'Éternel lui dit :
Comment ?
22 Et il répondit : Je sortirai, et je serai un esprit menteur dans la bouche de tous ses prophètes.
Et l'Éternel dit : Tu le séduiras, et même tu en viendras à bout. Sors et fais comme tu dis.
23 Maintenant donc, voici, l'Éternel a mis un esprit menteur dans la bouche de tous tes
prophètes ; mais l'Éternel a prononcé du mal contre toi.
24 Alors Tsidkija, fils de Kénahana, s'approcha et frappa Michée sur la joue, et dit : Par où
l'Esprit de l'Éternel m'a-t-il quitté pour te parler ?
25 Et Michée répondit : Voici, tu le verras dans ce jour-là que tu iras de chambre en chambre
pour te cacher.
26 Alors le roi d'Israël dit : Qu'on prenne Michée et qu'on le mène vers Amon, capitaine de la
ville, et vers Joas, fils du roi.
27 Et qu'on leur dise : Ainsi a dit le roi : Mettez cet homme en prison, et qu'on ne lui donne à
manger que très peu de pain, et très peu d'eau à boire, jusqu'à ce que je revienne en paix.
28 Et Michée répondit : Si jamais tu retournes en paix, l'Éternel n'aura point parlé par moi. Il
dit encore : Ecoutez ceci, peuples, tous tant que vous êtes ici.
29 Le roi d'Israël donc monta avec Josaphat, roi de Juda, contre Ramoth de Galaad.
30 Et le roi d'Israël dit à Josaphat : Que je me déguise, et que j'aille au combat ; mais toi, revêts-
toi de tes habits. Le roi d'Israël donc se déguisa, et vint au combat.
31 Or, le roi des Syriens avait commandé aux trente-deux capitaines de ses chariots, disant :

Vous ne combattrez contre qui que ce soit, ni petit ni grand, sinon contre le roi d'Israël seul.
32 Il arriva donc que, dès que les capitaines des chariots eurent vu Josaphat, ils dirent : C'est certainement le roi d'Israël. Et ils se détournèrent vers lui pour combattre contre lui ; mais Josaphat s'écria.
33 Et aussitôt que les capitaines des chariots eurent vu que ce n'était pas le roi d'Israël, ils se détournèrent de lui.
34 Alors quelqu'un tira de son arc de toute sa force, et frappa le roi d'Israël entre les jointures de la cuirasse. Et le roi dit à son cocher : Détourne-toi et mène-moi hors du camp ; car on m'a fort blessé.
35 Et en ce jour-là le combat se renforça, et le roi d'Israël fut retenu dans son chariot vis-à-vis des Syriens, et il mourut sur le soir, et le sang de la plaie coulait dans le chariot.
36 Et sitôt que le soleil fut couché, on fit crier par le camp, disant : Que chacun se retire dans sa ville, et chacun dans son pays.
37 Le roi mourut donc, et il fut porté à Samarie, et y fut enseveli.
38 Et on lava le chariot dans le vivier de Samarie, et les chiens léchèrent son sang, comme aussi quand on lava ses armes, selon la parole que l'Éternel avait prononcée.
39 Le reste des actions d'Achab, tout ce qu'il a fait, et même la maison d'ivoire qu'il bâtit, et toutes les villes qu'il bâtit ; toutes ces choses ne sont-elles pas écrites au livre des Chroniques des rois d'Israël ?
40 Ainsi Achab s'endormit avec ses pères, et Achazia son fils régna en sa place.
41 Or, Josaphat, fils d'Asa, avait commencé à régner sur Juda, l'année quatrième d'Achab, roi d'Israël.
42 Et Josaphat était âgé de trente-cinq ans quand il commença à régner, et il régna vingt-cinq ans à Jérusalem. Le nom de sa mère était Hazuba, fille de Scilhi.
43 Et il suivit entièrement la voie d'Asa son père, et il ne s'en détourna point, faisant tout ce qui est droit devant l'Éternel.
44 Toutefois, les hauts lieux ne furent point ôtés ; le peuple y sacrifiait encore et y faisait des encensements.
45 Josaphat fit aussi la paix avec le roi d'Israël.
46 Le reste des actions de Josaphat, les exploits qu'il fit, et les guerres qu'il eut, ne sont-elles pas écrites au livre des Chroniques des rois de Juda ?
47 Quant au reste de ceux qui s'étaient prostitués, qui étaient demeurés du temps d'Asa son père, il les extermina du pays.
48 Il n'y avait point alors de roi dans l'Idumée ; mais le gouverneur était vice-roi.
49 Josaphat équipa une flotte pour Tarsis, afin d'aller querir de l'or à Ophir ; mais elle n'y alla point, parce que les navires furent brisés à Hetsjon-Guéber.
50 Alors Achazia, fils d'Achab, dit à Josaphat : Que mes serviteurs aillent sur les navires avec les tiens ; mais Josaphat ne le voulut pas.
51 Et Josaphat s'endormit avec ses pères, et fut enseveli avec eux dans la ville de David son père ; et Joram son fils régna en sa place.
52 Achazia, fils d'Achab, commença à régner sur Israël à Samarie l'année dix-septième de Josaphat, roi de Juda ; et il régna deux ans sur Israël.
53 Et il fit ce qui déplaît à l'Éternel, et suivit le train de son père, et le train de sa mère, et le train de Jéroboam, fils de Nébat, qui avait fait pécher Israël.
54 Il servit Bahal, et se prosterna devant lui, et il irrita l'Éternel, le Dieu d'Israël, comme avait fait son père.

REFLEXIONS

Le mauvais succès qu'eut l'union de Josaphat avec l'impie Achab montre qu'on ne saurait trop éviter de s'unir avec les méchants si l'on ne veut pas être enveloppé dans les malheurs qui

tombent sur eux.
Josaphat marqua de la piété en voulant qu'on appelât un prophète du Seigneur avant que de s'engager dans le combat contre le roi de Syrie, mais il fit une grande faute, en ce qu'au lieu de suivre les conseils de Michée, il ne laissa pas d'aller à cette guerre. C'est bien fait de s'informer de la volonté de Dieu, mais il ne sert à rien de la connaître si on ne la suit pas.
Il est remarqué dans cette histoire que le roi Achab ajouta foi aux faux prophètes qui lui promettaient la victoire plutôt qu'à Michée qui lui parlait de la part du Seigneur.
Les hommes aiment la plupart être flatté et ils s'irritent contre ceux qui leur parlent sincèrement, mais Dieu livre à leur aveuglement ceux qui en usent de la sorte.
Ce fut ce qui arriva à Achab, Dieu le voyant obstiné permit qu'il fût séduit par les faux prophètes, mais il ne leur inspira pas un esprit menteur et il ne fut pas la cause de l'endurcissement de ce roi. L'événement vérifia au reste la prédiction de Michée. Achab fut tué, les chiens léchèrent son sang comme le prophète Élie l'avait prédit et Josaphat aurait perdu la vie dans le combat si Dieu ne l'eut préservé.
Telle est d'ordinaire l'issue des desseins où l'on s'engage contre la volonté de Dieu.
On recueille enfin dans ce chapitre que Josaphat était un prince religieux puisqu'il bannit autant qu'il lui fut possible l'idolâtrie et l'impureté de son royaume. Il n'en fut pas de même d'Achazia, roi d'Israël, aussi ne tarda-t-il pas à éprouver la vengeance céleste comme cela se voit dans la suite de cette histoire.

LE SECOND LIVRE

DES ROIS

ARGUMENT

Le second livre des rois contient l'histoire des rois de Juda et des rois d'Israël depuis la fin du règne de Josaphat et d'Achab jusqu'à la ruine des deux royaumes. On y voit comment le royaume d'Israël fut gouverné par les rois impies et idolâtres et comment il fut détruit par le roi d'Assyrie qui transporta les dix tribus, c'est ce qui se lit dans les XVII premiers chapitres. On a aussi dans ce livre l'histoire des rois de Juda depuis Josaphat jusqu'à Sédécias sous lequel la ville et le temple de Jérusalem furent pris et ruinés par les Caldéens et les Juifs emmenés captifs à Babylone. Tout cela arriva dans l'espace d'environ trois cents ans.

CHAPITRE I

Les Moabites se révoltent contre Achazia huitième roi d'Israël. Ce roi étant malade envoie consulter l'idole de bahal-zébub sur l'issue de sa maladie, mais Élie ayant rencontré les gens d'Achazia les reprend de ce qu'ils allaient aux idoles plutôt qu'au vrai Dieu et il leur dit que le roi mourrait.
Ce prophète fait descendre le feu du Ciel sur deux capitaines et sur leurs compagnies qu'Achazia avait envoyés pour le saisir. Et étant allé vers ce Roi, il lui prédit sa mort. Achazia meurt après avoir régné deux ans et Joram son frère régna à sa place.

1 Après la mort d'Achab, les Moabites se révoltèrent contre Israël.
2 Et Achazia tomba par le treillis de sa chambre haute qui était à Samarie, et il en fut malade ; et il envoya des députés auxquels il dit : Allez, consultez Bahal-Zébub, dieu de Hékron, si je relèverai de cette maladie.
3 Mais l'ange de l'Eternel parla à Elie Tisçbite, et lui dit : Lève-toi, monte au-devant des députés du roi de Samarie, et dis-leur : N'y a-t-il point de Dieu en Israël, que vous alliez consulter Bahal-Zébub, dieu de Hékron ?
4 C'est pourquoi, ainsi a dit l'Eternel : Tu ne descendras point du lit sur lequel tu es monté ; mais tu mourras certainement. Et Elie s'en alla.
5 Et les députés retournèrent vers Achazia ; et il leur dit : Pourquoi êtes-vous revenus ?
6 Et ils lui répondirent : Un homme est monté au-devant de nous, qui nous a dit : Allez, retournez vers le roi qui vous a envoyés, et dites-lui : Ainsi a dit l'Eternel : N'y a-t-il point de Dieu en Israël, que tu envoies consulter Bahal-Zébub, dieu de Hékron ? C'est pourquoi tu ne descendras point du lit sur lequel tu es monté ; mais tu mourras certainement.
7 Et il leur dit : Comment était fait cet homme qui est monté au-devant de vous, et qui vous a dit ces paroles ?
8 Et ils lui répondirent : C'est un homme vêtu de poil, qui a une ceinture de cuir, ceinte sur ses reins. Et il dit : C'est Elie Tisçbite.
9 Alors il envoya vers lui un capitaine de cinquante hommes, avec ses cinquante hommes, qui monta vers lui ; (et voilà, il se tenait sur le haut d'une montagne) et ce capitaine lui dit : Homme de Dieu, le roi a dit que tu descendes.

10 Mais Elie répondit et dit au capitaine des cinquante hommes : Si je suis homme de Dieu, que le feu descende des cieux, et te consume, toi et tes cinquante hommes. Et le feu descendit des cieux et le consuma, lui et ses cinquante hommes.
11 Et Achazia envoya encore un autre capitaine de cinquante hommes, avec ses cinquante hommes, qui prit la parole et lui dit : Homme de Dieu, ainsi a dit le roi : Hâte-toi de descendre.
12 Mais Elie répondit et leur dit : Si je suis homme de Dieu, que le feu descende des cieux et te consume, toi et tes cinquante hommes. Et le feu de Dieu descendit des cieux, et le consuma, lui et ses cinquante hommes.
13 Et Achazia envoya encore un capitaine d'une troisième cinquantaine, avec ses cinquante hommes. Et ce troisième capitaine de cinquante hommes monta et vint, et se mit à genoux devant Elie, et le supplia, et lui dit : Homme de Dieu, je te prie que ma vie, et la vie de ces cinquante hommes tes serviteurs, te soit précieuse.
14 Voilà, le feu est descendu des cieux, et a consumé les deux premiers capitaines de cinquante hommes, avec leurs cinquante hommes, mais maintenant, que ma vie te soit précieuse.
15 Et l'ange de l'Eternel dit à Elie : Descends avec lui ; n'aie point peur de lui. Il se leva donc, et descendit avec lui vers le roi ;
16 et il lui dit : Ainsi a dit l'Éternel : Parce que tu as envoyé des messagers pour consulter Bahal-Zébub, dieu de Hékron, comme s'il n'y avait point de Dieu en Israël pour consulter sa parole, tu ne descendras point du lit sur lequel tu es monté ; mais tu mourras certainement.
17 Il mourut donc, selon la parole de l'Éternel, qu'Élie avait prononcée ; et Joram commença à régner en sa place, la seconde année de Joram, fils de Josaphat, roi de Juda ; parce qu'il n'avait point de fils.
18 Le reste des actions que fit Achazia, n'est-il pas écrit au livre des Chroniques des rois d'Israël ?

REFLEXIONS

On voit dans ce chapitre :

I. Que les menaces que Dieu avait faites contre la postérité du roi Achab commencèrent à s'exécuter sous le règne d'Achazia son fils. Les Moabites se révoltèrent contre lui, il fit une chute mortelle et il mourut après avoir vu deux de ses compagnies périr par le feu du Ciel.

II. Que ce prince, au lieu de profiter de sa maladie et des châtiments de Dieu, en vint jusqu'à ce degré d'impiété que de consulter les idoles. Dieu châtie les pécheurs pour les rappeler à lui, mais quand ils prennent occasion de ces châtiments même de l'offenser par de nouveaux crimes, c'est la marque du dernier endurcissement.

III. Il faut remarquer que si Élie fit consumer par le feu du Ciel les capitaines et les soldats que le roi avait envoyés pour le saisir, il ne le fit pas par un esprit de vengeance, ni de son mouvement particulier, mais qu'il le fit par un mouvement de l'esprit de Dieu et par son ordre, ce qui paraît en ce que Dieu déploya sa toute puissance et fit tomber le feu du Ciel à la parole d'Élie. Dieu fit ce miracle pour punir ces idolâtres, pour arrêter la fureur d'Achazia, pour l'empêcher de faire du mal à Élie qui devait aller lui parler et pour apprendre à ce prince et à tous ses sujets à craindre le vrai Dieu.

Ainsi cette action d'Élie n'autorise point la vengeance et c'est ce que notre Seigneur enseigna à ses disciples lorsqu'il les censura de ce qu'ils voulaient, à l'imitation d'Élie, faire descendre le feu du Ciel sur des Samaritains qui avaient refusé de le loger.

Achazia mourut après un règne fort court et cette mort étant arrivée ensuite de la prédication du prophète Élie, on doit la regarder comme une juste punition de Dieu sur ce prince idolâtre et impie.

CHAPITRE II
Le prophète Élie est enlevé au Ciel. Élisée son disciple et son successeur reçoit son esprit, et fait diverses merveilles qui tendaient à montrer que Dieu l'avait établi pour être prophète en Israël comme Élie l'avait été.
.
1 Lorsque l'Éternel voulait enlever Élie aux cieux par un tourbillon, Élie et Élisée venaient de Guilgal.
2 Et Élie dit à Élisée : Je te prie, demeure ici ; car l'Éternel m'envoie jusqu'à Beth-el. Mais Élisée répondit : L'Éternel est vivant, et ton âme est vivante, que je ne te quitterai point ; ainsi ils descendirent à Beth-el.
3 Et les fils des prophètes qui étaient à Beth-el, sortirent vers Élisée, et lui dirent : Ne sais-tu pas bien qu'aujourd'hui l'Éternel va t'enlever ton maître ? Et il répondit : Je le sais bien aussi ; taisez-vous.
4 Élie lui dit : Élisée, je te prie, demeure ici ; car l'Éternel m'envoie à Jérico. Mais il lui répondit : L'Éternel est vivant, et ton âme est vivante, que je ne te quitterai point. Ainsi ils s'en allèrent à Jérico.
5 Et les fils des prophètes qui étaient à Jérico, vinrent vers Élisée, et lui dirent : Ne sais-tu pas bien que l'Éternel va t'enlever aujourd'hui ton maître ? Et il répondit : Je le sais bien aussi ; taisez-vous.
6 Et Élie lui dit : Je te prie, demeure ici ; car l'Éternel m'envoie jusqu'au Jourdain. Mais il répondit : L'Éternel est vivant, et ton âme est vivante, que je ne te quitterai point. Ainsi ils s'en allèrent eux deux ensemble.
7 Et cinquante hommes d'entre les fils des prophètes vinrent, et se tinrent loin vis-à-vis ; et ils s'arrêtèrent tous deux auprès du Jourdain.
8 Alors Élie prit son manteau, et le plia, et en frappa les eaux qui se partagèrent çà et là, et ils passèrent tous deux à sec.
9 Quand ils furent passés, Élie dit à Élisée : Demande ce que tu veux que je te fasse, avant que je sois enlevé d'avec toi. Et Élisée répondit : Je te prie que j'aie de ton esprit autant que deux.
10 Et il lui dit : Tu as demandé une chose difficile ; si tu me vois enlever d'avec toi, cela t'arrivera ainsi ; mais si tu ne me vois pas, cela n'arrivera pas.
11 Et comme ils continuaient leur chemin, et qu'ils marchaient en parlant, voici un chariot de feu, et des chevaux de feu, qui les séparèrent l'un de l'autre. Et Élie monta aux cieux par un tourbillon.
12 Et Élisée le regardant, criait : Mon père, mon père, chariot d'Israël, et sa cavalerie ; et il ne le vit plus ; et prenant ses vêtements, il les déchira en deux pièces ;
13 et il leva le manteau d'Élie, qui était tombé de dessus lui, et il s'en retourna et s'arrêta sur le bord du Jourdain ;
14 Et il prit le manteau d'Élie, qui était tombé de dessus lui, et il en frappa les eaux, et dit : Où est l'Éternel, le Dieu d'Élie, l'Éternel même ? Il frappa donc les eaux, et elles se partagèrent çà et là ; et Élisée passa.
15 Quand les fils des prophètes qui étaient à Jérico, vis-à-vis, l'eurent vu, ils dirent : L'esprit d'Élie s'est posé sur Élisée. Et ils vinrent au-devant de lui, et se prosternèrent devant lui en terre ;
16 et ils lui dirent : Voici maintenant avec tes serviteurs cinquante hommes vaillants ; nous te prions qu'ils s'en aillent chercher ton maître, de peur que l'esprit de l'Éternel ne l'ait enlevé, et ne l'ait jeté dans quelque montagne, ou dans quelque vallée. Et il répondit : N'y envoyez point.
17 Mais ils le pressèrent tant par leurs paroles, qu'il en était honteux ; et il dit : Envoyez-y. Et ils envoyèrent ces cinquante hommes, qui le cherchèrent pendant trois jours ; mais ils ne le trouvèrent point.
18 Et ils retournèrent vers Elisée, qui était demeuré à Jérico ; et il leur dit : Ne vous avais-je pas

bien dit que vous n'y allassiez point ?
19 Et les gens de la ville dirent à Elisée : Voici maintenant, le séjour de cette ville est bon, comme mon seigneur le voit ; mais les eaux en sont mauvaises, et la terre en est stérile.
20 Et il dit : Apportez-moi un vaisseau neuf, et mettez-y du sel ; et ils le lui apportèrent.
21 Puis il sortit vers le lieu d'où les eaux sortaient, et il y jeta le sel, et dit : Ainsi a dit l'Eternel : J'ai rendu saines ces eaux, elles ne causeront plus la mort, et la terre ne sera plus stérile.
22 Et elles furent rendues saines et elles l'ont été jusqu'à ce jour, selon la parole qu'Elisée avait proférée.
23 Et de là il monta à Beth-el ; et comme il montait par le chemin, de jeunes garçons sortirent de la ville, qui se moquaient de lui et disaient : Monte, chauve ; monte, chauve.
24 Et regardant derrière soi, il les vit et les maudit au nom de l'Eternel. Alors deux ourses sortirent de la forêt, et déchirèrent quarante-deux de ces jeunes gens.
25 De là il alla sur la montagne de Carmel, d'où il revint à Samarie.

REFLEXIONS

L'enlèvement du prophète Élie au Ciel est un événement admirable où nous voyons comment Dieu voulut récompenser le zèle extraordinaire dont ce grand prophète avait été animé pendant sa vie et apprendre en même temps aux hommes qu'il réserve dans le Ciel une vie bienheureuse à ceux qui l'auront servi fidèlement sur la terre.
Au reste, il paraît par les circonstances de cette histoire et par ce qui précéda et ce qui suivit l'ascension d'Élie qu'elle fut connue, non seulement d'Élisée, mais d'un grand nombre de fils de prophètes qui étaient de l'autre côté du Jourdain lorsqu'Élie fut enlevé.
Nous avons outre cela dans cette ascension d'Élie une image de celle de Jésus-Christ laquelle nous assure encore plus fortement qu'il y a pour les justes une meilleure vie après celle-ci.
La persévérance avec laquelle Élisée suivi Élie afin qu'il pût être le témoin de son départ et la prière qu'il fit pour obtenir une double portion de son esprit marquent le zèle et la foi d'Élisée. Il en fut récompensé puisqu'il vit l'enlèvement de son maître et qu'il fut revêtu des mêmes dons que lui.
Nous devons rechercher avec la même ardeur et avec la même persévérance les dons de l'esprit de Dieu qui nous sont nécessaires et si nous nous adressons à Jésus-Christ pour les lui demander, il nous les accordera dans une mesure abondante.
Les miracles qu'Élisée fit incontinent après l'enlèvement d'Élie en partageant les eaux du Jourdain et en rendant saines celles de Jérico tendaient à l'assurer que Dieu serait avec lui comme il avait été avec Élie et à faire voir aux fils des prophètes et à tout le peuple d'Israël qu'Élisée était un prophète envoyé extraordinairement de sa part.
La mort de ces quarante-deux jeunes garçons de Béth-el qui furent dévorés par deux ourses arriva aussi par la volonté et par la puissance divine. Dieu voulait confirmer par ce moyen la vocation d'Élisée au milieu d'un peuple idolâtre, donner de la crainte au roi d'Israël et à son royaume et punir les habitants de la ville de Béth-el qui était le lieu où l'idolâtrie était publiquement exercée et où les prophètes du Seigneur étaient méprisés et rejetés. Il était nécessaire qu'il arrivât de temps en temps de ces sortes d'exemples et que Dieu donnât des marques de sa colère dans un royaume où le culte des idoles était établi et soutenu par l'autorité publique.

CHAPITRE III

Joram, neuvième roi d'Israël, aidé par Josaphat roi de Juda et par le roi des Iduméens fait la guerre aux Moabites qui s'étaient révoltés contre Achazia son frère.
L'armée de ces trois rois manquant d'eau et étant sur le point de périr, le prophète Élisée leur fit avoir de l'eau et leur promit la victoire.
Les Moabites furent défaits et leur roi offrit son fils en holocauste sur la muraille de la ville de

Kir-haréseth où il s'était retiré, après quoi cette guerre fut terminée.

1 La dix-huitième année de Josaphat, roi de Juda, Joram, fils d'Achab, avait commencé à régner sur Israël dans Samarie, et il régna douze ans.
2 Et il fit ce qui est mauvais devant l'Eternel, mais non pas comme son père et sa mère ; car il ôta la statue de Bahal que son père avait faite.
3 Toutefois, il demeura dans les péchés de Jéroboam, fils de Nébat, par lesquels il avait fait pécher Israël, et il ne s'en retira point.
4 Or, Mesçah, roi des Moabites, avait de grands troupeaux, et il en payait au roi d'Israël cent mille agneaux, et cent mille moutons avec leur laine.
5 Mais aussitôt qu'Achab fut mort, le roi des Moabites se révolta contre le roi d'Israël.
6 C'est pourquoi, le roi Joram sortit ce jour-là de Samarie, et fit le dénombrement de tout Israël ;
7 et il envoya vers Josaphat, roi de Juda, pour lui dire : Le roi des Moabites s'est révolté contre moi ; ne viendras-tu pas avec moi à la guerre contre les Moabites ? Et il répondit : J'y monterai ; dispose de moi comme de toi, de mon peuple comme de ton peuple, et de mes chevaux comme de tes chevaux.
8 Ensuite il dit : Par quel chemin monterons-nous ? Et il répondit : Par le chemin du désert de l'Idumée.
9 Ainsi le roi d'Israël, le roi de Juda, et le roi d'Edom partirent ; et après avoir tourné par le chemin pendant sept jours, ils n'eurent plus d'eau pour le camp, ni pour les bêtes qu'ils menaient.
10 Et le roi d'Israël dit : Hélas ! certainement, l'Eternel a appelé ces trois rois pour les livrer entre les mains des Moabites.
11 Et Josaphat dit : N'y a-t-il point ici quelque prophète de l'Eternel, afin que nous consultions l'Eternel par lui ? Et un des serviteurs du roi d'Israël répondit et dit : Elisée, fils de Sçaphat, qui versait de l'eau sur les mains d'Elie, est ici.
12 Alors Josaphat dit : La parole de l'Eternel est avec lui. Et le roi d'Israël, et Josaphat, et le roi des Iduméens descendirent vers lui.
13 Mais Elisée dit au roi d'Israël : Qu'y a-t-il entre moi et toi ? Va-t'en vers les prophètes de ton père, et vers les prophètes de ta mère. Et le roi d'Israël répondit : Non ; car l'Eternel a appelé ces trois rois pour les livrer entre les mains des Moabites.
14 Et Elisée dit : L'Eternel des armées, devant lequel j'assiste, est vivant, que si je n'avais égard à Josaphat, roi de Juda, je ne daignerais pas te regarder ni te voir.
15 Mais maintenant, amenez-moi un joueur d'instruments. Et comme le joueur jouait des instruments, la main de l'Eternel fut sur lui ;
16 et il dit : Ainsi a dit l'Eternel : Qu'on fasse dans toute cette vallée des fosses ;
17 car ainsi a dit l'Eternel : Vous ne verrez ni vent, ni pluie, et néanmoins cette vallée sera remplie d'eaux, dont vous boirez, vous et vos bêtes.
18 Encore cela est-il peu de chose à l'Eternel ; car il livrera les Moabites entre vos mains.
19 Et vous détruirez toutes les villes fortes et toutes les villes principales, vous abattrez tous les arbres fruitiers, vous boucherez toutes les fontaines, et vous couvrirez de pierres tous les meilleurs champs.
20 Il arriva donc le matin, environ l'heure qu'on offre l'oblation, qu'on vit venir des eaux du chemin de l'Idumée, de sorte que ce lieu-là fut rempli d'eaux.
21 Or, tous les Moabites ayant appris que ces rois-là étaient montés pour leur faire la guerre, s'étaient assemblés à cri public, tous ceux qui étaient en âge pour porter les armes, et au-dessus, et ils se tinrent sur la frontière.
22 Et le lendemain ils se levèrent de bon matin ; et comme le soleil fut levé sur les eaux, les Moabites virent vis-à-vis d'eux les eaux rouges comme du sang.
23 Et ils dirent : C'est du sang, certainement ces rois-là se sont entre-tués, et chacun a frappé

son compagnon ; maintenant donc, ô Moabites, au butin !
24 Ainsi ils vinrent au camp d'Israël, et les Israélites se levèrent et battirent les Moabites, qui s'enfuirent devant eux ; puis ils entrèrent dans le pays, et tuèrent les Moabites.
25 Et ils détruisirent les villes, et chacun jetait des pierres dans les meilleurs champs, de sorte qu'ils les en remplirent, et ils bouchèrent toutes les fontaines, et abattirent tous les arbres fruitiers, jusqu'à ne laisser que les pierres à Kir-Haréseth, que les tireurs de fronde environnèrent et battirent.
26 Et le roi des Moabites voyant qu'il n'était pas le plus fort, prit avec soi sept cents hommes qui tiraient l'épée, pour enfoncer jusqu'au roi de l'Idumée ; mais ils ne purent.
27 Alors il prit son fils aîné, qui devait régner en sa place, et il l'offrit en holocauste sur la muraille, et les Israélites en eurent horreur ; ainsi ils se retirèrent de lui, et ils s'en retournèrent en leur pays.

REFLEXIONS

Ce qu'il y a à remarquer ici, c'est :
I. Que Joram ne fut pas si méchant qu'Achazia son frère puisqu'il ôta l'idolâtrie de bahal, mais il conserva pourtant celle des veaux d'or que Jéroboam avait introduite. Ce prince avait quelques bons sentiments, mais il n'eut pas assez de piété et de résolution pour abolir tout à fait l'idolâtrie.
Nous avons dans le roi Joram une image de ces pécheurs qui veulent faire quelque chose pour Dieu et qui renoncent à certains péchés, mais qui en conservent d'autres et ne peuvent se résoudre à les abandonner.
L'armée des rois de Juda, d'Israël et d'Édom manquant d'eau, Élisée fut appelé et Dieu leur donna de l'eau par le ministère de ce prophète après quoi ils défirent les Madianites. Comme l'histoire sainte dit que Dieu fit cela en considération de Josaphat roi de Juda qui le craignait, on voit par-là que Dieu fait souvent du bien à des gens qui en sont indignes à cause des personnes pieuses et que c'est pour l'amour d'elles qu'il déploie sa puissance et sa bonté en faveur des méchants. On peut dire aussi que Dieu favorisa Joram dans cette occasion parce qu'il n'était pas si méchant qu'Achab son père, ni qu'Achazia son frère et parce qu'il avait aboli le culte qu'on rendait à bahal.
Dieu est si bon qu'il récompense même le peu de bien qu'il y a dans les pécheurs et par là il leur montre que s'ils se convertissaient sincèrement à lui, il les combleraient des marques de son amour.
Cette victoire que Dieu accorda à Joram par le moyen du prophète Élisée devait engager ce prince à abolir entièrement l'idolâtrie, mais il ne le fit pas et par sa persévérance dans ses péchés, il attira sur lui, les jugements de Dieu.
L'action cruelle et dénaturée du roi de Moab qui immola son propre fils est une particularité bien remarquable. Par là nous devons reconnaître que les sentiments de l'humanité étaient presque éteints parmi ces peuples idolâtres.
Cela nous montre aussi que le dépit et le désespoir peuvent porter les hommes aux crimes les plus détestables. Les impies s'adonnent ordinairement aux derniers excès de la douleur, mais ceux qui connaissent Dieu et qui le craignent sont toujours résignés et soumis dans les événements les plus fâcheux.

CHAPITRE IV

Ce chapitre contient le récit de divers miracles du prophète Élisée.
Il multiplia l'huile d'une veuve.
Étant allé loger chez une femme Sçunamite, il lui promet que Dieu lui donnerait un fils et ce fils étant mort, il le ressuscita. Il rendit doux un potage dont on ne pouvait manger.
Et il nourrit cent personnes avec vingt pains d'orges et quelques épis.

1 Or, une veuve d'un des fils des prophètes cria à Elisée, disant : Ton serviteur mon mari est mort ; et tu sais que ton serviteur craignait l'Eternel ; et son créancier est venu pour prendre mes deux enfants, afin qu'ils soient esclaves.
2 Et Elisée lui répondit : Que te ferai-je ? Déclare-moi ce que tu as à la maison. Et elle dit : Ta servante n'a rien dans toute la maison qu'un pot d'huile.
3 Alors il lui dit : Va, demande des vaisseaux à tous tes voisins, des vaisseaux qui soient vides, et n'en demande pas en petit nombre.
4 Puis entre et ferme la porte sur toi et sur tes enfants, et en verse dans tous ces vaisseaux, faisant ôter ceux qui seront pleins.
5 Ainsi elle partit d'avec lui, et ferma la porte sur elle et sur ses enfants ; et ils lui apportaient les vaisseaux, et elle versait.
6 Et il arriva que dès qu'elle eut rempli les vaisseaux, elle dit à son fils : Apporte-moi encore un vaisseau. Et il répondit : Il n'y a plus de vaisseaux ; et l'huile s'arrêta.
7 Alors elle s'en vint le rapporter à l'homme de Dieu, lequel lui dit : Va, vends l'huile, et paye ta dette, et toi et tes fils vous vivrez du reste.
8 Et il arriva un jour qu'Elisée passa par Sçunem, où il y avait une femme qui avait de grands biens ; et elle le retint avec de grandes instances à manger du pain chez elle ; et toutes les fois qu'il passait il s'y retirait pour manger.
9 Et elle dit à son mari : Je connais maintenant que cet homme-ci, qui passe souvent chez nous, est un saint homme de Dieu.
10 Faisons-lui, je te prie, une petite chambre haute, et mettons-lui là un lit, une table, un siège et un chandelier, afin que quand il viendra vers nous, il se retire là.
11 Il arriva donc un jour qu'il vint là, et il se retira dans cette chambre haute, et y reposa.
12 Et il dit à Guéhazi son serviteur : Appelle cette Sçunamite. Et il l'appela, et elle se présenta devant lui.
13 Alors il dit à Guéhazi : Dis maintenant à cette femme : Voici, tu as pris tous ces soins pour nous ; que pourrait-on faire pour toi ? As-tu à parler au roi, ou au chef de l'armée ? Et elle répondit : J'habite au milieu de mon peuple.
14 Il dit donc à Guéhazi : Que lui faudrait-il faire ? Et Guéhazi répondit : Certainement, elle n'a point de fils, et son mari est vieux.
15 Alors il dit : Appelle-la. Et il l'appela, et elle se présenta à la porte.
16 Et il lui dit : L'année qui vient, en cette même saison, tu embrasseras un fils. Et elle répondit : Non, mon seigneur, homme de Dieu, ne mens point à ta servante.
17 Cette femme-là donc conçut et enfanta un fils, un an après, dans la même saison, comme Elisée lui avait dit.
18 Et l'enfant étant devenu grand, il arriva un jour qu'il sortit pour aller trouver son père vers les moissonneurs.
19 Et il dit à son père : Ma tête, ma tête. Et le père dit au serviteur : Porte-le à sa mère.
20 Il le porta donc et l'amena à sa mère, et il demeura sur ses genoux jusqu'à midi, et il mourut.
21 Et elle monta, et le coucha sur le lit de l'homme de Dieu, et ayant fermé la porte sur lui, elle sortit.
22 Ensuite elle cria à son mari, et dit : Je te prie ; envoie-moi un des serviteurs et une ânesse, et je m'en irai jusqu'à l'homme de Dieu ; puis je reviendrai.
23 Et il dit : Pourquoi vas-tu vers lui aujourd'hui ? Ce n'est point la nouvelle lune, ni le sabbat. Elle répondit : Tout va bien.
24 Elle fit donc seller l'ânesse, et dit à son serviteur : Mène-la, et marche, et ne m'empêche point d'avancer chemin sur l'ânesse, si je ne te le dis.
25 Ainsi elle s'en alla, et vint vers l'homme de Dieu en la montagne de Carmel. Et sitôt que l'homme de Dieu eut vu qu'elle venait vers lui, il dit à Guéhazi son serviteur : Voilà la Sçunamite.

26 Va, cours au-devant d'elle, et dis-lui : Tout va-t-il bien ? Ton mari se porte-t-il bien ? L'enfant se porte-t-il bien ? Et elle répondit : Bien.
27 Puis elle vint vers l'homme de Dieu sur la montagne, et embrassa ses pieds. Et Guéhazi s'approcha pour la repousser ; mais l'homme de Dieu lui dit : Laisse-la, car elle a le cœur outré ; et l'Éternel me l'a caché, et ne me l'a point déclaré.
28 Alors elle dit : Avais-je demandé un fils à mon seigneur ? Ne te dis-je pas : Ne fais point que je sois trompée ?
29 Et il dit à Guéhazi : Ceins tes reins, prends mon bâton à ta main, et t'en va ; si tu trouves quelqu'un, ne le salue point, et si quelqu'un te salue, ne lui réponds point ; ensuite tu mettras mon bâton sur le visage du garçon.
30 Mais la mère du jeune garçon dit : L'Éternel est vivant, et ton âme est vivante, que je ne te laisserai point. Et il se leva, et s'en alla après elle.
31 Or, Guéhazi était passé devant eux, et il avait mis le bâton sur le visage du garçon ; mais il n'y eut ni voix ni aucune apparence qu'on eût égard à ce qu'il faisait, et il retourna au-devant de lui, et il lui en fit le rapport, disant : L'enfant ne s'est point réveillé.
32 Elisée donc entra dans la maison, et voilà, le garçon était mort, et couché sur son lit.
33 Et étant entré dans, sa chambre, il ferma la porte sur eux deux, et pria l'Eternel.
34 Puis il monta et se coucha sur l'enfant, et mit sa bouche sur la bouche de l'enfant, et ses yeux sur ses yeux, et ses paumes sur ses paumes, et s'étendit sur lui ; et la chair de l'enfant fut échauffée.
35 Puis il se retirait et allait par la maison, tantôt çà, tantôt là, et remontait et s'étendait encore sur lui : enfin le garçon éternua sept fois et ouvrit les yeux.
36 Alors Elisée appela Guéhazi et lui dit : Appelle cette Sçunamite ; et il l'appela, et elle vint vers lui, et il lui dit : Prends ton fils.
37 Elle vint donc et se jeta à ses pieds, et se prosterna en terre, puis elle prit son fils et sortit.
38 Et Elisée revint à Guilgal. Or, il y avait une famine au pays, et les fils des prophètes étaient assis devant lui. Et il dit à son serviteur : Mets le grand pot, et cuis du potage pour les fils des prophètes.
39 Mais quelqu'un sortit aux champs pour cueillir des herbes, et il trouva de la vigne sauvage, et il cueillit des coloquintes sauvages plein sa robe, et étant venu, il les mit par pièces dans le pot où était le potage ; car on ne savait ce que c'était.
40 Et on dressa de ce potage à quelques-uns pour en manger ; mais sitôt qu'ils eurent mangé de ce potage, ils s'écrièrent et dirent : Homme de Dieu, la mort est dans ce pot : et ils n'en purent manger.
41 Et il dit : Apportez ici de la farine, et il la jeta dans le pot, et dit : Qu'on en dresse à ce peuple, afin qu'il mange ; et il n'y avait plus rien de mauvais dans le pot.
42 Alors il vint un homme de Bahal-Sçalisça, qui apporta à l'homme de Dieu du pain des premiers fruits, savoir, vingt pains d'orge et du grain en épi avec sa paille. Et Elisée dit : Donne cela à ce peuple, afin qu'ils mangent.
43 Et son serviteur lui dit : Donnerais-je ceci à cent hommes ? Mais il lui répondit : Donne-le à ce peuple, et qu'ils mangent. Car ainsi a dit l'Eternel : Ils mangeront, et il y en aura de reste.
44 Il mit donc cela devant eux, et ils mangèrent, et ils en laissèrent de reste, selon la parole de l'Eternel.

REFLEXIONS

I. L'on doit reconnaître en général dans les divers miracles du prophète Élisée la puissance de Dieu et en même temps sa bonté envers les Israélites, puisque tous ces miracles tendaient à les rappeler au culte du vrai Dieu et à les retirer de l'idolâtrie.

II. Il faut considérer outre cela que si Élisée multiplia l'huile d'une veuve qui était poursuivie par ses créanciers et s'il fit obtenir un fils à la Sçunamite, c'était parce que ces femmes et leurs

maris craignaient le Seigneur de sorte que nous avons ici des exemples bien exprès du soin que Dieu a de ceux qui le craignent.
III. Il faut remarquer que Dieu, après avoir donné un fils à la Sçunamite ensuite des promesses d'Élisée voulut que ce fils mourût afin de le lui rendre par un miracle que ce prophète ferait. La démarche de cette femme qui alla trouver Élisée aussitôt que son fils fut mort marque une foi admirable et l'espérance qu'elle avait que ce même prophète, qui lui avait promis la naissance de cet enfant, le rétablirait en vie et elle ne fut pas trompée dans son attente.
Dieu afflige souvent par les endroits les plus sensibles ceux qu'il aime, mais il leur donne par cela même des marques plus convaincantes de son amour lorsqu'il leur accorde une heureuse issue de leurs afflictions et elles servent par ce moyen à les affermir dans la foi et dans la piété.
IV. Il faut considérer que les miracles d'Élisée quoi qu'illustres et en grand nombre sont beaucoup en dessous de ceux de Jésus-Christ qui par sa seule parole et dans un instant guérissait les malades et ressuscitait les morts.
Enfin, nous devons nous souvenir que si Élisée nourrit cent personnes avec vingt pains d'orge, notre Seigneur en nourrit plusieurs milliers avec quelques pains d'orge et quelques poissons, comme nous le lisons dans l'Évangile.

CHAPITRE V

Naaman, général de l'armée du roi de Syrie, est guéri de la lèpre après s'être lavé sept fois au Jourdain par le commandement d'Élisée. Il reconnut par ce miracle que le Dieu d'Israël était le seul vrai Dieu, il promit de ne plus offrir de sacrifices qu'à lui et dans cette vue il demanda au prophète qu'il lui fût permis d'emporter de la terre du pays d'Israël afin d'élever un autel dessus pour y sacrifier au vrai Dieu.
Naaman voulut donner des présents à Élisée, ce prophète les refusa, mais Guéhazi serviteur d'Élisée ayant pris une partie de ces présents en cachette, le prophète le punit en le frappant de la lèpre, lui et sa postérité.

1 Or, Naaman, chef de l'armée du roi de Syrie, était un homme puissant auprès de son seigneur, et il était en grand honneur, parce que l'Eternel avait délivré les Syriens par son moyen ; mais cet homme fort et vaillant était lépreux.
2 Et quelques troupes étaient sorties de Syrie, et avaient emmené prisonnière une petite fille du pays d'Israël qui servait la femme de Naaman.
3 Et elle dit à sa maîtresse : Je souhaiterais que mon seigneur se présentât devant le prophète qui est à Samarie ; il l'aurait d'abord guéri de sa lèpre.
4 Quelqu'un donc vint et le rapporta à son seigneur, et lui dit : La fille qui est du pays d'Israël a dit telle et telle chose.
5 Et le roi de Syrie dit à Naaman : Va, vas-y ; et j'enverrai une lettre au roi d'Israël. Il y alla donc, et prit en sa main dix talents d'argent et six mille pièces d'or, et dix robes de rechange.
6 Et il apporta une lettre au roi d'Israël en ces termes : Dès que cette lettre te sera parvenue, tu sauras que je t'ai envoyé Naaman mon serviteur, afin que tu le guérisses de sa lèpre.
7 Dès que le roi d'Israël eut lu la lettre, il déchira ses vêtements et dit : Suis-je Dieu pour faire mourir et pour rendre la vie, que cet homme envoie vers moi, pour guérir un homme de sa lèpre ? C'est pourquoi, considérez maintenant, et voyez qu'il cherche une occasion contre moi.
8 Mais aussitôt qu'Elisée, homme de Dieu, eut appris que le roi d'Israël avait déchiré ses vêtements, il envoya dire au roi : Pourquoi as-tu déchiré tes vêtements ? Qu'il vienne maintenant vers moi, et qu'il sache qu'il y a un prophète en Israël.
9 Naaman donc vint avec ses chevaux et avec son chariot, et se tint à la porte de la maison d'Elisée.
10 Et Elisée lui envoya dire : Va, et te lave sept fois au Jourdain, et ta chair te reviendra telle qu'auparavant, et tu seras net.

11 Mais Naaman se mit fort en colère, et s'en alla, disant : Je pensais en moi-même : Il sortira incontinent, il invoquera le nom de l'Éternel son Dieu, et il avancera sa main sur l'endroit de la plaie, et guérira le lépreux.
12 Abana et Parpar, fleuves de Damas, ne sont-ils pas meilleurs que toutes les eaux d'Israël ? Ne m'y laverais-je pas bien, et je deviendrais net ? Ainsi il s'en retournait, et s'en allait tout en colère.
13 Mais ses serviteurs s'approchèrent, et lui dirent : Mon père, si le prophète t'eût dit quelque chose de bien considérable, ne l'aurais-tu pas fait ? Combien plutôt donc dois-tu faire ce qu'il t'a dit : Lave-toi, et tu deviendras net.
14 Ainsi il descendit, et se plongea au Jourdain sept fois, selon la parole de l'homme de Dieu ; et sa chair lui revint semblable à la chair d'un petit enfant, et il fut net.
15 Alors il retourna vers l'homme de Dieu, lui et toute sa suite, et vint se présenter devant lui, et dit : Voici, maintenant je connais qu'il n'y a point d'autre Dieu dans toute la terre, qu'en Israël. C'est pourquoi, maintenant je te prie, prends le présent de ton serviteur.
16 Mais Elisée répondit : L'Éternel, en la présence duquel je suis, est vivant, que je ne le prendrai point. Et bien qu'il le pressât fort de le prendre, il le refusa toujours.
17 Et Naaman dit : Mais je te prie, ne pourrait-on point donner à ton serviteur de la terre d'Israël la charge de deux mulets ? car ton serviteur ne fera plus d'holocauste ni de sacrifice à d'autres dieux, mais seulement à l'Éternel.
18 L'Éternel veuille pardonner ceci à ton serviteur, c'est que quand mon maître entrera dans la maison de Rimmon pour se prosterner là, et qu'il s'appuiera sur ma main, je me prosternerai dans la maison de Rimmon ; l'Éternel, dis-je, me veuille pardonner cela, quand je me prosternerai dans la maison de Rimmon.
19 Et il lui dit : Va en paix. Ainsi étant parti d'avec lui, il marcha quelque petit espace de pays.
20 Alors Guéhazi, serviteur d'Elisée, homme de Dieu, dit en lui-même : Voici, mon maître a refusé de prendre quoi que ce soit de la main de Naaman Syrien, de tout ce qu'il avait apporté ; l'Éternel est vivant, que je courrai après lui, et je prendrai quelque chose de lui.
21 Guéhazi donc courut après Naaman ; et Naaman voyant qu'il courait après lui, se jeta hors de son chariot au-devant de lui, et dit : Tout va-t-il bien ?
22 Et il répondit : Tout va bien. Mon maître m'a envoyé pour te dire : Voici, à cette heure deux jeunes hommes de la montagne d'Ephraïm sont venus vers moi, qui sont des fils des prophètes ; je te prie, donne-leur un talent d'argent et deux robes de rechange.
23 Et Naaman dit : Prends hardiment deux talents ; et il le pressa tant, qu'on serra deux talents d'argent dans deux sacs ; il lui donna aussi deux robes de rechange ; et il les donna à deux de ses serviteurs, qui les portèrent devant lui.
24 Et quand il fut venu dans un lieu secret, il les prit d'entre leurs mains, et serra tout dans une maison ; puis il renvoya ces gens-là, et ils s'en retournèrent.
25 Et il entra, et se présenta devant son maître ; et Elisée lui dit : D'où viens-tu, Guéhazi ? Et il lui répondit : Ton serviteur n'a été ni çà ni là.
26 Mais il lui dit : Mon esprit n'est-il pas allé là, quand cet homme s'est retourné de dessus son chariot au-devant de toi ? Est-ce le temps de prendre de l'argent et des vêtements, pour acheter des oliviers, des vignes, du gros et du menu bétail, des serviteurs et des servantes ?
27 C'est pourquoi la lèpre de Naaman s'attachera à toi et à ta postérité à jamais. Et il sortit de devant lui blanc de lèpre comme la neige.

REFLEXIONS

I. Le miracle de la guérison de Naaman est l'un des plus célèbres qu'Élisée ait faits. Dieu voulut qu'il arrivât pour apprendre, non seulement aux Israélites, mais aussi aux Syriens qui étaient un peuple étranger et idolâtre, que le Dieu d'Israël était le seul vrai Dieu. Ce fut pour la même raison que le prophète Élisée dit à Naaman de se laver dans les eaux du Jourdain qui étaient un

fleuve du pays d'Israël. Naaman méprisa d'abord l'ordre que le prophète lui avait donné de se laver dans le Jourdain, jugeant que ce n'était pas là un moyen propre pour le guérir et cependant ce fut par là qu'il se vit délivré de sa lèpre.
Il ne faut jamais mépriser les moyens dont Dieu veut se servir pour nous faire part de ses grâces quoi qu'ils paraissent simples et faibles, mais il faut plutôt y reconnaître et y admirer sa puissance et sa bonté.
II. Naaman ayant été guéri promit de ne plus adorer que le vrai Dieu et de ne plus entrer dans les temples des idoles, si ce n'est lorsqu'il accompagnerait le roi son maître, ce qu'il crut pouvoir faire sans idolâtrie puisqu'il ne s'agissait que d'un devoir civil et attaché à sa charge et que d'ailleurs il avait renoncé au culte des idoles et déclaré qu'il ne voulait plus sacrifier qu'au vrai Dieu.
Cette conduite de Naaman doit nous apprendre à témoigner à Dieu notre reconnaissance lorsqu'il nous a fait du bien et à ne jamais rien faire qui pût l'offenser ou blesser notre conscience.
III. Le refus qu'Élisée fit des riches présents de Naaman dût faire beaucoup d'impression sur l'esprit de ce général et lui inspirer encore plus de respect pour le vrai Dieu dont Élisée était le ministre.
C'est là un bel exemple de désintéressement qui doit surtout être imité par les ministres du Seigneur. Enfin, il faut faire attention à ce qui arrivât à Guéhazi, qui pour avoir menti à Naaman et avoir pris en secret de ses présents, devint lépreux avec sa postérité. Élisée frappa Guéhazi de cette plaie parce que ce qu'il avait fait tournait au déshonneur de la vraie religion et marquait une âme basse et intéressée et un mauvais cœur, surtout après que son maître avait refusé les présents de Naaman.
Cela nous apprend que Dieu connait les péchés commis en secret, qu'il les punit et qu'en particulier sa colère poursuit non seulement les injustes, mais en général tous ceux qui sont adonnés à l'avarice et au gain déshonnête et qu'enfin les biens que l'on acquiert par de méchantes voies portent avec eux une malédiction qui passe même souvent des pères aux enfants.

CHAPITRE VI

On voit dans ce chapitre diverses actions miraculeuses du prophète Élisée.
Il fait nager sur l'eau le fer d'une cognée.
Il révèle au roi d'Israël les desseins du roi de Syrie, de quoi celui-ci étant irrité, il envoya des troupes pour prendre le prophète dans la ville de Dothan, mais des armées célestes vinrent à son secours et Élisée ayant frappé les Syriens d'éblouissement, il les conduisit à Samarie vers le roi d'Israël à qui il défendit pourtant de leur faire aucun mal.
Quelque temps après, le roi de Syrie assiégea Samarie où la famine fut si grande que deux femmes mangèrent un de leurs enfants. Le roi d'Israël croyant qu'Élisée était la cause de tous ces malheurs jura qu'il le ferait mourir.

1 Or, les fils des prophètes dirent à Elisée : Voici, maintenant le lieu où nous sommes assis devant toi est trop étroit pour nous.
2 Allons-nous-en maintenant jusqu'au Jourdain, et nous prendrons de là chacun une pièce de bois, et nous bâtirons là un lieu pour y demeurer. Et il répondit : Allez.
3 Et l'un d'eux dit : Je te prie qu'il te plaise de venir avec tes serviteurs. Et il répondit : J'y irai.
4 Il s'en alla donc avec eux ; et ils vinrent au Jourdain et coupèrent du bois.
5 Mais il arriva, comme l'un d'entre eux abattait une pièce de bois, que le fer de sa cognée tomba dans l'eau ; et il s'écria, et dit : Hélas ! mon seigneur, encore est-il emprunté.
6 Et l'homme de Dieu dit : Où est-il tombé ? Et il lui montra l'endroit. Alors il coupa un morceau de bois, et le jeta là, et il fit nager le fer au-dessus de l'eau ;

7 et il dit : Lève-le. Et il étendit sa main, et le prit.
8 Or, le roi de Syrie faisant la guerre à Israël, tenait conseil avec ses serviteurs, disant : Mon camp sera dans un tel lieu.
9 Et l'homme de Dieu envoyait dire au roi d'Israël : Donne-toi garde de passer en ce lieu-là, car les Syriens y sont descendus.
10 Et le roi d'Israël envoyait au lieu que lui avait dit l'homme de Dieu, et il y pourvoyait, et était sur ses gardes ; ce qu'il fit plus d'une et de deux fois.
11 Et le cœur du roi de Syrie en fut troublé ; et il appela ses serviteurs, et leur dit : Ne me découvrirez-vous pas qui est celui des nôtres qui envoie vers le roi d'Israël ?
12 Et l'un de ses serviteurs lui dit : Il n'y en a point, ô roi, mon seigneur ; mais Elisée le prophète qui est en Israël, déclare au roi d'Israël les paroles même que tu dis dans la chambre où tu couches.
13 Et il dit : Allez, et voyez où il est, afin que je l'envoie prendre ; et on vint lui rapporter qu'il était à Dothan.
14 Et il envoya là des chevaux, et des chariots, et de grandes troupes, qui vinrent de nuit et qui environnèrent la ville.
15 Or, le serviteur de l'homme de Dieu se leva de grand matin, et sortit ; et voici des troupes, et des chevaux, et des chariots qui environnaient la ville. Et le serviteur de l'homme de Dieu lui dit : Hélas ! mon seigneur, comment ferons-nous ?
16 Et il répondit : Ne crains point ; car ceux qui sont avec nous, sont en plus grand nombre que ceux qui sont avec eux.
17 Et Elisée fit une prière et dit : Je te prie, ô Éternel, ouvre ses yeux, afin qu'il voie. Et l'Éternel ouvrit les yeux du serviteur, et il regarda, et voici, la montagne était pleine de chevaux et de chariots de feu autour d'Elisée.
18 Puis les troupes descendirent vers Elisée, et il pria l'Éternel, et dit : Je te prie, frappe ces gens d'aveuglement ; et Dieu les frappa d'aveuglement, selon la parole d'Elisée ;
19 et Elisée leur dit : Ce n'est pas ici le chemin, et ce n'est pas ici la ville ; venez après moi, et je vous mènerai vers l'homme que vous cherchez ; et il les mena à Samarie.
20 Et il arriva que sitôt qu'ils furent entrés dans Samarie, Elisée dit : Ô Éternel, ouvre leurs yeux afin qu'ils voient. Et l'Éternel ouvrit leurs yeux, et ils virent qu'ils étaient au milieu de Samarie,
21 Et dès que le roi d'Israël les eut vus, il dit à Elisée : Mon père, frapperai-je, frapperai-je ?
22 Et il répondit : Tu ne les frapperas point ; frapperais-tu de ton épée et de ton arc ceux que tu aurais pris prisonniers ? Mets plutôt du pain et de l'eau devant eux, et qu'ils mangent et boivent, et qu'ils s'en aillent vers leur seigneur.
23 Et il leur fit grande chère ; et ils mangèrent et burent ; puis il les laissa aller, et ils s'en allèrent vers leur seigneur. Depuis ce temps-là les partis des Syriens ne revinrent plus au pays d'Israël.
24 Mais il arriva, après ces choses, que Ben-Hadad, roi de Syrie, assembla toute son armée, et il monta, et assiégea Samarie.
25 Et il y eut une grande famine dans Samarie, car ils l'assiégèrent jusque-là que la tête d'un âne se vendait quatre-vingts pièces d'argent, et la quatrième partie d'un kab de fiente de pigeons cinq pièces d'argent.
26 Et il arriva que, comme le roi d'Israël passait sur la muraille, une femme cria à lui, disant : O roi, mon seigneur, délivre-moi !
27 Et il répondit : Puisque l'Eternel ne te délivre point, comment te délivrerais-je ? Serait-ce de l'aire ou de la cuve ?
28 Et il lui dit encore : Qu'as-tu ? Et elle répondit : Cette femme-là m'a dit : Donne ton fils, et mangeons-le aujourd'hui, et demain nous mangerons le mien.
29 Ainsi nous avons bouilli mon fils, et nous l'avons mangé ; et le jour suivant je lui ai dit : Donne ton fils, et mangeons-le ; mais elle a caché son fils.

30 Et dès que le roi eut entendu les paroles de cette femme-là, il déchira ses vêtements, et alors il passait sur la muraille, ce que le peuple vit, et voilà, il avait un sac sur sa chair en dedans.
31 C'est pourquoi le roi dit : Que Dieu me traite avec la dernière rigueur, si aujourd'hui la tête d'Elisée, fils de Sçaphat, demeure sur lui.
32 Et Elisée étant assis dans sa maison, et les anciens étant assis avec lui, le roi envoya un homme de sa part ; mais avant que le messager fût venu a lui, Elisée dit aux anciens : Ne voyez-vous pas que ce fils de meurtrier a envoyé ici pour m'ôter la tête ? Prenez garde dès que le messager sera entré, que vous fermiez la porte et que vous l'arrêtiez à la porte ; son maître ne vient-il pas incontinent après lui ?
33 Comme il parlait encore avec eux, voici le messager qui descendit vers lui, et le roi dit : Voici, ce mal vient de l'Eternel ; qu'ai-je plus à attendre de l'Eternel ?

REFLEXIONS

On continue à voir ici les grandes merveilles que Dieu fit dans le royaume d'Israël par le moyen d'Élisée. Le but de ces miracles était de conserver parmi les Israélites la connaissance du Dieu de leurs pères et d'entretenir la crainte de Dieu dans le cœur des gens de bien qu'il y avait dans ce royaume-là. C'était pour la même raison qu'il y avait dans ce temps-là un si grand nombre de disciples des prophètes qui sont ici appelés les fils des prophètes et qui demeuraient dans le royaume des dix tribus.

Ce fut encore dans les mêmes vues et pour confondre les Syriens, qui étaient idolâtres, que Dieu fit avertir Joram roi d'Israël des desseins du roi de Syrie par le moyen d'Élisée à qui le Seigneur révélait ces desseins et que même il livra entre les mains du prophète et par son moyen entre les mains du roi d'Israël les Syriens qui étaient venus assiéger la ville de Dothan pour la prendre. Dieu accorda dans cette occasion une protection miraculeuse à Élisée en envoyant des armées célestes à son secours et en frappant d'aveuglement les Syriens et c'est là une preuve du soin que Dieu a de ses fidèles serviteurs et de ceux qui le craignent. Le prophète donna aussi alors des marques de sa modération et de sa douceur, il se contenta de faire sentir la puissance de Dieu aux Syriens, de les conduire à Samarie et de les livrer au roi d'Israël, mais il ne lui permit pas de lui faire aucun mal et même les Syriens furent reçus à Samarie et renvoyés ensuite avec toute sorte d'humanité et d'honnêteté.

C'est ainsi qu'il faut traiter tout le monde et même nos ennemis avec équité et avec modération. On voit dans le récit de l'horrible famine qu'il y avait à Samarie les jugements de Dieu sur cette ville idolâtre et l'accomplissement des malédictions que Moïse avait autrefois dénoncées aux Israélites et en particulier de ce qu'il avait dit que les mères mangeraient leurs enfants lorsqu'ils seraient assiégés.

Enfin, c'est une chose bien remarquable que le roi Joram, après tout ce que Dieu avait fait pour lui et les miracles d'Élisée dont il avait été le témoin ou dont il avait entendu le récit, se défia du secours de Dieu lorsqu'il se vit assiégé et jura même de faire mourir Élisée, attribuant à ce prophète les malheurs dont il était lui-même la cause, en quoi ce roi donna des marques de son extrême ingratitude et du dernier endurcissement.

Les méchants sont ingrats dans la prospérité et au lieu de s'humilier dans l'adversité, ils s'irritent et se raidissent avec plus de fierté contre ce qui devrait les ramener à leur devoir.

CHAPITRE VII

La ville de Samarie étant assiégée par les Syriens et pressée par la famine, le prophète Élisée prédit aux habitants de cette ville une grande abondance et un capitaine se moquant de cette prédiction, le prophète lui dit qu'il verrait cette abondance, mais qu'il n'en profiterait pas.
Les Syriens effrayés par un bruit que Dieu leur fait entendre prennent la fuite cette nuit même et l'une et l'autre des prédictions d'Élisée furent accomplies.

1 Alors Elisée dit : Ecoutez la parole de l'Eternel : Ainsi a dit l'Eternel : Demain à cette heure
on donnera le sac de fine farine pour un sicle, et les deux sacs d'orge pour un sicle, à la porte
de Samarie.
2 Mais un capitaine, sur la main duquel le roi s'appuyait, répondit à l'homme de Dieu, et dit :
Quand maintenant l'Eternel ferait des ouvertures au ciel, cela arriverait-il ? Et Elisée dit : Voilà,
tu le verras de tes yeux ; mais tu n'en mangeras point.
3 Or, il y avait à l'entrée de la porte quatre hommes lépreux, et ils se dirent l'un à l'autre :
Pourquoi demeurons-nous ici jusqu'à ce que nous soyons morts ?
4 Si nous parlons d'entrer dans la ville, la famine y est et nous mourrons là ; et si nous
demeurons ici, nous mourrons aussi. Maintenant donc, venez et glissons-nous dans le camp des
Syriens ; s'ils nous laissent vivre, nous vivrons, et s'ils nous font mourir, nous mourrons.
5 C'est pourquoi, sur l'entrée de la nuit ils se levèrent pour entrer au camp des Syriens, et ils
vinrent jusqu'à l'un des bouts du camp ; et voilà, il n'y avait personne ;
6 car le Seigneur avait fait entendre dans le camp des Syriens un bruit comme de chariots et de
chevaux, et d'une grande armée ; de sorte qu'ils s'étaient dit l'un à l'autre : Voilà, le roi d'Israël
a payé les rois des Héthiens, et les rois des Egyptiens pour venir contre nous.
7 Et ils s'étaient levés, et s'en étaient fuis sur l'entrée de la nuit ; et ils avaient laissé leurs tentes,
leurs chevaux, leurs ânes, et le camp comme il était ; et ils s'en étaient fuis pour sauver leur vie.
8 Ces lépreux-là donc entrèrent jusqu'à l'un des bouts du camp, et vinrent dans une tente, et
mangèrent et burent, et prirent de là de l'argent, de l'or, et des habits, et s'en allèrent, et les
cachèrent. Après, ils retournèrent, et entrèrent dans une autre tente, et prirent de là aussi des
mêmes choses, et s'en allèrent et les cachèrent.
9 Alors ils se dirent l'un à l'autre : Nous ne faisons pas bien ; ce jour est un jour de bonnes
nouvelles, et nous demeurons dans le silence. Si nous attendons jusqu'à ce que le jour soit venu,
nous porterons la peine de notre iniquité. C'est pourquoi, maintenant venez, allons, et faisons-
le savoir à la maison du roi.
10 Ils vinrent donc et crièrent aux portiers de la ville, et le leur firent entendre, disant : Nous
sommes entrés dans le camp des Syriens, et voilà, il n'y a personne, on n'y entend la voix
d'aucun homme ; mais il y a seulement des chevaux attachés, et des ânes attachés, et les tentes
sont comme elles étaient.
11 Alors les portiers crièrent, et le firent entendre à ceux qui étaient dans la maison du roi.
12 Et le roi se leva de nuit, et dit à ses serviteurs : Je vous dirai maintenant ce que les Syriens
nous auront fait ; ils ont connu que nous sommes affamés, ils seront sortis du camp, pour se
cacher aux champs, disant : Quand ils seront sortis hors de la ville, nous les prendrons vifs, et
nous entrerons dans la ville.
13 Mais l'un de ses serviteurs répondit et dit : Que maintenant on prenne cinq des chevaux qui
sont demeurés de reste dans la ville ; c'est à peu près tout ce qui est demeuré de reste du grand
nombre de chevaux d'Israël ; voilà, ils sont comme toute la multitude, qui a été consumée ;
envoyons-les, et voyons ce que c'est.
14 Ils prirent donc deux chariots, avec leurs chevaux ; et le roi les envoya au camp des Syriens,
et leur dit : Allez, et voyez.
15 Et ils s'en allèrent après eux jusqu'au Jourdain, et voilà, le chemin était plein d'habits et de
hardes que les Syriens avaient jetés en se hâtant ; et les messagers retournèrent et le rapportèrent
au roi.
16 Alors le peuple sortit et pilla le camp des Syriens, de sorte qu'on donna le sac de fine farine
pour un sicle, et les deux sacs d'orge pour un sicle, selon la parole de l'Eternel.
17 Et le roi donna la charge de garder la porte au capitaine sur la main duquel il s'appuyait ; et
le peuple l'étouffa à la porte, de sorte qu'il mourut, selon ce que l'homme de Dieu avait dit
quand il parla au roi, lorsque le roi était descendu vers lui.
18 Car lorsque l'homme de Dieu avait parlé au roi, disant : Demain matin à cette heure, à la

porte de Samarie, on donnera les deux sacs d'orge pour un sicle, et le sac de fine farine pour un sicle ;
19 ce capitaine-là avait répondu à l'homme de Dieu, et lui avait dit : Quand maintenant l'Eternel
ferait des ouvertures au ciel, ce que tu dis pourrait-il arriver ? Et l'homme de Dieu avait dit :
Voilà, tu le verras de tes yeux, mais tu n'en mangeras point.
20 Il lui en arriva donc ainsi ; car le peuple l'étouffa à la porte, de sorte qu'il mourut.

REFLEXIONS

Pour profiter de cette lecture, il faut y faire ces trois réflexions principales :
I. La première que Samarie, étant assiégée et réduite aux dernières extrémités par la famine, Dieu fit prédire par le prophète Élisée que cette famine allait cesser et qu'elle serait suivie d'une grande abondance. Dieu voulut qu'Élisée prédit cette délivrance et cette abondance afin qu'il parût à tout le monde qu'elles venaient de Dieu et que les habitants de Samarie lui en donnassent toute la gloire. Ce fut aussi là une marque bien particulière de la bonté de Dieu et de son support envers un peuple engagé dans l'idolâtrie et un prince impie et cruel.
II. La seconde réflexion est que, quoi que cette prédiction fût fort surprenante et contre toute apparence, elle s'accomplit dans un jour. Samarie fut délivrée en même temps et de la guerre et de la famine et cela par un moyen admirable et auquel personne n'eût jamais pensé, Dieu ayant jeté la terreur dans l'armée des Syriens par un bruit qu'il leur fit entendre et ayant voulu que dans ce même temps des lépreux entrassent dans le camp des ennemis et annonçassent à ceux de Samarie que les Syriens avaient levé le siège.
De là nous devons recueillir que Dieu a toujours des moyens prompts et sûrs pour exécuter ses promesses, quelque difficulté qu'on trouve dans leur exécution et qu'ainsi il ne faut jamais douter de leur vérité, ni tomber dans la défiance ou dans l'incrédulité.
III. Ce qui arriva à ce capitaine dont il est fait mention dans cette histoire est très remarquable. Il s'était moqué de la prédiction d'Élisée et il avait dit que quand Dieu ferait des ouvertures dans le Ciel, on ne saurait voir une si grande abondance. Mais sa propre expérience le convainquit de la vérité des promesses d'Élisée aussi bien que de la certitude de ses menaces et il trouva sa punition dans la délivrance de Samarie.
Les profanes et les incrédules attaquent la divinité par des sentiments et par des discours téméraires et impies. Ils révoquent en doute ce que Dieu a révélé parce qu'ils y voient des difficultés, mais ils seront convaincus par leur expérience que Dieu est véritable en tout ce qu'il dit et ceux qui n'auront pas voulu croire à sa parole éprouveront la vérité des menaces qu'elle dénonce aux incrédules et aux méchants.

CHAPITRE VIII

La femme Sçunamite, dont Élisée avait ressuscité le fils, étant retournée au pays d'Israël, d'où elle s'était retirée à cause de la famine, elle obtint du roi Joram que tout son bien lui fût rendu.
Élisée étant à Damas et Ben-hadad, roi de Syrie, l'ayant fait consulter par Hazaël sur l'issue de sa maladie, il prédit que quoique la maladie ne fût point mortelle en elle-même, il mourrait et qu'Hazaël règnerait en sa place et ferait beaucoup de mal aux Israélites.
Joram, cinquième roi de Juda étant monté sur le trône, introduit le culte des idoles, de quoi Dieu le châtia par la révolte des Iduméens et de ceux de Libna.
Il mourut après avoir régné huit ans. Achazia son fils lui succéda qui ne régna qu'un an et fut aussi idolâtre.

1 Or, Elisée avait parlé à la femme, au fils de laquelle il avait rendu la vie, et lui avait dit : Lève-toi et va-t'en, toi et ta famille, et demeure où tu pourras ; car l'Éternel a appelé la famine, et même, elle vient sur le pays pour sept ans.
2 Cette femme-là donc, s'étant levée, avait fait selon la parole de l'homme de Dieu, et s'en était

allée, elle et sa famille, et avait demeuré sept ans au pays des Philistins.
3 Mais il arriva qu'au bout de sept ans, cette femme-là s'en retourna du pays des Philistins ; et elle s'en alla pour faire une prière au roi, à l'occasion de sa maison et de ses champs, qu'elle voulait redemander.
4 Le roi parlait alors à Guéhazi, serviteur de l'homme de Dieu, et lui disait : Je te prie, récite-moi toutes les grandes choses qu'Elisée a faites.
5 Et il arriva que lorsqu'il récitait au roi comment il avait rendu la vie à un mort, la femme, au fils de laquelle il avait rendu la vie, vint faire une prière au roi touchant sa maison et ses champs. Et Guéhazi dit : Ô roi, mon seigneur, c'est ici la femme, et c'est ici son fils à qui Elisée a rendu la vie.
6 Alors le roi s'en enquit de la femme, et elle lui raconta la chose. Et le roi lui donna un officier, auquel il dit : Fais-lui ravoir tout ce qui lui appartenait, même tous les revenus de ses champs, depuis le temps qu'elle a quitté le pays jusqu'à maintenant.
7 Après cela, Elisée alla à Damas, et alors Ben-Hadad, roi de Syrie, était malade. On le lui rapporta, et on lui dit : L'homme de Dieu est venu jusqu'ici.
8 Et le roi dit à Hazaël : Prends un présent avec toi, et va-t'en au-devant de l'homme de Dieu, et consulte l'Éternel par lui, disant : Relèverai-je de cette maladie ?
9 Et Hazaël s'en alla au-devant de lui, ayant pris un présent avec soi, quarante chameaux chargés de tout ce qu'il y avait de meilleur à Damas, et il vint se présenter devant lui et dit : Ton fils Ben-Hadad, roi de Syrie, m'a envoyé vers toi pour te dire : Relèverai-je de cette maladie ?
10 Et Elisée lui répondit : Va, dis-lui : Certainement tu en peux relever. Mais l'Éternel m'a montré que certainement il mourra.
11 Et l'homme de Dieu arrêta sa vue sur Hazaël, et se retint longtemps ; puis l'homme de Dieu pleura.
12 Et Hazaël dit : Pourquoi pleure mon seigneur ? Et il répondit : Parce que je sais combien tu feras de mal aux enfants d'Israël ; tu mettras le feu à leurs villes fortes, tu tueras avec l'épée leurs jeunes gens, tu écraseras leurs petits-enfants, et tu fendras leurs femmes enceintes.
13 Et Hazaël dit : Mais qui est ton serviteur, qui n'est qu'un chien, pour faire de si grandes choses ? Et Elisée répondit : L'Éternel m'a montré que tu seras roi de Syrie.
14 Ainsi il partit d'avec Elisée et vint vers son maître qui lui demanda : Que t'a dit Elisée ? Et il répondit : Il m'a dit que certainement tu peux relever de cette maladie.
15 Mais il arriva que le lendemain Hazaël prit un drap épais et le plongea dans de l'eau, et l'étendit sur le visage de Ben-Hadad, de sorte qu'il mourut ; et Hazaël régna en sa place.
16 La cinquième année de Joram, fils d'Achab, roi d'Israël, Josaphat, étant encore roi de Juda, Joram, fils de Josaphat, roi de Juda, commença à régner sur Juda.
17 Il était âgé de trente-deux ans quand il commença à régner, et il régna huit ans à Jérusalem ;
18 et il suivit le train des rois d'Israël, comme avait fait la maison d'Achab ; car la fille d'Achab était sa femme, de sorte qu'il fit ce qui déplaît à l'Éternel.
19 Toutefois, l'Éternel, pour l'amour de David son serviteur, ne voulut point détruire Juda, comme il lui avait dit qu'il lui donnerait une lampe et à ses fils à toujours.
20 De son temps ceux d'Edom se révoltèrent de l'obéissance de Juda, et établirent un roi sur eux ;
21 et Joram passa à Séhir avec tous ses chariots, et se leva de nuit, et battit les Iduméens qui étaient autour de lui, et les conducteurs des chariots ; mais le peuple s'enfuit dans ses tentes ;
22 et néanmoins les Iduméens se révoltèrent de l'obéissance de Juda jusqu'à ce jour. Libna se révolta aussi dans ce temps-là.
23 Le reste des actions de Joram, tout ce, dis-je, qu'il a fait, n'est-il pas écrit au livre des Chroniques des rois de Juda ?
24 Joram donc s'endormit avec ses pères, avec lesquels il fut enseveli dans la ville de David ; et Achazia son fils régna en sa place.

25 La douzième année de Joram, fils d'Achab, roi d'Israël, Achazia, fils de Joram, roi de Juda, commença à régner.
26 Achazia était âgé de vingt-deux ans quand il commença à régner, et il régna un an à Jérusalem. Sa mère s'appelait Hathalie, et était petite-fille de Homri, roi d'Israël.
27 Il suivit le train de la maison d'Achab, et fit ce qui est mauvais devant l'Éternel, comme la maison d'Achab ; car il était gendre de la maison d'Achab.
28 Et il s'en alla avec Joram, fils d'Achab, à la guerre contre Hazaël, roi de Syrie, à Ramoth de Galaad ; et les Syriens battirent Joram ;
29 et le roi Joram s'en retourna pour se faire panser à Jizréhel des plaies que les Syriens lui avaient faites à Rama, quand il combattait contre Hazaël, roi de Syrie ; et Achazia, fils de Joram, roi de Juda, descendit pour voir Joram, fils d'Achab, à Jizréhel, parce qu'il était malade.

REFLEXIONS

La première réflexion qu'il faut faire sur ce chapitre, c'est que Dieu a une parfaite connaissance de l'avenir, que sa providence conduit toutes choses et qu'elle veille surtout pour ceux qui le craignent.

C'est de quoi nous avons une preuve dans l'avertissement qu'Élisée donna à la Sçunamite en lui disant que Dieu allait envoyer une longue famine sur le royaume d'Israël. On voit un autre effet admirable de la providence en ce que cette femme vint redemander ses biens au roi d'Israël précisément dans le temps que Guéhazi, serviteur d'Élisée, racontait à ce prince comment son maître avait ressuscité le fils de cette femme-là.

L'ordre que Joram donna pour faire rendre à la Sçunamite tous ses biens est un acte de justice et cela apprend aux rois, aux juges et à toutes sortes de personnes à rendre à chacun ce qui lui appartient.

Au reste, les diverses circonstances de cette histoire servent à confirmer la vérité des miracles qu'Élisée avait fait.

La démarche de Ben-hadad, roi de Syrie, qui envoya demander au prophète Élisée s'il relèverait de sa maladie marque que ce prophète était en grande considération même chez les princes voisins des Israélites et qu'il y avait dans la Syrie plusieurs personnes qui avaient un grand respect pour le Dieu d'Israël. Élisée prédit la mort de Ben-hadad et l'élévation de Hazaël sur le trône de Syrie. Cette prédiction devait faire reconnaître aux Syriens, aux Israélites et à Hazaël lui-même que l'Éternel était le seul vrai Dieu et que c'était par sa volonté que les rois régnaient, non seulement dans le pays d'Israël, mais aussi dans les autres royaumes.

Il faut remarquer après cela que, bien que cette prédiction d'Élisée donnât sans doute occasion à Hazaël de faire mourir Ben-hadad son roi par une noire trahison, Dieu ne fut pourtant pas l'auteur de ce crime et que s'il permit qu'Hazaël régnât et qu'il commit tant de cruautés, ce fut parce qu'il voulait punir par son moyen Ben-hadad qui avait fait tant de maux aux Israélites aussi bien que les Israélites eux-mêmes et en particulier la famille d'Achab.

Ainsi quand on voit des événements de cette nature et quand il s'élève des princes tyrans et cruels ou des hommes injustes qui font divers maux, il faut penser que cela n'arrive que par la permission divine et Dieu, qui se sert de toutes sortes d'instruments pour faire son œuvre emploie souvent les méchants en sorte qu'en commettant des péchés auxquels leur propre malice les porte, ils exécutent sans le savoir et quelques fois même contre leur intention ses jugements et les desseins de sa providence.

L'histoire sainte remarque que Joram, fils du bon roi Josaphat, fut un méchant prince, qu'il fut entraîné dans l'idolâtrie par Hatalie sa femme qui était fille d'Achab, roi d'Israël, et qu'après la mort de Joram, Achazia son fils marcha sur ses traces.

On voit sensiblement par-là que les alliances avec les personnes qui n'ont pas de la religion et de la vertu sont funestes aux familles et y introduisent l'impiété.

Au reste, Joram et Achazia ne demeurèrent pas impunis. Les Iduméens se révoltèrent contre

Joram, son règne fut court et très malheureux, il mourut d'une maladie longue et cruelle et Achazia son fils périt aussi malheureusement comme tout cela est récité dans le deuxième livre des Chroniques, chapitres XXI et XXII.
Ainsi l'on voit en la personne de ces deux rois un exemple bien remarquable des jugements de Dieu sur ceux qui l'offensent et en particulier sur les enfants qui dégénèrent de la piété de leurs ancêtres.

CHAPITRE IX
Un prophète, disciple d'Élisée, oint par son ordre Jéhu pour être roi sur Israël en la place de Joram et lui ordonne d'exterminer toute la maison d'Achab.
Jéhu, étant proclamé roi, assemble des troupes et va à Jizréhel où il tue Joram et fait jeter son corps dans le champ de Naboth.
Il fit aussi mourir Achazia, roi de Juda, qui était venu visiter Joram. Il fit jeter par les fenêtres Jézabel, veuve du roi Achab, et elle fut mangée par les chiens comme Élie l'avait prédit
.
1 Alors Élisée le prophète appela un d'entre les fils des prophètes, et lui dit : Ceins tes reins, et prends cette fiole d'huile en ta main, et va-t'en à Ramoth de Galaad.
2 Quand tu y seras entré, regarde où sera Jéhu, fils de Josaphat, fils de Nimsci, et y entre ; et l'ayant fait lever d'avec ses frères, tu le feras entrer dans quelque chambre secrète ;
3 et tu prendras la fiole d'huile, tu la verseras sur sa tête, et tu lui diras : Ainsi a dit l'Éternel : Je t'ai oint pour roi sur Israël. Après quoi tu ouvriras la porte, et tu t'enfuiras, et tu ne t'arrêteras point.
4 Ainsi ce jeune homme, qui était le serviteur du prophète Élisée, s'en alla à Ramoth de Galaad.
5 Et quand il y entra, voilà, les capitaines de l'armée étaient assis ; et il lui dit : Capitaine, j'ai à te parler. Et Jéhu répondit : A qui parles-tu de nous tous ? Et il dit : A toi, capitaine.
6 Alors Jéhu se leva et entra dans la maison ; et le jeune homme lui versa l'huile sur la tête, et lui dit : Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël : Je t'ai oint pour roi sur le peuple de l'Éternel, sur Israël.
7 Et tu frapperas la maison d'Achab, ton seigneur ; car je vengerai le sang de mes serviteurs les prophètes, et le sang de tous les serviteurs de l'Éternel, en le redemandant de la main de Jézabel ;
8 et toute la maison d'Achab périra ; et je retrancherai à Achab jusqu'à un seul homme, tant ce qui est serré, que ce qui est abandonné en Israël ;
9 et je mettrai la maison d'Achab dans le même état que j'ai mis la maison de Jéroboam, fils de Nébat, et que j'ai mis la maison de Bahasça, fils d'Ahija.
10 Les chiens mangeront aussi Jézabel dans le champ de Jizréhel, et il n'y aura personne qui l'ensevelisse. Ensuite ce prophète ouvrit la porte et s'enfuit.
11 Alors Jéhu sortit vers les officiers de son seigneur ; et on lui dit : Tout va-t-il bien ? Pourquoi cet insensé est-il venu vers toi ? Et il leur répondit : Vous connaissez l'homme, et ce qu'il fait dire.
12 Mais ils dirent : Ce n'est pas cela ; déclare-nous-le maintenant. Et il répondit : Il m'a dit telle et telle chose ; et il m'a dit : Ainsi a dit l'Éternel : Je t'ai oint pour roi sur Israël.
13 Ils se hâtèrent donc, et prirent chacun leurs vêtements, et les mirent sous lui au plus haut des degrés et sonnèrent de la trompette, et dirent : Jéhu a été fait roi.
14 Ainsi Jéhu, fils de Josaphat, fils de Nimsci, fit une conjuration contre Joram. Or, Joram avait fortifié Ramoth de Galaad, lui et tout Israël, craignant Hazaël, roi de Syrie.
15 Et le roi Joram s'en était retourné pour se faire panser à Jizréhel des plaies que les Syriens lui avaient faites, quand il combattait contre Hazaël, roi de Syrie. Et Jéhu dit : Si vous le trouvez bon, que personne ne sorte ni n'échappe de la ville pour aller le rapporter à Jizréhel.
16 Alors Jéhu monta à cheval, et s'en alla à Jizréhel ; car Joram était là malade ; et Achazia, roi

de Juda, y était descendu pour visiter Joram.
17 Or, il y avait une sentinelle sur une tour à Jizréhel, qui vit la troupe de Jéhu qui venait, et elle dit : Je vois une troupe de gens. Et Joram dit : Prends un cavalier et l'envoie au-devant d'eux ; et qu'il leur demande : Y a-t-il paix ?
18 Et le cavalier s'en alla au-devant de lui ; et dit : Ainsi a dit le roi : Y a-t-il paix ? Et Jéhu répondit : Qu'as-tu à faire de paix ? Passe derrière moi. Et la sentinelle le rapporta, et dit : Le messager est venu jusqu'à eux, et il ne revient point.
19 Et il envoya un autre cavalier, qui vint à eux, et dit : Ainsi a dit le roi : Y a-t-il paix ? Et Jéhu répondit : Qu'as-tu à faire de paix ? Passe derrière moi.
20 Et la sentinelle le rapporta, et dit : Il est venu jusqu'à eux, et il ne revient point ; mais la démarche est comme la démarche de Jéhu, fils de Nimsci ; car il marche avec furie.
21 Alors Joram dit : Attelle ; et on attela son chariot. Ainsi Joram, roi d'Israël, sortit avec Achazia, roi de Juda, chacun dans son chariot, et ils allèrent pour rencontrer Jéhu, et ils le trouvèrent dans le champ de Naboth Jizréhélite.
22 Et dès que Joram eut vu Jéhu, il dit : Apportes-tu la paix, Jéhu ? Et Jéhu répondit : Quelle paix, tandis que les prostitutions de Jézabel ta mère, et ses enchantements, seront en si grand nombre ?
23 Alors Joram tourna bride, et s'enfuit, et dit à Achazia : Achazia, nous sommes trahis.
24 Et Jéhu prit un arc à pleine main, et frappa Joram entre les épaules, de sorte que la flèche sortait à travers de son cœur, et il tomba sur ses genoux dans son chariot.
25 Et Jéhu dit à Bidkar, son capitaine : Prends-le, et jette-le en quelque endroit du champ de Naboth Jizréhélite ; car tu dois te souvenir que quand nous étions à cheval moi et toi, l'un auprès de l'autre, en suivant Achab son père, l'Éternel prononça cette menace contre lui :
26 Aussi vrai que je vis hier au soir le sang de Naboth et le sang de ses fils, dit l'Éternel, aussi vrai je te le rendrai dans ce champ, dit l'Éternel. C'est pourquoi, maintenant prends-le, et le jette dans ce champ, selon la parole de l'Éternel.
27 Et Achazia, roi de Juda, ayant vu cela, s'en était enfui par le chemin de la maison du jardin ; mais Jéhu l'avait poursuivi, et avait dit : Frappez-le aussi sur le chariot. Ce fut dans la montée de Gur, qui est auprès de Jibléham ; puis il s'enfuit à Méguiddo, et mourut là.
28 Et ses serviteurs l'emmenèrent sur un chariot à Jérusalem, et l'ensevelirent dans son sépulcre avec ses pères, dans la ville de David.
29 Or, la onzième année de Joram, fils d'Achab, Achazia avait commencé à régner sur Juda.
30 Et Jéhu vint à Jizréhel ; et Jézabel, l'ayant entendu, farda son visage, et orna sa tête, et elle regardait par la fenêtre.
31 Et comme Jéhu entrait dans la porte, elle dit : En a-t-il bien pris à Zimri qui tua son seigneur ?
32 Et il leva la tête vers la fenêtre, et dit : Qu'y a-t-il ici de mes gens ? qui ? Alors deux ou trois des officiers le regardèrent ;
33 et il leur dit : Jetez-la en bas. Et ils la jetèrent, de sorte qu'il rejaillit de son sang contre la muraille, et contre les chevaux, et il la foula aux pieds.
34 Et étant entrés, il mangea et but ; puis il dit : Allez voir maintenant cette maudite femme, et ensevelissez-la ; car elle est fille de roi.
35 Ils s'en allèrent donc pour l'ensevelir ; mais ils ne trouvèrent rien que le crâne, les pieds et les paumes des mains.
36 Et étant retournés, ils le lui rapportèrent ; et il dit : C'est la parole que l'Éternel avait prononcée par son serviteur Elie Tisçbite, disant : Dans le champ de Jizréhel les chiens mangeront la chair de Jézabel.
37 Et le cadavre de Jézabel sera comme du fumier sur le champ, dans le champ de Jizréhel, de sorte qu'on ne pourra pas dire : C'est ici Jézabel.

REFLEXIONS

L'onction de Jéhu que Dieu choisit pour être roi d'Israël fait voir que c'est Dieu qui élève et qui détrône les rois, comme il le trouve à propos pour exécuter ses jugements et pour accomplir les desseins de sa providence.

Ce que Jéhu fit contre la famille d'Achab doit être regardé comme l'œuvre de Dieu et c'est ce que prouvent les diverses circonstances de cette histoire qui sont très remarquables.

Jéhu est établi roi sans qu'il s'y attendit.

Joram, fils d'Achab, est tué et jeté dans la possession que son père avait ravie à Naboth. Jéhu se souvient alors qu'Élie avait prédit que Dieu punirait les fils d'Achab dans cette même possession.

Jézabel, cette méchante reine qui avait tant fait de mal, est jetée par les fenêtres de son palais et mangée des chiens.

Ainsi tout ce que le prophète Élie avait prédit à Achab et à sa famille arriva et Dieu fit une sévère vengeance de l'impiété de ce roi qui avait introduit l'idolâtrie de bahal parmi les Israélites.

On voit donc par cette histoire que les menaces de Dieu ne sont jamais vaines, que sa malédiction tombe sur les princes impies et sur les familles où l'impiété règne.

Il faut aussi se souvenir qu'Achazia, roi de Juda, pour avoir imité les rois d'Israël dans leurs péchés et dans leur idolâtrie et pour s'être uni avec Joram, roi d'Israël, périt avec lui et que Jéhu le fit aussi mourir.

Ceux qui se rendent compagnons et les imitateurs des méchants en portent tôt ou tard la peine.

CHAPITRE X

Le roi Jéhu fait mourir soixante-dix fils du roi Achab et plusieurs parents d'Achazia, roi de Juda.

Ensuite, ayant assemblé tous les sacrificateurs de bahal sous prétexte d'un sacrifice, il les fit tous tuer et il abolit le culte de cette idole.

Cependant il conserva le culte idolâtre que Jéroboam avait établi et il attira par ce moyen la colère de Dieu sur lui. Il mourut après avoir régné vingt-huit ans et Joachaz son fils lui succéda qui fut le onzième roi d'Israël.

1 Or, Achab avait soixante et dix fils dans Samarie ; et Jéhu écrivit des lettres et les envoya à Samarie aux principaux de Jizréhel, aux anciens, et à ceux qui nourrissaient les enfants d'Achab, leur mandant en ces termes :

2 Dès que ces lettres seront parvenues jusqu'à vous, qui avez avec vous les fils de votre maître, les chariots, les chevaux, la ville forte et les armes ;

3 regardez qui est le plus considérable et le plus agréable d'entre les fils de votre maître, et mettez-le sur le trône de son père, et combattez pour la maison de votre seigneur.

4 Et ils eurent une fort grande peur, et ils dirent : Voilà, deux rois n'ont point pu tenir contre lui ; comment donc pourrions-nous tenir ?

5 Ceux donc qui avaient la charge de la maison, et ceux qui étaient commis sur la ville, et les anciens, et ceux qui nourrissaient les enfants d'Achab, mandèrent à Jéhu, disant : Nous sommes tes serviteurs, nous ferons tout ce que tu nous diras ; nous ne ferons personne roi ; fais ce qu'il te semblera bon.

6 Et il leur écrivit pour la seconde fois, en ces termes : Si vous êtes à moi, et si vous obéissez à ma voix, prenez les têtes des fils de votre maître, et venez vers moi, demain à cette heure, à Jizréhel. Or, les fils du roi, qui étaient soixante et dix hommes, étaient avec les plus grands de la ville, qui les nourrissaient.

7 Aussitôt donc que les lettres leur furent parvenues, ils prirent les fils du roi et mirent à mort ces soixante et dix hommes ; et ayant mis leurs têtes dans des paniers, il les lui envoyèrent à

Jizréhel.
8 Et un messager vint, qui les lui apporta, et lui dit : Ils ont apporté les têtes des fils du roi. Et il répondit : Mettez-les en deux monceaux à l'entrée de la porte, jusqu'au matin.
9 Et le matin il sortit ; et s'étant arrêté, il dit à tout le peuple : Vous êtes justes ; voici, j'ai fait une ligue contre mon seigneur, et je l'ai tué ; mais qui a frappé tous ceux-ci ?
10 Sachez maintenant qu'il ne tombera rien à terre de la parole de l'Éternel, que l'Éternel a prononcée contre la maison d'Achab, et que l'Éternel a fait ce qu'il avait dit par son serviteur Elie.
11 Jéhu fit encore mourir tous ceux qui étaient demeurés de reste de la maison d'Achab à Jizréhel, avec tous ceux qu'il avait avancés, ses familiers amis, et ses principaux officiers, en sorte qu'il n'en laissa pas un de reste.
12 Après cela, il se leva, et partit, et vint à Samarie. Et comme il était près d'une maison de bergers sur le chemin,
13 Il trouva les frères d'Achazia, roi de Juda, et il leur dit : Qui êtes-vous ? Et ils répondirent : Nous sommes les frères d'Achazia, et nous sommes descendus pour saluer les fils du roi, et les fils de la reine.
14 Alors il dit : Saisissez-les vifs. Et ils les saisirent tout vifs, et les firent mourir, savoir, quarante-deux hommes, auprès du puits de la maison des bergers ; et on n'en laissa pas un de reste.
15 Et Jéhu étant parti de là, trouva Jonadab, fils de Réchab, qui lui venait au-devant ; il le salua, et lui dit : Ton cœur est-il aussi droit envers moi, que mon cœur l'est envers toi ? Et Jonadab répondit : Il l'est, oui, il l'est ; donne-moi la main. Et il lui donna la main, et le fit monter avec lui sur le chariot.
16 Puis il lui dit : Viens avec moi, et tu verras le zèle que j'ai pour l'Éternel ; ainsi on le mit dans son chariot.
17 Et quand Jéhu fut venu à Samarie, il tua tous ceux qui étaient demeurés de reste de la maison d'Achab à Samarie, jusqu'à ce qu'il eût tout exterminé, selon la parole que l'Éternel avait dite à Elie.
18 Et Jéhu assembla tout le peuple, et leur dit : Achab n'a servi Bahal que peu ; mais Jéhu le servira beaucoup.
19 C'est pourquoi, maintenant appelez-moi tous les prophètes de Bahal, tous ses serviteurs et tous ses sacrificateurs ; qu'il n'y en manque pas un seul ; car je veux faire un grand sacrifice à Bahal. Quiconque ne s'y trouvera pas, ne vivra point. Or, Jéhu faisait cela par finesse, afin qu'il fît périr ceux qui servaient Bahal.
20 Et Jéhu dit : Consacrez une fête solennelle à Bahal ; et ils la publièrent.
21 Et Jéhu envoya par tout Israël, et tous les serviteurs de Bahal vinrent ; il n'en demeura pas un qui n'y vînt, et ils entrèrent dans la maison de Bahal, et la maison de Bahal fut remplie depuis un bout jusqu'à l'autre.
22 Alors il dit à celui qui avait la charge du revestiaire : Donne des vêtements à tous les serviteurs de Bahal. Et il leur donna des vêtements.
23 Et Jéhu et Jonadab, fils de Réchab, entrèrent dans la maison de Bahal, et Jéhu dit aux serviteurs de Bahal : Cherchez diligemment, et regardez, que peut-être il n'y ait ici entre vous quelqu'un des serviteurs de l'Éternel ; mais qu'il n'y ait que les seuls serviteurs de Bahal.
24 Ils entrèrent donc pour faire les sacrifices et les holocaustes. Or, Jéhu avait donné ordre dehors à quatre-vingts hommes, et leur avait dit : S'il y a quelqu'un de ces hommes que je vais mettre entre vos mains, qui en échappe, la vie de chacun de vous répondra pour sa vie.
25 Et dès qu'on eut achevé de faire l'holocauste, Jéhu dit aux archers et aux capitaines : Entrez, tuez-les ; qu'il n'en échappe aucun. Les archers donc et les capitaines les firent passer au fil de l'épée, et les jetèrent là ; puis ils s'en allèrent jusqu'à la ville de la maison de Bahal ;
26 et ils tirèrent les statues de la maison de Bahal, et les brûlèrent ;

27 et ils démolirent la statue de Bahal ; ils démolirent aussi la maison de Bahal, et ils en firent des retraits ; ce qui a demeuré jusqu'à ce jour.
28 Ainsi Jéhu extermina Bahal du milieu d'Israël.
29 Toutefois, Jéhu ne se détourna point des péchés par lesquels Jéroboam, fils de Nébat, avait fait pécher Israël, savoir, des veaux d'or qui étaient à Beth-el et à Dan.
30 Et l'Éternel dit à Jéhu : Parce que tu as fort bien exécuté ce qui était droit devant moi, et que tu as fait à la maison d'Achab tout ce que j'avais dans mon cœur, tes fils seront assis sur le trône d'Israël jusqu'à la quatrième génération.
31 Mais Jéhu ne prit point garde à marcher dans la loi de l'Éternel, le Dieu d'Israël, de tout son cœur ; il ne se détourna point des péchés par lesquels Jéroboam avait fait pécher Israël.
32 En ce temps-là, l'Éternel commença à retrancher quelque partie du royaume d'Israël ; car Hazaël battit les Israélites dans toutes leurs contrées ;
33 depuis le Jourdain jusqu'au soleil levant ; savoir, tout le pays de Galaad, des Gadites, des Rubénites, et de ceux de Manassé, depuis Haroher, qui est sur le torrent d'Arnon, jusqu'à Galaad et Basçan.
34 Le reste des actions de Jéhu, tout ce qu'il a fait, et tous ses exploits, ne sont-ils pas écrits au livre des Chroniques des rois d'Israël ?
35 Et Jéhu s'endormit avec ses pères, et fut enseveli à Samarie ; et Joachaz son fils régna en sa place.
36 Or, le temps que Jéhu régna sur Israël à Samarie, fut de vingt-huit ans.

REFLEXIONS

On voit dans la mort des soixante et dix fils d'Achab l'entière ruine de la maison de ce prince impie qui avait été prédite par le prophète Élie. Sur quoi il faut remarquer que c'est ici la troisième famille des rois d'Israël que l'on vit s'éteindre entièrement. Celle de Jéroboam fut d'abord détruite, ensuite celle de Bahasça et après cela celle de l'impie Achab. Et elles périrent toutes à cause de leur idolâtrie par un juste jugement de Dieu. La famille des rois de Juda éprouva aussi la vengeance céleste, cependant elle subsista toujours selon que Dieu l'avait promis.

Pour ce qui est de l'action de Jéhu qui fit tuer les sacrificateurs de bahal, il faut considérer

I. Qu'il les fit mourir avec justice, Dieu ayant commandé qu'on punit de mort tous ceux qui introduiraient le culte des faux dieux,

II. Que cette action fut blâmable en tant que Jéhu pour assembler ces sacrificateurs, se servit, d'un mensonge et même d'un déguisement criminel disant qu'il voulait rendre un service solennel à bahal. Il y a d'ailleurs bien de l'apparence que Jéhu fit mourir les sacrificateurs de bahal de même que les fils d'Achab autant par politique que pour obéir à Dieu et par zèle pour son service, puisqu'il affermissait sa domination en détruisant ceux qui avaient été attachés au roi Achab et à Jézabel sa femme. Mais ce qui fait voir surtout que le zèle que Jéhu témoigna pour exécuter la volonté de Dieu n'était pas sincère, c'est qu'il se contenta d'ôter l'idolâtrie de bahal qui était la plus grossière et qu'il laissa subsister celle des veaux d'or que le roi Jéroboam avait établie dans le royaume des dix tribus. Aussi voyons-nous que l'Écriture remarque que Jéhu ne marcha pas dans la loi de Dieu de tout son cœur quoique cependant Dieu lui promit de conserver le règne à ses fils jusqu'à la quatrième génération parce qu'il avait exécuté ses jugements sur la maison d'Achab. On voit en Jéhu une image de ceux dont le zèle n'est pas pur. Ils croient satisfaire à leur devoir en faisant une partie de la volonté de Dieu et en renonçant aux péchés les plus grossiers et ils s'en glorifient comme Jéhu se glorifiait de son zèle pour Dieu. Mais quand on ne renonce pas à tout ce qui déplaît au Seigneur et particulièrement aux péchés pour lesquels on a le plus de penchant, on n'agit pas par un vrai zèle et l'on ne peut se promettre d'être approuvé par lui. Aussi voit-on que Dieu châtia ce prince par le moyen du roi de Syrie qui remporta divers avantages sur lui et qui s'empara d'une partie de ses états.

CHAPITRE XI

Après la mort d'Achazia sixième roi de Juda, Hathalie sa mère qui était fille d'Achab et idolâtre usurpa le royaume et fit mourir tous les princes du sang royal de Juda et il n'en échappa qu'un, savoir Joas qui n'était âgé que d'un an et qui fut nourri et caché pendant six ans par les soins de sa tante, femme du grand sacrificateur Jéhojadah.
Au bout de ces six ans, Jéhojadah fit proclamer roi le jeune Joas, il fit mourir Hathalie et il rétablit la religion et le service de Dieu.

1 Hathalie, mère d'Achazia, ayant vu que son fils était mort, s'éleva et extermina toute la race royale.
2 Mais Jéhoscébah, fille du roi Joram, sœur d'Achazia, prit Joas, fils d'Achazia, et le déroba d'entre les fils du roi qu'on faisait mourir, et le mit avec sa nourrice dans la chambre aux lits, et on le cacha de devant Hathalie, de sorte qu'on ne le fit point mourir.
3 Et il fut caché avec sa nourrice dans la maison de l'Eternel l'espace de six ans ; cependant Hathalie régnait sur le pays.
4 Et la septième année Jéhojadah envoya et prit des centeniers, des capitaines et des archers, et les fit entrer vers lui dans la maison de l'Eternel, et traita alliance avec eux, et les fit jurer dans la maison de l'Eternel, et leur montra le fils du roi.
5 Ensuite il leur fit ce commandement, et leur dit : C'est ici ce que vous ferez : La troisième partie d'entre vous qui entrez en semaine, fera la garde de la maison du roi ;
6 et la troisième partie sera à la porte de Sur ; et la troisième partie sera à la porte qui est derrière les archers ; ainsi vous ferez la garde pour garder le temple, afin que personne n'y entre par force ;
7 et les deux bandes d'entre vous tous qui sortez de semaine, feront la garde, pour garder la maison de l'Eternel auprès du roi ;
8 et vous environnerez le roi tout autour, chacun ayant ses armes à la main, et que celui qui entrera dans les rangs soit mis à mort ; et soyez avec le roi quand il sortira, et quand il entrera.
9 Les capitaines firent donc tout ce que Jéhojadah le sacrificateur avait commandé, et prirent chacun ses gens, tant ceux qui entraient en semaine, que ceux qui sortaient de semaine, et ils vinrent vers le sacrificateur Jéhojadah.
10 Et le sacrificateur donna aux capitaines des hallebardes et des boucliers qui venaient du roi David, et qui étaient dans la maison de l'Eternel.
11 Et les archers s'étaient rangés auprès du roi tout autour, ayant chacun les armes à la main, depuis le côté droit du temple jusqu'au côté gauche de l'autel et du temple.
12 Alors Jéhojadah fit amener le fils du roi, et mit sur lui une couronne, et le témoignage, et ils l'établirent roi, et l'oignirent, et frappant des mains, ils dirent : Vive le roi !
13 Et Hathalie, entendant le bruit des archers et du peuple, entra vers le peuple dans la maison de l'Eternel ;
14 et elle regarda, et voilà, le roi était près de la colonne, selon la coutume des rois, et les capitaines et les trompettes étaient près du roi, et tout le peuple du pays était dans la joie, et on sonnait des trompettes. Alors Hathalie déchira ses vêtements, et cria : Conjuration, conjuration !
15 Et le sacrificateur Jéhojadah commanda aux capitaines qui avaient la charge de l'armée, et leur dit : Menez-la hors des rangs, et que celui qui la suivra soit mis à mort par l'épée ; car le sacrificateur avait dit : Qu'on ne la fasse pas mourir dans la maison de l'Eternel.
16 Ils lui firent donc place, et elle revint par le chemin de l'entrée des chevaux dans la maison du roi ; et elle fut tuée là.
17 Et Jéhojadah traita cette alliance entre l'Eternel, le roi et le peuple, qu'ils seraient le peuple de l'Eternel ; il traita aussi alliance entre le roi et le peuple.
18 Alors tout le peuple du pays entra dans la maison de Bahal, et ils la démolirent avec ses autels, et ils brisèrent entièrement ses images ; ils tuèrent aussi Mattam, sacrificateur de Bahal,

devant les autels. Et le sacrificateur ordonna des gardes dans la maison de l'Éternel.
19 Et il prit les centeniers, les capitaines, les archers et tout le peuple du pays, qui firent descendre le roi de la maison de l'Éternel, et ils entrèrent dans la maison du roi par le chemin de la porte des archers ; et il s'assit sur le trône des rois.
20 Et tout le peuple du pays se réjouit, et la ville fut en repos, quoiqu'on eût mis à mort Hathalie par l'épée dans la maison du roi.
21 Joas était âgé de sept ans quand il commença à régner.

REFLEXIONS

On voit dans l'histoire du règne d'Hathalie, qui monta sur le trône par ses cruautés, que Dieu permet quelques fois que les desseins des méchants réussissent et qu'il s'élève des usurpateurs qui s'emparent des états. Mais on remarque aussi dans cette même histoire que Dieu donne des bornes à leur malice et qu'il délivre enfin ceux qui sont opprimés.
Joas, fils du roi Achazja, échappa à la cruauté d'Hathalie par un effet particulier de la providence divine et au bout de quelques années, Hathalie reçut la punition de ses crimes et la religion fut rétablie dans sa pureté.
Dieu accorde une grande grâce aux peuples lorsqu'il les délivre ainsi des méchants princes et qu'il en établit de bons à leur place. Et comme cette heureuse révolution fut procurée par les soins du grand sacrificateurs Jéhojadah qui fit un acte de justice en délivrant le royaume d'une reine étrangère et méchante et en rendant la couronne à celui qui en était légitime héritier, on doit reconnaître par là qu'il est très avantageux pour les états d'être conduits par des personnes prudentes et zélées pour la religion et pour le bien public.

CHAPITRE XII

Joas, septième roi de Juda, étant monté sur le trône à l'âge de sept ans, marqua du zèle pour la religion dans le commencement de son règne, mais s'étant corrompu dans la suite, ainsi qu'on le voit dans II Chroniques XXIV.
Il fut attaqué par Hazaël, roi de Syrie, et tué dans une conspiration, laissant Amasias, son fils, pour successeur.

1 La septième année de Jéhu, Joas commença à régner, et il régna quarante ans à Jérusalem ; sa mère s'appelait Tsibja, et elle était de Béer-scébah.
2 Joas fit ce qui est droit devant l'Éternel, tout le temps que Jéhojadah le sacrificateur l'instruisit.
3 Toutefois les hauts lieux ne furent point ôtés ; le peuple sacrifiait encore et faisait des encensements dans les hauts lieux.
4 Et Joas dit aux sacrificateurs : Pour ce qui est de tout l'argent consacré, qu'on apporte dans la maison de l'Éternel, soit l'argent de tout homme qui passe par le dénombrement, soit l'argent des personnes selon l'estimation qu'en fait le sacrificateur, soit tout l'argent que chacun apporte volontairement dans la maison de l'Éternel ;
5 que les sacrificateurs le prennent par-devers eux, chacun de celui qu'il connaît, et qu'ils en réparent ce qui est à réparer au temple, partout où l'on trouvera quelque chose à réparer.
6 Mais il arriva que la vingt et troisième année du roi Joas, les sacrificateurs n'avaient point encore réparé ce qui était à réparer au temple.
7 Et le roi Joas appela le grand sacrificateur Jéhojadah, et les sacrificateurs, et leur dit : Pourquoi n'avez-vous pas réparé ce qui était à réparer au temple ? Maintenant donc, ne prenez plus d'argent de ceux que vous connaissez ; mais laissez-le pour ce qui est à réparer au temple.
8 Et les sacrificateurs consentirent de ne prendre plus l'argent du peuple, et de ne pas être chargés de réparer ce qui était à réparer au temple.
9 Mais le sacrificateur Jéhojadah prit un coffre, et fit une ouverture à son couvercle, et le mit

auprès de l'autel à main droite, à l'endroit par lequel on entrait dans la maison de l'Éternel ; et les sacrificateurs qui gardaient les vaisseaux, mettaient là tout l'argent qu'on apportait à la maison de l'Éternel.
10 Et dès qu'ils voyaient qu'il y avait beaucoup d'argent au coffre, le secrétaire du roi montait avec le grand sacrificateur, et ils mettaient l'argent qui se trouvait dans la maison de l'Éternel dans les sacs ; puis ils le comptaient.
11 Et ils délivraient cet argent bien compté entre les mains de ceux qui avaient la charge de l'ouvrage, qui étaient commis sur la maison de l'Éternel, lesquels le distribuaient aux charpentiers et aux architectes qui réparaient la maison de l'Éternel ;
12 et aux maçons, et aux tailleurs de pierres, pour acheter du bois et des pierres de taille pour réparer ce qui était à réparer dans la maison de l'Éternel, et tout ce qu'il fallait employer pour la réparation du temple.
13 Au reste, de cet argent qu'on apportait dans la maison de l'Éternel, on n'en faisait point de coupes d'argent pour la maison de l'Éternel, ni de serpes, ni de bassins, ni de trompettes, ni aucun autre ustensile d'or ou d'argent ;
14 Mais on le distribuait à ceux qui avaient la charge de l'ouvrage, lesquels en réparaient la maison de l'Éternel ;
15 et on ne faisait point rendre compte à ceux entre les mains de qui on avait délivré cet argent, pour le distribuer à ceux qui travaillaient ; car ils le faisaient fidèlement.
16 L'argent des sacrifices pour les délits, et l'argent des sacrifices pour les péchés n'étaient point apporté dans la maison de l'Éternel, car il appartenait aux sacrificateurs.
17 Alors Hazaël, roi de Syrie, monta et fit la guerre contre Gath, et la prit ; après cela, Hazaël tourna le visage pour monter contre Jérusalem.
18 Mais Joas, roi de Juda, prit tout ce qui était consacré, que Josaphat, Joram, et Achazia ses pères, roi de Juda, avaient consacré, et tout ce que lui-même avait consacré, et tout l'or qui se trouva dans les trésors de la maison de l'Éternel et de la maison du roi, et il l'envoya à Hazaël, roi de Syrie, qui se retira de Jérusalem.
19 Le reste des actions de Joas, et tout ce qu'il a fait, n'est-il pas écrit au livre des Chroniques des rois de Juda ?
20 Or, ses serviteurs se soulevèrent, et se liguèrent, et tuèrent Joas dans la maison de Millo, qui est à la descente de Silla.
21 Jozacar, fils de Scimhath, et Jozabad, fils de Sçomer, ses serviteurs, le tuèrent, et il mourut ; et on l'ensevelit avec ses pères dans la ville de David ; et Amasias son fils régna en sa place.

REFLEXIONS

Le roi Joas témoigna de la piété pendant assez longtemps et s'employa avec zèle à remettre en état le service de Dieu et à affermir la religion. Mais il ne continua pas. Il commit même de très grands crimes comme cela est rapporté dans les Chroniques ; aussi fit-il une fin malheureuse.
L'histoire de ce prince qui avait si bien commencé, mais qui finit si mal, nous engage à reconnaître que les personnes qui ont de bonnes intentions et même du zèle peuvent non seulement se relâcher, mais même tomber dans les derniers égarements lorsqu'elles ne veillent pas sur elles-mêmes et qu'elles prêtent l'oreille à de mauvais conseils, comme fit Joas. C'est ce qui arrive surtout aux princes qui, ayant été éclairés de la connaissance de Dieu et ayant reçu de lui des bienfaits signalés, viennent à l'abandonner.

CHAPITRE XIII

Joachaz, onzième roi d'Israël, fut idolâtre, à cause de quoi Dieu suscita contre lui le roi de Syrie, mais, ayant imploré le secours du Seigneur, il fut délivré, cependant il persévéra dans l'idolâtrie et il mourut en la dix-septième année de son règne, laissant le royaume à Joas, son fils, qui régna seize ans.

Joas étant allé voir le prophète Élisée qui était malade, ce prophète lui prédit qu'il vaincrait les Syriens, mais qu'il ne les détruirait pas. Élisée mourut en ce temps-là et un homme mort ayant touché ses os ressuscita.

1 La vingt et troisième année de Joas, fils d'Achazia, roi de Juda, Joachaz, fils de Jéhu, commença à régner sur Israël à Samarie ; il régna dix-sept ans.
2 Et il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel ; car il suivit les péchés de Jéroboam, fils de Nébat, par lesquels il avait fait pécher Israël, et il ne s'en retira point.
3 Et la colère de l'Éternel s'alluma contre Israël, et il les livra entre les mains de Hazaël, roi de Syrie, et entre les mains de Ben-Hadad, fils de Hazaël, pendant tout ce temps-là.
4 Mais Joachaz supplia l'Éternel, et l'Éternel l'exauça ; car il vit l'oppression d'Israël, parce que le roi de Syrie les opprimait.
5 L'Éternel donc donna un libérateur à Israël, et ils sortirent de dessous la puissance des Syriens ; ainsi les enfants d'Israël habitèrent dans leurs tentes comme auparavant.
6 Toutefois, il ne se détournèrent point des péchés de la maison de Jéroboam, par lesquels il avait fait pécher Israël ; mais ils y marchèrent, et même le bocage subsista à Samarie ;
7 bien que Dieu n'eût laissé du peuple à Joachaz que cinquante hommes de cheval, dix chariots et dix mille hommes de pied, et que le roi de Syrie les eût détruits, et les eût rendus menus comme la poudre qu'on foule dans l'aire.
8 Le reste des actions de Joachaz, tout ce qu'il a fait, et ses exploits, ne sont-ils pas écrits au livre des Chroniques des rois d'Israël ?
9 Ainsi Joachaz s'endormit avec ses pères, et on l'ensevelit à Samarie, et Joas son fils régna en sa place.
10 La trente-septième année de Joas, roi de Juda, Joas, fils de Joachaz, commença à régner sur Israël à Samarie, et il régna seize ans.
11 Il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel, et il ne se détourna d'aucun des péchés de Jéroboam, fils de Nébat, par lesquels il avait fait pécher. Israël, mais il y marcha.
12 Le reste des actions de Joas, tout ce qu'il fit, et la valeur avec laquelle il combattit contre Amasias, roi de Juda, ces choses ne sont-elles pas écrites au livre des Chroniques des rois d'Israël ?
13 Et Joas s'endormit avec ses pères, et Jéroboam s'assit sur son trône. Et Joas fut enseveli à Samarie avec les rois d'Israël.
14 Or, Élisée avait été malade d'une maladie dont il mourut ; et Joas, le roi d'Israël, était descendu, et il avait pleuré sur son visage, disant : Mon père, mon père, chariot d'Israël et sa cavalerie.
15 Et Élisée lui dit : Prends un arc et des flèches. Et il prit en sa main un arc et des flèches.
16 Et il dit au roi d'Israël : Empoigne l'arc de ta main. Et quand il l'eut empoigné, Élisée mit ses mains sur les mains du roi,
17 et il dit : Ouvre la fenêtre vers l'orient ; et quand il l'eut ouverte, Élisée lui dit : Tire. Après qu'il eut tiré, il lui dit : C'est la flèche de la délivrance de l'Éternel, et la flèche de la délivrance contre les Syriens. Tu frapperas donc les Syriens à Aphek, jusqu'à les consumer.
18 Il lui dit encore : Prends des flèches. Et quand il les eut prises, il dit au roi d'Israël : Frappe contre terre. Et il frappa trois fois ; puis il s'arrêta.
19 Et l'homme de Dieu s'irrita contre lui ; et il lui dit : Il fallait frapper cinq ou six fois, alors tu eusses frappé les Syriens jusqu'à les détruire ; mais maintenant tu ne les battras que trois fois.
20 Et Élisée mourut, et on l'ensevelit. L'année suivante quelques troupes de Moabites entrèrent dans le pays.
21 Et il arriva que, comme on ensevelissait un homme, voici, on vit une troupe de soldats, de sorte qu'on jeta cet homme-là dans le sépulcre d'Élisée ; cet homme-là étant roulé là, et ayant touché les os d'Élisée, revint en vie, et il se leva sur ses pieds.

22 Or, Hazaël, roi de Syrie, avait opprimé les Israélites pendant toute la vie de Joachaz.
23 Mais l'Éternel eut compassion d'eux, et il leur fit grâce, et il se retourna vers eux pour l'amour de l'alliance qu'il avait faite avec Abraham, Isaac, et Jacob, et ne les voulut point exterminer, ni les rejeter de devant lui jusqu'à maintenant.
24 Car Hazaël, roi de Syrie, mourut, et Ben-Hadad son fils régna en sa place.
25 Et Joas, fils de Joachaz, retira d'entre les mains de Ben-Hadad, fils de Hazaël, les villes que Hazaël avait prises par guerre à Joachaz son père. Joas le battit par trois fois, et recouvra les villes d'Israël.

REFLEXIONS

I. Ce qu'on doit remarquer dans l'histoire du roi Joachaz, c'est qu'il fut idolâtre comme ses prédécesseurs et que se voyant attaqué par le roi de Syrie, il eut recours à Dieu par ses prières. Dieu le délivra par un effet de son amour envers le peuple d'Israël qu'il voyait opprimé par les Syriens. Mais quoi que ce prince eût éprouvé le secours du Seigneur et qu'il se vît même extrêmement affaibli, il ne laissa pas de persévérer dans l'idolâtrie.
Telle est ordinairement la conduite des méchants. Ils s'adressent à Dieu dans les maux qui les pressent, mais après que Dieu les en a délivrés ils n'en deviennent pas meilleurs et ils sont insensibles aux marques de son support aussi bien qu'à ses châtiments.
II. On voit dans l'histoire du roi Joas, fils de Joachaz, que ce prince imita son père dans ses dérèglements et que cependant Dieu lui promit par le prophète Élisée qu'il vaincrait les Syriens. Il est à remarquer sur cela dans ce chapitre que Joas remporta ces avantages parce que Dieu eut compassion des Israélites et en considération de l'alliance qu'il avait traitée avec leurs pères.
Dieu qui est bon et miséricordieux en use toujours de la sorte envers les hommes et il les supporte longtemps avant que de les abandonner entièrement.
III. Nous avons ici le récit de la mort d'Élisée que Dieu retira du monde après qu'il eut exercé la charge de prophète pendant plus de soixante ans. La visite que Joas, roi d'Israël, lui fit et l'affliction qu'il témoigna de sa mort font voir que ce prince, quoi qu'engagé dans l'idolâtrie, respectait Élisée et que les prophètes du Seigneur étaient considérés dans le royaume d'Israël.
La mémoire de ce Saint prophète doit être en bénédiction dans l'église, son zèle et ses autres vertus doivent nous servir d'exemple et animer tous les chrétiens et principalement ceux qui ont charge dans l'église à servir Dieu fidèlement chacun dans leur vocation.
La résurrection de cet homme qui revint à la vie pour avoir touché les os d'Élisée devait faire une grande impression sur les Israélites des dix tribus auxquels ce prophète avait été envoyé. Mais cet événement miraculeux doit aussi nous convaincre que Dieu, qui a promis de ressusciter les morts, a la puissance de leur rendre la vie et qu'il le fera au dernier jour.

CHAPITRE XIV

Ce chapitre contient l'histoire de deux rois : I. Le premier fut Amasias huitième roi de Juda. Il donna d'abord des marques de piété et de modération et il remporta la victoire sur les Iduméens. Mais, étant devenu idolâtre comme on le lit dans les Chroniques et ayant déclaré la guerre à Joas, roi d'Israël, il fut battu et pris par ce prince qui pilla la ville et le temple de Jérusalem. Enfin Amasias fut tué par des personnes qui conspirèrent contre lui et Asarias, son fils, lui succéda. II. On a ici en abrégé l'histoire de Jéroboam second qui fut le XIIIe roi d'Israël et qui régna quarante et un an.

1 La seconde année de Joas, fils de Joachaz, roi d'Israël, Amasias, fils de Joas, roi de Juda, commença à régner.
2 Il était âgé de vingt-cinq ans quand il commença à régner, et il régna vingt-neuf ans à Jérusalem ; sa mère s'appelait Jéhohaddan, et elle était de Jérusalem.
3 Il fit ce qui est droit devant l'Éternel, non pas toutefois comme David son père ; il fit comme

Joas son père avait fait.
4 De sorte qu'il n'y eut que les hauts lieux qui ne furent point ôtés ; le peuple sacrifiait encore et faisait des encensements dans les hauts lieux.
5 Et dès que le royaume fut affermi entre ses mains, il fit mourir ses serviteurs qui avaient tué le roi son père.
6 Mais il ne fit point mourir leurs enfants, selon ce qui est écrit au livre de la loi de Moïse, où l'Éternel a donné ce commandement, disant : On ne fera point mourir les enfants pour les pères ; mais on fera mourir chacun pour son péché.
7 Il frappa dix mille hommes d'Edom dans la vallée du sel, et prit Sélah par guerre, et lui donna le nom de Joktheel, et on l'a ainsi nommée jusqu'à ce jour.
8 Alors Amasias envoya des messagers vers Joas, fils de Joachaz, fils de Jéhu, roi d'Israël, pour lui dire : Viens, que nous nous voyions l'un l'autre.
9 Et Joas, roi d'Israël, envoya dire à Amasias, roi de Juda : L'épine qui est au Liban a envoyé dire au cèdre qui est au Liban : Donne ta fille pour femme à mon fils ; mais les bêtes sauvages qui sont au Liban ont passé, et ont foulé l'épine.
10 Parce que tu as rudement frappé les Iduméens, ton cœur s'est élevé. Contente-toi de ta gloire, et tiens-toi dans ta maison ; et pourquoi attirerais-tu un mal par lequel tu tomberais, toi, et Juda, avec toi.
11 Mais Amasias ne lui obéit pas ; et Joas, roi d'Israël, monta, et ils se virent l'un l'autre, lui et Amasias, roi de Juda, à Beth-scémès, qui est de Juda.
12 Et Juda ayant été défait par Israël, ils s'enfuirent chacun dans leurs tentes.
13 Et Joas, roi d'Israël, prit Amasias, roi de Juda, fils de Joas, fils d'Achazia, à Beth-scémès ; ensuite il vint à Jérusalem, et il fit une brèche de quatre cents coudées dans la muraille de Jérusalem, depuis la porte d'Ephraïm jusqu'à la porte du coin.
14 Et ayant pris tout l'or et l'argent, et tous les vaisseaux qui furent trouvés dans la maison de l'Éternel et dans les trésors de la maison royale, et des gens pour être en otage, il retourna à Samarie.
15 Le reste des actions de Joas, et sa valeur, et comment il combattit contre Amasias, cela n'est-il pas écrit au livre des Chroniques des rois d'Israël ?
16 Et Joas s'endormit avec ses pères, et il fut enseveli à Samarie avec les rois d'Israël ; et Jéroboam son fils régna en sa place.
17 Et Amasias, fils de Joas, roi de Juda, vécut quinze ans après la mort de Joas, fils de Joachaz, roi d'Israël.
18 Le reste des actions d'Amasias, n'est-il pas écrit au livre des Chroniques des rois de Juda ?
19 Or, on fit une conspiration contre lui à Jérusalem, et il s'enfuit à Lakis ; mais on envoya après lui à Lakis, et on le tua là.
20 Et de là on l'apporta sur des chevaux, et il fut enseveli à Jérusalem avec ses pères dans la ville de David.
21 Alors tout le peuple de Juda prit Asarias, âgé de seize ans, et ils l'établirent roi au lieu d'Amasias son père.
22 Il rebâtit Elath, l'ayant remise en la puissance de Juda, après que le roi fut endormi avec ses pères.
23 La quinzième année d'Amasias, fils de Joas, roi de Juda, Jéroboam, fils de Joas, commença à régner sur Israël à Samarie, et il régna l'espace de quarante et un ans.
24 Et il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel ; il ne se détourna point d'aucun des péchés de Jéroboam, fils de Nébat, par lesquels il avait fait pécher Israël.
25 Il rétablit les bornes d'Israël, depuis l'entrée de Hamath jusqu'à la mer de la campagne, selon la parole de l'Éternel, le Dieu d'Israël, qu'il avait prononcée par son serviteur Jonas, fils d'Amittaï, prophète, qui était de Gath-hépher ;
26 parce que l'Éternel vit que l'affliction d'Israël était fort amère, et qu'il ne restait plus rien,

ni de ce qui est serré, ni de ce qui est abandonné, et qu'il n'y avait personne qui aidât Israël ;
27 et l'Éternel n'avait point parlé d'effacer le nom d'Israël de dessous les cieux ; et il les délivra par les mains de Jéroboam, fils de Joas.
28 Le reste des actions de Jéroboam, tout ce qu'il a fait, et la valeur avec laquelle il combattit, et comment il rétablit Damas et Hamath de Juda en Israël, ces choses ne sont-elles pas écrites au livre des Chroniques des rois d'Israël ?
29 Puis Jéroboam s'endormit avec ses pères, avec les rois d'Israël, et Zacharie son fils régna en sa place.

REFLEXIONS

Les commencements du règne d'Amasias furent louables. Il eut de l'attachement pour le service de Dieu et il fit paraître sa justice et sa modération en épargnant les enfants de ceux qui avaient tué Joas son père. Dieu l'en récompensa par la victoire qu'il remporta sur les Iduméens. Mais dès qu'il se détourna de Dieu, il éprouva toutes sortes de malheurs, il vit son pays ravagé par le roi d'Israël et il périt enfin misérablement comme son père dans une conspiration.

Voici un nouvel exemple où l'on voit bien clairement que ceux qui tombent dans l'ingratitude et dans la rébellion contre Dieu, après avoir bien commencé, attirent sur eux les effets de sa vengeance.

Il y a deux réflexions à faire sur le règne de Jéroboam II.

L'une, qu'il conserva le culte idolâtre qui avait été établi dans le royaume d'Israël.

L'autre, que Dieu ne laissa pas sous le règne de ce prince de conserver et de rétablir même ce royaume qui était alors dans un grand abaissement, ce qu'il fit à cause de l'amour qu'il portait à son peuple qu'il voyait extrêmement affligé et parce qu'il n'avait pas encore résolu de le détruire.

C'est là un effet de la grande bonté de Dieu et de son support envers les princes et les peuples coupables.

Au reste, il paraît d'ici que Jonas, qui fut envoyé à Ninive, prophétisait dans ce temps-là dans le royaume des dix tribus et que ce fut même lui qui promit à Jéroboam les avantages que Dieu lui accorda.

Nous voyons en cela la vérité de ce que l'Écriture dit en tant d'endroits, que Dieu ne cessa point d'envoyer des prophètes aux Israélites afin de les détourner de l'idolâtrie et de les rappeler à son service et qu'ils ne furent rejetés que parce qu'ils refusèrent d'écouter les remontrances des serviteurs de Dieu et qu'ils persévérèrent avec obstination dans leurs péchés.

CHAPITRE XV

Asarias, nommé autrement Ozias, neuvième roi de Juda fut d'abord attaché au service de Dieu, mais il fut frappé de lèpre pour avoir voulu usurper les fonctions du sacerdoce. L'histoire de ce prince se voit plus au long dans les Chroniques.

II. On trouve dans ce chapitre l'histoire de Zacharie, de Sallum, de Manahem, de Pékajah et de Pékah, tous rois d'Israël. Jéroboam second du nom, roi d'Israël étant mort, il y eut un interrègne d'environ onze ans. Au bout de ce temps, Zacharie son fils fut établi roi. Il régna six mois et la famille de Jéhu fut éteinte en lui dans la quatrième génération comme Dieu l'avait prédit. Sallum le tua et ne régna qu'un mois ayant été tué par Manahem qui régna dix ans et devint tributaire du roi d'Assyrie. Pékajah, son fils, fut le dix-septième roi d'Israël. Il fut tué par Pékah sous le règne duquel une partie du peuple fut transporté en Assyrie. Ce Pékah fut tué par Hosée qui fut le dix-neuvième et dernier roi d'Israël. Tous ces princes furent idolâtre.

III. Asarias roi de Juda étant mort, Jotham, son fils, prince religieux, lui succéda. Ce fut le dixième roi de Juda et il régna seize ans.

1 La vingt-septième année de Jéroboam, roi d'Israël, Asarias, fils d'Amasias, roi de Juda,

régnait.
2 Il était âgé de seize ans quand il commença à régner, et il régna cinquante-deux ans à
Jérusalem ; sa mère s'appelait Jécolia, et elle était de Jérusalem.
3 Il fit ce qui est droit devant l'Éternel, comme avait fait Amasias son père ;
4 de sorte qu'il n'y eut que les hauts lieux qui ne furent point ôtés ; le peuple sacrifiait encore
et faisait des encensements sur les hauts lieux.
5 Mais l'Éternel frappa le roi, et il fut lépreux jusqu'au jour qu'il mourut ; et il demeura dans
une maison écartée ; et Jotham, fils du roi, avait l'intendance du palais, et jugeait le peuple du
pays.
6 Le reste des actions d'Asarias, tout ce, dis-je, qu'il a fait, n'est-il pas écrit au livre des
Chroniques des rois de Juda ?
7 Et Asarias s'endormit avec ses pères, et il fut enseveli dans la ville de David, et Jotham son
fils régna en sa place.
8 La trente-huitième année d'Asarias, roi de Juda, Zacharie, fils de Jéroboam, commença à
régner sur Israël à Samarie, et il régna six mois.
9 Et il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel, comme avaient fait ses pères ; il ne se détourna
point des péchés de Jéroboam, fils de Nébat, par lesquels il avait fait pécher Israël.
10 Or, Sçallum, fils de Jabès, fit une conspiration contre lui, et le frappa en la présence du
peuple, et le tua ; et il régna en sa place.
11 Quant au reste des actions de Zacharie, voilà, elles sont écrites au livre des Chroniques des
rois d'Israël.
12 C'est là la parole que l'Éternel avait prononcée à Jéhu, en lui disant : Tes fils seront assis sur
le trône d'Israël jusqu'à la quatrième génération ; et il en fut ainsi.
13 Sçallum, fils de Jabès, commença à régner la trente-neuvième année de Hozias, roi de Juda,
et il ne régna que l'espace d'un mois entier dans Samarie.
14 Car Ménahem, fils de Gadi, qui était de Tirtsa, monta, et il entra dans Samarie, et il frappa
Sçallum, fils de Jabès, à Samarie, et le tua ; et il régna en sa place.
15 Le reste des actions de Sçallum, et la conspiration qu'il fit, voilà, ces choses sont écrites au
livre des Chroniques des rois d'Israël.
16 Et Ménahem battit Tiphsah, et tous ceux qui y étaient et dans sa contrée depuis Tirtsa, parce
qu'elle ne lui avait pas ouvert les portes ; et il les tua, et fendit toutes les femmes grosses qui y
étaient.
17 La trente-neuvième année d'Asarias, roi de Juda, Ménahem, fils de Gadi, commença à régner
sur Israël, et il régna dix ans à Samarie.
18 Et il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel ; il ne se détourna point des péchés de Jéroboam,
fils de Nébat, par lesquels il avait fait pécher Israël pendant toute sa vie.
19 Alors Pul, roi des Assyriens, vint contre le pays ; et Ménahem donna mille talents d'argent
à Pul, afin qu'il lui aidât à affermir son royaume entre ses mains.
20 Et Ménahem tira cet argent d'Israël, de tous ceux qui étaient puissants en bien, pour le donner
au roi des Assyriens, de chacun cinquante sicles d'argent ; ainsi le roi des Assyriens s'en
retourna, et ne s'arrêta point dans le pays.
21 Le reste des actions de Ménahem, tout ce, dis-je, qu'il a fait, n'est-il pas écrit au livre des
Chroniques des rois d'Israël ?
22 Et Ménahem s'endormit avec ses pères, et Pékachja son fils régna en sa place.
23 La cinquantième année d'Asarias, roi de Juda, Pékachja, fils de Ménahem, commença à
régner sur Israël à Samarie, et il régna deux ans.
24 Et il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel ; il ne se détourna point des péchés de Jéroboam,
fils de Nébat, par lesquels il avait fait pécher Israël.
25 Et Pékach, fils de Rémalja, son capitaine, fit une conspiration contre lui, et le frappa, à
Samarie, au palais royal, avec Argob et Arjé, ayant avec lui cinquante hommes des descendants

des Galaadites. Ainsi il le tua, et il régna en sa place.
26 Le reste des actions de Pékachja, tout ce qu'il a fait, voilà, il est écrit au livre des Chroniques des rois d'Israël.
27 La cinquante-deuxième année d'Asarias, roi de Juda, Pékach, fils de Rémalja, commença à régner sur Israël, à Samarie, et il régna vingt ans.
28 Et il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel, et il ne se détourna point des péchés de Jéroboam, fils de Nébat, par lesquels il avait fait pécher Israël.
29 Du temps de Pékach, roi d'Israël, Tiglath-Piléser, roi des Assyriens, vint et prit Hijon, et Abel-Bethmahaca, et Janoah, et Kédès, et Hatsor, et Galaad, et la Galilée, même tout le pays de Nephthali, et il en transporta le peuple en Assyrie.
30 Et Hosée, fils d'Ela, fit une conspiration contre Pékach, fils de Rémalja ; il le frappa, le tua, et régna en sa place, la vingtième année de Jotham, fils de Hozias.
31 Le reste des actions de Pékach, tout ce, dis-je, qu'il a fait, voilà, il est écrit au livre des Chroniques des rois d'Israël.
32 La seconde année de Pékach, fils de Rémalja, roi d'Israël, Jotham, fils de Hozias, roi de Juda, commença à régner.
33 Il était âgé de vingt-cinq ans quand il commença à régner, et il régna seize ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Jérusça, et elle était fille de Tsadok.
34 Il fit ce qui est droit devant l'Éternel, et il fit comme Hozias son père avait fait ;
35 de sorte, qu'il n'y eut que les hauts lieux qui ne furent point ôtés ; le peuple sacrifiait encore, et il faisait des encensements dans les hauts lieux. Ce fut lui qui bâtit la plus haute porte de la maison de l'Éternel.
36 Le reste des actions de Jotham, tout ce, dis-je, qu'il a fait, n'est-il pas écrit au livre des Chroniques des rois de Juda ?
37 En ces jours-là, l'Éternel commença d'envoyer contre Juda Retsin, roi de Syrie, et Pékach, fils de Rémalja.
38 Et Jotham s'endormit avec ses pères, et il fut enseveli dans la ville de David son père ; et Achaz son fils régna en sa place.

REFLEXIONS

On remarque dans l'histoire du roi Asarias qui, de même que quelques-uns de ses prédécesseurs, commença bien, mais qui ne persévéra pas et qui finit sa vie étant séquestré, ce qui arrive à ceux qui ont de bons sentiments, mais qui se relâchent et qui s'écartent de leur devoir.
Ce qu'il y a à observer sur le règne de Zacharie, de Sallum, de Manahem, de Pékahja et de Pékah rois d'Israël, c'est :

I. Que l'on voit dans tous ces princes une obstination insurmontable à conserver l'idolâtrie malgré les châtiments dont Dieu les visitait et quoiqu'ils dussent reconnaître que la protection de Dieu se retirait de dessus eux,

II. Que ces rois furent tous malheureux et qu'ils périrent presque tous misérablement, s'étant tués les uns les autres,

III. Que Dieu commença alors de livrer le royaume d'Israël à leurs ennemis et même qu'une partie des Israélites furent transportés en Assyrie, ce qui marquait bien clairement que ce royaume tendait à sa fin.

Il n'y a point de signe plus certain des jugements de Dieu que lorsque, ni ses fléaux, ni son support ne peuvent ramener les hommes à leur devoir et lorsqu'ils ont des conducteurs abandonnés à l'irreligion et à l'impiété.

L'histoire sainte fait une réflexion particulière sur la mort du roi Zacharie, c'est que la famille de Jéhu finit en lui, conformément à ce que Dieu avait dit au roi Jéhu que ses fils seraient assis sur le trône d'Israël jusqu'à la quatrième génération. C'est ici la quatrième famille des rois d'Israël que nous avons vu périr par l'idolâtrie. Celle de Jéroboam fut détruite la première, après

celle de Bahasça, ensuite celle d'Achab et enfin celle de Jéhu.
Mais cependant la famille des rois de Juda à laquelle les promesses de Dieu étaient attachées subsistait toujours. Elle continua en Jotham qui imita Ozias, son père, dans ce qu'il avait eu de bon, mais qui ne l'imita pas dans ses fautes.

CHAPITRE XVI

Achaz, onzième roi de Juda, prince impie et idolâtre, est attaqué par les rois de Syrie et d'Israël et il appelle à son secours Tiglatpiléser roi des Assyriens, qui prit Damas la capitale du royaume de Syrie et en fit mourir le roi.
Achaz fait bâtir un autel aux idoles que les Syriens adoraient. Il place cet autel dans le temple de Jérusalem et y établit l'idolâtrie. Ayant régné seize ans, il mourut et laissa le royaume à Ézéchias, son fils.

1 La dix-septième année de Pékach, fils de Rémalja, Achaz, fils de Jotham, roi de Juda, commença à régner.
2 Achaz était âgé de vingt ans quand il commença à régner, et il régna seize ans à Jérusalem ; et il ne fit point ce qui est droit devant l'Éternel son Dieu, comme David son père ;
3 mais il suivit le train des rois d'Israël, et même il fit passer son fils par le feu, selon les abominations des nations que l'Éternel avait chassées de devant les enfants d'Israël.
4 Il sacrifiait aussi, et il faisait des encensements dans les hauts lieux, sur les coteaux, et sous tout arbre feuillu.
5 Alors Retsin, roi de Syrie, et Pékach, fils de Rémalja, roi d'Israël, montèrent contre Jérusalem pour combattre, et ils assiégèrent Achaz ; mais ils n'en purent point venir à bout par les armes.
6 En ce temps-là, Retsin, roi de Syrie, remit Elath en la puissance des Syriens ; car il déposséda d'Elath ceux de Juda, et les Syriens vinrent à Elath, et ils y ont demeuré jusqu'à ce jour.
7 Or, Achaz avait envoyé des députés à Tiglath-Piléser, roi des Assyriens, pour lui dire : Je suis ton serviteur et ton fils ; monte et délivre-moi de la main des Syriens, et de la main du roi d'Israël, qui s'élèvent contre moi.
8 Et Achaz avait pris l'argent et l'or qui s'était trouvé dans la maison de l'Éternel, et dans les trésors de la maison royale ; et il l'avait envoyé en don au roi d'Assyrie.
9 Et le roi d'Assyrie fit ce qu'il souhaitait, et monta à Damas, et la prit, et en transporta le peuple à Kir ; et il fit mourir Retsin.
10 Alors le roi Achaz s'en alla au-devant de Tiglath-Piléser, roi d'Assyrie, à Damas, et le roi Achaz ayant vu l'autel qui était à Damas, envoya à Urie le sacrificateur, le dessin et le modèle de cet autel, selon toute sa figure.
11 Et Urie le sacrificateur bâtit un autel, suivant tout ce que le roi Achaz avait mandé de Damas ; Urie le sacrificateur le fit ainsi, en attendant que le roi fût revenu de Damas.
12 Et quand le roi Achaz fut revenu de Damas, et qu'il eut vu l'autel, il s'en approcha, et fit offrir sur cet autel ;
13 et il fit fumer son holocauste, et son sacrifice, et il versa ses aspersions, et répandit le sang de ses sacrifices de prospérités sur cet autel-là.
14 Et pour ce qui est de l'autel d'airain qui était devant l'Éternel, il le transporta de devant la maison, en sorte qu'il ne fût point entre son autel et la maison de l'Éternel ; et il le mit à côté de cet autel-là, vers le septentrion.
15 Et le roi Achaz donna ce commandement à Urie le sacrificateur, disant : Fais fumer l'holocauste du matin, et l'oblation du soir, l'holocauste du roi, et son gâteau, l'holocauste de tout le peuple du pays, leurs gâteaux et leurs aspersions sur le grand autel, et répands tout le sang des holocaustes ; mais l'autel d'airain sera pour moi, afin d'y consulter le Seigneur.
16 Et Urie le sacrificateur fit tout ce que le roi Achaz lui avait commandé.
17 Le roi Achaz retrancha aussi les soutiens qui étaient autour des soubassements, et il ôta les

cuviers de dessus, et il fit ôter la mer de dessus les bœufs d'airain qui étaient dessous, et il la mit sur un pavé de pierre.
18 Il ôta aussi de la maison de l'Éternel le couvert du Sabbat qu'on avait bâti au temple, et l'entrée du roi qui était en dehors, à cause du roi des Assyriens.
19 Le reste des actions qu'Achaz a faites, n'est-il pas écrit au livre des Chroniques des rois de Juda ?
20 Puis Achaz s'endormit avec ses pères, et fut enseveli avec eux dans la ville de David ; et Ezéchias son fils régna en sa place.

REFLEXIONS

Achaz fut le plus méchant roi qu'il y eût eu jusqu'à lui dans le royaume de Juda. Il servit les faux dieux et il imita même la coutume des idolâtres qui faisaient passer leurs enfants par le feu en honneur des idoles. Au lieu de s'humilier devant Dieu suivant les exhortations du prophète Ésaïe, qui lui promettait que Dieu le délivrerait des Rois de Syrie et d'Israël, il porta l'impiété jusqu'à faire un autel sur le modèle de celui que les Syriens avaient à Damas et à mettre cet autel dans le temple.
L'histoire de ce prince fait voir de quoi sont capables ceux qui se livrent à leurs passions et à l'endurcissement de leur cœur.
On doit aussi faire réflexion sur la conduite du sacrificateur Urie qui, au lieu de s'opposer au dessein criminel et impie du roi Achaz, exécuta ses ordres et plaça un autel idolâtre dans le temple de Jérusalem. L'impiété est encore plus odieuse dans les ministres de la religion que dans les princes et ils se rendent extrêmement coupables lorsque la crainte, la complaisance pour les grands de ce monde ou quelque autre considération que ce soit, les engage à faire des choses contraires à la loi divine.

CHAPITRE XVII

C'est ici l'histoire de la destruction du royaume des dix tribus. Elle arriva sous le règne d'Hosée, dernier roi d'Israël, et du temps qu'Ézéchias, roi de Juda, régnait. Hosée ayant conspiré contre le roi d'Assyrie, dont il était tributaire, ce prince assiégea et prit Samarie et transporta les Israélites en Assyrie et en d'autres lieux.
Quelques années après le roi des Assyriens ayant envoyé des gens pour habiter à Samarie et au pays d'Israël, il arriva que, parce qu'ils ne servaient pas le Seigneur, ils étaient dévorés par des lions. Cela obligea ce roi de leur envoyer un sacrificateur Israélite qui leur enseignât à servir Dieu. Mais ces peuples mêlèrent leurs superstitions et le service de leurs idoles avec le service du Seigneur et ce fut là l'origine des Samaritains.

1 La douzième année d'Achaz, roi de Juda, Hosée, fils d'Ela, commença à régner à Samarie, sur Israël, et il régna neuf ans.
2 Et il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel ; non pas toutefois comme les rois d'Israël qui avaient été avant lui.
3 Sçalmanéeser, roi des Assyriens, monta contre lui, et Hosée lui fut assujetti, et il lui envoyait un tribut.
4 Mais le roi des Assyriens découvrit une conspiration qu'Hosée faisait ; parce qu'il avait envoyé des députés vers So, roi d'Égypte, et qu'il n'envoyait plus le tribut tous les ans au roi d'Assyrie ; et le roi des Assyriens l'enferma et le lia dans une prison.
5 Le roi des Assyriens monta donc par tout le pays, et il monta à Samarie, et l'assiégea pendant trois ans.
6 La troisième année d'Hosée, le roi des Assyriens prit Samarie, et il transporta les Israélites en Assyrie, et les fit habiter à Halah, et dans Habor sur le fleuve de Gozan, et dans les villes des Mèdes.

7 Car il était arrivé que les enfants d'Israël avaient péché contre l'Éternel leur Dieu, qui les avait fait monter hors du pays d'Égypte, et qu'ils avaient révéré d'autres dieux,
8 Et qu'ils avaient suivi les coutumes des nations que l'Éternel avait chassées de devant les enfants d'Israël, et des rois d'Israël qui les avaient établies.
9 Et les enfants d'Israël avaient caché les choses qu'ils faisaient, qui n'étaient point droites devant l'Eternel leur Dieu, et ils s'étaient bâti des hauts lieux par toutes leurs villes, depuis la tour des gardes jusqu'aux villes fortes.
10 Et ils s'étaient dressé des statues, et ils avaient planté des bocages sur toutes les hautes collines et sous tout arbre feuillu ;
11 et ils avaient fait là des encensements dans tous les hauts lieux, à l'imitation des nations que l'Eternel avait chassées de devant eux ; et ils avaient fait de méchantes actions, pour irriter l'Eternel ;
12 et ils avaient servi les dieux infâmes, desquels l'Eternel leur avait dit : Vous ne ferez point cela.
13 Et l'Eternel avait sommé Israël et Juda par tous les prophètes et par tous les voyants, leur disant : Détournez-vous de toutes vos méchantes voies ; convertissez-vous et gardez mes commandements et mes statuts, selon toute la loi que j'ai commandée a vos pères, et que je vous ai envoyée par mes serviteurs les prophètes.
14 Mais ils n'écoutèrent point, et ils raidirent leur cou, comme leurs pères avaient raidi leur cou, lesquels n'avaient point cru à l'Eternel leur Dieu.
15 Et ils méprisèrent ses statuts et l'alliance qu'il avait traitée avec leurs pères, et ses témoignages par lesquels ils les avaient sommés ; et ils marchèrent après la vanité ; ils furent aussi vains ; ils imitèrent les nations qui étaient autour d'eux, bien que l'Eternel eût défendu de faire comme elles.
16 Et ayant abandonné tous les commandements de l'Eternel leur Dieu, ils se firent des images de fonte, savoir, deux veaux ; ils se firent aussi des bocages, ils se prosternèrent devant toute l'armée des cieux, et ils servirent Bahal.
17 Ils firent aussi passer leurs fils et leurs filles par le feu, ils s'adonnèrent aux divinations et aux enchantements, et ils se vendirent pour faire ce qui déplaît à l'Eternel, afin de l'irriter.
18 Et l'Eternel s'irrita contre Israël, et il les rejeta, et il ne demeura rien de reste que la seule tribu de Juda.
19 Juda même ne garda point les commandements de l'Eternel son Dieu ; mais ils marchèrent dans les ordonnances qu'Israël avait établies.
20 C'est pourquoi l'Eternel rejeta toute la race d'Israël, et il les affligea et les livra entre les mains de ceux qui les pillaient, jusqu'à ce qu'il les eût rejetés de devant sa face.
21 Car Israël fit schisme d'avec la maison de David, et ils établirent roi Jéroboam, fils de Nébat, lequel Jéroboam débaucha Israël, afin qu'il ne suivît plus l'Eternel ; et il leur fit commettre un grand péché.
22 Et les enfants d'Israël marchèrent dans tous les péchés que Jéroboam avait faits, et ils ne s'en retirèrent point,
23 Jusqu'à ce que l'Eternel les rejeta de devant lui, selon qu'il en avait parlé par tous ses serviteurs les prophètes ; et Israël fut transporté de dessus sa terre en Assyrie, où il est demeuré jusqu'à ce jour.
24 Et le roi des Assyriens fit venir des gens de Babel, de devers Cuth, de Hava, de Hamath, et de Sépharvajim, et il les fit habiter dans les villes de Samarie, en la place des enfants d'Israël ; et ils possédèrent Samarie, et habitèrent dans ses villes.
25 Or, il arriva qu'au commencement qu'ils habitèrent là, ils ne servaient pas l'Eternel, et l'Eternel envoya contre eux des lions qui les tuaient.
26 Et on dit au roi des Assyriens : Les nations que tu as transportées et fait habiter dans les villes de Samarie, ne savent pas la manière de servir le Dieu du pays ; c'est pourquoi il a envoyé

des lions, et voilà, les lions les tuent, parce qu'ils ne savent pas la manière de servir le Dieu du pays.
27 Alors le roi des Assyriens fit ce commandement, et dit : Faites aller là quelqu'un de ces sacrificateurs que vous avez amenés captifs, et qu'on aille, et qu'on demeure là, et qu'il enseigne la manière de servir le Dieu du pays.
28 Ainsi un des sacrificateurs qu'on avait transportés de Samarie, vint et habita à Beth-el, et il leur enseignait comment ils devaient servir l'Éternel.
29 Mais chaque nation fit ses dieux, et ils les mirent dans les maisons des hauts lieux que les Samaritains avaient faits ; chaque nation les mit dans ses villes où ils habitaient.
30 Car les gens de Babel firent Succoth-Bénoth ; et les gens de Cuth firent Nergal ; et les gens de Hamath firent Asçima ;
31 et les Haviens firent Nibchaz et Tartac ; mais ceux de Sépharvajim brûlaient au feu leurs enfants à Adrammélec et Hanammélec, qui étaient les dieux de Sépharvajim.
32 Toutefois, ils servaient l'Éternel et ils établirent pour sacrificateurs des hauts lieux les derniers pris d'entre eux, qui leur faisaient le service dans les maisons des hauts lieux.
33 Ainsi ils servaient l'Éternel, et en même temps ils servaient leurs dieux, à la manière des nations du milieu desquelles ils avaient été transportés.
34 Ils suivent jusqu'à ce jour leurs premières coutumes. Ils ne servent pas l'Éternel, et néanmoins ils ne font ni selon leurs ordonnances, ni selon la loi et le commandement que l'Éternel Dieu avait donné aux enfants de Jacob, lequel il nomma Israël ;
35 avec lesquels l'Éternel avait traité une alliance, et auxquels il avait donné ce commandement, en leur disant : Vous ne révérerez point d'autres dieux ; vous ne vous prosternerez point devant eux ; vous ne les servirez point et vous ne leur sacrifierez point ;
36 mais vous révérerez l'Éternel qui vous a fait monter hors du pays d'Égypte avec une grande force et avec un bras étendu ; et vous vous prosternerez devant lui, et vous lui sacrifierez.
37 Vous prendrez garde à faire, tous les jours de votre vie, les statuts, les ordonnances, la loi et les commandements qu'il vous a écrits, et vous ne révérerez point d'autres dieux.
38 Vous n'oublierez donc pas l'alliance que j'ai traitée avec vous, et vous ne révérerez pas d'autres dieux ;
39 mais vous révérerez l'Éternel votre Dieu, et il vous délivrera de la main de vos ennemis.
40 Mais ils n'écoutèrent point, et ils agirent selon leurs premières coutumes.
41 Ainsi ces nations-là révéraient l'Éternel, et servaient en même temps leurs images ; leurs enfants aussi, et les enfants de leurs enfants font jusqu'à ce jour comme leurs pères ont fait.

REFLEXIONS

L'événement qui est récité dans ce chapitre est l'un des plus remarquables du vieux Testament. C'est l'entière ruine du royaume d'Israël, appelé autrement le royaume des dix tribus, qui prit fin deux cent cinquante ans après qu'il fut séparé du royaume de Juda. L'Écriture marque expressément la cause de cette ruine. Ce fut non seulement la conspiration d'Hosée, roi d'Israël, contre le roi d'Assyrie, mais principalement l'ingratitude, l'idolâtrie et les autres péchés des Israélites et surtout leur endurcissement insurmontable et le mépris qu'ils avaient fait pendant longtemps de la patience de Dieu, de sa parole et des remontrances et des menaces de ses prophètes.
Cet exemple doit apprendre à tous les hommes que l'obstination dans le péché et le mépris de la parole de Dieu l'engagent enfin à exécuter ses menaces et que l'alliance même que Dieu a traitée avec un peuple n'empêche pas qu'il ne le punisse avec la dernière sévérité quand ce peuple persévère à l'offenser.
Il faut après cela reconnaître la sagesse de Dieu dans cette destruction et dans cette dispersion des Israélites. Il les chassa ainsi de leur pays afin de faire connaître que l'alliance divine ne serait pas toujours attachée à leur nation et afin de répandre par leur moyen quelques rayons de

sa connaissance parmi les païens et de leur préparer à recevoir un jour l'Évangile.
Dieu envoya des lions contre les habitants qui étaient venus demeurer dans le pays d'Israël pour leur faire sentir sa puissance et les engager à le révérer et pour empêcher que sa connaissance ne fût effacée de ce pays-là.
Enfin, ce qui est rapporté ici du culte des Samaritains qui faisaient profession de servir Dieu et qui servaient en même temps leurs images nous enseigne que Dieu veut être servi purement et sans mélange de superstition ou d'hypocrisie et qu'en général ceux qui font profession de l'adorer et de le craindre doivent le faire sincèrement et sans se partager entre lui et le monde.

CHAPITRE XVIII

On voit ici trois choses :
I. Le zèle avec lequel Ézéchias, douzième roi de Juda, entreprit d'abolir l'idolâtrie et les avantages que Dieu lui accorda. II. Un récit abrégé de la ruine du royaume des dix tribus. III. Sanchérib roi d'Assyrie vient faire la guerre à Ézéchias et il envoie des principaux officiers de son armée à Jérusalem qui somment ce prince et ses sujets de se soumettre à lui et qui prononcent des discours outrageants, non seulement contre Ézéchias, mais même contre Dieu.

1 La troisième année d'Hosée, fils d'Ela, roi d'Israël, Ezéchias, fils d'Achaz, roi de Juda, commença à régner.
2 Il était âgé de vingt-cinq ans quand il commença à régner, et il régna vingt-neuf ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Abi, et elle était fille de Zacharie.
3 Il fit ce qui est droit devant l'Éternel, comme David son père avait fait.
4 Il ôta les hauts lieux, il mit en pièces les statues, il coupa les bocages et brisa le serpent d'airain que Moïse avait fait, parce que jusqu'à ce jour-là les enfants d'Israël lui faisaient des encensements ; et il le nomma Néhusçtan.
5 Il mit son espérance en l'Éternel, le Dieu d'Israël, et après lui il n'y en eut point de semblable à lui entre tous les rois de Juda, comme il n'y en avait point eu entre ceux qui avaient été avant lui.
6 Il s'attacha à l'Éternel, et il ne se détourna point de lui, et il garda les commandements que l'Éternel avait donnés à Moïse ;
7 et l'Éternel fut avec lui partout où il allait, et il prospérait. Il se révolta contre le roi des Assyriens, pour ne lui être plus assujetti ;
8 il battit les Philistins jusqu'à Gaza et ses frontières, depuis les tours des gardes jusqu'aux villes fortes.
9 Or, il arriva, la quatrième année du roi Ezéchias, qui était la septième du règne d'Hosée, fils d'Ela, roi d'Israël, que Sçalmanéeser, roi des Assyriens, monta contre Samarie, et l'assiégea.
10 Au bout de trois ans ils la prirent ; la sixième année du règne d'Ezéchias, qui était la neuvième d'Hosée, roi d'Israël, Samarie fut prise.
11 Et le roi des Assyriens transporta les Israélites en Assyrie, et il les fit mener dans Halah et dans Habor, sur le fleuve de Gozan, et dans les villes des Mèdes,
12 Parce qu'ils n'avaient point obéi à la voix de l'Éternel leur Dieu, mais qu'ils avaient transgressé son alliance et tout ce que Moïse, serviteur de l'Éternel, avait commandé ; ils n'y avaient point obéi, et ils ne l'avaient point fait.
13 Et la quatorzième année du roi Ezéchias, Sanchérib, roi des Assyriens, monta contre toutes les villes fortes de Juda, et il les prit.
14 Alors Ezéchias, roi de Juda, envoya dire au roi des Assyriens à Lakis : J'ai fait une faute ; retire-toi de moi, je paierai tout ce que tu m'imposeras. Et le roi des Assyriens imposa trois cents talents d'argent, et trente talents d'or, à Ezéchias, roi de Juda ;
15 et Ezéchias donna tout l'argent qui se trouva dans la maison de l'Éternel et dans les trésors de la maison royale.

16 En ce temps-là, Ezéchias dépouilla les portes du temple de l'Éternel, et les linteaux que lui-même avait couverts de lames d'or, et il les donna au roi des Assyriens.
17 Et le roi des Assyriens envoya de Lakis, Tartan, Rabsari et Rabsçaké, avec de grandes forces, contre le roi Ezéchias à Jérusalem ; et ils montèrent et vinrent à Jérusalem ; et étant venus, ils se présentèrent auprès de l'aqueduc du haut étang, qui est au grand chemin du champ du foulon,
18 et ils appelèrent le roi. Alors Éliakim, fils de Hilkija, maître d'hôtel, et Scebna le secrétaire, et Joah, fils d'Asaph, commis sur les registres, sortirent vers eux.
19 Et Rabsçaké leur dit : Dites maintenant à Ezéchias : Ainsi a dit le grand roi, le roi des Assyriens : Quelle est cette confiance où tu es, et sur laquelle tu t'appuies ?
20 Tu parles, mais ce ne sont que des paroles ; le conseil et la force sont nécessaires pour la guerre. Et maintenant, à qui t'es-tu fié, que tu te sois rebellé contre moi ?
21 Voici maintenant, tu te confies en l'Égypte, à ce bâton qui n'est qu'un roseau cassé, sur lequel si quelqu'un s'appuie, il lui entrera dans la main, et la percera : tel est Pharaon, roi d'Égypte, pour tous ceux qui se confient en lui.
22 Que si vous me dites : Nous nous confions en l'Éternel notre Dieu : N'est-ce pas celui-là dont Ezéchias a ôté les hauts lieux et les autels, ayant dit à Juda et à Jérusalem : Vous vous prosternerez devant cet autel à Jérusalem ?
23 Maintenant donc, donne des otages au roi des Assyriens mon maître, et je te donnerai deux mille chevaux, si tu peux donner autant d'hommes pour monter dessus.
24 Et comment ferais-tu tourner visage au moindre gouverneur d'entre les serviteurs de mon maître ? Mais tu te confies en l'Égypte à cause des chariots et des gens de cheval.
25 Et maintenant, suis-je monté sans l'ordre de l'Éternel contre ce lieu pour le détruire ? L'Éternel m'a dit : Monte contre ce pays-là, et détruis-le.
26 Alors Éliakim, fils de Hilkija, et Scebna et Joah dirent à Rabsçaké : Nous te prions de parler en langue syriaque à tes serviteurs, car nous l'entendons ; et ne nous parle point en langue judaïque, pendant que le peuple qui est sur la muraille nous écoute.
27 Et Rabsçaké leur répondit : Mon maître m'a-t-il seulement envoyé vers ton maître, ou vers toi, pour dire ces paroles ? Ne m'a-t-il pas aussi envoyé vers les hommes qui se tiennent sur la muraille, pour leur dire qu'ils mangeront leurs propres excréments, et qu'ils boiront leur urine avec vous ?
28 Rabsçaké donc se tint debout et s'écria à haute voix en langue judaïque, et parla, et dit : Ecoutez la parole du grand roi, le roi des Assyriens.
29 Ainsi a dit le roi : Qu'Ézéchias ne vous abuse point ; car il ne vous pourra point délivrer de ma main.
30 Qu'Ézéchias ne vous fasse point confier en l'Éternel, en vous disant : L'Éternel nous délivrera certainement, et cette ville ne sera point livrée entre les mains du roi des Assyriens.
31 N'écoutez point Ézéchias, mais ainsi a dit le roi des Assyriens : Faites composition avec moi, et sortez vers moi, et mangez chacun de sa vigne, et chacun de son figuier, et buvez chacun de l'eau de sa citerne ;
32 jusqu'à ce que je vienne, et que je vous emmène en un pays qui est comme votre pays, un pays de froment et de bon vin, un pays de pain et de vignes, un pays d'oliviers et d'huile, et un pays de miel, et vous vivrez, et vous ne mourrez point ; mais n'écoutez point Ézéchias, quand il voudra vous persuader disant : L'Éternel nous délivrera.
33 Les dieux des nations ont-ils délivré chacun leur pays de la main du roi des Assyriens ?
34 Où sont les dieux de Hamath et d'Arpad ? Où sont les dieux de Sépharvajim, d'Hénah, et de Hivah ? Et même a-t-on délivré Samarie de ma main ?
35 Qui sont ceux d'entre tous les dieux de ces pays-là qui aient délivré leur pays de ma main, pour dire que l'Éternel délivrera de ma main Jérusalem ?
36 Et le peuple se tut, et on ne lui répondit pas un mot ; car le roi avait donné ce commandement, disant : Vous ne lui répondrez rien.

37 Après cela, Eliakim, fils de Hilkija, maître d'hôtel, et Scebna le secrétaire, et Joah, fils d'Asaph, commis sur les registres, s'en revinrent avec leurs vêtements déchirés vers Ézéchias, et lui rapportèrent les paroles de Rabsçaké.

REFLEXIONS

Aussitôt qu'Ézéchias fut monté sur le trône, il pensa à ôter l'idolâtrie que son père avait établie et à détourner la colère de Dieu de dessus son royaume. Voyant que le peuple faisait des encensements au serpent d'airain, il le brisa, quoi que ce serpent eût été fait par l'ordre de Dieu et que ce fût un monument très remarquable de ce qui était arrivé autrefois dans le désert lorsque les serpents brûlants faisaient mourir plusieurs Israélites. Cette action d'Ézéchias, qui est rapportée et louée dans l'Écriture, montre que tout ce qui est une occasion d'idolâtrie, de péché et de scandale doit être ôté et que l'on ne doit rendre aucun honneur à quelque image ou relique que ce soit.

L'attachement sincère qu'Ézéchias eut pour la loi de Dieu et pour son service lui fut très agréable. Dieu le fit prospérer, il le rendit victorieux des Philistins et il le garantit lorsque le roi d'Assyrie vint prendre Samarie et détruire le royaume des dix tribus. Cependant cette ruine du royaume d'Israël qui arriva du temps d'Ézéchias était un événement qui devait apprendre aux Juifs du royaume de Juda que s'ils irritaient le Seigneur par leur désobéissance, il les détruirait aussi. C'est ce qu'ils durent encore mieux reconnaître lorsque le même roi d'Assyrie vint quelques années après faire la guerre à Ézéchias et qu'il lui prit plusieurs villes. Dieu exposa ce prince à ce grand danger pour l'éprouver, pour lui donner des marques de sa protection et pour engager ses sujets à se confier en lui seul. Mais il le fit aussi afin qu'il parût clairement que Dieu protégeait le royaume de Juda et que les Assyriens n'auraient pas subjugué les Israélites des dix tribus si Dieu ne l'eut permis.

Et voilà comment le Seigneur fait toutes choses pour le bien des hommes, pour l'avantage de ceux qui le craignent et pour l'honneur de son nom.

Il est à remarquer qu'Ézéchias étant attaqué par le roi d'Assyrie reconnut qu'il avait fait une faute en se rebellant contre lui. Il lui envoya même une grande somme d'argent qui lui avait été imposée par ce prince. Cette conduite d'Ézéchias marque sa prudence et sa droiture et elle devait engager Sanchérib à se retirer. Mais ce roi injuste et superbe ne laissa pas de continuer la guerre, ce qui fut la cause de sa ruine ainsi qu'on le voir dans la suite.

L'on doit enfin faire attention à la manière insolente et impie dont les envoyés de Sanchérib parlèrent du vrai Dieu en le comparant aux idoles et en disant que, comme les dieux des divers peuples que Sanchérib avait vaincus n'avaient pu garantir ces peuples, le Dieu qu'Ézéchias adorait ne le garantirait pas non plus. Ces discours fiers et blasphématoires de ce roi idolâtre qui étonnèrent si fort Ézéchias furent ce qui hâta la ruine de Sanchérib et ce qui engagea le Seigneur à le détruire.

Dieu est jaloux de sa gloire, il venge les outrages qu'on lui fait. Ainsi lorsque nous voyons que parmi les chrétiens même il se trouve des impies qui attaquent ouvertement la divinité, bien loin de perdre courage, nous devons croire que Dieu ne manquera pas de réprimer leur audace et de confondre ceux qui l'outragent et qui s'en prennent ainsi à lui.

CHAPITRE XIX

Ézéchias informe le prophète Ésaïe des menaces de Sanchérib roi d'Assyrie et il expose dans le temple devant le Seigneur une lettre pleine de blasphèmes qu'il avait reçues de ce prince. Ésaïe promet à Ézéchias que Dieu le délivrerait. L'armée de Sanchérib est défaite par un ange et ce roi étant retourné en son pays y est tué par ses fils.

1 Dès que le roi Ézéchias eut entendu ces choses, il déchira ses vêtements, et se couvrit d'un sac, et il entra dans la maison de l'Éternel.

2 Et il envoya Eliakim, maître d'hôtel, et Scebna le secrétaire, et les anciens d'entre les sacrificateurs, couverts de sacs, vers Ésaïe le prophète, fils d'Amos ;
3 et ils lui dirent : Ainsi a dit Ézéchias : Ce jour est un jour d'angoisse, et de reproches, et de blasphème ; car les enfants sont venus jusqu'au terme de leur naissance ; mais il n'y a point de force pour enfanter.
4 Peut-être que l'Éternel ton Dieu aura entendu toutes les paroles de Rabsçaké, que le roi des Assyriens son maître a envoyé pour blasphémer le Dieu vivant, et l'insulter par des paroles que l'Éternel ton Dieu a entendues. Prie donc pour ce qui se trouve encore de reste.
5 Les serviteurs du roi Ézéchias vinrent donc vers Ésaïe ;
6 et Ésaïe leur dit : Vous direz ainsi à votre maître : Ainsi a dit l'Éternel : Ne crains point pour les paroles que tu as entendues, par lesquelles les serviteurs du roi des Assyriens m'ont blasphémé.
7 Voici, je vais mettre en lui un tel esprit, qu'ayant entendu une certaine nouvelle, il retournera dans son pays, et je le ferai tomber par l'épée dans son pays.
8 Quand Rabsçaké s'en fut retourné, il alla trouver le roi des Assyriens qui assiégeait Libna ; car il avait entendu Qu'il était parti de Lakis.
9 Et le roi des Assyriens eut des nouvelles touchant Tirhaka, roi d'Ethiopie : Voilà, lui disait-on, il est sorti pour te combattre. C'est pourquoi il s'en retourna ; mais il envoya des députés à Ézéchias, et leur dit :
10 Vous parlerez ainsi à Ézéchias, roi de Juda, et vous lui direz : Que ton Dieu, en qui tu te confies, ne t'abuse point, disant : Jérusalem ne sera point livrée entre les mains du roi des Assyriens.
11 Voilà, tu as entendu ce que les rois des Assyriens ont fait à tous les pays, en les détruisant entièrement ; et toi, tu échapperais !
12 Les dieux des nations que mes ancêtres ont détruites, savoir, de Gozan, de Caran, de Retseph, et des enfants d'Héden, qui sont en Télasar, les ont-ils délivrées ?
13 Où est le roi de Hamath, le roi d'Arpad, et le roi de la ville de Sépharvajim, Hénah et Hivah ?
14 Et quand Ézéchias eut reçu la lettre de la main des députés, et qu'il l'eut lue, il monta dans la maison de l'Éternel, et Ézéchias la déploya devant l'Éternel.
15 Et Ézéchias fit sa prière devant l'Éternel, et dit : Ô Éternel ! Dieu d'Israël, qui es assis entre les chérubins, tu es le seul Dieu de tous les royaumes de la terre ; tu as fait les cieux et la terre !
16 Ô Éternel ! prête l'oreille, et écoute ; ouvre tes yeux, et regarde ; écoute les paroles de Sanchérib, de celui qu'il a envoyé pour blasphémer le Dieu vivant.
17 Il est vrai, ô Éternel ! que les rois des Assyriens ont détruit ces nations-là et leur pays ;
18 et qu'ils ont jeté au feu leurs dieux ; car ce n'étaient point des dieux ; mais c'étaient des ouvrages de mains d'homme, du bois et de la pierre ; c'est pourquoi ils les ont détruits.
19 Maintenant donc, ô Éternel notre Dieu, je te prie, délivre-nous de la main de Sanchérib, afin que tous les royaumes de la terre sachent que c'est toi, Éternel, qui es le seul Dieu.
20 Alors Esaïe, fils d'Amos, envoya vers Ézéchias, pour lui dire : Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël : Je t'ai exaucé en ce que tu m'as demandé touchant Sanchérib, roi des Assyriens.
21 C'est ici la parole que l'Éternel a prononcée contre lui : La vierge fille de Sion t'a méprisé, et s'est moquée de toi ; la fille de Jérusalem a hoché la tête après toi.
22 Qui as-tu outragé et blasphémé ? Contre qui as-tu haussé la voix, et levé les yeux en haut ? C'est contre le Saint d'Israël.
23 Tu as outragé le Seigneur par tes députés, et tu as dit : Avec la multitude de mes chariots, je monterai au haut des montagnes, aux côtés du Liban ; je couperai les plus hauts cèdres et les plus beaux sapins qui y soient, et j'entrerai dans ses habitations les plus reculées, à la forêt de son Carmel.
24 J'ai creusé, et j'ai bu les eaux étrangères, et j'ai tari, de la plante de mes pieds, tous les ruisseaux des forteresses.

25 N'as-tu pas ouï dire que déjà dès longtemps j'ai fait cette ville, et que je l'ai ainsi formée anciennement ? Et maintenant, l'aurais-je conservée jusqu'ici pour être réduite en désolation, et ses villes munies pour être réduites en monceaux de ruines ?
26 Il est vrai que leurs habitants, étant sans force, ont été épouvantés et confus ; ils sont devenus comme l'herbe des champs, l'herbe verte et le foin des toits, comme la moisson qui a senti la brûlure, avant qu'elle ait crû en épi.
27 Mais je sais ta demeure, ta sortie et ton entrée, et comment tu es forcené contre moi.
28 Puisque tu es ainsi furieux contre moi, et que ton insolence est montée à mes oreilles, je te mettrai une boucle aux narines, et un mors à la bouche, et je te ferai retourner par le chemin par lequel tu es venu.
29 Et ceci te sera pour signe, ô Ézéchias, c'est qu'on mangera cette année ce qui viendra de soi-même aux champs, et la seconde année ce qui croîtra encore sans semer ; mais la troisième année vous sèmerez et vous moissonnerez ; vous planterez des vignes et vous en mangerez le fruit.
30 Et ce qui est réchappé et demeuré de reste à la maison de Juda, étendra par-dessous sa racine, qui produira son fruit par-dessus.
31 Car il sortira quelque reste de Jérusalem, et quelques réchappés de la montagne de Sion ; la jalousie de l'Éternel des armées fera cela.
32 C'est pourquoi, ainsi a dit l'Éternel du roi des Assyriens : Il n'entrera point dans cette ville, il n'y jettera aucune flèche, il ne se présentera point contre elle avec le bouclier, et ne dressera point de terrasse contre elle.
33 Il s'en retournera par le chemin par lequel il est venu, et il n'entrera point dans cette ville, dit l'Éternel.
34 Car je garantirai cette ville et je la délivrerai, à cause de moi et à cause de David mon serviteur.
35 Et il arriva cette nuit-là qu'un ange de l'Éternel sortit et tua cent quatre-vingt et cinq mille hommes au camp des Assyriens ; et quand on fut levé de bon matin, voilà, c'étaient tous des corps morts.
36 Et Sanchérib, roi des Assyriens, partit de là, s'en alla, et s'en retourna, et demeura à Ninive.
37 Et il arriva, comme il était prosterné dans la maison de Nisroc son dieu, qu'Adrammélec et Sçaréetser, ses fils, le tuèrent avec l'épée ; puis ils se sauvèrent au pays d'Ararat ; et Essarhaddon son fils régna en sa place.

REFLEXIONS

Il faut remarquer ici :

I. Que le pieux roi Ézéchias, alarmé des menaces de Sanchérib à la puissance de qui il ne pouvait résister et touché des blasphèmes que ce prince idolâtre avait prononcés contre Dieu, se recommanda aux prières d'Ésaïe, qu'il porta au temple la lettre insultante et pleine d'impiété que Sanchérib lui avait écrite et qu'il adressa à Dieu une prière dans laquelle on voit paraître une profonde humilité et surtout une ferme confiance en Dieu et un grand zèle pour sa gloire.

Les gens de bien ont toujours leur recours à Dieu, ils espèrent en lui dans leurs plus grandes détresses, mais ils l'invoquent avec une ardeur et une confiance particulière lorsque sa gloire est intéressée à leur délivrance.

II. Dieu fit donner à Ézéchias des assurances de son secours par le moyen d'Ésaïe et ce que ce prophète dit dans cette occasion de la part de Dieu est très remarquable. On y voit que Dieu avait été particulièrement irrité des blasphèmes de Sanchérib et de la manière insolente dont il avait parlé contre lui. Ésaïe y décrit l'infinie puissance de Dieu et la facilité avec laquelle le Seigneur allait confondre ce prince orgueilleux et impie. Ces promesses du prophète et la confiance d'Ézéchias ne furent pas vaines et sans effet. Dieu suscita les Éthiopiens qui vinrent pour combattre Sanchérib, ce qui l'obligea de quitter la Judée. Un ange fit périr toute son armée

en une nuit. Enfin, ce prince idolâtre, étant de retour dans son pays, il y fut assassiné par ses propres fils dans le temps qu'il adorait ses idoles.
Cet événement apprend à tous les hommes que ce n'est jamais en vain qu'on se confie en Dieu lorsqu'on le craint, que sa puissance est sans borne, qu'il est jaloux de sa gloire et que ceux qui l'outragent par leur impiété et par leur orgueil et principalement les princes superbes et impies n'échapperont pas à sa vengeance.
Enfin, il faut savoir que cette merveilleuse délivrance mit Ézéchias en grande considération chez les princes voisins et même que l'on apporta de tous côtés des offrandes à Dieu dans le temple de Jérusalem.
C'est ainsi que Dieu fait servir toutes choses au bien de ceux qui l'aiment et à la plus grande gloire de son nom.

CHAPITRE XX
Ézéchias étant malade, Ésaïe lui dénonce la mort, mais Dieu, fléchi par ses prières, lui prolonge la vie de quinze ans et il lui confirme cette promesse par un miracle.
Le roi de Babylone envoie des ambassadeurs à Jérusalem avec des lettres et des présents. Ézéchias leur montre ses trésors, de quoi il fut repris par le prophète Ésaïe qui lui prédit que ses trésors et même ses enfants seraient transportés en ce pays-là. Ézéchias meurt après un règne de vingt-neuf ans et Manassé son fils monte sur le trône.

1 En ce temps-là, Ézéchias fut malade à la mort ; et le prophète Ésaïe, fils d'Amos, vint vers lui et lui dit : Ainsi a dit l'Éternel : Dispose de ta maison ; car tu vas mourir, et tu ne vivras plus.
2 Alors Ézéchias tourna son visage contre la muraille, et fit sa prière à l'Éternel, disant :
3 Je te prie, ô Éternel, que maintenant tu te souviennes comment j'ai marché devant toi en vérité et en intégrité de cœur, et comment j'ai fait ce qui t'était agréable. Et Ézéchias versa des larmes en abondance.
4 Or, il arriva qu'Ésaïe n'étant point encore sorti de la cour du milieu, la parole de l'Éternel lui fut adressée, et le Seigneur lui dit :
5 Retourne, et dis à Ézéchias, conducteur de mon peuple : Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu de David ton père : J'ai exaucé ta prière, j'ai vu tes larmes ; voici, je te vais guérir ; dans trois jours tu monteras dans la maison de l'Éternel ;
6 et j'ajouterai quinze ans à tes jours, et je te délivrerai, toi et cette ville, de la main du roi des Assyriens ; et je garantirai cette ville, à cause de moi, et à cause de David mon serviteur.
7 Puis Ésaïe dit : Prenez une masse de figues ; et ils la prirent et la mirent sur l'ulcère ; et il fut guéri.
8 Or, Ézéchias avait dit à Ésaïe : Quel signe aurai-je que l'Éternel me guérira, et qu'au troisième jour je monterai à la maison de l'Éternel ?
9 Et Ésaïe répondit : Voici le signe que l'Éternel te donne pour t'assurer qu'il accomplira la parole qu'il a prononcée : l'ombre s'avancera-t-elle de dix degrés, ou rétrogradera-t-elle de dix degrés ?
10 Et Ézéchias dit : C'est peu de chose que l'ombre s'avance de dix degrés ; non, mais que l'ombre rétrograde de dix degrés.
11 Et Ésaïe le prophète cria à l'Éternel ; et il fit rétrograder l'ombre par les degrés par lesquels elle était descendue au cadran d'Achaz, dix degrés en arrière.
12 En ce temps-là, Bérodac-Baladan, fils de Baladan, roi de Babylone, envoya une lettre avec un présent à Ézéchias par ses ambassadeurs, parce qu'il avait appris qu'Ézéchias avait été malade.
13 Ézéchias les ayant entendus, leur montra tous les cabinets de ses parfums, l'argent, l'or, les choses aromatiques, ses baumes de prix, tout son arsenal et tout ce qui se trouvait dans ses trésors ; il n'y eut rien qu'Ézéchias ne leur montrât dans son palais, et dans toute sa cour.

14 Et le prophète Esaïe vint vers le roi Ézéchias, et lui dit : Qu'ont dit ces gens-là, et d'où sont-il venus vers toi ? Et Ézéchias répondit : Ils sont venus d'un pays fort éloigné, savoir, de Babylone.
15 Et Esaïe dit : Qu'ont-ils vu dans ta maison ? Et Ézéchias répondit : Ils ont vu tout ce qui est dans ma maison ; il n'y a rien dans mes trésors que je ne leur aie montré.
16 Alors Esaïe dit à Ézéchias : Ecoute la parole de l'Éternel :
17 Voici, les jours viendront que tout ce qui est dans ta maison, et ce que tes pères ont amassé dans leurs trésors jusqu'à ce jour, sera emporté à Babylone ; il n'en demeurera rien de reste, a dit l'Éternel.
18 On prendra même de tes fils qui sortiront de toi, et à qui tu auras donné le jour, afin qu'ils soient eunuques au palais du roi de Babylone.
19 Et Ézéchias répondit à Esaïe : La parole de l'Éternel que tu as prononcée est bonne ; et il ajouta : N'y aura-t-il pas paix et sûreté pendant ma vie ?
20 Le reste des actions d'Ézéchias, et tous ses exploits, et comment il fit l'étang et le canal par lequel il fit entrer les eaux dans la ville ; tout cela n'est-il pas écrit au livre des Chroniques des rois de Juda ?
21 Et Ézéchias s'endormit avec ses pères, et Manassé son fils régna en sa place.

REFLEXIONS

I. Dans le temps qu'Ézéchias venait d'être attaqué par le roi d'Assyrie, il tomba dans une maladie dangereuse et le prophète Ésaïe vint lui annoncer la mort de la part de Dieu. Ce fut là une nouvelle épreuve que Dieu envoya à Ézéchias pour manifester et pour enflammer sa foi et sa piété.

C'est dans les mêmes vues que Dieu dispense l'adversité aux siens et qu'il redouble même quelquefois les afflictions à leur égard.

II. Les avertissements qu'Ésaïe donna à ce roi de disposer de sa maison avant sa mort nous apprennent que c'est une chose conforme à la volonté de Dieu que ceux qui sont sur le point de mourir mettent ordre à leurs affaires temporelles. Mais le principal soin des mourants doit être de pourvoir à ce qui concerne leur salut.

III. La prière qu'Ézéchias adressa à Dieu lorsqu'Ésaïe lui annonça la mort montre combien il est avantageux à la fin de la vie d'avoir vécu dans la piété et avec quelle confiance les gens de bien invoquent le Seigneur dans les afflictions.

IV. On voit dans la prompte guérison d'Ézéchias et dans le miracle que Dieu fit en sa faveur que les prières des justes ont une grande efficace pour fléchir le Seigneur et pour détourner l'effet de ses menaces. Cela nous montre aussi que Dieu tient en sa main la vie de tous les hommes et qu'il la prolonge ou qu'il l'abrège suivant qu'il juge à propos.

V. L'arrivée des ambassadeurs du roi de Babylone à Jérusalem fait voir qu'Ézéchias était en grande considération chez les princes étrangers. Cependant l'Écriture remarque qu'il pécha en leur montrant ses trésors et tout ce qu'il avait de plus précieux. Ce fut aussi pour lui faire sentir sa faute et pour le porter à s'humilier qu'Ésaïe lui dit que tous ses trésors et même ses fils seraient transportés à Babylone. Ce qui arriva sous le règne de Manassé son fils et sous celui de ses successeurs.

Par là nous devons reconnaître que les avantages du monde sont vains et de courte durée et qu'on ne doit pas s'élever quand on les possède, ni y mettre sa confiance.

CHAPITRE XXI

Manassé, treizième roi de Juda introduit de nouveau l'idolâtrie et s'adonne à toutes sortes de crimes.

Dieu irrité par ses péchés déclare qu'il étendrait sur Jérusalem le cordeau de Samarie et le niveau de la maison d'Achab, c'est-à-dire que Jérusalem serait détruite avec le royaume de

Juda comme le royaume d'Israël et Samarie qui était la capitale de ce royaume l'avaient été depuis peu et que Dieu punirait Manassé comme il avait puni l'impie Achab, roi d'Israël. Après la mort de Manassé, Amon, son fils, continua dans les péchés de son père et fut tué n'ayant été sur le trône que deux ans et il eut pour successeur Josias.

1 Manassé était âgé de douze ans quand il commença à régner, et il régna cinquante-cinq ans à Jérusalem ; sa mère s'appelait Hephtsiba.
2 Et il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel, selon les abominations des nations que l'Éternel avait chassées de devant les enfants d'Israël.
3 Car il rebâtit les hauts lieux qu'Ézéchias son père avait détruits ; il redressa des autels à Bahal, et fit un bocage, comme avait fait Achab, roi d'Israël ; et il se prosterna devant toute l'armée des cieux et les servit.
4 Il bâtit aussi des autels dans la maison de l'Éternel, dont l'Éternel avait dit : Je mettrai mon nom dans Jérusalem ;
5 il bâtit, dis-je, des autels à toute l'armée des cieux, dans les deux parvis de la maison de l'Éternel.
6 Il fit aussi passer son fils par le feu ; il prédisait le temps, et observait les augures ; il établit des magiciens, et multiplia les diseurs de bonne aventure ; il faisait ce qui est mauvais devant l'Éternel, pour l'irriter.
7 Il posa aussi l'idole du bocage qu'il avait faite, dans la maison, de laquelle l'Éternel avait dit à David et à Salomon son fils : Je mettrai à perpétuité mon nom dans cette maison, et dans Jérusalem, que j'ai choisie d'entre toutes les tribus d'Israël ;
8 et je ne ferai plus errer les Israélites hors de cette terre que j'ai donnée à leurs pères, pourvu seulement qu'ils prennent garde à faire tout ce que je leur ai commandé, et toute la loi que Moïse mon serviteur leur a commandé d'observer.
9 Mais ils n'obéirent point ; car Manassé les fit sortir du bon chemin, jusqu'à faire pis que les nations que Dieu avait exterminées de devant les enfants d'Israël.
10 Et l'Éternel parla par ses serviteurs les prophètes, et il dit :
11 Parce que Manassé, roi de Juda, a commis des abominations, faisant pis que tout ce qu'ont fait les Amorrhéens, qui ont été avant lui, et même qu'il a fait pécher Juda par ses dieux infâmes,
12 aussi, ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël : Voici, je vais faire venir un si grand mal sur Jérusalem et sur Juda, que quiconque en entendra parler, les deux oreilles lui en corneront.
13 Car j'étendrai sur Jérusalem le cordeau de Samarie, et le niveau de la maison d'Achab, et j'écurerai Jérusalem comme une écuelle qu'on écure et qu'on renverse sur son fond, après l'avoir écurée ;
14 et j'abandonnerai le reste de mon héritage, et je les livrerai entre les mains de leurs ennemis, et ils seront en pillage et en proie à tous leurs ennemis ;
15 parce qu'ils ont fait ce qui est mauvais devant moi, et qu'ils m'ont irrité depuis le jour que leurs pères sont sortis d'Egypte, même jusqu'à ce jour.
16 Manassé répandit encore du sang innocent en fort grande abondance, jusqu'à en remplir Jérusalem depuis un bout jusqu'à l'autre, outre son péché par lequel il fit pécher Juda ; ainsi il fit ce qui est mauvais devant l'Eternel.
17 Le reste des actions de Manassé, tout ce, dis-je, qu'il a fait, et le péché qu'il commit, cela n'est-il pas écrit au livre des Chroniques des rois de Juda ?
18 Et Manassé s'endormit avec ses pères, et il fut enseveli au jardin de sa maison, au jardin de Huza, et Amon son fils régna en sa place.
19 Amon était âgé de vingt-deux ans quand il commença à régner, et il régna deux ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Mesçullémet, et elle était fille de Haruts, de Jotba.
20 Il fit ce qui est mauvais devant l'Eternel, comme avait fait Manassé son père ;
21 car il suivit tout le train que son père avait tenu ; il servit les dieux infâmes que son père

avait servis ; et il se prosterna devant eux ;
22 il abandonna l'Éternel, le Dieu de ses pères, et il ne marcha point dans les voies de l'Eternel.
23 Et les serviteurs d'Amon firent une conspiration contre lui, et le tuèrent dans sa maison ;
24 et le peuple du pays fit mourir tous ceux qui avaient conspiré contre le roi Amon, et ils établirent Josias son fils pour roi en sa place.
25 Le reste des actions d'Amon, n'est-il pas écrit au livre des Chroniques des rois de Juda ?
26 Et on l'ensevelit dans son sépulcre, dans le jardin de Huza ; et Josias son fils régna en sa place.

REFLEXIONS

Il y a deux choses à remarquer sur ce qui est rapporté du règne de Manassé dans ce chapitre.
La première, que le roi au lieu de marcher sur les traces d'Ézéchias son père commit toutes sortes d'abominations et qu'il surpassa en impiété tous les méchants rois de Juda qui l'avaient précédé.
L'autre, que le Seigneur fit dénoncer alors que la ruine totale du royaume de Juda et de Jérusalem était arrêtée et irrévocable.
Ce qu'il y a considérer là-dessus, c'est que les enfants n'héritent pas toujours de la piété de leurs pères, que ceux qui dans la jeunesse se détournent de la crainte de Dieu et qui ont les moyens de contenter leurs passions sont capables de porter le crime aux derniers excès et que les princes impies attirent les derniers malheurs sur leurs états.
Au reste, ces menaces que Dieu fit faire à Manassé s'exécutèrent. Il fut mené à Babylone, chargé de chaînes, mais s'étant humilié, Dieu le fit revenir à Jérusalem comme cela est dit dans les Chroniques et au bout de quelques années, on vit la dernière destruction de Jérusalem. Amon fils de Manassé l'imita dans son idolâtrie mais il ne l'imita pas dans sa repentance et il reçut la punition qu'il méritait ayant perdu la vie dans une conspiration.

CHAPITRE XXII

Josias, quinzième roi de Juda, prince doué d'une grande piété, étant encore fort jeune entreprend de remettre sur pied le service de Dieu et de réparer le temple.
Comme on travaillait à cela, on trouva dans le temple le livre de la loi de Moïse et Josias en ayant ouï la lecture envoya consulter la prophétesse Hulda qui lui fit dire que les menaces contenues dans ce livre allaient s'exécuter sur les Juifs, mais que Dieu retirerait ce roi avant que cette ruine arrivât.

1 Josias était âgé de huit ans quand il commença à régner, et il régna trente et un ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Jédida, et elle était fille de Hadaja, de Botskath.
2 Il fit ce qui est droit devant l'Eternel, et il marcha dans toutes les voies de David son père, et ne s'en détourna ni à droite ni à gauche.
3 Or, il arriva à la dix-huitième année du roi Josias, que le roi envoya Sçaphan, fils d'Atsalja, fils de Mesçullam le secrétaire, dans la maison de l'Eternel, lui disant :
4 Monte vers Hilkija le grand sacrificateur, et qu'il lève la somme de l'argent qu'on apporte dans la maison de l'Eternel, et que ceux qui gardent les vaisseaux ont recueilli du peuple ;
5 et qu'on le délivre entre les mains de ceux qui ont la charge de l'ouvrage, qui sont commis sur la maison de l'Eternel ; qu'on le délivre, dis-je, à ceux qui ont la charge de l'ouvrage qui est dans la maison de l'Eternel, pour réparer ce qui est à réparer au temple ;
6 savoir, aux charpentiers, aux architectes et aux maçons, même pour acheter du bois et des pierres de taille, pour réparer le temple ;
7 mais qu'on ne leur fasse point rendre compte de l'argent qu'on leur délivre entre les mains, parce qu'ils s'y conduisent fidèlement.
8 Alors Hilkija le grand sacrificateur dit à Sçaphan le secrétaire : J'ai trouvé le livre de la loi

dans la maison de l'Eternel ; et Hilkija donna ce livre-là à Sçaphan, qui le lut.
9 Et Sçaphan le secrétaire vint vers le roi, et rapporta la chose au roi, et lui dit : Tes serviteurs ont amassé de l'argent qui a été trouvé dans le temple, et ils l'ont délivré entre les mains de ceux qui ont la charge de l'ouvrage, qui sont commis sur la maison de l'Eternel.
10 Sçaphan le secrétaire fit aussi entendre ceci au roi, disant : Hilkija le sacrificateur m'a donné un livre. Et Sçaphan le lut devant le roi.
11 Et dès que le roi eut entendu les paroles du livre de la loi, il déchira ses vêtements ;
12 et il donna ce commandement au sacrificateur Hilkija, à Ahikam, fils de Sçaphan, à Hacbor, fils de Micaja, à Sçaphan le secrétaire, et à Hasaja, serviteur du roi, disant :
13 Allez, consultez l'Eternel pour moi, et pour le peuple, et pour tout Juda, touchant les paroles de ce livre qui a été trouvé ; car la colère de l'Eternel, qui s'est allumée contre nous, est grande, parce que nos pères n'ont point obéi aux paroles de ce livre, pour faire tout ce qui nous y est prescrit.
14 Hilkija donc le sacrificateur, et Ahikam, et Hacbor, et Sçaphan, et Hasaja s'en allèrent vers Hulda la prophétesse, femme de Sçallum, fils de Tikva, fils de Harhas gardien des vêtements, qui habitait à Jérusalem dans la seconde enceinte de la ville, et ils lui parlèrent.
15 Et elle leur répondit : Ainsi a dit l'Eternel, le Dieu d'Israël : Dites à l'homme qui vous a envoyés vers moi :
16 Ainsi a dit l'Eternel : Voici, je vais faire venir du mal sur ce lieu et sur ses habitants, savoir, toutes les paroles du livre que le roi de Juda a lu.
17 Parce qu'ils m'ont abandonné, et qu'ils ont fait des encensements à d'autres dieux, pour m'irriter par toutes les œuvres de leurs mains, ma colère s'est allumée contre ce lieu, et elle ne sera point éteinte.
18 Mais pour ce qui est du roi de Juda, qui vous a envoyés pour consulter l'Eternel, vous lui parlerez ainsi : Ainsi a dit l'Eternel, le Dieu d'Israël, touchant les paroles que tu as entendues :
19 Parce que ton cœur s'est amolli, et que tu as entendu ce que j'ai prononcé contre ce lieu et contre ses habitants, savoir, qu'ils seraient désolés et maudits ; et parce que tu as déchiré tes vêtements et que tu as pleuré devant moi, je t'ai exaucé, dit l'Eternel.
20 C'est pourquoi, voici, je vais te retirer avec tes pères, et tu seras recueilli dans tes sépulcres en paix, et tes yeux ne verront point tout ce mal que je vais faire venir sur ce lieu. Et ils rapportèrent toutes ces choses au roi.

REFLEXIONS

L'histoire du roi Josias qui prit tant de soin pour ôter de Jérusalem et de tout son royaume les crimes qui y régnaient et pour détourner la colère de Dieu qu'il voyait prête à fondre sur ses sujets doit servir d'instruction et d'exemple aux princes chrétiens et les inciter à bannir de leurs états l'irréligion et l'impiété et à ne rien négliger pour cela.

Josias fut touché d'une vive frayeur à l'ouïe des menaces qui étaient contenues dans les livres de Moïse et il envoya vers Hulda, la prophétesse, pour savoir d'elle ce qu'il avait à faire dans ces temps fâcheux.

C'est ainsi que ceux qui craignent Dieu tremblent à sa parole et s'appliquent à chercher les moyens d'apaiser sa colère lorsqu'ils la voient allumée.

Mais ce que la prophétesse répondit mérite une attention particulière. Elle fit dire au roi que les crimes des Juifs étaient venus à un point que désormais les menaces du Seigneur s'exécuteraient, mais qu'avant ce temps-là Dieu le retirerait du monde.

Cela nous donne ces deux instructions :

L'une que quand la malice des hommes est sans remède, ni les soins, ni les prières des personnes pieuses ne peuvent arrêter le cours des jugements de Dieu,

L'autre, que la mort n'est pas toujours une marque de la colère du Seigneur et qu'il abrège quelquefois la vie de ceux qu'il aime le plus afin qu'ils ne soient pas enveloppés dans les

jugements qu'il se propose de déployer sur les méchants.

CHAPITRE XXIII

Le roi Josias assemble le peuple pour entendre la lecture du livre de la loi et pour renouveler l'alliance avec Dieu. Il ôte du temple et du pays de Juda, l'idolâtrie, il démolit l'autel que Jéroboam avait fait bâtir à Bé-thel, il brûle sur cet autel les os de corps morts pour marquer par-là que ce lieu-là était souillé et abominable et il fait mourir les sacrificateurs idolâtres suivant que Dieu l'avait ordonné dans sa loi. Il fait célébrer la pâque avec une grande solennité et il s'applique avec beaucoup de zèle à abolir l'idolâtrie et la superstition et à observer tout ce que Dieu avait commandé.

Josias ayant été tué dans une guerre contre le roi d'Égypte, Joachaz son fils lui succéda. Ce fut le seizième roi de Juda et il rétablit l'idolâtrie, mais il ne régna que trois mois. Le roi d'Égypte le déposa et mit à sa place Éliakim son frère nommé autrement Jéhojakim qui s'adonna pareillement à l'idolâtrie et régna onze ans.

1 Alors le roi envoya et fit assembler vers lui tous les anciens de Juda, et de Jérusalem.
2 Et le roi monta à la maison de l'Eternel, et tous les hommes de Juda et tous les habitants de Jérusalem étaient avec lui ; les sacrificateurs y étaient aussi, et les prophètes, et tout le peuple, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, et ils entendirent lire toutes les paroles du livre de l'alliance, qui avait été trouvé dans la maison de l'Eternel.
3 Et le roi se tint auprès de la colonne, et il traita alliance devant l'Eternel, promettant qu'ils suivraient l'Eternel et qu'ils garderaient ses commandements, ses témoignages et ses statuts, de tout leur cœur et de toute leur âme, pour mettre en effet les paroles de cette alliance, qui sont écrites dans ce livre ; et tout le peuple adhéra à cette alliance.
4 Alors le roi commanda à Hilkija le grand sacrificateur, et aux sacrificateurs du second rang, et à ceux qui gardaient les vaisseaux, de tirer hors du temple de l'Eternel tous les ustensiles qui avaient été faits pour Bahal, et pour les bocages, et pour toute l'armée des cieux ; et il les brûla hors de Jérusalem, aux campagnes de Cédron, et il porta leurs cendres à Beth-el.
5 Et il abolit les Camars que les rois de Juda avaient établis quand on faisait des encensements dans les hauts lieux, par les villes de Juda et autour de Jérusalem ; il abolit aussi ceux qui faisaient des encensements à Bahal, au soleil, à la lune, aux astres et à toute l'armée des cieux.
6 Il fit aussi emporter le bocage de la maison de l'Eternel hors de Jérusalem, dans la vallée de Cédron, où l'ayant brûlé et réduit en cendres, il en fit jeter les cendres sur les sépulcres du commun peuple.
7 Après cela, il démolit les maisons des prostituées qui étaient dans la maison de l'Eternel, et dans lesquelles les femmes travaillaient à faire des tentes pour le bocage.
8 Il fit encore venir tous les sacrificateurs des villes de Juda, et il profana les hauts lieux où les sacrificateurs avaient fait des encensements, depuis Guébah jusqu'à Béer-scébah ; et il démolit les hauts lieux des portes qui étaient à l'entrée de la porte de Josué, capitaine de la ville, qui est à la gauche de la porte de la ville.
9 Au reste, ceux qui avaient été les sacrificateurs des hauts lieux ne montaient pas à l'autel de l'Eternel à Jérusalem ; mais ils mangeaient des pains sans levain parmi leurs frères.
10 Il profana aussi Topheth, qui était dans la vallée du fils de Hinnom, afin qu'il ne servît plus à personne, pour y faire passer son fils ou sa fille par le feu à Molec.
11 Il ôta aussi de l'entrée de la maison de l'Eternel les chevaux que les rois de Juda avaient consacrés au soleil, vers le logis de Néthanmélec eunuque, situé à Parvarim ; et il brûla les chariots du soleil.
12 Le roi démolit aussi les autels qui étaient sur la plate-forme de la chambre haute d'Achaz, et que les rois de Juda avaient faits, et les autels que Manassé avait faits dans les deux parvis de la maison de l'Eternel ; il les brisa et les ôta de là, et il en répandit la poudre au torrent de

Cédron.
13 Le roi profana aussi les hauts lieux qui étaient vis-à-vis de Jérusalem, à la main droite de la montagne des oliviers, que Salomon, roi d'Israël, avait bâtis à Hasçthoreth, l'abominable idole des Sidoniens, et à Kémos, l'idole des Moabites, et à Milcom, celle des enfants de Hammon.
14 Il brisa aussi les statues, il coupa les bocages, et remplit d'ossements d'hommes les lieux où ils étaient.
15 Il démolit même l'autel qui était à Beth-el ; et le haut lieu qu'avait fait Jéroboam, fils de Nébat, qui avait fait pécher Israël ; il démolit cet autel et le haut lieu ; il brûla le haut lieu et le réduisit en cendres ; il brûla aussi le bocage.
16 Et Josias s'étant tourné vit les sépulcres qui étaient là dans la montagne, et il envoya prendre les os des sépulcres, et il les brûla sur l'autel, et ainsi il le profana, selon la parole de l'Eternel que l'homme de Dieu avait prononcée à haute voix, lorsqu'il prononça ces choses publiquement.
17 Et le roi dit : Qu'est-ce que ce tombeau que je vois ? Et les hommes de la ville lui répondirent : C'est le sépulcre de l'homme de Dieu, qui vint de Juda et qui prononça à haute voix les choses que tu as faites sur l'autel de Beth-el.
18 Et il dit : Laissez-le ; que personne ne remue ses os. Ainsi ils conservèrent ses os, avec les os du prophète qui était venu de Samarie.
19 Josias ôta aussi toutes les maisons des hauts lieux qui étaient dans les villes de Samarie, que les rois d'Israël avaient faites pour irriter l'Eternel ; et il fit à leur égard tout ce qu'il avait fait à Beth-el.
20 Et il sacrifia sur les autels tous les sacrificateurs des hauts lieux, qui étaient là ; et il brûla des ossements d'hommes sur eux ; après quoi il retourna à Jérusalem.
21 Alors le roi fit ce commandement à tout le peuple, et dit : Célébrez la Pâque à l'Eternel votre Dieu, comme il est écrit dans le livre de cette alliance.
22 Et jamais Pâque n'avait été célébrée depuis le temps des juges qui avaient jugé en Israël, ni pendant tout le temps des rois d'Israël et des rois de Juda,
23 Comme cette Pâque qui fut célébrée à l'honneur de l'Eternel dans Jérusalem, la dix-huitième année du roi Josias.
24 Josias extermina aussi ceux qui avaient des esprits de Python, les diseurs de bonne aventure, les marmousets, les dieux infâmes, et toutes les abominations qu'on avait vues dans le pays de Juda et dans Jérusalem, afin d'accomplir les paroles de la loi, qui étaient écrites dans le livre qu'Hilkija le sacrificateur avait trouvé dans la maison de l'Éternel.
25 Avant lui il n'y eut point de roi semblable à lui, qui se fût tourné vers l'Éternel de tout son cœur, de toute son âme et de toute sa force, selon toute la loi de Moïse ; et après lui il ne s'en est point levé qui lui ait été semblable.
26 Toutefois l'Éternel ne revint point de l'ardeur de sa grande colère, qui s'était allumée contre Juda, à cause de tout ce que Manassé avait fait pour l'irriter.
27 Car l'Éternel avait dit : Je rejetterai aussi Juda de devant ma face, comme j'ai rejeté Israël, et je rejetterai cette ville de Jérusalem que j'ai choisie, et la maison de laquelle j'ai dit : Mon nom sera là.
28 Le reste des actions de Josias, tout ce, dis-je, qu'il a fait, n'est-il pas écrit au livre des Chroniques des rois de Juda ?
29 De son temps, Pharaon Néco, roi d'Égypte, monta contre le roi des Assyriens vers le fleuve d'Euphrate, et Josias marcha contre lui ; mais dès que Pharaon l'eut vu, il le tua à Méguiddo.
30 Alors ses serviteurs le chargèrent mort sur un chariot de Méguiddo, et l'emmenèrent à Jérusalem, et l'ensevelirent dans son sépulcre. Et le peuple du pays prit Jéhoachaz, fils de Josias, et ils l'oignirent et l'établirent pour roi à la place de son père.
31 Jéhoachaz était âgé de vingt-trois ans quand il commença à régner, et il, régna trois mois à Jérusalem. Sa mère s'appelait Hamutal, et elle était fille de Jérémie de Libna.

32 Il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel, comme avaient fait ses pères.
33 Et Pharaon Néco l'emprisonna à Ribla, au pays de Hamath, afin qu'il ne régnât plus à Jérusalem ; et il imposa sur le pays une amende de cent talents d'argent, et d'un talent d'or.
34 Et Pharaon Néco établit pour roi Eliachim, fils de Josias, à la place de Josias son père, et lui changea son nom, l'appelant Jéhojachim ; et il prit Jéhoachaz, et l'emmena en Égypte, où il mourut.
35 Or, Jéhojachim donna cet argent-là et cet or à Pharaon, de sorte qu'il taxa le pays pour fournir cet argent, selon le commandement de Pharaon ; il leva l'argent et l'or sur chacun du peuple du pays, selon qu'il était taxé, pour le donner à Pharaon Néco.
36 Jéhojachim était âgé de vingt-cinq ans quand il commença à régner, et il régna onze ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Zébudda, et elle était fille de Pédaja de Ruma.
37 Il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel, comme ses pères avaient fait.

REFLEXIONS

Il faut considérer ici que Dieu ayant fait dire par la prophétesse Hulda au roi Josias que les malédictions qui étaient contenues dans la loi de Moïse allaient tomber sur les Juifs, ce prince fit assembler tout le peuple pour entendre la lecture de cette loi. Il fit renouveler l'alliance avec Dieu d'une manière solennelle dans le temple, il promit d'observer cette alliance et les commandements du Seigneur et il fit faire la même promesse à tous ses sujets. Après cela, il travailla avec un zèle admirable à retrancher le culte des idoles, à abolir l'impureté et la débauche qui étaient une suite de l'idolâtrie et à rétablir la religion dans son royaume et même dans le pays des dix tribus.

C'est ainsi que les personnes pieuses, et en particulier les bons princes, s'instruisent dans la loi de Dieu et s'emploient de tout leur pouvoir à retrancher l'impiété et à faire en sorte que Dieu soit révéré et craint et que ses saintes lois soient observées.

La piété de Josias est d'autant plus digne de louange que Dieu lui avait fait dire que la ruine du royaume de Juda était arrêtée et qu'il mourrait lui-même bientôt. Et cependant il ne relâcha rien de son zèle, il ne laissa pas de rappeler le peuple au vrai service de Dieu et d'employer le reste de sa vie à des actes de religion et de piété.

Dans quelque circonstance qu'un homme de bien se trouve et quel que doive être l'événement, il fait toujours son devoir et il consacre tout ce que Dieu lui donne de vie et de moyens à l'avancement de sa gloire et à l'édification publique.

Il paraît au reste du détail qu'on lit ici de tout ce que Josias fit à Jérusalem et par tout le pays pour en ôter les idoles et les objets de scandale que toutes sortes d'abominations et que les crimes les plus exécrables s'étaient établis à Jérusalem sous les règnes précédents et s'y exerçaient publiquement, ainsi il ne faut pas être surpris si Dieu détruisit cette ville.

On doit faire une attention toute particulière sur ce que Josias démolit et profana l'autel de Béthel en y faisant immoler les sacrificateurs idolâtres conformément à ce qui était prescrit par la loi de Dieu et en brûlant sur cet autel des os de corps morts. C'est ici l'accomplissement de la prédiction qu'avait faite trois cent cinquante ans auparavant ce prophète qui vint de Béthel, lorsque le roi Jéroboam y établit un faux culte et qui déclara publiquement qu'un roi nommé Josias démolirait cet autel-là, y sacrifierait les sacrificateurs des hauts lieux et y brûlerait des os de corps morts. Il est même remarqué que le sépulcre de ce prophète subsistait encore alors et que Josias voulut qu'on le respectât, ce qui était un monument de cette prédiction. C'est ici un événement tout-à-fait considérable et qui prouve bien fortement la vérité de la parole de Dieu et la certitude de ses menaces. Josias signala encore son zèle dans cette pâque solennelle qu'il fit célébrer. Mais surtout l'Écriture rend un témoignage bien glorieux à ce prince lorsqu'elle dit :

Qu'avant lui il n'y avait point eu de rois qui eût recherché le Seigneur de tout son cœur comme lui et qu'après lui il ne s'en est point élevé qui lui fût semblable.

Cependant, il est remarqué
Que Dieu ne revînt point de l'ardeur de son courroux qui était embrasé contre Juda à cause de tout ce que Manassé avait fait.
La piété des gens de bien n'est jamais sans fruit par rapport à eux-mêmes, mais ils ne peuvent pas toujours détourner la colère de Dieu de dessus les peuples coupables et il y a de certains péchés dont les fruits et les effets subsistent longtemps, quoi que Dieu les ait pardonnés à ceux qui les ont commis.
Josias fut le dernier bon roi de Juda. Quoique ses successeurs eussent devant les yeux le bon exemple qu'il leur avait laissé et qu'ils vissent des marques évidentes de la colère de Dieu, ils l'irritèrent de plus en plus en servant les idoles. Aussi furent-ils attaqués, ôtés, emprisonnés et rendus tributaires par les rois voisins jusqu'à ce qu'enfin le royaume de Juda fut entièrement détruit.

CHAPITRE XXIV

Le roi de Babylone vient contre Jéhojakim, dix-huitième roi de Juda, avec les troupes des Syriens, des Moabites et des Hammonites. Il le fit lier de chaînes d'airain pour l'emmener à Babylone avec une partie du peuple et des vaisseaux sacrés qu'il y transporta comme cela est dit dans II Chroniques XXXVI. Cependant il revint à Jérusalem où il fut tué au bout de quelques années et jeté à la voirie ainsi qu'on le lit dans le livre de Jérémie, où l'on trouve aussi diverses particularités remarquables du règne de Jéhojachim, de Jéchonias et de Sédécias.
Jéhojachim son fils, aussi nommé Jéchonias, lui succéda et fut idolâtre comme son père. Sous son règne, qui ne fut que de trois mois et dix jours, le roi de Babylone vint encore à Jérusalem et transporta ce prince avec un grand nombre de personnes et un grand butin et il établit roi à Jérusalem Sédécias, oncle de Jéhojakim, qui fut le dix-neuvième et dernier roi de Juda.

1 De son temps, Nébucadnetsar, roi de Babylone, monta, et Jéhojachim lui fut assujetti l'espace de trois ans ; mais ayant changé de volonté, il se révolta contre lui ;
2 et l'Éternel envoya contre lui des troupes de Caldéens et des troupes de Syriens, et des troupes de Moabites, et des troupes d'Hammonites ; il les envoya, dis-je, contre Juda, pour le détruire, selon la parole de l'Éternel qu'il avait prononcée par les prophètes ses serviteurs.
3 Et cela arriva selon le commandement de l'Éternel contre Juda, pour le rejeter de devant sa face à cause des péchés de Manassé, selon tout ce qu'il avait fait ;
4 et même à cause du sang innocent qu'il avait répandu, ayant rempli Jérusalem de sang innocent, l'Éternel ne voulut point pardonner.
5 Le reste des actions de Jéhojachim, et tout ce qu'il a fait, n'est-il pas écrit au livre des Chroniques des rois de Juda ?
6 Ainsi Jéhojachim s'endormit avec ses pères ; et Jéhojachim son fils régna en sa place.
7 Or, le roi d'Égypte ne sortit plus de son pays, parce que le roi de Babylone avait pris tout ce qui était au roi d'Égypte, depuis le torrent d'Égypte jusqu'au fleuve d'Euphrate.
8 Jéhojachim était âgé de dix-huit ans quand il commença à régner, et il régna trois mois à Jérusalem ; sa mère s'appelait Néhusçta, et elle était fille d'Elnathan de Jérusalem.
9 Il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel comme son père avait fait.
10 En ce temps-là, les gens de Nébucadnetsar, roi de Babylone, montèrent contre Jérusalem, et la ville fut assiégée.
11 Et Nébucadnetsar, roi de Babylone, vint contre la ville, lorsque ses gens l'assiégeaient.
12 Alors Jéhojachim, roi de Juda, sortit vers le roi de Babylone, lui, sa mère, ses gens, ses capitaines, et ses eunuques ; de sorte que le roi de Babylone le prit la huitième année de son règne.
13 Et il tira de là tous les trésors de la maison de l'Éternel, et les trésors de la maison royale, et il mit en pièces tous les ustensiles d'or que Salomon, roi d'Israël avait faits au temple de

l'Éternel, comme l'Éternel en avait parlé.
14 Et il transporta tout Jérusalem, et tous les capitaines, et tous les vaillants hommes de guerre, au nombre de dix mille captifs, avec les charpentiers et les serruriers, de sorte qu'il ne demeura personne de reste que le pauvre peuple du pays.
15 Ainsi il transporta Jéhojachim à Babylone, et la mère du roi, et les femmes du roi, et ses eunuques, et il emmena en captivité, de Jérusalem à Babylone, tous les puissants du pays,
16 avec tous les hommes vaillants, au nombre de sept mille, et les charpentiers et les serruriers, au nombre de mille ; tous ceux qui étaient vaillants et propres à la guerre, le roi de Babylone les emmena captifs à Babylone.
17 Et le roi de Babylone établit pour roi, à la place de Jéhojachim, Mattanja son oncle, et il lui changea son nom l'appelant Sédécias.
18 Sédécias était âgé de vingt et un ans quand il commença à régner, et il régna onze ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Hamutal, et elle était fille de Jérémie de Libna.
19 Il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel, comme avait fait Jéhojachim.
20 Et il arriva, à cause de la colère de l'Éternel contre Jérusalem et Juda, qu'il les rejeta de devant sa face, et Sédécias se révolta contre le roi de Babylone.

REFLEXIONS

Ce qu'on doit recueillir de cette lecture, c'est qu'après la mort du bon roi Josias, les choses allèrent en empirant dans le royaume de Juda. Ses successeurs furent des impies et Dieu commença alors à exécuter ses menaces en permettant qu'ils fussent exposés à l'invasion du roi de Babylone qui vint leur faire la guerre et qui emmena un grand nombre de captifs et emporta les vaisseaux du temple. L'Écriture remarque expressément que tout cela arriva par le commandement de Dieu à cause des péchés des Juifs et en particulier à cause des péchés de Manassé et que Dieu ne voulut point leur pardonner. C'étaient là des signes avant-coureurs de la totale ruine de ce peuple qui arriva peu d'années après et ils devaient reconnaître dans tous ces événements que la protection de Dieu se retirait de dessus eux et qu'il allait les abandonner. Dieu use d'un grand et d'un long support envers ceux qui l'offensent, il les prive de sa grâce et de sa protection par degrés, mais après qu'ils ont longtemps résisté aux moyens qu'il emploie pour les retirer de leurs péchés et lorsqu'il n'y a plus rien qui puisse les ramener à leur devoir, il les rejette entièrement comme cela arriva enfin aux Juifs ainsi que nous le voyons dans le chapitre suivant.
Au reste, c'est depuis le transport des Juifs qui fut fait sous le règne de Jéhojachim qu'on doit compter les soixante et dix années de la captivité de Babylone.

CHAPITRE XXV

Sédécias, dix-neuvième et dernier roi de Juda, étant tombé dans l'idolâtrie comme ses prédécesseurs et ayant violé le serment qu'il avait fait au roi de Babylone, Dieu détruisit enfin le royaume de Juda. Nébucadnetsar assiégea Jérusalem, il la prit, la pilla et la brûla avec le temple. Sédécias fut mené à Babylone enchaîné après qu'on lui eut crevé les yeux et le peuple fut aussi captif à la réserve de quelques Juifs qui demeurèrent dans le pays pour labourer les terres sous la conduite de Guédalja. Au bout de quelques années, le roi de Babylone traita favorablement le roi Jéhojachim qui y était captif depuis longtemps.

1 Il arriva donc, la neuvième année du règne de Sédécias, le dixième jour du dixième mois, que Nébucadnetsar, roi de Babylone, vint contre Jérusalem, lui et toute son armée, et il campa contre elle, et ils bâtirent des forts tout autour ;
2 et la ville fut assiégée jusqu'à la onzième année du roi Sédécias ;
3 et le neuvième jour du quatrième mois, la famine augmenta dans la ville, de sorte qu'il n'y avait plus de pain pour le peuple du pays.

4 Alors la brèche fut faite à la ville, et tous les gens de guerre s'enfuirent de nuit par le chemin de la porte, entre les deux murailles qui étaient près du jardin du roi, (or, les Caldéens étaient tout joignant la ville, autour des murailles) et le roi s'en alla par le chemin de la campagne ;
5 Mais l'armée des Caldéens poursuivit le roi ; et quand ils l'eurent atteint aux campagnes de Jérico, toute son armée se dispersa d'auprès de lui.
6 Ils prirent donc le roi ; et le firent monter vers le roi de Babylone à Ribla où on lui fit son procès.
7 Et on égorgea les fils de Sédécias en sa présence ; après quoi on creva les yeux à Sédécias ; puis on le lia de doubles chaînes d'airain, et on le mena à Babylone.
8 Et au septième jour du cinquième mois, dans la dix-neuvième année du roi Nébucadnetsar, roi de Babylone, Nébuzar-adan, prévôt de l'hôtel, officier du roi de Babylone, entra dans Jérusalem ;
9 et il brûla la maison de l'Éternel, et la maison royale, et toutes les maisons de Jérusalem, et il mit le feu à toutes les maisons des grands ;
10 et toute l'armée des Caldéens qui était avec le prévôt de l'hôtel, démolit les murailles de Jérusalem tout autour ;
11 et Nébuzar-Adan, prévôt de l'hôtel, transporta à Babylone le reste du peuple, savoir, ceux qui étaient demeurés de reste dans la ville, et ceux qui s'étaient allés rendre au roi de Babylone, et le reste de la multitude.
12 Toutefois, le prévôt de l'hôtel en laissa quelques-uns des plus pauvres du pays, pour être vignerons et laboureurs.
13 Et les Caldéens mirent en pièces les colonnes d'airain qui étaient dans la maison de l'Éternel, et les soubassements, et la mer d'airain qui était dans la maison de l'Éternel ; et ils emportèrent l'airain à Babylone.
14 Ils emportèrent aussi les chaudières, les pelles, les serpes, les tasses, et tous les ustensiles d'airain dont on faisait le service.
15 Le prévôt de l'hôtel emporta aussi les encensoirs et les bassins, ce qui était d'or, et ce qui était d'argent ;
16 pour ce qui est des deux colonnes, de la mer et des soubassements que Salomon avait faits pour la maison de l'Éternel, on ne pesa point l'airain de tous ces vaisseaux-là.
17 Chaque colonne avait dix-huit coudées de haut, et un chapiteau d'airain par-dessus, dont la hauteur était de trois coudées, outre les rets et les grenades qui étaient tout autour du chapiteau, le tout d'airain, et la seconde colonne était de la même façon avec les rets.
18 Le prévôt de l'hôtel emmena aussi Séraja, premier sacrificateur, et Sophonie, second sacrificateur, et les trois gardes des vaisseaux.
19 Il emmena aussi de la ville un officier qui avait la charge des gens de guerre, et cinq hommes de ceux qui étaient près de la personne du roi, qui furent trouvés dans la ville ; de plus le secrétaire du capitaine de l'armée, qui tenait les rôles du peuple du pays, et soixante hommes d'entre le peuple du pays, qui furent trouvés dans la ville.
20 Nébuzar-Adan, prévôt de l'hôtel, les prit donc et les mena au roi de Babylone à Ribla.
21 Et le roi de Babylone les frappa et les fit mourir à Ribla, au pays de Hamath. Ainsi Juda fut transporté hors de sa terre.
22 Mais pour ce qui est du peuple qui était demeuré de reste au pays de Juda, que Nébucadnetsar, roi de Babylone, y avait laissé de reste, il établit pour gouverneur sur eux Guédalja, fils d'Ahikam, fils de Sçaphan.
23 Quand tous les capitaines des gens de guerre et leurs gens, eurent appris que le roi de Babylone avait établi pour gouverneur Guédalja, ils vinrent vers Guédalja à Mitspa, savoir, Ismaël, fils de Néthanja, et Johanan, fils de Karéath, et Séraja, fils de Tanhumeth Néthophathite, Jaazanja, fils d'un Mahacathite, eux et leurs gens.
24 Et Guédalja leur jura et à leurs gens, et leur dit : Ne craignez point d'être les serviteurs des

Caldéens ; demeurez au pays et servez le roi de Babylone, et vous vous en trouverez bien.
25 Mais il arriva, au septième mois, qu'Ismaël, fils de Néthanja, fils d'Élisçamath, du sang royal, et dix hommes avec lui, vinrent et frappèrent Guédalja, et il mourut. Ils frappèrent aussi les Juifs et les Caldéens qui étaient avec lui à Mitspa.
26 Et tout le peuple, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, avec les capitaines des gens de guerre, se levèrent et s'en allèrent en Egypte, parce qu'ils avaient peur des Caldéens.
27 Or, il arriva, la trente-septième année de la captivité de Jéhojachim, roi de Juda, au vingt-septième jour du douzième mois, qu'Evilmérodac, roi de Babylone, l'année qu'il commença à régner, tira de prison Jéhojachim, roi de Juda, et le mit en liberté ;
28 et il lui parla avec douceur, et il mit son trône au-dessus du trône des autres rois qui étaient avec lui à Babylone.
29 Et après qu'il lui eut changé les habits qu'il avait dans la prison, il mangea du pain ordinairement tout le temps de sa vie en sa présence.
30 Et pour son entretien, un ordinaire continuel lui fut établi par le roi, pour chaque jour et pour tout le temps de sa vie.

REFLEXIONS

Voici l'une des histoires les plus mémorables de l'Écriture sainte.

Nous voyons ici que Dieu livra Jérusalem aux Babyloniens et que les Juifs périrent misérablement par la famine ou par l'épée, à la réserve de ceux qui furent menés en captivité et de ceux qui restèrent dans la Judée. Ce fut ainsi que les menaces que Dieu leur avait fait entendre tant de fois s'exécutèrent et c'est là un grand exemple des jugements de Dieu sur ceux qui abusent de ses grâces et de sa patience et qui persévèrent avec obstination dans leurs péchés. Ce qu'il y a de plus remarquable dans ces événements, c'est que le temple même fut enveloppé dans cette ruine et que Dieu permit que les Babyloniens profanassent et brûlassent cette maison qui lui était consacrée, après en avoir emporté ce qu'il y avait de plus précieux. Par-là Dieu voulut punir les Juifs qui avaient profané son temple et son service et montrer en même temps que le culte légal qui y était établi ne devait pas toujours subsister et que ce culte qui fut alors aboli pour un temps le serait pour toujours à la venue du Messie par la dernière ruine de Jérusalem et du temple et par la dispersion des Juifs.

L'on doit remarquer que le roi Sédécias fut mené, enchaîné à Babylone après qu'on eût égorgé ses fils en sa présence et qu'on lui eût crevé les yeux pour le punir de sa rébellion et de sa parjure. Ce fut là un terrible, mais juste jugement de Dieu sur ce roi, puisque c'était lui qui par ses crimes, par la violation de son serment, par sa rébellion contre le roi de Babylone et par son obstination contre tout ce que
Jérémie lui avait dit, donna occasion à la ruine de Jérusalem.

Pour ce qui est des Juifs qui demeurèrent dans la Judée, leur état fut fort triste pendant que la captivité dura, cependant Dieu les y conserva, comme cela est rapporté dans le livre de Jérémie, chap XXXVII & XXXVIII. Enfin, il est dit que le roi Jéhojachim, nommé autrement Jéchonias, qui était captif à Babylone depuis longtemps, fut tiré de prison et traité honorablement par Evilmérodach, roi de Babylone. Dieu voulut que les Juifs qui étaient dans la captivité et Jéhojachim leur roi y trouvassent quelque douceur afin qu'ils pussent être rétablis lorsque les soixante et dix ans de leur captivité seraient écoulés et afin que la famille du roi David, de laquelle le Messie devait naître, subsistât.

LE PREMIER LIVRE

DES CHRONIQUES

ARGUMENT

Les livres des Chroniques sont des mémoires où on lit ce qui est arrivé principalement sous le règne de David et de Salomon, et sous celui des Rois de Juda. On y trouve aussi quelques particularités qui concernent les rois d'Israël. Le premier livre des Chroniques contient diverses généalogies depuis Adam jusqu'aux temps de la captivité de Babylone, c'est le sujet des neufs premiers chapitres. On voit dans le reste du livre l'histoire du règne de David qui commence à la mort de Saül.

CHAPITRE I.

La généalogie des patriarches depuis Adam jusqu'à Abraham. Celle des descendants d'Ismaël, fils d'Abraham, et la postérité d'Ésaü fils d'Isaac.

1 Adam, Seth, Énos ;
2 Kénan, Mahalaléel, Jéred ;
3 Énoc, Méthuscélah, Lémec ;
4 Noé, Sem, Cam et Japhet.
5 Les fils de Japhet *furent* Gomer, Magog, Madaï, Javan, Tubal, Mescec et Tiras.
6 Les fils de Gomer *furent* Asçkénaz, Diphath et Togarma ;
7 et les fils de Javan *furent* Elisçam, Tarsça, Kittim et Rodanim.
8 Les fils de Cam *furent* Cus, Mitsraïm, Put et Canaan ;
9 et les fils de Cus *furent* Scéba, Havila, Sabta, Rahma, Sabtéca ; et les fils de Rahma *furent* Scéba et Dédam ;
10 et Cus engendra Nimrod, qui commença de se rendre puissant sur la terre ;
11 et Mitsraïm engendra Ludim, Hanamim, Léhabim, Naphtuhim,
12 Pathrusim, Casluhim (dont sont sortis les Philistins), et Caphtorim ;
13 et Canaan engendra Sidon, son *fils* aîné, et Heth,
14 les Jébusiens, les Amorrhéens, les Guirgasciens,
15 les Héviens, les Harkiens, les Sidoniens,
16 les Arvadiens, les Tsémariens et les Hamathiens.
17 Les fils de Sem *furent* Hélam, Assur, Arpacsçad, Lud, Aram, Hus, Hul, Guéther et Mescec.
18 Et Arpacsçad engendra Scélah, et Scélah engendra Héber.
19 Deux fils naquirent à Héber ; l'un s'appelait Péleg, car de son temps la terre fut partagée ; et son frère se nommait Joktan.
20 Et Joktan engendra Almodad, Sçéleph, Hatsarmavet, Jérah,
21 Hadoram, Uzal, Dikla,
22 Hébal, Abimaël, Scéba,
23 Ophir, Havila et Jobab ; tous ceux-là *furent* fils de Joktan ;
24 Sem, Arpacsçad, Scélah,
25 Héber, Péleg, Réhu,

26 Sérug, Nacor, Taré,
27 Et Abram, qui *est* Abraham.
28 Les enfants d'Abraham *furent* Isaac et Ismaël.
29 Ce *sont* ici leurs générations ; le premier-né d'Ismaël *fut* Nébajoth ; puis Kédar, Adbéel, Mibsam,
30 Misçmah, Dumah, Massa, Hadad, Téma.
31 Jéthur, Naphis et Kedma ; ce sont là les fils d'Ismaël.
32 Pour ce qui est des fils de Kétura, concubine d'Abraham, elle enfanta Zimram, Joksçan, Médan, Madian, Jisçbak et Sçuah. Et les fils de Joksçan furent Scéba et Dédan ;
33 et les fils de Madian *furent* Hépha, Hépher, Hanoc, Abidah et Eldaha ; tous ceux-là *furent* fils de Kétura.
34 Or, Abraham avait engendré Isaac, *et* les fils d'Isaac *furent* Ésaü et Israël ;
35 les fils d'Ésaü furent Éliphaz, Réhuel, Jéhus, Jahlam et Korah ;
36 les fils d'Éliphaz *furent* Téman, Omar, Tséphi, Gatham *et* Kénath ; et Timna *lui enfanta* Hamalek ;
37 les fils de Réhuel *furent* Nahath, Zérah, Sçamma et Miza ;
38 et les fils de Séhir *furent* Lotan, Sçobal, Tsibhon,Hana, Disçon, Etser et Disçan ;
39 et les fils de Lotan *furent* Hori et Homam ; et Timnah *fut* sœur de Lotan ;
40 les fils de Sçobal *furent* Haljan, Manahath, Hébal, Scéphi et Onam ; et les fils de Tsibhon furent Aja et Hana ;
41 les fils de Hana *furent* Disçon ; les fils de Disçon *furent* Hamram, Esçban, Jitran et Kéran ;
42 les fils d'Etser *furent* Bilhan, Zahavan et Jahakan ; les fils de Disçon *furent* Huts et Aran.
43 Et ce *sont* ici les rois qui ont régné au pays de l'Idumée, avant qu'aucun roi régnât sur les enfants d'Israël : Bélah, fils de Béhor, et le nom de sa ville *était* Dinhaba ;
44 et Bélah mourut, et Jobab, fils de Pérah, de Botsra, régna en sa place ;
45 et Jobab mourut, et Husçam du pays des Témanites, régna en sa place ;
46 et Husçam mourut, et Hadad, fils de Bédad, régna en sa place ; il défit Madian au territoire de Moab ; et le nom de sa ville *était* Havith ;
47 et Hadad mourut, et Samla de Masréka régna en sa place ;
48 et Samla mourut, et Sçaül de Réhoboth, du fleuve, régna en sa place ;
49 et Sçaül mourut, et Bahal-hanan, fils de Hacbor, régna en sa place ;
50 et Bahal-hanan mourut, et Hadad régna en sa place ; le nom de sa ville *était* Pahi, et le nom de sa femme Méhétabéel, *qui était* fille de Matred, *et petite*-fille de Mézahab.
51 Enfin Hadad mourut ; puis après vinrent les ducs de l'Idumée ; le duc Timna, le duc Halva, le duc Jéteth,
52 le duc Aholibama, le duc Ela, le duc Pinon,
53 le duc Kénaz, le duc Téman, le duc Mibtsar,
54 le duc Magdiel *et* le duc Hiram. Ce *sont* là les ducs d'Édom.

REFLEXIONS

Les généalogies contenues dans ce chapitre et dans les suivants ont leur utilité. Elles établissent l'antiquité aussi bien que la vérité de l'histoire sainte puisqu'elle remontent jusqu'au commencement du monde et à Adam le premier des hommes. Elles prouvent qu'on avait conservé dès les temps les plus anciens et dans la suite parmi les Israélites la connaissance de ce qui s'était passé depuis la création. Elles servent à éclaircir plusieurs points de l'histoire sacrée. On y voit l'origine des nations et des divers peuples du monde. Il paraît en particulier par ce qui est rapporté dans ce chapitre que la postérité d'Abraham fut pendant longtemps illustre et puissante, puisqu'il y eut parmi les descendants d'Ismaël et d'Ésaü un grand nombre de princes et de rois, conformément aux promesses que Dieu avait faites autrefois.

CHAPITRE II.

La généalogie des descendants de Juda, l'un des douze fils de Jacob, et celle de Caleb.

1 Ce sont ici les fils d'Israël : Ruben, Siméon, Lévi, Juda, Issacar, Zabulon,
2 Dan, Joseph, Benjamin, Nephthali, Gad et Asçer.
3 Les fils de Juda furent Her, Onan et Scéla. Ces trois lui naquirent de la fille de Sçuah, Cananéenne ; mais Her, premier-né de Juda, fut méchant devant l'Éternel, et il le fit mourir.
4 Et Tamar sa belle-fille lui enfanta Pharez et Zara. Tous les fils de Juda furent cinq.
5 Les fils de Pharez *furent* Hetsron et Hamul ;
6 et les fils de Zara *furent* Zimri, Ethan, Héman, Calcol et Darah ; cinq en tout.
7 Carmi *n'eut point* de fils *que* Hacan, qui troubla Israël, *et* qui pécha en *prenant de* l'interdit.
8 Et Ethan *n'eut point* de fils *que* Hazaria.
9 Et les fils qui naquirent à Hetsron *furent* Jérahméel, Ram et Kélubaï.
10 Et Ram engendra Hamminadab, et Hamminadab engendra Nahasson, chef des enfants de Juda ;
11 et Nahasson engendra Salma, et Salma engendra Booz ;
12 et Booz engendra Obed, et Obed engendra Isaï ;
13 et Isaï engendra son premier-né Eliab ; *il eut pour son* second *fils* Abinadab ; et *pour* le troisième, Scimha ;
14 le quatrième *fut* Nathanaël, le cinquième Raddaï ;
15 le sixième Otsem, *et* le septième David.
16 Et Tséruja et Abigaïl *furent* leurs sœurs. Tséruja *eut* trois enfants, Abisçaï, Joab et Hazaël.
17 Et Abigaïl enfanta Hamasa, dont le père *fut* Jéther, Ismaélite.
18 Or, Caleb, fils de Hetsron, eut des enfants de Hazuba *sa* femme, et *aussi* de Jérihoth ; et ses fils *furent* Jescer, Sçobob et Ardon.
19 Et Hazuba mourut ; et Caleb épousa Éphrat, qui lui enfanta Hur.
20 Et Hur engendra Uri, et Uri engendra Betsaléel.
21 Après cela, Hetsron vint vers la fille de Makir, père de Galaad, et la prit, étant âgé de soixante ans, et elle lui enfanta Ségub.
22 Et Ségub engendra Jaïr, qui eut vingt-trois villes au pays de Galaad.
23 Et il prit sur Guesçur et sur Aram, les bourgades de Jaïr, *et* Kénath avec les villes de son ressort, qui sont soixante villes. Tous ceux-là *furent* enfants de Makir, père de Galaad.
24 Et après la mort de Hetsron, lorsque Caleb *épousa* Éphrat, Abija, femme de Hetsron, lui enfanta Asçhur, père de Tékoah.
25 Et les fils de Jérahméel, premier-né de Hetsron, furent Ram, *son fils* aîné ; puis Buna, et Oren, et Otsem, *nés* d'Ahija.
26 Jérahméel eut aussi une autre femme, nommée Hatara, qui *fut* mère d'Onam.
27 Et les fils de Ram, premier-né de Jérahméel, furent Mahats, Jamin et Héker.
28 Et les fils d'Onam furent Sçammaï et Jadah ; et les fils de Sçammaï *furent* Nadab et Abisçur.
29 Et le nom de la femme d'Abisçur *fut* Abihaïl, qui lui enfanta Acbam et Molid.
30 Et les fils de Nadab furent Séled et Appajim ; mais Séled mourut sans enfants.
31 Et Appajim n'eut point de fils que Jiscéhi ; et Jiscéhi *n'eut point* de fils *que* Scesçan ; et Scesçan *n'en eut point qu'*Alaï.
32 Et les enfants de Jadah, frère de Sçammaï, furent Jéther et Jonathan ; mais Jéther mourut sans enfants.
33 Et les fils de Jonathan furent Péleth et Zara. Ce furent là les enfants de Jérahméel.
34 Et Scesçan n'eut point de fils, mais *il eut* des filles ; or, il avait un serviteur égyptien, nommé Jarhah.
35 Et Scesçan donna sa fille pour femme à Jarhah son serviteur ; et elle lui enfanta Hattaï.
36 Et Hattaï engendra Nathan ; et Nathan engendra Zabad ;

37 et Zabad engendra Ephad ; et Ephad engendra Obed ;
38 et Obed engendra Jéhu ; et Jéhu engendra Hazaria ;
39 et Hazaria engendra Hélets ; et Hélets engendra Elhasa ;
40 et Elhasa engendra Sismaï ; et Sismaï engendra Sçallum ;
41 et Sçallum engendra Jékamja ; et Jékamja engendra Élisçamah.
42 Et les fils de Caleb, frère de Jérahméel, furent Mésçah, son premier-né ; celui-ci est le père de Ziph, et les fils de Marésça, père d'Hébron.
43 Et les fils d'Hébron furent Korah, Tappuah, Rékem, Scémah.
44 Et Scémah engendra Raham, père de Jorkéham ; et Rékem engendra Sçammaï.
45 Le fils de Sçammaï *fut* Mahon ; et Mahon *fut* père de Beth-tsur.
46 Et Hépha, concubine de Caleb, enfanta Haran, Motsa et Gazez. Haran aussi engendra Gazez.
47 Et les fils de Jadaï furent Réguem, Jotham, Guésçan, Pélet, Hapha et Sçahaph.
48 *Et* Mahaca, concubine de Caleb, enfanta Scéber et Tirhana.
49 Et la femme de Sçahaph, père de Madmanna, enfanta Scéva, père de Macbéna, et le père de Guibha ; et la fille de Caleb fut Hacsa.
50 Ceux-ci furent les fils de Caleb, fils de Hur, premier-né d'Ephrat : Sçobal, père de Kirjath-jéharim ;
51 Salma, père de Bethléhem ; Hareph, père de Beth-gader.
52 Sçobal, père de Kirjath-jéharim, eut des enfants : Haroë et Hatsi-ménuhoth.
53 Et les familles de Kirjath-jéharim *furent* les Jithriens, les Puthiens, les Sçumathiens et les Misçrahiens, dont sont sortis les Tsarhathiens et les Esçtaoliens.
54 Les enfants de Salma, Bethléhem, et les Nétophathiens, Hatroth, Beth-joab, Hatsi-ménuhoth, et les Tsorhiens.
55 Et les familles des scribes qui habitaient à Jahbets, Tirhathiens, Scimathiens, Suchathiens. Ce *sont* les Kiniens, qui sont sortis de Hamath, père de Réchab.

REFLEXIONS

La généalogie des descendants de Juda est rapportée la première parce que la tribu de Juda tenait le premier rang. On voit par ce chapitre et par les deux suivants que cette tribu fut puissante et nombreuse, comme le patriarche Jacob l'avait prédit lorsqu'il bénit ses fils avant sa mort.

CHAPITRE III.

Les descendants du roi David avant et après la captivité de Babylone.

1 Ce sont ici les enfants de David, qui lui naquirent à Hébron ; le premier-né *fut* Amnon, *fils* d'Ahinoham Jizréhélite ; le second, Daniel, d'Abigaïl Carmélite.
2 Le troisième Absçalom, fils de Mahaca, fille de Talmaï, roi de Guesçur ; le quatrième Adonija, fils de Hagguith ;
3 le cinquième Scéphatja, d'Abital ; le sixième Jitréham, d'Hégla sa femme.
4 Ces six lui naquirent à Hébron, où il régna sept ans et six mois ; puis il régna trente-trois ans à Jérusalem.
5 Et ceux-ci lui naquirent à Jérusalem, Scimha, Sçobab, Nathan, et Salomon, *tous* quatre *enfants* de Bathsçuah, fille de Hammiel ;
6 et Jibhar, Élisçamah, Éliphélet,
7 Nogah, Népheg, Japhiah,
8 Élisçamah, Eljadah, et Éliphélet, *qui sont* neuf ;
9 tous enfants de David, outre les enfants des concubines, et Tamar leur sœur.
10 Le fils de Salomon *fut* Roboam, qui eut pour fils Abija, dont le fils *fut* Asa, dont le fils *fut* Josaphat,

11 dont le fils *fut* Joram, dont le fils *fut* Achazia, dont le fils *fut* Joas,
12 dont le fils *fut* Amatsia, dont le fils *fut* Hazaria, dont le fils *fut* Jotham,
13 dont le fils *fut* Achaz, dont le fils *fut* Ézéchias, dont le fils *fut* Manassé,
14 dont le fils *fut* Amon, dont le fils *fut* Josias.
15 Et les fils de Josias *furent* Johanan, *son* premier-né, le second Jéhojachim, le troisième
Sédécias, le quatrième Sçallum.
16 Et les fils de Jéhojachim *furent* Jéchonias son fils, qui eut pour fils Sédécias.
17 Et quant à Jéchonias captif, il eut pour fils Salathiel,
18 *dont les fils furent* Malkiram, Pédaja, Scénatsar, Jékamja, Hosçamah et Nédabja.
19 Et les fils de Pédaja *furent* Zorobabel et Scimhi ; et les fils de Zorobabel *furent* Mesçullam,
Hananja, et Scélomith leur sœur.
20 Et *de Mesçullam*, Hasçuba, Ohel, Bérecja, Hasadja, *et* Jusçab-hésed ; cinq.
21 Et les fils de Hananja *furent* Pélaja et Ésaïe, les fils de Réphaja, les fils d'Arnan, les fils de
Hobadja, *et* les fils de Scécanja ;
22 et les fils de Scécanja, Scémahja ; et les fils de Scémahja, Hattus, Jiguéal, Barjah, Néharja,
Sçaphat : six,
23 et Néharja *eut* trois fils, Eliohénaï, Ézéchias et Hazrikam ;
24 et Eliohénaï *eut* sept fils, Hodaïvahu, Éliascib, Pélaja, Hakkub, Johanan, Délaja et Hanani.

REFLEXIONS

Comme la famille du roi David était la plus considérable de la tribu de Juda, la généalogie des descendants de ce prince fut exactement conservée. Dieu le voulut ainsi parce que le Messie devait naître de la postérité de David. Ce qui fut accompli en Jésus-Christ notre Seigneur comme cela se voit au commencement de l'Évangile selon St. Matthieu.

Au reste, le dénombrement qui se lit ici, des descendants de David prouve que les généalogies des Juifs ne se perdirent pas pendant la captivité de Babylone et que ces livres des Chroniques ont été écrits après cette captivité.

CHAPITRE IV.

La suite des descendants de Juda et de ceux de Siméon.

1 Les fils de Juda *furent* Pharez, Hetsron, Carmi, Hur et Sçobal.
2 Et Réaja, fils de Sçobal, engendra Jahath ; et Jahath engendra Ahumaï et Ladad. Ce *sont* là
les familles des Tsorhathiens.
3 Et ceux-ci *sont* du père de Hétham, Jizréhel, Jisçma et Jidbas ; et le nom de leur sœur *était*
Hatsélelponi ;
4 et Pénuel, père de Guédor, et Hézer, père de Husça. Ce sont là les fils de Hur, premier-né
d'Éphrat, père de Bethléhem.
5 Et Asçhur, père de Tékoah, eut deux femmes, savoir Héléa et Nahara ;
6 et Nahara lui enfanta Ahuzam, Hépher, Téméni et Hahasçtari. Ce sont là les fils de Nahara.
7 Et les fils de Héléa furent Tséreth, Jetsohar et Etnan.
8 Et Kots engendra Hanub et Tsobéha, et les familles d'Ahathel, fils de Harum ;
9 *entre lesquelles* il y eut Jahbets, honoré par-dessus ses frères ; et sa mère l'avait nommé
Jahbets, parce que, dit-elle, je l'ai enfanté avec travail.
10 Et Jahbets invoqua le Dieu d'Israël, et dit : Oh ! si tu me bénissais et que tu étendisses mes
limites, que ta main fût avec moi, et que tu *me* garantisses tellement du mal, que je fusse sans
douleur ! Et Dieu *lui* accorda ce qu'il avait demandé.
11 Et Kélub, frère de Sçuha, engendra Méhir, qui fut père d'Esçton.
12 Et Esçton engendra Beth-Rapha, Paséah et Téhinna, père de Hirnahas. Ce sont là les gens
de Réca.

13 Et les fils de Kénaz furent Hothniel et Séraja ; et les fils de Hothniel, Hathath.
14 Et Méhonothaï engendra Hophra ; et Séraja engendra Joab, père de la vallée des ouvriers ; car ils étaient ouvriers.
15 Et les fils de Caleb, fils de Jephunné, *furent* Hiru, Éla et Naham ; et les fils d'Éla, Kénaz ;
16 et les fils de Jéhallélel *furent* Ziph, Zipha, Tirja et Asarel.
17 Et les fils d'Esdras *furent* Jéther, Méred, Hépher et Jahlon. Et *la femme de Méred* enfanta Marie, Sçammaï, et Jisçbah, père d'Esçtémoah.
18 Et sa femme, Jéhudija, enfanta Jéred, père de Guédor, et Héber, père de Soco, et Jékuthiel, père de Zanoah. Mais ceux-là sont les enfants de Bithja, fille de Pharaon, que Méred prit pour femme.
19 Et les fils de la femme de Hodija, sœur de Naham, furent le père de Kéhila Garmien, et Esçtémoah Mahacathien.
20 Et les fils de Scimmon furent Amnon, Rinna, Ben-Hanan et Tilon ; et les enfants de Jisçhi furent Zoheth et Ben-zoheth ;
21 les fils de Scéla, fils de Juda, *furent* Her, père de Léca, et Lahda, père de Maresça, et les familles de la maison *où l'on travaille à* l'ouvrage du fin lin, *qui sont* de la maison d'Asçbéath ;
22 et Jokim, et les gens de Cozéba, et Joas, et Saraph, qui dominèrent sur Moab, et Jasçubiléhem ; mais ce sont des choses anciennes.
23 Ils furent potiers de terre, et c'étaient des gens qui se tenaient dans les vergers et dans les parcs, qui habitaient là avec le roi pour son ouvrage.
24 Les fils de Siméon *furent* Némuel, Jamin, Jarib, Zérah *et* Sçaül ;
25 Sçallum son fils, Mibsam son fils, *et* Misçmah son fils ;
26 et les fils de Misçmah *furent* Hamuel son fils, Zaccur son fils, *et* Scimhi son fils.
27 Et Scimhi eut seize fils et six filles ; mais ses frères n'eurent pas beaucoup d'enfants, et toute leur famille ne put être si grande que celle des enfants de Juda.
28 Et ils habitèrent à Béer-scébah, à Molada, à Hatsar-Sçuhal,
29 à Bilha, à Hetsem, à Holad,
30 à Béthuel, à Horma, à Tsiklag,
31 à Beth-marcaboth, à Hatsar-susim, à Bethbiréi et à Sçaharajim. Ce *furent*-là leurs villes jusqu'au temps que David fut roi.
32 Et leurs bourgs furent Hétam, Hajim, Rimmon, Token et Hassan, cinq villes ;
33 Et tous leurs villages, qui étaient tout autour de ces villes-là, jusqu'à Bahal. Ce sont là leurs habitations et c'est la distribution qui en fut faite dans leurs familles.
34 Or, Mesçobab, Jamlec, Josça, fils d'Amatsja,
35 Joël, Jéhu, fils de Josçbia, fils de Séraja, fils de Hasiel ;
36 Éliohénaï, Jahakoba, Jesçahaja, Hasaja, Hadiel, Jésimiel, Bénaja,
37 et Zizu, fils de Sciphéhi, fils d'Allon, fils de Jédaja, fils de Scimri, fils de Scémahja,
38 étaient ceux qui avaient été nommés pour être principaux dans leurs familles, lorsque les maisons de leurs pères multiplièrent beaucoup.
39 Et ils partirent pour entrer dans Guédor jusqu'à l'orient de la vallée, cherchant des pâturages pour leurs troupeaux.
40 Et ils trouvèrent des pâturages gras et bons, et un pays spacieux, paisible et fertile ; car ceux qui avaient habité là auparavant *étaient descendus* de Cam.
41 Ceux-ci donc, qui ont été inscrits par leurs noms, vinrent du temps d'Ézéchias, roi de Juda, et abattirent leurs tentes et les habitations qui y furent trouvées, et ils les détruisirent à la façon de l'interdit, jusqu'à ce jour ; et ils habitèrent en leur place, car *il y avait* là des pâturages pour leurs brebis.
42 Et cinq cents hommes d'entre eux, savoir, des enfants de Siméon, s'en allèrent dans la montagne de Séhir, et ils avaient pour chefs Pélatja, Néharia, Réphaja, et Huziel, enfants de Jisçhi ;

43 et ils frappèrent le reste des réchappés des Hamalékites, et ils y ont habité jusqu'à ce jour.

REFLEXIONS

Ce qu'il y a de particulier à remarquer sur ce chapitre, c'est ce qui y est dit de Jahbets qui fut honoré et considéré en son temps et qui obtint de Dieu par ses prières l'avantage de vivre dans la tranquillité et sans affliction.

Il y a eu dans tous les temps des personnes recommandables par leur piété et par leur foi et qui ont regardé la faveur de Dieu comme la source de tout leur bonheur. Et dans tous les temps aussi, Dieu a répondu à leurs vœux et les a comblés de ses bénédictions.

CHAPITRE V.

La généalogie des descendants de Ruben de Gad et de la moitié de la tribu de Manassé.

1 Les fils de Ruben, premier-né d'Israël ; (car il était le premier-né ; mais après qu'il eut souillé le lit de son père, son droit d'aînesse fut donné aux enfants de Joseph, fils d'Israël, non toutefois pour être mis le premier dans la généalogie selon le droit d'aînesse.
2 Car Juda fut le plus fort entre ses frères, et de lui sont sortis les gouverneurs ; mais le droit d'aînesse fut donné à Joseph) ;
3 les fils, dis-je, de Ruben, premier-né d'Israël, furent Hénoc, Pallu, Hetsron et Carmi ;
4 les fils de Joël *furent* Scémaja son fils, Goo son fils, Scimhi son fils ;
5 Mica son fils, Réaja son fils, Bahal son fils,
6 Béera son fils, qui fut transporté par Tiglath-Piletser, roi des Assyriens. C'est lui qui était le principal chef des Rubénites,
7 Lorsque ses frères furent mis dans la généalogie, par leurs familles, selon leurs parentages, et ils avaient pour chefs Jéhiel et Zécarja.
8 Et Bélah, fils de Hazaz, fils de Sçamah, fils de Joël, habitait depuis Haroher jusqu'à Nébo et Bahalméhon.
9 Il habita depuis le côté d'orient jusqu'à l'entrée du désert, depuis le fleuve d'Euphrate ; car son bétail s'était multiplié dans le pays de Galaad.
10 Et du temps de Saül ils firent la guerre contre les Hagaréniens, qui moururent par leurs mains, et ils habitèrent dans leurs tentes, dans tout le pays qui regarde vers l'orient de Galaad.
11 Et les descendants de Gad habitèrent près d'eux, au pays de Basçan, jusqu'à Salca.
12 Joël fut le premier chef, et Sçaphan le second après lui ; puis Jahnaï, puis Sçaphat en Basçan.
13 Et leurs frères, selon la maison de leurs pères, furent sept en nombre : Micaël, Mesçullam, Scébah, Joraï, Jahcan, Ziah et Héber.
14 Ceux-ci furent les enfants d'Abihaïl, fils de Huri, fils de Jérad, fils de Galaad, fils de Micaël, fils de Jescisçaï, fils de Jahdo, fils de Buz.
15 Hahi, fils de Habdiel, fils de Guni, fut chef de la maison de leurs pères ;
16 et ils habitèrent en Galaad et en Basçan, et dans les villes de son ressort, et dans tous les faubourgs de Sçaron, jusqu'à leurs frontières.
17 Tous ceux-ci furent mis dans la généalogie du temps de Jotham, roi de Juda, et du temps de Jéroboam, roi d'Israël.
18 Les descendants de Ruben, et ceux de Gad, et la moitié de la tribu de Manassé, d'entre les vaillants hommes qui portaient le bouclier et l'épée, qui tiraient de l'arc, et qui étaient propres à la guerre, au nombre de quarante-quatre mille sept cent soixante, marchant en bataille,
19 firent la guerre contre les Hagaréniens, contre Jétur, Naphis et Nodab.
20 Et ils eurent du secours contre eux, de sorte que les Hagaréniens, et tous ceux qui étaient avec eux, furent livrés entre leurs mains, parce qu'ils crièrent à Dieu quand ils combattaient ; et il fut fléchi par leurs prières, parce qu'ils avaient mis leur espérance en lui.
21 Ainsi ils prirent leur bétail, savoir, cinquante mille chameaux, deux cent cinquante mille

brebis, deux mille ânes, et cent mille personnes.
22 Car plusieurs étaient tombés morts, parce que la bataille venait de Dieu ; et ils habitèrent là en leur place, jusqu'au temps qu'ils furent transportés.
23 Les descendants de la moitié de la tribu de Manassé habitèrent aussi en ce pays-là, et ils multiplièrent depuis Basçan jusqu'à Bahal-Hermon et à Sénir, et à la montagne de Hermon.
24 Et ce sont ici les chefs de la maison de leurs pères : Hépher, Jiscéhi, Eliel, Hazriel, Jérémie, Hodavia, et Jacdiel, hommes forts et vaillants, gens de réputation, et chefs de la maison de leurs pères.
25 Mais ils péchèrent contre le Dieu de leurs pères, et ils se prostituèrent après les dieux des peuples du pays, que l'Éternel avait détruits de devant eux.
26 Et le Dieu d'Israël suscita Pul, roi des Assyriens, et Tiglath-Piletser, roi des Assyriens, qui transporta les Rubénites et les Gadites, et la moitié de la tribu de Manassé, et qui les emmena à Halah, à Habor, à Hara, et au fleuve de Gozan, où ils sont demeurés jusqu'à ce jour.

REFLEXIONS

Les tribus de Ruben, de Gad et de la moitié de la tribu de Manassé avaient eu leur partage au-delà du Jourdain du vivant de Moïse. Dans la suite, elles s'agrandirent et firent des conquêtes par l'assistance de Dieu qu'ils invoquèrent dans leurs combats et en qui ils mirent leur confiance. Mais on voit dans ce chapitre que ces mêmes tribus, étant devenues idolâtres et ayant abandonné Dieu, furent livrées aux rois d'Assyrie qui les transportèrent hors de leur pays.
C'est ainsi que ceux que Dieu a comblé de ses grâces et qui en abusent deviennent les objets de sa vengeance.

CHAPITRE VI.

Ce chapitre contient :
I. La généalogie de Lévi et de ses trois fils Guersçon, Kéhath et Mérari et la succession des souverains sacrificateurs depuis Aaron jusqu'au temps de la captivité de Babylone. II. Une spécification des villes qui avaient été assignées dans les dix tribus d'Israël pour l'habitation des Lévites.

1 Les fils de Lévi furent Guersçon, Kéhath et Mérari.
2 Les fils de Kéhath furent Hamram, Jitshar, Hébron et Huziel ;
3 Et les enfants de Hamram furent Aaron, Moïse et Marie ; et les fils d'Aaron furent Nadab, Abihu, Eléazar et Ithamar.
4 Eléazar engendra Phinées, et Phinées engendra Abisçuah ;
5 et Abisçuah engendra Bukki, et Bukki engendra Huzi ;
6 et Huzi engendra Zérahja, et Zérahja engendra Mérajoth ;
7 et Mérajoth engendra Amarja, et Amarja engendra Ahitub ;
8 et Ahitub engendra Tsadok, et Tsadok engendra Ahimahats ;
9 et Ahimahats engendra Hazarja, et Hazarja engendra Johanan ;
10 et Johanan engendra Hazarja, qui exerça la sacrificature dans le temple que Salomon bâtit à Jérusalem ;
11 et Hazarja engendra Amarja, et Amarja engendra Ahitub ;
12 et Ahitub engendra Tsadok, et Tsadok engendra Sçallum ;
13 et Sçallum engendra Hilkija, et Hilkija engendra Hazarja ;
14 et Hazarja engendra Sérajah, et Sérajah engendra Jéhotsadak ;
15 et Jéhotsadak s'en alla, quand l'Éternel transporta Juda et Jérusalem par Nébucadnetsar.
16 Les fils de Lévi furent donc Guersçon, Kéhath et Mérari.
17 Et ce sont ici les noms des fils de Guersçon, Libni et Scimhi.
18 Les fils de Kéhath *furent* Hamram, Jitshar, Hébron et Huziel ;

19 les fils de Mérari *furent* Mahli et Musci. Ce sont là les familles des Lévites, selon les maisons de leurs pères.
20 De Guersçon, Libni son fils, Jahath son fils, Zimma son fils,
21 Joah son fils, Hiddo son fils, Zérah son fils, Jéhatéraï son fils.
22 Des fils de Kéhath, Hamminadab son fils, Coré son fils, Assir son fils,
23 Elkana son fils, Ebjasaph son fils, Assir son fils,
24 Tahath son fils, Uriel son fils, Huzija son fils, et Sçaül son fils.
25 Les fils d'Elkana furent Hamazaï et Ahimoth, et Elkana ;
26 les fils d'Elkana furent Tsophaï son fils, Nahats son fils,
27 Eliab son fils, Jéroham son fils, Elkana son fils.
28 Pour ce qui est des fils de Samuel, fils d'Elkana, son fils aîné fut Vasçni, puis Abija.
29 Les fils de Mérari furent Mahli, Libni son fils, Scimhi son fils, Huz son fils,
30 Scimha son fils, Hagguija son fils, Hasaja son fils.
31 Or, ce sont ici ceux que David établit pour les maîtres de la musique de la maison de l'Éternel, depuis que l'arche fut dans un lieu arrêté ;
32 et ils faisaient le service devant le pavillon du tabernacle d'assignation, en chantant, jusqu'à ce que Salomon eût bâti la maison de l'Éternel à Jérusalem ; et ils continuèrent dans leur ministère, selon l'ordonnance qui en fut faite.
33 Ce sont ici ceux qui assistèrent avec leurs fils, d'entre les descendants des Kéhathites, Héman le chantre, fils de Joël, fils de Samuel,
34 fils d'Elkana, fils de Jéroham, fils d'Eliel, fils de Toah,
35 Fils de Tsuph, fils d'Elkana, fils de Mahath, fils de Hamasaï,
36 fils d'Elkana, fils de Joël, fils de Hazarja, fils de Sophonie,
37 fils de Tahath, fils d'Assir, fils d'Ebiasaph, fils de Coré,
38 fils de Jitshar, fils de Kéhath, fils de Lévi, fils d'Israël.
39 Et son frère Asaph, qui se tenait à sa droite, Asaph, fils de Bérecja, fils de Scimha,
40 fils de Micaël, fils de Bahaséja, fils de Malkija,
41 fils d'Etni, fils de Zérah, fils de Hadaja,
42 fils d'Ethan, fils de Zimma, fils de Scimhi,
43 fils de Jahath, fils de Guersçon, fils de Lévi.
44 Et les descendants de Mérari leurs frères étaient à la main gauche, savoir, Ethan, fils de Kisci, fils de Habdi, fils de Malluc,
45 fils de Hasçabja, fils d'Amatsja, fils de Hilkija,
46 fils d'Amtsi, fils de Bani, fils de Scémer,
47 fils de Mahli, fils de Musci, fils de Mérari, fils de Lévi.
48 Et leurs autres frères Lévites furent ordonnés pour tout le service du pavillon de la maison de Dieu.
49 Mais Aaron et ses fils faisaient les parfums sur l'autel de l'holocauste et sur l'autel des parfums, pour tout ce qu'il fallait faire au lieu très saint, et pour faire la propitiation pour Israël, comme Moïse, serviteur de Dieu, l'avait commandé.
50 Ce sont ici les descendants d'Aaron : Eléazar son fils, Phinées son fils, Abisçuah son fils,
51 Bukki son fils, Huzi son fils, Zérahja son fils,
52 Mérajoth son fils, Amarja son fils, Ahitub son fils,
53 Tsadok son fils, Ahimahats son fils.
54 Et ce sont ici leurs demeures, selon leurs châteaux, dans leurs contrées. Pour ce qui est des descendants d'Aaron, qui appartiennent à la famille des Kéhathites, lorsqu'on jeta le sort pour eux,
55 on leur donna Hébron, au pays de Juda, et ses faubourgs tout autour.
56 Mais on donna à Caleb, fils de Jephunné, le territoire de la ville et ses villages.
57 On donna donc aux descendants d'Aaron, Hébron d'entre les villes de refuge, et Libna avec

ses faubourgs, Jattir et Esçtémoah avec leurs faubourgs ;
58 Hilen avec ses faubourgs, Débir avec ses faubourgs ;
59 Hasçan avec ses faubourgs, et Beth-scémès avec ses faubourgs ;
60 Et de la tribu de Benjamin, Guébah avec ses faubourgs, Halémeth avec ses faubourgs, et Hanathoth avec ses faubourgs. Toutes leurs villes étaient treize en nombre, selon leurs familles.
61 Et on donna au reste des descendants de Kéhath, par sort, dix villes, des familles des deux tribus, et de la moitié de la tribu de Manassé ;
62 et on en donna treize aux descendants de Guersçon, selon leurs familles, de la tribu d'Issacar, de la tribu d'Ascer, de la tribu de Nephthali, et de la tribu de Manassé en Basçan ;
63 et aux descendants de Mérari, selon leurs familles, par sort, douze villes de la tribu de Ruben, de la tribu de Gad, et de la tribu de Zabulon.
64 Ainsi les enfants d'Israël donnèrent aux Lévites ces villes-là avec leurs faubourgs.
65 Et ils donnèrent, par sort, de la tribu des descendants de Juda, de la tribu des descendants de Siméon, et de la tribu des descendants de Benjamin, ces villes-là qui devaient être nommées par leurs noms.
66 Et pour ceux qui étaient des autres familles des descendants de Kéhath, il y eut des villes, pour leur contrée, de la tribu d'Ephraïm ;
67 car on leur donna Sichem, d'entre les villes de refuge, avec ses faubourgs, dans la montagne d'Ephraïm, Guézer avec ses faubourgs,
68 Jokméham avec ses faubourgs, Beth-horon avec ses faubourgs,
69 Ajalon avec ses faubourgs, et Gath-rimmon avec ses faubourgs ;
70 et de la moitié de la tribu de Manassé, Haner avec ses faubourgs, et Bilham avec ses faubourgs. On donna ces villes-là aux familles des descendants de Kéhath qui restaient.
71 Pour les descendants de Guersçon il y eut, des familles de la moitié de la tribu de Manassé, Golan en Basçan avec ses faubourgs, et Hasçtaroth avec ses faubourgs ;
72 de la tribu d'Issacar, Kédès avec ses faubourgs, Dobrath avec ses faubourgs,
73 Ramoth avec ses faubourgs, et Hanem avec ses faubourgs ;
74 et de la tribu d'Asçer, Masçal avec ses faubourgs, Habdon avec ses faubourgs,
75 Hukkok avec ses faubourgs, et Réhob avec ses faubourgs ;
76 Et de la tribu de Nephthali, Kédès en Galilée avec ses faubourgs, Hammon avec ses faubourgs, et Kirjathajim avec ses faubourgs.
77 Pour les descendants de Mérari, qui demeuraient de reste d'entre les Lévites, de la tribu de Zabulon, Rimmono avec ses faubourgs, et Tabor avec ses faubourgs ;
78 Et au-delà du Jourdain de Jérico, vers l'orient du Jourdain, de la tribu de Ruben, Betser au désert avec ses faubourgs, Jathsa avec ses faubourgs,
79 Kédémoth avec ses faubourgs, et Méphahath avec ses faubourgs ;
80 et de la tribu de Gad, Ramoth en Galaad avec ses faubourgs, Mahanajim avec ses faubourgs,
81 Hesçbon avec ses faubourgs, et Jahzer avec ses faubourgs.

REFLEXIONS

La généalogie des Lévites fut conservée avec un soin tout particulier parce qu'ils étaient les ministres de la religion et que chaque famille de cette tribu avait ses fonctions marquées pour la célébration du service divin. On peut recueillir de ce chapitre que les Lévites exercèrent ces fonctions tant dans le tabernacle que Moïse fit construire, que dans le temple que Salomon fit bâtir à Jérusalem, jusqu'à ce que ce temple fût détruit et que le peuple fut emmené captif à Babylone.
Depuis le retour de la captivité, les sacrificateurs et les Lévites reprirent leurs fonctions, mais l'ancien ordre ne fut rétabli que d'une manière très imparfaite.

CHAPITRE VII.

Les descendants d'Issacar, de Benjamin, de Nephtali, de Manassé, d'Éphraïm et d'Asçer.

1 Les fils d'Issacar furent quatre : Tolah, Puah, Jasçub et Scimron ;
2 et les fils de Tolah furent Huzi, Réphaja, Jériel, Jamaï, Jibsam et Samuel, chefs des maisons de leurs pères, qui étaient de Tolah, gens forts et vaillants dans leurs générations. Le compte qui en fut fait du temps de David, fut de vingt-deux mille six cents.
3 Les fils de Huzi, Jizrahja ; et les fils de Jizrahja, Micaël, Hobadia, Joël et Jiscija, faisaient en tout cinq chefs ;
4 et avec eux, par leurs générations, selon les familles de leurs pères, en troupes de gens de guerre, trente-six mille hommes ; car ils eurent plusieurs femmes et plusieurs enfants.
5 Et leurs frères, selon toutes les familles d'Issacar, hommes forts et vaillants, étant comptés tous selon leur généalogie, *furent* quatre-vingt sept mille.
6 *Les fils* de Benjamin *furent* trois : Bélah, Béker et Jédihaël.
7 Et les fils de Bélah *furent* Etsbom, Huzi, Huziel, Jérimoth, Hiri, cinq chefs des familles des pères, hommes forts et vaillants. Et leur dénombrement, selon leur généalogie, monta à vingt-deux mille et trente-quatre.
8 Et les fils de Béker furent Zémira, Joas, Elihézer, Eliohénaï, Homri, Jérimoth, Abija, Hanathoth et Halémeth ; tous ceux-là furent fils de Béker.
9 Et leur dénombrement, selon leur généalogie, selon leurs générations et les chefs des familles de leurs pères, monta à vingt mille deux cents hommes forts et vaillants.
10 Et Jédihaël eut pour fils Bilhan ; et les fils de Bilhan furent Jéhus, Benjamin, Ehud, Kénahana, Zéthan, Tarscis et Ahisçahar.
11 Tous ceux-là furent fils de Jédihaël, selon les chefs des familles des pères ; ils étaient forts et vaillants, et en nombre de dix-sept mille deux cents hommes vaillants à la guerre.
12 Sçuppim et Huppim furent fils de Hir, et Huscim fut fils d'Aher.
13 Les fils de Nephthali furent Jahtsiel, Guni, Jetser, et Sçallum, petit-fils de Bilha.
14 Les fils de Manassé, Asriel, que la femme de Galaad enfanta ; et la concubine Syrienne de Manassé avait enfanté Makir, père de Galaad.
15 Et Makir prit une femme de la parenté de Huppim et de Sçuppim ; car ils avaient une sœur nommée Mahaca. Et le nom d'un des petits-fils de Galaad fut Tsélophcad, et Tsélophcad n'eut que des filles.
16 Et Mahaca, femme de Makir, enfanta un fils, et elle l'appela Pérès, et le nom de son frère Scérès, dont les fils furent Ulam et Rékem.
17 Et le fils d'Ulam fut Bédan. Ce sont là les descendants de Galaad, fils de Makir, fils de Manassé.
18 Mais sa sœur Moléketh enfanta Isçuhud, Abihézer et Mahla.
19 Et les fils de Scémidah furent Ahiam, Scékem, Likni et Aniham.
20 Et les fils d'Ephraïm furent Sçutélah, Béred son fils, Tahath son fils, Elhada son fils, Tahah son fils,
21 Zabad son fils, Sçutélah son fils, et Hézer et Elhad. Mais ceux de Gath, nés au pays, les tuèrent, parce qu'ils étaient descendus pour prendre leur bétail.
22 Et Ephraïm leur père fut en deuil plusieurs jours, et ses frères vinrent pour le consoler.
23 Puis il entra vers sa femme, qui conçut et enfanta un fils ; et elle l'appela Bériha, parce qu'il fut conçu dans l'affliction qui était arrivée dans sa maison ;
24 et sa fille Scéera, qui rebâtit la basse et la haute Beth-Horon, et Uzen-Scéera.
25 Son fils fut Répha, puis Resceph, Télah son fils, Tahon son fils,
26 Ladhan son fils, Hammiud son fils, Elisçamah son fils,
27 Nun, son fils, Josué son fils.
28 Et leur possession et leur demeure fut Beth-el avec les villes de son ressort ; et du côté

d'orient, Naharan ; et du côté d'occident, Guézer avec les villes de son ressort, et Sichem avec les villes de son ressort, jusqu'à Haza avec les villes de son ressort ;
29 et dans les lieux qui étaient aux enfants de Manassé, Beth-scéan avec les villes de son ressort, Tahanac avec les villes de son ressort, Méguiddo avec les villes de son ressort ; Dor avec les villes de son ressort. Les descendants de Joseph, fils d'Israël y habitèrent.
30 Les enfants d'Asçer furent Jimna, Jisçua, Bériha, et Sérah, leur sœur ;
31 et les fils de Bériha, furent Héber et Malkiel, qui fut père de Birzavith.
32 Et Héber engendra Japhlet, Sçomer, Hotham et Sçuah leur sœur.
33 Les fils de Japhlet furent Pasah, Bimhal et Hasvath. Ce sont là les fils de Japhlet.
34 Et les fils de Scémer furent Ahi, Rohéga, Jéhubba et Aram ;
35 et les fils de Hélem son frère furent Tsophah, Jimnah, Scellés et Hamal ;
36 les fils de Tsophah furent Sçuah, Harnépher, Sçual, Béri, Jimra,
37 Bethser, Hod, Sçamma, Scilsça, Jitran et Béera ;
38 et les fils de Jéther furent Jephunné, Pispa et Ara ;
39 et les fils de Hulla furent Arah, Hanniel et Ritsja.
40 Tous ceux-là furent les descendants d'Asçer, chefs des maisons des pères, gens choisis, forts et vaillants, chefs des principaux. Et leur dénombrement, selon leurs généalogies, qui fut fait quand on s'assemblait pour aller à la guerre, fut de vingt-six mille hommes.

CHAPITRE VIII.

On voit dans ce chapitre un dénombrement des descendants de Benjamin et en particulier celui des ancêtres de la postérité de Saül qui fut le premier roi d'Israël.

1 Benjamin engendra Bélah, qui fut son premier-né ; Asçbel fut le second, Achrah le troisième,
2 Noha le quatrième, et Rapha le cinquième.
3 Et les fils de Bélah furent Addar, Guérah, Abihud,
4 Abisçuah, Nahaman et Ahoah ;
5 et Guéra, Scéphuphan, et Huram.
6 Ce *sont* là les enfants d'Ehud ; ceux-là étaient chefs des pères des habitants de Guébah, qui furent transportés à Manabath ;
7 et Nahaman, et Ahija, et Guéra, qui les transporta et qui *ensuite* engendra Huza et Ahihud.
8 Or, Sçaharajim eut des enfants au territoire de Moab, après qu'il eut renvoyé Huscim et Bahara ses femmes.
9 Et il engendra de Hodès sa femme, Jobab, Tsibja, Mesça, Malcam,
10 Jéhuts, Socja et Mirma. Ce sont là ses fils, chefs des pères.
11 Mais de Huscim il engendra Abitub, Elpahal ;
12 et les fils d'Elpahal furent Héber, Mischam, et Scémed, qui bâtit Ono et Lod, et les villes de son ressort.
13 Et Bériha et Scémah furent chefs des pères des habitants d'Ajalon. Ils mirent en fuite les habitants de Gath.
14 Et Ahjo, Sçasçak, Jérémoth,
15 Zébadja, Harad, Heder,
16 Micaël, Jisçpa et Joha étaient fils de Bériha ;
17 et Zébadja, Mesçullam, Hizki, Héber
18 Jisméraï, Jizlia et Jobab *étaient* fils d'Elpahal ;
19 et Jakim, Zicri, Zabdi,
20 Elihénaï, Tsilléthaï, Eliel,
21 Hadaja, Béraja et Scimrath *étaient* fils de Scimhi ;
22 et Jisçpan, Héber, Eliel,
23 Habdon, Zicri, Hanan,

24 Hanaja, Hélam, Hantothija,
25 Jiphdéja et Pénuel étaient fils de Scascak ;
26 et Sçamscéraï, Scéharja, Hathalija,
27 Jaharescia, Elija et Zicri étaient fils de Jéroham.
28 Ce *sont* là les chefs des pères selon leurs générations, *qui furent* chefs ; *et* ils habitèrent à Jérusalem.
29 Et le père de Gabaon habita à Gabaon ; sa femme s'appelait Mahaca.
30 Et son fils premier-né fut Habdon ; puis il eut Tsur, Kis, Bahal, Nadab,
31 Guédor, Ahjo et Zéker.
32 Et Mikloth engendra Sciméa. Ils habitèrent aussi auprès de leurs frères à Jérusalem, avec leurs frères.
33 Et Ner engendra Kis, et Kis engendra Saül, et Saül engendra Jonathan, Malkisçuah, Abinadab et Esçbahal.
34 Le fils de Jonathan fut Mérib-Bahal ; et Mérib-Bahal engendra Mica ;
35 Et les enfants de Mica furent Python, Mélec, Taréah et Achaz.
36 Achaz engendra Jéhohadda ; et Jéhohadda engendra Halémeth, Hazmaveth et Zimri ; et Zimri engendra Motsa ;
37 et Motsa engendra Bihna, qui eut pour fils Rapha, qui eut pour fils Elhasa, qui eut pour fils Atsel.
38 Et Atsel eut six fils, dont les noms sont Hazrikam, Bocru, Ismaël, Sécharia, Hobadia et Hanan. Tous ceux-là furent enfants d'Atsel.
39 Et les fils de Hescek son frère furent Ulam son premier-né, Jéhu le second, Eliphélet le troisième.
40 Et les fils d'Ulam furent des hommes forts et vaillants, tirant bien de l'arc, et ils eurent beaucoup de fils et petits-fils, jusqu'à cent cinquante. Tous furent des descendants de Benjamin.

CHAPITRE IX.

Ce chapitre contient :
I. Les noms de ceux de Juda, de Benjamin, d'Éphraïm et de Manassé qui s'habituèrent à Jérusalem après la captivité de Babylone,
II. Les noms des sacrificateurs et des Lévites et les diverses fonctions auxquelles ils étaient employés.
III. Une répétition de la généalogie du roi Saül.

1 Ainsi on fit la généalogie de tous ceux d'Israël, et voilà, ils sont écrits au livre des rois d'Israël ; et ceux de Juda furent transportés à Babylone à cause de leurs crimes.
2 Mais ce sont ici les premiers qui habitèrent dans leurs possessions, et dans leurs villes, tant d'Israël que des sacrificateurs, des Lévites et des Néthiniens.
3 Et il demeura à Jérusalem des descendants de Juda, des descendants de Benjamin, et des descendants d'Ephraïm et de Manassé,
4 Huthaï, fils de Hammihud, fils de Homri, fils d'Imri, fils de Bani, des descendants de Pharez, fils de Juda ;
5 et des Scilonites, Hasaja, le premier-né et ses fils ;
6 et des enfants de Zara, Jéhuel et ses frères, six cent nonante ;
7 et des enfants de Benjamin, Sallu, fils de Mesçullam, fils de Hodavia, fils de Hassénua.
8 et Jibneja, fils de Jéroham, et Ela, fils de Huzi, fils de Micri ; et Mesçullam, fils de Scéphatja, fils de Réhuel, fils de Jibnija ;
9 et leurs frères, selon leurs générations, furent neuf cent cinquante-six. Tous ces hommes-là furent chefs des pères, selon la maison de leurs pères.
10 Et des sacrificateurs, Jédahja, Jéhojarib et Jakin ;

11 et Hazaria, fils de Hilkija, fils de Mesçullam, fils de Tsadok, fils de Mérajoth, fils d'Ahitub, gouverneur de la maison de Dieu ;
12 et Hadaja, fils de Jéhoram, fils de Pasçhur, fils de Malkija, et Mahasaï, fils de Hadiel, fils de Jahzéra, fils de Mesçullam, fils de Mescillémith, fils d'Immer ;
13 Avec leurs frères, chefs dans la maison de leurs pères, en nombre de mille sept cent soixante, hommes forts et vaillants, pour faire l'œuvre du service de la maison de Dieu ;
14 Et des Lévites, Scémahja, fils de Hasçub, fils de Hazrikam, fils de Hasçabja, des descendants de Mérari ;
15 Bakbakar, Hérès et Galal ; et Mattanja, fils de Mica, fils de Zicri, fils d'Asaph ;
16 et Hobadja, fils de Scémahja, fils de Galal, fils de Jéduthun ; et Bérecja, fils d'Asa, fils d'Elkana, qui habita aux bourgades des Nétophathiens ;
17 et Sçallum, Hakkub, Talmon, et Ahiman et leurs frères étaient portiers ; (mais Sçallum était le chef ;
18 Et il l'a été jusqu'à maintenant, ayant charge de la porte du roi vers l'orient). Ceux-là furent portiers selon les bandes des descendants de Lévi.
19 Et Sçallum, fils de Coré, fils d'Ebjasaph, fils de Corah, et ses frères, Corites selon la maison de son père, avaient la charge de l'ouvrage du service, gardant les vaisseaux du tabernacle, comme leurs pères en avaient gardé l'entrée dans le camp de l'Éternel ;
20 lorsque Phinées, fils d'Eléazar, avec qui l'Éternel était, fut établi autrefois leur conducteur.
21 Et Zacharie, fils de Mescélemja, était le portier de l'entrée du tabernacle d'assignation.
22 Tous ceux-là furent choisis pour être les portiers des entrées ; ils étaient deux cent et douze, qui furent mis selon les familles d'où ils tiraient leur origine, selon leurs bourgs, comme David et Samuel le Voyant les avaient établis dans leur office.
23 Et eux et leurs descendants furent établis sur les portes de la maison de l'Éternel, qui est la maison du tabernacle, pour y faire la garde.
24 Les portiers devaient être vers les quatre vents ; savoir, vers l'orient et l'occident, vers le septentrion et le midi.
25 Et leurs frères qui étaient dans leurs bourgs, devaient venir avec eux de sept en sept jours, de temps en temps.
26 Car selon cet état-là, il y avait toujours quatre maîtres portiers, qui étaient Lévites, qui étaient même commis sur les chambres et sur les trésors de la maison de Dieu ;
27 et ils se tenaient la nuit tout autour de la maison de Dieu ; car la garde leur en appartenait, et ils avaient la charge de l'ouvrir tous les matins.
28 Il y en avait aussi d'entre eux quelques-uns qui étaient commis sur les vaisseaux du service. Car on en faisait le compte lorsqu'on les portait dans le temple, et qu'on les en tirait.
29 Il y en avait aussi qui étaient commis sur les autres ustensiles, sur tous les vaisseaux consacrés, sur la fleur de farine, sur le vin, sur l'huile, sur l'encens, et sur les choses aromatiques.
30 Mais ceux qui faisaient les parfums des choses aromatiques étaient des fils des sacrificateurs.
31 Et Mattitja, d'entre les Lévites, premier-né de Sçallum, Corite, avait la charge de ce qui se faisait avec les plaques.
32 Et il y en avait d'entre les enfants des Kéhatithes, qui étaient leurs frères, qui avaient la charge du pain de proposition, pour le préparer chaque sabbat.
33 Et d'entre eux il y avait aussi des chantres, chefs des pères des Lévites, qui demeuraient dans les chambres sans avoir d'autre charge, parce qu'ils devaient être en fonction le jour et la nuit.
34 Ce sont là les chefs des pères des Lévites, selon leurs générations ; ils furent chefs, et ils habitèrent à Jérusalem.
35 Or, le père de Gabaon, Jéhiel, habita à Gabaon ; et le nom de sa femme était Mahaca ;
36 et son fils premier-né Habdon, puis Tsur, Kis, Bahal, Ner, Nadab,
37 Guédor, Ahjo, Zacharie et Mikloth.

38 Et Mikloth engendra Sciméam. Et ils habitèrent auprès de leurs frères à Jérusalem, avec leurs frères.
39 Et Ner engendra Kis, et Kis engendra Saül, et Saül engendra Jonathan, Malkisçuah, Abinadab et Esçbahal.
40 Et le fils de Jonathan fut Mérib-Bahal ; et Mérib-Bahal engendra Mica ;
41 et les enfants de Mica furent Pithon, Mêlec, Taréah et Achaz.
42 Et Achaz engendra Jahra ; et Jahra engendra Halémeth, Hazmaveth et Zimri ; et Zimri engendra Motsa ;
43 Et Motsa engendra Binha qui eut pour fils Réphaja, qui eut pour fils Elhasa, qui eut pour fils Atsel.
44 Et Atsel eut six fils, dont les noms sont Hazrikam, Bocru, Ismaël, Scéharja, Hobadja et Hanan. Ce *furent* là les enfants d'Atsel.

REFLEXIONS SUR LES CHAPITRES VII, VIII ET IX

Après ce qui a été dit sur les généalogies contenues dans les chapitres précédents, il n'y a rien de particulier à observer sur les chapitres VII et VIII. On voit dans le chapitre IX, qu'aussitôt que la captivité de Babylone fut finie et que les Juifs eurent la permission de retourner dans leur patrie, il y en eut plusieurs qui vinrent demeurer à Jérusalem et qui signalèrent leur zèle en travaillant à rétablir dans le service divin, autant que leur état pouvait le permettre, l'ordre qui était prescrit par la loi de Dieu et conformément à ce qui avait été réglé par le roi David et par le prophète Samuel.

CHAPITRE X.

Ce chapitre contient le récit de la défaite des Israélites par les Philistins et de la mort de Saül et de ses trois fils qui furent tués dans le combat.
Les Philistins exposent ignominieusement les corps de Saül et de ses fils, mais les habitants de Jabès les ensevelirent honorablement. Après la mort de Saül, le royaume passa à David.

1 Or, les Philistins combattirent contre Israël, et ceux d'Israël s'enfuirent devant les Philistins, et ils tombèrent morts sur la montagne de Guilboah.
2 Et les Philistins poursuivirent et atteignirent Saül et ses fils ; et ils tuèrent Jonathan, Abinadab et Malkisçuah, fils de Saül.
3 Et tout l'effort du combat tomba sur Saül, de sorte que ceux qui tiraient de l'arc le trouvèrent ; et il eut peur de ces archers-là.
4 Alors Saül dit à celui qui portait ses armes : Tire ton épée et transperce-m'en, de peur que ces incirconcis ne viennent et ne me fassent des outrages. Mais celui qui portait ses armes, ne le voulut pas faire, parce qu'il était fort effrayé ; Saül donc prit l'épée et se jeta dessus.
5 Alors celui qui portait les armes de Saül ayant vu que Saül était mort, se jeta aussi sur son épée, et mourut.
6 Ainsi mourut Saül et ses trois fils, et tous ses gens moururent avec lui.
7 Et tous ceux d'Israël, qui étaient dans la vallée, ayant vu que les Israélites s'en étaient fuis, et que Saül et ses fils étaient morts, abandonnèrent leurs villes et s'enfuirent, de sorte que les Philistins y entrèrent et y habitèrent.
8 Et dès le lendemain les Philistins vinrent pour dépouiller les morts, et ils trouvèrent Saül et ses fils étendus sur la montagne de Guilboah ;
9 et l'ayant dépouillé, ils lui ôtèrent la tête et ses armes, et ils les envoyèrent dans le pays des Philistins de tous côtés, pour en faire savoir les nouvelles à leurs faux dieux et au peuple ;
10 et ils mirent ses armes au temple de leur dieu, et ils attachèrent sa tête dans la maison de Dagon.
11 Or, tous ceux de Jabès de Galaad apprirent tout ce que les Philistins avaient fait à Saül ;

12 et tous les vaillants hommes d'entre eux se levèrent et enlevèrent le corps de Saül, et les corps de ses fils, et les apportèrent à Jabès, et ils ensevelirent leurs os sous un chêne à Jabès, et ils jeûnèrent sept jours.
13 Saül mourut donc pour le crime qu'il avait commis contre l'Éternel, parce qu'il n'avait point gardé la parole de l'Éternel, et même qu'il avait consulté l'esprit de Python, pour s'enquérir de ce qui lui devait arriver ;
14 et parce qu'il ne s'était point enquis de l'Éternel. C'est pourquoi Dieu le fit mourir, et il transporta le royaume à David, fils d'Isaï.

REFLEXIONS

Il faut considérer dans la victoire que les Philistins remportèrent sur le peuple d'Israël le juste jugement de Dieu sur ce peuple qui l'avait offensé en diverse manières et principalement sur le roi Saül. L'histoire sainte remarque expressément que : *Saül mourut pour le crime qu'il avait commis contre Dieu parce qu'il n'avait pas gardé la parole du Seigneur et même qu'il avait consulté l'esprit de python pour s'enquérir de ce qui lui devait arriver, au lieu de s'enquérir de l'Éternel.*

Ce prince avait commis plusieurs fautes, mais celle-là fut la plus grande de toutes et celle qui hâta sa ruine.

C'est ainsi que les pécheurs qui ont une fois abandonné Dieu s'éloignent toujours davantage de lui et comblent enfin la mesure de leurs péchés.

On doit en particulier recueillir d'ici que l'un des plus grands crimes dont on puisse se rendre coupable contre Dieu, c'est de consulter les devins et d'ajouter foi aux personnes qui exercent cet art illicite.

CHAPITRE XI.

David est reconnu roi par toutes les tribus d'Israël.
Il prend sur les Jébusiens la ville de Jébus qui fut ensuite nommée Jérusalem.
On trouve ici le nom des plus vaillants hommes qui étaient au service du roi David, avec le récit de leurs actions les plus remarquables.

1 Et tous ceux d'Israël s'assemblèrent vers David à Hébron, et lui dirent : Voici, nous sommes tes os et ta chair ;
2 et même ci-devant, quand Saül était roi, tu étais celui qui conduisait et qui ramenait Israël. L'Éternel ton Dieu t'a aussi dit : Tu gouverneras mon peuple d'Israël, et tu seras le conducteur de mon peuple d'Israël.
3 Tous les anciens d'Israël vinrent donc vers le roi à Hébron, et David traita alliance avec eux à Hébron devant l'Éternel, et ils oignirent David pour roi sur Israël, selon la parole que l'Éternel avait prononcée par Samuel.
4 Or, David et tous ceux d'Israël s'en allèrent à Jérusalem, qui *est* Jébus ; car *c'était* là *qu'étaient* les Jébusiens qui habitaient au pays.
5 Et ceux qui habitaient à Jébus dirent à David : Tu n'entreras point ici. Mais David prit la forteresse de Sion, qui est la cité de David.
6 Car David avait dit : Quiconque aura frappé le premier les Jébusiens, sera chef et capitaine. Et Joab, fils de Tséruja, monta le premier, et il fut établi chef.
7 Et David habita dans la forteresse ; c'est pourquoi on l'appela la cité de David.
8 Il bâtit aussi la ville tout autour depuis Millo jusqu'aux environs ; mais Joab répara le reste de la ville.
9 Et David allait toujours en avançant et en croissant ; car l'Éternel des armées était avec lui.
10 Ce sont ici les principaux des hommes forts que David avait, qui se conduisirent vaillamment avec lui et avec tout Israël, pour son royaume, afin de le faire régner, selon la parole de l'Éternel

touchant Israël.
11 Ceux-ci donc sont du nombre des hommes vaillants que David avait : Jasçobham, fils de Hacmoni, un chef d'entre les trois principaux. Celui-ci lançant sa hallebarde contre trois cents hommes, les blessa à mort dans une seule occasion.
12 Après lui était Eléazar, fils de Dodo, Ahohite ; il était un des trois hommes vaillants.
13 Ce fut lui qui se trouva avec David à Pasdammin, lorsque les Philistins s'étaient assemblés pour combattre. Il y avait un endroit d'un champ rempli d'orge ; et le peuple avait fui devant les Philistins.
14 Et ils s'arrêtèrent au milieu de cet endroit de ce champ, et ils le défendirent, et ils battirent les Philistins. Ainsi l'Éternel accorda une grande délivrance.
15 Il en descendit encore trois d'entre les trente capitaines, près du rocher, vers David, dans la caverne de Hadullam, lorsque l'armée des Philistins était campée dans la vallée des Réphaïns.
16 David était alors dans la forteresse, et la garnison des Philistins était en ce même temps à Bethléhem.
17 Et David fit un souhait, et dit : Qui est-ce qui me fera boire de l'eau du puits qui est à la porte de Bethléhem ?
18 Alors ces trois-là passèrent tout au travers du camp des Philistins, et puisèrent de l'eau du puits qui était à la porte de Bethléhem ; et l'ayant apportée, ils la présentèrent à David, qui n'en voulut point boire, mais qui la répandit à l'honneur de l'Éternel.
19 Car il dit : Dieu me garde de faire une telle chose ! Boirais-je le sang de ces hommes qui ont fait ce voyage au péril de leur vie ? Car ils m'ont apporté cette eau au péril de leur vie. Et il n'en voulut point boire. Ces trois vaillants hommes firent cette action-là.
20 Abisçaï, frère de Joab, était aussi chef des trois. Celui-là lançant sa hallebarde contre trois cents hommes, les blessa à mort, et il fut célèbre entre les trois ;
21 entre les trois il fut plus honoré que les deux autres, et il fut leur chef ; toutefois, il n'égala pas les trois premiers.
22 Bénaja aussi, fils de Jéhojadah, fils d'un vaillant homme de Kabtséel, avait fait de grands exploits. Il tua deux des plus puissants hommes de Moab ; il descendit aussi et tua un lion au milieu d'une fosse, dans un jour de neige ;
23 il tua aussi un homme égyptien qui était haut de cinq coudées. Cet Égyptien-là avait en sa main une hallebarde grosse comme une ensuble de tisserand ; mais Bénaja descendit contre lui avec un bâton, et il arracha la hallebarde de la main de l'Égyptien, et le tua de sa propre hallebarde.
24 Bénaja, fils de Jéhojadah, fit ces choses-là, et il fut célèbre entre ces trois vaillants hommes.
25 Il était honoré par-dessus les trente, quoiqu'il n'égalât point ces trois-là ; c'est pourquoi, David l'établit sur ses gens de commandement.
26 Et les plus vaillants d'entre les gens de guerre, furent Hazaël, frère de Joab, et Elhanan, fils de Dodo, de Bethléhem ;
27 Sçammoth Harorite, Hélets Pélonien ;
28 Hira, fils de Hikkès Tékohite, Abinézer Hanathothite ;
29 Sibbécaï Husçathite, Hilaï Ahohite ;
30 Maharaï Néthophathite, Héled, fils de Bahana, Néthophathite ;
31 Ithaï, fils de Ribaï, de Guibha, enfants de Benjamin ; Bénaja Pirhathonite ;
32 Hurai, des vallées de Gahas, Abiel Harbathite ;
33 Hazmaveth Baharumite, Eljacba Sçahalbonite ;
34 les fils de Hascen Guizonite, Jonathan, fils de Sçagué, Hararite ;
35 Ahijam, fils de Sacar, Hararite, Eliphal, fils d'Ur ;
36 Hépher Mékérathite, Abija Pélonien ;
37 Hetsro Carmélite, Naharai, fils d'Ezbai ;
38 Joël, frere de Nathan, Mibhar, fils d'Hagri ;

39 Tsélek Hammonite, Naharaï Béerothite, qui portait les armes de Joab, fils de Tséruja ;
40 Hira Jithrite, Gareb Jithrite ;
41 Urie Héthien, Zabad, fils d'Ahlaï ;
42 Hadina, fils de Sciza, Rubénite, chef des Rubénites, et trente avec lui ;
43 Hanan, fils de Mahaca, et Josçaphat Mithnite ;
44 Huzija Hasçtérathite, Sçamah et Jéhiel, fils de Hotham, Harohérite ;
45 Jédihaël, fils de Scimri, et Joha son frère, Titsite ;
46 Elial Hammahavim, Jéribaï et Josçavja, les fils d'Elnaham, et Jithma Moabite ;
47 Elie, et Hobed, et Jasiel de Metsobaja.

REFLEXIONS

Ce qu'il y a à remarquer dans ce chapitre c'est premièrement que David, après plusieurs traverses qui lui avaient été suscitées, tant par Saül son prédécesseur que par ceux qui tenaient le parti d'Isçbosceth fils de Saül, fut enfin établi roi sur toutes les tribus d'Israël qui se soumirent à lui comme au prince que Dieu avait choisi pour régner sur eux. C'est ainsi que les promesses de Dieu ne manquent jamais de s'exécuter et que les épreuves par où il fait passer ceux qui le craignent ont toujours une heureuse issue.
II. La prise de la ville de Jébus, qui est Jérusalem, est ici rapportée parce que ce fut un événement très considérable du règne de David, cette ville ayant été dans la suite la capitale du royaume et le siège de la religion.
III. Il faut considérer ce qui est dit ici de ces hommes forts et vaillants que David avait à son service, comme une marque de la faveur de Dieu envers ce prince.
IV. L'action de ces trois officiers qui allèrent puiser de l'eau à Bethléhem était une preuve de leur grand courage aussi bien que de l'attachement qu'ils avaient pour leur roi, puisqu'ils y allèrent au péril de leur vie. David refusa pourtant de boire de cette eau et il montre par là qu'il avait du déplaisir qu'ils se fussent ainsi exposés pour lui à un si grand danger sans nécessité. Mais en répandant cette eau en l'honneur de Dieu et en lui rendant grâce, il fit plus d'honneur à ces trois personnes que s'il en eût bu et il marqua bien mieux le cas qu'il faisait de leur valeur et de leur bonne volonté.
Nous ne devons jamais, ni nous exposer nous-mêmes témérairement aux dangers, ni permettre que d'autres s'y exposent sans nécessité pour notre intérêt ou pour notre satisfaction.

CHAPITRE XII.

On voit ici les noms et le dénombrement de ceux qui vinrent se joindre à David lorsqu'il était à Tsiklag sur la fin du règne de Saül,
Et de ceux qui se rendirent quelque temps après à Hébron pour l'établir roi.

1 Ce sont ici ceux qui vinrent vers David à Tsiklag, lorsqu'il y était encore caché à cause de Saül, fils de Kis, et qui étaient des plus vaillants, pour l'assister dans la guerre ;
2 équipés d'arcs, et qui se servaient de la main droite et de la gauche, pour lancer des pierres et des flèches avec l'arc. Des parents de Saül, qui étaient de Benjamin,
3 Ahihézer le chef et Joas, enfants de Scémaha, qui était de Guibha, et Jéziel et Pélet, enfants de Hazmaveth ; et Béraca et Jéhu Hanathothite ;
4 et Jisçmahja Gabaonite, vaillant entre les trente, et même par-dessus les trente ; et Jérémie, Jahaziel, Johanan et Jozabad Guédérothite ;
5 Elhuzaï, Jérimoth, Béhalja, Scémarja, et Scéphatja Haruphien ;
6 Elkana, Jiscija, Hazaréel, Johézer et Jasçobham, Corites ;
7 Et Johéla et Zébadja, enfants de Jéroham de Guédor ;
8 Quelques-uns aussi des Gadites se retirèrent vers David, à la forteresse qui regardait vers le désert, gens forts et vaillants, et de conduite pour la guerre, maniant le bouclier et la lance.

Leurs visages étaient comme des faces de lions, et ils semblaient des daims sur les montagnes, tant ils couraient légèrement :
9 Hézer le premier, Hobadja le second, Eliab le troisième,
10 Misçmanna le quatrième, Jérémie le cinquième,
11 Hattaï le sixième, Eliel le septième,
12 Johanan le huitième, Elzabad le neuvième,
13 Jérémie le dixième, Macbannaï le onzième.
14 Ceux-là d'entre les enfants de Gad étaient capitaines de l'armée ; le moindre avait la charge de cent hommes, et le plus grand de mille.
15 Ce sont ceux qui passèrent le Jourdain au premier mois, dans le temps qu'il a accoutumé de déborder sur tous ses rivages ; et ils chassèrent ceux qui demeuraient dans les vallées vers l'orient et vers l'occident.
16 Il vint aussi des enfants de Benjamin et de Juda vers David à la forteresse.
17 Et David sortit au-devant d'eux, et prenant la parole il leur dit : Si vous êtes venus dans un esprit de paix vers moi pour m'aider, mon cœur se joindra à vous ; mais si c'est pour me livrer à mes ennemis, bien que je ne sois coupable d'aucune violence, le Dieu de nos pères le verra, et il en fera la punition.
18 Et l'esprit anima Hamasaï, un des principaux capitaines, et il dit : Que la paix te soit donnée, ô David, et *qu'elle soit* avec toi, fils d'Isaï ! Que la paix te soit donnée, et à ceux qui t'aident ! car ton Dieu t'aide. Ainsi David les reçut et les établit entre les capitaines de ses troupes.
19 Il y en eut aussi de ceux de Manassé qui allèrent se rendre à David, lorsqu'il vint avec les Philistins pour combattre contre Saül. Mais ils ne leur donnèrent point de secours, parce que les gouverneurs des Philistins ayant pris conseil, le renvoyèrent ; car ils disaient : Il se tournera vers Saül son seigneur, au péril de nos têtes.
20 Comme donc il retournait à Tsiklag, Hadna, Josabad, Jédihaël, Micaël, Jozabad, Elihu et Tsiléthaï, chefs des milliers qui étaient en Manassé, se retirèrent vers lui ;
21 et ils aidèrent David contre la troupe des Hamalékites ; car ils étaient tous forts et vaillants, et ils furent faits capitaines dans l'armée.
22 Et même à toute heure il venait des gens vers David pour l'aider, jusqu'à ce qu'il eût un gros camp, comme un camp de Dieu.
23 Ce sont ici les dénombrements des hommes armés pour aller à la guerre, qui vinrent vers David à Hébron, pour faire passer sous lui le royaume de Saül, selon le commandement de l'Eternel.
24 Des descendants de Juda, qui portaient le bouclier et la javeline, il y en avait six mille huit cents, équipés pour la guerre ;
25 Des descendants de Siméon il y en avait sept mille et cent, qui étaient forts et vaillants pour la guerre ;
26 Des descendants de Lévi il y en avait quatre mille six cents,
27 Avec Jéhojadah, qui était conducteur de ceux d'Aaron, et qui avait avec lui trois mille sept cents hommes ;
28 Et Tsadok, jeune homme fort et vaillant, et vingt-deux des principaux de la maison de son père ;
29 des descendants de Benjamin, parents de Saül, il y en avait trois mille. Car jusqu'alors la plus grande partie d'entre eux s'était employée à maintenir la maison de Saül ;
30 des descendants d'Ephraïm il y en avait vingt mille huit cents, forts et vaillants, et hommes de réputation dans la maison de leurs pères ;
31 de la moitié de la tribu de Manassé il y en avait dix-huit mille, qui furent nommés par leur nom pour aller établir David roi ;
32 des descendants d'Issacar, qui étaient fort intelligents dans la connaissance des temps, pour savoir ce qu'Israël devait faire, il y en avait deux cents de leurs chefs, et tous leurs frères se

conduisaient par leur avis ;
33 de Zabulon, cinquante mille combattants, rangés en bataille avec toutes sortes d'armes et gardant leur rang tout d'un accord ;
34 de Nephthali il y avait mille capitaines, et ils avaient avec eux trente-sept mille hommes qui portaient le bouclier et la hallebarde ;
35 des Danites il y en avait vingt-huit mille six cents, rangés en bataille ;
36 d'Asçer il y en avait quarante mille combattants, rangés en bataille ;
37 de ceux de delà le Jourdain, des Rubénites, des Gadites, et de la moitié de la tribu de Manassé, il y en avait cent vingt mille avec toutes sortes d'armes pour combattre.
38 Tous ceux-là, gens de guerre, rangés en bataille, vinrent tous de bon cœur à Hébron, pour établir David roi sur tout Israël. Et même, tout le reste d'Israël était d'un même sentiment pour établir David roi.
39 Et ils furent là avec David, mangeant et buvant pendant trois jours ; car leurs frères leur avaient apprêté des vivres ;
40 et même les plus proches d'eux, jusqu'à Issacar, et Zabulon, et Nephthali, apportaient du pain sur des ânes et sur des chameaux, sur des mulets et sur des bœufs, des vivres de farines, des figues sèches, des raisins secs, du vin, de l'huile, des bœufs et des brebis en abondance ; car il y avait une grande joie en Israël.

REFLEXIONS

Il y a deux réflexions à faire sur ce chapitre :
I. On y voit les soins de la providence en faveur de David, en ce que pendant qu'il était à Tsiklag, un grand nombre d'hommes vaillants, même des parents de Saül, se joignirent à lui et grossirent son armée, ce qui le mit en état non seulement de poursuivre les Hamalékites qui lui avaient brûlé la ville de Tsiklag, mais aussi de se faire reconnaître roi après que Saül fut mort.
II. On remarque ici que selon les promesses que Dieu avait faites à David, les Israélites se soumirent à lui et le reconnurent pour leur roi.
III. Il paraît de là que Dieu tient les événements et les cœurs des hommes en sa main et qu'il achemine toutes choses pour l'exécution de ses desseins aussi bien que pour l'avantage de ceux qu'il aime et qui se confient en lui.

CHAPITRE XIII.

Le roi David assemble tous les Israélites et il leur propose de faire transporter l'arche de l'alliance de Kirjatjéharim, où elle était depuis quelque temps, dans la ville de Jérusalem, ce qui ayant été approuvé de tout le peuple, l'arche fut mise sur un chariot attelé par des bœufs. Mais David n'osant pas alors faire conduire l'arche à Jérusalem, parce que Dieu fit mourir Huza pour l'avoir touchée, il la fit mettre dans la maison d'Hobed-Edom où elle demeura trois mois.

1 Or, David consulta les chefs des milliers et des centaines, et tous les conducteurs du peuple,
2 et il dit à toute l'assemblée d'Israël : S'il vous semble bon, et que cela vienne de l'Éternel notre Dieu, envoyons de tous côtés vers nos autres frères qui sont dans toutes les contrées d'Israël, et avec lesquels sont les Lévites, dans leurs villes et dans leurs faubourgs, afin qu'ils s'assemblent vers nous ;
3 et que nous ramenions vers nous l'arche de notre Dieu ; car nous ne l'avons point recherchée pendant la vie de Saül.
4 Et toute l'assemblée répondit qu'on le fît, car la chose fut approuvée par tout le peuple.
5 David donc assembla tout Israël, depuis Scihor, le torrent d'Égypte, jusqu'à l'entrée d'Hamath, pour ramener l'arche de Kirjath-Jéharim.
6 Et David monta avec tout Israël à Bahala, à Kirjath-Jéharim, qui appartient à Juda, afin qu'ils fissent amener là l'arche de Dieu, qui est l'Éternel, qui habite entre les chérubins, et dont le

nom y est invoqué.
7 Et ils mirent l'arche de Dieu sur un chariot neuf, et ils l'emmenèrent de la maison d'Abinadab, et Huza et Ahjo conduisaient le chariot ;
8 et David et tout Israël sautaient de joie en la présence de Dieu de toute leur force, avec des cantiques sur des harpes, des lyres, des tambours, des cymbales et des trompettes.
9 Mais quand ils furent venus jusqu'à l'aire de Kidon, Huza étendit sa main pour retenir l'arche ; parce que les bœufs avaient glissé.
10 Et la colère de l'Éternel s'alluma contre Huza, et il le frappa, parce qu'il avait étendu sa main sur l'arche ; et il mourut là en la présence de Dieu.
11 Et David fut affligé de ce que l'Éternel avait fait une brèche, en faisant mourir Huza ; et on a appelé jusqu'à ce jour ce lieu-là Pérets-Huza.
12 Et David eut peur de Dieu en ce jour-là, et il dit : Comment ferais-je entrer chez moi l'arche de Dieu ?
13 C'est pourquoi David ne la retira point chez lui, dans la cité de David ; mais il la fit détourner dans la maison d'Hobed-Edom, Guittien.
14 Et l'arche de Dieu demeura avec la famille d'Hobed-Edom, dans sa maison, trois mois ; et l'Éternel bénit la maison d'Hobed-Edom et tout ce qu'il avait.

REFLEXIONS

Il y a trois considérations à faire sur ce chapitre :

I. La première, qu'aussitôt que David fut établi roi sur toutes les tribus d'Israël, il voulut que l'arche de l'alliance fut transportée à Jérusalem, croyant que le plus grand bonheur qui pût lui arriver serait d'avoir près de lui ce précieux gage de la présence et de la protection de Dieu.

C'est là un bel exemple de foi et de piété pour toutes sortes de personnes et surtout pour les princes et pour les grands de ce monde.

II. Pour ce qui est de la mort d'Huza, il ne faut pas croire qu'en avançant la main pour retenir l'arche qui était en danger de tomber, il le fit à mauvaise intention. Il paraît au contraire que son dessein était d'empêcher que l'arche ne tombât et ne fût renversée. Si donc Dieu le fit mourir, ce ne fut pas tant pour le punir, comme ce fut pour l'exemple, afin de donner de la crainte à David et à tout le peuple et de leur faire comprendre qu'ils avaient commis une grande faute en faisant trainer l'arche par des bœufs sur un chariot au lieu de la faire porter par des Lévites comme la loi de Dieu le prescrivait expressément.

La dernière réflexion concerne ce qui est dit, que Dieu bénit Hobed-Edom et tout ce qui lui appartenait pendant le séjour que l'arche fit chez lui. Après ce qui était arrivé à Huza, David n'aurait peut-être pas osé faire venir l'arche à Jérusalem, mais la bénédiction qu'elle apporta dans la maison d'Hobed-Edom encouragea David à exécuter son dessein.

Reconnaissons par-là que la présence de Dieu et sa faveur sont la source de tous les avantages que nous pouvons posséder.

CHAPITRE XIV.

David reçoit des ambassadeurs et des présents du roi de Tyr.
Il lui nait plusieurs enfants,
Et il remporte deux victoires sur les Philistins.

1 Et Hiram, roi de Tyr, envoya des ambassadeurs à David, et du bois de cèdre, et des maçons et des charpentiers, pour lui bâtir une maison.
2 Alors David connut que l'Éternel l'avait affermi roi sur Israël, et qu'il avait élevé son royaume pour l'amour de son peuple d'Israël.
3 Et David prit encore des femmes à Jérusalem, et il eut encore des fils et des filles.
4 Et ce sont ici les noms des enfants qu'il eut à Jérusalem : Sçammuah, Sçobab, Nathan,

Salomon,
5 Jibhar, Elisçuah, Elpélet,
6 Nogah, Népheg, Japhiah,
7 Elisçamah, Béel-Jadah et Eliphélet.
8 Mais quand les Philistins eurent appris que David avait été oint pour roi sur tout Israël, ils montèrent tous pour attaquer David. Et David l'ayant appris, sortit au-devant d'eux.
9 Et les Philistins vinrent et se dispersèrent dans la vallée de Réphaïns.
10 Alors David consulta Dieu, disant : Monterai-je contre les Philistins, et les livreras-tu entre mes mains ? Et l'Éternel lui répondit : Monte, et je les livrerai entre tes mains.
11 Alors ils montèrent à Bahal-Pératsim, et David les frappa là, et dit : Dieu a fait écouler mes ennemis par ma main, comme un débordement d'eaux. C'est pourquoi on appela ce lieu-là Bahal-Pératsim.
12 Et ils laissèrent là leurs dieux, et David commanda qu'on les brûlât.
13 Et les Philistins se répandirent encore une autre fois dans cette vallée.
14 Et David consulta encore Dieu ; et Dieu lui répondit : Tu ne monteras pas après eux ; mais tu tourneras autour d'eux, et tu iras contre eux vis-à-vis des mûriers ;
15 et dès que tu entendras au haut des mûriers un bruit comme de gens qui marchent, alors tu sortiras pour combattre ; car Dieu sortira devant toi pour battre le camp des Philistins.
16 David fit ce que Dieu lui avait commandé ; et on battit le camp des Philistins, depuis Gabaon jusqu'à Guézer.
17 Ainsi la réputation de David se répandit par tous ces pays-là, et l'Éternel donna à toutes ces nations-là une grande crainte de David.

REFLEXIONS

I. L'ambassade et les présents que le roi de Tyr envoya à Jérusalem marquent l'estime et la considération où le roi David était chez les princes voisins. Par là aussi il put reconnaître, comme cela est dit dans ce chapitre, que Dieu le bénissait et que son règne était affermi.

II. Il faut remarquer sur ce qui est ici rapporté que David épousa plusieurs femmes, que c'était là une mauvaise coutume qui s'était alors établie contre l'intention de Dieu et la première institution du mariage et que ce grand nombre de fils que ce prince eut et qui étaient nés de diverses mères causa de grands malheurs dans sa famille, comme la suite de son histoire le fait voir.

Ce qui montre combien les lois de Jésus-Christ, qui a réformé tous ces désordres et rétabli le mariage dans son état primitif, étaient nécessaires et combien elles sont justes et avantageuses pour le bien de la société.

III. Pour ce qui est des deux victoires de David sur les Philistins, qui étaient les plus grands ennemis du peuple d'Israël, l'histoire sainte remarque qu'il les remporta par l'assistance de Dieu après l'avoir consulté et qu'il en donna aussi toute la gloire en reconnaissant que c'était le Seigneur qui avait détruit ces peuples idolâtres et en brûlant leurs idoles.

Ce que l'on entreprend sous la conduite du Seigneur et conformément à sa volonté a toujours une issue favorable et ce qui fait la plus grande joie des gens de bien dans les heureux succès qu'ils ont, c'est lorsqu'ils peuvent les regarder comme des marques de l'amour de Dieu envers eux et les faire servir à l'avancement de sa gloire.

CHAPITRE XV.

Le roi David fait transporter avec beaucoup de solennité par les Lévites l'arche de l'alliance de la maison d'Hobed-Edom à Jérusalem et il la fait mettre dans le tabernacle qu'il lui avait préparé.

1 Or, David se bâtit des maisons dans sa cité, et il prépara un lieu pour l'arche de Dieu, et il lui

tendit un tabernacle.
2 Alors David dit : L'arche de Dieu ne doit être portée que par les Lévites ; car l'Éternel les a choisis pour porter son arche, et pour faire le service à toujours.
3 David assembla donc tous ceux d'Israël à Jérusalem, pour amener l'arche de l'Éternel dans le lieu qu'il lui avait préparé.
4 Et David assembla aussi les descendants d'Aaron et les Lévites ;
5 des descendants de Kéhath, Uriel, le chef et ses frères, au nombre de cent vingt ;
6 des descendants de Mérari, Hasaja, le chef et ses frères, au nombre de deux cents et vingt ;
7 des descendants de Guersçon, Joël, le chef et ses frères, au nombre de cent et trente ;
8 des descendants d'Elitsaphan, Scémahja le chef et ses frères, au nombre de deux cents ;
9 des descendants de Hébron, Eliel le chef et ses frères, au nombre de quatre-vingts ;
10 des descendants de Huziel, Hamminadab le chef et ses frères, au nombre de cent et douze.
11 David appela donc Tsadok et Abiathar, les sacrificateurs, et les Lévites, savoir, Uriel, Hasaja, Joël, Scémahja, Eliel et Hamminadab ;
12 et il leur dit : Vous qui êtes les chefs des pères des Lévites, purifiez-vous, vous et vos frères, et transportez l'arche de l'Éternel, le Dieu d'Israël, au lieu que je lui ai préparé.
13 Parce que vous n'y étiez pas la première fois, l'Éternel notre Dieu fit une brèche parmi nous ; car nous ne le recherchâmes pas comme il est ordonné.
14 Les sacrificateurs donc et les Lévites se purifièrent, pour amener l'arche de l'Éternel, le Dieu d'Israël ;
15 et les fils des Lévites portèrent l'arche de Dieu sur leurs épaules, avec les barres *qu'ils avaient* sur eux, selon que Moïse *l'*avait commandé, suivant la parole de l'Éternel ;
16 et David dit aux chefs des Lévites qu'ils établissent quelques-uns de leurs frères, qui chantassent avec des instruments de musique, des lyres, des harpes et des cymbales, et qui fissent retentir leur voix avec joie.
17 Les Lévites établirent donc Héman, fils de Joël ; et d'entre ses frères, Asaph, fils de Bérecja ; et des descendants de Mérari, qui étaient leurs frères, Ethan, fils de Kusaja ;
18 et avec eux leurs frères, pour être au second rang, Zacharie, Ben, Jahaziel, Scémiramoth, Jéhiel, Hunni, Eliab, Bénaja, Mahaséja, Mattitja et Eliphaléhu, Miknéja, Hobed-Edom et Jéhiel, portiers.
19 Et pour ce qui est de Héman, d'Asaph et d'Ethan, chantres, ils jouaient des cymbales d'airain, en faisant retentir leur voix ;
20 et Zacharie, Haziel, Scémiramoth, Jéhiel, Hunni, Eliab, Mahaséja et Bénaja jouaient du psaltérion, sur Halamoth ;
21 et Mattitja, Eliphaléhu, Miknéja, Hobed-Edom, Jéhiel et Hazaria *jouaient* des instruments à huit cordes, pour renforcer le ton.
22 Mais Kénanja, le principal des Lévites, avait la charge de faire porter l'arche, montrant comment il la fallait porter ; car c'était un homme fort intelligent.
23 Et Bérecja et Elkana étaient portiers pour l'arche ;
24 et Scébanja, Jéhosçaphat, Nathanaël, Hamasaï, Zacharie, Bénaja, et Elihézer, sacrificateurs, jouaient des trompettes devant l'arche de Dieu, et Hobed-Edom et Jéhija étaient portiers pour l'arche.
25 David donc et les anciens d'Israël, avec les gouverneurs des milliers, se mirent en chemin pour transporter l'arche de l'alliance de l'Éternel avec joie, de la maison d'Hobed-Edom.
26 Et il arriva que Dieu ayant assisté les Lévites qui portaient l'arche de l'alliance de l'Éternel, on sacrifia sept veaux et sept béliers.
27 Et David était vêtu d'un rochet de fin lin, avec tous les Lévites qui portaient l'arche, et les chantres ; et Kénanja, qui avait la principale charge de faire porter l'arche, était avec les chantres ; et David avait sur lui un éphod de lin.
28 Ainsi tout Israël conduisit l'arche de l'alliance de l'Éternel avec des cris de joie, et au son

du cornet, des trompettes et des cymbales, faisant retentir *leur voix* avec des lyres et des harpes.
29 Mais il arriva que comme l'arche de l'alliance de l'Éternel entrait dans la cité de David,
Mical, fille de Saül, regardant par la fenêtre, vit le roi David sautant et jouant, et elle le méprisa
dans son cœur.

REFLEXIONS

Il est à remarquer :

I. que David, voulant faire venir l'arche de l'alliance à Jérusalem, eut soin de la faire porter par des Lévites suivant l'ordre que Dieu en avait donné par Moïse et qu'il reconnut que c'était parce qu'on n'avait pas observé cet ordre trois mois auparavant que Dieu avait frappé de mort Huza. Cela montre pourquoi Huza était mort après avoir touché l'arche et fait voir avec combien d'exactitude il faut se conformer en toutes choses à ce que Dieu a prescrit.

II. David, les Lévites, les principaux et tout le peuple donnèrent les marques de la plus grande joie pendant le transport de l'arche en louant Dieu par des cantiques et en offrant des sacrifices. David surtout se distingua par le zèle qu'il témoigna dans cette occasion. La joie extraordinaire de ce roi procédait de la persuasion où il était que la présence de Dieu, de laquelle l'arche était un symbole exprès, ferait désormais tout son bonheur.

C'est là un exemple de foi et de piété qui doit être imité par toutes sortes de personnes, mais surtout par ceux qui tiennent un rang considérable dans le monde.

III. Mica, la femme de David, voyant qu'il sautait devant l'arche, en conçut du mépris pour lui jugeant qu'en cela il faisait une chose indécente et indigne d'un prince tel que lui. Elle fit voir par là qu'elle avait peu de zèle et de piété et c'est ainsi que les profanes et les gens du monde condamnent et méprisent souvent des actions très louables et tout-à-fait agréables à Dieu.

CHAPITRE XVI.

David ayant fait conduire l'arche à Jérusalem de la manière que cela a été rapporté dans le chapitre précédent, la fait mettre dans le tabernacle qu'il avait fait dresser à ce sujet. Il établit des Lévites pour y faire le service et pour louer Dieu. Il leur donne pour cet effet des cantiques qui sont ici rapportés.

1 Ils amenèrent donc l'arche de Dieu, et la posèrent dans le tabernacle que David lui avait
tendu ; et on offrit des holocaustes et des sacrifices de prospérités devant Dieu.
2 Et quand David eut achevé d'offrir les holocaustes et les sacrifices de prospérités, il bénit le
peuple au nom de l'Éternel.
3 Et il fit distribuer à chacun, tant aux hommes qu'aux femmes, une miche de pain, une pièce
de chair, et une bouteille de vin.
4 Et il établit quelques-uns des Lévites devant l'arche de l'Éternel, pour y faire le service, pour
célébrer, pour rendre grâces, et pour louer le Dieu d'Israël.
5 Asaph *était* le premier, et Zacharie le second ; *puis* Jéhiel, Scémiramoth, Jéhiel, Mattitja,
Eliab, Bénaja, Hobed-Edom et Jéhiel. *Ils avaient* des instruments de musique, *savoir*, des
psaltérions et des harpes ; et Asaph faisait retentir *sa voix* avec des cymbales ;
6 et Bénaja et Jahaziel, sacrificateurs, étaient continuellement avec des trompettes devant
l'arche de l'alliance de Dieu.
7 Ce même jour-là, David donna entre les mains d'Asaph et de ses frères, les psaumes qui
suivent, pour commencer à célébrer l'Éternel.
8 CÉLÉBREZ l'Éternel, réclamez son nom ; faites connaître parmi les peuples ses exploits.
9 Chantez-lui, psalmodiez-lui ; parlez de toutes ses merveilles.
10 Glorifiez-vous du nom de sa sainteté ; que le cœur de ceux qui cherchent l'Éternel, se
réjouisse.
11 Recherchez l'Éternel et sa force, cherchez continuellement sa face.

12 Souvenez-vous des merveilles qu'il a faites, de ses miracles, et des jugements qu'il a prononcés de sa bouche.
13 La postérité d'Israël sont ses serviteurs ; les enfants de Jacob sont ses élus.
14 Il est l'Éternel notre Dieu, ses jugements sont par toute la terre.
15 Souvenez-vous toujours de son alliance, de ce qu'il a commandé pour mille générations ;
16 du traité qu'il a fait avec Abraham, et du serment qu'il a fait à Isaac ;
17 qu'il a confirmé à Jacob, à Israël, pour être une ordonnance et une alliance éternelle,
18 disant : Je te donnerai le pays de Canaan pour le lot de ton héritage ;
19 encore que vous soyez en petit nombre, et que depuis peu de temps vous y demeuriez comme étrangers.
20 Car ils allaient de nation en nation, et d'un royaume vers un autre peuple.
21 Il n'a pas souffert que personne les outrageât ; et même, il a châtié des rois à cause d'eux,
22 *disant :* Ne touchez point mes oints, et ne faites point de mal à mes prophètes.
23 *Habitants de* toute la terre, chantez à l'Éternel, publiez de jour en jour sa délivrance ;
24 racontez sa gloire parmi les nations, et ses merveilles parmi tous les peuples ;
25 Car l'Éternel est grand, et très-digne de louange ; il est redoutable par-dessus tous les dieux.
26 Et en effet, tous les dieux des nations ne sont que des idoles ; mais l'Éternel a fait les cieux.
27 La majesté et la magnificence marchent devant lui ; la force et la joie sont au lieu où il habite.
28 Vous, familles des peuples, donnez gloire à l'Éternel, donnez gloire à l'Éternel, et reconnaissez sa force.
29 Donnez à l'Éternel la gloire qui est due à son nom. Apportez l'oblation, et présentez-vous devant lui ; prosternez-vous dans une sainte pompe.
30 Vous, tous les habitants de la terre, tremblez tout étonnés pour la présence de sa face ; car le monde est affermi par lui, et il ne sera point ébranlé.
31 Que les cieux et la terre se réjouissent, et qu'on dise parmi les nations : L'Éternel règne.
32 Que la mer bruie, et tout ce qu'elle contient ; que les champs se réjouissent, et tout ce qui est en eux.
33 Alors les bois de la forêt crieront de joie au-devant de l'Éternel, parce qu'il vient juger la terre.
34 Célébrez l'Éternel, car il est bon, et sa miséricorde demeure à jamais ;
35 et dites : Ô Dieu de notre salut ! délivre-nous, et rassemble-nous, et retire-nous des nations, pour célébrer ton saint nom et pour nous glorifier en te louant.
36 Béni soit l'Éternel, le Dieu d'Israël, depuis un siècle jusqu'à l'autre. Et tout le peuple dit : Amen. Et on loua l'Éternel.
37 On laissa donc là, devant l'arche de l'alliance de l'Éternel, Asaph et ses frères, pour faire continuellement le service, selon ce qu'il fallait faire chaque jour devant l'arche ;
38 et Hobed-Edom, et ses frères, au nombre de soixante-huit, Hobed-Edom, dis-je, le fils de Jédithun, et Hosa pour portiers.
39 Et on établit Tsadok le sacrificateur, et ses frères sacrificateurs, devant le pavillon de l'Éternel, dans le haut lieu qui était à Gabaon,
40 pour offrir continuellement des holocaustes à l'Éternel sur l'autel de l'holocauste, tant le matin que le soir, et pour faire toutes les choses qui sont écrites dans la loi de l'Éternel, lesquelles il avait commandées à Israël.
41 Et il y avait avec eux Héman et Jédithun, et les autres qui furent choisis et marqués par leur nom, pour célébrer l'Éternel, en disant : Que sa miséricorde demeure éternellement.
42 Et Héman et Jédithun étaient avec ceux-là. *Il y avait aussi* des trompettes et des cymbales pour ceux qui faisaient retentir leur voix, et des instruments pour chanter les cantiques de Dieu. Et les fils de Jédithun étaient portiers.
43 Ensuite tout le peuple s'en alla, chacun dans sa maison ; et David fut aussi ramené pour bénir sa maison.

REFLEXIONS

Le roi David, après avoir fait transporter l'arche avec une grande pompe, acheva cette solennité en faisant chanter de saints cantiques à l'honneur de Dieu.

Le zèle de ce pieux roi doit exciter le nôtre et il est bien juste que les grands de la terre, et généralement tous ceux à qui Dieu accorde la prospérité et les moyens d'avancer sa gloire, l'honorent et le glorifient autant qu'ils en sont capables.

Les sacrés cantiques qui furent chantés par les Lévites et par le peuple doivent aussi servir de matière à nos louanges, mais nous avons encore plus de sujet d'adorer la majesté du Seigneur, de publier ses merveilles et de nous réjouir devant lui que les Israélites n'en avaient et même les exhortations qui sont ici adressées à tous les peuples de louer Dieu et de se réjouir de la venue de son règne regardent proprement les temps de l'Évangile.

C'est principalement aux chrétiens de s'exciter à ce devoir et de dire : *Célébrez le Seigneur car il est bon et sa miséricorde dure à jamais. Béni soit l'Éternel le Dieu d'Israël depuis un siècle jusqu'à l'autre et que tout le peuple dise : Amen !*

CHAPITRE XVII.

Le roi David communique au prophète Nathan le dessein qu'il avait de bâtir un temple dans la ville de Jérusalem, mais ce prophète lui fit connaître ensuite d'une révélation qu'il avait eue que Dieu ne voulait pas qu'il bâtit le temple, mais qu'il lui donnerait un fils qui exécuterait ce dessein.

David, plein de reconnaissance des bontés du Seigneur envers sa famille, lui rend grâces avec un grand zèle et le supplie d'accomplir ses promesses et de bénir sa maison et sa postérité.

1 Après que David fut établi dans sa maison, il dit à Nathan le prophète : Voici, j'habite dans une maison faite de cèdre, et l'arche de l'alliance de l'Éternel est sous une tente.
2 Et Nathan dit à David : Fais tout ce qui est en ton cœur ; car Dieu est avec toi.
3 Mais il arriva cette nuit-là que la parole de Dieu fut adressée à Nathan, et qu'il lui dit :
4 Va, et dis à David mon serviteur : Ainsi a dit l'Éternel : Tu ne me bâtiras point de maison pour y habiter ;
5 puisque je n'ai point habité dans aucune maison, depuis le temps que j'ai fait monter les enfants d'Israël hors d'Égypte, jusqu'à ce jour ; mais j'ai été de tabernacle en tabernacle, et de pavillon en pavillon.
6 Partout où j'ai passé avec tout Israël, en ai-je parlé à un seul de ces juges d'Israël, auxquels j'ai commandé de gouverner mon peuple, et leur ai-je dit : Pourquoi ne m'avez-vous pas bâti une maison de cèdre ?
7 Maintenant donc, tu diras ainsi à David mon serviteur : Ainsi a dit l'Éternel des armées : Je t'ai pris d'une cabane, d'après les brebis, afin que tu fusses le conducteur de mon peuple d'Israël ;
8 et j'ai été avec toi partout où tu as été ; et j'ai exterminé tous tes ennemis de devant toi ; et je t'ai acquis un renom, tel qu'est le renom des grands qui sont sur la terre ;
9 et j'établirai un lieu à mon peuple d'Israël, et je le planterai ; il habitera chez lui, et ne sera plus agité ; les enfants d'iniquité ne le consumeront plus, comme ils ont fait auparavant ;
10 savoir, depuis les jours que j'ai ordonné des juges sur mon peuple d'Israël, et que j'ai abaissé tous tes ennemis, et que je t'ai fait entendre que l'Éternel établira ta famille.
11 Il arrivera donc, que quand tes jours seront accomplis, pour t'en aller avec tes pères, que je ferai lever ta postérité après toi, un de tes fils, et j'établirai son règne.
12 Il me bâtira une maison, et j'affermirai son trône à jamais.
13 Je lui serai père, et il me sera fils ; et je ne retirerai point ma miséricorde de lui, comme je l'ai retirée d'avec celui qui a été avant toi ;
14 et je l'établirai dans ma maison et dans mon royaume à jamais, et son trône sera affermi à

jamais.
15 Nathan parla donc à David selon toute cette vision.
16 Alors le roi David entra, et se tint devant l'Éternel, et il dit : Ô Éternel Dieu ! qui suis-je, et quelle est ma maison, que tu m'aies fait parvenir jusqu'au point où je suis ?
17 Et cela t'a paru être peu de chose, ô Dieu ! et tu as parlé de la maison de ton serviteur pour le temps à venir, et tu m'as regardé, tu m'as fait devenir comme un homme excellent, ô Éternel, mon Dieu !
18 Que te pourrait dire davantage David, de l'honneur que tu fais à ton serviteur ? car tu connais ton serviteur.
19 Ô Éternel ! c'est pour l'amour de ton serviteur, et selon ton cœur que tu as fait toutes ces grandes choses.
20 Éternel ! il n'y a personne qui soit semblable à toi, et il n'y a point de Dieu que toi, selon tout ce que nous avons entendu de nos oreilles.
21 Et qui est le peuple semblable à ton peuple d'Israël, la seule nation de la terre que Dieu lui-même soit venu se racheter, pour lui être un peuple, et pour t'acquérir un renom par des choses grandes et terribles, en chassant les nations devant ton peuple que tu t'es racheté d'Égypte ?
22 Et tu t'es établi ton peuple d'Israël, pour être ton peuple à jamais ; et toi, Éternel, tu leur as été Dieu.
23 Maintenant donc, ô Éternel ! que la parole que tu as prononcée touchant ton serviteur et sa maison, soit ferme à jamais, et fais comme tu en as parlé.
24 Et que ton nom demeure ferme et soit reconnu grand à jamais ; de sorte qu'on dise : L'Éternel des armées, le Dieu d'Israël, est Dieu à Israël ; et que la maison de David ton serviteur soit assurée devant toi.
25 Car, ô mon Dieu, tu as fait entendre à ton serviteur que tu lui établirais une maison ; c'est pourquoi ton serviteur a été poussé à faire cette prière devant ta face ;
26 c'est pourquoi maintenant, ô Éternel, tu es Dieu, et tu as promis à ton serviteur de lui faire ce bien.
27 Veuille donc maintenant bénir la maison de ton serviteur, afin qu'elle soit éternellement devant toi ; car, Éternel ! tu l'as bénie, et elle sera bénie à jamais.

REFLEXIONS

I. David ne se contenta pas d'avoir fait transporter l'arche à Jérusalem, il voulut outre cela la placer dans un temple qu'il se proposait de bâtir. Ce sont ici de nouvelles marques de sa piété qui prouvent que dans l'état heureux et glorieux où ce prince se voyait, il prenait encore plus à cœur ce qui concerne la gloire de Dieu que ce qui regardait son intérêt particulier.

C'est l'esprit dont doivent être animés tous ceux à qui Dieu accorde des avantages particuliers et qui sont en état de faire quelque chose pour l'avancement de sa gloire.

II. Quoi que le dessein de David fût bon et louable, Dieu ne trouva pas à propos qu'il l'exécutât, parce que, comme cela est dit ailleurs, ce roi avait eu et aurait encore diverses guerres à soutenir et que le règne heureux et paisible de Salomon son fils serait plus propre pour l'exécution d'un tel dessein.

Dieu ne veut pas toujours que des entreprises, qui sont bonnes en elles-mêmes, s'exécutent dans le temps que les hommes le souhaiteraient, mais il les fait réussir dans les circonstances les plus propres et les plus convenables. Ainsi l'on doit toujours se remettre à la providence du succès des desseins que l'on forme et croire cependant que Dieu, qui a égard à la bonne intention, ne laisse pas de les avoir pour agréables lorsqu'on les forme dans de bonnes vues.

III. Ce que Nathan promit à David, qu'il aurait un fils dont Dieu serait le Père et dont le règne durerait à toujours, peut se rapporter à Salomon le fils de David, mais l'application que St. Paul fait de cette promesse à notre Seigneur montre qu'elle ne trouve son vrai accomplissement qu'en Jésus-Christ qui est né de la postérité du roi David, mais qui est le fils de Dieu et dont le règne

subsistera éternellement.
IV. Enfin, l'on remarque dans les prières et dans les actions de grâces que David présenta à Dieu après que Nathan lui eut parlé, la vive reconnaissance dont ce prince était pénétré, sa profonde humilité, la parfaite confiance qu'il avait aux promesses de Dieu et un ardent désir d'obtenir pour lui et pour ses descendants la continuation de la faveur et de la protection du Seigneur.
Nous avons dans cette prière un très beau modèle de la gratitude, de la foi, de la piété et de l'humilité avec laquelle nous devons remercier Dieu de toutes ses grâces et lui en demander la continuation.

CHAPITRE XVIII.

Ce chapitre contient le récit de diverses victoires que David remporta sur les Philistins, sur les Moabites, sur les Syriens et sur les Iduméens.
Le roi de Hamath lui envoie des présents. David consacre à Dieu ces présents, de même que l'or et l'argent qu'il avait pris sur ces divers peuples.
On lit sur la fin de ce chapitre les noms de ceux qui étaient dans les premières charges du temps de David.

1 Et il arriva que David battit les Philistins et les humilia, et il prit Gath et les villes de son ressort d'entre les mains des Philistins.
2 Il battit aussi les Moabites ; et les Moabites furent assujettis et tributaires à David.
3 David battit aussi Hadarhézer, roi de Tsoba, vers Hamath, qui allait pour établir sa domination sur le fleuve d'Euphrate.
4 Et David lui prit mille chariots, et sept mille hommes de cheval, et vingt mille hommes de pied ; et il coupa les jarrets des chevaux de tous les chariots ; mais il en réserva cent chariots.
5 Or, les Syriens de Damas étaient venus pour donner du secours à Hadarhézer, roi de Tsoba ; et David battit vingt-deux mille Syriens.
6 Puis David mit garnison dans la Syrie à Damas ; et les Syriens furent assujettis et tributaires à David. Et l'Éternel gardait David partout où il allait.
7 Et David prit les boucliers d'or qui étaient aux serviteurs de Hadarhézer, et il les apporta à Jérusalem.
8 Il emporta aussi de Tibbath et de Cun, villes de Hadarhézer, une grande abondance d'airain ; et Salomon en fit la mer d'airain, et les colonnes et les vaisseaux d'airain.
9 Or, Tohu, roi de Hamath, apprit que David avait défait toute l'armée de Hadarhézer, roi de Tsoba ;
10 et il envoya Hadoram son fils vers le roi David, pour le saluer et le féliciter de ce qu'il avait combattu Hadarhézer et qu'il l'avait défait ; car Hadarhézer avait une guerre continuelle contre Tohu. Et pour ce qui est de tous les vaisseaux d'or, d'argent et d'airain,
11 le roi David les consacra aussi à l'Éternel, avec l'argent et l'or qu'il avait emporté de toutes les nations, des Iduméens, des Moabites, des Hammonites, des Philistins et des Hamalékites.
12 Et Abisçaï, fils de Tséruja, battit dix-huit mille Iduméens dans la vallée du sel ;
13 et il mit garnison dans l'Idumée, et tous les Iduméens furent assujettis à David ; et l'Éternel gardait David partout où il allait.
14 Ainsi David régna sur tout Israël, rendant la justice et le droit à tout son peuple.
15 Et Joab, fils de Tséruja, avait la charge de l'armée ; et Jéhosçaphat, fils d'Ahilud, était commis sur les registres ;
16 et Tsadok, fils d'Ahitub, et Abimélec, fils d'Abiathar, étaient les sacrificateurs, et Sçausça était le secrétaire ;
17 Et Bénaja, fils de Jéhojadah, était établi sur les Kéréthiens et les Péléthiens ; mais les fils de David étaient les premiers auprès du roi.

REFLEXIONS

Les victoires dont on a ici le récit font voir la continuation de la faveur de Dieu sur le roi David. Il se rendit redoutable à ses ennemis, il était aimé et respecté des rois voisins, sa gloire allait toujours en croissant et tous ces avantages lui venaient, comme le remarque l'historien : *de ce que Dieu le gardait partout où il allait.*

Ce roi de son côté reconnaissait qu'il était redevable de toutes ces victoires à l'assistance du Seigneur et il lui en faisait hommage en lui consacrant le butin qu'il faisait sur les peuples qu'il avait vaincus. Ce fut ainsi que Dieu bénit David pendant qu'il lui fut fidèle, mais la suite de son histoire fait voir qu'il n'éprouva plus la même protection lorsqu'il lui arriva de l'offenser par ses péchés.

Ce qu'il faut recueillir de là, c'est que tout notre bonheur dépend de l'amour et de la faveur de Dieu et que le moyen d'y avoir part, c'est de demeurer attachés à lui et d'employer à sa gloire tout ce qu'il nous accorde de bénédictions, soit temporelles, soit spirituelles.

CHAPITRE XIX.

Hanun, roi des Hammonites, ayant outragé les ambassadeurs que David lui avait envoyé, cela donna occasion à une guerre dans laquelle David défit les Syriens et les Hammonites par deux fois.

1 Il arriva après cela que Nahas, roi des Hammonites, mourut ; et son fils régna en sa place.
2 Et David dit : J'aurai de la bonté pour Hanun, fils de Nahas ; car son père a eu de la bonté pour moi. Et David envoya des ambassadeurs pour le consoler sur la mort de son père, et les serviteurs de David vinrent au pays des Hammonites, vers Hanun, pour le consoler.
3 Mais les principaux d'entre les Hammonites dirent à Hanun : Penses-tu que ce soit pour honorer ton père, que David t'a envoyé des consolateurs ? N'est-ce pas pour reconnaître et pour épier le pays, afin de le détruire, que ses serviteurs sont venus vers toi ?
4 Hanun donc prit les serviteurs de David, et les fit raser, et il fit couper leurs habits par le milieu, depuis le haut des cuisses jusqu'aux pieds ; et il les renvoya.
5 Ils s'en retournèrent donc, et ils le firent savoir à David par quelques personnes ; et David envoya au-devant d'eux, car ces hommes-là étaient fort confus. Et le roi leur manda : Tenez-vous à Jérico jusqu'à ce que votre barbe soit revenue ; et alors vous reviendrez.
6 Or, les Hammonites voyant qu'ils s'étaient mis en mauvaise odeur auprès de David, Hanun et eux envoyèrent mille talents d'argent, pour lever, à leurs dépens, des chariots et de la cavalerie dans la Mésopotamie et dans la Syrie de Mahaca et de Tsoba.
7 Et ils levèrent à leurs frais, pour eux, trente-deux mille hommes et des chariots ; et ils prirent avec eux le roi de Mahaca avec son peuple, qui vinrent et campèrent devant Médéba. Les Hammonites s'assemblèrent aussi de toutes leurs villes et vinrent pour combattre ;
8 ce que David ayant appris, il envoya Joab et ceux de toute l'armée qui étaient les plus vaillants.
9 Alors les Hammonites sortirent et se rangèrent en bataille à l'entrée de la ville ; et les rois qui étaient venus étaient à part dans la campagne.
10 Et Joab voyant que l'armée était tournée contre lui devant et derrière, choisit, de toutes les troupes d'élite d'Israël, des gens qu'il rangea contre les Syriens ;
11 et il donna la conduite du reste du peuple à Abisçaï son frère ; et on les rangea contre les Hammonites ;
12 et Joab lui dit : Si les Syriens sont plus forts que moi, tu viendras me délivrer ; et si les Hammonites sont plus forts que toi, je te délivrerai.
13 Sois vaillant, et combattons vaillamment pour notre peuple et pour les villes de notre Dieu ; et que l'Éternel fasse ce qui lui semblera bon.
14 Alors Joab et le peuple qui était avec lui, s'approchèrent pour livrer le combat aux Syriens ; et les Syriens s'enfuirent de devant lui.

15 Et les Hammonites, voyant que les Syriens s'en étaient fuis, s'enfuirent aussi devant Abisçaï, frère de Joab, et rentrèrent dans la ville ; et Joab s'en revint à Jérusalem.
16 Mais les Syriens qui avaient été battus par ceux d'Israël, envoyèrent des députés et firent venir les Syriens qui étaient de delà le fleuve ; et Sçophach, capitaine de l'armée de Hadarhézer, les conduisait.
17 Ce qui fut rapporté à David ; et il assembla tout Israël, et passa le Jourdain, et vint vers eux, et se rangea en bataille contre eux. David donc rangea la bataille contre les Syriens, et ils combattirent contre lui.
18 Mais les Syriens fuirent de devant Israël ; et David tua sept mille hommes montés sur les chariots des Syriens, et quarante mille hommes de pied, et mit à mort Sçophach, le chef de l'armée.
19 Alors les serviteurs de Hadarhézer voyant qu'ils avaient été battus par ceux d'Israël, firent la paix avec David, et lui furent assujettis ; et les Syriens ne voulurent plus secourir les Hammonites.

REFLEXIONS

Ce qu'il y a à remarquer dans ce chapitre, c'est que le roi David envoya des ambassadeurs au roi des Hammonites dans des vues d'amitié, mais que ce prince, écoutant les mauvais conseils des principaux de sa cour, crut que ces ambassadeurs étaient des espions et les renvoya après les avoir traités ignominieusement.
On peut considérer sur cela :
I. Que les personnes vertueuses et sincères recherchent la paix et l'amitié d'un chacun, mais que les démarchent qu'elles font pour cela ne sont pas toujours bien reçues.
II. Que les gens sans vertu jugent des sentiments des autres par les leurs et qu'ils leur attribuent les vues et les desseins qu'ils auraient eux-mêmes.
III. Que la défiance et la fausse politique font souvent prendre de fausses mesures
Et enfin qu'il est dangereux pour les princes et pour toutes sortes de personnes de prêter l'oreille à de mauvais conseils et de les suivre.
Pour ce qui est de la guerre que David fit aux Hammonites, elle était très juste puisque leur roi avait outragé les ambassadeurs que David lui avait envoyé pour lui témoigner son amitié et que même les Hammonites déclarèrent les premiers la guerre à David.
L'issue de cette guerre dans laquelle David défit les Hammonites avec les Syriens qui s'étaient joints à eux fait voir que Dieu favorise les personnes qui ont de la droiture et en particulier qu'il assiste les princes qui aiment la paix et la justice et qu'au contraire les hommes injustes et superbes s'attirent les derniers malheurs par leur orgueil et par leur fierté.

CHAPITRE XX.

Le roi David prend la ville de Rabba sur les Hammonites et les défait. Il remporte aussi la victoire sur les Philistins en trois différentes guerres.

1 Il arriva, l'année suivante, lorsque les rois se mettaient en campagne, que Joab conduisit le fort de l'armée, et ravagea le pays des Hammonites ; puis il vint assiéger Rabba, tandis que David demeurait à Jérusalem ; et Joab battit Rabba et la détruisit.
2 Et David prit la couronne de dessus la tête de leur roi, et il trouva qu'elle valait un talent d'or ; et il y avait des pierres précieuses ; et on la mit sur la tête de David, qui emmena un grand butin de la ville.
3 Il emmena aussi le peuple qui y *était* et *les* scia de scies, et même de herses de fer et de scies. David en fit ainsi à toutes les villes des Hammonites ; puis il s'en retourna avec tout le peuple à Jérusalem.
4 Il arriva après cela que la guerre continua à Guézer contre les Philistins, et alors Sibbécaï le

Husçathite tua Sippaï, qui était des enfants de Rapha ; et ils furent humiliés.
5 Il y eut encore une autre guerre contre les Philistins, dans laquelle Elhanan, fils de Jahir, tua Lahmi, frère de Goliath Guittien, qui avait une hallebarde dont la hampe était comme l’ensuble d’un tisserand.
6 Il y eut encore une autre guerre à Gath, où se trouva un homme de grande taille qui avait six doigts en chaque main et en chaque pied, de sorte qu’il en avait en tout vingt-quatre ; il était aussi de la race de Rapha.
7 Il défia Israël ; mais Jonathan, fils de Simha frère de David, le tua.
8 Ceux-là étaient nés à Gath, et ils étaient de la race de Rapha ; et ils moururent par les mains de David, et par les mains de ses serviteurs.

REFLEXIONS

Outre les réflexions qui ont déjà été faites sur les avantages que David remportait sur ses ennemis par l’assistance du Seigneur, il y a une considération particulière à faire sur la manière dont il est dit dans ce chapitre et dans le livre II de Samuel au chapitre XII, que David traita les Hammonites, les faisant mourir par des scies et par des herses et des haches de fer et les faisant passer par des fourneaux à cuire les briques. Supposé que ces paroles dénotent ces sortes de supplices, on doit croire que David n’aurait pas exercé sur ce peuple une vengeance si cruelle, à moins qu’il n’y eût été engagé par des raisons particulières que l’Histoire sainte ne rapporte pas. D’ailleurs, ce roi ne traita pas ainsi tous les Hammonites sans distinction, car ils ne furent pas entièrement détruits, mais seulement ceux qui étaient les plus coupables.
Quoi qu’il en soit, cette action de David n’autorise du tout point la cruauté, surtout parmi les chrétiens qui ont des préceptes si formels de modération et de douceur dans l’Évangile.

CHAPITRE XXI.

David ayant péché en faisant faire le dénombrement de ses sujets,
Dieu lui fit dire par le prophète Gad qu’il devait choisir d’être puni par l’un de ces trois fléaux : la famine, la guerre ou la mortalité.
Ce roi choisi ce dernier fléau et septante mille de ses sujets périrent, mais il apaisa Dieu par sa profonde humiliation et par un sacrifice qu’il offrit par le commandement de Dieu dans un lieu que Gad lui marqua.

1 Mais Satan s’éleva contre Israël, et incita David à faire le dénombrement d’Israël.
2 Et David dit à Joab et aux principaux du peuple : Allez et faites le dénombrement d’Israël, depuis Béer-scébah jusqu’à Dan, et rapportez-le-moi, afin que j’en sache le nombre.
3 Mais Joab répondit : Que l’Éternel veuille augmenter son peuple cent fois autant qu’il est, ô roi mon seigneur ; tous ne sont-ils pas serviteurs de mon seigneur ? Pourquoi mon seigneur cherche-t-il cela ? Pourquoi cela tournerait-il en péché à Israël ?
4 Néanmoins, la parole du roi l’emporta sur celle de Joab ; et Joab partit, et alla par tout Israël, et revint à Jérusalem.
5 Et Joab donna à David le rôle du dénombrement du peuple, et il se trouva de tout Israël onze cent mille hommes qui tiraient l’épée ; et de Juda quatre cent soixante et dix mille hommes qui tiraient l’épée ;
6 Bien qu’il n’eut pas compté entre eux ceux de Lévi, ni ceux de Benjamin, parce que Joab exécutait la parole du roi à regret.
7 Or, cette affaire déplut à Dieu ; c’est pourquoi il frappa Israël.
8 Et David dit à Dieu : J’ai commis un très grand péché d’avoir fait une telle chose. Je te prie, fais maintenant passer l’iniquité de ton serviteur ; car j’ai agi très follement.
9 Et l’Éternel parla à Gad, le Voyant de David, et lui dit :
10 Va, parle à David, et dis-lui : Ainsi a dit l’Éternel : Je te propose trois choses : choisis l’une

des trois, afin que je te la fasse.
11 Et Gad vint vers David, et lui dit : Ainsi a dit l'Éternel :
12 Choisis, ou la famine pour l'espace de trois ans, ou d'être consumé pendant trois mois, étant poursuivi de tes ennemis, de sorte que l'épée de tes ennemis t'atteigne ; ou que durant trois jours l'épée de l'Éternel et la mortalité soit sur le pays, et que l'ange de l'Éternel fasse un dégât dans toutes les contrées d'Israël. Maintenant donc, regarde ce que je répondrai à celui qui m'a envoyé.
13 Alors David répondit à Gad : Je suis dans une très grande angoisse. Que je tombe, je te prie, entre les mains de l'Éternel ; car ses compassions sont en très grand nombre ; et que je ne tombe point entre les mains des hommes !
14 Et l'Éternel envoya une mortalité sur Israël, et il tomba soixante et dix mille hommes d'Israël.
15 Dieu envoya aussi l'ange à Jérusalem pour la ravager. Et comme il ravageait, l'Éternel regarda et se repentit de ce mal, et il dit à l'ange qui faisait ce ravage : C'est assez, retire à cette heure ta main. Or, l'ange de l'Éternel était auprès de l'aire d'Ornan, Jébusien.
16 Et David élevant ses yeux, vit l'ange de l'Éternel, qui était entre la terre et le ciel, ayant son épée nue en sa main, et étendue contre Jérusalem. Et David et les anciens, couverts de sacs, tombèrent sur leurs faces.
17 Alors David dit à Dieu : N'est-ce pas moi qui ai commandé qu'on fît le dénombrement du peuple ? C'est moi qui ai péché et qui ai très mal fait ; mais ces brebis qu'ont-elles fait ? Éternel, mon Dieu ! je te prie, que ta main soit sur moi, et sur la maison de mon père, et qu'elle ne soit point sur ton peuple pour le détruire.
18 Alors l'ange de l'Éternel commanda à Gad de dire à David, qu'il montât pour dresser un autel à l'Éternel, dans l'aire d'Ornan, Jébusien.
19 David donc monta, selon la parole que Gad avait dite au nom de l'Éternel ;
20 et Ornan s'étant retourné, et ayant vu l'ange, se tenait caché avec ses quatre fils. Or, Ornan foulait du blé.
21 Et David vint vers Ornan ; et Ornan regarda, et ayant vu David, il sortit hors de l'aire, et se prosterna devant lui, le visage en terre ;
22 et David dit à Ornan : Donne-moi la place de cette aire, et j'y bâtirai un autel à l'Éternel ; donne-la-moi pour le prix qu'elle vaut, afin que cette plaie soit arrêtée de dessus le peuple.
23 Et Ornan dit à David : Prends-la, et que le roi mon seigneur fasse tout ce qui lui semblera bon. Voici, je donne ces taureaux pour les holocaustes, et ces instruments à fouler le blé au lieu de bois, et ce blé pour le gâteau ; je donne toutes ces choses.
24 Mais le roi David lui répondit : Non, mais certainement j'achèterai le tout au prix qu'il vaut ; car je ne présenterai point à l'Éternel ce qui est à toi, et je n'offrirai point un holocauste d'aucune chose que j'ai eue pour rien.
25 David donna donc à Ornan six cents sicles d'or de poids pour cette place-là ;
26 et il bâtit là un autel à l'Éternel, et il offrit des holocaustes et des sacrifices de prospérités, et il invoqua l'Éternel qui l'exauça par le feu qu'il fit tomber des cieux sur l'autel de l'holocauste.
27 Alors l'Éternel commanda à l'ange, et il remit son épée dans son fourreau.
28 En ce temps-là, David voyant que l'Éternel l'avait exaucé dans l'aire d'Ornan, Jébusien, il y sacrifia.
29 Or, le pavillon de l'Éternel que Moïse avait fait au désert, et l'autel des holocaustes étaient en ce temps-là dans le haut lieu de Gabaon.
30 Mais David ne put aller devant cet autel-là pour invoquer Dieu, parce qu'il avait été troublé en voyant l'épée de l'ange de l'Éternel.

REFLEXIONS

Il faut considérer sur cette histoire :

I. En premier lieu, que bien que le dénombrement du peuple fût une chose permise, David pécha en le faisant faire parce qu'il le fit sans nécessité et autrement que Dieu ne l'avait ordonné et sans doute aussi par un principe de vaine gloire ou par quelques autres motifs qui ne sont pas rapportés dans cette histoire, mais qui étaient connus de ses officiers, ce qui paraît parce que Joab jugea que Dieu serait offensé par ce dénombrement.
On ne pèche pas seulement lorsqu'on fait des choses mauvaises et défendues, on peut aussi pécher dans celles qui sont légitimes et permises lorsqu'on les fait dans de mauvaises vues et autrement que Dieu ne les commande ou ne le permet.
II. Dieu, pour punir David qui s'était glorifié de la multitude de ses sujets, résolut d'en diminuer le nombre par la guerre, par la famine ou par la mortalité et c'est ainsi que Dieu a accoutumé de punir les hommes par où ils l'ont offensé. Mais il voulut que ce fût David qui choisit l'un de ces trois fléaux pour lui faire d'autant mieux sentir sa faute et afin qu'il parût encore plus clairement que c'était lui qui avait attiré la calamité sur son royaume. Il se proposait aussi de l'éprouver par là et de voir s'il mettrait sa confiance dans ses forces et dans les moyens humains ou s'il se résignerait à sa volonté. Mais David marqua sa soumission aussi bien que sa confiance en Dieu et en ses bontés en choisissant la mortalité. C'est là un fléau qui procède plus particulièrement de Dieu et contre lequel les hommes peuvent moins se précautionner et qui pouvait d'ailleurs tomber sur David et sur sa famille aussi bien que sur son peuple.
III. David voyant les ravages que la mortalité faisait et l'ange du Seigneur tenant une épée en sa main, donna des marques de la plus vive douleur et de la plus profonde humiliation, reconnaissant publiquement devant tout le monde que c'était lui qui avait fait le mal et priant le Seigneur de faire tomber sa vengeance sur lui et sur sa maison plutôt que sur ses sujets. Ce sont là de beaux sentiments de repentance, surtout dans un prince, et qui marquent combien il était touché de sa faute et l'amour tendre qu'il portait à son peuple.
Voilà aussi comment on doit reconnaître ses péchés et en faire un aveu public lorsqu'ils sont connus et que l'on a causé du mal et du scandale.
IV. Enfin, Dieu, fléchi par les prières du roi David et par son humiliation, lui prescrivit ce qu'il devait faire pour arrêter la mortalité et David, obéissant aux ordres du Ciel, offrit un sacrifice dans le lieu que l'ange du Seigneur lui avait marqué et par là la plaie cessa.
Dieu qui châtie les hommes leur enseigne aussi les moyens de rentrer en grâce, et il s'apaise envers eux, aussitôt qu'ils pratiquent ces moyens-là et qu'il les voit véritablement humiliés.

CHAPITRE XXII.

Le lieu où David avait offert un sacrifice pour faire cesser la mortalité qui affligeait son royaume ayant été marqué de Dieu afin qu'on y bâtît le temple, David fait les préparatifs nécessaires et assemble des ouvriers et des matériaux pour ce bâtiment.
Il recommande à Salomon, son fils, d'y travailler et de craindre Dieu et il exhorte les principaux du peuple à aider son fils dans ce dessein.

1 Et David dit : C'est ici la maison de l'Éternel Dieu, et c'est ici l'autel pour l'holocauste en Israël.
2 Et David commanda qu'on assemblât les étrangers qui étaient au pays d'Israël, et il en établit des maçons pour tailler des pierres de taille, afin de bâtir la maison de Dieu.
3 David prépara aussi du fer en abondance, pour faire des clous pour les linteaux des portes et pour les assemblages, et une si grande abondance d'airain qu'il était sans poids ;
4 et du bois de cèdre sans nombre ; car les Sidoniens et les Tyriens amenaient à David du bois de cèdre en abondance.
5 Car David dit : Salomon mon fils est jeune et tendre, et la maison qu'il faut bâtir à l'Éternel doit être magnifique, excellente, célèbre par tout le pays, et superbe ; je lui préparerai donc maintenant de quoi la bâtir. Ainsi David prépara ces choses en abondance, avant que de mourir.

6 Ensuite il appela Salomon son fils, et lui commanda de bâtir une maison à l'Éternel, le Dieu d'Israël.
7 David donc dit à Salomon : Mon fils, j'avais dessein de bâtir une maison au nom de l'Éternel mon Dieu ;
8 mais la parole de l'Éternel m'a été adressée, et il m'a dit : Tu as répandu beaucoup de sang, et tu as fait de grandes guerres : tu ne bâtiras point de maison à mon nom, car tu as répandu beaucoup de sang sur la terre devant moi.
9 Voici, un fils va te naître, qui sera un homme de paix et je lui donnerai du repos de tous ses ennemis tout autour, et son nom sera Salomon, et je donnerai la paix et le repos à Israël, en son temps.
10 Il bâtira une maison à mon nom, et il me sera fils, et je lui serai père ; et j'affermirai le trône de son règne sur Israël, à jamais.
11 Maintenant donc, mon fils, l'Éternel sera avec toi et tu prospéreras, et tu bâtiras la maison de l'Éternel ton Dieu, ainsi, qu'il a parlé de toi.
12 Que l'Éternel seulement te donne de la sagesse et de l'intelligence, et qu'il t'instruise touchant le gouvernement d'Israël, et comment tu dois garder la loi de l'Éternel ton Dieu.
13 Alors tu prospéreras, si tu prends garde à faire les statuts et les ordonnances que l'Éternel a prescrites à Moïse pour Israël. Fortifie-toi et t'encourage ; ne crains point et ne t'effraie de rien.
14 Voici, j'ai préparé, selon ma petitesse, pour la maison de l'Éternel, cent mille talents d'or et un million de talents d'argent ; quant à l'airain et au fer, il est sans poids, tant il est en grande abondance. J'ai aussi préparé le bois et les pierres, et tu y en ajouteras encore.
15 Tu as avec toi un grand nombre d'ouvriers, de maçons, de tailleurs de pierres, de charpentiers et toute sorte de gens experts en toute sorte d'ouvrages.
16 Il y a de l'or et de l'argent, de l'airain et du fer sans nombre ; lève-toi et travaille, et l'Éternel sera avec toi.
17 David commanda aussi à tous les principaux d'Israël d'aider à Salomon son fils, et il leur dit :
18 L'Éternel votre Dieu n'est-il pas avec vous, et ne vous a-t-il pas donné du repos de tous côtés ? Car il a livré entre mes mains les habitants du pays, et le pays a été assujetti devant l'Éternel et devant son peuple.
19 Maintenant donc, appliquez vos cœurs et vos âmes à rechercher l'Éternel votre Dieu, et mettez-vous à bâtir le sanctuaire de l'Éternel votre Dieu, pour amener l'arche de l'alliance de l'Éternel, et les saints vaisseaux de Dieu, dans la maison qui doit être bâtie au nom de l'Éternel.

REFLEXIONS

Le roi David donna de belles marques de sa piété sur la fin de son règne. Non content de servir Dieu, de l'invoquer et de lui rendre grâce pendant sa vie, il voulut qu'après sa mort on bâtît un temple à l'honneur de son Dieu et il consacra tout ce qu'il avait pu amasser de richesses et de matériaux pour l'exécution de ce pieux dessein. Mais le zèle et la religion de David se découvrent surtout dans les exhortations qu'il adressa à Salomon, son fils, lui recommandant de craindre Dieu, de garder ses lois et de gouverner justement son peuple et lui représentant que ce serait là la source de tout son bonheur.

Tous les chrétiens et en particulier ceux qui sont élevés en autorité ou qui ont des richesses doivent ainsi prendre à cœur l'établissement du service divin et de la piété. Les pères doivent recommander la piété et l'observation des lois du Seigneur à leurs enfants, puisque c'est là ce qui fait le bonheur des familles.

Il y a une réflexion particulière à faire sur ce que Dieu ne trouva pas à propos que David bâtit le temple de Jérusalem, parce qu'il avait été un homme de guerre et qu'il avait répandu beaucoup de sang et sur ce que Dieu voulut que ce dessein s'exécutât plutôt par Salomon son fils.

On peut reconnaître par-là que Dieu, qui est un Dieu de paix, n'aime pas l'effusion du sang, que les guerres, quoique justes et nécessaires, font toujours un mal et que c'est dans la paix et la tranquillité plutôt que dans la confusion et dans le trouble que son règne s'avance.

CHAPITRE XXIII.

David assemble les sacrificateurs et les Lévites. Il fait faire le dénombrement des Lévites et il leur assigne leurs fonctions.

1 David donc, étant vieux et rassasié de jours, établit Salomon son fils pour roi sur Israël ;
2 et il assembla tous les principaux d'Israël, et les sacrificateurs et les Lévites.
3 Et on fit le dénombrement des Lévites, depuis l'âge de trente ans et au-dessus, et les mâles d'entre eux, comptés par tête, se trouvèrent au nombre de trente-huit mille hommes.
4 *Il y en eut* d'entre eux vingt-quatre mille qui vaquaient ordinairement à l'ouvrage de la maison de l'Éternel, et six mille qui étaient prévôts et juges.
5 *Il y en avait*, de plus, quatre mille portiers, et quatre mille qui louaient l'Éternel avec des instruments que j'ai faits (dit David) pour le louer.
6 David les distribua aussi par classes, selon que les enfants de Lévi étaient partagés, savoir, Guersçon, Kéhath et Mérari.
7 Des Guersçonites furent Lahdan et Scimhi.
8 Les fils de Lahdan furent trois, Jéhiel le premier, et Zétham et Joël ;
9 les fils de Scimhi furent trois ; Scélomith, Haziel et Haran ; ce sont là les chefs des pères de famille de Lahdan.
10 Et les fils de Scimhi furent Jahath, Zina, Jéhus et Bériah ; ce sont là les quatre fils de Scimhi.
11 Et Jahath était le premier, et Zina le second ; mais Jéhus et Bériah n'eurent pas beaucoup d'enfants, et ils furent comptés pour un seul chef de famille dans la maison de leur père.
12 Les fils de Kéhath furent quatre, Hamram, Jitshar, Hébron et Huziel.
13 Les fils de Hamram furent Aaron et Moïse ; et Aaron fut séparé pour consacrer les choses très saintes, lui et ses fils, à toujours, pour faire des encensements en la présence de l'Éternel, pour le servir et pour bénir en son nom, à toujours.
14 Et pour ce qui est de Moïse homme de Dieu, ses enfants devaient être censés de la tribu de Lévi.
15 Les fils de Moïse furent Guersçon et Elihézer.
16 Des fils de Guersçon, Scébuel le premier ;
17 et à l'égard des fils d'Elihézer, Réhabja fut le premier ; et Elihézer n'eut point d'autres enfants ; mais les fils de Réhabja multiplièrent extraordinairement.
18 Des fils de Jitshar, Scélomith était le premier.
19 Les fils de Hébron furent Jérija le premier, Amarja le second, Jahaziel le troisième, Jékamham le quatrième.
20 Les fils de Huziel furent Mica le premier, Jiscija le second.
21 Les fils de Mérari furent Mahli et Musci. Les fils de Mahli furent Eléazar et Kis.
22 Et Eléazar mourut et il n'eut point de fils, mais il eut des filles ; et les fils de Kis leurs frères les épousèrent.
23 Les fils de Musci furent trois, Mahli, Héder et Jérémoth.
24 Ce sont là les descendants de Lévi, selon les maisons de leurs pères, chefs des pères, selon leurs dénombrements qui furent faits selon le nombre de leurs noms, comptés par tête ; ils s'employaient au service de la maison de l'Eternel, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus.
25 Car David avait dit : L'Eternel, Dieu d'Israël, a donné du repos à son peuple, et il a établi sa demeure à Jérusalem, pour toujours.
26 Et même, à l'égard des Lévites, ils n'avaient plus à porter le tabernacle ni tous ses ustensiles pour son service.

27 C'est pourquoi dans les dernières ordonnances de David, on fit le dénombrement des descendants de Lévi, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus.
28 Et leur charge fut d'assister auprès des fils d'Aaron, pour le service de la maison de l'Eternel, étant établis sur le parvis, sur les chambres, pour nettoyer toutes les choses sacrées, et pour l'ouvrage du service de la maison de Dieu ;
29 et pour les pains de proposition, pour la fleur de farine pour le gâteau, et pour les beignets sans levain, pour ce qui se cuit sur la plaque, pour ce qui est rissolé, et pour la petite et la grande mesure ;
30 et pour se présenter tous les matins et tous les soirs, afin de célébrer et de louer l'Eternel ;
31 et d'offrir tous les holocaustes qu'il fallait offrir à l'Eternel dans les sabbats, dans les nouvelles lunes, et dans les fêtes solennelles, continuellement devant l'Eternel, selon le nombre qui avait été prescrit ;
32 et afin qu'ils fissent la garde du tabernacle d'assignation, la garde du sanctuaire, et la garde des descendants d'Aaron leurs frères, pour le service de la maison de l'Eternel.

REFLEXIONS

David ayant fait faire le dénombrement des Lévites, il y en eut trente-huit mille, dont vingt-quatre mille servaient dans le temple, six mille étaient juges et prévôts, quatre mille étaient portiers et quatre mille étaient chantres. Jusqu'alors, l'office des Lévites avait été de porter le tabernacle et les vaisseaux et les ustensiles sacrés lorsqu'on démontait et qu'on transportait le tabernacle d'un lieu à un autre. Mais cet office allant cesser lorsque le temple serait bâti, on assigna d'autres fonctions aux Lévites et le plus grand nombre fut destiné à servir dans le temple sous les sacrificateurs, cependant ils ne servaient pas tous à la fois, mais ils servaient par tour.
Ce que David fit dans cette occasion marque et la sagesse de ce prince et le zèle dont il était animé pour le service de Dieu.

CHAPITRE XXIV.

Ce chapitre contient le dénombrement des sacrificateurs qui descendaient d'Aaron par Eléazar et Ithamar ses deux fils. Ils furent partagés en vingt-quatre classes pour servir tour à tour. On partagea ensuite de même les familles des Lévites en vingt-quatre classes pour être joints aux sacrificateurs dans le service du temple.

1 Pour ce qui est des descendants d'Aaron, ce sont ici leurs départements. Les fils d'Aaron furent Nadab, Abihu, Eléazar et Ithamar.
2 Mais Nadab et Abihu moururent en la présence de leur père, et ils n'eurent point d'enfants ; et Eléazar et Ithamar exercèrent la sacrificature.
3 David les distribua donc, savoir, Tsadok d'entre les descendants d'Eléazar, et Ahimélec d'entre les descendants d'Ithamar, pour leurs charges, dans le service qu'ils avaient à faire.
4 Et on trouva un beaucoup plus grand nombre des descendants d'Eléazar, pour être chefs de famille, que des descendants d'Ithamar, quand on les distribua, savoir, des descendants d'Eléazar seize chefs, selon leurs familles ; et huit des descendants d'Ithamar, selon leurs familles,
5 et on fit leurs départements par sort, les entremêlant les uns parmi les autres. Car les gouverneurs du sanctuaire et les gouverneurs de la maison de Dieu furent tirés, tant des descendants d'Eléazar, que des descendants d'Ithamar.
6 Et Scémahja, fils de Nathanaël scribe, qui était de la tribu de Lévi, les mit par écrit en la présence du roi, des principaux du peuple, de Tsadok le sacrificateur, d'Ahimélec, fils d'Abiathar, et des chefs des pères de famille des sacrificateurs et Lévites ; le chef d'une maison de père se tirait pour Eléazar, et celui qui était tiré après, se tirait pour Ithamar.
7 Le premier sort donc échut à Jéhojarib, le second à Jédahja,

8 le troisième à Harim, le quatrième à Séhorim,
9 le cinquième à Malkija, le sixième à Mijamin,
10 le septième à Kots, le huitième à Abija,
11 le neuvième à Jesçuah, le dixième à Scécanja,
12 le onzième à Eliascib, le douzième à Jahim,
13 le treizième à Huppa, le quatorzième à Jesçebab,
14 le quinzième à Bilga, le seizième à Immer,
15 le dix-septième à Hézir, le dix-huitième à Pitsets,
16 le dix-neuvième à Péthahja, le vingtième à Ezéchiel,
17 le vingt et unième à Jakim, le vingt-deuxième à Gamul,
18 le vingt-troisième à Délaja, le vingt-quatrième à Mahazia.
19 Tel fut leur dénombrement pour le service qu'ils avaient à faire lorsqu'ils entraient dans la maison de l'Éternel, selon qu'il leur avait été ordonné par Aaron leur père, comme l'Éternel, le Dieu d'Israël, lui avait ordonné.
20 Pour ce qui est des descendants de Lévi, qui étaient demeurés de reste des fils de Hamram, il y eut Sçubaël ; *et* des fils de Sçubaël, Jéhdéja ;
21 de ceux de Réhabja, des fils, dis-je, de Réhabja, Jiscija était le premier ;
22 des Jitsharites, Scélomoth ; des fils de Scélomoth, Jahath ;
23 et des fils de Hébron, Jérija, Amarja le second, Jahaziel le troisième, Jékamham le quatrième ;
24 des fils de Huziel, Mica ; des fils de Mica, Scamir.
25 Le frère de Mica était Jiscija ; des fils de Jiscija, Zacharie ;
26 des fils de Mérari, Mahli et Musci ; des enfants de Jahazija, son fils ;
27 des enfants donc de Mérari, de Jahazija son fils, Sçoham, Zaccur et Hibri ;
28 de Mahli, Eléazar, qui n'eut point de fils ;
29 de Kis, le fils de Kis fut Jérahméel ;
30 et des fils de Musci, Mahli, Héder et Jérimoth ; ce sont là les fils des Lévites, selon les maisons de leurs pères.
31 Et ils jetèrent aussi le sort, selon le nombre de leurs frères, les enfants d'Aaron, en la présence du roi David, de Tsadok et d'Ahimélec, et des chefs des pères de famille des sacrificateurs et des Lévites ; les chefs des pères de famille correspondant à leurs plus jeunes frères.

CHAPITRE XXV.

Ce chapitre traite des chantres qui étaient au nombre de deux cent quatre-vingt et huit et qui louaient Dieu dans le temple, tant de la voix que par les instruments sacrés. On les attribua aussi en vingt-quatre classes de douze chacune, tellement qu'il y avait toujours douze chantres en fonction.

1 Et David et les chefs de l'armée mirent à part pour le service, d'entre les enfants d'Asaph, d'Héman et de Jédithun, ceux qui prophétisaient avec des guitares, des harpes et des cymbales ; et ceux d'entre eux dont on fit le dénombrement, étaient des hommes propres pour être employés au service qu'ils devaient faire.
2 Des fils d'Asaph, Zaccur, Joseph, Néthanja et Asçaréla, fils d'Asaph, sous la conduite d'Asaph, qui prophétisait auprès du roi ;
3 de Jéduthun, les fils de Jéduthun, Guédalja, Tséri, Esaïe, Hasçabja, Mattitja et Scimhi, six en nombre, avec la guitare, sous la conduite de leur père Jéduthun, qui prophétisait, en célébrant et louant l'Éternel ;
4 d'Héman, les fils d'Héman, Bukkija, Mattanja, Huziel, Scébuel, Jérimoth, Hananja, Hanani, Elijatha, Guddalti, Romanti-hézer, Josçbékasça, Mallothi, Hothir et Mahazioth.
5 Tous ceux-là étaient fils d'Héman, le Voyant du roi dans les paroles de Dieu, pour en exalter

la puissance, car Dieu donna à Héman quatorze fils et trois filles.
6 Tous ceux-là étaient employés, sous la conduite de leurs pères, aux cantiques de la maison de l'Éternel, avec des cymbales, des harpes et des guitares, au service de la maison de Dieu, selon la commission du roi donnée a Asaph, Jédithun et Héman.
7 Et leur nombre, avec leurs frères, auxquels on avait enseigné les cantiques de l'Éternel, était de deux cent quatre-vingt-huit, tous fort intelligents.
8 Et ils jetèrent le sort touchant leur charge, mettant les uns contre les autres, les jeunes étant mis avec les plus âgés, et les maîtres avec les disciples.
9 Et le premier sort échut à Asaph, savoir, à Joseph. Le second à Guédalja ; et lui, ses frères et ses fils étaient douze.
10 Le troisième à Zaccur ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
11 Le quatrième à Jitsri ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
12 Le cinquième à Néthanja ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
13 Le sixième à Bukkija ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
14 Le septième à Jesçaréla ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
15 Le huitième à Esaïe ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
16 Le neuvième à Mattanja ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
17 Le dixième à Scimhi ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
18 Le onzième à Hazaréel ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
19 Le douzième à Hasçabja ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
20 Le treizième à Sçubaël ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
21 Le quatorzième à Mattitja ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
22 Le quinzième à Jérimoth ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
23 Le seizième à Hananja ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
24 Le dix-septième à Josçbékasça ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
25 Le dix-huitième à Hanani ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
26 Le dix-neuvième à Mallothi ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
27 Le vingtième à Elijatha ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
28 Le vingt-unième à Hothir ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
29 Le vingt-deuxième à Guiddalti ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
30 Le vingt-troisième à Mahazioth ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
31 Le vingt-quatrième à Romanti-hézer ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.

CHAPITRE XXVI.

On voit ici les départements et les offices de ceux des Lévites qui étaient portiers ou gardes du temple. Ils servaient par tour comme les autres et ils étaient placés aux quatre avenues du temple. Une partie de ces Lévites étaient gardes des trésors sacrés et d'autres étaient commis sur les affaires de la religion et sur les affaires civiles.

1 Pour ce qui est des départements des portiers, pour les Corites, il y eut Mescélemja, fils de Coré, d'entre les fils d'Asaph.
2 Et les fils de Mescélemja furent, Zacharie le premier-né, Jédihaël le second, Zébadja le troisième, Jathniel le quatrième,
3 Hélam le cinquième, Johanan le sixième, Eljéhohénaï le septième.
4 Et les fils de Hobed-Edom furent Scémahja le premier-né, Jéhozabad le second, Joab le troisième, Sacar le quatrième, Nathanaël le cinquième,
5 Hammiel le sixième, Issacar le septième, Péhullétaï le huitième ; car Dieu l'avait béni.
6 Et il naquit à Scémahja son fils, des fils qui eurent le commandement sur la maison de leur père, parce qu'ils étaient hommes forts et vaillants.
7 Les fils de Scémahja furent donc, Hothni et Réphaël, Hobed et Elzabad, ses frères, hommes

vaillants, Elihu et Scémacja.
8 Tous ceux-là étaient des descendants d'Hobeb-Edom, eux et leurs fils et leurs frères, hommes vaillants et forts pour le service ; ils étaient soixante-deux descendants d'Hobed-Edom.
9 Et les fils de Mescélemja avec ses frères étaient dix-huit, vaillants hommes.
10 Et les fils d'Hoza, d'entre les fils de Mérari, furent Scimri le chef ; (car bien qu'il ne fût pas l'aîné, néanmoins son père l'établit pour le chef).
11 Hilkija était le second, Tébalja le troisième, Zacharie le quatrième ; tous les fils et frères de Hoza furent treize.
12 On leur fit les départements des portiers, de sorte que les charges furent distribuées aux chefs de famille, en égalant les uns aux autres, afin qu'ils servissent dans la maison de l'Éternel.
13 Car ils jetèrent le sort, autant pour le plus petit que pour le plus grand, selon leurs familles, pour chaque porte.
14 Et ainsi le sort pour la porte vers l'orient échut à Scélemja. Puis on jeta le sort pour Zacharie son fils, qui était un sage conseiller, et son sort échut pour la porte vers le septentrion.
15 Le sort d'Hobed-Edom échut pour la porte vers le midi, et la maison des assemblées échut à ses fils.
16 Le sort échut à Sçuppim et à Hoza pour la porte vers l'occident, auprès de la porte de Sçalléketh, au chemin montant ; une garde étant vis-à-vis de l'autre.
17 Il y avait vers l'orient six Lévites ; vers le septentrion, quatre par jour ; vers le midi, quatre aussi par jour ; et vers la maison des assemblées, deux en chaque lieu.
18 A Parbar vers l'occident, il y en avait quatre au chemin et deux à Parbar.
19 Ce sont là les départements des portiers pour les enfants des Corites, et pour les enfants de Mérari.
20 Ceux-ci aussi étaient Lévites : Ahija, commis sur les trésors de la maison de Dieu, et sur les trésors des choses consacrées.
21 Des fils de Lahdan, qui étaient d'entre les fils des Guersçonites, du côté de Lahdan, d'entre les chefs des pères appartenant à Lahdan, Guersçonite, Jéhiéli.
22 D'entre les fils de Jéhiéli, Zétham et Joël son frère, commis sur les trésors de la maison de l'Eternel.
23 Pour les Hamramites, Jitsharites, Hébronites et Hoziélites :
24 Scébuel, fils de Guersçon, fils de Moïse, était commis sur les autres trésors.
25 Et à l'égard de ses frères, du côté d'Elihézer, dont Réhabja fut fils, qui eut pour fils Esaïe, qui eut pour fils Joram, et qui eut pour fils Zicri, qui eut pour fils Scélomith ;
26 ce Scélomith et ses frères furent commis sur les trésors des choses saintes, que le roi David, les chefs des pères, les gouverneurs de milliers et de centaines, les capitaines de l'armée avaient consacrées ;
27 qu'ils avaient consacrées des combats et des dépouilles, pour le bâtiment de la maison de l'Eternel ;
28 et tout ce qu'avait consacré Samuel, le Voyant, et Saül, fils de Kis, et Abner, fils de Ner, et Joab, fils de Tséruja ; tout ce qu'on consacrait était mis entre les mains de Scélomith et de ses frères.
29 D'entre les Jitsharites, Kénanja et ses fils étaient employés à l'œuvre de dehors sur Israël, pour être prévôts et juges.
30 A l'égard des Hébronites, Hasçabja et ses frères, hommes vaillants, au nombre de mille sept cents, présidaient sur le gouvernement d'Israël, au deçà du Jourdain, vers l'occident, pour tout ce qui regardait l'Eternel, et pour le service du roi.
31 Pour ce qui est des Hébronites, selon leurs générations dans les familles des pères, Jérija fut le chef des Hébronites. La quarantième année du règne de David, on en fit la revue, et on trouva parmi eux, à Jahzer de Galaad, des hommes forts et vaillants.
32 Ses frères donc, qui étaient hommes vaillants, furent deux mille sept cents, sortis des chefs

des pères ; et le roi David les établit sur les Rubénites, les Gadites, et la moitié de la tribu de Manassé, pour toutes les affaires de Dieu, et pour celles du roi.

REFLEXIONS SUR LES CHAPITRES XXIV, XXV ET XXVI

La réflexion générale qu'il y a à faire sur ces chapitres, c'est que David, par un effet de son grand zèle, établit avant que de mourir un bel ordre dans tout ce qui concernait la religion et le service divin afin qu'il fût célébré d'une manière convenable et conforme aux intentions de Dieu.

Au reste, ce prince ne régla pas toutes ces choses de son autorité, mais il suivit en cela les ordres de Dieu qui lui avaient été donnés par les prophètes Gad et Nathan, aussi bien que par le prophète Samuel.

CHAPITRE XXVII.

Ce chapitre contient le dénombrement et le département des officiers militaires et civils.

1 Pour ce qui est des enfants d'Israël, selon leur dénombrement, il y avait des chefs des pères, des gouverneurs de milliers et de centaines, et leurs prévôts, qui servaient le roi, selon tout l'état des départements ; l'un entrait, et l'autre sortait de mois en mois, pendant tous les mois de l'année, et chaque département était de vingt-quatre mille hommes.
2 Et Jasçobham, fils de Zabdiel, présidait sur le premier département pour le premier mois, et il y avait vingt-quatre mille hommes dans son département.
3 Il était des fils de Pharez, chef de tous les capitaines de l'armée du premier mois.
4 Dodaï Ahohite présidait sur le département du second mois, ayant Mikloth pour lieutenant en son département, et il y avait vingt-quatre mille hommes dans son département.
5 Le chef de la troisième armée pour le troisième mois, était Bénaja, fils de Jéhojadah sacrificateur et capitaine en chef ; et il y avait vingt-quatre mille hommes dans son département.
6 C'est ce Bénaja qui était fort entre les trente, et par-dessus les trente. Et Hammizabad son fils était dans son département.
7 Le quatrième, pour le quatrième mois, était Hazaël, frère de Joab, et Zébadja son fils était après lui ; et il y avait vingt-quatre mille hommes dans son département.
8 Le cinquième, pour le cinquième mois, était le capitaine Sçamhuth de Jizrah ; et il y avait vingt-quatre mille hommes dans son département.
9 Le sixième, pour le sixième mois, était Hira, fils de Hikkès Tékohite ; et il y avait vingt-quatre mille hommes dans son département.
10 Le septième, pour le septième mois, était Hélets Pélonite, des descendants d'Ephraïm ; et il y avait vingt-quatre mille hommes dans son département.
11 Le huitième, pour le huitième mois, était Sibbécaï Husçathite, de la famille des Zarhites ; et il y avait vingt-quatre mille hommes dans son département.
12 Le neuvième, pour le neuvième mois, était Abihézer Hanathothite, des Benjamites ; et il y avait vingt-quatre mille hommes dans son département.
13 Le dixième, pour le dixième mois, était Naharaï Nétophathite, de la famille des Zarhites, et il y avait vingt-quatre mille hommes dans son département.
14 Le onzième, pour le onzième mois, était Bénaja Pirhathonite, des descendants d'Ephraïm, et il y avait vingt-quatre mille hommes dans son département.
15 Le douzième, pour le douzième mois, était Heldaï Néthophathite, appartenant à Hothniel, et il y avait vingt-quatre mille hommes dans son département.
16 Et ceux-ci présidaient sur les tribus d'Israël : Elihézer, fils de Zicri, était le conducteur des Rubénites. Des Siméonites, Scéphatja, fils de Mahaca.
17 Des Lévites, Hasçabja, fils de Kémuel. De ceux d'Aaron, Tsadok.
18 De Juda, Elihu, qui était un des frères de David. De ceux d'Issacar, Homri, fils de Micaël.

19 De ceux de Zabulon, Jisçmahia, fils de Hobadja. De ceux de Nephthali, Jérimoth, fils de Hazriel.
20 Des enfants d'Ephraïm, Hosée, fils de Hazazia. De la moitié de la tribu de Manassé, Joël, fils de Pédaja.
21 De l'autre moitié de la tribu de Manassé à Galaad, Jiddo, fils de Zacharie. De ceux de Benjamin, Jahaziel, fils d'Abner.
22 De ceux de Dan, Hazaréel, fils de Jéroham. Ce sont là les principaux des tribus d'Israël.
23 Et David ne fit point le compte des Israélites depuis l'âge de vingt ans et au-dessous, parce que l'Éternel avait dit qu'il multiplierait Israël comme les étoiles du ciel.
24 Joab, fils de Tséruja, avait bien commencé à faire le dénombrement, mais il n'acheva pas, parce qu'à cause de cela l'indignation de Dieu était venue sur Israël, et ce dénombrement-là ne fut point mis parmi les dénombrements enregistrés dans les Chroniques du roi David.
25 Or, Hazmaveth, fils de Hadiel, était commis sur les finances du roi ; mais Jonathan, fils de Huzija, était commis sur les finances qui étaient à la campagne, dans les villes, dans les villages, et dans les châteaux ;
26 et Hezri, fils de Kélub, était commis sur ceux qui travaillaient à la campagne à la culture de la terre ;
27 et Scimhi, Ramathite, sur les vignes, et Zabdi Sciphmien, sur ce qui *provenait* des vignes *et* sur les celliers à vin ;
28 et Bahal-Hanan, Guédérite, sur les oliviers et sur les figuiers qui étaient à la campagne ; et Johas, sur les celliers à huile ;
29 et Scitraï, Sçaronite, était commis sur le gros bétail qui paissait à Sçaron ; et Sçaphas, fils de Hadlaï, sur le gros bétail qui paissait dans les vallées ;
30 et Obil, Ismaélite, sur les chameaux ; Jéhdéja, Mérothite, sur les ânesses ;
31 et Jaziz, Hagarénien, sur les troupeaux du menu bétail. Tous ceux-là avaient la charge des biens qui appartenaient au roi David.
32 Mais Jonathan, oncle de David, était conseiller, homme fort intelligent et secrétaire ; et Jéhiel, fils de Hacmoni, était avec les fils du roi.
33 Et Ahitophel était le conseiller du roi ; et Cusçaï, Arkite, était l'intime ami du roi.
34 Après Ahitophel fut Jéhojadah, fils de Bénaja, et Abiathar. Et le général de l'armée du roi était Joab.

REFLEXIONS

Il paraît par ce chapitre que le roi David avait à son service deux cent quatre-vingt-huit mille hommes. Ils étaient partagés en douze corps de vingt-quatre mille hommes chacun et qui servaient par mois. De cette manière ce service n'était point à charge, puisqu'après avoir servi un mois, les officiers et les soldats étaient libres pendant onze mois et pouvaient prendre soin de leurs affaires domestiques. On voit aussi dans ce chapitre les noms et les emplois des chefs des douze tribus et des principaux officiers de la maison du roi. Il y avait un intendant des finances pour la ville, un autre pour le pays, un autre pour la culture des terres, un autre pour les vignes et pour le vin, un autre pour les figuiers et les oliviers. Il y en avait un qui était commis sur le bétail des montagnes et des vallées, un autre qui avait inspection sur les chameaux et sur les ânesses, un autre qui avait la direction du menu bétail et enfin un gouverneur des enfants du roi. C'est ainsi que David, comme un prince sage et prudent et comme père de son peuple pourvoyait à la sureté et à la défense de son royaume, sans pour autant charger ses sujets.

CHAPITRE XXVIII.

David informe les chefs du peuple du dessein qu'il avait eu de bâtir un temple et comment Dieu lui avait fait connaître que ce serait Salomon, son fils, qui le bâtirait. II. Il les exhorte aussi bien que Salomon à s'employer à cet ouvrage et il donne à Salomon le plan du temple avec une

grande quantité d'or, d'argent et de matériaux qu'il avait amassés pour ce dessein.

1 Or, David assembla à Jérusalem tous les chefs d'Israël, les chefs des tribus et les chefs des départements, qui servaient le roi, et les capitaines de milliers et de centaines, et ceux qui avaient la charge de tous les biens du roi et de tout ce qu'il possédait, ses fils, avec ses officiers, et les hommes puissants, et tous les hommes forts et vaillants.
2 Et le roi David se tenant debout, leur dit : Mes frères et mon peuple, écoutez-moi : J'avais dessein de bâtir une maison de repos à l'arche de l'alliance de l'Éternel, et au marchepied de notre Dieu, et j'ai fait les préparatifs pour la bâtir.
3 Mais Dieu m'a dit : Tu ne bâtiras point de maison à mon nom, parce que tu es un homme de guerre, et que tu as répandu beaucoup de sang.
4 Or, comme l'Éternel, le Dieu d'Israël, m'a choisi de toute la maison de mon père, pour être roi sur Israël à toujours, car il a choisi Juda pour conducteur, et de la maison de Juda la maison de mon père, et d'entre les fils de mon père, il a pris son plaisir en moi, pour me faire régner sur tout Israël ;
5 aussi, d'entre tous mes fils (car l'Éternel m'a donné plusieurs fils) il a choisi Salomon mon fils, pour s'asseoir sur le trône du royaume de l'Éternel sur Israël.
6 Et il m'a dit : Salomon ton fils est celui qui bâtira ma maison et mes parvis ; car je me le suis choisi pour fils, et je lui serai père ;
7 et j'affermirai son règne à toujours, s'il s'applique à faire mes commandements et mes ordonnances, comme aujourd'hui.
8 Maintenant donc je vous somme, en la présence de tout Israël, qui est l'assemblée de l'Éternel, et devant notre Dieu qui l'entend, que vous ayez à garder et à rechercher diligemment tous les commandements de l'Éternel votre Dieu, afin que vous possédiez ce bon pays, et que vous le fassiez hériter à vos enfants après vous à jamais.
9 Et toi, Salomon mon fils, connais le Dieu de ton père, et sers-le avec intégrité de cœur et volontairement ; car l'Éternel sonde les cœurs, et connaît toutes les pensées des esprits. Si tu le cherches, il se fera trouver à toi ; mais si tu l'abandonnes, il te rejettera pour toujours.
10 Regarde maintenant, que l'Éternel t'a choisi pour bâtir une maison pour son sanctuaire ; fortifie-toi donc, et applique-toi à y travailler.
11 Alors David donna à Salomon son fils, le modèle du portique, de ses appartements, de ses cabinets, de ses chambres hautes, de ses cabinets de dedans, et du lieu du propitiatoire ;
12 et le modèle de toutes les choses qu'il avait dans l'esprit, pour les parvis de la maison de l'Éternel, pour les chambres d'alentour, pour les trésors de la maison de l'Éternel, et pour les trésors des choses saintes ;
13 et pour les départements des sacrificateurs et des Lévites, et pour tout l'ouvrage du service de la maison de l'Éternel, et pour tous les ustensiles du service de la maison de l'Éternel.
14 Il lui donna aussi de l'or à certain poids, pour ce qui devait être d'or, savoir, pour tous les ustensiles de chaque service, et de l'argent à certain poids, pour tous les ustensiles d'argent, savoir, pour tous les ustensiles de chaque service ;
15 savoir, le poids des chandeliers d'or et de leurs lampes d'or, selon le poids de chaque chandelier et de ses lampes ; et le poids des chandeliers d'argent, selon le poids de chaque chandelier et de ses lampes, selon le service de chaque chandelier ;
16 et le poids de l'or, pesant ce qu'il fallait pour chaque table des pains de proposition ; et de l'argent pour les tables d'argent.
17 et de l'or pur pour les fourchettes, pour les bassins, pour les gobelets, pour les plats d'or, selon le poids de chaque plat ; et de l'argent pour les plats d'argent, selon le poids de chaque plat ;
18 et de l'or affiné à certain poids, pour l'autel des parfums, et de l'or pour faire les deux chérubins qui étendaient les ailes et qui couvraient l'arche de l'alliance de l'Éternel.

19 On m'a fait entendre (*dit David*) de la part de l'Éternel toutes ces choses comme elles sont décrites ; tous les ouvrages de ce modèle.
20 C'est pourquoi, David dit à Salomon son fils : Fortifie-toi, et prends courage, et travaille ; ne crains point, et ne t'effraie point ; car l'Éternel Dieu, qui est mon Dieu, sera avec toi et ne te laissera point, ni ne t'abandonnera point, que tu n'aies achevé tout l'ouvrage du service de la maison de l'Éternel.
21 Et voici les départements des sacrificateurs et des Lévites, pour tout le service de la maison de Dieu, et il y a avec toi, pour tout cet ouvrage, toutes sortes de gens de bonne volonté, et experts pour toute sorte de service ; et les chefs avec tout le peuple seront prêts à exécuter tout ce que tu diras.

REFLEXIONS

Nous continuons à voir ici le grand zèle de David pour le service de Dieu, le soin qu'il avait eut avant sa mort de donner, tant aux principaux du royaume qu'à Salomon son fils, les ordres nécessaires pour bâtir le temple et comment il fournit l'or, l'argent, les matériaux et tout ce qu'il avait pu amasser pour l'exécution de ce pieux dessein.

Nous devons tous être animés du même zèle et contribuer, chacun suivant notre état et nos moyens, à l'établissement du service de Dieu. Et si la nature du culte que l'Évangile nous apprend à rendre à Dieu ne demande pas des dépenses si considérables, nous pouvons employer nos biens à des œuvres de piété encore plus agréables à Dieu, en procurant l'instruction et l'édification du prochain, en secourant les nécessiteux et en travaillant par tous les moyens possibles et surtout par nos bons exemples à l'avancement du règne de Jésus-Christ. Les exhortations que David adressa aux principaux de son royaume et à Salomon son fils, leur recommandant sur toutes choses de servir Dieu avec intégrité de cœur et de garder ses commandements doivent être bien considérées. Le premier et le plus important de tous nos devoirs est de craindre Dieu, d'être zélé pour sa gloire et de nous attacher à ses saintes lois, c'est de là que dépend le bonheur des peuples et celui des particuliers, comme David le représentait à Salomon en lui disant : *L'Éternel sonde les cœurs et il connait toutes les pensées des esprits, si tu le cherches il se fera trouver à toi, mais si tu l'abandonnes, il te rejettera pour toujours.*

CHAPITRE XXIX.

Ce chapitre contient trois choses :
I. Une spécification des offrandes et des contributions que David et les principaux firent pour le temple.
II. Les louanges et les actions de grâces que David rendit à Dieu en lui présentant ces offrandes.
III. Salomon est établi roi et David meurt après avoir régné quarante ans.

1 Et le roi David dit à toute l'assemblée : Dieu a choisi un seul de mes fils, Salomon, qui est encore jeune et tendre, et l'ouvrage est grand ; car ce palais n'est pas pour un homme, mais il est pour l'Éternel Dieu.
2 Et moi, j'ai préparé de tout mon pouvoir pour la maison de mon Dieu, de l'or pour les choses qui doivent être d'or, de l'argent pour celles qui doivent être d'argent, de l'airain pour ce qui doit être d'airain, du fer pour ce qui doit être de fer, du bois pour ce qui doit être de bois, des pierres d'onyx et de remplages, des pierres d'escarboucle et de diverses couleurs, des pierres précieuses de toutes sortes et du marbre en abondance.
3 Et de plus, comme j'ai une grande affection pour la maison de mon Dieu, je donne, outre toutes les choses que j'ai préparées pour la maison du sanctuaire, l'or et l'argent que j'ai parmi mes plus précieux joyaux ;
4 Trois mille talents d'or, de l'or d'Ophir, et sept mille talents d'argent affiné, pour revêtir les

murailles des appartements du temple ;
5 Afin qu'il y ait de l'or partout où il faut de l'or, et de l'argent partout où il faut de l'argent, et pour tout l'ouvrage qui se fera par la main des ouvriers. Et qui est-ce de vous qui se disposera volontairement à offrir aujourd'hui libéralement à l'Éternel ?
6 Alors les chefs des pères, et les chefs des tribus d'Israël, et les capitaines de milliers et de centaines, et ceux qui avaient la charge des affaires du roi, offrirent volontairement.
7 Et ils donnèrent pour le service de la maison de Dieu, cinq mille talents et dix mille drachmes d'or, dix mille talents d'argent, dix-huit mille talents d'airain, et cent mille talents de fer.
8 Ils mirent aussi les pierres précieuses que chacun trouva chez lui, au trésor de la maison de l'Éternel, entre les mains de Jéhiel, Guersçonite.
9 Et le peuple offrait avec joie, volontairement ; car ils offraient de tout leur cœur leurs offrandes volontaires à l'Éternel ; et David eut une forte grande joie.
10 Après cela, David bénit l'Éternel en présence de toute l'assemblée, et dit : Ô Éternel ! Dieu d'Israël notre père, tu *es* béni de tout temps et à toujours ;
11 Ô Éternel ! c'est à toi qu'appartient la magnificence, la puissance, la gloire, l'éternité et la majesté ; car tout ce qui est aux cieux et sur la terre, est à toi. Ô Éternel ! le royaume est, à toi, et tu es élevé sur toutes choses.
12 Les richesses et les honneurs viennent de toi, et tu as la domination sur toutes choses ; la vertu et la puissance est en ta main, et *il est aussi* en ton pouvoir d'agrandir et de fortifier toutes choses.
13 Maintenant donc, ô notre Dieu ! nous te célébrons, et nous louons ton nom glorieux.
14 Car qui suis-je, et qui est mon peuple, que nous ayons le pouvoir d'offrir volontairement comme nous faisons ? Car toutes ces choses viennent de toi, et les ayant reçues de ta main, nous te les présentons.
15 Et nous sommes étrangers devant toi, comme tous nos pères ; et nos jours sont comme l'ombre sur la terre, et il n'y a rien d'autre à attendre.
16 Éternel notre Dieu, toute cette abondance que nous avons préparée pour bâtir une maison à ton saint nom, vient de ta main, et toutes ces choses sont à toi.
17 Et je connais, mon Dieu, que c'est toi qui sondes les cœurs, et que tu prends plaisir à la droiture ; c'est pourquoi, j'ai volontairement offert d'un cœur droit toutes ces choses ; et j'ai vu maintenant avec joie que ton peuple, qui s'est trouvé ici, t'a fait son offrande volontairement.
18 Ô Éternel ! Dieu d'Abraham, d'Isaac et d'Israël nos pères, conserve à toujours cette inclination des pensées du cœur de ton peuple, et dispose leurs cœurs vers toi !
19 Donne aussi un cœur intègre à Salomon mon fils, afin qu'il garde tes commandements, tes témoignages et tes statuts, et qu'il fasse tout ce qu'il faut faire, et qu'il bâtisse le palais que j'ai préparé.
20 Après cela, David dit à toute l'assemblée : Bénissez maintenant l'Éternel votre Dieu. Et toute l'assemblée bénit l'Éternel le Dieu de leurs pères, et s'inclinant, ils se prosternèrent devant l'Éternel et devant le roi.
21 Et le lendemain ils sacrifièrent à l'Éternel, et lui offrirent des holocaustes : mille veaux, mille béliers et mille agneaux, avec leurs aspersions ; et des sacrifices en grand nombre pour tous ceux d'Israël.
22 Et ils mangèrent et burent ce jour-là devant l'Éternel, avec une grande joie, et ils établirent roi pour la seconde fois, Salomon fils de David, et ils l'oignirent en le consacrant à l'Éternel, pour être leur conducteur, et Tsadok pour sacrificateur.
23 Salomon s'assit donc sur le trône de l'Éternel, pour être roi en la place de David, son père, et il prospéra ; car tout Israël lui obéit.
24 Et tous les principaux et les grands, et même tous les fils du roi David, donnèrent les mains pour être assujettis au roi Salomon.
25 Ainsi l'Éternel éleva souverainement Salomon à la vue de tout Israël ; et il lui donna une si

grande majesté royale qu'aucun roi avant lui n'en avait eu de semblable en Israël.
26 David donc, fils d'Isaï, régna sur tout Israël.
27 Et le temps qu'il régna sur Israël fut de quarante ans. Il régna sept ans à Hébron, et trente-trois ans à Jérusalem.
28 Puis il mourut en bonne vieillesse, rassasié de jours, de richesses et de gloire ; et Salomon son fils régna en sa place.
29 Quant aux actions du roi David, tant les premières que les dernières, voilà, elles sont écrites dans le livre de Samuel le Voyant, et dans les livres de Nathan le Prophète, et dans les livres de Gad le Voyant,
30 Et tout son règne et sa force, et ce qui se passa de son temps, tant en Israël que dans tous les royaumes de ces pays.

REFLEXIONS

La dévotion et la promptitude avec laquelle David et les principaux du peuple offrirent autrefois si libéralement ce qui était nécessaire pour bâtir le temple doit nous inciter à marquer la même volonté dans toutes les occasions où il s'agit de Dieu et de son service.

Et comme l'on vit alors le Roi David donner le premier des marques de son zèle et les chefs du peuple suivre son exemple, il faut aussi que les grands et les riches se distinguent toutes les fois qu'ils peuvent faire quelque chose pour Dieu et que tout le monde se fasse un plaisir et un devoir de seconder ceux qui veulent faire fleurir la religion.

Mais on voit surtout éclater la piété de David dans la prière qu'il prononça à cette occasion. Il y reconnait et il y adore la grandeur de Dieu, il lui présente avec beaucoup d'humilité son offrande et celles des principaux de son royaume. Il fait des vœux ardents pour tout le peuple et pour Salomon, son fils, et il exhorte toute l'assemblée d'Israël à bénir Dieu avec lui.

La dévotion humble et ardente et l'onction qui est répandue dans cette excellente prière doit nous animer fortement à ces mêmes devoirs. Acquittons-nous-en donc avec plaisir et avec un saint zèle. Adorons et célébrons la majesté et la puissance infinie du Seigneur. Reconnaissons avec une profonde humilité que nous ne sommes devant lui que de pauvres créatures faibles et mortelles, que tout ce que nous avons vient de lui et que quoi que nous puissions lui offrir et faire pour sa gloire, nous ne lui offrons que ses propres dons. Prions-le qu'il produise et qu'il entretienne toujours en nous de bonnes dispositions et qu'il tourne lui-même nos cœurs et nos pensées vers lui. Excitons enfin nos prochains à joindre leurs louanges aux nôtres et animons-nous continuellement les uns les autres à bénir et à glorifier son saint Nom, tant par nos prières et par nos actions de grâce que par notre obéissance et par notre attachement à son service.

Enfin, on voit ici que Salomon fut établi roi du vivant de David son père qui eut par ce moyen la consolation de voir avant sa mort l'accomplissement des promesses que Dieu lui avait faites de lui donner un fils qui règnerait avec gloire. Ce fut ainsi que David finit sa vie dont l'histoire nous est rapportée fort au long par les auteurs sacrés et dans laquelle nous trouvons plusieurs événements remarquables et divers exemples soit de vertus, soit de péchés, dont nous devons profiter pour notre instruction et pour notre sanctification.

LE SECOND LIVRE

DES CHRONIQUES

ARGUMENT

Ce livre contient l'histoire des rois qui ont régnés à Jérusalem depuis Salomon, fils de David, jusqu'au temps de la captivité de Babylone. On trouve dans ce livre plusieurs histoires qui sont rapportées dans les livres des rois, mais avec cette différence que ce livre ne traite proprement que du règne des rois de Juda et qu'il n'y est parlé des rois d'Israël que par occasion, au lieu que les livres des rois renferment l'histoire des rois d'Israël aussi bien que celle des rois de Juda.

CHAPITRE I.

Le roi Salomon, étant monté sur le trône, va à Gabaon pour y offrir un sacrifice solennel. Dieu y apparaît à lui et lui promet de lui donner tout ce qu'il lui demanderait et ce prince, ayant prié le Seigneur de lui donner la sagesse plutôt que les richesses, Dieu lui accorda l'un et l'autre de ces avantages. On voit sur la fin de ce chapitre une description abrégée de la puissance et des richesses de Salomon.

1 Salomon fils de David, se fortifia dans son règne ; et l'Éternel son Dieu fut avec lui, et il l'éleva souverainement.
2 Et Salomon parla à tout Israël, savoir, aux chefs des milliers et des centaines, aux juges et à tous les principaux de tout Israël, chefs des pères.
3 Et Salomon et toute l'assemblée qui était avec lui, allèrent au lieu haut qui était à Gabaon ; car c'était là que le tabernacle d'assignation de Dieu, que Moïse, serviteur de l'Éternel, avait fait au désert, avait été placé.
4 Mais David avait amené l'arche de Dieu de Kirjath-jéharim, dans le lieu qu'il avait préparé ; car il lui avait tendu un tabernacle dans Jérusalem.
5 Et l'autel d'airain que Bethsaléel, fils d'Uri, fils de Hur, avait fait, était à Gabaon devant le pavillon de l'Éternel, qui fut aussi recherché par Salomon et par l'assemblée.
6 Et Salomon offrit là, devant l'Éternel, sur l'autel d'airain qui était auprès du tabernacle mille holocaustes.
7 En cette même nuit-là Dieu apparut à Salomon, et lui dit : Demande ce que tu voudras que je te donne.
8 Et Salomon répondit à Dieu : Tu as usé de grande miséricorde envers David mon père, et tu m'as établi roi en sa place.
9 Maintenant donc, Éternel mon Dieu ! que la parole que tu as donnée à David mon père, soit stable ; car tu m'as établi roi, sur un peuple grand en nombre comme la poudre de la terre.
10 Donne-moi donc maintenant de la sagesse et de la connaissance, afin de pouvoir gouverner ce peuple ; car qui pourrait juger ton peuple qui est si grand ?
11 Et Dieu dit à Salomon : Parce que tu as eu cette pensée, et que tu n'as pas demandé des richesses, ni des biens, ni de la gloire, ni la mort de ceux qui te haïssent, et même, que tu n'as pas demandé de vivre longtemps, mais que tu as demandé pour toi de la sagesse et de la connaissance, afin de pouvoir juger mon peuple, sur lequel je t'ai établi roi ;

12 la sagesse et la connaissance te sont données ; je te donnerai aussi des richesses, des biens, et de la gloire, ce qui n'est point ainsi arrivé aux rois qui ont été avant toi, et qui n'arrivera jamais ainsi après toi.
13 Et Salomon revint à Jérusalem du haut lieu qui était à Gabaon, de devant le tabernacle d'assignation, et il régna sur Israël.
14 Et il fit amas de chariots et de cavalerie, de sorte qu'il avait mille et quatre cents chariots et douze mille hommes de cheval, et il les mit dans les villes où il tenait ses chariots, et auprès du roi dans Jérusalem.
15 Et le roi fit que l'argent et l'or étaient aussi communs à Jérusalem que les pierres ; et les cèdres, que les figuiers sauvages qui sont par les plaines, tant il y en avait.
16 Or, quant au péage, qui appartenait à Salomon, de la traite des chevaux qu'on tirait d'Egypte, et du fil, les fermiers du roi se payaient en fil.
17 Mais on faisait remonter et sortir d'Egypte chaque chariot, pour six cents pièces d'argent, et chaque cheval pour cent cinquante. Et ainsi on en tirait par le moyen de ces fermiers, pour tous les rois des Héthiens et pour les rois de Syrie.

REFLEXIONS

Salomon donna dès le commencement de son règne des marques de son attachement à la religion et de son zèle en allant à Gabaon où le tabernacle était pour y adorer Dieu, pour lui rendre grâces et pour implorer sa bénédiction. Mais il fit surtout paraître sa piété, lorsque Dieu lui ayant permis de demander tout ce qu'il souhaitait, il le pria de lui accorder les lumières et la sagesse dont il avait besoin pour gouverner son peuple justement. Ce qui plut tellement à Dieu qu'il donna à Salomon une sagesse extraordinaire, qu'il l'éleva au-dessus de tous les autres rois et avec cela les richesses, la puissance et la gloire qu'il n'avait pas demandées.

Cette histoire montre aux rois et aux princes que dans l'élévation où ils sont, rien ne leur est plus nécessaire que la prudence et la justice, que le moyen d'obtenir cette grâce, c'est de la demander à Dieu et que c'est même ce qui attire sa faveur sur leurs personnes et sur leurs états et ce qui les fait prospérer. Nous devons tous apprendre d'ici à préférer la véritable sagesse et les lumières de l'esprit de Dieu aux avantages de la terre. Dieu, qui exauça les prières de Salomon, ne refuse jamais les véritables biens à ceux qui désirent les obtenir et qui les lui demandent et outre cela, il leur accorde souvent la prospérité temporelle qu'ils ne lui demandent pas.

CHAPITRE II.

Salomon envoie des ambassadeurs à Huram, roi de Tyr, et lui demande des ouvriers et des matériaux pour bâtir le temple de Jérusalem.
Huram félicite Salomon sur son avènement à la couronne et lui accorde ce qu'il avait demandé.

1 Salomon ayant résolu de bâtir une maison au nom de l'Eternel, et une maison pour sa cour royale,
2 fit un dénombrement de soixante et dix mille hommes, qui portaient les fardeaux, et de quatre-vingt mille qui coupaient le bois sur la montagne, et de trois mille six cents commis sur eux.
3 Et il envoya vers Hiram, roi de Tyr, pour lui dire : Uses-en avec moi comme tu en as usé avec David mon père, et envoie-moi des cèdres, comme tu lui en envoyas pour lui bâtir une maison afin d'y habiter.
4 Voici, je m'en vais bâtir une maison au nom de l'Eternel mon Dieu, pour la consacrer, afin de faire fumer devant lui le parfum des odeurs aromatiques, et pour lui présenter les pains de proposition qu'on pose continuellement devant lui, et pour lui offrir les holocaustes du matin et du soir, pour les sabbats, et pour les nouvelles lunes, et pour les fêtes solennelles de l'Eternel notre Dieu, ce qui est perpétuel en Israël.

5 Or la maison que je vais bâtir sera grande, car notre Dieu est grand par-dessus tous les dieux.
6 Qui est-ce donc qui aurait le pouvoir de lui bâtir une maison, si les cieux, même les cieux des cieux ne le peuvent contenir ? Et qui suis-je moi, que je lui bâtisse une maison, si ce n'est pour faire des parfums devant lui ?
7 C'est pourquoi, envoie-moi maintenant quelque homme qui s'entende à travailler en or, en argent, en airain, en fer, en écarlate, en cramoisi et en hyacinthe, qui sache graver ; afin qu'il soit avec les hommes experts que j'ai avec moi, dans la Judée et à Jérusalem, et que David mon père a destinés à cela.
8 Envoie-moi aussi du Liban du bois de cèdre, de sapin et d'Algummim ; car je sais que tes serviteurs s'entendent bien à couper le bois du Liban ; et voilà, mes serviteurs seront avec les tiens.
9 Et qu'on me prépare du bois en grande quantité, car la maison que je vais bâtir sera grande et magnifique.
10 Et je donnerai à tes serviteurs, qui couperont les bois, vingt mille cores de froment foulé, vingt mille cores d'orge, vingt mille baths de vin, et vingt mille baths d'huile.
11 Et Hiram, roi de Tyr, écrivit et manda à Salomon : C'est parce que l'Eternel a aimé son peuple, qu'il t'a établi roi sur eux.
12 Et Hiram dit : Béni soit l'Eternel, le Dieu d'Israël, qui a fait les cieux et la terre, de ce qu'il a donné au roi David un fils sage, prudent et intelligent, qui doit bâtir une maison à l'Eternel, et une maison pour sa cour royale.
13 Je t'envoie donc maintenant un homme expert et habile, qui a servi Hiram mon père ;
14 fils d'une femme sortie de la tribu de Dan, avec son père qui est Tyrien, qui sait travailler en or, en argent, en airain, en fer, en pierres et en bois, en écarlate, en hyacinthe, en fin lin et en cramoisi, et qui sait faire toute sorte de gravure et de dessin de toutes les choses qu'on lui proposera, avec les hommes habiles que tu as, et ceux qu'a eus mon seigneur David ton père.
15 Et maintenant, que mon seigneur envoie à ses serviteurs le froment, l'orge, l'huile et le vin qu'il a dit.
16 Et nous couperons du bois du Liban autant qu'il t'en faudra, et nous te le mettrons en radeaux, et nous les conduirons par mer jusqu'à Japho, et tu les feras monter à Jérusalem.
17 Et Salomon fit le dénombrement de tous les étrangers qui étaient au pays d'Israël, après le dénombrement que David son père en avait fait ; et on en trouva cent cinquante-trois mille et six cents.
18 Et il en établit soixante et dix mille qui portaient les fardeaux, quatre-vingt mille qui coupaient le bois sur la montagne, et trois mille six cents commis pour faire travailler le peuple.

REFLEXIONS

Le dessein que Salomon forma de bâtir un temple et les démarches qu'il fit auprès du roi de Tyr pour ce sujet nous engagent à considérer que rien n'est plus digne des princes qui ont le bonheur de connaître Dieu que de travailler à l'établissement de son service et de la vraie religion et que c'est le meilleur usage qu'ils puissent faire de leur puissance et de leurs richesses. Il y a deux réflexions à faire sur la réponse qu'Huram fit à Salomon.

L'une, que le roi de Tyr avait quelque connaissance du vrai Dieu, cela paraît parce qu'il bénit l'Éternel, qui a fait les cieux et la terre, de ce que Salomon avait succédé à David son père.

L'autre, qu'Huram fournit à Salomon les matériaux et les ouvriers qu'il avait demandés.

C'est ainsi que Dieu bénit ordinairement les entreprises qui ont pour but l'avancement de sa gloire et qu'il leur donne des succès heureux.

CHAPITRE III.

On voit dans ce chapitre une description du temple que Salomon fit bâtir, de ses dimensions, du lieu très-saint, des chérubins, des tapisseries et des colonnes qui étaient à l'entrée du temple.

Et dans le chapitre IV, celle de l'autel des holocaustes, de la grande cuve, appelée la mer d'airain, des cuviers, des chandeliers, des tables, des parvis et des autres ouvrages qui furent faits pour le temple, tant par Salomon, que par Huram.

1 Salomon commença donc de bâtir la maison de l'Éternel à Jérusalem, sur la montagne de Morija, qui avait été montrée à David son père, au lieu que David son père avait préparé dans l'aire d'Ornan, Jébusien.
2 Il commença de la bâtir au second jour du second mois, la quatrième année de son règne.
3 Voici quel fut le plan de Salomon pour bâtir la maison de Dieu : Il y avait pour la première mesure, soixante coudées de long, et vingt coudées de large.
4 Et le portique, qui était vis-à-vis de la longueur, en front de la largeur de la maison, était de vingt coudées ; et il le couvrit en dedans d'or pur.
5 Et il couvrit la grande maison de bois de sapin ; il la revêtit d'or excellent, y ayant relevé en bosse par-dessus des palmes et des chaînettes.
6 Et il revêtit la maison de pierres précieuses, afin qu'elle en fût ornée ; et l'or était de l'or de Parvaïm.
7 Il revêtit donc d'or la maison, ses sommiers, ses poteaux, ses murailles et ses portes ; et il entailla des chérubins dans les parois.
8 Il fit aussi le lieu très saint, dont la longueur était de vingt coudées, selon la largeur de la maison, et la largeur de vingt coudées ; et il le couvrit d'or excellent, qui montait à six cents talents.
9 Et le poids des clous montait à cinquante sicles d'or. Il revêtit aussi d'or les voûtes.
10 Il fit aussi des chérubins dans le lieu très saint, d'ouvrage dont les pièces se pouvaient démonter, et il les couvrit d'or ;
11 et la longueur des ailes des chérubins était de vingt coudées, de sorte qu'une aile avait cinq coudées, et touchait la muraille de la maison, et l'autre aile avait cinq coudées, et touchait l'aile de l'autre chérubin.
12 Et une des ailes de l'autre chérubin, qui avait cinq coudées, touchait la muraille de la maison, et l'autre aile, qui avait cinq coudées, était jointe à l'aile de l'autre chérubin.
13 Ainsi, les ailes de ces chérubins-là étaient étendues vingt coudées en long ; et ils se tenaient droits sur leurs pieds, et leurs faces regardaient vers la maison.
14 Il fit aussi le voile d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin ; et il fit par-dessus des chérubins.
15 Et au-devant de la maison il fit deux colonnes, qui avaient trente-cinq coudées de hauteur ; et les chapiteaux, qui étaient sur le sommet de chacune, étaient de cinq coudées.
16 Or, comme il avait fait des chaînettes pour l'oracle, il en mit aussi sur le sommet des colonnes. Il fit aussi cent pommes de grenade, qu'il mit aux chaînettes.
17 Et il dressa les colonnes au-devant du temple, l'une à main droite, et l'autre à main gauche ; il appela celle qui était à la droite, Jakin, et celle qui était à la gauche, Bohaz.

CHAPITRE IV.

1 Il fit aussi un autel d'airain de vingt coudées de long, de vingt coudées de large, et de dix coudées de haut.
2 Et il fit une mer de fonte de dix coudées, depuis un bord jusqu'à l'autre, ronde tout autour, et haute de cinq coudées, et un cordon de trente coudées l'environnait tout autour ;
3 et au-dessous, il y avait des figures de bœufs, qui environnaient la mer tout autour, dix à chaque coudée. Il y avait deux rangs de ces bœufs, qui avaient été jetés en fonte avec la mer.
4 Elle était posée sur douze bœufs ; trois desquels regardaient le septentrion, trois l'occident, trois le midi, et trois l'orient. Et la mer était dessus, et tous les derrières du corps des bœufs

étaient tournés en dedans.
5 Et son épaisseur était d'une paume, et son bord était comme le bord d'une coupe à façon de fleurs de lis. Elle contenait trois mille baths.
6 Il fit aussi dix cuviers, et en mit cinq à droite et cinq à gauche, pour s'en servir à laver. On y lavait ce qui appartenait aux holocaustes ; mais la mer était pour les sacrificateurs, afin de s'y laver.
7 Il fit aussi dix chandeliers d'or, selon la façon qu'ils devaient avoir ; et il les mit au temple, cinq à droite, et cinq à gauche.
8 Il fit aussi dix tables, et il les mit au temple, cinq à droite, et cinq à gauche ; et il fit cent bassins d'or.
9 Et il fit le parvis des sacrificateurs, et le grand parvis, et les portes pour les parvis, lesquelles il couvrit d'airain.
10 Et il mit la mer au côté droit, tirant vers l'orient, du côté du midi.
11 Hiram fit aussi des chaudières, des racloirs et des bassins ; et il acheva de faire tout l'ouvrage qu'il fit au roi Salomon pour le temple de Dieu :
12 deux colonnes, et les pommeaux, et les deux chapiteaux qui étaient sur le haut des colonnes, et les deux rets pour couvrir les deux pommeaux des chapiteaux qui étaient sur le haut des colonnes,
13 et les quatre cents pommes de grenade pour les deux rets, de sorte qu'il y avait deux rangs de pommes de grenade pour chaque rets, pour couvrir les deux pommeaux des chapiteaux qui étaient au-dessus des colonnes.
14 Il fit aussi les soubassements et les cuviers pour mettre sur les soubassements ;
15 une mer et douze bœufs au-dessous.
16 Et Hiram, son père, fit d'airain poli, au roi Salomon, des chaudières, des racloirs, des fourchettes, et tous leurs meubles, pour la maison de l'Eternel.
17 Le roi les fondit dans la plaine du Jourdain, dans de la terre grasse, entre Succoth et le chemin qui tend vers Tséréda.
18 Et le roi fit tous ces ustensiles-là en si grand nombre, qu'on ne pouvait savoir le poids de l'airain.
19 Salomon fit aussi tous les ustensiles qui appartenaient au temple de Dieu, savoir, l'autel d'or, et les tables sur lesquelles on mettait les pains de proposition ;
20 et les chandeliers avec leurs lampes de fin or, pour les allumer devant l'oracle selon la coutume ;
21 et des fleurs, et des lampes, et les mouchettes d'or, qui étaient d'un or exquis ;
22 et les serpes, les bassins, les coupes et les encensoirs de fin or. Et pour ce qui est de l'entrée de la maison, les portes de dedans du lieu très saint, et les portes de la maison du temple étaient d'or.

REFLEXIONS

On doit remarquer sur ces deux chapitres que le roi Salomon, en faisant bâtir le temple, le disposa à l'égard de ses principales parties sur le modèle de l'ancien tabernacle qui avait été autrefois construit dans le désert du temps de Moïse et qu'il se conforma à ce qui avait été prescrit alors par le Seigneur. Mais il y ajouta plusieurs riches ornements et il n'épargna rien pour rendre ce temple plus magnifique qu'il se pourrait.

Quoi que ce que Salomon fit fût agréable à Dieu parce qu'il le faisait par zèle pour le service divin, il faut se souvenir que cette magnificence n'était pas ce que Dieu demandait principalement alors et qu'il l'exige encore moins des chrétiens. Tout ce qui est ordonné pour l'extérieur de la religion, c'est qu'on observe ce qu'il a établi à cet égard et que tout se fasse avec bienséance et avec ordre. Du reste, le culte évangélique est intérieur et spirituel et si les chrétiens n'appliquent pas les richesses qu'ils possèdent à la pompe et à la cérémonie, ils

doivent les employer à des œuvres véritablement saintes et bonnes, ce que Dieu leur a aussi recommandé très expressément.

CHAPITRE V.

Salomon commence à bâtir le temple l'an quatrième de son règne et ce bâtiment étant achevé au bout de sept ans, il y fait transporter l'arche et les vaisseaux sacrés qui étaient à Jérusalem dans le tabernacle. Il fait offrir des sacrifices et Dieu donne des marques de sa présence par la nuée qui remplit le temple.

1 Ainsi tout l'ouvrage que Salomon fit pour la maison de l'Eternel, fut achevé.
Et Salomon fit apporter ce que David son père avait consacré, avec l'argent, l'or et tous les vaisseaux, qu'il mit dans les trésors de la maison de Dieu.
2 Alors Salomon assembla à Jérusalem les anciens d'Israël, et tous les chefs des tribus, les principaux des pères des enfants d'Israël, pour emporter l'arche de l'alliance de l'Éternel, de la ville de David, qui est Sion.
3 Et tous ceux d'Israël furent assemblés vers le roi, pour la fête solennelle qui est au septième mois.
4 Tous les anciens d'Israël vinrent donc, et les Lévites portèrent l'arche.
5 Ainsi on emporta l'arche, et le tabernacle d'assignation, et tous les saints vaisseaux qui étaient dans le tabernacle ; les sacrificateurs et les Lévites les emportèrent.
6 Et le roi Salomon et toute l'assemblée d'Israël, qui s'était rendue vers lui, étaient devant l'arche, sacrifiant du gros et du menu bétail en si grand nombre, qu'on ne le pouvait nombrer ni évaluer.
7 Et les sacrificateurs apportèrent l'arche de l'alliance de l'Éternel en son lieu dans l'oracle de la maison, au lieu très saint, sous les ailes des chérubins.
8 Car les chérubins étendaient les ailes sur le lieu où devait être l'arche ; et les chérubins couvraient l'arche et ses barres par-dessus.
9 Et ils retirèrent les barres en dedans, de sorte que les bouts des barres se voyaient hors de l'arche, sur le devant de l'oracle ; mais ils ne se voyaient pas en dehors ; et elles sont demeurées là jusqu'à ce jour.
10 Il n'y avait dans l'arche que les deux tables que Moïse y avait mises à Horeb, quand l'Éternel traita alliance avec les enfants d'Israël, lorsqu'ils sortirent d'Egypte.
11 Or, comme les sacrificateurs sortaient du lieu saint (car tous les sacrificateurs qui se trouvèrent là, se sanctifièrent sans observer les départements ;
12 et les Lévites qui étaient chantres, selon tous leurs départements, tant d'Asaph que d'Héman, et de Jédithun, et de leurs fils, et de leurs frères, étant vêtus de fin lin, avec des cymbales, des lyres et des harpes, se tenaient vers l'orient de l'autel, et il y avait avec eux cent vingt sacrificateurs qui sonnaient des trompettes),
13 comme donc ils étaient ensemble avec ceux qui sonnaient des trompettes et qui chantaient et faisaient retentir leur voix d'un même accord, pour louer et pour célébrer l'Éternel, et comme ils élevaient leur voix, en jouant des trompettes, des cymbales et d'autres instruments de musique, et qu'ils louaient l'Éternel, disant : Qu'il est bon, et que sa miséricorde demeure à toujours ; il arriva que la maison de l'Éternel fût remplie d'une nuée ;
14 de sorte que les sacrificateurs ne se pouvaient tenir debout pour faire le service, à cause de la nuée ; car la gloire de l'Éternel avait rempli la maison de Dieu.

REFLEXIONS

L'arche de l'alliance étant le gage le plus précieux et le plus exprès de la présence de Dieu au milieu de son peuple, il était convenable qu'elle fût placée dans le temple que Salomon avait fait bâtir. À cause de cela, il l'y fit transporter avec tous les vaisseaux sacrés qui avaient été

jusqu'alors dans le tabernacle que le roi David, son père, avait construit et il voulut que ce transport se fit d'une manière solennelle et religieuse en offrant des sacrifices et en louant Dieu par des cantiques et par le son des instruments sacrés. Ce qui se passa dans cette occasion est une preuve du zèle et de la piété de Salomon et nous montre qu'il n'y a rien qui doive nous toucher plus vivement et nous donner plus de joie que ce qui tend à la gloire de Dieu et ce qui nous procure sa protection et les effets de son amour. On voit dans cette histoire que ce qu'on fait dans ces vues lui est toujours agréable, puisqu'après que l'arche eut été posée dans le lieu très saint, Dieu donna des marques de sa présence par le moyen de la nuée qui remplit le temple et qui assurait les Israélites que le Seigneur y habitait désormais.

CHAPITRE VI.

Le roi Salomon fait la dédicace du temple de Jérusalem par une prière dans laquelle il bénit Dieu premièrement de ce qu'il avait heureusement exécuté le dessein de lui bâtir un temple. Ensuite il le prie d'exaucer les prières qui lui seraient adressées dans ce lieu-là par toutes sortes de personnes et d'y donner toujours des marques de sa présence et de sa faveur.

1 Alors Salomon dit : L'Éternel a dit qu'il habiterait dans l'obscurité ;
2 or, je t'ai bâti une maison pour ta demeure et un domicile arrêté, afin que tu y habites à jamais.
3 Et le roi, se tournant, bénit toute l'assemblée d'Israël ; car toute l'assemblée d'Israël se tenait là debout.
4 Et il dit : Béni soit l'Éternel, le Dieu d'Israël, qui a parlé de sa bouche à David mon père, et qui a aussi accompli par sa puissance ce qu'il avait promis, en disant :
5 Depuis le jour que je retirai mon peuple hors du pays d'Egypte, je n'ai choisi aucune ville d'entre toutes les tribus d'Israël, pour y bâtir une maison, afin que mon nom y fût établi ; et je n'ai point choisi d'autre homme pour être le conducteur de mon peuple d'Israël.
6 Mais j'ai choisi Jérusalem, afin que mon nom y soit ; et j'ai choisi David, afin qu'il ait le gouvernement de mon peuple d'Israël.
7 Et David mon père avait dessein de bâtir une maison au nom de l'Éternel, le Dieu d'Israël ;
8 Mais l'Éternel dit à David mon père : Quant au dessein que tu as eu de bâtir une maison à mon nom, tu as bien fait d'avoir formé ce dessein ;
9 néanmoins, tu ne bâtiras point cette maison ; mais ton fils, qui sortira de toi, sera celui qui bâtira cette maison à mon nom.
10 L'Éternel a donc accompli la parole qu'il avait prononcée ; et j'ai succédé à David mon père, et je me suis assis sur le trône d'Israël, comme l'Éternel en avait parlé ; et j'ai bâti cette maison au nom de l'Éternel, le Dieu d'Israël.
11 Et j'y ai mis l'arche, dans laquelle est l'alliance de l'Éternel, qu'il a traitée avec les enfants d'Israël.
12 Puis il se tint debout devant l'autel de l'Éternel, en la présence de toute l'assemblée d'Israël, et il étendit ses mains.
13 Car Salomon avait fait une estrade d'airain, et il l'avait mise au milieu du grand parvis, laquelle était longue de cinq coudées, large de cinq coudées, et haute de trois coudées, et il se mit dessus ; et ayant étendu ses mains vers les cieux, il dit :
14 Ô Éternel, Dieu d'Israël ! Il n'y a point de Dieu semblable à toi dans les cieux, ni sur la terre ; c'est toi qui gardes l'alliance et la miséricorde envers tes serviteurs qui marchent devant toi de tout leur cœur ;
15 qui as tenu à ton serviteur David, mon père, ce que tu lui avais promis ; et en effet, ta main a accompli ce que ta bouche lui avait prononcé, comme il paraît aujourd'hui.
16 Maintenant donc, ô Éternel, Dieu d'Israël ! tiens à ton serviteur David, mon père, ce que tu lui as dit : Tu ne manqueras jamais de successeur, qui soit assis devant ma face sur le trône d'Israël ; pourvu seulement que tes fils prennent garde à leur voie, pour marcher dans ma loi,

comme tu as marché devant ma face.
17 Et maintenant, ô Éternel, Dieu d'Israël ! que ta parole que tu as prononcée à David, ton serviteur, soit ratifiée.
18 Mais serait-il vrai que Dieu habitât sur la terre avec les hommes ? Voilà, les cieux, même les cieux des cieux, ne te peuvent contenir, et combien moins cette maison que j'ai bâtie ?
19 Toutefois, ô Éternel, mon Dieu ! aie égard à la prière de ton serviteur et à sa supplication, pour entendre le cri et la prière que ton serviteur te présente :
20 C'est que tes yeux soient ouverts jour et nuit sur cette maison, qui est le lieu où tu as promis de mettre ton nom, exauçant la prière que ton serviteur te fait en ce lieu.
21 Exauce donc les supplications de ton serviteur et de ton peuple d'Israël, quand ils te feront des prières en ce lieu ; exauce-les du lieu de ta demeure, des cieux ; exauce et pardonne.
22 Si quelqu'un pèche contre son prochain, et qu'on lui défère le serment, pour faire jurer avec imprécation, et que le serment soit fait devant ton autel en cette maison,
23 exauce-les, toi, des cieux, et exécute ce que portera l'imprécation du serment, et juge tes serviteurs, en donnant au méchant son salaire, et lui rendant selon qu'il aura fait ; et en justifiant le juste, et lui rendant selon sa justice.
24 Si ton peuple d'Israël est battu par l'ennemi, parce qu'ils auront péché contre toi, et qu'ensuite ils se retournent vers toi, en réclamant ton nom et en te présentant des prières et des supplications dans cette maison,
25 exauce-les, toi, des cieux, et pardonne le péché de ton peuple d'Israël, et ramène-les dans la terre que tu as donnée à eux et à leurs pères.
26 Quand les cieux seront fermés, et qu'il n'y aura point de pluie, parce que ceux d'Israël auront péché contre toi, s'ils te prient dans ce lieu, et qu'ils réclament ton nom, et s'ils se détournent de leurs péchés, parce que tu les auras affligés,
27 Exauce-les, toi, des cieux, et pardonne le péché de tes serviteurs et de ton peuple d'Israël, après que tu leur auras enseigné le bon chemin, par lequel ils doivent marcher ; et donne de la pluie sur la terre que tu as donnée à ton peuple pour son héritage.
28 Quand il y aura de la famine au pays, ou de la mortalité ; quand les blés seront brûlés, ou que la nielle, les sauterelles et les vermisseaux les gâteront ; même quand leurs ennemis les assiégeront jusque dans leur propre pays, ou qu'il y aura quelque plaie, ou quelque maladie ;
29 quelque prière, et quelque supplication que te fasse quelque homme que ce soit de tout ton peuple d'Israël, selon qu'ils auront reconnu chacun sa plaie et sa douleur, et que chacun aura étendu ses mains vers cette maison,
30 alors exauce-les, toi, des cieux, du domicile arrêté de ta demeure, et pardonne, et rends à chacun selon toutes ses œuvres, selon que tu auras connu son cœur, car toi seul connais le cœur des hommes ;
31 afin qu'ils te craignent, pour marcher dans tes voies, tout le temps qu'ils vivront sur la terre que tu as donnée à nos pères.
32 Ecoute aussi l'étranger qui ne sera pas de ton peuple d'Israël, mais qui sera venu d'un pays éloigné, à cause de ton nom qui est grand, et de ta main forte, et de ton bras étendu. Quand donc il sera venu, et qu'il te priera dans cette maison,
33 exauce-le, toi, des cieux, du domicile arrêté de ta demeure, et fais tout ce que cet étranger t'aura prié de faire ; afin que tous les peuples de la terre connaissent ton nom, et qu'ils te craignent comme ton peuple d'Israël, et qu'ils connaissent que ton nom est réclamé sur cette maison que j'ai bâtie.
34 Quand ton peuple sera sorti en guerre contre ses ennemis, par le chemin par lequel tu les auras envoyés ; s'il te prie en regardant vers cette ville que tu as choisie, et vers cette maison que j'ai bâtie à ton nom,
35 alors, exauce des cieux leur prière et leur supplication, et soutiens leur droit.
36 Quand ils auront péché contre toi (car il n'y a point d'homme qui ne pèche) et qu'étant en

colère contre eux, tu les auras livrés entre les mains de leurs ennemis, et que ceux qui les auront pris les auront emmenés captifs en quelque pays, soit loin, soit près ;
37 si dans le pays où ils auront été menés captifs, ils reviennent à eux-mêmes, et que, se repentant, ils te supplient dans le pays de leur captivité, disant : Nous avons péché, nous avons fait l'iniquité, et nous avons agi perfidement ;
38 s'ils retournent à toi de tout leur cœur et de toute leur âme, étant au pays de leur captivité où on les aura menés captifs, et s'ils t'adressent leurs prières, en regardant vers leur pays que tu as donné à leurs pères, et vers cette ville que tu as choisie, et vers cette maison que j'ai bâtie à ton nom,
39 exauce des cieux, du domicile arrêté de ta demeure, leurs prières et leurs supplications, et soutiens leur droit, et pardonne à ton peuple qui aura péché contre toi.
40 Maintenant, ô mon Dieu ! je te prie que tes yeux soient ouverts, et que tes oreilles soient attentives à la prière qu'on te fera en ce lieu !
41 Maintenant donc, ô Éternel, mon Dieu ! lève-toi pour entrer en ton repos, toi et l'arche de ta force. Éternel Dieu ! que tes sacrificateurs soient revêtus de salut, et que tes bien-aimés se réjouissent du bien que tu leur auras fait !
42 Ô Éternel mon Dieu ! ne rebute point ton oint, et souviens-toi des bontés dont tu as usé envers David ton serviteur.

REFLEXIONS

La première chose qu'on remarque dans la prière que Salomon prononça à la dédicace du temple c'est la vive reconnaissance dont il était pénétré de ce que Dieu avait accompli les promesses qu'il avait faites à David son père.

On découvre ensuite dans cette prière de beaux sentiments de religion et de piété. Il paraît que ce prince savait que Dieu est partout et que sa majesté remplit les cieux et la terre et qu'ainsi il ne croyait pas que Dieu dût être renfermé dans cette maison qu'on lui consacrait.

Nous voyons de plus ici que, quoi que Salomon eût fait bâtir le temple avec une grande somptuosité et que le service divin y fut célébré avec pompe, il n'avait pas la pensée que cette magnificence fût agréable à Dieu par elle-même, non plus qu'un service purement extérieur. Mais il regardait le temple comme un lieu destiné principalement à la prière et où les Israélites viendraient offrir à Dieu leurs supplications dans leurs divers besoins et surtout dans les adversités et dans les calamités que Dieu leur enverrait pour les punir de leurs péchés.

Cela nous apprend que l'invocation du nom de Dieu est la plus importante partie de son service et que c'est à la prière que nous devons avoir recours, soit dans les afflictions générales, soit dans toutes nos autres nécessités.

Enfin, ce que Salomon dit dans cette occasion solennelle nous enseigne que Dieu exauce du Ciel ceux qui s'adressent à lui dans leurs besoins, pourvu qu'ils le fassent avec une humble et sincère confession de leurs péchés et dans les dispositions d'un véritable amendement.

CHAPITRE VII.

Salomon ayant achevé sa prière, Dieu donna de nouvelles marques de sa présence par le feu qui tomba du ciel sur les sacrifices et par la nuée qui remplit le temple. Après la fête de la dédicace, on célébra celle des tabernacles.

Ensuite Dieu apparut encore à Salomon, lui promettant d'habiter dans le temple et d'affermir son règne, si lui et le peuple lui obéissaient et menaçant au contraire de détruire les Israélites et le temple même s'ils abandonnaient son service.

1 Dès que Salomon eut achevé de faire sa prière, le feu descendit des cieux et consuma l'holocauste et les autres sacrifices ; et la gloire de l'Éternel remplit le temple.
2 Et les sacrificateurs ne pouvaient entrer dans la maison de l'Éternel, parce que la gloire de

l'Éternel avait rempli sa maison.
3 Et tous les enfants d'Israël voyant comment le feu descendait, et comment la gloire de l'Éternel était sur la maison, se courbèrent le visage en terre sur le pavé, et se prosternèrent, et célébrèrent l'Éternel, disant : Qu'il est bon, et que sa miséricorde demeure éternellement.
4 Or, le roi et tout le peuple offraient des sacrifices devant l'Éternel.
5 Et en effet, le roi Salomon offrit un sacrifice de vingt-deux mille taureaux, et cent vingt mille brebis. Ainsi le roi et tout le peuple dédièrent la maison de Dieu.
6 Et les sacrificateurs se tenaient là faisant leurs fonctions, et les Lévites avec les instruments de musique de l'Éternel, que le roi David avait faits pour célébrer l'Éternel, en disant : Que sa miséricorde demeure éternellement ; louant Dieu par les cantiques de David, avec les instruments qu'ils avaient dans leurs mains ; les sacrificateurs aussi sonnaient des trompettes vis-à-vis d'eux, et tout Israël était debout.
7 Et Salomon consacra le milieu du parvis, qui était devant la maison de l'Éternel ; car il offrit là les holocaustes et les graisses des sacrifices de prospérités, parce que l'autel d'airain qu'il avait fait ne pouvait contenir les holocaustes, et les gâteaux et les graisses.
8 En ce temps-là donc, Salomon célébra une fête solennelle pendant sept jours, avec tout Israël. Il y avait une fort grande assemblée qui y était venue depuis qu'on entre à Hamath jusqu'au torrent d'Égypte.
9 Et au huitième jour, ils firent une assemblée solennelle ; car ils célébrèrent la dédicace de l'autel pendant sept jours, et ils y firent la fête solennelle pendant sept autres jours.
10 Et au vingt-troisième jour du septième mois, il renvoya le peuple dans ses tentes, qui se réjouissait et avait le cœur plein de joie, à cause du bien que l'Éternel avait fait à David, à Salomon, et à Israël son peuple.
11 Salomon donc acheva la maison de l'Éternel et la maison royale ; et il réussit dans tout ce qu'il avait eu dessein de faire dans la maison de l'Éternel et dans la sienne.
12 Et l'Éternel apparut à Salomon de nuit, et lui dit : J'ai exaucé ta prière, et je me suis choisi ce lieu pour une maison de sacrifices.
13 Si je ferme les cieux, et qu'il n'y ait point de pluie, et si je commande aux sauterelles de consumer la terre, et si j'envoie la mortalité parmi mon peuple ;
14 et que mon peuple, sur lequel mon nom est réclamé, s'humilie, et prie, et recherche ma face, et se détourne de son mauvais train, alors je l'exaucerai des cieux, je pardonnerai leurs péchés, et je guérirai leur pays.
15 Mes yeux seront désormais ouverts, et mes oreilles seront attentives à la prière qu'on fera dans ce lieu.
16 Car j'ai choisi maintenant et j'ai sanctifié cette maison, afin que mon nom y soit à toujours ; mes yeux et mon cœur seront toujours là.
17 Et pour toi, si tu marches devant moi comme David ton père a marché, faisant tout ce que je t'ai commandé, et si tu gardes mes statuts et mes ordonnances,
18 Alors j'affermirai le trône de ton royaume, comme je l'ai promis à David ton père, en lui disant : Il ne te manquera point de successeur qui règne en Israël.
19 Mais si vous vous détournez, et que vous abandonniez mes statuts et mes commandements que je vous ai proposés, et que vous vous en alliez et serviez d'autres dieux, et vous prosterniez devant eux,
20 je les arracherai de ma terre que je leur ai donnée, je rejetterai loin de moi cette maison que j'ai consacrée à mon nom, et je ferai qu'elle sera l'objet de la raillerie de tous les peuples.
21 Et pour ce qui est de cette maison qui aura été haut élevée, quiconque passera près d'elle sera étonné, et on dira : Pourquoi l'Éternel a-t-il ainsi traité ce pays et cette maison ?
22 Et on répondra : Parce qu'ils ont abandonné l'Éternel, le Dieu de leurs pères, qui les avait retirés hors du pays d'Égypte, et qu'ils se sont attachés à d'autres dieux, et qu'ils se sont prosternés devant eux, et les ont servis ; c'est pour cela qu'il a fait venir sur eux tous ces maux.

REFLEXIONS

Ce qu'il faut observer sur la première partie de ce chapitre, c'est que quoi qu'il n'y ait plus de lieu où Dieu habite comme il habitait autrefois dans le temple de Jérusalem et où l'on voie des marques sensibles et miraculeuses de sa présence comme l'on en vit autrefois dans la dédicace de ce temple, nous devons cependant croire qu'il est présent partout où on l'invoque sincèrement et que les prières qui lui sont adressées dans les assemblées religieuses lui sont très agréables, de quoi Jésus-Christ nous assure en disant : *Que là où deux ou trois personnes seront assemblées en son nom, il y sera au milieu d'elles.*

On voit dans la seconde partie de ce chapitre que Dieu apparut une seconde fois à Salomon, qu'il lui réitéra les promesses qu'il avait faites de sa protection tant sur la ville et le temple de Jérusalem que sur sa famille et sur ses sujets si lui et son peuple lui étaient fidèles, mais qu'il le menaça aussi de les rejeter et d'abandonner ce lieu qui venait de lui être consacré s'il leur arrivait de tomber dans la désobéissance et dans l'idolâtrie. Tout cela tendait à affermir Salomon dans les bons sentiments où il était alors et c'est ainsi que Dieu se sert des moyens les plus propres pour engager les hommes à le craindre. Il emploie surtout pour cela les promesses et les menaces et il les exécute aussi infailliblement en bénissant ceux qui gardent ses commandements et en abandonnant ceux qui se rebellent contre lui.

Les Juifs en firent l'expérience lorsque Dieu les livra à leurs ennemis et que le temple de Jérusalem, que Salomon avait bâti avec tant de magnificence et dédié d'une manière si solennelle et si religieuse, fut pris et brûlé par les Caldéens au bout d'environ quatre cent vingt ans.

CHAPITRE VIII.

Le roi Salomon bâtit des villes et des forteresses, il rend divers peuples tributaires, il donne des emplois aux Israélites ses sujets, il loge la reine son épouse dans le palais qu'il lui avait bâti, il présente à Dieu des sacrifices solennels, il fait observer l'ordre que David son père avait établi pour le service de Dieu et il fait équiper une flotte pour aller quérir de l'or à Ophir.

1 Il arriva, au bout des vingt ans pendant lesquels Salomon bâtit la maison de l'Éternel, et la sienne,
2 qu'il bâtit aussi les villes que Hiram lui avait données, et y fit habiter des enfants d'Israël.
3 Puis Salomon s'en alla à Hamath de Tsoba, et la conquit.
4 Salomon bâtit aussi Tadmor au désert, et toutes les villes fortifiées qu'il bâtit à Hamath.
5 Et il bâtit aussi Beth-Horon la haute, et Beth-Horon la basse, villes fortes de murailles, de portes et de barres ;
6 et Banalath, et toutes les villes fortifiées qu'eut Salomon, et toutes les villes où il tenait ses chariots, et les villes où il tenait ses gens de cheval, et tout ce que Salomon prit plaisir de bâtir à Jérusalem, et au Liban, et dans tout le pays de sa domination.
7 Et quant à tout le peuple qui était resté des Héthiens, des Amorrhéens, des Phérésiens, des Héviens et des Jébusiens, qui n'étaient point d'Israël ;
8 d'entre leurs descendants qui étaient restés après eux dans le pays, et que les enfants d'Israël n'avaient pas entièrement détruits, Salomon les rendit tributaires, et ils l'ont été jusqu'à ce jour.
9 Mais Salomon ne souffrit point que les enfants d'Israël fussent asservis pour faire son ouvrage ; mais ils étaient gens de guerre, et principaux chefs de ses capitaines, et les chefs de ses chariots et de sa cavalerie.
10 Il y en avait aussi deux cent cinquante, qui étaient les principaux chefs de ceux qui étaient établis sur les ouvrages du roi Salomon, qui avaient l'intendance sur le peuple.
11 Or, Salomon fit monter la fille de Pharaon, de la cité de David dans la maison qu'il lui avait bâtie ; car il dit : Ma femme n'habitera point dans la maison de David, roi d'Israël, parce que

les lieux auxquels l'arche de l'Éternel est entrée, sont saints.
12 Alors Salomon offrit des holocaustes à l'Éternel, sur l'autel de l'Éternel, qu'il avait bâti vis-à-vis du vestibule.
13 Et il offrait des sacrifices, selon qu'il échoyait chaque jour, et selon le commandement de Moïse, dans les sabbats, les nouvelles lunes, et les fêtes solennelles, trois fois l'année ; savoir, dans la fête solennelle des pains sans levain, dans la fête solennelle des semaines, et dans la fête solennelle des tabernacles.
14 Et il établit, comme David son père l'avait ordonné, les départements des sacrificateurs selon leur ministère, et les Lévites selon leurs charges, afin qu'ils louassent Dieu et fissent le service en présence des sacrificateurs, selon l'office de chaque jour. Il établit aussi les portiers dans leurs départements à chaque porte ; car tel avait été le commandement de David, homme de Dieu.
15 Et on ne se détourna point du commandement du roi, dans ce qui regardait les sacrificateurs et les Lévites, ni dans toute autre affaire, ni dans ce qui regardait les trésors.
16 Et tout l'ouvrage de Salomon était préparé, depuis le jour que la maison de l'Éternel fut fondée, jusqu'à ce qu'elle fût achevée. Et quand la maison de l'Éternel fut achevée,
17 alors Salomon alla à Hetsjon-Guéber et à Eloth, sur le bord de la mer, qui est au pays de l'Idumée.
18 Et Hiram lui envoya, sous la conduite de ses serviteurs, des navires, et de ses serviteurs expérimentés dans la marine, qui s'en allèrent avec les serviteurs de Salomon à Ophir, et qui rapportèrent de là quatre cent cinquante talents d'or, et les apportèrent au roi Salomon.

REFLEXIONS

Après que Salomon eut dédié le temple, il pourvut au bien et à la sûreté de son royaume et de ses sujets. Il eut soin, outre cela, de faire en sorte que le service divin fut célébré régulièrement et d'une manière convenable selon que Dieu l'avait ordonné.
C'est ainsi que les rois que Dieu a honoré de sa connaissance doivent procurer le bonheur de leurs peuples et surtout faire fleurir la religion. Dieu bénit les princes qui en usent de la sorte. Il donna d'heureux succès aux bons desseins de Salomon et il affermit et étendit même sa domination en lui assujettissant les peuples voisins et en augmentant ses revenus et ses richesses.

CHAPITRE IX.

On voit ici : I. L'arrivée de la reine de Scéba à Jérusalem. II. Une description des richesses de Salomon. III. Sa mort.

1 La reine de Scéba ayant entendu la réputation de Salomon, vint à Jérusalem pour éprouver Salomon par des questions obscures, avec un fort grand train, et avec des chameaux qui portaient des choses aromatiques et une grande quantité d'or et de pierres précieuses ; et étant venue à Salomon, elle lui parla de tout ce qu'elle avait dans le cœur.
2 Et Salomon lui expliqua tout ce qu'elle proposa ; et il n'y eut rien que Salomon n'entendît et ne lui expliquât.
3 Alors la reine de Scéba voyant la sagesse de Salomon et la maison qu'il avait bâtie,
4 et les mets de sa table, les logements de ses serviteurs, l'ordre de service de ses officiers, leurs vêtements, ses échansons et leurs vêtements, et la montée par laquelle il montait dans la maison de l'Éternel, elle fut toute ravie en elle-même ;
5 et elle dit au roi : Ce que j'ai appris dans mon pays, de ton état et de ta sagesse, est véritable ;
6 et je n'ai point cru ce qu'on en disait, jusqu'à ce que je sois venue, et que mes yeux l'aient vu ; et voici, on ne m'avait pas rapporté la moitié de la grandeur de ta sagesse ; tu surpasses ce que j'en avais appris de la renommée.

7 Oh ! qu'heureux sont tes gens ! qu'heureux sont tes serviteurs qui se tiennent continuellement devant toi et qui entendent ta sagesse !
8 Béni soit l'Éternel ton Dieu, qui t'a eu pour agréable, pour te mettre sur son trône, afin que tu sois roi pour l'Éternel ton Dieu ! C'est parce que ton Dieu aime Israël, pour le faire subsister à jamais, qu'il t'a établi roi sur eux, afin que tu rendes le droit et la justice.
9 Et elle donna au roi cent vingt talents d'or, et une grande abondance de choses aromatiques et de pierres précieuses ; et jamais il n'y eut depuis, à Jérusalem, de telles choses aromatiques, que celles que la reine de Scéba donna au roi Salomon.
10 Et les serviteurs de Hiram, et les serviteurs de Salomon, qui avaient apporté de l'or d'Ophir, apportèrent du bois d'Algummim, et des pierres précieuses.
11 Et le roi fit de ce bois d'Algummim les balustrades de la maison de l'Éternel et de la maison royale ; il en fit aussi des guitares et des harpes, ou des lyres pour les chantres. On n'avait point vu de ce bois auparavant dans le pays de Juda.
12 Et le roi Salomon donna à la reine de Scéba tout ce qu'elle souhaita et qu'elle lui demanda, et plus que ce qu'elle avait apporté au roi ; et elle s'en retourna, et revint en son pays, elle et ses serviteurs.
13 Le poids de l'or qui revenait à Salomon chaque année, était de six cent soixante-six talents d'or ;
14 sans ce qui lui revenait des facteurs des marchands en gros, et sans ce que lui apportaient les marchands qui vendaient en détail ; et tous les rois d'Arabie et les gouverneurs de ces pays-là apportaient de l'or et de l'argent à Salomon.
15 Le roi Salomon fit aussi deux cents boucliers d'or étendu au marteau, employant six cents pièces d'or étendu au marteau pour chaque bouclier ;
16 et trois cents boucliers plus petits, d'or aussi étendu au marteau, employant trois cents pièces d'or pour chaque bouclier ; et le roi les mit dans la maison du parc du Liban.
17 Et le roi fit un grand trône d'ivoire, qu'il couvrit d'or pur ;
18 et ce trône avait six degrés, et un marchepied d'or, attaché au trône, et des accoudoirs de côté et d'autre du siège, et deux lions près des accoudoirs.
19 Il y avait aussi douze lions sur les six degrés du trône de côté et d'autre. Il ne s'en était point fait de tel dans aucun royaume.
20 Et toute la vaisselle du buffet du roi Salomon était d'or, et toute la vaisselle de la maison du parc du Liban était de fin or ; il n'y en avait point d'argent ; l'argent n'était point estimé du temps de Salomon.
21 Car les navires du roi allaient à Tarscis avec les serviteurs de Hiram ; et les navires de Tarscis revenaient en trois ans une fois, apportant de l'or, de l'argent, des éléphants, des singes et des paons.
22 Ainsi le roi Salomon fut plus grand que tous les rois de ces pays-là, tant en richesses qu'en sagesse.
23 Et tous les rois de ces pays-là cherchaient à voir Salomon, pour entendre la sagesse que Dieu lui avait mise dans le cœur.
24 Et chacun d'eux lui apportait chaque année son présent, savoir, des vases d'argent, des vases d'or, des habits, des armes, des choses aromatiques, des chevaux et des mulets.
25 Salomon avait aussi quatre mille écuries, et des chevaux, et des chariots, et douze mille hommes de cheval, qu'il mit dans les villes où il tenait ses chariots, et auprès du roi dans Jérusalem.
26 Et il dominait sur tous les rois, depuis le fleuve d'Euphrate, jusqu'au pays des Philistins, et jusqu'à la frontière d'Egypte.
27 Et le roi fit que l'argent était aussi commun à Jérusalem que les pierres, et les cèdres que les figuiers sauvages qui sont dans les plaines, tant il y en avait.
28 Et on tirait des chevaux d'Egypte pour Salomon, et de tous les pays.

29 Le reste des actions de Salomon, tant les premières que les dernières, n'est-il pas écrit dans le livre de Nathan le prophète et dans la prophétie d'Ahija Scilonite, et dans la vision de Jeddo le Voyant, touchant Jéroboam, fils de Nébat ?
30 Et Salomon régna quarante ans à Jérusalem sur tout Israël ;
31 puis il s'endormit avec ses pères, et on l'ensevelit dans la cité de David son père, et Roboam son fils régna en sa place.

REFLEXIONS

L'arrivée de la reine de Scéba qui vint à Jérusalem y étant attirée par le bruit de la magnificence et de la sagesse de Salomon fait voir que la réputation de ce prince était très grande et ce voyage servit même à l'augmenter, en quoi Salomon devait reconnaître la vérité des promesses que Dieu lui avait faites. Il est à remarquer après cela que cette reine bénit Dieu de ce qu'il avait fait monter Salomon sur le trône et qu'elle reconnut que c'était Dieu qui avait donné en sa grâce ce prince au peuple d'Israël. Ainsi la venue de la reine de Scéba put servir à lui donner, et à ses sujets, quelque connaissance du vrai Dieu.

Mais la principale réflexion que les chrétiens doivent faire sur cette histoire est celle que notre Seigneur propose dans l'Évangile lorsque, parlant de ceux qui avaient ouï la prédication de l'Évangile et vu ses miracles, il dit : *La reine de Midi s'élèvera en jugement contre cette nation et la condamnera parce qu'elle vint des extrémités de la terre pour entendre la sagesse de Salomon ; et il y a ici plus que Salomon.*

Il paraît enfin de ce chapitre que Dieu, selon ses promesses, accorda au roi Salomon, avec cette sagesse extraordinaire qu'on admirait en lui, des richesses et une puissance qui le distinguaient de tous les princes voisins. Cela devait l'obliger à lui en témoigner sa reconnaissance pendant toute sa vie, mais il abusa de ces avantages au bout de quelque temps, ces richesses le corrompirent, et corrompirent aussi ses sujets et ce fut ce qui attira sur eux les jugements dont Dieu les avait menacés.

L'abondance et la paix sont ordinairement funestes aux hommes et l'ingratitude où ils tombent envers Dieu est ce qui l'engage à les en priver et à les punir.

CHAPITRE X.

Salomon étant mort et Roboam son fils lui ayant succédé, dix tribus d'Israël se révoltent de son obéissance et s'établissent Jéroboam pour roi.

1 Et Roboam vint à Sichem, parce que tout Israël était venu à Sichem pour l'établir roi.
2 Or il arriva que, quand Jéroboam, fils de Nébat, qui était en Egypte, où il s'était fui de devant le roi Salomon, l'eut appris, il revint d'Egypte.
3 Car on l'avait envoyé appeler. Ainsi Jéroboam et tout Israël vinrent et parlèrent à Roboam, disant :
4 Ton père a mis sur nous un pesant joug ; mais toi, allège maintenant cette rude servitude de ton père, et ce pesant joug que ton père a mis sur nous ; et nous te servirons.
5 Et il leur répondit : Retournez vers moi dans trois jours ; et le peuple s'en alla.
6 Et le roi Roboam demanda conseil aux vieillards qui avaient été auprès de Salomon son père lorsqu'il vivait, et il leur dit : Quelle réponse me conseillez-vous de faire à ce peuple ?
7 Et ils lui répondirent, disant : Si tu traites doucement ce peuple, que tu aies de la complaisance pour eux, et que tu leur donnes de bonnes paroles, ils seront toujours tes serviteurs.
8 Mais il laissa le conseil que les vieillards lui avaient donné, et demanda conseil aux jeunes gens qui avaient été nourris avec lui, et qui étaient auprès de lui.
9 Et il leur dit : Que me conseillez-vous de répondre à ce peuple qui m'a parlé et qui m'a dit : Allège le joug que ton père a mis sur nous ?
10 Alors les jeunes gens qui avaient été nourris avec lui, lui répondirent, disant : Tu diras ainsi

à ce peuple qui t'a parlé et qui t'a dit : Ton père a mis sur nous un pesant joug ; mais toi, allège-le ; tu leur répondras ainsi : Ce qui est le plus petit en moi est plus gros que les reins de mon père.
11 Mon père a imposé sur vous un pesant joug, mais moi je rendrai votre joug encore plus pesant ; mon père vous a châtiés avec des verges ; mais moi je vous châtierai avec des fouets garnis de pointes.
12 Trois jours après, Jéroboam avec tout le peuple vint vers Roboam, comme le roi le leur avait dit, disant : Retournez vers moi dans trois jours.
13 Mais le roi leur répondit rudement ; car le roi Roboam ne suivit point le conseil des vieillards.
14 Et il leur parla selon que les jeunes gens lui avaient conseillé, et il leur dit : Mon père a mis sur vous un pesant joug ; mais moi, je rendrai votre joug encore plus pesant ; mon père vous a châtiés avec des verges ; mais moi, je vous châtierai avec des fouets garnis de pointes.
15 Le roi donc n'écouta point le peuple, car cela était dispensé de la part de Dieu, afin que l'Eternel ratifiât la parole qu'il avait prononcée par Ahija, Scilonite, à Jéroboam fils de Nébat.
16 Et quand tout Israël eut vu que le roi ne les avait point écoutés, le peuple répondit au roi, disant : Quelle part avons-nous avec David ? Nous n'avons point d'héritage avec le fils d'Isaï. Israël, que chacun se retire en ses tentes ! Maintenant, David, pourvois à ta maison. Ainsi tout Israël s'en alla dans ses tentes.
17 Mais pour ce qui est des enfants d'Israël qui habitaient dans les villes de Juda, Roboam régna sur eux.
18 Alors le roi Roboam envoya Hadoram, qui était commis sur les tributs ; mais les enfants d'Israël l'assommèrent de pierres, et il mourut, et le roi Roboam se hâta de monter sur un chariot, et il s'enfuit à Jérusalem.
19 Ainsi Israël se rebella contre la maison de David, ce qui a duré jusqu'à ce jour.

REFLEXIONS

Ce chapitre nous apprend que, des douze tribus d'Israël sur lesquelles Salomon et David son père avaient régné, il y en eut dix qui se révoltèrent contre Roboam, fils de Salomon, de sorte qu'il n'y en eut que deux qui demeurassent sous l'obéissance des descendants de David et que les dix autres s'établirent un roi, savoir Jéroboam, et formèrent un royaume séparé. Ce fut là un événement remarquable et on peut recueillir du récit qui en est fait dans ce chapitre que ce fut là le fruit du mauvais conseil que les jeunes conseillers de Roboam lui donnèrent en l'engageant à traiter avec rigueur le peuple qui lui demandait quelque soulagement.

Par où l'on peut voir que les conseils violents et imprudents, tels que sont ordinairement ceux des personnes qui manquent d'âge et d'expérience, sont funestes à ceux qui les suivent et peuvent même exposer les états à de grands maux.

Mais ce qu'il faut surtout considérer, c'est que la révolte des dix tribus fut la punition de l'idolâtrie et des péchés de Salomon qui subsistaient encore sous Roboam son fils. L'histoire sainte remarque : *Que tout cela était conduit par le Seigneur, afin d'accomplir les paroles qu'il avait prononcées par le prophète Ahija, lequel avait prédit que dix tribus seraient séparées du royaume d'Israël et que Jéroboam règnerait sur elles.*

Cette prédiction ne tarda pas à s'accomplir. Dieu punit par ce moyen les péchés des descendants de David et ceux de tout le peuple et ce fut la persévérance dans ces mêmes péchés qui causa enfin la dernière ruine, tant du royaume de Juda que de celui d'Israël.

CHAPITRE XI.

Roboam, voulant faire la guerre aux dix tribus qui s'étaient rebellées contre lui, abandonne son entreprise sur la défense que Dieu lui fit faire par un prophète de l'exécuter.
Il pourvoit à la sûreté de son royaume et bâtit plusieurs forteresses.
Les sacrificateurs et les Lévites qui étaient dans le royaume des dix tribus se retirèrent vers

Roboam à Jérusalem avec plusieurs autres personnes à cause de l'idolâtrie que Jéroboam avait introduite.
Roboam prend plusieurs femmes et il lui naît un grand nombre d'enfants.

1 Et Roboam vint à Jérusalem, et il assembla la maison de Juda et de Benjamin, savoir, cent quatre-vingt mille hommes choisis et faits à la guerre, pour combattre contre Israël, et pour réduire le royaume à son obéissance.
2 Mais la parole de l'Eternel fut adressée à Scémahja, homme de Dieu, et il lui dit :
3 Parle à Roboam, fils de Salomon, roi de Juda, et à tous ceux d'Israël, qui sont en Juda et en Benjamin, et dis-leur :
4 Ainsi a dit l'Eternel : Vous ne monterez point, et vous ne combattrez point contre vos frères ; retournez-vous-en chacun dans sa maison, car ceci a été fait par moi. Et ils obéirent à la parole de l'Eternel, et s'en retournèrent sans aller contre Jéroboam.
5 Ainsi Roboam demeura à Jérusalem, et il bâtit des villes en Juda pour forteresses.
6 Il bâtit Bethléhem, Hétam, Tékoah,
7 Beth-Sur, Soco, Hadullam,
8 Gath, Maresça, Ziph,
9 Adorajim, Lakis, Hazéka,
10 Tsorha, Ajalon et Hébron, qui étaient des villes de forteresses, en Juda et en Benjamin.
11 Il fortifia donc ces forteresses-là, et il y mit des gouverneurs et des provisions de vivres, d'huile et de vin.
12 Et il mit en chaque ville des boucliers et des javelines, et il les fortifia bien. Ainsi Juda et Benjamin fut à lui.
13 Or, les sacrificateurs et les Lévites, qui étaient dans tout Israël, se rangèrent vers lui, de toutes leurs contrées ;
14 car les Lévites abandonnèrent leurs faubourgs et leurs possessions, et vinrent à Juda et à Jérusalem, parce que Jéroboam et ses fils les avaient chassés, afin qu'ils ne servissent plus de sacrificateurs à l'Éternel.
15 Car Jéroboam s'était établi des sacrificateurs pour les hauts lieux, pour les démons et pour les veaux qu'il avait faits.
16 Et après eux, ceux d'entre toutes les tribus d'Israël qui s'étaient appliqués à chercher l'Éternel, le Dieu d'Israël, vinrent à Jérusalem pour sacrifier à l'Éternel, le Dieu de leurs pères.
17 Et ils fortifièrent le royaume de Juda, et ils affermirent Roboam, fils de Salomon, pendant trois ans ; car on suivit les voies de David et de Salomon pendant trois ans.
18 Or, Roboam prit pour femme Mahalath, fille de Jérimoth, fils de David ; et aussi Abihaïl, fille d'Eliab, fils d'Isaï ;
19 qui lui enfanta ces fils, Jéhus, Scémarja et Zaham.
20 Et après elle, il prit Mahaca, fille d'Absçalom, qui lui enfanta Abija, Hattaï, Zizi et Scélomith.
21 Mais Roboam aima Mahaca, fille d'Absçalom, par-dessus toutes ses femmes et ses concubines ; car il avait pris dix-huit femmes et soixante concubines, dont il eut vingt-huit fils et soixante filles.
22 Et Roboam établit pour chef Abija, fils de Mahaca, afin qu'il fût le chef par-dessus ses frères ; son intention était de le faire roi.
23 Et il le faisait instruire, et il dispersa tous ses fils par toutes les contrées de Juda et de Benjamin, savoir, par toutes les villes fortes, et il leur donna abondamment de quoi vivre, et il demanda pour eux beaucoup de femmes.

REFLEXIONS

Dieu ne voulut pas que Roboam fît la guerre aux dix tribus révoltées, tant parce que la volonté

du Seigneur était que ces tribus fussent séparées du royaume de Juda et qu'elles fissent un royaume à part, que parce que les Israélites des dix tribus étaient les frères de ceux de Juda.
D'où nous pouvons recueillir que quand Dieu trouve à propos de nous châtier en permettant certains événements, nous devons y acquiescer et qu'on doit éviter de faire la guerre à ceux avec qui l'on est uni par les liens de la nature et surtout par ceux de la religion, ce qui serait encore plus criminel dans les chrétiens qu'il ne l'eût été dans les Juifs.
Ce qui mérite après cela notre attention dans ce chapitre, c'est que Jéroboam chassa les sacrificateurs et les Lévites de son royaume parce qu'ils ne voulurent pas consentir à l'idolâtrie qu'il y avait établie, en quoi il donna une nouvelle preuve de son impiété et de son ingratitude envers Dieu qui l'avait élevé sur le trône. Les ministres du Seigneur, de leur côté, donnèrent alors un bel exemple de zèle et de fermeté, puisqu'ils aimèrent mieux quitter leurs maisons et leurs possessions, que de demeurer dans un pays où l'idolâtrie était publiquement exercée, en quoi ils furent imités par un grand nombre d'Israélites qui vinrent à Jérusalem avec eux.
Il faut toujours s'éloigner des lieux où l'on ne peut pas servir Dieu purement et avec liberté et préférer l'avantage de le servir à toutes les commodités de la vie. Mais surtout, les ministres de la religion doivent être les premiers à s'acquitter de ce devoir et marquer en toutes occasions un zèle et un attachement inviolable pour la gloire de Dieu et pour son service. Après cela, cette retraite des sacrificateurs, des Lévites et des Israélites qui abandonnèrent ainsi leurs demeures, servit à affermir le règne de Roboam et cela devait l'engager à maintenir la vraie religion, mais ce prince ingrat abandonna Dieu au bout de trois ans et devint idolâtre. Il marqua de plus son impiété en prenant ce grand nombre de femmes qu'il eut, ce que Dieu avait défendu dans sa loi aux rois de son peuple. Et ce fut aussi par là qu'il attira sur lui et sur son royaume les jugements de Dieu.

CHAPITRE XII.

Roboam et ses sujets étant tombés dans l'idolâtrie et dans plusieurs autres crimes, Dieu, pour les punir, envoya contre eux Scisçak, roi d'Égypte, qui prit diverses villes de Juda.
Mais Roboam et les principaux s'étant humiliés ensuite des remontrances du prophète Scémahja, Dieu ne permit pas à Scisçak de les détruire et ce roi se retira après avoir pris les trésors du temple et de la maison royale.
Roboam meurt ayant régné dix-sept ans et Abija, son fils, lui succéda.

1 Dès que le royaume de Roboam fut établi et fortifié, il abandonna la loi de l'Éternel, et tout Israël avec lui.
2 C'est pourquoi il arriva que la cinquième année du roi Roboam, Scisçak, roi d'Égypte, monta contre Jérusalem (parce qu'ils avaient péché contre l'Éternel),
3 avec mille deux cents chariots et soixante mille hommes de cheval, et le peuple qui était venu avec lui d'Égypte était sans nombre, savoir, les Libyens, les Sukiens et les Ethiopiens.
4 Et il prit les villes fortes qui appartenaient à Juda, et vint jusqu'à Jérusalem.
5 Alors Scémahja le prophète vint vers Roboam et vers les principaux de Juda, qui s'étaient assemblés à Jérusalem, à cause de Scisçak, et leur dit : Ainsi a dit l'Éternel : Vous m'avez abandonné, c'est pourquoi aussi je vous ai abandonnés entre les mains de Scisçak.
6 Alors les principaux d'Israël et le roi s'humilièrent et dirent : L'Éternel est juste !
7 Et quand l'Éternel eut vu qu'ils s'étaient humiliés, la parole de l'Éternel fut adressée à Scémahja, et il lui dit : Ils se sont humiliés, je ne les détruirai point ; mais je leur donnerai dans peu de temps quelque moyen d'échapper, et mon courroux ne se répandra point sur Jérusalem par Scisçak.
8 Toutefois, ils lui seront asservis, afin qu'ils sachent ce que c'est que de me servir, et que d'être dans la servitude des royaumes de la terre.
9 Scisçak donc, roi d'Égypte, monta contre Jérusalem, et prit les trésors de la maison de

l'Éternel, et les trésors de la maison royale ; il prit tout ; il prit aussi les boucliers d'or que Salomon avait faits.
10 Et le roi Roboam fit des boucliers d'airain, au lieu de ceux-là, et il les mit entre les mains des capitaines des archers qui gardaient la porte de la maison du roi.
11 Et quand le roi entrait dans la maison de l'Éternel, les archers venaient, et les portaient ; puis ils les rapportaient dans la chambre des archers.
12 Parce donc qu'il s'humilia, la colère de l'Éternel se détourna de lui, de sorte qu'il ne les détruisit pas entièrement ; car il y avait quelque chose de bon en Juda.
13 Ainsi le roi Roboam se fortifia dans Jérusalem, et y régna ; il était âgé de quarante et un ans quand il commença à régner, et il régna dix-sept ans à Jérusalem, qui est la ville que l'Éternel avait choisie, d'entre toutes les tribus d'Israël, pour y mettre son nom. Sa mère s'appelait Nahama, et elle était Hammonite.
14 Mais il fit ce qui déplaît à l'Éternel ; car il ne disposa point son cœur pour chercher l'Éternel.
15 Quant aux actions de Roboam, tant les premières que les dernières, ne sont-elles pas écrites dans les livres de Scémahja le prophète, et de Hiddo le Voyant, parmi les généalogies, avec les guerres que Roboam et Jéroboam ont eues, tout le temps qu'ils ont vécu ?
16 Et Roboam s'endormit avec ses pères, et il fut enseveli dans la ville de David ; et Abija son fils régna en sa place.

REFLEXIONS

I. Quoi que Dieu eût châtié Roboam par la révolte des dix tribus, ce prince abandonna Dieu dès qu'il se vit affermi dans son royaume, il y introduisit l'idolâtrie et toutes sortes d'abominations et il s'exposa par ce moyen à la colère de Dieu.

Quand les hommes ne profitent, ni des châtiments de Dieu, ni de son support, ils s'attirent de nouveaux malheurs, comme cela arriva à Roboam et à ses sujets qui furent attaqués par le roi d'Égypte et par ses alliés.

II. Roboam et les principaux de son royaume se voyant menacés s'humilièrent ensuite des remontrances du prophète Scémahja. Dieu les épargna à cause de cela et parce qu'il y avait encore de la religion et de la piété dans le royaume de Juda, comme cela est dit dans ce chapitre et il ne permit pas au roi d'Égypte de détruire Jérusalem.

Il est raisonnable que ceux qui ont offensé Dieu s'humilient et surtout que les grands qui, d'ordinaire allument la colère céleste, soient les premiers à l'apaiser. Cette humiliation des pécheurs et la piété des gens de bien détournent les jugements de Dieu et garantissent même les états.

Cependant, Dieu, pour punir Roboam, voulut que Scisçak emportât tout ce que le roi Salomon avait mis de plus précieux dans le temple et dans son palais. Par-là, Roboam et ses sujets devaient reconnaître que, s'ils continuaient à offenser Dieu, il les abandonnerait et qu'il livrerait enfin aux idolâtres Jérusalem et le temple que Salomon y avait bâti. L'on voit au reste ici un grand exemple de l'inconstance des choses humaines. Salomon avait laissé à Roboam, son fils, des richesses immenses et des trésors remplis d'or et d'argent, mais Roboam ne les posséda pas longtemps et il s'en vit dépouillé comme il l'avait déjà été de la plus grande partie de ses états il y avait cinq ans par la révolte des dix tribus.

Enfin, il faut remarquer que quoi que Roboam se fut humilié, il n'ôta pas cependant l'idolâtrie de son royaume et qu'elle continua sous le règne d'Abija, son fils.

La repentance des pécheurs n'est pas toujours de durée et ils retombent souvent dans leur endurcissement aussitôt que Dieu leur donne du repos.

CHAPITRE XIII.

C'est ici l'histoire d'Abija, fils de Roboam, et second roi de Juda. Il fit la guerre à Jéroboam roi d'Israël et après lui avoir reproché et à ses sujets de s'être rebellés contre la maison de

David et d'avoir abandonné le service de Dieu, il le vainquit par l'assistance du Seigneur. Abija mourut étant frappé de Dieu et n'ayant régné que trois ans.

1 La dix-huitième année du roi Jéroboam, Abija commença à régner sur Juda ;
2 et il régna trois ans dans Jérusalem. Sa mère s'appelait Micaja, et elle était fille d'Uriel de Guibha. Or il y eut guerre entre Abija et Jéroboam.
3 Et Abija rangea en bataille une armée composée de gens vaillants à la guerre, qui étaient quatre cent mille hommes choisis. Et Jéroboam avait rangé contre lui en bataille huit cent mille hommes choisis, forts et vaillants.
4 Et Abija se posta sur la montagne de Tsémarajim, qui était dans les montagnes d'Ephraïm, et il dit : Jéroboam et tout Israël, écoutez-moi !
5 Ne devez-vous pas savoir que l'Éternel, le Dieu d'Israël, a donné pour toujours le royaume à David sur Israël, à lui et à ses fils, par une alliance inviolable ?
6 Mais Jéroboam, fils de Nébat, serviteur de Salomon, fils de David, s'est élevé, et s'est rebellé contre son seigneur ;
7 et des hommes de néant et de méchants garnements se sont assemblés vers lui, qui se sont fortifiés contre Roboam, fils de Salomon, parce que Roboam était comme un enfant et de petit courage, et il ne tint pas devant eux.
8 Et maintenant, vous pensez de tenir contre le royaume de l'Éternel, qui est entre les mains des fils de David, parce que vous êtes une grande multitude, et que les veaux d'or, que Jéroboam vous a faits pour vos dieux sont avec vous ?
9 N'avez-vous pas rejeté les sacrificateurs de l'Éternel, les fils d'Aaron, et les Lévites ? Et ne vous êtes-vous pas fait des sacrificateurs à la façon des peuples des autres pays, tous ceux qui sont venus pour être consacrés avec un jeune veau et avec sept béliers, pour être sacrificateurs de ce qui n'est pas Dieu ?
10 Mais pour nous, l'Éternel est notre Dieu, et nous ne l'avons point abandonné, et les sacrificateurs qui font le service à l'Éternel, sont enfants d'Aaron, et les Lévites sont employés à cette œuvre.
11 Et on fait fumer les holocaustes chaque matin et chaque soir à l'Éternel, et le parfum des choses aromatiques, et les pains de proposition sont arrangés sur la table pure, et on allume le chandelier d'or, avec ses lampes, chaque soir, car nous gardons ce que l'Éternel notre Dieu veut qu'on garde ; mais vous l'avez abandonné.
12 C'est pourquoi, voici, Dieu est avec nous pour être notre chef, et nous avons les sacrificateurs, et les trompettes de son éclatant, pour les faire retentir contre vous. Enfants d'Israël, ne combattez pas contre l'Éternel, le Dieu de vos pères ; car il ne vous en prendra pas bien.
13 Mais Jéroboam fit prendre un détour à une embuscade, afin qu'elle se jetât sur eux par derrière, de sorte que les Israélites se présentèrent en face à Juda, et l'embuscade était par derrière.
14 Et ceux de Juda regardèrent, et voici, ils avaient la bataille en face et par derrière, et ils s'écrièrent à l'Eternel, et les sacrificateurs sonnèrent des trompettes.
15 Tous ceux de Juda poussèrent aussi des cris de joie, et il arriva, comme ils poussaient des cris de joie, que Dieu frappa Jéroboam et tout Israël devant Abija et Juda ;
16 et les enfants d'Israël s'enfuirent de devant Juda, parce que Dieu les avait livrés entre leurs mains.
17 Abija donc et son peuple en firent un fort grand carnage, de sorte qu'il tomba d'Israël cinq cent mille hommes choisis qui furent blessés à mort.
18 Ainsi les enfants d'Israël furent abaissés en ce temps-là ; mais les enfants de Juda furent fortifiés, parce qu'ils s'étaient appuyés sur l'Eternel, le Dieu de leurs pères.
19 Et Abija poursuivit Jéroboam, et lui prit des villes, savoir, Beth-el et les villes de son ressort,

Jesçana et les villes de son ressort, Héphrajim et les villes de son ressort.
20 Et Jéroboam n'eut plus de force pendant les temps d'Abija ; mais l'Eternel le frappa et il mourut.
21 Ainsi, Abija se fortifia, et il prit quatorze femmes, et il en eut vingt-deux fils et seize filles.
22 Le reste des actions d'Abija, et sa conduite, et ses paroles sont écrites dans les mémoires de Hiddo le prophète.

REFLEXIONS

Ce qu'il faut remarquer sur ce chapitre, c'est premièrement que dans la guerre qu'Abija eut contre Jéroboam, roi d'Israël, il lui reprocha et aux dix tribus d'avoir abandonné le service et la loi de Dieu et de s'être fait des idoles et qu'il fit même paraître une grande confiance en Dieu. Ces reproches étaient justes et bien fondés, cependant Abija était lui-même un prince impie, et quoiqu'il se glorifiât d'avoir conservé avec ses sujets le pur service de Dieu, il était aussi idolâtre.

Mais les méchants marquent aussi du zèle pour Dieu et pour la religion lorsque cela peut servir à leurs intérêts et ils condamnent les autres dans le temps qu'ils sont eux-mêmes très coupables. Toutefois, parce qu'Abija était de la famille de David et parce qu'il y avait dans son royaume des gens qui craignaient Dieu et qui se confiaient en lui, ce prince vainquit Jéroboam.

Il faut remarquer enfin que Dieu, qui n'avait pas permis que Roboam, père d'Abija, fit la guerre à Jéroboam, quelques années auparavant, parce qu'il voulait que le royaume des dix tribus demeurât séparé de celui de Juda, et parce que l'idolâtrie n'y était pas encore établie, n'empêcha pas Abija de faire la guerre à ce même prince et qu'il lui accorda une victoire signalée, un très grand nombre d'Israélites ayant été défaits. Dieu voulut par-là punir le roi Jéroboam, humilier les Israélites ses sujets et leur montrer que l'idolâtrie qui régnait parmi eux l'irritait et que le vrai service divin et son alliance étaient attachés au royaume de Juda. Si Dieu donna des succès heureux à Abija, il le fit pour la gloire de son nom et pour le bien de son peuple et c'est ainsi que Dieu permet quelquefois que les entreprises des méchants réussissent lorsqu'elles sont bonnes en elles-mêmes ou qu'elles peuvent servir à l'avancement de sa gloire.

CHAPITRE XIV.

Abija, second roi de Juda, étant mort, il eut pour successeur Asa, son fils, qui fut un roi craignant Dieu et qui ôta l'idolâtrie et rétablit le service divin.
Il gouverna son royaume avec beaucoup de sagesse et de valeur et les Éthiopiens étant venus lui faire la guerre avec une nombreuse armée, il implora le secours du Seigneur et il les défit.

1 Puis Abija s'endormit avec ses pères, et on l'ensevelit dans la ville de David, et Asa son fils régna en sa place, et de son temps le pays fut en repos pendant dix ans.
2 Or, Asa fit ce qui est bon et droit devant l'Eternel son Dieu.
3 Car il ôta les autels des dieux des étrangers, et les hauts lieux, et brisa les statues et coupa les bocages ;
4 et il commanda à Juda d'invoquer l'Eternel, le Dieu de leurs pères, et d'observer sa loi et ses commandements.
5 Il ôta aussi de toutes les villes de Juda les hauts lieux et les tabernacles ; et le royaume fut en repos sous son gouvernement.
6 Il bâtit aussi des villes fortes en Juda, parce que le pays était en repos ; et pendant ces années-là, il n'y eut point de guerre contre lui, parce que l'Eternel lui donnait du repos.
7 Car il dit à Juda : Bâtissons ces villes, et les environnons de murailles, de tours, de portes et de barres, pendant que nous sommes maîtres du pays ; parce que nous avons cherché l'Eternel notre Dieu, et que nous l'avons invoqué, il nous a donné du repos de tous côtés. C'est pourquoi ils bâtirent et ils prospérèrent.

8 Or, Asa avait dans son armée trois cent mille hommes de ceux de Juda qui portaient des boucliers et des javelines, et deux cent quatre-vingt mille de ceux de Benjamin, qui portaient le bouclier, et qui tiraient de l'arc, qui étaient tous forts et vaillants.
9 Et Zéraph Ethiopien sortit contre eux avec une armée d'un million d'hommes, et de trois cents chariots ; et il vint jusqu'à Maresça.
10 Et Asa alla au-devant de lui, et on rangea la bataille dans la vallée de Tséphath, auprès de Maresça.
11 Alors Asa cria à l'Eternel son Dieu, et dit : Eternel ! il ne t'est pas plus difficile d'aider celui qui n'a point de force, que celui qui est en grand nombre : Aide-nous, Eternel notre Dieu ! car nous nous sommes appuyés sur toi, et nous sommes venus en ton nom contre cette multitude. Tu es l'Eternel notre Dieu ! que l'homme ne prévale pas contre toi !
12 Et l'Eternel frappa les Ethiopiens devant Asa et devant Juda, de sorte que les Ethiopiens s'enfuirent.
13 Et Asa et le peuple qui était avec lui, les poursuivirent jusqu'à Guérar, et il tomba tant d'Ethiopiens, qu'ils n'eurent plus aucune force ; car ils furent défaits devant l'Éternel et devant son camp, et on en emporta un fort grand butin.
14 Ils battirent aussi toutes les villes qui étaient autour de Guérar, parce que la terreur de l'Éternel était sur eux ; et ils pillèrent toutes ces villes-là, parce qu'il y avait un gros butin.
15 Ils battirent aussi les tentes des troupeaux, et emmenèrent des brebis et des chameaux en abondance ; puis ils retournèrent à Jérusalem.

REFLEXIONS

Ce chapitre nous met devant les yeux la piété du roi Asa et la récompense que Dieu lui accorda.
I. Asa signala sa piété en ôtant de son royaume les autels des faux dieux et les idoles qui avaient été introduites sous le règne de Salomon et conservées sous celui de Roboam et d'Abija ses prédécesseurs et ses pères.
C'est là un bel exemple qui doit inciter les princes à ne pas souffrir l'impiété dans leurs Etats et à y faire fleurir la religion et les bonnes mœurs.
II. Dieu bénit le roi Asa, il fortifia son royaume et il lui accorda la paix et le repos. Il est vrai qu'Asa fut attaqué par les Cusçiens qui vinrent contre lui avec une armée formidable, mais ce prince ayant invoqué le Seigneur avec une profonde humilité et une grande confiance, il mit les Cusçiens en fuite.
Dieu bénit et protège ainsi les bons princes et généralement tous ceux qui ont un vrai zèle pour sa gloire et qui le craignent et s'il permet qu'ils soient exposés à de grands dangers, il déploie sa puissance en leur faveur pour les en délivrer.

CHAPITRE XV.

Le prophète Hazarja exhorte Asa, troisième roi de Juda, à achever d'ôter l'idolâtrie.
Ce prince, touché des remontrances du prophète, renouvelle l'alliance avec Dieu et la fait jurer à tout le peuple. Il brise une idole que Mahaca, sa mère, avait faite et qu'elle servait et il remet dans le temple les choses qui étaient consacrées à Dieu. À cause de cela, le Seigneur continua à le bénir et le fit jouir d'une longue paix.

1 Alors l'esprit de Dieu fut sur Hazaria, fils de Hoded.
2 Et il sortit au-devant d'Asa, et lui dit : Asa, et tout Juda et Benjamin, écoutez-moi : L'Éternel est avec vous, tandis que vous êtes avec lui ; et si vous le cherchez, vous le trouverez ; mais si vous l'abandonnez, il vous abandonnera.
3 Ceux d'Israël ont été longtemps sans le vrai Dieu, sans sacrificateur qui enseignât, et sans loi ;
4 mais quand ils se sont retournés, dans leur angoisse, vers l'Éternel, le Dieu d'Israël, et qu'ils

l'ont cherché, ils l'ont trouvé.
5 En ce temps-là, il n'y avait point de paix pour ceux qui allaient et venaient, parce qu'il y avait de grands troubles parmi tous les habitants du pays.
6 Car une nation était foulée par l'autre, et une ville par l'autre, parce que Dieu les avait troublés par toute sorte d'angoisses.
7 Vous donc, fortifiez-vous, et que vos mains ne soient point lâches ; car il y a un salaire pour ce que vous ferez.
8 Dès qu'Asa eut entendu ces paroles-là, et la prophétie de Hoded le prophète, il se fortifia, et il ôta les abominations de tout le pays de Juda et de Benjamin, et des villes qu'il avait prises dans la montagne d'Ephraïm ; et il rétablit l'autel de l'Éternel, qui était devant le portique de l'Éternel.
9 Puis il assembla tout Juda et tout Benjamin, et ceux d'Ephraïm, de Manassé et de Siméon, qui demeuraient avec eux ; car plusieurs d'Israël s'étaient rendus à lui, voyant que l'Éternel son Dieu était avec lui.
10 Ils s'assemblèrent donc à Jérusalem, le troisième mois de la quinzième année du règne d'Asa ;
11 et ils sacrifièrent, en ce jour-là, à l'Éternel, sept cents taureaux et sept mille brebis, du butin qu'ils avaient amené.
12 Et ils rentrèrent dans l'alliance pour chercher l'Éternel, le Dieu de leurs pères, de tout leur cœur et de toute leur âme ;
13 de sorte qu'il fut résolu de faire mourir tous ceux qui ne rechercheraient point l'Éternel, le Dieu d'Israël, tant les petits que les grands, tant les hommes que les femmes.
14 Et ils jurèrent à l'Éternel à haute voix et avec des cris de joie, avec des trompettes et des cors ;
15 et tout Juda se réjouit de ce serment-là, parce qu'ils avaient juré de tout leur cœur, et qu'ils avaient recherché l'Éternel de toute leur affection, et qu'ils l'avaient trouvé ; et l'Éternel leur donna du repos tout autour.
16 Et même, Asa ôta la régence à Mahaca sa mère, parce qu'elle avait fait une idole infâme pour un bocage. De plus, Asa mit en pièces son marmouset, et le brisa, et le brûla près du torrent de Cédron.
17 Toutefois les hauts lieux ne furent point ôtés du milieu d'Israël ; et néanmoins, le cœur d'Asa fut droit tout le temps de sa vie.
18 Et il remit dans la maison de Dieu les choses que son père avait consacrées, et ce qu'il avait aussi consacré, argent, or et vaisseaux.
19 Et il n'y eut point de guerre jusqu'à la trente-cinquième année du règne d'Asa.

REFLEXIONS

Ce chapitre nous apprend que le roi Asa, encouragé par la victoire signalée qu'il venait de remporter sur les Éthiopiens et par les exhortations du prophète Hazarja, s'appliqua avec un nouveau zèle à rétablir le service divin dans sa pureté. Il voulut que tout le peuple renouvelât l'alliance avec Dieu par un serment solennel, ce qui fut exécuté avec de grandes démonstrations de joie. Il ordonna que, conformément à la loi divine, on fit mourir tous ceux qui adoreraient les idoles. Il ôta même l'autorité à sa mère parce qu'elle était idolâtre. Toutes ces marques de la piété d'Asa furent si agréables à Dieu qu'il lui accorda et à ses sujets une grande tranquillité et une très longue paix.

Les principaux soins des princes et des peuples doivent être de se rendre Dieu favorable par un attachement sincère à la religion et à ses lois. C'est par là qu'ils s'affermissent et qu'ils assurent leur bonheur comme le prophète Hazarja le représentait au roi Asa et à son peuple en leur disant *: Le Seigneur est avec vous pendant que vous êtes avec lui. Si vous le cherchez-vous le trouverez, mais si vous l'abandonnez, il vous abandonnera.*

Il faut pourtant remarquer que ce qui est dit dans ce chapitre que : *le cœur d'Asa fut droit tout le temps de sa vie* signifie qu'il conserva toujours le service de Dieu et qu'il ne devint pas idolâtre, car au reste, ce prince tomba dans de grandes fautes sur la fin de sa vie, comme on le voit dans le chapitre suivant.

CHAPITRE XVI.

Asa, roi de Juda, étant attaqué par Bahasça, roi d'Israël, appelle Benhadad, roi de Syrie, à son secours. Le prophète Hanani l'en reprend et le censure de ce qu'il ne s'était pas confié en Dieu seul qui l'avait assisté dans la guerre qu'il avait eue avec les Éthiopiens.
Asa, irrité de ces reproches, fit mettre le prophète en prison et il commença alors à opprimer quelques personnes. Quelques temps, après il tomba malade et eut recours aux médecins plutôt qu'à Dieu. Il mourut l'an quarante et un de son règne et Josaphat son fils régna après lui.

1 La trente-sixième année du règne d'Asa, Bahasça, roi d'Israël, monta contre Juda, et fortifia la ville de Rama, afin de ne laisser sortir ni entrer personne vers Asa, roi de Juda.
2 Et Asa tira l'or et l'argent des trésors de la maison de l'Eternel et de la maison royale, et il envoya vers Ben-Hadad, roi de Syrie, qui habitait à Damas, pour lui dire :
3 Il y a alliance entre moi et toi, et entre mon père et le tien ; voici, je t'envoie de l'argent et de l'or ; va, romps l'alliance que tu as avec Bahasça, roi d'Israël, afin qu'il se retire de moi.
4 Et Ben-Hadad fit ce que le roi Asa souhaitait ; et il envoya les capitaines de l'armée qu'il avait, contre les villes d'Israël, qui battirent Hijon, Dan, Abel-majim, et tous les magasins des villes de Nephthali.
5 Et il arriva que dès que Bahasça eut entendu cela, il cessa de bâtir Rama, et il fit cesser le travail.
6 Alors le roi Asa prit tous ceux de Juda, qui emportèrent les pierres et le bois de Rama, que Bahasça faisait bâtir, et il en bâtit Guébah et Mitspa.
7 En ce temps-là, Hanani le Voyant vint vers Asa, roi de Juda, et lui dit : Parce que tu ne t'es point appuyé sur l'Eternel ton Dieu, l'armée du roi de Syrie est échappée de ta main.
8 Les Ethiopiens et les Libyens n'étaient-ils pas une fort grande armée, ayant des chariots et de la cavalerie en grand nombre ? Mais parce que tu t'appuyais sur l'Eternel, il les livra entre tes mains.
9 Car les yeux de l'Eternel regardent çà et là par toute la terre, afin qu'il se montre puissant, en faveur de ceux qui sont d'un cœur droit envers lui. Tu as agi follement en cela ; car désormais tu auras toujours des guerres.
10 Et Asa, irrité contre le Voyant, le mit en prison ; car il fut fort indigné contre lui à cause de cela. Asa opprima aussi en ce temps-là quelques-uns du peuple.
11 Quant aux autres actions d'Asa, tant les premières que les dernières, voilà, elles sont écrites dans le livre des rois de Juda et d'Israël.
12 Et Asa, dans la trente-neuvième année de son règne, fut malade des pieds, et sa maladie fut extrême ; et cependant il ne chercha point l'Eternel dans sa maladie ; mais il chercha les médecins.
13 Puis Asa s'endormit avec ses pères, et il mourut la quarante-unième année de son règne.
14 Et on l'ensevelit dans le sépulcre qu'il s'était fait creuser dans la cité de David, et on le coucha dans un lit qu'il avait rempli de choses aromatiques et d'épiceries, préparées par art de parfumeur, et on en brûla sur lui une fort grande abondance.

REFLEXIONS

Ce qu'il y a principalement à considérer dans ce chapitre, c'est qu'Asa, qui avait fait paraître tant de piété pendant longtemps, s'oublia dans les dernières années de son règne. Se voyant attaqué par Bahasça, roi d'Israël, au lieu de se confier en Dieu dont il avait éprouvé l'assistance

lorsque les Éthiopiens lui avaient fait la guerre, il cherche du secours auprès de Ben-hadad, roi de Syrie. Il le sollicite même et l'engage par de l'argent à rompre l'alliance qu'il avait avec Bahasça, roi d'Israël, ce qui était une action contraire à la bonne foi et à la justice. Censuré par le prophète Hanani, il s'irrite contre lui et le fait mettre en prison, il commence à opprimer ses sujets. Enfin, il tombe malade et dans sa maladie, il n'a recours qu'aux médecins et il ne se tourne pas du côté du Seigneur et ce fut ainsi que finit le roi Asa.
Voilà une suite d'actions qui répondent bien mal à ce qu'il avait fait auparavant et qui marquent que son cœur s'était détourné de Dieu.
Ce changement qui arriva en Asa nous montre qu'il ne sert de rien d'avoir bien commencé et d'avoir fait son devoir pendant quelque temps si l'on ne persévère pas. Ceci avertit les personnes qui ont de la piété de se tenir sur leurs gardes, de peur que, tombant dans le relâchement, elles ne se privent des effets de l'amour du Seigneur et de sa protection, Dieu n'accordant et ne continuant ses grâces qu'à ceux qui le servent d'un cœur droit et sincère, comme le prophète Hanani nous l'apprend dans ces belles paroles : *Les yeux du Seigneur regardent par toute la terre afin de montrer sa puissance en faveur de tous ceux qui sont droits de cœur devant lui.*

CHAPITRE XVII.

C'est ici que commence l'histoire de Josaphat, quatrième roi de Juda. Ce fut un bon prince. Il détruisit l'idolâtrie et il envoya des Lévites par tout son royaume pour instruire le peuple dans la loi de Dieu. Le Seigneur le bénit à cause de sa piété, en sorte qu'il devint extrêmement puissant.

1 Et Josaphat, fils d'Asa, régna en sa place, et se fortifia contre Israël.
2 Car il mit des gens de guerre dans toutes les villes fortes de Juda, et des garnisons par le pays de Juda, et dans les villes d'Ephraïm qu'Asa son père avait prises.
3 Et l'Eternel fut avec Josaphat, parce qu'il suivit les premières voies de David son père, et qu'il ne rechercha point les Bahalims.
4 Mais il rechercha le Dieu de son père, et il marcha dans ses commandements, et non pas selon ce qu'Israël faisait.
5 L'Eternel affermit donc le royaume entre ses mains ; et tous ceux de Juda apportaient des présents à Josaphat, de sorte qu'il eut de grandes richesses et une grande gloire ;
6 et appliquant de plus en plus son cœur aux voies de l'Eternel, il ôta encore de Juda les hauts lieux et les bocages.
7 Et la troisième année de son règne, il envoya de ses principaux gouverneurs, savoir, Benhajil, Hobadja, Zacharie, Nathanaël et Micaja, pour enseigner dans les villes de Juda ;
8 et avec eux des Lévites, savoir, Scémaja, Néthanja, Zébadja, Hazaël, Scémiramoth, Jéhonathan, Adonija, Tobija et Tobadonija, Lévites, et avec eux Elisçamah et Jéhoram sacrificateurs ;
9 qui enseignèrent ceux qui étaient en Juda, ayant avec eux le livre de la loi de l'Éternel, et qui firent le tour de toutes les villes de Juda, enseignant le peuple.
10 Et la terreur de l'Éternel fut sur tous les royaumes des pays qui étaient tout autour de Juda ; de sorte qu'ils ne firent point la guerre à Josaphat.
11 On apportait encore des présents de la part des Philistins à Josaphat, et de l'argent de tribut ; même les Arabes lui amenaient des troupeaux, sept mille sept cents moutons, et sept mille sept cents boucs.
12 Ainsi Josaphat allait croissant jusqu'au plus haut point ; et il bâtit en Juda des châteaux et des villes fortes.
13 Et il eut de grands biens dans les villes de Juda, et des gens de guerre forts et vaillants à Jérusalem.

14 Et c’est ici leur dénombrement selon la maison de leurs pères : Les chefs des milliers de Juda furent : Hadna le capitaine ; et avec lui trois cent mille hommes forts et vaillants ;
15 et après lui Johanan le capitaine, et avec lui deux cent quatre-vingt mille ;
16 et après lui Hamasia, fils de Zicri, qui s’était volontairement offert à l’Éternel, et avec lui deux cent mille hommes forts et vaillants ;
17 et de Benjamin, Eljadah, homme fort et vaillant, et avec lui deux cent mille hommes équipés d’arcs et de boucliers ;
18 et après lui Jéhozabad, et avec lui cent quatre-vingt mille hommes équipés pour le combat.
19 Ce sont là ceux qui servaient le roi, outre ceux que le roi avait mis dans les villes fortes par tout le pays de Juda.

REFLEXIONS

La vie du pieux roi Josaphat mérite d’être bien considérée. Ce prince se rendit agréable à Dieu dès le commencement de son règne. Il imita ce qu’il y avait eu de louable dans la vie d’Asa, son père, il ôta même en plusieurs endroits les hauts lieux où l’idolâtrie était encore exercée et il envoya des Lévites par tout son royaume pour instruire ses sujets dans la loi du Seigneur et pour leur enseigner à le craindre, ce qui fit que Dieu le bénit et l’éleva à une grande puissance qui le rendit redoutable à ses voisins. Les rois et les magistrats chrétiens ne doivent pas avoir moins de zèle pour procurer l’avancement de la gloire de Dieu et surtout faire en sorte que les peuples soient instruits dans la religion par de bons et fidèles ministres. C’est aussi là ce qui attire sur ceux qui gouvernent et sur les états qui leur sont soumis la protection du Ciel et ce qui les fait prospérer.

CHAPITRE XVIII.

Le roi Josaphat s’allie avec Achab, roi d’Israël, en faisant épouser la fille d’Achab à Joram, son fils. Il se joignit à Achab pour faire la guerre aux Syriens, mais il voulut premièrement s’informer de la volonté du Seigneur qui lui fut déclarée par le prophète Michée, lequel, contre le sentiment de quatre cents faux prophètes, dit que Dieu ne bénirait pas cette entreprise.
Achab irrité contre Michée le fit mettre en prison et livra bataille au roi de Syrie, mais il y fut tué et Josaphat manqua d’y perdre aussi la vie.

1 Josaphat, ayant beaucoup de richesses et d’honneur, fit alliance avec Achab ;
2 et au bout de quelques années, il descendit vers Achab à Samarie. Et Achab tua pour lui, et pour le peuple qui était avec lui, un grand nombre de brebis et de taureaux, et il le porta à monter contre Ramoth de Galaad.
3 Car Achab, roi d’Israël, dit à Josaphat, roi de Juda : Ne viendras-tu pas avec moi à Ramoth de Galaad ? Et il lui répondit : Dispose de moi comme de toi, et de mon peuple comme de ton peuple, et sache que nous irons avec toi à cette guerre.
4 Mais Josaphat dit au roi d’Israël : Je te prie qu’aujourd’hui tu t’informes de la parole de l’Éternel.
5 Et le roi d’Israël assembla quatre cents prophètes, auxquels il dit : Irons-nous à la guerre contre Ramoth de Galaad, ou m’en désisterai-je ? Et ils répondirent : Monte, car Dieu la livrera entre les mains du roi.
6 Mais Josaphat dit : N’y a-t-il point ici encore quelque prophète de l’Éternel, afin que nous nous enquérions de lui ?
7 Et le roi d’Israël dit à Josaphat : Il y a encore un homme par qui on peut consulter l’Éternel ; mais je le hais, car il ne prophétise rien de bien, quand il est question de moi, mais toujours du mal ; c’est Michée, fils de Jimla. Et Josaphat répondit : Que le roi ne parle pas ainsi.
8 Alors le roi d’Israël appela un officier, auquel il dit : Fais venir en diligence Michée, fils de Jimla.

9 Or, le roi d'Israël, et Josaphat, roi de Juda, étaient assis chacun sur son trône, revêtus de leurs habits, et ils étaient assis dans la place vers l'entrée de la porte de Samarie ; et tous les prophètes prophétisaient en leur présence.
10 Alors Tsidkija, fils de Kenahana, s'étant fait des cornes de fer, dit : Ainsi a dit l'Éternel : Avec ces cornes tu heurteras les Syriens, jusqu'à les détruire entièrement.
11 Et tous les prophètes prophétisaient de même, disant : Monte à Ramoth de Galaad, et tu prospéreras, et l'Éternel la livrera entre les mains du roi.
12 Or, le messager qui était allé appeler Michée, lui parla et lui dit : Voici, les prophètes prédisent tous d'une voix du bien au roi ; je te prie donc que ta parole soit semblable à celle de chacun d'eux, et prédis-lui du bien.
13 Mais Michée répondit : L'Eternel est vivant, que je dirai ce que mon Dieu dira.
14 Il vint donc vers le roi, et le roi lui dit : Michée, irons-nous à la guerre contre Ramoth de Galaad, ou m'en désisterai-je ? Et il répondit : Montez, et vous prospérerez, et ils seront livrés entre vos mains.
15 Et le roi lui dit : Jusqu'à combien de fois te conjurerai-je, afin que tu ne me dises que la vérité au nom de l'Eternel ?
16 Et il répondit : J'ai vu tout Israël dispersé par les montagnes, comme un troupeau de brebis qui n'a point de pasteur ; et l'Eternel a dit : Ces gens-ci sont sans seigneurs ; que chacun s'en retourne dans sa maison en paix.
17 Alors le roi d'Israël dit à Josaphat : Ne t'ai-je pas bien dit, qu'il ne prophétise rien de bien, quand il est question de moi ; mais seulement du mal ?
18 Et Michée dit : C'est pourquoi écoutez la parole de l'Eternel : J'ai vu l'Eternel assis sur son trône, et toute l'armée des cieux qui se tenait à sa droite et à sa gauche.
19 Et l'Eternel a dit : Qui est-ce qui séduira Achab, roi d'Israël, afin qu'il monte et qu'il périsse à Ramoth de Galaad ? Sur quoi l'un disait d'une sorte, et l'autre d'une autre ;
20 Alors un esprit s'avança, et se tint devant l'Eternel, et dit : Je le séduirai. Et l'Eternel lui dit : Comment ?
21 Et il répondit : Je sortirai, et je serai un esprit menteur en la bouche de tous ses prophètes. Et l'Eternel dit : Tu le séduiras, et même tu en viendras à bout ; sors et fais ainsi.
22 Maintenant donc, voici, l'Eternel a mis un esprit menteur dans la bouche de tes prophètes, et l'Eternel a prononcé du mal contre toi.
23 Alors Tsidkija, fils de Kénahana, s'approcha, et frappa Michée sur la joue, et lui dit : Par quel chemin l'Esprit de l'Eternel s'est-il éloigné de moi, pour te parler ?
24 Et Michée répondit : Voici, tu le verras, en ce jour-là que tu iras de chambre en chambre pour te cacher.
25 Alors le roi d'Israël dit : Qu'on prenne Michée, et qu'on le mène vers Amon, capitaine de la ville, et vers Joas, fils du roi ;
26 et qu'on leur dise : Ainsi a dit le roi : Mettez cet homme en prison, et donnez-lui très peu de pain à manger et fort peu d'eau, jusqu'à ce que je retourne en paix.
27 Et Michée répondit : Si jamais tu retournes en paix, l'Eternel n'aura point parlé par moi. Il dit encore : Ecoutez ceci, peuples, vous tous qui êtes ici.
28 Le roi d'Israël donc monta, avec Josaphat, roi de Juda, contre Ramoth de Galaad.
29 Et le roi d'Israël dit à Josaphat : Que je me déguise, et que j'aille au combat ; mais toi, revêts-toi de tes habits ; le roi d'Israël donc se déguisa, et ainsi ils vinrent au combat.
30 Or, le roi des Syriens avait donné cet ordre aux capitaines de ses chariots : Vous ne combattrez contre qui que ce soit, ni petit ni grand, sinon contre le roi d'Israël.
31 Il arriva donc que, dès que les capitaines des chariots eurent vu Josaphat, ils dirent : C'est ici le roi d'Israël ; et ils l'environnèrent pour combattre contre lui ; mais Josaphat s'écria, et l'Eternel vint à son secours, et Dieu fit qu'ils s'éloignèrent de lui.
32 Et dès que les capitaines des chariots eurent vu que ce n'était pas le roi d'Israël, ils se

détournèrent de lui.
33 Alors quelqu'un tira de son arc de toute sa force, et frappa le roi d'Israël entre les jointures de la cuirasse ; et il dit au cocher : Détourne-toi, et mène-moi hors du camp ; car on m'a fort blessé.
34 Et en ce jour-là le combat se renforça ; et le roi d'Israël demeura dans son chariot, vis-à-vis des Syriens, jusqu'au soir, et il mourut dans le temps que le soleil se couchait.

REFLEXIONS

Josaphat commit une grande faute en faisant épouser à Joram, son fils, Hatalie, fille d'Achab, qui était un prince impie et idolâtre et en allant avec lui à la guerre contre les Syriens.
Les grands maux qu'Hatalie fit dans la suite et le mauvais succès qu'eut cette guerre nous montrent qu'il est toujours dangereux d'être dans la société des méchants et qu'en particulier les rois pieux ne doivent pas s'unir avec les princes impies ou idolâtres.
II. Josaphat fit cependant paraître sa piété en ce qu'avant d'aller combattre contre les Syriens il fit consulter un prophète du Seigneur, mais il pécha en ce qu'après avoir entendu Michée il ne suivit pas ses conseils et qu'il ne laissa pas d'aller à cette guerre.
Avant que de rien entreprendre, on doit consulter le Seigneur et examiner si ce que l'on veut faire est conforme à ses intentions et lorsqu'elles nous sont connues, il faut les suivre. Plusieurs écoutent la voix de Dieu et de ses ministres et connaissent sa volonté, mais quand elle est contraire à ce qu'ils souhaitent et à ce qu'ils ont résolus, ils n'y ont point égard.
III. Le roi Achab n'aimait pas Michée parce que ce prophète ne lui disait pas des choses agréables et qu'il ne lui prédisait que du mal, il le fit même mettre en prison et il eut plus de confiance à ses prophètes qui lui promettaient la victoire qu'en ce que Michée lui annonçait.
Il vaut mieux écouter ceux qui nous parlent sincèrement, quand même ils nous diraient des choses fâcheuses, que ceux qui nous flattent. Mais quand les hommes s'offensent de la vérité et qu'ils veulent être trompés, Dieu les laisse dans leur aveuglement. Ce fut ce qui arriva à Achab, Dieu le voyant obstiné permit qu'il fût séduit par ses faux prophètes. Mais il ne faut pas croire que Dieu inspirât à ces prophètes un esprit de mensonge ou qu'il fut la cause de l'incrédulité et de l'obstination de ce roi.
Enfin, l'événement vérifia la prédiction de Michée. Achab fut vaincu et tué et pour ce qui est de Josaphat qui n'avait pas eu le courage de se dégager d'avec Achab, il manqua de perdre la vie, mais Dieu l'épargna par un effet de sa bonté.
Voilà quelle est d'ordinaire l'issue des entreprises que l'on forme contre la volonté de Dieu et c'est aussi là le fruit des liaisons que l'on prend avec les méchants et des complaisances que l'on a pour eux au préjudice de son devoir.

CHAPITRE XIX.

Josaphat, revenant de la guerre contre le roi de Syrie, est repris par un prophète de ce qu'il s'était allié avec Achab, qui était un prince impie.
Josaphat s'appliqua ensuite à faire régner la piété et la justice dans son royaume. Il établit des juges dans toutes les villes et les instruisit de leurs devoirs et il ordonna aussi que l'on se soumît aux sacrificateurs et aux Lévites dans les choses qui concernaient la religion.

1 Josaphat, roi de Juda, revint plein de santé dans sa maison à Jérusalem.
2 Alors Jéhu, fils de Hanani, le Voyant, sortit au-devant du roi Josaphat et lui dit : Est-il possible que tu aies donné du secours au méchant, et que tu aimes ceux qui haïssent l'Eternel ? C'est pourquoi, l'Eternel est irrité contre toi.
3 Mais il s'est trouvé de bonnes choses en toi, parce que tu as ôté du pays les bocages, et que tu as disposé ton cœur pour rechercher Dieu.
4 Depuis, Josaphat se tint à Jérusalem ; toutefois, il fit encore la revue du peuple, depuis Béer-

Scébah jusqu'à la montagne d'Ephraïm, et il les ramena à l'Eternel, le Dieu de leurs pères.
5 Et il établit des juges dans le pays, par toutes les villes fortes de Juda, de ville en ville.
6 Et il dit aux juges : Regardez ce que vous ferez ; car vous n'exercez pas la justice de la part d'un homme, mais vous l'exercez de la part de l'Eternel, lequel est au milieu de vous en jugement.
7 Maintenant donc, que la crainte de l'Eternel soit sur vous ; prenez garde à faire votre devoir ; car il n'y a point d'iniquité dans l'Eternel notre Dieu, ni d'acception de personnes, ni de réception de présents.
8 Et Josaphat établit à Jérusalem quelques-uns des Lévites, et des sacrificateurs, et des chefs des pères d'Israël, pour le jugement de l'Eternel, et pour les procès, car on revenait à Jérusalem ;
9 et il leur donna des ordres, en leur disant : Vous agirez ainsi dans la crainte de l'Eternel, avec fidélité et avec intégrité de cœur.
10 Et pour tous les différends qui viendront devant vous, de la part de vos frères qui habitent dans leurs villes, lorsqu'il faudra juger entre meurtre et meurtre, entre loi et commandement, entre statuts et ordonnances, vous les en instruirez, afin qu'ils ne se trouvent point coupables devant l'Eternel, et qu'il n'y ait point de colère sur vous et sur vos frères ; vous agirez donc ainsi, et vous ne serez point trouvés coupables.
11 Et voici, Amarja, le principal sacrificateur, sera par-dessus vous dans toutes les affaires de l'Eternel, et Zébadia, fils d'Ismaël, sera le conducteur de la maison de Juda, dans toutes les affaires du roi, et les prévôts Lévites seront devant vous. Prenez courage, et agissez ainsi, et l'Eternel sera avec ceux qui seront gens de bien.

REFLEXIONS

Il faut remarquer ici :

I. Que Dieu par un effet de l'amour qu'il avait pour le roi Josaphat lui fit reprocher par le prophète Jéhu la faute dont il s'était rendu coupable en donnant du secours au roi Achab contre les Syriens.

Ces reproches montrent que l'on ne peut se joindre aux impies sans déplaire à Dieu et sans s'exposer à sa colère.

II. Quoi que Josaphat eût péché en cela, Dieu lui pardonna cette faute parce qu'il avait trouvé de bonnes choses en lui et surtout parce que ce roi avait travaillé à abolir l'idolâtrie dans son royaume.

Cette conduite du Seigneur envers ce prince fait voir que Dieu supporte les infirmités de ceux qui ont le cœur droit et qu'il leur pardonne lorsqu'ils se repentent.

III. Josaphat, touché des remontrances du prophète Jéhu, fit de grands actes de piété et de zèle. Il travailla à faire régner la religion et la justice dans son royaume, il eut soin d'établir des juges et il leur recommanda très expressément leur devoir conformément à ce que Dieu avait ordonné dans sa loi.

Les princes chrétiens doivent avoir encore plus de zèle pour le service de Dieu et pour l'exercice de la justice et les juges doivent faire une attention continuelle à ce qui est dit dans ce chapitre, exerçant leurs charges consciencieusement et comme en la présence de Dieu, sans avoir acception de personnes et sans recevoir aucun présent.

Et comme Josaphat établit un bon ordre, non seulement dans les affaires civiles, mais aussi dans celles de la religion, en ordonnant que le souverain sacrificateur présiderait et jugerait dans les choses qui regardaient Dieu, il paraît de là que l'ordre doit régner dans la société religieuse aussi bien que dans la société civile.

Dieu a établi des personnes à qui il a donné la conduite de l'église comme il en a établi pour gouverner les peuples et les états. Et les fonctions de ministres de la religion et des magistrats qui étaient séparées et distinctes parmi les Juifs doivent beaucoup moins être confondues parmi les chrétiens, puisque les fonctions des pasteurs sont toutes spirituelles et que l'église chrétienne

n'est pas renfermée dans un état particulier comme l'était l'église judaïque, mais qu'elle est répandue par tout le monde.

CHAPITRE XX.

Josaphat étant attaqué par les Hammonites et par les Moabites fait publier un jeûne solennel, il s'humilie devant Dieu et lui présente sa prière.
Dieu lui promet par un prophète que les Moabites seraient détruits, ce qui arriva miraculeusement.
Après cette victoire, Josaphat fit son entrée à Jérusalem en bénissant Dieu.
Il s'associe ensuite avec Achazia, roi d'Israël, pour envoyer une flotte à Tarsis, mais leur entreprise ne réussit pas.

1 Après ces choses, les Moabites et les Hammonites vinrent (car avec les Moabites il y avait des Hammonites) pour faire la guerre à Josaphat.
2 Alors on vint faire ce rapport à Josaphat, et on lui dit : Il est venu contre toi une grande multitude de gens, des quartiers de delà la mer et de Syrie, et voici, ils sont à Hatsatson-tamar, qui est Henguédi.
3 Alors Josaphat craignit, et il se disposa à rechercher l'Eternel, et il publia un jeûne par tout Juda.
4 Ainsi Juda fut assemblé pour demander du secours à l'Eternel ; et même on vint de toutes les villes de Juda, pour invoquer l'Eternel.
5 Et Josaphat se tint debout dans l'assemblée de Juda et de Jérusalem, dans la maison de l'Eternel, au-devant du nouveau parvis ;
6 et il dit : O Eternel, Dieu de nos pères ! n'es-tu pas le Dieu qui es dans les cieux, et qui domines sur tous les royaumes des nations ? Et n'as-tu pas en ta main la force et la puissance, de sorte que nul ne peut te résister ?
7 N'est-ce pas toi, ô notre Dieu ! qui as dépossédé les habitants de ce pays de devant ton peuple d'Israël, et qui l'a donné pour toujours à la postérité d'Abraham, qui t'aimait ?
8 De sorte qu'ils y ont habité et t'y ont bâti un sanctuaire pour ton nom, disant :
9 S'il nous arrive quelque mal, ou quelque guerre par ton jugement, ou quelque mortalité, ou quelque famine, nous nous tiendrons devant cette maison, et en ta présence ; car ton nom est dans cette maison, et nous crierons à toi à cause de notre angoisse, et tu nous exauceras, et tu nous délivreras.
10 Or, maintenant, voici les Hammonites, les Moabites, et ceux du mont de Séhir, parmi lesquels tu ne permis pas aux enfants d'Israël de passer quand ils venaient du pays d'Egypte ; car ils se détournèrent d'eux, et ils ne les détruisirent pas ;
11 voici, pour nous récompenser, ils viennent nous chasser hors de ton héritage que tu nous as fait posséder.
12 Notre Dieu ! ne les jugeras-tu pas ? car il n'y a point de force en nous, pour subsister devant cette grande multitude qui vient contre nous, et nous ne savons ce que nous devons faire ; mais nos yeux sont sur toi.
13 Et tous ceux de Juda se tenaient debout devant l'Eternel, avec leurs familles, leurs femmes et leurs enfants.
14 Alors l'Esprit de l'Eternel fut sur Jahaziel, fils de Zacharie, fils de Bénaja, fils de Jéhiel, fils de Mattanja Lévite, d'entre les enfants d'Asaph, au milieu de l'assemblée ;
15 et il dit : Ô vous tous de Juda, et vous qui habitez à Jérusalem, et toi, roi Josaphat, soyez attentifs : Ainsi vous dit l'Eternel : Ne craignez point, et ne soyez point effrayés à cause de cette grande multitude ; car ce ne sera pas à vous à conduire cette guerre, mais ce sera à Dieu.
16 Descendez demain vers eux ; voici, ils vont monter par la montée de Tsits, et vous les trouverez au bout du torrent, vis-à-vis du désert de Jéruel.

17 Ce ne sera point à vous de combattre dans cette bataille ; présentez-vous, tenez-vous debout, et voyez la délivrance que l’Eternel vous va donner ! Juda et Jérusalem, ne craignez point et ne soyez point effrayés. Demain, sortez au-devant d’eux ; car l’Eternel sera avec vous.
18 Alors Josaphat s’inclina le visage contre terre, et tout Juda et les habitants de Jérusalem se jetèrent devant l’Eternel, se prosternant devant l’Eternel.
19 Et les Lévites d’entre les enfants des Kéhathites, et d’entre les enfants des Corites, se levèrent pour louer l’Eternel, le Dieu d’Israël, d’une voix fort haute.
20 Puis ils se levèrent de grand matin et sortirent vers le désert de Tékoah ; et comme ils sortaient, Josaphat se tenant debout, dit : Juda, et vous, habitants de Jérusalem, écoutez-moi : Croyez à l’Eternel notre Dieu, et vous serez assurés ; croyez à ses prophètes, et vous prospérerez.
21 Et ayant consulté avec le peuple, il établit des gens qui chantassent à l’Eternel, et qui louassent sa sainte magnificence ; et marchant devant l’armée ils disaient : Célébrez l’Eternel, car sa miséricorde demeure à toujours.
22 Et à l’heure qu’ils commencèrent le chant du triomphe et la louange, l’Eternel mit des embuscades contre les Hammonites, les Moabites et ceux du mont de Séhir, qui venaient contre Juda, de sorte qu’ils furent battus.
23 Car les Hammonites et les Moabites se dressèrent contre les habitants du mont de Séhir, pour les détruire à la façon de l’interdit, et les exterminer, et quand ils eurent achevé d’exterminer les habitants de Séhir, ils s’aidèrent l’un l’autre à se détruire.
24 Et ceux de Juda vinrent jusqu’à l’endroit de Mitspa vers le désert, et regardant vers cette multitude, voilà, c’étaient tous des corps abattus par terre, sans qu’il en fût échappé un seul.
25 Ainsi Josaphat et son peuple vinrent pour piller leur butin, et ils trouvèrent de grandes richesses parmi les corps morts, et des hardes précieuses, et ils en prirent tant, qu’ils n'en pouvaient pas porter davantage ; ils pillèrent le butin pendant trois jours, car il y en avait en abondance.
26 Et au quatrième jour, ils s’assemblèrent dans la vallée de bénédiction, parce qu’ils bénirent là l’Eternel ; c’est pourquoi, on a appelé ce lieu-là jusqu’à ce jour, la vallée de bénédiction.
27 Et tous les hommes de Juda et de Jérusalem, et Josaphat, marchant le premier, tournèrent visage pour revenir à Jérusalem avec joie ; car l’Eternel leur avait donné la joie de voir la défaite de leurs ennemis.
28 Et ils entrèrent à Jérusalem dans la maison de l’Eternel, avec des lyres, des harpes et des trompettes.
29 Et la terreur de Dieu fut sur tous les royaumes de ce pays-là, après qu’ils eurent appris que l'Eternel avait combattu contre les ennemis d’Israël.
30 Ainsi le royaume de Josaphat fut tranquille, parce que son Dieu lui donna repos de tous côtés.
31 Josaphat régna donc sur Juda ; il était âgé de trente-cinq ans quand il commença à régner, et il régna vingt-cinq ans à Jérusalem. Sa mère s’appelait Hazuba, et elle était fille de Scilhi.
32 Et il suivit les traces d’Asa son père, et il ne se détourna point de ce chemin, faisant ce qui est droit devant l’Eternel.
33 Toutefois, les hauts lieux ne furent point ôtés ; car le peuple n’avait pas encore entièrement tourné son cœur vers le Dieu de ses pères.
34 Le reste des actions de Josaphat, tant les premières que les dernières, voilà, elles sont écrites dans les mémoires de Jéhu, fils de Hanani, comme il a été enregistré dans le livre des rois d’Israël.
35 Après cela, Josaphat, roi de Juda, se joignit à Achazia, roi d’Israël, qui ne s’employait qu’à faire du mal.
36 Et il s’associa avec lui pour faire des navires pour aller à Tarscis, et ils firent ces vaisseaux à Hetsjon-Guéber.
37 Alors Elihézer, fils de Dodava, de Maresça, prophétisa contre Josaphat, disant : Parce que tu

t'es joint à Achazia, l'Eternel a défait tes ouvrages. Les navires furent donc brisés, et ils ne purent point aller à Tarscis.

REFLEXIONS

Ce qu'il y a à remarquer dans cette histoire, c'est premièrement que Josaphat étant attaqué par les Hammonites et les Moabites eut recours à Dieu par un jeûne solennel qu'il célébra avec ses sujets et par cette belle prière qui est ici rapportée dans laquelle on voit paraître tant d'humilité et une si grande confiance en Dieu. Il marqua la même confiance lorsque, dans le temps qu'il marchait contre les ennemis, il disait à son armée : *Vous les habitants de Juda et de Jérusalem, croyez au Seigneur votre Dieu et vous serrez assurés, croyez à ses prophètes et vous prospérerez.* Cette confiance de Josaphat ne fut pas vaine. Un prophète lui promit de la part de Dieu qu'il remporterait la victoire sans combattre et par un miracle. Ce fut aussi ce qui arriva, les ennemis ayant tournés leurs armes contre eux-mêmes et s'étant tués les uns les autres dans le temps que les sacrificateurs louaient le Seigneur. Ainsi il parut bien clairement que cette victoire procédait de Dieu. Comme Josaphat avait invoqué Dieu dans le danger, il s'acquitta aussi d'une manière bien édifiante des devoirs de la reconnaissance en rendant à Dieu des actions de grâces solennelles lorsqu'il entra à Jérusalem au retour de cette guerre.

Les instructions que nous devons retirer d'ici sont donc ces trois :

I. Que la prière, le jeûne et l'humiliation sont les moyens les plus efficaces auxquels on puisse avoir recours dans les dangers et dans les nécessités, soit publiques, soit particulières.

II. Que Dieu délivre ceux qui l'invoquent et qui se confient en lui et qu'il est magnifique en moyens et en conseils.

III Que lorsque Dieu nous a exaucé, nous devons lui en rendre nos louanges et nos bénédictions avec ardeur et avec sincérité.

La dernière chose qu'il faut remarquer dans la vie de Josaphat, c'est qu'il retomba dans la même faute qu'il avait déjà commise. Il s'associa avec Achazia, roi d'Israël, duquel l'Écriture dit : *Qu'il ne s'employait qu'à faire du mal* comme il s'était auparavant joint avec Achab, père d'Achazia. Mais il en fut puni comme il l'avait déjà été, le prophète Élihézer l'en reprit, la flotte qu'il avait mise en mer avec Achazia périt et cette entreprise, que l'espérance du gain lui avait fait former, tourna à la confusion et à son dommage.

On ne se trouve jamais bien de se lier avec des impies et on doit éviter autant qu'il est possible d'avoir rien de commun avec eux.

CHAPITRE XXI.

Joram, cinquième roi de Juda, fils de Josaphat, tue ses frères et devient idolâtre comme Achab l'avait été. Dieu le punit par la révolte des Iduméens et de ceux de Libna.

Il reçoit une lettre du prophète Élie qui lui dénonçait les jugements de Dieu sur son royaume, sur sa famille et sur sa personne.

Peu après, les Philistins et les Arabes pillent son pays et lui enlèvent ses trésors, ses femmes et ses enfants. Après tous ces malheurs, il tombe dans une maladie longue et cruelle et il meurt dans de grandes douleurs, laissant pour successeur Achazia son fils qui fut le sixième roi de Juda.

1 Et Josaphat s'endormit avec ses pères, et il fut enseveli avec eux dans la cité de David ; et Joram son fils régna en sa place.
2 Il avait des frères, fils de Josaphat, savoir, Hasaria, Jéhiel, Zacharie, Hazaria, Micaël et Scéphatja : tous ceux-là étaient fils de Josaphat, roi d'Israël.
3 Et leur père leur avait fait de grands dons d'argent, d'or et de choses précieuses, avec des villes fortes en Juda ; mais il avait donné le royaume à Joram, parce qu'il était l'aîné.
4 Et Joram étant élevé sur le royaume de son père, se fortifia et fit mourir par l'épée tous ses

frères, et quelques-uns des principaux d'Israël.
5 Joram était âgé de trente-deux ans quand il commença à régner, et il régna huit ans à Jérusalem.
6 Et il suivit le train des rois d'Israël, comme avait fait la maison d'Achab ; car la fille d'Achab était sa femme ; de sorte qu'il fit ce qui est mauvais devant l'Eternel.
7 Toutefois, l'Eternel, à cause de l'alliance qu'il avait traitée avec David, ne voulut pas détruire la maison de David, selon ce qu'il avait dit qu'il lui donnerait une lampe et à ses fils pour toujours.
8 De son temps, ceux de l'Idumée se révoltèrent de l'obéissance de Juda, et ils établirent un roi sur eux.
9 C'est pourquoi, Joram passa à Tsahir, avec ses capitaines et avec tous les chariots qu'il avait, et s'étant levé de nuit, il battit les Iduméens qui étaient autour de lui, et tous les gouverneurs des chariots.
10 Et néanmoins les Iduméens se révoltèrent de l'obéissance de Juda, et cela a duré jusqu'à ce jour. En ce même temps-là, Libna se révolta de l'obéissance de Joram, parce qu'il avait abandonné l'Eternel, le Dieu de ses pères.
11 Il fit encore des hauts lieux dans les montagnes de Juda ; il fit que les habitants de Jérusalem se prostituèrent, et il y poussa aussi ceux de Juda.
12 Alors on lui apporta un écrit de la part d'Elie le prophète, conçu en ces termes : Ainsi a dit l'Eternel, le Dieu de David ton père : Parce que tu n'as point suivi les traces de Josaphat ton père, ni celles d'Asa, roi de Juda,
13 Mais que tu as suivi le train des rois d'Israël, et que tu as fait prostituer ceux de Juda, et les habitants de Jérusalem, comme la maison d'Achab a fait prostituer Israël, et même que tu as tué tes frères, qui étaient la famille de ton père, et qui étaient meilleurs que toi,
14 voici, l'Eternel s'en va frapper de grandes plaies ton peuple, tes enfants, tes femmes et tous tes biens ;
15 et tu auras de grosses maladies, une maladie d'entrailles, jusque-là que tes entrailles sortiront par la force de la maladie, qui augmentera de jour en jour.
16 L'Eternel donc excita contre Joram l'esprit des Philistins et des Arabes, qui habitent près des Cusciens ;
17 lesquels montèrent contre Juda, et se jetèrent tout au travers, et pillèrent toutes les richesses qui furent trouvées dans la maison du roi, et même ils emmenèrent captifs ses enfants et ses femmes, de sorte qu'il ne lui demeura aucun fils, sinon Jéhoachaz, le plus jeune de ses fils.
18 Et après toutes ces choses, l'Eternel le frappa dans ses entrailles d'une maladie incurable.
19 Et il arriva qu'un jour s'écoulant après l'autre, le temps de deux ans étant expiré, ses entrailles sortirent par la force de la maladie ; ainsi il mourut avec de grandes douleurs ; et le peuple ne fit point brûler sur lui de choses aromatiques, comme on avait fait sur ses pères.
20 Il était âgé de trente-deux ans quand il commença à régner, et il régna huit ans à Jérusalem, et il mourut sans être regretté. On l'ensevelit dans la cité de David, mais non pas dans les sépulcres des rois.

REFLEXIONS

Les réflexions que ce chapitre présente regardent les péchés du roi Joram et la punition que Dieu en fit. Joram, fils du pieux roi Josaphat, fut un très méchant prince. Il commença son règne par tuer ses frères, il suivit l'idolâtrie des rois d'Israël et il engagea les habitants de Jérusalem et le royaume de Juda dans la même impiété.

On voit, par cet exemple, que les pères craignant Dieu peuvent avoir des enfants impies et que Dieu, pour punir les peuples, leur donne quelquefois des princes cruels et sans religion.

Et comme il est remarqué que Joram fut entraîné dans l'idolâtrie par Athalie sa femme qui était fille d'Achab, il paraît de là que les alliances que l'on fait, soit par mariage, soir autrement, avec

des personnes qui ne craignent pas Dieu ont des suites funestes et surtout que les rois qui connaissent la vraie religion ne peuvent s'allier dans des familles impies ou idolâtres sans exposer leur royaume et leur propre famille aux derniers malheurs. C'est ce que la suite de cette histoire montrera encore plus clairement.
Quoi que ces crimes de Joram provoquassent la colère de Dieu, Dieu ne voulut pourtant pas détruire la famille du Roi David. Mais Joram ne demeura pas impuni. Les Iduméens et ceux de Libna se révoltèrent contre lui. Il reçut un écrit du prophète Élie qui lui dénonçait les jugements de Dieu. Les Philistins et les Arabes désolèrent ses états, lui enlevèrent ses trésors et emmenèrent captifs ses femmes et ses enfants. Et après qu'il eut été puni dans son royaume, dans ses biens et dans sa famille, il le fut dans sa personne étant tombé dans une maladie étrange qui dura deux ans et qui le fit mourir dans d'horribles douleurs en rendant ses entrailles et après sa mort il ne fut pas enseveli avec les rois.
Voilà qui marque bien sensiblement qu'il y a une malédiction particulière qui tombe sur les princes cruels, injustes et impies, que leur fin est rarement heureuse, que, quand ils sont morts, leur mémoire est en détestation et qu'en général les méchants deviennent souvent dès cette vie les objets de la vengeance divine, ce qui doit nous faire adorer la providence et nous donner une grande frayeur d'offenser Dieu.

CHAPITRE XXII.

Achazia, fils de Joram, règne après lui. Il fut le sixième roi de Juda et il conserva l'idolâtrie. Après qu'il eut régné un an, Jéhu qui venait d'être oint roi d'Israël, le tua avec plusieurs des principaux de Juda. Quand il fut mort, Hathalie sa mère, qui était fille d'Achab et adonnée à l'idolâtrie, s'empara du royaume et fit tuer tous les princes du sang royal de Juda et même les enfants de son fils Achazia. Il n'en échappa qu'un, savoir Joas qui n'avait alors qu'un an et fut caché dans le temple et nourrit pendant six ans par les soins de sa tante, la femme du grand sacrificateur Jéhojadah.

1 Et les habitants de Jérusalem établirent pour roi en sa place Achazia, le plus jeune de ses fils, parce que les troupes qui étaient venues avec les Arabes au camp, avaient tué tous ceux qui étaient plus âgés que lui. Ainsi Achazia, fils de Joram, roi de Juda, régna.
2 Achazia était âgé de quarante-deux ans quand il commença à régner, et il régna un an à Jérusalem. Sa mère s'appelait Hathalie, et elle était fille de Homri.
3 Et il suivit aussi le train de la maison d'Achab, car sa mère était sa conseillère à faire du mal.
4 Il fit donc ce qui est mauvais devant l'Eternel, comme ceux de la maison d'Achab ; parce qu'ils furent ses conseillers, après la mort de son père, à sa ruine.
5 Et même, se gouvernant selon leurs conseils, il alla, avec Joram, fils d'Achab, roi d'Israël, à la guerre à Ramoth de Galaad, contre Hazaël, roi de Syrie, où les Syriens frappèrent Joram,
6 qui s'en retourna pour se faire panser à Jizréhel, parce qu'il avait des plaies, ayant été blessé à Rama, lorsqu'il faisait la guerre contre Hazaël, roi de Syrie ; et Hazaria, fils de Joram, roi de Juda, descendit pour voir Joram, le fils d'Achab, à Jizréhel, parce qu'il était malade.
7 Et ce fut là l'entière ruine d'Achazia, laquelle procédait de Dieu, d'être venu vers Joram ; parce qu'après y être venu, il sortit avec Joram contre Jéhu, fils de Nimsçi, que l'Eternel avait oint pour exterminer la maison d'Achab.
8 Car, quand Jéhu exerçait les jugements de Dieu sur la maison d'Achab, il trouva les principaux de Juda et les fils des frères d'Achazia, qui servaient Achazia, et il les tua.
9 Et ayant cherché Achazia, qui s'était caché à Samarie, on le prit et on l'amena vers Jéhu, et on le fit mourir ; puis on l'ensevelit ; car on dit : C'est le fils de Josaphat, qui a recherché l'Eternel de tout son cœur. Ainsi la maison d'Achazia ne put se conserver le royaume.
10 Et Hathalie, mère d'Achazia, ayant vu que son fils était mort, s'éleva, et elle extermina tout le sang royal de la maison de Juda.

11 Mais Jéhosçabhath, fille du roi Joram, prit Joas, fils d'Achazia, et le déroba d'entre les fils du roi qu'on faisait mourir ; et elle le mit avec sa nourrice dans la chambre des lits. Ainsi Jéhosçabhath, fille du roi Joram et femme de Jéhojadah le sacrificateur, le cacha de devant Hathalie, à cause qu'elle était sœur d'Achazia ; de sorte qu'Hathalie ne le fit point mourir.
12 Et il fut caché avec eux dans la maison de Dieu, l'espace de six ans ; cependant Hathalie régnait sur le pays.

REFLEXIONS

On voit d'abord dans ce chapitre qu'Achazia succéda à Joram son père parce que tous ses frères, qui étaient plus âgés que lui, avaient été tués par des troupes ennemies. Cette marque de la colère de Dieu contre la famille de Joram et de sa bonté envers Achazia qui fut épargné devait engager ce prince à ne pas irriter le Seigneur par ses crimes et il est étonnant qu'Achazia, après avoir vu tous les malheurs et la fin tragique de son père, se jeta dans les mêmes égarements que lui.

Mais c'est ce qui arrive le plus souvent dans les familles d'où la crainte de Dieu est bannie, les enfants ressemblent aux pères et c'est ce qu'on remarque surtout chez les princes qui d'ordinaire se livrent à leurs passions et sont environnés de flatteurs et de mauvais exemples.

Il faut remarquer en second lieu qu'Achazia se perdit en suivant les conseils d'Hathalie, sa mère, et en se liant avec Joram, roi d'Israël. *L'Écriture dit que ce fut là l'entière ruine d'Achazia de venir vers Joram et que cela procédait de Dieu*. Achazia fut tué par Jéhu et comme il avait participé aux crimes de la maison d'Achab, il fut aussi enveloppé dans les jugements que Dieu exerça sur cette maison par le moyen de Jéhu, roi d'Israël.

Et voilà comment les mauvais conseils et la société des méchants sont la source de toute sorte de malheurs.

L'élévation de la méchante Hathalie sur le trône et la mort des enfants d'Achazia son fils, lesquels elle fit mourir, nous montrent que Dieu permet quelquefois qu'il s'élève des usurpateurs et des tyrans qui s'emparent des états et que les entreprises des méchants réussissent. Mais Dieu donne des bornes à leur malice et il n'abandonne pas toujours ceux qui sont opprimés.

Joaz, fils d'Achazia, fut sauvé par une providence de Dieu toute particulière et par les soins de sa tante, la femme du grand sacrificateur Jéhojadah, qui le cacha et le nourrit pendant six ans et au bout de ce temps-là Joas fut déclaré roi, il rétablit la religion dans sa pureté et Hathalie fut punie des maux qu'elle avait faits.

Il importe d'observer encore sur cela que comme il ne restait plus que Joas du sang royal de Juda, Dieu voulut qu'il fût conservé, non seulement parce qu'il avait promis que les descendants de David régneraient, mais aussi parce que le Messie devait naître de la postérité de David, ce qui ne serait pas arrivé si Joas avait été mis à mort, puisque la race de David aurait été éteinte.

CHAPITRE XXIII.

Joas, fils d'Achazia, roi de Juda, ayant été caché six ans pendant qu'Hathalie régnait, le souverain sacrificateur Jéhojadab, son oncle, le fit proclamer roi et fit mourir Hathalie.
Il renouvela l'alliance entre Dieu et le peuple, il détruisit le culte de Bahal qu'Hathalie avait introduit dans le royaume de Juda et il rétablit le service du Seigneur.

1 Mais dans la septième année, Jéhojadah se fortifia, et prit avec soi des capitaines, savoir, Hazaria, fils de Jéroham, Ismaël, fils de Jéhohanan, Hazaria, fils de Hobed, Mahaséja, fils de Hadaja, et Elisçaphat, fils de Zicri ; et il fit un traité avec eux.
2 Et ils firent le tour de Juda, et assemblèrent de toutes les villes de Juda, les Lévites et les chefs des pères d'Israël ; et ils vinrent à Jérusalem.
3 Et toute cette assemblée-là traita alliance avec le roi, dans la maison de Dieu. Et Jéhojadah

leur dit : Voici, le fils du roi régnera, comme l'Eternel a parlé touchant les fils de David.
4 Voici donc ce que vous ferez : La troisième partie de ceux d'entre vous qui entrerez en semaine, tant des sacrificateurs que des Lévites, sera à la porte de Sippim ;
5 et la troisième partie sera vers la maison du roi, et la troisième partie à la porte du fondement ; et que tout le peuple se tienne aux parvis de la maison de l'Eternel.
6 Que nul n'entre dans la maison de l'Eternel, sinon les sacrificateurs et les Lévites servants : ceux-ci y entreront, parce qu'ils sont consacrés, et le reste du peuple fera la garde de l'Eternel.
7 Et ces Lévites environneront le roi de tous côtés, chacun ayant ses armes à la main ; et que celui qui entrera dans la maison soit mis à mort, et soyez avec le roi quand il sortira et quand il entrera.
8 Les Lévites donc, et tous ceux de Juda, firent tout ce que Jéhojadah le sacrificateur avait commandé, et ils prirent chacun ses gens, tant ceux qui entraient dans la semaine, que ceux qui en sortaient ; car Jéhojadah le sacrificateur n'avait point donné congé à ceux qui devaient sortir de semaine selon les départements qui avaient été faits.
9 Et Jéhojadah le sacrificateur donna aux capitaines des hallebardes, des boucliers et des rondelles, qui venaient du roi David, et qui étaient dans la maison de Dieu.
10 Et il rangea tout le peuple, chacun tenant ses armes à la main, depuis le côté droit du temple jusqu'au côté gauche du temple, tant pour l'autel que pour le temple, auprès du roi tout autour.
11 Alors on amena le fils du roi, et on mit sur lui une couronne et le témoignage, et ils l'établirent roi, et Jéhojadah et ses fils l'oignirent et dirent : Vive le roi !
12 Et Hathalie, entendant le bruit du peuple qui courait et qui chantait des louanges de Dieu autour du roi, vint vers le peuple dans la maison de l'Éternel,
13 Et elle regarda, et voilà, le roi était près de sa colonne à l'entrée, et les capitaines et les trompettes étaient près du roi, et tout le peuple du pays était en joie, et on sonnait des trompettes ; les chantres chantaient aussi avec des instruments de musique, et ils exhortaient à chanter les louanges de Dieu. Alors Hathalie déchira ses vêtements, et dit : Conjuration, conjuration !
14 Et le sacrificateur Jéhojadah fit sortir les capitaines qui avaient la charge de l'armée, et leur dit : Menez-la hors des rangs, et que celui qui la suivra soit mis à mort par l'épée ; car le sacrificateur avait dit : Ne la mettez point à mort dans la maison de l'Eternel.
15 Ils lui firent donc place, et elle revint par l'entrée de la porte des chevaux, dans la maison du roi, et ils la firent mourir là.
16 Et Jéhojadah, tout le peuple et le roi firent une alliance, promettant qu'ils seraient le peuple de l'Eternel.
17 Alors tout le peuple entra dans la maison de Bahal, et ils la démolirent et ils brisèrent ses autels et ses images ; ils tuèrent aussi Mattan, sacrificateur de Bahal, devant les autels.
18 Jéhojadah rétablit aussi les charges de la maison de l'Eternel entre les mains des sacrificateurs lévites, que David avait distribués pour la maison de l'Eternel, afin qu'ils offrissent les holocaustes à l'Eternel, comme il est écrit dans la loi de Moïse, avec joie et avec des cantiques, selon l'établissement de David.
19 Il établit aussi des portiers dans les portes de la maison de l'Eternel, afin qu'aucune personne souillée, de quelque manière que ce fût, n'y entrât.
20 Et il prit les capitaines, et les plus considérables, et ceux qui étaient établis sur le peuple, et tout le peuple du pays, et il fit descendre le roi de la maison de l'Eternel, et ils entrèrent par le milieu de la haute porte, dans la maison du roi ; puis ils firent asseoir le roi sur le trône royal.
21 Et tout le peuple du pays fut en joie, et la ville fut en repos, quoiqu'on eût mis à mort Hathalie par l'épée.

REFLEXIONS

La providence et la justice de Dieu paraissent d'une façon toute particulière dans l'élévation du jeune prince Joas sur le trône et dans la punition de la méchante reine Hathalie qui avait usurpé le royaume, qui y entretenait l'idolâtrie et qui avait répandu tant de sang. Cette heureuse révolution qui délivra le royaume de Juda de l'oppression d'une reine impie et cruelle et qui, en rendant ce royaume à son prince légitime, rétablit la religion dans sa pureté, nous fait voir que Dieu ne saurait accorder de plus grande grâce à un peuple que lorsqu'il ôte les méchants princes pour en établir de bons.
Et puisque Joas fut élevé sur le trône par le zèle et par la prudence du souverain sacrificateur Jéhojadah, qui fit en cela un acte de justice en rendant la couronne à celui à qui elle appartenait, on peut voir par-là que c'est un grand bonheur pour les princes et pour les états d'être conduits par les conseils de personnes sages et pieuses.

CHAPITRE XXIV.
C'est ici l'histoire de Joas, septième, roi de Juda. Il commença à régner à l'âge de sept ans et il fit son devoir pendant la vie du sacrificateur Jéhojadab.
Mais après sa mort, il se corrompit, jusque-là qu'il introduisit de nouveau l'idolâtrie qui avait été ôtée dans les commencements de son règne et qu'il fit lapider dans le temple Zacharie, fils de Jéhojabah, parce que ce prophète lui reprochait d'avoir abandonné le Seigneur.
Dieu punit Joas en le livrant entre les mains des Syriens et après qu'il eut régné quarante ans, il fut tué par ses propres officiers qui conjurèrent contre lui et Amasias, son fils, lui succéda.

1 Joas était âgé de sept ans quand il commença à régner, et il régna quarante ans dans Jérusalem ; sa mère s'appelait Tsibja, et elle était de Béer-scébah.
2 Or, Joas fit ce qui est droit devant l'Eternel, pendant tout le temps de la vie de Jéhojadah le sacrificateur.
3 Et Jéhojadah lui donna deux femmes, desquelles il eut des fils et des filles.
4 Après cela Joas prit à cœur de réparer la maison de l'Eternel.
5 Et il assembla les sacrificateurs et les Lévites, et leur dit : Allez par les villes de Juda, et amassez de l'argent de tout Israël pour réparer la maison de votre Dieu, d'année en année, et hâtez cette affaire. Mais les Lévites ne se hâtèrent point.
6 Et le roi appela Jéhojadah, le principal sacrificateur, et lui dit : Pourquoi n'as-tu pas fait diligence envers les Lévites, afin qu'ils apportassent de Juda et de Jérusalem l'impôt que Moïse, serviteur de l'Eternel, mit sur l'assemblée d'Israël, pour le tabernacle du témoignage ?
7 Car la méchante Hathalie et ses enfants avaient fourragé la maison de Dieu, et même ils avaient approprié aux Bahalims toutes les choses consacrées à la maison de l'Eternel.
8 C'est pourquoi le roi commanda qu'on fît un coffre et qu'on le mît à la porte de la maison de l'Eternel, en dehors.
9 Ensuite on publia dans Juda et dans Jérusalem, qu'on apportât à l'Eternel l'impôt sur Israël, que Moïse, serviteur de Dieu, avait ordonné dans le désert.
10 Et tous les principaux, et tout le peuple s'en réjouirent, et ils apportèrent, et ils jetèrent dans le coffre, jusqu'à ce qu'on eût achevé de réparer le temple.
11 Or, quand les Lévites emportaient le coffre, suivant l'ordre du roi (savoir, sitôt qu'on voyait qu'il y avait beaucoup d'argent), le secrétaire du roi et le commis du principal sacrificateur venaient et vidaient le coffre ; puis ils le reportaient et le remettaient en sa place ; ils faisaient ainsi de jour en jour, et ils amassèrent beaucoup d'argent.
12 Et le roi et Jéhojadah le distribuaient à ceux qui avaient la charge de l'ouvrage qui se faisait pour le service de la maison de l'Eternel, qui louaient des tailleurs de pierres et des charpentiers pour réparer la maison de l'Eternel, et des ouvriers qui travaillaient en fer et en airain, pour réparer la maison de l'Eternel.
13 Ceux donc qui avaient la charge de faire l'ouvrage, travaillèrent, et l'ouvrage fut entièrement

achevé par leur moyen, de sorte qu'ils rétablirent la maison de Dieu en son état, et qu'ils l'affermirent.
14 Et dès qu'ils eurent achevé, ils apportèrent devant le roi et devant Jéhojadah le reste de l'argent, dont il fit faire des ustensiles pour la maison de l'Eternel, savoir, des ustensiles pour servir et pour offrir, et d'autres ustensiles d'or et d'argent ; et ils offrirent continuellement des holocaustes dans la maison de l'Eternel, pendant tout le temps de Jéhojadah.
15 Or, Jéhojadah étant devenu vieux et rassasié de jours, mourut ; il était âgé de cent trente ans quand il mourut.
16 Et on l'ensevelit dans la cité de David avec les rois, parce qu'il avait fait du bien en Israël, et envers Dieu et envers sa maison.
17 Mais après que Jéhojadah fut mort, les principaux de Juda vinrent et se prosternèrent devant le roi, et alors le roi les écouta.
18 Et ils abandonnèrent la maison de l'Eternel, le Dieu de leurs pères, et ils servirent les idoles des bocages et les faux dieux ; c'est pourquoi la colère de l'Eternel s'embrasa contre Juda et contre Jérusalem, parce qu'ils s'étaient rendus coupables dans cette affaire.
19 Et bien qu'il leur envoyât des prophètes, pour les faire retourner à l'Eternel, et qu'ils les en sommassent, toutefois ils ne voulurent point les écouter.
20 Et même, l'Esprit de Dieu revêtit Zacharie, fils de Jéhojadah le sacrificateur, de sorte qu'il se tint debout devant le peuple, et leur dit : Ainsi a dit Dieu : Pourquoi transgressez-vous les commandements de l'Eternel ? Vous ne prospérerez point ; et parce que vous avez abandonné l'Eternel, l'Eternel vous abandonnera aussi.
21 Et ils conjurèrent contre lui, et ils l'assommèrent de pierres, par le commandement du roi, dans le parvis de la maison de l'Eternel ;
22 de sorte que le roi Joas ne se souvint point de la bonté dont Jéhojadah, père de Zacharie, avait usé envers lui ; mais il tua son fils, lequel mourant, dit : L'Eternel le voit, et il le redemandera.
23 Et il arriva que l'année suivante l'armée de Syrie monta contre lui, et vint en Juda et à Jérusalem, et les Syriens détruisirent tous les principaux du peuple ; et ils envoyèrent au roi, à Damas, tout leur butin.
24 Bien que l'armée qui vint de Syrie fût composée de peu de gens, l'Eternel néanmoins, livra entre leurs mains une très grosse armée, parce qu'ils avaient abandonné l'Eternel, le Dieu de leurs pères ; ainsi les Syriens exécutèrent sur Joas les jugements de Dieu.
25 Et quand ils furent partis d'avec lui, quoiqu'ils l'eussent laissé dans de grandes langueurs, ses serviteurs conjurèrent contre lui, à cause du meurtre qu'il avait fait des enfants de Jéhojadah le sacrificateur, et ils le tuèrent sur son lit, et ainsi il mourut, et on l'ensevelit dans la cité de David ; mais on ne l'ensevelit pas dans les sépulcres des rois.
26 Et ce sont ici ceux qui conjurèrent contre lui, savoir, Zabad, fils de Scimhat, femme Hammonite, et Jéhozabad, fils de Scimrith, femme Moabite.
27 Pour ce qui est de ses enfants, et de la grande charge qui fut imposée sous lui, pour le rétablissement de la maison de Dieu, voilà, ces choses sont écrites dans les mémoires du livre des Rois. Et Amasias son fils régna en sa place.

REFLEXIONS
Pour retirer du fruit de cette histoire, il faut considérer :
I. Que le roi Joas craignit Dieu et travailla pour établir son service pendant la vie du sacrificateur Jéhojadah, mais qu'après sa mort il se corrompit et qu'écoutant de mauvais conseils, il abandonna avec les principaux de son royaume le culte du Dieu de leurs pères pour servir de faux dieux.
Ce grand changement qui se fit en Joas montre combien il importe que les grands aient près d'eux des gens sages et vertueux et que les ministres de la religion soient revêtus de zèle et de

prudence. La mort des personnes de ce caractère est une grande perte et les mauvais conseils sont très pernicieux aux princes qui les suivent.
Dieu voyant Joas dans cet égarement le fit avertir par un effet de sa bonté en lui envoyant ses prophètes, mais il méprisa ces avertissements et même il fit lapider dans le temple le prophète Zacharie qui le reprenait de ses crimes. Voilà l'exemple d'une extrême impiété en Joas aussi bien que d'une noire ingratitude, puisque Zacharie était son cousin, fils de la sœur du roi son père et du sacrificateur Jéhojadah, à qui Joas était redevable de la couronne et de la vie.
Les personnes qui ont eu de la piété et d'heureux commencements peuvent tomber dans les derniers crimes lorsqu'elles se relâchent et elles finissent quelque fois très mal.
Enfin, Joas eut le sort des méchants rois. L'Écriture dit que Dieu le livra aux Syriens ses ennemis quoiqu'ils fussent en petit nombre, il fut tué dans son lit par ses sujets et on l'ensevelit avec ignominie, d'où l'on doit recueillir que ceux qui provoquent la colère de Dieu par leurs péchés éprouvent tôt ou tard la sévérité de ses jugements.

CHAPITRE XXV.
Ce chapitre contient l'histoire d'Amasias, huitième roi de Juda. Il marqua de la piété dans les commencements et ayant la guerre contre les Iduméens, il renvoya, suivant les exhortations d'un prophète, les Israélites qu'il avait pris à sa solde et remporta la victoire.
Mais il tomba dans l'idolâtrie en servant les idoles des Iduméens qu'il avait vaincu, à cause de quoi un prophète lui dénonça sa ruine. Après cela, il déclara la guerre à Joas roi d'Israël et il fut vaincu. Joas entra à Jérusalem et pilla le temple. Enfin, Amasias, ayant régné vingt-neuf ans, fut tué dans une conspiration et Hosias son fils lui succéda.

1 Amasias commença de régner étant âgé de vingt-cinq ans, et il régna vingt-neuf ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Jéhohaddan, et elle était de Jérusalem.
2 Il fit ce qui est droit devant l'Eternel, mais il ne le fit pas avec intégrité de cœur.
3 Or, il arriva, après qu'il fut affermi dans son royaume, qu'il fit mourir ses serviteurs qui avaient tué le roi son père.
4 Cependant, il ne fit point mourir leurs enfants ; mais il fit selon ce qui est écrit dans la loi, au livre de Moïse, dans lequel l'Eternel fait ce commandement disant : Les pères ne mourront point pour les enfants ; les enfants aussi ne mourront point pour les pères ; mais chacun mourra pour son péché.
5 Puis Amasias assembla ceux de Juda, et il les établit selon les familles des pères, selon les capitaines de milliers et de centaines, par tout Juda et Benjamin ; et il en fit le dénombrement depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, et il en trouva trois cent mille choisis, qui marchaient en bataille et qui portaient la javeline et le bouclier.
6 Il prit aussi à sa solde cent mille hommes forts et vaillants, de ceux d'Israël, pour cent talents d'argent.
7 Mais un homme de Dieu vint à lui, et lui dit : O roi ! que l'armée d'Israël ne marche point avec toi ; car l'Eternel n'est point avec Israël, ils sont tous enfants d'Ephraïm.
8 Sinon, vas-y, fais ce que tu voudras, fortifie-toi pour le combat ; mais Dieu te fera tomber devant l'ennemi, car Dieu a la puissance d'aider et de faire tomber.
9 Et Amasias répondit à l'homme de Dieu : Mais que deviendront les cent talents que j'ai donnés aux troupes d'Israël ? Et l'homme de Dieu dit : L'Eternel en a pour t'en donner beaucoup plus.
10 Ainsi Amasias sépara les troupes qui lui étaient venues d'Ephraïm, afin qu'elles retournassent chez elles ; et leur colère s'enflamma contre Juda, et ils s'en retournèrent chez eux avec une grande colère.
11 Alors Amasias, ayant pris courage, conduisit son peuple et s'en alla dans la vallée du sel, où il battit dix mille hommes des enfants de Séhir.

12 Et les enfants de Juda prirent dix mille hommes vifs, et ils les amenèrent sur le haut d'une roche, et les jetèrent du haut de la roche, de sorte qu'ils périrent tous.
13 Mais les troupes qu'Amasias avait renvoyées, afin qu'elles ne vinssent point avec lui à la guerre, se jetèrent sur les villes de Juda, depuis Samarie jusqu'à Beth-Horon ; et après qu'ils en eurent frappé mille hommes, ils emportèrent un gros butin.
14 Or, il arriva qu'Amasias étant revenu de la défaite des Iduméens, et ayant apporté les dieux des enfants de Séhir, il se les établit pour dieux, et se prosterna devant eux, et leur fit des encensements.
15 Et la colère de l'Eternel s'alluma contre Amasias, et il envoya vers lui un prophète, qui lui dit : Pourquoi as-tu recherché les dieux d'un peuple, qui n'ont point délivré leur peuple de ta main ?
16 Et comme il parlait au roi, le roi lui dit : T'a-t-on établi conseiller du roi ? Retire-toi, pourquoi te ferais-tu tuer ? Et le prophète se retira ; et cependant, il dit : Je sais bien que Dieu a délibéré de te détruire, parce que tu as fait ceci, et que tu n'as point obéi à mon conseil.
17 Et Amasias, roi de Juda, ayant tenu conseil, envoya vers Joas, fils de Jéhoachaz, fils de Jéhu, roi d'Israël, pour lui dire : Viens, que nous nous voyions l'un l'autre.
18 Et Joas, roi d'Israël, envoya dire à Amasias, roi de Juda : L'épine qui est au Liban a envoyé dire au cèdre qui est au Liban : Donne ta fille pour femme à mon fils ; mais les bêtes sauvages qui sont au Liban, ont passé et ont foulé l'épine.
19 C'est ainsi que tu as parlé : Parce que tu as battu les Iduméens, ton cœur s'est élevé pour faire le glorieux. Tiens-toi maintenant dans ta maison ; pourquoi t'engagerais-tu dans un mal par lequel tu tomberais, toi et Juda avec toi ?
20 Mais Amasias ne l'écouta pas ; car cela venait de Dieu, afin de les livrer entre les mains de Joas, parce qu'ils avaient recherché les dieux des Iduméens.
21 Ainsi Joas, roi d'Israël, monta, et il se virent l'un l'autre, lui et Amasias, roi de Juda, à Beth-scémès, qui est de Juda.
22 Et Juda ayant été défait par Israël, ils s'enfuirent chacun dans leurs tentes.
23 Et Joas, roi d'Israël, prit Amasias, roi de Juda, fils de Joas, fils de Jéhoachaz, à Beth-scémès, et il l'emmena à Jérusalem, et il fit une brèche de quatre cents coudées dans la muraille de Jérusalem, depuis la porte d'Ephraïm, jusqu'à la porte du coin.
24 Et ayant pris tout l'or et l'argent, et tous les vaisseaux qui furent trouvés dans la maison de Dieu, sous la direction de Hobed-Edom, avec les trésors de la maison royale, et des gens pour être en otage, il s'en retourna à Samarie.
25 Et Amasias, fils de Joas, roi de Juda, vécut quinze ans, après que Joas, fils de Jéhoachaz, roi d'Israël, fut mort.
26 Le reste des actions d'Amasias, tant les premières que les dernières, voilà, n'est-il pas écrit dans le livre des rois de Juda et d'Israël ?
27 Or, depuis le temps qu'Amasias se fut détourné de l'Éternel, on fit une conspiration contre lui à Jérusalem, et il s'enfuit à Lakis ; mais on envoya après lui à Lakis et on le tua là.
28 Et de là on l'apporta sur des chevaux, et on l'ensevelit avec ses pères dans la ville de Juda.

REFLEXIONS

Il faut remarquer ici :

I. Ce qu'il y eut de bon et de louable dans le roi Amasias. L'Écriture le loue de ce que lorsqu'il fit mourir ceux qui avaient tué le roi Josias son père, il ne fit pas mourir leurs enfants, en quoi il fit paraître sa justice, sa modération et son obéissance à la loi de Dieu qui défend de faire mourir les enfants pour les péchés de leurs pères. Amasias marqua encore sa soumission aux ordres de Dieu, lorsqu'ayant pris cent mille Israélites à sa solde pour une grande somme d'argent, il les renvoya sur ce qu'un prophète lui ordonna de faire et lui dit que quand même il perdrait cette somme qu'il avait donnée au roi d'Israël, Dieu était assez puissant pour le

dédommager de cette perte. Amasias fut récompensé de la déférence qu'il eut pour la volonté de Dieu et il remporta de grands avantages sur les Iduméens.
Cela nous montre que jamais des raisons d'intérêt, ni aucune autre considération, ne doivent nous empêcher d'obéir à ce que Dieu nous commande et qu'il ne manque jamais de moyens de récompenser ceux qui font sa volonté et qui se confient en lui.
Mais le roi Amasias tomba dans l'ingratitude et dans la rébellion contre Dieu. Au lieu de lui faire hommage de sa victoire, il adora les idoles des peuples qu'il avait vaincus et en étant repris par un prophète, il lui ordonna de se taire et le menaça de lui ôter la vie. Aussi Dieu retira sa protection de dessus ce prince, le roi d'Israël qu'Amasias avait provoqué témérairement et avec orgueil vint ravager son pays, il entra à Jérusalem et pilla même le temple et le palais du roi, ce que les rois d'Israël n'avaient point encore fait jusqu'alors. De cette manière, Dieu qui n'avait pas voulu que les Israélites aidassent Amasias contre le roi des Iduméens, se servit d'eux pour châtier Amasias lui-même et ses sujets.
Enfin, ce prince périt malheureusement comme son père et fut tué par une conjuration que l'on fit contre lui.
La leçon que cela nous donne, c'est qu'il ne sert de rien d'avoir fait son devoir pendant quelque temps si l'on ne persévère pas et que ceux qui, après avoir bien commencé, se détournent de la crainte de Dieu peuvent se corrompre jusqu'à devenir tout-à-fait méchants et à attirer sur eux les effets les plus terribles de la colère du Seigneur.

CHAPITRE XXVI.

Ce chapitre contient l'histoire d'Hozias, nommé autrement Azarias, neuvième roi de Juda. Il fut attaché au service de Dieu dans le commencement de son règne et il prospéra.
Mais il se corrompit dans la suite et il voulut même faire les fonctions de sacrificateur, à cause de quoi Dieu le frappa de lèpre et il fut séquestré jusqu'à sa mort. Jotham, son fils, lui succéda.

1 Alors tout le peuple de Juda prit Hozias, qui était âgé de seize ans, et ils l'établirent roi en la place d'Amasias son père.
2 Il bâtit Eloth, l'ayant remise en la puissance de Juda, après que le roi se fut endormi avec ses pères.
3 Hozias était âgé de seize ans quand il commença à régner, et il régna cinquante-deux ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Jécolia, et elle était de Jérusalem.
4 Il fit ce qui est droit devant l'Éternel, comme avait fait Amasias son père,
5 et il s'appliqua à rechercher Dieu pendant la vie de Zacharie, homme intelligent dans les visions de Dieu ; et pendant les jours qu'il rechercha l'Éternel, Dieu le fit prospérer.
6 Car il sortit et fit la guerre contre les Philistins, et il fit une brèche dans la muraille de Gath, et dans la muraille de Jabné, et dans la muraille d'Asçdod ; et il bâtit des villes à Asçdod, et entre les autres Philistins.
7 Et Dieu lui donna du secours contre les Philistins et contre les Arabes qui habitaient à Gur-Bahal, et contre les Méhunites.
8 Et même, les Hammonites donnaient des présents à Hozias, de sorte que sa réputation se répandit jusqu'à l'entrée d'Égypte ; car il avait très bien fortifié le pays.
9 Hozias bâtit aussi des tours à Jérusalem, sur la porte du coin, sur la porte de la vallée, et sur l'encoignure ; et il les fortifia.
10 Il bâtit aussi des tours dans le désert, et il creusa plusieurs puits, parce qu'il avait beaucoup de bétail dans la plaine et dans la campagne, et des laboureurs et des vignerons sur les montagnes et en Carmel, parce qu'il aimait l'agriculture.
11 Et Hozias avait une armée composée de gens de guerre, qui marchaient en bataille par bandes, selon le compte de leur dénombrement fait par Jéhiel scribe et Mahaséja prévôt, sous la conduite de Hananjà, l'un des principaux capitaines du roi.

12 Tout le nombre des chefs des pères, d'entre ceux qui étaient forts et vaillants, était de deux mille et six cents.
13 Et il y avait sous leur conduite, une armée de trois cent sept mille et cinq cents combattants, tous gens de guerre, forts et vaillants, pour aider le roi contre l'ennemi.
14 Et Hozias leur prépara, savoir, à toute cette armée-là, des boucliers, des javelines, des casques et des cuirasses, des arcs et des pierres de fronde.
15 Et il fit à Jérusalem des machines de l'invention d'un ingénieur, afin qu'elles fussent sur les tours et sur les coins, pour jeter des flèches et de grosses pierres. Ainsi sa réputation alla fort loin ; car il fut merveilleusement secouru jusqu'à ce qu'il fût fortifié.
16 Mais sitôt qu'il fut fortifié, son cœur s'éleva jusqu'à se corrompre, de sorte qu'il commit un grand péché contre l'Éternel son Dieu ; car il entra au temple de l'Éternel pour faire un parfum sur l'autel du parfum.
17 Et Asarias le sacrificateur entra après lui, et il avait avec lui des sacrificateurs de l'Éternel, quatre-vingts vaillants hommes,
18 qui s'opposèrent au roi Hozias, et lui dirent : Hozias, il ne t'appartient point de faire le parfum à l'Éternel ; car c'est la fonction des sacrificateurs, fils d'Aaron, qui sont consacrés pour faire le parfum. Sors du sanctuaire ; car tu as péché, et tu n'en recevras point d'honneur de l'Éternel Dieu.
19 Alors Hozias, ayant en sa main le parfum pour faire des encensements, fut irrité ; et comme il s'irritait contre les sacrificateurs, la lèpre parut sur son front, en la présence des sacrificateurs, en la maison de l'Éternel, auprès de l'autel des parfums.
20 Alors Asarias, le principal sacrificateur, le regarda avec tous les sacrificateurs, et voilà, il était lépreux en son front, et ils le firent sortir en hâte de là ; et il se hâta de sortir, parce que l'Éternel l'avait frappé.
21 Et ainsi le roi Hozias fut lépreux jusqu'au jour qu'il mourut, et demeura lépreux dans une maison écartée, et même il fut retranché de la maison de l'Éternel ; et Jotham son fils, avait le commandement de la maison du roi, jugeant le peuple du pays.
22 Or, Esaïe, fils d'Amos, prophète, a écrit le reste des actions d'Hozias, tant les premières que les dernières.
23 Et Hozias s'endormit avec ses pères, et il fut enseveli avec eux dans le champ des sépulcres des rois ; car dirent-ils, il est lépreux ; et Jotham son fils régna en sa place.

REFLEXIONS

L'histoire d'Hozias, roi de Juda, nous apprend qu'il commença bien mais qu'il finit mal. Il eut d'abord de la piété et il s'appliqua à servir Dieu et à lui plaire étant aidé en cela par les conseils d'un prophète, nommé Zacharie, et pendant qu'il se conduisit de la sorte, il prospéra. Il fut victorieux des Philistins, il se maintint contre les Arabes, les Hammonites lui furent tributaires, il fortifia Jérusalem et sa réputation s'accrut extrêmement. Mais ces prospérités lui enflèrent le cœur et il s'oublia jusqu'à violer ouvertement les lois de la religion en voulant offrir le parfum dans le temple, ce qui n'était permis qu'aux sacrificateurs. Et comme il s'irrita et se raidit contre les sacrificateurs qui voulaient l'en empêcher, Dieu le punit en le rendant lépreux, ce qui fit qu'on le mit hors du temple et qu'on le séquestra pour tout le reste de sa vie.

L'on doit considérer sur cela que les personnes pieuses se corrompent lorsqu'elles ne se tiennent pas sur leurs gardes et que la prospérité est un état où l'on s'oublie facilement.

Ce qui arriva à Hozias pour avoir entrepris d'offrir le parfum dans le temple montrait que Dieu ne voulait pas que les rois ne changeassent rien dans la religion, ni qu'ils empiétassent sur la charge de ceux qui en étaient les ministres.

De là on peut recueillir que chacun doit se tenir dans les bornes de sa vocation sans s'ingérer dans celle des autres et que comme les conducteurs de l'église ne doivent point usurper les fonctions et l'autorité des princes et des magistrats, ceux-ci ne doivent pas non plus usurper

celles des pasteurs, ni prétendre disposer à leur gré des choses de la religion.

CHAPITRE XXVII.

Jotham, dixième roi de Juda, succéda à Hozias, son père. Ce fut un prince recommandable par sa piété et son règne fut favorisé du Seigneur. Il mourut après avoir régné seize ans et il laissa le royaume à Achaz, son fils.

1 Jotham était âgé de vingt-cinq ans quand il commença à régner, et il régna seize ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Jérusça, et elle était fille de Tsadok.
2 Il fit ce qui est droit devant l'Éternel, comme Hozias son père avait fait, excepté qu'il n'entra pas dans le temple de l'Éternel ; et néanmoins le peuple se corrompait encore.
3 Il bâtit la plus haute porte de la maison de l'Éternel ; et il bâtit beaucoup en la muraille de Hophel.
4 Il bâtit aussi des villes sur les montagnes de Juda, et des châteaux, et des tours dans les forêts.
5 De plus, il combattit contre le roi des Hammonites, et il fut le plus fort. Et cette année-là les Hammonites lui donnèrent cent talents d'argent, et dix mille cores de blé, et dix mille d'orge. Les Hammonites lui donnèrent ces choses-là, même la seconde et la troisième année.
6 Jotham se fortifia donc, parce qu'il avait rendu ses voies droites devant l'Éternel son Dieu.
7 Le reste des actions de Jotham, et toutes ses batailles, et sa conduite, voilà, toutes ces choses sont écrites au livre des rois d'Israël et de Juda.
8 Il était âgé de vingt-cinq ans quand il commença à régner, et il régna seize ans à Jérusalem.
9 Puis Jotham s'endormit avec ses pères, et on l'ensevelit dans la cité de David ; et Achaz son fils régna en sa place.

REFLEXIONS

Jotham est compté entre les bons rois de Juda. Il marcha sur les traces d'Hozias son père en ce qu'il avait eu de bon, mais il ne l'imita pas dans ses fautes et par là il attira sur lui la faveur du Seigneur dont il ressentit particulièrement les effets dans la guerre qu'il eut avec les Hammonites.
I. On doit remarquer ici qu'au lieu que tous les rois d'Israël sans exception furent idolâtres, il y eut divers bons rois dans le royaume de Juda, quoi que pourtant ils ne pussent pas venir à bout d'abolir entièrement dans leur royaume toutes les pratiques idolâtres et superstitieuses. Mais si parmi les rois de Juda il s'en trouva plusieurs qui firent de si grandes choses pour faire régner la crainte de Dieu dans leur état, le nombre de ces bons rois devrait être beaucoup plus grand parmi les princes chrétiens.
II. L'on voit dans l'histoire de Jotham et dans celle de tous les autres rois pieux que Dieu les bénit tous et les fit prospérer pendant que les rois idolâtres étaient punis dans leur règne, dans leurs familles et en plusieurs autres manières. C'était là pour tout le peuple d'Israël une preuve bien sensible du soin que Dieu prenait d'eux et un puissant motif à le craindre. Et c'est ainsi que Dieu a donné de tout temps aux hommes des marques convaincantes de sa providence et de sa justice afin de les engager à le servir et à le regarder comme l'auteur de toute leur félicité.

CHAPITRE XXVIII.

Achaz, onzième roi de Juda, s'adonne à l'idolâtrie la plus abominable.
Dieu le punit par le moyen de Retsin, roi de Syrie, et de Pékah, roi d'Israël, qui lui font la guerre. Son armée est défaite par les Israélites qui emmenèrent à Samarie un très grand nombre de prisonniers et un gros butin. Mais, sur les remontrances du prophète Hoded, ils renvoyèrent tous les prisonniers et tout ce butin au pays de Juda.
Achaz appelle le roi des Assyriens à son secours contre les rois de Syrie et d'Israël, mais il ne lui en revint aucun avantage. Cependant il continua dans ses péchés, il adora les idoles. Après

avoir donné des marques du plus grand endurcissement et de la dernière impiété pendant son règne, il mourut ayant régné seize ans et il eut pour successeur Ézéchias, son fils.

1 Achaz était âgé de vingt ans quand il commença à régner, et il régna seize ans à Jérusalem ; et il ne fit point ce qui est droit devant l'Eternel, comme David son père, avait fait.
2 Mais il suivit le train des rois d'Israël, et même il fit des images de fonte aux Bahalims.
3 Il fit aussi des encensements dans la vallée des fils de Hinnom, et il fit brûler de ses fils au feu, selon les abominations des nations que l'Eternel avait chassées de devant les enfants d'Israël.
4 Il sacrifiait aussi et faisait des encensements dans les hauts lieux, et sur les coteaux, et sous tout arbre chargé de feuilles.
5 C'est pourquoi l'Eternel son Dieu le livra entre les mains du roi de Syrie, de sorte que les Syriens le défirent et prirent sur lui un fort grand nombre de prisonniers, qu'ils emmenèrent à Damas ; il fut aussi livré entre les mains du roi d'Israël, qui lui fit un grand carnage.
6 Car Pékah, fils de Rémalja, tua en un jour cent vingt mille hommes de ceux de Juda, tous vaillants hommes parce qu'ils avaient abandonné l'Eternel, le Dieu de leurs pères.
7 Et Zicri, homme puissant d'Ephraïm, tua Mahaséja, fils du roi, et Hazrikam, qui avait la conduite de la maison, et Elkana, qui tenait le second rang après le roi.
8 Et les enfants d'Israël emmenèrent prisonniers, de leurs frères, deux cent mille personnes, tant femmes que fils et filles ; et firent aussi sur eux un gros butin, et ils l'emmenèrent à Samarie.
9 Or, un prophète de l'Eternel, nommé Hoded, était là ; il sortit au-devant de cette armée, qui allait entrer à Samarie, et il leur dit : voici, l'Eternel, le Dieu de vos pères, étant indigné contre Juda, les a livrés entre vos mains, et vous les avez tués en furie, de sorte que cela est parvenu jusqu'aux cieux.
10 Et maintenant, vous faites votre compte de vous assujettir pour serviteurs et pour servantes les enfants de Juda et de Jérusalem. N'est-ce pas vous seuls, qui êtes coupables envers l'Eternel votre Dieu ?
11 Maintenant donc, écoutez-moi, et ramenez les prisonniers que vous avez pris d'entre vos frères ; car l'ardeur de la colère de l'Eternel est sur vous.
12 Alors quelques-uns des chefs des enfants d'Ephraïm se levèrent ; savoir Hazaria, fils de Jéhohanan, Bérecja, fils de Mescillémoth, Ezéchias, fils de Sçallum, et Hamasa, fils de Hadlaï, contre ceux qui retournaient de la guerre ;
13 et ils leur dirent : Vous ne ferez point entrer ici ces prisonniers ; car vous prétendez nous rendre coupables devant l'Eternel, en ajoutant ce péché à nos péchés et à notre crime, bien que nous soyons très coupables, et que l'ardeur de la colère de l'Eternel soit grande sur Israël.
14 Alors les soldats relâchèrent les prisonniers et le butin devant les principaux et toute l'assemblée.
15 Et ces hommes, qui ont été nommés ci-dessus par leurs noms, se levèrent et prirent les prisonniers, et ils revêtirent du butin tous ceux d'entre eux qui étaient nus ; et quand ils les eurent vêtus et chaussés, et qu'ils leur eurent donné à manger et à boire, et qu'ils les eurent oints, ils conduisirent sur des ânes tous ceux qui ne pouvaient pas se soutenir, et ils les amenèrent à Jérico, qui est la ville des palmes, chez leurs frères ; puis ils s'en retournèrent à Samarie.
16 En ce temps-là le roi Achaz envoya vers les rois d'Assyrie, afin qu'ils lui donnassent du secours.
17 Car outre cela les Iduméens étaient venus, et avaient emmené des prisonniers.
18 Les Philistins s'étaient aussi jetés sur les villes de la campagne et du midi de Juda, et ils avaient pris Beth-scémès, Ajalon, Guédéroth, Soco avec les villes de son ressort, Timna avec les villes de son ressort, et Guimzo avec les villes de son ressort ; et ils habitaient là.
19 Car l'Éternel avait abaissé Juda, à cause d'Achaz, roi de Juda, parce qu'il avait détourné

Juda du service de Dieu, de sorte qu'il s'était entièrement adonné à pécher contre l'Éternel.
20 Ainsi Tiglath-Pilnéeser, roi d'Assyrie, vint vers lui ; mais il l'opprima, bien loin de le fortifier.
21 Car Achaz prit bien une partie des trésors de la maison de l'Éternel, et de la maison royale, et des principaux du peuple, et ils les donna au roi d'Assyrie ; toutefois, il ne le secourut point.
22 Et dans le temps qu'on l'affligeait, il continuait toujours plus à pécher contre l'Éternel ; c'était toujours le roi Achaz.
23 Car il sacrifia aux dieux de Damas qui l'avaient frappé ; et il dit : Puisque les dieux des rois de Syrie leur sont en aide, je leur sacrifierai, afin qu'ils me soient en aide. Mais ils furent cause de sa chute et de celle de tout Israël.
24 Et Achaz prit tous les vaisseaux de la maison de Dieu, et les rompit, les vaisseaux, dis-je, de la maison de Dieu ; et il ferma les portes de la maison de l'Éternel, et se fit des autels dans tous les coins de Jérusalem.
25 Et il fit des hauts lieux dans chaque ville de Juda, pour faire des encensements à d'autres dieux ; et il irrita l'Éternel, le Dieu de ses pères.
26 Quant au reste de ses actions, et toutes ses démarches, tant les premières que les dernières, voilà, toutes ces choses sont écrites au livre des rois de Juda et d'Israël.
27 Puis Achaz s'endormit avec ses pères, et on l'ensevelit dans la cité, à Jérusalem ; mais on ne le mit point dans les sépulcres des rois d'Israël ; et Ezéchias son fils régna en sa place.

REFLEXIONS

On doit considérer ici :

I. Le récit des impiétés d'Achaz qui, étant fils du pieux roi Jotham, dégénéra de la piété de son père et introduisit à Jérusalem des horreurs qu'on n'y avait point encore vues, jusques là qu'il fit passer ses enfants par le feu en l'honneur des idoles comme les anciens Cananéens le faisaient. Une telle impiété dans un prince qui connaissait le vrai Dieu est inconcevable, aussi ne tarda-t-il pas à ressentir les effets de la vengeance divine, Dieu l'ayant livré au roi de Syrie et ensuite au roi d'Israël qui le défi, lui tua cent vingt mille hommes en emmena deux cent mille prisonniers avec un butin considérable. C'était là un exemple bien remarquable de la justice de Dieu contre ce roi et contre son royaume.

II. Il faut observer que quoi que Dieu, pour punir Achaz, eût permis que le roi d'Israël lui tuât beaucoup de monde et emmenât prisonniers un grand nombre de ses sujets, le prophète Hoded censura les Israélites des cruautés qu'ils avaient commises dans cette guerre contre ceux de Juda qui étaient leurs frères et qu'il commanda de renvoyer les prisonniers et le butin qu'ils avaient faits, à quoi les Israélites obéirent avec promptitude, renvoyant avec toute sorte d'humanité les prisonniers, rendant tout le butin et reconduisant au pays de Juda ceux qui ne pouvaient pas marcher.

Cette histoire fait voir bien clairement que Dieu n'approuve point les excès et les cruautés qui se commettent dans la guerre et qu'on doit toujours traiter tout le monde et même les ennemis avec modération et avec douceur. Et s'il est dit que Dieu fut indigné contre les Israélites de ce qu'ils avaient fait un si grand carnage de leurs frères, il l'est beaucoup plus contre les chrétiens qui, étant tous frères, sont si portés à se faire continuellement la guerre et à se détruire les uns les autres.

On voit ici l'extrême méchanceté et l'étrange endurcissement d'Achaz. Au lieu de s'humilier et de recourir à Dieu lorsqu'il fut attaqué par les rois de Syrie et d'Israël, il eut recours au roi d'Assyrie et il vint jusqu'à cet excès d'impiété que d'attribuer la puissance des Syriens à leurs faux dieux et de dire : *Puisque ces dieux des Syriens leur donnent du secours, je leur sacrifierai afin qu'ils me secourent aussi.*

Dieu irrité contre lui le livra à ses ennemis. Les Iduméens et les Philistins remportèrent plusieurs avantages sur lui. Le roi d'Assyrie, auquel il s'était confié, ravagea ses états. Mais ce qui fait

surtout horreur, c'est ce que l'Écriture remarque, que dans le temps qu'Achaz était le plus en détresse il continuait d'autant plus à pécher contre le Seigneur.
C'est la marque d'un endurcissement désespéré lorsque les châtiments de Dieu ne servent de rien et qu'au lieu d'en profiter, on devient plus méchant dans l'affliction.
La dernière considération que l'on doit faire c'est que Dieu, en châtiant Achaz, voulut en même temps punir par le moyen du roi d'Assyrie les Israélites et les Syriens qui avaient déclaré injustement la guerre au royaume de Juda. C'est ce que l'on voit au chapitre VIII d'Ésaïe.
L'on doit reconnaître dans ces sortes d'événements les voies de la providence qui emploie souvent les méchants, soit pour punir ceux qui offensent le Seigneur, soit pour protéger ceux qu'il favorise.

CHAPITRE XXIX.
Ézéchias, douzième roi de Juda, fut illustre par sa piété. Il ôta l'idolâtrie qu'Achaz, son père, avait introduite, il rétablit le service divin, il assembla pour cet effet les sacrificateurs et les Lévites auxquels il adressa une grave exhortation.
Ensuite il fit renouveler l'alliance avec Dieu à tout le peuple d'une manière solennelle et il donna à cette occasion des marques éclatantes de son zèle et de sa joie.

1 Ezéchias commença à régner étant âgé de vingt-cinq ans, et il régna vingt-neuf ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Abija et elle était fille de Zacharie.
2 Il fit ce qui est droit devant l'Éternel, comme avait fait David son père.
3 La première année de son règne, au premier mois, il ouvrit les portes de la maison de l'Éternel, et il les répara.
4 Et il fit venir les sacrificateurs et les Lévites, et les assembla dans la place orientale.
5 Et il leur dit : Ecoutez-moi, Lévites ; purifiez-vous, maintenant, et purifiez la maison de l'Éternel, le Dieu de vos pères, et jetez hors du sanctuaire les choses souillées.
6 Car nos pères ont péché et fait ce qui est mauvais devant l'Éternel notre Dieu ; et ils l'ont abandonné, et ils ont détourné leurs visages du pavillon de l'Éternel, et lui ont tourné le dos.
7 Et même ils ont fermé les portes du portique ; et ils ont éteint les lampes ; et ils n'ont point fait de parfum, et ils n'ont point offert d'holocauste dans le lieu saint, au Dieu d'Israël.
8 C'est pourquoi, l'indignation de l'Éternel a été sur Juda et sur Jérusalem, et il les a livrés pour être agités, désolés et moqués, comme vous le voyez de vos yeux.
9 Car, voici, nos pères sont tombés par l'épée ; nos fils, nos filles et nos femmes sont en captivité à cause de cela.
10 Maintenant donc, j'ai dessein de traiter alliance avec l'Éternel, le Dieu d'Israël ; et l'ardeur de sa colère se détournera de nous.
11 Or, mes enfants, ne vous abusez point ; car l'Éternel vous a choisis, afin que vous vous teniez devant lui pour le servir, et pour être ses serviteurs, et pour lui faire le parfum.
12 Les Lévites donc se levèrent, savoir, Mahath, fils de Hamasaï, et Joël, fils de Hazaria, d'entre les descendants des Kéhathites ; et des descendants de Mérari, Kis, fils de Habdi, et Hazaria, fils de Jahalléléel ; et des Guersçonites, Joah, fils de Zimma, et Héden, fils de Joah ;
13 et des descendants d'Elitsaphan, Scimri et Jéhiel ; et des descendants d'Asaph, Zacharie et Mattanja ;
14 et des descendants d'Héman, Jéhiel et Scimhi ; et des descendants de Jédithun, Scémahja et Huziel.
15 Ils assemblèrent leurs frères et se purifièrent ; et ils entrèrent selon le commandement du roi, et suivant la parole de l'Éternel, pour nettoyer la maison de l'Éternel.
16 Ainsi les sacrificateurs entrèrent dans la maison de l'Éternel, afin de la nettoyer ; et ils portèrent dehors au parvis de la maison de l'Éternel, toute l'ordure qu'ils trouvèrent dans le temple de l'Éternel, que les Lévites prirent pour l'emporter au torrent de Cédron.

17 Et ils commencèrent à purifier le temple, le premier jour du premier mois ; et le huitième jour du mois ils entrèrent au portique de l'Éternel, et ils purifièrent la maison de l'Éternel pendant huit jours ; et le seizième jour de ce premier mois, ils eurent achevé.
18 Après cela, ils entrèrent dans la chambre du roi Ézéchias, et dirent : Nous avons nettoyé toute la maison de l'Éternel, et l'autel des holocaustes avec ses ustensiles, et la table des pains de proposition avec tous ses ustensiles ;
19 et nous avons dressé et nettoyé tous les ustensiles que le roi Achaz avait écartés, durant son règne, par son péché ; et voici, ils sont devant l'autel de l'Éternel.
20 Alors le roi Ézéchias, se levant de bon matin, assembla les principaux de la ville, et il monta dans la maison de l'Éternel.
21 Et ils amenèrent sept veaux, sept béliers, sept agneaux et sept boucs entiers, afin de les offrir en sacrifice pour le péché, pour le royaume, pour le sanctuaire et pour Juda. Puis le roi dit aux sacrificateurs, fils d'Aaron, qu'ils les offrissent sur l'autel.
22 Et ainsi ils égorgèrent les veaux ; et les sacrificateurs reçurent le sang, et ils le répandirent vers l'autel ; ils égorgèrent aussi les béliers, et ils répandirent le sang vers l'autel ; ils égorgèrent aussi les agneaux, et ils répandirent le sang vers l'autel.
23 Puis on fit approcher les boucs pour le péché, devant le roi et devant l'assemblée, et ils posèrent leurs mains sur eux.
24 Alors les sacrificateurs les égorgèrent, et offrirent en expiation leur sang vers l'autel, pour faire la propitiation pour tout Israël ; car le roi avait ordonné cet holocauste et ce sacrifice pour le péché, pour tout Israël.
25 Il fit aussi que les Lévites se tinssent en la maison de l'Éternel avec des cymbales et des lyres et des harpes, selon le commandement de David et de Gad le Voyant du roi, et de Nathan le prophète ; car ce commandement avait été donné de la part de l'Éternel, par ses prophètes.
26 Les Lévites y assistèrent donc avec les instruments de David, et les sacrificateurs avec les trompettes.
27 Alors Ézéchias commanda qu'on offrît l'holocauste sur l'autel ; et à l'heure qu'on commença l'holocauste, le cantique de l'Éternel commença, et le son des trompettes et des instruments de David, roi d'Israël.
28 Et toute l'assemblée était prosternée, et le cantique se chantait, et les trompettes sonnaient ; et tout cela se fit jusqu'à ce qu'on eût achevé l'holocauste.
29 Et quand on eut achevé d'offrir l'holocauste, le roi et tous ceux qui se trouvèrent avec lui s'inclinèrent et se prosternèrent.
30 Puis le roi Ézéchias et les principaux dirent aux Lévites qu'ils louassent l'Éternel, selon les paroles de David et d'Asaph le Voyant ; et ils louèrent l'Éternel jusqu'à avoir des transports de joie, et ils s'inclinèrent et se prosternèrent.
31 Alors Ézéchias prit la parole, et dit : Vous avez maintenant consacré vos mains à l'Éternel ; approchez-vous de lui, et offrez-lui des sacrifices, et célébrez ses louanges dans la maison de l'Éternel. Et ainsi, l'assemblée offrit des sacrifices et chanta des louanges et tous ceux qui étaient pleins de bonne volonté offrirent des holocaustes.
32 Or, le nombre des holocaustes que l'assemblée offrit, fut de soixante et dix taureaux, cent béliers, deux cents agneaux, le tout en holocauste à l'Éternel.
33 Et les autres choses consacrées furent six cents taureaux et trois mille béliers.
34 Mais les sacrificateurs étaient en petit nombre, de sorte qu'ils ne purent pas écorcher toutes les bêtes qu'on offrait en holocauste ; c'est pourquoi les Lévites leurs frères les aidèrent, jusqu'à ce que les autres sacrificateurs se fussent purifiés ; car les Lévites eurent le cœur plus droit pour se purifier, que les sacrificateurs.
35 Car il y eut un grand nombre d'holocaustes, avec les graisses des sacrifices de prospérités, et avec les aspersions des holocaustes ; et ainsi le service de la maison de l'Éternel fut rétabli.
36 Et Ézéchias et tout le peuple se réjouirent de ce que Dieu avait ainsi disposé le peuple, et de

ce que la chose s'était faite promptement.

REFLEXIONS

Ézéchias, prince religieux, quoique fils d'un père impie et idolâtre, ne fut pas plutôt monté sur le trône que, touché de l'état où la religion était alors aussi bien que des marques de la colère de Dieu contre les Juifs, il pensa à abolir l'idolâtrie et à remettre en état le service divin. Il assembla les sacrificateurs et les Lévites pour nettoyer le temple. On en ôta tout ce qui avait servi à des usages idolâtres et tout cela fut jeté à la voierie, après quoi le service de Dieu y fut rétabli. Ensuite, Ézéchias assembla les principaux du royaume et le peuple et il renouvela solennellement l'alliance avec le Seigneur.

Il n'y a rien à quoi les princes et les grands doivent s'employer avec plus d'ardeur qu'à déraciner l'impiété et à maintenir la religion. Ils doivent pour cet effet encourager tant les ministres du Seigneur que les magistrats à les seconder dans une si belle entreprise et les peuples doivent aussi de leur côté, à l'imitation des sujets d'Ézéchias, répondre aux bonnes intentions de leurs conducteurs. C'est là ce qui attire le plus sûrement sur les états la protection et la faveur du Ciel comme nous le voyons dans les bénédictions et dans les délivrances signalées que Dieu accorda à Ézéchias en considération de sa piété et de son zèle.

CHAPITRE XXX.

Le roi Ézéchias fait publier la fête de pâque dans tout son royaume et il fait même inviter à cette fête ceux des Israélites qui étaient demeurés de reste dans le pays des dix tribus.

Après quoi, le peuple étant assemblé, il ôta de Jérusalem tous les autels idolâtres et la pâque fut célébrée avec beaucoup de solennité et avec de grandes démonstrations de dévotion et de joie.

1 Et Ézéchias envoya vers tout Israël et Juda, et même il écrivit des lettres à Ephraïm et à Manassé, afin qu'ils vinssent à la maison de l'Éternel à Jérusalem, pour célébrer la Pâque à l'Éternel, le Dieu d'Israël.
2 Car le roi et ses principaux officiers, avec toute l'assemblée, avaient tenu conseil à Jérusalem, de célébrer la Pâque au second mois ;
3 parce qu'ils ne l'avaient pas pu célébrer en son temps, à cause qu'il n'y avait pas assez de sacrificateurs sanctifiés, et que le peuple n'avait pas été assemblé à Jérusalem.
4 Et la chose plut tellement au roi et à toute l'assemblée,
5 qu'ils déterminèrent de publier par tout Israël, depuis Béer-scébah jusqu'à Dan, qu'on vînt célébrer la Pâque à l'Éternel, le Dieu d'Israël, à Jérusalem ; car ils ne l'avaient pas célébrée depuis longtemps de la manière qu'il est prescrit.
6 Les courriers donc allèrent avec des lettres de la part du roi et de ses principaux officiers, par tout Israël et Juda, et selon que le roi l'avait commandé, disant : Vous, enfants d'Israël, retournez à l'Éternel, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et d'Israël, et il se retournera vers le reste d'entre vous, qui est échappé des mains des rois d'Assyrie.
7 Et ne soyez pas comme vos pères, ni comme vos frères, qui ont péché contre l'Éternel, le Dieu de leurs pères, de sorte qu'il les a mis en désolation, comme vous voyez.
8 Maintenant, ne raidissez point votre cou, comme ont fait vos pères ; tendez les mains à l'Éternel, et venez à son sanctuaire, qu'il a consacré pour toujours, et servez l'Éternel votre Dieu ; et l'ardeur de sa colère se détournera de vous.
9 Car si vous retournez à l'Éternel, vos frères et vos enfants trouveront miséricorde auprès de ceux qui les ont emmenés prisonniers, et ils reviendront en ce pays, parce que l'Éternel votre Dieu est plein de pitié et miséricordieux ; et il ne détournera point sa face de vous, si vous vous retournez à lui.
10 Ainsi les courriers passaient de ville en ville, par le pays d'Ephraïm et de Manassé, même

jusqu'à Zabulon ; mais on se moquait d'eux, et on s'en raillait.
11 Toutefois quelques-uns d'Ascer, de Manassé et de Zabulon s'humilièrent, et vinrent à Jérusalem.
12 La main de l'Éternel fut aussi sur Juda pour leur donner un même cœur, afin d'exécuter le commandement du roi et des principaux, selon la parole de l'Éternel.
13 C'est pourquoi il s'assembla un grand peuple à Jérusalem, pour célébrer la fête solennelle des pains sans levain, au second mois ; de sorte qu'il y eut une fort grande assemblée.
14 Et ils se levèrent, et ils ôtèrent les autels qui étaient à Jérusalem, ils ôtèrent aussi tous les tabernacles où l'on faisait des encensements, et ils les jetèrent au torrent de Cédron.
15 Et on égorgea la Pâque, au quatorzième jour du second mois ; car les sacrificateurs et les Lévites, ayant de la confusion, s'étaient purifiés, et ils avaient apporté des holocaustes dans la maison de l'Éternel ;
16 et ils se présentèrent en leur place, selon leur charge, suivant la loi de Moïse, homme de Dieu. Et les sacrificateurs répandaient le sang, le prenant des mains des Lévites.
17 Car il y en avait une grande partie dans cette assemblée qui ne s'étaient pas purifiés ; et les Lévites eurent la charge d'égorger les Pâques pour tous ceux qui n'étaient pas purs, afin de les consacrer à l'Éternel.
18 Car une grande partie du peuple, savoir, la plupart de ceux d'Ephraïm, de Manassé, d'Issacar et de Zabulon, ne s'étaient pas purifiés, et, cependant ils mangèrent la Pâque autrement qu'il n'est prescrit. Mais Ézéchias pria pour eux, disant : Que l'Éternel qui est bon, tienne pour faite la propitiation
19 de tous ceux qui ont disposé tout leur cœur pour rechercher Dieu, l'Éternel, le Dieu de leurs pères, bien qu'ils ne se soient pas purifiés selon la purification du sanctuaire.
20 Et l'Éternel exauça Ézéchias, et fut favorable au peuple.
21 Les enfants d'Israël donc, qui se trouvèrent à Jérusalem, célébrèrent la fête solennelle des pains sans levain, pendant sept jours, avec une grande joie ; et les Lévites et les sacrificateurs louaient l'Éternel chaque jour, avec des instruments qui résonnaient à la louange de l'Éternel.
22 Et Ézéchias parla à tous les Lévites qui avaient de l'intelligence dans les choses qui regardaient le service de l'Éternel ; il leur parla selon leur cœur, et ils mangèrent des sacrifices durant la fête solennelle pendant sept jours, offrant des sacrifices de prospérités, et louant l'Éternel, le Dieu de leurs pères.
23 Et toute l'assemblée résolut de célébrer sept autres jours ; et ainsi ils célébrèrent encore sept autres jours dans la joie.
24 Car Ézéchias, roi de Juda, fit présent à l'assemblée de mille veaux et de sept mille béliers ; les principaux aussi firent présent à l'assemblée, de mille veaux et de dix mille béliers ; et beaucoup de sacrificateurs se purifièrent.
25 Et toute l'assemblée de Juda se réjouit, avec les sacrificateurs et les Lévites, et toute l'assemblée qui était venue d'Israël, et les étrangers mêmes qui étaient venus du pays d'Israël, et qui habitaient en Juda.
26 Et il y eut une grande joie à Jérusalem ; car depuis le temps de Salomon, fils de David, roi d'Israël, il ne s'était rien fait de semblable à Jérusalem.
27 Après cela, les sacrificateurs lévites se levèrent et bénirent le peuple, et leur voix fut exaucée ; car leur prière parvint jusqu'aux cieux, la sainte demeure de l'Éternel.

REFLEXIONS

Comme la pâque était le principal signe de l'alliance de Dieu avec les Israélites, Ézéchias, qui voulait rétablir cette alliance et le service divin, voulut que cette fête fût célébrée et il fournit libéralement, de même que les principaux de son royaume, ce qui était nécessaire pour cela. Ce sont là de nouvelles preuves du grand zèle dont Ézéchias était animé pour la gloire de Dieu.
II. Ce qui marque un zèle encore plus admirable c'est qu'Ézéchias invita à cette dévotion

solennelle les Israélites qu'il y avait encore dans le pays des dix tribus, quoi qu'ils ne fussent pas ses sujets, leur écrivant pour cet effet des lettres fort touchantes et pleines de piété.
Le vrai zèle s'étend le plus loin qu'il peut et ceux qui ont véritablement de la religion font tous leurs efforts pour engager les autres hommes à craindre Dieu et à le servir et pour retirer les pécheurs de l'égarement.
Ces invitations d'Ézéchias ne produisirent pas le même effet sur tous les Israélites, les uns s'en moquèrent et les autres s'humilièrent et vinrent célébrer la pâque à Jérusalem.
C'est là ce qui arrive ordinairement. Les âmes bien disposées reçoivent avec humilité et avec joie les invitations de la grâce divine, mais les profanes les rejettent et en font même le sujet de leurs railleries et de leur mépris.
L'on voit au reste par ce qui est dit ici que, parmi les Israélites qui étaient demeurés dans le pays des dix tribus après que les Assyriens eurent ravagé ce royaume-là, il y en avait encore un reste de gens de bien, mais que le plus grand nombre étaient impies et des endurcis qui n'avaient point profité des châtiments de Dieu.
Enfin, il y a une circonstance digne d'attention dans cette histoire. Ceux qui étaient venus du pays des dix tribus à Jérusalem n'ayant pas pu faire tout ce qui est prescrit par la loi de Moïse avant que de célébrer la pâque, ne laissèrent pas de la manger. Mais Ézéchias, craignant que Dieu n'en fût offensé le pria de leur pardonner et d'agréer la dévotion de tous ceux qui l'avaient cherché de bon cœur, bien qu'ils ne se fussent pas purifiés selon tous les usages et toutes les cérémonies de la loi. Cela fait voir que la piété d'Ézéchias était éclairée. Ce prince savait que l'on ne doit jamais négliger volontairement et par mépris les devoirs extérieurs du service divin, mais il était aussi persuadé que Dieu regarde au cœur plus qu'aux cérémonies et que lorsqu'on ne peut pas les observer, il reçoit favorablement la dévotion et les prières de tous ceux qui le cherchent avec sincérité. Ézéchias ne fut pas trompé dans son attente, puisqu'il est dit dans ce chapitre que Dieu l'exauça, que la dévotion du peuple, des sacrificateurs et des Lévites lui fut agréable et que leur prière parvint jusqu'au Ciel et à la sainte demeure du Seigneur.

CHAPITRE XXXI.

Le roi Ézéchias fait ôter l'idolâtrie par tout son royaume et même dans le pays des dix tribus. Il rétablit l'ordre à l'égard du service divin et de l'entretien et des fonctions des sacrificateurs et des Lévites, commandant qu'on payât les dîmes et les prémices selon la loi de Dieu, ce que le peuple fit avec joie.

1 Dès qu'on eut achevé tout cela, tous ceux d'Israël qui s'étaient trouvés là, allèrent par les villes de Juda et brisèrent les statues, coupèrent les bocages et démolirent les hauts lieux et les autels dans tout le pays de Juda et de Benjamin. Ils en firent de même en Ephraïm et en Manassé, jusqu'à tout détruire ; ensuite tous les enfants d'Israël retournèrent, chacun en sa possession, dans leurs villes.
2 Et Ézéchias rétablit les départements des sacrificateurs et des Lévites, selon les départements qui en avaient été faits, chacun selon son ministère : savoir, tant les sacrificateurs que les Lévites, pour les holocaustes, et pour les sacrifices de prospérités, pour faire le service, pour célébrer et pour chanter les louanges de Dieu aux portes du camp de l'Éternel.
3 Il fit aussi une ordonnance, par laquelle le roi serait chargé d'une contribution, prise de ses finances, pour les holocaustes ; savoir, pour les holocaustes du matin et du soir, et pour les holocaustes des sabbats, et des nouvelles lunes, et des fêtes solennelles, selon qu'il est écrit dans la loi de l'Éternel.
4 Et il ordonna au peuple, savoir, aux habitants de Jérusalem, de donner la portion des sacrificateurs et des Lévites, afin qu'ils prissent courage, pour faire ce que la loi de l'Éternel commande.
5 Et aussitôt que la chose fut publiée, les enfants d'Israël apportèrent en abondance les prémices

du froment, du vin, de l'huile, du miel et de tout ce que rapportent les champs ; ils apportèrent les dîmes de tout en abondance.
6 Et les enfants d'Israël et de Juda qui habitaient dans les villes de Juda, apportèrent aussi les dîmes du gros et du menu bétail, et les dîmes des choses saintes, qui étaient consacrées à l'Éternel leur Dieu ; et ils les mirent par monceaux.
7 Ils commencèrent au troisième mois de faire les premiers monceaux, et au septième mois ils les achevèrent.
8 Alors Ézéchias et les principaux vinrent, et virent ces monceaux, et ils bénirent l'Éternel et son peuple d'Israël.
9 Et Ézéchias s'informa des sacrificateurs et des Lévites touchant ces monceaux.
10 Et Hazaria, le principal sacrificateur, qui était de la famille de Tsadok, lui répondit et lui dit : Depuis qu'on a commencé à apporter des offrandes dans la maison de l'Éternel, nous avons mangé, et nous avons été rassasiés ; et il en est demeuré de reste en grande abondance, car l'Éternel a béni son peuple, et ce qui est demeuré de reste, c'est cette grande quantité.
11 Alors Ézéchias commanda qu'on préparât des chambres dans la maison de l'Éternel ; et ils les préparèrent ;
12 et ils y portèrent fidèlement les offrandes, et les dîmes, et les choses consacrées ; et Conanja Lévite en eut l'intendance, et Scimhi son frère était son commis sous lui ;
13 et Jéhiel, Hazazia, Nahath, Hasaël, Jérimoth, Jozabad, Eliel, Jismacja, Mahath, et Bénaja, étaient commis sous l'autorité de Conanja et de Scimhi son frère, par le commandement du roi Ézéchias et de Hazaria, gouverneur de la maison de Dieu.
14 Et Coré, fils de Jimna Lévite, qui était portier vers l'orient, avait la charge des choses qui étaient volontairement offertes à Dieu, pour fournir l'offrande élevée de l'Éternel, et les choses très saintes.
15 Et il avait sous lui Héden, Minjamin, Jesçuah, Scémahja, Amarja, et Scécanja, dans les villes des sacrificateurs, pour distribuer fidèlement les portions à leurs frères, tant aux petits qu'aux plus grands.
16 Outre cela on fit un dénombrement selon les généalogies des mâles d'entre eux, depuis ceux de trois ans et au-dessus, savoir, de tous ceux qui entraient dans la maison de l'Éternel, pour y faire ce qu'il y fallait faire chaque jour, selon leur ministère et selon leurs charges, suivant leurs départements.
17 On fit encore un dénombrement des sacrificateurs selon leurs généalogies, et selon la maison de leurs pères, et des Lévites, depuis ceux de vingt ans et au-dessus, selon leurs départements.
18 On fit outre cela un dénombrement selon leurs généalogies, de tous leurs petits-enfants, de leurs femmes, de leurs fils et de leurs filles, pour toute l'assemblée ; et on leur distribuait fidèlement les choses saintes.
19 Et pour ce qui est des descendants d'Aaron, sacrificateurs, qui étaient à la campagne et dans les faubourgs de leurs villes, il y avait dans chaque ville des gens nommés par leur nom, pour distribuer la portion à tous les mâles des sacrificateurs, et à tous ceux des Lévites dont on avait fait le dénombrement, selon leurs généalogies.
20 Ézéchias en usa ainsi par tout Juda, et il fit ce qui est bon, droit et véritable, en la présence de l'Éternel son Dieu ;
21 et il travailla de tout son cœur dans tout l'ouvrage qu'il entreprit pour le service de la maison de Dieu, et dans la loi, et dans les commandements, recherchant son Dieu, et il prospéra.

REFLEXIONS

Ce chapitre fait voir dans le bon roi Ézéchias l'exemple d'une piété qui ne relâchait point. Après que la pâque eut été célébrée, il commanda qu'on abattit les statues et qu'on ôtât tout ce qui avait servi à l'idolâtrie, non seulement dans son royaume, mais même autant qu'il le pût dans le pays des dix tribus, ce que le peuple exécuta avec beaucoup de zèle, tellement que ce prince

fut le restaurateur de la pure religion dans tout le pays d'Israël.
La véritable piété ne paraît pas seulement dans la pratique des actes extérieurs de la religion et du culte, elle se manifeste aussi et principalement par les œuvres et par les effets lorsqu'on s'attache à faire ce qui est agréable à Dieu et à ôter ce qui lui déplaît.
Après cela, Ézéchias s'appliqua à remettre le service divin en état et à rétablir les sacrificateurs et les Lévites dans leurs charges. Il fournit de ses propres revenus une partie de ce qui était nécessaire pour cela et il ordonna que les dîmes, les prémices et les offrandes fussent payées à l'avenir suivant la loi de Dieu, à quoi ses sujets obéirent promptement et avec plaisir en apportant de tous côtés en abondance tout ce qui était prescrit.
Il n'y a point de chrétien qui ne doive contribuer selon son état, sa vocation et son pouvoir à ce que la religion fleurisse et que le service divin et le saint ministère soient exercés convenablement. C'est surtout là un soin qui est bien digne des princes chrétiens et c'est par là qu'ils pourraient acquérir une grande gloire devant Dieu et devant les hommes.
La promptitude avec laquelle les sujets d'Ézéchias répondirent aux bonnes intentions de leur roi montre que le zèle et le bon exemple des princes est d'un grand poids et qu'il ne tient qu'à eux de faire beaucoup pour Dieu et pour la religion.
Les dernières paroles de ce chapitre sont remarquables. Il est dit : *Qu'Ézéchias fit ce qui est bon et droit devant le Seigneur, qu'il travailla de tout son cœur pour le service de la maison de Dieu, qu'il rechercha son Dieu et qu'il prospéra.*
Ce que l'on fait sincèrement pour le service de Dieu lui est toujours agréable et il ne manque jamais de bénir ceux qui travaillent de bon cœur pour l'avancement de sa gloire.

CHAPITRE XXXII.

Ézéchias, étant attaqué par Sanchérib roi d'Assyrie, fortifie la ville de Jérusalem et exhorte le peuple à se confier en Dieu.
Sanchérib envoie des officiers de son armée qui somment Ézéchias et ses sujets de se rendre et qui prononcent des discours outrageant contre Dieu.
Mais Dieu, fléchi par les prières d'Ézéchias et par celles du prophète Ésaïe, fait périr par un ange l'armée de Sanchérib, qui étant retourné en son pays, y fut tué par ses fils.
Ézéchas fut guéri en ce temps-là d'une maladie mortelle, mais il s'oublia dans sa prospérité ayant montré ses trésors aux ambassadeurs du roi de Babylone. Enfin il mourut après un règne de vingt-neuf ans et Manassé son fils régna après lui.

1 Après ces choses, et après qu'elles furent bien établies, Sanchérib, roi d'Assyrie, vint et entra en Juda, et campa contre les villes fortes, ayant résolu de faire brèche pour les prendre.
2 Et Ézéchias voyant que Sanchérib était venu, et qu'il se tournait contre Jérusalem pour y faire la guerre,
3 tint conseil avec ses principaux officiers, et avec les plus vaillants hommes qu'il eût, pour boucher les sources des fontaines qui étaient hors de la ville ; et ils l'aidèrent à le faire.
4 Car un grand peuple s'assembla, et ils bouchèrent toutes les fontaines, et le torrent qui se répandait par le pays, disant : Pourquoi les rois des Assyriens trouveraient-ils à leur venue des eaux en abondance ?
5 Il se fortifia aussi, et bâtit toute la muraille où l'on avait fait brèche, et il l'éleva jusqu'aux tours ; il bâtit une autre muraille par dehors ; il fit rétablir Millo dans la cité de David, et il fit faire beaucoup de javelots et de boucliers.
6 Et il ordonna des capitaines de guerre sur le peuple, et il les assembla avec lui dans la place de la porte de la ville, et il leur parla selon leur cœur, et leur dit :
7 Fortifiez-vous et prenez courage, ne craignez point et ne soyez point effrayés du roi des Assyriens, ni de toute la multitude qui est avec lui ; car il y a beaucoup plus avec nous qu'avec lui.

8 Le bras de la chair est avec lui ; mais l'Éternel notre Dieu est avec nous, pour nous aider et pour conduire nos combats. Alors le peuple se rassura sur les paroles d'Ézéchias, roi de Juda.
9 Après ces choses, Sanchérib, roi des Assyriens, envoya ses serviteurs à Jérusalem (pendant qu'il était contre Lakis, et qu'il avait toutes les forces de son royaume avec lui) vers Ézéchias, roi de Juda, et vers tous les Juifs qui étaient à Jérusalem, pour leur dire :
10 Ainsi a dit Sanchérib, roi des Assyriens : Sur quoi vous assurez-vous, que vous demeuriez à Jérusalem pour y être assiégés ?
11 Ézéchias ne vous pousse-t-il pas à vous exposer à la mort par la famine et par la soif, en vous disant : L'Éternel notre Dieu nous délivrera de la main du roi des Assyriens ?
12 Cet Ézéchias n'a-t-il pas ôté les hauts lieux et les autels de l'Éternel, et n'a-t-il pas fait ce commandement à Juda et à Jérusalem, disant : Vous vous prosternerez devant un seul autel, et vous y ferez fumer vos sacrifices ?
13 Ne savez-vous pas ce que nous avons fait, moi et mes ancêtres, à tous les peuples de divers pays ? Les dieux des nations de ces pays ont-ils pu délivrer leur pays de ma main ?
14 Qui sont ceux de tous les dieux de ces nations, que mes ancêtres ont entièrement détruites, qui aient délivré leur peuple de ma main, pour croire que votre Dieu vous puisse délivrer de ma main ?
15 Maintenant donc, qu'Ézéchias ne vous abuse point, et ne vous séduise plus de cette manière, et ne le croyez pas ; car si aucun dieu d'aucune nation ou d'aucun royaume, n'a pu délivrer son peuple de ma main, ni de la main de mes ancêtres, combien moins votre Dieu vous pourra-t-il délivrer de ma main ?
16 Et ses serviteurs dirent encore d'autres choses contre l'Eternel Dieu, et contre Ezéchias son serviteur.
17 Il écrivit aussi des lettres pour blasphémer l'Eternel, le Dieu d'Israël, et pour parler ainsi contre lui : Comme les dieux des nations des autres pays n'ont pu délivrer leur peuple de ma main, ainsi le Dieu d'Ezéchias ne pourra délivrer son peuple de ma main.
18 Ils crièrent aussi à haute voix en langue judaïque, au peuple de Jérusalem qui était sur les murailles, pour leur donner de la crainte et pour les épouvanter, afin de prendre la ville ;
19 et ils parlèrent du Dieu de Jérusalem comme des dieux des peuples de la terre, qui sont un ouvrage de mains d'hommes.
20 C'est pourquoi le roi Ezéchias et Esaïe le prophète, fils d'Amos, prièrent et crièrent vers les cieux.
21 Et l'Eternel envoya un ange, qui extermina entièrement tous les hommes forts et vaillants ; et les chefs et les capitaines qui étaient dans le camp du roi des Assyriens, de sorte qu'il s'en retourna confus en son pays ; et étant entré dans la maison de son Dieu, ceux qui étaient sortis de ses propres entrailles le tuèrent avec l'épée.
22 Ainsi l'Eternel délivra Ezéchias et les habitants de Jérusalem de la main de Sanchérib, roi des Assyriens, et de la main de tous ces gens-là ; et il leur donna moyen d'aller de tous côtés.
23 Et plusieurs apportèrent des présents à l'Eternel, à Jérusalem, et des choses précieuses à Ezéchias, roi de Juda ; de sorte qu'après cela il fut élevé à la vue de toutes les nations.
24 En ces jours-là Ezéchias fut malade à la mort, et pria l'Eternel qui l'exauça et fit un miracle en sa faveur.
25 Mais Ezéchias ne fut pas reconnaissant du bienfait qu'il avait reçu ; car son cœur fut élevé, et il y eut de l'indignation contre lui, et contre Juda et Jérusalem.
26 Mais Ezéchias s'humilia de ce qu'il avait élevé son cœur, tant lui que les habitants de Jérusalem, et l'indignation de l'Eternel ne vint pas sur eux pendant la vie d'Ezéchias.
27 Car Ezéchias eut beaucoup de richesses et d'honneur, et il s'amassa des trésors d'argent, d'or, de pierres précieuses, de choses aromatiques, de boucliers, et de toutes sortes de meubles précieux ;
28 et il se fit des magasins pour la récolte du froment, du vin et de l'huile, et des étables pour

toute sorte de bêtes ; et il eut des troupeaux dans ses étables.
29 Il fit aussi bâtir des villes, et il acquit un grand nombre de troupeaux de gros et de menu bétail ; car Dieu lui avait donné de fort grandes richesses.
30 Ezéchias boucha aussi le haut canal des eaux de Guihon, et les conduisit droit en bas vers l'Occident de la cité de David. Ainsi Ezéchias prospéra dans tout ce qu'il fit.
31 Mais lorsque les ambassadeurs des princes de Babylone, qui avaient envoyé vers lui pour s'enquérir du miracle qui était arrivé sur la terre, furent venus vers lui, Dieu l'abandonna pour l'éprouver, afin de connaître tout ce qui était en son cœur.
32 Le reste des actions d'Ezéchias, et ses œuvres de piété, voilà, elles sont écrites dans la vision d'Esaïe le prophète, fils d'Amos, outre ce qui est dans le livre des rois de Juda et d'Israël.
33 Puis Ezéchias s'endormit avec ses pères, et on l'ensevelit au plus haut des sépulcres des fils de David ; et tout Juda et les habitants de Jérusalem lui firent honneur à sa mort ; et Manassé son fils régna en sa place.

REFLEXIONS

Le roi Ézéchias agit en prince prudent lorsqu'apprenant que Sanchérib voulait assiéger Jérusalem, il fit fortifier cette ville et boucher les fontaines qui étaient aux environs afin que les Assyriens ne trouvassent point d'eau. Mais il donna en même temps des marques de sa grande piété et de sa confiance en Dieu en exhortant ses sujets à ne rien craindre et à s'assurer au Seigneur.

Les personnes sages et pieuses unissent ainsi les maximes de la prudence avec celles de la religion. Elles ne négligent pas les moyens légitimes que la providence leur présente pour éviter les dangers qui les menacent, mais elles mettent principalement leur confiance en Dieu.

II. L'on doit faire attention à la manière insolente et impie dont les envoyés de Sanchérib parlèrent du vrai Dieu en le comparant aux idoles et en disant que, comme les dieux des divers peuples que Sanchérib avait vaincus n'avaient pu garantir ces peuples, le Dieu qu'Ézéchias adorait ne le garantirait pas non plus. Ces discours fiers et blasphématoires et ces menaces de ce roi idolâtre qui étonnèrent Ézéchias furent ce qui hâta la ruine de Sanchérib et ce qui engagea le Seigneur à le détruire en envoyant un ange qui fit périr en une nuit son armée nombreuse et en permettant que ses propres fils le tuassent lorsqu'il fut de retour dans son pays.

Si Dieu vengea ainsi les outrages qui lui avaient été faits par un prince idolâtre, il vengera beaucoup plus sévèrement ceux qui lui sont faits par les chrétiens impies qui l'attaquent ouvertement.

III. Cette délivrance que Dieu accorda à Ézéchias le mit en grande considération chez les princes voisins et même l'on apportait de tous côtés des offrandes à Dieu dans le temple de Jérusalem. C'est ainsi que Dieu fait servir toutes choses au bien de ceux qui l'aiment et à la gloire de son nom.

IV. Dieu donna en ce temps-là à Ézéchias une nouvelle marque de sa faveur en le guérissant d'une maladie mortelle, mais l'histoire sainte remarque que ce prince ne fut pas reconnaissant du bienfait qu'il avait reçu et qu'il pécha en montrant ses trésors aux ambassadeurs du roi de Babylone, ce qu'il fit sans doute par ostentation et pour s'attirer la considération de leur maître. Les hommes s'oublient facilement et se relâchent dans la prospérité et ils engagent par là le Seigneur à leur dispenser de nouveaux châtiments.

V. Ce qui est dit dans ce chapitre que les ambassadeurs du roi de Babylone avaient ordre de s'informer du miracle qui était arrivé lorsque l'ombre du soleil recula de dix degrés dans le temps qu'Ézéchias était malade est une preuve de la certitude de ce miracle et montre qu'il avait été remarqué à Babylone. Enfin, Ézéchias mourut comblé de gloire. Il fut honoré d'une façon particulière après sa mort, mais il l'a été surtout par le témoignage que l'Écriture rend à sa piété et à son zèle et c'est par là que la mémoire de ce prince sera toujours en bonne odeur dans l'église et qu'il servira de modèle à ceux que Dieu a établis pour gouverner les peuples.

CHAPITRE XXXIII.

C'est ici l'histoire de Manassé, 13ème roi de Juda, dans laquelle on voit :
I. Les péchés de ce roi qui s'abandonna à l'idolâtrie et à toutes sortes de crimes,
II. La punition que Dieu lui envoya en permettant qu'il fut mené captif à Babylone,
III. Sa repentance et le pardon que le Seigneur lui accorda,
IV. Son rétablissement dans son royaume et le zèle avec lequel il s'appliqua à réparer le mal qu'il avait fait et à abolir l'idolâtrie,
V. Sa mort et le règne d'Amon, son fils.

1 Manassé était âgé de douze ans quand il commença à régner, et il régna cinquante-cinq ans à Jérusalem.
2 Il fit ce qui est mauvais devant l'Eternel, selon les abominations des nations que l'Éternel avait chassées de devant les enfants d'Israël.
3 Et il rebâtit les hauts lieux qu'Ézéchias son père avait démolis ; il redressa les autels des Bahalims, et il fit des bocages, et il se prosterna devant toute l'armée des cieux, et il les servit.
4 Il bâtit aussi des autels dans la maison de l'Éternel, de laquelle l'Éternel avait dit : Mon nom sera dans Jérusalem à jamais.
5 Il bâtit des autels à toute l'armée des cieux, dans les deux parvis de la maison de l'Éternel.
6 Il fit aussi passer ses fils par le feu dans la vallée du fils de Hinnom ; il prédisait les temps, il usait de divination et de sortilèges, et il dressa un oracle d'esprit de Python et des diseurs de bonne aventure ; en un mot, il s'adonna fort à faire ce qui est mauvais devant l'Éternel, pour l'irriter.
7 Il posa aussi une image taillée, qu'il avait faite pour représentation dans la maison de Dieu, dont Dieu avait dit à David et à Salomon son fils : Je mettrai à perpétuité mon nom dans cette maison et dans Jérusalem, que j'ai choisie d'entre toutes les tribus d'Israël ;
8 et je ne ferai plus sortir Israël de la terre que j'ai assignée à leurs pères, pourvu seulement qu'ils prennent garde à faire tout ce que je leur ai commandé par Moïse, savoir, toute la loi, les statuts et les ordonnances.
9 Manassé donc fit que Juda et les habitants de Jérusalem s'égarèrent, jusqu'à faire pis que les nations que l'Éternel avait exterminées de devant les enfants d'Israël.
10 Et l'Éternel parla à Manassé et à son peuple ; mais ils n'y voulurent point entendre.
11 C'est pourquoi il fit venir contre eux les capitaines de l'armée du roi des Assyriens, lesquels mirent Manassé dans les fers, et le lièrent de doubles chaînes d'airain, et l'emmenèrent à Babylone.
12 Mais dès qu'il fut en angoisse, il supplia l'Éternel son Dieu, et il s'humilia fort devant le Dieu de ses pères.
13 Il lui adressa donc ses supplications, et Dieu fut fléchi par ses prières, de sorte qu'il exauça sa supplication, et il le fit retourner à Jérusalem dans son royaume ; et Manassé reconnut que l'Éternel est celui qui est Dieu.
14 Après cela il bâtit la muraille du dehors pour la cité de David, vers l'occident de Guihon, dans la vallée, et jusqu'à l'entrée de la porte des poissons, et il environna Hophel, qu'il éleva fort ; il établit aussi des capitaines de l'armée par toutes les villes fortes de Juda.
15 Et il ôta les dieux des étrangers et l'idole de la maison de l'Éternel et tous les autels qu'il avait bâtis sur la montagne de la maison de l'Éternel, et à Jérusalem ; et il les jeta hors de la ville.
16 Et il rebâtit l'autel de l'Éternel et il y offrit des sacrifices de prospérités et de louanges ; et il commanda à Juda de servir l'Éternel, le Dieu d'Israël.
17 Mais le peuple sacrifiait encore dans les hauts lieux ; toutefois il sacrifiait à l'Éternel leur Dieu.

18 Le reste des actions de Manassé, et la prière qu'il fit à son Dieu, et les paroles des Voyants qui lui parlaient au nom de l'Éternel, le Dieu d'Israël, voilà, toutes ces choses sont parmi les actions des rois d'Israël.
19 Et sa prière, et comment Dieu fut fléchi par ses prières, tout son péché et son crime ; les places dans lesquelles il bâtit des hauts lieux, et dressa des bocages et des images taillées, avant qu'il s'humiliât, voilà, toutes ces choses sont écrites dans les paroles des Voyants.
20 Puis Manassé s'endormit avec ses pères, et on l'ensevelit dans sa maison, et Amon, son fils, régna en sa place.
21 Amon était âgé de vingt-deux ans quand il commença à régner ; et il régna deux ans à Jérusalem.
22 Et il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel, comme avait fait Manassé son père ; car il sacrifia à toutes les images taillées que Manassé son père avait faites, et il les servit.
23 Mais il ne s'humilia point devant l'Éternel, comme Manassé son père s'était humilié, et il se rendit coupable de plus en plus.
24 Et ses serviteurs ayant fait une conspiration contre lui, le tuèrent dans sa maison.
25 Mais le peuple du pays fit mourir tous ceux qui avaient conspiré contre le roi Amon, et le peuple du pays établit pour roi en sa place Josias son fils.

REFLEXIONS

Il y a quatre choses à remarquer dans l'histoire du roi Manassé :
I. La première, qu'au lieu d'imiter la piété d'Ézéchias son père, il tomba dans l'idolâtrie la plus détestable, qu'il répandit du sang innocent en abondance, qu'il surpassa en impiété tous les méchants rois de Juda qui l'avaient précédé et que quoi que Dieu envoyât ses prophètes à Manassé et à son peuple pour les avertir, ils continuèrent de plus en plus à l'offenser.
II. La seconde, que Dieu irrité des péchés de ce roi et de son peuple fit dénoncer par ses prophètes l'entière ruine du royaume de Juda et que Manassé fut mené à Babylone chargé de chaînes, en quoi l'on vit l'accomplissement de ce qu'Ésaïe avait prédit à Ézéchias.
III. La troisième, que ce prince étant captif s'humilia et pria le Seigneur et que Dieu, voyant son humiliation, le rétablit à Jérusalem.
IV. La quatrième, que Manassé, après son rétablissement, marqua la sincérité de sa repentance en retranchant les idoles et l'idolâtrie et en apportant tous ses soins pour remettre la religion en bon état.
Les réflexions que l'on doit faire sur cette histoire sont que les pères qui craignent Dieu n'ont pas toujours des enfants qui héritent de leur piété, que ceux qui, comme Manassé, abandonnent Dieu dès leur jeunesse et qui ont les moyens de satisfaire leurs passions, se jettent dans les derniers excès du crime et que les princes impies sont les auteurs des calamités publiques et attirent la colère de Dieu sur eux et sur leurs sujets.
La repentance de Manassé doit être bien considérée. Elle nous met devant les yeux d'un côté le fruit et la nécessité des afflictions et de l'autre un grand exemple de la miséricorde de Dieu envers les plus grands pécheurs lorsqu'ils s'humilient et qu'ils profitent de ses châtiments.
L'on doit faire une grande attention à la conduite qu'eut Manassé après son rétablissement. Elle fut entièrement opposée à sa conduite précédente et il répara pendant un long règne les fautes qu'il avait commises dans sa jeunesse.
La vraie repentance consiste à ôter et à réparer autant qu'on le peut le mal qu'on a fait et à changer de vie. Pour entrer encore mieux dans ces réflexions, il faut joindre à cette lecture celle de la prière que Manassé fit étant captif à Babylone et qui se trouve dans les livres apocryphes
Pour ce qui est d'Amon, fils de Manassé et quatorzième roi de Juda, il introduisit de nouveau l'idolâtrie et il ne profita pas de ce qui était arrivé à son père. Mais il reçut la punition qu'il méritait ayant été tué dans une conspiration.

CHAPITRE XXXIV.

C'est ici que commence l'histoire de Josias, quinzième roi de Juda, qui fut un excellent prince. Étant encore fort jeune, il entreprit d'abolir l'idolâtrie et il fit réparer le temple.
On trouva de son temps le livre de la loi dont il fit faire la lecture et ayant consulté sur cela Hulda la prophétesse, elle lui dit que les menaces contenues dans ce livre allaient être exécutées et que le royaume de Juda serait bientôt détruit, mais que Dieu retirerait Josias avant que ces malheurs arrivassent. Le roi, ayant entendu cela, renouvela l'alliance avec Dieu et travailla de tout son pouvoir à rétablir la religion dans sa pureté.

1 Josias était âgé de huit ans quand il commença à régner, et il régna trente et un ans à Jérusalem.
2 Il fit ce qui est droit devant l'Éternel, il marcha sur les traces de David son père, et ne s'en détourna ni à droite ni à gauche.
3 Et la huitième année de son règne, comme il était encore jeune, il commença à rechercher le Dieu de David son père ; et la douzième année il commença à nettoyer Juda et Jérusalem des hauts lieux, des bocages et des images de taille ou de fonte.
4 Et on détruisit en sa présence les autels des Bahalims, et les idoles qui étaient dessus. Il brisa aussi les bocages et les images de taille ou de fonte, et les ayant réduites en poudre, il la répandit sur les tombeaux de ceux qui leur avaient sacrifié.
5 De plus, il brûla les os des sacrificateurs sur leurs autels, et purifia Juda et Jérusalem.
6 Il en fit de même dans les villes de Manassé, d'Ephraïm et de Siméon, et même jusqu'à Nephthali, tout autour dans leurs lieux déserts.
7 Il démolit les autels et les bocages, et brisa les images jusqu'à les réduire en poudre, et il détruisit toutes ces idoles par tout le pays d'Israël, et il revint à Jérusalem.
8 Et la dix-huitième année de son règne depuis qu'il eut nettoyé le pays et le temple, il envoya Sçaphan, fils d'Atsalja, et Mahaséja, le capitaine de la ville, et Joah, fils de Joachaz, commis sur les registres, pour réparer la maison de l'Éternel son Dieu.
9 Et ils vinrent vers Hilkija, le grand sacrificateur, et on délivra l'argent qu'on apportait dans la maison de Dieu ; les Lévites, gardes des vaisseaux, avaient recueilli de Manassé et d'Ephraïm, et de tout le reste d'Israël, et de tout Juda et de Benjamin ; après quoi ils s'en étaient retournés à Jérusalem.
10 On délivra, dis-je, cet argent entre les mains de ceux qui avaient la charge de l'ouvrage, qui étaient commis sur la maison de l'Éternel ; et ceux qui avaient la charge de l'ouvrage, qui travaillaient dans la maison de l'Éternel, le distribuaient pour refaire et réparer le temple.
11 Et ils le distribuaient aux charpentiers et aux maçons, pour acheter des pierres de taille et du bois pour les lambris, et pour planchéier les maisons que les rois de Juda avaient détruites.
12 Et ces gens-là s'employaient fidèlement au travail. Or, Jahath et Hobadja, Lévites, des enfants de Mérari, étaient commis sur eux ; et Zacharie et Mesçullam, des descendants des Kéhathites, avaient la charge de les presser au travail ; et ces Lévites étaient tous intelligents dans les instruments de musique.
13 Il y en avait aussi de commis sur ceux qui portaient les fardeaux, et d'autres qui pressaient tous ceux qui vaquaient à l'ouvrage, dans quelque service que ce fût ; les scribes, les prévôts et les portiers étaient d'entre les Lévites.
14 Or, comme on tirait l'argent qui avait été apporté dans la maison de l'Éternel, Hilkija le sacrificateur trouva le livre de la loi de l'Éternel qui avait été donné par Moïse.
15 Alors Hilkija prenant la parole, dit à Sçaphan le secrétaire : J'ai trouvé le livre de la loi dans la maison de l'Éternel ; et Hilkija donna ce livre à Sçaphan.
16 Et Sçaphan apporta le livre au roi ; et il rapporta tout au roi, et lui dit : Tes serviteurs font tout ce qu'on leur a donné à faire.
17 Et ils ont amassé l'argent qui a été trouvé dans la maison de l'Eternel, et ils l'ont livré entre les mains des commissaires et entre les mains de ceux qui ont la charge de l'ouvrage.
18 Sçaphan le secrétaire dit aussi au roi : Hilkija le sacrificateur m'a donné un livre ; et Sçaphan

le lut devant le roi.
19 Et il arriva que dès que le roi eut entendu les paroles de la loi, il déchira ses vêtements ;
20 et il donna cet ordre à Hilkija, à Ahikam, fils de Sçaphan, à Habdon, fils de Mica, à Sçaphan le secrétaire, et à Hasaja, serviteur du roi, et il leur dit :
21 Allez, consultez l'Eternel pour moi et pour ce qu'il y a de reste en Israël et en Juda, touchant les paroles de ce livre qui a été trouvé ; car la colère de l'Eternel qui s'est répandue sur nous, est grande, parce que nos pères n'ont point gardé la parole de l'Eternel, pour faire tout ce qui est écrit dans ce livre.
22 Hilkija donc et les gens du roi s'en allèrent vers Hulda, la prophétesse, femme de Sçallum, fils de Tokhath, fils de Hasra, garde des vêtements, qui habitait à Jérusalem, dans la seconde enceinte de la ville ; et ils lui parlèrent de cela.
23 Et elle leur répondit : Ainsi a dit l'Eternel, le Dieu d'Israël : Dites à l'homme qui vous a envoyés vers moi :
24 Ainsi a dit l'Eternel : Voici, je m'en vais faire venir du mal, sur ce lieu et sur ses habitants, savoir, toutes les imprécations du serment, qui sont écrites dans le livre qu'on a lu devant le roi de Juda.
25 Parce qu'ils m'ont abandonné, et qu'ils ont fait des encensements à d'autres dieux, pour m'irriter par toutes les œuvres de leurs mains, ma colère s'est répandue sur ce lieu, et elle ne sera point éteinte.
26 Mais pour ce qui est du roi de Juda, qui vous a envoyés pour consulter l'Eternel, vous lui direz : Ainsi a dit l'Eternel, le Dieu d'Israël, touchant les paroles que tu as entendues :
27 Parce que ton cœur a été attendri, et que tu t'es humilié devant Dieu, quand tu as entendu ces paroles contre ce lieu et contre ses habitants ; et parce que t'étant humilié devant moi, tu as déchiré tes vêtements, et que tu as pleuré devant moi, je t'ai aussi exaucé, dit l'Eternel.
28 Voici, je vais te retirer avec tes pères, et tu seras retiré dans tes sépulcres en paix, et tes yeux ne verront point tout ce mal que je vais faire venir sur ce lieu et sur ses habitants. Et ils rapportèrent le tout au roi.
29 Alors le roi envoya assembler tous les anciens de Juda et de Jérusalem.
30 Et le roi monta dans la maison de l'Eternel avec tous les hommes de Juda, et les habitants de Jérusalem, et les sacrificateurs et les Lévites, et tout le peuple, depuis le plus grand jusqu'au plus petit ; et on lut devant eux toutes les paroles du livre de l'alliance, qui avait été trouvé dans la maison de l'Eternel.
31 Et le roi se tint debout en sa place, et il traita alliance devant l'Eternel, promettant qu'ils suivraient l'Eternel et qu'ils garderaient ses commandements, ses lois et ses statuts, chacun de tout son cœur et de toute son âme, en faisant selon les paroles de l'alliance écrites dans ce livre-là.
32 Et il fit paraitre tous ceux qui se trouvèrent à Jérusalem et en Benjamin, et ceux qui étaient à Jérusalem firent selon l'alliance de Dieu, le Dieu de leurs pères.
33 Josias ôta donc, de tous les pays qui appartenaient aux enfants d'Israël, toutes les abominations, et il obligea tous ceux qui se trouvèrent en Israël, de servir l'Eternel leur Dieu ; et pendant sa vie, ils ne se détournèrent point de l'Eternel, le Dieu de leurs pères.

REFLEXIONS

Ceux qui sont élevés en autorité et tous les chrétiens en général ont un très bel exemple d'attachement pour la religion et de zèle pour la gloire de Dieu en la personne du roi Josias et dans les soins qu'il prit de repurger Jérusalem et tout le pays de l'idolâtrie qui avait été introduite de nouveau par Amon, son père.

Les rois et les princes qui font profession du christianisme devraient donner la même attention à ce qui regarde la religion et avoir autant de zèle pour déraciner l'impiété, l'irréligion et le vice de leurs états que les bons rois de Juda en eurent pour bannir l'idolâtrie.

Josias marqua surtout sa sincère piété, lorsqu'après avoir entendu la lecture du livre de la loi, qui avait été trouvé dans le temple, il fut effrayé des malédictions qui y étaient contenues et qu'il envoya consulter la prophétesse Hulda sur ce qu'il y avait à faire pour détourner les malheurs dont les Juifs étaient menacés.
C'est là l'effet que la parole de Dieu et ses menaces produisent sur ceux qui le craignent, ils s'humilient à l'ouïe de la voix du Seigneur et lorsqu'ils voient sa colère allumée, ils cherchent les moyens de l'apaiser.
La réponse que Hulda fit faire au roi est remarquable. Elle dit que Dieu allait enfin exécuter sur Jérusalem et sur ses habitants les menaces qui étaient écrites dans la loi de Moïse parce qu'ils avaient provoqué sa colère par leur idolâtrie et par leurs crimes. Mais elle fit dire au roi Josias que Dieu l'ôterait du monde avant que cette ruine arrivât.
Quand les péchés des hommes sont parvenus à un certain degré, il faut que Dieu en fasse la vengeance, alors les gens de bien ne peuvent plus détourner ses jugements, mais Dieu les retire du monde afin qu'ils ne soient pas enveloppés dans les maux qui doivent arriver. Ainsi la mort n'est pas toujours une marque de la colère de Dieu et il abrège quelquefois les jours de ceux qu'il aime le plus, comme cela arriva au bon roi Josias qui était si agréable à Dieu à cause de sa piété et qui mourut cependant à la fleur de son âge.
Il faut considérer enfin que, quoi que Dieu eût fait dire à Josias que la ruine du royaume de Juda était irrévocable et qu'il mourrait lui-même bientôt, il ne relâcha rien de son zèle. Il fit assembler les principaux de l'état et tout le peuple pour renouveler l'alliance avec Dieu, il travailla de tout son pouvoir à abolir l'idolâtrie et la débauche et il employa le reste de sa vie à des actes de religion et de piété.
Dans quelque circonstance qu'un homme de bien se rencontre et quel que doive être l'événement, il fait toujours son devoir et il consacre avec joie tout ce que Dieu lui donne de vie et de forces à l'avancement de sa gloire et de l'édification publique.

CHAPITRE XXXV.

Le roi Josias fait célébrer la pâque avec une grande solennité la dix-huitième année de son règne. Treize ans après, étant allé combattre le roi d'Égypte, il est blessé dans le combat et il meurt à Jérusalem, pleuré et regretté de tous ses sujets.

1 Or Josias célébra la Pâque à l'Eternel, à Jérusalem, et on égorgea la Pâque le quatorzième jour du premier mois.
2 Et il établit les sacrificateurs dans leurs charges, et les anima au service de la maison de l'Éternel.
3 Il dit aussi aux Lévites qui enseignaient tout Israël, et qui étaient consacrés à l'Éternel : Mettez l'arche sainte dans le temple que Salomon, fils de David, roi d'Israël, a bâti ; vous n'avez plus la charge de la porter sur vos épaules ; maintenant, servez l'Éternel votre Dieu et son peuple d'Israël ;
4 et rangez-vous par les maisons de vos pères, selon vos départements, selon l'ordre qui a été établi par David, roi d'Israël, et selon l'ordre qui a été prescrit par Salomon son fils.
5 Et demeurez dans le sanctuaire, selon les départements des familles de vos pères, pour vos frères, les enfants du peuple, et selon le partage de chaque famille des Lévites ;
6 et égorgez la Pâque. Sanctifiez-vous donc, et préparez-la pour vos frères, afin qu'ils la puissent faire selon la parole que l'Éternel a fait entendre par Moïse.
7 Et Josias fit présent à ceux du peuple qui se trouvèrent là, d'un troupeau d'agneaux et de chevreaux, au nombre de trente mille, le tout pour faire la Pâque, et de trois mille taureaux ; tout cela était du propre bien du roi.
8 Et ses principaux officiers firent un présent de leur bon gré, pour le peuple, aux sacrificateurs et aux Lévites ; Hilkija, Zacharie et Jéhiel, conducteurs de la maison de Dieu, donnèrent aux

sacrificateurs, pour faire la Pâque, deux mille six cents, tant agneaux que chevreaux, et trois cents taureaux.
9 Et Conanja, Scémahja et Nathanaël ses frères, et Hasçabja, Jéhiel et Jozabad, les principaux des Lévites, présentèrent cinq cents taureaux.
10 Ainsi, le service étant tout préparé, les sacrificateurs se tinrent en leurs places, et les Lévites dans leurs départements, selon le commandement du roi.
11 Et on égorgea la Pâque ; et les sacrificateurs répandaient le sang, le prenant des mains des Lévites, et les Lévites écorchaient les victimes.
12 Et comme il les distribuaient selon les départements des maisons des pères de ceux du peuple, ils mirent à part l'holocauste pour l'offrir à l'Éternel, selon qu'il est écrit au livre de Moïse ; ils en firent de même des taureaux.
13 Ils rôtirent donc la Pâque au feu, selon la coutume ; mais ils cuisirent les choses consacrées, dans des chaudières, des chaudrons et des poêles, et ils les firent distribuer parmi tout le peuple.
14 Ensuite ils apprêtèrent ce qu'il fallait pour eux et pour les sacrificateurs, car les sacrificateurs, descendants d'Aaron, avaient été occupés jusqu'à la nuit, à l'oblation des holocaustes et des graisses ; c'est pourquoi, les Lévites apprêtèrent ce qu'il fallait pour eux et pour les sacrificateurs, descendants d'Aaron.
15 Et les chantres, descendants d'Asaph, se tinrent en leur place, selon le commandement de David et d'Asaph, et avec les enfants d'Héman et de Jédithun, Voyant du roi ; les portiers étaient aussi à chaque porte, et ils ne se détournaient pas de leurs fonctions ; car les Lévites leurs frères apprêtaient ce qu'il fallait pour eux.
16 Ainsi, tout le service de l'Éternel fut ordonné en ce jour-là pour faire la Pâque, et pour offrir les holocaustes sur l'autel de l'Éternel, selon le commandement du roi Josias.
17 Les enfants d'Israël qui s'y trouvèrent, célébrèrent donc la Pâque en ce temps-là, et la fête solennelle des pains sans levain pendant sept jours.
18 On n'avait point célébré de Pâque semblable en Israël depuis les jours de Samuel le prophète, et aucun des rois d'Israël n'avait jamais célébré une telle Pâque comme fit Josias, et avec les sacrificateurs et les Lévites, et tout Juda et Israël, qui s'y étaient trouvés avec les habitants de Jérusalem.
19 Cette Pâque-là fut célébrée la dix-huitième année du règne de Josias.
20 Après tout cela, et après que Josias eut rétabli l'ordre du temple, Néco, roi d'Égypte, monta pour faire la guerre à Carkémis sur l'Euphrate ; et Josias s'en alla pour le rencontrer.
21 Mais Néco envoya vers lui des députés pour lui dire : Qu'y a-t-il entre moi et toi, roi de Juda ? Ce n'est pas à toi que j'en veux aujourd'hui, mais à une maison qui me fait la guerre, et Dieu m'a dit que je me hâtasse ; désiste-toi donc de venir contre Dieu, qui est avec moi, de peur qu'il ne te détruise.
22 Mais Josias ne voulut point se détourner de lui, mais il se déguisa pour combattre contre lui, et il n'écouta point les paroles de Néco, qui procédaient de la bouche de Dieu. Il vint donc pour combattre dans la campagne de Méguiddo.
23 Et les archers tirèrent contre le roi Josias ; et le roi dit à ses serviteurs : Otez-moi d'ici ; car on m'a fort blessé.
24 Et ses serviteurs l'ôtèrent du chariot, et ils le mirent sur un second chariot qu'il avait, et le menèrent à Jérusalem, où il mourut ; et il fut enseveli dans les sépulcres de ses pères, et tous ceux de Juda et de Jérusalem pleurèrent Josias.
25 Jérémie aussi fît des lamentations sur Josias ; et tous les chantres et toutes les chanteuses en parlèrent dans leurs lamentations sur Josias, qui durent jusqu'à ce jour, ayant été établies en coutume en Israël. Or, voici, ces choses sont écrites dans les lamentations.
26 Le reste des actions de Josias, et les œuvres de piété qu'il fit, selon ce qui est écrit dans la loi de l'Éternel,
27 Ses actions, dis-je, tant les premières que les dernières, sont écrites dans les livres des rois

d'Israël et de Juda.

REFLEXIONS

On voit dans ce chapitre de nouvelles preuves du grand zèle dont le roi Josias était animé. Pendant qu'il vécut, il ne négligea rien pour rétablir la religion dans sa pureté et pour apaiser la colère de Dieu qui était prête à se répandre sur les Juifs. Il célébra la pâque d'une manière solennelle avec tout son peuple et l'Écriture dit même qu'il ne s'était rien fait de semblable sous les rois ses prédécesseurs et depuis le temps du prophète Samuel. Ainsi ce bon prince fit tout ce qu'il put pour plaire au Seigneur et pour animer ses sujets à la piété.

Cela doit nous apprendre à ne nous relâcher jamais dans le bien et à y persévérer de plus en plus. Cet exemple doit surtout faire impression sur les princes et sur les magistrats chrétiens et les inciter à prendre aussi à cœur l'avancement de la vraie piété et de la religion et à se rendre recommandables devant Dieu et devant les hommes par les mêmes endroits qui ont rendu Josias l'un des meilleurs et des plus excellents rois qu'il y ait jamais eu. Mais quelque grande qu'ait été la piété de Josias, les rois et les princes qui font profession de croire en Jésus-Christ devraient surpasser à cet égard les meilleurs rois du peuple de Dieu.

Il paraît cependant que ce prince fit une faute en s'engageant inconsidérément à faire la guerre au roi d'Égypte, aussi fut-il tué dans cette occasion.

Après sa mort, tout le peuple de Jérusalem et de Juda le pleura et le prophète Jérémie prononça des lamentations sur ce sujet.

Les peuples font une grande perte et souvent une perte irréparable lorsque Dieu leur ôte des princes et des conducteurs sages et religieux. Ce fut ce que les Juifs éprouvèrent après que Dieu eut retiré Josias. Il fut le dernier bon roi de Juda, ses successeurs furent tous des impies et dans peu de temps le royaume de Juda prit fin, comme on le voit dans le chapitre suivant.

CHAPITRE XXXVI.

Ce chapitre comprend l'histoire des quatre derniers rois de Juda.

Le premier fut Jéhoachaz, fils de Josias, qui régna trois mois et fut déposé par le roi d'Égypte. Le second fut Eliakim, nommé autrement Jéhojakim, qui fut aussi idolâtre et qui régna onze ans. Nébucadnetsar le transporta à Babylone avec une partie des vaisseaux sacrés. Il revint pourtant à Jérusalem où il fut tué et jeté à la voierie ainsi qu'on le lit dans le livre de Jérémie. Après lui régna pendant trois ans Jéhojakim son fils qui fut aussi emmené à Babylone par Nébucadnetsar, lequel établit en sa place Sédécias, oncle de Jéhojakim, dix-neuvième et dernier roi de Juda.

Ce fut sous son règne que les Juifs, continuant dans leurs péchés et dans leur endurcissement, Jérusalem fut prise et brûlée avec son temple et que les Juifs allèrent en captivité à Babylone où ils demeurèrent jusqu'au temps de Cyrus roi de Perse qui les mit en liberté et leur permit de retourner à Jérusalem et de rebâtir le temple.

1 Alors le peuple du pays prit Jéhoachaz, fils de Josias, et ils l'établirent pour roi à Jérusalem, en la place de son père.

2 Jéhoachaz était âgé de vingt-trois ans quand il commença à régner, et il régna trois mois à Jérusalem.

3 Et le roi d'Égypte le déposa dans Jérusalem, et il condamna le pays à une amende de cent talents d'argent et d'un talent d'or.

4 Et le roi d'Égypte établit pour roi sur Juda et Jérusalem, Eliakim son frère, et il lui changea son nom, l'appelant Jéhojakim. Puis Néco prit Jéhoachaz son frère, et l'emmena en Égypte.

5 Jéhojakim était âgé de vingt-cinq ans quand il commença à régner. Il régna onze ans à Jérusalem, et il fit ce qui était mauvais devant l'Éternel.

6 Et Nébucadnetsar, roi de Babylone, monta contre lui, et le lia de doubles chaînes d'airain,

pour le mener à Babylone.
7 Nébucadnetsar emporta aussi à Babylone des vaisseaux de la maison de l'Éternel, et il les mit dans son temple à Babylone.
8 Le reste des actions de Jéhojakim, et les abominations qu'il commit, voilà, ces choses sont écrites dans le livre des rois d'Israël et de Juda. Et Jéhojakim son fils régna en sa place.
9 Jéhojakim était âgé de huit ans quand il commença à régner, et il régna trois mois et dix jours à Jérusalem, et il fit ce qui était mauvais devant l'Éternel.
10 Et l'année suivante, le roi Nébucadnetsar envoya et le fit amener à Babylone, avec les riches vaisseaux de la maison de l'Éternel ; et il établit pour roi sur Juda et Jérusalem, Sédécias, son proche parent.
11 Sédécias était âgé de vingt-un an quand il commença à régner ; et il régna onze ans à Jérusalem.
12 Il fit ce qui était mauvais devant l'Éternel son Dieu, et il ne s'humilia point, nonobstant la présence de Jérémie le prophète, qui lui parlait de la part de l'Éternel.
13 Et même, il se révolta contre le roi Nébucadnetsar, qui l'avait fait jurer par le nom de Dieu ; et il raidit son cou, et il obstina son cœur, pour ne pas se convertir à l'Eternel, le Dieu d'Israël.
14 Et tous les principaux des sacrificateurs, avec le peuple, continuèrent, de plus en plus, à commettre de grands crimes, selon toutes les abominations des nations, et ils souillèrent la maison que l'Eternel avait consacrée à Jérusalem.
15 Or, l'Eternel, le Dieu de leurs pères, les avait sommés par ses envoyés, qu'il leur envoyait en toute diligence, parce qu'il était touché de compassion envers son peuple et envers sa demeure.
16 Mais ils se moquaient des envoyés de Dieu, et ils méprisaient ses paroles et se raillaient de ses prophètes, jusqu'à ce que la colère de l'Eternel s'embrasa contre son peuple, de sorte qu'il n'y eut plus de remède.
17 C'est pourquoi, il fit venir contre eux le roi des Caldéens, qui tua leurs jeunes gens avec l'épée, dans la maison de leur sanctuaire ; et il ne fut point touché de pitié des jeunes hommes, ni des filles, ni des vieillards et décrépits ; il les livra tous entre ses mains.
18 Et Nébucadnetsar fit emmener à Babylone tous les vaisseaux de la maison de Dieu, grands et petits, et les trésors de la maison de l'Eternel, et les trésors du roi et de ses principaux officiers.
19 On brûla aussi la maison de Dieu, et on démolit les murailles de Jérusalem ; on mit aussi le feu à tous ses palais, et on détruisit tout ce qu'il y avait de précieux.
20 Et le roi de Babylone transporta à Babylone tous ceux qui étaient échappés de l'épée, et ils furent esclaves de lui et de ses fils, jusqu'à la monarchie du royaume des Perses ;
21 afin que la parole de l'Eternel, prononcée par Jérémie fût accomplie, jusqu'à ce que la terre eût pris plaisir à ses sabbats ; pendant tout le temps qu'elle demeura désolée, elle se reposa, pour accomplir les soixante-dix ans.
22 Mais la première année du règne de Cyrus, roi de Perse, afin que la parole de l'Eternel, prononcée par Jérémie, fût accomplie, l'Eternel toucha le cœur de Cyrus, roi de Perse, et il fit publier par tout son royaume, et même par lettres, cet édit :
23 Ainsi a dit Cyrus, roi de Perse : L'Eternel, le Dieu des cieux, m'a donné tous les royaumes de la terre, et lui-même m'a ordonné de lui bâtir une maison à Jérusalem, qui est dans la Judée. Qui est-ce d'entre vous, de tout son peuple, qui s'y veuille employer ? Que l'Eternel son Dieu soit avec lui, et qu'il monte.

REFLEXIONS

On voit dans l'histoire des quatre derniers rois de Juda que, nonobstant les avertissements que Dieu leur faisait donner et quoi qu'ils vissent que sa protection se retirait de dessus eux, ils irritèrent de plus en plus le Seigneur par l'idolâtrie et que tout le peuple les suivit dans leur égarement. L'Écriture remarque expressément que Dieu avant que de détruire les Juifs leur

envoya ses serviteurs pour les exhorter à la repentance parce qu'il était ému de compassion envers son peuple, mais que ce peuple endurci se moquait d'eux et méprisait la parole du Seigneur, tellement que sa colère s'enflamma en sorte qu'il n'y eut plus de remède.
Voilà comment Dieu, qui est juste et bon, redouble ses avertissements envers les hommes à mesure qu'ils l'offensent avec plus de fierté et voilà aussi ce que produit le mépris ouvert et continué de la parole de Dieu et de ses grâces.
Dieu livra les Juifs aux Babyloniens qui prirent Jérusalem et la brûlèrent et qui répandirent le sang d'une infinité de personnes jusque dans le temple, sans avoir compassion des femmes, des enfants, ni des vieillards. Le temple même ne fut pas épargné, ayant été pillé et brûlé par les Caldéens et les Juifs qui échappèrent à cette désolation furent conduits à Babylone où ils demeurèrent captifs. Ce fut ainsi que les menaces que Dieu leur avait fait entendre tant de fois s'exécutèrent et c'est là un grand exemple par où l'on peut voir à quoi doivent s'attendre ceux qui abusent des grâces de Dieu et de sa patience et qui persévèrent avec obstination dans leurs péchés.

LE LIVRE

D'ESDRAS

ARGUMENT

On voit dans ce livre comment les Juifs, après avoir été captifs à Babylone pendant soixante et dix ans, obtinrent de Cyrus roi de Perse la permission de revenir dans leur pays et de rebâtir le temple et la ville de Jérusalem sous la conduite de Zorobabel, prince de sang royal de Juda et petit-fils du roi Jéchonias et sous celle de Jéhosuah grand sacrificateur. Les Juifs furent traversés par les peuples voisins en diverses manières jusqu'au temps du roi Darius qui permit de nouveau aux Juifs de rebâtir leur temple et qui envoya en Judée Esdras sacrificateur. Cet Esdras était un homme très éclairé dans la connaissance de la loi de Dieu, il était doué d'un grand zèle et d'une grande prudence et il fit plusieurs règlements pour rétablir l'ordre, tant dans la religion que dans le gouvernement civil.

CHAPITRE I.

Cyrus donne un édit par lequel il permet aux Juifs de retourner dans leur pays et de rebâtir le temple. Il leur fait rendre les vaisseaux sacrés que Nébucadnetsar avait emportés de Jérusalem.

1 La première année du règne de Cyrus, roi de Perse, afin que la parole de l'Eternel, prononcée par Jérémie, fût accomplie, l'Eternel toucha le cœur de Cyrus, roi de Perse ; et il fit publier par tout son royaume, et même par écrit, cet édit :
2 Ainsi a dit Cyrus, roi de Perse : L'Eternel, le Dieu des cieux, m'a donné tous les royaumes de la terre, et lui-même m'a ordonné de lui bâtir une maison à Jérusalem, qui est en Judée.
3 Qui est-ce d'entre vous, de tout son peuple, qui s'y veuille employer ? Que son Dieu soit avec lui, et qu'il monte à Jérusalem qui est en Judée, et qu'il rebâtisse la maison de l'Éternel, le Dieu d'Israël ; c'est le Dieu qui habite à Jérusalem.
4 Et pour tous ceux qui seront restés dans quelque lieu que ce soit où ils fassent leur séjour, que les gens du lieu où ils demeurent les soulagent, en leur fournissant de l'argent, de l'or, des biens et des montures, outre ce qu'on offrira volontairement pour la maison du Dieu qui est à Jérusalem.
5 Alors les chefs des pères de Juda, de Benjamin, des sacrificateurs et des Lévites, se levèrent pour conduire tous ceux dont Dieu toucha le cœur, afin de remonter pour rebâtir la maison de l'Éternel, qui est à Jérusalem.
6 Et tous ceux qui étaient autour d'eux les encouragèrent, en leur fournissant des vaisseaux d'argent, de l'or, des biens, des montures et des choses précieuses, outre tout ce qu'on offrit volontairement.
7 Et le roi Cyrus tira dehors les vaisseaux de la maison de l'Éternel, que Nébucadnetsar avait emportés de Jérusalem, et qu'il avait mis dans la maison de son dieu.
8 Et Cyrus, roi de Perse, les en fit tirer par Mithrédath le trésorier, qui les livra, par compte, à Scesçbatsar, prince de Juda.

9 Et c'est ici leur nombre : Trente bassins d'or, mille bassins d'argent, vingt-neuf couteaux,
10 Trente plats d'or, quatre cent dix plats d'argent du second ordre, et d'autres ustensiles par milliers.
11 Tous les ustensiles d'or et d'argent étaient au nombre de cinq mille quatre cents. Scesçbatsar les fit tous rapporter, quand on fit remonter de Babylone à Jérusalem ceux qui en avaient été transportés.

REFLEXIONS

On doit d'abord reconnaître ici l'accomplissement de deux prophéties remarquables :
I. La première est celle d'Ésaïe qui avait prédit deux cents ans à l'avance qu'un roi nommé Cyrus renverrait les Juifs dans leur pays et ferait rebâtir de nouveau Jérusalem et son temple. La seconde est celle de Jérémie qui avait marqué d'une manière précise la durée de la captivité de Babylone en disant que les Juifs en reviendraient au bout de soixante et dix ans.
II. Ce retour des Juifs marque la bonté de Dieu envers son peuple et la fermeté de son alliance et de ses promesses et l'on doit reconnaître par-là que si Dieu permet que son église soit persécutée, il ne veut pas la détruire, mais qu'il se propose de la purifier et qu'il la conserve toujours.
III. Il faut considérer après cela que ce rétablissement des Juifs se fit par Cyrus, prince païen, que ce roi fit paraître un grand respect pour le Dieu que les Juifs adoraient et qu'il leur fit rendre les vaisseaux sacrés que Nébucadnetsar avait emportés du temple de Jérusalem.
Dieu tourne les cœurs des rois de la manière qu'il lui plaît et comme il les emploie pour châtier son église, il lui rend aussi quelque fois la paix par leur moyen, ce qui doit nous être un motif à le craindre et à nous reposer sur sa puissance et sur sa bonté.
IV. Si Cyrus prince païen et idolâtre fit rendre les vaisseaux sacrés aux Juifs, les rois et les princes chrétiens doivent se faire un scrupule de retenir les biens consacrés pour le service divin et de les employer à d'autres usages qu'à des usages religieux.

CHAPITRE II.

Le dénombrement des Juifs, des sacrificateurs et des Lévites qui retournèrent de Babylone en Judée.

1 Ce sont ici ceux de la province qui remontèrent de la captivité, d'entre ceux que Nébucadnetsar, roi de Babylone, avait transportés à Babylone, et qui retournèrent à Jérusalem et en Judée, chacun dans sa ville,
2 qui vinrent avec Zorobabel, Jesçuah, Néhémie, Séraja, Réhélaja, Mardochée, Bilsçan, Mispar, Bigvaï, Réhum et Bahana. Le nombre des hommes du peuple d'Israël fut celui-ci :
3 Les enfants de Parhos, deux mille cent soixante-douze.
4 Les enfants de Scéphatja, trois cent soixante-douze.
5 Les enfants d'Arah, sept cent soixante-quinze.
6 Les enfants de Pahath-Moab, des enfants de Jesçuah et de Joab, deux mille huit cent douze.
7 Les enfants de Hélam, mille deux cent cinquante-quatre.
8 Les enfants de Zattu, neuf cent quarante-cinq.
9 Les enfants de Zaccaï, sept cent soixante.
10 Les enfants de Bani, six cent quarante-deux.
11 Les enfants de Bébaï, six cent vingt-trois.
12 Les enfants de Hazgad, mille deux cent vingt-deux.
13 Les enfants d'Adonikam, six cent soixante-six.
14 Les enfants de Bigvaï, deux mille cinquante-six.
15 Les enfants de Hadin, quatre cent cinquante-quatre.
16 Les enfants d'Ater, issu d'Ézéchias, quatre-vingt-dix-huit.

17 Les enfants de Betsaï, trois cent vingt-trois.
18 Les enfants de Jora, cent douze.
19 Les enfants de Hasçum, deux cent vingt-trois.
20 Les enfants de Guibhath, quatre-vingt-quinze.
21 Les enfants de Beth-léhem, cent vingt-trois.
22 Les gens de Nétopha, cinquante-six.
23 Les gens de Hanathoth, cent vingt-huit.
24 Les enfants de Hazmaveth, quarante-deux.
25 Les enfants de Kirjath-harim, de Képhira et de Béeroth, sept cent quarante-trois.
26 Les enfants de Rama et de Guébah, six cent-vingt-un.
27 Les gens de Micmas, cent vingt-deux.
28 Les gens de Beth-el et d'Haï, deux cent vingt-trois.
29 Les enfants de Nébo, cinquante-deux.
30 Les enfants de Magbis, cent cinquante-six.
31 Les enfants d'un autre Hélam, mille deux cent cinquante-quatre.
32 Les enfants de Harim, trois cent vingt.
33 Les enfants de Lod, de Hadid, d'Ono, sept cent vingt-cinq.
34 Les enfants de Jérico, trois cent quarante-cinq.
35 Les enfants de Sénaa, trois mille six cent trente.
36 Des sacrificateurs : les enfants de Jédahja, de la maison de Jesçuah, neuf cent soixante et treize.
37 Les enfants d'Immer, mille cinquante-deux.
38 Les enfants de Pasçhur, mille deux cent quarante-sept.
39 Les enfants de Harim, mille et dix-sept.
40 Des Lévites : les enfants de Jesçuah et de Kadmiel, d'entre les enfants de Hodavia, soixante et quatorze.
41 Des chantres : les enfants d'Asaph, cent vingt-huit.
42 Des enfants des portiers : les enfants de Sçallum, les enfants d'Ater, les enfants de Talmon, les enfants de Hakkub, les enfants de Hathita, les enfants de Sçobaï, tous, cent trente-neuf.
43 Des Néthiniens : les enfants de Tsiha, les enfants de Hasupha, les enfants de Tabbahoth ;
44 Les enfants de Kéros, les enfants de Sihaha, les enfants de Padon ;
45 Les enfants de Lébana, les enfants de Hagaba, les enfants de Hakkub ;
46 Les enfants de Hagab, les enfants de Sçamlaï, les enfants de Hanan ;
47 Les enfants de Guiddel, les enfants de Gahar, les enfants de Réaja ;
48 Les enfants de Retsin, les enfants de Nékoda, les enfants de Gazam ;
49 Les enfants de Huza, les enfants de Paséah, les enfants de Bésaï ;
50 Les enfants d'Asna, les enfants de Méhunim, les enfants de Néphusim ;
51 Les enfants de Bakbuk, les enfants de Hakupha, les enfants de Harhur ;
52 Les enfants de Batsluth, les enfants de Méhida, les enfants de Harsça ;
53 Les enfants de Barkos, les enfants de Sisra, les enfants de Témah ;
54 Les enfants de Netsiah, les enfants de Hatipha.
55 Des enfants des serviteurs de Salomon : les enfants de Sotaï, les enfants de Sophéreth, les enfants de Péruda ;
56 Les enfants de Jahala, les enfants de Darkon, les enfants de Guiddel ;
57 Les enfants de Scéphatja, les enfants de Hattil, les enfants de Pokéreth-Hatsébajim, les enfants d'Ami.
58 Tous les Néthiniens, et les enfants des serviteurs de Salomon, furent trois cent quatre-vingt-douze.
59 Et ce sont ici ceux qui montèrent de Telmélah, de Tel-harsça, de Kérub, d'Adam et d'Immer, lesquels ne purent montrer la maison de leurs pères, ni leur race, savoir s'ils étaient d'Israël.

60 Les enfants de Délaja, les enfants de Tobija, les enfants de Nékoda, six cent cinquante-deux.
61 Des enfants des sacrificateurs : les enfants de Habaja, les enfants de Kots, les enfants de Barzillaï, qui prit pour femme une des filles de Barzillaï Galaadite, et fut appelé de leur nom.
62 Ceux-là cherchèrent leur registre, en recherchant leur généalogie ; mais ils n'y furent point trouvés, et ils furent rejetés du sacerdoce.
63 Et Attirscatha leur dit, qu'ils ne mangeassent point des choses très saintes, pendant que le sacrificateur assisterait avec l'Urim et le Tummim.
64 Toute l'assemblée était de quarante-deux mille trois cent soixante ;
65 sans leurs serviteurs et leurs servantes, qui étaient sept mille trois cent trente-sept ; et ils avaient deux cents, tant chantres que chanteuses.
66 Leurs chevaux étaient au nombre de sept cent trente-six, et ils avaient deux cent quarante-cinq mulets,
67 quatre cent trente-cinq chameaux, et six mille sept cent vingt ânes.
68 Et quelques-uns d'entre les chefs des pères, après être venus pour rebâtir la maison de l'Éternel qui habite à Jérusalem, offrant volontairement pour la maison de Dieu, afin de la rétablir en son état,
69 donnèrent au trésor de l'ouvrage, selon leur pouvoir, soixante et un mille drachmes d'or, et cinq mille mines d'argent, et cent robes de sacrificateurs.
70 Et ainsi les sacrificateurs, les Lévites, quelques-uns du peuple, les chantres, les portiers et les Néthiniens habitèrent dans leurs villes ; tous ceux d'Israël habitèrent aussi dans leurs villes.

REFLEXIONS

On peut recueillir du dénombrement des Juifs qui revinrent de Babylone en Judée, ensuite de l'édit du roi Cyrus et qui n'étaient qu'au nombre de quarante-deux mille, que ce peuple autrefois si nombreux était fort diminué. Il faut cependant remarquer qu'il en était resté plusieurs à Babylone et dans les pays voisins, lesquels revinrent dans la suite à diverses fois, comme cela se voit dans les chapitres VII et VIII de ce livre.

II. Il paraît qu'on apporta alors une très grande exactitude pour reconnaître les généalogies et que ceux qui prétendaient être de l'ordre des sacrificateurs et qui ne purent vérifier leur descendance furent exclus du sacerdoce.

III. On voit que ces Juifs, nonobstant l'état d'abaissement où ils se trouvaient alors, contribuèrent avec libéralité pour rétablir le temple et le service divin.

CHAPITRE III.

Les Juifs étant revenus de Babylone à Jérusalem bâtissent un autel sur lequel ils offrent des sacrifices, ils célèbrent la fête des tabernacles et rétablissent le service ordinaire en attendant que le temple fût rebâti. Ensuite ils posent les fondements du temple, ce qui fut pour les uns le sujet d'une grande joie et pour les autres un sujet de tristesse et de pleurs.

1 Le septième mois approchant, les enfants d'Israël étant dans leurs villes, le peuple s'assembla à Jérusalem, comme si ce n'eût été qu'un seul homme.
2 Alors Jesçuah, fils de Jotsadak, se leva avec ses frères les sacrificateurs, et Zorobabel, fils de Salathiel, avec ses frères, et ils bâtirent l'autel du Dieu d'Israël pour y offrir les holocaustes, ainsi qu'il est écrit dans la loi de Moïse, homme de Dieu.
3 Et ils redressèrent l'autel de Dieu sur ses fondements, parce qu'ils étaient effrayés en eux-mêmes des peuples du pays, et ils y offrirent les holocaustes du matin et du soir.
4 Ils célébrèrent aussi la fête solennelle des tabernacles, ainsi qu'il est écrit, et ils offrirent les holocaustes chaque jour, autant qu'il en fallait, selon que l'ordinaire de chaque jour le demandait.
5 Et après cela, ils offrirent l'holocauste continuel, et ceux des nouvelles lunes et de toutes les

fêtes solennelles de l'Éternel, lesquelles on sanctifiait, et de tous ceux qui présentaient une offrande volontaire à l'Éternel.
6 Dès le premier jour du septième mois, ils commencèrent à offrir des holocaustes à l'Éternel, bien que le temple de l'Éternel ne fût pas encore fondé.
7 Mais ils donnèrent de l'argent aux tailleurs de pierres et aux charpentiers ; ils donnèrent aussi à manger et à boire, et de l'huile aux Sidoniens et aux Tyriens, afin qu'ils amenassent du bois de cèdre, du Liban à la mer de Japho, selon la permission que Cyrus, roi de Perse, leur avait donnée.
8 Et la seconde année de leur arrivée à la maison de Dieu à Jérusalem, au second mois, Zorobabel, fils de Salathiel, et Jesçuah, fils de Jotsadak, et le reste de leurs frères, les sacrificateurs et les Lévites, et tous ceux qui étaient venus de la captivité à Jérusalem, commencèrent à fonder le temple, et ils établirent des Lévites, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, pour presser l'ouvrage de la maison de l'Éternel.
9 Et Jesçuah assistait avec ses fils et ses frères, et Kadmiel avec ses fils, descendants de Juda, pour presser ceux qui faisaient l'ouvrage de la maison de Dieu ; et les fils de Hénadad, avec leurs fils et leurs frères lévites.
10 Et comme ceux qui bâtissaient fondaient le temple de l'Éternel, on y fit assister les sacrificateurs revêtus, avec les trompettes, et les Lévites, descendants d'Asaph, avec les cymbales, pour louer l'Éternel, selon l'institution de David, roi d'Israël.
11 Et ils s'entre-répondaient en louant et célébrant l'Éternel, en disant : L'Éternel est bon et sa miséricorde demeure à toujours sur Israël ; et tout le peuple jetait de grands cris de joie, en louant l'Éternel parce qu'on fondait la maison de l'Éternel.
12 Mais plusieurs des sacrificateurs, et des Lévites, et des chefs des pères, qui étaient âgés et qui avaient vu la première maison sur pied, en se représentant cette maison-là, pleuraient à haute voix ; toutefois, plusieurs élevaient leurs voix avec des cris de réjouissance et avec joie.
13 Et l'on ne pouvait discerner la voix des cris de joie d'avec la voix des pleurs du peuple ; cependant, le peuple jetait de grands cris de réjouissance, de sorte que leur voix fut entendue bien loin.

REFLEXIONS

Dès que les Juifs furent revenus de Babylone, ils entreprirent de rebâtir le temple afin d'y rétablir le service de Dieu. C'était là un effet de leur piété et surtout du zèle de leurs conducteurs, Jésçuah grand sacrificateur et Zorobabel prince de Juda.

Nous devons tous avoir le même zèle pour travailler à l'édification de l'église. Ce sont là les soins qui doivent nous occuper préférablement à tous les autres et notre plus grande joie doit être de voir le règne de Dieu s'établir et s'affermir.

II. Il faut remarquer que, quoiqu'on rebâtît alors le temple de Jérusalem, ce second temple n'égalait pas celui que Salomon avait autrefois bâti et qui avait été ruiné par les Babyloniens, ce qui fit que les vieillards qui avaient vu le premier temple pleuraient lorsqu'on commença à bâtir le second.

Les Juifs pouvaient reconnaître par-là que le service de Dieu ne consistait pas dans la richesse et dans la pompe du bâtiment, ni dans l'éclat des cérémonies. Cela marquait aussi que le temps viendrait bientôt auquel Dieu détacherait les Juifs des choses sensibles et établirait parmi les hommes un culte spirituel tel qu'est celui de l'Évangile.

Au reste, si le second temple était inférieur au temple de Salomon en magnificence, il devait le surpasser de beaucoup en gloire par l'avantage que les Juifs auraient de voir le Messie dans ce dernier temple pendant qu'il subsisterait

CHAPITRE IV.

Les Juifs n'ayant pas voulu permettre aux Samaritains de bâtir le temple avec eux, les Samaritains écrivirent une lettre contre eux aux rois de Perse, ce qui fit que cet ouvrage fut interrompu à diverses fois sous le règne de Cyrus, sous celui d'Assuerus, nommé autrement Cambye, son successeur,

Et sous celui d'Artaxerxes, aussi appelé Smerdis, à qui les Samaritains ayant écrit une lettre, qui est contenue, dans ce chapitre, ce prince défendit aux Juifs de continuer à bâtir la ville et le temple. Les choses demeurèrent dans cet état jusqu'à la seconde année de Darius, fils d'Hystaspe, roi de Perse.

1 Les ennemis de Juda et de Benjamin, ayant appris que ceux qui étaient retournés de la captivité, rebâtissaient le temple à l'Éternel, le Dieu d'Israël,
2 vinrent vers Zorobabel et vers les chefs des pères, et leur dirent : Permettez, que nous bâtissions avec vous ; car nous invoquerons votre Dieu comme vous ; et nous lui avons aussi sacrifié depuis le temps d'Ezarhaddon, roi d'Assyrie, qui nous fit monter ici.
3 Mais Zorobabel et Jesçuah, et les autres chefs des pères d'Israël leur répondirent : Il n'est pas à propos que vous et nous bâtissions la maison à notre Dieu ; mais pour nous qui sommes ici ensemble, nous bâtirons à l'Éternel, le Dieu d'Israël, comme Cyrus, roi de Perse, nous l'a commandé.
4 Ainsi, le peuple du pays rendait lâches les mains du peuple de Juda, et les effrayait lorsqu'ils bâtissaient.
5 Et même, ils avaient à leurs gages des conseillers contre eux, pour dissiper leur entreprise, pendant tout le temps de Cyrus, roi de Perse, jusqu'au règne de Darius, roi de Perse.
6 Car, pendant le règne d'Assuérus, au commencement de son règne, ils écrivirent une accusation calomnieuse contre les habitants de Juda et de Jérusalem.
7 Et du temps d'Artaxerxès, Bisçlam, Mithrédat, Tabéel, et les autres de sa compagnie, écrivirent à Artaxerxès, roi de Perse. L'écriture de la copie de la lettre était en lettres syriaques, et couchée en langue syriaque.
8 Réhum président du conseil, et Scimsçaï le secrétaire, écrivirent donc une lettre touchant Jérusalem, au roi Artaxerxès, comme il s'ensuit :
9 Réhum, dis-je, président du conseil, et Scimsçaï le secrétaire, et les autres de leur compagnie, Diniens, Apharsathiens, Tarpéliens, Arphasiens, Arkéviens, Babyloniens, Sçusçankiens, Déhaviens et Hélamites,
10 Et les autres peuples que le grand et illustre Osnapar avait transportés et fait habiter dans la ville de Samarie, et les autres qui étaient de deçà le fleuve, et de telle date.
11 C'est ici la teneur de la lettre qu'ils lui envoyèrent : Au roi Artaxerxès : Tes serviteurs, les gens de deçà le fleuve et de telle date.
12 Que le roi soit averti que les Juifs qui sont montés d'auprès de lui vers nous, sont venus à Jérusalem, qu'ils rebâtissent cette ville rebelle et méchante, qu'ils posent les fondements des murailles, et qu'ils les relèvent.
13 Maintenant donc, que le roi soit averti, que si cette ville est rebâtie et ses murailles fondées, ils ne paieront plus de taille, ni de gabelle, ni de péage ; ainsi elle causera une grande perte aux revenus du roi.
14 Et comme nous sommes aux gages du roi, il nous serait malséant de voir que le roi fût méprisé ; c'est pourquoi, nous avons envoyé et fait savoir au roi,
15 Qu'il cherche au livre des mémoires de ses pères ; il y trouvera écrit et il saura que cette ville est une ville rebelle et pernicieuse aux rois et aux provinces ; que de tout temps on y a fait des complots, et que c'est pour cela que cette ville a été détruite.
16 Nous faisons donc savoir au roi que si cette ville est rebâtie et ses murailles fondées, il n'aura plus de part à ce qui est au deçà du fleuve.

17 Et le roi envoya cette réponse à Réhum, président du conseil, à Sçimsçaï le secrétaire et autres de leur compagnie qui habitaient à Samarie, et aux autres de deçà le fleuve : Salut, et de telle date.
18 La teneur de la lettre que vous nous avez envoyée, a été exposée et lue devant moi ;
19 et j'ai donné ordre, et on a cherché, et on a trouvé que de tout temps cette ville-là s'est élevée contre les rois, et qu'on y a fait des rébellions et des complots ;
20 et qu'il y a eu aussi des rois puissants à Jérusalem, qui ont dominé sur tous ceux de delà le fleuve, et qu'on leur payait des tailles, des gabelles et des péages.
21 Maintenant donc, faites un mandement pour faire cesser ces gens-là, afin que cette ville-là ne soit point rebâtie, jusqu'à ce qu'il en soit ordonné de ma part.
22 Et gardez-vous de manquer en ceci ; car pourquoi croîtrait le dommage au préjudice des rois ?
23 Quand donc la teneur des patentes du roi Artaxerxès eut été lue en la présence de Réhum, et de Scimsçaï le secrétaire et de ceux de leur compagnie, ils s'en allèrent en hâte à Jérusalem vers les Juifs, et les firent cesser avec main forte.
24 Alors l'ouvrage de la maison de Dieu, qui habite à Jérusalem, cessa et demeura dans cet état jusqu'à la seconde année du règne de Darius, roi de Perse.

REFLEXIONS

On voit dans ce chapitre que les Samaritains, après avoir tâché inutilement de surprendre les Juifs par finesse pour empêcher que le temple de Jérusalem ne fût rebâti, les calomnièrent par leurs lettres auprès des rois de Perse et que par là ils firent en sorte que les Juifs ne purent continuer l'ouvrage qu'ils avaient commencé.
Ce qu'il y a à considérer sur cela, c'est que Dieu permet quelquefois que les plus saintes entreprises soient traversées et que l'Église a toujours ses ennemis qui l'attaquent, tantôt par la violence et tantôt par l'artifice.
L'on voit surtout ici que les ennemis des Juifs eurent recours à la calomnie pour irriter les puissances contre eux, les dépeignant comme des rebelles, des séditieux et des ennemis des rois. Telle a toujours été la destinée de l'église et c'est de tout temps que les adorateurs du vrai Dieu ont été persécutés et calomniés. Mais la suite fera voir que Dieu confond enfin les ruses et les desseins des méchants, qu'il manifeste l'innocence des gens de bien et qu'après les avoir fait passer par ces épreuves, il leur rend favorables ceux qui leur avaient été les plus contraires.

CHAPITRE V.

Les prophètes Aggée et Zacharie exhortent les Juifs à rebâtir le temple.
II. Les gouverneurs de ce pays-là écrivent au roi Darius, fils d'Hystaspe, pour l'informer du dessein des Juifs et pour lui demander ses ordres là-dessus.

1 Alors Aggée prophète, et Zacharie, fils de Hiddo, prophète, prophétisaient aux Juifs qui étaient en Juda, et à Jérusalem, au nom du Dieu d'Israël, qui les avait envoyés vers eux.
2 Et Zorobabel, fils de Salathiel, et Jesçuah, fils de Jotsadak, se levèrent et commencèrent à rebâtir la maison de Dieu, qui habite à Jérusalem, et ils avaient avec eux les prophètes de Dieu, qui les aidaient.
3 En ce temps-là, Tatténaï, gouverneur de deçà le fleuve, et Scétharboznaï et leurs compagnons vinrent vers eux, et leur parlèrent ainsi : Qui vous a commandé de rebâtir cette maison, et de relever ces murailles ?
4 Ils leur dirent aussi : Quels sont les noms des hommes qui bâtissent cet édifice ?
5 Mais parce que l'œil du Dieu des Juifs était sur leurs anciens, on ne les fit point cesser, jusqu'à ce que l'affaire parvînt à Darius, et qu'alors ils rapportassent des lettres sur cela.
6 Voici la teneur des lettres que Tattenaï, gouverneur de deçà le fleuve, et Scétharboznaï, et ses

compagnons apharsékiens, qui étaient de deçà le fleuve, envoyèrent au roi Darius.
7 Ils lui envoyèrent une déclaration du fait, en ces termes : Toute sorte de paix soit donnée au roi Darius !
8 Que le roi soit averti que nous sommes allés dans la province de Judée, vers la maison du grand Dieu, laquelle on bâtit de grosses pierres, et même la charpente est posée sur les murailles, et cet édifice se bâtit en diligence, et il s'avance entre leurs mains.
9 Et nous avons interrogé les anciens qui étaient là, et nous leur avons dit : qui vous a commandé de rebâtir cette maison et de relever ces murailles ?
10 Et même, nous leur avons demandé leurs noms, pour les faire savoir au roi, afin que nous écrivissions les noms de ceux qui sont les principaux d'entre eux.
11 Et ils nous ont répondu ainsi : Nous sommes les serviteurs du Dieu des cieux et de la terre, et nous rebâtissons la maison qui avait été bâtie ci-devant il y a longtemps, et qu'un grand roi d'Israël avait bâtie et fondée.
12 Mais après que nos pères ont irrité le Dieu des cieux, il les a livrés entre les mains de Nébucadnetsar, roi de Babylone, Caldéen, qui a détruit cette maison, et qui a transporté le peuple à Babylone.
13 Cependant, la première année du règne de Cyrus, roi de Babylone, le roi Cyrus commanda qu'on rebâtit cette maison de Dieu.
14 Et même, le roi Cyrus tira hors du temple de Babylone, les vaisseaux de la maison de Dieu, qui étaient d'or et d'argent, que Nébucadnetsar avait emportés du temple qui était à Jérusalem, et ils furent délivrés à un nommé Scesçbatsar, lequel il avait établi gouverneur.
15 Et il lui dit : Prends ces ustensiles, et va, et fais-les porter au temple qui était à Jérusalem, et que la maison de Dieu soit rebâtie en sa place.
16 Alors ce Scesçbatsar vint et posa les fondements de la maison de Dieu, qui est à Jérusalem ; et depuis ce temps-là jusqu'à présent on la bâtit, et elle n'est point encore achevée.
17 Maintenant donc, s'il semble bon au roi, qu'on cherche dans la maison des trésors du roi, laquelle est à Babylone, s'il est vrai qu'il y ait eu un ordre donné par Cyrus, de rebâtir cette maison de Dieu à Jérusalem ; et que le roi nous mande sa volonté sur cela.

REFLEXIONS

Ce que nous devons remarquer dans ce chapitre, c'est que dans le temps que le bâtiment du temple était interrompu, Dieu envoya Zacharie et Aggée ses prophètes pour relever le courage des Juifs et pour les engager à travailler de nouveau à ce pieux dessein et que les exhortations de ces Saints hommes eurent tant d'efficace que nonobstant les oppositions des gouverneurs de ces pays-là, les Juifs continuèrent cet ouvrage en attendant que l'on sût les intentions du roi Darius.

Dieu n'abandonne jamais son église, il suscite toujours, quand il le faut, de fidèles ministres pour travailler à son édification. Ainsi l'on ne doit jamais se rebuter, ni perdre courage dans les entreprises qui sont justes et conformes à la volonté de Dieu et sa providence les fait enfin réussir heureusement, quelque contraire que soient les apparences.

Ce fut ce qui arriva dans cette rencontre. Les lettres que les officiers du roi Darius lui écrivirent contre les Juifs, ayant donné occasion à ce prince de rechercher l'édit qui avait été donné en leur faveur par le roi Cyrus, il y avait environ dix-sept ans et d'ordonner qu'on ne les molestât plus. De cette manière, ce que leurs ennemis avaient pensé faire pour les perdre, mit les Juifs en état d'exécuter leur entreprise.

CHAPITRE VI.

Le roi Darius, ayant retrouvé l'édit que le roi Cyrus avait donné en faveur des Juifs, ordonne à ses officiers de les laisser bâtir le temple et même de leur fournir ce qui serait nécessaire pour cet ouvrage et pour les sacrifices qui seraient offerts à Jérusalem.

Le temple fut achevé en quatre ans. On en fit la dédicace, le service divin y fut rétabli et la pâque fut célébrée avec une grande solennité et avec beaucoup de joie.

1 Alors le roi Darius donna ses ordres, et on rechercha au lieu où l'on tenait les registres et où l'on mettait les trésors à Babylone.
2 Et on trouva dans un coffre, au palais royal qui était dans la province de Mède, un rouleau qui contenait ce mémoire :
3 La première année du roi Cyrus, le roi Cyrus fit cet édit : Que pour ce qui est de la maison de Dieu à Jérusalem, cette maison-là serait rebâtie, afin qu'elle fût le lieu où l'on ferait les sacrifices ; que ses fondements fussent assez forts pour soutenir son faix ; que sa hauteur serait de soixante coudées, et sa longueur de soixante coudées ;
4 et qu'il y aurait trois rangées de grosses pierres, et une rangée de bois neuf, et que la dépense serait fournie de l'hôtel du roi.
5 Et que pour les ustensiles de la maison de Dieu, qui sont d'or et d'argent, que Nébucadnetsar avait tirés du temple qui était à Jérusalem, et apportés à Babylone, on les rendrait, et qu'ils seraient remis au temple qui était à Jérusalem, chacun en sa place, et qu'on les ferait conduire en la maison de Dieu.
6 Maintenant donc, vous Tattenaï, gouverneur de delà le fleuve, et Scétharboznaï, et vos compagnons apharsékiens, qui êtes de delà le fleuve, retirez-vous de là ;
7 laissez là l'ouvrage de cette maison de Dieu, et que le gouverneur des Juifs et leurs anciens rebâtissent cette maison de Dieu en sa place.
8 Et cet édit est fait de ma part, touchant ce que vous avez à faire avec les anciens de ces Juifs-là, pour rebâtir cette maison de Dieu ; c'est que, des finances du roi, qui reviennent des tailles de delà le fleuve, les frais soient incontinent fournis à ces gens-là, afin qu'on ne les fasse point chômer.
9 Et quant à ce qui sera nécessaire, soit veaux ou béliers, ou agneaux pour les holocaustes qu'il faut faire au Dieu des cieux, soit blé, sel, vin et huile, ainsi que le diront les sacrificateurs qui sont à Jérusalem, qu'on le leur donne chaque jour sans y manquer ;
10 afin qu'ils offrent des sacrifices de bonne odeur au Dieu des cieux, et qu'ils prient pour la vie du roi et de ses enfants.
11 J'ordonne aussi, que si quelqu'un change ceci, on arrache un bois de sa maison, qui sera dressé, afin qu'il y soit attaché, et qu'à cause de cela on fasse de sa maison une voirie.
12 Dieu, qui a fait habiter là son nom, détruise tout roi et tout peuple qui aura étendu sa main pour changer ou défaire cette maison de Dieu qui est à Jérusalem. Moi Darius ai fait l'édit ; qu'il soit incontinent exécuté.
13 Alors Tattenaï, gouverneur de deçà le fleuve, et Scétharboznaï et ses compagnons le firent incontinent, parce que le roi Darius le leur avait ainsi écrit.
14 Or, les anciens des Juifs bâtissaient et avançaient, selon la prophétie d'Aggée le prophète, et de Zacharie, fils de Hiddo. Ils bâtirent donc, ayant posé les fondements par le commandement du Dieu d'Israël, et par le commandement de Cyrus, et de Darius, et même d'Artaxerxès, roi de Perse.
15 Et cette maison de Dieu fut achevée, au troisième jour du mois d'Adar, en la sixième année du règne du roi Darius.
16 Et les enfants d'Israël, les sacrificateurs, les Lévites et le reste de ceux qui étaient retournés de la captivité, célébrèrent la dédicace de cette maison de Dieu avec joie.
17 Et ils offrirent, pour la dédicace de cette maison de Dieu, cent veaux, deux cents béliers, quatre cents agneaux et douze jeunes boucs pour le péché, pour tout Israël, selon le nombre des tribus d'Israël.
18 Et ils établirent les sacrificateurs dans leurs rangs, et les Lévites dans leurs départements, pour le service de Dieu qui se fait à Jérusalem, selon ce qui en est écrit au livre de Moïse.

19 Et ceux qui étaient retournés de la captivité, célébrèrent la Pâque au quatorzième jour du
premier mois.
20 Car les sacrificateurs s'étaient purifiés avec les Lévites, de sorte qu'ils étaient tous purs ;
c'est pourquoi ils égorgèrent la Pâque pour tous ceux qui étaient retournés de la captivité, et
pour leurs frères les sacrificateurs, et pour eux-mêmes.
21 Ainsi elle fut mangée par les enfants d'Israël qui étaient revenus de la captivité, et par tous
ceux qui s'étaient retirés vers eux, *en se purifiant* de la souillure des nations du pays, pour
rechercher l'Éternel, le Dieu d'Israël.
22 Et ils célébrèrent avec joie la fête solennelle des pains sans levain, pendant sept jours ; car
l'Éternel les avait réjouis, ayant tourné vers eux le cœur du roi d'Assyrie, afin de fortifier leurs
mains dans l'ouvrage de la maison de Dieu, le Dieu d'Israël.

REFLEXIONS

On doit remarquer ici la justice que le roi Darius rendit aux Juifs et l'empressement qu'il fit paraître pour rebâtir le temple de Jérusalem, même en fournissant de ses revenus une partie de la dépense nécessaire, tant pour le bâtiment que pour le service de Dieu. Surtout, ce prince marqua une grande vénération pour la religion des Juifs et pour le Dieu qu'ils adoraient. Il voulut que les Juifs fissent des prières et offrissent des sacrifices à Dieu pour lui et pour sa famille et il établit même des peines sévères contre tous ceux qui s'opposeraient à leur dessein.

Ces sentiments et cette conduite d'un roi idolâtre marquent bien clairement quel est le devoir des princes et des grands du monde à l'égard du service de Dieu et ce roi condamnera un jour les princes et les magistrats chrétiens, qui, faisant profession de connaître et de servir Dieu, ne révèrent pas la religion et la divinité, ne contribuent pas de tout leur pouvoir à ce que Dieu soit servi comme il le demande et ne reconnaissent pas que leur bonheur dépend de la faveur de Dieu et des prières que l'église fait pour eux.

Ensuite de cet ordre de Darius, les Juifs eurent la consolation d'achever de bâtir le temple, ils en firent la dédicace et ils célébrèrent la pâque avec joie, en bénissant Dieu de ce qu'il avait fléchi en leur faveur le cœur du roi.

Ce changement qui arriva dans l'état des Juifs est un événement où l'on ne saurait assez admirer les soins de la providence pour ce peuple et où l'on voit que Dieu veille pour son église et qu'il lui fait trouver de l'appui, même auprès des princes idolâtres et dans les lieux où elle a été le plus persécutée.

CHAPITRE VII.

Esdras va en Judée par l'ordre du roi Artaxerxes, surnommé Longuemain, pour achever de remettre en état la religion et le service divin et pour établir des juges et des magistrats. Ce roi lui donne un édit qui permettait aux Juifs qui était encore dans ses états de retourner avec lui à Jérusalem. Il lui remet l'or et l'argent que lui et les principaux de sa cour avaient donné pour le temple et les sacrifices et il ordonne à ses trésoriers de fournir de ses revenus pour le même usage.

Esdras rend grâce à Dieu de ce qu'il leur avait rendu le roi favorable.

Depuis le premier retour des Juifs sous la conduite de Zorobabel du temps de Cyrus jusqu'à ce voyage d'Esdras, il s'est écoulé environ soixante et dix ans.

1 Après ces choses-là, pendant le règne d'Artaxerxès, roi de Perse, Esdras, fils de Séraja, fils
de Hazaria, fils de Hilkija,
2 fils de Sçallum, fils de Tsadok, fils d'Ahitub,
3 fils d'Amarja, fils d'Hazarja, fils de Mérajoth,
4 fils de Zérajah, fils de Huzi, fils de Bukki,
5 fils d'Abisçuah, fils de Phinées, fils d'Eléazar, fils d'Aaron, premier sacrificateur ;

6 cet Esdras monta de Babylone (or il était scribe, bien exercé dans la loi de Moïse, que l'Éternel, le Dieu d'Israël, avait donnée) ; et le roi lui accorda toute sa demande, parce que la main favorable de l'Éternel son Dieu était sur lui.
7 Quelques-uns aussi des enfants d'Israël, des sacrificateurs, des Lévites, des chantres, des portiers, et des Néthiniens, montèrent à Jérusalem, la septième année du roi Artaxerxès.
8 Et Esdras arriva à Jérusalem au cinquième mois, la septième année du règne du roi.
9 Car au premier jour du premier mois on commença de partir de Babylone ; et au premier jour du cinquième mois il arriva à Jérusalem, parce que la bonne main de son Dieu était sur lui.
10 Car Esdras avait disposé son cœur à rechercher la loi de l'Éternel, pour la faire, et pour enseigner au peuple d'Israël ses statuts et ses ordonnances.
11 Or c'est ici la teneur des patentes que le roi Artaxerxès donna à Esdras sacrificateur et scribe, qui était scribe des paroles des commandements de l'Éternel, et de ses ordonnances parmi les Israélites :
12 Artaxerxès, roi des rois, souhaite à Esdras sacrificateur et scribe de la loi du Dieu des cieux, une parfaite santé et de telle date.
13 Un édit est fait maintenant de ma part, que tous ceux de mon royaume qui sont du peuple d'Israël, et de ses sacrificateurs et Lévites, qui se présenteront volontairement pour aller à Jérusalem, aillent avec toi ;
14 parce que tu es envoyé de la part du roi et de ses sept conseillers, pour t'informer en Judée et à Jérusalem, touchant la loi de ton Dieu, que tu as en ta main ;
15 et pour porter l'argent et l'or que le roi et ses conseillers ont volontairement offert au Dieu d'Israël, dont la demeure est à Jérusalem,
16 et tout l'argent et tout l'or que tu trouveras dans toute la province de Babylone, avec les offrandes volontaires du peuple et des sacrificateurs, qu'ils feront volontairement à la maison de leur Dieu, qui habite à Jérusalem ;
17 afin que tu achètes incontinent de cet argent, des veaux, des béliers, des agneaux, avec leurs gâteaux et leurs aspersions, et que tu les offres sur l'autel de votre Dieu, qui habite à Jérusalem ;
18 et que du reste de l'argent et de l'or, vous en fassiez selon la volonté de votre Dieu, ce qu'il te semblera bon, à toi et à tes frères.
19 Et pour ce qui est des ustensiles qui te sont donnés pour le service de la maison de ton Dieu, rends-les en la présence du Dieu de Jérusalem.
20 Le reste qui sera nécessaire pour la maison de ton Dieu, autant qu'il faudra que tu en emploies, tu le prendras de la maison des trésors du roi.
21 Et il y a un ordre de la part de moi Artaxerxès roi, à tous les trésoriers qui sont au-delà du fleuve, que tout ce qu'Esdras le sacrificateur et scribe de la loi du Dieu des cieux vous demandera, soit fait incontinent ;
22 jusqu'à cent talents d'argent, et jusqu'à cent cores de froment, et jusqu'à cent baths de vin, et jusqu'à cent baths d'huile, et du sel sans mesure.
23 Que tout ce qui est commandé par le Dieu des cieux, soit promptement fait à la maison du Dieu des cieux ; de peur qu'il n'y ait de l'indignation contre le royaume, le roi et ses enfants.
24 Et de plus, nous vous faisons savoir qu'on ne pourra point imposer de taille, ni de gabelle, ni de péage, à aucun sacrificateur, ou Lévite, ou chantre, ou portier, ou Néthinien, ou ministre de cette maison de Dieu.
25 Et pour toi, Esdras, ordonne des magistrats et des juges, selon la sagesse de ton Dieu, de laquelle tu es doué, afin qu'ils fassent justice à tout ce peuple qui est au-delà du fleuve, savoir, à tous ceux qui connaissent les lois de ton Dieu ; et que vous enseigniez celui qui ne les saura pas.
26 Et pour tous ceux qui n'observeront pas la loi de ton Dieu, et la loi du roi, qu'incontinent il en soit fait justice, et qu'on les condamne soit à la mort, soit au bannissement, soit à quelque amende pécuniaire, ou à l'emprisonnement.

27 Béni soit l'Eternel, le Dieu de nos pères, qui a mis cela au cœur du roi, pour honorer la maison de l'Eternel qui habite à Jérusalem ;
28 et qui a fait que j'ai trouvé grâce devant le roi, devant ses conseillers et devant tous les princes les plus puissants du roi ! Ainsi donc m'étant fortifié, parce que la main favorable de l'Eternel mon Dieu était sur moi, j'assemblai les chefs d'Israël, afin qu'ils montassent avec moi.

REFLEXIONS

Les réflexions qu'il faut faire ici sont :
I. Qu'après que le temple fut rebâti, Dieu envoya en Judée le sacrificateur Esdras qui était un homme éclairé dans la loi, plein de zèle et inspiré divinement afin qu'il mît la religion dans l'état où elle devait être. L'église sera à jamais redevable à ce Saint homme, car ce fut par ses soins que le service divin, la loi et les livres sacrés furent rétablis. Ainsi sa mémoire doit être précieuse à l'église chrétienne comme elle l'a toujours été à l'église judaïque.
On peut voir par-là combien il est nécessaire pour l'édification publique qu'il y ait des ministres éclairés et fidèles qui instruisent les hommes et qui leur apprennent à servir Dieu comme il faut.
II. On voit ici qu'Artaxerxes, qui était un roi idolâtre, fournit avec beaucoup de libéralité une partie de ce qu'il fallait pour le service de Dieu et qu'il donna à Esdras l'autorité d'établir des magistrats pour gouverner les Juifs. Ce sont là des marques de respect pour la religion et des actes de justice et d'équité qui doivent être imités par toutes sortes de personnes et principalement par les grands.
III. Les actions de grâce qu'Esdras rendit à Dieu de ce qu'il avait mis au cœur du roi et de ses conseillers de favoriser les Juifs marquent que ce digne ministre de la Religion était plein de piété et de zèle.
C'est ainsi que les personnes pieuses donnent à Dieu toute la gloire du bien qui leur arrive et qu'elles mettent toute leur confiance en lui, tant dans la prospérité que dans l'adversité.

CHAPITRE VIII.

On voit ici :
I. Le dénombrement des Juifs qui retournèrent en Judée avec Esdras l'an septième du règne d'Artaxerxes Longuemain.
II. Esdras, avant que de se mettre en chemin avec les Juifs, célèbre un jeûne pour implorer la protection de Dieu sur eux pendant leur voyage.
III. Il remet aux sacrificateurs l'or et l'argent que le roi et ses conseillers avaient donné pour le temple.
IV. Il part avec les Juifs qui l'accompagnaient et il arrive heureusement à Jérusalem.

1 Ce sont ici les chefs des pères, et le dénombrement selon les généalogies, de ceux qui montèrent avec moi de Babylone, pendant le règne du roi Artaxerxès :
2 Des descendants de Phinées, Guersçom. Des descendants d'Ithamar, Daniel. Des descendants de David, Hattus.
3 Des descendants de Scécanja, qui était des descendants de Parhos, Zacharie et avec lui, en faisant le dénombrement par leur généalogie, selon les mâles, cent cinquante hommes.
4 Des descendants de Pahath-Moab, Eljéhohénaï fils de Zérahja, et avec lui deux cents hommes.
5 Des descendants de Scécanja, le fils de Jahaziel, et avec lui trois cents hommes.
6 Des descendants de Hadin, Hébed, fils de Jonathan, et avec lui cinquante hommes.
7 Des descendants de Hélam, Esaïe fils de Hathalja, et avec lui soixante-dix hommes.
8 Des descendants de Scéphathja, Zébadja, fils de Micaël, et avec lui quatre-vingts hommes.
9 Des descendants de Joab, Habadja, fils de Jéhiel, et avec lui deux cent dix-huit hommes.
10 Des descendants de Scélomith, le fils de Josiphja, et avec lui cent soixante hommes.
11 Des descendants de Bébaï, Zacharie fils de Bébaï, et avec lui vingt-huit hommes.

12 Des descendants de Hazgad, Johanan fils de Katan, et avec lui cent dix hommes.
13 Des descendants d'Adonicam, les derniers, desquels les noms sont : Eliphélet, Jéhiel et Scémahja, et avec eux soixante hommes.
14 Des descendants de Bigvaï, Huthaï et Zabbud, et avec eux soixante-dix hommes.
15 Je les assemblai près du fleuve qui se rend dans Ahava, et nous y demeurâmes trois jours ; et je fis la revue du peuple et des sacrificateurs, et je n'y trouvai personne des enfants de Lévi.
16 Et ainsi j'envoyai Elihézer, Ariel, Scémahja, Elnathan, Jarib, Elnathan, Nathan, Zacharie et Mesçullam des principaux, et Jojarib et Elnathan, docteurs.
17 Et je leur donnai des ordres pour Iddo, principal chef, qui demeurait dans le lieu de Casiphia ; et je les instruisis de ce qu'ils devaient dire à Iddo et à son frère, Néthiniens, dans le lieu de Casiphia, afin qu'ils nous fissent venir des gens pour servir dans la maison de notre Dieu.
18 Et ils nous amenèrent, parce que la bonne main de notre Dieu était sur nous, un homme intelligent, d'entre les descendants de Mahli, fils de Lévi, fils d'Israël, savoir, Scérébja, et ses fils, et ses frères, au nombre de dix-huit personnes ;
19 et Hasçabja, et avec lui Esaïe, d'entre les enfants de Mérari, ses frères, et leurs enfants, au nombre de vingt personnes ;
20 et des Néthiniens, que David et les principaux du peuple avaient assignés pour le service des Lévites, deux cent vingt Néthiniens, qui furent tous nommés par leurs noms.
21 Et je publiai là un jeûne auprès du fleuve d'Ahava, afin de nous humilier devant notre Dieu, en le priant de nous donner un heureux voyage, pour nous et pour nos petits-enfants, et pour tous nos biens.
22 Car j'aurais eu honte de demander au roi des gens de guerre et de la cavalerie, pour nous défendre des ennemis par le chemin ; parce que nous avions expressément dit au roi : La main de notre Dieu est favorable à tous ceux qui l'invoquent ; mais sa force et sa colère sont contre ceux qui l'abandonnent.
23 Nous jeûnâmes donc et nous implorâmes le secours de notre Dieu pour cela ; et il fut fléchi par nos prières.
24 Alors je séparai douze des principaux des sacrificateurs, avec Scérébja, Hasçabja, et avec eux dix de leurs frères.
25 Et je leur pesai l'argent et l'or et les ustensiles, qui étaient l'offrande que le roi, ses conseillers, ses princes et tous ceux d'Israël qui s'y étaient trouvés, avaient faite à la maison de notre Dieu.
26 Je leur pesai donc et délivrai six cent cinquante talents d'argent, et des plats d'argent, pesant cent talents, et cent talents d'or ;
27 et vingt plats d'or qui montaient à mille drachmes, et deux vases de cuivre resplendissant et fin, aussi précieux que s'ils eussent été d'or.
28 Et je leur dis : Vous êtes consacrés à l'Eternel, et ces ustensiles sont consacrés, cet argent aussi et cet or est une offrande volontaire à l'Éternel, le Dieu de vos pères.
29 Veillez et gardez-les jusqu'à ce que vous les pesiez en la présence des principaux, des sacrificateurs et des Lévites, et devant les principaux des pères d'Israël à Jérusalem, dans les chambres qui sont dans la maison de l'Éternel.
30 Les sacrificateurs donc et les Lévites reçurent le poids de l'argent et de l'or, et des ustensiles, pour les porter à Jérusalem dans la maison de notre Dieu.
31 Et nous partîmes du fleuve d'Ahava le douzième jour du premier mois, pour aller à Jérusalem ; et la main de notre Dieu fut sur nous, et il nous délivra de la main des ennemis et de leurs embûches sur le chemin.
32 Enfin nous arrivâmes à Jérusalem, et nous y étant reposés trois jours,
33 au quatrième jour nous pesâmes l'argent et l'or et les ustensiles, dans la maison de notre Dieu, et nous les délivrâmes à Mérémoth, fils d'Urija sacrificateur, avec lequel était Eléazar, fils de Phinées, et avec eux Jozabad, fils de Jesçuah, et Noadja, fils de Binnuï, Lévite,

34 Selon le nombre et le poids de toutes ces choses-là, et en même temps tout le poids en fut mis par écrit.
35 Et ceux qui avaient été transportés, qui étaient retournés de la captivité, offrirent en holocauste au Dieu d'Israël, douze veaux pour tout Israël, quatre-vingt-seize béliers, soixante et dix-sept agneaux, et douze boucs pour le péché ; le tout en holocauste à l'Éternel.
36 Et ils remirent les ordres du roi aux satrapes du roi, aux gouverneurs de deçà le fleuve, qui favorisèrent le peuple et la maison de Dieu.

REFLEXIONS

I. Il paraît au dénombrement des Juifs qui s'en allèrent de Babylone avec Esdras et qui étaient au nombre d'environ dix-huit cents, que tous les Juifs n'étaient pas retournés à Jérusalem avec Zorobabel sous le règne de Cyrus et qu'il en était demeuré plusieurs dans les pays où ils avaient été emmenés captifs.
II. Il est à remarquer qu'Esdras étant sur le point de partir pour la Judée ne demanda point au roi de soldats, ni d'escorte pour la sûreté de son voyage, ce qu'il aurait pourtant obtenu sans peine. Il dit lui-même qu'il en usa ainsi de peur qu'on ne crût qu'il se défiait du secours de Dieu, mais il implora la bénédiction du Seigneur par le jeûne et par la prière. En quoi il fit voir au roi Artaxerxes et aux peuples idolâtres parmi lesquels il vivait qu'il avait une parfaite confiance en la protection de son Dieu.
Les gens de bien se confient en Dieu plutôt qu'aux hommes, ils cherchent principalement leur sûreté dans la prière et Dieu de son côté les exauce et les bénit, comme cela arriva à Esdras qui fit heureusement son voyage avec ceux qui l'accompagnaient.
III. Il faut remarquer enfin que le roi Artaxerxes et les seigneurs les plus distingués de son royaume envoyèrent par les mains d'Esdras de grands présents et des offrandes considérables à Jérusalem.
Nous avons en cela une nouvelle preuve du soin particulier que Dieu prenait des Juifs et un exemple qui doit inciter particulièrement les grands du monde et les riches à user de libéralité toutes les fois qu'ils ont occasion de faire quelque chose pour Dieu et pour la religion.

CHAPITRE IX.

Esdras ayant appris à son arrivée à Jérusalem que plusieurs Juifs, même d'entre les sacrificateurs et les magistrats, avaient épousé des femmes idolâtres, ce qui était contre la loi de Dieu, il en est extrêmement affligé, il s'humilie devant Dieu et il lui présente une prière dans laquelle il confesse les péchés des Juifs. Il reconnait la justice des jugements de Dieu sur eux et il promet, en leur nom, qu'ils ne violeraient plus les commandements et l'alliance du Seigneur comme ils avaient fait.

1 Dès que ces choses-là furent achevées, les principaux du peuple s'approchèrent de moi, disant : Le peuple d'Israël, et les sacrificateurs, et les Lévites, ne sont point séparés des peuples de ce pays, comme il le fallait, à cause de leurs abominations, savoir : des Cananéens, des Héthiens, des Phérésiens, des Jébusiens, des Hammonites, des Moabites, des Égyptiens et des Amorrhéens.
2 Car ils ont pris de leurs filles pour eux et pour leurs fils ; et la race sainte a été mêlée avec les peuples de ces pays ; et même, il y en a des principaux du peuple et autres magistrats qui ont été les premiers à commettre ce péché.
3 Et sitôt que j'eus entendu cela, je déchirai mes habits et mon manteau, et j'arrachai des cheveux de ma tête et de ma barbe, et je m'assis tout désolé.
4 Et tous ceux qui tremblaient aux paroles du Dieu d'Israël, s'assemblèrent vers moi, à cause du crime de ceux de la captivité, et je me tins assis tout désolé jusqu'à l'oblation du soir.
5 Et au temps de l'oblation du soir, je me levai de mon affliction, et ayant mes habits et mon

manteau déchirés, je me courbai sur mes genoux, et j'étendis mes mains à l'Éternel mon Dieu ;
6 et je dis : Mon Dieu ! j'ai honte, et je suis trop confus pour oser élever, ô mon Dieu ! ma face vers toi ; car nos iniquités sont multipliées par-dessus la tête, et nos crimes sont si grands qu'ils atteignent jusqu'aux cieux.
7 Depuis les jours de nos pères jusqu'à ce jour, nous sommes très coupables ; et nous avons été livrés à cause de nos iniquités, nous, nos rois et nos sacrificateurs, entre les mains des rois des pays, pour être passés au fil de l'épée, pour être emmenés captifs, pillés, exposés à l'ignominie, comme l'on voit aujourd'hui.
8 Et maintenant, l'Éternel notre Dieu nous a fait grâce, comme en un moment, de sorte qu'il a fait que quelques-uns de nous sont demeurés de reste, et il nous a donné un clou dans son saint lieu, afin que notre Dieu éclairât nos yeux, et qu'il nous donnât quelque petit répit dans notre servitude.
9 Car nous sommes esclaves, et, toutefois, notre Dieu ne nous a point abandonnés dans notre servitude, mais il nous a fait trouver grâce devant les rois de Perse, pour nous donner du répit, afin de redresser la maison de notre Dieu, et rétablir ses lieux déserts, et pour nous donner une cloison dans Juda et à Jérusalem.
10 Mais maintenant, ô notre Dieu ! que dirons-nous après ces choses ? Car nous avons abandonné tes commandements,
11 Que tu as donnés par tes serviteurs les prophètes, disant : Le pays auquel vous allez entrer pour le posséder, est un pays souillé par la souillure des peuples de ce pays-là, à cause des abominations dont ils l'ont rempli depuis un bout jusqu'à l'autre, par leurs impuretés.
12 Maintenant donc, ne donnez point vos filles à leurs fils, et ne prenez point leurs filles pour vos fils, et ne cherchez jamais leur paix, ni leur bien, afin que vous soyez affermis, et que vous mangiez les biens de ce pays, et que vous *le* fassiez hériter à vos fils à toujours.
13 Or, après toutes les choses qui nous sont arrivées à cause de nos méchantes actions et des grands crimes qui se sont trouvés en nous, bien que, ô notre Dieu ! tu te sois retenu au-dessous de ce que nos péchés méritaient, et que tu nous aies laissé un reste tel que celui-ci,
14 Retournerions-nous à violer tes commandements et à faire alliance avec ces peuples abominables ? Ne serais-tu pas irrité contre nous, jusqu'à nous consumer, de sorte qu'il n'y aurait plus aucun reste, ni personne qui échappât ?
15 Éternel, Dieu d'Israël ! tu es juste ; car nous sommes demeurés de reste, comme on le voit aujourd'hui. Voici, nous sommes devant toi avec nos crimes, quoique nous ne puissions subsister devant toi, à cause de ce *que nous avons fait*.

REFLEXIONS

Il paraît de ce chapitre :

I. Qu'après le retour de la captivité il y avait beaucoup de désordres parmi les Juifs et qu'en particulier plusieurs d'entre eux, même des principaux, avaient épousé des femmes étrangères et idolâtres et qu'ainsi il était nécessaire que Dieu suscitât des personnes zélées, telles que le sacrificateur Esdras, pour réformer cet abus.

C'est un grand mal quand les hommes violent les lois du Seigneur d'une manière ouverte et surtout quand ceux qui tiennent le premier rang autorisent la licence par leur exemple.

II. Esdras n'eût pas plutôt appris que les Juifs avaient contracté de ces mariages illicites, qu'il en ressentit une vive douleur et qu'il entreprit d'y remédier. Il donna des marques publiques de son affliction en priant et en s'humiliant devant Dieu.

Voilà comment ceux qui ont une vraie piété et du zèle s'affligent et s'humilient, non seulement pour les maux qui leur arrivent et pour leurs fautes, mais aussi pour les péchés des autres.

La prière qu'Esdras fit dans cette occasion est très édifiante. Il y reconnait avec une profonde humilité que c'étaient les péchés des Juifs qui avaient obligé le Seigneur à les châtier et qui les avaient réduits dans l'état de servitude où ils étaient alors.

Cela nous montre que, dans les maux que nous souffrons, nous devons toujours donner gloire à Dieu et adorer sa justice.
Mais Esdras, après avoir fait la confession des péchés des Juifs, promit qu'ils ne retourneraient plus à violer la loi de Dieu.
Il faut reconnaître que le moyen d'obtenir du Seigneur le retour de sa grâce et le pardon des fautes que l'on a commises, c'est de ne plus retomber dans ces péchés, mais de les abandonner par une prompte et sincère conversion.

CHAPITRE X.

Esdras, après s'être humilié devant Dieu, assemble tous les Juifs. Il représente à ceux qui s'étaient mariés avec des femmes étrangères le grand péché qu'ils avaient commis et par l'avis des principaux et de toute l'assemblée, il les engage à renvoyer ces femmes, ce qui fut ponctuellement exécuté, même à l'égard des sacrificateurs qui avaient contracté de ces sortes de mariages.

1 Comme Esdras priait et faisait cette confession, pleurant et s'étant jeté en terre, devant la maison de Dieu, une fort grande multitude d'hommes, de femmes et d'enfants, de ceux d'Israël, s'assembla vers lui ; et le peuple répandit des larmes en abondance.
2 Alors Scécanja, fils de Jéhiel, des descendants de Hélam, prit la parole, et dit à Esdras : Nous avons péché contre notre Dieu, en ce que nous avons pris des femmes étrangères d'entre les peuples de ces pays. Mais, maintenant, il y a *encore* quelque espérance pour Israël en ceci.
3 C'est pourquoi, traitons maintenant alliance avec notre Dieu, que nous ferons sortir toutes ces femmes, et tout ce qui est né d'elles, selon le conseil du seigneur et de ceux qui tremblent aux commandements de notre Dieu, et que l'on fasse selon la loi.
4 Lève-toi ; car cette affaire te regarde, et nous serons avec toi ; prends donc courage, et agis.
5 Alors Esdras se leva, et fit jurer les principaux des sacrificateurs, des Lévites et de tout Israël, qu'ils feraient selon cette parole ; et ils le jurèrent.
6 Puis Esdras se leva de devant la maison de Dieu, et il s'en alla dans la chambre de Johanan, fils d'Eliascib, et y entra, et il ne mangea point de pain, et ne but point d'eau, parce qu'il pleurait à cause du péché de ceux de la captivité.
7 Alors on publia par Juda à Jérusalem, à tous ceux qui étaient retournés de la captivité, qu'ils eussent à s'assembler à Jérusalem ;
8 et que si quelqu'un ne s'y rendait pas dans trois jours suivant l'avis des principaux et des anciens, tout son bien serait mis à l'interdit, et qu'il serait séparé de l'assemblée de ceux de la captivité.
9 Ainsi, tous ceux de Juda et de Benjamin s'assemblèrent à Jérusalem dans les trois jours ; ce fut au neuvième mois, le vingtième jour du mois ; et tout le peuple se tint dans la place de la maison de Dieu, tremblant pour cela, et à cause des pluies.
10 Puis Esdras le sacrificateur se leva et leur dit : Vous avez péché en ce que vous avez pris chez vous des femmes étrangères, de sorte que vous avez rendu Israël plus coupable.
11 Mais maintenant faites la confession de votre faute à l'Éternel, le Dieu de vos pères, et faites sa volonté, et séparez-vous des peuples du pays et des femmes étrangères.
12 Et toute l'assemblée répondit, et dit à haute voix : C'est notre devoir de faire ce que tu as dit.
13 Mais le peuple est grand, et ce temps est pluvieux ; c'est pourquoi il n'y a pas moyen de demeurer dehors, et cette affaire n'est pas d'un jour, ni de deux ; car nous sommes plusieurs qui avons péché dans cette affaire.
14 Mais que tous les principaux d'entre nous comparaissent devant toute l'assemblée, et que tous ceux qui sont dans nos villes, qui ont pris chez eux des femmes étrangères, viennent dans un certain temps, et que les anciens en chaque ville et ses juges soient avec eux, jusqu'à ce que

nous détournions de nous l'ardeur de la colère de notre Dieu, et que ceci soit achevé.
15 Et Jonathan, fils de Hazaèl, et Jahzéja, fils de Tikva, furent établis sur cette affaire ; et Mesçullam, et Sçabbéthaï, Lévites, les aidèrent.
16 Et ceux qui étaient retournés de la captivité, en firent de même ; de sorte qu'on nomma Esdras le sacrificateur, et ceux qui étaient les chefs des pères, selon les maisons de leurs pères, tous nommés par leurs noms, lesquels siégèrent au premier jour du dixième mois, pour s'informer de cette affaire.
17 Et le premier jour du premier mois, ils eurent fini, avec tous ceux qui avaient pris chez eux des femmes étrangères.
18 Or, on trouva des fils des sacrificateurs qui avaient pris chez eux des femmes étrangères, savoir, d'entre les fils de Jesçuah, fils de Jotsadak, et de ses frères, Mahaséja, Elihézer, Jarib et Guédalja,
19 qui promirent de renvoyer leurs femmes, et avouant qu'ils étaient coupables, ils offrirent pour leur péché un bélier du troupeau.
20 Des fils d'Immer, Hanani et Zébadja.
21 Et des fils de Harim, Mahaséja, Elie, Scémahja, Jéhiel et Huzija.
22 Et des fils de Pasçhur, Eljohénaï, Mahaséja, Ismaël, Nathanaël, Jozabad et Elhasa.
23 Et des Lévites, Jozabad, Scimhi, Kélaja (celui-là est Kélita), Péthathja, Juda et Elihézer.
24 Et des chantres, Eliascib ; et des portiers, Sçallum, Télem et Uri.
25 Et de ceux d'Israël, des descendants de Parhos, Ramja, Jizija, Malkija, Mijamin, Elhazar, Malkija et Bénaja.
26 Et des descendants de Hélam, Mattanja, Zacharie, Jéhiel, Habdi, Jérémoth et Elie.
27 Et des descendants de Zattu, Eljohénai, Eliascib, Mattanja, Jérémoth, Zabad et Haziza.
28 Et des descendants de Bébaï, Johanan, Hananja, Zabbaï et Hathlai.
29 Et des descendants de Bani, Mesçullam, Malluc, Hadaja, Jasçub, Séal et Ramoth.
30 Et des descendants de Pahath-Moab, Hadna, Kélal, Bénaja, Mahaséja, Mattanja, Betsaléel, Binnuï et Manassé.
31 Et des descendants de Harim, Elihézer, Jiscija, Malkija, Scémahja, Siméon,
32 Benjamin, Malluc et Scémarja.
33 Et des descendants de Hasçum, Mattenaï, Mattata, Zabad, Eliphélet, Jérémaï, Manassé et Scimhi.
34 Et des descendants de Bani, Mahadaï, Hamram, Uël,
35 Bénaja, Bédéja, Kéluhu,
36 Vanja, Mérémoth, Eljascib,
37 Mattanja, Mattenaï, Jahasaï,
38 Bani, Binnuï, Scimhi,
39 Scélamja, Nathani, Hadaja,
40 Mabnadbaï, Sçasçaï, Sçaraï,
41 Hazaréel, Scélemja, Scémarja,
42 Sçallum, Amarja et Joseph.
43 Et des descendants de Nébo, Jéhiel, Mattitja, Zabad, Zébina, Jaddan, Joël et Bénaja.
44 Tous ceux-là avaient pris des femmes étrangères ; et il y en avait d'entre eux qui avaient eu des enfants de ces femmes-là.

REFLEXIONS

Ce qu'il faut considérer sur ce chapitre c'est qu'Esdras, après avoir jeûné et confessé les péchés des Juifs, s'appliqua à réformer ces désordres et à ôter les abus qui s'étaient introduits parmi eux.

Ce n'est pas assez de prier, de faire la confession de ses péchés, d'en avoir quelque douleur, le principal effet de la confession et de la prière est de les faire cesser et d'y renoncer tout à fait.

Cela montre aussi que le devoir des ministres du Seigneur et des magistrats est de se servir de leurs exhortations et de leur autorité pour réprimer la licence et pour arrêter les dérèglements et que quand même le mal serait général et enraciné et que les coupables seraient d'un rang distingué, il ne faudrait pas tolérer le désordre, ni le rebuter.

Ce qu'il y a surtout à remarquer, c'est que les Juifs obéirent à Esdras et aux sacrificateurs en renvoyant les femmes étrangères qu'ils avaient épousées contre la défense de Dieu, ce qui devait pourtant leur être bien fâcheux, surtout plusieurs ayant eu des enfants de ces femmes-là, mais ils firent paraître en cela leur docilité et la sincérité de leur repentance.

Les pécheurs qui sont véritablement touchés de leurs fautes et qui désirent d'en obtenir le pardon ne se font aucune peine à satisfaire à tout ce que Dieu leur commande et que la conscience exige, quelque rude et difficile qu'il soit et de renoncer même à ce qu'ils ont de plus cher.

Au reste, on peut voir par ce chapitre, que les mariages et les alliances avec les idolâtres sont désagréables à Dieu et ne doivent pas être soufferts parmi ceux qui font profession de la vraie religion.

LE LIVRE

DE NEHEMIE

ARGUMENT

Le livre de Néhémie contient la suite de l'histoire de l'état des Juifs après la captivité de Babylone. Néhémie alla en Judée par la permission d'Artaxerxes Longuemain, roi de Perse, et il fit deux voyages. Le premier l'an vingtième du règne de ce prince, treize ans après qu'Esdras y fut allé et le second environ douze ans après. Il y alla en qualité de gouverneur des Juifs pour faire rebâtir la ville de Jérusalem et pour y établir un bon ordre. Il fit paraître dans toute sa conduite un grand zèle pour Dieu et en même temps beaucoup de prudence, de fermeté et de confiance en Dieu.
Les magistrats doivent lire et méditer ce livre avec beaucoup d'attention et profiter des beaux exemples de piété et de sagesse qui y sont contenus.

CHAPITRE I.
Néhémie étant informé du triste état de la ville de Jérusalem en est vivement touché et il prie le Seigneur d'en avoir pitié.

1 L'histoire de Néhémie, fils de Hacalja. Il arriva au mois de Kisleu, dans la vingtième année (du règne d'Artaxerxès), que comme j'étais à Susan, ville capitale,
2 Hanani, l'un de mes frères, et quelques gens arrivèrent de Juda, et je m'enquis d'eux touchant les Juifs réchappés, qui étaient de reste de la captivité, et touchant Jérusalem.
3 Et ils me dirent : Ceux qui sont restés de la captivité, sont là dans la province, dans une grande misère et en opprobre ; et la muraille de Jérusalem demeure détruite, et ses portes ont été brûlées par le feu.
4 Et dès que j'eus entendu ces paroles-là, je m'assis, je pleurai, je m'affligeai quelques jours, je jeûnai, et je fis ma prière devant le Dieu des cieux ;
5 et je dis : Je te prie, Éternel, Dieu des cieux ! qui es le Fort, le Grand et le Terrible, qui gardes l'alliance et la miséricorde à ceux qui t'aiment et qui observent tes commandements ;
6 je te prie, que ton oreille soit attentive, et que tes yeux soient ouverts, pour entendre la prière que ton serviteur te présente en ce temps, jour et nuit, pour les enfants d'Israël tes serviteurs, en faisant confession des péchés des enfants d'Israël, que nous avons commis contre toi, moi-même et la maison de mon père ; car nous avons péché.
7 Certainement, nous nous sommes corrompus devant toi, et nous n'avons pas gardé les commandements, ni les statuts, ni les ordonnances que tu donnas à Moïse ton serviteur.
8 Mais je te prie, souviens-toi de la parole que tu donnas charge à Moïse ton serviteur de dire : Vous commettrez des crimes, et je vous disperserai parmi les peuples ;
9 puis vous retournerez à moi, et vous garderez mes commandements, et vous les ferez. Alors, quand il y en aura d'entre vous qui auraient été chassés jusqu'à un bout des cieux, je vous rassemblerai de là, et je vous ramènerai au lieu que j'aurai choisi pour y faire habiter mon nom.
10 Or, ceux-ci sont tes serviteurs et ton peuple, que tu as racheté par ta grande puissance et par ta main forte.

11 Je te prie donc, Seigneur ! que ton oreille soit maintenant attentive à la prière de ton serviteur, et à la supplication de tes serviteurs qui veulent craindre ton nom. Fais, je te prie, prospérer aujourd'hui ton serviteur, et fais qu'il trouve grâce envers cet homme ; car j'étais échanson du roi.

REFLEXIONS
Le commencement du livre de Néhémie marque le zèle et l'ardente piété de ce Saint homme. Elle paraît dans l'affliction qu'il ressentit en apprenant le triste état où la ville de Jérusalem et les Juifs se rencontraient et dans cette belle et fervente prière qu'il fit pour implorer la miséricorde de Dieu en leur faveur et pour obtenir le pardon de leurs péchés et leur entier rétablissement.
Tous ceux qui craignent Dieu et surtout ceux qui sont élevés aux dignités dans le monde doivent, comme Néhémie, s'intéresser pour l'église du Seigneur plus que pour toute autre chose, prendre part aux maux qui lui arrivent, prier continuellement pour elle et travailler autant qu'ils le peuvent pour sa prospérité et pour son bien.

CHAPITRE II.
Néhémie obtient du roi Artaxerxes, duquel il était échanson, la permission d'aller faire un voyage à Jérusalem et les lettres dont il avait besoin pour ce sujet.
Y étant arrivé et ayant visité la ville, il exhorte les magistrats et le peuple à en rebâtir les portes et les murailles, ce qu'ils se mirent en état de faire, nonobstant les oppositions de leurs ennemis.

1 Et il arriva au mois de Nisan, la vingtième année du roi Artaxerxès, que comme on lui apporta du vin, je pris le vin, et je le présentai au roi. Or, je n'avais jamais eu mauvais visage en me trouvant devant lui.
2 Et le roi me dit : Pourquoi as-tu mauvais visage, puisque tu n'es point malade ? Cela ne vient que de quelque tristesse d'esprit. Alors je craignis fort ;
3 et je répondis au roi : Que le roi vive à jamais ! Comment mon visage ne serait-il pas mauvais, puisque la ville, qui est le lieu des sépulcres de mes pères, demeure désolée, et que ses portes ont été consumées par le feu ?
4 Et le roi dit : Que me demandes-tu ? Alors je priai le Dieu des cieux ;
5 et je dis au roi : Si le roi le trouve bon, et si ton serviteur t'est agréable, envoie-moi en Judée, vers la ville des sépulcres de mes pères, pour la rebâtir.
6 Et le roi me dit, et sa femme qui était assise auprès de lui : Combien serais-tu à faire ton voyage, et quand retournerais-tu ? Et quand j'eus marqué le temps au roi, il trouva bon de me donner mon congé.
7 Puis je dis au roi : Si le roi le trouve bon, qu'on me donne des lettres pour les gouverneurs de delà le fleuve, afin qu'ils me fassent passer sûrement jusqu'à ce que j'arrive en Judée ;
8 Et des lettres pour Asaph, le garde du parc du roi, afin qu'il me donne du bois pour la charpente des portes de la forteresse, qui est près de la maison de Dieu, et pour les murailles de la ville, et pour la maison dans laquelle j'entrerai. Et le roi me l'accorda, selon que la bonne main de mon Dieu était sur moi.
9 Je vins donc vers les gouverneurs qui sont de deçà le fleuve, et je leur donnai les paquets du roi. Or, le roi avait envoyé avec moi des capitaines de guerre et de la cavalerie.
10 Ce que Samballat Horonite, et Tobija, officier Hammonite, ayant appris, ils eurent un fort grand dépit de ce qu'il était venu quelqu'un pour procurer du bien aux enfants d'Israël.
11 Ainsi j'arrivai à Jérusalem, et je fus là trois jours.
12 Ensuite je me levai de nuit, moi et quelque peu de gens avec moi, et je ne déclarai à personne ce que mon Dieu m'avait mis au cœur de faire à Jérusalem ; et il n'y avait point de monture

avec moi, sinon la monture sur laquelle j'étais monté.
13 Je sortis donc de nuit par la porte de la vallée, et je vins par-devant la fontaine du dragon, à
la porte du fumier ; et je considérai les murailles de Jérusalem, comment elles demeuraient
renversées, et comment ses portes avaient été consumées par le feu.
14 De là, je passai à la porte de la fontaine, et vers l'étang du roi, et il n'y avait point de lieu par
où la monture, sur laquelle j'étais monté, pût passer.
15 Et je montai de nuit par le torrent, et je considérai la muraille ; et m'en retournant, je rentrai
par la porte de la vallée, et revins ainsi à mon logis.
16 Or, les magistrats ne savaient point où j'étais allé, ni ce que je faisais ; aussi je n'en avais
rien déclaré jusqu'alors, ni aux Juifs, ni aux sacrificateurs, ni aux principaux, ni aux magistrats,
ni au reste de ceux qui maniaient les affaires.
17 Alors je leur dis : Vous voyez la misère dans laquelle nous sommes, comment Jérusalem
demeure désolée et ses portes brûlées ; venez, et rebâtissons les murailles de Jérusalem, et que
nous ne soyons plus en opprobre.
18 Et je leur déclarai que la bonne main de mon Dieu était sur moi ; et je leur rapportai aussi
les paroles que le roi m'avait dites. Alors ils dirent : Levons-nous, et bâtissons. Ils fortifièrent
donc leurs mains pour bien travailler.
19 Mais Samballat Horonite, et Tobija, officier Hammonite, et Guescem Arabien, l'ayant appris,
se moquèrent de nous, et nous méprisèrent, disant : Qu'est-ce que vous faites ? Ne vous
révoltez-vous pas contre le roi ?
20 Et je leur répondis, et leur dis : Le Dieu des cieux est celui qui nous fera prospérer. Nous
donc, qui sommes ses serviteurs, nous nous lèverons et bâtirons ; mais vous, vous n'avez ni
part, ni droit, ni mémorial à Jérusalem.

REFLEXIONS

Il faut remarquer ici :

I. Que quoi que Néhémie eût un emploi considérable à la cour du roi Artaxerxes et qu'il fût dans les bonnes grâces de ce prince, il était pénétré d'une vive douleur sachant l'état où Jérusalem était alors et qu'il demanda au roi la permission d'aller en Judée. C'est là une belle marque de la grande piété et du zèle de Néhémie.

Les gens de bien sont plus sensibles à ce qui regarde la gloire de Dieu qu'à leur propre intérêt et pendant qu'ils voient cette gloire retardée et l'église dans la souffrance, ils ne sauraient goûter aucune joie quand même ils posséderaient les plus grands avantages dans le monde. Cela montre aussi que ceux qui ont du crédit auprès des grands ou qui sont élevés en autorité ne sauraient mieux l'employer qu'à procurer le bien de l'église et de la religion.

On doit encore remarquer que Néhémie, avant que de faire la requête au roi, pria Dieu de toucher le cœur de ce prince, qu'il obtînt sa demande et qu'il reconnut que c'était Dieu qui lui avait rendu le roi favorable.

Après cela, ce sage gouverneur étant arrivé à Jérusalem fit paraître une grande prudence et une entière confiance en Dieu et il travailla heureusement à faire rebâtir les murailles de cette ville, malgré les traverses des ennemis des Juifs. Toute cette conduite de Néhémie marque une sincère piété jointe à beaucoup de prudence et de courage et c'est là un modèle sur lequel les magistrats doivent toujours se former.

L'heureux succès qu'eut Néhémie fait voir que Dieu bénit les desseins que l'on forme dans de bonnes vues et que ceux qui travaillent pour sa gloire ne doivent jamais perdre courage lorsque les méchants s'opposent à eux.

CHAPITRE III.
On voit dans ce chapitre comment et dans quel ordre les murs de Jérusalem furent rebâtis.

1 Eliascib donc, le grand sacrificateur, se leva avec ses frères les sacrificateurs, et ils rebâtirent la porte des troupeaux, laquelle ils consacrèrent, et ils y posèrent ses portes, même ils la consacrèrent jusqu'à la tour de Méah, jusqu'à la tour de Hananéel.
2 Et les gens de Jérico rebâtirent à côté de lui, et à côté d'eux, Zaccur, fils d'Imri, rebâtit.
3 Et les Sénaïtes rebâtirent la porte des poissons ; ils la garnirent de planches, et ils y mirent ses portes, ses serrures et ses barres.
4 Et Mérémoth fils d'Urija, fils de Kots, répara. Et à côté d'eux Mesçullam fils de Bérecja, fils de Mescézabéel, répara. Et à côté d'eux, Tsadok, fils de Bahana, répara.
5 Et à côté d'eux, les Tékohites, réparèrent ; mais les plus considérables d'entre eux ne se rangèrent point à l'œuvre de leur Seigneur.
6 Et Jéhojadah, fils de Paséah, et Mesçullam, fils de Bésodiah, réparèrent la vieille porte ; ils la garnirent de planches, et ils y mirent ses portes, ses serrures et ses barres.
7 Et à leur côté, Mélatja Gabaonite, et Jadon Méronothite, de Gabaon et de Mitspa, réparèrent vers le trône du gouverneur de deçà le fleuve.
8 Et à côté de ce trône, Huziel, fils de Harhaja, d'entre les orfèvres, répara, et à son côté Hananja, fils de Harakkahim. Et ils laissèrent la partie de Jérusalem, qui est jusqu'à la large muraille.
9 Et à côté d'eux, Réphaja fils de Hur, capitaine du demi-quartier de Jérusalem, répara.
10 Et à côté d'eux, Jédaja, fils de Harumaph, répara vis-à-vis de sa maison. Et à son côté, Hattus, fils de Hasçabnéja, répara.
11 Et Malkija fils de Harim, et Hasçub fils de Pahath-Moab, en réparèrent autant, et la tour des fours.
12 Et à côté d'eux, Sçallum fils de Lohès, capitaine d'un demi-quartier de Jérusalem, répara, lui et ses filles.
13 Et Hanun et les habitants de Zanoah, réparèrent la porte de la vallée ; ils la rebâtirent, et mirent ses portes, ses serrures et ses barres, et firent mille coudées de muraille, jusqu'à la porte du fumier.
14 Et Malkija fils de Réchab, capitaine du quartier de Beth-kérem, répara la porte du fumier ; il la rebâtit, et plaça ses serrures et ses barres.
15 Et Sçallum fils de Col-hozeh, capitaine du quartier de Mitspa, répara la porte de la fontaine ; il la rebâtit et la couvrit, et posa ses portes, ses serrures et ses barres, et la muraille de l'étang de Scélah, tirant vers le jardin du roi, et jusqu'aux degrés qui descendent de la cité de David.
16 Après lui, Néhémie, fils de Hazbuc, capitaine du demi-quartier de Bethsur, répara jusqu'à l'endroit des sépulcres de David, et jusqu'à l'étang refait, et jusqu'à la maison des hommes vaillants.
17 Après lui réparèrent les Lévites, Réhum, fils de Bani, et à son côté répara Hisçabja, capitaine du demi-quartier de Kéhila, pour ceux de son quartier.
18 Après lui, leurs frères réparèrent, savoir, Bawaï fils de Hénadad, capitaine d'un demi-quartier de Kéhila.
19 Et à son côté, Hézer fils de Jesçuah, capitaine de Mitspa, en répara autant, à l'endroit où l'on monte à l'arsenal de l'angle.
20 Après lui, Baruc, fils de Zaccaï, s'excita et en répara autant depuis l'angle jusqu'à l'entrée de la maison d'Eliascib grand sacrificateur.
21 Après lui, Mérémoth, fils d'Urija, fils de Kots, en répara autant, depuis l'entrée de la maison d'Eliascib jusqu'au bout de la maison d'Eliascib.
22 Et après lui, les sacrificateurs, habitants de la campagne.
23 Après eux, Benjamin et Hasçub réparèrent à l'endroit de leur maison. Après eux, Hazarja fils de Mahaséja, fils de Hananja, répara auprès de sa maison.

24 Après lui, Binnuï fils de Hénadad, en répara autant depuis la maison de Hazarja jusqu'au tournant de l'angle, même jusqu'au coin.
25 Et Palal fils d'Uzaï, depuis l'endroit de ce tournant et de la tour qui sort de la haute maison du roi, qui est auprès de la cour de la prison. Après lui Pédaja, fils de Parhos,
26 et les Néthiniens, qui habitaient en Hophel, réparèrent vers l'orient, jusqu'à l'endroit de la porte des eaux, et vers la tour qui sort au dehors.
27 Après eux les Tékohites en réparèrent autant, depuis l'endroit de la grande tour, qui sort en dehors, jusqu'à la muraille de Hophel.
28 Et les sacrificateurs réparèrent, depuis le dessus de la porte des chevaux, chacun à l'endroit de sa maison.
29 Après eux, Tsadok fils d'Immer, répara à l'endroit de sa maison. Et après lui répara Scémahja, fils de Scécanja, garde de la porte orientale.
30 Après lui, Hananja fils de Scélemja, et Hanun, le sixième fils de Tsalaph, en réparèrent autant. Après eux, Mesçullam fils de Bérecja, répara à l'endroit de sa chambre.
31 Après lui, Malkija, fils de Tsoreph, répara jusqu'à la maison des Néthiniens et des marchands, et l'endroit de la porte de Miphkad, et jusqu'à la montée du coin.
32 Et les orfèvres et les marchands, réparèrent entre la montée du coin et la porte du bercail.

REFLEXIONS

Il paraît de ce chapitre que les Juifs qui habitaient à Jérusalem, animés par les exhortations de Néhémie leur gouverneur, travaillèrent avec beaucoup d'empressement et de zèle à relever les murailles de cette ville, chacun de ceux qui étaient en état de s'y employer s'étant chargé d'une partie de l'ouvrage. Par ce moyen Jérusalem, dont les murailles étaient renversées depuis si longtemps, prit une nouvelle face et fut en état de se garantir contre ses ennemis. Cet heureux succès doit être attribué à la piété et à la sage conduite de Néhémie dont Dieu bénit les soins et à la bonne volonté que le peuple et les principaux firent paraître dans cette occasion.

CHAPITRE IV.

Les voisins des Juifs se moquent du dessein qu'ils avaient de rebâtir les murailles de leurs villes, mais voyant que cet ouvrage avançait, ils prennent la résolution de les attaquer.
Sur quoi Néhémie implore le secours de Dieu et se met en état de défense et il exhorte les Juifs à continuer leur travail et à ne rien craindre.

1 Mais il arriva que Samballat ayant appris que nous rebâtissions la muraille, fut fort indigné et fort irrité, et qu'il se moqua des Juifs.
2 Car il dit, en la présence de ses frères et des gens de guerre de Samarie : Que font ces Juifs languissants ? Les laissera-t-on faire ? Sacrifieront-ils et achèveront-ils tout en un jour ? Pourront-ils faire revenir les pierres des monceaux de poudre, puisqu'elles sont brûlées ?
3 Et Tobija, Hammonite, qui était auprès de lui, dit : Quoiqu'ils bâtissent, si un renard montait, il romprait leur muraille de pierre.
4 Ô notre Dieu ! écoute, car nous sommes en mépris ! Fais retourner sur leur tête l'opprobre dont ils nous couvrent, et mets-les en proie dans un pays de captivité ;
5 et ne couvre point leur iniquité, et que leur péché ne soit point effacé en ta présence ; car ils se sont moqués de ceux qui bâtissent.
6 Nous rebâtîmes donc la muraille, et tout le mur fut rejoint jusqu'à la moitié ; car le peuple prenait à cœur ce travail.
7 Mais quand Samballat et Tobija, et les Arabes, les Hammonites et les Asçdodiens eurent appris que la muraille de Jérusalem avait été refaite, et qu'on avait commencé à fermer ce qui avait été rompu, ils furent fort en colère.
8 Et ils se liguèrent entre eux tous ensemble, pour venir faire la guerre contre Jérusalem, et pour

faire échouer notre dessein.
9 Alors nous priâmes notre Dieu, et nous mîmes des gardes contre eux de jour et de nuit, pour nous garantir d'eux.
10 Et Juda dit : La force des ouvriers est diminuée, et il y a beaucoup de terre, en sorte que nous ne pourrons pas bâtir la muraille.
11 Et nos ennemis avaient dit : Qu'ils n'en sachent rien, et qu'ils n'en voient rien, jusqu'à ce que nous entrions au milieu d'eux, et que nous les tuions, et que nous fassions cesser l'ouvrage.
12 Mais il arriva que les Juifs qui habitaient parmi eux, venant vers nous, nous dirent par dix fois leur dessein, de tous les lieux d'où ils venaient nous trouver.
13 C'est pourquoi, je posai depuis le bas, derrière la muraille, sur des lieux élevés, le peuple selon leurs familles, avec leurs épées, leurs javelines et leurs arcs.
14 Puis je considérai toutes choses, et je me levai et je dis aux principaux, et aux magistrats, et au reste du peuple : Ne les craignez point ; souvenez-vous du Seigneur qui est grand et terrible, et combattez pour vos frères, vos fils et vos filles, vos femmes et vos maisons.
15 Or, après que nos ennemis eurent appris que nous avions été avertis, Dieu dissipa leur conseil ; et nous retournâmes tous aux murailles, chacun à son travail.
16 Depuis ce jour-là, une moitié de mes gens travaillait, et l'autre moitié était équipée de javelines, de boucliers, d'arcs et de cuirasses ; et les gouverneurs suivaient chaque famille de Juda.
17 Ceux qui bâtissaient la muraille, et ceux qui chargeaient les portefaix, travaillaient d'une main, et de l'autre ils tenaient l'épée.
18 Car chacun de ceux qui bâtissaient, était ceint sur ses reins d'une épée ; c'est ainsi qu'ils bâtissaient ; et la trompette était près de moi.
19 Car j'avais dit aux principaux, et aux magistrats, et au reste du peuple : L'ouvrage est grand et de longue étendue, et nous sommes écartés sur la muraille loin l'un de l'autre ;
20 en quelque lieu donc que vous entendiez le son de la trompette, courez-y vers nous ; notre Dieu combattra pour nous.
21 Ainsi nous travaillions ; toutefois, la moitié tenait des javelines depuis le point du jour, jusqu'à ce que les étoiles parussent.
22 Et en ce temps-là, je dis au peuple : Que chacun avec son serviteur passe la nuit dans Jérusalem, afin qu'ils nous servent la nuit pour faire le guet, et le jour pour travailler.
23 Et pour moi, mes frères, mes serviteurs, et les gens de la garde qui me suivent, nous ne dépouillerons point nos habits ; que chacun vienne avec son épée et avec de l'eau.

REFLEXIONS

Il y a trois réflexions principales à faire sur ce chapitre :
I. La première, que comme les ennemis des Juifs se moquaient de leur dessein et firent tous leurs efforts pour le traverser, ceux qui forment des Saintes entreprises doivent s'attendre à la contradiction des méchants.
II. La seconde, que, dans les dangers, il faut s'adresser au Seigneur et ne pas négliger le travail et les moyens légitimes pour éviter les maux dont on est menacé. C'est ce que fit Néhémie, se voyant attaqué, il invoqua le Seigneur, il exhorta le peuple à ne rien craindre et il fit paraître dans tous ses discours qu'il mettait toute sa confiance en Dieu. Mais il donna aussi les ordres nécessaires pour se garantir d'être surpris par leurs ennemis et il prit toutes les précautions que la prudence voulait qu'il employât.
III. Enfin, l'on voit ici que ceux qui se confient ainsi en Dieu éprouvent son secours et qu'il les assiste contre ceux qui leurs sont contraires. Ce fut ce qui arriva à Néhémie, Dieu ayant rendu inutiles les oppositions des peuples voisins et les Juifs ayant heureusement achevé l'ouvrage qu'ils avaient commencé.

CHAPITRE V.

Néhémie, étant informé que plusieurs Juifs accablaient leurs frères par des usures, assemble les magistrats. Il représente aux coupables la grandeur de leur péché et il les oblige à rendre ce qu'ils avaient pris injustement.
Et pour être en bon exemple, il quitte une partie des droits de sa charge de gouverneur et il donne outre cela de son propre bien, tant pour bâtir les murailles de la ville que pour assister les nécessiteux.

1 Or, il y eut un grand cri du peuple et de leurs femmes contre les Juifs leurs frères.
2 Car il y en avait qui disaient : Plusieurs d'entre nous engagent leurs fils et leurs filles pour prendre du froment, afin que nous mangions, et que nous vivions.
3 Et il y en avait d'autres qui disaient : Nous engageons nos champs, et nos vignes, et nos maisons, afin que nous prenions du froment dans cette famine.
4 Il y en avait aussi qui disaient : Nous empruntons de l'argent pour payer le tribut du roi, sur nos champs et sur nos vignes.
5 Toutefois, notre chair est comme la chair de nos frères, et nos fils sont comme leurs fils. Et voici, nous assujettissons nos fils et nos filles pour être esclaves ; et quelques-unes de nos filles y sont déjà assujetties et ne sont plus en notre pouvoir ; et nos champs et nos vignes sont à d'autres.
6 Quand j'eus entendu leur cri et ces paroles-là, je fus fort en colère ;
7 et je consultai en moi-même, et je censurai les principaux et les magistrats, et leur dis : Vous exigez trop rigoureusement ce que chacun de vous a imposé à son frère. Et je fis convoquer la grande assemblée contre eux.
8 Et je leur dis : Nous avons racheté selon notre pouvoir nos frères juifs, qui avaient été vendus aux nations, et vous vendriez vous-mêmes vos frères, ou nous seraient-ils vendus ? Alors ils se turent, et ne surent que dire.
9 Et je dis : Vous ne faites pas bien. Ne voulez-vous pas marcher dans la crainte de notre Dieu, plutôt qu'être en opprobre aux nations qui nous sont ennemies ?
10 Nous pourrions aussi exiger de l'argent, et du froment, moi, mes frères et mes serviteurs ; mais quittons-leur, je vous prie, cette dette.
11 Rendez-leur, je vous prie, aujourd'hui leurs champs, leurs vignes, leurs oliviers et leurs maisons, et, outre cela, le centième de l'argent, du froment, du vin et de l'huile que vous exigez d'eux.
12 Et ils répondirent : Nous les rendrons, et nous ne leur demanderons rien ; nous ferons ce que tu dis. Alors j'appelai les sacrificateurs entre les mains desquels je les fis jurer qu'ils le feraient.
13 Et je secouai mon sein, et je dis : Que Dieu secoue ainsi de sa maison et de son travail tout homme qui n'aura point accompli cette parole, et qu'il soit ainsi secoué et vidé ; et toute l'assemblée répondit : Amen. Et ils louèrent l'Eternel ; et le peuple fit suivant cette parole-là.
14 Et même, depuis le jour auquel le roi m'avait commandé d'être leur gouverneur au pays de Juda, depuis la vingtième année jusqu'à la trente-deuxième année du roi Artaxerxès, l'espace de douze ans, moi et mes frères, nous n'avons point pris ce qui était assigné au gouverneur pour sa table ;
15 bien que les précédents gouverneurs, qui avaient été avant moi, eussent chargé le peuple et eussent pris d'eux du pain et du vin, outre quarante sicles d'argent, et que même leurs serviteurs eussent dominé sur le peuple ; mais je n'ai pas fait ainsi, à cause de la crainte que j'ai de mon Dieu.
16 Et même, j'ai réparé une partie de cette muraille, et nous n'avons point acheté de champ, et tous mes serviteurs ont été assemblés là pour travailler.
17 Et outre cela, les Juifs et les magistrats, au nombre de cent cinquante hommes, et ceux qui venaient vers nous, des nations qui étaient autour de nous, étaient à ma table.

18 Et ce qu'on apprêtait chaque jour, était un bœuf et six moutons choisis ; on m'apprêtait aussi des volailles, et de dix en dix jours, on me présentait de toutes sortes de vins en abondance ; et avec tout cela, je n'ai point demandé le pain qui était assigné au gouverneur ; car cette servitude eût été rude à ce peuple.
19 O mon Dieu ! souviens-toi de moi, pour me faire du bien, selon tout ce que j'ai fait pour ce peuple.

REFLEXIONS

L'histoire qui est contenue dans ce chapitre présente plusieurs belles réflexions.
I. La première, que c'est un très grand péché de prêter à usure et en particulier de s'enrichir dans les temps de cherté et de disette, d'acquérir le bien des personnes nécessiteuses en leur vendant ou même en leur prêtant à des conditions dures.
II. La seconde, que ceux qui sont coupables de ce péché doivent restituer ce qu'ils ont acquis par ces sortes de moyens ou même en se faisant payer à toute rigueur. Par où l'on voit que le devoir de la restitution est indispensable et qu'on est même obligé en conscience et devant Dieu de restituer bien des choses que l'on pourrait posséder légitimement devant les hommes.
III. Il paraît d'ici que les magistrats sont obligés d'empêcher qu'il ne se commette des usures et des injustices, de réprimer, comme le fit Néhémie, ceux qui foulent le peuple et de leur faire rendre ce qu'ils ont acquis par de mauvaises voies.
IV. Il faut faire une grande attention à la conduite de Néhémie. Pendant douze ans qu'il fut gouverneur de Jérusalem, il ne voulut pas se prévaloir de tous les droits de sa charge, ni permettre que ses domestiques et ceux qui étaient sous lui opprimassent personne, mais il quitta ces droits-là pour ne pas surcharger le peuple dans ces temps fâcheux. Il donna même du sien pour les nécessités du public et des particuliers et il fit tout cela comme il le dit : *par la crainte qu'il avait de son Dieu*.
Voilà un admirable exemple d'équité, de piété et de désintéressement qui doit être imité surtout par les grands, par les magistrats et par les riches et qui nous montre combien il faut s'éloigner de l'oppression et de l'injustice, puisque dans les cas de nécessité, on doit même donner de son propre bien et se relâcher de son droit.
Quand on s'acquitte de ces devoirs, on est rempli d'une grande assurance devant Dieu et l'on peut dire avec confiance ce que Néhémie disait avec tant de foi et de piété : *Ô mon Dieu, souviens-toi de moi pour me faire du bien*.

CHAPITRE VI.

Néhémie récite que, nonobstant les traverses qui lui avaient été suscitées par les ennemis des Juifs, par les faux prophètes et même par ceux de sa nation, il avait toujours résisté et qu'il avait achevé de rebâtir les murailles de Jérusalem.

1 Or, il arriva que, quand Samballat, Tobija et Guescem Arabe, et le reste de nos ennemis, eurent appris que j'avais rebâti la muraille, et qu'il n'y était demeuré aucune brèche (bien que, jusqu'à ce temps-là, je n'eusse pas encore mis les battants aux portes),
2 Samballat et Guescem envoyèrent vers moi, pour me dire : Viens, et que nous nous trouvions ensemble, dans les villages qui sont dans la campagne d'Ono. Et ils machinaient de me faire du mal.
3 Mais j'envoyai des députés vers eux, pour leur dire : Je fais un grand ouvrage, et je ne pourrai pas descendre. Pourquoi cet ouvrage serait-il interrompu, si je le laissais, et si je descendais vers vous ?
4 Ils me mandèrent la même chose quatre fois, et je leur répondis de même.
5 Alors Samballat envoya vers moi son serviteur, pour me tenir le même discours pour la cinquième fois ; et il avait une lettre ouverte en sa main,

6 dans laquelle il était écrit : On entend dire parmi les nations, et Gasçmu le dit, que vous pensez, toi et les Juifs, à vous révolter, et que c'est pour cela que tu rebâtis la muraille, et que tu vas être leur roi, comme le montre ce que vous faites ;
7 et même, que tu as établi des prophètes, pour te proclamer à Jérusalem, et pour dire : *Il est* roi en Judée. Et, maintenant, on fera entendre au roi ces mêmes choses ; viens donc maintenant, afin que nous consultions ensemble.
8 Et je renvoyais vers lui, pour lui dire : Ce que tu dis n'est point ; mais tu l'inventes de toi-même.
9 Car ils nous épouvantaient tous, disant : Leurs mains seront fatiguées du travail, de sorte qu'il ne se fera point. Maintenant donc, ô Dieu ! fortifie mes mains.
10 Outre cela, j'allai dans la maison de Scémahja, fils de Délaja, fils de Méhétabéel, lequel y était renfermé. Et il me dit : Assemblons-nous dans la maison de Dieu, dans le temple, et fermons les portes du temple ; car ils doivent venir pour te tuer, et ils viendront de nuit pour te tuer.
11 Mais je répondis : Un homme tel que moi s'enfuirait-il ? Et quel homme tel que moi entrerait au temple pour sauver sa vie ? Je n'y entrerai point.
12 Et je connus bien que Dieu ne l'avait pas envoyé, mais qu'il avait prononcé cette prophétie contre moi, et que Samballat et Tobija l'avaient gagé ;
13 et qu'il était leur pensionnaire, afin que je fisse par crainte ce qu'il voulait, et que je commisse un péché, et qu'ils eussent quelque chose de mauvais à me reprocher.
14 O mon Dieu ! souviens-toi de Tobija et de Samballat, selon leurs actions, aussi bien que de Nohadja prophétesse, et du reste des prophètes, qui tâchaient de m'épouvanter.
15 Néanmoins, la muraille fut achevée au vingt-cinquième jour du mois d'Elul, en cinquante-deux jours.
16 Et quand tous nos ennemis l'eurent appris, et que toutes les nations qui étaient autour de nous, l'eurent vu, ils furent consternés en eux-mêmes ; et ils connurent que cet ouvrage avait été fait par notre Dieu.
17 Même en ces jours-là, des principaux de Juda envoyaient lettres sur lettres, qui allaient à Tobija ; et celles de Tobija leur parvenaient.
18 Car il y en avait plusieurs en Judée qui s'étaient liés à lui par serment, parce qu'il était gendre de Scécanja, fils d'Arah, et Johanan son fils avait épousé la fille de Mesçullam, fils de Bérecja.
19 Et même ils racontaient ses bienfaits en ma présence, et lui rapportaient mes discours ; et Tobija envoyait des lettres pour m'épouvanter.

REFLEXIONS

On peut remarquer dans le récit que Néhémie fait de ce qui lui arriva pendant son gouvernement que les gens de bien et surtout ceux qui s'intéressent pour la gloire de Dieu sont exposés à bien des contradictions, non seulement de la part de leurs ennemis déclarés qui emploient contre eux la force, la ruse et la calomnie, mais aussi de la part de ceux qu'ils regardent comme leurs frères et que même ces traverses leur sont quelquefois suscitées par de faux ministres du Seigneur.
Mais la conduite sage, ferme et pieuse de Néhémie montre que les personnes qui travaillent pour le bien ne doivent jamais s'ébranler pour les menaces et pour les calomnies des méchants et qu'avec l'aide du Seigneur, qui veille pour eux, ils surmontent heureusement toutes ces oppositions.

CHAPITRE VII.

Néhémie donne ses ordres pour la garde de la ville de Jérusalem. Il fait le dénombrement des Juifs qui étaient revenus de la captivité, parmi lesquels il y en eut qui firent des offrandes considérables pour les nécessités publiques et pour le service de Dieu. Au reste, ce dénombrement est le même que celui qui se lit dans Esdras chapitre II, à quelques différences

près.

1 Après que la muraille fut rebâtie, et que j'eus mis les portes, et qu'on eut fait la revue des chantres et des Lévites,
2 je commandai à Hanani mon frère, et à Hananja, capitaine de la forteresse de Jérusalem (car il était tel qu'un homme fidèle doit être, et il craignait Dieu plus que plusieurs autres),
3 et je leur dis : Que les portes de Jérusalem ne s'ouvrent point jusqu'à la chaleur du soleil ; et pendant qu'ils étaient encore là, les portes furent bien fermées, et je posai des gardes des habitants de Jérusalem, chacun selon sa garde, et chacun vis-a-vis de sa maison.
4 Or, la ville était spacieuse et grande ; mais il y avait peu de peuple, et les maisons n'étaient point bâties.
5 Et mon Dieu me mit au cœur d'assembler les principaux, et les magistrats, et le peuple, pour en faire le dénombrement, selon leurs généalogies ; et je trouvai le registre du dénombrement, selon les généalogies de ceux qui étaient montés la première fois ; où je trouvai ainsi écrit :
6 Ce sont ici ceux de la province qui remontèrent de la captivité, d'entre ceux que Nébucadnetsar, roi de Babylone, avait transportés, et qui retournèrent à Jérusalem et en Judée, chacun en sa ville ;
7 qui vinrent avec Zorobabel, Jesçuah, Néhémie, Hazarja, Rahamja, Nahamani, Mardochée, Bisçan, Mitspéreth, Bigvaï, Néhum et Bahana ; le nombre, dis-je, des hommes du peuple d'Israël.
8 Les descendants de Parhos, deux mille cent soixante et douze.
9 Les descendants de Scéphatja, trois cent soixante et douze.
10 Les descendants d'Arah, six cent cinquante-deux.
11 Les descendants de Pahath-Moab, des enfants de Jesçuah et de Joab, deux mille huit cent dix-huit.
12 Les descendants de Hélam, mille deux cent cinquante-quatre.
13 Les descendants de Zattu, huit cent quarante-cinq.
14 Les descendants de Zaccaï, sept cent soixante.
15 Les descendants de Binnuï, six cent quarante-huit.
16 Les descendants de Bébaï, six cent vingt-huit.
17 Les descendants de Hazgad, deux mille trois cent vingt-deux.
18 Les descendants d'Adonikam, six cent soixante-sept.
19 Les descendants de Bigvaï, deux mille soixante-sept.
20 Les descendants de Hadin, six cent cinquante-cinq.
21 Les descendants d'Ater, issus d'Ezéchias, quatre-vingt-dix-huit.
22 Les descendants de Hasçum, trois cent vingt-huit.
23 Les descendants de Betsaï, trois cent vingt-quatre.
24 Les descendants de Harip, cent douze.
25 Les descendants de Gabaon, quatre-vingt-quinze.
26 Les gens de Bethléhem et de Nétopha, cent quatre-vingt-huit.
27 Les gens de Hanathoth, cent vingt-huit.
28 Les gens de Beth-hazmaveth, quarante-deux.
29 Les gens de Kirjath-jéharim, de Képhira et de Béeroth, sept cent quarante-trois.
30 Les gens de Rama et de Guébah, six cent-vingt-un.
31 Les gens de Micmas, cent vingt-deux.
32 Les gens de Beth-el et d'Haï, cent vingt-trois.
33 Les gens de l'autre Nébo, cinquante-deux.
34 Les gens de l'autre Hélam, mille deux cent cinquante-quatre.
35 Les descendants de Harim, trois cent vingt.
36 Les gens de Jérico, trois cent quarante-cinq.

37 Les gens de Lod, de Hadid, et d'Ono, sept cent-vingt-un.
38 Les gens de Sénaa, trois mille neuf cent trente.
39 Des sacrificateurs : les descendants de Jédahja, de la maison de Jesçuah, neuf cent soixante-
treize.
40 Les descendants d'Immer, mille cinquante-deux.
41 Les descendants de Pasçhur, mille deux cent quarante-sept.
42 Les descendants de Harim, mille dix-sept.
43 Des Lévites : les descendants de Jesçuah et de Kadmiel, d'entre les descendants de Hodéva,
soixante et quatorze.
44 Des chantres : les descendants d'Asaph, cent quarante-huit.
45 Des portiers : les descendants de Sçallum, les descendants d'Ater, les descendants de
Talmon, les descendants de Hakkub, les descendants de Hatita, les descendants de Sçobaï, cent
trente-huit.
46 Des Néthiniens : les fils de Tsiha, les fils de Hasupha, les fils de Tabbahoth,
47 les fils de Kéros, les fils de Siha, les fils de Padon,
48 les fils de Lébana, les fils de Hagaba, les fils de Sçalmaï,
49 les fils de Hanan, les fils de Guiddel, les fils de Gahar,
50 les fils de Réaja, les fils de Retsin, les fils de Nékoda,
51 les fils de Gazam, les fils de Huza, les fils de Paséah,
52 Les fils de Bésaï, les fils de Méhunim, les fils de Néphisçésim,
53 les fils de Bakbuk, les fils de Hakupha, les fils de Harhur,
54 les fils de Batslith, les fils de Méhida, les fils de Harsça,
55 les fils de Barkos, les fils de Sisera, les fils de Témah,
56 les fils de Netsia, les fils de Hatipha.
57 Des fils des serviteurs de Salomon : les fils de Sotaï, les fils de Sophéret, les fils de Périda,
58 les fils de Jahala, les fils de Darkon, les fils de Guiddel,
59 les fils de Scéphatja, les fils de Hattil, les fils de Pokéreth-Hatsébajim, les fils d'Amon.
60 Tous les Néthiniens et les descendants des serviteurs de Salomon, étaient trois cent quatre-
vingt-douze.
61 Et ce sont ici ceux qui montèrent de Tel-Mélah, de Tel-Harsça, de Kérub, d'Addan et
d'Immer ; lesquels ne purent montrer la maison de leurs pères, ni leur race, savoir, s'ils étaient
d'Israël :
62 les descendants de Délaja, les descendants de Tobija, les descendants de Nékoda, six cent
quarante-deux.
63 Et des sacrificateurs : les descendants de Habaja, les descendants de Kots, les descendants
de Barzillaï, qui prit pour femme une des filles de Barzillaï Galaadite, et qui fut appelé de leur
nom.
64 Ils cherchèrent leur registre, en recherchant leur généalogie ; mais ils n'y furent point
trouvés ; et ils furent exclus de la sacrificature.
65 Et Attirsçatha leur dit, qu'ils ne mangeassent point des choses très saintes, pendant que le
sacrificateur assisterait avec Urim et Tummim.
66 Toute l'assemblée ensemble était de quarante-deux, mille trois cent soixante ;
67 sans leurs serviteurs et leurs servantes, qui étaient sept mille trois cent trente-sept ; et ils
avaient deux cent quarante-cinq, tant chantres que chanteuses.
68 Ils avaient sept cent trente-six chevaux, deux cent quarante-cinq mulets,
69 quatre cent trente-cinq chameaux, et six mille sept cent vingt ânes.
70 Et quelques-uns des chefs des pères contribuèrent pour l'ouvrage du temple. Attirsçatha
donna au trésor mille drachmes d'or, cinquante bassins, cinq cent trente robes de sacrificateurs.
71 Et quelques autres d'entre les chefs des pères, donnèrent pour le trésor de l'ouvrage, vingt
mille drachmes d'or et deux mille deux cents mines d'argent.

72 Et ce que le reste du peuple donna, fut vingt mille drachmes d'or et deux mille mines d'argent, et soixante-sept robes de sacrificateurs.
73 Et *ainsi* les sacrificateurs, les Lévites, les portiers, les chantres, quelques-uns du peuple, les Néthiniens, et tous ceux d'Israël, habitèrent dans leurs villes, de sorte que le septième mois approchant, les enfants d'Israël étaient dans leurs villes.

REFLEXIONS

Outre les réflexions qui ont été faites au chapitre II d'Esdras, sur les dénombrements qui sont ici rapportés, il y a deux choses à considérer dans ce chapitre. La première, que Néhémie joignit à une grande piété la prudence nécessaire pour mettre Jérusalem et les Juifs en sûreté dans des temps où ils étaient exposés aux insultes de leurs voisins, ce qui montre que c'est un soin tout à fait digne des magistrats sages et pieux de travailler à maintenir l'ordre et à conserver la tranquillité publique.

II. Nous avons aussi un bel exemple de libéralité et de piété dans la contribution que Néhémie, quelques-uns des chefs et plusieurs particuliers firent volontairement pour le temple et pour le service divin et cet exemple est d'autant plus édifiant que les Juifs étaient alors dans un état de pauvreté et qu'il n'y avait pas beaucoup de riches parmi eux.

CHAPITRE VIII.

Tous les Juifs s'assemblent pour entendre la lecture et l'explication de la loi et ils répandent bien des larmes. Néhémie et Esdras les consolent et ils font publier la fête des tabernacles qui fut célébrée avec une joie générale.

1 Or, tout le peuple s'assembla, comme si ce n'eût été qu'un seul homme, dans la place qui était devant la porte des eaux ; et ils dirent à Esdras le scribe d'apporter le livre de la loi de Moïse, que l'Eternel avait commandé à Israël d'observer.
2 Et ainsi, au premier jour du septième mois, Esdras le sacrificateur apporta la loi devant l'assemblée, qui était composée d'hommes et de femmes, et de tous ceux qui étaient capables d'entendre, afin qu'on l'écoutât.
3 Et il lut au livre, dans la place qui était devant la porte des eaux, depuis le matin jusqu'à midi, en présence des hommes et des femmes, et de ceux qui étaient capables d'entendre ; et les oreilles de tout le peuple furent attentives à la lecture du livre de la loi.
4 Et Esdras le scribe se tint debout sur un lieu éminent, bâti de bois, qu'on avait dressé pour cela ; et il avait auprès de lui, à sa main droite, Mattitja, Scémah, Hananja, Urija, Hilkija et Mahaséja ; et à sa gauche, Pédaja, Misçaël, Malkija, Hasçum, Hasçbadduna, Zacharie et Mesçullam.
5 Et Esdras ouvrit le livre devant tout le peuple ; et sitôt qu'il l'eut ouvert, tout le peuple se tint debout.
6 Ensuite Esdras bénit l'Eternel, le grand Dieu, et tout le peuple répondit : Amen ! Amen ! en élevant leurs mains ; puis ils s'inclinèrent et se prosternèrent devant l'Eternel, le visage contre terre.
7 Jesçuah, Bani, Scérebja, Jamin, Hakkub, Sçabéthaï, Hodija, Mahaséja, Kélita, Hazarja, Josabad, Hanan, Pélaja et les autres Lévites, faisaient aussi entendre la loi au peuple, le peuple se tenant en sa place.
8 Et ils lisaient au livre de la loi de Dieu, et ils l'exposaient et en donnaient l'intelligence, la faisant entendre par l'Ecriture même.
9 Et Néhémie, qui est Attirsçatha, et Esdras sacrificateur et scribe, et les Lévites instruisaient le peuple ; et ils dirent à tout le peuple : Ce jour est consacré à l'Éternel notre Dieu ; ne vous affligez pas, et ne pleurez pas ; car tout le peuple pleura sitôt qu'il eut entendu les paroles de la loi.

10 Puis on leur dit : Allez, mangez du plus gras, et buvez du vin doux, et envoyez des portions à ceux qui n'ont rien d'apprêté, parce que ce jour est consacré à notre Seigneur ; ne soyez donc point affligés, car la joie de l'Éternel est votre force.
11 Et les Lévites faisaient faire silence à tout le peuple, disant : Faites silence ; car ce jour est consacré, et ne vous affligez point.
12 Ainsi tout le peuple s'en alla pour manger et pour boire, et pour envoyer des présents, et pour se réjouir, parce qu'ils avaient bien entendu les paroles qu'on leur avait enseignées.
13 Et au second jour du mois, les chefs des pères de tout le peuple, les sacrificateurs et les Lévites, s'assemblèrent vers Esdras le scribe, afin d'avoir l'intelligence des paroles de la loi.
14 Ils trouvèrent donc écrit dans la loi que l'Éternel avait donnée par Moïse, qu'il fallait que les enfants d'Israël demeurassent dans des tabernacles, pendant la fête solennelle au septième mois.
15 Ce qu'ils firent savoir et qu'ils publièrent par toutes les villes, et à Jérusalem, disant : Allez à la montagne, et apportez des rameaux d'oliviers, et des rameaux d'autres arbres huileux, des rameaux de myrte, des rameaux de palme, et des rameaux de bois branchus, afin de faire des tabernacles ainsi qu'il est écrit.
16 Le peuple donc sortit, et ils en apportèrent, et ils se firent des tabernacles, chacun sur son toit, et dans ses parvis, et dans les parvis de la maison de Dieu, et dans la place de la porte des eaux, et dans la place de la porte d'Ephraïm.
17 Et ainsi, toute l'assemblée de ceux qui étaient retournés de la captivité fit des tabernacles, et ils se tinrent dans les tabernacles ; car les enfants d'Israël n'en avaient point fait de tels, depuis les jours de Josué, fils de Nun, jusqu'à ce jour-là ; et il y eut une fort grande joie.
18 Et on lut le livre de la loi de Dieu, chaque jour, depuis le premier jour jusqu'au dernier ; ainsi on célébra la fête solennelle pendant sept jours, et il y eut une assemblée solennelle au huitième jour, comme il était ordonné.

REFLEXIONS

I. On voit premièrement dans ce chapitre qu'Esdras assembla tous les Juifs, les hommes, les femmes et tous ceux qui étaient capables d'intelligence pour entendre la lecture et l'explication de la loi.

De là il paraît combien il est nécessaire de donner au peuple la connaissance de l'Écriture sainte et pour cet effet de la lire publiquement et de l'expliquer à toutes sortes de personnes comme les Lévites le firent dans l'occasion dont il s'agit.

II. Les larmes que les Juifs répandirent et la vive émotion qu'ils ressentirent à l'ouïe de la loi montrent quel est l'effet que la parole de Dieu produit sur les personnes bien disposées.

III. Il est remarqué qu'Esdras et Néhémie voyant le peuple touché et affligé le consolèrent et l'exhortèrent à se réjouir en Dieu qui était leur force.

Lorsque le cœur est humilié et pénétré de la tristesse qui est selon Dieu, c'est alors que sa parole y fait une vive impression et qu'on est aussi en état de goûter la consolation et la joie spirituelle et de se présenter devant Dieu avec confiance, comme les Juifs le firent en célébrant la fête des tabernacles.

Les ordres que Néhémie et Esdras donnèrent pour cette fête marquent aussi avec combien d'exactitude ces pieux chefs du peuple de Dieu observaient tout ce qui était prescrit par la loi et de quel zèle nous devons tous être animés afin que Dieu soit servi, soit par nous, soit par les autres, d'une manière conforme à sa volonté.

CHAPITRE IX.

Les Juifs célèbrent un jeûne, ils écoutent la lecture de la loi et ils présentent à Dieu une prière dans laquelle ils adorent sa grandeur, ils reconnaissent ses bienfaits envers leurs pères, les merveilles qu'il a faites pour eux, les péchés dont ils se sont rendus coupables en divers temps, la patience avec laquelle il les avait supportés et avertis et la justice de ses châtiments.

Ils bénissent Dieu de ce qu'il les avait rétablis dans leur patrie, quoique dans une condition triste et fâcheuse et ils lui promettent d'observer à l'avenir fidèlement son alliance.

1 Et le vingt-quatrième jour du même mois, les enfants d'Israël s'assemblèrent, jeûnant et étant vêtus de sacs, et ayant de la terre sur eux.
2 Et la race d'Israël se sépara de tous les étrangers, et ils se présentèrent, confessant leurs péchés et les iniquités de leurs pères.
3 Ils se levèrent donc en leur place ; et on lut au livre de la loi de l'Éternel leur Dieu, pendant la quatrième partie du jour, et pendant une autre quatrième partie, ils se confessaient et se prosternaient devant l'Éternel leur Dieu.
4 Et Jesçuah, Bani, Kadmiel, Scébanja, Bunni, Scérebja, Bani et Kénani se levèrent sur la tribune des Lévites, et ils crièrent à haute voix à l'Éternel leur Dieu.
5 Et les Lévites, savoir, Jesçuah, Kadmiel, Bani, Hasçabnéja, Scérebja, Hodija, Scébanja et Péthahja, dirent : Levez-vous, bénissez l'Éternel votre Dieu, d'éternité en éternité, et qu'on bénisse, ô Dieu, le nom de ta gloire, et qu'il soit élevé au-dessus de toute bénédiction et de toute louange !
6 Toi seul es l'Éternel ! tu as fait les cieux, les cieux des cieux, et toute leur armée ; la terre, et tout ce qui y est ; les mers, et toutes les choses qui y sont. Tu donnes la vie à toutes ces choses, et l'armée des cieux se prosterne devant toi.
7 Tu es l'Éternel Dieu, qui choisis Abram et qui le tiras hors d'Ur des Caldéens, et tu lui imposas le nom d'Abraham.
8 Tu trouvas son cœur fidèle devant toi, et tu traitas une alliance avec lui, que tu donnerais le pays des Cananéens, des Héthiens, des Amorrhéens, des Phérésiens, des Jébusiens et des Guirgasciens, que tu le donnerais à sa postérité, et tu as accompli ce que tu avais promis, parce que tu es juste.
9 Car tu regardas l'affliction de nos pères en Egypte, et tu entendis leur cri vers la mer Rouge ;
10 et tu fis des prodiges et des miracles, sur Pharaon et sur tous ses serviteurs, et sur tout le peuple de son pays, parce que tu connus qu'ils s'étaient fièrement élevés contre eux ; et tu t'acquis un renom tel qu'il est aujourd'hui.
11 Tu fendis aussi la mer devant eux, et ils passèrent à sec, au travers de la mer, et tu jetas ceux qui les poursuivaient au profond des abîmes, comme une pierre dans les eaux profondes.
12 Tu les conduisis de jour par la colonne de nuée, et de nuit par la colonne de feu, pour les éclairer dans le chemin par lequel ils devaient aller.
13 Tu descendis aussi sur la montagne de Sinaï ; tu leur parlas des cieux, et tu leur donnas des ordonnances droites et des lois véritables, et de bons statuts et bons commandements.
14 Et tu leur enseignas ton saint sabbat, et tu leur donnas les commandements, les statuts, et la loi par Moïse ton serviteur.
15 Tu leur donnas aussi, des cieux, du pain pour leur faim, et tu fis sortir l'eau du rocher pour leur soif, et tu leur dis qu'ils entrassent, pour posséder le pays pour lequel tu avais levé ta main, jurant que tu le leur donnerais.
16 Mais eux et nos pères, se sont fièrement élevés, et ont raidi leur cou, et n'ont point écouté tes commandements.
17 Ils refusèrent d'écouter, et ils ne se souvinrent point des merveilles que tu avais faites en leur faveur ; mais ils raidirent leur cou, et par leur rébellion ils proposèrent de s'établir un chef, pour retourner dans leur servitude. Mais toi, qui es un Dieu plein de pardon, miséricordieux, pitoyable, lent à la colère, et abondant en miséricorde, tu ne les abandonnas point.
18 Et quand ils se firent un veau de fonte, et qu'ils dirent : Voici ton Dieu, qui t'a fait monter hors d'Egypte, et qu'ils te firent de grands outrages,
19 Tu ne les abandonnas pourtant pas dans le désert, par tes grandes miséricordes ; la colonne de nuée ne se retira point de dessus eux, de jour, pour les conduire par le chemin, ni la colonne

de feu, de nuit, pour les éclairer dans le chemin par lequel ils devaient aller.
20 Tu leur donnas ton bon Esprit pour les faire sages ; tu ne retiras point ta manne de leur bouche, et tu leur donnas de l'eau pour leur soif.
21 Ainsi tu les nourris quarante ans dans le désert, sans que rien leur ait manqué ; leurs vêtements ne vieillirent point, et leurs pieds ne furent point foulés.
22 Et tu leur donnas les royaumes et les peuples, que tu leur as partagés par contrées ; car ils possédèrent le pays de Sihon, savoir, le pays du roi de Hesçbon, et le pays de Hog, roi de Basçan,
23 et tu multiplias leurs enfants comme les étoiles des cieux, et tu les introduisis au pays duquel tu avais dit à leurs pères, qu'ils y entreraient pour le posséder.
24 Ainsi les enfants entrèrent, et ils possédèrent le pays ; et tu abaissas devant eux les Cananéens, habitants du pays, et tu les livras entre leurs mains, eux et leurs rois, et les peuples du pays, afin qu'ils en fissent à leur volonté ;
25 de sorte qu'ils prirent les villes fortes et la terre grasse, et ils possédèrent les maisons qui étaient pleines de toutes sortes de biens, les puits qu'on avait creusés, les vignes, les oliviers et les arbres fruitiers en abondance, desquels ils mangèrent et furent rassasiés ; ils furent engraissés, et ils se traitèrent délicieusement de tes grands biens.
26 Mais ils t'ont irrité, ils se sont rebellés contre toi, ils ont jeté ta loi derrière leur dos, et ils ont tué les prophètes qui les sommaient pour les ramener à toi ; même ils t'ont fait de grands outrages.
27 C'est pourquoi tu les as livrés entre les mains de leurs ennemis, qui les ont affligés ; mais dans le temps de leur angoisse, lorsqu'ils ont crié à toi, tu les as exaucés des cieux, et, selon tes grandes miséricordes, tu leur as donné des libérateurs, qui les ont délivrés de la main de leurs ennemis.
28 Mais dès qu'ils avaient du repos, ils retournaient à faire du mal en ta présence ; c'est pourquoi tu les abandonnais entre les mains de leurs ennemis, qui dominaient sur eux. Puis ils retournaient et ils criaient à toi, et tu les exauçais des cieux ; ainsi tu les as délivrés, selon tes miséricordes, plusieurs fois et en divers temps.
29 Et tu les as sommés pour les ramener à ta Loi ; mais ils se sont fièrement élevés, et ils n'ont pas obéi à tes commandements ; mais ils ont péché contre tes ordonnances, lesquelles feront vivre quiconque les observera. Ils ont toujours tiré l'épaule en arrière, et ont raidi leur cou, et n'ont pas écouté.
30 Et tu les as attendus patiemment pendant plusieurs années, et tu les as sommés par ton Esprit, par le ministère de tes prophètes ; mais ils ne leur ont point prêté l'oreille, et tu les as livrés entre les mains des peuples des pays.
31 Néanmoins, par tes grandes miséricordes, tu ne les as pas réduits à néant, et tu ne les as pas abandonnés tout à fait ; car tu *es* le Dieu fort, miséricordieux et pitoyable.
32 Maintenant donc, ô notre Dieu ! le Fort, le Grand, le Puissant et le Terrible ! qui gardes l'alliance et la miséricorde, que ce malheur qui nous est arrivé, à nous, à nos rois, aux principaux d'entre nous, à nos sacrificateurs, à nos prophètes, à nos pères et à tout ton peuple, depuis le temps des rois d'Assyrie jusqu'à aujourd'hui, ne soit point estimé peu de chose devant toi.
33 Certainement, tu es juste dans tout ce qui nous est arrivé ; car tu as agi en vérité, mais nous avons agi avec méchanceté.
34 Ni nos rois, ni les principaux d'entre nous, ni nos sacrificateurs, ni nos pères, n'ont point mis en effet ta loi, et n'ont point été attentifs à tes commandements, ni à tes sommations par lesquelles tu les as sommés.
35 Car ils ne t'ont point servi durant leur règne, ni pendant les grands biens que tu leur as faits, même dans le pays spacieux et gras que tu leur avais donné pour être à leur disposition, et ils ne se sont point détournés de leurs mauvaises œuvres.
36 Voici, nous sommes aujourd'hui esclaves, même dans le pays que tu as donné à nos pères pour en manger le fruit et les biens, voici, nous y sommes esclaves.

37 Et il rapporte en abondance pour les rois que tu as établis sur nous à cause de nos péchés, et qui dominent sur nos corps et sur nos bêtes, à leur volonté, de sorte que nous sommes dans une grande angoisse.
38 C'est pourquoi, à cause de tout cela, nous contractons une ferme alliance, et nous l'écrivons, et les principaux d'entre nous, nos Lévites et nos sacrificateurs, y apposent leurs seings.

REFLEXIONS

La prière qui est contenue dans ce chapitre et que les Juifs présentèrent à Dieu dans un jeûne solennel est l'une des plus belles qu'il y ait dans l'Écriture.
Voici ce qu'il y a de principal à remarquer dans cette prière :

- Les Juifs adorent et célèbrent la puissance et la majesté du Dieu souverain,
- Ils reconnaissent solennellement les grâces qu'il avait faites à leur nation en Égypte, dans le désert et pendant qu'elle avait été dans le pays de Canaan et le support dont il avait usé envers eux pendant si longtemps,
- Ils confessent leurs péchés, leurs rébellions et l'abus qu'ils avaient fait de ses faveurs,
- Ils avouent aussi que Dieu les avait châtiés avec justice en les envoyant en captivité et en les assujettissant à des princes étrangers,
- Enfin, ils s'engagent tous solennellement à ne plus retourner à leurs péchés et à observer inviolablement l'alliance qu'ils renouvelaient alors avec le Seigneur.

Nous devons nous faire une salutaire application de toutes les parties de cette excellente prière, la lire souvent et nous exciter par là à louer et à adorer Dieu et à reconnaître les biens qu'il nous fait à tous en général et à chacun en particulier.
Surtout, ceux qui se trouvent dans des circonstances semblables à celles où les Juifs étaient alors et que Dieu a fait passer par diverses afflictions doivent apprendre d'ici à confesser leurs péchés et leur ingratitude, à célébrer son support, à lui être plus fidèles à l'avenir et à accomplir religieusement tous les devoirs auxquels son alliance les engage.

CHAPITRE X.

Les Juifs traitent alliance avec le Seigneur et ils s'engagent tous par un écrit signé des principaux et par un serment solennel d'observer religieusement cette alliance et en particulier de faire et de fournir tout ce qui était prescrit pour le service de Dieu.

1 Or, ceux qui apposèrent leurs seings, furent : Néhémie, qui est Attirsçatha, fils de Hacalja et Sédécias ;
2 Sérajah, Hazarja, Jérémie,
3 Pasçhur, Hamarja, Malkija,
4 Hattus, Scébanja, Malluc,
5 Harim, Mérémoth, Hobadja,
6 Daniel, Guinnéthon, Baruc,
7 Mesçullam, Abija, Mijamin,
8 Mahazja, Bilgaï, et Scémahja. Ce furent là les sacrificateurs.
9 Des Lévites : Jesçuah, fils d'Azanja, Binnuï, d'entre les enfants de Kénadad, et Kadmiel,
10 et leurs frères, Scébanja, Hodija, Kélita, Pélaja, Hanan,
11 Micaï, Réhob, Asçabja,
12 Zaccur, Scérebja, Scébanja,
13 Hodija, Bani et Béninu.
14 Des chefs du peuple : Parhos, Pahath-Moab, Hélam, Zattu, Bani,
15 Bunni, Hazgad, Bébaï,
16 Adonija, Bigvaï, Hadin,
17 Ater, Ezéchias, Hazur,

18 Hodija, Hasçum, Betsaï,
19 Hariph, Hanathoth, Nébaï,
20 Magpihas, Mesçullam, Hézir,
21 Mescézabéel, Tsadok, Jadduah,
22 Pélatja, Hanan, Hanaja,
23 Osée, Hananja, Hasçub,
24 Lohès, Pilha, Sçobek,
25 Réhum, Hasçabna, Mahaséja,
26 Ahija, Hanan, Hunan,
27 Malluc, Harim et Bahana.
28 Pour ce qui est du reste du peuple, les sacrificateurs, les Lévites, les portiers, les chantres, les Néthiniens, et tous ceux qui s'étaient séparés d'avec les peuples de ces pays, pour faire la loi de Dieu, et leurs femmes, leurs fils, et leurs filles, tous ceux qui étaient capables de connaissance et d'intelligence,
29 adhérèrent entièrement à leurs frères, les plus considérables d'entre eux, et prêtèrent serment, avec imprécation et jurement, de marcher dans la loi de Dieu, qui avait été donnée par Moïse, serviteur de Dieu, et de garder et de faire tous les commandements de l'Éternel notre Seigneur, et ses ordonnances, et ses statuts ;
30 et de ne donner point de nos filles aux peuples du pays, et de ne prendre point leurs filles pour nos fils ;
31 et de ne prendre rien au jour du sabbat, ni dans aucun autre jour consacré, des peuples du pays qui apportent des marchandises et toutes sortes de denrées, le jour du sabbat, pour les vendre, et de laisser là la septième année, et tout le droit d'exiger ce qui est dû.
32 Nous fîmes aussi des ordonnances, nous chargeant de donner, par an, la troisième partie d'un sicle, pour le service de la maison de notre Dieu,
33 pour les pains de proposition, pour le gâteau continuel, et pour l'holocauste continuel, et pour ceux des sabbats, des nouvelles lunes et des fêtes solennelles ; pour les choses saintes, et pour les offrandes pour le péché, afin de réconcilier Israël ; et pour tout ce qui se faisait dans la maison de notre Dieu.
34 Nous jetâmes aussi le sort, pour le bois des oblations, tant les sacrificateurs et les Lévites que le peuple, afin de l'amener dans la maison de notre Dieu, selon les maisons de nos pères ; et dans les temps déterminés d'année en année, pour brûler sur l'autel de notre Dieu, ainsi qu'il est écrit dans la loi.
35 Nous ordonnâmes aussi, que nous apporterions dans la maison de l'Éternel, d'année en année, les premiers fruits de notre terre, et les premiers fruits de tous les arbres ;
36 et les premiers-nés de nos fils et de nos bêtes, comme il est écrit dans la loi ; et que nous amènerions dans la maison de notre Dieu, aux sacrificateurs qui font le service dans la maison de notre Dieu, les premiers-nés de nos bœufs et de notre menu bétail ;
37 et que nous apporterions les prémices de notre pâte, nos oblations, les fruits de tous les arbres, le vin et l'huile, aux sacrificateurs, dans les chambres de la maison de notre Dieu, et la dîme de notre terre aux Lévites, et que les Lévites prendraient les dîmes par toutes les villes de notre labourage ;
38 et qu'il y aurait un sacrificateur, fils d'Aaron, avec les Lévites, pour dîmer les Lévites, et que les Lévites amèneraient la dîme dans la maison de notre Dieu, dans les chambres, au lieu où étaient les greniers ;
39 (car les enfants d'Israël et les enfants de Lévi, devaient apporter dans les chambres l'oblation du froment, du vin et de l'huile ; et c'était là qu'étaient les ustensiles du sanctuaire, et les sacrificateurs qui font le service, et les portiers, et les chantres) ; et que nous n'abandonnerions point la maison de notre Dieu.

REFLEXIONS

Les Juifs donnèrent des marques tout à fait édifiantes de leur repentance et de leur zèle lorsqu'après avoir célébré un jeûne public, ils renouvelèrent d'une manière si authentique leur alliance avec le Seigneur et s'engagèrent tous, grands et petits, à garder désormais les commandements de Dieu et à s'attacher inviolablement à son service.
C'est là l'effet que les actes de religion, le jeûne et les dévotions solennelles doivent produire, savoir, la réformation de la vie, l'obéissance aux commandements de Dieu et une application constante à le servir.
Cette cérémonie du renouvellement de l'alliance qui se fit alors doit nous faire souvenir de l'alliance que nous avons tous contractée dans le baptême et confirmée en tant d'occasion et surtout dans la sainte Cène, par les vœux les plus sacrés et les plus irrévocables. Nous nous sommes aussi liés et engagés à marcher dans la loi de notre Dieu, à garder et à faire tous ses commandements. Ainsi c'est à quoi nous devons nous appliquer constamment si nous ne voulons pas nous rendre coupables de parjure et d'infidélité.
Et comme Néhémie gouverneur de Jérusalem et tous les chefs furent les premiers à signer et à jurer cette alliance et que tout le peuple se joignit à eux dans cette occasion, il faut aussi que les magistrats et les ministres de la religion signalent leur zèle dans tout ce qui concerne la gloire de Dieu afin d'animer le peuple à s'acquitter de son devoir.
Après le renouvellement de l'alliance, les Juifs rétablirent l'ordre qui était prescrit par la loi divine à l'égard de la sanctification du sabbat, des offrandes, des prémices, des dîmes et des autres choses qui regardaient le service divin.
Nous ne devons pas être moins zélé pour le culte évangélique et pour tout ce qui peut être, soit pour nous, soit pour les autres, une aide à rendre à Dieu, non seulement le service extérieur qu'il demande, mais principalement le service intérieur qui consiste à l'aimer, à le craindre et à nous sanctifier de plus en plus pendant tout le temps de notre vie.

CHAPITRE XI.

On voit ici le dénombrement de ceux qui s'habituèrent à Jérusalem et dans le pays du temps de Néhémie. Les chefs des peuples demeurèrent dans la ville, on partagea le peuple en dix parts sur lesquelles on jeta le sort, l'une de ces dix parts s'établit à Jérusalem et les neufs autres furent distribuées dans les villages de la Judée.

1 Et les principaux du peuple s'habituèrent à Jérusalem ; mais tout le reste du peuple jeta le sort, afin qu'une des dix parties s'habituât à Jérusalem, la sainte cité, et que les neuf autres parties demeurassent dans les autres villes.
2 Et le peuple bénit tous ceux qui se présentèrent volontairement pour s'habituer à Jérusalem.
3 Ce sont ici les principaux de la province qui s'habituèrent à Jérusalem, les autres s'étant établis dans les villes de Juda, chacun dans sa possession, par leurs villes, savoir, les Israélites, les sacrificateurs, les Lévites, les Néthiniens et les descendants des serviteurs de Salomon.
4 Ceux de Juda et de Benjamin s'habituèrent donc à Jérusalem : Des descendants de Juda : Hathaja, fils de Huzija, fils de Zacharie, fils d'Amarja, fils de Scéphatja, fils de Mahaléel, d'entre les descendants de Pharez ;
5 et Mahaséja, fils de Baruc, fils de Colozeh, fils de Hazaja, fils de Hadaja, fils de Jojarib, fils de Zacharie, fils de Sciloni.
6 Tous ceux-là étaient descendants de Pharez, qui s'habituèrent à Jérusalem, quatre cent soixante-huit vaillants hommes.
7 Et ceux-ci étaient d'entre les descendants de Benjamin : Sallu, fils de Mesçullam, fils de Johed, fils de Pédaja, fils de Kolaja, fils de Mahaséja, fils d'Athiel, fils d'Esaïe ;
8 et après lui Gabbaï, Sallaï, neuf cent vingt-huit.
9 Et Joël, fils de Zicri, était commis sur eux ; et Juda, fils de Sénua, était lieutenant sur la ville.

10 Des sacrificateurs : Jédahja fils de Jojarib, Jakin,
11 Séraja fils de Hilkija, fils de Mesçullam, fils de Tsadok, fils de Mérajoht, fils d'Ahitub conducteur de la maison de Dieu,
12 et leurs frères, qui faisaient l'office de la maison, au nombre de huit cent vingt-deux. Et Hodaja, fils de Jéroham, fils de Pélalja, fils d'Amtsi, fils de Zacharie, fils de Pasçhur, fils de Malkija ;
13 et ses frères, les chefs des pères, au nombre de deux cent quarante-deux. Et Hamasçaï, fils de Hazaréel, fils d'Achzaï, fils de Mescillémoth, fils d'Immer ;
14 et leurs frères forts et vaillants, au nombre de cent vingt-huit ; et Zabdiel, fils de Guédolim, était commis sur eux.
15 Et des Lévites : Scémahja, fils de Hasçub, fils de Hazrikam, fils de Hasçabja, fils de Bunni.
16 Et Sçabbéthaï et Jozabad étaient commis sur le travail de dehors, pour la maison de Dieu, étant d'entre les chefs des Lévites.
17 Et Mattanja, fils de Mica, fils de Zabdi, fils d'Asaph, était le principal des chantres, qui commençait le premier à chanter les louanges dans la prière. Et Bakbukja était le second d'entre ses frères ; puis Habda, fils de Sçammuah, fils de Galal, fils de Jédithun.
18 Tous les lévites qui s'établirent dans la sainte cité, étaient deux cent quatre-vingt-quatre.
19 Et des portiers : Hakkub, Talmon et leurs frères, qui gardaient les portes ; il y en eut cent soixante et douze.
20 Et le reste des Israélites, des sacrificateurs et des Lévites, fut dans toutes les villes de Juda, chacun dans son héritage.
21 Mais les Néthiniens habitèrent à Hophel ; et Tsiha et Guisçpa étaient commis sur les Néthiniens.
22 Et celui qui avait la charge des Lévites à Jérusalem, était Huzi, fils de Bani, fils de Hasçabja, fils de Mattanja, fils de Mica, d'entre les descendants d'Asaph, chantres, pour l'ouvrage de la maison de Dieu.
23 Car il y avait aussi un commandement du roi pour eux, et il y avait un état assuré pour les chantres, chaque jour.
24 Et Péthahja, fils de Mescézabéel, d'entre les enfants de Zara, fils de Juda, était commissaire du roi, dans tout ce qu'il y avait à faire envers le peuple.
25 Et pour ce qui est des bourgs avec leur territoire, quelques-uns des descendants de Juda habitèrent à Kirjath-arbah, et dans les lieux de son ressort ; à Jékabtséel, et dans les lieux de son ressort ;
26 à Jesçuah, à Molada, à Bethpélet ;
27 à Hathsar-sçual, à Béer-scébah et dans les lieux de son ressort ;
28 à Tsiklag, à Mécona et dans les lieux de son ressort ;
29 à Hen-rimmon, à Tsorha, à Jarmuth,
30 à Zanoah, à Hadullam et dans leurs bourgades ; à Lakis et dans ses territoires ; et à Hazéka et dans les lieux de son ressort ; et ils habitèrent depuis Béer-scébah jusqu'à la vallée de Hinnom.
31 Et les descendants de Benjamin habitèrent depuis Guébah, à Micmas, Haja, Beth-el et dans les lieux de son ressort ;
32 à Hanathoth, Nob, Hananja,
33 Hatsor, Rama, Guitajim,
34 Hadid, Tsébohim, Néballat,
35 Lod et Ono, la vallée des manœuvres.
36 Et quelques-uns des Lévites habitèrent dans leurs partages de Juda et de Benjamin.

REFLEXIONS

La considération qu'il y a à faire sur ce qui est rapporté dans ce chapitre, c'est qu'on y voit

l'accomplissement de ce que les prophètes avaient prédit avant la ruine de Jérusalem et la captivité de Babylone en disant que cette ville et la Judée seraient habitées de nouveau. Ce fut ce qui arriva du temps du sage et pieux gouverneur Néhémie et en quoi les Juifs purent reconnaître la vérité des promesses de Dieu et son amour pour eux.

CHAPITRE XII.

La première partie de ce chapitre contient les noms des sacrificateurs et des Lévites de ce temps-là. On y voit en second lieu la manière dont on fit la dédicace des murailles de Jérusalem, et enfin, comment on établit des personnes pour recevoir les prémices, les dîmes et les autres oblations du peuple qui étaient destinées à l'entretien des sacrificateurs et des Lévites.

1 Or, ce sont ici les sacrificateurs et les Lévites qui montèrent avec Zorobabel, fils de Salathiel, et avec Jesçuah, savoir : Séraja, Jérémie, Esdras,
2 Amarja, Malluc, Hattus,
3 Scécanja, Réhum, Mérémoth,
4 Hiddo, Guinnéthoï, Abija,
5 Mijamin, Mahadja, Bilga,
6 Scémahja, Jojarib, Jédahja,
7 Sallu, Hamok, Hilkija, Jédahja. Ce furent là les principaux des sacrificateurs et de leurs frères, du temps de Jesçuah.
8 Et pour ce qui est des Lévites, *il y avait* Jesçuah, Binnuï, Kadmiel, Scérebja, Juda et Mattanja, qui était commis sur les louanges, lui et ses frères.
9 Et Bakbukja et Hunni, leurs frères, étaient vis-à-vis d'eux dans leurs charges.
10 Or, Jesçuah engendra Jojakim, et Jojakim engendra Eliascib, et Eliascib engendra Jojadah,
11 et Jojadah engendra Jonathan, et Jonathan engendra Jadduah.
12 Et ceux-ci, au temps de Jojakim, étaient sacrificateurs, chefs des pères : pour Séraja, Méraja ; pour Jérémie, Hananja ;
13 pour Esdras, Mesçullam ; pour Amarja, Johanan ;
14 pour Mélicu, Jonathan ; pour Scébanja, Joseph ;
15 pour Harim, Hadna ; pour Mérajoth, Helkaï ;
16 pour Hiddo, Zacharie ; pour Guinnéthon, Mesçullam ;
17 pour Abija, Zicri ; pour Minjamin et Mohadja, Piltaï ;
18 pour Bilga, Sçammuah ; pour Scémahja, Jonathan ;
19 pour Jojarib, Matténaï ; pour Jédahja, Huzi ;
20 Pour Sallaï, Kallaï ; pour Hamok, Héber ;
21 Pour Hilkija, Hasçabja ; pour Jédahja, Nathanaël.
22 Pour ce qui est des Lévites, les chefs de leurs pères, du temps d'Eliascib, Jojadah, Johanan et Jadduah, sont enregistrés avec les sacrificateurs jusqu'au règne de Darius de Perse ;
23 de sorte que les descendants de Lévi, chefs des pères, ont été enregistrés dans le livre des Chroniques, jusqu'au temps de Johanan, petit-fils d'Eliascib.
24 Les chefs des Lévites furent donc : Hasabja, Scérebja et Jesçuah, fils de Kadmiel, et leurs frères étaient vis-à-vis d'eux, pour louer et célébrer le nom de Dieu, selon le commandement de David, homme de Dieu, un rang répondant a l'autre.
25 Mattanja, Bakbukja et Hobadja, Mesçullam, Talmon et Hakkud avaient la charge des portiers, qui faisaient la garde, dans les assemblées des portes.
26 Ceux-là furent du temps de Jojakim, fils de Jesçuah, fils de Jotsadak, et du temps de Néhémie le gouverneur, et d'Esdras sacrificateur et scribe.
27 Or, dans la dédicace de la muraille de Jérusalem, on envoya querir les Lévites de tous leurs lieux, pour les faire venir à Jérusalem, afin qu'on célébrât la dédicace avec joie, avec actions de grâces, et avec des cantiques, sur des cymbales, des musettes et des guitares.

28 On assembla donc ceux qui étaient de la race des chantres, tant de la campagne des environs de Jérusalem, que des bourgs des Nétophatiens ;
29 et du lieu de Guilgal, et des territoires de Guébah et de Hazmaveth ; car les chantres s'étaient bâti des bourgs aux environs de Jérusalem.
30 Ainsi les sacrificateurs et les Lévites se purifièrent, et ils purifièrent le peuple, et les portes, et la muraille.
31 Ensuite je fis monter les principaux de Juda sur la muraille, et j'ordonnai deux grandes troupes qui chanteraient les louanges de Dieu, et le chemin de l'une était à droite, dessus la muraille, tendant vers la porte du fumier.
32 Et après eux, marchait Hosçahja, avec la moitié des principaux de Juda :
33 savoir, Hazarja, Esdras, Mesçullam,
34 Juda, Benjamin, Scémahja et Jérémie ;
35 et quelques-uns d'entre les enfants des sacrificateurs, avec les trompettes ; puis Zacharie, fils de Jonathan, fils de Scémahja, fils de Mattanja, fils de Micaja, fils de Zaccur, fils d'Asaph ;
36 et ses frères, Scémahja, Hazaréel, Milalaï, Guilalaï, Mahaï, Nathanaël, Juda et Hanani, avec les instruments des cantiques de David, homme de Dieu ; et Esdras le scribe marchait devant eux.
37 Et ils vinrent vers la porte de la fontaine qui était vis-à-vis d'eux, et ils montèrent aux degrés de la cité de David, par la montée de la muraille, depuis la maison de David jusqu'à la porte des eaux vers l'orient.
38 Et la seconde troupe de ceux qui chantaient les louanges de Dieu, allait à l'opposite, et j'allais après elle, avec l'autre moitié du peuple, sur la muraille, par-dessus la tour des fours, jusqu'à la large muraille ;
39 et vers la porte d'Ephraïm et vers la vieille porte, et vers la porte des poissons, la tour de Hananéel, et la tour de Méah, jusqu'à la porte des troupeaux, et ils s'arrêtèrent vers la porte de la prison.
40 Puis les deux bandes de ceux qui chantaient les louanges de Dieu, s'arrêtèrent dans la maison de Dieu ; je m'arrêtai aussi avec la moitié des magistrats qui étaient avec moi ;
41 et les sacrificateurs Eliakim, Mahaséja, Minjamin, Micaja, Eljohénaï, Zacharie et Hananja, avec les trompettes ;
42 et Mahaséja, Scémahja, Elhaza, Huzi, Johanan, Malkija, Hélam et Hézer ; puis les chantres, desquels Jizrahja avait la charge, firent retentir leur voix.
43 On offrit aussi en ce jour-là de grands sacrifices, et on se réjouit, parce que Dieu leur avait donné une grande joie ; même les femmes et les enfants se réjouirent ; et la joie de Jérusalem fut entendue de loin.
44 Et on établit en ce jour-là des hommes sur les chambres des trésors, des oblations, des prémices et des dîmes, pour rassembler, du territoire des villes, les portions ordonnées par la loi aux sacrificateurs et aux Lévites ; car Juda eut de la joie à cause des sacrificateurs et des Lévites qui assistaient là ;
45 parce qu'ils avaient gardé l'ordonnance qui leur avait été donnée de la part de leur Dieu, et l'ordonnance de la purification. On établit aussi des chantres et des portiers, selon le commandement de David et de Salomon son fils.
46 Car autrefois, du temps de David et d'Asaph, on établit des chefs des chantres, et des cantiques de louange et d'actions de grâces à Dieu.
47 C'est pourquoi, tous les Israélites du temps de Zorobabel et du temps de Néhémie, donnaient les portions des chantres et des portiers, ce qu'il fallait chaque jour ; et ils donnaient les choses sacrées aux Lévites ; et les Lévites donnaient aussi les choses sacrées aux descendants d'Aaron.

REFLEXIONS

La dédicace des murs de Jérusalem fut un effet de la piété de Néhémie et des Juifs. Ils voulurent

marquer par cette cérémonie, par les sacrifices qu'ils offrirent et par les louanges qu'ils prononcèrent alors, qu'ils attribuaient le rétablissement de leur ville et de leur nation à la faveur de Dieu et ils se proposaient aussi d'attirer sa protection sur eux pour l'avenir.
Les personnes zélées prennent ainsi occasion de tout de témoigner à Dieu leur piété et leur reconnaissance, elles lui font hommage de tous les avantages temporels dont elles jouissent et les magistrats sages et pieux regardent sa protection comme ce qui fait le bonheur et la sûreté des villes et des états.
Les chrétiens doivent imiter le zèle de Néhémie et des Juifs en procurant comme eux le bien de la religion, l'entretien du service divin et l'avancement de la gloire de Dieu, chacun selon qu'ils en ont le pouvoir et les moyens.

CHAPITRE XIII.

Néhémie étant retourné en Perse, après avoir été douze ans en Judée, fait un second voyage de Perse à Jérusalem où il réforme divers désordres qui s'étaient introduits pendant son absence par la faute du sacrificateur Eljascib.
Il sépare les étrangers d'avec les Juifs,
Il pourvoit à la subsistance des Lévites qui, à cause de leur pauvreté, avaient quittés leurs fonctions. Il fait des règlements pour empêcher la profanation du sabbat et les mariages des Juifs avec des femmes étrangères.

1 En ce temps-là, on lut le livre de Moïse, et tout le peuple l'entendit ; et on y trouva écrit que les Hammonites et les Moabites ne devaient jamais entrer dans l'assemblée de Dieu ;
2 parce qu'ils n'étaient point venus au-devant des enfants d'Israël avec du pain et de l'eau, mais qu'ils avaient gagé Balaam contre eux, pour les maudire ; mais notre Dieu changea la malédiction en bénédiction.
3 C'est pourquoi il arriva que, dès qu'on eut entendu la loi, on sépara tout mélange d'avec les Israélites.
4 Or, avant que ceci arrivât, Eliascib, sacrificateur, qui avait été commis sur les chambres de la maison de notre Dieu, s'était allié à Tobija.
5 Et il lui avait préparé une grande chambre, où l'on mettait auparavant les gâteaux, l'encens, les ustensiles, et les dîmes du froment, du vin et de l'huile, qui étaient ordonnées pour les Lévites, pour les chantres et pour les portiers, avec ce qui se levait pour les sacrificateurs.
6 Or, je n'étais point à Jérusalem pendant tout cela ; car la trente-deuxième année d'Artaxerxès, roi de Babylone, je retournai vers le roi, et au bout de quelque temps je fus redemandé au roi.
7 Je revins donc à Jérusalem ; et alors j'entendis le mal qu'Eliasçib avait fait en faveur de Tobija, lui préparant une chambre dans le parvis de la maison de Dieu.
8 Ce qui me déplut fort, et je jetai tous les meubles de la maison de Tobija hors de la chambre.
9 Et on nettoya les chambres, selon que je l'avais commandé ; et j'y fis rapporter les ustensiles de la maison de Dieu, les gâteaux et l'encens.
10 J'entendis aussi que les portions des Lévites ne leur avaient point été données, de sorte que les Lévites et les chantres, qui faisaient le service, s'étaient enfuis, chacun vers le bien qu'il avait à la campagne.
11 Et je censurai les magistrats, disant : Pourquoi a-t-on abandonné la maison de Dieu ? Je rassemblai donc les Lévites, et je les rétablis dans leurs fonctions.
12 Et tous ceux de Juda apportèrent les dîmes du froment, du vin et de l'huile dans les greniers.
13 Et j'ordonnai pour receveur sur les greniers, Scélamja sacrificateur, et Tsadok scribe ; et d'entre les Lévites, Pédaja ; et pour les assister, Hanan, fils de Zaccur, fils de Mattanja, parce qu'ils passaient pour être très fidèles ; et leur charge était de distribuer ce qu'il fallait à leurs frères.
14 Mon Dieu ! souviens-toi de moi touchant ceci ; et n'efface point ce que j'ai fait, de bonne et

sincère affection, pour la maison de mon Dieu, et pour ce qu'il est ordonné d'y faire.
15 En ces jours-là, je vis quelques personnes en Juda, qui foulaient aux pressoirs le jour du sabbat ; et d'autres qui apportaient des gerbes, et qui en chargeaient des ânes, qui les chargeaient de vin, de raisins, de figues et de toutes sortes de charges, et qui les apportaient à Jérusalem le jour du sabbat. Et je les sommais, le jour qu'ils vendaient les provisions, de ne plus le faire.
16 Et même, ceux de Tyr, qui habitaient à Jérusalem, apportaient du poisson et toutes sortes d'autres marchandises, et ils les vendaient aux Juifs à Jérusalem, le jour du sabbat.
17 Je censurai donc les principaux de Juda, et je leur dis : Quel mal faites-vous de violer ainsi le jour du sabbat ?
18 Vos pères n'en ont-ils pas ainsi usé, et n'est-ce pas pour cela que notre Dieu fit venir tout ce mal sur nous et sur cette ville ? Et vous augmentez l'ardeur de la colère de l'Éternel contre Israël, en violant le sabbat ?
19 C'est pourquoi, dès que le soleil s'était retiré des portes de Jérusalem, avant le sabbat, par mon commandement, on fermait les portes ; je commandai aussi qu'on ne les ouvrît point jusqu'après le sabbat ; et je fis tenir quelques-uns de mes gens sur les portes, afin qu'aucune charge n'entrât au jour du sabbat.
20 Et les revendeurs, et ceux qui vendaient toutes sortes de marchandises, passèrent la nuit une fois ou deux, hors de Jérusalem.
21 Et je les sommais de ne plus faire cela, et je leur dis : Pourquoi passez-vous la nuit devant la muraille ? Si vous y retournez, je mettrai la main sur vous. Ainsi, depuis ce temps-là, ils ne vinrent plus le jour du sabbat.
22 Je dis aussi aux Lévites qu'ils se purifiassent, et qu'ils vinssent garder les portes, pour sanctifier le jour du sabbat. O mon Dieu ! souviens-toi aussi de moi à cet égard, et me pardonne selon la grandeur de ta miséricorde !
23 Et en ces jours-là, je vis des Juifs qui avaient pris des femmes asçdodiennes, hammonites et moabites.
24 Et leurs enfants parlaient en partie asçdodien, et ne savaient pas parler juif ; mais ils parlaient la langue des deux peuples.
25 C'est pourquoi je les repris, et je les blâmai, j'en fis battre quelques-uns, et je leur fis arracher le poil, et je les fis jurer par le nom de Dieu, qu'ils ne donneraient point leurs filles aux fils des étrangers, et qu'ils ne prendraient point de leurs filles, pour leurs fils, ou pour eux.
26 Salomon, le roi d'Israël, ne pécha-t-il pas par ce moyen, bien que parmi plusieurs nations, il n'y eût point de roi semblable à lui, et qu'il fût aimé de son Dieu, et que Dieu l'eût établi roi sur tout Israël ? Toutefois, les femmes étrangères le firent pécher.
27 Et vous permettrions-nous de faire tout ce grand mal, en commettant ce crime contre notre Dieu, savoir, de prendre des femmes étrangères ?
28 *Il y avait* même un des fils de Jojadah, fils d'Eliascib grand sacrificateur, qui était gendre de Samballat Horonite, lequel je chassai *à cause de cela* d'auprès de moi.
29 Mon Dieu ! qu'il te souvienne d'eux ; car ils ont souillé la sacrificature, et l'alliance de la sacrificature et des Lévites.
30 Ainsi je les purgeai de tous les étrangers, et je rétablis les charges aux sacrificateurs et aux Lévites, à chacun selon son office.
31 Et j'ordonnai ce qu'il fallait faire, touchant le bois des oblations, dans les temps déterminés, et touchant les premiers fruits. Mon Dieu ! souviens-toi de moi pour me faire du bien.

REFLEXIONS

Voici un chapitre qui doit être particulièrement considéré par ceux à qui la conduite de l'église est commise et par les magistrats chrétiens.
On y voit avec quel zèle Néhémie s'employa à retrancher les abus qui s'étaient glissés pendant le voyage qu'il avait fait en Perse et à faire observer ce que Dieu avait ordonné dans sa loi pour

l'entretien des Lévites.
Rien n'est plus digne des personnes publiques que de prendre ainsi à cœur tout ce qui concerne la religion. On peut aussi recueillir d'ici qu'il faut pourvoir à ce que ceux qui font le service divin puissent subsister et que les biens qui sont destinés à des usages pieux doivent être administrés fidèlement. Surtout, on doit bien remarquer le zèle et la fermeté que Néhémie marqua contre ceux qui n'observaient pas le sabbat et qui apportaient ce jour-là à Jérusalem des fardeaux et diverses choses pour les vendre, aussi bien que contre ceux qui avaient épousé des femmes étrangères.
Les conducteurs de l'église et les magistrats doivent aussi se servir de leur autorité pour empêcher que le service divin et le jour du Seigneur ne soient profanés et pour s'opposer avec vigueur à tout ce qui est contraire à la loi de Dieu et à l'ordre. Pour s'animer à ces devoirs, ils doivent faire une grande attention à ces paroles que ce sage et pieux gouverneur de Jérusalem répète plus d'une fois dans ce livre et qui marquent tant de piété et de confiance : *Mon Dieu, souviens-toi de moi et n'efface pas ce que j'ai fait de bonne et sincère affection pour la maison de mon Dieu et pout tout ce qui est ordonné d'y faire ! Mon Dieu, souviens-toi de moi pour me faire du bien !*
Les pasteurs et les magistrats intègres et craignant Dieu et généralement tous ceux qui travaillent de bon cœur et avec une affection sincère pour l'édification de l'église peuvent tenir le même langage et s'assurer que Dieu se souviendra d'eux pour leur faire du bien et qu'il sera le rémunérateur de leur piété.

LE LIVRE

D'ESTER

ARGUMENT

On voit dans ce livre comment Dieu se servit de la reine Ester, qui était Juive et femme du roi Assuérus, pour délivrer les Juifs qui étaient dans les états de ce prince et pour leur faire du bien. On croit que ce qui est récité dans ce livre arriva quelque temps après que les Juifs furent revenus de la captivité de Babylone et que cet Assuérus, qui était nommé Artaxerxes, dans les additions à Ester, était Darius, fils d'Hystapse. Ce prince, de même que les autres rois de ce temps-là, ayant différents noms dans l'écriture sainte et dans les histoires profanes.

CHAPITRE I.
Le roi Assuérus fait un festin magnifique aux principaux seigneurs de son royaume, et il répudie la reine Vasçti, son épouse, parce qu'ayant été appelée pour paraître à ce festin, elle refusa d'y venir.

1 Dans le temps qu'Assuérus régnait depuis les Indes jusqu'à l'Ethiopie, sur cent vingt-sept provinces ;
2 en ce temps-là, dis-je, le roi Assuérus étant assis sur le trône de son royaume, à Susan, ville capitale,
3 la troisième année de son règne, il fit un festin à tous les principaux seigneurs de ses pays, et à tous ses serviteurs, de sorte que toute la puissance de Perse et de Mède, les plus grands seigneurs, et les gouverneurs des provinces, étaient devant lui,
4 pour montrer les richesses de la gloire de son royaume, et l'éclat de l'excellence de sa grandeur ; ce qui dura plusieurs jours, savoir, cent quatre-vingts jours.
5 Et au bout de ces jours-là, le roi fit un festin pendant sept jours, dans le parvis du jardin du palais royal, à tout le peuple qui se trouva à Susan, ville capitale, depuis le plus grand jusqu'au plus petit.
6 Les tapisseries de couleur blanche, verte et d'hyacinthe tenaient, avec des cordons de fin lin et d'écarlate, à des anneaux d'argent et des colonnes de marbre ; les lits étaient d'or et d'argent, sur un pavé de porphyre, de marbre, d'albâtre et de marbre tacheté.
7 On donnait à boire dans des vases d'or, qui étaient de diverses façons, et il y avait du vin royal en abondance, comme le roi le pouvait faire.
8 Et la manière de boire fut telle qu'on l'avait ordonné ; on ne contraignait personne, car le roi avait ainsi expressément commandé à tous ses maîtres d'hôtel, qu'ils fissent comme chacun voudrait.
9 Et Vasçti la reine fit aussi un festin aux femmes, dans la maison royale qui était au roi Assuérus.
10 Or, le septième jour, comme le roi avait le cœur gai du vin qu'il avait pris, il commanda à Méhuman, Bitza, Harbona, Bigtha, Abagtha, Zéthar et Carcas qui étaient les sept eunuques qui servaient devant le roi Assuérus,
11 d'amener Vasçti la reine devant lui, avec la couronne royale, pour faire voir sa beauté aux

peuples et aux seigneurs ; car elle était belle.
12 Mais Vasçti la reine refusa de venir au commandement que le roi lui fit faire par les eunuques ; et le roi se mit en fort grande colère, et son courroux s'alluma en lui.
13 Alors le roi dit aux sages, qui avaient la connaissance des temps (car le roi communiquait ainsi ses affaires à tous ceux qui connaissaient les lois et le droit ;
14 et alors Carscéna, Scéthar, Admatha, Tarscis, Mérès, Marséna et Mémucan, sept seigneurs de Perse et de Mède, étaient proches de lui, regardant le visage du roi, et ils avaient la première séance dans le royaume) ;
15 le roi, dis-je, leur dit : Que doit-on faire, selon les lois, à Vasçti la reine, pour n'avoir point exécuté le commandement que le roi Assuérus lui a envoyé faire par les eunuques ?
16 Alors Mémucan parla, en la présence du roi et des seigneurs, disant : La reine Vasçti n'a pas seulement mal agi contre le roi, mais aussi contre tous les seigneurs, et contre tous les peuples, qui sont dans toutes les provinces du roi Assuérus.
17 Car, ce que la reine a fait se répandra parmi toutes les femmes, pour leur faire mépriser leurs maris, quand on dira : Le roi Assuérus avait commandé qu'on lui amenât la reine, et elle n'y est pas venue.
18 Et aujourd'hui, les dames de Perse et de Mède, qui auront appris la réponse de la reine, répondront ainsi à tous les seigneurs des pays du roi, d'où il arrivera beaucoup de mépris et de colère.
19 Si le roi le trouve bon, qu'on publie un édit royal de sa part, et qu'il soit écrit entre les ordonnances de Perse et de Mède, et qu'il soit irrévocable ; c'est que Vasçti ne vienne plus devant le roi Assuérus, et que le roi donne son royaume à une autre qui soit meilleure qu'elle.
20 Et l'édit que le roi aura fait ayant été entendu par tout son royaume, qui est très grand, toutes les femmes honoreront leurs maris, depuis le plus grand jusqu'au plus petit.
21 Cette parole plut au roi et aux seigneurs ; et le roi fit ce que Mémucan avait dit.
22 Et il envoya des lettres par toutes les provinces du roi, à chaque province selon sa manière d'écrire, et à chaque peuple selon sa langue, afin que chacun fût maître en sa maison ; et cela fut publié selon la langue de chaque peuple.

REFLEXIONS

Le récit qui est fait dans ce chapitre de ce superbe festin, que le roi Assuérus donna aux seigneurs de son empire et aux gouverneurs des provinces, fait voir les richesses et la magnificence de ce monarque et par là on peut juger de la gloire à laquelle Ester fut élevée en devenant son épouse. Cependant, on remarque, dans la description de ce festin, la sagesse et la tempérance d'Assuérus et de ceux de sa cour, puisqu'on n'y contraignait personne à boire au-delà de ce qu'il voulait. Ce procédé d'un prince païen ne devrait-il pas faire rougir les chrétiens des excès honteux auxquels ils s'abandonnent si souvent dans de semblables occasions. II. On voit dans la conduite hautaine et fière de la reine Vasçti et dans la disgrâce où elle tomba que les personnes orgueilleuses s'attirent ordinairement de grands malheurs et que la providence abaisse les superbes pendant qu'elle élève les humbles. III. Il faut considérer surtout que Dieu voulut que Vasçti fût répudiée afin d'élever à sa place Ester qui devait être un instrument en la main de Dieu pour délivrer les Juifs. La dernière réflexion qu'on doit faire sur ce chapitre est que si Assuérus et ses conseillers jugèrent que la conduite de la reine Vasçti était blâmable et d'une dangereuse conséquence et que les femmes doivent honorer leurs maris. C'est là un devoir qui est imposé de la manière la plus expresse aux femmes chrétiennes par la loi divine et en particulier par ce que St. Paul dit : *Que les femmes doivent être soumises à leurs maris comme au Seigneur et qu'il ne leur était pas permis de prendre autorité sur eux.*

CHAPITRE II.

Le roi Assuérus, après avoir répudié la reine Vasçti, choisit Ester, qui était une fille juive, pour être reine en sa place. Deux officiers d'Assuérus conspirent contre lui, et Mardochée, proche parent d'Ester, découvre leur conspiration.

1 Après ces choses-là, lorsque la colère du roi Assuérus fut apaisée, il se souvint de Vasçti, et de ce qu'elle avait fait, et de ce qui avait été décrété contre elle.
2 Et les jeunes gens qui servaient le roi, dirent : Qu'on cherche au roi des jeunes filles vierges et belles ;
3 et que le roi établisse des commissaires, dans toutes les provinces de son royaume, qui assemblent toutes les jeunes filles qui seront vierges et belles, à Susan, ville capitale, dans l'hôtel des femmes, sous la charge d'Hégaï, eunuque du roi et gardien des femmes ; et qu'on leur donne ce qu'il leur faut pour se préparer.
4 et la jeune fille qui plaira au roi régnera en la place de Vasçti. La chose plut au roi, et il le fit ainsi.
5 Or, il y avait à Susan, ville capitale, un homme juif, nommé Mardochée, fils de Jaïr, fils de Scimhi, fils de Kis, Benjamite,
6 qui avait été transporté de Jérusalem, avec les prisonniers qui avaient été emmenés captifs avec Jéchonias, roi de Juda, et que Nébucadnésar, roi de Babylone, avait transportés.
7 Mardochée nourrissait Hadassa, qui est Ester, fille de son oncle ; car elle n'avait ni père ni mère. Et la jeune fille était de belle taille, et très belle ; et après la mort de son père et de sa mère, Mardochée l'avait prise pour sa fille.
8 Et quand la parole du roi et son édit fut su, et que plusieurs jeunes filles eurent été assemblées à Susan, ville capitale, sous la charge d'Hégaï, Ester fut aussi amenée dans la maison du roi, sous la charge d'Hégaï, gardien des femmes.
9 Et la jeune fille lui plut et gagna ses bonnes grâces, de sorte qu'il lui fit aussitôt expédier ce qu'il lui fallait pour se préparer ; il lui ordonna son état, et sept jeunes filles de la maison du roi, telles qu'il les lui fallait ; il lui fit changer d'appartement, et il la logea, elle et toutes ses jeunes filles, dans un des plus beaux lieux de l'hôtel des femmes.
10 Mais Ester ne déclara point son peuple ni son parentage ; car Mardochée lui avait enjoint qu'elle n'en déclarât rien.
11 Et Mardochée se promenait tous les jours devant le vestibule de l'hôtel des Femmes, pour savoir comment se portait Ester, et ce qu'on ferait d'elle.
12 Or, quand le tour de chaque jeune fille était venu, pour entrer vers le roi Assuérus, ayant achevé tout ce qui lui était échu à faire, selon ce qui était ordonné touchant les femmes, douze mois durant ; car c'est ainsi que s'accomplissaient les jours de leurs préparatifs ; savoir, six mois avec de l'huile de myrrhe, et six mois avec des choses aromatiques et d'autres préparatifs de femmes ;
13 et alors, en cet état, la jeune fille entrait vers le roi ; on lui donnait tout ce qu'elle demandait pour aller avec elle, depuis l'hôtel des femmes jusqu'à l'hôtel du roi.
14 Elle y entrait sur le soir ; et sur le matin, elle retournait dans le second hôtel des femmes, sous la charge de Sçahasçgas, eunuque du roi, gardien des concubines ; et elle n'entrait plus vers le roi, à moins que le roi ne le voulût, et qu'elle ne fût appelée nommément.
15 Quand donc le tour d'Ester, fille d'Abihaïl, oncle de Mardochée, et que Mardochée avait prise pour sa fille, fut venu pour entrer vers le roi, elle ne demanda que ce que Hégaï, eunuque du roi, gardien des femmes, dirait ; et Ester gagnait la bonne grâce de tous ceux qui la voyaient.
16 Ainsi Ester fut amenée vers le roi Assuérus, dans son hôtel royal, au dixième mois, qui est le mois de Tébeth, dans la septième année de son règne.
17 Et le roi aima plus Ester que toutes les autres femmes, et elle gagna ses bonnes grâces et sa bienveillance, plus que toutes les autres vierges ; il mit la couronne du royaume sur sa tête, et

il l'établit reine à la place de Vasçti.
18 Et le roi fit un grand festin à tous les principaux seigneurs de ses pays, et à tous ses serviteurs, savoir, le festin d'Ester ; et il soulagea les provinces, et fit des présents selon la puissance royale.
19 Or, comme on assemblait les vierges la seconde fois, et que Mardochée était assis à la porte du roi,
20 Ester ne déclara point son parentage ni son peuple, selon que Mardochée le lui avait recommandé ; car elle faisait ce que Mardochée lui ordonnait, comme lorsqu'elle était nourrie chez lui.
21 En ces jours-là, Mardochée étant assis à la porte du roi, Bigthan et Térès, deux eunuques du roi, d'entre ceux qui gardaient l'entrée, se mutinèrent, et ils cherchaient à mettre la main sur le roi Assuérus.
22 Ce que Mardochée ayant appris, il le fit savoir à Ester la reine ; puis Ester le redit au roi, de la part de Mardochée.
23 Alors on en fit la recherche, et on trouva que cela était vrai ; et les eunuques furent tous deux pendus à un gibet, et cela fut écrit dans le livre des Chroniques, devant le roi.

REFLEXIONS

Ce chapitre contient deux événements remarquables. Le premier est le choix que le roi Assuérus fit d'Ester entre toutes les femmes pour la déclarer reine à la place de Vasçti. La providence dirigea les choses de cette manière afin qu'Ester, qui était Juive, mît les Juifs à couvert des malheurs auxquels ils allaient être exposés. Ainsi l'on voit en cela le soin que Dieu avait, non seulement d'Ester qui parvint à une si grande élévation, mais principalement des Juifs dont il y en avait alors un grand nombre qui étaient répandus dans l'empire d'Assuérus. C'est ainsi que Dieu a suscité de tout temps des personnes pour garantir son église des dangers auxquels elle était exposée. L'autre événement, qui fut aussi dans la suite l'occasion de la délivrance des Juifs, est que Mardochée, qui était Juif et proche parent de la reine Ester et qui même lui avait servi de père, découvrit la conspiration que deux officiers d'Assuérus avaient formée contre ce prince. Il est vrai que ce service si important que Mardochée avait rendu à Assuérus fut d'abord oublié et demeura sans récompense, mais il fut écrit dans les registres publics. Et il parut bien quelque temps après que Dieu conduisait tout cela, puisque l'avis que Mardochée avait donné de cette conspiration fut la cause de son élévation, de la ruine d'Haman, l'ennemi des Juifs, et de la délivrance de ce peuple. La providence prépare ainsi les choses longtemps à l'avance pour exécuter ses desseins. Au reste, on a dans la conduite de Mardochée un exemple remarquable de la fidélité que les sujets doivent à leurs princes.

CHAPITRE III.

Haman, qui était favori du roi Assuérus, irrité de ce que Mardochée ne se prosternait pas devant lui, forme le dessein de faire périr Mardochée et tous les Juifs et il obtient du roi les ordres nécessaires pour cela.

1 Après ces choses, le roi Assuérus agrandit Haman fils d'Hammédatha, Agagien ; et il l'éleva, et mit son trône au-dessus de celui de tous les seigneurs qui étaient avec lui.
2 Et tous les officiers du roi, qui étaient à la porte du roi, s'inclinaient et se prosternaient devant Haman ; car le roi l'avait ainsi ordonné. Mais Mardochée ne s'inclinait point, ni ne se prosternait point devant lui.
3 Et les officiers du roi, qui étaient à la porte du roi, disaient à Mardochée : Pourquoi violes-tu le commandement du roi ?
4 Il arriva donc, qu'après qu'ils le lui eurent dit plusieurs jours, et qu'il ne les eut point écoutés, ils le rapportèrent à Haman ; pour voir si Mardochée serait ferme dans sa résolution, parce qu'il leur avait déclaré qu'il était Juif.

5 Et Haman vit que Mardochée ne s'inclinait ni ne se prosternait point devant lui ; et il fut rempli de colère.
6 Or, il ne daignait pas mettre la main sur Mardochée seul ; mais parce qu'on lui avait rapporté la nation dont était Mardochée, il cherchait à exterminer tous les Juifs, qui étaient par tout le royaume d'Assuérus, comme étant la nation de Mardochée.
7 Et au premier mois, qui *est* le mois de Nisan, la douzième année du roi Assuérus, on jeta Pur, c'est-à-dire, le sort, devant Haman, pour chaque jour, et pour chaque mois, *et le sort tomba sur* le douzième *mois*, qui *est* le mois d'Adar.
8 Et Haman dit au roi Assuérus : Il y a un certain peuple dispersé parmi les peuples, par toutes les provinces de ton royaume, et qui, toutefois, se tient à part, duquel les lois sont différentes de celles de tous les autres peuples, et ils n'observent point les lois du roi, de sorte qu'il n'est pas expédient au roi de les laisser ainsi.
9 Si donc le roi le trouve bon, qu'on écrive pour les détruire, et je délivrerai dix mille talents d'argent, entre les mains de ceux qui manient les affaires, pour les porter dans les trésors du roi.
10 Alors le roi tira son anneau de sa main, et le donna à Haman, fils de Hammédatha, Agagien, qui opprimait les Juifs.
11 Outre cela, le roi dit à Haman : Cet argent que tu m'offres t'est donné, aussi bien que ce peuple, pour en faire ce que tu voudras.
12 Et au treizième jour du premier mois, on appela les secrétaires du roi, et on écrivit aux satrapes du roi, comme Haman l'ordonna, et aux gouverneurs qui étaient établis sur chaque province, et aux principaux de chaque peuple, savoir, à chaque province selon sa façon d'écrire, et à chaque peuple selon sa langue ; le tout fut écrit au nom du roi Assuérus, et cacheté de l'anneau du roi.
13 Et les lettres furent envoyées par des courriers, dans toutes les provinces du roi, afin qu'on eût à exterminer, à tuer et à détruire tous les Juifs, tant les jeunes que les vieux, les petits enfants et les femmes, dans un même jour, savoir, au treizième jour du douzième mois, qui est le mois d'Adar, et à piller leurs dépouilles.
14 Les patentes qui furent écrites portaient, qu'on publierait l'ordonnance dans chaque province, et qu'on la proposerait publiquement à tous les peuples, afin qu'on fût prêt pour ce jour-là.
15 Ainsi les courriers, pressés par le commandement du roi, partirent ; l'ordonnance fut aussi publiée à Susan, ville capitale. Mais le roi et Haman étaient assis pour boire, pendant que la ville de Susan était dans le trouble.

REFLEXIONS

L'élévation d'Haman fait voir que Dieu permet quelquefois que des hommes orgueilleux et cruels parviennent à un grand degré d'honneur et de puissance et qu'ils abusent de leur autorité pour faire périr les innocents. Mais il les abaisse bientôt et il les fait tomber dans la honte et dans la misère. II. Haman conçut une forte haine contre Mardochée et contre les Juifs parce que Mardochée ne se prosternait pas devant lui, ce que Mardochée faisait, non par orgueil, mais parce que sa religion ne lui permettait pas de rendre à Haman les honneurs qu'il exigeait. Rien n'irrite plus les ambitieux que lorsqu'on ne s'humilie pas devant eux et le ressentiment qu'ils en ont excité ordinairement leur haine et les porte à la plus cruelle vengeance. Cela avertit tout le monde et principalement les grands d'être humble dans leur élévation. III. L'on voit qu'Haman ne fit pas tomber son ressentiment sur Mardochée seul, mais qu'il résolut de perdre tous les Juifs et que, pour en venir à bout, il prévint Assuérus contre eux par calomnie, les représentants comme un peuple séditieux et ennemi des princes. C'est la voie dont les ennemis de l'église se sont servis de tout temps pour la rendre odieuse aux rois. Ce moyen réussit à Haman. Il obtint du roi un édit qui condamnait tous les Juifs à la mort, le jour où ils devaient être exterminés était marqué, en sorte que tout ce peuple se vit dans la dernière détresse. Mais

on voit par la suite de cette histoire que Dieu ne laissa pas venir les choses à cette extrémité, que pour mieux confondre Haman et pour marquer sa protection envers les Juifs d'une manière plus éclatante. Cependant Assuérus crut trop facilement ce qu'Haman lui avait dit contre les Juifs et par là il manqua de faire périr plusieurs milliers d'innocents. Cela montre qu'il est bien dangereux d'écouter les calomniateurs et qu'on ne doit jamais ajouter foi aux rapports sans s'être auparavant informé de la vérité.

CHAPITRE IV.

Mardochée ayant su qu'Assuérus avait donné un édit pour détruire tous les Juifs en est dans une extrême affliction et il fait avertir la reine Ester de travailler à obtenir du roi la révocation de cet édit. Ester fit d'abord quelque difficulté d'en parler au roi, mais sur ce que Mardochée lui fit présenter, elle promit d'agir en faveur des Juifs et elle leur fit dire de se mettre en jeûne et en prières pendant trois jours pour obtenir de Dieu le succès du dessein qu'elle avait formé.

1 Quand Mardochée eut appris tout ce qui avait été fait, il déchira ses vêtements, et se couvrit de sac et de cendre, et il sortit par la ville, criant d'un cri grand et très amer.
2 Et il vint jusqu'au-devant de la porte du palais du roi (car il n'était point permis d'entrer dans le palais du roi, étant vêtu d'un sac).
3 Et dans chaque province, dans les lieux où la parole du roi et son ordonnance parvint, les Juifs furent en grand deuil, jeûnant, pleurant et lamentant ; et plusieurs se couchaient sur le sac et sur la cendre.
4 Or, les demoiselles d'Ester et ses eunuques vinrent et lui rapportèrent cela ; et la reine fut fort affligée, et elle envoya des habits pour en revêtir Mardochée, et afin qu'il ôtât son sac de dessus lui ; mais il ne les prit pas.
5 Alors Ester appela Hathac, un des eunuques du roi, que le roi avait établi pour la servir ; et elle lui donna ordre de savoir de Mardochée ce que c'était, et pourquoi il en usait ainsi.
6 Hathac donc sortit vers Mardochée, dans la place de la ville qui était devant la porte du roi.
7 Et Mardochée lui déclara tout ce qui lui était arrivé, et l'offre de l'argent comptant qu'Haman avait promis de délivrer au trésor du roi, à l'occasion des Juifs, afin qu'on les détruisît.
8 Et il lui donna une copie de l'ordonnance qui avait été mise par écrit, et qui avait été publiée à Susan, afin de les exterminer, pour la montrer à Ester, et lui faire entendre la chose, et lui ordonner d'entrer vers le roi, pour lui demander grâce, et le prier pour sa nation.
9 Ainsi Hathac revint, et rapporta à Ester les paroles de Mardochée.
10 Et Ester dit à Hathac, et lui commanda de dire à Mardochée :
11 Tous les serviteurs du roi, et le peuple des provinces du roi, savent qu'aucun homme ni femme n'ose entrer vers le roi, dans la salle de dedans, sans y être appelé ; c'est une de ses lois de le faire mourir ; il n'y a que celui à qui le roi tend le sceptre d'or qui puisse vivre. Or, il y a déjà trente jours que je n'ai point été appelée pour entrer vers le roi.
12 On rapporta donc les paroles d'Ester à Mardochée.
13 Et Mardochée dit qu'on fît cette réponse à Ester : Ne pense pas que tu échapperas seule d'entre tous les Juifs, parce que tu es dans la maison du roi.
14 Car, si tu te tais en ce temps, les Juifs respireront et seront délivrés par quelque autre moyen, mais vous périrez, et toi et la maison de ton père. Et qui sait si tu n'es point parvenue à la royauté pour un temps comme celui-ci ?
15 Alors Ester dit qu'on fît cette réponse à Mardochée :
16 Va, assemble tous les Juifs qui se trouveront à Susan, et jeûnez pour moi, et ne mangez ni ne buvez de trois jours, tant la nuit que le jour ; et pour moi et mes demoiselles, nous jeûnerons de même ; puis je m'en irai ainsi vers le roi, bien que ce soit contre la loi, et s'il arrive que je périsse, je périrai.
17 Mardochée donc s'en alla et fit comme Ester lui avait commandé.

REFLEXIONS

L'état où Mardochée et les Juifs se virent réduits après que l'édit, qui ordonnait leur destruction eut été publié, montre que les innocents sont quelques fois abandonnés à leurs ennemis en sorte que leur perte parait inévitable, mais Dieu leur suscite alors des moyens de délivrance auxquels ils ne s'attendaient pas. II. Il faut remarquer qu'Ester, avertie de la part de Mardochée du malheur qui menaçait les Juifs, craignit d'abord d'en parler au roi, mais Mardochée lui ayant fait dire que si elle n'avait pas le courage d'agir en faveur de sa nation, Dieu l'en punirait et qu'il délivrerait son peuple sans elle et par d'autres moyens, elle prit la résolution, au hasard de s'exposer à l'indignation du roi, d'intercéder pour les Juifs. Il ne faut jamais refuser de s'intéresser pour les innocents et surtout pour le bien de l'église, chacun doit s'y employer, même au péril de sa vie en de certains cas et ceux qui peuvent y contribuer, et ceux qui n'osent pas le faire de peur de s'attirer quelque disgrâce, doivent craindre que Dieu ne les punisse. Enfin, comme Ester, avant que de se présenter devant le roi, voulut que les Juifs priassent et jeûnassent avec elle, il faut toujours recourir au Seigneur dans les dangers et dans les entreprises importantes et joindre la prière aux moyens qu'on emploie pour réussir afin que Dieu les bénisse.

CHAPITRE V.

La reine Ester, après avoir prié et jeûné pendant trois jours, se présente devant le roi Assuérus son époux. Elle est reçue favorablement et elle le prie de venir avec Haman à deux festins qu'elle avait préparé. Cependant, Haman indigné contre Mardochée fait dresser un gibet pour l'y pendre.

1 Au troisième jour, Ester se revêtit de son habit royal, et se tint dans la salle de dedans du palais du roi, qui était au-devant du palais du roi ; et le roi était assis sur le trône de son royaume, dans le palais royal, vis-à-vis de la porte du palais.
2 Or, dès que le roi vit la reine Ester, qui se tenait debout dans la salle, elle gagna ses bonnes grâces, de sorte que le roi tendit à Ester le sceptre d'or qui était en sa main ; et Ester s'approcha et toucha le bout du sceptre.
3 Et le roi lui dit : Qu'as-tu, reine Ester, et quelle est ta demande ? Quand ce serait jusqu'à la moitié du royaume, il te sera donné.
4 Et Ester répondit : Si le roi le trouve bon, que le roi vienne aujourd'hui, avec Haman, au festin que je lui ai préparé.
5 Alors le roi dit : Qu'on fasse venir en diligence Haman, pour faire ce qu'Ester a dit. Le roi vint donc avec Haman au festin qu'Ester avait préparé.
6 Et le roi dit à Ester, dans le vin du festin : Quelle est ta demande ? et elle te sera accordée ; et quelle est ta prière ? quand tu me demanderais jusqu'à la moitié du royaume, cela sera fait.
7 Alors Ester répondit et dit : Ma demande et ma prière est :
8 Si j'ai trouvé grâce devant le roi, et si le roi trouve bon de m'accorder ma demande et d'octroyer ma requête, que le roi et Haman viennent au festin que je leur préparerai, et je ferai demain ce que le roi dit.
9 Et Haman sortit en ce jour-là, joyeux et fort gai ; mais sitôt qu'il eut vu, à la porte du roi, Mardochée, qui ne se leva point, et qui ne se remua point pour lui, Haman fut rempli de colère contre Mardochée.
10 Toutefois, Haman se fit violence et vint en sa maison ; puis il envoya chercher ses amis et Zérès sa femme.
11 Alors Haman leur raconta la gloire de ses richesses, et le nombre de ses enfants, et tout ce que le roi avait fait pour l'agrandir, et comment il l'avait élevé au-dessus des principaux seigneurs et des officiers du roi.
12 Haman dit aussi : Et même, la reine Ester n'a fait venir que moi avec le roi, au festin qu'elle

a fait, et je suis encore convié par elle pour demain, avec le roi.
13 Mais tout cela ne me sert de rien, pendant tout le temps que je vois Mardochée, ce Juif, assis à la porte du roi.
14 Alors Zérès sa femme, et tous ses amis lui répondirent : Qu'on fasse un gibet haut de cinquante coudées, et, demain matin, dis au roi, qu'on y pende Mardochée ; et va-t'en joyeux au festin avec le roi. Cela plut à Haman, et il fit faire le gibet.

REFLEXIONS

Il faut remarquer ici :
I. Le courage et la résolution d'Ester, qui après s'être préparée par le jeûne et par la prière, se présenta devant le roi dans le dessein d'intercéder pour les Juifs, quoi qu'il fût défendu sous peine de la vie d'aller vers le roi sans être appelé. Quand il s'agit de notre devoir envers Dieu ou envers l'église, nous ne devons point avoir d'égard à nous-mêmes et il faut suivre notre vocation et faire tout ce qui dépend de nous quel qu'en doive être le succès.
II. Assuérus reçut favorablement la reine Ester quoiqu'elle eût craint d'abord de paraître devant lui. Ce fut là l'effet du jeûne et des prières de cette princesse, aussi bien que celles des Juifs. Par la prière et par l'humiliation on obtient de Dieu des succès favorables, surtout lorsque sa gloire y est intéressée et il fléchit le cœur des hommes et même celui des rois en faveur de ceux qui le craignent et qui se confient en lui. III. Ester ne demanda pas d'abord au roi ce qu'elle se proposait de lui demander, mais elle le pria de venir deux jours consécutifs à un festin avec Haman. Elle en usa ainsi par prudence pour gagner plus facilement le roi et pour confondre Haman en sa présence. Enfin, on voit ici que quoi qu'Haman fût encore alors au comble de la gloire et des honneurs, il ne pouvait goûter aucune joie solide parce que Mardochée ne se prosternait pas devant lui et que, pour se délivrer de ce chagrin, il fit faire un gibet pour y pendre Mardochée. Ceux qu'on voit dans la plus haute élévation ne sont pas toujours aussi heureux qu'on le croit, ils ont ordinairement quelque chagrin secret qui les dévore et il ne faut même que peu de chose pour répandre de l'amertume sur toute leur postérité. En particulier, les hommes superbes et ambitieux ne goutent jamais de solide contentement, ils trouvent leur punition dans leur propre orgueil et dans la mortification qu'ils ressentent lorsqu'on ne les honore pas assez à leur gré et ils s'abandonnent alors aux mouvements de la colère et de la vengeance. Mais lorsqu'ils semblent le plus affermis et qu'ils oppriment les innocents, c'est alors que leur ruine est près d'arriver et qu'ils la hâtent eux-mêmes par leur imprudence et par leur méchanceté.

CHAPITRE VI.

Le roi Assuérus ne pouvant dormir et s'étant fait apporter le registre public, on lui lut l'endroit où il était fait mention de la conspiration que deux de ses officiers avaient faite contre lui et que Mardochée avait découverte. Assuérus, pour récompenser Mardochée, lui fit faire le tour de la ville avec de grands honneurs et le fit même conduire par Haman l'ennemi des Juifs et le premier seigneur de son royaume qui était venu ce jour-là pour demander la mort de Mardochée. Haman après avoir ainsi conduit Mardochée s'en retourna fort chagrin dans sa maison.

1 Cette nuit-là le roi ne pouvait pas dormir ; et il commanda qu'on lui apportât le livre des mémoires, c'est-à-dire, les Chroniques ; et on les lut devant le roi.
2 Et on trouva écrit que Mardochée avait donné avis de la conspiration de Bigthan et Térès, deux des eunuques du roi, d'entre ceux qui gardaient l'entrée, et qui avaient cherché de mettre la main sur le roi Assuérus.
3 Alors le roi dit : Quel honneur et quelle magnificence a-t-on faits à Mardochée pour cela ? Et les gens du roi qui le servaient répondirent : On ne lui en a point fait.

4 Et le roi dit : Qui y a-t-il au vestibule ? (Or, Haman était venu au vestibule du palais du roi, pour dire au roi qu'il fît pendre Mardochée au gibet qu'il lui avait fait préparer.)
5 Et les gens du roi lui répondirent : Voilà Haman qui est au vestibule ; et le roi dit : Qu'il entre.
6 Haman entra donc, et le roi lui dit : Que faudrait-il faire à un homme que le roi voudrait honorer ? (Or, Haman dit en son cœur : A qui le roi voudrait-il faire plus d'honneur qu'à moi ?)
7 Et Haman répondit au roi : Quant à l'homme que le roi veut honorer,
8 qu'on lui apporte le vêtement royal, dont le roi se revêt, et le cheval sur lequel le roi monte, et qu'on lui mette la couronne royale sur la tête.
9 Qu'ensuite on donne ce vêtement et ce cheval à quelqu'un des principaux et des plus grands seigneurs qui sont auprès du roi ; qu'on revête l'homme que le roi veut honorer, et qu'on le fasse aller à cheval par les rues de la ville, et qu'on crie devant lui : C'est ainsi qu'on doit faire à l'homme que le roi veut honorer.
10 Alors le roi dit à Haman : Hâte-toi, prends le vêtement et le cheval, comme tu l'as dit, et fais cela à Mardochée le Juif, qui est assis à la porte du roi ; n'omets rien de tout ce que tu as dit.
11 Haman donc prit le vêtement et le cheval, et il revêtit Mardochée, et il le fit aller à cheval par les rues de la ville, et il criait devant lui : C'est ainsi qu'on doit faire à l'homme que le roi veut honorer.
12 Puis Mardochée s'en retourna à la porte du roi ; mais Haman se retira promptement dans sa maison, tout affligé, et ayant la tête couverte.
13 Et Haman raconta à Zérès sa femme et à tous ses amis tout ce qui lui était arrivé. Alors ses sages et Zérès sa femme lui répondirent : Puisque Mardochée (devant lequel tu as commencé à tomber) est de la race des Juifs, tu n'auras point le dessus sur lui ; mais certainement tu tomberas devant lui.
14 Et comme ils parlaient encore avec lui, les eunuques du roi survinrent et se hâtèrent d'amener Haman au festin qu'Ester avait préparé.

REFLEXIONS

On ne saurait assez admirer la providence dans ce qui est rapporté ici. Elle paraît I. En ce que dans le temps que les Juifs allaient périr et le propre jour que Mardochée devait perdre la vie, Dieu voulut que le roi Assuérus ne pût dormir, qu'il fit lire les registres publics et qu'on lui lut précisément l'endroit où était marqué le service important que Mardochée avait rendu au roi en donnant avis de la conjuration de deux officiers qui avaient voulu lui ôter la vie. Par ce moyen, ce que Mardochée avait fait et qui avait été oublié, comme cela arrive ordinairement chez les grands, fut récompensé dans un temps où il en arriva un beaucoup plus grand bien et à Mardochée et à toute la nation des Juifs que si cette action eût été récompensée d'abord. Dieu fait tout avec une profonde sagesse, il laisse quelquefois venir les choses à un point qu'il semble qu'il ait oublié ceux qui le craignent, mais son secours vient toujours à propos et lorsqu'il le faut et il dispose de tous les événements pour leur bien. Une autre merveille de la providence que l'on découvre ici, c'est qu'Haman venait ce jour-là vers Assuérus pour obtenir l'ordre de faire pendre Mardochée, ce lui aurait été infailliblement accordé et qu'aveuglé par son orgueil il crut prononcer pour lui-même, lorsqu'Assuérus lui demanda quel honneur on pourrait faire à un homme que le roi voudrait honorer d'une manière distinguée. Il ordonna lui-même sans le savoir le triomphe de Mardochée qu'il haïssait si fort et dont il venait demander le supplice et il fut obligé de l'accompagner par toute la ville. Ainsi il eut la douleur et la honte de devenir contre son intention l'instrument de l'élévation et de la gloire de celui dont il avait résolu la perte et Mardochée reçut les plus grands honneurs le jour même qu'il devait être attaché à un gibet. Cet événement si imprévu et si extraordinaire et les suites qu'il eut par rapport à Haman et à la nation des Juifs marque de la manière la plus sensible que c'était Dieu qui le dispensait par sa puissance et par sa sagesse infinie pour délivrer Mardochée et les Juifs et pour confondre Haman, leur cruel oppresseur.

CHAPITRE VII.

Assuérus étant allé avec Haman au second festin auquel la reine Ester l'avait convié, elle le prie de révoquer l'ordre qu'il avait donné, à la sollicitation d'Haman, pour faire mourir les Juifs. Le roi indigné contre Haman commande qu'il soit pendu au même gibet qu'il avait fait faire pour y pendre Mardochée.

1 Le roi et Haman vinrent donc au festin, avec la reine Ester.
2 Et le roi dit à Ester, encore ce second jour dans le vin du festin : Quelle est ta demande, reine Ester ? et elle te sera accordée ; et quelle est ta prière ? fût-ce jusqu'à la moitié du royaume, cela sera fait.
3 Alors la reine Ester répondit, et dit : Si j'ai trouvé grâce devant toi, ô roi ; et si le roi le trouve bon, que ma vie me soit donnée à ma demande, et qu'on accorde mon peuple à ma prière.
4 Car nous avons été vendus, moi et mon peuple, pour être exterminés, tués et détruits. Que si nous n'avions été vendus que pour être serviteurs et servantes, je me fusse tue, quoique l'oppresseur ne dédommagerait point de la perte qui en reviendrait au roi.
5 Et le roi Assuérus dit à la reine Ester : Qui est, et où est cet homme qui a été si téméraire que de faire cela ?
6 Et Ester répondit : L'oppresseur et l'ennemi, est ce méchant Haman. Alors Haman fut troublé de la présence du roi et de la reine.
7 Et le roi en colère, se leva du vin du festin, et il entra dans le jardin du palais ; mais Haman se tint là, afin de prier la reine Ester pour sa vie ; car il voyait bien que le roi était résolu de le perdre.
8 Ensuite le roi retourna du jardin du palais, au lieu où l'on avait présenté le vin du festin. Or, Haman s'était jeté sur le lit sur lequel était Ester. Et le roi dit : Ferait-il bien encore violence, en ma présence, à la reine dans cette maison ? Dès que la parole fut sortie de la bouche du roi, aussitôt on couvrit la face d'Haman.
9 Et Harbona, l'un des eunuques, dit en la présence du roi : Voilà, même le gibet qu'Haman a fait faire pour Mardochée, qui donna ce bon avis pour le roi, est tout dressé dans la maison d'Haman, haut de cinquante coudées. Et le roi dit : Pendez-l'y.
10 Et ils pendirent Haman au gibet qu'il avait préparé pour Mardochée ; et la colère du roi fut apaisée.

REFLEXIONS

L'on voit dans ce chapitre la chute soudaine d'Haman. Quoiqu'il fût le favori d'Assuérus, Ester l'accusa en présence de ce monarque et fit connaître l'injustice et la cruauté de cet ennemi des Juifs. Haman se sentant coupable ne put rien dire pour se justifier et le roi étant irrité contre lui, il fut non seulement disgracié, mais même condamné à mort et attaché avec ignominie au même gibet qu'il avait fait dresser pour y pendre Mardochée. Ce sont ici de nouvelles merveilles où l'on découvre la providence et la justice de Dieu. On y voit bien sensiblement la vanité des grandeurs humaines, la manière dont Dieu abaisse et punit les orgueilleux, les calomniateurs et les hommes sanguinaires et cruels et le soin particulier qu'il a de son église, et en général les innocents. Enfin, cet exemple montre clairement que Dieu, qui est juste, punit souvent les méchants en faisant retomber sur eux le mal qu'ils avaient préparé aux autres.

CHAPITRE VIII.

Le roi Assuérus donne à Mardochée les biens et les emplois d'Haman et il fait expédier, à la prière d'Ester, des lettres par lesquelles il révoque les ordres qu'il avait donnés contre les Juifs et il leur permet de se défendre contre leurs ennemis, ce qui fut pour les Juifs le sujet d'une grande joie.

1 En ce même jour-là, le roi Assuérus donna à la reine Ester la maison d'Haman qui opprimait les Juifs. Et Mardochée se présenta devant le roi ; car Ester avait déclaré ce qu'il lui était.
2 Et le roi prit son anneau, qu'il avait fait ôter à Haman, et le donna à Mardochée, et Ester établit Mardochée sur la maison d'Haman.
3 Et Ester continua de parler en la présence du roi, et se jetant à ses pieds, elle pleura, et le supplia de faire que la malice d'Haman Agagien, et ce qu'il avait machiné contre les Juifs, n'eût point d'effet.
4 Et le roi tendit son sceptre d'or à Ester ; alors Ester se leva et se tint debout devant le roi,
5 et elle dit : Si le roi le trouve bon, si j'ai trouvé grâce devant lui, si la chose semble raisonnable au roi, et si je lui suis agréable, qu'on écrive pour révoquer les lettres qui regardaient la machination d'Haman, fils d'Hammédatha, Agagien, qu'il avait écrites, pour détruire les Juifs qui sont dans toutes les provinces du roi.
6 Car, comment pourrais-je voir le mal qui arrivera à mon peuple, et comment pourrais-je voir la destruction de mon parentage ?
7 Et le roi Assuérus dit à la reine Ester et à Mardochée le Juif : Voilà, j'ai donné la maison d'Haman à Ester ; on l'a pendu au gibet, parce qu'il avait étendu sa main sur les Juifs.
8 Vous donc, écrivez au nom du roi, en faveur des Juifs, comme il vous semblera bon, et cachetez l'écrit de l'anneau du roi ; car l'écriture qui est écrite au nom du roi, et cachetée de l'anneau du roi, ne se révoque point.
9 Alors, et tout aussitôt, au vingt-troisième *jour* du troisième mois, qui est le mois de Sivan, les secrétaires du roi furent appelés, et on écrivit aux Juifs, comme Mardochée le commanda, et aux satrapes, aux gouverneurs et aux principaux des provinces, qui étaient depuis les Indes jusqu'en Ethiopie, savoir, cent vingt-sept provinces, à chaque province selon sa façon d'écrire, et à chaque peuple selon sa langue, et aux Juifs selon leur façon d'écrire, et selon leur langue.
10 On écrivit donc des lettres au nom du roi Assuérus ; et on les cacheta de l'anneau du roi ; puis on les envoya par des courriers, qui étaient montés sur des genêts, des mulets et des juments ;
11 savoir : Que le roi avait permis aux Juifs, qui étaient dans chaque cité, de s'assembler, et de se mettre en défense pour leur vie, afin d'exterminer, de tuer et de détruire toute multitude, de quelque peuple et de quelque province que ce fût, qui se trouverait en armes pour les opprimer, et d'exterminer avec eux leurs petits-enfants, et leurs femmes, et de piller leurs dépouilles ;
12 et en un même jour, dans toutes les provinces du roi Assuérus, savoir, au treizième jour du douzième mois, qui est le mois d'Adar.
13 Les patentes qui furent écrites portaient, qu'on publierait l'ordonnance dans chaque province et qu'on la notifierait publiquement à tous les peuples, afin que les Juifs fussent prêts en ce jour-là, pour se venger de leurs ennemis.
14 Ainsi les courriers, qui étaient montés sur des genets et des mulets, partirent, se dépêchant et se hâtant pour l'ordre du roi ; et l'ordonnance fut aussi publiée à Susan, ville capitale.
15 Et Mardochée sortait de devant le roi en habit royal, de couleur d'hyacinthe et blanc, avec une grande couronne d'or, et une robe de fin lin et d'écarlate ; et la ville de Susan applaudissait aux Juifs et se réjouissait.
16 Et il y eut pour les Juifs de la prospérité, de la joie, de la réjouissance et de l'honneur.
17 Et dans chaque province, et dans chaque ville, dans les lieux où la parole du roi et son ordonnance parvint, il y eut de même de l'allégresse et de la joie pour les Juifs, des festins et des jours de fêtes ; même, plusieurs des peuples des pays se faisaient Juifs, parce que la frayeur qu'ils avaient des Juifs les avait saisis.

REFLEXIONS

Ce qu'il y a à remarquer dans ce chapitre c'est que non seulement Haman fut puni et que les Juifs furent garantis du massacre qu'on en devait faire, mais que Mardochée prit la place

d’Haman et fut élevé aux mêmes honneurs que cet ennemi du peuple de Dieu et que même les Juifs furent autorisés à se défendre contre tous ceux qui voudraient leur nuire. La reine Ester demanda au roi que les Juifs eussent la permission de se garantir ainsi en prenant les armes, cette précaution était nécessaire parce qu’elle prévoyait qu’après les ordres qu’Haman avait donnés, les Juifs seraient attaqués en divers endroits, ce qui arriva aussi. Par ce moyen les alarmes où les Juifs étaient, furent dissipées et changées en joie et cette merveilleuse délivrance servit même à la gloire de Dieu, puisqu’il est remarqué que plusieurs personnes embrassèrent alors la religion des Juifs. Nous voyons ici la vérité de ce qui est dit dans l’Écriture : *que Dieu élève les petits de la poussière et qu’il les fait seoir sur des trônes de gloire,* nous y remarquons que si le Seigneur permet que les justes soient affligés et s’il semble quelquefois qu’il les ait livrés au pouvoir des méchants, il leur rend la paix et des jours heureux. Ce sont là de puissants motifs à nous confier en Dieu et à vivre toujours dans l’innocence afin que nous ayons aussi toujours part à sa protection.

CHAPITRE IX.

Les Juifs, ensuite de la permission d’Assuérus, s’assemblent pour se défendre contre leurs ennemis et en tuent un grand nombre et cela le propre jour qui avait été marqué par Haman pour les faire périr eux-mêmes. Ensuite ils célèbrent une fête solennelle et la reine Ester et Mardochée ordonnent que ce jour-là serait célébré à l’avenir en mémoire d’une si grande délivrance. Cette fête fut appelée la fête de purim.

1 Au douzième mois donc, qui est le mois d’Adar, au treizième jour de ce mois-là, auquel la parole du roi et son ordonnance devaient être exécutées, au jour que les ennemis des Juifs espéraient d’en être les maîtres, le contraire arriva, et les Juifs furent maîtres de ceux qui les haïssaient.
2 Les Juifs s’assemblèrent dans leurs villes par toutes les provinces du roi Assuérus, pour mettre la main sur ceux qui cherchaient leur mal ; et nul ne put subsister devant eux, parce que la frayeur qu’on avait d’eux avait saisi tous les peuples.
3 Et tous les principaux des provinces, les satrapes, les gouverneurs et ceux qui maniaient les affaires du roi, soutenaient les Juifs, parce que la crainte qu’ils avaient de Mardochée les avait saisis.
4 Car Mardochée *était* grand dans la maison du roi, et le bruit se répandait par toutes les provinces, que ce Mardochée, allait toujours croissant.
5 Les Juifs donc tuèrent tous leurs ennemis à coups d’épée, et *en firent* un grand carnage, de sorte qu’ils disposèrent à leur volonté de ceux qui les haïssaient.
6 Même à Susan, ville capitale, les Juifs tuèrent et firent périr cinq cents hommes.
7 Ils tuèrent aussi Parsçandata, Dalphon, Aspatha,
8 Poratha, Adalja, Aridatha,
9 Parmasçtha, Arisaï, Aridaï, et Vajézatha,
10 Dix fils d’Haman, fils d’Hammédatha, qui opprimaient les Juifs ; mais ils ne mirent point leurs mains au pillage.
11 En ce jour-là, on rapporta au roi le nombre de ceux qui avaient été tués dans Susan, ville capitale.
12 Et le roi dit à la reine Ester : Dans Susan, ville capitale, les Juifs ont tué et détruit cinq cents hommes, et les dix fils d’Haman ; qu’auront-ils fait au reste des provinces du roi ? Toutefois, quelle est ta demande ? et elle te sera octroyée ; et quelle est encore ta prière ? et cela sera fait.
13 Et Ester répondit : Si le roi le trouve bon, qu’il soit permis encore demain, aux Juifs qui sont à Susan, de faire selon ce qui avait été ordonné de faire aujourd’hui, et qu’on pende au gibet les dix fils d’Haman.
14 Et le roi commanda que cela fût ainsi fait, de sorte que l’ordonnance fut publiée à Susan ; et

on pendit les dix fils d'Haman.
15 Les Juifs donc, qui étaient à Susan, s'assemblèrent encore au quatorzième jour du mois d'Adar, et ils tuèrent à Susan trois cents hommes ; mais ils ne mirent point leurs mains au pillage.
16 Et le reste des Juifs qui étaient dans les provinces du roi, s'assemblèrent et se mirent en défense pour leur vie ; et ils eurent du repos de leurs ennemis, et ils tuèrent soixante et quinze mille hommes de ceux qui les haïssaient ; mais ils ne mirent point la main au pillage.
17 Cela se fit au treizième jour du mois d'Adar ; mais au quatorzième du même mois ils se reposèrent, et le célébrèrent comme un jour de festin et de joie.
18 Et les Juifs qui étaient à Susan, s'assemblèrent aux treizième et quatorzième jour du même mois ; mais ils se reposèrent au quinzième, et le célébrèrent comme un jour de festin et de joie.
19 C'est pourquoi, les Juifs des bourgs, qui habitent dans les villes qui ne sont point fermées de murailles, emploient le quatorzième jour du mois d'Adar en joie, en festin, en jour de fête, et à s'envoyer des présents l'un à l'autre.
20 Car Mardochée écrivit ces choses, et en envoya les lettres à tous les Juifs qui étaient dans toutes les provinces du roi Assuérus, tant près que loin ;
21 leur ordonnant de célébrer le quatorzième jour du mois d'Adar, et le quinzième jour du même mois chaque année,
22 qui étaient les jours auxquels les Juifs avaient eu du repos de leurs ennemis, et le mois où leur détresse fut changée en joie, et leur deuil en jour de fête ; afin qu'ils les célébrassent comme des jours de festin et de joie, et en s'envoyant des présents l'un à l'autre, et en envoyant des dons aux pauvres.
23 Et chacun des Juifs se soumit à faire ce qu'on avait commencé, et ce que leur avait écrit Mardochée ;
24 parce qu'Haman, fils d'Hammédatha, Agagien, qui opprimait tous les Juifs, avait machiné contre les Juifs de les détruire, et qu'il avait jeté Pur, c'est-à-dire le sort, pour les exterminer et les détruire.
25 Mais quand Ester fut venue devant le roi, il commanda par lettres que la méchante machination qu'Haman avait faite contre les Juifs, retombât sur sa tête, et qu'on le pendît, lui et ses fils, au gibet.
26 C'est pourquoi on appelle ces jours Purim, du nom de Pur ; et suivant toutes les paroles de cette lettre, et selon ce qui en était résulté, et ce qui leur était arrivé,
27 les Juifs établirent et se soumirent, eux et leur postérité, et tous ceux qui se joindraient à eux, à ne manquer pas à célébrer ces deux jours, selon ce qui en avait été écrit, et dans leur saison, chaque année.
28 Et ils ordonnèrent que la mémoire de ces jours serait célébrée et solennisée dans chaque âge, dans chaque famille, dans chaque province et dans chaque ville ; et qu'on n'abolirait point ces jours de Purim parmi les Juifs, et que la mémoire de ces jours-là ne s'effacerait point en leur postérité.
29 La reine Ester aussi, fille d'Abihaïl, avec Mardochée le Juif, écrivit tout ce qui était requis pour autoriser cette patente de Purim, pour la seconde fois.
30 Et on envoya des lettres à tous les Juifs, par les cent vingt-sept provinces du royaume d'Assuérus, avec des paroles de paix et de vérité,
31 pour établir ces jours-là de Purim dans leur saison, comme Mardochée le Juif et la reine Ester l'avaient ordonné, et comme ils les avaient établis pour eux-mêmes et pour leur postérité, pour être des monuments de leur jeûne et de leurs cris.
32 Ainsi l'édit d'Ester autorisa cet arrêt-là de Purim, comme il est écrit dans ce livre.

CHAPITRE X.
Le roi élève Mardochée aux plus grands honneurs et Mardochée se servit de son crédit pour procurer le bien de sa nation.

1 Puis le roi Assuérus imposa un tribut sur le pays et sur les îles de la mer.
2 Pour ce qui est de tous les exploits de sa force et de sa puissance, et de la description de la magnificence de Mardochée, de laquelle le roi l'honora, ces choses ne sont-elles pas écrites dans le livre des Chroniques des rois de Mède et de Perse ?
3 Car Mardochée le Juif fut le second après le roi Assuérus, et il fut grand parmi les Juifs, et agréable à la multitude de ses frères, procurant le bien de son peuple, et parlant pour la prospérité de sa race

REFLEXIONS SUR LES CHAPITRES IX ET X
Il faut faire ces trois considérations sur ces deux derniers chapitres :
La première, que si les Juifs firent mourir leurs ennemis, ils le firent justement, non seulement parce qu'ils étaient dans le cas d'une défense juste et nécessaire, mais aussi parce que le roi les avait autorisés à cela et leur avait donné le droit de se défendre contre ceux qui les attaqueraient, nonobstant la révocation de l'édit qu'Haman avait obtenu contre les Juifs. Parmi ceux que les Juifs tuèrent, il y eut les fils d'Haman qui même furent pendus après leur mort, ce qui fut une marque de la malédiction de Dieu sur la famille de cet homme cruel et sanguinaire. La deuxième réflexion regarde la vérité et la certitude de l'histoire qui est contenue dans ce livre d'Ester. Cette certitude paraît par ce qui se lit dans le chapitre dixième que ces choses furent marquées dans les registres des rois de Mède et de Perse, mais principalement par l'établissement de la fête de purim qui fut ordonnée par Ester et Mardochée et qui a toujours été observée depuis et l'est encore aujourd'hui par les Juifs. Enfin, ce qui est dit à la fin de ce livre que Mardochée fut le second après le roi Assuérus, qu'il procura le bien de son peuple et qu'il parla pour la prospérité de sa nation fait voir aux grands et à ceux qui ont du crédit et de l'autorité que si Dieu les a ainsi élevés, il l'a fait afin qu'ils s'emploient pour soutenir les innocents, pour protéger l'église et pour procurer l'avancement de la religion et de la gloire de Dieu.

C'est ici la fin du livre d'Ester et des livres historiques du vieux Testament.

LE LIVRE

DE JOB

ARGUMENT

Job a été un homme illustre par sa piété et par sa patience et il vivait environ le temps auquel les enfants d'Israël étaient en Égypte.
On voit trois choses dans ce livre :
I. Les afflictions de Job.
II. Les entretiens qu'il eut avec ses amis sur cette question, si Dieu afflige les gens de bien en ce monde et si l'adversité est une marque de sa colère ?
III. La fin des afflictions de Job et son rétablissement dans la prospérité.
Ce livre est écrit dans un style figuré, mais il renferme plusieurs belles instructions et nous devons surtout y remarquer les sentiments que l'on avait du temps de Job sur les principales vérités et sur les plus importants devoirs de la religion.
Au reste, le témoignage que Dieu rend à Job par le prophète Ézéchiel, en le mettant au rang des plus saints hommes tels qu'étaient Noé et Daniel et ce que l'Apôtre St. Jacques dit de lui, confirme la vérité de cette histoire et nous oblige à considérer avec d'autant plus d'attention ce qui est contenu dans ce livre.

Chapitre I
Le premier chapitre nous apprend trois choses :
I. Quelle était la piété et la prospérité de Job.
II. Comment Dieu, pour l'éprouver et pour confondre les calomnies de satan, permit qu'il perdît tous ses biens et ses enfants.
IV. La résignation avec laquelle il reçut toutes ces afflictions.

1 Il y avait un homme au pays de Huts, dont le nom était Job ; et cet homme-là était intègre et droit ; il craignait Dieu, et se détournait du mal.
2 Et il lui naquit sept fils et trois filles.
3 Et il possédait sept mille brebis, trois mille chameaux, cinq cents couples de bœufs et cinq cents ânesses, et un grand nombre de serviteurs ; et cet homme était le plus grand de tous les Orientaux.
4 Et ses fils allaient les uns chez les autres, et se traitaient chacun à son tour ; et ils envoyaient convier aussi leurs trois sœurs pour manger et boire avec eux.
5 Puis, quand le tour des jours de leurs festins était achevé, Job envoyait *vers eux*, et il les purifiait, et se levant de bon matin, il offrait des holocaustes pour chacun d'eux. Car Job, disait : Peut-être que mes enfants auront péché, et qu'ils auront blasphémé contre Dieu dans leurs cœurs. Et Job en usait toujours ainsi.
6 Or, il arriva un jour que les enfants de Dieu vinrent se présenter devant l'Eternel, et Satan aussi entra parmi eux.
7 Alors l'Eternel dit à Satan : D'où viens-tu ? Et Satan répondit à l'Eternel, disant : Je viens de courir çà et là par la terre, et de m'y promener.

8 Et l'Eternel lui dit : N'as-tu point considéré mon serviteur Job, qui n'a point d'égal sur la terre, cet homme intègre et droit, qui craint Dieu et qui se détourne du mal ?
9 Et Satan répondit à l'Eternel, disant : Est-ce en vain que Job craint Dieu ?
10 Ne l'as-tu pas environné de biens de toutes parts, et sa maison, et tout ce qui lui appartient ? Tu as béni l'œuvre de ses mains, et son bétail a fort multiplié sur la terre.
11 Mais étends maintenant ta main, et touche tout ce qui lui *appartient*, *et tu verras* s'il ne te maudit pas en face.
12 Et l'Eternel dit à Satan : Voilà, tout ce qui lui appartient est en ton pouvoir ; mais ne mets point la main sur lui. Et Satan sortit de devant la face de l'Eternel.
13 Il arriva donc un jour, comme les fils et les filles de Job mangeaient et buvaient dans la maison de leur frère aîné,
14 qu'un messager vint à Job, et lui dit : Les bœufs labouraient, et les ânesses paissaient auprès ;
15 et ceux de Scéba se sont jetés dessus et les ont pris, et ils ont passé les serviteurs au fil de l'épée ; et je suis échappé moi seul pour te le rapporter.
16 Cet homme parlait encore, lorsqu'un autre vint et dit : Le feu de Dieu est tombé des cieux, et il a brûlé les brebis et les serviteurs, et les a consumés ; et je suis échappé moi seul pour te le rapporter.
17 Cet homme parlait encore, lorsqu'un autre vint et dit : Les Caldéens, rangés en trois bandes, se sont jetés sur les chameaux et les ont pris, et ils ont passé les serviteurs au fil de l'épée ; et je suis échappé moi seul pour te le rapporter.
18 Cet homme parlait encore, lorsqu'un autre vint et dit : Tes fils et tes filles mangeaient et buvaient dans la maison de leur frère aîné ;
19 et voici, un grand vent s'est levé au-delà du désert, qui a donné contre les quatre coins de la maison, si fortement qu'elle est tombée sur ces jeunes gens, et ils sont morts ; et je suis échappé moi seul pour te le rapporter.
20 Alors Job se leva, il déchira son manteau, et il tondit sa tête, et se jetant par terre il se prosterna devant Dieu ;
21 et il dit : Je suis sorti nu du ventre de ma mère, et j'y retournerai nu. L'Éternel l'avait donné, l'Éternel l'a ôté : que le nom de l'Éternel soit béni !
22 Dans toutes ces choses, Job ne pécha point, et il n'attribua rien de mal convenable à Dieu.

REFLEXIONS

I. La première réflexion qu'il faut faire sur ce chapitre regarde la grande piété de Job. Nous en avons une preuve convaincante dans le témoignage que Dieu lui rend en disant que c'était un homme intègre et droit, qu'il craignait le Seigneur, qu'il se détournait du mal et qu'il n'avait pas son égal sur la terre à cet égard. Sa piété paraît aussi dans le soin qu'il avait de faire des prières et des sacrifices pour ses enfants.

On peut voir par là qu'il y a eu dans les siècles les plus éloignés des personnes douées d'une grande piété et que le devoir des pères est de prier pour leurs enfants et de faire régner la crainte de Dieu dans leurs familles.

II. La seconde réflexion concerne les grandes richesses et la prospérité de Job et le changement qui arriva dans son état. Il était l'homme le plus riche des pays où il habitait, mais il perdit tout à la fois ses biens, ses enfants et tout ce qu'il avait de plus cher et il se vit réduit dans l'état le plus déplorable. C'est là un exemple bien remarquable qui nous apprend que les gens de bien jouissent quelquefois de la prospérité et des avantages de cette vie, mais que Dieu les en prive aussi et leur envoie de grandes adversités et qu'ainsi les afflictions ne sont pas toujours une preuve de la colère de Dieu.

III. Ce que Dieu dit à satan marque ces deux choses :

L'une, que le diable et les hommes ne peuvent nuire aux enfants de Dieu qu'autant que Dieu le leur permet et l'autre, que quand Dieu expose ses enfants à la souffrance et aux tentations, il le

fait afin d'éprouver et de manifester leur foi et leur piété.
Enfin, l'on doit faire une attention particulière à la manière dont Job reçut toutes ces adversités. Il fit paraître une résignation et une constance admirable au milieu de ses malheurs et il bénit même Dieu dans ce triste état.
C'est ainsi que nous devons glorifier Dieu par notre patience, recevoir sans murmurer toutes les afflictions qu'il nous dispense, quelques rudes qu'elles soient, le bénir dans l'adversité aussi bien que dans la prospérité et dire en toutes choses : *Le Seigneur l'avait donné, le Seigneur l'a ôté, que le nom du Seigneur soit béni !*

CHAPITRE II

Dieu permet à satan, qui continuait à accuser Job :
I. De le frapper d'une maladie fâcheuse et très douloureuse.
II. Job reçoit cette nouvelle épreuve avec constance et il reprend sa femme de ce qu'elle le sollicitait au murmure.
III. Les amis de Job viennent le visiter.

1 Il arriva encore un jour, que les enfants de Dieu étant venus pour se présenter devant l'Éternel, et Satan aussi étant entré parmi eux, pour se présenter devant l'Éternel,
2 l'Éternel dit à Satan : D'où viens-tu ? Et Satan répondit à l'Éternel : Je viens de courir çà et là par la terre, et de m'y promener.
3 Et l'Éternel dit à Satan : N'as-tu point considéré mon serviteur Job, qui n'a point d'égal sur la terre, cet homme intègre et droit, qui craint Dieu et qui se détourne du mal ? Tu vois comme il garde encore son intégrité, et, cependant, tu m'as incité contre lui pour l'engloutir sans sujet.
4 Et Satan répondit à l'Éternel : Chacun donnera peau pour peau, et tout ce qu'il a, pour sa vie.
5 Mais étends maintenant ta main, et touche ses os et sa chair, *et tu verras* s'il ne te maudit pas en face.
6 Et l'Éternel dit à Satan : Voici, il est en ta puissance ; prends seulement garde de toucher à sa vie.
7 Ainsi, Satan sortit de devant l'Éternel, et frappa Job d'un ulcère malin, depuis la plante du pied jusqu'au sommet de la tête.
8 Et il prit un morceau de pot de terre pour se gratter, et il était assis dans la cendre.
9 Et sa femme lui dit : Tu conserveras encore ton intégrité ? Bénis Dieu et meurs.
10 Et il lui répondit : Tu parles comme une femme impie. Quoi ? nous recevrons les biens de la main de Dieu et nous n'en recevrons point les maux ? Dans toutes ces choses, Job ne pécha point par ses lèvres.
11 Or, trois des intimes amis de Job, Eliphaz Thémanite, Bildad Sçuhite, et Tsophar Nahamathite, ayant appris tous les maux qui lui étaient arrivés, partirent chacun du lieu où ils étaient, et convinrent ensemble d'un jour pour venir s'affliger avec lui et pour le consoler.
12 Ces amis levant de loin leurs yeux, ne le reconnurent point, et élevant leur voix, ils pleurèrent et déchirèrent chacun leur manteau, et répandirent de la poudre sur leurs têtes, en la jetant en l'air vers les cieux.
13 Et ils s'assirent à terre avec lui, pendant sept jours et sept nuits, et nul d'eux ne lui dit aucune parole ; car ils voyaient que sa douleur était forte, grande.

REFLEXIONS

Voici ce qu'il y a à considérer sur les trois parties de ce chapitre :
I. Que Dieu, pour confondre satan et pour manifester pleinement la sincère piété de Job, permit à satan de frapper ce Saint homme d'une maladie étrange et très douloureuse après qu'il eût perdu son bien et ses enfants.
Dieu envoie souvent à ceux qu'il aime le plus les maux les plus rudes et des afflictions de toutes

les sortes, mais il le fait pour les éprouver et pour leur donner occasion de lui marquer tant mieux la sincérité de leur attachement.
II. Dans la seconde partie du chapitre, il y a à remarquer :
D'un côté le procédé de la femme de Job qui, au lieu de le consoler et de l'encourager, le sollicitait à murmurer contre Dieu et à le maudire et de l'autre la merveilleuse constance de Job qui conserva toujours son intégrité et qui dit à sa femme
Quoi ? Nous recevrions les biens de la main de Dieu et nous n'en recevrions pas les maux ?
Il faut penser là-dessus que les personnes qui sont unies par le mariage ou autrement commettent un très grand péché quand elles ne s'édifient pas les unes les autres et qu'elles ne s'exhortent pas mutuellement à la piété et que lorsqu'il plaît à Dieu de nous affliger, nous devons acquiescer humblement à sa volonté et recevoir de sa main tout ce qu'il nous dispense, les maux ne procédant pas moins de lui et ne nous étant pas moins utiles que les biens.
III. L'exemple des trois amis de Job qui vinrent le visiter dans son adversité nous apprend à nous intéresser pour les personnes affligées et comme le dit St. Paul : *à pleurer avec ceux qui pleurent* et à les consoler par toutes sortes de moyens.

CHAPITRE III

Job pressé de ses maux maudit le jour de sa naissance. Il souhaite la mort et il se plaint de ce que Dieu l'avait laissé vivre pour endurer tant d'afflictions.

1 Après cela Job ouvrit sa bouche et maudit son jour ;
2 et prenant la parole, il dit :
3 Que le jour auquel je naquis périsse, et la nuit en laquelle il fut dit : Un homme est né.
4 Que ce jour-là ne soit que ténèbres ; que Dieu ne le recherche point d'en haut, et qu'il ne soit point éclairé de la lumière !
5 Que les ténèbres et l'ombre de la mort rendent ce jour souillé ; que les nuées obscures demeurent sur lui ; qu'on l'ait en horreur comme un jour d'amertume !
6 Que l'obscurité couvre cette nuit-là, qu'on ne la mette pas parmi les jours de l'année, et qu'elle ne soit point comptée dans les mois.
7 Que cette nuit-là soit solitaire, et qu'on ne s'y réjouisse point.
8 Que ceux qui maudissent les jours, et ceux qui sont toujours prêts à renouveler leur deuil, la maudissent.
9 Que les étoiles de son crépuscule soient obscurcies ; qu'elle attende la lumière, mais qu'il n'y en ait point, et qu'elle ne voie point les rayons de l'aurore,
10 Parce qu'elle n'a pas fermé le ventre qui m'a porté, et qu'elle n'a point caché à mes yeux le tourment qui m'accable.
11 Que ne suis-je mort dès la matrice ! Que ne suis-je expiré aussitôt que je suis sorti du ventre de ma mère !
12 Pourquoi m'a-t-on reçu sur les genoux ? Et pourquoi m'a-t-on présenté des mamelles, afin que je les suçasse !
13 Car maintenant je serais couché dans le tombeau et je me reposerais ; je dormirais : dès lors j'aurais été en repos,
14 avec les rois et les gouverneurs de la terre, qui se bâtissent des solitudes ;
15 ou avec les princes qui avaient de l'or, et qui avaient rempli leurs maisons d'argent.
16 Ou, pourquoi n'ai-je pas été comme un avorton caché, comme les petits enfants qui n'ont jamais vu la lumière ?
17 C'est là que les méchants ne tourmentent plus personne, et que ceux qui ont perdu leur force, se reposent.
18 C'est là que ceux qui avaient été liés ensemble, jouissent du repos et n'entendent plus la voix de l'exacteur.

19 Le petit et le grand sont là, et l'esclave n'est plus là, sujet à son maître.
20 Pourquoi la lumière est-elle donnée au misérable, et la vie à ceux qui ont le cœur outré ;
21 qui attendent la mort, et elle ne vient point, et qui la recherchent plus que les trésors ;
22 qui seraient ravis de joie, et qui auraient de grands transports s'ils avaient trouvé le sépulcre ?
23 Pourquoi la lumière est-elle donnée à l'homme auquel le chemin est caché, et que Dieu a couvert de tous côtés de ténèbres ?
24 Car je soupire avant que de manger, et mes cris coulent comme des eaux.
25 Parce ce que je craignais le plus, m'est arrivé, et ce que j'appréhendais est tombé sur moi.
26 Je n'ai point eu de paix, je n'ai point eu de repos ni de calme ; et le trouble est venu *sur moi*.

REFLEXIONS

Il faut regarder les plaintes que Job fait dans ce chapitre comme un effet de la violence de ses maux et c'est ici une de ces infirmités qui peuvent se rencontrer dans les personnes même qui ont une sincère piété, ce qui nous avertit que la faiblesse de la chair est grande et qu'ainsi nous devons prendre garde qu'elle ne nous porte à l'impatience et au murmure.

Job disait qu'il vaudrait mieux pour lui n'être jamais né ou être mort avant son adversité, mais il disait cela dans les mouvements de sa douleur. Car il n'ignorait pas que si Dieu laisse vivre certaines personnes dans d'extrêmes souffrances, on ne doit pas croire que ces gens-là fussent plus heureux d'être morts. Il savait et il reconnait dans ce livre que Dieu est infiniment bon et parfaitement sage, qu'il ne fait rien que pour de bonnes raisons prises de notre propre bien et que l'état où il nous met est toujours celui qui nous convient le mieux.

Nous devons donc nous soumettre avec résignation et avec joie à tout ce qu'il lui plaît de nous dispenser, surtout puisqu'au lieu de nous traiter avec trop de sévérité, il ne nous punit pas selon que nos péchés le méritent. Et si notre faiblesse nous pousse aux murmures et que nous ne découvrions pas d'abord les raisons de la conduite de Dieu envers nous, il faut réprimer ces mouvements d'impatience et porter notre croix tout autant de temps qu'il plaira à Dieu en attendant qu'il mette fin à nos maux.

CHAPITRE IV

Eliphaz, le premier des amis de Job, le reprend de ce qu'il s'abandonnait aux murmures, lui qui avait exhorté autrefois les affligés à la patience.
Il lui présente que Dieu afflige les méchants et non les gens de bien.
Il rapporte une vision qu'il avait eue par laquelle Dieu lui avait fait connaître quelle était sa justice et quel est le néant et la corruption de l'homme. Par ce discours Eliphaz voulait faire comprendre à Job que c'était à cause de ses péchés que Dieu l'affligeait, que la piété qu'il avait fait paraître pendant sa prospérité n'était pas sincère et qu'il ne connaissait pas bien son néant et son indignité.

1 Alors Eliphaz Thémanite prit la parole et dit :
2 Si nous entreprenons de te parler, te fâcheras-tu ? Mais qui pourrait retenir ses paroles ?
3 Voilà, tu as *en toi-même* instruit plusieurs, et tu as soutenu les mains *qui étaient* affaiblies.
4 Tes paroles ont redressé ceux qui chancelaient, et tu as affermi les genoux qui pliaient.
5 Et maintenant que ceci t'est arrivé, tu perds courage ; le mal t'a atteint, et tu es tout éperdu.
6 Ta piété n'a-t-elle pas été ton espérance, et l'intégrité de tes voies, n'a-t-elle pas été ton attente ?
7 Rappelle en ta mémoire, je te prie, qui est l'innocent qui ait jamais péri ; et où est-ce que les hommes droits ont été exterminés ?
8 J'ai toujours vu que ceux qui labourent l'iniquité et qui sèment l'outrage, les moissonnent.
9 Ils périssent par le souffle de Dieu, et ils sont consumés par le vent de sa colère.
10 Le rugissement du lion, et le cri du grand lion cesse ; les dents des lionceaux sont arrachées.

11 Le lion périt faute de proie, et les petits du vieux lion ont été écartés.
12 Pour moi, une parole m'a été adressée en secret, et mon oreille en a entendu quelque peu ;
13 pendant les pensées diverses des visions de la nuit, quand un profond sommeil assoupit les hommes,
14 une frayeur et un tremblement me saisit, qui pénétra tous mes os.
15 Un esprit passa devant moi, qui me fit hérisser les cheveux,
16 et il se tint là, mais je ne connus point son visage ; une figure d'homme était devant mes yeux, et j'entendis une voix basse qui disait :
17 L'homme sera-t-il plus juste que Dieu ? L'homme sera-t-il plus pur que celui qui l'a créé ?
18 Voici, il ne s'assure point sur ses serviteurs, et il met de la lumière dans ses anges ;
19 combien plus ceux qui demeurent dans des maisons d'argile, dont le fondement est dans la poudre, seront-ils consumés à la rencontre d'un vermisseau ?
20 Ils sont détruits du matin au soir, sans qu'on y prenne garde ; et ils périssent pour toujours.
21 L'excellence qui était en eux n'est-elle pas passée ? Ils meurent sans avoir été sages.

REFLEXIONS

La principale réflexion qu'il faut faire sur ce discours d'Eliphaz, c'est que quoi qu'en général il soit vrai que les innocents ne périssent jamais et que Dieu afflige les hommes à cause de leurs péchés, Eliphaz avait pourtant tort de conclure de là que la vertu de Job n'avait pas été sincère. La raison en est que Dieu envoie aussi des maux aux gens de bien. Ainsi ce serait un jugement bien téméraire et tout à fait précipité de croire que ceux que Dieu afflige sont des impies ou des hypocrites par cela seulement qu'ils sont affligés. La piété et la justice veulent au contraire qu'on juge d'eux charitablement, surtout quand leur vie a été innocente comme celle de Job l'avait été.

La vision qu'Eliphaz rapporte ici est très remarquable et pleine d'instructions. Dieu se révélait souvent aux hommes de ce temps-là par des apparitions, par des songes et en faisant entendre sa voix. Ce fut ainsi qu'il se révéla à Eliphaz pour lui apprendre que Dieu est parfaitement juste dans toutes ses œuvres et que l'homme doit reconnaître qu'il n'est rien devant lui qu'une créature infirme et corrompue.

CHAPITRE V

Eliphaz parle des jugements de Dieu sur les méchants et sur leur postérité.
Il dit de très belles choses pour montrer quelle est la puissance, la justice et la bonté du Seigneur et en particulier comment il a accoutumé de confondre les méchants et de délivrer les justes.
Il parle de l'utilité des châtiments de Dieu, il exhorte Job à profiter de ceux que Dieu lui envoyait et à reconnaître ses péchés et il lui fait espérer que par ce moyen il serait délivré de ses maux et rétabli dans son premier état.

1 Crie maintenant ; y aura-t-il quelqu'un qui te réponde ? Et à qui d'entre les saints t'adresseras-tu ?
2 Certainement la colère tue l'insensé, et le dépit fait mourir celui qui est destitué de sens.
3 J'ai vu l'insensé qui jetait des racines ; mais j'ai aussitôt maudit sa demeure.
4 Ses enfants, bien loin de trouver leur sûreté, sont écrasés à la porte, sans qu'il y ait personne qui les délivre.
5 L'affamé dévore la moisson de cet homme, l'enlevant même d'entre les épines ; et le voleur engloutit ses biens.
6 Car le tourment ne sort point de la poudre, et le travail ne germe point de la terre ;
7 bien que l'homme naisse pour le travail, comme les étincelles s'élèvent pour voler.
8 Certainement, j'aurai recours au Dieu fort ;
9 qui fait des choses si grandes qu'on ne les peut sonder, et qui fait tant de choses merveilleuses

qu’on ne les peut compter ;
10 qui répand la pluie sur la face de la terre, et qui envoie les eaux sur les campagnes ;
11 qui élève ceux qui étaient abaissés, et qui fait que ceux qui étaient dans l’affliction, sont élevés et délivrés.
12 Il dissipe les projets des hommes rusés, en sorte qu’ils ne viennent point à bout de leurs desseins.
13 Il surprend les sages dans leur ruse, et le conseil des pervers est renversé.
14 Au milieu du jour ils rencontrent les ténèbres, et ils marchent à tâtons en plein midi, comme dans la nuit.
15 Mais il délivre le pauvre de leur épée, de leur bouche et de la main de l’homme puissant.
16 Ainsi le pauvre remporte ce qu’il a espéré ; mais le méchant a la bouche fermée.
17 Voici, oh ! qu’heureux est l’homme que Dieu châtie ! Ne rejette donc point le châtiment du Tout-Puissant.
18 Car c’est lui qui fait la plaie, et qui la bande ; il blesse, et ses mains guérissent.
19 Il te délivrera dans six afflictions, et à la septième le mal ne te touchera point.
20 Dans un temps de famine il te garantira de la mort, et de l’épée en temps de guerre.
21 Tu seras à couvert du fléau de la langue, et tu n’auras point peur de la désolation quand elle arrivera.
22 Tu riras durant la désolation et la famine ; et tu n’auras point peur des bêtes de la terre.
23 Tu auras même la paix avec les pierres des champs, et tu seras en paix avec les bêtes sauvages.
24 Et tu verras la prospérité dans ta tente, et tu prendras soin de ta demeure, et tu ne pécheras point.
25 Tu verras ta postérité s’augmenter, et tes descendants croître comme l’herbe de la terre.
26 Tu entreras vieux au sépulcre, comme un monceau de gerbes qu’on serre en sa saison.
27 Voilà, nous avons examiné la chose, et elle est comme nous te le disons. Ecoute-le, et considère-le pour ton bien.

REFLEXIONS

Les instructions que nous avons ici sont les suivantes :

I. Que bien que les méchants soient dans la prospérité, le jugement de Dieu les poursuit et que leur bonheur n’est pas de durée. Ce qu’Eliphaz dit ici sur ce sujet est très vrai, mais l’application qu’il en fait à Job n’est pas juste.

II. Que Dieu, dont la puissance et la sagesse sont sans bornes, dispense tous les événements et en particulier tout ce qui arrive aux hommes avec une parfaite justice et une grande bonté en sorte que tôt ou tard les méchants sont confondus et les justes délivrés. C’est ce que l’expérience confirme tous les jours et ce qui doit aussi nous détourner du mal et nous engager à mettre toute notre confiance en Dieu seul.

III. La troisième instruction est que c’est un grand bonheur pour les hommes d’être châtiés et qu’ainsi il faut se soumettre avec joie à l’affliction. Eliphaz marque cela par ces belles paroles : *Ô qu’heureux est l’homme que Dieu châtie ! Ne rejette donc point le châtiment du tout-puissant, car c’est lui qui fait la plaie et qui la bande, il blesse et ses mains guérissent.*

Il suit de là que le parti que nous devons prendre dans nos maux, c’est de nous humilier devant Dieu, de profiter de ses châtiments et d’avoir recours à lui. Ceux qui le font peuvent s’assurer, comme cela est dit à la fin de ce chapitre, que Dieu les délivrera de leurs souffrances et des dangers auxquels ils sont exposés et qu’il les comblera de ses faveurs après les avoir éprouvés par l’affliction.

CHAPITRE VI

Job répond dans ce chapitre au discours d’Eliphaz et il fait deux choses :

I. Il justifie ses plaintes par la violence des maux qu’il endurait et il continue à souhaiter la

mort,
II. Il se plaint de ses amis qui, au lieu de le consoler, l'accablaient par leurs reproches.

1 Mais Job répondit et dit :
2 Plût à Dieu que ce qui m'afflige fût bien pesé, et que ma calamité fût mise dans une balance !
3 Car elle se trouverait plus pesante que le sable de la mer ; c'est pourquoi les paroles me manquent.
4 Car les flèches du Tout-Puissant sont en moi ; mon esprit en suce le venin ; les frayeurs de Dieu se rangent en bataille contre moi.
5 L'âne sauvage crie-t-il auprès de l'herbe, et le bœuf mugit-il auprès de son fourrage ?
6 Mange-t-on sans sel ce qui est fade ? Trouve-t-on du goût dans le blanc d'un œuf ?
7 Ce que mon âme refusait de toucher est devenu pour moi comme un pain de langueur.
8 Plût à Dieu que ce que je demande m'arrivât, et que Dieu me donnât ce que j'attends ;
9 et que Dieu voulût me réduire en poudre, et laisser aller sa main pour m'achever !
10 Mais j'ai pourtant cette consolation, (bien que la douleur me consume et qu'elle ne m'épargne point) que je n'ai point caché les paroles du Dieu saint.
11 Quelle est ma force, que je puisse espérer, et quelle est ma fin, que je prolonge ma vie ?
12 Ma force est-elle une force de pierre, et ma chair est-elle d'acier ?
13 N'est-il pas vrai que je ne trouve plus de secours en moi, et que toute ressource m'est ôtée ?
14 Celui qui n'en peut plus devrait avoir des faveurs de son intime ami ; mais il a abandonné la crainte du Tout-Puissant.
15 Mes amis m'ont manqué comme un torrent, et comme le cours impétueux des torrents qui passent ;
16 qui tarissent par la gelée et sur lesquels la neige s'amasse ;
17 et qui, lorsque la chaleur vient, manquent ; et quand ils sentent la chaleur ils disparaissent et s'écoulent de leur lieu ;
18 qui serpentant çà et là par les chemins, se réduisent à rien et se perdent.
19 Les troupes des voyageurs de Téma y pensaient ; ceux qui vont à Scéba s'y attendaient ;
20 mais ils sont honteux d'avoir espéré ; ils étaient allés jusque-là, et ils en ont rougi.
21 Maintenant vous ne me servez de rien. Vous avez vu ma calamité, et vous en avez eu horreur.
22 Est-ce que je vous ai dit : Apportez-moi et faites-moi des présents de votre bien ;
23 et délivrez-moi de la main de l'ennemi, et rachetez-moi de la main des puissants ?
24 Enseignez-moi, et je me tairai, et faites-moi entendre en quoi j'ai tort.
25 Oh ! que des paroles de vérité ont de force ! mais à quoi sert votre censure ?
26 N'avez-vous donc des paroles que pour me reprendre ? Et les discours d'un homme qui n'a plus d'espérance, ne sont-ils que du vent ?
27 Vous vous jetteriez même sur un orphelin, puisque vous vous efforcez d'accabler votre intime ami.
28 Maintenant donc, jetez, je vous prie, les yeux sur moi, et voyez si je mens en votre présence.
29 Revenez à vous-mêmes, je vous prie, et qu'il n'y ait point d'injustice ; revenez, car le droit est de mon côté.
30 Y a-t-il de l'iniquité dans mes discours ? Et mon palais ne sait-il pas discerner mes malheurs ?

REFLEXIONS

Job continue à représenter la rigueur de ses maux et il veut justifier par-là les plaintes auxquelles il s'était laissé aller.
I. Nous devons penser sur cela que non seulement il peut arriver aux personnes que Dieu aime et qui le craignent de se voir dans un état tout à fait déplorable et d'être accablé de souffrances et de douleurs, mais que dans cet état l'infirmité humaine peut les jeter dans l'impatience. Quoi

que ce soient-là de ces faiblesses que Dieu pardonne à ses enfants, il faut pourtant tâcher de les surmonter et ne jamais se plaindre trop amèrement quand nous sommes affligés.
II. Pour ce qui est des plaintes que Job fait d'Eliphaz et de ses amis, elles étaient justes, puisqu'au lieu de le consoler, ils venaient lui faire des reproches et jugeaient de lui d'une manière si peu charitable.
Cela nous avertit de faire toujours des jugements favorables des personnes affligées, principalement quand ce sont des gens qui ont eu de la piété, ne pas augmenter leur douleur par des sentiments contraires à la charité, mais de nous conduire plutôt à leur égard avec bonté et compassion et de tâcher d'adoucir l'amertume de leurs maux et de les consoler par toutes sortes de moyens.

CHAPITRE VII
Job décrit les misères de la vie humaine et en particulier la violence des maux qu'il endurait. Il prie Dieu d'avoir pitié de lui et d'épargner sa faiblesse. Il lui expose son trouble et ses frayeurs et il implore sa miséricorde et le pardon de ses péchés.

1 N'y a-t-il pas comme une guerre ordonnée aux mortels sur la terre, et leurs jours ne sont-ils pas comme les jours d'un mercenaire ?
2 Comme un serviteur ne soupire qu'après l'ombre, et comme un ouvrier attend son salaire,
3 ainsi on m'a donné, pour mon partage, des mois qui ne m'apportent rien ; et on m'a ordonné des nuits de travail.
4 Si je suis couché, je dis : Quand me lèverai-je, et quand est-ce que la nuit aura achevé sa mesure ? et je m'inquiète cruellement jusqu'au point du jour.
5 Ma chair est couverte de vers et de mottes de poudre ; ma peau se crevasse et se dissout.
6 Mes jours ont passé plus légèrement que la navette d'un tisserand, et ils se consument sans espérance.
7 Souviens-toi, Éternel ! que ma vie est un vent, et que mon œil ne reverra plus le bien.
8 L'œil de ceux qui me regardent ne me verra plus ; tes yeux seront sur moi, et je ne serai plus.
9 Comme la nuée se dissipe et s'en va, ainsi celui qui descend au sépulcre ne remontera plus.
10 Il ne reviendra plus dans sa maison, et le lieu où il était ne le connaîtra plus.
11 C'est pourquoi je ne retiendrai point ma bouche ; je parlerai dans l'affliction de mon esprit, et je m'entretiendrai dans l'amertume de mon cœur.
12 Suis-je une mer, ou quelque grand poisson, que tu m'aies ainsi resserré ?
13 Quand je dis : Mon lit me soulagera, ma couche emportera quelque chose de ma plainte ;
14 alors tu m'étonnes par des songes, et tu me troubles par des visions.
15 C'est pourquoi je choisirais d'être emporté par une mort violente, et de mourir, plutôt que de subsister comme je suis.
16 Je suis ennuyé de la vie, et je ne vivrai pas toujours. Retire-toi de moi ; car mes jours ne sont que vanité.
17 Qu'est-ce que de l'homme mortel, que tu en fasses un si grand cas, et que tu penses à lui,
18 que tu le châties chaque matin et que tu l'éprouves à tout moment ?
19 Jusqu'à quand différeras-tu de te retirer de moi ; et ne me permettras-tu point d'avaler ma salive ?
20 J'ai péché ; que te ferai-je, conservateur des hommes ? Pourquoi m'as-tu mis pour être en butte, et pour m'être à charge à moi-même ?
21 Et pourquoi n'ôtes-tu pas mon péché, et ne fais-tu pas passer mon iniquité ? car je vais m'endormir maintenant, dans la poussière ; et si tu me cherches le matin, je ne serai plus.

REFLEXIONS
Nous avons à remarquer dans ce chapitre quelle est la vanité et la brièveté de la vie humaine et

à combien de misères l'homme est sujet en ce monde.
Job nous met cette vérité devant les yeux en disant : *Qu'il y a comme une guerre qui est ordonnée aux mortels sur la terre.* Et c'est là ce qu'il nous fait voir par son exemple et par la rigueur de ses souffrances.
Puisque telle est notre condition et que Job, cet homme si saint et si agréable à Dieu, a été traité de la sorte, nous ne devons pas nous attacher aux choses d'ici-bas, ni être surpris si Dieu nous fait passer par diverses afflictions. Considérons plutôt que Dieu fait tout avec bonté et avec sagesse, qu'il nous envoie les maux pour nous faire sentir la vanité de cette vie et pour nous détacher de ce monde, qu'ainsi nous devons nous soumettre humblement à sa volonté, reconnaître notre néant et nos péchés, le prier d'avoir égard à notre faiblesse et de nous pardonner et lui dire dans cette vue avec Job : *Qu'est-ce que l'homme mortel que tu en fasses un si grand cas et que tu penses à lui ? J'ai péché, que te ferais-je, conservateur des hommes ? Veuille ôter mon péché et faire passer mon iniquité !*

CHAPITRE VIII

Bildad, le second ami de Job, condamne ses plaintes. Il dit que, Dieu étant juste, le malheur de Job et de ses enfants était la peine de leurs péchés. Il prouve par l'expérience de tous les temps que Dieu a accoutumé de punir les méchants et les hypocrites et de bénir au contraire les gens de bien. Par-là Bildad veut obliger Job à reconnaître qu'il s'était attiré par ses péchés les maux qu'il souffrait.

1 Alors Bildad Sçuhite prit la parole et dit :
2 Jusqu'à quand parleras-tu ainsi, et les paroles de ta bouche *seront-elles* comme un vent impétueux ?
3 Le Dieu fort renverserait-il l'équité ? et le Tout-Puissant renverserait-il la justice ?
4 Si tes enfants ont péché contre lui, il les a aussi livrés à leur péché.
5 Mais si tu recherches le Dieu fort dès le matin, et que tu demandes grâce au Tout-Puissant ;
6 si tu es pur et droit, certainement il se réveillera pour toi, et il fera régner la paix dans l'habitation de ta justice.
7 Et si ton commencement a été petit, ta dernière condition sera beaucoup plus grande.
8 Car, je te prie, interroge les races précédentes, et applique-toi à t'informer avec soin de leurs pères.
9 Car pour nous, nous ne sommes que d'hier, et nous ne savons rien, parce que nos jours sont sur la terre comme une ombre.
10 Mais ceux-là ne t'enseigneront-ils pas, ne te parleront-ils pas, et ne tireront-ils pas ces discours de leur cœur ?
11 Le jonc montera-t-il sans le limon ? L'herbe des marais croîtra-t-elle sans eau ?
12 Ne flétrira-t-elle pas, même avant toutes les herbes, bien qu'elle soit encore dans sa verdure, et qu'on ne la cueille point ?
13 Il en sera ainsi des voies de tous ceux qui oublient le Dieu fort ; et l'attente de l'hypocrite périra.
14 Son espérance sera frustrée, et sa confiance sera comme une maison d'araignée.
15 Il s'appuiera sur sa maison, mais elle n'aura point de fermeté ; il pensera l'affermir, mais elle ne subsistera point.
16 Mais le juste est plein de vigueur, comme une plante exposée au soleil, et ses jets poussent par-dessus son jardin.
17 Ses racines s'entrelacent près des sources, et elles embrassent les pierres des bâtiments.
18 Fera-t-on qu'il ne soit plus en sa place, et que le lieu où il était ne le reconnaisse plus, et qu'il dise : Je ne t'ai point connu ?
19 Voilà la joie qu'il reçoit de sa conduite, et même il en germera d'autres de la poussière après

lui.
20 Voilà, le Dieu fort ne rejette point l'homme qui vit dans l'intégrité, et il ne soutient point la main des méchants.
21 Ainsi, il remplira ta bouche de joie, et tes lèvres de chants d'allégresse.
22 Ceux qui te haïssent seront couverts de honte, et la maison des méchants ne subsistera plus.

REFLEXIONS
Ce qu'il faut apprendre de ce chapitre c'est :
I. Que Dieu est juste et sage dans ce qu'il dispense aux hommes, qu'il ne leur fait aucun tort lorsqu'il les afflige et qu'ils n'ont aucun sujet de se plaindre de lui,
II. Que Dieu s'apaise envers ceux qui le recherchent, qui lui demandent grâce et qui s'adonnent à l'intégrité et à la droiture,
III. Qu'on a vu de tout temps des impies et des hypocrites éprouver sa colère et être frustrés de leur attente.
Ce sont là des vérités certaines et des instructions que nous devons bien retenir et qui sont très propres pour nous faire vivre dans la crainte de Dieu et pour nous soutenir dans l'adversité.
Cependant, il ne faut pas croire que les justes ne soient jamais affligés et quoi que ce que Bildad établit dans ce chapitre soit véritable, il faisait pourtant un jugement faux et précipité en disant que Job n'était pas agréable à Dieu parce qu'il était dans l'adversité.
Dieu expose souvent les gens de bien à de très grands maux pour les éprouver et pour les faire servir d'exemple aux autres, mais quoi qu'il puisse leur arriver, ce que Bildad dit est toujours vrai : *Que le Dieu fort ne rejette jamais celui qui vit dans l'intégrité.*

CHAPITRE IX
Job répond au discours de Bildad son ami. Il convient de ce que Bildad lui avait dit de la justice de Dieu, il reconnait que Dieu est infiniment sage, qu'il a une souveraine autorité sur les hommes et que sa puissance, sa grandeur et sa justice paraissent dans toutes ses œuvres, il confesse qu'il ne saurait se justifier devant lui et il a recours à sa miséricorde.
Cependant, il soutient que Dieu afflige les justes aussi bien que les méchants et qu'il permet quelquefois que les impies jouissent de la prospérité et il déclare que, quoi qu'il fût accablé des fléaux de Dieu, il n'avait garde de croire que Dieu le traitât avec trop de sévérité.

1 Mais Job répondit et dit :
2 Certainement, je sais que cela est ainsi, et comment l'homme mortel se justifierait-il devant le Dieu fort ?
3 S'il veut plaider avec lui, il ne lui répondra pas sur un seul article, de mille qu'on lui proposera.
4 Dieu est sage de cœur, et tout-puissant en force. Qui est-ce qui s'est opposé à lui, et s'en est bien trouvé ?
5 Il transporte les montagnes ; et ceux qu'il renverse dans sa colère n'y font aucune attention.
6 Il fait trembler la terre et la remue de sa place, et ses colonnes sont ébranlées.
7 C'est lui qui parle au soleil, et le soleil ne se lève point ; et c'est lui qui tient les étoiles sous son sceau.
8 C'est lui seul qui étend les cieux, qui marche sur les hauteurs de la mer ;
9 qui a fait l'Ourse, l'Orion, et les Pléiades, et les signes qui sont au fond du midi ;
10 qui fait des choses si grandes qu'on ne les peut sonder, et qui fait tant de choses merveilleuses qu'on ne les peut compter.
11 Voici, il passera auprès de moi, et je ne le verrai point ; et il repassera, et je ne l'apercevrai point.
12 S'il ravit, qui le lui fera rendre ? qui est-ce qui lui dira : Que fais-tu ?
13 Dieu ne révoque point sa colère ; et le secours des hommes superbes est abattu sous lui.

14 Combien moins lui répondrais-je, moi, et choisirais-je des paroles pour lui parler ?
15 Moi, je ne lui répondrai point, quand même je serais juste ; mais je demanderai grâce à mon juge.
16 Si lorsque je l'invoque il me répondait, je ne croirais point encore qu'il eût écouté ma voix.
17 Car il m'a écrasé d'un tourbillon, et il a ajouté plaie sur plaie, sans que j'en sache la raison.
18 Il ne me permet point de reprendre haleine ; mais il me rassasie d'amertume.
19 S'il est question de la force, voilà, il est le plus fort ; et s'il faut aller en justice, qui entreprendra ma cause ?
20 Si je me justifie, ma propre bouche me condamnera ; si j'allègue que je suis plein d'intégrité, il me convaincra d'être coupable.
21 Quand je serais plein d'intégrité, je ne me soucierais pas de vivre ; je suis ennuyé de la vie.
22 Tout ce que j'ai dit revient à ceci : C'est que Dieu afflige l'homme qui vit dans l'intégrité, aussi bien que l'impie.
23 Au moins, si le fléau faisait mourir incontinent ; mais il semble se rire de l'épreuve des innocents.
24 La terre est livrée entre les mains du méchant ; qui bouche les yeux de ses juges. Si ce n'est lui, qui est-ce donc ?
25 Et mes jours ont passé plus vite qu'un courrier ; ils se sont enfuis, et ils n'ont pas joui du bien.
26 Ils ont passé avec la même vitesse que des barques de poste ; comme un aigle qui vole après la proie.
27 Si je dis : J'oublierai ma plainte, je cesserai d'être chagrin, je prendrai courage ;
28 je suis effrayé de toutes mes douleurs ; car je sais que tu ne me jugeras point innocent.
29 Je serai trouvé méchant ; pourquoi travaillerais-je en vain ?
30 Quand je me laverais dans de l'eau de neige, et que je nettoierais mes mains en pureté ;
31 alors tu me plongerais dans un fossé, et mes vêtements feraient qu'on m'aurait en horreur.
32 Car il n'est pas un homme comme moi, pour que je puisse lui répondre, et que nous allions ensemble en jugement.
33 Il n'y a personne qui puisse prendre connaissance de la cause qui est entre nous, et qui puisse interposer son autorité entre nous deux.
34 Qu'il ôte donc sa verge de dessus moi, et que sa frayeur ne me trouble plus.
35 Je parlerai alors sans le craindre ; mais dans l'état où je me trouve, je ne suis point à moi-même.

REFLEXIONS

Job nous enseigne dans ce chapitre que l'homme ne saurait se justifier devant Dieu, que si le Seigneur voulait entrer en jugement avec lui, de mille articles, il ne pourrait répondre à un seul, que la puissance de Dieu est infinie et que les hommes étant pécheurs, il ne leur est pas permis de se plaindre de quelque manière qu'il les traite, mais qu'ils doivent tous passer condamnation en sa présence et lui demander grâce. Tout ce discours de Job montre que bien qu'il soutînt qu'il n'était pas un méchant, il ne prétendait pas pour tout cela être juste devant Dieu. Nous devons tous entrer dans les mêmes sentiments, faire de sérieuses et de continuelles réflexions sur toutes ces vérités que Job établit dans ce chapitre et nous exciter par là à craindre Dieu, à nous soumettre à sa volonté et à nous confier en lui.

En particulier, ce que Job dit de l'état où les bons et les méchants sont en ce monde nous apprend à juger comme il faut des biens et des maux que Dieu dispense aux hommes et à s'acquiescer aux ordres de la providence, soit qu'elle envoie de l'adversité aux gens de bien, soit qu'elle laisse jouir les méchants de la prospérité.

CHAPITRE X

Job continue à se plaindre des grands maux qu'il souffrait et il supplie le Seigneur de ne pas avoir égard à ses péchés. Il le prie que, comme il l'avait formé et lui avait donné la vie, il voulut lui accorder quelque relâche dans ses extrêmes souffrances avant que de le retirer du monde.

1 Ma vie est devenue ennuyeuse à mon âme ; je m'abandonnerai à mes plaintes ; je parlerai dans l'amertume de mon âme.
2 Je dirai à Dieu : Ne me condamne point ; montre-moi pourquoi tu plaides contre moi.
3 Peux-tu te plaire à m'accabler, à rejeter l'ouvrage de tes mains, et à favoriser les desseins des méchants ?
4 As-tu des yeux de chair ? Vois-tu les choses comme l'homme mortel les voit ?
5 Tes jours sont-ils comme les jours de l'homme mortel ? Tes années sont-elles comme les années de l'homme,
6 Que tu fasses la recherche de mon iniquité, et que tu t'informes de mon péché ?
7 Tu sais que je ne suis pas un impie, et qu'il n'y a personne qui puisse me délivrer de ta main.
8 Tes mains m'ont formé, elles ont arrangé toutes les parties de mon corps, et tu me détruirais !
9 Souviens-toi, je te prie, que tu m'as formé comme l'argile, et que tu me feras retourner en poudre.
10 Ne m'as-tu pas coulé comme du lait ? Et ne m'as-tu pas fait cailler comme un fromage ?
11 Tu m'as revêtu de peau et de chair, et tu m'as composé d'os et de nerfs.
12 Tu m'as donné la vie, et tu as usé de miséricorde envers moi, et par tes soins continuels tu as gardé mon esprit.
13 Et tu tenais dans ton cœur toutes ces choses qui me sont arrivées ; je sais qu'elles viennent de toi.
14 Si j'ai péché, tu m'as remarqué, et tu ne m'as point absous de mon iniquité.
15 Si j'ai agi perfidement, malheur à moi ! Si j'ai été juste, je n'en lève pas la tête plus haut ; je suis rassasié d'ignominie : regarde donc mon affliction.
16 Elle va croissant ; tu chasses après moi comme un grand lion, et tu y reviens, et tu te rends admirable contre moi.
17 Tu produis de nouveaux témoins contre moi ; tu multiplies de plus en plus les effets de ton indignation contre moi ; une nouvelle armée vient contre moi.
18 Et pourquoi m'as-tu tiré du sein de ma mère ? Que n'y suis-je expiré, en sorte qu'aucun œil ne m'eût vu !
19 J'aurais été comme n'ayant jamais existé ; et j'aurais été porté du sein de ma mère au sépulcre !
20 Mes jours ne sont-ils pas en petit nombre ? Qu'il me donne donc du relâche, qu'il s'éloigne de moi, et que je respire un peu ;
21 avant que j'aille, pour n'en plus revenir, dans le pays de ténèbres et d'ombre de la mort ;
22 dans le pays d'une obscurité semblable aux ténèbres de l'ombre de la mort, où il n'y a aucun ordre, et où il n'y a que l'horreur des plus épaisses ténèbres.

REFLEXIONS

On voit dans ce chapitre des marques de la piété de Job et de sa faiblesse.

Sa piété paraît dans l'humilité avec laquelle il invoque le Seigneur et dans l'aveu qu'il fait que Dieu était tout puissant et tout juste et que c'était de lui qu'il tenait la vie et toutes choses.

À cet égard nous devons imiter Job en reconnaissant que Dieu est notre créateur, que, comme c'est lui qui nous a donné la vie, il peut aussi disposer de nous de la manière qu'il lui plaît et que les hommes étant outre cela coupables et pécheurs, il ne leur fait aucun tort lorsqu'il les expose à la souffrance.

Mais nous voyons aussi des marques de la faiblesse de Job dans ses plaintes et surtout en ce qu'il dit qu'il vaudrait mieux pour lui n'être jamais né. Il y avait de l'excès dans ce discours de

Job, quoi que les hommes puissent souffrir, Dieu a toujours de sages et de justes raisons de leur accorder la vie, mais c'était la violence des maux de Job qui lui faisait dire des choses qu'il n'aurait pas dites dans un autre état.
Ceci nous apprend à posséder toujours nos âmes en patience, en sorte que la souffrance ne nous fasse jamais murmurer. Tout ce qui nous est permis quand nous sommes affligés c'est de prier Dieu qu'il épargne notre faiblesse et qu'il nous donne quelque relâche dans nos maux.

CHAPITRE XI

Tsophar, le troisième des amis de Job, le blâme d'avoir parlé comme si Dieu l'avait affligé à tort.
Il lui propose la grandeur de Dieu, sa sagesse, sa puissance et sa justice et il lui promet que, s'il a recours à Dieu par la repentance et par la prière, Dieu fera cesser ses maux et le rétablira dans la prospérité.

1 Alors, Tsophar Nahamathite prit la parole et dit :
2 Ne répondra-t-on point à tant de discours, et ne faudra-t-il qu'être un grand parleur, pour être justifié ?
3 Tes discours vains feront-ils taire les gens ? Te moqueras-tu des autres, sans que personne te confonde ?
4 Car tu as dit : Mes discours sont purs, et je suis net devant tes yeux.
5 Certainement, il serait à souhaiter que Dieu parlât, et qu'il ouvrit sa bouche avec toi.
6 Il te montrerait les secrets de sa sagesse, savoir, qu'il pourrait t'affliger au double. Reconnais donc que Dieu exige de toi beaucoup moins que ton iniquité ne mérite.
7 Trouverais-tu le fond en Dieu en le sondant ? Trouverais-tu parfaitement le Tout-Puissant ?
8 Ce sont les hauteurs des cieux ; qu'y ferais-tu ? C'est une chose plus profonde que les enfers ; qu'y connaîtrais-tu ?
9 Son étendue est plus longue que la terre, et plus large que la mer.
10 Soit qu'il renverse, soit qu'il resserre, soit qu'il rassemble, qui l'en empêchera ?
11 Car il connaît la vanité des hommes ; et quand il voit l'iniquité, n'y prendra-t-il pas garde ?
12 Mais l'homme vide de sens le comprendra-t-il ? l'homme qui est né comme un ânon sauvage ?
13 Si tu disposes ton cœur, et que tu étendes tes mains vers Dieu ;
14 si tu éloignes l'iniquité qui est dans ta main, et si tu ne permets point que la méchanceté habite dans tes tentes ;
15 alors, certainement, tu pourras élever ton visage, qui sera sans tache ; tu seras affermi, et tu ne craindras rien ;
16 et tu oublieras tes travaux, et tu n'en auras non plus de souvenir que des eaux qui sont écoulées.
17 Et le temps s'élèvera pour toi plus clair que le midi, et l'obscurité sera comme le matin.
18 Tu seras plein de confiance, parce qu'il y aura lieu d'espérer ; tu creuseras et tu reposeras sûrement.
19 Tu te coucheras, et il n'y aura personne qui t'épouvante, et plusieurs rechercheront ta bienveillance.
20 Mais les yeux des méchants seront consumés ; il n'y aura point de ressource pour eux, et leur attente sera de rendre l'âme.

REFLEXIONS

Il y a trois choses à remarquer dans ce chapitre :
I. La première est que Tsophar condamne les discours et les plaintes de Job et qu'il lui représente dans cette vue que Dieu est souverainement juste en tout ce qu'il fait. Bien que Tsophar

condamnât Job avec trop de rigueur, ce qu'il dit ici est vrai dans le fond et nous enseigne à reconnaître en toutes choses la puissance et la justice de Dieu et à adorer sa providence dont les voies sont si admirables et si pleines d'équité.
Ces considérations nous convaincront qu'au lieu de murmurer lorsqu'il nous fait passer par la souffrance, nous devons reconnaître avec humilité la justice de ses jugements et même le support dont il use envers nous.
II. Les promesses que Tsophar fait à Job en l'assurant que s'il se convertissait à Dieu, il se verrait rétabli dans sa première prospérité, sont fondées sur cette vérité très certaine que Dieu se fait trouver à ceux qui le cherchent avec humilité et que lorsque les pécheurs confessent leurs péchés et les abandonnent, il s'apaise envers eux.
III. Enfin, nous apprenons du discours de Tsophar qu'un homme de bien est toujours ferme et plein de confiance, qu'il ne craint rien, qu'il repose sûrement, qu'il se couche sans que personne l'épouvante et qu'aucun événement ne peut l'ébranler.
Par où nous voyons qu'il n'y a qu'une sincère piété et la confiance en Dieu qui puissent rendre l'homme heureux en ce monde et lui faire passer la vie avec tranquillité et sans crainte.

CHAPITRE XII

Job répond à ce que Tsophar lui avait dit de la grandeur de Dieu et de sa sagesse infinie. Il tombe d'accord que Dieu donne des preuves si évidentes de sa puissance et de sa sagesse dans le gouvernement du monde qu'il n'y a personne qui ne puisse le remarquer. C'est ce qu'il fait voir par des exemples pris de la nature et de ce qui arrive aux hommes en particulier auxquels il envoie tantôt la prospérité et tantôt l'adversité, élevant les uns et abaissant les autres selon qu'il le trouve à propos.

1 Mais Job répondit et dit :
2 Vraiment, êtes-vous tout un peuple, et la sagesse mourra-t-elle avec vous ?
3 J'ai du sens aussi bien que vous ; je ne vous suis point inférieur ; et qui ne sait ces choses que vous savez ?
4 Je suis cet homme qui est exposé à la risée de son intime ami, mais qui invoque Dieu et à qui Dieu répond : On se moque de celui qui est juste et plein d'intégrité.
5 Celui dont les pieds sont tout prêts à glisser, est, selon la pensée de celui qui est à son aise, comme un flambeau qu'on méprise.
6 Les tentes des voleurs prospèrent, et ceux qui irritent le Dieu fort sont en sûreté, et Dieu leur met tout entre les mains.
7 Et en effet, je te prie, interroge les bêtes, et chacune d'elles t'enseignera ; ou les oiseaux des cieux, et ils te le déclareront.
8 Ou, parle à la terre, et elle t'instruira, et même les poissons de la mer te le raconteront.
9 Qui est-ce qui ne sait que c'est la main de Dieu qui a fait toutes ces choses ?
10 Car c'est lui qui tient en sa main l'âme de tout ce qui vit, et l'esprit de toute chair humaine.
11 L'oreille ne juge-t-elle pas des discours, comme le palais goûte les viandes ?
12 La sagesse est dans les vieillards, et l'intelligence est le fruit d'une longue vie.
13 Mais c'est en Dieu que se trouve la sagesse et la force ; c'est à lui qu'appartient le conseil et l'intelligence.
14 Voilà, il démolira, et on ne rebâtira point ; s'il renferme quelqu'un, on n'ouvrira point.
15 Voilà, il retiendra les eaux, et tout deviendra sec ; il les lâchera, et elles renverseront la terre.
16 C'est en lui que résident la force et l'adresse ; c'est de lui que dépendent tant celui qui s'égare, que celui qui le fait égarer.
17 Il emmène dépouillés les conseillers, et il frappe d'étourdissement les juges.
18 Il détache le lien des rois, et il met la ceinture sur leurs reins.
19 Il emmène dépouillés ceux qui sont en autorité, et il renverse les puissants.

20 Il ôte la parole aux plus assurés ; il prive de sens les vieillards.
21 Il fait tomber dans le mépris les principaux d'entre les peuples ; il relâche la ceinture des plus forts.
22 Il met en évidence les choses qui étaient cachées dans les ténèbres, et il produit au jour l'ombre de la mort.
23 Il multiplie les nations, et il les fait périr ; il disperse çà et là les nations, et puis il les ramène.
24 Il ôte le courage aux chefs des peuples de la terre ; et il les fait errer dans les déserts, ou il n'y a point de chemin.
25 Ils vont à tâtons dans les ténèbres sans aucune clarté, et il les fait chanceler comme des gens qui sont ivres.

REFLEXIONS

Il paraît dans ce discours de Job que quoi qu'il y eût de l'excès dans les plaintes qu'il avait faites de la rigueur de ses maux, il était pourtant convaincu que Dieu était tout puissant et en même temps parfaitement juste. C'est la doctrine qu'il établit dans ce chapitre où il enseigne que Dieu tient en sa main l'âme de tout ce qui vit, que c'est à lui qu'appartiennent la force et la sagesse, que personne ne peut lui résister, qu'il abaisse les plus puissants, qu'il rend inutile quand il lui plaît la prudence des plus sages et qu'il dispose à son gré de tous les hommes, même des rois et des peuples entiers.
L'usage que nous devons faire de ces vérités est de bien méditer les œuvres du Seigneur et d'apprendre par là à le craindre, à nous confier à lui, à être patients dans l'adversité et à conformer en toutes choses notre volonté à la sienne.

CHAPITRE XIII

Job, après avoir dit dans le chapitre précédent que Dieu est tout puissant et parfaitement juste en tout ce qu'il fait, reproche à ses amis d'avoir mal parlé de la conduite de Dieu envers les méchants et envers les gens de bien. Il témoigne une ferme confiance en Dieu et il le prie de l'épargner et d'avoir pitié de sa faiblesse.

1 Voici, mon œil a vu toutes ces choses ; mon oreille les a ouïes et entendues.
2 Comme vous les savez, je les sais aussi ; je ne vous suis pas inférieur.
3 Mais je parlerai au Tout-Puissant, et je veux alléguer mes raisons au Dieu fort.
4 Et en effet, vous forgez des mensonges, et vous êtes tous des médecins de néant.
5 Plût à Dieu que vous demeurassiez dans le silence, et cela vous serait réputé à sagesse !
6 Ecoutez donc maintenant ma défense, et soyez attentifs à ce que mes paroles répliqueront.
7 Prononceriez-vous des choses injustes en faveur du Dieu fort, et diriez-vous quelque fraude pour lui ?
8 Est-ce à vous de le favoriser, et de plaider la cause du Dieu fort ?
9 Vous en prendra-t-il bien, s'il vous sonde ? Vous jouerez-vous de lui comme d'un homme mortel ?
10 Certainement il vous reprendra même si vous prétendez le favoriser secrètement.
11 Sa majesté ne vous épouvantera-t-elle point ? Et sa frayeur ne tombera-t-elle point sur vous ?
12 Vos discours mémorables sont des sentences de cendre, et vos éminences sont des éminences de boue.
13 Taisez-vous devant moi, et je parlerai ; et qu'il m'arrive ce qui pourra.
14 Pourquoi déchirerais-je ma chair avec mes dents, et tiens-je mon âme entre mes mains ?
15 Voilà, quand il me tuerait, je ne laisserais pas d'espérer en lui, et je défendrais ma conduite en sa présence.
16 Et même, il me délivrerait, mais l'hypocrite ne paraîtra point devant sa face.
17 Ecoutez attentivement mes discours, et prêtez l'oreille à ce que je vais vous déclarer.

18 Voilà, aussitôt que j'aurai déduit par ordre mon droit, je sais que je serai justifié.
19 Qui est-ce qui veut plaider contre moi ? Car maintenant je me tairai, et je mourrai.
20 Seulement, ô Dieu ! ne me fais point ces deux choses, et alors je ne me cacherai point de devant ta face :
21 Eloigne ta main de moi, et que ta frayeur ne m'épouvante plus,
22 et appelle-moi, et je répondrai ; ou je parlerai, et tu me répondras.
23 Combien ai-je commis d'iniquités et de péchés ? Fais-moi connaître mon forfait et mon péché.
24 Pourquoi caches-tu ta face, et me tiens-tu pour ton ennemi ?
25 Déploieras-tu tes forces contre une feuille que le vent emporte ? Poursuivras-tu du chaume sec ?
26 Car tu donnes contre moi des arrêts d'amertume, et tu me fais recevoir la peine des péchés de ma jeunesse.
27 Et tu as mis mes pieds dans les ceps ; tu épies tous mes chemins, et tu observes de près toutes les traces de mes pas.
28 Et ce corps s'en va par pièces comme du bois vermoulu, et comme une robe que la teigne a rongée.

REFLEXIONS

Ce que Job répond à ses amis dans ce chapitre et ce qu'il y dit de la majesté de Dieu et de la justice avec laquelle il se conduit envers les hommes montre bien clairement que si Job s'était plaint trop fortement de ses maux, ces plaintes étaient un effet de son infirmité et qu'elles ne procédaient pas d'un mauvais principe. Nous voyons ici de belles marques de la piété de Job, de la confiance et de l'espérance qu'il avait en Dieu et de sa profonde humilité. Il reconnait humblement son néant et la grandeur de Dieu et il le supplie seulement de lui donner quelque consolation et quelque relâche dans ses douleurs.

C'est ainsi que dans les plus rudes souffrances il faut toujours espérer en Dieu et le prier de ne pas nous châtier en sa colère, mais d'avoir pitié de nous et de se souvenir que nous ne sommes que poudre et que cendre devant lui.

CHAPITRE XIV

Ce chapitre est un tableau de la fragilité de la vie humaine. Job y décrit les misères auxquelles l'homme est sujet pendant sa vie et l'état où il est réduit par la mort. Il fait voir dans sa personne un exemple de ces misères et il prie Dieu d'avoir pitié de lui et surtout de n'avoir pas égard à ses péchés.

1 L'homme né de femme est d'une vie courte et plein d'ennui.
2 Il sort comme une fleur, puis il est coupé ; il s'enfuit comme une ombre, et il ne s'arrête point.
3 Et, cependant, tu as ouvert tes yeux sur lui, et tu me tires en cause contre toi !
4 Qui est-ce qui tirera une chose nette de ce qui est souillé ? Personne.
5 Ses jours sont déterminés ; le nombre de ses mois est entre tes mains ; tu lui as prescrit ses limites, qu'il ne passera point.
6 Retire-toi donc de dessus lui, et qu'il ait quelque repos, jusqu'à ce qu'il ait achevé, comme un mercenaire achève sa journée.
7 Car si un arbre est coupé, il y a de l'espérance, il repoussera encore, et il aura encore des rejetons ;
8 bien que sa racine soit vieillie dans la terre, et que son tronc soit comme mort dans la poussière ;
9 dès qu'il sentira l'eau, il repoussera et produira du fruit, comme un arbre nouvellement planté.
10 Mais l'homme meurt, et perd toute sa force, et il expire ; puis où est-il ?

11 Comme les eaux s'écoulent de la mer, et comme une rivière devient à sec et tarit,
12 ainsi l'homme est couché par terre, et il ne se relève point ; ils ne se réveilleront point ; et ils ne seront point réveillés de leur sommeil, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de cieux.
13 Que je souhaiterais que tu me cachasses dans le sépulcre ; que tu m'y misses à couvert jusqu'à ce que ta colère fût passée ; que tu me donnasses un terme, après lequel tu te souvinsses de moi !
14 Si l'homme meurt, revivra-t-il ? Attendrai-je tous les jours de mon combat, jusqu'à ce qu'il m'arrive quelque changement ?
15 Tu m'appelleras, et je te répondrai, et tu prendras plaisir à l'ouvrage de tes mains.
16 Mais maintenant tu comptes mes pas, et ne prends-tu pas garde à mon péché ?
17 Mes péchés sont cachetés comme dans un faisceau, et tu as cousu ensemble mes iniquités.
18 Certainement, comme une montagne s'éboule en tombant, et comme un rocher est transporté de sa place ;
19 et comme les eaux minent les pierres et entraînent par un débordement la poussière de la terre, et ce qu'elle a produit ; ainsi tu fais périr l'espérance de l'homme mortel.
20 Tu te montres toujours plus fort que lui, et il s'en va ; et lui ayant fait changer de visage, tu le renvoies.
21 Ses enfants seront avancés, mais il n'en saura rien ; ou ils seront abaissés, mais il ne s'en souciera point.
22 Mais sa chair, *pendant qu'elle est* sur lui, a de la douleur, et son âme s'afflige *tandis qu'elle est* en lui.

REFLEXIONS

Ce chapitre contient une description de la vanité de notre vie. Nous y voyons que cette vie est courte et accompagnée de beaucoup de misères, qu'on n'y jouit d'aucun bonheur assuré et qu'elle se termine enfin par la mort. Ce sont là des vérités que personne ne peut ignorer et voici l'usage que nous devons en faire.
C'est :
I. De ne pas nous attacher trop à la vie et aux choses de la terre qui sont toutes vaines et passagères,
II. D'être modéré dans la prospérité et de supporter patiemment l'adversité,
III. De prier le Seigneur qu'il lui plaise de nous assister toujours pendant le cours de cette vie périssable et surtout de nous pardonner nos péchés.
IV. Enfin, nous devons bénir Dieu de ce que nous avons dans l'Évangile et dans l'espérance ferme et certaine de la résurrection une consolation efficace et un remède assuré contre la vanité de cette vie et contre la mort. Notre grand soin donc, doit être de profiter du temps et des moyens que Dieu nous accorde pendant que nous sommes en ce monde pour nous affranchir des misères auxquelles nous y sommes sujets et de la mort même et pour nous assurer la possession des véritables biens et d'une meilleure vie.

CHAPITRE XV

Eliphaz parle pour la seconde fois. Il accuse Job d'avoir tenu des discours contraires à la justice de Dieu et à la piété.
Il soutient que si les méchants sont heureux pendant quelque temps, Dieu les punit dès cette vie en ce qu'ils n'ont jamais de repos en leur conscience et que leur félicité n'est pas de durée.
Il faut se souvenir en lisant ce chapitre que ce qu'Eliphaz y dit est le plus souvent vrai, mais qu'il ne s'ensuit pas de là que tous ceux qui souffrent soient des impies, ni que Job fût un méchant parce qu'il était extraordinairement affligé.

1 Alors Eliphaz Thémanite prit la parole et dit :

2 Un homme sage dans ses réponses, prononcera-t-il des opinions vaines, et remplira-t-il son cœur du vent d'Orient ?
3 Et disputera-t-il avec des discours qui ne servent de rien, et avec des paroles dont on ne peut tirer aucun profit ?
4 Certainement, tu abolis la crainte de Dieu, et tu anéantis la prière qu'on doit présenter au Dieu fort.
5 Car ta bouche montre ton iniquité, et tu as choisi la langue des hommes rusés.
6 C'est ta bouche qui te condamne, et non pas moi, et tes lèvres témoignent contre toi.
7 Es-tu le premier homme né ? As-tu été formé avant les montagnes ?
8 As-tu été instruit dans le conseil secret de Dieu, et en as-tu emporté la sagesse ?
9 Que sais-tu que nous ne sachions pas ? Quelle connaissance as-tu que nous n'ayons aussi ?
10 Il y a aussi parmi nous quelque homme à cheveux blancs, et quelques vieillards ; il y en a même de plus avancés en âge que ton père.
11 Les consolations du Dieu fort sont-elles trop petites pour toi ? Et cela t'est-il caché ?
12 Qu'est-ce qui te fait perdre courage, et pourquoi tes yeux regardent-ils de travers ?
13 Pourquoi pousses-tu ton souffle contre le Dieu fort, et fais-tu sortir de ta bouche de tels discours ?
14 Qu'est-ce que l'homme mortel, pour être pur ; et celui qui est né de femme, pour être juste ?
15 Voici, il ne s'assure point sur ses saints, et les cieux ne se trouvent point purs devant lui ;
16 et combien plus l'homme qui boit l'iniquité comme l'eau, est-il abominable et puant ?
17 Je t'enseignerai ; écoute-moi, et je te raconterai ce que j'ai vu ;
18 ce que les sages ont déclaré, et qu'ils n'ont point caché, et qu'ils avaient reçu de leurs pères ;
19 auxquels seuls ce pays a été donné, et parmi lesquels l'étranger n'est point passé.
20 Le méchant est comme en travail d'enfant tous les jours, et un petit nombre d'années est réservé à l'homme violent.
21 Un cri de frayeur est dans ses oreilles ; au milieu de la paix il croit que le destructeur se jette sur lui.
22 Il ne croit point pouvoir sortir des ténèbres, et il voit toujours l'épée.
23 Il court de tous côtés après le pain, disant : Où y en a-t-il ? Il sait que le jour des ténèbres lui est préparé.
24 L'angoisse et l'adversité l'épouvantent, et elles l'assiègent, comme un roi qui est préparé pour le combat.
25 Parce qu'il a élevé sa main contre le Dieu fort, et qu'il s'est raidi contre le Tout-Puissant.
26 Dieu a couru contre lui, et l'a saisi au plus épais de ses boucliers,
27 parce que la graisse a couvert tout son visage, et qu'elle a fait des plis sur son corps.
28 Il habitera dans les villes détruites, et dans les maisons désertes, qui ne sont plus que des monceaux de pierres ;
29 il ne s'en enrichira point, et ses biens ne croîtront point, et ce qu'il voulait achever ne s'étendra point sur la terre.
30 Il ne pourra se tirer des ténèbres ; la flamme séchera ses branches encore tendres ; et il s'en ira par le souffle de sa bouche.
31 Qu'il ne s'assure point sur la vanité qui le séduit, car la vanité sera sa récompense.
32 Il périra avant que ses jours soient accomplis ; ses branches ne reverdiront point.
33 On lui ravira son verjus comme à une vigne ; et on fera tomber sa fleur comme à un olivier.
34 Car la bande des hypocrites sera désolée ; le feu dévorera les tentes de ceux qui reçoivent les présents.
35 Ils conçoivent le travail, et ils enfantent le tourment, et ils inventent dans leur cœur des tromperies.

REFLEXIONS

Les avertissements qu'Eliphaz donne à Job dans ce discours nous apprennent :
I. Qu'il ne faut jamais murmurer contre Dieu, ni trouver à redire à sa conduite, quoi qu'il nous arrive et que l'homme étant corrompu et souillé, il ne doit point se plaindre des maux qu'il souffre, ni prétendre se justifier devant Dieu qui est la sainteté même.
II. Eliphaz décrit ici avec beaucoup de force les frayeurs dont les méchants sont agités et le trouble d'une mauvaise conscience. Il dit que le méchant est comme en travail tous les jours de sa vie, qu'il est perpétuellement en crainte, qu'il ne jouit jamais d'aucun solide repos et que sa prospérité passe en très peu de temps.
C'est là une vérité que le sentiment de tous les hommes et l'expérience de tous les temps confirment. C'est aussi ce qui doit nous donner une grande crainte du péché puisqu'il nous expose à tant de misères et nous faire embrasser la piété qui seule peut nous procurer la paix intérieure et la tranquillité de la conscience et assurer notre bonheur pour toujours en nous rendant Dieu favorable.

CHAPITRE XVI

Job répond à Eliphaz, il reproche à ses amis leur dureté et il leur dit que s'ils étaient en pareil état que lui, il les consolerait au lieu d'augmenter leur affliction.
Il parle encore de ses souffrances, il dit que Dieu l'avait accablé de ses fléaux.
Enfin il proteste qu'il ne se sentait coupable d'aucun crime et il prend même Dieu à témoin de son innocence.

1 Mais Job répondit et dit :
2 J'ai souvent entendu de pareils discours ; vous êtes tous des consolateurs fâcheux.
3 N'y aura-t-il point de fin à ces discours en l'air, et qu'est-ce qui te porte à répondre ainsi ?
4 Parlerais-je comme vous faites, si vous étiez en ma place ? accumulerais-je des paroles contre vous, ou hocherais-je la tête sur vous ?
5 Je vous fortifierais par les paroles de ma bouche, et je ne discourrais pas tant.
6 Si je parle, ma douleur n'en sera point soulagée ; et *si* je me tais, elle ne s'en ira pas.
7 Mais maintenant elle m'accable. Tu as désolé toute ma troupe.
8 Les rides dont tu m'as couvert, sont le témoin de ma douleur ; et la maigreur qui est venue sur mon visage, en rend témoignage.
9 Sa fureur m'a déchiré, il s'est déclaré mon ennemi, il grince les dents sur moi, et étant devenu mon ennemi il étincelle des yeux contre moi.
10 Ils ouvrent leur bouche contre moi ; ils me donnent des soufflets sur la joue pour m'outrager ; ils s'assemblent tous contre moi.
11 Le Dieu fort m'a enfermé sous le pouvoir de l'impie, et il m'a fait tomber entre les mains des méchants.
12 J'étais en repos, et il m'a écrasé ; il m'a saisi au collet, et m'a brisé, et il m'a mis comme en butte à ses traits.
13 Ses archers m'ont environné ; il me perce les reins, et ne m'épargne aucunement, et il répand mes entrailles sur la terre.
14 Il m'a brisé et m'a fait plaie sur plaie ; il a couru sur moi comme un homme puissant.
15 J'ai cousu un sac sur ma peau, et j'ai terni mon éclat dans la poussière.
16 Mon visage est couvert de boue à force de pleurer, et l'ombre de la mort est sur mes paupières.
17 Non qu'il y ait aucun outrage dans mes mains, et que ma prière ne soit pas pure.
18 O terre, ne cache point le sang que j'ai répandu, et que mon cri ne soit point exaucé !
19 Et même, voilà, j'ai maintenant mon témoin dans les cieux, mon témoin est dans les lieux hauts.
20 Mes intimes amis se moquent de moi, et mon œil fond en larmes devant Dieu.

21 Oh ! s'il était permis à l'homme de raisonner avec Dieu, comme un homme raisonne avec son intime ami !
22 Car les années qui me sont déterminées s'en vont, et j'entre dans un sentier d'où je ne reviendrai plus.

REFLEXIONS

Les reproches que Job fait à ses amis de leur dureté en leur disant qu'ils étaient des consolateurs fâcheux et que s'ils étaient en sa place, il ne leur parlerait pas comme ils lui avaient parlé, nous enseignent qu'il ne faut jamais insulter aux malheureux, ni augmenter leur affliction en les traitant avec rigueur ou en faisant des jugements opposés à la charité, mais qu'on doit plutôt les consoler autant qu'on le peut et les supporter dans leurs faiblesses.

Pour ce qui est des plaintes que Job continue à faire dans ce chapitre et des protestations qu'il y fait de son innocence, il ne faut pas prendre ce qu'il dit à la rigueur, ni croire qu'il prétendît être exempt de tout péché et se justifier devant Dieu. Mais comme ses amis l'avaient accusé de s'être attiré par ses péchés les maux qu'il souffrait, sa pensée était simplement qu'il n'était pas coupable de ces crimes que les méchants et les impies commettent et qui les exposent à la malédiction divine.

Toute personne qui craint Dieu sincèrement doit être en état de tenir ce langage et cela doit nous faire reconnaître combien on est heureux quand on vit dans l'innocence et quand, en s'humiliant devant Dieu comme les plus justes doivent toujours le faire, on ose le prendre à témoin de l'intégrité avec laquelle on s'efforce de le servir et de faire sa volonté.

CHAPITRE XVII

Job continue à se plaindre à ses amis qui le condamnaient,
Et il dit que dans l'état déplorable où il se rencontrait il ne s'attendait plus qu'à la mort.

1 Mes esprits se dissipent, mes jours vont être éteints, le sépulcre m'attend.
2 Je n'ai à faire qu'à des railleurs, et mon œil veille toute la nuit pendant qu'ils aigrissent mon esprit.
3 Donne-moi, je te prie, un pleige auprès de toi : qui est-ce qui me touchera dans la main ?
4 Car tu as caché à leur cœur l'intelligence ; c'est pourquoi tu ne les élèveras pas.
5 Les yeux des enfants de celui qui parle en flatterie à ses intimes amis, défaudront.
6 Il m'a rendu la fable des peuples, et je suis comme un tambour devant eux.
7 Mon œil est terni de chagrin, et tous les membres de mon corps sont comme une ombre.
8 Les hommes droits en seront étonnés, et l'innocent s'élèvera contre l'hypocrite.
9 Cependant, le juste demeurera ferme dans ses voies, et celui qui a les mains nettes, se fortifiera.
10 Revenez donc vous tous, revenez, je vous prie ; car je ne trouve aucun sage entre vous.
11 Mes jours sont passés ; mes desseins, qui occupaient mon cœur, sont renversés.
12 Ils ont changé la nuit en jour, et la lumière est près des ténèbres.
13 Ce que j'attends, c'est que le sépulcre va être ma maison, et que je dresserai mon lit dans les ténèbres.
14 Je crie à la fosse : Tu es mon père ; et aux vers : Vous êtes ma mère et ma sœur.
15 Où sera donc son attente ? Et qui est-ce qui la verra ?
16 Mes espérances descendront jusqu'aux barrières du sépulcre, et nous nous reposerons ensemble dans la poussière.

REFLEXIONS

Il faut faire ces deux considérations sur ce chapitre.

I. La première que c'est un surcroît d'affliction pour les misérables de voir que ceux-là même

qui devraient les plaindre et les consoler aggravent leur douleur par des reproches et par des discours capables d'ébranler leur foi comme les amis de Job faisaient à son égard.
Ceux qui en usent de la sorte envers les malheureux pèchent contre la charité et contre la justice.
II. L'autre considération est que Job parle comme s'il n'attendait plus de consolation et de délivrance que par la mort. Il y a quelque faiblesse dans ce langage, mais on aurait tort de juger des véritables sentiments de Job par ce qu'il disait dans la violence de sa douleur. Il marque en plusieurs endroits de ce livre que dans ses malheurs il espérait toujours en Dieu.
Cela doit nous apprendre à nous affermir tellement dans la crainte de Dieu et dans la foi qu'il ne nous échappe jamais rien qui puisse blesser la soumission que nous devons aux ordres de la providence et que nous soyons toujours animés d'une ferme confiance qui nous soutienne au milieu des plus grandes afflictions et dans la mort même.

CHAPITRE XVIII
Bildad parle pour la seconde fois, il accuse Job de présomption.
Et il soutient que Dieu a accoutumé de faire tomber ses jugements sur les méchants et sur leur postérité.

1 Alors Bildad Sçuhite prit la parole et dit :
2 Quand finirez-vous ces discours ? Ecoutez ; et nous parlerons.
3 Pourquoi sommes-nous réputés comme si nous étions des bêtes et pourquoi nous tenez-vous pour souillés ?
4 Ô toi qui te déchires toi-même dans ta fureur, la terre sera-t-elle abandonnée pour toi ? Les rochers seront-ils transportés de leur place ?
5 Certainement, la lumière des méchants sera éteinte, et leur feu ne jettera point d'étincelles.
6 La lumière qui luisait dans la tente de chacun d'eux sera obscurcie, et la lampe qui éclairait sur eux sera éteinte.
7 Ses démarches violentes seront resserrées, et son propre conseil le renversera.
8 Car il sera pris dans les filets par ses pieds, et il marchera sur des rets.
9 Le lacet lui saisira le talon et le voleur sera plus fort que lui.
10 Le piège où il sera pris est caché dans la terre, et la trappe où il tombera est dans son sentier.
11 Les terreurs l'assiégeront de tous côtés, et le feront courir çà et là de ses pieds.
12 Sa force sera affamée, et la calamité sera toujours à son côté.
13 Le premier-né de la mort dévorera ce qui soutient sa peau ; il dévorera ce qui le soutient.
14 *Les choses où il mettait* sa confiance, seront arrachées de sa tente, et cela le fera marcher vers le roi des frayeurs.
15 On habitera dans sa tente, sans qu'elle soit plus à lui ; et on répandra du soufre sur sa maison.
16 Ses racines sécheront par-dessous, et ses branches seront coupées en haut.
17 Sa mémoire périra de la terre, et on ne parlera plus de son nom dans les places.
18 On le chassera de la lumière dans les ténèbres, et il sera exterminé du monde.
19 Il n'aura ni fils ni petit-fils parmi son peuple, et il n'aura personne qui lui survive dans ses demeures.
20 Ceux qui viendront après lui, seront étonnés du jour de sa ruine ; et ceux qui auront été avant lui, en seront saisis d'horreur.
21 Telles seront les demeures de l'injuste ; et tel sera le lieu de celui qui ne connait point Dieu.

REFLEXIONS
Quoique Bildad eût tort d'appliquer à Job ce qu'il dit dans ce chapitre, la doctrine qu'il y établit ne laisse pas d'être véritable. C'est que si les méchants jouissent de la prospérité pendant quelque temps, elle passe bientôt, que Dieu déploie ses jugements sur leurs personnes, sur leurs enfants, sur leurs biens, sur tout ce qui leur appartient et qu'il les fait servir d'exemple aux

autres.
Cela étant, c'est une grande folie d'envier la condition des impies et de les imiter dans leurs dérèglements. Il faut seulement prendre garde qu'on n'abuse pas de cette doctrine en croyant que tous ceux à qui Dieu envoie l'adversité soient des impies, Dieu permettant aussi quelques fois pour des raisons de sagesse et de justice que ceux qu'il aime soient réduits dans un état très fâcheux comme cela arriva autrefois à Job qui était un homme si intègre et si agréable à Dieu.

CHAPITRE XIX

Job répond à Bildad et il se plaint de la dureté de ses amis.
Il leur représente le nombre et la rigueur des maux dont Dieu l'accablait et il les conjure d'avoir pitié de lui. Il fait cependant paraître une ferme confiance en Dieu et il parle en des termes très remarquables de l'espérance qu'il avait en lui.

1 Mais Job répondit et dit :
2 Jusqu'à quand affligerez-vous mon âme, et m'accablerez-vous de paroles ?
3 Voici déjà dix fois que vous m'avez fait avoir honte de vous. N'avez-vous point honte de vous raidir contre moi ?
4 Si j'ai manqué, la faute en demeure avec moi.
5 Mais si vous vous élevez contre moi, et si vous me reprochez l'opprobre où je me trouve,
6 sachez maintenant, que c'est Dieu qui m'a renversé, et qui a tendu ses filets autour de moi.
7 Voici, je crie à cause de la violence qu'on me fait, et je ne suis point exaucé ; je crie, et il n'y a point de jugement.
8 Il a fermé mon chemin, tellement que je ne saurais passer ; et il a mis les ténèbres sur mes sentiers.
9 Il m'a dépouillé de ma gloire, il a ôté la couronne de dessus ma tête ;
10 il m'a détruit de tous côtés, et je m'en vais ; il m'a ôté toute espérance, comme à un arbre arraché.
11 Sa colère s'est allumée contre moi, et il m'a tenu pour l'un de ses ennemis.
12 Ses troupes sont venues ensemble ; elles ont dressé leur chemin contre moi, et se sont campées autour de ma tente.
13 Il a écarté de moi mes frères, et ceux qui me connaissaient se sont même éloignés de moi.
14 Mes proches m'ont abandonné, et ceux que je connaissais m'ont oublié.
15 Ceux qui habitaient dans ma maison, et mes servantes, m'ont tenu pour un inconnu, et m'ont réputé comme étranger.
16 J'ai appelé mon serviteur ; mais il ne m'a point répondu, quoique je l'aie prié de ma propre bouche.
17 Mon haleine est devenue étrange à ma femme, et j'ai prié les enfants qui sont sortis de moi.
18 Même les iniques me méprisent, et quand je me lève, ils parlent contre moi.
19 Tous ceux à qui je déclarais mes secrets, m'ont en abomination ; et tous ceux que j'aimais se sont tournés contre moi.
20 Mes os sont attachés à ma peau et à ma chair, et à peine mes lèvres couvrent-elles mes dents.
21 Ayez pitié de moi ! ayez pitié de moi, vous mes amis ! car la main de Dieu m'a frappé.
22 Pourquoi me persécutez-vous comme le Dieu fort, sans pouvoir vous rassasier de ma chair ?
23 Plût à Dieu que maintenant mes discours fussent écrits ; plût à Dieu qu'ils fussent gravés dans un livre,
24 avec un burin de fer et sur du plomb, et qu'ils fussent taillés sur une pierre de roche à perpétuité.
25 Pour moi, je sais que mon Rédempteur est vivant, et qu'il demeurera le dernier sur la terre.
26 Et qu'encore qu'après que ma peau l'on ait rongé ceci, je verrai Dieu de ma chair.
27 Je le verrai moi-même, et mes yeux le verront, et non un autre. Mes reins se consument dans

mon sein.
28 Vous devriez plutôt dire : Pourquoi le persécutons-nous ? Car la racine du fait se trouve en moi.
29 Craignez l'épée ; car l'épée fera la vengeance de l'iniquité, afin que vous sachiez qu'il y a un jugement.

REFLEXIONS

Dans ce chapitre, de même que dans plusieurs autres de ce livre, nous devons remarquer :
I. Que Job paraît s'abandonner à des plaintes trop amères sur la grandeur de ses maux, mais que cependant il donne gloire à Dieu et qu'il s'humilie devant lui.
Cela doit nous servir d'avertissement afin que dans quelque état qu'il plaise à Dieu de nous réduire, nous réprimions tout mouvement d'impatience et que nous soyons soumis à sa volonté.
II. Job se plaignait avec raison que ses amis, qui devaient le consoler, l'accablaient par leurs reproches.
De là nous devons apprendre qu'au lieu d'en user ainsi envers les personnes affligées, il faut en avoir pitié et tâcher d'adoucir leurs maux et de les leur rendre plus supportables.
III. Nous voyons que Job dans ses maux se confiait pourtant toujours en Dieu, comme il le témoignait par ces belles paroles : *Je sais que mon rédempteur est vivant et qu'il demeurera le dernier sur la terre et encore qu'après ma peau l'on ait rongé ceci, je verrai Dieu de ma chair, je le verrai moi-même et mes yeux le verront.*
Les enfants de Dieu doivent être animés de cette même espérance au milieu des afflictions et de la mort même et ces paroles de Job doivent élever leurs esprits à une ferme attente de la résurrection et de la vie à venir par Jésus-Christ notre Sauveur.

CHAPITRE XX

Tsophar parle pour la seconde fois et montre que si les impies sont heureux dans le monde, leur bonheur ne dure pas longtemps, que Dieu leur ôte leurs richesses et leur force et que sa colère paraît sur eux, sur leurs familles et sur tout ce qui leur appartient.

1 Alors Tsophar Nahamathite prit la parole et dit :
2 C'est pour cela que mes pensées me poussent à répondre, et que je me hâte de le faire.
3 J'ai entendu la correction par laquelle tu veux me faire honte ; mais mon esprit tirera de mon intelligence la réponse pour moi.
4 N'as-tu pas su ce qui a été de tout temps, depuis que Dieu a mis l'homme sur la terre,
5 Que le triomphe des méchants est de peu de durée, et que la joie de l'hypocrite n'est que d'un moment ?
6 Quand son élévation monterait jusqu'aux cieux, et que sa tête atteindrait les nues,
7 néanmoins il périra à jamais comme de l'ordure, et ceux qui l'auront vu ; diront : Où est-il ?
8 Il s'envolera comme un songe, et on ne le trouvera plus ; il s'évanouira comme un rêve de la nuit.
9 L'œil qui l'aura vu ne le verra plus ; le lieu où il était ne le reconnaîtra plus.
10 Ses enfants feront la cour aux pauvres ; et ses mains restitueront ce qu'il aura ravi par violence.
11 Ses os sont pleins des péchés de sa jeunesse ; mais ils reposeront avec lui sur la poudre.
12 Si le mal est doux à sa bouche, et s'il le cache sous sa langue ;
13 s'il le goûte et s'il ne le rejette point, mais qu'il le retienne dans son palais,
14 ce qu'il mangera se changera dans ses entrailles en un fiel d'aspic.
15 Il a englouti les richesses ; mais il les vomira, et le Dieu fort les jettera hors de son ventre.
16 Il sucera un venin d'aspic, et la langue de la vipère le tuera.
17 Il ne verra point couler sur lui les ruisseaux, les fleuves, ni les torrents de miel et de beurre.

18 Il rendra ce qu'il a acquis par son travail, et il ne l'avalera point ; il le rendra à proportion de ce qu'il avait pris ; et il ne s'en réjouira point.
19 Parce qu'il aura foulé et abandonné les pauvres ; qu'il aura pillé la maison au lieu de la bâtir.
20 Certainement, il n'en sentira point de contentement en lui-même, et il ne sauvera rien de ce qu'il aura tant désiré.
21 Il n'aura rien de reste à manger ; c'est pourquoi il ne s'attendra plus à son bien.
22 Après que son abondance aura été comblée, il sera en angoisse ; les mains de tous ceux qui oppriment les autres se jetteront sur lui.
23 S'il y a eu de quoi remplir son ventre, Dieu lui fera sentir l'ardeur de sa colère, et fera pleuvoir sur lui et sur sa chair.
24 S'il s'enfuit de devant les armes de fer, l'arc d'airain le transpercera.
25 Le trait décoché transpercera son corps, et le fer étincelant transpercera son fiel ; toutes sortes de frayeurs viendront sur lui.
26 Les ténèbres les plus épaisses seront cachées dans ses lieux les plus secrets ; un feu qu'on n'aura point soufflé le consumera ; celui qui restera dans sa tente sera malheureux.
27 Les cieux découvriront son iniquité, et la terre s'élèvera contre lui.
28 Le revenu de sa maison sera transporté ; tout s'écoulera au jour de la colère de Dieu.
29 C'est là la portion que Dieu réserve à l'homme méchant, et l'héritage qu'il recevra du Dieu fort à cause de ses paroles.

REFLEXIONS

Voici encore un chapitre qui nous enseigne que quelque heureux et affermis que les impies semblent être, leur joie passe et que leur gloire est d'une durée très courte, que quand ils s'élèveraient jusqu'au ciel, Dieu confondra leur orgueil, que les biens qu'ils acquièrent par l'injustice leur sont ôtés, que leurs enfants tombent dans la pauvreté et dans la misère et qu'eux-mêmes, après avoir été quelque temps dans la joie, sont dans un trouble et dans des angoisses inexprimables.
Cette vérité qui est répétée tant de fois dans ce livre de Job et qui s'accorde si bien avec l'expérience de tous les temps doit être bien méditée.
Puisque c'est là la portion que Dieu réserve aux méchants, craignons d'attirer sur nous les effets de la colère céleste, n'établissons jamais notre bonheur dans la possession des biens et des avantages de ce monde, mais cherchons-le uniquement dans la faveur de Dieu et dans la piété qui seule peut nous faire jouir d'une solide félicité dans cette vie et après la mort.

CHAPITRE XXI

Job répond au second discours de Tsophar, il prie ses amis de l'écouter et pour leur montrer qu'ils se trompaient, il leur représente que l'on voit des impies qui ont perdu toute crainte de Dieu et qui vivent cependant dans l'affluence de toute sorte de bien.
Il avoue qu'enfin Dieu les punit et les retranche et que la vengeance divine poursuit leur postérité, mais il remarque que ce qui arrive après leur mort n'empêche pas qu'ils n'aient été heureux pendant leur vie.
Job dit tout cela pour faire voir à ses amis que Dieu ne punit pas toujours les impies en ce monde et qu'ainsi tous ceux que Dieu afflige ne sont pas des impies comme ses amis le prétendaient.

1 Mais Job répondit et dit :
2 Ecoutez attentivement mon discours, et cela me tiendra lieu de vos consolations.
3 Supportez-moi et je parlerai ; et après que j'aurai parlé, moquez-vous-en.
4 Pour moi, est-ce à un homme que mon discours s'adresse ? Si cela était, comment mon esprit ne s'affligerait-il pas ?

5 Regardez-moi, et soyez étonnés, et mettez la main sur la bouche.
6 Quand il me souvient de mon état, je suis éperdu, et un tremblement saisit ma chair.
7 Pourquoi les méchants vivent-ils, et vieillissent-ils ? Et même, pourquoi sont-ils les plus puissants ?
8 Leur postérité s'établit en leur présence avec eux, et leurs rejetons subsistent devant leurs yeux.
9 Leurs maisons jouissent de la paix sans frayeur : la verge de Dieu n'est point sur eux.
10 Leurs vaches conçoivent et conservent leur fruit ; leur jeune vache vêle et n'avorte point.
11 Ils chassent devant eux leurs petits comme un troupeau de brebis, et leurs enfants sautent.
12 Ils élèvent leur voix avec le tambour et la harpe, et ils se réjouissent au son des instruments.
13 Ils passent leurs jours dans la bonne chère, et ils descendent au sépulcre en un moment.
14 Et, cependant, ils ont dit au Dieu fort : Retire-toi de nous ; nous ne voulons point connaître tes voies.
15 Qu'est-ce du Tout-Puissant que nous le servions ? et quel profit nous reviendra-t-il quand nous l'aurons prié ?
16 Mais leur bien n'est pas en leur puissance ; c'est pourquoi je me suis éloigné du conseil des méchants.
17 Quand est-ce que la lampe des méchants sera éteinte, et que l'orage viendra sur eux, et que Dieu leur donnera leur partage en sa colère ?
18 Quand seront-ils comme la paille exposée au vent, et comme de la balle qui est enlevée par un tourbillon ?
19 Dieu réservera les peines de la violence du méchant à ses enfants ; il la lui rendra, et il la sentira.
20 Ils verront leur ruine de leurs propres yeux, et ils boiront de la colère du Tout-Puissant.
21 Mais que lui importera-t-il de ce que deviendra sa maison après lui, quand le nombre de ses mois aura été retranché ?
22 Enseignerait-on la science au Dieu fort qui juge ceux qui sont élevés ?
23 Celui-ci meurt dans la force de sa vigueur, tout à son aise et en repos.
24 Ses vaisseaux sont remplis de lait, et ses os sont comme abreuvés de moëlle.
25 Et l'autre meurt dans l'amertume de son âme, et n'ayant jamais goûté aucun bien.
26 Ils sont couchés ensemble dans la poudre, et les vers les couvrent.
27 Voilà, je connais vos pensées et les desseins que vous formez contre moi.
28 Car vous dites : Où est la maison de cet homme opulent, et où est la tente où les méchants habitaient ?
29 Ne vous êtes-vous jamais enquis des voyageurs ? Et n'avez-vous point reconnu par les preuves qu'ils vous en donnaient,
30 que le méchant est réservé pour le jour de l'orage et pour le jour que les fureurs seront envoyées contre lui ?
31 Et qui est-ce qui oserait lui représenter en face sa conduite ? Qui est-ce qui lui rendrait ce qu'il a fait ?
32 Il sera porté au sépulcre, et il ne bougera pas du tombeau.
33 Les mottes des vallées lui seront douces ; il tirera tous les hommes après lui, et devant lui il y a des gens sans nombre.
34 Comment donc me donnez-vous des consolations vaines, puisqu'il y a toujours de la prévarication dans vos pensées ?

REFLEXIONS

Job continue à nous apprendre comment il faut juger de la prospérité et de l'adversité.
Il nous montre que l'on voit quelquefois des méchants et même des gens qui rejettent toute crainte de Dieu et qui lui font toutes sortes d'outrages jusqu'à lui dire : *Retire-toi de nous, nous*

n'avons que faire de la connaissance de tes voies, que l'on les voit dis-je, quelques fois, passer la vie dans l'abondance et dans les plaisirs et être comblés de biens jusqu'à la mort et que si leur postérité est malheureuse après qu'ils sont morts, ils ne le voient pas.
Il dit que l'on voit, d'un autre côté, des innocents qui traînent une vie misérable et qui meurent comme ils ont vécu.
La conclusion que nous devons tirer de là c'est qu'on ne doit pas juger du bonheur ou du malheur des hommes, ni de la part qu'ils ont à l'amour de Dieu ou à sa haine par ce qu'il leur arrive en ce monde. La prospérité n'est pas toujours une marque de la faveur de Dieu et l'adversité n'est pas toujours non plus une preuve de sa colère. Ainsi il ne faut pas se scandaliser si l'on voit les impies prospérer et les justes souffrir, mais il faut chercher la punition des méchants et la vraie récompense des justes dans l'état intérieur des uns et des autres et surtout dans ce qui leur arrivera après cette vie.

CHAPITRE XXII

Eliphaz parle pour la troisième fois et il réfute ce que Job avait avancé. Il lui dit que Dieu ne reçoit aucune utilité, ni aucun dommage du bien ou du mal que les hommes font.
Il lui représente que si Dieu l'affligeait, ce n'était qu'à cause de ses péchés et il l'accuse d'avoir manqué aux devoirs de la justice et de la charité.
Il lui remet encore devant les yeux que Dieu avait fait tomber de tout temps ses jugements sur les méchants.
Enfin il l'exhorte à se reconnaître coupable et à se repentir et il lui promet que s'il le faisait Dieu lui rendrait sa faveur et le comblerait de toutes sorte de biens.

1 Alors Eliphaz Thémanite prit la parole et dit :
2 L'homme apportera-t-il quelque profit au Dieu fort ? C'est plutôt à soi-même que l'homme sage apporte du profit.
3 Le Tout-Puissant reçoit-il quelque plaisir, si tu es juste ; ou quelque gain, si tu marches dans l'intégrité ?
4 Te reprend-il, et entre-t-il avec toi en jugement par la crainte qu'il ait de toi ?
5 Ta méchanceté n'est-elle pas grande ? Et tes iniquités ne sont-elles pas sans nombre ?
6 Car tu as pris le gage de tes frères sans raison ; tu as ôté le vêtement à ceux qui étaient nus.
7 Tu n'as point donné d'eau à boire à celui qui était fatigué du chemin ; tu as empêché que celui qui avait faim, n'eût du pain.
8 Tu as donné la terre à celui qui était puissant, et celui pour qui tu avais des égards, y habitait.
9 Tu as renvoyé les veuves vides, et les bras des orphelins ont été brisés.
10 C'est pour cela que les pièges sont autour de toi, et qu'une subite frayeur t'épouvante ;
11 et que les ténèbres sont autour de toi, et que tu ne vois point, et que le débordement des eaux te couvre.
12 Dieu n'est-il pas là-haut aux cieux ? Regarde donc la hauteur des étoiles, et combien elles sont élevées.
13 Et tu as dit : Qu'est-ce que le Dieu fort connaît ? Jugera-t-il au travers des nuées obscures ?
14 Les nuées lui sont comme une cachette, et il ne voit rien ; il se promène sur le tour des cieux.
15 N'as-tu pas pris garde au chemin que les injustes ont tenu anciennement ;
16 qui ont été retranchés avant leur temps, et dont un fleuve a emporté le fondement ?
17 Ils disaient au Dieu fort : Retire-toi de nous. Et qu'est-ce que leur avait fait le Tout-Puissant ?
18 Il avait rempli de biens leur maison. Mais loin de moi le conseil des méchants !
19 Les justes le verront, et s'en réjouiront, et l'innocent se moquera d'eux et dira :
20 Certainement, notre état n'a point été détruit ; mais le feu a dévoré tout ce qui leur restait.
21 Attache-toi donc à Dieu, je te prie, et demeure en paix, et il t'en arrivera du bien.
22 Reçois la loi de sa bouche, je te prie, et mets ses paroles en ton cœur.

23 Si tu retournes jusqu'au Tout-Puissant, tu seras rétabli. Eloigne l'iniquité de ta tente ;
24 et tu mettras l'or sur la poussière, et l'or d'Ophir sur les rochers des torrents ;
25 et le Tout-Puissant sera ton or et l'argent qui te donnera des forces.
26 Alors tu trouveras tes délices dans le Tout-Puissant, et tu élèveras ton visage vers Dieu.
27 Tu le fléchiras par tes prières, et il t'exaucera, et tu lui rendras tes vœux.
28 Si tu as quelque dessein, il te réussira, et la lumière resplendira sur tes voies.
29 Quand quelqu'un aura été humilié, et que tu diras qu'il soit élevé, Dieu délivrera celui qui aura tenu les yeux baissés.
30 Il délivrera l'innocent, et il sera délivré par la pureté de tes mains.

REFLEXIONS

Nous devons tirer d'ici ces quatre instructions :

La première, que les hommes n'apportent aucun profit à Dieu en faisant le bien et que lorsque nous sommes justes et que nous marchons dans l'intégrité, le Tout-Puissant n'en reçoit aucun profit, ni aucun gain, mais que c'est plutôt à nous-mêmes que le profit en revient. Ces paroles sont très remarquables, elles nous apprennent que si Dieu nous donne ses lois et s'il veut que nous les observions, il ne le fait que pour notre bien et que si nous l'offensons nous ne faisons du mal qu'à nous-mêmes.

La seconde instruction est que l'injustice, la violence et le manque de charité sont de grands crimes devant Dieu, mais qu'il y a bien du péché à imputer ces crimes à des innocents, à les condamner lorsqu'ils souffrent et à les accuser de s'être attiré la colère de Dieu par leurs péchés, comme Eliphaz en accusait Job.

La troisième, que la conduite de Dieu et les voies de sa providence sont parfaitement justes et que cela a toujours paru dans ce qui est arrivé soit aux bons, soit aux méchants et à leur postérité, mais que cependant l'on voit quelquefois que des impies déclarés jouissent des biens et des plaisirs de cette vie.

Cela montre bien clairement que l'on ne doit pas fonder le jugement que l'on fait des hommes sur la prospérité, ni sur l'adversité.

IV. Les dernières paroles de ce chapitre sont très instructives. Eliphaz nous y enseigne que quand nous retournons sincèrement à Dieu et que nous renonçons aux péchés par lesquels nous avions provoqué sa colère, il se laisse fléchir par nos prières, qu'il nous rend sa grâce, que nous trouvons alors nos délices en lui et que nous pouvons nous promettre les plus doux effets de son amour.

CHAPITRE XXIII

Job répond au troisième discours d'Eliphaz et il dit qu'il était tellement persuadé de son innocence qu'il souhaitait d'être jugé par le Seigneur lui-même. Par là il veut faire voir à ses amis que ce n'étaient pas ses péchés qui lui avaient attirés les maux qu'il souffrait, bien que ces maux fussent extrêmes.

1 Mais Job répondit et dit :
2 Je parlerai encore aujourd'hui en me plaignant ; ma main s'appesantira sur mon gémissement.
3 Que je souhaiterais de savoir où je pourrais trouver Dieu ! J'irais jusqu'à son trône ;
4 j'y déduirais par ordre ma cause devant lui, et je remplirais ma bouche de preuves ;
5 je saurais ce qu'il me répondrait, et j'entendrais ce qu'il me dirait.
6 Contesterait-il avec moi par la grandeur de sa force ? Non ; il proposerait seulement contre moi ses raisons.
7 L'homme droit y raisonnerait avec lui, et je serais absous pour toujours par mon juge.
8 Voilà, si je vais en avant, il n'y est pas ; si je vais en arrière, je ne l'y apercevrai point ;
9 si je vais à gauche, je ne l'y vois point encore ; il se cache à droite, et je ne l'y découvre point ;

10 quand il aura connu la voie que j'ai suivie, et qu'il m'aura éprouvé, je sortirai comme l'or qui a passé par le feu.
11 Mon pied a tenu son chemin, j'ai gardé sa voie, et je ne m'en suis point détourné.
12 Je ne me suis point écarté non plus du commandement qui est sorti de ses lèvres ; j'ai serré les paroles de sa bouche avec plus de soin que ma provision ordinaire.
13 Mais s'il a fait un dessein, qui l'en détournera ? Il fait ce que son âme désire.
14 Car il achèvera ce qu'il a ordonné de moi ; et il fait encore beaucoup d'autres choses semblables.
15 C'est pourquoi je suis éperdu à cause de sa présence : si j'y pense, je suis effrayé à cause de lui.
16 Parce que le Dieu fort a abattu mon cœur, et que le Tout-Puissant m'a étonné ;
17 Parce que je n'ai pas été entièrement retranché à la vue des ténèbres, et qu'il n'a pas éloigné l'obscurité de devant moi.

REFLEXIONS

Pour bien juger de ce que Job dit dans ce chapitre, il faut considérer que c'est ici une réponse au discours d'Eliphaz qui avait accusé Job d'hypocrisie et d'injustice. Job répond à ces accusations qu'il était innocent de ces crimes-là et qu'à cet égard il prenait Dieu à témoin de son intégrité, qu'il consentait d'avoir le Seigneur lui-même pour juge et qu'il ne craindrait pas de paraître devant lui. Mais il ne faut pas entendre ce que Job dit comme s'il eût prétendu être innocent à tous égards devant Dieu.

Nous devons donc apprendre d'ici qu'il est permis aux gens de bien de soutenir leur innocence lorsqu'ils sont accusés injustement et lorsque leur conscience leur rend un bon témoignage, mais que cependant ils doivent toujours reconnaître leurs faiblesses, donner gloire à Dieu lors même qu'il les afflige et confesser qu'il est parfaitement juste et souverainement sage dans tout ce qu'il fait à leur égard.

CHAPITRE XXIV

Le dessein de Job dans ce chapitre est de montrer que Dieu ne punit pas toujours les méchants dans la vie présente et que les afflictions ne sont pas toujours une preuve que Dieu soit courroucé contre ceux qui les endurent. Il décrit pour cet effet les injustices, les extorsions, les violences, les meurtres, les adultères et les autres crimes qui se commettent dans ce monde et il remarque que plusieurs de ceux qui les commettent ne laissent pas de vivre heureux, bien loin de recevoir en cette vie les peines qu'ils méritent, quoi que Dieu voie pourtant tout le mal qu'ils font et qu'il ne veuille pas les laisser impunis.

1 Pourquoi est-ce que les temps ne sont pas cachés par le Tout-Puissant, et que ceux qui le connaissaient ne voient point ses jours ?
2 On remue les bornes, on ravit les troupeaux, et on les fait paître ;
3 on emmène l'âne des orphelins, on prend pour gage le bœuf de la veuve ;
4 on fait écarter les pauvres du chemin ; les affligés du pays sont pareillement contraints de se cacher.
5 Voilà, ce sont comme des ânes sauvages dans le désert ; ils sortent pour faire ce qu'ils ont entrepris ; ils se lèvent le matin pour chercher de la proie ; la campagne leur donne du pain pour leurs enfants.
6 Ils moissonnent par les champs le fourrage qui y est, et ils font que le méchant vendange les vignes.
7 Ils font passer la nuit sans vêtement à l'homme nu, de sorte qu'il n'a pas de quoi se couvrir durant le froid ;
8 en sorte que les pauvres sont percés par les grandes pluies des montagnes, et qu'ils cherchent

leur retraite dans les rochers.
9 Ils ravissent le pupille dès la mamelle, et ils prennent des gages sur le pauvre.
10 Ils font aller sans vêtement l'homme nu, et ils enlèvent à ceux qui ont faim ce qu'ils ont glané.
11 Ceux qui pressent l'huile dans leurs maisons, et qui foulent la vendange dans leurs pressoirs, ont soif.
12 Les hommes jettent des sanglots dans la ville ; l'âme de ceux qui sont blessés à mort, crie ; et, cependant, Dieu ne fait rien mal à propos.
13 Ils ont été rebelles à la lumière, ils n'ont point connu les voies de Dieu, et ils ne se sont point tenus à ses sentiers.
14 Le meurtrier se lève au point du jour, et tue le pauvre et l'indigent ; et de nuit il dérobe comme un larron.
15 L'œil de l'adultère épie le soir, disant : Aucun œil ne me verra ; et il se cache le visage.
16 Ils percent dans les ténèbres les maisons qu'ils avaient marquées le jour ; ils ne savent ce que c'est que la lumière.
17 Car la lumière du matin leur est à tous comme l'ombre de la mort ; si quelqu'un les reconnaît, ils ont des frayeurs mortelles.
18 Il est léger et inconstant comme la surface de l'eau ; leur portion dans la terre est maudite ; il néglige la culture des vignes.
19 Comme la sécheresse et la chaleur consument les eaux de neige, ainsi le sépulcre ravit les pécheurs.
20 Il sera oublié comme s'il n'était jamais né ; les vers en feront bonne chère ; on ne s'en souviendra plus, l'inique sera brisé comme un bois.
21 C'est lui qui tourmentait la stérile qui n'enfantait point, et qui ne faisait aucun bien à la veuve ;
22 et qui entraînait les puissants par sa force ; il se levait, mais il n'était pas assuré de sa vie.
23 Dieu lui donne de quoi s'assurer, et il s'appuie sur cela : mais ses yeux sont ouverts sur leur conduite.
24 Ils sont élevés en peu de temps ; après cela ils ne subsistent plus ; ils sont abaissés ; ils sont emportés comme tous les autres ; ils sont coupés comme le haut d'un épi.
25 Si cela n'est pas ainsi, qui est-ce qui me convaincra que je mens, et qui mettra ma parole au néant ?

REFLEXIONS

Job représente dans ce discours l'impiété, les injustices, les cruautés et les divers crimes des méchants et il fait remarquer à ses amis que Dieu ne déploie pas toujours sa vengeance sur eux, que même ils réussissent souvent dans leurs mauvais desseins, mais que Dieu les voit pourtant et qu'à la fin ils sont accablés par son juste jugement.

Cette doctrine doit être bien méditée afin que lorsque nous voyons tant de crimes et de désordres qui règnent dans le monde, même parmi ceux qui font profession de connaître Dieu, nous n'en soyons pas ébranlés, mais que nous nous souvenions que Dieu le voit aussi bien et mieux que nous et que, comme rien n'échappe à sa connaissance, rien ne saurait échapper à son jugement.

Il s'ensuit aussi de là que c'est une pensée très fausse et très dangereuse de croire que des gens sont innocents et agréables à Dieu parce qu'ils sont heureux en ce monde ou qu'ils sont coupables parce qu'ils y sont malheureux.

Ainsi, sans s'arrêter à la prospérité ou à l'adversité, il faut uniquement avoir égard à la piété ou à l'impiété, puisque c'est là ce qui fait le bonheur ou le malheur des hommes et qu'à la fin, Dieu doit leur rendre à tous selon leurs œuvres.

CHAPITRE XXV

Bildad parle à Job pour la troisième fois, il lui représente la puissance et la justice de Dieu aussi bien que le néant de l'homme et il veut montrer par-là que l'homme ne saurait être trouvé juste devant Dieu.

1 Alors Bildad Sçuhite prit la parole et dit :
2 C'est lui qui domine, et qui doit être craint ; il fait régner la paix dans ses hauts lieux.
3 Ses armées se peuvent-elles compter ? Et sur qui sa lumière ne se lève-t-elle pas ?
4 Et comment l'homme mortel se justifierait-il devant le Dieu fort ? Et comment celui qui est né de femme serait-il pur ?
5 La lune même ne luit point en sa présence ; et les étoiles ne sont pas pures devant ses yeux ;
6 combien moins est l'homme qui n'est qu'un ver, et le fils de l'homme qui n'est qu'un vermisseau ?

REFLEXIONS

Ce chapitre nous enseigne que la puissance de Dieu est infinie, qu'il est parfaitement juste et saint et que l'homme, étant une créature faible et corrompue, ne saurait jamais être trouvé pur devant lui.
L'usage qu'il faut faire de cette doctrine, c'est que les hommes doivent se tenir dans une profonde humilité en la présence de Dieu et se soumettre à tout ce qu'il lui plait de faire à leur égard.

CHAPITRE XXVI

Job répond à Bildad qui l'avait exhorté à considérer la puissance de Dieu et sa parfaite sainteté et il lui dit que tous ces discours étaient superflus et qu'il était instruit et convaincu de la grandeur de Dieu et de sa profonde sagesse de laquelle il fait ici une description en parlant des merveilles de la création et du gouvernement du monde.

1 Mais Job répondit et dit :
2 Qui as-tu aidé ? Est-ce celui qui n'avait point de force ? Qui as-tu délivré ? Est-ce celui dont le bras était affaibli ?
3 A qui as-tu donné conseil ? Est-ce à celui qui n'avait point de sagesse ? Est-ce ainsi que tu as fait paraître l'abondance de ta sagesse ?
4 A qui as-tu tenu ces discours ? Et qui est celui dont le souffle soit sorti de toi ?
5 Les choses inanimées sont formées de ce qui est sous les eaux, même ceux qui y habitent.
6 L'abîme est nu devant lui, et le gouffre n'a point de couverture.
7 Il étend le Septentrion sur le vide, et il suspend la terre sur le néant.
8 Il resserre les eaux dans ses nuées, et la nuée n'éclate pas sous elles.
9 Il couvre la face de son trône, et il étend sa nuée par-dessus.
10 Il a compassé des bornes sur les eaux tout autour, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus ni lumière, ni ténèbres.
11 Les colonnes des cieux sont ébranlées, et s'étonnent à sa menace.
12 Il fend la mer par sa puissance, et il frappe par son intelligence les flots quand ils s'élèvent.
13 Il a orné les cieux par son esprit, et sa main a formé le serpent traversant.
14 Ce ne sont là que les bords de ses voies. Que ce que nous en connaissons est peu de chose ! Et qui est-ce qui pourra comprendre le grand éclat de sa puissance ?

REFLEXIONS

Job nous enseigne ici que les œuvres de Dieu sont admirables et en grand nombre, que nous n'en connaissons même qu'une très petite partie et que nous ne comprenons pas toutes les raisons de la conduite de Dieu dans le gouvernement du monde. Dieu étant si grand, si puissant,

si juste et si sage, ce n'est pas à nous à trouver à redire à ce qu'il fait, ni à sonder ses voies trop curieusement. Nous devons plutôt être persuadés qu'il conduit toutes choses avec sagesse et avec justice, nous soumettre humblement à tout ce qu'il ordonne et reconnaître au reste sa bonté qui paraît en ce que, s'il y a dans ses desseins et dans ses œuvres quelque chose qui nous soit caché, ce qu'il nous en a révélé et ce que nous en connaissons suffit pour nous apprendre à le craindre et pour nous rendre heureux si nous en faisons un bon usage.

CHAPITRE XXVII

Job continue à parler et il proteste que, quoi qu'il eût soutenu son innocence contre les accusations de ses amis, il ne lui arriverait jamais de rien dire contre la justice et la providence de Dieu.
Il montre ensuite que les impies et les hypocrites sont une fin funeste, qu'ils sont punis en diverses manières, que leur félicité n'est que passagère et qu'elle ne les met point à couvert de la colère du Ciel.

1 Job continuant, reprit son discours sentencieux et dit :
2 Je prends à témoin le Dieu vivant, qui a écarté mon droit, et le Tout-Puissant qui a rempli mon âme d'amertume,
3 que pendant tout le temps que j'aurai du souffle et que Dieu me laissera respirer l'air,
4 mes lèvres ne prononceront rien d'injuste, et ma langue ne dira point de chose fausse.
5 Dieu me garde de vous justifier ! Tant que je vivrai, je ne quitterai point mon intégrité.
6 J'ai conservé ma justice, et je ne l'abandonnerai point ; et ma conscience ne me reprochera rien, dans les jours de ma vie.
7 Celui qui me hait sera comme le méchant ; et celui qui se lève contre moi, comme l'injuste.
8 Car quelle sera l'attente de l'hypocrite qui se sera enrichi, lorsque Dieu lui arrachera son âme ?
9 Le Dieu fort entendra-t-il ses cris quand l'affliction viendra sur lui ?
10 Trouvera-t-il son plaisir dans le Tout-Puissant ? Invoquera-t-il Dieu en aucun temps ?
11 Je vous enseignerai les œuvres du Dieu fort, et je ne vous cacherai point ce qui est dans le Tout-Puissant.
12 Voilà, vous avez tous vu *ces choses ;* et comment vous laissez-vous aller à des discours vains ?
13 C'est ici la portion de l'homme méchant, que le Dieu fort lui réserve, et l'héritage que les violents reçoivent du Tout-Puissant.
14 Si ses enfants sont multipliés, c'est pour l'épée ; et sa postérité ne sera pas même rassasiée de pain.
15 Ceux qu'il aura de reste, étant morts, seront ensevelis ; mais ses veuves ne les pleureront point.
16 Quand il entasserait l'argent comme la poussière, et qu'il mettrait en réserve des habits comme par monceaux ;
17 il les arrangera ; mais le juste s'en revêtira, et l'innocent partagera l'argent.
18 Il se bâtira une maison comme la teigne, et comme celui qui garde les possessions fait sa cabane.
19 Le riche sera couché, et ne sera point recueilli ; il ouvrira ses yeux et il ne trouvera rien.
20 Les frayeurs le surprendront comme des eaux ; le tourbillon l'enlèvera de nuit.
21 Le vent d'orient l'emportera, et il s'en ira ; il l'enlèvera de sa place comme un tourbillon.
22 Le Seigneur se jettera sur lui et ne l'épargnera point ; et étant poursuivi par sa main, il ne cessera de fuir.
23 Chacun frappera des mains contre lui, et le sifflera de la place qu'il occupait.

REFLEXIONS

Ce discours de Job nous apprend :

I. À ne jamais rien dire, ni rien penser qui soit contraire aux sentiments que nous devons avoir de la justice et de la majesté de Dieu.

II. Qu'il nous est permis cependant, lorsque nous sommes accusés injustement, d'alléguer le témoignage de notre conscience pour soutenir notre innocence, moyennant que nous le fassions avec sincérité et avec humilité.

III. Que la fin des méchants et en particulier celle des hypocrites doit être très funeste et qu'ils seront saisis d'un cruel désespoir lorsque Dieu leur redemandera leur âme et qu'il leur rendra selon leurs œuvres.

C'est une vérité bien certaine et bien importante que celle-là et nous devons nous la proposer continuellement.

IV. Job nous a appris que, quoi que les mondains vivent dans l'affluence de toutes sortes de biens, qu'ils amassent beaucoup de richesses et qu'ils les laissent à leurs enfants, elles passent bientôt à d'autres et qu'on voit souvent leur postérité dans la disette et dans la honte.

Ce sont là des effets visibles de la providence de Dieu et de sa justice contre les méchants et ces considérations doivent nous retirer fortement de l'injustice, de l'orgueil et de l'amour des biens du monde.

CHAPITRE XXVIII

Le but de Job dans ce chapitre est de faire voir : I. Que les hommes peuvent connaître les choses de la nature et s'en servir à divers usages. II. Que la véritable sagesse leur est cachée et qu'elle est plus précieuse que tout ce qu'il y a au monde. III. Qu'il n'y a que Dieu en qui elle se trouve et qui la puisse donner et qu'au reste cette sagesse divine, qui est la seule véritable, consiste dans la crainte du Seigneur.

1 Certainement, l'argent a sa veine et l'or a un lieu d'où on le tire pour l'affiner.
2 Le fer se tire de la poussière, et la pierre de mine fondue rend de l'airain.
3 L'homme met une fin aux ténèbres, de sorte qu'il recherche le bout de toutes choses, même les pierres précieuses qui sont dans l'obscurité et dans l'ombre de la mort.
4 Le torrent, se débordant d'un lieu habité, se jette dans les lieux où l'on ne met plus le pied ; mais ses eaux enfin se tarissent et s'écoulent par le travail des hommes.
5 C'est de la terre que sort le pain et au-dessous elle est renversée, et elle est en feu.
6 Ses pierres sont le lieu où se trouvent les saphirs, et la poudre d'or y est.
7 L'oiseau de proie n'en a point connu le chemin, et l'œil du milan ne l'a point découvert.
8 Les jeunes lions n'y ont point marché ; le vieux lion n'a point passé par là.
9 L'homme met la main aux pierres les plus dures, et renverse les montagnes jusqu'aux fondements.
10 Il fait passer les ruisseaux au travers des rochers fendus, et son œil découvre tout ce qui y est de précieux.
11 Il arrête les fleuves, afin d'en empêcher le cours, et il met au jour ce qui y est caché.
12 Mais où trouvera-t-on la sagesse ? Et où est le lieu de l'intelligence ?
13 L'homme ne connaît pas son prix ; et elle ne se trouve pas dans la terre des vivants.
14 L'abîme dit : Elle n'est pas en moi ; et la mer dit : Elle n'est pas avec moi.
15 Elle ne se donne point pour du fin or, et elle ne s'achète point au poids de l'argent.
16 On ne l'échange point avec l'or d'Ophir, ni avec l'onyx précieux, ni avec le saphir.
17 L'or ni le diamant ne sauraient approcher de son prix, et on ne la donnera point en échange pour un vaisseau de fin or.
18 En comparaison d'elle, on ne parlera point de corail ni de béryl ; et le prix de la sagesse surpasse celui des perles.

19 La topaze d'Ethiopie n'approchera point de son prix, et la sagesse ne sera point échangée contre l'or le plus pur.
20 D'où vient donc la sagesse ? Et où est le lieu de l'intelligence ?
21 Elle est couverte aux yeux de tout homme vivant, et cachée aux oiseaux des cieux.
22 Le gouffre et la mort disent : Nous avons entendu parler d'elle de nos oreilles.
23 C'est Dieu qui en sait le chemin et qui sait où elle est.
24 Car c'est lui qui voit jusqu'aux extrémités du monde, et qui regarde sous tous les cieux.
25 Quand il donnait du poids au vent, et qu'il pesait et mesurait les eaux ;
26 quand il prescrivait une loi à la pluie, et qu'il marquait le chemin à l'éclair des tonnerres ;
27 alors il la vit et la découvrit ; il la prépara, et même il la sonda jusqu'au fond.
28 Puis il dit à l'homme : Voilà, la crainte du Seigneur est la vraie sagesse, et l'intelligence consiste à se détourner du mal.

REFLEXIONS

Ce qu'on doit recueillir de ce chapitre :
I. C'est que Dieu a donné aux hommes diverses connaissances dans les choses de la nature et que ces connaissances ont leur utilité pour les différents usages de la vie, en quoi nous avons sujet de reconnaître sa bonté, mais que de toutes les connaissances auxquelles nous pouvons nous appliquer, il n'y en a point de plus nécessaire que celle de la sagesse, que c'est ce qu'il y a de plus précieux au monde, qu'elle est plus estimable que l'or, les richesses et tout ce dont les hommes font le plus de cas et qu'ainsi nous devons la préférer à tout et travailler continuellement à l'acquérir.
II. Job nous enseigne ici le moyen de parvenir à cette sagesse. Il nous dit qu'elle ne vient point de nous-mêmes, mais que c'est Dieu seul qui en est l'auteur et la source et qu'il la donne à tous ceux qui s'adressent à lui et qui la recherchent de tout leur cœur, ce qui doit nous inciter à la lui demander avec ardeur, avec humilité et avec foi.
III. Enfin, Job nous apprend que cette véritable sagesse consiste à craindre Dieu et à éviter ce qui lui déplaît. C'est ce qui est marqué par ces dernières paroles de ce chapitre : *La crainte du Seigneur est la sagesse et la vraie intelligence consiste à se détourner du mal.*
C'est donc là à quoi nous devons nous attacher par-dessus toutes choses comme c'est aussi le sûr moyen de plaire à Dieu et de parvenir au véritable bonheur.

CHAPITRE XXIX

Job représente : I. L'état de prospérité où il était avant que Dieu l'affligeât. II. Les égards que l'on avait pour lui. III. Et en troisième lieu son intégrité, le soin qu'il avait eu de rendre la justice à chacun et de soulager les misérables. Il faut remarquer que Job disait tout cela, non pour se glorifier, mais pour montrer que ses maux n'étaient pas la peine de ses crimes et qu'il n'avait pas abusé de sa prospérité comme ses amis le soutenait.

1 Et Job continuant, reprit son discours sentencieux, et dit :
2 Oh ! qui me ferait être comme j'étais autrefois, comme j'étais dans ces jours où Dieu me gardait !
3 quand il faisait luire son flambeau sur ma tête, et quand, par sa lumière, je marchais dans les ténèbres !
4 Comme j'étais aux jours de ma jeunesse, dans le conseil secret de Dieu, dans ma tente ;
5 quand le Tout-Puissant était encore avec moi, et mes gens autour de moi ;
6 quand je lavais mes pas dans le beurre, et que des ruisseaux d'huile découlaient pour moi du rocher ;
7 quand je sortais vers la porte, passant par la ville, et que je me faisais préparer un siège dans la place ;

8 les jeunes gens me voyant, se retiraient ; les plus anciens se levaient et se tenaient debout.
9 Les principaux s'abstenaient de parler, et mettaient la main sur leur bouche.
10 Les conducteurs retenaient leur voix, et leur langue était attachée à leur palais.
11 L'oreille qui m'entendait disait que j'étais bien heureux ; et l'œil qui me voyait me rendait témoignage ;
12 car je délivrais l'affligé qui criait, et l'orphelin qui n'avait personne pour le secourir.
13 La bénédiction de celui qui s'en allait périr venait sur moi, et je faisais que le cœur de la veuve chantait de joie.
14 J'étais revêtu de justice ; elle me servait de vêtement, mon équité m'était comme un manteau, et comme une tiare.
15 Je servais d'yeux à l'aveugle, et de pieds au boiteux.
16 J'étais le père des pauvres, et je m'informais diligemment de la cause qui ne m'était point connue.
17 Je brisais les mâchoires de l'injuste, et je lui arrachais la proie d'entre ses dents.
18 Et je disais : Je mourrai dans mon nid, et je multiplierai mes jours comme des grains de sable.
19 Ma racine s'étendait sur les eaux, et la rosée demeurait toute la nuit sur mes branches.
20 Ma gloire se renouvelait en moi, et mon arc se renforçait dans mes mains.
21 On m'écoutait, et on attendait que j'eusse parlé, et on se taisait après avoir entendu mon avis.
22 Ils ne répliquaient rien après ce que je disais, et ma parole tombait sur eux comme les gouttes de la pluie.
23 Ils m'attendaient comme la pluie ; ils ouvraient leur bouche comme après la pluie de l'arrière-saison.
24 Riais-je avec eux, ils ne *le* croyaient pas ; et ils ne faisaient point déchoir la sérénité de mon visage.
25 Voulais-je aller avec eux, j'étais assis dans la première place ; j'étais entre eux comme un roi dans son armée, et comme celui qui console les affligés.

REFLEXIONS

Il y a deux choses à remarquer dans ce discours de Job :

I. La première, que Job s'était vu dans une grande prospérité et que dans cet état il s'était conduit avec justice et avec charité envers tout le monde, qu'il était le père des pauvres et le protecteur des innocents.

Voilà un exemple qui enseigne à ceux qui ont des biens, du crédit et d'autres avantages à les employer à de bons usages, à être justes et intègres et surtout à faire du bien aux pauvres, à consoler les misérables et à prendre le parti de ceux à qui l'on fait tort.

II. La seconde réflexion est que, pendant que Job jouissait de la prospérité, tout le monde avait des égards pour lui, mais qu'il se vit abandonné dès qu'il fut dans l'adversité.

C'est ce qui arrive tous les jours. On s'attache à ceux qui possèdent des richesses ou des honneurs et qui ont du crédit, mais on les abandonne lorsqu'ils perdent ces avantages et la vertu est d'ordinaire peu estimée lorsqu'elle n'est pas accompagnée de la prospérité.

Cela prouve que les jugements des hommes sont extrêmement vains et injustes et que nous ne devons pas nous y arrêter, ni en faire dépendre notre bonheur.

CHAPITRE XXX

Job se plaint de ce qu'après avoir été estimé de tous ceux qui le connaissaient dans le temps de sa prospérité, il se voyait abandonné de chacun et exposé au mépris et aux insultes de ses amis et même des personnes de la condition la plus basse. Il se plaint encore des maux qui l'accablaient et de ce que Dieu ne le délivrait point quoiqu'il implorât son secours.

1 Mais maintenant, ceux qui sont plus jeunes que moi se moquent de moi ; ceux-là même dont je n'aurais pas daigné mettre les pères avec les chiens de mon troupeau.
2 Et qu'avais-je à faire de la force de leurs mains ? Leur vieillesse était aussi périe.
3 Pressés par la disette et par la faim, ils vivaient à l'écart, fuyant dans les lieux arides, ténébreux, désolés et déserts.
4 Ils coupaient des herbes sauvages auprès des arbrisseaux, et la racine des genièvres pour se chauffer.
5 Ils étaient chassés du milieu des hommes, et on criait après eux comme après un larron.
6 Et ils habitaient dans les creux des torrents, dans les trous de la terre et des rochers.
7 Ils ne faisaient que hurler entre les arbrisseaux, et ils se tapissaient sous les chardons.
8 C'étaient des gens de néant, des gens sans nom et qui étaient abaissés plus bas que la terre.
9 Et maintenant je suis le sujet de leur chanson, et je fais la matière de leur entretien.
10 Ils m'ont en abomination ; ils se tiennent loin de moi ; même, ils ne craignent pas de me cracher au visage.
11 Parce que Dieu a relâché la corde de mon arc et m'a affligé, ils ont secoué le frein de devant moi.
12 Des jeunes gens s'élèvent à ma droite ; ils poussent mes pieds, et apprennent aux autres à m'outrager.
13 Ils ont rompu mon chemin ; ils aident à me rendre misérable, sans qu'ils aient besoin de personne qui les aide.
14 Ils viennent contre moi comme par une brèche large, et ils se sont roulés sur moi dans ma ruine.
15 Tout a été renversé sur moi, et des frayeurs poursuivent mon âme comme un vent, de sorte que ma délivrance est passée comme une nuée.
16 C'est pourquoi, maintenant mon âme se fond en moi ; les jours d'affliction m'ont atteint.
17 Il m'a percé de nuit les os, et mes veines n'ont point de repos.
18 Mon vêtement a changé de couleur, par la grandeur de sa force ; et il me serre tout autour, comme l'ouverture de ma camisole.
19 Il m'a jeté dans la boue, et je ressemble à la poussière et à la cendre.
20 Je crie à toi, et tu ne m'exauces point ; je me tiens debout devant toi, et tu ne me regardes point.
21 Tu deviens cruel contre moi, et tu t'opposes à moi, par la force de ta main.
22 Tu m'enlèves, tu me fais monter sur le vent, comme sur un chariot, et tu fais fondre en moi tout ce qui me fait subsister.
23 Or, je sais bien que tu m'amèneras à la mort, et dans la maison assignée à tous les vivants.
24 Quoi qu'il en soit, il n'étendra point sa main jusqu'au sépulcre. Ceux qu'il aura détruits, crieront-ils à lui ?
25 Ne pleurais-je pas à cause de celui qui passait de mauvais jours ? et mon âme n'était-elle pas affligée à cause du pauvre ?
26 Quand j'attendais le bien, le mal m'est arrivé ; et quand j'espérais la clarté, les ténèbres sont venues.
27 Mes entrailles sont comme dans un feu, sans avoir aucun repos ; les jours d'affliction m'ont prévenu.
28 Je marche tout noirci, mais non point par les rayons du soleil ; je me lève, je crie en pleine assemblée.
29 Je suis devenu le frère des dragons et le compagnon des hiboux.
30 Ma peau est devenue noire sur moi, et mes os sont desséchés par l'ardeur du feu qui me consume.
31 C'est pourquoi ma harpe s'est changée en deuil, et mes instruments de musique en des voix

lugubres.

REFLEXIONS
Les plaintes que Job fait ici de ce qu'il était abandonné par ceux qui le respectaient autrefois et même par les personnes les plus viles, découvrent la folie, l'aveuglement et l'injustice des hommes qui au lieu d'estimer uniquement la vertu ne font cas que des richesses et des avantages de cette vie et méprisent ceux qu'ils voient dans la misère et la pauvreté, quand même ce seraient des personnes pieuses et vertueuses.
Cela fait voir qu'on ne peut faire fond, ni sur leur amitié, ni sur leur estime et que ce n'est pas aussi ce que nous devons principalement rechercher.
Nous voyons en second lieu que Job se plaint surtout de ce que Dieu lui-même semblait l'avoir abandonné et de ce qu'il le laissait toujours dans la souffrance.
C'est peu de chose d'être rejeté des hommes, pourvu qu'on ait Dieu favorable, mais on est bien à plaindre lorsque, dans l'affliction, Dieu semble s'éloigner et qu'il ne nous répond point.
Cet état où Job s'est vu réduit doit consoler ceux que Dieu fait passer par de semblables épreuves, cependant ils doivent apprendre de ce qui arriva à Job, à se modérer dans leurs plaintes, à endurer leurs maux avec patience et à attendre avec résignation qu'il plaise à Dieu de les délivrer, ce qu'il ne manquera pas de faire lorsqu'il en sera temps.

CHAPITRE XXXI
Job déclare avoir vécu dans une grande chasteté et évité non seulement les crimes de l'impureté, mais même les regards et les pensées déréglées.
Il dit qu'il s'était appliqué à rendre exactement la justice et qu'il avait toujours eu pitié des misérables.
Il ajoute qu'il n'avait jamais mis sa confiance dans les richesses, qu'il n'avait point regardé le soleil et la lune, ce qui signifie qu'il s'était éloigné de l'idolâtrie.
Enfin, il proteste qu'il ne s'était point réjoui du mal de ses ennemis, qu'il avait exercé l'hospitalité et qu'il n'avait point cherché à cacher ou à excuser ses fautes.
Le dessein de Job dans tout ce discours est de se défendre contre les accusations de ses amis qui lui disaient que c'étaient ses péchés qui l'avaient réduit dans l'état où il se trouvait.

1 J'avais fait accord avec mes yeux ; et comment eussé-je contemplé une vierge !
2 Car quelle aurait été la portion que Dieu m'aurait envoyée d'en haut ? et quel est l'héritage que j'aurais reçu des hauts lieux, de la part du Tout-Puissant ?
3 La perdition n'est-elle pas pour le pervers, et les accidents étranges pour les ouvriers d'iniquité ?
4 N'a-t-il pas vu ma conduite, et n'a-t-il pas compté toutes mes démarches ?
5 Si j'ai marché dans le mensonge, et si mon pied s'est hâté à tromper ;
6 qu'on me pèse dans des balances justes, et Dieu connaîtra mon intégrité.
7 Si mes pas se sont détournés du droit chemin, et si mon cœur a suivi mes yeux, et si quelque souillure s'est attachée à mes mains ;
8 que je sème, et qu'un autre en mange, et que tout ce que j'aurai fait produire soit déraciné.
9 Si mon cœur a été séduit par quelque femme ; si j'ai dressé des embûches à la porte de mon prochain ;
10 que ma femme soit déshonorée, et qu'elle soit prostituée à d'autres.
11 Car c'eût été une méchanceté préméditée, et une de ces iniquités qui sont toutes jugées.
12 Même, ç'aurait été un feu qui m'aurait dévoré jusqu'à me consumer, et qui aurait déraciné tout mon revenu.
13 Si j'ai dédaigné de faire droit à mon serviteur ou à ma servante, quand ils ont contesté avec moi ;

14 car qu'eussé-je fait, quand le Dieu fort se serait levé ? Et quand il m'en aurait demandé compte, que lui aurais-je répondu ?
15 Celui qui m'a fait dans le ventre, n'a-t-il pas fait aussi celui qui me sert ? Ne nous a-t-il pas formés de même dans la matrice ?
16 Si j'ai refusé aux pauvres ce qu'ils ont désiré, si j'ai fait attendre trop longtemps la veuve ;
17 si j'ai mangé seul mes morceaux, et si l'orphelin n'en a point mangé.
18 (car, dès ma jeunesse, il a été élevé avec moi, comme chez son père ; et dès le ventre de ma mère j'ai pris soin de la veuve.)
19 si j'ai vu un homme périr, faute d'être vêtu, et le pauvre, faute de couverture ;
20 si ses reins ne m'ont point béni, et s'il n'a pas été échauffé de la laine de mes agneaux ;
21 si j'ai levé la main contre l'orphelin, quand j'ai vu à la porte que je pouvais l'aider ;
22 que mon épaule tombe et soit séparée de mon côté, et que mon bras soit cassé avec son os.
23 Car j'ai eu frayeur de l'orage du Dieu fort, et de ce que je ne pourrais pas subsister devant sa grandeur.
24 Si j'ai mis mon espérance en l'or, et si j'ai dit au fin or : Tu es ma confiance ;
25 si je me suis réjoui de ce que mes biens étaient multipliés, et de ce que ma main en avait trouvé beaucoup ;
26 si j'ai regardé le soleil lorsqu'il brillait le plus, et la lune lorsqu'elle était claire ;
27 et si mon cœur a été séduit en secret, et si ma main a baisé ma bouche ;
28 (ce qui est aussi une iniquité toute jugée, car j'eusse renié le Dieu fort d'en haut) ;
29 si je me suis réjoui du malheur de celui qui me haïssait ; si j'ai sauté de joie quand il lui est arrivé du mal
30 (je n'ai pas même permis à ma langue de pécher, en demandant sa mort avec imprécation).
31 Les gens de ma maison n'ont point dit : Qui nous donnera de sa chair ? Nous n'en saurions être rassasiés.
32 L'étranger n'a point passé la nuit dehors ; j'ai ouvert ma porte au voyageur.
33 Si j'ai caché mon péché comme Adam, et si j'ai couvert mon iniquité en me flattant
34 (bien que je pusse opprimer une grande multitude, toutefois, le moindre qu'il y eût dans les familles me donnait de la crainte, et je me tenais dans le silence, je ne sortais point de la porte).
35 Plût à Dieu que quelqu'un m'écoutât ! Voilà mon but, c'est que le Tout-Puissant me réponde, et que ma partie adverse produise son écrit.
36 Je le porterais sur mon épaule ; et je l'attacherais comme une couronne.
37 Je lui raconterais tous mes pas, je m'approcherais de lui comme d'un prince.
38 Si la terre que je possède crie contre moi, et si ses sillons pleurent ;
39 si j'ai mangé son fruit sans le payer, si j'ai tourmenté l'esprit de ceux qui la possédaient ;
40 qu'elle me produise des épines au lieu de blé, et de l'ivraie au lieu d'orge. C'est ici la fin des paroles de Job.

REFLEXIONS

Voici un chapitre qu'on doit lire et méditer avec beaucoup d'attention.

L'on y découvre de très beaux sentiments sur les principaux devoirs de la religion et en particulier sur la pureté et la chasteté, sur la justice et la charité, sur la crainte qu'on doit avoir de Dieu, sur l'aumône et la compassion envers les misérables, sur le détachement des biens du monde, sur la piété envers Dieu, sur l'amour des ennemis et sur la confession des péchés.

Si Job avait des sentiments si purs et si relevés et une conduite si pieuse et si sage dans le temps où il vivait, ces devoirs nous regardent beaucoup plus, nous qui sommes chrétiens. Nous devons donc apprendre de ce discours de Job à être chaste et à nous éloigner de toutes sortes d'impuretés, même dans les pensées et dans les regards, à rendre la justice à tout le monde, à avoir pitié des pauvres et des malheureux et à les assister de tout notre pouvoir et à prendre la défense des innocents.

L'exemple de Job nous enseigne encore à ne mettre pas notre confiance aux biens du monde, à ne point nous réjouir du mal qui arrive à ceux qui nous haïssent, à être justes et équitables dans toutes nos affaires et enfin à ne jamais cacher nos fautes, mais à les confesser franchement et à ne nous point flatter dans nos péchés.

Pour nous animer à ces devoirs, considérons ce que Job dit si fortement dans tout ce chapitre, c'est que s'il se fût abandonné aux divers péchés dont il parle, il n'aurait pas échappé à la vengeance céleste et qu'il y a une malédiction particulière qui poursuit les impurs, les injustes, les orgueilleux, ceux qui ont le cœur attaché aux biens de la terre, les impies et les personnes qui manquent de charité.

Enfin, nous devons penser que c'était un grand adoucissement aux maux de Job de pouvoir tenir le langage qu'il tient dans ce chapitre et de s'être acquitté de tous ses devoirs lorsqu'il était dans sa prospérité.

Lorsqu'on a tâché de vivre dans l'innocence, on jouit d'une douce consolation dans l'adversité et quoique la piété qu'on marque dans l'affliction soit agréable à Dieu lorsqu'elle est sincère, il est encore plus beau, plus consolant et plus digne d'une personne qui aime Dieu d'être pieuse, humble, tempérant et charitable lorsqu'il nous fait du bien et que nous jouissons de la santé, de la prospérité et du repos.

CHAPITRE XXXII

Les trois amis de Job ne lui répondant rien, Elihu qui était aussi un de ses amis et qui n'avait point encore parlé le blâme de ce qu'il avait trop soutenu son innocence.

Il condamne aussi ses trois amis et leur dit qu'ils n'avaient pu convaincre Job, ni répondre à ses discours. Il ajoute que, bien qu'il fût plus jeune qu'eux, il ne pouvait s'empêcher de dire son sentiment avec sincérité.

1 Alors ces trois hommes-là cessèrent de répondre à Job, parce qu'il croyait être juste.
2 Et Elihu, fils de Barakéel, Buzite, de la famille de Ram, se mit dans une fort grande colère contre Job, parce qu'il se justifiait soi-même devant Dieu.
3 Il se mit aussi en colère contre ses trois amis, parce qu'ils n'avaient pas trouvé de quoi répondre, et que, cependant, ils avaient condamné Job.
4 Et Elihu avait attendu avec Job qu'ils parlassent, parce qu'ils étaient plus âgés que lui.
5 Mais Elihu, voyant qu'il n'y avait aucune réponse dans la bouche de ces trois hommes, se mit fort en colère.
6 C'est pourquoi, Elihu, fils de Barakéel, Buzite, prit la parole et dit : Je suis moins âgé que vous, et vous êtes fort vieux ; aussi j'ai craint, et je n'ai pas osé vous dire mon avis.
7 Je disais : Les jours parleront, et le grand nombre des années fera connaître la sagesse.
8 Mais, quoique l'esprit soit dans les hommes, c'est l'inspiration du Tout-Puissant qui les rend intelligents.
9 Les grands ne sont pas toujours sages, et les vieillards n'entendent pas toujours ce qui est juste.
10 C'est pourquoi je dis : Ecoute-moi, et je dirai aussi mon avis.
11 Voici, j'ai attendu que vous parlassiez ; j'ai prêté l'oreille, jusqu'à ce que vous eussiez bien considéré et que vous eussiez bien examiné les discours de Job.
12 Je vous ai examinés ; mais voilà, il n'y en a pas un d'entre vous qui ait convaincu Job, et qui ait répondu à ce qu'il a dit ;
13 afin que vous ne disiez pas : Nous avons trouvé la sagesse ; c'est le Dieu fort qui le poursuit, et non pas un homme.
14 Ce n'est point contre moi qu'il a adressé ses discours ; aussi je ne lui répondrai pas selon vos paroles.
15 Ils ont été étonnés ; ils n'ont plus rien répondu ; on leur a fait perdre la parole.

16 J'ai donc attendu jusqu'à ce qu'ils ne parlassent plus, mais parce qu'ils sont demeurés muets, et qu'ils n'ont plus répondu,
17 je répondrai aussi ce que j'ai à dire à mon tour ; j'en dirai aussi mon avis.
18 Car je suis gros de parler, et les pensées de mon cœur me pressent.
19 Voici, mon cœur est comme un vaisseau de vin qui n'a point d'air, et il éclaterait comme des vaisseaux neufs.
20 Je parlerai donc, et je me soulagerai ; j'ouvrirai mes lèvres, et je répondrai.
21 Qu'il ne m'arrive pas d'avoir acception de personnes ; je ne me servirai point de mots couverts, en parlant à un homme.
22 Car je ne sais point user de mots couverts ; celui qui m'a fait, ne m'enlèverait-il pas incontinent ?

REFLEXIONS

Il paraît de ce chapitre et des suivants qu'Elihu était un homme sage et fort éclairé. Il jugea mieux de l'état de Job que ses trois amis n'avaient fait.

Il blâma Job de s'être laissé aller à des plaintes trop amères et d'avoir parlé de soi-même un peu trop avantageusement. Mais il blâma aussi ses amis de l'avoir condamné comme ils avaient fait et d'avoir dit que les maux qu'il souffrait étaient une preuve que sa piété n'était pas sincère.

D'où nous devons apprendre à ne pas juger trop favorablement de nous-mêmes et à ne pas juger les autres non plus avec trop de sévérité.

On voit aussi par là le cas qu'il faut faire des discours et des personnes prudentes et éclairées telle qu'était Elihu.

Enfin, la protestation qu'Elihu fait qu'il parlerait franchement et sans acception de personnes montre qu'il faut toujours parler avec sincérité, sans que les égards pour les hommes nous en empêchent, surtout lorsque la gloire de Dieu et leur propre bien demandent que nous disions la vérité.

CHAPITRE XXXIII

Elihu reprend Job d'avoir trop soutenu son innocence et d'avoir en quelque façon accusé Dieu de l'affliger à tort.

Il lui représente après cela que Dieu donne divers avertissements aux hommes pour les retirer du mal et que c'est dans cette vue qu'il les châtie et qu'il les réduit dans des extrémités semblables à celle où Job était alors, afin que reconnaissant leurs péchés ils soient délivrés de leurs maux.

Ce chapitre contient d'excellentes instructions.

1 C'est pourquoi, Job, écoute, je te prie, mon discours, et prête l'oreille à toutes mes paroles.
2 Voici maintenant, j'ouvre ma bouche : ma langue parle dans mon palais ;
3 mes paroles répondront à la droiture de mon cœur, et mes lèvres prononceront la pure vérité.
4 L'Esprit du Dieu fort m'a fait, et le souffle du Tout-Puissant m'a donné la vie.
5 Si tu peux, réponds-moi ; résiste-moi en face, et défends-toi.
6 Voici, je suis formé de Dieu aussi bien que toi ; je suis aussi tiré de la boue.
7 Voici, ma frayeur ne te troublera point, et ma main ne s'appesantira point sur toi.
8 Quoi qu'il en soit, tu as dit devant moi, et j'ai entendu la voix de tes discours :
9 Je suis pur, sans péché ; je suis net, et il n'y a point d'iniquité en moi ;
10 voici, Dieu cherche des sujets de me condamner ; il me tient pour son ennemi ;
11 il m'a mis les pieds dans les ceps ; il épie tous mes chemins.
12 Je te réponds qu'en cela tu n'as point été juste ; car Dieu sera toujours plus grand que l'homme mortel.
13 Pourquoi donc as-tu plaidé contre lui ? Car il ne rend aucun compte de ce qu'il fait.

14 Le Dieu fort parle une première fois ; et lorsqu'on n'y prend pas garde, il parle une seconde fois,
15 en songe, par des visions de nuit, quand un profond sommeil tombe sur les hommes, et lorsqu'ils dorment dans le lit.
16 Alors il ouvre l'oreille aux hommes, et il scelle son châtiment sur eux ;
17 afin qu'il détourne l'homme de ce qu'il prétend faire, et qu'il empêche sa fierté de paraître.
18 Ainsi, il préserve son âme de la fosse, et il sauve sa vie de l'épée.
19 *L'homme* est aussi châtié par les douleurs *qu'il souffre* sur son lit, et dans la force de ses os.
20 Alors sa vie lui fait avoir en horreur le pain, et son âme a en aversion la viande qu'elle désirait.
21 Sa chair est tellement consumée qu'on ne la voit plus ; et ses os sont tellement brisés qu'on n'y connaît plus rien.
22 Son âme approche de la fosse, et sa vie des choses qui font mourir.
23 Que s'il y a pour cet homme-là quelque messager qui parle pour lui, un d'entre mille, et qu'il fasse connaître à l'homme ce qu'il doit faire ;
24 alors, Dieu aura pitié de lui, et dira : Garantis-le afin qu'il ne descende pas dans la fosse ; j'ai trouvé lieu de *lui* faire grâce.
25 Sa chair deviendra plus délicate qu'elle n'était dans son enfance ; et il rajeunira.
26 Il fléchira Dieu par ses prières, et Dieu s'apaisera envers lui ; il lui fera voir sa face avec joie, et il lui rendra sa justice.
27 Il regardera les autres hommes, et il dira : J'avais péché, j'avais violé la justice, et cela ne m'a point profité.
28 Mais Dieu a garanti mon âme, afin qu'elle ne passât point dans la fosse ; et ma vie voit la lumière.
29 Voilà, le Dieu fort fait toutes ces choses deux et trois fois envers l'homme ;
30 pour retirer de la fosse son âme, afin qu'elle soit éclairée de la lumière des vivants.
31 Sois attentif, Job, écoute-moi ; tais-toi, et je parlerai.
32 Et si tu as de quoi parler, réponds-moi, parle ; car je désire de te justifier.
33 Sinon, écoute-moi, tais-toi, et je t'enseignerai la sagesse.

REFLEXIONS

Le dessein d'Elihu dans ce chapitre est de montrer à Job qu'il avait eu tort de se plaindre comme il avait fait et de tant soutenir son innocence.
Ainsi l'instruction générale que nous avons ici c'est de ne point nous justifier nous-mêmes et de ne pas murmurer quand Dieu nous afflige.
Après cela, Elihu représente d'une manière très belle et très forte comment le Seigneur se conduit envers les hommes et les divers moyens qu'il emploie pour les retirer de leurs péchés. Il dit que Dieu parle aux hommes une première et une seconde fois, qu'il les avertit avec une grande patience, que c'est surtout ce qu'il fait en leur envoyant des maladies et des douleurs qui les conduisent jusqu'au bord du tombeau, que le dessein de Dieu en tout cela est de les détourner du mal qu'ils veulent faire et que si dans cet état d'affliction l'homme a recours au Seigneur et s'il est aidé par les conseils et par les prières de quelque homme de bien, Dieu aura pitié de lui, qu'il le rétablira et qu'il lui donnera sujet de louer sa puissance et sa bonté.
Ce sont là des instructions très importantes et tout à fait salutaires et soit que nous soyons dans le repos et dans la santé, soit que nous nous rencontrions dans l'affliction, dans la maladie et dans la souffrance, nous devons les rappeler souvent dans notre esprit, afin d'apprendre à faire un bon usage des divers avertissements que Dieu nous donne et de tout ce qu'il fait pour notre salut.

CHAPITRE XXXIV

Elihu continue à reprendre Job d'avoir trop parlé de sa propre justice et à blâmer l'excès qu'il y avait eu dans ses plaintes.
Il dit que Dieu est parfaitement juste dans tout ce qu'il fait et que ce n'est point à nous à y trouver à redire, qu'il examine toutes nos actions, qu'il abaisse et détruits les plus puissants, qu'il délivre les misérables et qu'il punit les hommes et même les peuples entiers avec un pouvoir auquel rien ne saurait résister et en même temps avec une parfaite justice.
Il exhorte Job à bien considérer toutes ces choses et à recourir avec humilité à la miséricorde de Dieu.

1 Elihu reprit encore la parole et dit :
2 Vous, sages, écoutez mes discours ; et vous qui avez de l'intelligence, prêtez-moi l'oreille.
3 Car l'oreille juge des discours, comme le palais goûte ce qu'on doit manger.
4 Choisissons-nous ce qui est juste et voyons entre nous ce qui est bon.
5 Car Job a dit : Je suis juste, et le Dieu fort m'a ôté mon droit.
6 Je suis regardé comme menteur lorsque je soutiens mon droit ; la flèche qui me perce est douloureuse, sans que j'aie péché.
7 Qui est l'homme tel que Job, qui boit la moquerie comme de l'eau ;
8 et qui marche dans la compagnie des ouvriers d'iniquité, et même, qui marche avec les méchants ?
9 Car il a dit : L'homme ne gagne rien à se plaire avec Dieu.
10 C'est pourquoi, vous qui avez de l'intelligence, écoutez-moi. Il n'est pas possible qu'il y ait de la méchanceté dans le Dieu fort, et de la perversité dans le Tout-Puissant.
11 Car il rendra à l'homme selon son œuvre, et il fera trouver à chacun selon son train.
12 Certainement, le Dieu fort ne déclare point méchant l'homme de bien, et le Tout-Puissant ne renverse point le droit.
13 Qui est-ce qui lui a commis le soin de la terre ? Ou, qui est-ce qui a posé la terre habitable tout entière ?
14 S'il prenait garde à l'homme de près, et qu'il retirât à lui son esprit et son souffle,
15 toute chair expirerait en même temps, et l'homme retournerait dans la poudre.
16 Si donc tu as de l'intelligence, écoute ceci, prête l'oreille à ce que tu entendras de moi.
17 Et quoi ! celui qui haïrait la justice, punirait-il ? Et condamneras-tu comme méchant celui qui est souverainement juste ?
18 Dira-t-on à un roi, scélérat ; et méchant, aux principaux des peuples ?
19 Combien moins le dira-t-on à celui qui n'a point d'égards à la personne des grands, et qui ne reconnaît point ceux qui sont riches, pour les préférer aux pauvres ? Car ils sont tous l'ouvrage de ses mains.
20 Ils mourront en un moment, même au milieu de la nuit ; tout un peuple sera ébranlé et passera, et le puissant sera emporté, même sans effort.
21 Car les yeux de Dieu sont sur les voies de chacun, et il regarde tous leurs pas.
22 Il n'y a ni ténèbres, ni ombres de la mort, où se puissent cacher les ouvriers d'iniquité.
23 Car il n'impose point à l'homme une trop grande charge, en sorte qu'il ait sujet de venir plaider avec le Dieu fort.
24 Il brise les puissants d'une manière incompréhensible, et il en établit d'autres en leur place.
25 Parce qu'il connaît leurs œuvres, il les renverse la nuit, et ils sont brisés.
26 Il les frappe comme des impies, à la vue de tout le monde.
27 Parce qu'ils se sont ainsi détournés de lui, et qu'ils n'ont considéré aucune de ses voies ;
28 ils ont fait monter le cri du pauvre jusqu'à lui, en sorte qu'il a entendu les clameurs des affligés.
29 Or, s'il donne du repos, qui est-ce qui le troublera ? S'il cache sa face, qui le regardera ? Soit qu'il s'agisse de toute une nation, soit qu'il s'agisse d'un seul homme ;

30 afin que l'homme hypocrite ne règne plus, à cause des péchés du peuple.
31 Certainement, voici ce qui devait être dit au Dieu fort : J'ai souffert, je n'empirerai point.
32 S'il y a quelque chose en moi de plus que ce que je vois, fais-le-moi connaître ; si j'ai commis quelque perversité, je ne le ferai plus.
33 Dieu te le rendra-t-il selon ton opinion, parce que tu l'as récusé ? C'est à toi à choisir, et non pas à moi. Si tu sais quelque chose, dis-*le*.
34 Les gens de sens parleront comme moi, et l'homme sage sera de mon sentiment.
35 Job ne parle point avec connaissance, et ses paroles ne sont point avec intelligence.
36 Ha ! mon père, que Job soit éprouvé jusqu'à la fin, pour avoir répondu comme les impies ont accoutumé de répondre.
37 Car autrement, il ajoutera péché sur péché ; il s'applaudira parmi nous, et il parlera de plus en plus contre le Dieu fort.

REFLEXIONS

Voici ce que l'on doit recueillir de ce discours d'Elihu :
I. Qu'il ne nous est jamais permis de nous plaindre du Seigneur lorsqu'il nous châtie et que nous ne devons pas prétendre être innocents devant lui.
II. Que Dieu fait tout sagement et justement, que les hommes n'étant que le néant, ce n'est pas à eux à lui demander raison de sa conduite, qu'il examine et qu'il connait les actions de chacun, que c'est lui qui est le juge du monde et qui rendra aux hommes selon leurs œuvres et que, soit qu'il fasse du bien, soit qu'il punisse, personne ne saurait l'en empêcher. Ces instructions sont renfermées dans ces paroles d'Elihu : *Il n'est pas possible qu'il y ait de la méchanceté dans le Dieu fort, ni de la perversité dans le Tout-puissant, car il rendra à chacun selon son œuvre. Les yeux de Dieu sont sur les voies des hommes et il regarde tous leurs pas. Il n'y a ni ténèbres, ni ombre de mort où se puissent cacher les ouvriers d'iniquité. S'il donne du repos, ou s'il cache sa face, qui est-ce qui l'empêchera, soit qu'il s'agisse de toute une nation, soit qu'il s'agisse d'un seul homme.*
Enfin, Elihu marque dans ce chapitre que ce que nous avons à faire lorsque Dieu nous châtie, c'est de nous humilier, de le prier qu'il nous donne à connaître nos péchés et de lui promettre de ne plus retomber dans les fautes par lesquelles il nous serait arrivé de l'offenser.

CHAPITRE XXXV

Elihu continue à faire voir à Job qu'il ne devait pas se justifier devant Dieu et pour cet effet il lui présente la grandeur de Dieu et sa puissance. Il lui montre que Dieu ne reçoit aucun profit, ni aucun préjudice du bien ou du mal que les hommes font. Et par là il veut l'engager à reconnaître la bonté et la justice de Dieu, à s'humilier en sa présence et à profiter de son support.

1 Elihu reprit encore son discours, et dit :
2 As-tu pensé avoir raison de dire : Ma justice est au-dessus de celle du Dieu fort ?
3 Que si tu demandes de quoi elle te profitera, disant : Que m'en reviendra-t-il, non plus que de mon péché ?
4 Je te répondrai en propres termes, et à tes amis avec toi :
5 Regarde les cieux et les considère ; vois les nuées, elles sont plus hautes que toi.
6 Si tu pèches, que feras-tu contre lui ? Et quand tes péchés se multiplieront, que lui auras-tu fait ?
7 Si tu es juste, que lui auras-tu donné ? ou, qu'aura-t-il reçu de ta main ?
8 C'est à un homme tel que toi, que ta méchanceté peut nuire, et c'est au fils de l'homme que ta justice peut être utile.
9 On fait crier les opprimés par la grandeur des maux qu'on leur fait ; ils crient à cause de la

violence des grands.
10 Mais personne ne dit : Où est Dieu qui m’a fait, qui donne de quoi chanter des cantiques pendant la nuit,
11 qui nous a donné de l’intelligence plus qu’aux bêtes de la terre, et qu’aux oiseaux des cieux ?
12 Ils crient donc à cause de la fierté des méchants, mais Dieu ne les exauce point.
13 Quoi qu’il en soit, le Dieu fort n’écoute point le mensonge, et le Tout-Puissant n'y a point d’égard.
14 Quoique tu aies dit que tu ne le vois pas, fais ce qui est juste devant lui et attends-le.
15 Mais maintenant, ce n’est rien ce que sa colère exécute, et il n’est point entré fort avant en connaissance de toutes les choses que tu as faites.
16 Job ouvre donc en vain sa bouche, et il entasse paroles sur paroles sans connaissance.

REFLEXIONS

Elihu nous enseigne dans ce chapitre une doctrine très importante. C’est que quand nous sommes justes, nous pouvons faire du bien aux autres hommes et que quand nous péchons, nous pouvons leur nuire, mais il ne revient à Dieu aucune utilité du bien que nous faisons, ni aucun dommage des péchés que nous commettons.
I. Cela nous montre que Dieu, étant parfaitement heureux et n’ayant pas besoin des hommes, il ne leur commande et ne leur défend rien que pour leur avantage. Cette doctrine nous engage premièrement à nous attacher avec plaisir à tout ce que Dieu nous commande, puisqu’en le faisant nous travaillons à notre propre bonheur et à éviter de l’offenser par nos péchés, puisque par là nous nous rendrions nous-mêmes très misérables.
II. Il s’ensuit de là que Dieu n’a en vue que notre propre bien dans tout ce qu’il fait envers nous et en particulier lorsqu’il nous afflige, que s’il nous punit, il le fait non seulement avec justice, mais même avec bonté et qu’ainsi bien loin de l’accuser de nous traiter avec trop de rigueur, nous devons acquiescer avec plaisir en toutes choses à sa sage et bonne providence.

CHAPITRE XXXVI

C’est ici la suite du discours d’Elihu, dans lequel il montre que Dieu en use avec justice envers les bons et envers les méchants, qu’il afflige ceux qu’il l’aime pour les éprouver, mais qu’il fait enfin périr les impies et les hypocrites. Il exhorte Job à considérer ces choses et à adorer avec humilité la justice et la grandeur de Dieu qui paraissent dans les œuvres de la nature aussi bien que dans la conduite qu’il tient envers les hommes.

1 Puis Elihu continua, et dit :
2 Attends un peu, et je montrerai qu’il y a encore d’autres raisons pour la cause de Dieu.
3 Je prendrai de loin ma science, et je rendrai la justice à celui qui m’a fait.
4 Car, certainement, mes discours ne sont point des mensonges, et celui qui est auprès de toi, est intègre dans ses sentiments.
5 Voilà, Dieu est puissant, et il ne rejette point celui qui a de la force de cœur.
6 Il ne laisse point vivre le méchant et il fait justice aux affligés.
7 Il ne retire point ses yeux de dessus les justes ; même, il les place sur le trône avec les rois, et les y fait asseoir pour toujours, et ils sont élevés.
8 Que s’ils sont liés de chaînes, et s’ils sont prisonniers dans les liens de l’affliction,
9 il leur fait connaître ce qu’ils ont fait, et que leurs péchés ont prévalu.
10 Alors il leur ouvre l’oreille pour les rendre sages, et leur dit de se détourner de leur iniquité.
11 S’ils l’écoutent, et qu’ils le servent, ils achèveront leurs jours heureusement, et leurs années dans la joie.
12 Mais s’ils n’écoutent point, ils passeront par l’épée, et ils expireront pour n’avoir pas été sages.

13 Et pour ce qui est de ceux qui sont hypocrites en leur cœur, ils attirent sur eux la colère, et ils ne crient point à lui lorsqu'il les a liés.
14 Ils mourront dans leur vigueur, et leur vie finira parmi ceux qui se prostituent à l'infamie.
15 Mais il retire l'affligé de son affliction, et il lui ouvre l'oreille lorsqu'il est dans l'oppression.
16 C'est ainsi qu'il t'aurait tiré hors de l'angoisse où tu es, pour te mettre au large ; il n'y eût rien eu qui t'eût serré, et ta table eût été dressée pleine de viandes grasses.
17 Mais tu as accompli le jugement du méchant ; cependant, la justice et le droit se maintiendront.
18 Certainement, la colère de Dieu est près ; prends garde qu'il ne te pousse dans l'affliction ; car il n'y aura point de rançon si grande qu'elle puisse te faire échapper.
19 Ferait-il quelque cas de tes richesses ? Il n'estimera ni ton or, ni toute ta grande puissance.
20 Ne t'inquiète point la nuit sur ce que les peuples s'évanouissent de leur place ;
21 Mais garde-toi de retourner à l'iniquité ; car tu en as fait le choix, pour t'être tant affligé.
22 Voici, le Dieu fort élève les hommes par sa force ; et qui pourrait enseigner comme lui ?
23 Qui est-ce qui lui a prescrit le chemin qu'il devait tenir ; et qui lui a dit : Tu as fait une injustice ?
24 Souviens-toi de célébrer ses ouvrages que les hommes voient.
25 Tout homme les voit, chacun les aperçoit de loin.
26 Voici, le Dieu fort est grand, et nous ne le connaissons point, et pour ce qui est du nombre de ses années, on ne le peut sonder.
27 Il fait dégoutter peu à peu les gouttes des eaux, qui répandent la pluie de sa vapeur ;
28 et les nuées la font distiller et dégoutter sur les hommes en abondance.
29 Et qui pourrait comprendre les éclats de la nuée, et le son éclatant de son tabernacle ?
30 Voilà, il étend sa lumière sur elle, et il couvre les abîmes et le fond de la mer.
31 C'est par ces choses-là qu'il juge les peuples, et qu'il donne les vivres en abondance.
32 Il tient caché dans les deux paumes de ses mains le feu étincelant, et il lui ordonne ce qu'il doit faire à ce qui vient à sa rencontre.
33 Son tonnerre emporte les nouvelles, et annonce sa colère contre ce qui est élevé.

REFLEXIONS

Ce chapitre nous met devant les yeux la conduite du Seigneur envers les hommes et voici ce qu'Elihu nous enseigne sur ce sujet.
C'est que le Dieu Tout-Puissant ne rejette personne et qu'il ne retire jamais ses yeux de dessus le juste, mais que lorsque les péchés des hommes se multiplient, il les afflige afin de les rendre sage et de les détourner de leurs iniquités, que s'ils écoutent alors sa voix et qu'ils le servent, il les délivre et leur fait achever leurs années dans la paix, mais que pour ce qui est des hypocrites et de ceux qui endurcissent leur cœur à sa voix et à ses châtiments, il les livre à sa colère.
Comme Elihu exhortait Job à considérer cette conduite du Seigneur, à se convertir à lui et à reconnaître sa grandeur, sa sagesse et sa justice, nous devons aussi méditer ces importantes vérités, faire notre profit des avertissements du Seigneur, de ses châtiments et de tout ce que sa providence fait à notre égard, craindre ses jugements et révérer sa majesté et sa puissance infinie qui paraissent avec tant d'éclat dans toutes ses œuvres.

CHAPITRE XXXVII

Elihu représente la puissance de Dieu et il la fait remarquer dans le tonnerre, dans la pluie, dans la neige et dans les autres œuvres de la nature. Il dit que Dieu se sert de toute ces choses pour faire du bien aux hommes ou pour les châtier. Et il exhorte Job à faire attention à ces merveilles, à sentir son ignorance et sa faiblesse et à adorer avec respect les jugements du Seigneur.

1 Mon cœur même est à cause de cela en émotion, et il sort comme de lui-même.
2 Ecoutez attentivement et en tremblant le bruit que Dieu fait, et le tonnerre qui sort de sa bouche.
3 Il l'envoie sur tous les cieux, et sa lumière étincelante va jusqu'aux extrémités de la terre.
4 Un grand bruit s'élève après lui, il tonne de sa voix magnifique ; et il ne tarde point dès qu'on a entendu sa voix.
5 Le Dieu fort tonne terriblement par sa voix, il fait des choses grandes et que nous ne saurions comprendre.
6 Car il dit à la neige : Sois sur la terre. Il le dit aussi à l'ondée de la pluie, et même aux fortes pluies.
7 Alors il renferme tous les hommes par son pouvoir, afin que tous les hommes reconnaissent ses œuvres.
8 Les bêtes se retirent dans les tanières, et elles demeurent dans leurs repaires.
9 Le tourbillon sort des lieux cachés, et le froid, des vents qui dispersent.
10 Le Dieu fort, par son souffle, donne la glace, et les eaux qui se répandaient au large, sont resserrées.
11 Il épuise aussi la nuée à force d'arroser, et il écarte les nuées par sa lumière ;
12 et elles font plusieurs tours selon ses desseins, pour faire tout ce qu'il leur a commandé sur la face de la terre habitable.
13 Il les fait rencontrer, soit pour s'en servir de verge, soit pour rendre la terre fertile, soit pour exercer sa bonté.
14 Prête l'oreille à ceci, ô Job ! arrête-toi, considère les merveilles du Dieu fort.
15 Sais-tu comment Dieu les arrange, et comment il fait briller la lumière de sa nuée ?
16 Comprends-tu le balancement des nuées, et les merveilles de celui qui est parfait en science ?
17 Comment tes vêtements sont chauds, quand il donne du relâche à la terre par le moyen du midi ?
18 As-tu étendu avec lui les cieux, qui sont fermes comme un miroir de fonte ?
19 Apprends-nous ce que nous lui dirons : car nous ne saurions rien dire par ordre, à cause de nos ténèbres.
20 Lui rapporterait-on ce que j'en dirais ? Si quelqu'un veut en parler, il en sera comme englouti.
21 Et maintenant, on ne peut regarder la lumière du soleil quand elle resplendit dans les cieux, après que le vent y a passé et qu'il les a nettoyés,
22 et que le temps, qui reluit comme l'or, est venu du septentrion. Il y a en Dieu une majesté redoutable.
23 Il est le Tout-Puissant ; on ne saurait le comprendre ; il est grand en puissance, en jugement, et en abondance de justice ; il n'opprime *personne*.
24 C'est pourquoi les hommes doivent le craindre ; mais il ne les voit pas tous sages dans leur cœur.

REFLEXIONS

Ce discours d'Elihu nous oblige à faire de sérieuses réflexions sur les merveilles qui paraissent dans la nature et en particulier dans le tonnerre, dans la neige, dans les vents, dans la pluie, dans les nuées et dans les saisons. On découvre en toutes ces choses premièrement l'infinie puissance de Dieu et après cela sa sagesse, sa justice et sa bonté, puisque toutes ces créatures différentes et les divers effets qu'elles produisent dans le monde sont des moyens dont Dieu se sert tantôt pour faire du bien aux hommes et tantôt pour servir de verge et pour les châtier.
Ainsi ce chapitre nous engage à ces deux devoirs :
L'un, de considérer avec attention la manière admirable dont le monde est gouverné.
Et l'autre, de faire un bon usage, soit des grâces que Dieu nous accorde, soit des châtiments

qu'il nous dispense et de répondre au but qu'il se propose qui est de nous apprendre à le connaître et à le craindre.
C'est ici que finissent les discours des amis de Job.
L'on peut voir par les entretiens que Job et ses amis eurent ensemble et qui sont rapportés dans ce livre que non seulement la connaissance de Dieu et de la religion n'était pas éteinte dans les pays où ils habitaient, mais qu'il y avait dans ces lieux-là des personnes très éclairées et d'une grande piété. Ce qui montre que l'on ne doit pas croire qu'il n'y eût alors que le seul peuple d'Israël qui connût le vrai Dieu et que tous ceux qui n'étaient pas compris dans l'alliance que Dieu avait traitée avec ce peuple fussent engagés dans l'ignorance, dans l'idolâtrie et dans l'impiété et exclus de la grâce de Dieu et du salut.

CHAPITRE XXXVIII
Après que Job et ses amis ont parlé, Dieu parle à Job dans le reste de ce livre.
Il lui fait voir qu'il ne lui appartenait, ni à aucun homme, de sonder curieusement les raisons de sa conduite.
Il lui met pour cet effet devant les yeux les merveilles de ses ouvrages, la manière dont la terre a été formée et ce que l'on voit d'admirable dans la mer, dans la lumière, dans la neige, dans la grêle, dans le tonnerre, dans la pluie, dans les orages, dans les astres et dans l'ordre des saisons et il lui fait remarquer que l'homme n'est pas capable de comprendre la puissance et la sagesse avec laquelle Dieu fait toutes ces choses.

1 Alors l'Éternel répondit d'un tourbillon à Job, et dit :
2 Qui est celui qui obscurcit mon conseil par des paroles sans science ?
3 Ceins maintenant tes reins comme un vaillant homme, et je t'interrogerai, et tu m'instruiras.
4 Où étais-tu quand je fondais la terre ? Si tu as de l'intelligence, dis-le-moi.
5 Qui en a réglé les mesures, si tu le sais ? ou qui a appliqué le niveau sur elle ?
6 Sur quoi ses bases sont-elles affermies, ou qui est celui qui a posé la pierre angulaire pour la soutenir,
7 lorsque les étoiles du matin poussaient ensemble des cris de joie, et que les enfants de Dieu chantaient en triomphe ?
8 Qui est-ce qui renferma la mer dans ses bords, quand elle fut tirée comme de la matrice, et qu'elle en sortit ?
9 Quand je lui donnai la nuée pour couverture, et l'obscurité pour ses langes,
10 et que j'établis mon ordonnance, et que je lui mis des barrières et des portes,
11 Et que je lui dis : Tu viendras jusque-là, et tu ne passeras point plus avant, et l'élévation de tes ondes s'arrêtera ici ?
12 As-tu, depuis que tu es au monde, commandé au point du jour ? Et as-tu marqué à l'aube du jour sa place,
13 afin qu'elle se répande subitement jusqu'aux extrémités de la terre, et que les méchants soient écartés par elle,
14 et que la terre prenne une nouvelle forme, comme l'argile moulée en figure, et que tout y paraisse comme avec des vêtements nouveaux ;
15 et que la lumière soit ôtée aux méchants, et que le bras hautain soit rompu ?
16 Es-tu entré jusqu'aux gouffres de la mer, et t'es-tu promené dans le fond des abîmes ?
17 Les portes de la mort se sont-elles découvertes à toi ? As-tu vu les portes de l'ombre de la mort ?
18 As-tu compris toute l'étendue de la terre ? Si tu l'as toute connue, montre-le.
19 En quel endroit se tient la lumière, et où est le lieu des ténèbres ;
20 pour les conduire chacune en son lieu, si tu sais la route de leur maison ?
21 Tu le sais sans doute ; car alors tu étais né, et le nombre de tes jours est grand.

22 Es-tu entré dans la connaissance des trésors de la neige ? As-tu vu les trésors de la grêle,
23 que je réserve pour le temps d'affliction, et pour le jour du choc et du combat ?
24 Par quel chemin se partage la lumière, et le vent d'orient se répand-il sur la terre ?
25 Qui est-ce qui a distribué les canaux des inondations, et le chemin à l'éclair des tonnerres,
26 pour faire pleuvoir sur une terre où il n'y a personne, et sur un désert où aucun homme ne demeure ;
27 pour inonder une solitude et un désert, et pour faire produire de l'herbe ?
28 La pluie a-t-elle un père, ou qui est-ce qui produit les gouttes de la rosée ?
29 Qui est-ce qui fait naître la glace, et qui produit la gelée qui tombe du ciel,
30 quand les eaux disparaissent et se durcissent comme une pierre, et que la surface de l'abîme se prend ?
31 Pourrais-tu retenir les douces influences des Pléiades, ou modérer la vertu resserrante de l'Orion ?
32 Pourrais-tu faire sortir les signes du midi en leur temps, et conduire l'Ourse avec sa queue ?
33 Sais-tu l'ordre des cieux, et disposeras-tu de leur gouvernement sur la terre ?
34 Crieras-tu à la nuée à haute voix, afin qu'une abondance d'eau te couvre ?
35 Enverras-tu les foudres, en sorte qu'elles marchent, et te disent : Nous voici ?
36 Qui est-ce qui a mis la sagesse dans le cœur, ou qui a donné à l'âme l'intelligence ?
37 Qui est-ce qui pourra réciter ce qui se passe dans le ciel avec sagesse, et arrêter les influences des cieux,
38 Lorsque la poussière est détrempée par les eaux qui l'arrosent, et que les mottes de la terre se rejoignent ?

REFLEXIONS

Dieu pour convaincre Job de sa faiblesse et de son ignorance et pour l'humilier lui dit de considérer tant de créatures dont le monde est composé, les divers effets qu'elles produisent et l'ordre admirable qui règne dans la nature.
Nous devons faire les mêmes réflexions puisque toutes ces merveilles sont aussi exposées à nos yeux et y remarquer la suprême puissance et la profonde sagesse du créateur de toutes choses.
Cette méditation est très propre à nous faire sentir la grandeur de Dieu et notre néant, surtout puisque les œuvres du Seigneur sont si merveilleuses que nous ne saurions les sonder, ni en comprendre parfaitement la nature, les causes et les effets. Ainsi nous devons adorer avec une profonde humilité ce Dieu si puissant et si sage, nous soumettre à tous les ordres de la providence, sans prétendre pénétrer toutes les raisons de sa conduite et croire que tout ce qu'il fait dans le monde et envers nous, il le fait avec justice et avec bonté.

CHAPITRE XXXIX

Ce chapitre contient la suite de la description des merveilles de la création et de la providence lesquelles se découvrent dans plusieurs animaux que Dieu a mis sur la terre et dans l'air.
Job confesse sa faiblesse et donne gloire à Dieu.

1 Chasseras-tu de la proie pour le vieux lion, et rassasieras-tu les lionceaux qui cherchent leur vie,
2 quand ils se tapissent dans leurs repaires, et qu'ils épient la proie du fond de leurs cavernes ?
3 Qui est-ce qui apprête la nourriture au corbeau, quand ses petits crient au Dieu fort et volent çà et là, parce qu'ils n'ont rien à manger ?
4 Sais-tu le temps auquel les chamois des rochers font leurs petits ? As-tu observé quand les biches faonnent ?
5 Compteras-tu les mois qu'elles achèvent leur portée, et sauras-tu le temps qu'elles feront leurs petits ?

6 Et qu'elles se courberont pour faire sortir leurs petits, et pour se délivrer de leurs douleurs ?
7 Leurs petits se fortifient, ils croissent dans les blés ; ils sortent et ne retournent plus vers elles.
8 Qui est-ce qui a laissé aller libre l'âne sauvage, et qui a délié les liens de cet animal farouche,
9 à qui j'ai donné la campagne pour maison, et la terre stérile pour ses lieux de retraite ?
10 Il se rit du bruit de la ville, il n'entend point le bruit éclatant de l'exacteur.
11 Les montagnes qu'il parcourt sont ses pâturages, et il cherche partout de la verdure.
12 La chèvre sauvage voudra-t-elle te servir, ou s'établira-t-elle près de ta crèche ?
13 La lieras-tu de son lien pour labourer au sillon, ou hersera-t-elle les vallées après toi ?
14 Te reposeras-tu sur elle, parce que sa force est grande, et lui abandonneras-tu ton travail ?
15 Croiras-tu qu'elle te rendra ta semence, et qu'elle l'amassera dans ton aire ?
16 As-tu donné aux paons le plumage qui est si gai, ou à l'autruche les ailes et les plumes ?
17 As-tu fait qu'elle abandonne ses œufs à terre, et qu'elle les fasse échauffer sur la poudre ;
18 et qu'elle oublie que le pied les écrasera, ou que les bêtes des champs les fouleront ?
19 Elle se montre cruelle envers ses petits, comme s'ils n'étaient pas siens, et son travail est vain, sans qu'elle craigne rien pour eux ;
20 car Dieu l'a privée de sagesse, et ne lui a point départi d'intelligence.
21 A la première occasion elle se dresse en haut, et se moque du cheval et de celui qui le monte.
22 As-tu donné la force au cheval, et as-tu revêtu son cou d'une crinière ?
23 Feras-tu bondir le cheval comme une sauterelle ? Son fier hennissement donne de la terreur.
24 De son pied il creuse la terre, il s'égaie en sa force, il va à la rencontre de l'homme armé ;
25 il se rit de la frayeur ; il ne s'épouvante de rien, et il ne se détourne point de devant l'épée ;
26 ni lorsque les flèches du carquois font du bruit sur lui, ni pour le fer de la hallebarde et de la lance.
27 Il creuse la terre en se secouant et se remuant ; il ne peut se retenir dès que la trompette sonne.
28 Quand la trompette sonne, il hennit ; il sent de loin la guerre, le bruit des capitaines et le cri de triomphe.
29 Est-ce par ta sagesse que l'épervier se remplume, et qu'il étend ses ailes vers le Midi ?
30 L'aigle s'élèvera-t-il en haut à ton commandement, et élèvera-t-il sa nichée dans des hauteurs ?
31 Il habite sur les rochers, et il se tient sur les sommets des rochers et dans les lieux forts.
32 De là il découvre le gibier, ses yeux voient de loin.
33 Ses petits aussi sucent le sang, et où il y a des corps morts, il s'y trouve.
34 Puis l'Eternel prit la parole, et dit :
35 Celui qui conteste avec le Tout-Puissant, lui apprendra-t-il quelque chose ? Que celui qui dispute avec Dieu réponde à ceci.
36 Alors Job répondit à l'Eternel, et dit :
37 Voici, je suis un homme vil ; que te répondrais-je ? Je mettrai la main sur ma bouche.
38 J'ai parlé une fois, et je ne répondrai plus ; même deux fois, mais je n'y retournerai plus.

REFLEXIONS

Il y a deux réflexions à faire sur ce chapitre :

I. Ce que Dieu lui-même y dit nous apprends que lorsqu'il a formé tant de créature que l'on voit dans le monde, son dessein a été de se faire connaître aux hommes et qu'ainsi le plus digne usage que nous puissions faire de notre raison est de considérer avec une sérieuse attention la puissance et la sagesse de Dieu dont nous voyons des marques si sensibles et si admirables dans toutes ses œuvres et en particulier dans tant d'animaux qu'il y a sur la terre et dans l'air. Les diverses qualités que Dieu leur a données, la manière dont il en conserve les espèces et dont il pourvoit à leur subsistance et à celles de leurs petits, les usages différents auxquels ils servent et l'ordre merveilleux et constant que l'on découvre en tout cela prouve bien clairement aux

hommes qu'un être tout puissant, tout bon et infiniment sage a formé toutes ces choses sans exception et qu'il n'y a aucune créature qu'il ne conduise par sa providence.
II. L'aveu que Job fait de son néant et du tort qu'il avait eu de parler comme il avait fait nous montre quel est l'effet que la considération de toutes ces merveilles doit produire, c'est de nous convaincre de notre ignorance, de notre faiblesse et de nous abattre tellement en la présence de Dieu qu'il ne nous arrive jamais de rien dire, ni de rien penser qui soit contraire à la profonde soumission où nous devons être à son égard.

CHAPITRE XL

Ces deux chapitres contiennent la description de deux animaux remarquables que Dieu a formé, dont l'un est appelé béhémoth et que l'on croit être l'éléphant ou le cheval marin et l'autre léviathan et qui est comme on le prétend quelque gros poisson ou le crocodile.

1 L'Eternel répondit encore à Job du tourbillon, et dit :
2 Ceins maintenant tes reins comme un vaillant homme ; je t'interrogerai, et tu m'instruiras.
3 Est-ce que tu voudrais anéantir mon jugement ? Me condamnerais-tu pour te justifier ?
4 As-tu un bras comme le Dieu fort ? Tonnes-tu de la voix comme lui ?
5 Pare-toi maintenant de magnificence et de grandeur, et revêts-toi de majesté et de gloire.
6 Répands les fureurs de ta colère ; regarde tout orgueilleux et l'abats.
7 Regarde tous les orgueilleux, abaisse-les, et froisse les méchants sur la place.
8 Cache-les tous ensemble dans la poudre, et bande-leur la face dans un lieu caché.
9 Alors je te donnerai moi-même cette louange, que ta droite t'aura délivré.
10 Or, voilà le Béhémoth, que j'ai fait avec toi ; il mange le foin comme le bœuf.
11 Voilà maintenant, sa force est en ses flancs, et sa vigueur est dans le nombril de son ventre.
12 Il remue sa queue comme un cèdre, les nerfs de ses hanches sont entrelacés.
13 Ses os sont comme des barres d'airain, et ses menus os comme des barreaux de fer.
14 C'est le chef-d'œuvre du Dieu fort ; celui qui l'a fait lui a appliqué son épée.
15 De plus, les montagnes, où toutes les bêtes des champs se jouent, lui rapportent leur revenu.
16 Il se couche dans les lieux où il y a de l'ombre, dans la cachette des roseaux et dans le limon.
17 Les arbres le couvrent de leur ombre, et les saules des torrents l'environnent.
18 Voici, qu'une rivière fasse du ravage, il n'en aura point peur ; il serait assuré quand même le Jourdain déborderait dans sa gueule.
19 Il l'engloutit en le voyant, et son nez passe au travers des empêchements qu'il rencontre.
20 Tireras-tu le Léviathan avec un hameçon, et sa langue avec un cordeau que tu auras plongé ?
21 Mettras-tu un jonc dans ses narines ? ou perceras-tu ses mâchoires avec une épine ?
22 Emploiera-t-il envers toi beaucoup de prières ? ou te parlera-t-il doucement ?
23 Fera-t-il un accord avec toi, et le prendras-tu pour esclave à toujours ?
24 T'en joueras-tu comme d'un oiseau, et le lieras-tu pour amuser tes jeunes filles ?
25 Des amis en feront-ils des festins ? Sera-t-il partagé entre les marchands ?
26 Perceras-tu sa peau avec des piquants, et sa tête entrera-t-elle dans une nasse de poissons ?
27 Mets ta main sur lui, tu ne penseras jamais à lui faire la guerre.
28 Voilà, l'espérance qu'on avait de le prendre se trouve frustrée ; ne sera-t-on même pas atterré à son regard ?

CHAPITRE XLI

Il n'y a point d'homme si hardi qui l'ose réveiller ; et qui est-ce qui se trouvera devant moi ?
2 Qui est celui qui m'a prévenu, et je le lui rendrai ? Ce qui est sous tous les cieux, est à moi.
3 Je ne me tairai point de ses membres, ni de ce qui regarde ses forces, ni de la belle proportion de toutes les parties de son corps.
4 Qui est-ce qui découvrira le dessus de son vêtement ? Et qui viendra avec un double mors

pour s'en rendre maître ?
5 Qui est-ce qui ouvrira l'entrée de sa gueule ? La terreur est autour de ses dents.
6 Il est magnifiquement couvert d'écailles comme d'un bouclier ; elles sont étroitement serrées, et comme scellées.
7 L'une est jointe à l'autre, et le vent n'entre point entre deux.
8 Elles sont jointes l'une à l'autre ; elles s'entretiennent, et ne se séparent point.
9 Ses éternuments jettent un éclat de lumière, et ses yeux sont comme les paupières de l'aube du jour.
10 Il sort comme des flambeaux de sa bouche, et il en rejaillit des étincelles de feu.
11 Une fumée sort de ses narines, comme d'un pot qui bout, ou d'une chaudière.
12 Son souffle enflammerait des charbons, et de sa gueule il sort comme une flamme.
13 La force est dans son cou, et la terreur marche devant lui.
14 Les muscles de sa chair sont liés ; tout cela est massif en lui, rien n'y branle.
15 Son cœur est massif comme une pierre, et ferme comme une pièce de la meule de dessous.
16 Les hommes les plus forts tremblent quand il s'élève, et ils ne savent où ils en sont, voyant comme il rompt tout.
17 Si quelqu'un s'en approche, ni l'épée, ni la hallebarde, ni le dard, ni la cuirasse, ne tiendront point devant lui.
18 Il ne tient non plus de compte du fer que de la paille, et de l'airain non plus que du bois pourri.
19 La flèche ne le fera point fuir, les pierres de la fronde ne lui sont pas plus que du chaume.
20 Les machines à jeter des pierres ne sont pour lui que comme des brins de chaume ; et il se rit lorsqu'on lance des dards contre lui.
21 Il a sous lui des pointes de pots cassés ; et il se couche sur des pierres aiguës, comme sur le limon.
22 Il fait bouillonner le fond de la mer comme une chaudière, et il la rend semblable à un chaudron de parfumeur.
23 Il fait briller sa trace après lui, et il fait paraître l'abîme comme une tête blanche de vieillesse.
24 Il n'y a rien sur la terre qui lui puisse être comparé ; il a été fait pour ne rien craindre.
25 Il voit au-dessous de lui tout ce qui est élevé ; il est roi sur tous les plus fiers animaux.

REFLEXIONS

Il faut remarquer sur ces deux chapitres que Dieu voulant faire voir sa puissance à Job lui propose ce qu'il y a d'admirable dans ces deux espèces d'animaux dont il est ici parlé. Quoi que ces animaux ne nous soient pas connus, comme ils l'étaient dans les pays où Job vivait, nous ne devons pas laisser d'admirer ce qui est dit dans cet endroit.

Au reste, nous pouvons considérer les merveilles de la providence dans tant d'animaux que nous connaissons et généralement dans toutes les œuvres du Seigneur. Il faut seulement prendre garde que, parce que nous voyons tous les jours ces merveilles, nous n'en soyons pas moins touchés, mais que plutôt nous y fassions continuellement des réflexions qui nous élèvent à la connaissance de Dieu notre créateur et qui nous portent à l'aimer, à l'adorer et à le craindre.

CHAPITRE XLII

On voit trois choses dans ce dernier chapitre du livre de Job :
I. Job reconnait la puissance et la justice de Dieu et s'humilie devant lui.
II. Dieu reprend les trois amis de Job des discours qu'ils avaient tenus et il leur commande de s'adresser à Job afin qu'il intercède et qu'il offre des sacrifices pour eux.
III. Dieu délivre Job de ses souffrances et il le rétablit dans un état plus heureux que son premier état n'avait été.

1 Alors Job répondit à l'Éternel et dit :
2 Je sais que tu peux tout, et qu'on ne te saurait empêcher de faire ce que tu as résolu.
3 Qui est celui qui obscurcit le conseil par des discours sans science ? J'ai donc parlé, et je n'y entendais rien ; ces choses sont trop merveilleuses pour moi, et je n'y connais rien.
4 Ecoute maintenant, et je parlerai ; je t'interrogerai, et tu m'instruiras.
5 J'avais ouï parler de toi de mes oreilles ; mais maintenant mon œil t'a vu.
6 C'est pourquoi je me condamne, et je me repens sur la poudre et sur la cendre.
7 Or, après que l'Eternel eut ainsi parlé à Job, il dit à Eliphaz Thémanite : Ma colère est embrasée contre toi et contre tes deux compagnons, parce que vous n'avez point parlé avec droiture devant moi, comme Job mon serviteur.
8 C'est pourquoi, prenez pour vous maintenant sept taureaux et sept béliers, et allez vers Job mon serviteur, et offrez un holocauste pour vous ; et Job mon serviteur priera pour vous (car, certainement, j'exaucerai sa prière), afin que je ne vous traite pas selon votre folie, parce que vous n'avez point parlé avec droiture devant moi, comme Job mon serviteur.
9 Ainsi, Eliphaz Thémanite, et Bildad Sçuhite, et Tsophar Nahamathite vinrent et firent ce que l'Eternel leur avait commandé ; et l'Eternel exauça la prière de Job.
10 Et l'Eternel tira Job de sa captivité, après qu'il eut prié pour ses amis ; et il lui rendit au double tout ce qu'il avait eu.
11 Aussi tous ses frères, et toutes ses sœurs, et tous ceux qui l'avaient connu auparavant vinrent vers lui ; et ils mangèrent avec lui dans sa maison ; et lui ayant témoigné qu'ils étaient touchés de compassion pour lui, ils le consolèrent de tout le mal que l'Eternel avait fait venir sur lui ; et chacun d'eux lui donna une pièce d'argent, et chacun une bague d'or.
12 Ainsi l'Eternel bénit le dernier état de Job plus que le premier, tellement qu'il eut quatorze mille brebis, et six mille chameaux, et mille couples de bœufs, et mille ânesses.
13 Il eut aussi sept fils et trois filles.
14 Et il appela le nom de l'une Jémima, et le nom de l'autre Ketsiha, et le nom de la troisième Kéren-Happuc.
15 Et il ne se trouva point de si belles femmes dans tout le pays que les filles de Job ; et leur père leur donna héritage entre leurs frères.
16 Et Job vécut après ces choses-là cent quarante ans, et vit ses fils, et les fils de ses fils jusqu'à la quatrième génération.
17 Puis il mourut âgé et rassasié de jours.

REFLEXIONS

Ce que nous devons apprendre d'ici, c'est :

I. De donner gloire à Dieu comme Job, et de nous humilier devant lui ; surtout lorsque nous avons fait ou dit quelque chose de contraire à notre devoir et de nous en repentir sur la poudre et sur la cendre.

II. Les reproches que Dieu fait aux trois amis de Job montrent bien clairement qu'ils avaient eu tort de le condamner et de soutenir que l'adversité est une marque de la colère de Dieu. On voit aussi par-là que Dieu est offensé quand on juge mal de ceux qui souffrent et surtout des justes affligés.

L'ordre que Dieu donne aux amis de Job de recourir à son intercession prouve que les prières des gens de bien sont d'une grande efficace pour nous réconcilier avec Dieu et que nous devons y avoir recours surtout lorsque nous leur avons fait quelque tort. On peut aussi reconnaître par-là combien Job était agréable au Seigneur.

Enfin, nous avons vu que Dieu, après avoir affligé et éprouvé ce saint homme, lui donne une heureuse issue de ses maux et le bénit en sorte qu'il lui rendit le double de tout ce qu'il avait perdu et qu'il le fit venir à une vieillesse heureuse et très avancée.

C'est ici un exemple illustre par lequel Dieu a voulu apprendre aux hommes de tous les temps

que s'il afflige ses enfants pour les éprouver, il les délivre enfin heureusement et que souvent même il les bénit dès cette vie et leur rend au-delà de ce qu'il leur avait ôté.
Le profit que nous devons retirer de cette histoire et de ce livre est donc de ne jamais perdre courage dans les maux, mais de les souffrir patiemment, d'en profiter et d'imiter la piété et la foi de Job, soit dans la prospérité, soit dans l'adversité.

LE LIVRE

DES PSAUMES

ARGUMENT

Le livre des Psaumes est un recueil de plusieurs cantiques sacrés dont la plupart ont été composés par le roi David. Il y a, dans ce livre, des Psaumes d'adoration et de louange où la grandeur, la puissance, la bonté et les autres perfections de Dieu sont célébrées. Il y a des cantiques d'actions de grâces qui étaient destinés à remercier Dieu des faveurs qu'il avait accordées soit au peuple d'Israël en général, soit à certaines personnes en particulier. On trouve encore dans ce livre des Psaumes de prière dans lesquels David ou les autres prophètes qui en sont les auteurs implorant la grâce de Dieu et lui demandent le pardon des péchés ou la délivrance dans les dangers et dans les afflictions. Il y a des Psaumes historiques qui avaient été composés pour conserver la mémoire de ce qui était arrivé de plus considérable au peuple d'Israël. Enfin, il y a des Psaumes prophétiques où l'on voit diverses prédictions qui regardent Jésus-Christ notre Seigneur et les temps de l'Évangile. Ainsi, l'on peut retirer un très grand fruit de la lecture et de la méditation de ce livre et à cause de cela il doit être d'un usage ordinaire et général parmi les chrétiens.

PSAUME I
David représente dans ce Psaume, la félicité des gens de bien et le malheur des impies.

1. Heureux l'homme qui ne marche point suivant le conseil des méchants, qui ne s'arrête point dans la voie des pécheurs et qui ne s'assied point au banc des moqueurs,
2. Mais qui prend son plaisir dans la loi de l'Éternel, tellement qu'il médite jour et nuit dans sa loi,
3. Car il sera comme un arbre planté près des ruisseaux d'eaux courantes qui rend son fruit dans sa saison et dont le feuillage ne flétrit point et ainsi tout ce qu'il entreprendra prospérera.
4. Il n'en sera pas ainsi des méchants ; mais ils seront comme la balle que le vent chasse loin.
5. C'est pourquoi les méchants ne subsisteront point dans le jugement, ni les pécheurs dans l'assemblée des justes,
6. Car l'Éternel connaît la voie des justes, mais la voie des méchants périra.

REFLEXIONS
Ce premier Psaume nous donne ces trois instructions :
I. Que la marque des gens de bien est de fuir le commerce des impies et des profanes, de s'éloigner de leurs maximes et de leurs dérèglements et de prendre plaisir dans la méditation et dans l'observation de la loi de Dieu.
II. Que les justes sont parfaitement heureux, que Dieu les connaît, qu'il les bénit et les fait prospérer.
III. Que les méchants n'échapperont pas à sa vengeance et qu'ils tomberont tôt ou tard dans la dernière misère.

PSAUME II
David témoigne dans ce Psaume qu'il était persuadé que les desseins des rois et des peuples

qui s'opposaient à lui seraient inutiles et que, nonobstant leurs efforts, Dieu, qui l'avait oint pour roi, affermirait son règne. Il les exhorte à se soumettre à la volonté de Dieu et à le servir de peur d'encourir sa vengeance. Ce Psaume est prophétique et il se rapporte au règne de notre Seigneur Jésus-Christ.

1. Pourquoi les nations s'assemblent-elles et les peuples projettent-ils des choses vaines ?
2. Pourquoi les rois de la terre et les princes consultent-ils ensemble contre l'Éternel et contre son oint ?
3. Rompons, disent-ils, leurs liens et jetons loin de nous leurs cordes.
4. Celui qui habite dans les cieux s'en rira, le Seigneur se moquera d'eux.
5. Il leur parlera alors dans sa colère et il les épouvantera dans l'ardeur de son courroux.
6. J'ai sacré, dira-t-il, mon roi sur Sion, la montagne de ma Sainteté.
7. Je rapporterai l'ordonnance de l'Éternel ; il m'a dit : C'est toi qui es mon fils, je t'ai engendré aujourd'hui.
8. Demande-moi et je te donnerai pour ton héritage les nations et pour ta possession les bouts de la terre.
9. Tu les briseras avec un sceptre de fer et tu les mettras en pièces comme un vaisseau de potier.
10. Maintenant donc, ô rois, ayez de l'intelligence, juges de la terre, recevez l'instruction.
11. Servez l'Éternel avec crainte et réjouissez-vous avec tremblement.
12 Rendez hommage au fils, de peur qu'il ne se courrouce, et que vous ne périssiez dans cette voie, quand sa colère s'embrasera tant soit peu. Ô qu'heureux sont ceux qui se retirent vers lui !

REFLEXIONS

La confiance dont David paraît animé dans ce Psaume nous montre en général que tout ce que les hommes font contre les desseins de Dieu est inutile, que ce qu'il a résolu s'exécute toujours et que rien ne peut nuire à ceux qui ont part à son amour et à ses promesses. Mais l'application que les apôtres font à notre Seigneur de ces paroles : *Tu es mon fils, je t'ai engendré aujourd'hui,* nous obligent surtout à considérer que le règne de Jésus-Christ, le fils de Dieu, s'est établi dans le monde malgré l'opposition des rois et des grands de la terre et qu'il subsistera à jamais. Puisque ce règne est établi parmi nous et que nous avons le bonheur d'en être les sujets, nous devons nous soumettre à ce roi glorieux, le servir avec humilité et avec joie, craindre d'attirer sur nous sa colère et mettre toute notre confiance en sa protection et en sa faveur.

PSAUME III

C'est ici une prière que le roi David fit lorsqu'il était persécuté par Absalon, son fils, et où il se plaint du nombre de ses ennemis. Il implore le secours de Dieu et il marque une parfaite confiance en sa protection.

1. Psaume de David sur sa fuite devant Absalon son fils.
2. Eternel, combien ceux qui me persécutent sont-ils multipliés ! Que ceux qui s'élèvent contre moi sont en grand nombre ?
3. Plusieurs disent de mon âme, il n'y a aucune délivrance pour lui auprès de Dieu. Sélah.
4. Mais toi, Éternel, tu es mon bouclier autour de moi ; tu es ma gloire et celui qui me fait lever la tête.
5. J'ai crié de ma voix à l'Éternel et il m'a répondu de la montagne de sa Sainteté. Sélah.
6. Je me suis couché et je me suis endormi, je me suis réveillé, car l'Éternel me soutient.
7. Je ne craindrai point les milliers des peuples qui se sont rangés contre moi tout autour.
8. Lève-toi Éternel mon Dieu, délivre-moi. Certainement tu as frappé à la joue tous mes ennemis ; tu as rompu les dents des méchants.

9. La délivrance vient de l'Éternel ; ta bénédiction est sur ton peuple. Sélah.

REFLEXIONS

L'assurance que David fit paraître lorsqu'il était poursuivi par Absalon nous apprend qu'un homme qui craint Dieu peut être réduit à de grandes extrémités, mais qu'il est rempli de confiance et tranquille, en quelque état qu'il se trouve, qu'il ne craint pas les hommes ayant Dieu pour lui, qu'il se lève et se couche avec assurance et qu'il se repose toujours sur le secours de Dieu même au milieu des plus grands dangers.

PSAUME IV

David implore le secours de Dieu contre ses ennemis. Il les exhorte à quitter leurs desseins et à se soumettre à la volonté de Dieu, qui l'avait établi Roi. Il déclare qu'il se confiait en Dieu seul et que l'assurance qu'il avait en sa faveur le rendait plus heureux que les mondains ne le sont dans leur plus grande prospérité.

1. Psaume de David donné au maître chantre, pour le chanter sur le néguinoth.
2. Ô Dieu de ma justice, puisque je crie, répond moi ; quand j'étais pressé, tu m'as mis au large ; aie pitié de moi et exauce ma requête.
3. Fils des hommes, jusqu'à quand ma gloire sera-t-elle diffamée ; jusqu'à quand aimerez-vous la vanité et chercherez-vous le mensonge ? Sélah.
4. Sachez que l'Éternel s'est choisi un homme qu'il aime. L'Éternel m'exaucera quand je crierai vers lui.
5. Soyez saisis de crainte et ne péchez plus ; pensez-en vous-même sur votre lit et demeurez au repos. Sélah.
6. Sacrifiez des sacrifices de justice et confiez-vous-en l'Éternel.
7. Plusieurs disent : Qui nous fera jouir des biens ? Fais lever sur nous la lumière de ta face, Éternel.
8. Tu as mis plus de joie dans mon cœur qu'ils n'en ont lorsque leur froment et leur meilleur vin ont été abondants.
9. Je me coucherai et je dormirai aussi en paix, car c'est toi seul qui es l'Éternel ; tu me feras habiter en assurance.

REFLEXIONS

Ce Psaume nous enseigne :
I. Que les justes ont toujours leurs recours à Dieu dans leurs besoins ;
II. Que les entreprises que l'on forme contre ceux que Dieu favorise sont vaines et sans effet ;
III. Que les gens du monde ne recherchent que les avantages de la terre, mais que les justes n'aspirent qu'à la faveur de Dieu ; que cette faveur est ce qui fait leur bonheur et leur sûreté et qu'elle met plus de joie dans leur cœur, lors même qu'ils sont le plus affligés, que les mondains les plus heureux n'en ont au milieu de l'abondance et de la plus grande prospérité.

PSAUMES V

Le roi David étant affligé et persécuté prie le Seigneur de le secourir. Il s'assure que Dieu, qui hait les hommes cruels et les trompeurs, confondrait ceux qui le poursuivaient avec tant de cruauté et d'injustice et qu'il lui ferait la grâce l'aller l'adorer dans son tabernacle. Il le prie de le conduire, et de le garantir des pièges et de la malice des méchants afin que lui et tous les justes aient sujet de le louer et de se confier toujours en sa protection.

1. Psaume de David donné au maître chantre, pour le chanter sur néhiloth.
2. Eternel, prête l'oreille à mes paroles, écoute ma méditation.

3. Mon Roi et mon Dieu, sois attentif à la voix de mon cri, car je t'adresse ma requête.
4. Éternel, dès le matin tu entendras ma voix, dès le matin je me préparerai, je regarderai vers toi.
5. Car tu n'es point un Dieu qui prenne plaisir à la méchanceté, le méchant n'habitera point avec toi.
6. Les orgueilleux ne subsisteront point devant toi, tu as toujours haï tous les ouvriers d'iniquité.
7. Tu feras périr ceux qui profèrent le mensonge ; l'Éternel a en abomination l'homme de sang et le trompeur.
8. Mais moi, dans l'abondance de ta faveur, j'entrerai dans ta maison, je me prosternerai dans le palais de ta Sainteté avec le respect qui t'es dû.
9. Éternel, conduis-moi par ta justice à cause de mes ennemis, dresse ton chemin devant moi,
10. Car il n'y a rien de droit dans leur bouche, leur intérieur n'est que malice, leur gosier est un sépulcre ouvert, ils flattent de leur langue.
11. Ô Dieu, fais-leur leur procès, qu'ils échouent dans leurs desseins, chasse-les à cause du grand nombre de leurs crimes, car ils se sont rebellés contre toi.
12. Mais que tous ceux qui se retirent vers toi se réjouissent, qu'ils soient toujours comblés de joie et sois leur protecteur et que ceux qui aiment ton nom se glorifient en toi,
13. Car, ô Éternel, tu béniras le juste et tu l'environneras de ta bienveillance comme d'un bouclier.

REFLEXIONS

Il faut remarquer ces quatre choses dans ce Psaume :
I. L'ardeur et la confiance avec laquelle les fidèles invoquent le Seigneur dans leurs besoins.
II. Le zèle qu'ils ont pour son service et les sentiments de respect et de joie avec lesquels ils l'adorent dans les lieux où il est invoqué publiquement.
III. L'aversion que Dieu a pour le crime et en particulier pour l'orgueil, pour la tromperie et la punition qu'il réserve aux superbes et aux injustes.
IV. Et enfin, la protection dont il favorise ceux qui le craignent et qui se confient en lui.

PSAUME VI

Ceci est un Psaume de prière. David étant dans une grande affliction représente la violence de ses maux et prie Dieu de ne pas le punir en sa colère, de lui pardonner ses péchés et de le délivrer. Il fait cette prière avec une ferme assurance que Dieu l'exaucerait et que ses ennemis seraient confondus.

1. Psaume de David donné au maître chantre, pour le chanter en néguinoth sur sceminith.
2 Éternel ! ne me reprends point dans ton indignation, et ne me châtie point dans ta colère.
3. Éternel aie pitié de moi, car je suis sans aucune force ; guéris-moi Éternel, car mes os sont étonnés.
4. Même mon âme est fort troublée ; et toi, Eternel, jusqu'à quand ?
5. Éternel retourne-toi, tire mon âme de peine ; délivre-moi pour l'amour de ta miséricorde,
6. Car on ne se souvient point de toi dans la mort. Qui est-ce qui te célébrera dans le sépulcre ?
7. Je me suis lassé dans mon gémissement, je baigne ma couche toutes les nuits, je trempe mon lit de mes larmes.
8. Mon œil est fondu de tristesse ; il est vieilli à cause de tous ceux qui me pressent.
9. Retirez-vous loin de moi, vous tous ouvriers d'iniquité, car l'Éternel a entendu la voix de mes larmes.
10. L'Éternel a ouï ma supplication, l'Éternel a reçu ma requête.
11.Tous mes ennemis seront remplis de honte et effrayés ; ils se retireront ; ils seront saisis de honte subitement.

REFLEXIONS

I. Les premières paroles de ce Psaume : *Seigneur, ne me reprends point dans ton indignation, et ne me châtie point dans ta colère,* expriment l'humilité avec laquelle ceux qui sentent vivement leurs fautes et le besoin qu'ils ont du secours de Dieu, implorent sa miséricorde. C'est là une prière que nous devons faire non seulement pour être délivré des maux qui nous pressent et des afflictions de cette vie, mais principalement dans la vue d'obtenir le pardon de nos péchés et la délivrance des peines de la vie à venir. II. Les marques de confiance que David donne dans ce même Psaume où il paraît si repentant et si humilié nous font voir que quand on a recours à Dieu avec humilité et avec foi, on peut être assuré qu'il exaucera nos prières et qu'il nous accordera le secours qui nous est nécessaire dans quelque danger que nous puissions nous rencontrer.

PSAUME VII

David prie le Seigneur de le garantir de ses ennemis et il le prend à témoin de son innocence. Il est persuadé que Dieu l'exaucera, que si ses ennemis ne quittent pas leurs desseins, tout ce qu'ils entreprenaient contre lui tournera à leur propre ruine.

1. Sciggajon de David, qu'il chanta à l'Éternel touchant l'affaire de Cus Benjamite.
2. Éternel, mon Dieu ! je me suis retiré vers toi ; sauve-moi de tous ceux qui me poursuivent, et m'en délivre ;
3. de peur qu'ils ne me déchirent comme un lion, me mettant en pièces, sans qu'il y ait personne qui m'en retire.
4. Éternel, mon Dieu ! si j'ai commis ce qu'on m'impute, s'il y a de l'iniquité dans mes mains ;
5. si j'ai rendu le mal à celui qui avait la paix avec moi, et si je n'ai pas garanti celui qui m'opprimait à tort ;
6. que l'ennemi me poursuive et qu'il m'atteigne ; qu'il foule aux pieds ma vie, et mette ma gloire dans la poussière. (Sélah.)
7. Lève-toi, Eternel ! dans ta colère ; élève-toi contre les fureurs de mes ennemis ; réveille-toi en ma faveur : tu as ordonné la justice.
8. Que l'assemblée des peuples t'environne, et mets-toi au-dessus d'elle dans un lieu éminent.
9. Que l'Eternel juge les peuples ; juge-moi, Eternel ! selon ta justice et selon mon intégrité, telle qu'elle est en moi.
10. Que la malice des méchants prenne fin, et affermis l'homme juste, toi, dis-je, qui sondes les cœurs et les reins, ô Dieu juste !
11. Mon bouclier est en Dieu, qui délivre ceux qui ont le cœur droit.
12. Dieu est un juste juge ; et le Dieu fort s'irrite tous les jours contre le méchant.
13. S'il ne se convertit pas, Dieu aiguisera son épée : il a tendu son arc et il le tient prêt.
14. Il lui prépare des armes mortelles : il tirera contre lui des flèches ardentes.
15. Voici, le méchant est en travail pour enfanter la vanité, car il a conçu l'outrage ; mais il enfantera ce qui le trompera.
16. Il a creusé une citerne, et l'a rendue profonde ; mais il est tombé dans la fosse qu'il a faite.
17. Son travail retournera sur sa tête, et sa violence lui descendra sur le sommet.
18. Je célébrerai l'Eternel à cause de sa justice, et je psalmodierai au nom du Dieu très haut.

REFLEXIONS

Ce Psaume nous apprend à recourir à Dieu dans nos maux, comme David le faisait lorsque ses ennemis le poursuivaient. Mais il nous apprend aussi que si nous voulons que Dieu nous exauce, il ne faut pas qu'il y ait de l'iniquité en nous, que Dieu sonde les cœurs et les reins et qu'il ne favorise que ceux qui marchent dans l'intégrité et qui ont le cœur droit.
Pour ce qui est des méchants, David déclare dans ce Psaume que leur malice prendra fin, que

Dieu les laisse faire et qu'il les supporte pendant quelque temps, mais que s'ils continuent dans leur malice, il leur prépare les peines qu'ils méritent et qu'il fera retomber sur eux le mal qu'ils voulaient faire aux autres.
C'est en quoi nous avons de grands motifs à adorer la justice de Dieu, à profiter de son support et à éviter tout ce qui pourrait nous exposer à sa vengeance.

PSAUME VIII
David célèbre la majesté et la puissance de Dieu dont on voit des marques éclatantes dans les œuvres de la création, et il le loue particulièrement de ce qu'il a créé l'homme à son image et lui a donné la domination sur les autres créatures.

1. Psaume de David, donné au maître chantre, pour le chanter sur Guittith.
2. Eternel notre Seigneur ! que ton nom est magnifique par toute la terre ! Tu as établi ta majesté au-dessus des cieux.
3. Tu tires le fondement de ta puissance de la bouche des petits-enfants et de ceux qui tètent, à cause de tes adversaires ; afin de confondre l'ennemi et celui qui veut se venger.
4. Quand je regarde tes cieux, l'ouvrage de tes doigts, la lune et les étoiles que tu as agencées ;
5. je dis : Qu'est-ce que l'homme mortel, que tu te souviennes de lui ; et que le fils de l'homme, que tu le visites ?
6. Car tu l'as fait un peu moindre que les anges, et tu l'as couronné de gloire et d'honneur.
7. Tu l'as établi dominateur sur les ouvrages de tes mains ; tu lui as mis toutes choses sous ses pieds ;
8. toutes les brebis et tous les bœufs et même les bêtes des champs ;
9. les oiseaux des cieux, et les poissons de la mer, ce qui passe par les sentiers de la mer.
10. Eternel, notre Seigneur ! que ton nom est magnifique par toute la terre !

REFLEXIONS
Voici un Psaume qui doit nous rendre attentifs aux marques de l'infinie puissance de Dieu que nous voyons dans les cieux, dans les astres et dans tant de merveilles que la terre et les eaux renferment. L'usage que nous devons faire de cette méditation est d'adorer la majesté du Seigneur et de dire, dans la considération de sa grandeur et de notre néant : *Seigneur, qu'est-ce que l'homme mortel que tu te souviennes de lui et que le fils de l'homme que tu le visites !*
Et puisque Dieu nous a créés à son image en nous donnant une raison capable de le connaître et de le louer et qu'il nous a soumis les autres créatures, il faut se servir de ces avantages avec reconnaissance et à sa gloire et louer continuellement notre créateur et notre bienfaiteur en disant avec David : *Ô Seigneur notre Dieu, que ton nom est magnifique par toute la terre !*

PSAUME IX.
C'est ici un Psaume d'action de grâce pour les victoires que David avait remportées sur ses ennemis, Il y exhorte les justes avec un grand zèle, à louer avec lui la puissance, la sagesse et la justice du Seigneur qui délivrent ceux qui se confient en lui et qui confond la malice et les ruses des méchants, et il le prie de protéger les bons contre la violence de ceux qui les haïssent.

1 Psaume de David donné au maître chantre, pour le chanter sur Muth-Laben.
2 Je célébrerai l'Eternel de tout mon cœur ; je raconterai toutes tes merveilles.
3 Je me réjouirai en toi et je serai transporté de joie ; je psalmodierai ton nom, ô Souverain !
4 Parce que mes ennemis ont tourné le dos ; ils sont tombés, et ils ont péri de devant ta face.
5 Car tu m'as fait droit et justice ; tu t'es assis sur ton trône, toi, juste juge.
6 Tu as réprimé les nations ; tu as fait périr le méchant ; tu as effacé leur nom pour toujours et à perpétuité.

7 O ennemi, as-tu achevé de désoler ? As-tu aussi détruit les villes pour jamais ? Leur mémoire est-elle périe avec elles ?
8 Mais l'Éternel sera assis éternellement ; il a préparé son trône pour juger.
9 Il jugera le monde avec justice, et il fera droit aux peuples avec équité.
10 L'Éternel sera une haute retraite à celui qui sera foulé, une haute retraite au temps qu'il sera dans la détresse.
11 Et ceux qui connaissent ton nom, s'assureront sur toi ; car, Éternel ! tu n'abandonnes point ceux qui te cherchent.
12 Psalmodiez à l'Éternel qui habite en Sion, annoncez ses exploits parmi les peuples.
13 Car il fait enquête des meurtres et il s'en souvient ; il n'oublie point le cri des affligés.
14 Éternel ! aie pitié de moi, regarde mon affliction qui m'est causée par ceux qui me haïssent, toi qui m'enlèves hors des portes de la mort ;
15 afin que je raconte toutes tes louanges aux portes de la fille de Sion. Je me réjouirai de la délivrance que tu m'auras donnée.
16 Les nations ont été enfoncées dans la fosse qu'elles avaient faite, leur pied a été pris au filet qu'elles avaient caché.
17 L'Éternel s'est fait connaître ; il a exercé le jugement ; le méchant est enlacé dans l'ouvrage de ses mains. Higgajon, Sélah.
18 Les méchants retourneront au sépulcre ; toutes les nations qui oublient Dieu y retourneront.
19 Car le pauvre ne sera point oublié pour toujours, et l'attente des affligés ne périra point à perpétuité.
20 Lève-toi, Éternel ! et que l'homme mortel ne se fortifie pas ; que les nations soient jugées devant ta face.
21 Éternel ! jette-les dans la frayeur ; que les nations sachent qu'elles ne sont que des hommes mortels. Sélah.

REFLEXIONS

Ce cantique où David fait éclater si vivement sa piété, sa joie et sa reconnaissance au sujet des victoires qu'il avait remportées par l'assistance de Dieu doit nous inciter à louer aussi Dieu de tout notre cœur pour ses bienfaits et pour les délivrances qu'il nous accorde. Non content de le louer nous-mêmes, nous devons, à l'exemple de David, publier partout ses bontés et engager par-là les autres hommes à le bénir avec nous et à le craindre. Nous apprenons de plus dans ce Psaume que Dieu est et sera toujours le Roi et le Juge du monde, qu'il rendra aux méchants selon leurs œuvres, qu'il fait la recherche des crimes, que tous ceux qui l'offensent périront et qu'il ne permettra pas que les impies prévalent toujours. Enfin, David nous assure que ceux qui craignent le Seigneur peuvent se confier en lui, qu'il n'oublie pas le cri des humbles affligés, qu'il n'abandonne point ceux qui le cherchent et que l'attente du juste ne sera jamais vaine. Ce sont là des vérités que nous devons bien retenir et qui sont très propres à nous remplir de confiance en Dieu et à nous détourner fortement du péché.

PSAUME X.

Le prophète décrit ici la violence, la cruauté et les artifices dont les méchants se servent contre les innocents. Il prie Dieu d'être le protecteur des justes et il espère que sa prière sera exaucée.

1 Pourquoi, Éternel ! te tiens-tu loin et te caches-tu dans le temps que nous sommes dans la détresse ?
2 Le méchant dans son orgueil, poursuit ardemment l'affligé. Ils seront pris par les machinations qu'ils ont préméditées.
3 Car le méchant se glorifie dans les désirs de son âme ; il estime heureux l'avare, et il irrite l'Éternel.

4 Le méchant, plein d'audace, ne se fait conscience de rien ; toutes ses pensées sont, qu'il n'y a point de Dieu.
5 Ses voies prospèrent en tout temps ; tes jugements sont éloignés de devant lui ; il souffle contre tous ses ennemis.
6 Il dit en son cœur : Je ne serai jamais ébranlé ; jamais il ne m'arrivera de mal.
7 Sa bouche est pleine de malédictions, de tromperies et de fraude ; il n'y a sous sa langue que tourment et qu'outrage.
8 Il se tient aux embûches des villages ; il tue l'innocent dans les lieux cachés ; ses yeux épient les affligés.
9 Il se tient aux embûches dans un lieu caché, comme un lion dans son fort ; il se tient aux embûches pour surprendre le faible ; il surprend le faible l'attirant dans son filet.
10 Il se tapit et se baisse ; et puis les misérables tombent en sa puissance.
11 Il dit en son cœur : Le Dieu fort l'a oublié, il a caché sa face, et il ne le verra jamais.
12 Éternel ! lève-toi, ô Dieu fort ! élève ta main, et n'oublie point les affligés.
13 Pourquoi le méchant braverait-il Dieu ? il a dit en son cœur que tu n'en feras point d'enquête.
14 Tu l'as vu ; car tu regardes quand on outrage ou qu'on afflige quelqu'un, pour le prendre en ta protection ; c'est à toi que se remettent les désolés ; tu aides l'orphelin.
15 Romps le bras du méchant ; et pour ce qui est de l'inique, fais l'enquête de sa méchanceté, et tu ne le trouveras plus.
16 L'Éternel est Roi à toujours et à perpétuité ; les nations ont péri de dessus sa terre.
17 Éternel ! tu exauces le souhait des débonnaires ; affermis leur cœur ; que ton oreille les écoute attentivement ;
18 Pour faire droit à l'orphelin et à celui qui est foulé ; afin que l'homme mortel qui est de terre, ne continue plus à donner de l'effroi.

REFLEXIONS

Les plaintes que les fidèles font dans ce Psaume nous montrent qu'il ne faut pas être surpris si les justes sont quelquefois dans l'oppression et si les méchants viennent à bout de leurs desseins injustes et cruels. L'on voit ici que les impies emploient souvent la ruse et la force pour perdre les gens de bien, que Dieu permet pendant quelque temps que l'innocence soit opprimée et qu'alors les méchants s'imaginent qu'ils n'ont rien à craindre et que Dieu ne prendra point connaissance de leurs péchés. Mais ce Psaume nous apprend aussi que le Seigneur ne souffre pas toujours que les hommes orgueilleux et injustes prévalent, qu'il fait enfin la vengeance de leurs crimes et que pour ce qui est des gens de bien et des humbles, il voit leurs maux, qu'il exauce leurs prières et qu'il ne les abandonne jamais.

PSAUME XI.

David poursuivi de ses ennemis déclare qu'il mettait toute sa confiance au Seigneur et qu'il ne doutait point que Dieu, qui est un juste juge, ne soutint toujours les bons et qu''il ne fît tomber ses jugements sur les méchants.

1 Psaume de David, donné au maître chantre, pour le chanter.
Je me suis retiré vers l'Éternel, comment donc dites-vous à mon âme : Sauve-toi en votre montagne comme un oiseau ?
2 En effet, voilà, les méchants bandent l'arc ; ils ont ajusté leur flèche sur la corde, pour tirer en cachette contre ceux qui ont le cœur droit.
3 Car les fondements sont renversés. Et qu'a fait l'homme de bien ?
4 L'Éternel est dans le palais de sa sainteté ; l'Éternel a son trône dans les cieux ; ses yeux contemplent, et ses paupières sondent les fils des hommes.
5 L'Éternel sonde le juste et le méchant, et son âme hait celui qui aime l'extorsion.

6 Il fera pleuvoir sur les méchants des pièges, du feu et du soufre ; et un vent de tempête sera la portion de leur breuvage.
7 Car l'Éternel, qui est juste, aime la justice ; sa face regarde l'homme droit.

REFLEXIONS

I. Ce Psaume nous fournit un exemple de la confiance que les justes ont au Seigneur leur Dieu vers qui ils ont toujours un refuge assuré lors même qu'ils sont dans l'état le plus fâcheux et qu'ils ne savent que devenir. II. Le roi David nous enseigne ici que Dieu a son trône dans le ciel, qu'il voit et qu'il sonde tant les bons que les méchants, qu'il hait ceux qui s'adonnent à l'injustice, qu'il fera tomber sur eux le feu de sa vengeance, que comme il est parfaitement juste, il aime aussi la justice par-dessus toutes choses et que sa faveur se répand toujours sur les hommes droits.

PSAUME XII.

C'est ici un Psaume de prière où David se plaint de ce qu'il y avait si peu de personnes droites et sincères et de ce que les hommes de son temps étaient trompeurs et malins. Il prie Dieu de vouloir, selon la vérité de sa parole et de ses promesses, protéger les innocents contre l'injustice et la violence de ceux qui cherchaient à les opprimer.

1 Psaume de David, donné au maître chantre, pour le chanter sur Scéminith.
2 Délivre-nous, ô Éternel ! car l'homme de bien est défailli, et les hommes sincères ont pris fin parmi les fils des hommes.
3 Chacun dit des mensonges à son prochain avec des lèvres flatteuses ; et ils parlent avec un cœur double.
4 L'Éternel veuille retrancher toutes les lèvres flatteuses, et la langue qui parle avec orgueil :
5 parce qu'ils disent : Nous aurons le dessus par nos langues ; nos lèvres sont en notre puissance ; qui est seigneur sur nous ?
6 A cause de la misère des affligés, à cause du gémissement des pauvres, je me lèverai maintenant, dit l'Éternel, je mettrai en sûreté celui auquel on tend des pièges.
7 Les paroles de l'Éternel sont des paroles pures ; c'est un argent affiné au creuset, épuré par sept fois.
8 Toi, Éternel ! garde-les, et préserve chacun d'eux à toujours de cette race de gens.
9 Car, pendant que des gens abjects sont élevés parmi les fils des hommes, les méchants se promènent de toutes parts.

REFLEXIONS

I. La plainte que David faisait autrefois sur le petit nombre de gens de bien et les prières qu'il présentait à Dieu à cette occasion nous enseignent que ce que nous avons à faire quand nous voyons l'impiété multipliée et le peu de droiture et de sincérité qu'il y a parmi les hommes, c'est de prier Dieu qu'il nous délivre des pièges et de la malice des méchants, mais surtout qu'il nous préserve de leur ressembler.

II. Dieu promet dans ce Psaume qu'il viendra retrancher les langues flatteuses, les trompeurs et les hommes cruels et qu'il se lèvera pour délivrer les innocents affligés. Cela doit nous éloigner de la tromperie et de toute injustice et nous assurer que si nous marchons dans l'intégrité, nous aurons toujours Dieu pour appui et pour défenseur.

PSAUME XIII.

David, plongé dans une profonde tristesse, se plaint que Dieu l'avait abandonné, il le prie de venir le consoler et de le délivrer de ses frayeurs au milieu desquelles cependant il est animé d'une sainte confiance qui le porte à louer le Seigneur.

1 Psaume de David, donné au maître chantre, pour le chanter.
2 Éternel ! jusqu'à quand m'oublieras-tu toujours ? Jusqu'à quand cacheras-tu ta face de moi ?
3 Jusqu'à quand consulterai-je en moi-même, et affligerai-je mon cœur tout le jour ? Jusqu'à quand mon ennemi s'élèvera-t-il contre moi ?
4 Éternel, mon Dieu ! regarde, exauce-moi ; éclaire mes yeux, de peur que je ne dorme du sommeil de la mort ;
5 de peur que mon ennemi ne dise : J'ai eu le dessus, et que mes adversaires ne se réjouissent, si j'étais ébranlé.
6 Pour moi, je me confie en ta bonté, mon cœur se réjouira de ta délivrance. Je chanterai à l'Éternel de ce qu'il m'aura fait ce bien.

REFLEXIONS

Ce Psaume est très propre pour les affligés et particulièrement pour les personnes qui sont alarmées en leur conscience et privées du sentiment de la grâce de Dieu. Ceux qui se trouvent dans ce triste état ne doivent pas perdre courage : ils doivent plutôt recourir à Dieu avec confiance ; implorer ses compassions et le prier de les consoler et de les éclairer de sa lumière, de peur qu'ils ne succombent sous le poids de leurs maux. Et après que Dieu les a délivrés, leur devoir est de célébrer sa miséricorde et de le louer de toutes ses bontés.

PSAUME XIV.

David fait deux choses :
I. Il décrit la grande et la générale corruption des hommes de son temps, leur impiété et leurs crimes.
II. Il menace les méchants du jugement de Dieu et il promet aux justes son secours et sa délivrance.

1 Psaume de David, donné au maître chantre, pour le chanter.
L'insensé a dit en son cœur : Il n'y a point de Dieu. Ils se sont corrompus, ils ont fait des choses abominables, il n'y a personne qui fasse le bien.
2 L'Éternel a regardé des cieux sur les fils des hommes, pour voir s'il y en a quelqu'un qui ait de l'intelligence, et qui cherche Dieu.
3 Ils se sont tous dévoyés, ils sont tous devenus puants ; il n'y a personne qui fasse bien, non pas même un.
4 Tous ces ouvriers d'iniquité n'ont-ils point d'intelligence ? Ils dévorent mon peuple comme s'ils mangeaient du pain ; ils n'invoquent point l'Éternel.
5 C'est là qu'ils seront saisis d'une grande frayeur ; car Dieu est avec la race juste.
6 Vous faites honte à l'affligé de son dessein, parce que l'Éternel est sa retraite.
7 Oh ! qui donnera de Sion la délivrance d'Israël ? Lorsque l'Éternel ramènera son peuple captif, Jacob sera dans l'allégresse ; Israël se réjouira.

REFLEXIONS

La description que David fait ici de l'impiété des hommes de son temps, convient à bien des égards à ce qui se voit parmi les chrétiens, où tant de personnes vivent comme si elles croyaient qu'il n'y a point de Dieu, s'abandonnant à toutes sortes de crimes et où l'on en voit si peu qui cherchent Dieu avec sincérité. Ainsi il faut bien méditer ce qui est dit dans ce Psaume, afin de se garantir de cette corruption.

Pour cet effet, nous devons considérer ces deux vérités que David nous enseigne ici. L'une, que si la malice et la dépravation des hommes sont grandes, Dieu qui la voit en fera la vengeance, et l'autre, que dans les temps les plus fâcheux, il y a pourtant toujours des fidèles et des justes

qui craignent Dieu et qui auront aussi toujours part aux effets de sa protection et de son amour, comme cela est dit dans ce Psaume.

PSAUME XV.
C'est ici un Psaume de doctrine où David enseigne qui sont ceux qui étaient dignes de servir Dieu dans son tabernacle et de jouir de sa présence et quelles sont les marques auxquelles on les reconnaît.

1 Psaume de David.
Éternel ! qui est-ce qui séjournera dans ton tabernacle ? Qui est-ce qui habitera en la montagne de ta sainteté ?
2 C'est celui qui marche en intégrité, qui fait ce qui est juste, et qui dit la vérité ainsi qu'elle est en son cœur ;
3 celui qui ne médit point par sa langue, qui ne fait point de mal à son ami, qui ne lève point de blâme contre son prochain ;
4 aux yeux duquel celui qui est méprisable est rejeté ; mais il honore ceux qui craignent l'Éternel ; et s'il a juré, fût-ce à son dommage, il n'en changera rien ;
5 celui qui ne donne point son argent à usure, et qui ne prend point de présent contre l'innocent. Celui qui fait ces choses ne sera jamais ébranlé.

REFLEXIONS
Voici un Psaume très instructif. Il nous apprend que toutes sortes de personnes ne seront pas admises à la présence de Dieu, ni réputées de vrais membres de l'église, mais que cet avantage n'est que pour ceux qui marchent dans l'intégrité, qui sont sincères et fidèles dans leurs discours et dans toute leur conduite, qui s'éloignent de la médisance, de l'injustice et de l'usure, qui aiment les gens de bien et qui tiennent exactement ce qu'ils ont promis. Ce sont là les caractéristiques d'un homme vertueux et craignant Dieu et c'est aussi là la glorieuse récompense qui lui est promise. Puisqu'il n'y a que ceux qui sont tels qui puissent jouir des effets de l'amour de Dieu et en ce monde et en l'autre, nous devons nous appliquer avec un grand zèle à l'observation de tous ces devoirs et vivre dans l'intégrité et dans l'innocence et nous éprouverons la vérité de la promesse qui est faite dans ce Psaume. *Que celui qui fait ces choses ne sera jamais ébranlé.*

PSAUME XVI.
C'est ici une prière par laquelle David demande à Dieu de le garantir puisqu'il se confiait en lui. Il y déclare qu'il aimait surtout les gens de bien et qu'il avait l'idolâtrie en horreur. Il y paraît plein d'une sainte joie dans le sentiment qu'il avait de la grâce de Dieu et il témoigne qu'il ne craint pas même la mort et qu'il espère d'être toujours heureux dans la communion du Seigneur.

1 Mictam de David.
Garde-moi, ô Dieu fort ! car je me suis retiré vers toi.
2 Ô mon âme ! tu as dit à l'Éternel : Tu *es* le Seigneur ; le bien que je fais ne *vient* point jusqu'à toi ;
3 c'est dans les saints qui sont sur la terre, et dans ces personnes illustres, que je prends tout mon plaisir.
4 Que les idoles des impies se multiplient, et qu'ils courent après ; je ne ferai point leurs aspersions de sang, et leur nom ne passera point par ma bouche.
5 L'Éternel est la portion de mon héritage et de mon breuvage ; et tu conserves mon lot.
6 Les cordeaux me sont échus dans des lieux agréables, et un très bel héritage m'est échu.

7 Je bénirai l'Éternel, qui est mon conseil ; même les nuits dans lesquelles mes pensées m'instruisent.
8 Je me suis toujours proposé l'Éternel devant moi ; puisqu'il est à ma droite, je ne serai point ébranlé.
9 C'est pourquoi, mon cœur s'est réjoui, et ma langue chante de joie ; aussi ma chair habitera en assurance.
10 Car tu n'abandonneras point mon âme dans le sépulcre, et tu ne permettras point que ton bien-aimé sente la corruption.
11 Tu me feras connaître le chemin de la vie. Ta face est un rassasiement de joie ; il y a des plaisirs dans ta droite pour jamais.

REFLEXIONS

Nous avons à remarquer ici les sentiments des enfants de Dieu et leur bonheur. Pour ce qui est de leurs sentiments, David nous apprend par son exemple qu'ils se confient toujours au Seigneur, qu'ils aiment et estiment surtout les personnes vertueuses et pieuses, qu'ils fuient le commerce et l'égarement des méchants et qu'ils s'attachent inviolablement au service de Dieu. À l'égard de leur bonheur, ce Psaume nous enseigne qu'ils sont infiniment heureux, que Dieu lui-même est leur portion et leur héritage, qu'il se tient à leur droite et qu'ils ne seront jamais ébranlés, qu'ils se réjouissent et qu'ils louent Dieu continuellement dans le sentiment de leur félicité et enfin qu'ils sont même persuadés que Dieu ne les abandonnera point au pouvoir de la mort. Au reste, quoique ce qui est dit dans ce Psaume convienne à David et à tous les fidèles, il faut remarquer que ces paroles : *Tu ne laisseras point mon âme au sépulcre et tu ne permettras point que ton bien-aimé sente la corruption,* trouvent leur parfait accomplissement en Jésus-Christ, lequel, comme St. Pierre le remarque, étant le Saint le bien-aimé de Dieu, n'est pas demeuré dans le sépulcre et n'a senti aucune corruption, mais est ressuscité le troisième jour et a été élevé dans le ciel où il règne sur toutes choses et où il prépare à tous les fidèles un bonheur qui ne finira jamais.

PSAUME XVII.

C'est ici un Psaume de prière. David supplie le Seigneur d'avoir égard à son innocence, de réprimer la malice de ceux qui le persécutaient et de garantir les justes de la violence des méchants.
Il fait connaître de plus qu'il ne cherchait point son bonheur dans le monde, mais qu'il le cherchait uniquement dans la présence et dans la faveur de son Dieu.

1 Prière de David.
Éternel ! écoute ma juste cause ; sois attentif à mon cri ; prête l'oreille à la requête que je te fais, sans qu'il y ait de la tromperie dans mes lèvres.
2 Que mon droit sorte de ta présence, que tes yeux regardent à la justice de ma cause.
3 Tu as sondé mon cœur, tu l'as visité de nuit, tu m'as éprouvé, tu n'as rien trouvé ; ma pensée ne va point au-delà de ma parole.
4 Pour ce qui est des actions des hommes, je me suis gardé, selon la parole que tu as prononcée de ta bouche, des sentiers des hommes violents.
5 Ayant affermi mes pas dans tes sentiers, les plantes de mes pieds n'ont point chancelé.
6 Ô Dieu fort ! je t'invoque, parce que tu as accoutumé de m'exaucer ; incline ton oreille vers moi, écoute ce que je dis.
7 Rends admirables tes bontés, toi qui délivres ceux qui se retirent vers toi, de devant ceux qui s'élèvent contre ta droite.
8 Garde-moi comme la prunelle de l'œil, et couvre-moi sous l'ombre de tes ailes,
9 de devant ces méchants qui me désolent, et de mes ennemis mortels qui m'environnent.

10 La graisse leur cache le visage, leur bouche parle avec fierté.
11 Ils nous environnent présentement, à chaque pas que nous faisons ; ils épient pour nous jeter par terre.
12 Il ressemble au lion qui ne demande qu'à déchirer, et au lionceau qui se tient dans les lieux cachés.
13 Lève-toi, Éternel ! devance-le, renverse-le ; délivre mon âme du méchant par ton épée.
14 Éternel ! *délivre-moi par* ta main de ces gens, des gens du monde, dont le partage *est* dans *cette* vie, et dont tu remplis le ventre de tes provisions, *tellement que leurs* enfants *en* sont rassasiés ; et ils laissent leur reste à leurs petits-enfants.
15 *Mais* moi, je verrai ta face en justice, et je serai rassasié de ta ressemblance quand je serai réveillé.

REFLEXIONS

I. La confiance avec laquelle David invoque le Seigneur dans ce Psaume et la ferme espérance qu'il a que Dieu, qui voyait l'intégrité de son cœur soutiendrait son innocence, nous découvre le grand avantage qu'ont tous ceux dont le cœur est droit et sincère puisqu'ils peuvent toujours s'adresser à Dieu avec assurance et qu'ils savent que Dieu qui les connaît sera aussi leur défenseur, *qu'il les conserve comme la prunelle de l'œil et qu'il les tient sous l'ombre de ses ailes.*
II. Nous voyons ici d'un autre côté que Dieu connaît aussi les impies et que quelque grande que soit leur force, il ne manquera pas de réprimer leur méchanceté et leur orgueil et de soutenir les justes.
III. David nous apprend à ne pas chercher notre bonheur dans les choses du monde, comme font les hommes charnels et mondains, et à prier Dieu, non seulement qu'il nous garantisse de leur malice, mais surtout qu'il nous préserve de leur ressembler. C'est ce que David demandait en disant : *Seigneur, délivre-moi par ta main des gens du monde desquels le partage est en cette vie et dont tu remplis le ventre de tes provisions.*
IV. Enfin, les dernières paroles de ce Psaume : *Je verrai ta face en justice et je serai rassasié de ta ressemblance lorsque je serai réveillé,* doivent nous élever à l'attente et au désir de la félicité dont les enfants de Dieu jouiront après la résurrection.

PSAUME XVIII.

C'est un cantique d'actions de grâces où David, délivré de ses ennemis, fait vœu d'aimer Dieu et de le louer à jamais. Il y décrit les grands dangers par où il avait passé, la manière admirable dont le Seigneur l'en avait tiré, les victoires qu'ils avaient remportées par son secours sur ses ennemis et il célèbre la puissance, la justice et la bonté que Dieu avait fait paraître en le délivrant.

1 Psaume de David, serviteur de l'Éternel, qui prononça à l'Éternel les paroles de ce cantique, lorsqu'il l'eut délivré de la main de tous ses ennemis, et même de la main de Saül, donné au maître chantre, pour le chanter.
2 Il dit donc : Éternel, qui es ma force ! je t'aimerai d'une affection cordiale.
3 L'Éternel est mon rocher, ma forteresse et mon libérateur ; mon Dieu fort est mon rocher, je me retirerai vers lui ; il est mon bouclier, la force qui me délivre, et ma haute retraite.
4 Je crierai à l'Éternel, qui doit être loué, et je serai délivré de mes ennemis.
5 Les cordeaux de la mort m'avaient environné ; et les torrents des méchants m'avaient épouvanté.
6 Les cordeaux du sépulcre m'avaient environné ; les pièges de la mort m'avaient surpris.
7 Quand j'étais dans l'adversité, j'ai crié à l'Éternel ; j'ai crié à mon Dieu ; il a entendu ma voix de son palais, et le cri que j'ai jeté devant lui est parvenu à ses oreilles.

8 Alors la terre fut ébranlée et trembla, les fondements des montagnes croulèrent et furent
ébranlés, parce qu'il était courroucé.
9 Une fumée montait de ses narines, et de sa bouche un feu dévorant, tellement que des charbons
en étaient embrasés.
10 Il abaissa donc les cieux, et descendit, ayant une obscurité sous ses pieds.
11 Et il était monté sur un chérubin, et il volait ; et il était porté sur les ailes du vent.
12 Il mit autour de lui des ténèbres, pour sa retraite, comme une tente ; les ténèbres des eaux,
qui sont les nuées de l'air.
13 De la splendeur qui était devant lui, les nuées furent écartées, et il y avait de la grêle et des
charbons de feu.
14 Et l'Éternel tonna des cieux, et le souverain jeta sa voix avec de la grêle et des charbons de
feu.
15 Il tira ses flèches, et les écarta ; il lança des éclairs, et les mit en déroute.
16 Alors le fond des eaux parut, et les fondements du monde furent découverts, parce que tu les
menaçais, ô Éternel ! et par le souffle du vent de ta colère.
17 Il étendit la main d'en haut, et m'enleva, et me tira des grosses eaux.
18 Il me délivra de mon ennemi puissant, et de ceux qui me haïssaient, quoiqu'ils fussent plus
forts que moi.
19 Ils m'avaient surpris au jour de ma calamité ; mais l'Éternel fut mon appui.
20 Il m'a mis au large, il m'a délivré, parce qu'il a pris son plaisir en moi.
21 L'Éternel m'a rendu selon ma justice, il m'a rendu selon la pureté de mes mains.
22 Car j'ai suivi les voies de l'Éternel, et je n'ai point commis d'infidélité contre mon Dieu.
23 Car j'ai eu devant moi tous ses statuts, et je n'ai point rejeté ses ordonnances loin de moi.
24 J'ai agi avec lui en intégrité, et je me suis gardé de l'iniquité.
25 L'Éternel m'a donc rendu selon ma justice et selon la pureté de mes mains, qu'il a connue.
26 Avec celui qui est bon, tu es bon ; et avec l'homme qui a de l'intégrité, tu agis avec intégrité.
27 Tu es pur avec celui qui est pur ; mais avec le pervers tu agis selon sa perversité.
28 Car c'est toi qui sauves le peuple affligé, et qui abaisses les yeux des superbes.
29 Même, c'est toi qui fais luire ma lampe ; l'Éternel mon Dieu éclairera mes ténèbres.
30 Avec toi je me jetterai sur toute une bande, et avec mon Dieu je franchirai la muraille.
31 La voie du Dieu fort est entière ; la parole de l'Éternel est purifiée par le feu ; c'est un
bouclier à tous ceux qui se retirent vers lui.
32 Car qui est Dieu, sinon l'Éternel ? Et qui est un rocher, sinon notre Dieu ?
33 C'est le Dieu fort qui m'environne de force, et qui a rendu mon chemin sûr.
34 Il a rendu mes pieds semblables à ceux des biches, et il m'a fait tenir debout sur mes lieux
élevés.
35 C'est lui qui a formé mes mains au combat, tellement qu'un arc d'airain a été rompu avec
mes bras.
36 Tu m'as aussi donné le bouclier de ton salut ; ta droite m'a soutenu, et ta bonté m'a fait
devenir grand.
37 Tu m'as fait marcher au large, et mes talons n'ont point glissé.
38 J'ai poursuivi mes ennemis, et je les ai atteints, et je ne m'en suis point retourné, jusqu'à ce
que je les eusse consumés.
39 Je les ai transpercés, tellement qu'ils n'ont pu se relever ; mais ils sont tombés sous mes
pieds.
40 Car tu m'as revêtu de force pour le combat ; tu as fait plier sous moi ceux qui s'élevaient
contre moi.
41 Tu as fait aussi que mes ennemis ont tourné le dos devant moi ; et j'ai détruit ceux qui me
haïssaient.
42 Ils criaient, mais il n'y avait point de libérateur ; ils criaient, dis-je, à l'Éternel, mais il ne

leur répondait point.
43 Et je les ai menuisés comme la poussière qui est emportée par le vent ; je les ai foulés comme la boue des rues.
44 Tu m'as délivré des oppositions du peuple ; tu m'as établi chef des nations ; le peuple que je ne connaissais point, m'a été assujetti.
45 Aussitôt qu'ils ont ouï parler de moi, ils se sont rendus obéissants ; les étrangers m'ont menti.
46 Les étrangers se sont écoulés ; ils ont tremblé de peur dans leurs retraites cachées.
47 L'Éternel est vivant, et mon rocher est béni ; que le Dieu de ma délivrance soit donc exalté.
48 Le Dieu fort est celui qui me donne les moyens de me défendre, et qui a rangé les peuples sous moi.
49 C'est lui qui m'a délivré de mes ennemis ; même, tu me mets au-dessus de ceux qui s'élèvent contre moi ; tu me délivres de l'homme violent.
50 C'est pourquoi, ô Éternel ! je te célébrerai parmi les nations, et je chanterai des psaumes à ton nom.
51 C'est lui qui délivre magnifiquement son roi, et qui exerce sa miséricorde envers David son oint, et envers sa postérité à jamais.

REFLEXIONS

I. Les premières paroles de ce cantique nous apprennent que l'effet que doivent produire sur nous les délivrances et les grâces que Dieu nous accorde, c'est de nous attacher à lui par un amour tendre et ardent et de nous exciter continuellement à le bénir. II. Le récit que David fait des périls extrêmes où il s'était vu et de la merveilleuse puissance que Dieu avait déployée pour l'en tirer fait voir que dans quelque extrémité qu'on se trouve, on ne doit jamais désespérer du secours de Dieu pourvu qu'on le craigne, que sa puissance est plus grande que celle des hommes et qu'il ne manque jamais de moyens pour délivrer ceux qui espèrent en lui. III. Ce que David dit : *que Dieu lui avait rendu selon sa pureté,* ne doit pas s'entendre comme s'il eût été entièrement innocent devant Dieu. Mais il parle ainsi :
- Premièrement pour dire que Dieu avait soutenu la justice de sa cause contre Saül et contre tous ceux qui l'avaient persécuté injustement ou qui n'avaient pas voulu le reconnaître pour roi ;
-Et en second lieu, pour marquer que Dieu avait eu égard à ce qu'il n'avait jamais abandonné le culte du vrai Dieu et la pure religion. La réflexion que nous devons faire sur cela est celle que David fait en ces termes : *Tu es juste envers le juste, pur envers celui qui est pur, mais tu rends au pervers selon sa perversité.* IV. L'on voit dans ce Psaume combien la condition des méchants est déplorable, puisque, comme David le dit : *il n'y a point de libérateur pour eux lorsqu'ils sont en détresse et quand ils crient au Seigneur il ne les exauce point.* La considération d'un état si funeste doit nous éloigner fortement de l'impiété. V. Enfin, le zèle que David fait éclater dans les derniers versets de ce Psaume nous montre que ce n'est pas assez de louer Dieu en notre particulier pour ses faveurs, mais qu'il faut répandre partout ses louanges et ses bienfaits autant qu'il nous est possible afin que son saint nom soit glorifié, tant par nous que par les autres hommes.

PSAUME XIX.

Ce Psaume a deux parties :
Dans la première, David célèbre la gloire de Dieu qui parait dans l'ordre de la nature et particulièrement dans les cieux et dans le soleil. Dans la seconde, il parle de l'excellence de la loi du Seigneur, il le prie de lui pardonner ses péchés, de le préserver de tout mal et de sanctifier ses pensées, ses paroles et toute sa conduite.

1 Psaume de David, donné au maître chantre, pour le chanter.

2 Les cieux racontent la gloire du Dieu fort ; et l'étendue donne à connaître l'ouvrage de ses mains.
3 Un jour parle à un autre jour ; et une nuit enseigne une autre nuit.
4 Il n'y a point en eux de langage, ni de paroles ; et, toutefois, leur voix est entendue.
5 Leur voix va par toute la terre, et leurs discours jusqu'au bout du monde. Il a posé en eux un pavillon pour le soleil ;
6 tellement qu'il est semblable à un époux qui sort de sa chambre nuptiale, et il se réjouit comme un homme vaillant pour faire sa course.
7 Son départ est de l'un des bouts des cieux, et son tour s'achève à l'autre bout, et il n'y a rien qui se puisse cacher à sa chaleur.
8 La loi de l'Éternel est parfaite, elle restaure l'âme ; le témoignage de l'Éternel est assuré, et donne la sagesse aux plus simples.
9 Les commandements de l'Éternel sont droits ; ils réjouissent le cœur ; le commandement de l'Éternel est pur, et il fait que les yeux voient.
10 La crainte de l'Éternel est pure, elle subsiste à perpétuité ; les jugements de l'Éternel ne sont que vérité, et ils se trouvent également justes.
11 Ils sont plus désirables que l'or, même que beaucoup de fin or ; et plus doux que le miel, même que ce qui distille des rayons de miel.
12 Aussi ton serviteur en est-il éclairé ; il y a un grand salaire dans leur observation.
13 Qui est-ce qui connaît ses fautes commises par erreur ? Nettoie-moi des fautes cachées.
14 Préserve aussi ton serviteur des péchés commis par fierté ; qu'ils ne dominent point sur moi ; alors je serai intègre, et je serai innocent des grands péchés.
15 Que les paroles de ma bouche, et la méditation de mon cœur te soient agréables, ô Éternel ! mon rocher et mon rédempteur.

REFLEXIONS

Le roi David parle ici des deux principaux moyens par lesquels Dieu s'est fait connaître aux hommes, savoir des œuvres de la nature et de sa parole. Ainsi, l'usage que nous devons faire de ce Psaume est de profiter de l'un et de l'autre de ces moyens, de nous appliquer à la méditation de ces merveilleux ouvrages du Seigneur qui nous instruisent si bien de sa puissance et de sa sagesse, mais de nous attacher surtout à la lecture et à la méditation de sa sainte loi. Le loge que David fait dans ce Psaume de la parole de Dieu nous apprend que cette parole est la règle sûre, claire et parfaite de notre foi et de notre conduite, qu'elle est infiniment plus précieuse que tout ce qu'il y a d'excellent dans le monde, qu'elle nous a été donnée pour nous éclairer et pour nous sanctifier, que c'est ce qui réjouit l'âme et qui la console, que la crainte de Dieu procure un parfait bonheur à ceux qui s'y attachent, et qu'il y a un très grand salaire dans l'observation de ses commandements. À ces réflexions, nous devons joindre des prières humbles et ardentes pour demander à Dieu avec David qu'il imprime ces vérités dans notre cœur, qu'il nous pardonne tous nos péchés, qu'il nous préserve surtout des péchés de malice et qu'il veuille nous sanctifier tellement que nos pensées, nos paroles et nos actions puissent lui être agréables.

PSAUME XX.

Le peuple d'Israël prie pour David son roi, et demande à Dieu de le protéger, et de le rendre victorieux et il se promet que Dieu exaucera ses prières.

1 Psaume de David donné au maître chantre, pour le chanter.
2 Que l'Éternel te réponde au jour que tu seras en détresse ; que le nom du Dieu de Jacob te mette dans un état élevé !
3 Qu'il t'envoie son secours de son saint lieu, et qu'il te soutienne de Sion !
4 Qu'il se souvienne de toutes tes oblations, et qu'il réduise en cendre ton holocauste ! Sélah.

5 Qu'il te donne le désir de ton cœur, et qu'il accomplisse tous tes desseins !
6 Nous triompherons de ta délivrance, et nous marcherons à enseignes déployées au nom de notre Dieu ; l'Éternel accomplira toutes tes demandes.
7 Déjà je connais que l'Éternel a délivré son oint ; il lui répondra des cieux de sa sainteté ; la délivrance a été faite par sa droite avec force.
8 Les uns se vantent de leurs chariots, et les autres de leurs chevaux ; mais nous nous vanterons du nom de l'Éternel notre Dieu.
9 Ceux-là ont plié et sont tombés ; mais nous nous sommes relevés et affermis.
10 Éternel ! conserve le roi ; exauce-nous au jour que nous t'invoquons.

REFLEXIONS

Il paraît de ce Psaume que les peuples doivent prier pour les rois et pour les princes que Dieu a élevés au-dessus d'eux. C'est un devoir pour les chrétiens, comme c'en était un pour les Israélites et St. Paul le prescrit lorsqu'il ordonne : *Qu'on fasse des prières et des supplications pour les rois et pour ceux qui sont constitués en dignité*. Le peuple d'Israël demandait à Dieu dans ce Psaume d'exaucer les vœux de son roi et de lui donner la victoire sur ses ennemis. Les chrétiens doivent aussi prier le Seigneur de soutenir leurs princes dans les guerres et dans les entreprises justes, mais le principal but qu'ils doivent se proposer dans leurs prières c'est de vivre dans la piété et dans la tranquillité sous la domination des puissances. Enfin, l'on voit ici que la sûreté et la gloire des princes et des états dépend de la faveur et de la protection de Dieu, que c'est à cette protection qu'ils sont redevables des victoires et des heureux succès qu'ils ont, qu'ainsi les rois et leurs sujets doivent travailler sur toutes choses à se rendre Dieu favorable.

PSAUME XXI.

Le sujet de ce Psaume est le même que celui du précédent. Les Israélites louent Dieu avec David des avantages qu'il lui avait accordés et ils se promettent la continuation de la protection et de l'assistance du Seigneur.

1 Psaume de David, donné au maître chantre, pour le chanter.
2 Éternel ! le roi se réjouira dans ta force, et combien n'aura-t-il pas de joie de ta délivrance !
3 Tu lui as donné le souhait de son cœur, et tu ne lui as point refusé ce qu'il a prononcé de ses lèvres. Sélah.
4 Car tu l'as prévenu par toutes sortes de bénédictions et de biens, et tu as mis sur sa tête une couronne de fin or.
5 Il t'avait demandé la vie, et tu la lui as donnée ; même, une prolongation de jours à perpétuité.
6 Sa gloire est grande par ta délivrance ; tu as mis sur lui la majesté et la gloire.
7 Car tu l'as fait être un exemple de tes bénédictions pour toujours ; tu l'as comblé de joie par ta face.
8 Puisque le roi s'assure en l'Eternel et dans la bonté du souverain, il ne sera point ébranlé.
9 Ta main trouvera tous tes ennemis ; ta droite trouvera tous ceux qui te haïssent.
10 Tu les rendras comme un four embrasé, au temps de ton courroux ; l'Eternel les engloutira en sa colère, et le feu les consumera.
11 Tu feras périr leur fruit de dessus la terre, et leur race d'entre les fils des hommes.
12 Car ils ont projeté du mal contre toi, et ils ont formé une entreprise dont ils ne pourront venir à bout.
13 Parce que tu les mettras en butte, et que tu coucheras tes flèches sur tes cordes contre leurs faces.
14 Elève-toi, Eternel ! par ta force ; et nous chanterons et psalmodierons ta puissance.

REFLEXIONS
On voit par ce Psaume :
I. Que comme le devoir des peuples est de prier pour leurs rois, ils doivent aussi prendre part aux bénédictions que Dieu répand sur leurs personnes et sur leurs justes desseins et lui en rendre grâce.
II. Que Dieu aime et qu'il protège d'une façon toute particulière les rois justes et pieux qui l'invoquent et qui se confient en lui.
III. Qu'il abaisse et qu'il détruit les princes injustes et principalement ceux qui s'opposent à l'établissement de son règne et aux desseins de sa providence.

PSAUME XXII.
David se plaint de ce que Dieu l'avait abandonné à la violence de l'affliction et à la fureur de ses ennemis. Il représente le triste état où il était réduit et il prie le Seigneur de venir à son aide. Il témoigne cependant une ferme confiance en Dieu, il le loue même de la délivrance qu'il attendait de sa bonté et il exhorte tous les fidèles à se joindre à lui pour le louer. Il faut remarquer que ce Psaume est prophétique et qu'il regarde surtout les souffrances et le règne du Messie.

1 Psaume de David donné au maître chantre, pour le chanter, sur Ajéleth-hasçachar.
2 Mon Dieu ! mon Dieu ! pourquoi m'as-tu abandonné, t'éloignant de ma délivrance et des paroles de mon gémissement ?
3 Mon Dieu ! je crie de jour, mais tu ne réponds point ; et de nuit, et je n'ai point de repos.
4 Cependant, tu es le Saint ; tu habites au milieu d'Israël, qui célèbre tes louanges.
5 Nos pères ont espéré en toi ; ils ont espéré, et tu les as délivrés.
6 Ils ont crié vers toi, et ils ont été délivrés ; il se sont assures en toi, et ils n'ont point été confus.
7 Mais moi, je suis un ver, et non point un homme ; l'opprobre des hommes, et le méprisé du peuple.
8 Tous ceux qui me voient se moquent de moi ; ils me font la moue, ils hochent la tête.
9 Il se repose, disent-ils, sur l'Eternel ; qu'il le délivre et qu'il le sauve, s'il a mis en lui son affection.
10 Certainement, c'est toi qui m'as tiré du sein de ma mère, qui as pris soin de moi, lorsque j'étais aux mamelles de ma mère.
11 J'ai été remis à tes soins dès ma naissance ; tu es mon Dieu fort dès le ventre de ma mère.
12 Ne t'éloigne point de moi ; car la détresse est près de moi, et il n'y a personne qui me secoure.
13 Plusieurs taureaux m'ont environné, des taureaux puissants de Basçan m'ont enfermé.
14 Ils ont ouvert leur gueule contre moi, comme un lion déchirant et rugissant.
15 Je suis écoulé comme de l'eau, et tous mes os sont déjoints ; mon cœur est comme de la cire, et s'est fondu dans mes entrailles.
16 Ma vigueur est desséchée comme de la terre cuite au feu ; ma langue est attachée à mon palais ; et tu m'as mis dans la poussière de la mort.
17 Car des chiens m'ont environné, et une assemblée de gens malins m'a entouré ; ils ont percé mes mains et mes pieds.
18 Je compterais tous mes os ; ils me considèrent et me regardent.
19 Ils partagent entre eux mes vêtements, et jettent le sort sur mon habit.
20 Toi donc, Eternel ! ne t'éloigne point ; toi qui es ma force, hâte-toi de me secourir.
21 Délivre ma vie de l'épée, mon unique de la patte du chien.
22 Délivre-moi de la gueule du lion, me réponds, me retirant d'entre les cornes des licornes.
23 J'annoncerai ton nom à mes frères, je te louerai au milieu de *leur* assemblée.
24 *Vous* qui craignez l'Éternel, louez-le ; toute la race de Jacob, glorifiez-le, et toute la race d'Israël, redoutez-le.

25 Car il n’a point méprisé, ni dédaigné l’affliction de l’affligé ; il n’a point détourné sa face de lui ; mais quand il a crié à lui, il l’a exaucé.
26 Je te louerai dans une grande assemblée ; je rendrai mes vœux en la présence de ceux qui te craignent.
27 Les humbles mangeront, et seront rassasiés ; ceux qui cherchent l’Éternel, le loueront ; votre cœur vivra à perpétuité.
28 Tous les bouts de la terre s’en souviendront, et se convertiront à l’Éternel, et toutes les familles des nations se prosterneront devant toi.
29 Car le règne appartient à l’Éternel, et il domine sur les nations.
30 Tous les riches de la terre mangeront, et se prosterneront devant lui ; tous ceux qui descendent en la poudre s’inclineront, même celui qui ne peut garantir sa vie.
31 La postérité le servira, et elle sera comptée à l’avenir parmi ceux qui servent le Seigneur.
32 Ils viendront et publieront sa justice au peuple qui naîtra, parce qu’il aura fait cela.

REFLEXIONS

Pour profiter de cette lecture, il faut considérer ce Psaume par rapport au roi David et par rapport à Jésus-Christ.

I. Au premier égard, nous voyons par les plaintes que David fait ici que les personnes que Dieu aime tombent quelquefois dans un état très fâcheux, en sorte qu’il leur semble que Dieu les ait abandonnés. Mais la confiance que David marque dans ce Psaume nous montre aussi qu’il ne faut jamais perdre courage dans les afflictions, que le Seigneur en délivre ses enfants et qu’il leur donne sujet par-là de célébrer sa bonté.

II. Ce Psaume contient une description très claire des souffrances et du profond abaissement de notre Seigneur. On y lit ces paroles qu’il prononça lorsqu’il fut crucifié : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ?* On y voit les outrages que les Juifs lui disaient pendant qu’il fut sur la croix, le sort jeté sur ses habits, ses mains et ses pieds percés et les principales circonstances de sa passion et le sa mort.

Dieu voulut que toutes ces choses fussent marquées par David, afin que quand elles arriveraient à notre Seigneur on en fût moins surpris et qu’on put même reconnaître par-là que Jésus était le Messie. Ainsi, nous devons déplorer l’aveuglement des Juifs qui se scandalisaient de la croix et des souffrances de Jésus, au lieu qu’elles devaient les convaincre qu’il était le Messie que Dieu avait promis.

Ces considérations doivent nous fortifier dans la croyance que nous avons que Jésus est le sauveur du monde, d’autant plus que ce Psaume nous met aussi devant les yeux la gloire où Dieu l’a élevé après ses souffrances et dont il jouit maintenant qu’il est à la droite de son père et que son règne est établi par toute la terre.

PSAUME XXIII.

David représente les soins paternels du Seigneur envers lui sous l'image d'un berger qui conduit ses brebis, qui les nourrit et qui les défend et il décrit les grâces dont il espérait de jouir toujours dans la communion du Seigneur.

1 Psaume de David. L’Éternel est mon berger, je n’aurai point de disette.
2 Il me fait reposer dans des parcs herbus, et il me conduit le long des eaux tranquilles.
3 Il restaure mon âme, et il me mène par des sentiers unis, pour l’amour de son nom.
4 Même, quand je marcherais par la vallée de l’ombre de la mort, je ne craindrais aucun mal, car tu es avec moi ; c’est ton bâton et ta houlette qui me consolent.
5 Tu dresses la table devant moi, à la vue de ceux qui me persécutent ; tu oins ma tête d’huile, et ma coupe est remplie.
6 Quoi qu’il en soit, les biens et la miséricorde m’accompagneront tous les jours de ma vie, et

mon habitation sera dans la maison de l’Éternel pour longtemps.

REFLEXIONS
Ce Psaume nous met devant les yeux d’une manière bien touchante l’heureux état des fidèles qui vivent dans l’assurance de l’amour de Dieu et sous sa protection. David nous montre par son exemple, qu’ils n’ont jamais besoin de rien, que Dieu les protège, qu’il les console, qu’il les soutient dans tous les états où ils se trouvent, qu’il est avec eux dans la mort même et qu’il les comble de ses grâces et de ses faveurs en les faisant vivre dans sa bienheureuse communion. Ainsi, ce cantique est très propre pour la consolation des vrais fidèles et le désir d’avoir part à ces précieux avantages doit nous faire embrasser à tous avec ardeur l’étude de la piété.

PSAUME XXIV.
Le roi David reconnaît dans ce Psaume que Dieu qui a créé le monde règne sur toutes choses et particulièrement sur l'église. Il montre quels sont les vrais membres de l’église et à quelles marques ont les reconnaît. Enfin, il célèbre la gloire et la force de ce roi tout-puissant.

1 Psaume de David. La terre appartient à l’Éternel, et tout ce qui y est ; la terre habitable, et ceux qui y habitent.
2 Car il l’a fondée sur les mers, et l’a établie sur les fleuves.
3 Qui est-ce qui montera à la montagne de l’Éternel, et qui est-ce qui demeurera au lieu de sa sainteté ?
4 Ce sera l’homme qui a les mains pures et le cœur net, dont l’âme n’est point portée à la fausseté, et qui ne jure point pour tromper.
5 Il recevra la bénédiction de l’Éternel, et la justice de Dieu son sauveur.
6 Telle est la génération de ceux qui le cherchent, qui cherchent ta face en Jacob ! Sélah.
7 Portes, élevez vos têtes ; portes éternelles, haussez-vous, et le Roi de gloire entrera.
8 Qui est ce Roi de gloire ? C’est l’Éternel fort et puissant dans les combats.
9 Portes, élevez vos têtes ; élevez-les aussi, portes éternelles, et le Roi de gloire entrera.
10 Qui est ce Roi de gloire ? C’est l’Éternel des armées ; c’est lui qui est le Roi de gloire. (Sélah.)

REFLEXIONS
Ce cantique renferme deux instructions :
I. La première que Dieu, qui créa la terre au commencement, est le roi souverain et tout-puissant dont la gloire et la force doivent être célébrées à jamais.
II. Ce Psaume nous enseigne, qui sont ceux que Dieu regarde comme siens, et qu'il admettra à sa présence glorieuse. Ce n'est que ceux dont le cœur et les actions sont purs, qui sont sincères et fidèles dans leurs discours et dans toute leur conduite, qui s'éloignent de la fraude et de la tromperie, qui invoquent le Seigneur et qui cherchent sa face de tout leur cœur.
Si donc nous souhaitons d'avoir part à l'amour de Dieu, nous devons chercher ces caractères et ces sentiments en nous-mêmes et travailler à les y produire et à les y augmenter continuellement.

PSAUME XXV.
Dans ce Psaume David implore la grâce de Dieu avec beaucoup de ferveur. Il le prie surtout de lui enseigner ses voies, de lui donner sa crainte, de lui pardonner ses péchés et de le délivrer de ses afflictions. Il y fait aussi une belle description de la piété et du bonheur où elle élève les hommes. Ce Psaume renferme des instructions très remarquables et de beaux mouvements de dévotion.

1 *Psaume* de David.
Aleph. Éternel ! j'élève mon âme à toi.
2 *Beth.* Mon Dieu ! je m'assure en toi, que je ne sois point confus, que mes ennemis ne triomphent point de moi.
3 *Guimel.* Certainement, aucun de ceux qui s'attendent à toi ne sera confus, mais ceux-là le seront, qui agissent perfidement en toute occasion.
4 *Daleth.* Éternel ! fais-moi connaître tes voies, enseigne-moi tes sentiers.
5 *Hé. Vau.* Fais-moi marcher dans ta vérité, et m'enseigne ; car tu es le Dieu de ma délivrance ; je m'attends à toi tout le jour.
6 *Zajin.* Éternel ! souviens-toi de tes compassions et de tes bontés ; car elles sont de tout temps.
7 *Heth.* Ne te souviens point des péchés de ma jeunesse, ni de mes transgressions ; selon ta miséricorde souviens-toi de moi, pour l'amour de ta bonté, ô Éternel !
8 *Teth.* L'Éternel est bon et droit ; c'est pourquoi il enseignera aux pécheurs le chemin qu'ils doivent tenir.
9 *Jod.* Il fera marcher les débonnaires dans la droiture, et il enseignera sa voie aux humbles.
10 *Caph.* Toutes les voies de l'Éternel ne sont que bonté et que vérité pour ceux qui gardent son alliance et ses témoignages.
11 *Lamed.* Pour l'amour de ton nom, Éternel ! tu me pardonneras mon iniquité, quoiqu'elle soit grande.
12 *Mem.* Qui est l'homme qui craint l'Éternel ? il lui enseignera le chemin qu'il doit choisir.
13 *Nun.* Son âme logera parmi les biens, et sa postérité possédera la terre en héritage.
14 *Samech.* Le secret de l'Éternel est pour ceux qui le craignent, et son alliance pour la leur faire connaître.
15 *Hajin.* Mes yeux sont continuellement vers l'Éternel ; car c'est lui qui tirera mes pieds des filets.
16 *Pé.* Tourne ta face vers moi, et aie pitié de moi ; car je suis seul affligé.
17 *Tsadé.* Les détresses de mon cœur se sont augmentées ; délivre-moi de mes angoisses.
18 *Res.* Regarde mon affliction et mon travail, et me pardonne tous mes péchés.
19 *Res.* Regarde mes ennemis ; car ils sont en grand nombre, et ils me haïssent d'une haine pleine de violence.
20 *Scin.* Garde mon âme, et me délivre ; que je ne sois point confus, car je me suis retiré vers toi.
21 *Thau.* Que l'intégrité et la droiture me préservent ; car je me suis attendu à toi.
22 *Pé.* Ô Dieu ! rachète Israël de toutes ses détresses.

REFLEXIONS

L'usage que nous devons faire de ce Psaume est d'y remarquer : I. Avec quelle assurance ceux qui se confient en Dieu s'adressent à lui et implorent son secours dans tous leurs besoins. II. Que ce que nous devons demander à Dieu avec le plus d'ardeur, c'est qu'il nous remplisse de sa connaissance, qu'il nous enseigne à marcher dans ses voies et qu'il nous accorde le pardon de tous les péchés que nous avons commis. III. Nous voyons ici quel est le prix de la crainte de Dieu et quels sont les avantages qu'elle procure. Le roi David nous dit sur ce sujet que Dieu enseigne ses voies aux débonnaires et aux humbles, qu'il montre à ceux qui le craignent le chemin qu'ils doivent choisir, que c'est à eux qu'il manifeste ses secrets et son alliance, qu'il les comble de biens eux et leur postérité et que lorsqu'ils sont dans l'affliction, il les protège et qu'il les délivre de toutes détresses.

Ce sont là des instructions tout à fait salutaires et nous ne saurions rien faire de mieux pour nous affermir dans la piété et pour nous assurer un parfait bonheur, que de les lire et de les méditer avec soin et que de présenter souvent à Dieu les prières qui sont contenues dans ce Psaume.

PSAUME XXVI.
David prie le Seigneur de soutenir son innocence. Il dit qu'il s'éloignait toujours des méchants et que son plus grand plaisir était de servir Dieu dans son tabernacle. Avec ces dispositions il espère que Dieu ne l'abandonnera pas à ses ennemis.

1 Psaume de David.
Éternel ! fais-moi justice ; car j'ai marché dans mon intégrité, et j'ai mis mon assurance en l'Éternel ; je ne serai point ébranlé.
2 Éternel ! sonde-moi et m'éprouve ; examine mes reins et mon cœur.
3 Car ta bonté est devant mes yeux, et j'ai marché dans ta vérité.
4 Je ne me suis point assis avec les hommes vains, et je n'ai point fréquenté les gens couverts.
5 J'ai haï la compagnie des méchants, et je ne hante point les impies.
6 Je lave mes mains dans l'innocence, et je fais le tour de ton autel, ô Éternel !
7 Pour éclater en voix d'actions de grâces, et pour raconter toutes tes merveilles.
8 Éternel ! j'aime la demeure de ta maison, et le lieu où est le pavillon de ta gloire.
9 N'assemble point mon âme avec les pécheurs, ni ma vie avec les hommes sanguinaires,
10 Dont les mains exécutent les crimes qu'ils ont médités, et dont la main droite est pleine de présents.
11 Mais moi, je marcherai dans mon intégrité ; rachète-moi, et aie pitié de moi.
12 Mon pied sera ferme dans le droit chemin. Je bénirai l'Éternel dans les assemblées.

REFLEXIONS
I. La première instruction que ce Psaume nous donne est que Dieu regarde principalement à l'intégrité et à la droiture, qu'il sonde et éprouve les cœurs et qu'ainsi le seul moyen d'avoir Dieu favorable est de se rendre approuvé de lui, de vivre dans l'innocence, de marcher dans sa vérité et de haïr les vices et la société des méchants.
II. Le zèle dont David était animé pour servir Dieu dans le tabernacle doit nous inciter à nous acquitter des devoirs de la religion avec la même ardeur et à prendre notre plus grand plaisir à nous rendre dans la maison de Dieu pour le louer et pour méditer les merveilles de son amour. Mais le soin que ce roi pieux avait de se purifier avant que de paraître devant l'autel du Seigneur nous montre que pour pouvoir se présenter devant Dieu, il faut être pur et vivre dans la sainteté.
III. Enfin, nous devons nous joindre à David dans la prière qu'il fait à Dieu sur la fin de ce Psaume et lui demander qu'il nous préserve de ressembler aux méchants, de peur que nous ne soyons enveloppés dans les peines qui leur sont préparées.

PSAUME XXVII.
I. Le roi David témoigne ici qu'il avait une entière confiance en Dieu dans les plus grands dangers.
II. Il y marque son zèle et son attachement pour le service divin.
III. Il prie Dieu de lui donner des témoignages de sa faveur et il parait pleinement assuré que Dieu ne l'abandonnerait jamais. Il y a dans ce Psaume beaucoup d'onction et de très beaux sentiments de foi, de dévotion et de piété.

1 *Psaume* de David.
L'Éternel est ma lumière et ma délivrance ; de qui aurai-je peur ? L'Eternel est la force de ma vie ; de qui aurai-je de la crainte ?
2 Quand les méchants, mes adversaires et mes ennemis, sont venus contre moi, pour manger ma chair, eux-mêmes ont bronché et sont tombés.
3 Quand toute une armée se camperait contre moi, mon cœur ne craindrait rien ; si la guerre

s'élève contre moi, j'aurai cette confiance.
4 J'ai demandé une chose à l'Eternel, et je la rechercherai ; c'est que j'habite dans la maison de l'Eternel tous les jours de ma vie, pour contempler la beauté de l'Eternel, et visiter soigneusement son palais.
5 Car il me cachera dans sa tente au mauvais jour, il me tiendra caché dans le lieu secret de son tabernacle, il m'élèvera comme sur un rocher.
6 Même, dès à présent, ma tête s'élèvera par-dessus mes ennemis qui sont autour de moi ; et je sacrifierai dans son tabernacle des sacrifices de cris de joie ; je chanterai et je psalmodierai à l'Eternel.
7 Eternel ! écoute ma voix, je t'invoque ; aie pitié de moi, et m'exauce.
8 Mon cœur me dit de ta part : Cherchez ma face. Je chercherai ta face, ô Eternel !
9 Ne cache point ta face de moi, ne rejette point ton serviteur dans ton courroux. Tu as été mon aide ; ô Dieu de ma délivrance ! ne me délaisse point, et ne m'abandonne point.
10 Quand mon père et ma mère m'auraient abandonné, toutefois, l'Eternel me recueillera.
11 Eternel ! enseigne-moi ta voie, et me conduis par un sentier uni, à cause de mes ennemis.
12 Ne me livre point au désir de mes adversaires ; car de faux témoins, et qui ne respirent que violence, se sont élevés contre moi.
13 N'eût été que j'ai cru que je verrais les biens de l'Eternel dans la terre des vivants, c'était fait de moi.
14 Attends-toi à l'Eternel, et demeure ferme, et il fortifiera ton cœur ; attends-toi, dis-je, à l'Eternel.

REFLEXIONS

On doit remarquer ici :

I. Que ceux qui craignent Dieu et qui se confient en lui n'ont jamais peur des hommes et qu'ils sont tranquilles et inébranlables lors même qu'ils se voient persécutés et réduits à l'état le plus fâcheux.

II. Que l'avantage le plus précieux et la plus douce consolation dont nous puissions jouir en ce monde sont de nous rencontrer souvent dans la maison de Dieu pour l'adorer, pour le louer et pour y recevoir les témoignages de sa faveur.

III. Que quand Dieu nous sollicite par les mouvements de notre cœur à rechercher sa face, nous devons profiter de cette grâce qu'il nous fait et répondre aux invitations qu'il nous adresse.

IV. Enfin, l'assurance que David marque dans ce Psaume nous apprend que quand même nous serions abandonnés de tout le monde, Dieu ne nous abandonnera point si nous le craignons et si nous nous reposons sur lui, qu'il n'y a que la confiance en Dieu et l'espérance en ses promesses qui puisse nous soutenir au milieu des traverses de cette vie et que l'attente de ceux qui cherchent leur bonheur en Dieu seul ne sera jamais vaine.

PSAUME XXVIII.

Le roi David prie Dieu de le garantir de la malice et des artifices des méchants et des jugements qui devaient tomber sur eux. Il le loue aussi des soins qu'il avait de lui, il se confie en son secours et il fait des vœux pour la prospérité du peuple d'Israël.

1 Psaume de David.
Je crie à toi, Eternel, mon Rocher ! ne sois point sourd à mon égard, de peur que si tu ne me réponds, je ne sois semblable à ceux qui descendent dans la fosse.
2 Exauce la voix de mes supplications, lorsque je crie à toi et que j'élève mes mains vers l'oracle de ta sainteté.
3 Ne m'entraîne point avec les méchants, ni avec les ouvriers d'iniquité, qui parlent de paix avec leur prochain, quoiqu'il y ait de la malice dans leur cœur.

4 Donne-leur selon leurs œuvres, selon la malice de leurs actions, selon les œuvres de leurs mains ; rends-leur ce qu'ils ont mérité ;
5 parce qu'ils ne prennent point garde aux ouvrages de l'Eternel, ni aux œuvres de ses mains ; il les ruinera et ne les fera point subsister.
6 Béni soit l'Eternel ; car il a exaucé la voix de mes supplications.
7 L'Eternel est ma force et mon bouclier ; mon cœur a eu confiance en lui, et j'ai été secouru, et mon cœur s'est réjoui ; c'est pourquoi je le célébrerai par mon cantique.
8 L'Eternel est la force de son peuple, il est la force qui délivre son oint.
9 Sauve ton peuple, et bénis ton héritage ; gouverne-les, et les élève éternellement.

REFLEXIONS

Ce que nous devons apprendre de ce Psaume, c'est :
I. D'invoquer le Seigneur dans tous nos besoins, d'élever à lui nos mains et nos cœurs pour implorer son secours et le prier surtout qu'il ne permette pas que nous soyons entraînés dans le mal avec les pêcheurs.
II. Que Dieu rende aux méchants selon leurs œuvres et qu'en particulier il détruit les hommes doubles et trompeurs qui parlent de paix à leur prochain pendant qu'ils ont le cœur plein de malice et de haine.
III. Que ce qui cause la ruine et le malheur des hommes c'est qu'ils ne prennent pas garde aux œuvres de Dieu pour apprendre par là à le craindre.
IV. Les louanges que David joint à ses prières montrent que les gens de bien invoquent le Seigneur avec une parfaite confiance en sa bonté, que Dieu exauce ceux qui le réclament et qu'il sera toujours le bouclier et la force des justes et le protecteur de son peuple.

PSAUME XXIX.

C'est ici une exhortation à reconnaître la majesté de Dieu qui parait dans ses œuvres et en particulier dans le tonnerre. Le prophète parle aussi de la protection dont Dieu favorise le peuple d'Israël.

1 Psaume de David.
Fils des princes, rendez à l'Eternel, rendez à l'Eternel la gloire et la force.
2 Rendez à l'Eternel la gloire due à son nom ; prosternez-vous devant l'Eternel dans son sanctuaire magnifique.
3 La voix de l'Eternel est sur les eaux, le Dieu glorieux fait tonner, l'Eternel est sur les grandes eaux.
4 La voix de l'Eternel est forte, la voix de l'Eternel est magnifique.
5 La voix de l'Éternel brise les cèdres, l'Éternel brise même les cèdres du Liban,
6 et les fait sauter comme un veau ; le Liban et Scirjon, comme un faon de licorne.
7 La voix de l'Éternel jette des éclats de flamme de feu.
8 La voix de l'Éternel fait trembler le désert ; l'Éternel fait trembler le désert de Kadès.
9 La voix de l'Éternel fait avorter les biches, et découvre les forêts ; mais chacun annonce sa gloire dans son palais.
10 L'Éternel a présidé sur le déluge ; et l'Éternel présidera comme Roi éternellement.
11 L'Éternel donnera de la force à son peuple ; l'Éternel bénira son peuple dans la paix.

REFLEXIONS

La lecture de ce Psaume nous engage à adorer avec respect et avec crainte la majesté de Dieu dont il donne des preuves dans ses ouvrages. Ce Psaume nous enseigne surtout que c'est Dieu qui par sa puissance forme les tonnerres qui se font entendre dans les airs et qui produisent des effets si surprenants, que ce Dieu tout-puissant préside sur ces sortes d'événements et que sa

providence s'en sert pour faire connaître aux hommes sa grandeur et pour exercer ses jugements sur eux.
Ainsi nous devons prendre occasion de tout ce qui arrive dans la nature, pour craindre Dieu et mettre toute notre confiance en lui, nous souvenant qu'il est le maître et le juge du monde et que s'il emploie sa puissance pour punir ceux qui l'offensent, il s'en sert aussi pour le bien de son peuple et de tous ses enfants.

PSAUME XXX.
David rend à Dieu des actions de grâces solennelles de ce qu'il l'avait délivré et de ce qu'il avait fait succéder sa faveur à sa colère. Il reconnaît que s'étant oublié dans sa prospérité Dieu l'avait châtié pour le ramener à son devoir et pour l'obliger à l'invoquer avec plus d'ardeur et il fait le vœu de le bénir à jamais de ce qu'il l'avait exaucé. On croit que ce Psaume doit être rapporté à ce que David, étant de retour à Jérusalem après la conspiration d'Absçalon, fit pour purifier et consacrer sa maison qui avait été souillée par ce fils dénaturé.

1 Psaume, qui fut un cantique de la dédicace de la maison de David.
2 Éternel ! je t'exalterai, parce que tu m'as tiré du danger, et que tu n'as pas permis à mes ennemis de se réjouir de moi.
3 Éternel, mon Dieu ! j'ai crié vers toi, et tu m'as guéri.
4 Éternel ! tu as fait remonter mon âme du sépulcre, tu m'as rendu la vie, afin que je ne descendisse pas dans la fosse.
5 Psalmodiez à l'Éternel, vous ses bien-aimés, et célébrez la mémoire de sa sainteté.
6 Car il n'y a qu'un moment dans sa colère, mais il y a toute une vie dans sa faveur ; les pleurs logent le soir, et le chant de triomphe survient au matin.
7 Quand j'étais dans ma prospérité, je disais : Je ne serai jamais ébranlé.
8 Éternel ! par ta faveur tu avais mis la force dans ma montagne ; mais sitôt que tu as caché ta face, je suis devenu tout éperdu.
9 Éternel ! j'ai crié à toi ; j'ai présenté ma supplication à l'Éternel, disant :
10 Quel profit y aura-t-il en mon sang, si je descends dans la fosse ? La poudre te célébrera-t-elle ? Annoncera-t-elle ta vérité ?
11 Éternel ! écoute, et aie pitié de moi ; Éternel ! sois-moi en aide.
12 Tu as changé mon deuil en réjouissance, tu as détaché le sac dont j'étais couvert, et tu m'as revêtu de joie ;
13 afin que dans ma gloire je te psalmodie, et que je ne me taise point. Éternel, mon Dieu ! je te célébrerai à toujours.

REFLEXIONS
C'est ici un cantique d'actions de grâces qui convient particulièrement aux personnes qui sont échappées de quelque grand danger. Ceux que Dieu a ainsi délivrés doivent, à l'imitation de David, célébrer sa bonté, inviter tous les hommes à la célébrer avec eux et reconnaître : *qu'il n'y a qu'un moment dans la colère de Dieu, mais qu'il y a toute une vie dans sa faveur*. Il faut surtout bien remarquer les instructions que ce Psaume nous donne sur l'utilité des afflictions. David nous y dit que *lorsqu'il était dans sa prospérité il croyait n'être jamais ébranlé, mais qu'aussitôt que Dieu avait caché sa face, il avait été tout éperdu et qu'ayant prié le Seigneur dans cet état, il avait été exaucé.* Reconnaissons par-là combien il est utile et nécessaire d'être affligé. Les hommes et même quelques fois les justes s'oublient dans la prospérité, mais Dieu se sert de l'adversité pour produire en eux une frayeur salutaire pour les obliger à recourir à lui et pour les ramener par ce moyen à leur devoir. Et c'est alors aussi qu'il s'apaise envers eux, qu'il les exauce et qu'il change leur tristesse en joie et leurs plaintes en actions de grâces.
C'est là une doctrine qui est d'un usage général et que nous devons bien méditer afin que si Dieu

nous accorde le repos, nous n'en abusions pas et que s'il nous envoie des adversités, elles servent à nous humilier et à nous attacher de plus en plus à lui.

PSAUME XXXI.

Le roi David prie Dieu que puisqu'il se confiait en lui, il lui plût de le garantir des maux qu'il endurait de la part de ses ennemis et même de la part de ses proches. Et dans la persuasion où il est que sa prière sera exaucée il se réjouit de la délivrance qu'il attend de la bonté du Seigneur.

1 Psaume de David, donné au maître chantre, pour le chanter.
2 Éternel ! je me suis retiré vers toi ; que je ne sois jamais confus ! Délivre-moi par ta justice.
3 Incline ton oreille vers moi, délivre-moi promptement ; sois pour moi une forte roche et une maison bien munie, afin que je m'y puisse sauver.
4 Car tu es mon rocher et ma forteresse ; c'est pourquoi, à cause de ton nom, mène-moi et conduis-moi.
5 Tire-moi hors des filets qu'on m'a tendus en cachette ; car tu es ma force.
6 Je remets mon esprit en ta main ; tu m'as racheté, ô Éternel ! qui es le Dieu de vérité.
7 J'ai haï ceux qui s'adonnent aux vanités trompeuses ; mais moi, je me suis assuré en l'Éternel.
8 Je m'égaierai et me réjouirai dans ta bonté, parce que tu as regardé mon affliction, et tu as pris connaissance des détresses de mon âme.
9 Tu ne m'as point livré entre les mains de mon ennemi, mais tu as fait tenir debout mes pieds au large.
10 Éternel ! aie pitié de moi, car je suis en détresse ; mon regard est tout défait de chagrin, et mon âme et mes entrailles.
11 Car ma vie se consume d'ennui, et mes ans par mes soupirs ; ma force est déchue pour la peine de mon iniquité, et mes os sont consumés.
12 J'ai été en opprobre à tous mes ennemis, je l'ai même été beaucoup à mes voisins ; j'ai été en horreur à ceux de ma connaissance ; ceux qui me voyaient dehors s'enfuyaient de moi.
13 J'ai été mis en oubli dans le cœur des hommes, comme un mort ; j'ai été estimé comme un vaisseau de nul usage.
14 Car j'ai ouï le blâme de plusieurs ; la frayeur m'a saisi de tous côtés, quand ils consultaient ensemble contre moi ; ils ont consulté pour m'ôter la vie.
15 Toutefois, Éternel ! je me suis assuré en toi ; j'ai dit : Tu es mon Dieu.
16 Mes temps sont en ta main, délivre-moi de la main de mes ennemis, et de ceux qui me poursuivent.
17 Fais luire ta face sur ton serviteur ; délivre-moi par ta bonté.
18 Éternel ! que je ne sois point confus, puisque je t'ai invoqué ; que les méchants soient confus ; qu'ils aient la bouche fermée dans le sépulcre.
19 Que les lèvres qui mentent et qui prononcent des paroles dures contre le juste, avec orgueil et avec mépris, soient muettes.
20 Oh ! que tes biens sont grands, que tu as réservés pour ceux qui te craignent, et que tu fais pour ceux qui se retirent vers toi, aux yeux des fils des hommes !
21 Tu les caches dans le secret sous ta face, loin de l'orgueil des hommes ; tu les préserves, dans une tente, des langues qui les attaquent.
22 Béni soit l'Éternel, parce qu'il a rendu admirable sa bonté envers moi, comme si j'eusse été dans une ville munie.
23 Je disais dans ma précipitation : Je suis retranché de devant tes yeux ; et, toutefois, tu as exaucé la voix de mes supplications, quand j'ai crié à toi.
24 Aimez l'Éternel, vous tous ses bien-aimés ! L'Éternel garde les fidèles, et il rend à celui qui se conduit avec fierté tout ce qu'il a mérité.

25 Vous tous, qui avez votre attente à l'Éternel, demeurez fermes, et il fortifiera votre cœur.

REFLEXIONS

I. La confiance dont David paraît animé dans ce Psaume et les prières qu'il y adresse à Dieu nous montrent que les enfants de Dieu s'assurent pleinement sur sa bonté, qu'ils se retirent vers lui dans leurs détresses et qu'ils ne sont jamais confus dans leur espérance. Nous devons imiter David dans sa piété et dans sa confiance, nous recommander sans cesse à la protection du Seigneur et avoir toujours dans le cœur cette prière : *Je remets mon esprit en ta main, car tu m'as racheté ô Eternel, Dieu de vérité.*

II. Les maux et les persécutions que David a soufferts, même de la part de ses plus proches et la manière dont il recevait ces épreuves, nous font voir que si nous nous trouvons dans la souffrance, nous devons supporter patiemment nos afflictions, n'avoir aucun ressentiment contre ceux qui nous font du mal et attendre avec résignation le secours de Dieu.

III. L'on voit enfin dans ce Psaume combien David était ravi dans le sentiment des bontés du Seigneur envers ceux qui le craignent et de la grandeur des biens qu'il leur réserve. Tous ceux qui aiment Dieu doivent considérer cela pour leur consolation et pour s'encourager de plus en plus à lui obéir et à lui plaire. C'est à quoi tend l'exhortation par où ce cantique finit : *Aimez le Seigneur vous tous ses saints, car le Seigneur garde les fidèles. Vous tous qui avez votre attente en l'Éternel, persévérez constamment et il fortifiera votre cœur.*

PSAUME XXXII

C'est ici un Psaume de doctrine qui nous enseigne que le vrai bonheur de l'homme consiste dans le pardon des péchés et dans la pureté de la conscience et que cette grâce s'obtient par une sincère confession des péchés et par un vrai retour à Dieu.

Ensuite, David exhorte les hommes à profiter de cette doctrine et à s'éloigner de l'endurcissement. Il menace les méchants des derniers malheurs et il promet aux justes une parfaite félicité.

1 Maskil de David.
Oh ! qu'heureux est celui dont la transgression est quittée, et duquel le péché est couvert !
2 Oh ! qu'heureux est l'homme auquel l'Éternel n'impute point l'iniquité, et dans l'esprit duquel il n'y a point de fraude !
3 Quand je me suis tu, mes os se sont consumés ; et quand je n'ai fait que crier tout le jour.
4 Parce que jour et nuit ta main s'appesantissait sur moi ; ma vigueur était changée en une sécheresse d'été. (Sélah.)
5 Je t'ai fait connaître mon péché, et je n'ai point caché mon iniquité. J'ai dit : Je confesserai mes transgressions à l'Éternel ; et tu as ôté la peine de mon péché. (Sélah.)
6 C'est pourquoi tout homme de bien te suppliera au temps qu'on te trouve, en sorte que quand de grandes eaux se déborderaient, elles ne l'atteindront point.
7 Tu es ma retraite, et tu me garantiras de la détresse ; tu m'environneras de chants de délivrance. (Sélah.)
8 Je te rendrai intelligent, m'a dit l'Éternel, et je t'enseignerai le chemin par lequel tu dois marcher, et mon œil te guidera.
9 Ne soyez point Comme le cheval, ni comme le mulet, qui sont sans intelligence, desquels il faut emmuseler la bouche avec un mors et un frein, pour s'en faire obéir.
10 Plusieurs douleurs arriveront au méchant ; mais la miséricorde environnera celui qui s'assure en l'Éternel.
11 Vous, justes, réjouissez-vous en l'Éternel, et vous égayez ; chantez de joie vous tous qui avez le cœur droit.

REFLEXIONS

I. Il faut faire sur les premières paroles de ce Psaume la réflexion que St. Paul y fait au chapitre IV de l'épître aux Romains, savoir que le bonheur de l'homme et sa justification devant Dieu consistent dans le pardon des péchés, dans la paix de la conscience et dans le sentiment de la grâce de Dieu.

II. Le roi David nous enseigne par son exemple que si l'on veut être dans cet heureux état, il faut avoir le cœur net et la conscience pure, que la rémission des péchés est l'effet de la miséricorde de Dieu, que pour l'obtenir il faut confesser sincèrement ses fautes et les abandonner et que dès qu'on le fait de bon cœur, nos péchés sont effacés et que Dieu nous rend sa faveur et son amour.

III. Il parait de ce Psaume qu'un vrai pénitent, après avoir reçu le pardon de ses fautes, ne se contente pas de louer Dieu de son bonheur, mais il engage autant qu'il le peut les autres hommes à entrer dans les voies de la repentance et de la conversion. C'est à quoi tendent les instructions et les exhortations qui se lisent sur la fin de ce Psaume. David nous y avertit d'éviter l'endurcissement des pécheurs et il nous dit que toutes sortes de maux arriveront aux méchants, mais que la miséricorde environnera ceux qui craignent le Seigneur et que les justes et tous ceux qui ont le cœur droit auront toujours sujet de chanter de joie et de se réjouir en sa présence.

PSAUME XXXIII

C'est ici un cantique :

I. où David exhorte les justes à louer Dieu du cœur et de la voix par la considération de sa bonté, de sa puissance et de sa justice, qui paraissent dans les œuvres de la création et de la providence.

II. il y représente après cela, que Dieu voit toutes choses, qu'il examine les actions des hommes et qu'il déploie sa faveur sur ceux qui le craignent et qui espèrent en lui.

1 Vous, justes, chantez de joie à l'Éternel, sa louange est bienséante aux hommes droits.
2 Célébrez l'Éternel avec la harpe ; chantez-lui des psaumes avec l'instrument à dix cordes.
3 Chantez-lui un cantique nouveau ; touchez agréablement les instruments avec un cri de joie.
4 Car la parole de l'Éternel est droite, et toutes ses œuvres sont avec fermeté.
5 Il aime la justice et l'équité ; la terre est remplie de la bonté de l'Éternel.
6 Les cieux ont été faits par la parole de l'Éternel, et toute leur armée par le souffle de sa bouche.
7 Il assemble les eaux de la mer comme en un monceau ; il met les abîmes comme dans des trésors.
8 Que toute la terre craigne l'Éternel ; que tous les habitants de la terre le redoutent.
9 Car il a parlé, et ce qu'il a dit a eu son être ; il a commandé, et la chose a comparu.
10 L'Éternel dissipe le conseil des nations, et met à néant les desseins des peuples.
11 Mais ce que l'Éternel a résolu subsiste toujours ; les desseins de son cœur durent d'âge en âge.
12 Oh ! qu'heureuse est la nation de laquelle l'Éternel est le Dieu, et le peuple qu'il s'est choisi pour héritage !
13 L'Éternel regarde des cieux, il voit tous les enfants des hommes.
14 Il prend garde du lieu de sa demeure sur tous les habitants de la terre.
15 C'est lui qui a formé le cœur de chacun d'eux, et qui prend garde à toutes leurs actions.
16 Le roi n'est point sauvé par une grosse armée, et l'homme puissant n'échappe point par sa grande force.
17 Le cheval manque pour sauver, et ne délivre pas par la grandeur de sa force.
18 Voici, l'œil de l'Éternel est sur ceux qui le craignent, sur ceux qui s'attendent à sa gratuité ;
19 afin qu'il les retire de la mort, et qu'il les entretienne en vie durant la famine.
20 Notre âme s'est attendue à l'Éternel ; il est notre aide et notre bouclier.

21 Certainement, notre cœur se réjouira en lui, parce que nous avons mis notre confiance en son saint nom.
22 Que ta bonté soit sur nous, ô Éternel ! comme nous nous sommes attendus à toi.

REFLEXIONS
Ce Psaume nous engage à faire ces cinq réflexions :
I. La première, que c'est un devoir très juste et très agréable que de louer le Seigneur ; mais qu'il n'y a que les gens de bien qui puissent s'en acquitter comme il faut et que les louanges de Dieu ne sont bienséantes que dans la bouche des hommes droits.
II. Que nous devons louer Dieu, parce qu'il a créé le monde par sa toute-puissance et parce qu'il le gouverne sagement et justement pas sa providence.
III. Que si c'était un grand avantage pour les Israélites d'être le peuple que Dieu avait choisi et qu'il protégeait d'une façon particulière ; la grâce que Dieu nous a faite de nous recevoir dans son église et dans son alliance est un privilège encore plus glorieux.
IV. Que Dieu a une connaissance exacte de tout ce qui se fait dans le monde et qu'en particulier il voit toutes les actions et toutes les pensées de chacun des hommes ; c'est ce qui est marqué par ces mots : *Le Seigneur regarde des cieux, il voit tous les enfants des hommes. Il observe du lieu de sa demeure tous les habitants de la terre. C'est lui qui a formé leur cœur et qui prend garde à toutes leurs actions.* C'est là une pensée qui doit nous occuper continuellement afin que la considération de la présence de Dieu et de sa connaissance infinie nous fasse vivre saintement devant lui. Enfin, puisque David nous assure, *que les yeux du Seigneur sont sur ceux qui le craignent et qui s'attendent à sa bonté*, nous pouvons reconnaître par-là que le vrai moyen d'avoir Dieu propice est de le craindre, de se confier en lui, d'implorer sans cesse sa faveur et de faire sans cesse dans cette vue ce vœu du prophète : *Que ta miséricorde soit sur nous, ô Dieu, selon que nous nous sommes attendus à toi !*

PSAUME XXXIV
C'est ici un Psaume d'actions de grâces et de doctrine. David y bénit Dieu, de ce qu'il l'avait délivré lorsqu'il fut reconnu par les Philistins dans la ville de Gath. Il y représente le soin que Dieu a de ses enfants, la protection dont il les couvre, les avantages que la crainte de Dieu leur procure et le sort funeste des méchants. Tout cela est exprimé dans ce Psaume avec une beauté et une force particulière.

1 *Psaume* de David, sur ce qu'il se contrefit en la présence d'Abimélec, qui le chassa, et il s'en alla.
2 *Aleph.* Je bénirai l'Éternel en tout temps ; sa louange sera continuellement dans ma bouche.
3 *Beth.* Mon âme se glorifiera en l'Éternel ; les débonnaires l'entendront et s'en réjouiront.
4 *Guimel.* Magnifiez l'Éternel avec moi, et exaltons son nom tous ensemble.
5 *Daleth.* J'ai cherché l'Éternel, et il m'a répondu, et m'a délivré de toutes mes frayeurs.
6 *Hé. Vau.* L'a-t-on regardé ? On en est illuminé, et l'on n'en a point la face confuse.
7 *Zajin.* Cet affligé a crié, et l'Éternel l'a exaucé, et l'a délivré de toutes ses détresses.
8 *Heth.* L'ange de l'Éternel campe autour de ceux qui le craignent, et les garantit.
9 *Teth.* Goûtez et voyez que l'Éternel est bon ! Oh ! qu'heureux est l'homme qui se retire vers lui !
10 *Jod.* Craignez l'Éternel, vous ses saints ; car rien ne manque à ceux qui le craignent.
11 *Caph.* Les lionceaux ont disette et ont faim ; mais ceux qui cherchent l'Éternel n'auront faute d'aucun bien.
12 *Lamed.* Venez, enfants, écoutez-moi ; je vous enseignerai la crainte de l'Éternel.
13 *Mem.* Qui est l'homme qui prenne plaisir à vivre, et qui aime la longue vie pour jouir du bien ?

14 *Nun.* Garde ta langue de mal, et tes lèvres de parler avec tromperie.
15 *Samech.* Détourne-toi du mal, et fais le bien ; cherche la paix et la poursuis.
16 *Hajin.* Les yeux de l'Éternel sont sur les justes, et ses oreilles sont attentives à leur cri.
17 *Pé.* La face de l'Éternel est contre ceux qui font le mal, pour exterminer leur mémoire de la terre.
18 *Tsadé.* Quand les justes crient, l'Éternel les exauce, et il les délivre de toutes leurs détresses.
19 *Koph.* L'Éternel est près de ceux qui ont le cœur rompu, et il délivre ceux qui ont l'esprit brisé.
20 *Res.* Le juste a des maux en grand nombre ; mais l'Éternel le délivre de tous.
21 *Scin.* Il garde tous ses os ; pas un ne sera rompu.
22 *Thau.* La malice fera mourir le méchant, et ceux qui haïssent le juste seront détruits.
23 *Pé.* L'Éternel rachète l'âme de ses serviteurs ; et aucun de ceux qui se retirent vers lui ne sera détruit.

REFLEXIONS

Ce Psaume doit être mis au rang des plus beaux et des plus instructifs. Le roi David nous y apprend par ses leçons et par son exemple.

I. Que quand Dieu nous accorde quelque délivrance ou quelque autre faveur nous devons lui marquer notre reconnaissance, non seulement en lui rendant nos actions de grâces, mais aussi en invitant tous les hommes et particulièrement les gens de bien à le louer avec nous.

II. Que le Seigneur ne manque jamais d'exaucer et de délivrer les justes qui l'invoquent dans leurs détresses et qu'il emploie même les anges pour leur défense. III. David paraît tout pénétré dans ce Psaume du sentiment de la bonté de Dieu et du bonheur que l'on goûte quand on a part à son amour. Il y décrit d'une manière admirable la nature de la piété en exhortant les saints à craindre toujours le Seigneur, à être sincères dans leurs discours et dans toute leur conduite, à fuir le mal, à faire le bien et à chercher la paix.

Enfin, le psalmiste nous met devant les yeux les fruits et les avantages incomparables que la piété procure, en nous disant que rien ne saurait manquer à ceux qui craignent Dieu, que ses yeux sont toujours ouverts sur les justes, que ses oreilles sont attentives à leurs cris et que s'ils ont des maux en grands nombres, il les en délivre au lieu que sa face est contre les méchants pour les détruire. Nous ne saurions rien faire de plus utile que de repasser sans cesse ces divines leçons dans notre mémoire, de les avoir toujours devant les yeux et dans le cœur et de lire pour cet effet fréquemment ce Psaume XXXIV afin d'en faire un usage continuel pour notre édification et pour notre consolation.

PSAUME XXXV

David implore le secours de Dieu contre ses ennemis dont il décrit la malice, l'injustice, l'ingratitude et la cruauté. Il parle de son innocence et de la manière dont il s'était conduit envers eux. Il leur dénonce leur ruine et il bénit Dieu à l'avance de la délivrance qu'il attendait de sa puissance et de sa bonté.

1 *Psaume* de David.
Éternel ! débats contre ceux qui débattent contre moi ; fais la guerre à ceux qui me font la guerre.
2 Prends le bouclier et la rondelle ; et lève-toi pour venir à mon secours.
3 Avance la hallebarde, et ferme le passage devant ceux qui me poursuivent ; dis à mon âme : Je suis ta délivrance.
4 Que ceux qui cherchent mon âme soient honteux et confus, et que ceux qui machinent mon mal soient repoussés en arrière, et qu'ils rougissent.
5 Qu'ils soient comme de la balle exposée au vent, et que l'ange de l'Éternel les chasse.

6 Que leur chemin soit ténébreux et très glissant ; que l'ange de l'Éternel les poursuive.
7 Car c'est sans cause qu'ils ont caché la fosse où étaient tendus leurs rets ; c'est sans cause qu'ils ont creusé pour surprendre mon âme.
8 Que la ruine qu'il ne prévoit pas lui arrive, et que ses filets qu'il a cachés le surprennent ; qu'il tombe dans cette même ruine.
9 Mais que mon âme s'égaie en l'Éternel, et se réjouisse en sa délivrance.
10 Tous mes os diront : Éternel ! qui est semblable à toi, qui délivres l'affligé de la main de celui qui est plus fort que lui, même l'affligé et le pauvre, de la main de celui qui l'opprime ?
11 Des témoins violents s'élèvent contre moi ; on me redemande des choses dont je ne sais rien.
12 Ils m'ont rendu le mal pour le bien, tâchant de m'ôter la vie.
13 Mais moi, quand ils ont été malades, je me vêtais d'un sac, j'affligeais mon âme par le jeûne ; je priais toujours pour eux dans mon cœur.
14 Je me suis conduit comme *si c'eût été mon* intime ami, comme *si c'eût été* mon frère ; j'allais courbé, en habit de deuil, comme celui qui pleurerait sa mère.
15 Mais quand j'ai été en danger de tomber, ils se réjouissaient et s'assemblaient ; des gens de néant se sont assemblés contre moi, sans que j'en susse rien ; ils m'ont déchiré, et ils n'ont point cessé,
16 Avec les hypocrites et les railleurs, et ils ont grincé les dents contre moi.
17 Seigneur ! combien de temps le verras-tu ? Retire mon âme des désolations qu'ils me préparent, et mon unique d'entre les lionceaux.
18 Je te célébrerai dans une grande assemblée ; je te louerai parmi un grand peuple.
19 Que ceux qui sont mes ennemis sans sujet ne se réjouissent point de moi ; et que ceux qui me haïssent sans cause ne clignent point l'œil.
20 Car ils ne parlent point de paix ; mais ils inventent des choses pleines de fraude contre les personnes paisibles de la terre.
21 Et ils ont ouvert leur bouche, autant qu'ils ont pu, contre moi, *et* ils ont dit : Ha ! ha ! notre œil *l'*a vu !
22 Ô Éternel ! tu l'as vu ; ne te tais point ; Seigneur ! ne t'éloigne point de moi.
23 Réveille-toi, réveille-toi, mon Dieu et mon Seigneur ! pour me faire justice, et pour maintenir ma cause.
24 Juge-moi selon ta justice, Éternel, mon Dieu ! et qu'ils ne se réjouissent point de moi.
25 Qu'ils ne disent point dans leur cœur : Courage, courage, réjouissons-nous ; qu'ils ne disent point : Nous l'avons englouti.
26 Que ceux qui se réjouissent de mon mal soient honteux et rougissent tous ensemble ; et que ceux qui s'élèvent contre moi, soient revêtus de honte et de confusion.
27 Mais que ceux qui sont affectionnés à ma justice, se réjouissent avec un chant de triomphe, et qu'ils fassent éclater leur joie ; qu'ils disent incessamment : Magnifié soit l'Éternel, qui veut la paix de son serviteur.
28 Alors ma langue parlera continuellement de ta justice et de ta louange.

REFLEXIONS

On peut recueillir en général de ce Psaume que Dieu défend les gens de bien, que les méchants et ceux qui persécutent les fidèles sont exposés à sa vengeance et que le devoir des justes est de se réjouir en Dieu lorsqu'il les délivre, surtout lorsque sa gloire est avancée par leur délivrance. Au reste, on ne doit pas conclure de ce que David dit dans ce Psaume contre ses ennemis qu'il nous soit permis de souhaiter du mal à ceux qui nous en font ou de nous réjouir lorsqu'il leur en arrive. Il faut se souvenir que les ennemis de David étaient les ennemis de Dieu même et que ce prince étant prophète et Dieu lui ayant outre cela promis expressément qu'il le soutiendrait et qu'il affermirait son règne, il a pu dénoncer la ruine à ceux qui s'opposaient à lui. Mais dans le fond, il ne leur souhaitait point de mal et même qu'il s'affligeait lorsqu'il leur en arrivait,

comme il le témoigne dans ce Psaume où il dit qu'il s'était conduit envers eux comme s'ils eussent été ses frères et ses amis. Ces sentiments conviennent encore mieux à des chrétiens qui savent que la loi de l'Évangile les oblige à aimer tout le monde et même ceux qui les haïssent, à leur faire du bien et à prier pour eux, suivant en cela les commandements et l'exemple de Jésus-Christ notre sauveur.

PSAUME XXXVI

Le roi David fait deux choses dans ce Psaume :
I. Il décrit l'impiété et la malice des méchants.
II. Il célèbre la bonté de Dieu envers toutes ses créatures et en particulier l'excellence des biens dont il fait part à ceux qui le craignent.

1 Psaume de David, serviteur de l'Éternel, donné au maître chantre, pour le chanter.
2 L'impiété du méchant me dit au dedans du cœur, qu'il n'a point la crainte de Dieu devant ses yeux.
3 Car il se flatte en lui-même, quand son iniquité se présente à lui, et qu'il devrait la haïr.
4 Les paroles de sa bouche ne sont qu'iniquité et que fraude ; il refuse d'être intelligent et de bien faire.
5 Il médite l'iniquité dans son lit ; il s'arrête au chemin qui n'est pas bon ; il n'a point en horreur le mal.
6 Éternel, ta bonté atteint jusqu'aux cieux, et ta fidélité jusqu'aux nues.
7 Ta justice est comme de hautes montagnes ; tes jugements sont un grand abîme. Éternel ! tu conserves les hommes et les bêtes.
8 Ô Dieu ! que ta bonté est précieuse ! aussi les fils des hommes se retirent sous l'ombre de tes ailes.
9 Ils seront rassasiés de la graisse de ta maison, et tu les abreuveras au fleuve de tes délices.
10 Car la source de la vie est avec toi, et c'est par ta lumière que nous sommes éclairés.
11 Continue à déployer ta faveur sur ceux qui te connaissent, et ta justice sur ceux qui ont le cœur droit.
12 Que le pied de l'orgueilleux ne s'avance pas sur moi, et que la main des méchants ne m'ébranle pas.
13 C'est là que sont tombés les ouvriers d'iniquité ; ils ont été renversés et ils n'ont pu se relever.

REFLEXIONS

On voit dans ce Psaume :
I. quels sont les sentiments et quelle est la conduite des méchants et des impies, c'est qu'ils n'ont point la crainte de Dieu devant leurs yeux, qu'ils s'affermissent et qu'ils se flattent de plus en plus dans leurs péchés, qu'ils ne cherchent qu'à nuire aux autres et qu'ils n'ont point en horreur le mal.
II. David nous fait voir que les justes ont des sentiments bien différents. Ils adorent la justice et la puissance de Dieu dans ses œuvres et dans ses jugements. Mais ils sont surtout comblés de joie à la vue de son immense bonté et des biens qu'il fait à ceux qui l'aiment et qui se confient en lui.
La lecture de ce Psaume doit donc nous éloigner de l'impiété et nous attacher à Dieu par un amour sincère et par une crainte religieuse afin que nous puissions nous réjouir en lui et dire avec David et avec tous les fidèles dans le sentiment des biens qu'il nous accorde et dans l'attente de ceux qu'il nous réserve *: Ô Dieu, que ta bonté est précieuse ! C'est pourquoi les fils des hommes se retirent sous l'ombre de tes ailes. Nous serons rassasiés de la graisse de ta maison et tu nous abreuveras au fleuve de tes délices.*

PSAUME XXXVII

C'est ici un Psaume d'instruction et de doctrine dont le but est de montrer qu'on ne doit pas être surpris si les méchants sont quelquefois heureux en cette vie et si les bons y sont dans la souffrance. David fait voir que tôt ou tard Dieu ne manque pas de délivrer les gens de bien et de récompenser leur piété et de faire sentir aux méchants les effets de sa colère.
Ce Psaume contient d'admirables instructions et qui sont très efficaces pour nous porter à craindre Dieu et à nous détourner du mal. C'est pourquoi il faut le lire et méditer avec bien de l'attention.

1 *Psaume* de David.
Aleph. Ne t'irrite point à cause des gens malins ; ne sois point jaloux de ceux qui s'adonnent à la perversité.
2 *Car* ils seront soudainement retranchés comme le foin, et ils se faneront comme l'herbe verte.
3 *Beth.* Assure-toi en l'Éternel, et fais ce qui est bon ; habite la terre, et te repais de vérité ;
4 et prends ton plaisir en l'Éternel, et il t'accordera les demandes de ton cœur.
5 *Guimel.* Remets ta voie sur l'Éternel, et t'assure en lui, et il travaillera pour toi.
6 Il manifestera ta justice comme la clarté, et ton bon droit comme le midi.
7 *Daleth.* Sois tranquille, en regardant à l'Éternel, et attends-le. Ne t'irrite point à cause de celui qui fait bien ses affaires, à cause, dis-je, de l'homme qui vient à bout de ses entreprises.
8 *Hé.* Réprime la colère, et laisse là l'emportement ; ne t'irrite point, du moins pour faire le mal.
9 Car les méchants seront retranchés ; mais ceux qui s'attendent à l'Éternel hériteront la terre.
10 *Vau.* Encore un peu de temps, et le méchant ne sera plus ; tu considéreras son lieu, et il n'y sera plus.
11 Mais les débonnaires hériteront la terre, et jouiront à leur aise d'une grande prospérité.
12 *Zajin.* Le méchant machine contre le juste, et grince les dents contre lui.
13 Le Seigneur se rira de lui ; car il a vu que son jour approche.
14 *Heth.* Les méchants ont tiré l'épée, ils ont bandé leur arc pour abattre l'affligé et le pauvre, et pour égorger ceux qui marchent droit ;
15 *mais* leur épée entrera dans leur propre cœur, et leurs arcs seront rompus.
16 *Teth.* Le peu du juste vaut mieux que l'abondance de biens de plusieurs méchants.
17 Car les bras des méchants seront rompus ; mais l'Éternel soutient les justes.
18 *Jod.* L'Éternel connaît les jours de ceux qui sont intègres, et leur héritage subsistera toujours.
19 Ils ne seront point confus dans les temps mauvais ; mais ils seront rassasiés dans le temps de la famine.
20 *Caph.* Mais les méchants périront, et les ennemis de l'Éternel seront consumés comme la graisse des agneaux ; ils s'en iront en fumée.
21 *Lamed.* Le méchant emprunte, et ne rend point ; mais le juste a compassion, et il donne.
22 Car ceux qu'il bénira hériteront la terre ; mais ceux qu'il maudira seront retranchés.
23 *Mem.* Les pas de l'homme de bien sont dirigés par l'Éternel, et il prend plaisir à ses voies.
24 S'il tombe, il ne sera point abattu ; car l'Éternel lui soutient la main.
25 *Nun.* J'ai été jeune, et j'ai aussi atteint la vieillesse ; mais je n'ai point vu le juste abandonné, ni sa postérité mendiant son pain.
26 Il est toujours ému de pitié et il prête ; et sa postérité est en bénédiction.
27 *Samech.* Retire-toi du mal et fais le bien, et tu auras une habitation éternelle.
28 Car l'Éternel aime la droiture, et il n'abandonne point ses bien-aimés ; c'est pourquoi ils sont toujours gardés ; mais la postérité des méchants sera retranchée.
29 *Hajin.* Les justes hériteront la terre, et y habiteront à perpétuité.
30 *Pé.* La bouche du juste parlera de la sagesse, et sa langue prononcera ce qui est droit.
31 La loi de son Dieu est dans son cœur ; aucun de ses pas ne chancellera.
32 *Tsadé.* Le méchant épie le juste, et cherche à le faire mourir ;
33 *mais* l'Éternel ne l'abandonnera point entre les mains du méchant, et ne le laissera point

condamner quand on le jugera.
34 *Koph.* Attends l'Éternel et garde ses voies, et il t'élèvera, afin que tu hérites la terre, et tu verras que les méchants seront retranchés.
35 *Res.* J'ai vu le méchant terrible, et verdoyant comme un laurier vert ;
36 mais j'ai passé, et voilà, il n'est plus ; je l'ai cherché, et il ne s'est plus trouvé.
37 *Scin.* Prends garde à l'homme intègre et considère l'homme droit ; car la fin d'un tel homme est la paix.
38 Mais les pécheurs seront tous ensemble détruits, et le reste des méchants sera retranché.
39 *Thau.* Mais la délivrance des justes viendra de l'Éternel ; il sera leur force au temps de la détresse.
40 Et l'Éternel les aidera et les délivrera ; il les délivrera des méchants, et il les sauvera, parce qu'ils ont espéré en lui.

REFLEXIONS

La doctrine qui est renfermée dans ce Psaume revient en général à ceci : qu'on ne doit pas envier le bonheur dont les impies jouissent en ce monde, ni se scandaliser des afflictions que les gens de bien y endurent. Outre cela, nous devons remarquer ici que le caractère des méchants est l'injustice, la malice, la haine contre les justes, la confiance en eux-mêmes, l'orgueil, la violence et l'impiété.

Qu'au contraire, les gens de bien s'assurent en Dieu en faisant ce qui est bon, qu'ils prennent tout leur plaisir en lui, qu'ils sont toujours tranquilles, doux, humbles, qu'ils aiment à donner et à exercer la charité et que leurs discours sont pleins de sagesse et d'édification. David nous assure que ceux qui sont tels sont bénis et protégés de Dieu, que la vraie félicité est leur partage, que sa faveur se répand sur eux et sur leur postérité, que s'ils sont quelquefois dans l'affliction, ils y éprouvent l'assistance de Dieu et que leur fin est toujours heureuse. Il n'en est pas ainsi des méchants, leur prospérité n'est qu'imaginaire et de peu de durée, Dieu confond leurs desseins injustes et sa colère se fait voir d'une manière sensible sur eux et sur tout ce qui leur appartient. L'expérience vérifie tous les jours ce que ce Psaume nous apprend, ainsi l'effet que cette lecture doit produire est de nous convaincre que tout notre bonheur dépend de nous adonner à la piété puisqu'elle a de si sûres et de si glorieuses récompenses.

PSAUME XXXVIII

C'est ici une ardente prière par laquelle David supplie le Seigneur de ne pas le punir en sa colère. Il s'y plaint des peines qu'il souffrait à cause de ses péchés et de ce qu'il était abandonné de ses amis et persécuté par ses ennemis et il y donne des marques de son humilité, de sa piété et de sa confiance en Dieu.

1 Psaume de David, pour être un mémorial.
2 Éternel ! ne me reprends point dans ton indignation, et ne me châtie point dans ton courroux.
3 Car tes flèches sont entrées au dedans de moi, et ta main s'est appesantie sur moi.
4 Il n'y a rien d'entier dans ma chair, à cause de ton indignation ; ni aucun repos dans mes os, à cause de mon péché.
5 Car mes iniquités ont surpassé ma tête, et sont comme un pesant fardeau ; elles sont plus pesantes que je ne puis porter.
6 Mes plaies sont puantes et corrompues, à cause de ma folie.
7 Je suis courbé et abattu au dernier point ; je marche en habit de deuil tout le jour.
8 Car mes reins sont pleins d'inflammation ; il n'y a rien d'entier dans mon corps.
9 Je suis extrêmement affaibli et tout brisé ; je rugis dans le grand frémissement de mon cœur.
10 Seigneur ! tout mon désir est devant toi, et mon gémissement ne t'est point caché.
11 Mon cœur est extrêmement agité ; ma force m'a abandonné, et la clarté de mes yeux ; même

je ne les ai plus.
12 Ceux qui m'aiment, et mes intimes amis, se tiennent éloignés de ma plaie ; mes plus proches se tiennent loin.
13 Ceux qui en veulent à ma vie m'ont tendu des pièges, et ceux qui cherchent mon mal parlent de méchancetés et méditent des tromperies chaque jour.
14 Mais moi, je n'entends non plus qu'un sourd, et je suis comme un muet qui n'ouvre pas la bouche.
15 Je suis, dis-je, comme un homme qui n'entend point, et qui n'a point de réplique dans sa bouche.
16 Puisque je me suis attendu à toi, Éternel ! tu me répondras, Seigneur, mon Dieu !
17 C'est pourquoi j'ai dit : Qu'ils ne se réjouissent point à mon sujet ; quand mon pied glisse, ils s'élèvent contre moi.
18 Je suis prêt à tomber, et ma douleur est continuellement devant moi ;
19 je déclare mon iniquité, et je suis en peine pour mon péché.
20 Cependant mes ennemis vivent et se fortifient ; ceux qui me haïssent sans sujet se multiplient ;
21 et ceux qui me rendent le mal pour le bien me sont opposés, parce que je m'attache au bien.
22 Éternel ! ne m'abandonne point ; mon Dieu, ne t'éloigne point de moi.
23 Hâte-toi de venir à mon aide, Seigneur, qui es ma délivrance !

REFLEXIONS

Il faut faire ces quatre considérations sur ce Psaume :
I. On y voit les sentiments d'un pécheur pénitent et humilié sous le poids de ses péchés et de la colère de Dieu. Ces sentiments sont exprimés par cette prière : *Seigneur, ne me reprends pas dans ton indignation, et ne me châtie pas en ton courroux.*
II. En second lieu, ce qui est dit dans ce Psaume est très propre pour l'instruction et la consolation de ceux qui sont affligés par des maladies, par des douleurs ou en quelque autre manière. David leur apprend par son exemple à regarder les maux qui leur arrivent, quelque rudes qu'ils soient, comme un juste châtiment de leurs péchés et à en demander à Dieu le pardon.
III. Ceux qui souffrent par l'injustice et par la malice des hommes doivent imiter David dans son humilité, dans sa patience et dans sa douceur et attendre au reste avec résignation que Dieu, qui n'abandonne jamais les innocents, vienne les délivrer.
IV. L'on peut voir par les plaintes que David fait de la cruauté, de l'inhumanité et de l'injustice de ses ennemis, que ceux qui affligent les innocents, qui se réjouissent du mal d'autrui et qui rendent le mal pour le bien, n'éviteront pas le juste jugement de Dieu.

PSAUME XXXIX

David déclare dans ce Psaume qu'il avait pris une forte résolution de ne point murmurer à la vue de la prospérité des méchants et dans le sentiment des maux qu'il souffrait. Il dit que pour surmonter cette tentation, il avait considéré la brièveté de cette vie et la vanité des biens de ce monde. Il demande à Dieu le pardon de ses péchés et la délivrance de ses maux et il se soumet humblement aux châtiments que Dieu lui envoyait.

1 Psaume de David, donné au maître chantre, à Jéduthun, pour le chanter.
2 J'ai dit : Je prendrai garde à mes voies, afin que je ne pèche pas par ma langue, et je garderai ma bouche avec un frein, tant que le méchant sera devant moi.
3 J'ai été muet, sans dire mot ; j'ai même tu ce qui était bon ; mais ma douleur s'est augmentée.
4 Mon cœur s'est échauffé au dedans de moi, et le feu de ma méditation s'est embrasé ; j'ai parlé de ma langue, et j'ai dit :

5 Éternel ! donne-moi à connaître ma fin, et quelle est la mesure de mes jours ; que je sache de combien petite durée je suis.
6 Voilà, tu as réduit mes jours à la mesure de quatre doigts, et le temps de ma vie est devant toi comme un rien. Certainement, tout homme qui subsiste n'est que vanité. (Sélah.)
7 Certainement, l'homme se promène parmi ce qui n'a que de l'apparence ; certainement, il se tourmente en vain ; on amasse des biens, et on ne sait qui les recueillera.
8 Et maintenant, qu'ai-je attendu, Seigneur ? Mon attente est à toi.
9 Délivre-moi de toutes mes transgressions, et ne m'expose pas à l'opprobre de l'homme insensé.
10 Je me suis tu, et je n'ai point ouvert la bouche, parce que c'est toi qui l'as fait.
11 Retire de moi la plaie que tu m'as faite ; je suis défailli par la guerre que tu me fais.
12 Aussitôt que tu reprends quelqu'un, *et* que tu le châties à cause de *son* péché, tu consumes, comme la teigne, ce qu'il aime le plus. Certainement, tout homme *est* vanité. Sélah.
13 Éternel ! écoute ma requête, prête l'oreille à mon cri, et ne sois point sourd à mes larmes. Car je suis voyageur devant toi, et étranger, comme tous mes pères.
14 Détourne-toi de moi, afin que je reprenne mes forces, avant que je m'en aille et que je ne sois plus.

REFLEXIONS

I. Ce Psaume renferme une doctrine très utile, c'est que le moyen de ne jamais tomber dans le murmure et de n'être pas tenté, ni scandalisé lorsqu'on voit le bonheur temporel des impies ou que l'on est dans la souffrance, c'est de se bien représenter la brièveté de cette vie, le néant des biens du monde et la vanité du travail des hommes et des diverses occupations qu'ils se donnent pour les choses de la terre.

II. David nous enseigne que Dieu peut, quand il lui plaît, terminer notre vie et nous dépouiller de tous nos avantages, que nous ne sommes ici-bas que des étrangers et des voyageurs et que l'unique remède à cette misère et à cette vanité de la vie humaine, c'est d'avoir toute notre attente au Seigneur, de lui demander son secours et le pardon de nos fautes et de nous soumettre avec résignation à sa sainte volonté, en disant lorsqu'il nous afflige : *Je me suis tu et je n'ai point ouvert la bouche, parce que c'est toi qui l'a fait.* Avec ces sentiments, on est toujours heureux et tranquille, on peut se reposer en tout temps sur Dieu et l'on est en état de le bénir et de se réjouir en lui dans l'adversité aussi bien que dans la prospérité.

PSAUME XL

Le prophète David rend grâce à Dieu des délivrances et des faveurs qu'il avait reçues de sa bonté, il se consacre à son service et il reconnaît que c'est par la soumission à la volonté du Seigneur, plutôt que par les sacrifices, qu'il peut lui être agréable. Il fait vœu de le louer devant tout le monde et il le prie de le secourir dans les maux et dans les dangers où il se trouvait encore, mais surtout de le délivrer de ses péchés.

1 Psaume de David, donné au maître chantre, pour le chanter.
2 J'ai patiemment attendu l'Éternel, et il s'est tourné vers moi, et il a ouï mon cri.
3 Il m'a fait remonter hors d'un puits qui menait un grand bruit, et d'un bourbier fangeux ; il a assuré mes pieds sur le roc, et il a affermi mes pas.
4 Et il a mis dans ma bouche un nouveau cantique de louange à notre Dieu. Plusieurs, voyant cela, craindront, et s'assureront en l'Éternel.
5 Oh ! qu'heureux est l'homme qui a pris l'Éternel pour son assurance, et qui ne regarde point aux orgueilleux, ni à ceux qui se détournent vers le mensonge !
6 Éternel, mon Dieu, tu as fait que tes merveilles et tes pensées envers nous sont en si grand nombre, qu'il n'est pas possible de les arranger devant toi. Veux-je les réciter et les dire ? Elles

sont en si grand nombre que je ne les saurais raconter.
7 Tu ne prends point plaisir au sacrifice ni au gâteau ; mais tu m'as percé les oreilles ; tu n'as point demandé d'holocauste, ni d'oblation pour le péché ;
8 alors j'ai dit : Me voici, je suis venu, il est écrit de moi dans le volume du livre.
9 Mon Dieu ! j'ai pris plaisir à faire ta volonté, et ta loi est au dedans de mes entrailles.
10 J'ai annoncé ta justice dans une grande assemblée ; voilà, je n'ai point fermé mes lèvres ; tu le sais, Éternel !
11 Je n'ai point renfermé ta justice au dedans de mon cœur ; j'ai déclaré ta fidélité et ta délivrance ; je n'ai point caché ta bonté ni ta vérité dans la grande assemblée.
12 Toi donc ! ô Éternel ! ne m'épargne point tes compassions ; que ta bonté et ta vérité me gardent continuellement !
13 Car des maux sans nombre m'ont environné ; mes iniquités m'ont atteint, et je ne les ai pu voir ; elles surpassent en nombre les cheveux de ma tête, et le cœur me manque.
14 Éternel ! veuille me délivrer ; Éternel ! hâte-toi de venir à mon aide !
15 Que tous ceux qui cherchent ma vie pour la détruire, soient couverts de honte, et rougissent ! Et que ceux qui prennent plaisir à mon mal, retournent en arrière et soient confus !
16 Que ceux qui disent de moi : Ah ! ah ! soient désolés et n'aient que la honte pour récompense !
17 Que tous ceux qui te cherchent soient ravis de joie, et se réjouissent en toi, et que ceux qui aiment ta délivrance, disent continuellement : Magnifié soit l'Éternel !
18 Je suis affligé et misérable, mais le Seigneur a soin de moi ; tu es mon aide et mon libérateur ; mon Dieu ne tarde point.

REFLEXIONS

Ce Psaume renferme de beaux mouvements de piété et de reconnaissance. On y voit des sentiments d'un cœur rempli de confiance et pénétré des bienfaits de Dieu, d'un désir ardent de se consacrer à lui et d'une profonde humilité. Les instructions que ce Psaume nous donne sont donc :
I. que dans nos afflictions il faut attendre patiemment le Seigneur et quoiqu'il tarde pendant quelque temps, il vient enfin au secours de ceux qui espèrent en lui ;
II. que le vrai bonheur de l'homme consiste à choisir le Seigneur pour son refuge, sans chercher la félicité dans les hommes ou dans les choses de ce monde ;
III. que les bontés de Dieu envers nous sont en si grand nombre que nous ne saurions les raconter, ni les célébrer comme elles le méritent ;
IV. que ce que Dieu demande principalement de nous c'est que nous nous soumettions à lui sans réserve en lui disant : *Me voici, ô Dieu, que je fasse ta volonté, ta loi est au dedans de mes entrailles et que nous publiions ses louanges et sa vérité devant tout le monde*. Nous voyons dans ce Psaume que c'est là le seul service que Dieu agréé et que quand on est dans cet état, on peut, comme David, l'invoquer avec une pleine assurance de son secours. Au reste il faut considérer que David parle dans ce Psaume comme type de Jésus-Christ lorsqu'il dit : *Tu n'as point voulu d'oblation pour le péché, mais tu m'as percé les oreilles, me voici, je viens pour faire, ô Dieu, ta volonté.* Saint Paul applique ces paroles à notre Seigneur dans l'épître aux Hébreux, et il remarque que c'est par l'oblation et par le sacrifice que Jésus-Christ a fait de soi-même que nous avons été sanctifiés et consacrés à Dieu. En quoi nous avons un puissant motif à célébrer la charité infinie de notre Rédempteur, à nous consacrer nous-mêmes au Seigneur et à nous conformer en toutes choses à sa volonté.

PSAUME XLI

I. David promet une bénédiction particulière à ceux qui se conduisent charitablement envers les affligés.

II. Il se plaint de la dureté de ses ennemis et même de ses amis qui n'avaient point de compassion de ses maux, qui disaient que Dieu le punissait à cause de ses péchés et qui souhaitaient sa mort. C'est ici que finit le premier livre des Psaumes.

1 Psaume de David, donné au maître chantre, pour le chanter.
2 Heureux celui qui se conduit sagement envers l'affligé ! L'Éternel le délivrera au jour de la calamité.
3 L'Éternel le gardera et le préservera en vie ; il sera même rendu heureux sur la terre, et tu ne le livreras point au désir de ses ennemis.
4 L'Éternel le soutiendra quand il sera dans un lit de langueur ; tu changeras entièrement son lit quand il sera malade.
5 J'ai dit : Éternel ! aie pitié de moi ; guéris mon âme, car j'ai péché contre toi.
6 Ceux qui me haïssent, me souhaitant du mal, disent : Quand mourra-t-il ? Et quand est-ce que son nom périra ?
7 Et si quelqu'un d'eux vient me visiter, il me parle faussement ; son cœur rassemble de mauvais desseins. Est-il sorti ? il en parle.
8 Tous ceux qui me haïssent parlent tout bas entre eux contre moi, et ils pensent à me faire du mal.
9 Quelque action, (disent-ils), telle que commettent les méchants, est attachée à lui, et celui qui est couché ne se relèvera plus.
10 Même celui qui avait la paix avec moi, en qui je me fiais, qui mangeait mon pain, a levé le talon contre moi.
11 Mais toi, Eternel ! aie pitié de moi, et me relève, et je le leur rendrai.
12 Je connais à ceci que tu m'aimes, c'est que mon ennemi n'a pas eu lieu d'éclater de joie sur moi.
13 Tu m'as soutenu dans mon intégrité, et tu m'as établi devant toi pour toujours.
14 Béni soit l'Eternel, le Dieu d'Israël, de siècle en siècle. Amen ! Amen !

REFLEXIONS

Voici un Psaume où la bénédiction de Dieu est promise à ceux qui ont pitié des affligés, qui en jugent charitablement et qui les soulagent dans leurs souffrances. David fait espérer à ces personnes charitables que Dieu les délivrera dans leurs afflictions, qu'il les guérira lorsqu' ils seront malades et languissants et qu'il les conservera et les rendra heureux en cette vie. Ces promesses doivent nous inspirer des sentiments de charité et de compassion pour les misérables et nous porter à les consoler et à les assister de tout notre pouvoir. D'un autre côté, ce que David dit du procédé de ses ennemis, nous montre que c'est un grand péché d'insulter au malheureux, de souhaiter le mal ou la mort de quelqu'un et de juger que tous ceux que Dieu afflige soient punis à cause de leurs péchés. Ceci doit nous éloigner de la dureté et des jugements téméraires et nous inspirer des sentiments favorables pour ceux qui sont dans la souffrance, surtout si ce sont des personnes en qui l'on remarque de la piété et de la crainte du Seigneur.

PSAUME XLII

Le prophète exprime avec beaucoup de force la vive douleur qu'il ressentait de se voir éloigné de la maison de Dieu par la persécution de ses ennemis et l'ardent désir qu'il avait de s'en approcher pour y servir Dieu avec les fidèles. Il représente ses alarmes et les combats qu'il avait sentis en lui-même dans ce triste état et comment il les avait surmontés par la confiance au secours du Seigneur.

1 Maskil des descendants de Coré, donné au maître chantre, pour le chanter.
2 Comme un cerf brame après des eaux courantes, ainsi mon âme soupire après toi, ô Dieu !

3 Mon âme a soif de Dieu, du Dieu fort et vivant. Quand entrerai-je et me présenterai-je devant la face de Dieu ?
4 Mes larmes m'ont servi de pain, jour et nuit, quand on me disait chaque jour : Où est ton Dieu ?
5 Je me souviendrai de ceci, et je le rappellerai dans mon âme ; c'est que je marcherai encore avec la troupe, et que je m'en irai avec elle jusqu'à la maison de mon Dieu, avec une voix de triomphe et de louange, et avec la multitude qui fera la fête.
6 Mon âme ! pourquoi t'abats-tu, et frémis-tu dans moi ? Attends-toi à Dieu ; car je le célébrerai encore ; son regard est la délivrance même.
7 Mon Dieu ! mon âme est abattue en moi-même, parce que je me souviens de toi, depuis le pays du Jourdain, et des Hermoniens, et de la montagne de Mitshar.
8 Un abîme appelle un autre abîme au bruit de tes canaux ; toutes tes vagues et tes flots ont passé sur moi.
9 L'Eternel enverra durant le jour sa gratuité, et son cantique sera avec moi pendant la nuit, et je ferai ma requête au Dieu fort, qui est ma vie.
10 Je dirai au Dieu fort, qui est mon rocher : Pourquoi m'as-tu oublié ? Pourquoi marcherai-je vêtu de deuil, sous l'oppression de celui qui me hait ?
11 Mes ennemis m'ont outragé, ce qui m'a été une épée dans les os, quand ils m'ont dit chaque jour : Où est ton Dieu ?
12 Mon âme ! pourquoi t'abats-tu, et pourquoi frémis-tu dans moi ? Attends-toi à Dieu, car je le célébrerai encore ; il est la délivrance à laquelle je regarde ; il est mon Dieu !

REFLEXIONS

Le prophète qui parle dans ce Psaume, et qui est apparemment David, y exprime ses ardents désirs de se rapprocher de la maison de Dieu dont il était éloigné. On voit en cela les sentiments que la vraie dévotion et la sincère piété inspirent. Il n'y a rien que les fidèles souhaitent davantage que de se présenter devant Dieu et en particulier de se joindre aux Saintes assemblées pour le servir et pour s'édifier dans la compagnie et par le bon exemple des gens de bien. Et il n'y a rien aussi qui les pénètre d'une douleur plus amère que lorsqu'ils sont privés de cette consolation et qu'ils voient que les méchants attaquent la divinité par des discours impies et se moquent de la confiance que les justes ont en Dieu. On remarque, outre cela, dans ce Psaume, que celui qui en est l'auteur avait été dans d'extrêmes détresses et comme accablé des fléaux de Dieu, en sorte que son âme était éperdue et presque destituée de consolation, mais que cependant sa foi l'avait relevé et soutenu. Cet exemple doit fortifier les fidèles affligés, les consoler dans leurs plus grandes amertumes et leur faire dire avec David : *Mon âme pourquoi t'abats-tu et pourquoi frémis-tu dans moi ? Attends-toi à Dieu, car je le célèbrerai encore, il est ma délivrance, il est mon Dieu.*

PSAUME XLIII

Dans ce Psaume, de même que dans le précédent, le psalmiste, persécuté et éloigné du tabernacle, prie Dieu de le délivrer de ses ennemis et de lui rendre la précieuse liberté de le servir et de le louer publiquement et il se console dans l'attente de son secours.

1 Fais-moi justice, ô Dieu ! et soutiens ma cause contre la nation cruelle. Délivre-moi de l'homme trompeur et pervers.
2 Puisque tu es le Dieu de ma force, pourquoi m'as-tu rejeté ? Pourquoi marcherai-je vêtu de deuil sous l'oppression de celui qui me hait ?
3 Envoie ta lumière et ta vérité ; qu'elles me conduisent et m'introduisent à la montagne de ta sainteté et dans tes tabernacles.
4 Alors j'entrerai jusqu'à l'autel de Dieu, vers le Dieu fort de ma joie et de mon ravissement, et

je te célébrerai sur la harpe, ô Dieu, mon Dieu !
5 Mon âme, pourquoi t'abats-tu, et pourquoi frémis-tu dans moi ? Attends-toi à Dieu, car je le célébrerai encore ; il est la délivrance à laquelle je regarde ; il est mon Dieu !

REFLEXIONS

La lecture de ce Psaume fait voir que si le prophète priait Dieu de le garantir de la malice de ses ennemis, c'était principalement dans la vue de pouvoir se rapprocher du tabernacle afin d'y louer Dieu et de lui marquer sa joie, son amour et sa reconnaissance. C'est aussi ce que les enfants de Dieu souhaitent par-dessus toutes choses et c'est ce qui les soutient et les console le plus efficacement dans leurs afflictions et dans leurs combats. Au reste, les plaintes et les gémissements que David fait dans ce Psaume et dans le précédent, sur ce qu'il ne pouvait pas se rencontrer dans la maison de Dieu, doivent engager ceux qui ont la liberté de servir Dieu dans les Saintes assemblées à se prévaloir avec empressement de ce précieux avantage.

PSAUME XLIV

I. Ce Psaume a été composé dans un temps où le peuple d'Israël était affligé et persécuté. Le prophète y fait mention des merveilles que Dieu avait faites pour introduire leurs pères dans le pays de Canaan et il espère que Dieu déploierait encore la même puissance en faveur des Israélites affligés.
II. Il décrit l'état déplorable où ce peuple se trouvait alors et la rigueur des persécutions auxquelles il était exposé.

1 Maskil des enfants de Coré, donné au maître chantre, pour le chanter.
2 Ô Dieu ! nous avons ouï de nos oreilles, et nos pères nous ont raconté les exploits que tu as faits en leurs jours, aux jours d'autrefois.
3 Tu as chassé par ta main les nations, et tu as planté nos pères en leur place ; tu as affligé ces peuples, et tu les as chassés.
4 Car nos pères n'ont point conquis le pays par leur épée, et leur bras ne les a point délivrés ; mais c'est ta droite, et ton bras, et la lumière de ta face, parce que tu leur portais de l'affection.
5 Ô Dieu ! c'est toi qui es mon Roi. Ordonne que les descendants de Jacob soient délivrés.
6 Par toi, nous frapperons nos ennemis ; par ton nom, nous foulerons ceux qui s'élèvent contre nous.
7 Car je ne m'assure point en mon arc, et mon épée ne me délivrera point.
8 Mais tu nous délivreras de la main de nos ennemis, et tu rendras confus ceux qui nous haïssent.
9 Nous nous glorifierons en Dieu chaque jour, et nous célébrerons à jamais ton nom. (Sélah.)
10 Cependant, tu nous as rejetés ; tu nous as rendus confus, et tu ne sors plus avec nos armées.
11 Tu nous as fait retourner en arrière de devant l'ennemi, et ceux qui nous haïssent se sont enrichis de ce qu'ils ont pillé sur nous.
12 Tu nous as livrés comme des brebis qu'on doit manger, et tu nous as dispersés parmi les nations.
13 Tu as vendu ton peuple pour rien, et tu n'as point fait hausser leur prix.
14 Tu nous as mis en opprobre à nos voisins, en moquerie et raillerie à ceux qui habitent autour de nous.
15 Tu nous as mis en proverbe parmi les nations, et tu as fait que les peuples ont hoché la tête sur nous.
16 Ma confusion est toujours devant moi, et la honte de mon visage me couvre ;
17 à cause des discours de celui qui me fait des outrages, et qui m'injurie, et à cause de l'ennemi et du persécuteur.
18 Tout cela nous est arrivé, et néanmoins, nous ne t'avons point oublié, et nous n'avons point violé ton alliance.

19 Notre cœur ne s'est point détourné en arrière, nos pas ne se sont point écartés de tes sentiers ;
20 bien que tu nous aies foulés parmi des dragons, et couverts de l'ombre de la mort.
21 Si nous eussions oublié le nom de notre Dieu, et que nous eussions étendu nos mains à un Dieu étranger,
22 Dieu n'en ferait-il point la recherche ? Car c'est lui qui connaît les secrets du cœur.
23 Mais nous sommes tous les jours mis à mort à cause de toi, et nous sommes estimés comme des brebis de la boucherie.
24 Lève-toi ! Pourquoi dors-tu, Seigneur ? Réveille-toi, ne nous rejette point à jamais.
25 Pourquoi caches-tu ta face et oublies-tu notre affliction et notre oppression ?
26 Car notre âme est abattue jusque dans la poussière, et notre ventre est attaché contre terre.
27 Lève-toi à notre aide ! et délivre-nous pour l'amour de ta bonté.

REFLEXIONS

I. Le peuple d'Israël affligé rappelle dans ce Psaume le souvenir des grâces signalées que Dieu avait faites autrefois à leur nation. C'est ainsi que nous devons nous consoler dans nos afflictions, par la considération des bontés du Seigneur et des marques qu'il nous a données de tout temps de sa puissance et de sa miséricorde.
II. Comme les Israélites reconnaissaient que ce n'était pas par leur propre force que leurs pères s'étaient rendus maîtres du pays de Canaan, mais que c'était Dieu qui les y avait établis, il faut aussi donner à Dieu toute la gloire des avantages dont nous jouissons et reconnaître que c'est sa faveur qui fait le bonheur et la sureté des peuples et en particulier de l'église.
III. Les plaintes que les Israélites font de l'état déplorable où ils étaient, montrent, que c'est de tout temps que l'église a été affligée et que Dieu permet souvent que son peuple soit livré entre les mains des méchants et que les fidèles soient cruellement persécutés. C'est la réflexion que St. Paul fait dans l'épitre aux Romains, chapitre VIII, où il applique aux chrétiens ces paroles de ce Psaume : Nous sommes tous les jours livrés à la mort pour l'amour de toi et nous sommes estimés comme des brebis qu'on mène à la boucherie. Dieu le permet ainsi pour la gloire de son nom et dans la vue d'éprouver son église et de la purifier. Enfin, l'on voit ici que nonobstant les afflictions qui arrivent aux fidèles, ils n'oublient point le Seigneur et ils n'abandonnent point son alliance et que c'est à cause de cela aussi qu'il est toujours prêt à venir à leur aide et à les exaucer lorsqu'ils l'invoquent dans leurs besoins.

PSAUME XLV

Ce Psaume est un cantique nuptial sur le mariage du roi Salomon et l'on y voit une description de la gloire de ce prince et de celle de son épouse, mais c'est aussi un Psaume prophétique qui se rapporte à Jésus-Christ notre Seigneur.

1 Maskil des enfants de Coré, *qui est* un cantique nuptial, *donné* au maître chantre, *pour le chanter* sur Sçosçannim.
2 Mon cœur bouillonne pour prononcer une parole excellente. J'ai dit : Mes ouvrages seront pour le roi ; ma langue sera comme la plume d'un écrivain diligent.
3 Tu es plus beau qu'aucun des fils des hommes ; la grâce est répandue sur tes lèvres ; c'est pourquoi Dieu t'a béni éternellement.
4 Ô prince puissant ! ceins sur ta cuisse ton épée, ta majesté et ta magnificence ;
5 et prospère dans ta magnificence. Sois monté sur la parole de vérité, de débonnaireté et de justice ; et ta droite t'apprendra des choses merveilleuses.
6 Tes flèches sont aiguës ; les peuples tomberont sous toi ; elles entreront dans le cœur des ennemis du roi.
7 Ton trône, ô Dieu ! est à toujours et à perpétuité ; le sceptre de ton règne est un sceptre d'équité.

8 Tu aimes la justice, et tu hais la méchanceté ; c'est pourquoi, ô Dieu ! ton Dieu t'a oint d'une huile de joie par-dessus tes semblables.
9 Tous tes vêtements sont parfumés de myrrhe, d'aloès et de casse, quand tu sors des palais d'ivoire, par lesquels on t'a réjoui.
10 Des filles de rois sont entre tes dames d'honneur ; ta femme est à ta droite, parée d'or d'Ophir.
11 Ecoute, fille, et considère, incline ton oreille, et oublie ton peuple et la maison de ton père ;
12 et le roi mettra son affection en ta beauté. Puisqu'il est ton seigneur, prosterne-toi devant lui.
13 Et la fille de Tyr et les plus riches des peuples te feront hommage avec des présents.
14 La fille du roi est toute pleine de gloire au dedans ; son vêtement est tissu d'or.
15 Elle sera présentée au roi, en des vêtements de broderie ; et les filles qui la suivent, et qui sont ses amies, te seront amenées.
16 Elles te seront présentées avec joie et avec allégresse, et elles entreront au palais du roi.
17 Tes enfants tiendront la place de tes pères ; tu les établiras pour princes par toute la terre.
18 Je rendrai ton nom mémorable dans tous les âges ; c'est pourquoi les peuples te célébreront à toujours et à perpétuité.

REFLEXIONS

Ce Psaume doit être considéré en deux manières :
I. Comme un cantique destiné à obtenir la bénédiction de Dieu sur le mariage de Salomon et sur son règne.
II. Ce qui est dit ici regarde proprement Jésus-Christ l'époux et le roi de l'église. Il y est parlé très expressément de sa divinité, de son onction, de sa puissance, de la gloire et de la durée de son règne, comme St. Paul nous le fait voir au chapitre I de l'épitre aux Hébreux où il cite cet endroit de ce Psaume : *Ton trône, ô Dieu demeure à toujours, le sceptre de ton règne est un sceptre d'équité. Ô Dieu, ton Dieu ta oint d'une huile de joie par-dessus tes semblables.* Cela ne convient proprement qu'à Jésus-Christ et ces paroles qui nous mettent sa gloire et sa puissance infinie devant les yeux nous engagent à le révérer et à lui être soumis afin que nous ayons part aux bénédictions qu'il répand sur son église et sur tous ceux qui ont le bonheur de vivre sous son empire.

PSAUME XLVI

C'est ici un Psaume d'actions de grâces pour les secours que Dieu avait accordé aux Israélites dans un temps où ils avaient été attaqués par plusieurs peuples.

1 Cantique des enfants de Coré, donné au maître chantre, pour le chanter sur Halamoth.
2 Dieu est notre retraite, notre force, et notre secours dans les détresses, et un secours fort aisé à trouver.
3 C'est pourquoi nous ne craindrons point, quand même la terre se bouleverserait, et que les montagnes se renverseraient au milieu de la mer ;
4 et que ses eaux viendraient à bruire et à se troubler, et que les montagnes seraient ébranlées par l'élévation de ses vagues. (Sélah.)
5 Les ruisseaux du fleuve réjouiront la ville de Dieu, qui est le lieu saint des tabernacles du Très-Haut.
6 Dieu est au milieu d'elle ; elle ne sera point ébranlée. Dieu la secourra, en tournant son visage vers elle dès le matin.
7 Les nations se sont émues, les royaumes ont été ébranlés ; il a fait entendre son tonnerre, et la terre s'est fondue.
8 L'Éternel des armées est avec nous ; le Dieu de Jacob est notre haute retraite. Sélah.
9 Venez, contemplez les exploits de l'Éternel, et comment il a réduit la terre en solitude.

10 Il a fait cesser les guerres jusqu'au bout de la terre ; il rompt les arcs, il brise les lances, il brûle les chariots au feu.
11 Cessez, a-t-il dit, et reconnaissez que je suis Dieu : je serai exalté parmi les nations ; je serai exalté par toute la terre.
12 L'Éternel des armées est avec nous. le Dieu de Jacob est notre haute retraite. Sélah.

REFLEXIONS

Nous devons apprendre ici que Dieu est le protecteur de son église et que quand-même les rois et les peuples, qui sont représentés dans ce Psaume sous l'image des eaux d'un torrent, s'unissent contre elle, Dieu rend leurs efforts inutiles et la délivre avec puissance. L'église chrétienne a encore plus de part à ces promesses et à cette protection de Dieu que l'ancien peuple n'en avait, puisqu'elle doit subsister à jamais et c'est aussi de quoi elle a toujours fait l'expérience, et ce que les fidèles doivent considérer pour leur consolation et pour l'affermissement de leur foi.

PSAUME XLVII

Le prophète exhorte tous les habitants de la terre à louer le Seigneur, à adorer sa majesté et sa puissance et à reconnaître que l'Éternel, qui avait traité alliance avec le peuple d'Israël, était le roi du monde, auquel tous les peuples doivent se soumettre.

1 Psaume des enfants de Coré donné au maître chantre, pour le chanter.
2 Peuples ! frappez tous des mains, poussez des cris de joie à Dieu, avec une voix de triomphe.
3 Car le Dieu très-haut est redoutable, et il est grand Roi sur toute la terre.
4 Il range les peuples sous nous, et les nations sous nos pieds.
5 Il nous a choisi notre héritage, qui est la gloire de Jacob, lequel il a aimé. Sélah.
6 Dieu est monté avec un cri de joie : l'Éternel est monté au bruit de la trompette.
7 Psalmodiez à Dieu, psalmodiez, psalmodiez à notre Roi, psalmodiez.
8 Car Dieu est Roi de toute la terre ; chantez ce cantique.
9 Dieu règne sur les nations ; Dieu est assis sur le trône de sa sainteté.
10 Les principaux des peuples se sont assemblés, avec le peuple du Dieu d'Abraham, car les puissants de la terre appartiennent à Dieu ; il est infiniment élevé.

REFLEXIONS

Ce Psaume doit nous exciter à louer Dieu et à célébrer sa gloire avec de saints transports parce qu'il est le roi de toute la terre et qu'il mérite les hommages de tous les hommes, mais surtout parce qu'il nous a choisis pour être son peuple et son héritage. Ce qui est dit dans ce Psaume convient particulièrement aux temps de l'Évangile et surtout au triomphe de l'ascension de notre Seigneur, à la gloire de son règne et au bonheur qu'ont maintenant les divers peuples de la terre d'être réputés le peuple de Dieu.

PSAUME XLVIII

Ce Psaume fut composé à l'occasion d'une délivrance que Dieu avait accordée à la ville de Jérusalem. Le prophète y loue Dieu de ce qu'il avait dissipé les conseils et les efforts des rois qui avaient attaqué cette ville. Il y décrit la force de Jérusalem et la protection dont Dieu couvrait son peuple.

1 Cantique de Psaume des enfants de Coré.
2 L'Éternel est grand et digne d'être loué dans la ville de notre Dieu, et dans la montagne de sa sainteté.
3 Le plus beau lieu du pays, la joie de toute la terre, c'est la montagne de Sion, au fond du

septentrion ; c'est la ville du grand Roi.
4 Dieu est connu dans ses palais pour une haute retraite.
5 Car voici, les rois s'étaient donné assignation, ils s'étaient avancés tous ensemble.
6 L'ont-ils vue ? Aussitôt ils ont été étonnés ; ils ont été éperdus, ils se sont enfuis à l'étourdie.
7 Ils ont été saisis de tremblement, et d'une douleur pareille à celle d'une femme qui est en travail.
8 Ils ont été chassés comme par le vent d'orient, qui brise les navires de Tarscis.
9 Ce que nous avions entendu, c'est ce que nous avons vu dans la ville de l'Éternel des armées, dans la ville de notre Dieu, laquelle Dieu conservera à toujours. (Sélah.)
10 Ô Dieu ! nous avons attendu ta faveur au milieu de ton temple.
11 Ô Dieu ! tel qu'est ton nom, telle est ta louange jusqu'au bout de la terre ; ta droite est pleine de justice.
12 La montagne de Sion se réjouira, et les filles de Juda auront de la joie à cause de tes jugements.
13 Faites le tour de Sion, considérez-la de tous côtés, et comptez ses tours ;
14 remarquez son rempart, et examinez ses palais, afin que vous le racontiez à la génération à venir.
15 Car ce Dieu sera notre Dieu à toujours et à perpétuité ; il nous accompagnera jusqu'à la mort.

REFLEXIONS

La réflexion qu'il faut faire sur ce Psaume est que l'église a souvent été attaquée par les puissances du monde et par les peuples qui se sont unis pour la détruire, mais que Dieu a aussi toujours veillé pour elle, qu'il a rendu inutiles tous les complots de ses ennemis et qu'il les a fait tourner à leur confusion.
Ce Psaume nous assure très expressément que l'église est ce que Dieu a de plus cher sur la terre, qu'il habite au milieu d'elle, qu'il l'environne de sa protection et qu'il la soutiendra à toujours. Ces promesses conviennent encore mieux à l'église chrétienne qu'elles ne convenaient à l'église judaïque et elles doivent nous faire sentir le bonheur que nous avons d'en être membres et remplir tous les vrais chrétiens d'assurance et d'une ferme confiance en Dieu.

PSAUME XLIX

C'est ici un Psaume d'instruction et de doctrine. Le prophète qui en est l'auteur y montre par diverses considérations que le bonheur de l'homme ne consiste point dans les richesses et dans les honneurs du monde, que ceux qui y établissent leur gloire et leur félicité sont des insensés et qu'ainsi l'on ne doit point s'attacher aux avantages temporels, ni craindre ceux qui les possèdent ou leur porter envie, mais qu'il faut mettre sa confiance en Dieu seul qui peut rendre heureux, même après la mort, ceux qui le craignent et qui mettent toute leur espérance en lui.

1 Psaume des enfants de Coré, donné au maître chantre, pour le chanter.
2 Peuples, écoutez tous ceci ! vous tous les habitants du monde, prêtez l'oreille !
3 Tant les gens de bas état que les personnes distinguées ; tant les riches que les pauvres.
4 Ma bouche prononcera des discours de sagesse ; et ce que mon cœur a médité, sont des choses pleines de sens.
5 J'appliquerai mon oreille à un discours sentencieux ; j'exposerai mes maximes sur la harpe.
6 Pourquoi craindrai-je dans le mauvais temps, quand la malice de ceux qui me talonnent m'environnera ?
7 Il y en a qui se confient en leurs biens, et qui se glorifient de l'abondance de leurs richesses.
8 Cependant, personne n'en pourra en aucune manière racheter son frère, ni donner à Dieu sa rançon ;
9 car le rachat de leur âme est trop cher, et il ne se fera jamais ;

10 en sorte qu'ils vivent toujours, et qu'ils ne voient jamais la fosse.
11 Car on voit que les sages meurent, et que le fou et l'abruti périssent également, et laissent leurs biens à d'autres.
12 Leur intention est que leurs maisons durent toujours, et que leurs habitations subsistent d'âge en âge ; ils ont même donné leur nom à leurs terres.
13 Et cependant, l'homme ne demeure point en honneur ; mais il ressemble aux bêtes qui périssent.
14 Cette conduite qu'ils suivent est une folie, et cependant, leurs successeurs approuvent leurs maximes. (Sélah.)
15 Ils seront mis au sépulcre comme des brebis ; la mort s'en repaîtra, et les hommes droits auront domination sur eux dès le matin ; et leur force sera consumée dans le sépulcre, après qu'ils auront été transportés de leur demeure.
16 Mais Dieu rachètera mon âme de la puissance du sépulcre, quand il me prendra à soi. (Sélah.)
17 Ne crains donc point quand tu verras quelqu'un enrichi, et quand la gloire de sa maison sera multipliée.
18 Car quand il mourra, il n'emportera rien ; sa gloire ne descendra point après lui.
19 Bien qu'il se soit satisfait pendant sa vie, et qu'on le loue, parce qu'il se sera fait du bien,
20 il viendra jusqu'à la génération de ses pères, qui ne verront jamais la lumière.
21 L'homme qui est en honneur, et qui n'a point d'intelligence, est semblable aux bêtes qui périssent.

REFLEXIONS

Il y a de très importantes réflexions à faire sur ce Psaume. Il nous apprend que ceux qui se confient en leurs biens et en leurs richesses ou qui se tiennent fiers de leurs honneurs et de leur crédit sont des aveugles et des insensés. On y voit la vanité et la folie des projets que les mondains font de leur élévation et pour celle de leur famille. Le prophète remarque que Dieu renverse tous ces projets, que la mort leur ravit toute leur gloire, qu'ils deviennent la proie du sépulcre et que leurs biens ne sauraient racheter leur âme ni les garantir de la mort et du jugement de Dieu. Enfin ce Psaume nous enseigne qu'il n'en est pas ainsi de ceux qui mettent leur confiance en Dieu, puisqu'ils sont assurés qu'il les rachètera de la mort même et les rendra éternellement heureux. Les grands et les petits doivent écouter et méditer ces instructions, comme le prophète les y exhorte. Ceux qui sont riches ou élevés en honneur doivent y faire attention, de peur qu'il ne leur arrive d'oublier Dieu et de tomber dans l'orgueil. Elles apprennent aux petits à ne jamais envier la condition de ceux qui ont la gloire, les richesses et la prospérité pour leur partage et elles doivent nous engager tous à détacher nos affections du monde pour chercher uniquement notre félicité dans la faveur et dans l'amour de Dieu.

PSAUME L

Le but de ce Psaume est de reprendre l'hypocrisie des Israélites qui mettaient leur confiance dans les sacrifices et dans les cérémonies, pendant qu'ils négligeaient d'observer les devoirs les plus essentiels de la religion. Dieu parle ici à son peuple et il lui dit qu'il n'a pas d'égard aux sacrifices et au culte extérieur, mais que le culte qu'il demande consiste à le louer et à l'invoquer avec sincérité. Il y reprend fortement les hypocrites qui font profession de vivre dans son alliance et de le servir et qui s'abandonnent cependant au péché. Il les menace de son jugement et il les exhorte à la repentance.

1 Psaume d'Asaph.
Le Dieu fort, le Dieu, l'Eternel a parlé, et il a appelé toute la terre, depuis le soleil levant jusqu'au soleil couchant.
2 Dieu a fait resplendir sa lumière de Sion, qui est parfaite en beauté.

3 Notre Dieu viendra, et ne demeurera plus dans le silence ; il y aura un feu dévorant devant lui, et autour de lui il y aura une grosse tempête.
4 Il appellera les cieux d'en haut, et la terre, pour juger son peuple, et il dira :
5 Assemblez-moi mes bien-aimés, qui ont traité alliance avec moi sur les sacrifices.
6 Les cieux annonceront aussi sa justice ; car c'est Dieu qui est juge. (Sélah.)
7 Ecoute, mon peuple ! et je te parlerai ; sois attentif, Israël ! et je témoignerai contre toi. C'est moi qui suis Dieu, et ton Dieu !
8 Je ne te reprendrai point pour tes sacrifices, ni pour tes holocaustes, qui sont continuellement devant moi.
9 Je ne prendrai point de veau de ta maison, ni de bouc de tes parcs.
10 Car toutes les bêtes des forêts sont à moi, et les bêtes qui paissent en mille montagnes.
11 Je connais tous les oiseaux des montagnes, et toutes sortes de bêtes des champs sont à mon commandement.
12 Si j'avais faim, je ne t'en dirais rien ; car la terre habitable est à moi, et tout ce qui y est.
13 Mangerais-je la chair des gros taureaux, et boirais-je le sang des boucs ?
14 Sacrifie la louange à Dieu, et rends tes vœux au souverain ;
15 et invoque-moi au jour de ta détresse, je t'en délivrerai, et tu me glorifieras.
16 Mais Dieu a dit au méchant : Est-ce à toi de réciter mes statuts et de prendre mon alliance en ta bouche ;
17 puisque tu hais la correction, et que tu as jeté mes paroles derrière toi ?
18 Si tu vois un larron, tu cours avec lui, et ta portion est avec les adultères.
19 Tu lâches ta bouche au mal, et par ta langue tu trames la fraude.
20 Tu sieds, et tu parles contre ton frère, et tu charges de blâme le fils de ta mère.
21 Tu as fait ces choses-là, et je me suis tu ; et tu as cru que j'étais véritablement comme toi. Je t'en reprendrai, et j'exposerai tout en ta présence.
22 Ecoutez maintenant ceci, vous qui oubliez Dieu ; de peur que je ne vous ravisse, et qu'il n'y ait personne qui vous délivre.
23 Celui qui me sacrifie la louange, m'honorera ; et je ferai voir la délivrance de Dieu à celui qui règle ses voies.

REFLEXIONS

C'est un Psaume très instructif que celui-ci :

Il nous enseigne que le vrai service de Dieu ne consiste pas dans des devoirs extérieurs, tels qu'étaient autrefois les sacrifices et tels que sont aujourd'hui les actes du culte public, les cérémonies et la profession de la religion.

À la vérité ces devoirs ne doivent pas être négligés, ils sont indispensables, puisque Dieu les a établis et ils lui sont aussi très agréables quand on s'en acquitte comme il faut. Mais le vrai culte que Dieu exige est qu'on le serve en esprit et du cœur, qu'on le loue, qu'on l'invoque et qu'on fasse sa volonté. Pour ce qui est de ceux qui font profession de servir Dieu, qui prennent son alliance dans leur bouche et qui cependant s'adonnent au mal et en particulier à l'injustice, à l'impureté, à la fraude et à la médisance, Dieu ne peut souffrir leur hypocrisie et s'il ne les punit pas d'abord, ils ne doivent pas s'imaginer qu'ils échappent à son jugement. Les pécheurs et les faux chrétiens doivent bien profiter de ce qui est dit dans ce Psaume et nous devons tous y faire de sérieuses réflexions afin qu'il ne nous arrive pas d'offenser Dieu par un culte hypocrite, mais qu'en l'invoquant avec sincérité et en nous étudiant surtout à faire ce qu'il nous ordonne, nous lui rendions un culte qui soit digne de lui et qui nous procure sa faveur.

PSAUME LI

C'est ici le Psaume de la pénitence du roi David. Il y implore la miséricorde de Dieu avec beaucoup d'ardeur et d'humilité ; Il y fait la confession de ses péchés et il prie Dieu de le

renouveler par son esprit et de lui rendre la paix de la conscience afin qu'étant rentré dans sa grâce, il le loue et qu'il serve d'exemple aux pécheurs. Il espère que Dieu agréera sa repentance et il fait des vœux pour le bien de Jérusalem et pour la prospérité du peuple d'Israël.

1 Psaume de David, donné au maître chantre, pour le chanter.
2 lorsque Nathan le prophète vint à lui, après qu'il fut entré vers Bath-scébah.
3 Ô Dieu ! aie pitié de moi selon ta miséricorde ; selon la grandeur de tes compassions, efface mes forfaits.
4 Lave-moi de plus en plus de mon iniquité, et nettoie-moi de mon péché.
5 Car je connais mes transgressions, et mon péché est continuellement devant moi.
6 J'ai péché contre toi, contre toi proprement ; et j'ai fait ce qui est désagréable à tes yeux, en sorte que tu seras reconnu juste quand tu parleras, et trouvé pur quand tu me jugeras.
7 Voilà, j'ai été formé dans l'iniquité, et ma mère m'a échauffé dans le péché.
8 Voilà, tu aimes la vérité dans l'intérieur, et tu m'avais enseigné la sagesse dans le secret de mon cœur.
9 Purifie-moi de mon péché avec l'hysope, et je serai net ; lave-moi, et je serai plus blanc que la neige.
10 Fais-moi entendre la joie et la consolation, et que les os que tu as brisés se réjouissent.
11 Détourne ta face de mes péchés, et efface toutes mes iniquités.
12 Ô Dieu ! crée-moi un cœur net, et renouvelle au dedans de moi un esprit droit.
13 Ne me rejette pas de devant ta face, et ne m'ôte pas l'esprit de ta sainteté.
14 Rends-moi la joie de ton salut, et que l'esprit franc me soutienne.
15 J'enseignerai tes voies aux méchants, et les pécheurs se convertiront à toi.
16 Ô Dieu, Dieu de mon salut ! délivre-moi de tant de sang ; ma langue chantera hautement ta justice.
17 Seigneur ! ouvre mes lèvres, et ma bouche annoncera ta louange.
18 Car tu ne prends point plaisir aux sacrifices, autrement j'en donnerais ; l'holocauste ne t'est point agréable.
19 Les sacrifices de Dieu sont l'esprit froissé ; ô Dieu ! tu ne méprises point le cœur froissé et brisé.
20 Fais du bien selon ta bienveillance à Sion, et édifie les murs de Jérusalem.
21 Alors tu prendras plaisir aux sacrifices de justice, à l'holocauste et aux sacrifices qui se consument par le feu ; alors on offrira de jeunes taureaux sur ton autel.

REFLEXIONS

Ce Psaume est un de ceux qui sont d'un usage le plus général et où l'on voit le mieux les mouvements et les caractères de la vraie repentance. On y découvre :

I. Le vif sentiment que David avait de son crime, la confession humble et publique qu'il en fait devant Dieu et devant les hommes et son recours à la miséricorde divine.

II. On y voit qu'il ne se contente pas de prier Dieu de lui pardonner ses péchés, mais il le prie aussi de l'en délivrer et de lui donner son Esprit qui le purifie et le renouvelle.

III. On y remarque en troisième lieu les promesses qu'il fait de rentrer dans les voies du Seigneur et de porter par son exemple et par ses instructions les pécheurs à se convertir.

IV. David marque ici sa confiance et l'espérance qu'il a que Dieu ne rejettera pas sa repentance. Enfin, après avoir prié pour soi-même, il prie Dieu de continuer à bénir Jérusalem et tout son royaume.

Il paraît de ce Psaume que le devoir des pécheurs et surtout de ceux qui sont tombés dans de grands péchés, est de les reconnaître et d'en bien sentir la grandeur, de les confesser humblement et même publiquement devant les hommes si cela est nécessaire, d'implorer la miséricorde de Dieu ardemment et avec une vraie contrition et de lui demander en même temps la grâce d'un

conversion sincère et l'assistance de son Esprit pour ne plus retomber à l'avenir dans le péché. Enfin, un pécheur pénitent et véritablement humilié sent qu'il est obligé de réparer le scandale qu'il a donné et de contribuer de tout son pouvoir à la conversion des autres pécheurs et à l'édification publique, tant par son bon exemple et par ses exhortations que par ses prières. Ce n'est que par là qu'on peut obtenir le pardon des fautes qu'on a commises et se procurer le retour de la grâce de Dieu et la paix de la conscience.

PSAUME LII

David dénonce les jugements de Dieu à un conseillé de Saül nommé Doëg, qui par ses calomnies avait irrité Saül contre lui et qui avait été l'auteur de la mort d'un grand nombre de sacrificateurs que Saül fit mourir inhumainement. Pour bien entendre ce Psaume, il faut lire l'histoire qui est contenue au chapitre XXII du premier livre de Samuel.

1 Maskil de David, donné au maître chantre, pour le chanter ;
2 sur ce que Doëg Iduméen vint vers Saül, et lui avait rapporté que David était venu dans la maison d'Ahimélec.
3 Pourquoi te glorifies-tu de ta malice, homme puissant ? La bonté du Dieu fort dure tous les jours.
4 Ta langue invente des méchancetés, elle fait des tromperies comme un rasoir affilé.
5 Tu aimes plus le mal que le bien, et le mensonge plus que de dire des choses justes. (Sélah.)
6 Tu aimes tous les discours qui vont à détruire, et le langage trompeur.
7 Aussi le Dieu fort te détruira pour jamais ; il te ravira, t'arrachera de ta tente, et te déracinera de la terre des vivants. (Sélah.)
8 Les justes le verront, et ils craindront ; ils se riront de lui, et ils diront :
9 Voilà cet homme qui n'avait point pris Dieu pour sa force ; mais qui s'assurait sur ses grandes richesses, et qui se fortifiait dans sa méchanceté.
10 Mais moi, je serai comme un olivier verdoyant dans la maison de Dieu ; je m'assure en la bonté de Dieu pour toujours et à perpétuité.
11 Ô Dieu ! je te célébrerai toujours de ce que tu auras fait cela, et j'espérerai en ton nom, car il est bon envers tes bien-aimés.

REFLEXIONS

Nous devons recueillir de ce Psaume :
I. Que les méchants et en particulier les hommes cruels et calomniateurs, tels qu'était Doëg, recevront de Dieu la punition qu'ils méritent et que Dieu déteste la calomnie et le mensonge.
II. Que ceux qui se fient dans leurs richesses ou dans leur adresse deviennent des exemples du juste jugement de Dieu, pendant que sa faveur se répand sur ceux qui ne mettent leur confiance qu'en lui et qui marchent fidèlement dans ses voies.

PSAUME LIII

I. Le prophète fait le tableau de l'extrême impiété et de la corruption générale qui régnait de son temps.
II. Il dénonce aux méchants la vengeance divine et il promet aux justes le secours et la délivrance du Seigneur.

1 Maskil de David, donné au maître chantre, pour le chanter sur Mahalath.
2 L'insensé dit en son cœur : Il n'y a point de Dieu. Ils se sont corrompus, et ils se sont rendus abominables dans leur iniquité ; il n'y a personne qui fasse le bien.
3 Dieu a regardé des cieux sur les fils des hommes, pour voir s'il y en a quelqu'un qui soit intelligent, et qui cherche Dieu.

4 Ils se sont tous dévoyés ; ils sont tous devenus puants ; il n’y a personne qui fasse le bien, non pas même un.
5 Les ouvriers d’iniquité n’ont-ils point d’intelligence ? Ils dévorent mon peuple, comme s’ils mangeaient du pain, ils n’invoquent point Dieu.
6 Ils seront extrêmement effrayés, lors même qu’ils ne craindront rien ; car Dieu a dissipé les forces de celui qui campe contre toi. Tu les rendras confus, parce que Dieu les méprise.
7 Oh ! qui donnera de Sion la délivrance d’Israël ? Quand Dieu ramènera son peuple captif, Jacob sera dans l’allégresse, Israël se réjouira.

REFLEXIONS

I. Ce que David dit au commencement de ce Psaume *« L’insensé a dit en son cœur, il n’y a point de Dieu »* ne signifie pas que tous les méchants croient en effet qu’il n’y a point de Dieu, mais le sens de ces paroles est, comme le prophète s’explique lui-même, que l’impiété était si grande et si générale, que les méchants vivaient comme s’ils ne reconnaissaient point de divinité. Cette plainte que David faisait autrefois peur être appliquée à un très grand nombre de chrétiens qui font profession de connaître Dieu, mais qui le renient par leurs œuvres et qui s’abandonnent à toutes sortes de dérèglements.
II. Il paraît cependant par ce que David dit ici des maux que les méchants font aux gens de bien et par les promesses qu’il y fait aux justes affligés, que dans les temps de la dépravation la plus générale, Dieu a toujours de fidèles adorateurs qui déplorent cette corruption, qui tâchent de s’en garantir et qui au milieu des désordres qu’ils voient régner, regardent toujours à Dieu et se confient en lui.
III. Ce Psaume nous oblige encore à considérer que Dieu voit du Ciel les crimes qui se commettent, qu’il les punira et que ceux qui ne redoutent pas sa puissance, auront un jour la frayeur pour leur partage. Au reste, il faut remarquer que Saint Paul dans l’Épître aux Romains, rapporte ce qui se dit dans ce Psaume pour prouver que les Juifs étaient pécheurs aussi bien que les païens, qu’ainsi ils n’avaient pu être justifiés par la loi de Moïse et qu’ils ne le pourraient être que par la foi en Jésus-Christ.

PSAUME LIV

Le roi Saül ayant été averti par les Ziphiens que David s’était retiré dans leur pays et y étant allé pour le prendre, David prie Dieu de le garantir de ceux qui cherchaient sa mort, et il fait le vœu de le louer et de le bénir après qu’il l’aurait exaucé. L’événement qui fut l’occasion de cette prière est rapporté dans I Samuel XXIII et XXIV.

1 Maskil de David, donné au maître chantre, pour le chanter sur Néguinoth ;
2 Touchant ce que les Ziphiens vinrent vers Saül, et lui dirent : David ne se tient-il pas caché parmi nous ?
3 Ô Dieu ! délivre-moi par ton nom, et fais-moi justice par ta puissance.
4 Ô Dieu ! écoute ma requête, et prête l’oreille aux paroles de ma bouche.
5 Car des étrangers se sont élevés contre moi ; et des gens violents, qui n’ont point Dieu devant leurs yeux, cherchent ma vie. (Sélah.)
6 Voilà, Dieu est mon aide ; le Seigneur est de ceux qui soutiennent mon âme.
7 Il fera retomber le mal sur ceux qui m’épient. Détruis-les selon ta vérité.
8 Je t’offrirai des sacrifices volontaires ; Éternel ! je célébrerai ton nom, parce qu’il est bon.
9 Car il m’a délivré de toutes mes détresses ; et mon œil a vu en ceux qui me haïssent ce qu’il espérait de voir.

REFLEXIONS
On voit par la lecture de ce Psaume que David y fait trois choses :
I. Il implore le secours de Dieu dans le péril où il se rencontrait.
II. Il témoigne une ferme confiance en lui.
III. Il lui promet de le louer à jamais. Par-là, le roi prophète nous enseigne que la prière doit être notre refuge dans les dangers, que quand même les hommes auraient conjuré notre ruine, si nous invoquons Dieu d'un cœur pur, il nous protègera et que quand il nous a exaucé, nous devons l'en bénir de tout notre cœur et lui témoigner notre reconnaissance.

PSAUME LV
David craignant de tomber entre les mains de ses ennemis représente au Seigneur le danger extrême où il se trouvait. Il se plaint d'avoir été trahi et calomnié par ceux qui lui avaient le plus marqué d'amitié et en qui il avait eu le plus confiance. Il se console cependant dans l'espérance que Dieu ne l'abandonnera point et qu'il détruirait ceux qui cherchaient sa ruine.

1 Maskil de David, donné au maître chantre, pour le chanter sur Néguinoth.
2 Ô Dieu ! prête l'oreille à ma requête, et ne te cache point de ma supplication.
3 Ecoute-moi et m'exauce. Je gémis dans ma méditation, et je me tourmente,
4 à cause du bruit que l'ennemi fait, et à cause de l'oppression du méchant ; car ils m'imputent des crimes, et ils me haïssent avec fureur.
5 Mon cœur est comme en travail au dedans de moi, et des frayeurs mortelles sont tombées sur moi.
6 La crainte et le tremblement se sont jetés sur moi, et l'effroi m'a couvert.
7 Et j'ai dit : Oh ! qui me donnerait des ailes de colombe : je m'envolerais et je me poserais en quelque lieu.
8 Voilà, je m'enfuirais bien loin, et me tiendrais au désert. (Sélah.)
9 Je me hâterais de me sauver de ce vent poussé par un tourbillon.
10 Engloutis-les, Seigneur ! retranche leur langue ; car j'ai vu la violence et les disputes dans cette ville.
11 Elles l'environnent jour et nuit sur ses murailles ; l'outrage et l'oppression sont au milieu d'elle.
12 Les méchancetés sont au milieu d'elle ; la tromperie et les fraudes ne bougent d'aucune de ses places.
13 Car ce n'a point été mon ennemi qui m'a diffamé, autrement je l'eusse enduré ; ce n'a point été celui qui me haïssait, qui s'est élevé contre moi, autrement je me fusse caché de lui.
14 Mais ç'a été toi, ô homme que j'estimais un autre moi-même, mon conseiller et mon ami !
15 Nous prenions plaisir à nous communiquer nos secrets, et nous allions ensemble à la maison de Dieu, avec l'assemblée.
16 La mort se jettera sur eux ; ils descendront tout vifs dans le sépulcre, car il n'y a que mal parmi eux et dans leur cœur.
17 Mais moi je crierai à Dieu, et l'Éternel me délivrera.
18 Le soir, le matin, et à midi, je parlerai et je crierai, et il entendra ma voix.
19 Il délivrera mon âme de la guerre qu'on me fait, et me donnera la paix, quoique j'aie à faire à beaucoup de gens.
20 Le Dieu fort l'entendra, et les humiliera ; car il règne de tout temps. (Sélah.) Parce qu'il n'y a point de changement en eux, et qu'ils ne craignent point Dieu.
21 Chacun d'eux a jeté ses mains sur ceux qui vivaient paisiblement avec lui, et a violé son accord.
22 Les paroles de sa bouche sont plus coulantes que le beurre, mais la guerre est dans son cœur ; ses paroles sont plus douces que l'huile, mais elles sont autant d'épées.

23 Décharge-toi de ton fardeau sur l'Éternel, et il te soulagera ; il ne permettra jamais que le juste soit ébranlé.
24 Mais toi, ô Dieu ! tu les précipiteras dans le puits de la perdition ; les hommes sanguinaires et trompeurs ne parviendront pas à la moitié de leurs jours ; mais moi, je m'assurerai en toi.

REFLEXIONS

L'exemple de David montre :
I. Que les fidèles sont exposés à la persécution des méchants et même quelque fois à la haine de ceux de qui ils devraient attendre du secours.
II. Que dans cet état ils s'adressent à Dieu avec une pleine confiance et s'assurent qu'il les soutiendra et qu'il réprimera l'injustice de ceux qui les persécutent à tort. Il faut cependant prendre garde de ne pas abuser de ce Psaume, et de quelques autres semblables, en appliquant ce que David y dit contre les ennemis qui le persécutaient aux sujets de plaintes que nous pourrions avoir les uns contre les autres, pour quelques chagrins ou quelques déplaisirs qu'on nous aurait faits. Outre que ce ne sont là le plus souvent que de légères offenses, un chrétien doit tout pardonner et ne haïr personne et bien loin d'en venir jamais à des imprécations contre qui que ce soit, il doit prier pour ceux qui lui font le plus de mal et se conformer en cela aux lois de l'Evangile, et à l'exemple de patience et de douceur que notre Seigneur nous a donné dans sa vie et dans sa mort.

PSAUME LVI

David ayant été pris par les Philistins dans la ville de Gath, comme cela se voit au chapitre XXI du premier livre de Samuel, prie le Seigneur d'avoir pitié de lui dans ce pressant danger. Il joint à sa prière des louanges et des actions de grâces qui marquent la grande confiance qu'il avait en Dieu.

1 Mictam de David, *donné* au maître chantre, *pour le chanter* sur Jonathélem-réhokim ; touchant ce que les Philistins le prirent dans *la ville* de Gath.
2 Ô Dieu ! aie pitié de moi ! car l'homme mortel m'a englouti et m'opprime, m'attaquant tous les jours.
3 Mes ennemis m'ont englouti tout le jour ; car, ô Très-Haut ! plusieurs font la guerre contre toi.
4 Mais au jour auquel je serai dans la crainte je m'assurerai en toi.
5 Je louerai Dieu à cause de sa promesse ; je m'assure en Dieu, je ne craindrai rien ; que me ferait l'homme ?
6 Tout le jour ils tordent mes discours, et ils ne pensent qu'à me faire du mal.
7 Ils s'assemblent, ils se tiennent cachés, ils observent mes pas, attendant comment ils surprendront mon âme.
8 Rejette-les à cause de leur iniquité ; ô Dieu ! précipite les peuples dans ta colère.
9 Tu as compté mes allées et mes venues ; mets mes larmes en tes vaisseaux, ne sont-elles pas dans ton registre ?
10 Au jour auquel je crierai à toi, mes ennemis retourneront en arrière ; je sais que Dieu est pour moi.
11 Je louerai Dieu à cause de sa promesse ; je louerai l'Éternel à cause de sa parole.
12 Je m'assure en Dieu, je ne craindrai rien ; que me ferait l'homme ?
13 Ô Dieu ! je m'acquitterai des vœux que je t'ai faits ; je te rendrai des actions de grâces,
14 Puisque tu as délivré mon âme de la mort, et mes pieds de chute ; afin que je marche devant Dieu, dans la lumière des vivants.

REFLEXIONS

David nous apprend ici par son exemple que dans quelque extrémité que les enfants de Dieu se trouvent et lorsqu'on emploie la force et la ruse contre eux, ils ne seront point ébranlés, que leur assurance est si ferme qu'ils ne craignent rien de tout ce que les hommes pourraient faire et qu'avant même qu'ils soient délivrés, ils se réjouissent en Dieu et lui rendent à l'avance leurs vœux et leurs actions de grâce. David nous assure encore que les souffrances des justes sont précieuses devant Dieu, qu'il voit leurs maux et leurs afflictions et qu'il serre leurs larmes dans ses vaisseaux. C'est là un avantage inestimable que la piété nous procure et la plus douce de toutes les consolations dans nos adversités.

PSAUME LVII

David étant fugitif et s'étant retiré dans une caverne où il fut surpris par Saül, comme nous le voyons dans I Samuel XXIV, présente cette prière à Dieu par laquelle il l'invoque son secours et où il témoigne une ferme espérance en sa protection.

1 Mictam de David, donné au maître chantre, pour le chanter sur Al-tascheth, touchant ce qu'il s'enfuit de devant Saül, dans une caverne.
2 Aie pitié de moi, ô Dieu ! aie pitié de moi ; car mon âme se retire vers toi, et je me retire sous l'ombre de tes ailes, jusqu'à ce que les calamités soient passées.
3 Je crierai au Dieu souverain, au Dieu fort qui accomplira son œuvre en moi.
4 Il enverra des cieux, et me délivrera, il rendra honteux celui qui me veut dévorer. (Sélah.) Dieu enverra sa bonté et sa vérité.
5 Mon âme est parmi des lions ; je demeure parmi des boute-feu ; parmi des hommes dont les dents sont des lances et des flèches, et dont la langue est une épée aiguë.
6 Ô Dieu ! élève-toi sur les cieux ; que ta gloire paraisse sur toute la terre !
7 Ils avaient tendu des pièges à mes pas ; mon âme penchait déjà ; ils avaient creusé une fosse devant moi, mais ils sont tombés au milieu d'elle. (Sélah.)
8 Mon cœur est disposé, ô Dieu ! mon cœur est disposé ; je chanterai et je psalmodierai.
9 Réveille-toi, ma gloire ! réveille-toi, mon luth et ma harpe ; je me réveillerai à l'aube du jour.
10 Seigneur, je te célébrerai parmi les peuples, je te psalmodierai parmi les nations.
11 Car ta bonté est grande jusqu'aux cieux, et ta vérité jusqu'aux nues.
12 Ô Dieu ! élève-toi sur les cieux ; que ta gloire soit sur toute la terre !

REFLEXIONS

Nous voyons dans ce Psaume, de même que dans les précédents, que David, animé par sa piété et soutenu par sa foi, cherchait toujours sa délivrance auprès de Dieu dans les périls où il se rencontrait. Quoi que nous ne soyons pas exposés à des dangers semblables à ceux où ce roi s'est vu autrefois et qu'ainsi nous ne puissions pas nous appliquer tout ce qui se lit dans ce Psaume, nous pouvons en recueillir en général que, dans tous nos besoins, nous devons nous retirer vers Dieu et nous mettre à couvert sous l'ombre de ses ailes, persuadés qu'il ne manquera pas de nous envoyer son secours du Ciel et de nous délivrer. Mais afin de pouvoir nous assurer ainsi sur lui, il faut toujours demeurer attaché à notre devoir et ne jamais se servir d'aucun mauvais moyen pour nous délivrer des maux qui nous pressent, imitant en cela David, qui pouvant ôter la vie à Saül lorsque ce prince le surpris dans la caverne, ne voulut pas le faire. Enfin comme David loue le Seigneur avec de saints transports sur la fin de ce Psaume, notre devoir est aussi, après que nous avons éprouvé l'assistance de Dieu, de lui en rendre nos actions de grâce et de publier partout ses bontés envers nous.

PSAUME LVIII

C'est ici une plainte de David contre les juges iniques, desquels il décrit l'impiété et l'endurcissement au mal. Il prédit aussi que la vengeance divine les détruirait promptement et entièrement. Il y a de l'apparence que David voulait parler des conseillers de Saül.

1 Mictam de David, donné au maître chantre, pour le chanter sur Altascheth.
2 Vous, gens de l'assemblée, prononcez-vous véritablement ce qui est juste ? Vous, fils des hommes, jugez-vous avec droiture ?
3 Au contraire, vous formez dans votre cœur des desseins d'iniquité ; et vous tenez dans vos mains des balances d'injustice sur la terre.
4 Les méchants se sont égarés dès leur naissance ; ils se sont fourvoyés dès le ventre de leur mère, et ils ont parlé faussement.
5 Ils ont un venin semblable au venin du serpent, et ils sont comme l'aspic sourd, qui bouche son oreille,
6 Qui n'écoute point la voix des enchanteurs, du charmeur expert en charmes.
7 Ô Dieu ! casse-leur les dents dans la bouche ; Éternel, romps les dents mâchelières des lionceaux.
8 Ils s'écouleront comme l'eau, et ils se fondront ; ils tendront leur arc, mais leurs flèches seront comme si elles étaient rompues.
9 Ils s'en iront comme un limaçon qui se fond ; ils ne verront non plus le soleil que l'avorton d'une femme.
10 Avant que vos chaudières aient senti le feu des épines, l'ardeur de la colère, comme un tourbillon, les enlèvera chacun d'eux comme de la chair crue.
11 Le juste se réjouira quand il aura vu cette vengeance ; il lavera ses pieds dans le sang du méchant.
12 Et chacun dira : Quoi qu'il en soit, il y a du fruit pour le juste ; quoi qu'il en soit, il y a un Dieu qui juge en la terre.

REFLEXIONS

Voici un Psaume dont ceux qui sont dans les charges publiques doivent profiter et qui leur apprend que s'ils ne rendent pas exactement la justice et qu'ils se servent de l'artifice et la violence pour opprimer les innocents, ils éprouveront la vengeance de Dieu. En général, nous voyons ici que ceux qui s'endurcissent dans leurs égarements sans vouloir écouter la voix qui les en rappelle, sont aussi menacés de cette vengeance. Enfin ce Psaume nous enseigne que la providence gouverne toutes choses avec justice et que quoi que les méchants prospèrent et que les bons soient affligés pendant quelque temps, on a pourtant toujours enfin sujet de reconnaître : *qu'il y a du fruit pour le juste et qu'il y a un Dieu qui juge sur la terre.*

PSAUME LIX

David étant en danger d'être pris par des personnes que Saül avait envoyée dans sa maison pour le saisir, expose au Seigneur le péril pressant où il se rencontrait et il ne doute pas que Dieu ne le délivre de ses ennemis et qu'il ne réprime leur malice et ne les fasse servir d'exemple à tout le monde. L'histoire qui a été donnée dans ce Psaume est contenue dans I Samuel, chapitre XIX.

1 Mictam de David, donné au maître chantre, pour le chanter sur Altascheth ; touchant ce que Saül envoya des gens qui gardèrent sa maison, afin de le tuer.
2 Mon Dieu ! délivre-moi de ceux qui me haïssent, garantis-moi de ceux qui s'élèvent contre moi.
3 Délivre-moi des ouvriers d'iniquité, et sauve-moi des hommes sanguinaires.

4 Car voici, ils m'ont dressé des embûches, et des gens puissants se sont assemblés contre moi, bien qu'il n'y ait point de transgression ni de péché en moi, ô Éternel !
5 Ils courent çà et là, et se mettent en ordre, bien qu'il n'y ait point d'iniquité en moi. Réveille-toi pour venir au-devant de moi, et regarde mon état.
6 Toi donc, Éternel ! Dieu des armées ! Dieu d'Israël ! réveille-toi pour visiter toutes les nations ; ne fais grâce à aucun de ces prévaricateurs perfides. (Sélah.)
7 Ils vont et viennent sur le soir, ils aboient comme des chiens, et ils font le tour de la ville.
8 Voici, ils vomissent de mauvais discours de leur bouche ; des épées sont dans leurs lèvres ; car disent-ils, qui est-ce qui nous entend ?
9 Mais toi, Éternel ! tu te riras d'eux ; tu te moqueras de toutes les nations.
10 A cause de la force de mon ennemi, je regarde à toi ; car Dieu est ma haute retraite.
11 Dieu, qui me favorise, me préviendra, Dieu me fera voir dans ceux qui me haïssent ce que j'attends.
12 Ne les tue pas encore, de peur que mon peuple ne l'oublie ; dissipe-les par ta puissance, et les abats, ô Seigneur qui es notre bouclier.
13 Ils pèchent par leur bouche et par leurs lèvres ; qu'ils soient donc pris par leur orgueil, car ils ne tiennent que des discours d'imprécation et de mensonge.
14 Consume-les avec fureur, consume-les en sorte qu'ils ne soient plus ; et qu'on sache que Dieu domine en Jacob, et jusqu'aux bouts de la terre. (Sélah.)
15 Qu'ils aillent donc et viennent sur le soir, et qu'ils mènent du bruit comme des chiens, et fassent le tour de la ville.
16 Qu'ils aillent de lieu en lieu pour trouver à manger ; et qu'ils passent la nuit sans être rassasiés.
17 Mais moi, je chanterai ta force, et je louerai à haute voix ta bonté dès le matin, parce que tu m'as été une haute retraite, et mon refuge au jour que j'étais en détresse.
18 Ô Dieu, qui es ma force ! je te psalmodierai ; car Dieu est ma haute retraite et le Dieu qui me favorise.

REFLEXIONS

Pour retirer du profit de la lecture de ce Psaume, on doit y faire ces deux réflexions :

I. La première, que les prières que David y adressait à Dieu furent exaucées et que la providence lui fournit un moyen d'échapper à la fureur de Saül qui le cherchait pour le faire mourir, par où l'on voit que les prières des fidèles et la confiance qu'ils ont en Dieu ne sont jamais sans effet.

II. Il est nécessaire de remarquer sur ce que David dit contre ses ennemis dans ce Psaume qu'on ne doit pas croire qu'il parlât ainsi par haine ou par vengeance. Mais que se voyant poursuivi injustement et sa cause étant celle de Dieu, il a pu en qualité de prophète leur dénoncer la malédiction divine. Mais il n'est permis à qui que ce soit de faire de semblables prières. Tout ce que nous devons faire quand nous souffrons quelque chose par l'injustice et par la malice des hommes, c'est de demeurer dans les bornes de la modération que l'Évangile nous prescrit, de rendre toujours le bien pour le mal qu'on nous a fait et d'attendre patiemment le secours du Seigneur.

PSAUME LX

Le roi David parle dans ce Psaume des calamités et des guerres auxquelles les Israélites avaient été exposés, et des victoires et des délivrances que Dieu leur avait accordées. On voit dans le chapitre VIII du IIème livre de Samuel, quelle fut l'occasion de ce Psaume.

1 Mictam de David, propre pour enseigner, donné au maître chantre, pour le chanter sur Sçusçan-héduth,
2 touchant le combat qu'il eut contre la Syrie de Mésopotamie, et contre la Syrie de Tsoba ; et

touchant ce que Joab, retournant, défit douze mille Iduméens dans la vallée du sel.
3 Ô Dieu ! tu nous as rejetés, tu nous as dissipés, tu t'es courroucé ; retourne-toi vers nous.
4 Tu as ému la terre, et tu l'as fendue ; guéris ses brèches, car elle est ébranlée.
5 Tu as fait voir à ton peuple des choses dures ; tu nous as abreuvés d'un vin d'étourdissement.
6 Mais depuis, tu as donné un étendard à ceux qui te craignent, pour l'élever en haut, à cause de ta vérité. (Sélah.)
7 Afin que ceux que tu aimes soient délivrés. Sauve-*moi par* ta droite et m'exauce.
8 Dieu a parlé dans son sanctuaire ; je me réjouirai, je partagerai Sichem, et mesurerai la vallée de Succoth.
9 Galaad sera à moi, Manassé sera aussi à moi, Ephraïm sera la force de ma tête, et Juda mon législateur.
10 Moab sera le bassin où je me laverai ; je jetterai mon soulier sur Edom. Ô Palestine ! fais-moi des acclamations.
11 Qui sera-ce qui me conduira dans la ville forte ? Qui sera-ce qui me conduira jusqu'en Edom ?
12 Ne sera-ce pas toi, ô Dieu ! qui nous avais rejetés, toi, ô Dieu ! qui ne sortais plus avec nos armées ?
13 Donne-nous du secours pour sortir de détresse, car la délivrance qui vient de l'homme n'est que vanité.
14 Nous ferons des actions de valeur en Dieu, et il foulera nos ennemis.

REFLEXIONS

I. La première chose qu'on remarque dans ce Psaume, c'est que le Roi David rapporte à Dieu les calamités qui étaient arrivées aux Israélites. Cela nous apprend que lorsque les peuples et les pays sont exposés à la guerre ou à d'autres fléaux, Dieu leur dispense tous ces maux afin de les châtier et de les humilier.
II. David célèbre la puissance et la bonté du Seigneur qui avait secouru son peuple et l'avait rendu vainqueur de ses ennemis. C'est ainsi que Dieu s'apaise envers les hommes, après les avoir affligés et qu'en particulier il dissipe les complots des ennemis de son église. Enfin ce Psaume nous apprend que le secours des hommes n'est que vanité et qu'il n'y a que Dieu qui puisse nous aider et sur qui nous puissions nous reposer avec une parfaite confiance.

PSAUME LXI

C'est ici un Psaume de prière et de consolation. David prie le Seigneur de le prendre en sa protection, et il paraît rempli de joie et de reconnaissance dans le sentiment qu'il avait de la grâce de Dieu et dans l'espérance de son secours.

1 Psaume de David, donné au maître chantre, pour le chanter sur Néguinoth.
2 Ô Dieu ! écoute mon cri, et sois attentif à ma requête.
3 Je crierai à toi du bout de la terre, lorsque mon cœur se pâme ; conduis-moi sur ce rocher qui est trop élevé pour moi.
4 Car tu as été ma retraite et ma forte tour contre l'ennemi.
5 Je séjournerai dans ton tabernacle plusieurs siècles ; je me retirerai sous le couvert de tes ailes. Sélah.
6 Car tu as, ô Dieu ! exaucé mes vœux, et tu m'as donné l'héritage de ceux qui craignent ton nom.
7 Tu ajouteras des jours aux jours du roi ; et ses années seront d'une génération à l'autre génération.
8 Il demeurera toujours en la présence de Dieu. Accorde-lui ta bonté et ta fidélité pour le garder.
9 Ainsi je psalmodierai ton nom à perpétuité, et je te rendrai mes vœux chaque jour.

REFLEXIONS

On voit, dans ce Psaume, Davis gémissant et invoquant le Seigneur à son aide, mais on le voit aussi plein de confiance et comblé de joie. Ce sont là les dispositions de tous ceux qui craignent Dieu. Ils implorent son secours dans les maux qui les pressent et ils cherchent auprès de lui leur retraite et leur sureté. Mais ils sont en même temps animés d'une confiance inébranlable et comblée de joie dans l'assurance de sa faveur et dans les sentiments de ses bontés, en sorte que dans tous les états où ils se trouvent, ils disent avec le psalmiste *: Ô Dieu tu as exaucé mes désirs, et tu m'as donné l'héritage de ceux qui craignent ton nom, c'est pourquoi je te psalmodierai chaque jour et je te rendrai mes vœux à perpétuité.*

PSAUME LXII

David témoigne que la confiance qu'il avait en Dieu le rendait parfaitement tranquille, nonobstant tout ce que ses ennemis entreprenaient contre lui. Il montre qu'on ne doit point se confier aux hommes, ni aux biens du monde, mais qu'il faut s'assurer sur Dieu seul qui est le maître de toute chose et le juge de tous les hommes.

1 Psaume de David, donné au maître chantre d'entre les enfants de Jédithun, pour le chanter.
2 Quoi qu'il en soit, mon âme se repose sur Dieu, ma délivrance vient de lui.
3 Quoi qu'il en soit, il est mon rocher, ma délivrance et ma haute retraite ; je ne serai pas beaucoup ébranlé.
4 Jusqu'à quand machinerez-vous des maux contre un homme ? Vous serez tous mis à mort ; vous serez comme un mur qui penche, et comme une paroi qui est ébranlée.
5 Ils ne font que consulter pour le faire tomber de son élévation : ils prennent plaisir au mensonge ; ils bénissent de leur bouche, mais ils maudissent dans le fond du cœur. (Sélah.)
6 Mais toi, mon âme, tiens-toi en repos, regardant à Dieu ; car mon attente est en lui.
7 Quoi qu'il en soit, il est mon rocher, ma délivrance et ma haute retraite, je ne serai point ébranlé.
8 C'est en Dieu qu'est ma délivrance et ma gloire ; c'est en Dieu qu'est le rocher de ma force et ma retraite.
9 Peuples ! confiez-vous-en lui en tout temps, et répandez votre cœur en sa présence ; Dieu est notre retraite. (Sélah.)
10 Ceux du bas état ne sont que vanité, les Grands ne sont que mensonge ; si on les mettait tous ensemble dans une balance, ils se trouveraient plus légers que la vanité même.
11 Ne mettez point votre confiance dans l'oppression, ni dans la rapine ; ne devenez point vains ; quand les richesses abonderont, n'y mettez point votre cœur.
12 Dieu a parlé une fois, et je l'ai entendu deux fois ; c'est que la force appartient à Dieu.
13 Et c'est à toi, Seigneur ! qu'appartient la miséricorde ; certainement tu rendras à chacun selon son œuvre.

REFLEXIONS

Nous apprenons de ce psaume :

I. Que le vrai et le seul moyen de jouir du repos de l'âme et d'une paix que rien ne puisse troubler, c'est de s'assurer sur Dieu seul et que dans cet état on ne craint rien de tout ce que les hommes peuvent faire.

II. Que c'est un grand aveuglement de se confier aux hommes qui ne sont que la vanité même, de mettre son cœur aux biens de la terre et de devenir vain et fier lorsqu'ils abondent. Enfin, David déclare très expressément dans ce cantique qu'il n'y a que le Dieu tout puissant en qui il faille mettre sa confiance puisque c'est lui qui est le maître et le juge du monde et qui rendra à chacun selon ses œuvres. Ces trois instructions que ce Psaume renferme sont très utiles pour notre tranquillité et pour notre bonheur.

PSAUME LXIII

Le roi David étant persécuté et se trouvant dans le désert de Juda où il s'était retiré, comme on le voit dans I Samuel XXIII, présente à Dieu la prière qui est contenue dans ce Psaume. Il y témoigne qu'il ne souhaitait rien avec plus d'ardeur que de se trouver dans la maison de Dieu et que le sentiment de la bonté du Seigneur le remplissait d'une joie indicible et d'une confiance inébranlable contre tous les efforts de ses ennemis.

1 Psaume de David, lorsqu'il était au désert de Juda.
2 Ô Dieu ! tu es mon Dieu fort, je te cherche au point du jour ; mon âme a soif de toi, ma chair te souhaite en cette terre déserte, où je suis altéré et sans eau ;
3 pour voir ta force et ta gloire, ainsi que je t'ai contemplé dans le sanctuaire.
4 Car ta bonté est meilleure que la vie ; c'est pourquoi, mes lèvres te loueront.
5 Et ainsi, je te bénirai durant ma vie, et j'élèverai mes mains en invoquant ton nom !
6 Mon âme est rassasiée comme de moelle et de graisse, et ma bouche te loue avec un chant de réjouissance,
7 quand je me souviens de toi sur mon lit, et que je pense à toi durant les veilles de la nuit.
8 Parce que tu m'as été en aide, c'est pourquoi je me réjouirai sous l'ombre de tes ailes.
9 Mon âme a adhéré à toi pour te suivre, et ta droite me soutient.
10 Mais ceux qui demandent que mon âme tombe en ruine, entreront au plus bas de la terre.
11 Ils seront détruits par l'épée ; ils seront la proie des renards.
12 Mais le roi se réjouira en Dieu, et quiconque jure par lui, s'en glorifiera ; car la bouche de ceux qui parlent faussement sera fermée.

REFLEXIONS

L'extrême ardeur avec laquelle David fugitif et persécuté cherchait la présence du Seigneur et les vœux qu'il formait pour en jouir dans le tabernacle nous apprennent que pendant que nous sommes étrangers et voyageurs dans ce monde, il n'y a rien que nous devions souhaiter avec plus l'empressement que de servir Dieu, de le louer dans sa maison et de voir un jour sa face dans le ciel.

II. Les mouvements de consolation, de joie et de confiance que David fait éclater dans ce Psaume font voir d'une manière bien sensible que la grâce et l'amour de Dieu produisent dans le cœur des fidèles une joie et une satisfaction inexprimable, même lorsqu'ils sont le plus affligés, que sous sa protection ils ne craignent aucun mal et que rien ne peut troubler ni altérer leur repos. Si donc nous souhaitons de parvenir au vrai bonheur, il faut le chercher uniquement en Dieu en sorte qu'il fasse lui seul toute notre consolation et toute notre joie.

PSAUME LXIV

Le psalmiste prie Dieu de le garantir de la cruauté et des artifices de ses ennemis.
Il prédit leur ruine et il dit qu'elle sera remarquée de tout le monde.

1 Psaume de David donné au maître chantre, pour le chanter.
2 Ô Dieu ! écoute ma voix quand je parle, garde ma vie de la crainte que j'ai de l'ennemi.
3 Mets-moi à couvert des desseins secrets des malins et de la conjuration des ouvriers d'iniquité ;
4 Lesquels ont aiguisé leur langue comme une épée, et ont tiré comme une flèche des discours pleins de fiel ;
5 Pour décocher contre celui qui est intègre, jusque dans le lieu où il se tient caché ; ils tirent contre lui soudainement, et ils n'ont point de crainte.
6 Ils s'obstinent dans leurs mauvaises entreprises ; ils parlent de tendre des pièges cachés, et ils

disent : Qui les verra ?
7 Ils cherchent curieusement des méchancetés ; ils ont sondé tout ce qui se peut sonder, même ce qui peut être au dedans de l'homme et au cœur le plus profond.
8 Mais Dieu a soudainement tiré ses flèches contre eux, leurs blessures s'en sont ensuivies.
9 Ils tomberont par leur propre langue, et tous ceux qui les verront se retireront.
10 Et tous les hommes craindront ; ils raconteront l'œuvre de Dieu, et considéreront ce qu'il aura fait.
11 Le juste se réjouira en l'Éternel, et se retirera vers lui, et tous ceux qui ont le cœur droit s'en glorifieront.

REFLEXIONS

Nous pouvons reconnaître par ce Psaume que les méchants emploient souvent la ruse et l'artifice pour réussir dans leurs desseins et pour perdre les innocents, mais que Dieu préserve ceux qui l'invoquent et qui se confient en lui des pièges qu'on leur tend et qu'il tourne même les complots de leurs ennemis à leur propre ruine.
C'est là une doctrine qui doit remplir les justes de joie et de confiance et nous faire adorer la bonté, la sagesse et la justice du Seigneur dans la conduite qu'il tient tant envers les méchants qu'envers les fidèles.

PSAUME LXV

Ce Psaume a deux parties. David parle dans la première des bénédictions spirituelles que Dieu accordait à ceux qui l'adoraient en Sion. Et dans la seconde, des bénédictions temporelles dont Dieu comblait le peuple d'Israël et en particulier de la fertilité du pays de Canaan.

1 Psaume de David, qui est un cantique donné au maître chantre, pour le chanter.
2 Ô Dieu ! la louange t'attend en silence dans Sion, et le vœu te sera rendu.
3 Tu y entends les requêtes ; toute créature y viendra jusqu'à toi.
4 Les iniquités avaient prévalu sur moi ; mais tu feras l'expiation de nos transgressions.
5 Qu'heureux est celui que tu auras élu et que tu auras fait approcher *de toi*, *afin qu'*il habite dans tes parvis ! Nous serons rassasiés des biens de ta maison, et du saint lieu de ton palais.
6 Ô Dieu de notre délivrance ! tu nous répondras, en faisant des choses terribles, avec justice, toi qui es l'assurance de tous ceux qui habitent jusqu'aux extrémités de la terre, et des mers les plus éloignées.
7 Il tient fermes les montagnes par sa force, et il est environné de puissance.
8 Il apaise le bruit de la mer, le bruit de ses ondes, et l'émotion des peuples.
9 Et ceux qui habitent au bout de la terre, craignent à la vue de tes prodiges ; tu donnes le matin et le soir des sujets de te louer.
10 Tu visites la terre, et après que tu l'as rendue altérée, tu l'arroses abondamment ; les ruisseaux de Dieu sont pleins d'eau ; tu fais croître le froment après que tu l'as ainsi préparé.
11 Tu arroses ses sillons, et tu aplanis ses rayons ; tu l'amollis par la pluie menue, et tu bénis son germe.
12 Tu couronnes l'année de tes biens, et tes ornières distillent la graisse.
13 Elles distillent sur les loges du désert, et les coteaux sont parés de joie.
14 Les campagnes sont revêtues de troupeaux, et les vallées sont couvertes de froment ; elles en triomphent et elles en chantent.

REFLEXIONS

Les deux parties de ce Psaume renferment ces deux instructions principales.
La première, que comme Dieu était adoré autrefois en Sion et qu'il y exauçait les prières qui lui étaient adressées, il habite dans son église, qu'il reçoit favorablement les vœux de tous ceux qui

l'invoquent, qu'il leur pardonne leurs péchés et qu'il les comble de ses grâces. Par là nous devons reconnaître combien nous sommes heureux de vivre dans l'église du Seigneur, d'être du nombre de ceux qu'il a élus et à qui il destine ses biens infinis, qui rassasient l'âme et qui produisent cette plénitude de contentement que David fait ici paraître. La seconde instruction est que Dieu gouverne le monde par sa puissance et que c'est lui qui rend la terre fertile, qui en fait sortir le pain et qui fournit aux hommes tout ce qui est nécessaire pour leur subsistance. Ces réflexions doivent nous faire sentir l'obligation où nous sommes de le célébrer et de le remercier comme étant l'auteur de tous les biens dont nous jouissons et de nous servir de ces biens avec reconnaissance et à sa gloire.

PSAUME LXVI

C'est ici une exhortation à célébrer la puissance du Seigneur et les délivrances qu'il avait accordées à son peuple en le retirant d'Égypte et dans plusieurs autres occasions. Le prophète loue ensuite Dieu pour les grâces qu'il avait reçues de lui et il exhorte tous ceux qui craignent le Seigneur à joindre leurs louanges aux siennes et à s'affermir par son exemple dans la confiance en Dieu et dans sa crainte.

1 Cantique, ou psaume, donné au maître chantre, pour le chanter.
Vous tous les habitants de la terre, poussez des cris de réjouissance à Dieu.
2 Psalmodiez la gloire de son nom, rendez sa louange glorieuse.
3 Dites à Dieu : Oh ! que tu es terrible en tes œuvres ! Tes ennemis seront contraints de se soumettre à toi, à cause de la grandeur de ta force.
4 Toute la terre se prosternera devant toi, et te psalmodiera ; elle psalmodiera ton nom. (Sélah.)
5 Venez et voyez les œuvres de Dieu ; il est terrible dans ses exploits sur les fils des hommes.
6 Il a changé la mer en une terre sèche ; on a passé le fleuve à pied sec ; c'est là que nous nous sommes réjouis en lui.
7 Il domine éternellement par sa puissance ; ses yeux considèrent les nations, les rebelles ne pourront point s'élever. (Sélah.)
8 Peuples ! bénissez notre Dieu, et faites retentir le son de sa louange.
9 C'est lui qui a rendu la vie à notre âme, et qui n'a pas permis que nos pieds bronchassent.
10 Car, ô Dieu ! tu nous as sondés, tu nous as affinés comme on affine l'argent.
11 Tu nous avais amenés dans les filets ; tu avais mis nos reins à l'étroit.
12 Tu avais fait monter les hommes sur notre tête, et nous étions entrés dans le feu et dans l'eau ; mais tu nous as fait sortir dans un lieu de rafraîchissement.
13 J'entrerai dans ta maison avec des holocaustes, et je te rendrai mes vœux,
14 lesquels mes lèvres ont proférés, et que ma bouche a prononcés, lorsque j'étais en détresse.
15 Je t'offrirai des holocaustes de bêtes grasses, avec la graisse des moutons qu'on fait fumer ; je te sacrifierai des taureaux avec des boucs. (Sélah.)
16 Vous tous qui craignez Dieu, venez, écoutez, et je raconterai ce qu'il a fait à mon âme.
17 Je l'ai invoqué de ma bouche, et il a été exalté par ma langue.
18 Si j'eusse pensé quelque iniquité dans mon cœur, le Seigneur ne m'eût point écouté.
19 Mais, certainement, Dieu m'a écouté, et il a été attentif à la voix de ma requête.
20 Béni soit Dieu ! qui n'a point rejeté ma requête, ni éloigné de moi sa bonté.

REFLEXIONS

Ce psaume nous engage :

I. À célébrer la puissance et la grandeur de Dieu dont on voit des preuves dans les merveilles qu'il a faites de tout temps en faveur de son église, tant sous le vieux Testament que sous le Nouveau.

II. Nous y apprenons que Dieu pour éprouver les fidèles les abandonne quelquefois au pouvoir

des méchants et *qu'il les fait passer par le feu et par l'eau*, c'est-à-dire par toutes sortes d'afflictions et de dangers, qu'il en use ainsi pour les éprouver et pour les purifier, mais qu'enfin il les en retire et leur accorde du repos.
III. L'exemple du prophète nous enseigne que quand Dieu nous a délivrés de quelque danger, notre devoir est de lui en rendre grâce, de raconter ses bontés, d'exciter nos prochains à le louer avec nous et surtout de nous acquitter religieusement des vœux et des promesses que nous lui avons faits dans notre détresse.
IV. Il faut bien remarquer ces paroles du psalmiste *Si j'eusse pensé quelque chose de mauvais dans mon cœur, le Seigneur ne m'eût point écouté.*
Elles nous apprennent que le Seigneur ne reçoit point les prières des méchants et que si nous voulons qu'il nous exauce, il faut que notre cœur soit droit et pur devant lui et que nous ayons un attachement sincère et inviolable pour son service et pour les intérêts de sa gloire.

PSAUME LXVII
Le peuple d'Israël prie Dieu de le bénir et souhaite que Dieu soit loué et célébré par tous les peuples du monde.

1 Psaume, ou cantique, donné au maître chantre, pour le chanter sur Néguinoth.
2 Dieu ait pitié de nous, et nous bénisse, et fasse luire sa face vers nous ! (Sélah.)
3 afin que ta voie soit connue dans la terre, et ta délivrance parmi toutes les nations.
4 Les peuples te célébreront, ô Dieu ! tous les peuples te célébreront.
5 Les nations se réjouiront et chanteront de joie, car tu jugeras les peuples en équité, et tu conduiras les nations sur la terre. (Sélah.)
6 Les peuples te célébreront, ô Dieu ! tous les peuples te célébreront.
7 La terre produira son fruit ; Dieu, notre Dieu, nous bénira.
8 Dieu nous bénira, et toutes les extrémités de la terre le craindront.

REFLEXIONS
Ce Psaume nous engage à ces deux devoirs :
Le premier est de regarder la bénédiction de Dieu comme la source de tous les biens temporels et spirituels qui peuvent nous rendre heureux et de l'implorer continuellement par ce vœu du prophète *Dieu ait pitié de nous et nous bénisse et fasse luire sa face sur nous.*
Le second, de former ce souhait et de faire cette prière, non seulement pour nous, mais aussi pour tous les peuples du monde afin que Dieu se fasse connaître à eux et qu'il soit célébré par toutes les nations. C'est une prière qui nous convient encore mieux qu'elle ne convenait aux Israélites, puisque c'est dans les temps de l'Évangile que les divers peuples de la terre ont dû être éclairés de la connaissance de Dieu et enrichis de ses bénédictions par Jésus-Christ.

PSAUME LXVIII
David célèbre la puissance du Seigneur dont il avait donné des marques en détruisant les ennemis de son peuple, en les conduisant dans le désert et en l'établissant dans le pays de Canaan où ce peuple jouissait d'une parfaite prospérité sous la protection de Dieu. Ce Psaume fut prononcé lorsque l'arche de l'alliance fut transportée à Jérusalem. Il est en partie prophétique et il contient diverses choses qui se rapportent à Jésus-Christ et à son règne.

1 Psaume, ou cantique de David, donné au maître chantre, pour le chanter.
2 Que Dieu se lève, et ses ennemis seront dispersés, et ceux qui le haïssent s'enfuiront de devant lui.
3 Tu les chasseras comme la fumée est chassée par le vent ; et comme la cire se fond au feu, ainsi périront les méchants devant Dieu.

4 Mais les justes se réjouiront et s'égaieront devant Dieu et tressailliront de joie.
5 Chantez à Dieu, psalmodiez son nom, exaltez celui qui est monté sur les cieux ; son nom est L'ETERNEL, réjouissez-vous-en sa présence.
6 Il est le père des orphelins, et le juge des veuves ; Dieu est dans la demeure de sa sainteté.
7 Dieu fait habiter en famille ceux qui étaient seuls ; il délivre ceux qui étaient enchaînés, mais les rebelles demeurent dans un désert.
8 O Dieu ! quand tu sortis devant ton peuple, quand tu marchais par le désert.
9 la terre trembla, même les cieux fondirent en eaux, pour la présence de Dieu ; et ce mont de Sinaï, pour la présence de Dieu, du Dieu d'Israël.
10 O Dieu ! tu as fait dégoutter abondamment la pluie sur ton héritage, et quand il était épuisé, tu l'as rétabli.
11 Ton troupeau s'y est tenu, tu fournis de tes biens l'affligé, ô Dieu !
12 Le Seigneur a donné de quoi parler ; les messagères de bonnes nouvelles ont été une grande armée.
13 Les rois des armées s'en sont fuis, ils s'en sont fuis ; et celle qui demeurait dans la maison, a partagé leurs dépouilles.
14 Quand vous auriez couché entre les chenets arrangés, vous brillerez comme les ailes argentées d'un pigeon ; comme les ailes qui ont la couleur jaune du fin or.
15 Quand le Tout-Puissant dissipa les rois dans ce pays, il devint blanc comme la neige du mont de Tsalmon.
16 La montagne de Dieu est un mont de Basçan, une montagne élevée, un mont de Basçan.
17 Pourquoi vous élevez-vous, montagnes bossues ? Dieu a choisi cette montagne pour y habiter, et l'Eternel y demeurera à jamais.
18 La cavalerie de Dieu se compte par vingt-mille, par des milliers redoublés. Le Seigneur est parmi eux ; c'est un autre Sinaï en sainteté.
19 Tu es monté en haut, tu as mené captifs les prisonniers, tu as pris des dons pour les distribuer entre les hommes, et même entre les rebelles, afin qu'ils demeurent dans le lieu de l'Eternel notre Dieu.
20 Béni soit le Seigneur, qui nous comble chaque jour de ses biens : le Dieu fort est notre délivrance ! (Sélah.)
21 Le Dieu fort est notre Dieu fort pour nous délivrer, et la délivrance de la mort vient de l'Eternel notre Seigneur.
22 Certainement, Dieu percera la tête de ses ennemis, et le sommet de la tête chevelue de celui qui marche dans les vices.
23 Le Seigneur a dit : Je les ferai revenir de Basçan, et je les ramènerai du profond de la mer ;
24 afin que ton pied et la langue de tes chiens s'enfoncent dans le sang de chacun de tes ennemis.
25 O Dieu ! ils ont vu tes démarches, les démarches de mon Dieu, de mon Roi, qui demeure dans le sanctuaire.
26 Les chantres allaient devant, ensuite les joueurs d'instruments, et au milieu les jeunes filles qui jouaient du tambour.
27 Bénissez Dieu dans les assemblées ; bénissez le Seigneur, vous qui descendez d'Israël comme de votre source !
28 C'est là que Benjamin le petit a dominé sur eux, que les principaux de Juda se sont assemblés avec les principaux de Zabulon et les principaux de Nephthali.
29 C'est ton Dieu qui t'a donné cette force ; ô Dieu ! fortifie-nous ; c'est toi qui as fait ceci.
30 Les rois t'apporteront des présents dans ton temple, qui est à Jérusalem.
31 Réprime les bêtes sauvages des roseaux, l'assemblée des forts taureaux, avec les veaux des peuples, et ceux qui sont parés de lames d'argent. Il a dissipé les peuples qui ne demandent que la guerre.
32 De grands seigneurs viendront d'Egypte ; les Cusciens se hâteront d'étendre leurs mains

vers Dieu.
33 Royaumes de la terre, chantez à Dieu, psalmodiez au Seigneur ! (Sélah.)
34 A celui qui est porté sur les cieux des cieux, dès le commencement, et qui fait retentir sa voix avec force.
35 Célébrez la force de Dieu ; sa magnificence est sur Israël, et sa force dans les nues.
36 O Dieu ! tu es redouté dans tes sanctuaires. Le Dieu fort d'Israël est celui qui donne force et puissance à son peuple. Béni soit Dieu !

REFLEXIONS

On peut remarquer en général dans ce Psaume que Dieu a déployé dans tous les temps sa puissance en faveur de son peuple en le protégeant contre ses ennemis et en le comblant de ses grâces. C'est ce qu'il a fait pour l'église chrétienne aussi bien que pour le peuple d'Israël. Ce qui est dit dans ce cantique de la protection dont Dieu couvrait le mont de Sion contre les attaques des peuples voisins doit nous assurer que l'église subsistera à jamais malgré les efforts du monde et de l'enfer. Il y a deux oracles remarquables dans ce Psaume. Le premier est celui-ci : *Tu es monté en haut, tu as mené captifs les prisonniers, tu as pris des dons pour les distribuer aux hommes*. L'autre oracle prédit que les rois et les peuples les plus éloignés viendront adorer le vrai Dieu. La première de ces prophéties s'accomplit lorsque notre Seigneur monta au Ciel, comme Saint Paul le montre dans Éphésiens IV où il cite cette prophétie, l'appliquant à l'ascension de Jésus-Christ et aux dons qu'il a répandus sur son église par sa parole et par son esprit. Et la seconde a été vérifiée par la conversion des divers peuples du monde qui ont crû à l'Évangile, mais elle le sera de manière plus parfaite dans les temps à venir. C'est aussi ce qui doit faire le sujet de nos actions de grâces, de nos vœux et de nos espérances.

PSAUME LXIX

Le roi David se trouvant dans une grande affliction fait trois choses dans ce Psaume :
I. Il prie Dieu d'avoir pitié de lui et de venir à son aide et il représente l'extrémité où il était réduit par la haine et par la malice de ses ennemis. II. Il leur dénonce la colère de Dieu. III. Il finit par des louanges et par des actions de grâces.

1 Psaume de David, donné au maître chantre, pour le chanter sur Sçosçannim.
2 Délivre-moi, ô Dieu ! car les eaux sont entrées jusque dans mon âme.
3 Je suis enfoncé dans un bourbier profond, dans lequel je ne puis prendre pied ; je suis entré au plus profond des eaux, et les eaux débordées m'entraînent.
4 Je suis las de crier, mon gosier en est asséché, mes yeux sont consumés pendant que j'attends mon Dieu.
5 Ceux qui me haïssent sans cause, passent en nombre les cheveux de ma tête, et ceux qui tâchent de me ruiner, et qui sont mes ennemis sans sujet, se sont fortifiés. J'ai rendu ce que je n'avais point ravi.
6 O Dieu ! tu connais ma folie, et mes fautes ne te sont point cachées.
7 O Seigneur, Eternel des armées ! que ceux qui s'attendent à toi ne soient pas rendus honteux à cause de moi ; que ceux qui te cherchent ne soient pas confus à cause de moi, ô Dieu d'Israël !
8 Car c'est à cause de toi que j'ai souffert de l'opprobre, et que la honte a couvert ma face.
9 Je suis devenu étranger à mes frères, et un homme de dehors aux enfants de ma mère.
10 Car le zèle de ta maison m'a rongé, et les blâmes de ceux qui te blâmaient sont tombés sur moi.
11 Et j'ai pleuré en jeûnant ; mais cela m'est tourné en opprobre.
12 J'ai aussi pris un sac pour vêtement ; mais j'ai été le sujet de leurs railleries.
13 Ceux qui sont assis à la porte discourent de moi ; je sers de chanson à ceux qui boivent la cervoise.

14 Mais, pour moi, ô Eternel ! ma requête s'adresse à toi, ô Dieu ! Il y a un temps de ta faveur, selon la grandeur de ta bonté ; réponds-moi et me délivre selon ta fidélité.
15 Retire-moi de ce bourbier, et que je n'y enfonce point ; que je sois délivré de ceux qui me haïssent, et des eaux profondes.
16 Que le fil des eaux débordées ne m'emporte pas ; que le gouffre ne m'engloutisse pas, et que le puits ne ferme pas son ouverture sur moi.
17 Eternel ! exauce-moi ; car ta faveur est bonne ; tourne ton visage vers moi, selon la grandeur de tes compassions ;
18 et ne cache point ta face de ton serviteur, car je suis en détresse ; hâte-toi ; exauce-moi.
19 Approche-toi de mon âme, rachète-la ; délivre-moi à cause de mes ennemis.
20 Toi-même, tu connais l'opprobre, la honte et l'ignominie dont je suis couvert ; tous mes ennemis sont devant toi.
21 L'opprobre m'a rompu le cœur, et je suis languissant ; j'ai attendu quelque compassion, mais il n'y en a point eu ; et des consolateurs, mais je n'en ai point trouvé.
22 Et ils m'ont donné du fiel à mon repas, et dans ma soif ils m'ont abreuvé de vinaigre.
23 Leur table sera un lacet devant eux, et leur prospérité leur sera un piège.
24 Leurs yeux seront tellement obscurcis qu'ils n'en pourront pas voir, et tu feras continuellement trembler leurs reins.
25 Tu répandras ton indignation sur eux, et l'ardeur de ta colère les saisira.
26 Leur demeure sera désolée, et il n'y aura personne qui habite dans leurs tentes.
27 Car ils persécutent celui que tu avais frappé, et font leurs contes de la douleur de ceux que tu avais blessés.
28 Tu leur mettras iniquité sur iniquité, et ils n'auront point de part à ta bonté.
29 Ils seront effacés du livre de vie, et ils ne seront point écrits avec les justes.
30 Pour moi, je suis affligé et dans la douleur ; mais ta délivrance, ô Dieu ! m'élèvera dans une haute retraite.
31 Je louerai le nom de Dieu par un cantique, et je le magnifierai par mes louanges ;
32 et cela plaira plus à l'Eternel qu'un taureau et qu'un veau ayant des cornes et l'ongle divisé.
33 Les débonnaires le verront et s'en réjouiront, et votre cœur vivra, ô vous qui cherchez Dieu !
34 Car l'Eternel exauce les misérables et il n'a point négligé ses prisonniers.
35 Que les cieux et la terre le louent, les mers et tout ce qui s'y meut.
36 Car Dieu délivrera Sion, et bâtira les villes de Juda ; on y habitera et on les possédera ;
37 et la postérité de ses serviteurs la possédera, et ceux qui aiment son nom y demeureront.

REFLEXIONS

David parait ici engagé dans une profonde affliction et dans un état où il n'y avait presque plus de ressource pour lui. C'est là un exemple qui prouve qu'il peut arriver aux enfants de Dieu d'être accablés de maux et en particulier d'être exposés à la haine et au mépris du monde à cause du zèle qu'ils ont pour Dieu et pour sa gloire. Mais les prières et les actions de grâces que David joint à ses plaintes montrent que les fidèles espèrent en Dieu dans leurs plus grandes détresses, qu'ils l'invoquent à leur aide avec ardeur, avec humilité et avec confiance et que non seulement après leur délivrance, mais même avant que d'être délivrés, ils le louent et lui rendent grâces du secours qu'ils attendent de sa bonté. Il faut considérer que si David parle en des termes qui semblent marquer qu'il demandait la punition de ses ennemis, ce ne sont pas proprement des imprécations qu'il fait contre eux, ce sont des prédictions plutôt que des souhaits, ainsi ce qu'il dit ne nous autorise point à souhaiter du mal à qui que ce soit, ni à solliciter la vengeance divine contre ceux qui nous en font. Enfin, il faut savoir que David parle dans ce Psaume comme type de Jésus-Christ. On y voit le zèle de notre Seigneur pour la gloire de Dieu, le mépris qu'il a souffert, le fiel et le vinaigre qu'on lui présenta sur la croix, la fin de Judas, l'endurcissement et la réjection des Juifs. C'est ce qui paraît par les citations que les

Apôtres font dans le Nouveau Testament de divers endroits de ce Psaume.

PSAUME LXX
David étant poursuivi par ses ennemis prie le Seigneur de venir à son secours.

1 Psaume de David, pour servir de mémorial, donné au maître chantre, pour le chanter.
2 O Dieu ! hâte-toi de me délivrer, ô Dieu ! hâte-toi de venir à mon aide.
3 Que ceux-là soient honteux et rougissent, qui cherchent mon âme, et que ceux qui prennent plaisir à mon mal, retournent en arrière et soient confus.
4 Que ceux qui s'encouragent mutuellement à m'attaquer retournent en arrière, pour le salaire de la honte qu'ils m'ont faite.
5 Que tous ceux qui te cherchent s'égaient et se réjouissent en toi ; et que ceux qui aiment ta délivrance, disent toujours : Que Dieu soit magnifié !
6 Je suis affligé et misérable ; ô Dieu ! hâte-toi de venir à moi, tu es mon aide et mon libérateur ; ô Eternel ! ne tarde point.

REFLEXIONS
Ce Psaume nous apprend que Dieu vient au secours de ceux qui sont persécutés injustement, que l'attente des juste affligés n'est jamais vaine et que les délivrances qu'il leur accorde sont pour eux et pour tous les fidèles une occasion de se réjouir en lui et de célébrer ses bontés.

PSAUME LXXI
Le roi David prononça ce Psaume étant déjà vieux et apparemment lors de la révolte de son fils Absalom. Il prie Dieu de le délivrer et de lui faire éprouver cette même bonté dont il avait ressenti les effets dès sa jeunesse, il se plaint de l'inhumanité et des insultes de ses ennemis et dans l'assurance où il est que Dieu le protègera, il est rempli d'une sainte joie et il fait le vœu de le bénir à jamais.

1 Eternel ! je me suis retiré vers toi, que je ne sois jamais confus.
2 Délivre-moi par ta justice, et me fais échapper ; tourne ton oreille vers moi, et me sauve.
3 Sois pour moi un rocher de retraite, afin que je m'y puisse toujours retirer ; tu as ordonné que je fusse sauvé ; car tu es mon rocher et ma forteresse.
4 Mon Dieu ! délivre-moi de la main du pervers et de l'oppresseur.
5 Car tu es mon attente, Seigneur Eternel ! et ma confiance dès ma jeunesse.
6 Je me suis appuyé sur toi dès ma naissance ; c'est toi qui m'as tiré des entrailles de ma mère ; tu as toujours été le sujet de mes louanges.
7 J'ai été regardé par plusieurs comme un monstre ; tu es ma forte retraite.
8 Que ma bouche soit remplie chaque jour de ta louange et de ta magnificence.
9 Ne me rejette point dans le temps de ma vieillesse ; ne m'abandonne point maintenant que ma force est défaillie.
10 Car ceux qui me haïssent ont parlé de moi, et ceux qui épient mon âme ont pris conseil ensemble ;
11 disant : Dieu l'a abandonné ; poursuivez-le, et le saisissez ; car il n'y a personne qui le délivre.
12 Ô Dieu ! ne t'éloigne point de moi ; mon Dieu ! hâte-toi de venir à mon aide.
13 Que ceux qui sont ennemis de mon âme, soient honteux et défaits ; que ceux qui cherchent mon mal, soient couverts d'opprobre et de honte.
14 Mais moi, j'attendrai toujours, et je te louerai de plus en plus.
15 Ma bouche racontera chaque jour ta justice et ta délivrance, bien que je ne sache pas le nombre de tes faveurs.

16 Je marcherai dans la force du Seigneur Éternel ; je ne raconterai que ta justice.
17 Ô Dieu ! tu m'as enseigné dès ma jeunesse, et jusqu'ici j'ai annoncé tes merveilles.
18 Et je le ferai encore jusqu'à la vieillesse, même jusqu'à la vieillesse toute blanche ; ô Dieu ! ne m'abandonne point, jusqu'à ce que j'aie annoncé ton bras à cette génération, et ta puissance à tous ceux qui viendront après moi,
19 et ta justice, ô Dieu ! qui est élevée, parce que tu as fait de grandes choses. Ô Dieu ! qui est semblable à toi,
20 qui m'ayant fait voir plusieurs détresses et *plusieurs* maux, m'as rendu la vie, et m'as fait remonter des abîmes de la terre ?
21 Tu accroîtras ma grandeur, et tu me consoleras encore.
22 Aussi, mon Dieu ! je te célébrerai, pour l'amour de ta vérité, avec l'instrument du luth ; ô Saint d'Israël ! je te psalmodierai avec la harpe.
23 Mes lèvres et mon âme, que tu auras rachetées, chanteront de joie ; je te psalmodierai.
24 Ma langue aussi parlera chaque jour de ta justice, parce que ceux qui cherchent mon mal seront honteux et rougiront.

REFLEXIONS

Nous devons apprendre d'ici :

I. Que ceux qui se confient en Dieu ne sont jamais confus et qu'ils peuvent se retirer vers lui dans tous leurs besoins avec une parfaite assurance en son secours, mais afin que cette confiance soit bien fondée, il faut avoir les mêmes sentiments de piété que David fait paraître dans ce cantique.

II. Comme ce prince pour se consoler et pour s'animer à louer Dieu rappelait dans son esprit les bienfaits qu'il avait reçus de lui par le passé, nous devons aussi conserver le souvenir des grâces que Dieu nous a accordées dès notre jeunesse et pendant tout le cours de notre vie. On trouve dans cette méditation des sujets de joie et de reconnaissance et des motifs de consolation et d'assurance pour l'avenir et c'est là ce qui doit surtout occuper les personnes qui, comme David, sont dans un âge avancé.

III. Le devoir de ceux qui ont passé par de grandes afflictions et que Dieu en a heureusement tirés est d'admirer et de célébrer les bontés du Seigneur envers eux comme le faisait David lorsqu'il disait : *Ô Dieu, qui est semblable à toi, qui m'ayant fait voir plusieurs détresses et plusieurs maux m'as rendu la vie et m'a fait remonter des abîmes de la terre !* C'est ainsi que comblés des faveurs de Dieu et surtout de ses grâces spirituelles, nous devons bénir son saint nom en toutes choses et publier sans cesse les merveilles de sa miséricorde.

PSAUME LXXII

Ce Psaume fut composé lorsque Salomon fut établi roi. David y prie Dieu de donner à Salomon son fils la sagesse et la justice dont il avait besoin pour gouverner ses sujets. On y voit ensuite une description de la gloire et de l'étendue du royaume de Salomon et de la félicité dont le peuple d'Israël jouirait sous sa domination. C'est ici que finit le second livre des Psaumes.

1 Pour Salomon.
Ô Dieu ! donne tes jugements au roi, et ta justice au fils du roi.
2 Qu'il juge ton peuple avec justice, et avec équité les tiens qui seront affligés.
3 Que les montagnes produisent la paix pour le peuple, et les coteaux la justice.
4 Qu'il fasse droit aux affligés d'entre le peuple ; qu'il délivre les enfants du misérable, et qu'il humilie l'oppresseur.
5 Ils te craindront, tant que le soleil et la lune dureront dans tous les âges.
6 Il descendra comme la pluie après le regain, et comme la menue pluie après l'herbe fauchée de la terre.

7 Le juste fleurira en son temps, et il y aura une abondance de paix, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de lune.
8 Il dominera depuis une mer jusqu'à l'autre, et depuis le fleuve jusqu'aux extrémités de la terre.
9 Les habitants des déserts se prosterneront devant lui, et ses ennemis lécheront la poussière.
10 Les rois de Tarscis et des îles lui présenteront des dons ; les rois de Schéba et de Séba lui apporteront des présents.
11 Tous les rois aussi se prosterneront devant lui ; toutes les nations le serviront.
12 Car il délivrera le misérable qui criera à lui, et l'affligé, et celui qui n'a personne qui l'aide.
13 Il aura compassion du pauvre et du misérable, et il sauvera les âmes des malheureux.
14 Il garantira leur âme de la fraude et de la violence, et leur sang sera précieux devant ses yeux.
15 Il vivra donc, et on lui donnera de l'or de Schéba ; on priera pour lui continuellement, et on le bénira chaque jour.
16 Une poignée de froment étant semée dans la terre, au sommet des montagnes, le fruit qu'elle produira fera du bruit comme le Liban ; et les hommes fleuriront par les villes, comme l'herbe de la terre.
17 Sa renommée durera à toujours ; sa réputation ira de père en fils, tant que le soleil durera, et on sera béni en lui ; toutes les nations le publieront heureux.
18 Béni soit l'Éternel Dieu, le Dieu d'Israël, qui fait seul des choses merveilleuses.
19 Béni soit aussi éternellement le nom de sa gloire, et que toute la terre soit remplie de sa gloire ! Amen, oui, Amen.
20 Ce sont ici les dernières requêtes de David, fils d'Isaï.

REFLEXIONS

Il y a deux sortes de considérations à faire sur ce Psaume.

I. Les vœux que David faisait pour la prospérité du règne de Salomon nous apprennent qu'il est d'une grande conséquence que les peuples et les rois eux-mêmes demandent à Dieu que ceux qui gouvernent les états aient en partage la justice, la sagesse, la clémence et toutes les autres vertus qui leur sont nécessaires et qu'afin qu'un peuple soit heureux et bien gouverné, ce n'est pas assez qu'il ait un prince puissant et qu'il vive dans l'abondance, mais qu'il faut surtout que la justice y soit exercée, que les méchants soient punis et que les innocents et les gens de bien soient protégés.

II. Il faut remarquer que la plupart des choses qui sont contenues dans ce Psaume conviennent plus parfaitement au règne de notre Seigneur qu'à celui de Salomon puisque Jésus-Christ devait être ce roi glorieux qui s'assujettirait les peuples les plus éloignés, dont le règne durerait jusqu'à la fin du monde et sous l'empire duquel les hommes jouiront d'une parfaite félicité et seraient comblés des plus précieuses bénédictions du Ciel. Nous avons donc dans ce Psaume la description de notre bonheur et c'est ce qui doit nous mettre dans la bouche ces louanges par où David finit ce cantique : *Béni soit l'Éternel, le Dieu d'Israël, qui seul fait des choses merveilleuses ! Béni soit aussi éternellement le nom de sa gloire et que toute la terre soit remplie de sa gloire ! Amen, oui, amen.*

PSAUME LXXIII

Asaph représente dans ce Psaume, que voyant la prospérité des méchants et le triste état des gens de bien, il avait été fortement ébranlé par cette tentation, mais qu'après avoir médité sur les voies du Seigneur, il avait reconnu que la prospérité des impies les conduits à une misère éternelle, d'où il avait conclu que tout son bonheur consistait à s'attacher à Dieu seul. Ce Psaume doit être bien considéré à cause des instructions et des sentiments de piété qu'il renferme.

1 Psaume d'Asaph.
Certainement, Dieu est bon à Israël, savoir, à ceux qui sont nets de cœur.
2 Pour moi, mes pieds m'ont presque manqué, et il s'en est peu fallu que mes pas n'aient glissé.
3 Car j'ai porté envie aux insensés, voyant la prospérité des méchants.
4 Parce qu'ils ne sont point liés jusqu'à leur mort ; mais leur force est en son entier.
5 Lorsque les hommes sont en travail, ils n'y sont point ; et ils ne sont point frappés avec les autres hommes.
6 C'est pourquoi l'orgueil les environne comme un collier, et un ornement de violence les couvre.
7 Les yeux leur sortent de graisse ; ils surpassent les désirs de leur cœur.
8 Ils sont dissolus, et parlent malicieusement d'opprimer ; ils parlent avec élévation et fierté.
9 Ils portent leur bouche jusqu'au ciel, et leur langue parcourt toute la terre.
10 C'est pourquoi, son peuple en revient à ceci, quand on leur fait boire en abondance les eaux de l'affliction ;
11 et ils disent : Comment le Dieu fort connaîtrait-il, et comment y aurait-il de la connaissance dans le Très-Haut ?
12 Voilà, ceux-ci sont méchants, et étant à leur aise en ce monde, ils acquièrent de plus en plus des richesses.
13 Certainement, c'est en vain que j'ai purifié mon cœur, et que j'ai lavé mes mains dans l'innocence ;
14 car j'ai été battu tous les jours, et mon châtiment revenait tous les matins.
15 Mais quand je disais : J'en parlerai ainsi ; voilà, j'étais infidèle à la génération de tes enfants.
16 Toutefois, j'ai tâché à connaître cela ; mais il m'a semblé fort fâcheux ;
17 jusqu'à ce que je sois entré dans les sanctuaires du Dieu fort, et que j'aie considéré la fin de ces gens-là.
18 Certainement, tu les as mis en des lieux glissants ; tu les fais tomber en des précipices.
19 Comment ont-ils été détruits, en un moment ? comment sont-ils péris et ont-ils été consumés de frayeur ?
20 *Ils sont* comme un songe quand on s'est réveillé. Seigneur ! tu mettras en mépris leur éclat apparent, quand tu te réveilleras.
21 Or, quand mon cœur s'aigrissait ainsi, et que je me tourmentais dans mes pensées,
22 alors, j'étais abruti, et je n'avais aucune connaissance ; j'étais devant toi comme les bêtes.
23 Je serai donc toujours avec toi ; tu m'as pris par la main droite ;
24 tu me conduiras par ton conseil, et puis tu me recevras dans la gloire.
25 Quel autre que toi ai-je dans le ciel ? Je n'ai pris plaisir sur la terre qu'en toi.
26 Ma chair et mon cœur défaillaient ; mais Dieu est le rocher de mon cœur et mon partage à toujours.
27 Car, voilà, ceux qui s'éloignent de toi, périront ! Tu retrancheras tous ceux qui se détournent de toi.
28 Mais pour moi, d'approcher de Dieu, c'est tout mon bien ; j'ai assis ma retraite sur le Seigneur l'Éternel, afin que je raconte tous tes ouvrages.

REFLEXIONS

Ce Psaume nous enseigne comment il faut juger de la prospérité des méchants et des afflictions des gens de bien.

On ne doit jamais croire que les impies qui vivent en ce monde dans la joie et dans l'abondance et qui y accomplissent leurs désirs soient véritablement heureux et que les justes qui sont affligés et misérables servent Dieu en vain. Asaph nous a appris que pour résister à cette tentation qui est très dangereuse, il faut entrer dans la méditation de la parole de Dieu et des voies de la providence. Qu'alors on reconnait que la félicité des mondains est vaine, qu'elle

passe en très peu de temps et qu'ils sont dans des lieux glissants d'où ils tombent soudainement dans des précipices.
Si nous joignons à ces considérations les lumières que l'Évangile nous donne sur l'état à venir tant des bons que des méchants, nous ne serons jamais ébranlés, ni par l'état heureux et florissant des impies, ni par les souffrances des justes. Et au lieu d'être tentés d'abandonner la crainte du Seigneur nous nous attacherons de plus en plus à lui par une foi vive et par ces sentiments d'amour et de confiance qu'Asaph exprime quand il dit *: Je serai toujours avec toi, tu m'as pris par la main droite, tu me conduiras par ton conseil et tu me recevras dans la gloire. Quel autre ai-je dans le Ciel ? Je n'ai pris plaisir sur la terre qu'en toi, approcher de Dieu, c'est tout mon bien.*

PSAUME LXXIV
Ce Psaume fut composé à l'occasion de la ruine du temple de Jérusalem et l'église judaïque y fait deux choses :
I. Elle parle de la destruction et de l'embrasement du temple et du triste état où elle était réduite dans la captivité, étant privée des marques de l'alliance de Dieu et de sa grâce.
II. Elle implore le secours du Seigneur et elle se console par la considération des délivrances qu'il avait envoyées autrefois à son peuple et des marques qu'il donne de sa toute puissance dans l'ordre du monde et dans le cours ordinaire de la nature.

1 Maskil d'Asaph.
Ô Dieu ! pourquoi nous as-tu rejetés pour jamais ? Et pourquoi ta colère fume-t-elle contre le troupeau de ta pâture ?
2 Souviens-toi de ton assemblée, que tu t'étais acquise d'ancienneté. Tu avais racheté cette montagne de Sion, en laquelle tu as habité, pour être la portion de ton héritage.
3 Avance tes pas vers les masures de perpétuelle durée ; l'ennemi a tout désolé dans le lieu saint.
4 Tes ennemis ont rugi au milieu de tes synagogues ; ils y ont mis leurs enseignes pour enseignes.
5 Là chacun d'eux se faisait voir, élevant les haches à travers le bois entrelacé.
6 Et maintenant, avec des cognées et des marteaux, ils ont brisé toutes ses sculptures.
7 Ils ont mis en feu tes sanctuaires, et ils ont profané le pavillon dédié à ton nom, le renversant par terre.
8 Ils ont dit en leur cœur : Saccageons-les tous ensemble. Ils ont brûlé toutes les synagogues du Dieu fort dans le pays.
9 Nous ne voyons plus nos signes ; il n'y a plus de prophètes, et il n'y a plus personne avec nous qui sache jusqu'à quand nos maux dureront.
10 Ô Dieu ! jusqu'à quand l'ennemi te couvrira-t-il d'opprobres ? Et l'adversaire méprisera-t-il ton nom à jamais ?
11 Pourquoi retires-tu ta main et ta droite ? Consume-les, la tirant du milieu de ton sein.
12 Dieu est mon Roi de tout temps ; il fait des délivrances au milieu de la terre.
13 Tu as fendu la mer par ta force, tu as cassé les têtes des baleines sur les eaux.
14 Tu as brisé les têtes du Léviathan, tu l'as donné en viande au peuple des habitants des déserts.
15 Tu as ouvert les fontaines et les fleuves, tu as fait tarir les grosses rivières.
16 A toi est le jour, à toi aussi est la nuit ; tu as établi la lumière et le soleil.
17 Tu as posé toutes les limites de la terre ; tu as formé l'été et l'hiver.
18 Souviens-toi de ceci, que c'est l'ennemi qui a blâmé l'Éternel, et qu'un peuple insensé a outragé ton nom.
19 N'abandonne point aux bêtes sauvages l'âme de ta tourterelle ; n'oublie point pour toujours la troupe de tes affligés.
20 Regarde à ton alliance ; car la terre est couverte de ténèbres épaisses, et remplie de cabanes

de violence.
21 Que celui qui est abattu ne s'en retourne pas confus ; que l'affligé et le pauvre louent ton nom.
22 Ô Dieu ! lève-toi ; débats ta cause, souviens-toi de l'opprobre qui t'est fait tous les jours par l'insensé.
23 N'oublie pas le cri de tes adversaires ; le bruit de ceux qui s'élèvent contre toi monte continuellement.

REFLEXIONS

Ce Psaume nous oblige à faire ces quatre réflexions principales :
La première que l'église a été de tout temps, exposée à la persécution et qu'ainsi il ne faut pas être surpris si l'église chrétienne a été persécutée et si elle l'est encore quelquefois. La seconde, que ce fut pour punir les Juifs de l'abus qu'ils avaient fait de son service que Dieu permit que le temple fût brûlé et qu'ils fussent eux-mêmes emmenés en captivité par les idolâtres. C'est pour les mêmes raisons qu'il a souvent livré son église au pouvoir des persécuteurs et qu'il prive le peuple du chandelier de sa parole. Quand Dieu afflige ainsi l'église, son dessein est de la châtier, de l'éprouver et de la purifier.
La troisième réflexion est que lorsque Dieu paraît le plus irrité contre son peuple, il ne l'abandonne pourtant pas, mais qu'il se souvient toujours de son alliance et qu'il le délivre enfin par sa puissance et par sa bonté. C'est ce qui est toujours arrivé et ce fut ce que les Juifs éprouvèrent lorsque Dieu les ramena de la captivité de Babylone et qu'ils rebâtirent le temple de Jérusalem dont ils déplorent la ruine dans ce Psaume.
Enfin, comme le prophète gémissait sur la désolation du temple et des Juifs et formait des vœux ardents pour leur rétablissement, les chrétiens doivent être vivement touchés des maux de l'église et prier continuellement pour sa délivrance et pour sa prospérité.

PSAUME LXXV

L'auteur de ce Psaume, loue Dieu de ce qu'après plusieurs travers il l'avait affermi dans son royaume et il fait vœu de le gouverner justement et de réprimer les méchants et les orgueilleux. Il montre aussi que Dieu conduit toutes choses, qu'il élève les uns, qu'il abaisse les autres et qu'en qualité de juge du monde, il punit les pécheurs et protège les gens de bien.

1 Psaume d'Asaph, qui est un cantique, donné au maître chantre pour le chanter sur Al-tascheth.
2 Ô Dieu ! nous t'avons célébré, nous t'avons célébré, et ton nom est près de nous ; tes merveilles seront racontées.
3 Quand j'aurai trouvé le temps propre, je jugerai justement.
4 Le pays s'écoulait, et tous ceux qui y habitent ; mais j'ai affermi ses colonnes. (Sélah.)
5 J'ai dit aux insensés : Ne faites plus les insensés ; et aux méchants : N'élevez plus la corne.
6 N'élevez plus votre corne en haut, et ne parlez plus avec un cou endurci.
7 Car l'élévation ne vient point de l'Orient, ni de l'Occident, ni du désert.
8 C'est Dieu qui gouverne ; il abaisse l'un, et élève l'autre.
9 Car il y a une coupe dans la main de l'Eternel, et le vin rugit dedans, elle est pleine de mixtion, et il en verse. Certainement, tous les méchants de la terre en suceront les lies, et les boiront.
10 Et moi, j'en ferai le récit à toujours, je psalmodierai au Dieu de Jacob.
11 Et je retrancherai toutes les forces des méchants ; mais les forces du juste seront élevées.

REFLEXIONS

Voici les instructions que ce Psaume renferme.
I. Que c'est Dieu qui établit et qui affermis les rois et qui donne la paix aux états.
II. Que le devoir des rois et des princes et en général de tous ceux qui gouvernent est d'exercer

la justice et surtout de s'opposer aux méchants et aux orgueilleux et de protéger les innocents.
III. Qu'il ne faut point devenir fier dans la prospérité ni abuser du pouvoir que l'on a.
IV. Que l'élévation et l'abaissement des hommes procèdent de Dieu qui gouverne le monde sagement et justement par sa providence.
V. Et enfin que Dieu réserve aux méchants une juste et sévère punition et qu'il donne toujours aux gens de bien des témoignages de sa faveur.

PSAUME LXXVI
C'est ici un cantique d'actions de grâces qui fut prononcé à l'occasion de quelque grande victoire que Dieu avait accordée à son peuple et une exhortation à reconnaître la force et la grandeur de Dieu.

1 Psaume d'Asaph, qui est un cantique, donné au maître chantre, pour le chanter sur Néguinoth.
2 Dieu est connu dans la Judée, sa renommée est grande en Israël.
3 Son tabernacle est en Salem, et son domicile en Sion.
4 C'est là qu'il a rompu les arcs étincelants, le bouclier, l'épée et la bataille. (Sélah.)
5 Tu es resplendissant et magnifique sur les montagnes qui ont été en proie.
6 Les cœurs courageux ont été dépouillés ; ils ont dormi d'un profond sommeil ; et aucun de ces hommes vaillants n'a trouvé ses mains.
7 O Dieu de Jacob ! les chariots et les chevaux ont été assoupis quand tu les as menacés.
8 Tu es terrible, toi, et qui pourra subsister devant toi, dès que ta colère paraît ?
9 Tu as fait entendre du ciel le jugement ; la terre a été effrayée et s'est tenue en repos,
10 quand tu te levas, ô Dieu ! pour exécuter tes jugements, pour délivrer tous les débonnaires de la terre. (Sélah.)
11 Certainement, la fureur de l'homme tournera à ta louange ; tu achèveras de détruire le reste de ces furieux.
12 Vouez et rendez vos vœux à l'Eternel votre Dieu, vous tous qui l'environnez, et qu'on apporte des dons au Dieu redoutable.
13 Il retranche du monde les princes, et il est redoutable aux rois de la terre.

REFLEXIONS
On voit dans ce Psaume une magnifique description du pouvoir que Dieu avait déployé en faveur du peuple d'Israël dans un temps où ce peuple était attaqué par des ennemis puissants et redoutables.
De là nous devons conclure que Dieu étant toujours le même, il fera aussi toujours pour son église ce qu'il a fait autrefois et qu'ainsi elle ne doit craindre ni la colère, ni le pouvoir des hommes. Tous les fidèles peuvent prendre la même assurance en la protection et en l'amour de Dieu. Et c'est aussi ce qui doit engager à rendre nos vœux et nos hommages à ce grand Dieu et à révérer sa puissance infinie, selon que le prophète nous y exhorte dans ce Psaume.

PSAUME LXXVII
Le psalmiste décrit ici la grandeur des afflictions par où il avait passé et les combats qu'il avait endurés en lui-même, craignant que Dieu ne l'eût rejeté pour toujours. Il représente aussi comment il s'était consolé dans cet état en méditant sur la miséricorde de Dieu, sur ses promesses et sur les merveilles qu'il avait faites en faveur du peuple d'Israël.

1 Psaume d'Asaph, donné au maître chantre, d'entre les enfants de Jéduthun, pour le chanter.
2 Ma voix s'adresse à Dieu, et je crierai ; ma voix s'adresse à Dieu, et il m'écoutera.
3 J'ai cherché le Seigneur au jour de ma détresse ; ma main était étendue vers lui durant la nuit et ne cessait point ; mon âme refusait d'être consolée.

4 Je me souvenais de Dieu, et je me tourmentais ; je méditais, et mon esprit était transi. (Sélah.)
5 Tu avais retenu mes yeux dans les veilles ; j'étais étourdi, et je ne pouvais parler.
6 Je pensais aux jours d'autrefois et aux années des siècles passés.
7 Je me souvenais des cantiques que je chantais avec des instruments pendant la nuit ; je méditais en mon cœur, et mon esprit cherchait diligemment, et je disais :
8 Le Seigneur m'a-t-il rejeté pour toujours, et ne continuera-t-il plus à m'avoir pour agréable ?
9 Sa bonté est-elle défaillie pour jamais ? Sa parole a-t-elle pris fin pour toujours ?
10 Le Dieu fort a-t-il oublié d'avoir pitié ? A-t-il resserré ses compassions par son courroux ?
11 Puis j'ai dit : C'est bien ici ce qui m'affaiblit ; mais la droite du Souverain change.
12 Je me suis souvenu des exploits de l'Eternel ; même, je me suis souvenu de tes merveilles d'autrefois ;
13 et j'ai médité toutes tes œuvres ; et j'ai parlé de tes exploits, disant :
14 O Dieu ! ta voie est dans le sanctuaire ; qui est le Dieu fort et grand comme Dieu ?
15 Tu es le Dieu fort, qui fait des merveilles ; tu as fait connaître ta force parmi les peuples.
16 Tu as délivré ton peuple par ton bras, savoir, les enfants de Jacob et de Joseph. (Sélah.)
17 Les eaux t'ont vu, ô Dieu ! les eaux t'ont vu, et ont tremblé ; même, les abîmes en ont été émus.
18 Les nuées ont répandu des inondations d'eaux, les nuées ont fait retentir leur voix ; tes traits ont volé çà et là.
19 Le son de ton tonnerre était dans la rondeur de l'air, les éclairs ont éclairé la terre habitable, la terre en a été émue et en a tremblé.
20 Ton chemin a été par la mer, et tes sentiers dans les grosses eaux, et tes traces n'ont point été connues.
21 Tu as mené ton peuple comme un troupeau, sous la conduite de Moïse et d'Aaron.

REFLEXIONS

Il y a deux considérations à faire sur ce Psaume et elles regardent particulièrement ceux qui sont dans l'affliction.

I. Les plaintes et les gémissements du prophète montrent que des personnes, qui sont d'ailleurs agréables à Dieu, ont quelques fois de grands combats à soutenir et qu'elles se rencontrent dans d'extrêmes angoisses et dans un état où elles sont privées du sentiment de la grâce de Dieu, en sorte qu'il leur semble que Dieu les ait rejetées et qu'il ne les aime plus.

II. Ceux qui passent par de semblables épreuves peuvent apprendre d'ici, que pour ne pas succomber à la douleur, il faut méditer sur l'infinie miséricorde du Seigneur, sur la fermeté de son alliance et sur les marques qu'il a données en divers temps de son amour et de sa faveur envers son peuple et envers tous ses fidèles serviteurs. Mais les chrétiens trouvent encore de plus grands motifs de consolation dans la méditation de l'amour que Dieu nous a témoigné en Jésus-Christ et de tout ce que ce grand sauveur a souffert en son corps et en son âme pour nous racheter et pour nous réconcilier avec Dieu.

PSAUME LXXVIII

C'est ici un Psaume historique où l'on voit un abrégé de l'histoire du peuple d'Israël et un récit des grâces que Dieu avait accordées en différents temps à ce peuple, de leurs divers péchés, des punitions que Dieu avait déployées sur eux et en particulier de ce qui leur arriva lorsqu'ils furent vaincus et que l'arche de l'alliance fut prise par les Philistins, du temps d'Héli, souverain sacrificateur. Cette histoire s'étend depuis la sortie d'Égypte jusqu'au règne de David, auquel temps l'arche qui était auparavant à Soli et ensuite à Kirjatjébarim fut amenée à Jérusalem où le service de Dieu fut ensuite établi.

1 Maskil d'Asaph.

Mon peuple ! écoutez ma loi, prêtez l'oreille aux paroles de ma bouche.
2 J'ouvrirai ma bouche en similitudes ; je répandrai les choses cachées du temps passé ;
3 lesquelles nous avons ouïes et connues, et que nos pères nous ont racontées.
4 Nous ne les cacherons point à leurs enfants, et ils raconteront les louanges de l'Éternel à la génération qui viendra, et sa force, et les merveilles qu'il a faites.
5 Car il a établi son témoignage en Jacob, et il a mis la loi en Israël ; et il ordonna à nos pères de les faire entendre à leurs enfants ;
6 afin que la génération suivante et les enfants qui naîtraient, les connussent, qu'ils les récitassent à leurs enfants ;
7 et qu'ils missent leur confiance en Dieu, qu'ils n'oubliassent pas les exploits du Dieu fort, qu'ils gardassent ses commandements ;
8 et qu'ils ne fussent pas comme leurs pères, une génération perfide et rebelle, une génération qui n'a point soumis son cœur, et dont l'esprit n'a point été fidèle au Dieu fort.
9 Les enfants d'Ephraïm, armés et tirant de l'arc, ont tourné le dos au jour de la bataille.
10 Ils n'ont point gardé l'alliance de Dieu, et ont refusé de marcher selon sa loi.
11 Et ils ont mis en oubli ses exploits et ses merveilles qu'il leur avait fait voir.
12 Il a fait des miracles en la présence de leurs pères au pays d'Égypte, au territoire de Tsohan.
13 Il a fendu la mer, les a fait passer au travers, et il a fait arrêter les eaux comme un monceau.
14 Et il les a conduits de jour par la nuée, et toute la nuit par une lumière de feu.
15 Il a fendu les rochers dans le désert, et leur a donné abondamment à boire comme *s'il l'eût puisé* des abîmes.
16 Et il a fait sortir des ruisseaux du rocher, et en a fait découler des eaux comme des rivières.
17 Toutefois ils continuèrent à pécher contre lui, irritant le Souverain dans le désert.
18 Ils tentèrent le Dieu fort dans leurs cœurs, en demandant de la viande pour satisfaire leur appétit.
19 Et ils parlèrent contre Dieu, et dirent : Le Dieu fort nous pourrait-il dresser une table en ce désert ?
20 Voilà, il a frappé le rocher, et les eaux en sont découlées, et les torrents sont sortis abondamment ; mais pourrait-il aussi donner du pain ? Apprêterait-il bien de la chair à son peuple ?
21 C'est pourquoi l'Éternel, les ayant ouïs, se mit en une grande colère, et le feu s'embrasa contre Jacob, et sa colère s'éleva contre Israël ;
22 parce qu'ils n'avaient pas cru à Dieu, et ne s'étaient pas assurés de sa délivrance ;
23 bien qu'il eût donné commandement aux nues d'en haut et ouvert les portes des cieux ;
24 et qu'il eût fait pleuvoir la manne sur eux, afin qu'ils en mangeassent, et qu'il leur eût donné le froment des cieux ;
25 tellement que chacun mangeait du pain des puissants. Il leur envoya donc de la viande pour les rassasier.
26 Il fit venir le vent d'orient dans les cieux et il amena par sa force le vent du midi ;
27 et il fit pleuvoir sur eux de la chair abondamment, comme de la poussière, et des oiseaux ailés comme le sable de la mer.
28 Il la fit tomber au milieu de leur camp, et à l'entour de leurs pavillons.
29 Et ils en mangèrent, et furent rassasiés, tellement qu'il accomplit leur souhait.
30 Ils n'en avaient pas encore perdu l'envie, leur viande était encore dans leur bouche,
31 lorsque la colère de Dieu monta contre eux, et fit mourir les plus gras d'entre eux, et abattit les gens d'élite d'Israël.
32 Avec tout cela ils péchèrent encore, et ne crurent pas à ses merveilles.
33 C'est pourquoi il consuma leurs jours soudainement, et leurs années dans le trouble.
34 Quand il les faisait mourir, alors ils le recherchaient, et se retournaient, et cherchaient le Dieu fort dès le matin ;

35 et ils se souvenaient que Dieu était leur rocher, et que le Dieu fort et souverain était leur
libérateur.
36 Mais ils faisaient beau semblant de leur bouche, et ils lui mentaient de leur langue.
37 Car leur cœur n’était point droit envers lui, et ils ne furent point fidèles dans son alliance.
38 Toutefois, lui, qui est pitoyable fut propice à leur iniquité, tellement qu’il ne les détruisit
point ; mais il révoqua souvent sa colère, et n’émut pas tout son courroux.
39 Et il se souvint qu’ils n’étaient que chair, et qu’un vent qui passe et ne revient point.
40 Combien de fois l’ont-ils irrité dans le désert ? Et combien de fois l’ont-ils ennuyé dans cette
solitude ?
41 Car, coup sur coup, ils tentaient le Dieu fort, et ils donnaient des bornes au Saint d’Israël.
42 Ils ne se sont point souvenus de sa main, ni du jour auquel il les avait délivrés de celui qui
les opprimait.
43 Ni de celui qui avait fait ses prodiges en Egypte, et ses miracles au territoire de Tsohan ;
44 et qui avait changé en sang leurs rivières et leurs ruisseaux, afin qu’ils n’en pussent pas
boire ;
45 et qui avait envoyé contre eux une mêlée de bête qui les mangèrent, et des grenouilles qui
les détruisirent ;
46 et qui avait donné leurs fruits aux vermisseaux, et leur travail aux sauterelles ;
47 qui avait détruit leurs vignes par la grêle, et leurs sycomores par des orages ;
48 et qui avait livré leur bétail à la grêle, et leurs troupeaux aux foudres étincelantes ;
49 qui avait envoyé sur eux l’ardeur de sa colère, sa grande colère, l’indignation et la détresse,
et qui leur avait fait annoncer toutes sortes de maux ;
50 qui avait préparé le chemin à sa colère, et n’avait point préservé leur âme de la mort, qui
avait livré leur bétail à la mortalité ;
51 qui avait frappé tous les premiers-nés en Egypte, et les prémices de leur force, dans les tentes
de Cam ;
52 qui avait fait sortir son peuple, comme des brebis, et qui l’avait mené par le désert, comme
un troupeau ;
53 et qui les avait conduits sûrement, et sans qu’ils eussent aucune frayeur, dans le lieu où la
mer couvrit leurs ennemis ;
54 et qui les avait introduits dans sa terre sainte, dans cette montagne que sa droite a conquise ;
55 et qui avait chassé les nations de devant eux, lesquelles il leur fit échoir en héritage, en
faisant habiter les tribus d’Israël dans leurs tentes.
56 Mais ils tentèrent et ils irritèrent le Dieu très haut, et ne gardèrent point ses commandements.
57 Et ils se retirèrent en arrière, et ils devinrent infidèles comme leurs pères, et ils se
renversèrent comme un arc qui trompe ;
58 et ils provoquèrent sa colère par leurs hauts lieux, et l’émurent à jalousie par leurs images
taillées.
59 Dieu l’entendit, et s’irrita, et prit Israël en aversion.
60 Et il abandonna le pavillon de Scilo, le tabernacle où il habitait parmi les hommes.
61 Et il livra en captivité sa force et sa gloire entre les mains de l’ennemi.
62 Et il livra son peuple à l’épée, et il fut indigné contre son héritage.
63 Le feu consuma leurs gens d’élite, et l’on ne fit aucun éloge de leurs vierges.
64 Leurs sacrificateurs tombèrent par l’épée et leurs veuves ne pleurèrent pas.
65 Ensuite le Seigneur se réveilla, comme un homme qui se serait endormi, et comme un
homme vaillant à qui le vin fait jeter des cris.
66 Et il frappa ses ennemis, leur faisant tourner le dos, et les chargea d’un opprobre perpétuel.
67 Mais il rejeta le tabernacle de Joseph, et ne choisit point la tribu d’Ephraïm.
68 Mais il choisit la tribu de Juda, la montagne de Sion, laquelle il aime.
69 Et il bâtit son sanctuaire comme des bâtiments haut élevés, et comme la terre qu’il a fondée

pour toujours.
70 Et il choisit David son serviteur, et le prit des parcs des brebis,
71 et d'après de celles qui allaitent ; il l'amena pour gouverner Jacob son peuple, et Israël son héritage.
72 Et il les a gouvernés dans l'intégrité de son cœur, et les a conduits par la sagesse de ses mains.

REFLEXIONS

Il y a principalement quatre choses à remarquer dans l'histoire du peuple d'Israël de laquelle nous avons ici un abrégé.
I. Les bienfaits de Dieu envers cette nation et les miracles qu'il avait faits pour elle en Égypte, dans le désert et dans le pays de Canaan.
II. L'ingratitude des Israélites, leurs fréquents murmures contre Dieu et leur insensibilité à ses châtiments et à son support.
III. La punition que Dieu fit de leurs rebellions et de leurs infidélités en les livrant à leurs ennemis et en particulier aux Philistins qui les vainquirent et qui prirent même l'arche de l'alliance.
IV. La délivrance que Dieu accorda aux Israélites en punissant les Philistins, en ramenant l'arche dans le pays d'Israël et en établissant quelque temps après David pour roi. Ce Psaume qui avait été écrit pour l'instruction du peuple d'Israël doit aussi servir à la nôtre et nous devons en recueillir :
I. que la mémoire des bienfaits de Dieu doit être conservée avec soin et que le devoir des pères est d'en faire passer le souvenir à leurs enfants et à leur postérité,
II. que les grâces de Dieu nous engagent à l'aimer et à le craindre et que si les Israélites se rendirent si coupables contre Dieu par leurs péchés et par leurs fréquentes révoltes, notre ingratitude serait encore plus criante si après tout ce qu'il a fait pour nous il nous arrivait de lui être infidèle.
III. Les jugements qui tombèrent sur les Israélites nous avertissent que Dieu ne saurait laisser impunis les péchés qui sont commis par des personnes qu'il a comblées de ses grâces et que s'il nous arrive d'imiter les Israélites dans leurs rebellions, nous devons nous attendre aux plus terribles effets de la colère de Dieu et de sa vengeance.
Enfin les jugements que Dieu exerça sur les ennemis de son peuple et les faveurs dont il les combla après l'avoir châtié doivent nous persuader que Dieu ne saurait abandonner les intérêts de sa gloire et qu'il sera toujours l'appui et le défenseur de son église.

PSAUME LXXIX

Les Juifs se plaignent dans ce Psaume que les idolâtres avaient détruit le temple et la ville de Jérusalem.
et ils prient Dieu d'être apaisé envers son peuple et de punir la cruauté et les blasphèmes de leurs ennemis.

1 Psaume d'Asaph.
Ô Dieu ! les nations sont entrées dans ton héritage ; elles ont profané le temple de ta sainteté, et elles ont mis Jérusalem en monceaux de pierres.
2 Elles ont donné les corps morts de tes serviteurs pour viande aux oiseaux des cieux ; la chair de tes bien-aimés aux bêtes de la terre.
3 Elles ont répandu leur sang, comme de l'eau, à l'entour de Jérusalem ; et il n'y avait personne qui les ensevelît.
4 Nous avons été en opprobre à nos voisins, en moquerie et en raillerie à ceux qui habitent autour de nous.

5 Jusques à quand, ô Éternel ! te courrouceras-tu à jamais ? Ta jalousie s'embrasera-t-elle comme un feu ?
6 Répands ta colère sur les nations qui ne te connaissent point, et sur les royaumes qui n'invoquent point ton nom.
7 Car on a dévoré Jacob, et on a désolé sa demeure.
8 Ne te souviens point de nos iniquités passées ; hâte-toi ; que tes compassions nous préviennent, car nous sommes devenus fort misérables.
9 Ô Dieu de notre délivrance ! aide-nous, pour la gloire de ton nom, et nous délivre ; pardonne-nous nos péchés, pour l'amour de ton nom.
10 Pourquoi les nations diraient-elles : Où est leur Dieu ? Que la vengeance du sang de tes serviteurs, qui a été répandu, soit manifestée parmi les nations, en notre présence.
11 Que le gémissement des prisonniers vienne jusqu'en ta présence ; conserve, par ta grande puissance, ceux qui sont dévoués à la mort.
12 Et rends à nos voisins, dans leur sein, sept fois au double, l'outrage qu'ils t'ont fait, ô Éternel !
13 Mais nous, qui sommes ton peuple et le troupeau de ta pâture, nous te célébrerons à toujours, d'âge en âge, et nous raconterons ta louange.

REFLEXIONS

Nous avons à considérer ici :
I. L'état déplorable où les Juifs furent autrefois réduits lorsque Dieu livra leur ville et leur temple à la fureur des Babyloniens. Ce peuple affligé reconnait dans ce Psaume que c'était ses péchés qui avaient ainsi allumé la colère de Dieu. C'est à cette même cause que l'on doit attribuer les maux et les calamités dont Dieu visite les hommes et en particulier son église et nous avons ici un exemple mémorable où l'on voit que Dieu n'épargne pas ceux qu'il a reçus dans son alliance lorsqu'ils viennent à la violer et qu'il les punit quelquefois avec bien de la sévérité.
II. Ce Psaume nous enseigne que quand l'église est persécutée, nous devons implorer en sa faveur les compassions de Dieu et travailler à fléchir sa colère par notre repentance.
III. Comme les Juifs espéraient que Dieu ferait la vengeance du sang de ses serviteurs et qu'il les délivrerait pour la gloire de son nom, de peur que les idolâtres ne lui insultassent, nous devons croire fermement que Dieu est engagé pour sa propre gloire à donner des bornes à la malice des persécuteurs et en général à réprimer l'audace des impies et de tous ceux qui l'outragent.

PSAUME LXXX

Les Israélites représentent l'extrême désolation où ils se trouvaient, ils prient le Seigneur de venir les délivrer et de se souvenir de l'alliance qu'il avait traitée avec son peuple et ils lui promettent de se convertir et de bénir son saint nom.

1 Psaume d'Asaph, donné au maître chantre, pour le chanter sur Sçosçannim-héduth.
2 Toi, qui es le pasteur d'Israël, prête l'oreille ; toi, qui mènes Joseph comme un troupeau ; toi, qui es assis entre les chérubins, fais reluire ta splendeur.
3 Réveille ta puissance aux yeux d'Ephraïm, de Benjamin et de Manassé ; viens à notre délivrance.
4 Ô Dieu ! ramène-nous ; et fais reluire ta face, et nous serons délivrés.
5 Éternel, Dieu des armées ! jusques à quand ta colère fumera-t-elle contre la requête de ton peuple ?
6 Tu les as nourris de pain de larmes, et tu les as abreuvés de pleurs à pleine mesure.
7 Tu nous a exposés à l'injustice de nos voisins, et nos ennemis se moquent de nous entre eux.
8 Ô Dieu des armées, ramène-nous ; fais reluire ta face, et nous serons délivrés.

9 Tu avais transporté une vigne hors d'Egypte ; tu avais chassé des nations, et tu l'avais plantée ;
10 tu avais préparé la place devant elle ; tu lui avais fait prendre racine, et elle avait rempli la terre.
11 Les montagnes étaient couvertes de son ombre, et ses sarments étaient comme de hauts cèdres.
12 Elle avait étendu ses branches jusqu'à la mer, et ses rejetons jusqu'au fleuve.
13 Pourquoi as-tu rompu ses cloisons, de sorte que tous les passants en ont cueilli les raisins ?
14 Les sangliers de la forêt l'ont détruite, et toutes sortes de bêtes sauvages l'ont broutée.
15 Ô Dieu des armées ! reviens, je te prie ; regarde des cieux, et vois, et visite cette vigne,
16 Et le plant que ta droite a planté, et les provins que tu as fortifiés pour toi-même.
17 Elle est brûlée par le feu, elle est retranchée ; ils périront dès que tu te montreras pour les reprendre.
18 Que ta main soit sur l'homme de ta droite, et sur le fils de l'homme que tu t'es fortifié.
19 Et nous ne nous détournerons plus de toi ; rends-nous la vie, et nous invoquerons ton nom.
20 Ô Éternel, Dieu des armées ! ramène-nous ; fais reluire ta face, et nous serons délivrés.

REFLEXIONS

On doit faire ces trois considérations sur ce Psaume :
I. La première, que si le peuple d'Israël, qui était comme un troupeau que Dieu paissait et comme une vigne qu'il avait plantée et cultivée avec un soin particulier, souffrit une désolation aussi terrible que celle décrite ici, les souffrances de l'église chrétienne ne doivent pas nous surprendre, surtout, Jésus-Christ ayant prédit qu'elle serait persécutée.
II. La deuxième réflexion est que dans les temps de calamité, il faut s'adresser à Dieu pour rappeler sa faveur et que le moyen de faire cesser sa colère est de se convertir à lui et de ne plus se détourner de l'obéissance qui lui est due.
III. Enfin, ce qui est dit dans ce Psaume peut être appliqué aux ravages que le vice et l'impiété font ordinairement dans l'église lorsqu'elle jouit de la paix et de la prospérité temporelle et les fidèles n'ont pas moins de sujet de prier Dieu qu'il la sanctifie et qu'il la défende contre ses ennemis spirituels, que de lui demander qu'il la garantisse contre les persécuteurs qui cherchent à la détruire.

PSAUME LXXXI

Ce cantique était destiné à louer Dieu dans les fêtes que les Juifs célébraient le premier jour de chaque mois. Dieu parle à son peuple et il lui reproche que nonobstant qu'il l'eût comblé de bénédictions et qu'il lui eût donné sa loi, il était tombé dans la rébellion. Le Seigneur y témoigne le désir sincère qu'il avait que ce peuple lui obéit afin qu'il pût le rendre parfaitement heureux.

1 Psaume d'Asaph, donné au maître chantre, pour le chanter sur Guittith.
2 Chantez hautement à Dieu notre force ; jetez des cris de réjouissance au Dieu de Jacob.
3 Entonnez le cantique, prenez le tambour et la harpe agréable, avec la lyre.
4 Sonnez la trompette à la nouvelle lune, dans la solennité, pour le jour de notre fête.
5 Car c'est un statut pour Israël, une ordonnance du Dieu de Jacob.
6 Il établit cela pour témoignage en Joseph, lorsqu'il sortit d'Egypte, où j'ouïs un langage que je n'entendais pas.
7 J'ai déchargé ses épaules du fardeau, et ses mains ont été retirées des pots.
8 Tu as crié étant en détresse, et je t'en ai retiré ; je t'ai répondu, étant caché dans le tonnerre ; je t'ai éprouvé auprès des eaux de Mériba. (Sélah.)
9 Ecoute, mon peuple, je te sommerai ; Israël, oh ! si tu m'écoutais !
10 Il n'y aura point parmi toi de dieu étranger, et tu ne te prosterneras point devant les dieux étrangers.

11 Je suis l'Éternel ton Dieu, qui t'ai fait monter hors du pays d'Egypte ! Ouvre ta bouche et je la remplirai.
12 Mais mon peuple n'a point écouté ma voix, et Israël n'a pas voulu m'obéir.
13 Et je les ai abandonnés à la dureté de leur cœur, et ils ont marché selon leurs conseils.
14 Oh ! si mon peuple m'eût écouté ! si Israël eût marché dans mes voies !
15 j'eusse en un instant abattu leurs ennemis, et j'eusse tourné ma main contre leurs adversaires.
16 Ceux qui haïssaient l'Éternel, lui eussent menti, et leur temps heureux eût toujours duré.
17 Dieu l'eût repu de la moelle du froment, et je t'eusse, dit-il, rassasié du miel qui découle du rocher.

REFLEXIONS
Ce cantique doit :
I. nous exciter à louer Dieu et à lui rendre nos hommages avec zèle et de la manière la plus solennelle. C'est là un devoir qui ne regarde pas moins les chrétiens que les Israélites et si Dieu avait accordé des grâces très considérables à ce peuple en les retirant d'Égypte et en lui donnant sa loi, il nous en a fait d'incomparablement plus excellentes en nous donnant la connaissance de l'Évangile et en nous rachetant par son fils.
II. Dieu déclare ici de la manière la plus claire et la plus expresse qu'il est toujours disposé à combler les hommes de ses faveurs, qu'il leur offre sa grâce, qu'il ne désire que leur bien et leur salut et que si les hommes sont malheureux, c'est uniquement parce qu'ils ne veulent pas écouter sa voix et qu'ils s'endurcissent eux-mêmes volontairement. Ce que Dieu dit dans ce Psaume nous apprend aussi que quand les hommes refusent de l'écouter et qu'ils aiment mieux suivre leur propre volonté que de lui obéir, il les abandonne à leur endurcissement et qu'il les prive des effets de son amour.

PSAUME LXXXII
C'est ici une grave remontrance qui s'adresse aux magistrats et aux juges. Le prophète leur représente que Dieu était au milieu d'eux, il les exhorte à exercer la justice avec intégrité, et il leur dit que bien qu'ils fussent élevés en autorité, ils n'étaient pourtant que des hommes mortels et que Dieu, qui est le juge du monde, devait les juger et leur rendre selon leurs œuvres.

1 Psaume d'Asaph.
Dieu assiste dans l'assemblée du Dieu fort ; il juge au milieu des juges.
2 Jusques à quand jugerez-vous injustement, et aurez-vous égard à l'apparence de la personne des méchants ? (Sélah.)
3 Faites justice au petit et à l'orphelin ; faites justice à l'affligé et au pauvre.
4 Délivrez le petit et le pauvre, et les retirez de la main des méchants.
5 Ils ne connaissent ni n'entendent rien ; ils marchent dans les ténèbres ; tous les fondements de la terre sont ébranlés.
6 J'ai dit : Vous êtes dieux, et vous êtes tous enfants du Souverain ;
7 toutefois, vous mourrez comme hommes, et vous, qui êtes les principaux, tomberez comme un autre.
8 Ô Dieu ! lève-toi, juge la terre ; car tu posséderas en héritage toutes les nations.

REFLEXIONS
Les juges et les magistrats doivent profiter de ce qui est dit dans ce Psaume et se souvenir que Dieu les ayant établis pour administrer la justice, il est présent dans leurs jugements, qu'ainsi leur devoir est de faire droit à chacun sans avoir égard à l'apparence des personnes et surtout de protéger les faibles et les innocents que l'on opprime. Pour cet effet, ils doivent considérer que quoi qu'ils soient au-dessus des autres, ils mourront un jour comme tous les hommes

meurent et qu'ils paraîtront alors devant le grand juge du monde pour lui rendre compte de toutes leurs actions.

PSAUME LXXXIII
Plusieurs peuples voisins des Israélites s'étant assemblés pour leur faire la guerre, le psalmiste prie le Seigneur de détruire ces peuples comme il avait autrefois détruit les rois qui avaient attaqué les enfants d'Israël.

1 Cantique et psaume d'Asaph.
2 Ô Dieu ! ne garde pas le silence, ne te tais point, et ne demeure pas dans le repos, ô Dieu fort !
3 Car voici, tes ennemis font du bruit, et ceux qui te haïssent ont levé la tête.
4 Ils ont consulté finement en secret contre ton peuple, et ils ont tenu conseil contre ceux qui se sont retirés vers toi pour se cacher.
5 Ils ont dit : Venez, et détruisons-les, tellement qu'ils ne soient plus une nation, et qu'il ne soit plus parlé du nom d'Israël.
6 Car ils ont conspiré d'un même courage, et ils ont fait une ligue contre toi :
7 les tentes des Iduméens, des Ismaélites, des Moabites et des Hagariens ;
8 les Guébalites, les Hammonites, les Hamalékites et les Philistins, avec les habitants de Tyr.
9 Les Assyriens aussi se sont joints à eux ; ils ont prêté leurs bras aux enfants de Lot. (Sélah.)
10 Fais-leur comme tu fis à Madian, comme à Sisera, et comme à Jabin, auprès du torrent de Kisçon ;
11 lesquels furent défaits à Hendor, et servirent de fumier à la terre.
12 Fais que les principaux d'entre eux soient comme Horeb et comme Zéeb, et tous leurs princes comme Zébah et Tsalmunah.
13 Parce qu'ils ont dit : Possédons la demeure de Dieu.
14 Mon Dieu ! rends-les semblables à une boule, et au chaume qui est chassé par le vent.
15 Comme le feu brûle une forêt, et comme la flamme embrase les montagnes,
16 poursuis-les de même par ta tempête, et les épouvante par ton tourbillon.
17 Couvre leurs faces d'ignominie, afin qu'on cherche ton nom, ô Éternel !
18 Qu'ils soient honteux et effrayés à jamais, qu'ils rougissent et qu'ils périssent !
19 Afin qu'on connaisse que toi seul, qui t'appelles L'ÉTERNEL, es Souverain sur toute la terre.

REFLEXIONS
Ce qui est dit dans ce Psaume nous engage à considérer :
I. Que comme Dieu permit autrefois que les nations voisines des Israélites s'unissent pour les détruire, il permet aussi, en de certains temps et par des raisons de sagesse et de justice, que son église soit attaquée par un grand nombre d'ennemis puissants et redoutables et que les justes soient exposés à la contradiction et à la haine du monde.
II. Que Dieu, par son infinie puissance, a toujours dissipé les complots de ceux qui cherchaient la ruine de l'église et que toute la force des hommes réunie ne peut rien contre elle, ni contre ceux qu'il favorise de son amour et de sa protection.

PSAUME LXXXIV
Le psalmiste étant éloigné du tabernacle désire avec beaucoup d'ardeur de s'en approcher. Il célèbre avec de saints transports le bonheur de ceux qui pouvaient s'y rencontrer en tout temps, et il témoigne qu'il préférait ce bonheur-là à tous les avantages du monde. Il y a de l'apparence que le roi David présenta cette prière à Dieu lorsque la rébellion de d'Absçalom son fils l'obligea de sortir de Jérusalem.

1 Psaume des enfants de Coré, donné au maître chantre, pour le chanter sur Guittith.
2 Eternel des armées ! que tes tabernacles sont aimables !
3 Mon âme désire ardemment et elle soupire après les parvis de l'Eternel ; mon cœur et ma chair sont transportés de joie après le Dieu fort et vivant.
4 Le passereau même a bien trouvé sa maison, et l'hirondelle son nid, où elle a mis ses petits ; et moi, quand verrai-je tes autels ? ô Eternel des armées, mon roi et mon Dieu !
5 Oh ! qu'heureux sont ceux qui habitent dans ta maison, et qui te louent incessamment ! (Sélah.)
6 Oh ! qu'heureux est l'homme dont la force est en toi, et ceux au cœur desquels sont les chemins battus !
7 Passant par la vallée de Baca, ils la réduisent en fontaine ; la pluie aussi comble les réservoirs.
8 Ils vont de bande en bande pour se présenter devant Dieu en Sion.
9 Eternel, Dieu des armées ! écoute ma requête ; Dieu de Jacob ! prête l'oreille. (Sélah.)
10 O Dieu, notre bouclier ! vois et regarde la face de ton oint !
11 Car un jour vaut mieux dans tes parvis que mille ailleurs. J'aimerais mieux me tenir à la porte, dans la maison de mon Dieu, que de demeurer dans les tentes des méchants.
12 Car l'Eternel notre Dieu nous est un soleil et un bouclier ; l'Eternel donne la grâce et la gloire, et il n'épargne aucun bien à ceux qui marchent dans l'intégrité.
13 Eternel des armées, oh ! qu'heureux est l'homme qui se confie en toi !

REFLEXIONS

Ce qu'il y a principalement à considérer dans ce Psaume, c'est combien l'attachement que les vrais fidèles ont pour le service de Dieu est tendre et sincère.
L'ardente dévotion que David témoigne ici pour le tabernacle et pour les autels du Seigneur nous apprend qu'il n'y a rien que nous devions souhaiter avec plus d'empressement que de servir Dieu et de le louer, que c'est là le plus grand bonheur dont on puisse jouir en cette vie et un avantage qui est à préférer à tous les biens et à toute la gloire du monde, *puisque le Seigneur donne la grâce et la gloire et qu'il n'épargne aucun bien à ceux qui marchent dans l'intégrité*.
Enfin, l'on doit faire cette réflexion sur ce cantique, que si les enfants de Dieu désirent ainsi de le louer et de le servir en ce monde, ils aspirent avec encore plus d'ardeur à voir un jour sa face dans le Ciel et à le louer éternellement dans l'assemblée des bienheureux.

PSAUME LXXXV

Les Israélites ayant été délivrés de quelque grande calamité rendent grâce à Dieu de ce qu'il s'était apaisé envers eux. Ils le prient d'achever de les rétablir, ils lui promettent une fidélité inviolable et ils espèrent que Dieu les comblera de ses bénédictions.

1 Psaume des enfants de Coré, donné au maître chantre, pour le chanter.
2 Eternel ! tu t'es apaisé envers ta terre ; tu as ramené et mis en repos les prisonniers de Jacob.
3 Tu as pardonné l'iniquité de ton peuple, et tu as couvert tous leurs péchés. (Sélah.)
4 Tu as retiré toute ta grande colère, et tu es revenu de l'ardeur de ton courroux.
5 O Dieu de notre délivrance ! rétablis-nous, et fais cesser ton indignation envers nous.
6 Seras-tu toujours courroucé contre nous ? Feras-tu durer ta colère d'âge en âge ?
7 Ne reviendras-tu pas nous rendre la vie, afin que ton peuple se réjouisse en toi ?
8 Eternel ! fais-nous voir ta faveur, et accorde-nous ta délivrance.
9 J'écouterai ce que le Dieu fort, l'Eternel dira ; car il parlera de paix à son peuple, et à ses bien-aimés, et ils ne retourneront plus à leurs égarements.
10 Certainement, sa délivrance est près de ceux qui le craignent, afin que sa gloire demeure en notre pays.
11 La bonté et la vérité se sont rencontrées, la justice et la paix se sont entre-baisées.

12 La vérité germera de la terre, et la justice regardera des cieux.
13 L'Eternel aussi donnera ses biens tellement que notre terre rendra son fruit.
14 La justice marchera devant lui, et il la mettra où il passera.

REFLEXIONS

Ce Psaume nous présente ces deux instructions principales :
I. Que Dieu fait sentir aux hommes et quelques fois à son peuple et à son église des effets de sa colère pour les châtier et que le but qu'il se propose en cela est de les retirer de leurs égarements.
II. Que lorsqu'il les voit humiliés, il s'apaise envers eux et qu'il est toujours prêt à délivrer ceux qui le craignent et à répandre sur eux ses plus précieuses bénédictions temporelles et spirituelles.

PSAUME LXXXVI

David pressé par une grande affliction invoque le Seigneur avec un zèle ardent et avec une ferme confiance. Il lui demande surtout sa connaissance, sa crainte et la grâce de marcher dans ses voies et il le prie que selon sa miséricorde et ses promesses il le garantisse de ceux qui cherchaient sa ruine.

1 Requête de David.
Eternel ! incline ton oreille, réponds-moi ; car je suis affligé et misérable.
2 Garde mon âme, car je suis de ceux que tu aimes ; ô toi, mon Dieu ! délivre ton serviteur qui se confie en toi.
3 Seigneur ! aie pitié de moi, car je te réclame tout le jour.
4 Réjouis l'âme de ton serviteur ; car j'élève mon âme vers toi, ô Seigneur !
5 Parce que toi, ô Eternel ! tu es bon et clément, et d'une grande bonté envers tous ceux qui te réclament.
6 Éternel ! prête l'oreille à ma requête, et sois attentif à la voix de mes supplications.
7 Je te réclame au jour de ma détresse ; car tu m'exauces.
8 Seigneur ! entre les dieux il n'y en a point de semblable à toi, et il n'y a point de telles œuvres que les tiennes.
9 Seigneur ! toutes les nations que tu as faites viendront et se prosterneront devant toi et glorifieront ton nom.
10 Car tu es grand, et tu fais des choses merveilleuses ; tu es le seul Dieu !
11 Éternel ! enseigne-moi tes voies, et je marcherai dans ta vérité ; range parfaitement mon cœur à craindre ton nom.
12 Seigneur, mon Dieu ! je te célébrerai de tout mon cœur, et je glorifierai ton nom à toujours.
13 Car ta bonté est grande envers moi, et tu as retiré mon âme du sépulcre profond.
14 Ô Dieu ! des gens orgueilleux se sont élevés contre moi, et une bande de gens terribles, qui ne t'ont point eu devant leurs yeux, a cherché ma vie.
15 Mais toi, Seigneur ! tu es le Dieu fort, pitoyable, miséricordieux, lent à la colère, et abondant en grâce et en vérité.
16 Tourne-toi vers moi, et aie pitié de moi ; donne ta force à ton serviteur, délivre le fils de ta servante.
17 Accorde-moi quelque marque de ta faveur, et que ceux qui me haïssent le voient et soient honteux, parce que toi, ô Éternel, tu m'auras aidé, et que tu m'auras consolé.

REFLEXIONS

L'exemple et la prière du roi David doivent exciter et encourager ceux qui se trouvent dans l'affliction et dans la détresse à implorer le secours de Dieu, avec une profonde humilité et une ferme confiance en sa miséricorde et en sa puissance en lui demandant, non seulement la

délivrance des maux qui les pressent, mais surtout la grâce de lui plaire et de lui obéir, comme David le faisait par cette prière : *Seigneur, enseigne-moi tes voies et je marcherai dans ta vérité, fléchi entièrement mon cœur à craindre ton nom.* Il faut de plus, lorsqu'on est dans la souffrance, méditer sur l'infinie bonté du Seigneur et considérer que c'est un Dieu miséricordieux, clément, tardif à la colère, abondant en grâce et toujours prêt à donner des marques de sa faveur à ceux qui l'invoquent et qui le servent. Cela nous soutiendra dans nos épreuves, nous remplira de consolation et de joie et nous fera trouver dans nous-même des sujets de le louer et de le bénir.

PSAUME LXXXVII

Le prophète décrit la gloire de Jérusalem et de Sion et il dit que tous les peuples admireraient le bonheur de cette ville et du peuple de Dieu et souhaiteraient d'y avoir part.

1 Psaume, ou cantique des enfants de Coré.
Son fondement est sur les saintes montagnes.
2 L'Éternel aime les portes de Sion, plus que tous les tabernacles de Jacob.
3 Ce qui se dit de toi, cité de Dieu ! ce sont des choses glorieuses. (Sélah.)
4 Je ferai mention de Rahab et de Babylone entre ceux qui me connaissent ; voici la Palestine, et Tyr, avec Cus ; celui-ci, disait-on, est né là.
5 Et pour ce qui est de Sion ; l'on dira : Celui-ci et celui-là y sont nés, et le Très-Haut lui-même l'affermira.
6 Quand l'Éternel enregistrera les peuples, il dénombrera aussi ceux-là, et il dira : Celui-ci est né là. (Sélah.)
7 Et les chantres, de même que les joueurs de flûtes, toutes les sources de mes grâces seront en toi.

REFLEXIONS

Ce Psaume marque la gloire du peuple d'Israël, mais plus encore celle de l'église chrétienne. Le Saint-Esprit y prédit que les païens et les nations les plus éloignées seraient un jour reçues dans l'alliance divine et mises au rang des adorateurs du vrai Dieu. C'est le bonheur qui nous est arrivé par la venue de notre Seigneur Jésus-Christ et pour lequel nous devons rendre à Dieu de continuelles actions de grâces.

PSAUME LXXXVIII

Le prophète qui a composé ce Psaume y parait extraordinairement affligé, presque destitué de consolation. Il y présente la violence et la dureté de ses maux, les frayeurs dont il était agité et il se plaint que Dieu ne l'exauçait point, quoi qu'il l'invoquât avec bien de l'ardeur.

1 Maskil d'Héman Ezrahite, qui est un cantique, ou psaume, donné au maître chantre, d'entre les enfants de Coré, pour le chanter sur Mahalath-Léhannoth.
2 Éternel, Dieu de ma délivrance ! je crie jour et nuit devant toi.
3 Que ma requête vienne en ta présence, incline ton oreille à mon cri.
4 Car mon âme est rassasiée de maux, et ma vie est parvenue jusqu'au sépulcre.
5 On me met au rang de ceux qui descendent dans la fosse ; je suis devenu comme un homme qui n'a plus de vigueur ;
6 séparé parmi les morts, comme les blessés à mort qui sont couchés dans le sépulcre, dont tu ne te souviens plus, mais qui sont retranchés par ta main.
7 Tu m'as mis dans une fosse des plus basses, dans des lieux ténébreux, dans des lieux profonds.
8 Ta colère s'est jetée sur moi, et tu m'as accablé de tes flots. (Sélah.)
9 Tu as éloigné de moi tous ceux de ma connaissance ; tu m'as mis en abomination devant eux. Je suis renfermé, en sorte que je ne saurais sortir.

10 Mon œil languit d'affliction, Éternel ! je t'invoque, tout le jour, j'étends mes mains vers toi.
11 Feras-tu un miracle envers les morts, ou les trépassés se relèveront-ils pour te célébrer ? (Sélah.)
12 Annoncera-t-on ta bonté dans le sépulcre, et ta fidélité dans le tombeau ?
13 Connaîtra-t-on tes merveilles dans les ténèbres, et ta justice dans le pays de l'oubli ?
14 Pour moi, Éternel ! je crie à toi, et ma prière te prévient dès le matin.
15 Éternel ! pourquoi rejettes-tu mon âme et caches-tu ta face de moi ?
16 Je suis affligé et comme rendant l'âme dès ma jeunesse ; j'ai souffert tes frayeurs, et je ne sais où j'en suis.
17 Les ardeurs de ta colère sont passé sur moi, et tes frayeurs m'ont retranché.
18 Elles m'ont environné chaque jour comme des eaux ; elles m'enveloppent toutes ensemble.
19 Tu as éloigné de moi mon ami, même mon intime ami, et ceux dont j'étais connu sont pour moi dans les ténèbres.

REFLEXIONS

La lecture et la méditation de ce Psaume est tout à fait propre pour l'instruction et la consolation de ceux qui sont plongés dans quelque profonde tristesse. L'état où se rencontrait le prophète qui parle ici fait voir que les saints ont passé par de semblables épreuves, qu'ils se sont vus comme abandonnés de Dieu, privés de toute consolation et cela pendant fort longtemps, en sorte qu'il leur semblait que Dieu même les poursuivait en sa colère et les accablait de ses fléaux. Ainsi ceux qui craignent Dieu ne doivent pas perdre courage lorsqu'ils sont affligés au dehors et même troublés au dedans par le défaut de consolation et par les frayeurs qu'ils ressentent en leur âme. Mais ils doivent représenter à Dieu leur triste état, attendre patiemment qu'il vienne les consoler et se souvenir au reste que ces angoisses d'esprit n'empêchent pas que Dieu ne les regarde toujours en sa grâce. C'est de quoi les frayeurs que notre Seigneur ressentit en son âme dans le temps de sa passion les assurent encore plus fortement que l'exemple du prophète qui parle dans ce Psaume.

PSAUME LXXXIX

Ce Psaume fut composé dans un temps d'affliction et de calamité pour le peuple de Dieu. Le psalmiste y décrit la majesté, la puissance et la bonté du Seigneur, il y parle de la délivrance qu'il avait accordée aux enfants d'Israël en les retirant d'Égypte et de l'alliance qu'il avait traitée avec David en lui promettant d'affermir son trône et celui de sa postérité. Il représente après cela que nonobstant ces promesses, le royaume de Juda se trouvait alors dans une grande désolation, étant dépouillée de sa gloire et livré à ses ennemis et il implore les compassions du Seigneur. C'est ici que finit le troisième livre des Psaumes.

1 Maskil d'Ethan Ezrahite.
2 Je chanterai à jamais les bontés de l'Éternel ; je manifesterai de ma bouche ta fidélité, d'âge en âge.
3 J'ai dit : Ta bonté dure toujours ; tu as établi ta fidélité dans les cieux, et tu as dit :
4 J'ai traité alliance avec mon élu ; j'ai fait serment à David mon serviteur, disant :
5 J'établirai ta postérité pour toujours, et j'affermirai ton trône d'âge en âge. (Sélah.)
6 Les cieux célèbrent tes merveilles, ô Éternel ! et ta fidélité est célébrée dans l'assemblée des saints.
7 Car, qui est égal à l'Éternel dans le ciel ? Qui est semblable à l'Éternel entre les fils de Dieu ?
8 Le Dieu fort est redoutable dans l'assemblée secrète des saints ; et plus redouté que tous ceux qui l'environnent.
9 Ô Éternel, Dieu des armées ! qui est semblable à toi, ô Dieu tout-puissant ! Tu es environné de ta fidélité.

10 Tu as la puissance sur l'élévation des flots de la mer ; quand ses vagues s'élèvent, tu les apaises.
11 Tu as abattu Rahab comme un homme blessé à mort ; tu as dissipé tes ennemis par le bras de ta force.
12 Les cieux t'appartiennent, la terre est à toi, tu as fondé la terre et tout ce qui y est.
13 Tu as créé l'aquilon et le midi ; Tabor et Hermon se réjouissent en ton nom.
14 Tu as un bras puissant, ta main est forte, et ta droite est élevée.
15 La justice et l'équité sont la base de ton trône ; la miséricorde et la vérité marchent devant ta face.
16 Heureux le peuple qui a sujet de jeter des cris de réjouissance ! Éternel ! ils marcheront à la clarté de ta face.
17 Ils se réjouiront tout le jour en ton nom, et se glorifieront de ta justice.
18 Tu es la gloire de leur force, et notre corne est élevée par ta faveur.
19 Car l'Éternel est notre bouclier, et le Saint d'Israël est notre Roi.
20 Tu as autrefois parlé en visions touchant celui que tu as aimé, et tu as dit : J'ai prêté mon secours à un homme puissant ; j'ai élevé celui que j'ai choisi d'entre le peuple.
21 J'ai trouvé David mon serviteur ; je l'ai oint de ma sainte huile.
22 Ma main sera ferme avec lui, et mon bras le fortifiera.
23 L'ennemi ne le rançonnera point, et l'inique ne l'affligera point.
24 Mais je frapperai devant lui ses ennemis, et je détruirai ceux qui le haïssent.
25 Ma fidélité et ma faveur seront avec lui, et sa corne sera élevée en mon nom ;
26 et je poserai sa main sur la mer, et sa droite sur les fleuves.
27 Il m'invoquera, en disant : Tu es mon Père, mon Dieu fort, et le rocher de ma délivrance.
28 Aussi je l'établirai l'aîné et le souverain sur les rois de la terre.
29 Je lui conserverai toujours ma faveur, et mon alliance lui sera assurée.
30 Et je rendrai sa postérité éternelle, et son trône comme les jours des cieux.
31 Que si ses enfants abandonnent ma loi, et ne marchent pas selon mes ordonnances,
32 s'ils violent mes statuts, et s'ils ne gardent point mes commandements ;
33 je châtierai leur transgression par la verge, et leur iniquité par des plaies ;
34 mais je ne retirerai pas tout à fait de lui ma bonté, et ne lui fausserai point ma foi.
35 Je ne violerai point mon alliance, et je ne changerai point ce qui est sorti de mes lèvres.
36 Je l'ai une fois juré par ma sainteté, et je ne mentirai jamais à David,
37 que sa race subsistera toujours, et que son trône sera comme le soleil en ma présence ;
38 qu'il sera affermi à jamais comme la lune ; et il y en aura dans les cieux un fidèle témoin. (Sélah.)
39 Néanmoins, tu l'as rejeté et tu l'as méprisé ; tu t'es mis en grande colère contre ton oint ;
40 tu as rejeté l'alliance de ton serviteur ; tu as souillé sa couronne, la jetant par terre ;
41 tu as rompu toutes ses barrières ; tu as ruiné ses forteresses ;
42 tous ceux qui passaient par le chemin, l'ont pillé ; il a été mis en opprobre à ses voisins ;
43 tu as relevé la droite de ses adversaires, tu as réjoui tous ses ennemis ;
44 tu as aussi émoussé la pointe de son épée, et ne l'as point soutenu dans le combat ;
45 tu as fait cesser son éclat, et tu as jeté par terre son trône ;
46 tu as abrégé les jours de sa jeunesse, et tu l'as couvert de honte. (Sélah.)
47 Jusques à quand, ô Éternel ! te cacheras-tu ? ta colère s'embrasera-t-elle comme un feu ?
48 Souviens-toi de mon peu de durée ; pourquoi aurais-tu créé en vain tous les fils des hommes ?
49 Qui est l'homme qui vivra, qui ne verra point la mort, et qui garantira son âme de la puissance du sépulcre ? (Sélah.)
50 Seigneur ! où sont tes bontés passées que tu avais jurées à David sur ta fidélité ?
51 Seigneur ! souviens-toi de l'opprobre de tes serviteurs ; je porte en mon sein l'opprobre qui

nous a été fait par tous ces grands peuples ;
52 par lequel tes ennemis ont outragé, ô Éternel ! par lequel, dis-je, ils ont outragé les démarches
de ton oint.
53 Béni soit l'Éternel à toujours ! Amen, oui, Amen.

REFLEXIONS

La lecture de ce Psaume doit :

I. Nous animer d'un saint zèle pour publier les bontés du Seigneur, sa puissance et sa fidélité dont on voit les effets dans la création, dans le gouvernement du monde et dans tant de merveilles qu'il a faites, non seulement en faveur du peuple d'Israël, mais aussi en faveur de l'église chrétienne.

II. On remarque dans ce cantique que ce qui fait le bonheur d'un peuple, c'est lorsque Dieu le favorise de sa présence salutaire et qu'il est lui-même sa force, sa gloire et son bouclier.

III. Ce qui est dit ici des promesses que Dieu avait faites à David et à sa postérité et de l'état déplorable

où les descendants de ce prince étaient réduits nous fait voir que Dieu protège les rois et les peuples qui lui sont fidèles, mais que quand ils violent son alliance, il retire d eux sa protection, que cependant il ne les abandonne pas tout à fait et qu'il ne les châtie que pour les convertir et pour se rapprocher d'eux.

IV. Il faut se souvenir que l'alliance que Dieu avait faite avec David et les promesses par lesquelles il s'était engagé d'affermir son règne et sa postérité pour toujours avaient leur rapport au Messie et qu'on en voit la vérité dans le règne de Jésus-Christ notre Seigneur qui subsistera éternellement.

Enfin, nous devons dans toutes nos afflictions, soit générales, soit particulières, prier humblement le Seigneur avec le prophète de nous secourir, de se souvenir de son alliance et d'avoir égard à notre néant, puisque nous ne sommes devant lui que des créatures faibles et mortelles qui n'ont rien à attendre que de sa puissance et de sa bonté.

PSAUME XC

Pour entendre ce Psaume, il faut savoir que lorsque les enfants d'Israël étaient dans le désert, Dieu, irrité par leur défiance et par leur incrédulité, déclara que tous ceux d'entre eux qui étaient sortis d'Égypte au-dessus de l'âge de vingt ans mourraient dans le désert dans l'espace de quarante ans et qu'ils n'entreraient pas dans le pays de Canaan. C'est ce qu'on lit au chapitre XIV du livre des Nombres. Ce fut à cette occasion et dans le temps que la mort emportait un grand nombre de personnes que Moïse présenta cette prière à Dieu. Il y décrit la vanité et les misères de la vie humaine. Il reconnait que c'étaient les péchés des Israélites qui avaient allumé la colère de Dieu contre eux et qui faisait que leurs jours étaient ainsi abrégés et que ceux qui étaient sortis d'Égypte dans leur plus grande vigueur ne vieillissaient plus.

Il prie Dieu de leur faire la grâce de profiter de ses châtiments et de bien considérer la vanité de la vie. Enfin, il lui demande le retour de sa faveur et il le supplie de s'apaiser envers son peuple.

1 Prière de Moïse, homme de Dieu. Seigneur ! tu nous as été une retraite d'âge en âge.
2 Avant que les montagnes fussent nées et que tu eusses formé la terre, la terre habitable,
d'éternité jusqu'en éternité, tu es et tu seras le Dieu fort.
3 Tu réduis l'homme mortel en poussière, et tu dis : Fils des hommes, retournez en terre.
4 Car mille ans devant tes yeux sont comme le jour d'hier qui est passé, et comme une veille
dans la nuit.
5 Tu les emportes comme par une ravine d'eau ; ils sont comme un songe ; ils sont le matin
comme une herbe qui se change ;

6 laquelle fleurit le matin, et elle se fane ; le soir on la coupe, et elle sèche.
7 Car nous sommes consumés par ta colère, et nous sommes troublés par l'ardeur de ton courroux.
8 Tu as mis devant toi nos iniquités, et devant la clarté de ta face, nos fautes cachées.
9 Car tous nos jours s'en vont par ta grande colère, et nous consumons nos années comme une pensée.
10 Les jours de nos années reviennent à soixante-dix, et s'il y en a de vigoureux, à quatre-vingts ans ; et le plus beau de ces jours n'est que fâcherie et que tourment ; il est retranché, et nous nous envolons.
11 Qui est-ce qui connaît la force de ton courroux et de ta grande colère, pour te craindre ?
12 Enseigne-nous à tellement compter nos jours, que nous en puissions avoir un cœur sage.
13 Éternel ! reviens, jusqu'à quand ? et aie compassion de tes serviteurs.
14 Rassasie-nous chaque matin de ta bonté, afin que nous nous réjouissions, et que nous soyons joyeux tout le long de nos jours.
15 Réjouis-nous à proportion des jours que tu nous as affligés, et des années auxquelles nous avons senti des maux.
16 Que ton œuvre paraisse sur tes serviteurs ; et ta gloire sur leurs enfants.
17 Et que le regard favorable de l'Éternel notre Dieu soit sur nous, qu'il affermisse l'œuvre de nos mains, et qu'il accomplisse l'œuvre de nos mains.

REFLEXIONS

Ce Psaume contient des instructions très salutaires. On y voit :
I. Que Dieu qui est le créateur du monde et qui a donné la vie aux hommes les fait retourner quand il lui plait dans la poussière, que la vie est courte, qu'elle passe en très peu de temps et qu'elle est outre cela accompagnée de beaucoup de traverse et d'afflictions.
II. Nous devons considérer que, comme c'étaient les rebellions des Israélites qui les exposaient à la colère de Dieu et à la mort dans le désert, les misères de cette vie et la mort sont aussi des suites du péché, mais que pour les enfants de Dieu, la mort est un effet de son amour et un moyen dont il se sert pour procurer leur bonheur.
III. Moïse nous apprend que l'usage qu'il faut faire de la connaissance que nous avons de la brièveté de cette vie, c'est d'apprendre par là à devenir sages et à craindre Dieu et de nous adresser à lui pour le prier qu'il lui plaise de nous accorder sa grâce pendant que nous sommes en ce monde et de nous faire toujours ressentir les effets de sa bonté en sorte que nous passions cette vie heureusement et tranquillement.
Enfin, la considération de la vanité de la vie présente doit nous élever à l'attente d'une meilleure vie et nous faire aspirer à l'immortalité qui nous est préparée dans le Ciel et qui nous a été acquise par Jésus-Christ notre Seigneur.

PSAUME XCI

Le psalmiste décrit dans ce Psaume la protection dont Dieu favorise ceux qui le craignent et qui se confient en lui et les bénédictions dont il les comble.

1 Celui qui habite dans la retraite secrète du Souverain, est logé à l'ombre du Tout-Puissant.
2 Je dirai à l'Éternel : *Tu es* ma retraite et ma forteresse, mon Dieu en qui je m'assure.
3 Certes, il te délivrera des pièges du chasseur et de la mortalité funeste.
4 Il te couvrira de ses plumes, et tu auras retraite sous ses ailes ; sa vérité sera ton bouclier et ton écu.
5 Tu n'auras point peur de ce qui effraie pendant la nuit, ni de la flèche qui vole de jour.
6 Ni de la mortalité qui marche dans les ténèbres, ni de la destruction qui fait le dégât en plein midi.

7 Il en tombera mille à ton côté, et dix mille à ta droite ; mais elle n'approchera point de toi.
8 Seulement tu considéreras de tes yeux, et tu verras la punition des méchants.
9 Car tu es ma retraite, ô Éternel ! tu as établi le Souverain pour ton asile.
10 Aucun mal ne t'arrivera, et aucune plaie n'approchera de ta tente ;
11 car il donnera charge de toi à ses anges, afin qu'ils te gardent dans toutes tes voies.
12 Ils te porteront dans leurs mains, de peur que ton pied ne heurte contre la pierre.
13 Tu marcheras sur le lion et sur l'aspic, et tu fouleras le lionceau et le dragon.
14 Puisqu'il m'aime avec affection, dit le Seigneur, je le délivrerai ; je le mettrai en une haute
retraite, parce qu'il connaît mon nom.
15 Il me réclamera, et je l'exaucerai ; je serai avec lui *quand il sera* dans la détresse ; je l'en
retirerai, et le glorifierai.
16 Je le rassasierai d'une longue vie, et je lui ferai voir ma délivrance.

REFLEXIONS

On voit dans ce Psaume combien ceux qui se confient en Dieu et qui se retirent vers lui sont heureux. Le prophète nous assure que Dieu les couvre de sa protection, qu'étant auprès de lui ils sont dans une pleine sureté et que dans les temps de la calamité ils n'ont peur d'aucun mal. Dieu ordonne à ses anges de les garder dans tous les dangers, il les aime tendrement, il les préserve de tout ce qui peut leur nuire, il les délivre quand ils l'invoquent dans leurs détresses et il les comble de toute sorte de bénédictions. Ce sont là de glorieux avantages et d'excellentes promesses qui doivent consoler et encourager tous ceux qui craignent Dieu et les remplir d'une joie indicible et d'une confiance inébranlable. Elles nous apprennent aussi que si nous voulons jouir d'un repos assuré, il faut se détacher du monde pour chercher tout notre bonheur en Dieu seul et pour nous étudier uniquement et par-dessus toutes choses à lui plaire.

PSAUME XCII

Ce Psaume devait être récité le jour du sabbat. Le prophète y célèbre avec un grand zèle et une sainte joie les merveilleux ouvrages de Dieu. Surtout il admire la sage conduite de la providence envers les méchants et envers les bons. Il fait voir que si les méchants prospèrent, ils sont à la fin retranchés ; au lieu que Dieu couronne les justes de toutes sortes de faveurs.

1 Psaume ou cantique pour le jour du sabbat.
2 C'est une belle chose que de célébrer l'Éternel, et de psalmodier à ton nom, ô Souverain !
3 D'annoncer chaque matin ta bonté, et ta fidélité toutes les nuits,
4 sur l'instrument à dix cordes, et sur la lyre, et par un cantique médité sur la harpe.
5 Car, ô Éternel ! tu m'as réjoui par tes œuvres, et je me réjouirai des œuvres de tes mains.
6 Ô Éternel ! que tes œuvres sont magnifiques ! Tes pensées sont merveilleusement profondes.
7 L'homme abruti n'y connaît rien, et l'insensé ne comprend point ceci :
8 savoir, que les méchants s'avancent comme l'herbe, et que tous les ouvriers d'iniquité
fleurissent, pour être exterminés éternellement.
9 Mais toi, Éternel ! tu es élevé à toujours.
10 Car, voici, tes ennemis, ô Éternel ! voici, tes ennemis périront, et tous les ouvriers d'iniquité
seront dissipés.
11 Mais tu élèveras ma corne comme celle d'une licorne, et mon onction sera d'huile toute
fraîche.
12 Et mon œil verra en ceux qui m'épient, et mes oreilles entendront touchant les méchants qui
s'élèvent contre moi, ce que j'attends.
13 Le juste s'avancera comme la palme, et croîtra comme le cèdre au Liban.
14 Etant plantés dans la maison de l'Éternel, ils fleuriront dans les parvis de notre Dieu.
15 Ils porteront encore des fruits dans la vieillesse toute blanche ; ils seront en vigueur, et se

tiendront verts ;
16 Afin d'annoncer que l'Éternel est droit. Il est mon rocher, et il n'y a point d'injustice en lui.

REFLEXIONS

Puisque les premières paroles de ce Psaume nous apprennent que c'est une belle chose que de louer Dieu et que d'annoncer jour et nuit sa bonté et sa fidélité, nous devons tous être animés d'un saint zèle pour nous acquitter avec assiduité, avec joie et avec ferveur d'un devoir si juste et si agréable. C'est à quoi nous seront puissamment incités si nous nous appliquons à la considération des œuvres de Dieu qui sont si grandes et si admirables et si nous faisons surtout attention aux voies de la providence et à la conduite du Seigneur envers les bons et envers les méchants. Il arrive quelquefois que les impies et les mondains fleurissent et sont heureux, mais leur prospérité passe comme l'herbe, Dieu les détruit et les retranche entièrement. Au contraire, il bénit les justes, il affermit leur bonheur, il les fait prospérer et croître en sorte qu'ils portent des fruits même jusqu'à leur vieillesse et qu'ils sont en ce monde des exemples de sa miséricorde et de sa fidélité. Cette doctrine est très importante. Elle nous présente de grands motifs à louer la sage providence de Dieu, à célébrer sa justice et à nous adonner constamment à l'innocence afin que nous ayons part à ces excellentes bénédictions dont Dieu promet de récompenser la piété de ceux qui le craignent et qui se confient en lui.

PSAUME XCIII

Le prophète célèbre dans ce cantique la grandeur de Dieu et la souveraine puissance avec laquelle il règne sur toute choses et particulièrement sur son peuple.

1 L'Éternel règne, il est revêtu de magnificence ; l'Éternel est revêtu de force, il s'en est ceint : aussi la terre habitable a été affermie, tellement qu'elle ne sera jamais ébranlée.
2 Ton trône est établi dès lors ; tu es de toute éternité.
3 Les fleuves ont élevé, ô Éternel ! les fleuves ont levé leur voix, les fleuves ont élevé leurs flots.
4 L'Éternel qui est là-haut, est plus puissant que le bruit des grosses eaux, et que les fortes vagues de la mer.
5 Tes témoignages sont très certains, ô Éternel ! ta sainteté ornera ta maison pour une longue durée.

REFLEXIONS

Ce Psaume nous enseigne que Dieu règne avec gloire et magnificence sur tout le monde, que son trône est établi sur la justice et que sa puissance surpasse infiniment celle de toutes les créatures. D'où nous devons conclure qu'il règnera à jamais pour le bien et pour l'avantage de son peuple et de tous ceux qui le servent et qui se soumettent à lui.

PSAUME XCIV

Les enfants d'Israël exposent à Dieu dans ce Psaume le triste état où ils étaient réduits par la cruauté de leurs ennemis desquels ils décrivent l'impiété, l'insolence et les blasphèmes.
Le psalmiste adore cependant la sagesse et la bonté de Dieu dans les afflictions dont il visite les hommes et il prédit la délivrance des justes et la ruine des méchants.

1 Ô Éternel ! qui es le Dieu fort des vengeances, le Dieu fort des vengeances, fais luire ta splendeur.
2 Toi qui es le juge de la terre, élève-toi, rends la récompense aux orgueilleux.
3 Jusques à quand les méchants, ô Éternel ! jusques à quand les méchants se glorifieront-ils ?
4 *Jusques à quand* tous les ouvriers d'iniquité prononceront-ils et diront-ils des paroles fières,

et se vengeront-ils ?
5 Éternel ! ils foulent ton peuple, et ils affligent ton héritage.
6 Ils tuent la veuve et l'étranger, et ils mettent à mort les orphelins.
7 Et ils ont dit : L'Éternel ne le verra point ; le Dieu de Jacob n'en entendra rien.
8 Vous, les plus brutaux d'entre le peuple, prenez garde à ceci ; et vous, insensés, quand serez-vous intelligents ?
9 Celui qui a planté l'oreille, n'entendra-t-il point ? Celui qui a formé l'œil, ne verra-t-il point ?
10 Celui qui châtie les nations, celui qui enseigne la science aux hommes, ne reprendra-t-il point ?
11 L'Éternel connaît que les pensées des hommes ne sont que vanité.
12 Oh ! qu'heureux est l'homme que tu reprends, ô Éternel ! et que tu instruis par ta loi !
13 Afin que tu le mettes en repos, le tirant des jours de l'adversité, jusqu'à ce que la fosse soit creusée pour le méchant !
14 Car l'Éternel ne quittera point son peuple, et n'abandonnera point son héritage.
15 C'est pourquoi ses jugements ramèneront la justice, et tous ceux qui sont droits de cœur la suivront.
16 Qui est-ce qui se lèvera pour moi contre les méchants ? Qui est-ce qui m'assistera contre les ouvriers d'iniquité ?
17 Si l'Éternel ne m'eût secouru, mon âme eut été bientôt logée dans le lieu du silence.
18 Lorsque j'ai dit : Mon pied a glissé, ô Éternel ! ta bonté m'a soutenu.
19 Quand j'avais beaucoup de pensées au dedans de moi, tes consolations ont réjoui mon âme.
20 Le trône de méchanceté, qui forge le travail contre la justice, aurait-il communion avec toi ?
21 Ils se bandent contre l'âme du juste, et condamnent le sang innocent.
22 Mais l'Éternel sera ma haute retraite, et mon Dieu sera le rocher de mon refuge.
23 Et il fera retomber sur eux leur outrage, et il les détruira par leur propre malice ; l'Éternel notre Dieu les détruira.

REFLEXIONS

On doit faire ici attention :

I. A la description que le psalmiste y fait des méchants. Il les représente comme des gens injustes et cruels et en même temps comme des impies qui outragent la Divinité par leurs blasphèmes, disant, dans le temps qu'ils commettent leurs péchés, que Dieu ne les voit pas et qu'il ne les punira point. C'est là le caractère de la dernière méchanceté de joindre l'impiété au crime et de ne point craindre Dieu lorsqu'on l'offense.

II. On voit dans ce Psaume que ces sentiments et ces discours impies font horreur aux gens de bien et qu'ils sont fortement persuadés que Dieu, qui a formé et créé les hommes, connait toutes leurs actions, toutes leurs pensées et qu'il en sera le juge.

Une troisième instruction que nous avons ici regarde l'utilité des corrections du Seigneur, ce qui est marqué par ces paroles : *Ô qu'est heureux l'homme que tu reprends, ô Éternel, et que tu instruits par ta loi.*

III. La dernière réflexion est que Dieu n'abandonnera jamais son peuple et son héritage, qu'il est le défenseur des fidèles, qu'il réjouit leur âme lorsqu'ils sont dans l'agitation et dans le trouble et qu'il les soutient contre ceux qui cherchent à leur nuire et qui les persécutent.

PSAUME XCV

Ce cantique a deux parties :

Dans la première, le psalmiste invite les Israélites à louer Dieu et à adorer sa majesté, dans la seconde, il les exhorte à obéir à la voix de Dieu et à ne pas imiter l'endurcissement de leurs pères, qui ayant été rebelles dans le désert, furent à cause de cela exclu du pays de Canaan.

1 Venez, chantons à l'Éternel, jetons des cris de réjouissance au rocher de notre salut.
2 Allons au-devant de sa face avec la louange, poussons des cris de réjouissance avec des cantiques.
3 Car l'Éternel est le Dieu fort et grand, et grand Roi par-dessus tous les dieux.
4 C'est en sa main que sont les lieux les plus profonds de la terre, et les plus hautes montagnes.
5 C'est à lui qu'appartient la mer ; car lui-même l'a faite, et ses mains ont formé la terre.
6 Venez, prosternons-nous, inclinons-nous, et fléchissons les genoux devant l'Éternel qui nous a faits.
7 Car il est notre Dieu, et nous sommes le peuple qu'il paît, et les brebis qu'il conduit.
8 Si aujourd'hui vous entendez sa voix, n'endurcissez point votre cœur, comme à Mériba, et comme à la journée de Massa, dans le désert,
9 où vos pères m'ont tenté et m'ont éprouvé, et où ils virent aussi mes œuvres.
10 J'ai été ennuyé de cette génération durant quarante ans, et j'ai dit : C'est un peuple dont le cœur s'égare, et ils n'ont point connu mes voies.
11 C'est pourquoi j'ai juré dans ma colère : S'ils entrent dans mon repos !

REFLEXIONS

Ce Psaume nous engage à deux devoirs :
I. Le premier est de rendre à Dieu avec ardeur et avec une sainte joie les adorations et les louanges qui lui sont dues à cause de sa puissance et de sa grandeur et surtout parce qu'il est notre Dieu et que nous avons le bonheur d'être son peuple.
II. Le second devoir est de profiter des exhortations que David adressait aux Israélites à ne pas endurcir leurs cœurs comme leurs pères avaient fait. Ces paroles : *Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, n'endurcissez point vos cœurs,* et celles-ci. *J'ai juré dans ma colère, s'ils entrent dans mon repos,* regardent aussi les chrétiens. C'est ce que Saint Paul nous représente dans les chapitres III et IV de l'épître aux Hébreux où il nous avertit de prendre garde que par notre endurcissement et par notre rébellion à l'Évangile, nous nous trouvions privés du repos éternel comme les Israélites rebelles furent exclus du pays de Canaan à cause de leur incrédulité.

PSAUME XCVI

Ce Psaume convie les Israélites et tous les peuples à bénir, à invoquer et à adorer l'Éternel comme le seul vrai Dieu, à célébrer sa puissance et à se soumettre avec joie à son empire.

1 Chantez à l'Éternel un cantique nouveau ; vous tous qui habitez la terre, chantez à l'Éternel.
2 Chantez à l'Éternel, bénissez son nom, annoncez de jour en jour sa délivrance.
3 Racontez sa gloire parmi les nations, et ses merveilles parmi tous les peuples.
4 Car l'Éternel est grand et digne de louange ; il est redoutable par-dessus tous les dieux.
5 Car tous les dieux des peuples ne sont que des idoles ; mais l'Éternel a fait les cieux.
6 La majesté et la magnificence marchent devant lui ; la force et la beauté sont dans son sanctuaire.
7 Vous, familles des peuples, rendez à l'Éternel, rendez à l'Éternel la gloire et la force ;
8 rendez à l'Éternel la gloire due à son nom ; apportez l'oblation, et entrez dans ses parvis ;
9 prosternez-vous devant l'Éternel dans son sanctuaire magnifique. Vous tous les habitants de la terre, tremblez à cause de sa présence.
10 Dites parmi les nations : L'Éternel règne ; même, la terre est affermie, elle ne sera pas ébranlée ; il jugera les peuples avec équité.
11 Que les cieux se réjouissent, et que la terre s'égaie ; que la mer et ce qu'elle contient retentisse ;
12 que les champs soient dans les transports, et tout ce qui est en eux ; que tous les arbres de la forêt chantent de joie

13 au-devant de l'Éternel, parce qu'il vient, parce qu'il vient pour juger la terre ; il jugera le monde en justice, et les peuples selon sa fidélité.

REFLEXIONS

Lorsque le prophète exhortait dans ce Psaume toutes les nations de la terre à louer Dieu par leurs cantiques et à venir l'adorer dans son temple, elles n'étaient pas en état de s'acquitter de ce devoir puisqu'elles étaient engagées dans l'ignorance et dans l'idolâtrie. Ainsi ces exhortations conviennent proprement aux temps où nous vivons et elles marquent le zèle dont nous devons être animés et la joie que nous devons faire éclater maintenant que les divers peuples du monde sont éclairés de la connaissance de Dieu et de Jésus-Christ son fils.
Ces précieux avantages, dont nous sommes participants, nous engagent à louer sans cesse le Seigneur, à publier partout la délivrance qu'il nous a accordée et les merveilles qu'il a faites en notre faveur, à l'adorer humblement, avec joie et avec crainte et surtout à lui présenter notre cœur et en montrant par notre obéissance qu'il règne véritablement sur nous et que nous faisions consister tout notre bonheur et toute notre gloire à lui appartenir.

PSAUME XCVII

Le sujet de ce Psaume est le même que celui du précédent. C'est une exhortation à célébrer la majesté et la toute-puissance de Dieu, et la gloire de son règne, et à se réjouir des avantages que l'établissement de ce règne procure à ceux qui y sont soumis.

1 L'Éternel règne ; que la terre tressaille de joie, et que toutes les îles se réjouissent.
2 La nuée et l'obscurité sont autour de lui ; la justice et le jugement sont la base de son trône.
3 Le feu marche devant lui, et embrase de tous côtés ses ennemis.
4 Ses éclairs brillent par tout le monde, et la terre tremble en le voyant.
5 Les montagnes se fondent comme de la cire, à cause de la présence de l'Éternel, à cause de la présence du Seigneur de toute la terre.
6 Les cieux annoncent sa justice, et tous les peuples voient sa gloire.
7 Que tous ceux qui servent les images et qui se glorifient dans les idoles, soient confus. Vous, tous les dieux, prosternez-vous devant lui.
8 Sion l'a entendu, et s'en est réjouie, et les filles de Juda ont tressailli d'allégresse à cause de tes jugements, ô Éternel !
9 Car tu es l'Éternel, élevé par-dessus toute la terre : tu es infiniment élevé par-dessus tous les dieux !
10 Vous, qui aimez l'Éternel, haïssez le mal ; car il garde les âmes de ses saints, et il les délivre de la main des méchants.
11 La lumière est semée pour le juste, et la joie pour ceux qui ont le cœur droit.
12 Vous justes, réjouissez-vous en l'Éternel, et célébrez la mémoire de sa sainteté.

REFLEXIONS

Ce Psaume n'est pas tant une description du règne de Dieu sur les Israélites, comme c'est une prédiction de l'établissement du règne de Jésus-Christ sur les peuples et de la destruction de l'idolâtrie et de l'impiété. Le Saint-Esprit y marque aussi l'effet que la venue de ce règne devait produire et la joie que les fidèles ressentiraient lorsqu'il serait manifesté. C'est donc principalement à nous à entrer dans les mouvements de dévotion et de zèle qui éclatent dans ce Saint cantique. Nous y apprenons que la véritable manière de louer Dieu et le vrai caractère de ceux qui l'adorent est de l'aimer, de haïr le mal et de se réjouir continuellement en lui. Enfin, nous y voyons que Dieu comble de bonheur et de gloire tous ceux qui le craignent, c'est ce qui y est exprimé par ces excellentes promesses : *Le Seigneur garde ses saints et il les délivre, la lumière est semée pour le juste et la joie pour ceux qui ont le cœur droit. Vous justes, réjouissez-*

vous toujours au Seigneur et célébrez la mémoire de sa sainteté.

PSAUME XCVIII
C'est ici une exhortation à louer Dieu pour la rédemption qu'il devait envoyer à son peuple et à se réjouir de la venue de son règne.

1 Psaume.
Chantez à l'Éternel un cantique nouveau, car il a fait des choses merveilleuses ; sa droite et le bras de sa sainteté l'ont délivré.
2 L'Éternel a fait connaître sa délivrance ; il a révélé sa justice aux yeux des nations.
3 Il s'est souvenu de sa miséricorde et de sa fidélité envers la maison d'Israël ; toutes les extrémités de la terre ont vu la délivrance de notre Dieu.
4 Vous, tous les habitants de la terre, jetez des cris de réjouissance à l'Éternel ; écriez-vous, chantez de joie et psalmodiez.
5 Psalmodiez à l'Éternel avec la harpe, avec la harpe et avec le chant de la voix.
6 Jetez des cris de réjouissance avec les trompettes et le son du cornet, devant le Roi, l'Éternel !
7 Que la mer et tout ce qu'elle contient retentisse ; la terre et ceux qui y habitent !
8 Que les fleuves frappent des mains ; que les montagnes chantent aussi de joie,
9 au-devant de l'Éternel ; car il vient pour juger la terre ; il jugera le monde avec justice, et les peuples avec équité.

REFLEXIONS
Ce cantique regarde les chrétiens plutôt que les Juifs, puisque ce n'est proprement que depuis la venue de Jésus-Christ qu'on peut dire que Dieu a accompli ses promesses, *qu'il s'est souvenu de sa bonté et de sa fidélité et que toutes les extrémités de la terre ont vu le salut de notre Dieu*. C'est donc aussi maintenant que les hommes doivent chanter à Dieu un cantique nouveau et que sa gloire doit être célébrée par toutes les nations et dans tous les lieux du monde avec de saints transports de joie. Il faut après cela que, vivant dans ces temps heureux où Dieu règne sur les hommes et sachant qu'il doit juger le monde en justice, nous nous soumettions à lui avec une humble obéissance et que nous répondions à la grâce inestimable qu'il nous a faite, *de nous transporter de la puissance des ténèbres au royaume de son fils Jésus-Christ.*

PSAUME XCIX
Ce Psaume est destiné à célébrer la grandeur de Dieu et la gloire de son règne. Il y est aussi parlé des faveurs que Dieu avait accordées aux Israélites du temps de Moïse, d'Aaron et de Samuel et en plusieurs autres occasions.

1 L'Éternel règne ; que les peuples tremblent. Il est assis entre les chérubins ; que la terre soit ébranlée.
2 L'Éternel est grand en Sion, et il est élevé par-dessus tous les peuples.
3 Ils célébreront ton nom grand et redoutable, car il est saint ;
4 et la force du Roi qui aime la justice. Tu as établi l'équité, tu as fait jugement et justice en Jacob.
5 Exaltez l'Éternel notre Dieu, et prosternez-vous devant son marchepied : il est saint.
6 Moïse et Aaron ont été entre ses sacrificateurs ; et Samuel entre ceux qui invoquaient son nom ; ils invoquaient l'Éternel, et il leur répondait.
7 Il parlait à eux de la colonne de nuée ; ils ont gardé ses témoignages et l'ordonnance qu'il leur avait donnée.
8 Ô Éternel, notre Dieu ! tu les as exaucés, tu leur as été un Dieu fort, en pardonnant, et en faisant vengeance de leurs actions.

9 Exaltez l'Éternel notre Dieu, et prosternez-vous dans la montagne de sa sainteté ; car l'Éternel notre Dieu est saint.

REFLEXIONS

I. Nous apprenons ici que le devoir de ceux qui ont le bonheur de connaitre Dieu et d'être soumis à son règne est de le craindre, de révérer sa grandeur, de l'adorer avec la plus profonde humilité et de célébrer sans cesse son nom qui est redoutable et saint.
II. On voit dans ce Psaume que Dieu délivrait autrefois les Israélites lorsque Moïse, Aaron et Samuel l'invoquaient et qu'il faisait aussi la vengeance des péchés de ce peuple. C'est ainsi que Dieu qui est bon, mais qui est aussi juste a toujours fait ressentir aux hommes des effets tantôt de sa clémence et tantôt de sa colère afin de les engager par là à l'aimer et à le craindre.

PSAUME C

Tous les peuples sont ici exhortés à adorer Dieu, à le louer comme leur créateur et à célébrer sa bonté et sa vérité.

1 Psaume d'actions de grâces. Vous tous, habitants de la terre, poussez des cris de réjouissance à l'Éternel.
2 Servez l'Éternel avec allégresse, venez devant lui avec des chants de joie.
3 Reconnaissez que l'Éternel est Dieu ; c'est lui qui nous a formés, et ce n'est pas nous qui nous sommes faits, nous sommes son peuple et le troupeau de sa pâture.
4 Entrez dans ses portes avec des actions de grâces, dans ses parvis avec la louange ; célébrez-le, bénissez son nom.
5 Car l'Éternel est bon, sa bonté demeure à toujours, et sa fidélité d'âge en âge.

REFLEXIONS

Il y a trois réflexions à faire sur ce Psaume :
La première, que nous devons souhaiter que tous les peuples de la terre adorent et glorifient le Seigneur et que pour cet effet, Dieu leur donne sa connaissance et celle de Jésus-Christ son fils.
La seconde, que pour servir Dieu d'une manière qui lui soit agréable, il faut le faire, non par contrainte ou de la bouche seulement, mais de bon cœur et avec une Sainte joie.
La troisième, que pour nous exciter à ce devoir, nous devons considérer que Dieu est notre créateur, que nous sommes son peuple et son troupeau et qu'il nous comble, non seulement dans la nature, mais surtout dans la grâce et dans son église des témoignages de sa bonté et de sa miséricorde.

PSAUME CI

C'est ici un vœu que David fait de gouverner son peuple justement et principalement de punir et d'éloigner les méchants et de favoriser les gens de bien.

1 Psaume de David.
Je chanterai la bonté et la justice ; Éternel ! je te psalmodierai.
2 Je m'appliquerai à la voie de l'intégrité. Quand viendras-tu à moi ? Je marcherai dans l'intégrité de mon cœur, au milieu de ma maison.
3 Je ne me proposerai rien de mauvais ; j'ai en haine les actions de ceux qui se détournent du droit chemin ; rien ne s'en attachera à moi.
4 Le cœur pervers se retirera d'auprès de moi ; je n'avouerai point le méchant.
5 Je retrancherai celui qui médit en secret de son prochain ; je ne pourrai pas souffrir celui qui a les yeux élevés et le cœur enflé.
6 Je rechercherai les gens de bien du pays, afin qu'ils demeurent avec moi ; celui qui marche

dans l'intégrité me servira.
7 Celui qui use de tromperie ne demeurera point dans ma maison ; celui qui prononce des faussetés ne sera point affermi devant mes yeux.
8 Je retrancherai chaque matin tous les méchants du pays, afin d'exterminer de la cité de l'Éternel tous les ouvriers d'iniquité.

REFLEXIONS

On voit dans ce Psaume quels sont les devoirs et les sentiments des bons princes et des bons magistrats et quelle est la conduite qu'ils doivent tenir dans le gouvernement des états. C'est :
I. De marcher dans l'intégrité, d'avoir le mal en horreur et de s'appliquer à conduire leurs peuples avec justice.
II. De punir les méchants et les impies, d'éloigner les calomniateurs, les trompeurs, les orgueilleux et les flatteurs et au contraire de faire cas des hommes droits et sincères, de les protéger et de les employer à leur service. Les personnes qui sont élevées en autorité doivent méditer ce Psaume pour leur instruction et tout le monde doit prier Dieu qu'il inspire ces sentiments à ceux qui gouvernent les peuples, puisque c'est de là que dépend le bonheur et la tranquillité du public et l'avancement de la gloire de Dieu.

PSAUME CII

Ce Psaume est une prière des Juifs captifs dans laquelle ils présentent à Dieu la désolation de Jérusalem et leur déplorable état et ils le prient de les rétablir.
Ils y marquent aussi leur confiance et l'espérance qu'ils avaient que Dieu, qui est toujours le même et immuable dans ses promesses aussi bien que dans son essence, les rétablirait en sorte que tous les peuples admireraient le bonheur et la gloire de Sion et que la postérité des Juifs l'en bénirait à jamais.

1 Prière de l'affligé qui est éperdu, et qui répand sa plainte devant l'Éternel.
2 Éternel ! écoute ma requête, et que mon cri vienne jusqu'à toi.
3 Ne cache point ta face de moi au jour que je suis en détresse ; incline ton oreille vers moi ; au jour que je te réclame, hâte-toi, réponds-moi !
4 Car mes jours s'en vont comme la fumée, et mes os sont desséchés comme un foyer.
5 Mon cœur a été frappé, et est devenu sec comme l'herbe, de sorte que j'ai oublié de manger mon pain.
6 Mes os sont attachés à ma chair, à cause de la voix de mon gémissement.
7 Je suis devenu semblable au cormoran du désert, et je suis comme la chouette des lieux sauvages.
8 Je veille, et je suis semblable à un passereau qui est seul sur le toit.
9 Ceux qui me haïssent me couvrent d'opprobres, et ceux qui sont poussés de fureur contre moi jurent contre moi.
10 Car j'ai mangé la cendre comme le pain, et j'ai mêlé ma boisson de pleurs,
11 à cause de ton courroux et de ton indignation ; parce que tu m'avais élevé, et puis tu m'as jeté par terre.
12 Mes jours sont comme une ombre qui est sur son déclin, et je deviens sec comme l'herbe.
13 Mais toi, Éternel ! tu demeures éternellement, et ta mémoire dure d'âge en âge.
14 Tu te lèveras, tu auras compassion de Sion ; car il est temps d'en avoir pitié, parce que le temps marqué est échu.
15 Car tes serviteurs sont affectionnés à ses pierres, et ils sont touchés de pitié, la voyant dans la poussière.
16 Alors, les nations redouteront le nom de l'Éternel, et tous les rois de la terre ta gloire.
17 Quand l'Éternel aura rebâti Sion, qu'il aura été vu en sa gloire,

18 et qu'il aura regardé à la requête de celui qui est désolé, et qu'il n'aura point méprisé leur requête ;
19 cela sera enregistré pour la génération à venir, et le peuple qui sera créé de nouveau, louera l'Eternel,
20 de ce qu'il aura jeté la vue du lieu élevé de sa sainteté, et que l'Eternel aura regardé des cieux en terre,
21 pour entendre le gémissement des prisonniers, et pour délier ceux qui étaient destinés à la mort ;
22 afin qu'on raconte le nom de l'Eternel en Sion, et sa louange en Jérusalem,
23 lorsque les peuples et les royaumes s'assembleront pour servir l'Eternel.
24 Il a abattu ma force dans le chemin, et il a abrégé mes jours.
25 Et j'ai dit : Mon Dieu fort, ne m'enlève point au milieu de mes jours ; tes années durent d'âge en âge.
26 Tu as autrefois fondé la terre, et les cieux sont l'ouvrage de tes mains.
27 Ils périront, mais tu subsisteras toujours ; ils vieilliront tous comme un vêtement ; tu les changeras comme un habit, et ils seront changés.
28 Mais toi, tu es toujours le même, et tes années ne finiront jamais.
29 Les enfants de tes serviteurs habiteront devant toi, et leur race sera affermie en ta présence.

REFLEXIONS

Il y a deux choses principalement à remarquer dans ce Psaume, savoir 1. Le triste état des Juifs captifs et leur extrême affliction Et en second lieu l'espérance qu'ils avaient en Dieu. Ainsi cette lecture nous donne ces deux instructions.

I. La première, que les enfants de Dieu s'intéressent tendrement pour l'église et qu'il n'y a rien qui les pénètre d'une plus vive douleur que de la voir dans la souffrance. Mais si les fidèles s'affligent lorsque l'église est persécutée, ils ne s'affligent pas moins à la vue déplorable où elle est souvent réduite par le vice et l'impiété lorsqu'elle jouit de la paix.

II. Comme les anciens Juifs espéraient fermement que Dieu se lèverait, qu'il aurait pitié de Sion, qu'il la rétablirait dans un état glorieux et qu'en délivrant les Juifs captifs, il ferait voir sa gloire aux yeux de tous les rois et de tous les peuples, nous ne devons pas douter que Dieu ne fasse la même chose et cela d'une manière encore plus illustre en faveur de l'église chrétienne et que les temps ne viennent auxquels la gloire de l'église et le règne de Jésus-Christ paraitront avec éclat. Cet heureux rétablissement est ce que les vrais chrétiens souhaitent par-dessus toute chose et qu'ils demandent à Dieu par leurs prières les plus ardentes.

C'est aussi ce qui ne manquera pas d'arriver par un effet de l'infinie puissance de Jésus-Christ, puisqu'il est le maître du monde, étant Dieu sur toutes choses, béni éternellement, comme Saint Paul l'enseigne dans le premier chapitre de l'épître aux Hébreux où il applique au fils de Dieu ce qui est dit de la création du monde sur la fin de ce Psaume.

PSAUME CIII

C'est ici un Psaume de louange où David bénit le Seigneur de toutes les grâces qu'il lui avait accordées et de celles qu'il avait faites au peuple d'Israël. Il y parle de la grande bonté de Dieu envers les hommes, de cette miséricorde par laquelle il leur pardonne leurs péchés et de l'amour tendre et constant dont il est animé envers ceux qui le craignent. Il y invite enfin toutes les créatures à louer le Seigneur avec lui.

1 Psaume de David.
Mon âme, bénis l'Eternel ! et que tout ce qui est en moi bénisse le nom de sa sainteté.
2 Mon âme, bénis l'Eternel, et n'oublie pas un de ses bienfaits.
3 C'est lui qui pardonne toutes tes iniquités, qui guérit toutes tes infirmités ;

4 qui retire ta vie de la fosse, qui t'environne de bonté et de compassion ;
5 qui rassasie ta bouche de biens, tellement que ta jeunesse est renouvelée comme celle de l'aigle.
6 L'Eternel fait justice et droit à tous ceux qui sont opprimés.
7 Il a fait connaître ses voies à Moïse, et ses exploits aux enfants d'Israël.
8 L'Eternel est pitoyable, miséricordieux, lent à la colère, et abondant en grâce.
9 Il ne conteste pas à perpétuité, et il ne garde pas sa colère pour toujours.
10 Il ne nous a pas fait selon nos péchés, et ne nous a pas rendu selon nos iniquités.
11 Car autant que les cieux sont élevés par-dessus la terre, autant sa bonté est grande sur ceux qui le craignent.
12 Il a éloigné de nous nos iniquités, autant que l'orient est éloigné de l'occident.
13 Comme un père est ému de compassion envers ses enfants, l'Eternel est touché de compassion envers ceux qui le craignent ;
14 car il sait bien de quoi nous sommes faits ; il se souvient que nous ne sommes que poudre.
15 Les jours de l'homme mortel sont comme le foin ; il fleurit comme la fleur d'un champ ;
16 car le vent étant passé par-dessus, elle n'est plus, et son lieu ne la reconnaît plus.
17 Mais la miséricorde de l'Eternel est de tout temps et à toujours, sur ceux qui le craignent, et sa justice sur les enfants de leurs enfants,
18 à ceux qui gardent son alliance et qui se souviennent de ses commandements, pour les accomplir.
19 L'Eternel a établi son trône dans les cieux, et son règne a la domination sur tout.
20 Bénissez l'Eternel, vous, ses anges puissants en force, qui faites son commandement en obéissant à la voix de sa parole.
21 Bénissez l'Eternel, vous, toutes ses armées, qui êtes ses ministres et qui faites sa volonté.
22 Bénissez l'Eternel, vous, toutes ses œuvres, dans tous les lieux de son empire. Mon âme, bénis l'Eternel.

REFLEXIONS

C'est ici l'un des plus excellents cantiques d'actions de grâces qu'il y ait dans tous le livre des Psaumes. David y paraît pénétré de la dévotion et de la reconnaissance la plus vive. Il nous y apprend par son exemple à bénir Dieu, non seulement de la bouche, mais de tout notre cœur et par les mouvements de notre âme, à conserver chèrement le souvenir de tous ses bienfaits et à prendre plaisir à les réciter et à lui rendre grâce continuellement. Surtout, il y célèbre cette miséricorde infinie du Seigneur qui, sachant que les hommes ne sont que poudre, les supporte et ne leur rend pas selon que leurs péchés le méritent et a pour eux les mêmes sentiments d'amour et de compassion qu'un père a pour ses enfants. Mais il nous enseigne en même temps que cette bonté du Seigneur ne se déploie qu'en faveur de ceux qui le craignent et qui le révèrent et que sa grâce n'est que pour ceux qui gardent son alliance, qui se souviennent de ses commandements et qui les observent. Enfin, il paraît de ce Psaume que pour louer Dieu dignement, ce n'est pas assez de le louer nous-mêmes, mais il faut souhaiter, comme David, qu'il soit loué par tous les hommes, par les anges et par toutes les créatures. C'est dans ces sentiments que nous devons dire sans cesse avec zèle, avec amour et avec reconnaissance : *Bénissez le Seigneur vous toutes ses œuvres, dans tous les lieux de son empire. Mon âme, béni l'Éternel.*

PSAUME CIV

David adore et célèbre la grandeur de Dieu qui se fait voir dans les œuvres de la création et de la providence. Il décrit la puissance, la sagesse et la bonté avec laquelle Dieu conserve et conduit tant de créatures que le monde contient.

Enfin, il souhaite que Dieu soit loué et béni éternellement.
1 Mon âme, bénis l'Eternel ! O Eternel mon Dieu ! tu es merveilleusement grand ; tu es revêtu de majesté et de magnificence.
2 Il s'enveloppe de lumière comme d'un vêtement ; il étend les cieux comme un pavillon.
3 Il lambrisse ses chambres hautes dans les eaux, il fait des grosses nuées son chariot ; il se promène sur les ailes du vent.
4 Il fait des vents ses messagers, et du feu brûlant ses serviteurs.
5 Il a fondé la terre sur ses bases, tellement qu'elle ne sera jamais ébranlée.
6 Tu l'avais couverte de l'abîme comme d'un vêtement, et les eaux se tenaient sur les montagnes.
7 Elles s'enfuirent à ta menace, et se mirent promptement en fuite au bruit de ton tonnerre.
8 Les montagnes se dressèrent, et les vallées s'abaissèrent au même lieu que tu leur avais établi.
9 Tu leur as mis une borne qu'elles ne passeront point ; elles ne reviendront plus pour couvrir la terre.
10 C'est lui qui conduit les fontaines par les vallées, et qui les fait couler entre les montagnes.
11 Elles abreuvent toutes les bêtes des champs ; les ânes sauvages en étanchent leur soif.
12 Les oiseaux des cieux y habitent, et font résonner leur voix au milieu des feuilles.
13 Il arrose les montagnes de ses chambres hautes, et la terre est rassasiée du fruit de tes ouvrages.
14 Il fait germer le foin pour le bétail, et l'herbe pour le service de l'homme ; il fait sortir le pain de la terre,
15 et le vin qui fortifie le cœur de l'homme, et pour faire reluire son visage avec l'huile, et pour soutenir le cœur de l'homme avec le pain.
16 Les arbres les plus hauts, les cèdres du Liban qu'il a plantés, sont rassasiés ;
17 afin que les oiseaux y fassent leurs nids ; les sapins sont la demeure de la cigogne.
18 Les hautes montagnes sont pour les chamois, et les rochers sont la retraite des lapins.
19 Il a fait la lune pour marquer les temps, et le soleil connaît son coucher.
20 Tu amènes les ténèbres, et la nuit vient, durant laquelle toutes les bêtes des forêts se promènent.
21 Les lionceaux rugissent après la proie, et pour demander au Dieu fort leur pâture.
22 Le soleil se lève-t-il ? Ils se retirent et ils se couchent dans leurs tanières.
23 Alors l'homme sort à son ouvrage et à son travail jusqu'au soir.
24 O Eternel ! que tes œuvres sont en grand nombre ! Tu les as toutes faites avec sagesse ; la terre est pleine de tes richesses ;
25 et cette mer grande et spacieuse, où il y a des animaux agiles sans nombre, gros et petits.
26 C'est là que les navires se promènent, et ce Léviathan que tu as formé pour s'y jouer.
27 Elles s'attendent toutes à toi, afin que tu leur donnes la nourriture en leur temps.
28 Quand tu la leur donnes, elles la recueillent, et quand tu ouvres ta main, elles sont rassasiées de biens.
29 Caches-tu ta face ? Elles sont troublées. Retires-tu leur souffle ? elles défaillent et retournent en leur poudre.
30 Mais si tu renvoies ton Esprit, elles sont créées de nouveau, et tu renouvelles la face de la terre.
31 Que la gloire de l'Eternel soit célébrée à toujours ; que l'Eternel se réjouisse en ses œuvres !
32 C'est lui qui regarde la terre, et elle tremble ; qui touche les montagnes, et elles fument.
33 Je chanterai à l'Eternel pendant toute ma vie, je psalmodierai à mon Dieu tant que je subsisterai.
34 Ma méditation lui sera agréable ; et moi, je me réjouirai en l'Éternel.
35 Que les pécheurs soient consumés de dessus la terre, et qu'il n'y ait plus de méchants ! Mon âme, bénis l'Éternel ! Louez l'Éternel !

REFLEXIONS
Le but de ce Psaume est de nous apprendre à louer Dieu à cause de ses œuvres admirables. Pour cet effet, nous devons considérer attentivement les merveilles que le monde nous présente, tant de créatures qu'il renferme et que l'on voit dans le ciel, dans les airs, sur la terre et dans les eaux, l'ordre constant et admirable qui règne entre elles, la manière dont Dieu les conserve toutes et les conduit et les soins de cette providence adorable qui s'étendent à tous les animaux, à toutes les plantes et surtout aux besoins des hommes, toutes ces créatures servant aux divers usages et aux commodités de notre vie. Ces réflexions nous conduisent à reconnaitre que Dieu est l'auteur de toutes ces choses, que c'est par lui seul qu'elles subsistent et que, comme il les a créées par sa puissance, il peut aussi les détruire par sa seule volonté. Ce qu'il faut surtout considérer, c'est que si toutes ces créatures ont été faites pour l'homme, l'homme a été fait par le créateur et que Dieu ne nous a mis en ce monde et ne nous a rendus capables de voir tant de merveilles er de jouir de tant de biens différents, afin que nous le connaissions, que nous l'aimions et que nous le remercions de tous ces bienfaits. Ces sentiments d'admiration, d'amour et de reconnaissance que cette méditation produit sont exprimés dans ce Psaume par ces paroles : *Ô Dieu, que tes œuvres sont en grand nombre ! Tu les as toutes faites avec sagesse, la terre est remplie de tes richesses*. Que la gloire du Seigneur soir célébrée à toujours et que le Seigneur se réjouisse dans ses ouvrages ! Mon âme béni le Seigneur ! Louez l'Éternel.

PSAUME CV
Le psalmiste exhorte les Israélites à louer Dieu et à célébrer sa puissance, sa bonté et sa fidélité. Il raconte ce que Dieu avait fait en faveur de leurs pères, ensuite de l'alliance qu'il avait traitée avec Abraham. Il récite ce qui était arrivé aux descendants de ce patriarche et en particulier à Joseph, l'arrivée de Jacob en Égypte, la persécution que le peuple d'Israël souffrit en ce pays-là, les plaies dont Dieu frappa les Égyptiens, le séjour des Israélites dans le désert et enfin leur établissement dans le pays de Canaan.

1 Célébrez l'Éternel, invoquez son nom, faites connaître parmi les peuples ses exploits.
2 Chantez-lui, psalmodiez-lui, parlez de toutes ses merveilles.
3 Glorifiez-vous du nom de sa sainteté ; que le cœur de ceux qui cherchent l'Éternel, se réjouisse.
4 Recherchez l'Éternel et sa force ; cherchez continuellement sa face.
5 Souvenez-vous des merveilles qu'il a faites, de ses miracles, et des jugements qu'il a prononcés de sa bouche.
6 La postérité d'Abraham sont ses serviteurs ; les enfants de Jacob sont ses élus.
7 Il est l'Éternel notre Dieu ; ses jugements sont par toute la terre.
8 Il s'est toujours souvenu de son alliance, de la parole qu'il a établie pour mille générations ;
9 du traité qu'il a fait avec Abraham, du serment qu'il a fait à Isaac ;
10 et qu'il a ratifié, pour une ordonnance, à Jacob, et à Israël, pour une alliance éternelle,
11 Disant : Je te donnerai le pays de Canaan pour le lot de ton héritage ;
12 Encore qu'ils fussent en petit nombre, et qu'ils y demeurassent peu de temps comme étrangers.
13 Car ils allaient de nation en nation, et d'un royaume vers un autre peuple.
14 Il n'a pas souffert que personne les opprimât ; et il a châtié des rois pour l'amour d'eux ;
15 disant : Ne touchez point à mes oints, ne faites point de mal à mes prophètes.
16 Il appela aussi la famine pour venir sur la terre, et rompit toute la force du pain.
17 Il envoya un homme devant eux ; Joseph fut vendu pour esclave.
18 On lui serra les pieds dans des ceps ; il fut mis aux fers ;
19 jusqu'au temps que ce qu'il prédisit ce qui arriva, et que la parole de l'Éternel l'eut fait

connaître.
20 Le roi envoya, et le relâcha, même le dominateur du peuple, et il le délia.
21 Il l'établit pour maître sur sa maison, et pour dominateur sur tout ce qu'il possédait.
22 Pour assujettir les principaux de son pays à sa volonté, et pour instruire ses anciens.
23 Alors Israël entra en Égypte, et Jacob séjourna au pays de Cam.
24 Et Dieu fit fort multiplier son peuple, et le rendit plus puissant que ceux qui l'opprimaient.
25 Il changea leur cœur, de sorte qu'ils eurent son peuple en haine, jusqu'à conspirer contre ses serviteurs.
26 Il envoya donc Moïse son serviteur, et Aaron qu'il avait élu ;
27 lesquels firent au milieu d'eux ses prodiges, selon sa parole, et des miracles au pays de Cam.
28 Il envoya les ténèbres, et fit obscurcir l'air ; et rien ne résista à ses paroles.
29 Il changea leur eau en sang, et fit mourir leurs poissons.
30 Leur terre produisit en toute abondance des grenouilles, jusque dans les cabinets de leurs rois.
31 Il parla, et il vint une mêlée de bêtes, et des poux par tout leur pays.
32 Il fit pleuvoir sur eux de la grêle, et fit tomber le feu et les flammes sur leur terre.
33 Et il frappa leurs vignes et leurs figuiers, et brisa les arbres de leur pays.
34 Il commanda, et les sauterelles vinrent, et les hurebecs sans nombre ;
35 lesquels broutèrent toute l'herbe dans leur pays, et dévorèrent le fruit de la terre.
36 Et il frappa tous les premiers-nés dans leur pays, et les prémices de toute leur force.
37 Puis il fit sortir Israël avec de l'or et de l'argent, et il n'y eut aucun malade parmi ses tribus.
38 L'Egypte fut réjouie à leur départ ; car la frayeur les avait saisis.
39 Il étendit la nuée pour les couvrir, et le feu pour les éclairer pendant la nuit.
40 Le peuple demanda, et il fit venir des cailles, et il les rassasia du pain des cieux.
41 Il ouvrit le rocher et les eaux en découlèrent ; elles coururent par les lieux secs comme un fleuve.
42 Car il se souvint de la parole sacrée qu'il avait donnée à Abraham son serviteur ;
43 et il fit sortir son peuple avec allégresse, et ses élus avec un chant de joie.
44 Et il leur donna les pays des nations, et ils possédèrent le travail des peuples ;
45 afin qu'ils gardassent ses statuts, et qu'ils observassent ses lois. Louez l'Eternel.

REFLEXIONS

On voit d'abord éclater dans ce Psaume la joie et la sainte ardeur avec laquelle les fidèles se portent à louer Dieu et à publier partout ses bontés.

On y trouve après cela une histoire abrégée des bienfaits de Dieu envers le peuple d'Israël. Ce récit fait voir que Dieu a toujours eu soin des siens, qu'il a fait dans tous les temps de grandes merveilles en leur faveur et qu'il est fidèle et constant dans son alliance et dans ses promesses, ce qui doit nous remplir de confiance et nous assurer que Dieu sera toujours le protecteur de son église et de ses enfants.

III. Ce cantique était destiné à perpétuer parmi les Israélites la mémoire des bienfaits de Dieu et à exciter leur reconnaissance. Quoique ces événements ne regardent pas directement les chrétiens, ils doivent cependant en conserver le souvenir, la méditation en étant très instructive et tout-à-fait édifiante. Mais il faut surtout qu'à l'occasion de ce qui est dit dans ce Psaume, nous nous élevions à la considération des grâces signalées et des bénédictions spirituelles que Dieu a répandues sur nous, en traitant une nouvelle alliance par Jésus-Christ, en nous délivrant de la captivité du péché, du diable et de la mort et en nous recevant dans son église.

IV. On voit dans les dernières paroles de ce Psaume que Dieu avait fait toutes ces grâces aux Israélites,

afin qu'ils gardassent ses statuts et qu'ils observassent ses lois.

C'est là le but que Dieu se propose lorsqu'il fait du bien aux hommes. Ses bienfaits ne tendent,

sinon à nous engager à l'aimer et à garder ses commandements et c'est aussi par-là que nous pouvons le mieux lui témoigner notre reconnaissance.

PSAUME CVI
Comme le Psaume précédent est un récit des grâces de Dieu sur les enfants d'Israël, celui-ci est un récit et une confession des murmures et des péchés où ils étaient tombés après leur sortie d'Égypte dans le désert et dans le pays de Canaan. Nous y voyons aussi les divers châtiments de Dieu sur ce peuple et les marques qu'il lui avait données de sa bonté en les supportant et en les délivrant en plusieurs occasions. C'est ici que ce termine le quatrième livre des Psaumes.

1 Louez l'Eternel.
Célébrez l'Eternel, car il est bon, et sa miséricorde demeure à toujours.
2 Qui pourrait réciter les exploits de l'Eternel ? Qui pourrait faire retentir toute sa louange ?
3 Heureux ceux qui gardent ce qui est droit, et qui font en tout temps ce qui est juste !
4 Eternel ! souviens-toi de moi, selon la bienveillance que tu portes à ton peuple, et prends soin de moi selon ta délivrance,
5 afin que je voie le bien de tes élus, que je me réjouisse dans la joie de ta nation, et que je me glorifie avec ton héritage.
6 Nous et nos pères, nous avons péché, nous avons fait iniquement, nous avons agi avec méchanceté.
7 Nos pères n'ont point été attentifs à tes merveilles en Egypte ; et ils ne se sont point souvenus de la multitude de tes bontés ; mais ils ont été rebelles auprès de la mer, vers la mer Rouge.
8 Toutefois, il les délivra pour l'amour de son nom, afin de donner à connaître sa force.
9 Car il tança la mer Rouge et elle fut à sec, et il les conduisit par ses gouffres, comme par un lieu sec.
10 Et il les délivra de la main de ceux qui les haïssaient, et les garantit de la main de l'ennemi ;
11 Et les eaux couvrirent leurs oppresseurs ; il n'en resta pas un seul.
12 Alors ils crurent à ses paroles, et ils chantèrent sa louange.
13 Mais ils oublièrent incontinent ses œuvres, et n'attendirent pas qu'il accomplît son conseil.
14 Mais ils furent épris de convoitise dans le désert, et ils tentèrent le Dieu fort dans la solitude.
15 Alors il leur donna ce qu'ils avaient demandé ; mais il leur envoya une consomption en leur corps.
16 Ils portèrent envie à Moïse dans le camp, et à Aaron, le saint de l'Eternel.
17 La terre s'ouvrit et engloutit Dathan, et couvrit la bande d'Abiram.
18 Le feu consuma aussi leur assemblée, et la flamme brûla les méchants.
19 Ils firent un veau en Horeb, et se prosternèrent devant une image de fonte ;
20 et changèrent leur gloire en la figure d'un bœuf qui mange l'herbe.
21 Ils oublièrent le Dieu fort, leur libérateur, qui avait fait de grandes choses en Egypte,
22 des choses merveilleuses au pays de Cam, et des choses terribles sur la mer Rouge.
23 C'est pourquoi il dit qu'il les détruirait ; mais Moïse, son élu, se tint à la brèche devant lui, pour détourner sa colère, afin qu'il ne les détruisît pas.
24 Ils méprisèrent aussi le pays désirable, et ils ne crurent point à sa parole.
25 Ils murmurèrent dans leurs tentes, et ils n'obéirent point à la voix de l'Éternel.
26 C'est pourquoi il leva la main, et jura qu'il les ferait tomber dans le désert ;
27 et qu'il accablerait leur postérité parmi les nations, et les disperserait en divers pays.
28 Ils se prostituèrent à Bahal-Péhor, et mangèrent des sacrifices des morts.
29 Et ils irritèrent Dieu, par leurs actions criminelles, tellement qu'une plaie fit une brèche parmi eux.
30 Mais Phinées se présenta, et fit justice, et la plaie fut arrêtée ;
31 et cela lui a été imputé pour justice dans tous les âges.

32 Ils irritèrent aussi le Seigneur près des eaux de Mériba, et il en arriva du mal à Moïse, à cause d'eux ;
33 car ils chagrinèrent son esprit, et il parla légèrement de ses lèvres.
34 Ils n'ont point détruit les peuples que l'Éternel leur avait dit de détruire.
35 Mais ils se sont mêlés parmi ces nations-là, et ils ont appris leurs manières de faire.
36 Et ils ont servi leurs faux dieux, lesquels leur ont été en pièges.
37 Car ils ont sacrifié leurs fils et leurs filles aux démons ;
38 et ils ont répandu le sang innocent, le sang de leurs fils et de leurs filles, lesquels ils ont sacrifiés aux faux dieux de Canaan, et le pays a été souillé de sang.
39 Ils se sont souillés par leurs actions, et ils se sont prostitués par ce qu'ils firent.
40 Et la colère de l'Éternel s'est embrasée contre son peuple, et il a eu en abomination son héritage.
41 Et il les a livrés en la main des nations, et ceux qui les haïssaient ont dominé sur eux.
42 Leurs ennemis les ont opprimés, et ils ont été humiliés sous leur main.
43 Il les a souvent délivrés ; mais ils l'ont provoqué par leurs conseils, et ils ont été humiliés par leur iniquité.
44 Toutefois, il les a regardés dans leur détresse, quand il entendait leur cri.
45 Et il s'est souvenu en leur faveur de son alliance, et il s'est repenti selon la grandeur de ses compassions ;
46 et il a fait que ceux qui les avaient emmenés captifs ont eu pitié d'eux.
47 Éternel, notre Dieu ! délivre-nous, et nous rassemble d'entre les nations, afin que nous célébrions le nom de ta sainteté, et que nous te glorifiions par nos louanges.
48 Béni soit l'Éternel, le Dieu d'Israël, depuis un siècle jusqu'à l'autre siècle, et que tout le peuple dise : Amen. Louez l'Éternel.

REFLEXIONS

Pour faire servir ce Psaume à notre édification, il faut y remarquer ces trois articles principaux.
I. Le premier est une confession des péchés des Israélites, de leurs rebellions, de leurs murmures, de leur ingratitude et de l'idolâtrie dont ils s'étaient rendus coupables à diverses fois. De là nous devons apprendre d'un côté, à nous éloigner de l'ingratitude et de l'infidélité de ce peuple, puisque Dieu nous a fait encore plus de grâce qu'à eux et de l'autre, à reconnaître et à confesser nos péchés devant Dieu lorsque nous l'avons offensé.
II. On voit ici que toutes les fois que les Israélites tombaient dans la désobéissance, le Seigneur leur faisait sentir des marques de sa colère. Dieu ne laisse pas les rebellions des hommes impunies, mais il punit surtout les péchés de ceux qu'il a reçu dans son alliance et qui abusent de ses grâces et il le fait pour les ramener à leur devoir. Ainsi, lorsque Dieu nous visite, soit par des calamités générales, soit par des afflictions particulières, au lieu d'en murmurer, nous devons reconnaître la justice de ses châtiments, en profiter et craindre d'en attirer de nouveaux sur nous par notre endurcissement.
III. Il est dit dans ce Psaume que Dieu par un effet de sa bonté avait supporté les Israélites, qu'il avait eu pitié d'eux lorsqu'ils étaient dans la détresse et qu'il les avait délivrés en plusieurs occasions. Ce sont là des preuves de la grande miséricorde de Dieu. Il est plein de compassion et de support envers les hommes, même envers ceux qui l'ont offensé et il est toujours disposé à leur pardonner lorsqu'ils se convertissent et à les combler de ses grâces.

PSAUME CVII

Le but de ce Psaume est de montrer que la providence de Dieu dispense aux hommes diverses épreuves et qu'elle les expose à plusieurs dangers afin de les obliger à recourir à lui, à le craindre et à célébrer sa bonté. C'est ce que le prophète fait voir par l'exemple de ceux qui sont errants dans les pays étrangers, des prisonniers, des malades et de ceux qui sont exposés aux

orages sur la mer. Il parle aussi de la famine, de la sécheresse, de l'abaissement des grands et de l'élévation des petits et il montre que Dieu fait tout cela avec sagesse, avec justice et pour le bien des hommes.

1 Célébrez l'Éternel, car il est bon et sa miséricorde demeure à toujours.
2 C'est ce que doivent dire les rachetés de l'Éternel, lesquels il a rachetés de la main de l'oppresseur ;
3 et ceux qu'il a rassemblés des pays d'Orient et d'Occident, d'Aquilon et du Midi.
4 Ils étaient errants par le désert, dans un chemin solitaire, *et* ils ne trouvaient aucune ville habitée.
5 Ils étaient affamés et altérés ; leur âme défaillait.
6 Alors ils ont crié à l'Éternel dans leur détresse, et il les a délivrés de leurs angoisses.
7 Et il les a conduits au droit chemin, pour aller dans une ville habitée.
8 Qu'ils célèbrent donc la bonté de l'Éternel, et ses merveilles parmi les fils des hommes,
9 parce qu'il a rassasié l'âme qui était vide, et rempli de biens l'âme affamée.
10 Ceux qui habitent dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort, détenus dans l'affliction et dans les fers,
11 parce qu'ils ont été rebelles aux paroles du Dieu fort, et qu'ils ont méprisé le conseil du Très-Haut ;
12 Il a humilié leurs cœurs par la souffrance, et ils ont été abattus, sans qu'il y eût personne qui les secourût.
13 Alors ils ont crié à l'Éternel dans leur détresse, et il les a délivrés de leurs angoisses.
14 Il les a tirés des ténèbres et de l'ombre de la mort, et il a rompu leurs liens.
15 Qu'ils célèbrent donc la bonté de l'Éternel et ses merveilles parmi les fils des hommes ;
16 parce qu'il a brisé les portes d'airain, et rompu les barres de fer !
17 Les insensés qui sont affligés à cause de leur voie, de leurs transgressions et de leurs iniquités ;
18 tellement que leur âme a en horreur toute sorte de nourriture, et qu'ils touchent aux portes de la mort ;
19 alors, ils ont crié à l'Éternel dans leur détresse, et il les a délivrés de leurs angoisses.
20 Il envoie sa parole, et il les guérit, et les délivre de leurs tombeaux.
21 Qu'ils célèbrent donc la bonté de l'Éternel, et ses merveilles parmi les fils des hommes !
22 Qu'ils sacrifient des sacrifices d'actions de grâces, et qu'ils racontent ses œuvres en chantant de joie !
23 Ceux qui descendent sur la mer dans des navires, et qui font commerce sur les grandes eaux ;
24 ce sont eux qui voient les œuvres de l'Éternel, et ses merveilles dans les lieux profonds ;
25 car il commande, et il fait lever un vent de tempête, qui élève les vagues de la mer :
26 ils montent aux cieux, ils descendent aux abîmes ; leur âme se fond d'angoisse.
27 Ils branlent et chancellent comme un homme ivre, et toute leur sagesse leur manque.
28 Alors ils crient à l'Éternel dans leur détresse, et il les délivre de leurs angoisses.
29 Il arrête la tempête, la changeant en calme, et les ondes s'apaisent.
30 Puis ils se réjouissent de ce qu'elles sont calmées, et il les conduit au port qu'ils désiraient.
31 Qu'ils célèbrent donc la bonté de l'Éternel, et ses merveilles parmi les fils des hommes !
32 Qu'ils l'exaltent dans l'assemblée du peuple, et le louent dans le lieu où les anciens s'assemblent !
33 Il réduit les fleuves en désert, et les sources d'eaux en sécheresse ;
34 la terre fertile en terre salée, à cause de la malice de ceux qui y habitent.
35 Il réduit le désert en des étangs d'eaux, et la terre sèche en des sources d'eaux.
36 Et il y fait habiter ceux qui étaient affamés, tellement qu'ils y bâtissent des villes pour y habiter.

37 Et ils y sèment les champs, et y plantent des vignes, qui rendent du fruit tous les ans.
38 Il les bénit, et ils se multiplient extrêmement, et il ne laisse point diminuer leur bétail.
39 Ils sont ensuite réduits à un petit nombre, et humiliés par l'oppression, par la misère, et par la douleur.
40 Il répand le mépris sur les principaux, et les fait errer par des lieux déserts, où il n'y a point de chemin.
41 Mais il élève le misérable hors de l'affliction, et leur donne des familles comme par troupeaux.
42 Les hommes droits voient cela, et s'en réjouissent ; mais tous les iniques ont la bouche fermée.
43 Quiconque est sage prendra garde à ces choses, afin de considérer les bontés de l'Éternel.

REFLEXIONS

Voici un Psaume très instructif. Il tend à nous apprendre :
Que Dieu dispense très sagement tout ce qui arrive aux hommes et que quand ils se trouvent dispersés, fugitifs, captifs, malades, en danger de perdre la vie, affligé par la famine ou de quelque autre manière, c'est Dieu qui les fait passer par toutes ces épreuves afin de les engager à l'invoquer et à recourir à sa puissance et à sa bonté. Ce Psaume nous montre donc :
- Que le devoir des personnes affligées est de s'adresser à Dieu par d'humbles et d'ardentes prières et de chercher auprès de lui la délivrance de leurs maux,
- Que lorsque les hommes crient à Dieu dans leurs besoins et qu'ils se convertissent, il a pitié d'eux et qu'il les délivre de toutes leurs angoisses et que le devoir de ceux qui par le secours de Dieu, sont échappés de quelque grande maladie, de quelque danger de mort ou de quelque autre détresse est de lui marquer leur reconnaissance pendant toute leur vie, de célébrer ses bontés et d'en informer les autres hommes. C'est à quoi doivent prendre garde ceux qui se sont vus dans l'affliction. Il est assez ordinaire aux hommes de recourir à Dieu quand ils souffrent, mais le péril étant passé, ils tombent ordinairement dans l'oubli des grâces de Dieu et dans l'ingratitude. Ce qui est dit dans ce Psaume nous engage à faire une sérieuse attention à ce qui arrive dans le monde et surtout à ce qui arrive à nous-mêmes, afin que nous apprenions par là à craindre Dieu. C'est là l'usage qu'il faut faire de ce cantique et ce qui est marqué dans le dernier verset en ces termes : *Quiconque est sage prendra garde à ces choses afin que l'on considère les bontés du Seigneur.*

PSAUME CVIII

David loue Dieu avec un grand zèle et il implore son secours. Il se promet aussi que, par son assistance, il règnerait sur tout le pays d'Israël et qu'il serait victorieux des Moabites, des Iduméens et de tous ceux qui s'opposaient à lui.

1 Cantique, ou psaume de David.
2 Mon cœur est disposé, ô Dieu ! ma gloire l'est aussi ; je chanterai et je psalmodierai.
3 Réveille-toi, mon luth et ma harpe ; je me réveillerai à l'aube du jour.
4 Éternel, je te célébrerai parmi les peuples, et je te psalmodierai parmi les nations.
5 Car ta bonté atteint jusqu'aux cieux, et ta vérité jusqu'aux nues.
6 O Dieu ! élève-toi sur les cieux, et que ta gloire soit sur toute la terre ;
7 afin que ceux que tu aimes soient délivrés ; sauve-moi par ta droite, et m'exauce.
8 Dieu a parlé dans son sanctuaire ; je me réjouirai ; je partagerai Sichem, et mesurerai la vallée de Succoth ;
9 Galaad sera à moi, Manassé sera à moi, Ephraïm sera la force de ma tête, et Juda mon législateur.
10 Moab sera le bassin où je me laverai, et je jetterai mon soulier sur Edom, je triompherai de

la Palestine.
11 Qui sera-ce qui me conduira dans la ville forte ? Qui est-ce qui me conduira jusqu'en Edom ?
12 Ne sera-ce pas toi, ô Dieu ! qui nous avais rejetés, et qui ne sortais plus, ô Dieu ! avec nos armées ?
13 Donne-nous du secours, pour sortir de la détresse ; car la délivrance qui vient de l'homme n'est que vanité.
14 Nous ferons des actions de valeur en Dieu, et il foulera nos ennemis.

REFLEXIONS
Ce Psaume doit :
I. Nous inspirer une grande dévotion et un zèle ardent pour louer Dieu et pour célébrer sa bonté et sa vérité.
II. Il doit remplir les fidèles d'une ferme confiance au secours de Dieu et les assurer que ceux que Dieu aime seront toujours délivrés.
III. David nous apprend que toute la force et tout le bonheur des hommes dépend de Dieu seul, que le secours humain n'est que vanité et qu'ainsi il ne faut mettre son espérance qu'au Seigneur.

PSAUME CIX
Dans ce Psaume, David décrit la malice et l'injustice de ses ennemis et il les menace de la malédiction divine.

1 Psaume de David, donné au maître chantre, pour le chanter.
2 O Dieu de ma louange ! ne te tais point. Car la bouche du méchant, et la bouche remplie de fraudes se sont ouvertes sur moi, et ils m'ont parlé avec une langue menteuse.
3 Ils m'ont environné par des paroles pleines de haine, et ils me font la guerre sans cause.
4 Au lieu que je les aimais, ils m'ont été opposés ; mais moi, je priais pour eux.
5 Et ils m'ont rendu le mal pour le bien, et la haine pour l'amour que je leur portais.
6 Tu établiras le méchant sur lui, et l'adversaire se tiendra à sa droite.
7 Quand on le jugera, il sera déclaré méchant ; et sa prière lui tournera en péché.
8 Sa vie sera courte, et un autre prendra sa charge.
9 Ses enfants seront orphelins, et sa femme veuve.
10 Et ses enfants seront errants, ils mendieront et quêteront à cause de leurs maisons détruites.
11 Le créancier se saisira de tout ce qui est à lui, et les étrangers pilleront tout le fruit de son travail.
12 Il n'y aura personne qui continue d'user de bonté envers lui, ni qui ait pitié de ses orphelins.
13 Sa postérité sera retranchée, et son nom sera effacé dans la race qui suivra.
14 L'iniquité de ses pères reviendra en mémoire à l'Eternel, et le péché de sa mère ne sera point effacé.
15 Ils seront continuellement devant l'Eternel, et il retranchera leur mémoire de la terre ;
16 parce que ce méchant ne s'est point souvenu d'user de bonté, mais qu'il a persécuté l'homme affligé et misérable, et dont le cœur était navré, pour le faire mourir.
17 Il a aimé la malédiction ; elle viendra sur lui ; et parce qu'il n'a point pris plaisir à la bénédiction, elle s'éloignera de lui.
18 Il sera revêtu de malédiction comme d'un habit ; elle entrera dans son corps comme de l'eau, et comme de l'huile dans ses os.
19 Elle lui sera comme un vêtement dont il sera couvert, et comme une ceinture dont il sera toujours ceint.
20 Tel sera, de la part de l'Eternel, le salaire de mes adversaires et de ceux qui disent du mal de moi.
21 Mais toi, Eternel mon Dieu ! use envers moi de ta faveur, pour l'amour de ton nom ; et

puisque tu es si bon, délivre-moi.
22 Car je suis affligé et misérable, et mon cœur est navré dans moi.
23 Je m'en vais comme l'ombre quand elle décline, et je suis agité comme une sauterelle.
24 Mes genoux sont affaiblis par le jeûne, et ma chair s'est amaigrie, au lieu qu'elle était en embonpoint.
25 Ils me chargent d'opprobre ; et quand ils me voient, ils branlent la tête.
26 Éternel ! mon Dieu ! aide-moi ; délivre-moi par ta bonté ;
27 afin qu'on connaisse que c'est ici ta main, et que c'est toi, ô Éternel, qui as fait ceci.
28 Ils maudiront, mais tu béniras ; ils s'élèveront, mais ils seront confus, et ton serviteur se réjouira.
29 Mes adversaires seront revêtus de confusion, ils seront couverts de honte comme d'un manteau.
30 Je célébrerai l'Éternel par ma bouche et de toutes mes forces, et je le louerai au milieu de plusieurs nations,
31 de ce qu'il se tient à la droite du misérable, pour le délivrer de ceux qui condamnent son âme.

REFLEXIONS
Ce que nous pouvons apprendre en général de ce Psaume, c'est que Dieu protège les bons et que sa malédiction poursuit ordinairement les méchants et principalement ceux qui oppriment les innocents, qui sont durs et cruels et qui nuisent aux autres, que cette malédiction passe même à leur postériorité et que le mal qu'ils ont fait ou souhaité à autrui retombe le plus souvent sur eux. Mais il importe de considérer que ce serait abuser d'une manière criminelle et impie de ce qu'on lit dans ce Psaume, que de s'imaginer qu'il nous soit permis de souhaiter que la vengeance de Dieu tombe sur ceux qui nous font du mal ou qui ne nous aiment pas. David parle ici en qualité de roi choisi de Dieu et de prophète. Il prédisait la ruine de ses ennemis plutôt qu'il ne la souhaitait, il leur avait même rendu, comme il le dit, le bien pour le mal et l'amour pour la haine. Outre cela, ce qui est dit ici ne regarde que les ennemis de Dieu et certains grands pécheurs, tel qu'était Judas à qui quelques-unes des paroles de ce Psaume sont appliquées dans le Nouveau Testament. Mais ce que nous devons surtout considérer, c'est qu'un chrétien ne doit haïr personne et que la qualité que nous portons de disciples de Jésus-Christ nous oblige à aimer tous les hommes, même nos plus grands ennemis, à prier pour eux de tout notre cœur et à leur souhaiter et à leur faire tout le bien que nous pourrons.

PSAUME CX
Le Saint Esprit prédit dans ce Psaume que le Messie devait être élevé à la droite de Dieu, qu'il serait le Roi et le sacrificateur de l'église, qu'il établirait glorieusement son règne et qu'il triompherait de tous ses ennemis.

1 Psaume de David.
L'Éternel a dit à mon Seigneur : Sieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que j'aie mis tes ennemis pour le marchepied de tes pieds.
2 L'Éternel fera sortir de Sion le sceptre de ta force, disant : Domine au milieu de tes ennemis.
3 Ton peuple sera un peuple plein de franche volonté, au jour que tu assembleras ton armée avec une sainte pompe ; ta postérité sera comme la rosée qui est produite du sein de l'aurore.
4 L'Éternel l'a juré, et il ne s'en repentira point, que tu es sacrificateur à toujours, selon l'ordre de Melchisédec.
5 Le Seigneur est à ta droite ; il transpercera les rois au jour de sa colère.
6 Il exercera ses jugements sur les nations ; il remplira tout de corps morts ; il écrasera le chef qui domine sur un grand pays.

7 Il boira du torrent dans le chemin ; c'est pourquoi il lèvera la tête en haut.

REFLEXIONS

Jésus-Christ lui-même et les apôtres nous apprennent dans le Nouveau Testament, que ce Psaume regarde le Messie. Nous y voyons la dignité infinie de sa personne, la nature de son règne qui devait être tout spirituel et céleste, la gloire suprême où Dieu l'élèverait en le faisant seoir à sa droite et la force avec laquelle il établirait son empire en détruisant ses ennemis. Le Saint-Esprit prédit encore ici que le Messie serait non seulement un roi puissant, mais aussi notre grand sacrificateur qui expierait nos péchés. C'est ce que Saint Paul fait voir au chapitre VII de l'épître aux Hébreux. Nous voyons de plus dans ce Psaume que les sujets de ce roi glorieux seraient un peuple de franche volonté, ce qui marque qu'ils se soumettraient à lui sans contrainte et qu'ils lui obéiront volontairement et avec joie.
Ainsi ce cantique nous instruit de nos avantages et de notre devoir.
Enfin, ce qui y est dit ne nous permet pas de douter que Jésus-Christ ne règne à jamais pour ses fidèles et que tous ses ennemis et les nôtres ne soient un jour mis sous ses pieds, ce qui arrivera surtout lorsqu'il détruira la mort qui est le dernier de nos ennemis, par la bienheureuse résurrection, comme St. Paul le remarque dans I Corinthiens chapitre XV.

PSAUME CXI

Le psalmiste loue Dieu à cause de ses œuvres admirables et surtout à cause des grâces temporelles et spirituelles qu'il avait accordées au peuple d'Israël.

1 Louez l'Éternel.
Aleph. Je célébrerai l'Éternel de tout mon cœur, *Beth,* dans la compagnie des hommes droits, et dans leur assemblée.
2 *Guimel.* Les œuvres de l'Éternel *sont* grandes. *Daleth. Elles sont* recherchées de tous ceux qui y prennent plaisir.
3 *Hé.* Son œuvre *n'est que* majesté et *que* magnificence, *Vau,* et sa justice demeure à perpétuité.
4 *Zajin.* Il a rendu ses merveilles mémorables. *Heth.* L'Éternel *est* miséricordieux et pitoyable.
5 *Teth.* Il a donné à vivre à ceux qui le craignent. *Jod.* Il se souvient toujours de son alliance.
6 *Caph.* Il a manifesté à son peuple la force de ses œuvres, *Lamed,* en leur donnant l'héritage des nations.
7 *Mem.* Les œuvres de ses mains *ne sont que* vérité et équité. *Nun.* Tous ses commandements *sont* fidèles.
8 *Samech. Ils sont* stables à perpétuité et dans tous les siècles, *Hajin,* étant faits avec fidélité et avec droiture.
9 *Pé.* Il a envoyé la rédemption à son peuple. *Tsadé.* Il a ordonné son alliance pour toujours. *Koph.* Son nom *est* saint et redoutable.
10 *Resch.* Le commencement de la sagesse est la crainte de l'Éternel. *Scin.* Tous ceux qui s'y adonnent sont bien sages. *Thau.* Que sa louange demeure éternellement.

REFLEXIONS

Nous devons joindre nos louanges à celles qui sont exprimées dans ce cantique, nous avons même encore plus de sujet que les anciens fidèles de reconnaître que les œuvres de Dieu sont grandes et admirables, qu'il est miséricordieux, juste et plein de pitié, qu'il s'est souvenu de son alliance et qu'il a envoyé le salut et la rédemption à son peuple. Ces grâces inestimables doivent nous inciter à le louer continuellement et de tout notre cœur et à publier ses merveilles et ses bontés devant les hommes et particulièrement dans l'assemblée des fidèles. David nous donne à la fin de ce Psaume une instruction très utile et très importante lorsqu'il dit *que le commencement de la sagesse est la crainte du Seigneur et que tous ceux qui s'y adonnent sont*

bien sages. Cela nous apprend qu'en craignant Dieu on parvient à la vraie sagesse et au vrai bonheur et qu'ainsi ce doit être là notre principale étude.

PSAUME CXII
Ce Psaume contient une description de la piété et du bonheur de ceux qui s'y adonnent.

1 Louez l'Éternel.
Aleph. Heureux l'homme qui craint l'Éternel, *Beth, et qui* prend tout son plaisir dans ses commandements.
2 *Guimel.* Sa postérité sera puissante sur la terre. *Daleth.* La postérité des hommes droits sera bénie.
3 *Hé. Il y aura* des biens et des richesses dans sa maison, *Vau,* et sa justice demeure à perpétuité.
4 *Zajin.* La lumière s'est levée dans les ténèbres pour ceux qui sont droits. *Heth. Il est* pitoyable, miséricordieux et juste.
5 *Teth.* L'homme de bien fait l'aumône, et prête. *Jod.* Il règle ses affaires avec droiture.
6 *Caph.* Même, il ne sera jamais ébranlé. *Lamed.* La mémoire du juste sera perpétuelle.
7 *Mem.* Il n'aura peur d'aucun mauvais bruit. *Nun.* Son cœur est ferme, se confiant en l'Éternel.
8 *Samech.* Son cœur bien appuyé ne craindra point, *Hajin,* jusqu'à ce qu'il ait vu en ceux qui l'oppriment *ce qu'il attend*.
9 *Pé.* Il a répandu, il a donné aux pauvres. *Tsadé.* Sa justice demeure à perpétuité. *Koph.* Sa corne sera élevée en gloire.
10 *Resch.* Le méchant *le* verra, et *en* aura du dépit. *Scin.* Il grincera les dents, et se fondra. *Thau.* Le désir des méchants périra.

REFLEXIONS
Ce Psaume nous instruit :
I. des marques de la vraie piété. II. du bonheur de ceux qui s'y attachent.
Voici les caractères que le psalmiste donne des gens de bien, c'est qu'ils craignent le Seigneur, qu'ils prennent un singulier plaisir à ses commandements, qu'ils sont justes et sincères, qu'ils règlent toutes leurs affaires avec droiture, qu'ils sont bons et pleins de compassion et qu'ils aiment à faire l'aumône et à donner aux pauvres.
Pour ce qui est de leur bonheur, le prophète nous apprend qu'ils sont parfaitement heureux, que Dieu les bénit dans leurs personnes, dans leur postérité et dans leurs biens et surtout qu'ils jouissent de la paix de la conscience, qu'ils ne craignent aucun mal, qu'ils sont toujours ferme, se reposant sur le Seigneur et que leur justice et leur mémoire durera à jamais. Ce sont là des instructions très importantes et des motifs qui doivent nous animer puissamment à l'étude de la piété.

PSAUME CXIII
C'est ici un Psaume de louange et une exhortation à reconnaître et à publier la grandeur de Dieu et sa puissance infinie qui paraît dans les œuvres de la providence et surtout en ce qu'il élève et qu'il bénit ceux à qui il trouve à propos de faire du bien.

1 Louez l'Éternel.
Louez, vous, les serviteurs de l'Éternel, louez le nom de l'Éternel.
2 Que le nom de l'Éternel soit béni, dès maintenant et à toujours.
3 Le nom de l'Éternel est digne de louange, depuis le soleil levant jusqu'au soleil couchant.
4 L'Éternel est élevé par-dessus toutes les nations ; sa gloire est par-dessus les cieux.
5 Qui est semblable à l'Éternel notre Dieu, qui habite dans les lieux très hauts ;
6 qui s'abaisse pour regarder dans les cieux et sur la terre ;

7 qui tire le petit de la poudre, et qui élève le pauvre du fumier,
8 pour le faire asseoir avec les principaux, même, avec les principaux de son peuple ;
9 qui donne de la famille à celle qui était stérile, la rendant mère de plusieurs enfants et joyeuse ? Louez l'Éternel.

REFLEXIONS

Voici un Psaume qui doit nous exciter à louer le saint nom du Seigneur, à publier sans cesse sa gloire qui éclate en tous lieux et à célébrer cette providence adorable qui gouverne tout ce qui se fait ici-bas et qui élève et abaisse les hommes comme il lui plait.
Ces considérations nous engagent fortement à craindre ce grand Dieu, à dépendre absolument de lui et à mettre toute notre confiance en sa bonté.

PSAUME CXIV

Le psalmiste décrit dans ce cantique la puissance que Dieu déploya lorsque les Israélites sortirent d'Égypte, lorsqu'ils passèrent la Mer Rouge et lorsque le fleuve du Jourdain cessa de couler à leur entrée dans le pays de Canaan.

1 Quand Israël sortit d'Égypte, et la maison de Jacob d'avec le peuple barbare,
2 Juda fut consacré à Dieu, et Israël devint son empire.
3 La mer le vit, et s'enfuit, le Jourdain retourna en arrière.
4 Les montagnes sautèrent comme des moutons et les coteaux comme des agneaux.
5 Ô mer ! pourquoi t'es-tu enfuie ? Ô Jourdain, pourquoi t'es-tu retourné en arrière ?
6 Montagnes, pourquoi avez-vous sauté comme des moutons, et vous coteaux, comme des agneaux ?
7 Terre, tremble pour la présence du Seigneur, pour la présence du Dieu de Jacob ;
8 lequel a changé le rocher en un étang d'eaux, et la pierre très dure en une source abondante.

REFLEXIONS

Il faut faire ces deux considérations sur ce Psaume :
La première, que les miracles que Dieu fit autrefois en faveur de son peuple dans la sortie d'Égypte, dans le passage de la Mer Rouge et dans celui du Jourdain sont des preuves incontestables de la puissance, de la grandeur et de la majesté de Dieu et qu'ainsi nous devons aussi célébrer cette puissance infinie et révérer ce grand Dieu à qui rien ne peut résister. La deuxième réflexion est que les merveilles dont il est fait mention dans ce Psaume, n'étant pas si considérables que celles que Dieu à faites par Jésus-Christ dans l'ouvrage de notre rédemption, nous avons encore plus de sujet que les Israélites n'en avaient d'exalter la puissance et la bonté de notre Dieu et de le bénir à jamais.

PSAUME CXV

Ce Psaume a trois parties :
I. La première est une prière par laquelle les Israélites demandent à Dieu de les délivrer pour la gloire de son nom.
II. La seconde est une description de la vanité des idoles et de la folie des idolâtres.
Dans la troisième, le psalmiste représente le bonheur de ceux qui se confient en Dieu et qui le craignent.

1 Non point à nous, Éternel ! non point à nous, mais donne gloire à ton nom, pour l'amour de ta bonté, pour l'amour de ta vérité.
2 Pourquoi diraient les nations : Où est maintenant leur Dieu ?
3 Certes, notre Dieu est dans les cieux ; il fait tout ce qu'il lui plaît.

4 Leurs faux dieux sont de l’or et de l’argent, un ouvrage de main d’homme.
5 Ils ont une bouche, et ne parlent point ; ils ont des yeux, et ne voient point.
6 Ils ont des oreilles, et n’entendent point ; ils ont un nez et ne sentent point,
7 des mains, et ne touchent point, des pieds, et ne marchent point ; ils ne rendent aucun son de leur gosier.
8 Ceux qui les font, et tous ceux qui s’y confient, leur deviendront semblables.
9 Israël, assure-toi sur l’Éternel ; car il est l’aide et le bouclier de ceux qui l’invoquent.
10 Maison d’Aaron, assurez-vous sur l’Éternel ; car il est leur aide et leur bouclier.
11 Vous qui craignez l’Éternel, assurez-vous sur l’Éternel ; car il est leur aide et leur bouclier.
12 L’Éternel s’est souvenu de nous, il nous bénira ; il bénira la maison d’Israël, il bénira la maison d’Aaron ;
13 il bénira ceux qui le craignent, tant les petits que les grands.
14 L’Éternel ajoutera de nouvelles bénédictions sur vous et sur vos enfants.
15 Vous êtes bénis de l’Éternel, qui a fait les cieux et la terre.
16 Pour ce qui est des cieux, les cieux sont à l’Éternel ; mais il a donné la terre aux enfants des hommes.
17 Les morts ne loueront point l’Éternel, ni tous ceux qui descendent au lieu du silence.
18 Mais nous, nous bénirons l’Éternel dès maintenant et à toujours. Louez l’Éternel.

REFLEXIONS

Ce Psaume nous apprend ces trois choses :
I. Que quand Dieu fait du bien aux hommes, il est porté à le faire non par aucun mérite qui soit en eux, mais par sa pure bonté et que ce doit être là aussi le fondement de notre confiance dans les prières que nous lui adressons.
II. Ce qui est dit ici de la folie et de la stupidité des idolâtres qui adorent les idoles mortes et des ouvrages de mains d'hommes tendait à éloigner les Israélites du culte des fausses divinités et de les attacher plus fortement au service du vrai Dieu.
Cela nous oblige à bénir le Seigneur de ce qu'il nous a retiré de l'idolâtrie en nous donnant sa connaissance et à le servir avec pureté, avec fidélité et avec zèle.
III. Nous voyons ici combien ceux qui adorent Dieu et qui le craignent sont heureux. Le psalmiste nous assure que Dieu est l'aide et le bouclier de tous ceux qui s'assurent sur lui, qu'ils sont bénis du Seigneur et qu'il les comble de faveurs et de grâces, eux et leur postérité. Nous devons, en vue de ces glorieuses promesses, nous adonner de plus en plus à craindre Dieu et attendre toute notre félicité de sa seule bénédiction.

PSAUME CXVI

David rend grâces à Dieu avec de saints transports de zèle, de joie et d'amour pour les délivrances qu’il lui avait accordées et pour tous les biens qu’il avait reçus de lui.

1 J’aime l’Éternel, parce qu’il a exaucé ma voix et mes supplications.
2 Car il a incliné son oreille vers moi ; c’est pourquoi je l’invoquerai tous les jours de ma vie.
3 Les cordeaux de la mort m’avaient environné, et les détresses du sépulcre m’avaient rencontré ; j’avais trouvé la détresse et la douleur.
4 Mais j’invoquai le nom de l’Éternel, disant : Je te prie, Éternel ! délivre mon âme.
5 L’Éternel est pitoyable et juste, et notre Dieu fait miséricorde.
6 L’Éternel garde les petits ; j’étais devenu misérable, et il m’a sauvé.
7 Mon âme, retournes-en ton repos, car l’Éternel t’a fait du bien ;
8 car tu as retiré mon âme de la mort, mes yeux de pleurs, et mes pieds de chute.
9 Je marcherai en la présence de l’Éternel, dans la terre des vivants.
10 J’ai cru, c’est pourquoi j’ai parlé ; j’étais extrêmement affligé.

11 Je disais dans ma détresse : Tout homme est menteur.
12 Que rendrai-je à l'Éternel ? tous ses bienfaits sont sur moi.
13 Je prendrai la coupe des délivrances, et j'invoquerai le nom de l'Éternel.
14 Je rendrai maintenant mes vœux à l'Éternel devant tout son peuple.
15 La mort des bien-aimés de l'Éternel est précieuse devant ses yeux.
16 Je te prie, ô Éternel ! car je suis ton serviteur ; je suis ton serviteur, le fils de ta servante ; tu as délié mes liens.
17 Je te sacrifierai des sacrifices d'actions de grâces, et j'invoquerai le nom de l'Éternel.
18 Je rendrai maintenant mes vœux à l'Éternel devant tout son peuple,
19 Dans les parvis de la maison de l'Éternel, au milieu de toi, ô Jérusalem ! Louez l'Éternel.

REFLEXIONS
C'est ici un Psaume où la dévotion et le zèle du roi David éclatent d'une façon toute particulière. Nous devons y remarquer avec quels sentiments de joie et de reconnaissance il célèbre les merveilleuses délivrances que Dieu lui avait accordées dans les grandes extrémités où il s'était vu, avec quelle ardeur il lui offre ses actions de grâce, son amour et le vœu de son obéissance. Par-là, ce roi pieux nous apprend que quand Dieu nous a fait quelque grâce particulière et surtout quand il nous a délivré de quelque grand danger, notre devoir est de l'aimer, de bénir son saint nom, de lui rendre nos vœux et nos louanges en présence de tout le monde et surtout de marcher devant lui tout le temps de notre vie et de lui témoigner notre reconnaissance, non seulement par nos paroles, mais surtout par toute notre conduite.
C'est à quoi nous invitent surtout les grâces spirituelles que Dieu répand sur nous en nous pardonnant nos péchés, en nous délivrant de la condamnation et de la mort et en nous recevant au nombre de ses enfants et de ses serviteurs. La vue et le sentiment de ces biens si précieux doit remplir de consolation et de joie tous ceux qui y ont part et leur faire dire avec le psalmiste : *Mon âme retourne en ton repos, car le Seigneur t'a fait du bien. Que rendrai-je à l'Éternel ? Tous ses bienfaits sont sur moi. Je prendrai la coupe des délivrances et j'invoquerai son saint Nom. Je lui sacrifierai un sacrifice d'action de grâces et je lui rendrai mes vœux devant tout son peuple. Louez l'Éternel.*

PSAUME CXVII
Le psalmiste invite toutes les nations de la terre à louer Dieu à cause de sa bonté et de sa miséricorde.

1 Nations, louez toutes l'Éternel ; vous tous, les peuples, célébrez-le.
2 Car sa bonté est très grande sur nous, et la vérité de l'Éternel demeure à toujours. Louez l'Éternel.

REFLEXIONS
Ce Psaume nous invite à l'un des plus importants devoirs de la religion qui est de louer Dieu continuellement pour sa bonté et de reconnaître que sa miséricorde est grande sur nous et qu'elle demeure éternellement. C'est en nous acquittant religieusement d'un devoir tout à fait si juste si agréable, que nous pourrions contribuer en quelque sorte à y amener tous les peuples de la terre, et à hâter ces temps heureux où toutes les nations éclairées de la lumière de l'évangile se plairont à louer l'Eternel, et à célébrer sa bonté, surtout l'infinie miséricorde de l'envoi de son fils bien-aimé, pour opérer les merveilleux ouvrages de nôtre rédemption.

PSAUME CXVIII
David exhorte tous les Israélites à célébrer la bonté de Dieu. Il le loue avec un grand zèle de ce qu'il l'avait fait triompher de ses ennemis. Le peuple répond à ses invitations en bénissant

aussi le Seigneur et en priant pour la postérité de David. La dernière partie de ce Psaume se rapporte à notre Seigneur Jésus-Christ.

1 Célébrez l'Éternel, car il est bon, et sa miséricorde dure éternellement.
2 Qu'Israël dise maintenant, que sa miséricorde dure éternellement.
3 Que la maison d'Aaron dise maintenant, que sa miséricorde dure éternellement.
4 Que ceux qui craignent l'Éternel disent maintenant, que sa miséricorde dure éternellement.
5 Quand je me suis trouvé dans la détresse, j'ai invoqué l'Éternel, et l'Éternel m'a répondu en me mettant au large.
6 L'Éternel est pour moi ; je ne craindrai rien ; que me ferait l'homme ?
7 L'Éternel est pour moi parmi ceux qui m'aident ; c'est pourquoi je verrai en ceux qui me haïssent ce que j'attends.
8 Il vaut mieux se retirer vers l'Éternel, que de s'assurer sur l'homme.
9 Il vaut mieux se retirer vers l'Éternel, que de s'assurer sur les principaux d'entre les peuples.
10 Toutes les nations m'avaient environné ; mais au nom de l'Éternel je les ai détruites.
11 Elles m'avaient environné ; même elles m'avaient environné ; mais au nom de l'Éternel je les ai détruites.
12 Elles m'avaient environné comme des abeilles, elles ont été éteintes comme un feu d'épines ; car au nom de l'Éternel je les ai détruites.
13 Tu m'avais rudement poussé, pour me faire tomber ; mais l'Éternel m'a secouru.
14 L'Éternel est ma force et mon cantique ; il a été mon libérateur.
15 Une voix de chant de triomphe et de délivrance retentit dans les tabernacles des justes : la droite de l'Éternel, disent-ils, fait vertu.
16 La droite de l'Éternel est élevée, la droite de l'Éternel fait vertu.
17 Je ne mourrai point, mais je vivrai, et je raconterai les œuvres de l'Éternel.
18 L'Éternel m'a châtié sévèrement ; mais il ne m'a point livré à la mort.
19 Ouvrez-moi les portes de la justice ; j'y entrerai, et je célébrerai l'Éternel.
20 C'est ici la porte de l'Éternel, les justes y entreront.
21 Je te célébrerai, de ce que tu m'as exaucé et que tu as été mon libérateur.
22 La pierre que ceux qui bâtissaient avaient rejetée, est devenue la principale de l'angle.
23 Ceci a été fait par l'Éternel, et a été une chose merveilleuse devant nos yeux.
24 C'est ici la journée que l'Éternel a faite ; égayons-nous, et nous réjouissons en elle.
25 Éternel ! je te prie, délivre-nous maintenant ; Éternel ! je te prie, donne-nous maintenant la prospérité.
26 Béni soit celui qui vient au nom de l'Éternel ; nous vous bénissons de la maison de l'Éternel.
27 L'Éternel est le Dieu fort, et il nous a éclairés. Liez avec des cordes la bête du sacrifice, et l'amenez jusqu'aux cornes de l'autel.
28 Tu es mon Dieu fort, c'est pourquoi je te célébrerai ; tu es mon Dieu, je t'exalterai.
29 Célébrez l'Éternel ; car il est bon, et sa miséricorde dure éternellement.

REFLEXIONS

Ce Psaume, de même que plusieurs autres, nous convie à louer Dieu et à célébrer sa bonté et sa miséricorde.

David, délivré de tous les dangers auxquels il avait été exposé, rend à Dieu ses actions de grâces avec une ardente reconnaissance et il invite les sacrificateurs, les chefs du peuple et tous les Israélites à se joindre à lui. Nous devons tous être enflammés du même zèle et il faut que les personnes de tout ordre, de toute condition et de tout état s'unissent pour s'acquitter de ce devoir et pour reconnaître : *que Dieu est bon et que sa miséricorde dure éternellement.* Au reste, c'est ici un Psaume que les Israélites chantaient dans leurs fêtes. Les chrétiens doivent aussi s'en servir pour rendre grâce à Dieu, non seulement des faveurs et des délivrances, soit générales,

soit particulières, qu'il leur envoie, mais surtout de la venue de Jésus-Christ notre Seigneur. L'Esprit de Dieu a marqué dans ce Psaume que le Messie serait rejeté par les principaux des Juifs et que cependant il deviendrait le Roi et le Chef de l'église et c'est ce qui a été accompli lorsque Jésus-Christ a été crucifié et lorsqu'après sa résurrection il est monté au Ciel et que son règne s'est établi dans le monde. C'est donc à nous à célébrer la puissance et la bonté de Dieu qui ont paru dans cet ouvrage merveilleux et c'est en vue de ces salutaires événements que nous devons dire avec David : *La pierre que ceux qui bâtissaient ont rejetée, est devenue la principale de l'angle. Cela a été fait par le Seigneur et est une chose admirable à nos yeux. Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! Célébrez l'Éternel car il est bon et sa miséricorde demeure à toujours.*

PSAUME CXIX

Le Psaume CXIX est une admirable description de l'excellence de la loi de Dieu et du bonheur de ceux qui l'observent. Ce Psaume est tout rempli d'une dévotion tendre et ardente. Il est parsemé de plusieurs belles prières, de divers mouvements de piété et d'un grand nombre de Saintes maximes pour la conduite de la vie. Ainsi l'on peut retirer un grand fruit de sa lecture, pourvu qu'on y apporte l'attention et la dévotion convenables.

PREMIERE PARTIE, VERSETS 1-32

Le roi David représente dès l'entrée de ce Psaume le bonheur des personnes qui gardent les commandements de Dieu. Il témoigne que son intention et son désir est de s'y attacher uniquement et il demande à Dieu avec bien de l'ardeur qu'il lui fasse grâce de connaître sa sainte loi et de l'observer constamment.

ALEPH.

1 Heureux ceux qui sont intègres dans leurs voies, et qui marchent dans la loi de l'Éternel !
2 Heureux ceux qui gardent ses témoignages, et qui le cherchent de tout leur cœur !
3 Qui ne font point aussi d'iniquité, mais qui marchent dans ses voies !
4 Tu as donné tes commandements, afin qu'on les garde soigneusement.
5 Oh ! que mes voies soient bien réglées, pour garder tes statuts !
6 Alors je ne rougirai point de honte, quand je regarderai à tous tes commandements.
7 Je te célébrerai dans la droiture de mon cœur, quand j'aurai appris les ordonnances de ta justice.
8 Je veux garder tes statuts ; ne m'abandonne pas entièrement.

BETH.

9 Par quel moyen un jeune homme rendra-t-il pure sa conduite ? C'est en y prenant garde selon ta parole.
10 Je t'ai recherché de tout mon cœur ; ne me laisse point égarer de tes commandements.
11 J'ai serré ta parole en mon cœur, afin que je ne pèche point contre toi.
12 Éternel ! tu es béni ; enseigne-moi tes statuts.
13 J'ai raconté de mes lèvres toutes les ordonnances de ta bouche.
14 Je me suis réjoui dans le chemin de tes témoignages, comme si j'eusse eu toutes les richesses du monde.
15 Je m'entretiendrai de tes commandements, et je regarderai à tes sentiers.
16 Je prends plaisir à tes statuts, et je n'oublierai point tes paroles.

GUIMIEL.

17 Fais ce bien à ton serviteur, que je vive ; et je garderai ta parole.
18 Découvre mes yeux, afin que je regarde aux merveilles de ta loi.

19 Je suis étranger sur la terre ; ne me cache point tes commandements.
20 Mon âme se pâme de l'affection qu'elle a, de tout temps, pour tes ordonnances.
21 Tu as rudement châtié les orgueilleux maudits, qui s'écartent de tes commandements.
22 Ote de dessus moi l'opprobre et le mépris ; car j'ai gardé tes témoignages.
23 Les principaux se sont assis, et ont parlé contre moi, pendant que ton serviteur s'entretenait de tes statuts.
24 Aussi tes témoignages sont mes plaisirs, et les gens de mon conseil.

DALETH.
25 Mon âme est attachée à la poudre ; fais-moi revivre selon ta parole.
26 Je t'ai raconté mes voies, et tu m'as répondu ; enseigne-moi tes statuts.
27 Fais-moi entendre le chemin de tes commandements, et je parlerai de tes merveilles.
28 Mon âme s'est fondue d'ennui ; rétablis-moi selon tes paroles.
29 Eloigne de moi la voie du mensonge, et donne-moi gratuitement d'observer ta loi.
30 J'ai choisi la voie de la vérité, et je me suis proposé tes ordonnances.
31 J'ai adhéré à tes témoignages, ô Éternel ! Ne me fais point rougir de honte.
32 Je courrai par la voie de tes commandements, quand tu auras mis mon cœur au large.

REFLEXIONS
La première partie de ce Psaume nous apprend que le plus grand bonheur des hommes consiste à marcher dans l'intégrité, à garder la loi du Seigneur et à rechercher ses commandements de tout leur cœur, que c'est par cette divine loi que les jeunes gens et toutes sortes de personnes doivent régler leur conduite et que ceux qui le font ne tomberont jamais dans la honte et dans la misère. Ces considérations nous engagent à choisir, comme David, les commandements de Dieu pour notre partage, à les serrer dans notre cœur, à en faire le sujet de nos entretiens, à y prendre tout notre plaisir et à nous réjouir de les observer, plus que si nous possédions toutes les richesses du monde. Pour nous assurer ce bonheur, nous devons prier Dieu qu'il nous enseigne lui-même ses statuts, qu'il éclaire nos yeux afin que nous voyions les merveilles de sa loi, qu'il éloigne de nous la voie du mensonge et de l'iniquité et qu'il nous fasse connaître le chemin de ses Saintes lois, en sorte que nous y marchions avec fidélité et avec persévérance jusqu'à la fin de notre vie.

SECONDE PARTIE, VERSETS 33-72
David demande à Dieu par plusieurs vœux réitérés la grâce de bien entendre et de bien observer ses lois. Il le prie de le soutenir par ce moyen dans toutes ses épreuves. Il déclare que la parole de Dieu et la considération des jugements du Seigneur était ce qui l'avait fortifié et consolé dans ses malheurs. Il reconnaît qu'il lui avait été bon d'être affligé afin qu'il apprît à garder les statuts du Seigneur. Il proteste qu'il veut s'y appliquer de plus en plus, qu'il avait choisi la loi de Dieu pour sa portion et qu'il l'estimait au-delà de tous les biens et de tous les avantages du monde.

HE.
33 Éternel ! enseigne-moi la voie de tes statuts, et je la garderai jusqu'à la fin.
34 Donne-moi l'intelligence, et je garderai ta loi et l'observerai de tout mon cœur.
35 Fais-moi marcher dans le sentier de tes commandements ; car j'y prends plaisir.
36 Incline mon cœur à tes témoignages, et non point à l'avarice.
37 Détourne mes yeux, afin qu'ils ne regardent pas à la vanité ; fais-moi revivre par le moyen de tes voies.
38 Ratifie ta parole à ton serviteur qui est adonné à ta crainte.
39 Détourne de moi l'opprobre que je crains ; car tes ordonnances sont bonnes.

40 Voici, je suis affectionné à tes commandements ; fais-moi revivre par ta justice.

VAU.
41 Et que tes bontés viennent sur moi, ô Éternel ! et ta délivrance selon ta parole ;
42 et j'aurai de quoi répondre à celui qui m'outrage ; car je me suis assuré en ta parole.
43 N'ôte pas de ma bouche la parole de vérité ; car je me suis attendu à tes ordonnances.
44 Et je garderai continuellement ta loi, à toujours et à perpétuité.
45 Et je marcherai au large, parce que j'ai recherché tes commandements.
46 Je parlerai de tes témoignages devant les rois, et je ne rougirai point de honte.
47 Et je prendrai mon plaisir en tes commandements, que j'ai aimés.
48 J'élèverai mes mains vers tes commandements que j'ai aimés, et je m'entretiendrai de tes statuts.

ZAJIN.
49 Souviens-toi de la parole que tu as donnée à ton serviteur, et en laquelle tu m'as fait espérer.
50 C'est ici ma consolation dans mon affliction, que ta parole m'a rendu la vie.
51 Les orgueilleux se sont moqués de moi au dernier point ; mais je ne me suis point détourné de ta loi.
52 Éternel ! je me suis souvenu des jugements que tu as exercés de tout temps, et je me suis consolé en eux.
53 L'horreur m'a saisi, à cause des méchants qui ont abandonné ta loi.
54 Tes statuts m'ont été autant de cantiques de musique, dans la maison où j'ai demeuré comme étranger.
55 Éternel ! je me suis souvenu de ton nom la nuit, et j'ai gardé ta loi.
56 Cela m'est arrivé parce que je gardais tes commandements.

HETH.
57 Ô Éternel ! j'ai conclu que ma portion était de garder tes paroles.
58 Je t'ai supplié de tout mon cœur : Aie pitié de moi selon ta parole.
59 J'ai fait le compte de mes voies, et j'ai retourné mes pas vers tes témoignages.
60 Je me suis hâté ; et je n'ai point différé de garder tes commandements.
61 Les bandes des méchants m'ont pillé ; toutefois, je n'ai point oublié ta loi.
62 Je me lève à minuit pour te célébrer, à cause des ordonnances de ta justice.
63 Je m'accompagne de tous ceux qui te craignent et qui gardent tes commandements.
64 Éternel ! la terre est pleine de ta bonté ; enseigne-moi tes statuts.

TETH.
65 Éternel ! tu as fait du bien à ton serviteur selon ta parole.
66 Enseigne-moi à avoir du sens et de l'intelligence ; car j'ai cru à tes commandements.
67 Avant que je fusse affligé, je m'égarais ; mais maintenant j'observe ta parole.
68 Tu es bon et bienfaisant ; enseigne-moi tes statuts.
69 Les orgueilleux ont forgé des faussetés contre moi ; mais je garderai de tout mon cœur tes commandements.
70 Leur cœur est épaissi comme de la graisse, mais moi, je prends plaisir en ta loi.
71 Il m'est bon d'avoir été affligé, afin que j'apprenne tes statuts.
72 La loi que tu as prononcée de ta bouche m'est plus précieuse que mille pièces d'or ou d'argent.

REFLEXIONS
L'usage qu'il faut faire de cette lecture c'est d'entrer dans tous les pieux sentiments qui y sont exprimés et de demander à Dieu, avec David, qu'il nous enseigne le chemin de ses

commandements en nous donnant l'intelligence pour les connaître et pour les garder, qu'il fléchisse nos cœurs à son obéissance et qu'il les détourne de la vanité, de l'avarice et de tout mal, qu'il nous fasse toujours sentir les effets de sa miséricorde en nous soutenant dans tous les dangers et enfin qu'il ne nous prive jamais de sa parole et de sa grâce. Après cela, David nous apprend que les gens de bien font une profession ouverte et publique de craindre Dieu et qu'ils ne se lassent jamais de parler de lui et de ses Saintes lois. Lorsqu'ils voient les impies qui l'outragent et qui insultent à ceux qui le craignent, ils ont horreur de leur impiété et des jugements qui les menacent. Ils s'affermissent de plus en plus dans l'amour de la loi du Seigneur, ils la prennent pour leur portion, ils la méditent jour et nuit et ils recherchent la compagnie de ceux qui craignent Dieu et qui gardent ses commandements.
Enfin, ce que David dit ici nous instruit sur l'utilité des afflictions et nous engage à adorer la sagesse et la bonté de Dieu qui afflige et qui châtie les hommes pour leur apprendre à observer sa parole. Ce fut le fruit que David retira de ses adversités et ce qui lui apprit à préférer cette divine parole à tous les biens, à toutes les richesses et à tout ce que le monde a de plus excellent.

TROISIEME PARTIE, VERSETS 73-104

David continue à marquer son zèle et son amour pour la loi de Dieu et il le supplie de venir l'éclairer et le consoler. Il témoigne que c'était cette loi qui avait fait son espérance dans ses ennuis, qu'il s'y était attaché de plus en plus, qu'il la regardait comme ce qu'il y a de plus parfait dans le monde, qu'il l'aimait par-dessus toutes choses, qu'elle lui fournissait toutes les lumières et toute la sagesse dont il avait besoin et qu'il trouvait un plaisir et une douceur indicible à la pratiquer.

JOD.
73 Tes mains m'ont fait et formé ; rends-moi intelligent, afin que j'apprenne tes commandements.
74 Ceux qui te craignent me verront et se réjouiront, parce que je me suis attendu à ta parole.
75 Je connais, Éternel ! que tes ordonnances ne sont que justice, et que tu m'as affligé suivant ta fidélité.
76 Je te prie, que ta bonté me console selon ta parole adressée à ton serviteur.
77 Que tes compassions viennent sur moi, et je vivrai ; car ta loi est tout mon plaisir.
78 Que les orgueilleux rougissent de honte, parce qu'ils m'ont maltraité sans sujet ; mais moi, je parlerai de tes commandements.
79 Que ceux qui te craignent, et ceux qui connaissent tes témoignages, reviennent vers moi.
80 Que mon cœur soit intègre dans tes statuts, afin que je ne rougisse point de honte.

CAPH.
81 Mon âme est défaillie en attendant ta délivrance ; je me suis attendu à ta parole.
82 Mes yeux défaillent en attendant ta parole : Quand me consoleras-tu ?
83 Car je suis devenu comme une outre qui est à la fumée, et je n'ai point oublié tes statuts.
84 Combien ont à durer les jours de ton serviteur ? Quand feras-tu justice de ceux qui me poursuivent ?
85 Les orgueilleux m'ont creusé des fosses, ce qui n'est point selon ta loi.
86 Car tous tes commandements enjoignent la fidélité. Ils me persécutent sans sujet ; aide-moi.
87 Ils m'ont presque réduit à rien et mis par terre ; mais je n'ai point abandonné tes commandements.
88 Fais-moi revivre selon ta bonté, et je garderai le témoignage de ta bouche.

LAMED.
Ô Éternel ! ta parole subsiste toujours dans les cieux.

90 Ta fidélité dure d'âge en âge ; tu as fondé la terre, et elle demeure ferme.
91 Tout subsiste aujourd'hui selon ton ordonnance ; car toutes choses te servent.
92 N'eût été que ta loi était tout mon plaisir, je fusse déjà péri dans mon affliction.
93 Je n'oublierai jamais tes commandements ; car par eux tu m'as fait revivre.
94 Je suis à toi, sauve-moi ; car j'ai recherché tes commandements.
95 Les méchants m'ont attendu, pour me faire périr ; mais je me suis rendu attentif à tes témoignages.
96 J'ai vu un bout dans toutes les choses les plus parfaites ; mais ton commandement est d'une très grande étendue.

MEM.
97 Oh ! combien j'aime ta loi ! C'est ce dont je m'entretiens tout le jour.
98 Tu me rends plus sage par tes commandements que ne le sont mes ennemis ; car ta loi est toujours avec moi.
99 J'ai passé en prudence tous ceux qui m'avaient enseigné, parce que tes témoignages sont mon entretien.
100 Je suis devenu plus entendu que les anciens, parce que j'ai gardé tes commandements.
101 J'ai gardé mes pieds de tout mauvais chemin, afin que j'observasse ta parole.
102 Je ne me suis point détourné de tes ordonnances, parce que tu me les as enseignées.
103 Oh ! que ta parole a été douce à mon palais ! même plus douce que le miel à ma bouche !
104 Je suis devenu prudent par tes commandements ; c'est pourquoi, j'ai haï toute voie de mensonge.

REFLEXIONS

Cette partie du Psaume CXIX nous met devant les yeux les grands fruits qui nous reviennent de la connaissance et de l'observation de la loi de Dieu. La manière dont David en parle nous fait voir que ceux qui s'y adonnent ne sont jamais confus et que dans leurs afflictions ils éprouvent toujours les secours et les consolations qui leur sont nécessaires. Il nous apprend que les maux qui arrivent aux justes, bien loin de leur faire abandonner la loi de Dieu, font qu'ils s'y attachent encore d'avantage et que c'est ce qui les soutient dans toutes leurs épreuves. David nous assure que cette loi est ce qu'il y a de plus parfait et de plus excellent, que ceux qui sont éclairés par cette divine lumière surpassent les plus prudents en sagesse et en intelligence et que tous les plaisirs et tous les délices de la terre ne sont pas comparable à la douceur et au contentement que l'on goutte dans la connaissance et dans l'amour de la loi du Seigneur. Ce sont là des sentiments que nous devons tous avoir et dans lesquels nous devons prier Dieu de nous affermir de plus en plus.

QUATRIEME PARTIE, VERSETS 105-144

Le roi David continue à parler de l'utilité de la loi de Dieu et il fait vœu de l'observer tout le temps de sa vie. Il dit que Dieu confond tous les méchants et tous ceux qui s'écartent du droit chemin, mais qu'il est l'appui de ceux qui le craignent, que les justes n'ont rien à appréhender des méchants et qu'il ne saurait leur arriver aucun mal. Il revient encore à décrire l'excellence de la loi du Seigneur, il marque la vive douleur qu'il avait de voir qu'elle était violée, il proteste qu'il veut l'aimer et s'y appliquer de plus en plus et il supplie le Seigneur de lui augmenter l'intelligence.

NUM.
105 Ta parole sert de lampe à mon pied, et de lumière pour mon sentier.
106 J'ai juré, et je le tiendrai, d'observer les ordonnances de ta justice.
107 Éternel ! je suis extrêmement affligé ; fais-moi revivre selon ta parole.

108 Éternel ! je te prie, aie pour agréables les oblations volontaires de ma bouche, et m'enseigne tes ordonnances.
109 Ma vie a été continuellement en danger ; toutefois, je n'ai point oublié ta loi.
110 Les méchants m'ont tendu des pièges ; toutefois, je ne me suis point écarté de tes commandements.
111 J'ai pris pour héritage perpétuel tes témoignages ; car ils sont la joie de mon cœur.
112 J'ai incliné mon cœur à accomplir toujours tes statuts jusqu'à la fin.

SAMECH.
113 J'ai eu en haine les pensées vaines ; mais j'ai aimé ta loi.
114 Tu es ma retraite et mon bouclier ; je me suis attendu à ta parole.
115 Méchants, retirez-vous de moi, et je garderai les commandements de mon Dieu.
116 Soutiens-moi suivant ta parole, et je vivrai, et ne me fais point rougir de honte, pour n'avoir pas eu ce que j'espérais.
117 Soutiens-moi, et je serai sauvé ; et j'aurai continuellement les yeux sur tes statuts.
118 Tu as foulé aux pieds tous ceux qui se déviaient de tes statuts ; car leur tromperie n'est que fausseté.
119 Tu as réduit à néant tous les méchants de la terre, comme de l'écume ; c'est pourquoi j'ai aimé tes témoignages.
120 Ma chair a frissonné à cause de ta frayeur, et j'ai craint tes jugements.

HAJIN.
121 J'ai exercé l'équité et la justice ; ne m'abandonne point à ceux qui me font tort.
122 Garantis ton serviteur pour le bien, de peur que les orgueilleux ne m'oppriment.
123 Mes yeux défaillent, en attendant ta délivrance et la parole de ta justice.
124 Agis envers ton serviteur suivant ta bonté, et m'enseigne tes statuts.
125 Je suis ton serviteur ; rends-moi intelligent, et je connaîtrai tes témoignages.
126 Il est temps que l'Éternel opère ; ils ont aboli ta loi.
127 C'est pourquoi j'ai aimé tes commandements plus que l'or, même que le fin or.
128 C'est pourquoi aussi, j'ai marché dans tous tes commandements, et j'ai eu en haine toute voie de mensonge.

PE.
129 Tes témoignages sont des choses merveilleuses ; c'est pourquoi mon âme les a gardés.
130 La connaissance de tes paroles illumine, et rend les plus simples intelligents.
131 J'ai ouvert ma bouche, et j'ai soupiré ; car j'ai désiré tes commandements.
132 Regarde-moi, et aie pitié de moi, selon que tu fais ordinairement à l'égard de ceux qui aiment ton nom.
133 Affermis mes pas sur ta parole, et qu'aucune iniquité ne domine sur moi.
134 Délivre-moi de l'oppression des hommes, afin que je garde tes commandements.
135 Fais luire ta face sur ton serviteur, et m'enseigne tes statuts.
136 Mes yeux se sont fondus en ruisseaux d'eau, parce qu'on n'observe pas ta loi.

TSADE.
137 Tu es juste, ô Éternel ! et droit en tes jugements.
138 Tu as prescrit tes témoignages comme une chose juste et souverainement ferme.
139 Mon zèle m'a miné, parce que mes ennemis ont oublié tes paroles.
140 Ta parole est parfaitement pure ; c'est pourquoi ton serviteur l'aime.
141 Je suis petit et méprisé ; toutefois, je n'oublie point tes commandements.
142 Ta justice subsiste toujours, et ta loi n'est que vérité.

143 La détresse et l'angoisse m'avaient rencontré ; mais tes commandements ont été mes plaisirs.
144 La justice de tes témoignages dure toujours ; donne m'en l'intelligence, afin que je vive.

REFLEXIONS
Voici les réflexions que cette lecture nous présente :
La première est que *la parole de Dieu est une lampe à nos pieds et une lumière à nos sentiers* et que ceux qui sont éclairés de cette divine lumière et qui marchent dans le chemin qu'elle prescrit ne sauraient s'égarer.
II. Il parait d'ici que les fidèles ont un sincère attachement pour cette partie de la parole de Dieu qui leur prescrit leur devoir et qui contient les Saintes lois qu'il nous a données pour notre conduite. Ils la prennent pour leur héritage perpétuel, elle fait la joie de leur cœur, ils vouent à Dieu leur obéissance et leur amour, disant avec David : *Je l'ai juré, et je le tiendrai, d'observer les ordonnances de ta justice.* Et ils lui demandent continuellement la grâce d'accomplir ce vœu. Ils sont pénétrés d'une vive douleur et d'une frayeur salutaire à la vue de l'impiété qui règne dans le monde et des jugements que Dieu déploie sur ceux qui se détournent de lui. Ils s'attachent d'autant plus à sa loi qu'ils voient que les autres l'abandonnent. Et soit dans l'affliction, soit dans quelque autre état que ce puisse être, cette divine loi fait toute leur consolation et tous leurs plaisirs.

CINQUIEME PARTIE, VERSETS 145-176
David invoque Dieu à son secours, il le prie de regarder son affliction et de défendre sa cause contre les grands qui le persécutaient. Il témoigne que tout son désir est de garder la loi de son Dieu, de le louer et de le glorifier pendant toute sa vie.

KOPH.
145 J'ai crié de tout mon cœur ; réponds-moi, Éternel ! et je garderai tes statuts.
146 J'ai crié vers toi ; sauve-moi, afin que j'observe tes témoignages.
147 J'ai prévenu le point du jour et j'ai crié ; je me suis attendu à ta parole.
148 Mes yeux ont prévenu les veilles de la nuit, pour méditer ta parole.
149 Ecoute ma voix selon ta bonté, ô Éternel ! fais-moi revivre selon ton ordonnance.
150 Ceux qui ont de mauvais desseins, s'approchent ; ils se sont éloignés de ta loi.
151 Éternel ! tu es près de moi ; et tous tes commandements ne sont que vérité.
152 J'ai connu dès longtemps que tu as établi tes témoignages pour toujours.

RESCH.
153 Regarde mon affliction, et m'en délivre ; car je n'ai point oublié ta loi.
154 Défends ma cause, et me rachète ; fais-moi revivre selon ta parole.
155 La délivrance est loin des méchants, parce qu'ils n'ont point recherché tes statuts.
156 Tes compassions sont en grand nombre, ô Éternel ! fais-moi revivre selon tes ordonnances.
157 Ceux qui me persécutent et qui me pressent, sont en grand nombre ; toutefois, je ne me suis point détourné de tes témoignages.
158 J'ai considéré les prévaricateurs, et j'ai été affligé de ce qu'ils n'observaient point ta parole.
159 Considère que j'ai aimé tes commandements ; Éternel ! fais-moi revivre selon ta bonté.
160 Le fondement de ta parole est la vérité, et tous tes jugements ont toujours été justes.

SCIN
161 Les principaux du peuple m'ont persécuté sans cause ; mais mon cœur a été effrayé à cause de ta parole.
162 Je me réjouis de ta parole, comme celui qui aurait trouvé un grand butin.

163 J'ai eu en haine et en abomination le mensonge ; j'ai aimé ta loi.
164 Je te loue sept fois le jour, à cause des ordonnances de ta justice.
165 Il y a une grande prospérité pour ceux qui aiment ta loi, et il n'y a rien qui les fasse tomber.
166 Éternel ! j'ai espéré en ta délivrance, et j'ai gardé tes commandements.
167 Mon âme a observé tes témoignages, et je les ai souverainement aimés.
168 J'ai observé tes commandements et tes témoignages ; car toutes mes voies sont devant toi.

THAU.
169 Éternel ! que mon cri vienne en ta présence ! rends-moi intelligent selon ta parole.
170 Que ma supplication vienne devant toi, et délivre-moi suivant ta parole.
171 Mes lèvres répandront ta louange, quand tu m'auras enseigné tes statuts.
172 Ma langue ne parlera que de ta parole ; car tous tes commandements ne sont que justice.
173 Que ta main me secoure ; car j'ai choisi tes commandements.
174 Éternel ! j'ai souhaité ta délivrance, et ta loi est tout mon plaisir.
175 Que mon âme vive, afin qu'elle te loue, et que tes ordonnances me donnent du secours !
176 J'ai été égaré comme une brebis perdue ; cherche ton serviteur, car je n'ai point oublié tes commandements.

REFLEXIONS
Les instructions que cette dernière partie du Psaume CXIX, nous donne, sont les suivantes :
La première, que dans tous nos maux nous devons nous adresser à Dieu pour lui demander, non seulement la délivrance qui nous est nécessaire, mais surtout la grâce de lui plaire et de lui obéir.
La seconde, que notre occupation la plus douce et la plus ordinaire doit être de méditer la loi de Dieu et sa divine parole.
La troisième, que Dieu voit les souffrances des siens, qu'il écoute leurs prières, mais qu'il se tient loin des méchants et qu'il ne les exauce pas.
La quatrième, que Dieu a attaché à l'observation de sa loi une glorieuse récompense et un parfait bonheur. David nous en assure lorsqu'il dit : *Qu'il y a une grande prospérité pour ceux qui observent la loi de Dieu et qu'il n'y a rien qui les fasse tomber.*
Et la dernière, que nous devons consacrer à Dieu toute notre vie, désirer de l'employer à le servir et à le louer et le supplier qu'il nous accorde toujours l'assistance nécessaire pour cela. C'est le vœu que faisait David sur la fin ce Psaume en disant : *Seigneur que mon âme vive afin qu'elle te loue. J'ai été égaré comme une brebis perdue, cherche ton serviteur et je n'oublierai point tes commandements.*

REFLEXIONS GENERALES SUR LE PSAUME CXIX
Pour lire ce Psaume avec fruit, il faut outre, les réflexions particulières que nous y avons faites, y remarquer principalement ces trois choses :
I. L'excellence de la loi de Dieu et ses admirables effets. David nous enseigne que cette divine loi est très parfaite, que c'est une lumière céleste qui nous éclaire, qu'elle nous rend intelligent, qu'elle purifie et qu'elle réjouit le cœur, qu'elle nous soutient dans l'affliction, qu'elle donne à la conscience une paix indicible et qu'elle vaut infiniment mieux que tous les trésors et que tout ce qu'il y a de plus excellent en ce monde.
II. Nous voyons dans ce Psaume à quoi on reconnait les gens de bien. Ils sont intègres dans leurs voies, ils font ce qui est droit, ils marchent dans la loi du Seigneur, ils la méditent jour et nuit, ils la gardent et ils aiment Dieu et sa parole de tout leur cœur. Outre cela, ils se retirent du mal et du commerce des méchants, ils se joignent aux justes, ils sont saisis de crainte à la vue des jugements de Dieu, ils se confient en lui et ils sont patients dans leurs adversités.
III. Enfin, ce Psaume est rempli de plusieurs excellentes prières que nous devons avoir continuellement dans le cœur et dans la bouche, demandant à Dieu qu'il veuille nous éclairer,

nous enseigner lui-même sa loi, fléchir nos cœurs à son obéissance, prendre soin de nous et nous conduire toujours par sa providence et par son bon Esprit. Ce sont là les instructions que nous devons recueillir de ce Psaume et c'est dans ces vues qu'il faut le lire et le méditer ordinairement.

PSAUME CXX

Le prophète demande à Dieu de le garantir des fraudes et des calomnies des méchants et il se plaint de ce qu'il était obligé de vivre parmi eux.

1 Cantique de Mahaloth.
J'ai invoqué l'Éternel dans ma grande détresse, et il m'a exaucé.
2 Éternel ! délivre mon âme des fausses lèvres, et de la langue qui n'est que tromperie.
3 Que te donnera et de quoi te profitera la langue trompeuse ?
4 Ce sont des flèches aiguës, tirées par un homme puissant, et comme des charbons de genièvre.
5 Hélas ! que je suis misérable de séjourner en Méscec, et de demeurer dans les tentes de Kédar !
6 Mon âme a longtemps demeuré avec celui qui hait la paix.
7 Je suis un homme de paix ; mais dès que j'en parle ils ne respirent que la guerre.

REFLEXIONS

Ce Psaume nous apprend :
I. Que les gens de bien peuvent être exposés à la calomnie et à la malice des hommes, mais que Dieu les protège et les délivre.
II. Que c'est pour eux un grand sujet d'affliction de vivre parmi les méchants et les impies.
III. Et enfin, que le caractère des justes est d'aimer la paix comme au contraire celui des méchants est d'être portés à la guerre et au trouble.

PSAUME CXXI

L'auteur de ce Psaume y témoigne qu'il avait une ferme confiance dans le secours de Dieu et qu'il était persuadé que Dieu veillerait toujours pour la sûreté de son peuple et de tous les fidèles.

1 Cantique de Mahaloth.
J'élève mes yeux vers les montagnes, d'où me viendra le secours.
2 Mon secours vient de l'Éternel, qui a fait les cieux et la terre.
3 Il ne permettra point que ton pied soit ébranlé ; celui qui te garde ne sommeillera point.
4 Voilà, celui qui garde Israël ne sommeillera point et ne s'endormira point.
5 L'Éternel est celui qui te garde ; l'Éternel est ton ombre, il est à ta main droite.
6 Le soleil ne frappera point sur toi pendant le jour, ni la lune pendant la nuit.
7 L'Éternel te gardera de tout mal ; il gardera ton âme.
8 L'Éternel gardera ton issue et ton entrée dès maintenant et à toujours.

REFLEXIONS

Le précis de ce Psaume est que notre secours vient de Dieu seul, qu'il veille pour son église et pour les justes, qu'il les préserve dans tous les dangers et qu'il ne les abandonnera jamais. L'effet que cette doctrine doit produire est de remplir les fidèles d'une ferme confiance en Dieu et de les animer de plus en plus à son amour et à sa crainte.

PSAUME CXXII

David exprime le zèle et l'amour qu'il avait pour la maison de Dieu et pour la ville de Jérusalem. Il prie pour la prospérité de cette ville et il fait vœu de procurer de tout son pouvoir

la gloire de Dieu et le bien du peuple d'Israël.

1 Cantique de Mahaloth, de David.
Je me suis réjoui à cause de ceux qui me disaient : Nous irons à la maison de l'Éternel.
2 Nos pieds se sont arrêtés dans tes portes, ô Jérusalem !
3 Jérusalem, qui es bâtie comme une ville bien unie,
4 en laquelle montent les tribus, les tribus de l'Éternel ; ce qui est un témoignage à Israël, pour célébrer le nom de l'Éternel.
5 C'est là que sont posés les trônes, pour juger les tribus de la maison de David.
6 Priez pour la paix de Jérusalem ; que ceux qui t'aiment jouissent de la paix !
7 Que la paix soit dans tes murs, et la prospérité dans tes palais !
8 A cause de mes frères et de mes amis, je prierai maintenant pour ta paix.
9 A cause de la maison de l'Éternel notre Dieu, je procurerai ton bien.

REFLEXIONS
Le grand zèle dont le roi David était animé pour le temple, pour la ville de Jérusalem et pour les tribus d'Israël et les vœux qu'il faisait à ce sujet apprennent premièrement aux princes et aux magistrats et ensuite à tous les membres de l'église à s'intéresser pour la tranquillité publique et pour le bien de la société civile, mais surtout pour la religion et pour le service de Dieu, à prier sans cesse pour la paix de l'église et à joindre leur travail à leurs prières en faisant tout ce qui est en leur pouvoir pour sa prospérité et pour son édification.

PSAUME CXXIII
Le peuple d'Israël, étant opprimé et persécuté par ses ennemis, implore l'assistance du Seigneur.

1 Cantique de Mahaloth.
J'élève mes yeux vers toi qui demeures dans les cieux.
2 Voici, comme les yeux des serviteurs regardent à la main de leurs maîtres, et les yeux de la servante à la main de sa maîtresse, ainsi nos yeux regardent à l'Eternel notre Dieu, jusqu'à ce qu'il ait pitié de nous.
3 Aie pitié de nous, Eternel ! aie pitié de nous ; car nous sommes rassasiés de mépris.
4 Notre âme est rassasiée de la moquerie de ceux qui sont dans l'abondance, et du mépris des orgueilleux.

REFLEXIONS
Ceux qui sont exposés à la persécution, au mépris et à l'injustice des hommes doivent apprendre de ce Psaume à regarder toujours à Dieu, à le prier d'avoir pitié d'eux et à mettre toute leur confiance en son secours, étant persuadés que Dieu n'abandonnera jamais ceux qui le servent fidèlement et qui souffrent pour l'amour de lui.

PSAUME CXXIV
Le peuple d'Israël reconnait dans ce Psaume que Dieu l'avait délivré en plusieurs occasions et que sans la protection du Seigneur il aurait été détruit depuis longtemps.

1 Cantique de Mahaloth, de David.
Qu'Israël dise maintenant : Si l'Eternel n'eût pas été pour nous,
2 si l'Eternel n'eût pas été pour nous, quand les hommes se sont élevés contre nous,
3 ils nous auraient dès lors engloutis tout vifs, pendant que leur colère était embrasée contre nous.
4 Dès lors les eaux se seraient débordées sur nous, un torrent eût passé sur notre âme.

5 Dès lors les eaux enflées auraient passé sur notre âme.
6 Béni soit l'Eternel, qui ne nous a pas livrés en proie à leurs dents.
7 Notre âme est échappée, comme un oiseau du lacet des oiseleurs ; le lacet a été rompu, et nous, sommes échappés.
8 Notre secours vient de l'Eternel, qui a fait les cieux et la terre.

REFLEXIONS

Voici un Psaume qui convient encore mieux à l'église chrétienne qu'à l'église d'Israël. Ce qui y est dit nous engage à faire des réflexions sur les différents états par où l'église de Jésus-Christ a passé et à considérer que, malgré les efforts que satan et le monde ont fait contre elle depuis sa naissance, elle a toujours subsisté. De là nous devons conclure que Dieu sera toujours sa force et son appui et qu'elle ne périra jamais. Il en sera de même de tous les vrais fidèles, n'étant pas possible que Dieu les abandonne et qu'il cesse de les aimer et d'en prendre soin.

PSAUME CXXV

David décrit la fermeté de ceux qui se confient au Seigneur et la protection dont Dieu couvrait Jérusalem et le peuple d'Israël.
Il dit que si les justes sont affligés, ce n'est pas pour toujours au lieu que ceux qui se détournent de Dieu périssent enfin malheureusement.

1 Cantique de Mahaloth.
Ceux qui se confient en l'Eternel sont comme la montagne de Sion, qui ne peut être ébranlée, mais qui subsistera toujours.
2 Pour ce qui est de Jérusalem, elle est environnée de montagnes, et l'Eternel est autour de son peuple, dès maintenant et à toujours.
3 Car la verge des méchants ne reposera pas sur le lot des justes, de peur que les justes ne mettent leurs mains à l'iniquité.
4 Eternel ! fais du bien aux bons et à ceux qui ont le cœur droit.
5 Mais pour ceux qui se détournent à des sentiers obliques, l'Eternel les fera marcher avec les ouvriers d'iniquité. Que la paix soit sur Israël.

REFLEXIONS

Ce Psaume représente en peu de paroles l'état heureux de ceux qui craignent Dieu et qui mettent leur confiance en lui. Le psalmiste nous apprend que rien ne peut les ébranler, que Dieu est toujours près d'eux pour leur défense, que s'il permet qu'ils soient affligés, il a égard à leur faiblesse, qu'il adoucit et qu'il abrège leurs maux. Il nous assure encore que Dieu fait toujours du bien aux bons et à ceux qui ont le cœur droit au lieu que ceux qui suivent des sentiers détournés sont enfin détruits. Les fidèles trouvent dans cette méditation des puissants motifs à être tranquilles, à mettre toute leur confiance en Dieu et à s'attacher de plus en plus à leur devoir.

PSAUME CXXVI

C'est ici un cantique d'actions de grâces où les Juifs se réjouissent de la merveilleuse délivrance que Dieu leur avait accordée en les ramenant de la captivité, et ils le prient d'achever de les rétablir.

1 Cantique de Mahaloth.
Quand l'Eternel ramena les captifs de Sion, nous étions comme des gens qui songent.
2 Alors notre bouche éclata de joie, et notre langue de chant de triomphe. Alors on disait parmi les nations : L'Eternel a fait de grandes choses à ceux-ci.
3 L'Eternel nous a fait de grandes choses ; nous en avons été réjouis.

4 O Eternel ! ramène nos prisonniers, comme les courants des eaux aux pays du Midi.
5 Ceux qui sèment avec larmes, moissonneront avec chant de triomphe.
6 Celui qui porte la semence pour la mettre en terre, ira en pleurant, mais il reviendra avec un cri de joie, quand il portera ses gerbes.

REFLEXIONS

Ce Psaume nous engage à faire réflexion sur les merveilles que Dieu a faites de tout temps pour son peuple en le délivrant contre toute apparence de la puissance de ses ennemis. Par là nous voyons que si les justes ou l'église sont dans l'affliction, Dieu leur donne enfin des sujets de se réjouir et qu'en général lorsque les hommes ont été éprouvés et humiliés par l'adversité, il fait succéder la joie aux pleurs en sorte que, comme les Juifs le disent dans ce cantique : *Ceux qui sèment dans les larmes moissonnent ensuite avec chant de triomphe.*

PSAUME CXXVII

Nous voyons dans ce Psaume que les soins qu'on prend pour la prospérité des villes et des familles sont inutiles sans la protection de Dieu, et que c'est lui qui donne des enfants en sa grâce à ceux qu'il veut bénir.

1 Cantique de Mahaloth, de Salomon.
Si l'Eternel ne bâtit la maison, ceux qui la bâtissent y travaillent en vain. Si l'Eternel ne garde la ville, celui qui la garde veille en vain.
2 C'est en vain que vous vous levez matin, que vous vous couchez tard, et que vous mangez le pain de douleur ; certainement, c'est Dieu qui donne le repos à celui qu'il aime.
3 Voici, les enfants sont un héritage de l'Eternel ; ce fruit du mariage est une récompense.
4 Telles que sont les flèches dans la main d'un homme puissant, tels sont les fils d'un père dans la fleur de son âge.
5 Heureux l'homme qui en a rempli son carquois ! ils ne rougiront point de honte, quand ils parleront avec leurs ennemis à la porte.

REFLEXIONS

Le psalmiste nous enseigne :
I. Que ce qui fait subsister les états, les villes et les familles, ce n'est pas tant les soins que les hommes prennent comme c'est la bénédiction de Dieu et qu'ainsi les magistrats et les pères de famille doivent travailler à attirer sur eux cette bénédiction.
II. Que c'est Dieu qui donne des enfants et que c'est là une faveur particulière puisque si on les élève dans la vertu et dans la piété, ils seront la joie et la gloire de leurs pères, non seulement dans ce monde, mais aussi dans la vie à venir.

PSAUME CXXVIII

Il est parlé dans ce Psaume du bonheur des personnes pieuses et des bénédictions temporelles que Dieu leur accorde en faisant prospérer leur travail et en leur donnant des enfants et une heureuse postérité.

1 Cantique de Mahaloth.
Heureux quiconque craint l'Éternel, et marche dans ses voies !
2 Car tu mangeras du travail de tes mains ; tu seras bienheureux et tu prospéreras.
3 Ta femme sera dans ta maison, comme une vigne abondante en fruit ; et tes enfants comme des plantes d'oliviers autour de ta table.
4 Certainement, c'est ainsi que sera béni l'homme qui craint l'Éternel.
5 L'Éternel te bénira en Sion, et tu verras le bien de Jérusalem tous les jours de ta vie.

6 Et tu verras des enfants à tes enfants. Que la paix soit sur Israël !

REFLEXIONS

Ce Psaume nous assure que Dieu bénit le travail et les familles de ceux qui le craignent et qui marchent dans ses voies. Quoique ces bénédictions temporelles qui étaient autrefois promises aux Israélites ne soient pas les principales auxquelles les chrétiens doivent aspirer, il faut pourtant les regarder comme une récompense de la piété et les recevoir avec reconnaissance. La piété a aussi les promesses de la vie présente. Dieu bénit toujours les familles où sa crainte règne, mais il y répand surtout ses bénédictions spirituelles et il élève enfin ceux qui vivent dans l'innocence au bonheur suprême qu'il leur prépare dans le Ciel.

PSAUME CXXIX

Le prophète exhorte l'église judaïque à reconnaître que si elle avait été souvent persécutée, Dieu ne l'avait point abandonnée, et il prédit que tous les ennemis de l'église seraient détruits.

1 Cantique de Mahaloth.
Qu'Israël dise maintenant : Ils m'ont souvent tourmenté dès ma jeunesse ;
2 ils m'ont souvent tourmenté dès ma jeunesse ; toutefois, ils n'ont point encore eu le dessus sur moi.
3 Des laboureurs ont labouré sur mon dos, ils y ont tiré tout au long leurs sillons.
4 L'Éternel est juste ; il a coupé les cordes des méchants.
5 Tous ceux qui haïssent Sion rougiront de honte, et seront repoussés en arrière.
6 Ils seront comme l'herbe des toits, qui est sèche avant qu'elle monte en tuyau ;
7 de laquelle le moissonneur ne remplit point sa main, ni celui qui cueille les javelles, ses bras ;
8 et dont les passants ne diront point : La bénédiction de L'Éternel soit sur vous ; nous vous bénissons au nom de l'Éternel.

REFLEXIONS

Ce qui est dit dans ce Psaume nous engage à considérer que l'église a été très souvent attaquée, et sous le Vieux Testament et sous le Nouveau Testament, mais que Dieu l'a toujours conservée et que ses ennemis n'ont jamais pu la détruire. Cela doit nous affermir dans cette persuasion que l'église subsistera éternellement, aussi bien que tous ses véritables membres et que ceux qui se déclarent contre elle n'auront que la honte et la confusion pour leur partage.

PSAUME CXXX

David implore dans ce Psaume la miséricorde de Dieu et le pardon de ses péchés. Il y marque aussi la confiance qu'il avait en sa bonté.

1 Cantique de Mahaloth.
Ô Éternel ! je t'invoque du fond d'un abîme.
2 Seigneur ! écoute ma voix ; que tes oreilles soient attentives à la voix de mes supplications.
3 Ô Éternel ! si tu prends garde aux iniquités, Seigneur ! qui est-ce qui subsistera ?
4 Mais le pardon se trouve auprès de toi, afin qu'on te craigne.
5 J'ai attendu l'Éternel, mon âme l'a attendu, et j'ai eu mon espérance en sa parole.
6 Mon âme s'attend au Seigneur plus soigneusement que les guets du matin qui font la garde le matin.
7 Israël, attends-toi à l'Éternel, car la miséricorde est avec l'Éternel, et la rédemption se trouve en abondance auprès de lui.
8 Et lui-même rachètera Israël de toutes ses iniquités.

REFLEXIONS
Le psalmiste nous donne ici trois instructions :
La première que si Dieu nous examinait à la rigueur de sa justice, personne ne serait trouvé juste devant lui et qu'ainsi nous devons tous avoir recours à sa miséricorde et dire avec une profonde humilité : *Ô seigneur, si tu prends garde aux iniquités, qui est-ce qui subsistera ?*
La seconde que Dieu est disposé à pardonner aux hommes, mais qu'il n'accorde ce pardon qu'afin qu'on le craigne et que sans cette crainte nous n'avons point de pardon à espérer de lui. C'est ce qui est marqué par ces mots : *Le pardon se trouve auprès de toi afin qu'on te craigne.*
Et la troisième, que Dieu a toujours été et qu'il sera toujours le défenseur de l'église et des fidèles.

PSAUME CXXXI
David proteste solennellement dans ce Psaume qu'il n'avait pas eu des sentiments d'élévation et d'orgueil, mais qu'il s'était toujours étudié à l'innocence et à l'humilité.

1 Cantique de Mahaloth, de David.
Ô Éternel ! mon cœur ne s'est point élevé, mes yeux ne se sont point haussés, et je n'ai point recherché des choses grandes et trop élevées pour moi.
2 Si je n'ai pas rangé et fait taire mes désirs, tel qu'est un enfant sevré à l'égard de sa mère, et si mon âme n'est pas comme un enfant sevré, que je ne sois pas exaucé de toi !
3 Israël, attends-toi à l'Éternel, dès maintenant et à toujours.

REFLEXIONS
Ce Psaume exprime des sentiments que tous les enfants de Dieu doivent avoir, c'est d'être humble, de ne point rechercher ce qui est grand et élevé et de ressembler aux petits-enfants en innocence et en simplicité. Ce que David nous enseigne sur ce sujet, c'est ce que Jésus-Christ nous recommande encore plus fortement dans l'Évangile, en nous disant que : *si nous ne devenons comme des petits-enfants,* il ne nous reconnaîtra pas pour ses disciples et *nous n'entrerons point au royaume des Cieux.*

PSAUME CXXXII
L'auteur de ce Psaume, qui est apparemment David, y rapporte le vœu que ce prince avait fait de ne se donner aucun repos jusqu'à ce que l'arche de l'alliance eût été conduite à Jérusalem et que le service divin y eût été établi et il loue Dieu de ce que ce vœu était accompli. Il espère que Dieu, selon ses promesses, bénirait sa postérité et il prie pour les sacrificateurs, pour les Lévites et pour tout le peuple.

1 Cantique de Mahaloth.
Ô Éternel ! souviens-toi de David, et de toute son affliction,
2 lequel a juré à l'Éternel, et fait ce vœu au Puissant de Jacob :
3 Si j'entre dans la tente de ma maison, et si je monte sur le lit où je me couche,
4 si je donne du sommeil à mes yeux, ou si je laisse sommeiller mes paupières,
5 jusqu'à ce que j'aie trouvé un lieu à l'Éternel, et des pavillons pour le puissant Dieu de Jacob !
6 Voici, nous avons ouï dire qu'elle avait été à Ephrat ; et nous l'avons trouvée dans les champs de Jahar.
7 Nous entrerons dans ses pavillons, et nous nous prosternerons devant son marchepied.
8 Lève-toi, ô Éternel ! pour venir dans ton repos, toi, et l'arche de ta face.
9 Que tes sacrificateurs soient revêtus de justice, et que tes bien-aimés chantent de joie.
10 Pour l'amour de David ton serviteur, ne rejette point le visage de ton oint.
11 L'Éternel a juré la vérité à David, il n'en reviendra point, quand il a dit : Je mettrai de tes fils

sur ton trône.
12 Si tes enfants gardent mon alliance et mes commandements, que je leur enseignerai, leurs fils aussi seront assis à perpétuité sur ton trône.
13 Car l'Éternel a choisi Sion, et l'a agréée pour son siège.
14 Elle est, dit-il, le lieu de mon repos à perpétuité ; j'y demeurerai, parce que je m'y plais.
15 Je bénirai abondamment ses vivres, et je rassasierai de pain ses pauvres.
16 Je revêtirai ses sacrificateurs de délivrance, et ses saints chanteront d'une grande joie.
17 C'est là que je ferai germer une corne à David, et que je préparerai une lampe à mon oint.
18 Je couvrirai de honte ses ennemis, et son diadème fleurira sur lui.

REFLEXIONS

Le vœu que David avait fait pour l'établissement du service divin et qui est rapporté dans ce Psaume est une marque de sa piété. De là, les grands, les magistrats et toutes sortes de personnes doivent apprendre que la gloire de Dieu et son vrai service est ce qu'ils doivent désirer avec le plus d'ardeur et procurer de tout leur pouvoir.
II. La grâce que Dieu fit à David d'exécuter son pieux dessein nous montre que Dieu bénit les entreprises que l'on forme dans de bonnes intentions.
III. Le choix que Dieu avait fait de Sion pour y être adoré et les promesses par lesquelles il s'était engagé d'y habiter à jamais, de la bénir et de la combler de bien doivent être appliquées à l'église chrétienne où Dieu habite encore plus particulièrement et dans laquelle il doit être servi et adoré jusqu'à la fin du monde.
Enfin, nous devons tous, à l'imitation du psalmiste, prier continuellement pour la conservation de l'église, pour la bénédiction de ses ministres et pour la prospérité de tous ses membres.

PSAUME CXXXIII

Ce Psaume représente le bonheur de ceux qui vivent dans l'union et dans la paix et les bénédictions que Dieu leur accorde.

1 Cantique de Mahaloth, de David.
Oh ! que c'est une chose bonne, et que c'est une chose agréable, que les frères demeurent unis ensemble !
2 C'est comme cette huile précieuse, répandue sur la tête, qui descend sur la barbe d'Aaron, et qui découle sur l'ouverture d'en haut de ses vêtements.
3 Et comme la rosée de Hermon, et celle qui descend sur la montagne de Sion ; car c'est là que l'Éternel a établi la bénédiction et la vie à toujours.

REFLEXIONS

L'instruction que ce Psaume nous donne est qu'il n'y a rien de plus agréable à Dieu que l'union et la paix et qu'il comble de ses plus précieuses faveurs les personnes qui sont unies entre elles, ce qui doit avoir beaucoup de force pour nous faire vivre les uns avec les autres dans une concorde fraternelle et chrétienne.

PSAUME CXXXIV

C'est ici une exhortation qui s'adresse aux ministres de l'ancien temple et qui les invite à louer Dieu.

1 Cantique de Mahaloth.
Bénissez l'Éternel, vous tous les serviteurs de l'Éternel, vous qui assistez toutes les nuits dans la maison de l'Éternel.
2 Elevez vos mains dans le sanctuaire, et bénissez l'Éternel.

3 L'Éternel te bénisse de Sion, lui qui a fait les cieux et la terre.

REFLEXIONS

Les ministres du Seigneur doivent apprendre d'ici que comme la fonction des sacrificateurs et des Lévites était de louer Dieu jour et nuit dans son temple et de prier pour la postérité d'Israël, la charge des ministres de l'église chrétienne les appelle aussi d'une façon particulière à prier sans cesse pour elle et à célébrer continuellement le saint nom du Seigneur.

PSAUME CXXXV

Le psalmiste exhorte les Lévites à louer Dieu, à publier la puissance infinie par laquelle il a créé toutes choses et à célébrer surtout les merveilles qu'il avait faites autrefois pour retirer son peuple d'Égypte et pour le mettre en possession du pays de Canaan. Il y parle aussi de la vanité des idoles et de la folie des idolâtres.

1 Louez l'Éternel ; louez le nom de l'Éternel, vous les serviteurs de l'Éternel, louez-le.
2 Vous qui assistez dans la maison de l'Éternel, dans les parvis de la maison de notre Dieu,
3 Louez l'Éternel, car l'Éternel est bon ; psalmodiez à son nom, car c'est une chose agréable.
4 Car l'Éternel s'est choisi Jacob et Israël pour son précieux joyau.
5 Certainement, je connais que l'Éternel est grand, et que notre Seigneur est au-dessus de tous les dieux.
6 L'Éternel fait tout ce qu'il lui plaît, dans les cieux et sur la terre, dans la mer, et dans tous les abîmes.
7 C'est lui qui fait monter du bout de la terre les vapeurs ; il produit les éclairs pour la pluie ; il tire le vent de ses trésors.
8 C'est lui qui a frappé les premiers-nés d'Égypte, tant des hommes que des bêtes ;
9 qui a envoyé des prodiges et des miracles au milieu de toi, ô Égypte ! contre Pharaon et contre tous ses serviteurs ;
10 qui a frappé plusieurs nations, et mis à mort de puissants rois ;
11 Sihon, le roi des Amorrhéens, et Hog, le roi de Basçan ; et les rois de tous les royaumes de Canaan ;
12 et qui a donné leur pays en héritage, en héritage, dis-je, à Israël son peuple.
13 Éternel ! ta renommée est à toujours ; Éternel ! ta mémoire est d'âge en âge.
14 Car l'Éternel fera justice à son peuple, et se repentira envers ses serviteurs.
15 Les faux dieux des nations sont de l'or et de l'argent, un ouvrage de main d'homme.
16 Ils ont une bouche, et ils ne parlent point ; ils ont des yeux, et ils ne voient point ;
17 ils ont des oreilles, et ils n'entendent point ; il n'y a point aussi de souffle dans leur bouche.
18 Ceux qui les font, et tous ceux qui s'y confient, leur deviendront semblables.
19 Maison d'Israël, bénissez l'Éternel ; maison d'Aaron, bénissez l'Éternel.
20 Maison des Lévites, bénissez l'Éternel ; vous qui craignez l'Éternel, bénissez l'Éternel.
21 Béni soit de Sion l'Éternel qui habite à Jérusalem ! Louez l'Éternel.

REFLEXIONS

Ce Psaume ne nous engage pas moins que les Israélites à bénir Dieu et à célébrer cette puissance, cette sagesse et cette bonté qui paraissent dans la création et dans le gouvernement du monde et principalement à reconnaître la grâce qu'il nous a faite de nous choisir pour être son peuple.

S'il avait délivré le peuple d'Israël de l'Égypte et détruit les rois de Canaan pour l'établir dans ce pays-là, Jésus-Christ a fait pour nous de plus grands prodiges de puissance et d'amour. Il a détruit l'idolâtrie qui régnait dans le monde, il nous a retiré de la condamnation et de la mort et il nous a fait entrer dans son église. Il est donc bien juste que ce Dieu tout-puissant et tout bon

soit à jamais béni et que tous ceux qui le craignent et principalement ses ministres et ses serviteurs s'unissent pour le louer et pour dire : *Béni soit le Seigneur qui habite en Sion ! Louez l'Éternel.*

PSAUME CXXXVI

C'est ici un Psaume de louange où les Israélites parlent premièrement des œuvres de la création. Et en second lieu des miracles que Dieu avait fait lorsque leurs pères sortirent d'Égypte et qu'ils entrèrent dans le pays de Canaan. Il faut remarquer que les Lévites et le peuple se répondent les uns aux autres dans tout ce Psaume et que la bonté de Dieu y est célébrée dans chaque verset par ces mots : Car sa miséricorde demeure éternellement. C'était un formulaire de louange qui était alors employé et consacré d'une façon particulière pour louer Dieu dans le temple.

1 Célébrez l'Éternel, car il est bon ; parce que sa miséricorde demeure éternellement.
2 Célébrez le Dieu des dieux ; car sa miséricorde demeure éternellement.
3 Célébrez le Seigneur des seigneurs ; car sa miséricorde demeure éternellement.
4 Célébrez celui qui fait seul de grandes merveilles ; car sa miséricorde demeure éternellement ;
5 celui qui a fait les cieux avec intelligence ; car sa miséricorde demeure éternellement ;
6 celui qui a étendu la terre sur les eaux ; car sa miséricorde demeure éternellement ;
7 celui qui a fait les grands luminaires ; car sa miséricorde demeure éternellement ;
8 Le soleil pour avoir seigneurie sur le jour ; car sa miséricorde demeure éternellement ;
9 la lune et les étoiles, pour avoir domination sur la nuit ; car sa miséricorde demeure éternellement ;
10 celui qui a frappé l'Egypte en ses premiers-nés ; car sa miséricorde demeure éternellement ;
11 et qui a fait sortir Israël du milieu d'eux ; car sa miséricorde demeure éternellement ;
12 avec une main forte et un bras étendu ; car sa miséricorde demeure éternellement ;
13 lequel a fendu la mer Rouge en deux ; car sa miséricorde demeure éternellement ;
14 et a fait passer Israël par le milieu d'elle ; car sa miséricorde demeure éternellement ;
15 et a renversé Pharaon et son armée dans la mer Rouge ; car sa miséricorde demeure éternellement.
16 Lequel a conduit son peuple par le désert ; car sa miséricorde demeure éternellement.
17 Lequel a frappé de grands rois ; car sa miséricorde demeure éternellement,
18 Et a tué des rois magnifiques ; car sa miséricorde demeure éternellement ;
19 Sihon, roi des Amorrhéens ; car sa miséricorde demeure éternellement ;
20 et Hog, roi de Basçan ; car sa miséricorde demeure éternellement ;
21 et a donné leur pays en héritage ; car sa miséricorde demeure éternellement ;
22 en héritage à Israël son serviteur ; car sa miséricorde demeure éternellement.
23 Lequel, lorsque nous étions bien bas, s'est souvenu de nous ; car sa miséricorde demeure éternellement ;
24 et nous a délivrés de la main de nos ennemis ; car sa miséricorde demeure éternellement.
25 Lequel donne de la nourriture à toute chair ; car sa miséricorde demeure éternellement.
26 Célébrez le Dieu fort des cieux ; car sa miséricorde demeure éternellement.

REFLEXIONS

Il faut faire deux réflexions sur ce Psaume :

La première, que nous avons les mêmes sujets de bénir Dieu que les Israélites en considérant les merveilles de la création et de la providence et les miracles qu'il fit autrefois en faveur de son peuple, mais que nous devons surtout louer cette miséricorde infinie et cette puissance divine qu'il a fait paraître dans l'ouvrage de la rédemption. La deuxième réflexion regarde ces paroles qui sont répétées dans tous les versets de ce Psaume et qui étaient un formulaire usité

et consacré dans le service divin : *Car sa miséricorde dure éternellement.* Elles font voir que la bonté de Dieu paraît dans toutes ses œuvres, qu'elle est la source de tous les biens que nous possédons et qu'ainsi nous devons la célébrer par des louanges continuelles avec une grande reconnaissance et avec toute l'ardeur dont nous sommes capables.

PSAUME CXXXVII

Les Juifs captifs à Babylone parlent dans ce Psaume. Ils y marquent la vive douleur dont ils étaient pénétrés dans leur exil et le zèle qu'ils avaient pour Jérusalem. Le prophète y prédit aussi la ruine des Iduméens qui s'étaient réjouis de la désolation de cette ville et la destruction des Babyloniens.

1 Nous nous sommes tenus auprès des fleuves de Babylone, et même, nous y avons pleuré, nous souvenant de Sion.
2 Nous avons pendu nos harpes aux saules, au milieu d'elle.
3 Quand ceux qui nous avaient emmenés prisonniers nous ont demandé de chanter des cantiques, et de les réjouir avec nos harpes que nous avions pendues, et qu'ils nous ont dit : Chantez-nous quelque chose des cantiques de Sion ; nous avons répondu :
4 Comment chanterions-nous les cantiques de l'Eternel dans une terre étrangère ?
5 Si je t'oublie, Jérusalem, que ma droite s'oublie elle-même.
6 Que ma langue soit attachée à mon palais, si je ne me souviens de toi ; si je ne fais de Jérusalem le principal sujet de ma joie.
7 O Eternel ! souviens-toi des enfants d'Edom, lesquels, dans la journée de Jérusalem, disaient : Découvrez, découvrez jusqu'à ses fondements.
8 Fille de Babylone, qui vas être détruite, heureux celui qui te rendra la pareille, de ce que tu nous as fait !
9 Heureux celui qui saisira tes petits-enfants, et les écrasera contre les pierres !

REFLEXIONS

Les sentiments que les Juifs captifs font paraître dans ce Psaume sont ceux de tous les vrais fidèles. Ils ont un très grand zèle pour l'église, ils ne sauraient se réjouir lorsqu'ils la voient dans la souffrance et ils s'oublieraient plutôt eux-mêmes et leurs propres intérêts que d'oublier les intérêts de la gloire de Dieu.

II. La ruine des Iduméens et des Babyloniens, qui est prédite dans ce Psaume et qui arriva peu d'années après celle de Jérusalem, nous apprend que Dieu venge les maux que l'on fait à son église et qu'il punit sévèrement et d'une manière exemplaire les persécuteurs et ceux qui se joignent à eux, aussi bien que ceux qui insultent aux misérables et qui se réjouissent du mal qui leur arrive.

PSAUME CXXXVIII

David animé d'un Saint zèle déclare qu'il veut louer Dieu publiquement pour toutes ses faveurs et inciter tous les rois et tous les peuples à le louer avec lui. Il le prie de continuer à le protéger et il témoigne une parfaite confiance en son assistance et en ses promesses.

1 Psaume de David.
Je te célébrerai de tout mon cœur, je te psalmodierai en la présence des souverains.
2 Je me prosternerai dans le palais de ta sainteté, et je célébrerai ton nom, à cause de ta bonté et de ta vérité ; car tu as rendu ton nom grand et admirable, par-dessus tout autre, en accomplissant ta parole.
3 Au jour que j'ai crié tu m'as exaucé, et tu m'as fortifié en mon âme par ta vertu.
4 Eternel ! tous les rois de la terre te célébreront, quand ils auront entendu les paroles de ta

bouche.
5 Et ils chanteront les voies de l'Eternel ; car la gloire de l'Eternel est grande.
6 Car l'Eternel est élevé ; il voit les choses basses, et il connaît de loin les choses les plus élevées.
7 Si je marche au milieu de l'adversité, tu me vivifieras ; tu avanceras ta main contre la fureur de mes ennemis, et ta droite me délivrera.
8 L'Eternel achèvera de pourvoir à ce qui me concerne. Eternel ! ta bonté demeure à toujours, tu n'abandonneras point l'ouvrage de tes mains.

REFLEXIONS
On voit éclater dans ce cantique le zèle ardent dont les fidèles sont animés et qui les porte à se réjouir en Dieu, à l'adorer, à chanter ses louanges et à publier ses bontés devant tous les hommes et même devant les rois et les grands de la terre, afin de leur apprendre à craindre Dieu et à célébrer sa gloire. Nous voyons après cela dans ce Psaume que ce grand Dieu qui habite dans le Ciel connait tout ce qui se passe ici-bas, qu'il ne dédaigne pas de prendre soin des hommes, mais qu'il a particulièrement les yeux ouverts sur ses enfants, qu'il est avec eux dans l'adversité, en sorte que tous ceux qui le craignent peuvent dire avec une pleine assurance : *Le Seigneur achèvera de pourvoir à ce qui me concerne. Seigneur, ta bonté demeure à toujours, tu n'abandonneras point l'ouvrage de tes mains.*

PSAUME CXXXIX
David reconnait dans ce Psaume que Dieu est présent partout et qu'il a une parfaite connaissance de toute chose et même de celles qui sont les plus cachées. Il loue la sagesse infinie de Dieu qui paraît d'une façon particulière dans la formation de l'homme et touché de toutes ces merveilles, il déclare que la considération des œuvres du Seigneur le portera toujours à le bénir, à le craindre et à se réjouir en lui.
Enfin, il dit que la confiance qu'il avait en la bonté et en la puissance du Seigneur le soutiendrait contre les efforts de ses ennemis, qu'il ne les craindrait jamais et qu'il n'aurait aucun commerce avec eux.

1 Psaume de David, donné au maître chantre, pour le chanter.
Eternel ! tu m'as sondé et tu m'as connu.
2 Tu connais quand je m'assieds et quand je me lève ; tu découvres de loin ma pensée.
3 Tu m'environnes, soit que je marche, soit que je m'arrête, et tu as une parfaite connaissance de toutes mes voies.
4 Même, avant que la parole soit sur ma langue, voici, ô Eternel ! tu connais déjà tout.
5 Tu me tiens serré par derrière et par devant, et tu as mis ta main sur moi.
6 Ta science est trop merveilleuse pour moi, et si élevée que je n'y saurais atteindre.
7 Où irai-je loin de ton Esprit ? Et où fuirai-je loin de ta face ?
8 Si je monte aux cieux, tu y es ; si je me couche au sépulcre, t'y voilà.
9 Si je prenais les ailes de l'aube du jour, et si j'allais demeurer à l'extrémité de la mer,
10 là même, ta main me conduirait, et ta droite me saisirait.
11 Si je dis : Au moins les ténèbres me couvriront, la nuit même te servira de lumière tout autour de moi.
12 Les ténèbres mêmes ne me cacheront point à toi, et la nuit resplendira comme le jour ; autant te sont les ténèbres que la lumière.
13 Car tu as possédé mes reins, dès que tu m'as enveloppé dans le sein de ma mère.
14 Je te célébrerai de ce que j'ai été fait d'une étrange et admirable manière ; tes œuvres sont merveilleuses, et mon âme le connaît bien.
15 L'agencement de mes os ne t'a point été caché, lorsque j'ai été formé dans un lieu secret, et

tissu dans les lieux bas de la terre.
16 Tes yeux m'ont vu, lorsque j'étais comme un peloton, et toutes ces choses s'écrivaient dans ton livre, au jour qu'elles se formaient, même lorsqu'il n'y en avait encore aucune.
17 C'est pourquoi, ô Dieu fort, que tes pensées me sont précieuses, et que la multitude en est grande.
18 Les veux-je compter ? Elles sont en plus grand nombre que le sable. Suis-je réveillé ? Je suis encore avec toi.
19 Ô Dieu ! ne feras-tu pas mourir le méchant ? C'est pourquoi, ô hommes de sang, retirez-vous loin de moi.
20 Car ils ont parlé contre toi avec méchanceté ; tes ennemis se sont élevés vainement.
21 Éternel ! ne haïrais-je pas ceux qui te haïssent ? Et ne serais-je pas indigné contre ceux qui s'élèvent contre toi ?
22 Je les hais d'une parfaite haine ; je les tiens pour mes ennemis.
23 Ô Dieu fort ! sonde-moi et considère mon cœur, éprouve-moi, et considère mes discours.
24 Et regarde s'il y a en moi aucun dessein de nuire à personne, et conduis-moi par la voie du monde.

REFLEXIONS

On doit faire une grande attention sur ce Psaume. C'est un endroit de l'Écriture où il est parlé le plus clairement de la présence et de la connaissance de Dieu. David nous enseigne d'une manière très expresse que Dieu est partout, que sa connaissance est infinie aussi bien que sa puissance, que rien ne lui est caché et qu'en quelque lieu que nous soyons, il est le témoin, non seulement de nos actions et de nos paroles, mais même de nos pensées les plus secrètes. Nous devons comme David, être pénétrés de ces vérités et elles nous engagent à vivre comme étant toujours sous les yeux du Seigneur et à craindre ce grand Dieu qui est partout et qui nous jugera avec une parfaite équité sur la connaissance qu'il a de nos œuvres.
À cette réflexion qui est la principale, il faut ajouter ces trois considérations particulières. La première, que nous avons dans la manière admirable dont Dieu nous a donné la vie, de grands motifs à reconnaître sa puissance et sa bonté et à employer nos corps et nos âmes à le servir.
La seconde, que cette puissance et cette bonté de Dieu doivent remplir les justes d'une grande confiance et les rassurer contre la crainte qu'ils pourraient avoir des hommes.
La dernière réflexion est que si nous aimons Dieu, nous aurons de la haine pour tout ce que Dieu haït, que nous éviterons les vices et le commerce des impies sans pour autant haïr jamais leurs personnes, imitant en cela Dieu notre Père qui hait l'injustice, mais qui supporte les pécheurs leur faisant continuellement du bien et usant d'une grande patience envers eux pour les amener à la repentance.

PSAUME CXL

David prie Dieu de le garantir des ruses et de la malice de ceux qui cherchaient sa ruine, et il les menace de la vengeance céleste.

1 Psaume de David, donné au maître chantre, pour le chanter.
2 Éternel ! délivre-moi de l'homme mauvais ; garde-moi de l'homme outrageux.
3 Ils pensent du mal dans leur cœur ; ils renouvellent tous les jours des combats.
4 Ils affilent leur langue comme un serpent ; il y a du venin de vipère sous leurs lèvres. Sélah.
5 Éternel ! garde-moi des mains du méchant ; préserve-moi de l'homme outrageux, de ceux qui ne pensent qu'à me faire tomber.
6 Les orgueilleux m'ont caché le piège, et ils ont tendu avec des cordes un rets à mon passage ; ils m'ont mis des trébuchets. (Sélah.)

7 J'ai dit à l'Éternel : Tu es mon Dieu fort ; Éternel ! prête l'oreille à la voix de mes supplications.
8 Ô Éternel ! Seigneur, qui es la force de mon salut, tu as couvert ma tête au jour de la bataille.
9 Éternel ! n'accorde point au méchant ses souhaits ; ne fais point que sa pensée ait son effet. Ils s'élèveraient. (Sélah.)
10 Pour ce qui est des principaux de ceux qui m'assiègent, le mal qu'ils font par leurs lèvres les couvrira.
11 Des charbons embrasés tomberont sur eux, et les feront tomber dans le feu et dans des fosses profondes, sans qu'ils se relèvent.
12 L'homme médisant ne sera point affermi sur la terre ; pour ce qui est de l'homme outrageux et mauvais, on chassera après lui jusqu'à ce qu'il soit exterminé.
13 Je sais que l'Éternel fera justice à l'affligé, et droit aux misérables.
14 Certainement, les justes célébreront ton nom, les hommes droits habiteront devant ta face.

REFLEXIONS

Ce que nous avons à remarquer ici, c'est que Dieu garantit les justes contre la violence des méchants, que sa vengeance tombe sur les hommes cruels, sur les calomniateurs et sur les trompeurs, que quelque redoutable que paraisse leur puissance, il dissipe tous leurs complots et que s'il souffre que les innocents succombent pour quelque temps, il montre à la fin qu'il est leur protecteur, en sorte qu'ils ont sujet de reconnaître et de célébrer sa puissance, sa justice et sa bonté. C'est dans cet esprit et dans ces vues et non dans un esprit de ressentiment et de vengeance contre ceux qui pourraient nous avoir offensé que nous devons lire et méditer ce Psaume.

PSAUME CXLI

David, exposé à l'injustice et à la calomnie de diverses personnes qui le persécutaient, prie Dieu de recevoir favorablement ses supplications. Il lui demande la grâce de ne point pécher par sa langue en se laissant aller au murmure et d'être garanti de la séduction des pécheurs et il souhaite d'être repris et corrigé par les justes. Il se confie au secours de Dieu et il est persuadé qu'il le délivrerait de ceux qui cherchaient sa ruine.

1 Psaume de David.
Éternel ! je t'invoque, hâte-toi de venir à moi ; prête l'oreille à ma voix, lorsque je crie à toi.
2 Que ma requête vienne devant toi comme le parfum, et l'élévation de mes mains comme l'oblation du soir.
3 Éternel, garde ma bouche ; garde l'ouverture de mes lèvres.
4 Eternel, Garde mon cœur d'incliner à des choses mauvaises, en sorte que je commette de méchantes actions par malice, avec les ouvriers d'iniquité ; et préserve-moi de manger de leurs délices.
5 Que le juste me frappe, ce me sera une faveur ; et qu'il me reprenne, ce me sera un baume excellent ; il ne blessera point ma tête ; je prierai même pour eux dans leurs calamités.
6 Quand leurs gouverneurs auront été précipités des rochers, alors on écoutera mes paroles et elles seront agréables.
7 Nos os sont épars près de l'ouverture du sépulcre, comme quand on laboure et qu'on fend la terre.
8 Mais, ô Éternel, mon Seigneur ! mes yeux sont tournés vers toi, je me suis retiré vers toi ; ne laisse point mon âme dénuée.
9 Garde-moi du piège qu'ils m'ont tendu, et des trébuchets des ouvriers d'iniquité.
10 Les méchants tomberont tous ensemble dans leurs filets, jusqu'à ce que je sois passé.

REFLEXIONS

L'usage que nous devons faire de ce Psaume est de nous joindre au roi David dans les prières qu'il y fait et de demander :

I. premièrement à Dieu avec humilité qu'il daigne recevoir favorablement nos requêtes et qu'elles montent jusqu'en sa présence,

II. qu'il nous préserve de l'offenser par des discours inconsidérés ou par des pensées criminelles et de nous laisser séduire par les pécheurs, c'est à quoi tend cette prière : *Seigneur, garde ma bouche et mes lèvres, garde mon cœur d'incliner à des choses mauvaises, que je ne commette aucun mal avec les méchants et que je ne goutte pas leurs délices.*

III. David nous apprend à recevoir avec plaisir et avec reconnaissance les avertissements et les corrections des gens de bien, c'est le sentiment qu'on toutes les personnes pieuses et ce que David exprime lorsqu'il dit : *Que le juste me frappe, ce me sera une faveur, qu'il me reprenne, ce me sera un baume excellent.*

L'on voit enfin dans ce Psaume que bien que la condition des justes soit quelquefois misérable, Dieu les garde toujours et qu'il ne les abandonne pas à ceux qui cherchent leur ruine.

PSAUME CXLII

David, renfermé dans la caverne de Henguédi et environné des troupes de Saül, prie Dieu de le secourir dans ce pressant danger. Il fait vœu de lui rendre ses actions de grâce. On peut lire dans I Samuel XXIV l'histoire qui donne occasion de ce Psaume.

1 Maskil de David, qui est une requête qu'il fit lorsqu'il était dans la caverne.
2 Je crie de ma voix à l'Éternel, je supplie de ma voix l'Éternel.
3 Je répands ma plainte devant lui ; j'expose ma détresse en sa présence.
4 Quand mon esprit s'est pâmé en moi, alors tu as connu mon sentier. Ils m'ont caché un piège dans le chemin par lequel je marchais.
5 Je considérais à ma droite, et je regardais, et il n'y avait personne qui me reconnût ; tout refuge me manquait, et il n'y avait personne qui eût soin de mon âme.
6 Éternel ! je me suis écrié vers toi, et j'ai dit : Tu es ma retraite et ma portion dans la terre des vivants.
7 Sois attentif à mon cri, car je suis devenu fort misérable ; délivre-moi de ceux qui me poursuivent, car ils sont plus puissants que moi.
8 Tire mon âme hors de prison, afin que je célèbre ton nom ; les justes viendront autour de moi, parce que tu m'auras récompensé.

REFLEXIONS

Cette prière que le roi David adressa à Dieu, étant sur le point de tomber entre les mains de Saül, fait voir que c'est auprès du Seigneur qu'il faut chercher le secours qui nous est nécessaire. Et la délivrance que Dieu accorda à David dans cette extrémité montre que la confiance des fidèles ne les trompe jamais, que Dieu a toujours des moyens de les tirer du danger et qu'il change enfin leur tristesse en joie et en actions de grâces.

PSAUME CXLIII

I. Le roi David s'humilie profondément devant Dieu par la confession de ses péchés.

II. Il le prie d'avoir égard à son déplorable état, d'écouter favorablement sa prière, de le conduire par son Esprit et de le tirer du péril où il se trouvait.

1 Psaume de David.
Éternel ! écoute ma requête, prête l'oreille à mes supplications, suivant ta fidélité ; réponds-moi par ta justice.

2 Et n'entre point en jugement avec ton serviteur ; car nul homme vivant ne sera justifié devant toi.
3 L'ennemi poursuit mon âme ; il a foulé ma vie par terre ; il m'a mis dans des lieux ténébreux, comme ceux qui sont morts depuis longtemps.
4 Et mon esprit se pâme en moi, et mon cœur est désolé au dedans de moi.
5 Je me souviens des jours anciens ; je médite toutes tes œuvres, et je m'entretiens des ouvrages de tes mains.
6 J'étends mes mains vers toi, mon âme est devant toi comme une terre altérée. (Sélah.)
7 Ô Éternel ! hâte-toi ; réponds-moi ; mon esprit est en défaillance ; ne cache point ta face de moi, en sorte que je devienne semblable à ceux qui descendent dans la fosse.
8 Fais-moi entendre dès le matin ta bonté, car je me suis assuré sur toi ; fais-moi connaître le chemin par lequel j'ai à marcher ; car j'ai élevé mon cœur vers toi.
9 Éternel ! délivre-moi de ceux qui me haïssent ; car je me suis retiré vers toi.
10 Enseigne-moi à faire ta volonté, car tu es mon Dieu ; que ton bon esprit me conduise dans le droit chemin.
11 Éternel ! rends-moi la vie, pour l'amour de ton nom ; tire mon âme hors de la détresse, à cause de ta justice ;
12 et retranche par ta bonté ceux qui me haïssent, et détruis tous ceux qui oppriment mon âme ; car je suis ton serviteur.

REFLEXIONS

I. La prière que le roi David fait à l'entrée de ce Psaume en ces termes : *N'entre point en jugement avec ton serviteur, car nul homme vivant ne sera trouvé justifié devant toi,* est d'un usage général et il n'y a personne qui ne doive la présenter à Dieu avec ardeur et humilité.
II. Le recours que David avait à Dieu dans ses maux nous enseigne que dans quelque extrémité que nous nous trouvions, nous devons chercher notre sûreté et notre consolation dans la prière et dans la confiance au Seigneur et méditer pour cet effet ses œuvres et les divers témoignages qu'il a donné de tout temps de sa bonté à ceux qui le craignent. Mais ce que nous devons surtout lui demander, soit que nous soyons affligés ou que nous nous trouvions dans quelque autre état, c'est la grâce de le craindre, les effets de son amour et la conduite de son bon Esprit, lui présentant pour cet effet cette prière : *Fais-moi entendre dès le matin ta bonté, car je me suis assuré en toi, fais-moi connaître le chemin par lequel je dois marcher. Car j'ai élevé mon cœur à toi. Enseigne-moi à faire ta volonté, car tu es mon Dieu, que ton Esprit me conduise dans le droit chemin.*
III. Au reste, quand nous voyons avec quelle ardeur David prie le Seigneur, dans ce Psaume et dans plusieurs autres, de le délivrer de ceux qui le haïssaient, il faut penser que nous n'avons pas les mêmes raisons que ce roi avait de faire de semblables prières, mais que nous devons implorer de tout notre cœur l'assistance de Dieu contre les ennemis de notre salut, puisque nous sommes toujours exposés à leurs attaques et qu'ils sont infiniment plus à craindre que les ennemis temporels.

PSAUME CXLIV

C'est ici un cantique d'actions de grâces pour les victoires et les délivrances que Dieu avait accordées à David, et une prière pour la prospérité du peuple d'Israël.

1 Psaume de David.
Béni soit l'Éternel, mon rocher, lequel dresse mes mains pour le combat, et mes doigts pour la bataille ;
2 qui déploie sa bonté envers moi ; qui est ma forteresse, ma haute retraite, mon libérateur, mon bouclier. Je me suis retiré vers lui ; il range mon peuple sous moi.

3 Ô Éternel ! qu’est-ce que l’homme, que tu aies soin de lui ; et que le fils de l’homme mortel, que tu en tiennes compte ?
4 L’homme est semblable à la vanité, ses jours sont comme une ombre qui passe.
5 Éternel ! abaisse tes cieux, et descends ; touche les montagnes, et qu’elles fument.
6 Lance l’éclair, et les dissipe ; tire tes flèches, et les mets en déroute ;
7 étends tes mains d’en haut ; délivre-moi, et me retire des grosses eaux, de la main des enfants de l’étranger ;
8 dont la bouche prononce des mensonges, et dont la droite est une droite trompeuse.
9 Ô Dieu ! je te chanterai un nouveau cantique ; je te psalmodierai sur l’instrument à dix cordes.
10 C’est lui qui envoie la délivrance aux rois, et qui délivre David son serviteur de l’épée meurtrière.
11 Retire-moi et me délivre de la main des enfants de l’étranger, dont la bouche prononce des mensonges, et dont la droite est une droite trompeuse ;
12 Que nos fils soient comme de jeunes plantes, croissant en leur jeunesse, et nos filles comme les angles taillés pour l’ornement d’un palais.
13 Que nos celliers soient remplis, fournissant toute espèce de provisions ; que nos troupeaux multiplient par milliers, par dix milliers dans nos parcs !
14 Que nos bœufs soient chargés de graisse, qu’il n’y ait point de brèche, qu’il ne se fasse point de sortie, et qu’il n’y ait point de cri dans nos places !
15 Heureux le peuple qui est dans cet état ! Heureux le peuple duquel l’Éternel est le Dieu !

REFLEXIONS

I. Les actions de grâces que David rend à Dieu des victoires qu'il avait obtenues nous montre que c'est à Dieu qu'il faut donner la gloire de tous les biens qui nous arrivent et que c'est lui qui favorise les rois pieux et en général tous ceux qui le craignent et qui les tire des plus grands dangers.

II. Lorsque Dieu nous accorde quelque grâce, nous devons joindre à nos louanges un humble aveu de notre indignité et dire dans ces sentiments : *Ô Seigneur, qu'est-ce que l'homme que tu te souviennes de lui et du fils de l'homme que tu en tiennes compte.*

III. Ce cantique nous enseigne que l'abondance, la paix et la prospérité temporelle sont des effets de la bonté de Dieu et de sa providence et qu'il faut recevoir ces bienfaits-là avec reconnaissance et en faire un bon usage. Souvenons-nous cependant, que ces faveurs temporelles que les Israélites demandaient à Dieu et qui leur étaient promises par l'alliance qu'il avait faite avec eux ne sont pas celles que les chrétiens doivent principalement rechercher. Soyons encore plus sensibles aux bénédictions spirituelles que Dieu nous accorde dans l'église et qui nous assurent la jouissance d'un bonheur qui ne finira jamais. C'est dans la vue de ces bénédictions que nous avons encore plus de sujet que les Israélites n'en avaient de dire : *Heureux le peuple duquel l'Éternel est Dieu.*

PSAUME CXLV

David adore et loue dans ce Psaume d’une manière pleine de zèle et d'amour la grandeur de Dieu, ses ouvrages merveilleux, sa puissance, sa justice, mais surtout sa bonté envers tous les hommes et l'amour qu'il porte à ceux qui le craignent et qui l'invoquent. Ce cantique est l'un de ceux que l'on peut lire avec le plus de fruit et d'édification.

1 *Psaume* de louange, *composé* par David.
Aleph. Mon Dieu, mon Roi, je t’exalterai, et je bénirai ton nom a toujours et à perpétuité.
2 *Beth.* Je te bénirai chaque jour, et je louerai ton nom à toujours et à perpétuité.
3 *Guimel.* L’Éternel est grand et infiniment digne d’être loué, et l’on ne saurait sonder sa grandeur.

4 *Daleth.* Une génération dira la louange de tes œuvres à l'autre génération, et elles raconteront tes exploits.
5 *Hé.* Je m'entretiendrai de la magnificence glorieuse de ta majesté, et de tes œuvres merveilleuses ;
6 *Vau.* Et on récitera la force de tes exploits redoutables, et je raconterai ta grandeur.
7 *Zajin.* Ils répandront le souvenir de ta grande bonté, et ils raconteront ta justice avec un chant de triomphe.
8 *Heth.* L'Éternel est miséricordieux et pitoyable, lent à la colère, et grand en bonté.
9 *Teth.* L'Éternel est bon envers tous, et ses compassions sont par-dessus toutes ses œuvres.
10 *Jod.* Éternel ! toutes tes œuvres te célébreront, et tes bien-aimés te béniront.
11 *Caph.* Ils réciteront la gloire de ton règne, et raconteront tes grands exploits ;
12 *Lamed.* Afin de donner à connaître tes grands exploits aux hommes, et la gloire de la magnificence de ton règne.
13 *Mem.* Ton règne *est* un règne de tous les siècles, et ta domination *est* dans tous les âges.
14 *Samech.* L'Éternel soutient tous ceux qui sont prêts à tomber, et il redresse tous ceux qui sont abattus.
15 *Hajin.* Les yeux de tous s'attendent à toi, et tu leur donnes leur nourriture en leur temps.
16 *Pé.* Tu ouvres ta main, et tu rassasies à souhait tout ce qui vit.
17 *Tsadé.* L'Éternel *est* juste dans toutes ses voies, et plein de bonté dans toutes ses œuvres.
18 *Koph.* L'Éternel *est* près de tous ceux qui l'invoquent, de tous ceux qui l'invoquent en vérité.
19 *Resch.* Il accomplit le souhait de ceux qui le craignent, il exauce leur cri, et il les délivre.
20 *Scin.* L'Éternel garde tous ceux qui l'aiment ; mais il exterminera tous les méchants.
21 *Thau.* Ma bouche racontera la louange de l'Éternel, et toute chair bénira le nom de sa sainteté à toujours et à perpétuité.

REFLEXIONS

Ce Psaume est très propre pour enflammer notre zèle et pour nous animer à louer Dieu avec une ardente dévotion. David y exprime en des termes extrêmement touchants le plaisir, le ravissement et la Sainte ardeur avec laquelle les fidèles méditent les œuvres merveilleuses du Seigneur et célèbrent sa puissance, sa majesté, sa fidélité, sa justice et principalement sa bonté et sa miséricorde qui est par-dessus toutes ses œuvres. David nous apprend dans ce cantique que c'est par le Seigneur que toutes les créatures ont été faites et qu'elles subsistent, que sa providence s'étend jusqu'aux animaux, mais il y représente principalement le soin paternel que Dieu a de ceux qui le craignent, il nous assure que Dieu est toujours près d'eux pour les garder, qu'il les exauce quand ils le réclament, qu'il les délivre dans leurs détresses et qu'il accomplit le souhait de leur cœur. L'effet que la considération de toutes ces choses doit produire est de nous remplir d'un grand amour pour ce Dieu si bon, de nous porter à l'imiter dans sa bonté, de nous inspirer toujours plus d'attachement pour la piété qui nous procure ces précieux avantages et de nous animer d'un zèle ardent pour le bénir et pour publier à jamais ses louanges.

PSAUME CXLVI

Le prophète fait vœu de louer Dieu tout le temps de sa vie et il enseigne qu'il faut mettre sa confiance en Dieu seul qui est le maître du monde et qui a un soin particulier des justes.

1 Louez l'Éternel.
Mon âme, loue l'Éternel.
2 Je louerai l'Éternel pendant toute ma vie ; je psalmodierai à mon Dieu tant que je durerai.
3 Ne vous assurez point sur les princes, ni sur aucun fils d'homme, qui ne saurait délivrer.
4 Son esprit sort, et l'homme retourne en sa terre, et en ce jour-là ses desseins périssent.
5 Heureux celui à qui le Dieu fort de Jacob est en aide, et dont l'attente est à l'Éternel son Dieu,

6 qui a fait les cieux et la terre, et la mer, et tout ce qui y est, et qui garde toujours la vérité ;
7 qui fait droit à ceux à qui l'on fait tort, qui donne du pain à ceux qui ont faim. L'Éternel délie ceux qui sont liés.
8 L'Éternel ouvre les yeux des aveugles ; l'Éternel redresse ceux qui sont abattus ; l'Éternel aime les justes.
9 L'Éternel garde les étrangers ; il soutient l'orphelin et la veuve, et il renverse le train des méchants.
10 L'Éternel régnera à jamais. Ô Sion ! ton Dieu est d'âge en âge. Louez l'Éternel.

REFLEXIONS

Nous devons apprendre de ce Psaume :
I. Que le plus bel usage que nous puissions faire de notre vie est de l'employer toute entière à louer et à glorifier le saint nom de l'Éternel.
II. Que c'est une grande folie de mettre sa confiance dans les hommes et dans les grands, puisqu'ils ne sont que la faiblesse et le néant même, étant des hommes mortels, mais que pour jouir d'un vrai bonheur, il faut se reposer uniquement sur Dieu qui est le créateur du monde qui aime la vérité et la droiture, qui fait justice à ceux qu'on opprime, qui les délivre et qui règnera à jamais pour la défense de son peuple et de ses enfants.

Psaume CXLVII

Les Israélites sont exhortés à louer Dieu : I. premièrement à cause des œuvres de la création. II. et en second lieu à cause des grâces qu'il répandait sur leur nation en particulier.

1 Louez l'Éternel ; car c'est une chose bonne de psalmodier à notre Dieu, et c'est une chose agréable ; sa louange est bienséante.
2 L'Éternel est celui qui bâtit Jérusalem ; il rassemblera ceux d'Israël qui sont dispersés.
3 Il guérit ceux qui ont le cœur brisé, et il bande leurs plaies.
4 Il compte le nombre des étoiles ; il les appelle toutes par leur nom.
5 Notre Seigneur est grand et d'une grande puissance ; son intelligence est infinie.
6 L'Éternel soutient les débonnaires, mais il abaisse les méchants jusqu'en terre.
7 Chantez à l'Éternel avec des actions de grâces, en vous répondant les uns aux autres ; psalmodiez avec la harpe à notre Dieu ;
8 qui couvre de nuées les cieux, qui prépare la pluie pour la terre, qui fait produire le foin aux montagnes ;
9 qui donne la pâture au bétail, et aux petits du corbeau qui crient.
10 Il n'a point d'égard à la force du cheval ; il ne fait point cas des hommes légers à la course.
11 L'Éternel met son affection en ceux qui le craignent, et en ceux qui s'attendent à sa bonté.
12 Jérusalem, loue l'Éternel, Sion, loue ton Dieu !
13 Car il a renforcé les barres de tes portes, il a béni tes enfants au milieu de toi.
14 C'est lui qui rend paisibles tes contrées, et qui te rassasie de la moelle du froment.
15 C'est lui qui envoie ses ordres sur la terre ; de sorte que ce qu'il a prononcé la parcourt avec beaucoup de vitesse.
16 C'est lui qui donne la neige comme des flocons de laine, et qui répand la bruine comme de la cendre.
17 C'est lui qui jette sa glace comme par morceaux. Qui pourra soutenir la rigueur de son froid ?
18 Il envoie ses ordres, et il les fait fondre ; il fait souffler son vent, et les eaux s'écoulent.
19 Il annonce ses paroles à Jacob, ses statuts et ses ordonnances à Israël.
20 Il n'a pas fait ainsi à toutes les nations, et elles ne connaissent point ses ordonnances. Louez l'Eternel.

REFLEXIONS

Ce Psaume nous présente deux grands motifs à louer Dieu et à l'aimer. Le premier qui nous est commun avec les Israélites et avec tous les hommes et qui est pris de cette puissance et de cette sagesse admirable avec laquelle il gouverne le monde. Nous voyons ici que c'est Dieu qui conserve toutes choses, qui envoie la neige et la pluie, qui fait produire à la terre son fruit, qui donne l'abondance et la paix et qu'ainsi tous ces biens temporels doivent être attribués à sa bonté et rapportés à sa gloire. Le second sujet des louanges de Dieu qui est exprimé dans ce Psaume est pris des biens que Dieu avait fait aux Israélites et surtout de ce qu'outre la protection, l'abondance et la paix dont ils jouissaient dans la terre de Canaan, il leur avait donné sa parole et sa sainte loi. À cet égard nous avons des motifs bien plus forts à rendre grâce au Seigneur en vue des bénédictions spirituelles qu'il répand sur nous, entre lesquelles celle que nous devons le plus estimer est l'avantage d'être éclairé par l'Évangile et par la connaissance de sa volonté. C'est là une grâce qu'il n'a pas faite à tous les peuples. Ainsi nous devons en reconnaître le prix, la posséder avec gratitude et nous en servir à l'honneur de son saint Nom et à notre propre salut.

PSAUME CXLVIII

David dans les transports de son zèle invite toutes les créatures du Ciel et de la terre à louer Dieu, mais il y convie particulièrement les hommes et les Israélites. Il y a beaucoup d'élévation et d onction dans ce Psaume.

1 Louez l'Eternel.
Louez l'Eternel dans les cieux ; louez-le dans les plus hauts lieux.
2 Tous ses anges, louez-le ; toutes ses armées, louez-le.
3 Louez-le, soleil et lune ; toutes les étoiles qui jetez de la lumière, louez-le.
4 Louez-le, cieux des cieux, et les eaux qui sont sur les cieux.
5 Que toutes ces choses louent le nom de l'Eternel ; car il a commandé, et elles ont été créées.
6 Et il les a établies à perpétuité, et pour toujours, il y a mis un ordre qui ne changera point.
7 Louez de la terre l'Eternel ; louez-le, vous, les gros poissons, et tous les abîmes ;
8 feu et grêle, neige et vapeur, vents de tempête, qui exécutez sa parole ;
9 montagnes et tous les coteaux, arbres fruitiers, et tous les cèdres ;
10 bêtes sauvages, et tout le bétail, reptiles, et oiseaux qui avez des ailes ;
11 rois de la terre, et tous les peuples ; princes, et tous les gouverneurs de la terre ;
12 ceux qui sont à la fleur de leur âge ; et les vierges, et les vieillards, et les jeunes gens ;
13 qu'ils louent tous le nom de l'Eternel ; car son nom est élevé, sa majesté est sur la terre et sur les cieux.
14 Car il a élevé la corne de son peuple, ce qui est une louange pour tous ses bien-aimés, pour les enfants d'Israël, qui sont le peuple qui est près de lui. Louez l'Eternel.

REFLEXIONS

Dans ce cantique, aussi bien que dans plusieurs autres, nous apprenons que c'est Dieu qui a formé, qui conserve et qui conduit toutes les créatures qu'il y a dans le Ciel et sur la terre, les anges, le soleil, la lune et tous les astres, que c'est par sa volonté que le feu, la grêle, la neige, les vents, les montagnes, les arbres et les bêtes subsistent dans un ordre qui ne change jamais et produisent tous les divers effets que nous voyons tous les jours.
II. Nous devons considérer que toutes ces créatures, à la réserve des anges, étant destituées de raison, elles ne louent le Seigneur qu'en tant qu'elles nous présentent des sujets de le louer par les merveilles qu'elles nous mettent devant les yeux et qu'ainsi c'est aux hommes à bénir Dieu puisqu'eux seuls sont capables de le connaître dans ses ouvrages. Nous voyons dans ce Psaume que toutes sortes de personnes sont obligées à s'acquitter de ce devoir : les grands et les petits, les hommes et les femmes, les jeunes gens et les vieillards. En général tous ceux qui ont le

bonheur de vivre dans l'église doivent signaler leur zèle et s'unir pour donner gloire au créateur de toutes choses et notre plus ardent désir doit être que le nom de notre Dieu soit loué et béni par nous et par toutes les créatures dès maintenant et dans l'éternité.

PSAUME CXLIX
C’est ici un Psaume de louange et de reconnaissance pour les victoires que le peuple d'Israël avait remportées sur plusieurs rois par l'assistance de Dieu.

1 Louez l’Eternel.
Chantez à l’Eternel un cantique nouveau, et sa louange dans l’assemblée de ses bien-aimés.
2 Qu’Israël se réjouisse en celui qui l’a fait, et que les enfants de Sion soient transportés de joie en leur Roi.
3 Qu’ils louent son nom en concert, qu’ils lui psalmodient sur le tambour et sur la harpe ;
4 car l’Eternel met son affection en son peuple ; il rendra honorables les débonnaires en les délivrant.
5 Ses bien-aimés triompheront avec gloire, et se réjouiront sur leurs lits.
6 Les louanges du Dieu fort seront dans leur bouche, et des épées affilées à deux tranchants seront dans leur main ;
7 pour faire la vengeance parmi les nations, et pour châtier les peuples ;
8 pour lier leurs rois avec des chaînes, et les grands d’entre eux avec des ceps de fer ;
9 afin qu’ils exercent sur eux le jugement qui est écrit. Cet honneur est pour tous ses bien-aimés.
Louez l’Eternel.

REFLEXIONS
Ce cantique doit exciter tous les vrais membres de l'église à chanter et à publier les louanges de Dieu et à se réjouir continuellement en lui. Et comme les Israélites faisaient retentir leurs chants de joie parce que Dieu les avaient fait triompher de leurs ennemis et des rois qui leur faisaient la guerre, nous devons aussi le louer en considération du soin qu'il a eu en tout temps de son église et de toutes les faveurs que nous avons reçues de lui, mais principalement de ce qu'il a vaincu tous nos ennemis spirituels et de ce qu'il nous a mis en état d'en triompher nous-mêmes et d'être plus que vainqueurs en toutes choses par Jésus-Christ notre Seigneur.

PSAUME CL
Le psalmiste exhorte tous les hommes à louer Dieu à cause de sa majesté, de son élévation et de ses œuvres admirables en employant à cela des instruments sacrés. C'est ici que finit le livre des Psaumes.

1 Louez l’Eternel.
Louez le Dieu fort à cause de sa sainteté ; louez-le à cause de cette étendue qu’il a faite par sa puissance.
2 Louez-le de ses grands exploits ; louez-le selon la grandeur de sa majesté.
3 Louez-le au son de la trompette ; louez-le avec le psaltérion et la harpe.
4 Louez-le avec le tambour et la flûte ; louez-le avec le luth et avec l’orgue.
5 Louez-le avec les cymbales retentissantes ; louez-le avec les cymbales de triomphe.
6 Que tout ce qui respire loue l’Éternel ! Louez l’Éternel.

REFLEXIONS
Ce Psaume, qui est le dernier, doit nous animer d'un Saint zèle pour louer sans cesse la grandeur de notre Dieu, sa puissance infinie et toutes ses perfections adorables. C'est ce que nous devons tous faire, non seulement de la bouche et de la voix, mais principalement du cœur, nous

souvenant que si les Israélites employaient dans leur culte le son éclatant de divers instruments de musique, de même que plusieurs cérémonies, Dieu veut que nous le louions et que nous le servions sous l'Évangile principalement du cœur et avec toute l'affection et la ferveur possible. Acquittons-nous tout le temps de notre vie d'un devoir si juste et si agréable et faisons pour cet effet un bon usage de tant de belles exhortations et de divins modèles de dévotions et de louanges que le livre des Psaumes contient afin qu'après avoir loué et glorifié Dieu sur la terre, nous le glorifions éternellement dans le Ciel avec tous les bienheureux.
Amen.

LES PROVERBES

DE SALOMON

ARGUMENT

Le livre des proverbes a le Roi Salomon pour auteur. Ce livre a deux parties :
La première, qui est contenue dans les neuf premiers chapitres, renferme des exhortations, des instructions et des conseils que la sagesse donne aux hommes.
La seconde, qui commence au chapitre X est un recueil de proverbes et de sentences morales sur toutes sortes de sujets. Il paraît que Salomon a écrit les XXIV premiers chapitres. Les suivants sont un recueil qui fut fait des sentences de ce prince, environ deux cent quatre-vingts ans après du temps Roi Ézéchias. Les deux derniers chapitres semblent être d'un autre que du roi Salomon. Les sentences de ce livre sont courtes et d'un style figuré selon la manière des Orientaux, mais elles renferment un grand sens et l'on y trouve d'excellentes instructions sur toutes sortes de devoir et pour toutes sortes de personnes.

CHAPITRE I
Le premier chapitre a trois parties :
I. Une préface qui marque le but de ce livre avec une exhortation à acquérir la sagesse.
II. Un avertissement à s'éloigner des méchants et à ne pas se laisser séduire par eux.
III. Une invitation par laquelle la sagesse sollicite les pécheurs à se convertir avec de sévères menaces contre ceux qui s'endurcissent.

1 Les proverbes de Salomon, fils de David, et roi d'Israël ;
2 pour faire connaître la sagesse et l'instruction, pour faire entendre les discours d'intelligence ;
3 pour recevoir une instruction de bon sens, de justice, de jugement et d'équité ;
4 pour donner du discernement aux simples, de la connaissance et de la science aux jeunes gens.
5 Le sage écoutera, et en deviendra plus éclairé, et l'homme intelligent en acquerra de la prudence ;
6 afin d'entendre les sentences et leur interprétation ; les paroles des sages et leurs discours profonds.
7 La crainte de l'Éternel est le principal point de la science ; mais les fous méprisent la sagesse et l'instruction.
8 Mon fils, écoute l'instruction de ton père, et n'abandonne point l'enseignement de ta mère.
9 Car ce sont des grâces assemblées autour de ta tête, et des colliers à ton cou.
10 Mon fils, si les pécheurs te veulent attirer, n'y consens pas.
11 S'ils disent : Viens avec nous, dressons des embûches pour tuer ; épions secrètement l'innocent, sans qu'il en ait donné de sujet ;
12 engloutissons-les vifs comme le sépulcre, et tout entiers comme ceux qui descendent dans la fosse ;
13 nous trouverons toutes sortes de biens précieux, nous remplirons nos maisons de butin ;
14 tu y auras ton lot parmi nous ; il n'y aura qu'une bourse pour nous tous.
15 Mon fils, ne te mets point en chemin avec eux ; retire ton pied de leur sentier.

16 Car leurs pieds courent au mal, et se hâtent pour répandre le sang.
17 Car comme c'est sans sujet que le filet est tendu devant les yeux de tout ce qui a des ailes ;
18 ainsi, ceux-ci dressent des embûches contre le sang de ceux-là, et ils épient secrètement leurs vies.
19 Tel est le train de tout homme convoiteux du gain déshonnête, lequel enlèvera l'âme de ceux qui y sont adonnés.
20 La souveraine sagesse crie hautement au dehors, elle fait retentir sa voix dans les rues ;
21 elle crie dans les carrefours, où on mène le plus de bruit, aux entrées des portes ; elle prononce ses paroles par la ville :
22 Stupides, dit-elle, jusqu'à quand aimerez-vous la sottise ? Jusqu'à quand les moqueurs prendront-ils plaisir à la moquerie, et les fous auront-ils en haine la science ?
23 Etant repris par moi, convertissez-vous. Voici, je vous communiquerai de mon esprit en abondance, et je vous ferai comprendre mes paroles.
24 Parce que j'ai crié, et que vous avez refusé d'ouïr ; que j'ai étendu ma main, et qu'il n'y a eu personne qui y prît garde ;
25 et que vous avez rebuté tout mon conseil, et n'avez point eu à gré que je vous reprisse :
26 Aussi je me rirai de votre calamité, je me moquerai quand votre effroi surviendra.
27 Quand votre effroi surviendra comme une ruine, et votre calamité comme un tourbillon ; quand la détresse et l'angoisse viendront sur vous ;
28 alors on criera après moi, mais je ne répondrai point ; on me cherchera de grand matin, mais on ne me trouvera point ;
29 parce qu'ils auront haï la science, et qu'ils n'auront point choisi la crainte de l'Éternel.
30 Ils n'ont point pris plaisir à mon conseil ; ils ont dédaigné toutes mes répréhensions.
31 Qu'ils mangent donc le fruit de leur train, et qu'ils se rassasient de leurs conseils.
32 Car l'aise des sots les tue, et la prospérité des insensés les perd.
33 Mais celui qui m'écoutera, habitera en sûreté, et sera tranquille, sans être effrayé d'aucun mal.

REFLEXIONS

Il y a trois choses dans ce premier chapitre qui sont dignes d'une attention particulière.

I. La première que le but de ce livre est de donner aux hommes de la prudence et de l'intelligence et de leur faire acquérir la véritable sagesse qui consiste dans la crainte de Dieu, que c'est là à quoi toutes sortes de personnes, mais surtout les jeunes gens doivent principalement s'appliquer, et que cette sagesse céleste apporte avec elle toutes sortes d'avantages et de bénédictions.

Ces considérations doivent nous disposer à profiter des instructions qui sont contenues dans ce livre. II. La seconde chose que Salomon nous apprend est que pour parvenir à la sagesse, il faut s'éloigner des pécheurs et de ceux qui cherchent à nuire aux autres, de peur qu'ils ne nous entraînent au mal par leurs sollicitations et par leurs exemples et que nous ne soyons enveloppés dans les malheurs qui les menacent.

III. Il faut faire une très sérieuse attention à cette belle et très grave remontrance que la sagesse adresse sur la fin de ce chapitre aux pécheurs qui, comme des insensés, marchent dans l'égarement. On voit clairement ici que Dieu les cherche et qu'il leur fait entendre sa voix, qu'il ne néglige rien pour les retirer du mal, qu'il est prêt à répandre sur eux son esprit et sa grâce, mais que s'il leur arrive de mépriser ses conseils et d'abuser de sa patience, il les abandonne et que quand ils seront surpris par son jugement il ne sera plus temps pour eux de recourir à sa miséricorde.

Cela met la bonté et la justice de Dieu dans un plein jour et fait voir qu'il ne tient qu'aux hommes d'être heureux, que s'ils ne le sont pas, leur perdition vient d'eux-mêmes et qu'ainsi il faut écouter la voix de Dieu et les conseils salutaires qu'il nous donne et profiter de sa patience

et des offres de sa miséricorde pendant qu'il en est temps.

CHAPITRE II

Salomon exhorte à travailler sur toutes choses à acquérir la vraie sagesse. Il montre que c'est là ce qu'il y a de plus précieux et que Dieu la donne à ceux qui la cherchent sincèrement.
II. Il nous enseigne que ceux qui cherchent la sagesse, et qui la possèdent, sont comblés de biens et qu'elle les garantit des tentations, mais que ceux qui s'en éloignent pour s'abandonner au mal et en particulier à l'impureté se précipitent dans les derniers malheurs.

1 Mon fils, si tu reçois mes paroles, et si tu conserves avec toi mes commandements,
2 tellement que tu rendes attentive ton oreille à la sagesse, et que tu inclines ton cœur à l'intelligence ;
3 si tu appelles à toi la prudence, et que tu adresses ta voix à l'intelligence ;
4 si tu la cherches comme de l'argent, et si tu la recherches soigneusement comme des trésors ;
5 alors tu comprendras la crainte de l'Éternel, et tu trouveras la connaissance de Dieu.
6 Car l'Éternel donne la sagesse, et c'est de sa bouche que procèdent la connaissance et l'intelligence.
7 Il réserve pour ceux qui sont droits un état permanent, et il est le bouclier de ceux qui marchent en intégrité,
8 pour suivre les sentiers de la justice. Il gardera la voie de ses bien-aimés.
9 Alors tu connaîtras la justice, le jugement, l'équité et tout bon chemin.
10 Si la sagesse vient dans ton cœur, et si la connaissance en est agréable à ton âme,
11 la prudence te conservera et l'intelligence te gardera ;
12 pour te délivrer du mauvais chemin, et de l'homme qui parle de perversité ;
13 de ceux qui laissent les chemins de la droiture, pour marcher par les voies des ténèbres ;
14 qui se réjouissent de mal faire et qui prennent plaisir dans les méchancetés que fait le méchant ;
15 desquels les chemins sont détournés, et qui dans leur conduite vont de travers.
16 Tu seras aussi délivré de la femme étrangère, et de la femme d'autrui, dont les paroles sont flatteuses ;
17 qui a abandonné le conducteur de sa jeunesse, et qui a oublié l'alliance de son Dieu.
18 Car sa maison penche vers la mort, son chemin mène vers les trépassés.
19 Pas un de ceux qui vont vers elle n'en revient, ni ne reprend les sentiers de la vie.
20 Afin aussi que tu marches dans la voie des gens de bien, et que tu gardes les sentiers des justes.
21 Car ceux qui sont droits habiteront la terre, et les hommes intègres y subsisteront.
22 Mais les méchants seront retranchés de la terre, et ceux qui agissent perfidement, en seront exterminés.

REFLEXIONS

Les instructions que Salomon nous donne ici sont :
I. Qu'il faut écouter les paroles de la sagesse, se rendre attentif à ses conseils, la chercher de tout son cœur, que pour l'obtenir on n'a qu'à la demander à Dieu qui en est l'auteur et la source, qu'elle n'est pas difficile à acquérir et que Dieu la donne à ceux qui la cherchent sincèrement.
II. Ce chapitre nous met devant les yeux les biens qui reviennent aux hommes de la possession de cette divine sagesse, elle leur communique les lumières et la prudence dont ils ont besoin, elle procure la paix et la tranquillité, elle garantit de tout mal et en particulier des tentations, avec elle on évite les pièges des méchants, on ne craint point leur malice et l'on n'est pas en danger de périr avec eux.
Enfin, Salomon nous enseigne qu'entre les avantages que la sagesse procure aux hommes, elle

les détourne en particulier de l'impureté et qu'elle les préserve par là des malheurs dans lesquels s'engagent ceux qui suivent la sensualité et les désirs déréglés de la chair.

CHAPITRE III

Salomon exhorte les hommes à suivre les instructions de la sagesse, à craindre Dieu, à se confier en lui, à l'honorer et à se soumettre à ses châtiments.
Ce prince parle ensuite du prix de la sagesse et de l'excellence des biens qu'elle procure.
Enfin, il exhorte à faire du bien à tout le monde, à ne nuire à personne et à marcher dans l'intégrité.

1 Mon fils, ne mets point en oubli mon enseignement, et que ton cœur garde mes commandements.
2 Car ils t'apporteront de longs jours, et des années de vie, et la prospérité.
3 Que la miséricorde et la vérité ne t'abandonnent point ; lie-les à ton cou, et les écris sur la table de ton cœur ;
4 et tu trouveras grâce et une bonne intelligence devant Dieu et devant les hommes.
5 Confie-toi en l'Éternel de tout ton cœur, et ne t'appuie point sur ta prudence.
6 Considère-le dans toutes tes voies, et il dirigera tes sentiers.
7 Ne sois point sage à tes yeux, crains l'Éternel, et détourne-toi du mal.
8 Ce sera une santé à tes entrailles et un arrosement à tes os.
9 Honore l'Éternel de ton bien, et des prémices de tout ton revenu.
10 Et tes greniers seront remplis d'abondance, et tes cuves regorgeront de moût.
11 Mon fils, ne rebute point l'instruction de l'Éternel, et ne perds pas courage de ce qu'il te reprend ;
12 Car l'Éternel reprend celui qu'il aime, comme un père l'enfant qu'il chérit.
13 Heureux l'homme qui a trouvé la sagesse, et l'homme qui avance dans l'intelligence !
14 Car le trafic qu'on peut faire d'elle est meilleur que le trafic de l'argent, et le revenu qu'on en peut tirer vaut mieux que le fin or.
15 Elle est plus précieuse que les perles, et toutes les choses désirables ne la valent pas.
16 Il y a de longs jours dans sa droite, et des richesses et de la gloire dans sa gauche.
17 Ses voies sont des voies agréables, et tous ses sentiers ne sont que prospérité.
18 Elle est l'arbre de vie à ceux qui l'embrassent, et tous ceux qui la conservent sont rendus bienheureux.
19 L'Éternel a fondé la terre par la sagesse, et agencé les cieux par l'intelligence.
20 Les abîmes s'ouvrent par sa science, et les nuées distillent la rosée.
21 Mon fils, qu'elles ne s'écartent point de devant tes yeux, garde la droite connaissance et la prudence.
22 Et elles seront la vie de ton âme, et un ornement à ton cou.
23 Alors tu marcheras en assurance par ton chemin, et ton pied ne heurtera point.
24 Si tu te couches, tu n'auras point de frayeur ; et quand tu seras couché, ton sommeil sera doux.
25 Ne crains point la frayeur soudaine, ni la ruine des méchants, quand elle arrivera.
26 Car l'Éternel sera ton espérance, et il gardera ton pied d'être pris.
27 Ne retiens pas le bien à ceux auxquels il appartient, encore qu'il fût en ta puissance de le faire.
28 Ne dis point à ton prochain : Va et reviens, et je te le donnerai demain, quand tu l'as par devers toi.
29 Ne machine point de mal contre ton prochain qui habite en assurance avec toi.
30 N'aie point de procès sans sujet avec personne, lorsqu'on ne t'a fait aucun mal.
31 Ne porte point d'envie à l'homme violent, et ne choisis aucune de ses voies.

32 Car celui qui va de travers est en abomination à l'Éternel ; mais son secret est avec ceux qui sont droits.
33 La malédiction de l'Éternel est dans la maison du méchant ; mais il bénit la demeure des justes.
34 S'il se moque des moqueurs, il fait grâce aux débonnaires.
35 Les sages hériteront la gloire ; mais les insensés élèvent leur ignominie.

REFLEXIONS

Ce que nous devons considérer en général sur ce chapitre, ce sont :
I. Ces exhortations si graves et si touchantes que Salomon nous y adresse et la description qu'il fait de la félicité dont on jouit lorsqu'on se laisse conduire par les conseils de la sagesse. Il nous dit sur ce sujet que celui qui craint Dieu et qui se détourne du mal est plus heureux que s'il possédait tous les trésors et tout ce que le monde a de plus précieux, que la sagesse fait jouir des plus doux plaisirs, qu'elle prolonge les jours, qu'elle est une source de vie et de bénédiction, qu'avec elle on ne craint aucun mal, qu'on marche en assurance, qu'on se lève et qu'on se couche sans crainte et qu'on a toujours Dieu pour protecteur.
Outre cela, Salomon nous recommande ici certains devoirs particuliers.
Le premier, de nous confier en Dieu et non point dans notre propre sagesse.
Le second, de regarder à lui dans toutes nos voies, de le craindre et de nous détourner du mal.
Le troisième, de l'honorer en faisant un Saint usage de nos revenus et des biens temporels qu'il nous donne.
Le quatrième, de nous soumettre à ses châtiments nous souvenant : *que Dieu reprend celui qu'il aime comme un père reprend l'enfant auquel il prend plaisir.*
Le cinquième, de ne jamais commettre d'injustice, de ne point nuire à notre prochain et de ne lui point susciter de procès sans sujet et sans nécessité, de prendre au contraire plaisir à lui faire du bien et de ne jamais renvoyer à l'assister lorsque nous pouvons le faire.
Le dernier devoir est de ne porter point envie aux méchants et de nous souvenir que ceux qui ne vont pas droit sont en abomination au Seigneur et que la malédiction est dans leurs maisons au lieu que Dieu bénit toujours ceux qui vivent dans l'intégrité.

CHAPITRE IV

Salomon continue à exhorter les hommes à l'étude de la sagesse et à montrer qu'elle apporte toutes sortes de gloire et de bonheur à ceux qui s'y adonnent.
Il ajoute des avertissements à éviter la société des méchants et leurs mauvais exemples et à suivre constamment les règles de la piété et de la justice.

1 Enfants, écoutez l'instruction de votre père, et soyez attentifs pour connaître la prudence.
2 Car je vous propose une bonne doctrine, n'abandonnez donc point mon enseignement.
3 Quand j'étais encore tendre fils de mon père, et unique auprès de ma mère,
4 il m'enseignait et me disait : Que ton cœur retienne mes paroles ; garde mes commandements, et tu vivras.
5 Acquiers la sagesse, acquiers la prudence ; ne l'oublie pas, et ne te détourne point des paroles de ma bouche.
6 Ne l'abandonne pas, elle te gardera ; aime-la, et elle te conservera.
7 La principale chose, c'est la sagesse ; acquiers la sagesse, et sur toutes tes acquisitions acquiers la prudence.
8 Estime-la, et elle t'élèvera ; elle te glorifiera quand tu l'auras embrassée.
9 Elle posera des grâces assemblées autour de ta tête, et te donnera une couronne d'ornement.
10 Ecoute, mon fils, et reçois mes paroles ; et les années de ta vie te seront multipliées.
11 Je t'ai enseigné le chemin de la sagesse, et je t'ai fait marcher par les sentiers de la droiture.

12 Quand tu y marcheras, tes pas ne se trouveront point resserrés, et si tu cours, tu ne broncheras point.
13 Embrasse l'instruction, ne la lâche point ; garde-la, car c'est ta vie.
14 N'entre point au sentier des méchants, et ne pose pas ton pied au chemin des pervers.
15 Détourne-t'en, ne passe point par là ; éloigne-t'en, et passe outre.
16 Car ils ne dormiraient pas, s'ils n'avaient fait quelque mal, et le sommeil leur serait ôté, s'ils n'avaient fait tomber quelqu'un.
17 Car ils mangent le pain de méchanceté, et ils boivent le vin d'extorsion.
18 Mais le sentier des justes est comme la lumière resplendissante, qui augmente son éclat jusqu'à ce que le jour soit en sa perfection.
19 La voie des méchants est comme l'obscurité ; ils ne savent où ils tomberont.
20 Mon fils, sois attentif à mes paroles, incline ton oreille à mes discours.
21 Qu'ils ne partent point de devant tes yeux, garde les dans ton cœur.
22 Car ils sont la vie de ceux qui les trouvent, et la santé de tout leur corps.
23 Garde ton cœur plus que tout autre chose qu'on garde ; car c'est de lui que procèdent les sources de la vie.
24 Eloigne de toi la perversité de la bouche, et la dépravation des lèvres.
25 Que tes yeux regardent ce qui est droit, et que tes paupières dirigent ton chemin devant toi.
26 Balance le chemin de tes pieds, et toutes tes voies seront affermies.
27 Ne te détourne point à droite ni à gauche ; retire ton pied du mal.

REFLEXIONS

Toutes sortes de personnes, et en particulier les jeunes gens, trouvent dans ce chapitre des instructions très salutaires et des motifs pressants à profiter des préceptes qu'on leur donne pour les former à la piété et à la vertu.
Salomon nous exhorte à aimer la sagesse, à l'estimer, à travailler par-dessus toutes choses à l'acquérir et à la conserver et il nous assure que c'est là ce qui rend les hommes heureux et ce qui les élève au comble de la gloire. Il nous enseigne de plus que pour parvenir à cette divine sagesse, il est surtout nécessaire de s'éloigner de la société et de la séduction des méchants, puisque le chemin qu'ils suivent conduit à la mort.
Enfin, il nous recommande d'être attentifs aux divines instructions de la sagesse, de les avoir toujours devant les yeux, de garder notre cœur de tout ce qui pourrait le corrompre et le séduire et de régler tellement nos actions, nos discours et toutes nos voies, que nous ne nous détournions jamais du droit chemin.

CHAPITRE V

Ce chapitre contient des exhortations à fuir les désirs déréglés de la chair et à s'éloigner de l'impureté.

1 Mon fils, sois attentif à ma sagesse, incline ton oreille à ma prudence ;
2 afin que tu prennes garde à tes pensées, et que tes lèvres conservent la science.
3 Car les lèvres de l'étrangère distillent des rayons de miel, et son palais est plus doux que l'huile.
4 Mais ce qui en provient est amer comme de l'absinthe, et perçant comme une épée à deux tranchants.
5 Ses pieds conduisent à la mort, ses démarches aboutissent au sépulcre,
6 et à empêcher que tu ne pèses le chemin de la vie ; ses chemins sont détournés, tu ne la connaîtras point.
7 Maintenant donc, mes enfants, écoutez-moi ; et ne vous détournez point des paroles de ma bouche.

8 Eloigne ton chemin d'elle et n'approche point de l'entrée de sa maison ;
9 de peur que tu ne donnes ton honneur à d'autres, et tes années à un homme cruel ;
10 de peur que les étrangers ne se rassasient de ta force, et que ce que tu auras acquis par ton travail ne passe dans une maison étrangère,
11 et que tu ne rugisses quand tu seras près de ta fin, quand ta chair et ton corps seront consumés,
12 et que tu ne dises : Comment ai-je haï l'instruction, et comment mon cœur a-t-il rejeté les répréhensions ?
13 Comment n'ai-je point obéi à la voix de ceux qui m'instruisaient, et n'ai-je point incliné mon oreille à ceux qui m'enseignaient ?
14 Peu s'en est fallu que je ne me sois plongé dans toutes sortes de maux, au milieu de l'assemblée et de la multitude.
15 Bois des eaux de ta citerne, et des ruisseaux du fond de ton puits ;
16 que tes fontaines se répandent dehors, et les ruisseaux d'eau par les rues ;
17 qu'elles soient à toi seul, et non aux étrangers avec toi.
18 Que ta source soit bénie, et réjouis-toi de la femme de ta jeunesse,
19 comme d'une biche aimable et d'une chèvre agréable ; que ses mamelles te rassasient en tout temps, et sois continuellement épris de son amour.
20 Et pourquoi, mon fils, t'égarerais-tu après l'étrangère, et embrasserais-tu le sein de celle qui est d'un autre pays ?
21 vu que les voies de l'homme sont devant les yeux de l'Éternel, et qu'il pèse toutes ses démarches.
22 Les iniquités du méchant l'attraperont, et il sera arrêté dans les cordes de son péché.
23 Il mourra, faute d'instruction, et il ira errant par la grandeur de sa folie.

REFLEXIONS

Il faut remarquer sur ce chapitre qu'entre les conseils salutaires que la sagesse donne aux hommes, elle leur recommande d'une façon toute particulière de fuir l'impureté et d'avoir en horreur les personnes débauchées.

Salomon parle de la femme étrangère parce que, comme les nations voisines du pays d'Israël vivaient dans un grand débordement, les Israélites auraient pu être séduits par des femmes venues de ces pays-là. Il exhorte très fortement les hommes, et surtout les jeunes gens, à éviter ces sortes de personnes, il leur met devant les yeux la folie et l'abrutissement de ceux qui se laissent séduire par la sensualité, les malheurs dans lesquels ils s'engagent et le tort qu'ils se font à eux-mêmes, il leur représente surtout que toutes les actions des hommes sont devant les yeux du Seigneur et qu'il examine toutes leurs démarches.

Ces considérations-là, jointes à tant d'autres motifs que l'Évangile nous propose, doivent nous inspirer une grande horreur pour l'impureté. Elles nous apprennent que la sagesse et la piété ne peuvent habiter dans un cœur qui est possédé par cette passion, que l'on doit fuir avec tout le soin possible les tentations, les occasions et les objets qui pourraient l'exciter et s'étudier à la pureté et à la chasteté, tant du corps, que du cœur.

CHAPITRE VI

Salomon dit qu'il ne faut pas être prompt à cautionner quelqu'un envers un étranger.
Il exhorte à éviter la paresse dont il représente les suites funestes,
Et à fuir la malice, l'orgueil, la cruauté et le mensonge.
Il recommande enfin d'éviter l'impureté et d'avoir en horreur les crimes où elle entraîne les hommes.

1 Mon fils, si tu as cautionné quelqu'un envers ton ami, ou si tu as touché de ta main celle de l'étranger,

2 tu es enlacé par les paroles de ta bouche ; tu es pris par les paroles que ta bouche a prononcées.
3 Mon fils, fais promptement ceci, et te dégage ; puisque tu es tombé entre les mains de ton ami, va, prosterne-toi, et encourage tes amis.
4 Ne donne point de sommeil à tes yeux, et ne laisse point sommeiller tes paupières ;
5 dégage-toi comme un daim se dégage de la main du chasseur, et comme un oiseau s'échappe de la main de l'oiseleur.
6 Va, paresseux, vers la fourmi, regarde ses voies et deviens sage,
7 Laquelle n'ayant point de capitaine, ni de prévôt, ni de dominateur,
8 Prépare en été sa viande, et amasse durant la moisson de quoi manger.
9 Paresseux, jusques à quand seras-tu couché ? Quand te lèveras-tu de ton dormir ?
10 Un peu de dormir, un peu de sommeil, un peu les mains pliées pour être couché ;
11 et ta pauvreté viendra comme un passant, et ta disette comme un homme armé.
12 Le méchant homme, l'homme inique va avec une bouche perverse.
13 Il fait signe de ses yeux, il parle de ses pieds, il donne à entendre de ses doigts.
14 Son cœur forme des desseins de nuire, il machine du mal en tout temps, il fait naître des querelles.
15 C'est pourquoi sa ruine viendra tout d'un coup, il sera subitement brisé, et il n'y aura point de guérison.
16 Dieu hait ces six choses, et même, il y en a sept qui lui sont en abomination :
17 les yeux hautains, la fausse langue, les mains qui répandent le sang innocent ;
18 le cœur qui forme de mauvais desseins, les pieds qui se hâtent pour courir au mal ;
19 le faux témoin qui prononce des mensonges, et celui qui sème des querelles entre les frères.
20 Mon fils, garde le commandement de ton père, et n'abandonne point l'enseignement de ta mère.
21 Tiens-les continuellement liés à ton cœur, et les attache à ton cou.
22 Quand tu marcheras, il te conduira ; quand tu te coucheras, il te gardera ; et quand tu te réveilleras, il te parlera.
23 Car le commandement est une lampe, l'enseignement est une lumière, et les corrections propres à instruire sont le chemin de la vie.
24 Pour te garder de la femme corrompue, et des flatteries de la langue d'une étrangère,
25 Ne convoite point sa beauté dans ton cœur, et ne te laisse pas prendre par ses yeux.
26 Car pour l'amour de la femme débauchée on vient jusqu'à un morceau de pain, et la femme chasse après l'âme précieuse de l'homme.
27 Quelqu'un peut-il prendre du feu dans son sein, sans que ses habits brûlent ?
28 Quelqu'un marchera-t-il sur la braise, sans que ses pieds soient brûlés ?
29 Ainsi en prend-il à celui qui entre vers la femme de son prochain ; quiconque la touchera ne sera point innocent.
30 On ne traitera pas ignominieusement un larron, s'il ne dérobe que pour se rassasier, quand il a faim.
31 Et s'il est surpris, il rendra sept fois au double, il donnera tout ce qu'il a dans sa maison.
32 Mais celui qui commet adultère avec une femme, est dépourvu de sens, et celui qui le fera, perdra son âme.
33 Il trouvera des plaies et de l'ignominie, et son opprobre ne sera point effacé ;
34 car la jalousie d'un mari est une fureur, et il n'épargnera point l'adultère au jour qu'il se vengera.
35 Il n'aura égard à aucune rançon, et n'acceptera rien, quand même tu multiplierais les présents.

REFLEXIONS

Il faut remarquer sur ce chapitre :

I. Que le conseil que Salomon y donne de ne pas se rendre caution pour un autre ne veut pas dire qu'on ne doive jamais cautionner qui que ce soit, mais c'est une maxime de prudence qui signifie que l'on ne doit pas s'engager inconsidérément pour un autre et surtout que les Israélites devaient éviter de se rendre pleiges auprès des étrangers. Cela est fondé sur ce que Dieu ne voulait pas que les Israélites eussent un commerce particulier avec les nations voisines et sur ce que ces cautionnements donnaient lieu à divers inconvénients.
II. Ce que le sage nous a dit de la paresse et des grands maux qu'elle cause doit être bien remarqué, mais l'on doit surtout la fuir parce qu'elle corrompt l'esprit et le cœur et qu'elle engage à diverses tentations et dans le péché.
III. Salomon nous a appris que Dieu haït particulièrement les gens orgueilleux et superbes, les trompeurs, les hommes cruels, ceux qui forment de mauvais desseins, les faux témoins et ceux qui sèment la division par leurs rapports.
Puisque ceux qui commettent ces péchés sont en abomination au Seigneur, nous devons en avoir une extrême horreur et nous souvenir qu'ils seraient encore plus odieux et plus abominables dans les chrétiens qu'ils ne l'étaient dans les Juifs.
IV. Le sage recommande aux jeunes gens de profiter des bonnes instructions de leurs pères et de leurs mères et de ne les jamais oublier.
Enfin, les malheurs qui sont dénoncés dans ce chapitre et dans le suivant aux adultères et aux impurs nous font voir que la vengeance divine les poursuit d'une façon particulière. L'expérience confirme ces menaces, mais ce que l'Évangile dit de ces péchés infâmes doit encore plus nous toucher et ne nous permet pas de douter que Dieu punisse très sévèrement ceux qui s'y abandonnent.

CHAPITRE VII

Ce chapitre contient des exhortations à suivre les conseils et les maximes de la sagesse et surtout à s'étudier à la chasteté et à ne se pas laisser séduire par des personnes impudiques.

1 Mon fils, garde mes paroles et mets en réserve, au dedans de toi, mes commandements.
2 Garde mes commandements, et tu vivras, et mon enseignement comme la prunelle de tes yeux ;
3 lie-les à tes doigts, écris-les sur la table de ton cœur.
4 Dis à la sagesse : Tu es ma sœur ; et appelle la prudence ton amie ;
5 afin qu'elles te préservent de la femme étrangère, et de la femme d'autrui, qui se sert de paroles flatteuses.
6 Comme je regardais par la fenêtre de ma maison, par mes treillis,
7 je vis parmi les insensés, et je considérai parmi les jeunes gens, un jeune homme dépourvu de sens,
8 qui passait par une rue, au coin de la maison d'une telle femme, et qui tenait le chemin de cette maison,
9 sur le soir, à la fin du jour, lorsque la nuit devenait noire et obscure ;
10 Et voici, une femme vint au-devant de lui, parée en courtisane, et fort rusée,
11 qui était turbulente et revêche, dont les pieds ne demeuraient point dans sa maison ;
12 mais qui était tantôt dehors, tantôt dans les rues, et qui épiait à chaque coin.
13 Elle le prit, et le baisa, et avec un visage effronté elle lui dit :
14 J'ai chez moi des sacrifices de prospérités ; j'ai aujourd'hui payé mes vœux.
15 C'est pourquoi je suis sortie au-devant de toi, pour te chercher avec empressement, et je t'ai trouvé.
16 J'ai garni mon lit de garnitures d'ouvrage entrecoupé de fil d'Egypte.
17 J'ai parfumé ma couche de myrrhe, d'aloès, et de cinnamome.
18 Viens, enivrons-nous de délices jusqu'au matin, réjouissons-nous dans les plaisirs.

19 Car mon mari n'est point à la maison ; il s'en est allé bien loin en voyage.
20 Il a pris avec soi un sac d'argent ; il ne retournera en sa maison qu'au jour marqué.
21 Elle l'attira par divers discours, et le fit tomber par les mignardises de ses lèvres.
22 Il s'en alla incontinent après elle, comme un bœuf s'en va à la boucherie, et comme un fou
aux ceps pour être châtié ;
23 tant que la flèche lui perça le cœur, comme un oiseau qui se hâte vers le lacet, ne sachant pas
qu'on l'a tendu contre sa vie.
24 Maintenant donc, mes enfants, écoutez-moi, et soyez attentifs aux paroles de ma bouche.
25 Que ton cœur ne se détourne point vers les voies de cette femme ; et qu'elle ne te fasse point
égarer dans ses sentiers.
26 Car elle en a fait tomber plusieurs blessés à mort, et elle en a tué plusieurs qui étaient des
plus forts.
27 Sa maison est le chemin du sépulcre, qui descend aux profondeurs de la mort.

REFLEXIONS

Les fréquents avertissements que le sage donne aux hommes dès le commencement de son livre pour les garantir de l'impureté montrent que ce péché est entièrement incompatible avec la sagesse et avec la crainte de Dieu, qu'il n'y a que des personnes destituées de prudence et de piété qui s'y adonnent, mais que ceux qui sont véritablement sages évitent les pièges de la sensualité.

L'on voit dans ce chapitre que le caractère des personnes qui ne sont pas chastes est le luxe, la parure, l'impudence, la vie dissipée et l'amour des voluptés. Salomon fait voir qu'on ne saurait assez fuir ces personnes-là et que ceux qui se laissent entraîner aux passions charnelles ressemblent aux bêtes destituées de raison et qu'ils courent à leur ruine.

Ces avertissements auront encore plus de force si l'on considère qu'outre les malheurs où l'impureté engage les hommes dès cette vie, elle les précipite dans l'état le plus funeste par rapport à leur âme et à leur salut et si l'on fait attention aux déclarations que l'Évangile contient sur ce sujet et qui sont encore plus expresses que celles de Salomon.

CHAPITRE VIII

La sagesse divine invite les hommes à recevoir ses instructions et les avantages qu'elle leur présente.

Elle dit qu'elle a été dès le commencement avec Dieu, que c'est par elle que Dieu a fait toutes ses œuvres et qu'il gouverne le monde, qu'elle comble de biens ceux qui suivent ses instructions et que ceux qui la rejettent se rendent eux-mêmes très malheureux.

1 La sagesse ne crie-t-elle pas, et la prudence ne fait-elle pas entendre sa voix ?
2 Elle s'est présentée au haut des lieux élevés, sur le chemin, aux carrefours.
3 Elle crie près des portes, à l'entrée de la ville, à l'entrée des portes :
4 Ô hommes ! je vous appelle, et ma voix s'adresse aux enfants des hommes.
5 Vous, imprudents, apprenez la prudence, vous, insensés, devenez intelligents de cœur.
6 Ecoutez-moi, car je dirai des choses importantes, et j'ouvrirai mes lèvres pour prononcer des
choses droites.
7 Car mon palais parlera de la vérité, et mes lèvres détesteront l'impiété.
8 Tous les discours de ma bouche sont avec justice ; il n'y a rien en eux de détourné ni de
mauvais.
9 Ils sont tous aisés à trouver à l'homme intelligent, et droits à ceux qui ont acquis la science.
10 Recevez mon instruction, plutôt que de l'argent ; et la science, plutôt que de l'or choisi.
11 Car la sagesse est meilleure que les perles, et tout ce qu'on saurait souhaiter ne la vaut pas.
12 Moi, la sagesse, j'habite avec la discrétion, et je découvre la connaissance de la prudence.

13 La crainte de l'Éternel, c'est de haïr le mal ; j'ai en haine l'orgueil et l'arrogance, la mauvaise conduite et la bouche qui parle avec perversité.
14 C'est à moi qu'appartient le conseil et l'adresse ; c'est moi qui suis la prudence ; la force est à moi.
15 C'est par moi que les rois règnent, et que les princes ordonnent ce qui est juste.
16 C'est par moi que dominent les seigneurs, les princes et tous les juges de la terre.
17 J'aime ceux qui m'aiment ; et ceux qui me cherchent soigneusement me trouveront.
18 Les richesses et la gloire sont avec moi ; les biens permanents et la justice.
19 Mon fruit est meilleur que le fin or, même que l'or raffiné, et mon revenu est meilleur que l'argent le plus pur.
20 Je fais marcher par le chemin de la justice, et par le milieu des sentiers de la droiture ;
21 pour donner en héritage des choses permanentes à ceux qui m'aiment, et pour remplir leurs trésors.
22 L'Éternel m'a possédée dès le commencement de ses voies ; avant qu'il fît aucune de ses œuvres, j'étais déjà alors avec lui.
23 J'ai été établie princesse dès le siècle, dès le commencement, dès l'origine de la terre.
24 J'ai été engendrée lorsqu'il n'y avait point encore d'abîmes, ni de fontaines chargées d'eaux.
25 J'ai été engendrée avant que les montagnes fussent assises, et avant les coteaux ;
26 lorsqu'il n'avait point encore fait la terre, ni les campagnes, ni le commencement de la poussière du monde.
27 Quand il agençait les cieux, j'y étais ; quand il traçait le cercle au-dessus des abîmes ;
28 quand il affermissait les nuées d'en haut ; quand il rendait fermes les fontaines des abîmes ;
29 quand il établissait son règlement pour la mer, afin que les eaux n'en passassent point le bord ; quand il compassait les fondements de la terre ;
30 alors j'étais auprès de lui son nourrisson, j'étais ses délices de tous les jours, et je me réjouissais devant lui en tout temps.
31 Je me plaisais dans le monde et dans sa terre, et mes plaisirs étaient avec les enfants des hommes.
32 Maintenant donc, mes enfants, écoutez-moi. Heureux ceux qui garderont mes voies.
33 Ecoutez l'instruction, et devenez sages, et ne la rebutez point.
34 Heureux l'homme qui m'écoute, qui veille à mes portes tous les jours, et qui garde les poteaux de l'entrée de ma maison !
35 Car celui qui me trouve, trouve la vie, et attire la faveur de l'Éternel ;
36 mais celui qui m'offense fait tort à son âme ; tous ceux qui me haïssent, aiment la mort.

REFLEXIONS
L'on voit ici :
I. Premièrement, la grande bonté et le soin particulier avec lequel Dieu appelle tous les hommes sans distinction, et même les pécheurs, pour les instruire, pour les retirer de la folie et des égarements du monde et pour les rendre véritablement sages. Dieu les prévenant ainsi et faisant tout ce qui est nécessaire pour les rendre heureux. Si après cela ils ne parviennent pas à la sagesse et au bonheur, ce sera uniquement leur faute.
II. On doit remarquer dans ce chapitre qu'il n'y a rien dans le monde qui soit d'un plus grand prix que cette divine sagesse, qu'elle a toujours été avec Dieu, que c'est par elle que toutes les créatures ont été formées et mises dans l'état et dans l'ordre où on les voit, que c'est elle qui établit les rois et qui leur donne la prudence dont ils ont besoin et que cette sagesse qui était avec Dieu avant la création a été manifestée pour rendre les hommes heureux.
C'est ce qui est surtout arrivé lorsque le Fils de Dieu, qui est sa sagesse et sa parole éternelle, est venu au monde et qu'il a annoncé aux hommes la doctrine du salut.
C'est aussi ce qui doit nous animer d'autant plus à profiter des instructions que Jésus-Christ

nous donne dans l'Évangile.
Enfin Salomon nous apprend que cette sagesse céleste ne se communique qu'à ceux qui la désirent et qui la veulent recevoir, que pour la trouver il n'y a qu'à l'aimer et à la chercher, qu'elle ne peut subsister avec l'orgueil et les passions déréglées, que ceux qui l'écoutent sont parfaitement heureux, mais que ceux qui la rejettent font tort à leur propre âme et qu'ils s'engagent volontairement dans la mort.

CHAPITRE IX

La sagesse propose sous l'image d'un festin les biens qu'elle présente aux hommes.
Elle les exhorte à recevoir ses instructions
Et elle les avertit de se garantir des tentations par lesquelles la femme folle et débauchée attire les insensés.

1 La souveraine sagesse a bâti sa maison, elle a taillé ses sept colonnes ;
2 elle a apprêté sa viande, elle a préparé son vin ; elle a aussi dressé sa table.
3 Elle a envoyé ses servantes ; elle appelle de dessus les perrons des lieux les plus élevés de la ville, disant :
4 Que celui qui est simple se retire ici ; et elle dit à celui qui manque d'intelligence :
5 Venez, mangez de mon pain, et buvez du vin que j'ai préparé.
6 Laissez là l'imprudence, et vous vivrez ; et marchez dans le chemin de la prudence.
7 Celui qui instruit un moqueur, n'en reçoit que de la honte ; et celui qui reprend un méchant s'attire une tache.
8 Ne reprends point un moqueur, de peur qu'il ne te haïsse ; reprends un homme sage, et il t'aimera.
9 Instruis un sage, et il en deviendra encore plus sage ; enseigne un homme de bien, et il croîtra en doctrine.
10 Le commencement de la sagesse est la crainte de l'Éternel ; et la science des saints est la vraie prudence.
11 Car tes jours seront multipliés par moi, et des années de vie te seront ajoutées.
12 Si tu es sage, tu seras sage pour toi-même ; aussi, si tu es moqueur, tu en porteras seul la peine.
13 La femme insensée est turbulente, sans entendement, et elle ne connaît rien.
14 Et elle s'assied à la porte de sa maison, sur un siège, dans les lieux élevés de la ville,
15 Pour appeler les passants qui vont droit leur chemin, et pour leur dire :
16 Que celui qui est simple se retire ici ; et elle dit à celui qui manque d'intelligence :
17 Les eaux dérobées sont douces, et Le pain pris en cachette est agréable.
18 Et il ne considère pas que c'est là que sont les morts, et que ceux qu'elle a invités sont au fond du sépulcre.

REFLEXIONS

Il y a trois réflexions à faire sur ce chapitre :
I. La première, que puisque la sagesse convie les hommes avec tant d'empressement et avec tant de bonté à la jouissance de ses biens, nous devons profiter de ses invitations, quitter pour cet effet les égarements du siècle et nous appliquer sincèrement à l'étude de la vraie prudence qui consiste dans la crainte de Dieu et qui nous procurera une vie heureuse et une éternité de bonheur et de gloire.
II. Il faut remarquer que ces salutaires conseils de la sagesse ne sont pas reçus de la même manière par tous les hommes, que les gens sages les écoutent avec plaisir et que les profanes s'en moquent et n'en deviennent que plus méchants.
III. Ce chapitre nous montre que l'une des plus grandes folies et l'un des plus dangereux

égarements est de se laisser gagner par les attraits de la volupté et que l'on ne saurait trop se précautionner contre cette tentation puisque l'issue en est si funeste à ceux qui s'y adonnent. C'est de quoi le roi Salomon lui-même fut un triste exemple, ayant été entraîné par les femmes dans l'idolâtrie lorsqu'il fut devenu vieux.

CHAPITRE X

C'est ici que commencent les proverbes ou les sentences de Salomon.

Celles qui sont contenues dans ce chapitre regardent le devoir des enfants, les richesses mal acquises, le bonheur des justes et le malheur des méchants, la charité et l'amour de la paix, la sagesse dans les discours, l'utilité des corrections, la médisance, le défaut de trop parler, le fruit qu'on reçoit des discours des personnes sages, la ruine des impies et l'état ferme et assuré des justes.

1 Proverbes de Salomon. L'enfant sage réjouit son père ; mais l'enfant insensé est l'ennui de sa mère.
2 Les trésors de méchanceté ne profiteront de rien ; mais la justice délivrera de la mort.
3 L'Éternel ne permettra point que l'âme du juste soit affamée, mais il renverse la malice des méchants.
4 La main paresseuse appauvrit ; mais la main des diligents enrichit.
5 L'enfant prudent amasse en été ; mais celui qui dort durant la moisson, est un enfant qui fait honte.
6 Il y a des bénédictions sur la tête du juste, mais la violence couvrira le visage des méchants.
7 La mémoire du juste sera en bénédiction ; mais le nom des méchants deviendra puant.
8 Celui qui a le cœur sage, recevra les commandements ; mais celui qui a les lèvres insensées, tombera.
9 Celui qui marche en intégrité, marche en assurance ; mais celui qui pervertit ses voies, sera connu.
10 Celui qui fait signe de ses yeux, donne de la peine ; et celui qui a les lèvres insensées tombera.
11 La bouche du juste est une source de vie ; mais la violence couvrira le visage des méchants.
12 La haine excite les querelles ; mais la charité couvre tous les péchés.
13 La sagesse se trouve sur les lèvres d'un homme sage ; mais la verge est pour le dos de celui qui est dépourvu de sens.
14 Les sages cachent la science ; mais la bouche du fou est une ruine prochaine.
15 Les biens du riche sont comme sa ville forte ; mais la pauvreté des misérables est leur ruine.
16 L'œuvre du juste tend à la vie ; mais le fruit du méchant tend au péché.
17 Celui qui garde l'instruction, tient le chemin qui tend à la vie ; mais celui qui néglige la correction, s'égare.
18 Celui qui couvre la haine a des lèvres trompeuses, et celui qui prononce des blâmes est un insensé.
19 Où il y a beaucoup de paroles, il ne manque pas d'y avoir du péché ; mais celui qui retient ses lèvres est prudent.
20 La langue du juste est un argent pur ; mais le cœur des méchants n'est d'aucun prix.
21 Les lèvres du juste en repaissent plusieurs ; mais les fous mourront faute de sens.
22 La bénédiction de l'Éternel est celle qui enrichit, et il n'y joint aucun travail.
23 C'est comme un jeu à l'insensé, de faire quelque méchanceté ; mais la sagesse est la prudence de l'homme.
24 Ce que le méchant craint, lui arrivera ; mais Dieu accordera aux justes ce qu'ils désirent.
25 Comme le tourbillon passe, ainsi le méchant n'est plus ; mais le juste est comme un fondement perpétuel.

26 Ce qu'est le vinaigre aux dents, et la fumée aux yeux, tel est le paresseux à ceux qui l'envoient.
27 La crainte de l'Éternel accroît le nombre des jours ; mais les ans des méchants seront retranchés.
28 L'espérance des justes est la joie ; mais l'attente des méchants périra.
29 La voie de l'Éternel est la force de l'homme intègre ; mais elle est la ruine des ouvriers d'iniquité.
30 Le juste ne sera jamais ébranlé ; mais les méchants n'habiteront point sur la terre.
31 La bouche du juste produira la sagesse ; mais la langue des pervers sera retranchée.
32 Les lèvres du juste connaissent ce qui est agréable ; mais la bouche des méchants n'est que méchanceté.

REFLEXIONS

Les réflexions qu'il faut faire sur ce chapitre sont les suivantes :
Que le plus grand bonheur des pères et des mères est d'avoir des enfants sages,
Que les biens acquis par l'injustice, par la tromperie ou par l'extorsion ne durent pas longtemps,
Que la bénédiction de Dieu est ce qui enrichit et qu'elle repose sur les hommes droits,
Que celui qui marche dans l'intégrité marche en assurance, mais que ceux qui s'écartent du droit chemin ne prospèreront point,
Qu'on doit éviter d'exciter les querelles et
Que la charité couvre les fautes d'autrui. Nous apprenons outre cela, dans ce chapitre,
Qu'on doit apporter beaucoup de prudence et de discernement dans les discours,
Que c'est un grand vice que de trop parler,
Que les gens qui parlent beaucoup ne peuvent que tomber dans le mensonge, dans la médisance et dans plusieurs autres péchés.
Salomon nous avertit encore que ce que les méchants craignent leur arrive, qu'ils tombent enfin dans la ruine, mais que Dieu accorde aux justes ce qu'ils désirent, que la crainte du Seigneur prolonge leurs jours et les rend heureux, que leur espérance n'est que joie et qu'ils ne seront jamais ébranlés.
Ce sont là des vérités très certaines et des maximes tout à fait salutaires que nous devons avoir continuellement devant les yeux.

CHAPITRE XI

Il est parlé dans ce chapitre de l'injustice et de la fraude, de l'orgueil, de l'intégrité, de la vanité des richesses, de la mort des méchants, des maux qu'ils causent dans le monde et du bien qu'y font les hommes droits, de la sincérité et de la discrétion, des fruits de la justice, de la punition des méchants, de la femme sans vertu, de l'avarice, de l'usure, de la folie de ceux qui se fient dans leurs richesses et enfin de ce qui arrive en ce monde aux gens de bien et aux pécheurs.

1 La fausse balance est en abomination à l'Éternel ; mais le poids juste lui est agréable.
2 L'orgueil est-il venu, aussitôt vient l'ignominie ; mais la sagesse est avec ceux qui sont modestes.
3 L'intégrité des hommes droits les conduit ; mais la perversité des perfides les détruit.
4 Les biens ne serviront de rien au jour de l'indignation ; mais la justice délivrera de la mort.
5 La justice de l'homme intègre aplanit son chemin ; mais le méchant tombera par sa méchanceté.
6 La justice des hommes droits les délivrera ; mais les perfides seront pris par leur malice.
7 Quand l'homme méchant meurt, son attente périt, et l'espérance des violents périra.
8 Le juste est délivré de la détresse ; mais le méchant y entre en sa place.
9 L'hypocrite corrompt son prochain par ses discours ; mais les justes sont délivrés par la

science.
10 La ville se réjouit du bien des justes ; et il y a un chant de triomphe quand les méchants périssent.
11 La ville est élevée par la bénédiction des hommes droits ; mais elle est renversée par la bouche des méchants.
12 Celui qui méprise son prochain est dépourvu de sens ; mais un homme discret se tait.
13 Celui qui va médisant, révèle le secret ; mais celui qui a un cœur loyal, le cache.
14 Le peuple tombe, faute de prudence ; mais la délivrance est dans la multitude des gens de bon conseil.
15 Celui qui répond pour un étranger, ne peut manquer d'avoir du mal ; mais celui qui hait ceux qui frappent dans la main, est en sûreté.
16 La femme gracieuse obtient de l'honneur, et les hommes violents obtiennent les richesses.
17 L'homme bienfaisant se fait du bien à soi-même ; mais celui qui est cruel trouble sa chair.
18 Le méchant fait une œuvre qui le trompe ; mais la récompense est assurée à celui qui sème la justice.
19 Ainsi la justice tend à la vie, et celui qui poursuit le mal, tend à sa mort.
20 Ceux qui ont le cœur dépravé, sont en abomination à l'Éternel ; mais ceux qui marchent en intégrité, lui sont agréables.
21 De main en main, le méchant ne demeurera point impuni ; mais la race des justes sera délivrée.
22 Une belle femme, qui se détourne de la raison, est comme une bague d'or au museau d'un pourceau.
23 Le souhait des justes ne tend qu'à ce qui est bon ; mais l'attente des méchants n'est qu'indignation.
24 Tel répand son bien, qui l'augmentera encore davantage ; et tel le resserre plus qu'il ne faut, qui sera dans la disette.
25 Celui qui est bienfaisant, sera aussi arrosé lui-même.
26 Le peuple maudira celui qui retient le froment ; mais la bénédiction sera sur la tête de celui qui le débite.
27 Celui qui procure soigneusement le bien, acquiert de la faveur ; mais le mal arrivera à celui qui le cherche.
28 Celui qui se fie en ses richesses, tombera ; mais les justes reverdiront comme la feuille.
29 Celui qui ne gouverne pas sa maison avec ordre, aura le vent pour héritage ; et le fou sera le serviteur de celui qui a le cœur sage.
30 Le fruit du juste est un arbre de vie, et celui qui gagne les âmes, est sage.
31 Voici, le juste reçoit sur la terre sa rétribution : combien plus le méchant et le pécheur ?

REFLEXIONS

Voici ce que ce chapitre nous enseigne :
I. Que Dieu a en abomination la tromperie et l'injustice et qu'il faut s'attacher inviolablement à l'intégrité et à la droiture dans les discours et dans les actions.
II. Que l'orgueil est suivi de la honte au lieu que l'humilité conduit à la gloire.
III. Que les méchants font beaucoup de mal dans le monde et que, quand ils meurent, leur esprit périt, au lieu que les justes procurent de grands biens dans les villes et dans les états et que leur bonheur est toujours stable.
IV. Que les gens sages s'éloignent de la médisance et des rapports et qu'ils sont prudents dans leurs discours, mais qu'il arrive de grands maux au public et aux particuliers par le manque de prudence et de bon conseil. Que tôt ou tard on voit que le méchant ne demeure pas impuni.
V. Que les femmes vertueuses sont dignes d'être estimées, mais que les femmes sans vertu ne méritent que du mépris.

VI. Que c'est une grande folie que d'aimer les richesses et d'y mettre sa confiance et qu'en particulier ceux qui se réjouissent de la cherté et qui en profitent pour s'enrichir seront maudits. Et enfin, que si le juste même est exposé aux afflictions en ce monde, le pécheur n'échappera pas à la vengeance divine et qu'il recevra infailliblement ce qu'il a mérité.

CHAPITRE XII

Les sentences contenues dans ce chapitre concernent les corrections et leur utilité, la bénédiction que Dieu accorde à l'homme de bien et la punition du méchants, les femmes vertueuses, la prudence, la modestie, l'humanité, la paresse, la sincérité, la prospérité des justes et le malheur de ceux qui s'adonnent à l'injustice et à la tromperie.

1 Celui qui aime l'instruction, aime la science ; mais celui qui hait d'être repris, est un insensé.
2 L'homme de bien attire la faveur de l'Éternel ; mais Dieu condamnera l'homme malicieux.
3 L'homme ne sera point affermi par la méchanceté ; mais la racine des justes ne sera point ébranlée.
4 Une femme vertueuse est la couronne de son mari ; mais celle qui fait honte est comme la vermoulure à ses os.
5 Les pensées des justes vont à la justice ; mais les conseils des méchants ne sont que fraude.
6 Les paroles des méchants ne tendent qu'à dresser des embûches, pour répandre le sang ; mais la bouche des hommes droits les délivrera.
7 Sitôt que les méchants sont renversés, ils ne sont plus ; mais la maison des justes se maintiendra.
8 L'homme sera loué suivant sa prudence ; mais le cœur dépravé sera dans le mépris.
9 L'homme qui ne s'estime point soi-même, bien qu'il ait des serviteurs, vaut mieux que celui qui fait le brave, et qui a besoin de pain.
10 Le juste a égard à la vie de sa bête ; mais les entrailles des méchants sont cruelles.
11 Celui qui cultive sa terre, sera rassasié de pain ; mais celui qui suit les fainéants, est dépourvu de sens.
12 Ce que le méchant désire est un piège de maux ; mais la racine des justes donnera son fruit.
13 Il y a un mauvais piège dans le péché des lèvres ; mais le juste sortira de la détresse.
14 L'homme sera rassasié de biens par le fruit de sa bouche, et on rendra à l'homme la rétribution de ses mains.
15 L'insensé estime droite sa voie ; mais celui qui écoute le conseil, est sage.
16 Le dépit de l'insensé se connaît le même jour ; mais celui qui est bien avisé, dissimule l'injure.
17 Celui qui prononce des choses véritables, rend un témoignage juste ; mais le faux témoin fait des rapports trompeurs.
18 Il y a tel homme dont les paroles blessent comme des pointes d'épée ; mais la langue des sages est santé.
19 La parole véritable est toujours ferme ; mais la fausse langue n'est que pour un moment.
20 Il y a de la tromperie dans le cœur de ceux qui machinent du mal ; mais il y a de la joie pour ceux qui conseillent la paix.
21 Il n'arrivera aucun malheur au juste ; mais les méchants seront remplis de mal.
22 Les fausses lèvres sont en abomination à l'Éternel ; mais ceux qui agissent sincèrement, lui sont agréables.
23 L'homme prudent cache ce qu'il sait ; mais le cœur des insensés publie la folie.
24 La main des diligents dominera ; mais la main paresseuse sera tributaire.
25 Le chagrin qui est dans le cœur de l'homme, l'accable ; mais la bonne parole le réjouit.
26 Le juste a plus de bien que son voisin ; mais la voie des méchants les fera fourvoyer.
27 L'homme paresseux ne rôtit point sa chasse ; mais les biens précieux de l'homme sont pour

celui qui est diligent.
28 La vie est dans le chemin de la justice, et la voie de son sentier ne tend point à la mort.

REFLEXIONS
Nous devons apprendre d'ici :
I. Premièrement à aimer l'instruction et la correction et à suivre toujours la droiture, puisque c'est ce qui attire la faveur du Seigneur.
II. Ce qui est dit du prix des femmes sages et vertueuses avertit les femmes chrétiennes de leur devoir.
III. Salomon nous recommande de vivre modestement et de ne pas affecter de paraître avec éclat, d'éviter la dureté et l'inhumanité, d'être laborieux et diligents, de fuir la ruse et la tromperie et de ne jamais nuire à personne. Il nous exhorte de plus à être prudents et véritables dans nos paroles, à aimer la paix et à la procurer et à suivre constamment la justice et la crainte de Dieu, puisque c'est le chemin qui conduit à la vie. Ces maximes sont toutes très importantes et nous devons les pratiquer, non seulement parce qu'elles peuvent contribuer à la tranquillité de cette vie, mais principalement parce qu'elles sont justes en elles-mêmes et qu'en les observant nous faisons ce qui est agréable à Dieu et que nous nous procurons sa faveur.

CHAPITRE XIII
Les enseignements que ce chapitre renferme concernent les enfants sages, la sincérité et la retenue dans les discours et dans la conduite, la diligence et le travail, la modestie, l'orgueil, les biens acquis injustement, l'utilité que l'on trouve dans les instructions des personnes sages, la prudence, les bonnes et les mauvaises compagnies, la nécessité de châtier les enfants et la bénédiction qui arrive aux gens de bien.

1 L'enfant sage écoute l'instruction de son père ; mais le moqueur n'écoute point la correction.
2 L'homme sera rassasié de bien par le fruit de ses discours ; mais l'âme de ceux qui agissent perfidement, mangera l'extorsion.
3 Celui qui garde sa bouche, garde son âme ; mais celui qui ouvre à tout propos ses lèvres, tombera en ruine.
4 L'âme du paresseux ne fait que souhaiter, et il n'a rien ; mais l'âme des diligents sera engraissée.
5 Le juste hait la parole de mensonge ; mais le méchant se met en mauvaise odeur, et tombe dans la confusion.
6 La justice garde celui qui marche dans l'intégrité, mais la méchanceté renversera celui qui s'égare.
7 Tel se fait riche qui n'a rien du tout ; et tel se fait pauvre qui a de grands biens.
8 Les richesses font qu'un homme peut racheter sa vie ; mais le pauvre n'entend point de menaces.
9 La lumière des justes réjouira ; mais la lampe des méchants s'éteindra.
10 L'orgueil ne produit que des querelles ; mais la sagesse est avec ceux qui prennent conseil.
11 Les richesses qui proviennent de fraude, seront diminuées ; mais celui qui amasse par son travail, les multipliera.
12 L'espérance différée fait languir le cœur ; mais le souhait accompli est comme l'arbre de vie.
13 Celui qui méprise la parole, périra par-là ; mais celui qui respecte le commandement, en aura la récompense.
14 L'enseignement du sage est une source de vie, pour se détourner des pièges de la mort.
15 Un bon entendement donne de la grâce ; mais la voie de ceux qui agissent perfidement, est rude.
16 Tout homme bien avisé agira avec connaissance ; mais l'insensé fera voir sa folie.

17 Le mauvais messager tombera dans le mal ; mais le messager fidèle est santé.
18 La pauvreté et l'ignominie arriveront à celui qui rejette l'instruction ; mais celui qui profite de la répréhension, sera honoré.
19 Le souhait accompli est une chose douce à l'âme ; mais se détourner du mal est en abomination aux insensés.
20 Celui qui fréquente les sages, deviendra sage ; mais le compagnon des fous sera accablé.
21 Le mal poursuit les pécheurs ; mais le bien sera rendu aux justes.
22 L'homme de bien laissera de quoi hériter aux enfants de ses enfants ; mais les richesses du pécheur seront réservées au juste.
23 Il y a beaucoup à manger dans les champs des pauvres ; mais il y a tel qui est consumé, faute de jugement.
24 Celui qui épargne sa verge, hait son fils ; mais celui qui l'aime se hâte de le châtier.
25 Le juste mangera jusqu'à être rassasié à son souhait ; mais le ventre des méchants sera dans l'indigence.

REFLEXIONS

Ce chapitre contient diverses sentences dont les principales tendent à nous apprendre combien il est utile aux jeunes gens d'être instruits et corrigés, de quelle importance il est d'observer toujours beaucoup de prudence et de retenue dans les paroles et d'être sincères, les grands biens qui arrivent de la diligence et de l'humilité et au contraire les maux qui naissent de la paresse, de la négligence et de l'orgueil, la malédiction qui suit les biens qui proviennent d'injustice, l'avantage qu'on retire de la fréquentation des gens craignant Dieu et le danger qu'il y a à fréquenter les méchants.
Enfin, Salomon nous apprend que Dieu bénit les biens et la postérité des hommes droits, que ceux qui aiment leurs enfants doivent les châtier de bonne heure, que les justes verront l'accomplissement de leurs souhaits et jouiront d'une solide paix, mais que la misère sera le partage de ceux qui se détournent de leur devoir.

CHAPITRE XIV

Ce chapitre traite des femmes vertueuses, de la droiture, de la prudence, des faux témoins et des menteurs, de la sagesse, de l'aveuglement des hommes dans le jugement qu'ils font d'eux-mêmes, de la fausse joie, de la crédulité, de la colère, de l'imprudence, du mépris qu'on fait des pauvres et des égards que l'on a pour les riches, de la compassion envers les misérables, de la sincérité, des fruits que la crainte de Dieu apporte, de la douceur et de ce qui fait le bonheur ou le malheur des états.

1 Toute femme sage bâtit sa maison, mais la folle la ruine de ses mains.
2 Celui qui marche dans la droiture, révère l'Eternel ; mais celui dont les voies sont perverses, le méprise.
3 La bouche de l'insensé est une verge d'orgueil ; mais les lèvres des sages les conservent.
4 Où il n'y a point de bœuf, la grange est vide ; mais l'abondance du revenu provient de la force du bœuf.
5 Le témoin fidèle ne mentira jamais ; mais le faux témoin avance des faussetés.
6 Le moqueur cherche la sagesse et ne la trouve point ; mais la science est aisée à trouver pour un homme entendu.
7 Eloigne-toi de l'homme insensé, puisque tu ne connais pas en lui de paroles sages.
8 La sagesse d'un homme habile est de connaître les règles de sa conduite ; mais la folie des insensés est la fraude.
9 Les insensés excusent le péché ; mais la bienveillance est parmi les hommes droits.
10 Le cœur de chacun sent l'amertume de son âme ; et un autre n'aura point de part à sa joie.

11 La maison des méchants sera détruite, mais la tente des hommes droits fleurira.
12 Il y a telle voie qui semble droite à l'homme, mais dont l'issue sont les voies de la mort.
13 Même en riant le cœur sera triste ; et la joie finit par l'ennui.
14 Celui qui a le cœur pervers, sera rassasié de ses voies ; mais l'homme de bien le sera plus que lui.
15 Un homme simple croit tout ce qu'on dit ; mais un homme bien avisé considère ses pas.
16 Le sage craint, et il évite le mal ; mais l'insensé se met en colère, et se tient assuré.
17 L'homme emporté fait des folies ; et l'homme rusé est haï.
18 Les imprudents possèdent la folie ; mais les bien avisés sont couronnés de science.
19 Les méchants seront humiliés devant les bons, et les impies seront aux portes du juste.
20 Le pauvre est haï, même de son ami ; mais les amis du riche sont en grand nombre.
21 Celui qui méprise son prochain, se fourvoie du droit chemin ; mais celui qui a pitié des affligés, est heureux.
22 Ceux qui machinent du mal, ne se fourvoient-ils pas ? Mais la miséricorde et la vérité seront pour ceux qui procurent le bien.
23 En tout travail il y a quelque profit ; mais les vains discours ne tournent qu'à disette.
24 Les richesses des sages leur sont comme une couronne ; mais la folie des insensés est toujours folie.
25 Le témoin fidèle délivre les âmes ; mais celui qui prononce des mensonges, n'est que tromperie.
26 Il y a une ferme assurance dans la crainte de l'Eternel, et il y aura une sûre retraite pour les enfants de celui qui le craint.
27 La crainte de l'Eternel est une source de vie, pour se détourner des pièges de la mort.
28 La magnificence d'un roi consiste dans la multitude du peuple ; mais quand le peuple manque, c'est la ruine du prince.
29 Celui qui est lent à la colère est d'un grand sens ; mais celui qui est prompt à se courroucer, excite la folie.
30 Le cœur tranquille est la vie du corps ; mais l'envie est la vermoulure des os.
31 Celui qui fait tort au faible, déshonore celui qui l'a fait ; mais celui-là l'honore qui a pitié du nécessiteux.
32 Le méchant sera rejeté par sa malice ; mais le juste trouve une retraite, même en sa mort.
33 La sagesse repose dans le cœur de l'homme entendu ; elle est même reconnue au milieu des insensés.
34 La justice élève une nation ; mais le péché est la honte des nations.
35 La faveur du roi est pour le serviteur prudent ; mais il aura de l'indignation contre celui qui lui fait déshonneur.

REFLEXIONS

Entre les réflexions que ce chapitre nous fournit, voici celles qui méritent particulièrement notre attention :
Que les femmes font beaucoup de bien ou beaucoup de mal dans les familles,
Que la marque d'un homme qui craint Dieu est de marcher dans la droiture,
Qu'on doit toujours parler en vérité et avec sagesse et éviter la mauvaise foi, le mensonge et l'imprudence dans les paroles,
Que les hommes sont sujets à se tromper et que tel croit être sur le bon chemin qui est dans les voies de perdition,
Que la joie des méchants finit par la douleur et par la misère,
Que la crédulité aussi bien que la colère et l'envie font tomber en bien des fautes et que c'est une grande sagesse d'être doux et modéré.
Le sage remarque outre cela :

Que les riches sont ordinairement honorés et les pauvres et les petits négligés et méprisés,
Que c'est faire outrage à Dieu que de mépriser les pauvres, mais que celui qui a pitié d'eux honore le Seigneur, qu'où la crainte de Dieu est, il y a une source de vie, une ferme assurance et qu'on est préservé des pièges de la mort.
Enfin, que la véritable gloire des rois et le plus sûr appui des états est la justice et la droiture et qu'au contraire l'injustice est ce qui en fait la honte et la misère.

CHAPITRE XV

Le sage parle de la douceur et de la prudence dans les paroles, de la connaissance que Dieu a de la conduite de tous les hommes, des prières des justes et de celles des méchants, de la manière dont les sages et les insensés reçoivent les corrections, de la joie et du contentement d'esprit, de la médiocrité, de la colère, de la paresse, des enfants sages, de la ruine des orgueilleux et des injustes et du bonheur des gens intègres et humbles.

1 Une réponse douce apaise la fureur ; mais la parole dure excite la colère.
2 La langue des sages orne la science ; mais la bouche des insensés ne prononce que folie.
3 Les yeux de l'Eternel contemplent en tous lieux les méchants et les bons.
4 Une langue qui corrige est comme l'arbre de vie ; mais la perversité qui est dans la langue, est comme un vent qui brise tout.
5 L'insensé méprise l'instruction de son père ; mais celui qui prend garde à la correction deviendra prudent.
6 Il y a un grand trésor dans la maison du juste ; mais il y a du trouble dans la maison du méchant.
7 Les discours des sages répandent la science ; mais il n'en est pas ainsi du cœur des insensés.
8 Le sacrifice des méchants est en abomination à l'Eternel ; mais la requête des hommes droits lui est agréable.
9 La voie du méchant est en abomination à l'Eternel ; mais il aime celui qui s'adonne soigneusement à la justice.
10 Le châtiment paraît fâcheux à celui qui quitte le droit chemin ; mais celui qui hait d'être repris, mourra.
11 Le sépulcre et le gouffre sont devant l'Eternel ; combien plus les cœurs des enfants des hommes ?
12 Le moqueur n'aime point qu'on le reprenne, et il n'ira jamais vers les sages.
13 Le cœur joyeux embellit le visage ; mais la tristesse du cœur abat l'esprit.
14 Un cœur intelligent cherche la science ; mais la bouche des fous se repaît de folie.
15 Tous les jours de l'affligé sont mauvais ; mais un cœur joyeux est un festin continuel.
16 Peu, avec la crainte de l'Eternel, vaut mieux qu'un grand trésor, où il y a du trouble.
17 Un repas d'herbes, où il y a de l'amitié, vaut mieux que celui d'un bœuf engraissé où il y a de la haine.
18 L'homme furieux excite les débats ; mais l'homme lent à la colère apaise les querelles.
19 La voie du paresseux est comme une haie de ronces ; mais le sentier des hommes droits est comme un chemin battu.
20 L'enfant sage réjouit son père ; mais l'homme insensé méprise sa mère.
21 La folie est la joie de celui qui est dépourvu de sens ; mais l'homme prudent dresse ses pas pour marcher.
22 Les desseins se dissipent où il n'y a point de secret ; mais ils sont fermes où il y a nombre de conseillers sages.
23 L'homme a de la joie de la réponse de sa bouche ; et qu'une parole dite à propos est bonne !
24 Le chemin de la vie élève l'homme prudent, et lui fait éviter l'abîme profond.
25 L'Eternel démolit la maison des orgueilleux ; mais il affermit les bornes de la veuve.

26 Les pensées du méchant sont en abomination à l'Eternel ; mais celles de ceux qui sont purs sont des paroles agréables.
27 Celui qui est adonné au gain déshonnête, trouble sa maison ; mais celui qui hait les présents vivra.
28 Le cœur du juste médite ce qu'il doit répondre ; mais la bouche des méchants prononce des choses mauvaises.
29 L'Eternel est loin des méchants ; mais il exauce la requête des justes.
30 La lumière des yeux réjouit le cœur, et la bonne renommée engraisse les os.
31 L'oreille qui écoute une correction qui donne la vie, habitera parmi les sages.
32 Celui qui rebute l'instruction, méprise son âme ; mais celui qui écoute la répréhension, acquiert du sens.
33 La crainte de l'Eternel est une instruction de sagesse, et l'humilité va devant la gloire.

REFLEXIONS

Ce chapitre nous enseigne :
Que la douceur et la discrétion en paroles font beaucoup de bien,
Que Dieu connaît et examine la conduite et le cœur de tous les hommes, tant des bons que des méchants,
Que les instructions et les corrections sont très salutaires,
Que les gens sages les reçoivent volontiers, mais que c'est une marque de folie et d'aveuglement de ne pouvoir les souffrir,
Que Dieu bénît les justes et qu'il exauce leurs prières, mais qu'il rejette celles des méchants.
Le sage nous apprend de plus que la joie et le contentement est le plus grand bien de la vie quand il est joint à la piété et que peu de bien avec la crainte de Dieu et avec la paix vaut mieux que les richesses où il y a du trouble et de l'impiété,
Que la colère et la paresse ont des suites fâcheuses,
Que les enfants sages sont la consolation de leurs pères,
Que Dieu détruits les impies et les orgueilleux,
Que la maison de ceux qui aiment le gain déshonnête ne subsistera pas, mais que Dieu fait prospérer ceux qui le craignent et qui vivent dans l'intégrité et dans l'humilité.

CHAPITRE XVI

Salomon enseigne que Dieu connaît et conduit les actions et les pensées des hommes, que c'est en lui qu'il faut se confier, qu'il fait tout avec sagesse, qu'il pardonne les péchés et que ceux qui se convertissent et qui le craignent obtiennent sa grâce, qu'il ne faut rien posséder que justement et que Dieu hait l'orgueil et l'injustice.
Il parle, outre de cela, de la puissance et du devoir des rois, du prix de la sagesse, de l'orgueil et de l'humilité, de la prudence, du travail, de la médisance, de la vieillesse honorable, de la modération et du sort.

1 Les dispositions du cœur sont à l'homme, et le discours de la langue est de l'Eternel.
2 Toutes les voies de l'homme lui semblent pures ; mais l'Eternel pèse les esprits.
3 Décharge-toi de tes affaires sur l'Eternel, et tes desseins seront affermis.
4 L'Eternel a fait toutes choses en sorte qu'elles se répondent l'une à l'autre, et même le méchant pour le jour de la calamité.
5 L'Eternel a en abomination tout homme hautain de cœur ; de main en main il ne demeurera point impuni.
6 L'iniquité sera expiée par la miséricorde et la vérité ; et par la crainte de l'Eternel on se détourne du mal.
7 Quand l'Eternel prend plaisir aux voies d'un homme, il apaise même envers lui ses ennemis.

8 Peu, avec justice, vaut mieux que de grands revenus sans droit.
9 Le cœur de l'homme délibère sur sa conduite, mais l'Eternel dirige ses pas.
10 La divination est sur les lèvres du roi, et sa bouche ne se fourvoiera point du droit.
11 La balance et le trébuchet justes sont de l'Eternel, et tous les poids du sachet sont son œuvre.
12 Faire une injustice, doit être en abomination aux rois, car le trône est établi par la justice.
13 Les rois doivent prendre plaisir aux paroles de justice, et aimer celui qui profère des choses droites.
14 La fureur du roi est comme des messagers de mort ; mais l'homme sage l'apaisera.
15 C'est une vie que le visage serein du roi ; et sa faveur est comme la nuée qui donne la pluie de l'arrière-saison.
16 Combien vaut-il mieux acquérir de la sagesse que du fin or ! Et combien est-il plus excellent d'acquérir de la prudence que de l'argent !
17 Le chemin battu des hommes droits, c'est de se détourner du mal ; celui-là garde son âme qui prend garde à sa conduite.
18 L'orgueil va devant l'écrasement, et la fierté d'esprit devant la ruine.
19 Il vaut mieux être humilié d'esprit avec les débonnaires, que de partager le butin avec les orgueilleux.
20 Celui qui prend garde à la parole trouvera le bien ; et celui qui se confie en l'Eternel, sera heureux.
21 On appellera prudent celui qui a un cœur sage ; et la douceur des paroles augmente la science.
22 La prudence est à ceux qui la possèdent une source de vie ; mais la science des insensés est folie.
23 Le cœur sage règle prudemment sa bouche, et ajoute la science à ses discours.
24 Les paroles agréables sont des rayons de miel, une douceur à l'âme, et la santé aux os.
25 Il y a telle voie qui semble droite à l'homme, mais dont la fin sont les voies de la mort.
26 L'âme de celui qui travaille, travaille pour lui, parce que sa bouche l'y contraint.
27 Le méchant homme se creuse le mal, et il y a comme un feu brûlant sur ses lèvres.
28 L'homme pervers sème des querelles, et le rapporteur met les plus grands amis en division.
29 L'homme outrageux séduit son compagnon, et le fait marcher par une voie qui n'est pas bonne.
30 Il cligne des yeux pour méditer des malices, et en remuant ses lèvres il exécute le mal.
31 Les cheveux blancs sont une couronne d'honneur ; elle se trouvera dans la voie de la justice.
32 Celui qui est lent à la colère vaut mieux que l'homme vaillant ; et celui qui maîtrise son courage, que celui qui prend des villes.
33 On jette le sort au giron ; mais tout ce qui en doit arriver vient de l'Eternel.

REFLEXIONS

Les enseignements que le sage nous donne ici sont premièrement que Dieu connait le cœur de tous les hommes, que c'est en lui seul qu'il faut mettre sa confiance, qu'il a disposé toutes choses avec une profonde sagesse et une parfaite justice et que c'est par un effet de cette justice qu'il prépare aux méchants la calamité et la misère.

II. Qu'on trouve auprès de Dieu le pardon et la propitiation des péchés, pourvu qu'on ait recours à lui par la repentance, qu'on le craigne et qu'on se détourne du mal.

III. Que peu avec la justice vaut mieux que grands revenus sans la droiture et que l'orgueil va devant la ruine et qu'ainsi l'on ne saurait trop s'éloigner de l'injustice, de la tromperie et de l'orgueil.

IV. Salomon avertit ceux qui sont élevés au-dessus des autres de haïr la fraude, d'aimer la vertu et les hommes droits et de faire un bon usage de leur autorité.

V. Il nous exhorte à nous attacher à la vraie sagesse et à la crainte de Dieu, puisqu'elle vaut plus que tous les trésors du monde, à être prudents, doux, modérés dans nos discours et dans nos

actions et à nous abstenir de la médisance, de la malice et de la colère.
Il nous apprend que la vieillesse jointe à la vertu est très honorable et que c'est là une bénédiction que Dieu accorde ordinairement à la piété.
Enfin, il déclare que Dieu préside sur le sort, ce qui montre clairement qu'il sait tout, qu'il conduit tout par sa providence et qu'il n'arrive rien dans le monde que par sa volonté.

CHAPITRE XVII
Les sentences de ce chapitre concernent la concorde, la fidélité des serviteurs, la connaissance que Dieu a des cœurs, le mépris des pauvres, la bénédiction des familles, l'éloignement que les juges doivent avoir pour le mensonge, pour les présents et pour l'injustice, on y voit aussi les sentences sur les répréhensions, la folie, l'ingratitude, les querelles, le prix de l'amitié, le malheur de ceux qui ont des enfants vicieux, la joie et la tristesse, la discrétion dans les discours et le silence.

1 Un morceau de pain sec, où il y a la paix, vaut mieux qu'une maison pleine de viandes apprêtées, où il y a des querelles.
2 Le serviteur prudent dominera sur le fils qui fait honte, et il partagera l'héritage entre les frères.
3 Le fourneau est pour éprouver l'argent, et le creuset est pour l'or ; mais l'Eternel éprouve les cœurs.
4 Le méchant est attentif à la lèvre injuste, et le menteur écoute la langue nuisible.
5 Celui qui se moque du pauvre, déshonore celui qui l'a fait ; et celui qui se réjouit du mal d'autrui, ne demeurera point impuni.
6 Les enfants des enfants sont la couronne des vieillards ; et les pères sont la gloire des enfants.
7 La parole grave ne convient point à un insensé ; combien moins la parole fausse aux principaux du peuple !
8 Le présent est comme une pierre précieuse aux yeux de ceux qui y sont adonnés ; de quelque côté qu'il se tourne, il réussit.
9 Celui qui couvre les fautes, cherche l'amitié ; mais celui qui en fait rapport, met les plus grands amis en division.
10 Une correction se fait mieux sentir à l'homme prudent, que cent coups à l'insensé.
11 Le méchant cherche des querelles, mais un messager cruel sera envoyé contre lui.
12 Que l'homme rencontre plutôt une ourse qui a perdu ses petits, qu'un fou dans sa folie.
13 Le mal ne partira point de la maison de celui qui rend le mal pour le bien.
14 Le commencement d'une querelle est comme quand on lâche les eaux ; mais avant qu'on en vienne à la dispute, retire-toi.
15 Celui qui déclare juste le méchant, et celui qui déclare méchant le juste, sont tous deux en abomination à l'Eternel.
16 Que sert le prix dans la main d'un insensé pour acheter la sagesse, puisqu'il manque de sens ?
17 L'intime ami aime en tout temps, et il naîtra comme un frère dans la détresse.
18 Celui-là est dépourvu de sens, qui touche dans la main, et qui se rend caution envers son prochain.
19 Celui qui aime la perversité, aime les débats ; et celui qui élève sa porte, cherche sa ruine.
20 Celui qui a le cœur pervers, ne trouvera point le bien ; et celui dont la langue est double, tombera dans le mal.
21 Celui qui a mis au monde un insensé, en aura de l'ennui ; et le père d'un fou ne se réjouira point.
22 Le cœur joyeux vaut une médecine ; mais l'esprit abattu dessèche les os.
23 Le méchant accepte le présent, pour renverser les voies de la justice.

24 La sagesse est devant l'homme prudent ; mais les yeux de l'insensé sont au bout de la terre.
25 L'enfant insensé est l'indignation de son père, et l'amertume de celle qui l'a enfanté.
26 Il n'est pas bon aussi de condamner à l'amende le juste, ni que les principaux frappent quelqu'un pour avoir fait ce qui est droit.
27 L'homme retenu dans ses paroles connaît la prudence, et l'homme qui est d'un esprit froid, est un homme entendu.
28 Même l'insensé passe pour sage quand il se tait, et celui qui ferme ses lèvres est réputé intelligent.

REFLEXIONS
L'on doit recueillir de ce chapitre :
I. Que trois choses font le bonheur des familles, savoir la paix, les domestiques fidèles et les enfants élevés dans la vertu.
II. Que Dieu sonde et examine les cœurs des hommes, ce qui est un grand motif à la sainteté.
III. Que c'est pécher contre Dieu et s'exposer à sa colère que de mépriser les pauvres et de se réjouir du mal d'autrui.
IV. Que les magistrats et les juges doivent avoir une forte aversion pour le mensonge et la tromperie, pour les présents et pour l'injustice dans les jugements.
V. Que les rapporteurs sèment la division, mais que des corrections faites à propos sont très utiles.
VI. Que les ingrats et ceux qui rendent le mal pour le bien ne seront pas bénis.
VII. Qu'on doit éviter avec soin les querelles.
VIII. Que l'un des plus grands biens que l'on puisse avoir en ce monde, c'est de trouver de vrais amis.
IX. Que puisque la joie est ce qui fait le bonheur de la vie et que le chagrin et la tristesse la rendent amère, il faut s'attacher à la crainte de Dieu qui seule donne le vrai contentement.
Enfin, que l'un des principaux effets de la sagesse est de parler avec retenue et savoir garder le silence.
Chacun dans son état doit faire réflexion sur ces divers préceptes afin de les pratiquer et d'y conformer sa conduite.

CHAPITRE XVIII
Salomon parle des gens qui se mêlent de ce qui ne les regarde pas, des discours graves et prudents, de ceux qui ont acception des personnes dans les jugements et qui prennent des présents. Il parle aussi des querelles et du soin qu'il faut avoir de les apaiser, de la flatterie, de la paresse et de la confiance en Dieu, de l'orgueil et de la ruine qui le suit, de la précipitation dans les discours et dans les jugements, de l'empressement avec lequel les sages recherchent l'instruction, des procès, du bien et du mal que la langue peut faire, des femmes vertueuses, de l'orgueil des riches et du soin qu'il faut avoir de conserver les vrais amis.

1 L'homme privé cherche ce qu'il désire, et se mêle de toutes sortes d'affaires.
2 Le fou ne prend point de plaisir à la prudence ; mais il manifeste ce qu'il a dans le cœur.
3 Quand le méchant vient, le mépris vient aussi, et l'opprobre avec l'ignominie.
4 Les paroles de la bouche d'un homme sage sont comme des eaux profondes ; et la source de la sagesse est comme un torrent qui bouillonne.
5 Il n'est pas bon d'avoir égard à l'apparence de la personne du méchant, pour faire tort au juste dans le jugement.
6 Les lèvres de l'insensé entrent en querelle, et sa bouche excite les combats.
7 La bouche de l'insensé est une ruine pour lui, et ses lèvres sont un piège à son âme.
8 Les paroles d'un médisant sont comme des paroles douces ; mais elles pénètrent jusqu'au

dedans des entrailles.
9 Celui qui se relâche dans son ouvrage, est frère de celui qui dissipe ce qu'il a.
10 Le nom de l'Eternel est une forte tour ; le juste y courra, et il y sera dans une haute retraite.
11 Les biens du riche sont comme sa ville forte, et comme une haute muraille dans son imagination.
12 Le cœur de l'homme s'élève, avant que la ruine arrive ; mais l'humilité précède la gloire.
13 Celui qui répond à un discours, avant que de l'avoir entendu, fait une folie et tombe dans la confusion.
14 L'esprit de l'homme le soutiendra dans son infirmité ; mais si l'esprit est abattu, qui le relèvera ?
15 Le cœur de l'homme intelligent acquiert de la science, et l'oreille des sages cherche la doctrine.
16 Le présent d'un homme lui fait faire place, et le conduit devant les grands.
17 Celui qui plaide le premier paraît avoir raison ; mais sa partie vient et l'examine.
18 Le sort termine les procès, et fait les partages entre les puissants.
19 Un frère offensé est comme une ville forte, et les différends en sont comme les verrous d'un palais.
20 Le ventre de chacun sera rassasié du fruit de sa bouche ; il sera rassasié du revenu de ses lèvres.
21 La mort et la vie sont au pouvoir de la langue, et celui qui aime à parler, mangera de ses fruits.
22 Celui qui a trouvé une femme vertueuse, a trouvé un bien, et il a obtenu une faveur de l'Eternel.
23 Le pauvre ne prononce que des supplications ; mais le riche ne répond que par des paroles rudes.
24 Que l'homme qui a des amis, se tienne à leur amitié, parce qu'il y a tel ami qui est plus attaché qu'un frère.

REFLEXIONS

Le roi Salomon nous enseigne dans ce chapitre à apporter beaucoup de prudence dans notre conduite et dans nos paroles, à rechercher les entretiens des personnes sages et à profiter de leurs instructions, à exercer la justice, à terminer les débats et à procurer la paix de tout notre pouvoir, à ne point écouter les flatteurs et à ne prendre aucun plaisir à leurs discours et à nous éloigner de la paresse. Le sage nous apprend de plus que le nom du Seigneur est une retraite assurée pour le juste, que quand les hommes s'enflent et s'élèvent par orgueil, leur ruine n'est pas éloignée, qu'il arrive de maux infinis par les paroles inconsidérées et qu'en général la langue peut faire beaucoup de mal et beaucoup de bien.

Ce chapitre avertit les juges en particulier de n'avoir point d'égard à l'apparence des personnes, de ne point recevoir de présents et de terminer les procès équitablement.

Enfin, nous voyons ici qu'une femme sage et prudente est l'une des plus précieuses bénédictions que Dieu puisse accorder en cette vie et qu'on ne saurait faire trop de cas des amis fidèles et vertueux. Quand nous lisons ces diverses sentences de Salomon, il ne faut pas les regarder simplement comme des maximes et des règles de prudences qui servent au bonheur de cette vie et à détourner plusieurs maux temporels, mais nous devons les considérer comme des moyens de plaire à Dieu et de nous attirer son amour et son approbation. Et c'est dans cette vue principalement que nous devons les observer.

CHAPITRE XIX

Les sentences de ce chapitre regardent le jugement que les gens sages font des pauvres et des riches et celui qu'on en fait ordinairement dans le monde, l'imprudence, les faux témoins,

l'élévation des personnes indignes, le soin qu'il faut avoir de réprimer sa colère, l'indignation des rois, le bien et le mal qui arrivent par les femmes et les enfants, la récompense des personnes charitables, le châtiment des enfants, les maux qui naissent de la colère, de la paresse, et du défaut de crainte de Dieu, les fruits de la piété, les corrections et les malheurs que les méchants s'attirent.

1 Le pauvre qui marche dans son intégrité, vaut mieux que celui qui parle avec perversité et qui est insensé.
2 Une âme sans prudence n'est pas un bien, et celui qui se précipite dans ses démarches, pèche.
3 La folie de l'homme renversera ses voies ; et, cependant, son cœur murmurera contre l'Éternel.
4 Les richesses assemblent beaucoup d'amis ; mais celui qui est pauvre est délaissé, même de son ami.
5 Le faux témoin ne demeurera point impuni, et celui qui profère des mensonges, n'échappera point.
6 Plusieurs supplient celui qui est libéral, et chacun est ami de l'homme qui donne.
7 Tous les frères du pauvre le haïssent ; combien plus ses amis se retireront-ils de lui ! il les presse, mais il n'y a que des paroles pour lui.
8 Celui qui acquiert du sens, aime son âme, et celui qui conservera la prudence, trouvera le bien.
9 Le faux témoin ne demeurera point impuni, et celui qui prononce des mensonges, périra.
10 L'aise ne sied pas bien à un insensé ; combien moins sied-il à un esclave d'être maître par-dessus les seigneurs !
11 La prudence de l'homme retient sa colère, et c'est un honneur pour lui que de passer par-dessus le tort qu'on lui fait.
12 L'indignation du roi est comme le rugissement d'un jeune lion ; mais sa faveur est comme la rosée qui tombe sur l'herbe.
13 L'enfant insensé est un grand malheur à son père ; et les querelles de la femme sont une gouttière continuelle.
14 La maison et les richesses sont l'héritage des pères ; mais une femme prudente est un don de l'Éternel.
15 La paresse produit l'assoupissement, et l'âme paresseuse aura faim.
16 Celui qui garde le commandement, garde son âme ; mais celui qui néglige ses voies, mourra.
17 Celui qui a pitié du pauvre, prête à l'Éternel, et il lui rendra son bienfait.
18 Châtie ton enfant pendant qu'il y a de l'espérance, et n'écoute point ses plaintes.
19 Celui qui se laisse transporter à la colère en porte la peine ; que si tu veux l'en retirer, tu y en ajouteras davantage.
20 Ecoute le conseil et reçois l'instruction, afin que tu sois sage à la fin de tes jours.
21 Il y a plusieurs pensées dans le cœur de l'homme ; mais le conseil de l'Éternel est permanent.
22 Ce que l'homme doit désirer, c'est d'exercer la miséricorde, et le pauvre vaut mieux que l'homme menteur.
23 La crainte de l'Éternel conduit à la vie, et celui qui l'a sera rassasié, et passera la nuit sans être visité d'aucun mal.
24 Le paresseux cache sa main sous l'aisselle ; même il ne daigne pas la porter à sa bouche.
25 Si tu bats le moqueur, le simple en deviendra avisé ; et si tu reprends un homme prudent, il entendra ce qu'il faut savoir.
26 L'enfant qui fait honte et confusion, détruit le père et chasse la mère.
27 Garde-toi, mon fils, d'écouter ce qui pourrait te détourner des paroles de la sagesse.
28 Un témoin qui est méchant se moque de la justice, et la bouche des méchants engloutit l'iniquité.
29 Les jugements sont préparés pour les moqueurs, et les grands coups pour le dos des insensés.

REFLEXIONS

La première réflexion qu'on doit faire sur cette lecture, est qu'un homme pauvre qui marche dans son intégrité vaut mieux qu'un riche sans vertu et qu'ainsi l'on ne doit pas estimer les hommes à cause qu'ils sont riches, ni mépriser les petits à cause de leur bassesse.
La seconde, qu'il est d'une grande importance de se conduire prudemment en toutes choses.
La troisième, que les faux témoins ne demeurent pas impunis.
La quatrième, que c'est un grand mal quand des gens indignes et de basse condition sont élevés en autorité.
La cinquième, que savoir pardonner et modérer sa colère est l'effet d'une grande sagesse.
La sixième, que les femmes et les enfants contribuent au bonheur ou au malheur des familles et qu'il faut châtier les enfants de bonne heure sans être retenu par une fausse tendresse.
Ce chapitre nous enseigne encore que celui qui donne aux pauvres prête au Seigneur et que Dieu le lui rendra, que la colère et la paresse sont la source de plusieurs maux, que garder les commandements de Dieu et le craindre est le vrai moyen d'être heureux à la fin de la vie et enfin qu'il nous revient de grands avantages des corrections, qu'on doit s'y soumettre avec plaisir, mais que ceux qui les rejettent et qui se moquent de l'instruction se préparent les derniers malheurs.

CHAPITRE XX

Les maximes que ce chapitre contient regardent l'excès dans le vin, les rois et leur colère, les procès, la paresse, les louanges qu'on donne à la vertu, le bonheur dont la postérité des justes jouit, la corruption des hommes, l'aversion que Dieu a pour l'injustice, le naturel des enfants, l'excès dans le dormir, le prix de la sagesse, les médisants, les enfants rebelles, la vengeance, les biens acquis par la fraude, le sacrilège, la violation des vœux et ce qui fait la sûreté des états et la gloire des jeunes gens et des vieillards.

1 Le vin est moqueur et la cervoise est tumultueuse, et quiconque y fait excès, n'est pas sage.
2 La terreur du roi est comme le rugissement d'un jeune lion ; celui qui l'irrite pèche contre soi-même.
3 C'est une gloire à l'homme de s'abstenir des disputes ; mais tout insensé s'y engage.
4 Le paresseux ne labourera point à cause du mauvais temps, mais il mendiera durant la moisson, et il n'aura rien.
5 Le conseil est dans le cœur d'un homme sage comme des eaux profondes ; et l'homme intelligent y puisera.
6 La plupart des hommes vantent leur bonté ; mais qui trouvera un homme véritable ?
7 Oh ! que les enfants du juste, qui marchent dans son intégrité, seront heureux après lui !
8 Le roi assis sur le trône de la justice dissipe tout mal par son regard.
9 Qui est-ce qui peut dire : J'ai purifié mon cœur ; je suis net de mon péché ?
10 Le double poids et la double mesure sont tous deux en abomination à l'Éternel.
11 On peut reconnaître par les actions d'un jeune enfant si sa conduite sera pure et droite.
12 L'oreille qui entend, et l'œil qui voit, sont deux choses que l'Éternel a faites.
13 N'aime point le sommeil, de peur que tu ne deviennes pauvre ; ouvre tes yeux, et tu seras rassasié de pain.
14 Celui qui achète, dit : Cela ne vaut rien, cela ne vaut rien ; après cela il s'en va, et il l'estime.
15 Il y a de l'or, et beaucoup de perles ; mais les lèvres sages sont un meuble précieux.
16 Quand quelqu'un aura cautionné un étranger, prends son habit, et prends-le en gage pour cet étranger.
17 Le pain acquis par la tromperie est agréable à l'homme ; mais ensuite sa bouche sera remplie de gravier.
18 Les résolutions s'affermissent par le conseil ; fais donc la guerre avec prudence.

19 Celui qui fait le délateur, révèle le secret ; ne te mêle donc point avec celui qui flatte par ses lèvres.
20 La lampe de celui qui maudit son père ou sa mère, sera éteinte dans les ténèbres les plus noires.
21 L'héritage pour lequel on s'est trop hâté du commencement, ne sera point béni à la fin.
22 Ne dis point : Je rendrai le mal qu'on m'a fait ; mais attends l'Éternel, et il te délivrera.
23 Le double poids est en abomination à l'Éternel, et la fausse mesure n'est pas bonne.
24 Les pas de l'homme sont dirigés par l'Éternel : comment donc l'homme comprendrait-il sa voie ?
25 C'est un piège à l'homme de dévorer les choses consacrées ; et après avoir voué, de s'en informer.
26 Le sage roi dissipe les méchants, et fait tourner la roue sur eux.
27 L'esprit de l'homme est une lampe divine, elle sonde jusqu'aux choses les plus profondes.
28 La bonté et la vérité conserveront le roi, et il soutient le trône par la clémence.
29 La force des jeunes gens est leur gloire, et les cheveux blancs sont l'honneur des vieillards.
30 Les meurtrissures des plaies sont le remède du mal et des coups qui pénètrent jusqu'à l'intérieur.

REFLEXIONS

Salomon nous recommande ici d'éviter l'ivrognerie et l'intempérance, de peur de tomber dans les querelles et dans les autres désordres où ces vices entraînent, de révérer les rois, de nous abstenir des procès, de fuir la paresse et de ne pas nous contenter de louer la vertu, mais de la pratiquer.

Il nous apprend de plus :

Que les descendants des gens de bien sont heureux et bénis,

Que personne ne peut se glorifier d'être entièrement net et exempt de péché,

Que le faux poids, la fausse mesure et toute sorte de tromperie est en abomination au Seigneur.

Que le bon ou le mauvais naturel des hommes se reconnaît dès leur plus tendre enfance et qu'ainsi l'on doit prendre un soin particulier des enfants dès le commencement de leur vie,

Que l'excès dans le dormir est contraire à la vertu,

Que la vraie sagesse est rare parmi les hommes,

Qu'on doit fuir les médisants et les rapporteurs,

Que les enfants rebelles sont maudits, aussi bien que les richesses acquises injustement

Et qu'on ne doit point rendre le mal pour le mal. Enfin, nous devons recueillir d'ici

Que c'est un grand crime de ravir les choses saintes et de ne pas accomplir ses vœux,

Qu'un gouvernement juste est ce qui fait le bonheur d'un état,

Que les jeunes gens doivent faire un bon usage des forces de leur âge et que la vieillesse est respectable lorsqu'elle est accompagnée de la vertu.

CHAPITRE XXI

Nous voyons dans ce chapitre que le cœur des rois et de tous les hommes est entre les mains de Dieu et que rien ne lui est plus agréable que la droiture.

Salomon y parle de l'orgueil, des richesses acquises injustement, des femmes querelleuses, de la dureté envers les misérables, des présents, du plaisir que les justes trouvent à bien faire, de ceux qui aiment le vin et la bonne chère, des fruits de la piété et de la sagesse, des paresseux, des avares, du culte que les méchants rendent à Dieu, des faux témoins et de la puissance infinie du Seigneur.

1 Le cœur du roi est dans la main de l'Éternel comme des ruisseaux d'eaux courantes ; il l'incline à tout ce qu'il veut.

2 Chaque voie de l'homme lui semble droite ; mais l'Éternel pèse les cœurs.
3 Faire ce qui est juste et droit, est une chose que l'Éternel aime mieux que des sacrifices.
4 Les yeux élevés et le cœur enflé est la lampe des méchants ; ce n'est que péché.
5 Les projets de celui qui est diligent, produisent l'abondance ; mais tout homme étourdi tombe dans l'indigence.
6 Travailler à avoir des trésors par une langue trompeuse, c'est une vanité chassée par ceux qui cherchent la mort.
7 La rapine des méchants les abattra, parce qu'ils auront refusé de faire ce qui est droit.
8 Quand la voie d'un homme est perverse, il s'égare ; mais l'œuvre de celui qui est pur, est droite.
9 Il vaut mieux habiter au coin d'un toit, qu'avec une femme querelleuse dans une grande maison.
10 L'âme du méchant souhaite le mal, et son prochain ne trouve point de grâce devant lui.
11 Quand on punit le moqueur, le simple en devient sage, et quand on instruit le sage, il acquiert la science.
12 Le juste considère prudemment la maison du méchant, lorsque les méchants sont renversés dans la misère.
13 Celui qui ferme son oreille pour ne pas ouïr le cri du misérable, criera aussi lui-même, et on ne lui répondra point.
14 Le don fait en secret apaise la colère, et le présent mis dans le sein calme la fureur la plus véhémente.
15 C'est une joie pour le juste de faire ce qui est droit ; mais c'est une peine pour les ouvriers d'iniquité.
16 L'homme qui s'écarte du chemin de la prudence, aura sa demeure dans l'assemblée des morts.
17 L'homme qui aime la joie, sera indigent, et celui qui aime le vin et la graisse, ne s'enrichira point.
18 Le méchant sera la rançon du juste, et le déloyal celle des hommes droits.
19 Il vaut mieux habiter dans une terre déserte, qu'avec une femme querelleuse et chagrine.
20 La provision désirable et l'huile est dans la demeure du sage ; mais l'homme insensé l'engloutit.
21 Celui qui s'adonne soigneusement à la justice et à la miséricorde, trouvera la vie, la justice et la gloire.
22 Le sage entre dans la ville des hommes forts, et il abat la force où elle mettait sa confiance.
23 Celui qui garde sa bouche et sa langue, garde son âme de détresse.
24 On appelle moqueur un superbe arrogant, qui agit avec colère et fierté.
25 Le souhait du paresseux le tue, parce que ses mains refusent de travailler.
26 Il ne fait que souhaiter tout le jour ; mais le juste donne, et n'épargne rien.
27 Le sacrifice des méchants est une abomination : combien plus lorsqu'ils l'apportent avec une mauvaise intention !
28 Le témoin menteur périra ; mais l'homme qui écoute parlera et aura la victoire.
29 L'homme méchant a un air imprudent ; mais l'homme droit règle sa conduite.
30 Il n'y a ni sagesse, ni intelligence, ni conseil, pour résister à l'Éternel.
31 Le cheval est équipé pour le jour de la bataille ; mais la délivrance vient de l'Éternel.

REFLEXIONS

Ce chapitre nous présente les instructions suivantes :
Que le cœur des rois et de tous les hommes est entre les mains de Dieu et qu'il est le juge de toutes leurs pensées,
Que faire ce qui est juste et droit est plus agréable à Dieu que tous les sacrifices,

Qu'il punit très sévèrement les orgueilleux,
Que ceux qui gagnent du bien par de méchantes voies travaillent à leur propre ruine,
Que les femmes doivent s'éloigner de l'aigreur et des querelles et revêtir un esprit de douceur ;
Que celui qui est dur envers les pauvres ne sera pas exaucé dans la calamité.
Ce Outre cela, il faut apprendre d'ici :
Que les justes se portent avec plaisir à faire leur devoir, mais que les méchants s'en font une grande peine,
Qu'il est dangereux d'aimer la bonne chère et le vin,
Que celui qui s'adonne à la piété et à l'étude de la sagesse trouve la vie et la gloire,
Que les avares et les paresseux se tourmentent par des souhaits inutiles, mais que les justes vivent contents et aiment à donner,
Que les prières des méchants sont une abomination,
Enfin, qu'il n'y a ni sagesse, ni conseil qui puissent résister à Dieu et qu'il est le protecteur et le libérateur de ceux qui se confient en lui.

CHAPITRE XXII

Les sentences de ce chapitre concernent la bonne réputation, la providence de Dieu, la douceur et la piété, l'éducation des enfants et la nécessité de les corriger de bonne heure, la charité, la ruine des méchants, la paresse, l'oppression des pauvres, le soin qu'on doit avoir de profiter des instructions, le devoir des princes et des magistrats, la colère, les bornes des possessions et la diligence.

1 La renommée est plutôt à choisir que les grandes richesses, et une bonne estime plus que l'argent ni l'or.
2 Le riche et le pauvre se rencontrent ; celui qui les a faits l'un et l'autre, c'est l'Éternel.
3 L'homme bien avisé prévoit le mal, et se tient caché ; mais les simples passent outre, et en souffrent le dommage.
4 La récompense de la modestie et de la crainte de l'Éternel, sont les richesses, la gloire et la vie.
5 Il y a des épines et des pièges dans la voie du pervers ; celui qui aime son âme s'en retirera loin.
6 Instruis le jeune enfant à l'entrée de sa voie ; lors même qu'il sera devenu vieux, il ne s'en éloignera point.
7 Le riche sera maître par-dessus les pauvres, et celui qui emprunte sera serviteur de l'homme qui prête.
8 Celui qui sème la perversité, moissonnera le tourment, et la verge de sa fureur prendra fin.
9 L'œil bienfaisant sera béni, parce qu'il aura donné de son pain au pauvre.
10 Chasse le moqueur, et la dispute s'en ira, et la querelle et l'outrage cesseront.
11 Le roi est ami de celui qui aime la pureté du cœur, et qui a de la grâce dans ses discours.
12 Les yeux de l'Eternel protègent la sagesse ; mais il confond les paroles du perfide.
13 Le paresseux dit : Le lion est là dehors ; je serai tué par les rues.
14 La bouche des femmes étrangères est une fosse profonde ; celui que l'Eternel a en détestation, y tombera.
15 La folie est liée au cœur du jeune enfant ; mais la verge du châtiment la fera éloigner de lui.
16 Celui qui fait tort au pauvre pour s'enrichir et pour donner au riche, ne peut manquer de tomber dans l'indigence.
17 Prête ton oreille, et écoute les paroles des sages ; applique ton cœur à ma science.
18 Car ce sera une chose agréable pour toi, si tu les gardes au dedans de toi, et elles se répandront ensemble sur tes lèvres.
19 Je te l'ai aujourd'hui fait entendre à toi-même, afin que ta confiance soit en l'Eternel.

20 Ne t'ai-je pas écrit des choses qui conviennent à ceux qui gouvernent, pour le conseil et pour la science ?
21 afin de te donner à connaître la certitude des paroles de vérité, et que tu puisses répondre des paroles de vérité à ceux qui te consultent.
22 Ne pille point le pauvre, parce qu'il est pauvre, et ne foule point l'affligé à la porte.
23 Car l'Eternel plaidera leur cause, et pillera l'âme de ceux qui les auront pillés.
24 Ne te rends point compagnon de l'homme colère, et ne va point avec l'homme furieux ;
25 de peur que tu n'apprennes ses manières, et que tu ne mettes un piège dans ton âme.
26 Ne sois point de ceux qui frappent dans la main, ni de ceux qui cautionnent les dettes.
27 Si tu n'avais pas de quoi payer, pourquoi prendrait-on ton lit de dessous toi ?
28 Ne transporte point la borne ancienne que tes pères ont posée.
29 As-tu vu un homme habile dans son travail ? Il sera au service des rois, et non pas à celui de gens d'une condition obscure.

REFLEXIONS

Voici les instructions qu'il faut retirer de ce chapitre :
Que la bonne réputation est un bien qu'on doit tâcher d'acquérir et de conserver, surtout afin d'être par ce moyen en édification aux autres,
Que Dieu a également fait les riches et les pauvres et qu'il a mis entre les hommes la différence des conditions pour le bien de la société, mais qu'il les jugera tous,
Que la crainte de Dieu et la douceur font toute la félicité de l'homme,
Qu'il importe extrêmement de bien élever les enfants et de les châtier de bonne heure et que les fruits de l'éducation paraissent dans toute la vie,
Que Dieu bénit ceux qui assistent les nécessiteux, qu'il prend en main la cause des petits que l'on opprime et qu'il fait tomber dans la misère ceux qui les foulent,
Que c'est une chose très salutaire et très agréable d'écouter et de suivre les conseils de la sagesse, mais que cela est tout à fait digne de ceux qui gouvernent les peuples,
Qu'on doit s'éloigner des gens colères et se garder de rien faire qui soit contraire à la bonne foi et que le travail et la diligence apportent de grands avantages aux hommes.
Ces maximes sont très utiles pour vivre heureux en ce monde, mais ce sont surtout des devoirs indispensables que la religion et la conscience nous imposent, c'est aussi ce qui doit principalement nous engager à les prendre pour la règle de notre conduite.

CHAPITRE XXIII

Dans ce chapitre, le sage nous enseigne à être sobres, à ne pas désirer les richesses, à ne pas accepter ce qui nous est présenté par des envieux et par des avares, à être prudent dans nos discours et juste dans notre conduite et surtout ne faire aucun tort aux orphelins et aux petits. Salomon exhorte outre cela à châtier les enfants, à ne point porter d'envie aux méchants, à fuir les ivrognes et les débauchés, à honorer père et mère, à acquérir la vérité et la sagesse et à s'éloigner de l'impureté et de l'intempérance.

1 Quand tu seras assis pour manger avec un prince, considère avec attention ce qui sera devant toi ;
2 autrement tu te mettras le couteau à la gorge, si ton appétit te domine.
3 Ne désire point ses délicatesses ; car c'est une viande trompeuse.
4 Ne te travaille point pour t'enrichir ; mais désiste-toi de ta résolution.
5 Jetterais-tu les yeux sur ce qui bientôt ne sera plus ? car, certainement, il se fera des ailes ; il s'envolera aux cieux comme un aigle.
6 Ne mange point le pain de celui qui est envieux, et ne désire point ses viandes agréables.
7 Car il est tel qu'il pense en son âme. Il te dira bien : Mange et bois ; mais son cœur n'est point

avec toi.
8 Tu voudrais rejeter ton morceau que tu auras mangé, et tu auras perdu tes belles paroles.
9 Ne parle point quand un fou t'écoute ; car il méprisera la prudence de tes discours.
10 Ne transporte point la borne ancienne, et n'entre point dans les champs des orphelins ;
11 car leur garant est le Dieu fort ; il plaidera leur cause contre toi.
12 Applique ton cœur à l'instruction, et tes oreilles aux paroles de la science.
13 N'épargne point la correction au jeune enfant ; quand tu l'auras frappé de la verge, il n'en mourra pas.
14 Tu le frapperas avec la verge ; mais tu délivreras son âme du sépulcre.
15 Mon fils, si ton cœur est sage, mon cœur s'en réjouira ; oui, moi-même je m'en réjouirai ;
16 et mes reins tressailliront de joie, quand tes lèvres prononceront des choses droites.
17 Que ton cœur ne porte point d'envie aux pécheurs ; mais adonne-toi à la crainte de l'Éternel continuellement.
18 Car il y aura véritablement bonne issue pour toi, et ton attente ne sera point trompée.
19 Toi, mon fils, écoute, et deviens sage, et adresse ton cœur dans la bonne voie.
20 Ne sois point avec les avaleurs de vin, ni avec les gourmands de viande.
21 Car l'avaleur de vin et le gourmand seront appauvris, et le long dormir fait qu'on porte des robes déchirées.
22 Ecoute ton père ; c'est celui qui t'a donné la vie ; et ne méprise point ta mère quand elle sera devenue vieille.
23 Achète la vérité et ne la vends point ; achète la sagesse, l'instruction et la prudence.
24 Le père du juste se réjouit fort ; et celui qui aura mis au monde un enfant sage, en aura de la joie.
25 Que ton père et ta mère se réjouissent, et que celle qui t'a enfanté soit ravie de joie !
26 Mon fils, donne-moi ton cœur, et que tes yeux prennent garde à mes voies.
27 La femme débauchée est une fosse profonde, et l'étrangère est un puits de détresse.
28 Aussi se tient-elle en embûche, comme après la proie, et elle rendra plusieurs hommes infidèles.
29 A qui sont ces plaintes ? Malheur sur moi ! A qui, hélas ? à qui les débats ? à qui le bruit ? à qui les blessures sans cause ? à qui la rougeur des yeux ?
30 A ceux qui s'arrêtent auprès du vin, et qui vont chercher le vin mixtionné.
31 Ne regarde point le vin quand il est rouge, et quand il fait voir sa couleur dans la coupe, et qu'il coule droit ;
32 il mord par derrière comme un serpent, et pique comme un basilic.
33 Ensuite tes yeux regarderont les femmes étrangères, et ton cœur parlera d'une manière déréglée ;
34 et tu seras comme celui qui dort au milieu de la mer, et comme celui qui dort au haut d'un mât.
35 On m'a battu, diras-tu, et je n'en ai point été malade ; on m'a frappé et je ne l'ai point senti. Quand me réveillerai-je ? je me remettrai encore à chercher le vin.

REFLEXIONS
Les principales instructions que nous avons dans ce chapitre sont
D'être sobres et de ne point rechercher la délicatesse dans le manger et dans le boire,
De ne pas désirer les richesses et de considérer qu'elles sont passagères et périssables,
De ne rien recevoir des avares et de ceux qui ne donnent pas de bon cœur,
D'être circonspects en paroles,
De ne point changer les bornes des possessions et de ne faire aucun tort aux petits, nous souvenant qu'ils ont leur garant dans le Ciel qui défendra leur cause.
Après cela, le sage recommande

De châtier les enfants et de n'être pas indulgent à leur égard,
De ne jamais envier la prospérité des méchants, mais de s'adonner à la crainte du Seigneur,
De fuir la compagnie des ivrognes et des débauchés de peur de tomber comme eux dans la misère.
Les enfants doivent en particulier apprendre d'ici à honorer toujours leurs pères et leurs mères et à ne pas les mépriser quand ils sont vieux.
Salomon nous avertit encore qu'il n'y a rien que nous devions acquérir et conserver avec plus de soin que la vérité et la sagesse.
Enfin, ce qu'on lit sur la fin de ce chapitre doit nous détourner fortement de l'impureté et de l'ivrognerie, non seulement par la crainte des malheurs auxquels ces péchés exposent les hommes en ce monde, mais surtout par la considération du mal que l'on fait en s'y adonnant et de la punition que Dieu en fera dans la vie à venir.

CHAPITRE XXIV

Ce chapitre contient des sentences touchant l'envie, le soin d'acquérir la sagesse et la prudence, l'obligation où l'on est de défendre ceux qui sont opprimés et la crainte du jugement de Dieu, la protection du Seigneur sur les justes affligés, l'amour des ennemis, la fin des méchants et le peu de sujet que l'on a de leur porter envie, la crainte de Dieu, l'honneur dû aux rois, la droiture dans les jugements, l'économie, la vengeance et la paresse.

1 Ne porte point d'envie aux hommes méchants, et ne désire point d'être avec eux ;
2 car leur cœur médite la rapine, et leurs lèvres parlent de nuire.
3 La maison sera bâtie par la sagesse ; et elle sera affermie par l'intelligence.
4 Et c'est par la science que les cabinets seront remplis de tous les biens précieux et agréables.
5 L'homme sage est accompagné de force, et l'homme habile surpasse la force.
6 Car avec la prudence tu feras la guerre, et la délivrance consiste dans le nombre des bons conseillers.
7 La sagesse est trop élevée pour un insensé ; il n'ouvrira pas la bouche dans l'assemblée des juges.
8 Celui qui pense à faire mal, on l'appellera maître en malices.
9 Un mauvais dessein est une folie et un péché, et le moqueur est en abomination aux hommes.
10 Si tu perds courage, ta force sera petite au jour de la détresse.
11 Si tu manques de délivrer ceux qui sont traînés à la mort, et qui sont sur le point d'être tués,
12 sous prétexte que tu diras : Voici, nous n'en avons rien su ? celui qui pèse les cœurs ne l'entendra-t-il point, et celui qui garde ton âme ne le saura-t-il point, et ne rendra-t-il pas à chacun selon son œuvre ?
13 Mon fils, mange le miel, car il est bon, et le rayon de miel, qui est doux à ton palais.
14 Telle sera la connaissance de la sagesse à ton âme ; quand tu l'auras trouvée, elle aura une bonne issue, et ton attente ne sera point frustrée.
15 Méchant, n'épie point le domicile du juste, et ne gâte point son habitation.
16 Car le juste tombera sept fois, et il sera relevé ; mais les méchants tombent dans le mal.
17 Quand ton ennemi sera tombé, ne t'en réjouis point ; et quand il sera renversé, que ton cœur ne s'en égaie point ;
18 de peur que l'Éternel ne le voie, et que cela ne lui déplaise, tellement qu'il détourne sa colère de dessus lui sur toi.
19 Ne t'irrite point à cause des gens malins ; ne porte point d'envie aux méchants ;
20 car il n'y aura pas une bonne issue pour le méchant, et la lampe des méchants sera éteinte.
21 Mon fils, crains l'Éternel et le roi, et ne te mêle point avec des gens remuants.
22 Car leur ruine s'élèvera tout d'un coup, et qui sait l'inconvénient qui arrivera à l'un et à l'autre ?

23 Ces choses aussi sont pour les sages : Il n'est pas bon d'avoir égard à l'apparence des personnes dans le jugement.
24 Les peuples maudiront, et les nations auront en détestation celui qui dit au méchant : Tu es juste ;
25 mais pour ceux qui le reprennent, il y aura toute sorte de plaisir, et la bénédiction de tous les biens viendra sur eux.
26 Celui qui répond avec droiture à quelqu'un, lui donne un baiser à la bouche.
27 Règle ton ouvrage au dehors, et mets ordre à ton champ ; et puis tu bâtiras ta maison.
28 Ne sois point témoin contre ton prochain sans qu'il soit nécessaire ; et voudrais-tu séduire par tes lèvres ?
29 Ne dis point : Je lui ferai comme il m'a fait ; je rendrai à cet homme selon ce qu'il m'a fait.
30 J'ai passé près du champ d'un homme paresseux, et près de la vigne d'un homme dépourvu de sens ;
31 et voilà, tout y était monté en chardons, les orties en avaient couvert le dessus, et sa cloison de pierres était démolie.
32 Et ayant vu cela, je le mis dans mon cœur ; je le regardai, j'en tirai une instruction.
33 Un peu de dormir, un peu de sommeil, un peu de mains pliées pour être couché,
34 et ta pauvreté viendra comme un passant, et ta disette comme un homme armé.

REFLEXIONS

L'effet que la lecture de ce chapitre doit produire est de nous apprendre :
À ne porter jamais d'envie aux méchants et à ne nous joindre point à eux,
À faire notre principale étude d'acquérir la sagesse,
À consoler et à défendre les affligés et à craindre les jugements dont Dieu menace ceux qui n'ont point pitié d'eux.
Le sage nous apprend ensuite que si les justes tombent souvent dans l'affliction, Dieu les en retire. C'est le sens de cette sentence :
Le juste tombera sept fois et sera relevé, mais Salomon n'a pas voulu dire
Que le plus juste pèche sept fois le jour, comme plusieurs le disent faussement.
Il paraît de ce chapitre qu'un homme sage et craignant Dieu ne se réjouit point du mal qui arrive à ceux qui ne l'aiment pas et qu'il n'est point jaloux de la prospérité des impies. Il craint Dieu et il honore ses supérieurs, il vit tranquillement sans se mêler de ce qui ne le regarde pas, il n'a point d'égard aux hommes dans l'exercice de la justice et il rend exactement à chacun ce qui lui est dû. Il ne rend jamais le mal pour le mal et il s'abstient de la vengeance, il est prudent et laborieux et il se garde de l'oisiveté et de la paresse, non seulement parce qu'elle est suivie de la pauvreté et de plusieurs maux, mais surtout parce qu'elle est un obstacle à la vertu et qu'elle corrompt le cœur.
Toutes ces maximes que ce chapitre renferme nous sont prescrites dans l'Évangile et même d'une manière encore plus parfaite, ce qui nous impose d'autant plus l'obligation de ne nous en écarter jamais.

CHAPITRE XXV

Le sage propose diverses maximes touchant la grandeur et le devoir des rois, l'humilité, les différends, le secret, les paroles dites à propos et les corrections, la fausse libéralité, la douceur, la tempérance, le commerce qu'on doit avoir avec son prochain, le soin de consoler des affligés, l'amour des ennemis, le moyen de réprimer les médisants. Il parle enfin des femmes querelleuses, du mauvais effet que produisent les chutes des justes et de la colère.

1 Ces choses sont aussi des proverbes de Salomon, que les gens d'Ezéchias, roi de Juda, ont copiés.

2 La gloire de Dieu est de celer la chose ; mais la gloire des rois est de sonder les affaires.
3 Il n'y a pas moyen de sonder, ni les cieux, à cause de leur hauteur, ni la terre, à cause de sa profondeur, ni le cœur des rois.
4 Ote de l'argent la crasse, et il en sortira un vase très pur pour le fondeur.
5 De même, ôte le méchant de devant le roi, et son trône sera affermi par la justice.
6 Ne fais point le magnifique devant le roi, et ne te mets point au rang des grands.
7 Car il vaut mieux qu'on te dise : Monte ici, que si l'on t'abaissait devant un seigneur que tes yeux auront vu.
8 Ne te hâte pas de sortir pour plaider, de peur qu'à la fin tu ne saches que faire, après que ton prochain t'aura rendu confus.
9 Traite tellement ton différend avec ton prochain, que tu ne révèles point le secret d'un autre ;
10 de peur que celui qui l'écoute ne te le reproche, et que tu n'en reçoives un blâme qui ne s'efface point.
11 Une parole dite à propos est comme des pommes d'or dans des paniers d'argent.
12 Quand on reprend le sage qui a l'oreille obéissante, c'est comme une bague d'or, ou comme un joyau de fin or.
13 L'ambassadeur fidèle est à ceux qui l'envoient comme une fraîcheur de neige au temps de la moisson, et il restaure l'âme de son maître.
14 Celui qui se vante d'une fausse libéralité, est comme les nuées et le vent qui sont sans pluie.
15 Le prince est fléchi par la patience, et la langue douce brise les os.
16 Quand tu auras trouvé du miel, manges-en, mais autant qu'il te suffira, de peur qu'en en prenant par excès, tu ne le rejettes.
17 De même, mets rarement le pied dans la maison de ton prochain, de peur qu'étant dégoûté de toi, il ne te haïsse.
18 L'homme qui porte un faux témoignage contre son prochain, est comme un marteau, une épée, et une flèche aiguë.
19 La confiance qu'on met en celui qui est infidèle au temps de l'affliction, est une dent qui se rompt, et un pied qui glisse.
20 Celui qui chante des chansons à un cœur affligé, est comme celui qui ôte son habit dans un temps froid, et comme du vinaigre répandu sur le nitre.
21 Si celui qui te hait a faim, donne-lui à manger du pain ; et s'il a soif, donne-lui à boire de l'eau.
22 Car tu prendras des charbons pour lui mettre sur la tête, et l'Éternel te le rendra.
23 Le vent de bise chasse la pluie, et le visage sévère la langue qui médit en cachette.
24 Il vaut mieux habiter au coin d'un toit, qu'avec une femme querelleuse dans une grande maison.
25 De bonnes nouvelles apportées d'un pays éloigné, sont comme de l'eau fraîche à une personne altérée et lasse.
26 Le juste qui pèche devant le méchant, est comme une fontaine embourbée et une source gâtée.
27 Comme il n'est pas bon de manger trop de miel, aussi n'y a-t-il pas de la gloire pour ceux qui la cherchent avec trop d'ardeur.
28 L'homme qui ne peut pas retenir son esprit est comme une ville où il y a une brèche ou qui est sans murailles.

REFLEXIONS

Ce qui est dit de la grandeur des rois au commencement de ce chapitre montre qu'il faut les respecter et que s'ils veulent être heureux, ils doivent éloigner les méchants.
Après cela, Salomon nous enseigne :
À ne point rechercher l'élévation et la gloire, mais à nous tenir dans l'humilité,

À fuir les querelles,
À garder le secret et à parler à propos dans toutes les occasions,
À nous soumettre avec plaisir aux corrections,
À ne jamais nous vanter de rien et surtout de ce que nous ne sommes pas,
À apaiser par des paroles douces ceux qui sont irrités
Et à être sobres et tempérants. Il nous avertit encore
De ne pas trop entrer dans le commerce du monde et de vivre dans une retraite raisonnable,
De nous conduire charitablement et prudemment envers les affligés.
Il nous exhorte à rendre le bien pour le mal par ces paroles que St. Paul cite au chapitre XII de l'épitre aux Romains :
Si ton ennemi a faim, donne-lui à manger, s'il a soif donne-lui à boire, car tu prendras des charbons sur sa tête, ce qui veut dire que par là nous gagnerons ceux qui nous haïssent et que nous les délivrerons d'un grand mal, que nous ferons une bonne œuvre que Dieu récompensera ou que s'ils continuent à nous haïr, ils seront inexcusables.
Sur la fin de ce chapitre, le sage nous apprend que le moyen de faire taire les médisants est de témoigner qu'on ne prend pas plaisir à les entendre. Il remarque que les chutes des justes font bien du mal, qu'elles sont d'un exemple dangereux et que les méchants s'autorisent par-là, quoique mal à propos, à pécher et il dit que c'est la marque d'une grande faiblesse que de n'être pas maître de son esprit et de ne pas savoir résister à la colère.

CHAPITRE XXVI

Voici quel est le sujet des sentences de ce chapitre.
L'élévation des personnes sans vertu, les malédictions téméraires, les maux qui arrivent de la folie et la manière dont il faut répondre aux insensés, c'est-à-dire à ceux qui manquent de vertu et de sagesse, leur obstination dans le mal, la bonne opinion de soi-même, la paresse, les débats, l'infidélité de ceux qui trompent leurs amis, les querelles, la médisance, la dissimulation et la flatterie.

1 Comme la neige vient mal en été, et la pluie pendant la moisson, ainsi la gloire ne convient point à un fou.
2 Comme l'oiseau va çà et là, et comme l'hirondelle vole, ainsi la malédiction donnée témérairement n'arrivera point.
3 Le fouet est pour le cheval, le mors pour l'âne, et la verge pour le dos des insensés.
4 Ne réponds point au fou selon sa folie, de peur que tu ne sois aussi fait semblable à lui.
5 Réponds au fou selon sa folie, de peur qu'il ne s'imagine qu'il est sage.
6 Celui qui envoie des messages par une personne destituée de sens, se coupe les pieds, et boit la peine du tort qu'il se fait.
7 Faites clocher les jambes d'un boiteux ; tel est un discours sentencieux dans la bouche des insensés.
8 Il en est de celui qui fait honneur à un insensé, comme s'il mettait une pierre précieuse dans un monceau de pierres.
9 Un discours sentencieux dans la bouche des insensés, est comme une épine dans la main d'un homme ivre.
10 Les grands donnent de l'ennui à tous, et prennent à leur service des insensés et des pécheurs.
11 Comme le chien retourne à ce qu'il a vomi, ainsi le fou réitère sa folie.
12 As-tu vu un homme qui croit être sage ? Il y a plus d'espérance d'un fou que de lui.
13 Le paresseux dit : Le grand lion est au chemin, le lion est par les rues.
14 Comme une porte tourne sur ses gonds, ainsi fait le paresseux sur son lit.
15 Le paresseux cache sa main sous l'aisselle ; il a de la peine de la porter à sa bouche.
16 Le paresseux se croit plus sage que sept autres qui donnent de sages conseils.

17 Celui qui en passant se met en colère pour une querelle qui ne le touche en rien, est comme celui qui saisit un chien par les oreilles.
18 Tel qu'est celui qui fait le furieux, et qui jette des tisons, des flèches et des choses propres à tuer,
19 Tel est l'homme qui trompe son ami, et qui dit : Ne me jouais-je pas ?
20 Le feu s'éteint faute de bois ; ainsi, quand il n'y aura plus de rapporteurs, les querelles s'apaiseront.
21 Le charbon est pour faire la braise, et le bois pour faire le feu, et l'homme querelleur pour exciter les querelles.
22 Les paroles d'un rapporteur sont comme des paroles douces ; mais elles descendent jusqu'au dedans des entrailles.
23 Les lèvres brûlantes de zèle, et le mauvais cœur sont comme de l'écume d'argent dont on enduit un pot de terre.
24 Celui qui hait, se contrefait par ses discours ; mais il cache la fraude au dedans de lui.
25 Quand il parlera gracieusement, ne le crois point ; car il y a sept abominations dans son cœur.
26 La malice de celui qui couvre sa haine pour faire du mal, sera manifestée dans l'assemblée.
27 Celui qui creuse une fosse, y tombera, et la pierre retournera sur celui qui la roule.
28 La fausse langue hait celui qu'elle a abattu, et la bouche flatteuse fait tomber.

REFLEXIONS

Voici les réflexions que ce chapitre nous présente :
Que l'élévation et l'honneur ne convient point à des gens sans mérite et sans vertu,
Que les malédictions qu'on prononce contre quelqu'un ne nuisent qu'à celui qui les dit,
Que ceux qui sont privés de sagesse tombent dans le mépris et dans le malheur et qu'ils causent divers maux aux autres,
Qu'on doit se conduire sagement envers ces personnes-là et leur répondre, ou se taire selon que la prudence prescrit.
Nous apprenons de plus d'ici :
Que la plus grande folie et celle d'où l'on revient le moins c'est d'être rempli de bonne opinion de soi-même,
Que la paresse est un vice qui rend l'homme incapable de faire rien de bon, ni d'écouter aucun conseil,
Que c'est une grande imprudence de se mêler dans les querelles des autres,
Que sans les rapporteurs il n'y aurait point d'animosités et qu'ils sont les auteurs de bien des maux, que c'est une perfidie de tromper son ami et de témoigner de l'amitié pendant qu'on a de la haine et de mauvais desseins dans le cœur et que nous devons bannir la flatterie de nos discours.
Les chrétiens doivent avoir tous ces vices en horreur puisqu'ils sont tout à fait indignes de leur vocation et s'étudier pour cet effet à la douceur, à la charité, à l'humilité et à la sincérité dans leurs paroles et dans toute leur conduite.

CHAPITRE XXVII

Ce chapitre traite de l'incertitude de la vie et des événements, des louanges qu'on se donne à soi-même, de la jalousie, des répréhensions, du prix et du devoir de la vraie amitié, des mauvaises femmes, des effets de la louange et de la flatterie, des gens incorrigibles et de l'économie.

1 Ne te vante point du jour du lendemain ; car tu ne sais pas ce que le jour enfantera.
2 Qu'un étranger te loue, et non pas ta propre bouche ; que ce soit un autre et non pas tes lèvres.
3 La pierre est pesante, et le sable charge ; mais la colère d'un insensé est plus pesante que tous

les deux.
4 La colère est cruelle ; et la fureur est comme une inondation ; mais qui pourra subsister devant la jalousie ?
5 La correction manifeste vaut mieux qu'une amitié cachée.
6 Les blessures faites par celui qui aime, sont fidèles ; et les baisers de celui qui hait sont à craindre.
7 Celui qui est rassasié, foule aux pieds les rayons de miel ; mais celui qui a faim trouve doux même ce qui est amer.
8 Tel qu'est un oiseau qui s'écarte de son nid, tel est l'homme qui s'écarte de son lieu.
9 L'huile et le parfum réjouissent le cœur, et le conseil d'un ami est la douceur de l'âme.
10 Ne quitte point ton ami, ni l'ami de ton père, et n'entre point dans la maison de ton frère au temps de ton affliction ; car un bon voisin qui est près, vaut mieux qu'un frère qui est loin.
11 Mon fils, sois sage, et réjouis mon cœur, afin que j'aie de quoi répondre à celui qui me fait des reproches.
12 L'homme bien avisé prévoit le mal, et se tient caché ; mais les malavisés passent et, en souffrent le dommage.
13 Quand quelqu'un aura cautionné un étranger, prends son habit ; prends-le-lui en gage pour cet étranger.
14 Celui qui bénit son ami à haute voix, se levant de grand matin, sera réputé comme s'il maudissait.
15 Une gouttière continuelle au temps d'une grosse pluie, et une femme querelleuse, c'est tout un.
16 Celui qui la veut retenir est comme s'il voulait arrêter le vent, et retenir dans sa main une huile qui s'écoule.
17 Comme le fer aiguise le fer, ainsi la vue d'un ami excite son ami.
18 Celui qui garde le figuier, mangera de son fruit ; ainsi celui qui garde son maître, sera honoré.
19 Comme dans l'eau le visage répond au visage ; ainsi le cœur d'un homme répond à celui d'un autre homme.
20 Le sépulcre et le gouffre ne sont jamais rassasiés ; ainsi les yeux des hommes sont insatiables.
21 Comme le fourneau éprouve l'argent, et le creuset l'or ; de même la bouche qui loue éprouve celui qu'elle loue.
22 Quand tu pilerais un insensé dans un mortier, parmi du grain qu'on pile avec un pilon, sa folie ne se détachera pas de lui.
23 Sois diligent à reconnaître l'état de tes brebis, et applique ton cœur aux troupeaux ;
24 car les richesses ne durent pas toujours, et la couronne ne demeure pas d'âge en âge.
25 Le foin se montre, et l'herbe paraît, et les herbes des montagnes sont recueillies.
26 Les agneaux seront pour te vêtir, et les boucs seront le prix du champ ;
27 et l'abondance du lait des chèvres sera pour ton manger, pour le manger de ta maison, et pour la vie de tes servantes.

REFLEXIONS

Cette sentence de Salomon :
Ne te vante point du lendemain, car tu ne sais pas ce que le jour enfantera nous avertit que rien n'est plus incertain que la vie et les événements et qu'ainsi c'est une grande folie de compter sur l'avenir.
Le sage nous apprend ensuite :
Qu'il n'est ni de la prudence, ni de l'humilité de se louer soi-même,
Que l'on doit éviter fort soigneusement la colère et l'emportement,
Que ceux qui nous reprennent avec sincérité sont nos meilleurs amis et qu'au contraire ceux

qui ne nous parlent pas sincèrement et qui nous flattent sont nos ennemis,
Que les vrais amis sont un bien très précieux et qu'il ne faut jamais les quitter.
Les femmes doivent apprendre dans ce chapitre à fuir l'humeur aigre et querelleuse et à revêtir un esprit paisible et doux.
Le sage nous y dit qu'il y a des gens tellement incorrigibles que ni les avertissements, ni les châtiments ne peuvent les changer. Enfin, les maximes de Salomon sur l'économie et la diligence doivent être observées, non seulement à cause de l'utilité qui en revient, mais surtout parce qu'en s'attachant à un travail légitime on vit plus innocemment et parce qu'une vie simple et laborieuse est une aide pour la piété et pour le salut.

CHAPITRE XXVIII

Ce chapitre contient de belles sentences sur l'état d'une bonne et d'une mauvaise conscience, sur le gouvernement, sur l'oppression, sur l'intégrité, sur les enfants qui s'adonnent à la vertu et à la piété ou qui s'en écartent, sur la droiture, l'usure, l'observation des commandements de Dieu, sur l'élévation des gens de bien, la crainte de Dieu, la domination tyrannique, la diligence, la bonne foi, l'acception des personnes, sur les malheurs où tombent les envieux et les avares, sur les corrections et le péché des enfants qui dérobent à père et mère et enfin sur la présomption et sur la charité envers les pauvres.

1 Tout méchant fuit sans qu'on le poursuive ; mais les justes seront comme un jeune lion.
2 A cause des péchés d'un pays, il y a plusieurs princes ; mais la domination sera prolongée par un homme intelligent.
3 Un homme qui est pauvre, et qui opprime les petits, est comme une pluie qui, faisant du ravage, cause la disette du pain.
4 Ceux qui abandonnent la loi, louent les méchants ; mais ceux qui gardent la loi leur font la guerre.
5 Les gens adonnés au mal n'entendent point ce qui est droit ; mais ceux qui cherchent l'Eternel entendent tout.
6 Le pauvre qui marche dans son intégrité, vaut mieux que celui dont les voies sont détournées et qui est riche.
7 Celui qui garde la loi est un enfant entendu ; mais celui qui entretient les gourmands fait honte à son père.
8 Celui qui augmente son bien par usure et par surcroît, l'assemble pour celui qui aura pitié des pauvres.
9 La prière même de celui qui détourne son oreille pour ne point écouter la loi, est en abomination.
10 Celui qui fait égarer dans un mauvais chemin ceux qui vont droit, tombera dans la fosse qu'il aura faite ; mais ceux qui sont intègres, hériteront le bien.
11 L'homme riche pense être sage ; mais le pauvre qui est intelligent le sondera.
12 Quand les justes se réjouissent, la gloire est grande ; mais quand les méchants sont élevés, chacun se déguise.
13 Celui qui cache ses transgressions, ne prospérera point ; mais celui qui les confesse et qui les délaisse, obtiendra miséricorde.
14 Heureux est l'homme qui est continuellement dans la crainte ! mais celui qui endurcit son cœur tombera dans la calamité.
15 Un méchant qui domine sur un peuple nécessiteux, est comme un lion rugissant, et un ours qui quête sa proie.
16 Le conducteur qui manque d'intelligence fait beaucoup d'extorsions ; mais celui qui hait le gain déshonnête, prolongera ses jours.
17 L'homme qui fait tort au sang d'une personne, fuira jusque dans la fosse, sans que personne

le retienne.
18 Celui qui marche en intégrité, sera délivré ; mais le pervers qui a une conduite double, tombera tout d'un coup.
19 Celui qui laboure sa terre sera rassasié de pain ; mais le compagnon des fainéants aura son soûl de pauvreté.
20 L'homme loyal abondera en bénédictions ; mais celui qui se hâte de s'enrichir ne demeurera point impuni.
21 Il n'est pas bon d'avoir égard à l'apparence des personnes ; car pour un morceau de pain l'homme prévariquera.
22 L'homme qui est envieux se hâte pour avoir des richesses, et il ne considère pas que la disette lui arrivera.
23 Celui qui reprend quelqu'un trouvera grâce à la fin auprès de lui, plutôt que celui qui flatte de la langue.
24 Celui qui pille son père ou sa mère, et qui dit que ce n'est point un crime, est compagnon de l'homme destructeur.
25 Celui qui a le cœur enflé se mêle dans la querelle ; mais celui qui s'assure sur l'Éternel, sera engraissé.
26 Celui qui est plein de confiance en son cœur, est un insensé ; mais celui qui marche sagement sera délivré.
27 Celui qui donne au pauvre, n'aura point de disette ; mais celui qui en détourne ses yeux, abondera en malédictions.
28 Quand les méchants s'élèvent, les hommes se cachent ; mais quand ils périssent, les justes se multiplient.

REFLEXIONS

Cette sentence : Le méchant fuit sans qu'on le poursuive, mais le juste est assuré comme un jeune lion doit être bien considérée, elle nous montre qu'une mauvaise conscience est ordinairement dans la crainte au lieu qu'un homme de bien est toujours tranquille et assuré. Après cela, Salomon nous apprend :
Que Dieu punit quelquefois les peuples par ceux qui les gouvernent et qu'ainsi de bons princes et de bons magistrats sont une bénédiction particulière de Dieu sur les états,
Qu'un pauvre qui est un homme de bien est plus estimable qu'un riche sans vertu,
Que les enfants sages font la gloire des familles, mais que les enfants vicieux en sont la honte,
Que celui qui augmente son bien par l'usure et l'injustice amasse pour les autres,
Que le Seigneur rejette les prières de ceux qui violent sa loi,
Que tout le monde doit se réjouir quand les justes sont élevés, mais que c'est un grand mal quand les méchants dominent.
L'on doit faire une attention particulière à cette sentence : Celui qui cache ses péchés ne prospérera point, mais celui qui les confesse et qui les délaisse obtiendra miséricorde, et à celle-ci : Heureux est l'homme qui a continuellement de la crainte !
Ces paroles nous apprennent que sans la confession des péchés l'on ne peut obtenir le pardon et que la crainte de Dieu est la source du vrai bonheur.
On voit de plus dans ce chapitre :
Que l'oisiveté fait tomber dans la misère,
Qu'il faut exercer la justice sans égard pour personne,
Que l'envie et l'avarice ne sont que pour rendre les hommes misérables,
Que les personnes qui nous reprennent sont celles que nous devons le plus aimer,
Que c'est un grand péché aux enfants de dérober à leurs pères et à leurs mères,
Que la bonne opinion de soi-même est la marque d'une extrême folie
Et enfin

Que ceux qui donnent aux pauvres n'auront jamais de disette, mais que les gens sans charité sont maudits.

CHAPITRE XXIX

Le sage parle de ceux qui n'aiment pas d'être repris, de l'élévation des justes et de celle des méchants, des impurs, des rois et de ceux qui gouvernent les états, des flatteurs, du bien que les gens sages font aux autres et du mal que les méchants causent, du soin qu'il faut avoir de procurer la paix et de se modérer, du châtiment d'un peuple qui est privé de la parole de Dieu, de la nécessité qu'il y a de corriger les serviteurs, de ceux qui sont inconsidérés dans leurs affaires et dans leurs discours, de la colère, et l'orgueil et de l'injustice.

1 L'homme qui, étant repris, raidit son cou, sera écrasé subitement, sans qu'il y ait de guérison.
2 Quand les justes sont avancés, le peuple se réjouit ; mais quand le méchant domine, le peuple gémit.
3 L'homme qui aime la sagesse réjouit son père ; mais celui qui entretient des débauchées, dissipe les richesses.
4 Un roi affermit le pays par la justice, mais l'homme qui est adonné aux présents, le ruinera.
5 L'homme qui flatte son prochain, tend un piège devant ses pas.
6 Il y a un piège dangereux dans le crime de l'homme, mais le juste chantera et se réjouira.
7 Le juste prend connaissance de la cause des petits, mais le méchant ne s'en informe pas.
8 Les hommes moqueurs troublent la ville, mais les sages apaisent la colère.
9 Un homme sage contestant avec un homme insensé, soit qu'il se fâche, soit qu'il rie, n'aura point de repos.
10 Les hommes sanguinaires ont en haine l'homme intègre, mais les hommes droits prennent soin de sa vie.
11 L'insensé pousse dehors tout ce qu'il a dans l'esprit, mais le sage le retient pour l'avenir.
12 Tous les serviteurs d'un prince qui prête l'oreille à la parole de mensonge, sont méchants.
13 Le pauvre et l'homme frauduleux se rencontrent, et l'Éternel les éclaire tous deux.
14 Le trône du roi qui fait justice aux pauvres dans la vérité, sera affermi à perpétuité.
15 La verge et la répréhension donnent la sagesse, mais l'enfant abandonné fait honte à sa mère.
16 Quand les méchants sont avancés, les crimes se multiplient, mais les justes verront leur ruine.
17 Corrige ton enfant, et il te mettra en repos et donnera du plaisir à ton âme.
18 Lorsqu'il n'y a point de vision, le peuple se dissipe, mais heureux est celui qui garde la loi !
19 Un esclave ne se corrige pas par des paroles, car il entendra, mais il ne répondra pas.
20 As-tu vu un homme étourdi dans ses affaires, il y a plus d'espérance d'un fou que de lui !
21 Le serviteur sera à la fin le fils de celui qui le nourrit délicatement dès la jeunesse.
22 L'homme colère excite les querelles, et l'homme furieux commet plusieurs crimes.
23 L'orgueil de l'homme l'abaisse, mais celui qui est humble d'esprit, obtient la gloire.
24 Celui qui partage avec un larron, hait son âme, il entend le serment d'exécration, et il ne déclare rien.
25 La crainte qu'on a de l'homme, fait tomber dans le piège, mais celui qui s'assure en l'Éternel aura une haute retraite.
26 Plusieurs recherchent la face de celui qui domine, mais c'est de l'Éternel que vient le jugement des hommes.
27 L'homme inique est en abomination aux justes, et celui qui va droit est en abomination au méchant.

REFLEXIONS

Ce qu'il faut retenir de ce chapitre, c'est :
Que ceux qui ne veulent pas être repris sont ennemis d'eux-mêmes,

Que les impurs s'engagent dans de grands malheurs,
Qu'un peuple est heureux quand il est gouverné par des gens de bien, mais que c'est un grand malheur pour lui d'avoir des conducteurs qui aiment les présents et qui ont sous eux des gens sans vertus,
Que la flatterie est un piège que tout homme sage doit éviter,
Que les gens sages et pieux sont très utiles dans le monde, mais que les méchants y font beaucoup de mal et sont ennemis des justes.
Ce chapitre nous enseigne de plus :
Qu'il est de la sagesse d'éviter les contestations, de modérer ses passions et de réprimer la colère,
Qu'on doit embrasser la défense des gens de bien,
Que les enfants qu'on châtie à propos donnent de la joie,
Que les peuples sont à plaindre et qu'ils se corrompent quand ils manquent d'instruction et de crainte de Dieu,
Qu'il faut se conduire prudemment envers les serviteurs,
Qu'on ne doit jamais entrer en société avec les méchants et que ceux qui partagent avec eux et qui profitent de leurs injustices ont part à leur crime.
Enfin, Salomon nous apprend :
Que la colère pousse à commettre divers péchés,
Que l'orgueil est ce qui abaisse l'homme au lieu que l'humilité l'élève
Et que pour être toujours dans un état ferme il n'y a qu'à se confier en Dieu et à marcher droit.

Chapitre XXX

Dans ce chapitre Agur reconnait le néant de l'homme et la grandeur de Dieu et il le prie de ne lui donner ni la pauvreté, ni les richesses.

1 Les paroles d'Agur, fils de Jaké, savoir, l'instruction que cet homme-là prononça à Ithiel, touchant Ithiel et Ucal.
2 Certainement, je suis plus grossier qu'aucun homme, et il n'y a pas en moi la prudence d'un homme du commun ;
3 et je n'ai point appris la sagesse, et connaîtrais-je la science des saints ?
4 Qui est monté aux cieux, ou qui en est descendu ? Qui a assemblé le vent dans ses poings ? Qui a serré les eaux dans sa robe ? Qui a dressé toutes les bornes de la terre ? quel est son nom, et quel est le nom de son fils, si tu le connais ?
5 Toute la parole de Dieu est épurée ; il est un bouclier à ceux qui ont leur refuge vers lui.
6 N'ajoute rien à ses paroles, de peur qu'il ne te reprenne et que tu ne sois trouvé menteur.
7 Je t'ai demandé deux choses ; ne me les refuse pas durant ma vie :
8 Eloigne de moi la vanité et la parole de mensonge. Ne me donne ni pauvreté ni richesses ; nourris-moi du pain de mon ordinaire ;
9 de peur qu'étant rassasié je ne te renie, et que je ne dise : Qui est l'Éternel ? De peur aussi qu'étant appauvri, je ne dérobe et que je ne prenne en vain le nom de mon Dieu.
10 Ne blâme point le serviteur devant son maître, de peur qu'il ne te maudisse, et que tu ne sois trouvé coupable.
11 Il y a une espèce de gens qui maudit son père, et qui ne bénit point sa mère.
12 Il y a une race de gens qui pense être nette, et qui, toutefois, n'est pas lavée de son impureté.
13 Il y a une race de gens dont les yeux sont fort hautains, et les paupières élevées.
14 Il y a une race de gens dont les dents sont comme des épées, et dont les dents mâchelières sont des couteaux, pour consumer de dessus la terre les affligés et les pauvres d'entre les hommes.
15 La sangsue a deux filles, qui disent : Apporte, apporte. Il y a trois choses lesquelles ne se

soûlent point, même il y en a quatre qui ne disent point : C'est assez.
16 Le sépulcre, la femme stérile, la terre qui n'est point rassasiée d'eau, et le feu, qui ne dit point : C'est assez.
17 Les corbeaux des torrents crèveront l'œil de celui qui se moque de son père, et qui méprise l'enseignement de sa mère, et les petits de l'aigle le mangeront.
18 Il y a trois choses qui sont trop merveilleuses pour moi, même quatre, lesquelles je ne connais point :
19 La trace de l'aigle dans l'air, la trace du serpent sur un rocher, le chemin d'un navire au milieu de la mer, et la trace de l'homme dans la vierge.
20 Telle est la conduite de la femme adultère. Elle mange, et s'essuie la bouche ; puis elle dit : Je n'ai point commis de mal.
21 La terre tremble pour trois choses, même pour quatre, et elle ne les peut porter :
22 pour le serviteur quand il règne, et pour un insensé quand il est rassasié de viande ;
23 pour une femme digne d'être haie, quand elle se marie, et pour une servante, quand elle hérite de sa maîtresse.
24 Il y a quatre choses des plus petites de la terre, lesquelles, toutefois, sont sages et avisées :
25 Les fourmis qui sont un peuple faible, et néanmoins, elles préparent leur provision durant l'été ;
26 les lapins qui sont un peuple qui n'est pas puissant, et, cependant, ils font leurs maisons dans les rochers ;
27 les sauterelles qui n'ont point de roi, et, cependant, elles vont toutes par bandes ;
28 l'araignée, qui s'attache avec les mains, et qui est dans les palais des rois.
29 Il y a trois choses qui marchent bien, même quatre qui ont une belle démarche :
30 le lion, le plus fort d'entre les animaux, qui ne recule point pour la rencontre de qui que ce soit ;
31 le cheval, qui a les flancs bien troussés, et le bouc, et le roi, devant qui personne ne peut subsister.
32 Si tu t'es conduit follement en t'élevant, et si tu as mal pensé, mets la main sur ta bouche.
33 Comme celui qui bat le lait, fait sortir le beurre, et comme celui qui presse le nez fait sortir le sang, ainsi celui qui provoque la colère, excite la querelle.

REFLEXIONS

Ce qu'il y a principalement à remarquer dans ce chapitre, c'est :

I. Ce qui est dit du néant de l'homme et de la toute-puissance de Dieu. Cela doit produire en nous un vif sentiment de notre faiblesse, de la grandeur de Dieu et de la dépendance où nous devons être à son égard.

II. Agur nous enseigne ici que l'état de médiocrité par rapport aux biens du monde est le plus heureux, c'est ce que nous apprend ce beau vœu : *Seigneur, ne me donne ni pauvreté, ni richesse, mais nourris-moi du pain de mon ordinaire.*

CHAPITRE XXXI

Ce chapitre a deux parties :

La première contient des instructions que la mère du roi Lémuel, que l'on croit être Salomon, lui donne pour l'éloigner de la sensualité, des guerres injustes et de l'ivrognerie et pour l'engager à protéger les faibles et à gouverner justement.

La seconde partie contient les louanges d'une femme vertueuse.

1 Les paroles du roi Lémuel, et l'instruction suivant laquelle sa mère l'instruisit :
2 Que te dirai-je, mon fils, cher fruit de mes entrailles ? Que te dirai-je, mon fils, pour lequel j'ai tant fait de vœux ?

3 Ne donne point ton bien aux femmes, et ne mets point ton étude à détruire les rois.
4 Lémuel, ce n'est point aux rois, ce n'est point aux rois de boire le vin, ni aux princes de boire la cervoise ;
5 de peur qu'ayant bu, ils n'oublient ce qui est ordonné, et qu'ils ne pervertissent le droit de tous les pauvres affligés.
6 Donnez de la cervoise à celui qui s'en va périr, et le vin à celui qui est dans l'amertume du cœur.
7 afin qu'il en boive, et qu'il oublie sa pauvreté, et qu'il ne se souvienne plus de sa peine.
8 Parle en faveur de celui qui est muet, et pour le droit de tous ceux qui vont périr.
9 Ouvre ta bouche, fais justice, et fais droit à l'affligé et au nécessiteux.
10 Aleph. Qui est-ce qui trouvera une femme vertueuse ? Car son prix surpasse beaucoup celui des perles.
11 Beth. Le cœur de son mari s'assure en elle, et il ne manquera point de dépouilles ;
12 Guimel. Elle lui fera du bien tous les jours de sa vie, et jamais du mal ;
13 Daleth. Elle cherche de la laine et du lin, et elle fait de ses mains ce qu'elle veut ;
14 Hé. Elle est semblable aux navires d'un marchand, et elle amène son pain de loin ;
15 Vau. Elle se lève lorsqu'il est encore nuit, et elle distribue l'ordinaire de sa maison, et la tâche à ses servantes ;
16 Zajin. Elle considère un champ, et l'acquiert, et elle plante la vigne du fruit de ses mains ;
17 Heth. Elle ceint ses reins de force, et elle fortifie ses bras ;
18 Teth. Elle éprouve que son trafic est bon ; sa lampe ne s'éteint point pendant la nuit ;
19 Jod. Elle met ses mains au fuseau, et ses mains tiennent la quenouille ;
20 Caph. Elle tend sa main à l'affligé, et avance ses mains au nécessiteux ;
21 Lamed. Elle ne craint point la neige pour sa famille ; car toute sa famille est vêtue de vêtements doubles ;
22 Mem. Elle se fait des tours de lit ; le fin lin et l'écarlate est ce dont elle s'habille.
23 Nun. Son mari est reconnu dans les portes, quand il est assis avec les anciens du pays ;
24 Samech. Elle fait du linge et le vend ; et des ceintures, qu'elle donne au marchand ;
25 Hajin. La force et la magnificence est son vêtement, et elle se rit du jour à venir ;
26 Pé. Elle ouvre sa bouche avec sagesse, et la loi de bonté est sur sa langue ;
27 Tsadé. Elle examine le train de sa maison, et elle ne mange point le pain de paresse ;
28 Koph. Ses enfants se lèvent, et la disent bienheureuse ; son mari aussi, et il la loue, et dit :
29 Resch. Plusieurs filles se sont conduites vertueusement ; mais tu les surpasses toutes.
30 Scin. La grâce trompe, et la beauté s'évanouit ; mais la femme qui craint l'Éternel est celle qui sera louée.
31 Thau. Donnez-lui les fruits de ses mains, et que ses œuvres la louent dans les portes.

REFLEXIONS

Les instructions qui sont contenues dans la première partie de ce chapitre regardent proprement les rois et ceux qui gouvernent et elles tendent à les détourner de l'impureté, des guerres injustes et de l'intempérance et à leur inspirer des sentiments d'équité et de justice.

Mais il n'y a personne qui ne doive profiter de ces conseils salutaires et s'étudier à la chasteté, à la sobriété et à l'amour de la justice et de la paix.

La seconde partie de ce chapitre nous apprend que ce qui rend les femmes dignes de louange, c'est la diligence et le travail, le soin de leur ménage, l'amour qu'elles portent à leurs maris et à leurs enfants, la charité envers les pauvres, la discrétion et la sagesse dans les discours et surtout la crainte de Dieu.

On voit ici la vie simple et laborieuse des femmes de ce temps-là, même de celles qui étaient riches et qu'elles travaillaient de leurs mains pour les besoins de leurs familles.

Au reste, il ne faut pas croire que ce qui est dit dans ce chapitre ne soient que des maximes et

des devoirs d'économie. La religion impose aux femmes ces mêmes devoirs et les qualités qui sont ici louées dans les personnes de ce sexe sont celles qui les rendent recommandables devant Dieu. Saint Paul le montre dans lorsqu'il loue : *les femmes qui ont soin de leurs enfants, qui gardent la maison, qui gouvernent leur ménage, qui exercent la charité et qui pratiquent avec soin toutes sortes de bonnes œuvres et lorsqu'il condamne celles qui sont oiseuses, causeuses, curieuses et qui vont de maison en maison.*

Ainsi les femmes chrétiennes doivent faire une attention particulière à ce qui est dit dans cet endroit.

LE LIVRE

DE L'ECCLESIASTE

ARGUMENT

Le but du roi Salomon, dans ce livre de l'Ecclésiaste est de montrer la vanité du monde et de la vie humaine et de faire voir que le seul moyen d'être heureux est de craindre Dieu et de garder ses commandements.

CHAPITRE I.
Salomon enseigne : I. Que tout ce qu'il y a dans le monde est vain et inconstant en particulier que la connaissance des choses d'ici-bas et le travail des hommes ne peuvent leur donner le contentement de l'esprit. II. Il confirme cela par l'expérience qu'il en avait faite.

1 Les paroles de l'Ecclésiaste, fils de David, roi de Jérusalem.
2 Vanité des vanités, dit l'Ecclésiaste, vanité des vanités ; tout est vanité.
3 Quel avantage a l'homme de tout le travail qu'il fait sous le soleil ?
4 Une génération passe, et l'autre génération vient ; mais la terre demeure toujours ferme.
5 Le soleil se lève aussi, et le soleil se couche, et il aspire vers le lieu d'où il se lève.
6 Le vent va vers le midi, et tourne vers l'aquilon ; il tourne çà et là, et revient à ses circuits.
7 Tous les fleuves vont à la mer, et la mer n'en est point remplie ; les fleuves retournent au lieu d'où ils étaient partis, pour revenir dans la mer.
8 Toutes choses travaillent plus que l'homme ne saurait dire ; l'œil n'est jamais rassasié de voir, ni l'oreille lasse d'ouïr.
9 Ce qui a été, c'est ce qui sera ; ce qui a été fait, c'est ce qui se fera, et il n'y a rien de nouveau sous le soleil.
10 Y a-t-il quelque chose dont on puisse dire : Regarde, cela est nouveau ? Il a déjà été dans les siècles qui ont été avant nous.
11 On ne se souvient plus des choses qui ont précédé ; aussi on ne se souviendra point des choses qui seront ci-après, parmi ceux qui viendront à l'avenir.
12 Moi, l'Ecclésiaste, j'ai été roi sur Israël en Jérusalem,
13 et j'ai appliqué mon cœur à rechercher et à sonder avec sagesse tout ce qui se faisait sous les cieux, ce qui est une occupation fâcheuse que Dieu a donnée aux hommes, afin qu'ils s'y occupent.
14 J'ai regardé tout ce qui se faisait sous le soleil, et voilà, tout est vanité et tourment d'esprit.
15 Ce qui est tortu ne se peut redresser, et les défauts ne se peuvent compter.
16 J'ai parlé en mon cœur, et j'ai dit : Voici, je me suis agrandi et accru en sagesse, par-dessus tous ceux qui ont été avant moi sur Jérusalem, et mon cœur a vu beaucoup de sagesse et de science.
17 Et j'ai appliqué mon cœur à connaître la sagesse, et à connaître les erreurs et la folie ; mais j'ai connu que cela était aussi un tourment d'esprit.
18 Car où il y a abondance de science, il y a abondance de chagrin, et celui qui s'accroît de la science, s'accroît de la douleur.

REFLEXIONS
Tout ce livre de l'Ecclésiaste et ce chapitre en particulier tend à nous instruire de la vanité et de l'inconstance du monde et de notre propre vie et à nous apprendre que tout y est dans un changement continuel et que les peines que les hommes se donnent pour les choses d'ici-bas ne sauraient les rendre heureux.
Nous ne devons pas moins être convaincu de ces vérités que Salomon l'était et le néant du monde doit même paraître encore plus sensible à ceux qui sont éclairés par l'Évangile. Il est donc de la sagesse et de notre devoir de nous représenter continuellement que tout est vanité et de nous guérir par-là de l'amour du monde et de l'attachement à nos passions.
Il faut après cela que cette méditation nous engage à bénir Dieu de ce que nous avons dans sa connaissance et dans sa crainte un remède à cette vanité à laquelle toutes choses sont assujetties. Et puisque la peine que les hommes prennent pour posséder les avantages de cette vie et pour acquérir la sagesse de ce monde n'est que chagrin et folie, la prudence veut que nous nous appliquions à un travail plus utile et plus nécessaire en tâchant d'acquérir la vraie sagesse qui se trouve dans la crainte de Dieu et qui seule peut nous faire jouir d'un solide contentement et d'un parfait bonheur pendant le cours de cette vie et même après notre mort.

CHAPITRE II.
Salomon fait voir par son expérience la vanité de ce que les hommes estiment le plus en ce monde. Il dit qu'après avoir cherché à se satisfaire par les plaisirs, par les bâtiments, par les richesses et par la magnificence, il avait reconnu que tout cela n'était que vanité.
Il ajoute, qu'il avait fait le même jugement de la conduite des hommes et du travail qu'ils se donnent pour acquérir la prudence et la sagesse mondaine, soit pour amasser des biens.

1 J'ai dit en mon cœur : Allons, que je t'éprouve maintenant par la joie, et jouis du bien, mais voilà, cela est aussi une vanité.
2 J'ai dit touchant le ris : Il est insensé, et touchant la joie : De quoi sert-elle ?
3 J'ai recherché en mon cœur le moyen de me traiter délicatement, et que mon cœur cependant s'appliquât à la sagesse, et comprît ce que c'est que la folie jusqu'à ce que je visse ce qu'il est bon aux hommes de faire sous les cieux pendant les jours de leur vie.
4 Je me suis fait des choses magnifiques ; je me suis bâti des maisons ; je me suis planté des vignes ;
5 je me suis fait des jardins et des vergers, et j'y ai planté toutes sortes d'arbres fruitiers ;
6 je me suis fait des réservoirs d'eaux, pour en arroser le parc planté d'arbres ;
7 J'ai acquis des serviteurs et des servantes, et j'ai eu des serviteurs nés en ma maison, et j'ai eu plus de gros et de menu bétail que tous ceux qui ont été avant moi à Jérusalem ;
8 je me suis aussi amassé de l'argent et de l'or, et des plus précieux joyaux des rois et des provinces ; je me suis acquis des chantres et des chanteuses, et les délices des hommes, une harmonie d'instruments de musique, même plusieurs harmonies de toutes sortes d'instruments ;
9 je me suis agrandi et me suis accru plus que tous ceux qui ont été avant moi à Jérusalem, et avec cela ma sagesse est demeurée avec moi.
10 Enfin, je n'ai rien refusé à mes yeux de tout ce qu'ils ont demandé, et je n'ai épargné aucune joie à mon cœur ; car mon cœur s'est réjoui de tout mon travail, et ç'a été tout ce que j'ai eu de tout mon travail.
11 Mais ayant considéré tous mes ouvrages que mes mains avaient faits, et tout le travail auquel je m'étais occupé, voilà, tout était vanité et tourment d'esprit ; de sorte que l'homme n'a aucun avantage de ce qui est sous le soleil.
12 Puis je me suis mis à considérer tant la sagesse que les sottises et la folie, car qui est l'homme qui pourrait suivre un roi en ce qui a été déjà fait ?
13 Et j'ai vu que la sagesse a beaucoup d'avantages sur la folie, comme la lumière a beaucoup

d'avantages sur les ténèbres.
14 Le sage a ses yeux en sa tête, et l'insensé marche dans les ténèbres ; mais j'ai bien connu qu'un même accident leur arrive à tous.
15 C'est pourquoi j'ai dit en mon cœur : Il m'arrivera comme à l'insensé. Pourquoi donc ai-je été alors plus sage ? C'est pourquoi j'ai dit en mon cœur, que cela aussi était une vanité.
16 La mémoire du sage ne sera point éternelle, non plus que celle de l'insensé, parce que dans les jours à venir tout sera déjà oublié ; et pourquoi le sage meurt-il de même que l'insensé ?
17 C'est pourquoi j'ai haï cette vie, à cause que les choses qui se sont faites sous le soleil m'ont déplu, parce que tout est vanité et tourment d'esprit.
18 J'ai aussi haï tout mon travail qui a été fait sous le soleil, parce que je le laisserai à l'homme qui sera après moi.
19 Et qui sait s'il sera sage ou insensé ? Cependant, il sera maître de tout mon travail auquel je me suis occupé, et de ce que j'ai fait sous le soleil. Cela aussi est une vanité.
20 C'est pourquoi je me suis tourné à n'espérer plus rien de tout le travail auquel je m'étais occupé sous le soleil.
21 Car il y a tel homme qui a travaillé avec sagesse, science et adresse, lequel néanmoins laisse tout à celui qui n'y a point travaillé, pour être sa portion. Cela aussi est une vanité et un grand mal.
22 Car qu'est-ce que l'homme a de tout son travail, et du tourment de son cœur, dont il se fatigue sous le soleil ?
23 Car tous ses jours ne sont que douleurs, et son occupation n'est que chagrin ; même la nuit, son cœur ne repose point. Cela aussi est une vanité.
24 N'est-ce donc pas le bien de l'homme, qu'il mange et qu'il boive, et qu'il fasse que son âme jouisse du fruit de son travail ? J'ai vu aussi que cela vient de la main de Dieu.
25 Car qui en mangera, et qui s'en sentira plutôt que moi ?
26 Car Dieu donne à celui qui il lui plaît, de la sagesse, de la science et de la joie ; mais il donne au pécheur de l'occupation à recueillir et à assembler, afin que cela soit donné à celui qu'il plaira à Dieu. Cela aussi est une vanité et un tourment d'esprit.

REFLEXIONS

L'on doit faire beaucoup d'attention à ce qui est dit dans ce chapitre.

On y voit un grand roi qui, après avoir vécu dans les délices, dans la magnificence et dans l'abondance, avoue que tout cela n'est que vanité.

Cet exemple de Salomon doit nous faire reconnaître le néant des biens, des plaisirs, des honneurs et de tout ce que les hommes recherchent sur la terre et de la folie qu'il y a de s'y attacher et d'y mettre son cœur.

Mais ce que Jésus-Christ nous dit sur ce sujet dans l'Évangile et la connaissance qu'il nous a donnée des biens éternels doit nous en convaincre bien plus fortement.

Les réflexions que Salomon fait sur le peu de fruit que l'on retire de la sagesse qui se borne aux choses de cette vie méritent d'être bien pesées, aussi bien que ce qu'il dit de la folie de ces personnes qui se tourmentent pour amasser des richesses et qui en mourant les laissent à d'autres personnes et même quelquefois à des gens qu'ils ne connaissent point.

Ces considérations doivent nous porter à rechercher la véritable sagesse, à nous modérer dans les soins qui regardent les biens de ce monde et dans l'usage que nous en faisons et à éviter cet attachement et ces soins excessifs qui rendent l'homme misérable, déjà dès cette vie et qui lui font perdre avec cela la paix de l'âme et le bonheur de la vie à venir.

CHAPITRE III.

Salomon fait voir que toutes choses ont leur temps et que tout est sujet au changement en ce monde et il en conclut que le meilleur est d'être content et de s'appliquer à bien faire.

Après cela il parle des jugements injustes qui se rendent par les juges.
Enfin, il montre que tous les hommes sont mortels et qu'à cet égard il n'y a point de différence par rapport au corps entre eux et les bêtes.

1 A toute chose sa saison, et à toute affaire sous les cieux, son temps.
2 Il y a un temps de naître, et un temps de mourir ; un temps de planter, et un temps d'arracher ce qui est planté ;
3 un temps de tuer, et un temps de guérir ; un temps de démolir, et un temps de bâtir ;
4 un temps de pleurer, et un temps de rire ; un temps de lamenter, et un temps de sauter ;
5 un temps de jeter des pierres, et un temps de les ramasser ; un temps d'embrasser, et un temps de s'éloigner des embrassements ;
6 un temps de chercher, et un temps de laisser perdre ; un temps de conserver, et un temps de rejeter ;
7 un temps de déchirer, et un temps de rejoindre ; un temps de se taire, et un temps de parler ;
8 Un temps d'aimer, et un temps de haïr ; un temps de guerre, et un temps de paix ;
9 quel avantage a celui qui travaille, de tout son travail ?
10 J'ai considéré cette occupation que Dieu a donnée aux hommes pour s'y occuper.
11 Il a fait toutes choses belles en leur temps ; aussi a-t-il mis le monde dans leur cœur, sans que l'homme toutefois puisse comprendre, depuis le commencement jusqu'à la fin, l'œuvre que Dieu a faite.
12 C'est pourquoi j'ai connu qu'il n'est rien de meilleur entre les hommes, que de se réjouir et de bien faire pendant sa vie ;
13 et même, que chacun mange et boive, et qu'il jouisse du bien de tout son travail ; c'est un don de Dieu.
14 J'ai connu que, quoi que Dieu fasse, il est toujours le même ; on ne saurait qu'y ajouter, ni qu'en diminuer ; et Dieu le fait afin qu'on le craigne.
15 Ce qui a été est maintenant, et ce qui doit être a déjà été, et Dieu rappelle ce qui est passé.
16 J'ai encore vu sous le soleil, que dans le lieu établi pour juger, il y a de la méchanceté, que dans le lieu établi pour faire justice, il y a de l'impiété.
17 Et j'ai dit en mon cœur : Dieu jugera le juste et l'injuste ; car il y a un temps pour tous les desseins des hommes et pour toutes leurs actions.
18 J'ai pensé en mon cœur sur l'état des hommes, que Dieu leur fera connaître et qu'ils verront qu'ils ne sont que des bêtes.
19 Car l'accident *qui arrive* aux hommes, et l'accident *qui arrive* aux bêtes, *est* un même accident ; telle qu'*est* la mort de l'un, telle *est* la mort de l'autre, et ils ont tous un même souffle, et l'homme n'a point d'avantage sur la bête ; car tout *est* vanité.
20 Tout va en un même lieu ; tout a été fait de la poudre, et tout retourne dans la poudre.
21 Qui est-ce qui connaît l'esprit des hommes qui monte en haut, et l'esprit de la bête qui descend en bas dans la terre ?
22 J'ai donc connu qu'il n'y a rien de meilleur à l'homme que de se réjouir en ce qu'il fait ; parce que c'est là sa portion, car qui est-ce qui le ramènera pour voir ce qui sera après lui ?

REFLEXIONS
Ce que Salomon nous enseigne de l'inconstance et des changements continuels qu'on voit dans les choses du monde et dans la vie de l'homme doit premièrement nous convaincre que le solide repos ne saurait se trouver en des choses périssables et passagères.
II. Cela doit nous inciter à nous conduire prudemment, à profiter du temps et des occasions qui se présentent pour nous procurer un état heureux.
III. Puisque c'est Dieu qui préside sur tous ces changements auxquelles les choses d'ici-bas sont sujettes et qu'il manifeste en cela sa sagesse, sa justice et sa bonté, il est de notre devoir et

de notre repos de nous soumettre en toutes choses à la providence et aux événements qu'il lui plaît de dispenser.
IV. Ce chapitre nous apprend que quelque confusion et quelque désordre que l'on découvre en ce monde, cependant Dieu connaît tout ce qui s'y fait, qu'il examine en particulier la conduite des juges et que s'ils commettent des injustices, il leur en fera rendre compte.
Enfin, il faut considérer que si Salomon dit que l'homme meurt comme la bête, il ne dit cela que par rapport à la mort du corps. Du reste, il enseigne dans ce chapitre même : *Que Dieu jugera le juste et l'injuste et qu'il y a un temps ordonné pour toutes les actions des hommes.*
Et il dit expressément sur la fin de ce livre : Que *quand le corps meurt, l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné et que Dieu amènera en jugement tout ce qui est caché, tant le bien que le mal.*
La conséquence qu'il faut tirer de ce chapitre est donc, qu'on doit user avec modération et avec reconnaissance de la vie présente et s'attacher par-dessus toutes choses à craindre Dieu et à lui plaire.

CHAPITRE IV.

Salomon parle des innocents qui sont opprimés, de l'envie que les hommes se portent les uns aux autres, de l'oisiveté, de la peine qu'on prend pour gagner du bien, des inconvénients qu'il y a à vivre seul et sans amis et de l'élévation de ceux qui dominent sur les autres.

1 Puis je me suis mis à considérer toutes les oppressions qui se font sous le soleil ; et voilà les larmes de ceux qu'on opprime, et qui n'ont point de consolateur ; et la force est du côté de ceux qui les oppriment ; ainsi ils n'ont point de consolateur.
2 C'est pourquoi j'estime plus les morts qui sont déjà morts, que les vivants qui sont encore en vie.
3 Même, j'estime celui qui n'a pas encore été, plus heureux que les uns et les autres ; car il n'a point vu les méchantes actions qui se font sous le soleil.
4 J'ai aussi regardé tout le travail et l'adresse de chaque métier, et j'ai vu que l'un porte envie à l'autre. Cela aussi est une vanité et un tourment d'esprit.
5 L'insensé tient ses mains pliées, et se consume soi-même, disant :
6 Plein le creux de la main avec du repos, vaut mieux que pleines les deux paumes, avec travail et tourment d'esprit.
7 Je me suis mis encore à regarder une vanité sous le soleil :
8 C'est qu'il y a tel homme qui est seul, et qui n'a point de second ; il n'a ni fils, ni frère, et toutefois, il ne met nulle fin à son travail ; même, son œil ne voit jamais assez de richesses ; et il ne se dit point en lui-même : Pour qui est-ce que je travaille, et que je me prive moi-même du bien ? Cela aussi est une vanité et une fâcheuse occupation.
9 Deux valent mieux qu'un ; car ils ont plus de récompense de leur travail.
10 Car si l'un tombe, l'autre relèvera son compagnon ; mais malheur à celui qui est seul, parce qu'étant tombé, il n'aura personne pour le relever.
11 Si aussi deux couchent ensemble, ils en auront plus de chaleur ; mais celui qui est seul, comment aura-t-il chaud ?
12 Que si quelqu'un est plus fort que l'un ou l'autre, les deux lui pourront résister, et la corde à trois cordons ne se rompt pas sitôt.
13 Un enfant pauvre et sage vaut mieux qu'un roi vieux et insensé, qui ne sait ce que c'est que d'être averti.
14 Car tel sort de prison pour régner ; et de même, tel étant né roi, devient pauvre.
15 J'ai vu tous les vivants qui marchent sous le soleil, marcher après un enfant, qui est la seconde personne après le roi, et qui doit être en la place du Roi.
16 Le peuple qui a été devant ceux-ci, était sans nombre, et celui-ci ne sera pas la joie de ceux qui viendront après. Certainement, cela aussi est une vanité et un tourment d'esprit.

REFLEXIONS
I. Ce que le sage remarque dans ce chapitre que les innocents sont souvent opprimés et sans consolation est une preuve de la vanité du monde, mais cela prouve aussi qu'il y a un Dieu qui rendra à chacun selon ses œuvres et qu'ainsi il ne faut pas juger du bonheur ou du malheur des hommes par ce qui leur arrive en ce monde.
II. L'envie que les hommes se portent les uns aux autres est une preuve de la vanité de cette vie, mais c'est une passion que l'on doit bannir de son cœur puisqu'elle ne fait que nous tourmenter inutilement et qu'elle est d'ailleurs contraire à la charité envers le prochain et à la soumission où il faut être à l'égard de la volonté de Dieu.
III. Salomon nous enseigne que c'est une grande folie de se tourmenter pour avoir du bien, que par là on se donne beaucoup de peine et que le plus souvent on ne sait pas à qui ce bien parviendra.
IV. Il nous dit qu'il est très utile et très agréable d'avoir des liaisons et d'être unis par l'amitié, pourvu que ce soit avec des personnes vertueuses.
V. Nous apprenons ici que la sagesse vaut mieux que tous les avantages du monde et qu'un homme pauvre mais sage est à préférer aux rois mêmes à qui la sagesse manque.
Enfin, Salomon remarque que les hommes ne s'attachent qu'à ceux de qui ils ont quelque chose à espérer et qu'ils abandonnent les grands dès qu'ils n'en attendent plus rien. Cela montre qu'il y a bien de la vanité dans les jugements des hommes et dans les grandeurs du monde et qu'ainsi ce n'est pas de là que nous devons faire dépendre notre bonheur.

CHAPITRE V.
Salomon donne ici des avertissements :
I. Sur la précipitation et l'hypocrisie dans le service divin et sur les vœux.
II. Sur les jugements injustes.
III. Sur la folie des avares et la vanité des richesses.
Et enfin sur l'usage qu'on doit faire des biens que Dieu nous donne.

1 Quand tu entreras dans la maison de Dieu, prends garde à ton pied, et approche-toi pour écouter, plutôt que pour donner le sacrifice des insensés ; car ils ne considèrent pas le mal qu'ils font.
2 Ne te précipite point à parler, et que ton cœur ne se hâte point de prononcer aucune parole devant Dieu ; car Dieu est aux cieux, et toi, tu es sur la terre ; c'est pourquoi, use de peu de paroles.
3 Car comme un songe vient de la multitude des occupations, ainsi la voix des fous vient de la multitude des paroles.
4 Quand tu auras fait quelque vœu à Dieu ne diffère point de l'accomplir ; car il ne prend point de plaisir dans les insensés. Accomplis donc ce que tu auras voué.
5 Il vaut mieux que tu ne fasses point de vœux, que d'en faire et de ne pas les accomplir.
6 Ne permets pas que ta bouche te fasse pécher, et ne dis pas devant l'ange de Dieu, que c'est l'ignorance. Pourquoi l'Eternel se courroucerait-il à cause de ta parole, et détruirait-il l'ouvrage de tes mains ?
7 Car comme dans la multitude des songes il y a de la vanité, il y en a aussi beaucoup dans la multitude des paroles ; mais crains Dieu.
8 Si tu vois que dans la province on fasse tort au pauvre, et que le droit et la justice y soient violés, ne t'étonne point de cette manière d'agir, car il y en a un qui est élevé par-dessus celui qui est élevé, et qui y prend garde, et il y en a de plus élevés qu'eux.
9 La culture de la terre a un avantage par-dessus toutes choses. Le roi est assujetti au champ.
10 Celui qui aime l'argent n'est point rassasié par l'argent, et celui qui aime un grand train, n'en est pas nourri. Cela aussi est une vanité.

11 Où il y a beaucoup de bien, il y a beaucoup de gens qui le mangent ; et quel profit en a celui qui le possède, sinon qu'il le voit de ses yeux ?
12 Le sommeil de celui qui laboure est doux, soit qu'il mange peu ou beaucoup ; mais le rassasiement du riche ne le laisse pas dormir.
13 Il y a un mal fâcheux que j'ai vu sous le soleil, c'est que des richesses sont conservées pour le malheur de celui qui les possède.
14 Et ces richesses-là périssent par un mauvais trafic, de sorte qu'on aura mis au monde un enfant à qui il n'en parviendra rien.
15 Un tel homme s'en retournera nu, comme il est sorti du ventre de sa mère, s'en allant comme il est venu, il n'emportera rien de son travail auquel il a employé ses mains.
16 C'est aussi ici un mal fâcheux, que comme il est venu, aussi s'en va-t-il ; et quel avantage a-t-il d'avoir travaillé après du vent ?
17 Il mange aussi tous les jours de sa vie dans les ténèbres, et il se chagrine beaucoup, et son mal va jusqu'à la fureur.
18 Voici donc ce que j'ai reconnu ; c'est que c'est une chose bonne et agréable à l'homme, de manger et de boire, et de jouir du bien de tout son travail dont il s'occupe sous le soleil, durant les jours de sa vie que Dieu lui a donnés ; car c'est là sa portion.
19 En effet, ce que Dieu donne à tout homme, des richesses et des biens, dont il le fait maître pour en manger et pour en prendre sa part, et pour se réjouir de son travail, cela est un don de Dieu.
20 Car il ne se souviendra pas beaucoup des jours de sa vie, parce que Dieu lui répond par la joie de son cœur.

REFLEXIONS

Nous devons apprendre d'ici :

I. À nous présenter devant Dieu avec un grand respect surtout quand nous entrons dans les lieux où il est adoré et à prendre garde à nos pensées et à nos paroles lorsque nous paraissons devant lui.

II. Que c'est un devoir indispensable d'accomplir exactement les vœux qu'on a fait et qu'il vaut mieux n'en point faire que de les violer.

III. Que si par la faute des princes et des juges la justice n'est pas exercée, il faut croire qu'il y a un Dieu dans le Ciel qui le voit et qui en jugera.

IV. Que celui qui aime l'argent et le faste n'en vit pas plus heureux, ni plus longtemps, qu'il n'en a au contraire que plus de peine et d'inquiétude,

V. Que les personnes qui gagnent leur vie par leur travail, vivent avec plus de douceur et de repos que ceux qui possèdent de grands biens,

VI. Que plus on a de bien, plus on a de soucis,

VII. Que les riches ne peuvent souvent jouir de leurs richesses, qu'ils meurent comme les autres sans avoir un solide contentement et qu'ils ne savent pas ce que leurs biens deviendront après leur mort.

Enfin, il faut se souvenir que quand Salomon dit qu'il est bon de manger, de boire et de jouir de ce que l'on a, sa pensée n'est pas que l'on doive se livrer à la sensualité et aux plaisirs.

Ce qu'il dit dans ce chapitre du respect avec lequel il faut se présenter devant Dieu, des vœux, du jugement que Dieu exercera sur ceux qui jugent les autres et de la joie qu'il répand dans le cœur des gens de bien ne permet pas de lui attribuer ces pensées.

Il veut seulement dire que quand Dieu donne des biens en ce monde, il faut être content, les recevoir et les posséder comme un don de sa bonté et s'en servir avec reconnaissance et sobriété sans pour autant établir son bonheur en ces biens-là.

Ce sont là les véritables sentiments du roi Salomon, mais ce sont surtout ceux que l'Évangile nous inspire.

CHAPITRE VI.

Ce chapitre représente la vanité et le malheur de ceux à qui Dieu donne des biens mais qui ne savent pas en faire bon usage et qui ne sont jamais contents, ni en repos.

1 Il y a un mal que j'ai vu sous le soleil, et qui est fréquent entre les hommes,
2 savoir, qu'il y a tel homme à qui Dieu donne des richesses, des biens et des honneurs, tellement que rien ne manque à son âme de tout ce qu'il saurait souhaiter ; mais Dieu ne l'en fait pas maître pour en manger ; mais un étranger le mangera. Cela est vanité, et un mal fâcheux.
3 Quand un homme aurait mis au monde cent enfants, et vécu plusieurs années, de sorte qu'il eût multiplié les jours de ses années, néanmoins, si son âme ne s'est pas rassasiée de bien, et que même il n'ait point de sépulture, je dis qu'un avorton vaut mieux que lui.
4 Car il sera venu en vain, et s'en sera allé dans les ténèbres, et son nom aura été couvert de ténèbres.
5 Il aura même plus de repos que celui-là, parce qu'il n'aura point vu le soleil, ni rien connu.
6 Et quand il aurait vécu deux mille ans, s'il n'avait pas joui de ses biens, tous ne vont-ils pas en un même lieu ?
7 Tout le travail de l'homme est pour sa bouche, et toutefois, son désir n'est jamais rempli.
8 Car, qu'est-ce que le sage a de plus que l'insensé ? Ou, quel avantage a l'affligé qui sait se conduire parmi les vivants ?
9 Il vaut mieux voir de ses yeux, que d'avoir des désirs vagues. Cela aussi est une vanité et un tourment d'esprit.
10 Le nom de celui qui est, est déjà nommé ; on sait qu'il est homme, et qu'il ne peut contester avec celui qui est plus fort que lui.
11 Quand on a beaucoup, on a tant plus de vanité. Quel avantage en a l'homme ?
12 Car qui est-ce qui connaît ce qui est bon à l'homme en cette vie, pendant les jours de la vie de sa vanité, lesquels passent comme une ombre ? car qui est-ce qui déclarera à un homme ce qui sera après lui sous le soleil ?

REFLEXIONS

Les réflexions que Salomon fait dans ce chapitre sont très propres à modérer l'ardeur que les hommes ont pour acquérir les biens de la terre.
La vanité de leur travail paraît non seulement en ce qu'ils ne savent pas jouir de ces biens qu'ils recherchent avec tant de passion, mais principalement en ce qu'ils sont privés du plus grand bien de la vie qui est le repos et le contentement d'esprit et en ce qu'ils ne peuvent s'assurer de rien pour l'avenir.
L'Évangile nous donne des leçons encore plus expresses sur ce sujet lorsqu'il nous dit : *que ceux qui veulent devenir riches tombent dans la tentation et dans le piège et dans plusieurs désirs insensés et pernicieux, que l'amour des richesses est la racine de tous les maux et que la piété avec le contentement d'esprit est le plus grand gain que l'on puisse faire en ce monde.*

CHAPITRE VII.

Ce chapitre traite de la méditation de la mort, des répréhensions et de l'usage qu'il faut en faire, de la patience, du prix de la sagesse, de la manière dont on doit se conduire dans la prospérité et dans l'adversité, de ce qui arrive en ce monde aux justes et aux méchants, des maux que s'attirent ceux qui manquent de modération et d'équité et qui présument d'eux-mêmes et des avantages que l'on trouve dans la crainte de Dieu.
Salomon ajoute que tous les hommes sont sujets à pécher et qu'il ne faut pas s'informer curieusement de ce que l'on dit de nous, ni s'en mettre en peine.
Enfin, il parle des femmes qui n'ont pas de la vertu, des maux qu'elles causent et de l'état dans lequel Dieu créa l'homme au commencement.

1 La bonne réputation vaut mieux que le bon parfum ; et le jour de la mort que le jour de la naissance.
2 Il vaut mieux aller à une maison de deuil, que d'aller à une maison de festin ; car on voit dans celle-là la fin de tout homme, et celui qui est vivant met cela dans son cœur.
3 La tristesse vaut mieux que le ris, parce que par la tristesse le cœur devient joyeux.
4 Le cœur des sages est dans la maison de deuil ; mais le cœur des insensés est dans la maison de joie.
5 Il vaut mieux entendre la correction d'un homme sage, que d'ouïr la chanson des insensés.
6 Car tel qu'est le bruit des épines sous le chaudron, tel est le ris de l'insensé. Cela aussi est une vanité.
7 Certainement, l'oppression peut faire perdre le sens au sage ; et le présent aussi corrompt le cœur.
8 La fin d'une chose vaut mieux que son commencement ; et l'homme patient, vaut mieux que l'homme hautain.
9 Ne te précipite point dans ton esprit pour te dépiter ; car le dépit repose dans le sein des insensés.
10 Ne dis point : Pourquoi les jours passés ont-ils été meilleurs que ceux-ci ? Car ce que tu t'enquiers de cela, ne vient point de la sagesse.
11 La sagesse est bonne avec un héritage, et ceux qui voient le soleil en reçoivent de l'avantage.
12 Car on est à couvert à l'ombre de la sagesse, et à l'ombre de l'argent ; toutefois, l'avantage de connaître la sagesse fait vivre celui qui en est doué.
13 Regarde l'œuvre de Dieu ; car qui est-ce qui pourra redresser ce qu'il aura renversé ?
14 Au jour du bien use du bien, et au jour de l'adversité prends-y garde ; aussi Dieu a fait l'un à l'opposite de l'autre, afin que l'homme ne trouve rien à redire après lui.
15 J'ai vu tout ceci pendant les jours de ma vanité. Il y a tel juste qui périt dans sa justice, et il y a tel méchant qui prolonge ses jours dans sa malice.
16 Ne te crois pas trop juste, et ne te fais pas trop sage ; pourquoi te perdrais-tu ?
17 Ne sois point remuant, et ne sois point insensé ; pourquoi mourrais-tu avant ton temps ?
18 Il est bon que tu retiennes ceci, et que tu ne négliges pas cela ; car qui craint Dieu, sort de tout.
19 La sagesse donne plus de force au sage que dix gouverneurs qui seraient dans une ville.
20 Certainement, il n'y a point d'homme juste sur la terre qui fasse bien et qui ne pèche.
21 N'applique point aussi ton cœur à toutes les paroles qu'on dira, de peur que tu n'entendes ton serviteur parler mal de toi.
22 Car aussi tu sais dans ton cœur que tu as aussi mal parlé des autres, même plusieurs fois.
23 J'ai examiné tout ceci avec sagesse ; et j'ai dit : J'acquerrai de la sagesse ; mais elle s'est éloignée de moi.
24 Ce qui a été est bien loin, il est enfoncé fort bas : qui le trouvera ?
25 Nous nous sommes tournés de tous côtés, moi et mon cœur, pour connaître, pour examiner et pour chercher la sagesse et la raison de tout, et pour connaître le mal de la folie, de l'imbécillité et de l'imprudence.
26 Et j'ai trouvé qu'une femme qui est comme un piège, et dont le cœur est comme des filets, et les mains comme des liens, est une chose plus amère que la mort ; celui qui est agréable à Dieu en échappera ; mais le pécheur y sera pris.
27 Voici, dit l'Ecclésiaste, ce que j'ai trouvé, cherchant la raison de toutes choses, l'une après l'autre :
28 c'est que jusqu'à présent mon âme a cherché, mais je n'ai point trouvé. J'ai bien trouvé un homme entre mille ; mais non pas une femme entre elles toutes.
29 Voici seulement ce que j'ai trouvé : c'est que Dieu a fait l'homme droit ; mais ils ont cherché

beaucoup de discours.

REFLEXIONS

Nous avons dans ce chapitre plusieurs belles instructions :

I. La première, que c'est une pensée très salutaire que celle de la mort et qu'il est plus utile d'être dans le deuil que de s'abandonner à la joie.

II. La seconde, que les gens sages écoutent avec plaisir ceux qui les reprennent et qu'ils sont toujours doux et modérés dans leurs discours et dans toute leur conduite.

III. La troisième, que la possession des richesses n'est un bien que lorsqu'elle est accompagnée de la vertu.

IV. La quatrième, que Dieu fait tout avec une parfaite justice, que c'est lui qui envoie aux hommes la prospérité et qu'il faut faire un bon usage de l'un et de l'autre de ces états.

V. La cinquième, que si l'on voit les justes souffrir et les méchants vivre heureux et longtemps, cela ne doit point nous ébranler, ni nous scandaliser.

Ces paroles : *Ne te crois pas trop juste et ne te fais pas trop sage* : ne veulent pas dire qu'il ne faille pas être trop homme de bien ou trop sage. On ne saurait jamais l'être assez, ni faire trop d'efforts pour le devenir, mais Salomon dit cela contre ceux qui, lorsqu'il s'agit de faire valoir leur droit ou de juger des autres, le font à toute rigueur et n'observent pas ce que la modération et l'équité prescrivent et qui, remplis de présomption et de bonne opinion d'eux-mêmes, veulent tout régler et s'ingèrent dans ce qui ne les regarde pas.

Le sage nous apprend outre cela que tous les hommes sont sujets à tomber dans quelque faute et qu'ainsi ils doivent se supporter les uns les autres.

Il nous avertit de ne pas nous informer, ni nous inquiéter de ce qu'on peut dire de nous, puisque cela serait capable de nous faire perdre le repos et la tranquillité et nous pousserait au ressentiment et à des jugements téméraires.

Ce qui est dit des femmes sur la fin de ce chapitre doit être bien entendu.

Comme l'Écriture parle souvent des femmes illustres par leur vertu et que Salomon lui-même en fait l'éloge, Prov. XII, 4 & XVIII, 22 & XXXI, 10. Il n'a pas voulu dire qu'il n'ait pu trouver une femme vertueuse. Il n'y a à cet égard aucune différence entre les deux sexes. Mais sa pensée est qu'ayant recherché la raison de tout ce qui se fait de mauvais dans le monde (verset 25), il avait trouvé qu'il n'y avait rien de plus méchant et de plus dangereux qu'une femme dérèglée, telle qu'il la représente (verset 26), que sa malice et ses artifices sont tels qu'on ne saurait les concevoir, ni s'en dégager quand on s'y est laissé surprendre. Ainsi Salomon ne parle pas de toutes les femmes, mais seulement de celles qu'il venait de décrire. Au reste, ce prince parlait sans doute de la sorte ayant été lui-même séduit par les femmes. Voyez I Rois 11.1--4

Enfin, Salomon nous a enseigné que Dieu a fait l'homme droit, mais que l'homme s'est corrompu lui-même volontairement, d'où il s'en suit qu'on ne doit pas attribuer à Dieu la dépravation qui se trouve dans les hommes et que leur corruption vient d'eux-mêmes.

CHAPITRE VIII.

Les instructions contenues dans ce chapitre concernent le prix de la sagesse, le respect dû aux rois, la prudence, l'incertitude des événements et la certitude de la mort, l'abus que les hommes font de la patience de Dieu, l'état présent et l'état à venir des bons et des méchants et l'usage qu'il faut faire des avantages de la vie.

1 Qui est tel que le sage ? Et qui sait ce que veulent dire ces choses ? La sagesse de l'homme fait reluire sa face, et son regard sévère en est changé.

2 Observe, je te le dis, le commandement du roi, et la parole du serment fait à Dieu.

3 Ne te hâte point de te retirer de devant sa face, et ne persévère point dans une chose mauvaise ; car il fera tout ce qu'il lui plaira.

4 Où la parole du roi est, là est la puissance ; et qui lui dira : Que fais-tu ?
5 Celui qui garde le commandement ne sentira aucun mal, et le cœur du sage connaît le temps et la conduite qu'on doit tenir.
6 Car dans tout dessein il y a un temps et un moyen propre pour s'y conduire ; autrement il arrive bien du mal à l'homme.
7 Car il ne sait pas ce qui doit arriver, et qui est-ce qui lui déclarera quand ce sera ?
8 L'homme n'est point maître de son âme pour la pouvoir retenir, et n'a point de puissance sur le jour de la mort ; et il n'y a point de trêve dans cette guerre, et la malice ne délivrera point celui en qui elle se trouve.
9 J'ai vu tout cela, et j'ai appliqué mon cœur à tout le travail qui se fait sous le soleil. Il y a un temps auquel un homme domine sur l'autre à son malheur.
10 Et alors j'ai vu les méchants ensevelis, et puis retournés ; et ceux qui s'en étaient allés, et qui étaient venus du lieu saint, être oubliés dans la ville où ils avaient fait ce qui est droit. Cela est aussi une vanité.
11 Parce que la sentence contre les mauvaises actions ne s'exécute pas d'abord, à cause de cela, le cœur des hommes est plein d'envie de mal faire.
12 Car le pécheur fait mal cent fois, et Dieu lui donne du délai. Mais je connais aussi que ceux qui craignent Dieu, et qui révèrent sa face, seront heureux ;
13 Et que le méchant ne sera pas heureux, et qu'il ne prolongera pas ses jours plus que l'ombre, parce qu'il ne révère point la face de Dieu.
14 Il y a une vanité qui arrive sur la terre, c'est qu'il y a des justes auxquels il arrive selon l'œuvre des méchants ; et il y a aussi des méchants auxquels il arrive selon l'œuvre des justes. J'ai dit aussi que cela est une vanité.
15 C'est pourquoi j'ai prisé la joie, parce qu'il n'y a rien sous le soleil de meilleur à l'homme que de manger et de boire, et de se réjouir ; et c'est ce qui lui demeurera de son travail durant les jours de sa vie, que Dieu lui donne sous le soleil.
16 J'ai aussi appliqué mon cœur à connaître la sagesse, et à considérer les affaires qui se font sur la terre ; car l'homme ne donne point de repos à ses yeux, ni jour ni nuit.
17 Et j'ai reconnu dans toutes les œuvres de Dieu, que l'homme ne peut trouver la raison de ce qui se fait sous le soleil ; et que s'il travaille à la chercher, il ne la trouve pas ; et que même si le sage dit qu'il la sait, il ne la pourra pas trouver.

REFLEXIONS

Voici les principales instructions que le sage nous donne dans ce chapitre :
I. Que la sagesse est ce qui fait la joie et la vraie félicité de l'homme,
II. Qu'on doit porter aux rois l'honneur qui leur est dû,
III. Que l'un des principaux devoirs de la sagesse est de savoir profiter du temps et de l'occasion en toutes choses et que ceux qui ne le font pas s'attirent divers maux,
IV. Que les hommes ne savent pas ce qui leur doit arriver, que les événements et leur propre vie ne sont point en leur puissance et que la mort est inévitable tant aux méchants qu'aux gens de bien, ce qui est un grand motif à la modération et à la piété.
Ce chapitre nous enseigne outre cela
V. Que les pécheurs s'endurcissent ordinairement parce que Dieu les supporte et diffère de les punir, mais que cependant ils recevront tôt ou tard ce qu'ils méritent,
VI. Que si les justes sont malheureux en ce monde et si les méchants y sont heureux, cela marque la vanité des choses d'ici-bas, mais que Dieu le veut ainsi pour éprouver les bons et pour inviter les méchants à la repentance et pour rendre à la fin aux uns et aux autres selon leurs œuvres.
Enfin, il faut savoir que quand Salomon dit qu'il avait prisé la joie par-dessus toute chose, il entend par là une joie raisonnable qui naît d'un usage légitime et modéré des biens que Dieu

nous accorde et qui n'a rien de déréglé, ni d'opposé à la piété.

CHAPITRE IX.

Salomon enseigne dans ce chapitre :
I. Que les bons et les méchants sont sujets aux mêmes accidents et que les morts n'ont plus de part à ce qui se fait sur la terre et ne peuvent plus jouir des biens de cette vie et qu'ainsi il faut s'en servir pendant qu'on le peut.
II. Que les hommes ne sont pas les maîtres des événements.
Enfin, que la sagesse est d'un très grand prix, quoi que les personnes sages soient quelques fois méprisées.

1 Certainement, j'ai appliqué mon cœur à tout cela, et pour éclaircir tout ceci, savoir, que les justes et les sages et leurs actions sont dans la main de Dieu, et l'amour et la haine, et que les hommes ne connaissent rien de tout ce qui est devant eux.
2 Tout arrive également à tous ; un même accident arrive au bon et au méchant, au juste et à l'injuste, au net et au souillé, à celui qui sacrifie et à celui qui ne sacrifie point ; le pécheur est à cet égard comme l'homme de bien ; celui qui jure, comme celui qui craint de jurer.
3 C'est ici une chose fâcheuse, entre toutes celles qui se font sous le soleil, qu'un même accident arrive à tous, et qu'aussi le cœur des hommes est rempli de mal, et qu'ils ont des folies dans leurs cœurs durant leur vie ; après quoi ils s'en vont vers les morts.
4 Et qui voudrait leur être associé ? Car il y a de l'espérance pour tous ceux qui sont encore vivants ; et même un chien vivant vaut mieux qu'un lion mort.
5 Certainement, les vivants savent qu'ils mourront, mais les morts ne savent rien et ne gagnent plus rien ; car leur mémoire est mise en oubli.
6 Aussi leur amour, leur haine, leur envie a déjà péri, et ils n'ont plus aucune part au monde, dans tout ce qui se fait sous le soleil.
7 Va donc, mange ton pain avec joie, et bois gaiement ton vin, parce que Dieu a déjà tes œuvres pour agréables.
8 Que tes vêtements soient blancs en tout temps, et que le parfum ne défaille point sur ta tête.
9 Vis joyeusement, tous les jours de la vie de ta vanité, avec la femme que tu as aimée, laquelle t'a été donnée sous le soleil pour tous les jours de ta vanité ; car c'est là ta portion dans cette vie, et ce qui te revient de ton travail, auquel tu t'appliques sous le soleil.
10 Fais selon ton pouvoir tout ce que tu auras moyen de faire ; car dans le sépulcre, où tu vas, il n'y a ni œuvre, ni discours, ni science, ni sagesse.
11 Je me suis tourné ailleurs, et j'ai vu sous le soleil, que la course n'est pas toujours pour les plus légers, ni le combat pour les vaillants, ni le pain pour les sages, ni la faveur pour les savants ; mais que le temps et l'occurrence échéent à tous.
12 Car l'homme même ne connaît pas son temps, non plus que les poissons qui sont pris au fatal filet, et que les oiseaux qui sont pris au lacet ; ainsi les hommes sont surpris par le temps de l'adversité, lorsque tout d'un coup elle tombe sur eux.
13 J'ai vu aussi cette sagesse sous le soleil, qui m'a semblé très grande :
14 C'est qu'il y avait une petite ville, et peu de gens dedans, contre laquelle est venu un grand roi, qui l'a investie, et qui a bâti de grands forts contre elle ;
15 mais il s'y est trouvé un homme qui était pauvre et sage, et qui l'a délivrée par sa sagesse ; et nul n'a eu mémoire de ce pauvre homme-là.
16 Alors j'ai dit : La sagesse vaut mieux que la force, et toutefois la sagesse du pauvre est méprisée, et on n'écoute point ses paroles.
17 Les paroles des gens sages doivent être écoutées plus paisiblement que le cri de celui qui domine parmi les insensés.
18 La sagesse vaut mieux que tous les instruments de guerre, et un seul homme pécheur fait

perdre de grands biens.

REFLEXIONS

I. Il faut remarquer sur ce chapitre que, bien que les événements heureux et malheureux soient communs à tous les hommes, cela n'empêche pas que les justes et leurs actions ne soient, comme le sage le déclare, dans la main de Dieu et qu'il ne soit le juge tant des bons que des méchants.

II. Lorsque Salomon dit : *Que les morts n'ont plus de part à ce qui se fait ici-bas et que leur amour et leur haine ont pris fin et qu'ainsi il faut manger son pain avec joie tous les jours de sa vie,* sa pensée est qu'on doit profiter des avantages de cette vie et en user sagement pendant qu'on les possède. Mais on ne doit pas abuser de cela, ni croire qu'il soit permis de se livrer à la joie et aux plaisirs et de dire avec les profanes : *Mangeons et buvons, car demain nous mourrons.*

III. Le sage nous enseigne que la prudence et la force sont utiles en bien des occasions, mais que nous ne sommes pourtant pas maîtres des événements et que nous tombons souvent dans l'adversité, sans que nous puissions le prévoir, ni l'empêcher. Cela nous apprend à ne jamais nous confier en nos propres forces, en notre prudence, ni en notre adresse et à nous souvenir toujours que nous dépendons de la providence.

IV. Nous avons à remarquer ici que quoi que la sagesse soit très estimable et très avantageuse elle est souvent méprisée, surtout dans les petits ; mais que c'est-là un jugement fort injuste, et qu'on doit faire cas des gens sages et vertueux sans avoir égard à l'apparence des personnes.

CHAPITRE X.

Ce chapitre traite des fautes que commettent les gens sages, des fruits de la sagesse et des maux qui procèdent de la folie, de l'élévation des personnes indignes et des malheurs qui arrivent aux états lorsque ceux qui gouvernent sont incapables de commander, qu'ils sont jeunes ou adonnés aux plaisirs et à l'intempérance.

Il y est aussi parlé de la prudence et de l'inconsidération dans les discours, de la paresse et du respect qui est dû aux grands

1 Les mouches mortes font puer et exhaler les parfums du parfumeur ; un peu de folie fait la même chose à l'égard de celui qui est estimé pour sa sagesse et pour sa gloire.
2 Le sage a le cœur à sa droite ; mais le fou a le cœur à sa gauche.
3 Et même, quand l'insensé marche dans son chemin, le sens lui manque ; tandis qu'il dit de chacun : Il est insensé.
4 Si l'esprit de celui qui domine s'élève contre toi, ne quitte point ta condition ; car c'est un remède qui fait quitter de grandes fautes.
5 Il y a un mal que j'ai vu sous le soleil, comme une imprudence qui procède du prince :
6 c'est que la folie est mise aux lieux les plus élevés, et que les riches sont assis en bas.
7 J'ai vu les serviteurs à cheval, et les seigneurs marcher sur la terre comme des serviteurs.
8 Celui qui creuse la fosse y tombera, et le serpent mordra celui qui rompt la haie.
9 Celui qui remue des pierres en sera blessé ; et celui qui fend du bois en sera en danger,
10 si le fer est émoussé, et qu'il n'en ait pas aiguisé le tranchant, quand même il redoublerait ses efforts ; mais la sagesse est une excellente adresse.
11 Si le serpent mord, n'étant pas enchanté, le médisant ne vaut pas mieux.
12 Les paroles du sage ne sont que grâce ; mais les lèvres du fou l'engloutissent.
13 Le commencement de ses paroles est une folie ; et ses dernières paroles une extravagance.
14 L'insensé multiplie ses paroles ; et, toutefois, l'homme ne sait ce qui arrivera ; et qui est ce qui lui déclarera ce qui sera après lui ?
15 Le travail des insensés les lasse, car pas un d'eux ne sait le chemin qui mène à la ville.

16 Malheur à toi, terre, dont le roi est un enfant, et dont les gouverneurs mangent dès le matin.
17 Oh ! que tu es heureuse, terre, dont le roi est de race illustre, et dont les gouverneurs mangent quand il en est temps, pour leur réfection, et non dans la débauche.
18 A cause des mains paresseuses, le plancher s'affaisse ; et à cause des mains lâches, la maison a des gouttières.
19 On apprête la viande pour se réjouir, et le vin réjouit les vivants ; mais l'argent tient lieu de tout.
20 Ne dis point de mal du roi, pas même dans ta pensée ; ne dis point aussi de mal du riche dans la chambre de ton lit ; car les oiseaux en porteraient la voix, et ce qui vole en porterait les nouvelles.

REFLEXIONS

On doit faire principalement ces quatre réflexions sur ce chapitre :
I. Que les fautes des gens qui passent pour sages sont d'une grande conséquence à cause du mauvais exemple et du scandale qu'ils donnent. Cela doit engager ceux qui ont de la vertu à prendre garde à leur conduite, mais cela n'autorise personne à les imiter dans les fautes qu'ils commettent.
II. Qu'en toutes choses l'on doit se conduire avec prudence et ne rien faire, ni ne rien dire inconsidérément et mal à propos. Par là on évite bien des maux et diverses fautes où les hommes tombent, manque de réfléchir sur leurs actions et sur leurs discours. III. Que lorsque des gens de basse extraction et avec cela destitués de mérite et de vertu sont élevés aux honneurs il en arrive pour l'ordinaire de grands inconvénients.
IV. Que les peuples et les états sont à plaindre lorsque leurs princes et leurs magistrats n'ont pas la sagesse et les lumières nécessaires, lorsqu'ils sont jeunes et sans expérience et lorsqu'ils s'adonnent à l'ivrognerie, à la gourmandise et aux plaisirs, mais qu'au contraire un pays est heureux quand il est gouverné par des personnes sages, sobres et dignes de commander.
Il faut remarquer sur cela que les rois et les magistrats pieux et intègres sont dignes d'être doublement honorés, mais que les défauts de ceux qui sont en autorité n'empêchent pas qu'on ne doive les respecter et leur obéir.

CHAPITRE XI.

Le sage fait quelques réflexions sur la conduite qu'on doit tenir à l'égard des biens du monde. Il montre qu'il faut suivre l'ordre que Dieu a établi, pour nous procurer ce qui est nécessaire pour la vie en se souvenant cependant toujours que tout dépend de la providence et que les choses de cette vie sont vaines et passagères.

1 Jette ton pain sur la face des eaux, et après plusieurs jours tu le trouveras.
2 Fais-en part à sept, et même à huit personnes ; car tu ne sais pas quel mal viendra sur la terre.
3 Lorsque les nuées sont pleines, elles répandent la pluie sur la terre ; et si un arbre tombe vers le midi, ou vers le septentrion, en quelque lieu qu'il soit tombé, il y demeurera.
4 Celui qui observe le vent ne sèmera point ; et celui qui observe les nuées, ne moissonnera point.
5 Comme tu ne sais pas quel est le chemin du vent, ni comment se forment les os dans le ventre de celle qui est enceinte ; ainsi tu ne connais pas l'œuvre de Dieu, qui a fait toutes choses.
6 Sème ta semence dès le matin, et ne laisse pas reposer tes mains le soir ; car tu ne sais pas lequel réussira le mieux, celui-ci ou celui-là, et si tous deux, seront également bons.
7 Il est vrai que la lumière est douce, et qu'il est agréable aux yeux de voir le soleil.
8 Mais si un homme vit beaucoup d'années, et qu'il se réjouisse tout le long de ces années-là, et qu'il se souvienne des jours qu'il passera dans les ténèbres, qui seront en grand nombre, tout ce qui lui sera arrivé se trouvera une vanité.

REFLEXIONS

Nous devons apprendre de ce chapitre :

I. À nous conformer à l'ordre que la providence a établi à l'égard des moyens de nous procurer ce dont nous avons besoin pour passer cette vie et de l'usage des biens temporels.

II. Que les œuvres de Dieu sont admirables et que nous n'en saurions comprendre toutes les merveilles, mais que nous devons nous reposer sur cette providence adorable qui pourvoit à tout et jouir cependant des biens qu'elle nous présente sans pourtant y établir notre félicité.

CHAPITRE XII.

Ce chapitre a trois parties :

I. Salomon exhorte les jeunes gens à craindre Dieu avant que la vieillesse vienne et que la mort les ôte de ce monde.

II. Il décrit les infirmités de la vieillesse et il dit qu'elle se termine par la mort.

III. Il conclut ce livre en montrant que le but de tout ce qui y est dit est d'apprendre aux hommes à reconnaître la vanité de ce monde et à craindre Dieu.

1 Jeune homme, réjouis-toi dans ton jeune âge, et que ton cœur te rende content dans les jours de ta jeunesse, et marche comme ton cœur te mène, et selon le regard de tes yeux ; mais sache que pour toutes ces choses Dieu te fera venir en jugement.
2 Ote le chagrin de ton cœur, et éloigne de toi la malice ; car le jeune âge et l'adolescence ne sont que vanité.
3 Mais souviens-toi de ton créateur pendant les jours de ta jeunesse, avant que les jours mauvais viennent, et que les ans arrivent desquels tu diras : Je n'y prends point de plaisir ;
4 Avant que le soleil, la lumière, la lune et les étoiles s'obscurcissent, et que les nuées retournent après la pluie ;
5 lorsque les gardes de la maison trembleront, que les hommes forts se courberont, que celles qui meulent cesseront, parce qu'elles auront été diminuées, et lorsque celles qui regardent par les fenêtres, seront obscurcies ;
6 et lorsque les deux battants de la porte seront fermés vers la rue, avec abaissement du bruit de la meule ; qu'on se lèvera au chant de l'oiseau, et que tout ce qui sert au chant sera abattu ;
7 Lorsqu'ils craindront ce qui est élevé, qu'ils trembleront en marchant, que l'amandier fleurira, que la sauterelle deviendra pesante, et que l'appétit s'en ira ; car l'homme s'en va à la maison où il demeurera toujours, et ceux qui pleurent feront le tour par les rues ;
8 avant que la corde d'argent se rompe, que le vase d'or se casse, que la cruche se brise sur la fontaine, et que la roue se rompe sur la citerne ;
9 et que la poudre retourne dans la terre, comme elle y avait été ; et que l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné.
10 Vanité des vanités, dit l'Ecclésiaste ; tout est vanité.
11 Et parce que l'Ecclésiaste a été très sage, il a enseigné la sagesse au peuple. Il a fait entendre, il a recherché et mis en ordre plusieurs sentences graves.
12 L'Ecclésiaste a cherché pour trouver des sentences agréables, et il a écrit avec droiture des paroles de vérité.
13 Les paroles des sages sont comme des aiguillons, et les maîtres qui en ont fait des recueils sont comme des clous enfoncés, et donnés par un même prince.
14 Mon fils, garde-toi de rien chercher outre ceci ; car il n'y a point de fin à faire beaucoup de livres ; et tant d'étude n'est que du travail qu'on se donne.
15 Le but de tout le discours qui a été entendu, c'est : Crains Dieu, et garde ses commandements ; car c'est là le tout de l'homme ;
16 car Dieu fera venir en jugement tout ce qu'on aura fait, avec tout ce qui est caché, soit bien, soit mal.

REFLEXIONS

I. Les jeunes gens doivent profiter des graves et fortes exhortations que le sage leur adresse dans ce chapitre et apprendre d'ici à reconnaître de quelle importance il est à leur âge de fuir les désirs de la jeunesse et surtout les plaisirs et les voluptés, de se souvenir de leur Créateur pendant qu'ils sont jeunes et de craindre son jugement avant que l'occasion de s'acquitter de ces devoirs leur soit ôtée, de peur que s'ils suivent le penchant de leur cœur et s'ils se livrent à la joie du monde ils ne reconnaissent leur égarement que lorsqu'il ne sera plus temps d'en revenir.

II. La description que Salomon fait des infirmités de la vieillesse nous met devant les yeux la vanité de cette vie, mais cela doit principalement nous faire penser que puisque l'homme déchet ainsi et que son corps s'affaiblit et se consume dans l'âge avancé, cet âge-là n'est plus guère propre pour glorifier Dieu, ni pour se procurer le salut quand on a négligé de le faire auparavant et qu'ainsi on doit y travailler avant que la fin vienne et pendant que l'on a le temps et les forces nécessaires pour cela. III. Il faut faire une attention particulière à ces paroles : *Que la poudre retourne dans la terre, mais que l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné.*

Elles marquent bien clairement que l'âme est immortelle et qu'elle ne périt pas avec le corps.

La conclusion de ce livre de l'Ecclésiaste est surtout remarquable. Salomon déclare *que : le but de tout ce qu'il a dit est de craindre Dieu et de garder ses commandements, que c'est là le tout de l'homme et que Dieu jugera un jour tous les hommes selon le bien et le mal qu'ils auront fait.* C'est par ces dernières paroles que tout ce qui se lit dans ce livre doit être expliqué et c'est aussi là le but et l'abrégé de toute la religion et de toutes les instructions qui nous sont données dans les livres sacrés.

LE CANTIQUE

DE SALOMON

ARGUMENT

Le livre du cantique des cantiques a le roi Salomon pour auteur. Ce qui s'y lit étant pris à la lettre paraît être une description de l'amour que Salomon et la princesse son épouse avaient l'un pour l'autre. Mais il faut entendre ce cantique dans un sens spirituel et mistique et c'est ainsi que tous les anciens docteurs juifs et chrétiens l'ont entendu. L'on y voit sous des termes figurés et sous des allégories l'amour qu'il y a entre Jésus-Christ et l'église, qui est appelée son épouse dans les livres sacrés, et les sentiments que cet amour produit dans le cœur de tous les vrais fidèles. C'est dans ces vues que l'on doit considérer ce qui est dit dans ce livre.

CHAPITRE I.
L'épouse touchée de la beauté de son Époux souhaite d'être avec lui et l'Époux lui marque les mêmes sentiments.

1 Le Cantique des cantiques, qui est de Salomon.
2 Qu'il me baise des baisers de sa bouche ! car tes amours sont plus agréables que le vin.
3 A cause de l'odeur de tes excellents parfums ; ton nom est comme un parfum répandu ; c'est pour cela que les filles t'ont aimé.
4 Tire-moi, et nous courrons après toi. Après que le roi m'aura introduite dans ses cabinets, nous nous égaierons et nous réjouirons en toi ; nous célébrerons tes amours plus que le vin. Les hommes droits t'ont aimé.
5 O filles de Jérusalem, je suis brune, mais de bonne grâce, comme les tentes de Kédar, et comme les pavillons de Salomon.
6 Ne considérez pas que je suis brune, parce que le soleil a donné sur moi ; les enfants de ma mère se sont irrités contre moi, ils m'ont mise à garder les vignes ; et je n'ai point gardé ma propre vigne.
7 Déclare-moi, ô toi que mon âme aime, où tu pais ton troupeau et où tu le fais reposer sur le midi ; car, pourquoi serais-je comme une femme errante autour des troupeaux de tes compagnons ?
8 Si tu ne le sais pas, ô la plus belle d'entre les femmes, sors suivant les traces du troupeau, et pais tes petites chèvres auprès des cabanes des bergers.
9 Ma grande amie, je te compare à mes chevaux, qui sont attelés aux chariots de Pharaon.
10 Tes joues ont bonne grâce avec les atours, et ton cou avec les colliers.
11 Nous te ferons des atours d'or, avec des boutons d'argent.
12 Tandis que le roi a été assis à table, mon aspic a rendu son odeur.
13 Mon bien-aimé est avec moi, comme un sachet de myrrhe ; il passera la nuit entre mes mamelles.
14 Mon bien-aimé m'est comme une grappe de troëne, dans les vignes de Hen-guédi.
15 Te voilà, belle, ma grande amie, te voilà belle ; tes yeux sont comme ceux des colombes.

16 Te voilà, beau, mon bien-aimé ; que tu es agréable ! Aussi notre lit est verdoyant.
17 Les poutres de nos maisons sont de cèdre, et nos soliveaux de sapin.

CHAPITRE II.

L'Époux parle de la beauté de son épouse qui de son côté marque son attachement pour lui.

1 Je suis la rose de Sçaron et le muguet des vallées.
2 Tel qu'est le muguet entre les épines, telle est ma grande amie entre les filles.
3 Tel qu'est le pommier entre les arbres des forêts, tel est mon bien-aimé entre les jeunes
hommes ; j'ai désiré son ombrage, et m'y suis assise, et son fruit a été doux à mon palais.
4 Il m'a menée dans la salle du festin, et l'amour est son étendard sur moi.
5 Faites-moi revenir le cœur avec du vin ; faites-moi une couche de pommes ; car je me pâme
d'amour.
6 Que sa main gauche soit sous ma tête, et que sa droite m'embrasse.
7 Filles de Jérusalem, je vous adjure par les chevreuils et les biches des champs, que vous
n'éveilliez, ni ne réveilliez point celle que j'aime, jusqu'à ce qu'elle le veuille.
8 C'est ici la voix de mon bien-aimé : le voici qui vient, sautant sur les montagnes, et bondissant
sur les coteaux.
9 Mon bien-aimé est semblable au chevreuil, ou au faon des biches ; le voilà qui se tient derrière
notre muraille ; il regarde par les fenêtres, il s'avance par les treillis.
10 Mon bien-aimé a pris la parole, et m'a dit : Lève-toi, ma grande amie, ma belle, et t'en viens.
11 Car, voici, l'hiver est passé, la pluie est passée et s'en est allée ;
12 les fleurs paraissent sur la terre, le temps des chansons est venu, et la voix de la tourterelle a
déjà été ouïe dans notre contrée.
13 Le figuier a jeté ses premières figues, et les vignes ont des grappes, et rendent de l'odeur.
Lève-toi, ma grande amie, ma belle, et t'en viens.
14 Ma colombe, qui te tiens dans les fentes du rocher, dans les cachettes des lieux escarpés,
fais-moi voir ton regard, et fais-moi entendre ta voix ; car ta voix est douce, et ton regard est
gracieux.
15 Prenez-vous les renards, et les petits renards, qui gâtent les vignes, depuis que nos vignes
ont des grappes.
16 Mon bien-aimé est à moi, et je suis à lui ; il paît son troupeau parmi le muguet.
17 Avant que le vent du jour souffle et que les ombres s'enfuient, reviens, mon bien-aimé,
comme le chevreuil, ou le faon des biches sur les montagnes entrecoupées.

CHAPITRE III.

On voit ici l'inquiétude où l'épouse avait été à cause de l'absence de son époux et la tendresse de l'époux pour elle. Elle décrit la beauté de sa chambre nuptiale.

1 J'ai cherché durant les nuits sur mon lit celui qu'aime mon âme, je l'ai cherché, mais je ne
l'ai point trouvé.
2 Je me lèverai maintenant, et je ferai le tour de la ville, par les carrefours et par les places, et
je chercherai celui que mon âme aime. Je l'ai cherché, mais je ne l'ai point trouvé.
3 Le guet qui faisait la ronde par la ville m'a trouvée. N'avez-vous point vu, leur ai-je dit, celui
que mon âme aime ?
4 A peine les avais-je passés, que je trouvai celui que mon âme aime ; je l'ai pris, et je ne le
lâcherai point, que je ne l'aie amené à la maison de ma mère, et dans la chambre de celle qui
m'a conçue.
5 Filles de Jérusalem, je vous adjure par les chevreuils et par les biches des champs, que vous
n'éveilliez ni ne réveilliez point celle que j'aime jusqu'à ce qu'elle le veuille.

6 Qui est celle-ci qui monte du désert comme des colonnes de fumée en forme de palmes, parfumée de myrrhe et d'encens, et de toute sorte de poudre de parfumeur ?
7 Voici le lit de Salomon, autour duquel il y a soixante vaillants hommes, des plus vaillants d'Israël ;
8 tous maniant l'épée, et très bien dressés à la guerre ; ayant chacun son épée sur la cuisse, à cause de ce que l'on peut craindre pendant la nuit.
9 Le roi Salomon s'est fait un lit de bois du Liban.
10 Il a fait ses piliers d'argent, et son lit d'or, son ciel d'écarlate, et le dedans garni d'amour par les filles de Jérusalem.
11 Sortez, filles de Sion, et regardez le roi Salomon, avec la couronne dont sa mère l'a couronné au jour de son mariage, et au jour de la joie de son cœur.

CHAPITRE IV.
Ce chapitre exprime la tendresse que l'Époux et l'épouse ont l'un pour l'autre.

1 Te voilà belle, ma grande amie, te voilà belle ; tes yeux sont comme ceux des colombes entre tes tresses, tes cheveux sont comme un troupeau de chèvres de la montagne de Galaad, qu'on a tondues.
2 Tes dents sont comme un troupeau de brebis tondues qui remontent du lavoir, et qui sont toutes deux à deux, et dont il n'y en a pas une qui soit stérile.
3 Tes lèvres sont comme un fil teint en écarlate ; ton parler est gracieux ; ta tempe est comme une pièce de pomme de grenade sous tes tresses.
4 Ton cou est comme la tour de David, bâtie à créneaux, à laquelle pendent mille boucliers et tous les écus des vaillants hommes.
5 Tes deux mamelles sont comme deux faons jumeaux d'une chevrette, qui paissent parmi le muguet.
6 Avant que le vent du jour souffle, et que les ombres s'enfuient, je m'en irai à la montagne de myrrhe, et au coteau d'encens.
7 Tu es toute belle, ma grande amie, et il n'y a point de tache en toi.
8 Viens du Liban avec moi, mon épouse, viens du Liban avec moi, regarde du sommet d'Amana, du sommet de Scénir et de Hermon, des repaires des lions, et des montagnes des léopards.
9 Tu m'as ravi le cœur, ma sœur, mon épouse ; tu m'as ravi le cœur par l'un de tes yeux, et par l'une des tresses de ta tête.
10 Que tes amours sont belles, ma sœur, mon épouse ! Que tes amours sont meilleures que le vin, et l'odeur de tes parfums qu'aucune drogue aromatique !
11 Tes lèvres, mon épouse, distillent des rayons de miel. Il y a du miel et du lait sous ta langue, et l'odeur de tes vêtements est comme l'odeur du Liban.
12 Ma sœur, mon épouse, tu es un jardin fermé, une source close, et une fontaine cachetée.
13 Tes plantes sont un jardin de grenadiers, avec des fruits délicieux de troëne, avec de l'aspic ;
14 l'aspic et le safran, la canne odorante et le cinnamome, avec toutes sortes d'arbres d'encens ; la myrrhe et l'aloès, avec toutes les principales drogues aromatiques.
15 Ô fontaine des jardins ! Ô puits d'eau vive, et ruisseaux découlant du Liban !
16 Lève-toi, bise, et viens, vent du midi, souffle par mon jardin, afin que ses drogues aromatiques distillent. Que mon bien-aimé vienne dans son jardin, et qu'il mange de ses fruits délicieux !

CHAPITRE V.
L'Époux invite ses amis aux noces et l'épouse marque l'état où elle s'était vue pour n'avoir pas reçu son Époux duquel elle représente encore la beauté.

1 Je suis venu dans mon jardin, ma sœur, mon épouse ; j'ai cueilli ma myrrhe, avec mes drogues aromatiques ; j'ai mangé mes rayons avec mon miel ; j'ai bu mon vin avec mon lait. Mes amis, mangez, buvez, faites bonne chère, mes bien-aimés.
2 J'étais endormie, mais mon cœur veillait, et voici la voix de mon bien-aimé qui heurtait, disant : Ouvre-moi, ma sœur, ma grande amie, ma colombe, ma parfaite. Car ma tête est pleine de rosée, et mes cheveux des gouttes de la nuit.
3 J'ai dépouillé ma robe, disais-je, comment la revêtirais-je ? j'ai lavé mes pieds, comment les souillerais-je ?
4 Mon bien-aimé a avancé sa main par le trou de la porte, et mes entrailles ont été émues à cause de lui.
5 Je me suis levée pour ouvrir à mon bien-aimé, et la myrrhe distilla de mes mains, même la myrrhe franche de mes doigts, sur les garnitures du verrou.
6 J'ouvris à mon bien-aimé, mais mon bien-aimé s'était retiré, et était passé outre ; mon âme se pâma de l'avoir ouï parler ; je le cherchai, mais je ne le trouvai point ; je l'appelai, mais il ne me répondit point.
7 Le guet qui faisait la ronde par la ville, me trouva, ils me battirent, ils me blessèrent ; les gardes des murailles m'ôtèrent mon voile de dessus moi.
8 Filles de Jérusalem, je vous adjure, si vous trouvez mon bien-aimé, que lui rapporterez-vous ? Dites-lui que je languis d'amour.
9 Qu'est ton bien-aimé plus qu'un autre, ô la plus belle d'entre les femmes ? Qu'est ton bien-aimé plus qu'un autre, que tu nous aies ainsi adjurées ?
10 Mon bien-aimé est blanc et vermeil, il porte l'étendard au milieu de dix mille.
11 Sa tête est un or très fin ; ses cheveux sont crépus, noirs comme un corbeau.
12 Ses yeux sont comme ceux des colombes sur les ruisseaux des eaux courantes, lavés dans du lait, et comme enchâssés dans les chatons d'anneau.
13 Ses joues sont comme un parterre de plantes aromatiques, et comme des vases d'odeurs ; ses lèvres sont comme du muguet, elles distillent la myrrhe franche.
14 Ses mains sont comme des anneaux d'or, où il y a des chrysolithes enchâssées ; son ventre est d'ivoire bien poli, couvert de saphirs.
15 Ses jambes sont comme des piliers de marbre, fondés sur des soubassements de fin or ; son port est comme le Liban, il est exquis comme les cèdres.
16 Son palais n'est que douceur, tout ce qui est en lui sont des choses désirables. Tel est mon bien-aimé, tel est mon ami, filles de Jérusalem.

CHAPITRE VI.
L'Époux et l'épouse se donnent des témoignages réciproques de leur affection.

1 Ou est allé ton bien-aimé, ô la plus belle des femmes ? De quel côté est allé ton bien-aimé ? et nous le chercherons avec toi.
2 Mon bien-aimé est descendu dans son verger, au parterre des plantes aromatiques, pour paître son troupeau dans les vergers, et cueillir du muguet.
3 Je suis à mon bien-aimé, et mon bien-aimé est à moi ; il paît son troupeau parmi le muguet.
4 Ma grande amie, tu es belle comme Tirtsa, agréable comme Jérusalem, redoutable comme les armées qui marchent à enseignes déployées.
5 Détourne tes yeux qu'ils ne me regardent, car ils me forcent ; tes cheveux sont comme un troupeau de chèvres de Galaad, qu'on a tondues.
6 Tes dents sont comme un troupeau de brebis qui remontent du lavoir, et qui sont toutes deux à deux, et dont il n'y en a pas une qui soit stérile.
7 Ta tempe est comme une pièce de pomme de grenade sous tes tresses.
8 Il y a soixante reines, et quatre-vingts concubines, et des vierges sans nombre.

9 Ma colombe, ma parfaite, est unique ; elle est unique à sa mère, elle est particulièrement aimée de celle qui l'a enfantée ; les filles l'ont vue, et l'ont dite bienheureuse ; les reines et les concubines l'ont louée, disant :
10 Qui est celle-ci qui paraît comme l'aube du jour, belle comme la lune, d'élite comme le soleil, redoutable comme les armées qui marchent à enseignes déployées ?
11 Je suis descendu au verger des noyers, pour voir les fruits qui mûrissent dans la vallée ; pour voir si la vigne s'avance, et si les grenadiers ont jeté leur fleur.
12 Je ne me suis point aperçu que mon affection m'a rendu semblable aux chariots de Haminadab.
13 Reviens, reviens, ô Sçulamithe, reviens, reviens, et que nous te considérions. Que considériez-vous dans la Sçulamithe ? Comme l'assemblée de deux camps.

CHAPITRE VII.
Salomon continue à décrire les sentiments que l'Époux et l'épouse ont l'un pour l'autre.

1 Fille de prince, que tes démarches sont belles, avec tes souliers ! L'enceinte de tes hanches est comme des colliers travaillés de la main d'un excellent ouvrier.
2 Ton nombril est comme une tasse ronde, toute comble de breuvage ; ton ventre est comme un tas de blé entouré de muguet.
3 Tes deux mamelles sont comme deux faons jumeaux d'une chevrette.
4 Ton cou est comme une tour d'ivoire, tes yeux sont comme les viviers qui sont à Hesçbon, près de la porte de Bath-rabbim ; ton visage est comme la tour du Liban, qui regarde vers Damas.
5 Ta tête est sur toi comme du cramoisi, et les cheveux les plus déliés de ta tête sont comme de l'écarlate. Le roi est attaché aux galeries pour te regarder.
6 Que tu es belle, et que tu es agréable, mon amour et mes délices !
7 Cette taille que tu as est semblable à une palme, et tes mamelles à des grappes de raisins.
8 J'ai dit : Je monterai sur la palme, et je prendrai ses branches ; et tes mamelles me seront maintenant comme des grappes de vigne, et l'odeur de ton visage, comme l'odeur des pommes ;
9 et ton palais comme le bon vin qui coule droit à mon bien-aimé, et qui fait parler les lèvres de ceux qui dorment.
10 Je suis à mon bien-aimé, et son désir tend à moi.
11 Viens, mon bien-aimé, sortons aux champs, passons la nuit aux villages.
12 Levons-nous le matin pour aller aux vignes ; et voyons si la vigne est avancée, et si la grappe est formée, et si les grenadiers sont fleuris ; c'est là que je te donnerai mes amours.
13 Les mandragores jettent leur odeur, et à nos portes il y a de toutes sortes de fruits exquis, des nouveaux et des vieux, que je t'ai gardés, ô mon bien-aimé !

CHAPITRE VIII.
L'épouse représente encore son amour pour son Époux et il y répond en l'assurant du sien.

1 Plût à Dieu que tu fusses comme mon frère, qui a sucé les mamelles de ma mère ; je t'irais trouver dehors, et je te baiserais, et on ne m'en mépriserait point.
2 Je t'amènerais, et t'introduirais dans la maison de ma mère ; et tu m'instruirais, et je te ferais boire du vin mixtionné de drogues et du moût de mon grenadier.
3 Que sa main gauche soit sous ma tête, et que sa droite m'embrasse.
4 Je vous adjure, filles de Jérusalem, que vous n'éveilliez ni ne réveilliez pas celle que j'aime, jusqu'à ce qu'elle le veuille.
5 Qui est celle-ci qui monte du désert, et qui s'appuie doucement sur son bien-aimé ? Je t'ai réveillé sous un pommier, là où ta mère t'a enfanté, là où t'a enfanté celle qui t'a donné le jour.

6 Mets-moi comme un cachet sur ton cœur, comme un cachet sur ton bras. L'amour est fort comme la mort, et la jalousie est dure comme le sépulcre ; leurs embrassements sont des embrassements de feu et une flamme très-véhémente.
7 Beaucoup d'eaux ne pourraient éteindre cet amour-là ; et les fleuves même ne le pourraient pas noyer ; si quelqu'un donnait tous les biens de sa maison pour cet amour-là, certainement, on n'en tiendrait aucun compte.
8 Nous avons une petite sœur qui n'a point encore de mamelles ; que ferons-nous à notre sœur au jour qu'on parlera d'elle ?
9 Si elle est comme une muraille, nous bâtirons sur elle un palais d'argent ; et si elle est comme une porte, nous la renforcerons d'un entablement de cèdre.
10 Je suis comme une muraille, et mes mamelles sont comme des tours ; alors j'ai été si favorisée de lui, que j'ai trouvé la paix.
11 Salomon a eu une vigne à Bahal-Hamon, qu'il a donnée à des gardes ; chacun desquels en doit apporter pour son fruit mille pièces d'argent.
12 Ma vigne, qui est à moi est à mon commandement, ô Salomon ! Que les mille pièces d'argent soient à toi, et qu'il y en ait deux cents pour les gardes de son fruit.
13 Toi, qui habites dans les jardins, les amis sont attentifs à ta voix ; fais que je l'entende.
14 Mon bien-aimé, fui-t-en aussi vite qu'un chevreuil, ou qu'un faon de biche, sur les montagnes des drogues aromatiques.

LE LIVRE D'ESAÏE

LE PROPHETE

ARGUMENT

Le prophète Ésaïe vivait environ huit cents ans avant la venue de Jésus-Christ et il a prophétisé environ soixante ans dans le royaume de Juda. Il y a beaucoup de force et de majesté dans ses exhortations, dans ses censures et dans ses menaces. On voit dans ce livre diverses prédictions qui concernent les Juifs et les peuples voisins. Mais surtout Ésaïe est celui de tous les prophètes qui a parlé le plus clairement de Jésus-Christ, de ses souffrances, de son règne et de la vocation des Gentils.

CHAPITRE I.
I. Ésaïe reproche aux Juifs leur ingratitude et leur extrême corruption qui allait attirer sur eux une totale ruine.
II. Il les reprend de leur hypocrisie et de la vaine confiance qu'ils avaient dans les sacrifices et dans le culte extérieur.
III. Il les exhorte à la repentance et il leur déclare que s'ils se convertissaient Dieu leur pardonnerait et les bénirait, mais que s'ils continuaient dans leur rébellion ils seraient détruits, Enfin, il se plaint que la ville de Jérusalem s'était corrompue et surtout que les magistrats et les principaux étaient adonnés à l'injustice et il déclare que Dieu ferait bientôt la vengeance de tous ces péchés et que les Juifs seraient dépouillés de tous les avantages dont ils jouissaient

1 La vision d'Esaïe, fils d'Amots, qu'il a vue touchant Juda et Jérusalem, au temps de Hozias, de Jotham, d'Achaz, et d'Ézéchias, rois de Juda.
2 VOUS, cieux, écoutez ; et toi, terre, prête l'oreille ; car l'Éternel a parlé, disant : J'ai nourri des enfants, et je les ai élevés ; mais ils se sont rebellés contre moi.
3 Le bœuf connait son possesseur, et l'âne la crèche de son maître ; mais Israël n'a point de connaissance ; mon peuple n'a point d'intelligence.
4 Ha ! nation pécheresse, peuple chargé d'iniquité, race de gens malins, enfants qui ne font que se corrompre ! Ils ont abandonné l'Éternel, ils ont irrité avec mépris le Saint d'Israël, ils sont retournés en arrière.
5 Pourquoi seriez-vous encore battus ? Vous ajouterez la révolte ; toute la tête est en douleur, et tout le cœur est languissant.
6 Depuis la plante du pied jusqu'à la tête il n'y a rien d'entier en lui ; mais il n'y a que blessure, meurtrissure et plaies purulentes, qui n'ont point été nettoyées, ni bandées, et dont pas une n'a été adoucie avec de l'huile.
7 Votre pays n'est que désolation, et vos villes sont en feu ; les étrangers dévoreront en votre présence votre pays, et cette désolation sera comme une ruine faite par des étrangers.
8 Et la fille de Sion restera comme une cabane dans une vigne, comme une loge dans un champ de concombres, comme une ville serrée de près.
9 Si l'Eternel des armées ne nous eût réservé quelque petit reste, nous aurions été comme Sodome, et nous serions devenus semblables à Gomorrhe.

10 Ecoutez la parole de l'Eternel, conducteurs de Sodome ; prêtez l'oreille à la loi de notre Dieu, peuple de Gomorrhe !
11 Qu'ai-je à faire, dit l'Eternel, de la multitude de vos sacrifices ? Je suis rassasié d'holocaustes de moutons et de graisse de bêtes grasses ; je ne prends point de plaisir au sang des taureaux, ni des agneaux, ni des boucs.
12 Lorsque vous entrez pour vous présenter devant ma face, qui a requis cela de vous, que vous fouliez de vos pieds mes parvis ?
13 Ne continuez plus de m'apporter des oblations de néant ; le parfum m'est en abomination ; et pour ce qui est des nouvelles lunes et des sabbats, et de la publication de vos convocations, je n'en puis plus porter l'ennui, ni de vos assemblées solennelles.
14 Mon âme hait vos nouvelles lunes et vos fêtes solennelles ; elles me sont fâcheuses, je suis las de les souffrir.
15 C'est pourquoi, lorsque vous étendrez vos mains, je cacherai mes yeux de vous ; même lorsque vous multiplierez vos requêtes, je ne les exaucerai point ; vos mains sont pleines de sang.
16 Lavez-vous, nettoyez-vous, ôtez de devant mes yeux la malice de vos actions ; cessez de mal faire.
17 Apprenez à bien faire ; recherchez la droiture, protégez celui qui est opprimé, faites droit à l'orphelin, défendez la cause de la veuve.
18 Venez, maintenant, dit l'Eternel, et disputons nos droits. Quand vos péchés seraient comme le cramoisi, ils seront blanchis comme la neige, et quand ils seraient rouges comme le vermillon, ils deviendront blancs comme la laine.
19 Si vous obéissez volontairement, vous mangerez le meilleur du pays.
20 Mais si vous refusez, et si vous êtes rebelles, vous serez consumés par l'épée ; car la bouche de l'Eternel a parlé.
21 Comment la ville fidèle est-elle devenue prostituée ? Elle était pleine de droiture, et la justice habitait en elle ; mais maintenant elle est pleine de meurtriers.
22 Ton argent s'est changé en crasse, et ton breuvage a été mêlé d'eau.
23 Les principaux de ton peuple sont rebelles, ce sont des compagnons de larrons ; chacun d'eux aime les présents, ils courent après les récompenses, ils ne font point droit à l'orphelin, et la cause de la veuve ne vient point devant eux.
24 C'est pourquoi le Seigneur, l'Eternel des armées, le Puissant d'Israël dit : Ha ! je me satisferai de mes adversaires, et je me vengerai de mes ennemis.
25 Je remettrai ma main sur toi, je refondrai au net ta crasse, et j'ôterai tout ton étain.
26 Et je rétablirai tes juges tels qu'ils étaient autrefois, et tes conseillers tels que du commencement ; après cela on t'appellera cité de justice, ville fidèle.
27 Sion sera rachetée par le jugement, et ceux qui y retourneront seront rachetés par la justice.
28 Mais les rebelles et les pécheurs seront brisés ensemble, et ceux qui ont abandonné l'Eternel seront consumés.
29 Car vous serez honteux à cause des chênes que vous avez désirés ; et vous rougirez à cause des vergers que vous avez choisis.
30 Car vous serez comme un chêne duquel la feuille déchoit, et comme un verger qui n'a point d'eau.
31 Et le plus fort deviendra comme de l'étoupe, et son ouvrage comme une étincelle ; et tous deux brûleront ensemble, et il n'y aura personne qui éteigne le feu.

REFLEXIONS

I. Les reproches qu'Ésaïe faisait aux Juifs de leur ingratitude nous engagent à considérer que Dieu nous ayant adoptés en Jésus-Christ pour être ses enfants et nous ayant fait naître dans son église, il nous a accordé des grâces beaucoup plus excellentes qu'à l'ancien peuple et qu'ainsi nous

serions infiniment plus coupables et que nous attirerions sur nous une punition bien plus sévère si nous étions ingrats à ses bienfaits et si nous tombions dans la révolte.
II. Dieu déclare dans ce chapitre que c'est en vain qu'on lui rend un culte public, qu'on se rencontre dans les assemblées et qu'on pratique les actes les plus solennels de la religion pendant qu'on vit dans le péché et qu'un tel culte lui est en abomination.
III. Ce chapitre nous enseigne que l'unique moyen d'éviter la colère de Dieu c'est de se purifier par la repentance, de cesser de mal faire et d'apprendre à bien faire, que Dieu est toujours prêt à recevoir en grâce les pécheurs qui se convertissent, mais que les rebelles et les endurcis périront dans leur impénitence.
IV. Il faut remarquer qu'Ésaïe se plaignait surtout de la dépravation des juges et des magistrats de Jérusalem disant que c'était des compagnons de voleurs, qu'ils aimaient les présents et qu'ils courraient après les récompenses. Ces censures et ces menaces prouvent que les péchés qui se commettent par les personnes publiques sont d'ordinaire suivis d'une dépravation générale et des plus sévères jugements de Dieu et qu'au contraire c'est une grande bénédiction sur les villes et sur les états lorsque Dieu leur donne des conducteurs justes et intègres.

CHAPITRE II.

Le prophète prédit :
I. Que les divers peuples du monde seraient appelés à la connaissance et au service du vrai Dieu.
II. Que Dieu abandonnerait les Juifs à cause de leur idolâtrie et de leurs autres péchés,
III. Qu'il détruirait par sa toute-puissance ceux qui s'opposeraient à lui et qu'il abolirait l'idolâtrie.

1 La parole qu'Esaïe, fils d'Amots, a ouïe touchant Juda et Jérusalem.
2 Il arrivera, aux derniers jours, que la montagne de la maison de l'Éternel sera affermie au sommet des montagnes, et élevée par-dessus les coteaux, et toutes les nations y aborderont.
3 Et plusieurs peuples y iront, et diront : Venez, et montons à la montagne de l'Éternel, à la maison du Dieu de Jacob ; et il nous instruira de ses voies, et nous marcherons dans ses sentiers ; car la loi sortira de Sion, et la parole de l'Éternel de Jérusalem.
4 Il exercera les jugements parmi les nations, et il reprendra plusieurs peuples ; ils forgeront leurs épées en hoyaux, et leurs hallebardes en serpes. Une nation ne lèvera plus l'épée contre l'autre, et ils ne s'adonneront plus à *faire* la guerre.
5 Vous, maison de Jacob, venez et marchons à la lumière de l'Éternel.
6 Mais tu as quitté ton peuple, qui est la maison de Jacob, parce qu'ils se sont remplis de l'idolâtrie d'Orient, et de devins, comme les Philistins, et qu'ils se sont attachés aux enfants des étrangers.
7 Son pays a été rempli d'argent et d'or, et il n'y a point eu de fin à ses trésors ; son pays a été rempli de chevaux, et il n'y a point eu de fin à ses chariots.
8 Son pays a été rempli d'idoles, ils se sont prosternés devant l'ouvrage de leurs mains, devant ce que leurs doigts avaient fait.
9 Et ceux du commun se sont inclinés, et les personnes de qualité se sont abaissées ; c'est pourquoi tu ne leur pardonneras point.
10 Entre dans la roche et cache-toi dans la poussière, à cause de la frayeur de l'Éternel, et à cause de la gloire de sa majesté.
11 Les yeux hautains des hommes seront abaissés, et les hommes qui s'élèvent seront humiliés ; et l'Éternel sera seul élevé en ce jour-là.
12 Car il y a un jour assigné par l'Éternel des armées contre tous les orgueilleux et les hautains, contre tout homme qui s'élève, et il sera abaissé ;
13 et contre tous les cèdres du Liban hauts et élevés, et contre tous les chênes de Basçan ;

14 et contre toutes les hautes montagnes, et contre tous les coteaux élevés ;
15 et contre toute haute tour, et contre toute muraille forte ;
16 et contre tous les navires de Tarscis, et contre toutes les plus belles peintures.
17 Et l'arrogance des hommes sera abattue, et les hommes qui s'élèvent seront abaissés ; et l'Éternel sera seul haut élevé en ce jour-là.
18 Et pour ce qui est des idoles, elles seront toutes détruites.
19 Et les hommes entreront dans les cavernes des rochers, et dans les trous de la terre, à cause de la frayeur qu'ils auront de l'Éternel, et à cause de la gloire de sa majesté, quand il se lèvera pour frapper la terre.
20 En ce jour-là l'homme jettera aux taupes et aux chauves-souris les idoles faites de son argent, et les idoles faites de son or, qu'on lui aura faites pour se prosterner devant elles.
21 Et ils entreront dans les fentes des rochers et dans les cavernes des roches, à cause de la frayeur qu'ils auront de l'Éternel, et à cause de la gloire de sa majesté, quand il se lèvera pour frapper la terre.
22 Ne vous arrêtez pas à l'homme, duquel le souffle est dans ses narines ; car quel cas en peut-on faire ?

REFLEXIONS

Ce chapitre contient trois prophéties dont la première marquait la vocation des Gentils, la seconde la réjection des Juifs et la troisième la destruction des impies et des ennemis de Dieu.
Nous voyons l'accomplissement de ces prédictions :
I. Les divers peuples du monde ont été amenés à la connaissance du vrai Dieu par le moyen de
II. L'Évangile et sont entrés dans l'église et dans l'alliance divine,
III. Les Juifs ont été rejetés à cause de leurs péchés et de leur incrédulité,
Et Dieu a confondu de tout temps l'orgueil et la puissance des impies et des ennemis de son règne. L'usage que nous devons faire de cette lecture est donc premièrement de bien sentir le grand avantage que nous avons d'être du nombre de ces peuples que Dieu a reçus dans son église et de lui marquer notre reconnaissance en nous attachant à nous instruire de sa volonté en le servant avec pureté et avec zèle et en marchant dans ses voies.
Nous devons après cela profiter de l'exemple des Juifs et des menaces qui sont dénoncées à tous ceux qui s'élèvent contre Dieu de peur que par notre rébellion nous ne nous exposions à ces terribles jugements qu'il doit répandre sur les méchants et sur tous ceux qui ne révèrent pas sa puissance.

CHAPITRE III.

Ésaïe prédit dans ce chapitre que les habitants de Jérusalem et du royaume de Juda seraient exposés à la dernière désolation.
Il dit que cela arriverait à cause de leurs crimes et surtout à cause des injustices que les principaux du peuple commettaient ouvertement et de l'immodestie et du luxe des femmes et des filles de Jérusalem.

1 Voici, le Seigneur, l'Éternel des armées, s'en va ôter de Jérusalem et de Juda le soutien du pain, et tout le soutien de l'eau ;
2 l'homme fort et l'homme de guerre ; le juge et le prophète ; l'homme prévoyant et l'ancien ;
3 le cinquantenier et l'homme d'autorité ; le conseiller et l'artisan le plus habile ; et l'homme éloquent.
4 Et je leur donnerai des jeunes gens pour gouverneurs et des enfants domineront sur eux.
5 Et le peuple sera rançonné l'un par l'autre, et chacun le sera par son prochain ; l'enfant s'élèvera contre le vieillard, et le plus méprisable contre celui qui est honorable.
6 Même un homme prendra son frère de la maison de son père, et lui dira : Tu as un habit ; sois

notre conducteur, et que ce peuple qui est dans la désolation soit sous ta conduite.
7 Mais cet homme-là lèvera la main en ce jour-là, disant : Je ne saurais y mettre du remède ; car il n'y a dans ma maison ni pain ni habit ; ne me faites donc point conducteur du peuple.
8 Car Jérusalem est trébuchée, et Juda est tombé, parce que leur langue et leurs actions sont contre l'Eternel, pour irriter les yeux de sa gloire.
9 L'impudence de leur visage rend témoignage contre eux. Ils ont publié leur péché comme Sodome, et ils ne l'ont point caché. Malheur à leur âme ! car ils se font du mal à eux-mêmes.
10 Dites au juste qu'il lui arrivera du bien ; car les justes mangeront le fruit de leurs œuvres.
11 Malheur au méchant qui ne cherche qu'à faire mal ! car la rétribution de ses actions lui sera faite.
12 Pour ce qui est de mon peuple, des enfants sont ses prévôts, et les femmes dominent sur lui. Mon peuple, ceux qui te conduisent te font égarer, et t'ont fait perdre la route des chemins que tu dois suivre.
13 L'Eternel se présente pour plaider, et il se tient debout pour juger les peuples.
14 L'Eternel entrera en jugement avec les anciens de son peuple, et avec ses princes ; car vous avez consumé la vigne d'autrui, et ce que vous avez ravi à l'affligé est dans vos maisons.
15 Que vous revient-il de fouler mon peuple, et d'écraser la face des affligés ? dit le Seigneur, l'Eternel des armées.
16 L'Eternel a dit encore : Parce que les filles de Sion se sont élevées, et ont marché la gorge étendue, et en faisant des signes des yeux, et qu'elles ont marché à petit pas, faisant du bruit avec les pieds,
17 l'Eternel enverra la gale sur la tête des filles de Sion, et il découvrira leur nudité.
18 En ce temps-là le Seigneur ôtera l'ornement des sonnettes, et les agrafes, les boucles,
19 les petites boîtes, les chaînettes, les papillotes,
20 les atours, les jarretières, les rubans, les boîtes de parfums, les pendants d'oreilles,
21 les anneaux, les bagues de senteur, qui pendent sur le front,
22 les mantelets, les écharpes, les voiles, les poinçons,
23 les miroirs les crêpes, les tiares, et les couvre-chefs.
24 Et il arrivera qu'au lieu des odeurs aromatiques il y aura de la puanteur ; et au lieu d'être ceintes elles seront débraillées ; et au lieu de cheveux frisés elles auront la tête chauve ; et au lieu de ceintures de cordon, des cordes de sac ; et au lieu de beau teint, un teint hâlé.
25 Tes gens tomberont par l'épée, et ta force par la guerre.
26 Et ses portes se plaindront et gémiront, et elle sera vidée ; elle sera couchée par terre.

CHAPITRE IV.

Le prophète prédit dans ce chapitre que dans ces temps fâcheux le peuple juif serait extrêmement diminué, mais que Dieu rétablirait les restes de ce peuple, qu'il le sanctifierait et qu'il le protègerait.

1 En ce temps-là, sept femmes prendront un homme seul, et lui diront : Nous mangerons notre pain, et nous nous vêtirons de nos habits ; seulement que nous portions ton nom ; ôte notre opprobre.
2 En ce temps-là, le germe de l'Eternel sera dans la magnificence et dans la gloire, et le fruit de la terre élevé et excellent, pour ceux qui seront réchappés d'Israël ;
3 et il arrivera que celui qui sera resté dans Sion, et qui sera demeuré de reste dans Jérusalem, sera appelé saint ; et ceux qui seront dans Jérusalem, seront tous écrits pour la vie ;
4 après que le Seigneur aura purifié la souillure des filles de Sion, et qu'il aura lavé le sang de Jérusalem du milieu d'elle, par un esprit de jugement, et par un esprit embrasé d'ardeur.
5 L'Éternel créera aussi sur toute l'étendue du mont de Sion, et sur ses assemblées, une nuée pendant le jour, avec une fumée et une splendeur de feu qui jettera des flammes pendant la nuit,

car toute sa gloire sera à couvert.
6 Et il y aura de jour une cabane pour l'ombrage contre la chaleur, et pour refuge et pour retraite contre la tempête et la pluie.

REFLEXIONS SUR LES CHAPITRES III ET IV

Ces chapitres nous enseignent :
I. Que Dieu retire sa protection de dessus les peuples qui l'irritent par leurs péchés et qu'il les châtie en leur donnant pour conducteurs des personnes incapables de bien gouverner.
II. Que quand les hommes publient leurs péchés et qu'ils ne les cachent point, quand ils n'en ont point honte et qu'ils les commettent sans retenue, on doit croire que les jugements de Dieu ne sont pas éloignés.
III. Qu'entre les péchés qui provoquent la colère de Dieu, il est surtout offensé par les injustices que les personnes publiques commettent aussi bien que par le luxe et par l'orgueil. L'on doit bien remarquer la description qu'Ésaïe fait ici du luxe et du faste des filles et des femmes de Jérusalem, de leurs divers ornements, de leur immodestie, de leur fierté et de leur vie molle et dissolue. On voit ici que l'oisiveté et le luxe s'introduisirent à Jérusalem avec les autres crimes et le prophète dit expressément que ce serait là l'une des causes de la ruine des Juifs et des malheurs qui allaient fondre sur eux.
Cela ne nous permet pas de douter que le luxe soit très odieux au Seigneur et plus encore dans les chrétiens que dans les Juifs et que dans l'immodestie, l'oisiveté, le faste, la mollesse et l'amour des plaisirs se répandent, ce ne soit là la marque certaine d'une grande corruption et des signes avant-coureurs de la colère céleste.
IV. Enfin, Dieu donne ici des marques de sa bonté en ce qu'il promet qu'après que les Juifs auraient été punis, il les rétablirait et les sanctifierait. Ce fut ce qu'il fit lorsqu'il les garantit de leurs ennemis qui devaient bientôt les attaquer lorsqu'il les rappela de la captivité de Babylone et principalement lorsqu'il leur envoya son fils pour les bénir et pour les racheter de leurs péchés.

CHAPITRE V.

Ésaïe représente par la similitude d'une vigne bien cultivée, mais stérile, le soin que Dieu avait eu des Juifs, l'ingratitude de ce peuple et les jugements qui allaient tomber sur eux.
Il spécifie les principaux péchés de cette nation, savoir l'avarice, l'injustice, l'ivrognerie, l'amour des plaisirs, le mépris des jugements de Dieu, l'humeur profane et les iniquités que les juges commettaient en prenant des présents de corruption. Il dit que les Juifs seraient punis de tous ces péchés-là et que les nations éloignées, c'est-à-dire les Assyriens et les Caldéens, viendraient contre Jérusalem.

1 Je chanterai maintenant, pour celui que j'aime, le cantique de mon bien-aimé sur sa vigne. Celui que j'aime avait une vigne sur un coteau, dans un lieu gras.
2 Et il l'environna d'une haie ; il en ôta les pierres, et il la planta de ceps exquis ; il bâtit aussi une tour au milieu d'elle, et il y tailla une cuve. Or, il s'attendait qu'elle produirait des raisins ; mais elle a produit des grappes sauvages.
3 Maintenant donc, vous habitants de Jérusalem, et vous hommes de Juda, jugez, je vous prie, entre moi et ma vigne.
4 Que fallait-il faire de plus à ma vigne que je ne le lui aie fait ? Pourquoi ai-je attendu qu'elle produisît des raisins, et elle a produit des grappes sauvages ?
5 Maintenant donc, que je vous fasse entendre, je vous prie, ce que je vais faire à ma vigne : J'ôterai sa haie, et elle sera broutée ; je romprai sa cloison, et elle sera foulée.
6 Et je la réduirai en désert, tellement qu'elle ne sera plus taillée ni fossoyée, et les ronces et les épines y monteront, et je commanderai aux nuées qu'elles ne fassent plus tomber de pluie sur elle.

7 Or, la maison d'Israël est la vigne de l'Éternel des armées, et les hommes de Juda sont le plant auquel il prenait plaisir ; il en attendait de la droiture, et voici la plaie ; de la justice, et voici le cri.
8 Malheur à ceux qui joignent maison à maison, qui ajoutent un champ à l'autre, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de lieu, et que vous vous rendiez les seuls habitants du pays.
9 L'Éternel des armées m'a fait entendre, et m'a dit : Si plusieurs maisons ne sont réduites en désolation, et si les plus grandes et les plus belles ne sont sans habitants !
10 Même, dix journaux de vigne ne produiront qu'un bath ; et la semence d'un homer ne produira qu'un épha.
11 Malheur à ceux qui se lèvent de bon matin, qui suivent la cervoise, qui demeurent jusqu'au soir, jusqu'à ce que le vin les échauffe.
12 La harpe, le luth, le tambour, la flûte et le vin sont dans leurs festins, et ils ne regardent point l'œuvre de l'Éternel, et ne considèrent point l'ouvrage de ses mains.
13 C'est pourquoi mon peuple sera emmené captif, parce qu'il n'a point eu de connaissance ; et les plus honorables d'entre eux mourront de faim, et leur peuple séchera de soif.
14 C'est pour cela que le sépulcre s'est élargi, et qu'il a ouvert sa gueule sans mesure ; et sa magnificence y descendra, et sa multitude et sa pompe, et ceux qui s'y réjouissent.
15 Et ceux du commun seront abattus, et les personnes de qualité seront humiliées, et les yeux des superbes seront abaissés.
16 Et l'Éternel des armées sera élevé par le jugement, et le Dieu fort et saint sera sanctifié par la justice.
17 Les agneaux paîtront à leur ordinaire, et les étrangers mangeront les déserts où le bétail devenait gras.
18 Malheur à ceux qui tirent l'iniquité avec les cordes de mensonge, et le péché comme avec des cordages de chariot ;
19 qui disent : Qu'il se dépêche, et qu'il hâte son œuvre, afin que nous la voyions, et que le dessein du Saint d'Israël s'avance et vienne, et nous saurons ce que c'est.
20 Malheur à ceux qui appellent le mal bien, et le bien mal ; qui font les ténèbres lumière, et la lumière ténèbres ; qui font l'amer doux, et le doux amer.
21 Malheur à ceux qui sont sages dans leur propre opinion, et prudents en se considérant eux-mêmes.
22 Malheur à ceux qui sont puissants à boire le vin, et vaillants à entonner la cervoise ;
23 qui justifient le méchant pour des présents, et ravissent aux justes leur droit !
24 C'est pourquoi, comme un flambeau de feu dévore le chaume, et comme la flamme consume la balle, leur racine sera comme de la pourriture, et leur fleur s'en ira à néant comme la poussière, car ils ont rejeté la loi de l'Éternel des armées, et ils ont méprisé la parole du Saint d'Israël.
25 C'est pourquoi la colère de l'Éternel s'est embrasée contre son peuple, il a étendu sa main sur lui, et il l'a frappé ; et les montagnes en ont croulé, et leurs corps morts ont été mis en pièces au milieu des rues. Pour tout cela il n'a point fait cesser sa colère ; mais sa main est encore étendue.
26 Même, il dressera l'étendard vers les nations éloignées, et sifflera à chacune d'elles des extrémités de la terre ; et voici, chacune viendra habilement et légèrement.
27 Il n'y en aura pas un d'entre eux qui soit las, ni qui bronche, ni qui sommeille, ni qui dorme ; la ceinture de leurs reins ne sera point déliée, et la courroie de leurs souliers ne sera point rompue.
28 Leurs flèches seront aiguës, tous leurs arcs tendus ; les cornes des pieds de leurs chevaux sera regardée comme des cailloux, et les roues de leurs chariots comme un tourbillon.
29 Leur rugissement sera comme celui du vieux lion ; ils rugiront comme des lionceaux. Ils frémiront et prendront la proie ; ils l'emporteront, et il n'y aura personne qui la leur ôte.

30 En Ce temps-là on mènera un bruit sur son peuple, semblable au bruit de la mer, et on regardera vers la terre ; mais voici, il y aura des ténèbres, et la calamité viendra avec la lumière ; il y aura des ténèbres dans ses ruines.

REFLEXIONS

Les plaintes que Dieu fait de l'ingratitude et de la rébellion des Juifs, qu'il représente sous l'image d'une vigne stérile, montrent clairement que Dieu fait tout ce qui est nécessaire pour le bien des hommes, qu'il emploie les moyens les plus propres pour les engager à l'aimer et à le craindre qu'ainsi il n'est nullement l'auteur de leur perdition et que s'ils périssent cela arrive uniquement par leur faute.

Cette similitude nous apprend aussi que quand les hommes abusent des moyens dont Dieu se sert pour les rendre heureux, il les en prive et qu'il les abandonne.

Il paraît outre cela de ce chapitre qu'il y a de certains péchés qui exposent particulièrement les hommes à la vengeance divine. Ces péchés sont : l'avarice et le désir immodéré de s'enrichir, l'ivrognerie, l'amour de la joie, des festins et des plaisirs, le mépris des menaces de Dieu et la sécurité, les sentiments et les discours impies et les injustices que les juges et les magistrats commettent.

Les Juifs furent livrés aux Caldéens pour avoir irrité le Seigneur par ces péchés-là et l'on peut voir par cet exemple que l'abandonnement au mal ne manque jamais d'exposer les hommes à la colère de Dieu.

CHAPITRE VI.

Le prophète rapporte une vision dans laquelle Dieu lui apparut en sa gloire et lui ordonne d'aller parler aux Juifs de sa part,

Et de leur déclarer que puisque leur endurcissement était sans remède, leurs villes seraient désolées, mais que cependant ils ne seraient pas détruits sans ressources.

1 L'année de la mort du roi Hozias, je vis le Seigneur séant sur un trône haut et élevé, et les pans de sa robe remplissaient le temple.
2 Les séraphins se tenaient au-dessus de lui, et chacun d'eux avait six ailes ; de deux ils couvraient leur face, et de deux ils couvraient leurs pieds, et de deux ils volaient.
3 Et ils se criaient l'un à l'autre, et disaient : Saint, saint, saint est l'Éternel des armées ; tout ce qui est dans toute la terre est sa gloire.
4 Et les poteaux avec les linteaux et les seuils furent ébranlés par la voix de celui qui criait ; et la maison fut remplie de fumée.
5 Alors je dis : Malheur à moi ! parce que je me suis tu, parce que je suis un homme souillé de lèvres, et que je demeure parmi un peuple *qui est aussi* souillé de lèvres, et mes yeux ont vu le Roi, l'Éternel des armées.
6 Mais l'un des séraphins vola vers moi, ayant dans sa main un charbon vif, qu'il avait pris de dessus l'autel avec des pincettes.
7 Et il en toucha ma bouche, et me dit : Voici, ceci a touché tes lèvres ; c'est pourquoi ton iniquité sera ôtée, et la propitiation sera faite pour ton péché.
8 J'entendis ensuite la voix du Seigneur, qui dit : Qui enverrai-je, et qui ira pour nous ? Et je dis : Me voici ; envoie-moi.
9 Et il dit : Va, et dis à ce peuple : En entendant vous entendrez, et vous ne comprendrez point ; et en voyant vous verrez, et vous ne discernerez point.
10 Engraisse le cœur de ce peuple-ci, et rends ses oreilles pesantes, et bouche ses yeux, en sorte qu'il ne voie pas de ses yeux, et qu'il n'entende pas de ses oreilles, et que son cœur ne comprenne pas, et qu'il ne se convertisse pas, et qu'il ne recouvre pas la santé.
11 Et je dis : Jusqu'à quand, Seigneur ? Et il répondit : Jusqu'à ce que les villes et les maisons

aient été tellement désolées qu'il n'y ait aucun homme, et que le pays soit mis dans une entière désolation ;
12 et que l'Éternel ait éloigné les hommes, et que le pays ait été longtemps abandonné.
13 Toutefois, il en restera une dixième partie, qui sera encore désolée ; mais comme la fermeté des chênes et des ormes consiste en ce qu'ils rejettent, ainsi la semence sainte en sera la fermeté.

REFLEXIONS

Il y a deux choses principales dans ce chapitre sur lesquelles il faut faire attention.
I. La première est cette apparition magnifique qu'eut autrefois Ésaïe dans laquelle il vit le Seigneur assis sur son trône environné des Saints anges qui célébraient sa sainteté et sa majesté. Par cette vision si remarquable et qui remplit le prophète de frayeur, Dieu voulait confirmer sa vocation et le préparer à dire et à faire tout ce qu'il lui commanderait.
Le récit de cette vision doit nous inspirer des sentiments de respect et de crainte pour ce grand Dieu et nous inciter à l'adorer et à le louer continuellement avec les anges et à dire avec une profonde humilité : *Saint, saint, saint est le Seigneur des armées, tout ce qui est par toute la terre est sa gloire*.
II. Il faut remarquer qu'on ne doit pas entendre ce qui est dit ici de l'aveuglement et de l'endurcissement des Juifs, comme si Dieu les eût aveuglés et endurcis. Dieu avertit simplement Ésaïe du succès qu'aurait son ministère et il prédit que les Juifs s'endurciraient eux-mêmes volontairement.
On ne doit jamais attribuer à Dieu les péchés, ni l'endurcissement des hommes, bien loin de les aveugler et de les endurcir, il fait tout ce qui est nécessaire pour les éclairer, pour les convertir et pour les sauver. Et s'ils demeurent dans leurs péchés et qu'ils y périssent, cela n'arrive que par leur propre malice et parce qu'ils le veulent ainsi.

CHAPITRE VII.

Achaz, roi de Juda, étant attaqué par Retsin, roi de Syrie, et par Pékab, roi d'Israël, Dieu envoie Ésaïe à Achaz pour l'assurer qu'il garantirait Jérusalem et que dans peu les royaumes de Syrie et d'Israël prendraient fin.
Le prophète, pour assurer plus fortement Achaz que le royaume de Juda ne serait pas livré aux ennemis qui l'attaquèrent prédit la naissance d'un enfant extraordinaire.
Il déclare ensuite que le royaume d'Israël serait ravagé par les Égyptiens et par les Assyriens.

1 Il arriva au temps d'Achaz, fils de Jotham, fils de Hozias, roi de Juda, que Retsin, roi de Syrie, et Pékah, fils de Rémalja, roi d'Israël, montèrent contre Jérusalem pour l'assiéger ; mais ils ne purent la prendre.
2 Et on le rapporta à la maison de David, et on lui dit : La Syrie s'est reposée sur Ephraïm. Alors le cœur d'Achaz et le cœur de son peuple fut ébranlé, comme les arbres des forêts sont ébranlés par le vent.
3 Alors l'Éternel dit à Esaïe : Sors maintenant au-devant d'Achaz, toi, et Sçéarjasçub ton fils, vers le bout du canal de l'eau du haut étang, vers le grand chemin du champ du foulon ;
4 et dis-lui : Prends garde à toi, et sois tranquille ; ne crains point, et que ton cœur ne devienne point lâche à cause de ces deux bouts de tisons fumants, à cause de l'ardeur de la colère de Retsin et de la Syrie, et du fils de Rémalja ;
5 de ce que la Syrie a conspiré pour te faire du mal, avec Ephraïm et le fils de Rémalja, en disant :
6 Montons en Judée, et l'attaquons, et y faisons une ouverture ; partageons-la entre nous, et établissons pour roi le fils de Tabéal au milieu d'elle.
7 Ainsi a dit le Seigneur, l'Éternel : Cela n'aura point d'effet, et ne se fera point.
8 Car le Chef de la Syrie, c'est Damas, et le chef de Damas, c'est Retsin, et dans soixante-cinq

ans Ephraïm sera abattu, pour n'être plus un peuple.
9 Et le Chef d'Ephraïm, c'est Samarie, et le chef de Samarie, c'est le fils de Rémalja. Que si vous ne croyez pas ceci, certainement vous ne serez point affermis.
10 Et l'Éternel continua de parler avec Achaz, disant :
11 Demande un signe pour toi de l'Éternel ton Dieu, demande-le, soit au lieu le plus bas, soit au lieu le plus haut.
12 Et Achaz dit : Je n'en demanderai point, et je ne tenterai point l'Éternel.
13 Alors Esaïe dit : Ecoutez maintenant, ô maison de David : Vous est-ce peu de chose de travailler les hommes, sans que vous travailliez aussi mon Dieu ?
14 C'est pourquoi le Seigneur lui-même vous donnera un signe : Voici, une vierge sera enceinte, et elle enfantera un fils, et on l'appellera EMMANUEL.
15 Il mangera du beurre et du miel, jusqu'à ce qu'il sache rejeter le mal et choisir le bien.
16 Mais avant que l'enfant sache rejeter le mal et choisir le bien, le pays pour lequel tu as de l'aversion, sera abandonné par ses deux rois.
17 Mais l'Éternel fera venir sur toi, et sur ton peuple, et sur la maison de ton père, par le moyen du roi d'Assyrie, des jours tels qu'il n'y en a point eu de semblables depuis le jour qu'Ephraïm se sépara d'avec Juda.
18 Et il arrivera qu'en ce jour-là l'Éternel appellera les mouches qui sont au bout des fleuves d'Egypte, et les guêpes qui sont au pays d'Assyrie ;
19 et elles viendront, et se poseront toutes dans les vallées désertes, et dans les trous des rochers, et par tous les buissons, et par tous les halliers.
20 En ce jour-là, le Seigneur rasera avec un rasoir pris à louage au-delà du fleuve, savoir, avec le roi d'Assyrie, la tête et les poils des pieds, et il achèvera aussi la barbe.
21 Et il arrivera en ce temps-là qu'un homme nourrira une vache et deux brebis,
22 Et elles donneront du lait en tant d'abondance qu'il mangera du beurre ; car tout homme qui sera demeuré de reste dans le pays, mangera du beurre et du miel.
23 Et il arrivera en ce jour-là, que tout lieu où il y aura eu mille vignes, de mille pièces d'argent, sera réduit en ronces et en épines.
24 On y entrera avec des flèches et avec l'arc ; car tout le pays ne sera que ronces et épines.
25 Et dans toutes les montagnes qu'on essartait avec la serpe, on ne craindra plus qu'il y croisse des ronces et des épines ; mais on y mettra les bœufs, et elles seront foulées par les brebis.

REFLEXIONS

Le soin que Dieu eut d'envoyer Ésaïe au roi Achaz, qui était un prince impie et idolâtre, pour lui promettre qu'il le garantirait contre les rois de Syrie et d'Israël qui lui faisaient la guerre est un exemple où l'on voit la bonté dont Dieu est animé envers les hommes, même envers ceux qui l'offensent et l'amour qu'il portait à son peuple. Ésaïe exhorte Achaz et ses sujets à ne point craindre ces deux tisons humains, nommant ainsi par mépris le roi de Syrie et celui d'Israël et en effet, ces deux rois qui prétendaient envahir le royaume de Juda furent eux-mêmes détruits peu de temps après avec leurs royaumes.

Il y a dans ce chapitre une prédiction remarquable, le prophète dit : *Que dans soixante-cinq ans Éphraïm,* c'est-à-dire les Israélites des dix tribus, *serait entièrement détruits et cesserait d'être un peuple*.

Cela arriva au bout de ce temps-là lorsqu'Esarhaddon, roi d'Assyrie envoya des peuples étrangers pour habiter dans le pays d'Israël à la place des Israélites qui y étaient demeurés en assez grand nombre, depuis que Salmanasar roi d'Assyrie avait détruit le royaume des dix tribus.

Sur ce qu'Achaz rejeta les promesses et les offres qu'Ésaïe lui faisait de la part de Dieu, il faut considérer que si c'est tenter Dieu que d'espérer ce qu'il n'a pas promis, c'est aussi l'offenser que de ne pas croire à ses promesses et de ne pas recevoir les offres de sa grâce. Cependant, on

voit ici que Dieu, nonobstant le refus d'Achaz lui fit dire par Ésaïe, que dans très peu de temps et avant qu'un jeune fils de ce prophète eût de la connaissance, Jérusalem serait délivrée des deux rois qui lui faisaient la guerre. Mais ce qu'il y a surtout à remarquer, c'est qu'Esaïe prédit alors qu'une vierge enfanterait un fils : C'est un oracle qui regarde Jésus-Christ et qui lui est appliqué dans l'Évangile, n'y ayant que lui qui soit né d'une vierge et à qui l'on puisse attribuer ce qu'Ésaïe dit de cet enfant extraordinaire et les titres augustes qu'il lui donne dans ce chapitre et dans les deux suivants.
Au reste, comme le Messie, dont la naissance est ici annoncée, devait naître de la famille du roi David, cet oracle tendait à assurer les Juifs que Dieu ne permettrait pas que cette famille et le royaume de Juda, qui étaient alors attaqués, fussent détruits par leurs ennemis.

CHAPITRE VIII.
Ésaïe continue à prédire que les efforts des rois de Syrie et d'Israël contre Jérusalem seraient sans effet et qu'avant qu'un fils, qui lui était né, fût en âge de connaissance, les Assyriens viendraient contre ces deux royaumes et qu'ils passeraient même jusqu'à celui de Juda.
Il exhorte les Juifs à se confier en Dieu, à ne craindre que lui, à s'attacher à sa parole et à ne point recourir aux idoles, ni aux devins et il parle de la désolation qui arriverait dans ce temps-là aux Israélites qui habitaient dans la Galilée.

1 Et l'Éternel me dit : Prends-toi un grand volume, et écris dessus avec une plume d'homme : Qu'on se dépêche de butiner ; qu'on hâte le pillage.
2 Et je pris avec moi des témoins fidèles, savoir, Urie le sacrificateur, et Zacharie fils de Jébérécja.
3 Puis je m'approchai de la prophétesse, laquelle conçut et enfanta un fils. Et l'Éternel me dit : Appelle-le Mahersçalal-hasçbaz ;
4 car avant que l'enfant sache crier mon père et ma mère, on enlèvera la puissance de Damas et le butin de Samarie, en la présence du roi d'Assyrie.
5 Et l'Éternel continua encore de me parler, et me dit :
6 Parce que ce peuple a méprisé les eaux de Siloé qui coulent doucement, et qu'il s'est réjoui de Retsin, et du fils de Rémalja ;
7 à cause de cela, voici, le Seigneur va faire venir sur eux les fortes et grosses eaux du fleuve, savoir, le roi d'Assyrie et toute sa gloire ; ce fleuve s'élèvera au-dessus de son lit, et se répandra par-dessus tous ses bords.
8 Il traversera jusqu'en Juda, et il se débordera ; il passera tellement qu'il montera jusqu'au cou, et il étendra ses ailes, qui rempliront toute l'étendue de ton pays, ô Emmanuel !
9 Vous peuples, liguez-vous, et soyez défaits ; et prêtez l'oreille, vous tous qui êtes d'un pays éloigné ; équipez-vous et soyez défaits ; équipez-vous, et soyez défaits.
10 Formez un dessein, et il sera dissipé ; parlez, et votre parole n'aura point d'effet, car le Dieu fort est avec nous.
11 Car ainsi m'a dit l'Éternel dans la force de sa main ; et il m'a instruit de n'aller point par le chemin de ce peuple-ci, en me disant :
12 Ne dites point : Conjuration, toutes les fois que ce peuple dit : Conjuration, et ne craignez point ce qu'il craint, et ne vous en effrayez point.
13 Sanctifiez l'Éternel des armées, et que lui seul soit votre crainte et votre frayeur.
14 Et il sera votre sanctuaire ; mais il sera une pierre d'achoppement et un rocher de trébuchement aux deux maisons d'Israël, en piège et en lacs aux habitants de Jérusalem.
15 Et plusieurs d'entre eux trébucheront et tomberont, et seront froissés, et seront enlacés, et seront pris.
16 Enveloppe ce témoignage, scelle la loi pour mes disciples.
17 J'attendrai donc l'Éternel qui cache sa face de la maison de Jacob, et j'espérerai en lui.

18 Me voici, et les enfants que l'Éternel m'a donnés pour être un signe et un présage en Israël, de la part de l'Éternel des armées, qui habite en la montagne de Sion.
19 Que s'ils vous disent : Enquérez-vous des esprits de Python, et des diseurs de bonne aventure, qui marmottent et qui parlent bas, répondez : Le peuple ne s'enquerra-t-il pas *plutôt* de son Dieu ? *Quoi ! aller* aux morts pour les vivants !
20 A la loi et au témoignage : Que s'ils ne parlent selon cette parole-ci, il n'y aura point de lumière du matin pour lui ;
21 et il sera vagabond par le pays, étant pressé et affamé ; et il arrivera que dans sa faim il s'irritera, et maudira son roi et son Dieu ; et il regardera en haut,
22 et il regardera vers la terre, et il ne verra que détresse et ténèbres, et une angoisse effrayante, et il sera enfoncé dans l'obscurité.
23 Car il n'y a point eu d'obscurité épaisse pour celle qui a été affligée, au temps que le premier se déchargea légèrement vers le pays de Zabulon, et vers le pays de Nephthali, et que le dernier s'appesantit sur le chemin de la mer, au-deçà du Jourdain, dans la Galilée des gentils.

REFLEXIONS

Les promesses réitérées par lesquelles Ésaïe assurait le roi Achaz et les Juifs qu'ils seraient délivrés des rois de Syrie et d'Israël montrent que Dieu dissipe les complots et les efforts que les ennemis de son église font contre elle et qu'ainsi il doit être lui seul notre confiance et notre crainte.

Au reste, la prédiction d'Ésaïe fut suivie de l'événement. Tiglath-piléser roi des Assyriens vint au secours d'Achaz, il prit la ville de Damas qui était la capitale du royaume de Syrie, il tua Retsin qui en était roi et ce royaume prit fin en sa personne. Tiglath-piléser prit aussi une partie du royaume d'Israël et il en transporta le peuple en Assyrie, mais il rendit Achaz Roi de Juda tributaire.

Quelque temps après Salmanasar successeur de Tiglath-piléser détruisit entièrement le royaume d'Israël et au bout de huit ans, Sanchérib, aussi roi d'Assyrie, porta la guerre dans le royaume de Juda sous le règne d'Ézéchias fils d'Achaz. Il assiégea même Jérusalem, mais inutilement, Dieu ayant protégé et délivré miraculeusement cette ville.

Ainsi, tout ce qu'Ésaïe avait prédit s'accomplit.

Dans la seconde partie de ce chapitre, le prophète condamne très fortement ceux qui, dans le danger où les Juifs se trouvaient alors, avaient recours aux devins et aux morts au lieu de s'arrêter à Dieu et à sa parole.

Il paraît de là que c'est un grand crime et une extrême impiété que de consulter les devins et ceux qui se mêlent de prédire l'avenir et de dire la bonne aventure et que ceux qui croient à ces personnes-là et qui se servent de ces moyens damnables abandonnent Dieu. Cela nous apprend aussi que nous ne devons point avoir d'autre appui de notre confiance, ni d'autre règle de notre foi que sa parole.

Il faut remarquer enfin que si la Galilée, où les tribus de Zabulon et de Nephthali étaient situées, fut désolée la première par les Assyriens, ce pays eut le bonheur dans la suite d'être éclairé avant les autres par l'Évangile, Jésus-Christ ayant fait son séjour le plus ordinaire dans la Galilée comme St. Matthieu le remarque au chapitre IV de son livre où il cite à ce sujet les dernières paroles de ce chapitre VIII d'Ésaïe et les premières paroles du chapitre suivant.

CHAPITRE IX.

Ce chapitre a deux parties :

Ésaïe prédit Premièrement : I. Que Dieu délivrerait Jérusalem et le royaume de Juda et qu'il établirait un règne éternel dans la famille de David par un fils qui y naîtrait.

II. En second lieu, que l'orgueil du royaume d'Israël, qui faisait alors la guerre à Juda, serait abaissé par les Syriens, par les Philistins et par le roi d'Assyrie.

1 Le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu une grande lumière, et la lumière a relui sur ceux qui habitaient dans le pays de l'ombre de la mort.
2 Tu as multiplié la nation, tu as augmenté sa joie ; ils se réjouiront devant toi, comme on se réjouit pendant la moisson, comme on se réjouit quand on partage le butin.
3 Car tu as mis en pièces le joug dont il était chargé, et le bâton dont on lui battait ordinairement les épaules, et la verge de son exacteur, comme tu fis au jour de Madian.
4 Car tout combat de ceux qui se battent se fait avec tumulte, et les vêtements sont vautrés de sang ; mais celui-ci sera comme un embrasement, comme quand le feu dévore quelque chose.
5 Car l'Enfant nous est né, le Fils nous a été donné, et l'empire a été posé sur son épaule, et on l'appellera, l'Admirable, le Conseiller, le Dieu fort, le Puissant, le Père de l'éternité, le Prince de la paix.
6 Il n'y aura point de fin à l'accroissement de l'empire et à la prospérité du trône de David et de son règne, pour l'affermir et pour l'établir dans l'équité et dans la justice, dès maintenant et à toujours. La jalousie de l'Éternel des armées fera cela.
7 Le Seigneur a envoyé la parole en Jacob, et elle est tombée en Israël.
8 Et tout le peuple, savoir, Ephraïm, et les habitants de Samarie le connaîtront, et néanmoins, ils diront avec orgueil et avec un cœur hautain :
9 Les briques sont tombées, mais nous bâtirons avec des pierres de taille ; les figuiers sauvages ont été coupés, mais nous les changerons en cèdres.
10 Après que l'Éternel aura élevé les ennemis de Retsin au-dessus de lui, il amènera aussi pêle-mêle les ennemis d'Israël ;
11 la Syrie du côté d'orient, et les Philistins du côté d'occident, lesquels dévoreront Israël à gueule ouverte. Pour tout cela, il ne fera point cesser sa colère ; mais sa main sera encore étendue.
12 Parce que ce peuple ne sera point retourné jusqu'à celui qui le frappait, et qu'ils n'auront pas recherché l'Éternel des armées.
13 L'Éternel donc, tout en un jour, retranchera d'Israël la tête et la queue, la branche et le jonc.
14 L'ancien et l'homme d'autorité, c'est la tête ; et le prophète qui enseigne le mensonge, c'est la queue.
15 Et ceux qui font accroire à ce peuple-ci qu'il sera heureux, se trouveront des séducteurs ; et ceux du peuple qui se font accroire qu'ils seront heureux, se trouveront perdus.
16 C'est pourquoi le Seigneur ne prendra point plaisir en ses jeunes gens d'élite, et il n'aura point de pitié de ses orphelins, ni de ses veuves ; car ils ne sont tous que des hypocrites, et des gens malins, et toute bouche ne prononce que le mensonge. Pour tout cela il ne fera point cesser sa colère, mais sa main sera encore étendue ;
17 car la méchanceté brûlera comme un feu, elle dévorera les ronces et les épines ; elle s'allumera dans les lieux les plus épais de la forêt, et ils se dissiperont en s'élevant comme la fumée qui monte.
18 La terre sera obscurcie à cause de la colère de l'Éternel des armées, et le peuple sera comme la nourriture du feu ; l'un n'aura point compassion de l'autre.
19 Il ravira à la droite, et il aura faim ; il mangera à la gauche, et ils ne seront point rassasiés ; chacun mangera la chair de son bras :
20 Manassé Ephraïm, et Ephraïm Manassé ; eux ensemble seront contre Juda. Pour tout cela il ne fera point cesser sa colère, mais sa main sera encore étendue.

REFLEXIONS

On trouve l'accomplissement de ce qui est dit au commencement de ce chapitre :
I. Que le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu une grande lumière non seulement dans la délivrance que Dieu accorda autrefois aux Juifs lorsqu'il les garantit contre les ennemis qui les

attaquaient, mais principalement dans la grâce que Dieu fit à ce peuple et ensuite aux autres nations, de faire luire sur eux la lumière de l'Évangile lorsqu'ils étaient dans les ténèbres du péché et de la mort. Cet heureux changement arriva par la venue de Jésus-Christ le fils de Dieu duquel la gloire, la divinité et le règne éternel sont ici décrits en des termes si exprès et si remarquables et qui ne peuvent être appliqués à aucun autre.
II. Il faut considérer qu'Ésaïe prédit que Dieu déploierait divers jugements contre les Israélites par le moyen des Syriens et de leurs autres voisins et parce que ce peuple ne se convertissait pas à celui qui le frappait, que même il se flattait dans ses péchés : *Dieu ne ferait point cesser sa colère et que sa main serait encore étendue,* ce qui veut dire que Dieu lui enverrait de nouvelles et de plus grandes calamités.
Le Seigneur afflige les hommes pour les rappeler à lui, mais quand ils s'endurcissent, il redouble les coups de sa verge. Ainsi le seul moyen de faire cesser sa colère est de profiter de ses châtiments, de s'humilier et de se convertir.

CHAPITRE X.

Ce chapitre contient des menaces contre ceux qui oppriment les autres par la violence et par l'injustice et en particulier contre les Assyriens.
Ésaïe prédit que Dieu se servirait d'eux pour punir le royaume d'Israël et qu'ils croiraient même se rendre maître de Jérusalem comme ils s'étaient rendus maîtres de Calno et de quelques autres villes qui sont ici nommées.
Mais le prophète ajoute qu'après que les Assyriens auraient exécuté les desseins de Dieu, il les punirait de leur arrogance et de leur injustice.
Enfin, il rassure les habitants de Jérusalem contre la crainte qu'ils avaient du roi d'Assyrie, leur promettant que Dieu rachèterait les restes de son peuple.

1 Malheur à ceux qui font des ordonnances d'iniquité, et qui font écrire aux scribes des arrêts d'oppression !
2 pour enlever aux petits leurs droits, et pour ravir le droit des affligés de mon peuple, afin d'avoir les veuves pour leur butin, et de piller les orphelins.
3 Et que ferez-vous au jour de la visitation, et dans la ruine éclatante qui viendra de loin ? Vers qui recourrez-vous pour avoir du secours, et où laisserez-vous votre gloire ?
4 Afin de n'être pas abaissés au-dessous de ceux qui sont prisonniers, ils tomberont sous ceux qui auront été tués. Pour tout cela il ne fera point cesser sa colère, mais sa main sera encore étendue.
5 Malheur à Assur, verge de ma colère, quoique le bâton qui est dans leur main soit mon indignation.
6 Je l'enverrai contre la nation hypocrite, et je le dépêcherai contre le peuple sur lequel je veux déployer ma fureur, afin qu'il fasse un grand butin et un grand pillage, et qu'il le rende foulé comme la boue des rues.
7 Mais il ne l'estimera pas ainsi, et son cœur ne le pensera pas ainsi ; mais il n'aura dans son cœur que le dessein de détruire et d'exterminer beaucoup de nations.
8 Car il dira : Mes princes ne sont-ils pas autant de rois ?
9 Calno n'est-elle pas comme Carkémis ? Hamath n'est-elle pas comme Arpad ? Et Samarie n'est-elle pas comme Damas ?
10 Comme ma main a vaincu les royaumes et leurs idoles, elle prendra aussi les images taillées de Jérusalem et de Samarie.
11 Ne ferai-je pas aussi à Jérusalem et à ses idoles de même que j'ai fait à Samarie et à ses idoles ?
12 Mais il arrivera, lorsque le Seigneur aura achevé toute son œuvre, dans la montagne de Sion et à Jérusalem, que je ferai venir à compte le fruit de la fierté du cœur du roi d'Assyrie, et la

gloire de l'élévation de ses yeux.
13 Parce qu'il aura dit : J'ai fait cela par la force de ma main, et par ma sagesse, car je suis intelligent ; j'ai ôté les bornes des peuples, et j'ai pillé ce qu'ils avaient de plus précieux, et comme puissant, j'ai fait descendre ceux qui étaient assis ;
14 et ma main a trouvé, comme un nid, les richesses des peuples ; et comme l'on rassemble les œufs qui sont laissés, ainsi ai-je rassemblé toute la terre, et il n'y a eu personne qui ait remué l'aile, ou qui ait ouvert le bec, ou qui ait grommelé.
15 La hache se glorifiera-t-elle contre celui qui en coupe ? Ou la scie s'élèvera-t-elle contre celui qui la remue ? Comme si la verge se remuait contre ceux qui la lèvent en haut, et que le bâton s'élevât comme s'il n'était pas du bois.
16 C'est pourquoi le Seigneur, l'Éternel des armées, enverra la maigreur sur les hommes gras, et il allumera sous sa gloire un embrasement tel que l'embrasement d'un feu.
17 Car la lumière et le Saint d'Israël sera un feu, et une flamme qui embrasera ses épines et ses ronces tout en un jour ;
18 et mettra fin à la gloire de sa forêt et de son Carmel, depuis l'âme jusqu'au corps, et il en sera comme quand le guidon est défait.
19 Et le reste des arbres de sa forêt seront si aisés à compter, qu'un enfant les mettrait bien en écrit.
20 Et il arrivera en ce jour-là, que le reste d'Israël, et ceux qui seront réchappés de la maison de Jacob, ne s'appuieront plus sur celui qui les aura frappés ; mais ils s'appuieront en vérité sur l'Eternel, le Saint d'Israël.
21 Le reste se convertira, le reste de Jacob se convertira au Dieu fort et puissant.
22 Car, ô Israël ! quand ton peuple serait comme le sable de la mer, il n'y en aura qu'un reste qui se convertisse ! mais la destruction qui a été résolue fera déborder le jugement.
23 Car le Seigneur, l'Eternel des armées, va faire venir la destruction qu'il a résolue au milieu de toute la terre.
24 C'est pourquoi, ainsi a dit le Seigneur, l'Eternel des armées : Mon peuple, qui habites en Sion, ne crains point Assur ; il te frappera de la verge, et lèvera son bâton sur toi, comme l'Egypte a fait autrefois,
25 mais dans fort peu de temps mon indignation sera finie, et ma colère viendra pour leur destruction.
26 Et l'Eternel des armées lèvera sur l'Assyrien un fouet, comme lors de la plaie de Madian au rocher de Horeb, et comme il éleva son bâton sur la mer contre les Egyptiens.
27 Et il arrivera en ce jour-là, que le fardeau de l'Assyrien sera ôté de dessus ton épaule, et son joug de dessus ton cou, et le joug sera rompu à cause de l'onction.
28 Il est venu à Hajath, il est passé à Migron, et a mis son bagage à Micmas.
29 Ils ont passé le gué, ils ont pris leur gîte à Guébah, Rama s'est effrayée, Guibhath-Saül s'est enfuie.
30 Fille de Gallim, élève ta voix ; pauvre Anathoth, fais-toi ouïr vers Laïs.
31 Madména s'est écartée, les habitants de Guébim s'en sont fuis par troupes.
32 Encore un jour il s'arrêtera à Nob ; il lèvera sa main contre la montagne de la fille de Sion, et contre le coteau de Jérusalem.
33 Voici, le Seigneur, l'Eternel des armées, ébranchera les rameaux avec force, et ceux qui sont les plus élevés seront coupés, et les plus hauts seront abaissés.
34 Et il taillera les lieux les plus épais de la forêt avec le fer, et le Liban tombera avec impétuosité.

REFLEXIONS
Nous devons recueillir en général de ce chapitre que les hommes injustes, violents et superbes sont menacés de la malédiction de Dieu.

Mais ce qu'il y faut surtout remarquer, c'est que Dieu voulait se servir du roi d'Assyrie pour châtier les Israélites :
- Que ce prince devait accomplir les desseins de Dieu sans le savoir,
- Qu'il s'applaudirait de ses succès,
- Que même il se promettait de réduire Jérusalem sous sa puissance,

Mais qu'après cela Dieu le détruirait parce qu'il aurait attaqué les Juifs injustement et par un principe d'orgueil et parce qu'il aurait attribué ses victoires à sa force et à sa sagesse.
Ceci est très remarquable. On y voit manifestement que quoi que Dieu laisse faire les méchants et qu'il les emploie pour châtier les hommes et pour exécuter ses desseins, il les punit pourtant avec justice parce qu'ils agissent librement et volontairement et que dans ce qu'ils font ils ont en vue de satisfaire leurs passions et non d'accomplir les desseins de Dieu.
Cela nous apprend à adorer les voies de la providence et à reconnaître qu'elle préside sur tout, même sur ce que les méchants font d'injuste et de criminel, mais que cependant Dieu n'est en aucune façon l'auteur des péchés qui sont commis par les hommes, qu'il a le droit de les en punir et qu'il le fera infailliblement. Ces considérations qui justifient parfaitement la providence de Dieu nous apprennent à ne point craindre la puissance et la malice des hommes et à nous confier toujours en lui. Ce qu'Ésaïe dit dans ce chapitre : *Que les restes de Jacob se convertiraient* ne marque pas seulement ce qui arriva à ceux qui furent délivrés du roi d'Assyrie ou de la captivité de Babylone, mais cela regarde en général ceux de cette nation qui furent sauvés en croyant en Jésus-Christ pendant que les autres Juifs furent rejetés.
C'est l'application que St. Paul fait dans l'épître aux Romains, de ces paroles d'Ésaïe : *Quand le nombre des enfants d'Israël serait comme le sable de la mer, il n'y en aurait qu'un petit reste de sauvé.*

CHAPITRE XI.

Le prophète prédit dans ce chapitre que quoi que le royaume et la famille de David dussent être abaissés et réduits dans un état fort abject par leurs ennemis, Dieu conserverait cette famille et qu'il y susciterait un grand roi sur lequel l'Esprit de Dieu reposerait.
Il représente en termes figurés le règne de ce roi comme un règne de paix sous lequel toute la terre serait remplie de la connaissance de Dieu. Il promet que Dieu déploierait encore en faveur de son peuple, pour le rassembler des divers pays où il avait été dispersé, la même puissance qu'il avait déployée autrefois pour le tirer d'Égypte.

1 Mais il sortira un rejeton du tronc d'Isaï, et un surgeon croîtra de ses racines ;
2 et l'Esprit de l'Eternel reposera sur lui, l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de conseil et de force, l'esprit de science et de crainte de l'Eternel.
3 Et il lui fera sentir la crainte de l'Eternel, tellement qu'il ne jugera point par ce qui frappe les yeux, et il ne condamnera pas sur un ouï-dire.
4 Mais il jugera avec justice les petits, et il condamnera avec droiture, pour maintenir les débonnaires de la terre. Il frappera la terre de la verge de sa bouche, et fera mourir le méchant par l'esprit de ses lèvres.
5 Et la justice sera la ceinture de ses reins, et la fidélité la ceinture de ses côtés.
6 Le loup habitera avec l'agneau, et le léopard gîtera avec le chevreau ; le veau, le lionceau, et le bétail qu'on engraisse, seront ensemble, et un enfant les conduira.
7 La jeune vache paîtra avec l'ours, leurs petits gîteront ensemble, et le lion mangera du fourrage comme le bœuf.
8 L'enfant qui tête s'ébattra sur le trou de l'aspic, et l'enfant qu'on sèvre mettra la main au trou du basilic ;
9 on ne nuira point, et on ne fera aucun dommage à personne dans toute la montagne de ma sainteté ; car la terre sera remplie de la connaissance de l'Éternel, comme le fond de la mer des

eaux qui le couvrent.
10 Car en ce jour-là il arrivera que les nations rechercheront la racine d'Isaï, dressée pour enseigne des peuples, et son séjour ne sera que gloire.
11 Et il arrivera en ce jour-là, que le Seigneur mettra encore sa main une seconde fois pour posséder les restes de son peuple, qui seront demeurés de reste d'Assur, d'Égypte, de Patros, et de Cus, et de Hélam, et de Scinhar, et de Hamath, et des îles de la mer.
12 Il élèvera l'enseigne parmi les nations, et il assemblera les Israélites qui auront été chassés, et recueillera, des quatre coins de la terre ceux de Juda qui auront été dispersés.
13 Et la jalousie d'Ephraïm sera ôtée, et les oppresseurs de Juda seront retranchés. Ephraïm ne sera plus jaloux de Juda, et Juda n'opprimera plus Ephraïm.
14 Mais ils voleront sur les épaules des Philistins vers la mer, ils pilleront ensemble les peuples d'Orient ; les Iduméens et les Moabites seront ceux sur lesquels ils jetteront leurs mains, et les Hammonites leur obéiront.
15 L'Éternel exterminera aussi à la façon de l'interdit la langue de la mer d'Égypte, et il lèvera sa main contre le fleuve, et par la force de son vent il frappera dans les sept rivières, tellement qu'il fera qu'on y marchera avec des souliers.
16 Et il y aura un chemin pour le reste de son peuple, qui sera échappé des Assyriens, comme il y en eut un pour Israël, au temps qu'il remonta du pays d'Égypte.

REFLEXIONS

On peut appliquer ce qui est dit dans ce chapitre à ce que Dieu fit en faveur de la famille du roi David et des Juifs sous le règne du pieux roi Ézéchias lorsqu'il les préserva des ennemis qui les attaquaient en ce temps-là et lorsque dans la suite il fit revenir les restes de ce peuple des divers pays où ils avaient été dispersés.

Mais le vrai sens de cette prophétie est que le Messie naîtrait des descendants de David, que l'Esprit de Dieu reposerait sur lui avec ses dons les plus précieux, que son règne serait spirituel et céleste et que le but de ce règne devait être de réunir tous les hommes, de les faire vivre en paix et de remplir toute la terre de la connaissance de Dieu.

Ce sont là autant de marques auxquelles nous pouvons reconnaître que Jésus est ce Messie qui devait venir, ce sont aussi de forts motifs à nous soumettre à son règne, à vivre dans la paix et dans l'union et à répondre par une vie sainte à la grâce que Dieu nous a faite de nous donner sa connaissance et de nous racheter par Jésus-Christ.

CHAPITRE XII.

Dans ce chapitre le prophète ajoute un cantique d'actions de grâce pour ce grand salut que Dieu devait envoyer à son peuple.

1 En ce jour-là tu diras : Éternel ! je te célébrerai, parce que t'étant courroucé contre moi, ta colère s'est détournée, et que tu m'as consolé.
2 Voici, le Dieu fort est ma délivrance, j'aurai confiance, et je ne serai point effrayé ; car l'Éternel est ma force et ma louange ; et il a été mon Sauveur.
3 Et vous puiserez des eaux avec joie des sources de cette délivrance.
4 Et vous direz en ce jour-là : Célébrez l'Éternel, réclamez son nom, faites connaître parmi les peuples ses exploits, faites souvenir que son nom est une haute retraite.
5 Psalmodiez à l'Éternel, car il a fait des choses magnifiques : cela est connu dans toute la terre.
6 Habitante de Sion, égaie-toi et réjouis-toi avec chant de triomphe ; car le Saint d'Israël est grand au milieu de toi.

REFLEXIONS

Nous avons dans ce chapitre un modèle des actions de grâce et des louanges que les chrétiens doivent rendre continuellement à Dieu pour la grande délivrance qu'il leur a accordée en les rachetant par Jésus-Christ son fils.

CHAPITRE XIII.

Ce qui est contenu dans les chapitres précédents regarde l'état où les Juifs se trouvaient lorsqu'ils furent attaqués sous le règne d'Achaz et ce qui devait leur arriver, de même qu'au royaume d'Israël.

Le chapitre XIII et les suivants contiennent des prédictions contre les peuples et les royaumes qui auraient affligé le peuple de Dieu. Dans le chapitre XIII, il est dit que les Babyloniens seraient subjugués par les Mèdes et les Perses.

1 Prédiction contre Babylone, révélée à Ésaïe, fils d'Amots.
2 Levez l'étendard sur une haute montagne, élevez la voix vers eux, faites-leur signe de la main, et qu'on entre dans les portes des magnifiques.
3 C'est moi qui ai donné charge à mes délégués ; j'ai appelé mes hommes forts pour exécuter ma colère, et ceux qui se réjouissent à cause de ma grandeur.
4 Il y a aux montagnes le bruit d'une multitude, tel que celui d'un grand peuple ; un bruit d'un son éclatant, des royaumes, des nations assemblées ; l'Éternel des armées fait la revue de l'armée pour la guerre.
5 L'Éternel et les instruments de son indignation viennent d'un pays éloigné, du bout des cieux, pour détruire tout le pays.
6 Hurlez, car la journée de l'Éternel est près ; elle viendra comme un dégât fait par le Tout-Puissant.
7 C'est pourquoi toutes les mains deviendront lâches, et tout cœur d'homme se fondra.
8 Ils seront éperdus ; les détresses et les douleurs les saisiront ; ils seront en travail comme celle qui enfante ; chacun s'étonnera, regardant vers son prochain ; leurs visages seront comme des visages enflammés.
9 Voici, la journée de l'Éternel qui vient est cruelle ; elle n'est que fureur et ardeur de colère, pour réduire ce pays en désolation, et il en exterminera les méchants.
10 Même les étoiles des cieux et leurs astres ne feront point luire leur clarté. Le soleil s'obscurcira quand il se lèvera, et la lune ne fera point resplendir sa lumière.
11 Je punirai le monde à cause de sa malice, et les méchants à cause de leur iniquité ; je ferai cesser l'arrogance de ceux qui se conduisent avec fierté, et j'abaisserai l'orgueil de ceux qui se font redouter.
12 Je ferai qu'un homme sera plus précieux que le fin or, et une personne plus que l'or d'Ophir.
13 C'est pourquoi je ferai crouler les cieux, et la terre sera ébranlée de sa place par la colère de l'Éternel des armées, et au jour de l'ardeur de son courroux.
14 Et chacun sera comme un chevreuil qui est chassé, et comme une brebis que personne ne retire ; chacun tournera visage vers son peuple, et chacun fuira vers son pays.
15 Quiconque sera trouvé sera transpercé, et quiconque s'y sera joint tombera par l'épée.
16 Et leurs petits enfants seront écrasés devant leurs yeux, leurs maisons seront pillées, et leurs femmes seront violées.
17 Voici, je vais susciter contre eux les Mèdes, qui ne feront aucune estime de l'argent, et qui ne s'arrêteront point à l'or.
18 Ils briseront les arcs des jeunes gens, et ils n'auront point de pitié du fruit des mères ; leur œil n'épargnera point les enfants.
19 Ainsi il en sera de Babylone, la noblesse des royaumes, et la gloire de l'orgueil des Caldéens, comme quand Dieu renversa Sodome et Gomorrhe.

20 Elle ne sera jamais rétablie, elle ne sera habitée en aucun temps ; les Arabes n'y dresseront plus leurs tentes, et les bergers n'y parqueront plus.
21 Mais les bêtes sauvages des déserts y auront leurs repaires, et leurs maisons seront remplies de fouines ; les chat-huants y habiteront, et les chevreuils y sauteront ;
22 Et les bêtes sauvages des îles et les dragons hurleront, se répondant les uns aux autres dans ses palais désolés et dans ses maisons de plaisance. Son temps est prêt à venir, et ses jours ne seront plus prolongés.

REFLEXIONS

On doit faire d'abord cette réflexion générale sur ce chapitre et sur les suivants, jusqu'au XXIV, de même que sur plusieurs endroits de ce livre, que les prédictions d'Ésaïe ne regardaient pas seulement les Juifs, mais que Dieu lui ordonna de prophétiser aussi contre les autres peuples et même contre les empires les plus puissants tel qu'était alors celui des Babyloniens et de mettre ces prophéties par écrit. Dieu le voulait ainsi, tant pour l'instruction et la consolation des Juifs que pour faire voir à tout le monde et dans les siècles à venir qu'il est le Dieu tout-puissant et le maître des rois et de tous les peuples. C'est là un caractère de majesté et de grandeur qui doit être bien remarqué dans ces prophéties et qui est d'autant plus sensible, que toutes les menaces qui y sont faites contre diverses nations ont été exécutées. Il faut considérer sur ce chapitre XIII d'Ésaïe, que comme c'étaient les babyloniens qui devraient prendre Jérusalem, bruler son temple, et emmener le peuple en captivité : Dieu pour instruire les juifs sur ce grand évènement, et pour les consoler, voulut faire déclarer longtemps auparavant que l'empire des babyloniens serait détruit. Cette prédiction est admirable ; Esaïe dit formellement, que Babylone serait prise dans un temps et d'une manière que les babyloniens n'auraient pu prévoir. Qu'elle serait totalement détruite et qu'elle ne se relèverait jamais de ses ruines, et qu'elle deviendrait la retraite des bêtes sauvages. Esaïe prédit cela deux cents ans à l'avance et dans un temps où l'empire des babyloniens était très florissant. Au bout de ce temps-là Babylone fut prise par les Perses et les Mèdes comme nous le lisons au chapitre V de Daniel et dans les histoires profanes. On découvre bien clairement dans cette prophétie la divinité des livres sacrés, elle montre que c'était Dieu qui dirigeait tous ces grands événements. On y remarque la justice divine contre les Babyloniens qui avaient opprimés les Juifs si injustement et l'on y voit enfin la protection dont Dieu couvre son église.
Ces prédictions qui étaient si propres à rassurer les Juifs lorsqu'elles furent prononcées doivent faire encore plus d'impression sur nous puisqu'elles ont été si exactement accomplies et que nous y voyons les preuves si convaincantes de la divinité des prophéties qui sont contenues dans ce livre.

CHAPITRE XIV.

Ésaïe continue à prédire :
- *Premièrement la délivrance des Juifs et leur rétablissement,*
- *Et en second lieu la ruine des Babyloniens, disant que Dieu allait les détruire par sa puissance à cause de leur orgueil et de leur cruauté, quoi qu'ils se confiassent en leurs forces.*

Il menace aussi les Philistins d'une totale destruction

1 Car l'Éternel aura pitié de Jacob, et choisira encore Israël, et les rétablira dans leur terre, et les étrangers se joindront à eux, et ils s'attacheront à la maison de Jacob.
2 Et les peuples les prendront, et les ramèneront en leur pays, et la maison d'Israël les possédera en droit d'héritage sur la terre de l'Éternel, comme des serviteurs et des servantes ; et ils tiendront captifs ceux qui les avaient tenus captifs, et ils domineront sur leurs exacteurs.
3 Et il arrivera qu'au jour que l'Éternel te donnera du relâche de ton travail et de ton tourment, et de la dure servitude sous laquelle on t'aura asservi,

4 Tu te moqueras ainsi du roi de Babylone, et tu diras : Comment l'exacteur se repose-t-il ?
Comment se repose celle qui était toute d'or ?
5 L'Éternel a rompu le bâton des méchants, et la verge des dominateurs.
6 Celui qui frappait avec fureur les peuples, de coups qu'on ne pouvait détourner, qui dominait
sur les nations avec colère, est poursuivi sans qu'il puisse s'en garantir.
7 Toute la terre a été mise en repos et en tranquillité, ils ont éclaté en chants de triomphe.
8 Même les sapins se sont réjouis de ce qui t'est arrivé, et les cèdres du Liban, et ont dit : Depuis
que tu es endormi, personne n'est monté pour nous couper.
9 Le sépulcre profond s'est ému à cause de toi, pour aller au-devant de toi à ta venue ; il a
réveillé à cause de toi les trépassés ; il a fait lever de leurs sièges tous les principaux de la terre,
tous les rois des nations.
10 Ils prendront tous la parole et te diront : Tu as été aussi affaibli comme nous ! tu as été rendu
semblable à nous !
11 On a fait descendre ta magnificence dans le sépulcre, avec le bruit de tes instruments ; tu es
couché sur une couche de vers, et la vermine te couvre.
12 Comment es-tu tombée des cieux, étoile du matin, fille de l'aube du jour ? Toi qui foulais
les nations, tu es abattue jusqu'en terre.
13 Tu disais en ton cœur : Je monterai aux cieux, j'élèverai mon trône par-dessus les étoiles du
Dieu fort ; je serai assis sur la montagne de l'assemblée, aux côtés d'Aquilon ;
14 je monterai par-dessus les plus hauts lieux des nuées, je serai semblable au Souverain.
15 Et toutefois, on t'a fait descendre au sépulcre, au fond de la fosse.
16 Ceux qui te verront te regarderont, et te considéreront, disant : N'est-ce pas ici cet homme
qui faisait trembler la terre, et qui ébranlait les royaumes,
17 qui a réduit le monde en désert, et qui a détruit ses villes, et n'a point relâché ses prisonniers
pour les renvoyer en leur maison ?
18 Tous les rois des nations, tous tant qu'ils sont, sont morts avec gloire, chacun dans sa
maison ;
19 mais tu as été jeté loin de ton sépulcre, comme un tronc pourri, comme un habit de gens tués,
transpercés avec l'épée, qui sont descendus parmi les pierres dans une fosse, et comme un corps
mort foulé aux pieds.
20 Tu ne seras pas mis avec eux dans le sépulcre, car tu as ravagé ta terre ; tu as tué ton peuple ;
on ne parlera pas longtemps de la race des méchants.
21 Préparez la tuerie pour ses enfants, à cause de l'iniquité de leurs pères ; afin qu'ils ne se
relèvent plus, et qu'ils ne possèdent pas le pays, et qu'ils ne remplissent pas de villes le dessus
de la terre.
22 Je m'élèverai contre eux, dit l'Éternel des armées, et j'abolirai le nom de Babylone, et ce qui
y reste, le fils et le petit-fils, dit l'Éternel.
23 Et je la rendrai la demeure du butor, et je la réduirai en marais d'eaux, et je la balaierai d'un
balai de destruction, dit l'Éternel des armées.
24 L'Éternel des armées a juré, disant : Si cela n'arrive comme je l'ai pensé, et si cela n'est pas
ferme comme je l'ai arrêté dans mon conseil :
25 C'est que je détruirai dans ma terre le roi d'Assyrie, et je le foulerai aux pieds sur mes
montagnes, et son joug sera ôté de dessus mon peuple, et son fardeau de dessus leurs épaules.
26 C'est là le dessein qui a été arrêté contre toute la terre, et c'est là la main étendue sur toutes
les nations.
27 Car l'Éternel des armées l'a arrêté en son conseil, et qui l'enfreindrait ? Sa main est étendue,
et qui la détournerait ?
28 L'an auquel mourut le roi Achaz cette prophétie fut prononcée :
29 Toi, toute la terre des Philistins, ne te réjouis point de ce que la verge de celui qui te frappait
a été brisée ; car de la racine du serpent sortira un basilic, et son fruit sera un serpent brûlant

qui vole.
30 Les plus petits seront repus, et les misérables reposeront en assurance ; mais je ferai mourir de faim ta postérité, et on tuera ce qui est resté de toi.
31 Toi porte, hurle ; toi ville, crie ; toi, toute la terre des Philistins, écoule-toi ; car une fumée viendra d'Aquilon, et personne ne demeurera seul dans ses habitations.
32 Et que répondra-t-on aux envoyés de cette nation ? Que l'Éternel a fondé Sion, et que les affligés de son peuple se retireront vers elle.

REFLEXIONS

Les promesses qu'Ésaïe faisait aux Juifs montrent que si les prophètes avaient ordre de les menacer, ils étaient aussi envoyés pour les consoler en les assurant que Dieu s'apaiserait envers eux. C'est ainsi que Dieu a toujours donné des marques de sa bonté en même temps qu'il en a donné de sa justice.

La description qu'Ésaïe fait de l'orgueil insupportable des Babyloniens, de leur puissance formidable et de l'étendue de leur domination doit nous faire considérer que, quelque grande que soit la puissance des rois de la terre et des ennemis de l'église, elle ne peut tenir contre celle de Dieu et que sa justice l'engage à confondre les superbes et les injustes.

Cela doit nous porter à la confiance en Dieu et en même temps à l'humilité, puisque l'orgueil ne lui est pas moins odieux dans les particuliers que dans les princes et dans les peuples.

Au reste, la ruine de la ville et de l'empire de Babylone prouve bien clairement la vérité et la divinité des prédictions d'Ésaïe. Ce prophète touche une particularité très remarquable, c'est que cette grande et superbe ville deviendrait un marais et la demeure des bêtes sauvages, ce qui arriva en effet au bout de quelque temps comme on le sait par l'histoire.

La ruine des Philistins, qui étaient les anciens ennemis du peuple de Dieu nous présente les mêmes réflexions et elle arriva en effet sous le règne d'Ézéchias, peu d'année après qu'Ésaïe eut prophétisé contre eux.

CHAPITRE XV.

Ésaïe prophétise dans ce chapitre et dans le suivant contre les Moabites. Il prédit que leurs principales villes comme Har, Kir et d'autres qui sont ici nommées seront prises et que leur pays serait réduit aux dernières extrémités.

1 Prophétie contre Moab. Parce que Har de Moab a été ravagée de nuit, il a été défait ; parce que Kir de Moab a été saccagée de nuit, il a été défait.
2 Il est monté à Bajith et à Dibon, aux hauts lieux, pour pleurer. Moab hurlera sur Nébo, et sur Médéba ; toutes ses têtes seront chauves, et ils raseront tous leurs barbes.
3 Ils se ceindront de sacs dans ses rues ; chacun hurlera, fondant en larmes sur ses toits et dans ses places.
4 Hesçbon et Elhalé se sont écriées ; leur voix a été ouïe jusqu'à Jahats ; à cause de cela ceux de Moab, qui seront équipés pour aller a la guerre, jetteront des cris lamentables ; l'âme de chacun se tourmentera au dedans de lui.
5 Mon cœur crie à cause de Moab. Ses fugitifs s'en sont fuis jusqu'à Tsohar, comme une génisse de trois ans ; car on montera par la montée de Luhith avec des pleurs ; on fera retentir le cri de l'affliction au chemin de Horonajim,
6 car les eaux de Nimrim seront désolées ; le foin est séché, l'herbe a manqué, et il n'y a point de verdure.
7 C'est pourquoi, ce qui sera resté à chacun, et ce qu'ils auront mis en réserve, sera porté à la vallée des Arabes.
8 Car le cri a environné la contrée de Moab ; son hurlement ira jusqu'à Eglajim, et son cri jusqu'à Béer-Elim.

9 Même les eaux de Dimon seront remplies de sang ; car j'ajouterai un surcroît de maux sur Dimon, savoir, les lions, contre ceux qui sont réchappés de Moab, et contre les restes du pays.

CHAPITRE XVI.

Le prophète dit dans ce chapitre que les Moabites enverraient des agneaux, c'est-à-dire un tribut, au roi de Jérusalem, que les Israélites habiteraient dans leur pays et que tout cela arriverait pour punition de l'orgueil et de la fierté des Moabites. Enfin, il marque que ces menaces s'accompliraient dans trois ans.

1 Envoyez l'agneau au dominateur du pays ; envoyez-le du rocher qui est vers le désert à la montagne de la fille de Sion.
2 Car il arrivera que les filles de Moab seront au passage d'Arnon, comme un oiseau qui vole çà et là, comme une nichée chassée de son nid.
3 Prends conseil, forme une ordonnance, sers d'ombre comme une nuit en plein midi ; cache ceux qui ont été chassés, et ne décèle point ceux qui sont errants.
4 Que ceux de mon peuple qui ont été chassés, séjournent chez toi, ô Moab ! Sois-leur une retraite contre celui qui fait le dégât ; car celui qui opprime cessera, le dégât finira ; ceux qui foulaient seront consumés de dessus la terre.
5 Et un trône sera établi par la miséricorde, et sur ce trône sera assis dans la vérité, et dans la maison de David, un juge qui recherchera le droit, et qui sera prompt à faire justice.
6 Nous avons entendu l'orgueil de Moab le très orgueilleux, sa fierté, et son orgueil et son arrogance ; ses mensonges n'ont rien de ferme.
7 C'est pourquoi Moab hurlera sur Moab, chacun hurlera, vous gémirez sur les fondements de Kirharéseth ; il n'y aura que gens blessés à mort ;
8 car les guérets de Hesçbon, et le vignoble de Sibma languissent ; les princes des nations ont foulé ses meilleurs ceps, qui atteignaient jusqu'à Jahzer ; ils couraient par le désert, et ses provins qui s'étendaient passaient au-delà de la mer.
9 C'est pourquoi je pleurerai le vignoble de Sibma et de Jahzer ; je t'arroserai de mes larmes, ô Hesçbon et Elhalé ! car l'ennemi est tombé à grands cris sur tes fruits d'été et sur ta moisson.
10 Et la joie et l'allégresse s'est retirée du champ fertile ; on ne se réjouira plus, on n'entendra plus des cris de joie dans les vignes ; celui qui foulait le vin ne le foulera plus dans les cuves ; j'ai fait cesser la chanson de la vendange.
11 C'est pourquoi mes entrailles font du bruit sur Moab, comme une harpe, et mon ventre sur Kirhérès.
12 Et il arrivera qu'on verra que Moab se lassera pour aller au haut lieu, et qu'il entrera dans son sanctuaire pour prier ; mais il ne pourra *rien obtenir*.
13 C'est là la parole que l'Éternel a prononcée dès lors sur Moab.
14 Et maintenant l'Éternel a parlé, disant : Dans trois ans, tels que sont les ans d'un mercenaire, la gloire de Moab sera détruite, avec toute cette grande multitude, et le reste en sera petit, peu de chose et peu nombreux.

REFLEXIONS

La prophétie touchant la ruine des Moabites eut son accomplissement dans le temps précis qu'Ésaïe avait marqué lorsque Salmanasar roi d'Assyrie vint faire la guerre aux Israélites. Ce prince s'empara du royaume de Moab et les Moabites devinrent ensuite tributaires du royaume de Juda et rendirent hommage à Ézéchias après que les Assyriens eurent été défaits sous le règne de ce roi. Dieu fit prédire tous ces événements pour convaincre les Juifs de la vérité de tout ce que les prophètes leur annonçaient et pour leur apprendre que sa providence conduisait toutes choses.

Ce sont les mêmes instructions que nous devons retirer de cette prophétie et de plusieurs autres

semblables.
Il faut aussi considérer dans la désolation des Moabites la juste punition de leur fierté et des maux qu'ils avaient causés aux Juifs et les soins pleins de bonté que Dieu a pris de tout temps de son peuple.

CHAPITRE XVII.
Le prophète annonce la ruine de Damas, capitale du royaume de Syrie, qui est appelée ici la Forteresse d'Ephraïm, c'est-à-dire, l'appui des Israélites des dix tribus, lesquels s'étaient mis sous la protection du roi de Syrie.
Il annonce la ruine des dix tribus elles-mêmes parce qu'elles avaient abandonnés Dieu pour servir des idoles.

1 Prophétie contre Damas. Voici, Damas est réduite à n'être plus une ville, et elle ne sera qu'un monceau de ruines.
2 Les villes de Haroher seront abandonnées ; elles deviendront des parcs de brebis, qui y reposeront sans que personne les épouvante.
3 La forteresse sera ôtée à Ephraïm, et le royaume à Damas et au reste de la Syrie ; ils seront comme la gloire des enfants d'Israël, dit l'Éternel des armées.
4 Et il arrivera en ce jour-là que la gloire de Jacob sera diminuée, et que la graisse de son corps sera amaigrie.
5 Et il en sera comme quand le moissonneur cueille les blés et moissonne les épis avec son bras ; même il en arrivera comme quand on ramasse les épis dans la vallée des Réphaïns.
6 Mais il y demeurera quelques grappillages, comme quand on secoue l'olivier, et qu'il reste deux ou trois olives au haut des branches, et quatre ou cinq dans des branches fertiles, dit l'Éternel, le Dieu d'Israël.
7 En ce jour-là, l'homme jettera sa vue vers celui qui l'a formé, et ses yeux regarderont vers le Saint d'Israël.
8 Et il ne jettera plus sa vue vers les autels qui sont l'ouvrage de ses mains, et il ne regardera plus ce que ses mains auront fait, ni les bocages ni les tabernacles.
9 En ce jour-là, ses villes les plus fortes, qui auront été abandonnées à cause des enfants d'Israël, seront comme un bois taillis et des rameaux abandonnés, et il y aura une entière désolation.
10 Parce que tu as oublié le Dieu de ton salut, et que tu ne t'es point souvenue du rocher de ta force ; à cause de cela tu planteras des plantes excellentes, et des provins étrangers.
11 Le jour tu feras croître ce que tu auras planté, et le matin tu feras germer ta semence ; mais au jour de la jouissance, la moisson sera enlevée, et il y aura une douleur désespérée.
12 Malheur sur la multitude de plusieurs peuples, qui bruient comme les mers bruient, et sur le bruit retentissant des nations, qui est semblable au bruit des eaux impétueuses !
13 Les nations font du bruit comme une tempête éclatante de grosses eaux ; mais il la menacera, et elle s'enfuira loin, et sera dissipée comme la poussière des montagnes chassée par le vent, et comme un amas de poudre chassé par un tourbillon.
14 Au soir tout sera dans le trouble ; mais avant le matin il ne paraîtra plus rien. C'est là la portion de ceux qui nous auront fourragés, et le lot de ceux qui nous auront pillés.

REFLEXIONS
On lit dans le second livre des rois, au chapitre XVI, le récit de la destruction du royaume de Damas qu'Ésaïe avait prédite. Tiglatpiléser, roi des Assyriens prit cette ville, la ruina, en transporta les habitants et fit mourir son roi.
Et peu d'année après, le royaume d'Israël, qui s'était ligué avec les Syriens contre le royaume de Juda, fut aussi subjugué et totalement éteint par les mêmes Assyriens qui avaient conquis le royaume de Damas. Par ce moyen, les Syriens et les Israélites qui avaient attaqué injustement le

roi de Juda, furent punis de leur injustice comme Ésaïe l'avait prédit à diverses fois et les Israélites en particulier reçurent le juste châtiment que méritait leur idolâtrie. Tellement que la justice divine et la vérité des prédictions d'Ésaïe parurent dans la destruction de l'un et de l'autre de ces royaumes.

CHAPITRE XVIII.

Ce chapitre a de l'obscurité et il est difficile d'en marquer le sens avec certitude à cause des expressions figurées qui s'y trouvent et qu'on peut expliquer en plus d'une manière et parce que l'histoire ne nous fournit pas assez de lumière sur ce sujet.

L'explication qui paraît la plus vraisemblable est que le roi d'Éthiopie étant sur le point de marcher contre le roi d'Assyrie qui attaquait les Juifs, inviterait les Égyptiens à se joindre à lui, mais que Dieu confondrait les desseins des Assyriens et qu'il délivrerait Jérusalem par sa seule puissance.

1 Malheur au pays qui fait ombre avec ses ailes, qui est au-delà des fleuves de Cus !
2 qui envoie par mer des ambassadeurs dans des vaisseaux de jonc sur les eaux, en disant : Allez, messagers légers, vers la nation de grand attirail et brillante ; vers le peuple qui est terrible depuis son commencement et dans la suite, vers la nation qui mesure au cordeau, et qui foule tout, et dont les fleuves inondent le pays.
3 Vous tous, les habitants du monde, et vous qui demeurez dans le pays, sitôt que l'enseigne sera élevée sur les montagnes, regardez ; et sitôt que le cornet aura sonné, écoutez.
4 Car ainsi m'a dit l'Éternel : Je me tiendrai en repos, et je regarderai mon domicile arrêté, comme une chaleur brillante de lumière, et comme une nuée qui donne de la rosée dans la chaleur de la moisson.
5 Car avant la moisson, lorsque le bouton sera venu en sa perfection, et que la fleur sera devenue une grappe prête à mûrir, il coupera les branches avec des serpes, et il ôtera les sarments et les retranchera.
6 Ils seront tous ensemble abandonnés aux oiseaux de proie des montagnes, et aux bêtes du pays ; les oiseaux de proie passeront l'été sur eux, et toutes les bêtes du pays y passeront l'hiver.
7 En ce temps-là on apportera un présent à l'Éternel des armées, au lieu où le nom de l'Éternel des armées habite, à la montagne de Sion, de la part du peuple de grand attirail et brillant ; de la part du peuple qui est terrible, depuis son commencement et dans la suite, et de la part de la nation qui mesure au cordeau, et qui foule tout, et dont les fleuves inondent le pays.

REFLEXIONS

On voit dans le chapitre XIX du deuxième livre des rois les deux événements que le prophète Ésaïe marque ici.

L'un, que Tirhaca, roi d'Éthiopie, viendrait avec son armée pour combattre Sennachérib, roi d'Assyrie, qui assiégeait alors Jérusalem.

L'autre, que l'armée de Sennachérib fut entièrement détruite par un ange et que ce prince étant de retour dans ses états y périt misérablement.

Ainsi ce fut Dieu lui-même, et non pas le roi d'Éthiopie, qui délivra Jérusalem et qui fit tomber sa vengeance sur les Assyriens. En quoi il fit paraître son pouvoir infini et son amour envers son peuple.

CHAPITRE XIX.

Ce chapitre est une prophétie contre les Égyptiens, laquelle marque qu'ils seraient divisés les uns contre les autres et qu'un roi puissant exécuterait contre eux les jugements de Dieu. Ésaïe prédit aussi que la connaissance et le service de Dieu s'établiraient en Égypte.

1 Prophétie contre l'Égypte. Voici, l'Éternel va monter sur une nuée légère, et il entrera dans
l'Égypte ; les idoles d'Égypte seront ébranlées devant sa face, et le cœur de l'Égypte se fondra
au milieu d'elle.
2 Et je ferai venir pêle-mêle l'Égyptien contre l'Égyptien, et chacun fera la guerre contre son
frère, et chacun contre son ami, ville contre ville, royaume contre royaume.
3 L'esprit de l'Égypte s'évanouira au milieu d'elle, et je dissiperai son conseil ; ils interrogeront
les idoles, les enchanteurs, les esprits de Python, et les diseurs de bonne aventure.
4 Et je livrerai l'Égypte dans la main d'un seigneur rude, et un roi cruel dominera sur eux, dit
le Seigneur, l'Éternel des armées.
5 Et les eaux de la mer manqueront, et le fleuve séchera et tarira.
6 Et on fera détourner les fleuves, les ruisseaux des digues s'abaisseront et se sécheront, les
roseaux et les joncs seront coupés.
7 Les prairies qui sont auprès des ruisseaux, et sur l'embouchure du fleuve, et tout ce qui aura
été semé vers les ruisseaux, séchera, et sera jeté loin, et ne sera plus.
8 Et les pêcheurs gémiront, et tous ceux qui jettent l'hameçon dans le fleuve seront dans le
deuil, et ceux qui étendent les filets sur les eaux languiront.
9 Ceux qui travaillent en lin et en fin crêpe, et ceux qui font des tissus de filets, seront honteux.
10 Et ses chaussées seront rompues ; et tous ceux qui font des viviers seront dans l'abattement.
11 Certainement, les principaux de Tsohan ont perdu le senss, les sages d'entre les conseillers
de Pharaon sont un conseil abruti. Comment dites-vous à Pharaon : Je suis fils des sages, le fils
des anciens rois ?
12 Où sont-ils ? Où sont tes sages ? Qu'ils t'annoncent maintenant, s'ils le savent, ce que
l'Éternel des armées a arrêté contre l'Égypte.
13 Les principaux de Tsohan ont perdu le sens ; les principaux de Noph se sont trompés, les
cantons des tribus d'Égypte l'ont fait égarer.
14 L'Éternel a versé au milieu d'elle un esprit d'étourdissement, et on a fait errer l'Égypte dans
toutes ses œuvres, comme un homme ivre se vautre dans ce qu'il a vomi.
15 Et il n'y aura rien qui serve à l'Égypte, de tout ce que fera la tête ou la queue, le rameau ou
le jonc.
16 En ce jour-là, l'Égypte sera comme les femmes, et elle sera éperdue et épouvantée, à cause
de la main levée de l'Éternel des armées, laquelle il va lever contre elle.
17 Et la terre de Juda sera l'effroi de l'Égypte ; quiconque fera mention d'elle en sera épouvanté
en soi-même, à cause du dessein que l'Éternel des armées a formé contre elle.
18 En ce temps-là il y aura cinq villes dans le pays d'Égypte qui parleront le langage de Canaan,
et qui jureront à l'Éternel des armées, et l'une d'entre elles sera appelée ville de destruction.
19 En ce jour-là il y aura un autel à l'Éternel au milieu du pays d'Égypte, et un monument
dressé à l'Éternel sur sa frontière.
20 Et cela sera pour signe et pour témoignage à l'Éternel des armées dans le pays d'Égypte ;
car ils crieront à l'Éternel, à cause de ceux qui les opprimeront, et il leur enverra un libérateur
et un grand protecteur qui les délivrera.
21 Et l'Éternel se fera connaître à l'Égypte ; et en ce jour-là l'Égypte connaîtra l'Éternel, et le
servira en offrant des sacrifices et des gâteaux ; et elle vouera des vœux à l'Éternel, et les
accomplira.
22 L'Éternel frappera donc les Égyptiens, il les guérira après les avoir frappés, et ils retourneront
jusqu'à l'Éternel, lequel sera fléchi par leurs prières, et les guérira.
23 En ce jour-là, il y aura un chemin battu de l'Égypte en Assur, et Assur viendra en Égypte, et
l'Égypte en Assur, et l'Égypte sera assujettie à Assur.
24 En ce jour-là, Israël sera joint pour troisième partie à l'Égypte et à Assur, et la bénédiction
sera au milieu de la terre.
25 Ce que l'Éternel des armées bénira, disant : Bénie soit l'Égypte, qui est mon peuple, et Assur

qui est l'ouvrage de mes mains, et Israël qui est mon héritage.

REFLEXIONS

L'histoire éclaircit parfaitement les prédictions que ce chapitre contient.
Après la mort de Séthon, roi d'Égypte, les Égyptiens eurent douze rois qui se firent la guerre pendant longtemps, après quoi toute l'Égypte fut soumise à un seul prince nommé Psammitichs. Ensuite les Égyptiens furent attaqués par le roi d'Assyrie et par Nabuchodonosor qui se les assujettit et au bout de quelque temps, l'Égypte, la Judée et l'Assyrie furent sous la domination d'un même monarque. Ésaïe dit sur la fin de ce chapitre que les villes d'Égypte parleraient le langage de Canaan, qu'il y aurait un autel du Seigneur dans ce pays-là et que les Égyptiens invoqueraient Dieu et lui sacrifieraient. Cela regarde premièrement ce qui arriva lorsque les Juifs se retirèrent en Égypte après la ruine de Jérusalem et lorsque dans la suite ils y bâtirent un temple qu'on appela le temple d'Onias, ce qui attira plusieurs Égyptiens au culte du vrai Dieu.
Mais cette prophétie ne trouve son sens parfait que dans les temps de l'Évangile où les Égyptiens et les autres peuples furent convertis et réputés par ce moyen le peuple de Dieu, tout de même que les Israélites.

CHAPITRE XX.

Dieu commande à Ésaïe de marcher sans souliers et nu, c'est-à-dire sans robe et n'ayant que les habits de dessous, pour marquer que dans trois ans les Égyptiens et ceux de Cus seraient emmenés captifs sans habits et pieds nus par les Assyriens et que par-là les Juifs reconnaîtraient qu'ils avaient eu tort de croire que le roi d'Égypte les garantirait du roi d'Assyrie.

1 L'année que Tartan, envoyé par Sargon, roi d'Assyrie, vint contre Asçdod, et combattit contre Asçdod, et la prit ;
2 en ce temps-là, l'Éternel parla par le ministère d'Ésaïe, fils d'Amots, et lui dit : Va, et délie le sac de dessus tes reins, et déchausse tes souliers de tes pieds ; ce qu'il fit, allant nu et déchaussé.
3 Et l'Éternel dit : Comme Ésaïe mon serviteur a marché nu et déchaussé, ce qui est un signe et un prodige contre l'Égypte et contre Cus pour trois années ;
4 ainsi le roi d'Assur emmènera d'Égypte et de Cus, prisonniers et captifs, les jeunes et les vieux, nus et déchaussés, ayant des habits courts, ce qui est l'opprobre de l'Égypte.
5 Ils seront effrayés, et ils seront honteux à cause de Cus, qui était celui auquel ils regardaient, à cause de l'Égypte qui était leur gloire.
6 Et celui qui habite en cette île-ci, dira en ce jour-là : Voilà en quel état est celui auquel nous regardions, et où nous nous sommes réfugiés pour avoir du secours, afin que nous fussions délivrés de la rencontre du roi d'Assur, et comment pourrons-nous échapper ?

REFLEXIONS

Cette prophétie fut vérifiée lorsque le roi d'Assyrie porta la guerre jusqu'en Égypte, y prit plusieurs villes en emmena un grand nombre d'Égyptiens prisonniers dans son pays. Cela devait désabuser les Juifs qui s'assuraient sur les Égyptiens et leur apprendre à se confier en Dieu seul.

CHAPITRE XXI.

Ce chapitre contient deux prédictions :

I. La première, touchant la ruine des Babyloniens qui tomberaient sous la puissance des Perses et des Mèdes.

II. La seconde regarde ceux de Duma et les arabes de Kédar qui devaient aussi éprouver les derniers malheurs. Ceux de Duma étaient de la postérité des Ismaélites.

1 Prophétie contre le désert de la mer. Il vient du désert et de la terre formidable comme des tourbillons qui s'élèvent du pays du midi, pour traverser.
2 Une vision terrible m'a été révélée. Le perfide est perfide ; celui qui saccage, saccage toujours. Hélamites, montez ; Mèdes, assiégez ; j'ai fait cesser tous ses soupirs.
3 C'est pourquoi mes reins ont été remplis de douleur, et des angoisses m'ont saisi, telles que sont les angoisses de celle qui enfante ; je me suis tourmenté à cause de ce que j'ai ouï, et j'ai été perdu à cause de ce que j'ai vu.
4 Mon cœur a été agité çà et là, et j'ai tremblé de frayeur ; on m'a rendu effrayante la nuit de mes plaisirs.
5 Qu'on dresse la table, qu'on fasse le guet ; qu'on mange, qu'on boive ; levez-vous, capitaines, oignez le bouclier.
6 Car ainsi me dit le Seigneur : Va, pose la sentinelle, et qu'elle rapporte ce qu'elle verra.
7 Et elle vit un chariot, un couple de gens de cheval, un chariot tiré par des ânes, et un chariot tiré par des chameaux, et elle les considéra fort attentivement.
8 Et elle cria : C'est un lion. Seigneur, je me tiens en sentinelle continuellement de jour, et je me tiens dans ma garde toutes les nuits.
9 Et voici venir le chariot d'un homme, un couple de gens de cheval. Alors elle parla et dit : Elle est tombée, elle est tombée, Babylone ; et toutes les images taillées de ses dieux ont été brisées et jetées par terre.
10 C'est ce que j'ai foulé, et le grain que j'ai battu dans mon aire ; je vous ai annoncé ce que j'ai ouï de l'Éternel des armées, du Dieu d'Israël.
11 Prophétie contre Duma. On crie à moi de Séhir : Sentinelle, qu'est-il arrivé depuis le soir ? Sentinelle, qu'est-il arrivé depuis la nuit ?
12 La sentinelle a dit : Le matin est venu, et la nuit aussi ; si vous le demandez avec empressement, retournez et venez.
13 Prophétie contre l'Arabie. Vous passerez pêle-mêle la nuit dans la forêt, dans les sentiers de Dédanim.
14 Venez avec des eaux au-devant de celui qui a soif, habitants du pays de Téma ; venez avec du pain au-devant de celui qui a pris la fuite.
15 Car ils ont pris la fuite de devant les épées, de devant l'épée dégainée, et de devant l'arc tendu, et de devant le fort de la bataille.
16 Car ainsi m'a dit le Seigneur : Dans une année, telle que sont les années d'un mercenaire, toute la gloire de Kédar prendra fin ;
17 et le reste du nombre des puissants archers des enfants de Kédar sera diminué ; car l'Éternel, le Dieu d'Israël, a parlé.

REFLEXIONS

Ésaïe prédit dans ce chapitre que Babylone serait prise par les Perses et les Mèdes. Il appelle ces peuples pour l'assiéger et pour s'en rendre maître et il marque expressément qu'ils prendraient cette ville dans une nuit où le roi de Babylone ferait un festin et se livrerait aux plaisirs. Ce qui arriva en effet comme on le sait par l'histoire et par ce qu'on lit sur la fin du chapitre V de Daniel.

Il y a dans cette prophétie qui fut prononcée si longtemps à l'avance un caractère bien sensible de divinité et de majesté.

Les Iduméens et les Arabes qui sont ici nommés furent aussi envahis par les Assyriens. Par-là Dieu voulut faire la punition de l'idolâtrie de ces peuples et venger les maux qu'ils avaient faits aux Juifs.

CHAPITRE XXII.
Après qu'Ésaïe a prédit dans les chapitres précédents la ruine des peuples idolâtres qui avaient opprimé les Juifs, il annonce dans celui-ci les malheurs qui tomberaient sur les Juifs eux-mêmes malgré toutes les précautions que les habitants de Jérusalem prendraient pour se garantir de leurs ennemis et il dit que cela arriverait parce que les Juifs s'abandonnaient à la joie et à la dissolution dans un temps où Dieu les appelaient à la repentance. Le prophète prédit après cela que Sçebna, qui était l'un des principaux officiers du roi Ézéchias dans le temps que Sanchérib assiégeait Jérusalem, serait ôté de son emploi et qu'Éliakim lui succèderait.
Ce qui est dit ici de Sçebna donne lieu de croire que cette prophétie regarde ce qui arriva lorsque les Assyriens vinrent contre Jérusalem et qu'ils emmenèrent captif à Babylone Manassé fils d'Ézéchias comme cela est dit dans II Chroniques XXXIII.11.

1 Prophétie contre la vallée de la vision. Qu'as-tu maintenant, que tu es toute montée sur les toits,
2 ville pleine de troubles, ville bruyante, ville qui ne demandais qu'à te réjouir ? Ceux des tiens qui ont été tués, n'ont pas été tués par l'épée et ne sont pas morts par la guerre.
3 Tous tes conducteurs ont pris la fuite ensemble, ils ont été liés par des archers ; tous ceux qui ont été trouvés des tiens ont été liés ensemble, s'étant enfuis bien loin.
4 C'est pourquoi j'ai dit : Retirez-vous de moi, je pleurerai amèrement ; ne vous empressez point de me consoler sur la désolation de la fille de mon peuple.
5 Car c'est un jour de trouble, d'oppression et de perplexité, envoyé par le Seigneur, l'Éternel des armées, dans la vallée de la vision ; il va démolir la muraille, et le cri en ira jusqu'à la montagne.
6 Même Hélam a pris le carquois ; il y a des hommes montés sur des chariots, et Kir a détaché le bouclier.
7 Et il est arrivé que tes plus belles vallées ont été remplies de chariots, et les cavaliers se sont tous rangés en bataille contre la porte.
8 Et on a découvert ce qui couvrait Juda, et tu as regardé en ce jour-là vers les armes de la maison du parc.
9 Et vous avez vu que les brèches de la cité de David étaient grandes ; et vous avez assemblé les eaux du bas étang.
10 Et vous avez fait le dénombrement des maisons de Jérusalem, et vous avez démoli les maisons pour fortifier la muraille.
11 Vous avez aussi fait un réservoir d'eaux entre les deux murailles, pour les eaux du vieux étang ; mais vous n'avez point regardé à celui qui l'a faite et formée dès longtemps.
12 Et le Seigneur, l'Éternel des armées, vous a appelés ce jour-là aux pleurs et au deuil, et à vous arracher les cheveux, et à ceindre le sac ;
13 et voici, il n'y a que joie et qu'allégresse ; on tue des bœufs, on égorge des moutons, on mange de la chair, et on boit du vin ; et on dit : Mangeons et buvons, car nous mourrons demain.
14 Or, l'Éternel des armées m'a déclaré, et m'a dit : Si jamais cette iniquité vous est pardonnée, que vous n'en mouriez, a dit le Seigneur, l'Éternel des armées.
15 Ainsi a dit le Seigneur, l'Éternel des armées : Va, entre chez le trésorier, vers ce maître d'hôtel Scebna, et dis-lui :
16 Qu'as-tu à faire ici ? Et qui as-tu ici qui t'appartienne, que tu te sois taillé ici un sépulcre ? Il taille un lieu éminent pour son sépulcre, et il se creuse une demeure dans le roc.
17 Voici, ô homme ! l'Éternel te transportera bien loin, et t'enveloppera entièrement.
18 Il te fera rouler fort vite, comme une boule dans un pays large et spacieux ; tu mourras là, et c'est là que ton char magnifique sera la honte de la maison de ton seigneur.
19 Et je te chasserai de ton poste, et je te déposerai de ton emploi.
20 Et il arrivera en ce jour-là que j'appellerai mon serviteur Eliakim, fils de Hilkija ;

21 et je le vêtirai de ton habit, et le fortifierai de ta ceinture ; et je mettrai ton autorité entre ses mains, et il sera pour père à ceux qui habitent dans Jérusalem, et à la maison de Juda.
22 Et je mettrai la clef de la maison de David sur son épaule ; et il ouvrira, et il n'y aura personne qui ferme ; et il fermera, et il n'y aura personne qui ouvre.
23 Et je l'attacherai comme un clou dans un lieu ferme, et il sera un trône de gloire à la maison de son père.
24 Et toute la gloire de la maison de son père, de ses parents, et de ses parentes, reposera sur lui ; toutes sortes d'ustensiles, depuis les tasses jusqu'à tous les instruments de musique.
25 En ce jour-là, dit l'Éternel des armées, le clou qui avait été attaché dans un lieu ferme sera ôté, et il tombera, et tout ce qui y était attaché sera retranché ; car l'Éternel a parlé.

REFLEXIONS

Les menaces qu'Ésaïe faisait contre Jérusalem après avoir menacé les autres nations montrent que Dieu n'épargne pas son peuple et ceux qui font profession de le servir lorsqu'il leur arrive de l'offenser et que les nations et les villes où l'impiété règne sont enfin exposées à sa vengeance sans que rien puisse les en garantir. Il paraît sur tout ce chapitre que l'une des choses qui marquent le plus grand endurcissement et qui engagent le plus Dieu à punir les hommes, c'est lorsqu'ils sont insensibles à ses châtiments et qu'ils se livrent à la joie, aux plaisirs et à la dissolution dans le temps qu'il les appelle à l'humiliation et à la repentance.

La prédication qu'Ésaïe fait de la déposition de Sçebna, qui est ici représenté comme un homme vain et superbe, et de l'élévation d'Éliakim fait voir que ce qui arrive aux particuliers est dirigé par la providence aussi bien que ce qui arrive aux peuples et aux rois et que Dieu élève et abaisse ceux qu'il lui plaît selon les vues qu'il se propose.

CHAPITRE XXIII.

C'est ici une prophétie qui marque que les Tyriens, qui étaient voisins des Juifs et qui se tenaient fiers de leurs richesses et leur puissance, seraient abaissés.

1 Prophétie contre Tyr. Hurlez, ô navires de Tarscis, car elle est détruite, tellement qu'il n'y a plus de maison, et qu'on n'y viendra plus ; ceci leur a été annoncé du pays de Kittim.
2 Vous qui habitez dans l'île, taisez-vous, et toi qui étais remplie par les marchands de Sidon, par ceux qui traversaient la mer.
3 Les grains de Scihor, qui croissent parmi les grandes eaux, la moisson du fleuve, c'était son revenu, et elle était la foire des nations.
4 Sois honteuse, ô Sidon, car la mer, la force de la mer a parlé, disant : Je n'ai point été en travail d'enfant, et je n'ai point enfanté, et je n'ai point nourri de jeunes gens, ni élevé aucunes vierges.
5 Lorsque le bruit en aura été entendu en Égypte, on sera saisi de douleur, d'apprendre ce qui sera arrivé à Tyr.
6 Passez en Tarscis, hurlez, vous qui habitez dans les îles.
7 N'est-ce pas ici votre ville qui faisait *votre* joie ? Celle dont l'antiquité est depuis si longtemps, ira sur ses pieds bien loin, habiter dans un pays étranger.
8 Qui a pris ce conseil contre Tyr, laquelle couronne ses habitants, de laquelle les marchands sont des princes, et dont les facteurs sont les plus honorables de la terre ?
9 L'Éternel des armées a pris ce conseil ici, pour flétrir l'orgueil des superbes, et pour avilir tous les plus honorables de la terre.
10 Traverse ton pays comme une rivière, ô fille de Tarscis ! tu n'as plus de ceinture.
11 Il a étendu sa main sur la mer, et il a fait trembler les royaumes ; l'Éternel a donné ordre à un marchand de détruire ses forteresses ;
12 et il a dit : Tu ne continueras plus à te glorifier, quand tu seras opprimée, vierge fille de

Sidon ; lève-toi, traverse en Kittim ; encore n'y aura-t-il point-là de repos pour toi.
13 Voici le pays des Caldéens ; ce peuple-là n'était point autrefois ; Assur l'a fondé pour les gens de marine ; on a dressé ses forteresses, on a élevé ses palais, et il l'a mis en ruine.
14 Hurlez, navires de Tarscis, car votre force est détruite.
15 Et il arrivera en ce jour-là que Tyr sera mise en oubli durant septante années, selon les jours d'un roi. Au bout de septante années, Tyr chantera comme une chanson de prostituée.
16 Prends la harpe, fais le tour de la ville, prostituée qui avais été mise en oubli, chante avec force, multiplie tes chants, afin qu'on se souvienne de toi.
17 Et il arrivera au bout de septante années que l'Éternel visitera Tyr, mais elle retournera au salaire de sa prostitution, et elle se prostituera avec tous les royaumes des pays qui sont sur la face de la terre.
18 Enfin son trafic et son salaire sera consacré à l'Éternel ; il n'en sera rien réservé, ni serré ; car son trafic sera pour ceux qui habitent en la présence de l'Éternel, pour manger jusqu'à être rassasiés, et pour avoir des habits durables.

REFLEXIONS

La prédiction contenue dans ce chapitre s'accomplit lorsque Nébucadnetsar roi de Babylone prit la ville de Tyr après un long siège.

Il y a ceci de remarquable dans ce chapitre que le prophète dit expressément que Tyr serait désolée pendant septante ans, qu'au bout de ce temps-là elle serait rétablie, que son commerce fleurirait de nouveau et qu'elle ferait même hommage à Dieu de ses richesses. Toutes ces choses arrivèrent à la ville de Tyr. Après être tombée sous la puissance des Babyloniens, elle se releva de sa ruine, elle devint très considérable et recouvra sa liberté jusqu'au temps d'Alexandre le Grand.

Dans la suite, les Juifs retirèrent divers avantages des Tyriens et enfin, l'Évangile fut annoncé dans le pays de Tyr.

En tout cela, on voit des preuves évidentes de la divinité de ces prophéties, aussi bien que de la providence qui gouverne le monde et qui le préside sur tout ce qui y arrive.

CHAPITRE XXIV.

Il est parlé dans ce chapitre de l'extrême désolation qui arriverait dans la Judée à cause des péchés des Juifs, cependant Ésaïe promet que l'on verrait Jérusalem rétablie

1 Voici, l'Éternel s'en va rendre le pays vide et l'épuiser, il le fera changer de face, et il dispersera ses habitants.
2 Et tel sera le sacrificateur que le peuple, tel le maître que son serviteur, telle la dame que sa servante, tel le vendeur que l'acheteur, tel celui qui prête que celui qui emprunte, tel le créancier que celui duquel on exige.
3 Le pays sera entièrement vidé et entièrement pillé ; car l'Éternel a prononcé cet arrêt-là.
4 La terre est dans le deuil, elle est déchue, le monde est languissant, il est déchu ; les plus considérables du peuple de ce pays sont languissants.
5 Le pays a été profané par ses habitants, parce qu'ils ont transgressé les lois ; ils ont changé les ordonnances, et ont violé l'alliance éternelle.
6 C'est pourquoi l'imprécation du serment a dévoré le pays, et ses habitants ont été mis en désolation ; à cause de cela les habitants du pays sont consumés, et peu de gens y sont demeurés de reste.
7 Le vin excellent pleure, la vigne languit, tous ceux qui avaient le cœur joyeux soupirent.
8 La joie des tambours a cessé, le bruit de ceux qui se réjouissent est fini, la joie de la harpe a cessé.
9 On ne boira plus de vin avec des chansons, la cervoise sera amère à ceux qui la boivent.

10 La ville de confusion a été ruinée ; toute maison est fermée, tellement que nul n'y entre.
11 Il y aura des cris dans les places, parce que le vin manquera ; toute la joie est tournée en obscurité, l'allégresse du pays s'en est allée.
12 Il ne reste dans la ville qu'une solitude, et la porte est frappée d'une ruine éclatante.
13 Car il arrivera au milieu du pays, et parmi les peuples, comme quand on secoue l'olivier et quand on grappille, après avoir achevé de vendanger.
14 Ceux-là élèveront leurs voix, et se réjouiront avec un chant de triomphe, et ils pousseront des cris de joie de devers la mer, à cause de la majesté de l'Éternel.
15 C'est pourquoi glorifiez l'Éternel dans les vallées, et le nom de l'Éternel, le Dieu d'Israël, dans les îles de la mer.
16 Nous avions entendu du bout de la terre des cantiques qui annonçaient la gloire du juste ; mais j'ai dit : Je suis exténué, je suis exténué ; malheur à moi ! les prévaricateurs ont prévariqué ; ils ont prévariqué, comme les prévaricateurs ont accoutumé de faire.
17 La frayeur, la fosse, et le piège sont sur toi, habitant du pays.
18 Et il arrivera que celui qui s'enfuira, à cause du bruit de la frayeur, tombera dans la fosse, et celui qui sera remonté hors de la fosse sera pris dans le piège ; car les bondes d'en haut sont ouvertes, et les fondements de la terre tremblent.
19 Le pays est entièrement froissé, le pays est entièrement écrasé, le pays est entièrement remué de sa place.
20 Le pays chancellera entièrement comme un homme ivre, et sera transporté comme une loge ; et son péché s'appesantira sur lui, tellement qu'il tombera et qu'il ne s'en relèvera pas.
21 Et il arrivera en ce jour-là que l'Éternel visitera dans un lieu élevé l'armée superbe, et les rois de la terre, sur la terre.
22 Et ils seront assemblés en troupe, comme des prisonniers dans une fosse, et ils seront enfermés étroitement dans une prison, et après plusieurs jours ils seront visités.
23 La lune rougira, et le soleil sera honteux, quand l'Éternel des armées régnera en la montagne de Sion et à Jérusalem, et qu'il sera glorieux en la présence de ses anciens.

REFLEXIONS

On voit dans ce chapitre une prédiction des malheurs qui menaçaient les Juifs. Ésaïe annonce que leur pays allait être entièrement désolé parce que ce pays avait été profané et souillé par les crimes de ses habitants et parce qu'ils avaient violé l'alliance divine.

On peut voir par là à quoi doivent s'attendre ceux qui imitent les Juifs dans leur rébellion et dans leur ingratitude. Dieu exécute à la fin sur eux les arrêts de sa justice et ils les accable de ses jugements, mais s'il ne punit pas toujours par des peines temporelles ceux qui transgressent son alliance et ses lois, il les punira infailliblement dans la vie à venir, les menaces de l'Évangile n'étant pas moins expresses, ni moins certaines que celles des anciens prophètes. D'un autre côté, les promesses que Dieu fait ici d'établir son règne et de manifester encore sa gloire à Jérusalem après l'avoir affligée marquent sa miséricorde envers son peuple.

Ces promesses nous regardent aussi bien que les Juifs, puisque c'est dans la manifestation de Jésus-Christ et dans l'établissement de son règne que nous en voyons le parfait accomplissement.

CHAPITRE XXV.

C'est ici un cantique de louange pour les bénédictions que Dieu accorderait à son peuple en le délivrant et en abaissant ses ennemis.

1 Éternel, tu es mon Dieu ; je t'exalterai, je célébrerai ton nom ; car tu as fait des choses merveilleuses, tes desseins formés dès longtemps se sont trouvés être la fermeté même.
2 Car tu as fait de la ville un monceau de pierres, et de la forte cité une ruine ; le palais des

étrangers qui était dans la ville, ne sera jamais rebâti.
3 A cause de cela, un peuple puissant te glorifiera, la ville des nations redoutables te révérera.
4 Car tu as été la force du pauvre, la force du misérable en sa détresse, le refuge contre le débordement, l'ombrage contre le hâle, parce que la colère de ces hommes terribles est comme un tourbillon qui abattrait une muraille.
5 Tu rabaisseras la tempête éclatante des étrangers, comme le hâle dans un lieu aride est rabaissé par l'ombre d'une nuée. Il abattra les branches des hommes violents.
6 Et l'Éternel des armées fera à tous les peuples sur cette montagne un banquet de choses grasses, un banquet de vins purifiés, de choses grasses, moelleuses, de vins bien purifiés.
7 Et il enlèvera en cette montagne-ci l'enveloppe redoublée qu'on voit sur tous les peuples, et la couverture qui est étendue sur toutes les nations.
8 Et il engloutira la mort pour jamais ; et le Seigneur l'Éternel essuiera les larmes de dessus tous les visages, et il ôtera l'opprobre de son peuple de dessus toute la terre ; car l'Éternel a parlé.
9 En ce jour-là on dira : Voici notre Dieu ; nous l'avons attendu, et il nous sauvera ; c'est ici l'Éternel, nous l'avons attendu ; nous nous égaierons et nous réjouirons de son salut.
10 Car la main de l'Éternel reposera sur cette montagne ; mais Moab sera foulé sous lui, comme on foule la paille pour en faire du fumier.
11 Et il étendra ses mains au milieu de lui, comme celui qui nage les étend pour nager ; et il rabaissera sa fierté, se faisant ouverture avec ses mains.
12 Et il abaissera la force de tes plus hautes murailles ; il les abattra, et les jettera par terre, les réduisant en poussière.

REFLEXIONS

Les actions de grâce et les louanges qui sont contenues dans ce chapitre regardent premièrement la délivrance des Juifs et leur retour de Babylone, mais elles conviennent surtout à la grande délivrance que le Messie devait procurer aux hommes en les rachetant et en leur acquérant le salut. Nous devons principalement remarquer après St. Paul et St. Jean que ces paroles du prophète : *La mort sera engloutie pour jamais et le Seigneur essuiera les larmes de leurs yeux*, ne seront parfaitement accomplies que lorsque la mort, qui est le dernier de nos ennemis, sera détruite par la résurrection et que Jésus-Christ introduira ses élus dans la gloire éternelle.
Cette attente doit produire en nous un grand désir d'avoir part à ces excellentes promesses et nous inciter à bénir le Seigneur qui nous les a faites et à nous réjouir continuellement dans l'attente du salut qui sera pleinement manifesté à la seconde venue de notre Seigneur Jésus-Christ.

CHAPITRE XXVI.

Ésaïe continue à louer Dieu des biens qu'il ferait à son peuple et il exprime les sentiments de confiance que les justes ont en Dieu.
Il représente ensuite comment les hommes abusent du support de Dieu, il reconnait sa justice et sa puissance qui devaient paraître en ce qu'après avoir réduit les Juifs aux dernières extrémités, il leur rendrait la paix et par toutes ces considérations il console et encourage le peuple de Dieu.

1 En ce jour-là ce cantique sera chanté au pays de Juda : Nous avons une ville forte ; la délivrance y sera mise pour muraille et pour avant-mur.
2 Ouvrez les portes, et la nation juste et qui garde la vérité y entrera.
3 C'est une délibération arrêtée que tu conserveras la vraie paix, car on se confie en toi.
4 Confiez-vous en l'Éternel à perpétuité ; car le rocher des siècles est en l'Éternel notre Dieu.
5 Il abaissera ceux qui habitent dans les lieux élevés ; il humiliera la ville superbe ; il l'humiliera

jusqu'en terre, il la fera descendre jusqu'à la poussière.
6 Le pied, même les pieds des affligés, et les plantes des petits la fouleront.
7 Le sentier du juste est uni, tu aplanis le chemin du juste.
8 Aussi nous t'avons attendu, ô Éternel ! dans le sentier de tes jugements ; et c'est vers ton nom
et vers ton souvenir que tend le désir de notre âme.
9 Mon âme t'a désiré pendant la nuit, et mon esprit qui est en moi te cherchera le matin, car
lorsque tes jugements sont sur la terre, les habitants de la terre apprennent la justice.
10 Fait-on grâce au méchant ? il n'en apprendra point à être juste, mais il agira avec méchanceté
dans la terre de la droiture, et il ne regardera point à la majesté de l'Éternel.
11 Éternel ! ta main est-elle élevée ? Ils ne le voient point ; mais ils la verront, et ils seront
honteux à cause de la jalousie que tu montres en faveur de ton peuple ; le feu dont tu punis tes
ennemis les dévorera.
12 Éternel ! tu nous donneras la paix ; car c'est toi qui nous as fait tout ce qui nous est arrivé.
13 Éternel, notre Dieu ! d'autres seigneurs que toi nous ont maîtrisés ; mais c'est par toi seul
que nous nous souvenons de ton nom.
14 Ils sont morts, ils ne vivront plus ; les trépassés ne se relèveront point, parce que tu les as
visités, que tu les as exterminés, et que tu en as fait périr toute la mémoire.
15 Éternel ! tu avais accru la nation, tu avais accru la nation ; tu as été glorifié, tu les as jetés
loin par tous les bouts de la terre.
16 Éternel ! quand ils ont été dans la détresse, ils t'ont recherché ; ils ont répandu leur humble
requête quand ton châtiment a été sur eux.
17 Comme celle qui est enceinte, lorsqu'elle est prête d'enfanter, est en travail et crie dans ses
douleurs, c'est ainsi que nous avons été à cause de ton courroux, ô Éternel !
18 Nous avons conçu, et nous avons été en travail, nous n'avons enfanté que du vent ; nous ne
saurions en aucune manière délivrer le pays, et les habitants de la terre n'ont pas été exterminés.
19 Mais ceux que tu avais fait mourir vivront ; mon corps mort se relèvera. Réveillez-vous et
vous réjouissez avec chant de triomphe, vous, habitants de la poussière ; car ta rosée est comme
la rosée qui tombe sur les herbes, et la terre jettera dehors les trépassés.
20 Va, mon peuple, entre dans tes cabinets, et ferme ta porte sur toi ; cache-toi pour un petit
moment, jusqu'à ce que l'indignation soit passée.
21 Car, voici, l'Éternel va sortir de son lieu, pour visiter l'iniquité que les habitants de la terre
ont commise contre lui ; alors la terre découvrira le sang qu'elle aura reçu, et elle ne cachera
plus ceux qu'on a mis à mort.

REFLEXIONS

I. Nous devons méditer avec reconnaissance et avec foi ce qui est dit dans ce chapitre et en tant d'autres prophéties de la délivrance et de la paix que Dieu enverrait à son église, vu que ces prédictions se rapportent principalement aux temps de l'Évangile.

II. Nous apprenons de ce chapitre que le caractère des vrais fidèles est de se fier en Dieu seul, de ne désirer que lui, de le chercher de toutes les puissances de leur âme et que Dieu de son côté les soutient et les conduit dans le chemin qu'ils doivent suivre et prend soin de tout ce qui les regarde.

III. Une troisième instruction que le prophète nous donne, c'est que les hommes apprennent ordinairement à craindre Dieu et à faire ce qui est juste lorsqu'il les châtie et qu'ils voient ses jugements, mais les pécheurs s'endurcissent quand Dieu leur fait grâce et les supporte et qu'au lieu de se convertir ils deviennent encore plus méchants et plus impies. IV. Enfin, les assurances qu'Ésaïe donne aux Juifs de la protection de Dieu doivent consoler l'église et tous ses vrais membres, les rendre tranquilles dans les temps les plus fâcheux et les remplir continuellement d'espérance et de joie.

CHAPITRE XXVII.

Dieu promet qu'il punirait par sa puissance les ennemis des Juifs, qu'il s'apaiserait envers son peuple et qu'il ramènerait ceux qui auraient été dispersés en Assyrie et en Égypte, il les ramènerait à Jérusalem où ils adoreraient encore le Seigneur.

1 En ce jour-là l'Éternel punira de sa dure, grande et forte épée, Léviathan le grand serpent, et Léviathan le serpent tortueux, et il tuera la baleine qui est dans la mer.
2 En ce jour-là vous chanterez, en vous répondant l'un à l'autre, sur la vigne qui porte le meilleur vin.
3 C'est moi, l'Éternel, qui la garde ; je l'arroserai de moment en moment, je la garderai nuit et jour, de peur qu'on ne lui fasse du mal.
4 Il n'y a point de fureur en moi. Qui m'opposera des ronces et des épines pour les combattre ? Je marcherai sur elles, et je les brûlerai toutes ensemble.
5 Ou plutôt, qu'il retienne ma force ; qu'il fasse la paix avec moi, qu'il fasse la paix avec moi.
6 Il fera ci-après que Jacob prendra racine et fleurira ; Israël germera, et ils rempliront de fruit le dessus de la terre.
7 Aurait-il frappé son peuple de la même plaie dont il a frappé celui qui le frappait, et aurait-il été tué comme ceux qu'il a tués l'ont été ?
8 Tu la jugeras avec modération, quand tu la rejetteras. Il l'a emportée par le vent impétueux de sa colère, comme au jour que le vent d'Orient souffle.
9 Ainsi l'expiation de l'iniquité de Jacob sera faite par ce moyen, et ceci en sera tout le fruit, c'est que son péché sera ôté ; quand il aura mis toutes les pierres de l'autel, comme des pierres de plâtre menuisées, quand les bocages et les statues ne seront plus debout.
10 Car la ville forte sera désolée ; la maison de plaisance sera abandonnée et quittée comme un désert, le veau y paîtra, et y gîtera, et broutera les branches qui y seront.
11 Quand son branchage sera sec, il sera brisé, et les femmes y venant en allumeront du feu, car ce peuple n'a point d'intelligence ; c'est pourquoi celui qui l'a fait n'aura point pitié de lui, et celui qui l'a formé ne lui fera point de grâce.
12 Il arrivera donc, en ce jour-là, que l'Éternel frappera, depuis le cours du fleuve jusqu'au torrent d'Egypte ; mais vous serez rassemblés un à un, ô enfants d'Israël !
13 Et il arrivera, en ce jour-là, qu'on sonnera de la trompette avec un grand bruit, et ceux qui s'étaient perdus au pays d'Assyrie, et ceux qui avaient été chassés au pays d'Egypte, reviendront et se prosterneront devant l'Éternel, dans la sainte montagne, à Jérusalem.

REFLEXIONS

Nous pouvons recueillir de ce chapitre :
I. Que quelque grande que soit la puissance des impies et des ennemis de Dieu, il est encore plus puissant qu'eux et qu'il donnera toujours des bornes à leur malice,
II. Qu'il y a cette différence entre les afflictions dont il visite l'église et les jugements qu'il déploie sur les peuples idolâtres, qu'il afflige son église par un effet de sa bonté et pour la purifier, au lieu qu'il punit les autres en sa colère et pour les détruire.
Cette bonté du Seigneur paraît dans les promesses qu'il fait de rassembler les Juifs dispersés et les ramener à Jérusalem, ce qui arriva en effet après la captivité de Babylone.
L'on voit par-là que Dieu ne retire jamais entièrement sa protection de dessus son peuple et de dessus ceux qu'il aime et qu'après les avoir humiliés par ses châtiments, il fait succéder le repos au trouble et leur donne de nouveaux témoignages de son amour et des sujets de célébrer sa miséricorde.

CHAPITRE XXVIII.

C'est ici une prophétie contre ceux d'Éphraïm, c'est-à-dire contre le royaume des dix tribus et contre le royaume de Juda.
Ésaïe dit qu'ils seraient livrés à leurs ennemis à cause de leur fierté, de leurs dissolutions et de leurs idolâtries.
Il reproche aux sacrificateurs et aux prophètes de s'être laissé aller à ce dérèglement général ; d'être engagés avec tout le peuple dans une grande ignorance et dans une extrême corruption et outre cela d'être rempli d'une fausse confiance en sorte qu'ils se croiraient à couvert des jugements de Dieu.
Il leur dénonce ces jugements et il promet cependant que Dieu déploierait sa puissance et sa sagesse infinie en faveur de Jérusalem et que comme le laboureur, après avoir préparé la terre et y avoir mis sa semence, met à part le bon grain, de même le Seigneur épargnerait ceux de Juda et ne les détruirait pas avec les méchants.

1 Malheur à la couronne d'orgueil, aux ivrognes d'Ephraïm ! l'ornement de sa gloire *n'est qu'*une fleur qui tombe ; ceux qui sont au haut de la vallée grasse sont étourdis de vin.
2 Voici, le Seigneur a en main un homme fort et puissant, qui ressemble à une tempête de grêle, à un tourbillon qui brise tout, à une tempête de grosses eaux débordées ; il jettera tout par terre avec la main.
3 La couronne de fierté et les ivrognes d'Ephraïm seront foulés aux pieds.
4 Et l'ornement de sa gloire, qui est au haut de la vallée grasse, ne sera qu'une fleur qui tombe ; ils seront comme les fruits hâtifs avant l'été, lesquels quelqu'un prend avec la main, les dévore, et les mange, dès qu'il les a vus.
5 En ce jour-là, l'Éternel des armées sera une couronne de noblesse, et un diadème de gloire au reste de son peuple.
6 Et il sera un esprit de jugement pour celui qui sera assis sur le tribunal de la justice ; et la force de ceux qui retourneront du combat à la porte.
7 Mais ceux-ci aussi se sont oubliés dans le vin, et se sont égarés dans la cervoise ; le sacrificateur et le prophète se sont oubliés dans la cervoise ; ils ont été absorbés dans le vin, ils se sont fourvoyés dans la cervoise, ils se sont égarés dans la vision, ils ont chancelé dans le jugement.
8 Car toutes leurs tables ont été remplies de vomissement et d'ordure, de sorte qu'il ne reste plus de place.
9 A qui enseignerait-on la science, et à qui ferait-on entendre l'enseignement ? Ils sont comme ceux qu'on vient de sevrer et d'arracher de la mamelle.
10 Car il faut leur donner commandement après commandement ; commandement après commandement ; ligne après ligne ; ligne après ligne ; un peu ici, un peu là.
11 C'est pourquoi il parlera à ce peuple avec des lèvres qui bégaieront et avec un langage étranger.
12 Il lui avait dit : C'est ici le moyen d'avoir du repos, que vous donniez du repos à celui qui est accablé ; c'est ici le soulagement ; mais ils n'ont point voulu écouter.
13 Ainsi la parole de l'Éternel leur sera commandement après commandement ; commandement après commandement ; ligne après ligne ; ligne après ligne ; un peu ici, un peu là, afin qu'ils aillent et qu'ils tombent à la renverse, et qu'ils soient brisés ; et qu'ils tombent dans le piège, et qu'ils soient pris.
14 C'est pourquoi écoutez la parole de l'Éternel, vous hommes moqueurs, qui dominez sur ce peuple-ci, qui est à Jérusalem.
15 Car vous avez dit : Nous avons fait accord avec la mort, et nous avons intelligence avec le sépulcre. Quand le fléau débordé traversera, il ne viendra point sur nous ; car nous avons mis le mensonge pour notre confiance, et la fausseté nous mettra à couvert.

16 C'est pourquoi ainsi a dit le Seigneur, l'Éternel : Voici, je mettrai pour fondement une pierre en Sion, une pierre éprouvée, une pierre angulaire et précieuse, pour être un fondement solide ; celui qui croira ne sera point confus.
17 Et je mettrai le jugement à l'équerre, et la justice au niveau ; la grêle enlèvera la confiance du mensonge, et les eaux inonderont ce qui mettait à couvert.
18 Et votre accord avec la mort sera aboli, et votre intelligence avec le sépulcre ne tiendra point ; quand le fléau débordé traversera, vous en serez accablés.
19 Dès qu'il traversera, il vous emportera, car il traversera tous les matins, et de jour et de nuit ; et dès qu'on entendra le bruit, il n'y aura que trouble.
20 Car le lit sera trop court, tellement qu'on ne s'y pourra pas étendre, et la couverture trop étroite, quand on se voudra envelopper.
21 Car l'Éternel se lèvera comme il fit dans la montagne de Pératsim, et il sera ému comme il le fut dans la vallée de Gabaon, pour faire son travail, son travail non accoutumé.
22 Maintenant donc, ne vous moquez plus, de peur que vos liens ne se resserrent ; car j'ai entendu, de la part du Seigneur, l'Éternel des armées, qu'il y a une destruction déterminée sur tout le pays.
23 Prêtez l'oreille, et écoutez ma voix ; soyez attentifs, et écoutez mes discours.
24 Celui qui laboure pour semer, laboure-t-il toujours ? Ne cessera-t-il pas, et ne rompra-t-il pas les mottes de sa terre ?
25 Quand il en aura aplani le dessus, ne sèmera-t-il pas la vesce ; ne répandra-t-il pas le cumin, et ne mettra-t-il pas le froment au meilleur endroit, et l'orge en son lieu assigné, et l'épeautre en son quartier ?
26 Car son Dieu l'instruit et l'enseigne touchant ce qu'il faut faire ;
27 parce qu'on ne foule point la vesce avec la herse, et on ne fait pas tourner la roue du chariot sur le cumin ; mais on bat la vesce avec une verge, et le cumin avec un fléau.
28 Le blé dont on fait le pain se foule ; mais le laboureur ne le foule pas toujours, et quoiqu'il l'écrase avec la roue de son chariot, néanmoins il ne le menuisera pas tout à fait avec les chevaux qui le foulent.
29 Ceci aussi procède de l'Éternel des armées, lequel est admirable en conseil, et magnifique en moyens.

REFLEXIONS

Les menaces d'Ésaïe contre les Israélites nous apprennent :

I. Que les péchés des hommes et en particulier l'orgueil, l'ivrognerie et la dissolution attirent sur eux les malheurs qui leur arrivent et les châtiments dont Dieu les visite,

II. Que si ces péchés déplaisent à Dieu en toutes sorte de personnes, ils sont encore plus odieux dans les ministres de la religion et que l'ignorance et la corruption dans ceux qui doivent instruire les autres produisent la dépravation du peuple et cause la ruine de l'église.

III. Ésaïe déplore la fausse confiance des Israélites qui, dans le temps que la colère de Dieu était prête à fondre sur eux, dormaient dans une profonde sécurité et disaient : *Nous avons fait accord avec la mort et le fléau débordé ne viendra point jusque sur nous.*

C'est ainsi que les hommes se flattent dans leurs péchés et qu'ils se croient en sûreté lorsqu'ils vont être surpris et accablés par le jugement de Dieu.

IV. Dieu promet : *de mettre en Sion une pierre élue et précieuse qui serait la pierre de l'angle et le fondement solide.*

Cet oracle regarde proprement Jésus-Christ et il lui est appliqué plusieurs fois dans le nouveau Testament où il est dit que Jésus-Christ est cette pierre angulaire sur laquelle l'église est bâtie et qui est une occasion de ruine et de scandale pour les incrédules et un moyen de salut pour tous ceux qui croient en lui.

CHAPITRE XXIX.

Ésaïe parle dans ce chapitre et dans les suivants de la venue des Assyriens qui devaient venir en ce temps-là faire la guerre à Jérusalem.
Il prédit dans celui-ci que cette ville, qui est ici appelée Ariel, serait visitée et assiégée dans peu, mais que Dieu dissiperait et confondrait ceux qui lui auraient fait la guerre.
II. Il dit que tous ces maux procéderaient du grand endurcissement, de l'aveuglement et de la sécurité qui régnait dans cette ville, même parmi les prophètes, aussi bien que de l'hypocrisie des Juifs. Il joint à ces menaces des promesses de leur délivrance.

1 Malheur à Ariel, à Ariel, à la ville où David a résidé. Ajoutez année sur année ; qu'on égorge des victimes pour les fêtes ;
2 et je mettrai Ariel à l'étroit, et la ville ne sera que tristesse et deuil, et elle me sera comme Ariel.
3 Car je camperai tout autour contre toi, et je t'assiégerai avec des tours, et dresserai contre toi des forts.
4 Et tu seras abaissée ; tu parleras comme de dedans la terre ; ta parole sera basse comme si elle sortait de la poussière ; ta voix sortant de la terre sera semblable à celle d'un esprit de Python, et tu parleras comme si ta parole sortait de la poussière.
5 Et la multitude de tes ennemis sera comme la poudre menue, et la multitude des hommes formidables sera comme la balle qui passe, et cela arrivera subitement et en un moment.
6 Elle sera visitée par l'Éternel des armées avec des tonnerres, et avec tremblement de terre, et avec un grand bruit de tempête, de tourbillon, et avec la flamme d'un feu dévorant.
7 Et la multitude de toutes les nations qui combattront contre Ariel, et tous ceux qui attaqueront cette ville et sa forteresse, et ceux qui la serreront de près, seront comme un songe et une vision de nuit.
8 Tellement qu'il arrivera que, comme celui qui a faim songe qu'il mange, mais quand il est réveillé, son âme est vide ; et comme celui qui a soif songe qu'il boit, mais quand il est réveillé, il est las, et son âme est altérée ; il en sera de même de la multitude de toutes les nations qui combattront contre la montagne de Sion.
9 Arrêtez-vous, et soyez étonnés ; ils ont élevé leur voix, et ils ont crié ; ils sont ivres, mais non pas de vin ; ils chancellent, mais non pas à cause de la cervoise.
10 Car l'Éternel a répandu sur vous un esprit d'assoupissement ; il a fermé vos yeux, il a bandé les yeux de vos prophètes et de vos principaux voyants.
11 Et toutes les visions vous seront comme les paroles d'un livre cacheté, qu'on donnerait à un homme qui saurait lire, en lui disant : Nous te prions, lis ceci ; et qui répondrait : Je ne saurais, car il est cacheté.
12 Puis si on le donnait à quelqu'un qui ne sût pas lire, en lui disant : Nous te prions, lis ceci ; il répondrait : Je ne sais pas lire.
13 C'est pourquoi le Seigneur dit : Puisque ce peuple-ci s'approche de moi de sa bouche, et qu'ils m'honorent de leurs lèvres, mais qu'ils ont éloigné leur cœur de moi, et que la crainte qu'ils ont de moi est un commandement qui leur a été enseigné par des hommes ;
14 à cause de cela, voici, je continuerai à faire des merveilles dans ce peuple-ci, même à faire des prodiges étranges ; c'est que la sagesse de ses sages périra, et l'intelligence de ses hommes entendus s'évanouira.
15 Malheur à ceux qui veulent tenir leurs desseins profondément cachés à l'Éternel, et dont les œuvres sont dans les ténèbres, et qui disent : Qui nous voit, et qui nous aperçoit ?
16 Ce que vous faites avec perversité, ne sera-t-il pas réputé comme l'argile d'un potier ? L'ouvrage dira-t-il de celui qui l'a fait : Il ne m'a point fait ? Et la chose formée dira-t-elle de celui qui l'a formée : Il n'y entendait rien ?
17 Le Liban ne sera-t-il pas encore dans très peu de temps converti en un Carmel, et Carmel ne

sera-t-il pas réputé comme une forêt ?
18 Et les sourds entendront, en ce jour-là, les paroles du Livre, et les yeux des aveugles, étant délivrés de l'obscurité et des ténèbres, verront.
19 Et les humbles auront joie sur joie, en l'Éternel, et les plus pauvres d'entre les hommes s'égaieront dans le Saint d'Israël.
20 Car l'homme formidable ne sera plus, et le moqueur sera consumé, et tous ceux qui veillent pour commettre l'iniquité, seront retranchés ;
21 ceux aussi qui font pécher les hommes par leurs paroles, et qui tendent des pièges à celui qui les reprend à la porte, et qui font tomber le juste dans la confusion.
22 C'est pourquoi l'Éternel, qui a racheté Abraham, a dit ainsi touchant la maison de Jacob : Jacob ne sera plus honteux, et sa face ne pâlira plus.
23 Car, quand il verra ses fils être un ouvrage de mes mains au milieu de lui, ils sanctifieront mon nom ; ils sanctifieront, dis-je, le Saint de Jacob, et redouteront le Dieu d'Israël.
24 Et ceux dont l'esprit était égaré deviendront entendus, et ceux qui murmuraient apprendront la doctrine.

REFLEXIONS

Il faut considérer sur ce chapitre :
I. Que les menaces d'Ésaïe contre Jérusalem et contre ceux qui l'attaqueraient eurent leur effet peu d'années après lorsque Sanchérib vint assiéger cette ville et qu'il fut obligé de se retirer avec la perte de son armée.
II. Que ce fut l'aveuglement des prophètes et l'hypocrisie des Juifs qui engagèrent Dieu à les traiter de la sorte.
D'où nous devons recueillir que l'ignorance et l'impiété des conducteurs de l'église est toujours suivie d'une grande corruption et que Dieu a en abomination le culte qu'on lui rend quand ce n'est qu'un culte extérieur et hypocrite. C'est ce que marquent ces paroles que notre Seigneur allègue dans l'Évangile : C*e peuple s'approche de moi de sa bouche et il m'honore de ses lèvres, mais leur cœur est bien éloigné de moi.*
Ce chapitre nous enseigne aussi que c'est une extrême impiété et une grande folie de prétendre se cacher aux yeux de Dieu et de se soustraire à sa connaissance et à son pouvoir et que rien ne peut nous mettre à couvert de son jugement, ni l'empêcher de disposer de nous comme un potier dispose de l'argile.
Enfin, Dieu fait paraître sa miséricorde et son amour envers son peuple en ce qu'après l'avoir menacé, il promet d'en avoir pitié et de le rétablir dans un état glorieux.

CHAPITRE XXX.

Ésaïe dénonce les derniers malheurs à ceux des Juifs qui, au lieu d'attendre tranquillement le secours de Dieu contre les Assyriens, auraient recours aux Égyptiens, qui n'écouteraient pas les prophètes du Seigneur et qui voudraient même les empêcher de parler.
Il les assure qu'ils seraient délivrés en se confiant en Dieu plutôt qu'aux hommes, que Dieu était disposé à leur faire grâce, qu'il les garantirait et leur ferait voir la ruine des Assyriens et qu'après cela ils jouiraient de la paix et du bonheur. Le prophète représente cette prospérité en disant qu'alors la lumière du soleil et de la lune seraient plus grande qu'à l'ordinaire et par d'autres expressions figurées.

1 Malheur aux enfants rebelles, dit l'Eternel, qui prennent conseil, et non pas de moi, et qui forment des entreprises, et non point par mon esprit, afin d'ajouter péché sur péché ;
2 qui marchent pour descendre en Egypte, sans avoir consulté ma bouche, pour se fortifier de la force de Pharaon, et se retirer sous l'ombrage de l'Egypte.
3 Car la force de Pharaon vous tournera à honte, et la retraite sous l'ombrage de l'Egypte, à

confusion.
4 Car les principaux de son peuple ont été à Tsohan, et ses messagers sont parvenus jusqu'à Hanès.
5 Tous seront rendus honteux par un peuple qui ne leur servira de rien, ni pour aide, ni pour aucun profit ; mais il sera leur honte et même leur opprobre.
6 Voilà les bêtes chargées pour aller au Midi ; ils porteront leurs richesses sur le dos des ânons, et leurs trésors sur la bosse des chameaux, vers un peuple qui ne leur servira de rien, au pays de détresse et d'affliction, d'où viennent le vieux lion, et le lionceau, la vipère et le serpent brûlant qui vole.
7 Car les secours que les Egyptiens leur donneront ne sera que vanité et néant ; c'est pourquoi je leur ai crié ceci : Leur force est de se tenir en repos.
8 Entre donc maintenant, et l'écris en leur présence sur un tableau, et le grave dans un livre, afin que cela demeure pour le temps à venir, à perpétuité et à toujours :
9 Que c'est ici un peuple qui m'irrite, des enfants menteurs, des enfants qui ne veulent point écouter la loi de l'Eternel ;
10 qui ont dit aux voyants : Ne voyez point ; et à ceux qui voient des visions : Ne voyez point pour nous des choses droites ; mais dites-nous des choses agréables, voyez des visions trompeuses ;
11 retirez-vous du chemin, détournez-vous du sentier, faites que le Saint d'Israël cesse de paraître devant nous.
12 C'est pourquoi, ainsi a dit le Saint d'Israël : Parce que vous avez rebuté cette parole, et que vous vous êtes confiés dans l'oppression et dans vos moyens obliques, et que vous vous êtes appuyés là-dessus ;
13 à cause de cela, cette iniquité-ci sera pour vous comme la fente d'une muraille qui s'en va tomber, faisant ventre jusqu'au haut, de laquelle la ruine vient soudain, et en un moment.
14 Il la brisera donc, comme on brise une bouteille d'un potier de terre, qui est cassée, laquelle on n'épargne point, et des pièces de laquelle on ne trouverait pas un têt pour prendre du feu du foyer, ou pour puiser de l'eau d'une fosse.
15 Car ainsi avait dit le Seigneur l'Eternel, le Saint d'Israël : En vous tenant en paix et en repos, vous serez délivrés ; votre force sera de vous tenir en repos et en assurance ; mais vous ne l'avez point eu à gré.
16 Et vous avez dit : Non, mais nous nous enfuirons sur des chevaux ; à cause de cela vous vous enfuirez. Et nous monterons sur des chevaux légers ; c'est pourquoi ceux qui vous poursuivront seront encore plus légers.
17 Mille d'entre vous s'enfuiront à la menace d'un seul ; à la menace de cinq, vous vous enfuirez jusqu'à ce que vous soyez abandonnés, comme un arbre ébranché au sommet d'une montagne, et comme un étendard sur un coteau.
18 Et, cependant, l'Eternel attend pour vous faire grâce ; et ainsi il sera exalté en ayant pitié de vous ; car l'Eternel est un Dieu juste. Heureux tous ceux qui s'attendent à lui !
19 Car le peuple habitera dans Sion et dans Jérusalem ; tu ne pleureras plus. Certainement, il te fera grâce, sitôt qu'il aura ouï ton cri ; sitôt qu'il t'aura ouï, il t'exaucera.
20 Le Seigneur vous donnera bien du pain de détresse, et de l'eau d'angoisse ; mais ceux qui t'enseignent, ne disparaîtront plus, et tes yeux verront ceux qui t'enseignent ;
21 et tes oreilles entendront la parole de celui qui sera derrière toi, et qui te dira : C'est ici le chemin ; marchez-y sans vous détourner ni à droite ni à gauche.
22 Et vous tiendrez pour souillés les chapiteaux des images taillées, faites de votre argent, et les ornements faits de votre or ; tu les jetteras loin, comme un sang impur ; et tu leur diras : Sortez d'ici.
23 Et il enverra la pluie sur tes semailles, quand tu auras semé la terre ; et le grain du revenu de la terre sera abondant et bien nourri ; en ce jour-là ton bétail paîtra dans une campagne

spacieuse ;
24 et les bœufs et les ânons qui labourent la terre, mangeront le pur fourrage de ce qui aura été vanné avec la pelle et le van ;
25 et il y aura des ruisseaux d'eaux courantes sur toutes les hautes montagnes, et sur tous les coteaux, au jour de la grande tuerie, lorsque les tours tomberont.
26 Et la lumière de la lune sera comme la lumière du soleil ; et la lumière du soleil sera sept fois aussi grande, comme si c'était la lumière de sept jours, au jour que l'Eternel aura bandé la plaie de son peuple, et qu'il aura guéri la blessure de sa plaie.
27 Voici, le nom de l'Eternel vient de loin, sa colère est ardente et une pesante charge ; ses lèvres sont remplies d'indignation, et sa langue est comme un feu dévorant.
28 Et son esprit est comme un torrent débordé, qui atteint jusqu'au milieu du cou pour disperser les nations, d'une telle dispersion, qu'elles seront réduites à néant ; et comme une bride aux mâchoires des peuples, qui les fera aller à travers champs.
29 Vous aurez un cantique, tel que celui de la nuit dans laquelle on se prépare à célébrer une fête solennelle, et une allégresse de cœur, telle qu'a celui qui marche avec la flûte, pour venir en la montagne de l'Eternel, vers le rocher d'Israël.
30 Et l'Eternel fera entendre sa voix pleine de majesté, et fera voir où son bras aura été étendu dans l'indignation de sa colère, avec la flamme d'un feu dévorant, avec éclat, tempête, et une grêle de pierres.
31 Car Assur, qui frappait à coups de bâton, sera effrayé par la voix de l'Eternel.
32 Et partout où passera la verge que Dieu aura fait reposer sur lui, on entendra des tambours et des harpes, et il combattra avec elle dans les batailles, à bras élevé.
33 Car Tophet est déjà préparée, et même elle est apprêtée pour le roi ; il l'a faite profonde et large ; son bûcher c'est du feu ; il y a beaucoup de bois ; le souffle de l'Eternel est comme un torrent de soufre qui l'embrase.

REFLEXIONS

L'accomplissement de ce qui est dit ici se voit dans les chapitres suivants où Ésaïe récite ce qui arriva lorsque les Assyriens vinrent faire la guerre à Jérusalem.

Cependant, il faut faire ces trois réflexions sur ce qui est dit dans ce chapitre :

I. Les menaces qu'Ésaïe faisait aux Juifs, qui au lieu de s'appuyer sur Dieu seul, croiraient trouver leur sûreté auprès du roi d'Égypte, montrent que Dieu ne bénit pas ceux qui, dans le danger, ont recours à de mauvais moyens pour se délivrer ou qui se confient aux hommes plutôt qu'en lui. Le prophète nous dit sur ce sujet : *Que c'est en se tenant en repos qu'on est délivré et que notre force est dans notre espérance*.

II. Les vifs reproches qu'Ésaïe faisait aux Juifs de n'avoir pas obéi aux prophètes et de leur avoir même voulu fermer la bouche nous apprennent que c'est la marque du dernier endurcissement de ne pas écouter la voix de Dieu et de ne pouvoir souffrir que ses serviteurs disent la vérité.

III. Dieu marque une grande bonté lorsque sans avoir égard aux péchés des Juifs, il leur fait dire qu'il attendait pour leur faire grâce, qu'il aurait encore pitié d'eux et qu'il protègerait Jérusalem et ses habitants contre les Assyriens.

Cette bonté et cette miséricorde dont Dieu est animé envers les hommes doit nous engager à rechercher principalement sa faveur, à nous reposer sur lui seul et à vivre d'une manière que nous puissions l'avoir pour protecteur et mettre toute notre confiance en lui.

CHAPITRE XXXI.

Le prophète continue à menacer ceux qui chercheraient du secours auprès des Égyptiens contre les Assyriens, et à assurer les Juifs de la protection de Dieu.

1 Malheur à ceux qui descendent en Egypte pour avoir du secours, et qui s'appuient sur les chevaux, et mettent leur confiance dans leurs chariots, quand ils sont en grand nombre, et dans leurs gens de cheval, quand ils sont bien forts ; qui n'ont point regardé au Saint d'Israël, et qui n'ont point recherché l'Eternel.
2 Et cependant, c'est lui qui est sage ; c'est lui qui fait venir les maux, et qui ne révoque point sa parole ; il s'élèvera contre la maison des méchants, et contre ceux qui aident aux ouvriers d'iniquité.
3 Or, les Egyptiens ne sont que des hommes, et ne sont pas le Dieu fort, et leurs chevaux ne sont que chair, et non pas esprit ; l'Eternel donc étendra sa main ; et celui qui donne secours trébuchera ; et celui à qui le secours est donné tombera, et eux tous ensemble seront consumés.
4 Mais ainsi m'a dit l'Éternel : Comme le lion et le lionceau rugit sur sa proie, et quoiqu'on appelle contre lui un grand nombre de bergers, il n'est point effrayé pour leur cri, et ne s'étonne point pour leur bruit ; ainsi l'Éternel des armées descendra pour combattre en faveur de la montagne de Sion et de son coteau.
5 Comme les oiseaux volent sur leurs petits, ainsi l'Éternel des armées garantira Jérusalem ; il la protégera et la délivrera ; il passera et il la sauvera.
6 Retournez à celui contre qui les enfants d'Israël ont commis une très profonde révolte.
7 En ce jour-là chacun jettera les idoles faites de son argent, et les idoles faites de son or, lesquelles vos mains ont faites pour vous faire pécher.
8 Et Assur tombera par l'épée qui ne sera point l'épée d'un vaillant homme ; une épée, dis-je, qui ne sera point une épée d'homme, le dévorera ; il s'enfuira de devant l'épée, et ses jeunes gens d'élite seront rendus tributaires.
9 Et il s'en ira de frayeur à sa forteresse, et ses capitaines quitteront leur étendard, dit l'Éternel, qui a son feu dans Sion, et son fourneau dans Jérusalem.

REFLEXIONS

La principale instruction qu'il faut tirer de ce chapitre est que c'est pécher contre Dieu et s'abuser soi-même que de mettre sa confiance dans les hommes plutôt que dans le secours du Seigneur.
Comme Ésaïe disait que les Égyptiens n'étaient que des hommes et non le Dieu fort, nous devons toujours nous souvenir que les hommes sont la faiblesse même, que tout leur pouvoir n'est que vanité et que ceux qui s'y reposent sont trompés dans leur attente au lieu que ceux qui craignent Dieu et qui espèrent en lui, en dépendant uniquement de sa volonté et de sa puissance, sont dans une entière sûreté.
C'est ce que les Juifs durent reconnaître lorsque Sanchérib roi d'Assyrie vint contre Jérusalem. Sa venue et ses progrès jetèrent d'abord partout la terreur, mais Dieu confondit les desseins de ce prince et, fléchi par les prières d'Ézéchias, qui s'était confié en Dieu seul, il rendit la paix à Jérusalem comme cela est dit dans la suite.

CHAPITRE XXXII.

Ésaïe décrit le bonheur dont les Juifs jouiraient sous le règne d'Ézéchias après la défaite et la retraite du roi d'Assyrie et il prédit qu'alors les gens de bien seraient élevés et que les injustes et les méchants seraient abaissés.
Il s'adresse aux femmes de Jérusalem qui vivaient dans le luxe et dans la mollesse et il leur dit de déplorer les maux qui allaient leur arriver, promettent cependant que la paix et la prospérité succèderaient à la tristesse et au trouble et que les jugements de Dieu fondraient comme une grêle sur les Assyriens.

1 Voici, un roi régnera avec justice, et les princes présideront avec équité.
2 Et cet homme sera comme un lieu où l'on se met à couvert du vent, et comme une retraite contre la tempête ; comme sont les ruisseaux d'eau dans un lieu sec, et l'ombre d'un gros rocher

dans un pays altéré.
3 Alors les yeux de ceux qui voient ne seront plus retenus, et les oreilles de ceux qui écoutent seront attentives.
4 Et le cœur des insensés entendra la science, et la langue de ceux qui bégayaient parlera promptement et nettement.
5 L'insensé ne sera plus appelé libéral ; et l'avare ne sera plus nommé magnifique.
6 Car l'insensé ne prononce que des folies, et son cœur ne s'adonne qu'à l'iniquité, pour exécuter ce qu'il dissimulait, et pour prononcer des faussetés contre l'Éternel, pour épuiser l'âme de celui qui a faim, et pour ôter le breuvage à celui qui est altéré.
7 Les moyens dont l'avare se sert sont pernicieux. Il trouve des inventions pour perdre les affligés par des paroles fausses, lors même que le pauvre parle selon la justice.
8 Mais le libéral prend des conseils de libéralité, et il se lève pour exercer la libéralité.
9 Femmes, qui êtes à votre aise, levez-vous, écoutez ma voix ; filles, qui vous tenez assurées, prêtez l'oreille à ma parole.
10 Dans un an et quelques jours, vous qui vous tenez assurées, vous serez troublées, car la vendange manquera, et on ne fera point de récolte.
11 Vous qui êtes à votre aise, tremblez ; vous qui vous tenez assurées, soyez troublées ; dépouillez-vous, quittez vos habits pour vous ceindre les reins.
12 Frappez-vous la poitrine à cause de vos belles campagnes, et de vos vignes fertiles.
13 Les épines et les ronces monteront sur la terre de mon peuple, même sur toutes les maisons de plaisir, et sur la ville qui est dans la joie.
14 Car le palais va être renversé, la multitude de la ville va être abandonnée ; les lieux élevés du pays et les forteresses seront autant de cavernes, à jamais ; ce sera là que se joueront les ânes sauvages, et que paîtront les troupeaux ;
15 jusqu'à ce que l'esprit soit répandu d'en haut sur nous, et que le désert devienne un Carmel, et que Carmel soit réputé comme une forêt.
16 L'équité habitera dans le lieu qui avait été désert, et la justice reposera en Carmel.
17 La paix sera l'effet de la justice, et le labourage de la justice produira le repos et la sûreté, à toujours.
18 Et mon peuple habitera dans une habitation paisible, dans des pavillons de sûreté, et dans un repos fort tranquille.
19 Mais la grêle tombera sur la forêt, et la ville sera extrêmement abaissée.
20 Oh ! que vous êtes heureux, vous qui semez auprès de toutes les eaux, et qui y faites aller le pied du bœuf et de l'âne !

REFLEXIONS

Ce chapitre nous présente les mêmes réflexions que les précédents sur la grande délivrance que Dieu devait accorder à Jérusalem du temps d'Ézéchias.

Outre cela, nous devons reconnaître dans ce qu'Ésaïe dit de la félicité et du repos dont les Juifs jouiraient sous la domination de ce prince, après s'être vu dans un extrême danger, que c'est une source de bénédiction pour les peuples d'être soumis à des princes et à des magistrats justes et religieux.

Mais c'est un bonheur encore plus grand d'avoir Dieu pour protecteur et de pouvoir s'assurer de son secours et de sa faveur dans tous les besoins où l'on peut se rencontrer.

CHAPITRE XXXIII.

C'est encore ici une prédiction de la ruine des Assyriens qui devaient attaquer Jérusalem et causer de grandes alarmes sous le règne d'Ézéchias.

Ésaïe promet que ce roi juste et pieux serait béni, que Dieu préserverait Jérusalem par sa puissance et que l'armée de Sanchérib roi d'Assyrie serait détruite.

1 Malheur à toi qui pilles ! Et ne seras-tu pas aussi pillé ? Et toi qui agis perfidement, n'usera-
t-on pas de perfidie envers toi ? Sitôt que tu auras achevé de piller, tu seras pillé ; et sitôt que tu
auras achevé d'agir perfidement, on te traitera avec perfidie.
2 Éternel, aie pitié de nous ! nous nous sommes attendus à toi. Sois le bras de ceux-ci dès le
matin ; sois notre délivrance au temps de la détresse.
3 Les peuples ont pris la fuite, à cause du bruit éclatant ; les nations se sont dispersées, parce
que tu t'es élevé.
4 Et votre butin sera ramassé, comme l'on ramasse les sauterelles ; on courra sur lui comme les
sauterelles sautent.
5 L'Éternel va être exalté, car il habite dans un lieu élevé ; il remplira Sion d'équité et de justice.
6 Et la sagesse et la connaissance seront la fermeté de ton temps, et la force de tes délivrances :
la crainte de l'Éternel sera ton trésor.
7 Voici, leurs hérauts crient dehors, et les députés pour la paix pleurent amèrement.
8 Les chemins ont été réduits en désolation ; les passants ne passent plus par les sentiers ; il a
rompu l'alliance, il a rejeté les villes, il ne fait aucun cas des hommes.
9 Le pays est dans les pleurs et languit ; le Liban est confus et coupé ; Saron est devenu comme
une lande, et Basçan et Carmel ont été secoués.
10 Maintenant je me lèverai, dira l'Éternel ; maintenant je serai exalté ; maintenant je serai
élevé.
11 Vous concevrez de la balle, et vous enfanterez du chaume ; votre souffle vous dévorera
comme le feu.
12 Et les peuples seront comme des fourneaux de chaux ; ils seront brûlés au feu comme des
épines coupées.
13 Vous qui êtes éloignés, écoutez ce que j'ai fait ; et vous qui êtes près, connaissez ma force.
14 Les pécheurs seront effrayés dans Sion ; et le tremblement saisira les hypocrites. Qui est-ce
d'entre nous, diront-ils, qui pourra séjourner avec le feu dévorant ? Qui est-ce d'entre nous qui
pourra séjourner avec les flammes éternelles ?
15 Celui qui marche dans la justice, et qui parle avec droiture ; qui rejette le gain acquis par
extorsion, et qui secoue ses mains pour ne prendre point de présents ; qui bouche ses oreilles,
pour ne point ouïr des paroles de sang, et qui ferme ses yeux pour ne point voir le mal ;
16 celui-là habitera dans des lieux élevés ; des forteresses assises sur des rochers seront sa
retraite ; son pain lui sera donné, et ses eaux ne lui manqueront point.
17 Tes yeux verront le roi dans son éclat, et ils verront la terre éloignée.
18 Ton cœur s'occupera de la frayeur qu'il avait eue, et tu diras : Où est le secrétaire ? Où est
celui qui pèse ? Où est celui qui compte les tours ?
19 Tu ne verras plus le peuple fier, le peuple d'un langage inconnu, et qu'on n'entend point, et
d'une langue qui bégaie, et qu'on ne comprend point.
20 Regarde Sion, la ville de nos fêtes solennelles ; que tes yeux voient Jérusalem, qui est une
habitation tranquille, un tabernacle qui ne sera point transporté, duquel les pieux ne seront
jamais ôtés, et dont pas un des cordeaux ne sera rompu.
21 Car c'est là véritablement que l'Éternel est magnifique pour nous ; c'est là le lieu des fleuves,
des rivières très larges, par lequel des vaisseaux à rames n'iront point, et aucun gros navire n'y
passera.
22 Car l'Éternel est notre juge, l'Éternel est notre Législateur, l'Éternel est notre Roi ; c'est lui
qui nous sauvera.
23 Tes cordages qui sont relâchés ne tiendront point ferme leur mât, et on n'étendra point le
voile ; alors les dépouilles d'un grand butin seront partagées ; les boiteux même auront leur part
du pillage.
24 Et celui qui y habitera ne dira point : Je suis malade ; l'iniquité du peuple qui habitera dans

Jérusalem lui sera pardonnée.

REFLEXIONS

La première instruction que ce chapitre nous présente est que tous les desseins et tous les efforts des ennemis de Dieu et de son église sont vains et sans effet, qu'ils ne sauraient résister à la puissance du Seigneur et que tout ce qu'ils entreprennent contre lui ne tourne qu'à sa gloire et à leur confusion. Il faut considérer de plus que les menaces qui sont contenues dans ce chapitre regardent tous les méchants : *que Dieu est pour eux un feu dévorant, que les pécheurs seront effrayés et que le tremblement saisira les hypocrites, tellement qu'ils diront : Qui de nous pourra demeurer avec le feu dévorant et subsister avec les flammes éternelles ?*

Ces paroles nous présentent une image de l'effroi et du désespoir dont les méchants seront saisis lorsque Dieu viendra pour les juger.

Il faut aussi considérer que ce qu'Ésaïe disait du bon roi Ézéchias convient à tous les gens de bien et que comme le prophète le dit : *Celui qui marche dans la justice, qui parle avec droiture, qui rejette le gain déshonnête et qui ferme les yeux pour ne point voir le mal habite dans un lieu assuré et que rien ne lui manquera jamais.*

On voit dans ces paroles les caractères de la piété et l'heureux état de ceux qui s'y adonnent.

On peut enfin recueillir de ce chapitre que, comme Dieu délivra autrefois Jérusalem de l'invasion des Assyriens, il sera constamment le protecteur de son église et de tous ceux qui le craignent, en sorte qu'ils peuvent dire avec une vraie confiance : *Le Seigneur est notre juge, le Seigneur est notre législateur, le Seigneur est notre roi, c'est lui qui nous sauvera.*

CHAPITRE XXXIV.

Ce chapitre contient des menaces contre les Iduméens auxquels Dieu dénonce une ruine dont ils ne pourraient se relever. Ésaïe prédit que l'Idumée serait désolée, qu'elle n'aurait plus de roi et qu'elle serait réduite en désert.

1 Approchez-vous, ô nations ! pour écouter, et vous, peuples, soyez attentifs ; que la terre et tout ce qui y est, écoute ; le monde et tout ce qu'il produit.
2 Car l'indignation de l'Éternel est sur toutes ces nations ; et sa colère sur toute leur armée ; il les a mises à l'interdit, il les a livrées pour être tuées.
3 Leurs blessés à mort seront jetés à la voirie, et la puanteur de leurs corps morts montera, et les montagnes découleront de leur sang.
4 Et toute l'armée des cieux se fondra, et les cieux seront mis en un rouleau comme un livre ; et toute leur armée tombera comme tombe la feuille de la vigne, et comme tombe celle du figuier.
5 Parce que mon épée est enivrée dans les cieux, voici, elle descendra sur les Iduméens et sur le peuple que j'ai mis à l'interdit.
6 L'épée de l'Éternel est pleine de sang, elle est engraissée de la graisse du sang des agneaux et des boucs, et de la graisse des reins des moutons ; car il y a un sacrifice à l'Éternel à Botsra, et une grande tuerie au pays d'Edom,
7 Et les chevreuils tomberont avec eux, et les veaux avec les taureaux ; leur terre sera enivrée de sang, et leur poussière sera engraissée de leur graisse.
8 Car ce sera le jour de la vengeance de l'Éternel, et une année de rétribution pour soutenir le droit de Sion.
9 Et ses torrents seront changés en poix, et sa poussière en soufre, et sa terre deviendra de la poix brûlante.
10 Elle ne sera point éteinte ni nuit ni jour ; sa fumée montera à jamais ; elle sera désolée de génération en génération ; il n'y aura personne qui y passe à l'avenir.
11 Et le cormoran et le butor la posséderont, le hibou et le corbeau y habiteront, et on étendra

sur elle le cordeau de confusion, et le niveau de désordre.
12 Ses princes crieront qu'il n'y a plus là de royaume, et tous ses gouverneurs seront réduits à rien.
13 Les épines croîtront dans ses palais, les chardons et les buissons dans ses forteresses, et elle sera le repaire des dragons, et le pâturage des autruches.
14 Là les bêtes sauvages des déserts rencontreront les bêtes sauvages des îles, et le chevreuil criera à son compagnon ; là même se reposera l'orfraie et elle y trouvera du repos.
15 Là le martinet fera son nid, et y couvera et éclora, et recueillera ses petits sous son ombre, et là aussi seront assemblés les vautours l'un avec l'autre.
16 Recherchez dans le livre de l'Éternel, et lisez ; il ne s'en est manqué quoi que ce soit ; ni l'une ni l'autre de ces bêtes n'*y* ont manqué ; car c'est ma bouche qui l'a commandé, a dit le Seigneur, et son Esprit est celui qui les aura assemblées.
17 Car il leur a jeté le sort, et sa main leur a distribué ce pays au cordeau ; ils le posséderont à toujours, ils y habiteront d'âge en âge.

REFLEXIONS

Il y a deux réflexions à faire sur ce chapitre :
I. La première, que les Iduméens, qui étaient voisins des Juifs et qui descendaient d'Ésaü frère du patriarche Jacob, furent totalement détruits quelque temps après cette prédiction d'Ésaïe par le roi d'Assyrie, que leur pays fut réduit en désert, qu'ils ne se relevèrent point de cette désolation et qu'ainsi les menaces qu'Ésaïe et les autres prophètes avaient faites contre eux s'exécutèrent.
II. Il faut savoir que Dieu les traita ainsi parce que dans tous les temps ils avaient fait de grands maux aux Juifs qui étaient leurs frères et parce qu'ils s'étaient réjouis de leur ruine. Ainsi la destruction de l'Idumée est un exemple du jugement de Dieu sur ceux qui sont cruels et injustes, qui souhaitent du mal aux autres et qui s'en réjouissent.

CHAPITRE XXXV.

Le prophète décrit en termes figurés la joie que les Juifs auraient de se voir délivrés dans le temps que les Assyriens et leurs autres ennemis seraient confondus.

1 Le désert et le lieu aride se réjouiront, la solitude sera dans l'allégresse, et fleurira comme une rose.
2 Elle fleurira et sera dans l'allégresse, elle poussera des cris de joie et des chants de triomphe ; la gloire du Liban et la magnificence de Carmel et de Saron lui seront données ; ils verront la gloire de l'Éternel et la magnificence de notre Dieu.
3 Fortifiez les mains languissantes et affermissez les genoux tremblants.
4 Dites à ceux qui ont le cœur troublé : Prenez courage et ne craignez plus, voici votre Dieu ; la vengeance viendra, la rétribution de Dieu ; il viendra lui-même et il vous délivrera.
5 Alors les yeux des aveugles seront ouverts, et les oreilles des sourds seront débouchées.
6 Alors le boiteux sautera comme un cerf, et la langue du muet chantera avec triomphe, car des eaux sortiront du désert, et des torrents de la solitude.
7 Et les lieux qui étaient secs deviendront des étangs, et la terre altérée deviendra des sources d'eaux, et dans le lieu où était la demeure et le gîte des dragons, on verra la verdure des roseaux et des joncs.
8 Et il y aura là un sentier et un chemin qui sera appelé le chemin de la sainteté : celui qui est souillé n'y passera point, mais il sera pour ceux-là ; celui qui marchera dans ce chemin et les insensés ne s'y fourvoieront point.
9 Il n'y aura point-là de lion, et aucune bête farouche n'y montera, ni ne s'y trouvera, mais les rachetés y marcheront.

10 Et ceux dont l'Éternel aura payé la rançon retourneront et viendront en Sion avec un chant de triomphe, et une allégresse éternelle sera sur leur tête ; ils seront dans la joie et dans l'allégresse : la douleur et le gémissement s'enfuiront.

REFLEXIONS

Ce qui est dit ici regarde premièrement l'heureux état où les Juifs se virent lorsque Dieu les garantit de l'invasion du roi d'Assyrie et ensuite lorsqu'il les ramena de la captivité de Babylone, pendant que les Iduméens, dont Ésaïe avait prédit la ruine dans le chapitre précédent, et leurs autres ennemis furent détruits.

Ce que le prophète dit dans cet endroit doit aussi être appliqué à l'église chrétienne et aux bénédictions que Dieu se proposait de répandre sur elle en rachetant les fidèles, en les sanctifiant, en détruisant leurs ennemis spirituels et en les rendant éternellement heureux par le moyen du Messie. Les dernières paroles de ce chapitre expriment les sentiments de joie et de reconnaissance qu'une si grande délivrance produit dans le cœur de tous les vrais fidèles.

CHAPITRE XXXVI.

L'histoire qui est contenue dans ce chapitre et dans les suivants fait voir l'accomplissement des prédictions qui sont rapportées dans les chapitres précédents et qui marquaient que Dieu garantirait Jérusalem de l'invasion des Assyriens.

Sanchérib, roi d'Assyrie, vient faire la guerre à Ézéchias, roi de Juda, et après lui avoir pris plusieurs villes, il envoie Rabsaké à Jérusalem qui somme Ézéchias et les Juifs de se rendre et qui blasphème contre Dieu en disant que, comme les dieux des peuples qu'il avait vaincus n'avaient pu délivrer ces peuples-là, le Dieu qu'Ézéchias adorait ne le délivrerait pas non plus.

Cette même histoire est récitée au chapitre XVIII du deuxième livre des rois et dans les suivants.

1 Il arriva, la quatorzième année du roi Ézéchias, que Sanchérib, roi des Assyriens, monta contre toutes les villes fortes de Juda et les prit.
2 Et le roi des Assyriens envoya Rabsçaké, avec de grandes forces, de Lakis à Jérusalem, contre le roi Ézéchias, et il se présenta auprès de l'aqueduc du haut étang, au grand chemin du champ du foulon.
3 Alors Eliakim fils de Hilkija, maître d'hôtel, et Scebna le secrétaire, et Joah, fils d'Asaph, commis sur les registres, sortirent vers lui.
4 Et Rabsçaké leur dit : Dites maintenant à Ézéchias : Ainsi a dit le grand roi, le roi des Assyriens : Quelle est cette confiance que tu as ?
5 Tu parles, mais ce ne sont que des paroles : le conseil et la force sont nécessaires pour la guerre : et maintenant sur qui t'es-tu fié, que tu te sois rebellé contre moi ?
6 Voici, tu t'es fié sur ce bâton qui n'est qu'un roseau cassé, savoir, sur l'Égypte, roseau sur lequel si quelqu'un s'appuie, il lui entrera dans la main et la percera ; tel est Pharaon, roi d'Égypte, pour tous ceux qui se confient en lui.
7 Que si tu me dis : Nous nous confions en l'Éternel notre Dieu : n'est-ce pas celui-là dont Ézéchias a ôté les hauts lieux et les autels, ayant dit à Juda et à Jérusalem : Vous vous prosternerez devant cet autel-ci ?
8 Maintenant donc, donne des otages au roi des Assyriens mon maître, et je te donnerai deux mille chevaux, si tu peux donner autant d'hommes pour monter dessus.
9 Et comment ferais-tu tourner visage au moindre gouverneur d'entre les serviteurs de mon maître ? Mais tu te confies en l'Égypte, à cause des chariots et des gens de cheval.
10 Et maintenant, suis-je monté sans l'ordre de l'Éternel contre ce pays-ci pour le détruire ? L'Éternel m'a dit : Monte contre ce pays-là, et le détruis.
11 Alors Eliakim, et Scebna, et Joah dirent à Rabsçaké : Nous te prions de parler en langue syriaque à tes serviteurs, car nous l'entendons, et ne parle point à nous en langue judaïque,

pendant que le peuple qui est sur la muraille nous écoute.
12 Et Rabsçaké répondit : Mon maître m'a-t-il envoyé seulement vers ton maître, ou vers toi, pour dire ces paroles-là ? Ne m'a-t-il pas aussi envoyé vers les hommes qui se tiennent sur la muraille, pour leur dire qu'ils mangeront leurs propres excréments, et qu'ils boiront leur urine avec vous ?
13 Rabsçaké donc se tint debout et s'écria à haute voix en langue judaïque, et dit : Ecoutez les paroles du grand roi, du roi des Assyriens.
14 Ainsi a dit le roi : Qu'Ezéchias ne vous trompe point ; car il ne pourra point vous délivrer.
15 Et qu'Ezéchias ne vous fasse point confier en l'Eternel, en vous disant : L'Eternel nous délivrera certainement, et cette ville ne sera point livrée entre les mains du roi des Assyriens.
16 N'écoutez point Ezéchias ; mais ainsi a dit le roi des Assyriens : Faites composition avec moi pour votre bien, et sortez vers moi, et vous mangerez chacun de sa vigne, et chacun de son figuier, et vous boirez chacun de l'eau de sa citerne,
17 jusqu'à ce que je vienne et que je vous emmène dans un pays qui est comme votre pays ; un pays de froment et de bon vin, un pays de pain et de vignes.
18 Qu'Ezéchias ne vous séduise point, disant : L'Eternel nous délivrera. Les dieux des nations ont-ils délivré chacun leur pays de la main du roi des Assyriens.
19 Où sont les dieux de Hamath et d'Arpad ? Où sont les dieux de Sépharvajim ? Et même, a-t-on délivré Samarie de ma main ?
20 Qui sont ceux d'entre tous les dieux de ces pays-là qui aient délivré leur pays de ma main, pour dire que l'Eternel délivrât Jérusalem de ma main ?
21 Mais ils se turent et ne lui répondirent pas un mot ; car le roi avait donné cet ordre : Vous ne lui répondrez rien.
22 Après cela Eliakim fils de Hilkija, maître d'hôtel, et Scebna le secrétaire, et Joah fils d'Asaph, commis sur les registres, s'en revinrent avec leurs vêtements déchirés vers Ezéchias, et lui rapportèrent les paroles de Rabsçaké.

REFLEXIONS

Il faut considérer la guerre que le roi d'Assyrie fit à Ézéchias et les avantages que ce roi idolâtre remporta d'abord comme un châtiment de Dieu sur les sujets d'Ézéchias et comme une épreuve que Dieu envoyait à ce prince afin de l'obliger, et tout son peuple, à recourir à lui et de leur donner ensuite des marques éclatantes de sa puissance en les garantissant d'un si grand danger. Nous devons remarquer après cela que les discours fiers et impies de Sanchérib et ses blasphèmes alarmèrent extrêmement Ézéchias, mais que ce fut ce qui attira la vengeance divine sur ce prince idolâtre. Lorsque les hommes s'en prennent à Dieu et l'attaquent par des discours impies, il ne manque pas de donner des bornes à leur insolence. Cela doit nous inspirer une forte horreur pour tout ce qui outrage la divinité et en particulier pour le blasphème et pour tous les discours qui blessent le respect qui est dû à ce grand Dieu que nous adorons.

CHAPITRE XXXVII.

Ézéchias avertit Esaïe des blasphèmes de Sanchérib roi d'Assyrie et ce prophète lui promet le secours de Dieu.
Sanchérib est obligé de quitter la Judée parce que le roi d'Éthiopie lui avait déclaré la guerre et il envoie à Ézéchias une lettre pleine de menaces et de blasphèmes contre Dieu.
Ézéchias porte ces lettres au temple et invoque Dieu à son secours.
Ésaïe vient lui dire de la part de Dieu que le roi d'Assyrie n'entrerait point à Jérusalem et qu'il s'en retournerait dans son pays.
Un ange fait périe l'armée de Sanchérib qui, étant de retour dans son royaume, fut tué par ses propres fils.

1 Dès que le roi Ezéchias eut entendu cela, il déchira ses vêtements et se couvrit d’un sac, et il entra dans la maison de l’Eternel.
2 Et il envoya Eliakim, maître d’hôtel, et Scebna le secrétaire, et les anciens d’entre les sacrificateurs, couverts de sacs, vers Esaïe le prophète, fils d’Amots ;
3 et ils lui dirent : Ainsi a dit Ezéchias : Ce jour est un jour d’angoisse et de reproche, et de blasphème ; car les enfants sont venus jusqu'au terme de leur naissance ; mais il n’y a point de force pour enfanter.
4 Peut-être que l’Eternel ton Dieu aura entendu les paroles de Rabsçaké, lequel le roi des Assyriens son maître, a envoyé pour blasphémer le Dieu vivant, et pour l’insulter par des paroles que l’Eternel ton Dieu a entendues. Fais donc requête pour ce qui se trouve encore de reste.
5 Les serviteurs du roi Ezéchias vinrent donc vers Esaïe ;
6 et Esaïe leur dit : Vous direz ainsi à votre maître : Ainsi a dit l’Eternel : Ne crains point pour les paroles que tu as entendues, par lesquelles les serviteurs du roi des Assyriens m’ont blasphémé.
7 Voici, je vais mettre en lui un tel esprit, qu’ayant entendu une certaine nouvelle, il retournera en son pays, et je le ferai tomber par l’épée dans son pays.
8 Or, quand Rabsçaké s’en fut retourné, il alla trouver le roi des Assyriens qui assiégeait Libna ; car il avait entendu qu’il était parti de Lakis.
9 Et le roi des Assyriens eut des nouvelles touchant Tirhaka, roi d’Ethiopie, et on lui dit : Il est sorti pour te combattre ; et l’ayant entendu, il envoya des députés vers Ezéchias, et leur dit :
10 Vous parlerez ainsi à Ézéchias, roi de Juda, et vous lui direz : Que ton Dieu, auquel tu te confies, ne te trompe point, disant : Jérusalem ne sera point livrée entre les mains du roi des Assyriens.
11 Voilà, tu as entendu ce que les rois des Assyriens ont fait à tous les pays, en les détruisant entièrement ; et toi, tu échapperais ?
12 Les dieux des nations que mes ancêtres ont détruites, savoir de Gozan, de Caran, de Retseph et des enfants d’Héden qui sont en Télasar, les ont-ils délivrées ?
13 Où est le roi de Hamath, et le roi d’Arpad, et le roi de la ville de Sépharvajim, de Hénah et d’Hiva ?
14 Et quand Ézéchias eut reçu la lettre de la main des députés et qu’il l’eut lue, il monta à la maison de l’Éternel, et il la déploya devant l’Éternel.
15 Puis Ézéchias fit sa requête à l’Éternel, et dit :
16 Ô Éternel des armées ! Dieu d’Israël, qui es assis entre les chérubins ! toi seul es le Dieu de tous les royaumes de la terre ; tu as fait les cieux et la terre.
17 Ô Éternel ! incline ton oreille, et écoute ; ô Éternel ! ouvre tes yeux et regarde ; écoute toutes les paroles de Sanchérib, qu’il m’a envoyé dire pour blasphémer le Dieu vivant.
18 Il est vrai, ô Éternel ! que les rois des Assyriens ont détruit tous les pays et leurs contrées ;
19 et qu’ils ont jeté au feu leurs dieux ; car ils n’étaient point dieux, mais c’était un ouvrage de main d’homme, du bois et de la pierre ; c’est pourquoi ils les ont détruits.
20 Maintenant donc ! ô Éternel, notre Dieu ! délivre-nous de la main de Sanchérib, afin que tous les royaumes de la terre sachent que toi seul es l’Éternel.
21 Alors Ésaïe, fils d’Amots, envoya vers Ézéchias, pour lui dire : Ainsi a dit l’Éternel, le Dieu d’Israël : Quant à ce que tu m’as demandé touchant Sanchérib, roi des Assyriens,
22 c’est ici la parole que l’Éternel a prononcée contre lui : La vierge fille de Sion t’a méprisé et s’est moquée de toi ; la fille de Jérusalem a hoché la tête après toi.
23 Qui as-tu outragé et blasphémé ? Contre qui as-tu haussé la voix, et levé les yeux en haut ? C’est contre le Saint d’Israël.
24 Tu as outragé le Seigneur par le moyen de tes serviteurs, et tu as dit : Je monterai avec la multitude de mes chariots sur le haut des montagnes, aux côtés du Liban ; je couperai les plus

hauts cèdres et les plus beaux sapins qui y soient, et je monterai jusqu'à son sommet et dans la forêt de son Carmel.
25 J'ai creusé des sources, et j'en ai bu les eaux ; et j'ai tari de la plante de mes pieds tous les ruisseaux des forteresses.
26 N'as-tu pas ouï dire que déjà dès longtemps j'ai fait cette ville, et que je l'ai ainsi formée anciennement ? Et maintenant, l'aurais-je conservée jusqu'ici pour être réduite en désolation, et ses villes munies pour être réduites en monceaux de ruine ?
27 Il est vrai que ses habitants, étant dénués de force, ont été épouvantés et confus, et sont devenus comme l'herbe des champs, et l'herbe verte, et le foin des toits, qui est sec avant qu'il soit monté en tuyau.
28 Mais je sais ta demeure, ta sortie et ton entrée, et comment tu es forcené contre moi.
29 Puisque tu es ainsi furieux contre moi, et que ton insolence est montée à mes oreilles, je te mettrai une boucle aux narines et un mors à ta bouche, et je te ferai retourner par le chemin par lequel tu es venu.
30 Et ceci te sera pour signe, ô Ézéchias ! c'est qu'on mangera cette année ce qui viendra de soi-même, et dans la seconde année ce qui croîtra encore sans semer, mais la troisième année vous sèmerez et vous moissonnerez, vous planterez des vignes et vous en mangerez le fruit.
31 Et ce qui est réchappé et demeuré de reste dans la maison de Juda, étendra par-dessous sa racine, qui produira son fruit par-dessus.
32 Car il sortira de Jérusalem quelque reste, et quelques réchappés de la montagne de Sion ; la jalousie de l'Éternel des armées fera cela.
33 C'est pourquoi ainsi a dit l'Éternel, touchant le roi des Assyriens : Il n'entrera point en cette ville-ci, et il n'y jettera aucune flèche, et il ne se présentera point contre elle avec le bouclier, et ne dressera point de terrasse contre elle.
34 Il s'en retournera par le chemin par lequel il est venu, et il n'entrera point dans cette ville, dit l'Éternel.
35 Car je garantirai cette ville, et je la délivrerai à cause de moi, et à cause de David mon serviteur.
36 Et un ange de l'Éternel sortit, et tua cent quatre-vingt-cinq mille hommes au camp des Assyriens ; et quand on fut levé de bon matin, voilà, c'étaient tous des corps morts.
37 Et Sanchérib, roi des Assyriens, partit de là, et s'en alla, et s'en retourna, et demeura à Ninive.
38 Et il arriva, comme il était prosterné dans la maison de Nisroc son dieu, qu'Adrammélec et Sçaréetser, ses fils, le tuèrent avec l'épée ; puis ils se sauvèrent au pays d'Ararat ; et Essarhaddon son fils régna en sa place.

REFLEXIONS

Ce que nous devons remarquer ici :

I. C'est premièrement que dans l'extrémité où Ézéchias se voyait réduit par les menaces de Sanchérib, il eut recours à l'intercession d'Ésaïe, qu'il présenta dans le temple les lettres insultantes que ce roi idolâtre lui avait envoyées et qu'il adressa à Dieu une prière remplie d'une ardente piété, d'une grande confiance et d'un grand zèle pour la gloire de Dieu.

C'est ainsi que les personnes qui craignent Dieu ont leur recours à lui et aux prières des gens de bien dans leurs détresses.

II. On voit dans les promesses qu'Ésaïe fit à Ézéchias du secours de Dieu que ce fut surtout l'extrême arrogance du roi d'Assyrie et ses blasphèmes qui irritèrent le Seigneur et qu'ainsi Dieu ne manque jamais de confondre les orgueilleux et les impies. Le discours d'Ésaïe au roi Ézéchias exprime d'une manière bien forte la fierté de Sanchérib et en même temps sa faiblesse et la puissance avec laquelle Dieu allait donner des bornes à sa malice en le détruisant et en délivrant Jérusalem.

III. Il paraît enfin de ce chapitre que les promesses d'Ésaïe et la confiance d'Ézéchias ne furent

pas vaines. La providence voulut que Tirhaca roi d'Éthiopie déclarât la guerre à Sanchérib pour l'obliger à se retirer des états d'Ézéchias, l'armée des Assyriens fut défaite miraculeusement par un ange et Sanchérib au retour de son expédition fut tué par ses propres fils dans le temple de l'idole qu'il adorait.
Chacun peut voir dans ces événements que la confiance en Dieu et les prières sont d'une grande efficace, que la puissance du Seigneur est infinie, qu'il est juste et que, tôt ou tard, il punit les princes impies et en général tous ceux qui l'outragent par leur orgueil et par leur impiété.

CHAPITRE XXXVIII.

Le roi Ézéchias étant malade, Ésaïe vient lui annoncer la mort, mais Dieu fléchi par ses prières lui promet quinze ans de vie et confirme cette promesse par un miracle. Ézéchias étant guéri en rend grâce à Dieu par un cantique.

1 En ces temps-là Ézéchias fut malade à la mort, et Ésaïe le prophète, fils d'Amots, vint vers lui et lui dit : Ainsi a dit l'Éternel : Dispose de ta maison, car tu vas mourir, et tu ne vivras plus.
2 Alors Ézéchias tourna sa face contre la paroi, et fit sa requête à l'Éternel.
3 Et il dit : Souviens-toi maintenant, je te prie, ô Éternel ! comment j'ai marché devant toi en vérité et en intégrité de cœur, et comment j'ai fait ce qui t'était agréable. Et Ézéchias répandit beaucoup de larmes.
4 Alors la parole de l'Éternel fut adressée à Ésaïe, et le Seigneur lui dit :
5 Retourne, et dis à Ézéchias : Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu de David ton père : J'ai exaucé ta requête, j'ai vu tes larmes ; voici, je vais ajouter quinze années à tes jours.
6 Et je te délivrerai de la main du roi des Assyriens, toi et cette ville, et je garantirai cette ville.
7 Et ce signe t'est donné par l'Éternel, pour t'assurer que l'Éternel accomplira cette parole qu'il a prononcée :
8 Voici, je vais faire rétrograder l'ombre des degrés par lesquels elle est descendue au cadran d'Achaz, de dix degrés en arrière avec le soleil ; et le soleil rétrograda de dix degrés par les degrés par lesquels il était descendu.
9 C'est ici l'écrit d'Ézéchias, roi de Juda, sur ce qu'il avait été malade, et qu'il fut guéri de sa maladie :
10 J'avais dit, lorsque mes jours allaient être retranchés : Je m'en irai aux portes du sépulcre, je suis privé de ce qui restait de mes années.
11 J'avais dit : Je ne verrai plus l'Éternel, même, l'Éternel dans la terre des vivants ; je ne verrai plus aucun homme parmi les habitants du monde.
12 Ma durée est finie, elle a été transportée d'avec moi comme une cabane de berger ; j'ai vu couper ma vie comme un tisserand coupe le fil de sa toile ; du matin au soir tu m'auras enlevé.
13 Je pensais en moi-même, jusqu'au matin : Il brisera tous mes os comme un lion ; du matin au soir tu m'auras enlevé.
14 Je criais comme la grue et comme l'hirondelle ; je gémissais comme la colombe ; mes yeux se lassaient de regarder en haut ; Seigneur ! on me fait violence, sois mon garant !
15 Que dirai-je ? Il m'a parlé, et c'est lui-même qui *l'*a fait. Je passerai toutes les années de ma vie dans l'amertume de mon âme.
16 Seigneur ! c'est par là qu'on a la vie, et c'est dans toutes ces choses que consiste la vie de mon âme. Tu m'as guéri, et tu m'as rendu la vie.
17 Voici, une grande amertume m'était survenue dans ma prospérité ; mais tu as embrassé ma personne, afin qu'elle ne tombât pas dans la fosse, parce que tu as jeté tous mes péchés derrière ton dos.
18 Car le sépulcre ne te célébrera point ; la mort ne te louera point ; ceux qui descendent dans le tombeau ne s'attendent plus à ta fidélité.
19 Mais celui qui vit, celui qui vit, te célébrera, comme je fais aujourd'hui, le père fera connaître

ta vérité à ses enfants.
20 L'Éternel est venu me délivrer, et à cause de cela nous chanterons des cantiques tous les jours de notre vie dans la maison de l'Éternel.
21 Or, Esaïe avait dit : Qu'on prenne une masse de figues, et qu'on en fasse un emplâtre sur l'ulcère, et il guérira.
22 Et Ezéchias avait dit : Quel signe aurai-je que je monterai à la maison de l'Éternel ?

REFLEXIONS

Il faut remarquer que : I. Dans le temps qu'Ézéchias avait été attaqué par les Assyriens, Dieu lui envoya une maladie mortelle. C'était là une nouvelle épreuve pour ce prince que Dieu aimait et qui devait servir à manifester et à augmenter sa foi et sa piété. C'est pour les mêmes raisons que Dieu afflige ses enfants en diverses manières et qu'après les avoir tirés d'un danger il permet quelquefois qu'ils tombent dans un autre.
II. La prière qu'Ézéchias fit dans sa maladie en suppliant le Seigneur de se souvenir qu'il avait marché devant lui avec intégrité nous montre que l'on s'adresse à Dieu avec une grande confiance dans l'adversité et aux approches de la mort quand on a vécu dans la piété et qu'on a fait ce qui lui est agréable.
III. L'on voit, dans la prompte guérison d'Ézéchias et dans le miracle qui se fit en sa faveur, la puissance de Dieu, l'amour qu'il portait à ce prince et l'efficace des prières des justes.
IV. Enfin, ceux que Dieu a garanti de la mort ou de quelque autre danger doivent, à l'imitation d'Ézéchias, qui loua Dieu par un cantique d'action de grâces célébrer ses bontés, en conserver le souvenir, et surtout employer leur vie à le glorifier.

CHAPITRE XXXIX.

Le roi de Babylone ayant envoyé des ambassadeurs à Ézéchias, ce prince leur montra ses trésors. Mais Ésaïe l'en reprit et lui dit que ces trésors et ses enfants même seraient transportés à Babylone.

1 En ce temps-là, Mérodac-Baladan, fils de Baladan, roi de Babylone, envoya une lettre avec un présent à Ezéchias ; parce qu'il avait appris qu'il avait été malade, et qu'il était guéri.
2 Et Ezéchias en eut de la joie, et il leur montra les cabinets de ses parfums, l'argent, l'or, et les choses aromatiques et les baumes précieux, tout son arsenal, et tout ce qui se trouvait dans ses trésors ; il n'y eut rien qu'Ezéchias ne leur montrât dans son palais, et dans toute sa cour.
3 Et le prophète Esaïe vint vers le roi Ezéchias, et lui dit : Qu'ont dit ces gens-là, et d'où sont-ils venus vers toi ? Et Ezéchias répondit : Ils sont venus vers moi d'un pays éloigné, savoir, de Babylone.
4 Et Esaïe dit : Qu'ont-ils vu dans ta maison ? Et Ezéchias répondit : Ils ont vu tout ce qui est dans ma maison ; il n'y a rien eu dans mes trésors que je ne leur aie montré.
5 Alors Esaïe dit à Ezéchias : Ecoute la parole de l'Éternel des armées.
6 Voici, les jours viendront, que tout ce qui est dans ta maison, et ce que tes pères ont amassé dans leurs trésors jusqu'à aujourd'hui, sera emporté à Babylone ; il n'en demeurera rien de reste, a dit l'Éternel.
7 Même, on prendra de tes fils, qui sortiront de toi, et que tu auras donné le jour, afin qu'ils soient eunuques au palais du roi de Babylone.
8 Et Ezéchias répondit à Esaïe : La parole de l'Éternel, que tu as prononcée, est bonne ; et il ajouta : Au moins que la paix et la sûreté durent pendant ma vie !

REFLEXIONS

Voici les réflexions que l'Écriture fait sur ce qui est récité dans ce chapitre. C'est *que quand les ambassadeurs du roi de Babylone vinrent vers Ézéchias pour s'informer du miracle qui était*

arrivé sur la terre lorsque l'ombre du cadran d'Achaz avait rétrogradé avec le soleil, Dieu abandonna Ézéchias à lui-même pour l'éprouver, qu'Ézéchias ne rendit pas à Dieu ce qu'il lui devait pour le bien qu'il en avait reçu, que son cœur s'éleva, qu'à cause de cela la colère de Dieu s'alluma contre Jérusalem, qu'Esaïe lui dit que ses enfants et ses trésors seraient transportés à Babylone, mais qu'Ézéchias s'étant humilié avec les habitants de Jérusalem, la colère de Dieu ne vint pas sur eux pendant la vie d'Ézéchias.

Il faut apprendre de là que l'on s'oublie facilement dans la prospérité et que ceux qui ont fait leur devoir dans l'affliction tombent souvent dans le relâchement lorsqu'elle est passée. Cette histoire nous montre encore que les avantages du monde sont vains et inconstants et qu'il ne faut jamais s'enfler quand on les possède.

Enfin, il paraît d'ici que Dieu châtie ceux qu'il aime lorsqu'il leur arrive de se relâcher et de l'offenser, mais qu'il s'apaise envers eux aussitôt qu'il les voit humiliés et repentants.

CHAPITRE XL.

Le prophète console le peuple d'Israël et il l'assure que Dieu, dont la parole et les promesses sont toujours fermes, le délivrerait.
Il l'exhorte à se réjouir de cette grande délivrance.
Il décrit l'infinie majesté du Seigneur, sa puissance et sa sagesse et la folie de ceux qui servent les idoles. Il parle enfin du bonheur de ceux qui adorent le vrai Dieu et qui se confient en lui.

1 Consolez, consolez mon peuple, dira votre Dieu.
2 Parlez à Jérusalem selon son cœur, et criez-lui que son temps marqué est accompli, que son iniquité est acquittée, qu'elle a reçu au double, de la main de l'Éternel, la peine de tous ses péchés.
3 La voix de celui qui crie au désert, est : Préparez le chemin de l'Éternel, dressez dans la solitude les sentiers à notre Dieu.
4 Toute vallée sera comblée, et toute montagne et tout coteau seront abaissés, et les lieux tortus seront redressés, et les lieux raboteux seront aplanis.
5 Alors la gloire de l'Éternel se manifestera, et toute chair la verra en même temps ; car la bouche de l'Éternel a parlé.
6 Une voix dit : Crie. Et on a répondu : Que crierai-je ? Crie : Toute chair est comme l'herbe, et toute sa grâce est comme la fleur d'un champ.
7 L'herbe est séchée, et la fleur est tombée, parce que le vent de l'Éternel a soufflé dessus : ce peuple est véritablement comme l'herbe.
8 L'herbe est séchée, et la fleur est tombée ; mais la parole de notre Dieu demeure éternellement.
9 Sion, qui annonces de bonnes nouvelles, monte sur une haute montagne. Jérusalem, qui annonces de bonnes nouvelles, élève ta voix avec force ; élève-la, ne crains point ; dis aux villes de Juda : Voici votre Dieu ;
10 voici, le Seigneur l'Eternel viendra contre l'homme puissant, et son bras dominera sur lui ; voici, son salaire est avec lui, et sa récompense marche devant lui.
11 Il paîtra son troupeau comme un berger, il rassemblera les agneaux entre ses bras, et les portera dans son sein ; il conduira celles qui allaitent.
12 Qui est celui qui a mesuré les eaux avec le creux de sa main, et qui a compassé les cieux avec la paume de la main ? Et qui est celui qui a renfermé, dans le tiers d'une mesure, la poussière de la terre ? Et qui a pesé au crochet les montagnes, et les coteaux à la balance ?
13 Qui a dirigé l'Esprit de l'Eternel, ou qui a été son conseiller, pour lui montrer quelque chose ?
14 Avec qui a-t-il pris conseil, et qui l'a instruit et lui a enseigné le sentier de la justice ? Qui lui a enseigné la science, et lui a montré le chemin de l'intelligence ?
15 Voilà, les nations sont comme une goutte qui tombe d'un seau, et elles sont réputées comme la menue poussière d'une balance : voilà, il dissipe les îles comme de la poussière.

16 Et le bois du Liban ne suffirait pas pour le feu, et les bêtes qui y sont ne seraient pas suffisantes pour l'holocauste.
17 Toutes les nations sont devant lui comme un rien, et il les tient pour moins que rien, et une chose de néant.
18 A qui donc ferez-vous ressembler le Dieu fort, et quelle ressemblance lui approprierez-vous ?
19 L'ouvrier fond une image, et l'orfèvre étend l'or par-dessus, et lui fond des chaînettes d'argent.
20 Celui qui est si pauvre qu'il n'a pas de quoi offrir, choisit un bois qui ne pourrit point, et cherche un ouvrier expert, pour faire une image taillée qui ne se remue point.
21 N'aurez-vous jamais de connaissance ? N'écouterez-vous jamais ? Ne vous a-t-il pas été annoncé dès le commencement ? N'avez-vous pas compris comment la terre a été fondée ?
22 C'est lui qui est assis au-dessus du globe de la terre, et ses habitants sont devant lui comme des sauterelles ; c'est lui qui étend les cieux comme un pavillon, même, il les a étendus comme une tente pour y habiter.
23 C'est lui qui réduit les princes à rien, et qui anéantit les gouverneurs de la terre.
24 Même, ils ne seront point plantés, même, ils ne seront point semés, et même, leur tronc ne jettera point de racine en terre, et même, il soufflera sur eux, et ils sécheront, et le tourbillon les emportera comme de la paille.
25 A qui donc me ferez-vous ressembler, et à qui serais-je égalé ? dit le Saint.
26 Elevez vos yeux en haut, et regardez : qui a créé ces choses ? C'est celui qui conduit leur armée par ordre, et qui les appelle toutes par leur nom ; il n'y en a pas une qui manque à lui obéir, à cause de sa grande force, et parce qu'il excelle en puissance.
27 Pourquoi donc dirais-tu, ô Jacob ! et pourquoi parlerais-tu ainsi, ô Israël : Mon état est caché à l'Eternel, et Dieu ne soutient plus mon droit ?
28 Ne sais-tu pas, et n'as-tu pas entendu que le Dieu d'éternité est l'Eternel, qui a créé les bornes de la terre ; il ne se lasse point, et ne se travaille point, et il n'y a point de moyen de sonder son intelligence.
29 C'est lui qui donne de la force à celui qui est lassé, et qui multiplie la vigueur de celui qui est affaibli.
30 Les jeunes gens se lassent et se travaillent, même, les jeunes gens choisis tombent.
31 Mais ceux qui s'attendent à l'Éternel reprennent de nouvelles forces ; les ailes leur reviennent, comme aux aigles ; ils courront, et ne se fatigueront point ; ils marcheront, et ne se lasseront point.

REFLEXIONS

Les promesses que Dieu fait dans ce chapitre de consoler et de racheter son peuple ne doivent pas seulement s'expliquer de la délivrance que Dieu envoya aux Juifs en les garantissant du roi d'Assyrie et en les ramenant de la captivité de Babylone. Elles regardent principalement les temps du Nouveau Testament et en particulier la venue de Jean Baptiste que Dieu envoya pour préparer les hommes à croire en Jésus-Christ. C'est ce que nous voyons dans le commencement de l'Évangile où cette prophétie est appliquée à Jean-Baptiste : *La voix de celui qui crie au désert est : Préparez le chemin du Seigneur, dressez ses sentiers.*

Il faut aussi rapporter à ces mêmes temps ce qu'Ésaïe dit ici de la fermeté de la parole de Dieu par opposition au néant de l'homme, comme Saint Pierre nous l'apprend lorsqu'il parle ainsi après Ésaïe : *Toute chair est comme l'herbe et toute sa gloire est comme la fleur de l'herbe, l'herbe sèche et la fleur tombe, mais la parole du Seigneur demeure éternellement et c'est cette parole qui vous a été annoncée par l'Évangile.*

Ce que le prophète dit dans la dernière partie de ce chapitre est très remarquable. Il y parle de la grandeur de Dieu en des termes et sous des images magnifiques, il y représente vivement la stupidité des idolâtres qui adorent des images mortes qu'ils ont eux-mêmes formées et il y décrit

le parfait bonheur de ceux qui n'espèrent qu'en Dieu.
Ce discours du prophète nous enseigne :

- Que Dieu a l'idolâtrie en horreur et qu'il ne doit, ni ne peut être représenté par aucune image,
- Que nous devons adorer et craindre ce grand Dieu devant qui tous les hommes et toutes les créatures ne sont que néant et que toute notre félicité dépend de l'avoir favorable et de mettre notre espérance en lui.

CHAPITRE XLI.

Le prophète s'adresse aux îles, c'est-à-dire aux peuples éloignés, et il les exhorte à reconnaître la puissance de Dieu et le néant des idoles.
Il assure le peuple d'Israël que Dieu le protègerait, qu'il le ferait triompher de ses ennemis et qu'il le comblerait de ses grâces.
Enfin, il fait voir que l'Éternel était le seul vrai Dieu et que les idoles n'étaient que de fausses divinités parce qu'elles ne pouvaient prédire l'avenir et il promet le rétablissement de Jérusalem.

1 Iles, faites silence pour m'écouter, et que les peuples reprennent de nouvelles forces ; qu'ils approchent, et qu'alors ils parlent : Allons ensemble en jugement.
2 Qui a fait venir de l'Orient la justice ? Qui l'a appelée, afin qu'elle le suivît pas à pas ? Qui a soumis à son commandement les nations, et lui a fait avoir la domination sur les rois, et les a livrés à son épée, comme de la paille poussée par le vent ?
3 Il les a poursuivis, et il est passé en paix par un chemin où il n'avait jamais mis le pied.
4 Qui est celui qui a opéré et fait cela ? C'est celui qui a appelé dès le commencement ceux qui devaient naître. Moi, l'Éternel, je suis le premier, et je suis avec les derniers.
5 Les îles ont vu, et ont été saisies de crainte ; les bouts de la terre ont été effrayés, ils se sont approchés, et sont venus.
6 Chacun a aidé à son prochain, et a dit à son frère : Fortifie-toi.
7 L'ouvrier a encouragé le fondeur ; celui qui frappe du marteau encourage celui qui frappe sur l'enclume, et dit : Cela est bon pour souder, puis il fait tenir cela avec des clous afin qu'il ne branle point.
8 Mais toi, Israël, tu es mon serviteur, et toi, Jacob, tu es celui que j'ai élu, la race d'Abraham, qui m'a aimé.
9 Car je t'ai pris des extrémités de la terre, et je t'ai appelé d'entre ceux qui y étaient les principaux, et je t'ai dit : C'est toi qui es mon serviteur ; je t'ai élu et ne t'ai point rejeté.
10 Ne crains point, car je suis avec toi ; ne sois point éperdu, car je suis ton Dieu. Je t'ai fortifié, je t'ai même aidé, et je t'ai maintenu par la main droite de ma justice.
11 Voici, tous ceux qui s'irriteront contre toi seront honteux et confondus ; ils seront réduits à néant, et les hommes qui s'opposent à toi périront.
12 Tu chercheras les hommes qui avaient des différends avec toi, et tu ne les trouveras plus ; ils seront réduits à néant, et ceux qui te font la guerre seront comme s'ils n'avaient jamais été.
13 Car je suis l'Éternel ton Dieu, qui soutiens ta main droite, et qui te dis : Ne crains point, c'est moi qui t'ai aidé.
14 Ne crains point, ô vermisseau de Jacob, hommes d'Israël qui êtes comme morts ! Je t'aiderai, dit l'Éternel, et le Saint d'Israël, ton Rédempteur.
15 Voici, je ferai que tu seras comme une herse toute neuve, garnie de dents pointues ; tu fouleras les montagnes et tu les briseras, et tu rendras les coteaux semblables à de la balle.
16 Tu les vanneras, et le vent les emportera, et le tourbillon les dispersera ; mais tu te réjouiras dans l'Éternel, et tu te glorifieras dans le Saint d'Israël.
17 Pour ce qui est des affligés et des misérables qui cherchent des eaux, et qui n'en ont point,

et dont la langue périt de soif, moi, l'Éternel, je les exaucerai ; moi, qui suis le Dieu d'Israël, je ne les abandonnerai point.
18 Je ferai sortir des fleuves des lieux élevés, et des fontaines du milieu des vallées ; je changerai le désert en étangs d'eaux, et la terre sèche en sources d'eaux.
19 Je ferai croître au désert le cèdre, le sapin, le myrte et l'olivier, je mettrai ensemble dans la solitude le sapin, l'orme et le buis,
20 Afin qu'on voie, qu'on sache, que l'on considère, et que l'on comprenne en même temps, que c'est la main de l'Éternel qui a fait cela, et que le Saint d'Israël en est l'auteur.
21 Approchez-vous pour plaider votre procès, dit l'Éternel ; et produisez les fondements de votre cause, dit le roi de Jacob.
22 Qu'on les amène, et qu'ils nous déclarent les choses qui arriveront ; déclarez-nous ce qui arrivera le premier, et nous y ferons attention, et nous en saurons l'issue ; ou, faites-nous entendre ce qui est prêt à arriver.
23 Annoncez les choses qui doivent arriver à l'avenir, et nous saurons que vous êtes des dieux, faites aussi du bien ou du mal, et nous le publierons, et nous le verrons tous ensemble.
24 Voici, vous êtes moins que rien ; et ce que vous faites est le néant même ; celui qui vous choisit n'est qu'abomination.
25 Je l'ai suscité de l'Aquilon, et il viendra ; il réclamera mon nom depuis le soleil levant, et marchera sur les princes comme sur la boue, et il les foulera comme le potier foule l'argile.
26 Qui est-ce qui a déclaré cela longtemps auparavant, afin que nous le connaissions ; et qui l'a prédit dès le temps qui a précédé, et nous dirons qu'il est juste ? Mais il n'y a personne qui l'ait déclaré, il n'y a personne qui l'ait fait entendre, il n'y a personne qui ait entendu vos paroles.
27 C'est moi le premier qui ai dit à Sion : Les voici, les voici, et qui enverrai à Jérusalem un messager de bonnes nouvelles.
28 J'ai regardé, et il n'y avait parmi eux aucun homme considérable, et qu'on pût consulter. Je les ai interrogés, et ils n'ont pu répondre quoi que ce soit.
29 Voilà, ils sont tous menteurs ; ce qu'ils font n'est que le néant, et leurs idoles de fonte ne sont que du vent et une chose vaine.

REFLEXIONS

Ce qui doit être remarqué dans ce chapitre c'est :
I. Que l'Éternel est le seul vrai Dieu qu'il faille adorer et servir :
- Que son pouvoir est sans bornes,
- Qu'il dispose des rois et de tout ce qui arrive dans le monde et
- Que ceux qui servent des idoles sont des insensés.

II. On voit ici la fermeté de l'alliance que Dieu avait traitée avec l'ancien peuple et de l'amour qu'il lui portait, d'où nous devons conclure :
- Que l'église chrétienne ne lui étant pas moins chère, il ne l'abandonnera jamais,
- Qu'en quelque état qu'elle se trouve elle n'a rien à craindre et que bien loin que ses ennemis viennent à bout de la détruire, ils seront eux-mêmes détruits.

III. Il faut faire une attention particulière à la considération qu'Ésaïe allègue pour montrer que les idoles n'étaient pas des dieux en disant qu'elles ne pouvaient prédire l'avenir, ni faire aux hommes aucun bien, ni aucun mal. Cette raison qui prouve si fortement la vanité des idoles montre avec la dernière évidence que tant de prédictions que nous avons dans l'Écriture ne peuvent venir que de Dieu. Elle prouve clairement qu'il y a un Dieu qui connaît et qui conduit toutes choses et que l'Écriture sainte est véritable et divinement inspirée.

IV. Enfin, cela nous apprend que ce grand Dieu, qui connaît tout et qui peut tout, est le maître de tous les hommes, le juge du monde et celui qu'il faut craindre, puisqu'étant tout-puissant il emploiera sa puissance pour le bien de ceux qui l'adorent et pour punir ceux qui se rebellent contre lui.

CHAPITRE XLII.

Ésaïe continue à prédire que les Juifs seraient délivrés et rétablis par Cyrus. I. Mais il annonce surtout que le Messie viendrait répandre ses grâces sur les Juifs et même sur les Gentils. II. Il exhorte les hommes à louer Dieu et à se réjouir du bonheur qui allait leur arriver. III. Il prédit que les idolâtres seraient confondus et que l'idolâtrie serait abolie. IV. Il se plaint de l'aveuglement des Juifs et il déclare qu'ils seraient livrés à cause de leurs péchés entre les mains de leurs ennemis.

1 Voici mon serviteur, je le soutiendrai ; c'est mon élu, mon âme y a mis son affection ; j'ai mis mon esprit sur lui ; il exercera la justice parmi les nations.
2 Il ne criera point, il n'élèvera point sa voix, et ne la fera point entendre dans les rues.
3 Il ne brisera point le roseau froissé, et il n'éteindra point le lumignon qui fume encore ; il jugera dans la vérité.
4 Il ne se trompera point, ni ne se précipitera point, jusqu'à ce qu'il ait établi la justice sur la terre ; et les îles s'arrêteront à sa loi.
5 Ainsi a dit le Dieu fort, l'Éternel, qui a créé les cieux et les a étendus ; qui a aplani la terre avec ce qu'elle produit ; qui donne la respiration au peuple qui est sur elle, et l'esprit à ceux qui y marchent :
6 Moi, qui suis l'Éternel, je t'ai appelé dans la justice, je te prendrai par la main, et je te garderai ; je te ferai être l'alliance du peuple et la lumière des nations ;
7 afin d'ouvrir les yeux des aveugles, et de retirer les prisonniers du lieu où on les tient enserrés, et de faire sortir de la prison ceux qui habitent dans les ténèbres.
8 Je *suis* l'ÉTERNEL, c'est là mon nom ; et je ne donnerai point ma gloire à un autre, ni ma louange aux images taillées.
9 Voici, les premières choses sont arrivées ; et je vous en annonce de nouvelles, et je vous les fais entendre avant qu'elles arrivent.
10 Chantez à l'Éternel un cantique nouveau ; que sa louange soit entendue du bout de la terre ; que ceux qui voguent sur la mer, et tout ce qui y est, les îles, et leurs habitants,
11 Que le désert et ses villes élèvent la voix ; que les tentes où habitent ceux de Kédar, que ceux qui habitent dans le rocher, éclatent en chants de triomphe ; qu'ils s'écrient du sommet des montagnes ;
12 qu'ils donnent gloire à l'Éternel, et qu'ils publient sa louange dans les îles.
13 L'Éternel sortira comme un homme vaillant ; il réveillera sa jalousie comme un homme de guerre ; il poussera des cris d'allégresse ; il criera même de toute sa force, et il se fortifiera contre ses ennemis.
14 Je me suis tu pendant longtemps ; j'ai été dans le silence ; je me suis retenu ; mais je crierai comme celle qui enfante ; je détruirai et j'engloutirai tout.
15 Je réduirai les montagnes et les coteaux en désert, et je dessécherai toute leur herbe, je réduirai les fleuves en îles, et je sécherai les étangs.
16 Je conduirai les aveugles par le chemin qu'ils ne connaissent point, et je les ferai marcher par les sentiers qui leur étaient inconnus ; je changerai en leur présence les ténèbres en lumière, et les choses tortues en choses droites ; je leur ferai cela, et je ne les abandonnerai point.
17 Que ceux-là donc retournent en arrière, et soient couverts de confusion, qui se fient aux images taillées, et qui disent aux images de fonte : Vous êtes nos dieux.
18 Sourds, écoutez ; et vous, aveugles, regardez et voyez.
19 Qui est aveugle, sinon mon serviteur ? et qui est sourd comme mon ministre que j'ai envoyé ? Qui est aveugle comme celui qui a été comblé de bienfaits ? Et qui est aveugle comme le serviteur de l'Éternel ?
20 Vous voyez beaucoup de choses, et vous ne prenez garde à rien ; vous avez des oreilles ouvertes, et vous n'entendez rien.

21 L'Éternel avait mis son affection en lui, à cause de sa justice ; il avait rendu sa loi magnifique et illustre.
22 Mais ce peuple sera pillé et fourragé ; ils seront tous pris au lacet dans les cavernes, et seront cachés dans les prisons ; ils seront exposés au pillage, et il n'y aura personne qui les délivre ; ils seront fourragés, et il n'y aura personne qui dise : Rends ce que tu as pris.
23 Qui est-ce d'entre vous qui écoute ceci, qui y prenne garde, et qui y fasse attention à l'avenir ?
24 Qui a livré Jacob en proie, et Israël à ceux qui l'ont pillé ? N'est-ce pas l'Éternel, celui contre qui nous avons péché ? car on n'a point voulu marcher dans ses voies, et l'on n'a point écouté sa loi.
25 C'est pourquoi, il a répandu sur lui l'ardeur de sa colère, et une forte guerre, et il a embrasé tout autour ; mais ce peuple ne l'a point reconnu ; tu l'as brûlé, mais il n'y a point fait d'attention.

REFLEXIONS

Saint Matthieu, citant les premiers versets de ce chapitre dans son Évangile, nous apprend que l'on voit dans cet oracle les caractères du Messie, savoir, sa douceur, son humilité, la gloire de ses œuvres et la force avec laquelle il établirait son règne parmi les nations. Ce sont là tout autant de preuves qui montrent que Jésus est ce Messie promis par les prophètes et de motifs à nous soumettre avec joie à ce rédempteur puissant et plein de bonté.

II. Ésaïe exprime les sentiments de joie et de reconnaissance dont les hommes seraient pénétrés lorsque le Sauveur serait manifesté par ces paroles : *Chantez au Seigneur un cantique nouveau, que sa louange soit par toute la terre et dans la mer, que tous les habitants de la terre éclatent en chants de triomphe, qu'ils donnent gloire au Seigneur et qu'ils publient sa louange dans les îles.*

Ce sont les actions de grâce que nous devons rendre sans cesse à Dieu en vue des biens qu'il nous fait par Jésus-Christ et en particulier de ce qu'il nous a retiré de l'idolâtrie qui régnait autrefois dans le monde.

III. L'exemple des Juifs qui furent exposés à la désolation à cause de leur aveuglement et de leur endurcissement nous avertit que ce qui engage Dieu à punir les hommes et à les abandonner c'est lorsqu'ils ferment les yeux à la lumière qui les éclaire, lorsqu'ils sont sourds à sa voix et qu'ils refusent de marcher dans ses voies et d'obéir à sa loi.

CHAPITRE XLIII.

Dieu promet de délivrer son peuple par sa puissance et de le ramener de sa dispersion.
Il déclare qu'il était le seul vrai Dieu qui avait créé toutes choses et qui s'était fait connaître aux Juifs et qu'ainsi il ne manquerait pas de les rassembler.
Il se plaint que ce peuple ne l'avait pas servi comme il le devait et il le menace de le châtier, lui promettant cependant de s'apaiser envers lui et de lui pardonner.

1 Mais maintenant, ainsi a dit l'Éternel qui t'a créé, ô Jacob ! et qui t'a formé, ô Israël ! ne crains point, car je t'ai racheté, et je t'ai appelé par ton nom ; tu es à moi.
2 Quand tu passeras par les eaux, je serai avec toi, et quand tu passeras par les fleuves, ils ne te noieront point ; quand tu marcheras dans le feu, tu ne seras point brûlé, et la flamme ne t'embrasera point.
3 Car je suis l'Éternel ton Dieu, le Saint d'Israël, ton Sauveur ; j'ai donné l'Egypte pour ta rançon, Cus et Scéba pour toi.
4 Parce que tu as été précieux à mes yeux, tu as été rendu honorable, et je t'ai aimé, et je donnerai les hommes pour toi, et les peuples pour racheter ton âme.
5 Ne crains point, car je suis avec toi ; je ramènerai ta postérité de l'Orient, et je te rassemblerai

de l'Occident.
6 Je dirai à l'Aquilon : Donne ; et au Midi : Ne mets point d'empêchement ; amène mes fils des lieux éloignés, et mes filles du bout de la terre ;
7 savoir, tous ceux qui sont appelés de mon nom : car je les ai créés pour ma gloire ; c'est moi qui les ai formés et qui les ai faits.
8 Faites venir le peuple aveugle, qui a des yeux, et les sourds, qui ont des oreilles.
9 Que toutes les nations soient ramassées ensemble, et que les peuples soient assemblés. Qui d'entre eux a déclaré cela ? Et qui sont ceux qui nous ont prédit ce qui est arrivé autrefois ? Qu'ils produisent leurs témoins, et qu'ils se justifient, afin qu'on les entende et qu'on dise : Cela est vrai.
10 Vous êtes mes témoins, dit l'Éternel, et mon serviteur que j'ai élu ; afin que vous connaissiez, et que vous me croyiez, et que vous compreniez que c'est moi. Il n'y a point eu de Dieu fort avant moi qui ait rien formé ; et il n'y en aura point après moi.
11 C'est moi, c'est moi qui suis l'Eternel, et il n'y a point d'autre Sauveur que moi.
12 C'est moi qui ai annoncé les choses à venir, qui vous ai sauvés, et qui les ai fait entendre ; et il n'y a point eu parmi vous de dieu étranger qui ait fait ces choses-là ; et vous m'êtes témoins, dit l'Eternel, que je suis le Dieu fort.
13 J'étais même avant que le jour fût ; il n'y a personne qui puisse délivrer de ma main ; je travaillerai, et qui l'empêchera ?
14 Ainsi a dit l'Eternel, votre Rédempteur, le Saint d'Israël : J'enverrai pour l'amour de vous vers Babylone, et je ferai qu'ils descendront tous et qu'ils s'enfuiront, et le cri des Caldéens sera dans les navires.
15 C'est moi qui suis l'Eternel, votre Saint, le Créateur d'Israël, votre roi.
16 Ainsi a dit l'Eternel, qui a dressé un chemin dans la mer, et un sentier au travers des eaux impétueuses :
17 Pour ce qui est de celui qui amenait des chariots et des chevaux, et une armée puissante, ils furent tous ensevelis ensemble, et ils ne se relèveront point ; ils furent étouffés, ils furent éteints comme un lumignon.
18 Mais vous ne vous souvenez plus des choses passées, et vous ne considérez plus ce qui est arrivé autrefois.
19 Voici, je vais faire une chose nouvelle qui éclora maintenant ; ne la connaîtrez-vous pas ? C'est que je mettrai un chemin au désert, et des fleuves au lieu désolé.
20 Les bêtes des champs, les dragons et les chahuants me glorifieront, parce que j'aurai mis des eaux dans le désert, et des fleuves dans la solitude, pour abreuver mon peuple, mon élu.
21 Je me suis formé ce peuple-ci ; Ils raconteront ma louange.
22 Mais toi, Jacob, tu ne m'as point invoqué, lorsque tu t'es travaillé pour moi, ô Israël !
23 Tu ne m'as point offert les menues bêtes de tes holocaustes, et tu ne m'as point honoré par tes sacrifices ; je ne t'ai point assujetti pour me faire des oblations, et je ne t'ai point travaillé pour me présenter de l'encens.
24 Tu ne m'as point acheté, du roseau aromatique avec de l'argent, et tu ne m'as point rassasié de la graisse de tes sacrifices ; mais tu m'as fatigué par tes péchés, et tu m'as travaillé par tes iniquités.
25 C'est moi, c'est moi qui efface tes iniquités pour l'amour de moi, et je ne me souviendrai plus de tes péchés.
26 Fais-moi souvenir, et plaidons ensemble ; déduis tes raisons pour te justifier.
27 Ton père a péché le premier, et tes docteurs ont prévariqué contre moi.
28 C'est pourquoi je traiterai comme souillés les principaux du lieu saint, et livrerai Jacob à l'interdit et à l'opprobre.

REFLEXIONS

On voit dans la première partie de ce chapitre l'amour de Dieu envers les Juifs. Cet amour paraît dans les promesses qu'il leur fait de les protéger et de les faire revenir de Babylone comme étant leur créateur et leur sauveur.

Ces promesses regardent aussi l'église chrétienne et tous les vrais fidèles et elles sont très propres à les consoler et à les remplir de confiance et de joie.

La seconde partie de ce chapitre nous propose de puissants motifs à craindre le Seigneur, puisque c'est lui qui est l'Éternel et le seul vrai Dieu qui a été de tout temps et qui a formé toutes choses, qui connaît l'avenir et qui fait tout ce qu'il veut, en sorte que rien ne peut lui résister et que personne ne peut se délivrer de sa main.

III. Les reproches que Dieu faisait aux Juifs de l'avoir irrité et offensé par leurs sacrifices et par le service qu'ils lui rendaient nous enseignent combien un culte qui ne consiste que dans les cérémonies et dans les dehors de la religion et qui n'est pas accompagné d'obéissance déplaît au Seigneur.

Enfin, les promesses de pardon qui se voient à la fin de ce chapitre nous montrent que si Dieu châtie les hommes, il est disposé à leur faire grâce lorsqu'ils se convertissent, que c'est lui seul qui pardonne les péchés et qu'il le fait uniquement pour l'amour de lui-même et par un effet de sa pure miséricorde.

CHAPITRE XLIV.

Ce chapitre contient :
I. Des promesses expresses de la délivrance des Juifs et des grâces dont Dieu les comblerait,
II. Une belle description de la folie des idolâtres,
III. Une exhortation aux Juifs à se réjouir dans l'espérance que Dieu les tirerait de la captivité et les ramènerait dans leur pays par le moyen de Cyrus, roi de Perse.

1 Maintenant donc, ô Jacob, mon serviteur, écoute, et toi, Israël, que j'ai élu !
2 Ainsi a dit l'Eternel, qui t'a fait et formé dès ta conception, et qui t'aide : Ne crains point, ô Jacob mon serviteur, et toi, Jesçurun, que j'ai élu !
3 Car je répandrai des eaux sur celui qui est altéré, et des rivières sur la terre sèche ; je répandrai mon esprit sur ta postérité, et ma bénédiction sur ceux qui sortiront de toi.
4 Et ils germeront comme parmi les herbages, et comme croissent les saules auprès des eaux courantes.
5 L'un dira : Je suis à l'Eternel ; et l'autre se réclamera du nom de Jacob, et l'autre écrira de sa main : Je suis à l'Éternel, et il prendra le nom d'Israël.
6 Ainsi a dit l'Éternel, le roi d'Israël, et son Rédempteur, l'Éternel des armées : Je suis le premier, et je suis le dernier, et il n'y a point de Dieu que moi.
7 Et qui est semblable à moi ? Qu'il me déclare, qu'il mette par ordre ce que j'ai fait depuis que j'ai établi le peuple ancien. Qu'ils déclarent les choses à venir, et celles qui arriveront.
8 Ne soyez point effrayés et ne soyez point troublés. Ne te l'ai-je pas fait entendre et déclaré dès ce temps-là ? Vous m'en êtes témoins. Y a-t-il quelque autre Dieu que moi ? Il n'y a point d'autre rocher ; je n'en connais point.
9 Tous ceux qui font des images taillées ne sont que le néant ; leurs ouvrages les plus estimés ne servent de rien, et leurs idoles leur sont témoins qu'elles ne voient point, et qu'elles ne connaissent point ; c'est pourquoi ils seront honteux.
10 Mais qui est celui qui forme un dieu, et qui fond une image taillée, pour n'en avoir aucun profit ?
11 Voici, tous ses compagnons seront confondus ; car ces ouvriers-là sont d'entre les hommes ; ils seront tous ensemble effrayés et couverts de honte.
12 Le forgeron prend le ciseau, il travaille avec le charbon, et le forme avec le marteau ; il le

fait à force de bras, même jusqu'à avoir faim, en sorte qu'il n'a plus de force, et qu'il ne boira point d'eau, et jusqu'à être fatigué.
13 Le menuisier étend sa règle, et le trace avec de la craie ; il le fait avec des équerres et le forme au compas ; il lui donne la ressemblance d'un homme, et il le pare pour le loger dans une maison.
14 Il se coupe des cèdres, il prend un cyprès ou un chêne, il emploie les arbres de la forêt, il plante un frêne, et la pluie le fait croître.
15 Après cela il servira à cet homme pour brûler ; car il en prend, et s'en chauffe ; même, il en fait du feu, et il en cuit du pain ; il en fait aussi un dieu ; et il se prosterne devant lui ; il en fait une image taillée, et il l'adore.
16 Il en brûle la moitié au feu ; et avec l'autre moitié il mange sa chair ; il la rôtit, il s'en chauffe aussi, et il dit : ha ! ha ! je me suis réchauffé, j'ai vu la lueur du feu.
17 Puis, du reste de ce bois il en fait un dieu, pour être son image taillée ; il l'adore, il se prosterne devant lui, il lui fait sa prière, et il lui dit : Délivre-moi, car tu es mon dieu.
18 Ils ne connaissent et ne comprennent rien ; car on leur a plâtré les yeux, en sorte qu'ils ne voient rien, et leurs cœurs, en sorte qu'ils ne comprennent rien.
19 Nul ne rentre en soi-même et n'a ni connaissance ni intelligence, pour dire : J'ai brûlé la moitié de ceci au feu, et même, j'en ai cuit du pain sur les charbons ; j'en ai rôti de la chair, et j'en ai mangé ; et du reste en ferais-je une idole ? Adorerais-je une branche de bois ?
20 Il se repaît de cendres, et son cœur abusé le fait égarer ; il ne délivrera point son âme, et ne dira point : Ce qui est dans ma main droite, n'est-ce pas un mensonge ?
21 Jacob et Israël, souviens-toi de ceci : car tu es mon serviteur ; ô Israël, ne m'oublie pas.
22 J'ai effacé tes forfaits comme une nuée épaisse, et tes péchés comme un nuage ; retourne à moi, car je t'ai racheté.
23 Ô cieux ! réjouissez-vous avec un chant de triomphe, car l'Éternel a travaillé ; vous, les lieux bas de la terre, jetez des cris de réjouissance ; montagnes, éclatez de joie avec un chant de triomphe, et vous, forêts, et tous les arbres qui y sont, parce que l'Éternel a racheté Jacob, et s'est rendu glorieux en Israël.
24 Ainsi a dit l'Éternel ton Rédempteur, et celui qui t'a formé dès ta conception : Je suis l'Éternel qui ai fait toutes choses, qui seul ai étendu les cieux, et qui ai étendu la terre par moi-même ;
25 qui dissipe les signes des menteurs, et qui rends insensés les devins ; qui renverse les sages, et qui fais que leur science devient une folie.
26 C'est lui qui affermit la parole de son serviteur, et qui accomplit le conseil de ses envoyés ; qui dit à Jérusalem : Tu seras habitée ; et aux villes de Juda : Vous serez rebâties, et je redresserai ses lieux déserts ;
27 qui dit à l'abîme : Sois asséché, et je tarirai tes fleuves ;
28 qui dit de Cyrus : C'est mon pasteur ; il accomplira toute ma volonté, en disant à Jérusalem : Tu seras rebâtie ; et au temple : Tu seras fondé.

REFLEXIONS

Les promesses que Dieu faisait à son peuple de le racheter, de le faire croître et multiplier et de le bénir commencèrent à s'exécuter lorsqu'il retira les Juifs de la captivité de Babylone, mais elles le furent parfaitement lorsque Dieu envoya le Rédempteur du monde, selon qu'il l'avait promis de tout temps. C'est donc aux chrétiens à méditer ces magnifiques promesses avec foi et reconnaissance et à se réjouir en Dieu de ce qu'il les a accomplies.
II. Il y a dans ce chapitre une description de la vanité des idoles qui doit être lue et considérée avec soin. Ésaïe représente la folie de ceux qui adorent des images qui sont faites de bois ou de quelque autre matière et qui se prosternent devant l'ouvrage de leurs mains et devant des choses mortes. En cela nous voyons dans quel abrutissement les hommes sont tombés lorsqu'ils ont été

abandonnés à eux-mêmes et privés des lumières de la parole de Dieu et dans quel état nous serions encore si nous n'avions pas été tirés de l'idolâtrie pour servir le Dieu vivant et véritable. Cela nous apprend aussi avec quel respect et quelle crainte il faut adorer le Dieu tout-puissant qui est le maître du monde, qui connaît toutes choses et qui, ayant un pouvoir sans bornes, peut faire du bien à ceux qui le révèrent et punir ceux qui l'offensent.
Les derniers versets de ce chapitre sont remarquables. Dieu n'y promet pas seulement que les Juifs reviendraient de Babylone et que leur ville et leur temple seraient rebâtis, mais il dit que cela se ferait par le moyen d'un roi nommé Cyrus, ce fut ce qui arriva environ deux cents ans après cette prédiction.

CHAPITRE XLV.

Cette prophétie marque qu'il y aurait un roi nommé Cyrus à qui Dieu donnerait une grande puissance et qui mettrait les Juifs en liberté en les renvoyant de Babylone en leur pays.
Ésaïe dit que Dieu ferait cela pour montrer sa puissance et son amour envers son peuple et pour faire voir que les dieux des païens étaient de faux dieux et qu'il n'y avait point d'autre Dieu que celui d'Israël.

1 Ainsi a dit l'Eternel à son oint, à Cyrus, que j'ai pris par la main droite, afin que je renverse les nations devant lui, et que j'ôte la force aux rois, afin qu'on ouvre devant lui les portes, et qu'elles ne soient point fermées :
2 J'irai devant toi, et je dresserai les chemins tortus ; je romprai les portes d'airain, et mettrai en pièces les barres de fer ;
3 et je te donnerai les trésors cachés, et les richesses les plus secrètement gardées, afin que tu saches que je suis l'Eternel, le Dieu d'Israël, qui t'appelle par ton nom.
4 Pour l'amour de Jacob, mon serviteur et d'Israël mon élu, je t'ai appelé par ton nom, et je t'ai désigné, bien que tu ne me connusses point.
5 Je suis l'Eternel, et il n'y en a point d'autre. Il n'y a point d'autre Dieu que moi. Je t'ai revêtu de force, quoique tu ne me connusses point.
6 Afin qu'on connaisse, depuis le soleil levant jusqu'au soleil couchant, qu'il n'y en a point d'autre que moi. Je suis l'Eternel, et il n'y en a point d'autre ;
7 qui forme la lumière et qui crée les ténèbres, qui fais la paix et qui crée l'adversité, c'est moi, l'Eternel, qui fais toutes ces choses-là.
8 Cieux ! envoyez la rosée d'en haut, et que les nuées fassent pleuvoir la justice ; que la terre s'ouvre, et qu'ils produisent la délivrance, et que la justice germe en même temps ; c'est moi, l'Eternel, qui ai créé cela.
9 Malheur à celui qui dispute contre celui qui l'a formé. Qu'un pot dispute contre d'autres pots de terre ; mais l'argile dira-t-elle à celui qui l'a formée : Que fais-tu ? Tu n'as point d'adresse pour ton ouvrage.
10 Malheur à celui qui dit à son père : Qu'engendres-tu ? Et à sa mère : Qu'enfantes-tu ?
11 Ainsi a dit l'Eternel, le Saint d'Israël, qui l'a formé : Interrogez-moi sur les choses à venir, et sur ce qui regarde mes fils, et marquez-moi ce que je dois faire de l'ouvrage de mes mains.
12 C'est moi qui ai fait la terre, et qui ai créé l'homme sur elle ; c'est moi qui ai étendu les cieux de mes mains, et qui ai donné la loi à toute leur armée.
13 C'est moi qui ai suscité Cyrus pour la justice, et je conduirai tous ses desseins ; il rebâtira ma ville, et renverra sans rançon et sans présents mon peuple qui avait été transporté, a dit l'Eternel des armées.
14 Ainsi a dit l'Eternel : Le travail de l'Egypte, et le trafic de Cus, et les Sabéens, hommes de grande taille, passeront vers toi, et seront à toi ; ils marcheront après toi, ils viendront enchaînés, et ils se prosterneront devant toi, et ils te rendront hommage, en disant : Le Dieu fort est véritablement avec toi, et il n'y a point d'autre Dieu que lui.

15 Certainement, tu es le Dieu fort qui te caches, le Dieu d'Israël, le Sauveur.
16 Ils ont tous été honteux et confus ; les ouvriers d'images se sont retirés tous ensemble avec
honte.
17 Mais Israël a été sauvé par l'Eternel d'un salut éternel ; vous ne serez point honteux, et vous
ne serez jamais confus.
18 Car ainsi a dit l'Éternel, qui a créé les cieux, le Dieu qui a formé la terre et qui l'a faite, celui
qui l'a affermie, et qui ne l'a point créée pour être une chose vaine, mais qui l'a formée afin
qu'elle fût habitée : Je suis l'Éternel, et il n'y en a point d'autre.
19 Je n'ai pas parlé en secret, ni dans quelque lieu ténébreux de la terre ; je n'ai pas dit en vain
à la postérité de Jacob : Cherchez-moi. Je suis l'Éternel, qui prononce ce qui est juste, et qui
déclare ce qui est droit.
20 Assemblez-vous et venez, approchez-vous tous ensemble, vous les réchappés d'entre les
nations. Ceux qui élèvent une image taillée de bois ne savent rien, ni ceux qui adressent leur
prière à un Dieu qui ne délivre point.
21 Déclarez-le, faites-les approcher et consultez ensemble. Qui a fait entendre cela longtemps
auparavant ? Qui l'a déclaré dès lors ? N'est-ce pas moi l'Éternel ? Il n'y a point d'autre Dieu
que moi. Il n'y a point de Dieu fort, juste et sauveur que moi.
22 Vous tous les bouts de la terre, regardez vers moi et soyez sauvés ; car je suis le Dieu fort, il
n'y en a point d'autre.
23 Je l'ai juré par moi-même, et une parole de justice est sortie de ma bouche, et elle ne sera
point révoquée ; c'est que tout genou se pliera devant moi, et toute langue jurera par moi.
24 Certainement, on dira alors : La justice et la force viennent de l'Éternel ; mais quiconque
s'opposera à lui sera honteux, de même que tous ceux qui s'irriteront contre lui.
25 Toute la postérité d'Israël sera justifiée par le Seigneur, et elle se glorifiera en lui.

REFLEXIONS

Ce chapitre contient l'une des prophéties les plus expresses et les plus remarquables qu'il y ait dans le Vieux Testament.

Elle porte qu'un roi, qui est ici désigné par son nom, savoir Cyrus, deviendrait très puissant :

- Que Dieu marcherait devant lui,
- Qu'il lui ferait remporter de grandes victoires,
- Qu'il lui donnerait des richesses immenses et la monarchie de l'Asie,
- Que ce serait ce prince qui permettrait aux Juifs de retourner dans leur pays
- Et qui ferait rebâtir Jérusalem et son temple.

Tout ceci fut prédit longtemps à l'avance et au bout d'environ deux cents ans, Cyrus, roi de Perse, vint détruire la monarchie des Caldéens et donna un édit en faveur des Juifs pour les faire retourner chez eux.

Ces prédictions, qui ont été si exactement accomplies, prouvent invinciblement la divinité des Saintes Écritures et la vérité de la religion. Elles font voir qu'il y a un Dieu qui connaît l'avenir, qui préside sur tous les événements et surtout ce qui arrive dans le monde. Elles montrent en particulier qu'il dispose des choses qui dépendent de la liberté de l'homme sans pour autant lui ôter cette liberté, en sorte que les hommes exécutent sans le savoir les desseins de la providence. C'est par là aussi que le vrai Dieu se distingue des idoles comme il le dit à diverses fois dans ce chapitre et dans les précédents.

De tout cela nous devons recueillir que Dieu seul doit être craint et adoré, qu'il dispense tout avec sagesse et que le but qu'il se propose dans tous ses ouvrages est de se faire connaître aux hommes et de les engager à le servir et à le craindre. C'est ce qui a paru encore plus clairement dans l'accomplissement des promesses qu'il avait faites d'envoyer Jésus-Christ et d'établir son règne.

CHAPITRE XLVI.
Ésaïe prédit que les Babyloniens seraient détruits et qu'il paraîtrait alors que bel et nébo, qui étaient leurs idoles, n'étaient que des faux dieux et que l'Éternel était le protecteur des Juifs et le seul vrai Dieu.
Le prophète ajoute que Dieu ferait venir de l'Orient un homme qui exécuterait les desseins de sa providence, ce qui dénote Cyrus, qui viendrait de la Perse pour subjuguer les Babyloniens et mettre les Juifs en liberté.

1 Bel est tombé sur ses genoux, Nébo est tombé sur le nez ; leurs faux dieux ont été mis sur des bêtes et sur des chevaux ; les idoles que vous portiez les ont chargés, elles ont été un fardeau aux bêtes lassées.
2 Elles sont tombées sur le nez ; elles sont tombées ensemble sur leurs genoux ; elles n'ont pu éviter d'être chargées, et elles-mêmes sont allées en captivité.
3 Maison de Jacob, écoutez-moi, et vous tous qui restez de la maison d'Israël, dont je me suis chargé dès votre conception, et que j'ai portés dès la naissance :
4 Je serai le même jusqu'à votre vieillesse, je me chargerai de vous jusqu'à votre blanche vieillesse ; je l'ai fait, et je vous porterai ; et je me chargerai de vous, et je vous délivrerai.
5 A qui me rendriez-vous semblable, et a qui m'égaleriez-vous ? et à qui me feriez-vous ressembler, pour dire que nous fussions semblables ?
6 Ils tirent l'or de la bourse, et pèsent l'argent à la balance, et louent un orfèvre pour en faire un dieu ; ils l'adorent, et se prosternent devant lui.
7 On le porte sur les épaules, on s'en charge, on le pose en sa place, où il se tient debout, sans branler de son lieu ; on criera à lui, mais il ne répondra point, et il ne délivrera point de leur détresse ceux qui crieront à lui.
8 Souvenez-vous de cela, encouragez-vous, et revenez à votre sens, vous, prévaricateurs.
9 Souvenez-vous des choses qui ont été autrefois ; car c'est moi qui suis le Dieu fort ; et il n'y a point d'autre Dieu, et il n'y en a point qui soit semblable à moi ;
10 Qui annonce dès le commencement ce qui arrivera à la fin, et longtemps auparavant ce qui n'a point encore été fait ; qui dis : Mon conseil tiendra, et j'exécuterai toute ma volonté.
11 C'est moi qui appelle de l'Orient un oiseau de proie, et d'une terre éloignée un homme qui accomplira ce que j'ai résolu. Je l'ai dit, et je ferai que la chose arrive ; j'en ai formé le dessein, et je l'exécuterai.
12 Ecoutez-moi, vous qui avez le cœur dur, et qui êtes éloignés de la justice :
13 J'ai fait approcher ma justice, elle ne s'éloignera point, et ma délivrance ne tardera point : j'établirai la délivrance en Sion, et ma gloire en Israël.

REFLEXIONS
Ce qui est dit ici de la destruction de Babylone eut son accomplissement lorsque Babylone fut prise et que l'empire des Babyloniens passa aux Perses et aux Mèdes. Dieu lui-même déclare que ce grand événement serait une preuve illustre par où il ferait voir aux Juifs et à toutes les nations que les divinités des païens n'étaient que des idoles mortes, qu'il était le seul Dieu tout-puissant, que l'avenir lui était parfaitement connu et que rien ne pouvait l'empêcher d'exécuter ses desseins.
On découvre aussi dans cette ruine de Babylone l'amour que Dieu portait à son peuple et la vérité de ses promesses. Dieu assure ici les Juifs que, comme il avait pris soin d'eux dès le commencement, il serait toujours le même à leur égard, d'où nous devons conclure que Dieu ne cessera jamais d'aimer et de protéger son église et qu'il n'est pas possible qu'il abandonne les siens.
III. Ce chapitre contient une description remarquable de l'extravagance des idolâtres qui, après avoir fait faire des images d'or ou d'argent, se prosternaient devant ces idoles et invoquaient

des dieux qui ne pouvaient ni se remuer de leur place, ni les entendre, ni les délivrer.
D'où nous devons apprendre que l'idolâtrie est le plus grand outrage que l'on puisse faire à la divinité et en même temps le dernier de tous les égarements où les hommes puissent tomber.

CHAPITRE XLVII.

Ésaïe continue à prophétiser contre Babylone.
Il prédit que Dieu abaisserait l'orgueil des Babyloniens et après avoir livré son peuple entre leurs mains pour le châtier il les dépouillerait de cette puissance et de cette gloire qui les rendaient si fiers et qu'il les punirait des cruautés qu'ils avaient exercées contre son peuple, de leur orgueil, de leur idolâtrie et de leurs autres crimes.

1 Descends, sieds-toi sur la poussière, vierge, fille de Babylone, sieds-toi à terre, il n'y a plus de trône pour la fille des Caldéens ; car on ne parlera plus de ta mollesse et de ta délicatesse.
2 Mets la main aux meules, et fais moudre la farine ; découvre tes tresses, déchausse-toi, trousse-toi, passe les fleuves.
3 Ta honte sera découverte, même ton opprobre sera vu ; je me vengerai de toi, et aucun homme n'intercédera pour toi.
4 Le nom de notre Rédempteur est : L'ÉTERNEL DES ARMÉES, le SAINT d'ISRAËL.
5 Sieds-toi dans le silence, et entre dans les ténèbres, fille des Caldéens ; car tu ne te feras plus appeler la dame des royaumes.
6 J'ai été dans une grande colère contre mon peuple ; j'ai profané mon héritage, et je les ai livrés entre tes mains ; mais tu n'as point usé de miséricorde envers eux ; tu as cruellement appesanti ton joug sur le vieillard.
7 Et tu as dit : Je serai reine à toujours ; tu n'as point fait attention à ces choses-là ; tu n'as point pensé à ce qui t'arriverait un jour.
8 Maintenant donc, écoute ceci, toi, voluptueuse, qui habites en assurance, et qui dis en ton cœur : C'est moi, et il n'y en a point d'autre que moi ; je ne demeurerai point veuve, et je ne saurai pas ce que c'est que d'être privée d'enfants.
9 C'est que ces deux choses t'arriveront en un moment, en un même jour, la privation d'enfants et le veuvage ; elles viendront sur toi dans tout leur perfection, à cause du grand nombre de tes enchantements, et de la multitude de tes enchanteurs.
10 Tu t'es confiée dans ta malice, et tu as dit : Il n'y a personne qui me voie. Ta sagesse et ta science, c'est ce qui t'a séduite, et tu as dit en ton cœur : C'est moi, et il n'y en a point d'autre que moi.
11 C'est pourquoi le mal viendra sur toi, et tu ne sauras pas quand il arrivera ; et une affliction tombera sur toi, que tu ne pourras point détourner, et une désolation que tu n'auras pas prévue viendra subitement sur toi.
12 Viens maintenant avec tes enchanteurs, et avec le grand nombre de tes enchantements, auxquels tu t'es appliquée dès ta jeunesse ; peut-être que tu en pourras tirer quelque profit, peut-être que tu en seras fortifiée.
13 Tu t'es fatiguée par la multitude des conseils que tu as demandés. Que ceux qui étudient le ciel, qui contemplent les étoiles et qui font leurs prédictions selon les lunes, paraissent maintenant, et qu'ils te délivrent de ce qui va t'arriver.
14 Voici, ils sont devenus comme de la paille ; le feu les a brûlés ; ils ne délivreront point leur âme de la violence de la flamme ; il ne restera point de charbons pour se chauffer, ni de feu pour s'asseoir devant.
15 Tels deviendront ceux avec lesquels tu t'es fatiguée, et avec lesquels tu as trafiqué dès ta jeunesse ; chacun s'est enfui de son côté, et il n'y en a point qui te délivre.

REFLEXIONS

On doit considérer sur ce chapitre :

I. Que Dieu dispose de toutes choses et en particulier des rois et des états les plus puissants avec un pouvoir auquel rien ne peut résister et en même temps avec une parfaite justice. Ce fut ce qui parut autrefois dans l'abaissement et dans la ruine de Babylone qui arriva selon les prédictions d'Ésaïe.

II. Il paraît d'ici que trois choses engagèrent Dieu à punir les Babyloniens, savoir leur orgueil, leur inhumanité envers les Juifs et leur idolâtrie.

Ainsi l'on ne peut douter que ces péchés-là n'attirent particulièrement la colère de Dieu sur ceux qui s'en rendent coupables. Cela prouve aussi que Dieu est le juge du monde, que c'est lui seul qu'il faut craindre et qu'il est engagé par sa bonté et sa justice à faire du bien à ceux qui le servent et qui s'attachent à lui plaire.

CHAPITRE XLVIII.

I. Ésaïe dit aux Juifs que Dieu les avait fait avertir de ce qui devait arriver afin qu'ils renonçassent à l'idolâtrie, qu'ils reconnussent qu'il était le seul Dieu et qu'ils se convertissent à lui.

II. Il leur dit que Dieu pour l'amour de soi-même et pour la gloire de son nom ne les détruirait pas tout à fait et qu'il exécuterait ses jugements et ses menaces sur les Babyloniens leurs ennemis.

III. Il ajoute que s'ils eussent été attentifs à la voix du Seigneur, ils auraient toujours joui de la paix et qu'ils n'auraient pas été livrés aux Babyloniens, que cependant Dieu les rachèterait et les feraient sortir de Babylone, mais qu'il n'y aurait aucune paix pour leurs ennemis, ni en général pour les méchants.

1 Ecoutez ceci, maison de Jacob, qui êtes appelés du nom d'Israël, et qui êtes sortis de la race de Juda, qui jurez par le nom de l'Éternel, et qui faites mention du Dieu d'Israël, mais non pas dans la vérité, ni dans la justice.
2 Car ils prennent le nom de la ville sainte, et ils s'appuient sur le Dieu d'Israël, duquel le nom est l'ÉTERNEL DES ARMÉES.
3 J'ai annoncé longtemps auparavant les choses qui sont arrivées depuis ; elles sont sorties de ma bouche, et je les ai publiées ; tout aussitôt, je les ai faites, et elles sont arrivées.
4 Parce que je savais que tu étais dur, et que ton cou était comme une barre de fer, et que tu avais un front d'airain ;
5 je t'ai annoncé dès lors ces choses-là, et je te les ai fait entendre avant qu'elles arrivassent, de peur que tu ne disses : Mes faux dieux ont fait ces choses, et mon image taillée, et mon image de fonte les ont ordonnées.
6 Tu les as ouïes ; vois-les toutes accomplies, et vous, ne le publierez-vous pas ? Je te fais entendre maintenant des choses nouvelles, qui étaient cachées et que tu ne savais pas.
7 Elles ont été faites maintenant, et non pas longtemps auparavant, et avant ce jour tu n'en avais rien entendu ; afin que tu ne disses pas : Voici, je les savais bien.
8 Et même tu ne les as pas entendues, tu ne les as pas connues ; même, dès lors, ton oreille n'a point été ouverte ; car j'ai su que tu agirais très perfidement, et tu as été appelé prévaricateur, dès ta naissance.
9 A cause de mon nom je différerai ma colère, et à cause de ma louange je me retiendrai pour ne pas te retrancher.
10 Voici, je t'ai purifié, mais non pas pour de l'argent ; je t'ai élu dans le creuset de l'affliction.
11 C'est pour l'amour de moi, pour l'amour de moi, que je le ferai ; car comment mon nom serait-il profané ? Et je ne donnerai point ma gloire à un autre.
12 Ecoute-moi, Jacob, et toi, Israël, que j'ai appelé : C'est moi qui suis le premier, et je suis

aussi le dernier.
13 Ma main a aussi fondé la terre, et ma droite a mesuré les cieux à l'empan ; quand je les appelle, ils paraissent ensemble.
14 Assemblez-vous tous et écoutez : Qui d'entre eux a déclaré ces choses ? L'Eternel l'a aimé ; il exécutera sa volonté contre Babylone, et son bras sera contre les Caldéens.
15 C'est moi, c'est moi qui ai parlé ; je l'ai aussi appelé ; je l'amènerai et ses desseins lui réussiront.
16 Approchez-vous de moi, et écoutez ceci : Dès le commencement je n'ai point parlé en cachette ; au temps que la chose a été résolue, j'étais là, et maintenant c'est le Seigneur Eternel et son Esprit qui m'a envoyé.
17 Ainsi a dit l'Eternel, ton Rédempteur, le Saint d'Israël : Je suis l'Eternel ton Dieu, qui t'enseigne ce qui t'est utile, et qui te guide par le chemin par lequel tu dois marcher.
18 Oh ! si tu eusses été attentif à mes commandements ! ta paix eût été comme un fleuve, et ta justice comme les flots de la mer ;
19 et ta postérité eût été comme le sable, et ceux qui sortent de tes entrailles comme son gravier ; ton nom n'aurait point été effacé, ni détruit de devant ma face.
20 Sortez de Babylone, fuyez de la Caldée ; publiez ceci, avec une voix de chant de triomphe ; annoncez, publiez ceci et envoyez-le dire jusqu'au bout de la terre ; dites : L'Eternel a racheté Jacob son serviteur.
21 Et quand il les a fait marcher par les déserts, ils n'ont point eu soif ; il leur a fait couler l'eau du rocher ; même il leur a fendu le rocher, et les eaux en sont découlées.
22 Il n'y a point de paix pour les méchants, a dit l'Eternel.

REFLEXIONS

Ce chapitre nous enseigne en premier lieu que Dieu se fait connaître aux hommes et qu'il leur révèle sa volonté et ses desseins autant que cela est nécessaire pour leur apprendre à le craindre et pour les rendre heureux.

II. On doit bien remarquer ce que Dieu dit ici, c'est qu'il avait fait annoncer les choses à venir longtemps avant qu'elles arrivassent afin de montrer aux Juifs qu'il était le seul vrai Dieu et de les détourner du service des idoles. Cette considération que Dieu propose en tant d'endroits de ce livre et dans les autres prophètes mérite nos plus sérieuses réflexions. Dieu ne pouvait marquer plus expressément que l'une des voies les plus claires par où il se soit révélé aux hommes sont les prédictions des prophètes et que c'est là ce qui prouve le plus fortement qu'il y a un Dieu et une providence qui conduit toutes choses. Ainsi nous devons faire une attention particulière à cette épreuve afin d'être affermis par ce moyen dans la croyance de la vérité et dans la pratique de ses devoirs.

III. La troisième instruction que ce chapitre nous donne est que si les hommes répondaient à ce que Dieu fait pour eux, ils jouiraient d'un bonheur assuré et qu'ils n'obligeraient pas à les punir. Dieu marque ces favorables dispositions lorsqu'il dit aux Juifs : *Je suis le Seigneur ton Dieu qui t'enseigne ce qui t'est utile et qui te guide par le chemin où tu dois marcher. Ô si tu eusses été attentif à mes commandements ! Ta paix aurait été comme un fleuve et ta postérité comme les flots de la mer.*

Il paraît enfin de ce chapitre que si Dieu est engagé à punir les hommes, il retire sa verge de dessus eux aussitôt qu'il les voit humiliés. Ce fut ce qu'il fit envers les Juifs lorsqu'après les avoir envoyés en captivité à Babylone il les en fit revenir et leur rendit la paix.

CHAPITRE XLIX.

Ésaïe annonce le glorieux rétablissement des Juifs et en même temps la venue du Messie qui apporterait le salut et la délivrance à toutes les nations et il promet aux Juifs que Dieu les mettrait en liberté en les tirant de la captivité de Babylone.

Il exhorte toutes les créatures à se réjouir en vue de ce grand salut, il console Jérusalem qui aurait pu se croire abandonnée de Dieu, il l'assure que le Seigneur la protègerait, qu'il la rétablirait, qu'il la multiplierait extrêmement, qu'il lui rendrait favorables les princes étrangers et qu'il ferait éclater sa gloire aux yeux de tous les peuples en domptant ceux qui l'auraient opprimées.

1 Iles, écoutez-moi, et vous, peuples éloignés, soyez attentifs. L'Eternel m'a appelé dès ma naissance ; il a fait mention de mon nom dès les entrailles de ma mère ;
2 Et il a rendu ma bouche semblable à une épée aiguë ; il m'a protégé sous l'ombre de sa main, et il m'a rendu semblable à une flèche bien polie ; il m'a serré dans son carquois.
3 Et il m'a dit : Tu es mon serviteur ; Israël est celui en qui je me glorifierai par toi.
4 Et moi j'ai dit : J'ai travaillé en vain ; j'ai consumé ma force inutilement et sans fruit ; toutefois, mon droit est auprès de l'Eternel, et mon œuvre est auprès de mon Dieu.
5 Maintenant donc, l'Eternel qui m'a formé dès ma naissance pour être son serviteur, m'a dit que je ramène Jacob à lui ; mais Israël ne se rassemble point ; mais je serai glorifié aux yeux de l'Eternel, et mon Dieu sera ma force.
6 Et il m'a dit : C'est peu de chose que tu sois mon serviteur, pour rétablir les tribus de Jacob, et pour ramener les restes d'Israël ; mais je t'ai donné pour être la lumière des nations, et pour être mon salut jusqu'au bout de la terre.
7 Ainsi a dit l'Eternel, le Rédempteur, et le Saint d'Israël, à celui qui est méprisé, à la nation détestée, à celui qui est esclave de ceux qui dominent : Les rois le verront et se lèveront, et les principaux se prosterneront devant lui, pour l'amour de l'Eternel, qui est fidèle, et du Saint d'Israël, qui t'a élu.
8 Ainsi a dit l'Eternel : Je t'ai exaucé dans le temps favorable, et je t'ai aidé dans le jour de salut ; et je te garderai, et je te donnerai pour être l'alliance du peuple, pour rétablir la terre, et afin qu'on possède les héritages désolés ;
9 pour dire à ceux qui sont garrottés : Sortez ; et à ceux qui sont dans les ténèbres : Montrez-vous. Ils paîtront sur les chemins, et leurs pâturages seront sur tous les lieux élevés.
10 Ils n'auront plus de faim, ils n'auront plus soif, et la chaleur ne les frappera plus, ni le soleil ; car celui qui a pitié d'eux les conduira, et les mènera aux sources d'eaux.
11 Et je réduirai toutes mes montagnes en chemins, et mes sentiers seront relevés.
12 Voici, ils viendront de loin ; voici, ceux-ci viendront d'Aquilon, et de la mer, et ceux-là du pays des Siniens.
13 O cieux, réjouissez-vous avec un chant de triomphe, et toi, terre, sois dans l'allégresse, et vous, montagnes, éclatez de joie avec un chant de triomphe ; car l'Eternel a consolé son peuple, et il aura compassion de ceux qu'il avait affligés.
14 Mais Sion a dit : L'Eternel m'a délaissée, le Seigneur m'a oubliée.
15 La femme peut-elle oublier son enfant qu'elle allaite, et n'avoir pas pitié du fils de ses entrailles ? Mais quand les femmes les auraient oubliés, encore ne t'oublierai-je pas, moi.
16 Voici, je t'ai gravée sur la paume de mes mains ; tes murs sont continuellement devant moi.
17 Ceux qui te rebâtiront se hâteront de venir, et ceux qui t'auront détruite et réduite en désert sortiront du milieu de toi.
18 Elève tes yeux tout autour et regarde ; tous ceux-ci se sont rassemblés ; ils sont venus à toi. Je suis vivant, dit l'Eternel, que tu t'en revêtiras comme d'un ornement, et tu t'en pareras comme une épouse.
19 Certainement, tes déserts, tes lieux désolés, et ton pays détruit seront maintenant trop à l'étroit pour le nombre des habitants ; et ceux qui te dévoraient s'éloigneront.
20 Les enfants que tu auras, après avoir perdu les autres, te diront encore : Ce lieu est trop étroit pour moi ; donne-moi une place, afin que j'y puisse demeurer.
21 Et tu diras en ton cœur : Qui m'a donné ceux-ci, vu que j'avais perdu mes enfants, et que

j'étais seule ? J'ai été emmenée en captivité et agitée ; et qui m'a nourri ceux-ci ? Voici, j'étais
demeurée toute seule, et ceux-ci, où étaient-ils ?
22 Ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : Voici, je lèverai ma main vers les nations, et je hausserai
mon étendard vers les peuples, et ils apporteront tes fils entre leurs bras, et on se chargera de
tes filles sur les épaules.
23 Et les rois seront tes nourriciers, et les princesses leurs femmes, tes nourrices ; ils se
prosterneront devant toi, la face baissée en terre, et lécheront la poudre de tes pieds, et tu sauras
que je suis l'Éternel, et que ceux qui s'attendent à moi ne seront point honteux.
24 Le butin sera-t-il ôté à un homme puissant ? Et les captifs d'un homme juste lui seront-ils
enlevés ?
25 Mais ainsi a dit l'Éternel : Les captifs pris par un homme puissant lui seront ôtés, et le butin
de l'homme fort lui sera enlevé, car je plaiderai moi-même avec ceux qui plaident contre toi, et
je délivrerai tes enfants.
26 Et je ferai que ceux qui t'auront opprimée mangeront leur propre chair, et s'enivreront de
leur sang, comme de la liqueur qui sort de la vendange, et toute chair connaîtra que je suis
l'Éternel qui te sauve, et ton Rédempteur, le Puissant de Jacob.

REFLEXIONS

Ce qui est dit dans ce chapitre s'accomplit en partie lorsque, environ deux cents ans après que ces prédictions eurent été faites, les Juifs furent rappelés de Babylone. Dieu fit alors éclater d'une manière magnifique sa puissance aux yeux de toutes les nations, il donna à son peuple des princes étrangers pour protecteurs, tels que furent Cyrus, Darius et plusieurs autres, il le rassembla dans son pays, il l'y multiplia et l'y combla de ses grâces.

Mais ces promesses se rapportent surtout à l'église chrétienne. On voit clairement ici la vocation des Gentils et le merveilleux accroissement de l'église de Jésus-Christ. St. Paul nous l'enseigne lorsque, pour faire voir que l'Évangile doit être annoncé aux païens, il cite cet oracle tiré de ce chapitre : *Je t'ai établi pour être la lumière des nations et mon salut jusqu'aux bouts de la terre* et lorsqu'il applique aux temps de l'Évangile ces autres paroles d'Ésaïe : *Je t'ai exaucé dans le temps favorable et je t'ai aidé au jour du salut, c'est maintenant le temps favorable, c'est maintenant le jour du salut.*

C'est dans ce temps heureux que l'église a vu ses enfants se multiplier et que les rois et les grands de ce monde ont rendu leurs hommages au Dieu tout-puissant et se sont mis au nombre de ses adorateurs. Tous ceux qui ont le bonheur d'être membres de l'église doivent sentir le prix de ces avantages et les posséder avec reconnaissance. Les princes chrétiens doivent en particulier apprendre d'ici que leur plus grande gloire consiste à connaître Dieu, à appartenir à l'église, à en être les protecteurs et les nourriciers, et à se servir de leur pouvoir pour la rendre de plus en plus florissante.

Enfin, ce chapitre contient de très fortes assurances de l'amour de Dieu envers son peuple. Dieu y déclare : *que quand même une mère oublierait l'enfant qu'elle allaite, il n'abandonnera jamais son église et qu'elle est gravée sur la paume de ses mains.*

Ce sont là des promesses infiniment consolantes pour l'église en général et pour tous ceux qui en sont de vrais membres.

CHAPITRE L.

Ésaïe montre aux Juifs, par la similitude d'une femme qui aurait été répudiée par son mari, que s'ils étaient rejetés, c'était parce qu'ils avaient abandonné Dieu, que du reste Dieu avait le pouvoir de les délivrer puisqu'il était le maître du monde et que rien ne pouvait résister à sa puissance. Il parle ensuite des traverses auxquelles il avait été exposé en exerçant son ministère et il fait paraître une ferme confiance en Dieu.

1 Ainsi a dit l'Éternel : Où est la lettre de divorce de votre mère que j'ai renvoyée ? Ou, qui est celui de mes créanciers à qui je vous ai vendus ? Voilà, vous avez été vendus à cause de vos iniquités, et votre mère a été renvoyée à cause de vos crimes.
2 Pourquoi suis-je venu, et il ne s'est trouvé personne ? J'ai crié, et il n'y a personne qui ait répondu. Ma main est-elle absolument raccourcie, tellement que je ne puisse pas racheter ? Ou, n'y a-t-il plus de force en moi pour délivrer ? Voici, je fais tarir la mer, quand je la menace, je réduis les fleuves en désert, en sorte que leur poisson devient puant, et meurt de soif, parce qu'il n'y a point d'eau.
3 Je revêts les cieux de noirceur, et je mets un sac pour leur couverture.
4 Le Seigneur l'Éternel m'a donné une langue savante, pour savoir parler à propos à celui qui est abattu ; il m'excite à l'attention tous les matins ; il me touche l'oreille, afin que j'écoute, comme on écoute les maîtres.
5 Le Seigneur l'Éternel m'a ouvert l'oreille, et je n'ai point été rebelle, et ne me suis point retiré en arrière.
6 J'ai exposé mon dos à ceux qui me frappaient, et mes joues à ceux qui m'arrachaient la barbe ; je n'ai point caché mon visage pour éviter l'ignominie et les crachats.
7 Mais le Seigneur l'Éternel m'a aidé ; c'est pourquoi je n'ai point été confus ; c'est pourquoi j'ai rendu ma face semblable à un caillou ; car je sais que je ne serai point rendu honteux.
8 Celui qui me justifie est près de moi : qui se déclarera contre moi ? Paraissons ensemble : qui est ma partie ? Qu'il approche de moi.
9 Voilà, le Seigneur l'Éternel m'aidera : qui me condamnera ? Voilà, ils s'useront tous comme un vêtement, la teigne les rongera.
10 Qui est celui d'entre vous qui craint l'Éternel, et qui écoute la voix de son serviteur ? Que celui qui marche dans les ténèbres, et qui n'a point de lumière, ait sa confiance au nom de l'Éternel, et qu'il s'appuie sur son Dieu.
11 Voilà, vous tous qui avez allumé le feu, et qui vous êtes environnés d'étincelles, vous marcherez dans le feu et dans les étincelles que vous avez allumées ; c'est de ma main que tout ceci vous est arrivé ; vous mourrez dans les tourments.

REFLEXIONS

Ce que le prophète disait aux Juifs dans ce chapitre nous apprend :
I. Que Dieu n'abandonne les hommes que lorsqu'ils l'abandonnent eux-mêmes les premiers et que ce sont leurs péchés qui interrompent le cours de ses grâces sur eux,
II. Que si le peuple Juif fut justement rejeté pour n'avoir pas voulu écouter la voix de Dieu et de ses prophètes, notre condamnation sera bien plus sévère si nous n'écoutons pas la voix de Jésus-Christ.
III. Les ministres du Seigneur peuvent voir par ce qui arriva à Ésaïe qu'ils doivent s'attendre à rencontrer des oppositions en s'acquittant de leur charge, mais que cependant ils ne doivent pas abandonner leur vocation et que Dieu soutiendra toujours tous ceux qui travaillent et qui souffrent pour sa cause.
Au reste, on voit dans la seconde partie de ce chapitre une image des contradictions que Jésus-Christ a souffert, des outrages qu'il a reçus de la part de ceux qui le crucifièrent aussi bien que de la glorieuse issue que Dieu lui a donné de tous ses travaux en le ressuscitant et en établissant son règne malgré les contradictions du monde.

CHAPITRE LI.

Le prophète assure les Juifs que, comme Dieu avait béni Abraham et Sara en leur donnant une nombreuse postérité, il les multiplierait aussi après qu'ils auraient été captifs, qu'il leur donnerait des sujets de joie et qu'il déploierait pour leur délivrance la force de son bras, comme il l'avait déployée autrefois contre Rahab, c'est-à-dire contre l'Égypte, lorsqu'il en avait retiré

leurs pères et qu'il avait ouvert la Mer rouge devant eux.
II. Il les exhorte à se confier en Dieu qui ne manquerait pas de consoler Jérusalem, de la relever de ses ruines après qu'elle aurait été désolée par les Caldéens et de faire retomber sur ces peuples idolâtres les maux qu'ils avaient faits aux Juifs.

1 Ecoutez-moi, vous qui suivez la justice, et qui cherchez l'Éternel ; regardez au rocher duquel vous avez été taillés, et aux creux de la carrière dont vous avez été tirés.
2 Regardez à Abraham votre père et à Sara qui vous a enfantés, comment je l'ai appelé, lorsqu'il était seul, et comment je l'ai béni et multiplié.
3 Car l'Éternel consolera Sion ; il la consolera de toutes ses ruines, et il rendra son désert semblable à Héden, et sa solitude au jardin de l'Éternel ; la joie et l'allégresse se trouveront au milieu d'elle, la louange et la voix de cantique.
4 Ecoutez-moi, vous qui êtes mon peuple, et prêtez-moi l'oreille, vous qui êtes ma nation ; car la loi sortira de moi, et je ferai reposer ma justice sur les peuples pour être leur lumière.
5 Ma justice est près, mon salut a paru, et mes bras jugeront les peuples ; les îles se confieront en moi, et leur espérance sera en mon bras.
6 Elevez vos yeux vers les cieux, et regardez-en bas vers la terre ; car les cieux s'évanouiront comme la fumée, et la terre vieillira comme un habit, et ses habitants mourront pareillement ; mais mon salut demeurera à toujours, et ma justice ne sera point anéantie.
7 Écoutez-moi, vous qui connaissez la justice, peuple dans le cœur duquel est ma loi ; ne craignez point l'opprobre des hommes, et ne soyez point effrayés de leurs injures.
8 Car la teigne les rongera comme un habit, et la gerce les dévorera comme la laine ; mais ma justice subsistera toujours, et mon salut sera dans tous les âges.
9 Réveille-toi, réveille-toi, revêts-toi de force, bras de l'Éternel ; réveille-toi, comme aux jours anciens, comme aux siècles passés. N'est-ce pas toi qui as taillé en pièces Rahab, et qui as blessé à mort le dragon ?
10 N'est-ce pas toi qui as fait tarir la mer et les eaux du grand abîme ? qui as fait un chemin dans les lieux les plus profonds de la mer, afin que les rachetés y passassent ?
11 Ceux que l'Eternel aura rachetés retourneront et viendront à Sion avec un chant de triomphe, et une allégresse éternelle sera sur leurs têtes ; ils auront pour leur partage la joie et l'allégresse ; la douleur et le gémissement s'enfuiront.
12 C'est moi, c'est moi qui vous console. Qui es-tu pour avoir peur de l'homme mortel qui mourra, et du fils de l'homme qui deviendra comme du foin ?
13 Tu as oublié l'Éternel qui t'a formée, qui a étendu les cieux, qui a fondé la terre, et tu t'es continuellement effrayée à cause de la fureur de celui qui te pressait, lorsqu'il était prêt à te détruire ! Et où est maintenant la fureur de celui qui te pressait ?
14 Il se hâtera de mettre en liberté celui qui aura été transporté d'un lieu à un autre ; il ne mourra pas dans la fosse, et son pain ne lui manquera point.
15 Car je suis l'Éternel ton Dieu, qui fend la mer, et ses flots bruient ; l'Éternel des armées est son nom.
16 J'ai mis mes paroles dans ta bouche, et je t'ai couvert de l'ombre de ma main, afin que j'établisse les cieux, et que je fonde la terre, et que je dise à Sion : Tu es mon peuple.
17 Réveille-toi, réveille-toi, lève-toi, Jérusalem, qui as bu de la main de l'Éternel la coupe de sa colère ; tu as bu, tu as sucé la lie de la coupe d'étourdissement.
18 Il n'y a pas un de tous les enfants qu'elle a enfantés qui la conduise ; et de tous les enfants qu'elle a nourris, il n'y en a pas un qui la prenne par la main.
19 Ces deux choses te sont arrivées : et qui est-ce qui te plaindra ? Le ravage et la désolation ; la famine et l'épée ? Par qui te consolerais-je ?
20 Tes enfants sont tombés en défaillance, ils ont été couchés dans les carrefours par toutes les rues, comme un bœuf sauvage pris dans les rets ; ils ont été remplis de l'indignation de l'Éternel,

et de la vengeance de ton Dieu.
21 C'est pourquoi, écoute maintenant ceci, toi qui es affligée, et qui es enivrée, mais non pas de vin :
22 ainsi a dit l'Éternel ton Seigneur et ton Dieu, qui défend la cause de son peuple : Voici, j'ai pris de ta main la coupe d'étourdissement, la lie de la coupe de ma colère ; tu n'en boiras plus désormais ;
23 Mais je la mettrai dans la main de ceux qui t'affligent, qui ont dit à ton âme : Prosterne-toi, et nous passerons ; et tu as mis ton corps comme une terre sur laquelle on marche, et comme un chemin pour les passants.

REFLEXIONS

Il faut considérer, premièrement, que Dieu selon les promesses qui sont contenues dans ce chapitre rétablit les Juifs après les avoir affligés et qu'il déploya sa toute-puissance en leur faveur lorsqu'il les racheta de la captivité de Babylone.
II. Ce qui est dit ici est très propre pour la consolation de l'église en général. L'amour tendre que Dieu fait paraître pour le peuple juif ne nous permet pas de douter qu'il n'aime aussi l'église de son fils et que s'il la visite par des afflictions, il ne soit pourtant pas toujours son protecteur.
III. Le prophète nous apprend qu'on ne doit pas craindre les hommes et que, quelque puissants et redoutables qu'ils paraissent, ce ne sont que des créatures mortelles et que Dieu est infiniment plus puissant qu'eux.
IV. Ce qu'Ésaïe disait de la joie dont les Juifs seraient comblés lorsque Dieu les rappellerait de Babylone est une image de la grande joie que Jésus-Christ devait apporter au monde. Mais il faut aussi remarquer que cette joie n'est promise qu'aux justes et que les consolations qu'on lit dans ce chapitre ne s'adressent qu'au vrai peuple de Dieu, à ceux qui cherchent le Seigneur, qui écoutent sa voix et qui ont sa loi gravée dans leur cœur.
Pour ce qui est des méchants, ces promesses ne les regardent point. Dieu les menace au contraire de les faire boire dans la coupe de sa colère et de les accabler de ses jugements.

CHAPITRE LII.

Ésaïe continue à promettre que Dieu rétablirait Jérusalem, il assure les Juifs que Dieu ferait de grandes merveilles pour leur délivrance à la vue de toute la terre et qu'il les ramènerait de Babylone dans une pleine liberté.

1 Réveille-toi, réveille-toi, Sion, revêts-toi de ta force, Jérusalem, ville sainte ; revêts-toi de tes vêtements magnifiques ; car désormais l'incirconcis et le souillé ne passeront plus au milieu de toi.
2 Jérusalem, secoue la poudre de dessus toi, lève-toi, et t'assieds ; délie les liens de ton cou, fille de Sion, qui étais captive.
3 Car ainsi a dit l'Éternel : Vous avez été vendus pour rien ; vous serez aussi rachetés sans argent.
4 Car ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Mon peuple descendit autrefois en Égypte pour y habiter ; mais les Assyriens l'ont opprimé sans sujet.
5 Qu'ai-je donc à faire maintenant, dit l'Éternel, que mon peuple ait été enlevé pour néant ? Ceux qui dominent sur lui le font hurler, dit l'Éternel ; et mon nom est blasphémé continuellement et chaque jour.
6 C'est pourquoi mon peuple connaîtra mon nom ; c'est pourquoi il connaîtra, en ce jour-là, que c'est moi qui ai dit : Me voici.
7 Que les pieds de celui qui apporte de bonnes nouvelles, et qui publie la paix sur les montagnes sont beaux, de celui qui apporte de bonnes nouvelles, qui publie le salut, et qui dit à Sion : Ton Dieu règne.

8 Tes sentinelles élèveront leurs voix, et se réjouiront ensemble avec un chant de triomphe ; car elles verront de leurs yeux que l'Éternel aura ramené Sion.
9 Déserts de Jérusalem, éclatez, réjouissez-vous tous ensemble avec un chant de triomphe ; car l'Éternel a consolé son peuple, il a racheté Jérusalem.
10 L'Éternel a découvert le bras de sa sainteté devant les yeux de toutes les nations ; et tous les bouts de la terre verront le salut de notre Dieu.
11 Retirez-vous, retirez-vous, sortez de là, ne touchez à aucune chose souillée ; sortez du milieu d'elle ; nettoyez-vous, vous qui portez les vaisseaux de l'Éternel.
12 Car vous ne sortirez point à la hâte, et vous ne marcherez point en fuyant, parce que l'Éternel ira devant vous, et le Dieu d'Israël sera votre arrière-garde.
13 Voici, mon serviteur prospérera, il sera fort exalté et élevé, et il s'agrandira extrêmement.
14 Comme plusieurs ont été étonnés à cause de toi, de ce que tu étais ainsi défait de visage plus qu'aucun autre, et sans apparence, plus que pas un des enfants des hommes ;
15 ainsi il fera rejaillir le sang de plusieurs nations ; et les rois fermeront la bouche devant toi, car ceux auxquels on n'en avait rien annoncé le verront, et ceux qui n'en avaient point ouï parler, l'entendront.

REFLEXIONS

Cette prophétie avait deux vues :

La première était la délivrance des Juifs captifs à Babylone et ces prédictions s'accomplirent à cet égard lorsque Cyrus mit fin à leur captivité et qu'ils se retirèrent d'entre ces peuples idolâtres pour retourner à Jérusalem et pour y servir Dieu comme auparavant.

La seconde et la principale vue de cette prophétie était de marquer que les hommes seraient rachetés par Jésus-Christ et que les heureuses nouvelles de cette rédemption et de la venue du règne de Dieu seraient publiées par toute la terre par le moyen des apôtres. Saint Paul le montre lorsqu'il applique à la prédication de l'Évangile ces paroles d'Ésaïe : *Ô que les pieds de ceux qui annoncent la paix sont beaux, de ceux qui apportent de bonnes nouvelles et qui disent à Sion : Ton Dieu règne !*

Il paraît de ce chapitre que le devoir de ceux à qui l'Évangile est ainsi prêché est : premièrement, de rendre grâce à Dieu de ce qu'il a accompli ces magnifiques promesses et de recevoir avec reconnaissance et avec joie la doctrine du salut qui leur est annoncée par les apôtres et par les ministres de Jésus-Christ, et en second lieu de se séparer du monde, de ne point participer à ses souillures et de se sanctifier pour servir Dieu d'un cœur pur en vivant dans l'innocence et d'une manière qui réponde aux grâces inestimables que Dieu leur a faites par Jésus-Christ son fils.

CHAPITRE LIII.

C'est ici une prophétie qui prédit l'abaissement et la mort du Messie, Aussi bien que sa gloire et l'établissement de son règne.

1 Qui a cru à notre prédication ? Et à qui le bras de l'Éternel a-t-il été révélé ?
2 Il est monté comme un rejeton devant lui, et comme une racine qui sort d'une terre sèche. Il n'y a en lui ni forme, ni éclat, quand nous le regardons ; il n'y a rien en lui, à le voir, qui nous le fasse désirer.
3 Il est le méprisé et le dernier des hommes, un homme de douleurs, et qui sait ce que c'est que la langueur, et nous avons comme caché notre face de lui ; il était méprisé, et nous n'en avons fait aucun cas.
4 Il s'est chargé véritablement de nos langueurs, et il a porté nos douleurs, et pour nous, nous avons cru qu'il était frappé, battu de Dieu, et affligé.
5 Mais il a été navré pour nos forfaits, et frappé pour nos iniquités ; le châtiment qui nous apporte la paix est tombé sur lui, et nous avons la guérison par sa meurtrissure.

6 Nous avons tous été errants comme des brebis, nous nous sommes détournés pour suivre chacun son propre chemin, et l'Éternel a fait venir sur lui l'iniquité de nous tous.
7 On exige de lui ; il a été affligé, et il n'a point ouvert sa bouche ; il a été mené à la tuerie comme un agneau, et comme une brebis muette devant celui qui la tond ; même il n'a point ouvert sa bouche.
8 Il a été enlevé par la force de l'angoisse et de la condamnation ; mais qui racontera sa durée ? Car il a été retranché de la terre des vivants, et la plaie lui a été faite pour le péché de mon peuple.
9 Or, on avait ordonné son sépulcre avec les méchants, mais dans sa mort il a été avec le riche, car il n'avait point fait d'outrage, et il ne s'est point trouvé de fraude dans sa bouche.
10 L'Éternel l'a voulu frapper, et il l'a mis dans la langueur, mais après qu'il aura mis son âme en oblation pour le péché, il se verra de la postérité, il prolongera ses jours, et la volonté de l'Éternel prospérera dans sa main.
11 Il jouira du travail de son âme, et il en sera rassasié ; et mon serviteur juste en justifiera plusieurs par la connaissance qu'ils auront de lui, et lui-même portera leurs iniquités.
12 C'est pourquoi je lui donnerai son partage parmi les grands, et il partagera le butin avec les puissants, parce qu'il aura livré son âme à la mort, qu'il aura été mis au rang des méchants, et qu'il aura porté les péchés de plusieurs, et intercédé pour les pécheurs.

REFLEXIONS

On ne peut rien voir de plus clair et de plus exprès, que cette admirable prophétie, pour marquer l'état d'abaissement par où le Messie devait passer et son état d'élévation et de gloire. L'Esprit de Dieu y marque :

I. Que le Messie paraîtrait dans la bassesse, qu'il serait méprisé et rejeté à cause de cela par les Juifs, qu'il se chargerait des péchés des hommes et qu'il les expierait par sa mort, qu'on le mettrait au rang des malfaiteurs et qu'il serait enseveli honorablement.

On voit de plus dans cet oracle la parfaite innocence du Messie, sa douceur et la patience avec laquelle il souffrirait tous les maux qu'on lui ferait.

Enfin, le prophète dit : *qu'après que le Messie se serait livré à la mort, il se verrait de la postérité et qu'il prolongerait ses jours.*

Cela signifie que sa mort serait suivie de sa résurrection et de son exaltation, qu'il s'assemblerait une église, qu'il justifierait ceux qui croiraient en lui et que son règne s'établirait dans tout le monde.

Cette prophétie où nous voyons les principales circonstances de la passion de Jésus-Christ doit nous convaincre pleinement que c'est lui qui est ce grand rédempteur dont les prophètes avaient parlé, que sa doctrine est véritable et divine, que ses souffrances et sa mort sont l'admirable moyen par lequel Dieu a sauvé les hommes et qu'étant maintenant élevé dans la gloire, il a la puissance de sauver tous ceux qui s'approchent de Dieu par lui et qui lui obéissent.

CHAPITRE LIV.

Ésaïe représente sous l'image d'une femme stérile à qui Dieu donnerait des enfants et d'une épouse qui aurait été abandonnée de son mari et qui serait rappelée l'amour que Dieu portait aux Juifs et qui l'engagerait à les multiplier et à les bénir après leur retour de la captivité. Il les assure que Dieu ne serait plus indigné contre eux et que, comme il promit à Noé après le déluge de ne plus inonder la terre, il ne les livrerait plus à leurs ennemis, qu'il rétablirait Jérusalem dans un état glorieux et qu'il dissiperait les complots et les efforts qu'on ferait contre elle.

1 Réjouis-toi avec des chants de triomphe, stérile qui n'enfantais point ; toi qui ne sentais pas les douleurs de l'enfantement, éclate de joie avec des chants de triomphe, car les enfants de

celle qui était abandonnée seront en plus grand nombre que les enfants de celle qui était mariée, a dit l'Éternel.
2 Elargis le lieu de ta tente, et qu'on étende les rideaux de tes pavillons, ne néglige rien, allonge tes cordages, et fais tenir ferme tes pieux,
3 Car tu te répandras à droite et à gauche, et ta postérité possédera les nations, et fera habiter les villes désertes.
4 Ne crains point, car tu n'en auras point de honte, et tu ne rougiras point et ne seras point confondue, parce que tu oublieras la confusion de ta jeunesse, et que tu n'auras plus de souvenir de l'opprobre de ton veuvage.
5 Car celui qui t'a formée sera ton époux, l'Éternel des armées est son nom, et ton Rédempteur, le Saint d'Israël ; il sera appelé le Dieu de toute la terre.
6 Car l'Éternel t'a appelée comme une femme abandonnée et affligée en son esprit, et comme une jeune femme qui aurait été répudiée, a dit ton Dieu.
7 Je t'ai abandonnée pour un peu de temps, mais je te rassemblerai par mes grandes compassions.
8 J'ai caché ma face pour un moment dans le temps de la colère, mais j'ai eu compassion de toi par une miséricorde éternelle, a dit l'Éternel ton Rédempteur.
9 Car ceci me sera comme les eaux de Noé, c'est que comme j'ai juré que les eaux de Noé ne se répandront plus sur la terre, ainsi j'ai juré que je ne serai plus indigné contre toi, et que je ne te détruirai plus.
10 Car, quand les montagnes se remueraient, et que les coteaux s'ébranleraient, ma bonté ne se retirera point de toi, et l'alliance de ma paix ne sera jamais ébranlée, a dit l'Éternel qui a compassion de toi.
11 Affligée, battue de la tempête, destituée de consolation, voici, je vais mettre des escarboucles pour tes pierres, et je te fonderai sur des saphirs.
12 Et je ferai tes fenêtres d'agates, et tes portes seront de pierres de rubis, et toute ton enceinte de pierres précieuses.
13 Tous tes enfants seront enseignés de l'Eternel, et la paix de tes fils sera abondante.
14 Tu seras affermie dans la justice ; tu seras loin de l'oppression ; tu ne craindras rien et tu seras sans frayeur ; car elle n'approchera point de toi.
15 Voici, on ne manquera point de comploter, mais ce ne sera pas par moi ; quiconque complotera contre toi, tombera.
16 Voici, c'est moi qui ai créé le forgeron qui souffle le charbon au feu, et qui forme les instruments pour son ouvrage ; et c'est moi qui ai créé le destructeur pour détruire.
17 Aucunes armes forgées contre toi ne réussiront ; et tu condamneras toute langue qui se sera élevée contre toi en jugement ; c'est là l'héritage des serviteurs de l'Eternel, et leur justice qu'ils trouveront auprès de moi.

REFLEXIONS

On voit dans ce chapitre comment Ésaïe consolait les Juifs en leur promettant que Dieu, après les avoir châtiés et réduits à petit nombre, les ramènerait de Babylone, qu'il les ferait croître et les mettrait dans un état glorieux,
Qu'il leur donnerait des témoignages de son amour,
Et qu'il rendrait inutiles et vains tous les complots que leurs ennemis feraient contre eux.
Ces promesses ne se terminent pas au rétablissement des Juifs, elles marquent principalement ce que Dieu voulait faire et ce qui devait arriver dans les jours du Messie, c'est que l'église se répandrait en tous lieux,
Qu'elle s'augmenterait par la conversion des peuples,
Que Dieu traiterait avec elle une alliance éternelle,
Que si elle était affligée et persécutée, il la maintiendrait contre toutes les entreprises de ses

ennemis
Et que, comme notre Seigneur l'a dit : *les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.*
La vérité de ces promesses a paru dans le merveilleux établissement de l'église chrétienne et dans sa conservation au milieu de tant de dangers et de persécutions par où elle a passé, mais la gloire de l'église paraîtra avec encore plus d'éclat lorsqu'elle s'étendra par tout le monde et que le règne de Dieu sera pleinement manifesté.
Ces réflexions doivent nous faire sentir le bonheur que nous avons d'appartenir à l'église et nous engager à demander à Dieu le parfait accomplissement de ces glorieuses promesses.

CHAPITRE LV.

Le prophète, après avoir prédit l'heureux rétablissement du peuple de Dieu, invite les hommes à recevoir les grâces qu'il voulait répandre sur eux et à se convertir à lui.
Il parle ensuite de l'efficace de la parole de Dieu et de la fermeté des promesses qu'il avait faites aux Juifs.

1 O vous tous qui êtes altérés, venez aux eaux, et vous qui n'avez point d'argent, venez, achetez, et mangez ; venez, dis-je, achetez sans argent, et sans aucun prix, du vin et du lait.
2 Pourquoi employez-vous l'argent pour ce qui ne nourrit point ; et votre travail pour ce qui ne rassasie point ? Ecoutez-moi attentivement, et vous mangerez ce qui est bon, et votre âme jouira avec plaisir de ce qu'il y a de meilleur.
3 Prêtez l'oreille, et venez à moi ; écoutez, et votre âme vivra, et je traiterai avec vous une alliance éternelle, pour rendre stable la miséricorde promise à David.
4 Voici, je l'ai donné pour être témoin aux peuples, pour être conducteur, et afin qu'il commande aux peuples.
5 Voici, tu appelleras la nation que tu ne connaissais point, et les nations qui ne te connaissaient point accourront à toi, à cause de l'Eternel ton Dieu, et du Saint d'Israël, qui t'aura glorifié.
6 Cherchez l'Eternel pendant qu'il se trouve ; invoquez-le tandis qu'il est près.
7 Que le méchant délaisse sa voie, et l'homme inique ses pensées ; et qu'il retourne à l'Eternel, et il aura pitié de lui, et à notre Dieu, car il pardonne abondamment.
8 Car mes pensées ne sont pas vos pensées, et mes voies ne sont pas vos voies, dit l'Eternel.
9 Car autant que les cieux sont élevés par-dessus la terre, autant mes voies sont élevées par-dessus vos voies, et mes pensées par-dessus vos pensées.
10 Comme la pluie et la neige descendent des cieux, et n'y retournent plus, mais qu'elles arrosent la terre, et la font produire, et la font germer, tellement qu'elle donne semence au semeur, et le pain à celui qui mange ;
11 il en sera de même de ma parole qui sera sortie de ma bouche ; elle ne retournera point à moi sans effet ; mais elle fera tout ce que j'aurai ordonné, et aura son effet dans les choses pour lesquelles je l'aurai envoyée.
12 Car vous sortirez avec allégresse, et vous serez conduits en paix ; les montagnes et les coteaux éclateront de joie avec un chant de triomphe devant vous, et tous les arbres des champs y applaudiront.
13 Au lieu du buisson croîtra le sapin, et au lieu de l'épine croîtra le myrte ; et cela rendra glorieux le nom de l'Eternel, et sera un signe perpétuel, qui ne sera jamais retranché.

REFLEXIONS

Ce chapitre nous enseigne :
I. Que Dieu a la bonté d'appeler les hommes à la participation de ses grâces et qu'il les sollicite fortement à les recevoir.
Sur quoi nous devons considérer que ces invitations nous sont particulièrement adressées dans l'Évangile où Dieu nous présente ses biens les plus précieux en son fils.

II. Nous voyons ici que quand Dieu nous appelle, nous devons recevoir avec reconnaissance et avec empressement les offres qu'il veut bien nous faire et qu'au lieu d'employer notre travail pour ce qui ne nourrit et ne rassasie point, il faut donner tous nos soins à l'acquisition des véritables biens.
III. Le moyen de les obtenir, c'est d'écouter la voix de Jésus-Christ que Dieu nous a donné pour conducteur,

- De chercher le Seigneur pendant qu'il se trouve,
- De l'invoquer pendant qu'il est près,
- De se détourner de ses péchés
- Et de se convertir à Dieu.

Enfin, le prophète nous assure que par là nous obtiendrons de Dieu le pardon de nos fautes et les effets de sa miséricorde et que nous éprouverons la vérité des promesses qu'il nous fait dans sa parole.

CHAPITRE LVI.
Le prophète exhorte les Juifs à la vertu et surtout à l'observation du sabbat.
II. Il prédit que les étrangers et ceux qui n'étaient pas admis à tous les privilèges des Israélites par la loi de Moïse seraient reçus dans la maison de Dieu et lui offriraient leurs sacrifices et leurs prières, ce qui voulait dire que Dieu recevrait indifféremment toutes sortes de personnes et de peuples dans son alliance.
III. Il annonce la ruine des Juifs et il déplore l'extrême corruption de leurs conducteurs.

1 Ainsi a dit l'Eternel : Gardez ce qui est droit, et faites ce qui est juste ; car mon salut est prêt à venir, et ma justice est prête à être révélée.
2 Heureux est l'homme qui fera cela, et le fils de l'homme qui s'y attachera, observant le sabbat, de peur de le profaner, et gardant ses mains de faire aucun mal !
3 Et que le fils de l'étranger, qui se sera attaché à l'Éternel, ne dise point : L'Éternel me sépare de son peuple ; et que l'eunuque ne dise point : Voici, je suis un arbre sec.
4 Car, voici ce que l'Éternel a dit touchant les eunuques : Ceux qui garderont mes sabbats, et choisiront ce qui m'est agréable, et qui seront fermes dans mon alliance,
5 je leur donnerai dans ma maison et dans mes murailles une place, et un meilleur nom que celui de fils et de filles ; je leur donnerai à chacun un renom perpétuel, qui ne sera point retranché.
6 Et pour ce qui est des enfants de l'étranger, qui se seront joints à l'Éternel, pour le servir et pour aimer le nom de l'Éternel, afin d'être ses serviteurs, savoir, tous ceux qui observent le sabbat, de peur de le profaner, et qui seront fermes dans mon alliance ;
7 je les amènerai à la montagne de ma sainteté, et les réjouirai dans la maison où l'on m'invoque ; leurs holocaustes et leurs sacrifices seront agréables sur mon autel ; car ma maison sera appelée une maison de prières pour tous les peuples.
8 J'y en assemblerai encore d'autres, outre ceux qui y sont assemblés, dit le Seigneur l'Éternel, qui rassemble ceux d'Israël qui ont été chassés.
9 Bêtes des champs, et bêtes des forêts, venez toutes pour manger.
10 Toutes ses sentinelles sont aveugles ; ils ne savent rien ; ce sont tous des chiens muets, qui ne peuvent aboyer, qui ronflent, qui se tiennent couchés, et qui aiment à dormir.
11 Ce sont des chiens gloutons, qui ne savent ce que c'est d'être rassasiés, et ce sont des pasteurs sans intelligence. Ils se sont tous détournés pour suivre chacun sa voie ; chacun jusqu'au dernier suit son avarice, et ils disent :
12 Venez, je prendrai du vin, et nous nous enivrerons de cervoise, et nous ferons demain comme aujourd'hui, et même beaucoup au-delà.

REFLEXIONS

Ce chapitre nous donne trois instructions :

La première, que ce que Dieu demande surtout de nous, c'est que nous fassions ce qui est juste, que nous gardions sa loi et que nous ne profanions pas son alliance et son service. Ésaïe nous apprend que c'est à cela que Dieu regarde principalement et que tous ceux qui s'acquittent de ces devoirs sont réputés être son peuple, de quelque condition qu'ils soient d'ailleurs. C'est ce que Saint Pierre a parfaitement éclairci en disant : *Que Dieu n'a point d'égard à l'apparence des personnes, mais qu'en toute nation, celui qui le craint et qui s'adonne à la justice lui est agréable.*

La seconde réflexion regarde le bonheur qui est arrivé à tant de peuples qui étaient autrefois exclus de l'alliance de Dieu qui ont maintenant l'avantage d'y être admis et la vive reconnaissance que nous devons avoir de cette grâce que Dieu nous a faite.

La troisième considération concerne les plaintes qu'Ésaïe fait contre les conducteurs du peuple juif, lesquels il appelle des sentinelles aveugles et endormies et des chiens muets et gloutons, pour dire que c'étaient des conducteurs infidèles qui négligeaient leur devoir et qui ne songeaient qu'à leur intérêt et à satisfaire leurs passions.

C'est ici un avertissement pour ceux qui sont établis sur l'église aussi bien que pour les magistrats. Quand ces personnes-là manquent de lumière ou de zèle, quand ils sont mous, négligents ou adonnés à leur intérêt et à leurs plaisirs, ils n'attirent pas seulement sur eux la colère du Ciel, mais ils sont la cause de la ruine et de la désolation de l'église.

CHAPITRE LVII.

I. Ésaïe reproche aux Juifs leur stupidité et leur endurcissement qui paraissait en ce qu'ils ne prenaient pas garde que la mort des gens de bien était un présage de leur ruine.

II. Il les reprend de ce qu'ils continuaient à commettre leurs idolâtries sous les arbres et dans les lieux élevés malgré les avertissements et les menaces du Seigneur et de ce qu'ils cherchaient de l'appui auprès des hommes au lieu de se confier en Dieu seul.

III. Il promet cependant que les Juifs reviendraient de la captivité, il console les personnes humbles qu'il y avait parmi eux, il leur annonce la paix, mais il déclare qu'il n'y avait aucune paix pour les impies.

1 Le juste meurt, et il n'y a personne qui y prenne garde ; et les gens de bien sont retirés du monde, sans que l'on considère que le juste a été retiré devant que le mal arrive.

2 Il entrera dans la paix ; ils se reposent dans leurs sépulcres, savoir, quiconque aura marché devant Dieu.

3 Mais vous, enfants de la devineresse, race adultère, et qui vous prostituez, approchez ici.

4 De qui vous êtes-vous moqués ? Contre qui avez-vous ouvert la bouche, et tiré la langue ? N'*êtes*-vous pas des enfants prévaricateurs, et une race bâtarde ;

5 qui vous échauffez après les chênes, et sous tout arbre verdoyant, égorgeant les enfants dans les torrents, sous des rochers avancés ?

6 Ta portion est dans les pierres polies des torrents ; ce sont elles, ce sont elles qui sont ton partage ; tu y as répandu ton aspersion, tu y as offert des offrandes ; sont-ce là des choses que je puisse agréer ?

7 Tu as mis ton lit sur les montagnes hautes et élevées ; même tu y es montée pour faire des sacrifices.

8 Et tu as mis derrière la porte et derrière le poteau ton idole, car tu t'es découverte devant moi, et tu es montée ; tu as agrandi ton lit, et tu te l'es taillé plus grand qu'eux ; tu as aimé leur lit, et cela à découvert.

9 Tu es allée vers le roi avec des parfums, et tu as ajouté parfums sur parfums : tu as envoyé tes ambassades bien loin, et tu t'es abaissée jusqu'au sépulcre.

10 Tu t'es fatiguée dans la longueur de ton chemin, et tu n'as point dit : Il n'y a point d'espérance ; tu as trouvé la vie par ta main, et à cause de cela tu n'as point été languissante.
11 Et de qui as-tu eu peur, et qui as-tu craint, que tu m'aies menti, et que tu ne te sois point souvenue de moi, et que tu ne t'en sois point souciée ? Est-ce parce que je me suis tu depuis si longtemps, que tu ne m'as point craint ?
12 Je publierai quelle est ta justice, et tes œuvres ne te serviront de rien.
13 Quand tu crieras, que ceux que tu assembles te délivrent ; mais le vent les enlèvera tous, la vanité les emportera. Mais celui qui se retire vers moi héritera la terre et possédera la montagne de ma sainteté.
14 Et on dira : Relevez, relevez, préparez les chemins, ôtez tous les embarras du chemin de mon peuple.
15 Car ainsi a dit celui qui est haut et élevé, qui habite dans l'éternité, et duquel le nom est le Saint : J'habiterai dans le lieu haut et saint, avec celui qui a le cœur brisé et qui est humble d'esprit, afin de donner la vie à ceux qui ont l'esprit humble, et afin de vivifier ceux qui ont le cœur brisé.
16 Car je ne disputerai pas toujours, et je ne serai pas indigné à jamais ; l'esprit serait accablé par ma présence, et c'est moi qui ai fait les âmes.
17 A cause de l'iniquité de son avarice j'ai été indigné et j'ai frappé ; j'ai caché ma face, et j'ai été indigné ; mais le rebelle s'en est allé et a suivi les égarements de son cœur.
18 J'ai vu ses voies, et, toutefois, je l'ai guéri ; je l'ai ramené et lui ai rendu mes consolations, et à ceux d'entre eux qui pleuraient.
19 Je crée ce qui est le fruit des lèvres. Paix, paix à celui qui est loin, et à celui qui est près, a dit l'Eternel ; car je le guérirai.
20 Mais les méchants sont comme la mer qui est agitée, quand elle ne se peut apaiser, et que les ondes jettent de la fange et de l'écume.
21 Il n'y a point de paix pour les méchants, a dit mon Dieu.

REFLEXIONS

Il y a quatre réflexions à faire sur ce chapitre :

La première, que Dieu retire souvent les gens de bien afin qu'ils ne soient pas enveloppés dans les malheurs qui doivent arriver, que quand ils meurent ils entrent dans un état de repos et que leur mort est quelquefois suivie de bien des calamités. C'est de quoi l'on voit un exemple dans le bon roi Josias que Dieu retira du monde avant la ruine des Juifs.

La seconde réflexion est que si Dieu se plaignait en tant d'endroits de l'endurcissement des Juifs et de ce qu'ils continuaient à l'irriter par l'idolâtrie à laquelle ils s'adonnaient, nous l'offenserions encore plus, si, ayant tant de sujets de lui être fidèle et de le craindre, il nous arrivait de faire ce qui lui déplaît.

La troisième, que Dieu se communique aux cœurs humbles et affligés et qu'ainsi, si l'on veut avoir communion avec lui, il faut renoncer à soi-même et se tenir dans une continuelle humilité en sa présence.

La dernière réflexion regarde l'état funeste des méchants. Dieu déclare qu'il n'y a nulle paix pour eux et qu'ils sont sans cesse dans l'agitation et dans le trouble. C'est là l'état ordinaire d'une mauvaise conscience et ce que les méchants éprouvent tôt ou tard et c'est aussi ce qui doit nous donner un grand éloignement pour le vice et pour l'impiété.

CHAPITRE LVIII.

Dieu commande au prophète de reprendre fortement les péchés des Juifs et surtout l'hypocrisie de leurs jeûnes.

Ésaïe enseigne quels sont les jeûnes que Dieu reçoit et il dit que Dieu exauce, bénit et délivre ceux qui l'invoquent avec sincérité et humilité et qui se convertissent à lui.

1 Crie à plein gosier, ne t'épargne point, élève ta voix comme un cornet, et déclare à mon peuple leur forfait, et à la maison de Jacob leurs péchés.
2 Car ils me cherchent chaque jour, et ils veulent savoir mes voies, comme une nation qui aurait suivi la justice et qui n'aurait point abandonné le jugement de son Dieu ; ils me demandent des jugements justes, et ils veulent s'approcher de Dieu, et ils disent :
3 Pourquoi avons-nous jeûné, et tu n'y as point eu d'égard ? Pourquoi avons-nous affligé nos âmes, et tu ne t'en es point soucié ? Voici, dans le jour de votre jeûne vous trouvez votre volonté, et vous exigez ce qui vous est dû en tourmentant les autres.
4 Voici, vous jeûnez pour faire des procès et des querelles, et pour frapper du poing avec méchanceté ; vous ne jeûnez point comme ce jour le requerrait, pour faire que votre voix soit exaucée d'en haut.
5 Est-ce là le jeûne que j'ai choisi, que l'homme afflige son âme un jour ? Est-ce en courbant sa tête comme un jonc, et en étendant le sac et la cendre ? Appelleras-tu cela un jeûne et un jour agréable à l'Eternel ?
6 N'est-ce pas plutôt ici le jeûne que j'ai choisi, que tu dénoues les liens de la méchanceté, que tu délies les liens du joug, que tu laisses aller libres ceux qui sont foulés, et que vous brisiez tout joug ?
7 N'est-ce pas que tu rompes de ton pain à celui qui a faim, et que tu fasses venir dans ta maison les affligés qui vont errant ; que quand tu vois celui qui est nu, tu le couvres, et que tu ne te caches point de ta propre chair ?
8 Alors ta lumière éclora comme l'aube du jour, et ta guérison germera incontinent ; ta justice ira devant toi, et la gloire de l'Eternel sera ton arrière-garde.
9 Alors tu invoqueras, et l'Eternel t'exaucera ; tu crieras et il dira : Me voici ; si tu ôtes le joug du milieu de toi, et que tu cesses d'étendre le doigt et de dire des outrages ;
10 si tu ouvres ton âme à celui qui a faim, et que tu rassasies l'âme affligée, ta lumière se lèvera dans les ténèbres, et tes ténèbres seront comme le midi.
11 Et l'Éternel te conduira continuellement, et il rassasiera ton âme dans les grandes sécheresses, et engraissera tes os, et tu seras comme un jardin arrosé, et comme une source d'eaux dont les eaux ne défaillent point ;
12 et des gens sortiront de toi, qui rebâtiront ce qui aura été désert depuis longtemps ; tu rétabliras les fondements abandonnés d'âge en âge, et on t'appellera le réparateur des brèches et celui qui redresse les chemins, afin qu'on puisse habiter au pays.
13 Si tu retires ton pied du sabbat, et que tu ne fasses pas ta volonté au jour qui m'est consacré, et si tu appelles le sabbat tes délices, et honorable ce qui est consacré à l'Éternel, et que tu l'honores en ne suivant point tes voies, et en ne trouvant pas ta volonté, et en ne disant pas des paroles vaines ;
14 alors tu jouiras des délices en l'Éternel, et je te ferai passer à cheval par-dessus les lieux haut élevés de la terre, et te donnerai pour te nourrir l'héritage de Jacob ton père ; car la bouche de l'Éternel a parlé.

REFLEXIONS

Ce chapitre nous enseigne quels sont les jeûnes que Dieu reçoit et quels sont ceux qu'il rejette. Dieu témoigne ici qu'il est offensé par le service et par les jeûnes des méchants, qu'il n'a point d'égard à l'humiliation des pécheurs lorsqu'elle n'est qu'extérieure ou qu'elle ne dure que peu de temps, mais que la véritable manière de jeûner et de prier est d'affliger son âme, de s'humilier devant Dieu, de réformer sa vie, de réparer le mal qu'on a commis, d'exercer la charité et de servir Dieu avec fidélité, avec amour et avec respect.

Le prophète nous assure que Dieu ne manque jamais d'exaucer, de délivrer et de combler de ses bénédictions ceux qui prient et qui jeûnent de cette manière.

Il nous apprend enfin que le moyen d'avoir Dieu propice et de jouir en tout temps d'une douce paix c'est de renoncer à notre propre volonté pour nous soumettre absolument à la sienne, de chercher en Dieu seul toute notre joie, d'avoir la religion en révérence et de faire consister notre plus grand plaisir à servir Dieu et à l'honorer.
C'est sur quoi nous devons faire de sérieuses réflexions en tout temps et surtout lorsque nous nous présentons devant Dieu pour nous acquitter des devoirs de la religion et de la piété.

CHAPITRE LIX.

Le prophète dit aux Juifs que si Dieu ne détournait pas les malheurs qui allaient fondre sur eux, ce n'était pas qu'il manquât de puissance, mais que c'était à cause de leurs péchés et de leur corruption dont il décrit la grandeur. Il leur dénonce les malheurs et les peines dont Dieu allait les punir. Mais à ces menaces il ajoute des promesses par lesquelles il leur fait espérer que Dieu aurait pitié d'eux et qu'il enverrait un rédempteur à ceux qui se convertiraient.

1 Voici, la main de l'Éternel n'est pas raccourcie, pour ne pouvoir plus délivrer, et son oreille n'est pas devenue pesante, pour ne pouvoir plus entendre.
2 Mais ce sont vos iniquités qui ont fait séparation entre vous et votre Dieu, et ce sont vos péchés qui ont fait qu'il a caché sa face de vous, pour ne vous plus écouter.
3 Car vos mains se sont souillées de sang, et vos doigts d'iniquité ; vos lèvres ont proféré le mensonge, et votre langue a dit des choses perverses.
4 Il n'y a personne qui crie pour la justice, et il n'y a personne qui juge pour la vérité ; on se fie en des choses de néant, et on dit des choses vaines ; on conçoit le travail et on enfante le tourment.
5 Ils ont fait éclore des œufs d'aspic et ils ont tissé des toiles d'araignées : celui qui mangera de ces œufs mourra, et si on les écrase, il en sortira un aspic.
6 Leurs toiles ne serviront point à faire des vêtements, et on ne se couvrira point de leur travail. Leurs ouvrages sont des ouvrages d'iniquité, et leurs mains font des actions de violence.
7 Leurs pieds courent au mal, et se hâtent pour répandre le sang innocent ; leurs pensées sont des pensées d'iniquité ; la ruine et la désolation sont dans leurs voies.
8 Ils ne connaissent point le chemin de la paix, et il n'y a point de justice dans leurs voies, leurs sentiers sont des sentiers détournés ; tous ceux qui y marchent ne connaissent point la paix.
9 C'est pourquoi le jugement s'est éloigné de nous, et la justice ne vient point jusqu'à nous ; nous attendions la lumière, et voici les ténèbres ; la splendeur, et nous marchons dans l'obscurité.
10 Nous allons à tâtons comme des aveugles le long de la muraille ; nous allons à tâtons comme ceux qui sont sans yeux ; nous avons bronché en plein midi comme sur la brune, et nous avons été dans des lieux désolés, comme des morts.
11 Nous crions tous comme des ours, et nous ne cessons de gémir comme des colombes ; nous attendions le jugement, et il n'y en a point ; la délivrance, et elle s'est éloignée de nous.
12 Car nos prévarications se sont multipliées devant toi, et chacun de nos péchés a témoigné contre nous ; car nos rébellions sont avec nous, et nous connaissons nos iniquités ;
13 Qui sont de pécher et de mentir contre l'Eternel, et de se détourner de notre Dieu, de parler d'oppression et de révolte ; de concevoir et de méditer dans le cœur des paroles de mensonge.
14 C'est pourquoi le jugement s'est éloigné, et la justice s'est tenue loin ; car la vérité est tombée dans les rues, et la droiture n'y a pu entrer.
15 Même, la vérité a manqué ; et celui qui se retire du mal est exposé au pillage ; l'Eternel l'a vu, et cela lui a déplu, parce qu'il n'y a plus de droiture.
16 Il a vu aussi qu'il n'y avait aucun homme, et il s'est étonné que personne ne se présentât pour intercéder ; mais son bras l'a délivré, et sa propre justice l'a soutenu.
17 Car il s'est revêtu de la justice comme d'une cuirasse, et il a mis le casque de salut sur sa

tête ; il s'est vêtu de vengeance comme d'un vêtement, et s'est couvert de jalousie comme d'un manteau ;
18 comme pour faire la rétribution et pour rendre la pareille, savoir, la fureur à ses ennemis, et la rétribution à ceux qui le haïssent ; il rendra la rétribution aux îles.
19 Et on craindra le nom de l'Eternel depuis l'Occident, et sa gloire depuis le soleil levant ; car l'ennemi viendra comme un fleuve, mais l'Esprit de l'Eternel lèvera l'étendard contre lui.
20 Et le Rédempteur viendra en Sion, et vers ceux de Jacob, qui se convertiront de leur péché, dit l'Eternel.
21 Et pour moi, a dit l'Eternel, voici mon alliance, que je ferai avec eux : Mon Esprit qui est sur toi, et mes paroles que j'ai mises dans ta bouche, ne sortiront point de ta bouche, ni de la bouche de ta postérité, ni de la bouche de la postérité de ta postérité, a dit l'Eternel, dès maintenant et jusqu'à jamais.

REFLEXIONS

Pour profiter de cette lecture, il faut y faire les réflexions suivantes :
I. Que Dieu ne manque jamais de puissance, ni de bonté pour faire du bien aux hommes et pour les délivrer et qu'ainsi, s'il les punit ou s'il les laisse dans la souffrance, ce sont leurs péchés qui mettent la séparation entre Dieu et eux.
II. Que par un retour sincère à Dieu on se le rend propice et qu'on rappelle infailliblement sa faveur.
III. Nous devons faire attention au tableau qui est fait ici de la dépravation des Juifs, du dérèglement de leurs actions et de leurs paroles, des injustices et des violences qui se commettaient parmi eux. Il faut surtout remarquer qu'Ésaïe se plaint que les gens de bien étaient en très petit nombre, qu'il n'y avait plus personne qui osât tenir le parti de la justice, ni s'opposer aux méchants, que même si quelqu'un voulait se retirer du mal il était exposé à la persécution. Quand un peuple est corrompu jusqu'à ce point, on doit croire que le mal est à son comble, que la punition suivra bientôt et c'est ce qui paraît par les menaces que ce chapitre contient et par ce qui arriva aux Juifs.
Pour ce qui est des promesses que Dieu fait ici d'envoyer un Rédempteur et de répandre son Esprit sur son peuple, il faut considérer qu'elles se rapportent principalement à Jésus-Christ que Dieu devait envoyer pour le salut des Juifs et de tous les hommes, mais qu'elles ne sont faites qu'en faveur de ceux qui se convertiraient de leurs péchés et nullement pour les impénitents et pour les endurcis.

CHAPITRE LX.

Ésaïe décrit l'état de gloire et de félicité où l'église serait après son rétablissement. Il prédit que les peuples étrangers et même les rois qui auraient affligés les Juifs, les protègeraient, qu'ils accourraient de toutes part pour rendre leurs hommages au vrai Dieu et pour se joindre à son peuple, qu'ils entreraient dans son alliance et que l'église, comblée des bénédictions de Dieu, jouirait d'un parfait bonheur.

1 Lève-toi ; sois illuminée ; car ta lumière est venue et la gloire de l'Eternel est levée sur toi.
2 Voici, les ténèbres couvriront la terre, et l'obscurité couvrira les peuples ; mais l'Eternel se lèvera sur toi, et sa gloire paraîtra sur toi.
3 Et les nations marcheront à ta lumière, et les rois à la splendeur qui se lèvera sur toi.
4 Elève tes yeux et regarde tout autour, tous ceux que tu vois se sont assemblés, ils sont venus pour toi ; tes fils viendront de loin, et tes filles seront nourries à tes côtés.
5 Alors tu verras, et tu seras éclairée, et ton cœur s'étonnera et s'épanouira de joie, lorsque l'abondance de la mer se tournera vers toi, et que la puissance des nations viendra à toi.
6 Une foule de chameaux te couvrira ; les dromadaires de Madian et de Hépha, et tous ceux de

Scéba viendront ; ils apporteront de l'or et de l'encens, et publieront les louanges de l'Eternel.
7 Toutes les brebis de Kédar seront assemblées vers toi ; les moutons de Nébajoth seront employés à ton service ; ils seront agréables, étant offerts sur mon autel ; et je rendrai magnifique la maison de ma gloire.
8 Quelles sont ces volées épaisses comme des nuées, qui volent comme des pigeons à leurs colombiers ?
9 Car les îles s'attendront à moi, et les navires de Tarscis les premiers, pour amener tes fils des pays éloignés, avec leur argent et leur or, pour le nom de l'Eternel ton Dieu, et du Saint d'Israël qui t'aura glorifié.
10 Et les fils des étrangers rebâtiront tes murailles, et leurs rois seront employés à ton service ; car je t'ai frappée dans ma colère, mais j'ai eu pitié de toi dans ma bonne volonté.
11 Tes portes seront continuellement ouvertes, elles ne seront fermées ni nuit ni jour, afin qu'on t'apporte les richesses des nations, et que leurs rois y soient conduits.
12 Car la nation et le royaume qui ne te serviront point, périront ; même ces nations-là seront réduites en une entière désolation.
13 La gloire du Liban viendra à toi : le sapin, l'orme et le buis serviront ensemble à parer le lieu de mon sanctuaire ; et je rendrai glorieux le lieu de mes pieds.
14 Même, les enfants de ceux qui t'auront affligée viendront vers toi, en se baissant ; et tous ceux qui te méprisaient se prosterneront à la plante de tes pieds, et t'appelleront : La ville de l'Éternel, la Sion du Saint d'Israël.
15 Au lieu que tu as été abandonnée et haïe, tellement qu'il n'y avait personne qui passât vers toi, je te mettrai dans une élévation éternelle, et dans une joie qui durera de génération en génération.
16 Et tu suceras le lait des nations, et tu suceras la mamelle des rois, et tu sauras que je suis l'Éternel, ton Sauveur et ton Rédempteur, le Puissant de Jacob.
17 Je ferai venir de l'or au lieu d'airain, et je ferai venir de l'argent au lieu de fer, et de l'airain au lieu de bois, et du fer au lieu de pierres ; je ferai que la paix régnera sur toi, et la justice te gouvernera.
18 On n'entendra plus parler de violence dans ton pays, ni de dégât, ni d'oppression dans tes contrées ; mais tu appelleras tes murailles, salut, et tes portes, louange.
19 Tu n'auras plus le soleil pour la lumière du jour, et la lueur de la lune ne t'éclairera plus ; mais l'Éternel sera pour toi une lumière éternelle, et ton Dieu sera ta gloire.
20 Ton soleil ne se couchera plus, et ta lune ne se retirera plus ; car l'Éternel sera pour toi une lumière perpétuelle, et les jours de ton deuil seront finis.
21 Et ceux de ton peuple seront tous justes ; ils posséderont éternellement la terre ; ils seront le rejeton que j'ai planté, et l'ouvrage de mes mains dans lequel je serai glorifié.
22 La petite famille croîtra jusqu'à mille personnes, et la moindre deviendra une nation puissante. Je suis l'Éternel, je hâterai ceci en son temps.

REFLEXIONS

Cette prophétie doit être méditée dans trois vues :

I. Par rapport au rétablissement des Juifs après leur captivité. On vit alors cette nation se rassembler de tous côtés, rebâtir Jérusalem et se multiplier. On vit aussi des princes étrangers comme *Cyrus, Darius, Artaxerxès* protéger les Juifs, honorer leur religion et contribuer à remettre le service divin sur pied, on en vit même venir rendre leurs hommages au Dieu d'Israël.

II. Ces prédictions conviennent encore mieux à l'église chrétienne qui a été rassemblée de toutes les nations et dans laquelle divers rois et peuples de la terre ont apporté leur gloire en embrassant le service de Dieu. Ces illustres événements, dont nous sommes les témoins, prouvent à tout le monde que Dieu a parlé autrefois par Ésaïe et nous devons y admirer la puissance de Dieu et la fidélité de ses promesses.

III. Enfin, cette prophétie prise dans son sens le plus parfait représente l'état glorieux où l'église se verra lorsque le règne de Dieu sera pleinement manifesté et que Dieu la recevra dans sa gloire. St. Jean nous l'enseigne lorsqu'il applique à la Jérusalem céleste ces paroles que nous avons lues *: Elle n'aura plus besoin de soleil, ni de lune pour luire au milieu d'elle, car Dieu lui sera une lumière perpétuelle et les nations qui auront été sauvées marcheront à sa lumière, car le Seigneur les éclairera et ils règneront avec lui aux siècles des siècles. Apocalypse XXI.23*

CHAPITRE LXI.

Dans ce chapitre, Ésaïe, sous l'image de la délivrance et du rétablissement des Juifs, parle des dons du Saint Esprit desquels le Messie serait revêtu, du but de sa venue et de son ministère qui serait la rédemption et la sanctification de l'église et de la grande joie qu'elle ressentirait.

1 L'esprit du Seigneur l'Éternel est sur moi ; c'est pourquoi l'Éternel m'a oint pour évangéliser aux débonnaires, il m'a envoyé pour guérir ceux qui ont le cœur brisé, pour publier aux captifs la liberté, et aux prisonniers l'ouverture de la prison ;
2 Pour publier l'année de la bienveillance de l'Éternel, et le jour de la vengeance de notre Dieu ; pour consoler tous ceux qui sont dans le deuil ;
3 pour proposer à ceux de Sion qui pleurent, que la magnificence leur sera donnée au lieu de la cendre, l'huile de joie au lieu du deuil, un manteau de louange au lieu d'un esprit affligé ; tellement qu'on les appellera les chênes de justice, et le plant de l'Éternel pour le glorifier.
4 Et ils rebâtiront ce qui aura été désert longtemps, ils rétabliront les lieux qui auront été auparavant désolés, et ils renouvelleront les villes abandonnées, et ce qui était désolé depuis longtemps.
5 Et les étrangers s'y tiendront, et ils paîtront vos brebis ; et les enfants de l'étranger seront vos laboureurs et vos vignerons.
6 Mais vous, vous serez appelés les sacrificateurs de l'Éternel, et on vous nommera les ministres de notre Dieu ; vous mangerez les richesses des nations, et vous vous vanterez de leur gloire.
7 Au lieu de la honte que vous avez eue, les nations en auront le double, et elles publieront que la confusion est leur portion. Ainsi vous posséderez le double en leur pays, et vous y aurez une joie éternelle.
8 Car je suis l'Éternel, qui aime la justice, et qui hais la rapine pour l'holocauste. J'établirai leurs œuvres dans la vérité, et je traiterai avec eux une alliance éternelle.
9 Et leur race sera connue parmi les nations, et ceux qui seront sortis d'eux seront connus parmi les peuples ; tous ceux qui les verront connaîtront qu'ils sont la race que l'Éternel aura bénie.
10 Je me réjouirai en l'Éternel, et mon âme s'égaiera en mon Dieu ; car il m'a revêtu des vêtements de salut, et m'a couvert du manteau de la justice, comme un époux qui se pare avec magnificence, et comme une épouse qui s'orne de ses joyaux.
11 Car, comme la terre pousse son germe, et comme un jardin fait germer les choses qui y sont semées, ainsi le Seigneur l'Éternel fera germer la justice et la louange, en présence de toutes les nations.

REFLEXIONS

Il paraît de ce chapitre que Dieu devait envoyer un grand prophète qui serait rempli du Saint Esprit :

- Qui annoncerait la bonne nouvelle du salut aux hommes,
- Qui les délivrerait de l'esclavage du péché
- Et par qui Dieu traiterait avec eux une alliance éternelle.

Cet oracle regarde Jésus-Christ qui est ce grand prophète en qui Dieu a mis son Esprit et qu'il a oint

- Pour évangéliser les hommes,

- Pour annoncer la liberté aux captifs,
- Et pour publier l'année de la bienveillance du Seigneur.

C'est ce que nous voyons au chapitre IV de St Luc, où il est dit que Jésus-Christ ayant lu dans la synagogue de Nazareth ce chapitre LXI d'Ésaïe, il dit que cette prophétie était accomplie en sa personne.
Mais cette même prophétie nous apprend que ces grâces précieuses ne sont destinées qu'aux personnes débonnaires et aux humbles, à ceux qui ont l'esprit brisé et qui soupirent après la grâce de Dieu. C'est là l'état où il faut être pour avoir part aux bénédictions que Jésus-Christ a apportée au monde et à la joie que l'église devait ressentir de la venue de son rédempteur.

CHAPITRE LXII.

Le prophète continue à prédire que Dieu rachèterait son église et que quoi qu'elle parût être abandonnée de Dieu, elle se verrait encore dans un état glorieux et qu'elle ne serait pas livrée à ses ennemis. Il annonce la venue du Sauveur et il exhorte les hommes à le recevoir.

1 Pour l'amour de Sion je ne me tairai point, et pour l'amour de Jérusalem je ne serai point en repos, jusqu'à ce que sa justice sorte comme une splendeur, et que sa délivrance s'allume comme une lampe.
2 Alors les nations verront ta justice, et tous les rois ta gloire, et on t'appellera d'un nouveau nom, que la bouche de l'Éternel aura expressément déclaré.
3 Tu seras une couronne d'ornement en la main de l'Éternel, et une tiare royale dans la paume de ton Dieu.
4 On ne te nommera plus la répudiée, et on ne nommera plus ta terre la désolation ; mais on t'appellera : Ma bonne volonté en elle ; et ta terre, la mariée ; car l'Éternel mettra son affection en toi, et ta terre aura un mari.
5 Car, comme un jeune homme se marie à une vierge, et comme tes enfants se marient chez toi, ainsi ton Dieu se réjouira de toi, de la joie qu'un époux a de son épouse.
6 Jérusalem, j'ai ordonné des gardes sur tes murailles ; ils ne se tairont point, ni le jour ni la nuit. Vous qui faites souvenir de l'Éternel, ne vous donnez point de repos ;
7 et ne lui donnez point de repos, jusqu'à ce qu'il rétablisse et qu'il remette Jérusalem en un état renommé sur la terre.
8 L'Éternel a juré par sa droite et par le bras de sa force : Si je donne plus ton froment en viande à tes ennemis, et si les étrangers boivent plus ton vin excellent, pour lequel tu auras travaillé.
9 Car ceux qui auront amassé le froment le mangeront et loueront l'Éternel, et ceux qui auront recueilli le vin, le boiront dans les parvis de ma sainteté.
10 Passez, passez par les portes, et dites : Préparez le chemin du peuple, rétablissez, rétablissez le sentier, et ôtez-en les pierres, et élevez l'étendard vers les peuples.
11 Voici, l'Éternel a publié jusqu'au bout de la terre : Dites à la fille de Sion : Voici, ton Sauveur vient ; son salaire est avec lui, et sa récompense marche devant lui.
12 Et on les appellera le peuple saint, les rachetés de l'Éternel ; et on t'appellera la recherchée, la ville qui n'est plus abandonnée.

REFLEXIONS

I. On voit premièrement dans ce chapitre, que l'amour que Dieu porte à son église ne lui permet pas de l'abandonner, qu'il l'aime comme un époux aime son épouse et qu'elle fera toujours l'objet de ses soins et de sa protection.
II. Qu'il est du devoir de ceux qui s'intéressent pour la gloire de Dieu de prier continuellement pour la prospérité de l'église.
III. Dieu promet ici d'envoyer à son peuple un Sauveur qui le rachèterait et qui le mettrait dans un état glorieux sur la terre. La vérité de ces promesses parut :

- Premièrement lorsqu'au retour de la captivité de Babylone, Jérusalem fut rebâtie
- Et ensuite dans la venue de Jésus-Christ le Sauveur du monde
- Et dans l'établissement de son église.

IV. Enfin, nous devons, à l'ouïe de ces consolantes promesses, louer Dieu de ce qu'il les a accomplies en notre faveur, et travailler à nous rendre dignes du privilège glorieux que nous avons d'être son peuple et ses rachetés et d'appartenir à l'église qui est son épouse et à laquelle il destine la gloire et la félicité de son royaume.

CHAPITRE LXIII.

I. Le prophète représente en des termes figurés et pris de la vendange les jugements que Dieu exercerait sur les ennemis des Juifs et en particulier sur les Iduméens et sur Botsra qui était une de leurs villes.
II. Il parle de ce que Dieu avait fait pour le peuple d'Israël lorsqu'il l'avait délivré d'Égypte par le moyen de Moïse et en d'autres temps et il se plaint de la rébellion et de l'ingratitude de ce peuple.
III. Il implore la miséricorde de Dieu sur les Juifs par une prière.

1 Qui est celui qui vient d'Edom, savoir, de Botsra, ayant les vêtements teints en rouge ; cet homme magnifiquement vêtu, et qui marche avec tant de force ? C'est moi qui parle avec justice, et qui ai le pouvoir de sauver.
2 Pourquoi y a-t-il du rouge dans ton vêtement ? et pourquoi tes habits sont-ils comme les habits de ceux qui foulent au pressoir ?
3 J'ai été tout seul à fouler au pressoir, et aucun homme d'entre les peuples n'a été avec moi ; et j'ai marché sur eux dans ma colère, et je les ai foulés dans mon indignation ; leur sang a rejailli sur mes vêtements, et j'ai tâché tous mes habits.
4 Car le jour de la vengeance est dans mon cœur, et l'année en laquelle je dois racheter les miens est venue.
5 J'ai donc regardé, et il n'y a eu personne qui m'aidât ; j'ai été étonné, et il n'y a eu personne qui me soutînt ; mais mon bras m'a sauvé, et mon courroux m'a soutenu.
6 Ainsi je foulerai les peuples dans ma colère, et je les enivrerai dans mon indignation, et je renverserai leur force par terre.
7 Je publierai les miséricordes et les louanges de l'Éternel, à cause de tous les biens qu'il nous a faits ; car c'est un grand bien que celui que Dieu a fait à la maison d'Israël dans ses grandes compassions et dans la grandeur de ses bontés.
8 Il a dit : Quoi qu'il en soit, ils sont mon peuple, et des enfants qui ne dégénéreront plus ; il a été leur libérateur.
9 Et dans toute leur détresse il a été en détresse, et l'ange de sa face les a délivrés ; lui-même les a rachetés par son amour et par son support ; et il les a portés, et il les a élevés en tout temps.
10 Mais ils ont été rebelles, et ils ont contristé l'Esprit de sa sainteté, et il est devenu leur ennemi, et lui-même a combattu contre eux.
11 Et il s'est souvenu des jours anciens de Moïse et de son peuple : Où est celui qui les a fait remonter de la mer, avec les pasteurs de son troupeau ? Où est celui qui mettait au milieu d'eux son Esprit saint ;
12 qui les a conduits étant à la main droite de Moïse, par son bras glorieux ; qui a fendu les eaux devant eux, afin qu'il s'acquît un renom éternel ;
13 qui les a menés par les abîmes sans y broncher, comme un cheval qui marche dans une campagne ?
14 L'Esprit de l'Éternel les a conduits tout doucement, comme on conduit une bête qui descend dans une plaine ; c'est ainsi que tu as conduit ton peuple, afin de t'acquérir un renom glorieux.
15 Regarde des cieux, et vois de la demeure de ta sainteté et de ta gloire. Où est ta jalousie, et

ta force, et l'émotion de tes entrailles et de tes compassions, elles se sont retenues envers moi ?
16 Car tu es notre père, quand même Abraham ne nous connaîtrait pas, et qu'Israël ne nous avouerait pas. Éternel, c'est toi qui es notre père, et ton nom est : NOTRE RÉDEMPTEUR DE TOUT TEMPS.
17 Pourquoi nous as-tu fait égarer, ô Éternel, hors de tes voies ? et pourquoi as-tu endurci notre cœur pour ne te pas craindre ? Reviens en faveur de tes serviteurs, et des tribus de ton héritage.
18 Le peuple de ta sainteté a été en possession bien peu de temps ; nos ennemis ont foulé aux pieds ton sanctuaire.
19 Nous avons été comme ceux sur lesquels tu n'as jamais dominé, et sur lesquels ton nom n'est point réclamé.

REFLEXIONS

I. La destruction des Iduméens qui arriva quelque temps après qu'Ésaïe eut prédit leur ruine est une preuve de la vérité et de la divinité de cette prédiction, aussi bien que de la justice de Dieu sur ces peuples idolâtres qui avaient fait de grands maux au royaume de Juda.
II. Nous devons considérer que si le prophète rendait grâce à Dieu à cette occasion du soin qu'il avait toujours eu du peuple d'Israël, nous avons encore plus de sujet de le bénir en vue de la victoire que Jésus-Christ a remportée sur nos ennemis spirituels en répandant son sang et en ressuscitant glorieusement.
C'est dans cette vue que nous devons dire avec Ésaïe : *Je publierai les bontés du Seigneur et ses louanges à cause de tous les biens qu'il nous a faits, car c'est un grand bien que celui qu'il a fait à la maison d'Israël selon ses compassions et selon la grandeur de ses bontés.*
III. Les reproches qu'Ésaïe fait aux Juifs d'avoir été ingrats envers Dieu et de s'être rebellés contre lui après tant de merveilles qu'il avait faites pour eux et pour leurs pères doivent nous rappeler le souvenir de tout ce que Dieu a fait en notre faveur et nous engager à lui en témoigner notre reconnaissance mieux que les Juifs ne le firent.
IV. Il y a deux choses à remarquer sur la prière qui se lit à la fin de ce chapitre.
L'une, que comme Ésaïe priait Dieu d'être ému de compassion en faveur de Jérusalem pour la gloire de son nom et de n'avoir point égard à l'indignité des Juifs, aussi la miséricorde de Dieu et la fermeté de son alliance et de ses promesses doit être le fondement de toute notre confiance.
L'autre, que ces mots : *Seigneur, pourquoi nous as-tu fait égarer de tes voies et pourquoi as-tu aliéné nos cœurs de ta crainte ?* ne veulent pas dire que Dieu fut l'auteur et la cause des égarements des Juifs, ces mots signifient seulement que Dieu voyant leur obstination et leur endurcissement volontaire avait permis qu'ils s'égarassent et qu'il les avait abandonnés à eux-mêmes par un juste jugement.

CHAPITRE LXIV.

C'est ici une prière, dans laquelle le prophète demande à Dieu de faire paraître sa gloire et sa majesté aux yeux de tous les hommes et de faire encore, pour la délivrance de son peuple, les mêmes merveilles qu'il a faites autrefois en sa faveur.
Il le prie ensuite de ne pas avoir égard à leurs péchés et d'être ému de compassion sur l'état déplorable où Jérusalem et son temple allaient être réduits par les Babyloniens.

1 Ô ! si tu ouvrais les cieux, et si tu descendais ! les montagnes s'écouleraient de devant toi,
2 comme si elles se fondaient au feu, et comme le feu fait bouillir l'eau ; et les nations trembleraient à cause de ta présence.
3 Quand tu fis des choses terribles que nous n'attendions point, tu descendis, et les montagnes s'écoulèrent de devant toi.
4 Car on n'a jamais ouï ni entendu des oreilles, et l'œil n'a jamais vu d'autre Dieu que toi, qui fît de telles choses à ceux qui s'attendent à lui.

5 Tu es venu au-devant de celui qui était dans la joie, et qui faisait ce qui est juste ; ils se souviendront de toi dans tes voies. Tu t'étais irrité, parce que nous avions péché contre elles pendant longtemps ; cependant nous serons délivrés.
6 Or, nous sommes tous devenus comme une chose souillée, et toutes nos justices sont comme le linge le plus souillé ; nous sommes tous déchus comme la feuille, et nos iniquités nous ont transportés comme le vent.
7 Et il n'y a personne qui réclame ton nom, qui se réveille pour se tenir ferme à toi ; c'est pourquoi tu as caché ta face de nous, et tu nous as fait fondre par la force de nos iniquités.
8 Mais maintenant, ô Eternel, tu es notre père, nous sommes l'argile, et tu es celui qui nous as formés, et nous sommes tous l'ouvrage de tes mains.
9 Eternel ! ne sois pas excessivement ému à indignation, et ne te souviens pas toujours de notre iniquité ; voici, regarde, nous te prions, nous sommes tous ton peuple.
10 Les villes de ta sainteté sont devenues un désert ; Sion est devenue un désert, et Jérusalem une désolation.
11 La maison de notre sanctification et de notre gloire, où nos pères t'ont loué, a été consumée par le feu, et il n'y a rien eu de toutes les choses qui nous étaient chères qui n'ait été désolé.
12 Eternel ! ne te retiendras-tu pas après cela ? Ne cesseras-tu pas ? Et nous affligeras-tu jusqu'à l'extrémité ?

REFLEXIONS

I. La description qui est faite dans ce chapitre de la souveraine puissance de Dieu et des marques qu'il en a données autrefois doit nous engager à révérer et à craindre ce Dieu tout-puissant à qui rien ne peut résister, qui a fait dans tous les temps de si grandes choses pour délivrer ceux qui se confient en lui et qui a aussi toujours fait sentir aux méchants des effets de sa justice.
II. Comme Ésaïe priait autrefois pour la délivrance des Juifs, tous ceux qui aiment Dieu et son église doivent faire sans cesse des prières ardentes pour elle et lui demander surtout qu'il vienne déployer son pouvoir et sa force pour la sanctifier, pour l'étendre par toute la terre et pour manifester son nom à ceux qui ne le connaissent point. Et comme le prophète, en intercédant pour les Juifs reconnaissaient qu'ils s'étaient souillés et coupables, et que cependant il suppliait le Seigneur d'avoir pitié de leur triste état et de se souvenir qu'ils étaient son peuple et l'ouvrage de ses mains, nous devons aussi présenter nos prières à Dieu avec une profonde humilité et avec un aveu sincère de notre néant et de nos fautes et avoir tout notre recours à sa seule miséricorde, aux promesses qu'il nous a faites et à l'alliance qu'il a traitée avec nous en Jésus-Christ notre Seigneur.

CHAPITRE LXV.

I. Dieu déclare qu'il appellerait les Gentils à sa connaissance et qu'il rejetterait les Juifs à cause de leur rébellion et surtout à cause de l'idolâtrie dont ils se souillaient.
II. Il prédit cependant que Jérusalem serait rebâtie, que les Juifs habiteraient dans leur pays, que le bétail paîtrait à Sçaron et à Hacor qui étaient des pâturages fertiles et que Dieu les comblerait de ses bénédictions pendant qu'il livrerait les Juifs rebelles et idolâtres à sa vengeance.
III. Enfin, Dieu promet de créer de nouveaux cieux et une nouvelle terre et de faire régner partout la justice et la paix.

1 J'ai été recherché par ceux qui ne s'informaient pas de moi, et j'ai été trouvé par ceux qui ne me cherchaient point ; j'ai dit à la nation qui ne s'appelait point de mon nom : Me voici, me voici.
2 J'ai étendu mes mains pendant tout le jour vers le peuple rebelle, vers ceux qui marchent dans le mauvais chemin, après leurs pensées ;

3 vers le peuple et vers ceux qui m'irritent continuellement en face, qui sacrifient dans les jardins et font des parfums sur les autels de briques ;
4 qui se tiennent dans les sépulcres, et passent la nuit dans les lieux désolés, qui mangent la chair des pourceaux, et qui ont dans leurs vaisseaux le jus des viandes abominables ;
5 qui disent : Retire-toi, n'approche point de moi, car je suis plus saint que toi. Ils seront une fumée dans ma colère, et un feu qui brûlera toujours.
6 Voici, ceci est écrit devant moi ; je ne m'en tairai point, mais je le rendrai, même je le rendrai dans leur sein ;
7 savoir, vos iniquités, dit l'Eternel, aussi bien que les iniquités de vos pères, qui ont fait des parfums sur les montagnes, et qui m'ont déshonoré sur les coteaux ; c'est pourquoi je leur mesurerai aussi dans leur sein le salaire de ce qu'ils ont fait au commencement.
8 Ainsi a dit l'Eternel : Comme quand on trouve une grappe où il y a du vin, on dit : Ne la gâte pas, car c'est une bénédiction ; j'en userai de même, à cause de mes serviteurs, afin que tout ne soit pas détruit.
9 Et je ferai sortir de la postérité de Jacob et de Juda celui qui possédera mes montagnes, et mes élus seront les héritiers du pays ; mes serviteurs y habiteront ;
10 et Sçaron servira de parc au menu bétail, et la vallée de Hacor sera le gîte du gros bétail pour mon peuple qui m'aura recherché.
11 Mais pour vous qui abandonnez l'Eternel, et qui oubliez la montagne de ma sainteté, qui dressez la table à l'armée des cieux, et qui fournissez l'aspersion à autant d'astres qu'on en peut compter ;
12 je vous compterai aussi avec l'épée, et vous serez tous courbés pour être égorgés, parce que j'ai appelé, et vous n'avez point répondu ; j'ai parlé, et vous n'avez point écouté ; mais vous avez fait ce qui me déplaît, et vous avez choisi les choses auxquelles je ne prends point de plaisir.
13 C'est pourquoi, ainsi a dit le Seigneur, l'Eternel : Voici, mes serviteurs mangeront, et vous aurez faim ; mes serviteurs boiront, et vous aurez soif ; mes serviteurs se réjouiront, et vous serez honteux.
14 Mes serviteurs se réjouiront avec des chants de triomphe, de la joie qu'ils auront au cœur ; mais vous crierez de la douleur que vous aurez dans le cœur, et vous hurlerez à cause de l'amertume de votre esprit ;
15 et vous laisserez votre nom à mes élus, pour s'en servir dans les imprécations, et le Seigneur l'Éternel te fera mourir ; mais il appellera ses serviteurs d'un autre nom.
16 Celui qui souhaitera d'être béni sur la terre, se bénira par le Dieu de vérité ; et celui qui jurera sur la terre, jurera par le Dieu de vérité ; car les afflictions précédentes seront oubliées, et même elles seront cachées de mes yeux.
17 Car voici, je vais créer de nouveaux cieux et une nouvelle terre, et on ne se souviendra plus des choses passées, et elles ne reviendront plus dans l'esprit.
18 Mais vous vous réjouirez et vous serez toujours dans l'allégresse, à cause de ce que je vais créer ; car voici, je vais créer Jérusalem, pour n'être que joie, et son peuple pour n'être qu'allégresse.
19 Je serai transporté de joie sur Jérusalem, et je me réjouirai sur mon peuple, et on n'y entendra plus aucune voix de pleurs, ni aucune voix de crierie.
20 Il n'y aura plus désormais aucun enfant qui ne vive que peu de jours, ni aucun vieillard qui n'accomplisse le temps de sa vie ; car celui qui mourra âgé de cent ans sera encore jeune ; mais le pécheur âgé de cent ans sera maudit.
21 Même ils bâtiront des maisons, et ils y habiteront ; ils planteront des vignes, et ils en mangeront le fruit.
22 Ils ne bâtiront pas de maisons pour qu'un autre y habite ; ils ne planteront pas des vignes pour qu'un autre en mange le fruit ; car les jours de mon peuple égaleront la durée des arbres,

et mes élus verront vieillir l'ouvrage de leurs mains.
23 Ils ne travailleront plus en vain, et ne mettront plus au monde des enfants pour être exposés à la frayeur ; car ils seront la postérité des bénis de l'Éternel, et ceux qui sortiront d'eux le seront avec eux.
24 Et il arrivera, qu'avant qu'ils crient je les exaucerai, et lorsqu'ils parleront encore je les aurai déjà entendus.
25 Le loup et l'agneau paîtront ensemble, le lion mangera du fourrage comme le bœuf, et la poudre sera la nourriture du serpent ; ils ne nuiront point et ne feront point de mal dans toute la montagne de ma sainteté, dit l'Éternel.

REFLEXIONS

I. Dieu promet ici : *de se faire connaître à ceux qui ne le cherchaient point et aux peuples qui n'invoquaient point son nom*.
C'est là un oracle qui marque en termes formels que Dieu donnerait sa connaissance aux païens, comme Saint Paul le montre en citant ces paroles dans l'épître aux Romains.
II. Dieu menace les Juifs de les rejeter parce qu'ils l'avaient irrité par leur idolâtrie et par leurs rébellions continuelles. Cette menace fut exécutée lorsque Jérusalem tomba sous la puissance des Babyloniens et que les Juifs furent menés en captivité. Une si sévère punition doit faire craindre aux chrétiens rebelles et ingrats les plus terribles effets de la vengeance divine.
III. On voit dans ce chapitre que lorsque Dieu exécute ses jugements, il met toujours de la différence entre les méchants et ses fidèles serviteurs et que les méchants n'ont que la honte et la douleur pour leur partage.
IV. Ce qui est prédit ici : *que Dieu créerait de nouveaux cieux et une nouvelle terre et que le loup et l'agneau habiteraient ensemble* marque non seulement que Dieu allait changer l'état de Jérusalem et des Juifs en les délivrant de la captivité et leur rendre la paix, mais que bientôt Dieu renouvellerait le monde et réunirait tous les hommes dans son église.
Ce renouvellement de toutes choses commença à se faire par la prédication de l'Évangile et il se fera encore plus parfaitement dans les derniers temps. Les apôtres nous apprennent sur cela : *que puisque toutes choses ont été faites nouvelles et que nous attendons les nouveaux cieux et une nouvelle terre où la justice habite, nous devons être de nouvelles créatures et nous étudier à être sans tache et irrépréhensibles.*
Il paraît enfin d'ici, que le dessein de Jésus-Christ a été de réunir tous les hommes dans son église et de les faire vivre dans la concorde et qu'ainsi son règne est un règne de paix, que les chrétiens ne doivent point se nuire les uns aux autres et que leur caractère doit être l'amour mutuel, la paix, le support et la charité.

CHAPITRE LXVI.

Le Seigneur déclare d'une manière extrêmement forte qu'il rejetait les sacrifices et tout le culte des Juifs et qu'il allait punir très sévèrement leur hypocrisie et leurs rébellions.
Il promet de rendre la paix à Jérusalem, de lui donner un grand nombre d'enfants, de l'enrichir de ses grâces et surtout de la sanctifier et il menace les impies d'une ruine éternelle. C'est ici que finit la prophétie d'Ésaïe.

1 Ainsi a dit l'Éternel : Les cieux sont mon trône, et la terre est le marchepied de mes pieds. Quelle serait la maison que vous me bâtiriez, et quel serait le lieu de mon repos ?
2 Car ma main a fait toutes ces choses ; c'est par moi que toutes ces choses-là ont eu leur être, dit l'Éternel. Mais à qui regarderai-je ? A celui qui est humble, qui a l'esprit brisé, et qui tremble à ma parole.
3 Celui qui égorge un bœuf est comme celui qui tuerait un homme ; celui qui sacrifie une brebis est comme celui qui couperait le cou à un chien ; celui qui offre un gâteau est comme celui qui

offrirait le sang d'un pourceau ; celui qui fait un parfum d'encens est comme celui qui bénirait une idole. Ils ont même choisi leurs voies, et leur âme a pris plaisir dans leurs abominations.
4 Et moi aussi je choisirai la peine de leurs outrages, et je ferai venir sur eux ce qu'ils craignent ; parce que j'ai crié, et il n'y a eu personne qui répondît ; j'ai parlé, et ils n'ont point écouté ; mais ils ont fait ce qui me déplaît ; et ils ont choisi les choses auxquelles je ne prends point de plaisir.
5 Ecoutez la parole de l'Éternel, vous qui tremblez à sa parole : Vos frères qui vous haïssent, et qui vous rejettent comme une chose abominable, à cause de mon nom, ont dit : Que l'Éternel montre sa gloire ! Il sera donc vu à votre joie ; mais eux seront honteux.
6 Un bruit éclatant vient de la ville, un bruit vient du temple, savoir, le bruit de l'Éternel, qui rend la pareille à ses ennemis.
7 Elle a enfanté avant que de sentir les douleurs de l'enfantement ; elle a été délivrée d'un enfant mâle avant que les tranchées lui vinssent.
8 Qui entendit jamais une telle chose, et qui en a jamais vu de semblables ? Un pays serait-il enfanté dans un jour, ou une nation naîtrait-elle tout d'un coup, que Sion ait enfanté ses fils aussitôt qu'elle a été en travail d'enfant ?
9 Moi, qui fais enfanter les autres, ne ferais-je point enfanter Sion ? a dit l'Eternel. Moi, qui fais naître, l'empêcherais-je d'enfanter ? a dit ton Dieu.
10 Réjouissez-vous avec Jérusalem, et soyez dans l'allégresse à cause d'elle, vous tous qui l'aimez ; vous tous qui pleuriez sur elle, réjouissez-vous avec elle d'une grande joie ;
11 afin que vous suciez le lait de ses consolations, et que vous en soyez rassasiés ; afin que vous soyez allaités et que vous trouviez vos délices dans la splendeur de sa gloire.
12 Car ainsi a dit l'Eternel : Voici, je vais faire couler sur elle la paix comme un fleuve, et la gloire des nations comme un torrent débordé, et vous serez allaités, et vous serez portés sur le côté, et on vous caressera sur les genoux.
13 Je vous consolerai comme une mère console son fils, et vous serez consolés dans Jérusalem.
14 Et vous le verrez, et votre cœur se réjouira, et vos os reprendront vigueur comme l'herbe, et la main de l'Eternel se fera connaître en faveur de ses serviteurs, mais il sera ému à indignation contre ses ennemis.
15 Car voici, l'Eternel viendra avec le feu, et ses chariots seront comme une tempête, pour tourner sa colère en fureur, et sa menace en flamme de feu.
16 Car l'Eternel exercera son jugement contre toute chair par le feu et avec son épée, et le nombre de ceux qui seront tués par l'Eternel sera grand.
17 Ceux qui se sanctifient et qui se purifient au milieu des jardins l'un après l'autre, qui mangent de la chair de pourceau, et des choses abominables, et des souris, seront ensemble consumés, a dit l'Éternel.
18 Mais pour moi, voyant leurs œuvres et leurs pensées, je viens pour assembler toutes les nations et toutes les langues ; elles viendront et verront ma gloire.
19 Car je mettrai une marque en eux ; et ceux d'entre eux qui sont réchappés, je les enverrai vers les nations en Tarscis, en Pul, en Lud, vers les peuples qui tirent de l'arc, en Tubal, et en Javan, et vers les îles éloignées, qui n'ont point entendu parler de mon nom, et qui n'ont point vu ma gloire, et ils annonceront ma gloire parmi les nations.
20 Et ils amèneront tous vos frères, d'entre toutes les nations, sur des chevaux et des chariots, et dans des litières, et sur des mulets et des dromadaires, pour faire offrande à l'Éternel à la montagne de ma sainteté, à Jérusalem, a dit l'Éternel ; comme lorsque les enfants d'Israël apportent l'offrande dans un vaisseau net à la maison de l'Éternel.
21 Et même, j'en prendrai d'entre eux pour sacrificateurs et pour Lévites, a dit l'Éternel.
22 Car comme les cieux nouveaux et la terre nouvelle que je vais créer, subsisteront toujours devant moi, dit l'Éternel, ainsi subsistera votre postérité et votre nom.
23 Et il arrivera que depuis une nouvelle lune jusqu'à l'autre, et depuis un sabbat jusqu'à l'autre,

toute chair viendra se prosterner devant ma face, a dit l'Éternel.
24 Et ils sortiront, et verront les corps morts des hommes qui auront prévariqué contre moi, car leur ver ne mourra point, et leur feu ne sera point éteint, et ils seront en abomination à toute chair.

REFLEXIONS

La première partie de ce chapitre nous enseigne que Dieu, étant le créateur du monde, n'habite pas dans des temples matériels, qu'il n'est point honoré par un service qui n'est qu'extérieur, qu'il ne reçoit le culte que de ceux qui ont un cœur humble et qui tremblent à sa parole et que, sans ces dispositions, tous les actes du service divin, même ceux qu'il a établis et commandés, tels qu'étaient sous la loi les sacrifices des taureaux et des brebis, les offrandes et le parfum, loin de lui plaire, lui sont en abomination.

II. Les promesses que Dieu avait faites de racheter son peuple et de le faire croître et de le combler de joie et de bénédictions ont été exécutées :

- Premièrement lorsqu'on vit les Juifs se rassembler des divers pays du monde à Jérusalem et y rétablir le service divin,
- Mais ces promesses annoncent surtout que les Gentils entreraient dans l'église de Jésus-Christ, ce qui est aussi arrivé.

En quoi nous devons reconnaître la fidélité de Dieu, la vérité de sa parole et de ses oracles et sa grande miséricorde envers nous.

III. Il faut bien remarquer cependant que le Seigneur déclare plusieurs fois dans ce chapitre que ces bénédictions ne seraient que pour ses élus et pour les fidèles et qu'il accablerait les incrédules et les méchants de sa vengeance. Ce n'est donc que par l'obéissance et par la foi que nous pourrons être faits participants du salut et de la gloire qu'Ésaïe et les autres prophètes ont annoncée et qui nous a été acquise par Jésus-Christ auquel la louange et l'adoration doit être rendue aux siècles des siècles. Amen.

LE LIVRE DE JEREMIE

LE PROPHETE

ARGUMENT

Jérémie, sacrificateur et prophète, a prophétisé depuis la treizième année du roi Josias jusqu'à la prise de Jérusalem, pendant quarante-cinq ans ou environ. Ce livre est écrit avec beaucoup de simplicité et de force. Il est en partie prophétique et en partie historique. On y voit diverses prédictions touchant la ruine des Juifs, leur retour de la captivité, la destruction de l'empire des Babyloniens et de quelques autres royaumes, la vocation des Gentils et la nouvelle alliance qui serait établie par Jésus-Christ. Nous y avons de plus l'histoire de ce qui arriva à Jérémie et des persécutions qu'il souffrit devant et après la prise de Jérusalem. On y lit aussi le récit de ce qui se passa pendant le siège et à la prise de cette ville et de l'état des Juifs qui demeurèrent alors dans la Judée et qui s'en allèrent après cela en Égypte.

CHAPITRE I.
Le premier chapitre a trois parties. Jérémie y rapporte :
I. Comment il fut appelé à la charge de prophète, les excuses qu'il allégua pour s'en dispenser et l'ordre que Dieu lui donna de suivre sa vocation.
II. Il récite deux visions qu'il eut, dont la première, qui était celle d'un amandier qui commençait à pousser, signifiait que la désolation de Jérusalem était près d'arriver et la seconde, qui était celle d'un pot bouillant du côté d'Aquilon, marquait que cette désolation viendrait du côté du nord, c'est-à-dire de Babylone. III. On voit ici les promesses que Dieu fit à Jérémie de l'assister et de le protéger.

1 Les paroles de Jérémie, fils de Hilkija, d'entre les sacrificateurs qui étaient à Hanathoth, dans le pays de Benjamin.
2 La parole de l'Eternel lui fut adressée du temps de Josias fils d'Amon, roi de Juda, l'an treizième de son règne.
3 Elle lui fut aussi adressée du temps de Jéhojakim fils de Josias, roi de Juda, jusqu'à la fin de la onzième année de Sédécias fils de Josias, roi de Juda, savoir, jusqu'à ce que Jérusalem fut transportée, ce qui arriva au cinquième mois.
4 La parole de l'Eternel me fut donc adressée, et il me dit :
5 Avant que je te formasse dans le sein de ta mère, je t'ai connu ; avant que tu fusses sorti de son sein, je t'ai sanctifié, je t'ai établi prophète pour les nations.
6 Et je répondis : Ah ! Seigneur Eternel ! voici, je ne sais pas parler, car je ne suis qu'un enfant.
7 Et l'Eternel me dit : Ne dis point : Je ne suis qu'un enfant ; car tu iras partout où je t'enverrai, et tu diras tout ce que je te commanderai.
8 Ne les crains point ; car je suis avec toi pour te délivrer, dit l'Eternel.
9 Et l'Eternel étendit sa main, et toucha ma bouche ; puis l'Eternel me dit : Voici, j'ai mis mes paroles dans ta bouche.

10 Regarde, je t'ai établi aujourd'hui sur les nations et sur les royaumes, afin que tu arraches et que tu démolisses ; que tu ruines et que tu détruises ; que tu bâtisses et que tu plantes.
11 La parole de l'Eternel me fut encore adressée, et il me dit : Que vois-tu, Jérémie ? Et je répondis : Je vois une branche d'amandier.
12 Et l'Eternel me dit : Tu as bien vu ; car je me hâte d'exécuter ma parole.
13 Et la parole de l'Eternel me fut adressée pour la seconde fois, et il me dit : Que vois-tu ? Et je répondis : Je vois un pot bouillant, dont le devant est vers l'Aquilon.
14 Et l'Eternel me dit : Le mal se découvrira du côté de l'Aquilon sur tous les habitants de ce pays.
15 Car voici, dit l'Eternel, je vais appeler toutes les familles des royaumes de l'Aquilon, et elles viendront et mettront chacune son trône à l'entrée des portes de Jérusalem, joignant toutes ses murailles tout autour, et joignant toutes les villes de Juda.
16 Et je leur prononcerai mes jugements, à cause de toute leur malice par laquelle ils m'ont abandonné et ont fait des parfums à d'autres dieux, et se sont prosternés devant l'ouvrage de leurs mains.
17 Toi donc, ceins tes reins, et te lève, et dis-leur toutes les choses que je te commanderai ; ne crains point de paraître devant eux, de peur que je ne te mette en pièces en leur présence.
18 Car voici, je t'ai aujourd'hui établi comme une ville fortifiée, comme une colonne de fer, et comme des murailles d'airain, contre tout ce pays, savoir contre les rois de Juda, contre les principaux du pays, contre ses sacrificateurs, et contre le peuple du pays.
19 Et ils combattront contre toi ; mais ils ne seront pas plus forts que toi ; car je suis avec toi, dit l'Eternel, pour te délivrer.

REFLEXIONS

I. On doit considérer en général sur ce livre que Dieu eut la bonté d'envoyer Jérémie aux Juifs pour les exhorter à la repentance et pour les avertir de leur ruine dans le temps qu'elle était sur le point d'arriver.

II. Il faut remarquer que Jérémie fut appelé pour être prophète étant encore jeune, qu'il craignit d'abord de se charger de cet emploi, mais que Dieu lui ayant commandé de suivre sa vocation, il obéit.

On voit par-là que Jérémie entra dans sa charge, non de son propre mouvement, mais par obéissance à la volonté de Dieu et dans les sentiments d'une profonde humilité.

C'est à Dieu seul à envoyer ses ministres, ceux qu'il appelle doivent sentir leurs faiblesses, mais ils doivent pourtant faire ce qu'il leur ordonne et se confier en son secours.

Les deux visions que Dieu envoya à Jérémie marquaient que le principal but de son ministère était d'annoncer la ruine prochaine de Jérusalem.

C'est ainsi que les serviteurs de Dieu sont envoyés, non seulement pour faire des promesses aux hommes, mais aussi pour les menacer.

III. Enfin, les ordres que Dieu donna à Jérémie de dire aux Juifs tout ce qu'il lui commanderait et les promesses qu'il lui fit de le soutenir contre tous ceux qui s'opposeraient à lui montrent que les ministres du Seigneur doivent s'acquitter de leur devoir et annoncer toute la volonté de Dieu avec courage et sans craindre les hommes et que Dieu assiste toujours ceux qui marchent fidèlement dans leur vocation.

CHAPITRE II.

Il y a trois choses à considérer dans ce chapitre :

I. Dieu, sous l'image d'un mari qui aime tendrement son épouse, représente son amour envers les Juifs et les biens dont il les avait comblés dans le pays de Canaan.

II. Il se plaint que les Juifs avaient été ingrats à tant d'amour et à tant de bienfaits, que le peuple et même les sacrificateurs, les rois et les principaux étaient tombés dans la rébellion, jusque-là

qu'ils avaient abandonné le Seigneur pour servir de faux dieux, ce que le prophète leur reproche fort en long.
III. Dieu leur fait dire que cette ingratitude et cette idolâtrie allaient causer leur désolation et qu'ils allaient être livrés à leurs ennemis, que ni ceux de Noph et de Taphnez, c'est-à-dire, les Égyptiens, et les Assyriens en qui ils se confiaient ne les garantiraient point et que même Dieu se servirait de ces peuples pour les châtier.

1 La parole de l'Éternel me fut encore adressée et il me dit :
2 Va, et crie aux oreilles de Jérusalem, et dis : Ainsi a dit l'Éternel : Je me suis souvenu de toi
et de la faveur dont j'ai usé envers toi dans ta jeunesse, et de l'amour de ton mariage, quand tu
me suivais au désert, dans un pays qu'on n'ensemence point.
3 Israël était une chose sainte à l'Éternel ; c'étaient les prémices de son revenu ; tous ceux qui
le dévoraient étaient coupables ; il leur en arrivait du mal, dit l'Éternel.
4 Ecoutez la parole de l'Éternel, vous, maison de Jacob, et vous, toutes les familles de la maison
d'Israël.
5 Ainsi a dit l'Éternel : Quelle injustice vos pères ont-ils trouvée en moi, et qu'ils aient marché
après la vanité, et qu'ils soient devenus vains ?
6 Et ils n'ont point dit : Où est l'Éternel qui nous a fait monter hors du pays d'Égypte, qui nous
a conduits par le désert, par un pays de landes et inhabitable, par un pays aride et d'ombre de
mort, par un pays par lequel nul homme n'avait passé, et où personne n'avait habité.
7 Mais je vous ai fait entrer dans un pays de Carmel, afin que vous mangeassiez ses fruits et
son bien ; mais sitôt que vous y êtes entrés, vous avez souillé mon pays, et vous avez rendu
abominable mon héritage.
8 Les sacrificateurs n'ont point dit : Où est l'Éternel ? Ceux qui étaient les dépositaires de la loi
ne m'ont point connu. Les pasteurs ont prévariqué contre moi, et les prophètes ont prophétisé
par Bahal, et ont marché après des choses qui ne profitent de rien.
9 C'est pourquoi je plaiderai encore avec vous, dit l'Éternel, et je plaiderai avec les enfants de
vos enfants.
10 Car, passez par les îles de Kittim, et voyez ; envoyez-en Kédar, et considérez bien, et
regardez s'il y est rien arrivé de pareil.
11 Y a-t-il aucune nation qui ait changé ses dieux, lesquels, toutefois, ne sont pas dieux ? Mais
mon peuple a changé sa gloire en ce qui ne profite de rien.
12 Cieux, soyez étonnés de ceci ; ayez horreur et soyez réduits en solitude, dit l'Éternel ;
13 car mon peuple a fait deux maux ; ils m'ont abandonné, moi qui suis la source des eaux
vives, pour se creuser des citernes, même des citernes crevées, qui ne peuvent contenir les eaux.
14 Israël est-il un esclave, et n'est-il pas né dans la maison ? Pourquoi donc a-t-il été mis au
pillage ?
15 Les lionceaux ont rugi et ont jeté leur cri sur lui, et on a mis leur pays en désolation, ses
villes ont été brûlées, tellement qu'il n'y a personne qui y habite.
16 Même les enfants de Noph et de Taphnès, te casseront le sommet de la tête.
17 Ne t'es-tu pas attiré cela, parce que tu as abandonné l'Éternel ton Dieu, dans le temps qu'il
te conduisait par le chemin ?
18 Et maintenant qu'as-tu à faire d'aller en Égypte pour y boire de l'eau de Scihor ? Et qu'as-
tu à faire d'aller en Assyrie pour y boire de l'eau du fleuve ?
19 Ta malice te châtiera, et tes infidélités te reprendront afin que tu saches et que tu voies, que
c'est une chose mauvaise et amère que tu aies abandonné l'Éternel ton Dieu, et que ma crainte
ne soit pas en toi, dit le Seigneur, l'Éternel des armées.
20 Parce que dès longtemps j'ai brisé ton joug et rompu tes liens, tu as dit : Je ne servirai point ;
tu es même allée et tu t'es prostituée sur toutes les collines élevées, et sous tous les arbres
feuillus.

21 Je t'avais moi-même plantée *comme* une vigne exquise, de laquelle tout le plant était franc : comment donc as-tu été changée par moi en sarments d'une vigne sauvage ?
22 Quand tu te laverais avec du nitre, et que tu emploierais à cela beaucoup de savon, ton iniquité demeurerait encore marquée devant moi, dit le Seigneur l'Éternel.
23 Comment dis-tu : Je ne me suis point souillée ; je ne suis point allée après les Bahalims ? Regarde ton train dans la vallée, reconnais ce que tu as fait, dromadaire légère, qui ne tiens point de route certaine,
24 Anesse sauvage, accoutumée au désert, qui hume le vent à son plaisir ; et qui pourrait la détourner de sa course ? Nul de ceux qui la cherchent ne se lassera après elle ; on la trouvera même dans sa souillure.
25 Retiens ton pied, et ne sois pas déchaussée ; et ton gosier, et ne sois pas altérée. Mais tu as dit : C'en est fait : Non ; car j'aime les étrangers, et j'irai après eux.
26 Comme un larron est confus quand il est surpris ; ainsi ceux de la maison d'Israël seront confus, eux, leurs rois, les principaux d'entre eux, leurs sacrificateurs, et leurs prophètes ;
27 qui disent au bois : Tu es mon père ; et à la pierre : Tu m'as donné la vie ; car ils m'ont tourné le dos et non le visage ; et ils diront au temps de leur affliction : Lève-toi, et nous délivre.
28 Et où sont tes dieux que tu t'es faits ? Qu'ils se lèvent. Te délivreront-ils au temps de ton affliction ? Car, ô Juda, tu as eu autant de dieux que de villes.
29 Pourquoi plaideriez-vous avec moi ? Vous avez tous péché contre moi, dit l'Éternel.
30 J'ai frappé en vain vos enfants ; ils n'ont point reçu d'instruction ; votre épée a dévoré vos prophètes, comme un lion qui ravage tout.
31 O peuple, considérez la parole de l'Éternel : Ai-je été un désert à Israël ? Ai-je été une terre ténébreuse ? Pourquoi mon peuple a-t-il dit : Nous sommes nos maîtres, nous ne viendrons plus à toi ?
32 La vierge oubliera-t-elle son ornement, et l'épouse ses atours ? Et, cependant, mon peuple m'a oublié durant des jours sans nombre.
33 Pourquoi rends-tu ainsi ta contenance affectée, pour chercher des personnes qui t'aiment, de sorte que tu as même enseigné tes manières de faire aux femmes de mauvaise vie ?
34 Même on a trouvé dans les pans de ta robe le sang des âmes des pauvres innocents, lesquels toutefois tu n'avais point surpris en fracture, mais *ç'a été* pour toutes ces choses-là.
35 Et cependant tu dis : Je suis innocente, quoi qu'il en soit, sa colère s'est détournée de moi. Voici, je vais plaider contre toi, parce que tu as dit : Je n'ai point péché.
36 Pourquoi fais-tu tant de courses en changeant de chemin ? Tu auras de la confusion de l'Égypte, comme tu en as eu de l'Assyrie.
37 Tu sortiras même d'ici, ayant les mains sur ta tête, parce que l'Éternel a rejeté ce qui était le fondement de ta confiance, et tu n'en tireras aucun avantage.

REFLEXIONS

Ce chapitre nous engage à faire réflexion sur l'amour de Dieu envers les Juifs, sur leur ingratitude et sur leur ruine.

I. Sur le premier article, nous devons considérer que si Dieu avait aimé les Juifs et s'il les avait comblés de bienfaits, il nous a témoigné un amour encore plus grand et qu'il a répandu sur nous des faveurs bien plus précieuses que celles qu'il avait accordées à l'ancien peuple.

II. Dieu reproche aux Juifs d'être tombés dans une noire ingratitude contre lui et de s'être détournés de son service pour commettre les idolâtries les plus abominables, c'est ce que marque cette plainte que Dieu fait : *Quelle injustice vos pères ont-ils trouvée en moi qu'ils se soient ainsi éloignés de moi ? Cieux, soyez étonnés et ayez horreur ! Mon peuple m'a abandonné, moi qui suis la source d'eau vive, pour se creuser des citernes qui ne contiennent point d'eau.* Par-là, Dieu marque bien clairement :

- Qu'il est le seul souverain bien des hommes,

- Qu'il ne cesse de les attirer à lui par ses bienfaits,
- Que c'est à eux une extrême ingratitude et une grande folie de se détourner d'un Dieu qui est la source de tout leur bonheur pour s'attacher à des choses vaines et qui ne peuvent les rendre heureux,
- Que ceux qui en usent ainsi ne sauraient rien alléguer pour s'excuser et qu'ils se rendent nécessairement misérables, ce fut aussi ce que les Juifs éprouvèrent.

III. On voit ici, en troisième lieu, que les Juifs étant devenus infidèles à Dieu, ils se privèrent de sa protection et qu'ils attirèrent sur eux les malheurs dont Jérémie les avait menacés.
C'est ainsi qu'il faut que tous ceux qui abandonnent Dieu, qui abusent de sa patience et qui sont insensibles à ses bienfaits et ses châtiments périssent enfin malheureusement.

CHAPITRE III.

Jérémie représente, par la similitude d'une femme adultère, le crime des Juifs qui avaient quitté le service de Dieu et violé son alliance. Ensuite, continuant la même comparaison :
I. Il parle d'Israël et de Juda comme de deux sœurs coupables d'adultère, ce qui veut dire que les Israélites des dix tribus avaient abandonné Dieu pour servir des idoles et que ceux du royaume de Juda les avaient imités et les avaient même surpassés par leurs péchés et par leur endurcissement.
II. Dieu témoigne que nonobstant l'infidélité de ce peuple, il était encore disposé à leur pardonner s'ils se convertissaient.
III. Il promet qu'après avoir dispersé ceux d'Israël et de Juda, il rassemblerait un jour ces deux peuples et qu'alors ils le serviraient fidèlement.

1 On dit : Si quelqu'un renvoie sa femme, et qu'étant séparée de lui, elle se joigne à un autre mari, le premier mari retournera-t-il de nouveau vers elle ? Le pays même n'en serait-il pas entièrement souillé ? Or, toi, tu t'es prostituée à plusieurs qui t'aimaient ; toutefois, retourne-toi vers moi, dit l'Éternel.
2 Lève tes yeux vers les lieux élevés, et regarde s'il y a un lieu où tu ne te sois pas prostituée ; tu te tenais par les chemins comme un Arabe au désert, et tu as souillé le pays par tes impudicités et par ta malice.
3 Et les pluies ont été retenues, et il n'y a point eu de pluie de l'arrière-saison, mais tu as un front d'une femme débauchée, tu n'as point voulu avoir de honte.
4 Ne crieras-tu point désormais vers moi : Mon père, tu es le conducteur de ma jeunesse ?
5 Tiendra-t-il sa colère à toujours, et me la gardera-t-il à jamais ? Voilà ce que tu as dit, et tu as fait ces maux-là, et autant que tu as pu.
6 L'Éternel me dit aussi, dans les jours du roi Josias : N'as-tu point vu ce qu'Israël la rebelle a fait ? Elle s'en est allée sur toutes les hautes montagnes, et sous tous les arbres feuillus, et elle s'y est prostituée.
7 Et après qu'elle a fait toutes ces choses, je lui ai dit : Retourne-toi vers moi, mais elle n'est point retournée ; ce que sa sœur Juda la perfide a vu.
8 Et j'ai vu que quoique j'eusse renvoyé Israël la rebelle, pour tous les cas où elle s'était rendue coupable d'adultère, et que je lui eusse donné ses lettres de divorce, néanmoins Juda sa sœur, la perfide, n'en a point eu de crainte, mais elle s'en est allée, et s'est aussi prostituée.
9 Et il est arrivé que par sa légèreté à se prostituer, elle a souillé le pays, et a commis adultère avec la pierre et avec le bois.
10 Et, toutefois, pour tout cela, Juda sa sœur, la perfide, n'est point retournée à moi de tout son cœur, mais elle l'a fait en mentant, dit l'Éternel.
11 L'Éternel donc m'a dit : Israël la rebelle s'est montrée plus juste que Juda la perfide.
12 Va donc, et crie ces paroles-ci vers l'Aquilon, et dis : Retourne-toi, Israël la rebelle, dit l'Éternel, je ne ferai point tomber ma colère sur vous, car je suis miséricordieux, dit l'Éternel,

je ne vous la garderai point à toujours.
13 Toutefois, reconnais ton iniquité, car tu as péché contre l'Éternel ton Dieu, et tu t'es prostituée aux étrangers sous tout arbre feuillu, et tu n'as point écouté ma voix, dit l'Éternel.
14 Enfants rebelles, convertissez-vous, dit l'Éternel, car j'ai sur vous le droit d'un mari, et je vous prendrai l'un d'une ville, et deux d'une famille, et je vous ferai entrer en Sion,
15 Et je vous donnerai des pasteurs selon mon cœur, qui vous paîtront avec science et avec intelligence.
16 Et il arrivera que, quand vous serez multipliés et accrus sur la terre, en ces jours-là, dit l'Éternel, on ne dira plus : L'arche de l'alliance de l'Éternel ; et elle ne leur reviendra plus dans l'esprit, ils n'en feront plus mention, et ils ne la visiteront plus, et cela ne se fera plus.
17 En ce temps-là on appellera Jérusalem, le trône de l'Éternel, et toutes les nations s'assembleront vers elle, au nom de l'Éternel qui est à Jérusalem, et elles ne marcheront plus dans la dureté de leur mauvais cœur.
18 En ces jours-là, la maison de Juda marchera avec la maison d'Israël, et ils viendront ensemble au pays que j'ai donné en héritage à vos pères.
19 Mais j'ai dit : Comment te mettrai-je au nombre de mes fils, et te donnerai-je la terre désirable, l'héritage excellent des armées des nations ? Et j'ai dit : Tu me crieras : Mon père ; et tu ne te détourneras plus de moi.
20 Certainement, comme une femme pèche contre son mari, ainsi avez-vous péché contre moi, ô maison d'Israël, dit l'Éternel.
21 On a entendu sur les lieux élevés une voix, des cris lamentables, des enfants d'Israël ; car ils ont perverti leur voie, et ils ont oublié l'Éternel leur Dieu.
22 Enfants rebelles, convertissez-vous ; je remédierai à vos rébellions. Dites : Voici, nous venons vers toi, car tu es l'Éternel notre Dieu.
23 Certainement on s'attend en vain aux collines et à la multitude des montagnes ; mais c'est en l'Éternel notre Dieu qu'est la délivrance d'Israël.
24 Car la honte a consumé le travail de nos pères, dès notre jeunesse, leurs brebis et leurs bœufs, leurs fils et leurs filles.
25 Nous serons couchés dans notre honte, et notre ignominie nous couvrira ; parce que nous avons péché contre l'Éternel notre Dieu, nous et nos pères, dès notre jeunesse, même jusqu'à aujourd'hui, et nous n'avons point obéi à la voix de l'Éternel notre Dieu.

REFLEXIONS

I. La comparaison que Jérémie fait des Juifs idolâtres avec une femme adultère est une image du crime et de la perfidie des chrétiens qui ne gardent pas à Dieu la fidélité qu'ils lui doivent, qui violent son alliance et qui ne répondent à son amour et à ses bienfaits que par l'ingratitude et la rébellion.

II. On voit ici que les Juifs de Jérusalem et du royaume de Juda, qui devaient être plus attachés au pur service de Dieu, ce service étant établi au milieu d'eux, et qui avaient d'ailleurs devant les yeux l'exemple de leurs frères des dix tribus qui venaient d'être détruits, les imitèrent et les surpassèrent même dans leur idolâtrie.

C'est ainsi qu'il arrive quelques fois à ceux qui ont été le plus favorisés des grâces de Dieu d'en abuser et de se rendre par-là beaucoup plus coupables que ceux qui n'ont pas eu les mêmes avantages.

III. Dieu déclare qu'il voulait encore pardonner aux Juifs nonobstant leur infidélité : *Enfants rebelles, leur dit-il, convertissez-vous et je remédierai à vos rébellions.*

Dieu n'abandonne pas ceux qui l'ont le plus offensé, il conserve encore pour eux des sentiments d'amour, il leur offre sa grâce et il les exhorte à se convertir.

Il faut enfin considérer que la promesse que Dieu faisait de rassembler ceux d'Israël et de Juda fut en quelque manière accomplie lorsque les Juifs revinrent de Babylone, mais comme cette

délivrance ne regarde proprement que ceux de Juda et que le plus grand nombre de ceux d'Israël demeurèrent dans leur dispersion, ces promesses s'étendent aux temps de l'Évangile où ces deux peuples devaient être réunis dans l'église chrétienne et elles seront pleinement accomplies lorsque la nation des Juifs se convertira.

CHAPITRE IV.

I. Dieu promet aux Juifs d'avoir pitié d'eux s'ils se convertissaient.
II. Il les menace que, s'ils continuaient dans leurs rébellions, les Caldéens viendraient contre eux et le prophète représente sous l'image d'un lion qui vient pour dévorer, d'un vent impétueux qui brise et qui renverse tout et d'une femme qui est en travail, combien cette venue des Caldéens serait terrible et l'extrême désolation qu'elle causerait à Jérusalem et dans toute la Judée.

1 Israël, si tu te retournes, dit l'Éternel, retourne-toi à moi ; si tu ôtes tes abominations de devant moi, tu ne seras plus errant çà et là.
2 Et tu jureras : L'Éternel est vivant dans la vérité, dans l'équité, et dans la justice. Alors les nations s'estimeront heureuses en lui, et se glorifieront en lui.
3 Car, ainsi a dit l'Éternel à ceux de Juda et de Jérusalem : Défrichez-vous des terres nouvelles, et ne semez plus parmi les épines.
4 Hommes de Juda, et vous habitants de Jérusalem, soyez circoncis à l'Éternel, et ôtez les prépuces de vos cœurs ; de peur que ma colère ne sorte comme un feu, qu'elle ne s'embrase, et qu'il n'y ait personne qui l'éteigne, à cause de la méchanceté de vos actions.
5 Annoncez ceci en Juda, et publiez-le à Jérusalem, et dites : Sonnez du cornet par le pays ; criez, et vous amassez, et dites : Assemblez-vous, et retirons-nous dans les villes fortifiées.
6 Dressez l'étendard vers Sion ; retirez-vous en troupes, et ne vous arrêtez point ; car je vais faire venir le mal et une grande calamité de l'aquilon.
7 Le lion est monté hors de son hallier, et le destructeur des nations est parti ; il est sorti de son lieu pour réduire ton pays en désolation ; tes villes seront ruinées, tellement qu'il n'y aura personne qui y habite.
8 C'est pourquoi, ceignez-vous de sacs, lamentez et hurlez ; car l'ardeur de la colère de l'Éternel n'est point détournée de nous.
9 Et il arrivera en ce jour-là, dit l'Éternel, que le cœur du roi et le cœur des principaux sera éperdu ; les sacrificateurs seront étonnés ; et les prophètes seront surpris.
10 C'est pourquoi j'ai dit : Hélas ! Seigneur Éternel, tu as véritablement séduit ce peuple-ci et Jérusalem, en disant : Vous aurez la paix, et l'épée est venue jusqu'à l'âme.
11 En ce temps-là, on dira à ce peuple-ci et à Jérusalem : Un vent brûlant des lieux élevés souffle du désert, dans le chemin de la fille de mon peuple, non pour vanner ni pour nettoyer ;
12 mais un vent plus véhément que cela viendra de ma part, et maintenant je leur prononcerai mes jugements.
13 Voici, il montera comme des nuées ; ses chariots seront semblables à un tourbillon ; ses chevaux seront plus légers que les aigles. Malheur à nous, car nous sommes détruits !
14 Jérusalem, nettoie ton cœur de ta malice, afin que tu sois délivrée. Jusqu'à quand entretiendras-tu des pensées mauvaises au dedans de toi ?
15 Car le cri apporte des nouvelles de Dan, et annonce l'affliction du côté du mont d'Ephraïm.
16 Faites-le entendre aux nations ; publiez-le contre Jérusalem : les assiégeants viennent d'un pays éloigné, et ils ont jeté leur cri contre les villes de Juda.
17 Ils se sont mis tout autour d'elle, comme ceux qui gardent les champs, parce qu'elle m'a été rebelle, dit l'Éternel.
18 Ta conduite et tes actions t'ont attiré tout ceci : c'est le fruit de ta malice ; parce qu'elle est amère ; certainement elle te pénétrera jusqu'au cœur.
19 Mes entrailles ! mes entrailles ! je sens de la douleur ; le dedans de mon cœur, le cœur me

bat, je ne puis me taire ; car, ô mon âme ! tu as ouï le son de la trompette et le cri de l'alarme.
20 Une ruine est appelée par l'autre ; car toute la terre est détruite ; mes tentes ont été renversées tout d'un coup, et mes pavillons en un moment.
21 Jusqu'à quand verrai-je l'étendard, et entendrai-je le bruit de la trompette ?
22 Car mon peuple est insensé ; ils ne m'ont point connu ; ce sont des enfants fous, et qui n'ont point d'entendement ; ils sont habiles à faire le mal, mais ils ne savent pas faire le bien.
23 J'ai regardé la terre, et voici, elle est sans forme et vide, et les cieux, et il n'y a point de clarté.
24 J'ai regardé les montagnes, et voici, elles branlent, et toutes les collines sont renversées.
25 J'ai regardé, et voici, il n'y a pas un seul homme, et tous les oiseaux des cieux s'en sont fuis.
26 J'ai regardé, et voici, Carmel est un désert, et toutes ses villes ont été ruinées, à cause de la présence de l'Éternel, et à cause de l'ardeur de sa colère.
27 Car, ainsi a dit l'Éternel : Toute la terre ne sera que désolation ; toutefois, je ne la détruirai pas entièrement.
28 C'est pourquoi la terre sera dans le deuil, et les cieux seront noirs au-dessus, parce que je l'ai prononcé ; je l'ai pensé, et je ne m'en repentirai point.
29 Toutes les villes prendront la fuite au bruit de la cavalerie et de ceux qui tirent de l'arc ; ils sont entrés dans les lieux épais, et ils sont montés sur les rochers ; toutes les villes sont abandonnées, et personne n'y habite.
30 Et quand tu auras été détruite, que feras-tu ? Quoique tu te revêtes de pourpre, que tu te pares d'ornements d'or, et que tu te peignes les yeux avec du fard, tu t'embellis en vain ; ceux qui t'aimaient t'ont méprisée.
31 Car j'ai ouï un cri comme celui d'une femme qui est en travail, et une angoisse comme celle d'une femme qui est en travail de son premier-né. C'est le cri de la fille de Sion ; elle étend ses mains, et elle dit : Malheur maintenant à moi ; car mon âme est défaillie à cause de ces meurtriers !

REFLEXIONS

Les promesses que le Seigneur faisait aux Juifs coupables de leur pardonner s'ils se convertissaient à lui montrent que Dieu est plein de bonté et de miséricorde et que le retour à sa grâce est ouvert à ceux-là même qui ont le plus provoqué sa colère dès qu'ils se repentent et se convertissent.

Mais les menaces que Dieu joint à ces promesses nous apprennent qu'il est juste aussi bien que miséricordieux et que ceux qui s'obstinent dans leurs péchés n'ont rien à espérer de lui. C'est ce que l'on peut voir dans ce qui arriva aux Juifs. La description que Jérémie fait dans ce chapitre des malheurs qui allaient fondre sur la Judée et des ravages que les Caldéens feraient dans tout ce pays-là est une image de ce qui arriva à ce peuple quelques années après et c'est un exemple qui doit nous convaincre de la certitude des menaces que Dieu fait et de la sévérité de ses jugements.

CHAPITRE V.

I. Jérémie se plaint que la corruption était si générale à Jérusalem qu'à peine y trouvait-on un homme de bien, il dit que les Juifs étaient insensibles aux châtiments de Dieu, que les grands et les petits étaient également endurcis et que tous s'adonnaient à l'idolâtrie, à l'adultère et à toutes sortes de péchés.

II. Il annonce la vengeance divine sur ces crimes des Juifs et quoique ce peuple, séduit par les faux prophètes, se promît la paix, il déclare que les Caldéens viendraient bientôt contre Jérusalem, mais que pourtant Dieu ne détruirait pas entièrement son peuple.

III. Jérémie exhorte les Juifs à craindre le Dieu tout puissant et à se repentir, il leur reproche encore leur aveuglement, leurs injustices et leurs crimes et il se plaint surtout que les

sacrificateurs et les prophètes étaient aussi corrompus que le peuple.

1 Promenez-vous par les rues de Jérusalem, et regardez maintenant, et considérez, et informez-vous par ses places, si vous y trouverez un homme, s'il y en a un qui fasse ce qui est droit, et qui cherche la vérité ; et je pardonnerai à la ville.
2 Lors même qu'ils diront : L'Éternel est vivant, ils jureront faussement.
3 Éternel ! tes yeux ne regardent-ils pas à la fidélité ? Tu les as frappés, mais ils n'en ont point senti de douleur ; tu les as consumés, mais ils ont refusé de recevoir l'instruction ; ils ont endurci leurs faces plus qu'un rocher ; ils ont refusé de se convertir.
4 Et j'ai dit : Peut-être que ce ne sont que les petits qui ont agi follement, parce qu'ils ne connaissent point la voie de l'Éternel, ni le droit de leur Dieu.
5 Je m'en irai donc aux plus grands, et je leur parlerai ; car ceux-là connaissent la voie de l'Éternel, et le droit de leur Dieu ; mais ceux-là même ont pareillement brisé le joug, et rompu les liens.
6 C'est pourquoi le lion de la forêt les a tués, le loup du désert les a ravagés, et le léopard est au guet contre leurs villes ; quiconque en sortira sera dévoré ; car leurs crimes sont multipliés, et leurs rébellions sont augmentées.
7 Comment te pardonnerai-je cela ? Tes fils m'ont abandonné, et ils jurent par ceux qui ne sont point dieux ; je les ai rassasiés, et ils ont commis adultère, et sont allés en foule dans la maison de la prostituée,
8 Ils sont comme des chevaux bien repus ; quand ils se lèvent le matin, chacun hennit après la femme de son prochain.
9 Ne punirais-je point ces choses-là, dit l'Éternel, et mon âme ne se vengerait-elle pas d'une telle nation ?
10 Montez sur les murailles, et renversez-les ; mais ne les achevez pas entièrement ; ôtez ces créneaux, car ils ne sont point à l'Éternel.
11 Car la maison d'Israël et la maison de Juda ont agi très perfidement envers moi, dit l'Éternel.
12 Ils ont démenti l'Éternel, et ils ont dit : Cela n'arrivera pas, et le mal ne viendra pas sur nous ; nous ne verrons ni l'épée ni la famine.
13 Leurs prophètes s'en iront au vent, car la parole du Seigneur n'était point en eux ; cela leur arrivera.
14 C'est pourquoi, ainsi a dit l'Éternel, le Dieu des armées : Parce que vous avez prononcé cette parole-là, voici, je vais mettre mes paroles en ta bouche pour y être comme un feu ; ce peuple sera comme le bois, et ce feu les consumera.
15 Maison d'Israël, voici, je vais faire venir contre vous une nation d'un pays éloigné, dit l'Éternel ; c'est une nation puissante, une nation ancienne, une nation de laquelle tu ne sauras point la langue, et tu n'entendras point ce qu'elle dira.
16 Son carquois est comme un sépulcre ouvert ; ils sont tous forts et vaillants.
17 Et elle mangera ta moisson et ton pain, que tes fils et tes filles devaient manger ; elle mangera tes brebis et tes bœufs ; elle mangera les fruits de tes vignes et de tes figuiers, et elle réduira à la pauvreté, par l'épée, tes villes fortes, sur lesquelles tu t'assurais.
18 Toutefois, en ces jours-là, dit l'Éternel, je ne vous achèverai pas entièrement.
19 Et il arrivera que vous direz : Pourquoi l'Éternel notre Dieu nous a-t-il fait toutes ces choses ? et tu leur diras ainsi : Comme vous m'avez abandonné, et comme vous avez servi les dieux de l'étranger, dans votre pays, ainsi servirez-vous les étrangers en un pays qui ne sera pas à vous.
20 Faites savoir ceci dans la maison de Jacob, et publiez-le en Juda et dites :
21 Ecoutez maintenant ceci, peuple insensé et qui n'avez point d'intelligence, qui avez des yeux et ne voyez point, et qui avez des oreilles et n'entendez point.
22 Ne me craindrez-vous point, dit l'Éternel, et ne serez-vous point épouvantés devant ma face ? Moi qui ai mis le sable pour borne à la mer, par une ordonnance perpétuelle, et qu'elle

ne passera point ; ses vagues s'émeuvent, mais elles ne seront pas les plus fortes ; et elles bruient, mais elles ne la passeront point.
23 Mais ce peuple-ci a un cœur rétif et rebelle ; ils se sont retirés en arrière et s'en sont allés ;
24 et ils n'ont point dit dans leur cœur : Craignons maintenant l'Éternel notre Dieu, qui nous donne la pluie de la première et de la dernière saison ; qui nous conserve les semaines ordonnées pour la moisson.
25 Vos iniquités ont détourné tout cela, et vos péchés ont éloigné de vous tout bien.
26 Car il s'est trouvé dans mon peuple des méchants, qui sont comme celui qui tend des lacets ; ils dressent des pièges pour perdre, ils prennent les hommes.
27 Comme une cage est remplie d'oiseaux, ainsi leurs maisons sont remplies de fraude, et ils se sont agrandis et enrichis par ce moyen.
28 Ils sont pleins et engraissés ; ils ont surpassé les actions des méchants ; ils ne font justice à personne, pas même à l'orphelin, et ils prospèrent ; ils ne font point droit aux misérables.
29 Ne punirais-je point ces choses-là, dit l'Éternel, et mon âme ne se vengerait-elle pas d'une telle nation ?
30 Il est arrivé dans le pays une chose étonnante et qui fait horreur :
31 les prophètes prophétisent le mensonge, et les sacrificateurs dominent par leur moyen, et mon peuple a pris plaisir à cela. Que ferez-vous donc quand la fin viendra ?

REFLEXIONS

Ce chapitre renferme des instructions très importantes. On y voit :
I. À quoi l'on peut reconnaître que la corruption est extrême parmi un peuple, c'est :
Lorsque les gens de bien y sont réduits à un petit nombre,
Lorsque les grands et les principaux abandonnent la loi de Dieu aussi bien que les petits,
Lorsque l'impureté et l'injustice y ont libre cours,
Lorsque les hommes ne sont plus touchés des bienfaits de Dieu et qu'ils ne craignent point ses menaces,
Et enfin, lorsque les ministres que Dieu a établis, au lieu de s'opposer au mal, suivent le dérèglement général et le favorisent, ce que le prophète appelle une chose étonnante et qui fait horreur.
II. Il est à remarquer que dans le temps que les Juifs étaient engagés dans cette profonde corruption, ils ne croyaient point aux paroles, ni aux menaces des prophètes et qu'ils se flattaient dans leurs crimes, se persuadant qu'il ne leur arriverait point de mal.
Tel est l'aveuglement des hommes, ils vivent dans la sécurité et ils n'appréhendent pas les jugements de Dieu lors même qu'ils en sont les plus menacés.
Cependant Dieu exécute enfin ses menaces comme il le témoigne par ces paroles qui sont répétées plus d'une fois par Jérémie : *Ne punirais-je pas ces choses-là, dit le Seigneur, et mon âme ne se vengerait-elle pas d'une telle nation ?*
Enfin ce qui est dit avec tant de force dans ce chapitre des sujets que les Juifs avaient de craindre le Dieu tout-puissant et de l'aveuglement de ce peuple doit être bien considéré.
Cela nous apprend que c'est une étrange stupidité aux hommes de ne pas craindre ce grand Dieu dont la puissance est sans borne, qui est le maître du monde et qui les comble de ses bienfaits en envoyant du ciel les pluies et les saisons fertiles. Par là ils s'exposent à son indignation et ils se privent des effets de sa miséricorde, puisque, comme Dieu le dit, ce sont les péchés des hommes qui détournent le cours de ses grâces de dessus eux et qui empêchent qu'il ne leur arrive du bien.

CHAPITRE VI.

I. Jérémie dit que Dieu allait faire venir du côté d'Aquilon un peuple contre Jérusalem. Ce qui marque la venue des Caldéens qui, dans peu d'années, devaient venir assiéger et prendre cette

ville et emmener les Juifs captifs.
II. Dieu exhorte les Juifs à l'amendement, il témoigne qu'il les aimait encore et que ce qui causerait leur désolation, c'était leur endurcissement, l'obstination insurmontable et générale qui régnait parmi eux, leur abandonnement à toutes sortes de péchés, mais principalement les crimes des sacrificateurs et des prophètes et le mépris des remontrances et des menaces du Seigneur.
III. Dieu leur fait dire que leurs offrandes, leurs sacrifices et tout le culte extérieur qu'ils lui rendaient ne les garantirait point de leur ruine et que cela ne ferait même que la hâter et la rendre plus épouvantable

1 Enfants de Benjamin, fuyez par troupes du milieu de Jérusalem, sonnez de la trompette à Tékoah, et élevez un signal de feu vers Beth-kérem ; car le mal et une grande ruine a paru du côté de l'Aquilon.
2 J'avais rendu la fille de Sion semblable à une femme qui ne sort point de la maison, et qui est délicate.
3 Les pasteurs avec leurs troupeaux viendront contre elle ; ils planteront leurs tentes autour d'elle ; chacun paîtra dans son quartier.
4 Préparez le combat contre elle ; levez-vous, et montons en plein midi. Malheur à nous ! car le jour décline, et les ombres du soir s'augmentent.
5 Levez-vous, montons de nuit, et ruinons ses palais.
6 Car, ainsi a dit l'Eternel des armées : Coupez des arbres, et dressez des terrasses contre Jérusalem. C'est ici la ville qui doit être visitée ; elle est toute remplie de violence.
7 Comme un puits fait sourdre ses eaux, ainsi fait-elle sortir sa malice ; on n'entend continuellement en elle devant moi que violence et que désolation ; il n'y a que maladies et que plaies.
8 Jérusalem, reçois l'instruction, de peur que mon affection ne se retire de toi ; de peur que je ne fasse de toi une désolation et une terre inhabitable.
9 Ainsi a dit l'Eternel des armées : On grappillera entièrement, comme une vigne, les restes d'Israël. Remets ta main aux paniers comme un vendangeur.
10 A qui parlerai-je, et qui sommerai-je, afin qu'ils écoutent ? Voici, leur oreille est incirconcise, et ils ne peuvent pas entendre ; ils méprisent la parole de l'Eternel, ils n'y prennent point de plaisir.
11 C'est pourquoi, je suis rempli de la colère de l'Eternel, et je suis las de la retenir ; de sorte que je la répandrai sur les enfants par les rues, aussi bien que sur l'assemblée des jeunes gens, même, le mari sera pris avec la femme, et l'homme âgé avec celui qui est décrépit.
12 Et leurs maisons passeront à des étrangers ; leurs champs et leurs femmes aussi ; car j'étendrai ma main sur les habitants de ce pays, dit l'Eternel.
13 Car, depuis le plus petit d'entre eux jusqu'au plus grand, chacun s'adonne au gain déshonnête ; tant le prophète que le sacrificateur, tous se conduisent faussement.
14 Et ils ont pansé la plaie de la fille de mon peuple à la légère, disant : La paix, la paix, et il n'y avait point de paix.
15 Ont-ils été confus de ce qu'ils ont commis des abominations ? Ils n'en ont même eu aucune honte, et ils ne savent ce que c'est que de rougir ; c'est pourquoi ils tomberont sur ceux qui seront tombés morts ; ils tomberont, au temps que je les visiterai, a dit l'Eternel.
16 Ainsi a dit l'Eternel : Tenez-vous sur les chemins, et regardez, et enquérez-vous touchant les sentiers des siècles passés, quel est le bon chemin, et marchez-y ; et vous trouverez le repos de vos âmes. Et ils ont répondu : Nous n'y marcherons point.
17 J'avais aussi établi sur vous des sentinelles qui vous disent : Soyez attentifs au son de la trompette. Et ils ont répondu : Nous n'y serons point attentifs.
18 Vous donc, nations, écoutez, et toi, assemblée de peuples, connais ce qui se passe parmi eux.

19 Ecoute, terre : Voici, je vais faire venir un mal sur ce peuple-ci, savoir, le fruit de leurs pensées, parce qu'ils n'ont point été attentifs à mes paroles et qu'ils ont rejeté ma loi.
20 Pourquoi me présentera-t-on de l'encens venu de Scéba, et la meilleure canne aromatique, venant d'un pays éloigné ? Vos holocaustes ne me plaisent point, et vos sacrifices ne me sont point agréables.
21 C'est pourquoi, ainsi a dit l'Eternel : Voici, je vais mettre contre ce peuple des achoppements, sur lesquels les pères et les enfants, le voisin et son compagnon tomberont ensemble et ils périront.
22 Ainsi a dit l'Eternel : Voici, un peuple vient du pays de l'Aquilon, et une grande nation se réveillera du fond de la terre.
23 Ils prendront l'arc et l'étendard, ils seront cruels, et ils n'auront point de compassion ; leur voix fera du bruit comme la mer, et ils seront montés sur des chevaux ; chacun d'eux se rangera comme un homme de guerre, contre toi, ô fille de Sion !
24 Dès que nous en aurons ouï le bruit, nos mains deviendront lâches, l'angoisse nous saisira, même, un travail comme de celle qui enfante.
25 Ne sortez point aux champs et n'allez point par le chemin ; car l'épée de l'ennemi et la frayeur est tout à l'entour.
26 Fille de mon peuple, ceins-toi d'un sac, et roule-toi dans la cendre ; pleure comme on pleure sur un fils unique, et fais une lamentation très amère ; car le destructeur viendra subitement sur nous.
27 Je t'ai établie pour être une place munie et une forteresse au milieu de mon peuple, afin que tu connaisses et que tu sondes leur voie.
28 Tous sont rebelles, et plus que rebelles ; ils agissent frauduleusement et ils sont comme de l'airain et du fer ; ce sont tous des enfants qui se perdent l'un l'autre.
29 Le soufflet est brûlé, le plomb est consumé par le feu, le fondeur a fondu en vain, car les méchants n'ont point été séparés.
30 On les appellera un argent faux ; car l'Eternel les a rejetés.

REFLEXIONS

Il faut remarquer ici :
I. L'extrême tendresse avec laquelle Dieu avertit les hommes des malheurs qui les menacent et les exhortent à prévenir leur ruine. Cette bonté du Seigneur paraît dans ces paroles si remarquables : *Jérusalem, reçois l'instruction de peur que mon affection ne se retire de toi.*
II. Les sévères menaces que Dieu joint à ces exhortations nous enseignent que quelque grande que soit la bonté et la patience de Dieu, quand elle a été longtemps méprisée, elle fait place à sa colère. Les Juifs l'éprouvèrent peu de temps après que Jérémie leur eut fait entendre ces menaces.
III. On doit recueillir de ce chapitre que ce qui provoque le plus l'indignation de Dieu c'est quand les hommes s'abandonnent tellement au mal qu'ils pèchent sans honte et sans retenue et qu'ils ne savent ce que c'est que de rougir, quand ils n'ont plus d'égard aux exhortations des ministres du Seigneur, quand les ministres eux-mêmes vivent dans le désordre et dans le relâchement et que les grands se corrompent aussi bien que les petits.
Enfin, il paraît de ce chapitre que pendant que les Juifs comblaient la mesure de leurs crimes ils continuaient à offrir à Dieu le parfum et les sacrifices, mais que Dieu rejetait tout ce service qu'ils prétendaient lui rendre et qu'il se préparait à les accabler de ses fléaux.
Les méchants et les plus impies s'acquittent quelquefois des devoirs extérieurs de la religion, mais tout culte qui est rendu à Dieu par des personnes qui ne le craignent pas, bien loin d'attirer sa faveur, ne fait qu'allumer davantage sa colère.

CHAPITRE VII.

I. C'est ici une grave et une forte censure des péchés des Juifs et surtout de leur hypocrisie, de leur vaine confiance et de la profanation qu'ils faisaient du temple et du service divin.
Jérémie les menace que Dieu allait traiterJérusalem et le temple comme il avait traité Sçilo où le tabernacle était autrefois et comme il avait traité leurs frères d'Éphraïm, c'est-à-dire les Israélites des dix tribus qui avaient été détruits par les Assyriens.
II. Dieu défend à Jérémie de prier pour les Juifs. Il dit que c'était en vain qu'ils lui offraient des sacrifices pendant qu'ils se laissaient aller à toutes sortes de péchés et qu'ils adoraient les idoles et en particulier moloch et la reine du ciel, c'est-à-dire la lune. Dieu déclare que, pour punition de ces crimes, les corps des Juifs seraient jetés à la voierie à Tophet, c'était une vallée près de Jérusalem où les Juifs idolâtres offraient leurs enfants aux idoles en les faisant passer par le feu.
C'est ici un chapitre qui mérite une grande attention.

1 La parole de l'Eternel fut adressée à Jérémie, et il lui dit :
2 Tiens-toi debout à la porte de la maison de l'Eternel, et y crie cette parole, et dis : Vous tous, hommes de Juda, qui entrez par ces portes, pour vous prosterner devant l'Eternel, écoutez la parole de l'Eternel.
3 Ainsi a dit l'Eternel des armées, le Dieu d'Israël : Amendez vos voies et vos actions, et je vous ferai habiter en ce lieu-ci.
4 Ne vous fiez point sur des paroles trompeuses, en disant : C'est ici le temple de l'Eternel, le temple de l'Eternel, le temple de l'Eternel.
5 Mais amendez sérieusement vos voies et vos actions, et appliquez-vous à rendre la justice à ceux qui plaident l'un contre l'autre.
6 Et ne faites point de tort à l'étranger, ni à l'orphelin, ni à la veuve, et ne répandez point en ce lieu le sang innocent, et ne marchez point après les dieux étrangers, à votre ruine.
7 Alors, je vous ferai habiter, depuis un siècle jusqu'à l'autre siècle, en ce lieu, au pays que j'ai donné à vos pères.
8 Voici, vous vous fiez sur des paroles trompeuses, sans aucun profit.
9 Ne dérobez-vous pas ? Ne tuez-vous pas ? Ne commettez-vous pas adultère ? Ne jurez-vous pas faussement ? Ne faites-vous pas des encensements à Bahal ? N'allez-vous pas après les dieux étrangers que vous ne connaissez point ?
10 Toutefois, vous venez, et vous vous présentez devant moi dans cette maison-ci, sur laquelle mon nom est réclamé, et vous dites : Nous avons été délivrés, quoi que nous ayons fait toutes ces abominations-là.
11 Cette maison-ci, sur laquelle mon nom est réclamé devant vos yeux, n'est-elle pas devenue une caverne de voleurs ? Et voici, moi-même je l'ai vu, dit l'Eternel.
12 Mais allez maintenant à mon lieu, qui était à Scilo, où j'avais établi mon nom dès le commencement, et regardez ce que je lui ai fait, à cause de la malice de mon peuple d'Israël.
13 Maintenant donc, parce que vous faites toutes ces choses-là, dit l'Eternel, et que je vous ai parlé, me levant matin, et a réitérées fois, et que vous n'avez point écouté ; parce que je vous ai appelés, et que vous n'avez point répondu ;
14 je traiterai cette maison sur laquelle mon nom est réclamé, et sur laquelle vous vous fiez, et ce lieu que je vous ai donné à vous et à vos pères, comme j'ai traité Scilo ;
15 et je vous chasserai de devant ma face, comme j'ai chassé tous vos frères, avec toute la postérité d'Ephraïm.
16 Toi donc, ne prie point pour ce peuple, et ne jette point de cri, et ne fais point de requête pour eux, et n'intercède point auprès de moi : car je ne t'exaucerai point.
17 Ne vois-tu pas ce qu'ils font dans les villes de Juda, et dans les rues de Jérusalem ?
18 Les fils amassent le bois, les pères allument le feu, et les femmes pétrissent la pâte, pour

faire les gâteaux à la reine des cieux, et pour faire des aspersions à d'autres dieux, afin de m'irriter.
19 Ce qu'ils m'irritent, est-il contre moi, dit l'Eternel ? N'est-il pas plutôt contre eux-mêmes, à la confusion de leurs faces ?
20 C'est pourquoi, ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : Voici, ma colère et ma fureur va fondre contre ce lieu, sur les hommes, et sur les bêtes, sur les arbres des champs et sur les fruits de la terre ; elle s'embrase, et elle ne s'éteindra point.
21 Ainsi a dit l'Eternel des armées, le Dieu d'Israël : Ajoutez vos holocaustes à vos sacrifices, et mangez de la chair.
22 Car je n'ai point parlé avec vos pères, ni ne leur ai point donné de commandement, au jour que je les fis sortir hors du pays d'Egypte, touchant les holocaustes et les sacrifices.
23 Mais voici ce que je leur ai commandé et dit : Ecoutez ma voix et je serai votre Dieu, et vous serez mon peuple, et marchez dans toutes les voies que je vous ordonnerai, afin que vous soyez heureux.
24 Mais ils n'ont point écouté, et n'ont point prêté l'oreille, mais ils ont suivi d'autres conseils et la dureté de leur méchant cœur, et ils se sont tournés en arrière, au lieu de venir à moi.
25 Depuis le jour que vos pères sont sortis du pays d'Egypte, jusqu'à aujourd'hui, je vous ai envoyé tous mes serviteurs les prophètes, me levant matin, et les envoyant chaque jour.
26 Mais ils ne m'ont point écouté, et ils n'ont point prêté l'oreille, mais ils ont raidi leur cou ; ils ont fait pis que leurs pères.
27 Alors tu leur prononceras toutes ces paroles, mais ils ne t'écouteront point ; tu crieras après eux, mais ils ne te répondront point.
28 C'est pourquoi tu leur diras : C'est ici la nation qui n'a point écouté la voix de l'Eternel son Dieu, et qui n'a point reçu d'instruction ; la fidélité a péri et a été retranchée de leur bouche.
29 Tonds ta chevelure, ô Jérusalem, et la jette bien loin, et prononce à haute voix ta complainte sur les lieux élevés ; car l'Eternel a rejeté et abandonné la race contre laquelle il est fort courroucé.
30 Parce que les enfants de Juda ont fait ce qui m'est désagréable, dit l'Eternel ; ils ont mis leurs abominations dans cette maison, sur laquelle mon nom est invoqué, afin de la souiller.
31 Et ils ont bâti les hauts lieux de Tophet, qui est dans la vallée du fils de Hinnom, pour brûler leurs fils et leurs filles au feu, ce que je n'ai pas commandé, et à quoi je n'ai point pensé.
32 C'est pourquoi voici, les jours viennent, dit l'Eternel, qu'elle ne sera plus appelée Tophet, ni la vallée du fils de Hinnom, mais la vallée de la tuerie ; et on ensevelira les morts à Tophet, à cause qu'il n'y aura plus d'autre lieu.
33 Et les corps morts de ce peuple serviront de viande aux oiseaux des cieux, et aux bêtes de la terre, sans qu'il y ait personne qui les épouvante.
34 Je ferai aussi cesser des villes de Juda, et des rues de Jérusalem, la voix de joie, et la voix d'allégresse, la voix de l'époux et la voix de l'épouse, car le pays sera en désolation.

REFLEXIONS

Les graves remontrances que Jérémie adressait aux Juifs nous engagent à faire les réflexions suivantes :
I. Que c'est en vain qu'on se glorifie d'être membre de l'église et que l'on rend à Dieu un service public pendant qu'on viole ses lois ; que ceux qui croient plaire à Dieu en venant dans son temple et en pratiquant les actes du culte divin et qui sont des injustes, des impurs, des impies et des hypocrites s'abusent et font de la maison de Dieu une caverne de voleurs, et qu'il n'y a point d'autre moyen de plaire à Dieu que de s'amender et de faire ce qui est juste.
II. Il faut considérer que Dieu, irrité par les péchés des Juifs, les menace de les traiter avec la dernière sévérité, de les détruire avec leur temple et de les abandonner comme il avait abandonné Scilo du temps du prophète Samuel et ensuite les Israélites des dix tribus.

Ce sont là des exemples dont nous devons profiter, aussi bien que de celui de tant d'églises chrétiennes qui ont été privées du chandelier de la parole de Dieu pour en avoir abusé.
III. On voit par la défense que Dieu fit à Jérémie de prier pour les Juifs que, lorsqu'un peuple a provoqué la colère de Dieu par un endurcissement insurmontable, les prières même des justes ne sauraient la détourner.
IV. On doit bien remarquer ces paroles qui se lisent dans ce chapitre : *Ce qu'ils m'irritent, est-il contre moi, dit le Seigneur? N'est-il pas plutôt contre eux-mêmes et à la confusion de leurs faces ?*
Par-là, Dieu montre clairement que tout ce que les hommes font contre lui en l'offensant ne peut lui nuire et ne tourne qu'à leur propre confusion et à leur grand malheur et qu'ainsi ce n'est que pour les empêcher de se perdre que Dieu a la bonté de les avertir.
Il faut enfin faire attention à la terrible et juste vengeance que Dieu fit des crimes et des idolâtries des Juifs en détruisant leur ville et en voulant que leurs corps fussent jetés à la voirie dans le même lieu où ils avaient exercé leurs idolâtries abominables.
Toutes ces considérations doivent produire en nous une salutaire frayeur des jugements de Dieu et nous porter efficacement à le craindre et à le servir avec sincérité.

CHAPITRE VIII.

Ce chapitre a trois parties :
I. Jérémie prédit que les Juifs, et même les principaux d'entre eux, seraient jetés à la voierie et que leurs corps morts et leurs os seraient exposés au soleil, à la lune et aux astres qu'ils avaient adorés et que l'état du reste des Juifs serait si déplorable qu'ils souhaiteraient la mort plutôt que la vie.
II. Le prophète marque la cause de ces malheurs, savoir, l'endurcissement de ce peuple qui ne se convertissait point, nonobstant les avertissements que Dieu leur donnait et particulièrement l'impiété des docteurs de la loi, des sacrificateurs et des prophètes.
III. Il parle de la désolation que les Babyloniens allaient causer à Jérusalem et dans toute la Judée.

1 En ce temps-là, dit l'Éternel, on jettera les os des rois de Juda, et les os de ses princes, les os des sacrificateurs, et les os des prophètes, et les os des habitants de Jérusalem, hors de leurs sépulcres.
2 Et on les étendra devant le soleil, et devant la lune, et devant toute l'armée des cieux, astres qu'ils ont aimés, qu'ils ont servis, et après lesquels ils ont marché, qu'ils ont recherchés, et devant lesquels ils se sont prosternés ; ils ne seront point ramassés ni ensevelis, ils seront comme du fumier sur la face de la terre.
3 Et la mort sera plus désirable que la vie, à tout le reste de ceux qui seront restés de cette méchante race ; même à ceux qui seront restés parmi tous les lieux où je les aurai chassés, dit l'Éternel des armées.
4 Tu leur diras donc : Ainsi a dit l'Éternel : Si on tombe, ne se relèvera-t-on pas ? Et si on se détourne, ne retournera-t-on pas au chemin ?
5 Pourquoi donc ce peuple, savoir, Jérusalem, s'est-il égaré d'un égarement continuel ? Ils se sont adonnés opiniâtrement à la tromperie, et ils ont refusé de se convertir.
6 Je me suis rendu attentif, et j'ai écouté ; ils ne parlent pas avec droiture ; il n'y a personne qui se repente de son mal, disant : Qu'ai-je fait ? Ils sont tous retournés à leur course, comme le cheval qui se jette à bride abattue dans le combat.
7 La cigogne même a connu dans les cieux ses saisons ; la tourterelle, l'hirondelle et la grue observent le temps qu'elles doivent venir ; mais mon peuple n'a point connu le jugement de l'Éternel.
8 Comment dites-vous : Nous sommes les sages, et la loi de l'Éternel est avec nous ? Voilà, on

a vraiment agi avec mensonge, et la plume des scribes est une plume de fausseté.
9 Les sages ont été confus ; ils ont été épouvantés et pris ; car ils ont rejeté la parole de l'Éternel, et quelle sagesse auraient-ils ?
10 C'est pourquoi je donnerai leurs femmes à d'autres, et leurs champs à ceux qui les posséderont en héritage. Car, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, chacun s'adonne à l'avarice ; tant le prophète que le sacrificateur, tous se conduisent faussement.
11 Et ils ont pansé la plaie de la fille de mon peuple à la légère, disant : La paix, la paix, et il n'y avait point de paix.
12 Ont-ils été confus de ce qu'ils ont commis l'abomination ? Ils n'en ont même eu aucune honte, et ils ne savent ce que c'est de rougir : c'est pourquoi ils tomberont les uns sur les autres ; ils tomberont au temps que je les visiterai, a dit l'Éternel.
13 En les ramassant, je les consumerai entièrement, dit l'Éternel. Il n'y a pas une grappe dans la vigne, et il n'y a pas une figue au figuier ; la feuille est flétrie, et ce que je leur ai donné sera enlevé.
14 Sur quoi nous arrêtons-nous ? Assemblez-vous et entrons dans la ville forte, et nous serons là en repos ; car l'Éternel notre Dieu nous a fait taire, et nous a donné à boire de l'eau de fiel, parce que nous avons péché contre l'Éternel.
15 On attend la paix, et il n'y a rien de bon ; le temps de guérison, et voici le trouble.
16 Le ronflement de ses chevaux a été ouï de Dan, et tout le pays a été ému du bruit des hennissements de ses puissants chevaux ; ils sont venus et ils ont dévoré le pays et tout ce qui y était, la ville et ceux qui y habitaient.
17 Qui plus est, voici, je vais envoyer contre vous des serpents, des basilics, contre lesquels il n'y a point d'enchantement, et ils vous mordront, dit l'Éternel.
18 J'ai voulu tenir bon contre la douleur ; mais mon cœur est languissant au dedans de moi.
19 Voici la voix du cri de la fille de mon peuple, qui crie d'un pays éloigné : L'Éternel n'est-il plus dans Sion ? Son roi n'est-il plus au milieu d'elle ? mais pourquoi m'ont-ils irrité par leurs images taillées, par les vanités des étrangers ?
20 La moisson est passée, l'été est achevé, et nous n'avons point été délivrés.
21 Je suis froissé par la froissure de la fille de mon peuple ; j'en suis en deuil ; la désolation m'en a saisi.
22 N'y a-t-il point de baume en Galaad ? N'y a-t-il point-là de médecin ? Pourquoi donc la plaie de la fille de mon peuple n'est-elle pas consolidée ?

REFLEXIONS

Il faut faire ici ces quatre réflexions :
I. La première, que Jérémie prédit que les os des Juifs seraient étendus devant les astres qu'ils avaient adorés et que ceux qui vivraient dans le temps de leur ruine souhaiteraient la mort plutôt que la vie. On voit en cela une terrible, mais juste jugement de Dieu sur ce peuple qui s'était adonné au crime de l'idolâtrie.
La punition des pécheurs a d'ordinaire du rapport avec les péchés qu'ils ont commis.
II. La seconde réflexion se tire de cette plainte du prophète : *Si l'on tombe ne se relèvera-t-on point ? Et si l'on se détourne ne reviendra-t-on pas au droit chemin ? Pourquoi donc ce peuple s'est-il détourné ? Et continue-t-il dans son égarement ? Ont-ils été confus dans leurs abominations ? Ils se sont endurcis comme un rocher, ils n'en ont aucune honte, ils ne savent ce que c'est que de rougir.*
Cela nous apprend que, quand les hommes sont impénitents et qu'ils n'ont plus de honte de mal faire, c'est la marque d'un endurcissement désespéré et d'une punition prochaine.
III. Les plaintes si fréquentes et si fortes que Dieu fait de l'infidélité et de l'hypocrisie des sacrificateurs et des prophètes montrent combien Dieu est irrité et de quels malheurs un peuple est menacé lorsque ceux qui ont charge dans l'église abandonnent les devoirs de leur vocation

et déshonorent la sainteté de leur caractère par une vie profane et déréglée.
Il faut, enfin, se souvenir que Dieu, qui envoya tant de maux sur la Judée et qui fit venir contre ce pays-là des ennemis cruels et impitoyables, peut encore traiter de la même manière les peuples et les églises coupables, mais que, s'il ne punit pas par ces calamités temporelles ceux qui l'offensent, ils n'échapperont pas pour tout cela à sa justice et qu'il y a d'autres peines qui sont beaucoup plus terribles que celles que Jérémie dénonçait aux Juifs dans ce chapitre.

CHAPITRE IX.

Jérémie gémit sur la ruine des Juifs et sur leurs crimes qui étaient l'adultère, le mensonge, la tromperie, la cruauté et d'autres péchés semblables.
Il dit que Jérusalem et tout le pays de Juda allaient être réduits en désert et dans un état tout à fait lamentable parce que les Juifs avaient abandonné la loi et le service de Dieu et il exhorte les habitants du pays à pleurer les calamités qui allaient tomber sur eux.
Il leur déclare, enfin, que, ni leur sagesse, ni leur force, ni leur circoncision, dont ils se glorifiaient, ne les garantiraient point de ces malheurs et qu'ils seraient traités comme les autres peuples, leurs voisins.

1 Plût à Dieu que ma tête se fondît en eau et que mes yeux fussent une vive fontaine de larmes ! et je pleurerais jour et nuit les blessés à mort de la fille de mon peuple.
2 Plût à Dieu que j'eusse au désert une cabane de voyageurs ! et j'abandonnerais mon peuple, et je me retirerais d'avec eux ; car ils sont tous des adultères, et c'est une troupe de perfides.
3 Ils ont tendu leur langue comme un arc, pour lancer des traits de mensonge, et non de vérité ; ils se sont fortifiés dans la terre ; ils sont allés de malice en malice, et ils ne m'ont point connu, dit l'Éternel.
4 Gardez-vous chacun de son ami, et ne vous fiez à aucun de vos frères ; car tout frère fait métier de supplanter, et tout intime ami agit frauduleusement.
5 Et chacun se moque de son prochain, et on ne dit point la vérité, ils ont formé leur langue à dire le mensonge ; ils se fatiguent pour faire le mal.
6 Ta demeure est au milieu de la fraude et de la tromperie ; ils refusent de me connaître, dit l'Éternel.
7 C'est pourquoi, ainsi a dit l'Éternel des armées : Voici, je vais les fondre, et je les éprouverai ; car comment agirais-je envers la fille de mon peuple ?
8 Leur langue est un trait lancé ; elle prononce des fraudes ; chacun a la paix dans la bouche avec son prochain, mais dans son intérieur il lui dresse des embûches.
9 Ne punirais-je point ces choses-là en eux ? dit l'Éternel. Mon âme ne se vengerait-elle pas d'une telle nation ?
10 J'élèverai ma voix avec larmes, et je ferai une lamentation sur les montagnes, et une complainte sur les campagnes agréables, parce qu'elles ont été brûlées, de sorte qu'il n'y a personne qui y passe, et on n'y entend plus le cri des troupeaux ; tant les oiseaux des cieux que le bétail se sont enfuis, et ont disparu.
11 Et je réduirai Jérusalem en monceaux de ruines, en repaires de dragons ; et je mettrai les villes de Juda en désolation, tellement qu'il n'y aura personne qui y habite.
12 Qui est l'homme sage qui entende ceci, et à qui la bouche de l'Éternel ait parlé ? Qu'il en fasse le rapport, savoir, pourquoi le pays est perdu et brûlé comme un désert, sans que personne y passe.
13 Et l'Éternel a dit : C'est parce qu'ils ont abandonné ma loi que je leur avais proposée, et qu'ils n'ont pas écouté ma voix, et qu'ils ne l'ont pas suivie ;
14 Mais qu'ils ont suivi la dureté de leur cœur, et les Bahalims, ce que leurs pères leur ont enseigné.
15 C'est pourquoi, ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël : Voici, je vais donner à

manger à ce peuple de l'absinthe, et je leur donnerai à boire de l'eau de fiel.
16 Et je les disperserai parmi des nations qu'eux ni leurs pères n'ont point connues ; et j'enverrai après eux l'épée, jusqu'à ce que je les aie consumés.
17 Ainsi a dit l'Éternel des armées : Cherchez et appelez des pleureuses, afin qu'elles viennent ; et envoyez vers celles qui sont sages, et qu'elles viennent.
18 Qu'elles se hâtent, et qu'elles prononcent à haute voix une lamentation sur nous ; que nos yeux se fondent en larmes, et que nos paupières dégouttent en eau.
19 Car une voix de lamentation a été ouïe de Sion, disant : Comment avons-nous été détruits ? Nous sommes extrêmement confus, parce que nous avons abandonné le pays, parce que nos tentes ont été jetées par terre.
20 C'est pourquoi, vous, femmes, écoutez la parole de l'Éternel, et que votre oreille reçoive la parole de sa bouche ; et enseignez vos filles à lamenter, et chacune sa compagne à faire des complaintes.
21 Car la mort est montée par nos fenêtres ; elle est entrée dans nos palais, pour exterminer nos enfants du milieu des rues, et les jeunes gens du milieu des places.
22 Dis : Ainsi a dit l'Éternel : Même les corps morts des hommes seront étendus comme du fumier sur le dessus des champs, et comme une poignée d'épis après le moissonneur, que personne ne ramasse.
23 Ainsi a dit l'Éternel : Que le sage ne se glorifie point dans sa sagesse ; que le fort ne se glorifie point dans sa force, et que le riche ne se glorifie point dans ses richesses.
24 Mais que celui qui se glorifie, se glorifie en ce qu'il a de l'intelligence et qu'il me connaît, et qu'il sait que je suis l'Éternel, qui exerce la miséricorde, le jugement et la justice sur la terre ; car je prends plaisir en ces choses-là, dit l'Éternel.
25 Voici, les jours viennent, dit l'Éternel, que je punirai tout homme circoncis qui a le prépuce ;
26 Égypte, Juda, Edom, les enfants de Hammon, Moab et tous ceux qui sont au bout et aux extrémités du désert ; car toutes les nations ont le prépuce, et toute la maison d'Israël a le prépuce du cœur.

REFLEXIONS

Il faut considérer sur ce chapitre :

I. Que comme Jérémie pleurait et gémissait autrefois sur les crimes et la désolation des Juifs, de même tous ceux qui craignent le Seigneur, et principalement ses vrais ministres, sont touchés d'une amère douleur à la vue des péchés des hommes et des malheurs que ces péchés attirent sur eux.

II. Il faut remarquer que les Juifs s'étaient débordés à toutes sortes de crimes, que la perfidie, la tromperie, la dissimulation régnait parmi eux à un tel point que l'on ne pouvait se fier à personne, pas même à ses plus proches, qu'ils s'adonnaient à l'impureté et qu'il n'y avait presque plus de connaissance, ni de crainte de Dieu à Jérusalem.

Quand la corruption est montée jusqu'à ce degré, un peuple ne saurait demeurer longtemps impuni. Et ce fut là ce qui attira les derniers effets de la colère de Dieu sur les Juifs, comme le marquent ces paroles : *Qui est l'homme sage qui entende ceci et qui demande pourquoi ce pays est réduit en désert ? Et le Seigneur a dit : C'est parce qu'ils ont abandonné ma loi que je leur ai donnée et qu'ils n'ont point écouté ma voix pour la suivre, mais qu'ils ont suivi la dureté de leur cœur.*

La fin de ce chapitre nous enseigne que l'on ne doit point se glorifier dans sa propre sagesse, ni dans sa force, ni même dans les marques extérieures de l'alliance divine, mais qu'il faut uniquement se glorifier de ce qu'on connaît Dieu et qu'on le craint. C'est ce qui est exprimé par ces paroles de Jérémie qui sont citées dans cette vue par Saint Paul : *Que le sage ne se glorifie point dans sa sagesse, ni le fort dans sa force, ni le riche dans ses richesses, mais que celui qui se glorifie se glorifie dans le Seigneur. I Corinthiens I.31.*

CHAPITRE X.

Jérémie exhorte les Juifs à ne pas imiter la folie de ceux qui adoraient les astres et qui servaient des idoles qu'ils avaient eux-mêmes formées. Il oppose au néant des idoles la majesté du Dieu souverain qui est le créateur et le maître du monde, l'abrutissement des peuples idolâtres, le bonheur qu'avait le peuple d'Israël de connaître le vrai Dieu et de lui appartenir.
Ensuite, le prophète prédit que, parce que les Juifs avaient abandonné le Seigneur, ils allaient être désolés, cependant il prie Dieu de ne pas les châtier dans sa colère et de ne pas les détruire sans ressource.

1 Maison d'Israël, écoutez la parole que l'Éternel a prononcée contre vous.
2 Ainsi a dit l'Éternel : N'apprenez point les façons de faire des nations, et ne craignez point les signes des cieux, parce que les nations les craignent.
3 Car les statuts des peuples ne sont que vanité. On coupe du bois de la forêt pour le mettre en œuvre avec la hache ;
4 Puis on l'embellit avec de l'argent et de l'or, et on les fait tenir avec des clous et avec des marteaux, afin qu'on ne les remue point.
5 Ils sont façonnés droits comme une palme, et ils ne parlent point ; on les porte par nécessité, parce qu'ils ne peuvent pas marcher. Ne les craignez point, car ils ne font point de mal, comme aussi il n'est point en leur pouvoir de faire du bien.
6 Il n'y en a point de semblable à, toi, ô Éternel ! Tu es grand, et ton nom est grand en puissance.
7 Qui ne te craindrait, ô roi des nations ? Car cela t'appartient ; parce que parmi les plus sages des nations et dans tous leurs royaumes il n'y en a point de semblable à toi.
8 Ils sont tous ensemble abrutis et devenus fous ; le bois ne leur apprend que des vanités.
9 L'argent qui est étendu en lingots est apporté de Tarscis, et l'or d'Uphaz, pour être mis en œuvre par un ouvrier, et par les mains d'un fondeur ; la pourpre et l'écarlate sont leur vêtement ; toutes ces choses sont l'ouvrage de gens habiles.
10 Mais l'Éternel est le Dieu de vérité ; c'est le Dieu vivant et le roi éternel ; la terre sera ébranlée par sa colère, et les nations ne pourront soutenir son indignation.
11 Vous leur direz ainsi : Les dieux qui n'ont point fait les cieux et la terre, périront de dessus la terre et de dessous les cieux.
12 *Mais l'Éternel est celui* qui a fait la terre par sa vertu, qui a établi le monde par sa sagesse, et qui a étendu les cieux par son intelligence.
13 Sitôt qu'il a fait entendre sa voix, les eaux tombent des cieux avec un grand bruit ; il fait monter du bout de la terre des vapeurs, il tourne les éclairs en pluie, et tire le vent hors de ses trésors.
14 Tout homme est abruti par ce qu'il sait faire ; tout fondeur est rendu honteux par les images taillées ; car son image de fonte n'est que fausseté, et il n'y a point de respiration en elles ;
15 elles ne sont que vanité, et un ouvrage trompeur ; elles périront au temps que Dieu les visitera.
16 Celui qui a pris Jacob pour sa portion n'est pas comme ces choses-là ; car c'est celui qui a tout formé, et Israël est la tribu de son héritage ; son nom est l'Éternel des armées.
17 Toi qui habites en un lieu fort, ramasse du pays des marchandises.
18 Car, ainsi a dit l'Éternel : Voici, je vais cette fois jeter bien loin, comme avec une fronde, les habitants du pays ; je les réduirai à l'extrémité, tellement qu'ils l'éprouveront.
19 Malheur à moi, diront-ils, à cause de ma froissure ; ma plaie est douloureuse. Et moi j'ai dit : Quoi qu'il en soit, c'est ici la peine de mon iniquité, et je la porterai.
20 Ma tente est gâtée ; tous mes cordages sont rompus ; mes enfants sont sortis d'avec moi, et ils ne sont plus. Il n'y a plus personne qui redresse ma tente, et qui relève mes pavillons.
21 Car les pasteurs sont abrutis, et n'ont point recherché l'Éternel. Et parce qu'ils n'ont point eu d'intelligence, tous leurs troupeaux ont été dispersés.

22 Voici, un grand bruit s'entend de loin, et un grand tumulte de devers le pays d'Aquilon, pour mettre les villes de Juda en désolation et en retraite de dragons.
23 Éternel ! je connais que la voie de l'homme ne dépend pas de lui, et qu'il n'est pas au pouvoir de l'homme qui marche de bien diriger ses pas.
24 O Éternel ! châtie-moi, toutefois par mesure ; non pas en ta colère, de peur que tu ne me réduises à néant.
25 Répands ta colère sur les nations qui ne te connaissent point, et sur les familles qui n'invoquent point ton nom ; car elles ont dévoré Jacob ; elles l'ont dévoré, et l'ont consumé, et elles ont mis sa demeure en désolation.

REFLEXIONS
Ce chapitre traite de l'idolâtrie des païens :
I. On y voir l'extravagance de ceux qui adoraient les astres et les idoles de bois, d'or ou d'argent faites par les mains des hommes et qui, étant des choses mortes, ne pouvaient faire ni bien, ni mal. Jérémie disait tout cela aux Juifs pour leur donner de l'horreur de l'idolâtrie, pour leur faire sentir combien ils étaient coupables d'y être tombés et pour empêcher qu'ils ne s'y laissent aller lorsqu'ils seraient dispersés parmi les peuples idolâtres.
Ces réflexions nous engagent à louer Dieu de ce qu'il nous a donné sa connaissance et à nous éloigner avec soin, non seulement de l'idolâtrie, mais aussi de tout ce qui en approche et de toutes sortes de croyances ou de pratiques superstitieuses et vaines.
II. L'opposition qui est faite ici de la majesté du Dieu tout-puissant qui a créé le monde et qui le gouverne, au néant et à l'impuissance des idoles, doit nous inspirer pour ce grand Dieu des sentiments de respect et de crainte que Jérémie exprime en disant : *Il n'y a personne qui te soit semblable, ô Seigneur. Tu es grand et ton nom est grand en puissance. Qui ne te craindrait, ô roi des nations, car cela t'appartient !*
On voit ici que les Juifs furent désolés par les Babyloniens pour s'être détournés du service de Dieu et de la fidélité qu'ils lui devaient. Cette punition si sévère prouve que la colère de Dieu se répand sur ceux qui, après l'avoir connu, ne le glorifient pas comme ils le doivent.
III. Enfin, nous recueillons des dernières paroles de ce chapitre que Dieu châtie les hommes parce que ses châtiments leur sont nécessaires, mais qu'il ne le fait pas pour les perdre. Ainsi, nous devons nous soumettre humblement aux châtiments lorsque Dieu nous les dispense et nous borner toujours à cette prière du prophète : *Ô Seigneur, châtie-moi, toutefois par mesure, non point en ta colère, de peur que tu ne me réduises au néant.*

CHAPITRE XI.

Dieu met devant les yeux des Juifs l'alliance qu'il avait faite avec eux lorsque leurs pères sortirent d'Égypte et il leur reproche de l'avoir violée avec obstination, surtout par l'idolâtrie. II. Il leur fait dire que, pour les punir, il allait les accabler de ses fléaux et il défend à Jérémie de prier pour eux. III. Le prophète se plaint des habitants de Hanathoth, qui était la ville où il demeurait, parce qu'ils avaient voulu l'empêcher de leur parler et même lui ôter la vie.

1 La parole de l'Éternel fut adressée à Jérémie, et il lui dit :
2 Ecoutez les paroles de cette alliance, et prononcez-les aux hommes de Juda et aux habitants de Jérusalem.
3 Tu leur diras donc : Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël : Maudit est l'homme qui n'écoutera pas les paroles de cette alliance,
4 que je commandai à vos pères de garder, au jour que je les retirai du pays d'Égypte, du fourneau de fer, en leur disant : Ecoutez ma voix, et faites toutes les choses que je vous ai commandées, et vous serez mon peuple et je serai votre Dieu.
5 Afin que je ratifie le serment que j'ai fait à vos pères, de leur donner un pays où coulent le lait

et le miel, comme il paraît aujourd'hui. Et je répondis, et dis : Amen ! ô Éternel !
6 Puis l'Éternel me dit : Crie toutes ces paroles par les villes de Juda, et par les rues de Jérusalem, en disant : Ecoutez les paroles de cette alliance et observez-les.
7 Car j'ai sommé expressément vos pères, depuis le jour que je les fis monter hors du pays d'Égypte, jusqu'à aujourd'hui, me levant matin, et les sommant et leur disant : Ecoutez ma voix.
8 Mais ils ne l'ont pas écoutée, et ils n'y ont point été attentifs ; mais ils ont marché chacun suivant la dureté de leur mauvais cœur. C'est pourquoi j'ai fait venir sur eux tout ce que portent les paroles de cette alliance que je leur avais commandé de garder, et qu'ils n'ont point gardée.
9 Et l'Éternel me dit : Il y a une conjuration entre les hommes de Juda, et entre les habitants de Jérusalem.
10 Ils sont retournés aux iniquités de leurs ancêtres, qui ont refusé d'écouter mes paroles, et qui sont allés après d'autres dieux pour les servir. La maison d'Israël et la maison de Juda ont enfreint mon alliance, que j'avais traitée avec leurs pères.
11 C'est pourquoi ainsi a dit l'Eternel : Voici, je vais faire venir sur eux un mal duquel ils ne pourront sortir ; ils crieront vers moi, mais je ne les exaucerai point.
12 Et les villes de Juda, et les habitants de Jérusalem s'en iront et crieront vers les dieux auxquels ils font leurs parfums ; mais ils ne les délivreront point au temps de leur malheur.
13 Car, ô Juda ! tu as eu autant de dieux que de villes, et toi, Jérusalem, tu as dressé autant d'autels aux choses infâmes que tu as de rues, des autels pour faire des parfums à Bahal.
14 Toi donc, ne fais point de requête pour ce peuple-ci, et ne jette point de cri, et ne fais point de prière pour eux, car je ne les exaucerai point au temps qu'ils crieront vers moi à cause de leur malheur.
15 Qu'est-ce que celui que j'aimais fait dans ma maison, en y commettant plusieurs crimes ? La chair sainte te sera enlevée, et encore, quand tu fais le mal, c'est alors que tu t'élèves.
16 L'Eternel t'avait appelé : Un olivier verdoyant, beau, et d'un beau fruit ; mais, au bruit de sa parole, il y a allumé le feu, et ses branches ont été gâtées.
17 Car l'Eternel des armées, qui t'avait planté, a prononcé le mal contre toi, à cause du mal que ceux de la maison d'Israël et de la maison de Juda ont commis contre eux-mêmes, jusqu'à m'irriter, en faisant des parfums à Bahal.
18 Et l'Eternel me l'a donné à connaître, et je l'ai connu ; alors tu m'as fait voir leurs entreprises.
19 Mais j'ai été comme un agneau, ou comme un bœuf, qu'on mène pour être égorgé, et je n'ai point su qu'ils eussent fait contre moi quelque machination, en disant : Détruisons l'arbre avec son fruit, et l'exterminons de la terre des vivants, et qu'il ne soit plus fait mention de son nom.
20 Mais toi, Eternel des armées, qui juges justement, et qui sondes les reins et les cœurs, tu me feras voir la vengeance que tu feras d'eux ; car je t'ai découvert ma cause.
21 C'est pourquoi, ainsi a dit l'Eternel, touchant les gens de Hanathoth, qui cherchent ta vie, et qui disent : Ne prophétise plus au nom de l'Eternel, et tu ne mourras pas par nos mains.
22 Ainsi a dit l'Eternel des armées : Voici, je vais les punir ; leurs jeunes gens mourront par l'épée ; leurs fils et leurs filles mourront par la famine.
23 Et il ne restera rien d'eux ; car je ferai venir le mal sur les gens de Hanathoth, l'année de leur Visitation.

REFLEXIONS

I. La première instruction que ce chapitre nous donne c'est que Dieu maudit ceux qui ne gardent pas son alliance.

Nous devons penser sur cela que Dieu a traité avec nous une alliance bien plus excellente que celle qu'il avait avec les Juifs, que cette nouvelle alliance nous engage encore plus étroitement à écouter sa voix et à garder ce qu'il nous a commandé et qu'ainsi nous encourrons une malédiction bien plus sévère si nous ne l'observons pas.

Au reste, il faut se souvenir que l'on enfreint pas seulement l'alliance divine en servant les idoles, mais qu'on le fait aussi quand on viole les promesses qu'on a faites à Dieu et quand on détourne son cœur de lui pour le donner au monde.
II. Dieu se plaint dans ce chapitre qu'il y avait une conjuration parmi les habitants de Jérusalem contre lui et une obstination insurmontable dans le mal, ce qui l'irritait tellement qu'il ne voulait pas que Jérémie priât plus pour eux.
Quand la malice des hommes est parvenue jusqu'à ce degré-là, quand ils s'accordent pour irriter le Seigneur et que le mépris de ses lois est général, il ne les épargne plus et l'intercession des justes devient inutile.
L'on doit enfin considérer les menaces qui sont faites dans ce chapitre contre les Juifs et en particulier contre les gens d'Hanathoth qui ne voulaient pas souffrir que Jérémie leur parlât au nom du Seigneur et qui voulurent même le faire mourir.
C'est un grand péché de rejeter la parole de Dieu, de refuser d'écouter ses fidèles serviteurs et de vouloir leur fermer la bouche et Dieu demandera compte de ce péché-là aux peuples et aux églises qui s'en rendent coupables. Cependant, les ministres du Seigneur, à l'exemple de Jérémie, ne doivent ni s'irriter, ni se rebuter lorsqu'ils rencontrent de semblables oppositions.

CHAPITRE XII.
Jérémie demande au Seigneur d'où vient que les Juifs impies qui rejetaient son ministère jouissaient encore de la prospérité.
Dieu lui répond qu'il devait se préparer à éprouver encore plus de contradiction à Jérusalem, mais qu'il verrait l'effet de ses menaces, que les Juifs allaient être abandonnés et transportés dans un pays étranger d'où ils allaient pourtant revenir.
Le Seigneur ajoute qu'il punirait aussi les nations voisines des Juifs à cause des maux qu'elles leur auraient faits, mais que si ces nations embrassaient le service du vrai Dieu, elles seraient réputées pour être aussi son peuple.

1 Eternel ! quand je contesterai avec toi, tu seras trouvé juste ; cependant j'entrerai dans une sorte de contestation avec toi. Pourquoi la voie des méchants a-t-elle prospéré, et pourquoi ceux qui agissent très perfidement sont-ils en paix ?
2 Tu les as plantés, et ils ont pris racine ; ils s'avancent, même ils fructifient. Tu es près de leur bouche, et loin de leurs pensées.
3 Mais toi, Eternel ! tu m'as connu, tu m'as vu, et tu as sondé comment mon cœur est disposé envers toi. Tu les traîneras comme des brebis pour être égorgées, et tu les prépareras pour le jour de la tuerie.
4 Jusqu'à quand la terre sera-t-elle dans le deuil, et l'herbe de tous les champs séchera-t-elle à cause de la malice de ses habitants ? Les bêtes et les oiseaux sont défaillis, quoiqu'ils eussent dit : On ne verra point notre fin.
5 Si tu as couru avec les gens de pied, et qu'ils t'aient lassé, comment te mêleras-tu parmi les chevaux ? Et si tu n'es pas en assurance dans une terre de paix, que feras-tu lorsque le Jourdain sera enflé ?
6 Certainement tes frères même et la maison de ton père, ceux-là même agiront perfidement contre-toi ; eux-mêmes crieront après toi à plein gosier. Ne les crois point, quand même ils te parleront amiablement.
7 J'ai abandonné ma maison ; j'ai quitté mon héritage ; j'ai livré ce que mon âme aimait le plus dans la main de ses ennemis.
8 Mon héritage m'a été comme un lion dans la forêt ; il a jeté son cri contre moi, c'est pourquoi je l'ai pris en aversion.
9 Mon héritage me sera-t-il comme un oiseau de diverses couleurs ? Les oiseaux ne sont-ils pas tout autour de lui ? Venez, assemblez-vous, vous toutes les bêtes des champs, venez pour le

dévorer.
10 Plusieurs bergers ont gâté ma vigne ; ils ont foulé mon partage ; ils ont réduit mon partage désirable en une solitude déserte.
11 On l'a réduit en désolation ; il est tout désolé et en deuil devant moi. Toute la terre a été réduite en désolation, parce qu'il n'y a personne qui pense à elle.
12 Les destructeurs sont venus sur tous les lieux élevés du désert ; car l'épée de l'Éternel dévore depuis un bout du pays jusqu'à l'autre ; il n'y a point de paix pour qui que ce soit.
13 Ils ont semé du froment, et ils moissonneront des épines ; ils se sont donnés de la peine, et ils n'y profiteront rien ; vous serez frustrés de vos revenus par l'ardeur de la colère de l'Éternel.
14 Ainsi a dit l'Éternel contre tous mes mauvais voisins, qui mettent la main sur l'héritage que j'ai fait hériter à mon peuple d'Israël : Voici, je vais les arracher hors de leur pays, et j'arracherai la maison de Juda du milieu d'eux.
15 Et il arrivera qu'après les avoir arrachés, je me retournerai vers eux, j'aurai compassion d'eux, et je les ferai retourner chacun à son héritage et chacun à sa terre.
16 S'ils apprennent les voies de mon peuple, pour jurer par mon nom, d'Éternel, comme ils avaient enseigné à mon peuple à jurer par Bahal, ils seront établis parmi mon peuple.
17 Mais s'ils n'écoutent point, j'arracherai entièrement une telle nation, et je la ferai périr, dit l'Éternel.

REFLEXIONS

Ce que nous devons recueillir d'ici c'est :
I. Qu'il ne faut jamais croire que les impies doivent demeurer impunis ou qu'ils soient véritablement heureux parce que Dieu les épargne pendant quelque temps, ni que les menaces du Seigneur soient moins certaines parce qu'il diffère de les exécuter.
II. Que les serviteurs de Dieu ne doivent pas se décourager lorsqu'ils ont à essuyer les contradictions et les moqueries des méchants et que même ceux qui veulent s'acquitter de leur devoir avec intégrité doivent s'attendre à cela.
III. Que les menaces du Seigneur ont tôt ou tard leur effet et que ni l'alliance divine, ni l'amour qu'il a eu pour un peuple ne le mettent point à couvert de sa colère quand il la provoque par ses rébellions. C'est ce qui est marqué par ces paroles : *J'ai abandonné ma maison, j'ai livré ce que mon âme aimait le plus dans la main de ses ennemis.*
IV. Dieu fait connaître qu'il avait dessein de châtier premièrement son peuple et ensuite les nations voisines et même de recevoir ces nations idolâtres dans son alliance. Par là nous pouvons voir que Dieu est tout ensemble juste et miséricordieux, qu'il n'a point d'égard à l'apparence des personnes, qu'il regarde uniquement à l'intégrité et à la droiture. C'est ce qui a paru clairement après la venue de notre Seigneur Jésus-Christ dans la vocation des Gentils.

CHAPITRE XIII.

Le prophète représente aux Juifs par le moyen d'une ceinture pourrie qui n'était plus bonne à rien que l'alliance qu'ils avaient avec Dieu allait être rompue et qu'il allait les rejeter, parce qu'ils l'avaient abandonné.
Il exhorte le peuple et surtout le roi et les grands à s'humilier avant que la ruine arrivât.
Il déplore cette ruine et il leur déclare que c'était leur endurcissement insurmontable qui allait l'attirer sur eux.

1 Ainsi m'a dit l'Éternel : Va et achète-toi une ceinture de lin, et mets-là sur tes reins, et ne la lave pas dans l'eau.
2 J'achetai donc une ceinture, selon la parole de l'Éternel, et je la mis sur mes reins.
3 Et la parole de l'Éternel me fut adressée pour la seconde fois, et il me dit :
4 Prends la ceinture que tu as achetée, qui est sur tes reins, et te lève, et t'en va vers l'Euphrate,

et l'y cache dans le trou d'un rocher.
5 Je m'en allai donc et je la cachai dans l'Euphrate, comme l'Éternel m'avait commandé.
6 Et il arriva, plusieurs jours après, que l'Éternel me dit : Lève-toi et t'en va vers l'Euphrate, et reprends de là la ceinture que je t'avais commandé d'y cacher.
7 Et je m'en allai vers l'Euphrate, et je creusai et je pris la ceinture, du lieu où je l'avais cachée, et voici, la ceinture était pourrie, tellement qu'elle n'était plus bonne à rien.
8 Alors la parole de l'Éternel me fut adressée, et il me dit :
9 Ainsi a dit l'Éternel : C'est ainsi que je ferai pourrir l'orgueil de Juda, et le grand orgueil de Jérusalem ;
10 de ce peuple très méchant, qui refusent d'écouter mes paroles, et qui marchent suivant la dureté de leur cœur, et vont après d'autres dieux pour les servir et pour se prosterner devant eux, tellement que ce peuple sera comme cette ceinture qui n'est bonne à rien.
11 Car, comme une ceinture est jointe sur les reins d'un homme, ainsi j'avais joint à moi toute la maison d'Israël, et toute la maison de Juda, dit l'Éternel, afin qu'ils fussent mon peuple, mon renom, ma louange et ma gloire ; mais ils ne m'ont point écouté.
12 Tu leur diras donc cette parole-ci : Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël : Tout vaisseau sera rempli de vin. Et ils te diront : Ne savons-nous pas bien que tout vaisseau sera rempli de vin ?
13 Mais tu leur diras : Ainsi a dit l'Éternel : Voici, je vais remplir d'ivresse tous les habitants de ce pays, et les rois qui sont assis sur le trône de David, et les sacrificateurs et les prophètes, et tous les habitants de Jérusalem.
14 Et je les briserai l'un contre l'autre, les pères et les enfants ensemble, dit l'Éternel ; je n'*en* aurai point de compassion, je ne *les* épargnerai point, et nulle pitié ne me retiendra, pour ne les pas détruire.
15 Ecoutez et prêtez l'oreille ; ne vous élevez point, car l'Éternel a parlé.
16 Donnez gloire à l'Éternel votre Dieu, avant qu'il fasse venir les ténèbres, et avant que vos pieds bronchent sur les montagnes obscures ; vous attendrez la lumière, mais il la changera en une ombre de mort, et la réduira en obscurité.
17 Que si vous n'écoutez pas ceci, mon âme pleurera en secret à cause de votre orgueil, mon œil versera beaucoup de larmes, même il se fondra en larmes, parce que le troupeau de l'Éternel aura été emmené prisonnier.
18 Dis au roi et à la reine : Humiliez-vous et abaissez-vous ; car la couronne de votre gloire est tombée de dessus vos têtes.
19 Les villes du Midi sont fermées, et il n'y a personne qui les ouvre ; tout Juda est transporté, il est entièrement transporté.
20 Levez vos yeux et voyez ceux qui viennent de l'Aquilon ; où est le parc qui t'a été donné, et ton magnifique troupeau ?
21 Que diras-tu quand il te punira ? C'est toi qui leur as appris à être chefs au-dessus de toi ; les douleurs ne te saisiront-elles pas, comme elles saisissent une femme qui enfante ?
22 Que si tu dis en ton cœur : Pourquoi ceci m'est-il arrivé ? C'est à cause de la grandeur de ton iniquité, que les pans de tes habits ont été troussés, et que tes pieds ont été souillés.
23 Un More changerait-il sa peau, et un léopard ses taches ? Pourriez-vous aussi faire quelque bien, vous qui n'êtes appris qu'à mal faire ?
24 C'est pourquoi je les disperserai comme du chaume, qui est emporté par le vent du désert.
25 C'est ici ton sort et la portion que je t'ai assignée, dit l'Éternel, parce que tu m'as oublié et que tu as mis ta confiance dans le mensonge.
26 J'ai même aussi troussé les pans de tes habits sur ton visage, et ta honte paraîtra.
27 Tes adultères, tes hennissements, et l'énormité de tes prostitutions sont sur les collines et par les champs ; j'ai vu tes abominations. Malheur à toi, Jérusalem ! Ne seras-tu point nettoyée ? Jusqu'à quand cela durera-t-il ?

REFLEXIONS

Les instructions que ce chapitre nous présente sont celles-ci :

I. Que l'alliance que nous avons avec Dieu nous procure de grands avantages et qu'elle nous unit à lui très étroitement, mais que s'il nous arrive de l'enfreindre, comme les Juifs le firent, elle nous deviendra inutile.

II. Que quand Dieu fait entendre ses menaces, il faut s'humilier et que comme les grands sont ordinairement les principaux auteurs de la corruption des peuples et des malheurs qui la suivent, il est juste qu'ils travaillent par leur humiliation à détourner la colère du Ciel. C'est la réflexion qu'il faut faire sur ce que Jérémie exhortait, non seulement le peuple, mais le roi et la reine, à donner gloire à Dieu et à s'humilier avant que les ténèbres vinssent sur eux.

III. Les larmes que Jérémie répandait sur l'obstination des Juifs et sur leurs malheurs font voir que, quand l'endurcissement des hommes est irrémédiable, les gens de bien et en particulier les ministres du Seigneur ne peuvent faire autre chose que d'en gémir et de déplorer le malheur de ceux qui périssent.

IV. L'on doit bien considérer ces paroles : *Un More changerait-il sa peau et un léopard ses taches ? Comment pourriez-vous faire le bien vous qui n'avez appris qu'à faire le mal ?*

Ce reproche, qui décrit l'étrange endurcissement des Juifs, nous apprend qu'en résistant à la grâce de Dieu et en s'habituant au péché on tombe dans un degré de corruption d'où il est très difficile de revenir et d'où plusieurs ne reviennent jamais.

CHAPITRE XIV.

L'occasion de la prophétie qui est contenue dans ce chapitre fut une grande sécheresse que Dieu avait envoyée sur la Judée et de laquelle Jérémie fait la description. Dans ce temps fâcheux, il prie pour apaiser la colère de Dieu et pour obtenir de la pluie.

Mais Dieu lui dit que ses prières étaient inutiles, aussi bien que les jeûnes et les prières des Juifs, qu'ils allaient être exterminés par tous ses fléaux et que les faux prophètes, qui leur promettaient la prospérité, seraient confondus et enveloppés dans cette ruine générale.

Cependant le prophète supplie le Seigneur de pardonner aux Juifs et de ne pas les abandonner dans cette extrémité.

1 La parole de l'Éternel, qui fut *adressée* à Jérémie, à l'occasion d'une sécheresse :

2 La Judée a été dans le deuil, et ses portes sont dans un pitoyable état ; ils sont tous noircis sur la terre, et le cri de Jérusalem est monté au ciel.

3 Et les grands d'entre eux ont envoyé les petits chercher de l'eau ; ils sont allés aux citernes, et n'y ont point trouvé d'eau ; ils ont été rendus honteux et confus, et ils ont couvert leur tête.

4 Parce que la terre est crevassée, à cause qu'il n'y a point eu de pluie au pays ; les laboureurs ont été rendus honteux, et ont couvert leur tête.

5 Même la biche a fait son faon à la campagne, et l'a abandonné, parce qu'il n'y a point d'herbe.

6 Et les ânes sauvages se sont tenus sur les lieux élevés, ils ont attiré le vent comme les dragons ; leurs yeux sont affaiblis, parce qu'il n'y a point d'herbe.

7 Éternel ! si nos iniquités rendent témoignage contre nous, agis à cause de ton nom ; car nos rébellions sont multipliées ; c'est contre toi que nous avons péché.

8 Toi qui es l'attente d'Israël, et son libérateur au temps de la détresse, pourquoi serais-tu dans le pays comme un étranger, et comme un voyageur qui se détourne pour passer la nuit ?

9 Pourquoi serais-tu comme un homme étonné, et comme un homme fort qui ne peut délivrer ? Or tu es au milieu de nous, ô Éternel ! et ton nom est réclamé sur nous ; ne nous abandonne point.

10 Ainsi a dit l'Éternel à ce peuple : Parce qu'ils ont aimé à aller ainsi çà et là, et qu'ils n'ont point retenu leur pieds, l'Éternel n'a point pris plaisir en eux ; mais maintenant il se souviendra de leurs iniquités, et punira leurs péchés.

11 Puis l'Éternel me dit : Ne fais point de requête pour ce peuple.
12 Quand ils jeûneront, je n'exaucerai point leur cri ; et quand ils offriront des holocaustes et des oblations, je n'y prendrai point de plaisir ; mais je les consumerai par l'épée, par la famine et par la mortalité.
13 Et je dis : Ah ! ah ! Seigneur Éternel ! Voici, les prophètes leur disent : Vous ne verrez point l'épée, et vous n'aurez point de famine ; mais je vous donnerai une paix assurée dans ce lieu-ci.
14 Et l'Éternel me dit : Ce que ces prophètes prophétisent en mon nom, n'est que mensonge ; je ne les ai point envoyés, et ne leur ai point donné de charge, et ne leur ai point parlé ; ils vous prophétisent des visions de mensonge, de divination, de néant, et la tromperie de leur cœur.
15 C'est pourquoi, ainsi a dit l'Éternel touchant les prophètes qui prophétisent en mon nom, lesquels, toutefois, je n'ai point envoyés, et qui disent : L'épée ni la famine ne seront point dans ce pays-ci : ces prophètes-là seront consumés par l'épée et par la famine.
16 Et le peuple auquel ils ont prophétisé sera jeté par les rues de Jérusalem à cause de la famine et de l'épée, et il n'y aura personne qui les ensevelisse, tant eux que leurs fils et leurs filles, et je répandrai sur eux leur méchanceté.
17 Tu leur diras donc cette parole : Que mes yeux se fondent en larmes nuit et jour, et qu'ils ne cessent point, car la vierge fille de mon peuple a été accablée d'une grande ruine ; la plaie en est fort douloureuse.
18 Si je sors aux champs, voici des blessés à mort par l'épée ; et si j'entre dans la ville, voici des gens qui meurent de faim ; même le prophète et le sacrificateur ont couru par le pays, et ne savent où ils en sont.
19 Aurais-tu entièrement rejeté Juda, et ton âme aurait-elle Sion en horreur ? Pourquoi nous as-tu frappés en sorte qu'il n'y a point de guérison ? On attend la paix, et il n'y a rien de bon ; et le temps de la guérison, et voici le trouble.
20 Éternel ! nous reconnaissons notre méchanceté, et l'iniquité de nos pères ; car nous avons péché contre toi.
21 À cause de ton nom ne nous rejette point, et n'expose point à opprobre le trône de ta gloire ; souviens-toi de ton alliance avec nous, et ne la romps point.
22 Y en a-t-il parmi les divinités des nations qui fassent pleuvoir et qui fassent que les cieux donnent la menue pluie ? N'est-ce pas toi, Éternel notre Dieu, qui le feras ? C'est pourquoi nous espérerons en toi ; car c'est toi qui as fait toutes ces choses-là.

REFLEXIONS

Nous devons apprendre d'ici ces quatre choses :

I. Que comme Dieu envoya une sécheresse et une famine sur la Judée pour avertir les Juifs qu'il était irrité contre eux et que bientôt il viendrait les détruire, il faut regarder ces sortes de calamités temporelles comme des signes de la colère céleste et des invitations à la repentance.

II. Que le devoir des conducteurs de l'église et de tous ses vrais membres est de travailler par leurs prières, à l'imitation de Jérémie, à prévenir et à détourner les jugements de Dieu ou à les modérer s'ils ne peuvent pas les détourner tout à fait.

III. Que le zèle et l'intercession des justes, non plus que les jeûnes d'un peuple impénitent et obstiné ne sauraient éloigner la colère de Dieu. Le Seigneur le déclare lui-même lorsqu'il dit au prophète : *Ne fais point de requête pour ce peuple, quand ils jeûneront et qu'ils prieront, je n'exaucerai point leur cri,* et en ajoutant que les Juifs seraient consumés, non seulement par la sécheresse et par la famine, mais aussi par la guerre et la mortalité. Enfin, les ministres de la religion doivent bien considérer ce que Dieu dit ici du crime et de la punition de ces faux prophètes qui promettaient la paix au peuple de Jérusalem dans le temps que sa ruine approchait, afin qu'il ne leur arrive jamais de flatter les hommes et d'entretenir la sécurité des pécheurs, mais qu'ils disent toujours avec sincérité et avec zèle ce que Dieu leur commande de dire. Cela

montre aussi que le peuple doit écouter ceux qui annoncent la volonté du Seigneur sans déguisement et sans flatterie.

CHAPITRE XV.

Dieu continue à déclarer à Jérémie, qui avait intercédé pour les Juifs, que ses prières ne seraient point exaucées, que leur ruine était résolue parce qu'ils avaient abandonné Dieu et qu'ils allaient être livrés à leurs ennemis qui les détruiraient, aux bêtes et aux oiseaux qui les dévoreraient, et à toutes sortes de calamités.
Le prophète se plaint des traverses qu'il souffrait de la part des Juifs parce qu'il les menaçait des jugements de Dieu, mais le Seigneur le console et l'assure de sa protection.

1 Et l'Éternel me dit : Quand Moïse et Samuel se tiendraient devant moi, je n'aurais pourtant point d'affection pour ce peuple ; chasse-les de devant ma face, et qu'ils sortent.
2 Que s'ils te disent : Où sortirons-nous ? tu leur répondras : Ainsi a dit l'Éternel : Ceux qui sont destinés à la mort, à la mort ; ceux qui sont destinés à l'épée, à l'épée ; ceux qui sont destinés à la famine, à la famine ; et ceux qui sont destinés à la captivité, à la captivité.
3 J'enverrai aussi sur eux quatre sortes de fléaux, dit l'Éternel, savoir, l'épée pour tuer, les chiens pour traîner, et les oiseaux des cieux et les bêtes de la terre pour dévorer et pour détruire.
4 Et je les livrerai à être agités par tous les royaumes de la terre, à cause de Manassé, fils d'Ezéchias, roi de Juda, et des choses qu'il a faites à Jérusalem.
5 Car qui serait ému de compassion envers toi, ô Jérusalem ! ou qui viendrait s'affliger avec toi, ou qui se détournerait pour s'informer de ta prospérité ?
6 Tu m'as abandonné, dit l'Éternel, et tu t'en es allée en arrière ; c'est pourquoi j'étendrai ma main sur toi, et je te détruirai ; je suis las de me repentir.
7 Je les vannerai avec un van jusqu'aux extrémités du pays. J'ai désolé et j'ai fait périr mon peuple, et ils ne se sont point détournés de leur voie.
8 J'ai multiplié ses veuves plus que le sable de la mer ; j'ai fait venir contre eux, et sur les mères, celui que j'ai choisi pour les détruire en plein midi ; j'ai fait tomber subitement sur elles l'ennemi et la frayeur.
9 Celle qui en avait enfanté sept est devenue languissante, elle a rendu l'esprit, son soleil lui est couché pendant qu'il était encore jour, elle a été rendue honteuse et confuse et je livrerai ceux qui lui resteront à l'épée, à la vue de leurs ennemis, dit l'Éternel.
10 Malheur à moi, ô ma mère ! de ce que tu m'as mis au monde, pour être un homme exposé à la contradiction et à la dispute dans tout ce pays ! Je n'ai rien prêté, et je n'ai rien emprunté, et cependant chacun me maudit.
11 Alors l'Éternel me dit : Ce qui te reste ne sera-t-il pas heureux ? Et ne ferai-je pas que l'ennemi te préviendra, au temps de la calamité, et au temps de la détresse ?
12 Le fer brisera-t-il le fer de l'Aquilon et l'acier ?
13 Je livrerai au pillage, sans en faire prix, tes richesses et tes trésors ; et cela à cause de tous tes péchés ; et même par toutes tes contrées.
14 Et je ferai passer tes ennemis par un pays que tu ne connais pas ; car le feu de ma colère jette des flammes ; il sera embrasé sur vous.
15 Éternel ! tu le connais, souviens-toi de moi, visite-moi, et me défends contre ceux qui me persécutent ; ne m'enlève pas, en différant ta colère ; prends connaissance des opprobres que je souffre pour l'amour de toi.
16 Dès que j'ai trouvé tes paroles, je les ai aussitôt mangées ; et ta parole a été la joie et l'allégresse de mon cœur ; car ton nom est réclamé sur moi, ô Éternel, Dieu des armées !
17 Je ne me suis point assis dans les conseils secrets des moqueurs, et ne m'y suis point réjoui ; mais je me suis tenu assis tout seul, à cause de ta main, parce que tu m'as rempli d'indignation.
18 Pourquoi ma douleur est-elle continuelle, et pourquoi ma plaie est-elle sans espérance ? Elle

a refusé d'être guérie. Serais-tu à mon égard comme des eaux qui trompent et qui ne durent pas ?
19 C'est pourquoi, ainsi m'a dit l'Éternel : Si tu te tournes vers moi, je te ramènerai, et tu subsisteras devant moi ; et si tu sépares ce qui est précieux de ce qui est méprisable, tu seras ma bouche ; ils se tourneront vers toi, et tu ne te tourneras pas vers eux.
20 Et je te ferai être à ce peuple une muraille d'acier bien forte, ils combattront contre toi ; mais ils n'auront point le dessus sur toi ; car je suis avec toi pour te garantir et pour te délivrer, dit l'Eternel.
21 Et je te délivrerai de la main des méchants, et te rachèterai de la main des hommes violents.

REFLEXIONS

Nous devons recueillir d'ici ces trois instructions :
I. La première, que quoi que les personnes pieuses soient très agréables à Dieu et que leurs prières soient d'une grande efficace, ils ne peuvent rien obtenir en faveur de ceux dont l'endurcissement est désespéré. Dieu déclare cela de la manière la plus forte en disant que quand Moïse et Samuel, qui avaient autrefois détourné sa colère de dessus le peuple d'Israël par leur intercession, le prieraient pour les Juifs, il n'y aurait aucun égard.
II. La seconde instruction est que la punition des pécheurs, quelque sévère qu'elle soit, est si juste qu'ils ne méritent pas qu'on les plaigne, cela est exprimé par ces mots : *Qui est-ce qui serait ému de compassion envers toi, ô Jérusalem, ou qui voudrait s'affliger avec toi, puisque tu m'as abandonné ?*
III. Les ministres de Jésus-Christ voient par l'exemple de Jérémie qu'ils sont souvent appelés à dire aux hommes des choses dures et fâcheuses et que cela peut les exposer à la haine des méchants, mais qu'ils doivent pourtant toujours suivre les ordres que Dieu leur donne et se conserver purs au milieu de la corruption générale, moyennant quoi ils peuvent s'assurer que l'assistance de Dieu ne leur manquera jamais.

CHAPITRE XVI.

Dieu, pour apprendre aux Juifs et à Jérémie que la Judée était menacée des derniers malheurs, lui défend de se marier et de se rencontrer dans aucune maison de deuil pour consoler ceux qui seraient affligés, non plus que dans aucun festin. Il lui dit que les crimes des Juifs et leur prodigieux endurcissement leur attireraient tous ces maux.
Il promet cependant de les faire revenir du pays d'Aquilon, c'est-à-dire de Babylone, après qu'ils auraient porté la peine de leurs péchés.

1 Puis la parole de l'Eternel me fut adressée, et il me dit :
2 Tu ne prendras point de femme, et tu n'auras point de fils ni de filles en ce lieu.
3 Car ainsi a dit l'Eternel, touchant les fils et les filles qui naîtront en ce lieu, et touchant leurs mères qui les auront enfantés, et touchant les pères qui les auront engendrés en ce pays :
4 Ils mourront de maladies langoureuses, ils ne seront point pleurés, et ils ne seront point ensevelis, mais ils seront sur le dessus de la terre comme du fumier ; ils seront consumés par l'épée et par la famine, et leurs corps morts serviront de viande aux oiseaux des cieux et aux bêtes de la terre.
5 Même, ainsi a dit l'Eternel : N'entre point dans aucune maison de deuil, et ne va point pour pleurer ni pour t'affliger pour eux ; car j'ai retiré de ce peuple-ci, dit l'Eternel, ma paix, ma bonté et mes compassions.
6 Et les grands et les petits mourront en ce pays ; ils ne seront point ensevelis, et on ne les pleurera point, et personne ne se fera aucune incision, ni ne se rasera pour eux ;
7 on ne leur fera point de repas pour le deuil, ni pour consoler quelqu'un à cause d'un mort ; et on ne leur donnera point à boire de la coupe de consolation pour leur père ou pour leur mère.

8 Tu n'entreras non plus en aucune maison de festin, pour t'asseoir avec eux, pour manger ou pour boire.
9 Car ainsi a dit l'Eternel des armées, le Dieu d'Israël : Voici, je vais faire cesser de ce lieu devant vos yeux, et en vos jours, la voix de joie et la voix d'allégresse, la voix de l'époux et la voix de l'épouse.
10 Et il arrivera que, quand tu auras prononcé à ce peuple-ci toutes ces paroles-là, ils te diront : Pourquoi l'Eternel a-t-il prononcé tout ce grand mal contre nous ? Et quelle est notre iniquité, et quel est notre péché que nous avons commis contre l'Eternel notre Dieu ?
11 Et tu leur diras : Parce que vos pères m'ont abandonné, dit l'Eternel, et sont allés après d'autres dieux, et les ont servis, et se sont prosternés devant eux, et qu'ils m'ont abandonné, et n'ont point gardé ma loi.
12 Et vous avez encore fait pis que vos pères ; car, voici, chacun de vous marche après la dureté de son cœur méchant, afin de ne me point écouter.
13 C'est pourquoi je vous transporterai de ce pays en un pays que vous n'avez point connu, ni vous ni vos pères ; et là vous servirez jour et nuit à d'autres dieux, parce que je ne vous aurai point fait de grâce.
14 Car, voici, les jours viennent, dit l'Eternel, qu'on ne dira plus : L'Eternel est vivant, qui a fait remonter les enfants d'Israël hors du pays d'Egypte ;
15 mais on dira : L'Eternel est vivant, qui a fait remonter les enfants d'Israël du pays de l'Aquilon, et de tous les pays auxquels il les avait chassés ; car je les ramènerai dans leur pays que j'avais donné à leurs pères.
16 Voici, je vais mander à plusieurs pêcheurs, dit l'Eternel, et ils les pécheront, et après cela je manderai à plusieurs chasseurs qui les chasseront par toutes les montagnes, et par tous les coteaux, et par tous les trous des rochers.
17 Car mes yeux sont sur toute leur conduite, qui n'est point cachée devant moi, et leur iniquité n'est point couverte devant mes yeux.
18 Mais je leur rendrai premièrement au double la peine de leur iniquité et de leur péché, parce qu'ils ont souillé mon pays par les cadavres puants de leurs infamies, et parce qu'ils ont rempli mon héritage de leurs abominations.
19 Eternel ! qui es ma force et ma puissance, et mon refuge au jour de la détresse ! les nations viendront à toi des bouts de la terre, et elles diront : Quoi qu'il en soit, nos pères n'ont possédé que le mensonge et la vanité, et des choses auxquelles il n'y a point d'utilité.
20 L'homme se fera-t-il lui-même des dieux, lesquels ne sont pas dieux ?
21 C'est pourquoi, voici, je leur ferai connaître à cette fois, je leur ferai connaître ma force et ma puissance, et ils sauront que mon nom est l'Eternel.

REFLEXIONS

I. Si Dieu défendit à Jérémie de se marier, d'entrer dans les maisons de deuil et de se trouver à aucun festin, c'était afin que cette conduite du prophète frappât davantage les Juifs et leur fit comprendre que le temps de leur désolation était venu, que les enfants qui naîtraient seraient exposés à toutes sortes de maux et feraient une fin tragique, que les morts ne seraient ni ensevelis, ni pleurés et que ce peuple n'aurait bientôt plus aucun sujet de se réjouir.

Sur cela nous devons remarquer que dans les temps de calamité, Dieu veut qu'on s'humilie, qu'on donne des marques de sa douleur et qu'on s'abstienne même de ce qui pourrait être permis en d'autres temps.

II. Dieu déclare formellement ici que tous ces maux viendraient sur les Juifs parce qu'ils l'avaient abandonné et qu'ils avaient même fait pis que leurs pères, que ses yeux étaient sur toute leur conduite et qu'il leur rendrait au double ce que leurs péchés méritaient.

Cela marque bien clairement que Dieu est juste, qu'il voit et qu'il connait toutes les actions des hommes et que quand ils aggravent leurs péchés, ils l'obligent à en faire la vengeance.

III. On voit cependant dans ce chapitre que Dieu conservait encore pour les Juifs des sentiments d'amour puisqu'il voulait faire cesser leur captivité et les faire remonter du pays de Babylone après qu'il les aurait châtiés pour les retirer de leurs égarements.
Dieu en use de la sorte envers les hommes et s'il leur envoie des maux pour les punir, il ne les rejette pas tout à fait et il pardonne toujours à ceux qui profitent de ses châtiments.

CHAPITRE XVII.
Jérémie dit aux Juifs que leurs péchés et surtout leur idolâtrie allaient causer leur ruine, que les hommes en qui ils se confiaient ne les garantiraient point et que pour être heureux il fallait se confier en Dieu seul qui sonde et qui connait les cœurs, qui est le juge de tous les hommes et qui est l'ennemi de l'injustice.
Jérémie se plaint des outrages qu'on lui faisait et il proteste qu'il n'avait point souhaité la destruction des Juifs et qu'il n'avait fait que leur dire ce que Dieu lui avait commandé de leur annoncer.
Il exhorte le roi et le peuple à se repentir et principalement à empêcher que le jour du sabbat ne fût profané, leur promettant que s'ils le faisaient Dieu les bénirait et les menaçant de la destruction s'ils continuaient dans leurs rébellions.

1 Le péché de Juda est écrit avec un burin de fer, et avec une pointe de diamant ; il est gravé sur la table de leur cœur, et sur les cornes de leurs autels.
2 De sorte que leurs fils se souviendront de leurs autels et de leurs bocages, auprès des arbres verdoyants sur les hautes collines.
3 J'exposerai au pillage ma montagne, la campagne, tes richesses, tous tes trésors, tes lieux élevés, à cause du péché que tu as commis dans toutes tes contrées.
4 Et toi, tu laisseras reposer l'héritage que je t'avais donné, et je ferai que tu serviras tes ennemis dans un pays que tu ne connais point, parce que vous avez allumé le feu de ma colère, et il brûlera toujours.
5 Ainsi a dit l'Eternel : Maudit est l'homme qui se confie en l'homme, et qui de la chair fait son bras, et duquel le cœur se retire de l'Eternel.
6 Car il sera comme la bruyère dans une lande, et il ne verra point venir le bien ; mais il demeurera au désert dans les lieux secs, dans une terre salée et inhabitable.
7 Béni soit l'homme qui se confie en l'Eternel, duquel l'Eternel est la confiance.
8 Car il sera comme un arbre planté près des eaux et qui étend ses racines le long d'une eau courante, lequel, lorsque la chaleur viendra, ne la sentira point, et sa feuille sera verte ; et il ne sera point en peine dans l'année de la sécheresse, et il ne cessera point de porter du fruit.
9 Le cœur est trompeur et désespérément malin par-dessus toutes choses ; qui le connaîtra ?
10 Je suis l'Eternel qui sonde le cœur, et qui éprouve les reins, même pour rendre à chacun selon son train, et selon le fruit de ses actions.
11 Celui qui acquiert des richesses, et non point avec droit, est comme une perdrix qui couve ce qu'elle n'a point pondu ; il les laissera au milieu de ses jours, et à la fin il se trouvera que c'est un insensé.
12 Le lieu de notre sanctuaire est un trône de gloire, un lieu élevé dès le commencement.
13 Eternel ! qui es l'attente d'Israël, tous ceux qui t'abandonnent deviendront honteux ; et ceux qui se détournent de toi seront écrits sur la terre, parce qu'ils ont abandonné la source des eaux vives, savoir l'Eternel.
14 Eternel, guéris-moi et je serai guéri ; sauve-moi, et je serai sauvé ; car tu es ma louange.
15 Voici, ceux-ci me disent : Où est la parole de l'Eternel ? Qu'elle vienne présentement.
16 Mais je ne me suis point empressé, pour n'être pas pasteur après toi ; et je n'ai point désiré le jour de l'extrême affliction ; tu le sais, et ce qui est sorti de mes lèvres est droit devant toi.
17 Ne sois point un sujet d'effroi pour moi ; tu es ma retraite au jour de l'affliction.

18 Ceux qui me persécutent deviendront honteux, et je ne serai point confus ; ils seront épouvantés, et je ne serai point effrayé ; amène sur eux le jour du mal, et frappe-les d'une double plaie.
19 Ainsi m'a dit l'Éternel : Va, et tiens-toi debout à la porte des enfants du peuple, par laquelle les rois de Juda entrent et par laquelle ils sortent, et à toutes les portes de Jérusalem ;
20 Et dis-leur : Ecoutez la parole de l'Éternel, rois de Juda, et vous tous les hommes de Juda, et vous tous les habitants de Jérusalem, qui entrez par ces portes.
21 Ainsi a dit l'Éternel : Prenez garde à vos âmes, et ne portez aucuns fardeaux au jour du sabbat, et ne les faites point passer par les portes de Jérusalem ;
22 Et ne tirez hors de vos maisons aucun fardeau au jour du sabbat, et ne faites aucune œuvre ; mais sanctifiez le jour du sabbat, comme j'ai commandé à vos pères.
23 Mais ils n'ont pas écouté, et n'ont point incliné l'oreille ; mais ils ont raidi leur cou, pour ne point écouter, et pour ne point recevoir d'instruction.
24 Si vous m'écoutez attentivement, dit l'Éternel, pour ne faire passer aucun fardeau par les portes de cette ville au jour du sabbat, si vous sanctifiez le jour du sabbat, tellement que vous ne fassiez aucune œuvre en ce jour-là,
25 Les rois et les principaux, ceux qui sont assis sur le trône de David, entreront dans cette ville, montés sur des chariots et sur des chevaux, eux et les principaux d'entre eux, les hommes de Juda et les habitants de Jérusalem ; et cette ville sera habitée à toujours.
26 On viendra aussi des villes de Juda et des environs de Jérusalem, du pays de Benjamin, de la campagne et des montagnes, et de devers le Midi ; on apportera des holocaustes, des sacrifices, des oblations et de l'encens ; on apportera aussi des sacrifices d'actions de grâces dans la maison de l'Éternel.
27 Mais si vous ne m'écoutez pas pour sanctifier le jour du sabbat, et pour ne porter plus aucun fardeau, et n'en faire entrer aucun par les portes de Jérusalem au jour du sabbat, je mettrai le feu à ses portes, et il consumera les palais de Jérusalem, et ne sera point éteint.

REFLEXIONS

Les réflexions qu'il faut faire sur ce chapitre sont :
I. Que comme les Juifs furent abandonnés à leurs ennemis parce qu'ils avaient irrité le Seigneur, aussi Dieu fait tôt ou tard la punition des péchés de ceux qui l'offensent.
II. Que c'est en vain que l'on prétend trouver sa sûreté dans le secours des hommes lorsqu'on n'est pas bien avec Dieu et qu'en général ceux qui se confient dans les hommes et dans le bras de la chair sont maudits de Dieu, mais qu'il bénit ceux qui s'assurent sur lui et qu'il n'y a point d'état plus heureux, ni plus ferme que celui d'une personne qui se confie en Dieu et qui le craint.
III. Il faut faire une attention particulière à ces paroles : *Le cœur de l'homme est rusé et malin par-dessus toutes choses. Qui le connaîtra ? Je suis l'Éternel qui sonde les cœurs et les reins pour rendre à chacun selon ses œuvres.*
Cela doit nous apprendre à nous défier de nous-mêmes, à tâcher de bien connaître notre cœur et à craindre Dieu dont la connaissance est infinie et qui est le juge de tous les hommes.
IV. Ce chapitre nous enseigne que ceux qui acquièrent des richesses injustement ne les possèdent pas longtemps.
V. Enfin, les personnes publiques ont ici des leçons très importantes.
Les ministres du Seigneur doivent apprendre par ce qui arriva à Jérémie à ne pas trouver étrange si les méchants rejettent leur ministère, à s'en acquitter fidèlement et à être toujours animés de charité pour ceux à qui ils sont envoyés, quand même ils en seraient mal reçus. Les exhortations que Jérémie faisait aux rois et aux principaux touchant l'observation du sabbat montre que le devoir des princes et des magistrats est de garder ce que Dieu a ordonné, d'avoir son service en révérence et d'empêcher qu'il ne soit profané.
C'est là le moyen d'obtenir la faveur de Dieu, comme au contraire l'irréligion et l'impiété est

ce qui prive les peuples et les états de sa protection.

CHAPITRE XVIII.

Jérémie représente aux Juifs, par la comparaison d'un potier et de l'argile, que Dieu avait le pouvoir de les détruire à cause de leurs péchés et de les rétablir s'ils se convertissaient.
Il les exhorte à cette conversion, les menaçant que, s'ils continuaient à oublier Dieu, ils seraient désolés.
Enfin, il revient à se plaindre des complots que les Juifs avaient fait pour lui ôter la vie et il leur dénonce la vengeance du Seigneur.

1 La parole de l'Éternel fut encore adressée à Jérémie, et il lui dit :
2 Lève-toi, et descends dans la maison d'un potier, et là je te ferai entendre mes paroles.
3 Je descendis donc dans la maison d'un potier, et voici, il faisait son ouvrage étant assis sur sa selle.
4 Et le vaisseau qu'il faisait avec l'argile qui était en sa main fut gâté, et il en refit de nouveau un autre vaisseau, comme il lui sembla bon de le faire.
5 Alors la parole de l'Éternel me fut adressée et il me dit :
6 Maison d'Israël, ne pourrais-je pas faire de vous comme ce potier a fait, dit l'Éternel. Voici, comme l'argile est dans la main d'un potier, ainsi êtes-vous dans ma main, maison d'Israël.
7 Au moment que j'aurai parlé contre une nation, et contre un royaume, pour l'arracher, pour le démolir, et pour le détruire ;
8 si cette nation-là, contre laquelle j'aurai parlé, se détourne du mal qu'elle avait fait, je me repentirai aussi du mal que j'avais pensé de lui faire.
9 Et au moment aussi que j'aurai parlé d'une nation et d'un royaume, pour l'établir et pour le planter ;
10 s'il fait ce qui m'est désagréable, de sorte qu'il n'écoute point ma voix, je me repentirai aussi du bien que j'avais dit que je lui ferais.
11 Parle donc maintenant aux hommes de Juda, et aux habitants de Jérusalem, et dis-leur : Ainsi a dit l'Éternel : Voici, je prépare du mal, et je forme un dessein contre vous. Détournez-vous donc maintenant chacun de son mauvais train, et amendez votre voie et vos actions.
12 Et ils ont répondu : Il n'y a plus d'espérance ; c'est pourquoi nous suivrons nos pensées, et chacun de nous fera selon la dureté de son mauvais cœur.
13 C'est pourquoi ainsi a dit l'Éternel : Demandez maintenant aux nations, qui a jamais entendu rien de pareil ? La vierge d'Israël a fait une chose très énorme.
14 Préférera-t-on la neige et les rochers du Liban à une campagne unie et fertile, et des eaux congelées à des eaux coulantes ?
15 Cependant mon peuple m'a oublié, et il a fait des parfums à ce qui n'est que vanité ; on les a fait broncher dans leurs voies pour les faire retirer des sentiers anciens, afin de marcher dans les sentiers d'un chemin qui n'est point battu ;
16 pour mettre leur pays en désolation, et en un opprobre perpétuel ; tellement que quiconque passera par là en sera étonné, et branlera la tête.
17 Je les disperserai devant l'ennemi, comme par le vent d'orient ; je leur tournerai le dos, et non pas la face, au jour de leur calamité.
18 Et ils ont dit : Venez et faisons des machinations contre Jérémie ; car la loi ne se perdra point chez le sacrificateur, ni le conseil chez le sage, ni la parole chez le prophète. Venez et perçons-le de la langue, et ne donnons point d'attention à aucun de ses discours.
19 Éternel ! attends-moi et écoute la voix de ceux qui contestent avec moi.
20 Le mal sera-t-il rendu pour le bien ? Car ils ont creusé une fosse pour mon âme. Souviens-toi que je me suis présenté devant toi, afin de prier pour leur bien et de détourner d'eux ta fureur.
21 C'est pourquoi livre leurs enfants à la famine, et fais couler leur sang à coups d'épée ; que

leurs femmes soient privées d'enfants ; et que leurs maris soient mis à mort, et que leurs jeunes gens soient tués avec l'épée dans le combat.
22 Que le cri soit ouï de leurs maisons, quand tu auras fait venir subitement des troupes contre eux, parce qu'ils ont creusé une fosse pour me prendre, et qu'ils ont caché des filets sous mes pieds.
23 Tu sais, Éternel ! que tout leur dessein contre moi est de me mettre à mort, ne sois point apaisé sur leur iniquité, et n'efface point leur péché de devant ta face ; qu'ils soient renversés en ta présence ; agis contre eux au temps de ta colère.

REFLEXIONS

La comparaison d'un potier qui se lit dans ce chapitre ne signifie pas que Dieu ait créé des hommes pour les perdre, ni qu'il les rende malheureux par un simple effet de sa volonté, mais elle veut dire que les Juifs étaient entre les mains de Dieu et qu'il avait la puissance de les punir et ensuite de les rétablir tout de même qu'un potier qui, croyant faire un bon vaisseau, n'aurait pas réussi, pourrait en faire un autre avec la même terre. C'est ce que Dieu lui-même explique en disant que si un peuple dont il avait résolu la perte, venait à se convertir, il ne le détruirait pas et que si au contraire une nation à laquelle il avait résolu de faire du bien n'écoutait pas sa voix, il retirerait sa faveur de dessus cette nation-là. Il déclare de plus que, quoi qu'il eût menacé les Juifs, il leur pardonnerait encore et qu'il n'exécuterait ses menaces qu'en cas qu'ils continuassent à suivre la dureté de leur cœur.
Cette doctrine est très importante et il paraît clairement de là que Dieu ne manque jamais de puissance, ni de bonté pour faire du bien aux hommes, qu'il est parfaitement juste envers eux et qu'il ne leur arrive de mal que celui qu'ils s'attirent eux-mêmes.
On voit dans le procédé impie des Juifs, qui complotaient pour faire mourir Jérémie, que ceux qui s'acquittent de leur devoir encourent quelquefois la haine des méchants.
Pour ce qui est des derniers versets de ce chapitre, où Jérémie semble faire des imprécations contre les Juifs, on ne doit pas entendre ce qu'il dit comme s'il eût souhaité leur ruine. Il paraît de tout ce livre et de cet endroit même qu'il avait prié pour eux et il prend Dieu à témoin dans le chapitre précédent qu'il n'avait point désiré leur calamité, mais ce sont des menaces qu'il leur fait de la part de Dieu en qualité de prophète pour marquer que leur ruine était inévitable et qu'ils allaient être accablés de toutes sortes de maux, eux et leurs enfants.

CHAPITRE XIX.

Le but de ce chapitre est de marquer que : pour punir les Juifs de leur idolâtrie et surtout de ce qu'ils avaient sacrifié leurs enfants à l'idole moloc, appelée autrement bahal, dans la vallée de Tophet, Dieu les ferait périr d'une manière lamentable jusque-là qu'ils mangeraient leurs enfants durant le siège de Jérusalem et que leurs corps morts seraient dévorés par les bêtes dans cette même vallée. Le prophète représente cela en cassant un pot de terre en ce lieu-là par le commandement de Dieu, voulant marquer par cette action que Dieu les détruirait aussi facilement et aussi promptement qu'on brise un pot de terre et que tout de même que les pièces d'un pot brisé ne peuvent être rejointes et ne sont de nul usage, aussi leur ruine serait totale et que la plupart d'entre eux périraient sans ressource.

1 Ainsi a dit l'Éternel : Va, et achète un vase de terre d'un potier, et prends des anciens du peuple, et des anciens des sacrificateurs ;
2 et sors à la vallée du fils de Hinnom, qui est auprès de l'entrée de la porte orientale, et crie là les paroles que je te dirai.
3 Dis donc : Rois de Juda, et vous habitants de Jérusalem, écoutez la parole de l'Éternel : ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël : Voici, je vais faire venir un mal sur ce lieu-ci, tel que quiconque l'entendra, les oreilles lui en corneront.

4 Parce qu'ils m'ont abandonné, et qu'ils ont rendu ce lieu-ci profane, et qu'ils y ont fait des
encensements à d'autres dieux, lesquels ni eux, ni leurs pères, ni les rois de Juda n'avaient point
connus, et qu'ils ont rempli ce lieu du sang des innocents.
5 Et parce qu'ils ont bâti des hauts lieux à Bahal, pour brûler au feu leurs fils et en faire des
holocaustes à Bahal, ce que je n'ai point commandé, et dont je n'ai point parlé, et à quoi je n'ai
jamais pensé.
6 C'est pourquoi, voici, les jours viennent, dit l'Éternel, que ce lieu-ci ne sera plus appelé
Tophet, ni la vallée du fils de Hinnom ; mais il sera appelé la vallée de tuerie.
7 Et j'anéantirai le conseil de Juda et de Jérusalem en ce lieu-ci, et je les ferai tomber par l'épée
en la présence de leurs ennemis, et dans la main de ceux qui cherchent leur vie, et je donnerai
leurs corps morts à manger aux oiseaux des cieux, et aux bêtes de la terre.
8 Et je mettrai cette ville en étonnement et en opprobre ; quiconque passera près d'elle sera
étonné, et sifflera à cause de toutes ses plaies ;
9 et je leur ferai manger la chair de leurs fils, et la chair de leurs filles, et chacun mangera la
chair de son voisin pendant le siège, et à cause de l'extrémité où les réduiront leurs ennemis et
ceux qui cherchent leur vie.
10 Puis après tu casseras le vase, en présence de ceux qui seront allés avec toi.
11 Et tu leur diras : Ainsi a dit l'Éternel des armées : Je briserai ce peuple-ci et cette ville-ci, de
même qu'on brise un vaisseau de potier, qui ne peut être soudé, et ils seront ensevelis à Tophet,
parce qu'il n'y aura plus d'autre lieu pour les ensevelir.
12 C'est ainsi que je ferai à ce lieu-ci, dit l'Éternel, et à ses habitants, tellement que je réduirai
cette ville-ci dans le même état que Tophet.
13 Et les maisons de Jérusalem et les maisons des rois de Juda seront impures, comme le lieu
de Tophet, à cause de toutes les maisons sur les terrasses desquelles ils ont fait des parfums à
toute l'armée des cieux, et des aspersions à d'autres dieux.
14 Puis Jérémie s'en vint de Tophet, où l'Éternel l'avait envoyé pour prophétiser, et il se tint
debout au parvis de la maison de l'Éternel, et dit à tout le peuple :
15 Ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël : Voici, je vais faire venir sur cette ville-ci
et sur toutes ses villes tout le mal que j'ai prononcé contre elle, parce qu'ils ont raidi leur cou,
pour ne point écouter mes paroles.

REFLEXIONS

Il faut remarquer ici :

I. En premier lieu que les Juifs s'étaient rendus coupables des crimes les plus atroces et de l'idolâtrie la plus exécrable dont on ait jamais ouï parler, puisqu'ils en étaient venus jusqu'à brûler leurs enfants en l'honneur des idoles.

Cela fait voir, que non seulement les peuples qui sont privés de la connaissance de Dieu, mais que ceux-là même qui le connaissent et qui font profession de le servir peuvent commettre les dernières horreurs et renoncer à tous les sentiments de la religion et même de la nature quand ils ont une fois perdu la crainte de Dieu et qu'ils se sont livrés à leur aveuglement et à leur endurcissement.

II. Nous devons considérer que Dieu déclara que les Juifs seraient tués et étendus morts dans la même vallée où ils avaient ainsi sacrifié leurs enfants aux idoles et qu'ils seraient réduits par la famine à manger la chair de leur fils et filles.

La justice de Dieu se découvre bien sensiblement dans cet événement et c'est ainsi que Dieu punit souvent les hommes par les choses mêmes par lesquelles ils l'ont offensé et que ceux qu'il a distingué par ses faveurs deviennent, lorsqu'ils en abusent, des exemples de sa plus terrible vengeance.

L'image d'un pot de terre brisé est remarquable. Elle exprime la facilité avec laquelle Dieu peut détruire les pécheurs et elle marque qu'il n'y a rien qui puisse les délivrer, ni les rétablir lorsqu'il

veut les punir.

CHAPITRE XX.

Un sacrificateur nommé Paschur frappe Jérémie et le fait mettre en prison parce qu'il avait prédit la ruine de Jérusalem, mais Jérémie lui prédit qu'il serait lui-même mené captif à Babylone avec ceux de sa maison et ses amis et qu'il y mourrait.
Le prophète se plaint d'être ainsi exposé à la haine des Juifs impies et il en témoigne une amère douleur

1 Alors Paschur, fils d'Immer, sacrificateur, qui était prévôt et conducteur dans la maison de l'Éternel, entendit Jérémie qui prophétisait ces choses.
2 Et Paschur frappa le prophète Jérémie, et le mit dans la prison qui est à la haute porte de Benjamin, dans la maison de l'Éternel.
3 Et il arriva dès le lendemain que Paschur tira Jérémie hors de la prison, et Jérémie lui dit : L'Éternel ne t'a pas appelé Paschur, mais il t'a appelé Magormissabib.
4 Car ainsi a dit l'Éternel : Voici, je vais te mettre dans la frayeur, toi et tous tes amis ; ils tomberont par l'épée de leurs ennemis, et tes yeux *le* verront ; je livrerai tous ceux de Juda entre les mains du roi de Babylone, qui les transportera à Babylone, et les frappera avec l'épée.
5 Et je livrerai toutes les richesses de cette ville-ci, et tout son travail, et tout ce qu'elle a de précieux, je livrerai tous les trésors des rois de Juda entre les mains de leurs ennemis, qui les pilleront, les enlèveront, et les emporteront à Babylone.
6 Et toi, Paschur, et tous ceux qui demeurent dans ta maison, vous irez en captivité, tu iras à Babylone, tu y mourras, et tu y seras enseveli, toi et tous tes amis, auxquels tu as prophétisé le mensonge.
7 Ô Éternel ! tu m'as attiré, et j'ai été attiré ; tu as été plus fort que moi, et tu as prévalu ; je suis un objet de moquerie tout le jour, et chacun se moque de moi.
8 Car depuis que je parle, je jette des cris ; j'annonce la violence et la désolation ; mais la parole de l'Éternel m'est tournée en opprobre et en moquerie tout le jour.
9 C'est pourquoi j'ai dit : Je ne ferai plus mention de lui, et je ne parlerai plus en son nom ; mais il y a eu dans mon cœur comme un feu ardent, renfermé dans mes os ; et je suis las de le souffrir, et je n'en puis plus.
10 Car j'ai entendu les blâmes de plusieurs, la frayeur m'a saisi de tous côtés. Rapportez, disent-ils, ce qu'il a dit, et nous le rapporterons. Tous ceux qui avaient la paix avec moi épient si je ne broncherai point, et ils disent : Peut-être qu'il sera surpris, et alors nous en aurons le dessus, et nous nous vengerons de lui.
11 Mais l'Éternel est avec moi comme un homme puissant et redoutable, c'est pourquoi ceux qui me persécutent tomberont et n'auront point le dessus, mais ils seront couverts de confusion ; car ils n'ont pas eu de l'intelligence. Ce sera une honte éternelle, qui ne s'oubliera jamais.
12 C'est pourquoi, Éternel des armées ! qui sondes les justes, qui pénètres les reins et le cœur, je verrai la vengeance que tu feras d'eux ; car je t'ai découvert ma cause.
13 Chantez à l'Éternel, louez l'Éternel ; car il a délivré l'âme du pauvre de la main des méchants.
14 Que le jour auquel je naquis soit maudit ! Que le jour auquel ma mère m'enfanta ne soit point béni !
15 Que l'homme qui en apporta les nouvelles à mon père, et qui lui dit : Un enfant mâle t'est né, et qui crut le bien réjouir !
16 Que cet homme-là soit comme les villes que l'Éternel a détruites sans s'en repentir ; qu'il entende le cri le matin, et des hurlements au temps du midi ;
17 Que ne m'a-t-on fait mourir dans le sein de ma mère ! Que n'a-ce été là mon sépulcre ! Que jamais ma mère n'eût-elle conçu !

18 Pourquoi suis-je né pour ne voir que travail et qu'ennui, et pour passer mes jours dans la honte ?

REFLEXIONS

Ce chapitre nous présente trois réflexions principales :
I. La première est que Jérémie fut battu et mis en prison parce qu'il prophétisait contre les Juifs, mais que cependant il ne laissa pas de continuer à prédire leur ruine et qu'il dénonça à Paschur qu'il éprouverait la vengeance divine.
C'est ainsi que les méchants s'irritent contre ceux qui leur parlent de la part de Dieu et qu'ils les persécutent, mais les fidèles ministres du Seigneur font toujours leur devoir et ceux qui s'opposent à eux reçoivent la juste punition de leur malice.
II. On voit ici que Jérémie avait été étonné et affligé des oppositions qu'il rencontrait, mais qu'il s'était pourtant consolé en se confiant en Dieu.
C'est ce que tous ceux qui souffrent pour la justice doivent considérer afin de ne pas perdre courage.
III. La troisième réflexion regarde les derniers versets de ce chapitre où Jérémie dit : *Que le jour auquel je naquît soit maudit !*
On pourrait dire que ce prophète ne parle pas de lui-même, mais qu'il exprime les sentiments des Juifs et ce qu'ils diraient dans le temps de leur ruine. Elle devait être si terrible qu'ils souhaiteraient alors eux-mêmes la mort et qu'ils auraient été plus heureux de n'être pas nés. Mais quand même ces paroles regarderaient Jérémie, il ne faudrait pas croire qu'il fût tombé dans le murmure et dans l'impatience, car dans ce même chapitre il paraît animé d'une ferme confiance et d'une joie qui le porte à louer Dieu, mais il aura simplement voulu marquer par ces manières de parler proverbiales et usitées dans ce temps-là combien il était malheureux de vivre parmi un peuple si corrompu et qu'il était pénétré de la plus vive douleur à la vue de leur endurcissement et des malheurs qui allaient fondre sur eux.

CHAPITRE XXI.

Ce qui est récité dans ce chapitre arriva lorsque les Caldéens assiégeaient Jérusalem sous le règne de Sédécias. Ce prince ayant envoyé consulter Jérémie, le prophète lui fit dire que Dieu avait résolu de livrer cette ville aux Caldéens, qu'ainsi il fallait se soumettre à eux, que ceux qui le feraient sauveraient leur vie, mais que si le roi et le peuple refusaient de se rendre, ils seraient exposés à toutes les horreurs de la guerre.
Il exhorte aussi le roi et les magistrats à s'amender et à rendre la justice à chacun.

1 La parole qui fut adressée à Jérémie de la part de l'Éternel, lorsque le roi Sédécias envoya vers lui Paschur fils de Malkija, et Sophonie fils de Mahaséja, sacrificateur, pour lui dire :
2 Consulte maintenant l'Éternel pour nous, car Nébucadnésar, roi de Babylone, combat contre nous ; peut-être que l'Éternel fera pour nous quelqu'une de ses merveilles, et qu'il le fera retirer de nous.
3 Et Jérémie leur dit : Vous direz ainsi à Sédécias :
4 Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël : Voici, je vais détourner les armes qui sont dans vos mains, avec lesquelles vous combattez contre le roi de Babylone et contre les Caldéens qui vous assiègent, et je les rassemblerai au milieu de cette ville.
5 Et je combattrai contre vous avec une main étendue, et avec un bras fort, avec colère, avec fureur, et avec une grande indignation.
6 Et je frapperai les habitants de cette ville, les hommes et les bêtes : ils mourront d'une grande mortalité.
7 Et après cela, dit l'Éternel, je livrerai Sédécias, roi de Juda, et ses serviteurs, et le peuple, et ceux qui auront échappé dans cette ville, à la mortalité, à l'épée et à la famine ; je les livrerai

entre les mains de Nébucadnésar, roi de Babylone, et entre les mains de leurs ennemis et de ceux qui cherchent leur vie, et il les frappera au tranchant de l'épée ; il ne les épargnera point, il n'en aura point compassion, il n'en aura point de pitié.
8 Tu diras aussi à ce peuple : Ainsi a dit l'Éternel : Voici, je mets devant vous le chemin de la vie, et le chemin de la mort.
9 Quiconque se tiendra dans cette ville mourra par l'épée, ou par la famine, ou par la mortalité ; mais celui qui en sortira et qui se rendra aux Caldéens qui vous assiègent, vivra et sauvera sa vie comme un butin.
10 Car j'ai dressé ma face en mal et non en bien contre cette ville, dit l'Éternel ; elle sera livrée dans la main du roi de Babylone ; et il la brûlera.
11 Et tu diras à la maison du roi de Juda : Ecoutez la parole de l'Éternel.
12 Maison de David, ainsi a dit l'Éternel : Faites justice dès le matin, et délivrez celui qui est opprimé d'entre les mains de celui qui lui fait tort ; de peur que ma colère ne sorte comme un feu, et qu'elle ne s'embrase, et qu'il n'y ait personne qui l'éteigne, à cause de la malice de vos actions.
13 Voici, dit le Seigneur je viens à toi, ville située dans la vallée, qui es le rocher du plat pays, et qui dis : Qui descendra contre nous, et qui entrera dans nos demeures ?
14 Et je vous punirai selon le fruit de vos actions, dit l'Éternel ; et j'allumerai dans sa forêt un feu qui consumera tout ce qui est autour d'elle.

REFLEXIONS

Il faut principalement considérer ici le conseil que Jérémie donnait au roi Sédécias et aux Juifs de se soumettre aux Caldéens, leur déclarant que, s'ils le faisaient et s'ils obéissaient à la voix de Dieu, ils seraient épargnés, qu'autrement ils périraient par l'épée, par la famine et par la mortalité.

On voir par-là que Dieu avait bien arrêté de livrer Jérusalem aux Caldéens, mais qu'il n'avait pas résolu de faire périr les Juifs et qu'ils pouvaient encore sauver leur vie. Dieu faisait ainsi paraître sa bonté en même temps qu'il exerçait sa justice.

Cela montre aussi très clairement que la perdition des pécheurs n'est pas tellement résolue qu'ils ne puissent la prévenir, Dieu est toujours disposé à leur pardonner, il les épargne dans le temps même qu'il les châtie et il ne les accable de ses jugements que lorsqu'il y est forcé par leur impénitence. Cela nous apprend encore que quand Dieu veut nous punir, il faut se soumettre au châtiment, de peur qu'en voulant résister à la providence nous ne nous attirions de plus grands maux.

Enfin, les magistrats et les juges doivent apprendre de ce chapitre que l'exercice de la justice est un moyen très efficace d'éloigner les jugements de Dieu et d'obtenir sa protection.

CHAPITRE XXII.

Jérémie exhorte le roi de Juda et le peuple à se convertir et à faire régner la justice, les menaçant que s'ils ne le faisaient pas, Jérusalem serait réduite en désert.
Il marque ce qui devait arriver aux descendants de Josias roi de Juda.
Il dit que Sçallum, nommé autrement Joachaz, devait être emmené en Égypte et qu'il y mourrait, que Jéhojakim son frère et son successeur serait privé de la sépulture, et que Conja, nommé aussi Jéchonias, serait mené à Babylone, qu'il y mourrait et qu'il n'aurait point de fils qui régnât après lui.

1 Ainsi a dit l'Éternel : Descends dans la maison du roi de Juda, et y prononce cette parole :
2 Tu diras donc : Roi de Juda, qui es assis sur le trône de David, Ecoute la parole de l'Éternel, toi et tes serviteurs, et ton peuple, qui entrez par ses portes.
3 Ainsi a dit l'Éternel : Faites droit et justice ; et délivrez celui qui est opprimé des mains de

l’oppresseur qui lui fait tort ; ne foulez point l’orphelin, ni l’étranger, ni la veuve ; et n’usez d’aucune violence, et ne répandez point le sang innocent dans ce lieu.
4 Car, si vous mettez sérieusement en effet cette parole, alors les rois qui sont assis en la place de David sur son trône, entreront par les portes de cette maison, montés sur des chariots et sur des chevaux, eux et leurs serviteurs et leur peuple.
5 Que si vous n’écoutez pas ces paroles, j’ai juré par moi-même, dit l’Éternel, que cette maison sera réduite en désolation.
6 Car ainsi a dit l’Éternel, touchant la maison du roi de Juda : Tu me seras comme Galaad, et comme le sommet du Liban, je jure que je te réduirai en désert, et tes villes ne seront point habitées.
7 Je préparerai contre toi des destructeurs, chacun avec ses armes, qui couperont tes cèdres exquis, et qui les jetteront au feu.
8 Et plusieurs nations passeront auprès de cette ville, et chacun dira à son compagnon : Pourquoi l’Éternel a-t-il ainsi fait à cette grande ville ?
9 Et on dira : Parce qu’ils ont abandonné l’alliance de l’Éternel leur Dieu, et qu’ils se sont prosternés devant d’autres dieux, et les ont servis.
10 Ne pleurez point celui qui est mort, et ne faites point de condoléance ; mais pleurez amèrement celui qui s’en va en exil ; car il ne retournera plus, et ne verra plus le pays de sa naissance.
11 Car ainsi a dit l’Éternel, touchant Sçallum fils de Josias, roi de Juda, qui a régné au lieu de Josias son père, et qui est sorti de ce lieu : Il n’y reviendra plus ;
12 mais il mourra au lieu auquel on l’a transporté, et il ne verra plus ce pays.
13 Malheur à celui qui bâtit sa maison par injustice, et ses étages sans droiture ; qui se sert de son prochain sans le payer, et qui ne lui rend point le salaire de son travail ;
14 qui dit : Je me bâtirai une grande maison et des étages bien aérés, et qui se perce des fenêtres, qui la lambrisse de cèdres, et qui la peint de vermillon.
15 Régneras-tu, que tu te mêles parmi les cèdres ? Ton père n’a-t-il pas mangé et bu, quand il a fait droit et justice ? alors il a prospéré.
16 Il a jugé la cause de l’affligé et du pauvre, et alors il a prospéré. N’était-ce pas là me connaître ? dit l’Éternel.
17 Mais tes yeux et ton cœur ne sont adonnés qu’à ton avarice, et qu’à répandre le sang innocent, et qu’à faire tort et qu’à opprimer.
18 C’est pourquoi, ainsi a dit l’Éternel, touchant Jéhojakim, fils de Josias, roi de Juda : On ne le plaindra point, disant : Hélas mon frère ! et hélas ma sœur ! On ne le plaindra point, disant : Hélas sire ! Hélas sa majesté !
19 Il sera enseveli de la sépulture d’un âne, il sera traîné et jeté hors des portes de Jérusalem.
20 Monte au Liban et crie, jette ta voix vers Basçan, et crie par les passages, parce que tous ceux qui t’aimaient ont été détruits.
21 Je t’ai parlé durant ta grande prospérité ; mais tu as dit : Je n’écouterai point. Tel est ton train dès ta jeunesse, que tu n’as point écouté ma voix.
22 Le vent se repaîtra de tous tes pasteurs, et ceux qui t’aimaient iront en captivité. Alors certainement tu seras honteuse et confuse à cause de toute ta malice.
23 Tu as ta demeure au Liban et tu fais ton nid dans les cèdres. Comment trouveras-tu grâce, lorsque les tranchées et la douleur, comme d’une femme qui est en travail d’enfant, te surprendront.
24 Je suis vivant, dit l’Éternel, que quand Conja, fils de Jéhojakim, roi de Juda, serait un cachet dans ma main droite, je t’arracherai de là ;
25 et je te livrerai entre les mains de ceux qui cherchent ta vie, et entre les mains de ceux dont la présence te fait peur, et entre les mains de Nébucadnésar, roi de Babylone, et entre les mains des Caldéens !

26 Et je jetterai toi et ta mère qui t'a enfanté, dans un autre pays, auquel vous n'êtes point nés, et vous y mourrez.
27 Et pour ce qui est du pays vers lequel leur âme tend pour y retourner, ils n'y retourneront point.
28 Ce personnage, Conja, n'est-il pas comme une idole méprisée et brisée ? N'est-il pas comme un vaisseau qui ne fait plus de plaisir ? Pourquoi ont-ils été jetés là, lui et sa postérité, même jetés en un pays qu'ils ne connaissent point ?
29 O terre, terre, terre ! écoute la parole de l'Éternel.
30 Ainsi a dit l'Éternel : Ecrivez que cet homme-là sera sans enfants ; ce sera un homme qui ne prospérera point pendant ses jours ; même il n'y aura aucun homme de sa postérité qui prospère, ni qui soit assis sur le trône de David, ni qui domine en Juda.

REFLEXIONS

Ce chapitre nous enseigne que l'une des choses qui attirent le plus la faveur de Dieu sur un peuple, c'est lorsque les juges rendent une bonne justice à tout le monde. Si les rois et les principaux de Juda eussent fait leur devoir en cela selon les exhortations de Jérémie, ils auraient subsisté, mais pour y avoir manqué ils périrent et toute la nation avec eux.
Il y a un autre endroit dans ce chapitre qui doit être remarqué, c'est celui où il est dit que ceux qui prétendent s'élever et établir leur maison par de mauvaises voies et par l'avarice, ne prospéreront jamais. Mais la principale réflexion qu'il faut faire sur cette lecture regarde les rois dont il est ici parlé. Tout ce que Jérémie avait dit leur arriva :
Sçallum, fils du roi Josias, fut pris par le roi d'Égypte et emmené dans ce pays-là où il mourut, Jéhojakim tomba entre les mains des Caldéens et fut emmené enchaîné à Babylone, de même que Jéchonias qui n'eut point de successeur dans sa maison.
Ainsi Dieu accomplit les prédictions de Jérémie et punit tous ces mauvais princes qui furent tous idolâtres.
Au reste, l'impiété de ces descendants du bon et pieux roi Josias et la fin tragique qu'ils firent montre que la piété des pères ne garantit pas leurs enfants des jugements de Dieu, si ces enfants irritent le Seigneur par leur désobéissance.

CHAPITRE XXIII.

Jérémie menace les mauvais pasteurs, c'est-à-dire les magistrats, les sacrificateurs et les prophètes, les accusant d'être cause que toutes sortes de crimes régnaient dans le royaume de Juda et il prédit que Dieu susciterait dans la famille de David un grand roi qui serait le libérateur de son peuple.
Après cela, il se plaint que les sacrificateurs et les prophètes de Jérusalem étaient encore pire que ceux du royaume d'Israël, il dit qu'ils s'abandonnaient à des crimes énormes et qu'outre cela, ils trompaient le peuple en se vantant faussement d'avoir eu des révélations et en lui promettant la paix et il leur dénonce la malédiction divine.

1 Malheur aux pasteurs qui détruisent et dissipent le troupeau de mon pâturage, dit l'Éternel.
2 C'est pourquoi, ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël, touchant les pasteurs qui paissent mon peuple : Vous avez dispersé mes brebis et vous les avez chassées, et ne les avez point visitées ; voici, je vais visiter sur vous la malice de vos actions, dit l'Éternel.
3 Et je rassemblerai le reste de mes brebis de tous les pays auxquels je les aurai chassées, et je les ferai retourner à leurs parcs, et elles fructifieront et se multiplieront.
4 J'établirai aussi sur elles des pasteurs qui les paîtront, tellement qu'elles n'auront plus de crainte, et ne s'épouvanteront point, et il n'en manquera aucune, dit l'Éternel.
5 Voici, les jours viennent, dit l'Éternel, que je susciterai à David un germe juste, et il régnera comme roi, il prospérera, et il exercera le jugement et la justice sur la terre.

6 Et en ces jours Juda sera délivré, et Israël habitera en assurance ; et c'est ici le nom duquel on l'appellera : L'ÉTERNEL NOTRE JUSTICE.
7 C'est pourquoi voici, les jours viennent, dit l'Éternel, qu'on ne dira plus : L'Éternel est vivant, qui a fait remonter les enfants d'Israël hors du pays d'Égypte ;
8 mais on dira : L'Éternel est vivant, qui a fait remonter, et qui a ramené la postérité de la maison d'Israël, du pays qui est vers l'Aquilon, et de tous les pays auxquels je les avais chassés, et ils habiteront dans leur pays.
9 A cause des prophètes mon cœur est brisé au dedans de moi, tous mes os en tremblent, je suis comme un homme ivre, et comme un homme que le vin a surmonté, pour la présence de l'Éternel, et à cause des paroles de sa sainteté.
10 Car le pays est rempli d'hommes adultères, même le pays est dans le deuil, à cause des parjures ; les pâturages du désert sont devenus tout secs ; leur course ne va qu'au mal, et leur force à ce qui n'est pas droit.
11 Car tant le prophète que le sacrificateur se contrefont ; j'ai même trouvé leur méchanceté dans ma maison, dit l'Éternel.
12 C'est pourquoi leur chemin sera comme des lieux glissants dans les ténèbres ; ils y seront poussés, et y tomberont ; car je ferai venir le mal sur eux dans le temps que je les visiterai, dit l'Éternel.
13 Or, j'avais bien vu des choses mal convenables dans les prophètes de Samarie ; ils prophétisaient par Bahal, et ils faisaient fourvoyer mon peuple d'Israël.
14 Mais j'ai vu des choses énormes dans les prophètes de Jérusalem, car ils commettent des adultères, et ils marchent dans le mensonge ; ils ont fortifié les mains des méchants, tellement que pas un ne s'est détourné de sa malice ; ils me sont tous comme Sodome, et les habitants de la ville me sont comme Gomorrhe.
15 C'est pourquoi, ainsi a dit l'Éternel des armées touchant ces prophètes : Voici, je vais leur faire manger de l'absinthe, et leur faire boire de l'eau de fiel. Car l'impiété s'est répandue par tout le pays, par le moyen des prophètes de Jérusalem.
16 Ainsi a dit l'Éternel des armées : N'écoutez point les paroles des prophètes qui vous prophétisent ; ils vous font devenir vains ; ils prononcent la vision de leur cœur, laquelle ne procède point de la bouche de l'Éternel.
17 Ils ne cessent de dire à ceux qui me méprisent : L'Éternel a dit : Vous aurez la paix ; et ils disent à tous ceux qui marchent dans la dureté de leur cœur : Il ne vous arrivera point de mal.
18 Car qui s'est trouvé au conseil secret de l'Éternel ? Qui est-ce qui l'a vu, et qui a entendu sa parole ? Qui est-ce qui a été attentif à sa parole, et qui l'a ouïe ?
19 Voici la tempête de l'Éternel, sa colère est sortie ; et le tourbillon qui va fondre tombera sur la tête des méchants.
20 La colère de l'Éternel ne sera point détournée, qu'il n'ait exécuté et mis en effet les pensées de son cœur. Vous aurez une claire intelligence de ceci dans les derniers jours.
21 Je n'ai point envoyé ces prophètes-là, et ils ont couru ; je ne leur ai point parlé, et ils ont prophétisé.
22 S'ils s'étaient trouvés dans mon conseil secret, ils auraient aussi fait entendre mes paroles à mon peuple, et ils les auraient détournés de leur mauvais train, et de la malice de leurs actions.
23 Ne suis-je Dieu que de près, dit l'Éternel, et ne suis-je pas aussi Dieu de loin ?
24 Quelqu'un se pourra-t-il cacher dans quelques cachettes, que je ne le voie pas ? dit l'Éternel : Ne remplis-je pas, moi, les cieux et la terre ? dit l'Éternel.
25 J'ai ouï ce que les prophètes ont dit, en prophétisant le mensonge en mon nom, et en disant : J'ai eu un songe, j'ai eu un songe.
26 Jusqu'à quand ceci sera-t-il au cœur des prophètes qui prophétisent le mensonge et qui prophétisent la tromperie de leur cœur ;
27 Qui pensent comment ils feront oublier mon nom à mon peuple, par les songes que chacun

d'eux récite à son prochain, comme leurs pères ont oublié mon nom pour Bahal ?
28 Que le prophète qui a un songe, récite ce songe ; et que celui qui a ma parole prononce ma parole en vérité. Quel rapport y a-t-il de la paille avec le froment ? dit l'Éternel.
29 Ma parole n'est-elle pas comme un feu, dit l'Éternel, et comme un marteau qui brise la pierre ?
30 C'est pourquoi, voici, dit l'Éternel, j'en veux aux prophètes qui dérobent mes paroles chacun à son prochain.
31 Voici, j'en veux à ces prophètes, dit l'Éternel, qui accommodent leurs langues, et qui disent : Le Seigneur a dit ainsi.
32 Voici, j'en veux à ceux qui prophétisent des songes de fausseté, dit l'Éternel, et qui les récitent, et qui font fourvoyer mon peuple par leurs mensonges, et par leur témérité ; bien que je ne les aie point envoyés, et ne leur aie point donné de charge. C'est pourquoi ils n'apporteront aucun profit à ce peuple, dit l'Éternel.
33 Si donc ce peuple t'interroge, ou le prophète, ou le sacrificateur, et te dit : Quelle est la charge de l'Éternel ? Tu leur diras ce que c'est que cette charge, savoir : Je vous abandonnerai, dit l'Éternel.
34 Et pour ce qui est du prophète, et du sacrificateur, et du peuple qui aura dit : La charge de l'Éternel ; je punirai cet homme-là, et sa maison.
35 Vous direz ainsi chacun à son compagnon, et chacun à son frère : Qu'a répondu l'Éternel, et qu'a prononcé l'Éternel ?
36 Et vous ne parlerez plus de la charge de l'Éternel, car la parole de chacun sera sa charge ; parce que vous avez renversé les paroles du Dieu vivant, dit l'Éternel des armées, notre Dieu.
37 Tu diras ainsi au prophète : Que t'a répondu l'Éternel, et que t'a prononcé l'Éternel ?
38 Que si vous dites : La charge de l'Éternel ; à cause de cela, a dit l'Éternel, et parce que vous avez dit cette parole : La charge de l'Éternel ; et que j'ai envoyé vers vous, pour vous dire : Ne dites plus : La charge de l'Éternel ;
39 A cause de cela me voici, et je vous oublierai entièrement, et je rejetterai de ma présence et vous et la ville que j'ai donnée à vous et à vos pères ;
40 Et je mettrai sur vous un opprobre éternel, et une confusion éternelle qui ne sera jamais oubliée.

REFLEXIONS

Il faut faire ici ces considérations :
I. Que la promesse que Dieu faisait de donner de bons pasteurs à son peuple et de susciter dans la maison du roi David un prince juste s'exécuta, non seulement lorsque les Juifs revinrent de Babylone sous la conduite de Zorobabel qui descendait de David et qu'ils eurent pour conducteurs Esdras, Jehosuah, Néhémie et d'autres personnes pieuses, mais principalement lorsque Dieu fit naître de cette famille Jésus-Christ le grand Pasteur et le Rédempteur de l'église.
II. Les plaintes que Dieu fait ici contre les faux pasteurs et surtout contre les prophètes et les sacrificateurs de Jérusalem sont dignes de toute notre attention. Le Seigneur dit qu'ils étaient pires que ceux de Samarie, qui étaient pourtant des idolâtres, que le pays était rempli d'adultères, de parjures et d'autres crimes, mais que les prophètes en étaient la cause, que s'ils eussent fait entendre aux Juifs la volonté de Dieu, ils les auraient détournés de leurs péchés, mais qu'au lieu de cela, ils les avaient abusés en leur disant qu'ils n'avaient rien à craindre.
Les ministres qui sont envoyés de Dieu doivent écouter ses paroles et les rapporter fidèlement. Mais c'est un grand malheur lorsqu'au lieu d'annoncer ce que Dieu leur commande et de retirer les pécheurs de leurs égarements, ils les flattent et leur donnent en cela un mauvais exemple. Dieu proteste très fortement qu'il en veut à ces mauvais pasteurs et qu'ils ne sauraient échapper à sa connaissance, ni à sa vengeance. Chacun peut voir par-là de quelle conséquence il est que

les pasteurs et les conducteurs s'acquittent de leur devoir.
Mais puisque Dieu menace le peuple aussi bien que les prophètes, il paraît de là que, si ceux qui séduisent les autres sont coupables, ceux qui se laissent séduire seront punis avec justice, qu'ainsi il faut se bien instruire de la volonté de Dieu et après qu'on l'a connue, craindre d'offenser Dieu par la désobéissance et se représenter toujours pour cet effet ce qu'il dit lui-même dans ce chapitre : *Quelqu'un pourrait-il se cacher dans quelque cachette où je ne le voie point ? Ne remplis-je pas le ciel et la terre, dit le Seigneur ?*

CHAPITRE XXIV.
Pour l'intelligence de ce chapitre, il faut savoir que quelques années avant que Nébucadnésar, roi de Babylone, vint prendre Jérusalem, une partie des Juifs avaient déjà été transportés à Babylone avec Jéchonias, roi de Juda.
Dans ce temps-là, Jérémie eut la vision qu'il rapporte ici, dans laquelle Dieu lui fit voir deux paniers de figues, les unes bonnes et les autres mauvaises.
Cela marquait la différence qu'il y aurait entre les Juifs qui avaient été transportés avec Jéchonias et ceux qui étaient demeurés à Jérusalem. C'est que les premiers seraient préservés et que Dieu les rétablirait, au lieu que les autres périraient presque tous par la guerre, par la famine et par la mortalité avec Sédécias dernier roi de Juda et que ceux qui s'en iraient en Égypte après la prise de Jérusalem y feraient aussi une fin funeste. Ce fut ce qui arriva onze ans après cette prophétie.

1 L'Éternel me fit voir une vision, et voici, deux paniers de figues qui étaient posés devant le temple de l'Éternel, après que Nébucadnésar, roi de Babylone, eut transporté de Jérusalem Jéchonias, fils de Jéhojakim, roi de Juda, et les principaux de Juda, avec les charpentiers et les serruriers, et les eut emmenés à Babylone.
2 L'un des paniers avait de fort bonnes figues, comme sont d'ordinaire les figues qui sont les premières mûres ; et l'autre panier avait de fort mauvaises figues, dont on ne pouvait manger, tant elles étaient mauvaises.
3 Et l'Éternel me dit : Que vois-tu, Jérémie ? Et je répondis : Des figues, de bonnes figues, et fort bonnes, et de mauvaises, fort mauvaises, qu'on ne saurait manger, tant elles sont mauvaises.
4 Alors la parole de l'Éternel me fut adressée, et il me dit :
5 Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël : Comme ces figues-ci sont bonnes, ainsi je prendrai connaissance de ceux qui ont été transportés de Juda, que j'ai envoyés hors de ce lieu au pays des Caldéens, et je leur ferai du bien.
6 Et je les regarderai d'un œil favorable, et je les ferai retourner en ce pays, et je les y rebâtirai, et ne les détruirai plus : je les planterai, et ne les arracherai plus.
7 Et je leur donnerai un cœur pour connaître que je suis l'Éternel, et ils seront mon peuple, et je serai leur Dieu : car ils retourneront à moi de tout leur cœur.
8 Et comme ces figues sont si mauvaises qu'on n'en peut manger, tant elles sont mauvaises, l'Éternel a dit : Je mettrai dans un même état Sédécias roi de Juda, et les principaux de sa cour, et le reste de ceux de Jérusalem qui sont demeurés dans ce pays, et ceux qui iront habiter dans le pays d'Égypte.
9 Et je les livrerai pour être agités, pour souffrir du mal par tous les royaumes de la terre, et pour être en opprobre, en proverbe, en risée, et en malédiction par tous les lieux où je les aurai chassés.
10 Et j'enverrai sur eux l'épée, la famine, et la mortalité, jusqu'à ce qu'ils soient consumés de dessus la terre que je leur avais donnée, à eux et à leurs pères.

REFLEXIONS
Il faut considérer sur ce chapitre que, quand le roi Jéchonias et une partie du peuple furent

transportés à Babylone, le reste des Juifs devaient reconnaître par-là que leur désolation approchait.
C'est ainsi que Dieu punit les hommes par degrés avant que de les détruire, il leur fait comprendre par les coups dont il les frappe que leur ruine n'est pas éloignée et que s'ils ne préviennent ses jugements, ils en seront accablés.
Il faut remarquer après cela que les Juifs qui furent menés captifs les premiers à Babylone en revinrent heureusement au lieu que ceux qui restèrent à Jérusalem et qui se croyaient beaucoup plus heureux que leurs compatriotes captifs, mais qui étaient beaucoup plus méchants et plus coupables, puisqu'ils ne profitèrent pas de ce qui était arrivé à leurs frères, périrent presque tous par la guerre et par les autres fléaux de Dieu lorsque Nébucadnésar vint la dernière fois contre Jérusalem. Sédécias, leur roi fit une fin tragique avec les principaux de sa cour et ceux d'entre eux qui s'en allèrent en Égypte après que Jérusalem eut été prise y furent accablés des jugements de Dieu.
On peut voir par-là que ceux que Dieu punit les premiers ne sont pas toujours les plus malheureux et que les pécheurs qui jouissent de la prospérité et que Dieu supporte plus longtemps sont traités avec le plus de sévérité lorsqu'ils persévèrent dans l'impénitence.

CHAPITRE XXV.
Ce chapitre contient trois choses remarquables :
I. La première, que les Juifs, pour avoir méprisé les exhortations des prophètes et en particulier celles que Jérémie leur avait adressées pendant vingt-trois ans, seraient livrés aux Babyloniens.
II. La seconde, que la captivité de Babylone durerait soixante et dix ans.
III. La troisième, que puisque Dieu n'épargnait pas son peuple, il n'épargnerait pas non plus les autres nations, que les Égyptiens, les divers peuples d'Arabie, les Philistins, les Iduméens, les Moabites et les autres rois voisins de la Judée, de même que les Perses et les Mèdes seraient punis, après quoi les Babyloniens seraient détruits. Le prophète marque cela en disant que toutes ces nations boiraient la coupe de vin de la colère de Dieu, ce qui est une manière de parler figurée qui signifie la vengeance divine.

1 La parole qui fut adressée à Jérémie, touchant tout le peuple de Juda, la quatrième année du règne de Jéhojakim fils de Josias, roi de Juda, qui était la première année de Nébucadnésar, roi de Babylone ;
2 et que Jérémie le prophète prononça à tout le peuple de Juda, et à tous les habitants de Jérusalem, disant :
3 Depuis la troisième année de Josias fils d'Amon, roi de Juda, jusqu'à ce jour, il y a vingt-trois ans, que la parole de l'Éternel m'a été adressée, et je vous l'ai annoncée, me levant matin, et vous parlant à vous-mêmes, mais vous n'avez point écouté.
4 Et l'Éternel vous a envoyé tous ses serviteurs prophètes, se levant matin, et vous les envoyant ; mais vous ne les avez point écoutés, et vous n'avez point prêté l'oreille pour écouter,
5 Lorsqu'ils disaient : Détournez-vous maintenant chacun de son mauvais train, et de la malice de vos actions, et vous habiterez de siècle en siècle sur la terre que l'Éternel vous a donnée, à vous et à vos pères, depuis un siècle jusqu'à l'autre ;
6 et n'allez plus après d'autres dieux, pour les servir et pour vous prosterner devant eux, et ne m'irritez plus par les œuvres de vos mains, et je ne vous ferai aucun mal.
7 Mais vous m'avez désobéi, dit l'Éternel, pour m'irriter par les œuvres de vos mains, à votre dommage.
8 C'est pourquoi, ainsi a dit l'Éternel des armées : Parce que vous n'avez point écouté mes paroles,
9 Voici, j'enverrai et j'assemblerai tous les peuples de l'Aquilon, dit l'Éternel, vers Nébucadnésar, roi de Babylone, mon serviteur, et je les ferai venir contre ce pays-ci, et contre

ses habitants, et contre toutes ces nations des environs, et je les détruirai à la façon de l'interdit,
et je les mettrai en désolation et en sifflement, et en déserts éternels ;
10 et je ferai cesser parmi eux la voix de joie et la voix d'allégresse, la voix de l'époux et la
voix de l'épouse, le bruit des meules et la lumière des lampes.
11 Et tout ce pays sera un désert jusqu'à s'en étonner, et ces nations seront assujetties au roi de
Babylone pendant soixante et dix années.
12 Et quand les soixante et dix ans auront été accomplis, je ferai, dit l'Éternel, la punition de
l'iniquité du roi de Babylone et de cette nation, et du pays des Caldéens, que je réduirai en des
désolations éternelles.
13 Et j'exécuterai sur ce pays toutes mes paroles que j'ai prononcées contre lui ; toutes les
choses qui sont écrites dans ce livre, lesquelles Jérémie a prophétisées contre toutes ces nations.
14 Car de grands rois aussi, et de grandes nations se les assujettiront, et je leur rendrai selon
leurs actes, et selon l'œuvre de leurs mains.
15 Car ainsi m'a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël : Prends de ma main la coupe de ce vin de cette
colère, et en fais boire à toutes les nations auxquelles je t'envoie.
16 Ils en boiront et en seront troublés, et ils deviendront comme insensés, à cause de l'épée que
j'enverrai entre eux.
17 Je pris donc la coupe de la main de l'Éternel, et en fis boire à toutes les nations auxquelles
l'Éternel m'envoyait ;
18 Savoir, à Jérusalem, et aux villes de Juda, et à ses rois, et à ses principaux, pour les mettre
en désolation, en étonnement, en sifflement et en malédiction comme il paraît aujourd'hui ;
19 à Pharaon, roi d'Egypte, et à ses serviteurs, et aux principaux de sa cour, et à tout son peuple.
20 Et à tout mélange des peuples d'Arabie, et à tous les rois du pays de Huts ; à tous les rois du
pays des Philistins, à Asçkélon, à Gaza, et Hékron, et au reste d'Asçdod ;
21 à Edom, et à Moab, et aux enfants de Hammon ;
22 à tous les rois de Tyr, et à tous les rois de Sidon, et aux rois des îles qui sont au-delà de la
mer ;
23 à Dédan, à Téma, et à Buz, et à tous ceux qui sont aux bouts et aux extrémités ;
24 à tous les rois d'Arabie, et à tous les rois du mélange qui habitent au désert ;
25 et à tous les rois de Zimri, à tous les rois de Hélam, et à tous les rois de Méde ;
26 et à tous les rois de l'Aquilon, tant proches qu'éloignés l'un de l'autre, et à tous les royaumes
qui sont sur la face de la terre, et le roi de Scesçac en boira après eux.
27 Et tu leur diras : Ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël : Buvez et soyez enivrés,
et rejetez ce que vous avez bu, et tombez sans vous relever, à cause de l'épée, que j'enverrai
entre vous.
28 Or, il arrivera qu'ils refuseront de prendre la coupe de ta main pour en boire ; mais tu leur
diras : Ainsi a dit l'Éternel des armées : Vous en boirez certainement.
29 Car voici, je suis sur le point d'envoyer du mal sur la ville, sur laquelle mon nom est réclamé,
et vous, en seriez-vous entièrement exempts ? vous n'en serez point exempts ; car je vais
appeler l'épée pour venir sur tous les habitants de la terre, dit l'Éternel des armées.
30 Tu prophétiseras donc contre eux toutes ces paroles-là, et tu leur diras : L'Éternel rugira d'en
haut ; et il fera entendre sa voix de la demeure de sa sainteté ; il rugira d'une façon épouvantable
contre son habitation ; il redoublera vers tous les habitants de la terre un cri d'encouragement,
comme quand on foule la vendange.
31 Le son éclatant en est venu jusqu'au bout de la terre, car l'Éternel plaide avec les nations, et
il entrera en jugement contre toute chair. Il livrera les méchants à l'épée ; l'Éternel l'a dit.
32 Ainsi a dit l'Éternel des armées : Voici, le mal va passer d'une nation à l'autre, et un grand
tourbillon se lèvera de l'extrémité de la terre.
33 Et en ce jour-là ceux que l'Éternel aura tués seront étendus depuis un bout de la terre jusqu'à
l'autre bout, ils ne seront point pleurés, et ils ne seront point recueillis, ni ensevelis ; mais ils

seront comme du fumier sur le dessus de la terre.
34 Vous, les pasteurs, hurlez et criez, et vous, les plus considérables du troupeau, roulez-vous dans la poussière ; car les jours où vous devez être égorgés et dispersés sont accomplis, et vous tomberez comme un vaisseau de prix ;
35 et les pasteurs n'auront aucun moyen de s'enfuir, ni les plus considérables du troupeau d'échapper.
36 *Il y aura* une voix du cri des pasteurs, et un hurlement des plus considérables du troupeau, parce que l'Éternel va gâter leurs pâturages.
37 Et les cabanes paisibles seront renversées, à cause de l'ardeur de la colère de l'Éternel.
38 Il a abandonné son tabernacle, comme un lion ; leur pays est mis en désolation, à cause de la fureur du destructeur, à cause de l'ardeur de sa colère.

REFLEXIONS

I. La première réflexion qu'il faut faire sur ce chapitre est que Dieu supporte les hommes et qu'il les fait exhorter à la repentance pendant longtemps, mais que quand ils abusent de son support, il exécute à la fin ses menaces. Ce fut ainsi que Dieu, après avoir appelé inutilement les Juifs à la conversion pendant plusieurs années par le ministère de Jérémie, fit venir contre eux le roi de Babylone.

II. Dieu promet de ramener les Juifs de Babylone au bout de soixante et dix ans et de punir alors les Babyloniens. Ces soixante et dix ans commencèrent lorsque sous le règne de Jéhojakim, un grand nombre de Juifs furent transportés à Babylone avec une partie des vaisseaux sacrés du temple et ils finirent lorsque les Juifs revinrent dans leur pays par la permission de Cyrus roi de Perse.

Il faut savoir que les Égyptiens, les Philistins et les autres peuples qui sont ici nommés furent assujettis au roi de Babylone conformément à la prédiction de Jérémie et qu'après cela les Babyloniens furent subjugués par les Perses et les Mèdes.

Dieu parle ici comme le maître du monde qui dispose des rois et des peuples à son gré. Et ces grands événements que Jérémie et les autres prophètes avaient marqués si formellement sont des preuves incontestables de la divinité de ces prophéties, aussi bien que de la vérité des promesses de Dieu, de sa protection sur son église et de sa justice contre ceux qui l'oppriment. On doit aussi considérer sur cela que si Dieu n'épargne pas son église, les autres peuples et les méchants ne sauraient échapper à sa justice et que s'il se servit des rois impies, cruels et superbes pour châtier divers peuples, il rendit enfin à ces rois, qui avaient été les instruments de sa vengeance, la punition qu'ils méritaient, ce qui doit nous faire adorer la providence qui préside sur tout avec justice, avec sagesse et avec bonté.

CHAPITRE XXVI.

Jérémie continuant à prédire la ruine de Jérusalem et du temple, les sacrificateurs le saisissent et demandent avec le peuple qu'on le fasse mourir.

Mais le prophète, sans s'étonner, persista à dire les mêmes choses en présence des principaux, lesquels après l'avoir entendu, le renvoyèrent absous sans lui faire aucun mal, Dieu s'étant servi d'un officier du roi nommé Ahikam pour sauver la vie à Jérémie.

Il est parlé sur la fin de ce chapitre d'un autre prophète, nommé Urie, que le roi Jéhojakim fit assassiner pour avoir prédit les mêmes choses que Jérémie.

1 Au commencement du règne de Jéhojakim, fils de Josias, roi de Juda, cette parole fut adressée à Jérémie par l'Éternel, qui lui dit :
2 Ainsi a dit l'Éternel : Tiens-toi debout au parvis de la maison de l'Éternel, et prononce à toutes les villes de Juda, qui viennent pour se prosterner dans la maison de l'Éternel, toutes les paroles que je t'ai commandé de leur prononcer ; n'en retranche pas un mot.

3 Peut-être qu'ils écouteront, et qu'ils se détourneront chacun de sa mauvaise voie ; et je me repentirai du mal que j'ai résolu de leur faire à cause de la malice de leurs actions.
4 Tu leur diras donc : Ainsi a dit l'Éternel : Si vous ne m'écoutez pas, pour marcher dans ma loi que je vous ai proposée,
5 pour obéir aux paroles des prophètes mes serviteurs que je vous envoie, me levant matin, et que vous n'avez point écoutés quand je vous les ai envoyés,
6 je traiterai cette maison de même que j'ai traité Scilo, et je livrerai cette ville pour être en exécration à toutes les nations de la terre.
7 Or, les sacrificateurs, et les prophètes, et tout le peuple ouïrent Jérémie, qui prononçait ces paroles-là dans la maison de l'Éternel.
8 Aussitôt que Jérémie eut achevé de prononcer tout ce que l'Éternel lui avait commandé de prononcer à tout le peuple, les sacrificateurs, et les prophètes, et tout le peuple le saisirent, et lui dirent : Tu mourras certainement.
9 Pourquoi as-tu prophétisé au nom de l'Éternel, et as-tu dit : Cette maison sera comme Scilo, et cette ville sera désolée, tellement que personne n'y habitera ? Et tout le peuple s'assembla vers Jérémie dans la maison de l'Éternel.
10 Mais les principaux de Juda ayant ouï toutes ces choses-là, montèrent de la maison du roi à la maison de l'Éternel, et s'assirent à l'entrée de la porte neuve de la maison de l'Éternel.
11 Alors les sacrificateurs et les prophètes parlèrent aux principaux et à tout le peuple, et dirent : Cet homme a mérité d'être condamné à mort ; car il a prophétisé contre cette ville, comme vous l'avez entendu de vos oreilles.
12 Et Jérémie parla à tous les principaux et à tout le peuple, et leur dit : L'Éternel m'a envoyé pour prophétiser contre cette maison, et contre cette ville, toutes les paroles que vous avez entendues.
13 Maintenant donc, amendez votre conduite et vos actions, et écoutez la voix de l'Éternel votre Dieu, et l'Éternel se repentira du mal qu'il a prononcé contre vous.
14 Pour moi, me voici entre vos mains ; faites de moi comme il vous semblera bon et juste.
15 Quoi qu'il en soit, sachez certainement que, si vous me faites mourir, vous mettez du sang innocent sur vous, sur cette ville, et sur ses habitants ; car en vérité, l'Éternel m'a envoyé vers vous, afin de prononcer toutes ces paroles-là, et pour vous les faire entendre.
16 Alors les principaux et tout le peuple dirent aux sacrificateurs et aux prophètes : Cet homme n'a pas mérité d'être condamné à mort ; car il nous a parlé au nom de l'Éternel notre Dieu.
17 Et quelques-uns des anciens du pays se levèrent, et parlèrent à toute l'assemblée du peuple, et dirent :
18 Michée Morasçtite a prophétisé aux jours d'Ezéchias, roi de Juda, et a parlé à tout le peuple de Juda, en disant : Ainsi a dit l'Éternel des armées : Sion sera labourée comme un champ, et Jérusalem sera réduite en monceaux, et la montagne du temple en une haute forêt.
19 Ezéchias, roi de Juda, et tous ceux de Juda le firent-ils mourir ? Ne craignit-il pas l'Éternel ; et ne supplia-t-il pas l'Éternel ? Et l'Éternel se repentit du mal qu'il avait prononcé contre eux. Nous faisons donc un grand mal contre nos âmes.
20 Il y eut aussi un homme qui prophétisa au nom de l'Éternel, savoir, Urie fils de Scémahja, de Kirjath-jéharim, lequel prophétisa contre cette même ville, et contre ce même pays, de la même manière que Jérémie.
21 Et le roi Jéhojakim et tous les plus puissants de sa cour, et les principaux de Juda entendirent ses paroles, et le roi voulut le faire mourir ; mais Urie l'ayant appris, et ayant eu peur, s'enfuit et s'en alla en Égypte.
22 Et le roi Jéhojakim envoya des gens en Égypte, savoir, Elnathan, fils de Hacbor, et quelques autres avec lui en Égypte.
23 Et ils tirèrent Urie de l'Égypte, et l'amenèrent au roi Jéhojakim, qui le fit mourir par l'épée, et jeta son corps mort dans les sépulcres du commun peuple.

24 Outre tous ces discours, Ahikam fils de Sçaphan, soutint Jérémie, et empêcha qu'on ne le livrât entre les mains du peuple, pour le faire mourir.

REFLEXIONS
Ce chapitre nous propose trois exemples remarquables :
I. Le premier est celui des sacrificateurs et du peuple de Jérusalem qui voulurent faire mourir Jérémie. Ce procédé injuste et impie des Juifs montre que leur méchanceté était extrême.
On voit aussi par-là que les serviteurs de Dieu sont quelques fois exposés à de grands dangers de la part de ceux qui ne peuvent souffrir leurs remontrances.
On doit faire la même réflexion sur l'impiété du roi Jéhojakim qui en vint jusqu'à faire tuer le prophète Urie.
Cette persécution contre les fidèles serviteurs de Dieu fut l'une des choses qui hâta la ruine des Juifs.
II. Le second exemple est celui de Jérémie qui, étant menacé de la mort, dit aux Juifs qu'ils pouvaient lui ôter la vie, mais qui continua cependant à les exhorter et à les menacer de la part de Dieu.
Ce caractère de patience, de modération et de douceur et en même temps de zèle et de fermeté doit être imité par tous ceux qui exercent le ministère sacré s'il leur arrive de souffrir en faisant leur devoir.
III. Le troisième exemple est celui de plusieurs d'entre les magistrats et surtout d'Ahikam, l'un des premiers officiers du roi, lesquels prirent la défense de Jérémie et reconnurent qu'il leur parlait au nom du Seigneur. En cela on peut voir la protection de Dieu sur ce prophète et les soins de la providence qui suscite des personnes et des moyens de délivrance à ceux qu'on opprime injustement.
Les grands et les magistrats doivent méditer cette histoire et apprendre d'ici à craindre Dieu et à soutenir les innocents et en particulier ses fidèles ministres, imitant en cela Ahikam aussi bien que le roi Ézéchias dont l'exemple est rapporté dans ce chapitre, lequel, au lieu de s'irriter contre le prophète Michée, s'humilia et fléchit par son humiliation la colère de Dieu.

CHAPITRE XXVII.
Les rois voisins de la Judée ayant envoyé des ambassadeurs à Sédécias roi de Juda, Dieu ordonne à Jérémie d'envoyer des liens et des jougs à ces rois-là pour marquer par cette action mystérieuse que ces rois, bien loin de garantir Sédécias comme il espérait, seraient eux-mêmes subjugués par le roi de Babylone. Le prophète leur dit de se soumettre à ce roi et il marque que la domination des Babyloniens finirait au petit-fils de Nébucadnésar.
Il exhorte ensuite Sédécias et les Juifs à s'assujettir à ce prince et à ne pas croire aux faux prophètes qui leur promettaient que les vaisseaux du temple, qui avaient été transportés à Babylone avec le roi Jéhojakim, seraient rapportés à Jérusalem. Jérémie déclare que bien loin de là, le reste des vaisseaux sacrés seraient emportés par Nébucadnésar qui viendrait détruire Jérusalem et le temple.

1 Au commencement du règne de Jéhojakim fils de Josias, roi de Juda, la parole fut adressée par l'Éternel à Jérémie, pour dire :
2 Ainsi m'a dit l'Éternel : Fais-toi des liens, et des jougs, et les mets sur ton cou ;
3 Et les envoie au roi d'Edom, au roi de Moab, au roi des enfants de Hammon, au roi de Tyr, et au roi de Sidon, par les mains des ambassadeurs qui doivent venir à Jérusalem vers Sédécias, roi de Juda ;
4 et leur commande de dire à leurs maîtres : Ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël : Vous direz ainsi à vos maîtres :
5 J'ai fait la terre, les hommes, et les bêtes qui sont sur la terre, par ma grande force, et par mon

bras puissant ; et je l'ai donnée à qui bon m'a semblé.
6 Et maintenant, j'ai livré tous ces pays dans la main de Nébucadnésar, roi de Babylone, mon serviteur ; et même, je lui ai donné les bêtes de la campagne, afin qu'elles lui soient assujetties.
7 Et toutes les nations lui seront assujetties, et à son fils, et au fils de son fils, jusqu'à ce que le temps de son pays même vienne aussi, et que plusieurs nations et de grands rois l'assujettissent.
8 Et il arrivera que la nation et le royaume qui ne se soumettra pas à lui, savoir, à Nébucadnésar, roi de Babylone, et quiconque ne soumettra pas son cou au joug du roi de Babylone, je punirai cette nation-là, dit l'Éternel, par l'épée, par la famine, et par la mortalité, jusqu'à ce que je les aie consumés par sa main.
9 Vous donc, n'écoutez point vos prophètes, ni vos devins, ni ceux qui songent, ni vos augures, ni vos magiciens, qui vous parlent, qui vous disent : Vous ne serez point assujettis au roi de Babylone.
10 Car ils vous prophétisent le mensonge, pour vous faire aller bien loin de votre pays, afin que je vous en chasse, et que vous périssiez.
11 Mais la nation qui soumettra son cou au joug du roi de Babylone, et qui s'assujettira à lui, je la laisserai dans son pays, dit l'Éternel, et elle le cultivera et y demeurera.
12 Ensuite je parlai à Sédécias, roi de Juda, selon toutes ces paroles-là, disant : Soumettez-vous au joug du roi de Babylone, et vous rendez sujets à lui et à son peuple, et vous vivrez.
13 Pourquoi mourriez-vous, toi et ton peuple, par l'épée, par la famine, et par la mortalité selon que l'Éternel a parlé, touchant la nation qui ne se sera point soumise au roi de Babylone ?
14 N'écoutez donc point les paroles des prophètes, qui vous parlent et qui vous disent : Vous ne serez point assujettis au roi de Babylone ; car ils vous prophétisent le mensonge.
15 Je ne les ai point envoyés, dit l'Éternel, et ils prophétisent faussement en mon nom, afin que je vous chasse ; et que vous périssiez, tant vous que les prophètes qui vous prophétisent.
16 Je parlai aussi aux sacrificateurs, et à tout le peuple, et je leur dis : Ainsi a dit l'Éternel : N'écoutez point les paroles de vos prophètes, qui vous prophétisent, et qui vous disent : Voici, les vaisseaux de la maison de l'Éternel reviendront bientôt de Babylone ; car ils vous prophétisent le mensonge.
17 Ne les écoutez donc point ; soumettez-vous au roi de Babylone, et vous vivrez ; pourquoi cette ville serait-elle réduite en un désert ?
18 Et s'ils sont prophètes, qu'ils intercèdent maintenant envers l'Éternel des armées, afin que les vaisseaux qui sont demeurés de reste dans la maison de l'Éternel, et dans la maison du roi de Juda, et à Jérusalem, ne soient pas transportés à Babylone.
19 Car ainsi a dit l'Éternel des armées, touchant les colonnes et la mer, et les soubassements et les autres vaisseaux qui sont demeurés de reste en cette ville ;
20 lesquels Nébucadnésar, roi de Babylone, n'a point emportés, quand il a transporté de Jérusalem à Babylone Jéchonias fils de Jéhojakim, roi de Juda, et tous les magistrats de Juda et de Jérusalem ;
21 voici, dis-je, ce que l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël, a dit touchant les vaisseaux qui sont demeurés de reste dans la maison de l'Éternel, et dans la maison du roi de Juda, et à Jérusalem.
22 Ils seront emportés à Babylone, et ils y demeureront jusqu'au jour que je les visiterai, dit l'Éternel ; puis je les ferai rapporter, et les ferai revenir en ce lieu.

REFLEXIONS

Il y a quatre observations à faire sur ce chapitre :
I. La première, sur ce que Jérémie envoya des cordes et des jougs aux rois voisins de Jérusalem pour leur faire connaître qu'ils seraient assujettis par Nébucadnésar qui est ici appelé le serviteur de Dieu, parce qu'il devait exécuter les desseins de la providence. Cela devait apprendre à Sédécias qu'il ne trouverait point de secours auprès de ces rois-là contre les Babyloniens. Cette

action de Jérémie, dont les ambassadeurs de ces princes furent les témoins, tendait aussi à leur faire voir que l'Éternel, de la part de qui Jérémie parlait, était le vrai Dieu. C'est de quoi ils durent être convaincus lorsqu'ils tombèrent sous la puissance des Babyloniens qui les vainquirent tous les uns après les autres.
II. La seconde observation est que Jérémie prédit que la monarchie des Babyloniens subsisterait jusqu'au petit-fils de Nébucadnésar. Elle finit en effet en Belsçatsar lorsque les Perses et les Mèdes se rendirent maîtres de Babylone. Ce sont là des prophéties bien expresses et des preuves qui établissent bien clairement la divinité des oracles de Jérémie.
III. Les exhortations que ce prophète faisait à Sédécias et aux Juifs de se soumettre volontairement au roi de Babylone nous apprennent que c'est en vain que l'on prétend résister à la volonté de Dieu et que dès qu'il nous la fait connaître et qu'il trouve à propos de nous châtier, il faut s'y soumettre avec humilité.
IV. On voit enfin dans ce chapitre que Dieu défendait aux Juifs d'écouter ces faux prophètes qui les flattaient et leur promettaient la paix et le retour des vaisseaux sacrés.
C'est un grand crime à ceux qui sont établis dans l'église de dissimuler la volonté de Dieu et de flatter les hommes par une lâche complaisance et les vrais serviteurs de Dieu sont ceux qui annoncent la vérité avec sincérité et sans déguisement.

CHAPITRE XXVIII.

Un faux prophète, nommé Hananja, s'oppose à Jérémie. Il prédit que les Babyloniens ne prendraient pas Jérusalem, que dans deux ans les vaisseaux sacrés, qui avaient été emportés à Babylone, seraient rapportés à Jérusalem et que le roi Jéchonias en reviendrait avec les autres captifs. Et pour confirmer sa prédiction, il brise un joug de bois que Jérémie avait fait par l'ordre de Dieu et qui représentait que les Juifs seraient assujettis au roi de Babylone, comme cela est dit dans le chapitre précédent.
Mais Jérémie dit à Hananja que l'événement montrerait la fausseté de ce qu'il prédisait. Il fait faire un joug de fer au lieu du joug de bois qu'Hananja avait rompu et il lui prédit qu'il mourrait cette année-là, ce qui arriva aussi.

1 Il arriva aussi cette même année-là, au commencement du règne de Sédécias, roi de Juda, savoir, la quatrième année de son règne, au cinquième mois, que Hananja fils de Hazur, prophète, qui était de Gabaon, me parla dans la maison de l'Éternel, en la présence des sacrificateurs et de tout le peuple, et me dit :
2 Ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël : J'ai rompu le joug du roi de Babylone.
3 Dans deux ans accomplis je ferai rapporter en ce lieu tous les vaisseaux de la maison de l'Éternel, que Nébucadnésar, roi de Babylone, a emportés de ce lieu, et a transportés à Babylone.
4 Et je ferai revenir, dit l'Éternel, Jéchonias fils de Jéhojakim, roi de Juda, et tous ceux qui ont été transportés de Juda, qui sont allés à Babylone ; car je romprai le joug du roi de Babylone.
5 Alors Jérémie le prophète parla à Hananja le prophète, en la présence des sacrificateurs, et en la présence de tout le peuple qui assistaient dans la maison de l'Éternel.
6 Et Jérémie le prophète dit : Amen ! que l'Éternel le fasse ! Que l'Éternel accomplisse tes paroles que tu as prophétisées, et qu'il fasse revenir de Babylone en ce lieu les vaisseaux de la maison de l'Éternel, et tous ceux qui ont été transportés à Babylone.
7 Toutefois, écoute maintenant cette parole que je prononce, toi et tout le peuple l'écoutant :
8 Les prophètes qui ont été avant moi, et avant toi dès longtemps, ont prophétisé contre plusieurs pays, et contre de grands royaumes, la guerre, l'affliction et la mortalité.
9 Si un prophète prophétise la paix, lorsque la parole de ce prophète sera accomplie, ce prophète-là sera connu avoir été véritablement envoyé par l'Éternel.
10 Alors Hananja le prophète prit le joug de dessus le cou de Jérémie le prophète et le rompit.
11 Puis Hananja parla en la présence de tout le peuple, disant : Ainsi a dit l'Éternel : C'est ainsi

que je romprai, entre ci et deux ans accomplis, le joug de Nébucadnésar, roi de Babylone, de dessus le cou de toutes les nations. Et Jérémie le prophète s'en alla son chemin.
12 Mais la parole de l'Éternel fut adressée à Jérémie, après que Hananja le prophète eut rompu le joug de dessus le cou de Jérémie le prophète, et il lui dit :
13 Va, et parle à Hananja, et dis-lui : Ainsi a dit l'Éternel : Tu as rompu les jougs qui étaient de bois ; mais au lieu de ceux-là fais-en qui soient de fer.
14 Car ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël : J'ai mis un joug de fer sur le cou de toutes ces nations ; afin qu'elles soient assujetties à Nébucadnésar, roi de Babylone, et elles lui seront assujetties, et même, je lui ai donné les bêtes des champs.
15 Puis Jérémie le prophète dit à Hananja le prophète : Ecoute maintenant, ô Hananja : L'Éternel ne t'a point envoyé, mais tu as fait que ce peuple-ci a mis sa confiance dans le mensonge.
16 C'est pourquoi, ainsi a dit l'Éternel : Voici, je t'exterminerai de dessus la terre ; tu mourras cette année ; car tu as parlé de révolte contre l'Éternel.
17 Et Hananja le prophète mourut cette année-là, au septième mois.

REFLEXIONS

La principale considération que ce chapitre nous présente, c'est que dans le temps que la ruine des Juifs approchait, il y avait de faux prophètes parmi eux qui leur promettaient la paix et le retour des vaisseaux sacrés et de leurs frères captifs.

Il y a eu de tout temps dans l'église de faux docteurs qui ont nourri et entretenu la sécurité, mais il est dangereux de les écouter et Dieu accorde une grande grâce aux peuples lorsqu'il leur envoie des ministres fidèles qui ne les flattent point et qui ne leur cachent rien de tout ce qu'ils ont ordre de dire aux hommes pour leur bien.

La fermeté que Jérémie fit paraître en résistant à Hananja nous montre qu'il ne faut jamais céder aux méchants lorsqu'ils tâchent de séduire les autres, mais qu'on doit s'opposer à eux et s'acquitter courageusement de son devoir.

La punition d'Hananja qui mourut selon la prédiction de Jérémie devait apprendre aux Juifs que Hananja était un faux prophète et que les autres menaces de Jérémie s'accompliraient.

C'est aussi là un exemple de la vengeance divine sur ceux qui s'opposent à Dieu et à sa parole et qui entraînent les autres dans la séduction et dans le péché.

CHAPITRE XXIX.

C'est ici une lettre que Jérémie écrivit aux Juifs, qui avaient été transportés à Babylone avec le roi Jéchonias, dans laquelle il fait quatre choses.

I. Il les exhorte à demeurer à Babylone, à être fidèle au roi de ce pays-là et à l'état et à ne pas croire les prophètes qui leur promettaient qu'ils seraient délivrés avant que les soixante et dix ans de la captivité fussent accomplis.

II. Il leur promet qu'au bout de ce temps-là Dieu les ramènerait à Jérusalem.

III. Il leur dit que les Juifs qui étaient encore à Jérusalem et Sédécias leur roi allaient être réduits dans la dernière désolation.

IV. Il prédit la punition d'Achab et de Sédécias qui étaient deux faux prophètes et celle de Scémaja qui avait écrit des lettres de Babylone à Jérusalem contre le prophète Jérémie.

1 Voici les paroles de la lettre que Jérémie le prophète envoya de Jérusalem au reste des anciens de ceux qui avaient été transportés, et aux sacrificateurs, et aux prophètes, et à tout le peuple que Nébucadnésar avait transportés de Jérusalem à Babylone ;
2 après que le roi Jéchonias fut sorti de Jérusalem avec la reine, et les eunuques, et les principaux de Juda et de Jérusalem, et les charpentiers et les serruriers ;
3 et que Jérémie envoya par Elhasa fils de Sçaphan, et Guémarja fils de Hilkija, lesquels

Sédécias, roi de Juda, envoyait à Babylone vers Nébucadnésar, roi de Babylone ; voici, dis-je, la teneur de sa lettre :
4 Ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël, à tous ceux qui ont été transportés, que j'ai fait transporter de Jérusalem à Babylone :
5 Bâtissez des maisons et demeurez-y ; plantez des jardins, et mangez-en les fruits.
6 Prenez des femmes, et ayez des fils et des filles ; prenez aussi des femmes pour vos fils, et donnez vos filles à des hommes, et qu'elles enfantent des fils et des filles ; et multipliez dans ce lieu-là, et n'y diminuez pas.
7 Et cherchez la paix de la ville dans laquelle je vous ai fait transporter, et priez l'Éternel pour elle ; car dans sa paix vous aurez la paix.
8 Car ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël : Que vos prophètes qui sont parmi vous et vos devins ne vous séduisent point, et ne croyez point à vos songes.
9 Car ils vous prophétisent faussement en mon nom. Je ne les ai point envoyés, dit l'Éternel.
10 Car ainsi a dit l'Éternel : Lorsque les septante ans seront accomplis à Babylone, je vous visiterai, et j'exécuterai ma bonne parole sur vous, pour vous faire retourner en ce lieu.
11 Car je sais que les pensées que j'ai de vous, dit l'Éternel, sont des pensées de paix, et non d'adversité, pour vous donner une fin telle que vous attendez.
12 Alors vous m'invoquerez, et vous vous en irez ; vous me prierez et je vous exaucerai.
13 Vous me chercherez, et vous me trouverez, après que vous m'aurez recherché de tout votre cœur.
14 Car je me ferai trouver à vous, dit l'Éternel, et je ramènerai vos captifs, et je vous rassemblerai de toutes les nations, et de tous les lieux où je vous aurai chassés, dit l'Éternel, et je vous ferai revenir au lieu dont je vous ai fait transporter.
15 Cependant vous avez dit : L'Éternel nous a suscité des prophètes à Babylone.
16 Car ainsi a dit l'Éternel, touchant le roi qui est assis sur le trône de David, et touchant tout le peuple qui habite dans cette ville, savoir, touchant vos frères, qui ne sont point allés avec vous en captivité ;
17 Ainsi a dit l'Éternel des armées : Voici, je vais envoyer sur eux l'épée, la famine et la mortalité, et je les ferai devenir comme les figues qui sont étrangement mauvaises, qu'on ne peut manger, tant elles sont mauvaises.
18 Et je les poursuivrai avec l'épée, la famine et la mortalité, et je les abandonnerai pour être agités par tous les royaumes de la terre, et pour être en exécration, en étonnement, en sifflement et en opprobre à toutes les nations parmi lesquelles je les aurai chassés.
19 Parce que, dit l'Éternel, ils n'ont point écouté mes paroles que je leur ai fait annoncer par mes serviteurs les prophètes, en me levant matin, et les envoyant ; et vous n'avez point écouté, dit l'Éternel.
20 Vous tous donc, qui avez été transportés, et que j'ai envoyés de Jérusalem à Babylone, écoutez la parole de l'Éternel.
21 Ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël, touchant Achab fils de Kolaja, et touchant Sédécias fils de Mahaséja, qui vous prophétisent faussement en mon nom : Voici, je vais les livrer dans la main de Nébucadnésar roi de Babylone, et il les fera mourir devant vos yeux.
22 Et on prendra d'eux un formulaire de malédiction, parmi tous ceux qui ont été transportés de Juda, qui sont à Babylone, et on dira : Que l'Éternel te mette dans le même état qu'il a mis Sédécias et Achab, lesquels le roi de Babylone a fait brûler vifs ;
23 Parce qu'ils ont commis des infamies en Israël, et qu'ils ont commis adultère avec les femmes de leurs prochains, et qu'ils ont dit des paroles fausses en mon nom, que je ne leur avais point commandées ; et c'est moi-même qui le sais, et j'en suis le témoin, dit l'Éternel.
24 Parle aussi à Scémahja Néhélamite, et dis-lui :
25 Ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël : Parce que tu as envoyé en ton nom des lettres à tout le peuple qui est à Jérusalem, et à Sophonie, fils de Mahaséja sacrificateur, et à

tous les sacrificateurs, leur disant :
26 L'Éternel t'a établi pour sacrificateur au lieu de Jéhojadah le sacrificateur, afin que vous ayez la charge de la maison de l'Éternel, sur tout homme qui fait l'inspiré et le prophète, pour les mettre dans la prison et dans les fers ;
27 et maintenant, pourquoi n'as-tu pas repris Jérémie de Hanathoth, qui vous prophétise ?
28 Car il nous a envoyés pour ce sujet à Babylone, en disant : La captivité sera longue ; bâtissez des maisons, et demeurez-y ; plantez des jardins, et mangez-en les fruits.
29 (Or, Sophonie le sacrificateur avait lu ces lettres-là, Jérémie le prophète l'entendant.)
30 C'est pourquoi la parole de l'Éternel fut adressée à Jérémie, en disant :
31 Mande à tous ceux qui ont été transportés, et dis-leur : Ainsi a dit l'Éternel touchant Scémahja Néhélamite : Parce que Scémahja vous a prophétisé, quoique je ne l'aie point envoyé, et vous a fait confier au mensonge ;
32 à cause de cela, ainsi a dit l'Éternel : Voici, je vais punir Scémahja Néhélamite, et sa postérité ; il n'y aura personne de sa race qui habite parmi ce peuple, et il ne verra point le bien que je vais faire à mon peuple, dit l'Éternel, parce qu'il a parlé de révolte contre l'Éternel.

REFLEXIONS

I. L'ordre que Jérémie donna aux Juifs qui étaient à Babylone d'y demeurer et de prier pour la prospérité de cette ville-là nous enseigne que Dieu veut qu'on soit soumis aux rois sous la domination desquels on vit et qu'on prie pour la prospérité de leurs états et que quand Dieu trouve à propos de nous châtier, il faut y acquiescer et demeurer dans l'état où il lui plaît de nous mettre.
II. Les promesses expresses et réitérées que Jérémie faisait aux Juifs qu'ils seraient renvoyés libres au bout de soixante et dix ans marque l'amour de Dieu envers eux et la divinité de cette prophétie.
III. Il est à remarquer que, bien que les Juifs qui étaient alors à Jérusalem parussent plus heureux que ceux qui étaient à Babylone, ils devaient être accablés de tous les fléaux de Dieu pour n'avoir pas profité du malheur de leurs frères captifs et pour avoir continué à mépriser la voix du Seigneur.
C'est ainsi que Dieu proportionne les châtiments aux péchés des hommes et que ceux qu'il punit les derniers sont d'ordinaire punis avec plus de sévérité parce qu'ils ont abusé plus longtemps de son support.
IV. L'on voit enfin dans ce chapitre qu'il y avait à Jérusalem et à Babylone de faux prophètes qui décriaient Jérémie, qui séduisaient le peuple et qui étaient avec cela des hommes impurs et corrompus. Dieu a permis de tout temps, pour éprouver les hommes, qu'il y ait eu des séducteurs et c'est ce qui nous oblige à nous donner garde de ces gens-là selon l'exhortation de Jésus-Christ et à les discerner d'avec les fidèles docteurs.
Mais on voit aussi la condamnation de ces faux docteurs dans la punition que Dieu fit de ceux dont il est ici parlé, Achab et Sédécias ayant été brûlés par le roi de Babylone et Scémahja étant péri avec sa famille sans voir la délivrance des Juifs, pendant que Jérémie, qui leur avait parlé sincèrement, éprouva la protection du Seigneur.

CHAPITRE XXX.

Jérémie, après avoir annoncé aux Juifs qu'ils seraient menés en captivité à Babylone, leur promet que Dieu les en délivrerait, que les Babyloniens éprouveraient sa vengeance et qu'après avoir châtié les Juifs, il les rétablirait par sa grande puissance.

1 La parole qui fut adressée à Jérémie par l'Éternel, en lui disant :
2 Ainsi a parlé l'Éternel, le Dieu d'Israël : Ecris-toi dans un livre toutes les paroles que je t'ai dites.

3 Voici, les jours viennent, dit l'Éternel, que je ramènerai les captifs de mon peuple d'Israël et de Juda, a dit l'Éternel, et je les ferai venir au pays que j'ai donné à leurs pères, et ils le posséderont.
4 Et ce sont ici les paroles que l'Éternel a prononcées touchant Israël et Juda ;
5 Ainsi a dit l'Éternel : Nous avons ouï un bruit d'effroi et d'épouvante, et il n'y a point de paix.
6 Informez-vous, je vous prie, et voyez si des hommes enfantent. Pourquoi donc ai-je vu tout homme ayant ses mains sur ses reins comme une femme qui enfante ? Et pourquoi tous les visages sont-ils changés en jaunisse ?
7 Hélas ! que cette journée-là est grande ! il n'y en a point eu de semblable, et elle sera un temps de détresse à Jacob. Il en sera pourtant délivré.
8 Et il arrivera en ce jour-là, dit l'Eternel des armées, que je briserai son joug de dessus ton cou, et que je romprai tes liens, tellement que tu ne seras plus assujetti aux étrangers.
9 Mais ils serviront l'Eternel leur Dieu, et David leur roi, que je leur susciterai.
10 Toi donc, mon serviteur Jacob, ne crains point, dit l'Eternel, et ne t'épouvante point, ô Israël ! car, voici, je vais te délivrer du pays éloigné, et ta postérité du pays auquel ils sont captifs ; Jacob retournera, et il sera en repos et à son aise, et il n'y aura personne qui lui fasse peur ;
11 car je suis avec toi, dit l'Eternel, pour te délivrer ; et même, je consumerai entièrement toutes les nations parmi lesquelles je t'aurai dispersé ; mais je ne te consumerai point entièrement ; je te châtierai par mesure ; cependant, je ne te tiendrai pas pour innocent.
12 Car ainsi a dit l'Eternel : Ta blessure est hors d'espérance, et ta plaie est très maligne.
13 Il n'y a personne qui juge ta cause pour nettoyer ta plaie : il n'y a point de remède pour toi, pour faire revenir la chair.
14 Tous ceux qui t'aimaient t'ont oubliée, ils ne te cherchent plus ; car je t'ai frappée d'une plaie d'ennemi, d'un châtiment d'homme cruel, à cause de la multitude de tes iniquités, parce que tes péchés se sont accrus.
15 Pourquoi cries-tu à cause de ta blessure ? Ta douleur est hors d'espérance. Je t'ai fait ces choses-là à cause de la multitude de tes iniquités, parce que tes péchés se sont accrus.
16 Cependant, tous ceux qui te dévorent seront dévorés ; tous ceux qui te mettent dans la détresse iront en captivité ; tous ceux qui te fourragent seront fourragés ; et j'abandonnerai au pillage tous ceux qui te pillent.
17 Je consoliderai tes plaies, et je te guérirai de tes blessures, dit l'Eternel, parce qu'ils t'ont appelée la répudiée : C'est Sion, disent-ils ; il n'y a personne qui la recherche.
18 Ainsi a dit l'Eternel : Voici, je vais ramener les tentes de Jacob, et j'aurai compassion de ses pavillons ; la ville sera rétablie sur son lieu élevé, et le temple sera assis en sa place.
19 Et une voix d'actions de grâces et de gens qui se réjouissent en sortira ; et je les mettrai en honneur, et ils ne seront plus diminués.
20 Ses enfants seront comme auparavant, et son assemblée sera affermie devant moi, et je punirai tous ceux qui l'oppriment.
21 Et celui qui aura autorité sur lui sera de sa race, et son dominateur sortira du milieu de lui, je le ferai approcher, et il viendra vers moi. Qui est celui qui ait disposé son cœur pour venir vers moi ? dit l'Eternel.
22 Et vous serez mon peuple, et je serai votre Dieu.
23 Voici, la tempête de l'Eternel, la fureur est sortie, un tourbillon grossit ; il tombera sur la tête des méchants.
24 L'ardeur de la colère de l'Eternel ne se détournera point, jusqu'à ce qu'il ait exécuté et mis en effet les desseins de son cœur : vous entendrez ceci dans les derniers jours.

REFLEXIONS

Les réflexions qu'il y a à faire sur ce chapitre regardent l'amour de Dieu, sa puissance, sa justice et sa fidélité.

L'amour de Dieu envers les Juifs se découvre en ce qu'il promet de les délivrer du joug du roi de Babylone et de les faire encore habiter dans leur pays. Sa puissance paraît en ce qu'il les délivra dans un temps où il semblait qu'il n'y avait aucune ressource pour eux et par des moyens auxquels ils ne se seraient jamais attendu.
Il donna des marques de sa justice dans la vengeance qu'il fit des Babyloniens qui avaient traités les Juifs avec tant de dureté et d'injustice.
Enfin, nous devons reconnaître la fidélité de Dieu et la vérité de ses promesses puisque ce qui est ici prédit touchant le rappel des Juifs arriva lorsqu'ils revinrent de Babylone en leur pays sous la conduite de Zorobabel et de leurs autres chefs.
Mais, ces promesses eurent leur plein effet en la personne de Jésus-Christ qui est né de la postérité du roi David.
De tout cela nous devons conclure que Dieu, qui est toujours le même, protègera l'église chrétienne, que s'il paraît quelquefois irrité contre elle, son dessein est de la purifier et qu'elle subsistera à jamais malgré les efforts de ceux qui cherchent sa ruine.

CHAPITRE XXXI.
Ce chapitre, de même que le précédent, traite du rétablissement des Juifs.
Dieu promet qu'après qu'il les aurait affligés et qu'ils se seraient convertis, il les mettrait dans un état glorieux et que ceux d'Éphraïm, c'est-à-dire les Israélites des dix tribus, auraient part à cette heureuse révolution.
Il les exhorte à ne plus pleurer leur désolation et il leur donne de fortes assurances de son amour. Il promet enfin de traiter avec eux une nouvelle alliance qui subsisterait à jamais.

1 En ce temps-là, dit l'Eternel, Je serai le Dieu de toutes les familles d'Israël, et ils seront mon peuple.
2 Ainsi a dit l'Eternel : Le peuple réchappé de l'épée a trouvé grâce dans le désert ; Israël va être mis en repos.
3 L'Eternel m'est apparu depuis longtemps, et m'a dit : Je t'ai aimée d'un amour éternel, c'est pourquoi je t'ai attirée par ma miséricorde.
4 Je te rétablirai encore, et tu seras rebâtie, ô vierge d'Israël ! tu paraîtras encore avec tes tambours, et tu marcheras dans la troupe des joueurs d'instruments.
5 Tu planteras encore des vignes sur les montagnes de Samarie ; ceux qui plantent planteront, et en recueilleront les fruits pour leur usage.
6 Car il y a un jour auquel les gardes crieront sur la montagne d'Ephraïm : Levez-vous, et montons en Sion vers l'Éternel notre Dieu.
7 Car ainsi a dit l'Éternel : Réjouissez-vous avec un chant de triomphe, et avec allégresse, à cause de Jacob, et faites éclater votre joie à la tête des nations ; faites-vous entendre, chantez des louanges, et dites : Éternel ! délivre ton peuple, savoir, le reste d'Israël.
8 Voici, je vais les faire venir du pays d'Aquilon, et je les assemblerai du bout de la terre ; l'aveugle, et le boiteux, la femme enceinte, et celle qui enfante seront ensemble parmi eux ; une grande assemblée retournera ici.
9 Ils y seront allés en pleurant ; mais je les ferai revenir par ma miséricorde, et je les conduirai aux torrents des eaux, et par un droit chemin, auquel ils ne broncheront point. Car j'ai été père à Israël, et Ephraïm est mon premier-né.
10 Vous, nations, écoutez la parole de l'Éternel, et l'annoncez aux îles éloignées, et dites : Celui qui a dispersé Israël, le rassemblera, et le gardera comme un berger garde son troupeau.
11 Car l'Éternel a racheté Jacob, et l'a retiré de la main d'un ennemi plus fort que lui.
12 Ils viendront donc, et se réjouiront avec un chant de triomphe, au lieu le plus élevé de Sion ; et ils accourront aux biens de l'Éternel, au froment, au vin, et à l'huile, et au fruit du gros et du menu bétail ; et leur âme sera comme un jardin plein de sources, et ils ne seront plus dans la

langueur.
13 Alors la vierge se réjouira dans la troupe des joueurs d'instruments, et les jeunes gens et les vieillards ensemble ; et je changerai leur deuil en joie, et je les consolerai, et je les réjouirai en les délivrant de leur douleur.
14 Je rassasierai aussi de graisse l'âme des sacrificateurs, et mon peuple sera rassasié de mes biens, dit l'Éternel.
15 Ainsi a dit l'Éternel : Une voix très amère de lamentation et de pleurs a été ouïe à Rama, Rachel pleurant ses enfants ; elle a refusé d'être consolée touchant ses enfants de ce qu'il n'y en a plus.
16 Ainsi a dit l'Éternel : Retiens ta voix de pleurer, et tes yeux de verser des larmes ; car ce que tu fais aura sa récompense, dit l'Éternel, et on reviendra du pays de l'ennemi.
17 Il y a de l'espérance pour tes derniers jours, dit l'Éternel, et tes enfants retourneront en leurs quartiers.
18 J'ai entendu Ephraïm qui se plaint, et qui dit : Tu m'as châtié, et j'ai été châtié comme un veau indompté ; convertis-moi, et je serai converti ; car tu es l'Éternel mon Dieu.
19 Certes, après que j'aurai été converti, je me repentirai, et après que je me serai reconnu, je frapperai sur ma cuisse. J'ai été honteux et confus, parce que j'ai porté l'opprobre de ma jeunesse.
20 Ephraïm n'a-t-il pas été pour moi un enfant chéri ? Ne m'a-t-il pas été un enfant agréable ? Car depuis que je lui ai parlé, je n'ai point manqué de m'en souvenir ; c'est pourquoi mes entrailles se sont émues à cause de lui, et j'aurai certainement pitié de lui, dit l'Éternel.
21 Dresse-toi des signaux ; mets-toi des monceaux de pierres ; prends garde aux chemins, et par quelle voie tu as marché. Reviens, ô vierge d'Israël, retourne à tes villes.
22 Jusqu'à quand iras-tu çà et là, fille rebelle ? L'Éternel a créé une chose nouvelle sur la terre : La femme environnera l'homme.
23 Ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël : On dira encore cette parole dans le pays de Juda, et dans ses villes, quand j'aurai ramené leurs captifs : Que l'Éternel te bénisse, ô demeure agréable de la justice ! ô saintes montagnes !
24 Et Juda et toutes ses villes ensemble, les laboureurs, et ceux qui conduisent les troupeaux, habiteront en elle.
25 Car j'ai enivré l'âme altérée, et j'ai rassasié toute âme qui languissait.
26 C'est pourquoi je me suis réveillé, et j'ai regardé, et mon sommeil m'a été doux.
27 Voici, les jours viennent, dit l'Éternel, que je peuplerai la maison d'Israël, et la maison de Juda, d'hommes et de bêtes.
28 Et comme j'ai veillé sur eux pour arracher, pour démolir, pour détruire, pour perdre, et pour faire du mal, de même je veillerai sur eux pour bâtir et pour planter, dit l'Éternel.
29 En ces jours-là on ne dira plus : Les pères ont mangé des raisins verts, et les dents des enfants en sont agacées.
30 Mais chacun mourra pour son iniquité ; tout homme qui mangera des raisins verts, ses dents en seront agacées.
31 Voici, les jours viennent, dit l'Éternel, que je traiterai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël et avec la maison de Juda.
32 Non pas selon l'alliance que je traitai avec leurs pères, au jour que je les pris par la main pour les faire sortir du pays d'Égypte ; alliance qu'ils ont enfreinte, et toutefois je leur avais été pour mari, dit l'Éternel.
33 Mais c'est ici l'alliance que je traiterai avec la maison d'Israël, après ces jours-là, dit l'Éternel : Je mettrai ma loi au dedans d'eux, et je l'écrirai dans leur cœur ; et je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple.
34 Chacun d'eux n'enseignera plus son prochain, ni chacun son frère, en disant : Connaissez l'Éternel ; car ils me connaîtront tous, depuis le plus petit d'entre eux jusqu'au plus grand, dit

l'Éternel : parce que je pardonnerai leur iniquité, et que je ne me souviendrai plus de leur péché.
35 Ainsi a dit l'Éternel, qui donne le soleil pour être la lumière du jour, et qui règle la lune et
les étoiles pour être la lumière de la nuit ; qui agite la mer, et les flots en bruient ; duquel le nom
est L'ÉTERNEL DES ARMÉES.
36 Si jamais ces lois-là cessent devant moi, dit l'Éternel, aussi la race d'Israël cessera d'être
une nation devant moi pour toujours.
37 Ainsi a dit l'Éternel : Si les cieux se peuvent mesurer par-dessus, et si les fondements de la
terre se peuvent sonder par-dessous, alors je rejetterai toute la race d'Israël, à cause de tout ce
qu'ils ont fait, dit l'Éternel.
38 Voici, les jours viennent, dit l'Éternel, que cette ville sera rebâtie à l'Éternel, depuis la tour
de Hananéel jusqu'à la porte du coin.
39 Et encore le cordeau à mesurer sera tiré vis-à-vis d'elle sur la colline de Gareb, et fera le tour
vers Goha.
40 Et toute la vallée de la voirie et des cendres et tout le quartier jusqu'au torrent de Cédron, et
jusqu'au coin de la porte des chevaux, vers l'orient, sera un lieu saint à l'Éternel, et ne sera plus
démoli, ni ne sera jamais détruit.

REFLEXIONS

Il faut faire ces trois réflexions sur ce chapitre :

I. La première, que si les prophètes étaient envoyés pour faire des menaces aux Juifs, ils devaient aussi les consoler par des promesses et que celles que nous venons de lire devaient servir à soutenir leur foi pendant qu'ils seraient dans la captivité.

II. La seconde, que Dieu promettait aux Juifs de les faire retourner dans leur pays après qu'ils se seraient repentis et convertis, d'où il paraît que, comme Dieu n'afflige les hommes qu'à cause de leurs péchés, il ne leur fait grâce que lorsqu'il les voit humiliés et repentants

III. La troisième et la principale réflexion est que Dieu promet ici de traiter une nouvelle alliance qui serait aussi ferme que l'ordre du monde et qui durerait autant que les cieux et la terre. Saint Paul fait l'application de cette promesse à l'alliance évangélique dans l'épître aux Hébreux, et il est visible que l'on n'en trouve point le vrai sens dans le rétablissement des Juifs qui ne fut que d'une très courte durée et auquel il n'y eut que la moindre partie des Juifs des dix tribus qui eussent part.

Ainsi cette promesse ne convient qu'à l'église chrétienne avec laquelle Dieu a traité une alliance qui doit subsister jusqu'à la fin du monde. Cette prophétie nous met devant les yeux l'avantage que nous avons de vivre dans cette alliance et elle nous apprend en même temps que le dessein de Dieu en nous y recevant a été de nous sanctifier, de mettre sa loi dans nos cœurs et de l'écrire dans nos entendements afin que nous le servions et que nous lui obéissions tout le temps de notre vie.

CHAPITRE XXXII.

Jérémie, ayant été mis en prison dans le temps que les Caldéens assiégeaient Jérusalem, Dieu lui ordonne d'acheter un champ et de faire mettre l'acte de l'achat dans un lieu où il pût se conserver. Sur quoi Jérémie demandant au Seigneur pourquoi il lui commandait d'acheter des terres dans un temps où Jérusalem allait être prise et le peuple emmené captif,

Dieu lui dit que c'était afin d'assurer les Juifs qu'après qu'ils auraient été envoyés en captivité à Babylone pour punition de tous les péchés qu'ils avaient commis, ils habiteraient encore leur pays et qu'ils le posséderaient.

1 La parole qui fut adressée par l'Éternel à Jérémie, la dixième année de Sédécias, roi de Juda,
et l'an dix-huitième de Nébucadnésar.
2 L'armée du roi de Babylone assiégeait alors Jérusalem, et Jérémie le prophète était enfermé

dans la cour de la prison qui était dans la maison du roi de Juda.
3 Car Sédécias, roi de Juda, l'avait fait enfermer, et lui avait dit : Pourquoi prophétises-tu, en disant : Ainsi a dit l'Éternel : Voici, je m'en vais livrer cette ville entre les mains du roi de Babylone, et il la prendra ?
4 Et Sédécias, roi de Juda, n'échappera point de la main des Caldéens ; mais il sera certainement livré dans la main du roi de Babylone, et il lui parlera bouche à bouche, et ses yeux verront les yeux de ce roi.
5 Et il emmènera Sédécias à Babylone ; il y demeurera jusqu'à ce que je le visite, dit l'Éternel. Si vous combattez contre les Caldéens, vous ne prospérerez point ?
6 Et Jérémie dit : La parole de l'Éternel m'a été adressée, et il m'a dit :
7 Voici Hanaméel, fils de Sçallum, ton oncle, qui vient vers toi pour te dire : Achète pour toi mon champ, qui est à Hanathoth ; car tu as droit de retrait lignager pour le racheter.
8 Hanaméel donc, fils de mon oncle, vint vers moi, selon la parole de l'Éternel, dans la cour de la prison, et il me dit : Achète, je te prie, mon champ qui est à Hanathoth, dans le territoire de Benjamin ; car tu as le droit d'héritage et de retrait lignager ; achète-le donc pour toi ; alors je connus que c'était la parole de l'Éternel.
9 Ainsi j'achetai le champ de Hanaméel, fils de mon oncle, lequel champ est à Hanathoth ; et je lui pesai l'argent, savoir, sept sicles, et dix pièces d'argent.
10 Puis j'en écrivis le contrat, que je cachetai, et je pris des témoins, après avoir pesé l'argent dans la balance ;
11 et je pris le contrat de l'acquisition, tant celui qui était cacheté selon l'ordonnance et les statuts, que celui qui était ouvert.
12 Et je donnai le contrat de l'acquisition à Baruc, fils de Nérija, fils de Mahaséja, en présence de Hanaméel mon cousin germain, et des témoins qui s'étaient souscrits dans le contrat de l'acquisition, et en présence de tous les Juifs qui étaient assis dans la cour de la prison.
13 Puis je fis ce commandement à Baruc, en leur présence, et je lui dis :
14 Ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël : Prends ces contrats-ci, savoir, ce contrat d'acquisition qui est cacheté, et ce contrat qui est ouvert, et mets-les dans un pot de terre, afin qu'il puisse se conserver longtemps.
15 Car ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël : On achètera encore des maisons, des champs et des vignes en ce pays.
16 Et après que j'eus donné à Baruc, fils de Nérija, le contrat de l'acquisition, je fis ma requête à l'Éternel, en disant :
17 Ah ! ah ! Seigneur Éternel ! voici, tu as fait le ciel et la terre, par ta grande puissance, et par ton bras étendu ; aucune chose ne te sera difficile :
18 C'est toi qui fais miséricorde en mille générations, et qui rends l'iniquité des pères dans le sein de leurs enfants après eux : Tu es le Dieu fort, le Grand, le Puissant, duquel le nom est : L'ÉTERNEL DES ARMÉES ;
19 grand en conseil, et puissant en exploits ; car tes yeux sont ouverts sur toutes les voies des enfants des hommes, pour rendre à chacun selon sa conduite et selon le fruit de ses œuvres.
20 Tu as fait des prodiges et des miracles dans le pays d'Égypte, dont la mémoire dure jusqu'à ce jour, et en Israël et parmi les hommes, et tu t'es acquis un renom tel qu'il paraît aujourd'hui ;
21 et tu as retiré Israël ton peuple du pays d'Égypte avec des prodiges et des miracles, et avec une main forte et un bras étendu, et avec une grande frayeur ;
22 et tu leur as donné ce pays, que tu avais juré à leurs pères de leur donner, un pays où coulent le lait et le miel.
23 Et ils y sont entrés, et l'ont possédé ; mais ils n'ont point obéi à ta voix, et n'ont point marché dans ta loi, et n'ont rien fait de tout ce que tu leur avais commandé de faire : c'est pourquoi tu as fait que tout ce mal leur est arrivé.
24 Voilà, les terrasses, on est venu contre la ville pour la prendre ; et la ville va être livrée entre

les mains des Caldéens qui combattent contre elle, et abandonnée à l'épée, à la famine et à la mortalité ; et ce que tu as dit est arrivé, et voici, tu le vois.
25 Et, cependant, Seigneur Éternel ! tu m'as dit : Achète ce champ à prix d'argent, et prends-en des témoins, quoique la ville aille être livrée entre les mains des Caldéens.
26 Mais la parole de l'Éternel me fut adressée, à moi Jérémie, et il me dit :
27 Je suis l'Éternel, le Dieu de toute chair ; y aura-t-il quelque chose qui me soit difficile ?
28 C'est pourquoi ainsi a dit l'Éternel : Voici, je vais livrer cette ville entre les mains de Caldéens, et entre les mains de Nébucadnésar, roi de Babylone, qui la prendra.
29 Et les Caldéens, qui combattent contre cette ville, y entreront, et ils mettront le feu à cette ville, et ils la brûleront, avec les maisons sur les plates-formes desquelles on a fait des parfums à Bahal, et des aspersions à d'autres dieux pour m'irriter.
30 Car les enfants d'Israël et les enfants de Juda n'ont fait dès leur jeunesse que du mal à mes yeux, et ce qui m'est désagréable ; et les enfants d'Israël ne font que m'irriter par les œuvres de leurs mains, dit l'Éternel.
31 Car cette ville a toujours été portée à provoquer ma colère et mon indignation, depuis le jour qu'ils l'ont bâtie jusqu'à ce jour, afin que je l'abolisse de devant ma face.
32 À cause de toute la malice que les enfants d'Israël et les enfants de Juda ont commise pour m'irriter, eux, leurs rois, les principaux d'entre eux, leurs sacrificateurs et leurs prophètes, les hommes de Juda, et les habitants de Jérusalem.
33 Et ils m'ont tourné le dos, et non le visage ; et quand j'ai voulu les instruire, me levant matin, et les enseignant, ils n'ont point été obéissants pour recevoir l'instruction.
34 Mais ils ont mis leurs abominations dans la maison sur laquelle mon nom est réclamé, pour la souiller.
35 Et ils ont bâti les hauts lieux de Bahal, qui sont dans la vallée du fils de Hinnom, pour faire passer leurs fils et leurs filles par le feu à Moloc ; ce que je ne leur avais point commandé ; et je n'avais jamais pensé qu'ils fissent cette abomination-là pour faire pécher Juda.
36 Et, cependant, voici ce que l'Éternel, le Dieu d'Israël, a dit touchant cette ville, de laquelle vous dites qu'elle va être livrée entre les mains du roi de Babylone, à l'épée, à la famine et à la mortalité :
37 Voici, je vais les rassembler de tous les pays où je les aurai chassés, dans l'ardeur de ma colère et dans ma grande indignation, et je les ferai revenir en ce lieu, et les y ferai habiter en sûreté ;
38 et ils seront mon peuple, et je serai leur Dieu.
39 Et je leur donnerai un même cœur, et un même chemin, afin qu'ils me craignent à toujours, pour leur bien et pour le bien de leurs enfants après eux.
40 Et je traiterai avec eux une alliance éternelle ; je ne me retirerai point d'eux, que je leur fasse du bien ; mais je mettrai ma crainte dans leur cœur, afin qu'ils ne se retirent point de moi.
41 Et je me réjouirai sur eux pour leur faire du bien, et je les planterai véritablement dans ce pays de tout mon cœur et de toute mon âme.
42 Car ainsi a dit l'Éternel : Comme j'ai fait venir tout ce grand mal sur ce peuple, je ferai aussi venir sur eux tout le bien que je leur promets ;
43 et l'on achètera des champs dans ce pays duquel vous dites que ce n'est que désolation, n'y étant demeuré ni homme, ni bête, et qu'il est livré entre les mains des Caldéens ;
44 on achètera des champs à prix d'argent, et on en écrira les contrats, et on les cachettera, et on prendra des témoins, au pays de Benjamin et aux environs de Jérusalem, dans les villes de Juda, tant dans les villes des montagnes, que dans les villes de la plaine, et dans les villes du Midi ; car je ferai revenir leurs captifs, dit l'Éternel.

REFLEXIONS

L'ordre que Dieu donna à Jérémie d'acheter un champ pendant que les Babyloniens assiégeaient

Jérusalem et qu'il était lui-même en prison est bien remarquable. Cela tendait à consoler ce prophète et à confirmer ce qu'il disait aux Juifs de leur ruine prochaine et de leur retour. Ce fut dans cette vue que Dieu voulut que l'acte de cet achat fût conservé pour être dans le temps à venir une preuve et un monument de la vérité des prédictions de Jérémie. Par-là, nous voyons que rien n'est impossible à Dieu et qu'il exécute infailliblement ses promesses, quand même on n'y verrait aucune apparence selon le monde.
Nous continuons aussi de voir dans ce chapitre que les habitants de Jérusalem, quoique Dieu les eût comblés de faveurs et qu'il les eût supportés longtemps, se corrompirent de plus en plus, que cette ville ne cessa de l'irriter, ce qui fit qu'il l'abandonna au pouvoir et à la cruauté des Babyloniens, mais après avoir fait souffrir aux Juifs la punition qu'ils méritaient, il en eut pitié. Dieu venge sévèrement le mépris qu'on fait de sa bonté et l'ingratitude à ses bienfaits, mais il ne retire pas entièrement son amour de dessus ceux qui l'ont offensé et quand les châtiments ont produit leur effet, il leur rend sa faveur et il fait succéder les témoignages de son amour aux marques de sa colère.

CHAPITRE XXXIII.
Cette prophétie est une suite de la précédente. Elle porte que les Babyloniens prendraient Jérusalem, que les maisons de cette ville seraient démolies, que ses habitants seraient mis à mort, mais qu'ensuite les Juifs y reviendraient, qu'ils la rebâtiraient avec gloire et que le service divin serait exercé dans le temple comme auparavant.
Dieu confirme cette promesse en disant que son alliance avec son peuple serait aussi ferme et aussi immuable que l'ordre qui règne dans la nature.

1 Et la parole de l'Éternel fut adressée à Jérémie pour une seconde fois, quand il était encore enfermé dans la cour de la prison, et Dieu lui dit :
2 Ainsi a dit l'Éternel, qui va faire ceci, l'Éternel, qui va l'accomplir et l'établir, et celui duquel le nom est L'ÉTERNEL :
3 Crie vers moi, et je te répondrai, et je te déclarerai des choses grandes et cachées, lesquelles tu ne sais pas.
4 Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël, touchant les maisons de cette ville et les maisons des rois de Juda : elles vont être renversées par les terrasses et par l'épée ;
5 parce qu'on est entré en guerre contre les Caldéens, cette ville sera remplie des corps morts des hommes que je frapperai dans ma colère et dans mon indignation, parce que j'ai caché ma face de cette ville, à cause de toute leur malice.
6 Mais je lui rendrai la santé et la guérison, et je les guérirai, et leur ferai voir l'abondance de la paix et de la vérité ;
7 et je ferai revenir les captifs de Juda et les captifs d'Israël, et je les rebâtirai comme auparavant ;
8 et je les nettoierai de toute leur iniquité par laquelle ils ont péché contre moi ; je pardonnerai toutes leurs iniquités par lesquelles ils ont péché et prévariqué contre moi ;
9 ce qui m'acquerra un renom plein de joie, de louange et de gloire vers toutes les nations de la terre qui entendront tout le bien que je vais leur faire ; et elles seront effrayées et épouvantées de tout le bien et de toute la prospérité que je vais leur donner.
10 Ainsi a dit l'Éternel : Dans ce lieu-ci, duquel vous dites : Il est désert, n'y ayant ni homme, ni bête ; dans les villes de Juda et dans les rues de Jérusalem, qui sont désolées n'y ayant ni homme, ni habitant, ni aucune bête,
11 on y entendra encore la voix de joie et la voix d'allégresse, la voix de l'époux et la voix de l'épouse, et la voix de ceux qui diront : Célébrez l'Éternel des armées, car l'Éternel est bon, parce que sa miséricorde demeure à toujours ; et la voix de ceux qui apporteront des oblations d'actions de grâces à la maison de l'Éternel ; car je ferai revenir les captifs de ce pays, et je les

mettrai au même état qu'auparavant, a dit l'Éternel.
12 Ainsi a dit l'Éternel des armées : Dans ce lieu qui est désert, et où il n'y a ni homme, ni bête, et dans toutes ses villes, il y aura encore des cabanes de bergers qui y feront reposer leurs troupeaux ;
13 Et dans les villes des montagnes, dans les villes de la plaine, dans les villes du Midi, dans le pays de Benjamin, dans les environs de Jérusalem, et dans les villes de Juda ; et les troupeaux passeront encore sous les mains de celui qui les compte, a dit l'Éternel.
14 Voici, les jours viennent, dit l'Éternel, que j'accomplirai la bonne parole que j'ai prononcée touchant la maison d'Israël et la maison de Juda.
15 En ces jours-là et en ce temps-là je ferai germer à David un germe de justice, qui fera droit et justice dans la terre.
16 En ces jours-là Juda sera délivré, et Jérusalem habitera en assurance, et elle sera appelée L'ÉTERNEL, NOTRE JUSTICE.
17 Car ainsi a dit l'Éternel : La race de David ne manquera jamais d'homme qui soit assis sur le trône de la maison d'Israël ;
18 Et il ne manquera aussi jamais, d'entre les sacrificateurs lévites, d'homme qui offre des holocaustes et qui fasse tous les jours devant moi des parfums de gâteau et des sacrifices.
19 La parole de l'Éternel fut encore adressée à Jérémie, en disant :
20 Ainsi a dit l'Éternel : Si vous pouvez rompre l'ordre que j'ai établi touchant le jour et touchant la nuit, tellement que le jour et la nuit ne soient plus en leur temps,
21 Mon alliance avec David mon serviteur sera aussi rompue, tellement qu'il n'ait plus de fils qui règne sur son trône, et mon alliance avec les Lévites sacrificateurs qui font mon service.
22 Comme on ne peut compter l'armée des cieux, ni mesurer le sable de la mer, ainsi je multiplierai la postérité de David mon serviteur, et les Lévites qui font mon service.
23 De plus, la parole de l'Éternel fut adressée à Jérémie, en disant :
24 N'as-tu pas vu ce que ce peuple a prononcé en disant : L'Éternel a rejeté les deux familles qu'il avait élues ? Ainsi ils méprisent mon peuple, de sorte qu'à leur compte il ne sera plus une nation.
25 Ainsi a dit l'Éternel : Si je n'ai pas établi mon alliance touchant le jour et la nuit, et si je n'ai pas établi les lois des cieux et de la terre ;
26 Je rejetterai aussi la postérité de Jacob et de David mon serviteur, pour ne prendre plus de sa postérité des gens qui dominent sur la postérité d'Abraham, d'Isaac, et de Jacob, car je ferai revenir leurs captifs, et j'aurai compassion d'eux.

REFLEXIONS

Ce qu'il faut considérer sur les promesses que Dieu faisait de ramener les Juifs à Jérusalem après qu'elle aurait été détruite, de les y faire habiter et de les y combler de ses grâces, c'est que Dieu est toujours miséricordieux et porté à faire du bien aux hommes et que ce n'est que dans des vues d'amour qu'il les afflige, cela marque aussi la fidélité de Dieu et la fermeté de son alliance.
Il faut cependant remarquer que les promesses qui sont faites ici aux deux familles d'Israël, c'est-à-dire aux Juifs du royaume de Juda et à ceux des dix tribus n'eurent pas leur parfait accomplissement après la captivité de Babylone, puisque le plus grand nombre de ceux des dix tribus demeurèrent dans les pays où ils avaient été dispersés.
Il faut remarquer la même chose sur ce que Dieu dit, en termes si exprès, que son service serait établi pour toujours à Jérusalem et que son alliance avec la famille de David et avec les Juifs subsisterait autant que le monde durerait.
Cela ne peut convenir que très imparfaitement au rétablissement des Juifs après la captivité, puisqu'ils ne subsistèrent pas longtemps dans la Judée, qu'ils furent dans la suite détruits par les Romains et que le service qui se faisait à Jérusalem fut entièrement aboli par la ruine du

temple. Ces promesses regardent donc les temps du Messie et elles marquent le règne de Jésus-Christ, l'établissement du culte évangélique parmi tous les peuples et la pleine conversion des Juifs qui doit arriver un jour.
Nous devons bénir Dieu de ce qu'elles sont accomplies à notre égard et de ce que nous sommes compris dans cette nouvelle alliance que Dieu avait promis d'établir dans les derniers jours avec les hommes.

CHAPITRE XXXIV.
Jérusalem étant assiégée par le roi Nébucadnésar, Jérémie déclare au roi Sédécias que cette ville serait prise et brûlée, que cependant il ne serait pas mis à mort, mais qu'on le mènerait à Babylone où il mourrait.
Sédécias et les Juifs, effrayés des menaces de Jérémie, donnèrent quelques marques de repentance et mirent en liberté les esclaves Juifs, comme cela devait se faire tous les sept ans par la loi de Dieu. Mais peu après, les Caldéens s'étant retirés et les principaux croyant que le danger était passé, remirent dans l'esclavage ceux qu'ils avaient affranchis. Sur quoi Jérémie leur dit, qu'à cause de leur hypocrisie et de la violation de leurs vœux, Dieu allait faire revenir les Caldéens qui brûleraient Jérusalem, qui en feraient mourir les habitants et qui mettraient tout le pays en désolation.

1 La parole qui fut adressée de la part de l'Éternel à Jérémie, lorsque Nébucadnésar, roi de Babylone et toute son armée, tous les royaumes de la terre, et tous les peuples qui étaient sous la puissance de sa main, combattaient contre Jérusalem, et contre toutes ses villes ; et Dieu lui dit :
2 Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël : Va, et parle à Sédécias, roi de Juda, et dis-lui : Ainsi a dit l'Éternel : Voici, je vais livrer cette ville dans la main du roi de Babylone, et il la brûlera.
3 Et tu n'échapperas point de sa main, car, certainement tu seras pris, et tu seras livré entre ses mains, et tes yeux verront les yeux du roi de Babylone, et il te parlera bouche à bouche, et tu entreras dans Babylone.
4 Toutefois, ô Sédécias, roi de Juda, écoute la parole de l'Éternel. Ainsi a dit l'Éternel de toi : Tu ne mourras point par l'épée ;
5 mais tu mourras en paix, et on fera brûler sur toi des choses aromatiques, comme on en a brûlé sur tes pères, les rois précédents, qui ont été avant toi, et on fera le deuil pour toi, en disant : Hélas ! Seigneur. Car j'ai prononcé la parole, dit l'Éternel.
6 Jérémie le prophète prononça donc toutes ces paroles à Sédécias, roi de Juda, à Jérusalem.
7 Et l'armée du roi de Babylone combattait contre Jérusalem et contre toutes les villes de Juda qui étaient demeurées de reste, savoir, contre Lakis et contre Hazéka ; car c'étaient les villes fortes qui restaient entre les villes de Juda.
8 La parole qui fut adressée par l'Éternel à Jérémie, après que le roi Sédécias eut traité alliance avec tout le peuple qui était à Jérusalem, pour leur publier la liberté ;
9 afin que chacun renvoyât libre son serviteur, et chacun sa servante, hébreu ou hébreuse, afin que pas un d'eux ne rendît esclave son frère juif.
10 Tous les principaux donc, et tout le peuple, qui étaient entrés dans cette alliance, s'engagèrent à renvoyer libres chacun son serviteur et chacun sa servante, sans les plus tenir dans l'esclavage, et ils obéirent, et ils les renvoyèrent.
11 Mais ensuite ils changèrent d'avis et ils firent revenir leurs serviteurs et leurs servantes, qu'ils avaient renvoyés libres, et ils les assujettirent de nouveau à l'esclavage, pour être leurs serviteurs et leurs servantes.
12 La parole de l'Éternel fut donc adressée à Jérémie et il lui dit :
13 Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël : Je traitai alliance avec vos pères, au jour que je les tirai hors du pays d'Égypte, de la maison de servitude, et je leur dis :

14 Au bout de sept ans vous renverrez chacun votre frère hébreu, qui vous aura été vendu ; il te servira six ans ; puis tu le renverras libre d'avec toi ; mais vos pères ne m'ont point écouté, et ne m'ont point prêté l'oreille.
15 Et vous vous étiez convertis aujourd'hui, et vous aviez fait ce qui était droit devant moi, en publiant la liberté chacun à son prochain ; et vous aviez traité alliance en ma présence, dans la maison sur laquelle mon nom est réclamé.
16 Mais vous avez changé d'avis, et vous avez profané mon nom ; car vous avez fait revenir chacun son serviteur, et chacun sa servante, que vous aviez renvoyés libres pour être à eux-mêmes ; et vous les avez de nouveau rendus esclaves pour être vos serviteurs et vos servantes.
17 C'est pourquoi, ainsi a dit l'Éternel : Vous ne m'avez point écouté pour publier la liberté chacun à son frère, et chacun à son prochain ; voici, dit l'Éternel, je vais publier la liberté contre vous à l'épée, à la mortalité et à la famine ; et je vous livrerai pour être errants par tous les royaumes de la terre.
18 Et je livrerai les hommes qui ont transgressé mon alliance, et qui n'ont pas exécuté les paroles de l'alliance qu'ils ont traitée devant moi, en passant entre les deux moitiés du veau qu'ils avaient coupé en deux ;
19 les principaux de Juda et les principaux de Jérusalem, les eunuques, et les sacrificateurs, et tout le peuple du pays, lesquels ont passé entre les deux moitiés du veau ;
20 même je les livrerai entre les mains de leurs ennemis, et entre les mains de ceux qui cherchent leur vie ; et leurs corps morts seront la pâture des oiseaux des cieux et des bêtes de la terre.
21 Je livrerai aussi Sédécias, roi de Juda et les principaux de sa cour entre les mains de leurs ennemis, et entre les mains de ceux qui cherchent leur vie ; savoir, entre les mains de l'armée du roi de Babylone, qui s'est retiré de vous.
22 Voici, je vais leur donner ordre, dit l'Éternel, et je les ferai venir contre cette ville ; ils combattront contre elle, et ils la prendront, et la brûleront, et je mettrai les villes de Juda en désolation, tellement qu'il n'y aura personne qui y habite.

REFLEXIONS

La plus importante réflexion qu'il faut faire sur ce chapitre regarde la conduite de Sédécias et des habitants de Jérusalem. Se voyant assiégés, ils donnèrent la liberté à leurs serviteurs Juifs et témoignèrent qu'ils voulaient garder la loi de Dieu, mais les Caldéens s'étant retirés à cause que le roi d'Égypte venait contre eux, les Juifs, s'imaginant qu'ils n'avaient plus rien à craindre, changèrent d'avis et remirent leurs frères dans l'esclavage.

C'est ainsi que les pécheurs en usent. Ils paraissent s'humilier et être disposés à se convertir lorsqu'ils sont menacés et que le péril est près, mais aussitôt qu'ils ne craignent plus rien, ils retournent à leurs péchés et violent leurs promesses.

Les reproches et les menaces que Jérémie adressa aux Juifs sur leur procédé impie et injuste montrent qu'une telle repentance et un amendement qui n'est point de durée, au lieu d'apaiser Dieu, l'offense encore plus et que ceux qui violent son alliance et leurs promesses, après avoir fait vœu de les observer, porteront la peine de leur perfidie et de leur infidélité. Ce fut ce qui s'accomplit sur Sédécias et sur les habitants de Jérusalem. Cette ville fut prise peu après ces événements, Sédécias tomba entre les mains de Nébucadnésar qui le fit enchaîner et conduire à Babylone où il mourut.

C'est là un exemple du juste jugement de Dieu sur les méchants et en particulier sur les mauvais princes.

CHAPITRE XXXV.

Pour entendre ce chapitre, il faut savoir que les Récabites étaient des Juifs qui descendaient de Jonadab, fils de Récab, qui vivaient du temps de Jéhu, roi d'Israël, II. Rois X.15. Ensuite d'un vœu que leur père leur avait fait faire, ils ne buvaient point de vin et ils habitaient sous des

tentes.
Ces Récabites s'étant réfugiés à Jérusalem lorsque les Caldéens entrèrent dans la Judée sous le règne de Jéhojakim, comme cela est dit au chapitre XXIV du deuxième livre des rois, Jérémie présenta du vin aux Récabites et leur dit d'en boire, ce qu'ils refusèrent de faire, alléguant leur vœu et la défense de leur père.
Sur cela, Jérémie reprocha aux Juifs de n'avoir pas pour les commandements de Dieu le même respect que les Récabites avaient pour ce que leur père leur avait ordonné et de continuer dans la désobéissance et dans leur idolâtrie. Il dénonce aux Juifs leur ruine et il promet aux Récabites que Dieu les bénirait.

1 La parole fut adressée par l'Éternel à Jérémie, aux jours de Jéhojakim fils de Josias, roi de Juda, et il lui dit :
2 Va à la maison des Récabites, et leur parle, et fais-les venir dans la maison de l'Éternel, dans une des chambres, et leur présente du vin à boire.
3 Je pris donc Jaazanja fils de Jérémie, fils de Habatsinja, et ses frères, et tous ses fils, et toute la maison des Récabites.
4 Et je les menai dans la maison de l'Éternel, dans la chambre des fils de Hanan fils de Jigdalja, homme de Dieu, laquelle était auprès de la chambre des principaux, et sur la chambre de Maaséja fils de Sçallum, garde des vaisseaux.
5 Et je mis devant les enfants de la maison des Récabites des gobelets pleins de vin, et des tasses, et je leur dis : Buvez du vin.
6 Et ils répondirent : Nous ne boirons point de vin ; car Jéhonadab, fils de Récab notre père, nous a donné un commandement, disant : Vous ne boirez point de vin, ni vous, ni vos enfants, à jamais.
7 Vous ne bâtirez aucune maison, vous ne sèmerez aucune semence, vous ne planterez aucune vigne, et vous n'en aurez point ; mais vous habiterez sous des tentes, tous les jours de votre vie, afin que vous viviez longtemps sur la terre dans laquelle vous séjournez comme étrangers.
8 Nous avons donc obéi à la voix de Jéhonadab, fils de Récab, notre père, dans toutes les choses qu'il nous a commandées, de sorte que nous n'avons point bu de vin, tous les jours de notre vie, ni nous, ni nos femmes, ni nos fils, ni nos filles.
9 Nous n'avons bâti aucunes maisons pour notre demeure, et n'avons eu ni vigne, ni champ, ni semence ;
10 mais nous avons habité sous des tentes, et nous avons obéi, et avons fait tout ce que Jéhonadab, notre père, nous a commandé.
11 Mais il est arrivé que quand Nébucadnésar, roi de Babylone, est monté en ce pays, nous avons dit : Venez et entrons à Jérusalem, de devant l'armée des Caldéens, et de devant l'armée de Syrie, et nous sommes demeurés dans Jérusalem.
12 Alors la parole de l'Éternel fut adressée à Jérémie, et il lui dit :
13 Ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël : Va, et dis aux hommes de Juda, et aux habitants de Jérusalem : Ne recevrez-vous point d'instruction pour obéir à mes paroles ? dit l'Éternel.
14 Toutes les paroles de Jéhonadab, fils de Récab, qu'il a commandées à ses enfants, de ne boire point de vin, ont été exécutées, et ils n'en ont point bu jusqu'à ce jour ; mais ils ont obéi au commandement de leur père ; et moi, je vous ai parlé, me levant matin, et vous parlant, à fois réitérées et vous ne m'avez point obéi.
15 Car je vous ai envoyé tous les prophètes mes serviteurs, me levant matin, et les envoyant pour vous dire : Détournez-vous maintenant chacun de son mauvais train, et amendez vos actions, et ne suivez point d'autres dieux pour les servir, afin que vous demeuriez dans la terre que je vous ai donnée et à vos pères ; mais vous n'avez point prêté l'oreille, et vous ne m'avez point écouté.

16 Puisque les enfants de Jéhonadab, fils de Récab, ont obéi au commandement que leur père leur avait fait, et que ce peuple ne m'a point écouté ;
17 Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu des armées, le Dieu d'Israël : Voici, je vais faire venir sur Juda et sur tous les habitants de Jérusalem tout le mal que j'ai prononcé contre eux, parce que je leur ai parlé, et qu'ils n'ont point écouté ; et que je les ai appelés, et qu'ils n'ont point répondu.
18 Et Jérémie dit à la maison des Récabites : Ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël : Parce que vous avez obéi au commandement de Jéhonadab votre père, et que vous avez gardé tous ses commandements et que vous avez fait tout ce qu'il vous a commandé,
19 Ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël : Jamais il ne manquera d'y avoir quelqu'un des descendants de Jéhonadab, fils de Récab, qui assiste toujours devant moi.

REFLEXIONS

Cette histoire est digne d'attention.
Jérémie présenta du vin aux Récabites, non pour les solliciter à en boire et à rompre leur vœu, mais dans la vue de se servir de leur exemple pour condamner les Juifs. En effet, les Récabites ayant dit qu'il ne leur était pas permis de boire du vin à cause du vœu que leur père leur avait imposé, Jérémie prit occasion de là de remontrer aux Juifs combien ils étaient coupables d'avoir violé les lois du Seigneur et le vœu qu'ils avaient fait de les observer, quoi que ces lois regardassent, non des choses indifférentes, comme l'usage du vin ; mais les devoirs les plus nécessaires et les plus indispensables. Il leur reproche que Dieu n'avait cessé de les faire exhorter à la repentance par les prophètes, mais qu'ils avaient refusé de les écouter, pendant que les Récabites gardaient religieusement un vœu fait depuis longtemps.
Il faut recueillir de là que ceux qui n'accomplissent pas les vœux qu'ils ont faits à Dieu et qui ne remplissent pas les devoirs de son alliance doivent s'attendre aux peines qui sont dénoncées à ceux qui l'auront violée et qu'au contraire, ceux qui observent ces devoirs seront bénis de Dieu comme les Récabites le furent à cause de leur piété.

CHAPITRE XXXVI.

Jérémie fait écrire dans un livre ses menaces contre les Juifs et, ne pouvant aller au temple, il ordonne à Baruc de les lire devant tout le peuple dans un jour de jeûne.
Baruc, ayant fait cette lecture en présence du peuple et des officiers de Jéhojakim, ce prince se fit apporter cet écrit et, en ayant entendu lire une partie, il le coupa et le jeta au feu et ordonna qu'on saisit Jérémie et Baruc.
Mais Jérémie eut ordre d'écrire un autre livre qui contint les mêmes choses qui étaient écrites dans celui que le roi avait brûlé et de dire à ce prince que Dieu le punirait de son impiété, tant lui que sa postérité, et que son corps serait privé de la sépulture.

1 La quatrième année de Jéhojakim, fils de Josias, roi de Juda, cette parole fut adressée par l'Éternel à Jérémie, et il lui dit :
2 Prends un livre, et y écris toutes les paroles que je t'ai dites contre Israël, et contre Juda, et contre toutes les nations, depuis le jour que je t'ai parlé, savoir, depuis les jours de Josias jusqu'à ce jour.
3 Peut-être que la maison de Juda entendant tout le mal que je me propose de leur faire, chacun se détournera de son mauvais train, afin que je leur pardonne leur iniquité et leur péché.
4 Jérémie appela donc Baruc, fils de Nérija. Et Baruc écrivit, d'après la bouche de Jérémie, dans un rouleau, toutes les paroles de l'Éternel, lesquelles il lui dicta.
5 Après cela, Jérémie donna cet ordre à Baruc, et il lui dit : Je suis retenu, et je ne puis entrer dans la maison de l'Éternel.
6 Tu y entreras donc, et tu liras, dans le rouleau que tu as écrit les paroles de l'Éternel, que je t'ai dictées, en sorte que le peuple l'entende, dans la maison de l'Éternel, au jour du jeûne. Tu

les liras, dis-je, en sorte que tous ceux de Juda, qui seront venus de leurs villes, l'entendent.
7 Peut-être que leur supplication sera reçue devant l'Éternel, et que chacun se détournera de son mauvais train ; car la colère et la fureur que l'Éternel a prononcée contre ce peuple est grande.
8 Et Baruc, fils de Nérija, fit tout ce que Jérémie le prophète lui avait commandé, lisant dans le livre, les paroles de l'Éternel, dans la maison de l'Éternel.
9 Car il arriva, la cinquième année de Jéhojakim, fils de Josias, roi de Juda, au neuvième mois, qu'on publia un jeûne, en la présence de l'Éternel, à tout le peuple de Jérusalem, et à tout le peuple qui était venu des villes de Juda à Jérusalem.
10 Baruc lut donc, dans le livre, les paroles de Jérémie, dans la maison de l'Éternel, dans la chambre de Guémarja, fils de Sçaphan, secrétaire, dans le parvis d'en haut, à l'entrée de la porte neuve de la maison de l'Éternel, tout le peuple l'écoutant.
11 Et quand Michée, fils de Guémarja, fils de Sçaphan, eut ouï de ce livre toutes les paroles de l'Éternel,
12 il descendit dans la maison du roi, dans la chambre du secrétaire ; et tous les principaux y étaient assis, savoir, Elisçamah le secrétaire, et Délajah fils de Scémahja, Elnathan fils de Hacbor, et Guémarja fils de Sçaphan, et Sédécias fils de Hananja, et tous les principaux.
13 Et Michée leur rapporta toutes les paroles qu'il avait ouïes, quand Baruc lisait dans le livre, le peuple l'écoutant.
14 C'est pourquoi, tous les principaux envoyèrent vers Baruc, Jéhudi fils de Néthanja, fils de Scélemja, fils de Cusci, pour lui dire : Prends dans ta main le volume dans lequel tu as lu, le peuple l'écoutant, et t'en viens. Et Baruc, fils de Nérija, prit le volume, et vint vers eux.
15 Et ils lui dirent : Sieds-toi maintenant, et y lis, que nous l'entendions ; et Baruc lut, eux l'écoutant.
16 Et il arriva qu'aussitôt qu'ils eurent ouï toutes ces paroles, ils furent effrayés entre eux, et ils dirent à Baruc : Nous ne manquerons point de rapporter au roi toutes ces paroles-là.
17 Et ils interrogèrent Baruc, en disant : Déclare-nous maintenant, comment tu as écrit toutes ces paroles de la bouche de Jérémie !
18 Et Baruc leur dit : Il me dictait de sa bouche toutes ces paroles, et je les écrivais avec de l'encre, dans le livre.
19 Alors les principaux dirent à Baruc : Va, et te cache, toi et Jérémie, et que personne ne sache où vous serez.
20 Puis ils allèrent vers le roi, au parvis ; mais ils mirent en garde le volume dans la chambre d'Elisçamah le secrétaire, et rapportèrent toutes ces paroles, le Roi l'entendant.
21 Et le roi envoya Jéhudi pour apporter le volume ; et quand Jéhudi l'eut pris de la chambre d'Elisçamah le secrétaire, il le lut, le roi et tous les principaux qui assistaient autour de lui l'entendant.
22 Or, le roi était assis dans l'appartement d'hiver, au neuvième mois, et il y avait devant lui un brasier ardent.
23 Et il arriva qu'aussitôt que Jéhudi en eut lu trois ou quatre pages, le roi le coupa avec le canif du secrétaire, et le jeta au feu dans le brasier, jusqu'à ce que tout le rouleau fût consumé.
24 Et le roi et tous ses serviteurs qui entendirent toutes ces paroles-là n'en furent point effrayés, et ne déchirèrent point leurs vêtements.
25 Toutefois, Elnathan, et Délajah, et Guémarja avaient prié le roi de ne pas brûler le rouleau, mais il ne les écouta point.
26 Même le roi commanda à Jérahméel fils de Hammélec, et à Sérajah fils de Hazriel, et à Scélemja fils de Habdéel, de saisir Baruc le secrétaire, et Jérémie le prophète ; mais l'Eternel les cacha.
27 Et la parole de l'Eternel fut adressée à Jérémie, après que le roi eut brûlé le volume, et les paroles que Baruc avait écrites de la bouche de Jérémie, et Dieu lui dit :

28 Prends un autre rouleau, et y écris toutes les premières paroles qui étaient dans le premier rouleau, que Jéhojakim, roi de Juda, a brûlé.
29 Et tu diras à Jéhojakim, roi de Juda : Ainsi a dit l'Eternel : Tu as brûlé ce volume, et tu as dit : Pourquoi y as-tu écrit, que le roi de Babylone viendra certainement, et qu'il détruira ce pays, et qu'il en exterminera les hommes et les bêtes ?
30 C'est pourquoi, ainsi a dit l'Eternel touchant Jéhojakim, roi de Juda : Il n'aura personne qui soit assis sur le trône de David ; et son corps mort sera jeté là, pour être le jour à la chaleur, et la nuit à la gelée.
31 Je visiterai donc sur lui et sur sa postérité, et sur ses serviteurs, leur iniquité, et je ferai venir sur eux, et sur les habitants de Jérusalem, et sur les hommes de Juda, tout le mal que je leur ai prononcé, et qu'ils n'ont point écouté.
32 Ainsi Jérémie prit un autre volume, et le donna à Baruc, fils de Nérija secrétaire, lequel y écrivit, d'après la bouche de Jérémie, toutes les paroles du livre que Jéhojakim, roi de Juda, avait brûlé, et plusieurs paroles semblables y furent encore ajoutées.

REFLEXIONS

Il faut remarquer dans cette histoire :

I. Que Dieu fit avertir les Juifs par le ministère de Jérémie et de Baruc dans le jour du jeûne solennel des malheurs qui les menaçaient afin qu'ils les détournassent par la repentance. C'était la une marque de la bonté de Dieu envers ce peuple qui était à la veille d'être détruit et c'est ainsi que Dieu avertit les pécheurs et leur fournit jusqu'à la fin des moyens d'éviter leur ruine.

II. On voit ici l'extrême impiété du roi Jéhojakim. Au lieu de s'humilier en entendant la lecture de ces menaces, il coupa et jeta au feu le livre où elles étaient contenues, sans avoir égard aux prières de quelques-uns de ses officiers qui voulaient l'en empêcher et il ordonna qu'on mit Jérémie et Baruc en prison. Cette conduite de Jéhojakim marque la plus grande impiété et le dernier mépris de Dieu et de sa parole.

Voilà comment les impies, au lieu d'être touchés des avertissements que Dieu leur fait donner, s'en irritent et s'en prennent à Dieu, à sa parole et à ses serviteurs.

III. L'ordre que Dieu donna à Jérémie d'écrire les mêmes menaces dans un autre livre et d'y en ajouter de nouvelles contre le roi doit nous faire reconnaître que c'est en vain que les méchants prétendent se moquer de la parole de Dieu et fermer la bouche à ses serviteurs. Ce que Dieu a arrêté s'exécute toujours et les profanes et les impies reçoivent tôt ou tard leur punition, comme cela arriva à Jéhojakim qui périt misérablement et dont le corps fut jeté à la voierie, ainsi que Jérémie l'avait déjà prédit au chapitre XXII de ce livre.

CHAPITRE XXXVII.

Le roi Sédécias prie Jérémie d'intercéder pour lui envers Dieu dans le temps que les Caldéens lui *faisaient la guerre, mais le prophète lui dit que, quoique les Caldéens eussent levé le siège de Jérusalem pour aller combattre le roi d'Égypte qui était venu à son secours, ils reviendraient et prendraient cette ville.*

Jérémie voulant sortir de Jérusalem fut arrêté et accusé d'avoir dessein de se rendre aux Caldéens, ce qui fit qu'on le maltraita et qu'on le mit dans un cachot.

Mais Sédécias l'ayant fait venir en secret, Jérémie lui prédit qu'il tomberait entre les mains du roi de Babylone et il le pria de ne pas le renvoyer dans le cachot où on l'avait renfermé, de peur qu'il n'y mourût. Le roi ordonna qu'on le mît dans la cour de la prison et qu'il y fut nourri pendant le siège de Jérusalem,

1 Or, Sédécias fils de Josias, régna comme roi à la place de Conja fils de Jéhojakim, et Sédécias fut établi pour roi sur le pays de Juda, par Nébucadnésar, roi de Babylone.
2 Mais il n'obéit point, ni lui, ni ses serviteurs, ni le peuple du pays, aux paroles de l'Eternel,

qu'il avait prononcées par Jérémie le prophète.
3 Toutefois, le roi Sédécias envoya Jéhucal fils de Scélemja, et Sophonie fils de Mahaséja sacrificateur, vers Jérémie le prophète, pour lui dire : Fais, je te prie, requête pour nous à l'Eternel notre Dieu.
4 Car Jérémie allait et venait parmi le peuple, parce qu'on ne l'avait pas encore mis en prison.
5 Alors, l'armée de Pharaon sortit d'Egypte, et quand les Caldéens qui assiégeaient Jérusalem, en ouïrent les nouvelles, ils se retirèrent de Jérusalem.
6 Et la parole de l'Eternel fut adressée à Jérémie le prophète, et Dieu lui dit :
7 Ainsi a dit l'Eternel, le Dieu d'Israël : Vous direz ainsi au roi de Juda, qui vous a envoyés pour m'interroger : Voici, l'armée de Pharaon, qui est sortie à votre secours, va retourner en Egypte.
8 Et les Caldéens reviendront et combattront contre cette ville, et la prendront, et la brûleront.
9 Ainsi a dit l'Eternel : Ne vous trompez point vous-mêmes, en disant : Les Caldéens se retireront certainement de nous ; car ils ne s'en iront point.
10 Eussiez-vous même défait toute l'armée des Caldéens qui combattent contre vous, et n'y eût-il de reste entre eux que des hommes transpercés, ils se relèveraient pourtant chacun dans sa tente, et ils brûleraient cette ville.
11 Or, il arriva que quand l'armée des Caldéens se fut retirée de devant Jérusalem, à cause de l'armée de Pharaon,
12 Jérémie sortit de Jérusalem, pour s'en aller au pays de Benjamin, se glissant hors de là parmi le peuple.
13 Mais quand il fut à la porte de Benjamin, le capitaine de la garde, nommé Jireija, fils de Scélemja, fils de Hananja, saisit Jérémie le prophète, et lui dit : Tu vas te rendre aux Caldéens.
14 Et Jérémie répondit : Cela n'est point ; je ne vais point me rendre aux Caldéens. Mais il ne l'écouta pas, et Jireija saisit Jérémie, et l'amena vers les principaux.
15 Et les principaux se mirent en colère contre Jérémie, et le battirent, et le mirent en prison dans la maison de Jéhonathan le secrétaire ; car ils en avaient fait le lieu de la prison.
16 Et ainsi Jérémie entra dans la basse fosse, et dans les cachots ; et il y demeura plusieurs jours.
17 Mais le roi Sédécias y envoya, et l'en tira, et l'interrogea en secret, dans sa maison, et lui dit : Y a-t-il quelque parole de la part de l'Éternel ? et Jérémie répondit : Il y en a : Tu seras livré, lui dit-il, entre les mains du roi de Babylone.
18 Jérémie dit encore au roi Sédécias : Quelle faute ai-je commise contre toi, et envers tes serviteurs, et envers ce peuple, que vous m'ayez mis en prison ?
19 Mais où sont vos prophètes, qui vous prophétisaient, et qui disaient : Le roi de Babylone ne reviendra point contre vous ni contre ce pays ?
20 Or, écoute maintenant, je te prie, ô roi mon seigneur ! et que ma supplication soit maintenant reçue devant toi : Ne me renvoie pas dans la maison de Jéhonathan le secrétaire, de peur que je n'y meure.
21 C'est pourquoi le roi Sédécias commanda qu'on gardât Jérémie dans la cour de la prison, et qu'on lui donnât tous les jours une miche de pain, de la place des boulangers, jusqu'à ce que tout le pain de la ville fût consommé. Ainsi Jérémie demeura dans la cour de la prison.

REFLEXIONS

Il y a quatre choses à remarquer ici.

I. La première, que les méchants semblent quelquefois recourir à Dieu dans le danger, mais qu'ils ne le font pas sincèrement. On voit cela dans Sédécias qui, étant assiégé, eut recours aux prières et aux conseils de Jérémie, mais qu'il ne se détourna pas de ses péchés et ne suivit pas les conseils du prophète.

II. La deuxième réflexion regarde ce que Jérémie déclara au roi Sédécias en lui disant qu'il ne devait point compter sur le secours des Égyptiens, ni sur ce que le roi de Babylone avait levé le

siège de Jérusalem, mais que cette ville serait infailliblement prise par les Babyloniens.
On se fie en vain au secours des hommes quand on n'a pas Dieu favorable et rien ne peut empêcher l'exécution de ce qu'il a résolu.
III. Nous voyons que Jérémie fut accusé injustement par les Juifs et qu'il fut même battu et mis dans un cachot, mais qu'il ne laissa pas de continuer à dire au roi que Dieu voulait qu'il fût livré aux Caldéens.
Les ministres du Seigneur ont été souvent exposés à la persécution et à l'injustice, mais la crainte des hommes n'a jamais fermé la bouche à ceux qui étaient remplis d'un vrai zèle.
IV. On doit remarquer ici que Dieu protégea Jérémie et qu'il fléchit Sédécias en sa faveur en sorte qu'il fut même nourri pendant que Jérusalem était assiégée et que la famine y était.
C'est ainsi que la providence arrête la malice des hommes, qu'elle garantit les justes et qu'elle leur fait trouver de la consolation et du secours dans les temps les plus fâcheux.

CHAPITRE XXXVIII.

Les principaux de Jérusalem font mettre Jérémie dans une fosse pleine de boue parce qu'il continuait à prédire la prise de cette ville.
Mais un officier, nommé Hébed-mélec, intercéda pour lui et le tira de cette fosse.
Ensuite Jérémie, étant appelé en secret devant le roi Sédécias, il lui prédit que la ville serait prise, il l'exhorte fortement à se rendre aux Caldéens, lui promettant que s'il le faisait il sauverait sa vie et celle de sa famille et que la ville ne serait pas brûlée.
Sédécias fut presque persuadé, mais il n'eut pas le courage de suivre le conseil de Jérémie et ce prophète fut envoyé dans la cour de la prison où il demeura jusqu'à la prise de Jérusalem.

1 Mais Scéphatja fils de Mattan, et Guédalja fils de Pasçhur, et Jucal fils de Scélemja, et Pasçhur fils de Malkija, entendirent les paroles que Jérémie prononçait à tout le peuple, en disant :
2 Ainsi a dit l'Éternel : Celui qui demeurera dans cette ville mourra par l'épée, par la famine, ou par la mortalité ; mais celui qui sortira vers les Caldéens vivra, il sauvera sa vie comme un butin, et il vivra.
3 Ainsi a dit l'Éternel : Cette ville sera livrée certainement à l'armée du roi de Babylone, et il la prendra.
4 Et les principaux dirent au roi : Qu'on fasse mourir cet homme ; car il fait perdre courage aux hommes de guerre, qui sont demeurés de reste dans cette ville, et à tout le peuple, en leur disant de telles paroles ; car cet homme ne cherche point la prospérité, mais le mal de ce peuple.
5 Et le roi Sédécias dit : Voici, il est entre vos mains ; car le roi ne peut rien par-dessus vous.
6 Ils prirent donc Jérémie, et le jetèrent dans la fosse de Malkija fils de Hammélec, laquelle était dans la cour de la prison, et ils dévalèrent Jérémie, avec des cordes, dans cette fosse, où il n'y avait point d'eau, mais de la boue ; et ainsi Jérémie fut enfoncé dans la boue.
7 Mais Hébed-Mélec Cuscien, officier qui était de la maison du roi, entendit qu'ils avaient mis Jérémie dans cette fosse-là, et le roi était assis à la porte de Benjamin.
8 Et Hébed-Mélec sortit de la maison du roi, et parla au roi, disant :
9 O roi mon seigneur ! ces hommes-ci ont agi injustement dans tout ce qu'ils ont fait contre Jérémie le prophète, en le jetant dans la fosse ; il serait déjà mort de faim dans le lieu ou il était, puisqu'il n'y a plus de pain dans cette ville.
10 C'est pourquoi le roi donna cet ordre à Hébed-Mélec Cuscien : Prends d'ici trente hommes sous ta conduite, et fais remonter hors de la fosse Jérémie le prophète, avant qu'il meure.
11 Hébed-Mélec donc prit ces hommes sous sa conduite, et entra dans la maison du roi, au-dessous de la trésorerie, d'où il prit de vieux lambeaux, et de vieux haillons, et les descendit, avec des cordes, à Jérémie dans la fosse.
12 Et Hébed-Mélec Cuscien dit à Jérémie : Mets ces vieux lambeaux et ces haillons sous les aisselles de tes bras autour des cordes ; et Jérémie fit ainsi.

13 Ainsi ils tirèrent dehors Jérémie, avec les cordes ; et le firent remonter de la fosse, et Jérémie demeura dans la cour de la prison.
14 Et le roi Sédécias envoya querir Jérémie le prophète, et le fit amener à la troisième entrée, qui était dans la maison de l'Éternel. Alors le roi dit à Jérémie : Je vais te demander une chose, ne me cache rien.
15 Et Jérémie répondit à Sédécias : Quand je te l'aurai déclarée, n'est-il pas vrai que tu me feras mourir ? et quand je t'aurai donné conseil, tu ne m'écouteras point.
16 Alors le roi Sédécias jura à Jérémie, en secret, disant : L'Éternel est vivant, qui nous a donné cette vie, que je ne te ferai point mourir, et que je ne te livrerai point entre les mains de ces gens-ci qui cherchent ta vie.
17 Alors Jérémie dit à Sédécias : Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu des armées, le Dieu d'Israël : Si tu sors volontairement pour aller vers les principaux du roi de Babylone, ton âme vivra ; cette ville ne sera point brûlée, et tu vivras, toi et ta maison.
18 Mais si tu ne sors pas vers les principaux du roi de Babylone, cette ville sera livrée entre les mains des Caldéens, qui la brûleront, et tu n'échapperas pas de leurs mains.
19 Et le roi Sédécias dit à Jérémie : Je suis en peine à cause des Juifs qui se sont rendus aux Caldéens ; je crains qu'on ne me livre entre leurs mains, et qu'ils ne me traitent indignement.
20 Et Jérémie lui répondit : On ne te livrera point à eux. Je te prie, écoute la voix de l'Éternel dans ce que je te dis, afin que tu t'en trouves bien, et que ton âme vive.
21 Que si tu te refuses de sortir, voici ce que l'Éternel m'a fait voir :
22 C'est que toutes les femmes qui sont demeurées de reste dans la maison du roi de Juda, seront menées dehors, aux principaux du roi de Babylone, et elles diront, que ceux qui ne t'annonçaient que la paix, t'ont séduit, et t'ont gagné ; qu'ils t'ont plongés dans la boue, et ensuite ils t'ont abandonné.
23 Ils s'en vont donc mener dehors toutes tes femmes et tes enfants aux Caldéens, et tu n'échapperas point de leurs mains ; mais tu seras pris pour être livré entre les mains du roi de Babylone, et tu seras cause que cette ville sera brûlée.
24 Alors Sédécias dit à Jérémie : Que personne ne sache rien de tout ceci, et tu ne mourras point.
25 Que si les principaux apprennent que je t'ai parlé, et qu'ils viennent vers toi et te disent : Déclare-nous maintenant ce que tu as dit au roi, et ce que le roi t'a dit, ne nous en cache rien, et nous ne te ferons point mourir ;
26 tu leur diras : J'ai présenté ma supplication devant le roi, qu'il ne me fît point ramener dans la maison de Jéhonathan, pour y mourir.
27 Tous les principaux donc vinrent vers Jérémie, et l'interrogèrent ; mais il leur rapporta toutes les paroles que le roi lui avait commandé de dire ; et ils le laissèrent en repos ; car on n'avait rien su de cette affaire-là.
28 Ainsi Jérémie demeura dans la cour de la prison, jusqu'au jour que Jérusalem fut prise, et il y était lorsque Jérusalem fut prise.

REFLEXIONS

Ce chapitre nous présente diverses considérations très instructives.

I. La première, que les serviteurs de Dieu sont souvent calomniés et persécutés lorsqu'ils s'acquittent de leur devoir. Ce fut ce que Jérémie éprouva, il fut accusé et emprisonné comme traitre au roi et à sa patrie parce qu'il conseillait aux Juifs de se rendre aux Caldéens.

II. La délivrance de Jérémie, qui fut tiré par Hémed-méloc de cette fosse où il serait péri, est une preuve du soin que Dieu a des justes persécutés et la piété d'Hébed-mélec, qui eut le courage d'intercéder pour Jérémie, montre que ceux qui craignent Dieu prennent toujours le parti des innocents qu'on veut opprimer.

On voit dans le chapitre suivant que la piété d'Hébed-mélec ne demeura pas sans récompense.

III. Les conseils que Jérémie donna au roi, en l'assurant positivement et de la manière la plus

expresse, que s'il se rendait aux Caldéens il ne lui arriverait aucun mal et que Jérusalem ne serait pas brûlée, mais que s'il ne le faisait pas il attirerait sur lui et sur cette ville les derniers malheurs, prouvent bien clairement que la ruine de ce prince et de Jérusalem n'était pas tellement arrêtée, qu'il ne pût la détourner.
Les menaces de Dieu, ses prédictions et la connaissance qu'il a de l'avenir ne privent point les hommes de leur liberté, les maux dont Dieu les menace ne leur arrivant que par leur faute.
Il faut enfin et surtout faire attention à la conduite de Sédécias. Ce prince avait des égards pour Jérémie, il souhaitait même de suivre ses conseils, il fut ébranlé par ce que ce prophète lui dit et presque déterminé à faire ce qu'il lui conseillait, mais la crainte des principaux du peuple l'en empêcha.
C'est ainsi que les pécheurs en usent. Dieu leur parle, ils sont quelquefois touchés, il y a encore quelque chose de bon en eux et ils sont sollicités au bien, mais ils ne suivent pas ce que leur conscience leur inspire, étant retenus par une fausse honte, par l'égard qu'ils ont pour les hommes ou par d'autres motifs semblables, d'où il arrive qu'ils laissent passer l'occasion et le temps favorable et qu'après avoir longtemps été combattus, ils prennent le mauvais parti et se perdent. Ce fut là la cause de la ruine de Sédécias. L'Écriture remarque qu'il ne s'humilia point lorsque Jérémie lui parlait de la part de Dieu et, malgré les sollicitations de ce prophète et les sentiments de sa propre conscience, il s'obstina à ne pas se rendre aux Caldéens.
Les avertissements qui sont contenus dans ce chapitre furent les derniers que Dieu lui donna et n'en ayant pas profité, il ne fut plus temps de les suivre et il attira sur lui et sur tous ses sujets les derniers malheurs, comme cela est récité dans le chapitre suivant.

CHAPITRE XXXIX.

On voit ici :
I. Un récit de la prise de Jérusalem et comment Sédécias fut emmené à Babylone avec les Juifs après que Nébucadnésar eut fait égorger ses fils en sa présence et qu'il lui eut fait crever les yeux.
II. Ce qui arriva à Jérémie et les égards que les Caldéens eurent pour lui.
III. Qu'Hébed-mélec, qui avait sauvé la vie à Jérémie, fut aussi préservé lorsque Jérusalem fut prise, comme ce prophète le lui avait promis.

1 La neuvième année de Sédécias, roi de Juda, au dixième mois, Nébucadnésar, roi de Babylone, vint, avec toute son armée, assiéger Jérusalem.
2 Et la onzième année de Sédécias, au quatrième mois, le neuvième jour du mois, la brèche fut faite à la ville.
3 Et tous les principaux capitaines du roi de Babylone y entrèrent et se postèrent à la porte du milieu ; savoir, Nergal-Sçaréetser, Samgar-Nébu, Sarsékim, Rabsaris, Nergal, Sçaréetser, Rabmag, et tout le reste des principaux capitaines du roi de Babylone.
4 Et il arriva qu'aussitôt que Sédécias, roi de Juda et tous les hommes de guerre les eurent vus, ils s'enfuirent et sortirent de nuit hors de la ville, par le chemin du jardin du roi, par la porte qui était entre les deux murailles ; et ils s'en allaient par le chemin de la campagne.
5 Mais l'armée des Caldéens les poursuivit, et ils atteignirent Sédécias dans les campagnes de Jérico ; et l'ayant pris ils l'amenèrent vers Nébucadnésar, roi de Babylone, à Ribla, qui est au pays de Hamath, où on lui fit son procès.
6 Et le roi de Babylone fit égorger à Ribla les fils de Sédécias en sa présence ; le roi de Babylone fit aussi égorger tous les magistrats de Juda.
7 Puis il fit crever les yeux de Sédécias, et le fit lier de doubles chaînes d'airain, pour l'emmener à Babylone.
8 Les Caldéens brûlèrent aussi les maisons royales et les maisons du peuple, et démolirent les murailles de Jérusalem.

9 Et Nébuzar-Adan, prévôt de l'hôtel, transporta à Babylone le reste du peuple, qui était demeuré dans la ville, et ceux qui étaient allés se rendre à lui, et le reste du peuple qui était échappé.
10 Mais Nébuzar-Adan, prévôt de l'hôtel, laissa dans le pays de Juda les plus pauvres d'entre le peuple, qui n'avaient rien ; et en ce jour-là il leur donna des vignes et des champs.
11 Or Nébucadnésar, roi de Babylone, avait donné commission à Nébuzar-Adan, prévôt de l'hôtel, touchant Jérémie, et lui avait dit :
12 Prends-le, et aie soin de lui, et ne lui fais aucun mal, mais fais-lui tout ce qu'il te dira.
13 Nébuzar-Adan, prévôt de l'hôtel, envoya Nebusçazban, Rabsaris, Nergal, Sçaréetser, Rabmag, et tous les principaux capitaines du roi de Babylone ;
14 Et ils envoyèrent retirer Jérémie de la cour de la prison et le remirent à Guédalja fils d'Ahikam, fils de Sçaphan, pour le mener dans une maison ; ainsi il demeura parmi le peuple.
15 Or, la parole de l'Éternel avait été adressée à Jérémie, du temps qu'il était enfermé dans la cour de la prison, et il lui avait dit :
16 Va, et parle à Hébed-Mélec, Cuscien, et dis-lui : Ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël : Voici, je vais faire venir mes paroles sur cette ville-ci, en mal et non pas en bien, et elles seront accomplies en ce jour-là, en ta présence.
17 Mais je te délivrerai en ce jour-là, dit l'Éternel, et tu ne seras point livré entre les mains des hommes que tu crains.
18 Car certainement je te délivrerai, tellement que tu ne tomberas point par l'épée ; mais ta vie te sera comme un butin, parce que tu as eu confiance en moi, dit l'Éternel.

REFLEXIONS

Il y a trois réflexions à faire sur ce chapitre :
I. La première, que la ville de Jérusalem fut prise, pillée et brûlée avec son temple et les palais et les maisons et que les Juifs furent transportés à Babylone comme Jérémie et les autres prophètes les en avaient menacés.
Cet événement si remarquable prouve que Dieu est juste, que ses menaces sont certaines et qu'après avoir longtemps et inutilement supporté les hommes, il les punit comme ils l'ont mérité.
II. La seconde réflexion est que Sédécias fut pris, que le roi de Babylone lui fit faire son procès comme à un perfide qui avait violé le serment de fidélité qu'il lui avait fait, qu'on égorgea ses fils devant lui et qu'on lui creva les yeux, après quoi on l'emmena enchaîné à Babylone. Ce qui arriva à ce prince à qui Dieu avait donné tant d'avertissements par le moyen de Jérémie montre que ceux qui refusent d'écouter la voix de Dieu, ceux qui sont les auteurs des péchés d'autrui et des malheurs publics et en particulier les parjures, éprouvent enfin la vengeance céleste.
III. Il faut remarquer que Jérémie fut préservé lors de la prise de Jérusalem et qu'Hébed-mélec, qui avait sauvé la vie à ce prophète, fut aussi épargné, comme Dieu le lui avait fait promettre, parce qu'il s'était confié en lui.
Ce sont là deux exemples de la protection dont Dieu couvre les gens de bien dans les temps de calamité. Ce qui arriva à Hébed-mélec montre en particulier que ceux qui prennent la défense des innocents opprimés reçoivent la récompense de leur zèle et de leur piété.

CHAPITRE XL.

Ce chapitre et les suivants contiennent l'histoire de ce qui arriva aux Juifs que le roi de Babylone laissa dans la Judée après la prise de Jérusalem.
Jérémie ayant été conduit à Rama, lié de chaînes, avec les autres Juifs qu'on emmenait captifs, le maître d'hôtel du roi de Babylone donna le choix à ce prophète d'aller à Babylone ou de rester dans le pays avec les Juifs, mais il aima mieux demeurer dans la Judée et il se retira vers Guédalja qui était gouverneur de ce pays-là.

Guédalja exhorte les Juifs à se soumettre aux Babyloniens et les assure qu'ils pourraient habiter en sureté dans leur patrie.
On avertit ce gouverneur qu'Ismaël et le roi des Hammonites avaient conspiré contre lui, mais il n'en voulu rien croire.

1 La parole qui fut adressée par l'Éternel à Jérémie, après que Nébuzar-Adan, prévôt de l'hôtel, l'eut renvoyé de Rama, l'ayant pris lorsqu'il *était* lié de chaînes parmi tous ceux qu'on transportait de Jérusalem et de Juda, et qu'on menait captifs à Babylone.
2 Quand donc le prévôt de l'hôtel eut fait venir Jérémie, il lui dit : L'Éternel ton Dieu a prononcé ce mal contre ce lieu.
3 Et l'Éternel l'a fait venir, et il a fait comme il l'avait dit, parce que vous avez péché contre l'Éternel, et que vous n'avez point écouté sa voix ; c'est pourquoi ceci vous est arrivé.
4 Maintenant donc, voici, je t'ai aujourd'hui délié des chaînes que tu avais aux mains. S'il te plaît de venir avec moi à Babylone, viens, et j'aurai soin de toi ; mais s'il ne te plaît pas de venir avec moi à Babylone, ne le fais pas ; regarde, tout le pays est à ta disposition ; va où tu jugeras à propos d'aller.
5 On ne reviendra plus ici, retourne-t'en donc vers Guédalja fils d'Ahikam, fils de Sçaphan, que le roi de Babylone a établi sur les villes de Juda ; et demeure avec lui parmi le peuple, ou va-t'en partout où il te plaira d'aller. Et le prévôt de l'hôtel lui donna des vivres et quelques présents, et le renvoya.
6 Jérémie vint donc vers Guédalja fils d'Ahikam, à Mitspa, et demeura avec lui parmi le peuple qui avait été laissé de reste dans le pays.
7 Et tous les capitaines des gens de guerre qui étaient à la campagne, eux et leurs gens, apprirent que le roi de Babylone avait établi Guédalja fils d'Ahikam, sur le pays, et qu'il lui avait commis le soin des hommes, des femmes, et des enfants, d'entre les plus pauvres du pays, savoir, de ceux qui n'avaient pas été transportés à Babylone.
8 Alors ils vinrent vers Guédalja à Mitspa, savoir, Ismaël fils de Néthanja, et Johanan, et Jonathan, enfants de Karéah, et Séraja fils de Tanhumet, et les enfants de Héphaï Nétophathite, et Jézanja fils d'un Mahacathite, eux et leurs gens.
9 Et Guédalja, fils d'Ahikam, fils de Sçaphan, leur jura, à eux et à leurs gens, et leur dit : Ne craignez point d'être soumis aux Caldéens ; demeurez dans le pays, et soumettez-vous au roi de Babylone, et vous vous en trouverez bien.
10 Et pour moi, je demeurerai à Mitspa, pour exécuter les ordres des Caldéens qui viendront vers nous ; mais pour vous, recueillez le vin, les fruits d'été, et l'huile, et mettez-les dans vos vaisseaux, et demeurez dans les villes que vous occupez.
11 Tous les Juifs aussi qui étaient au pays de Moab, et parmi les Hammonites, et dans l'Idumée, et dans tous ces pays-là, ayant appris que le roi de Babylone avait laissé quelque reste en Juda, et qu'il avait établi sur eux Guédalja, fils d'Ahikam, fils de Sçaphan,
12 tous ces Juifs-là revinrent de tous les lieux où ils avaient été chassés, et ils se rendirent au pays de Juda vers Guédalja à Mitspa, et ils recueillirent du vin, et des fruits d'été, en grande abondance.
13 Mais Johanan fils de Karéah, et tous les capitaines des gens de guerre qui étaient à la campagne, vinrent vers Guédalja, à Mitspa ;
14 et lui dirent : Ne sais-tu pas bien que Bahalis, roi des enfants de Hammon, a envoyé Ismaël fils de Néthanja, pour t'ôter la vie ? Mais Guédalja, fils d'Ahikam, ne les crut point.
15 Et Johanan fils de Karéah, parla en secret à Guédalja, à Mitspa, et lui dit : Je m'en irai maintenant, et je tuerai Ismaël fils de Néthanja, sans que personne le sache : pourquoi t'ôterait-il la vie, et pourquoi tous les Juifs qui se sont rassemblés vers toi seraient-ils dissipés, et les restes de Juda périraient-ils ?
16 Mais Guédalja fils d'Ahikam, dit à Johanan fils de Karéah : Ne fais point cela ; car tu parles

faussement d'Ismaël.

REFLEXIONS
Ce qu'il y a à remarquer sur ce chapitre :
I. C'est premièrement, que les Caldéens eurent des égards particuliers pour Jérémie après la prise de Jérusalem et que dans le temps que les Juifs étaient dans les fers et qu'on les emmenait captifs, ce prophète fut mis en liberté. Ce fut là une récompense de son zèle et de son intégrité et une preuve des soins que Dieu a de ceux qui le craignent.
II. On voit ici la piété de Jérémie et l'attachement qu'il avait pour sa patrie et pour sa nation. Il aima mieux demeurer dans la Judée avec les Juifs qui étaient restés que d'aller à Babylone où il aurait eu part à la faveur de Nébucadnésar.
C'est ainsi que nous devons toujours préférer notre devoir et l'édification de nos frères à tous les avantages du monde.
III. Ce qui est rapporté dans ce chapitre montre que les Juifs auraient pu, s'ils l'avaient voulu, vivre en sureté dans leur pays sous l'autorité de Guédalja en se soumettant aux Caldéens et même Dieu leur envoya cette année-là une récolte abondante.
C'était là une marque de la bonté de Dieu envers ce peuple et par là nous voyons qu'en quelque état qu'il plaise à Dieu de nous mettre, nous devons y acquiescer et qu'il est toujours disposer de faire du bien à ceux qui se soumettent aux ordres de la providence.
Enfin, on doit faire attention à la conduite de Guédalja. Étant averti de la conspiration qu'Ismaël, prince de sang royal de Juda, avait formée contre lui, il ne la crut pas et il ne voulut pas permettre qu'on lui ôtât la vie.
On voit dans ce procédé le caractère d'un homme droit. Les gens de bien n'ajoutent pas facilement foi aux rapports et comme ils agissent avec candeur et qu'ils sont incapables d'une mauvaise action, ils ne croient pas que les autres en soient capables et ils ne se servent jamais de la trahison, ni d'autres mauvais moyens pour se mettre en sureté.

CHAPITRE XLI.
Ismaël tue en trahison Guédalja, gouverneur de la Judée, et les Caldéens qui étaient avec lui. Le jour suivant il égorgea soixante et dix Juifs qui allaient prier et offrir des dons sur les ruines du temple et il prit prisonniers tous les Juifs qui étaient à Mitspa voulant les emmener chez les Hammonites. Mais Johanan les délivra et mit Ismaël en fuite.
Après cela, les Juifs craignant que les Caldéens ne vengeassent sur eux le meurtre qu'Ismaël avait commis en tuant Guédalja, formèrent le dessein de se retirer en Égypte.

1 Il arriva au septième mois qu'Ismaël fils de Néthanja, fils d'Elisçamah, de la race royale, et des principaux de chez le roi, et dix hommes avec lui, vinrent vers Guédalja fils d'Ahikam, à Mitspa, et ils y mangèrent ensemble.
2 Mais Ismaël fils de Néthanja, se leva, et les dix hommes qui étaient avec lui, et ils tuèrent avec l'épée Guédalja fils d'Ahikam, fils de Sçaphan, et il fit mourir celui que le roi de Babylone avait établi sur le pays.
3 Ismaël tua aussi tous les Juifs qui étaient avec lui, savoir, avec Guédalja à Mitspa, et les Caldéens et les gens de guerre qui se trouvèrent là.
4 Et il arriva, le jour après qu'on eut fait mourir Guédalja, avant que personne le sût,
5 Que quelques hommes de Sichem, de Scilo, et de Samarie vinrent, savoir quatre-vingts hommes, ayant la barbe rasée et les vêtements déchirés, et se faisant des incisions, lesquels avaient des offrandes et de l'encens dans leurs mains, pour les apporter à la maison de l'Éternel.
6 Alors Ismaël fils de Néthanja, sortit de Mitspa au-devant d'eux, et marchait en pleurant, et quand il les eut rencontrés, il leur dit : Venez vers Guédalja fils d'Ahikam.
7 Mais sitôt qu'ils furent venus au milieu de la ville, Ismaël fils de Néthanja, accompagné des

hommes qui étaient avec lui, les égorgea, et les jeta dans une fosse.
8 Or, il se trouva dix hommes entre eux qui dirent à Ismaël : Ne nous fais point mourir ; car nous avons dans les champs des réservoirs de froment, d'orge, d'huile et de miel. Et il s'arrêta, et ne les fit point mourir avec leurs frères.
9 Et la fosse dans laquelle Ismaël jeta les corps morts des hommes qu'il tua à l'occasion de Guédalja, est celle que le roi Asa avait fait faire, lorsqu'il craignait Bahasça, roi d'Israël ; et Ismaël, fils de Néthanja, la remplit de ceux qui avaient été tués.
10 Et Ismaël emmena prisonniers tous ceux du peuple qui étaient demeurés de reste à Mitspa, savoir les filles du roi, et tout le peuple, qui étaient demeurés de reste à Mitspa, dont Nébuzar-Adan, prévôt de l'hôtel, avait commis le soin à Guédalja fils d'Ahikam. Mais, comme Ismaël, fils de Néthanja, les emmenait prisonniers, et s'en allait pour passer vers les Hammonites,
11 Johanan fils de Karéah, et tous les capitaines des gens de guerre qui étaient avec lui, ayant entendu tout le mal qu'Ismaël, fils de Néthanja, avait fait,
12 et ayant pris tous leurs gens, ils vinrent pour combattre contre Ismaël fils de Néthanja, lequel ils trouvèrent auprès des grosses eaux qui sont à Gabaon.
13 Et sitôt que tout le peuple qui était avec Ismaël eut vu Johanan fils de Karéah, et tous les capitaines des gens de guerre qui étaient avec lui, ils s'en réjouirent.
14 Et tout le peuple, qu'Ismaël emmenait prisonnier de Mitspa, tourna visage, et se retournant ils passèrent vers Johanan fils de Karéah.
15 Mais Ismaël fils de Néthanja, se sauva avec huit hommes de devant Johanan, et s'en alla vers les Hammonites.
16 Et Johanan fils de Karéah, et tous les capitaines des gens de guerre qui étaient avec lui, prirent tout le reste du peuple qu'ils avaient retiré des mains d'Ismaël fils de Néthanja, lorsqu'il l'emmenait prisonnier de Mitspa, après qu'il eut tué Guédalja fils d'Ahikam, savoir, les vaillants hommes de guerre, les femmes, les enfants, et les eunuques ; et ils les ramenèrent depuis Gabaon.
17 Et ils s'en allèrent, et s'arrêtèrent à Géruthé-Kimham, auprès de Bethléhem, pour se retirer en Égypte,
18 A cause des Caldéens ; car ils les craignaient, parce qu'Ismaël fils de Néthanja, avait tué Guédalja fils d'Ahikam, lequel avait été établi sur le pays par le roi de Babylone.

REFLEXIONS

La mort de Guédalja et des Juifs qui furent assassinés par Ismaël et par d'autres conjurés est l'exemple d'une noire trahison et d'une détestable perfidie et cet événement fait voir que parmi les Juifs qui étaient demeurés dans la Judée, il y en avait de très méchants.
Il paraît cependant, par ce qui est dit ici de ces quatre-vingts hommes qui allaient prier sur les ruines du temple, qu'il y avait aussi des personnes pieuses et zélées parmi les restes de cette nation.
Ce qui leur arriva montre que Dieu permet quelque-fois que les innocents soient opprimés et cela par des raisons de sagesse et pour des vues que sa providence se propose.
Cependant on voit que Dieu ne permit pas que le traitre Ismaël et ses adhérents réussissent dans le dessein qu'il avait formé de se rendre maîtres des Juifs. Ismaël ne jouit pas longtemps du fruit de ses crimes et Dieu donna des bornes à sa malice par le moyen de Johanan qui le chassa et qui délivra le peuple.
Si Dieu souffre que les méchants exécutent leurs mauvais desseins, il les arrête aussi et ils ne viennent pas toujours à bout de leurs injustes projets.

CHAPITRE XLII.

Les Juifs qui étaient demeurés dans la Judée après la prise de Jérusalem consultent Jérémie sur le dessein qu'ils avaient de se retirer en Égypte et s'engagent avec serment de faire ce qu'il

leur dirait.
Le prophète leur ordonne de demeurer dans le pays et de se soumettre aux Caldéens, leur promettant qu'ils y seraient en sûreté et les menaçant que s'ils allaient en Égypte, ils y périraient misérablement et qu'ils ne reverraient jamais leur patrie.

1 Alors tous les capitaines des gens de guerre, et Johanan fils de Karéah, et Jézanja, fils de
Hosçahja, et tout le peuple, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, s'approchèrent ;
2 et dirent à Jérémie le prophète : Reçois favorablement notre prière, et fais requête à l'Éternel
ton Dieu pour nous, savoir, pour tout ce reste ; car nous sommes restés peu, de beaucoup que
nous étions, comme tu le vois de tes yeux.
3 Et que l'Éternel ton Dieu nous déclare le chemin que nous devons suivre, et ce que nous avons
à faire.
4 Et Jérémie le prophète leur répondit : Je vous ai entendus. Voici, je vais faire requête à
l'Éternel votre Dieu, comme vous l'avez dit ; et je vous déclarerai tout ce que l'Éternel vous
répondra, et je ne vous en cacherai pas un mot.
5 Et ils dirent à Jérémie : L'Éternel soit témoin véritable et fidèle entre nous, si nous ne faisons
tout ce que l'Éternel ton Dieu nous aura fait dire en t'envoyant vers nous.
6 Soit bien, soit mal, nous obéirons à la voix de l'Éternel notre Dieu, vers lequel nous
t'envoyons ; afin qu'il nous arrive du bien, quand nous aurons obéi à la voix de l'Éternel notre
Dieu.
7 Et il arriva au bout de dix jours, que la parole de l'Éternel fut adressée à Jérémie.
8 Alors il appela Johanan fils de Karéah, et tous les capitaines des gens de guerre qui étaient
avec lui, et tout le peuple, depuis le plus petit jusqu'au plus grand ;
9 et il leur dit : Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël, vers lequel vous m'avez envoyé, pour
présenter votre supplication en sa présence :
10 Si vous continuez à demeurer dans ce pays, je vous y rétablirai, et je ne vous détruirai point ;
je vous y planterai, et je ne vous arracherai point ; car je me suis repenti du mal que je vous ai
fait.
11 N'ayez point peur du roi de Babylone, que vous craignez ; n'en ayez point peur, dit l'Éternel ;
car je suis avec vous, pour vous sauver et pour vous délivrer de sa main.
12 Même je vous ferai obtenir miséricorde, tellement qu'il aura pitié de vous, et qu'il vous fera
retourner en votre pays.
13 Que si vous dites : Nous ne demeurerons pas dans ce pays, et nous n'écouterons pas la voix
de l'Éternel notre Dieu ;
14 Si vous dites : Non ; mais nous irons au pays d'Égypte, afin que nous ne voyions point de
guerre, et que nous n'entendions pas le son de la trompette, et que nous ne manquions pas de
pain ; et nous y demeurerons ;
15 en ce cas, écoutez maintenant la parole de l'Éternel, vous les restes de Juda : Ainsi a dit
l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël : Si vous êtes fermement résolus d'aller en Égypte, et que
vous y entriez pour y demeurer,
16 il arrivera que l'épée, dont vous avez peur, vous surprendra là au pays d'Égypte ; et la famine
qui vous met en inquiétude s'attachera à vous en Égypte, tellement que vous y mourrez.
17 Et il arrivera, dis-je que tous les hommes qui se seront obstinés à vouloir entrer en Égypte,
afin d'y demeurer, mourront par l'épée, par la famine, et par la mortalité ; nul d'eux ne restera,
ni n'échappera de devant le mal que je vais faire venir sur eux.
18 Car ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël : Comme ma colère a fondu sur les
habitants de Jérusalem, ainsi ma colère fondra sur vous, quand vous serez entrés en Égypte ; et
vous serez en exécration, en étonnement, en malédiction, et en opprobre, et vous ne verrez plus
ce lieu-ci.
19 Vous, les restes de Juda, l'Éternel a parlé contre vous. N'entrez point en Égypte ; vous

sentirez certainement que je vous en ai sommés aujourd'hui.
20 Car vous avez usé de fraude contre vous-mêmes, quand vous m'avez envoyé vers l'Éternel votre Dieu, en me disant : Fais requête envers l'Éternel notre Dieu pour nous, et nous déclare tout ce que l'Éternel notre Dieu te dira, et nous le ferons.
21 Et je vous l'ai déclaré aujourd'hui ; mais vous n'avez point écouté la voix de l'Éternel votre Dieu ; ni aucune des choses pour lesquelles il m'a envoyé vers vous.
22 Maintenant donc, sachez certainement que vous mourrez par l'épée, par la famine, et par la mortalité, au lieu où vous avez désiré d'entrer, pour y demeurer.

REFLEXIONS

Il faut faire deux réflexions sur ce chapitre :
I. La première, que les Juifs demandèrent à Jérémie s'ils devaient se retirer en Égypte et qu'ils promirent avec serment de suivre les ordres du Seigneur, ce qu'ils ne firent pourtant pas.
C'est ainsi que les hommes semblent quelquefois s'informer avec sincérité de la volonté de Dieu et paraissent résolus à s'y conformer et qu'ils suivent cependant leur volonté propre et violent leurs promesses. Mais il ne sert de rien de consulter Dieu si l'on ne veut pas faire ce qu'il nous ordonne.
II. La deuxième réflexion est que Dieu fit dire aux Juifs de demeurer dans la Judée et qu'il leur promit qu'ils y vivraient en paix, au lieu que s'ils allaient en Égypte, croyant éviter la guerre, le ressentiment des Caldéens et la famine, la vengeance divine les y poursuivrait et qu'ils périraient par ces mêmes fléaux qu'ils prétendaient éviter. C'était là un effet de la bonté de Dieu qui voulait conserver les Juifs dans leur patrie et les garantir des malheurs qui allaient tomber sur les Égyptiens dans peu de temps.
Dieu en use de la sorte envers les hommes, il leur présente les moyens d'être heureux et il les avertit des maux qui les menacent. En suivant ses conseils, on est toujours en sûreté, mais en les rejetant et en préférant les maximes de la prudence humaine à ce que Dieu nous fait connaître, on tombe inévitablement dans la misère.
Il faut remarquer, enfin, que, nonobstant tout ce que Jérémie dit aux Juifs, ils s'obstinèrent à se retirer en Égypte et que, comme ce prophète le leur reprocha, ils usèrent de tromperie en lui disant de consulter Dieu pour eux. Les Juifs sont toujours incrédules et rebelles. Ils se croient en sûreté dans leur pays dans le temps que les prophètes les menacent des jugements de Dieu et ils se croient menacés lorsque Jérémie les assure qu'ils n'ont rien à craindre.
C'est ainsi que les hommes ne croient, ni aux promesses du Seigneur, ni à ses menaces et que par là ils arrêtent le cours de ses bontés envers eux et s'exposent à ses châtiments et à sa vengeance.

CHAPITRE XLIII.

Les Juifs s'élèvent contre Jérémie qui leur ordonne de la part de Dieu de demeurer dans leur pays et ils s'en vont en Égypte où ils mènent aussi Jérémie et Baruc.
Ce prophète étant à Taphnez, en Égypte, prédit que Nébucadnésar, roi de Babylone, détruirait les Égyptiens et les temples de leurs idoles, aussi bien que les Juifs qui s'étaient retirés en ce pays-là.

1 Aussitôt que Jérémie eut achevé de prononcer à tout le peuple toutes les paroles de l'Éternel leur Dieu, pour lesquelles leur Dieu l'avait envoyé vers eux, savoir, toutes ces choses-là,
2 Hazarja fils de Hosçahja, et Johanan fils de Karéah, et tous ces orgueilleux, dirent à Jérémie : Tu prononces des mensonges ; l'Éternel notre Dieu ne t'a pas envoyé pour dire : N'entrez point en Égypte pour y demeurer.
3 Mais c'est Baruc fils de Nérija, qui t'incite contre nous, afin de nous livrer entre les mains des Caldéens, pour nous faire mourir, et pour nous transporter à Babylone.

4 Ainsi Johanan fils de Karéah, et tous les capitaines des gens de guerre, et tout le peuple n'écoutèrent point la voix de l'Éternel, pour demeurer au pays de Juda.
5 Car Johanan fils de Karéah, et tous les capitaines des gens de guerre prirent tout le reste de ceux de Juda, qui étaient revenus de toutes les nations où ils avaient été dispersés, pour demeurer dans le pays de Juda ;
6 les hommes et les femmes, et les enfants, et les filles du roi, et toutes les personnes que Nébuzar-Adan, prévôt de l'hôtel, avait laissées avec Guédalja fils d'Ahikam, fils de Sçaphan ; ils prirent aussi Jérémie le prophète, et Baruc fils de Nérija ;
7 et ils entrèrent au pays d'Égypte ; car ils n'obéirent point à la voix de l'Éternel, et vinrent jusqu'à Taphnès.
8 Alors la parole de l'Éternel fut adressée à Jérémie, à Taphnès, et il lui dit :
9 Prends de grosses pierres dans ta main, et les cache en la présence des Juifs dans l'argile, en la tuilerie qui est à l'entrée de la maison de Pharaon, à Taphnès ;
10 et dis-leur : Ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël : Voici, je vais envoyer et je ferai venir Nébucadnésar, roi de Babylone, mon serviteur, et je mettrai son trône sur ces pierres que j'ai cachées, et il étendra sa tente sur elles.
11 Et il viendra et frappera le pays d'Égypte : ceux qui sont destinés à la mort, iront à la mort ; ceux qui sont destinés à la captivité, iront en captivité ; et ceux qui sont destinés à l'épée, seront livrés à l'épée.
12 Et je mettrai le feu aux maisons des dieux d'Égypte, et Nébucadnésar les brûlera, et emmènera captifs ceux d'Égypte, et se revêtira des dépouilles du pays d'Égypte, comme un berger s'enveloppe de son vêtement ; il en sortira en paix.
13 Il brisera aussi les statues de la maison du soleil, qui est au pays d'Égypte, et il brûlera les maisons des dieux d'Égypte.

REFLEXIONS

On voit dans le procédé des Juifs une grande impiété jointe à une insigne hypocrisie. Ils avaient promis avec serments de suivre les conseils que Jérémie leur donnerait, mais parce que ces conseils n'étaient pas conformes à leurs inclinations, ils s'en allèrent en Égypte et ils accusèrent même ce prophète d'avoir parlé faussement au nom du Seigneur et de chercher à les livrer aux Caldéens.

Ces Juifs sont l'image de ceux qui marquent du zèle et de bonnes intentions en de certaines rencontres, mais qui oublient leurs promesses et qui rejettent les conseils les plus salutaires lorsque ces conseils sont contraires à leurs passions et à ce qu'ils ont résolus. Ces gens-là en viennent enfin jusqu'à désobéir ouvertement et à ne garder plus aucunes mesures.

Cependant Dieu permit que Jérémie fût mené en Égypte afin qu'il y dénonçât la ruine des Égyptiens et celle des Juifs qui avaient mis leur confiance en eux. En quelque lieu que les méchants soient, la main de Dieu les trouve et ceux qui pensent éviter, en lui désobéissant, les maux qu'ils craignent et qui se servent pour cela de mauvais moyens tombent par cela même dans ces maux et sont confondus dans leur espérance.

CHAPITRE XLIV.

C'est ici une prophétie contre les Juifs qui s'étaient retirés en Égypte.

Jérémie leur reproche, qu'après tous leurs malheurs, ils continuaient dans leur rébellion contre Dieu et dans leur idolâtrie et il leur dit que sa vengeance les poursuivrait dans ce pays où ils s'étaient retirés.

Mais les Juifs lui répondirent avec fierté qu'ils étaient résolus à sacrifier aux idoles et à la reine des cieux, c'est-à-dire à la lune,

Ce qui fit que Jérémie leur déclara que Dieu les exterminerait tous à la réserve d'un petit nombre et que le roi d'Égypte serait livré à Nébucadnésar, roi de Babylone.

Ce chapitre est digne d'une attention particulière.

1 Cette parole fut adressée à Jérémie, touchant tous les Juifs qui habitaient dans le pays d'Égypte, à Migdol, à Taphnès, à Noph, et au pays de Patros :
2 Ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël : Vous avez vu tout le mal que j'ai fait venir sur Jérusalem, et sur toutes les villes de Juda ; et voici, elles sont aujourd'hui un désert, et personne n'y demeure ;
3 à cause des maux qu'ils ont faits pour m'irriter, en allant faire des encensements, et servir à d'autres dieux qu'ils n'ont point connus, ni eux, ni vous, ni vos pères.
4 Et je vous ai envoyé tous mes serviteurs les prophètes, me levant matin, et les envoyant pour vous dire : Ne commettez point maintenant cette chose abominable, et que je déteste.
5 Mais ils n'ont point écouté, et ils n'ont point prêté l'oreille, pour se détourner de leur malice, et pour ne faire plus d'encensements à d'autres dieux.
6 C'est pourquoi mon indignation et ma colère ont fondu sur eux et ont embrasé les villes de Juda et les rues de Jérusalem, qui sont réduites en un désert et en une désolation, comme il parait aujourd'hui.
7 Maintenant donc, ainsi a dit l'Éternel, le Dieu des armées, le Dieu d'Israël : Pourquoi faites-vous ce grand mal contre vous-mêmes, pour vous faire retrancher du milieu de Juda, les hommes et les femmes, les petits enfants, et ceux qui tètent, et pour n'en laisser aucun de reste parmi vous ;
8 en m'irritant par les œuvres de vos mains, en faisant des encensements à d'autres dieux au pays d'Égypte, où vous venez d'entrer pour y demeurer ; afin que vous soyez retranchés, et que vous soyez en malédiction et en opprobre parmi toutes les nations de la terre ?
9 Avez-vous oublié les crimes de vos pères, et les crimes des rois de Juda, et les crimes des femmes de chacun d'eux, et vos propres crimes, et les crimes que vos femmes ont commis dans le pays de Juda, et dans les rues de Jérusalem ?
10 Ils n'ont point été domptés jusqu'à ce jour, et ils n'ont point eu de crainte, et ils n'ont pas marché dans ma loi, ni dans mes ordonnances, que je vous ai proposées, et à vos pères.
11 C'est pourquoi ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël : Voici, je vais tourner ma face contre vous en mal, et pour retrancher tout Juda.
12 Et je prendrai le reste de ceux de Juda qui se sont obstinés à vouloir venir au pays d'Égypte, pour y demeurer, et ils seront tous consumés, ils tomberont dans le pays d'Égypte, ils seront consumés par l'épée et par la famine, depuis le plus petit jusqu'au plus grand ; ils mourront par l'épée et par la famine ; et ils seront en exécration, en désolation, en malédiction, et en opprobre.
13 Et je punirai ceux qui demeurent au pays d'Égypte, comme j'ai puni Jérusalem par l'épée, par la famine, et par la mortalité.
14 Et il n'y aura personne des restes de Juda, savoir, de ceux qui sont venus pour demeurer au pays d'Égypte, qui se sauve et qui échappe pour retourner au pays de Juda, auquel ils se promettent de retourner pour y demeurer ; car pas un n'y retournera, sinon ceux qui fuiront de l'Égypte.
15 Mais tous ceux qui savaient bien que leurs femmes faisaient des encensements à d'autres dieux, et toutes les femmes qui étaient là en grand nombre, et tout le peuple qui demeurait dans le pays d'Égypte, à Patros, répondirent à Jérémie, et lui dirent :
16 Pour ce qui est de la parole que tu nous as dite au nom de l'Éternel, nous ne t'écouterons point ;
17 mais nous ferons certainement tout ce que nous avons dit, en faisant des encensements à la reine des cieux, et en lui faisant des aspersions, comme nous et nos pères, nos rois et les principaux d'entre nous, avons fait dans les villes de Juda, et dans les rues de Jérusalem, et nous avons alors été rassasiés de pain, nous avons été à notre aise, et nous n'avons point vu le mal.
18 Mais depuis le temps que nous avons cessé de faire des encensements à la reine des cieux,

et de lui faire des aspersions, nous avons manqué de tout, et nous avons été consumés par l'épée et par la famine.
19 Et quand nous faisions des encensements à la reine des cieux, et que nous lui faisions des aspersions, lui avons-nous fait des gâteaux où elle était représentée, et lui avons-nous répandu des aspersions à l'insu de nos maris ?
20 Alors Jérémie parla à tout le peuple, contre les hommes, contre les femmes et contre tout le peuple, qui avait ainsi répondu, et il dit :
21 L'Éternel ne s'est-il pas souvenu des encensements que vous avez faits dans les villes de Juda et dans les rues de Jérusalem, vous et vos pères, vos rois et les principaux d'entre vous, et le peuple du pays, et cela ne lui est-il pas revenu en mémoire ?
22 Tellement que l'Éternel ne l'a pu supporter davantage, à cause de la malice de vos actions, et à cause des abominations que vous avez commises ; en sorte que votre pays a été réduit en désert, en désolation et en malédiction, sans que personne y habite, comme il paraît aujourd'hui.
23 Parce donc que vous avez fait ces encensements, et que vous avez péché contre l'Eternel, que vous n'avez point écouté la voix de l'Eternel, et n'avez point marché dans sa loi, ni dans ses ordonnances, ni dans ses témoignages ; c'est à cause de cela ce mal vous est arrivé, comme il paraît aujourd'hui.
24 Puis Jérémie dit à tout le peuple et à toutes les femmes : Vous tous ceux de Juda, qui êtes dans le pays d'Egypte, écoutez la parole de l'Eternel.
25 Ainsi a dit l'Eternel des armées, le Dieu d'Israël : Vous et vos femmes, qui ont parlé par votre bouche, touchant ce que vous avez exécuté de vos mains, et qui avez dit : Certainement nous accomplirons nos vœux que nous avons voués, en faisant des encensements à la reine des cieux, et lui faisant des aspersions : vous avez pleinement accompli vos vœux, et vous les avez exécutés de point en point.
26 C'est pourquoi écoutez la parole de l'Eternel, vous tous ceux de Juda, qui demeurez dans le pays d'Egypte : Voici, j'ai juré par mon grand nom, a dit l'Eternel, que mon nom ne sera plus réclamé dans tout le pays d'Egypte, par la bouche d'aucun de Juda, qui dise : Le Seigneur l'Eternel est vivant.
27 Voici, je veille contre eux pour leur faire du mal, et non pas du bien, et tous les hommes de Juda qui sont dans le pays d'Egypte seront consumés par l'épée et par la famine, jusqu'à ce qu'il n'y en ait plus aucun.
28 Et ceux qui seront réchappés de l'épée retourneront du pays d'Egypte au pays de Juda en fort petit nombre, et tout le reste de ceux de Juda qui seront entrés dans le pays d'Egypte, pour y demeurer, saura quelle parole tiendra, la mienne, ou la leur.
29 Et ceci vous sera pour signe, dit l'Eternel, que je vous punirai en ce lieu-ci, afin que vous sachiez que mes paroles seront infailliblement accomplies contre vous en mal.
30 Ainsi a dit l'Eternel : Voici, je vais livrer Pharaon-Hophrah, roi d'Egypte, entre les mains de ses ennemis, et de ceux qui cherchent sa vie ; comme j'ai livré Sédécias, roi de Juda, entre les mains de Nébucadnésar, roi de Babylone, son ennemi, et qui cherchait sa vie.

REFLEXIONS

Il y a d'importantes réflexions à faire sur ce chapitre :
On y voit en premier lieu que les Juifs qui étaient en Égypte n'avaient point été domptés, ni humiliés par la désolation de leur patrie. Ils persévéraient avec tant d'obstination dans leurs péchés qu'ils n'écoutaient point ce que Jérémie leur disait au nom du Seigneur. Ils en vinrent même jusqu'à cet excès d'impiété et de fureur que de lui dire que, depuis qu'ils avaient cessé de sacrifier aux idoles, ils n'avaient éprouvé que toutes sortes de malheurs, que c'était ce qui avait attiré sur eux la guerre et la famine et qu'ainsi ils étaient résolus de continuer à servir les faux dieux. C'est là l'exemple d'une méchanceté désespérée et d'une impiété qui fait horreur, surtout dans un peuple qui connaissait Dieu et qui venait d'être accablé de ses jugements pour

être tombé dans l'idolâtrie.
Mais ceux qui ont une fois abandonné Dieu deviennent toujours plus méchants et plus endurcis, en sorte que l'adversité même ne peut les dompter, ce qui fait que Dieu, voyant qu'ils sont incorrigibles, les abandonnent aussi tout à fait.
Ce fut ce qui arriva à ces malheureux Juifs qui s'étaient retirés en Égypte. Ils furent exterminés avec les Égyptiens par la guerre et par la famine, comme Jérémie et les autres prophètes l'avaient prédit. Nébuzar-Adan sar vainquit le roi d'Égypte et les Juifs, qui avaient cru trouver un asile dans les états de ce roi, y périrent misérablement.

CHAPITRE XLV.
Dieu console Baruc qui s'affligeait de l'endurcissement des Juifs et il lui promet de le garantir lorsque Jérusalem serait prise.
Ceci doit être rapporté au temps qui précéda la ruine de cette ville et au chapitre XXXVI de ce livre.

1 La parole que Jérémie le prophète dit à Baruc fils de Nérija, quand il écrivit dans un livre les paroles que lui dicta Jérémie, la quatrième année de Jéhojakim fils de Josias, roi de Juda. Jérémie lui dit :
2 Ainsi a dit l'Eternel, le Dieu d'Israël, touchant toi, Baruc :
3 Tu as dit : Malheur à moi ! car l'Eternel a ajouté la tristesse à ma douleur ; je me suis lassé dans mon gémissement, et je n'ai point trouvé de repos.
4 Tu lui diras donc : Ainsi a dit l'Eternel : Voici, je vais détruire ce que j'avais bâti et arracher ce que j'avais planté, savoir, tout ce pays-ci.
5 Et toi, tu te chercherais des grandeurs ? Ne les cherche point, car voici, je vais faire venir du mal sur toute chair, dit l'Eternel ; mais je te donnerai ton âme comme pour butin, dans tous les lieux où tu iras.

REFLEXIONS
Ce que l'on peut remarquer ici, c'est que les serviteurs de Dieu auraient tort de se décourager et de s'abandonner à une trop grande tristesse lorsque leur ministère est rejeté, mais qu'ils doivent suivre leur vocation dans la confiance que Dieu sera toujours leur protecteur.

CHAPITRE XLVI.
Jérémie prédit que les Égyptiens seraient vaincus deux fois par les Babyloniens.
La première à Carkémis sur l'Euphrate où pharaon Néco fut défait.
Et la seconde dans l'Égypte même où Nébucadnésar porta la guerre et la désolation du temps de pharaon Hophra. Jérémie prédit aussi que les Juifs reviendraient de la captivité.
Ces prédictions furent faites avant la ruine de Jérusalem.

1 La parole de l'Eternel qui fut adressée à Jérémie le prophète contre les nations,
2 Touchant l'Egypte, et contre l'armée de Pharaon-Néco, roi d'Egypte, qui était auprès du fleuve d'Euphrate, à Carkémis, laquelle Nébucadnésar, roi de Babylone, défit, la quatrième année de Jéhojakim fils de Josias, roi de Juda.
3 Préparez l'écu et le bouclier, et approchez-vous pour le combat.
4 Attelez les chevaux, et vous cavaliers, montez ; présentez-vous avec les casques, fourbissez les lances, revêtez les cuirasses.
5 Que vois-je ? Ils *sont* effrayés ; ils tournent le dos ; leurs hommes forts ont été mis en pièces, et ils s'enfuient sans regarder derrière eux ; la frayeur est de toutes parts, dit l'Éternel.
6 Que celui qui est léger à la course ne s'enfuie point ; et que celui qui est fort ne se sauve point. Ils sont trébuchés et tombés vers l'Aquilon, sur les bords du fleuve d'Euphrate.

7 Qui est celui-ci qui s'élève comme une rivière, et duquel les eaux sont émues comme les fleuves ?
8 C'est l'Égypte ; elle s'élève comme une rivière, et ses eaux s'émeuvent comme les fleuves ; et elle dit : Je m'élèverai, je couvrirai la terre, je détruirai les villes et ceux qui y habitent.
9 Montez, chevaux ; chariots, faites un grand bruit, et que les hommes vaillants sortent ; ceux de Cus et de Put qui manient le bouclier, et les Ludiens qui manient et bandent l'arc.
10 Car c'est le jour du Seigneur, l'Éternel des armées, jour de vengeance, pour se venger de ses ennemis. L'épée dévorera, et sera assouvie et enivrée de leur sang ; car il y a un sacrifice au Seigneur, l'Éternel des armées, au pays de l'Aquilon, auprès du fleuve d'Euphrate.
11 Monte en Galaad, et prends du baume, vierge fille d'Égypte ; c'est en vain que tu multiplies les remèdes, car il n'y a point de guérison pour toi.
12 Les nations ont appris ta honte, et ton cri a rempli la terre ; car le fort est tombé sur le fort, et ils sont tombés tous deux ensemble.
13 La parole que l'Éternel prononça à Jérémie le prophète, touchant la venue de Nébucadnésar, roi de Babylone, pour frapper le pays d'Égypte :
14 Faites-le savoir en Égypte, publiez-le à Migdol, publiez-le à Noph et à Taphnès, et dites : Présente-toi et te tiens prêt ; car l'épée a dévoré ce qui est autour de toi.
15 Pourquoi chacun de tes hommes vaillants a-t-il été emporté ? Il n'a pu tenir ferme, parce que l'Éternel l'a renversé.
16 Il en a terrassé un grand nombre, et même chacun est tombé sur son compagnon, et ils ont dit : Lève-toi, retournons à notre peuple, et au pays de notre naissance, de devant l'épée qui désole tout.
17 Ils ont crié là : Pharaon, roi d'Égypte, n'est que bruit ; il a laissé échapper l'occasion.
18 Je suis vivant, dit le roi, duquel le nom est l'ÉTERNEL DES ARMÉES, que comme Tabor est entre les montagnes, et comme Carmel s'avance jusque dans la mer, ainsi ceci arrivera.
19 Ô fille habitante de l'Égypte, prépare-toi pour partir ; car Noph sera désolée et rendue déserte, sans qu'il y ait plus d'habitants.
20 L'Égypte *est comme* une très-belle génisse. La destruction vient, elle vient de l'Aquilon.
21 Même les gens de guerre, qu'elle entretient chez soi à ses gages, sont comme des veaux qu'on engraisse. Car ils ont aussi tourné le dos, ils se sont enfuis ensemble, ils n'ont point tenu ferme, parce que le jour de leur calamité est venu sur eux, le temps de leur punition.
22 Sa voix se fera entendre comme celle d'un serpent ; car ils marcheront avec une puissante armée, et ils viendront contre elle avec des haches, comme ceux qui coupent le bois.
23 Ils couperont, dit l'Éternel, sa forêt, dont on ne pouvait compter les arbres, parce qu'ils seront en plus grand nombre que les sauterelles, de sorte qu'on ne les saurait compter.
24 La fille d'Égypte est rendue honteuse, elle est livrée entre les mains du peuple de l'Aquilon.
25 L'Éternel des armées, le Dieu d'Israël, a dit : Voici, je vais punir le grand peuple de No, et Pharaon, et l'Égypte, et ses dieux, et ses rois ; tant Pharaon que ceux qui se confient en lui.
26 Et je les livrerai entre les mains de ceux qui cherchent leur vie, entre les mains de Nébucadnésar, roi de Babylone, et entre les mains de ses serviteurs ; mais après cela elle sera habitée comme anciennement, dit l'Éternel.
27 Et toi, Jacob mon serviteur, ne crains point et ne t'épouvante point, ô Israël ; car voici, je vais te délivrer du pays éloigné, et ta postérité du pays de ta captivité ; Jacob reviendra et sera en repos et à son aise, et il n'y aura personne qui lui donne de la crainte.
28 Toi donc, Jacob mon serviteur, ne crains point, dit l'Éternel, car je suis avec toi ; je détruirai entièrement toutes les nations parmi lesquelles je t'aurai dispersé ; mais je ne te consumerai pas tout à fait ; je te châtierai par mesure ; toutefois je ne te tiendrai pas tout à fait pour innocent.

REFLEXIONS

Les prédictions contenues dans ce chapitre furent exactement accomplies, Nébucadnésar ayant

défait les Égyptiens deux fois. La première, près de l'Euphrate, sous le règne de Jéhojakim, roi de Juda, et la seconde, lorsqu'après avoir pris la ville de Tyr, il subjugua l'Égypte et en amena les habitants en captivité, ce qui arriva quelque temps après la prise de Jérusalem. Dieu voulut par-là punir les Égyptiens et en même temps châtier les Juifs qui étaient aller chercher du secours et une retraite chez eux contre la défense de Dieu, un grand nombre de Juifs étant péris dans cette guerre. Il faut cependant observer que le prophète prédit qu'après cela l'Égypte serait habitée et en effet, les Égyptiens revinrent dans leur pays, comme Ézéchiel le marque expressément.
Enfin, nous voyons ici que le Seigneur console les Juifs, leur promettant de les rétablir et de détruire les nations qui les avaient opprimés, et c'est ainsi qu'au milieu des révolutions qui arrivent dans le monde, Dieu est toujours le conservateur et le protecteur de son église.

CHAPITRE XLVII.
Jérémie prédit que les Babyloniens subjugueraient les Philistins, les Tyriens et les Sidoniens.

1 La parole de l'Éternel qui fut adressée à Jérémie le prophète contre les Philistins, avant que Pharaon frappât Gaza :
2 Ainsi a dit l'Éternel : Voici des eaux qui montent de l'Aquilon, qui seront comme un torrent débordé, et qui se déborderont sur la terre et sur tout ce qui est en elle ; sur la ville et sur ses habitants ; les hommes crieront et tous les habitants du pays hurleront ;
3 à cause du bruit éclatant de la corne des pieds de ses puissants chevaux, à cause du fracas de ses chariots, et à cause du bruit de ses roues ; les pères n'ont pas même regardé leurs enfants, tant ils ont eu le courage abattu ;
4 à cause du jour qui vient pour ravager tous les Philistins, et pour retrancher à Tyr et à Sidon quiconque restera pour les secourir ; car l'Éternel va livrer au pillage les Philistins, qui sont les restes de l'île de Caphtor.
5 Gaza est devenue chauve ; Asçkélon est dans le silence, avec le reste de leur vallée. Jusqu'à quand feras-tu des incisions sur toi ?
6 Ah ! épée de l'Éternel, jusqu'à quand ne cesseras-tu point ? Rentre en ton fourreau, apaise-toi, et te tiens en repos.
7 Comment cesserais-tu ? L'Éternel lui a commandé ; il l'a assignée contre Asçkélon, et contre le rivage de la mer.

REFLEXIONS
Les Philistins aussi bien que les Tyriens et les Sidoniens furent vaincus et soumis par Nébucadnésar, Dieu ayant voulu les punir des maux qu'ils avaient faits aux Juifs.

CHAPITRE XLVIII.
Jérémie annonce les malheurs qui devaient tomber sur les Moabites. Il prédit que Nébo, Kirjath-hajim, Hesçon et leurs autres villes qui sont ici nommées seraient détruites et qu'ils seraient emmenés captifs, mais que cependant ils seraient rétablis.

1 Pour ce qui est de Moab, l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël, a dit : Malheur a Nébo ; car elle a été saccagée ; Kirjath-hajim a été rendue honteuse, et a été prise ; la ville forte a été rendue honteuse et effrayée.
2 Moab ne se glorifiera plus de Hesçbon ; car on a machiné du mal contre elle, et on a dit : Venez, et exterminons-la, qu'elle ne soit plus une nation. Toi aussi, Madmen, tu seras détruite, et l'épée te poursuivra.
3 Il y a un grand cri du côté de Horonajim, le bruit d'un pillage et d'une grande défaite.
4 Moab est brisé ; on y a entendu le cri de ses petits-enfants.

5 On montera par la montée de Luhith avec de grands pleurs : les ennemis entendront dans la descente de Horonajim les cris de ceux qui auront été défaits.
6 Fuyez, dira-t-on, sauvez vos vies, et elles seront comme des bruyères dans un désert.
7 Car, parce que tu as eu confiance en tes ouvrages et en tes trésors, tu seras aussi prise ; et Kémos sortira pour être transporté, avec ses sacrificateurs et ses principaux.
8 Et celui qui fait le dégât entrera dans toutes les villes, et pas une ville n'échappera ; la vallée périra, et le plat pays sera détruit, suivant ce que l'Éternel a dit.
9 Donnez des ailes à Moab ; car il s'envolera certainement, et ses villes seront réduites en désolation, sans qu'il y ait personne qui y habite.
10 Que celui qui fera l'œuvre de l'Éternel frauduleusement soit maudit ; et que celui qui gardera son épée de répandre le sang soit maudit !
11 Moab a été à son aise depuis sa jeunesse, et a reposé sur sa lie ; il n'a point été vidé d'un vaisseau dans un autre, et il n'a point été transporté ; aussi son goût lui est toujours demeuré, et son odeur ne s'est point changée.
12 C'est pourquoi voici, les jours viennent, dit l'Éternel, que je lui enverrai des gens qui l'enlèveront, et qui videront ses vaisseaux, et mettront ses barils en pièces.
13 Et Moab sera honteux à cause de Kémos, comme la maison d'Israël est devenue honteuse à cause de Beth-el, qui était sa confiance.
14 Comment dites-vous : Nous sommes forts et vaillants dans le combat ?
15 Moab est saccagé, et chacune de ses villes s'en est allée en fumée, et l'élite de ses jeunes gens est descendue pour être égorgée, dit le roi, duquel le nom est l'ÉTERNEL DES ARMÉES.
16 La calamité de Moab est prochaine, et son mal s'avance à grands pas.
17 Vous tous qui êtes autour de lui, soyez émus de compassion ; et vous tous qui connaissez son nom, dites : Comment ce sceptre si fort, ce sceptre de gloire a-t-il été rompu ?
18 Toi, qui demeures chez la fille de Dibon, descends de ta gloire, et t'assieds dans un lieu de sécheresse ; celui qui a ravagé Moab est monté contre toi, et a détruit tes forteresses.
19 Habitante de Haroher, tiens-toi sur le chemin, et regarde ; interroge celui qui s'enfuit, et celle qui s'est échappée ; et dis-lui : Qu'est-il arrivé ?
20 Moab est rendu honteux ; car il a été mis en pièces ; hurlez et criez : publiez sur l'Arnon, que Moab a été saccagé,
21 Et que la punition est venue sur le plat pays, sur Holon, et sur Jathsa, et sur Méphahat,
22 et sur Dibon, et sur Nébo, et sur Beth-diblathajim,
23 et sur Kirjath-hajim, et sur Beth-gamul, et sur Beth-méhon.
24 Et sur Kérijoth, et sur Botsra, et sur toutes les villes du pays de Moab, éloignées et prochaines.
25 La puissance de Moab a été retranchée, et son bras a été brisé, dit l'Éternel.
26 Enivrez-le, car il s'est élevé contre l'Éternel. Moab se roulera dans son vomissement, et on se moquera aussi de lui.
27 Ne t'es-tu pas moqué d'Israël ? A-t-il été surpris parmi les larrons ? Que toutes les fois que tu as parlé de lui, tu as tressailli de joie ?
28 Habitants de Moab, quittez les villes, et demeurez dans les rochers, et soyez comme une colombe qui fait son nid aux côtés de l'ouverture d'une caverne.
29 Nous avons appris l'orgueil de Moab le très orgueilleux, son arrogance, son orgueil, sa fierté, et son cœur altier.
30 J'ai connu, dit l'Éternel, sa fureur ; mais il n'en sera pas ainsi ! j'ai connu ses mensonges, mais ils n'ont rien de ferme.
31 Je hurlerai donc à cause de Moab, je crierai à cause de Moab tout entier ; on gémira sur ceux de Kir-hérès.
32 Ô vignoble de Sibmah ! je pleurerai sur toi, comme j'ai pleuré Jahzer ; tes provins ont passé au-delà de la mer, ils ont atteint jusqu'à la mer de Jahzer ; celui qui ravage s'est jeté sur tes

fruits d'été et sur ta vendange.
33 L'allégresse aussi et la joie se retireront du champ fertile et du pays de Moab ; et je ferai cesser le vin des cuves. On n'y foulera plus en chantant, et le chant de la vendange n'y retentira plus.
34 À cause du cri de Hesçbon, qui est parvenu jusqu'à Elhalé, ils ont jeté leurs cris, comme une génisse de trois ans, jusqu'à jahats ; même depuis Tsohar jusqu'à Horonajim ; car aussi les eaux de Nimrim seront désolées.
35 Et je ferai, dit l'Eternel, qu'il n'y aura plus personne en Moab qui offre sur les hauts lieux, ni personne qui fasse des encensements à ses dieux.
36 C'est pourquoi mon cœur fera du bruit pour Moab, comme des flûtes ; mon cœur fera du bruit comme des flûtes sur ceux de Kir-hérès ; parce que toute l'abondance de ce qu'il avait acquis est périe.
37 Car toutes les têtes seront sans cheveux, et toutes les barbes seront rasées ; et il y aura des incisions sur toutes les mains, et des sacs sur les reins.
38 Il n'y aura que deuil sur tous les toits de Moab, et dans ses places, parce que j'aurai brisé Moab, comme un vaisseau qui ne plaît pas, dit l'Eternel.
39 Hurlez, et dites : Comment a-t-il été brisé ? Comment Moab a-t-il tourné le dos tout honteux ? Car Moab sera en moquerie et en effroi à tous ceux qui sont autour de lui.
40 Car ainsi a dit l'Eternel : Voici, l'ennemi volera comme un aigle, et il étendra ses ailes sur Moab.
41 Kérijoth a été prise, et les forteresses ont été saisies, et le cœur des hommes forts de Moab sera en ce jour-là comme le cœur d'une femme qui est en travail.
42 Et Moab sera exterminé, tellement qu'il ne sera plus peuple, parce qu'il s'est élevé contre l'Eternel.
43 Habitant de Moab, la frayeur, la fosse et le piège sont sur toi, dit l'Eternel.
44 Celui qui s'enfuira dans la frayeur tombera dans la fosse ; et celui qui remontera de la fosse sera pris au piège ; car je ferai venir sur lui, savoir, sur Moab, l'année de leur punition, dit l'Eternel.
45 Ils se sont arrêtés à l'ombre de Hesçbon, voulant éviter la force ; mais le feu est sorti de Hesçbon, et la flamme du milieu de Sihon, qui dévorera un canton de Moab, et le sommet de la tête des gens qui font du bruit.
46 Malheur à toi, Moab ; le peuple de Kémos est perdu ; car tes fils ont été enlevés pour être emmenés captifs et tes filles pour être emmenées captives.
47 Toutefois, je ramènerai et je mettrai en repos les captifs de Moab, dans les derniers jours, dit l'Eternel. Jusqu'ici est le jugement de Moab.

REFLEXIONS

Ce chapitre contient une prédiction tout à fait détaillée des calamités que les Moabites devaient éprouver dans toutes leurs villes et dans tout leur pays et elles sont entièrement conformes à celles que le prophète Ésaïe avait prononcées auparavant et qu'on lit aux chapitres XV et XVI de son livre. Tout cela s'accomplit peu après la prise de Jérusalem, les Caldéens étant venus ravager cette contrée.
On voit, dans ce chapitre, que ce fut leur idolâtrie, leur orgueil insupportable et les insultes qu'ils avaient faites aux Juifs qui attirèrent sur eux ces effets de la vengeance céleste.

CHAPITRE XLIX.

Le prophète dénonce les jugements de Dieu aux Hammonites, aux Iduméens, aux Syriens, aux Arabes et aux Hélamites.

1 Pour ce qui est des Hammonites, ainsi a dit l'Eternel : Israël n'a-t-il point d'enfants, ou n'a-

t-il point d'héritier ? Pourquoi donc Malcam a-t-il hérité de Gad, et pourquoi son peuple demeure-t-il dans ses villes ?
2 C'est pourquoi, voici, les jours viennent, dit l'Eternel, que je ferai entendre l'alarme dans Rabba, ville des Hammonites, elle sera réduite en un monceau de ruines, et les villes de son ressort seront brûlées, et Israël possédera ceux qui l'auront possédé, a dit l'Eternel.
3 Hurle, ô Hesçbon ! car Haï a été saccagée ; vous, les villes du ressort de Rabba, criez, ceignez le sac sur vous, lamentez, courez le long des murailles ; car Malcam ira en captivité, avec ses sacrificateurs et ses principaux.
4 Pourquoi te glorifies-tu de tes vallées ? Ta vallée s'est écoulée, fille rebelle. Elle se confiait en ses trésors, et elle disait : Qui viendra contre moi ?
5 Voici, je vais faire venir de tous tes environs la frayeur sur toi, dit le Seigneur, l'Eternel des armées, et vous serez chassés chacun çà et là, et il n'y aura personne qui rassemble les fugitifs.
6 Mais après cela je ferai revenir les captifs des Hammonites, dit l'Eternel.
7 Pour ce qui est de l'Idumée, ainsi a dit l'Eternel des armées : N'est-il pas vrai qu'il n'y a plus de sagesse dans Théman ? Le conseil a manqué aux hommes entendus ; leur sagesse est évanouie.
8 Fuyez ; les habitants de Dédan ont tourné le dos, ils ont fait des creux pour y habiter. Car j'ai fait venir sur Esaü sa calamité, le temps auquel je veux le visiter.
9 S'il était entré chez toi des vendangeurs, ne t'auraient-ils point laissé de grappillage ? Si c'étaient des larrons de nuit, ils n'auraient pris que ce qui leur aurait suffi.
10 Mais j'ai fouillé Esaü, j'ai découvert ce qu'il avait de plus caché, tellement qu'il ne se pourra cacher ; sa postérité est désolée, et ses frères, et ses voisins ; et il n'est plus.
11 Laisse tes orphelins, et je leur donnerai de quoi vivre, et que tes veuves s'assurent sur moi.
12 Car ainsi a dit l'Éternel : Voici, ceux qui ne devaient pas boire de la coupe *en* boiront certainement ; et toi, en serais-tu exempt en quelque manière ? Tu n'en seras point exempt ; mais tu en boiras certainement.
13 Car j'ai juré par moi-même, dit l'Éternel, que Botsra sera réduite en désolation, en opprobre, en désert, et en malédiction ; et que toutes ses villes seront réduites en déserts perpétuels.
14 J'ai ouï une publication de la part de l'Éternel, et il y a un ambassadeur envoyé parmi les nations pour leur dire : Assemblez-vous et venez contre elle ; et levez-vous pour combattre.
15 Car voici, je te rendrai petit entre les nations et méprisable entre les hommes.
16 Ta présomption et la fierté de ton cœur t'ont séduit, toi qui habites dans les creux des rochers, et qui occupes le sommet des coteaux. Quand tu aurais élevé ton nid comme l'aigle, je te jetterai bas de là, dit l'Éternel.
17 Et l'Idumée sera réduite en désolation ; tellement que quiconque passera près d'elle en sera étonné, et sifflera à cause de toutes ses plaies.
18 Il n'y demeurera personne, a dit l'Éternel, et aucun fils d'homme n'y séjournera ; comme cela arriva dans la subversion de Sodome et Gomorrhe, et de leurs lieux circonvoisins.
19 Voici, il montera comme un lion monte, à cause du débordement du Jourdain, vers la demeure forte, et en un moment je le ferai courir sur elle, et je donnerai commission contre elle à celui que j'ai choisi. Car qui est semblable à moi ? Qui me prescrira le temps, et qui est le Chef qui me résistera ?
20 C'est pourquoi écoutez la résolution que l'Éternel a prise contre Edom, et les pensées qu'il a eues contre les habitants de Théman : Si les plus petits du troupeau ne les traînent par terre, et si l'on ne détruit leurs cabanes sur eux !
21 La terre a été ébranlée du bruit de leur ruine ; il y a eu un cri, la voix en a été ouïe vers la mer Rouge.
22 Voici, il montera comme un aigle, et il volera et étendra ses ailes sur Botsra ; et en ce jour-là le cœur des plus vaillants d'Edom sera comme le cœur d'une femme qui est en travail.
23 Pour ce qui est de Damas : Hamath et Arphad ont été rendues honteuses, parce qu'elles ont

appris des nouvelles très fâcheuses ; ils sont fondus, il y a une tourmente dans la mer, elle ne se peut apaiser.
24 Damas n'a plus de force, on l'a mise en fuite ; la peur l'a surprise, l'angoisse et les douleurs l'ont saisie comme celle qui enfante.
25 Comment n'a-t-on pas épargné la ville fameuse, la ville agréable !
26 Certainement ses gens d'élite tomberont par les rues, et tous ses hommes de guerre seront dans le silence en ce jour-là, dit l'Éternel des armées.
27 Et je mettrai le feu à la muraille de Damas, qui dévorera les palais de Benhadad.
28 Pour ce qui est de Kédar, et des royaumes de Hatsor, lesquels Nébucadnésar, roi de Babylone, frappera, ainsi a dit l'Éternel : Levez-vous, montez vers Kédar, et détruisez les enfants d'Orient.
29 Ils enlèveront leurs tentes et leurs troupeaux, et ils prendront pour eux leurs tentes et tout leur équipage, et leurs chameaux et on criera : Frayeur de tous côtés !
30 Fuyez, éloignez-vous tant que vous pourrez ; habitants de Hatsor, ont fait des creux pour y demeurer, dit l'Éternel ; car Nébucadnésar, roi de Babylone, a formé un dessein contre vous, il a pris une résolution contre vous.
31 Levez-vous, montez vers la nation qui est en repos, et qui habite en assurance, dit l'Éternel ; ils n'ont ni portes, ni barres, et ils habitent seuls.
32 Leurs chameaux seront au pillage, et la multitude de leur bétail sera en proie ; et je les disperserai à tout vent vers ceux qui sont aux extrémités du pays, et je ferai venir leur calamité de tous les côtés qu'elle peut venir, dit l'Éternel.
33 Et Hatsor deviendra un repaire de dragons, et un désert pour toujours, il n'y demeurera personne, et aucun fils d'homme n'y habitera.
34 La parole de l'Éternel qui fut adressée à Jérémie le prophète, contre Hélam, au commencement du règne de Sédécias, roi de Juda, en ces termes :
35 Ainsi a dit l'Éternel des armées : Voici, je vais rompre l'arc de Hélam, qui est leur principale force.
36 Et je ferai venir contre Hélam les quatre vents, des quatre bouts des cieux ; et je les disperserai par tous ces vents-là, et il n'y aura point de nation où ne viennent ceux de Hélam qui seront chassés.
37 Et je ferai que ceux de Hélam seront éperdus devant leurs ennemis, et devant ceux qui cherchent leur vie ; et je ferai venir du mal sur eux, savoir, l'ardeur de ma colère, dit l'Éternel ; et j'enverrai l'épée sur eux, jusqu'à ce que je les aie consumés.
38 Et je mettrai mon trône dans Hélam, et j'en détruirai les rois et les principaux, dit l'Éternel.
39 Mais il arrivera qu'aux derniers jours je ferai retourner les captifs de Hélam, dit l'Éternel.

REFLEXIONS
On voit dans ce chapitre que dans le temps que Jérusalem fut attaquée et prise par les Caldéens et que les Juifs furent amenés captifs, Dieu fit tomber ses jugements sur les nations qui sont ici nommées. Dieu les traita de cette manière parce qu'elles avaient fait divers maux à son peuple et pour faire voir à ces peuples idolâtres que le Dieu que les Juifs adoraient était le seul vrai Dieu et le souverain maître de toutes choses.
Et afin qu'il parût que c'était lui qui dispensait tous ces événements, il voulut que ses prophètes les annonçassent à l'avance et les missent par écrit.
Au reste, l'exact accomplissement de ces prédictions en prouve clairement la divinité.

CHAPITRE L.

Ce chapitre marque que les idoles de Babylone, dont les noms étaient bel et mérodac, seraient détruites et que les Babyloniens, après avoir opprimé les Juifs et les autres peuples, dont il est parlé dans les chapitres précédents, seraient vaincus par les Perses et les Mèdes et que les Juifs seraient mis en liberté et retourneraient dans leur patrie.

1 La parole que l'Éternel prononça contre Babylone, et contre le pays des Caldéens, par Jérémie le prophète :
2 Faites savoir ceci parmi les nations, et publiez-le, et levez l'étendard ; publiez-le et ne le cachez point. Dites : Babylone a été prise, Bel est confondu ; Mérodac est brisé ; ses idoles sont rendues honteuses, et ses dieux infâmes sont mis en pièces.
3 Car une nation est montée contre elle de l'Aquilon ; elle mettra son pays en désolation, et il n'y aura personne qui y habite ; tant les hommes que les bêtes se sont enfuis et s'en sont allés.
4 En ces jours-là, et en ce temps-là, dit l'Éternel, les enfants d'Israël et les enfants de Juda reviendront ensemble ; ils marcheront en pleurant, et chercheront l'Éternel leur Dieu.
5 Ils s'informeront du chemin de Sion, vers lequel ils tourneront leur visage, et ils diront : Venez et joignez-vous à l'Éternel, par une alliance éternelle, qui ne s'oubliera jamais.
6 Mon peuple a été comme des brebis perdues ; leurs bergers les ont fait égarer, et les ont fait errer par les montagnes ; elles sont allées de montagne en colline, et elles ont oublié leur gîte.
7 Tous ceux qui les ont trouvées les ont dévorées ; et leurs ennemis ont dit : Nous ne serons coupables d'aucun mal, parce qu'ils ont péché contre l'Éternel, qui est la demeure de la justice ; *contre* l'Éternel qui a été l'attente de leurs pères.
8 Fuyez hors de Babylone, et sortez du pays des Caldéens, et soyez comme les boucs qui vont devant le troupeau.
9 Car voici, je vais susciter et faire venir contre Babylone une multitude de grandes nations du pays de l'Aquilon, qui se rangeront en bataille contre elle, de sorte qu'elle sera prise. Leurs flèches seront comme celles d'un homme puissant qui ne fait que détruire, et qui ne retourne point à vide.
10 Et la Caldée sera abandonnée au pillage, et tous ceux qui la pilleront seront rassasiés, dit l'Eternel.
11 Parce que vous vous êtes réjouis, parce que vous avez sauté de joie, en ravageant mon héritage, parce que vous êtes devenus épais et larges comme une génisse qui est à l'herbe, et que vous avez henni comme de puissants chevaux ;
12 votre mère est devenue fort honteuse, et celle qui vous a enfantés a rougi ; voici, elle sera la dernière entre les nations, elle deviendra un désert, un pays sec, une lande.
13 Elle ne sera plus habitée, à cause de l'indignation de l'Eternel, et tout entière elle ne sera que désolation ; quiconque passera près de Babylone sera étonné, et sifflera à cause de toutes ses plaies.
14 Rangez-vous en bataille contre Babylone, tout autour ; vous tous qui maniez l'arc, tirez contre elle et n'épargnez point les traits ; car elle a péché contre l'Eternel.
15 Jetez de grands cris contre elle tout autour ; elle tend les mains, ses fondements sont tombés, ses murailles sont renversées ; car c'est la vengeance de l'Eternel ; vengez-vous d'elle ; faites-lui comme elle a fait.
16 Retranchez de Babylone celui qui sème, et celui qui tient la faucille au temps de la moisson ; que chacun s'en retourne vers son peuple, et que chacun s'enfuie vers son pays, à cause de l'épée qui désole tout.
17 Israël est comme une brebis égarée que les lions ont chassée. Le roi d'Assyrie l'a dévorée le premier ; mais ce dernier-ci, savoir, Nébucadnésar, roi de Babylone, lui a brisé les os.
18 C'est pourquoi ainsi a dit l'Eternel des armées, le Dieu d'Israël : Voici, je vais visiter le roi de Babylone et son pays, comme j'ai visité le roi d'Assyrie.
19 Et je ferai retourner Israël à ses demeures ; il paîtra en Carmel et en Basçan, et son âme sera rassasiée sur la montagne d'Ephraïm et de Galaad.
20 En ces jours-là, et en ce temps-là, dit l'Eternel, on cherchera l'iniquité d'Israël, mais elle ne sera plus, et les péchés de Juda, mais ils ne seront point trouvés ; car je pardonnerai à ceux que j'aurai fait demeurer de reste.
21 Monte sur la terre des rebelles ; monte contre lui, et visite les habitants ; désole et détruis à

la façon de l'interdit ceux qui sont après eux, dit l'Eternel, et fais toutes les choses que je t'ai commandées.
22 L'alarme est au pays, et une grande plaie.
23 Comment le marteau de toute la terre a-t-il été brisé et rompu ? Comment Babylone est-elle en étonnement parmi les nations ?
24 Je t'ai tendu des pièges, et tu as été prise, ô Babylone ! et tu n'en savais rien ; tu as été trouvée et surprise, parce que tu as insulté l'Eternel.
25 L'Eternel a ouvert son arsenal, et en a tiré les armes de son indignation ; parce que le Seigneur, l'Eternel des armées, a une entreprise à exécuter dans le pays des Caldéens.
26 Venez contre elle des bouts de la terre ; ouvrez ses granges, foulez-la comme des javelles ; détruisez-la à la façon de l'interdit, et qu'elle n'ait rien de reste.
27 Coupez la gorge à tous ses veaux ; qu'ils descendent à la tuerie. Malheur à eux ; car le jour est venu, le temps de leur Visitation.
28 On entend la voix de ceux qui s'enfuient, et qui sont échappés du pays de Babylone, pour annoncer dans Sion la vengeance de l'Eternel notre Dieu, la vengeance de son temple.
29 Assemblez à cri public les archers contre Babylone, vous tous qui tirez de l'arc : campez contre elle tout autour ; que personne n'échappe ; rendez-lui selon ses œuvres ; faites-lui selon tout ce qu'elle a fait ; car elle s'est élevée avec fierté contre l'Éternel, contre le Saint d'Israël.
30 C'est pourquoi ses gens d'élite tomberont par les places, et on fera perdre la parole à tous ses gens de guerre en ce jour-là, dit l'Éternel.
31 Voici, *c'est* à toi *que* j'*en veux*, *toi* qui *es* la fierté *même*, dit le Seigneur, l'Éternel des armées ; car ton jour est venu, le temps auquel je te visiterai.
32 Le superbe bronchera et tombera, et il n'y aura personne qui le relève ; je mettrai aussi le feu à ses villes, et il dévorera tout autour d'elles.
33 Ainsi a dit l'Éternel des armées : Les enfants d'Israël et les enfants de Juda ont été ensemble opprimés ; tous ceux qui les ont pris les retiennent, et ont refusé de les laisser aller.
34 Leur Rédempteur est l'ÉTERNEL DES ARMÉES ; il plaidera certainement leur cause, afin qu'il donne le repos au pays, et qu'il mette dans le trouble les habitants de Babylone.
35 L'épée est sur les Caldéens, dit l'Éternel, sur les habitants de Babylone, sur ses principaux et sur ses sages.
36 L'épée est sur ses imposteurs ; ils seront reconnus insensés ; l'épée est sur ses vaillants hommes, et ils seront éperdus.
37 L'épée est sur ses chevaux, sur ses chariots, et sur tout l'amas de diverses sortes de gens qui sont au milieu d'elle, et ils deviendront comme des femmes ; l'épée est sur ses trésors, et ils seront pillés.
38 La sécheresse sera sur ses eaux, et elles tariront ; car c'est le pays des images taillées ; ils sont fous après leurs idoles monstrueuses.
39 C'est pourquoi les bêtes sauvages des déserts avec celles des îles y habiteront aussi ; et elle ne sera jamais plus habitée, et on n'y demeurera plus, en quelque temps que ce soit.
40 Il n'y demeurera personne, a dit l'Éternel, et aucun fils d'homme n'y habitera, comme cela est arrivé dans la subversion que Dieu a faite de Sodome et de Gomorrhe, et des lieux circonvoisins.
41 Voici, un peuple et une grande nation vient de l'Aquilon, et plusieurs rois se réveilleront du fond de la terre.
42 Ils prendront l'arc et l'étendard ; ils sont cruels, et ils n'auront point de compassion ; leur voix bruira comme la mer, et ils seront montés sur des chevaux ; chacun d'eux est rangé en homme de guerre contre toi, ô fille de Babylone !
43 Le roi de Babylone en a ouï le bruit, et ses mains en sont devenues lâches, l'angoisse l'a saisi, même un travail comme de celle qui enfante.
44 Voici, il montera comme un lion monte, à cause du débordement du Jourdain, vers la

demeure forte ; et en un moment je le ferai courir sur elle, et je donnerai commission contre elle à celui que j'ai choisi. Car qui est semblable à moi ? Qui me prescrira le temps, et qui est le Chef qui me résistera ?
45 C'est pourquoi écoutez la résolution que l'Éternel a prise contre Babylone, et les desseins qu'il a formés contre le pays des Caldéens : Si les plus petits du troupeau, dit-il, ne les traînent par terre, et si on ne détruit leurs cabanes sur eux !
46 La terre a été ébranlée du bruit de la prise de Babylone, et le cri en a été ouï parmi les nations.

REFLEXIONS

Cette prophétie marque deux événements considérables, savoir, la ruine des Babyloniens et la délivrance des Juifs.

Quant au premier de ces événements, il faut savoir qu'après que Dieu se fût servi du roi de Babylone pour châtier les Juifs, les Égyptiens et les autres nations dont Jérémie avait prédit la ruine, les Babyloniens furent punis à leur tour et tombèrent sous la puissance des Mèdes et des Perses. Dieu voulut que cela arrivât, comme Jérémie l'avait prédit, pour faire voir que les dieux des Babyloniens étaient de fausses divinités, pour confondre leur orgueil et pour les punir de leur tyrannie, de leur injustice et surtout de ce qu'ils avaient insulté au vrai Dieu, détruit son temple, aboli son service et opprimé son peuple.

L'autre événement, qui est marqué dans cette prophétie, est la délivrance des Juifs qui arriva dans le même temps. Ils furent mis en liberté par Cyrus roi de Perse, après qu'il eut pris Babylone, et ils furent ensuite protégés par les successeurs de ce prince.

Ainsi l'on doit reconnaître, dans l'accomplissement de ces deux prédictions de Jérémie, la vérité et la divinité de ces prophéties et en même temps la puissance de Dieu, sa justice et son amour envers son peuple.

Au reste, Dieu révéla ces choses à Jérémie et il voulut que les Juifs en fussent informés pour les soutenir et les consoler dans un temps où ils allaient tomber sous la puissance des Caldéens.

CHAPITRE LI.

Ce chapitre contient une prophétie touchant la destruction de la ville de Babylone et de l'empire des Babyloniens.

Jérémie dit qu'après que Dieu aurait châtié plusieurs peuples et principalement les Juifs, par le moyen du roi de Babylone, cette ville serait prise, que la monarchie des Babyloniens serait renversée et qu'alors les Juifs captifs seraient remis en liberté et reviendraient à Jérusalem avec joie. Jérémie donna cette prophétie par écrit à Séraja, l'un des principaux officiers de Sédécias, qui allait à Babylone de la part du Roi son maître. Il lui ordonna d'en faire la lecture aussitôt qu'il y serait arrivé, de l'attacher ensuite à une pierre et de la jeter dans le fleuve de l'Euphrate afin de marquer par-là la certitude de la ruine de cette ville.

1 Ainsi a dit l'Éternel : Voici, je vais faire lever un vent de destruction contre Babylone, et contre ceux qui y habitent, et dont le cœur s'élève contre moi.
2 Et j'enverrai contre Babylone des vanneurs qui la vanneront et qui videront son pays, car ils viendront sur elle de tous côtés, au jour de son malheur.
3 Qu'on bande l'arc contre celui qui bande son arc, et contre celui qui est fier dans sa cuirasse ; et n'épargnez point ses gens d'élite ; exterminez à la façon de l'interdit toute son armée.
4 Et les blessés à mort tomberont au pays des Caldéens, et ceux qui auront été percés, dans ses places.
5 Car Israël et Juda n'est point privé de son Dieu, dit l'Eternel des armées ; mais leur pays a été trouvé plein de crimes, par le saint d'Israël.
6 Fuyez hors de Babylone, et sauvez chacun sa vie, de peur que vous ne périssiez dans son iniquité ; car c'est le temps de la vengeance de l'Eternel ; il lui rend ce qu'elle a mérité.

7 Babylone a été comme une coupe d'or dans la main de l'Eternel ; elle enivrait toute la terre ; les nations ont bu de son vin ; c'est pourquoi les nations sont devenues folles.
8 Babylone est tombée en un instant, et elle a été brisée ; hurlez sur elle ; prenez du baume pour sa douleur ; peut-être qu'elle guérira.
9 Nous avons traité Babylone, et elle n'est point guérie. Laissez-la, et nous en allons chacun dans son pays ; car sa condamnation est parvenue jusqu'aux cieux, et s'est élevée jusqu'aux nues.
10 L'Eternel a mis en évidence notre justice. Venez, et que nous racontions en Sion l'œuvre de l'Eternel notre Dieu.
11 Aiguisez les flèches, et assemblez les boucliers ; l'Eternel a réveillé l'esprit des rois de Mède ; car il a résolu de détruire Babylone, parce que c'est la vengeance de l'Eternel, et la vengeance de son temple.
12 Elevez l'enseigne sur les murailles de Babylone, renforcez la garnison, posez les gardes, préparez des embuscades ; car l'Eternel a formé un dessein ; même il exécute ce qu'il a dit contre les habitants de Babylone.
13 Tu étais assise sur plusieurs eaux, abondante en trésors ; ta fin est venue, et le comble de ton avarice.
14 L'Eternel des armées a juré par soi-même, disant : Si je ne te remplis d'hommes comme de sauterelles, et s'ils ne jettent pas des cris pour s'encourager contre toi !
15 C'est lui qui a fait la terre par sa vertu, qui a agencé le monde par sa sagesse, et qui a étendu les cieux par son intelligence.
16 Sitôt qu'il fait ouïr sa voix, les eaux tombent des cieux avec un grand bruit ; il fait monter du bout de la terre les vapeurs ; il tourne les éclairs en pluie, et il tire le vent de ses trésors.
17 Tout homme est abruti par ce qu'il sait faire ; tout fondeur est rendu honteux par ses images taillées ; car ce qu'ils fondent n'est que fausseté, et il n'y a point de respiration en elles.
18 Elles ne sont que vanité, et un ouvrage trompeur ; elles périront au temps que Dieu les visitera.
19 Celui qui a pris Jacob pour sa portion n'est pas comme ces choses-là ; car c'est lui qui a tout formé, et Israël est la tribu de son héritage ; son nom est l'ETERNEL DES ARMEES.
20 Tu m'as été un marteau et des instruments de guerre ; c'est par toi que j'ai mis en pièces les nations, et c'est par toi que j'ai détruit les royaumes.
21 C'est par toi que j'ai mis en pièces le cheval et celui qui le montait : c'est par toi que j'ai mis en pièces le chariot et celui qui était monté dessus.
22 C'est par toi que j'ai mis en pièces l'homme et la femme ; c'est par toi que j'ai mis en pièces le vieillard et le jeune garçon : c'est par toi que j'ai mis en pièces le jeune homme et la vierge.
23 C'est par toi que j'ai mis en pièces le pasteur et son troupeau ; c'est par toi que j'ai mis en pièces le laboureur et ses bœufs accouplés, et c'est par toi que j'ai mis en pièces les gouverneurs et les magistrats.
24 Mais je rendrai à Babylone, et à tous les habitants de la Caldée, à vos yeux, tous les maux qu'ils ont fait dans Sion, dit l'Eternel.
25 Voici, je viens à toi, dit l'Eternel, montagne qui détruis, qui détruis toute la terre ; j'étendrai aussi ma main sur toi, je te roulerai en bas des rochers, et te réduirai en une montagne embrasée.
26 Et on ne pourra prendre de toi aucune pierre pour servir d'angle, ni aucune pierre pour servir de fondement ; car tu seras réduite en ruines perpétuelles, dit l'Éternel.
27 Levez l'étendard sur la terre ; sonnez de la trompette parmi les nations ; préparez les nations contre elle ; appelez contre elle les royaumes d'Ararat, de Minni, et d'Asckénaz. Ordonnez des capitaines contre elle ; faites monter ses chevaux comme des sauterelles effrayantes.
28 Préparez contre elle les nations, les rois de Mède, ses gouverneurs, et tous ses magistrats, et tout le pays de sa domination.
29 Et la terre en sera ébranlée, et elle en sera en travail, parce que tout ce que l'Éternel a résolu

sera exécuté contre Babylone, pour réduire le pays en désolation, tellement qu'il n'y ait personne qui y habite.
30 Les hommes vaillants de Babylone ont cessé de combattre ; ils se sont tenus dans les forteresses ; leur force a manqué, et ils sont devenus comme des femmes ; on a brûlé ses demeures, et les barres de ses portes ont été rompues.
31 Il viendra courrier sur courrier, et messager sur messager, pour annoncer au roi de Babylone que sa ville est prise par une de ses extrémités ;
32 et que ses gués sont surpris, et que ses marais sont brûlés au feu, et que les hommes de guerre sont éperdus.
33 Car ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël : La fille de Babylone est comme l'aire ; il est temps qu'elle soit foulée ; le temps de sa moisson viendra bientôt.
34 Nébucadnésar, roi de Babylone, m'a dévorée et m'a brisée ; il m'a mise dans le même état qu'un vaisseau qui ne sert de rien ; il m'a engloutie comme un grand poisson ; il a rempli son ventre de mes délices ; il m'a chassée loin.
35 Ce qu'il m'a ravi par violence et ma chair est à Babylone, dira l'habitante de Sion ; et mon sang est chez les habitants de la Caldée, dira Jérusalem.
36 C'est pourquoi, ainsi a dit l'Éternel : Voici, je vais plaider ta cause, et je ferai la vengeance pour toi, je dessécherai sa mer, et je ferai tarir sa source.
37 Et Babylone sera réduite en monceaux, en demeures de dragons, en désolation, et en sifflement, sans que personne y habite.
38 Ils rugiront ensemble comme des lions, et crieront comme des lionceaux.
39 Je les ferai échauffer dans leurs festins, et je les enivrerai, afin qu'ils se réjouissent, et qu'ils dorment d'un sommeil perpétuel, et qu'ils ne se réveillent plus, dit l'Éternel.
40 Je les ferai descendre comme des agneaux à la tuerie, et comme on y mène les moutons avec les boucs.
41 Comment Scesçac a-t-elle été prise ? Et comment celle qui était célèbre par toute la terre a-t-elle été saisie ? Comment Babylone a-t-elle été réduite en désolation parmi les nations ?
42 La mer est montée sur Babylone ; elle a été couverte de la multitude de ses flots.
43 Ses villes ont été réduites en désolation, en une terre sèche et de landes, en un pays où personne ne demeure, et où aucun fils d'homme ne passe.
44 Je punirai aussi Bel à Babylone, et je tirerai de sa bouche ce qu'il avait englouti, et les nations n'aborderont plus vers lui ; même la muraille de Babylone est renversée.
45 Mon peuple, sortez du milieu d'elle, et délivrez chacun sa vie de l'ardeur de la colère de l'Éternel ;
46 De peur que votre cœur ne s'amollisse, et que vous ne soyez épouvantés des nouvelles qu'on entendra dans le pays ; car des nouvelles viendront une année, et après cela d'autres nouvelles une autre année ; et la violence sera dans le pays, et un prince succédera à un autre prince.
47 C'est pourquoi voici, les jours viennent que je punirai les images taillées de Babylone, et tout son pays sera rendu honteux, et tous ses blessés à mort tomberont au milieu d'elle.
48 Les cieux, et la terre, et tout ce qui y est se réjouiront avec un chant de triomphe sur Babylone, parce qu'il viendra de l'Aquilon des destructeurs contre elle, dit l'Eternel.
49 Et comme Babylone a fait tomber les blessés à mort d'Israël, ainsi les blessés à mort de tout le pays tomberont à Babylone.
50 Vous qui êtes réchappés de l'épée, marchez, ne vous arrêtez point ; quoique vous soyez loin, souvenez-vous de l'Eternel, et que Jérusalem vous revienne dans le cœur.
51 Mais, direz-vous : Nous sommes honteux des opprobres que nous avons entendus ; la confusion a couvert nos faces, de ce que les étrangers sont venus contre les sanctuaires de la maison de l'Eternel.
52 C'est pourquoi, voici, les jours viennent, dit l'Eternel, que je ferai justice de ses images taillées, et les blessés à mort gémiront par tout son pays.

53 Quand Babylone serait montée jusqu'aux cieux, et qu'elle se serait affermie dans les lieux les plus élevés, toutefois les destructeurs y entreront de ma part, dit l'Eternel.
54 Un grand cri s'entend de Babylone, et un grand débris du pays des Caldéens ;
55 Parce que l'Eternel va détruire Babylone, et il fera cesser le grand bruit au milieu d'elle ; et leurs flots bruiront comme de grosses eaux ; l'éclat de leur bruit retentira.
56 Car le destructeur est venu contre elle, contre Babylone ; ses hommes forts ont été pris, et leurs arcs ont été brisés ; car le Dieu fort des rétributions, l'Eternel, ne manque jamais à rendre la pareille.
57 J'enivrerai donc ses principaux et ses sages, ses gouverneurs et ses magistrats et ses hommes forts ; ils dormiront d'un sommeil perpétuel, et ils ne se réveilleront plus, dit le Roi, duquel le nom est l'ETERNEL DES ARMEES.
58 Ainsi a dit l'Eternel des armées : Il n'y aura aucune muraille de Babylone, quelque large qu'elle soit, qui ne soit entièrement rasée, et ses portes si hautes seront brûlées ; ainsi les peuples auront travaillé pour néant, et les nations se seront fatiguées pour le feu.
59 C'est ici l'ordre que Jérémie le prophète donna à Scéraja fils de Nérija, fils de Mahaséja, quand il alla à Babylone, de la part de Sédécias, roi de Juda, la quatrième année de son règne. Or, Scéraja était principal chambellan.
60 Car Jérémie avait écrit, dans un livre, tout le mal qui devait venir sur Babylone ; savoir, toutes ces paroles qui sont écrites contre Babylone.
61 Jérémie donc dit à Scéraja : Sitôt que tu seras arrivé à Babylone, et que tu l'auras vue, tu liras toutes ces paroles-là.
62 Et tu diras : Eternel ! tu as parlé contre ce lieu pour l'exterminer, tellement qu'il n'y ait plus d'habitant, ni homme, ni bête ; mais qu'il soit réduit en des désolations perpétuelles.
63 Et dès que tu auras achevé de lire ce livre, tu le lieras à une pierre et tu le jetteras dans l'Euphrate ;
64 et tu diras : Babylone sera ainsi plongée ; et elle ne se relèvera point du mal que je vais faire venir sur elle, et ils en seront accablés. Jusqu'ici sont les paroles de Jérémie.

REFLEXIONS

Voici une prophétie bien remarquable et elle s'accomplit soixante ans après qu'elle eut été prononcée. On y voit une prédiction exacte de la prise de Babylone et des circonstances de ce mémorable événement.

Jérémie dit que cette grande ville serait prise par les Perses et par les Mèdes après un long siège, quoique les habitants de Babylone se crussent en sûreté, leur ville étant forte et située avantageusement, puisqu'elle était environnée des eaux de l'Euphrate, les ennemis y entreraient après avoir détournés les eaux de ce fleuve et desséché les autres eaux qui étaient aux environs. Il ajoute que le roi de Babylone n'apprendrait cette nouvelle que lorsque les ennemis seraient entrés dans la ville par un bout, et que cela arriverait dans le temps qu'il s'adonnerait à la joie et qu'il ferait un festin, avec les seigneurs de son royaume. Il dit que les hautes et superbes murailles de cette ville seraient rasées et qu'il n'y resterait aucune marque de son ancienne grandeur. Tout cela est parfaitement conforme à ce que le prophète Daniel, et d'autres historiens, nous, apprennent de la prise de cette grande ville et de la fin de l'empire des Babyloniens.

Lorsque Jérémie et les autres prophètes prédisaient ces choses, les Babyloniens étaient au plus haut degré de leur élévation et de leur puissance, ils étendaient de tous côtés leur domination et leurs conquêtes, ils étaient même sur le point de désoler Jérusalem et les Juifs et cependant, les prophètes annonçaient alors que les Babyloniens seraient désolés eux-mêmes et que leur ville serait prise, brûlée et renversée par des princes qui mettraient les Juifs en liberté et qui feraient rebâtir Jérusalem.

Il y a dans tout cela un caractère de majesté qui marque sensiblement l'origine céleste et divine de ces prophéties.

Au reste, Dieu voulut qu'elles fussent lues et prononcées à Babylone pour la consolation des Juifs qui y étaient déjà et de ceux qui devaient y être transportés dans peu d'années et pour leur apprendre que cette révolution, qui serait si funeste aux Babyloniens, serait très avantageuse à la nation judaïque, puisqu'elle serait alors mise en liberté.

CHAPITRE LII.

C'est ici le récit de la destruction de Jérusalem qui fut prise par le roi de Babylone après un long siège. La ville fut brûlée avec le temple, Sédécias et les principaux de Jérusalem furent pris et conduits à Babylone avec le peuple. La même histoire se lit au chapitre XXV du deuxième livre des rois. C'est ici que finit le livre de Jérémie.

1 Sédécias était âgé de vingt et un ans quand il commença à régner, et il régna onze ans à Jérusalem ; sa mère s'appelait Hamutal, et était fille de Jérémie de Libna.
2 Il fit ce qui est mauvais devant l'Eternel, comme Jéhojakim avait fait.
3 Car il arriva, à cause de la colère de l'Éternel, qui était allumée contre Jérusalem et Juda, jusqu'à les rejeter de devant sa face, que Sédécias se rebella contre le roi de Babylone.
4 Il arriva donc, l'an neuvième de son règne, le dixième jour du dixième mois, que Nébucadnésar, roi de Babylone, vint contre Jérusalem, lui et toute son armée, et ils campèrent contre elle et bâtirent des forts tout autour.
5 Et la ville fut assiégée, jusqu'à l'an onzième du roi Sédécias.
6 Et le neuvième jour du quatrième mois, la famine se renforça dans la ville, tellement qu'il n'y avait plus de pain pour le peuple du pays.
7 Alors la brèche fut faite à la ville, et tous les gens de guerre s'enfuirent, et sortirent de nuit hors de la ville, par le chemin de la porte qui est entre les deux murailles, qui mène au jardin du roi ; et ils s'en allèrent par le chemin de la campagne. Or, les Caldéens étaient tout autour de la ville.
8 Mais l'armée des Caldéens poursuivit le roi Sédécias, et quand ils l'eurent atteint dans les campagnes de Jérico, toute son armée se dispersa d'avec lui.
9 Ils prirent donc le roi, et le firent monter vers le roi de Babylone, à Ribla qui est au pays de Hamath, où on lui fit son procès.
10 Et le roi de Babylone fit égorger les fils de Sédécias en sa présence ; il fit égorger aussi tous les principaux de Juda à Ribla.
11 Puis il fit crever les yeux à Sédécias, et le fit lier de doubles chaînes d'airain ; et le roi de Babylone le mena à Babylone, et le mit en prison, pour y être jusqu'à sa mort.
12 Et au dixième jour du cinquième mois de l'an dix-neuvième de Nébucadnésar, roi de Babylone, Nébuzar-Adan, prévôt de l'hôtel, officier ordinaire du roi de Babylone, entra dans Jérusalem.
13 Et il brûla la maison de l'Éternel, et la maison royale, et toutes les maisons de Jérusalem, et mit le feu dans toutes les maisons des grands.
14 Et toute l'armée des Caldéens, qui était avec le prévôt de l'hôtel, démolit toutes les murailles qui étaient autour de Jérusalem.
15 Et Nébuzar-Adan, prévôt de l'hôtel, transporta à Babylone les plus pauvres du peuple, ceux qui étaient demeurés de reste dans la ville, et ceux qui étaient allés se rendre au roi de Babylone, et le reste de la multitude.
16 Toutefois, Nébuzar-Adan, prévôt de l'hôtel, en laissa quelques-uns des plus pauvres du pays, pour être vignerons et laboureurs.
17 Et les Caldéens mirent en pièces les colonnes d'airain qui étaient dans la maison de l'Éternel, et ils en emportèrent tout l'airain à Babylone.
18 Ils emportèrent aussi les chaudières, les pelles, les serpes, les bassins, les tasses, et tous les ustensiles d'airain, dont on faisait le service.

19 Le prévôt de l'hôtel emporta aussi les coupes, les encensoirs, les bassins, les chaudrons, les chandeliers, les tasses, et les gobelets, ce qui était d'or, et ce qui était d'argent.
20 Pour ce qui est des deux colonnes, de la mer, et des douze bœufs d'airain, qui lui servaient de soubassements, lesquels le roi Salomon avait fait pour la maison de l'Éternel, on ne pesa point l'airain de toutes ces pièces.
21 Et pour ce qui est des colonnes, chaque colonne avait dix-huit coudées de haut, et un cordon de douze coudées l'environnait ; elle était épaisse de quatre doigts, et elle était creuse.
22 Et il y avait par-dessus un chapiteau d'airain ; et la hauteur d'un des chapiteaux était de cinq coudées ; il y avait aussi un rets et des grenades tout autour du chapiteau, le tout d'airain : la seconde colonne était de même façon, et il y avait aussi des grenades.
23 Il y avait aussi quatre-vingt-seize grenades à un côté ; de sorte qu'il y avait en tout cent grenades, qui étaient environnées d'un rets.
24 Le prévôt de l'hôtel emmena aussi Séraja, qui était le premier sacrificateur, et Sophonie, qui était le second sacrificateur, et les trois gardes des vaisseaux.
25 Il emmena aussi de la ville un officier qui avait la charge des gens de guerre, et sept hommes, de ceux qui étaient près de la personne du roi, lesquels furent trouvés dans la ville ; et de plus le secrétaire du capitaine de l'armée, qui tenait les rôles du peuple du pays, et soixante hommes d'entre le peuple du pays, qui furent trouvés dans la ville.
26 Nébuzar-Adan, prévôt de l'hôtel, les prit et les mena vers le roi de Babylone, à Ribla.
27 Et le roi de Babylone les frappa et les fit mourir à Ribla, au pays de Hamath. Ainsi Juda fut transporté hors de sa terre.
28 C'est ici le peuple que Nébucadnésar transporta. La septième année, il transporta trois mille vingt-trois Juifs.
29 La dix-huitième année de Nébucadnésar on transporta de Jérusalem huit cent trente-deux personnes.
30 La vingt-troisième année de Nébucadnésar, Nébuzar-Adan, prévôt de l'hôtel, transporta sept cent quarante-cinq personnes des Juifs. Toutes ces personnes donc furent quatre mille six cents.
31 Or, il arriva, l'an trente-septième de la captivité de Jéhojakim, roi de Juda, au vingt-cinquième jour du douzième mois, qu'Evilmérodac, roi de Babylone, l'an qu'il commença à régner, tira de la prison Jéhojakim, roi de Juda.
32 Et il lui parla avec douceur et il mit son trône au-dessus du trône des autres rois qui étaient avec lui à Babylone.
33 Et après qu'il lui eut changé ses habits de prison, il mangea ordinairement, tous les jours de sa vie, en sa présence.
34 Et pour son entretien, un ordinaire continuel lui fut établi, par le roi de Babylone, pour chaque jour, jusqu'à sa mort.

REFLEXIONS

Nous avons à considérer dans cette histoire un des événements les plus remarquables qui soient jamais arrivés, c'est la prise de Jérusalem par les Caldéens. Cette ville, après avoir soutenu un long siège et souffert une cruelle famine, fut prise d'assaut, brûlée et entièrement détruite. Le temple fut enveloppé dans cette ruine générale et Dieu, qui y avait mis son nom et établi son service, permit que les Caldéens le profanassent et le brûlassent après l'avoir dépouillé de ce qu'il y avait de plus précieux, en sorte que ce saint lieu demeura désolé et que le service divin y cessa entièrement.

Dieu vengea ainsi la profanation que les Juifs avaient faite de ce temple et fit voir que le culte qui y était établi ne durerait pas toujours.

Le roi Sédécias fut enchaîné et mené à Babylone ayant les yeux crevés après qu'il eut vu égorger ses fils. Ce fut un juste jugement de Dieu sur ce roi qui, par son parjure envers le roi de Babylone et par son obstination, avait attiré tous ces malheurs sur son royaume.

Les sacrificateurs et les principaux furent aussi mis à mort, comme les prophètes les en avaient menacés et comme ils le méritaient, puisqu'au lieu de s'acquitter de leur devoir, ils avaient entraîné le peuple dans toutes sortes de crimes.
Enfin, le peuple ne fut pas épargné, les Juifs périrent presque tous par la famine, ou par l'épée et de ceux qui échappèrent à la fureur des Babyloniens, les uns furent menés en captivité et les autres demeurèrent dans la Judée dans un état chétif et misérable. Ainsi, Dieu accomplit tant de menaces qu'il avait faites aux Juifs par ses prophètes et il fit voir que ceux qui persévérèrent à l'offenser deviennent enfin des exemples de sa justice et que son alliance même ne les mets pas à couvert de ses jugements. Il est cependant à remarquer que le roi de Babylone traita favorablement Jéhojakim roi de Juda qui était captif depuis longtemps dans cette ville-là. Ce fut là une marque de l'amour de Dieu envers les Juifs captifs et un acheminement à leur retour dans leur patrie qui arriva lorsque les soixante et dix ans de leur captivité furent accomplis.

LES LAMENTATIONS DE JEREMIE

LE PROPHETE

ARGUMENT

Ce livre contient les lamentations et les plaintes que Jérémie prononça sur la désolation de Jérusalem après que les Caldéens eurent pris et brûlé cette ville avec le temple et que les Juifs eurent été menés à Babylone.

CHAPITRE I.
Le prophète se plaint que Jérusalem, qui était autrefois si florissante, était réduite en désert, que le peuple était captif et le service divin renversé.
Il reconnait que tous ces malheurs étaient arrivés aux Juifs pour s'être rebellé contre Dieu.
Il le prie d'avoir pitié d'eux et de réprimer la malice de leurs ennemis.

1 *Aleph.* Comment est-il arrivé que la ville si peuplée soit assise solitaire ? que celle qui était
grande entre les nations soit devenue comme veuve ? que celle qui était princesse dans les
provinces ait été rendue tributaire ?
2 *Beth.* Elle ne cesse de pleurer pendant la nuit, et ses larmes sont sur ses joues ; il n'y a pas un
de tous ses amis qui la console ; ses voisins ont agi perfidement contre elle, et sont devenus ses
ennemis.
3 *Guimel.* La Judée a été emmenée captive, tant elle est affligée, et tant sa servitude est grande ;
elle demeure maintenant parmi les nations, et elle ne trouve point de repos ; tous ses
persécuteurs l'ont saisie entre ses détroits.
4 *Daleth.* Les chemins de Sion sont dans le deuil, parce qu'il n'y a plus personne qui vienne
aux fêtes solennelles ; toutes ses portes sont désolées, ses sacrificateurs sanglotent, ses vierges
sont affligées, et elle est dans l'amertume.
5 *Hé.* Ses adversaires ont eu le dessus ; ses ennemis ont prospéré ; car l'Éternel l'a rendue toute
désolée à cause de la multitude de ses forfaits ; ses petits-enfants s'en sont allés captifs devant
l'ennemi.
6 *Vau.* Et tout l'ornement de la fille de Sion s'est retiré d'elle ; ses principaux sont devenus
semblables à des cerfs qui ne trouvent point de pâture, et ils s'en sont allés, destitués de force,
devant celui qui les poursuivait.
7 *Zajin.* Jérusalem, dans les jours de son affliction et de son exil, s'est souvenue de tout ce
qu'elle avait de plus désirable depuis si longtemps, lorsque son peuple est tombé par la main de
l'ennemi, sans que personne la secourût ; ses adversaires l'ont vue, et se sont moqués de ses
sabbats.
8 *Heth.* Jérusalem a grièvement péché ; c'est pourquoi elle a été transportée ; tous ceux qui
l'honoraient l'ont méprisée, parce qu'ils ont vu son ignominie ; elle en a aussi sangloté, et s'est
tournée en arrière.
9 *Teth.* Sa souillure était dans les pans de sa robe, et elle ne s'est point souvenue de sa fin ; elle
a été prodigieusement abaissée ; elle n'a point de consolateur. Regarde, ô Éternel ! mon
affliction, car l'ennemi s'est élevé avec orgueil.
10 *Jod.* L'adversaire a étendu sa main sur tout ce qu'elle avait de plus désirable ; car elle a vu
entrer dans son sanctuaire les nations dont tu avais donné cet ordre : Elles n'entreront point

dans ton assemblée.
11 *Caph.* Tout son peuple sanglote ; ils cherchent du pain ; ils ont donné ce qu'ils avaient de
plus précieux pour de la nourriture, afin de se faire revenir le cœur. Vois, ô Éternel, et regarde !
car je suis devenue méprisée.
12 *Lamed. Cela* ne vous touche-t-il point ? vous tous, qui passez, regardez, et voyez s'il y a une
douleur comme ma douleur, qui m'est arrivée, à moi que l'Éternel a affligée, au jour de l'ardeur
de sa colère.
13 *Mem.* Il a envoyé d'en haut un feu dans mes os, qui les a consumés ; il a tendu un rets à mes
pieds, et m'a fait tomber en arrière ; il m'a rendue désolée et languissante, pendant tout le jour.
14 *Nun.* Le joug de mes forfaits est lié par sa main ; ils ont été entrelacés et mis sur mon cou ;
il a fait déchoir ma force ; le Seigneur m'a livrée entre des mains d'où je ne pourrai me dégager.
15 *Samech.* Le Seigneur a renversé tous les hommes vaillants que j'avais au milieu de moi ; il
a fait venir sur moi le temps qu'il avait marqué, pour mettre en pièces mes gens d'élite. Le
Seigneur a tiré le pressoir sur la vierge, sur la fille de Juda.
16 *Hajin.* A cause de cela je pleure, et mon œil, mon œil se fond en eau ; car le consolateur, qui
me fait revenir le cœur, s'est éloigné de moi ; mes enfants ont été désolés, parce que l'ennemi
a été le plus fort.
17 *Pé.* Sion étend ses mains, et personne ne la console ; l'Éternel a ordonné aux ennemis de
Jacob de venir tout autour de lui ; Jérusalem est devenue entre eux comme une femme souillée.
18 *Tsade.* L'Éternel est juste ; car je me suis rebellée contre son commandement. Peuples,
écoutez tous, je vous prie, et regardez ma douleur ; mes vierges et mes gens d'élite sont allés
en captivité.
19 *Koph.* J'ai appelé mes amis, mais ils m'ont trompée ; mes sacrificateurs et mes anciens sont
morts dans la ville, lorsqu'ils ont cherché à manger pour eux, afin de se faire revenir le cœur.
20 *Resch.* Regarde, Éternel ! car je suis dans la détresse ; mes entrailles sont émues ; mon cœur
est agité dans moi, parce que j'ai ajouté rébellion à rébellion ; au dehors l'épée m'a privée
d'enfants ; au dedans c'est comme la mort.
21 *Scin.* On m'a ouïe sangloter, et toutefois je n'ai personne qui me console ; tous mes ennemis
ont appris mon mal, et s'en sont réjouis, parce que tu l'as fait ; tu feras venir le jour que tu as
marqué, et ils seront semblables à moi.
22 Thau. Que toute leur malice vienne en ta présence ; et fais-leur comme tu m'as fait, à cause
de tous mes crimes ; car mes sanglots sont en grand nombre, et mon cœur est languissant.

REFLEXIONS

I. La ruine de Jérusalem nous met devant les yeux un grand exemple de la justice divine. La sévérité de cette justice paraît, non seulement en ce que cette ville fut prise et en ce que le peuple fut exposé à la fureur de ses ennemis et mené en captivité, mais surtout, en ce que le temple de Dieu fut brûlé et que le service divin y cessa. Après un tel exemple, personne ne peut douter que Dieu ne vengera sévèrement le mépris que les hommes font de son alliance, de son service et des invitations de sa grâce.

II. Comme Jérémie faisait des plaintes et pleurait sur cette désolation, ceux qui aiment le Seigneur sont touchés de la douleur la plus amère lorsqu'ils voient que Dieu est irrité par les péchés des hommes et que l'église est dans la souffrance.

Et comme le prophète reconnaissait que toutes ces calamités étaient la juste peine des rébellions des Juifs, nous devons adorer la justice de Dieu dans tous les maux qui nous arrivent et les recevoir comme des châtiments que nous nous sommes attirés. Il faut aussi, à l'exemple de Jérémie, implorer avec ardeur la miséricorde de Dieu lorsqu'il est irrité contre nous et le prier surtout avec zèle pour la prospérité de l'église.

CHAPITRE II.

Jérémie continue ses plaintes sur la destruction de Jérusalem, du temple, de la Judée et de la nation des Juifs. Il fait une description fort touchante des malheurs dont ils avaient été accablés et il implore les compassions de Dieu sur eux.

1 *Aleph.* Comment le Seigneur a-t-il couvert de sa colère la fille de Sion, comme d'une nuée ! Comment a-t-il jeté des cieux en terre l'ornement d'Israël, et ne s'est-il point souvenu, au jour de sa colère, du marchepied de ses pieds !
2 *Beth.* Le Seigneur a abîmé et n'a point épargné tous les lieux agréables de Jacob ; il a ruiné, par sa fureur, les forteresses de la fille de Juda, et l'a jetée par terre ; il a profané le royaume et ses principaux.
3 *Guimel.* Il a retranché toute la force d'Israël, par l'ardeur de sa colère ; il a retiré sa droite en arrière de devant l'ennemi ; il a allumé dans Jacob comme un feu dévorant qui l'a consumé de toutes parts.
4 *Daleth.* Il a tendu son arc comme un ennemi ; il a affermi sa droite comme un homme qui attaque, et il a tué tout ce qui était agréable à l'œil, dans le tabernacle de la fille de Sion ; il a répandu sa colère comme un feu.
5 *Hé.* Le Seigneur a été comme un ennemi ; il a abîmé Israël ; il a abîmé tous ses palais ; il a dissipé toutes ses forteresses, et il a multiplié, dans la fille de Juda, le deuil et la lamentation.
6 *Vau.* Il a renversé violemment sa demeure, comme un jardin ; il a détruit le lieu de sa demeure ; l'Éternel a fait oublier dans Sion les fêtes solennelles et le sabbat, et il a rejeté, dans l'indignation de sa colère, le roi et le sacrificateur.
7 *Zajin.* Le Seigneur a rejeté son autel ; il a détruit son sanctuaire ; il a livré dans la main de l'ennemi les murailles de ses palais ; ils ont jeté leurs cris dans la maison de l'Éternel, comme aux jours des fêtes solennelles.
8 *Heth.* L'Éternel a résolu de détruire la muraille de la fille de Sion ; il a étendu le cordeau, et il n'a point retiré sa main qu'il ne l'ait abîmée ; et il a désolé l'avant-mur et la muraille ; ils ont été ruinés ensemble.
9 *Teth.* Ses portes sont enfoncées en terre ; il en a détruit et brisé les barres ; son roi et ses principaux sont parmi les nations ; la loi n'est plus, et ses prophètes n'ont reçu aucune vision de l'Éternel.
10 *Jod.* Les anciens de la fille de Sion sont assis à terre, et se taisent ; ils ont mis de la poudre sur leur tête ; ils se sont ceints de sacs ; les vierges de Jérusalem baissent leurs têtes vers la terre.
11 *Caph.* Mes yeux défaillent à force de larmes ; mes entrailles sont émues, mon foie s'est répandu en terre, à cause de la destruction de mon peuple, parce que les petits enfants et ceux qui tétaient sont défaillis dans les places de la ville.
12 *Lamed.* Ils ont dit à leurs mères : Où est le froment et le vin ? Lorsqu'ils pâmaient dans les places de la ville, comme celui qui est blessé à mort, et qu'ils rendaient l'esprit dans le sein de leurs mères.
13 *Mem.* Qui prendrai-je à témoin contre toi ? Qui comparerai-je avec toi, fille de Jérusalem, et qui t'égalerai-je, pour te consoler, vierge, fille de Sion ? car ta plaie est grande comme une mer. Qui est-ce qui te guérira ?
14 *Nun.* Tes prophètes ont vu pour toi des mensonges et des extravagances ; ils ne t'ont point découvert ton iniquité, pour détourner ta captivité ; mais ils ont vu pour toi des prédictions fausses, et l'expulsion de tes ennemis.
15 *Samech.* Tous les passants ont frappé des mains sur toi ; ils ont sifflé, et branlé la tête contre la fille de Jérusalem, *disant : Est*-ce ici la ville de laquelle on disait : La parfaite en beauté, la joie de toute la terre ?
16 *Pé.* Tous tes ennemis ont ouvert leur bouche sur toi ; ils ont sifflé et grincé les dents, *et* ils ont dit : Nous *les* avons abîmés ; certainement, nous *l'*avons trouvée, nous *l'*avons vue.

17 *Hajin.* L'Éternel a fait ce qu'il avait résolu ; il a accompli la parole qu'il avait arrêtée depuis longtemps ; il a ruiné et il n'a rien épargné ; il t'a fait être un sujet de joie à ton ennemi, et il a relevé la force de ceux qui te haïssaient.
18 *Tsade.* Leur cœur a crié au Seigneur : Muraille de la fille de Sion, verse des larmes jour et nuit, comme un torrent ; ne te donne point de repos, et que la prunelle de tes yeux ne cesse point.
19 *Koph.* Lève-toi *et* t'écrie de nuit, dès le commencement des veilles *de la nuit* ; répands ton cœur comme de l'eau, en la présence du Seigneur ; lève tes mains vers lui, pour la vie de tes petits enfants, qui meurent de faim au coin de toutes les rues.
20 *Resch.* Regarde, ô Éternel ! et considère qui tu as ainsi traité. Les femmes n'ont-elles pas mangé leur fruit, et les petits enfants qu'elles emmaillottaient ? Le sacrificateur et le prophète n'ont-ils pas été tués dans le sanctuaire du Seigneur ?
21 *Scin.* Le jeune enfant et le vieillard ont été couchés par terre dans les rues ; mes vierges et mes gens d'élite sont tombés par l'épée ; tu as tué au jour de ta colère ; tu as massacré ; tu n'as point épargné.
22 *Thau.* Tu as appelé, comme à un jour solennel, les frayeurs qui m'environnent ; et personne n'est échappé ni demeuré de reste, au jour de la colère de l'Éternel ; mon ennemi a consumé ceux que j'avais emmaillottés et élevés.

REFLEXIONS

Ce chapitre nous engage à faire trois réflexions :
I. La première regarde les malheurs des Juifs, la perte de tous leurs avantages et de la protection de Dieu, la ruine de leur ville et de leur temple, les maux qu'ils souffrirent par la guerre et par la famine et leur captivité. Jérémie reconnait, dans tous ces tristes événements, le juste jugement de Dieu sur ce peuple qui avait abusé des grâces dont il avait été comblé. C'est de quoi les prophètes avaient menacé les Juifs et ce que Moïse leur avait prédit autrefois.
II. La seconde considération est que, quoi que les Babyloniens eussent réduit les Juifs dans l'état déplorables où ils étaient alors, le prophète attribue tous ces malheurs à Dieu et qu'il dit que c'était le Seigneur lui-même qui avait rejeté son peuple et livré son temple, ses autels et sa ville aux idolâtres. Les ennemis des Juifs n'auraient pu leur nuire si Dieu n'eût retiré sa protection de dessus ce peuple qu'il s'était choisi.
C'est Dieu qui dispense aux hommes les afflictions, mais surtout, il n'arrive rien à son église que par sa volonté.
III. Enfin, nous devons penser que lorsque Dieu expose ainsi son église à la souffrance, son dessein n'est pas de la détruire, mais qu'il se propose de la sanctifier par ses châtiments.
Il faut faire le même jugement de tous les maux qui arrivent aux hommes en cette vie.

CHAPITRE III.

Ce chapitre a trois parties :
I. Jérémie représente sous diverses images le déplorable état des Juifs.
II. Il se console et il reconnait l'amour de Dieu dans ses châtiments. Il montre combien les afflictions sont nécessaires aux hommes, il dit que Dieu dispense les biens et les maux très justement et il exhorte les Juifs à confesser leurs péchés et à se convertir.
Enfin, il revient à décrire les malheurs des Juifs, il sollicite les compassions de Dieu en leur faveur et il prédit la ruine des Babyloniens et de leurs autres ennemis.

1 *Aleph.* Je suis l'homme qui ai vu l'affliction par la verge de sa fureur.
2 Il m'a conduit et fait marcher dans les ténèbres, et non dans la lumière.
3 Certainement il s'est tourné contre moi ; et il a tourné tous les jours sa main sur moi.
4 *Beth.* Il a fait vieillir ma chair et ma peau, il a brisé mes os.

5 Il a bâti contre moi, et m'a environné de fiel et de travail.
6 Il m'a fait demeurer dans des lieux ténébreux, comme ceux qui sont morts dès longtemps.
7 *Guimel.* Il a fait une cloison autour de moi, afin que je ne sorte point ; il a appesanti mes fers.
8 Même quand je crie et que je frémis, il rejette ma requête.
9 Il a fait une cloison de pierres de taille à mes chemins, il a renversé mes sentiers.
10 *Daleth.* Il est pour moi comme un ours qui est aux embûches, et un lion qui se tient dans ses cavernes.
11 Il a détourné mes chemins, et il m'a mis en pièces, et il m'a rendu désolé.
12 Il a tendu son arc, et m'a mis comme un but pour la flèche.
13 *Hé.* Il a fait entrer dans mes reins les flèches de son carquois.
14 J'ai été en risée à tous les peuples, et le sujet de leur chanson pendant tout le jour.
15 Il m'a rassasié d'amertume, et m'a enivré d'absinthe.
16 *Vau.* Il m'a brisé les dents avec du gravier, il m'a couvert de cendre ;
17 tellement que la paix s'est éloignée de mon âme ; j'ai oublié ce que c'est que le bonheur ;
18 et j'ai dit : Ma force est perdue, et l'espérance que j'avais en l'Éternel.
19 *Zajin.* Souviens-toi de mon affliction, et de mon triste état, qui est de l'absinthe et du fiel.
20 Mon âme s'en souvient sans cesse, et en est tout abattue.
21 Je rappelle ceci en mon cœur, c'est pourquoi j'aurai de l'espérance.
22 *Heth.* Ce sont, me dis-je, les bontés de l'Éternel, qui font que nous n'avons pas été consumés ; ses compassions ne sont point défaillies.
23 Elles se renouvellent chaque matin ; ta fidélité est grande.
24 L'Éternel est ma portion, a dit mon âme, c'est pourquoi j'espérerai en lui.
25 *Teth.* L'Éternel est bon à ceux qui s'attendent à lui, et à l'âme qui le recherche.
26 Il est bon d'attendre en repos la délivrance de l'Éternel.
27 Il est bon à l'homme de porter le joug dès sa jeunesse.
28 *Jod.* Il sera assis seul, et il sera dans le silence, parce qu'on a mis le joug sur lui.
29 Il mettra sa bouche dans la poussière, il attendra s'il y aura quelque espérance.
30 Il tendra la joue à celui qui le frappe ; il sera rassasié d'opprobres.
31 *Caph.* Mais le Seigneur ne rejette pas pour toujours.
32 S'il afflige quelqu'un, il en a aussi compassion, selon la grandeur de ses bontés.
33 Car ce n'est pas volontiers qu'il afflige et qu'il contriste les fils des hommes.
34 *Lamed.* Lorsqu'on foule sous les pieds tous les prisonniers du pays ;
35 lorsqu'on pervertit le droit de quelqu'un en la présence du Très-Haut ;
36 lorsqu'on fait tort à quelqu'un dans sa cause, le Seigneur ne le voit-il pas ?
37 *Mem.* Qui est-ce qui dit que cela a été fait, et que le Seigneur ne l'a point commandé ?
38 Les maux et les biens ne procèdent-ils pas du commandement du Très-Haut ?
39 Pourquoi l'homme vivant murmurerait-il, l'homme, dis-je, qui souffre pour ses péchés ?
40 *Nun.* Recherchons nos voies, et les sondons, et retournons jusqu'à l'Éternel.
41 Levons nos cœurs et nos mains au Dieu fort qui est aux cieux, et disons :
42 Nous avons prévariqué, nous avons été rebelles, et tu n'as point pardonné.
43 *Samech.* Tu nous as couverts de ta colère, et tu nous as poursuivis ; tu as tué, et tu n'as point épargné.
44 Tu t'es couvert d'une nuée, afin que notre requête ne passât point jusqu'à toi.
45 Tu nous as fait être la raclure et le rebut au milieu des peuples.
46 *Pé.* Tous nos ennemis ont ouvert leur bouche sur nous.
47 La frayeur et la fosse, la désolation et la destruction nous sont arrivées.
48 Mon œil s'est fondu en ruisseaux d'eau, à cause de la ruine de la fille de mon peuple.
49 *Hajin.* Mon œil pleure et ne cesse point, parce qu'il n'y a aucun relâche ;
50 jusqu'à ce que l'Éternel regarde et voie des cieux.
51 Mon œil afflige mon âme à cause de toutes les filles de ma ville.

52 *Tsade.* Ceux qui sont mes ennemis sans cause m'ont poursuivi à outrance, comme on poursuit un oiseau.
53 Ils ont enfermé mon âme dans une fosse, ils ont roulé une pierre sur moi.
54 Les eaux ont monté par-dessus ma tête. Je disais : Je suis retranché.
55 *Koph.* J'ai invoqué ton nom, ô Éternel ! du plus profond de l'abîme.
56 Tu as ouï ma voix ; ne cache point ton oreille à mes soupirs et à mon cri.
57 Tu t'es approché au jour que je t'ai invoqué, et tu as dit : Ne crains rien.
58 *Resch.* Ô Seigneur ! tu as plaidé la cause de mon âme, et tu as garanti ma vie.
59 Tu as vu, Éternel ! le tort qu'on me fait ; fais-moi justice.
60 Tu as vu toutes leurs vengeances, et tous leurs desseins contre moi ;
61 *Scin.* Tu as entendu, ô Éternel ! leurs opprobres, et toutes leurs machinations contre moi ;
62 Les discours de ceux qui s'élèvent contre moi, et les desseins qu'ils forment contre moi tout le jour.
63 Considère que je suis le sujet de leurs chansons, quand ils s'asseyent, et quand ils se lèvent.
64 *Thau.* Tu leur rendras la pareille, Eternel ! selon l'ouvrage de leurs mains.
65 Tu leur donneras ta malédiction qui leur couvrira le cœur.
66 Tu les poursuivras dans ta colère, et tu les effaceras, ô Eternel ! de dessous les cieux.

REFLEXIONS

Voici un chapitre qui est très propre pour l'instruction et pour la consolation des personnes qui sont dans la souffrance.

On y voit :

I. Que Dieu expose les hommes à divers maux, qu'il les punit quelque fois avec bien de la sévérité et qu'il les réduit dans un état où il semble qu'il les ait tout à fait abandonné et qu'il n'y ait plus d'espérance, ni de ressource pour eux.

II. Jérémie nous apprend que ce n'est pas volontiers que Dieu afflige les hommes, mais qu'il le fait avec justice et avec bonté, que lorsqu'il les châtie, il ne les rejette pas entièrement, mais qu'il se propose de les rappeler à lui. Jérémie dit sur cela que les afflictions sont tout à fait salutaires, qu'il est bon à l'homme de porter le joug dans sa jeunesse, que c'est dans la souffrance qu'on apprend à chercher Dieu et que c'est aussi alors que Dieu s'approche de nous, puisqu'il est toujours bon à ceux qui espèrent en lui et à l'âme qui le cherche.

III. Le prophète nous assure que les biens et les maux procèdent du commandement du Très-haut et qu'il ne se fait rien ici-bas que par sa volonté. Il nous instruit du devoir des personnes affligées en disant que l'homme ne doit pas perdre courage à cause de ses péchés, mais qu'il doit rechercher ses voies, les sonder, élever son cœur et ses mains à Dieu, lui confesser ses fautes et les abandonner.

Enfin, le prophète déclare que Dieu s'apaise envers ceux qui s'humilient ainsi et qui profitent des coups de sa verge.

C'est là une doctrine que nous devons bien comprendre et bien retenir pour en faire usage en tout temps et surtout dans l'adversité.

CHAPITRE IV.

Il y a trois parties dans ce chapitre :

I. Jérémie décrit les terribles jugements de Dieu sur les Juifs et il compare l'état heureux où ils avaient été avant leur ruine avec l'état déplorable où ils se rencontraient.

II. Il marque la cause de tous ces malheurs, savoir, leurs rébellions et principalement les péchés des sacrificateurs et des prophètes.

III. Il prédit la délivrance des Juifs et il dénonce la vengeance de Dieu aux Iduméens.

1 *Aleph.* Comment l'or est-il devenu obscur, et le fin or a-t-il changé de couleur ? Comment les

pierres du sanctuaire sont-elles semées aux coins de toutes les rues ?
2 *Beth.* Comment les chers enfants de Sion, qui étaient estimés comme le meilleur or, sont-ils réputés comme des vaisseaux de terre, qui ne sont que l'ouvrage de la main d'un potier ?
3 *Guimel.* Les monstres marins tendent les mamelles et allaitent leurs petits ; mais la fille de mon peuple a affaire à des gens cruels comme les chouettes du désert.
4 *Daleth.* La langue de celui qui tétait s'est attachée à son palais dans sa soif ; les petits enfants ont demandé du pain, et personne ne leur en a rompu.
5 *Hé.* Ceux qui mangeaient des viandes délicates sont demeurés désolés par les rues, et ceux qui étaient nourris sur l'écarlate, sont entourés d'ordure ;
6 *Vau. Et la peine de* l'iniquité de la fille de mon peuple est plus grande que la peine du péché de Sodome, qui fut renversée, comme en un moment, sans que les mains des hommes y contribuassent.
7 *Zajin.* Ses hommes honorables étaient plus éclatants que la neige, plus blancs que le lait ; leur teint était plus vermeil que des pierres précieuses, et ils étaient polis comme un saphir.
8 *Heth.* Leur visage est plus obscur que la noirceur ; on ne les reconnaît plus par les rues ; leur peau tient à leurs os, elle est devenue sèche comme du bois.
9 *Teth.* Ceux qui ont été tués par l'épée, ont été plus heureux que ceux qui sont morts par la famine ; parce que ceux-ci ont été consumés peu à peu, étant péris par le défaut du revenu des champs.
10 *Jod.* Les mains des femmes, naturellement pitoyables, ont fait cuire leurs enfants, qui leur ont servi de viande, dans la ruine de la fille de mon peuple.
11 *Caph.* L'Eternel a satisfait son courroux, il a répandu l'ardeur de sa colère ; il a allumé dans Sion le feu qui a dévoré ses fondements.
12 *Lamed.* Les rois de la terre et tous les habitants du monde n'auraient jamais cru que l'adversaire et l'ennemi fût entré par les portes de Jérusalem.
13 *Mem.* Cela est arrivé à cause des péchés de ses prophètes, et des iniquités de ses sacrificateurs, qui répandaient le sang des justes au milieu d'elle.
14 *Nun.* Ils allaient çà et là par les rues, comme des aveugles, ils se souillaient dans le sang, en sorte qu'ils ne pouvaient s'empêcher de le toucher de leurs habits.
15 *Samech.* On leur criait : Retirez-vous, cela est souillé, retirez-vous, retirez-vous, n'y touchez point. Ils se sont envolés, même ils ont couru cà et là. On a dit parmi les nations : Ils n'y demeureront plus.
16 *Pé.* La force de l'Eternel les a écartés, il ne les regardera plus. Ils n'ont point eu de respect pour la face des sacrificateurs, ni de pitié des vieillards.
17 *Hajin.* Et pour nous, nos yeux se sont consumés jusqu'ici après un vain secours ; nous avons regardé attentivement vers une nation qui ne pouvait pas nous délivrer.
18 *Tsadi.* Ils ont épié nos pas, afin que nous ne marchassions point par nos places ; notre fin est arrivée, nos jours sont accomplis, notre fin est venue.
19 *Koph.* Nos persécuteurs ont été plus légers que les aigles des cieux ; ils nous ont poursuivis sur les montagnes ; ils ont mis des embûches contre nous dans le désert.
20 *Resch.* Celui qui nous faisait respirer, l'oint de l'Éternel, a été pris dans leurs fosses ; celui duquel nous disions : Nous vivrons parmi les nations sous son ombre.
21 *Scin.* Réjouis-toi et sois dans la joie, fille d'Edom, qui demeures dans le pays de Huts ; la coupe passera aussi vers toi ; tu en seras enivrée, et tu seras découverte.
22 *Thau.* Fille de Sion, la peine de ton iniquité est accomplie ; le Seigneur ne te transportera plus, mais il visitera ton iniquité ; ô fille d'Edom ! il découvrira tes péchés.

REFLEXIONS

Ce qu'il y a à considérer ici, c'est :
I. Le changement qui arriva dans l'état des Juifs. Après s'être vu dans la prospérité, ils furent

dépouillés de leurs avantages et accablés de tous les maux imaginables, Dieu ayant répandu sur eux tous ses fléaux et toute l'ardeur de sa colère.
Voilà comment ceux que Dieu a le plus favorisés éprouvent ses plus sévères châtiments lorsqu'ils abusent de ses grâces.
II. Jérémie dit que toutes ces adversités étaient arrivées aux Juifs : *à cause des péchés de leurs prophètes et des iniquités de leurs sacrificateurs.* Ces paroles sont remarquables. Elles montrent que l'une des choses qui allument le plus la colère de Dieu, ce sont les péchés des personnes publiques et surtout ceux des ministres de la religion, la dépravation et l'impiété des conducteurs entraînant ordinairement après elle celle du peuple.
III. Les menaces qui sont ici faites contre les Iduméens sont fondées sur ce qu'ils avaient eu de la joie à la ruine des Juifs et qu'ils y avaient même contribué.
De là il paraît que, si ceux que Dieu aime ne sont pas épargnés, les méchants et les impies ne doivent pas se flatter de demeurer impunis.

CHAPITRE V.

C'est ici une prière où Jérémie supplie le Seigneur d'avoir pitié de Jérusalem et des Juifs, il représente leur extrême désolation, il confesse qu'ils souffraient la juste peine des péchés de leurs pères et il demande à Dieu de rétablir sa ville et son peuple dans leur premier état.

1 Souviens-toi, ô Éternel ! de ce qui nous est arrivé ; regarde et vois notre opprobre.
2 Notre héritage a été transporté à des étrangers ; nos maisons à des gens de dehors.
3 Nous sommes devenus comme des orphelins qui sont sans pères ; et nos mères sont comme des veuves.
4 Nous avons bu notre eau pour de l'argent, et notre bois nous a été mis à prix, l'allant chercher sur notre cou.
5 Nous avons souffert la persécution ; nous avons travaillé, et nous n'avons point eu de repos.
6 Nous avons tendu la main aux Égyptiens et aux Assyriens, pour nous rassasier de pain.
7 Nos pères ont péché, et ne sont plus ; et nous avons porté la peine de leurs iniquités.
8 Des esclaves ont dominé sur nous, et personne ne nous a délivrés de leurs mains.
9 Nous allions chercher notre pain au péril de notre vie, à cause de l'épée qui était au désert.
10 Notre peau a été noircie comme un four, par l'ardeur véhémente de la faim.
11 Ils ont déshonoré les femmes dans Sion, et les vierges dans les villes de Juda.
12 Les principaux ont été pendus par leur main, et on n'a porté aucun respect à la face des anciens.
13 Ils ont pris les jeunes gens pour moudre, et les enfants sont tombés sous le bois.
14 Les anciens ont cessé de se trouver aux portes, et les jeunes gens de chanter.
15 La joie de notre cœur a cessé, et notre danse est changée en deuil.
16 La couronne de notre tête est tombée ; maintenant malheur à nous, parce que nous avons péché.
17 C'est pourquoi notre cœur est dans la tristesse, et c'est à cause de ces choses que nos yeux sont obscurcis ;
18 à cause de la montagne de Sion, qui est désolée, tellement que les renards s'y promènent.
19 Mais toi, Éternel ! tu demeures éternellement, et ton trône est d'âge en âge.
20 Pourquoi nous oublierais-tu à jamais, et pourquoi nous abandonnerais-tu si longtemps ?
21 Convertis-nous à toi, Éternel ! et nous serons convertis ; renouvelle nos jours comme ils étaient autrefois.
22 Mais tu nous as entièrement rejetés, et tu t'es courroucé contre nous à toute extrémité.

REFLEXIONS

I. Le zèle et l'ardeur avec laquelle Jérémie demande au Seigneur d'avoir compassion de son

peuple doit nous inciter à faire en tout temps des prières ardentes pour la prospérité et pour les besoins de l'église, soit qu'elle se trouve dans la souffrance, soit que le vice et l'impiété y fassent de tristes ravages.

II. Il faut faire une attention particulière à ces paroles du prophète : *Nos pères ont péché, ils ne sont plus et nous portons la peine de leurs crimes.*

On ne doit pas croire que Dieu, qui est juste et bon, punisse les enfants et les exclus de sa grâce à cause des péchés que leurs pères ont commis, mais il arrive souvent que Dieu, pour châtier les pères et pour le bien des enfants mêmes, les expose en cette vie aux calamités que leurs pères se sont attirées par leurs crimes. Ce fut ce qu'éprouvèrent les juifs captifs à Babylone. C'est de quoi Dieu les avait menacés en disant dans sa loi : *Qu'il punirait l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et la quatrième génération.*

Et c'est ce qui arrive tous les jours dans le cours de la providence.

III. Enfin, l'humble prière que Jérémie adresse à Dieu pour obtenir le rétablissement du peuple juif nous montre que lorsque Dieu nous châtie et qu'il nous traite même avec plus de sévérité, nous devons implorer sa miséricorde avec une sérieuse repentance et que c'est par là que nous pouvons nous procurer le retour de ses bontés.

LE LIVRE D'EZECHIEL

LE PROPHETE

ARGUMENT

Le prophète Ézéchiel a prophétisé en Caldée, où il était avec les Juifs qui y avaient été transportés avec le roi Jéhojakim, environ onze ans avant la ruine de Jérusalem. Il prophétisa depuis la cinquième année de la captivité, pendant environ vingt ans, et cela dans le même temps que Jérémie prophétisait à Jérusalem et prédisait les mêmes choses que lui. Ézéchiel fut suscité de Dieu pour instruire et pour exhorter les Juifs qui étaient en Caldée et pour prédire la désolation des Juifs qui étaient encore dans la Judée, la prise de Jérusalem, la destruction de plusieurs peuples, la délivrance des Juifs captifs, la venue du Messie, la vocation des Gentils et l'établissement du règne de Dieu.

CHAPITRE I.
Ézéchiel rapporte : I. Le temps et le lieu où Dieu l'appela. II. Une vision qui lui fut adressée.

1 Il arriva, la trentième année, au cinquième jour du quatrième mois, comme j'étais parmi ceux qui avaient été transportés sur le fleuve de Kébar, que les cieux furent ouverts, et je vis des visions de Dieu.
2 Au cinquième jour du mois de cette année, qui fut la cinquième après que le roi Jéhojakim eut été transporté,
3 la parole de l'Eternel fut adressée expressément à Ezéchiel sacrificateur, fils de Buzi, au pays des Caldéens, sur le fleuve de Kébar, et la main de l'Eternel fut là sur lui.
4 Je vis donc, et voilà un tourbillon de vent qui venait de l'Aquilon, une grosse nuée, et un feu qui l'environnait, et une splendeur tout autour, au milieu de laquelle on voyait comme un métal qui sort du feu.
5 Et au milieu de ce feu on voyait une ressemblance de quatre animaux ; et telle était leur forme : ils avaient la ressemblance d'un homme ;
6 et chacun d'eux avait quatre faces, et chacun quatre ailes ;
7 et leurs pieds étaient des pieds droits ; et la plante de leurs pieds était comme la plante du pied d'un veau, et ils étincelaient comme de l'airain très luisant.
8 Et des mains d'hommes sortaient de dessous leurs ailes aux quatre côtés ; les quatre avaient leurs faces et leurs ailes.
9 Leurs ailes étaient jointes l'une à l'autre ; quand ils marchaient ils ne se tournaient point ; mais chacun marchait droit devant lui.
10 Et leur ressemblance de leurs faces était une face d'homme, et tous quatre avaient une face de lion à la droite ; et tous quatre avaient une face de bœuf à la gauche, et tous quatre avaient une face d'aigle.
11 Et leurs faces et leurs ailes étaient partagées par le haut ; chacun avait deux ailes qui se joignaient l'une à l'autre, et deux couvraient leurs corps.
12 Et chacun d'eux marchait devant soi ; ils allaient partout où l'esprit les portait à aller, et ils ne se tournaient point quand ils marchaient.

13 Et pour ce qui est de l'aspect des animaux, ils étaient à les voir comme des charbons de feu ardent, et comme des lampes ardentes ; le feu courait parmi les animaux, et le feu avait une splendeur éclatante, et il en sortait des éclairs.
14 Et ces animaux couraient et revenaient comme des éclairs.
15 Et comme je regardais ces animaux, voici une roue parut sur la terre auprès des animaux, devant les quatre faces.
16 Et la ressemblance et la façon des roues était comme si on voyait une chrysolithe ; et toutes les quatre avaient une même ressemblance ; leur ressemblance et leur façon était comme si une roue eût été dans une autre roue.
17 En marchant elles allaient sur leurs quatre côtés, et elles ne se retournaient point quand elles allaient.
18 Elles avaient des jantes, et elles étaient si hautes qu'elles faisaient peur, et les jantes des quatre roues étaient pleines d'yeux tout autour.
19 Et quand les animaux marchaient, les roues marchaient aussi ; et quand les animaux s'élevaient de dessus la terre, les roues aussi étaient élevées.
20 Partout où l'esprit les portait à aller, ils y allaient ; l'esprit tendait-il là, ils y allaient, et les roues s'élevaient vis-à-vis d'eux ; car l'esprit des animaux était dans les roues.
21 Quand ils marchaient, elles marchaient, et quand ils s'arrêtaient, elles s'arrêtaient, et quand ils s'élevaient de dessus la terre, les roues aussi s'élevaient vis-à-vis d'eux ; car l'esprit des animaux était dans les roues.
22 Et ce qui paraissait au-dessus des têtes des animaux était une étendue semblable à un cristal brillant, et cette étendue était par-dessus leurs têtes.
23 Et au-dessus de l'étendue, leurs ailes étaient droites, l'une vis-à-vis de l'autre ; et chacun en avait deux, lesquelles couvraient leurs corps d'un côté ; et chacun en avait deux qui le couvraient de l'autre côté.
24 Et j'entendis le bruit de leurs ailes quand ils marchaient, comme le bruit des grosses eaux, comme le bruit du Tout-Puissant, un bruit éclatant comme le bruit d'un camp ; et quand ils s'arrêtaient ils baissaient leurs ailes.
25 Et lorsque ce bruit se faisait entendre de dessus l'étendue qui était sur leurs têtes, ils s'arrêtaient et baissaient leurs ailes.
26 Et au-dessus de cette étendue qui était sur leurs têtes, on voyait comme un trône, qui ressemblait à une pierre de saphir ; et sur cette ressemblance de trône il y avait la ressemblance d'un homme.
27 Puis je vis comme du métal embrasé, et un feu qui était au dedans et tout autour ; depuis la ressemblance des reins de cet homme en haut, et depuis la ressemblance de ses reins en bas, il paraissait comme un feu, et une splendeur éclatante de tous côtés.
28 La splendeur qui était tout autour était semblable à celle de l'arc-*en-ciel*, lorsqu'il se forme dans la nuée en un jour de pluie. C'est là la forme de la représentation de la gloire de l'Éternel ; et l'ayant vue je tombai sur mon visage, et j'entendis une voix qui parlait.

REFLEXIONS

Il y a ici deux choses sur lesquelles il faut faire attention, savoir la vocation d'Ézéchiel et la vision que Dieu lui adressa.

I. La vocation de ce prophète et le commandement qu'il reçut de Dieu d'annoncer ce qui est contenu dans ce livre nous oblige à en écouter la lecture avec attention et avec respect.

II. Cette vision magnifique des quatre animaux et des quatre roues qu'Ézéchiel vit était une image sensible de la gloire de Dieu qui tendait à convaincre ce prophète que c'était Dieu qui lui apparaissait. Cela marquait aussi que Dieu est partout, que sa connaissance et sa puissance sont infinies, qu'il conduit tout par sa providence et que, comme c'était par sa volonté que Jérusalem allait être détruite, ce serait lui aussi qui changerait son état et qui ramènerait les Juifs de leur

captivité par des voies qui n'étaient connues que de lui.

CHAPITRE II.

Dieu ordonne à Ézéchiel de parler aux Juifs et de leur reprocher leur ingratitude, Il lui fait voir un rouleau ou un livre rempli de malédictions.

1 Et il me fut dit : Fils de l'homme, tiens-toi sur tes pieds, et je te parlerai.
2 Et lorsqu'il m'eut parlé, l'esprit entra en moi et m'affermit sur mes pieds, et j'entendis celui qui me parlait ;
3 et il me dit : Fils de l'homme, je t'envoie vers les enfants d'Israël, vers des gens rebelles qui se sont rebellées contre moi ; eux et leurs pères ont péché contre moi jusqu'à ce propre jour.
4 Et ce sont des enfants effrontés, et d'un cœur obstiné vers lesquels je t'envoie ; c'est pourquoi tu leur diras, qu'ainsi a parlé le Seigneur l'Éternel.
5 Et soit qu'ils écoutent, soit qu'ils n'en fassent rien, parce qu'ils sont une maison rebelle, ils sauront au moins qu'il y aura eu un prophète au milieu d'eux.
6 Mais toi, fils de l'homme, ne les crains point, et ne crains point leurs paroles ; quoique tu aies avec toi des gens revêches et semblables aux épines, et que tu demeures parmi des églantiers, ne crains point leurs paroles, et ne t'effraie point à cause d'eux, car ils sont une maison rebelle.
7 Tu leur prononceras donc mes paroles, soit qu'ils écoutent, soit qu'ils n'en fassent rien, car ils ne sont que rébellion.
8 Mais toi, fils de l'homme, écoute ce que je te dis, et ne sois point rebelle, comme cette maison rebelle, ouvre ta bouche et mange ce que je vais te donner.
9 Alors je regardai, et voici une main envoyée vers moi, et elle tenait un livre roulé.
10 Et elle l'ouvrit devant moi, et voici, il était écrit dedans et dehors ; et il y avait des lamentations, des gémissements et des malédictions.

REFLEXIONS

L'ordre que Dieu donna à Ézéchiel de parler aux Juifs et de leur dire hardiment et sans crainte tout ce qu'il aurait ordre de leur proposer fait voir que ceux qui sont envoyés de Dieu doivent s'acquitter de leur commission avec zèle, sans appréhender la malice des hommes et que, soit qu'on les écoute, soit qu'on ne les écoute pas, ils doivent toujours annoncer la volonté du Seigneur.

Il paraît aussi de là que ceux qui sont avertis et qui n'en profitent pas sont inexcusables.

La vision de ce livre qui était rempli de malédictions et de lamentations, marquait que les malédictions que Dieu avait dénoncées aux Juifs par Moïse et par les prophètes allaient fondre sur eux et qu'ils seraient réduits bientôt dans l'état le plus déplorable.

CHAPITRE III.

I. Dieu ordonne à Ézéchiel de manger un rouleau ou un livre, ce qui signifiait qu'il devait écouter et mettre dans son cœur les paroles de Dieu, exécuter l'ordre qu'il avait de parler aux Juifs captifs en Caldée et ne les point craindre quoiqu'ils fussent obstinés dans leurs péchés et il réitère la vision que ce prophète avait déjà eue.

II. Ézéchiel va vers les Juifs qui étaient à Télabib où Dieu l'instruit des fonctions de sa charge, il le confirme dans sa vocation par la vision qui lui avait déjà été adressée et il l'avertit encore une fois de l'endurcissement des Juifs.

1 Puis il me dit : Fils de l'homme, mange ce que tu trouveras ; mange ce rouleau, et va, parle à la maison d'Israël.
2 J'ouvris donc ma bouche, et il me fit manger ce rouleau.
3 Et il me dit : Fils de l'homme, repais ton ventre, et remplis tes entrailles de ce rouleau que je

te donne : ainsi je le mangeai, et il fut dans ma bouche doux comme du miel.
4 Et il me dit : Fils de l'homme, va vers la maison d'Israël, et tu leur rapporteras mes paroles.
5 Car tu n'es point envoyé vers un peuple d'un langage inconnu ou d'une langue barbare ; c'est vers la maison d'Israël.
6 Ni vers plusieurs peuples d'un langage inconnu, ou d'une langue barbare, dont tu ne puisses pas entendre les paroles ; si je t'eusse envoyé vers eux, ne t'écouteraient-ils pas ?
7 Mais la maison d'Israël ne voudra pas t'écouter, parce qu'ils ne me veulent pas écouter ; car toute la maison d'Israël est effrontée et d'un cœur obstiné.
8 Voici, j'ai rendu ta face plus ferme que leurs faces, et ton front plus dur que leurs fronts.
9 Et j'ai rendu ton front semblable à un diamant, et plus dur qu'un caillou ; ne les crains donc point, et ne t'effraie point à cause d'eux ; car ils sont une maison rebelle.
10 Puis il me dit : Fils de l'homme, reçois dans ton cœur et écoute de tes oreilles toutes les paroles que je te dirai.
11 Sus donc, va vers ceux qui ont été transportés, vers les enfants de ton peuple, et parle-leur, et dis-leur : Voici ce qu'a dit le Seigneur l'Éternel ; soit qu'ils écoutent, soit qu'ils n'en fassent rien.
12 Puis l'esprit m'éleva, et j'entendis derrière moi une voix avec un grand bruit qui disait : Bénie soit la gloire de l'Éternel, du lieu où il habite.
13 Et j'entendis le bruit des ailes des animaux, lesquelles se frappaient l'une contre l'autre, et le bruit des roues vis-à-vis d'eux ; même une voix accompagnée d'un grand bruit.
14 L'esprit m'éleva donc et m'emporta, et je m'en allai dans l'amertume et dans le chagrin de mon esprit, et la main de l'Éternel était sur moi pour me fortifier.
15 Et je vins vers ceux qui avaient été transportés à Télabib, vers ceux qui demeuraient auprès du fleuve de Kébar, et je me tins où ils se tenaient ; je me tins là parmi eux sept jours tout étonné.
16 Et au bout des sept jours, la parole de l'Éternel me fut adressée, et il me dit :
17 Fils de l'homme, je t'ai établi pour sentinelle à la maison d'Israël ; tu écouteras donc la parole de ma bouche, et tu les avertiras de ma part.
18 Quand j'aurai dit au méchant : Tu mourras, et que tu ne l'auras pas averti, et ne lui auras pas parlé pour l'avertir de se garder de son mauvais train, afin de lui sauver la vie, ce méchant-là mourra dans son iniquité, mais je redemanderai son sang de ta main.
19 Que si tu as averti le méchant, et qu'il ne se soit point détourné de sa méchanceté, ni de son mauvais train, il mourra dans son iniquité, mais toi tu auras délivré ton âme.
20 De même si le juste se détourne de sa justice, et commet l'iniquité, lorsque j'aurai mis quelque achoppement devant lui, il mourra, parce que tu ne l'auras pas averti ; il mourra dans son péché, et on ne fera plus mention de ses justices qu'il aura faites ; mais je redemanderai son sang de ta main.
21 Que si tu avertis le juste, afin qu'il ne pèche point, et que lui aussi ne tombe pas dans le péché, il vivra certainement, parce qu'il aura été averti ; et toi tu auras délivré ton âme.
22 Et la main de l'Éternel fut là sur moi, et il me dit : Lève-toi et sors à la campagne, et là je te parlerai.
23 Je me levai donc, et je sortis à la campagne, et voici, la gloire de l'Éternel paraissait là, telle que je l'avais vue auprès du fleuve de Kébar, et je tombai sur ma face.
24 Alors l'esprit entra dans moi, et m'affermit sur mes pieds ; et il me parla, et me dit : Va, et renferme-toi dans ta maison.
25 Car pour toi, fils de l'homme, voici, on mettra des cordes sur toi, et on t'en liera, et tu ne sortiras point pour aller parmi eux.
26 Et je ferai que ta langue s'attachera à ton palais ; tu seras muet, et tu ne leur seras point comme un homme qui les reprenne, parce qu'ils sont une maison rebelle.
27 Mais quand je te parlerai, j'ouvrirai ta bouche, et tu leur diras : Ainsi a dit le Seigneur

l'Éternel : Que celui qui écoute, écoute ; et que celui qui n'écoute pas, n'écoute pas ; car ils sont une maison rebelle.

REFLEXIONS

I. La première réflexion qu'il y a à faire sur ce chapitre, c'est que Dieu dit à Ézéchiel qu'il l'envoyait, non à des nations étrangères, mais aux Juifs et que cependant ils ne l'écouteraient pas.

Dieu a la bonté de prévenir les hommes et de se faire connaître à eux, mais ceux qui devraient être le plus attentif à sa voix et à qui il fait le plus de grâces tombent souvent dans le plus grand endurcissement.

II. On voit ici que, quoique Dieu connût l'obstination des Juifs, il ne laissa pas de leur envoyer Ézéchiel pour les exhorter.

Cela montre d'un côté, que Dieu fait avertir les hommes, même les plus corrompus et que s'ils n'en profitent pas, il les punira avec justice et de l'autre, que l'apparence et la crainte d'un mauvais succès ne doivent pas empêcher les ministres du Seigneur de s'acquitter de leur devoir.

III. Les promesses que Dieu fait à Ézéchiel de l'assister doivent remplir de confiance tous ceux qui marchent fidèlement dans leur vocation.

IV. En quatrième lieu, et surtout, il faut remarquer que lorsque Dieu fit voir sa gloire à Ézéchiel pour la seconde fois, il lui ordonna expressément de parler aux Juifs de sa part, lui disant qu'il l'établissait sur eux comme une sentinelle, que s'il n'avertissait pas les méchants et même les justes qui se détourneraient de leur devoir, ils périraient dans leurs péchés, mais qu'il serait responsable de leur perte, au lieu que s'il les avertissait fidèlement, il sauverait son âme.

Cela fait voir avec combien de zèle ceux qui veillent sur les âmes et qui en doivent rendre compte doivent s'acquitter de leur ministère et avertir, tant les pécheurs que les gens de biens, s'ils ne veulent pas répondre de leur salut devant Dieu. Mais cela montre aussi que ceux qui, étant avertis, n'en profitent pas n'auront aucune excuse.

CHAPITRE IV.

C'est ici une description figurée et prophétique du siège de Jérusalem et de la famine qu'il y aurait dans cette ville pendant ce siège.

1 Fils de l'homme, prends une brique et la mets devant toi, et traces-y la ville de Jérusalem.
2 Puis tu mettras le siège contre elle, et tu bâtiras contre elle des bastions et tu lèveras contre elle des terrasses, et tu poseras des camps contre elle ; et tu mettras autour d'elle des machines pour la battre.
3 Tu prendras aussi une plaque de fer, et tu la mettras comme une muraille de fer, entre toi et la ville ; tu dresseras ta face contre elle, et elle sera assiégée, tu l'assiégeras. C'est un signe pour la maison d'Israël.
4 Après cela tu dormiras sur ton côté gauche, et tu mettras l'iniquité de la maison d'Israël sur ce côté-là ; selon le nombre des jours que tu dormiras sur ce côté, tu porteras leur iniquité.
5 Car je t'ai assigné les années de leur iniquité, selon le nombre des jours, savoir, de trois cent et quatre-vingt-dix jours. Ainsi tu porteras l'iniquité de la maison d'Israël.
6 Et quand tu auras accompli ces jours-là, tu dormiras une seconde fois sur ton côté droit ; et tu porteras l'iniquité de la maison de Juda pendant quarante jours ; je t'ai assigné chaque jour pour chaque année.
7 Et tu dresseras ta face vers le siège de Jérusalem ; et ton bras sera retroussé, et tu prophétiseras contre elle.
8 Or, voici, j'ai mis des cordes sur toi, et tu ne te tourneras point d'un de tes côtés sur l'autre, jusqu'à ce que tu aies accompli les jours de ton siège.
9 Prends aussi du froment, de l'orge, des fèves, des lentilles, du millet et de l'épeautre, et tu les

mettras dans un vaisseau, et tu t'en feras du pain selon le nombre des jours que tu dormiras sur ton côté ; tu en mangeras pendant trois cents et nonante jours.
10 Et la viande que tu mangeras sera du poids de vingt sicles par jour ; et tu en mangeras de temps en temps.
11 Tu boiras aussi de l'eau par mesure, savoir, la sixième partie d'un hin ; tu la boiras de temps en temps.
12 Et tu mangeras des gâteaux d'orge, et tu les cuiras avec des excréments d'hommes, eux le voyant.
13 Puis l'Éternel dit : C'est ainsi que les enfants d'Israël mangeront leur pain souillé, parmi les nations vers lesquelles je les chasserai.
14 Et je dis : Ah ! ah ! Seigneur, Éternel ! voici, mon âme n'a point été souillée, et je n'ai point mangé d'aucune bête morte d'elle-même, ou déchirée par les bêtes sauvages, depuis ma jeunesse jusqu'à présent, et aucune chair impure n'est entrée dans ma bouche.
15 Et il me répondit : Voici, je te donne la fiente des bœufs, au lieu de la fiente de l'homme, et tu feras cuire ton pain avec cette fiente.
16 Puis il me dit : Fils de l'homme, voici, je vais rompre le bâton du pain dans Jérusalem ; et ils mangeront le pain au poids et avec chagrin ; ils boiront l'eau par mesure et avec étonnement.
17 Parce que le pain et l'eau leur manqueront, et ils seront étonnés, se regardant l'un l'autre, et ils fondront à cause de leur iniquité.

REFLEXIONS

Il faut considérer sur ce chapitre que Dieu représentait autrefois par des visions et par des images sensibles ce qu'il voulait révéler aux prophètes et qu'ils avaient aussi accoutumé de représenter par ces mêmes images et par des actions extraordinaires ce qui devait arriver.
Ces 390 jours pendant lesquels Ézéchiel fut couché sur son côté gauche signifiait que Jérusalem serait assiégées pendant autant de jours et ces 390 jours répondaient aux 390 ans qui s'étaient écoulés depuis que l'idolâtrie fut introduite par Jéroboam jusqu'à la prise de Jérusalem.
Les 40 jours que le prophète passa, couché sur son côté droit marquaient que depuis la prise de cette ville jusqu'à ce que les Caldéens eussent achevé de la piller et de la brûler, il y aurait autant de jours et il s'écoula un pareil nombre d'année depuis que Dieu avait déclaré sous le règne de Josias que la ruine de cette ville était irrévocable. La nourriture chétive et extraordinaire du prophète pendant tout ce temps-là dénotait la grande famille qu'il aurait à Jérusalem durant le siège.
Le Seigneur voulut ainsi révéler à l'avance à Ézéchiel ce qui allait arriver dans peu aux habitants de Jérusalem, afin que les Juifs, et surtout ceux qui étaient en Caldée, ne doutassent pas de l'exécution des menaces que Dieu avait faites contre leurs compatriotes.

CHAPITRE V.

Dieu ordonne à Ézéchiel de se couper la barbe et les cheveux, d'en brûler une partie, d'en couper une autre partie avec une épée, d'en jeter une troisième partie au vent et d'en serrer quelque reste. C'était encore ici une de ces actions mystérieuses des prophètes et elle signifiait que les Juifs qui étaient à Jérusalem seraient détruits, les uns par la mortalité et par la famine, les autres par la guerre, que les autres seraient dispersés et qu'il en aurait un petit nombre que Dieu y conserverait.

1 Fils de l'homme, prends une épée tranchante, et un rasoir de barbier ; prends-le et fais-le passer sur ta tête, et sur ta barbe ; puis tu prendras une balance à peser, et tu partageras ce que tu auras rasé.
2 Tu en brûleras un tiers au feu au milieu de la ville, lorsque les jours du siège s'accompliront ; et tu en prendras un autre tiers, et tu frapperas avec l'épée tout autour ; et tu disperseras au vent

l'autre tiers ; car je tirerai l'épée après eux.
3 Tu en prendras aussi un petit nombre, et tu le serreras dans les pans de ton manteau.
4 Et de ceux-ci tu en prendras encore, et tu les jetteras au milieu du feu, et tu les brûleras ; d'où
il sortira un feu contre la maison d'Israël.
5 Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : C'est ici cette Jérusalem que j'avais mise au milieu des
nations, et il y avait divers pays autour d'elle.
6 Elle a changé mes ordonnances en une méchanceté pire que celle des nations, et mes statuts
en une méchanceté pire que celle des pays qui sont autour d'elle ; car ils ont rejeté mes
ordonnances, et n'ont point marché dans mes statuts.
7 C'est pourquoi le Seigneur l'Éternel a dit : A cause que vous avez fait plus de méchancetés
que les nations qui sont autour de vous, et que vous n'avez pas marché dans mes statuts, que
vous n'avez point accompli mes ordonnances, et que vous n'avez pas même agi selon les
coutumes des nations qui sont autour de vous ;
8 à cause de cela le Seigneur l'Éternel a dit : Voici, je viens à toi, oui, moi, j'exécuterai au milieu
de toi mes jugements aux yeux des nations.
9 Et je ferai au milieu de toi des choses que je ne fis jamais, et telles que je n'en ferai jamais de
semblables, à cause de toutes tes abominations.
10 Les pères mangeront leurs enfants au milieu de toi, et les enfants mangeront leurs pères ; et
j'exécuterai mes jugements sur toi, et je disperserai à tous vents tout ce qui restera de toi.
11 Et je suis vivant, dit le Seigneur l'Éternel, que parce que tu as souillé mon sanctuaire par
toutes tes actions infâmes, et par toutes tes abominations, que moi-même je te raserai, et mon
œil ne t'épargnera point, et même je n'en aurai point de compassion !
12 Un tiers d'entre vous mourra de mortalité, et sera consumé par la famine au milieu de toi, et
un tiers tombera par l'épée autour de toi ; et je disperserai l'autre tiers à tous vents, et je tirerai
l'épée après eux.
13 Car ma colère s'accomplira, et je ferai arrêter ma fureur sur eux, et je me satisferai, et ils
sauront que moi qui suis l'Éternel ai parlé dans ma jalousie, lorsque j'aurai accompli ma fureur
sur eux.
14 Je te mettrai en désert et en opprobre parmi les nations qui sont autour de toi, aux yeux de
tous les passants.
15 Et tu seras en opprobre, en ignominie, en instruction, et en étonnement aux nations qui sont
autour de toi, quand j'aurai exécuté mes jugements sur toi, avec colère, avec fureur, et par des
châtiments pleins de fureur ; moi qui suis l'Éternel, j'ai parlé.
16 Quand j'aurai tiré sur eux les mauvaises flèches de la famine, qui seront mortelles, lesquelles
je tirerai pour vous détruire, j'augmenterai encore la famine sur vous, et je vous romprai le
bâton du pain.
17 Je vous enverrai la famine, et de mauvaises bêtes qui te priveront d'enfants ; et la mortalité
et le sang passeront au milieu de toi, et je ferai venir l'épée sur toi ; moi qui suis l'Éternel, j'ai
parlé.

REFLEXIONS

On voit dans ce chapitre une image très expresse des calamités qui arrivèrent aux Juifs lorsque les Caldéens assiégèrent et prirent Jérusalem. Il y en eut un grand nombre qui périrent par la mortalité : plusieurs furent emportés par la famine durant le siège de la ville, d'autres furent tués par les ennemis et ceux qui échappèrent à ces malheurs furent dispersés et envoyés en captivité.

II. Le prophète, en proposant cet emblème de la ruine des Juifs, déclara que Dieu les accablerait ainsi de ses fléaux parce qu'ils avaient rejeté ses ordonnances et profané son sanctuaire et surtout parce qu'ils avaient imité et même surpassé les nations voisines dans leurs idolâtries. Il leur dit qu'à cause de cela, Dieu les punirait aux yeux de ces mêmes nations et que, comme ils

avaient surpassé en méchanceté les autres peuples, il leur ferait des choses telles qu'il n'en avait jamais fait de semblables et qu'il exécuterait ses jugements sur eux avec colère et avec fureur. C'est ainsi que Dieu punit les rébellions des hommes, proportionnant le châtiment à l'offense et traitant avec plus de rigueur ceux qu'il avait le plus distingué de ses grâces lorsqu'il leur arrive d'en abuser.

CHAPITRE VI.

C'est ici la suite de la prophétie du chapitre précédent. Ézéchiel prophétise contre la Judée et il prédit :
I. Que les villes et les lieux où les Juifs avaient commis leurs idolâtries seraient détruits et qu'ils périraient par la guerre, par la famine et par la mortalité.
II. Qu'il y en aurait un reste d'entre eux qui seraient préservés et rétablis après avoir été captifs dans les pays étrangers.

1 La parole de l'Éternel me fut encore adressée, et il me dit :
2 Fils de l'homme, tourne ta face contre les montagnes d'Israël, et prophétise contre elles.
3 Et dis : Vous, montagnes d'Israël, écoutez la parole du Seigneur l'Éternel. Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel aux montagnes et aux coteaux, aux cours des rivières et aux vallées : Me voici, moi, je vais faire venir l'épée sur vous, et je détruirai vos hauts lieux ;
4 Et vos autels seront désolés, et les tabernacles de vos idoles seront brisés, et je ferai tomber ceux qui seront blessés à mort parmi vous devant vos dieux infâmes.
5 Et je mettrai les cadavres des enfants d'Israël devant leurs dieux infâmes, et je disperserai vos os autour de vos autels.
6 Les villes seront désertes, et les hauts lieux seront désolés dans toutes vos demeures ; en sorte que vos autels seront rendus déserts et désolés, vos dieux infâmes seront brisés et ne seront plus, et les tabernacles de vos idoles seront mis en pièces, et vos ouvrages seront effacés.
7 Et les blessés à mort tomberont parmi vous, et vous saurez que je *suis* l'Éternel.
8 Mais j'en laisserai d'entre vous quelques-uns de reste, afin que vous ayez quelques réchappés de l'épée parmi les nations, quand vous serez dispersés par les pays.
9 Et vos réchappés se souviendront de moi parmi les nations chez lesquelles ils seront captifs ; parce que j'ai été tourmenté à cause de leur cœur porté à la prostitution, lequel s'est détourné de moi ; et à cause de leurs yeux qui se prostituent après leurs dieux infâmes ; et ils seront ennuyés en eux-mêmes des maux qu'ils auront faits dans toutes leurs abominations.
10 Et ils sauront que je suis l'Éternel, et que ce n'est pas en vain que je les ai menacés de leur faire tout ce mal.
11 Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Frappe de ta main, et heurte de ton pied ; et dis : Hélas ! à cause de toutes les méchancetés abominables de la maison d'Israël, car ils tomberont par l'épée, par la famine, et par la mortalité.
12 Celui qui sera loin mourra par la mortalité, et celui qui sera près tombera par l'épée, et celui qui sera demeuré de reste et qui sera assiégé mourra par la famine ; ainsi j'accomplirai ma fureur sur eux.
13 Et vous saurez que je suis l'Éternel, quand les blessés à mort d'entre eux seront étendus parmi leurs dieux de fiente, autour de leurs autels, sur tout coteau haut élevé, sur tous les sommets des montagnes, sous tout arbre et sous tout chêne branchu, qui est le lieu où ils ont fait des parfums de bonne odeur à tous leurs dieux infames.
14 J'étendrai donc ma main sur eux, et je rendrai leur pays désolé et désert dans toutes leurs demeures, plus que le désert qui est vers Dibla ; et ils sauront que je suis l'Éternel.

REFLEXIONS

Il y a trois choses à considérer dans ce chapitre :

I. La première, que les habitants de Jérusalem et de la Judée éprouvèrent tous ces malheurs qu'Ézéchiel leur avait dénoncés, comme on le voit dans l'histoire de ce qui leur arriva pendant le siège et à la prise de cette ville. Dieu voulut que ces choses fussent prédites à l'avance afin que, comme cela est dit dans ce chapitre, lorsqu'elles arriveraient, les Juifs reconnussent que la parole du Seigneur n'avait pas été veine et qu'ils fussent incités à se convertir à lui.

II. Puisque Dieu traita ainsi les Juifs pour les punir de leurs péchés et surtout de leur idolâtrie, on peut voir par là qu'il a particulièrement l'idolâtrie en horreur et qu'il venge sévèrement l'infidélité de ceux qui le connaissent et qui ne laissent pas de mépriser ses lois et de profaner son service.

III. Parmi ces menaces des prophètes et toutes ces marques de la colère céleste, on voit paraître la miséricorde de Dieu en ce qu'il promet d'épargner une partie des Juifs et de rétablir ceux d'entre eux qui se souviendraient de lui et qui se convertiraient, ce qui nous assure que ceux contre qui Dieu paraît le plus irrité peuvent encore devenir les objets de son amour en reconnaissant et en déplorant leurs fautes et en profitant de ses châtiments.

CHAPITRE VII.

Ézéchiel continue à prédire la ruine des Juifs. Il dit que la fin, c'est-à-dire le temps de leur désolation, était venue, que Dieu ne les épargnerait plus et qu'il allait faire la punition de leur idolâtrie et de leurs crimes en les exterminant par l'épée, par la famine et par la mortalité, en les chassant de leur patrie, en les envoyant en captivité et en donnant leur pays à des étrangers.

1 La parole de l'Éternel me fut encore adressée, et il me dit :
2 Toi, fils de l'homme, *écoute :* Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel à la terre d'Israël : La fin, la
fin vient sur les quatre coins du pays.
3 Maintenant la fin vient sur toi ; j'enverrai sur toi ma colère, et je te jugerai selon ton train, et
ferai venir sur toi toutes tes abominations.
4 Et mon œil ne t'épargnera point, et je n'aurai point compassion de toi ; mais je mettrai ton
train sur toi, et tes abominations seront au milieu de toi, et vous saurez que je suis l'Éternel.
5 Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Voici un mal, un mal qui vient.
6 La fin vient, la fin vient, elle se réveille contre toi ; voici, le mal vient.
7 Le matin est venu sur toi qui demeures dans le pays ; le temps est venu ; le jour est près de
toi. Il ne sera qu'effroi, et non un retentissement de joie dans les montagnes.
8 Maintenant je vais répandre ma fureur sur toi, et j'accomplirai sur toi ma colère ; et je te
jugerai selon ton train, et ferai venir sur toi toutes tes abominations.
9 Mon œil ne t'épargnera point, et je n'aurai point compassion de toi, mais je te punirai selon
ton train, et tes abominations seront au milieu de toi, et vous saurez que c'est moi, l'Eternel,
qui vous frappe.
10 Voici le jour ; le voici qui vient ; le matin paraît ; la verge a fleuri, la fierté a poussé des
boutons.
11 La violence est crue en verge de méchanceté ; il ne restera rien, ni d'eux, ni de leur multitude,
ni de leur tumulte, et on ne les lamentera point.
12 Le temps est venu, le jour est arrivé : Que celui qui achète ne se réjouisse point, et que celui
qui vend n'en soit point dans le deuil ; car il y a une ardeur de colère sur toute la multitude du
pays.
13 Car celui qui vend ne retournera point à ce qu'il aura vendu, quand il serait encore en vie ;
car la vision qui regarde toute la multitude de ce pays ne sera point révoquée ; chacun sentira
la peine de son iniquité, tandis qu'il vivra ; ils ne reprendront jamais courage.
14 Ils ont sonné la trompette, ils ont tout préparé ; mais il n'y a personne qui aille au combat,

parce que l'ardeur de ma colère est sur toute la multitude de son pays.
15 L'épée est au dehors, et la mortalité et la famine sont au dedans ; celui qui sera aux champs mourra par l'épée ; et la famine et la mortalité dévoreront celui qui sera dans la ville.
16 Et les réchappés d'entre eux qui échapperont, seront par les montagnes comme les pigeons des vallées, gémissant tous, chacun pour son iniquité.
17 Toutes les mains deviendront lâches, et tous les genoux s'en iront en eaux.
18 Ils se ceindront de sacs, et le tremblement les couvrira ; la confusion sera sur tous les visages, et toutes leurs têtes seront rasées.
19 Ils jetteront leur argent par les rues, et leur or sera comme une chose souillée ; ni leur argent ni leur or ne les pourront délivrer au jour de la grande colère de l'Eternel ; ils n'en rassasieront point leurs âmes, et n'en rempliront point leurs entrailles, parce que leur iniquité a été leur ruine.
20 Il avait mis parmi eux la beauté de son ornement magnifique ; mais ils en ont fait des images de leurs abominations et de leurs infamies ; c'est pourquoi je ferai qu'elles leur seront une chose souillée.
21 Et je la livrerai au pillage dans la main des étrangers, et en proie aux méchants de la terre qui la profaneront.
22 Je détournerai aussi ma face d'eux, et on profanera mon lieu secret, et des voleurs y entreront et le profaneront.
23 Fais une chaîne ; car le pays est plein de crimes de meurtre, et la ville est pleine de violence.
24 Et je ferai venir les plus méchants des nations, qui posséderont leurs maisons, et je ferai cesser l'orgueil des puissants, et leurs saints lieux seront profanés.
25 La destruction vient ; ils chercheront la paix, mais il n'y en aura point.
26 Il viendra malheur sur malheur, et il y aura mauvaise nouvelle sur mauvaise nouvelle ; ils demanderont la vision aux prophètes ; la loi périe chez le sacrificateur, et le conseil chez les anciens.
27 Le roi sera dans le deuil, et les principaux se vêtiront de désolation, et les mains du peuple du pays seront troublées ; je les traiterai selon leur train, et les jugerai selon qu'ils l'auront mérité, et ils sauront que je suis l'Eternel.

REFLEXIONS

Ces menaces réitérées qu'Ézéchiel faisait contre les Juifs qui étaient encore à Jérusalem, et qui eurent toutes leur accomplissement, sont des avertissements et des exemples qui nous apprennent qu'après que Dieu a supporté longtemps les pécheurs, il exécute enfin et infailliblement ses menaces. La certitude et la sévérité du jugement de Dieu se voit en ce qu'il proteste expressément qu'il n'épargnerait plus les Juifs et qu'il n'en aurait point de compassion. Ainsi il ne faut jamais se reposer sur la miséricorde divine lorsqu'on est dans l'impénitence et il y a un temps où la bonté et la patience du Seigneur prennent fin.

Il faut encore remarquer sur ce sujet que le prophète déclare ici, que, ni les richesses, ni aucun autre avantage des Juifs ne les garantissaient point de la désolation et de la honte qui les menaçaient, d'où nous devons recueillir qu'il n'y a rien qui puisse mettre les hommes à couvert de la colère de Dieu lorsqu'ils persévèrent dans leurs péchés.

CHAPITRE VIII.

Dieu transporte en vision Ézéchiel à Jérusalem, il lui fait voir les diverses abominations que les Juifs y commettaient en adorant toutes sortes d'idoles. Et il proteste qu'il allait répandre sur eux toute l'ardeur de sa colère

1 La sixième année, au cinquième jour du sixième mois, comme j'étais assis dans ma maison, et que les anciens de Juda étaient assis devant moi, la main du Seigneur l'Éternel y tomba sur moi.

2 Alors je regardai ; et voici une représentation d'homme, qui paraissait comme du feu ; depuis la ressemblance de ses reins en bas, c'était du feu, et depuis ses reins en haut, c'était comme l'éclat d'un métal embrasé.
3 Et il avança une forme de main, et il me prit par les cheveux, et l'esprit m'éleva entre la terre et les cieux, et m'amena à Jérusalem, dans des visions de Dieu, à l'entrée de la porte du parvis de dedans, laquelle regarde vers l'Aquilon, où était posée l'idole de jalousie, qui excite la jalousie.
4 Et voici, la gloire du Dieu d'Israël était là, semblable à la vision que j'avais vue dans la campagne.
5 Et il me dit : Fils de l'homme, lève maintenant tes yeux vers le chemin qui tend vers l'Aquilon ; et j'élevai mes yeux vers le chemin qui tend vers l'Aquilon, et je vis du côté de l'Aquilon, à la porte de l'autel, l'idole de jalousie, qui était à l'entrée.
6 Alors il me dit : Fils de l'homme, ne vois-tu pas ce que ces gens font, et les grandes abominations que la maison d'Israël commet ici, afin que je me retire de mon sanctuaire ? Mais tourne-toi encore, et tu verras de grandes abominations.
7 Il me mena donc à l'entrée du parvis ; et je regardai, et voici, il y avait un trou dans la paroi.
8 Et il me dit : Fils de l'homme, perce maintenant la paroi ; et quand j'eus percé la paroi, il se trouva là une porte.
9 Puis il me dit : Entre, et regarde les horribles abominations qu'ils commettent ici.
10 J'entrai donc, et je regardai ; et voici, toutes sortes de figures de reptiles, et de bêtes, et de choses abominables ; et tous les dieux infâmes de la maison d'Israël étaient peints sur la paroi, tout autour.
11 Et soixante-dix hommes d'entre les anciens de la maison d'Israël assistaient et se tenaient devant elles, avec Jaazanja fils de Sçaphan, qui était debout au milieu d'eux, et chacun avait un encensoir à la main, d'où montait en haut une épaisse nuée de parfum.
12 Alors il me dit : Fils de l'homme, n'as-tu pas vu ce que les anciens de la maison d'Israël font dans les ténèbres, chacun dans son cabinet peint ? Car ils disent : L'Éternel ne nous voit point ; l'Éternel a abandonné le pays.
13 Puis il me dit : Tourne-toi encore, et tu verras de grandes abominations que ceux-ci commettent.
14 Il m'amena donc à l'entrée de la porte de la maison de l'Éternel, qui est vers l'Aquilon ; et voici, il y avait là des femmes assises, qui pleuraient Thammuz.
15 Et il me dit : Fils de l'homme, n'as-tu pas vu ? Tourne-toi encore, et tu verras de plus grandes abominations que celles-ci.
16 Il me fit donc entrer au parvis du dedans de la maison de l'Éternel ; et voici, à l'entrée du temple de l'Éternel, entre le vestibule et l'autel, environ vingt-cinq hommes qui avaient le dos tourné contre le temple de l'Éternel, et leurs faces vers l'orient, qui se prosternaient vers l'orient devant le soleil.
17 Alors il me dit : Fils de l'homme, n'as-tu pas vu ? Est-ce une chose légère à la maison de Juda, de commettre ces abominations qu'ils commettent ici ? Car ils ont rempli le pays de violence, et sont revenus à m'irriter ; mais voici, ils mettent une écharde à leurs nez.
18 C'est pourquoi j'agirai aussi dans le plus grand courroux ; mon œil ne les épargnera point, et je n'en aurai point compassion ; et quand ils crieront à moi à haute voix, je ne les exaucerai point.

REFLEXIONS

Ce qui est contenu dans ce chapitre mérite bien de l'attention.
On y voit que les Juifs de Jérusalem s'abandonnaient aux dernières abominations peu avant leur ruine. Ils adoraient les idoles, le soleil et toutes sortes de figures de bêtes, leurs femmes rendaient un culte abominable aux idoles des Égyptiens et pour comble de l'impiété, ils

exerçaient cette idolâtrie détestable, non seulement dans leurs maisons, mais jusque dans le temple de Dieu. L'horreur de ces crimes prouve que leur dépravation était parvenue au dernier degré et qu'il n'y avait plus rien de bon à attendre d'eux.
Au reste, Dieu fit voir en vision à Ézéchiel toutes ces abominations des Juifs pour le convaincre, et les Juifs qui étaient en Caldée avec lui, que la destruction de Jérusalem était inévitable et tout à fait juste.
Cela nous montre aussi que Dieu connaît toutes choses, que les hommes ne sauraient lui dérober la connaissance de leurs péchés, quand même ils les commettraient en secret et dans les ténèbres et qu'ainsi ils ne sauraient échapper à son jugement.

CHAPITRE IX.
C'est ici la continuation de la vision du chapitre précédent.
Dieu, après avoir montré en vision à Ézéchiel les crimes et les idolâtries des habitants de Jérusalem, ordonne aux ministres de sa vengeance de les exterminer, mais d'épargner les gens de bien qu'il y avait encore parmi eux et de mettre pour cet effet une marque sur leurs fronts.
Sur quoi le prophète, ayant demandé à Dieu s'il voulait donc détruire entièrement les Juifs, Dieu lui répond qu'il ne les épargnerait plus.

1 Puis il cria à haute voix à mes oreilles, et il dit : Faites approcher ceux qui ont commission contre la ville, et chacun avec son instrument de destruction dans sa main.
2 Et voici, six hommes venaient de vers le chemin de la haute porte qui est tournée vers l'Aquilon, et chacun avait dans sa main son instrument de destruction ; il y avait aussi un homme au milieu d'eux, vêtu de lin, ayant un cornet d'écrivain sur ses reins ; et ils entrèrent, et ils se tinrent auprès de l'autel d'airain.
3 Alors la gloire du Dieu d'Israël s'éleva de dessus le chérubin sur lequel elle était, pour aller vers le seuil de la maison ; et il cria à l'homme qui était vêtu de lin, et qui avait le cornet d'écrivain sur ses reins ;
4 et l'Eternel lui dit : Passe par le milieu de la ville, par le milieu de Jérusalem, et fais une marque sur les fronts des hommes qui gémissent et qui soupirent, à cause de toutes les abominations qui se commettent au dedans d'elle.
5 Et j'entendis qu'il dit aux autres : Passez par la ville après lui, et frappez ; que votre œil n'épargne personne, et n'ayez point de compassion.
6 Tuez entièrement les vieillards, les jeunes gens, les vierges, les petits enfants et les femmes ; mais n'approchez d'aucun de ceux sur qui sera cette marque, et commencez par mon sanctuaire. Ils commencèrent donc par les vieillards qui étaient devant la maison.
7 Et il leur dit : Profanez la maison et remplissez les parvis de gens blessés à mort, sortez ; et ils sortirent, et frappèrent par la ville.
8 Comme ils frappaient, je demeurai là ; et je tombai sur ma face, et je criai, et dis : Ah ! ah ! Seigneur Eternel, vas-tu donc détruire tous les restes d'Israël, en répandant ta colère sur Jérusalem ?
9 Et il me répondit : L'iniquité de la maison d'Israël et de Juda est excessivement grande, et le pays est rempli de sang, et la ville remplie de perversité ; car ils ont dit : L'Eternel a abandonné le pays, l'Eternel ne voit rien.
10 Et pour moi aussi mon œil ne les épargnera point, et je n'en aurai point de compassion, je leur rendrai leur train sur leur tête.
11 Et voici, l'homme qui était vêtu de lin, qui avait le cornet sur les reins, rapporta ce qu'il avait fait, et il dit : J'ai fait comme tu m'as commandé.

REFLEXIONS

Ce chapitre nous engage à faire ces trois réflexions :

I. La première, sur l'ordre que Dieu donna aux ministres de sa colère de tuer et d'exterminer les vieillards, les jeunes gens, les enfants et les femmes. Ce fut ce que les Caldéens exécutèrent lorsqu'ils prirent Jérusalem, les habitants de cette ville périrent misérablement par la famine et surtout par le fer et par le feu, sans que les ennemis eussent égard à l'âge, au sexe, ni à la condition.

C'est là un exemple terrible qui doit nous inspirer une grande crainte du jugement de Dieu.

II. L'on doit faire beaucoup d'attention à l'ordre que Dieu donna à un ange : *de marquer et d'épargner tous ceux qui gémissaient et qui soupiraient à cause des abominations qui se commettaient à Jérusalem.*

On voit dans ces paroles le caractère des gens de bien et des élus, c'est de s'affliger à la vue des péchés des hommes.

On y découvre, après cela, combien les personnes pieuses et zélées sont chères à Dieu, le soin qu'il en prend et comment il les épargne lorsqu'il punit les méchants.

Les mêmes promesses sont faites dans les livres sacrés à tous les fidèles serviteurs de Dieu et à ceux qui se seront conservés purs au milieu de la corruption du siècle.

Enfin, on doit bien considérer qu'Ézéchiel, ayant demandé à Dieu s'il voulait donc détruire son peuple, Dieu lui répondit que le péché des Juifs était trop grand pour qu'il n'en fît pas la vengeance, qu'ils portaient l'impiété jusqu'à dire *Le Seigneur a abandonné le pays, le Seigneur ne nous voit point. E*t qu'à cause de cela, il n'aurait point de compassion d'eux.

Quand les crimes des hommes sont montés à un certain degré, qu'ils ont perdu toute crainte de Dieu et que tout est dans le renversement, Dieu est obligé de faire justice et sa miséricorde fait alors place à sa vengeance.

CHAPITRE X.

C'est ici la suite de la vision qui est récitée dans les deux chapitres précédents.

Ézéchiel eut une apparition semblable à celle qu'il avait déjà eue et qui est décrite au commencement de ce livre, mais cette dernière apparition fut accompagnée de deux circonstances particulières. L'une que le prophète vit un ange qui répandait des charbons embrasés sur la ville de Jérusalem et l'autre qu'il vit la gloire de Dieu se retirer du temple et de cette ville.

1 Puis je regardai, et voici, il y avait sur l'étendue qui était sur la tête des chérubins, comme une pierre de saphir, et la ressemblance d'un trône, qui paraissait au-dessus d'eux.

2 Et on parla à l'homme qui était vêtu de lin, et on lui dit : Entre dans l'entre-deux des roues, et au-dessus du chérubin, et remplis tes paumes de charbons de feu de l'entre-deux des chérubins, et les répands sur la ville. Il y entra donc, et je le vis.

3 Et les chérubins se tenaient à main droite de la maison, quand l'homme y entra ; et une nuée remplit le parvis intérieur.

4 Puis la gloire de l'Eternel s'éleva de dessus les chérubins, pour venir sur le seuil de la maison, et la maison fut remplie d'une nuée ; le parvis fut aussi rempli de la splendeur de la gloire de l'Eternel.

5 Et on entendit le bruit des ailes des chérubins jusqu'au parvis de dehors, comme la voix du Dieu fort tout-puissant, quand il parle.

6 Et il arriva que quand il eut commandé à l'homme qui était vêtu de lin, et qu'il lui eut dit : Prends du feu de l'entre-deux des roues, et de l'entre-deux des chérubins, il entra, et se tint auprès des roues.

7 Et l'un des chérubins étendit sa main vers l'entre-deux des chérubins, au feu qui était dans l'entre-deux des chérubins, et il en prit, et le mit entre les mains de celui qui était vêtu de lin, et

lui, l'ayant reçu, sortit.
8 Car il paraissait dans les chérubins la figure d'une main d'homme sous leurs ailes.
9 Puis je regardai, et voici quatre roues auprès des chérubins, une roue auprès de l'un des chérubins, et l'autre roue auprès de l'autre chérubin, et l'aspect des roues était comme qui verrait une pierre de chrysolithe.
10 Et pour ce qui est de leur figure, toutes quatre avaient une même forme, comme si une roue eût été au milieu d'une autre roue.
11 Quand elles marchaient, elles allaient sur leurs quatre côtés, et en marchant elles ne se tournaient point, mais elles allaient après la première, au lieu vers lequel elle se tournait ; elles ne se tournaient point, quand elles marchaient ;
12 Non plus que tout le corps dès chérubins, ni leur dos, ni leurs mains, ni leurs ailes ; et les roues étaient pleines d'yeux tout autour, savoir, leurs quatre roues.
13 Pour les roues, j'entendis qu'on les appela : Chariot.
14 Et chaque animal avait quatre faces : La première face était la face d'un chérubin ; la seconde était la face d'un homme ; la troisième était la face d'un lion ; et la quatrième la face d'un aigle.
15 Puis les chérubins s'élevèrent. Ce sont là les animaux que j'avais vus auprès du fleuve de Kébar.
16 Et lorsque les chérubins marchaient, les roues aussi marchaient auprès d'eux ; et quand les chérubins élevaient leurs ailes, pour s'élever de dessus la terre, les roues mêmes ne se détournaient point d'auprès d'eux.
17 Lorsqu'ils s'arrêtaient, elles s'arrêtaient, et lorsqu'ils s'élevaient, elles s'élevaient ; car l'esprit des animaux était dans les roues.
18 Puis la gloire de l'Éternel se retira de dessus le seuil de la maison, et se tint sur les chérubins.
19 Et les chérubins, élevant leurs ailes, s'élevèrent de terre en ma présence, quand ils partirent, et les roues s'élevèrent aussi vis-à-vis d'eux, et chacun d'eux s'arrêta à l'entrée de la porte orientale de la maison de l'Éternel, et la gloire du Dieu d'Israël était sur eux.
20 Ce sont là les animaux que j'avais vus sous le Dieu d'Israël, auprès du fleuve de Kébar ; et je connus que c'étaient des chérubins.
21 Chacun avait quatre faces, et chacun quatre ailes, et il y avait une ressemblance de main d'homme sous leurs ailes.
22 Et pour la ressemblance de leurs faces, c'étaient les faces que j'avais vues auprès du fleuve de Kébar, et leur même regard, et elles-mêmes ; et chacun marchait devant soi.

REFLEXIONS

Dieu voulut que la vision, qu'Ézéchiel avait déjà eue dès le commencement de son ministère, fût réitérée pour confirmer ses prédictions et pour marquer encore plus expressément que Jérusalem allait âtre brûlée et détruite, et que le temple serait bientôt privé de la présence de Dieu. Ces charbons de feu qu'un ange répandit sur la ville signifiait qu'elle serait brûlée par les Caldéens. Il est dit que cet ange prit ces charbons d'entre les chérubins par le commandement de Dieu pour montrer que cette ruine procéderait du Seigneur.
Le prophète vit surtout la gloire de Dieu s'élever au milieu des chérubins, se poser sur la porte du sanctuaire et de là sur celle du parvis, ce qui marquait que Dieu allait se retirer de ce lieu-là. C'est là en général le sens et le but de cette vision dans laquelle nous voyons des images sensibles de la sévère vengeance que Dieu était sur le point de faire des crimes qui avaient été commis à Jérusalem et de la profanation que les Juifs avaient faite du temple et du service divin

CHAPITRE XI.

Ce chapitre est une suite du précédent. Ézéchiel achève d'y rapporter la vision qu'il avait eue. Dieu lui fait connaître :
I. Que les habitants de Jérusalem allaient éprouver ses plus sévères jugements, quoiqu'ils

crussent n'avoir rien à craindre, de quoi il lui donne un signe dans la mort soudaine de Pélatja qui était l'un des principaux du peuple.
II. Que bien que les Juifs qui étaient à Jérusalem crussent qu'ils habiteraient dans leur pays plutôt que leurs frères qui étaient déjà captifs à Babylone, ceux-ci seraient rappelés chez eux et que Dieu bénirait tous ceux d'entre eux qui se convertiraient.
Après cela, le prophète vit la gloire du Seigneur, qui s'était arrêtée sur la porte du parvis du temple, se retirer entièrement de la ville, ce qui marquait qu'elle allait être abandonnée de Dieu. Cette vision étant finie, le prophète en fit le récit aux Juifs qui étaient en Caldée.

1 Puis l'esprit m'éleva, et me mena à la porte orientale de la maison de l'Éternel, qui regarde vers l'orient ; et voici, il y avait vingt-cinq hommes à l'entrée de la porte ; et je vis au milieu d'eux Jaazanja fils de Hazur, et Pélatja fils de Bénaja, les principaux du peuple.
2 Et il me dit : Fils de l'homme, ceux-ci sont les hommes qui ont des pensées d'iniquité, et qui donnent de mauvais conseils dans cette ville.
3 et qui disent : Ce n'est pas une chose prête ; qu'on bâtisse des maisons ; elle est la chaudière, et nous sommes la chair.
4 C'est pourquoi prophétise contre eux ; prophétise, fils de l'homme.
5 L'esprit de l'Éternel tomba donc sur moi, et me dit : Parle : Ainsi a dit l'Éternel : Vous parlez ainsi, ô maison d'Israël ! mais je connais toutes les pensées de votre esprit.
6 Vous avez multiplié vos blessés à mort dans cette ville, et vous avez rempli ses rues de blessés à mort.
7 C'est pourquoi ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Vos blessés à mort que vous avez mis au milieu d'elle sont la chair, et elle est la chaudière ; mais je vous tirerai du milieu d'elle.
8 Vous avez eu peur de l'épée ; mais je ferai venir l'épée sur vous, dit le Seigneur l'Éternel.
9 Et je vous tirerai hors de cette ville, et vous livrerai entre les mains des étrangers, et j'exercerai mes jugements contre vous.
10 Vous tomberez par l'épée ; je vous jugerai dans la frontière d'Israël, et vous saurez que je suis l'Éternel.
11 Elle ne sera pas pour vous une chaudière, et vous ne serez point dans elle comme la chair, je vous jugerai dans la frontière d'Israël.
12 Et vous saurez que je suis l'Éternel ; car vous n'avez point marché dans mes statuts, et vous n'avez point suivi mes ordonnances ; mais vous avez fait selon les ordonnances des nations qui sont autour de vous.
13 Or il arriva, comme je prophétisais, que Pélatja fils de Bénaja, mourut ; alors je tombai sur ma face, et je criai à haute voix, et je dis : Ah ! ah ! Seigneur Éternel ! t'en vas-tu consumer entièrement le reste d'Israël ?
14 Et la parole de l'Éternel me fut adressée, et il me dit :
15 Fils de l'homme, ce sont tes frères, tes frères, les hommes de ton parentage, et généralement tous ceux de la maison d'Israël, auxquels les habitants de Jérusalem ont dit : Eloignez-vous de l'Éternel ; la terre nous a été donnée en héritage.
16 Dis donc : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Quoique je les aie éloignés parmi les nations, et que je les aie dispersés par les pays, je leur ferai comme un petit sanctuaire dans les pays où ils sont allés.
17 C'est pourquoi dis-*leur :* Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Je vous recueillerai aussi d'entre les peuples, et je vous rassemblerai des pays où vous avez été dispersés, et je vous donnerai la terre d'Israël.
18 Et ils entreront, et ils en ôteront toutes ses infamies et toutes ses abominations.
19 Et je ferai qu'ils n'auront qu'un cœur, et je mettrai en eux un esprit nouveau ; j'ôterai de leur chair le cœur de pierre, et leur donnerai un cœur de chair ;
20 afin qu'ils marchent dans mes statuts, et qu'ils gardent mes ordonnances, et qu'ils les

observent, et ils seront mon peuple, et je serai leur Dieu.
21 Mais pour ceux dont le cœur va après le désir de leurs infamies et de leurs abominations, pour ceux-là, je leur rendrai leur train sur leur tête, dit le Seigneur l'Éternel.
22 Puis les chérubins élevèrent leurs ailes, et les roues qui étaient vis-à-vis d'eux s'élevèrent aussi, et la gloire du Dieu d'Israël qui était au-dessus d'eux.
23 Et la gloire de l'Éternel s'éleva du milieu de la ville, et elle s'arrêta sur la montagne qui est vers l'orient de la ville.
24 Puis l'esprit m'éleva, et me ramena en Caldée, vers ceux qui avaient été transportés, et cela en vision, par l'esprit de Dieu ; et la vision, que j'avais vue disparut de devant moi.
25 Alors je dis à ceux qui avaient été transportés, toutes les choses que l'Éternel m'avait fait voir.

REFLEXIONS

On voit dans ce chapitre qu'il y avait à Jérusalem, immédiatement après la ruine de cette ville, un grand nombre de personnes, même d'entre les principaux, qui se moquaient des menaces de Dieu et qui donnaient au peuple des conseils pernicieux.
Cet esprit d'incrédulité et d'irréligion est toujours un signe avant-coureur des jugements du Ciel, surtout lorsque ceux qui sont élevés au-dessus des autres en sont infectés.
Dieu le témoigne en disant qu'il connaissait toutes les pensées de ces Juifs rebelles et incrédules et qu'il ferait venir l'épée sur eux. Et par là nous voyons aussi que le Seigneur connaît distinctement toutes les actions et toutes les pensées des hommes et qu'il les juge tous selon leurs œuvres.
L'image d'une chaudière, ou d'un pot, où l'on fait bouillir de la chair marquait qu'une partie des habitants de Jérusalem y périraient et que les autres en seraient tirés pour être mis à mort dans le pays d'Israël et dans d'autres lieux par leurs ennemis.
Les promesses que Dieu joint à ces menaces en faveur des Juifs captifs en Caldée disant qu'il les rassemblerait encore dans la terre d'Israël montrent que Dieu est miséricordieux et bon, lors même qu'il déploie ses plus sévères jugements, mais il fait connaître en même temps qu'il n'exerce sa bonté que sur les pécheurs qui ont un esprit et un cœur nouveau pour le craindre et qu'il rend à ceux qui suivent leurs désirs déréglés ce qu'ils ont mérités.
Enfin, l'on voit ici que la gloire de Dieu qui s'était retirée du sanctuaire et ensuite du temple se retira tout à fait de la ville de Jérusalem, ce qui signifiait que Dieu allait abandonner entièrement cette ville et ses habitants.

CHAPITRE XII.

Dieu commande à Ézéchiel de sortir de sa maison, à l'entrée de la nuit, ayant le visage couvert. C'était pour montrer que le roi Sédécias s'enfuirait de Jérusalem de nuit, qu'il serait pris et conduit à Babylone, qu'il mourrait dans cette ville-là mais qu'il ne la verrait point parce qu'on lui crèverait les yeux.
Le prophète annonce la ruine et la captivité du peuple de Jérusalem.
Enfin, il déclare que les menaces des prophètes du Seigneur allaient être exécutées bientôt, quoique les Juifs crussent qu'elles ne le seraient de longtemps.

1 La parole de l'Éternel me fut encore adressée, et il me dit :
2 Fils de l'homme, tu demeures au milieu d'une maison rebelle, qui ont des yeux pour voir, mais qui ne voient point, et des oreilles pour ouïr, mais qui n'entendent point, parce qu'ils sont une maison rebelle.
3 Toi donc, fils de l'homme, fais-toi l'équipage d'un homme qui va partir, et pars de jour, à leurs yeux ; pars de ton lieu pour aller en un autre, à leurs yeux ; peut-être qu'ils y prendront garde, quoiqu'ils soient une maison rebelle.

4 Tu porteras de jour, à leurs yeux, ton équipage, semblable à l'équipage d'un homme qui part ; et tu sortiras sur le soir en leur présence, comme on fait quand on sort pour partir.
5 Perce la paroi devant leurs yeux, et tire dehors ton équipage par l'ouverture que tu y auras faite.
6 Tu le porteras sur l'épaule à leur vue, et tu l'emporteras quand il fait obscur ; tu couvriras aussi ta face, afin que tu ne voies point la terre ; car je t'ai mis pour être un signe à la maison d'Israël.
7 Je fis donc comme il m'avait été ordonné ; je portai dehors de jour, mon équipage, semblable à l'équipage d'un homme qui part ; et sur le soir je perçai la paroi avec la main, je le tirai dehors, comme il faisait obscur, et je le portais sur l'épaule, devant leurs yeux.
8 Et le matin, la parole de l'Éternel me fut adressée, et il me dit :
9 Fils de l'homme, la maison d'Israël, la maison rebelle, ne t'a-t-elle pas dit : Qu'est-ce que tu fais ?
10 Dis-leur : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Cette prédiction s'adresse au prince qui est à Jérusalem, et à toute la maison d'Israël qui est parmi eux.
11 Dis-leur : Je vous suis un signe ; il leur sera fait comme j'ai fait : ils partiront pour s'en aller en captivité.
12 Et le prince qui est parmi eux portera sur la brune son équipage sur l'épaule, et sortira ; on lui percera la paroi pour le faire sortir par là ; il couvrira sa face, en sorte qu'il ne verra pas la terre de ses yeux.
13 J'étendrai mon rets sur lui, et il sera pris dans mes filets ; et je le ferai entrer dans Babylone au pays des Caldéens, laquelle il ne verra point, et toutefois il y mourra.
14 Et je disperserai à tout vent tout ce qui est autour de lui pour son secours, et toutes ses troupes, et je tirerai l'épée après eux.
15 Et ils sauront que je suis l'Éternel, quand je les aurai répandus parmi les nations, et que je les aurai dispersés par les pays.
16 Mais je laisserai de reste d'entre eux quelque peu de gens qui seront préservés de l'épée, de la famine, et de la mortalité, afin qu'ils racontent toutes leurs abominations, parmi les nations vers lesquelles ils seront arrivés ; et ils sauront que je suis l'Éternel.
17 Puis la parole de l'Éternel me fut adressée, et il me dit :
18 Fils de l'homme, mange ton pain avec émotion, et bois ton eau avec tourment et avec chagrin.
19 Et tu diras au peuple du pays : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel, touchant les habitants de Jérusalem qui sont au pays d'Israël : Ils mangeront leur pain avec chagrin, et boiront leur eau avec étonnement, parce que le pays sera désolé, étant privé de son abondance, à cause de l'iniquité de tous ceux qui y habitent.
20 Et les villes peuplées seront désertes, et le pays ne sera que désolation ; et vous saurez que je suis l'Éternel.
21 La parole de l'Éternel me fut encore adressée, et il me dit :
22 Fils de l'homme, quel est ce proverbe dont vous vous servez touchant le pays d'Israël, en disant : Les jours seront prolongés, et toute vision périra ?
23 C'est pourquoi dis-leur : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Je ferai cesser ce proverbe, et on ne s'en servira plus pour proverbe en Israël ; mais dis-leur : Les jours et la parole de toutes les visions s'approchent.
24 Car il n'y aura point désormais de vision vaine, ni de prédiction flatteuse, au milieu de la maison d'Israël.
25 Car je suis l'Éternel, je parlerai, et la parole que j'aurai prononcée sera mise en exécution, elle ne sera plus différée ; mais, ô maison rebelle, je prononcerai dans vos jours la parole, et je l'exécuterai, dit le Seigneur l'Éternel.
26 La parole de l'Éternel me fut encore adressée, et il me dit :

27 Fils de l'homme : Voici, ceux de la maison d'Israël disent : La vision que cet homme voit *ne s'accomplira qu'* après un grand nombre de jours, et il prophétise pour des temps qui sont encore éloignés.
28 C'est pourquoi dis-leur : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Aucune de mes paroles ne sera plus différée, mais la parole que j'aurai prononcée sera mise en exécution, dit le Seigneur l'Éternel.

REFLEXIONS

I. On trouve dans ce chapitre une représentation très expresse de ce qui devait bientôt arriver au roi Sédécias et aux Juifs lorsque Jérusalem serait prise par les Caldéens.
C'est que ce prince tomberait entre les mains des ennemis :

- Qu'il sortirait de nuit de Jérusalem pour s'enfuir,
- Qu'il serait pris,
- Qu'on lui crèverait les yeux,
- Qu'il entrerait à Babylone, mais qu'il ne la verrait pas,
- Que les principaux de Jérusalem seraient tués
- Et que le peuple serait emmené captif.

C'est ici une prédiction bien circonstanciée et qui fut accomplie à la lettre. Elle prouve bien clairement que Dieu connaît parfaitement l'avenir et que toutes choses sont dirigées par sa providence. Dieu fit avertir de ceci les Juifs qui étaient en Caldée afin qu'ils n'enviassent pas la condition de leurs frères qui étaient encore à Jérusalem.
II. Il est à remarquer que Dieu dit ici qu'il voulait disperser les Juifs parmi les nations afin qu'ils y racontassent leurs abominations et leurs péchés par lesquels ils avaient provoqué sa colère. Cela nous instruit de la justice de Dieu et des vues qu'il se propose en affligeant les hommes, il veut les amener par là à la repentance et à la confession de leurs péchés et les faire en même temps servir d'exemple aux autres.
III. Il paraît de ce chapitre que les Juifs de Jérusalem, quoique très coupables et à la veille de périr, vivaient dans une grande sécurité, qu'ils ne craignaient point les menaces des prophètes ou que du moins elles ne s'accompliraient de longtemps et ce fut cette sécurité qui les entretint dans l'impénitence et qui causa leur dernière ruine.
Il est dangereux de se flatter lorsque Dieu nous avertit et qu'il nous menace et de différer de se convertir à lui et une crainte salutaire accompagnée d'une prompte conversion est le sûr et l'unique moyen de prévenir ses jugements.

CHAPITRE XIII.

Ézéchiel dénonce les jugements du Seigneur aux prophètes et prophétesses qui se vantaient faussement d'être inspirés de Dieu et qui promettaient la paix au peuple d'Israël dans le temps qu'il n'y avait point de paix pour ce peuple et que Dieu se préparait à le détruire. Il menace aussi des mêmes malheurs ceux qui écoutaient ces faux prophètes.

1 La parole de l'Éternel me fut encore adressée, et il me dit :
2 Fils de l'homme, prophétise contre les prophètes d'Israël, qui prophétisent ; et dis à ceux qui sont prophètes de leur propre mouvement : Ecoutez la parole de l'Éternel :
3 Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Malheur aux prophètes insensés, qui suivent leur propre esprit, quoiqu'ils n'aient eu aucune vision !
4 Israël, tes prophètes ont été comme les renards dans les déserts.
5 Vous n'êtes point montés aux brèches, et vous n'avez point refait les cloisons pour la maison d'Israël, pour être fermes dans le combat à la journée de l'Éternel.
6 Ils ont eu des visions de vanité, et des prédictions de mensonge, en disant : L'Éternel a dit ; et toutefois l'Éternel ne les avait point envoyés ; et ils ont fait espérer que leur parole serait

accomplie.
7 N'avez-vous pas vu des visions de vanité, et prononcé des prédictions de mensonge ? Toutefois vous dites : L'Éternel a dit ; quoique je ne vous aie point parlé.
8 C'est pourquoi, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Parce que vous avez prononcé la vanité, et que vous avez vu le mensonge, c'est pour cela que je vous en veux, dit le Seigneur l'Éternel.
9 Et ma main sera sur les prophètes qui voient la vanité, et qui prophétisent le mensonge ; ils ne seront plus dans le conseil de mon peuple, et ils ne seront plus écrits dans les registres de la maison d'Israël, et ils n'entreront plus dans la terre d'Israël, et vous saurez que je suis le Seigneur l'Éternel.
10 C'est parce que, et c'est parce qu'ils ont abusé mon peuple, en disant : La paix, et il n'y avait point de paix ; l'un bâtissait la muraille, et les autres l'enduisaient de mortier mal lié.
11 Dis à ceux qui l'enduisent de mortier mal lié, qu'elle tombera ; il y aura une pluie débordée, et vous, pierres de grêle, vous tomberez dessus, et un vent de tempête la fendra.
12 Et voici, la muraille est tombée. Ne vous dira-t-on donc pas : Où est le plâtre dont vous l'aviez plâtrée ?
13 C'est pourquoi, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Je ferai éclater un vent impétueux dans mon courroux, et il y aura une pluie débordée dans ma colère, et des pierres de grêle avec fureur, pour détruire entièrement.
14 Et je démolirai la muraille que vous avez enduite de mortier mal lié, et la jetterai par terre, tellement que son fondement sera découvert, et elle tombera, et vous serez entièrement détruits au milieu d'elle ; et vous saurez que je suis l'Éternel.
15 Ainsi j'accomplirai ma colère contre le mur, et contre ceux qui l'enduisent de mortier mal lié ; et je vous dirai : Le mur n'est plus, ni ceux qui l'ont enduit ;
16 savoir, les prophètes d'Israël, qui prophétisent touchant Jérusalem, et qui voient pour elle des visions de paix ; et néanmoins il n'y a point de paix, dit le Seigneur l'Éternel.
17 Toi, fils de l'homme, dresse aussi ta face contre les filles de ton peuple, qui prophétisent de leur propre mouvement, et prophétise contre elles ;
18 et dis : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Malheur à celles qui cousent des coussins pour s'accouder le long du bras jusqu'aux mains, et qui font des voiles pour mettre sur la tête de personnes de toute taille, afin de chasser aux âmes. Chasseriez-vous aux âmes de mon peuple, et vous, garantiriez-vous vos propres âmes ?
19 Vous m'avez profané auprès de mon peuple pour des poignées d'orge, et pour des pièces de pain, faisant mourir les âmes qui ne devaient point mourir, et faisant vivre les âmes qui ne devaient point vivre, en mentant à mon peuple, qui écoute le mensonge ?
20 C'est pourquoi, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Voici, j'en veux à vos coussins par lesquels vous chassez là aux âmes, afin qu'elles s'envolent ; et je les arracherai de dessus vos bras, et je laisserai aller les âmes auxquelles vous chassez, afin qu'elles s'envolent.
21 J'arracherai aussi vos voiles, et je délivrerai mon peuple d'entre vos mains, pour en faire votre chasse ; et vous saurez que je suis l'Éternel.
22 Parce que vous avez affligé le cœur du juste en mentant, lequel je n'affligeais point ; et que vous avez renforcé les mains du méchant, afin qu'il ne se détournât pas de son mauvais train, et que je lui sauvasse la vie.
23 C'est pourquoi, vous n'aurez plus aucune vision de vanité, ni aucune prédiction ; mais je délivrerai mon peuple d'entre vos mains, et vous saurez que je suis l'Éternel.

REFLEXIONS
La désolation de la ville de Jérusalem vérifia pleinement ce qu'Ézéchiel avait dit dans ce chapitre et l'événement montra que ces prophètes qui voulaient persuader aux Juifs qu'il ne leur arriverait point de mal étaient des imposteurs et qu'Ézéchiel avait parlé de la part de Dieu.
De là il faut recueillir ces deux choses :

I. Que les ministres du Seigneur commettent un grand péché et s'exposent à une effroyable condamnation lorsqu'au lieu de reprendre hardiment les pécheurs impénitents et de leur dénoncer la colère de Dieu, ils les endorment et les entretiennent dans leurs vices en les remplissant d'une fausse confiance.
Le prophète exprime le crime de ces faux ministres en disant : *qu'ils abusaient le peuple de Dieu, qu'ils promettaient la paix lorsqu'il n'y avait point de paix, qu'ils couvraient la muraille d'un mortier mal lié et qu'ils cousaient des coussins pour s'appuyer dessus.*
Ceci engage bien fortement ceux qui sont appelés au ministère sacré à annoncer fidèlement la volonté du Seigneur, de peur qu'en flattant les pécheurs par des promesses vaines et mal fondées, ils ne s'exposent avec eux à la malédiction divine.
II. Puisque Dieu menace de son indignation le peuple qui prêtait l'oreille aux faux prophètes, il paraît que ceux qui se laissent tromper porteront aussi la peine de leur péché, surtout si, comme les Juifs, ils ont des moyens de s'instruire de la volonté de Dieu et de leur devoir.
Il s'ensuit aussi de là, qu'autant que l'on doit fuir les séducteurs et les faux ministres, autant on doit aimer et écouter ceux qui s'acquittent de leur devoir avec zèle et sincérité.

CHAPITRE XIV.

I. Ce chapitre contient des plaintes et des menaces contre les Juifs hypocrites qui faisaient semblant de s'informer de la volonté de Dieu et de consulter ses prophètes et qui cependant continuaient à servir les idoles et écoutaient même les faux prophètes plutôt que les vrais serviteurs de Dieu. Ézéchiel dit que le Seigneur allait déployer ses plus terribles vengeances sur ces séducteurs et sur ceux qui les écoutaient.
II. Il déclare que, quand il aurait résolu de châtier un pays par quelqu'un de ses fléaux, les gens de bien de ce pays-là pourraient être garantis, mais qu'ils ne préserveraient pas les autres. Par-là Dieu veut marquer que la destruction des Juifs était inévitable, qu'il allait déployer tous ses fléaux à la fois sur eux et que le petit nombre de gens de bien qu'il y avait parmi eux ne les mettraient pas à couvert.

1 Quelques-uns des anciens d'Israël vinrent vers moi, et s'assirent devant moi.
2 Et la parole de l'Éternel me fut adressée, et il me dit :
3 Fils de l'homme, ces gens-ci ont élevé leurs dieux infâmes dans leurs cœurs, et ils ont mis le scandale de leur iniquité devant leur face. Serait-ce sérieusement qu'ils me recherchent ?
4 C'est pourquoi, parle-leur, et leur dis : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Quiconque de la maison d'Israël aura élevé ses dieux dans son cœur, et mis le scandale de son iniquité devant sa face, et viendra vers un prophète, moi qui suis l'Éternel, je lui répondrai selon qu'il vient avec la multitude de ses dieux infâmes.
5 Afin que ceux de la maison d'Israël soient pris par leur propre cœur ; car ils se sont tous éloignés de moi par leurs dieux infâmes.
6 C'est pourquoi dis à la maison d'Israël : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Convertissez-vous et faites qu'on se retire de vos dieux infâmes, et détournez vos faces de toutes vos abominations.
7 Car, quiconque de la maison d'Israël ou des étrangers qui séjournent en Israël, se sera éloigné de moi et aura élevé ses dieux infâmes dans son cœur, et aura mis le scandale de son iniquité devant sa face, s'il vient vers un prophète pour m'interroger par lui, je suis l'Éternel, on lui répondra pour moi.
8 Et je dresserai ma face contre cet homme-là, et le ferai servir de signe et de proverbe, et je le retrancherai du milieu du peuple ; et vous saurez que je suis l'Éternel.
9 Et s'il arrive que le prophète soit séduit, et qu'il prononce quelque parole, moi qui suis l'Éternel, j'aurai séduit ce prophète-là ; et j'étendrai ma main sur lui, et je l'exterminerai de mon peuple d'Israël.
10 Et ils porteront la peine de leur iniquité ; la peine de l'iniquité du prophète sera comme celle

de celui qui l'aura interrogé.
11 Afin que la maison d'Israël ne se détourne plus de moi, et qu'ils ne se souillent plus par tous leurs crimes ; alors ils seront mon peuple, et je serai leur Dieu, dit le Seigneur l'Éternel.
12 Puis la parole de l'Éternel me fut adressée, et il me dit :
13 Fils de l'homme, quand un pays aura péché contre moi, en commettant prévarication, et que j'aurai étendu ma main contre lui, et que je lui aurai rompu le bâton du pain, et envoyé la famine et retranché du milieu de lui tant les hommes que les bêtes,
14 Et que ces trois hommes, Noé, Daniel et Job y fussent, ils délivreraient leurs âmes par leur justice, dit le Seigneur l'Éternel.
15 Si je fais passer les mauvaises bêtes par ce pays-là et qu'elles le rendent désolé, tellement que ce ne soit que désolation, sans qu'il y ait personne qui y passe, à cause des bêtes ;
16 et que ces trois hommes-là s'y trouvassent, je suis vivant, dit le Seigneur l'Éternel, qu'ils ne délivreraient ni fils ni filles ; mais eux seuls seraient délivrés, et le pays ne sera que désolation.
17 Ou, si je fais venir l'épée sur ce pays-là, et que je disse : Que l'épée passe par le pays et en retranche tant les hommes que les bêtes ;
18 et que ces trois hommes-là s'y trouvassent, je suis vivant, dit le Seigneur l'Éternel, qu'ils ne délivreraient ni fils ni filles ; mais eux seuls seraient délivrés.
19 Ou si j'envoie la mortalité sur ce pays-là, et que je répande ma colère contre lui, avec le sang, pour en retrancher tant les hommes que les bêtes ;
20 et que Noé, Daniel et Job s'y trouvassent, je suis vivant, dit le Seigneur l'Éternel, qu'ils ne délivreraient ni fils ni filles ; mais eux délivreraient leurs âmes par leur justice.
21 Mais voici ce qu'a dit le Seigneur l'Éternel : Combien plus quand j'aurai envoyé mes quatre mauvaises punitions, savoir, l'épée, la famine, les mauvaises bêtes, et la mortalité contre Jérusalem, pour en retrancher tant les hommes que les bêtes ?
22 Cependant, voici, quelques réchappés y demeureront de reste, savoir, ceux qu'on va faire sortir, et fils et filles, voici, ils vont venir vers vous, et vous verrez leur train et leurs actions, et vous serez rendus contents du mal que j'aurai fait venir contre Jérusalem, savoir, tout ce que j'aurai fait venir sur elle.
23 Même vous en serez rendus contents, lorsque vous aurez vu leur train et leurs actions ; et vous reconnaîtrez que je n'aurai point fait sans cause tout ce que j'aurai fait en elle, dit le Seigneur l'Éternel.

REFLEXIONS

Il paraît de ce chapitre :

I. Que c'est une impiété et une hypocrisie manifeste que de faire semblant de consulter le Seigneur et d'écouter sa parole pendant qu'on a le cœur éloigné de lui et qu'on est résolu à persévérer dans ses péchés.

II. Que quand Dieu a fait connaître suffisamment sa volonté aux hommes et qu'ils s'égarent après cela dans leurs pensées suivant leur volonté propre avec obstination, il les abandonne par un juste jugement et qu'alors, venant à rencontrer des personnes qui les trompent, ils écoutent le mensonge plutôt que la vérité. Ce fut ce qui arriva aux Juifs. Au lieu de suivre les conseils salutaires que Dieu leur faisait donner par ses prophètes, ils s'attachèrent à des imposteurs et ils périrent aussi avec eux lorsque Jérusalem fut prise, comme Ézéchiel les en avait menacés.

Il est dangereux d'écouter une autre voix que celle de Dieu et il punira justement, tant ceux qui séduisent les autres, que ceux qui se laissent séduire.

Il y a d'importantes considérations à faire sur la seconde partie de ce chapitre.

On y voit que la famine, la guerre, la mortalité et les autres calamités semblables sont des peines dont Dieu visite les peuples. Mais surtout, on doit bien considérer ce qui est dit ici, que quand Noé, Daniel et Job, qui étaient des personnes si saintes et si agréables à Dieu, seraient au milieu d'un peuple dont Dieu aurait résolu la ruine, ils ne pourraient pas la détourner.

L'intercession des gens de bien peut beaucoup, mais elle n'est pas toujours efficace pour les autres, cependant, Dieu prend toujours soin de ses élus et il les exempte des peines dont il visite les méchants et les endurcis.
Il paraît au reste de ce chapitre que Daniel était déjà alors illustre par sa piété parmi ceux qui avaient été transportés à Babylone avec le roi Jéhojakim. Voyez Daniel I.1-6.

CHAPITRE XV.
Dieu représente la totale ruine des Juifs par l'image du bois de la vigne qui n'est bon qu'à brûler.

1 La parole de l'Éternel me fut encore adressée, et il me dit :
2 Fils de l'homme, que vaut le bois de la vigne plus que les autres bois, et les sarments plus que ce qui est aux arbres d'une forêt ?
3 En prendra-t-on du bois pour en faire quelque ouvrage, ou en prendra-t-on une cheville pour y pendre quelque chose ?
4 Voici, on le met au feu pour être consumé ; le feu en consume aussitôt les deux bouts ; le milieu de même est réduit en cendres : sera-t-il bon à quelque chose ?
5 Voici, quand il est entier, on n'en fait aucun ouvrage ; combien moins, quand le feu l'aura consumé et qu'il sera brûlé, sera-t-il propre pour quelque ouvrage ?
6 C'est pourquoi, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Comme le bois de la vigne est tel entre les arbres des forêts, que je l'ai destiné au feu pour être consumé, ainsi je livrerai les habitants de Jérusalem ;
7 et je dresserai ma face contre eux. Seront-ils sortis du feu ? Le feu les consumera encore, et vous saurez que je suis l'Éternel, quand j'aurai dressé ma face contre eux.
8 Et je ferai que le pays ne sera que désolation, parce qu'ils ont persévéré dans leur prévarication, dit le Seigneur, l'Éternel.

REFLEXIONS
Nous avons ici un emblème qui nous met devant les yeux, d'un côté, l'entière destruction des Juifs qui devaient être consumés par le feu de la colère de Dieu et de l'autre, la cause de cette destruction, savoir les crimes et les prévarications de ce peuple qui était comme une vigne infructueuse et un bois inutile.
Notre Seigneur emploie la même image pour représenter ce qu'ont à attendre les méchants lorsqu'il dit : *Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il est jeté dehors comme le sarment et il sèche, puis on l'amasse, on le jette au feu et il brûle.* Et Jean-Baptiste dénonçait la même punition aux incrédules par cette menace : *Tout arbre qui ne porte pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu.*

CHAPITRE XVI.
Ézéchiel se sert de la parabole d'une femme adultère pour représenter que Dieu avait choisi les Juifs, et qu'il les avait comblés de ses grâces ; mais qu'ils s'étaient rendus coupables d'infidélité contre lui et surtout que, par leur idolâtrie, ils avaient rompu l'alliance dans laquelle il les avait reçus. Ils reprochent aux Juifs de Jérusalem d'avoir imité et surpassé Samarie, c'est-à-dire les Israélites des dix tribus dans leurs culte idolâtre ; et de s'être souillés des mêmes abominations que les Égyptiens, les Assyriens et les Caldéens. Il les compare à Sodome qu'il appelle leur sœur et il les menace d'une ruine terrible et inévitable, promettant toutefois que Dieu aurait compassion d'une partie d'entre eux et qu'après les avoir humiliés, il les recevrait encore dans son alliance.

1 La parole de l'Éternel me fut aussi adressée et il me dit :

2 Fils de l'homme, fais connaître à Jérusalem ses abominations ;
3 Et dis : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel à Jérusalem : Tu as tiré ton extraction et ta naissance du pays des Cananéens ; ton père était Amorrhéen, et ta mère était Héthienne.
4 Et pour ce qui est de ta naissance, ton nombril ne fut point coupé au jour que tu naquis, et tu ne fus point lavée d'eau pour être purifiée, ni nettoyée avec du sel, ni aucunement emmaillottée.
5 Il n'y a eu aucun œil qui ait eu pitié de toi, pour te faire aucune de ces choses-là, en ayant compassion de toi ; mais tu fus jetée sur le dessus d'un champ, parce qu'on avait horreur de toi au jour auquel tu naquis.
6 Et passant près de toi, je te vis étendue par terre dans ton sang ; et je te dis : Vis dans ton sang ; et je te redis : Vis dans ton sang.
7 Je te fis croître par millions, comme le germe des champs. Tu crûs, et tu devins grande, et tu parvins à une parfaite beauté, ton corps se forma ; mais tu étais nue, et dans la confusion.
8 Et je passai auprès de toi, et je te regardai, et voici, tu étais en âge d'être aimée, et j'étendis le pan de ma robe sur toi, et je couvris ta nudité ; puis je te jurai, et j'entrai en alliance avec toi, dit le Seigneur l'Eternel, et tu devins mienne.
9 Et je te lavai avec de l'eau ; et en t'y plongeant, j'ôtai ton sang de dessus toi, et je t'oignis avec de l'huile.
10 Et je te vêtis de broderie, et je te chaussai de peaux de couleur d'hyacinthe, et je te ceignis de fin lin, et je te couvris de soie.
11 Et je te parai d'ornements, et je mis des bracelets sur tes mains, et un collier à ton cou.
12 Je te mis aussi une bague sur le front, et des pendants aux oreilles, et une couronne éclatante sur ta tête.
13 Tu fus donc parée d'or et d'argent ; ton vêtement était de fin lin, de soie, et de broderie ; tu mangeas la fleur de froment, le miel, et l'huile ; tu devins extrêmement belle, et tu parvins jusqu'à régner.
14 Et ta renommée se répandit parmi les nations, à cause de ta beauté, parce qu'elle était parfaite, à cause de ma gloire que j'avais mise sur toi, dit le Seigneur l'Eternel.
15 Mais tu t'es confiée en ta beauté, et tu t'es prostituée à cause de ta renommée, et tu as poussé tes prostitutions jusqu'à te livrer à tout passant.
16 Et tu as pris de tes vêtements, et t'en es fait des ornements de diverses couleurs pour tes hauts lieux, tels qu'il n'y en a point et n'y en aura point de semblables, et tu t'y es prostituée.
17 Et tu as pris les bagues magnifiques, faites de mon or et de mon argent, que je t'avais données, et tu t'en es fait des images d'hommes, et tu t'es prostituée avec elles.
18 Et tu as pris tes vêtements de broderie, et tu les en as couvertes ; et tu as mis mon huile de senteur et mon parfum devant elles.
19 Et à l'égard de mon pain que je t'avais donné de la fleur de froment, de l'huile et du miel, que je t'avais donnés à manger, tu les as mis devant elles, pour être une odeur agréable. Voilà ce qui a été fait, dit le Seigneur l'Eternel.
20 Tu as aussi pris tes fils et tes filles, que tu m'avais enfantés, et tu les leur as sacrifiés pour être consumés. Est-ce peu de chose, que tes prostitutions ?
21 Que tu aies immolé mes fils, et que tu les aies livrés pour les faire passer par le feu ?
22 Et après toutes tes abominations et tes prostitutions, tu ne t'es point ressouvenue du temps de ta jeunesse, quand tu étais toute nue, dans la confusion, et étendue par terre dans ton sang.
23 Et il est arrivé après toute ta malice (malheur, malheur à toi, dit le Seigneur l'Eternel),
24 que tu t'es bâti un lieu éminent, et que tu t'es fait des hauts lieux par toutes les places.
25 Tu as bâti un haut lieu à chaque bout de chemin, tu as rendu ta beauté abominable, et tu t'es prostituée à tout passant, et tu as multiplié tes prostitutions.
26 Tu t'es prostituée avec les Egyptiens, tes voisins, qui sont vigoureux ; et tu as multiplié tes infamies, pour m'irriter.
27 Et voici, j'ai étendu ma main sur toi, et j'ai diminué ton état, et je t'ai abandonnée à la volonté

de celles qui te haïssaient, savoir, des filles des Philistins, lesquelles ont honte de ta conduite criminelle.
28 Tu t'es aussi prostituée avec les assyriens, parce que tu n'étais pas encore assouvie ; et après t'être prostituée avec eux, tu n'as pas encore été contente.
29 Mais tu as multiplié tes prostitutions dans le pays de Canaan jusqu'en Caldée, et avec cela tu n'as pas encore été contente.
30 Oh ! que ton cœur est lâche, dit le Seigneur l'Éternel, d'avoir fait toutes ces choses-là, qui sont les actions d'une maîtresse prostituée !
31 D'avoir bâti tes lieux éminents à chaque bout de chemin, et d'avoir fait tes hauts lieux dans toutes les places ! et encore n'as-tu pas fait comme les prostituées, en ce que tu as méprisé le salaire ?
32 Femme adultère, qui prends des étrangers au lieu de ton mari.
33 On donne un salaire à toutes les personnes infâmes ; mais toi, tu as donné à tous ceux qui t'aimaient les présents que ton mari t'avait faits ; et tu leur as fait des présents, afin que de toutes parts ils vinssent vers toi, pour tes prostitutions.
34 Et il est arrivé en toi et en tes débauches tout le contraire de ce qui arrive aux autres femmes, parce qu'il n'y avait personne qui te recherchât ; car, en ce que tu as donné des présents, et qu'on ne t'en a point donné, tu as agi tout au rebours des autres.
35 C'est pourquoi, femme prostituée, écoute la parole de l'Éternel.
36 Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Parce que ton ordure est répandue, et que ta nudité s'est découverte dans tes prostitutions avec ceux qui t'aimaient, et avec tes dieux abominables et infâmes, et dans le meurtre de tes enfants, lesquels tu leur as donnés,
37 Voici, je vais assembler tous ceux qui t'ont aimée, avec qui tu as satisfait ta passion, et que tu as aimés, et tous ceux que tu as haïs ; oui, je les assemblerai de toutes parts contre toi, et je découvrirai ta nudité devant eux, tellement qu'ils verront toute ta honte.
38 Et je te jugerai comme on juge les femmes adultères, et celles qui répandent le sang ; et je te livrerai pour être mise à mort, dans ma colère et dans ma jalousie.
39 Et je te livrerai entre leurs mains, et ils détruiront tes lieux éminents, et démoliront tes hauts lieux ; ils te dépouilleront de tes vêtements, et emporteront tes bagues dont tu te parais, et te laisseront toute nue et toute confuse.
40 Et on fera monter contre toi une assemblée de gens qui t'assommeront de pierres, et te transperceront avec leurs épées ;
41 Ils mettront le feu à tes maisons, et feront des exécutions sur toi en la présence de plusieurs femmes ; et je t'empêcherai de te prostituer, et tu ne donneras plus de salaires.
42 Et je contenterai ma colère sur toi, tellement que ma jalousie se détournera de toi ; et je serai en repos, et ne me courroucerai plus.
43 Parce que tu ne t'es point souvenue du temps de ta jeunesse, et que tu m'as provoqué par toutes ces choses-là ; c'est pourquoi aussi, voici, j'ai fait retomber ta conduite sur ta tête, dit le Seigneur l'Éternel. N'as-tu pas commis ce crime énorme, outre toutes les autres abominations ?
44 Voici, tous ceux qui se servent de proverbes feront un proverbe de toi, et diront : Telle qu'est la mère, telle est sa fille.
45 Tu es la fille de ta mère, qui a abandonné son mari et ses enfants ; et tu es la sœur de chacune de tes sœurs, qui ont abandonné leurs maris et leurs enfants ; votre mère était Héthienne, et votre père était Amorrhéen.
46 Et ta sœur aînée, c'est Samarie et les villes de son ressort, laquelle est située à ta gauche ; et ta jeune sœur qui est située à ta droite, c'est Sodome et les villes de son ressort.
47 Encore n'as-tu pas seulement suivi leur train, et fait selon leurs abominations ; mais, comme si c'eût été peu de chose, tu t'es plus corrompue qu'elles, dans toute ta conduite.
48 Je suis vivant, dit le Seigneur l'Éternel, que Sodome ta sœur n'a point fait, ni elle ni les villes de son ressort, comme tu as fait, toi et les villes de ton ressort.

49 Voici quelle a été l'iniquité de Sodome ta sœur, l'orgueil, l'abondance du pain ; et elle a été
dans l'aise et dans l'oisiveté, elle et les villes de son ressort ; mais elle n'a point soutenu la main
de l'affligé, ni du nécessiteux.
50 Elles se sont élevées, et elles ont commis des abominations devant moi ; et je les ai détruites,
après l'avoir vu.
51 Et pour ce qui est de Samarie, elle n'a pas fait la moitié autant de péchés que toi ; car tu as
multiplié tes abominations plus qu'elle, et tu as justifié tes sœurs par toutes les abominations
que tu as commises.
52 Porte donc aussi ta confusion, toi qui as condamné chacune de tes sœurs, à cause de tes
péchés, par lesquels tu as été rendue plus abominable qu'elles ; elles sont plus justes que toi,
sois donc aussi honteuse, et porte ta confusion, puisque tu as justifié tes sœurs.
53 Quand je ramènerai leurs captifs, savoir les captifs de Sodome, et des villes de son ressort,
les captifs de Samarie, et des villes de son ressort, je ramènerai aussi les captifs de ta captivité
parmi elles ;
54 afin que tu portes ta confusion, et que tu sois confuse à cause de tout ce que tu as fait, en
sorte que tu leur sois un sujet de consolation.
55 Quand ta sœur Sodome, et les villes de son ressort retourneront à leur état précédent ; et
quand Samarie et les villes de son ressort retourneront à leur état précédent, toi aussi et les villes
de ton ressort vous retournerez à votre état précédent.
56 Ta bouche n'a point fait mention de Sodome ta sœur, dans le temps de ton orgueil ;
57 avant que ta malice fût découverte, comme elle l'a été lorsque tu as été exposée aux outrages
des villes de Syrie et de toutes celles d'alentour, savoir, les villes des Philistins, qui t'ont pillée
de tous côtés.
58 Tu portes sur toi ton énormité et tes abominations, dit l'Éternel.
59 Car ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Je te ferai ainsi comme tu as fait, quand tu as méprisé
l'exécration du serment, en violant l'alliance.
60 Toutefois je me souviendrai de l'alliance que j'avais traitée avec toi dans les jours de ta
jeunesse, et j'établirai avec toi une alliance éternelle.
61 Alors tu te souviendras de ta conduite, et tu en seras confuse, quand tu recevras tes sœurs,
tant celles qui sont plus grandes que celles qui sont plus petites que toi, et je te les donnerai
pour filles ; mais non pas selon ton alliance,
62 Car j'établirai mon alliance avec toi, et tu sauras que je suis l'Éternel.
63 Afin que tu t'en souviennes, et que tu sois honteuse, et que tu n'aies plus la hardiesse d'ouvrir
la bouche, à cause de ta confusion, après que j'aurai été apaisé envers toi, pour tout ce que tu
auras fait, dit le Seigneur l'Éternel.

REFLEXIONS

Ce qu'on lit dans ce chapitre représente le crime de ceux qui, ayant été reçus dans l'alliance de Dieu et comblés de ses bienfaits, tombent dans l'infidélité et dans l'ingratitude en se détournant de l'obéissance qu'ils lui doivent, ce que l'Écriture appelle un adultère spirituel, pour montrer que les hommes rompent par-là l'alliance qu'ils avaient avec Dieu.

Les reproches que le Seigneur faisait aux Juifs, non seulement d'avoir imité Samarie et Sodome, mais même de les avoir surpassé dans leurs dérèglements, nous apprennent que, de tous les hommes, il n'y en a point de plus coupables que ceux qui ont été le plus enrichis des faveurs de Dieu et qui en abusent et que ce sont aussi ceux qu'ils punit avec le plus de sévérité. Cependant, il est à remarquer que Dieu déclare qu'après avoir exercé sa vengeance sur les Juifs rebelles et idolâtres, il se souviendrait de son alliance et qu'il pardonnerait à ceux qui se convertiraient.

Le but des châtiments temporels est d'amener les hommes à la repentance. Aussitôt qu'ils s'humilient, Dieu s'apaise envers eux et c'est ainsi qu'il fait voir sa bonté dans le même temps qu'il donne des marques de sa justice.

CHAPITRE XVII.

Il est nécessaire de savoir, pour l'intelligence de ce chapitre, que lorsque le roi de Babylone transporta en Caldée Jéchonias, roi de Juda, avec plusieurs Juifs, il établit Sédécias roi sur les Juifs qui étaient encore à Jérusalem et le fit jurer qu'il lui serait fidèle. Mais Sédécias viola son serment, il se rebella contre le roi de Babylone et s'allia avec le roi d'Égypte auquel il demanda du secours.

Ézéchiel prédit ici que Sédécias serait puni de son parjure et livré aux Babyloniens avec tout son peuple. C'est ce qu'il représente par la similitude d'un aigle et d'un cèdre, de laquelle il donne l'explication.

1 La parole de l'Éternel me fut encore adressée, et il me dit :
2 Fils de l'homme, propose une énigme et une similitude à la maison d'Israël ;
3 et dis : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Un grand aigle à grandes ailes, et d'un long plumage, plein de plumes de diverses couleurs, comme en façon de broderie, est venu au Liban, et en a enlevé la cime d'un cèdre.
4 Et il a rompu le bout de ses jets, et l'a transporté en un pays marchand, et l'a mis dans une ville de négociants.
5 Puis il a pris de la semence de ce pays-là, et l'a mise dans un champ propre à semer, et la portant près des grosses eaux, l'a mise là comme un saule.
6 Et cette semence poussa, et devint un cep plantureux, mais bas, ayant ses rameaux tournés vers l'aigle, et ses racines sous lui ; elle devint donc un cep, et produisit des branches, et jeta des provins.
7 Mais il y avait un autre grand aigle à grandes ailes, et de beaucoup de plumes, et voici, ce cep poussa vers lui ses racines, et étendit vers lui ses branches, afin qu'il l'arrosât des eaux de son parterre.
8 Il était donc planté dans une bonne terre, près des grosses eaux, de sorte qu'il jeta des branches et porta du fruit, et qu'il devint un cep excellent.
9 Dis : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Réussira-t-il ? Le premier aigle n'arrachera-t-il pas ses racines, et ne coupera-t-il pas ses fruits, en sorte qu'ils deviennent secs ? Toutes les branches qu'il a jetées sécheront, sans qu'il faille un grand effort, ni un grand peuple pour l'enlever de ses racines.
10 Mais pourtant il était planté. N'importe ; réussira-t-il ? Quand le vent d'orient l'aura touché, ne séchera-t-il pas entièrement ? Il séchera sur les carreaux de ses jets.
11 Ensuite la parole de l'Éternel me fut adressée, et il me dit :
12 Dis maintenant à la maison rebelle : Ne savez-vous pas ce que cela veut dire ? Voici, le roi de Babylone est venu à Jérusalem, et il a pris son roi et ses princes, et les a emmenés avec soi à Babylone.
13 Et il en a pris un de la race royale, et il a traité alliance avec lui, et lui a fait prêter serment, et a retenu les puissants du pays ;
14 afin que le royaume fût tenu bas, et qu'il ne s'élevât point, mais qu'il subsistât en observant son traité.
15 Mais celui-ci s'est rebellé contre lui, en envoyant ses ambassadeurs en Egypte, afin qu'on lui donnât des chevaux et un grand peuple. Celui qui fait de telles choses, prospérera-t-il ? Echappera-t-il ? Ayant enfreint l'alliance, échappera-t-il ?
16 Je suis vivant, dit le Seigneur l'Éternel, si celui-ci ne meurt au pays du roi qui l'a établi pour roi, dont il a méprisé le serment d'exécration, et dont il a enfreint l'alliance, si, dis-je, il ne meurt étant avec lui au milieu de Babylone !
17 Et Pharaon, avec une grande armée et de grosses troupes, ne fera rien pour lui dans la guerre, lorsque l'ennemi aura dressé des terrasses, et aura bâti des bastions pour exterminer un grand nombre d'hommes.

18 Car il a méprisé le serment en violant l'alliance ; et quoiqu'il eût donné sa main, il n'a pas laissé de faire tout cela ; il n'échappera point.
19 C'est pourquoi, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Je suis vivant, si je ne fais tomber sur sa tête mon serment d'exécration qu'il a méprisé, et mon alliance qu'il a violée !
20 Et j'étendrai mon rets sur lui, et il sera pris dans mes filets, et je le ferai entrer dans Babylone, et là, j'entrerai en jugement contre lui, pour le crime qu'il a commis contre moi.
21 Et tous ses fugitifs, avec toutes ses troupes, tomberont par l'épée, et ceux qui demeureront de reste seront dispersés à tout vent, et vous saurez que c'est moi, l'Éternel, qui ai parlé.
22 Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Je prendrai aussi un rameau de la cime de ce haut cèdre, et le mettrai en terre ; je couperai, dis-je, du bout de ses jeunes branches un tendre rameau, et je le planterai sur une montagne haute et élevée.
23 Je le planterai sur la haute montagne d'Israël, et là il produira des branches, et fera du fruit, et deviendra un excellent cèdre, et des oiseaux de tout plumage demeureront sous lui, et habiteront sous l'ombre de ses branches.
24 Et tous les arbres des champs connaîtront que c'est moi, l'Éternel, qui aurai abaissé le grand arbre, et élevé le petit arbre ; qui aurai fait sécher le bois vert, et fait reverdir le bois sec. Moi l'Éternel, je *l'*ai dit, et je *le* ferai.

REFLEXIONS

On voit ici le crime de Sédécias qui, après avoir fait serment de fidélité au roi de Babylone, viola sa promesse et demanda du secours aux Égyptiens, et l'on y voit aussi comment Sédécias fut puni de sa perfidie, Dieu l'ayant livré aux Babyloniens qui l'emmenèrent captifs.

De là, nous devons apprendre que la violation du serment est l'un des plus grands crimes où l'on puisse tomber, que ce crime attire la malédiction divine sur les particuliers et même sur les peuples entiers, surtout lorsqu'il est commis par ceux qui sont élevés au-dessus des autres.

Ézéchiel déclare que : *Dieu fait tomber l'exécration du serment sur la tête de celui qui l'a enfreint* et c'est de quoi le roi Sédécias fit l'expérience.

Ce chapitre nous apprend de plus que Dieu ne bénit pas les moyens auxquels les parjures et les injustes ont recours et que c'est en vain que l'on a recours aux hommes quand on est mal avec Dieu. Sédécias croyait trouver du secours dans les Égyptiens contre le roi de Babylone et ce fut par là qu'il engagea ce prince à lui déclarer la guerre et à lui faire son procès comme à un parjure. Ce qui est ajouté à la fin de ce chapitre : Q*ue Dieu planterait un rameau de cèdre sur la montagne d'Israël et que ce rameau croîtrait et deviendrait un grand cèdre sous lequel les oiseaux demeureraient* veut dire que Zorobabel, prince de sang royal de Juda, ramènerait de Babylone les Juifs captifs.

CHAPITRE XVIII.

Ézéchiel répond aux murmures des Juifs captifs qui se plaignaient d'être punis pour les péchés de leurs pères.

Il dit sur cela que Dieu n'imputait point aux enfants les péchés que leurs pères avaient commis, mais que chacun serait puni pour ses propres péchés. C'est ce qu'il explique fort au long et d'une manière tout à fait claire.

Il ajoute à cela, pour montrer l'injustice de ces plaintes des Juifs, que Dieu ne désirait que leur salut et qu'il était disposé à leur pardonner dès qu'ils se repentiraient sincèrement et il les exhorte avec force à reconnaître que Dieu est juste et à se convertir.

Ce chapitre contient des instructions importantes et l'on doit donner une grande attention à sa lecture.

1 La parole de l'Éternel me fut encore adressée, et il me dit :
2 Que voulez-vous dire, vous qui vous servez ordinairement de ce proverbe, touchant le pays

d'Israël, en disant : Les pères ont mangé le raisin vert, et les dents des enfants en sont agacées ?
3 Je suis vivant, dit le Seigneur l'Éternel, que vous n'aurez plus occasion de vous servir de ce proverbe en Israël.
4 Voici, toutes les âmes sont à moi ; l'âme de l'enfant est à moi comme l'âme du père ; l'âme qui péchera sera celle qui mourra.
5 Mais l'homme qui sera juste, et qui fera ce qui est juste et droit,
6 qui n'aura point mangé sur les montagnes, et n'aura point levé ses yeux vers les dieux infâmes de la maison d'Israël, qui n'aura point souillé la femme de son prochain, et qui ne se sera point approché de la femme séparée à cause de sa souillure ;
7 et qui n'aura foulé personne, qui aura rendu le gage à son débiteur, qui n'aura point exercé de rapine, qui aura donné de son pain à celui qui avait faim, et qui aura couvert d'un vêtement celui qui était nu,
8 qui n'aura point prêté à usure, et qui n'aura point pris de surcroît ; qui aura détourné sa main de l'iniquité, et qui aura rendu un jugement droit entre un homme et l'autre,
9 qui aura marché dans mes statuts, et aura gardé mes ordonnances pour agir selon la vérité ; celui-là est juste ; certainement il vivra, dit le Seigneur l'Éternel.
10 Que si cet homme-là est père d'un enfant qui soit un voleur, qui répande le sang, ou qui commette quelque chose de semblable ;
11 Et qui ne fasse pas ce que j'ai commandé, mais qui mange sur les montagnes, et qui souille la femme de son prochain ;
12 qui foule l'affligé et le misérable, qui ravisse le bien d'autrui, et qui ne rende point le gage ; qui lève ses yeux vers les dieux infâmes, et qui commette des abominations ;
13 qui prête à usure, et qui prenne du surcroît ; vivra-t-il ? Il ne vivra pas, quand il aura commis toutes ces abominations-là : il mourra très certainement, et son sang sera sur lui.
14 Mais s'il est père d'un fils, qui, voyant tous les péchés que son père aura commis, y prenne garde, et ne fasse rien de semblable ;
15 qui ne mange pas sur les montagnes, et n'élève pas ses yeux vers les dieux infâmes de la maison d'Israël ; et qui ne souille point la femme de son prochain ;
16 et qui ne foule personne ; qui ne retienne point de gage ; et qui ne ravisse point le bien d'autrui ; qui donne de son pain à celui qui a faim, et qui couvre celui qui est nu ;
17 qui n'opprime pas le pauvre ; qui ne prenne ni usure ni surcroît, qui garde mes ordonnances, et marche dans mes statuts : cet homme-là ne mourra point pour l'iniquité de son père, mais il vivra certainement.
18 Et quant à son père, parce qu'il a opprimé les autres, et qu'il a ravi ce qui était à son frère, et qu'il a fait, parmi son peuple, ce qui n'est pas bon, il mourra pour son iniquité.
19 Mais vous direz : Pourquoi ce fils ne portera-t-il pas l'iniquité de son père ? C'est parce que ce fils a fait ce qui était juste et droit, et qu'il a gardé tous mes statuts, et qu'il les a observés. Certainement il vivra.
20 L'âme qui péchera sera celle qui mourra ; le fils ne portera point l'iniquité du père, et le père ne portera point l'iniquité du fils : la justice du juste sera sur lui, et la méchanceté du méchant sera sur lui.
21 Que le méchant se détourne de tous ses péchés qu'il aura commis, et qu'il garde tous mes statuts, et fasse ce qui est juste et droit, certainement il vivra ; et il ne mourra point.
22 Il ne sera fait aucune mention de tous les péchés qu'il aura commis, mais il vivra pour sa justice à laquelle il se sera adonné.
23 Prendrais-je en aucune façon plaisir à la mort du méchant, dit le Seigneur l'Éternel, et non pas plutôt à ce qu'il se détourne de son train, et qu'il vive ?
24 Mais si le juste se détourne de sa justice, et qu'il commette l'iniquité, selon toutes les abominations que le méchant a accoutumé de commettre, vivra-t-il ? Il ne sera fait aucune mention de toutes les œuvres de justice qu'il aura faites, à cause de son crime, et à cause de son

péché, qu'il aura commis ; il mourra pour ces choses-là.
25 Et vous dites : La voie du Seigneur n'est pas bien réglée. Ecoutez maintenant, ô maison d'Israël : Est-ce ma voie qui n'est pas bien réglée ? Ne sont-ce pas plutôt vos voies qui ne sont pas bien réglées ?
26 Quand le juste se sera détourné de sa justice, et qu'il aura commis l'iniquité, il mourra, à cause de cela, il mourra à cause de son iniquité qu'il aura commise.
27 Et quand le méchant se détournera de la méchanceté qu'il aura commise, et qu'il fera ce qui est juste et droit, il fera vivre son âme.
28 S'il revient à lui-même, et qu'il se détourne de tous les péchés qu'il aura commis, certainement il vivra et ne mourra point.
29 Et ceux de la maison d'Israël ont dit : La voie du Seigneur l'Éternel n'est pas bien réglée. Ô maison d'Israël ! sont-ce mes voies qui ne sont pas bien réglées ? Ne sont-ce pas plutôt vos voies qui ne sont pas bien réglées ?
30 C'est pourquoi, ô maison d'Israël ! je vous jugerai chacun de vous selon ses voies, dit le Seigneur. Convertissez-vous, et détournez-vous de tous vos péchés, et l'iniquité ne vous sera pas une occasion de ruine.
31 Jetez loin de vous tous vos péchés par lesquels vous avez péché, et faites-vous un nouveau cœur et un esprit nouveau ; et pourquoi mourriez-vous, ô maison d'Israël ?
32 Car je ne prends point de plaisir à la mort de celui qui meurt, dit le Seigneur l'Éternel. Convertissez-vous donc et vivez.

REFLEXIONS

L'usage qu'il faut faire de ce chapitre, c'est :
I. D'y apprendre à ne jamais murmurer lorsque Dieu nous afflige et à ne pas imiter l'impiété de ces Juifs qui disaient que Dieu les punissait pour les péchés de leurs pères et que ses voies n'étaient pas bien réglées.
II. Dieu dit très clairement dans ce chapitre, et il le répète plusieurs fois de la manière la plus expresse, *que les enfants ne porteront pas la peine de l'iniquité de leurs pères, mais que l'âme qui aura péché sera celle qui mourra*.
Pour confirmer cela, Dieu ajoute que, si un homme de bien a un fils impie, le fils mourra à cause de son péché, et que, si un méchant a un fils qui soit un homme de bien, le fils vivra et que le père mourra.
C'est là une doctrine qui nous met devant les yeux la parfaite justice de Dieu aussi bien que sa bonté et qui nous apprend que Dieu ne condamne jamais les hommes que pour leurs propres péchés, bien qu'il arrive quelquefois que les enfants sont enveloppés dans les peines temporelles dont Dieu punit les crimes que leurs pères ont commis.
III. Dieu fait connaître qu'il est infiniment bon et toujours prêt à pardonner, même à ceux qui ont commis de très grands péchés, tels que sont l'idolâtrie, l'injustice et les autres crimes qui sont ici spécifiés, pourvu qu'ils les abandonnent et qu'ils gardent dans la suite ses commandements. C'est l'assurance que nous donnent ces paroles : *Détournez-vous de vos forfaits et votre iniquité ne vous fera pas périr. Faites-vous un cœur nouveau et un esprit nouveau et pourquoi mourriez-vous, ô maison d'Israël ? Je ne prends point plaisir à la mort de celui qui meurt, convertissez-vous donc et vivez.*
Cette grande bonté de Dieu doit nous inciter fortement à nous convertir lorsque nous l'avons offensé. Nous voyons ici l'absolue nécessité de la repentance, mais nous y apprenons en même temps que la repentance à laquelle Dieu promet le pardon est celle qui retire l'homme du péché, qui le porte, comme cela est dit à diverses fois dans ce chapitre, à réparer, soit par la restitution, soit par tous les autres moyens possible le mal qu'il a fait. En un mot, le Seigneur déclare, qu'il n'y a de repentance salutaire que celle qui produit un cœur nouveau et un changement d'inclinations qui soit suivi d'un véritable amendement.

CHAPITRE XIX.

Ézéchiel propose deux emblèmes. L'un est celui d'une lionne et de ses petits, l'autre est celui d'une vigne et de ses branches. Par où le prophète marque ce qui arriva aux princes de la famille royale de Juda et en particulier à Joachas qui fut emmené en Égypte et à Jéhojakim qui fut pris, chargé de chaînes et conduit à Babylone.

1 Prononce à haute voix une complainte touchant les principaux d'Israël ;
2 et dis : Qu'était-ce que ta mère ? Une lionne qui a gîté parmi les lions, et a élevé ses petits parmi les lionceaux.
3 Elle a fait croître un de ses petits, qui est devenu un lionceau, qui a appris à déchirer la proie ; il a dévoré les hommes.
4 Les nations en ont ouï parler, il a été attrapé en leur fosse, et elles l'ont emmené enchaîné au pays d'Egypte.
5 Cette lionne ayant attendu quelque temps, et voyant que son attente était vaine, elle a pris un autre de ses petits, et en a fait un lionceau ;
6 lequel marchant parmi les lions est devenu lionceau, et il a appris à déchirer la proie ; il a dévoré les hommes.
7 Il a désolé leurs palais et a détruit leurs villes, tellement que le pays a été rendu désolé, et tout ce qui y est, par le cri de son rugissement.
8 Et les nations se sont rangées contre lui de tous les côtés des provinces, et ont étendu leurs rets contre lui ; il a été attrapé dans leurs fosses.
9 Puis ils l'ont enfermé et enchaîné pour l'amener au roi de Babylone et le mettre dans une forteresse ; afin que sa voix ne fût plus ouïe sur les montagnes d'Israël.
10 Ta mère était comme une vigne de ton sang, plantée auprès des eaux ; et elle est devenue pleine de fruit et de rameaux, à cause des grandes eaux.
11 Et elle a eu des branches fortes pour les sceptres des princes ; et son trône s'est élevé, entre ses branches entrelacées, et a paru dans sa hauteur avec la multitude de ses rameaux.
12 Mais elle a été arrachée avec fureur, et jetée par terre ; et le vent d'orient a séché son fruit ; ses branches fortes ont été rompues et séchées ; le feu les a consumées.
13 Et maintenant elle est plantée dans un désert, dans une terre sèche et aride.
14 Et le feu est sorti d'une branche de ses bois, et a consumé son fruit, et il n'y a en elle aucune branche forte pour servir de sceptre à dominer. C'est ici la complainte, et elle servira de complainte.

REFLEXIONS

On voit par le chapitre XXXIV du deuxième livre des Chroniques que les derniers rois de Juda éprouvèrent les malheurs que le prophète dénonce ici. Dieu qui conduit tout avec justice et avec sagesse dispose particulièrement de ce qui concerne les rois, il les change et les ôte comme il le trouve à propos et il punit d'ordinaire aux yeux de tout le monde, en leurs personnes et en leurs familles, les crimes dont ils se rendent coupables.

CHAPITRE XX.

Ézéchiel représente aux principaux des Juifs, qui étaient venus le consulter, que Dieu les avait comblés de ses grâces en tout temps, qu'il les avait choisis et qu'il leur avait donné ses lois afin de les engager à le craindre et surtout afin de les détourner de l'idolâtrie.
Mais il leur reproche de n'avoir cessé d'offenser le Seigneur en violant ses commandements et en servant les idoles, et cela après leur sortie d'Égypte, dans le désert et dans le pays de Canaan.
III. Il leur dénonce que, parce qu'ils continuaient à irriter le Seigneur comme leurs pères l'avaient fait, il allait répandre sa colère sur eux.
Cependant il promet que Dieu aurait pitié d'une partie d'entre eux et qu'il les ramènerait à

Jérusalem.

1 La septième année, au dixième jour du cinquième mois, que quelques-uns des anciens d'Israël vinrent pour consulter l'Éternel, et ils s'assirent devant moi.
2 Et la parole de l'Éternel me fut adressée, et il me dit :
3 Fils de l'homme, parle aux anciens d'Israël, et dis-leur : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Est-ce pour me consulter que vous venez ? Je suis vivant, dit le Seigneur l'Éternel, si vous me consultez !
4 Ne les jugeras-tu pas, ne les jugeras-tu pas, toi, fils de l'homme ? Donne-leur à connaître les abominations de leurs pères ;
5 et dis-leur : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Au jour que j'élus Israël, et que je levai ma main à la postérité de la maison de Jacob, et que je me donnai à connaître à eux au pays d'Égypte, et que je leur levai ma main, en disant : Je suis l'Éternel votre Dieu ;
6 en ce jour-là même je leur levai ma main, que je les tirerais du pays d'Égypte, *pour les amener* au pays que j'avais découvert pour eux ; pays où coulent le lait et le miel, et qui est le meilleur de tous les pays.
7 Alors je leur dis : Que chacun de vous rejette les choses abominables de devant ses yeux, et ne vous souillez point par les dieux infâmes d'Égypte : C'est moi qui suis l'Éternel votre Dieu.
8 Mais ils se rebellèrent contre moi, et ils n'eurent point à gré de m'écouter ; aucun d'eux ne rejeta les choses abominables de devant ses yeux, ni ne quitta les dieux infâmes d'Égypte ; et je dis que je répandrais mon indignation sur eux, et que j'accomplirais ma colère sur eux dans le pays d'Égypte.
9 Mais quand je les ai tirés du pays d'Égypte, je l'ai fait pour l'amour de mon nom, de peur qu'il ne fût profané en la présence des nations parmi lesquelles ils étaient, et en la présence desquelles je m'étais donné à connaître à eux.
10 Je les tirai donc du pays d'Égypte, et je les amenai au désert.
11 Et je leur donnai mes statuts, et leur fis connaître mes ordonnances, par lesquelles l'homme vivra, s'il les accomplit.
12 Et même je leur donnai aussi mes sabbats, pour leur être un signe entre moi et eux, afin qu'ils connussent que je suis l'Éternel qui les sanctifie.
13 Mais ceux de la maison d'Israël se rebellèrent contre moi dans le désert, ils ne marchèrent pas dans mes statuts, mais ils rejetèrent mes ordonnances, par lesquelles l'homme vivra, s'il les accomplit ; et ils profanèrent extrêmement mes sabbats ; c'est pourquoi je dis que je répandrais sur eux ma colère dans le désert pour les consumer.
14 Ce que je fis pour l'amour de mon nom, de peur qu'il ne fût profané en présence des nations, aux yeux desquelles je les avais tirés hors du pays d'Égypte.
15 Et même je leur levai ma main dans le désert, que je ne les amènerais pas au pays que je leur avais donné ; pays où coulent le lait et le miel, et qui est le plus excellent de tous les pays.
16 Parce qu'ils avaient rejeté mes ordonnances, et qu'ils n'avaient pas marché dans mes statuts, et qu'ils avaient profané mes sabbats ; car leur cœur marchait après leurs dieux infâmes.
17 Toutefois mon œil les épargna pour ne les pas détruire, et je ne les consumai pas entièrement dans le désert.
18 Mais je dis à leurs enfants dans le désert : Ne marchez point dans les statuts de vos pères, et ne gardez point leurs ordonnances, et ne vous souillez point par leurs dieux infâmes.
19 C'est moi qui suis l'Éternel votre Dieu, marchez dans mes statuts, et gardez mes ordonnances, et faites-les.
20 Sanctifiez mes sabbats, et ils seront un signe entre moi et vous, afin que vous connaissiez que je suis l'Éternel votre Dieu.
21 Mais leurs enfants se rebellèrent aussi contre moi, et ne marchèrent point dans mes statuts ; ils ne gardèrent et ne firent point mes ordonnances par lesquelles l'homme vivra, s'il les

accomplit, et ils profanèrent mes sabbats ; et je dis que je répandrais mon indignation sur eux, et que j'accomplirais ma colère sur eux dans le désert.
22 Toutefois je retins ma main, et je le fis pour l'amour de mon nom, de peur qu'il ne fût profané en présence des nations, aux yeux desquelles je les avais retirés.
23 Et cependant je leur levai ma main dans le désert, que je les répandrais parmi les nations et que je les disperserais dans les pays.
24 Parce qu'ils n'avaient pas accompli mes ordonnances, et qu'ils avaient rejeté mes statuts, et profané mes sabbats, et que leurs yeux étaient après les dieux infâmes de leurs pères.
25 C'est pourquoi je leur ai aussi donné des statuts qui n'étaient pas bons, et des ordonnances par lesquelles ils ne vivraient point.
26 Et je les ai laissés se souiller dans leurs offrandes, en ce qu'ils ont fait passer par le feu tous leurs premiers-nés, afin que je les misse en désolation, et qu'on connût que je suis l'Éternel.
27 C'est pourquoi toi, fils de l'homme, parle à la maison d'Israël, et dis-leur : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Vos pères m'ont encore outragé, en ce qu'ils ont commis un tel crime contre moi ;
28 C'est que, les ayant introduits au pays que j'avais levé ma main de leur donner, ils ont regardé toute haute colline, et tout arbre feuillu, ils y ont fait leurs sacrifices, ils y ont mis leurs oblations pour m'irriter, ils y ont mis leurs parfums, et y ont répandu leurs aspersions.
29 Et je leur ai dit : Que veulent dire ces hauts lieux auxquels vous allez ? Et cependant ils ont été appelés des hauts lieux jusqu'à ce jour.
30 C'est pourquoi dis à la maison d'Israël : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Ne vous souillez-vous pas dans le train de vos pères, et ne vous prostituez-vous pas après leurs abominations ?
31 En offrant vos dons, quand vous faites passer vos enfants par le feu, vous vous souillez par tous vos dieux infâmes jusqu'à ce jour ; et vous me consultez ainsi, ô maison d'Israël ! Je *suis* vivant, dit le Seigneur l'Éternel, si vous me consultez !
32 Et ce que vous pensez n'arrivera point, lorsque vous dites : Nous ferons comme les nations et les familles des pays, en servant le bois et la pierre.
33 Je suis vivant, dit le Seigneur l'Éternel, si je ne règne sur vous avec une main forte, un bras étendu, et une colère répandue ;
34 et si je ne vous tire d'entre les peuples, et si je ne vous rassemble des pays dans lesquels vous aurez été dispersés avec une main forte, et un bras étendu et une colère répandue ;
35 et si je ne vous fais venir au désert des peuples, et si je n'entre là en jugement contre vous face à face.
36 Comme je suis entré en jugement contre vos pères au désert du pays d'Egypte, je vous jugerai de même, dit le Seigneur l'Éternel.
37 Et je vous ferai passer sous la verge, et je vous ramènerai au lieu de l'alliance ;
38 et je mettrai à part les rebelles d'entre vous, et ceux qui se révoltent contre moi, et je les ferai sortir du pays où ils demeurent, et ils ne reviendront point au pays d'Israël, et vous saurez que je suis l'Éternel.
39 Vous donc, ô maison d'Israël ! ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Allez, servez chacun vos dieux infâmes, puisque vous ne me voulez pas écouter ; aussi ne profanerez-vous plus le nom de ma sainteté par vos dons, et par vos dieux infâmes.
40 Mais ce sera dans ma sainte montagne, sur la haute montagne d'Israël, dit le Seigneur l'Éternel, que toute la maison d'Israël me servira ; elle sera toute dans cette terre ; je prendrai plaisir en eux ; et c'est là que je demanderai vos offrandes élevées, et les prémices de vos dons, avec toutes vos choses consacrées.
41 Je prendrai plaisir en vous, comme en une odeur agréable, quand je vous aurai tirés d'entre les peuples, et que je vous aurai rassemblés des pays dans lesquels vous aurez été dispersés ; et je serai sanctifié en vous à la vue des nations.
42 Et vous saurez que je suis l'Éternel, quand je vous aurai fait revenir dans la terre d'Israël,

qui est le pays que j'ai levé ma main de donner à vos pères.
43 Et là vous vous souviendrez de vos voies et de toutes vos actions, par lesquelles vous vous êtes souillés, et vous vous déplairez en vous-mêmes de tous les maux que vous aurez faits.
44 Et vous saurez que je suis l'Éternel, par ce que j'aurai fait à votre égard à cause de mon nom, et non selon votre méchant train et vos actions corrompues, ô maison d'Israël, dit le Seigneur l'Éternel.

REFLEXIONS

On voit dans ce chapitre un récit des grâces que Dieu avait accordées aux Juifs en les choisissant pour être son peuple, en leur donnant ses lois et en les supportant pendant longtemps. On y voit aussi qu'ils avaient été ingrats aux bienfaits de Dieu, insensibles à ses avertissements, à son support et même à ses châtiments, à cause de quoi il allait les accabler de ses jugements les plus terribles.

Nous devons considérer sur cela que Dieu a fait pour nous infiniment plus que pour les Juifs. Il nous a rachetés par Jésus-Christ, il nous a donné la connaissance de ses saintes lois par le moyen desquelles nous pouvons obtenir la vie éternelle et les avertissements qu'il nous adresse pour nous obliger à le servir et à le craindre ne sont ni moins exprès, ni moins fréquents que ceux qu'il donnait à l'ancien peuple. Si, après cela, il nous arrivait de tomber dans l'infidélité et dans la désobéissance, nous serions plus condamnables que les Juifs et notre punition serait aussi beaucoup plus sévère. Les promesses que Dieu fait de rassembler encore les Juifs dans le pays de leurs pères, après qu'ils auraient reconnu leurs péchés et qu'ils en auraient porté la peine, nous découvre l'amour de Dieu envers son église et les vues dans lesquelles il punit les hommes, c'est de les humilier, de les convertir et de les rendre par ce moyen les objets de sa miséricorde.

CHAPITRE XXI.

Ce chapitre a deux parties :

I. Dans la première, Ézéchiel représente, par l'image d'un feu qui consume du bois et d'une épée dégainée, la désolation de Jérusalem. II. Dans la seconde, il dit que le roi de Babylone consulterait les devins et le sort pour savoir s'il marcherait contre les Hammonites ou contre les Juifs et que Dieu dirigerait le sort d'une manière que les Juifs seraient détruits les premiers et que Sédécias leur Roi, qui est appelé ici un prince méchant et profane, recevrait la peine de sa perfidie et qu'ensuite les Hammonites seraient aussi subjugués.

1 La parole de l'Éternel me fut encore adressée, et il me dit :
2 Fils de l'homme, dresse ta face vers le chemin de Théman, et fais découler ta parole vers le midi ; prophétise contre la forêt champêtre du midi ;
3 Et dis-lui : Ecoute la parole de l'Éternel : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Voici, je vais allumer un feu au dedans de toi, qui consumera en toi tout le bois vert et tout le bois sec ; la flamme de l'embrasement ne s'éteindra point, et tout le dessus en sera brûlé depuis le midi jusqu'au septentrion.
4 Et toute chair verra que c'est moi, l'Éternel, qui y ai allumé le feu, et il ne s'éteindra point.
5 Et je dis : Ah ! ah ! Seigneur Éternel, ils disent de moi : Cet homme ne parle-t-il pas toujours par similitudes ?
6 Et la parole de l'Éternel me fut adressée, et il me dit :
7 Fils de l'homme, dresse ta face vers Jérusalem, et fais découler ta parole vers les saints lieux ; et prophétise contre la terre d'Israël,
8 et dis-lui : Ainsi a dit l'Éternel : Voici, c'est à toi que j'en veux ; je tirerai mon épée de son fourreau, et je retrancherai du milieu de toi le juste et le méchant.
9 Et parce que je veux retrancher du milieu de toi le juste et le méchant, à cause de cela mon épée sortira de son fourreau, contre toute chair, depuis le midi jusqu'au septentrion ;

10 et toute chair saura, que c'est moi, l'Éternel, qui aurai tiré mon épée de son fourreau, et elle n'y retournera plus.
11 Aussi toi, fils de l'homme, gémis, gémis en leur présence, te rompant les reins, et avec amertume.
12 Et quand ils te diront : Pourquoi gémis-tu ? alors tu répondras : A cause du bruit, car il vient ; tous les cœurs se fondront, toutes les mains deviendront lâches, tous les esprits seront abattus, et tous les genoux s'en iront en eau. Voici, il vient, et cela se fera, dit le Seigneur l'Éternel.
13 Et la parole de l'Éternel me fut encore adressée, et il me dit :
14 Fils de l'homme, prophétise, et dis : Ainsi a dit l'Eternel : Dis : L'épée, l'épée a été aiguisée, et même elle est fourbie.
15 Elle a été aiguisée pour faire un grand carnage ; elle a été fourbie afin qu'elle brille. Nous réjouirons-nous ? C'est la verge de mon fils ; elle méprise tout bois.
16 Et l'Eternel l'a donnée à fourbir pour la saisir avec la main ; l'épée a été aiguisée, et elle a été fourbie pour la mettre dans la main de celui qui tue.
17 Crie et hurle, ô fils de l'homme ! car elle est contre mon peuple, elle est contre tous les principaux d'Israël ; les frayeurs de cette épée ont été sur mon peuple ; c'est pourquoi frappe ta cuisse.
18 Quand ce serait une épreuve : et que serait-ce ? Si même cette épée, qui dédaigne tout bois, était une verge, il n'en serait rien, dit le Seigneur l'Eternel.
19 Toi donc, fils de l'homme, prophétise, et frappe d'une main contre l'autre, et que l'épée redouble une seconde et une troisième fois ; l'épée des blessés à mort, c'est l'épée des grands qui sont blessés à mort, qui pénétrera jusqu'à leurs cabinets.
20 J'ai mis l'épée brillante sur toutes leurs portes, afin que le cœur se fonde, et que les ruines soient multipliées. Ah ! elle est faite pour briller, et aiguisée pour tuer.
21 Joins-toi, ô épée, frappe à droite ; avance-toi, frappe à gauche, de quelque côté que tu rencontres.
22 Je frapperai aussi d'une main contre l'autre, et je contenterai ma colère ; moi, l'Eternel, j'ai parlé.
23 Et la parole de l'Eternel me fut encore adressée, et il me dit :
24 Et toi, fils de l'homme, propose-toi deux chemins par où l'épée du roi de Babylone doit venir, et que les deux chemins sortent d'un même pays, et les choisis ; choisis-les à l'endroit où commence le chemin de la ville de Babylone.
25 Tu te proposeras le chemin par lequel l'épée doit venir, ou contre Rabba des Hammonites, ou contre Juda à Jérusalem, ville fortifiée.
26 Car le roi de Babylone s'est arrêté dans un chemin fourchu, au commencement de deux chemins, pour consulter les devins ; il a poli les flèches, il a interrogé les idoles, il a regardé au foie.
27 La divination est à sa main droite contre Jérusalem, pour y mettre des béliers, pour animer la tuerie, pour crier l'alarme à haute voix, pour ranger les béliers contre les portes, pour dresser des terrasses et bâtir des bastions.
28 Et cela sera à leurs yeux comme une divination de mensonge ; ils ont fait de grands serments ; mais il se souviendra de cette perfidie, en sorte qu'ils seront pris.
29 C'est pourquoi ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : Parce que vous avez rappelé le souvenir de votre iniquité, et que vos crimes se sont découverts, tellement que vos péchés se voient dans toutes vos actions, parce que, dis-je, vous en avez rappelé le souvenir, vous serez pris avec la main.
30 Et toi, profane et méchant prince d'Israël, duquel le jour est venu, dans le temps que ton iniquité va prendre fin ;
31 ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : Qu'on ôte cette tiare, et qu'on enlève cette couronne ; elle ne sera plus elle-même ; j'élèverai ce qui est bas, et j'abaisserai ce qui est haut.

32 Je la mettrai à la renverse, à la renverse, à la renverse, et elle ne sera plus, jusqu'à ce que
celui à qui le gouvernement appartient vienne, et je le lui donnerai.
33 Et toi, fils de l'homme, prophétise, et dis : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel, touchant les
Hammonites, et touchant leur opprobre : Dis donc : Epée, épée dégainée, fourbie pour faire la
tuerie, pour consumer avec son éclat ;
34 pendant qu'on voit pour toi des visions de vanité, et qu'on devine pour toi le mensonge :
Epée, sors, pour tomber sur le cou des méchants, qui seront blessés à mort ; desquels le jour est
venu dans le temps que l'iniquité va prendre fin.
35 La remettrait-on dans son fourreau ? Je te jugerai dans le lieu où tu as été créé, dans le pays
de ton extraction.
36 Et je répandrai mon indignation sur toi, j'allumerai sur toi le feu de ma colère, et je te livrerai
entre les mains d'hommes barbares, et qui ont conspiré ta destruction.
37 Tu seras livré au feu pour être dévoré, ton sang sera au milieu de la terre ; il ne sera plus fait
mémoire de toi, parce que moi, qui suis l'Éternel, j'ai parlé.

REFLEXIONS

La première partie de ce chapitre nous met devant les yeux, sous la similitude d'un embrasement qui dévore tout et d'une épée qui frappe de tous côtés sans rien épargner, combien les effets de la justice divine sont terribles et inévitables lorsque les hommes se les attirent par leurs péchés.
Il faut considérer, sur la seconde partie, que le roi de Babylone, ayant consulté les idoles et jeté le sort pour se déterminer à faire la guerre ou aux Juifs ou aux Hammonites, Dieu, quoique ce moyen fût criminel le dirigea d'une manière que les Juifs furent attaqués les premiers.
Il paraît de là très clairement que Dieu conduit tout par sa providence, qu'il préside même sur le sort et sur les événements que l'on attribue au hasard et généralement sur tout ce que les hommes font, en sorte que, sans le savoir, ils n'exécutent que ce que Dieu a résolu de faire ou de permettre.
La ruine des Juifs, et surtout la punition exemplaire du roi Sédécias, prouve que les peuples coupables et principalement les mauvais princes sont poursuivis par la vengeance divine. Et la destruction des Hammonites, qui furent d'abord épargnés, mais qui furent détruits par Nébucadnésar cinq ans après que ce prince eut pris Jérusalem, montre que si Dieu diffère pendant quelque temps de châtier les coupables, ils n'échappent pourtant pas à son jugement.

CHAPITRE XXII.

Ézéchiel prophétise contre Jérusalem. Il parle des crimes qui s'y commettaient, de l'idolâtrie, du mépris de père et de mère, de l'injustice, de l'oppression, du meurtre, de la profanation du service divin, de l'adultère, des présents de corruption et de l'usure et il dit que ces crimes allaient causer la ruine de cette ville et de toute la nation.
Mais il se plaint surtout de ce que les prophètes, les sacrificateurs et les magistrats s'abandonnaient au mal et de ce qu'il n'y avait personne qui se mit en état d'arrêter l'indignation du Seigneur qui allait se répandre sur le peuple.

1 La parole de l'Éternel me fut encore adressée, et il me dit :
2 Et toi, fils de l'homme, ne jugeras-tu pas, ne jugeras-tu pas la ville sanguinaire, et ne lui
donneras-tu pas à connaître toutes ses abominations ?
3 Tu diras donc : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Ville qui répand le sang au milieu d'elle,
afin que ton temps vienne, et qui a fait des dieux infâmes contre elle-même, pour te souiller ;
4 tu t'es rendue coupable par le sang que tu as répandu, et tu t'es souillée par tes dieux infâmes
que tu as faits ; tu as fait approcher tes jours, et tu es venue jusqu'à tes années ; c'est pourquoi
je t'ai exposée en opprobre aux nations, et en moquerie à tous les pays.
5 Celles qui sont près et celles qui sont loin de toi, se moqueront de toi, qui es célèbre par tes
infamies, et remplie de troubles.

6 Voici, les princes d'Israël ont été au milieu de toi, pour répandre le sang, chacun selon son pouvoir.
7 On a méprisé père et mère au milieu de toi, on a usé de violence à l'égard de l'étranger chez toi ; on a opprimé l'orphelin et la veuve chez toi.
8 Tu as méprisé mes choses saintes et tu as profané mes sabbats.
9 Des gens trompeurs ont été chez toi pour répandre le sang, et ont mangé sur les montagnes chez toi ; on a commis des actions énormes au milieu de toi ;
10 chez toi l'enfant a découvert la nudité du père, et on a humilié chez toi la femme souillée de son impureté.
11 Et chez toi l'un a commis abomination avec la femme de son prochain ; et l'autre en commettant des actions énormes a souillé sa belle-fille, et l'autre a humilié sa sœur, fille de son père.
12 Chez toi l'on a reçu des présents pour répandre le sang ; tu as pris de l'usure et du surcroît ; tu as fait un gain déshonnête sur tes prochains, en usant de tromperie, et tu m'as oublié, dit le Seigneur l'Éternel.
13 C'est pourquoi j'ai frappé des mains à cause de ton gain déshonnête que tu as fait, et à cause de ton sang qui a été répandu chez toi.
14 Ton cœur pourra-t-il tenir ferme, ou tes mains seront-elles fortes aux jours que j'agirai contre toi ? Moi, l'Éternel, je l'ai dit, et je le ferai.
15 Et je te disperserai parmi les nations, et je te répandrai par les pays, et je consumerai ta souillure, de sorte qu'il n'y en aura plus en toi.
16 Et tu seras profanée chez toi, même en la présence des nations, et tu sauras que je suis l'Éternel.
17 Puis la parole de l'Éternel me fut encore adressée, et il me dit :
18 Fils de l'homme, la maison d'Israël m'est devenue comme de l'écume ; ils sont tous de l'airain, de l'étain, du fer et du plomb, mis dans un creuset ; ils sont devenus comme l'écume de l'argent.
19 C'est pourquoi ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Puisque vous êtes tous devenus de l'écume, voici, je vais vous rassembler au milieu de Jérusalem.
20 Comme on assemblerait de l'argent, de l'airain, du fer, du plomb et de l'étain dans un creuset, afin d'y souffler le feu pour les fondre ; ainsi je vous rassemblerai au milieu de Jérusalem dans ma colère et mon indignation, et je vous y laisserai, et je vous fondrai.
21 Je vous y ramasserai donc, et je soufflerai contre vous le feu de ma colère, et vous serez fondus au milieu d'elle.
22 Comme l'argent se fond dans le creuset, ainsi vous serez fondus au milieu d'elle ; et vous saurez que moi, qui suis l'Éternel, j'ai répandu ma colère sur vous.
23 La parole de l'Éternel me fut encore adressée, et il me dit :
24 Fils de l'homme, dis-lui : Tu es un pays qui n'a point été nettoyé, ni arrosé de pluie au jour de l'indignation.
25 Il y a un complot de ses prophètes au milieu d'elle, ils sont comme des lions rugissants qui ravissent la proie : ils ont dévoré les âmes ; ils en ont emporté les richesses et la gloire ; ils ont multiplié les veuves au milieu d'elle.
26 Ses sacrificateurs ont fait violence à ma loi, et ont profané mes choses saintes ; ils n'ont point mis de différence entre la chose sainte et la chose profane ; et ils n'ont point donné à connaître la différence qu'il y a entre la chose immonde et la chose nette ; et ils ont détourné leurs yeux de mes sabbats, et j'ai été profané au milieu d'eux.
27 Les principaux ont été au milieu d'elle comme des loups qui ravissent la proie, pour répandre le sang, pour détruire les âmes, et pour faire un gain déshonnête.
28 Ses prophètes aussi les ont enduits de mortier mal lié ; ils ont des visions fausses, et ils leur prédisent le mensonge, disant : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel ; et néanmoins l'Éternel ne leur

a point parlé.
29 Le peuple du pays a usé de fraudes, et ils ont exercé la rapine, et ils ont opprimé l'affligé et le misérable, et ils ont trompé l'étranger contre tout droit.
30 Et j'ai cherché quelqu'un d'entre eux qui refît la cloison, et qui se tînt à la brèche devant moi pour le pays, afin que je ne le détruisisse point ; mais je n'en ai point trouvé.
31 C'est pourquoi je répandrai sur eux mon indignation ; et je les consumerai par le feu de ma colère ; je leur rendrai leur train sur leur tête, dit le Seigneur l'Éternel.

REFLEXIONS
Il y a deux choses qui doivent bien être considérées dans ce chapitre. On y voit :
I. Un dénombrement des péchés qui régnaient à Jérusalem peu avant la ruine de cette ville. Les Juifs s'étaient abandonnés à l'idolâtrie, à l'injustice, à l'impureté et à toutes sortes d'abominations et ils avaient profané la religion et le service divin de la manière la plus criante. Ce fut ce qui les priva de la protection du Seigneur et qui l'obligea à exécuter ses menaces.
Nous ne pouvons donc pas douter que Dieu n'ait tous ces péchés-là en horreur et plus encore dans les chrétiens et que ceux qui les commettent ne deviennent les objets de sa vengeance.
II. Dieu se plaint plus particulièrement des personnes publiques. Les prophètes séduisaient le peuple, les sacrificateurs violaient la loin divine et profanaient les choses saintes et les juges étaient adonnés à l'injustice, au gain déshonnête, à la tromperie et à la violence.
Ces plaintes que Dieu fait si fréquemment nous apprennent que, quand les conducteurs de l'église et de la société civile sont des gens sans religion et sans vertu, il faut que la corruption et l'impiété fasse de grands ravages et que l'on doit s'attendre aux derniers malheurs. Les pasteurs et les magistrats doivent bien considérer ceci, de peur qu'ils ne deviennent les auteurs de la corruption et des calamités publiques et ce qui est encore un plus grand mal, de la perdition éternelle de ceux sur lesquels Dieu les a établis.

CHAPITRE XXIII.
Ce chapitre contient la parabole de deux sœurs débauchées qui représentent les deux royaumes d'Israël, savoir celui de Samarie, ou des dix tribus, qui avait abandonné le premier le service de Dieu et établi l'idolâtrie, et celui de Juda qui avait imité à cet égard les dix tribus. Le Seigneur déclare que, comme ces tribus avaient été livrées aux Assyriens à cause de cette idolâtrie, aussi ceux du royaume de Juda, qui avaient vu la punition de leurs frères et qui, au lieu d'en profiter, les avaient surpassés dans leurs crimes, seraient dans peu désolés par les Caldéens.

1 La parole de l'Éternel me fut encore adressée, et il me dit :
2 Fils de l'homme, il y a eu deux femmes, filles d'une même mère ;
3 lesquelles se sont prostituées en Égypte, elles se sont prostituées dès leur jeunesse ; c'est là qu'elles ont été corrompues.
4 Le nom de la plus grande était Ahola, et celui de sa sœur était Aholiba. Elles ont été à moi, et elles ont enfanté des fils et des filles. Ahola, c'est Samarie ; et Aholiba, c'est Jérusalem.
5 Or, Ahola a commis adultère, étant ma femme, et elle a aimé ses amants, savoir, les Assyriens ses voisins,
6 vêtus de pourpre, gouverneurs et magistrats, tous jeunes et aimables, cavaliers montés sur des chevaux.
7 Et elle a commis ses adultères avec eux, qui tous étaient l'élite des Assyriens, et avec tous ceux qu'elle a aimés, et elle s'est souillée avec tous leurs dieux infâmes.
8 Et elle n'a point quitté ses prostitutions, *qu'elle avait apportées* d'Égypte, où elle avait été corrompue dans sa jeunesse, et où ils avaient répandu sur elle leur impureté.

9 C'est pourquoi je l'ai livrée entre les mains de ceux qu'elle avait aimés, entre les mains des Assyriens qu'elle avait aimés.
10 Ils ont découvert sa nudité, ils ont enlevé ses fils et ses filles, et l'ont tuée elle-même avec l'épée ; et elle a été fameuse entre les femmes, après qu'ils ont exercé des jugements sur elle.
11 Et quand sa sœur Aholiba a vu cela, elle a pis fait qu'elle dans sa passion ; même elle a pis fait dans ses prostitutions que sa sœur n'avait fait dans les siennes.
12 Elle a aimé les Assyriens, les gouverneurs et les magistrats ses voisins, qui étaient parfaitement bien vêtus, et des cavaliers montés sur des chevaux, tous jeunes et bien faits.
13 Et j'ai vu qu'elle s'était souillée, et que toutes deux suivaient un même train.
14 Et encore a-t-elle augmenté ses prostitutions ; car ayant vu des hommes portraits sur la paroi, savoir, les images de Caldéens peints de vermillon,
15 Ceints de baudriers sur leurs reins, et ayant sur leur tête *des habillements de tête flottants et teints*, des tiares de diverses couleurs, et l'apparence de grands seigneurs, et la ressemblance des enfants de Babylone en Caldée, qui est le pays de leur naissance,
16 elle s'en est rendue amoureuse, par le regard de ses yeux, et elle a envoyé des ambassadeurs vers eux au pays des Caldéens ;
17 et les enfants de Babylone sont venus vers elle au lit de ses prostitutions, et ils l'ont souillée par leurs adultères ; et elle s'est aussi souillée avec eux, et puis son cœur s'est détaché d'eux.
18 Elle a donc découvert ses adultères ; elle a découvert son ignominie ; et mon cœur s'est détaché d'avec elle, comme mon cœur s'était détaché d'avec sa sœur.
19 Car elle a multiplié ses adultères, jusqu'à rappeler le souvenir des jours de sa jeunesse, pendant lesquels elle s'était prostituée au pays d'Égypte.
20 Et elle s'est attachée à ses débauchés, qui sont comme des ânes, et dont la force est comme celle des chevaux.
21 Tu as donc repris les actions de ta jeunesse, lorsque tu fus corrompue dans le pays d'Égypte, dans ta jeunesse.
22 C'est pourquoi, ô Aholiba, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Voici, je vais réveiller contre toi tous ceux qui t'ont aimée, d'avec lesquels ton cœur s'est détaché, et je les amènerai contre toi de toutes parts ;
23 savoir, les enfants de Babylone, et tous les Caldéens, Pékod, Sçoah, Koah, et tous les Assyriens avec eux, tous jeunes gens d'élite, gouverneurs et magistrats, grands seigneurs et renommés, tous montant à cheval.
24 Ils viendront contre toi avec des chars, des chariots et des charrettes, et avec un grand amas de peuples ; ils mettront contre toi, de toutes parts, des écus, des boucliers et des casques ; et je leur mettrai le jugement en main, et ils te jugeront selon leurs jugements.
25 Et je mettrai ma jalousie sur toi, et ils agiront contre toi avec fureur ; ils te couperont le nez et les oreilles ; et ce qui sera demeuré de reste au milieu de toi tombera par l'épée. Ils enlèveront tes fils et tes filles ; et ce qui sera demeuré de reste au milieu de toi sera consumé par le feu.
26 Ils te dépouilleront de tes vêtements, et enlèveront tes ornements dont tu te pares.
27 Et je ferai que tu cesseras de commettre tes crimes et la prostitution que tu as apportée du pays d'Égypte ; tu ne lèveras plus tes yeux vers eux, et ne te souviendras plus de l'Égypte.
28 car ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Voici, je vais te livrer dans la main de ceux que tu hais, dans la main de ceux d'avec lesquels ton cœur s'est détaché.
29 Ils te traiteront avec haine, et ils enlèveront tout ton travail, et ils te laisseront toute nue et toute découverte, et la turpitude de tes adultères et de ton énormité et de tes prostitutions sera mise en évidence.
30 On te fera ces choses-là, parce que tu t'es prostituée après les nations, parce que tu t'es souillée par leurs dieux infâmes.
31 Tu as marché par le chemin de ta sœur, c'est pourquoi je mettrai sa coupe dans ta main.
32 Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Tu boiras la coupe profonde et large de ta sœur, et qui sera

d’une grande mesure, tu seras en dérision et en moquerie.
33 Tu seras remplie d’ivresse et de douleur, par la coupe de désolation et de dégât, qui est la coupe de ta sœur Samarie.
34 Tu la boiras et tu la videras et en briseras les pièces, et tu te déchireras le sein ; car j’ai parlé, dit le Seigneur l’Éternel.
35 C’est pourquoi ainsi a dit le Seigneur l’Éternel : Parce que tu m’as oublié et que tu m’as jeté derrière ton dos, aussi tu porteras la peine de tes crimes et de tes prostitutions.
36 Puis l’Éternel me dit : Fils de l’homme, ne jugeras-tu pas Ahola et Aholiba ? Déclare-leur donc leurs abominations.
37 Car elles ont commis adultère, et il y a du sang en leurs mains ; elles ont commis adultère avec leurs dieux infâmes, et même elles ont fait passer leurs enfants, qu’elles m’avaient enfantés, par le feu, pour les consumer.
38 Et voici encore ce qu’elles m’ont fait ; elles ont souillé mon saint lieu dans ce même jour-là, et elles ont profané mes sabbats.
39 Car après avoir égorgé mes enfants, à leurs dieux infâmes, elles sont entrées ce même jour-là dans mon saint lieu, pour le profaner ; et voilà comment elles ont fait au milieu de ma maison.
40 Et qui plus est, elles ont envoyé vers des hommes venant de loin, lesquels sont venus sitôt que leurs ambassadeurs leur ont été envoyés ; pour lesquels tu t’es lavée, et as fardé ton visage, et t’es parée de tes ornements.
41 Et tu t’es assise sur un lit honorable, devant lequel il y avait une table dressée, sur laquelle tu as mis mon encens et mon parfum.
42 Et on y entendait la voix d’une troupe de gens qui étaient dans la joie, et outre ces hommes-là, tant il y avait de gens, on a fait venir des Sabéens du désert, qui leur ont mis des bracelets aux mains, et des couronnes magnifiques sur la tête.
43 Et j’ai dit de celle qui avait vieilli dans l’adultère : Maintenant ses prostitutions prendront fin, et elle aussi.
44 Et cependant on est venu vers elle comme on vient vers une femme prostituée ; ainsi ils sont venus vers Ahola et vers Aholiba, femmes pleines d’énormité.
45 Les hommes justes les jugeront donc comme on juge les femmes adultères, et comme on juge celles qui répandent le sang ; car elles sont adultères, et le sang est dans leurs mains.
46 C’est pourquoi ainsi a dit le Seigneur l’Éternel : Qu’on fasse monter contre elles l’assemblée, et qu’on les livre au tumulte et au pillage ;
47 et que l’assemblée les assomme de pierres, et les taille en pièces avec leurs épées ; qu’ils tuent leurs fils et leurs filles, et qu’ils brûlent leurs maisons.
48 Et ainsi j’abolirai du pays l’énormité, et toutes les femmes apprendront à ne pas imiter votre énormité.
49 On mettra votre énormité sur vous, et vous porterez les péchés de vos dieux infâmes, et vous saurez que je suis le Seigneur l’Éternel.

REFLEXIONS

Les plaintes que Dieu fait dans ce chapitre, tant contre les Israélites des dix tribus que contre ceux de Juda, ne nous permettent pas de douter qu’il ne soit particulièrement offensé lorsque ceux à qui il s’est fait connaître corrompent son service et se rebellent contre lui. Ce qui est dit ici sous l’image de l’adultère, montre que ceux qui deviennent ici infidèles à Dieu, violent son alliance et s’exposent au plus terribles effets de son indignation. Et puisque Dieu témoigne être encore plus irrité contre les Juifs de Jérusalem parmi lesquels son vrai culte avait été conservé que contre ceux des dix tribus, on peut voir par-là que la rébellion contre Dieu est encore plus odieuse en ceux qu’il a distingués par des avantages particuliers qu’elle ne l’est dans les autres.

CHAPITRE XXIV.

Dieu révèle à Ézéchiel, qui était en Caldée, que ce même jour-là, le roi de Babylone avait mis le siège devant Jérusalem et il lui ordonne de représenter la destruction de cette ville par une chaudière où l'on ferait bouillir de la viande et que l'on ferait rougir au feu.
Ce même jour-là, la femme d'Ézéchiel mourut, mais Dieu lui défendit de donner aucune marque de deuil. C'était pour montrer que la désolation de Jérusalem serait si grande et si générale que les maris et les femmes, les pères et les enfants et les plus proches parents ne pourraient pleurer la mort les uns des autres.

1 La neuvième année, au dixième jour du dixième mois, la parole de l'Éternel me fut adressée, et il me dit :
2 Fils de l'homme, écris-toi le nom de ce jour, de ce même jour-ci ; car le roi de Babylone s'est approché contre Jérusalem dans ce même jour.
3 Et propose une similitude à la maison rebelle, et dis-leur : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Mets une chaudière sur le feu, et verse de l'eau dedans.
4 Assembles-y ses pièces, toutes les bonnes pièces, la cuisse et l'épaule, et remplis-la des meilleurs os.
5 Prends la plus belle bête du troupeau, et arrange ses os au bas, et fais-la bouillir à gros bouillons, en sorte que ses os même soient cuits au dedans d'elle.
6 Car ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Malheur à la ville sanguinaire, à la chaudière dans laquelle est son écume, et de laquelle l'écume n'est point sortie ! Vide-la, pièce après pièce, et que le sort ne soit point jeté sur elle.
7 Car son sang est au milieu d'elle ; elle l'a mis sur la pierre sèche, elle ne l'a point répandu sur la terre pour le couvrir de poussière.
8 J'ai mis son sang sur une pierre sèche, afin qu'il ne soit point couvert, pour faire monter la fureur, afin qu'on en prenne vengeance.
9 C'est pourquoi ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Malheur à la ville sanguinaire ! Aussi en ferai-je un grand tas de bois à brûler.
10 Amasse force bois, allume le feu, fais bien cuire la chair, et la fais consumer et que les os soient brûlés.
11 Puis mets la chaudière vide sur les charbons, afin qu'elle s'échauffe, que son airain se brûle, que son ordure soit fondue au dedans d'elle, et que sa rouille soit consumée.
12 Elle m'a travaillé par des mensonges, mais sa grosse rouille n'est point sortie d'elle ; sa rouille s'en ira au feu.
13 Il y a de l'énormité dans ta souillure, parce que je t'avais voulu nettoyer, et tu n'as point été nette ; tu ne seras point encore nettoyée de ta souillure, jusqu'à ce que j'aie satisfait mon indignation sur toi.
14 Moi, l'Éternel, j'ai parlé ; cela arrivera, et je le ferai ; je ne me retirerai point en arrière, et je n'épargnerai point, et je ne serai point apaisé. On t'a jugée selon ton train et selon tes actions, dit le Seigneur l'Éternel.
15 La parole de l'Éternel me fut encore adressée, et il me dit :
16 Fils de l'homme, voici, je vais t'ôter le désir de tes yeux par une plaie ; mais n'en fais point le deuil, et ne pleure point, et que tes larmes n'en coulent point.
17 Soupire en secret, et ne fais point le deuil qu'on a accoutumé de faire sur les morts ; attache ton bonnet sur toi, mets tes souliers à tes pieds, et ne cache point la lèvre de dessus, et ne mange point le pain des autres.
18 Je parlai donc au peuple le matin, et ma femme mourut le soir ; et le lendemain matin je fis comme il m'avait été commandé.
19 Et le peuple me dit : Ne nous déclareras-tu point ce que nous signifient ces choses que tu fais ?

20 Et je leur répondis : La parole de l'Éternel m'a été adressée, et il m'a dit :
21 Dis à la maison d'Israël : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Voici, je vais profaner mon sanctuaire, votre force magnifique, le désir de vos yeux, ce que vous voudriez qu'on épargnât sur toutes choses ; et vos fils et vos filles, que vous avez abandonnés, tomberont par l'épée.
22 Alors vous ferez comme j'ai fait ; vous ne couvrirez point vos lèvres, et ne mangerez point le pain des autres.
23 Et vos bonnets seront sur vos têtes, et vos souliers à vos pieds ; vous ne ferez point le deuil, ni ne pleurerez point ; mais vous fondrez à cause de vos iniquités, et vous gémirez les uns avec les autres.
24 Et Ezéchiel vous sera pour un signe ; vous ferez toutes les mêmes choses qu'il a faites. Quand cela sera arrivé, vous connaîtrez que je suis le Seigneur l'Éternel.
25 Et pour toi, fils de l'homme, au jour que je leur ôterai leur force, la joie de leur ornement, ce qui est le désir de leurs yeux, et où leurs âmes tendent, leurs fils et leurs filles,
26 en ce même jour-là, quelqu'un qui sera échappé ne viendra-t-il pas vers toi pour te le raconter ?
27 Et en ce jour-là ta bouche sera ouverte pour parler avec celui qui sera échappé ; tu parleras et ne seras plus muet, et tu leur seras pour un signe et ils sauront que je suis l'Eternel.

REFLEXIONS

Les considérations qu'il y a à faire ici sont :
I. Que quoiqu'Ézéchiel fût en Caldée et fort éloigné de Jérusalem, Dieu lui fit connaître le propre jour auquel le roi de Babylone commença d'assiéger cette ville, ce qui fait voir que Dieu connaît parfaitement tout ce qui se fait dans le monde.
II. L'image d'une chaudière où l'on fait bouillir de la chair et qui, étant vide, serait remise au feu pour en ôter la rouille, était un emblème qui marquait, selon l'explication que Dieu en donne, que sa colère allait se répandre sur Jérusalem et sur tous ses habitants et que cette colère est un feu qui consule tout.
III. Il faut remarquer que Jérusalem fut ainsi traitée parce que c'était une ville souillée et remplie d'abomination, parce que le sang y avait été répandu et que ses habitants y avaient commis toutes sortes de crimes, sans que rien eût pu les ramener à leur devoir.
Dieu proportionne ses châtiments aux péchés des hommes et à l'état où ils sont et il emploie les remèdes extrêmes et les peines les plus sévères lorsque l'endurcissement des hommes est insurmontable.
IV. La défense que Dieu fit au prophète de pleurer la mort de sa femme, quoiqu'elle lui fût très chère, devait faire comprendre aux Juifs captifs que la ruine de leurs frères, qui étaient en Judée, serait si terrible que les morts ne seraient pas même pleurés.
Et l'obéissance qu'Ézéchiel rendit à cet ordre, qui devait lui paraître fâcheux, fait voir que quand Dieu commande, il faut sacrifier ce que nous avons de plus cher et que l'intérêt de sa gloire doit nous toucher plus fortement que notre intérêt particulier.

CHAPITRE XXV.

Ézéchiel prédit que les Hammonites, les Moabites, les Iduméens et les Philistins, qui étaient des peuples voisins et ennemis des Juifs, seraient bientôt détruits parce qu'ils s'étaient réjouis de la ruine de Jérusalem.

1 La parole de l'Eternel me fut encore adressée et il me dit :
2 Fils de l'homme, dresse ta face contre les enfants de Hammon, et prophétise contre eux ;
3 et dis aux enfants de Hammon : Ecoutez la parole du Seigneur l'Eternel : Parce que vous avez dit : ha ! ha ! contre mon sanctuaire, lorsqu'il était profané, et contre la terre d'Israël, lorsqu'elle était désolée ; et contre la maison de Juda, lorsqu'ils allaient en captivité ;

4 A cause de cela, voici, je vais te donner en héritage aux peuples d'Orient, et ils établiront leurs palais au milieu de toi, et ils y dresseront leurs tentes, ils mangeront tes fruits, et ils boiront ton lait.
5 Et je livrerai Rabba pour être le repaire des chameaux, et les enfants de Hammon pour être le gîte des brebis ; et vous saurez que je suis l'Eternel.
6 Car ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : Parce que tu as frappé des mains, et que tu as sauté des pieds, et que tu t'es réjouie dans ton âme avec toute sorte de mépris, à cause du pays d'Israël ;
7 à cause de cela, voici, j'étendrai ma main sur toi, je te livrerai pour être pillée parmi les nations, je te retrancherai d'entre les peuples, et je te ferai périr d'entre les pays ; je te détruirai, et tu sauras que je suis l'Eternel.
8 Ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : Parce que Moab et Séhir ont dit : Voici, la maison de Juda est comme toutes les autres nations ;
9 à cause de cela, voici, je vais ouvrir le quartier de Moab du côté des villes, du côté de ses villes qui sont sur ses frontières, la beauté du pays de Beth-Jescimoth, de Bahal-Méhon, et de Kirjath-Hajim,
10 Aux peuples d'Orient, au-delà du pays des enfants de Hammon ; je le leur ai donné en héritage, en sorte qu'on ne fera plus mention des enfants de Hammon parmi les nations.
11 J'exercerai aussi des jugements contre Moab, et ils sauront que je suis l'Eternel.
12 Ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : A cause de ce qu'Edom a fait, quand il s'est inhumainement vengé de la maison de Juda, et parce qu'il s'est rendu fort coupable en se vengeant d'eux ;
13 à cause de cela, ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : J'étendrai ma main sur Edom, et j'en retrancherai les hommes et les bêtes, et le réduirai en désert ; depuis Théman et devers Dédan ils tomberont par l'épée.
14 J'exercerai ma vengeance sur Edom, par le moyen de mon peuple d'Israël, et ils traiteront Edom selon ma colère, et selon mon indignation, et ils sentiront ce que c'est que ma vengeance, dit le Seigneur l'Eternel.
15 Ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : Parce que les Philistins ont agi par vengeance, et qu'ils se sont vengés inhumainement, selon leur désir, et avec mépris, jusqu'à tout détruire par une inimitié immortelle ;
16 à cause de cela, ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : Voici, je vais étendre ma main sur les Philistins, et j'exterminerai les Kéréthiens, et je ferai périr le reste de leurs ports de mer ;
17 et je déploierai sur eux de grandes vengeances par des châtiments de fureur ; et ils sauront que je suis l'Eternel, quand j'aurai exécuté ma vengeance sur eux.

REFLEXIONS

Il faut faire ces trois considérations sur ce chapitre :

I. La première, qu'Ézéchiel, après avoir prédit la destruction de Jérusalem et des Juifs, dénonce à leurs ennemis la vengeance divine, ce qui nous montre que Dieu est juste et que s'il punit et châtie son peuple, il n'épargne pas les ennemis de son église.

II. La seconde, que cette ruine des Hammonites, des Moabites, des Iduméens et des Philistins arriva peu après la désolation de Jérusalem et que ces peuples furent vaincus par le roi de Babylone conformément aux menaces qu'Ézéchiel, Ésaïe et Jérémie avaient faites contre eux.

III. La troisième considération est que Dieu exerça ces jugements contre ces peuples-là pour venger les outrages qu'ils avaient faits et pour les punir de leur orgueil et de l'inhumanité avec laquelle ils avaient insulté aux Juifs dans le temps de leur ruine. C'est un grand péché que d'être dur et cruel envers les misérables et que de se réjouir des maux d'autrui. Dieu punit rigoureusement et avec justice ceux qui en usent de la sorte, comme au contraire il bénit ceux qui sont touchés des souffrances des malheureux et qui les consolent.

CHAPITRE XXVI.

Ce chapitre et les deux suivants sont une prophétie contre les Tyriens.
Dans celui-ci Ézéchiel prédit la ruine de la ville de Tyr. Il dit que cette ville, qui avait eu de la joie de voir Jérusalem ruinée par le roi Nébucadnésar, serait prise, pillée et détruite par le même roi.

1 La onzième année, au premier jour du mois, la parole de l'Eternel me fut adressée, et il me dit :
2 Fils de l'homme : Parce que Tyr a dit au sujet de Jérusalem : Ah ! celle qui était la porte des peuples a été rompue, elle est réduite à se réfugier chez moi ; je me remplirai, parce qu'elle a été rendue déserte ;
3 à cause de cela, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Me voici contre toi, ô Tyr, et je ferai monter contre toi plusieurs nations, comme la mer fait monter ses flots.
4 Et elles détruiront les murailles de Tyr, et démoliront ses tours ; je raclerai sa poussière hors d'elle, et je la rendrai semblable à une pierre sèche.
5 Elle servira à étendre les filets au milieu de la mer ; car j'ai parlé, dit le Seigneur l'Éternel, et elle sera en pillage aux nations.
6 Et les villes de son ressort qui sont à la campagne seront passées au fil de l'épée, et elles sauront que je suis l'Éternel.
7 Car ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Voici, je vais faire venir de l'Aquilon Nébucadnésar, roi de Babylone, le roi des rois, contre Tyr, avec des chevaux, des chariots, des gens de cheval, et un grand peuple assemblé de toutes parts.
8 Il passera au fil de l'épée les villes de ton ressort qui sont à la campagne ; il élèvera des forts contre toi, et dressera des terrasses contre toi, et lèvera le bouclier contre toi.
9 Et il posera ses machines de guerre contre tes murailles, et démolira tes tours avec ses marteaux.
10 La poussière de ses chevaux te couvrira, à cause de leur multitude ; tes murailles trembleront du bruit de la cavalerie, des charrettes et des chariots, quand il entrera par tes portes, comme on entre dans une ville à laquelle on a fait brèche.
11 Il foulera toutes tes rues avec la corne des pieds de ses chevaux ; il tuera ton peuple avec l'épée, et les trophées de ta force seront renversés par terre.
12 Ils butineront tes richesses, et pilleront tes marchandises, et ils ruineront tes murailles, et ils démoliront tes maisons de plaisance, et jetteront tes pierres, ton bois, et ta poussière, au milieu des eaux.
13 Et je ferai cesser le bruit de tes chansons, et on n'entendra plus le son de tes harpes.
14 Je te rendrai semblable à une pierre sèche ; et elle ne sera plus rebâtie, parce que moi qui suis l'Éternel, ai parlé, dit le Seigneur l'Éternel.
15 Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel à Tyr : Les îles ne trembleront-elles pas du bruit de ta ruine, lorsque ceux qui seront blessés à mort gémiront, lorsque le carnage se fera au milieu de toi ?
16 Tous les princes de la mer descendront de leurs sièges, ils ôteront leurs manteaux, et dépouilleront leurs vêtements de broderie, et prendront les vêtements de frayeurs ; et ils seront effrayés à tout moment, et ils seront désolés à cause de toi.
17 Et ils prononceront à haute voix une complainte sur toi, et te diront : Comment es-tu périe, toi qui étais fréquentée par ceux qui vont sur la mer, ville renommée, qui étais forte dans la mer, toi et tes habitants, qui se sont fait redouter à tous ceux qui habitent sur la mer ?
18 Les îles seront maintenant effrayées au jour de ta ruine, et les îles qui sont dans la mer seront éperdues à cause de ton issue.
19 Car ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Quand je t'aurai rendue une ville désolée, comme sont les villes qui ne sont point habitées, quand j'aurai fait monter sur toi l'abîme, et que les grosses eaux t'auront couverte,

20 Je te ferai descendre alors avec ceux qui descendent dans le sépulcre, vers le peuple d'autrefois, et je te placerai dans les lieux les plus bas de la terre, dans les lieux désolés depuis longtemps, avec ceux qui sont descendus dans le sépulcre, en sorte que tu ne seras plus habitée, et je rétablirai la gloire dans la terre des vivants.
21 Je ferai qu'on sera tout éperdu à cause de toi, de ce que tu ne seras plus ; et quand on te cherchera on ne te trouvera plus à jamais, dit le Seigneur L'Éternel.

CHAPITRE XXVII.
Ézéchiel décrit le grand commerce des Tyriens avec les autres peuples, leurs richesses immenses et l'étonnement que leur ruine causerait à tout le monde.

1 La parole de l'Éternel me fut encore adressée, et il me dit :
2 Toi donc, fils de l'homme, prononce à haute voix une complainte sur Tyr,
3 et dis à Tyr : Ô toi, qui habites aux avenues de la mer, qui fais le commerce avec les peuples dans plusieurs îles ! Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Tyr, tu as dit : Je suis parfaite en beauté ;
4 tes confins sont au cœur de la mer, ceux qui t'ont bâtie t'ont rendue parfaite en beauté ;
5 ils t'ont bâti tous les côtés des navires, de sapins de Scénir ; ils ont pris les cèdres du Liban pour te faire des mâts ;
6 ils ont fait tes rames de chênes de Basçan, et la troupe des Assyriens a fait tes bancs d'ivoire, apporté des îles de Kittim ;
7 le fin lin en façon de broderie, apporté d'Égypte, a été ce que tu étendais, pour te servir de voiles ; tu te couvrais de pourpre et d'écarlate, apportées des îles d'Elisça ;
8 les habitants de Sidon et d'Arvad étaient tes matelots ; ô Tyr ! tes sages qui étaient au milieu de toi, étaient tes pilotes ;
9 les anciens de Guébal et les plus habiles ont été parmi toi pour réparer tes brèches ; tous les navires de la mer et leurs mariniers ont été avec toi pour trafiquer et pour faire ton commerce.
10 Ceux de Perse, de Lud et de Put ont été tes gens de guerre dans ton armée ; ils ont pendu chez toi le bouclier et le casque ; Ils t'ont rendue magnifique ;
11 Ceux d'Arvad avec ton armée ont été sur tes murailles tout autour et ceux de Gammad ont été dans tes tours ; ils ont pendu leurs boucliers autour de tes murailles, ils ont achevé de te rendre parfaite en beauté.
12 Ceux de Tarscis ont trafiqué avec toi de toutes sortes de richesses, faisant valoir tes foires en argent, en fer, en étain et en plomb.
13 Javan, Tubal et Mescec ont négocié avec toi, faisant valoir ton commerce en vendant des hommes et des vaisseaux d'airain.
14 Ceux de la maison de Togarma ont fait valoir tes foires en chevaux, en cavaliers et en mulets ;
15 les enfants de Dédan ont négocié avec toi, tu avais dans ta main le commerce de plusieurs îles, et on t'a rendu en échange des dents d'ivoire et de l'ébène.
16 La Syrie a trafiqué avec toi de tes ouvrages de toute sorte ; on a fait valoir tes foires en escarboucles, en écarlate, en broderie, en fin lin, en corail et en agate ;
17 Juda et le pays d'Israël ont négocié avec toi, faisant valoir ton commerce en blé de Minnith et de Pannag, et en miel, et en huile et en baume ;
18 Damas a trafiqué avec toi en te donnant pour la multitude de tes ouvrages toutes sortes de richesses, du vin de Helbon, et de la laine blanche ;
19 et Dan, et Javan, et Mosel ont fait valoir tes foires en fer luisant ; la casse et le roseau aromatique ont été dans ton commerce.
20 Ceux de Dédan ont négocié avec toi en draps précieux pour aller à cheval.
21 Les Arabes et tous les principaux de Kédar ont été les marchands que tu avais dans ta main, trafiquant avec toi en agneaux, en moutons et en boucs ;
22 les marchands de Scéba et de Rahma ont négocié avec toi, faisant valoir tes foires en toutes

sortes de drogues les plus exquises, et en toutes sortes de pierres précieuses, et en or ;
23 Haran, et Canne et Héden ont fait trafic avec toi ; Scéba, Assur et Chilmad ont négocié avec toi.
24 Ceux-ci ont négocié avec toi en toutes sortes de choses, en draps de pourpre et de broderie, et en caisses pour des vêtements précieux, serrées de cordes ; même les coffres de cèdre ont été dans ton trafic.
25 Les navires de Tarscis ont été les principaux de ton commerce, et tu as été remplie et rendue fort glorieuse au milieu de la mer.
26 Les matelots t'ont amenée sur les grandes eaux ; mais le vent d'orient t'a brisée au milieu de la mer.
27 Tes richesses, et tes foires, ton commerce, tes mariniers et tes pilotes, ceux qui réparaient tes brèches, et ceux qui avaient le soin de ton commerce, tous tes gens de guerre qui étaient dans toi, et toute la multitude qui est au milieu de toi, tomberont au milieu de la mer au jour de ta ruine.
28 Les faubourgs trembleront au bruit du cri de tes pilotes,
29 et tous ceux qui manient la rame descendront de leurs navires, les mariniers et tous les pilotes de la mer ; ils se tiendront sur la terre,
30 et ils feront entendre sur toi leur voix, et crieront amèrement ; ils jetteront de la poudre sur leurs têtes, et se vautreront dans la cendre ;
31 et ils s'arracheront les cheveux à cause de toi ; et ils se ceindront de sacs, et ils te pleureront dans l'amertume de leur âme, d'une plainte amère ;
32 et ils prononceront à haute voix sur toi une complainte, dans leur lamentation, et dans leur complainte ils diront : Quelle ville fut jamais telle que Tyr, qui a été détruite au milieu de la mer ?
33 Par la traite des marchandises qu'on apportait de tes foires, au-delà des mers, tu as rassasié plusieurs peuples, et tu as enrichi les rois de la terre par la grandeur de tes richesses et de ton commerce.
34 Mais lorsque tu as été brisée par la mer au profond des eaux, ton commerce et toute ta multitude sont tombés, avec toi.
35 Tous les habitants des îles ont été désolés à cause de toi, et leurs rois ont été horriblement épouvantés et troublés dans leurs faces.
36 Les marchands d'entre les peuples ont sifflé sur toi, tu es un sujet d'étonnement, et tu ne seras jamais rétablie.

CHAPITRE XXVIII.

Ézéchiel représente ici l'orgueil du roi de Tyr. Il dit que Sidon, qui était une ville voisine de Tyr, serait aussi détruite et il promet aux Juifs qu'ils reviendraient de la captivité et qu'ils habiteraient encore dans leur pays.

1 La parole de l'Éternel me fut encore adressée, et il me dit :
2 Fils de l'homme, dis au prince de Tyr : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Parce que ton cœur s'est élevé et que tu as dit : Je suis le Dieu fort, et je suis assis sur le trône de Dieu, au cœur de la mer, quoique tu ne sois qu'un homme et non pas le Dieu fort, et parce que tu as élevé ton cœur comme si c'était le cœur de Dieu ;
3 voici, tu es plus sage que Daniel, rien de caché n'est obscur pour toi ;
4 tu t'es acquis de la puissance par ta sagesse et par ta prudence ; et tu as amassé de l'or et de l'argent dans tes trésors ;
5 tu as accru ta puissance par la grandeur de ta sagesse dans ton commerce ; puis ton cœur s'est élevé à cause de ta puissance ;
6 c'est pourquoi ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Parce que tu as élevé ton cœur, comme s'il

était le cœur de Dieu ;
7 à cause de cela, voici, je vais faire venir contre toi des étrangers, les plus terribles d'entre les nations qui tireront leurs épées contre l'éclat de ta sagesse, et ils souilleront ta beauté ;
8 ils te feront descendre dans le sépulcre, et tu mourras au milieu de la mer, de la mort de ceux qui sont tués.
9 Diras-tu devant celui qui te tuera : Je suis Dieu ? tu seras un homme et non pas le Dieu fort, entre les mains de celui qui te tuera.
10 Tu mourras de la mort des incirconcis, par la main des étrangers ; car j'ai parlé, dit le Seigneur l'Éternel.
11 La parole de l'Éternel me fut encore adressée, et il me dit :
12 Fils de l'homme, prononce à haute voix une complainte sur le roi de Tyr, et dis-lui : Ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : Toi, à qui rien ne manque, qui es plein de sagesse, et parfait en beauté ;
13 tu étais en Héden, le jardin de Dieu ; ta couverture était de pierres précieuses de toutes sortes, de sardoine, de topaze, de jaspe, de chrysolithe, d'onyx, de béryl, de saphir, d'escarboucle, d'émeraude et d'or ; le bruit de tes tambours et de tes flûtes a été chez toi ; ils ont été préparés pour le jour que tu fus créé.
14 Tu étais un chérubin, oint pour protéger ; je t'avais établi, et tu étais dans la sainte montagne de Dieu ; tu marchais au milieu des pierreries éclatantes comme le feu.
15 Tu étais parfait dans tes voies, depuis le jour que tu fus créé, jusqu'à ce que la perversité a été trouvée en toi.
16 Dans l'abondance de ton commerce tu as été rempli de violence au milieu de toi, et tu as péché : je te jetterai comme une chose souillée hors de la montagne de Dieu, je te détruirai, ô chérubin ! qui protèges, du milieu des pierreries éclatantes comme le feu.
17 Ton cœur s'est élevé à cause de ta beauté, et tu as corrompu ta sagesse par ton éclat ; je te jetterai par terre, je te mettrai en spectacle aux rois, afin qu'ils te regardent.
18 Tu as profané tes sanctuaires par la multitude de tes iniquités, en usant mal de ton trafic, et je ferai sortir du milieu de toi un feu qui te consumera, et je te réduirai en cendre sur la terre, en la présence de tous ceux qui te verront.
19 Tous ceux qui te connaissent parmi les peuples seront désolés à cause de toi ; tu seras un sujet d'étonnement, et tu ne seras jamais rétabli.
20 La parole de l'Eternel me fut encore adressée, et il me dit :
21 Fils de l'homme, dresse ta face contre Sidon et prophétise contre elle,
22 Et dis : Ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : Me voici contre toi, ô Sidon ! et je serai glorifié au milieu de toi ; et on saura que je suis l'Eternel, quand j'aurai été sanctifié.
23 J'enverrai donc la mortalité sur elle, et le sang dans ses places ; et les blessés à mort tomberont au milieu d'elle, par l'épée qui viendra de toutes parts sur elle ; et ils sauront que je suis l'Eternel.
24 Et elle ne sera plus une ronce piquante à la maison d'Israël, ni une épine qui lui cause plus de douleur qu'aucun de ceux qui sont autour d'eux et qui les pillent ; et ils sauront que je suis le Seigneur l'Eternel.
25 Ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : Quand j'aurai rassemblé la maison d'Israël d'entre les peuples parmi lesquels ils auront été dispersés, je serai sanctifié en eux, à la vue des nations ; et ils habiteront sur la terre que j'ai donnée à mon serviteur Jacob ;
26 et ils y habiteront en sûreté, ils y bâtiront des maisons, et y planteront des vignes ; ils y habiteront en sûreté, quand j'aurai exercé des jugements contre ceux qui les auront pillés de toutes parts ; et ils sauront que je suis l'Eternel leur Dieu.

REFLEXIONS SUR LES CHAPITRES XXVI, XVII ET XXVIII
Voici ce qu'il faut remarquer sur le chapitre 26 d'Ézéchiel et sur les deux suivants.
C'est que, quoique la ville de Tyr fût très puissante par son assiette, étant située sur le bord de la

mer, par la prodigieuse étendue de son commerce, par ses richesses immenses et par les liaisons qu'elle avait avec presque tous les peuples du monde, ainsi qu'on le voit dans le chapitre XXVII, elle était sur le point de tomber entre les mains du roi de Babylone qui la prendrait et la dépouillerait de toute sa gloire. En effet, peu après cette prophétie, Nébucadnésar prit la ville de Tyr après un siège de treize ans. Il la détruisit, en sorte que, comme Ézéchiel l'avait prédit, elle ne fut point rebâtie, car la nouvelle ville de Tyr fut bâtie à un autre endroit que celui où l'ancienne était située.

Cet événement ne peut être regardé que comme l'ouvrage de Dieu, surtout si l'on considère qu'il avait été prédit avec toutes ses circonstances, non seulement par le prophète Ézéchiel, dix-huit ans à l'avance, mais aussi par Ésaïe plus de cent et vingt ans auparavant.

Au reste, l'on doit attribuer cette destruction de Tyr à l'idolâtrie qui y régnait, à l'orgueil et au luxe que les grandes richesses y avaient introduit et à la haine des Tyriens contre les Juifs. C'est de la sorte que la providence abaisse les états les plus puissants et les villes les plus florissantes pour réprimer l'impiété, l'orgueil, le luxe, l'injustice, les dissolutions et les autres crimes que l'abondance et la prospérité entraînent ordinairement après elles.

Enfin, il faut remarquer que si Ézéchiel dénonce les jugements de Dieu aux nations idolâtres aussi bien qu'aux Juifs, il ne promet pas à ces peuples-là qu'ils seraient rétablis comme il le fait espérer au peuple de Dieu. Cela devait consoler les Juifs captifs, les engager à recourir à Dieu par la repentance et les convaincre que Dieu veillait pour eux et qu'il ne manquerait pas de les faire revenir de la captivité de Babylone.

CHAPITRE XXIX.

Ce chapitre et les trois suivants sont une prophétie contre les Égyptiens.
Le prophète, ayant prédit la ruine de Tyr dans les chapitres précédents, annonce dans celui-ci celle de l'Égypte qui serait subjuguée par le roi de Babylone après qu'il aurait pris Tyr. Ézéchiel marque cependant qu'au bout de quarante ans les Égyptiens retourneraient dans leur pays, mais qu'ils y seraient dans un état abaissé.

1 La dixième année, au douzième jour du dixième mois, la parole de l'Eternel me fut adressée, et il me dit :
2 Fils de l'homme, dresse ta face contre Pharaon, roi d'Egypte, et prophétise contre lui, et contre toute l'Egypte.
3 Parle, et dis : Ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : Me voici contre toi, ô Pharaon, roi d'Egypte, grande baleine couchée au milieu de tes fleuves, qui as dit : Mes fleuves sont à moi, et je me les suis faits.
4 C'est pourquoi je mettrai des crocs dans tes mâchoires, et je ferai attacher les poissons de tes fleuves à tes écailles, et je te tirerai du milieu de tes fleuves, avec tous les poissons de tes fleuves qui auront été attachés à tes écailles.
5 Et je te jetterai dans le désert, je te laisserai là, toi et tous les poissons de tes fleuves ; tu seras étendu sur le dessus de la campagne ; tu ne seras point recueilli ni ramassé ; je te livrerai aux bêtes de la terre, et aux oiseaux des cieux, pour en être dévoré.
6 Et tous les habitants d'Egypte sauront que je suis l'Eternel, parce qu'ils auront été un bâton qui n'était qu'un roseau à la maison d'Israël.
7 Quand ils t'ont saisi par la main, tu as été rompu, et tu leur as percé toute l'épaule ; et quand ils se sont appuyés sur toi, tu as été rompu, et tu as rendu leurs reins immobiles.
8 C'est pourquoi, ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : Voici, je vais faire venir l'épée sur toi, et j'exterminerai du milieu de toi les hommes et les bêtes.
9 Et le pays d'Egypte sera en désolation et en désert, et ils sauront que je suis l'Eternel, parce que le roi d'Egypte a dit : Le fleuve est à moi, et je l'ai fait.
10 C'est pourquoi, voici, je viens contre toi et contre tes fleuves, et je réduirai le pays d'Egypte

en déserts de sécheresse et de désolation, depuis la tour de Syène, jusqu'aux frontières de Cus.
11 Nul pied d'homme ne passera par là ; et nul pied de bête n'y passera non plus, et elle sera quarante ans sans être habitée.
12 Car je réduirai le pays d'Egypte en désolation entre tous les pays désolés, et ses villes entre toutes les villes qui ont été réduites en désert ; ils seront désolés quarante ans, et je disperserai les Egyptiens parmi les nations, et je les répandrai dans les pays.
13 Toutefois, ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : Au bout de quarante ans je rassemblerai les Egyptiens d'entre les peuples parmi lesquels ils auront été dispersés ;
14 Et je ramènerai les captifs d'Egypte, et je les ramènerai au pays de Pathros, au pays de leur commerce, mais ils seront un royaume abaissé.
15 Il sera le plus bas des royaumes, et il ne s'élèvera plus par-dessus les nations ; je le diminuerai, afin qu'il ne domine point sur les autres nations.
16 Et il ne sera plus un sujet de confiance à la maison d'Israël ; il les fera souvenir de l'iniquité dont ils se sont rendus coupables lorsqu'ils regardaient après eux ; et ils sauront que je suis le Seigneur l'Eternel.
17 La vingt-septième année, au premier jour du premier mois, la parole de l'Eternel me fut encore adressée, et il me dit :
18 Fils de l'homme, Nébucadnésar, roi de Babylone, a fait servir son armée dans un service pénible contre Tyr : toute tête en est devenue chauve, et toute épaule en a été écorchée, et il n'a point eu de salaire, lui, ni son armée à cause de Tyr, pour le service qu'il a fait contre elle.
19 C'est pourquoi, ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : Voici, je vais donner à Nébucadnésar, roi de Babylone, le pays d'Egypte ; et il en enlèvera la multitude, et il en emportera le butin, et il en pillera le pillage ; et ce sera là le salaire de son armée.
20 Pour le loyer de l'ouvrage auquel il a servi contre Tyr, je lui ai donné le pays d'Egypte, parce qu'ils ont travaillé pour moi, dit le Seigneur l'Eternel.
21 En ce jour-là je ferai germer la force de la maison d'Israël, et je te donnerai une bouche ouverte au milieu d'eux, et ils sauront que je suis l'Eternel.

CHAPITRE XXX.

Ézéchiel continue à prophétiser contre l'Égypte et il dit que les principales villes de ce royaume, qui sont nommée dans ce chapitre, seraient détruites avec leurs idoles.

1 Puis la parole de l'Eternel me fut adressée, et il me dit :
2 Fils de l'homme, prophétise, et dis : Ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : Hurlez, et dites : Ah ! malheureuse journée !
3 Car la journée est près, même la journée de l'Eternel approche ; c'est une journée de nuage, ce sera le temps des nations.
4 L'épée viendra sur l'Egypte, et il y aura de l'effroi en Cus ; lorsque ceux qui seront blessés à mort tomberont en Égypte, et lorsqu'on enlèvera la multitude de son peuple, et que ses fondements seront détruits.
5 Cus, et Put, et Lud, et tout le mélange des peuples d'Arabie, et Cub, et les enfants du pays allié, tomberont par l'épée avec eux.
6 Ainsi a dit l'Éternel : Ceux qui soutiendront l'Égypte tomberont, et l'orgueil de sa force sera abaissé ; ils y tomberont par l'épée, depuis la tour de Syène, dit le Seigneur l'Éternel.
7 Et ils seront désolés parmi les pays désolés, et ses villes seront parmi les villes désertes.
8 Et ils sauront que je suis l'Éternel, lorsque j'aurai mis le feu en Égypte, et que tous ceux qui lui donneront du secours seront brisés.
9 En ce jour-là des messagers sortiront de ma part dans des navires, pour effrayer Cus, qui se tient assurée ; et il y aura entre eux un tourment pareil à celui de la journée d'Égypte ; car voici qui vient.

10 Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : J'anéantirai la multitude du peuple d'Égypte par la puissance de Nébucadnésar, roi de Babylone.
11 Lui et son peuple avec lui, qui sont les plus terribles d'entre les nations, seront amenés pour ruiner le pays ; et ils tireront l'épée sur les Égyptiens, et ils rempliront la terre de gens blessés à mort.
12 Et je mettrai à sec les fleuves, et je livrerai le pays entre les mains de gens méchants ; et je désolerai le pays et tout ce qui y est, par la puissance des étrangers. Moi qui suis l'Éternel, j'ai parlé.
13 Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Je détruirai aussi les dieux infâmes, et j'anéantirai les idoles de Noph, et il n'y aura plus de prince du pays d'Égypte ; et je répandrai la terreur dans le pays d'Égypte.
14 Et Je désolerai Pathros, je mettrai le feu à Tsophan, et j'exercerai des jugements à No.
15 Et je répandrai ma fureur sur Sin, qui est la force de l'Égypte, et j'exterminerai la multitude qui est à No.
16 Lorsque je mettrai le feu en Égypte, Sin sera dans de grieves douleurs, et No sera rompue par diverses brèches ; il n'y aura à Noph que détresses en plein jour.
17 Les gens d'élite d'Aven et de Pibéseth tomberont par l'épée, et ils iront en captivité.
18 Et on ne verra goutte à Taphnès, lorsque j'y aurai brisé les barrières d'Égypte, et que l'orgueil de sa force aura cessé ; une nuée la couvrira, et les villes de son ressort iront en captivité.
19 Et j'exercerai donc mes jugements en Égypte, et ils sauront que je suis l'Éternel.
20 Or il était arrivé, la onzième année, au septième jour du premier mois, que la parole de l'Éternel m'avait été adressée, et il m'avait dit :
21 Fils de l'homme, j'ai rompu le bras de Pharaon, roi d'Égypte ; et voici, on ne l'a point pansé pour le guérir, en sorte qu'on lui ait mis des linges pour le bander et pour le fortifier, afin qu'il pût manier l'épée.
22 C'est pourquoi ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Voici, je viens contre Pharaon, roi d'Égypte, et je romprai ses bras, tant celui qui est encore fort, que celui qui est déjà rompu, et je ferai tomber l'épée de sa main ;
23 et je disperserai les Égyptiens parmi les nations, et les répandrai parmi les pays.
24 Je fortifierai les bras du roi de Babylone, et je lui mettrai mon épée dans la main ; mais je romprai les bras de Pharaon, et il poussera des cris devant lui, comme les gens qui sont blessés à mort.
25 Je fortifierai, dis-je, les bras du roi de Babylone, mais les bras de Pharaon tomberont ; et on saura que je suis l'Éternel, quand j'aurai mis mon épée dans la main du roi de Babylone, et qu'il l'aura étendue sur le pays d'Égypte.
26 Et je disperserai les Égyptiens parmi les nations, et les répandrai parmi les pays, et ils sauront que je suis l'Éternel.

CHAPITRE XXXI.

Le prophète représente par la comparaison d'un grand et beau cèdre que la monarchie des Assyriens avait été autant et plus puissante que celle des Égyptiens, mais qu'elle avait pris fin et qu'il en serait de même de celle d'Égypte.

1 La onzième année, au premier jour du troisième mois, la parole de l'Eternel me fut encore adressée, et il me dit :
2 Fils de l'homme, dis à Pharaon, roi d'Egypte, et à la multitude de son peuple : A qui ressembles-tu dans ta grandeur ?
3 Voici, Assur était comme un cèdre au Liban, ayant de belles branches, et des rameaux qui faisaient de l'ombre, et qui étaient d'une grande hauteur ; et sa cime était touffue.
4 Les eaux l'avaient fait croître, l'abîme l'avait fait pousser en haut, ses fleuves couraient autour

de ses plantes, et il renvoyait les ruisseaux de ses eaux vers tous les arbres des champs.
5 C’est pourquoi sa hauteur s’était élevée par-dessus tous les arbres des champs, et ses branches avaient multiplié, et ses rameaux étaient devenus longs par les grandes eaux, lorsqu’il poussait ses branches.
6 Tous les oiseaux des cieux nichaient dans ses branches, et toutes les bêtes des champs faisaient leurs petits sous ses rameaux, et toutes les grandes nations demeuraient à son ombre.
7 Il était donc devenu beau dans sa grandeur, et dans la longueur de ses branches ; car sa racine était sur les grosses eaux.
8 Les cèdres du jardin de Dieu ne lui ôtaient rien de son lustre, les sapins n’étaient pas pareils à ses branches, et les châtaigniers n’étaient pas semblables à ses rameaux ; tous les arbres du jardin de Dieu ne lui étaient pas semblables en beauté.
9 Je l’avais rendu beau dans la multitude de ses rameaux, tellement que tous les arbres d’Héden, qui étaient au jardin de Dieu, lui portaient envie.
10 C’est pourquoi, ainsi a dit le Seigneur l’Eternel : Parce que tu t’es élevé en hauteur, comme celui-là qui avait sa cime touffue a élevé son cœur dans sa grandeur ;
11 Et je l’ai livré entre les mains du puissant d’entre les nations ; on l’a traité comme il fallait, et je l’ai chassé à cause de sa méchanceté.
12 Et les étrangers les plus terribles d’entre les nations l’ont coupé, et l’ont laissé à l’abandon ; et ses branches sont tombées sur les montagnes et sur toutes les vallées, et ses rameaux se sont rompus dans tous les courants d’eaux de la terre, et tous les peuples de la terre se sont retirés de dessous son ombre, et l’ont abandonné.
13 Tous les oiseaux des cieux se tiennent sur ses ruines, et toutes les bêtes des champs se retirent dans ses rameaux.
14 C’est pourquoi tous les arbres arrosés d’eaux ne s’élèveront plus dans leur hauteur, et ne produiront plus de cime touffue ; même les plus forts d’entre eux, et ceux qui sont arrosés d’eaux ne subsisteront pas dans leur élévation ; mais ils seront tous livrés à la mort au fond de la terre, parmi les enfants des hommes, avec ceux qui descendent dans le sépulcre.
15 Ainsi a dit le Seigneur l’Eternel : Au jour qu’il descendit dans le sépulcre, je fis faire le deuil sur lui, je couvris l’abîme devant lui, et j’empêchai ses fleuves de couler, et ses grosses eaux furent retenues ; je fis que le Liban fut en deuil à cause de lui, et tous les arbres des champs défaillirent.
16 J’ébranlai les nations par le bruit de sa ruine, quand je le fis descendre dans le sépulcre, avec ceux qui descendent dans la fosse ; et tous les arbres d’Héden, l’élite et le meilleur du Liban, tous arrosés d’eau, furent consolés au bas de la terre.
17 Eux aussi sont descendus avec lui dans le sépulcre, vers ceux qui sont blessés à mort par l’épée ; et ceux qui étaient son bras, savoir ceux qui habitaient sous son ombre parmi les nations, y sont aussi descendus.
18 A qui as-tu ressemblé en gloire et en grandeur parmi les arbres d’Héden ? Tu seras aussi jeté bas avec les arbres d’Héden, dans les lieux bas de la terre ; tu seras couché au milieu des incirconcis, avec ceux qui sont blessés à mort par l’épée. Tel sera Pharaon ; et toute la multitude de son peuple, dit le Seigneur l’Éternel.

CHAPITRE XXXII.

C’est ici une plainte sur la désolation de l’Égypte qui serait réduite dans le même état que les Perses, les Iduméens et les autres peuples qui devaient aussi être vaincus par les Babyloniens.

1 La douzième année, au premier jour du douzième mois, la parole de l’Éternel me fut encore adressée, et il me dit :
2 Fils de l’homme, prononce à haute voix une complainte sur Pharaon, roi d’Égypte, et dis-lui : Tu as été semblable à un lionceau parmi les nations, et tel qu’une baleine dans les mers, tu te

lançais dans tes fleuves, et de tes pieds tu troublais les eaux, et remplissais de bourbe leurs fleuves.
3 Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : J'étendrai aussi mon filet sur toi, avec un amas de plusieurs peuples, qui te tireront dans mes filets ;
4 et je te laisserai à l'abandon sur la terre ; je te jetterai sur le dessus des champs, et je ferai demeurer sur toi tous les oiseaux des cieux, et je rassasierai de toi les bêtes de toute la terre.
5 Car je mettrai ta chair sur les montagnes, et je remplirai les vallées de tes hommes hautains ;
6 et j'arroserai de ton sang la terre où tu nages, jusqu'aux montagnes ; et les lits des eaux seront remplis de toi.
7 Et quand je t'aurai éteint, je couvrirai les cieux, et je ferai obscurcir leurs étoiles ; je couvrirai le soleil de nuages, et la lune ne donnera plus sa lumière.
8 Je ferai obscurcir sur toi tous les astres qui donnent la lumière dans les cieux, et je mettrai les ténèbres sur ton pays, dit le Seigneur l'Éternel.
9 Et je ferai que le cœur de plusieurs peuples frémira quand j'aurai fait venir la nouvelle de ta ruine parmi les nations, dans les pays que tu n'as point connus.
10 Et je rendrai étonnés plusieurs peuples à cause de toi, et leurs rois seront horriblement éperdus à cause de toi, quand je ferai luire mon épée sur leurs faces ; et ils seront effrayés de moment en moment, chacun en lui-même, au jour de ta ruine.
11 Car ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : L'épée du roi de Babylone viendra sur toi.
12 J'abattrai la multitude de tes gens par les épées des hommes forts, qui seront tous les plus terribles d'entre les nations ; et ils détruiront l'orgueil de l'Égypte, et toute la multitude de son peuple sera dissipée.
13 Et je ferai périr tout son bétail, qui est près des grosses eaux, et aucun pied d'homme ni aucun ongle de bête ne les troublera plus.
14 Alors je ferai rasseoir les eaux, et je ferai couler leurs fleuves, clairs comme l'huile, dit le Seigneur l'Éternel.
15 Quand j'aurai réduit le pays d'Égypte en désolation, et que le pays aura été dénué de ce dont il était rempli ; quand j'aurai frappé tous ceux qui y habitent, alors ils sauront que je suis l'Éternel.
16 C'est ici la complainte qu'on fera sur elle ; les filles des nations feront cette complainte sur l'Égypte, et sur toute la multitude de son peuple, dit le Seigneur l'Éternel.
17 La douzième année, au quinzième jour du mois, la parole de l'Éternel me fut encore adressée, et il me dit :
18 Fils de l'homme, fais une lamentation sur la multitude du peuple d'Égypte, et fais-la descendre, elle et les filles des nations magnifiques, aux plus bas lieux de la terre, avec ceux qui descendent dans le sépulcre.
19 En quoi m'aurais-tu été plus agréable que les autres ? Descends, et sois étendue avec les incirconcis.
20 Ils tomberont au milieu de ceux qui sont blessés à mort par l'épée ; l'épée a déjà été donnée ; quelle soit traînée avec toute la multitude de son peuple.
21 Les plus forts d'entre les puissants lui parleront du milieu du sépulcre, avec ceux qui lui donnaient du secours, et lui diront : Les incirconcis sont descendus ; ils sont étendus avec ceux qui sont blessés à mort par l'épée ;
22 C'est là est Assur et tout son peuple ; ses sépulcres sont autour de lui ; ils sont tous blessés à mort, ils sont tombés par l'épée.
23 Ses sépulcres ont été posés au plus profond de la fosse, et son assemblée est autour de sa sépulture ; eux tous, qui avaient donné de la terreur dans la terre des vivants, ont été blessés à mort et sont tombés par l'épée.
24 C'est là qu'est Hélam, et toute sa multitude autour de sa sépulture ; tous ont été blessés à mort et sont tombés par l'épée ; ils sont descendus incirconcis dans les plus bas lieux de la terre,

eux, qui avaient donné de la terreur dans la terre des vivants ; et toutefois, ils ont porté leur ignominie avec ceux qui descendent dans la fosse.
25 On a mis son lit parmi ceux qui sont blessés à mort, avec toute sa multitude ; ses sépulcres sont autour de lui ; tous ces incirconcis sont blessés à mort par l'épée, quoiqu'ils aient donné de la terreur dans la terre des vivants ; toutefois ils ont porté leur ignominie avec ceux qui descendent dans la fosse ; il a été mis parmi ceux qui sont blessés à mort.
26 C'est là qu'est Mescec, Tubal, et toute la multitude de leurs gens ; leurs sépulcres sont autour d'eux ; tous ces incirconcis sont blessés à mort par l'épée, quoiqu'ils aient donné de la terreur dans la terre des vivants.
27 Et ils ne sont point étendus avec les hommes forts qui sont tombés, et qui étaient incirconcis, qui sont descendus au sépulcre avec leurs armes, et dont on a mis les épées sous leurs têtes, et dont la méchanceté a été sur leurs os ; parce qu'ils étaient la terreur des hommes forts dans la terre des vivants.
28 Toi aussi, tu seras froissé au milieu des incirconcis ; et tu seras étendu avec ceux qui sont blessés à mort par l'épée.
29 C'est là qu'est Edom, ses rois et tous ses princes, qui ont été mis avec leur force, parmi ceux qui sont blessés à mort par l'épée ; ils seront étendus avec les incirconcis, et avec ceux qui sont descendus dans le sépulcre.
30 C'est là que sont tous les princes de l'Aquilon, et tous les Sidoniens, qui sont descendus avec ceux qui sont blessés à mort, avec la terreur qu'inspirait leur force ; ils sont honteux, ils sont étendus incirconcis avec ceux qui sont blessés à mort par l'épée, et ils ont porté leur ignominie avec ceux qui sont descendus dans le sépulcre.
31 Pharaon les verra, et se consolera de toute la multitude de son peuple ; même Pharaon, et toute son armée, blessés à mort par l'épée, dit le Seigneur l'Eternel.
32 Car J'ai mis ma terreur dans la terre des vivants ; c'est pourquoi Pharaon, avec toute la multitude de son peuple, seront étendus au milieu des incirconcis, avec ceux qui sont blessés à mort par l'épée, dit le Seigneur l'Eternel.

REFLEXIONS SUR LES CHAPITRES XXIX, XXX XXXI ET XXXII

I. Il faut considérer sur ces chapitres que Dieu voulut faire prédire par Ézéchiel et par les autres prophètes la ruine de l'Égypte afin que les Juifs reconnussent que le Dieu qu'ils adoraient était le maître souverain du monde et de tous les peuples et que c'était en vain qu'ils avaient mis leur confiance aux Égyptiens.

II. C'est une chose remarquable qu'Ezéchiel dit expressément que Dieu livrerait l'Égypte à Nébucadnésar pour son salaire de ce qu'il aurait exécuté ses jugements sur la ville de Tyr, que les Égyptiens seraient dispersés, que dans quarante ans ils reviendraient en Égypte, mais que leur royaume ne serait pas rétabli dans l'état où il était auparavant et que ce serait un royaume abaissé. Tout cela fut accompli à la lettre. Nébucadnésar se rendit maître de l'Égypte après avoir pris la ville de Tyr, les Égyptiens furent emmenés captifs et au bout de quelques années ils retournèrent dans leur pays sous le règne d'Amasias, mais le royaume d'Égypte ne reprit plus sa première splendeur et il fut depuis abaissé et soumis à des princes étrangers, comme Ézéchiel l'avait prédit.

La comparaison de ces prophéties avec l'événement est bien propre à nous convaincre qu'elles ont Dieu pour auteur, que l'Écriture sainte est divinement inspirée et que rien n'est plus vrai, ni plus certain que la doctrine qui y est contenue.

CHAPITRE XXXIII.

Il y a quatre choses à remarquer dans ce chapitre :
I. Dieu instruit le prophète des devoirs de sa charge et de l'obligation où il était d'avertir les pécheurs.
II. Pour arrêter les murmures des Juifs, Dieu déclare qu'il ne veut point la mort des méchants et que les pécheurs qui s'amendent seront reçus en grâce, tout de même que les justes qui abandonnent la justice mourront dans leur péché.
III. Ézéchiel reçoit la nouvelle de la prise de Jérusalem et il prédit la ruine des Juifs qui étaient demeurés de reste dans la Judée.
IV Dieu se plaint de l'hypocrisie des Juifs qui étaient à Babylone, lesquels venaient écouter Ézéchiel, mais qui ne faisaient pas ce qu'il leur commandait de la part de Dieu. Ce chapitre est l'un des plus instructifs de tout ce livre.

1 La parole de l'Eternel me fut encore adressée, et il me dit :
2 Fils de l'homme, parle aux enfants de ton peuple, et dis-leur : Lorsque je ferai venir l'épée sur quelque pays, et que le peuple de ce pays aura choisi quelqu'un d'entre eux, et l'aura établi pour leur servir de sentinelle ;
3 et que cet homme voyant venir l'épée sur le pays, aura sonné du cor, et aura averti le peuple ;
4 si le peuple, ayant bien ouï le son du cor, ne se tient pas sur ses gardes, et qu'ensuite l'épée vienne, et le surprenne, son sang sera sur sa tête ;
5 car il a ouï le son du cor, et il ne s'est point tenu sur ses gardes : son sang donc sera sur lui-même ; mais s'il se tient sur ses gardes, il sauvera sa vie.
6 Que si la sentinelle voit venir l'épée, et qu'elle ne sonne pas du cor, en sorte que le peuple ne se tienne pas sur ses gardes, et qu'ensuite l'épée vienne, et ôte la vie à quelqu'un d'entre eux, celui-ci aura bien été surpris dans son iniquité ; mais je redemanderai son sang de la main de la sentinelle.
7 Et toi fils de l'homme, je t'ai établi pour sentinelle à la maison d'Israël ; tu écouteras donc la parole de ma bouche, et tu les avertiras de ma part.
8 Lorsque j'aurai dit au méchant : Méchant, tu mourras ; et que tu n'auras pas parlé pour avertir le méchant de se retirer de son train, ce méchant-là mourra dans son iniquité ; mais je redemanderai son sang de ta main.
9 Mais si tu as averti le méchant de se détourner de son train, et qu'il ne s'en soit pas détourné, il mourra dans son iniquité, mais toi, tu auras délivré ton âme.
10 Toi donc, fils de l'homme, dis à la maison d'Israël : Vous avez ainsi parlé, et vous avez dit : Puisque nos forfaits et nos péchés sont sur nous, et que nous défaillons à cause d'eux, comment pourrions-nous vivre ?
11 Dis-leur : Je suis vivant, dit le Seigneur l'Eternel, que je ne prends point plaisir à la mort du méchant, mais plutôt à ce que le méchant se détourne de son train, et qu'il vive. Détournez-vous, détournez-vous de votre méchant train ; et pourquoi mourriez-vous, ô maison d'Israël ?
12 Toi donc, fils de l'homme, dis aux enfants de ton peuple : La justice du juste ne le délivrera point au jour qu'il aura péché ; et le méchant ne tombera point par sa méchanceté au jour qu'il s'en sera détourné ; et le juste ne pourra pas vivre par sa justice au jour qu'il aura péché.
13 Lorsque j'aurai dit au juste qu'il vivra certainement, et que lui, se confiant sur sa justice, aura commis l'iniquité, il ne sera fait mention d'aucune de ses justices ; mais il mourra dans son iniquité qu'il aura commise.
14 Aussi, lorsque j'aurai dit au méchant : Tu mourras ; s'il se détourne de son péché, et qu'il fasse ce qui est juste et droit ;
15 savoir, si le méchant rend le gage, et qu'il restitue ce qu'il aura ravi, et s'il marche dans les statuts de la vie, sans commettre l'iniquité, certainement il vivra et ne mourra point.
16 Aucun des péchés qu'il aura commis ne lui sera imputé : il a fait ce qui est juste et droit ;

certainement il vivra.
17 Or les enfants de ton peuple ont dit : La voie du Seigneur n'est pas bien dressée. C'est plutôt leur voie qui n'est pas bien dressée.
18 Lorsque le juste se détournera de sa justice, et commettra l'iniquité, il mourra pour ces choses-là.
19 Et lorsque le méchant se détournera de sa méchanceté, et qu'il fera ce qui est juste et droit, il vivra pour ces choses-là.
20 Et vous avez dit : La voie du Seigneur n'est pas bien dressée ! Je vous jugerai, ô maison d'Israël ! chacun selon son train.
21 Or il arriva, la douzième année de notre captivité, au cinquième jour du dixième mois, qu'un homme qui était échappé de Jérusalem, vint vers moi et me dit : La ville a été prise.
22 Et la main de l'Eternel avait été sur moi, le soir avant que celui qui était échappé vînt ; et il m'avait ouvert la bouche en attendant que cet homme vînt le matin vers moi ; et ma bouche ayant été ouverte, je ne me tus plus.
23 Car la parole de l'Eternel me fut adressée et il me dit :
24 Fils de l'homme, ceux qui habitent en ces lieux déserts, sur la terre d'Israël, parlent et disent : Abraham était seul, et il a possédé le pays ; mais nous sommes plusieurs ; le pays nous a été donné en héritage.
25 C'est pourquoi tu leur diras : Ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : Vous mangez la chair avec le sang, et vous levez vos yeux vers vos dieux infâmes, et répandez le sang ; et vous posséderiez le pays ?
26 Vous vous confiez en votre épée, vous commettez l'abomination, et vous souillez chacun de vous la femme de son prochain ; et vous posséderiez le pays ?
27 Tu leur diras donc : Ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : Je suis vivant, que ceux qui sont dans ces lieux déserts tomberont par l'épée ; et que je livrerai aux bêtes celui qui est par les champs, afin qu'elles le mangent, et que ceux qui sont dans les forteresses et dans les cavernes mourront de la mortalité.
28 Ainsi je réduirai le pays en désolation et en désert, tellement que l'orgueil de sa force sera aboli, et les montagnes d'Israël seront désolées, sans que personne y passe.
29 Et ils reconnaîtront que je suis l'Eternel, lorsque j'aurai réduit leur pays en désolation et en désert, à cause de toutes les abominations qu'ils ont commises.
30 Et pour ce qui est de toi, fils de l'homme, les enfants de ton peuple discourent de toi auprès des murailles, et aux entrées des maisons ; et ils parlent l'un à l'autre, et chacun avec son prochain, et ils disent : Venez maintenant, et écoutez quelle est la parole qui est procédée de l'Eternel.
31 Et ils viennent vers toi, comme par un concours de peuple, et mon peuple s'assied devant toi, et ils écoutent tes paroles, mais ils ne les mettent point en effet ; mais ils en font une chanson agréable dans leur bouche, et leur cœur marche après leur cupidité.
32 Et voici, tu leur es comme une chanson agréable, de belle voix, et qui résonne bien ; et ils écoutent tes paroles, mais ils ne les mettent point en effet.
33 Mais quand cela sera arrivé, et le voici qui va arriver, ils sauront qu'il y a eu un prophète au milieu d'eux.

REFLEXIONS

Pour profiter de ce chapitre, voici ce qu'il faut y considérer :
I. La comparaison d'une sentinelle, par laquelle Dieu représente les devoirs de la charge d'Ézéchiel, nous montre :
- D'un côté, que ceux que Dieu a établis conducteurs dans son église, doivent avertir fidèlement les pécheurs et travailler de tout leur pouvoir à les retirer de leurs égarements s'ils ne veulent pas être responsables de la perdition des âmes

- Et de l'autre, que si les pécheurs ne s'amendent pas lorsqu'ils sont avertis, ils périront justement.

II. Nous avons ici l'une des déclarations les plus expresses qu'il y ait dans l'écriture, sur l'infinie miséricorde de Dieu. Dieu y jure par lui-même, qu'il ne veut en aucune façon la mort des méchants, qu'il ne demande que leur conversion et leur vie, et qu'il les reçoit en grâces aussitôt qu'ils se convertissent. La considération de cette grande miséricorde du Seigneur doit remplir les pécheurs de confiance, et les engager à s'amender et à prévenir par-là leur perdition.

III. Ezéchiel nous apprend de plus, que Dieu n'a égard dans son jugement qu'au bien et au mal que chacun a fait ; et que les pécheurs qui changent de vie et de conduite obtiendront miséricorde, aussi les justes qui abandonnent la piété mourront dans leur péché.

Ce que Dieu dit sur ce sujet, d'une manière si claire et si expresse, met en plein jour son infinie bonté envers les hommes, aussi bien que sa parfaite justice, et c'est là une doctrine qui doit fermer la bouche aux pécheurs endurcis et inspirer aux gens de bien une crainte salutaire.

IV. Nous avons un grand exemple de la justice de Dieu et de la vérité de ses menaces dans la prise de Jérusalem et dans les malheurs qui tombèrent sur les Juifs qui étaient encore dans la Judée. Cependant, il est à remarquer, que ces Juifs, quoi que coupables de toutes sortes de crimes et même d'idolâtrie, s'étaient flattés jusqu'alors qu'ils demeureraient dans leur pays et qu'ils le possèderaient.

C'est ainsi que les pécheurs s'imaginent qu'ils n'ont rien à craindre dans le temps même qu'ils sont sous la colère de Dieu et que sa vengeance va les accabler.

Enfin, les reproches que Dieu fait aux Juifs, sur ce qu'ils venaient écouter Ézéchiel, mais qu'ils ne faisaient pas ce qu'il leur disait, nous apprennent que c'est une insigne hypocrisie et un mépris tout à fait criminel que d'écouter la parole de Dieu et de ne pas pratiquer ce qu'elle ordonne.

CHAPITRE XXXIV.

Ce chapitre contient :

I. Des menaces contre les faux pasteurs, c'est-à-dire, contre les prophètes et les magistrats qui, au lieu de prendre soin du troupeau et des brebis du Seigneur, en causaient la ruine.

II. Des promesses que Dieu fait de sauver ses brebis, de leur donner de bons pasteurs et surtout d'envoyer un grand pasteur qui rachèterait son peuple et le comblerait de bénédictions.

1 La parole de l'Eternel me fut encore adressée, et il me dit :

2 Fils de l'homme, prophétise contre les pasteurs d'Israël, prophétise, et dis-leur, savoir, aux pasteurs : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Malheur aux pasteurs d'Israël, qui se sont repus eux-mêmes ! Les pasteurs ne paissent-ils pas le troupeau ?

3 Vous en mangez la graisse, et vous vous revêtez de la laine ; vous tuez ce qui est gras, et vous ne paissez point le troupeau.

4 Vous n'avez point fortifié les brebis infirmes ; et vous n'avez point donné de remède à celle qui était malade ; et vous n'avez point bandé celle qui était blessée ; et vous n'avez point ramené celle qui était chassée, et n'avez point cherché celle qui était perdue ; mais vous les avez maîtrisées avec dureté et avec rigueur.

5 Et elles ont été dispersées, faute de pasteur ; et dans leur dispersion, elles ont été exposées à toutes les bêtes des champs, pour en être dévorées.

6 Mes brebis ont été errantes par toutes les montagnes, et par tous les coteaux élevés ; mes brebis ont été dispersées sur toute la terre, et il n'y a eu personne qui les cherchât, ni personne qui s'en informât.

7 C'est pourquoi vous, pasteurs, écoutez la parole de l'Eternel.

8 Je suis vivant, dit le Seigneur l'Eternel, si je ne fais justice de ce que mes brebis ont été exposées en proie, et de ce que mes brebis ont été exposées pour être dévorées de toutes les

bêtes des champs, faute de pasteur ; et de ce que mes pasteurs n'ont point recherché mes brebis ; mais que les pasteurs se sont repus eux-mêmes, et n'ont point fait paître mes brebis.
9 C'est pourquoi vous, pasteurs, écoutez la parole de l'Eternel.
10 Ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : Voici, j'en veux à ces pasteurs, et je redemanderai mes brebis de leur main ; et je les ferai cesser de paître les brebis, et les pasteurs ne se repaîtront plus eux-mêmes ; mais je délivrerai mes brebis de leur bouche, et elles ne leur serviront plus de pâture.
11 Car ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Me voici ; je redemanderai mes brebis et je les rechercherai.
12 Comme le pasteur cherche ses brebis dispersées, lorsqu'il est au milieu de son troupeau ; ainsi je chercherai mes brebis et je les délivrerai de tous les lieux où elles auront été dispersées au jour des nuages et de l'obscurité.
13 Et je les retirerai d'entre les peuples, et je les rassemblerai des pays, et je les ramènerai dans leur terre, et les nourrirai sur les montagnes d'Israël, auprès des cours des eaux et dans toutes les demeures du pays.
14 Je les paîtrai dans de bons pâturages, et leur parc sera dans les hautes montagnes d'Israël ; et là elles coucheront dans un bon parc, et paîtront dans les pâturages gras, sur les montagnes d'Israël.
15 Ce sera moi qui paîtrai mes brebis, et qui les ferai reposer, dit le Seigneur l'Éternel.
16 Je chercherai celle qui sera perdue, je ramènerai celle qui sera blessée, et je fortifierai celle qui sera malade ; mais je détruirai celle qui sera grasse et forte, car je les paîtrai avec justice.
17 Mais pour vous, mes brebis, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Voici, je vais discerner les brebis d'avec les brebis, les béliers et les boucs.
18 Vous est-ce peu de chose d'être repus d'une bonne pâture, que vous fouliez encore de vos pieds le reste de votre pâture, et de boire de belles eaux claires, que vous troubliez encore de vos pieds ce qui en reste ?
19 Et mes brebis se repaissent de ce que vous foulez de vos pieds, et boivent ce que vos pieds ont troublé.
20 C'est pourquoi ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Me voici, je discernerai moi-même la brebis grasse et la brebis maigre.
21 Parce que vous avez poussé du côté et de l'épaule, et heurté de vos cornes toutes celles qui sont langoureuses, jusqu'à ce que vous les ayez chassées dehors ;
22 je sauverai mon troupeau, tellement qu'il ne sera plus en proie, et je discernerai les brebis d'avec les brebis.
23 Je susciterai sur elles un pasteur qui les paîtra, savoir mon serviteur David ; il les paîtra et lui-même sera leur pasteur.
24 Mais moi, l'Éternel, je serai leur Dieu, et mon serviteur David sera prince au milieu d'elles ; moi, je suis l'Éternel, j'ai parlé.
25 Et je traiterai avec elles une alliance de paix, et j'exterminerai du pays les mauvaises bêtes ; et mes brebis qui habiteront au désert dormiront en assurance au milieu des bois.
26 Même je les comblerai de bénédictions, elles et tous les environs de mon coteau, et je ferai descendre la pluie en sa saison ; ce seront des pluies de bénédiction.
27 Les arbres des champs produiront leur fruit, la terre rapportera son revenu, et elles seront en sûreté dans leur terre, et elles sauront que je suis l'Éternel, quand j'aurai rompu les bois de leur joug, et que je les aurai délivrées de la main de ceux qui se les asservissaient.
28 Et elles ne seront plus en proie aux nations, et les bêtes de la terre ne les dévoreront plus ; mais elles habiteront en sûreté, et il n'y aura personne qui les épouvante.
29 Je leur susciterai une plante d'un grand nom ; elles ne mourront plus de faim sur la terre, et elles ne porteront plus l'opprobre des peuples.
30 Et ils sauront que moi, qui suis l'Éternel leur Dieu, suis avec eux, et qu'eux, savoir, la maison

d'Israël, sont mon peuple, dit le Seigneur l'Éternel.
31 Or, vous êtes mes brebis, les brebis de ma pâture, vous hommes ; et je suis votre Dieu, dit le Seigneur l'Éternel.

REFLEXIONS

C'est ici un chapitre qui doit être bien médité, tant par les conducteurs de l'église que par les magistrats.

Les plaintes que Dieu y fait contre les faux pasteurs et les malédictions qu'il leur dénonce montrent que le devoir des pasteurs est de veiller avec toute l'application dont ils sont capables sur les brebis qui leurs sont confiées et de pourvoir avec assiduité et avec tendresse à tous leurs besoins et que s'ils y manquent, Dieu leur en fera rendre un terrible compte. Cela impose aussi aux princes et aux magistrats l'obligation de conduire fidèlement et justement les peuples qui leur sont soumis.

Ce qui arriva aux Juifs qui, à cause de l'infidélité de leurs prophètes et de leurs magistrats, tombèrent dans une totale ruine, fait voir qu'il n'y a point de plus grand malheur pour un peuple que d'avoir de mauvais conducteurs et que tous ceux qui s'intéressent pour la gloire de Dieu et pour le bien et l'édification de l'église, doivent lui demander qu'il donne toujours de bons et de fidèles pasteurs à son peuple. Pour ce qui est des promesses que Dieu fait dans ce chapitre de sauver ses brebis et d'être lui-même leur pasteur et leur conducteur, elles marquaient

- Premièrement le retour des Juifs à Babylone qui revinrent dans leur pays sous l'autorité de Cyrus, roi de Perse, et sous la conduite de leurs chefs,
- Mais elles conviennent plus parfaitement à Jésus-Christ, notre Seigneur, qui est le grand Pasteur des brebis et le bon Berger, qui a donné sa vie pour les sauver, qui est venu les rassembler dans son église et qui leur donnera la vie éternelle, comme il le déclare lui-même dans l'Évangile.

CHAPITRE XXXV.

Ézéchiel prophétise contre les Iduméens et leur dénonce une entière désolation parce qu'ils avaient fait de grands maux aux Juifs et qu'ils s'étaient élevés avec fierté contre Dieu.

1 La parole de l'Éternel me fut encore adressée, et il me dit :
2 Fils de l'homme, dresse ta face contre la montagne de Séhir, et prophétise contre elle,
3 et lui dis : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Voici, je viens à toi, ô montagne de Séhir ! et j'étendrai ma main contre toi, et te réduirai en désolation et en désert.
4 Je réduirai tes villes en désert, tu ne seras que désolation, et tu connaîtras que je suis l'Éternel.
5 Parce que tu as eu une inimitié immortelle contre les enfants d'Israël, et que tu as fait couler leur sang, à coups d'épée, dans le temps de leur calamité, et dans le temps que leur iniquité *était venue à son* comble.
6 C'est pourquoi je suis vivant, dit le Seigneur l'Éternel, que je te mettrai toute en sang, et le sang te poursuivra ; parce que tu n'as point haï le sang, le sang aussi te poursuivra.
7 Et je réduirai la montagne de Séhir en désolation et en désert, et je retrancherai d'elle les allants et les venants.
8 Et je remplirai ses montagnes de ses gens blessés à mort ; les hommes blessés à mort par l'épée tomberont dans tes coteaux, et dans tes vallées et dans tous tes torrents.
9 Je te réduirai en des solitudes éternelles, et tes villes ne seront plus habitées ; et vous saurez que je suis l'Éternel.
10 Parce que tu as dit : Les deux nations et les deux pays seront à moi, et nous les posséderons, quoique l'Éternel y ait habité ;
11 C'est pourquoi je suis vivant, dit le Seigneur l'Éternel, que je te traiterai selon la colère et l'envie que tu as exercées, à cause de tes inimitiés contre eux, et je serai connu parmi eux, quand

je t'aurai jugé ;
12 Et tu sauras que moi, qui suis l'Éternel, j'ai ouï tous les blasphèmes que tu as prononcés contre les montagnes d'Israël, en disant : Elles ont été désolées, elles nous ont été données pour les consumer.
13 Et vous m'avez bravé par votre bouche, et vous avez multiplié vos paroles, et je les ai entendues.
14 Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Lorsque toute la terre sera dans la joie, je te réduirai en désolation.
15 Comme tu t'es réjouie sur l'héritage de la maison d'Israël, parce qu'il a été désolé, je te traiterai de même ; tu seras désolée, ô montagne de Séhir ! et même toute l'Idumée entièrement ; et on connaîtra que je suis l'Éternel.

REFLEXIONS

On voit ici que les Iduméens devaient éprouver la vengeance céleste et que leur pays allait être réduit en désert à cause qu'ils avaient eu de tout temps une inimitié mortelle contre le peuple d'Israël et parce que dans le temps de la ruine de ce peuple, non seulement ils en avaient eu de la joie, mais qu'ils s'étaient aidés à les détruire et leur avaient insulté avec beaucoup d'audace et de cruauté. Ces menaces ne tardèrent pas à s'exécuter sur les Iduméens, leur pays ayant été ravagé et réduit en solitude par le même roi qui avait détruit Jérusalem et quelque temps après par les Juifs, du temps des Maccabées.

C'est ainsi que Dieu punit ceux qui n'ont pas pitié des malheureux et qui prennent plaisir à faire du mal aux autres, mais principalement les ennemis de sa gloire et les persécuteurs de son église.

CHAPITRE XXXVI.

Le prophète prédit que les Iduméens et les autres ennemis des Juifs allaient être désolés et que les Juifs seraient ramenés dans leur terre.

Il dit que Dieu avait détruit Jérusalem et dispersé le peuple d'Israël à cause de leurs péchés, mais que le Seigneur aurait pitié d'eux, qu'il les ferait encore habiter dans leur pays, qu'il les y comblerait de ses grâces et surtout qu'il les sanctifierait et les remplirait de sa connaissance et de sa crainte et qu'il ferait tout cela pour la gloire de son nom et pour montrer aux peuples idolâtres qu'il n'y avait point d'autre Dieu que lui.

1 Toi, fils de l'homme, prophétise aussi touchant les montagnes d'Israël, et dis : Montagnes d'Israël ! écoutez la parole de l'Éternel.
2 Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Parce que l'ennemi a dit contre vous : Ah ! les lieux élevés de toute ancienneté sont devenus notre possession ;
3 à cause de cela, prophétise et dis : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Parce que, oui, parce qu'on vous a réduites en désolation, et que ceux qui étaient autour de vous, vous ont englouties, afin que vous fussiez en possession au reste des nations, et qu'on vous a fait passer par la bouche et par les railleries des peuples ;
4 à cause de cela, ô montagnes d'Israël ! écoutez la parole du Seigneur l'Éternel : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel aux montagnes et aux coteaux, aux torrents et aux vallées, aux lieux détruits et désolés, et aux villes abandonnées, qui ont été au pillage et en moquerie au reste des nations qui sont tout autour ;
5 à cause de cela, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Si je ne parle dans l'ardeur de ma jalousie contre le reste des nations, et contre tous ceux d'Idumée, qui se sont mis en possession de mon pays avec joie, de tout leur cœur, et avec un grand mépris, pour le mettre au pillage !
6 C'est pourquoi prophétise touchant la terre d'Israël, et dis aux montagnes et aux coteaux, aux torrents et aux vallées : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Voici, j'ai parlé dans ma jalousie et dans ma colère, parce que vous avez porté l'ignominie des nations.

7 C'est pourquoi ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : J'ai levé ma main, si les nations qui sont
autour de vous ne portent leur ignominie !
8 Mais vous, montagnes d'Israël, vous pousserez vos branches, et vous porterez votre fruit pour
mon peuple d'Israël, car ils sont prêts à venir.
9 Car me voici, je viens à vous, et je me retournerai vers vous, et vous serez labourées et semées.
10 Et je multiplierai les hommes sur vous, savoir, la maison d'Israël tout entière, et les villes
seront habitées, et les lieux déserts seront rebâtis ;
11 et je multiplierai sur vous les hommes et les bêtes, et ils multiplieront et s'accroîtront ; et je
ferai que vous serez habitées comme vous l'étiez anciennement, et je vous ferai du bien plus
que vous n'avez même eu au commencement ; et vous saurez que je suis l'Éternel.
12 Et je ferai venir sur vous des hommes, savoir, mon peuple d'Israël, lesquels vous
posséderont, et vous serez leur héritage, et vous ne les consumerez plus.
13 Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Parce qu'on a dit de vous : Tu es un pays qui dévore les
hommes, et tu as consumé ta propre nation ;
14 c'est pourquoi tu ne dévoreras plus les hommes, et ne consumeras plus ta nation, dit le
Seigneur l'Éternel.
15 Et je ne te ferai plus entendre les outrages des nations, tu ne porteras plus l'opprobre des
peuples, et tu ne feras plus déchoir ta nation, dit le Seigneur l'Éternel.
16 La parole de l'Éternel me fut encore adressée, et il me dit :
17 Fils de l'homme, ceux de la maison d'Israël, qui ont habité dans leur terre, l'ont souillée par
leur train et par leurs actions ; leur train est devenu devant moi comme la souillure de la femme
séparée.
18 Et j'ai répandu sur eux l'ardeur de ma colère, à cause du sang qu'ils ont répandu sur le pays,
et à cause qu'ils l'ont souillé par leurs dieux infâmes.
19 Et je les ai dispersés parmi les nations, et ils ont été répandus par les pays ; je les ai jugés
selon leur train et selon leurs actions.
20 Et ils sont venus parmi les nations vers lesquelles ils étaient allés, et ils ont profané le nom
de ma sainteté, lorsqu'on a dit d'eux : Ceux-ci sont le peuple de l'Éternel, et ils sont sortis de
son pays.
21 Mais j'ai épargné le nom de ma sainteté, que la maison d'Israël avait profané parmi les
nations où ils étaient allés.
22 C'est pourquoi dis à la maison d'Israël : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Je ne le fais pas à
cause de vous, ô maison d'Israël ! mais je le fais à cause du nom de ma sainteté, que vous avez
profané parmi les nations où vous êtes allés.
23 Et je sanctifierai mon grand nom, qui a été profané parmi les nations, et que vous avez
profané au milieu d'elles ; et les nations sauront que je suis l'Éternel, dit le Seigneur l'Éternel,
quand je serai sanctifié en vous sous leurs yeux.
24 Je vous retirerai donc d'entre les nations, je vous rassemblerai de tous les pays, et je vous
ramènerai dans votre terre.
25 Et je répandrai sur vous des eaux nettes, et vous serez nettoyés ; je vous nettoierai de toutes
vos souillures et de tous vos dieux infâmes.
26 Et je vous donnerai un nouveau cœur, et je mettrai en vous un esprit nouveau ; et j'ôterai le
cœur de pierre de votre chair, et je vous donnerai un cœur de chair.
27 Et je mettrai mon esprit au dedans de vous, et je ferai que vous marcherez dans mes statuts,
et que vous garderez mes ordonnances, et que vous les ferez.
28 Et vous habiterez dans le pays que j'ai donné à vos pères, et vous serez mon peuple, et je
serai votre Dieu.
29 Et je vous délivrerai de toutes vos souillures ; et j'appellerai le froment, et je le multiplierai,
et je ne vous enverrai plus la famine.
30 Mais je multiplierai le fruit des arbres et le revenu des champs, afin que vous ne portiez plus

l'opprobre de la famine devant les nations.
31 Et vous vous souviendrez de votre mauvais train et de vos actions, qui n'étaient pas bonnes ; et vous aurez horreur de vous-mêmes, à cause de vos abominations.
32 Je ne le fais pas pour l'amour de vous, dit le Seigneur l'Éternel, je veux que vous le sachiez ; soyez honteux et confus à cause de votre train, ô maison d'Israël !
33 Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Au jour que je vous aurai nettoyés de toutes vos iniquités, je vous ferai habiter dans les villes, et les lieux déserts seront rebâtis.
34 Et la terre désolée sera cultivée, au lieu qu'elle n'a été que désolation aux yeux de tous les passants.
35 Et ils diront : Cette terre-ci, qui était désolée, est devenue comme un jardin d'Héden ; et ces villes, qui avaient été désertes, désolées et détruites, sont fortifiées et habitées.
36 Et les nations qui seront demeurées de reste autour de vous, sauront que moi, qui suis l'Éternel, aurai rebâti les lieux détruits, et planté le pays désolé ; moi, l'Éternel, je l'ai dit, et le ferai.
37 Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Je serai encore recherché par la maison d'Israël, pour leur faire ceci : c'est que je les multiplierai comme un troupeau d'hommes.
38 Les villes qui sont désertes seront remplies de troupeaux d'hommes, tels que sont les troupeaux des bêtes consacrées, tels que sont les troupeaux des bêtes qu'on amène à Jérusalem dans ses fêtes solennelles, et ils sauront que je suis l'Éternel.

REFLEXIONS

La lecture de ce chapitre nous engage à considérer :
I. En premier lieu, que si Dieu permit autrefois que son peuple fut opprimé pendant quelque temps, ce n'était pas qu'il voulût le rejeter tout à fait, mais que son dessein était de le purifier en le châtiant et de faire ensuite éclater sa puissance et sa justice en le délivrant et en punissant ceux qui l'avaient affligé.
On doit faire le même jugement des persécutions auxquelles l'église est exposée, aussi bien que des afflictions que Dieu dispense aux hommes pendant cette vie.
II. La promesse que Dieu fait ici de rétablir, de protéger et de sanctifier son peuple ne se borne pas à la délivrance des Juifs et aux bénédictions temporelles qu'il leur accorda dans leur pays après leur retour de la captivité de Babylone. Elle convient surtout aux bénédictions spirituelles que Dieu se proposait de répandre premièrement sur les Juifs et ensuite sur tous les hommes dans les temps du Messie et elle a été accomplie par la venue de Jésus-Christ, par l'envoi du Saint-Esprit et par la prédication de l'Évangile.
Ce que nous devons surtout remarquer dans ces promesses, c'est que le dessein de Dieu a été de retirer les hommes de leurs péchés, de les sanctifier et de leur donner un cœur nouveau et un esprit nouveau afin qu'ils marchent dans ses voies et qu'ils gardent ses commandements.
C'est donc aussi à quoi nous devons nous appliquer principalement et le but auquel nous devons rapporter les grâces que Dieu nous accorde dans les temps heureux de la nouvelle alliance où nous avons le bonheur de vivre.

CHAPITRE XXXVII.

Il y a deux parties dans ce chapitre :
I. Dans la première, Ézéchiel rapporte la vision qu'il eut d'une campagne couverte d'os de corps morts qui furent rétablis en vie, par où Dieu voulait montrer qu'il avait le pouvoir de faire revenir les Juifs de la captivité de Babylone, quoiqu'il n'y eût aucune apparence à leur rétablissement.
II. Dans la seconde, le prophète fait voir par l'emblème de deux pièces de bois jointes ensembles que le Seigneur réunirait les Juifs d'Éphraïm, c'est-à-dire ceux des dix tribus, et ceux de Juda, qu'ils ne composeraient qu'un seul peuple, qu'ils vivraient tous sous un même roi et que Dieu

traiterait avec eux une alliance éternelle.

1 La main de l'Éternel fut sur moi, et l'Éternel me fit sortir, en esprit, et il me posa au milieu d'une campagne, qui était pleine d'os.
2 Et il me fit passer près d'eux tout autour ; et voici, ils étaient en fort grand nombre sur le dessus de cette campagne, et ils étaient fort secs.
3 Alors il me dit : Fils de l'homme, ces os-ci pourraient-ils bien revivre ? Et je répondis : Seigneur Éternel, tu le sais.
4 Alors il me dit : Prophétise sur ces os-ci, et leur dis : Vous, os qui êtes secs, écoutez la parole de l'Éternel.
5 Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel à ces os : Voici, je vais faire entrer l'esprit en vous, et vous revivrez.
6 Et je mettrai des nerfs sur vous, je ferai croître de la chair sur vous, et j'étendrai sur vous de la peau ; puis je mettrai l'esprit en vous, et vous revivrez, et vous saurez que je suis l'Éternel.
7 Alors je prophétisai, comme il m'avait été commandé ; et sitôt que j'eus prophétisé, il se fit un bruit, puis un tremblement, et ces os s'approchèrent l'un de l'autre.
8 Et je regardai, et voici, il se forma des nerfs sur eux, et il y crût de la chair, et la peau y fut étendue par-dessus ; mais l'esprit n'y était point.
9 Alors il me dit : Prophétise, t'adressant à l'esprit, prophétise, toi, fils de l'homme, et dis à l'esprit : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Esprit, viens des quatre vents, et souffle sur ces tués, et qu'ils revivent.
10 Je prophétisai donc, comme il m'avait commandé, et l'esprit entra en eux, et ils revécurent et se tinrent sur leurs pieds, et ils faisaient une fort grande armée.
11 Alors il me dit : Fils de l'homme, ces os sont toute la maison d'Israël. Voici, et ils disent : Nos os sont devenus secs, et notre attente est perdue ; c'en est fait de nous.
12 C'est pourquoi prophétise, et leur dis : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Mon peuple, voici, je vais ouvrir vos sépulcres, et je vous tirerai hors de vos sépulcres, et vous ferai rentrer dans la terre d'Israël.
13 Et vous, mon peuple, vous saurez que je suis l'Éternel, quand j'aurai ouvert vos sépulcres, et que je vous aurai tirés hors de vos sépulcres.
14 Et je mettrai mon esprit en vous, et vous revivrez, et je vous poserai sur votre terre ; et vous saurez que moi, qui suis l'Éternel, aurai parlé, et que je l'aurai fait, dit l'Éternel.
15 Puis la parole de l'Éternel me fut adressée, et il me dit :
16 Toi, fils de l'homme, prends un bois, et écris dessus, pour Juda, et pour les enfants d'Israël ses compagnons ; et prends un autre bois, et écris dessus, le bois d'Ephraïm, et de toute la maison d'Israël, ses compagnons, pour Joseph.
17 Puis tu les joindras l'un à l'autre en un bois, et ils seront unis dans ta main.
18 Et quand les enfants de ton peuple te demanderont et te diront : Ne nous expliqueras-tu pas ce que tu veux dire par ces choses ?
19 Dis-leur : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Voici, je vais prendre le bois de Joseph, qui est dans la main d'Ephraïm, et celui des tribus d'Israël ses compagnes, et je les mettrai sur celui-ci, savoir sur le bois de Juda, et je les ferai être un seul bois, et ils ne seront qu'un bois dans ma main.
20 Ainsi les bois sur lesquels tu auras écrit, seront dans ta main en leur présence.
21 Et tu leur diras : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Voici, je vais prendre les enfants d'Israël d'entre les nations où ils sont allés, et je les rassemblerai de toutes parts, et les ferai rentrer dans leur terre.
22 Et je ferai qu'ils seront une seule nation dans le pays, sur les montagnes d'Israël, et eux tous n'auront qu'un roi pour leur roi, et ils ne seront plus deux nations, et ne seront plus divisés en deux royaumes.

23 Et ils ne se souilleront plus par leurs dieux infâmes, ni par leurs infamies, ni par leurs péchés ; et je les retirerai de toutes leurs demeures où ils avaient péché, et je les nettoierai ; et ils seront mon peuple, et je serai leur Dieu.
24 Et David mon serviteur sera roi sur eux, et ils auront tous un seul pasteur ; ils marcheront dans mes ordonnances, et ils garderont mes statuts, et les feront.
25 Et ils habiteront dans le pays que j'ai donné à Jacob mon serviteur, où vos pères ont habité ; et ils y habiteront, dis-je, eux et leurs enfants, et les enfants de leurs enfants à toujours, et David mon serviteur sera leur prince a toujours.
26 Et je traiterai avec eux une alliance de paix, et il y aura une alliance éternelle avec eux, et je les établirai, et je les multiplierai ; je mettrai mon sanctuaire au milieu d'eux à toujours.
27 Et mon pavillon sera parmi eux, et je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple.
28 Et les nations sauront que je suis l'Éternel, qui sanctifie Israël, lorsque mon sanctuaire sera au milieu d'eux à toujours.

REFLEXIONS

I. Cette vision d'Ézéchiel dans laquelle Dieu lui fit voir des corps morts qui ressuscitent tendait à apprendre aux Juifs que, quoiqu'ils fussent dans un état tout à fait déplorable et que leur rétablissement parût désespéré, Dieu les délivrerait infailliblement par sa puissance.
De là nous devons recueillir que rien n'est impossible à Dieu et qu'il ne manque jamais de moyens d'accomplir ses promesses.
Nous avons aussi dans cette vision une image très expresse de la résurrection des morts. Quoique nos corps soient réduits en poudre, Dieu a la puissance de les ranimer et de les réunir à nos âmes et il le fera aussi infailliblement au dernier jour, c'est de quoi l'Évangile nous assure de la manière la plus expresse.
II. La prédiction qu'Ézéchiel fait que les deux peuples, savoir les Juifs des dix tribus et ceux de Juda, seraient rassemblés et réunis sous un même roi pour servir Dieu d'un commun accord, ne peut s'expliquer que très imparfaitement de l'état où les Juifs furent après la captivité, puisqu'une partie considérable de cette nation et surtout des dix tribus, ne retournèrent point dans leur pays et que ceux qui y revinrent n'y subsistèrent que très peu de temps et cela presque toujours sous la domination des princes étrangers.
Ainsi cette prophétie marque le rappel des Juifs qui doit se faire sous l'Évangile, leur réunion dans l'église de Jésus-Christ et particulièrement leur conversion qui arrivera lorsque cette nation embrassera la religion chrétienne.

CHAPITRE XXXVIII.

Dans ce chapitre et dans le suivant, Ézéchiel prédit que le peuple de Dieu serait attaqué par Gog, par où l'on croit que le Saint-Esprit a voulu marquer les maux que les rois voisins, et en particulier Antiochus Épiphane, roi de Syrie, feraient aux Juifs après leur retour de Babylone, il prédit aussi la destruction de ce prince cruel et la glorieuse délivrance que Dieu accorderait à son peuple, par le moyen des Maccabées.

1 La parole de l'Éternel me fut encore adressée, et il me dit :
2 Fils de l'homme, dresse ta face vers Gog, vers le pays de Magog, prince et chef de Mescec et de Tubal, et prophétise contre lui ;
3 Et dis : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Voici, je viens à toi, ô Gog, prince et chef de Mescec et de Tubal ;
4 Et je te ferai retourner en arrière, et je mettrai des boucles dans tes mâchoires, et je te ferai sortir avec toute ton armée, avec les chevaux, et des gens de cheval, tous parfaitement bien équipés, une grande multitude avec des écus et des boucliers, qui manient tous l'épée ;
5 ceux de Perse, de Cus, et de Put seront avec eux, lesquels ont tous des boucliers et des

casques ;
6 Gomer et toutes ses troupes, la maison de Togarma, du fond de l'Aquilon, avec toutes ses troupes, et plusieurs peuples avec toi.
7 Sois prêt, et prépare-toi, et toute la multitude qui est assemblée avec toi, et sois leur garde.
8 Après plusieurs jours tu seras visité ; dans les dernières années tu viendras au pays qui aura été sauvé de devant l'épée, et ramassé de plusieurs peuples, savoir, contre les montagnes d'Israël, qui auront été longtemps désertes ; lorsque ce pays-là ayant été retiré d'entre les peuples, tous y habiteront en assurance.
9 Tu monteras donc, et tu viendras comme une tempête éclatante, et tu seras comme une nuée pour couvrir la terre, toi, et toutes tes troupes, et plusieurs peuples avec toi.
10 Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Il arrivera en ces jours-là, que plusieurs choses te viendront dans l'esprit, et que tu auras un méchant dessein ;
11 et tu diras : Je monterai contre le pays des villes sans murailles, j'envahirai ceux qui sont en repos, et qui habitent en assurance ; qui demeurent tous dans des villes qui sont sans murailles, et qui n'ont ni barres, ni portes ;
12 pour enlever du butin et faire le pillage ; pour mettre ta main sur les lieux déserts, qui auront été rendus habitables, et sur le peuple rassemblé d'entre les nations, lequel nourrit du bétail, et qui a ses biens au milieu du pays.
13 Scéba, et Dédan, et les marchands de Tarscis, et tous ses lionceaux te diront : Ne viens-tu pas pour faire un grand butin, et n'as-tu pas assemblé ta multitude pour faire le pillage, pour emporter de l'argent et de l'or, pour prendre le bétail et les biens, et pour emporter un grand butin ?
14 C'est pourquoi toi, fils de l'homme, prophétise, et dis à Gog : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Ne sauras-tu pas en ce jour-là qu'Israël mon peuple habitera en assurance ?
15 Et ne viendras-tu pas de ton lieu, du fond de l'Aquilon, toi et plusieurs peuples avec toi, tous gens de cheval, une grande multitude, et une grosse armée ?
16 Et ne monteras-tu pas contre mon peuple d'Israël, comme une nuée, pour couvrir la terre ? Ce sera dans les derniers jours, et je te ferai venir sur ma terre, afin que les nations me connaissent, lorsque je serai sanctifié en toi, ô Gog ! en leur présence.
17 Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : N'est-ce pas toi de qui j'ai parlé autrefois par le ministère de mes serviteurs les prophètes d'Israël, qui ont prophétisé en ces temps-là, pendant plusieurs années, que je te ferai venir contre eux ?
18 Mais il arrivera en ce jour-là, au jour de la venue de Gog sur la terre d'Israël, dit le Seigneur l'Éternel, que la colère me montera au visage.
19 J'ai parlé dans ma jalousie et dans l'ardeur de ma colère, et j'ai dit : Si en ce jour-là il n'y a un grand trouble sur la terre d'Israël !
20 Et les poissons de la mer, les oiseaux des cieux, les bêtes des champs, tout reptile qui rampe sur la terre, et tous les hommes qui sont sur le dessus de la terre trembleront à cause de ma présence ; les montagnes seront renversées, les tours tomberont, et toutes les murailles seront renversées par terre.
21 Et j'appellerai contre lui l'épée par toutes mes montagnes, dit le Seigneur l'Éternel ; l'épée de chacun d'eux sera contre son frère.
22 Et j'entrerai en jugement avec lui par la mortalité et par le sang, et je ferai pleuvoir sur lui, sur ses troupes, et sur les grands peuples qui seront avec lui, une pluie débordée, des pierres de grêle, du feu et du soufre.
23 Et je me glorifierai, je me sanctifierai, et me ferai connaître aux yeux de plusieurs nations, et elles sauront que je suis l'Eternel.

CHAPITRE XXXIX.

1 Toi donc, fils de l'homme, prophétise contre Gog, et dis : Ainsi a dit le Seigneur l'Eternel :
Voici, j'en veux à toi, ô Gog, prince et chef de Mescec et de Tubal !
2 Et je te ferai retourner en arrière, n'en laissant qu'un de six, après t'avoir fait monter du fond
de l'Aquilon, et t'avoir fait venir sur les montagnes d'Israël.
3 Car j'abattrai ton arc de ta main gauche, et je ferai tomber tes flèches de ta main droite.
4 Tu tomberas dans les montagnes d'Israël, toi et toutes tes bandes, et les peuples qui seront
avec toi ; je t'ai livré aux oiseaux de proie, à tous les oiseaux et aux bêtes des champs pour être
dévoré.
5 Tu tomberas sur le dessus des champs, parce que j'ai parlé, dit le Seigneur l'Eternel.
6 Et je mettrai le feu dans Magog, et parmi ceux qui demeurent en assurance dans les îles, et ils
sauront que je suis l'Eternel.
7 Et je ferai connaître le nom de ma sainteté au milieu de mon peuple d'Israël, et je ne profanerai
plus le nom de ma sainteté ; les nations sauront que je suis l'Eternel, le Saint en Israël.
8 Voici, cela est arrivé, et a été fait, dit le Seigneur l'Eternel ; c'est ici la journée de laquelle j'ai
parlé.
9 Et les habitants des villes d'Israël sortiront et allumeront le feu, et brûleront les armes, les
boucliers, les écus, les arcs, les flèches, les bâtons qu'on lance de la main, et les javelines, et ils
y tiendront le feu allumé sept ans durant.
10 Et on n'apportera point de bois des champs, et on n'en coupera point des forêts, parce qu'ils
feront du feu de ces armes, lorsqu'ils butineront ceux qui les avaient butinés, et pilleront ceux
qui les avaient pillés, dit le Seigneur l'Eternel.
11 Et il arrivera en ce jour-là que j'y donnerai à Gog un lieu pour sépulcre en Israël, savoir, la
vallée des passants, qui est à l'orient de la mer, et cette vallée fera que les passants se boucheront
le nez ; on enterrera là Gog, et toute la multitude de son peuple, et on l'appellera la vallée
d'Hamon-Gog.
12 Et ceux de la maison d'Israël les enterreront pendant sept mois, afin de nettoyer le pays.
13 Et tout le peuple du pays les enterrera ; et ce jour leur sera célèbre, savoir, le jour auquel
j'aurai été glorifié, dit le Seigneur l'Eternel.
14 Et ils mettront à part des gens qui ne feront autre chose qu'aller et venir dans le pays, lesquels
avec les passants enterreront ceux qui seront demeurés de reste sur le dessus de la terre, afin de
la nettoyer, et ils en chercheront jusqu'au bout de sept mois.
15 Et ces passants-là iront par le pays ; et celui qui verra l'os d'un homme dressera auprès de
lui une marque, jusqu'à ce que les enterreurs l'aient enterré dans la vallée d'Hamon-Gog.
16 Et même aussi le nom de la ville sera Hamona, et on nettoiera le pays.
17 Toi donc, fils de l'homme, ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : Dis aux oiseaux de toutes
espèces, et à toutes les bêtes des champs : Assemblez-vous et venez, amassez-vous de toutes
parts pour mon sacrifice, que je sacrifie pour vous, pour un grand sacrifice sur les montagnes
d'Israël, et vous mangerez de la chair, et boirez du sang.
18 Vous mangerez la chair des hommes forts, et vous boirez le sang des principaux de la terre,
des moutons, des agneaux, des boucs et des veaux, qui sont tous des bêtes grasses de Basçan.
19 Vous mangerez votre soûl de graisse, et vous boirez du sang jusqu'à en être ivres, savoir, de
mon sacrifice que j'aurai sacrifié pour vous.
20 Et vous serez rassasiés sur ma table, de chevaux, et de bêtes d'attelage, d'hommes forts, et
de tout homme de guerre, dit le Seigneur l'Éternel.
21 Et je mettrai ma gloire parmi les nations, et toutes les nations verront mon jugement, que
j'aurai exercé, et comment j'aurai mis ma main sur eux.
22 Et la maison d'Israël, dès ce jour-là, et dans la suite, connaîtra que je suis l'Éternel.
23 Et les nations connaîtront que la maison d'Israël avait été transportée à cause de son iniquité,

parce qu'ils avaient péché contre moi, et que j'avais caché ma face d'eux, et que je les avais livrés entre les mains de leurs ennemis, tellement qu'ils étaient tous tombés par l'épée.
24 Je leur avais fait selon leur souillure, et selon leur crime, et j'avais caché ma face d'eux.
25 C'est pourquoi, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Maintenant je ramènerai les captifs de Jacob, et j'aurai pitié de toute la maison d'Israël, et je serai jaloux du nom de ma sainteté ;
26 après qu'ils auront porté leur ignominie et tout leur crime, par lequel ils avaient péché contre moi, lorsqu'ils demeuraient en sûreté dans leur terre, et sans qu'il y eut personne qui les épouvantât.
27 Car je les ramènerai d'entre les peuples, et je les rassemblerai des pays de leurs ennemis, et je serai sanctifié en eux, en la présence de plusieurs nations.
28 Et ils sauront que je suis l'Éternel leur Dieu, lorsqu'après les avoir transportés parmi les nations, je les aurai rassemblés dans leur terre, et que je n'en aurai laissé demeurer là aucun de reste.
29 Et je ne cacherai plus ma face d'eux, depuis que j'aurai répandu mon Esprit sur la maison d'Israël, dit le Seigneur l'Éternel.

REFLEXIONS SUR LES CHAPITRES XXXVIII ET XXXIX

Comme les Juifs devaient être exposés, quelque temps après leur retour de la captivité de Babylone, à de cruelles persécutions, particulièrement sous le règne d'Antiochus, roi de Syrie, Dieu les en fit avertir par cette prophétie d'Ézéchiel, de même que par celle de Daniel, qui prédit aussi le même événement afin que, quand ces maux arriveraient, ils n'en fussent pas surpris. Ils furent en effet attaqués et opprimés par Antiochus qui leur fit la guerre, qui en fit mourir un grand nombre, qui profana le temple de Jérusalem et qui y fit cesser le service divin pendant quelque temps. Mais ils éprouvèrent le secours de Dieu, ce prince fut vaincu, Dieu ayant bénit les armes des Maccabées ; il devint un exemple de la justice divine et les Juifs recouvrèrent leur liberté. Ce fut ainsi que Dieu voulut éprouver et purifier son peuple, lui donner, à la vue des nations idolâtres, des marques signalées de sa protection et le disposer à recevoir le Messie qui devait leur être envoyé bientôt.

CHAPITRE XL.

Ézéchiel rapporte dans ce chapitre et dans les suivants, jusqu'à la fin du livre, une vision qui lui fut adressée quatorze ans après que Jérusalem eut été prise, dans laquelle on voit la description du temple et du service qui s'y ferait, le partage du pays de Canaan aux douze tribus d'Israël et le plan d'une nouvelle ville.

Les uns appliquent cette prophétie au temple qui fut rebâti après la captivité et à l'état où les Juifs furent en ce temps-là. D'autres, considérant que :

- Le second temple ne fut pas bâti tel qu'Ézéchiel le représente,
- Que les douze tribus ne revinrent pas dans leur patrie,
- Que le pays de Canaan ne leur fut pas partagé,
- Qu'on ne rebâtît pas Jérusalem suivant le plan qu'Ézéchiel avait proposé,
- Considérant encore qu'il y a dans ces chapitres des lois qui n'ont pas été observées par les Juifs depuis leur retour
- Et des promesses dont on n'a pas vu l'accomplissement, croient qu'il faut expliquer cette vision dans un sens spirituel et l'entendent de l'église chrétienne.

Quelques-uns veulent qu'elle marque ce qui serait arrivé si les douze tribus se fussent converties à Dieu.

Enfin, il y en a qui prétendent qu'elles regardent le rétablissement de la nation des Juifs qui arrivera dans les derniers jours lorsqu'ils se convertiront.

Comme il y a diverses difficultés dans toutes ces explications différentes, il serait malaisé de marquer le sens de ces chapitres d'une manière précise et certaine et d'y faire des réflexions

particulières. Le chapitre XL contient le plan du temple qui devait être bâti.

1 La vingt-cinquième année de notre captivité, au commencement de l'année, au dixième jour du mois, la quatorzième année après que la ville eut été prise, en ce même jour la main de l'Éternel fut sur moi, et il m'amena là.
2 Il m'amena donc, dans des visions de Dieu, au pays d'Israël, et il me posa sur une forte haute montagne, sur laquelle, du côté du midi, il y avait comme le bâtiment d'une ville.
3 Et après qu'il m'y eut fait entrer, voici un homme dont le visage était comme de l'airain, qui avait en sa main un cordeau de lin, et une canne à mesurer, et qui se tenait debout à la porte.
4 Et cet homme me parla, et me dit : Fils de l'homme, regarde de tes yeux, et écoute de tes oreilles, et applique ton cœur à toutes les choses que je vais te faire voir ; car tu as été amené ici, afin que je te les fasse voir, et que tu fasses savoir à la maison d'Israël toutes les choses que tu vas voir.
5 Il y avait donc une muraille au dehors de la maison tout autour. Et cet homme-là ayant à la main une canne à mesurer de six coudées, chaque coudée étant d'une coudée commune et d'une paume, il mesura la largeur de ce mur bâti, qui était d'une canne, et la hauteur d'une autre canne.
6 Puis il vint vers une porte qui regardait le chemin d'orient, et il monta par ses degrés, et il mesura un des poteaux de la porte d'une canne en largeur, et l'autre poteau d'une autre canne en largeur.
7 Puis il mesura chaque chambre d'une canne en longueur, et d'une canne en largeur, et les entre-deux des chambres de cinq coudées ; et il mesura d'une canne chacun des poteaux de la porte qui était auprès de l'allée qui menait à la porte de dedans.
8 Après cela il mesura d'une canne l'allée qui menait à la porte de dedans.
9 Ensuite il mesura l'allée du portail, qui était de huit coudées, et ses auvents de deux coudées, avec l'allée qui menait à la porte de dedans.
10 Et les chambres du portail vers le chemin d'orient étaient trois deçà et trois delà ; toutes trois d'une même mesure, et les auvents qui étaient deçà et delà avaient une même mesure.
11 Puis il mesura la largeur de l'ouverture de la première porte, qui était de dix coudées ; et la longueur de la même porte, qui était de treize coudées.
12 Puis il mesura d'un côté un espace limité au-devant des chambres d'une coudée, et l'espace limité de l'autre côté aussi d'une coudée ; et il mesura chaque chambre de six coudées deçà, et de six coudées delà.
13 Puis il mesura le portail, depuis le toit d'une chambre jusqu'au toit de l'autre, de la largeur de vingt-cinq coudées. Au reste, les ouvertures y étaient l'une vis-à-vis de l'autre.
14 Puis il mit en auvents soixante coudées, et au bout des auvents le parvis tout autour du portail.
15 Tellement qu'il y avait au-devant de la porte des avenues, et au-devant de l'allée qui menait à la porte de dedans, cinquante coudées.
16 Et il y avait aux chambres des fenêtres rétrécies, et à leurs auvents qui regardaient sur le dedans du portail tout autour, et il y en avait de même aux allées. Et les fenêtres qui étaient tout autour regardaient en dedans, et il y avait des palmes aux auvents.
17 Et il me mena au dedans du parvis de dehors, et voici des chambres et des perrons, bâtis dans ce parvis de tous côtés, et trente chambres à chaque perron.
18 Or, les perrons, qui étaient vers les côtés des portes, à l'endroit de la longueur des portes, étaient les perrons les plus bas.
19 Après cela il mesura dans la largeur du parvis, depuis le devant de la porte, qui menait vers le bas, au-devant du parvis de dedans et en dehors, cent coudées du côté de l'orient et du côté du septentrion.
20 Après cela il mesura la longueur et la largeur du parvis de dehors de la porte qui regardait le chemin du septentrion.

21 Et ses chambres, dont il y en avait trois deçà et trois delà, et ses auvents et ses allées étaient selon les mesures du premier portail, tellement que le portail de ce second parvis de dehors avait en longueur cinquante coudées, et en largeur vingt-cinq coudées.
22 Ses fenêtres aussi, et ses autres allées, et ses palmes furent selon les mesures observées au parvis de dehors de la porte qui regardait le chemin d'orient, tellement qu'on y montait de même par sept degrés, et ses allées se répondaient l'une à l'autre.
23 Et la porte du parvis de dedans était vis-à-vis de la première porte du septentrion, comme elle était au côté de l'orient ; et il mesura, depuis une porte jusqu'à l'autre, cent coudées.
24 Après cela il me conduisit au chemin du midi, et je vis le portail du chemin du midi, et il en mesura les auvents et les allées, suivant les mesures précédentes.
25 Et il y avait des fenêtres et des allées tout autour, semblables aux fenêtres précédentes, tellement qu'il avait cinquante coudées de long, et vingt-cinq coudées de large.
26 Il y avait aussi sept degrés par lesquels on y montait, et devant lesquels se rencontraient ses allées ; de même il y avait des palmes pour ses auvents, l'une deçà, et l'autre delà.
27 Pareillement le parvis de dedans avait sa porte vis-à-vis du chemin du midi, tellement qu'il mesura, depuis cette porte jusqu'à la porte du chemin du midi, cent coudées.
28 Après cela il me fit entrer au parvis de dedans, par la porte du côté du midi, et il mesura le portail qui y était du côté du midi, suivant les mesures précédentes.
29 Tellement que les chambres qui y étaient, ses auvents et ses allées avaient les mesures précédentes, et ce portail et les allées qu'il avait tout autour avaient des fenêtres, et il avait cinquante coudées de longueur et vingt-cinq coudées de largeur.
30 Et il avait des allées tout autour, qui avaient vingt-cinq coudées de longueur et cinq coudées de largeur.
31 Il avait aussi ses allées vers le parvis de dehors, et des palmes à ses auvents, et huit degrés par lesquels on y montait.
32 Après cela il me fit entrer au parvis de dedans de la porte qui regardait le chemin de l'orient, et il y mesura le portail suivant les mesures précédentes.
33 Tellement que les chambres qui y étaient, ses auvents, et ses allées avaient les mesures précédentes ; et ce portail et ses allées qu'il avait tout autour, avaient des fenêtres, et il avait cinquante coudées de longueur et vingt-cinq de largeur.
34 Il avait aussi ses allées vers le parvis de dehors, et des palmes à ses auvents deçà et delà, et huit degrés par lesquels on y montait.
35 Après cela il me mena vers la porte du septentrion, et la mesura selon les mesures précédentes,
36 Et ses chambres, ses auvents et ses allées. Or il y avait des fenêtres tout autour, et un portail de cinquante coudées de longueur et de vingt-cinq coudées de largeur.
37 Il y avait aussi des auvents vers le parvis de dehors et des palmes à ses auvents, deçà et delà, et huit degrés par lesquels on y montait.
38 Il y avait aussi des chambres, qui avaient leurs ouvertures vers les auvents qui se rendaient aux portes, où on lavait les holocaustes.
39 Il y avait aussi dans l'allée du portail deux tables deçà, et deux tables delà, pour y égorger les bêtes qu'on sacrifierait pour l'holocauste, et celles qu'on sacrifierait pour le péché, et celles qu'on sacrifierait pour le délit.
40 Et vers l'un des côtés de la porte au dehors, vers le lieu où l'on montait, à l'entrée de la porte qui regardait vers le septentrion, il y avait deux tables ; et à l'autre côté de la même porte qui tirait vers l'allée de la porte, deux autres tables.
41 Il y avait donc quatre tables deçà, et quatre tables delà, vers les jambages de la porte ; et ainsi il y avait huit tables sur lesquelles on égorgeait les bêtes.
42 Or, les quatre tables qui étaient pour l'holocauste, étaient de pierres de taille, de la longueur d'une coudée et demie, et de la largeur d'une coudée et demie, et de la hauteur d'une coudée ;

et on mettait sur elles les instruments avec lesquels on égorgeait les bêtes pour l'holocauste et pour les autres sacrifices.
43 Il y avait aussi au dedans de la maison, tout autour, des râteliers à écorcher, larges d'une paume et préparés, d'où on apportait la chair des oblations sur les tables.
44 Et au dehors de la porte de dedans il y avait des chambres pour les chantres, au parvis de dedans, lesquelles étaient au côté de la porte du septentrion, et regardaient le chemin du midi ; et une rangée de chambres qui étaient au côté de la porte orientale, lesquelles regardaient le chemin du septentrion.
45 Puis il me parla, et me dit : Ces chambres-là qui regardent le chemin du midi, sont pour les sacrificateurs qui ont la charge de la maison.
46 Mais ces chambres-là qui regardent le chemin du septentrion, sont pour les sacrificateurs qui ont la charge de l'autel, qui sont les fils de Tsadok, lesquels s'approchent de l'Éternel pour faire son service d'entre les descendants de Lévi.
47 Puis il mesura un parvis de la longueur de cent coudées, et de la largeur de cent coudées, mesurées en carré ; et l'autel était au-devant du temple.
48 Puis il me fit entrer dans le vestibule du temple, et il mesura les poteaux du vestibule de cinq coudées deçà, et cinq coudées delà ; puis la largeur de la porte de trois coudées deçà, et de trois coudées delà ;
49 La longueur de ce vestibule était de vingt coudées, et la largeur de onze coudées ; on y montait par huit degrés, et il y avait des colonnes sous près des poteaux, l'une deçà, et l'autre delà.

CHAPITRE XLI.
Suite du plan et de la description du temple.

1 Ensuite il me fit entrer dans le temple et il mesura des poteaux de six coudées de largeur d'un côté, et de six coudées de largeur de l'autre côté, *qui est* la largeur du tabernacle.
2 Et la largeur de la porte était de dix coudées, et les côtés de la porte de cinq coudées deçà, et de cinq coudées delà. Puis il mesura dans le temple une longueur de quarante coudées, et une largeur de vingt coudées.
3 Et il entra dans le lieu qui était plus intérieur, et il mesura un poteau d'une ouverture de porte de deux coudées, et la hauteur de cette porte était de six coudées, et la largeur de cette ouverture de sept coudées.
4 Il mesura ensuite, au dedans de cette ouverture, une longueur de vingt coudées, et une largeur de vingt coudées, sur le sol du temple ; puis il me dit : C'est ici le lieu très saint.
5 Puis il mesura l'épaisseur de la muraille du temple de six coudées, et la largeur des chambres qui étaient tout autour du temple de quatre coudées.
6 Pour ce qui est de ces chambres, il y en avait trois l'une sur l'autre, tellement qu'il y en avait trente, ainsi rangées, desquelles les soliveaux entraient dans une muraille qui touchait à la muraille du temple, et qui avait été ajoutée, tout autour, afin que les soliveaux de ces chambres y fussent appuyés et qu'ils ne fussent pas appuyés sur la muraille du temple.
7 Or il y avait une largeur et un circuit autour du temple, beaucoup plus haut que les chambres ; car cette muraille par le moyen de laquelle on montait tout autour du temple, était beaucoup plus haute tout autour du temple, et ainsi elle était cause que le temple avait de la largeur vers le dessus, tellement qu'on montait, de l'étage d'en bas à celui d'en haut, par celui du milieu.
8 Je vis aussi, tout autour du temple, une hauteur qui était comme les fondements des chambres, laquelle avait une grande canne, c'est-à-dire six coudées de celles qui vont jusqu'à l'aisselle.
9 La largeur de la muraille qu'avaient les chambres vers le dehors était de cinq coudées, lequel espace était aussi dans la muraille où on laissait quelque endroit qui n'était pas bâti, et c'était sur ces deux murailles qu'étaient appuyées les chambres d'alentour du temple.

10 Et entre les chambres il y avait un espace de vingt coudées de largeur tout autour du temple.
11 L'ouverture des chambres était vers la muraille, dans laquelle on laissait quelque endroit qui n'était pas bâti, savoir, une ouverture du côté du chemin vers le septentrion, et une autre ouverture du côté vers le midi ; et la largeur du lieu où était la muraille, dans laquelle on laissait quelque endroit qui n'était pas bâti, était de cinq coudées tout autour.
12 Or le bâtiment qui donnait sur le devant de la séparation, qui faisait le côté du chemin vers l'occident, avait la largeur de septante coudées, et la muraille du bâtiment cinq coudées de largeur tout autour, tellement que sa longueur était de quatre-vingt et dix coudées.
13 Puis il mesura le temple, qui eut en longueur cent coudées ; de sorte que les séparations, les bâtiments et les parois qui y étaient, avaient en longueur cent coudées.
14 Et la largeur du devant du temple et des séparations vers l'orient, cent coudées.
15 Et il mesura la largeur du bâtiment, qui était vis-à-vis de la séparation, qui était au derrière du temple et de ses chambres, de côté et d'autre, et elle était de cent coudées ; ensuite il y avait le temple du dedans, et les allées du parvis.
16 Les poteaux et les fenêtres qui étaient rétrécies, et les chambres d'autour du temple dans leurs trois étages depuis le long des poteaux, n'étaient qu'un lambris de bois tout autour ; même le sol en était couvert jusqu'aux fenêtres, qui en étaient couvertes de même ;
17 jusqu'au-dessus des ouvertures qu'il y avait, et jusqu'à la maison intérieure, aussi bien qu'au dehors et par-dessus toutes les murailles d'alentour, tant dans la maison intérieure que dans celle de dehors, en y gardant toutes les mesures.
18 Et ce lambris était sculpté de chérubins et de palmes, tellement qu'il y avait une palme entre un chérubin et l'autre, et chaque chérubin avait deux faces.
19 Et la face d'un homme était tournée vers la palme d'un côté, et la face d'un lionceau était tournée vers la même palme de l'autre côté ; ainsi il était sculpté par toute la maison tout autour.
20 Depuis le sol jusqu'au-dessus des ouvertures il y avait des chérubins et des palmes sculptées, même jusqu'au-dessus de la muraille du temple.
21 Les portes du temple étaient carrées, et la façade du lieu saint était semblable à la précédente.
22 L'autel était de bois, de la hauteur de trois coudées, et de deux coudées de longueur ; et ses coins, et sa longueur, et ses côtés étaient de bois. Puis il me dit : C'est ici la table qui est devant l'Éternel.
23 Il y avait aussi deux battants à la porte du temple, et de même à la porte du lieu très saint.
24 Et chacun de ces battants avait deux autres battants, et se repliait, de sorte que chacun de ces battants était brisé en deux.
25 Il y avait aussi des chérubins et des palmes figurées sur les portes du temple, comme il y en avait de figurées sur les parois. Il y avait aussi de grosses pièces de bois sur le devant du vestibule en dehors.
26 Il y avait pareillement des fenêtres rétrécies, et des palmes deçà et delà, aux côtés du vestibule ; il y avait aussi des chambres qui étaient autour du temple, et puis de grosses pièces de bois.

CHAPITRE XLII.

Continuation de la description des espaces et des appartements qui étaient près du temple.

1 Après cela, il me fit sortir vers le parvis de dehors, par le chemin qui mène vers le septentrion ; puis il me fit entrer vers les chambres qui étaient devant la séparation, et qui étaient le long du bâtiment vers le septentrion.
2 Vis-à-vis de la longueur de cent coudées il y avait une ouverture vers le septentrion, et la largeur était de cinquante coudées.
3 Le long des vingt coudées qui étaient du parvis intérieur, et le long du perron qui était du parvis extérieur, il y avait des chambres vis-à-vis des autres chambres, à trois étages.

4 Et au-devant de ces chambres il y avait une allée large de dix coudées en dedans, *vers laquelle il y avait* un chemin d'une coudée, et leurs ouvertures étaient vers le septentrion.
5 Or les chambres de dessus étaient rétrécies ; car les chambres basses et les moyennes, desquelles était composé ce bâtiment, s'avançaient plus que celles-là.
6 Car elles étaient à trois étages, et elles n'avaient point de colonnes, telles que sont les colonnes des parvis ; et pour cela il avait été réservé quelque chose des chambres basses et des moyennes, dès le sol du premier étage.
7 Et le parquet, qui était au dehors vis-à-vis des chambres et qui avait un chemin tirant au parvis de dehors vis-à-vis des chambres, avait cinquante coudées de longueur.
8 Car la longueur des chambres qu'avait le parvis de dehors était de cinquante coudées ; et ce qui était vis-à-vis du temple avait cent coudées.
9 Or, au-dessous des chambres qui étaient dans ce parvis, il y avait l'endroit par lequel on entrait du côté de l'orient, quand on était venu là, en sortant du parvis de dehors.
10 Il y avait dans la largeur le parquet du parvis vers les chemins qui se rendaient du côté de l'orient, et des chambres vis-à-vis de la séparation, et vis-à-vis du bâtiment.
11 Et il y avait des chemins devant elles, semblables aux chambres qui étaient vers le chemin du septentrion, et elles avaient une même longueur et une même largeur, et toutes les mêmes sorties ; selon leurs façons et selon leurs ouvertures.
12 Car les ouvertures des chambres qui étaient vers le chemin du midi, étaient semblables aux ouvertures de ces chambres-là, tellement que l'ouverture était où le chemin commençait, et le chemin se rendait vis-à-vis du parquet préparé, savoir, le chemin qui venait du parvis d'orient, pour aller vers les chambres.
13 Après cela il me dit : Les chambres du parvis du septentrion, et les chambres du parvis du midi, qui sont le long des séparations, étant les chambres du lieu saint, sont celles dans lesquelles les sacrificateurs qui approchent de l'Éternel mangeront les choses très saintes. Ils poseront donc là les choses très saintes, savoir les gâteaux, les oblations pour le péché, et les oblations pour le délit ; car ce lieu est saint.
14 Quand les sacrificateurs y seront entrés, ils ne sortiront point du lieu saint pour venir au parvis de dehors, qu'ils n'aient posé là leurs habits avec lesquels ils font le service, parce qu'ils sont saints, et qu'ils n'aient revêtu d'autres vêtements. Alors ils s'approcheront du parvis du peuple.
15 Après qu'il eut achevé les mesures de la maison intérieure, il me fit sortir par le chemin de la porte, laquelle regardait le chemin de l'orient ; puis il mesura l'enceinte qui était tout à l'entour.
16 Il mesura donc le côté de l'orient avec la canne à mesurer, et il y eut tout autour cinq cents cannes, de la canne à mesurer.
17 Puis il mesura le côté du septentrion, qui eut tout autour cinq cents cannes, de la canne à mesurer.
18 Puis il mesura le côté du midi, qui eut cinq cents cannes, de la canne à mesurer.
19 Puis il fit le tour du côté de l'occident, et le mesura, et il y eut cinq cents cannes, de la canne à mesurer.
20 Il mesura donc cette enceinte à ses quatre côtés, dans lesquels il y avait une muraille tout autour, et cette muraille avait cinq cents cannes de longueur et cinq cents cannes de largeur, et elle servait à séparer le lieu saint d'avec le lieu profane.

CHAPITRE XLIII.

Dieu apparaît en sa gloire à Ézéchiel dans le temple et il promet d'y habiter à condition qu'il ne serait plus profané par les Israélites, comme il l'avait été autrefois.
II. Dessein de l'autel des holocaustes et de la manière de le consacrer.

1 Ensuite il me ramena vers la porte, savoir, vers la porte qui regardait le chemin de l'orient.
2 Et voici la gloire du Dieu d'Israël, qui venait devers le chemin de l'orient ; et le bruit qu'il faisait était comme le bruit de beaucoup d'eaux, et la terre resplendissait de sa gloire.
3 Et la vision que j'eus alors était semblable à celle que j'avais vue lorsque j'étais venu pour détruire la ville ; et ces visions étaient comme la vision que j'avais vue sur le fleuve de Kébar ; et je me prosternai sur ma face.
4 Et la gloire de l'Éternel entra dans la maison, par le chemin de la porte qui regardait le chemin de l'orient.
5 Alors l'esprit m'enleva et me fit entrer dans le parvis intérieur, et voici, la gloire de l'Éternel avait rempli la maison.
6 Et je l'entendis qui me parlait du dedans de la maison, et l'homme qui me conduisait était debout près de moi.
7 Et l'Éternel me dit : Fils de l'homme, c'est ici le lieu de mon trône, et le lieu des plantes de mes pieds, auquel je ferai ma demeure pour jamais parmi les enfants d'Israël ; la maison d'Israël ne souillera plus mon saint nom, ni eux ni leurs rois, par leurs prostitutions, ni par les cadavres de leurs rois, dans leurs lieux élevés.
8 Car ils ont mis leur porte près de ma porte, et leur poteau tout joignant mon poteau, tellement qu'il n'y a eu que la paroi entre moi et eux, et ainsi ils ont souillé mon saint nom par les abominations qu'ils ont commises ; et je les ai consumés en ma colère.
9 Maintenant ils éloigneront de moi leurs prostitutions et les cadavres de leurs rois, et je ferai ma demeure parmi eux à jamais.
10 Toi donc, fils de l'homme, montre à la maison d'Israël ce que c'est que ce temple, et qu'ils soient confus à cause de leurs iniquités, et qu'ils en mesurent le plan.
11 Et quand ils auront été confus de tout ce qu'ils ont fait, explique-leur la forme de ce temple, sa disposition, ses sorties, ses entrées, toutes ses figures, toutes ses ordonnances, toutes ses formes, et toutes ses lois ; fais-en une description à leurs yeux, afin qu'ils observent toute sa forme et toutes les ordonnances qui auront été établies et qu'ils les pratiquent.
12 C'est donc ici la loi de ce temple. Tout l'enclos de ce temple, qui sera sur le haut de la montagne, sera un lieu très saint tout autour. Telle est la loi de ce temple.
13 Mais ce sont ici les mesures de l'autel, prises à la coudée, qui vaut une coudée commune et une paume : le sein de l'autel aura une coudée de hauteur, et une coudée de largeur ; et son enceinte, sur son bord tout autour, sera haute d'une demi-coudée ; et ce sera l'élévation de l'autel.
14 Or depuis le sein enfoncé en terre jusqu'à la saillie d'en bas il y aura deux coudées, et cette saillie aura une coudée de largeur ; puis il y aura quatre coudées depuis la petite saillie jusqu'à la grande saillie, laquelle aura une coudée de largeur.
15 Après cela il y aura l'Ariel haut de quatre coudées ; et quatre cornes sortiront de l'Ariel, et s'élèveront en haut.
16 Et l'Ariel aura douze coudées de longueur, correspondantes à douze autres coudées de largeur ; et il sera carré en tous sens.
17 Mais chaque saillie aura quatorze coudées de longueur, correspondantes à quatorze autres coudées de largeur à ses quatre côtés, et elle aura tout autour une enceinte haute d'une demi-coudée, parce que chaque saillie aura un sein d'une coudée tout autour ; et les endroits par où on y montera regarderont l'orient.
18 Et il me dit : Fils de l'homme, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Ce sont ici les statuts qu'on doit observer à l'égard de l'autel, dès le jour qu'il aura été fait, afin qu'on y offre l'holocauste, et qu'on y répande le sang.
19 C'est que tu donneras aux sacrificateurs Lévites, qui sont de la race de Tsadok, et qui approchent de moi, dit le Seigneur l'Éternel, pour y faire mon service, un jeune veau pour sacrifice pour le péché.

20 Et tu prendras de son sang, et en mettras sur les quatre cornes de l'autel, et sur les quatre coins des saillies, et sur les enceintes tout autour, et ainsi tu purifieras l'autel, et tu feras propitiation pour lui.
21 Puis tu prendras le veau qui est le sacrifice pour le péché ; et on le brûlera au lieu ordonné de la maison, au dehors du sanctuaire.
22 Et le second jour tu offriras un bouc d'entre les chèvres, sans tare, pour sacrifice pour le péché ; on purifiera l'autel comme on l'aura purifié avec le veau.
23 Après que tu auras achevé de purifier l'autel, tu offriras un jeune veau sans tare, et un bélier pris d'entre les brebis, qui soit sans tare.
24 Tu les offriras en la présence de l'Éternel, et les sacrificateurs jetteront dessus du sel, et les offriront en holocauste à l'Éternel.
25 Durant sept jours tu sacrifieras chaque jour un bouc, tel qu'on sacrifie pour le péché, et les sacrificateurs sacrifieront un jeune veau et un bélier pris d'entre les brebis sans tare.
26 Durant sept jours les sacrificateurs feront propitiation pour l'autel, et le purifieront, et chacun d'eux sera consacré.
27 Après qu'on aura achevé ces jours-là, s'il arrive, dès le huitième jour et dans la suite, que les sacrificateurs sacrifient sur cet autel vos holocaustes et vos sacrifices de prospérités, je serai apaisé envers vous, dit le Seigneur l'Éternel.

CHAPITRE XLIV.

Dieu reproche aux Israélites d'avoir établi dans le sacerdoce des personnes qui s'étaient souillées par l'idolâtrie et il règle ce qui concerne les sacrificateurs et leur entretien.

1 Puis il me ramena au chemin de la porte du sanctuaire extérieur, laquelle regardait l'orient, et elle était fermée.
2 Et l'Éternel me dit : Cette porte sera fermée, et ne sera point ouverte, et personne n'entrera par elle, parce que l'Éternel, le Dieu d'Israël, est entré par elle ; elle sera donc fermée.
3 Pour ce qui est du prince, le prince s'y assiéra pour manger devant l'Éternel, et il entrera par le chemin de l'allée de cette porte-là, et sortira par le même chemin.
4 Et il me fit revenir par le chemin de la porte du septentrion, jusque sur le devant de la maison, et je regardai, et voici, la gloire de l'Éternel avait rempli la maison de l'Éternel, et je tombai sur ma face.
5 Alors l'Éternel me dit : Fils de l'homme, applique ton cœur, et regarde de tes yeux, et écoute de tes oreilles tout ce que je vais te dire, toutes les ordonnances et toutes les lois qui concernent la maison de l'Éternel ; applique ton cœur à ce qui concerne l'entrée de la maison, et toutes les sorties du sanctuaire.
6 Tu diras donc à ceux qui sont rebelles, savoir, à la maison d'Israël : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Maison d'Israël, qu'il vous suffise qu'entre toutes vos abominations,
7 Vous ayez fait entrer les enfants de l'étranger, qui étaient incirconcis de cœur, et incirconcis de chair, pour être dans mon sanctuaire, et pour le profaner en ma propre maison, en m'offrant ma viande, savoir, la graisse et le sang ; et qu'outre toutes vos autres abominations vous ayez violé mon alliance,
8 en ce que vous n'avez point donné ordre que mes choses saintes fussent observées ; mais que vous avez établi, comme il vous a plu dans mon sanctuaire, des gens pour y faire observer mes ordonnances.
9 Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Aucun de tous ceux qui seront enfants d'étranger, incirconcis de cœur et incirconcis de chair, n'entrera dans mon sanctuaire ; même aucun d'entre tous les enfants d'étranger qui seront parmi les enfants d'Israël.
10 Mais les Lévites qui se sont éloignés de moi, lorsqu'Israël s'est égaré, et qui se sont égarés de moi pour suivre les dieux infâmes, porteront la peine de leur iniquité.

11 Toutefois ils serviront dans mon sanctuaire, dans les charges qui sont vers les portes de la maison ; ils feront le service de la maison ; même ils égorgeront pour le peuple les bêtes qu'on sacrifiera pour l'holocauste et pour les autres sacrifices, et ils se tiendront devant lui pour le servir.
12 Parce qu'ils les ont servis, se présentant devant leurs dieux infâmes, et qu'ils ont été en scandale et une occasion de péché à la maison d'Israël ; à cause de cela j'ai levé ma main en jurant contre eux, dit le Seigneur l'Éternel, qu'ils porteront la peine de leur iniquité.
13 Tellement qu'ils n'approcheront plus de moi pour exercer le sacerdoce, ni pour approcher d'aucune de mes choses saintes dans les lieux les plus saints ; mais ils porteront leur confusion, et leurs abominations qu'ils ont commises.
14 Et je les établirai pour avoir la garde de la maison, pour en faire tout le service, et tout ce qui s'y fait.
15 Mais pour ce qui est des sacrificateurs Lévites, enfants de Tsadok, lesquels ont soigneusement administré ce qu'il fallait faire dans mon sanctuaire, lorsque les enfants d'Israël se sont égarés de moi, ceux-là s'approcheront de moi pour faire mon service, et ils se tiendront devant moi pour m'offrir de la graisse et du sang, dit le Seigneur l'Éternel.
16 Ceux-là entreront dans mon sanctuaire, ceux-là s'approcheront de ma table, pour faire mon service, et ils administreront soigneusement ce que j'ai ordonné qu'on fît.
17 Et lorsqu'ils entreront par les portes du parvis intérieur, ils se vêtiront de robes de lin, et il n'y aura point de laine sur eux, pendant qu'ils feront le service aux portes du parvis intérieur et au dedans.
18 Ils auront des tiares de lin sur la tête, et des caleçons de lin sur les reins, et ils ne se ceindront point au lieu où l'on sue.
19 Mais quand ils sortiront au parvis extérieur, au parvis extérieur vers le peuple, ils quitteront leurs habits avec lesquels ils font le service, et ils les poseront dans les chambres saintes ; et ils se revêtiront d'autres habits, de peur qu'ils ne sanctifient le peuple avec leurs habits.
20 Ils ne se raseront point la tête, ni ne laisseront point croître leurs cheveux ; mais ils couperont simplement les cheveux de leurs têtes.
21 Aucun des sacrificateurs ne boira du vin lorsqu'ils entreront au parvis intérieur.
22 Ils n'épouseront point de femme veuve ni répudiée ; mais ils prendront des vierges, qui seront de la race de la maison d'Israël, ou une veuve qui sera veuve d'un sacrificateur.
23 Et ils enseigneront à mon peuple la différence qu'il y a entre la chose sainte et la chose profane, et leur feront entendre la différence qu'il y a entre ce qui est souillé et ce qui est net.
24 Et quand il surviendra quelque procès, ils présideront au jugement, et jugeront selon le droit que j'ai établi ; et ils garderont mes lois et mes statuts dans toutes mes solennités, et sanctifieront mes sabbats.
25 Aucun *des sacrificateurs* n'entrera vers le corps mort d'aucun homme, de peur d'*en* être souillé ; toutefois ils se souilleront bien pour *leur* père, pour *leur* mère, pour *leur* fils, pour *leur* fille, pour *leur* frère, *et* pour *leur* sœur qui n'aura point eu de mari.
26 Et après que chacun d'eux se sera purifié, on lui comptera sept jours.
27 Et le jour qu'il entrera dans les lieux saints, savoir, au parvis intérieur pour faire le sacrifice dans les lieux saints, il offrira un sacrifice pour son péché, dit le Seigneur l'Éternel.
28 Pour ce qui est de leur héritage, ce sera moi qui serai leur héritage ; et vous ne leur donnerez aucune possession en Israël ; ce sera moi qui serai leur possession.
29 Ils mangeront donc les gâteaux, et ce qui s'offrira pour le péché, et ce qui s'offrira pour le délit ; et tout l'interdit en Israël leur appartiendra.
30 Et les prémices de tout ce qui est produit le premier en toutes choses, et tout ce qui sera présenté en offrande élevée de toutes choses, dans toutes vos offrandes élevées, appartiendront aux sacrificateurs ; vous donnerez aussi les prémices de vos pâtes aux sacrificateurs, afin qu'ils fassent reposer la bénédiction sur la maison de chacun de vous.

31 Les sacrificateurs ne mangeront point de chair d'aucune bête morte d'elle-même ou déchirée, soit oiseau, soit bête à quatre pieds.

CHAPITRE XLV.

Règlements touchant le partage du pays, le lieu où temple et la ville doivent être bâtis, la portion du prince, les sacrifices et les fêtes.

1 Quand vous partagerez par le sort le pays en héritage, vous en lèverez une portion pour l'Éternel, la lui présentant comme en offrande élevée laquelle, étant prise sur la longueur du pays, sera consacrée parmi toutes les autres portions du pays, et aura de longueur vingt-cinq mille cannes, et de largeur dix mille. Ce sera une chose sainte dans toutes ses limites autour.
2 De cette portion il y aura cinq cents cannes correspondantes à cinq cents autres, mesurées en carré à l'entour, pour le lieu saint ; et cinquante coudées à l'entour pour ses faubourgs.
3 Tu mesureras donc de cette mesure la longueur de vingt-cinq mille, et la largeur de dix mille cannes ; et le sanctuaire, c'est-à-dire le lieu très saint, sera dans cet espace.
4 Cette portion est consacrée d'entre les autres portions du pays, et elle appartiendra aux sacrificateurs qui font le service du sanctuaire, et qui approchent de l'Eternel pour faire son service ; et elle leur sera un lieu pour des maisons, et un lieu très saint pour le sanctuaire.
5 Et il y aura vingt-cinq mille autres cannes en longueur, et dix mille en largeur, qui appartiendront aux Lévites qui font le service de la maison, pour être leur possession, avec vingt chambres.
6 Vous donnerez ensuite pour la possession de la ville la largeur de cinq mille, et la longueur de vingt-cinq mille cannes, suivant la proportion de la portion sanctifiée, qui aura été levée sur toute la masse ; et cela sera pour toute la maison d'Israël.
7 Puis vous assignerez la portion du prince, tant au-delà de la portion consacrée, qui aura été levée sur toute la masse, qu'au deçà de la possession de la ville, savoir, tout le long de la portion consacrée qui aura été levée sur toute la masse, et tout le long de la possession de la ville, depuis le quartier de l'occident jusqu'à l'occident, et depuis le quartier qui regarde vers l'orient jusque vers l'orient, tellement que la longueur répondra à la longueur des autres portions, depuis les confins qui regardent vers l'orient.
8 Cette portion de terre appartiendra au prince, pour en être possédée dans le pays d'Israël ; et les princes que j'établirai ne fouleront plus mon peuple, mais ils distribueront le pays à la maison d'Israël selon leurs tribus.
9 Ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : Princes d'Israël, que cela vous suffise : ôtez la violence et le pillage, rendez le droit et la justice ; ôtez vos extorsions de dessus mon peuple, dit le Seigneur l'Eternel.
10 Ayez la balance juste, et l'épha juste, et le bath juste.
11 L'épha et le bath seront de même mesure, tellement qu'on prendra un bath pour la dîme d'un homer, et l'épha sera la dixième partie d'un homer ; la mesure de l'un et de l'autre se rapportera à l'homer.
12 Et le sicle sera de vingt oboles ; et vingt sicles, vingt-cinq sicles, et quinze sicles feront la mine.
13 C'est ici l'oblation que vous offrirez en offrande élevée, savoir, un sixième d'épha d'un homer de blé ; et vous donnerez la sixième partie d'un épha d'un homer d'orge.
14 Et parce que le bath est la mesure pour l'huile, l'offrande ordonnée de l'huile sera la dixième d'un bath pour le core ; dix baths feront un homer, car dix baths font un homer.
15 Et l'offrande ordonnée des bêtes du menu bétail sera de deux cents l'une, des meilleurs pâturages d'Israël, et elle sera employée en gâteaux, en holocaustes et en sacrifices de prospérités, afin de faire propitiation pour vous, dit le Seigneur l'Eternel.
16 Tout le peuple du pays sera tenu à cette offrande élevée pour celui qui sera prince en Israël.

17 Mais le prince sera tenu de fournir les holocaustes, et les gâteaux et les aspersions qu'il faudra offrir aux fêtes solennelles, aux nouvelles lunes et aux sabbats, et dans toutes les solennités de la maison d'Israël. Il tiendra prêtes les bêtes qu'on sacrifiera pour le péché, et les gâteaux, et les bêtes qu'on sacrifiera pour l'holocauste, et les bêtes qu'on sacrifiera pour les sacrifices de prospérités, afin de faire propitiation pour la maison d'Israël.
18 Ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : Au premier mois, au premier jour du mois, tu prendras un jeune veau sans tare, et tu purifieras le sanctuaire par le sacrifice offert pour le péché.
19 Tellement que le sacrificateur prendra du sang de ce sacrifice offert pour le péché, et en mettra sur les poteaux de la maison, et sur les quatre coins des saillies de l'autel, et sur les poteaux des portes des parvis de dedans.
20 Tu feras la même chose au septième jour du même mois, pour les hommes qui pèchent par ignorance, et pour les hommes simples ; et vous ferez propitiation pour la maison.
21 Au premier mois, au quatorzième jour du mois, vous aurez la Pâque, la fête solennelle, qui durera sept jours, pendant lesquels on mangera des pains sans levain.
22 Et en ce jour-là le prince offrira un veau pour le péché, tant pour lui que pour tout le peuple du pays.
23 Et durant les sept jours de cette fête solennelle, il offrira, chaque jour, sept veaux et sept béliers sans tare, pour l'holocauste qu'on offrira à l'Eternel, et un bouc d'entre les chèvres, pour le sacrifice pour le péché, chacun de ces sept jours-là.
24 Et il offrira un épha pour le gâteau de chaque veau, et un épha pour le gâteau de chaque bélier ; et un hin d'huile pour chaque épha.
25 Au septième mois, au quinzième jour du mois, en la fête solennelle, il offrira durant sept jours, les mêmes choses, le même sacrifice pour le péché, le même holocauste, les mêmes gâteaux, et les mêmes mesures d'huile.

CHAPITRE XLVI.

Dieu prescrit par quelle porte le prince et le peuple doivent entrer dans le temple et en sortir et il donne des lois touchant les sacrifices.

1 Ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : La porte du parvis intérieur, laquelle regarde l'orient, sera fermée les six jours ouvriers ; mais elle sera ouverte le jour du sabbat, et elle sera aussi ouverte le jour de la nouvelle lune.
2 Et le prince y entrera par le chemin de l'allée de la porte du parvis extérieur, et il se tiendra près de l'un des poteaux de la porte, et les sacrificateurs prépareront son holocauste et ses sacrifices de prospérités, et il se prosternera sur le seuil de cette porte, et il sortira ; et cette porte ne sera point fermée jusqu'au soir.
3 Tellement que le peuple du pays se prosternera devant l'Eternel, à l'entrée de cette porte, aux sabbats et aux nouvelles lunes.
4 Et l'holocauste que le prince offrira à l'Eternel au jour du sabbat, sera de six agneaux sans tare, et d'un bélier sans tare.
5 Et le gâteau pour le bélier sera d'un épha, et le gâteau pour chacun des agneaux sera selon ce qu'il pourra donner ; mais il y aura un hin d'huile pour chaque épha.
6 Et au jour de la nouvelle lune, son holocauste sera d'un jeune veau sans tare, et de six agneaux et d'un bélier, lesquels seront sans tare.
7 Et il offrira pour le gâteau du veau un épha, et pour le gâteau du bélier un autre épha, et pour chacun des agneaux selon ce qu'il pourra donner ; mais il y aura un hin d'huile pour chaque épha.
8 Et lorsque le prince entrera au temple, il entrera par le chemin de l'allée de cette même porte du parvis extérieur, laquelle regarde l'orient, et il sortira aussi par le même chemin.
9 Mais quand le peuple du pays y entrera pour se présenter devant l'Eternel, aux fêtes

solennelles, celui qui y entrera par le chemin de la porte du septentrion pour y adorer l'Eternel, sortira par le chemin de la porte du midi ; et celui qui y entrera par le chemin de la porte du midi sortira par le chemin de la porte qui regarde vers le septentrion, tellement que personne ne retournera par le chemin de la porte par laquelle il sera entré ; mais il sortira par celle qui est vis-à-vis.
10 Et le prince entrera parmi eux, quand ils entreront ; et quand ils sortiront, ils sortiront ensemble.
11 Dans ces fêtes solennelles, et dans ces solennités, le gâteau d'un veau sera d'un épha, et le gâteau d'un bélier d'un autre épha, et le gâteau de chacun des agneaux sera selon ce que le prince pourra donner, et il y aura un hin d'huile pour chaque épha.
12 Que si le prince offre un sacrifice volontaire, quelque holocauste ou quelques sacrifices de prospérités, en offrande volontaire à l'Eternel, on lui ouvrira la porte qui regarde l'orient, et il offrira son holocauste et ses sacrifices de prospérités comme il les offre au jour du sabbat ; puis il sortira et après qu'il sera sorti on fermera cette porte.
13 Tu sacrifieras chaque jour en holocauste à l'Eternel un agneau d'un an, sans tare ; tu le sacrifieras tous les matins.
14 Tu offriras aussi tous les matins, avec cet agneau, un gâteau qui sera d'un sixième d'un épha, et d'une troisième partie d'un hin d'huile, pour en détremper la fine farine ; c'est là le gâteau continuel à l'Eternel, qu'il faut offrir par une ordonnance perpétuelle.
15 Ainsi on offrira tous les matins, en holocauste continuel, cet agneau et ce gâteau détrempé avec cette huile.
16 Ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : Quand le prince aura fait un don de quelque pièce de son héritage à quelqu'un de ses fils, ce don appartiendra à ses fils, parce qu'ils ont droit de possession en l'héritage.
17 Mais s'il fait un don de quelque pièce de son héritage à l'un de ses serviteurs, le don lui appartiendra bien, mais seulement jusqu'à l'an d'affranchissement, et alors il retournera au prince ; car c'est son héritage, qui appartient à ses fils ; c'est pourquoi il leur demeurera.
18 Et le prince n'usurpera rien de l'héritage du peuple, les fraudant de la possession qui leur appartient ; il laissera seulement en héritage à ses fils la possession qui lui appartient, afin qu'aucun de mon peuple ne soit chassé de sa possession.
19 Après cela, il me mena par l'entrée qui était vers le côté de la porte, aux chambres saintes, qui appartenaient aux sacrificateurs, lesquelles regardaient vers le septentrion, et voilà, il y avait une place aux deux côtés du fond qui regardaient vers l'occident.
20 Et il me dit : C'est là le lieu où les sacrificateurs feront bouillir le reste de la bête qu'on aura sacrifiée pour le délit, et le reste de celle qu'on aura sacrifiée pour le péché, et où ils cuiront les gâteaux, afin qu'ils ne les portent point au parvis extérieur, pour en sanctifier le peuple.
21 Puis il me fit sortir vers le parvis extérieur, et il me fit traverser vers les quatre coins du parvis, et voici, il y avait un parvis à chaque coin du parvis.
22 Tellement qu'aux quatre coins de ce parvis il y avait d'autres parvis qui y étaient joints, et ils étaient longs de quarante coudées, et larges de trente ; et tous quatre avaient une même mesure, et avaient leurs quatre coins.
23 Tous ces quatre parvis avaient une rangée de bâtiments élevés tout autour, et ce qui était bâti au-dessous de ces rangées de bâtiments élevés tout autour, c'étaient des lieux propres à cuire.
24 Et il me dit : Ce sont ici les cuisines, où ceux qui font le service de la maison cuiront les sacrifices du peuple.

CHAPITRE XLVII.

Vision d'une source dont les eaux sortaient de dessous la porte du temple et qui devinrent un grand fleuve. Partage et frontières de la terre sainte.

1 Ensuite il me fit revenir vers l'entrée de la maison, et voici des eaux qui sortaient de dessous le seuil de la maison, vers l'orient, car le devant de la maison était vers l'orient ; et ces eaux-là descendaient de dessous, du côté droit de la maison, devers le côté méridional de l'autel.
2 Après cela, il me fit sortir par le chemin de la porte qui regardait vers le septentrion, et me fit tourner par le chemin de dehors jusqu'à la porte de dehors, jusqu'au chemin qui regardait l'orient, et voici, les eaux coulaient du côté droit.
3 Quand cet homme commença de s'avancer vers l'orient, il avait dans sa main un cordeau, et il en mesura mille coudées ; puis il me fit passer au travers de ces eaux-là, et elles me venaient jusqu'aux chevilles des pieds.
4 Ensuite il mesura mille autres coudées, et il me fit passer au travers de ces eaux, et elles me venaient jusqu'aux deux genoux, et il mesura encore mille autres coudées, et il me fit passer au travers de ces eaux, et elles me venaient jusqu'aux reins.
5 Puis il mesura mille *autres coudées ; mais ces eaux-là étaient déjà* un torrent, que je ne pouvais pas passer à gué, car ces eaux s'étaient enflées ; *c'étaient* des eaux qu'il fallait passer à la nage, *et* un torrent que l'on ne pouvait passer à gué.
6 Alors il me dit : Fils de l'homme, as-tu vu ? Puis il me fit aller plus outre, et il me fit revenir vers le bord du torrent.
7 Quand j'y fus retourné, je vis un fort grand nombre d'arbres sur le bord du torrent deçà et delà.
8 Puis il me dit : Ces eaux vont se rendre dans la Galilée orientale, et de là elles descendront à la campagne, puis elles entreront dans la mer. Et s'étant rendues dans la mer, les eaux en seront rendues saines.
9 Et il arrivera que tout animal vivant, qui se traînera partout où ces deux torrents viendront, vivra, et il y aura une fort grande quantité de poissons. Et lorsque ces eaux seront entrées là, les autres eaux en seront rendues saines, et tout vivra où ce torrent sera entré.
10 Il arrivera aussi que les pêcheurs se tiendront le long de cette mer, depuis Hen-Guédi jusqu'à Hen-Héglajim ; ce lieu sera plein de filets, tous étendus pour prendre du poisson, et le poisson qu'on y pêchera sera en fort grand nombre, chacun selon son espèce, comme le poisson qu'on pêche dans la grande mer.
11 Ses marais et ses fosses serviront pour y faire le sel, à cause qu'elles ne seront point rendues saines.
12 Et auprès de ce torrent, et sur son bord, deçà et delà, il croîtra des arbres fruitiers de toutes sortes, dont le feuillage ne flétrira point, et où l'on trouvera toujours du fruit ; dans tous leurs mois ils produiront des fruits hâtifs, parce que les eaux de ce torrent sortent du sanctuaire ; et à cause de cela, leur fruit sera bon à manger, et leur feuillage servira pour guérir.
13 Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Ce sont ici les frontières du pays dont vous vous rendrez possesseurs à titre d'héritage, selon les douze tribus d'Israël ; Joseph en aura deux portions.
14 Or vous posséderez tous également en héritage le pays que j'ai levé ma main de donner à vos pères, et ce pays-là vous écherra en héritage.
15 C'est donc ici la frontière du pays, du côté du septentrion, devers la grande mer, savoir, ce qui est du chemin d'Hethlon, du quartier qu'on entre à Tsédad ;
16 Où sont Hamath, vers Béroth et Sibrajim, qui est entre la frontière de Damas et entre la frontière de Hamath ; et les bourgs d'entre deux, qui sont vers la frontière de Havran.
17 La frontière depuis la mer sera Hatsar-Hénan, frontière de Damas, et le septentrion, savoir la frontière de Hamath ; et le quartier du septentrion.
18 Mais vous mesurerez le côté de l'orient, depuis ce qui est entre Havran, Damas, Galaad et le pays d'Israël qui est delà le Jourdain, et depuis la frontière qui est vers la mer orientale ; et ce sera là le quartier oriental.
19 Puis vous mesurerez le côté du midi, qui regarde vers le midi depuis Tamar jusqu'aux eaux de contestation de Kadès, le long du torrent jusqu'à la grande mer ; ainsi ce sera le quartier

méridional, vers le midi.
20 Et le côté de l'occident sera la grande mer, depuis la frontière du midi jusqu'à l'endroit de l'entrée de Hamath ; ce sera là le côté d'occident.
21 Après cela vous vous partagerez ce pays-là selon les tribus d'Israël.
22 A condition toutefois, que vous ferez que ce pays écherra en héritage à vous et aux étrangers qui habitent parmi vous, lesquels auront engendré des enfants parmi vous, et qui vous seront comme celui qui est né au pays, d'entre les enfants d'Israël, tellement qu'ils viendront avec vous en partage de l'héritage, parmi les tribus d'Israël.
23 Et vous assignerez à l'étranger son héritage dans la tribu dans laquelle il demeurera, dit le Seigneur l'Éternel.

CHAPITRE XLVIII.

Partage du pays d'Israël aux douze tribus. La place pour le temple et pour la ville.

1 Ce sont ici les noms des tribus. Depuis le bout du côté qui regarde vers le septentrion, le long de la contrée du chemin de Hethlon, du quartier par lequel on entre dans Hamath, jusqu'à Hatsar-Hénan, qui est la frontière de Damas, du côté qui regarde vers le septentrion, le long de la contrée de Hamath, tellement que ce bout ait le quartier de l'orient et celui de la mer. Ce sera une portion pour Dan.
2 Ensuite joignant les confins de Dan, depuis le quartier de l'orient jusqu'au quartier qui regarde vers l'occident, il y aura une portion pour Ascer.
3 Et joignant les confins d'Ascer, depuis le quartier qui regarde vers l'orient jusqu'au quartier qui regarde vers l'occident, il y aura une autre portion pour Nephthali.
4 Et joignant les confins de Nephthali, depuis le quartier qui regarde vers l'orient jusqu'au quartier qui regarde vers l'occident, il y aura une autre portion pour Manassé.
5 Et joignant les confins de Manassé, depuis le quartier qui regarde vers l'occident jusqu'au quartier qui regarde vers l'orient, il y aura une autre portion pour Ephraïm.
6 Et joignant les confins d'Ephraïm, depuis le quartier de l'orient jusqu'au quartier qui regarde vers l'occident, il y aura une autre portion pour Ruben.
7 Et joignant les confins de Ruben, depuis le quartier de l'orient jusqu'au quartier qui regarde vers l'occident, il y aura une autre portion pour Juda.
8 Et joignant les confins de Juda, depuis le quartier de l'orient jusqu'au quartier qui regarde vers l'occident, il y aura une portion que vous lèverez sur toute la masse du pays, en offrande élevée, laquelle aura vingt-cinq mille cannes de largeur, et autant de longueur que l'une des autres portions, depuis le quartier qui regarde vers l'orient jusqu'au quartier qui regarde vers l'occident, et le sanctuaire sera au milieu.
9 La portion que vous lèverez pour l'Éternel, la lui présentant comme en offrande élevée, aura vingt-cinq mille cannes de longueur, et dix mille de largeur.
10 Et cette portion sainte sera pour ceux-ci, savoir, pour les sacrificateurs, et elle aura vers le septentrion vingt-cinq mille cannes de longueur ; et vers l'occident dix mille ; et vers l'orient dix mille ; et vers le midi vingt-cinq mille ; et le sanctuaire de l'Éternel sera au milieu.
11 Elle sera pour les sacrificateurs, et pour quiconque aura été consacré, d'entre les fils de Tsadok, lesquels ont fait ce que j'avais ordonné qu'on fît, et qui ne se sont point égarés, lorsque les enfants d'Israël se sont égarés, comme se sont égarés les autres Lévites.
12 Ceux-là auront une portion ainsi levée sur l'autre, qui aura été auparavant levée sur toute la masse du pays, comme étant une chose très sainte, et elle sera vers les confins de la portion des Lévites.
13 Car la portion des Lévites sera joignant les confins de ce qui appartiendra aux sacrificateurs, et elle aura vingt-cinq mille cannes de longueur, et dix mille de largeur, tellement que toute la longueur sera de vingt-cinq mille cannes, et la largeur de dix mille.

14 Or, ils n'en vendront rien, et pas un d'entre eux n'en échangera rien, ni n'en transportera les prémices de la terre, parce que c'est une chose consacrée à l'Éternel.
15 Mais les cinq mille cannes qui restent dans la largeur, sur le devant des vingt-cinq mille cannes de longueur, est un lieu non consacré, pour la ville, tant pour son assiette que pour ses faubourgs et la ville sera au milieu.
16 Et ce sont ici les mesures qu'aura l'assiette de la ville : du côté du septentrion quatre mille cinq cents cannes, et du côté du midi quatre mille cinq cents, et du côté de l'orient quatre mille cinq cents, et du côté de l'occident quatre mille cinq cents.
17 Et il y aura des faubourgs pour la ville, vers le septentrion de deux cent cinquante cannes, et vers le midi de deux cent cinquante, et vers l'orient de deux cent cinquante, et vers l'occident de deux cent cinquante cannes.
18 Pour ce qui restera sur la longueur, et qui sera joignant la portion consacrée, et qui aura dix mille cannes vers l'orient, et dix mille autres cannes vers l'occident, joignant aussi la portion consacrée, le revenu qu'on en tirera sera pour nourrir ceux qui auront quelque office dans la ville.
19 Et ceux qui auront quelque office dans la ville, étant pris de toutes les tribus d'Israël, cultiveront ce pays-là.
20 Vous lèverez donc sur toute la masse du pays, pour être une portion consacrée, présentée à l'Éternel, comme en offrande élevée, toute cette portion qui sera de vingt-cinq mille cannes, répondant à vingt-cinq mille autres cannes, le tout pris en carré, et y comprenant la possession de la ville.
21 Et ce qui restera sera pour le prince, tant au-delà de la portion sainte, présentée à l'Éternel comme en offrande élevée, qu'au deçà de la possession de la ville, tellement que ce qui sera le long des vingt-cinq mille cannes de la portion qui aura été levée sur toute la masse jusqu'aux frontières vers l'orient, et ce qui tendant vers l'occident, le long des autres vingt-cinq mille cannes jusqu'aux frontières qui regardent vers l'occident, joignant les autres portions, sera pour le prince, et ainsi la portion sainte, présentée à l'Éternel comme en offrande élevée, et le sanctuaire de la maison, seront au milieu de tout le pays.
22 Ce qui sera donc pour le prince sera entre deux, depuis la possession des Lévites, et depuis la possession de la ville ; ce qui sera entre ces possessions-là, et les confins de Juda, et les confins de Benjamin, sera pour le prince.
23 Et ce qui sera de reste sera pour les autres tribus. Depuis le quartier qui regarde vers l'orient jusqu'au quartier qui regarde vers l'occident, il y aura une portion pour Benjamin.
24 Et joignant les confins de Benjamin, depuis le quartier qui regarde vers l'orient jusqu'au quartier qui regarde vers l'occident, il y aura une portion pour Siméon.
25 Et joignant les confins de Siméon, depuis le quartier qui regarde vers l'orient jusqu'au quartier qui regarde vers l'occident, il y aura une portion pour Issacar.
26 Et joignant les confins d'Issacar, depuis le quartier qui regarde vers l'orient jusqu'au quartier qui regarde vers l'occident, il y aura une portion pour Zabulon.
27 Et joignant les confins de Zabulon, depuis le quartier qui regarde vers l'orient jusqu'au quartier qui regarde vers l'occident, il y aura une portion pour Gad.
28 Et ce qui est du côté du midi sera la frontière de Gad ; et cette frontière sera depuis Tamar jusqu'aux eaux de contestation de Kadès, le long du torrent jusqu'à la grande mer.
29 C'est là le pays que vous partagerez par sort en héritage aux tribus d'Israël, et ce sont là leurs portions, dit le Seigneur l'Éternel.
30 Ce sont aussi ici les sorties de la ville : du côté du septentrion il y aura quatre mille cinq cents mesures.
31 Et les portes de la ville porteront le nom des tribus d'Israël ; il y aura trois portes, qui regarderont vers le septentrion ; une appelée la porte de Ruben ; une appelée la porte de Juda, et une appelée la porte de Lévi.

32 Du côté qui regarde vers l'orient, il y aura quatre mille cinq cents mesures, et trois portes ; une appelée la porte de Joseph ; une appelée la porte de Benjamin ; et une appelée la porte de Dan.
33 Et du côté qui regarde vers le midi, il y aura quatre mille cinq cents mesures, et trois portes ; une appelée la porte de Siméon ; une appelée la porte d'Issacar, et une appelée la porte de Zabulon.
34 Du côté qui regarde vers l'occident, il y aura quatre mille cinq cents mesures, et il y aura trois portes, une appelée la porte de Gad ; une appelée la porte d'Ascer, et une appelée la porte de Nephthali.
35 Suivant cela le circuit de la ville sera de dix-huit mille mesures et le nom de la ville, depuis ce jour-là, sera : L'Eternel est là.

LE LIVRE DE DANIEL

LE PROPHETE

ARGUMENT

Daniel a été illustre par sa sainteté, par son grand zèle et par les révélations qu'il a eues. Le témoignage que Dieu lui rend dans les chapitres XIV et XXVIII d'Ézéchiel et ce que Jésus-Christ en dit dans l'Évangile prouve que ça a été un très saint homme et un grand prophète. Il vivait à Babylone près de six-cents ans avant la venue de notre Seigneur et il a été connu comme prophète pendant tout le temps de la captivité, et même au-delà, c'est-à-dire pendant plus de 70 ans, de sorte qu'il atteignit une vieillesse fort avancée. Son livre est mêlé d'histoires et de prophéties très remarquables. On y lit le récit de divers événements considérables qui arrivèrent à Babylone, tant aux Rois de ce pays-là, qu'à Daniel lui-même et plusieurs prédictions qui marquent les changements qui devaient arriver dans les empires et en particulier dans l'état des Juifs, aussi bien que la venue du Messie.

CHAPITRE I.
On voit dans le premier chapitre comment Daniel fut mené à Babylone et élevé à la cour du roi Nébucadnésar.

1 La troisième année du règne de Jéhojakim, Roi de Juda, Nébucadnésar, Roi de Babylone, vint contre Jérusalem, et l'assiégea.
2 Et le Seigneur livra entre ses mains Jéhojakim, Roi de Juda, et une partie des vaisseaux de la maison de Dieu ; et Nébucadnésar les fit emporter au pays de Scinhar, dans la maison de son dieu, et mit ces vaisseaux-là dans la maison du trésor de son dieu.
3 Et le Roi dit à Asçpénas, chef de ses eunuques, qu'il amenât, d'entre les enfants d'Israël, et de la race royale, et des principaux seigneurs,
4 quelques jeunes hommes en qui il n'y eût aucune tache, beaux de visage, instruits en toute sorte de sagesse, connaissant les sciences, et qui eussent beaucoup d'intelligence, et qui fussent capables de se tenir au palais du Roi, et qu'on leur enseignât les lettres et la langue des Caldéens.
5 Et le Roi leur assigna, pour provision pour chaque jour, une portion de la viande royale, et du vin dont il buvait, afin qu'on les nourrît ainsi trois ans, et qu'après cela, quelques-uns d'entre eux servissent en la présence du Roi.
6 Et il y eut parmi eux, d'entre les enfants de Juda, Daniel, Hanania, Misçaël et Hazaria.
7 Mais le chef des eunuques leur mit d'autres noms ; car il appela Daniel Beltesçatsar ; et Hanania Sçadrac, et Misçaël Mesçac ; et Hazaria Habed-Négo.
8 Or Daniel prit la résolution dans son cœur de ne se pas souiller par la portion de la viande du Roi, et du vin que le Roi buvait ; c'est pourquoi il pria le chef des eunuques de lui permettre de ne se point souiller.
9 Et Dieu fit que le chef des eunuques eut de la bonté pour Daniel, et qu'il eut des égards pour lui.
10 Cependant, le chef des eunuques dit à Daniel : Je crains le Roi mon maître, qui a ordonné

votre manger et votre boire. Pourquoi verrait-il vos visages plus défaits que ceux des autres jeunes hommes vos semblables, et rendriez-vous ma tête coupable vers le Roi ?
11 Mais Daniel dit à Meltsar, qui avait été ordonné par le chef des eunuques sur Daniel, Hanania, Misçaël et Hazaria :
12 Eprouve, je te prie, tes serviteurs, pendant dix jours, et qu'on nous donne des légumes à manger, et de l'eau à boire.
13 Après cela regarde nos visages et les visages des jeunes hommes qui mangent la portion de la viande royale ; alors fais avec tes serviteurs selon ce que tu auras vu.
14 Et il leur accorda cela, et il les éprouva pendant dix jours.
15 Et au bout des dix jours leurs visages parurent en meilleur état et avec plus d'embonpoint que ceux de tous les jeunes hommes qui mangeaient la portion de la viande royale.
16 Ainsi Meltsar prenait la portion de leur viande, et le vin qu'ils devaient boire, et leur donnait des légumes.
17 Et Dieu donna à ces quatre jeunes hommes de la science et de la connaissance dans toutes les lettres, et de la sagesse ; et Daniel avait de l'intelligence en toutes sortes de visions, et dans les songes divins.
18 Et au bout des jours que le Roi avait dit qu'on les amenât, le chef des eunuques les amena en la présence de Nébucadnésar.
19 Et le Roi leur parla ; mais entre tous il ne s'en trouva point de tels que Daniel, Hanania, Misçaël et Hazaria ; et ils assistèrent en la présence du Roi.
20 Et dans toutes les affaires de sagesse et d'intelligence que le Roi leur demandait, il en trouva en eux dix fois plus que dans tous les devins et les astrologues qu'il y avait dans tout son royaume.
21 Et Daniel y fut jusqu'à la première année du Roi Cyrus.

REFLEXIONS

Il y a trois réflexions à faire sur ce chapitre :

I. La première, que Dieu voulut que Daniel fût mené captif à Babylone avec d'autres Juifs, qu'il y fût élevé à la cour du Roi et qu'il s'y rendît illustre par sa sagesse et par le don de la prophétie. La providence ménageait ainsi tous ces événements pour la consolation des Juifs captifs, pour rendre le nom du vrai Dieu célèbre dans ce pays-là parmi ces peuples idolâtres et même pour l'instruction et la consolation de l'Église dans tous les temps.

II. On a un bel exemple de tempérance, de piété et de confiance en Dieu dans la conduite de Daniel et de ses trois compagnons. Ils ne se nourrirent que d'eau et de légumes et ils refusèrent de manger des viandes du roi, parce que les Babyloniens mangeaient de certains animaux dont il n'était pas permis aux Juifs de manger et parce que ces viandes étaient le plus souvent consacrées aux idoles. Cette tempérance et cette piété de Daniel et de ses amis qui, étant encore jeunes et dans l'âge où l'on est le plus porté aux plaisirs et vivant au milieu d'une cour idolâtre et adonnée aux voluptés, gardèrent ainsi leur conscience pure, apprennent à tout le monde, et surtout aux jeunes gens et à ceux qui vivent chez les grands, à fuir les délices, à être sobres et à ne jamais rien faire contre la religion et la conscience.

III. On voit ici que Dieu accorda à Daniel, avec la santé du corps, des lumières et des dons extraordinaires et qu'il le fit parvenir à des emplois considérables. Comme Dieu destinait Daniel à de grandes choses, il l'y prépara, dès sa jeunesse, par les grands dons qu'il lui communiqua et par la considération où il le mit auprès d'un prince puissant et de ses successeurs, jusqu'à ce que la monarchie passa des Caldéens aux Perses.

C'est ainsi que Dieu met ses grâces dans les personnes sobres et pieuses, qu'il bénit ceux qui le craignent et qu'il leur accorde même souvent des bénédictions temporelles en récompense de leur piété.

CHAPITRE II.

Le Roi Nébucadnésar voit en songe une statue composée de divers métaux. Les astrologues n'ayant pu deviner ni expliquer ce songe furent condamnés à mort.
Mais Daniel le récita et l'expliqua au Roi qui reconnut que le Dieu que Daniel adorait était le vrai Dieu et qui éleva ce prophète et ses trois amis à de grands honneurs.

1 La seconde année du règne de Nébucadnésar, Nébucadnésar fit des songes, dont son esprit fut étonné, et son sommeil fut interrompu.
2 Alors le Roi commanda qu'on appelât les magiciens, les astrologues, les enchanteurs, et les Caldéens pour lui expliquer ses songes ; et ils vinrent, et se présentèrent devant le Roi.
3 Et le Roi leur dit : J'ai fait un songe, et mon esprit s'est étonné, et j'ai tâché de me rappeler ce songe.
4 Et les Caldéens répondirent au Roi en langue syriaque : Roi, vis éternellement, dis le songe à tes serviteurs, et nous en donnerons l'interprétation.
5 Mais le Roi répondit, et dit aux Caldéens : La chose m'est échappée : si vous ne me dites le songe et ne m'en donnez l'interprétation, vous serez mis en pièces, et vos maisons seront réduites en voirie.
6 Mais si vous me dites le songe et que vous m'en donniez l'interprétation, vous recevrez de moi des dons, des présents, et de grands honneurs. Quoi qu'il en soit, dites-moi le songe et m'en donnez l'interprétation.
7 Ils répondirent pour la seconde fois, et dirent : Que le Roi dise le songe à ses serviteurs, et nous en donnerons l'interprétation.
8 Le Roi répondit, et dit : Je connais maintenant que vous cherchez à gagner du temps, parce que vous voyez que la chose m'est échappée.
9 Que si vous ne me dites pas le songe, il y a une même sentence contre vous ; car vous vous êtes préparés pour dire devant moi quelque parole fausse et trompeuse, en attendant que le temps change. Quoi qu'il en soit, dites-moi le songe, et je connaîtrai par-là que vous m'en pouvez donner l'interprétation.
10 Les Caldéens répondirent au roi, et dirent : Il n'y a aucun homme sur la terre, qui puisse satisfaire à ce que demande le Roi ; aussi n'y a-t-il aucun roi, ni seigneur, ni gouverneur qui ait jamais demandé une telle chose à quelque magicien, astrologue, ou Caldéen que ce soit.
11 Car ce que le Roi demande est si difficile, qu'il n'y a que les dieux, qui n'ont aucune communication avec la chair, qui puissent le révéler au Roi.
12 Sur cela le Roi se mit en colère et entra dans une grande indignation, et il commanda qu'on fît mourir tous les sages de Babylone.
13 La sentence fut donc publiée, et on tuait les sages ; et on cherchait Daniel et ses compagnons pour les faire mourir.
14 Alors Daniel détourna l'exécution du dessein et de l'arrêt *qui avait été donné* à Arjoc, prévôt de l'hôtel du Roi, lequel était sorti pour faire mourir les sages de Babylone.
15 Et il demanda, et dit à Arjoc, commissaire du Roi : Pourquoi la sentence est-elle si précipitée de la part du Roi ? Et Arjoc dit toute cette affaire à Daniel.
16 Et Daniel entra, et pria le Roi qu'il lui donnât quelque temps, et qu'il donnerait l'interprétation au Roi.
17 Alors Daniel alla dans sa maison, et informa de cette affaire Hanania, Misçaël, et Hazaria ses compagnons.
18 Et ils implorèrent la miséricorde du Dieu des cieux pour la révélation de ce secret, afin qu'on ne mît point à mort Daniel et ses compagnons, avec le reste des sages de Babylone.
19 Alors le secret fut révélé à Daniel dans une vision pendant la nuit ; et Daniel bénit le Dieu des cieux,
20 Et dit : Béni soit le nom de Dieu, depuis un siècle jusqu'à l'autre, car c'est à lui qu'est la

sagesse et la force.
21 Et c'est lui qui change les temps et les saisons ; qui ôte les Rois, et qui établit les Rois ; qui donne la sagesse aux sages, et la connaissance à ceux qui ont de l'intelligence.
22 C'est lui qui découvre les choses profondes et cachées ; il connaît les choses qui sont dans les ténèbres, et la lumière demeure avec lui.
23 Ô Dieu de nos pères ! je te célèbre et je te loue, de ce que tu m'as donné de la sagesse et de la force, et de ce que tu m'as révélé maintenant ce que nous t'avons demandé, en nous faisant connaître ce que requiert le Roi.
24 C'est pourquoi Daniel alla vers Arjoc, que le Roi avait ordonné pour faire mourir les sages de Babylone ; et il lui parla ainsi : Ne fais pas mourir les sages de Babylone ; mais fais-moi entrer devant le Roi, et je donnerai au Roi l'interprétation de son songe.
25 Alors Arjoc fit promptement entrer Daniel devant le Roi, et il lui dit : J'ai trouvé un homme d'entre ceux qui ont été emmenés captifs de Juda, qui donnera au Roi l'interprétation de son songe.
26 Le Roi prit la parole, et dit à Daniel, qui s'appelait Beltesçatsar : Pourras-tu me dire le songe que j'ai eu, et m'en donner l'interprétation ?
27 Et Daniel répondit en la présence du Roi, et dit : Le secret que le Roi demande est tel, que ni les astrologues, ni les magiciens, ni les devins ne sauraient absolument le révéler au Roi.
28 Mais il y a un Dieu dans les cieux qui révèle les secrets, et qui a fait connaître au Roi Nébucadnésar ce qui doit arriver dans les temps à venir. Ton songe, et les visions de ta tête, que tu as eues, sur ton lit, sont telles :
29 Ô Roi ! il t'est monté des pensées sur ton lit, touchant ce qui arrivera ci-après, et celui qui révèle les secrets t'a déclaré ce qui doit arriver.
30 Et ce secret m'a été révélé, non point par quelque sagesse qui soit en moi, plus qu'en aucun des vivants ; mais afin d'en donner l'interprétation au Roi, et que tu connaisses les pensées de ton cœur.
31 Toi donc, ô Roi ! tu regardais, et tu voyais une grande statue, et cette grande statue dont la splendeur était extraordinaire, était debout devant toi, et son regard était terrible.
32 La tête de cette statue était d'or très fin ; sa poitrine et ses bras d'argent ; son ventre et ses hanches d'airain ;
33 ses jambes de fer, et ses pieds en partie de fer, et en partie de terre.
34 Tu la contemplais, lorsqu'une pierre fut détachée de la montagne sans main, qui frappa la statue dans ses pieds de fer et de terre, et les brisa.
35 Alors le fer, la terre, l'airain, l'argent et l'or furent brisés ensemble, et devinrent comme la paille de l'aire en été, que le vent jette çà et là ; et on n'en trouva plus rien en aucun lieu ; mais cette pierre qui avait frappé la statue devint une grande montagne, et remplit toute la terre.
36 C'est là le songe. Nous dirons maintenant son interprétation en la présence du roi.
37 Toi, ô Roi ! tu es le Roi des rois, parce que le Dieu des cieux t'a donné le royaume, la puissance, la force et la gloire.
38 Et il a mis en ta main les enfants des hommes, les bêtes des champs, et les oiseaux des cieux, en quelque lieu qu'ils habitent, et il t'a fait dominer sur eux tous ; c'est toi qui es la tête d'or.
39 Et après toi il s'élèvera un autre royaume moindre que toi ; puis un autre troisième royaume d'airain, qui dominera sur toute la terre.
40 Et le quatrième royaume sera comme le fer, parce que le fer brise et rompt toutes choses ; et comme le fer met en pièces toutes choses, ainsi ce royaume brisera et mettra tout en pièces.
41 Et ce que tu as vu que les pieds et les orteils étaient en partie de terre de potier, et en partie de fer, c'est que ce royaume sera divisé : il y aura bien en lui la force du fer, parce que tu as vu le fer mêlé avec la terre de potier ;
42 mais comme les orteils des pieds étaient en partie de fer, et en partie de terre, ce royaume sera en partie fort, et en partie fragile.

43 Et quant à ce que tu as vu le fer mêlé avec la terre de potier, c'est qu'ils se mêleront par des alliances humaines ; mais ils ne demeureront pas unis l'un avec l'autre, comme le fer ne peut pas s'allier avec la terre.
44 Et dans le temps de ces Rois le Dieu des cieux suscitera un royaume qui ne sera jamais détruit ; et ce royaume ne passera point à un autre peuple, mais il brisera et consumera tous ces royaumes-là, et il sera établi éternellement.
45 Comme tu as vu qu'une pierre de la montagne en a été détachée sans main, et qu'elle a brisé le fer, l'airain, la terre, et l'or ; le grand Dieu a fait connaître au Roi ce qui arrivera ci-après. Le songe est véritable, et son interprétation est certaine.
46 Alors le Roi Nébucadnésar tomba sur sa face, et se prosterna devant Daniel ; et il dit qu'on lui donnât de quoi faire des oblations et des offrandes de bonne odeur.
47 Le Roi parla aussi à Daniel, et lui dit : Certainement votre Dieu est le Dieu des dieux et le Seigneur des Rois, et il révèle les secrets, puisque tu as pu découvrir celui-ci.
48 Alors le Roi éleva en honneur Daniel, et lui fit beaucoup de grands présents, et l'établit gouverneur sur toute la province de Babylone, et le plus grand seigneur de tous ceux qui avaient la surintendance sur tous les sages de Babylone.
49 Et sur la demande que Daniel en fit au Roi, le Roi établit sur les affaires de la province de Babylone Sçadrac, Mesçac et Habed-Négo ; mais Daniel était à la porte du Roi.

REFLEXIONS

Les réflexions qu'il faut faire sur ce chapitre sont les suivantes :
I. Dieu envoya un songe à Nébucadnésar et permit ensuite qu'il l'oubliât afin que Daniel lui en rappelant le souvenir, ce prince fut disposé par là à recevoir et à croire ce que Daniel lui dirait et qu'il reconnut que ce songe venait de Dieu qui seul connait l'avenir.
II. L'impuissance où les sages de Babylone furent de deviner ce songe montre que ces gens-là étaient des imposteurs et qu'il n'y a que le vrai Dieu qui puisse découvrir les choses cachées.
III. La promesse que Daniel fit au Roi de lui dire et de lui expliquer le songe qu'il avait eu, marque une foi admirable et une grande confiance en Dieu, vu que s'il n'avait pu le faire, il n'aurait pas évité la mort. Et puisque Dieu accorda aux prières de Daniel et de ses amis la révélation et l'interprétation du songe de Nébucadnésar, on voit par-là combien les prières des gens de bien ont de vertu. Mais ce qu'il y a principalement à observer ici, c'est l'interprétation de ce songe. Daniel dit qu'il y aurait quatre puissants empires qui se succèderaient.
Le premier était celui des Caldéens qui subsistait encore alors et dont Nébucadnésar était roi, mais qui devait bientôt finir.
Le second devait être celui des Perses et des Mèdes.
Le troisième celui d'Alexandre le grand et des Grecs.
Pour ce qui est du quatrième empire :
Les uns veulent que ce soit celui des Rois de Syrie et d'Égypte qui régnèrent après Alexandre le grand et ils croient que ce qui est dit ici marque ce qui devait arriver aux Juifs sous ces Rois-là et en particulier sous le règne d'Antiochius Épiphane, le cruel persécuteur du peuple de Dieu, D'autres prétendent que le quatrième empire est l'empire romain, se fondant principalement sur ce que devait être dans le temps cette quatrième domination que Dieu établirait son règne par Jésus-Christ. Et c'est ainsi que tous les anciens ont entendu cet oracle.
Ce qu'il y a de certain, c'est que ces empires se sont succédés les uns aux autres et qu'après toutes ces révolutions, le règne de Dieu a été manifesté par Jésus-Christ notre Seigneur.
On ne saurait assez admirer cette prophétie qui s'étend à tant de siècles. Elle servit autrefois, comme on le voit sur la fin de ce chapitre, à faire connaître le vrai Dieu parmi un peuple idolâtre et elle rendit le Roi de Babylone favorable aux Juifs.
Elle doit faire beaucoup plus d'impression sur nous qui en voyons l'accomplissement et nous convaincre pleinement qu'il y a un Dieu à qui l'avenir est parfaitement connu. Nous devons

aussi en conclure que l'élévation et le renversement des royaumes et des états et les divers changements qui arrivent dans le monde procèdent de la providence qui a toujours en vue le bien de ceux qui le craignent et celui de l'église.

CHAPITRE III.

Le Roi Nébucadnésar fait faire une grande statue et commanda que chacun l'adore.
Ce que les trois amis de Daniel n'ayant pas voulu faire, le Roi les fit jeter dans une fournaise ardente. Mais Dieu les y préserva miraculeusement en sorte que Nébucadnésar, frappé par cette merveille, reconnut et publia la puissance de Dieu.

1 Le Roi Nébucadnésar fit faire une statue d'or dont la hauteur était de soixante coudées, et la largeur de six coudées ; et il la dressa dans la campagne de Dura, dans la province de Babylone.
2 Et le Roi Nébucadnésar fit assembler les satrapes, les magistrats, les officiers, les intendants, les receveurs, les conseillers, les prévôts, et tous les gouverneurs des provinces, afin qu'ils vinssent à la dédicace de la statue qu'il avait dressée.
3 Ainsi les satrapes, les magistrats, les officiers, les intendants, les receveurs, les conseillers, les prévôts, et tous les gouverneurs des provinces furent assemblés pour la dédicace de la statue que le Roi Nébucadnésar avait dressée ; et ils se tenaient debout devant cette statue.
4 Alors un héraut cria à haute voix, et dit : On vous fait savoir, ô peuples de toutes nations et de toutes langues,
5 qu'à l'heure que vous entendrez le son de la trompette, du clairon, de la harpe, de la sambuque, du psaltérion, de la symphonie, et de toute sorte de musique, vous ayez à vous jeter bas et à vous prosterner devant la statue d'or que le Roi Nébucadnésar a dressée.
6 Et quiconque ne se sera pas jeté bas et ne se sera pas prosterné, sera jeté à cette même heure au milieu de la fournaise embrasée.
7 C'est pourquoi au même instant, aussitôt que tous les peuples entendirent le son de la trompette, du clairon, de la harpe, de la sambuque, du psaltérion, et de toute sorte de musique, tous les peuples, de quelque nation et de quelque langue qu'ils fussent, se jetèrent bas et se prosternèrent devant la statue d'or que le Roi avait dressée.
8 A cette occasion et dans le même temps certains Caldéens s'approchèrent et accusèrent les Juifs.
9 Et ils parlèrent au Roi Nébucadnésar, et lui dirent : O roi, vis à jamais !
10 O Roi ! tu as fait un édit, que tout homme qui aurait entendu le son de la trompette, du clairon, de la harpe, de la sambuque, du psaltérion, de la symphonie, et de toute sorte de musique, se jetât bas, et se prosternât devant la statue d'or ;
11 et que quiconque ne se serait pas jeté bas et ne se serait pas prosterné, serait jeté au milieu de la fournaise embrasée.
12 Or il y a certains Juifs que tu as établis sur les affaires de la province de Babylone, savoir, Sçadrac, Mesçac et Habed-Négo ; ces gens-là, ô Roi ! n'ont eu aucun égard pour toi ; ils ne servent point tes dieux, et ils ne se prosternent point devant la statue d'or que tu as dressée.
13 Alors le Roi Nébucadnésar étant en colère et en fureur, commanda qu'on amenât Sçadrac, Mesçac et Habed-Négo. Et ces gens-là furent amenés devant le roi.
14 Et le Roi Nébucadnésar prenant la parole leur dit : Est-il vrai, Sçadrac, Mesçac et Habed-Négo, que vous ne servez pas mes dieux, et que vous ne vous prosternez pas devant la statue d'or que j'ai dressée.
15 Maintenant donc n'êtes-vous pas prêts, au moment que vous entendrez le son de la trompette, du clairon, de la harpe, de la sambuque, du psaltérion, de la symphonie, et de toute sorte de musique, de vous jeter bas et de vous prosterner devant la statue que j'ai faite ? Que si vous ne vous prosternez pas, vous serez jetés à cette même heure au milieu de la fournaise embrasée. Et qui est le Dieu qui vous délivrera de mes mains ?

16 Sçadrac, Mesçac et Habed-Négo répondirent et dirent au Roi Nébucadnésar : Il n'est pas besoin que nous te répondions sur ce sujet-là.
17 Voici, notre Dieu que nous servons peut nous délivrer de la fournaise embrasée ; il peut même nous délivrer de ta main, ô Roi !
18 Que s'il ne trouve pas à propos de le faire, sache, ô Roi ! que nous ne servirons point tes dieux, et que nous ne nous prosternerons point devant la statue d'or que tu as dressée.
19 Alors Nébucadnésar fut rempli de fureur, et l'air de son visage fut changé contre Scadrac, Mesçac et Habed-Négo ; et il prit la parole et commanda qu'on allumât la fournaise sept fois autant qu'elle avait accoutumé d'être allumée.
20 Et il commanda aux hommes les plus forts et les plus vaillants qui fussent dans son armée, de lier Sçadrac, Mesçac et Habed-Négo, pour les jeter dans la fournaise de feu ardent.
21 En même temps ces hommes-là furent liés avec leurs caleçons, leurs chaussures, leurs tiares et leurs vêtements, et ils furent jetés au milieu de la fournaise embrasée.
22 Et comme l'ordre du Roi était pressant, et que la fournaise était extraordinairement allumée, la flamme tua les hommes qui y avaient jeté Sçadrac, Mesçac et Habed-Négo.
23 Et ces trois hommes-là, savoir, Sçadrac, Mesçac et Habed-Négo tombèrent tout liés au milieu de la fournaise embrasée.
24 Alors le Roi Nébucadnésar fut étonné, et il se leva tout d'un coup, et il prit la parole et dit à ses conseillers : N'avons-nous pas jeté trois hommes au milieu du feu, tout liés ? Ils répondirent au Roi : Il est vrai, ô Roi !
25 Et le Roi leur dit : Voici, je vois quatre hommes déliés, qui marchent au milieu du feu, et ils n'en sont point endommagés, et la forme du quatrième est semblable à un fils de Dieu.
26 Alors Nébucadnésar s'approcha vers l'entrée de la fournaise du feu ardent, et il prit la parole et dit : Sçadrac, Mesçac et Habed-Négo, serviteurs du Dieu souverain, sortez et venez. Alors Sçadrac, Mesçac et Habed-Négo sortirent du milieu du feu.
27 Puis les satrapes, les magistrats, les gouverneurs et les conseillers du Roi s'assemblèrent pour considérer ces hommes-là, sur le corps desquels le feu n'avait eu aucune puissance, de sorte qu'aucun cheveu de leur tête n'était grillé, que leurs caleçons n'étaient point changés, et que l'odeur du feu n'avait pas même passé sur eux.
28 Alors Nébucadnésar prit la parole et dit : Béni soit le Dieu de Sçadrac, de Mesçac et d'Habed-Négo, lequel a envoyé son ange, et a délivré ses serviteurs qui ont eu espérance en lui, et qui ont violé l'édit du Roi, et ont abandonné leurs corps, afin de ne servir aucun dieu que leur Dieu, et de ne se prosterner devant aucun autre.
29 De ma part donc est fait un édit : Que tout homme, de quelque nation et langue qu'il soit, qui dira quelque chose de mal convenable contre le Dieu de Sçadrac, de Mesçac et d'Habed-Négo, soit mis en pièces, et que sa maison soit réduite en voirie, parce qu'il n'y a aucun Dieu qui puisse délivrer comme lui.
30 Alors le Roi avança Sçadrac, Mesçac et Habed-Négo dans la province de Babylone.

REFLEXIONS

Dans la mémorable histoire qui est ici rapportée, il y a ces quatre choses à remarquer.

I. La folie, l'orgueil et l'impiété de Nébucadnésar, qui commanda à tous ses sujets, sous peine de mort, d'adorer la statue d'or qu'il avait fait faire. On voit en cela que l'idolâtrie et la superstition est toujours extravagante et cruelle et nous avons en Nébucadnésar une image des princes orgueilleux idolâtres et persécuteurs.

II. On voit ici l'admirable constance et la généreuse résolution des trois Hébreux qui répondirent sans hésiter qu'ils aimaient mieux être jetés dans la fournaise que d'obéir au commandement du Roi.

C'est là un illustre exemple de foi et de constance qui fait voir que les gens de bien ne sont jamais retenus par la crainte des hommes lorsqu'il s'agit d'être fidèles à Dieu, ils ne délibèrent

point sur le parti qu'ils ont à prendre dans ces occasions et ils sont toujours prêts à exposer courageusement leur vie pour sa gloire et pour maintenir la vérité.
III. Ceux qui jetèrent les trois amis de Daniel dans la fournaise furent consumés par les flammes et les trois Hébreux y furent miraculeusement conservés par l'ange du Seigneur. Ce fut ainsi que Dieu voulut punir les Caldéens idolâtres et cruels, leur faire sentir sa puissance, rendre le miracle qu'il fit en faveur des trois Hébreux plus certain et plus sensible et récompenser la fidélité et le zèle de ses serviteurs qui avaient exposés leur vie pour l'amour de lui. St. Paul attribue en particulier cette merveilleuse délivrance à la foi des trois amis de Daniel lorsqu'il dit : *que ce fut par la foi qu'ils éteignirent la force du feu*.
Reconnaissons par-là que la foi est d'une grande efficace, que Dieu ne manque jamais de puissance pour délivrer ceux qui souffrent à cause de lui, qu'il est avec eux dans les plus grands dangers et qu'il peut toujours leur en donner une heureuse issue.
Enfin, le zèle que Nébucadnésar témoigna pour la gloire du Dieu que Daniel adorait, les hommages qu'il lui rendit et les louanges qu'il donna à la fidélité des trois Hébreux doivent nous inciter à reconnaître et à adorer la puissance de ce grand Dieu qui seul fait des choses merveilleuses et qui déploie son pouvoir en faveur de ceux qui le craignent et qui mettent leur espérance en lui.
La conduite de ce prince païen doit aussi engager les princes et les magistrats chrétiens à honorer Dieu, à faire révérer la religion, à réprimer l'impiété et les outrages qui sont faits à la majesté divine.

CHAPITRE IV.

Ce chapitre a trois parties :
I. La première contient le récit d'un songe dans lequel le Roi Nébucadnésar vit un grand arbre dont les branches furent coupées.
II. La seconde comprend l'interprétation que Daniel donna de ce songe en disant au Roi qu'il allait être chassé de son royaume, mais qu'il y serait rétabli.
III. Dans la troisième, on voit l'accomplissement de tout ce que Daniel avait prédit à Nébucadnésar.

1 Le Roi Nébucadnésar à tous les peuples et aux nations de toutes langues qui habitent dans toute la terre : Que votre paix soit multipliée !
2 Il m'a semblé bon de vous informer des signes et des merveilles que le Dieu souverain a faits envers moi.
3 Oh ! que ses signes sont grands, et que ses merveilles sont faites avec force ! Son règne est un règne éternel, et sa puissance est de génération en génération.
4 Moi Nébucadnésar, j'étais tranquille dans ma maison, et florissant dans mon palais.
5 Je fis un songe qui m'épouvanta, et les pensées que j'eus dans mon lit, et les visions de ma tête me troublèrent.
6 Et un édit fut fait de ma part, pour faire venir tous les sages de Babylone, afin qu'ils me donnassent l'interprétation du songe.
7 Les mages, les astrologues, les Caldéens et les devins vinrent donc, et je récitai le songe devant eux ; mais ils ne purent m'en donner l'interprétation.
8 Mais à la fin Daniel, qui s'appelle Beltesçatsar, selon le nom de mon dieu, et dans lequel est l'esprit des dieux saints, entra devant moi, et je récitai le songe en sa présence et je lui dis :
9 Beltesçatsar, chef des mages, comme je connais que l'esprit des dieux saints est en toi, et que nul secret ne t'est difficile, écoute les visions que j'ai eues en songe, et dis-m'en l'interprétation.
10 Les visions donc de ma tête sur mon lit étaient telles : Je voyais un arbre au milieu de la terre, dont la hauteur était grande.
11 Cet arbre-là était devenu grand et fort, et sa cime touchait les cieux, et il se faisait voir

jusqu'au bout de toute la terre.
12 Son branchage était beau et son fruit abondant, et il y avait de quoi manger pour tous ; les bêtes des champs se mettaient à l'ombre sous lui, et les oiseaux des cieux se tenaient dans ses branches, et toute chair en était nourrie.
13 Dans ces visions de ma tête, sur mon lit, je regardais, et voici, un veillant et un saint descendit des cieux,
14 et il cria à haute voix, et dit : Coupez l'arbre et l'ébranchez ; jetez çà et là ses branches et répandez son fruit ; que les bêtes s'écartent de dessous, et les oiseaux d'entre ses branches.
15 Toutefois laissez le tronc de ses racines dans la terre ; qu'il soit lié avec des liens de fer et d'airain, parmi l'herbe des champs, et qu'il soit arrosé de la rosée des cieux, et qu'il ait sa portion avec les bêtes dans l'herbe ;
16 que son cœur soit changé pour n'être plus un cœur d'homme, et qu'on lui donne un cœur de bête, et que sept temps passent sur lui.
17 La chose est arrêtée par le décret des veillants, et la sentence par la parole des saints, afin que les vivants connaissent que le Souverain domine sur les royaumes des hommes, et qu'il les donne à qui il lui plaît et y établit le plus abject des hommes.
18 Moi Nébucadnésar roi, j'ai eu ce songe ; toi donc Beltesçatsar, donnes-en l'interprétation ; car aucun des sages de mon royaume ne me la peut donner ; mais pour toi, tu le peux ; car l'esprit des dieux saints est en toi.
19 Alors Daniel, duquel le nom était Beltesçatsar, demeura tout étonné environ une heure, et ses pensées le troublaient ; et le Roi prenant la parole lui dit : Beltesçatsar, que le songe ni son interprétation ne te troublent point. Beltesçatsar lui répondit : O mon seigneur ! que le songe arrive à ceux qui te haïssent, et son interprétation à tes ennemis !
20 L'arbre que tu as vu, qui était devenu grand et fort, dont la cime touchait les cieux, et qui se faisait voir par toute la terre ;
21 et dont le branchage était beau, et le fruit abondant, et auquel il y avait de quoi manger pour tous, sous lequel les bêtes des champs demeuraient, et dans les branches duquel les oiseaux des cieux se tenaient ;
22 c'est toi, ô Roi ! qui es devenu grand et puissant, de sorte que ta grandeur s'est accrue, et qu'elle s'est élevée jusqu'aux cieux, et que ta domination s'est étendue jusqu'au bout de la terre.
23 Mais ce que le Roi a vu un veillant et un saint, qui descendait des cieux et disait : Coupez l'arbre et l'ébranchez ; toutefois laissez le tronc de ses racines dans la terre, et qu'il soit lié avec des liens de fer et d'airain parmi l'herbe des champs, qu'il soit arrosé de la rosée des cieux, et qu'il ait sa portion avec les bêtes des champs, jusqu'à ce que sept temps soient passés sur lui :
24 c'est ici l'interprétation, ô Roi ! et c'est le décret du Souverain, de ce qui arrivera au Roi mon seigneur.
25 C'est qu'on te chassera d'entre les hommes, et ton habitation sera avec les bêtes des champs ; et tu seras nourri d'herbe comme les bœufs, et tu seras arrosé de la rosée des cieux, et sept temps passeront sur toi, jusqu'à ce que tu connaisses que le souverain domine sur le règne des hommes, et qu'il le donne à qui il lui plaît.
26 Mais ce qui a été dit, qu'on laissât le tronc des racines de cet arbre, cela marque que ton royaume te sera rendu, dès que tu auras connu que les cieux dominent.
27 C'est pourquoi, ô Roi ! agrée mon conseil, et rachète tes péchés par la justice, et tes iniquités en faisant miséricorde aux pauvres ; voici, ce sera une prolongation à ta prospérité.
28 Toutes ces choses arrivèrent au Roi Nébucadnésar.
29 Au bout de douze mois il se promenait sur le palais royal de Babylone ;
30 et le Roi prenant la parole dit : N'est-ce pas ici la grande Babylone, que j'ai bâtie pour être la demeure royale, par le pouvoir de ma force, et pour la gloire de ma magnificence ?
31 La parole était encore dans la bouche du roi, quand une voix vint des cieux, qui dit : Roi

Nébucadnésar, on te fait savoir que ton règne t'est ôté ;
32 et on te chassera d'entre les hommes, et ton habitation sera avec les bêtes des champs ; tu seras nourri d'herbe comme les bœufs, et sept temps passeront sur toi, jusqu'à ce que tu connaisses que le Souverain domine sur les royaumes des hommes, et qu'il les donne à qui il lui plaît.
33 A cette même heure-là cette parole fut accomplie sur Nébucadnésar ; il fut chassé d'entre les hommes, et il mangea l'herbe comme les bœufs ; son corps fut arrosé de la rosée des cieux, en sorte que son poil crût comme les plumes d'un aigle, et ses ongles comme ceux des oiseaux.
34 Mais à la fin de ces jours-là, moi Nébucadnésar, je levai mes yeux vers les cieux, et mon sens me revint ; et je bénis le Souverain, et je louai et j'honorai celui qui vit éternellement, dont la puissance est une puissance éternelle, dont le règne est de génération en génération ;
35 devant qui tous les habitants de la terre sont estimés un néant, et qui fait ce qui lui plaît, tant dans l'armée des cieux, que parmi les habitants de la terre ; et il n'y a personne qui empêche sa main, et qui lui dise : Qu'as-tu fait ?
36 En ce temps-là mon sens me revint, et je retournai à la gloire de mon royaume, et ma majesté et ma splendeur me furent rendues ; mes conseillers et mes grands me redemandèrent ; et je fus rétabli dans mon royaume, et une plus grande magnificence me fut ajoutée.
37 Maintenant donc, moi Nébucadnésar, je loue, j'exalte, et je glorifie le Roi des cieux, duquel toutes les œuvres sont véritables, et les voies justes, et qui peut abaisser ceux qui marchent avec orgueil.

REFLEXIONS

Cette histoire renferme diverses instructions :

I. Ce qui arriva à Nébucadnésar lorsqu'il était dans sa plus grande gloire nous apprend que la prospérité est un état dangereux, que l'on tombe aisément dans l'orgueil et dans la sécurité quand on est dans l'élévation et dans l'abondance et que c'est alors que l'on est le plus menacé des jugements de Dieu, l'orgueil allant ordinairement devant la ruine.

II. Il faut remarquer en second lieu, que, comme Dieu s'était autrefois révélé extraordinairement à Pharaon dans un songe, il voulut aussi se révéler à Nébucadnésar par un songe qui l'instruisait de ce qui devait lui arriver et qui lui fut expliqué par Daniel, afin que ce prince reconnût que son abaissement procédait de Dieu.

C'est ainsi que le Seigneur, par un effet de sa bonté, fait avertir les hommes des malheurs qui les menacent et qu'il leur enseigne en même temps les moyens de les prévenir.

III. Le conseil que Daniel donna au Roi de *racheter ses péchés par des aumônes* nous apprend qu'il faut réparer par toutes les voies possibles les péchés qu'on a commis et qu'en particulier les œuvres de charité ont une grande efficace pour fléchir la colère de Dieu quand elles procèdent d'une vraie repentance.

IV. On doit bien considérer la punition de Nébucadnésar qui fut chassé de son royaume, privé de son bon sens et réduit à l'état des bêtes, ce prince étant tombé dans la manie et dans une mélancolie noire qui l'abrutit pour un temps et qui l'éloigna du commerce des hommes. Cet événement, dont les historiens païens font mentions fut dispensé, comme cela est dit dans ce chapitre et comme ce Roi le confessa afin que les hommes reconnussent que le Dieu souverain domine sur les Rois, qu'il fait tout ce qu'il veut, qu'il élève et qu'il abaisse ceux qu'il lui plaît et surtout qu'il est juste et qu'il confond les orgueilleux.

V. Enfin, Nébucadnésar revint à lui-même, il s'humilia, il donna même des marques publiques de la crainte qu'il avait du vrai Dieu en ordonnant à tous ses sujets de le révérer et alors aussi il fut rétabli dans son royaume.

Voilà comment les châtiments de Dieu servent à faire rentrer les hommes dans leur devoir et à leur procurer le retour de sa faveur.

Au reste, la reconnaissance solennelle que Nébucadnésar fit de la grandeur de Dieu et de sa

justice. Instruit les princes et les grands du monde de l'obligation où ils sont de rendre à Dieu leurs hommages et de procurer de tout leur pouvoir l'avancement de sa gloire.

CHAPITRE V.

Le Roi Belsçatsar étant à table, dans le temps que Babylone était assiégée par les Mèdes, et profanant les vaisseaux sacrés du temple de Jérusalem, voit une main qui écrivait sur la paroi l'arrêt de sa mort, comme Daniel le lui expliqua.
Cet arrêt s'exécuta sur l'heure, Belsçatsar ayant été tué en cette même nuit et Babylone prise par Darius. Par ce moyen la monarchie des Caldéens passa aux Mèdes et aux Perses, selon que Daniel et les autres prophètes l'avaient prédit.

1 Le Roi Belsçatsar fit un grand festin à mille de ses principaux seigneurs, et il buvait le vin devant ces personnes-là.
2 Et ayant un peu bu, il commanda qu'on apportât les vaisseaux d'or et d'argent, que Nébucadnésar son père avait tirés du temple de Jérusalem ; afin que le Roi, et ses gentilshommes, ses femmes, et ses concubines bussent dedans.
3 Alors on apporta les vaisseaux d'or qu'on avait tirés du temple de la maison de Dieu, qui était à Jérusalem ; et le Roi, et ses gentilshommes, ses femmes, et ses concubines y burent.
4 Ils y burent du vin, et ils louèrent leurs dieux d'or, d'argent, d'airain, de fer, de bois, et de pierre.
5 A cette même heure-là des doigts d'une main d'homme sortirent, qui écrivaient devant le chandelier, sur l'enduit de la muraille du palais royal, et le Roi voyait cette partie de main qui écrivait.
6 Alors le visage du Roi fut changé, et ses pensées le troublèrent, et les jointures de ses reins se relâchèrent, et ses genoux heurtaient l'un contre l'autre.
7 Et le Roi cria à haute voix qu'on fît venir les astrologues, les Caldéens, et les devins ; et le Roi dit aux sages de Babylone : Quiconque lira cette écriture, et m'en donnera l'interprétation, sera vêtu d'écarlate, et il aura un collier d'or au cou et dominera sur la troisième partie du royaume.
8 Alors tous les sages du Roi entrèrent ; mais ils ne purent lire l'écriture, ni en donner au Roi l'interprétation.
9 de sorte que le Roi Belsçatsar fut fort troublé, et son visage fut changé : et ses principaux seigneurs furent aussi éperdus.
10 Et la reine entra dans la maison du festin, à cause de ce qui était arrivé au Roi et à ses principaux seigneurs ; et la reine parla et dit : Roi, vis à jamais ; que tes pensées ne te troublent point ; et que ton bon visage ne se change point.
11 Il y a un homme dans ton royaume, en qui est l'esprit des dieux saints ; et dans les temps de ton père on trouva en lui une lumière, une intelligence et une sagesse semblables à la sagesse des dieux ; et le Roi Nébucadnésar ton père, ton père lui-même, ô Roi ! l'établit chef des mages, des astrologues, des Caldéens, et des devins ;
12 parce qu'on trouve en lui, savoir, en Daniel, auquel le Roi imposa le nom de Beltesçatsar, un plus grand esprit et plus de connaissance et d'intelligence, pour interpréter les songes, et expliquer les questions obscures, et résoudre les choses difficiles. Maintenant donc, que Daniel soit appelé, et il en donnera l'interprétation.
13 Alors Daniel fut amené devant le Roi ; et le Roi, prenant la parole, dit à Daniel : Es-tu ce Daniel qui est d'entre ceux qui ont été emmenés captifs de Juda, que le Roi mon père a fait emmener de Juda ?
14 J'ai ouï dire de toi, que l'esprit des dieux saints est en toi, et qu'on a trouvé en toi une lumière, une intelligence, et une sagesse singulière.
15 Et maintenant les sages et les astrologues ont été amenés devant moi, afin qu'ils lussent cette

écriture, et qu'ils m'en donnassent l'interprétation, mais ils ne peuvent point me la donner.
16 Mais j'ai ouï dire de toi, que tu peux expliquer et résoudre les choses difficiles. Maintenant donc, si tu peux lire cette écriture, et m'en donner l'interprétation, tu seras vêtu d'écarlate, et *tu porteras* au cou un collier d'or, et tu domineras sur la troisième partie du royaume.
17 Alors Daniel répondit, et dit devant le Roi : Que tes dons te demeurent, et donne tes présents à un autre ; cependant je lirai l'écriture au roi, et je lui en donnerai l'interprétation.
18 Ô Roi ! le Dieu souverain avait donné à Nébucadnésar ton père ce royaume, cette magnificence, cette gloire et cet honneur.
19 Et à cause de la grandeur qu'il lui avait donnée, tous les peuples et les nations de toutes langues tremblaient devant lui et le redoutaient ; car il faisait mourir ceux qu'il voulait, et il sauvait la vie à ceux qu'il voulait, et il élevait ceux qu'il voulait, et il abaissait ceux qu'il voulait.
20 Mais son cœur s'étant élevé, et son esprit s'étant affermi dans son orgueil, il fut déposé de son trône royal, et on le dépouilla de sa gloire ;
21 et il fut chassé d'entre les hommes ; son cœur fut rendu semblable à celui des bêtes, et son habitation fut avec les ânes sauvages ; il fut nourri d'herbe, comme les bœufs, et son corps fut arrosé de la rosée des cieux, jusqu'à ce qu'il connût que le Dieu souverain a puissance sur les royaumes des hommes, et qu'il y établit qui il lui plaît.
22 Toi aussi Belsçatsar, qui es son fils, tu n'as point humilié ton cœur, quoique tu susses toutes ces choses ;
23 mais tu t'es élevé contre le Seigneur des cieux, et on a apporté les vaisseaux de sa maison devant toi, et vous y avez bu du vin, toi, et tes principaux seigneurs, tes femmes, et tes concubines, et tu as loué les dieux d'argent, d'or, d'airain, de fer, de bois, et de pierre, qui ne voient, ni n'entendent, ni ne connaissent point ; et tu n'as pas glorifié le Dieu qui a ton souffle et toutes tes voies dans sa main.
24 C'est pourquoi cette partie de main a été envoyée de sa part, et cette écriture a été écrite.
25 Or, c'est ici l'écriture qui a été écrite : MENE' MENE' THEKEL UPHARSIN.
26 Et voici l'interprétation de ces paroles : MENÉ, Dieu a calculé ton règne, et il y a mis fin.
27 THEKEL, tu as été pesé dans la balance, et tu as été trouvé léger.
28 PERES, ton royaume a été divisé, et a été donné aux Mèdes et aux Perses.
29 Alors, par le commandement de Belsçatsar, on vêtit Daniel d'écarlate, et on lui mit au cou un collier d'or, et on publia qu'il dominerait sur la troisième partie du royaume.
30 Cette même nuit-là, Belsçatsar, Roi de Caldée, fut tué.
31 Et Darius de Méde prit possession du royaume, étant âgé environ de soixante et deux ans.

REFLEXIONS

C'est une histoire tout à fait mémorable que celle qui est récitée dans ce chapitre et voici ce qu'il faut principalement remarquer :

I. C'est que dans le temps que le Roi Belsçatsar faisait un grand festin aux seigneurs de son royaume, qu'il se livrait à la joie et qu'il déshonorait le vrai Dieu en buvant dans les vaisseaux sacrés du temple de Jérusalem en l'honneur des idoles, Dieu fit paraître une main qui écrivait sa condamnation, afin que ce prodige et que l'explication que Daniel en donna persuadât ces peuples idolâtres que le même Dieu dont Nébucadnésar, aïeul de Belsçatsar, avait détruit le temple allait renverser l'empire des Caldéens.

II. Le trouble extrême et l'inquiétude que Belsçatsar ressentit à la vue de cette main fait voir que rien n'est plus faible, ni plus craintif qu'une mauvaise conscience et que le jugement de Dieu surprend les méchants lorsqu'ils croient être le plus en sûreté.

III. Il faut observer que Daniel reprocha au Roi de n'avoir pas profité des châtiments que Dieu avait envoyé à Nébucadnésar son grand-père, d'avoir persévéré dans son orgueil et de s'être élevé contre Dieu en profanant les vases du temple de Jérusalem et en louant ses idoles, au lieu de donner gloire à Dieu. C'est là un effet visible de la justice divine sur ceux dont le cœur

s'enfle dans la prospérité, sur les profanes et les impies, qui au lieu de révérer celui de qui ils tiennent la vie et toutes choses, ont l'audace de s'élever contre lui et sur ceux qui ne profitent pas des avertissements que Dieu leur donne, des châtiments dont il les visite et des exemples qu'ils ont devant les yeux.
IV. Enfin, la mort de Belsçatsar et la ruine de l'empire des Babyloniens qui passa aux Mèdes et aux Perses est un événement d'autant plus remarquable qu'il avait été annoncé à l'avance, non seulement par Daniel, mais aussi par Ésaïe, par Jérémie et par les autres prophètes qui avaient prédit expressément que Babylone serait prise dans une nuit que le Roi et les principaux se livreraient à la joie, ce qui est aussi confirmé par les historiens profanes.
Ainsi nous devons reconnaître dans ce récit la divinité des livres sacrés et la vérité de la religion et y adorer la puissance de Dieu, sa connaissance infinie et les merveilles de sa providence qui dirige avec tant de sagesse, de justice et de bonté tout ce qui arrive dans le monde.

CHAPITRE VI.

Daniel est élevé par le Roi Darius à de grands honneurs, de quoi les seigneurs du royaume étant jaloux, obtiennent un édit qui défendait de faire aucune prière pendant trente jours à quelque Dieu ou à quelque homme que ce fût, sinon au Roi.
Mais Daniel, ayant continué à adorer Dieu publiquement, comme il avait accoutumé, fut accusé d'avoir violé l'édit du Roi et fut jeté dans la fosse aux lions où Dieu le garantit miraculeusement. Le Roi, frappé de cette merveille, commande que le Dieu de Daniel soit adoré de tout le monde.

1 Il plut à Darius d'établir cent vingt satrapes sur le royaume, pour être sur tout le royaume.
2 Et il mit au-dessus d'eux trois gouverneurs, dont Daniel était l'un, auxquels ces satrapes rendissent compte, afin que le Roi ne souffrît point de dommage.
3 Mais Daniel était au-dessus des autres gouverneurs et satrapes, parce qu'il y avait plus d'esprit en lui ; et le Roi pensait à l'établir sur tout le royaume.
4 Et les gouverneurs et les satrapes tâchaient de trouver quelque occasion d'accuser Daniel, au sujet des affaires du royaume ; mais ils n'en pouvaient trouver aucune occasion ; car il était fidèle, et il ne se trouvait en lui aucun crime, ni aucune faute.
5 Ces hommes dirent donc : Nous ne trouverons point d'occasion contre ce Daniel, à moins que nous ne la trouvions contre lui dans la loi de son Dieu.
6 Alors ces gouverneurs et ces satrapes s'assemblèrent, et vinrent vers le Roi, et ils lui dirent : Roi Darius, vis à jamais !
7 Tous les gouverneurs de ton royaume, les magistrats, les satrapes, les conseillers, et les capitaines ont été d'avis d'établir une ordonnance royale, et de faire un décret ferme, que quiconque fera aucune prière à quelque Dieu ou à quelque homme que ce soit, pendant trente jours, sinon à toi, ô Roi ! sera jeté dans la fosse des lions.
8 Maintenant donc, ô Roi ! confirme cet édit, et fais-en écrire des patentes, afin qu'on ne le change point, selon que la loi des Mèdes et des Perses est irrévocable.
9 C'est pourquoi le Roi Darius écrivit la lettre et l'édit.
10 Cependant, Daniel ayant appris que ces lettres étaient écrites, entra dans sa maison, et les fenêtres de sa chambre étant ouvertes du côté de Jérusalem, il se mettait trois fois le jour à genoux, et priait et célébrait son Dieu comme il faisait auparavant.
11 Et ces hommes s'assemblèrent, et trouvèrent Daniel qui priait et qui faisait requête à son Dieu.
12 Alors ils s'approchèrent, et dirent au roi, au sujet de l'édit royal : N'as-tu pas ordonné par un édit, que tout homme qui ferait requête à quelque Dieu ou à quelque homme que ce fût pendant trente jours, sinon à toi, ô Roi ! serait jeté dans la fosse des lions ? Et le Roi répondit et dit : La chose est constante, selon la loi des Mèdes et des Perses, qui est irrévocable.

13 Alors ils dirent au Roi : Daniel, qui est de ceux qui ont été amenés captifs de Juda, n'a eu aucun égard pour toi, ô Roi ! ni pour l'édit que tu as donné ; mais il prie et fait sa requête trois fois le jour.
14 Alors le Roi ayant entendu cela, en eut en lui-même un fort grand déplaisir, et prit à cœur de délivrer Daniel, et il travailla jusqu'au soleil couché à le délivrer.
15 Mais ces hommes-là s'assemblèrent vers le roi, et lui dirent : O Roi ! sache que la loi des Mèdes et des Perses est telle, que tout décret et ordonnance que le roi aura établie, ne se doit point changer.
16 Alors le Roi commanda qu'on amenât Daniel, et qu'on le jetât dans la fosse des lions. Et le Roi prenant la parole dit à Daniel : Ton Dieu que tu sers sans cesse est celui qui te délivrera.
17 Et on apporta une pierre qui fut mise sur l'ouverture de la fosse, et le Roi la scella de son anneau, et de l'anneau de ses principaux seigneurs, afin qu'on ne changeât rien à l'égard de Daniel.
18 Alors le Roi s'en alla dans son palais, et il passa la nuit sans souper, et on ne lui fit point venir des instruments de musique, même il ne put point dormir.
19 Et le Roi se leva au point du jour, dès qu'il commença à luire, et il s'en alla en diligence vers la fosse des lions.
20 Et comme il approchait de la fosse, il appela Daniel d'une voix triste ; Daniel, dit-il, serviteur du Dieu vivant, ton Dieu que tu sers sans cesse, te pourrait-il avoir délivré des lions ?
21 Alors Daniel, dit au Roi : Ô roi, vis à jamais !
22 Mon Dieu a envoyé son ange, et il a fermé la gueule des lions, et ils ne m'ont fait aucun mal, parce que j'ai été trouvé innocent ; et même, ô Roi ! je n'ai commis aucune faute à ton égard.
23 Alors le Roi fut extrêmement réjoui, et il commanda qu'on tirât Daniel de la fosse. Et on ne trouva en lui aucune blessure, parce qu'il avait cru en son Dieu.
24 Et par le commandement du Roi, ces hommes qui avaient accusé Daniel, furent amenés et jetés dans la fosse des lions, eux, leurs enfants, et leurs femmes ; mais avant qu'ils fussent venus jusqu'au pavé de la fosse, les lions s'en rendirent maîtres et brisèrent tous leurs os.
25 Alors le Roi Darius écrivit des lettres de telle teneur : A tous peuples et nations de toutes langues qui habitent sur toute la terre : Que votre paix soit multipliée !
26 Un édit est fait de ma part, que, dans toute l'étendue de mon royaume, on ait de la crainte et de la frayeur pour le Dieu de Daniel ; car c'est le Dieu vivant, et qui demeure à toujours ; et son royaume ne sera point dissipé, et sa domination sera jusqu'à la fin.
27 Il sauve et il délivre, et il fait des prodiges et des merveilles dans les cieux et sur la terre, tellement qu'il a délivré Daniel de la puissance des lions.
28 Ainsi Daniel prospéra sous le règne de Darius, et sous le règne de Cyrus, Roi de Perse.

REFLEXIONS

Il y a d'importantes réflexions à faire sur ce chapitre :

I. La fidélité avec laquelle Daniel servit le Roi Darius apprend à tous ceux qui sont dans les charges publiques à les exercer avec intégrité.

II. Dans l'édit que Darius donna à la sollicitation des ennemis de Daniel, on remarque d'un côté la folie et l'impiété d'un prince qui veut se faire adorer comme un dieu et de l'autre les maux qui arrivent par l'envie et la jalousie et combien il est dangereux d'écouter ceux qui emploient la calomnie, la ruse et la violence pour perdre les innocents.

III. L'on voit ici le zèle de Daniel. Il avait été religieux et dévot dans sa plus haute fortune, il l'est encore lorsqu'il est menacé. L'édit du Roi ne l'intimide point, il continue à adorer son Dieu et il le fait publiquement, sans craindre le danger auquel il s'exposait par-là, de peur que s'il l'eut fait en secret, on n'eut cru qu'il dissimulait sa croyance et qu'il obéissait à l'ordre que le Roi avait donné.

C'est dans des occasions semblables qu'il faut faire une profession publique de sa foi sans user

d'aucune dissimulation et sans trahir sa conscience par la crainte qu'on pourrait avoir des hommes.
IV. Il est à remarquer que Darius eut la faiblesse de consentir à la mort de Daniel, bien qu'il le crût innocent. Dieu ne voulut pas garantir son serviteur par le moyen du Roi Darius, mais il permit qu'on le jetât aux lions pour être dévoré, parce qu'il voulait le délivrer lui-même d'une manière plus magnifique en envoyant son ange. L'Écriture dit que Daniel fut ainsi préservé parce qu'il avait été trouvé innocent et qu'il avait cru en son Dieu.
Ce fut là une récompense bien glorieuse de sa fidélité et un effet admirable de sa foi, comme Saint Paul le remarque dans l'épître aux Hébreux.
C'est ainsi que Dieu protège les siens. Il semble quelquefois les abandonner, jusque-là qu'on croirait qu'il n'y a plus de ressource pour eux, mais il les tire heureusement de toutes leurs épreuves.
V. Une cinquième réflexion qu'il faut faire est que les lions ne touchent point Daniel et que ses ennemis sont dévorés sur le champ. Cela rend la protection de Dieu sur Daniel plus sensible et c'est ainsi que Dieu fait retomber sur les méchants le mal qu'il voulait faire aux autres.
VI. Enfin, la reconnaissance solennelle que Darius fit de la grandeur de Dieu nous engage à adorer la bonté, la justice et la toute-puissance du Seigneur et à publier ses œuvres merveilleuses. Il faut aussi admirer les voies de la providence qui se servit de l'édit de ce monarque, de ceux de Nébucadnésar et de plusieurs autres princes païens pour répandre sa connaissance dans ces pays-là où l'idolâtrie régnait. C'est sur quoi les princes chrétiens doivent faire une attention particulière s'ils ne veulent pas que ces Rois idolâtres s'élèvent en jugement contre eux.

CHAPITRE VII.

Daniel rapporte dans ce chapitre une vision qu'il eut de quatre bêtes. Et l'explication qu'un ange lui donna de cette vision en lui disant qu'il y aurait quatre grands empires et que, dans le temps du quatrième, le règne de Dieu s'établirait.

1 La première année du règne de Belsçatsar, Roi de Babylone, Daniel étant sur son lit, fit un songe, et eut des visions dans sa tête, et il écrivit le songe, et il en dit le sommaire.
2 Daniel donc parla et dit : Je regardais de nuit dans ma vision : et voilà les quatre vents des cieux qui donnaient sur la grande mer.
3 Ensuite quatre grandes bêtes montèrent de la mer, différentes l'une de l'autre.
4 La première était comme un lion, et elle avait des ailes d'aigle ; et je la regardai, jusqu'à ce que les plumes de ses ailes fussent arrachées, et qu'elle se fût levée de terre, et dressée sur ses pieds comme un homme, et qu'un cœur d'homme lui fût donné.
5 Et voici une seconde bête semblable à un ours, laquelle se tenait sur un côté, et avait trois crocs dans sa gueule parmi ses dents ; et on lui disait : Lève-toi, mange beaucoup de chair.
6 Après celle-là, je regardai, et en voici une autre semblable à un léopard, qui avait sur son dos quatre ailes d'oiseaux ; et cette bête avait quatre têtes, et la domination lui fut donnée.
7 Après celle-là je regardais dans mes visions de la nuit, et voici une quatrième bête, qui était épouvantable, terrible, et très forte, elle avait de grandes dents de fer ; elle dévorait et elle brisait et foulait à ses pieds ce qui restait ; elle était différente de toutes les bêtes qui avaient été avant elle, et elle avait dix cornes.
8 Je considérais ces cornes-là, et voici une autre petite corne qui montait du milieu des autres, et trois des premières cornes furent arrachées devant elle, et voici, des yeux semblables aux yeux d'un homme étaient dans cette corne, et une bouche qui disait de grandes choses.
9 Je regardais jusqu'à ce que des trônes furent placés, et que l'ancien des jours s'assit ; son vêtement était blanc comme de la neige, et les cheveux de sa tête étaient comme de la laine la plus fine ; son trône était comme des flammes de feu, et ses roues comme un feu ardent.

10 Un fleuve de feu se répandait et sortait de devant lui, mille milliers le servaient, et dix mille millions assistaient devant lui ; le jugement se tint, et les livres furent ouverts.
11 Je regardais alors, à cause du bruit des grandes paroles que cette corne prononçait, et je regardai, jusqu'à ce que la bête fût tuée, et que son corps fut donné pour être brûlé au feu.
12 La domination fut aussi ôtée aux autres bêtes, quoiqu'une longue vie leur eût été donnée jusqu'à un certain temps.
13 Je regardais dans ces visions de la nuit, et je vis comme le Fils de l'homme qui venait dans les nuées des cieux, et il vint jusqu'à l'ancien des jours, et on le fit approcher de lui.
14 Et il lui donna la seigneurie, et l'honneur, et le règne ; et tous les peuples et les nations de toutes langues le serviront ; sa domination est une domination éternelle, qui ne passera point, et son règne ne sera point détruit.
15 Alors mon esprit fut saisi, à moi Daniel, et je frémis dans tout mon corps, et les visions que j'avais eues dans ma tête me troublèrent.
16 Et je m'approchai de l'un des assistants, et lui demandai la vérité de toutes ces choses. Et il me parla, et m'en donna l'interprétation.
17 Ces quatre grandes bêtes, me dit-il, sont quatre Rois, qui s'élèveront de la terre.
18 Et les saints du Souverain recevront le royaume et y régneront jusqu'au siècle et au siècle des siècles.
19 Alors je voulus savoir la vérité touchant la quatrième bête, qui était différente de toutes les autres et fort terrible, dont les dents étaient de fer, et les ongles d'airain, qui dévorait, et qui brisait et foulait à ses pieds ce qui restait ;
20 et touchant les dix cornes qui étaient sur sa tête, et touchant l'autre corne qui montait, en présence de laquelle trois des autres étaient tombées, et de ce que cette corne-là avait des yeux, et une bouche qui prononçait de grandes choses, et qu'elle avait plus d'apparence que les autres.
21 J'avais regardé comment cette corne faisait la guerre contre les saints et prévalait sur eux ;
22 jusqu'à ce que l'ancien des jours vint, et que le jugement fut donné aux saints du Souverain, et que le temps vint que les saints entrassent en possession du royaume.
23 Et il me dit ainsi : La quatrième bête sera un quatrième royaume sur la terre, lequel sera différent de tous les royaumes, et dévorera toute la terre ; et la foulera et la brisera.
24 Mais les dix cornes, ce sont dix Rois qui s'élèveront de ce royaume-là ; et un autre s'élèvera après eux, qui sera différent des premiers et abattra trois Rois.
25 Il prononcera des paroles contre le Souverain, et détruira les saints du Souverain, et pensera de pouvoir changer le temps et la loi, et les saints seront livrés dans sa main jusqu'à un temps, et des temps, et une moitié de temps.
26 Mais le jugement se tiendra, et on lui ôtera sa domination, en le détruisant et le faisant périr, jusqu'à en voir la fin ;
27 afin que le règne et la domination, et la grandeur des royaumes, qui sont sous tous les cieux, soit donnée au peuple des saints du Souverain. Son royaume est un royaume éternel, et tous les empires lui seront assujettis et lui obéiront.
28 C'est ici la fin de ce qui me fut dit : Pour ce qui est de moi, Daniel, mes pensées me troublèrent fort, et mon visage en fut tout changé ; toutefois je conservai ces paroles-là dans mon cœur.

REFLEXIONS

Voici une prophétie qui doit être considérée avec une grande attention. Ce songe mystérieux que Dieu envoya à Daniel et l'explication qu'un ange lui en donna marque la même chose que la vision de la statue qui est rapportée au chapitre II de ce livre. C'est que quatre grands empires se succèderaient les uns aux autres.
I. Celui des Babyloniens.
II. Celui des Perses et des Mèdes.

III. Celui des Grecs.
IV. Le quatrième est, ainsi qu'il a été dit sur le chapitre second, ou celui des Rois de Syrie et d'Égypte, appelés les Séleucides et les Lagides ou celui des Romains.
Suivant la première explication, cette corne, c'est-à-dire cette puissance qui devait faire la guerre aux saints, mais qui devait être détruite, est le Roi Antiochus qui fit tant de maux aux Juifs et les réduisit aux dernières extrémités.
Suivant la seconde, cette puissance c'est l'antéchrist qui devait paraître dans l'église mais que Dieu détruirait, après quoi on verrait la pleine manifestation du règne de Dieu.
Ces prophéties qui s'étendent à tant de siècles et qui annonçaient si longtemps à l'avance ces grandes révolutions, font voir que Daniel parlait par l'inspiration divine, que l'avenir est parfaitement connu à Dieu et qu'il préside sur toutes choses.
Il faut principalement reconnaître que parmi tous ces changements, Dieu avait en vue l'établissement de son règne parmi les hommes et que ce célèbre oracle qui prédit : *que le Fils de l'homme recevrait de Dieu l'empire et la domination sur toutes choses et que son règne n'aurait point de fin et que les saints règneraient avec lui*
Regarde incontestablement Jésus-Christ notre Seigneur et qu'il assure une parfaite félicité et une gloire éternelle à tous les saints et à tous les vrais fidèles.

CHAPITRE VIII.

Ce chapitre a deux parties :
I. La vision d'un bélier et d'un bouc qui combattaient l'un contre l'autre.
II. L'explication que l'ange Gabriel donna de cette vision et qui revient à ceci :

- C'est qu'un Roi de Javan, c'est-à-dire de la Grèce, viendrait détruire le royaume des Perses et des Mèdes. Cela arriva lorsque Alexandre le Grand vainquit Darius, Roi de Perse, l'ange dit ensuite qu'après la mort d'Alexandre, il s'élèverait quatre cornes, ce qui signifie que son empire serait partagé en quatre principaux royaumes et que dans l'un de ces royaumes il y aurait un Roi superbe et cruel qui persécuterait les Juifs, qui ferait cesser le service divin pendant trois ans et demi, mais qu'il serait détruit. Ce Roi est Antiochus Épiphane, Roi de Syrie.

1 La troisième année du règne de Belsçatsar, moi Daniel, j'eus une vision, outre celle que j'avais déjà eue auparavant.
2 J'eus, dis-je, une vision ; et alors j'étais à Susan, ville capitale, qui est dans la province d'Hélam ; et dans ma vision, il me semblait que j'étais sur le fleuve d'Ulaï.
3 Et j'élevai mes yeux, et je regardai, et je vis un bélier qui se tenait auprès du fleuve ; et il avait deux cornes, et ces deux cornes étaient hautes ; mais l'une était plus haute que l'autre, et la plus haute s'avançait en arrière.
4 Je vis ce bélier heurtant des cornes contre l'occident, et contre l'aquilon, et contre le midi ; et pas une bête ne pouvait subsister devant lui ; et il n'y avait personne qui lui pût rien ôter, mais il faisait tout ce qu'il voulait, et il devint fort puissant.
5 Et comme je regardais attentivement, voici, un bouc d'entre les chèvres venait de l'occident sur le dessus de toute la terre, et il ne touchait point à terre ; et ce bouc avait une corne qui paraissait entre ses yeux.
6 Et il vint jusqu'au bélier, qui avait deux cornes, lequel j'avais vu, se tenant auprès du fleuve ; et il courut contre lui dans la fureur de sa force.
7 Et je le vis approcher du bélier, et s'irritant contre lui, il le heurta, et brisa ses deux cornes, et il n'y eut aucune force au bélier pour tenir bon contre lui ; et quand il l'eut jeté par terre, il le foula, et personne ne put délivrer le bélier de sa puissance.
8 Alors le bouc d'entre les chèvres devint fort grand, et sitôt qu'il fut devenu puissant, sa grande corne fut rompue, et au lieu d'elle il en crût quatre, qui paraissaient vers les quatre vents des

cieux.
9 Et de l’une d’elles sortit une autre petite corne, qui s’agrandit vers le midi, et vers l’orient, et vers le pays de la gloire.
10 Et elle s’agrandit jusqu’à l’armée des cieux, et elle renversa une partie de l’armée des étoiles ; et les foula aux pieds.
11 Elle s’agrandit même jusqu’au chef de l’armée, et le sacrifice continuel fut ôté, et le domicile de son sanctuaire fut renversé par cette corne-là.
12 Et un certain temps lui fut donné contre le sacrifice continuel, à cause des péchés ; elle jeta la vérité par terre, et fit de grands exploits, et elle prospéra.
13 Alors j’entendis un saint qui parlait ; et un saint disait à un certain autre qui parlait : Jusqu’à quand durera cette vision, touchant le sacrifice continuel, et le péché qui cause cette désolation, pour livrer le sanctuaire et l’armée à être foulés aux pieds ?
14 Et il me dit : Jusqu’à deux mille et trois cents soirs et matins ; puis le sanctuaire sera purifié.
15 Et après que moi, Daniel, eus vu la vision, et que j’en eus demandé l’intelligence, voici, je vis comme une figure d’homme, qui se tint devant moi.
16 Et j’entendis la voix d’un homme au milieu du fleuve d’Ulaï, qui cria, et dit : Gabriel, explique la vision à cet homme-là.
17 Et Gabriel vint près du lieu où je me tenais, et lorsqu’il fut venu, je fus épouvanté, et je tombai sur ma face, et il me dit : Fils de l’homme, écoute, car il y a un temps marqué pour cette vision.
18 Et comme il me parlait je m’assoupis la face contre terre ; puis il me toucha, et me fit tenir debout dans le lieu où j’étais.
19 Et il me dit : Voici, je te ferai savoir ce qui arrivera jusqu’à ce que l’indignation finisse ; car il y a un temps déterminé pour cela.
20 Le bélier que tu as vu, qui avait deux cornes, ce sont les Rois des Mèdes et des Perses ;
21 et le bouc velu c’est le Roi de Javan ; et la grande corne qui était entre ses yeux, c’est le premier roi.
22 Et ce qu’elle s’est rompue, et que quatre cornes se sont élevées en sa place, ce sont quatre royaumes qui s’élèveront de cette nation ; mais non pas selon sa force.
23 Et à la fin de leur règne, quand le nombre des déloyaux sera accompli, il s’élèvera un Roi fier de visage, et entendu en subtilités ;
24 et sa puissance s’accroîtra, non pas toutefois par sa force ; il fera de prodigieux dégâts, et il prospérera, et il fera de grands exploits, et détruira les puissants et le peuple des saints ;
25 et par le moyen de ses artifices, il fera prospérer la fraude dans sa main ; il s’élèvera dans son cœur, et dans la prospérité il en fera périr plusieurs ; il résistera contre le Seigneur des seigneurs ; mais il sera brisé sans main.
26 La vision du soir et du matin, qui a été dite, est très véritable ; mais toi scelle la vision, car elle n’arrivera de longtemps.
27 Et moi, Daniel, je fus tout défait et malade pendant quelques jours ; puis je me levai, et je fis les affaires du Roi, et j’étais tout étonné de la vision ; mais il n’y eut personne qui l’entendît.

REFLEXIONS

La prophétie qui est contenue dans ce chapitre a eu son entier accomplissement et elle a été tellement éclaircie par l’événement qu’il n’y reste pas la moindre obscurité.
L’empire des Perses et des Mèdes s’éleva à une grande puissance, mais il fut détruit par Alexandre le grand qui vainquit Darius dernier Roi des Perses.
La monarchie d’Alexandre fut partagée en quatre royaumes principaux après sa mort et de l’un de ces royaumes, qui fut celui de Syrie, on vit s’élever Antiochus, surnommé l’illustre, qui persécuta cruellement les Juifs et qui abolit le service divin à Jérusalem pendant trois ans et demi, après quoi cette persécution cessa, le temple fut purifié et Antiochus éprouva la vengeance

céleste.
De tout cela, il suit incontestablement que Daniel, qui a marqué tous ces événements si longtemps auparavant, était inspiré de Dieu.
À cette réflexion générale, qui établit si fortement la vérité de la religion, il faut ajouter une considération particulière, c'est que Dieu voulut révéler toutes ces choses à Daniel et lui faire connaître qu'Antiochus ferait de grands maux aux Juifs, mais qu'ils seraient affranchis de la tyrannie de ce prince. Il était nécessaire que les Juifs fussent avertis de cela, afin que, quand cette persécution arriverait, ils la soutinssent avec constance. Ceci nous oblige à considérer que Dieu, dont la providence conduit toutes choses, préside d'une façon particulière sur les événements qui intéressent l'église, il permet quelquefois qu'elle soit opprimée, mais il ne l'abandonne jamais et il donne toujours des bornes à la malice des persécuteurs.
Enfin, nous devons souhaiter, que comme le sanctuaire fut autrefois nettoyé des abominations d'Antiochus y avait introduites, Dieu vienne aussi purifier son église et repurger le christianisme de tant de souillures qui y règnent.

CHAPITRE IX.

Ce chapitre contient :
I. Une prière dans laquelle Daniel confesse les péchés des Juifs et prie Dieu d'être apaisé envers eux.
II. Une prophétie qui marque que depuis le rétablissement de Jérusalem jusqu'au Messie, il s'écoulerait soixante et dix semaines d'années, c'est-à-dire quatre cents et nonante ans. Cette prophétie marque de plus que le Messie mourrait, que les Romains prendraient Jérusalem, qu'ils détruiraient cette ville et qu'ils causeraient une désolation générale dans tout le pays des Juifs.

1 La première année du règne de Darius, fils d'Assuérus, de la race des Mèdes, lequel avait été établi Roi sur le royaume des Caldéens ;
2 la première année, dis-je, de son règne, moi, Daniel, ayant entendu, par les livres, que le nombre des ans dont l'Éternel avait parlé par le prophète Jérémie, pour finir les désolations de Jérusalem, était de soixante et dix ans ;
3 je tournai mon visage vers le Seigneur Dieu, cherchant à faire requête et supplication, avec jeûne, et en prenant le sac et la cendre.
4 Et je priai l'Éternel mon Dieu, et je lui fis confession, et je dis : Hélas, Seigneur ! qui es le Dieu fort, le Grand, le Terrible, qui gardes l'alliance et la miséricorde à ceux qui t'aiment et qui observent tes commandements !
5 Nous avons péché, nous avons commis l'iniquité, nous avons fait de méchantes actions, nous avons été rebelles, et nous nous sommes détournés de tes commandements et de tes jugements ;
6 et nous n'avons pas obéi aux prophètes tes serviteurs, qui ont parlé en ton nom à nos Rois, aux principaux d'entre nous, à nos pères, et à tout le peuple du pays.
7 Ô Seigneur ! à toi est la justice, et à nous la confusion de face, qui couvre aujourd'hui les hommes de Juda, les habitants de Jérusalem, et tous ceux d'Israël, qui sont près et qui sont loin, dans tous les pays auxquels tu les as chassés, à cause de leur perfidie qu'ils ont commise contre toi.
8 Seigneur ! à nous est la confusion de face, à nos Rois, aux principaux d'entre nous, et à nos pères, parce que nous avons péché contre toi.
9 Les compassions et les pardons sont du Seigneur notre Dieu ; car nous nous sommes rebellés contre lui.
10 Et nous n'avons point écouté la voix de l'Éternel notre Dieu, pour marcher dans ses lois, qu'il avait mises devant nous, par le moyen de ses serviteurs les prophètes.
11 Tous ceux d'Israël ont transgressé ta loi, et se sont détournés, pour ne point écouter ta voix ;

et l'imprécation et le serment écrit dans la loi de Moïse, serviteur de Dieu, ont fondu sur nous, parce que nous avons péché contre lui.
12 Et il a accompli ses paroles qu'il avait prononcées contre nous, et contre nos chefs qui nous ont gouvernés, tellement qu'il a fait venir sur nous un grand mal, tel qu'il n'en est point arrivé sous tous les cieux de semblable à celui qui est arrivé à Jérusalem.
13 Tout ce mal-là est venu sur nous, selon qu'il est écrit dans la loi de Moïse ; et nous n'avons point supplié l'Éternel notre Dieu, pour nous retirer de nos iniquités, et nous rendre attentifs à sa vérité.
14 Et l'Éternel a veillé sur le mal, et l'a fait venir sur nous ; car l'Éternel notre Dieu est juste dans toutes les œuvres qu'il a faites à notre égard ; mais nous n'avons point obéi à sa voix.
15 Et maintenant, Seigneur notre Dieu ! qui as tiré ton peuple du pays d'Égypte par une main forte, et qui t'es acquis un renom, tel qu'il paraît aujourd'hui, nous avons péché, nous avons été méchants.
16 Seigneur ! je te prie, que selon toutes tes justices, ta colère et ton indignation soient détournées de ta ville de Jérusalem, qui est la montagne de ta sainteté ; car c'est à cause de nos péchés et des iniquités de nos pères, que Jérusalem et ton peuple sont en opprobre à tous ceux qui sont autour de nous.
17 Ecoute donc maintenant, ô notre Dieu ! la requête de ton serviteur et ses supplications ; et, pour l'amour du Seigneur, fais reluire ta face sur ton sanctuaire qui est désolé.
18 Mon Dieu, prête l'oreille et écoute ; ouvre tes yeux et regarde nos désolations, et la ville sur laquelle ton nom a été invoqué ; car ce n'est pas sur nos justices que nous présentons nos supplications devant ta face ; mais c'est sur tes grandes compassions.
19 Seigneur ! exauce ; Seigneur ! pardonne ; Seigneur ! sois attentif et opère, à cause de toi-même, ô mon Dieu ! ne tarde point ; car ton nom a été invoqué sur ta ville et sur ton peuple.
20 Or, comme je parlais encore, et que je faisais ma requête, et que je confessais mon péché, et le péché de mon peuple d'Israël, et que je présentais ma supplication, en la présence de l'Éternel mon Dieu, pour la sainte montagne de mon Dieu ;
21 comme, dis-je, je parlais encore dans ma prière, alors cet homme, Gabriel, que j'avais vu en vision auparavant, volant promptement, me toucha, environ le temps de l'oblation du soir.
22 Et il m'instruisit, me parla, et me dit : Daniel, je suis sorti maintenant, afin de t'apprendre une chose digne d'être entendue :
23 La parole est sortie, dès le commencement de tes prières, et je suis venu pour te la déclarer, parce que tu es agréable à Dieu. Ecoute donc la parole, et comprends la vision.
24 Il y a soixante et dix semaines déterminées sur ton peuple, et sur la ville sainte, pour abolir le crime, pour consumer le péché, pour faire propitiation pour l'iniquité, et pour amener la justice des siècles, et pour accomplir la vision et la prophétie, et pour oindre le Saint des saints.
25 Tu sauras donc et tu l'entendras, que, depuis que la parole sera sortie, pour s'en retourner et pour rebâtir Jérusalem, jusqu'au CHRIST le Conducteur, il y a sept semaines et soixante-deux semaines ; et les places et la brèche seront rebâties dans un temps fâcheux.
26 Et après ces soixante-deux semaines, le CHRIST sera retranché, et non pas pour soi ; puis le peuple d'un conducteur qui viendra, détruira la ville et le sanctuaire, et la fin en sera avec débordement, et les désolations qui ont été déterminées arriveront à la fin de la guerre.
27 Et il confirmera l'alliance à plusieurs, dans une semaine ; et à la moitié de cette semaine-là, il fera cesser le sacrifice et l'oblation ; puis, par le moyen des ailes abominables, qui causeront la désolation, jusqu'à l'entière ruine qui a été déterminée, la désolation fondra sur le désolé.

REFLEXIONS

La prière de Daniel est un excellent modèle de l'humilité avec laquelle nous devons reconnaître et confesser nos péchés devant Dieu, surtout dans le temps de la calamité. Cette prière nous apprend que ce sont les péchés des hommes qui allument la colère de Dieu contre eux et que le

moyen de l'apaiser est de recourir à sa miséricorde avec une sincère repentance. Et les vœux que Daniel formait pour le rétablissement de Jérusalem et de son temple nous montrent que le devoir de tous les vrais membres de l'église est de s'intéresser pour elle et de faire des prières ardentes et continuelles pour sa prospérité.

La prophétie des soixante et dix semaines est l'une des plus expresses qu'il y ait dans le Vieux Testament. Elle désigne clairement le temps qui devait s'écouler depuis l'édit qui serait donné pour rebâtir Jérusalem jusqu'à la mort du Messie. L'ange qui parlait à Daniel dit que ce temps serait de 490 ans, lesquels doivent être comptés depuis l'édit qu'Artaxerxes, surnommé Longue main, donna en faveur des Juifs. Cet oracle marque formellement

- Que le Messie paraîtrait à la fin de ce terme,
- Qu'il ferait l'expiation des péchés par sa mort,
- Qu'il établirait et qu'il confirmerait l'alliance de Dieu avec les hommes et
- Qu'après cela les Romains viendraient détruire pour toujours la ville de Jérusalem et son temple.

Toutes ces choses sont arrivées dans le temps et de la manière qu'elles avaient été prédites, comme on le sait très certainement par l'histoire.

Ainsi nous avons dans ces oracles un appui inébranlable de notre foi, ils prouvent invinciblement la divinité de l'Écriture et la vérité de la religion chrétienne. Ils font voir de la manière la plus claire que Jésus est le Messie et qu'il est venu racheter les hommes par sa mort, ils établissent enfin très fortement l'obligation où nous sommes de le recevoir comme notre Sauveur et de nous soumettre à la doctrine qu'il a annoncée.

CHAPITRE X.

Ce chapitre et les deux suivants contiennent une révélation qui fut adressée à Daniel et dont le but était de l'instruire de ce qui arriverait aux Juifs depuis le règne de Cyrus Roi de Perse jusqu'à la fin de la persécution d'Antiochus.

Dans le chapitre X, Daniel rapporte la vision qu'il eut d'un ange qui s'apparut à lui sous la forme d'un homme vêtu de lin, la frayeur que cette vision lui causa et comment cet ange le rassura et le prépara à écouter ce qu'il avait à lui dire.

Ce que l'ange dit à Daniel dans ce chapitre revient à ceci :

- *Que les prières de ce prophète en faveur des Juifs avaient été exaucées, mais que les Rois de Perse leur seraient contraire,*
- *Que les Juifs seraient traversés dans le dessein de rebâtir le temple,*
- *Que cependant Dieu les protègerait,*
- *Que le prince de Javan ou des Grecs, c'est Alexandre le grand, viendrait contre les Perses.*

Et que les principaux anges, tels qu'était celui qui parlait à Daniel et Michel l'archange, seraient employés de Dieu pour défendre et assister les Juifs et pour fortifier les Rois qui leur seraient favorables, comme il est dit au commencement du chapitre suivant, que l'ange qui parle ici avait fortifié le Roi Darius.

1 La troisième année du règne de Cyrus, Roi de Perse, une parole fut révélée à Daniel, qui était nommé Beltesçatsar, et cette parole est véritable ; mais le temps déterminé en est long ; et il entendit la parole, et il eut l'intelligence de cette vision.
2 En ce temps-là, moi Daniel, je fus dans le deuil pendant trois semaines entières ;
3 je ne mangeai point de pain d'appétit, et il n'entra point de chair ni de vin dans ma bouche, et je ne m'oignis point jusqu'à ce que ces trois semaines entières fussent accomplies.
4 Et le vingt-quatrième jour du premier mois j'étais sur le bord du grand fleuve qui est Hiddékel ;
5 et j'élevai mes yeux, et je regardai, et je vis un homme vêtu de lin, et dont les reins étaient ceints d'une ceinture d'or fin d'Uphaz.

6 Et son corps était comme de chrysolithe, son visage brillait comme un éclair, ses yeux étaient comme des lampes allumées, et ses bras et ses pieds paraissaient comme de l'airain poli, et le bruit de ses paroles était comme le bruit d'une multitude de gens.
7 Et moi, Daniel, je vis seul la vision, et les hommes qui étaient avec moi ne la virent point ; mais une grande frayeur tomba sur eux, et ils s'enfuirent pour se cacher.
8 Et étant laissé tout seul, je vis cette grande vision, et il ne demeura point de force en moi ; mon visage fut changé jusqu'à être tout défait, et je ne conservai aucune force.
9 Car j'entendis la voix de ces paroles, et sitôt que je l'eus entendue, je tombai assoupi sur mon visage, et mon visage était contre terre.
10 Alors une main me toucha, et me fit mettre sur mes genoux et sur les paumes de mes mains.
11 Puis il me dit : Daniel, homme agréable à Dieu, écoute les paroles que je te dis, et tiens-toi debout sur tes pieds ; car j'ai été envoyé maintenant vers toi. Et quand il m'eut dit cette parole, je me tins debout en tremblant.
12 Et il me dit : Ne crains point, Daniel ; car dès le premier jour que tu as appliqué ton cœur à entendre ces choses, et à t'affliger en la présence de ton Dieu, tes paroles ont été exaucées, et c'est à cause de tes paroles que je suis venu.
13 Mais le chef du royaume de Perse m'a résisté vingt et un jours : et voici, Micaël, l'un des principaux chefs, est venu pour m'aider, et je suis demeuré là chez le Roi de Perse.
14 Et je viens maintenant pour te faire entendre ce qui doit arriver à ton peuple dans les derniers jours ; car la vision s'étend jusqu'à ces jours-là.
15 Et comme il me tenait ces discours, je mis mon visage contre terre et je me tus.
16 Et voici, quelqu'un qui avait la ressemblance d'un homme toucha mes lèvres ; et ouvrant ma bouche, je parlai et dis à celui qui était auprès de moi : Mon Seigneur, mes jointures se sont relâchées en moi par cette vision, et je n'ai conservé aucune force ;
17 et comment le serviteur de mon Seigneur pourrait-il parler avec mon Seigneur, puisque dès maintenant il n'est resté en moi aucune force, et que je perds même la respiration ?
18 Alors celui qui ressemblait à un homme me toucha encore et me fortifia.
19 Et il me dit : Ne crains point, homme agréable à Dieu ; la paix est avec toi ; prends courage, prends courage ; et comme il parlait avec moi, je repris courage, et je dis : Que mon Seigneur parle, car tu m'as fortifié.
20 Et il me dit : Ne sais-tu pas pourquoi je suis venu vers toi ? Et maintenant je m'en retournerai pour combattre contre le chef de Perse ; après cela je sortirai, et voici, le chef de Javan viendra.
21 Au reste, je te déclarerai ce qui est écrit dans l'Ecriture de vérité ; cependant il n'y a personne qui m'assiste dans ces choses, sinon Micaël votre chef.

REFLEXIONS

I. L'affliction et le jeûne de Daniel, qui fut dans le deuil pendant trois semaines, doivent être considérés comme un effet de son zèle pour le rétablissement des Juifs.

C'est ainsi que les personnes pieuses et zélées s'affligent lorsque la gloire de Dieu n'est pas avancée et prient pour la paix de l'église.

II. On voit ici combien Dieu aime ceux qui le craignent et qui le servent avec fidélité et combien il a d'égard à leurs prières et à leur affliction. C'est ce que marque l'apparition de cet ange qui fut envoyé à Daniel et la manière pleine de bonté dont il lui parla en l'assurant qu'il était un homme agréable à Dieu et que ses prières avaient été exaucées.

III. Ce que l'ange dit à Daniel, qu'il avait travaillé et combattu en faveur des Juifs contre ceux qui cherchaient à leur nuire, est une preuve du soin que Dieu a de son église pour la protéger dans les temps fâcheux et pour lui susciter des moyens de délivrance. Cela marque aussi que Dieu se sert du ministère des anges pour exécuter ses desseins et pour le bien de ceux qu'il favorise. Mais ce qui doit surtout nous remplir de confiance, c'est que Jésus-Christ, le Chef et le roi de l'église, veille toujours pour elle et qu'il déploie sa puissance en sa faveur.

CHAPITRE XI.

L'ange continue à parler à Daniel et à lui révéler les choses qui doivent arriver. Cette prophétie a trois parties. Elle marque :
I. La fin de l'empire des Perses et l'établissement de la monarchie des Grecs qui serait fondée par Alexandre le grand.
II. Le partage qui se ferait de cette monarchie après sa mort et les guerres qu'il y aurait entre les Rois d'Égypte et les Rois de Syrie.
III. Le règne d'Antiochus, Roi de Syrie, ses guerres avec le Roi d'Égypte et surtout la persécution qu'il ferait aux Juifs pour tâcher d'abolir le culte de Dieu et d'établir l'idolâtrie et enfin la ruine de ce prince impie et cruel.

1 Or, la première année du règne de Darius de Mède, j'assistais pour l'aider et pour le fortifier.
2 Et maintenant aussi je te déclarerai la vérité. Voici, il y aura encore trois Rois en Perse ; puis le quatrième possédera de grandes richesses par-dessus tous les autres ; et s'étant fortifié par ses richesses, il soulèvera tout le monde contre le royaume de Javan.
3 Mais un Roi puissant se lèvera, et il dominera avec une grande puissance, et fera tout ce qu'il voudra.
4 Et aussitôt qu'il sera affermi, son règne sera détruit et partagé vers les quatre vents des cieux, et il ne passera point à sa postérité, et ne conservera pas la même puissance avec laquelle il aura dominé ; car son royaume sera extirpé, et même il sera donné à d'autres outre ceux-là.
5 Et le Roi du Midi se fortifiera ; et un autre d'entre les principaux gouverneurs se fortifiera par-dessus lui ; et il dominera, et sa domination sera une grande domination.
6 Et au bout de quelques années ils s'allieront, et la fille du Roi du Midi épousera le Roi de l'Aquilon, pour rétablir les choses ; mais elle ne conservera pas la force du bras, et ni elle ni son bras ne subsisteront point, mais elle sera livrée, et ceux qui l'auront amenée, et celui qui sera né d'elle et qui la soutenait en ces temps-là.
7 Mais un rejeton du royaume du Midi s'élèvera de ses racines pour le soutenir ; il viendra avec une armée, et il entrera dans les forteresses du Roi de l'Aquilon et y fera de grands exploits et se fortifiera.
8 Et même il emmènera en captivité en Egypte leurs dieux, avec les vaisseaux de leurs aspersions, et avec leurs vaisseaux précieux d'argent et d'or, et il subsistera quelques années plus que le Roi de l'Aquilon.
9 Et le Roi du Midi entrera dans son royaume, et il retournera en son pays.
10 Mais les fils de celui-là entreront en guerre, ayant assemblé une multitude de grandes armées, et l'un d'eux viendra avec vitesse, et se répandra, et passera, et reviendra, et s'avancera en bataille jusqu'à la forteresse du Roi du Midi.
11 Et le Roi du Midi sera irrité, et il sortira et combattra contre lui, savoir, contre le Roi de l'Aquilon, et il assemblera une grande multitude de gens, et la multitude du peuple du Roi de l'Aquilon sera livrée dans la main du Roi du Midi.
12 Et ayant défait cette multitude, son cœur s'élèvera, et il en abattra à milliers ; mais il n'en sera pas fortifié.
13 Car le Roi de l'Aquilon reviendra et assemblera une plus grande multitude que la première, et au bout de quelque temps et de quelques années, il viendra avec une grande armée et un grand appareil.
14 En ce temps-là plusieurs s'élèveront contre le Roi du Midi, et les enfants des prévaricateurs de ton peuple s'élèveront afin d'accomplir la vision, mais ils tomberont.
15 Et le Roi de l'Aquilon viendra : il fera des terrasses et prendra les villes fortes, et les bras du Midi, ni son peuple d'élite ne pourront pas subsister, car *ils n'auront* point de force pour résister.
16 Et il fera de celui qui sera venu contre lui tout ce qui lui plaira ; et il n'y aura personne qui subsiste devant lui, et il s'arrêtera dans le pays de gloire, lequel sera détruit.

17 Puis il dressera sa face pour entrer par force dans tout le royaume de l'autre, et ses affaires iront bien, et il fera de grands exploits, et il lui donnera une fille entre les femmes, pour ruiner le royaume ; mais cela ne réussira pas, et elle ne sera point à lui.
18 Ensuite il tournera sa face vers les îles, et en prendra plusieurs ; mais un capitaine fera cesser l'opprobre qu'il lui faisait ; et sans y avoir du déshonneur, il le fera retomber sur lui.
19 De là il tournera sa face vers les forteresses de son pays, et il tombera, et ne sera plus trouvé.
20 Et un autre sera rétabli en sa place, qui enverra l'exacteur pour la gloire du royaume ; mais en peu de jours il périra, non point par rencontre, ni par bataille.
21 Après lui un autre, qui sera méprisé, sera établi en sa place, auquel on ne donnera pas l'honneur royal, mais il viendra en paix et il s'emparera du royaume par des flatteries.
22 Et les bras des grandes eaux seront engloutis devant lui, comme par un déluge, et ils seront détruits aussi bien que le prince de l'alliance.
23 Car après les accords faits avec lui, il usera de tromperie, et il montera, et se fortifiera avec peu de gens.
24 Il entrera dans la province paisible, et dans ses lieux gras ; il fera des choses que ses pères, ni les pères de ses pères n'avaient pas faites ; il leur répandra le pillage, le butin et les richesses, et il formera des desseins contre les forteresses, et cela jusqu'à un certain temps.
25 Après cela il réveillera sa force et son courage contre le Roi du Midi, avec une grande armée ; et le Roi du Midi s'avancera en bataille avec une grande et très forte armée, mais il ne subsistera point, parce qu'on formera des complots contre lui.
26 Et ceux qui mangent les mets de sa table le ruineront, et son armée sera accablée comme d'un déluge, et plusieurs tomberont blessés à mort.
27 Et le cœur de ces deux Rois ne cherchera qu'à s'entre-nuire ; et ils parleront dans une même table avec tromperie, ce qui ne réussira pas, parce que la fin sera différée à un autre temps.
28 Il retournera donc en son pays avec de grandes richesses ; son cœur se déclarera contre la sainte alliance, et il fera de grands exploits, puis il retournera en son pays.
29 Il retournera au temps marqué, et il viendra contre le Midi, mais cette dernière fois ne sera pas comme la précédente.
30 Car les navires de Kittim viendront contre lui, de quoi il sera indigné, et il s'en retournera, et il se dépitera contre la sainte alliance, et il fera de grands exploits, et retournera, et s'entendra avec les apostats de la sainte alliance.
31 Et les forces seront de son côté, et on souillera le sanctuaire qui est la forteresse, et on fera cesser le sacrifice continuel, et on y mettra l'abomination qui causera la désolation.
32 Et il fera pécher par ses flatteries ceux qui prévariqueront dans l'alliance ; mais le peuple de ceux qui connaîtront leur Dieu prendra courage et fera de grands exploits.
33 Et ceux qui seront intelligents parmi le peuple en instruiront plusieurs ; et il y en aura qui tomberont par l'épée et par la flamme ; ils iront en captivité, et ils seront en proie plusieurs jours.
34 Mais dans le temps qu'ils seront ainsi abattus, ils seront un peu secourus, et plusieurs se joindront à eux avec un beau semblant.
35 Et quelques-uns de ces plus intelligents tomberont, afin qu'il y en ait d'entre eux qui soient éprouvés, purifiés et blanchis, jusqu'au temps marqué, car cela durera encore pendant un certain temps.
36 Ce Roi fera donc au gré de ses désirs ; et il s'élèvera, et il s'agrandira au-dessus de tout dieu ; il parlera insolemment contre le Dieu des dieux, et il prospérera jusqu'à ce que la colère de Dieu finisse ; car la détermination en a été faite.
37 Et il ne se souciera point du dieu de ses pères, ni de désirer des femmes ; même il ne se souciera de quelque dieu que ce soit, car il s'élèvera par-dessus tout.
38 Toutefois il honorera dans son lieu le dieu des forces, il honorera avec l'or et l'argent, les pierreries, et les choses les plus désirables, le dieu que ses pères n'avaient point connu.

39 Et il fera des forteresses à Maosim, ce dieu étranger ; et à ceux qui le reconnaîtront il leur multipliera la gloire, et les fera dominer sur plusieurs, et leur partagera le pays à prix d'argent.
40 Et au temps marqué le Roi du Midi le heurtera de ses cornes ; mais le Roi de l'Aquilon s'élèvera contre lui comme une tempête, avec des chariots et de la cavalerie, et avec plusieurs navires ; et il entrera dans ses terres, et les inondera, et il passera outre.
41 Et il entrera au pays de la gloire, et plusieurs pays seront ruinés ; mais ceux-ci échapperont de sa main, savoir, Edom, et Moab, et le principal lieu des enfants de Hammon.
42 Il mettra donc la main sur ces pays-là, et le pays d'Egypte n'échappera point.
43 Il sera maître des trésors d'or et d'argent, et de toutes les choses précieuses de l'Egypte ; les Libyens et ceux de Cus seront à sa suite.
44 Mais des nouvelles viendront de l'Orient et de l'Aquilon, qui le troubleront, et il sortira avec une grande fureur, pour en détruire et en exterminer plusieurs.
45 Et il dressera les tentes de sa maison royale entre les mers, vers la montagne glorieuse et sainte ; il viendra jusqu'à sa fin, et il n'y aura personne pour le secourir.

REFLEXION

Voici le sens et la substance de ce chapitre :
C'est qu'il y aurait trois Rois en Perse depuis Cyrus qui régnait alors :

- Qu'après cela il s'élèverait un prince puissant, savoir Xerxes,
- Qu'Alexandre le grand viendrait détruire l'empire des Perses,
- Qu'après sa mort, sa monarchie serait partagée et qu'il s'en formerait deux royaumes principaux, savoir celui de Syrie, qui est appelé dans ce chapitre *le royaume d'Aquilon*, et celui d'Égypte, qui est appelé *le royaume du Midi* :
- Que ces deux royaumes se feraient la guerre,
- Qu'entre les Rois de Syrie, il y en aurait un qui usurperait le royaume par ses artifices, c'est Antiochus Épiphane,
- Que ce Roi ferait diverses guerres au Roi d'Égypte,
- Qu'il persécuterait les Juifs,
- Qu'il en ferait mourir plusieurs et qu'il profanerait le temple de Jérusalem, mais que les Juifs lui résisteraient et se mettraient en liberté,
- Que cet Antiochus pillerait les temples,
- Qu'il ferait encore une expédition en Égypte
- Et qu'après cela, Dieu l'amènerait à sa fin.

Bien que ce chapitre ait de l'obscurité pour ceux qui ne savent pas l'histoire ancienne, la lecture n'en doit pas être omise parce que c'est l'une des prophéties les plus claires et les plus circonstanciées qu'il y ait dans le Vieux Testament. Elle comprend l'histoire d'environ quatre cents ans et l'on trouve dans les historiens de ces temps-là un récit très exact des événements qui sont ici prédits.
Ce chapitre est donc tout à fait remarquable, il nous fournit les preuves les plus évidentes et les plus fortes qu'on puisse imaginer de la divinité de l'Écriture. Il nous présente aussi diverses réflexions particulières sur les révolutions et les guerres qui arrivent dans le monde, sur les desseins de Dieu dans ces divers événements, sur les persécutions auxquelles l'Église est exposée, sur les délivrances que Dieu lui accorde et sur la fin tragique que font ordinairement les princes tyrans et persécuteurs.

CHAPITRE XII.

C'est ici la suite de la prophétie qui est contenue dans le chapitre précédent. L'ange qui parlait à Daniel y marque ces deux choses.
I. La délivrance des Juifs et la glorieuse récompense que Dieu donnerait à ceux qui auraient été exposés à la persécution d'Antiochus.

II. La durée de cette persécution qui devait être de trois ans et demi.

1 En ce temps-là, Micaël, ce grand chef qui tient ferme pour les enfants de ton peuple, s'élèvera, et ce sera un temps de détresse, tel qu'il n'y en a point eu depuis qu'il y a eu des nations jusqu'à ce temps-là, et en ce temps-là ton peuple échappera, savoir, quiconque sera trouvé écrit dans le livre.
2 Et plusieurs de ceux qui dorment dans la poussière de la terre se réveilleront, les uns pour la vie éternelle, et les autres pour des opprobres et une infamie éternelle.
3 Et ceux qui auront été intelligents brilleront comme la splendeur de l'étendue, et ceux qui en auront amené plusieurs à la justice, luiront comme les étoiles, à toujours et à perpétuité.
4 Mais toi, Daniel, ferme ces paroles, et scelle ce livre jusqu'au temps marqué, auquel plusieurs le parcourront, et auquel la connaissance sera augmentée.
5 Alors moi, Daniel, je regardai, et voici deux autres hommes qui se tenaient debout, l'un au deçà, sur le bord du fleuve, et l'autre au-delà, sur le bord du même fleuve.
6 Et on dit à l'homme vêtu de lin, qui était sur les eaux du fleuve : Quand sera la fin de ces merveilles ?
7 Et j'entendis l'homme vêtu de lin, qui était sur les eaux du fleuve, lequel éleva sa droite et sa gauche vers les cieux, et jura par celui qui vit éternellement, que ce sera jusqu'à un temps, à des temps, et une moitié de temps, et que quand il aura achevé de disperser la force du peuple saint, toutes ces choses-là seront accomplies.
8 Ce que j'entendis bien, mais je ne le compris point, et je dis : Mon Seigneur, quelle sera l'issue de ces choses ?
9 Et il me dit : Va, Daniel ; car ces paroles sont closes et scellées jusqu'au temps marqué.
10 Il y en aura plusieurs nettoyés, blanchis et éprouvés ; mais les méchants agiront avec méchanceté ; et aucun des méchants n'aura de l'intelligence ; mais les intelligents comprendront ces choses.
11 Or depuis le temps que le sacrifice continuel aura cessé, et qu'on aura mis l'abomination de désolation, il y aura mille deux cent quatre-vingt-dix jours.
12 Heureux celui qui attendra et qui atteindra jusqu'à mille trois cent trente-cinq jours.
13 Mais pour toi, va à ta fin ; cependant tu te reposeras et tu demeureras dans ton état jusqu'à la fin de tes jours.

REFLEXIONS

Les considérations qu'il faut faire sur ce chapitre sont :
I. Que Dieu a été dans tous les temps le défenseur de son église et qu'il l'a toujours protégée, lors même qu'elle a été attaquée avec le plus de violence. Nous en avons une preuve dans ce qui est dit ici, que Michel l'archange tiendrait le parti des Juifs et dans la glorieuse délivrance que Dieu leur accorda, après qu'ils eurent été cruellement persécutés par Antiochus.
II. Il faut faire beaucoup d'attention à ces paroles *: Que ceux qui dorment dans la poussière de la terre se réveilleront, les uns pour la vie éternelle et les autres pour un opprobre éternel.*
Comme c'est ici une promesse qui regarde ces Juifs zélés qui auraient soutenus la religion et souffert la mort sous la persécution d'Antiochus, on ne peut douter aussi que ces paroles ne se rapportent à la résurrection des morts et à la distinction qu'il y aura dans la vie à venir entre les bons et les méchants. C'est la doctrine que Jésus-Christ nous a enseignée encore plus clairement dans l'Évangile et à peu près dans les mêmes termes que Daniel.
III. Ce que l'ange dit que les Juifs éclairés qui auraient signalé leur fidélité dans les temps de persécution seraient couronnés d'une gloire particulière mérite aussi d'être bien considéré et doit nous inspirer un grand zèle pour soutenir les intérêts de la gloire de Dieu, même au péril de notre vie et pour contribuer au salut et à l'édification des hommes par tous les moyens qui sont en notre puissance.

Enfin, puisque le temps de la persécution d'Antiochus et le nombre de jours qu'elle devait durer est ici marqué d'une manière si précise, nous devons apprendre de là que Dieu tient les temps en sa puissance, qu'il a fixé un terme que les ennemis de sa gloire ne passeront point et que ce qu'il a résolu s'exécute toujours dans le temps et de la manière qu'il l'a arrêté.
Ce sont là, pour l'église en général, et pour les fidèles en particulier, de grands motifs :

- A se confier en Dieu, même dans les temps les plus fâcheux,
- A se reposer sur sa providence

LE LIVRE D'OSEE

LE PROPHETE

ARGUMENT

Osée, le premier des douze petits prophètes, fut envoyé pour annoncer la ruine du royaume des dix tribus, de même que celle du royaume de Juda. Il prédit aussi le retour des Juifs, et la vocation des Gentils, et il prophétisa pendant environ quatre-vingts ans.

CHAPITRE I. II & III.
Dans les trois premiers chapitres, Osée représente, sous l'emblème d'un mariage avec une femme débauchée et des enfants qui en naîtraient, que les Israélites étaient tombés dans l'idolâtrie, que Dieu pour les en punir, les rejetterait et les réduirait dans la dernière misère, que cependant il aurait pitié d'eux et les recevrait encore dans son alliance.

1 La parole de l'Éternel qui fut adressée à Osée fils de Bééri, au temps de Hozias, de Jotham,
d'Achaz et d'Ezéchias, rois de Juda, et au temps de Jéroboam fils de Joas, roi d'Israël.
2 Lorsque l'Éternel commença à parler par Osée, l'Éternel lui dit : Va, prends-toi une femme
débauchée, et aie d'elle des enfants de prostitution ; car le pays ne fait que se prostituer, en se
détournant de l'Éternel.
3 Il s'en alla donc et prit Gomer fille de Diblajim, laquelle conçut et lui enfanta un fils.
4 Et l'Éternel lui dit : Appelle son nom Jizréhel ; car dans peu de temps je ferai sur la maison
de Jéhu la punition du sang de Jizréhel ; et je ferai finir le règne de la maison d'Israël.
5 Et il arrivera qu'en ce jour-là je romprai l'arc d'Israël dans la vallée de Jizréhel.
6 Elle conçut encore, et elle enfanta une fille ; et l'Éternel lui dit : Appelle son nom Loruhama ;
car je ne continuerai plus à faire miséricorde à la maison d'Israël, mais je les enlèverai
entièrement.
7 Mais je ferai miséricorde à la maison de Juda, et je les délivrerai par moi-même, qui suis
l'Éternel leur Dieu ; je ne les délivrerai point par l'arc, ni par l'épée, ni par les combats, ni par
les chevaux, ni par les gens de cheval.
8 Puis quand elle eut sevré Loruhama, elle conçut et enfanta un fils.
9 Et l'Éternel dit : Appelle son nom Lohammi ; car vous n'êtes plus mon peuple, et je ne serai
plus votre Dieu.
10 Toutefois il arrivera que le nombre des enfants d'Israël sera comme le sable de la mer, qui
ne peut ni se mesurer ni se compter ; et il arrivera que dans le lieu où on leur aura dit : Vous
n'êtes plus mon peuple, on leur dira : Vous êtes les enfants du Dieu fort et vivant.
11 Aussi les enfants de Juda et les enfants d'Israël se rassembleront, et s'établiront un chef, et
ils remonteront du pays ; car la journée de Jizréhel aura été grande.

CHAPITRE II.

1 Appelez vos frères Hammi, et vos sœurs Ruhama.
2 Plaidez avec votre mère, plaidez ; car elle n'est plus ma femme, je ne suis plus aussi son mari ;
et qu'elle ôte ses prostitutions de dessus son visage, et ses adultères de son sein.

3 De peur que je ne la dépouille toute nue, et que je ne la remette dans l'état où elle était au jour qu'elle naquit, et que je ne la réduise en un désert, que je ne la rende comme une terre sèche, et que je ne la fasse mourir de soif ;
4 et que je n'use point de miséricorde envers ses enfants, parce que ce sont des enfants de prostitution.
5 Parce que leur mère s'est prostituée ; celle qui les a conçus s'est déshonorée ; car elle a dit : J'irai après ceux qui m'aiment, qui me donnent mon pain et mes eaux, ma laine et mon lin, mon huile et mon breuvage.
6 C'est pourquoi voici, je boucherai ton chemin avec des épines, et je ferai une cloison de pierres, tellement qu'elle ne trouvera point ses sentiers.
7 Elle poursuivra donc ceux qu'elle aime, mais elle ne les atteindra point ; elle les cherchera, mais elle ne les trouvera point. Et elle dira : Je m'en irai, et je retournerai à mon premier mari ; car alors j'étais mieux que je ne suis maintenant.
8 Or elle n'a point connu que c'était moi qui lui avais donné le froment, le vin, et l'huile, et qui lui avais multiplié l'argent et l'or dont ils ont fait un Bahal.
9 C'est pourquoi je changerai et je reprendrai mon froment en son temps et mon vin en sa saison, et je retirerai ma laine et mon lin, qui couvraient sa honte.
10 Et je découvrirai maintenant sa turpitude aux yeux de ceux qui l'aiment, et personne ne la délivrera de ma main.
11 Je ferai cesser toute sa joie, ses fêtes, ses nouvelles lunes, ses sabbats, et toutes ses fêtes solennelles.
12 Et je gâterai ses vignobles et ses figuiers, desquels elle a dit : Ce sont là mes salaires, que ceux que j'aime m'ont donnés ; et je les réduirai en forêt, et les bêtes des champs les dévoreront.
13 Et je punirai sur elle les jours des Bahalims, auxquels elle leur faisait des parfums, et se parait de ses bagues et de ses joyaux, et s'en allait après ceux qu'elle aimait, et m'oubliait, dit l'Eternel.
14 C'est pourquoi voici, je l'attirerai, après que je l'aurai fait aller dans le désert, et je lui parlerai selon son cœur.
15 Et je lui donnerai ses vignes, depuis ce lieu-là, et la vallée de Hacor, pour une entrée à l'espérance, et elle y chantera comme au temps de sa jeunesse, et comme lorsqu'elle remonta du pays d'Egypte.
16 Et il arrivera en ce jour-là, dit l'Eternel, que tu m'appelleras : Mon mari, et que tu ne m'appelleras plus : Mon Bahal.
17 Car j'ôterai de sa bouche les noms des Bahalims, et on ne fera plus mention de leur nom.
18 Aussi, en ce temps-là, je traiterai pour eux une alliance avec les bêtes des champs, avec les oiseaux des cieux et avec les reptiles de la terre ; et je briserai et j'ôterai du pays l'arc, l'épée et la guerre, et je les ferai dormir en sûreté.
19 Et je t'épouserai pour toujours ; et même je t'épouserai pour moi en justice, en jugement, en bonté et en compassions.
20 Et je t'épouserai fidèlement, et tu connaîtras l'Eternel.
21 Et il arrivera en ce temps-là que je répondrai, dit l'Eternel, que je répondrai aux cieux, et ils répondront à la terre ;
22 Et la terre répondra au froment, au bon vin et à l'huile ; et ils répondront à Jizréhel.
23 Puis je la sèmerai pour moi parmi la terre, et je ferai miséricorde à Loruhama, et je dirai à Lohammi : Tu es mon peuple ; et il me dira : Mon Dieu.

CHAPITRE III.

1 Après cela l'Eternel me dit : Va encore aimer une femme aimée d'un ami, et adultère, comme l'Eternel aime les enfants d'Israël, lesquels toutefois regardent à d'autres dieux, et aiment les flacons de vin.

2 Je m'acquis donc cette femme-là pour quinze pièces d'argent, et un homer et demi d'orge ;
3 Et je lui dis : Tu demeureras avec moi pendant plusieurs jours ; tu ne t'abandonneras plus, et tu ne seras à aucun mari, et moi aussi je te serai fidèle.
4 Car les enfants d'Israël demeureront plusieurs jours sans roi et sans prince, sans sacrifice et sans statue, sans éphod et sans téraphim.
5 Mais après cela les enfants d'Israël se retourneront et rechercheront l'Eternel leur Dieu, et David leur roi, et révéreront l'Eternel et sa bonté, aux derniers jours.

REFLEXIONS SUR LES CHAPITRES I, II ET III

On doit remarquer en général sur cette prophétie, la bonté de Dieu qui envoya Osée et d'autres prophètes aux Israélites pour les retirer de l'idolâtrie qui était établie dans leur royaume et pour les exhorter à la repentance.

Ce qu'on lit au commencement de ce livre paraît être une histoire véritable et donne lieu de croire qu'Osée épousa en effet une femme qui avait eu une conduite déréglée, mais qui n'y persévérera pas et on peut dire que l'ayant épousée par le commandement de Dieu il le fit légitimement. Cependant, comme un tel mariage paraît contraire à la bienséance, surtout dans un prophète, on peut regarder ceci comme une parabole et une allégorie.

Les prophètes récitent souvent des choses qui ne se sont passées qu'en vision ou en figure, comme si elles étaient arrivées réellement. On en a des exemples formels dans leurs écrits. Et le nom de la femme qu'Osée épousa et les autres circonstances qu'il rapporte ne prouvent pas que ce soit une histoire véritable, tout de même qu'on ne peut pas conclure que la parabole du mauvais riche, ne soit pas une parabole parce que Lazare y est nommé et qu'il est dit que le riche avait cinq frères.

Voici donc ce que Dieu voulait marquer parce qu'Osée rapporte ici. C'est que les Israélites s'étaient détournés de son service pour adorer les idoles comme une femme adultère se détourne de son mari. Le nom de Jizréhel, qui est donné au premier fils qui naquit, marquait que Dieu punirait la famille de Jéhu roi d'Israël à cause de l'idolâtrie et des crimes de ce prince et de ses successeurs. Cette menace s'exécuta, Zacharie, fils de Jéroboham second, sous le règne duquel Osée prophétisait, ayant été le dernier roi des descendants de Jéhu. Le second enfant fut une fille nommée Lo-ruhama, ce nom signifie que Dieu n'aurait plus de compassion des Israélites et qu'ils éprouveraient sa vengeance, ce qui arriva aussi. Le nom du troisième fut Lo-hammi, ce qui veut dire que les Israélites n'étaient plus le peuple de Dieu.

Après cela, Osée prédit les calamités qui allaient tomber sur les Juifs pour punition de leur idolâtrie. Cependant, Dieu dit qu'il avait encore pour ce peuple des sentiments d'amour et qu'après les avoir punis, il aurait pitié d'eux et qu'ils se convertiraient.

Voilà le sens et le but de ces chapitres dans lesquels nous avons une vive image de l'infidélité de ceux qui violent l'alliance qu'ils ont avec Dieu et la vengeance sévère que Dieu en fait, aussi bien que de sa clémence envers ceux qui le cherchent par une véritable conversion.

CHAPITRE IV.

Osée déclare que Dieu, irrité par les divers crimes qui régnaient dans le royaume d'Israël, même parmi les sacrificateurs, et surtout par l'idolâtrie, qui est ici appelée un adultère, allait détruire ce royaume dans peu de temps. Il exhorte ceux du royaume de Juda à ne pas imiter les dix tribus dans leur idolâtrie et dans les impiétés qu'elles commettent à Guilgal et à Bethel.

1 Enfants d'Israël, écoutez la parole de l'Eternel ; car l'Eternel a un procès avec les habitants du pays, parce qu'il n'y a point de vérité, ni de bonté, ni de connaissance de Dieu dans le pays.
2 Il n'y a que parjure, que mensonge, que meurtre, que larcin et qu'adultère ; ils se sont entièrement débordés, et un meurtre touche l'autre.
3 C'est pourquoi le pays sera dans le deuil, et tous ses habitants dans la langueur, avec les bêtes

des champs, et les oiseaux des cieux ; même les poissons de la mer périront.
4 Cependant qu'on ne dispute avec personne, et qu'on ne reprenne personne ; car ton peuple est comme ceux qui disputent avec le sacrificateur.
5 Tu tomberas donc en plein jour et le prophète tombera aussi avec toi de nuit ; et j'exterminerai ta mère.
6 Mon peuple est détruit, parce qu'il est sans connaissance ; parce que tu as rejeté la science, je te rejetterai, afin que tu ne m'exerces plus le sacerdoce ; parce que tu as oublié la loi de ton Dieu, moi aussi j'oublierai tes enfants.
7 A mesure qu'ils se sont multipliés, ils ont péché contre moi : je changerai leur gloire en ignominie.
8 Ils mangent les péchés de mon peuple, et ne demandent rien que son péché.
9 C'est pourquoi le sacrificateur sera traité comme le peuple, et je le punirai selon son train, et lui rendrai selon ses actions.
10 Ils mangeront, mais ils ne seront point rassasiés ; ils se prostitueront, mais ils ne multiplieront point ; car ils ont abandonné l'Eternel, pour ne pas observer sa loi.
11 La fornication, le vin et le moût leur ont ôté l'entendement.
12 Mon peuple demande avis à son bois, et son bâton lui répond ; car l'esprit de fornication les a fait errer et ils se sont prostitués en abandonnant leur Dieu.
13 Ils sacrifient sur le sommet des montagnes, et ils font du parfum sur les coteaux, sous les chênes, les peupliers et les ormes, dont l'ombre est agréable ; c'est pourquoi vos filles se prostitueront, et vos épouses commettront adultère.
14 Je ne ferai point punition de vos filles, quand elles se seront prostituées, ni de vos épouses, quand elles auront commis adultère ; car ils se séparent avec les prostituées, et ils sacrifient avec les femmes publiques ; ainsi le peuple qui est sans intelligence sera ruiné.
15 Si tu te prostitues, ô Israël ! au moins que Juda ne se rende point coupable ; et n'entrez point à Guilgal, et ne montez point à Beth-aven, et ne jurez point : L'Eternel est vivant.
16 Parce que les Israélites ont été rebelles comme une génisse qui n'est pas domptée, l'Eternel les fera paître maintenant comme des agneaux dans des lieux spacieux.
17 Ephraïm s'est associé aux faux dieux ; abandonne-le.
18 Leur vin est aigri ; ils n'ont fait que se prostituer ; ils ont aimé, donnez-nous ; ses principaux sont sa honte.
19 Le vent l'a emportée liée sur ses ailes, et ils auront honte de leurs sacrifices.

REFLEXIONS

Il paraît de ce chapitre que, dans le temps d'Osée, le royaume d'Israël était rempli d'impiété, d'injustice, de dissolution et de toutes sortes de crimes, que même les sacrificateurs étaient très corrompus et que cette dépravation générale allait attirer la colère de Dieu sur les Israélites, ce qui arriva lorsqu'ils furent détruits par le roi d'Assyrie et transportés en son pays.

On voit par ces censures et par ces menaces que, quand il n'y a plus de crainte de Dieu dans un pays et que les crimes s'y multiplient et y ont un libre cours, sans que les hommes puissent être ramenés à leur devoir, Dieu retire sa protection de dessus eux et qu'il les accable de ses jugements. Les exhortations qu'Osée adressaient aux Juifs du royaume de Juda de ne se pas laisser aller aux péchés et à l'idolâtrie du royaume d'Israël, nous apprennent que ceux que Dieu a honorés plus particulièrement de sa connaissance, au lieu d'imiter les méchants dans leurs dérèglements, doivent s'attacher d'autant plus inviolablement à leur devoir, s'ils ne veulent pas s'exposer à ses plus sévères châtiments.

CHAPITRE V.

I. Osée reproche aux sacrificateurs, aux magistrats et aux princes d'Israël d'être les auteurs des péchés du peuple et de sa ruine.

II. Il déclare que Dieu, sans avoir égard aux sacrifices des Juifs, les ferait tous périr, tant ceux d'Éphraïm, c'est-à-dire du royaume d'Israël, que de ceux de Juda et que les secours du roi d'Assyrie ne les garantiraient point des malheurs qui allaient tomber sur eux.

1 Ecoutez ceci, sacrificateurs, et vous, maison d'Israël, soyez attentifs, et vous, maison du roi,
prêtez l'oreille, car c'est à vous à faire la justice ; mais vous êtes devenus comme un piège à
Mitspa, et comme un filet étendu sur Tabor.
2 Et on a subtilement inventé des moyens d'égorger les révoltés ; mais je les châtierai tous.
3 Je connais Ephraïm, et Israël ne m'est point caché ; je sais que maintenant toi, Ephraïm, tu
t'es prostitué, et qu'Israël est souillé.
4 Ils n'appliquent pas leurs pensées à revenir à leur Dieu, parce que l'esprit de fornication est
au milieu d'eux, et ils ne connaissent point l'Éternel.
5 Aussi la fierté d'Israël témoignera contre sa face, et Israël et Ephraïm tomberont par leur
iniquité ; Juda aussi tombera avec eux.
6 Ils iront avec leurs brebis et avec leurs bœufs chercher l'Éternel, mais ils ne le trouveront
point ; il s'est retiré d'avec eux.
7 Ils ont péché contre l'Éternel ; car ils ont engendré des enfants étrangers ; maintenant un mois
les dévorera avec leurs biens.
8 Sonnez du cor à Guibha, et de la trompette à Rama ; sonnez avec retentissement à Beth-aven,
qui est derrière toi, ô Benjamin !
9 Ephraïm sera mis en désolation au jour du châtiment ; j'annonce parmi les tribus d'Israël une
chose certaine.
10 Les gouverneurs de Juda sont comme ceux qui remuent les bornes ; je répandrai ma colère
sur eux comme de l'eau.
11 Ephraïm est opprimé, il est accablé justement, parce qu'il a voulu aller après le
commandement.
12 Je serai donc comme la teigne à Ephraïm, et comme la vermoulure à la maison de Juda.
13 Et Ephraïm a vu sa langueur, et Juda sa plaie, Ephraïm s'en est allé vers Assur, et on a envoyé
vers le roi Jareb ; mais il ne vous pourra pas guérir, et ne pansera point la plaie pour vous en
délivrer.
14 Car je serai comme un lion à Ephraïm, et comme un lionceau à la maison de Juda ; c'est
moi, c'est moi qui déchirerai ; j'irai, j'emporterai, et il n'y aura personne qui m'ôte la proie.
15 Je m'en irai, et je reviendrai en mon lieu, jusqu'à ce qu'ils se reconnaissent coupables et
qu'ils cherchent ma face. Ils me chercheront de grand matin dans leur angoisse.

REFLEXIONS

Ce qu'il y a à remarquer dans ce chapitre, c'est :

I. Que la corruption et la ruine des peuples procèdent le plus ordinairement de ce que leurs conducteurs spirituels et temporels ne s'acquittent pas de leur devoir et violent les lois de la religion et de la justice.

II. Que quand des hypocrites et des impies, qui offensent le Seigneur par leurs rébellions, viennent se présenter devant lui pour lui rendre un culte et des hommages extérieurs, ils ne font que provoquer davantage sa colère.

III. Que c'est en vain que l'on a recours aux hommes lorsqu'on n'a pas Dieu propice et qu'il n'y a point d'autre moyen de l'apaiser, quand on est coupable, que de reconnaître ses péchés et que de recourir à lui par une sérieuse repentance.

CHAPITRE VI.

I. Osée exhorte les Israélites à se convertir et il leur promet que, s'ils le faisaient, Dieu aurait pitié d'eux et les rétablirait.

II. Il reproche à ceux des dix tribus le peu de sincérité de leur piété et il leur dit que c'était à cause de cela que Dieu les menaçait, par ses prophètes, de les détruire.
III. Il se plaint qu'au lieu de se rendre agréables à Dieu par leur obéissance, ils violaient son alliance et s'abandonnaient, tant eux que leurs sacrificateurs, à toutes sortes de désordres et surtout à l'idolâtrie.

1 Venez, et retournons à l'Éternel ; car c'est lui qui a déchiré, mais il nous guérira ; il a frappé, mais il bandera nos plaies.
2 Il nous rendra la vie dans deux jours, et au troisième jour il nous rétablira, et nous vivrons en sa présence.
3 Car nous connaîtrons l'Éternel, et nous continuerons toujours à le connaître ; son lever se prépare comme celui de l'aurore, et il viendra à nous comme la pluie, comme la pluie de l'arrière-saison, qui arrose la terre.
4 Que te ferai-je, Ephraïm ? que te ferai-je, Juda ? puisque votre piété est comme une nuée du matin, et comme une rosée du matin qui se dissipe.
5 C'est pourquoi je les ai retranchés par les prophètes, et je les ai tués par les paroles de ma bouche, et mes jugements sur eux paraîtront comme la lumière qui se lève.
6 Car je veux la miséricorde plutôt que le sacrifice, et la connaissance de Dieu plutôt que les holocaustes.
7 Mais ils ont transgressé l'alliance, comme si elle eût été d'un homme ; en quoi ils ont péché contre moi.
8 Galaad est une ville d'ouvriers d'iniquité, et remplie de sang.
9 Les sacrificateurs ayant comploté, font comme des bandes de voleurs qui tuent les gens sur le chemin de Sichem, car ils exécutent leurs méchants desseins.
10 J'ai vu une chose horrible dans la maison d'Israël ; c'est là qu'est la prostitution d'Ephraïm ; Israël en est souillé.
11 Juda, tu seras aussi moissonné jusqu'à ce que je ramène mon peuple captif.

REFLEXIONS
Ce chapitre nous apprend :
I. Que quand Dieu menace ou punit les hommes, ils ne peuvent détourner, ni apaiser sa colère que par un vrai et prompt retour à leur devoir.
II. Que la piété et la repentance qui n'est que passagère et qui ne produit pas un amendement constant est inutile.
III. Que ce que Dieu demande et ce qu'il aime par-dessus toutes choses, c'est que les hommes le connaissent et le craignent et en particulier qu'ils exercent la miséricorde et la charité. C'est ce que nous enseignent ces paroles d'Osée que notre Seigneur allègue dans l'Évangile : *La miséricorde vaut mieux que les sacrifices et la connaissance de Dieu vaut mieux que les holocaustes*.
IV. La fin de ce chapitre nous enseigne que, quand ceux que Dieu a reçus dans son alliance viennent à la transgresser et à tomber dans l'infidélité, Dieu les prive de sa protection et de sa grâce et les fait servir d'exemple à tout le monde. Les Israélites en firent l'expérience, comme Osée et les autres prophètes les en ont menacés.

CHAPITRE VII.
Dieu se plaint :
I. Que dans le temps qu'il voulut ramener Éphraïm, c'est-à-dire les Israélites des dix tribus, de leur idolâtrie et de leurs égarements, ils y continuaient.
II. Que leurs rois et les principaux avaient été les premiers à entraîner le peuple dans la rébellion et qu'à cause de cela, ils seraient consumés par le feu de la colère de Dieu et

deviendraient la proie des étrangers.
III. Dieu dit que ce serait en vain qu'ils chercheraient du secours vers les Égyptiens et vers les Assyriens.
IV. Il leur reproche de ne pas s'être convertis lorsqu'il les avait frappés

1 Lorsque je voulais guérir Israël, l'iniquité d'Ephraïm et les méchancetés de Samarie se sont manifestées ; car ils ont commis des faussetés ; c'est pourquoi le larron est entré, et la bande des voleurs a pillé dehors.
2 Et ils n'ont point pensé dans leur cœur que je me souviens de toute leur malice ; les actions qu'ils ont commises en ma présence les ont maintenant environnés.
3 Ils réjouissent le roi par leur malice, et les princes par leurs mensonges.
4 Ils commettent tous adultère, étant embrasés, comme un four chauffé par le boulanger, après qu'il a cessé d'éveiller, depuis que la pâte est pétrie jusqu'à ce qu'elle soit levée.
5 Au jour de notre roi, on a rendu malades les gouverneurs par le vin ; il a tendu la main aux moqueurs.
6 Car ils ont appliqué à dresser des embûches leur cœur, qui est semblable à un four, qui, après que le boulanger a dormi toute la nuit, est embrasé le matin, comme un feu qui jette des flammes.
7 Ils sont tous échauffes comme un four, et ils dévorent leurs gouverneurs ; tous leurs rois sont tombés, et il n'y en a aucun d'entre eux qui crie à moi.
8 Ephraïm même s'est mêlé avec les peuples ; Ephraïm est comme un gâteau qui n'a point été tourné.
9 Les étrangers ont dévoré sa force, et il ne l'a point senti ; ses cheveux sont devenus blancs, et il ne l'a pas aperçu.
10 L'orgueil d'Israël rendra donc témoignage contre lui en face ; ils ne se sont pas convertis à Dieu, et ils ne l'ont point recherché pour tout cela.
11 Ephraïm est devenu comme une colombe stupide, sans entendement ; car ils ont appelé l'Egypte à leur secours, et sont allés vers les Assyriens.
12 Mais quand ils y iront, j'étendrai mon filet sur eux, et je les ferai tomber comme les oiseaux des cieux ; je les châtierai, comme ils l'ont entendu dans leur assemblée.
13 Malheur à eux ! parce qu'ils se sont retirés de moi, ils seront exposés en proie ; ils ont péché contre moi ; je les avais rachetés, mais ils prononcent des mensonges contre moi.
14 Ils ne crient point vers moi du fond de leur cœur, quand ils hurlent sur leurs lits ; ils s'inquiètent pour le froment et le vin, et ils se détournent de moi.
15 Soit que je les aie châtiés, soit que j'aie fortifié leurs bras, ils ont pensé du mal contre moi.
16 Ils se retournent, mais non point au Souverain ; ils sont devenus comme un arc trompeur ; les principaux d'entre eux tomberont par l'épée, à cause de la fureur de leur langue ; cela leur tournera en moquerie au pays d'Egypte.

REFLEXIONS
Il faut remarquer sur ce chapitre :
I. Que, comme les Israélites persévérèrent avec obstination dans leurs péchés, quoi que Dieu voulût les en retirer, les hommes s'éloignent souvent de Dieu et l'offensent avec plus de fierté dans le temps qu'il veut les rappeler à lui.
II. Que l'irréligion et l'impiété de ceux qui gouvernent infectent ordinairement les peuples qui leur sont soumis et exposent les états à une ruine totale.
III. Qu'on s'abuse de recourir aux moyens humains lorsqu'on n'est pas bien avec Dieu et que même il se sert de ces moyens-là pour punir ceux qui y mettent leur confiance. Les Juifs croyaient trouver du secours auprès des Assyriens et des Égyptiens et ils furent châtiés par ces mêmes peuples.

IV. Nous voyons ici que les Israélites criaient et gémissaient dans leurs maux, mais qu'ils ne se convertissaient pas à Dieu qui les frappaient. C'est là l'image de ceux qui s'affligent et se plaignent dans l'adversité et qui font même semblant de recourir à Dieu, mais qui ne sont pas touchés d'une vraie repentance et dont la douleur ne procède que des maux qu'ils souffrent et ne produit pas un véritable amendement.

CHAPITRE VIII.

I. Ce chapitre contient de nouvelles menaces que Dieu fait aux Israélites des dix tribus parce qu'ils s'étaient révoltés contre lui en s'établissantd'autres rois que ceux de la maison de David, en mettant le culte des veaux d'or en la place du vrai Dieu et en allant chercher de l'assistance auprès des Assyriens.
II. Le prophète leur dénonce qu'ils allaient être exterminés à cause de toutes leurs rébellions et qu'après eux les Juifs du royaume de Juda le seraient aussi

1 Crie comme si tu avais une trompette à la bouche. L'ennemi vient comme un aigle contre la maison de l'Éternel, parce qu'ils ont violé mon alliance, et ont péché contre ma loi.
2 Ils crieront à moi : Mon Dieu ! nous t'avons connu, nous qui sommes Israël.
3 Israël a rejeté ce qui était bon, l'ennemi le poursuivra.
4 Ils ont fait régner, mais non par moi ; ils ont établi des princes, et je ne l'ai pas su ; ils se sont fait des dieux de leur or et de leur argent ; c'est pourquoi chacun d'eux sera retranché.
5 Samarie, ton veau t'a chassée loin ; ma colère s'est embrasée contre eux ; jusqu'à quand ne voudront-ils pas s'adonner à l'innocence ?
6 Car ce veau est aussi d'Israël ; l'ouvrier l'a fait, et il n'est point Dieu ; c'est pourquoi le veau de Samarie sera mis en pièces.
7 Parce qu'ils sèment du vent, ils moissonneront la tempête ; et il n'y aura point de blé debout ; le grain ne donnera point de farine ; et s'il en donne, les étrangers la dévoreront.
8 Israël est dévoré, il est maintenant parmi les nations comme un vaisseau qui déplaît.
9 Car ils sont montés vers Assur, qui est comme un âne sauvage qui se tient seul à part ; Ephraïm a donné des présents à ses amis.
10 Mais, parce qu'ils auront donné des présents aux nations, je les assemblerai maintenant, et ils se reposeront un peu du tribut qu'ils payaient pour le roi des princes.
11 Parce qu'Ephraïm a fait plusieurs autels pour pécher, ces autels lui tourneront en péché.
12 Je leur avais prescrit plusieurs préceptes de ma loi ; mais ils les ont regardés comme une chose étrangère.
13 Pour ce qui est des sacrifices qui me sont offerts, ils sacrifient de la chair, et ils la mangent ; mais l'Éternel ne les agrée point ; maintenant il se souviendra de leur iniquité, et il punira leurs péchés ; ils retourneront en Égypte.
14 Israël a oublié celui qui l'a fait, et a bâti des palais, et Juda a fait plusieurs villes fortes ; mais j'enverrai le feu dans les villes de celui-ci, quand il aura dévoré les palais de celui-là.

REFLEXIONS

La principale réflexion qu'il faut faire sur les reproches qu'Osée faisait aux Israélites de s'être révoltés de l'obéissance qu'ils devaient à Dieu et d'avoir abandonné son alliance et son service, c'est qu'on ne saurait se détourner du culte que Dieu a établi de quelque manière que l'on fasse sans s'exposer à sa vengeance la plus rigoureuse.
Sur quoi nous devons pensez que ce n'est pas seulement par l'idolâtrie qu'on abandonne Dieu, mais qu'on le fait aussi lorsqu'on ne lui rend pas le vrai culte qu'il exige et qui consiste à le servir d'un cœur pur, à l'aimer par-dessus toutes choses et à lui obéir.
Si donc les Israélites furent punis avec tant de rigueur de leur idolâtrie, les chrétiens qui sont infidèles à Dieu et qui désobéissent à Jésus-Christ doivent s'attendre à des peines encore plus

sévères.

CHAPITRE IX.

Le sommaire de ce chapitre est
I. Que les Israélites, ayant abandonné Dieu pour servir les idoles, ils allaient être chassés de leur pays et dispersés en Égypte et en Assyrie et que leurs sacrifices étaient rejetés,
II. Que leur ruine ferait voir que les faux prophètes les avaient trompés,
III. Qu'ils étaient aussi corrompus que les Israélites de Guibha l'étaient autrefois, et que les idolâtries qui se commettaient depuis si longtemps dans leur pays et surtout à Guilgal allaient faire venir sur eux et sur leurs enfants une désolation dont ils ne se relèveraient jamais.

1 Israël, ne te réjouis point, et ne sois point transporté de joie comme les autres peuples, de ce que tu t'es prostitué en abandonnant ton Dieu. Tu as aimé le salaire de ta prostitution, dans toutes les aires de froment.
2 Mais l'aire et la cuve ne les repaîtront point, et le vin excellent leur manquera.
3 Ils ne demeureront point dans la terre de l'Éternel, mais Ephraïm retournera en Égypte, et ils mangeront en Assyrie la viande souillée.
4 Ils ne feront point aspersion de vin à l'Éternel, et leurs sacrifices ne lui plairont point ; mais ils leur seront comme le pain de deuil : tous ceux qui en mangeront seront souillés ; parce que leur pain est pour leurs morts ; il n'entrera point dans la maison de l'Éternel.
5 Que ferez-vous aux jours des fêtes solennelles, et aux jours des fêtes de l'Éternel ?
6 Car voici, ils s'en sont allés à cause de la désolation ; l'Égypte les rassemblera ; Memphis les ensevelira : on ne désirera que leur argent ; le chardon sera leur héritier, l'épine croîtra dans leurs tentes.
7 Les jours de la Visitation sont venus, les jours de la rétribution sont venus, et Israël le saura ; les prophètes sont fous, les hommes inspirés sont insensés, à cause de la grandeur de ton iniquité et de ta grande rébellion.
8 La sentinelle d'Ephraïm est avec mon Dieu ; mais le prophète est un filet d'oiseleur dans tous ses chemins ; il est un sujet d'aversion dans la maison de son Dieu.
9 Ils se sont extrêmement corrompus, comme aux jours de Guibha ; c'est pourquoi il se souviendra de leur iniquité, il punira leurs péchés.
10 J'avais trouvé Israël comme des grappes dans le désert ; j'avais vu vos pères comme le premier fruit d'un figuier dans son commencement, mais ils sont entrés vers Bahal-Péhor ; ils se sont séparés pour aller après une chose infâme, et se sont rendus abominables comme ce qu'ils ont aimé.
11 La gloire d'Ephraïm s'envolera aussi vite qu'un oiseau, elle s'envolera dès la naissance et dès la conception.
12 Que s'ils élèvent leurs enfants, je les en priverai, tellement qu'aucun d'entre eux ne deviendra homme ; et malheur aussi à eux quand je me serai retiré d'avec eux !
13 Ephraïm, lorsque je l'ai regardé, était comme une autre Tyr, plantée dans un beau lieu ; toutefois Ephraïm mènera ses fils à celui qui les tuera.
14 Ô Éternel ! donne-leur. Que leur donnerais-tu ? Donne-leur une matrice sujette à avorter, et des mamelles taries.
15 Tout leur mal est à Guilgal ; car c'est là que je les haïs, et je les chasserai de ma maison à cause de la malice de leurs actions ; je ne continuerai plus à les aimer, tous les principaux d'entre eux sont des rebelles.
16 Ephraïm a été frappé, et sa racine est sèche ; ils ne porteront plus de fruit ; et s'ils ont des enfants, je mettrai à mort ce qu'ils aiment le plus, et ce qui sera né d'eux.
17 Mon Dieu les rejettera, parce qu'ils ne l'ont point écouté ; et ils seront errants parmi les nations.

REFLEXIONS

On doit considérer dans ce chapitre ce qui arriva aux Israélites pour avoir renoncé au service du vrai Dieu, embrassé un faux culte et une religion idolâtre et ajouté foi aux faux prophètes plutôt qu'aux prophètes du Seigneur. Ce peuple que Dieu avait tant aimé et avec lequel il avait traité alliance fut privé de sa protection, dépouillé de tous les avantages dont il jouissait et dispersé parmi les nations étrangères.

Voilà à quoi l'ingratitude envers Dieu et l'infidélité dans son service exposent les hommes. Il rejette enfin ceux qui refusent d'écouter sa voix et après les avoir épargnés longtemps, il exécute ses menaces et fait la vengeance de leur méchanceté.

CHAPITRE X.

Osée déclare que, parce que les Israélites avaient persévéré dans leur idolâtrie et dans leurs péchés et qu'ils les avaient même multipliés de plus en plus, ils seraient transportés de leur pays, que Samarie, qui était leur ville capitale, serait prise avec son roi et que Dieu ferait venir contre eux un peuple qui les réduirait dans la dernière désolation.

Il faut savoir, pour entendre ce chapitre, qu'Éphraïm signifie les Israélites des dix tribus, que Béthel où Béthaven était le lieu où ils adoraient les idoles, que les veaux ou les jeunes vaches sont les idoles qui sont adorées dans ce lieu-là et que les camars sont les prêtres ou les sacrificateurs de ces fausses divinités.

1 Israël est une vigne stérile, et qui fait du fruit de même ; il a multiplié les autels, à proportion de l'abondance de son fruit ; à proportion de la bonté de leur pays, ils ont embelli leurs statues.
2 Leur cœur s'est partagé ; ils vont être déclarés coupables ; il abattra leurs autels, il détruira leurs statues.
3 Car ils diront bientôt : Nous n'avons point de roi, parce que nous n'avons point craint l'Éternel ; et que nous ferait un roi ?
4 Ils ont prononcé des paroles, en jurant faussement, lorsqu'ils ont traité alliance ; c'est pourquoi le jugement germera sur les sillons des champs, comme les herbes amères.
5 Les habitants de Samarie sont épouvantés à cause des jeunes vaches de Beth-aven ; car le peuple fera le deuil sur son idole ; et ses Camars qui s'en réjouissaient, s'affligeront, parce que sa gloire a été transportée loin d'elle.
6 Elle sera transportée en Assyrie, et on en fera présent au roi Jareb ; Ephraïm recevra de la confusion, et Israël sera honteux de ses desseins.
7 Le roi de Samarie sera retranché, comme l'écume qui est au-dessus de l'eau.
8 Et les hauts lieux d'Aven, qui sont le péché d'Israël, seront détruits ; l'épine et le chardon croîtront sur leurs autels, et ils diront aux montagnes : Couvrez-nous, et aux coteaux : Tombez sur nous.
9 Israël, tu as péché plus que dans les jours de Guibha ; ils s'y arrêtèrent, pensant que la guerre qu'ils faisaient contre des impies ne les envelopperait pas à Guibha.
10 Je les châtierai selon ma volonté, et les peuples s'assembleront contre eux, lorsqu'ils seront liés à cause de leurs deux iniquités.
11 Ephraïm est comme une jeune vache qui est bien dressée, et qui aime à fouler le blé ; mais je mettrai un joug sur son cou superbe ; je ferai qu'Ephraïm tirera la charrue, Juda labourera, Jacob rompra ses mottes.
12 Semez à la justice, et vous moissonnerez la miséricorde ; rompez les novales ; car il est temps de rechercher l'Éternel, jusqu'à ce qu'il vienne et fasse pleuvoir la justice sur vous.
13 Vous avez labouré la méchanceté, et vous avez moissonné l'iniquité ; vous avez mangé le fruit du mensonge, parce que tu t'es confiée sur ta conduite, et sur la multitude de tes hommes forts.
14 C'est pourquoi un tumulte s'élèvera parmi ton peuple, et on détruira toutes tes forteresses,

comme Sçalman détruisit Beth-arbel, au jour de la bataille, où la mère fut écrasée sur les enfants.
15 Bethel vous fera la même chose à cause de votre extrême malice ; le roi d'Israël sera entièrement exterminé au point du jour.

REFLEXIONS

Sur ce chapitre, de même que sur les autres chapitres de ce livre, il faut remarquer que tous ces malheurs qu'Osée et les autres prophètes avaient dénoncé aux Israélites tombèrent sur eux lorsque Salmanasar vint détruire Samarie et qu'il transporta les dix tribus en Assyrie. Ainsi, leur entière ruine procéda de leur idolâtrie et de leur impénitence, puisqu'au lieu d'abandonner leurs péchés, ils les multipliaient de plus en plus.

Dans cet exemple, chacun peut voir que Dieu est juste et qu'il ne saurait laisser impuni le mépris de son alliance.

Au reste, quand nous entendons les fréquents reproches que les prophètes faisaient aux Juifs sur ce qu'ils adoraient les idoles et les menaces qu'ils leur adressaient de la part de Dieu, nous devons faire cette réflexion, que violer les commandements de Dieu et détourner son cœur de lui pour le monde, c'est commettre une espèce d'idolâtrie qui ne lui est pas moins odieuse dans les chrétiens que celles, dont Osée se plaignait, l'était dans les Israélites et qu'il ne manquera pas de punir en bannissant de sa présence et de son royaume ceux qui s'en rendent coupables.

CHAPITRE XI.

Osée représente aux Juifs des dix tribus que, nonobstant les grâces que Dieu avait accordées à leurs pères en les délivrant d'Égypte et tout ce qu'il avait fait pour les attirer à lui, ils l'avaient rejeté et qu'ils étaient tombés dans l'idolâtrie et dans toutes sortes de crimes, ce qui ferait qu'il les livrerait au roi d'Assyrie. Cependant le Seigneur témoigne qu'il était ému de compassion envers eux parce qu'ils étaient son peuple et il promet de ne les pas détruire tout à fait et de les ramener de leur dispersion,

1 Quand Israël était jeune enfant, je l'aimai et j'appelai mon fils hors d'Égypte.
2 Lorsqu'on les appelait, ils se sont éloignés de ceux qui les appelaient ; ils ont sacrifié aux Bahalims, et fait des encensements aux images taillées.
3 Et j'ai appris à Ephraïm à marcher, on l'a porté sur les bras ; mais ils n'ont point connu que c'était moi qui les guérissais.
4 Je les ai attirés avec des cordeaux d'humanité, et avec des liens d'amitié ; je leur ai été comme ceux qui auraient enlevé la bride de leur bouche, et lui ai présenté de la nourriture.
5 Il ne retournera point au pays d'Égypte ; mais son roi sera l'Assyrien, parce qu'ils n'ont point voulu se convertir.
6 L'épée s'arrêtera dans ses villes, et consumera ses forces, et les dévorera, à cause de leurs desseins.
7 Et mon peuple pend attaché à sa rébellion contre moi ; et on le rappelle au Souverain, mais aucun d'eux ne l'exalte.
8 Comment te traiterais-je, Ephraïm ? Comment te livrerais-je, Israël ? Comment te traiterais-je comme Adma, et te réduirais-je dans l'état de Tséboïm ? Mon cœur est agité dans moi, et mes compassions se sont échauffées en même temps.
9 Je n'exécuterai point l'ardeur de ma colère, je n'en viendrai point à détruire Ephraïm, car je suis le Dieu fort, et non pas un homme ; je suis le Saint au milieu de toi, et je n'entrerai point dans la ville pour la détruire entièrement.
10 Ils marcheront après l'Éternel, qui rugira comme un lion ; lorsqu'il rugira, les enfants accourront de l'occident, avec une grande crainte.
11 Ils accourront avec une grande crainte, comme des oiseaux hors d'Égypte, et comme des pigeons hors du pays d'Assyrie, et je les ferai habiter dans leurs maisons, dit l'Éternel.

REFLEXIONS

I. Les reproches que Dieu faisait aux Israélites d'avoir si mal répondu à l'amour qu'il avait eu pour eux et pour leurs pères et aux grâces qu'il leur avait faites nous avertissent de n'être pas ingrats aux bontés du Seigneur et surtout à ses bienfaits spirituels qui sont beaucoup plus excellent que ceux qu'il avait accordés à l'ancien peuple.

II. Osée nous apprend ici que Dieu attire les hommes à lui et qu'il veut se les attacher par *des liens d'humanité*, c'est-à-dire par des voies de douceur et d'amour, par des promesses et par des bienfaits et que ce sont là les moyens qu'il met en usage avant que d'employer la rigueur contre eux.

III. Dieu fait paraître sa grande bonté envers les Juifs coupables en déclarant que ses compassions étaient encore émues en leur faveur, qu'il ne voulait pas les détruire entièrement et qu'après les avoir châtiés, il aurait pitié d'eux.

Dieu est toujours bon envers les hommes, il les épargne lors même qu'il les punit et il leur rend son amour et sa faveur dès que l'affliction les a humiliés et les a rappelés à leur devoir.

CHAPITRE XII.

Osée se plaint que les Israélites des dix tribus avaient établi un culte idolâtre pendant que le culte que Dieu avait prescrit était exercé dans le royaume de Juda et il menace aussi ceux de Juda parce qu'ils étaient tombés dans l'idolâtrie à l'imitation des dix tribus.

Il rappelle aux Israélites le souvenir des bénédictions que Dieu avait accordées à Jacob leur père et à ses descendants en les retirant d'Égypte et en les conduisant dans le désert, mais il leur reproche d'avoir été ingrats à toutes les bontés du Seigneur et de l'avoir irrité par le service des idoles.

1 Ephraïm m'a environné de mensonge, et la maison d'Israël de tromperie ; mais Juda domine encore avec le Dieu fort, et il est fidèle avec les saints.
2 Ephraïm se repaît de vent, et suit le vent d'orient ; il multiplie tous les jours ses mensonges, à sa ruine ; et il traite alliance avec Assur, et l'on porte des huiles de senteur en Égypte.
3 L'Éternel entre aussi en jugement avec Juda, et il visitera Jacob selon son train ; il lui rendra selon ses œuvres.
4 Dès sa naissance il supplanta son frère, et par sa force il fut le maître en luttant avec Dieu.
5 Il fut le maître en luttant avec l'ange, et il fut le plus fort ; il pleura, et lui demanda grâce ; il le rencontra à Beth-el, et ce fut là qu'il parla avec nous.
6 Or l'Éternel est le Dieu des armées ; son mémorial c'est, l'Éternel.
7 Toi donc, convertis-toi à ton Dieu ; garde la miséricorde et la justice, et espère continuellement en ton Dieu.
8 Ephraïm est un marchand ; il y a dans sa main des balances trompeuses ; il aime à commettre des fraudes.
9 Et Ephraïm a dit : Cependant je suis devenu riche ; je me suis acquis des richesses ; on ne trouvera dans aucun de mes travaux une injustice qui soit un péché.
10 Et moi, je suis l'Éternel ton Dieu, dès le pays d'Égypte ; je te ferai encore habiter dans tes tentes, comme aux jours de fête.
11 Et j'ai parlé par les prophètes, j'ai multiplié les visions, et j'ai proposé des similitudes par le moyen des prophètes.
12 Certainement Galaad n'est qu'iniquité ; certainement ils ne sont que vanité ; ils ont sacrifié des bœufs à Guilgal ; même leurs autels sont comme des monceaux sur des sillons des champs.
13 Or, Jacob s'enfuit au pays de Syrie, et Israël servit pour une femme, et pour une femme il gardait le bétail.
14 Après cela, l'Éternel fit remonter Israël hors d'Égypte, par le prophète, et il fut gardé par le prophète.

15 Mais Ephraïm a provoqué Dieu à une amère indignation ; c'est pourquoi on répandra son sang sur lui, et son Seigneur lui rendra l'opprobre qu'il a mérité.

REFLEXIONS

Le but de ce chapitre était de remettre devant les yeux des Israélites leur ingratitude et leur infidélité contre Dieu qui n'avait cessé de les combler de ses grâces pour les ramener à leur devoir.

Cette lecture doit nous rappeler le souvenir des grâces inestimables que Dieu nous a accordées en nous donnant sa connaissance et en nous rachetant par son fils et nous faire sentir combien nous serions condamnables et de quelles peines notre ingratitude serait punie si nous ne répondions pas à tant de bienfaits.

L'endroit de ce chapitre où il est dit : *Que Jacob fût vainqueur en luttant avec l'ange et qu'il fut le plus fort en pleurant et en demandant grâce* mérite une sérieuse attention.

C'est un exemple qui nous apprend que Dieu ne refuse rien à ceux qui l'invoquent avec humilité et avec persévérance et qu'en s'attachant à lui par la foi et par un désir sincère de sa grâce et de sa bénédiction, on ne manque jamais de l'obtenir.

CHAPITRE XIII.

Le prophète dit que ceux d'Éphraïm étaient autrefois puissants et redoutables, mais que, s'étant révoltés par leur idolâtrie contre Dieu qui les avait tirés d'Égypte et comblé de biens, ils avaient attiré sa colère sur eux. Il prédit que leur royaume serait détruit et que Samarie, qui en était la capitale, serait désolée, au lieu que s'ils eussent été fidèles à leur Dieu, il les aurait garantis de tous ces malheurs.

1 Dès qu'Ephraïm parlait, on tremblait ; il s'était élevé en Israël ; mais il s'est rendu coupable par Bahal, et il est mort.
2 Et maintenant ils continuent à pécher, et ils se sont fait une image de fonte de leur argent, et des faux dieux selon leur invention, et tout ce qu'ils font n'est qu'un ouvrage d'artisans ; et ils disent : Que ceux qui sacrifient baisent les veaux.
3 C'est pourquoi ils seront comme une nuée du matin, même comme la rosée du matin qui se dissipe ; comme la balle qui est emportée de l'aire par le tourbillon, et comme la fumée qui sort de la cheminée.
4 Mais je suis l'Éternel ton Dieu dès le pays d'Égypte, et tu ne devrais reconnaître aucun dieu que moi ; aussi n'y a-t-il aucun libérateur que moi.
5 Je t'ai connu dans le désert, dans une terre sèche.
6 Ils ont été rassasiés dans leurs pâturages ; ils ont été rassasiés, et leur cœur s'est élevé, et ils m'ont oublié.
7 Je serai donc pour eux comme un grand lion, et je les épierai sur le chemin comme un léopard.
8 Je les rencontrerai comme une ourse à qui on a ôté ses petits ; je déchirerai l'enveloppe de leur cœur, et je les dévorerai là comme un vieux lion ; la bête sauvage les déchirera.
9 Tu es perdu, ô Israël ! mais ton secours est en moi.
10 Où est ton roi ? Où est-il ? Qu'il te délivre dans toutes tes villes. Où sont tes gouverneurs, dont tu disais : Donne-moi un roi et des seigneurs ?
11 Je t'ai donné un roi dans mon indignation, et je te l'ôterai dans ma colère.
12 L'iniquité d'Ephraïm est liée, et son péché est réservé.
13 Les douleurs de celle qui enfante le surprendront ; c'est un enfant qui n'est pas sage, car il ne subsistera pas dans le temps que ses enfants seront détruits.
14 Je les aurais délivrés de la puissance du sépulcre, et je les aurais garantis de la mort. Ô mort ! j'aurais été ta peste. Ô sépulcre ! j'aurais été ta destruction. Le repentir est caché de mes yeux.
15 Quoiqu'il ait fructifié entre ses frères, le vent oriental de l'Éternel, montant du désert,

viendra ; ses sources sécheront, et sa fontaine tarira, et on pillera le trésor de tous les joyaux précieux.
16 Samarie sera désolée ; car elle s'est rebellée contre son Dieu ; ils tomberont par l'épée, leurs petits enfants seront écrasés, et leurs femmes enceintes seront fendues.

REFLEXIONS

Ce chapitre nous engage à réfléchir sur ce qui arriva autrefois aux Israélites pour avoir mal répondu aux grâces du Seigneur envers eux et abusé de sa patience et de ses bienfaits. Dieu, qui avait été leur protecteur dès le temps de leurs pères, se déclara contre eux et les fit détruire par les Assyriens.

Reconnaissons par là qu'il n'arrive jamais de mal aux hommes que celui qu'ils se font à eux-mêmes. Le Seigneur est plein de bonté envers eux, il n'a sur eux que des vues de miséricorde, mais quand ils sont ingrats à ses faveurs et insensibles à sa patience, ils perdent la part qu'ils avaient de son amour et ils éprouvent enfin sa plus sévère vengeance.

CHAPITRE XIV.

Le prophète exhorte le peuple d'Israël à recourir à Dieu par la repentance, à ne mettre point leur confiance aux Assyriens et à renoncer au culte des idoles. Il promet le retour de la grâce de Dieu à ceux d'entre eux qui se convertiraient.

1 Ô Israël ! convertis-toi à l'Éternel ton Dieu ; car tu es tombé par ton iniquité.
2 Adressez-lui vos paroles, convertissez-vous à l'Éternel, et dites-lui : Ôte toute l'iniquité, et prends ce qui est bon ; et nous te rendrons des bouveaux par nos lèvres.
3 Assur ne nous délivrera pas ; nous ne monterons plus sur les chevaux, et nous ne dirons plus à l'ouvrage de nos mains : Vous êtes nos dieux ; car l'orphelin trouve la compassion devant toi.
4 Je guérirai leur rébellion, et je les aimerai de bon cœur ; car ma colère s'est détournée d'eux.
5 Je serai comme une rosée à Israël ; il fleurira comme les lis, et il jettera ses racines comme les arbres du Liban.
6 Ses branches s'avanceront, sa beauté sera comme celle de l'olivier, et il aura une odeur comme celle du Liban.
7 Ils retourneront pour se tenir assis sous son ombre, ils feront revivre le froment, ils fleuriront comme une vigne, et l'odeur de chacun d'eux sera comme celle du Liban.
8 Ephraïm dira : Qu'ai-je plus à faire avec les faux dieux ? Je l'exaucerai, je les regarderai, je serai pour lui comme un sapin toujours vert ; ton fruit se trouvera en moi.
9 Qui est sage ? qu'il comprenne ces choses ; et qui est prudent ? qu'il les connaisse ; car les voies de l'Éternel sont droites ; les justes y marcheront, mais les rebelles y tomberont.

REFLEXIONS

Ce dernier chapitre d'Osée contient ces deux instructions :

I. La première, que quand on a péché contre Dieu et que l'on est tombé dans la rébellion, il faut s'en relever par une prompte conversion et recourir à sa miséricorde et en faisant le vœu de s'amender et de le servir avec fidélité.

II. La seconde, que Dieu est toujours disposé à recevoir en grâce ceux qui se repentent et à leur faire du bien après les avoir châtiés. Les promesses de pardon que Dieu faisait aux Israélites marquaient ce qui arriverait à ceux d'entre eux qui furent rappelés dans leur patrie avec les autres Juifs qui revinrent de Babylone, c'est que Dieu les bénirait et qu'ils renonceraient pour toujours au culte des idoles.

L'usage que nous devons faire de l'exemple de ce peuple et des avertissements qui sont contenus dans cette prophétie est marqué dans les dernières paroles de ce livre : *que celui qui est sage et intelligent prenne garde à ces choses, car les voies du Seigneur sont droites, les justes*

y marcheront, mais les pécheurs y tomberont.

LE LIVRE DE JOËL

LE PROPHETE

ARGUMENT

Joël a prophétisé dans le royaume de Juda, mais on ne sait pas bien en quel temps. L'occasion de sa prophétie est une sécheresse et une famine qui était arrivée dans ce royaume-là. Il exhorte les Juifs à l'humiliation et à la conversion, il prédit aussi le retour de la captivité de Babylone et ce qui arriverait dans le temps que le Messie serait manifesté.

CHAPITRE I.
Joël décrit la désolation où la Judée allait être réduite par la sécheresse, par les insectes et par la famine. Et il exhorte les Juifs à recourir à la miséricorde de Dieu par leurs prières et par leur repentance

1 La parole de l'Éternel qui fut adressée à Joël, fils de Péthuel.
2 Ecoutez ceci, vous vieillards, et vous tous les habitants du pays, prêtez l'oreille. Une telle chose a-t-elle été faite de votre temps, ou même du temps de vos pères ?
3 Faites-en le récit à vos enfants, et vos enfants à leurs enfants, et leurs enfants à une autre génération.
4 La sauterelle a brouté le reste du hanneton, et le hurbec a brouté le reste de la sauterelle, et le vermisseau a brouté le reste du hurbec.
5 Ivrognes, réveillez-vous et pleurez ; et vous tous qui buvez le vin, hurlez à cause de la liqueur qui sort de la vendange ; car elle est retranchée de votre bouche.
6 Car une nation puissante et innombrable est montée contre mon pays ; ses dents sont des dents de lion et elle a des dents mâchelières d'un vieux lion.
7 Elle a réduit ma vigne en désert, et elle a ôté l'écorce de mes figuiers ; elle les a entièrement dépouillés de leurs figues, et elle les a abattus ; leurs branches sont devenues toutes blanches.
8 Lamente-toi comme une jeune fille qui serait ceinte d'un sac, à cause de la mort du mari de sa jeunesse.
9 Le gâteau et l'aspersion sont retranchés de la maison de l'Éternel, et les sacrificateurs qui font le service de l'Éternel en pleurent.
10 Les champs sont ravagés, et la terre en gémit, parce que le froment est gâté, le vin est tari, et l'huile manque.
11 Laboureurs, soyez confus ; vignerons, hurlez à cause du froment et de l'orge ; car la moisson des champs est périe.
12 Les vignes sont sans fruit, et les figuiers ont manqué ; les grenadiers, et même les palmiers, les pommiers et tous les arbres des champs sont devenus secs ; c'est pourquoi la joie a cessé parmi les hommes.
13 Sacrificateurs, ceignez-vous, et vous lamentez ; vous qui faites le service de l'autel, hurlez ; vous qui faites le service de mon Dieu, entrez, passez la nuit, vêtus de sacs ; car il est défendu au gâteau et à l'aspersion d'entrer en la maison de votre Dieu.
14 Sanctifiez le jeûne, publiez l'assemblée solennelle, assemblez les vieillards, et tous les habitants du pays dans la maison de l'Éternel votre Dieu, et criez à l'Éternel, et dites :

15 Hélas ! quelle journée ! Car la journée de l'Éternel approche ; elle viendra comme un dégât fait par le Tout-Puissant.
16 Les vivres ne sont-ils pas retranchés de devant nos yeux, et la joie et l'allégresse de la maison de notre Dieu ?
17 Les grains sont pourris sous leurs mottes ; les greniers sont désolés ; les granges sont détruites, parce que le froment a manqué.
18 Ô ! que les bêtes ont gémi, et dans quelle peine ont été les troupeaux de bœufs, parce qu'il n'y a point de pâturages pour eux ! Les troupeaux de brebis sont aussi désolés.
19 Éternel ! je crierai à toi, car le feu a consumé les cabanes du désert, et la flamme a brûlé tous les arbres des champs.
20 Même les bêtes sauvages ont bramé après toi, parce que les courants d'eaux sont taris, et que le feu a consumé les cabanes du désert.

REFLEXIONS

La famine, dont les Juifs furent affligés du temps de Joël, doit être considérée dans ces deux vues :

I. Comme un châtiment de Dieu sur ce peuple et en second lieu comme un signe avant-coureur de la désolation que les Babyloniens devaient causer dans la Judée.

Sur quoi il faut faire ici ces deux réflexions :

- La première, que Dieu a plusieurs moyens en main pour châtier les hommes et qu'ayant toutes les créatures à sa disposition, il punit les peuples coupables par la sécheresse, par les insectes, par la stérilité et par la famine comme cela arriva autrefois dans le royaume de Juda.
- La deuxième, que lorsque Dieu envoie ces sortes de fléaux, il faut recourir à lui par le jeûne, par l'humiliation et par des supplications ardentes et le fléchir par une repentance sincère, de peur qu'il ne déploie sur nous des châtiments plus sévères.

Par ce moyen, on détourne quelquefois les calamités temporelles, mais on obtient sûrement le pardon des péchés et la délivrance des maux de l'âme et des peines de la vie à venir.

CHAPITRE II.

Il y a trois parties dans ce chapitre :

I. Joël décrit en termes figurés les malheurs qui allaient tomber sur les Juifs, tant par la famine et les insectes, que par les Caldéens.

II. Il ordonne au peuple, et principalement aux sacrificateurs, de s'humilier et d'apaiser le Seigneur par un jeûne solennel et par leurs prières, moyennant quoi Dieu leur promet le retour de sa faveur.

III. Il ajoute une prophétie touchant le retour de la captivité et les dons du Saint-Esprit que Jésus-Christ répandrait sur les hommes après être monté au ciel et avant la dernière ruine de Jérusalem.

1 Sonnez de la trompette en Sion, et sonnez avec un retentissement bruyant dans la montagne de ma sainteté. Que tous les habitants du pays tremblent ; car la journée de l'Éternel vient ; car elle approche ;
2 une journée de ténèbres et d'obscurité, une journée de nuages et de brouillards. Comme l'aube du jour se répand sur les montagnes, ainsi se répandra un peuple grand et puissant, auquel il n'y en a point eu de semblable dans tous les temps, et auquel il n'y en aura point de pareil dans toutes les générations.
3 Le feu dévore devant lui ; la flamme brûle après lui ; le pays était avant sa venue comme le jardin d'Héden ; et après qu'il sera parti il sera comme un désert désolé, même il n'y aura rien qui lui échappe.

4 A le voir, il semble qu'on voie des chevaux ; et ils courront comme des cavaliers.
5 Et ils sauteront sur les sommets des montagnes, faisant un bruit semblable à celui des chariots,
et au bruit d'une flamme de feu qui dévore du chaume ; ils seront comme un peuple puissant
rangé en bataille.
6 Les peuples seront effrayés en le voyant, tous les visages en deviendront noirs comme une
marmite.
7 Ils courront comme des gens vaillants, et monteront sur la muraille comme des gens de
guerre ; ils marcheront chacun en son rang, et ne se détourneront point de leurs chemins.
8 L'un ne pressera point l'autre, mais chacun marchera dans son chemin ; ils se jetteront au
travers des épées, et ils ne seront point blessés.
9 Ils iront çà et là par la ville, ils courront sur la muraille, ils monteront sur les maisons, ils
entreront par les fenêtres comme un voleur.
10 La terre tremblera devant lui, les cieux en seront ébranlés, le soleil et la lune en seront
obscurcis, et les étoiles en retireront leur lumière.
11 L'Éternel fera aussi entendre sa voix devant son armée, parce que son camp sera très grand ;
car l'exécuteur de sa parole sera puissant. Certainement la journée de l'Éternel est grande et
tout à fait terrible, et qui la pourra soutenir ?
12 Maintenant donc aussi, dit l'Éternel, convertissez-vous à moi de tout votre cœur, avec jeûne,
avec larmes, et avec lamentation.
13 Et rompez vos cœurs, et non pas vos vêtements, et retournez à l'Éternel votre Dieu ; car il
est miséricordieux et pitoyable, lent à la colère et abondant en grâce ; et il se repent d'avoir
affligé.
14 Qui sait si l'Éternel votre Dieu ne viendra point à se repentir, et s'il ne laissera point après
lui la bénédiction, le gâteau et l'aspersion ?
15 Sonnez de la trompette en Sion, sanctifiez le jeûne, publiez l'assemblée solennelle.
16 Convoquez le peuple, sanctifiez l'assemblée, appelez les anciens, faites venir les enfants et
ceux qui sont à la mamelle ; que l'époux sorte de son cabinet, et l'épouse de sa chambre
nuptiale.
17 Que les sacrificateurs, qui font le service de l'Éternel, pleurent entre le portique et l'autel, et
qu'ils disent : Éternel ! pardonne à ton peuple, et n'expose point ton héritage à l'opprobre, en
sorte que les nations en fassent leurs railleries. Pourquoi dirait-on parmi les peuples : Où est
leur Dieu ?
18 L'Éternel a été jaloux de sa terre, il a été ému de compassion envers son peuple.
19 Et l'Éternel a répondu et a dit à son peuple : Voici, je vous enverrai du froment, du bon vin,
et de l'huile, et vous en serez rassasiés, et je ne vous exposerai plus à l'opprobre parmi les
nations.
20 J'éloignerai de vous celui qui vient du septentrion, et je le pousserai dans un pays sec et
désolé ; ce qui sera devant, vers la mer orientale, et ce qui sera derrière, vers la mer occidentale ;
sa puanteur montera, et son infection s'élèvera, quoiqu'il ait fait de grandes choses.
21 Ne crains point, terre, égaie-toi et te réjouis ; car l'Éternel fera de grandes choses.
22 Ne craignez point, bêtes des champs, car les pâturages du désert ont poussé leur jet, et même
les arbres ont poussé leur fruit ; le figuier et la vigne ont poussé avec vigueur.
23 Et vous, enfants de Sion, égayez-vous et vous réjouissez en l'Éternel votre Dieu ; car il vous
donnera la pluie selon sa justice ; même il répandra sur vous la pluie de la première et de la
dernière saison comme auparavant.
24 Et les aires seront remplies de froment, et les cuves regorgeront de vin excellent et d'huile.
25 Ainsi je vous rendrai les fruits des années que la sauterelle, le hurbec, le vermisseau, et le
hanneton, ma grande armée, que j'avais envoyée contre vous, avaient broutés.
26 Vous aurez donc en abondance de quoi manger et être rassasiés, et vous louerez le nom de
l'Éternel votre Dieu, qui vous aura fait des choses merveilleuses ; ainsi mon peuple ne sera plus

jamais confus.
27 Et vous saurez que je suis au milieu d'Israël, que je suis l'Éternel votre Dieu, et qu'il n'y en
a point d'autre ; et mon peuple ne sera plus jamais confus.
28 Et il arrivera après ces choses, que je répandrai mon Esprit sur toute chair, et vos fils et vos
filles prophétiseront ; vos vieillards auront des songes, et vos jeunes gens auront des visions.
29 Et même en ces jours-là je répandrai mon Esprit sur mes serviteurs et sur mes servantes ;
30 et je ferai des miracles dans les cieux et sur la terre, du sang et du feu, et des colonnes de
fumée.
31 Le soleil sera changé en ténèbres et la lune en sang, avant que le jour grand et terrible de
l'Éternel vienne.
32 Et il arrivera que quiconque invoquera le nom de l'Éternel sera sauvé ; car le salut sera dans
la montagne de Sion et à Jérusalem, comme l'Éternel l'a dit, et dans les restes que l'Éternel
aura appelés.

REFLEXIONS

Nous devons recueillir de ce chapitre, de même que du précédent

I. Que la famine, la guerre et les autres calamités sont des effets de la justice de Dieu et des verges dont il se sert pour punir les hommes.

II. Que quand Dieu paraît irrité, l'on doit détourner sa colère par la prière et par le jeûne, mais que la véritable manière de jeûner est d'avoir le cœur brisé par une vive douleur et de se convertir sincèrement à Dieu. C'est là un devoir général, mais les exhortations que Joël adresse aux sacrificateurs montrent qu'il regarde d'une façon toute particulière les ministres de la religion.

III. Le prophète prédit que Dieu rachèterait son peuple, qu'il répandrait son Esprit sur toute chair dans les derniers jours et qu'alors tous ceux qui invoqueraient le nom du Seigneur seraient sauvés.

Cet oracle se rapporte aux temps de l'Évangile. On en vit l'accomplissement lorsque notre Seigneur envoya le Saint-Esprit aux apôtres après son ascension comme Saint Pierre le fait voir au chapitre II du livre des Actes et cette promesse s'exécute en faveur de tous les fidèles qui vivent sous la nouvelle alliance. Dieu répandant son Esprit dans les cœurs et accordant le salut à tous ceux qui invoquent son nom ; ce qui doit nous être un motif à célébrer la miséricorde de Dieu envers nous et à profiter de toutes les bénédictions spirituelles qu'il nous communique si abondamment dans son église.

CHAPITRE III.

Joël prédit que Dieu ramènerait les Juifs dans leur pays après la captivité, qu'il ferait la vengeance des cruautés et des injustices que leurs ennemis avaient exercés contre eux, qu'il délivrerait son peuple et qu'il le bénirait abondamment.

1 Car voici, en ces jours-là et en ce temps-là, auquel je ferai revenir ceux qui auront été
emmenés captifs de Juda et de Jérusalem,
2 J'assemblerai toutes les nations, et je les ferai descendre dans la vallée de Josaphat ; et là
j'entrerai en jugement avec eux, à cause de mon peuple et de mon héritage d'Israël, qu'ils ont
dispersé parmi les nations, et parce qu'ils se sont partagé mon pays ;
3 et qu'ils ont jeté le sort sur mon peuple, et qu'ils ont donné le jeune garçon pour la prostitution,
et ont vendu la jeune fille pour du vin qu'ils ont bu.
4 Qu'ai-je aussi à faire avec vous, Tyr et Sidon, et tous les confins de la Palestine ? Voulez-vous
vous venger de moi ? Si vous voulez vous venger de moi, je vous rendrai promptement et
subitement sur la tête votre salaire.
5 Car vous avez pris mon argent et mon or, et vous avez emporté dans vos temples mes choses
les plus précieuses et les meilleures.

6 Et vous avez vendu les enfants de Juda, et les enfants de Jérusalem aux enfants des Grecs, afin de les éloigner de leur pays.
7 Voici, je les ferai revenir du lieu où ils ont été transportés, après que vous les avez vendus ; et je ferai retourner sur votre tête votre salaire.
8 Je vendrai donc vos fils et vos filles, les livrant entre les mains des enfants de Juda ; et ils les vendront à ceux de Scéba, qui lés transporteront vers une nation éloignée ; car l'Éternel a parlé.
9 Publiez ceci parmi les nations ; préparez la guerre ; réveillez les hommes forts ; que tous les gens de guerre s'approchent et qu'ils montent.
10 Forgez des épées de vos hoyaux, et des lances de vos serpes ; et que le faible dise : Je suis fort.
11 Nations, assemblez-vous, venez de toutes parts, et soyez assemblées. C'est là que l'Éternel abattra tes braves.
12 Que les nations se réveillent, et qu'elles montent à la vallée de Josaphat ; car j'y serai assis pour juger les nations de tous les environs.
13 Mettez la faucille, car la moisson est mûre ; venez et descendez, car le pressoir est plein ; les cuves regorgent, car leur malice est grande.
14 Peuples, peuples, à la vallée de la destruction ; car la journée de l'Éternel approche, dans la vallée de la destruction.
15 Le soleil et la lune ont été obscurcis, et les étoiles ont retiré leur lumière.
16 Et l'Éternel rugira de Sion, et fera ouïr sa voix de Jérusalem ; les cieux et la terre seront ébranlés ; et l'Éternel sera la retraite de son peuple, et la force des enfants d'Israël.
17 Et vous saurez que je suis l'Éternel votre Dieu, qui habite en Sion, montagne de ma sainteté ; et Jérusalem sera sainte, et les étrangers n'y passeront plus.
18 Et il arrivera en ce jour-là, que le vin doux dégouttera des montagnes ; le lait coulera des coteaux ; les eaux couleront dans toutes les vallées de Juda, et il sortira une fontaine de la maison de l'Éternel, qui arrosera la vallée de Sittim.
19 L'Égypte sera désolée, et l'Idumée sera réduite en déserts et en solitude, à cause de la violence qui a été faite aux enfants de Juda, desquels ils ont répandu le sang innocent dans leur pays.
20 Mais la Judée sera habitée éternellement, et Jérusalem d'âge en âge.
21 Et je nettoierai leur sang, que je n'avais point nettoyé ; car l'Éternel habite en Sion.

REFLEXIONS

Les promesses qui sont contenues dans ce chapitre et par lesquelles Dieu s'était engagé de ramener les captifs de Juda dans leur patrie et de punir les nations idolâtres et les peuples qui les avaient affligés s'accomplirent lorsque les Juifs revinrent de la captivité de Babylone et que les Iduméens, les Égyptiens et les Babyloniens, qui avaient fait tant de maux au peuple de Dieu, éprouvèrent la vengeance céleste. L'on voit donc ici

- La fidélité de Dieu dans ses promesses et la fermeté de l'alliance qu'il avait traitée avec son peuple,
- On y découvre sa bonté et son amour, même envers ceux contre qui il paraît le plus irrité,
- Enfin, on y remarque le soin qu'il a de conserver son église, de la protéger et de la défendre contre la puissance et la malice de ses ennemis.

Ces promesses s'appliquent à l'église chrétienne dans un sens encore plus parfait et c'est dans cette vue que nous devons les méditer pour notre édification et pour notre consolation.

LE LIVRE D'AMOS

LE PROPHETE

ARGUMENT

Dieu envoya le prophète Amos, qui était berger, pour exhorter les Juifs d'Israël et de Juda à la repentance ; pour leur dénoncer ses jugements et en même temps pour prédire la délivrance du peuple de Dieu et la venue de Jésus-Christ. Le temps auquel Amos vivait est marqué au commencement de son livre.

CHAPITRE I.
Dieu dit qu'il allait punir les Syriens, les Philistins, les Tyriens, les Iduméens et les Hammonites à cause de leurs crimes et de tous les maux qu'ils avaient faits aux Juifs.

1 Les paroles d'Amos, qui était d'entre les bergers de Tékoah, lesquelles il entendit en vision touchant Israël, du temps de Hozias, roi de Juda, et de Jéroboam fils de Joas, roi d'Israël, deux ans avant le tremblement de terre.
2 Il dit donc : L'Éternel rugira de Sion, et fera ouïr sa voix de Jérusalem ; les cabanes des bergers se lamenteront, et le sommet de Carmel séchera.
3 Ainsi a dit l'Eternel : A cause de trois crimes de Damas, même à cause de quatre, je ne révoquerai point ceci, parce qu'ils ont écrasé les habitants de Galaad avec des herses de fer.
4 Je mettrai le feu à la maison de Hazaël, et ce feu dévorera le palais de Ben-Hadad.
5 Je briserai aussi les barres de Damas, et j'exterminerai de Bikhath-Aven les habitants, et de la maison d'Héden celui qui y tient le sceptre ; et le peuple de Syrie sera transporté à Kir, a dit l'Eternel.
6 Ainsi a dit l'Eternel : A cause de trois crimes de Gaza, même à cause de quatre, je ne révoquerai point ceci, parce qu'ils ont transporté ceux de Juda en une captivité entière, jusqu'à les livrer aux Iduméens.
7 Je mettrai le feu à la muraille de Gaza, et le feu dévorera ses palais.
8 Et j'exterminerai d'Asçdod ceux qui l'habitent, et d'Asçkélon celui qui y tient le sceptre ; puis je tournerai ma main sur Hékron, et le reste des Philistins périra, a dit le Seigneur l'Eternel.
9 Ainsi a dit l'Eternel : A cause de trois crimes de Tyr, même à cause de quatre, je ne révoquerai point ceci, parce qu'ils ont livré ceux de Juda en une captivité entière à Edom, et ne se sont point souvenus de l'alliance fraternelle.
10 Je mettrai le feu à la muraille de Tyr, et ce feu dévorera ses palais.
11 Ainsi a dit l'Eternel : A cause de trois crimes d'Edom, même à cause de quatre, je ne révoquerai point ceci, parce qu'il a poursuivi son frère avec l'épée, et violé la compassion qu'il lui devait, et que sa colère déchire continuellement, et qu'il garde sa fureur à toujours.
12 Je mettrai le feu à Théman, et ce feu dévorera les palais de Botsra.
13 Ainsi a dit l'Eternel : A cause de trois crimes des enfants de Hammon, même à cause de quatre, je ne révoquerai point ceci, parce qu'ils ont fendu le ventre des femmes enceintes de Galaad, afin d'étendre leurs frontières.
14 Et j'allumerai le feu avec alarme au jour du combat, avec le tourbillon au jour de la tempête, en la muraille de Rabba, et ce feu dévorera ses palais.
15 Et leur roi ira en captivité, lui avec les principaux de son pays, a dit l'Eternel.

REFLEXIONS

La considération qu'il faut faire sur ce chapitre c'est que tous les peuples qui sont ici nommés éprouvèrent les effets des menaces d'Amos et des autres prophètes et que Dieu les punit par le moyen des Assyriens de leurs injustices, de leur orgueil et des cruautés qu'ils avaient exercées contre les Juifs, par où nous voyons que Dieu est juste et véritable dans ses menaces et qu'il venge les maux qui sont faits aux innocents et surtout à son église.

CHAPITRE II.

Amos dénonce la ruine des Moabites. Il déclare ensuite que les habitants du royaume de Juda et ceux du royaume d'Israël seraient aussi punis pour avoir abandonné le service et les lois du Seigneur et s'être rendus coupables d'une noire ingratitude et parce que Dieu, ayant suscité des prophètes parmi eux pour les avertir, ils avaient refusé de les écouter.

1 Ainsi a dit l'Eternel : A cause de trois crimes de Moab, même à cause de quatre, je ne révoquerai point ceci, parce qu'il a brûlé les os du roi d'Edom, jusqu'à les calciner.
2 Je mettrai le feu dans Moab, qui dévorera les palais de Kérijoth ; et les Moabites mourront dans le tumulte, dans l'alarme, et au son de la trompette.
3 J'exterminerai les gouverneurs du milieu de son pays, et je tuerai avec eux tous les principaux du pays, a dit l'Eternel.
4 Ainsi a dit l'Eternel : A cause de trois crimes de Juda, même à cause de quatre, je ne révoquerai point ceci, parce qu'ils ont rejeté la loi de l'Eternel, et qu'ils n'ont point gardé ses statuts ; mais les mensonges que leurs pères avaient suivis les ont fait égarer.
5 Je mettrai le feu dans Juda, qui dévorera les palais de Jérusalem.
6 Ainsi a dit l'Eternel : A cause de trois crimes d'Israël, même à cause de quatre, je ne révoquerai point ceci, parce qu'ils ont vendu le juste pour de l'argent, et le misérable pour une paire de souliers.
7 Foulant aux pieds sur la poussière de la terre la tête des pauvres, ils font du tort aux affligés dans leur cause, et un homme et son père vont vers une même fille pour profaner le nom de ma sainteté.
8 Ils se couchent près de tout autel, sur les vêtements qu'ils ont pris en gage ; et ils boivent dans la maison de leurs dieux, le vin de ceux qu'ils ont condamnés injustement.
9 J'avais pourtant détruit l'Amorrhéen devant eux, duquel la hauteur était comme la hauteur des cèdres, et qui était fort comme des chênes ; et j'avais détruit son fruit par-dessus, et ses racines par-dessous.
10 Je vous ai aussi tirés du pays d'Egypte, et je vous ai conduits par le désert quarante ans durant, afin que vous possédassiez le pays de l'Amorrhéen.
11 J'ai suscité encore quelques-uns d'entre vos fils, pour être prophètes ; et quelques-uns d'entre vos jeunes gens, pour être nazariens. Cela n'est-il pas vrai, ô enfants d'Israël ! dit l'Eternel ?
12 Mais vous avez fait boire du vin aux nazariens, et vous avez fait défense aux prophètes, en leur disant : Ne prophétisez plus.
13 Voici, je vais fouler le lieu où vous habitez, comme un chariot plein de gerbes foule tout où il passe.
14 Tellement que l'homme léger ne pourra fuir ; le fort ne trouvera pas sa force, et le vaillant ne sauvera point sa vie ;
15 et celui qui manie l'arc ne pourra demeurer ferme ; et l'homme léger à la course n'échappera point, l'homme de cheval ne sauvera point non plus sa vie ;
16 et le plus courageux entre les plus braves s'enfuira tout nu en ce jour-là, dit l'Eternel.

REFLEXIONS

Les menaces qui sont contenues dans ce chapitre nous engagent à considérer que Dieu, après avoir dit qu'il voulait punir les peuples voisins des Israélites, déclare qu'il voulait aussi faire la punition des péchés des habitants du royaume de Juda et du royaume d'Israël et cela parce qu'ils avaient péché contre Dieu, abandonné son service, abusé de ses bienfaits et refusé d'écouter les prophètes qu'il avait suscité milieu d'eux en divers temps.

Dieu punit le péché partout et principalement en ceux à qui il a accordé des grâces particulières lorsqu'il leur arrive d'être ingrats à ses bontés, de violer ses lois et de mépriser sa parole et les avertissements de ses serviteurs.

CHAPITRE III.

I. Amos dénonce aux Israélites les terribles jugements de Dieu et il leur déclare que les menaces des prophètes allaient s'exécuter.

II. Il appelle les Philistins pour être témoins des crimes des Israélites et de la vengeance que Dieu voulait en faire. Il dit que leurs villes et leurs palais seraient renversés et que Béthel, qui était le lieu où ils servaient les idoles, seraient entièrement détruits.

1 Enfants d'Israël, écoutez la parole que l'Eternel a prononcée contre vous, contre toutes les familles que j'ai tirées du pays d'Egypte, et ce qu'il a dit.
2 Je n'ai connu que vous d'entre toutes les familles de la terre ; c'est pourquoi je punirai sur vous toutes vos iniquités.
3 Deux hommes marcheront-ils ensemble, s'ils n'en sont d'accord ?
4 Le lion rugira-t-il dans la forêt, s'il n'a quelque proie ? Le lionceau jettera-t-il son cri de son gîte, s'il n'a pris quelque chose ?
5 Un oiseau tomberait-il dans les filets sur la terre, sans qu'on lui eût tendu des laqs ? Lèverait-on le filet de dessus la terre, sans avoir du tout rien pris ?
6 La trompette sonnera-t-elle par la ville, sans que le peuple étant tout effrayé s'assemble ? Ou y aura-t-il quelque malheur dans la ville, que l'Eternel ne l'ait fait ?
7 Car le Seigneur l'Eternel ne fera rien qu'il n'ait révélé son secret aux prophètes ses serviteurs.
8 Le lion a rugi ; qui ne craindra ? Le Seigneur l'Eternel a parlé ; qui ne prophétisera ?
9 Faites entendre ceci sur les palais d'Asçdod, sur les palais du pays d'Egypte, et dites : Assemblez-vous sur les montagnes de Samarie, et regardez les grands désordres qu'il y a au dedans d'elle, et ceux à qui l'on fait tort au milieu d'elle.
10 Ils n'ont su faire ce qui est droit, dit l'Eternel : car ils amassent des trésors de violence et de rapine dans leurs palais.
11 C'est pourquoi, ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : L'ennemi vient, il est autour du pays et il ôtera ta force, et tes palais seront pillés.
12 Ainsi a dit l'Eternel : Comme si un berger sauvait de la gueule d'un lion les deux jarrets, ou le bout d'une oreille, ainsi les enfants d'Israël, qui demeurent à Samarie, seront sauvés au coin du lit, et dans la ruelle du châlit.
13 Ecoutez et protestez contre la maison de Jacob, dit le Seigneur l'Eternel, le Dieu des armées,
14 qu'au jour que je punirai les crimes d'Israël sur lui, j'exercerai aussi la punition sur les autels de Bethel, et les cornes de l'autel seront retranchées et tomberont par terre.
15 Et je frapperai la maison d'hiver avec la maison d'été ; les palais d'ivoire seront détruits, et les grandes maisons prendront fin, dit l'Eternel.

REFLEXIONS

I. Le traitement sévère que Dieu fit aux Israélites qu'il avait élus d'entre tous les peuples de la terre, mais qui s'étaient rebellés contre lui, nous enseigne que ceux que Dieu a reçus dans son alliance et qu'il a distingués par ses faveurs, sont ceux qu'il punit le plus rigoureusement

lorsqu'ils lui deviennent infidèles.
II. Ce chapitre nous apprend que, quand Dieu parle et menace, tout le monde doit être dans la crainte et qu'il n'arrive aucun mal aux hommes qui ne vienne du Seigneur.
Cela doit nous inspirer une crainte salutaire pour la voix de Dieu et pour ses menaces, nous faire reconnaître que tous les maux et toutes les calamités sont dispensées par la providence et qu'ainsi il faut adorer en toutes choses la justice de Dieu et se soumettre à sa volonté.
III. Quand nous lisons que Dieu appelle les nations voisines pour voir les grands désordres qui régnaient dans le pays d'Israël et pour être témoins de la punition qu'il se proposait d'en faire, cela marque l'extrême corruption des Israélites qui était telle même que les nations idolâtres devaient en être étonnées et reconnaître la justice des jugements de Dieu sur eux.
IV. Cette justice de Dieu paraît en ce que Béthel, qui était la ville où l'on adorait les idoles, et les maisons des grands où ils avaient commis leurs crimes devaient être désolées et détruites pour toujours.

CHAPITRE IV.

Amos prédit que Samarie, qui était la capitale du royaume des dix tribus, serait bientôt détruite à cause des crimes, des injustices et des violences qui étaient commises par les grands, qui sont ici appelés des vaches grasses de Basçan, et à cause de l'idolâtrie qui s'exerçait à Béthel et à Guilgal.
Il reproche après cela aux Israélites que, bien que Dieu les eût châtiés par la famine, par la sécheresse, par les insectes et par la mortalité et par d'autres fléaux, ils ne s'étaient point convertis à lui et qu'ainsi ils devaient se préparer à ressentir les derniers effets de sa colère.

1 Ecoutez cette parole-ci, vaches de Basçan, qui vous tenez dans la montagne de Samarie, qui faites tort aux petits, et qui opprimez les pauvres ; qui dites à leurs maîtres : Apportez et nous boirons.
2 Le Seigneur l'Éternel a juré par sa sainteté, que voici, les jours viennent sur vous, qu'il vous enlèvera avec des pointes, et ce qui restera de vous, avec des hameçons de pêcheur.
3 Et vous sortirez dehors par les brèches, chacun de vous devant soi, et vous jetterez là vos palais, dit l'Éternel.
4 Entrez à Beth-el et commettez-y vos crimes ; multipliez vos crimes à Guilgal, et amenez vos sacrifices dès le matin, et vos dîmes au bout de trois ans ;
5 et faites des parfums de pain levé pour l'oblation d'actions de grâces ; publiez les oblations volontaires et les faites savoir ; car vous le voulez ainsi, enfants d'Israël, dit le Seigneur l'Éternel.
6 C'est pourquoi aussi je vous ai rendu les dents nettes dans toutes vos villes, et la disette de pain dans tous vos lieux ; et vous ne vous êtes point convertis à moi, dit l'Éternel.
7 Je vous ai aussi retenu la pluie, quand il restait encore trois mois jusqu'à la moisson ; j'ai fait pleuvoir sur une ville, et je n'ai point fait pleuvoir sur l'autre ; une pièce de terre a été arrosée de pluie, et l'autre pièce, sur laquelle il n'a point plu, est séchée.
8 Et deux, même trois villes, ont couru vers une autre ville pour boire de l'eau, et n'ont point été rassasiées ; et vous ne vous êtes point convertis à moi, dit l'Éternel.
9 Je vous ai frappés de brûlure et de nielle ; le hanneton a brouté tous les jardins, les vignes, les figuiers et les oliviers que vous aviez ; et vous ne vous êtes point convertis à moi, dit l'Éternel.
10 Je vous ai envoyé la mortalité, comme je l'avais envoyée en Egypte, et j'ai fait mourir par l'épée vos gens d'élite, outre vos chevaux qui avaient été pris ; et j'ai fait monter la puanteur de vos camps en vos narines ; et vous ne vous êtes point convertis à moi, dit l'Éternel.
11 J'en ai renversé parmi vous comme je renversai Sodome et Gomorrhe, et vous avez été comme un tison tiré du feu ; et vous ne vous êtes point convertis à moi, dit l'Éternel.
12 C'est pourquoi je te traiterai de la même manière, ô Israël ! et puisque je veux te faire cela,

prépare-toi à la rencontre de ton Dieu, Ô Israël !
13 Car voici celui qui a formé les montagnes, qui a créé le vent, et qui déclare à l'homme quelle est sa pensée, qui fait l'aube et l'obscurité, et qui marche sur les lieux élevés de la terre ; l'ÉTERNEL, LE DIEU DES ARMÉES, est son nom.

REFLEXIONS

Il y a ces deux réflexions à faire sur ce chapitre :
La première, qu'entre les péchés qui irritent le Seigneur, il y en a deux qui provoquent particulièrement sa colère contre les peuples, savoir

- L'oppression et les injustices qui sont commises par les principaux et
- La profanation du service divin et le faux culte que l'on rend à Dieu.

La seconde réflexion est que Dieu a accoutumé d'appeler les hommes à la repentance par divers châtiments avant que de faire tomber sur eux ses derniers jugements.
Il avait envoyé aux Israélites la famine, la sécheresse, la brûlure, les insectes, la mortalité et la guerre pour les rappeler à lui, mais parce qu'ils ne se convertirent pas sincèrement à Dieu lorsqu'il les frappait de ces divers fléaux, il employa enfin les derniers et les plus sévères châtiments en les livrant à leurs ennemis et en les chassant de leur patrie.

CHAPITRE V.

I. Amos prédit et déplore la désolation des dix tribus et il attribue cette désolation à l'idolâtrie, à l'oppression, à l'injustice et aux divers crimes de cette nation, mais surtout à ce qu'au lieu de chercher Dieu et de ne servir que lui, elle continuait dans le culte idolâtre qui était exercé à Béthel, à Guilgal et à Beerscébah.
II. Ce prophète leur annonce les malheurs qui allaient fondre sur leurs villes et sur tout leur pays.
III. Il dit enfin que Dieu haïssait leurs assemblées, leurs holocaustes et tout leur culte parce qu'ils servaient les idoles comme leurs pères avaient fait dans le désert et que pour les punir de leur idolâtrie, ils allaient être transportés en Assyrie au-delà de Damas.

1 Ecoutez cette parole, cette complainte, que je prononce à haute voix sur vous, ô maison d'Israël !
2 Elle est tombée, elle ne se relèvera plus, la fille d'Israël ; elle est abandonnée sur la terre, il n'y a personne qui la relève.
3 Car ainsi a dit le Seigneur l'Éternel à la maison d'Israël : La ville, de laquelle il en sortait mille, n'en aura de reste que cent ; et celle de laquelle il en sortait cent, n'en aura de reste que dix.
4 Voici donc ce que l'Éternel a dit à la maison d'Israël : Cherchez-moi, et vous vivrez.
5 Et ne cherchez point Beth-el, et n'entrez point à Guilgal, et ne passez point à Béer-scébah ; car Guilgal sera entièrement transportée, et Beth-el sera réduite à rien.
6 Cherchez l'Éternel, et vous vivrez, de peur qu'ils ne saisissent la maison de Joseph, comme un feu qui la consumera, sans qu'il y ait personne qui l'éteigne à Beth-el ;
7 parce qu'ils changent le droit en absinthe, et qu'ils mettent la justice par terre.
8 Cherchez celui qui a fait les Pléiades et l'Orion ; celui qui change les plus noires ténèbres en aube du jour, et qui fait devenir le jour obscur comme la nuit, celui qui appelle les eaux de la mer, et qui les répand sur la terre, duquel le nom est l'Éternel.
9 C'est celui qui fortifie l'oppresseur contre l'homme fort, en sorte que l'oppresseur entrera dans la forteresse.
10 Ils haïssent à la porte ceux qui les reprennent, et ils ont en abomination celui qui parle en intégrité.
11 C'est pourquoi, à cause que vous opprimez le pauvre, et que vous lui enlevez sa charge de

froment, vous avez bâti des maisons de pierres de taille, mais vous n'y habiterez point ; vous avez planté des vignes bonnes à souhait, mais vous n'en boirez point le vin.
12 Car j'ai connu vos crimes qui sont en grand nombre, et vos péchés qui se sont renforcés ; vous êtes des oppresseurs du juste, vous recevez des présents, et vous pervertissez le droit des pauvres à la porte.
13 C'est pourquoi l'homme prudent se tiendra en silence en ce temps-là, car le temps est mauvais.
14 Cherchez le bien et non pas le mal, afin que vous viviez ; et alors l'Éternel, le Dieu des armées, sera avec vous, comme vous l'avez dit.
15 Haïssez le mal et aimez le bien, et établissez la justice à la porte ; l'Éternel, le Dieu des armées, aura peut-être pitié du reste de Joseph.
16 C'est pourquoi, ainsi a dit l'Éternel, le Dieu des armées, le Seigneur : Lamentation par toutes les places ; on criera par toutes les rues : Hélas ! hélas ! et on appellera au deuil le laboureur, et à la lamentation ceux qui savent faire les plaintes funèbres.
17 Il y aura des lamentations par toutes les vignes, car je passerai tout au travers de toi, a dit l'Éternel.
18 Malheur à ceux qui désirent le jour de l'Éternel ! De quoi vous servira-t-il ? Le jour de l'Éternel sera des ténèbres et non de la lumière.
19 Comme si un homme fuyait de devant un lion, et qu'un ours le rencontrât ; ou qu'il entrât en la maison, et qu'il appuyât sa main sur la paroi, et qu'un serpent le mordît.
20 Le jour de l'Éternel ne sera-t-il pas des ténèbres, et non une lumière ? Et n'y a-t-il pas de l'obscurité et non de la clarté ?
21 Je hais et je rebute vos fêtes solennelles ; et l'odeur de ce que vous m'offrirez dans vos assemblées solennelles ne me sera pas agréable.
22 Que si vous m'offrez des holocaustes et des gâteaux, je ne les recevrai point, et je ne regarderai point les oblations de prospérités que vous ferez de vos bêtes grasses.
23 Ote de devant moi le bruit de tes cantiques, et que je n'entende plus la mélodie de tes harpes.
24 Mais le jugement roulera comme de l'eau, et la justice comme un torrent impétueux.
25 Est-ce à moi, maison d'Israël, que vous avez offert des sacrifices et des gâteaux au désert pendant quarante ans ?
26 Au contraire, vous avez porté le tabernacle de votre Moloc et Kijun, vos images, et l'étoile de vos dieux, que vous vous êtes faits.
27 C'est pourquoi je vous transporterai au-delà de Damas, a dit l'Éternel, duquel le nom est le Dieu des armées.

REFLEXIONS

Nous continuons à voir ici que Dieu faisait reprocher aux Israélites deux péchés principaux :

- L'un, qu'ils étaient idolâtres,
- L'autre, que les grands étaient des gens sans religion et sans conscience qui opprimaient les innocents, qui commettaient des injustices et qui recevaient des présents et des récompenses.

Ces reproches, qui reviennent si souvent dans les prophètes, marquent bien clairement que ces péchés-là sont du nombre de ceux que Dieu ne peut laisser impunis et qui causent la ruine des peuples et des états.

II. Il paraît d'ici que, dans le temps où les Israélites étaient si fort menacés, Dieu avait encore la bonté de leur enseigner ce qu'ils devaient faire pour prévenir leur ruine, en leur défendant d'aller à Béthel et dans les autres lieux où l'on servait les idoles et en leur disant à réitérées fois : *Cherchez-moi et vous vivrez, haïssez le mal, aimez le bien, rendez la justice dans les jugements, peut-être le Seigneur aura-t-il pitié de vous.*

Dieu est infiniment bon et d'une longue patience envers les pécheurs et avant que de leur infliger les peines qu'ils méritent, il leur enseigne le moyen de les éviter.

III. On voit ici que les sacrifices et tout le culte des Juifs ne faisaient qu'offenser le Seigneur, qu'il haïssait leurs fêtes solennelles et leurs assemblées et qu'il ne voulait plus recevoir leurs holocaustes. Par-là Dieu témoigne qu'il regarde tous les actes extérieurs de la religion, même ceux qui se font avec le plus de solennité, comme les actes sacrilèges et impies lorsque ceux qui les pratiquent foulent aux pieds ses saintes lois et n'ont pas une véritable intention de lui plaire et de lui obéir.

CHAPITRE VI.

Les censures et les menaces de ce chapitre s'adressent principalement aux riches et aux grands du royaume de Juda et de celui d'Israël. Amos leur reproche leurs injustices, leurs dissolutions, leur vie sensuelle, leur orgueil. Il les reprend surtout de ce que dans le temps où ils devaient s'affliger, en voyant la plaie de Joseph, c'est-à-dire la désolation d'une partie de leurs frères et où ils étaient eux-mêmes menacés d'un traitement semblable, ils s'abandonnaient à la joie et aux plaisirs. Il leur déclare que Dieu, justement irrité, abaisserait leur orgueil, qu'il les ferait périr malheureusement, tant les grands que les petits, qu'il les priverait de tous les avantages dont ils abusaient et qu'il les livrerait aux Assyriens.

1 Malheur à ceux qui sont à leur aise en Sion, et qui se confient en la montagne de Samarie, qui sont les plus renommés d'entre les principaux des peuples, vers lesquels la maison d'Israël va.
2 Passez jusqu'à Calné, et regardez ; allez-vous-en de là à Hamath la grande ; puis descendez à Gath des Philistins. N'étaient-ils pas plus excellents que ne le sont ces royaumes-ci ? Leur contrée n'était-elle pas plus étendue que n'est votre contrée ?
3 Vous qui éloignez les jours de la calamité, et qui faites approcher de vous le siège de violence ;
4 qui vous couchez sur des lits d'ivoire, et qui vous étendez sur vos couches ; qui mangez les agneaux choisis du troupeau, et les veaux pris du lieu où on les engraisse ;
5 qui accordez vos voix au son de la harpe ; qui inventez des instruments de musique, comme David ;
6 qui buvez le vin dans des bassins, qui vous parfumez des parfums les plus exquis, et qui n'êtes pas dans la douleur à cause de la ruine de Joseph.
7 A cause de cela ils s'en iront maintenant en captivité, entre les premiers qui seront transportés ; et les festins de ceux qui s'étendent sur leurs lits cesseront.
8 Le Seigneur l'Éternel a juré par soi-même ; l'Éternel, le Dieu des armées, a dit ainsi : Je déteste l'orgueil de Jacob, et je hais ses palais ; c'est pourquoi je livrerai la ville et tout ce qui est en elle.
9 Et s'il arrive qu'il y ait dix hommes de reste dans une maison, ils mourront.
10 Et leur plus proche parent prendra chacun d'eux, et les brûlera, pour en mettre les os hors de la maison ; et il dira à ceux qui seront au fond de la maison : Y en a-t-il encore quelqu'un avec toi ? Et il répondra : Il n'y en a plus. Puis il dira : Tais-toi ; mais ce ne sera pas pour faire souvenir du nom de l'Éternel.
11 Car voici, l'Éternel donne ses ordres, et il frappera les grandes maisons par des ruines, et les petites maisons par des fentes.
12 Les chevaux courront-ils par les rochers, ou y labourera-t-on avec des bœufs, que vous ayez changé le droit en amertume, et le fruit de l'injustice en absinthe ?
13 Vous vous réjouissez en des choses de néant, et vous dites : Ne nous sommes-nous pas rendus puissants par notre force ?
14 Mais, ô maison d'Israël ! voici, j'élèverai contre vous, dit l'Éternel, le Dieu des armées, une nation qui vous opprimera, depuis l'entrée de Hamath jusqu'au torrent du désert.

REFLEXIONS

La lecture de ce chapitre nous engage principalement à considérer qu'entre les péchés qui

déplaisent au Seigneur et qui allument sa colère, il y en a trois qui produisent surtout cet effet :
I. Les injustices et les violences que les grands et les riches commettent et les excès auxquels ils s'abandonnent,
II. La vie sensuelle et voluptueuse, le luxe, la bonne chère, l'amour des divertissements et des plaisirs et l'orgueil
III. Et enfin l'insensibilité aux châtiments de Dieu et aux exemples de sa colère.
Ce furent ces péchés-là qui firent périr les Juifs, ainsi il faut s'en éloigner avec un très grand soin.
Nous devons considérer pour cet effet que ces péchés n'exposent pas seulement les hommes aux châtiments temporels, mais qu'ils les assujettissent encore plus inévitablement aux peines de la vie à venir et que l'injustice, l'amour des voluptés, l'impénitence et la sécurité déplaisent encore plus à Dieu dans les chrétiens que ces vices ne l'offensaient dans les Juifs, l'Évangile nous appelant si expressément par des motifs si forts à renoncer aux désirs de la chair et à vivre dans la charité, dans la tempérance et dans l'humilité.

CHAPITRE VII.

Ce chapitre a deux parties :
I. Dans la première, Amos rapporte trois visions qu'il eut : Les deux premières, qui sont celle des sauterelles et celle du feu, marquent les châtiments dont Dieu avait voulu punir les Israélites, mais dont ils avaient été délivrés par l'intercession du prophète et par la bonté et le support du Seigneur. Mais la troisième vision, savoir celle d'un homme qui avait un niveau à la main, signifie que Dieu était sur le point d'exécuter ses menaces sur le peuple, qu'il ne le supporterait plus et en particulier qu'il allait détruire la famille du roi Jéroboam.
II. Dans la seconde partie, Amos rapporte qu'Amasias, qui était un sacrificateur idolâtre de Béthel, l'accusa auprès du roi Jéroboam d'avoir conspiré contre lui et voulut obliger le prophète à se retirer du pays de Juda et de ne plus prophétiser à Béthel. Mais Amos réitéra ses prédictions, il dénonça à Amasias et à sa famille une fin funeste et il dit que les Israélites seraient certainement transportés hors de leur pays.

1 Le Seigneur l'Éternel me fit voir ceci en vision ; il formait des sauterelles dans le temps que
le regain commençait à croître ; et c'était le regain qui croissait après que le roi avait fait faucher.
2 Et quand elles eurent achevé de manger l'herbe de la terre, alors je dis : Seigneur, Éternel !
sois propice, je te prie. Qui rétablirait Jacob ? car il est bien faible.
3 Alors l'Éternel se repentit de cela : Cela n'arrivera point, dit l'Éternel.
4 Le Seigneur l'Éternel me fit encore voir ceci en vision : j'entendis le Seigneur, l'Éternel, crier
tout haut, que le jugement se fît par le feu ; et le feu dévora un grand abîme ; et il dévora aussi
une pièce de terre.
5 Et je dis : Seigneur Éternel, cesse, je te prie. Qui relèverait Jacob ? car il est bien faible.
6 Alors l'Éternel se repentit de cela : Cela n'arrivera pas non plus, dit le Seigneur l'Éternel.
7 Il me fit voir encore ceci en vision : je vis le Seigneur qui se tenait debout sur un mur fait au
niveau, et qui tenait en sa main un niveau.
8 Et l'Éternel me dit : Que vois-tu, Amos ? et je répondis : Je vois un niveau. Et le Seigneur me
dit : Je vais mettre le niveau au milieu de mon peuple d'Israël, et je ne lui en passerai plus.
9 Et les hauts lieux d'Isaac seront désolés, et les sanctuaires d'Israël seront détruits ; et je me
dresserai contre la maison de Jéroboam avec l'épée.
10 Alors Amasias, sacrificateur de Beth-el, envoya dire à Jéroboam, roi d'Israël : Amos a
conspiré contre toi au milieu de la maison d'Israël ; le pays ne saurait souffrir toutes ses paroles.
11 Car voici ce qu'Amos a dit : Jéroboam mourra par l'épée, et Israël ne manquera pas d'être
transporté hors de sa terre.
12 Puis Amasias dit à Amos : Voyant, va-t'en, et t'enfuis au pays de Juda, et mange là ton pain

et y prophétise.
13 Mais ne continue plus à prophétiser à Beth-el, car c'est le sanctuaire du roi, et c'est la maison du roi.
14 Et Amos répondit, et dit à Amasias : Je n'étais ni prophète, ni fils de prophète ; mais j'étais un berger, et je recueillais des figues sauvages.
15 Et l'Éternel m'a pris d'après le troupeau et m'a dit : Va, prophétise à mon peuple d'Israël.
16 Mais écoute maintenant la parole de l'Éternel. Tu me dis : Ne prophétise plus contre Israël, et ne fais plus découler ta parole contre la maison d'Isaac.
17 A cause de cela, ainsi a dit l'Éternel : Ta femme se prostituera dans la ville, tes fils et tes filles tomberont par l'épée, ta terre sera partagée au cordeau, et tu mourras dans une terre souillée, et Israël ne manquera point d'être transporté hors de sa terre.

REFLEXIONS

Les visions qui sont récitées dans la première partie de ce chapitre font voir que Dieu, avant que de rejeter les Juifs, les châtia en diverses manières et qu'il les supporta longtemps, étant fléchi par les prières du prophète, mais que voyant leur endurcissement insurmontable, il résolut de ne les plus épargner.
Dieu, patient et bon comme il est, ne détruit pas d'abord ceux qui pèchent contre lui, il les averti et les menace et à égard à l'intercession des gens de bien, mais lorsque les pécheurs ne profitent pas de son support, il déploie sur eux toute la sévérité de ses jugements, sans que rien puisse les en garantir. On lit dans la seconde partie de ce chapitre qu'un sacrificateur idolâtre accusa Amos d'avoir conspiré contre le roi et voulut le faire retirer du pays d'Israël, mais le prophète continua toujours à parler de la part de Dieu et il déclara à ce sacrificateur impie qu'il verrait lui-même la honte et la ruine de sa famille et qu'il serait transporté avec les Israélites dans un pays étranger.
Cela nous engage à considérer :
I. Que les innocents et les vrais serviteurs de Dieu ont éprouvé de tout temps la contradiction des méchants et ont été exposés à la calomnie.
II. Que la crainte des hommes ne les doit point empêcher de s'acquitter de leur devoir,
III. Que ceux qui s'opposent à la parole de Dieu et à ses fidèles ministres, s'opposant à Dieu lui-même, ne sauraient demeurer impunis.

CHAPITRE VIII.

I. Dieu représente la ruine du royaume d'Israël par la vision d'un panier de fruits d'été qui étaient mûrs et prêts à être mangés.
II. Il censure ceux qui s'enrichissaient par l'avarice, par l'usure, par l'injustice et qui foulaient le peuple.
III. Il proteste que Dieu ne laisserait point ces crimes impunis, qu'il accablerait le pays d'Israël de toutes sortes de calamités et surtout qu'il enverra la famine de sa parole pour punir les Israélites du mépris qu'ils en faisaient et de l'idolâtrie qu'ils commettaient en adorant les veaux d'or à Dan et à Béerscébah.

1 Le Seigneur l'Éternel me fit encore voir cette vision ; je vis un panier de fruits d'été.
2 Et il me dit : Que vois-tu, Amos ? et je répondis : Je vois un panier de fruits d'été. Et l'Éternel
me dit : La fin est venue sur mon peuple d'Israël ; je ne lui en passerai plus.
3 Les cantiques du temple seront des hurlements en ce temps-là, dit le Seigneur l'Éternel. Il y
aura grand nombre de corps morts, qu'on jettera en tous lieux en silence.
4 Ecoutez ceci, vous qui engloutissez les pauvres, même jusqu'à faire périr les nécessiteux du
pays ;
5 qui dites : Quand ce mois sera passé, nous débiterons le blé ; et quand ce sabbat sera fini, nous

mettrons en vente le froment, en faisant l'épha plus petit, augmentant le sicle, et falsifiant les balances pour tromper ;
6 afin que nous acquérions les nécessiteux pour de l'argent, et le pauvre pour une paire de souliers, et que nous débitions la criblure du froment.
7 L'Éternel a juré par la magnificence de Jacob : Si j'oublie jamais aucune de leurs actions !
8 Le pays ne sera-t-il pas ébranlé pour cela, et tous ses habitants ne se lamenteront-ils pas ? La terre ne sera-t-elle pas inondée comme par le débordement d'un fleuve, et n'en sera-t-elle pas emportée et submergée comme par le fleuve d'Égypte ?
9 Et il arrivera en ce jour-là, dit le Seigneur l'Éternel, que je ferai coucher le soleil en plein midi, et que je ferai venir les ténèbres sur la terre en un jour serein.
10 Je changerai vos fêtes solennelles en deuil, et tous vos cantiques en lamentations ; je mettrai le sac sur tous les reins, je rendrai chauves toutes les têtes, et je mettrai le pays dans un deuil semblable à celui qu'on fait pour un fils unique, et sa fin sera un jour d'amertume.
11 Voici, les jours viennent, dit le Seigneur l'Éternel, que j'enverrai la famine sur le pays, non la famine du pain, ni la soif de l'eau ; mais la famine et la soif d'ouïr les paroles de l'Éternel.
12 Ils courront depuis une mer jusqu'à l'autre, et ils iront de tous côtés, depuis l'Aquilon jusqu'à l'Orient, pour chercher la parole de l'Éternel, mais ils ne la trouveront point.
13 En ce jour-là, les belles vierges et les jeunes hommes se pâmeront de soif.
14 Lesquels jurent par le péché de Samarie et disent : Ô Dan, vive ton Dieu ! Et vive la voie de Béer-scébah ! Mais ils tomberont, et ne se relèveront plus.

REFLEXIONS

Outre les réflexions générales qu'il faut faire sur les châtiments que les Israélites attirèrent sur eux par leur idolâtrie et par leurs autres péchés, ce chapitre nous présente deux considérations particulières.
L'une, que c'est un péché criant de se servir de l'oppression, de l'usure et de la tromperie pour gagner du bien, d'avoir de faux poids et de fausses mesures et de resserrer ou d'enchérir le blé et les autres choses nécessaires à la vie dans les temps de disette, afin de s'enrichir et d'acquérir par ce moyen le bien des petits et des nécessiteux. Il est à remarquer que Dieu jure par lui-même qu'il ne laisserait point un tel péché impuni.
L'autre réflexion regarde la menace qu'Amos fait que : *Dieu enverrait sur le pays, non pas la famine de pain, ni la soif de l'eau, mais la famine d'ouïr la parole du Seigneur.*
Cela montre que le plus terrible châtiment dont Dieu puisse visiter un peuple est de lui ôter sa parole et de ne lui plus envoyer ses fidèles serviteurs.
Ainsi ceux qui jouissent de ces précieux avantages doivent les estimer par-dessus toutes choses et en faire un bon usage, de peur que Dieu ne les en prive.

CHAPITRE IX.

Amos récite une nouvelle vision qui lui fut adressée. Il vit Dieu se tenant sur l'autel, commandant que le temple fût détruit avec tout le peuple et déclarant que sa vengeance poursuivrait les Juifs où ils allassent et qu'il ne les regarderait plus comme son peuple. Toutefois, il promet qu'après les avoir dispersés, il les rappellerait un jour et qu'il rétablirait le tabernacle, c'est-à-dire le trône du roi David et le vrai culte de Dieu. Et c'est par cette promesse qu'Amos finit sa prophétie.

1 Je vis le Seigneur qui se tenait debout sur l'autel, et il disait : Frappe le dessus de la porte, et que les poteaux soient ébranlés ; blesse-les tous à la tête ; je tuerai par l'épée tout ce qui restera d'eux ; celui qui voulait s'enfuir ne s'enfuira point ; et celui qui croyait échapper n'échappera point.
2 Quand ils auraient creusé jusqu'aux lieux les plus bas de la terre, ma main les enlèvera de là ;

et quand ils monteraient jusqu'aux cieux, je les en ferai descendre.
3 Et quand ils se seraient cachés au sommet du mont Carmel, je les y chercherai, et je les
enlèverai de là ; et quand ils se seraient cachés de devant mes yeux au fond de la mer, je
commanderai à un serpent de les y mordre.
4 Et lorsqu'ils s'en iront en captivité devant leurs ennemis, je commanderai à l'épée qu'elle les
y tue ; je mettrai mes yeux sur eux pour leur faire du mal et non pas du bien.
5 Car le Seigneur, l'Éternel des armées, est celui qui touche la terre, et elle se fond, et tous ceux
qui l'habitent se lamentent, elle est inondée comme par un fleuve, et elle est submergée comme
par le fleuve d'Egypte.
6 C'est lui qui a bâti ses étages dans les cieux, et qui a fondé ses armées sur la terre ; c'est lui
qui appelle les eaux de la mer, et qui les répand sur la face de la terre ; son nom est l'ÉTERNEL.
7 Vous, enfants d'Israël, ne m'êtes-vous pas comme les enfants des Cusciens ? dit l'Éternel.
N'ai-je pas fait remonter Israël du pays d'Egypte, et les Philistins de Caphtor, et les Syriens de
Kir ?
8 Voici, les yeux du Seigneur l'Éternel sont sur le royaume pécheur, et je l'abolirai de dessus la
terre ; cependant je n'abolirai pas entièrement la maison de Jacob, dit l'Éternel.
9 Car je commanderai, et je ferai courir la maison d'Israël parmi toutes les nations, comme le
blé est remué dans le crible, sans qu'il en tombe un grain en terre.
10 Tous les pécheurs de mon peuple mourront par l'épée ; tous ceux qui disent : Le mal
n'approchera pas de nous, et ne viendra pas jusqu'à nous.
11 En ce temps-là je relèverai le tabernacle de David, qui sera tombé ; je réparerai ses brèches,
et je redresserai ses ruines ; je le rebâtirai comme il était anciennement ;
12 afin qu'ils possèdent le reste de l'Idumée, et toutes les nations sur lesquelles mon nom sera
invoqué, dit l'Éternel qui fera cela.
13 Voici, les jours viennent, dit l'Éternel, que le laboureur suivra de près le moissonneur ; et
celui qui foule les raisins, celui qui jette la semence ; et le moût dégouttera des montagnes, et
tous les coteaux en découleront.
14 Et je ramènerai de la captivité ceux de mon peuple d'Israël qui auront été emmenés captifs ;
et on rebâtira les villes désertes, et on les habitera ; ils planteront des vignes, et ils en boiront le
vin ; ils feront aussi des jardins, et en mangeront le fruit.
15 Je les planterai sur leur terre, et ils ne seront plus arrachés de leur terre, que je leur ai donnée,
dit l'Éternel ton Dieu.

REFLEXIONS

On voit dans ce chapitre la sévérité de la justice de Dieu contre les Juifs et sa miséricorde envers les restes de cette nation.

La sévérité de sa justice paraît dans l'ordre que Dieu donna à un ange de détruire les Juifs et surtout dans ce qu'il dit que quand même ils se cacheraient dans les abîmes de la terre ou de la mer ou qu'ils monteraient jusqu'aux cieux, ils les y poursuivraient puisqu'il était le Dieu tout puissant, le créateur et le maître de toutes choses.

Ce sont là des paroles pleines de majesté qui doivent nous donner de la crainte et nous faire reconnaître que Dieu est partout, que sa puissance n'a point de bornes et que rien ne saurait mettre les méchants à couvert de sa justice.

La miséricorde du Seigneur se découvre en ce qu'il déclare que les Juifs ne seraient pas rejetés pour toujours, qu'il les ramènerait de leur captivité, qu'il relèverait le tabernacle de David et qu'alors toutes les nations invoqueront le nom de l'Éternel.

Cette prophétie ne signifie pas seulement que les Juifs reviendraient dans leur pays après la captivité de Babylone, elle concerne le glorieux établisse ment du règne du Messie et la vocation des païens, comme St. Luc l'explique au chapitre XV du livre des Actes, où il cite cet oracle dans cette vue : *Après cela, je rétablirai et rebâtirai le tabernacle de David qui est tombé, je*

réparerai ses ruines et je le relèverai afin que le reste des hommes re cherchent le Seigneur avec toutes les nations sur lesquelles mon nom est invoqué, dit le Seigneur, qui fait toutes ces choses.

LE LIVRE D'ABDIAS

LE PROPHETE

ARGUMENT

Le livre d'Abdias est une prophétie contre les Iduméens qui étaient voisins des Juifs et qui descendaient d'Ésaü, frère du patriarche Jacob, ce qui fait qu'Abdias dit que les Juifs étaient leurs frères.
Abdias prédit que Dieu exterminerait les Iduméens à cause de leur orgueil et surtout parce qu'ils s'étaient réjouis de la désolation des Juifs et qu'ils s'étaient même aidés à les détruire, ce qui peut faire croire qu'il vivait après la ruine de Jérusalem.
Mais comme Joël, ch III.19 et Amos, ch I.1-2 font les mêmes reproches et les mêmes menaces aux Iduméens et que la prophétie d'Abdias est placée immédiatement après celle de Joël et d'Amos, on doit croire que ces trois prophètes ont vécu dans le même temps et ce qui est dit dans ce livre des malheurs arrivés aux Juifs, regarde d'autres calamités auxquelles ils avaient été exposés, comme on le voit II Chroniques XXI.16-17 et XXV.21.
Abdias prédit aussi que les Juifs reviendraient dans leur pays et qu'ils posséderaient même une partie de l'Idumée.

1 La vision d'Abdias. Ainsi a dit le Seigneur, l'Éternel, touchant Edom : Nous avons ouï une publication faite de la part de l'Éternel, et un ambassadeur a été envoyé parmi les nations, pour dire : Venez, levons-nous contre lui pour le combattre.
2 Voici, je te rendrai petit parmi les nations, et tu seras fort méprisé.
3 L'orgueil de ton cœur t'a trompé, toi qui habites dans les fentes des rochers, qui sont ta haute demeure, et qui dis en ton cœur : Qui me jettera par terre ?
4 Quand tu aurais élevé ton nid comme un aigle, quand tu l'aurais mis entre les étoiles, je te ferai descendre de là, dit l'Éternel.
5 Sont-ce des larrons ou des voleurs de nuit, qui sont entrés chez toi ? Comment donc as-tu été pillé ? Ne se fussent-ils pas contentés de prendre ce qui leur aurait suffi ? Si des vendangeurs étaient entrés chez toi, n'eussent-ils pas laissé quelque grappillage ?
6 Comment donc Esaü a-t-il été fouillé ? Comment a-t-on cherché ce qu'il avait de plus caché ?
7 Tous tes alliés t'ont chassé jusqu'à la frontière ; ceux qui étaient en paix avec toi t'ont trompé et ont eu le dessus sur toi ; ceux qui mangeaient ton pain ont mis une plaie sous toi. Il n'y a point d'intelligence en lui.
8 Ne sera-ce pas en ce temps-là, dit l'Éternel, que je ferai périr les sages de l'Idumée, et la prudence de la montagne d'Esaü ?
9 Tes hommes forts aussi seront éperdus, ô Théman ! afin que les hommes soient retranchés de la montagne d'Esaü par le carnage.
10 La honte te couvrira, et tu seras retranché à jamais, à cause de la violence que tu as faite à ton frère Jacob.

11 Lorsque tu te tenais vis-à-vis, quand les étrangers menaient son armée en captivité, lorsque les étrangers entraient dans ses portes, et qu'ils jetaient le sort sur Jérusalem, tu étais aussi comme l'un d'eux.
12 Mais tu ne devais pas prendre plaisir à voir le jour de la punition de ton frère, quand il a été livré aux étrangers ; et tu ne devais pas te réjouir sur les enfants de Juda au jour qu'ils ont été détruits ; tu ne les devais pas braver au jour de la détresse.
13 Et tu ne devais pas entrer dans la porte de mon peuple au jour de sa calamité ; et tu ne devais pas, toi, prendre plaisir à voir son mal au jour de sa ruine ; tes mains ne devaient pas s'avancer pour prendre son bien, au jour de son affliction.
14 Et tu ne devais pas te tenir sur les passages, pour exterminer ceux des siens qui se sauvaient, ni livrer ceux qui étaient restés, le jour de leur détresse.
15 Car le jour de l'Éternel approche contre toutes les nations ; on te fera comme tu as fait, ton salaire retournera sur ta tête.
16 Car comme vous avez bu sur la montagne de ma sainteté, ainsi toutes les nations boiront continuellement ; oui, elles boiront, elles avaleront, et elles deviendront comme si elles n'avaient jamais été.
17 Mais il y aura quelques réchappés sur la montagne de Sion, et elle sera sainte, et la maison de Jacob possédera ses possessions.
18 La maison de Jacob sera un feu, et la maison de Joseph une flamme, et la maison d'Esaü du chaume ; elles s'allumeront contre eux, et elles les consumeront, et il n'y aura rien de reste dans la maison d'Esaü ; car l'Éternel a parlé.
19 Ils posséderont le Midi, savoir, la montagne d'Esaü, et la campagne, savoir, les Philistins, et ils posséderont le territoire de Samarie, et Benjamin possédera Galaad.
20 Et l'armée des enfants d'Israël, qui auront été transportés, posséderont ce qui était aux Cananéens, jusqu'à Sarepta ; et ceux de Jérusalem qui auront été transportés posséderont ce qui est jusqu'à Sépharad ; ils le posséderont avec les villes du Midi.
21 Car les libérateurs monteront à la montagne de Sion, pour juger la montagne d'Esaü ; et le royaume sera à l'Éternel.

REFLEXIONS

La prophétie d'Abdias a ceci de particulier qu'il a prophétisé, non contre les Juifs, mais contre un peuple étranger, savoir contre les Iduméens.

On doit faire ces deux considérations sur ce livre. La première, que les Iduméens furent effectivement détruits, conformément aux menaces d'Abdias et des autres prophètes, car les Caldéens prirent et ravagèrent l'Idumée peu après avoir pris Jérusalem. Et lorsque les Juifs furent revenus dans leur patrie, ils remportèrent de grands avantages sur les Iduméens et se rendirent maître d'une partie de leur pays. Ces événements qui sont si conformes à la prophétie d'Abdias en prouvent la divinité.

La seconde réflexion regarde la cause de cette désolation des Iduméens. Le prophète dit à diverses fois qu'ils furent ainsi traités à cause de leur fierté et de leur vaine confiance et surtout parce qu'ils avaient pris plaisir à voir le malheur des Juifs leurs voisins et leurs frères et qu'ils s'étaient même aidés à les détruire en tuant ceux d'entre eux qui étaient échappés à la fureur des Babyloniens lors de la prise de Jérusalem.

C'est ainsi que Dieu abaisse les peuples superbes et cruels, qu'il punit ceux qui sont durs envers les misérables et qui se font une joie de les voir souffrir et qu'il déploie sa vengeance sur ceux qui affligent son église et sur les ennemis de sa gloire.

LE LIVRE DE JONAS

LE PROPHETE

ARGUMENT

Jonas vivait du temps de Jéroboam second, roi d'Israël. Il fut envoyé de la part de Dieu à Ninive, qui était la capitale de l'empire des Assyriens, pour annoncer la ruine de cette ville et l'on voit dans ce livre quel fut le succès de son ministère.
Jonas a aussi prononcé d'autres prophéties que celles qui sont contenues dans ce livre, comme cela se recueille du livre II des Rois, au chapitre XIV.
C'est le seul d'entre les prophètes, dont nous avons les écrits, qui ait été envoyé à une nation étrangère.
Au reste, ce que notre Seigneur dit dans l'Évangile confirme la vérité de ce qui est contenu dans ce livre et montre que Jonas était un prophète envoyé de Dieu.

CHAPITRE I.
Dieu envoie Jonas à Ninive, mais ce prophète, craignant d'y aller, s'embarque sur la mer pour s'enfuir à Tarscis. Dieu excite une grande tempête et Jonas est jeté dans la mer pour apaiser l'orage.

1 La parole de l'Éternel fut adressée à Jonas fils d'Amittaï, et il lui dit :
2 Lève-toi, et t'en va en la grande ville de Ninive, et crie contre elle ; car leur malice est montée jusqu'à moi.
3 Mais Jonas se leva pour s'enfuir à Tarscis de devant la face de l'Éternel ; et il descendit à Japho, où il trouva un navire qui allait à Tarscis, et ayant payé son passage, il y entra, pour aller avec eux à Tarscis, de devant la face de l'Éternel.
4 Mais l'Éternel éleva un grand vent sur la mer, qui y excita une grande tempête, de sorte que le navire était en danger de se briser.
5 Et les mariniers eurent peur, et crièrent chacun à son dieu, et ils jetèrent dans la mer la charge qui était dans le navire, pour le décharger ; mais Jonas était descendu au fond du navire, où il était couché, et dormait profondément.
6 Alors le maître pilote s'approcha de lui, et lui dit : Qu'as-tu, dormeur ? Lève-toi, et crie à ton Dieu, peut-être qu'il pensera à nous et que nous ne périrons point.
7 Et ils se dirent l'un à l'autre : Venez, et jetons le sort, afin que nous connaissions qui est la cause de ce mal qui nous est arrivé. Ils jetèrent donc le sort, et le sort tomba sur Jonas.
8 Alors ils lui dirent : Déclare-nous maintenant pourquoi ce mal nous est arrivé. Quelle est ta profession ? Et d'où viens-tu ? Quel est ton pays, et de quel peuple es-tu ?
9 Et il leur dit : Je suis Hébreu, et j'adore l'Éternel, le Dieu des cieux, qui a fait la mer et la terre.
10 Alors ces hommes furent saisis d'une grande crainte, et ils lui dirent : Pourquoi as-tu fait cela ? car ces gens-là avaient appris qu'il s'enfuyait de devant la présence de l'Éternel, parce qu'il le leur avait déclaré.
11 Et ils lui dirent : Que te ferons-nous, afin que la mer se calme à notre égard ? Car la mer s'agitait de plus en plus.

12 Et il leur répondit : Prenez-moi, et jetez-moi dans la mer, et la mer s'apaisera à votre égard ; car je sais que c'est à cause de moi que cette grande tempête est venue sur vous.
13 Et ces hommes voguaient, pour relâcher à terre ; mais ils ne pouvaient, parce que la mer s'agitait de plus en plus contre eux.
14 Ils crièrent donc vers l'Éternel, et ils dirent : Éternel ! nous te prions que nous ne périssions point maintenant à cause de l'âme de cet homme, et ne mets point sur nous le sang innocent ; car tu es l'Éternel, tu as fait en ceci comme il t'a plu.
15 Alors ils prirent Jonas, et le jetèrent dans la mer ; et la tempête de la mer s'arrêta.
16 Et ces gens-là craignirent l'Éternel d'une grande crainte, et ils offrirent des sacrifices à l'Éternel, et vouèrent des vœux.

REFLEXIONS

On doit remarquer en général sur ce livre que Dieu envoya Jonas aux Ninivites et aux Assyriens pour faire connaître à ces peuples, qui étaient idolâtres et ennemis des Juifs et qui devaient même dans peu détruire le royaume des dix tribus, que le Dieu d'Israël était le Dieu tout puissant et que ce serait ce même Dieu qui renverserait leur ville et leur empire, comme cela arriva au bout de quelque temps.

Il y a trois réflexions particulières à faire sur ce chapitre :

I. La première, que Jonas, n'osant pas aller exécuter sa commission à Ninive, voulut s'enfuir dans un pays éloigné. Ce fut là un effet de la faiblesse du prophète qui prévalut dans cette occasion sur sa piété. Ceux qui n'ont pas le courage de suivre leur vocation quand Dieu les appelle se rendent coupables d'un péché semblable à celui de Jonas, mais c'est ce que sont surtout les ministres du Seigneur, qui retenus par la honte ou par la crainte des hommes, n'osent pas leur parler de sa part.

II. La tempête qui surprit Jonas et ceux qui étaient embarqués avec lui et qui fut envoyée de Dieu nous apprend que c'est en vain que l'on pense se dérober à sa connaissance et se soustraire à son autorité, il poursuit et il trouve partout ceux qui refusent de lui obéir et où qu'ils soient, ils ne sauraient échapper à sa justice.

III. Il faut remarquer que Jonas fut découvert par le sort et jeté dans la mer pour faire cesser l'orage. Par-là Dieu voulait punir ce prophète de sa désobéissance, lui faire sentir la grandeur de sa faute et l'obliger à la confesser en présence de ses compagnons de voyage et à la réparer dans la suite en allant à Ninive. Dieu se proposait aussi de donner de la crainte à ces idolâtres, qui étaient avec Jonas dans le vaisseau et de les engager à révérer et à publier le pouvoir de Dieu dont Jonas était le ministre, ce qu'ils firent aussi après que la tempête fut calmée.

Au reste, ce qui arriva dans cette occasion fait voir que le sort, aussi bien que tous les autres événements, est soumis à la providence divine.

CHAPITRE II.

Jonas, ayant été jeté dans la mer, est englouti par un grand poisson dans le ventre duquel il resta trois jours et trois nuits. Il fait sa prière à Dieu, il le remercie de ce qu'il l'avait délivré et le poisson le porte sur le rivage.

1 Mais l'Éternel avait préparé un grand poisson pour engloutir Jonas, et Jonas demeura dans le ventre du poisson trois jours et trois nuits.
2 Et Jonas fit sa requête à l'Éternel son Dieu dans le ventre du poisson.
3 Et il dit : J'ai crié à l'Éternel à cause de ma détresse, et il m'a exaucé ; je me suis écrié du ventre du sépulcre, et tu as entendu ma voix.
4 Tu m'avais jeté au profond, au cœur de la mer, et le courant m'avait environné, tous tes flots et toutes tes vagues avaient passé sur moi ;
5 et j'avais dit : Je suis rejeté de devant tes yeux ; cependant je verrai encore le temple de ta

sainteté.
6 Les eaux m'avaient environné jusqu'à l'âme ; l'abîme m'avait enveloppé de toutes parts ; les roseaux m'avaient entouré la tête.
7 J'étais descendu jusqu'aux racines des montagnes ; la terre avec ses barres était autour de moi pour jamais ; mais tu as fait remonter ma vie hors de la fosse, ô Eternel mon Dieu !
8 Quand mon âme se pâmait en moi, je me suis souvenu de l'Eternel, et ma requête est parvenue à toi jusqu'au palais de ta sainteté.
9 Ceux qui s'adonnent aux vanités fausses, abandonnent leur miséricorde.
10 Mais moi, je te sacrifierai avec une voix de louange, je rendrai ce que j'ai voué, car le salut est de l'Eternel.
11 Alors l'Eternel fit commandement au poisson, et il vomit Jonas sur le sec.

REFLEXIONS
La manière dont Dieu préserva Jonas en le faisant engloutir par un grand poisson après qu'il eut été jeté dans la mer est un nouveau miracle où l'on découvre la puissance de Dieu et en même temps sa bonté envers ce prophète.
I. C'est ainsi que Dieu fait voir sa miséricorde dans le temps qu'il donne des marques de sa justice et qu'en châtiant les hommes il se propose de les sauver et de les bénir.
II. La prière que Jonas fit à Dieu lorsqu'il l'eut fait remonter des gouffres de la mer, comme cela est dit au versets 7, et dans le temps que le poisson, qui l'avait englouti, allait le rejeter sur le rivage, marque la grande foi et la reconnaissance de ce prophète, aussi bien que sa repentance et son retour à son devoir.
III. La délivrance de Jonas, qui sortit du ventre du poisson, est une autre merveille où le pouvoir de Dieu et son amour paraissent avec éclat.
IV. Mais ce que nous devons principalement considérer dans cet événement, c'est que la manière miraculeuse dont Dieu rendu la vie à Jonas au troisième jour était une image très expresse de la mort et de la résurrection de notre Seigneur. C'est ce qu'il nous apprend lui-même dans l'Évangile où il dit : *Comme Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre d'un grand poisson, de même le fils de l'homme sera trois jours et trois nuits dans le sein de la terre et au troisième jour il ressuscitera.*

CHAPITRE III.
Jonas est envoyé une seconde fois à Ninive. Il dénonce au peuple de cette grande ville qu'elle allait être renversée, de quoi le roi et les habitants de Ninive étant touchés, ils jeûnèrent et s'humilièrent, ce qui fit que Dieu les épargna.

1 Après cela la parole de l'Eternel fut adressée à Jonas pour la seconde fois, et il lui dit :
2 Lève-toi, et t'en va à Ninive la grande ville, et publies-y ce que je te commande.
3 Jonas se leva donc, et il s'en alla à Ninive, suivant l'ordre de l'Eternel. Or, Ninive était une très grande ville, de trois jours de chemin.
4 Alors Jonas commença d'entrer dans la ville le chemin d'un jour, et il cria en disant : Encore quarante jours, et Ninive sera renversée.
5 Et les hommes de Ninive crurent à Dieu, et ils publièrent un jeûne, et se vêtirent de sacs depuis le plus grand d'entre eux jusqu'au plus petit.
6 Car cela était parvenu jusqu'au roi de Ninive, qui se leva de son trône, ôta de dessus lui son vêtement magnifique, et se couvrit d'un sac, et s'assit sur la cendre.
7 Et il fit crier, et l'on publia dans Ninive par un édit du roi et de ses princes : Qu'aucun homme, ni bête, ni bœuf, ni brebis, ne goûtent d'aucune chose, qu'ils ne se repaissent point et ne boivent point d'eau ;
8 et que les hommes et les bêtes soient couverts de sacs, et qu'ils crient à Dieu de toute leur

force ; et que chacun se convertisse de sa mauvaise voie, et de l'iniquité qui est en ses mains.
9 Qui sait si Dieu ne se repentira point, et s'il ne reviendra point de l'ardeur de sa colère, en sorte que nous ne périssions point ?
10 Et Dieu regarda à ce qu'ils avaient fait, et comment ils s'étaient détournés de leur mauvaise voie, et Dieu se repentit du mal qu'il avait dit qu'il leur ferait, et ne le fit point.

REFLEXIONS

Les réflexions que cette histoire nous présente sont les suivantes
I. Que Jonas, qui n'avait pas osé aller à Ninive la première fois que Dieu le lui ordonna, y alla hardiment après qu'il eut senti les effets de la puissance du Seigneur.
Telle est l'utilité des châtiments de Dieu, ils ramènent les hommes de leurs égarements, ils réveillent surtout le zèle des gens de bien et les portent à s'acquitter mieux de leurs devoirs.
II. Dieu commanda à Jonas d'aller à Ninive et de dénoncer aux habitants de cette grande ville, qui était plongée dans l'idolâtrie, dans le luxe et dans la dissolution, une ruine prompte et entière.
Ces avertissements que Dieu fit donner aux Ninivites marquaient :
- D'un côté, qu'il était irrité des crimes auxquels ils s'adonnaient et
- De l'autre, qu'il avait encore de la bonté pour ce peuple.
C'est ainsi que les péchés des hommes et particulièrement ceux qui se commettent dans les grandes villes et à la cour des princes, provoquent la colère de Dieu et que Dieu cependant, par un effet de sa miséricorde, fait menacer les hommes avant que de les punir, afin qu'ils préviennent ses jugements par la repentance.
III. Le roi et le peuple de Ninive, qui apparemment avaient été informés du miracle arrivé en la personne de Jonas s'humilièrent et se détournèrent de leurs péchés et Dieu s'apaisa envers eux.
Cela nous apprend que l'humiliation, le jeûne et la conversion sont un moyen très efficace pour détourner la colère du Ciel et que Dieu, étant infiniment bon, pardonne aux plus coupables dès qu'ils abandonnent leurs péchés.
Enfin, cette histoire doit nous rappeler ce que notre Seigneur dit dans l'Évangile : *Ceux de Ninive s'élèveront au jour du jugement contre cette nation et la condamneront, parce qu'ils s'amendèrent à la prédication de Jonas et il y a ici plus que Jonas*.
Par là nous pouvons juger de la condamnation des chrétiens, qui étant appelés à la repentance par la voix de Jésus-Christ, n'en auront pas profité.

CHAPITRE IV.

Jonas, voyant que Dieu avait épargné les Ninivites, s'afflige et souhaite la mort.
Mais Dieu, pour lui faire comprendre qu'il avait tort de s'affliger ainsi, fit sécher une plante sous laquelle il s'était retiré.

1 Mais cela déplut extrêmement à Jonas, et il en fut fort affligé.
2 Et il fit sa requête à l'Eternel, et dit : Eternel ! je te prie, n'est-ce pas ici ce que je disais, quand j'étais encore en mon pays ? C'est pourquoi aussi je voulais m'enfuir à Tarscis ; car je connaissais que tu es un Dieu miséricordieux, pitoyable, lent à la colère, abondant en grâce, et qui te repens du mal dont tu as menacé.
3 Maintenant donc, Eternel ! retire, je te prie, mon âme ; car la mort m'est meilleure que la vie.
4 Et l'Eternel lui dit : Fais-tu bien de t'affliger ainsi ?
5 Et Jonas était sorti de la ville, et s'était assis du côté du devant de la ville, et il s'était fait là une cabane, sous laquelle il se tint à l'ombre, jusqu'à ce qu'il vît ce qui arriverait à la ville.
6 Et l'Eternel Dieu prépara un kikajon, et le fit monter au-dessus de Jonas, afin qu'il lui fît ombre sur la tête, et qu'il le délivrât de son mal ; et Jonas se réjouit d'une grande joie, à cause de ce kikajon.
7 Mais Dieu prépara pour le lendemain, quand l'aube du jour monterait, un ver qui frappa le

kikajon, et il sécha.
8 Et quand le soleil fut levé, Dieu prépara un vent oriental et brûlant, et le soleil donna sur la tête de Jonas, de sorte qu'il tomba en défaillance, et qu'il pria pour son âme, demandant qu'il pût mourir, et qu'il dit : La mort m'est meilleure que la vie.
9 Et Dieu dit à Jonas : Fais-tu bien de t'affliger ainsi pour ce kikajon ? Et il répondit : J'ai raison de m'affliger ainsi, même jusqu'à la mort.
10 Et l'Éternel dit : Tu voudrais qu'on eut épargné le kikajon, pour lequel tu n'as point travaillé, et que tu n'as point fait croître ; car il est venu en une nuit, et en une nuit il est péri.
11 Et moi, n'épargnerais-je pas Ninive, cette grande ville, dans laquelle il y a plus de cent vingt mille créatures humaines, qui ne savent pas discerner leur main droite de leur main gauche, et outre cela plusieurs bêtes ?

REFLEXIONS

I. La tristesse que Jonas ressentit, lorsque Dieu eut épargné les Ninivites, était une de ces faiblesses qui se rencontrent quelquefois dans les personnes qui d'ailleurs ont de la piété et que Dieu leur pardonne. Ce déplaisir procédait au reste de la crainte que Jonas avait d'être exposé à quelque mauvais traitement dans ce pays-là et de passer pour un faux prophète, puisque ses menaces n'avaient pas été exécutées.

II. Il est à remarquer que Jonas, s'étant mis à l'ombre sous une plante, Dieu la fit sécher et que, comme ce prophète s'en affligeait, il lui fit voir combien il avait tort d'être dans l'amertume et dans la crainte à cause que Ninive avait été épargnée.

Ce que Dieu dit à Jonas dans cette occasion marque une grande bonté envers ce prophète. On y voit surtout sa miséricorde envers les hommes et même envers les petits enfants.

Ce Dieu tout bon ne hait aucune de ses créatures, et bien loin de les rendre malheureuses et de prendre plaisir à les voir dans la souffrance, il est porté à les épargner et leur faire du bien.

Cette bonté du Seigneur doit toucher nos cœurs d'amour et de reconnaissance envers lui, nous inspirer des sentiments de charité pour tous les hommes et nous engager à être miséricordieux comme notre Père qui est dans le Ciel est miséricordieux.

LE LIVRE DE MICHEE

LE PROPHETE

ARGUMENT

Michée vivait du temps d'Ésaïe et d'Osée. Le but de sa prophétie est de reprendre les péchés des Israélites des dix tribus, et principalement de ceux du Royaume de Juda, de leur annoncer leur ruine et de prédire le rétablissement du peuple de Dieu et la venue du Messie.

CHAPITRE I.

Michée dit que Dieu allait détruire Samarie, qui était la capitale du royaume d'Israël, et Jérusalem, qui était la capitale de celui de Juda, à cause de l'idolâtrie à laquelle ces deux royaumes s'étaient abandonnés. Il prédit aussi la ruine de plusieurs villes du pays d'Israël et de Juda, de Saphir, de Tsanan, de Maroth, de Lakis et de quelques autres.

1 La parole de l'Éternel, qui fut adressée à Michée Morasçtite, du temps de Jotham, d'Achaz et d'Ezéchias, rois de Juda, dans une vision contre Samarie et Jérusalem.
2 Vous tous, peuples, écoutez, et toi, terre, sois attentive, et tout ce qui est en elle, et que le Seigneur l'Éternel soit témoin contre vous, le Seigneur qui sort du palais de sa sainteté.
3 Car voici, l'Éternel va sortir de son lieu, il descendra et marchera sur les lieux élevés de la terre.
4 Et les montagnes se fondront sous lui, et les vallées se fondront comme la cire se fond devant le feu, et comme les eaux qui coulent dans une descente.
5 Tout ceci arrivera à cause du péché de Jacob et à cause des péchés de la maison d'Israël. Quel est le péché de Jacob ? N'est-ce pas Samarie ? Et quels sont les lieux élevés ? N'est-ce pas Jérusalem ?
6 C'est pourquoi je réduirai Samarie comme en un monceau de pierres, qu'on fait dans les champs où l'on plante des vignes, et je ferai rouler ses pierres dans la vallée, et je découvrirai ses fondements.
7 Et toutes ses images taillées seront brisées, et tous les salaires de sa prostitution seront brûlés au feu, et je mettrai tous ses faux dieux en désolation : comme elle les a amassés du salaire de sa prostitution, ils retourneront aussi pour le salaire d'une prostituée.
8 C'est pourquoi je me plaindrai, et je gémirai : j'irai dépouiller et nu, je gémirai comme les dragons, et je me lamenterai comme les hiboux.
9 Car chacune de ses plaies est incurable, elles sont venues jusqu'à Juda, elles sont parvenues jusqu'à la porte de mon peuple, jusqu'à Jérusalem.
10 Ne l'annoncez point à Gath, ne pleurez point, vautre-toi dans la poudre dans la maison de Haphra.
11 Habitante de Sçaphir, passe, ayant ta nudité découverte : l'habitante de Tsaanan ne sortira point ; il y aura des lamentations dans la maison d'Etsel, elle apprendra de vous son état.
12 Car l'habitante de Maroth sera dans l'angoisse, à cause de son bien, lorsque le mal descendra de la part de l'Éternel jusqu'à la porte de Jérusalem.
13 Attelle les chevaux légers au chariot, habitante de Lakis, toi par qui le péché de la fille de Sion a commencé ; car c'est en toi que les péchés d'Israël ont été trouvés.

14 C'est pourquoi, tu donneras des présents à cause de Moresceth de Gath ; les maisons d'Aczib tromperont les rois d'Israël.
15 Je t'amènerai encore un possesseur, habitante de Maresça, et la gloire d'Israël viendra jusqu'à Hadullam.
16 Arrache-toi les cheveux et coupe-les, à cause de tes fils chéris ; sois entièrement chauve, comme un aigle qui mue, car ils sont menés captifs loin de toi.

REFLEXIONS

I. Il faut considérer en général sur ce premier chapitre, que la vérité et la divinité des prédictions de Michée parut par l'événement, le royaume d'Israël ayant été détruit par les Assyriens et celui de Juda ayant été attaqué par les mêmes Assyriens sous le règne d'Ézéchias et enfin aussi détruit par les Babyloniens qui menèrent les Juifs en captivité.
II. L'on doit faire attention à cette magnifique description que le prophète fait de la majesté du Seigneur à l'entrée de ce livre. Elle nous apprend que Dieu a un pouvoir sans bornes, que rien ne peut lui résister et qu'il se sert de ce pouvoir pour châtier ceux qui l'offensent, comme il l'emploie pour protéger ceux qui le craignent.
III. Ce fut ce qui parut dans la destruction des principales villes d'Israël et de Juda et dans la ruine de ces deux royaumes qui, pour avoir provoqué la colère de Dieu par leur idolâtrie et par divers crimes, se virent privés de sa protection et livrés à leurs ennemis.

CHAPITRE II.

Michée, après avoir parlé dans le chapitre précédent de l'idolâtrie des Juifs, parle dans celui-ci des injustices et des extorsions qui se commettaient parmi eux, principalement par les grands et par les magistrats, et il leur dénonce une soudaine destruction.

1 Malheur à ceux qui pensent à l'iniquité, qui forgent le mal sur leurs lits, et qui l'exécutent dès le point du jour, parce qu'ils en ont le pouvoir en main.
2 S'ils désirent des possessions, ils les ont aussitôt ravies ; et s'ils désirent des maisons, ils les ont aussitôt prises, et ils oppriment l'homme et sa maison, l'homme et son héritage.
3 C'est pourquoi, l'Éternel a dit : Voici, je pense aussi contre cette famille un mal duquel vous ne pourrez point retirer votre cou, et vous ne marcherez plus avec fierté, car ce temps est très mauvais.
4 En ce temps-là, on fera de vous un proverbe, et on gémira d'un gémissement lamentable, et on dira : Nous sommes entièrement détruits ; on a changé la portion de mon peuple ; comment me l'a-t-on ôtée ? Partage-t-on nos champs pour nous les rendre ?
5 C'est pourquoi, il n'y aura personne pour toi qui étende le cordeau, pour ton partage, dans l'assemblée de l'Éternel.
6 On dit : Ne prophétisez point. Ils prophétiseront ; mais ils ne prophétiseront pas pour ceux-ci ; la confusion ne s'éloignera point.
7 Toi, qu'on appelle la maison de Jacob, l'Esprit de l'Éternel est-il resserré ? Sont-ce là ses pensées ? Mes paroles ne sont-elles pas bonnes pour celui qui marche droitement ?
8 Mais celui qui était ci-devant mon peuple s'est élevé contre moi comme un ennemi ; vous avez dépouillé du manteau et de l'habit ceux qui passaient en assurance, en revenant de la guerre.
9 Vous avez chassé les femmes de mon peuple des maisons où elles étaient en repos : vous avez ôté ma gloire pour toujours de dessus leurs petits-enfants.
10 Levez-vous et marchez, car ce pays n'est plus un lieu de repos pour vous, parce qu'il est souillé ; il vous détruira, même d'une prompte destruction.
11 S'il y a quelque homme qui coure après le vent, et qui mente et parle faussement, en disant : Je te prophétiserai du vin et de la cervoise, ce sera le prophète de ce peuple-ci.

12 Certainement je t'assemblerai tout entier, ô Jacob ! je rassemblerai entièrement les restes d'Israël, et je les mettrai tous ensemble comme des brebis de Bostra, et comme un troupeau au milieu de son étable : il y aura un grand bruit pour la foule des hommes.
13 Le destructeur montera devant eux, ils briseront tout, et passeront outre, et ils sortiront par la porte, et leur roi passera devant eux, et l'Éternel sera à leur tête.

REFLEXIONS
Le prophète se plaint, dans ce chapitre, que les Juifs, et surtout les principaux d'entre eux, étaient des avares et des injustes qui n'avaient en vue que de s'enrichir et qui employaient toutes sortes de moyens pour cela.
Il les accuse de plus de vouloir empêcher les prophètes du Seigneur de leur parler et d'écouter plutôt les faux prophètes.
Enfin, il proteste que Dieu leur ferait bientôt sentir les effets de sa justice en les chassant du pays où ils habitaient.
On ne peut pas douter dès là que les péchés des personnes qui sont en autorité, l'injustice, la violence, le désir de s'enrichir et le mépris des avertissements que Dieu fait donner par sa parole et par ses serviteurs ne soient la marque d'une extrême corruption et que Dieu ne fasse enfin, d'une manière ou d'une autre, la vengeance de ces péchés-là lorsque les hommes y persévèrent avec obstination.

CHAPITRE III.
Le prophète continue ses censures contre les crimes des Juifs.
Il reproche aux magistrats leur avarice, leurs iniquités et leurs malversations. Il parle contre les faux prophètes qui trompent les Juifs en leur promettant la paix et cela dans des vues d'intérêt. Et il déclare de la part du Seigneur que ces péchés des chefs du peuple seraient cause que Dieu renverserait bientôt Jérusalem et le temple et les réduirait en masures.

1 C'est pourquoi j'ai dit : Ecoutez maintenant, chefs de Jacob, et vous conducteurs de la maison : N'est-ce point à vous de connaître ce qui est droit ?
2 Ils haïssent le bien, et ils aiment le mal : ils arrachent la peau de ces gens de dessus eux, et leur chair de dessus leurs os.
3 Et ce qu'ils mangent c'est la chair de mon peuple ; ils ont arraché leurs peaux de dessus eux, et ils ont brisé leurs os, et les ont mis par pièces, comme dans un pot, et comme de la chair dans une chaudière.
4 Alors ils crieront à l'Éternel, mais il ne les exaucera point, mais il cachera sa face d'eux en ce temps-là, comme ils ont fait le mal dans toute leur conduite.
5 Ainsi a dit l'Éternel, contre les prophètes qui font égarer mon peuple, qui mordent de leurs dents, et qui crient : Paix ! et si quelqu'un ne leur donne rien dans leur bouche, ils publient la guerre contre lui.
6 C'est pourquoi, au lieu de la vision, vous aurez la nuit, et les ténèbres au lieu de la révélation ; le soleil se couchera sur ces prophètes-là, et le jour deviendra noir sur eux.
7 Et les voyants seront honteux, et les devins rougiront de honte ; tous se couvriront jusque sur la lèvre de dessus, parce qu'il n'y aura aucune réponse de Dieu.
8 Mais moi, je suis rempli, par l'Esprit de l'Éternel, de vertu, de justice et de force, afin que je déclare à Jacob son crime, et à Israël son péché.
9 Ecoutez maintenant ceci, chefs de la maison de Jacob, et vous, conducteurs de la maison d'Israël, qui avez la justice en abomination et qui pervertissez tout ce qui est droit.
10 On bâtit Sion de sang, et Jérusalem d'iniquité.
11 Ses chefs jugent pour des présents ; les sacrificateurs enseignent pour un salaire, et ses prophètes prophétisent pour de l'argent ; cependant ils s'appuient sur l'Éternel, en disant :

L'Éternel n'est-il pas parmi nous ? Il ne viendra point de mal sur nous.
12 C'est pourquoi, à cause de vous, Sion sera labourée comme un champ ; Jérusalem sera réduite en monceaux, et la montagne du temple en une haute forêt.

REFLEXIONS

Les censures qui sont contenues dans ce chapitre s'adressent aux principaux, aux magistrats et aux prophètes d'Israël. Elles montrent que la dépravation était générale et sans remède parmi les Juifs du temps de Michée, mais que la source du mal se trouvait dans ceux qui étaient à la tête du peuple. Les juges et les magistrats s'adonnaient ouvertement à l'injustice, ils jugeaient pour des présents et ils prenaient des récompenses. Outre cela, les prophètes et les sacrificateurs, qui auraient dû s'opposer au mal, étaient aussi des prévaricateurs et des mercenaires qui, en flattant le peuple, l'entretenait dans la sécurité. Ce sont là des crimes que les prophètes reprochent très souvent aux principaux des Juifs et pour lesquels Michée déclare que Sion et Jérusalem allaient être réduits en monceaux de pierres.

Par-là chacun peut voir à quel point les crimes des personnes publiques, l'iniquité dans les jugement et l'infidélité dans les ministres de la religion, irritent le Seigneur ; et les grands maux qui en arrivent à tout le peuple. C'est sur quoi les juges et les magistrats, aussi bien que les pasteurs doivent faire une continuelle et sérieuse attention. Les serviteurs de Dieu en particulier doivent imiter la sainte hardiesse de Michée et être comme lui remplis de l'Esprit de Dieu *pour dire à Jacob son crime et à Israël son péché*, c'est-à-dire pour reprendre le vice avec courage en toutes sortes de personnes et pour déclarer aux hommes tout ce que Dieu leur commande de dire de sa part, se gardant bien surtout, d'endormir les pécheurs en leur donnant des espérances trompeuses, ou en dissimulant les malheurs qui les menacent.

CHAPITRE IV.

Le prophète prédit :
I. Que tous les peuples devaient être appelés à la connaissance de Dieu.
II. Que quoi que les Juifs dussent aller en captivité à Babylone, Dieu leur donnerait la paix et la victoire sur leurs ennemis.

1 Mais il arrivera, dans les derniers jours, que la montagne de la maison de l'Éternel sera affermie au sommet des montagnes, et elle sera élevée par-dessus les coteaux, et les peuples y aborderont.
2 Et plusieurs nations y iront, et diront : Venez, et montons à la montagne de l'Éternel, et a la maison du Dieu de Jacob, et il nous enseignera ses voies et nous marcherons dans ses sentiers ; car la loi sortira de Sion, et la parole de l'Éternel de Jérusalem.
3 Il exercera le jugement parmi plusieurs peuples, et il châtiera les nations puissantes jusqu'aux pays les plus éloignés ; et elles forgeront leurs épées en hoyaux, et leurs hallebardes en serpes ; une nation ne lèvera plus l'épée contre l'autre, et elles ne s'adonneront plus à faire la guerre.
4 Mais chacun se reposera sous sa vigne et sous son figuier ; et il n'y aura personne qui les épouvante ; car la bouche de l'Éternel des armées a parlé.
5 Certainement tous les autres peuples marcheront, chacun au nom de son dieu ; mais nous marcherons au nom de l'Éternel notre Dieu, pour toujours et à perpétuité.
6 En ce temps-là, dit l'Éternel, je rassemblerai celle qui était boiteuse, et je recueillerai celle qui avait été chassée, et celle que j'avais affligée.
7 Et je réserverai les restes de celle qui était boiteuse ; et celle qui était éloignée, je la ferai devenir une nation puissante, et l'Éternel régnera sur eux dans la montagne de Sion, depuis ce temps jusqu'à toujours.
8 Et toi, tour du troupeau, Hophel, la fille de Sion viendra jusqu'à toi ; et la première domination et le royaume reviendra à la fille de Jérusalem.

9 Pourquoi t'écris-tu si fort maintenant ? N'y a-t-il point de roi au milieu de toi ? Ou, ton conseiller est-il péri, que la douleur t'ait saisie comme celle qui enfante ?
10 Sois en travail et crie, fille de Sion, comme celle qui enfante ; car tu sortiras bientôt de la ville, et tu demeureras aux champs, et tu viendras jusqu'à Babylone ; mais tu y seras délivrée ; c'est là que l'Eternel te rachètera des mains de tes ennemis.
11 Et maintenant, plusieurs nations se sont assemblées contre toi, lesquelles disent : Qu'elle soit profanée, et que notre œil voie en Sion ce que nous souhaitons.
12 Mais elles ne connaissent pas les pensées de l'Eternel, et elles ne comprennent pas que son dessein est de les assembler, comme on assemble des gerbes dans l'aire.
13 Lève-toi et foule, fille de Sion, car je ferai que ta corne sera de fer, et que tes ongles seront d'airain, et tu briseras plusieurs peuples, et je consacrerai comme un interdit leur gain à l'Eternel, et leurs biens au Seigneur de toute la terre.

REFLEXIONS

Ce chapitre contient deux prédictions :
I. La première est celle qui porte que toutes les nations étrangères seraient éclairées de la connaissance de Dieu et viendraient l'adorer et le servir.
L'état où la religion et le service divin furent à Jérusalem après le retour des Juifs de la captivité de Babylone ne répond point à la majesté de cet oracle. Mais on en trouve l'accomplissement dans la vocation des païens et dans leur conversion à la religion chrétienne. Ce grand et heureux événement doit nous convaincre de la vérité de cette religion et de la divinité des prophéties qui l'ont annoncé et produire en nous une grande reconnaissance envers Dieu et un zèle ardent pour son service.
II. La seconde prédiction de Michée marque que les Juifs iraient à Babylone, mais qu'ils reviendraient habiter la Judée et que leurs ennemis seraient confondus.
Cette prophétie a été accomplie, de même que la précédente, ce qui doit servir à confirmer d'autant mieux notre foi.
On voit, au reste, éclater ici la bonté de Dieu et son amour envers son peuple, puisqu'à mesure qu'il menace les Juifs de les livrer aux nations étrangères, il leur promet de les ramener et de les faire triompher de tous leurs ennemis.

CHAPITRE V.

Les prédictions de ce chapitre marquent :
I. Les guerres qu'il y aurait dans la Judée, le siège de Jérusalem, l'abaissement du gouvernement des Juifs, la venue du Messie qui naîtrait à Bethléhem et l'établissement de son règne.
II. Michée prédit que les Israélites seraient délivrés des Assyriens et des Babyloniens et que ceux-ci seraient livrés à leurs ennemis et entièrement détruits.

1 Assemble-toi maintenant par troupes, fille de troupes ; on a mis le siège contre nous ; on frappera le prince d'Israël avec la verge sur la joue.
2 Mais toi, Bethléhem vers Ephrath, quoique tu sois petite entre les milliers de Juda, c'est de toi que me sortira celui qui doit être dominateur en Israël, et ses issues sont d'ancienneté, dès les jours éternels.
3 C'est pourquoi il les livrera jusqu'au temps que celle qui est en travail d'enfant aura enfanté, et le reste de ses frères retournera avec les enfants d'Israël.
4 Et il se maintiendra, et il gouvernera par la force de l'Eternel, et avec la magnificence du nom de l'Eternel son Dieu. Et ils reviendront ; et maintenant il sera glorifié jusqu'aux bouts de la terre, et c'est lui qui fera la paix.
5 Après que l'Assyrien sera entré dans notre pays, et qu'il aura mis le pied dans nos palais, nous établirons contre lui sept pasteurs et huit princes, pris du commun.

6 Ils ravageront le pays d'Assyrie avec l'épée, et la contrée de Nimrod dans ses portes ; et il nous délivrera des Assyriens, après qu'ils seront entrés dans notre pays, et qu'ils auront mis le pied dans nos quartiers.
7 Et le reste de Jacob sera parmi plusieurs peuples, comme une rosée qui vient de l'Eternel, et comme une pluie menue sur l'herbe, et qu'on n'attend point de l'homme, et qu'on n'espère point des enfants des hommes.
8 Le reste de Jacob sera entre les nations, et parmi plusieurs peuples, comme un lion parmi les bêtes des forêts, et comme un lionceau parmi des troupeaux de brebis, qui en passant foule et déchire, sans que personne n'en puisse rien garantir.
9 Ta main sera élevée sur tes adversaires, et tous tes ennemis seront retranchés.
10 Et il arrivera en ce temps-là, dit l'Eternel, que je retrancherai tes chevaux du milieu de toi, et je ferai périr tes chariots.
11 Et je retrancherai les villes de ton pays, et ruinerai toutes tes forteresses.
12 Je retrancherai aussi de ta main les enchantements, et tu n'auras plus aucun devin.
13 Je retrancherai aussi du milieu de toi tes images taillées et tes statues, et tu ne te prosterneras plus devant l'ouvrage de tes mains.
14 J'arracherai aussi tes bocages du milieu de toi, et je détruirai tes villes.
15 Et je ferai vengeance, avec colère et sévérité, de toutes les nations qui ne m'auront point écouté.

REFLEXIONS

Ce chapitre renferme diverses prédictions qui ont toutes été vérifiées par l'événement.
On y voit les malheurs qui affligèrent les Juifs avant la venue de notre Seigneur. On y lit surtout un oracle qui marque formellement que le Messie devait sortir de la ville de Bethléem. Cette prophétie convient parfaitement à Jésus-Christ, comme Saint Matthieu le remarque au chapitre II de son Évangile, et elle ne peut être appliquée à aucun autre.
Les autres prédictions de Michée ont aussi été accomplies. Les Juifs furent délivrés et protégés par des rois suscités de Dieu pour cela et ils revinrent dans la Judée. L'empire des Assyriens et des Babyloniens prit fin et Babylone fut totalement détruite.
De sorte que la divinité des oracles des prophètes et la vérité des promesses de Dieu ne peuvent être révoquées en doute, non plus que la vérité de la religion en général et la nécessité où nous sommes d'en observer les devoirs.

CHAPITRE VI.

Dieu se plaint d'une manière extrêmement forte et touchante de l'ingratitude des Juifs qui, nonobstant les bienfaits qu'il leur avait accordés de tout temps, s'étaient révoltés contre lui et l'avaient abandonné.
Il leur dit que leurs sacrifices et leurs oblations n'étaient pas capables de détourner sa colère et que le seul moyen de lui être agréable était de faire ce qui est droit.
Enfin, il leur reproche les injustices, les violences et les tromperies qu'ils commettaient, mais surtout il les accuse d'avoir gardé les ordonnances de Homri et d'Achab, c'est-à-dire d'avoir suivi le culte idolâtre que ces Rois-là avaient introduits dans le royaume des dix tribus ; et il déclare qu'irrité par tous ces crimes, il les accablerait de ses fléaux.

1 Ecoutez maintenant ce que dit l'Eternel : Lève-toi, plaide devant les montagnes, et que les collines entendent ta voix.
2 Écoutez, montagnes, le procès de l'Éternel : Ecoutez-le, même vous, les plus fermes fondements de la terre ; car l'Éternel a un procès avec son peuple, et il veut plaider avec Israël.
3 Mon peuple, que t'ai-je fait, ou en quoi t'ai-je causé de la peine ? Réponds-moi.
4 Car je t'ai fait remonter du pays d'Égypte, et je t'ai délivré de la maison de servitude, et j'ai

envoyé devant toi Moïse, Aaron et Marie.
5 Mon peuple, souviens-toi, je te prie, du dessein que Balak, roi de Moab, avait formé contre
toi, et quelle réponse Balaam fils de Béhor, lui fit ; et de ce que j'ai fait, depuis Scittim jusqu'à
Guilgal, afin que tu connaisses que l'Éternel est juste.
6 Avec quoi préviendrai-je l'Éternel, et me prosternerai-je devant le Dieu souverain ? Le
préviendrai-je avec les holocaustes, avec des veaux d'un an ?
7 L'Éternel prendra-t-il plaisir à des milliers de moutons, ou à dix mille torrents d'huile ?
Donnerai-je mon premier-né pour mon forfait, et mes enfants pour le péché de mon âme ?
8 Ô homme ! il t'a déclaré ce qui est bon ; et qu'est-ce que l'Éternel demande de toi, sinon de
faire ce qui est droit, d'aimer la miséricorde, et de marcher dans l'humilité avec ton Dieu ?
9 La voix de l'Éternel crie à la ville, et ceux qui sont sages craindront ton nom. Ecoutez la
verge, et celui qui l'a ordonnée.
10 Les trésors de méchanceté ne sont-ils pas encore dans la maison du méchant, et un épha trop
petit, ce qui est abominable ?
11 Tiendrai-je pour innocent celui qui a de fausses balances, et de fausses pierres à peser dans
le sac ?
12 Car ses riches sont remplis de ce qu'ils ont ravi par violence, et ses habitants parlent
faussement, et il y a une langue trompeuse dans leur bouche.
13 C'est pourquoi, je t'ai fait venir languissante en te frappant, et je t'ai désolée à cause de tes
péchés.
14 Tu mangeras, et tu ne seras point rassasiée, et tu seras abaissée au dedans de toi ; tu ôteras
de devant l'ennemi, mais tu ne sauveras point ; et ce que tu auras sauvé, je le livrerai à l'épée.
15 Tu sèmeras, mais tu ne moissonneras point ; tu presseras l'olive, mais tu ne t'oindras point
d'huile, et tu fouleras le moût, mais tu ne boiras point de vin.
16 On a gardé les ordonnances de Homri, et tout ce que la maison d'Achab a fait, et vous avez
marché dans leurs conseils ; c'est pourquoi je te mettrai en désolation, et on sifflera ceux qui
habitent en elle ; et vous porterez l'opprobre de mon peuple.

REFLEXION

Ce qu'il faut recueillir de ce chapitre c'est, premièrement, que Dieu est parfaitement juste et en même temps plein d'amour et de bonté envers les hommes, qu'il ne se propose que leur bien et qu'il les comble de ses bienfaits pour se les attacher et pour les engager à l'aimer et à le craindre. C'est ce que Michée marque en des termes bien touchants, lorsqu'il dit que Dieu plaide avec son peuple et lui demande : *Mon peuple, que t'ai-je fait ou en quoi t'ai-je causé la peine ? Réponds-moi.*

Ces paroles du Seigneur montrent d'une manière bien claire que les hommes se rendent coupables d'une noire ingratitude lorsqu'il leur arrive de se rebeller contre un Dieu si bon et que s'ils attirent par là sa colère sur eux, ils ne sauraient rien alléguer pour s'excuser.

La seconde instruction est : *que ce n'est pas par des sacrifices et par des holocaustes ou des oblations que l'on peut prévenir le Seigneur et lui plaire, que Dieu nous a déclaré ce qui est bon et qu'il ne demande autre chose de l'homme, sinon qu'il fasse ce qui est droit, qu'il aime la miséricorde et qu'il marche dans l'humilité avec son Dieu.* Par-là Dieu nous apprend que le seul culte qu'il reçoive est celui qui est accompagné de la droiture, de l'innocence de la vie, de la charité et de l'humilité de cœur.

Ce sont là les devoirs essentiels de la religion et ce fut pour les avoir négligés que les Juifs, qui étaient d'ailleurs soigneux de pratiquer les cérémonies et les devoirs extérieurs du culte divin, périrent malheureusement.

Enfin, puisque Dieu déclare qu'il ne tiendra point pour innocent les injustes, ceux qui ont de fausses mesures et de faux poids et ceux qui ravissent le bien d'autrui, soit par la violence, soit par la fraude et la tromperie, on ne peut douter que ces crimes-là ne lui soient très odieux et

qu'ils n'attirent sur ceux qui y tombent les effets de sa malédiction.

CHAPITRE VII.
I. Michée déplore l'extrême corruption des Juifs et les crimes qui régnaient parmi eux.
II. Il leur promet un heureux rétablissement et il les assure, qu'après que Dieu les aurait livrés à leurs ennemis pour quelque temps et qu'il les aurait châtiés avec justice, il leur rendrait la paix et qu'il ferait pour eux des merveilles semblables à celles qu'il avait faites du temps de leurs pères et c'est de quoi Michée loue et bénit le Seigneur.

1 Malheur à moi ! car je suis comme quand on a cueilli les fruits d'été, et les grappillages de la vendange ; il n'y a plus de grappe pour manger, et mon âme désirait des premiers fruits.
2 L'homme de bien est péri de dessus la terre, et il n'y a personne qui soit droit entre les hommes ; tous tendent des pièges pour répandre le sang ; chacun chasse après son frère avec des filets.
3 Pour faire le mal avec les deux mains, le gouverneur exige, et le juge court après la récompense, et les grands ne parlent que des violences qu'ils souhaitent de faire, et qu'ils ont préparées.
4 Le plus homme de bien d'entre eux est comme une ronce ; et l'homme le plus droit est pire qu'une haie d'épines ; le jour de tes sentinelles et de ta punition est venu ; c'est maintenant qu'ils seront dans la perplexité.
5 Ne croyez point à votre intime ami, et ne vous fiez point en vos conducteurs ; garde-toi d'ouvrir ta bouche devant celle qui dort dans ton sein.
6 Car le fils déshonore son père ; la fille s'élève contre sa mère, la belle-fille contre sa belle-mère, et les domestiques de chacun sont ses ennemis.
7 Mais moi, je regarderai vers l'Éternel ; j'attendrai le Dieu de ma délivrance ; mon Dieu m'exaucera.
8 Toi, ô mon ennemie ! ne te réjouis point sur moi. Si je suis tombée, je me relèverai ; si j'ai été couchée dans les ténèbres, l'Éternel m'éclairera.
9 Je porterai l'indignation de l'Éternel, parce que j'ai péché contre lui, jusqu'à ce qu'il défende ma cause, et qu'il me fasse justice ; il me conduira à la lumière, je verrai sa justice.
10 Et mon ennemie le verra, et la honte la couvrira. Celle qui me disait : Où est l'Éternel ton Dieu ? mes yeux la verront, et elle sera bientôt foulée comme la boue des rues.
11 Au jour qu'il rebâtira tes masures, en ce jour-là, les édits seront éloignés.
12 En ce temps-là, on viendra jusqu'à toi, même d'Assyrie et des villes fortes, et depuis les villes fortes jusqu'au fleuve, et depuis une mer jusqu'à l'autre, et depuis une montagne jusqu'à l'autre ;
13 après que le pays aura été en désolation, à cause de ses habitants, à cause du fruit de leurs actions.
14 Pais ton peuple avec ta houlette, le troupeau de ton héritage, qui demeure seul dans les forêts au milieu de Carmel ; qu'ils paissent en Basçan et en Galaad, comme au temps d'autrefois.
15 Je ferai voir à mon peuple des choses merveilleuses, comme au temps que tu sortis du pays d'Égypte.
16 Les nations le verront, et elles seront honteuses avec toute leur force ; elles mettront la main sur la bouche, et leurs oreilles seront sourdes.
17 Elles lécheront la poudre comme le serpent, et elles trembleront dans leurs enclos comme les reptiles de la terre ; elles seront effrayées de l'Éternel notre Dieu, et elles te craindront.
18 Qui est le Dieu fort semblable à toi, qui ôte l'iniquité, et qui passe par-dessus les péchés du reste de son héritage ? Il ne tient pas toujours sa colère, parce qu'il se plaît à faire miséricorde.
19 Il aura encore compassion de nous ; il mettra sous ses pieds nos iniquités, et il jettera tous nos péchés au profond de la mer.

20 Tu feras voir la vérité à Jacob, et ta miséricorde à Abraham, selon que tu l'as juré à nos pères, dès les temps anciens.

REFLEXIONS

On doit remarquer dans ce chapitre les plaintes du prophète, les consolations qu'il donne aux Juifs et les actions de grâce qu'il rend à Dieu.

I. Il se plaint de la dépravation des Juifs en disant qu'on ne trouvait plus d'homme de bien parmi eux, qu'ils ne cherchaient qu'à faire du mal les uns aux autres, que les gens sincères y étaient si rares qu'on ne pouvait pas même se fier à ses plus proches et que les juges couraient après les récompenses et commettaient toutes sortes d'iniquités.

II. Ce tableau de l'étrange corruption des Juifs montre la justice des peines dont Dieu les visita et nous apprend que la crainte de Dieu, la droiture et la sincérité sont bannies d'un pays lorsque la fraude et la tromperie y règnent et que les magistrats y vendent la justice, il n'est pas possible que Dieu ne fasse la punition de ces crimes-là.

Il faut faire attention à ces paroles par lesquelles Michée consolait le peuple de Dieu qui allait bientôt tomber entre les mains de ses ennemis : *Toi qui es mon ennemie, ne te réjouis point sur moi, si je suis tombée, je me relèverai, si je suis dans les ténèbres, le Seigneur m'éclairera. Je porterai son indignation parce que j'ai péché contre lui, mais après cela il défendra ma cause.* Ces belles paroles nous instruisent de la conduite de Dieu envers les hommes et en particulier envers son église ; il lui fait ressentir les effets de son indignation lorsqu'elle pèche contre lui, mais après cela il en a pitié et il la délivre et ses ennemis ne prévaudront jamais sur elle.

III. Cette conduite du Seigneur nous engage à reconnaître et à louer sa puissance, sa bonté, sa sagesse et à dire avec Michée : *Qui est le Dieu fort semblable à toi, qui ôtes l'iniquité et qui passes par-dessus les péchés de ton héritage ? Il ne garde pas toujours sa colère, il se plaît à exercer sa miséricorde, il aura compassion de nous et il nous pardonnera tous nos péchés*.

LE LIVRE DE NAHUM

LE PROPHETE

ARGUMENT

La prophétie de Nahum concerne la ruine de Ninive et la fin de l'empire des Assyriens et l'on croit que Nahum a vécu quatre-vingts ans après Jonas qui avait aussi prophétisé contre les Ninivites.

CHAPITRE I.
Nahum fait une magnifique description de la grandeur de Dieu et de sa puissance afin de montrer que les Assyriens ne sauraient lui résister et que, nonobstant leur force, ils seraient détruits pendant que les Juifs, auxquels ils avaient fait tant de maux, seraient rétablis et conservés.

1 Prophétie contre Ninive : Livre de la vision de Nahum Elkoscien.
2 Le Dieu fort est jaloux, et l'Éternel est vengeur, l'Éternel est vengeur et il a la terreur à son
commandement ; l'Éternel se venge de ses adversaires, et la garde à ceux qui le haïssent.
3 L'Éternel est lent à la colère, et grand en force, et il ne tient nullement le coupable pour
innocent ; l'Éternel marche parmi les tourbillons, et les tempêtes et les nuées sont la poudre de
ses pieds.
4 Il tance la mer, et la fait tarir, et il dessèche tous les fleuves. Basçan et Carmel languissent, la
fleur du Liban est flétrie.
5 Les montagnes tremblent à cause de lui, et les coteaux s'écoulent ; la terre monte en feu à
cause de sa présence, et le monde et tous ceux qui y habitent.
6 Qui subsistera devant son indignation, et qui demeurera ferme dans l'ardeur de sa colère ? Sa
colère se répand comme un feu, et les rochers sont brisés devant lui.
7 L'Éternel est bon ; il est une forteresse au temps de la détresse, et il connaît ceux qui se retirent
vers lui.
8 Il va passer comme une inondation, il détruira son lieu, et il fera que les ténèbres poursuivront
ses ennemis.
9 Quel dessein pourriez-vous former contre l'Éternel ? C'est lui qui détruit ; la détresse ne
s'élèvera pas deux fois.
10 Car étant embarrassés comme des épines, et enivrés comme des gens ivres, ils seront
entièrement consumés comme la paille sèche.
11 C'est de toi qu'est sorti celui qui pense du mal contre l'Éternel, et qui forme un dessein de
méchanceté.
12 Ainsi a dit l'Éternel : Encore qu'ils soient en paix et en grand nombre, cependant ils seront
coupés comme avec un rasoir, et on passera outre. Or je t'ai affligée, mais je ne t'affligerai plus.
13 Mais maintenant je briserai ton joug de dessus toi, et je romprai tes liens.
14 Car l'Éternel a donné commission contre toi ; il n'en naîtra plus de ton nom ; je retrancherai
de la maison de tes dieux les images taillées et celles de fonte ; j'en ferai ton sépulcre, après
que tu seras tombé dans le mépris.
15 Voici sur les montagnes les pieds de celui qui apporte de bonnes nouvelles, et qui publie la
paix. Ô Juda, célèbre tes fêtes solennelles, et rends tes vœux ; car le méchant ne passera plus à
l'avenir au milieu de toi ; ils sont entièrement retranchés.

REFLEXIONS

Il faut considérer sur ce livre de Nahum que Dieu suscita divers prophètes pour annoncer, non seulement la ruine des Juifs, mais aussi celle des autres peuples et en particulier celle des Assyriens dont l'empire était très puissant et qui avaient opprimé le peuple de Dieu, leurs rois Pul, Tiglathpiléser, Salmanasar et Sanchérib, étant venus à diverses fois dans le pays d'Israël et y ayant porté la désolation.
Ces prédictions devaient consoler les Juifs et leur faire voir, aussi bien qu'aux nations idolâtres elles-mêmes, que c'était le Dieu tout-puissant et le maître du monde qui permettait à ces nations de nuire à son peuple et qui parlait par la bouche des prophètes.
Il importe de remarquer après cela, que Jonas ayant été envoyé à Ninive environ quatre-vingts ans avant que Nahum prophétisât, les Ninivites avaient alors détourné la colère de Dieu par leur repentance, mais qu'étant depuis retombés dans leurs crimes et ayant fait de grands maux aux Juifs, Nahum eut ordre de prédire l'entière destruction de Ninive et de l'empire des Assyriens.
Dieu pardonne aux hommes lorsqu'ils s'humilient, mais quand ils retournent à leurs péchés, il exécute enfin sur eux les arrêts de sa justice.
III. Il faut savoir que ces prédictions que Nahum faisait dans le temps que les Assyriens étaient encore puissants et redoutables s'accomplirent tout à fait au bout d'environ quatre-vingt-dix ans, Nabopolassar, père du grand Nébucadnésar, roi de Babylone, ayant détruit Ninive et mis fin à l'empire des Assyriens. C'est là une forte preuve de la divinité de ce livre.
Au reste, ce que Nahum dit avec tant de force et de majesté à l'entrée de son livre, de la puissance infinie du Seigneur et de sa justice, nous apprend que Dieu, étant si grand et si puissant, ceux qui l'offensent ne sauraient lui résister et qu'il n'y a rien qui puisse nuire à ceux qui le craignent et qui se confient en lui.

CHAPITRE II.

Le prophète prédit que la ville de Ninive serait attaquée avec l'empire des Assyriens, dont elle était la capitale, par des ennemis puissants et que nonobstant sa force, elle serait prise, pillée et entièrement désolée. Cette désolation est ici représentée par des manières de parler prophétiques et figurées.

1 Le destructeur est monté contre toi ; garde la forteresse, prends garde aux avenues, fortifie tes reins, ramasse toutes tes forces.
2 Car l'Éternel a abaissé la fierté des ennemis de Jacob, et la fierté des ennemis d'Israël, parce que ceux qui font le dégât les ont pillés, et qu'ils ont gâté leurs sarments.
3 Le bouclier de ses hommes forts est teint en rouge ; ses hommes vaillants sont couverts de pourpre ; les chariots marcheront avec un feu de flambeaux au jour qu'il se préparera, et les sapins branleront.
4 Les chariots feront la rage par les rues, et se heurteront par les places ; à les voir ils seront comme des flambeaux, et ils courront comme des éclairs.
5 Il se souviendra de ses braves gens, mais ils tomberont en chemin ; ils se hâteront de monter sur les murailles, et la défense en sera préparée.
6 Les portes des fleuves sont ouvertes et le palais est détruit.
7 Celle qui était debout, la reine, a été emmenée prisonnière ; on l'a fait monter et ses suivantes l'ont accompagnée, en gémissant comme des colombes, et en se frappant la poitrine.
8 Ninive *a été*, depuis les temps qu'elle *a été bâtie*, comme un vivier d'eaux ; mais ils prennent la fuite ; *et quand on leur dit :* Arrêtez-vous, arrêtez-vous, personne ne tourne visage.
9 Pillez l'argent, pillez l'or ; car il n'y a point de fin à ce qu'elle a préparé, et à la magnificence de ses meubles précieux.
10 Qu'elle soit toute vidée et revidée, même toute épuisée ; que leur cœur se fonde ; que leurs genoux se heurtent l'un contre l'autre ; que le tourment soit dans leurs reins, et que leurs visages

deviennent noirs comme une marmites.
11 Où est maintenant le repaire des lions, et le pâturage des lionceaux, où les lions se retiraient, et les vieux lions, et les faons des lions, sans que personne les effarouchât ?
12 Les lions y ravissaient tout ce qu'il fallait à leurs faons, et l'étranglaient pour leurs lionnes ; ils remplissaient leurs tanières de proie, et leurs repaires de ce qu'ils avaient ravi.
13 Voici, c'est à toi que j'en veux, dit l'Éternel des armées ; je brûlerai et je réduirai en fumée tes chariots, et l'épée consumera tes lionceaux ; je retrancherai de la terre ta proie, et la voix de tes ambassadeurs ne sera plus ouïe.

REFLEXIONS

On voit dans ce chapitre la description de ce qui arriva aux Assyriens et à la ville de Ninive quelque temps après que cette prophétie eut été prononcée. Cette ville, qui était si ancienne, si puissante et si riche, fut prise par les Babyloniens, ses maisons et ses palais furent détruits, ses habitants devinrent la proie des vainqueurs et l'empire des Assyriens prit fin.
Un événement si considérable doit nous persuader de plus en plus que les prédictions des prophètes procèdent de Dieu, qu'il y a une providence qui préside sur toutes choses avec justice et sagesse et avec une puissance à laquelle rien ne peut résister et que le même Dieu qui punit et abaisse ainsi les peuples et les royaumes est aussi le juge de tous les hommes et qu'il rendra à chacun selon ses œuvres.

CHAPITRE III.

Nahum continue à prédire la destruction de Ninive, qu'il appelle une ville de sang, à cause des cruautés qu'elle avait exercées.
Il dit que cette ville qui était si puissante et si superbe serait pillée et saccagée parce qu'elle était remplie d'injustice et d'orgueil et qu'elle s'était souillée par ses adultères, c'est-à-dire par l'idolâtrie qui y régnait. Il ajoute que, comme No, qui était une ville très considérable en Égypte et qu'on croit être la fameuse ville de Thèbes, avait été détruite par Sanchérib, Ninive le serait aussi, sans que, ni ses richesses, ni ses hommes forts, ni son grand peuple pussent l'en garantir et qu'elle ne s'en relèverait jamais.

1 Malheur à la ville sanguinaire, qui est toute pleine de mensonge, toute remplie de proie ; la rapine ne s'en retire point.
2 On entend le bruit du fouet, le bruit impétueux des roues, les chevaux qui battent des pieds, les chariots qui sautent.
3 Les cavaliers font bondir leurs chevaux, l'épée brille, la hallebarde étincelle ; il y a une multitude de gens blessés à mort, un grand nombre de corps morts ; il n'y a aucune fin à ces corps morts, en sorte qu'on tombe par-dessus ;
4 à cause de la multitude des prostitutions de cette agréable débauchée, de cette maîtresse enchanteresse qui vendait les nations par ses prostitutions, et les familles par ses enchantements.
5 Voici, c'est à toi que j'en veux, dit l'Éternel des armées ; je retrousserai tes habits sur ton visage, et je montrerai ta nudité aux nations, et ta honte aux royaumes.
6 Et je jetterai sur toi tes abominations, je te déshonorerai et je te ferai être comme de l'ordure.
7 Et il arrivera que quiconque te verra s'éloignera de toi, et dira : Ninive a été détruite. Qui aura compassion d'elle ? Où te chercherai-je des consolateurs ?
8 Vaux-tu mieux que No-Ammon, située au milieu des fleuves, qui était environnée d'eaux, dont la mer était le rempart, et à qui la mer servait de murailles ?
9 Cus était sa force, aussi bien que l'Égypte, et une infinité d'autres peuples. Put aussi et les Libyens étaient allés à ton secours.
10 Elle-même aussi a été transportée ; elle s'en est allée en captivité ; même ses enfants ont été écrasés aux carrefours de toutes les rues ; et on a jeté le sort sur ses gens de qualité, et tous ses

plus grands ont été liés de chaînes.
11 Toi aussi, tu seras enivrée ; tu seras cachée ; tu chercheras aussi quelque force contre l'ennemi.
12 Toutes tes forteresses seront comme des figues et des premiers fruits, qui, étant secoués, tombent dans la bouche de celui qui les veut manger.
13 Voici, ton peuple sera comme autant de femmes au milieu de toi ; les portes de ton pays seront toutes ouvertes à tes ennemis ; le feu consumera tes barres.
14 Puise-toi de l'eau pour le siège, fortifie tes forteresses, enfonce le mortier, et foule l'argile, et rebâtis le fourneau à faire des briques.
15 Là le feu te consumera, l'épée te retranchera, elle te consumera comme les hurbecs ; qu'on s'amasse comme les sauterelles.
16 Tu as multiplié tes négociants en plus grand nombre que les étoiles des cieux ; les hurbecs s'étant répandus ont tout ravagé, et ils se sont envolés.
17 Tes princes étaient comme des sauterelles, et tes capitaines comme de grandes sauterelles qui campent dans les haies au temps de la fraîcheur, et qui, lorsque le soleil est levé, s'écartent, de sorte qu'on ne connaît plus le lieu où elles ont été.
18 Tes pasteurs se sont endormis, ô roi d'Assyrie ! Tes hommes illustres se sont tenus dans leurs tentes ; ton peuple est dispersé par les montagnes, et il n'y a personne qui le rassemble.
19 Il n'y a point de remède à ta blessure, ta plaie est mortelle ; tous ceux qui entendront parler de toi battront des mains sur toi ; car sur qui est-ce que les effets de ta malice ne sont point passés continuellement ?

REFLEXIONS

On doit reconnaître dans la destruction de Ninive et de l'empire des Assyriens, qui était l'un des plus anciens et des plus florissants qu'il y eut au monde, que la puissance de Dieu est infinie et qu'il renverse quand il lui plaît les plus grands Etats.

Outre la puissance du Seigneur, il faut remarquer ici sa justice, car ce fut l'orgueil des Assyriens, leur luxe, leurs injustices, leurs idolâtries et les maux qu'ils avaient faits au peuple d'Israël qui engagèrent Dieu à les détruire.

Il en sera toujours de même, Dieu abaissera toujours les superbes et il punira ceux qui vivent dans le crime et dans l'impiété, surtout lorsqu'ils persévèrent avec obstination dans leurs péchés.

Il faut enfin considérer que Dieu fit annoncer longtemps à l'avance par Nahum cette destruction de Ninive pour la consolation de son peuple qui devait être affligé et envahi par les rois d'Assyrie. Il le fit aussi afin que les peuples idolâtres ne se glorifiassent pas d'avoir vaincu les Juifs et qu'il parût à toute la terre que cela n'était arrivé que par sa volonté et par la permission de Dieu qui avait voulu châtier son peuple par le moyen des Assyriens.

LE LIVRE D'HABACUC

LE PROPHETE

ARGUMENT

Habacuc a prophétisé peu avant la prise de Jérusalem, à peu près dans le même temps que Jérémie. Il prédit que Dieu, offensé par les péchés de son peuple, allait les livrer aux Caldéens leurs ennemis et qu'ensuite les Caldéens éprouveraient aussi sa vengeance.

CHAPITRE I.
Dans le premier chapitre, Habacuc fait trois choses.
I. Il se plaint de ce que la corruption des Juifs était parvenue à son comble.
II. Il dit que Dieu ferait venir contre eux les Caldéens.
III. Il prie Dieu de ne pas abandonner son peuple, de venger les maux qu'on lui faisait et de ne pas souffrir que ses ennemis en triomphassent, ni qu'ils attribuassent leurs victoires à leur propre force et à leurs idoles.

1 Prophétie révélée au prophète Habacuc.
2 Ô Éternel ! jusqu'à quand crierai-je, sans que tu écoutes ? Jusqu'à quand crierai-je vers toi, à
cause de la violence, sans que tu délivres ?
3 Pourquoi me fais-tu voir l'iniquité et la perversité ? Pourquoi me fais-tu voir la désolation et
la violence devant moi, et des gens qui élèvent des débats et des querelles ?
4 C'est pourquoi la loi est affaiblie, et le droit n'est jamais soutenu ; car le méchant environne
le juste ; à cause de cela on prononce un jugement pervers.
5 Regardez parmi les nations, et voyez, et soyez extrêmement étonnés ; car je vais faire une
œuvre de votre temps, que vous ne croirez point quand on vous la récitera.
6 Car voici, je vais susciter les Caldéens, qui sont une nation cruelle et impétueuse qui marche
tout au travers du pays, pour posséder des tentes qui ne lui appartiennent pas.
7 Elle est affreuse et terrible ; son gouvernement et son élévation viendra d'elle-même.
8 Ses chevaux sont plus légers que les léopards, et ils ont la vue plus aiguë que les loups du
soir ; sa cavalerie se répandra de toutes parts, et ses cavaliers viendront de loin ; ils voleront
comme un aigle qui se hâte pour se repaître.
9 Elle viendra tout entière pour ravir ; ce qu'ils engloutiront de leurs regards sera porté vers
l'Orient, et elle amassera les prisonniers comme du sable.
10 Elle se moque des rois, et elle se rit des princes ; elle se rit de toutes les forteresses ; elle fera
des terrasses, et elle les prendra.
11 Alors elle renforcera son courage, elle passera outre, et elle se rendra coupable, en disant,
que cette puissance qu'elle a *vient* de son dieu.
12 N'*es*-tu pas de toute éternité ? ô Éternel, mon Dieu, mon Saint ! Nous ne mourrons point, ô
Éternel ! Tu l'as mis pour exercer tes jugements, et toi, ô mon rocher ! tu l'as établi pour châtier.
13 Tu as les yeux trop purs pour voir le mal ; et tu ne saurais prendre plaisir à voir la violence.
Pourquoi verrais-tu les perfides, et te tairais-tu quand le méchant dévore celui qui est plus juste
que lui ?

14 Aurais-tu fait les hommes comme les poissons de la mer, et comme le reptile qui n'a point de dominateur ?
15 Il a tout enlevé avec son hameçon ; il l'a amassé dans son filet et l'a assemblé dans ses rets ; c'est pourquoi il se réjouira et triomphera.
16 Il sacrifiera à son filet, et encensera à ses rets, parce que sa portion sera devenue grasse par leur moyen, et que sa viande sera succulente.
17 Videra-t-il pour cela son filet, et ne cesser a-t-il jamais de détruire les nations ?

REFLEXIONS

Voici les réflexions qu'il faut faire sur les trois parties de ce chapitre.
I. La première regarde l'état où les Juifs étaient peu avant leur ruine. Les plaintes par où Habacuc commence sa prophétie montrent, qu'on ne voyait alors que violence et qu'injustice parmi eux ; la loi n'y avait plus de force, la justice y était foulée aux pieds, et il s'y commettait toute sortes de crimes. Ce fut la véritable cause des maux qui fondirent sur eux et c'est ainsi que Dieu a accoutumé de punir ceux qui s'abandonnent au crime et à l'impiété.
II. Dans la description que le prophète fait de la venue des Caldéens, de leur cruauté et des ravages qu'ils feraient dans la Judée, il faut considérer, non pas tant la puissance et la cruauté des Caldéens, comme la justice de Dieu qui se servit d'eux pour la punition des Juifs.
III. La prière qu'Habacuc adresse au Seigneur pour implorer son secours contre l'orgueil et l'injustice du roi des Caldéens, qui s'applaudissait de ses conquêtes et les attribuerait à ses idoles, nous apprend à recourir à Dieu dans les besoins et dans les dangers où nous pouvons nous rencontrer et à le faire surtout avec un grand zèle et avec une confiance particulière lorsqu'il s'agit des intérêts de sa gloire.
Cette prière nous enseigne aussi que Dieu est juste, qu'il a les yeux trop purs pour voir le mal qu'on fait aux autres, qu'il ne peut souffrir la violence et l'injustice et qu'il est engagé par sa propre gloire à confondre les orgueilleux et tous ceux qui s'élève avec fierté contre lui.

CHAPITRE II.

Le prophète ayant prié pour les Juifs dans le chapitre précédent, Dieu lui répond dans celui-ci. Il l'assure que, quoique la délivrance de son peuple et la punition des Babyloniens fût différée pour quelque temps, elle arriverait infailliblement, que les Babyloniens seraient punis de leurs cruautés, de leurs dissolutions et surtout de leur impiété et de leur idolâtrie et qu'il paraîtrait que c'était en vain qu'ils se confiaient en leurs faux dieux.

1 Je me tenais en sentinelle, je me tenais debout dans la forteresse, et je regardais pour voir ce qui me serait dit, et ce que je répondrais à celui qui me reprend.
2 Et l'Eternel me répondit et me dit : Ecris la vision, et marque-la lisiblement sur des tablettes, afin qu'on la lise couramment.
3 Car la vision est encore différée jusqu'à un temps déterminé ; elle se manifestera à la fin, et elle ne trompera point. S'il diffère, attends-le, car il viendra assurément, et il ne tardera pas.
4 Voici, l'âme de celui qui s'élève n'est point droite en lui ; mais le juste vivra de sa foi.
5 Et comme l'homme adonné au vin est prévaricateur, l'orgueilleux ne demeurera pas dans son état, parce qu'il élargit son âme comme le sépulcre, qu'il est insatiable comme la mort, qu'il rassemble vers lui toutes les nations, et qu'il s'assujettit tous les peuples.
6 Tous ceux-là ne feront-ils pas un proverbe de lui, et des railleries ingénieuses ? Et ne dira-t-on pas : Malheur à celui qui assemble ce qui ne lui appartient pas ! Jusqu'à quand amassera-t-il contre lui-même des monceaux de boue épaisse ?
7 N'y en aura-t-il pas qui s'élèveront tout d'un coup pour te mordre ; et ne s'en réveillera-t-il point qui te fassent courir çà et là, et dont tu deviennes la proie ?

8 Parce que tu as dépouillé plusieurs nations, tout le reste des peuples te dépouillera, à cause des meurtres des hommes, et de la violence que tu auras faite au pays, à la ville et à tous ses habitants.
9 Malheur à celui qui est convoiteux pour sa maison d'un mauvais gain, afin de mettre son nid dans un lieu élevé, pour être délivré de la main du méchant !
10 Tu as formé un dessein qui confondra ta maison ; qui est de consumer beaucoup de peuples, en péchant contre ton âme.
11 Car la pierre de la muraille criera, et la charpente lui répondra d'entre le bois.
12 Malheur à celui qui bâtit la ville avec le sang des hommes, et qui la fonde sur l'iniquité.
13 Voici, ceci ne vient-il pas de l'Eternel des armées, que les peuples travaillent pour assouvir le feu, et que les nations se lassent pour le néant ?
14 Mais la terre sera remplie de la connaissance de la gloire de l'Eternel, comme les eaux comblent la mer.
15 Malheur à celui qui fait boire son compagnon, lui approchant la bouteille et l'enivrant, afin qu'on voie leur nudité.
16 Tu auras encore plus de déshonneur, que tu n'as eu d'honneur ; bois aussi toi, et découvre-toi ; la coupe de la droite de l'Eternel fera le tour chez toi, et un vomissement infâme sera répandu sur ta gloire.
17 Car la violence que tu as exercée au Liban te couvrira, et le dégât fait par les grosses bêtes les rendra éperdus, à cause des meurtres des hommes, et de la violence faite au pays, à la ville et à tous ses habitants.
18 De quoi sert l'image taillée, que son ouvrier l'ait taillée, ou l'idole de fonte ? C'est un docteur de mensonge, quoique l'ouvrier qui fait des idoles muettes se confie en son ouvrage.
19 Malheur à ceux qui disent au bois : Réveille-toi ; et à la pierre morte : Réveille-toi. Enseignera-t-elle quelque chose ? Voici, elle est couverte d'or et d'argent ; toutefois, il n'y a aucun esprit dedans :
20 mais l'Eternel est dans le temple de sa sainteté. Toute la terre, tais-toi, et redoute sa présence.

REFLEXIONS

I. La lecture de ce chapitre doit nous apprendre premièrement, à attendre patiemment et avec une foi et une espérance ferme l'accomplissement des promesses de Dieu sans jamais perdre courage lorsqu'il diffère de les exécuter. C'est l'instruction que nous donne le prophète en disant : *S'il diffère, attends-le, car il viendra assurément et ne tardera pas, le juste vivra par sa foi.*

II. Le prophète marque expressément que la ruine des Babyloniens était infaillible et qu'elle serait causée par leur orgueil, par leurs extorsions et par leur idolâtrie.

Cela nous instruit du but que Dieu se propose dans ses jugements, c'est de faire la vengeance des crimes et de montrer qu'il est le Dieu souverain et le juge de tous les hommes.

Ces menaces d'Habacuc furent, au reste, accomplies, les Babyloniens éprouvèrent la vengeance divine comme les Assyriens l'avaient éprouvée avant eux et par ce moyen ces deux puissances redoutables qui avaient traité les Juifs avec tant de cruauté devinrent des exemples de la justice de Dieu à la vue de toute la terre.

III. Enfin, ce que le prophète dit de la punition que Dieu voulait faire des violences et des injustices du roi de Babylone doit être appliquée à tous ceux qui veulent s'élever et s'enrichir par des moyens criminels.

Ces paroles d'Habacuc : *Malheur à celui qui est convoiteux pour sa maison d'un gain déshonnête* doivent être bien considérées de même que ce qui est dit sur ce sujet dans ce chapitre.

Cette malédiction ne regarde pas moins les particuliers que les rois, elle menace tous ceux qui amassent du bien par de méchantes voies, l'expérience la vérifie tous les jours, la possession des biens mal acquis n'étant pas longue et attirant ordinairement sur les injustes et sur leur

postérité toutes sortes de malheurs.

CHAPITRE III.

C'est ici un cantique dans lequel Habacuc célèbre, en des termes magnifiques, la grandeur de Dieu qui avait paru autrefois lorsqu'il publia la loi sur le mont Sinaï et dans les merveilles qu'il fit en détruisant les rois et les peuples du pays de Canaan et des environs et en établissant les enfants d'Israël dans ce pays-là.
Le but de ce cantique était de consoler les Juifs et de les assurer pleinement que Dieu ne les abandonnerait point et qu'il emploierait encore sa puissance pour les délivrer de l'oppression des Caldéens.

1 Prière d'Habacuc le prophète sur Sigionoth.
2 Éternel ! j'ai entendu ce que tu m'as fait entendre, et j'ai été saisi de crainte. Ô Éternel ! entretiens ton ouvrage parmi le cours des années ; fais-*le* connaître d'âge en âge ; souviens-toi, lorsque tu es en colère, d'avoir compassion.
3 Dieu vint de Théman, et le Saint vint du mont de Paran. (Sélah.) Sa Majesté couvrait les cieux, et la terre fut remplie de sa louange.
4 Sa splendeur était comme la lumière même, et les rayons sortaient de ses mains ; c'est là que sa force était cachée.
5 La mortalité marchait devant lui, et les charbons sortaient à ses pieds.
6 Il s'arrêta et il mesura le pays ; il regarda et fit tressaillir les nations ; les montagnes anciennes furent brisées, et les coteaux anciens s'abaissèrent. Les chemins de l'univers sont à lui.
7 Je vis les tentes de Cusçan accablées de tourment ; les pavillons du pays de Madian furent ébranlés.
8 L'Éternel était-il courroucé contre les fleuves ? Ta colère était-elle contre les fleuves ? Ta fureur était-elle contre la mer, lorsque tu montas sur tes chevaux et sur tes chariots pour la délivrance de ton peuple ?
9 Ton arc fut entièrement épuisé de ses flèches, selon le serment que tu avais fait aux tribus d'Israël, et selon ta parole. (Sélah.) Tu fendis la terre en fleuves.
10 Les montagnes te virent, et en furent en travail ; l'impétuosité des eaux passa, l'abîme fit retentir sa voix, et il éleva ses mains en haut.
11 Le soleil et la lune s'arrêtèrent dans leur demeure ; ils marchèrent à la lueur de tes flèches, et à la splendeur de l'éclair de ta hallebarde.
12 Tu marchas sur la terre avec indignation ; et tu foulas les nations avec colère.
13 Tu sortis pour la délivrance de ton peuple, pour la délivrance avec ton oint ; tu transperças le chef, afin qu'il n'y en eût plus dans la maison du méchant, en découvrant le fondement jusqu'au cou. (Sélah.)
14 Tu perças avec ses bâtons le chef des habitants de ses bourgs, quand ils venaient comme une tempête pour me détruire ; ils se réjouissaient comme pour dévorer l'affligé en secret.
15 Tu marchas avec tes chevaux par la mer, par la fange des grandes eaux.
16 J'ai entendu, et mon ventre en a été ému ; mes lèvres ont tremblé à ta voix. La pourriture est entrée dans mes os, et j'ai tremblé en moi-même ; je serai en repos au jour de la détresse, auquel, en montant en faveur de son peuple, il le mettra en pièces.
17 Car le figuier ne poussera point, et il n'y aura point de fruit dans les vignes, ce que l'olivier produit manquera, et pas un champ ne produira rien à manger, les brebis seront retranchées du parc, et il n'y aura point de bœufs dans les étables.
18 Mais moi, je me réjouirai en l'Éternel, et je tressaillirai de joie au Dieu de ma délivrance.
19 L'Éternel, le Seigneur est ma force ; il rendra mes pieds semblables à ceux des biches, et me fera marcher sur mes lieux élevés. Au maître chantre, sur Néguinoth.

REFLEXIONS

Nous devons apprendre de ce cantique :

- En premier lieu, à nous souvenir des bienfaits de Dieu, à les méditer sans cesse et principalement à penser aux merveilles que Jésus-Christ notre Seigneur a faites pour nous racheter et qui surpassent de beaucoup celles que le prophète célèbre dans ce chapitre,
- En second lieu, la considération de tous ces effets de la puissance et de l'amour du Seigneur doit enflammer nos cœurs de reconnaissance et d'amour pour lui. Elle doit surtout nous remplir d'une ferme confiance en Dieu, dans les plus grandes adversités.
- Dieu, qui a donné dans tous les temps des preuves si éclatantes de sa puissance, de sa justice et de son amour pour son église et pour ses enfants est toujours le même ; ainsi il est impossible qu'il abandonne jamais ceux qui lui appartiennent et qui espèrent en lui.

LE LIVRE DE SOPHONIE

LE PROPHETE

ARGUMENT

Sophonie fut envoyé aux Juifs du Royaume de Juda, sous le règne de Josias, quelque temps avant leur ruine, pour les retirer de l'idolâtrie, et de leurs autres péchés, et pour les menacer que, s'ils y persévéraient, ils seraient infailliblement détruits par les Caldéens.

CHAPITRE I.

Dans le chapitre premier, Sophonie annonce que la colère de Dieu allait fondre sur Jérusalem, sur ses habitants, sur la famille royale et sur tout le royaume de Juda parce que les Juifs avaient irrité le Seigneur par leurs crimes et surtout par le culte des faux dieux, aussi bien que par leur impénitence. Le prophète représente l'horreur de cette désolation des Juifs et il leur déclare qu'ils n'en sauraient être garantis, ni par leurs richesses, ni par leur force.

1 La parole de l'Éternel qui fut adressée à Sophonie fils de Cusci, fils de Guédalja, fils d'Amaria, fils d'Ézéchias, du temps de Josias fils d'Amon, roi de Juda.
2 Je ferai entièrement périr toutes choses de dessus cette terre, dit l'Éternel.
3 Je ferai périr l'homme et le bétail ; je consumerai les oiseaux des cieux et les poissons de la mer, et les scandales avec les méchants ; et je retrancherai les hommes de dessus cette terre, dit l'Éternel.
4 J'étendrai ma main sur Juda, et sur tous les habitants de Jérusalem ; et je retrancherai de ce lieu le reste des Bahalims, et les noms des Camars, avec les Sacrificateurs ;
5 et ceux qui se prosternent sur les terrasses des maisons devant l'armée des cieux, et ceux qui se prosternent devant l'Éternel et jurent par lui, et qui jurent aussi par Malcam ;
6 et ceux qui se détournent de l'Éternel, et ceux qui n'ont point cherché l'Éternel, et qui ne l'ont point recherché.
7 Tais-toi, à cause de la présence du Seigneur l'Éternel, car la journée de l'Éternel approche, l'Éternel a préparé le sacrifice, il a invité ses conviés.
8 Et il arrivera au jour du sacrifice de l'Éternel, que je punirai les seigneurs et les enfants du roi, et tous ceux qui s'habillent de vêtements étrangers.
9 Et je punirai en ce jour-là tous ceux qui sautent par-dessus le seuil, qui remplissent la maison de leurs maîtres de violence et de fraude.
10 En ce jour-là, dit l'Éternel, on entendra un grand cri, depuis la porte des poissons, et des hurlements vers la seconde ville, et une grande désolation vers les coteaux.
11 Vous qui habitez à Mactès, hurlez ; car tous ceux qui trafiquaient ont été défaits, et tous ceux qui apportaient de l'argent ont été exterminés.
12 Et il arrivera en ce temps-là, que je fouillerai Jérusalem avec des lampes, et que je punirai les hommes qui sont figés sur leurs lies, et qui disent dans leurs cœurs : L'Éternel ne nous fera ni bien ni mal.
13 Et leurs biens seront au pillage, et leurs maisons en désolation ; et ils auront bâti des maisons, mais ils n'y habiteront point ; ils auront planté des vignes, mais ils n'en boiront pas le vin.
14 La grande journée de l'Éternel approche, elle approche, et elle se hâte fort ; le cri de la

journée de l'Éternel est amer : c'est là que les hommes forts crieront.
15 Cette journée-là est une journée de fureur, une journée de détresse et d'angoisse, une journée d'un bruit éclatant et effrayant, une journée de ténèbres et d'obscurité, une journée de nuées et de brouillards,
16 Une journée de cor et d'alarme contre les villes et contre les hautes tours.
17 Je mettrai les hommes dans la détresse, et ils marcheront comme des aveugles, parce qu'ils ont péché contre l'Éternel ; leur sang sera répandu comme de la poussière, et leur chair comme de l'ordure.
18 Ni leur argent ni leur or ne les pourront délivrer dans la journée de la colère de l'Éternel ; et tout ce pays sera dévoré par le feu de sa jalousie ; car il se hâtera de consumer tous les habitants de ce pays.

REFLEXIONS
I. Dieu, par un effet de sa bonté envers les Juifs suscita Sophonie sous le règne de Josias dans un temps où tout était dans le désordre et où les Juifs s'étaient abandonnés à l'idolâtrie, à l'impiété et aux crimes les plus honteux. Ce prophète eut ordre de Dieu de les exhorter à se convertir et de leur annoncer leur totale ruine, ce que la prophétesse Hulda leur disait aussi dans le même temps.
C'est ainsi que Dieu, avant que de punir les hommes, les avertit et les menace afin qu'ils préviennent ses châtiments par la repentance.
II. On voit ici que les Juifs allaient être réduits dans la dernière désolation et que Dieu se proposait de faire une exacte recherche et une vengeance sévère et exemplaire de leurs rébellions, ce qui arriva dans la suite par les invasions que les Égyptiens et les Assyriens firent dans la Judée et enfin par les Caldéens qui prirent et qui détruisirent la ville de Jérusalem. De là, nous devons apprendre que rien ne peut résister à la puissance et à la justice de Dieu et que c'est une chose terrible que de tomber entre ses mains lorsqu'il punit. Surtout, la description que Sophonie fait du jour de la ruine des Juifs doit nous faire penser au grand jour du jugement et à l'effroi dont les méchants seront alors saisis.
Il faut réfléchir, enfin, sur la cause de tous ces malheurs qui accablèrent les Juifs. Ils avaient abandonné le Seigneur et corrompu son service et dans cet état de rébellion et d'impiété, ils ne laissaient pas de vivre dans la sécurité et de se persuader que Dieu ne leur ferait aucun mal.
C'est ainsi que le Seigneur punit la profanation de son service et l'obstination dans le mal, principalement en ceux à qui il s'est fait connaître d'une façon plus particulière. Mais ce qui marque le dernier endurcissement et ce qui engage surtout Dieu à ne plus épargner les pécheurs, c'est lors qu'étant très coupables et menacés de ses jugements, ils ne les craignent point et ne se mettent point en état de les détourner par leur repentance.

CHAPITRE II.
Ce chapitre a deux parties :
I. Sophonie exhorte les Juifs à reconnaître leurs péchés et à se convertir avant que Dieu exécutât sur eux l'arrêt de sa colère.
II. Il dit que Dieu sauverait une partie de ce peuple, qu'il ferait encore habiter les Juifs dans le pays de Canaan et que les peuples voisins, les Philistins, les Moabites, les Hammonites et les Arabes seraient détruits aussi bien que les Assyriens, qui étaient alors si puissants et Ninive, qui était leur ville capitale.

1 Examinez-vous, examinez-vous, nation peu aimable ;
2 avant que le décret enfante, et que le jour passe comme la balle ; avant que l'ardeur de la colère de l'Éternel vienne sur vous, avant que le jour de la colère de l'Éternel vienne sur vous.
3 Vous tous, les gens de bien du pays, qui faites ce qu'il ordonne, cherchez l'Éternel, recherchez

la justice, recherchez la débonnaireté ; peut-être serez-vous cachés au jour de la colère de l'Éternel.
4 Car Gaza sera abandonnée et Asçkélon sera dans la désolation ; on chassera Asçdod en plein midi, et Hékron sera renversée.
5 Malheur aux habitants de la contrée maritime, à la nation des Kéréthiens ! La parole de l'Éternel est contre vous. Canaan, terre des Philistins, je te détruirai tellement, que personne n'y habitera.
6 Et la contrée maritime ne sera plus que des cabanes, que des loges de bergers, et que des parcs de brebis.
7 Et cette contrée sera pour les restes de la maison de Juda ; ils paîtront dans ces lieux-là, et le soir ils feront leur gîte dans les maisons d'Asçkélon, car l'Éternel leur Dieu les visitera, et ramènera leurs captifs.
8 J'ai entendu les insultes des Moabites et les reproches des Hammonites, par lesquels ils ont outragé mon peuple et l'ont bravé sur leur frontière.
9 C'est pourquoi je suis vivant, dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël, que Moab sera comme Sodome, et les enfants de Hammon comme Gomorrhe, un lieu embarrassé d'orties, et une carrière de sel et de désolation à jamais ; les restes de mon peuple les pilleront, et les restes de ma nation les posséderont.
10 Ceci leur arrivera en échange de leur orgueil, parce qu'ils ont outragé et bravé le peuple de l'Éternel des armées.
11 L'Éternel sera terrible contre eux ; car il anéantira tous les lieux de la terre, et chacun se prosternera devant lui dans son pays ; même toutes les îles des nations.
12 Vous aussi, habitants de Cus vous serez blessés à mort par mon épée.
13 Il étendra aussi sa main sur l'Aquilon, et il détruira l'Assyrie ; il mettra Ninive en désolation en un lieu aride comme un désert.
14 Et les troupeaux se reposeront au milieu d'elle, et toutes les bêtes des nations, même le cormoran, même le butor, habiteront dans ses portiques ; leur cri retentira aux fenêtres ; la désolation sera sur le seuil, car les cèdres seront découverts.
15 C'est là cette ville orgueilleuse qui se tenait si assurée, qui disait en son cœur : C'est moi, et il n'y en a point d'autre que moi. Comment a-t-elle été réduite en désert, pour être le gîte des bêtes ? Quiconque passera près d'elle sifflera et branlera sa main.

REFLEXIONS

Ce chapitre nous apprend :

I. Que lorsque Dieu paraît irrité, le moyen de prévenir les effets de sa colère est de s'amender et de le fléchir par un prompt retour à lui avant qu'il exécute ses menaces.

II. Que la piété, le zèle et l'intégrité de ceux qui craignent Dieu détournent quelquefois sa vengeance, mais qu'il punit les méchants. C'est la réflexion qu'il faut faire sur ces paroles de Sophonie : *Vous tous les gens de bien du pays, qui faites ce qu'il ordonne, cherchez le Seigneur, cherchez la justice, cherchez la débonnaireté, peut-être serez-vous cachés au jour de la colère du Seigneur.*

III. Le prophète prédit que les peuples ennemis des Juifs seraient désolés pendant que Dieu ramènerait les Juifs dans leur patrie. Ces prédictions ne tardèrent pas à s'exécuter. Le roi de Babylone assujettit les divers peuples qui sont ici nommés. On vit surtout alors la destruction de la fameuse ville de Ninive et de l'empire des Assyriens.

Tous ces événements nous montrent que Dieu est un juste juge, qu'il réprime la malice, l'orgueil et la puissance des peuples et des rois, qu'il prend en main la cause de son église et qu'il la conserve au milieu des révolutions qui arrivent dans le monde et malgré les efforts de ceux qui veulent la détruire.

CHAPITRE III.

Sophonie dénonce les derniers malheurs à Jérusalem parce que les Juifs n'avaient point voulu écouter la voix de Dieu. Il se plaint des injustices que les juges commettaient, des mensonges des faux prophètes, de l'impiété des sacrificateurs et de l'endurcissement du peuple qui n'avait profité, ni de la patience de Dieu, ni de ses châtiments, ni de l'exemple des autres peuples et surtout de celui des dix tribus qui avaient été détruits il y a quelque temps.
Il les menace, à cause de cela, d'une prompte désolation, promettant cependant que Dieu leur ferait du bien et leur donnerait encore des sujets de joie en les ramenant des pays éloignés dans leur patrie et en les y comblant de ses grâces.

1 Malheur à la ville qui pille, qui est souillée, et qui ne fait qu'opprimer.
2 Elle n'a point écouté la voix, elle n'a point reçu d'instruction ; elle ne s'est point confiée en l'Éternel ; elle ne s'est point approchée de son Dieu.
3 Ses seigneurs sont au milieu d'elle comme des lions rugissants, et ses gouverneurs comme des loups du soir, qui ne laissent point les os pour les ronger le matin.
4 Ses prophètes sont des téméraires et des hommes prévaricateurs ; ses sacrificateurs ont souillé les choses saintes ; ils ont fait violence à la loi.
5 L'Éternel juste est au milieu d'elle, il ne fait point d'iniquité ; chaque matin il produit son jugement à la lumière, et il n'y manque pas ; mais l'injuste ne sait ce que c'est que d'avoir honte.
6 J'ai exterminé les nations, et leurs principaux lieux ont été désolés, j'ai rendu leurs places désertes, sans que personne y passe plus ; leurs villes ont été détruites, de sorte qu'il n'y a plus aucun homme, ni personne qui y habite.
7 Je disais : Au moins tu me craindras, tu recevras l'instruction ; et son habitation n'aurait pas été détruite par toutes les punitions que j'ai envoyées sur elle ; mais ils se sont hâtés de corrompre toute leur conduite.
8 C'est pourquoi attendez-moi, dit l'Éternel, au jour que je me lèverai pour le pillage ; car ma résolution est d'amasser les nations, et d'assembler les royaumes, afin que je répande sur eux mon indignation, et toute l'ardeur de ma colère, après que tout le pays aura été dévoré par le feu de ma jalousie.
9 Et alors je changerai les lèvres des peuples en des lèvres pures, afin qu'ils invoquent tous le nom de l'Éternel, pour le servir d'un même esprit.
10 Mes adorateurs qui sont au-delà des fleuves de Cus, savoir, la fille de mes dispersés, m'apporteront des offrandes.
11 En ce jour-là tu ne seras plus confuse, à cause de toutes les actions par lesquelles tu as péché contre moi ; car alors j'exterminerai ceux qui se réjouissaient de ton orgueil, et désormais tu ne t'enorgueilliras plus de la montagne de ma sainteté.
12 Et je laisserai de reste au milieu de toi un peuple affligé et chétif, et ils auront leur confiance au nom de l'Éternel.
13 Les restes d'Israël ne feront plus l'iniquité, ils ne proféreront plus de mensonge, et il n'y aura plus dans leur bouche de langue trompeuse ; mais ils paîtront, et ils se reposeront, et il n'y aura personne qui les épouvante.
14 Réjouis-toi avec un chant de triomphe, fille de Sion ; jette des cris de réjouissance, ô Israël ! réjouis-toi, égaye-toi de tout ton cœur, fille de Jérusalem.
15 L'Éternel a ôté tes jugements, il a fait retirer ton ennemi ; le Roi d'Israël, l'Éternel, est au milieu de toi, tu ne sentiras plus de mal.
16 En ce temps-là on dira à Jérusalem : Ne crains point, Sion ; que tes mains ne se relâchent point.
17 L'Éternel ton Dieu est au milieu de toi, le Dieu puissant te délivrera ; il se réjouira à cause de toi d'une grande joie ; il se taira à cause de son amour, et il se réjouira à cause de toi avec un

chant de triomphe.
18 Je rassemblerai ceux qui étaient affligés, à cause des fêtes solennelles ; ils étaient sortis de
toi, et c'était pour toi un pesant opprobre.
19 Voici, je détruirai en ce temps-là tous ceux qui t'auront affligée, et je délivrerai la boiteuse,
et recueillerai celle qui avait été chassée ; je ferai qu'ils seront loués et renommés dans tous les
pays où ils avaient reçu de la honte.
20 En ce temps-là je vous ferai revenir, et vous rassemblerai ; car je vous mettrai en réputation
et en louange parmi tous les peuples de la terre, quand je ramènerai vos captifs devant vos yeux,
a dit l'Éternel.

REFLEXIONS

Le prophète se plaint ici que la ville de Jérusalem avait refusé d'écouter la voix de Dieu et de recevoir l'instruction, que ses magistrats, ses sacrificateurs et ses prophètes étaient des impies, des injustes et des profanes et que tout le peuple était dans le dernier endurcissement. Il ajoute que, quoique Dieu fût au milieu d'eux et qu'il fît chaque jour ce qui était nécessaire pour les ramener à lui, ils ne savaient ce que c'était que d'avoir honte et de se repentir.

Ces plaintes doivent être bien considérées :

I. Elles nous montrent que Dieu est toujours juste et bon et qu'ainsi l'on ne doit chercher la cause de ses jugements et des maux qui arrivent aux hommes que dans leur malice et dans leur résistance à sa voix.

Surtout, on peut voir, dans ce chapitre, que le plus grand malheur qui puisse arriver à un peuple et ce qui l'expose le plus sûrement aux jugements de Dieu, c'est quand les conducteurs spirituels, abandonnant les devoirs de leur vocation, foulent aux pieds les lois de la religion et de la justice.

II. Il faut remarquer que Dieu avait fait voir aux Juifs la désolation de divers peuples et surtout celle de leurs frères du royaume d'Israël, afin qu'ils apprissent par ces exemples à le craindre, mais que, comme ils avaient persévéré dans leurs rébellions, le feu de sa colère allait les consumer.

Ceux qui, voyant des exemples de la justice divine et les malheurs qui tombent sur les autres, n'en profitent pas aggravent leur faute et leur punition et doivent s'attendre aux effets les plus sévères de la vengeance de Dieu.

III. Enfin, les promesses que Sophonie joint à ses menaces nous apprennent que, comme Dieu n'afflige les hommes que pour les châtier et les purifier, il fait cesser l'adversité aussitôt qu'ils reviennent à lui. Ce fut ainsi qu'il rendit la paix aux Juifs et qu'il les rappela de Babylone après que les soixante et dix ans de leur captivité furent accomplis.

LE LIVRE D'AGGEE

LE PROPHETE

ARGUMENT

Les trois derniers prophètes, savoir Aggée, Zacharie et Malachie, ont prophétisé après que les Juifs furent revenus de Babylone.
Aggée eut ordre d'exhorter les Juifs à rebâtir le temple de Jérusalem et de leur annoncer que le Messie viendrait bientôt et que la gloire de son règne serait très grande.

CHAPITRE I.
Dans le premier chapitre, Aggée reproche aux Juifs d'avoir plus de soin de bâtir leurs maisons que de rebâtir le temple. Il leur dit que leur négligence et leur peu de zèle était cause que Dieu les avait punis par la stérilité. Sur quoi, Zorobabel, gouverneur de Jérusalem, Jéhosçuah, grand sacrificateur, et tout le peuple se mettent en état de bâtir la maison de Dieu.

1 La seconde année du règne de Darius, le premier jour du sixième mois, la parole de l'Eternel fut adressée, par Aggée le prophète, à Zorobabel, fils de Salathiel, gouverneur de Juda, et à Jéhosçuah, fils de Jéhotsadak, grand sacrificateur, en ces termes :
2 Ainsi a parlé l'Eternel des armées : Ce peuple-ci a dit, le temps de rebâtir la maison de l'Eternel n'est pas encore venu.
3 C'est pourquoi la parole de l'Eternel fut adressée par Aggée le prophète, et il lui dit :
4 Et vous, est-il temps pour vous d'habiter dans vos maisons lambrissées, pendant que cette maison demeure désolée ?
5 Maintenant donc, ainsi a dit l'Eternel des armées : Appliquez vos cœurs à considérer vos voies.
6 Vous avez beaucoup semé ; mais vous avez peu recueilli ; vous avez mangé, mais vous n'avez point été rassasiés ; vous avez bu, mais non jusqu'à la joie ; vous avez été vêtus, mais vous n'en avez point été réchauffés ; et celui qui se loue, se loue pour mettre son salaire dans un sac percé.
7 Ainsi a dit l'Eternel des armées. Appliquez vos cœurs à considérer vos voies.
8 Montez à la montagne, apportez du bois, et bâtissez cette maison ; et j'y prendrai mon plaisir, et j'y serai glorifié, a dit l'Eternel.
9 On s'attendait à beaucoup, et voici, tout revient à peu ; et vous le portez chez vous ; mais je soufflerai dessus. Pourquoi ? A cause, dit l'Eternel des armées, que ma maison demeure désolée, pendant que vous vous empressez chacun pour sa maison.
10 C'est à cause de cela que les cieux se sont fermés sur vous, pour ne point donner la rosée, et que la terre a retenu son rapport ;
11 et que j'ai appelé la sécheresse sur la terre, et sur les montagnes, et sur le froment, et sur le vin excellent, et sur l'huile, et sur tout ce que la terre produit, sur les hommes, sur les bêtes, et sur tout le travail des mains.
12 Zorobabel donc, fils de Salathiel, et Jéhosçuah, Grand sacrificateur, et tout le reste du peuple entendirent la voix de l'Eternel leur Dieu, et les paroles d'Aggée le prophète, selon que l'Eternel leur Dieu l'avait envoyé ; et le peuple craignit la présence de l'Eternel.

13 Et Aggée, ambassadeur de l'Eternel, parla au peuple, suivant la commission de l'Eternel, et dit : Je suis avec vous, dit l'Eternel.
14 Et l'Eternel excita le zèle de Zorobabel fils de Salathiel, gouverneur de Juda, et Jéhosçuah fils de Jéhotsadak, Grand sacrificateur, et de tout le reste du peuple, et ils vinrent et travaillèrent à la maison de l'Eternel leur Dieu,
15 le vingt-quatrième jour du sixième mois de la seconde année du règne de Darius.

REFLEXIONS

Les reproches qu'Aggée fait aux Juifs de ce qu'ils négligeaient de rebâtir le temple pendant qu'ils travaillaient à bâtir leurs maisons nous engagent à considérer que l'on se rend très coupable lorsqu'on a plus de soin de ce qui regarde les intérêts temporels et les commodités de cette vie, que de ce qui concerne la gloire de Dieu et son service. Il faut remarquer ensuite que, comme Dieu punit cette négligence et cette tiédeur des Juifs en ne bénissant pas leur travail et en leur envoyant la stérilité et la disette ; ceux qui manquent de zèle pour son service se privent aussi de sa faveur, au lieu qu'il bénit ceux qui cherchent premièrement son règne et sa justice et qu'avec les bénédictions spirituelles, il leur accorde les temporelles.
Enfin, la déférence que Zorobabel, gouverneur de Jérusalem, Jéhosçuah, Grand sacrificateur, et tous les Juifs eurent pour les remontrances d'Aggée nous apprend qu'il faut recevoir avec soumission les exhortations que Dieu nous fait adresser et que ceux qui ont de l'autorité, soit dans les états, soit dans les églises, doivent s'employer avec courage et de tout leur pouvoir aux œuvres de piété et à l'établissement du service de Dieu.

CHAPITRE II.

Dans la première partie de ce chapitre, Aggée prédit que, quoique le temple que les Juifs bâtissaient alors fut peu de chose en comparaison du temple de Salomon, la gloire de ce second temple serait plus grande que celle du premier et que la grâce de Dieu se répandrait de là sur tous les peuples. Aggée ajoute que les Juifs et leurs sacrifices avaient été réputés souillés devant Dieu et qu'il leur avait envoyé la stérilité pendant qu'ils avaient négligé de bâtir son temple, mais qu'il allait désormais les bénir. Il prédit, enfin, que Dieu détruirait divers royaumes et qu'il récompenserait le zèle de Zorobabel gouverneur des Juifs.

1 Le vingt et unième jour du septième mois, la parole de l'Eternel fut adressée à Aggée le prophète, et il lui dit :
2 Parle maintenant à Zorobabel fils de Salathiel, gouverneur de Juda, et à Jéhosçuah fils de Jéhotsadak, grand sacrificateur, et à tout le reste du peuple, et dis-leur :
3 Qui est celui d'entre vous qui soit demeuré de reste, et qui ait vu cette maison dans sa première gloire, et qui la voie telle que vous la voyez maintenant ? Celle-ci n'est-elle pas comme un rien devant vos yeux, au prix de celle-là ?
4 Maintenant donc, toi, Zorobabel, fortifie-toi, dit l'Éternel ; et toi aussi, Jéhosçuah fils de Jéhotsadak, grand sacrificateur, fortifie-toi ; vous aussi, tout le peuple du pays, fortifiez-vous, dit l'Éternel, et travaillez ; car je suis avec vous, dit l'Éternel des armées.
5 La parole de l'alliance que j'ai traitée avec vous quand vous sortîtes d'Égypte, et mon Esprit, demeurent au milieu de vous ; ne craignez point.
6 Car ainsi a dit l'Éternel des armées : Encore une fois, et ce sera dans peu de temps, j'ébranlerai les cieux et la terre, et la mer et le sec.
7 Et j'ébranlerai toutes les nations, et les désirés d'entre toutes les nations viendront ; et je remplirai cette maison de gloire, a dit l'Éternel des armées.
8 L'argent est à moi, et l'or est à moi, dit l'Éternel des armées.
9 La gloire de cette dernière maison sera plus grande que celle de la première, a dit l'Éternel des armées ; et je mettrai la paix en ce lieu, dit l'Éternel des armées.

10 Le vingt-quatrième jour du neuvième mois de la seconde année de Darius, la parole de l'Éternel fut encore adressée à Aggée le prophète, et il lui dit :
11 Ainsi a dit l'Éternel des armées : Propose maintenant cette question sur la loi aux sacrificateurs :
12 Si quelqu'un porte de la chair consacrée au coin de son habit, et que du coin de son habit il touche du pain, ou quelque chose de cuit, ou de l'huile, ou quelque viande que ce soit, cela en sera-t-il consacré ? Et les sacrificateurs répondirent et dirent : Non.
13 Alors Aggée dit : Si celui qui est souillé pour un mort touche toutes ces choses-là, ne seront-elles pas souillées ? Et les sacrificateurs répondirent et dirent : Oui, elles seront souillées.
14 Alors Aggée continua, et dit : C'est ainsi que ce peuple, c'est ainsi que cette nation est devant ma face, dit l'Éternel ; telle est toute l'œuvre de leurs mains, et tout ce qu'ils offrent ici est souillé.
15 Maintenant donc, rappelez dans votre esprit ce qui est arrivé depuis ce jour, et auparavant, avant qu'on remît pierre sur pierre au temple de l'Éternel.
16 Depuis ces jours-là quand on est venu à un monceau de blé de vingt mesures, il ne s'en est trouvé que dix ; et quand on est venu à la cuve pour en puiser cinquante mesures de ce qui est coulé du pressoir, il ne s'en est trouvé que vingt.
17 Je vous ai frappés de la brûlure, de la nielle et de la grêle, dans tout le travail de vos mains ; et vous n'êtes point retournés à moi, dit l'Éternel.
18 Considérez maintenant dans vos cœurs ce qui est arrivé depuis ce jour, et auparavant, depuis le vingt-quatrième jour du neuvième mois, depuis le jour que les fondements du temple de l'Éternel ont été jetés ; considérez-le, dis-je, dans vos cœurs.
19 Ce que vous avez semé est-il au grenier ? Même jusqu'à la vigne et au figuier, et au grenadier, et à l'olivier, rien n'a rapporté ; mais depuis ce jour-ci je bénirai.
20 Et la parole de l'Éternel fut adressée pour la seconde fois à Aggée, le même jour, vingt-quatrième jour du mois, et il lui dit :
21 Parle à Zorobabel, gouverneur de Juda, et *dis-lui :* J'ébranlerai les cieux et la terre ;
22 et je renverserai le trône des royaumes, et je détruirai la force des royaumes des nations, et je renverserai les chariots et ceux qui les montent, et les chevaux et ceux qui sont montés dessus seront abattus, chacun par l'épée de son frère.
23 En ce temps-là, dit l'Éternel des armées, je te prendrai, ô Zorobabel fils de Salathiel, mon serviteur ! dit l'Éternel, et je te mettrai comme un anneau de cachet ; car je t'ai élu, dit l'Éternel des armées.

REFLEXIONS

La plus importante réflexion qu'il y ait à faire ici regarde la prophétie d'Aggée qui marque que la gloire du second temple, qui fut rebâti après la captivité, surpasserait celle du premier temple que Salomon avait fait construire et qui avait été brûlé par les Caldéens. Sur quoi il faut remarquer que le temple de Salomon était infiniment plus riche et plus magnifique que celui qui fut élevé du temps d'Aggée, mais que la gloire de ce second temple serait infiniment plus grande parce que le Messie devait y entrer.

Cet oracle, dont on ne peut montrer la vérité et l'accomplissement que par cet endroit, prédit évidement que le Messie devait paraître pendant que le second temple subsisterait et comme ce temple ne subsiste plus, il faut nécessairement reconnaître que le Messie est venu et que ce Messie est Jésus-Christ notre Seigneur. Cette prophétie est l'une des plus claires et des plus expresse qu'il y ait dans le Vieux Testament.

Une autre considération que ce chapitre présente, c'est que les Juifs avaient été réputés souillés et que Dieu les avait punis par la disette, pendant que le temple n'avait pas été rebâti. De là nous devons apprendre que l'on ne peut avoir part à la bénédiction de Dieu quand on est indifférent pour son service.

Il faut remarquer, enfin, que, conformément aux prédictions d'Aggée, les monarchies des Perses et des Grecs, qui opprimèrent les Juifs, furent détruites, comme celles des Babyloniens l'avait été, que les Juifs furent maintenus dans leur pays, que Zorobabel et ses descendants subsistèrent avec gloire pendant assez longtemps et qu'enfin notre Seigneur naquît de sa postérité.
C'est ainsi que les prédictions des prophètes ont toujours été accomplies et que les promesses de Dieu ne manquent jamais de s'exécuter.

LE LIVRE DE ZACHARIE

LE PROPHETE

ARGUMENT

Zacharie fut envoyé dans le même temps et pour le même sujet qu'Aggée, savoir pour encourager les Juifs à rebâtir le temple. Mais ce qu'il y a de particulier dans ce livre, c'est qu'on y trouve beaucoup de visions et de figures qui marquent ce qui devait arriver aux Juifs. On y voit aussi diverses prédictions qui regardent Jésus-Christ et en particulier son entrée royale à Jérusalem, les trente pièces d'argent que Judas reçut pour le livrer aux Juifs, et la vocation des Gentils.

CHAPITRE I.
Dans le chapitre I, Zacharie fait deux choses :
I. Il exhorte les Juifs à se convertir et à ne plus imiter leurs pères qui, pour avoir méprisé les remontrances des prophètes, avaient été emmenés en captivité.
II. Il rapporte deux visions, savoir,
Celle d'un homme monté sur un cheval roux, ce qui signifiait, que Dieu aurait pitié de Jérusalem, qu'il la rétablirait et qu'il veillait en faveur des Juifs,
Et celle de quatre cornes et de quatre forgerons. Ce qui marquait que Dieu dissiperait les desseins et les efforts des ennemis des Juifs et qu'il abattrait la puissance des royaumes et des nations qui leur avaient été contraire.

1 Au huitième mois de la seconde année du règne de Darius, la parole de l'Éternel fut adressée
à Zacharie fils de Barachie, fils de Hiddo, le prophète, en ces termes :
2 L'Éternel a été fort indigné contre vos pères.
3 C'est pourquoi tu leur diras : Ainsi a dit l'Éternel des armées : Retournez-vous vers moi, et je
me retournerai vers vous, dit l'Éternel des armées.
4 Ne soyez point comme vos pères, auxquels les prophètes, qui ont été ci-devant, criaient et
disaient : Ainsi a dit l'Éternel des armées : Détournez-vous maintenant de votre mauvaise voie,
et de vos mauvaises actions ; mais ils n'ont pas écouté, et ils n'ont point fait attention à ce que
je leur disais, dit l'Éternel.
5 Vos pères, où sont-ils ? Et ces prophètes devaient-ils toujours vivre ?
6 Cependant mes paroles et mes ordres, que j'avais donnés aux prophètes mes serviteurs, n'ont-
ils pas été accomplis sur vos pères ? De sorte qu'étant revenus à eux-mêmes, ils ont dit : Tout
ce que l'Éternel des armées avait résolu de nous faire, selon notre train et selon nos actions, il
l'a exécuté sur nous.
7 Le vingt-quatrième jour du onzième mois, qui est le mois de Scébat, la seconde année de
Darius, la parole de l'Éternel fut adressée à Zacharie, fils de Hiddo, le prophète, en cette
manière :
8 J'eus une vision pendant la nuit ; et voici, un homme était monté sur un cheval roux, et qui se
tenait parmi des myrtes, qui étaient en un lieu profond, et après lui il y avait des chevaux roux,
bais et blancs.
9 Et je dis : Mon Seigneur, que signifient ces choses ? Et l'ange qui me parlait me dit : Je te

montrerai ce qu'elles signifient.
10 Et l'homme qui se tenait parmi les myrtes répondit et dit : Ce sont ici ceux que l'Éternel a envoyés pour aller çà et là par la terre.
11 Et ils répondirent à l'ange de l'Éternel, qui se tenait parmi les myrtes, et ils dirent : Nous avons été çà et là par la terre ; et voici, toute la terre est habitée ; et elle est en repos.
12 Alors l'ange de l'Éternel répondit et dit : Éternel des armées ! jusqu'à quand n'auras-tu point compassion de Jérusalem et des villes de Juda, contre lesquelles tu as été indigné pendant ces soixante et dix années ?
13 Et l'Éternel répondit à l'ange qui me parlait, par de bonnes paroles de consolation.
14 Ensuite l'ange qui me parlait me dit : Crie, et dis : Ainsi a dit l'Éternel des armées : Je suis ému d'une grande jalousie pour Jérusalem et pour Sion.
15 Et je suis extrêmement indigné contre les nations qui sont à leur aise ; car j'étais un peu courroucé, et ils ont aidé au mal.
16 C'est pourquoi ainsi a dit l'Éternel : Je me suis retourné vers Jérusalem par mes compassions, et ma maison y sera rebâtie, dit l'Éternel des armées, et le niveau sera étendu sur Jérusalem.
17 Crie encore, disant : Ainsi a dit l'Éternel des armées : Mes villes regorgeront encore de biens, et l'Éternel consolera encore Sion, et élira encore Jérusalem.
18 Puis j'élevai mes yeux et je regardai, et voici quatre cornes.
19 Alors je dis à l'ange qui me parlait : Que signifient ces choses-ci ? Et il me répondit : Ce sont les puissances qui ont dissipé Juda, Israël, et Jérusalem.
20 Puis l'Éternel me montra quatre forgerons.
21 Et je dis : Que viennent faire ceux-ci ? Et il répondit : Ce sont là les cornes qui ont dissipé Juda, tellement que personne n'osait lever la tête, mais ceux-ci sont venus pour les effrayer et pour abattre les cornes des nations, qui ont élevé la corne contre le pays de Juda pour le dissiper.

REFLEXIONS

Ce qu'il faut remarquer ici, c'est premièrement cette exhortation que Dieu adressait aux Juifs : *Retournez vers moi et je me retournerai vers vous*.

I. Ce sont là des paroles qui nous apprennent qu'aussitôt que ceux qui ont provoqué la colère de Dieu par leurs péchés se convertissent sincèrement à lui, il leur pardonne et leur rend sa paix et sa faveur.

II. Dieu fait dire aux Juifs que, parce que leurs pères n'avaient pas voulu se convertir, ni écouter la voix des prophètes qui les exhortaient de sa part, à se détourner de leurs péchés, il avait accompli les menaces que ces mêmes prophètes leur avaient fait entendre.

Cela nous avertit de ne pas abuser du support de Dieu et de ne pas mépriser ses exhortations et ses menaces.

III. Dieu envoya des visions et un ange à Zacharie pour l'assurer qu'il avait été ému de compassion sur le triste état de Jérusalem et qu'il avait résolu de la relever de ses ruines, de la tirer de l'oppression où elle était et de la garantir des complots et des efforts de ses ennemis.

Ces paroles de l'ange sont remarquables. On y découvre bien sensiblement que Dieu voit et gouverne tout ce qui se fait dans le monde et surtout ce qui intéresse son église, que, dans quelque état qu'elle se rencontre, il prend sa défense et qu'il ne l'abandonne jamais à ceux qui cherchent à la détruire.

CHAPITRE II.

Dieu fait voir à Zacharie, en vision, un homme qui tenait un cordeau à mesurer, ce que l'ange lui explique en disant que Jérusalem serait rebâtie et habitée et que Dieu lui servirait de muraille.

Le prophète invite les Juifs qui étaient encore à Babylone à revenir à Jérusalem, il dénonce le

jugement de Dieu à leurs ennemis, il exhorte les Juifs à se réjouir et il prédit que les autres nations se joindraient à eux et deviendraient aussi le peuple de Dieu.

1 Je levai encore mes yeux et je regardai, et je vis un homme qui avait à la main un cordeau à
mesurer.
2 Et je lui dis : Où vas-tu ? Et il me répondit : Je vais mesurer Jérusalem, pour voir quelle est
sa largeur, et quelle est sa longueur.
3 Et l'ange qui me parlait sortit, et un autre ange vint au-devant de lui ;
4 et il lui dit : Cours, et parle à ce jeune homme-là, et dis-lui : Jérusalem sera habitée sans
murailles, à cause de la multitude d'hommes et de bêtes qui seront au milieu d'elle ;
5 et je lui serai, dit l'Éternel, une muraille de feu tout autour ; et je serai glorifié au milieu d'elle.
6 Holà, fuyez hors du pays de l'Aquilon, dit l'Éternel ; car je vous ai dispersés vers les quatre
vents des cieux, dit l'Éternel.
7 Holà, Sion, qui demeures avec la fille de Babylone, sauve-toi.
8 Car ainsi a dit l'Éternel des armées : après cette gloire m'a envoyé vers les nations qui vous
ont pillés ; celui qui vous touche, touche la prunelle de son œil.
9 Car voici, je vais étendre ma main sur eux, et ils seront en proie à ceux qui ont été leurs
serviteurs ; et vous connaîtrez que l'Éternel des armées m'a envoyé.
10 Réjouis-toi avec chant de triomphe, et t'égaie, ô fille de Sion ! car voici, je viens, et
j'habiterai au milieu de toi, dit l'Éternel.
11 Et plusieurs nations se joindront à l'Éternel en ce jour-là, et deviendront mon peuple, et
j'habiterai au milieu de toi, et tu sauras que l'Éternel des armées m'a envoyé vers toi.
12 Et l'Éternel possédera Juda comme son partage, dans la terre de sa sainteté, et il choisira
encore Jérusalem.
13 Toute chair, tais-toi devant la face de l'Éternel, car il s'est réveillé de la demeure de sa
sainteté.

REFLEXIONS

On voit dans ce chapitre, de même que dans toute la prophétie de Zacharie, des preuves très expresses de l'amour et de la protection dont Dieu favorisait le peuple juif. C'est ce que marquent surtout ces paroles : Je serai comme une muraille de feu autour de Jérusalem, *réjouis-toi avec chant de triomphe, fille de Sion, car je viens et j'habiterai au milieu de toi, dit le Seigneur.*

Le rappel des Juifs captifs à Babylone et les grâces que Dieu leur accorda après leur retour à Jérusalem découvrent le sens et la vérité de ces promesses, mais elles conviennent encore mieux à l'église chrétienne. C'est elle qui est la véritable Sion, qui doit subsister éternellement et dans laquelle les nations étrangères devaient entrer pour devenir le peuple de Dieu, et c'est aussi au milieu d'elle que Dieu habitera toujours pour en être le protecteur. Ces réflexions sont très propres pour remplir de confiance tous ceux qui sont de vrais membres de l'Église et pour les affermir de plus en plus dans la piété.

CHAPITRE III.

Zacharie voit le grand sacrificateur Jehosçuah qui se tenait devant l'ange, ayant un satan, c'est-à-dire un adversaire, à ses côtés. Cet adversaire représentait les puissances ennemies des Juifs qui empêchaient le rétablissement de leur ville et de leur temple. Mais l'ange menace ce satan du jugement de Dieu, il commande que Jehosçuah soit revêtu de ses habits sacerdotaux et il lui promet, aussi bien qu'aux Juifs, une bénédiction et une protection particulière. C'est ce qui est marqué dans ce chapitre par la vision qui y est rapportée et par cette pierre sur laquelle il y avait sept yeux, ces yeux représentent la connaissance de Dieu et sa providence qui s'étend à tout. Le but de tout cela était de marquer que Dieu conserverait les Juifs, Jérusalem et le temple

malgré les oppositions de leurs ennemis.

1 Puis l'Éternel me fit voir Jéhosçuah le grand sacrificateur, qui était debout devant l'ange de l'Éternel, et Satan qui était debout à sa droite, pour s'opposer à lui.
2 Et l'ange de l'Éternel dit à Satan : Que l'Éternel te réprime rudement, ô Satan ! que l'Éternel, dis-je, qui a élu Jérusalem, te réprime rudement ; celui-ci n'est-il pas un tison tiré du feu ?
3 Et Jéhosçuah était vêtu d'habits sales, et il se tenait debout devant cet ange ;
4 lequel prit la parole, et parla à ceux qui assistaient devant lui, et leur dit : Otez-lui ces habits sales. Et il lui dit : Voici, j'ai ôté de dessus toi ton péché, et je t'ai vêtu d'habits neufs.
5 Alors je dis : Qu'on lui mette une tiare éclatante sur la tête ; et ils lui mirent sur la tête une tiare éclatante ; et ils le revêtirent d'habits neufs ; et l'ange de l'Éternel était présent.
6 Alors l'ange de l'Éternel fit cette déclaration à Jéhosçuah, et lui dit :
7 Ainsi a dit l'Éternel des armées : Si tu marches dans mes voies, et si tu gardes ce que je veux que l'on garde, tu auras aussi le gouvernement de ma maison, et même tu garderas mes parvis, et je ferai que tu marcheras parmi ceux qui assistent ici.
8 Ecoute maintenant, Jéhosçuah, grand sacrificateur, toi, et tes compagnons qui sont assis devant toi ; car ce sont des gens qu'on tient pour des monstres ; certainement voici, je m'en vais faire venir mon serviteur, dont le nom est GERME.
9 Car voici, pour ce qui est de la pierre que j'ai mise devant Jéhosçuah, il y a sept yeux sur cette pierre, qui est seule. Voici, je vais graver sa gravure, dit l'Éternel des armées, et j'ôterai en un jour l'iniquité de ce pays.
10 En ce jour-là, dit l'Éternel des armées, chacun de nous appellera son prochain sous la vigne et sous le figuier.

REFLEXIONS

Ce chapitre nous présente ces trois réflexions.

I. La première, que, comme les ennemis des juifs s'opposaient autrefois de toutes leurs forces à ce que le temple et le service de Dieu fussent rétablis, ceux qui travaillent pour la gloire de Dieu sont presque toujours traversés, mais que ces oppositions ne doivent point leur abattre le courage.

II. L'ange dénonça à l'adversaire des Juifs que Dieu réprimerait sa malice et ses efforts, que Jehosçuah le grand sacrificateur exercerait sa charge dans le temple et que le service divin s'y ferait comme autrefois.

Ces paroles de l'ange, qui marquent si sensiblement que Dieu protégeait Jérusalem et ceux qui avaient à cœur le rétablissement de son service, nous assurent qu'il confondra toujours les ennemis de la pure religion et de son église et qu'il sera le défenseur et le soutien de ceux qui le servent fidèlement.

III. Il faut se souvenir ici de la réflexion que St. Pierre et St. Jude font sur ces paroles que l'ange dit à l'adversaire, qui représentait les puissances ennemies des Juifs : *Que le Seigneur te réprime, ô satan !*

Ces apôtres remarquent là-dessus que, puisque les anges même ne prononcent pas une sentence de condamnation contre ceux qui sont élevés en dignités, mais qu'ils se contentent de les remettre au jugement de Dieu, il n'est jamais permis de tenir des discours injurieux ou méprisants contre les puissances supérieures, mais qu'il faut toujours en parler avec modération et avec respect.

CHAPITRE IV.

Dans ce chapitre Zacharie rapporte la vision d'un chandelier d'or et de deux oliviers. Elle signifie que Jérusalem et son Temple seraient rétablis par l'assistance de Dieu et par le soin du sacrificateur Jehosçuah et de Zorobabel gouverneur, lesquels sont appelés les deux oliviers

et les deux fils de l'huile, ce qui veut dire les deux oints du Seigneur.

1 Et l'ange qui me parlait revint, et il me réveilla, comme un homme qu'on réveille de son sommeil.
2 Et il me dit : Que vois-tu ? Et je répondis : J'ai regardé, et voici un chandelier tout d'or, au haut duquel il y a un bassin et ses sept lampes au-dessus, et sept canaux pour les sept lampes qui sont au haut du chandelier.
3 Et il y a deux oliviers au-dessus, l'un à la droite du bassin, et l'autre à la gauche.
4 Alors je pris la parole, et je dis à l'ange qui me parlait : Mon Seigneur ; que signifient ces choses ?
5 Alors l'ange qui me parlait, répondit, et me dit : Ne sais-tu pas ce que ces choses signifient ? Et je dis : Non, mon Seigneur.
6 Alors il me dit : C'est ici la parole de l'Éternel adressée à Zorobabel ; ce n'est point par armée, ni par force, mais c'est par mon Esprit, a dit l'Éternel des armées, que ceci se fera.
7 Qui es-tu, ô grande montagne, devant Zorobabel ? Tu seras aplanie. Il tirera la pierre la plus élevée avec ses acclamations : Grâce, grâce pour elle !
8 Et la parole de l'Éternel me fut adressée, et il me dit :
9 Les mains de Zorobabel ont fondé cette maison, et ses mains l'achèveront, et tu sauras que l'Éternel des armées m'a envoyé vers vous.
10 Car qui est-ce qui méprise le temps de ces petits commencements ? ils se réjouiront, et ils verront la pierre du niveau dans la main de Zorobabel ; ce sont les sept yeux de l'Éternel, qui vont par toute la terre.
11 Et je lui dis : Que signifient ces deux oliviers à la droite et à la gauche du chandelier ?
12 Je lui dis encore : Que signifient ces deux branches d'olivier qui sont auprès des deux becs d'or, desquels l'or découle ?
13 Et il me parla, et me dit : Ne sais-tu pas ce que ces choses signifient ? Et je dis : Non, mon Seigneur.
14 Alors il dit : Ce sont les deux fils de l'huile, qui assistent devant le Seigneur de toute la terre.

REFLEXIONS

La vision qui est rapportée dans ce chapitre nous apprend que, comme Dieu protégea autrefois Zorobabel et Jehosçuah, les deux principaux conducteurs des Juifs, dans un temps où ils trouvaient de grandes oppositions, il bénit et soutient aussi tous ses fidèles serviteurs, mais qu'il assiste d'une façon toute particulière ceux qui dans la magistrature ou dans le ministère sacré s'emploient avec zèle pour sa gloire et pour l'édification de son église.

CHAPITRE V.

Ce chapitre contient deux visions :
I. La première est celle d'un rouleau ou d'un livre roulé qui volait, dans lequel étaient écrites les malédictions que la loi divine dénonce aux larrons et aux parjures. Cette vision représente la vengeance qui menaçaient les Juifs hypocrites et impies. Le temps auquel Zacharie prophétisait donne lieu de croire que ces menaces regardent ceux qui commettaient des tromperies et des sacrilèges à l'égard de ce qui avait été consacré pour rétablir le temple et le service divin. C'est ce qui paraît par les reproches que Malachie, qui prophétisait alors, faisait aux Juifs.
II. La seconde vision est celle d'un épha qui fut emporté au pays de Sinhar, c'est-à-dire à Babylone. L'épha était une mesure dont on se servait pour mesurer les grains et le sens de cette vision paraît être que les Juifs, ayant rempli la mesure de leurs crimes, avaient été menés captifs à Babylone et que, par ce moyen, leur iniquité y avait été transportée.

1 Puis je me retournai, et je levai mes yeux pour regarder, et je vis un rouleau qui volait.
2 Alors il me dit : Que vois-tu ? Et je répondis : Je vois un rouleau qui vole, dont la longueur est de vingt coudées, et la largeur de dix coudées.
3 Et il me dit : C'est là la malédiction du serment qui sort sur la face de toute la terre ; car quiconque dérobera sera puni comme elle, et quiconque jure faussement sera puni comme elle.
4 Je la déploierai, dit l'Éternel des armées, et elle entrera dans la maison du larron, et dans la maison de celui qui jure faussement par mon nom ; et elle demeurera au milieu de leur maison, et elle la consumera avec son bois et ses pierres.
5 Puis l'ange qui me parlait sortit et me dit : Lève maintenant tes yeux, et regarde ce qui sort.
6 Et je dis : Qu'est-ce ? Et il répondit : C'est un épha qui sort. Puis il dit : C'est l'œil que j'ai sur eux dans toute la terre.
7 Et voici une masse de plomb qu'on portait, et une femme était assise au milieu de l'épha.
8 Et il dit : C'est là l'impiété. Puis il la jeta au milieu de l'épha, et mit la masse de plomb sur son ouverture.
9 Et levant mes yeux, je regardai, et voici deux femmes qui sortaient, et le vent soufflait dans leurs ailes ; or elles avaient des ailes de cigogne et elles enlevèrent l'épha entre la terre et les cieux.
10 Et je dis à l'ange qui me parlait : Où emportent-elles l'épha ?
11 Et il me répondit : C'est pour lui bâtir une maison au pays de Scinhar : et quand elle sera établie, il sera là posé sur sa base.

REFLEXIONS

I. La première des visions que Zacharie rapporte ici nous engage à considérer que la malédiction divine poursuit les injustes, les parjures et plus particulièrement encore les impies, les sacrilèges et les hypocrites qui méprisent la religion et qui profanent le service de Dieu. Cette malédiction s'attache à leurs personnes, à leurs biens et même à leur postérité, Dieu les punissant par ce moyen et les faisant servir d'exemple de sa juste vengeance.

II. Sur la seconde vision, on peut remarquer que, comme les Juifs furent transportés à Babylone pour punition de leurs péchés, en telle sorte pourtant qu'après qu'ils eurent porté la peine en demeurant pendant longtemps dans ce pays-là, Dieu les en fit revenir.

De même, aussi il punit et châtie les hommes lorsqu'ils ont comblé la mesure de leurs péchés, mais le fait dans la vue de les en retirer afin qu'ils deviennent dans la suite les objets de son amour.

CHAPITRE VI.

Un ange fait voir à Zacharie quatre chariots qui allaient vers les diverses parties du monde. C'est un emblème qui semble marquer qu'il s'était fait et qu'il se ferait de grands changements dans les empires et dans les états et en particulier dans les quatre monarchies dont Daniel et les autres prophètes avaient parlé, et que parmi tous ces changements la providence conserverait les Juifs et exécuterait ses jugements sur leurs ennemis. Après cela, l'ange ordonne au prophète de recevoir l'or et l'argent qui lui serait donné par quelques personnes considérables, d'en faire des couronnes pour le sacrificateur Jehosçuah et de les mettre ensuite dans le temple pour mémorial. C'était pour dire que Jehosçuah exercerait le sacerdoce et que le temple et le service divin subsisteraient.

1 Et je levai encore mes yeux, et je regardai, et voici quatre chariots qui sortaient d'entre deux montagnes ; et ces montagnes-là étaient des montagnes d'airain.
2 Au premier chariot il y avait des chevaux roux ; au second chariot des chevaux noirs ;
3 au troisième chariot des chevaux blancs ; au quatrième chariot des chevaux tachetés cendrés.
4 Alors je pris la parole et je dis à l'ange qui me parlait : Mon Seigneur, que veulent dire ces

choses ?
5 Et l'ange me répondit : Ce sont les quatre vents des cieux, qui sortent du lieu où ils se tenaient devant le Seigneur de toute la terre.
6 Pour ce qui est du chariot où sont les chevaux noirs, ils sortent vers le pays de l'Aquilon, et les blancs sortent vers le pays du Midi.
7 Et les cendrés sortirent et demandèrent d'aller courir par la terre ; et ils coururent par la terre.
8 Puis il m'appela, et me dit : Voici, ceux qui sortent vers le pays de l'Aquilon ont fait reposer mon Esprit au pays de l'Aquilon.
9 Et la parole de l'Éternel me fut adressée, et il me dit :
10 Prends d'entre ceux qui ont été transportés, quelques-uns de chez Heldaï, de chez Tobija, et de chez Jédahja, et viens, ce même jour-là, et entre dans la maison de Josias, fils de Sophonie, qui sont venus de Babylone ;
11 et prends de l'argent et de l'or, et en fais des couronnes, et mets-les sur la tête de Jéhosçuah fils de Jéhotsadak, grand sacrificateur.
12 Et parle-lui en disant : Ainsi a dit l'Éternel des armées : Voici un homme duquel le nom est GERME, qui germera sous lui, et rebâtira le temple de l'Éternel.
13 Ce sera lui-même qui rebâtira le temple de l'Éternel ; et ce sera lui-même qui sera rempli de sa majesté, et qui sera assis et dominera sur son trône, et il sera sacrificateur étant sur son trône, et il y aura un conseil de paix entre les deux.
14 Et les couronnes demeureront à Hélem, et à Tobija, et à Jédahja, et à Hen fils de Sophonie, pour mémorial dans le temple de l'Éternel.
15 Et ceux qui sont de loin viendront, et bâtiront dans le temple de l'Éternel ; et vous saurez que l'Éternel des armées m'a envoyé vers vous ; et ceci arrivera, si vous écoutez attentivement la voix de l'Éternel votre Dieu.

REFLEXIONS

Quoique les visions qui sont ici rapportées aient de l'obscurité, on y voit en général qu'il était arrivé et qu'il arriverait encore de grandes révolutions dans le monde et particulièrement dans les états et dans les royaumes qui avaient quelque relation avec le peuple de Dieu, mais que le Seigneur dirigerait tellement tous ces événements que les rois et les peuples ne feraient que ce que Dieu avait résolu et que les Juifs éprouveraient toujours son amour et sa protection.
La seconde partie de ce chapitre marque plus particulièrement que Dieu récompenserait glorieusement le zèle du grand pontife Jehosçuah et qu'il maintiendrait son service à Jérusalem. D'où nous devons conclure que si Dieu protégea autrefois les Juifs et leurs conducteurs dans des temps fâcheux et s'il punit les princes et les royaumes qui leur avaient fait la guerre, il ne permettra jamais que les puissances du monde et de l'enfer prévalent contre son Église et que Jésus-Christ, qui en est le grand sacrificateur et le roi, la soutiendra toujours et détruira tout ce qui s'oppose à son règne.

CHAPITRE VII & VIII.

Le sujet de ces deux chapitres est le même et ils ne doivent pas être séparés.
Les Juifs font demander aux sacrificateurs s'il fallait continuer à célébrer certains jeûnes comme ils avaient fait pendant les soixante et dix ans de la captivité. Zacharie leur dit sur cela ces quatre choses par l'ordre de Dieu.
I. Il leur demande si c'étaient véritablement et pour Dieu qu'ils avaient jeûné.
II. Il ajoute que Dieu avait exécuté les menaces de ses prophètes et que parce que leurs pères n'avaient pas vécu dans la justice, il les avait dispersés par tout le monde.
III. Il leur dit que la jalousie du Seigneur et son amour pour son peuple l'engageait à le rappeler et à le bénir, pourvu qu'ils s'adonnassent désormais à sa volonté.
IV. Le prophète répond à la demande des Juifs et il déclare que les quatre jeûnes qui avaient été

célébrés jusqu'alors en mémoire du siège de Jérusalem, de la prise de cette ville, de la ruine du temple et du meurtre de Guédalja, seraient changés en des jours de joie et que même plusieurs peuples se joindraient à eux pour adorer le vrai Dieu.

1 La quatrième année du règne de Darius, la parole de l'Éternel fut adressée à Zacharie, au quatrième jour du neuvième mois, qui est le mois de Kisleu ;
2 lorsqu'on eut envoyé Sçaretser, et Réguem-Mélec, et ses gens à la maison du Dieu, pour supplier l'Éternel,
3 et pour parler aux sacrificateurs de la maison de l'Éternel des armées, et aux prophètes, en leur disant : Pleurerai-je au cinquième mois, me tenant séparé, comme j'ai déjà fait pendant plusieurs années ?
4 Et la parole de l'Éternel me fut adressée, et il me dit :
5 Parle à tout le peuple du pays, et aux sacrificateurs, et dis-leur : Quand vous avez jeûné et pleuré au cinquième et au septième mois, il y a soixante et dix années, avez-vous célébré ce jeûne pour moi ? oui, dis-je, l'avez-vous fait pour moi ?
6 Et quand vous buvez et que vous mangez, n'est-ce pas pour vous que vous mangez et que vous buvez ?
7 Ne sont-ce pas les paroles que l'Éternel a fait entendre par les prophètes qui ont été ci-devant, lorsque Jérusalem était habitée et paisible, elle et ses villes qui étaient autour d'elle, et lorsqu'on habitait vers le Midi et dans la plaine ?
8 Puis la parole de l'Éternel fut adressée à Zacharie, et il lui dit :
9 Voici ce qu'avait dit l'Éternel des armées : Faites ce qui est véritablement droit, et exercez la miséricorde et la compassion chacun envers son frère ;
10 et ne faites point de tort à la veuve, ni à l'orphelin, ni à l'étranger, ni à l'affligé, et que personne de vous ne pense aucun mal dans son cœur contre son frère.
11 Mais ils n'y ont point voulu entendre, mais ils ont tiré l'épaule en arrière, et ils ont appesanti leurs oreilles, pour ne point écouter ;
12 et ils ont rendu leur cœur dur comme le diamant, pour ne point écouter la loi, et les paroles que l'Éternel des armées leur adressait par son esprit, par les prophètes qui ont été ci-devant ; et il y a eu une grande indignation de la part de l'Éternel des armées.
13 Et il est arrivé que comme, quand il criait, ils n'ont point écouté, ainsi quand ils ont crié, je n'ai point écouté, a dit l'Éternel des armées ;
14 Et je les ai dispersés, comme par un tourbillon, parmi toutes les nations qu'ils ne connaissaient point, et le pays a été désolé après eux, tellement qu'il n'y a eu personne qui y allât, ni qui y vînt ; et on a mis le pays désirable en désolation.

CHAPITRE VIII.

1 La parole de l'Éternel des armées me fut encore adressée, et il me dit :
2 Ainsi a dit l'Éternel des armées : J'ai été jaloux pour Sion d'une grande jalousie, et j'ai été jaloux pour elle avec une grande ardeur.
3 Ainsi a dit l'Éternel : Je me suis retourné vers Sion, et j'habiterai au milieu de Jérusalem ; et Jérusalem sera appelée la ville de vérité ; et la montagne de l'Éternel des armées, la montagne de la sainteté.
4 Ainsi a dit l'Éternel des armées : Il demeurera encore des vieillards et des vieilles femmes dans les places de Jérusalem ; et chacun d'eux aura son bâton à la main à cause de leur grand âge.
5 Et les places de la ville seront remplies de fils et de filles, qui se joueront dans ses places.
6 Ainsi a dit l'Éternel des armées : Si cela semble difficile aux yeux du reste de ce peuple, qui sera demeuré de reste en ces jours-là, sera-t-il pourtant difficile à mes yeux ? dit l'Éternel des

armées.
7 Ainsi a dit l'Éternel des armées : Voici, je vais délivrer mon peuple du pays de l'Orient, et du pays du soleil couchant ;
8 et je les ferai venir, et ils habiteront au milieu de Jérusalem ; et ils seront mon peuple, et je serai leur Dieu dans la vérité et dans la justice.
9 Ainsi a dit l'Éternel des armées : Vous qui entendez aujourd'hui ces paroles de la bouche des prophètes, maintenant que la maison de l'Éternel des armées a été fondée, et que son temple se rebâtit, que vos mains se fortifient.
10 Car avant ce temps, il n'y avait point de salaire pour l'homme, ni de salaire pour la bête ; et il n'y avait point de paix pour les allants ni pour les venants, à cause de la détresse, et j'envoyais tous les hommes l'un contre l'autre.
11 Mais maintenant je ne serai pas pour ceux qui seront restés de ce peuple, tel que j'ai été le temps passé, dit l'Éternel des armées.
12 Mais on sèmera en paix ; la vigne rendra son fruit, et la terre donnera son rapport ; les cieux donneront leur rosée, et je ferai hériter toutes ces choses-là à ceux qui seront restés de ce peuple.
13 Et il arrivera, ô maison de Juda et maison d'Israël ! que comme vous avez été en malédiction parmi les nations, je vous en délivrerai, et vous serez en bénédiction ; ne craignez point, et que vos mains se fortifient.
14 Car ainsi a dit l'Éternel des armées : Comme j'ai pensé de vous affliger, quand vos pères ont provoqué mon indignation, dit l'Éternel des armées, et que je ne m'en suis point repenti ;
15 ainsi j'ai pensé au contraire en ces temps de faire du bien à Jérusalem et à la maison de Juda ; ne craignez point.
16 Mais voici les choses que vous ferez : Parlez en vérité, chacun avec son prochain ; prononcez la vérité et un jugement de paix dans vos portes.
17 Et que personne ne médite du mal contre son prochain dans son cœur : et n'aimez point le faux serment, car ce sont là toutes choses que j'ai en haine, dit l'Éternel.
18 Et la parole de l'Éternel des armées me fut adressée, et il me dit :
19 Ainsi a dit l'Éternel des armées : Le jeûne du quatrième, le jeûne du cinquième, le jeûne du septième, et le jeûne du dixième mois seront changés pour la maison de Juda en joie et en allégresse, et en des fêtes solennelles de réjouissance. Aimez donc la paix et la vérité.
20 Ainsi a dit l'Éternel des armées : Il arrivera encore que les peuples et les habitants de plusieurs villes viendront.
21 Et les habitants de l'une iront à l'autre, et diront : Allons, allons, supplier l'Éternel, et rechercher l'Éternel des armées ; je m'y en irai aussi.
22 Aussi plusieurs peuples et de puissantes nations viendront à Jérusalem rechercher l'Éternel des armées, et supplier l'Éternel.
23 Ainsi a dit l'Éternel des armées : Il arrivera, en ces jours-là, que dix hommes de toutes les langues des nations saisiront le pan de la robe d'un Juif, et diront : Nous irons avec vous, car nous avons entendu que Dieu est avec vous.

REFLEXIONS

Ces deux chapitres nous enseignent :
I. Que les prières et les jeûnes ne peuvent plaire à Dieu lorsqu'ils ne sont pas suivis de l'amendement et que, sans cette disposition, il ne tient aucun compte du culte qu'on lui rend.
II. L'exemple des Juifs, qui furent dispersés parmi les nations pour n'avoir pas vécu dans l'intégrité et pour avoir méprisé les remontrances et les menaces des prophètes, prouve que Dieu punit sévèrement le mépris qu'on fait de sa parole et l'obstination dans le mal.
III. L'on voit dans les promesses que Zacharie fait aux Juifs et dans le changement qu'il ordonna à l'égard de leurs jeûnes, que Dieu aime toujours son église et qu'après l'avoir humiliée, il lui rend la paix par sa puissance et fait succéder la joie à l'affliction.

IV. Il faut bien considérer ce que Dieu fit dire aux Juifs par son prophète : *Ce sont ici les choses que vous ferez : Parlez en vérité chacun à son prochain, prononcez un jugement de paix dans vos portes, que personne ne médite du mal dans son cœur contre son frère et n'aimez point le faux serment, car ce sont là toutes les choses que je hais, dit le Seigneur*.
Ces belles paroles nous apprennent que le plus sûr et le seul moyen d'avoir Dieu favorable est de vivre dans la justice, dans l'innocence, dans la charité et dans la piété.
Les dernières paroles du chapitre 8 marquent que plusieurs peuples se joindront aux Juifs pour servir le Seigneur avec eux et c'est ce qui arriva
- Premièrement lorsqu'après la captivité, on vit un grand nombre de personnes d'autres peuples idolâtres embrasser la religion des Juifs
- Et ensuite lorsque les païens furent convertis à la religion chrétienne.

CHAPITRE IX.

Le prophète prédit que les Syriens, les Tyriens, les Sidoniens, les Philistins et les autres ennemis des Juifs seraient détruits. Il annonce à Jérusalem la venue de son roi, la délivrance des Juifs captifs et toutes sortes de bénédictions.

1 Prophétie de la part de l'Éternel contre le pays de Hadrac et contre Damas, sur laquelle ce pays se confie, car l'Éternel a l'œil sur les hommes, et sur toutes ses tribus d'Israël.
2 Même aussi contre Hamath, qui est sur ses frontières, et contre Tyr et Sidon, quoique chacune d'elles croie être fort sage.
3 Car Tyr s'est bâti une forteresse, et a des monceaux d'argent comme de la poussière, et de fin or comme de la boue des rues.
4 Voici, le Seigneur l'appauvrira, et en la frappant, il jettera sa puissance dans la mer, et elle sera consumée par le feu.
5 Asçkélon le verra, et craindra ; Gaza aussi le verra, et en sera comme en travail d'enfant, aussi bien qu'Hékron, parce que son espérance l'aura rendue honteuse ; il n'y aura plus de roi à Gaza, et Asçkélon ne sera plus habitée.
6 Et le bâtard habitera à Asçdod ; et je retrancherai l'orgueil des Philistins.
7 Mais j'ôterai leur sang de la bouche de chacun d'eux, et leurs abominations d'entre leurs dents, et il sera réservé pour notre Dieu ; il sera comme chef dans Juda, et Hékron sera comme le Jébusien.
8 Et je camperai autour de ma maison à cause de l'armée, et à cause des allants et des venants, afin que l'oppresseur ne passe plus parmi eux ; car je la regarde maintenant de mes yeux.
9 Réjouis-toi extrêmement, fille de Sion ; jette des cris de réjouissance, fille de Jérusalem ; voici, ton roi viendra à toi, juste, et sauveur, humble, et monté sur un âne, et sur le poulain d'une ânesse.
10 Je retrancherai les chariots de guerre d'Ephraïm, et les chevaux de Jérusalem, et l'arc du combat sera aussi retranché, et le roi parlera de paix aux nations ; et sa domination s'étendra depuis une mer jusqu'à l'autre mer, et depuis le fleuve jusqu'aux bouts de la terre.
11 Et pour toi, je tirerai tes captifs de la fosse où il n'y a point d'eau, à cause du sang de l'alliance que j'ai traitée avec toi.
12 Retournez à vos places fortes, vous, captifs, qui avez de l'espérance ; je t'annonce aujourd'hui que je t'en rendrai deux fois autant.
13 Car je banderai Juda comme un arc ; et je remplirai Ephraïm comme un carquois ; et je réveillerai tes enfants, ô Sion ! contre tes enfants, ô Javan ! et je te mettrai comme l'épée d'un puissant homme.
14 Alors l'Eternel se montrera contre eux, et ses flèches partiront comme un éclair ; le Seigneur l'Eternel sonnera du cor, et marchera avec les tourbillons du midi.
15 L'Eternel des armées sera leur protecteur ; ils mangeront, et ils les assujettiront avec les

pierres de leurs frondes ; ils boiront, et ils feront du bruit comme dans le vin ; et ils se rempliront comme un bassin, et comme les coins de l'autel.
16 Et l'Eternel leur Dieu les délivrera en ce jour-là, comme le troupeau de son peuple ; même des pierres couronnées seront élevées sur la terre.
17 Car combien sera grande sa bonté, et combien sera grande sa beauté ! Le froment fera croître les jeunes hommes, et le vin excellent les vierges.

REFLEXIONS

I. Dieu exécuta ses menaces contre les peuples dont il est parlé dans ce chapitre par le moyen d'Alexandre le grand qui les soumit, aussi bien que par le moyen des Juifs qui s'assujettirent plusieurs villes dans la Syrie, dans l'Idumée et dans le pays des Philistins, comme on le voit dans l'histoire de Joseph, et dans celle des Maccabées, et qui remportèrent de grands avantages sur Antiochus Épiphane, roi de Syrie.
II. Zacharie prédit aussi que parmi ces peuples, il y aurait un grand nombre de personnes que Dieu amènerait à sa connaissance, ce qui arriva en effet, plusieurs païens de ces pays-là ayant embrassé la religion des Juifs.
III. On voit ici un oracle qui marque expressément que Dieu enverrait à Jérusalem un roi et un libérateur puissant, que ce roi paraîtrait dans un état faible et abject, qu'il viendrait monter sur un âne, mais qu'il ne laisserait pas de donner des marques de sa puissance infinie. Cet oracle s'accomplit lorsque Jésus-Christ fit son entrée royale à Jérusalem six jours avant sa mort, monté sur un âne et suivi d'une grande multitude de peuple et lorsqu'après sa résurrection il établit son règne sur la terre. C'est ici l'un des oracles auxquels nous devons reconnaître que Jésus est le Messie annoncé par les prophètes et ces paroles de Zacharie : *Réjouis-toi, fille de Sion, voici ton roi vient à toi,* nous obligent à prendre part à cette joie que la venue du Sauveur devait apporter à l'église et à nous soumettre à lui comme à notre bon et grand roi qui ne règne sur nous que pour nous rendre heureux.

CHAPITRE X.

Zacharie, après avoir promis aux Juifs sur la fin du chapitre précédent, que Dieu leur enverrait l'abondance et toutes sortes de bénédictions, les exhorte à s'adresser à Dieu pour les obtenir et non aux idoles comme ils l'avaient fait autrefois, étant séduits par leurs conducteurs et par les faux prophètes, ce qui avait aussi allumé la colère du Seigneur contre eux.
Il promet de nouveau que Dieu, qui était le soutien des Juifs, les rassemblerait des pays où plusieurs d'entre eux étaient encore dispersés et qu'il achèverait d'abattre la puissance et l'orgueil des Assyriens, des Égyptiens et des autres ennemis de son peuple

1 Demandez de la pluie à l'Eternel, au temps de la pluie de l'arrière-saison, et l'Eternel fera des éclairs, et il vous donnera une pluie abondante, et à chacun de l'herbe dans son champ.
2 Car les idoles ont parlé faussement, et les devins ont vu le mensonge ; ils ont proféré des songes vains, et ont donné des consolations de néant ; aussi s'en est-on allé comme des brebis, et on a été abattu, parce qu'il n'y avait point de pasteur.
3 Ma colère s'est embrasée contre ces pasteurs-là, et j'ai puni ces boucs ; mais l'Eternel des armées a fait la revue de son troupeau, savoir, de la maison de Juda, et les a rangés en bataille, comme son cheval d'honneur.
4 C'est de Juda que viendra l'angle, c'est de lui que viendra le clou, c'est de lui que viendra l'arc de la bataille, c'est aussi de lui que sortiront tous les exacteurs.
5 Et ils seront comme de vaillants hommes qui foulent la boue des chemins dans la bataille, et ils combattront, parce que l'Eternel sera avec eux, et ceux qui montent sur des chevaux seront confus.
6 Car je fortifierai la maison de Juda, et je préserverai la maison de Joseph ; et je les ramènerai,

et je les ferai habiter en repos, parce que j'aurai compassion d'eux ; et ils seront comme ils étaient lorsque je ne les avais pas rejetés ; car je suis l'Eternel leur Dieu, et je les exaucerai.
7 Et ceux d'Ephraïm seront comme un vaillant homme, et leur cœur se réjouira comme par le vin ; et ses fils le verront, et ils se réjouiront ; leur cœur s'égaiera en l'Eternel.
8 Je sifflerai et je les rassemblerai, parce que je les aurai rachetés, et ils seront multipliés comme ils l'ont été.
9 Et après que je les aurai semés parmi les peuples, ils se souviendront de moi dans les pays éloignés, et ils vivront avec leurs fils, et ils retourneront dans leur pays.
10 Ainsi je les ramènerai du pays d'Egypte, et je les rassemblerai de l'Assyrie, et les ferai venir au pays de Galaad, et au Liban, et il n'y aura pas assez de place pour eux.
11 Israël passera par les détroits de la mer, et il en frappera les flots, et toutes les profondeurs du fleuve seront taries, et l'orgueil des Assyriens sera abattu, et le sceptre de l'Egypte sera ôté.
12 Et je le fortifierai en l'Éternel, et ils marcheront en son nom, dit l'Éternel.

REFLEXIONS

Ce chapitre nous engage à considérer :
I. Que Dieu, étant l'auteur de tous les biens temporels aussi bien que spirituels, c'est de lui seul qu'il faut les attendre et que pour les obtenir nous devons les lui demander et le servir avec fidélité.
II. Que toutes les prédictions que Zacharie et les autres prophètes avaient faites touchant le retour des Juifs et la ruine des peuples qui leur avaient fait la guerre s'accomplirent, qu'ainsi nous ne pouvons pas douter que Dieu n'ait inspiré ces Saints Hommes et que la doctrine qui est contenue dans leurs écrits ne doive être reçue comme la parole de Dieu lui-même.

CHAPITRE XI.

Ce chapitre marque en général les jugements de Dieu sur le peuple d'Israël.
Le prophète les représente en disant qu'il avait dans sa main deux verges, c'est-à-dire deux houlettes ou bâtons de berger, que l'une de ces houlettes s'appelait belle *ou* agréable*, ce qui marque l'alliance que les Juifs avaient avec Dieu et l'autre s'appelait* liaisons*, ce qui dénote l'union des deux peuples d'Israël et de Juda. Il dit que ces deux houlettes furent rompues pour signifier que Dieu ne paîtrait ou ne gouvernerait plus les Juifs, mais qu'il les disperserait par tout le monde.*
Il ajoute que trois pasteurs ou trois conducteurs furent supprimés dans un mois, ce qui peut signifier que les principaux ordres des conducteurs des Juifs seraient abolis en peu de temps.
On voit ici l'oracle qui marque que notre Seigneur serait livré pour trente pièces d'argent.

1 Liban, ouvre tes portes, et le feu consumera tes cèdres.
2 Sapin, hurle, car le cèdre est tombé, parce que les magnifiques ont été détruits ; chênes de Basçan, hurlez, car la forêt fermée a été coupée.
3 Il y a un cri de hurlement des pasteurs, parce que leur magnificence a été ravagée ; il y a un cri de rugissement des lionceaux, parce que l'orgueil du Jourdain a été ravagé.
4 Ainsi a dit l'Éternel mon Dieu : Pais les brebis destinées à la tuerie ;
5 lesquelles leurs possesseurs tuent, sans se croire coupables, et dont chacun qui les vend, dit : Béni soit l'Éternel, je suis enrichi ; et pas un de leurs pasteurs ne les épargne.
6 Je n'aurai aussi plus de pitié de ceux qui habitent dans le pays, dit l'Éternel ; car voici, je livrerai chacun entre les mains de son prochain, et entre les mains de son roi, et ils fouleront le pays, et je ne le délivrerai point de leur main.
7 J'ai donc fait paître les brebis destinées à la tuerie, qui sont véritablement les plus pauvres du troupeau. Puis je pris deux verges, dont j'appelai l'une, Belle, et l'autre, Liaisons ; et je me mis à paître les brebis.

8 Et je retranchai trois pasteurs dans un mois ; car mon âme s'est ennuyée d'eux ; parce que leur âme s'est aussi dégoûtée de moi.
9 Et je dis : Je ne vous paîtrai plus. Que ce qui doit mourir, meure ; et que ce qui doit être retranché, soit retranché ; et que celles qui sont de reste, dévorent chacune la chair l'une de l'autre.
10 Je pris ensuite ma verge, appelée la Belle, et je la rompis pour rompre mon alliance que j'avais traitée avec tous ces peuples ;
11 et elle fut rompue en ce jour-là ; et ainsi les plus pauvres du troupeau, qui prenaient garde à moi, connurent que c'était la parole de l'Éternel.
12 Et je leur dis : S'il vous semble bon, donnez-moi mon salaire ; sinon, ne me le donnez pas. Alors ils pesèrent mon salaire, savoir, trente pièces d'argent.
13 Et l'Éternel me dit : Jette-les pour un potier, c'est le prix honorable auquel je suis taxé par eux. Alors je pris les trente pièces d'argent, et je les jetai dans la maison de l'Éternel pour un potier.
14 Après cela je rompis ma seconde verge, savoir, celle qui était appelée Liaisons, pour rompre la fraternité entre Juda et Israël.
15 Et l'Éternel me dit : Prends l'équipage d'un pasteur insensé.
16 Car voici, je vais susciter un pasteur dans le pays, qui ne visitera point les brebis qui vont périr, il ne cherchera point celles qui sont tendres, il ne guérira point celles qui ont quelque fracture, et il ne nourrira point celles qui sont saines ; mais il mangera la chair des plus grasses, et il rompra leurs ongles.
17 Malheur au pasteur de néant qui abandonne le troupeau ; l'épée tombera sur son bras, et sur son œil droit ; son bras séchera certainement, et son œil droit sera entièrement obscurci.

REFLEXIONS

Il faut faire ces deux réflexions sur ce chapitre. L'une, que comme l'alliance que Dieu avait traitée avec les Juifs n'empêcha pas qu'il ne les rejetât parce qu'ils l'avaient violée, aussi l'alliance que nous avons avec Dieu ne nous mettra à couvert de sa colère si nous la rompons et si nous lui devenons infidèles.

L'autre réflexion concerne ces paroles : *Ils me pesèrent mon salaire, savoir trente pièces d'argent, et le Seigneur me dit : Jette-les pour un potier*.

Les évangélistes remarquent que cet oracle fut accompli lorsque Juda reçut des Juifs trente pièces d'argent pour leur livrer Jésus-Christ et lorsque les Juifs appliquèrent cet argent, que Juda jeta dans le temple, à acheter le champ d'un potier.

C'est là une prédiction qui fait voir que ce qui est arrivé à Jésus-Christ a été dirigé par la providence et avait été marqué longtemps auparavant dans cet oracle afin qu'à ces divers caractères, on le reconnût pour le Messie.

CHAPITRE XII.

Ce chapitre contient des promesses en faveur de Jérusalem. Le prophète prédit que les Juifs seraient attaqués, mais que Dieu confondrait leurs ennemis.

1 Prophétie de la part de l'Eternel, touchant Israël. L'Eternel, qui a étendu les cieux, et qui a fondé la terre, et qui forme l'esprit de l'homme au dedans de lui, dit ceci :
2 Voici, je ferai que Jérusalem sera une coupe d'étourdissement à tous les peuples des environs ; et même elle sera l'occasion du siège contre Juda et contre Jérusalem.
3 Et il arrivera en ce temps-là, que je ferai que Jérusalem sera une pierre pesante à tous les peuples ; tous ceux qui s'en chargeront en seront entièrement écrasés, et toutes les nations de la terre s'assembleront contre elle.
4 En ce temps-là, dit l'Eternel, je frapperai d'étourdissement tous les chevaux, et de folie les

hommes qui seront montés dessus ; et j'ouvrirai mes yeux sur la maison de Juda, et je frapperai d'aveuglement tous les chevaux des peuples.
5 Et les chefs de Juda diront dans leur cœur : Les habitants de Jérusalem sont ma force par l'Eternel des armées, qui est leur Dieu.
6 En ce temps-là, je ferai que les conducteurs de Juda seront comme le feu d'un foyer parmi du bois, et comme un flambeau de feu parmi des gerbes, et ils dévoreront à droite et à gauche, tous les peuples des environs, et Jérusalem sera encore habitée dans sa place, savoir, à Jérusalem.
7 Et l'Eternel garantira les tabernacles de Juda avant toutes choses, afin que la gloire de la maison de David, et la gloire des habitants de Jérusalem ne s'élève point par-dessus Juda.
8 En ce temps-là, l'Eternel sera le protecteur des habitants de Jérusalem ; le plus faible d'entre eux sera, en ce temps-là, comme David, et la maison de David sera comme des anges, comme l'ange de l'Eternel devant leur face.
9 Et il arrivera qu'en ce temps-là je travaillerai à détruire toutes les nations qui viendront contre Jérusalem.
10 Et je répandrai sur la maison de David, et sur les habitants de Jérusalem, l'Esprit de grâces et de supplications ; et ils regarderont vers moi, qu'ils auront percé ; ils en feront le deuil comme quand on fait le deuil d'un fils unique, et ils en seront en amertume comme quand on est en amertume pour la mort d'un premier-né.
11 En ce jour-là, il y aura un grand deuil à Jérusalem, tel que fut le deuil d'Hadadrimmon dans la plaine de Méguiddon.
12 Et la terre sera dans le deuil, et chaque famille à part ; la famille de la maison de David à part, et les femmes de cette maison-là à part ; la famille de la maison de Nathan à part, et les femmes de cette maison-là à part ;
13 La famille de la maison de Lévi à part, et les femmes de cette maison-là à part ; la famille de Scimhi à part, et ses femmes à part.
14 Toutes les familles qui seront de reste, chaque famille à part, et leurs femmes à part.

REFLEXIONS

I. La vérité des promesses que Zacharie faisait aux Juifs parut dans la protection dont Dieu couvrit les Juifs après leur retour de la captivité et principalement dans la glorieuse délivrance qu'il leur accorda par le moyen des Maccabées.
II. Il faut se souvenir que ces paroles : *Ils regarderont vers moi qu'ils auront percé et ils se lamenteront* se rapportent à notre Seigneur Jésus-Christ.
St. Jean les allègue pour représenter la grandeur du crime que les Juifs commirent en le crucifiant, la sévérité des peines qu'ils attirèrent par-là sur eux et la frayeur que les méchants ressentiront lorsqu'il viendra au dernier jour pour juger le monde.

CHAPITRE XIII.

Le prophète annonce qu'il y aurait une source de grâce ouverte pour les Juifs, que l'idolâtrie serait ôtée du milieu d'eux et que les faux prophètes n'y seraient plus soufferts, mais qu'ils seraient rejetés, même par leur plus proches.
Il prédit que Dieu frapperait le Pasteur et que les brebis du troupeau seraient dispersées, que deux parties du peuple périraient, mais qu'il y en aurait une troisième qui serait conservée et consacrée au service de Dieu.

1 En ce temps-là il y aura une source ouverte à la maison de David et aux habitants de Jérusalem, pour le péché et pour la souillure.
2 Il arrivera aussi en ce temps-là, dit l'Eternel des armées, que je retrancherai les noms des faux dieux du pays, et on n'en fera plus mention ; et j'ôterai aussi du pays les faux prophètes, et l'esprit d'impureté.

3 Et il arrivera que si quelqu'un prophétise encore, son père et sa mère, qui lui auront donné la vie, lui diront : Tu mourras, car tu as proféré des mensonges au nom de l'Eternel ; et son père et sa mère qui lui auront donné la vie, le transperceront quand il prophétisera.
4 Et il arrivera en ce temps-là que les prophètes seront confus, chacun de sa vision, quand il aura prophétisé ; et ils ne seront plus vêtus de manteau velu pour mentir.
5 Et chacun d'eux dira : Je ne suis point prophète, mais je suis un laboureur, car on m'a appris à labourer dès ma jeunesse.
6 Et on lui dira : Que signifient ces plaies dans tes mains ? Et il répondra : Ce sont celles qui m'ont été faites dans la maison de ceux qui m'aimaient.
7 Epée, réveille-toi contre mon pasteur, et contre l'homme qui est de mon pays, dit l'Eternel des armées ; frappe le pasteur, et les brebis seront dispersées ; et je tournerai ma main vers les petits.
8 Et il arrivera dans tout le pays, dit l'Eternel, que deux parties en seront retranchées et périront ; mais la troisième y demeurera de reste.
9 Et je ferai passer cette troisième partie, et je les affinerai comme on affine l'argent, et je les éprouverai comme on éprouve l'or ; chacun d'eux invoquera mon nom, et je l'exaucerai, et je dirai : C'est mon peuple, et il dira : L'Eternel est mon Dieu.

REFLEXIONS

Ce qu'on lit dans ce chapitre regarde premièrement l'état où les Juifs devaient être après leur retour de la captivité. Zacharie dit que Dieu répandrait sa grâce sur eux, qu'il les nettoierait de leurs péchés, qu'ils ne se laisseraient plus aller à l'idolâtrie et qu'ils n'écouteraient plus les faux prophètes qui les sollicitaient à adorer les idoles, que cependant ce peuple et ses conducteurs seraient frappés et exposés à de grandes calamités, mais qu'il y aurait, dans ce temps-là, un bon nombre de Juifs qui, étant purifiés par l'affliction, serviraient Dieu avec fidélité et avec zèle.

Toutes ces choses arrivèrent aux Juifs dans le temps qui s'écoula depuis qu'ils furent revenus de Babylone jusqu'à la venue de Jésus-Christ et principalement lors de la persécution d'Antiochus.

Dans un sens plus parfait, cette prophétie marque les grâces que Dieu a répandues sur son église dans les temps de l'Évangile, en expiant les péchés des hommes par le sang de son fils et en les retirant de l'idolâtrie et de leur corruption, afin que, devenant le peuple de Dieu, ils le servissent avec pureté.

CHAPITRE XIV.

Zacharie prédit que des ennemis puissants attaqueraient Jérusalem, mais que Dieu sauverait une partie de son peuple et les mettrait dans un état glorieux,

- *Que la grâce se répandrait de Jérusalem sur les autres peuples,*
- *Que les nations étrangères adoreraient Dieu avec les Juifs et se soumettraient à son règne*
- *Et enfin, que les ennemis de l'église et ceux qui refuseraient de donner gloire à Dieu seraient accablés de ses jugements.*

1 Voici, un jour vient pour l'Eternel, et tes dépouilles seront partagées au milieu de toi, ô Jérusalem !
2 J'assemblerai donc toutes les nations pour combattre contre Jérusalem, et la ville sera prise, les maisons seront pillées, et les femmes violées, et la moitié de la ville sortira en captivité ; mais le reste du peuple ne sera point retranché de la ville.
3 Car l'Eternel sortira et combattra contre ces nations-là, comme lorsqu'il combattit au jour de la bataille.
4 Et il se tiendra debout sur ses pieds, en ce jour-là, sur la montagne des oliviers, qui est vis-à-

vis de Jérusalem, du côté d'orient ; et la montagne des oliviers sera fendue par le milieu, vers l'orient et vers l'occident, de sorte qu'il y aura une très grande vallée, et la moitié de la montagne se retirera vers l'aquilon, et l'autre moitié vers le midi.
5 Et vous fuirez dans cette vallée des montagnes ; car il fera joindre cette vallée des montagnes jusqu'à Atsal, et vous fuirez comme vous vous enfuîtes de devant le tremblement de terre, du temps de Hozias, roi de Juda. Alors l'Eternel mon Dieu viendra, et tous les saints seront avec toi.
6 Et il arrivera qu'en ce jour-là il n'y aura point de lumière précieuse, mais il y aura de l'obscurité.
7 Et il y aura un seul jour connu de l'Eternel ; il ne sera ni jour, ni nuit, mais sur le soir il y aura de la lumière.
8 Et il arrivera qu'en ce jour-là des eaux vives sortiront de Jérusalem, dont la moitié se répandront vers la mer d'Orient, et l'autre moitié vers la mer d'Occident ; il y en aura en été et en hiver.
9 Et l'Eternel sera roi sur toute la terre ; en ce jour-là il n'y aura qu'un seul Dieu, et que son nom seul.
10 Et toute la terre deviendra comme la campagne qui est depuis Guébah jusqu'à Rimmon, vers le midi de Jérusalem, laquelle sera élevée et habitée en sa place, depuis la porte de Benjamin jusqu'au lieu où était la première porte, et jusqu'à la porte des angles, et depuis la tour de Hananéel jusqu'aux pressoirs du roi.
11 On y demeurera, et il n'y aura plus d'interdit ; mais Jérusalem sera habitée en sûreté.
12 Or ce sera ici la plaie dont l'Eternel frappera tous les peuples qui auront combattu contre Jérusalem ; il fera que la chair de chacun se fondra, eux étant sur leurs pieds, et leurs yeux se fondront dans leur place, et leurs langues se fondront dans leur bouche.
13 Et il arrivera en ce jour-là, qu'il y aura un grand trouble par l'Eternel, entre eux ; chacun saisira la main de son prochain, et sa main s'élèvera contre la main de son prochain.
14 Juda combattra aussi à Jérusalem, et les richesses de toutes les nations des environs y seront rassemblées ; l'or et l'argent, et des vêtements en très grand nombre.
15 Aussi la plaie des chevaux, des mulets, des chameaux, des ânes, et de toutes les bêtes qui seront en ces camps-là, sera la même que la plaie précédente.
16 Et tous ceux qui seront demeurés de reste, de toutes les nations qui seront venues contre Jérusalem, monteront chaque année pour se prosterner devant le Roi, l'Éternel des armées, et pour célébrer la fête des tabernacles.
17 Et si quelqu'une des familles de la terre ne monte point à Jérusalem pour se prosterner devant le Roi, l'Éternel des armées, il n'y aura point de pluie sur eux.
18 Que si la famille d'Égypte n'*y* monte point, et si elle n'*y* vient point, *la pluie* ne *viendra* point sur eux : ils seront *frappés* de la plaie dont l'Éternel frappera les nations qui ne seront point montées pour célébrer la fête des tabernacles.
19 Tel sera le péché d'Égypte, et le péché de toutes les nations qui ne seront point montées pour célébrer la fête des tabernacles.
20 En ce temps-là, il sera écrit sur les sonnettes des chevaux : LA SAINTETÉ À L'ÉTERNEL ; et il y aura des chaudières dans la maison de l'Éternel, autant que de bassins devant l'autel.
21 Et toute chaudière qui sera dans Jérusalem et dans Juda sera consacrée à l'Éternel des armées ; tous ceux qui sacrifieront viendront, ils en prendront, et ils y cuiront, et il n'y aura plus de Cananéen dans la maison de l'Éternel des armées, en ce jour-là.

REFLEXIONS

On doit chercher l'accomplissement des promesses que Dieu fait ici en faveur de Jérusalem et de son peuple,

- Premièrement, dans l'état où les Juifs furent depuis leur retour de Babylone,

- Dans les guerres qu'ils eurent avec leurs ennemis
- Et dans les délivrances signalées que Dieu leur accorda en diverses occasions et surtout lorsqu'ils furent persécutés par le roi Antiochus.

Ces avantages élevèrent leur nation à une grande gloire et engagèrent ceux d'entre eux qui étaient dispersés en Égypte et en d'autres pays, à se rendre à Jérusalem pour y adorer le Dieu de leurs pères et y assister aux fêtes solennelles.

Mais il faut considérer que cet heureux état des Juifs ne dura pas longtemps et ne répondait pas aux magnifiques promesses que Dieu leur avait faites, que Jérusalem fut dans la suite entièrement ruinée et que pendant qu'elle subsista, l'on ne pouvait pas dire que Dieu régnât comme Zacharie le prédit ici.

Ainsi, cette prophétie doit être entendue dans un sens spirituel et plus parfait, en tant qu'elle regarde l'église chrétienne dont Jésus-Christ est le roi et le protecteur et dans laquelle les divers peuples du monde étaient rassemblés pour y servir Dieu en esprit et en vérité.

LE LIVRE DE MALACHIE

LE PROPHETE

ARGUMENT

Malachie, le dernier des prophètes, fait deux choses dans son livre :
I. Il exhorte les Juifs à réformer les désordres qui régnaient parmi eux, surtout dans le service divin, et à se convertir.
II. Il prédit l'établissement du culte évangélique, la venue de Jean Baptiste, celle de Jésus-Christ et la dernière ruine des Juifs.

CHAPITRE I.
Dieu reproche aux Juifs dans le premier chapitre que, quoiqu'il les eût aimés et choisis pour être son peuple, préférablement à la postérité d'Ésaü, ils avaient été ingrats à ses bienfaits.
Il reprend les sacrificateurs et le peuple de ce qu'ils offraient à Dieu des choses souillées et des bêtes qui avaient des défauts, ce qui était contre la loi, et il prédit que le temps approchait auquel on offrirait partout à Dieu un service pur et des sacrifices qui lui seraient agréables.

1 Reproches faits de la part de l'Éternel à Israël, par Malachie.
2 Je vous ai aimés, a dit l'Éternel. Et vous avez dit : En quoi nous as-tu aimés ? Esaü n'était-il pas frère de Jacob ? dit l'Éternel. Or, j'ai aimé Jacob ;
3 mais j'ai haï Esaü, et j'ai mis ses montagnes en désolation, et exposé son héritage aux dragons du désert.
4 Que si les Iduméens disent : Nous avons été appauvris, mais nous retournerons, et nous rebâtirons les lieux qui ont été détruits ; ainsi a dit l'Éternel des armées : Ils rebâtiront, mais je les ruinerai, et on les appellera : Le pays de méchanceté, et le peuple contre lequel l'Éternel est indigné pour toujours.
5 Vos yeux le verront, et vous direz : L'Éternel est magnifié dans le pays d'Israël.
6 Le fils honore le père, et le serviteur son seigneur ; si donc je suis Père, où est l'honneur qui m'appartient ? et si je suis Seigneur, où est la crainte qu'on a de moi ? a dit l'Éternel des armées, à vous, ô sacrificateurs ! qui méprisez mon nom. Et vous avez dit : En quoi avons-nous méprisé ton nom ?
7 Vous offrez sur mon autel du pain souillé, et vous dites : En quoi t'avons-nous profané ? En ce que vous dites : La table de l'Éternel est dans le mépris.
8 Même quand vous amenez une bête aveugle pour la sacrifier, n'y a-t-il point de mal ? et quand vous l'amenez boiteuse ou malade, n'y a-t-il point de mal ? Présente-la à ton gouverneur ; t'en saura-t-il gré, ou te recevra-t-il favorablement ? a dit l'Éternel des armées.
9 Suppliez donc maintenant le Dieu fort, afin qu'il ait pitié de vous. Cela venant de votre main, vous recevra-t-il favorablement ? a dit l'Éternel des armées.
10 Qui est aussi celui d'entre vous qui ferme les portes, et allume le feu sur mon autel gratuitement ? Je ne prends point de plaisir en vous, a dit l'Éternel des armées, et je n'aurai point pour agréable l'oblation qui viendra de vos mains.
11 Mais depuis le soleil levant jusqu'au soleil couchant, mon nom sera grand parmi les nations, et on offrira en tout lieu du parfum à mon nom, et une oblation pure ; car mon nom sera grand

parmi les nations, a dit l'Éternel des armées.
12 Mais vous l'avez profané, en disant : La table de l'Éternel est souillée, et ce qu'elle produit
est une viande méprisable.
13 Vous dites aussi : Voici notre travail, et vous soufflez dessus, a dit l'Éternel des armées. Vous
amenez ce qui a été déchiré, ce qui est boiteux et malade, et vous l'amenez pour offrande. Aurai-
je cela pour agréable venant de vos mains ? a dit l'Éternel.
14 Le trompeur est maudit, qui ayant un mâle dans son troupeau, et ayant fait un vœu, sacrifie
cependant à l'Éternel ce qui est gâté ; car je suis le grand Roi, a dit l'Éternel des armées, et mon
nom est révéré parmi les nations.

REFLEXIONS

Dieu, pour montrer aux Juifs qu'il les avait aimés d'une façon toute particulière leur dit, dès le commencement de cette prophétie : *qu'il avait aimé Jacob et haï Ésaü*,

Ce qui signifie qu'il avait choisi Jacob plutôt qu'Ésaü son frère pour le recevoir dans son alliance et qu'il n'avait pas rétabli les Iduméens qui descendaient d'Ésaü après leur ruine comme il avait rétabli les Juifs, qui étaient la postérité de Jacob, en les ramenant à Jérusalem.

St. Paul allègue cet endroit de Malachie au chapitre 9 de l'épître aux Romains pour montrer que Dieu peut choisir ceux qu'il lui plaît et leur faire des grâces plus particulières qu'à d'autres et que, si nous avons le bonheur d'être son peuple, nous en sommes redevables à sa seule bonté et au choix libre et gratuit qu'il lui a plu de faire de nous.

II. On voit ici que les Juifs, nonobstant cet amour que Dieu leur avait témoigné, ne l'honoraient pas comme ils le devaient. C'est de quoi Dieu se plaint en disant : *Un fils honore son père et un serviteur son seigneur, si donc je suis Père, où est l'honneur qui m'appartient ? Et si je suis Seigneur, où est la crainte qu'on a de moi ?*

Ces paroles nous apprennent que ceux qui ne répondent à l'amour de Dieu que par la désobéissance, se rendent coupables d'une noire ingratitude et que c'est en vain que nous appelons Dieu notre Père et notre Seigneur, si nous ne le craignons et si nous ne l'honorons pas.

III. Ceux qui sont établis dans le ministère sacré doivent s'en acquitter d'une manière que Dieu n'ait pas sujet de leur reprocher de déshonorer son nom et de rendre son service méprisable comme il le reprochait aux sacrificateurs juifs.

IV. Le prophète se plaint que les Juifs, par un principe d'avarice, apportaient dans le temple des offrandes mal conditionnées et qu'ils n'y présentaient que les choses qui étaient de moindre valeur, ce que Dieu regarde comme un sacrilège et une impiété.

Cela doit nous éloigner de l'avarice et nous exciter à faire sincèrement et de la manière la plus parfaite tout ce que nous faisons pour la gloire de Dieu et pour son service.

Enfin, Malachie prédit : *que le nom de Dieu serait grand parmi toutes les nations et qu'on offrirait en tous lieux le parfum à son nom et une oblation pure.*

Cette prédiction marquait que le nom de Dieu serait connu dans tout le monde par la prédication de l'Évangile et elle doit s'entendre du service qui lui serait rendu parmi tous les peuples après que le Messie aurait été manifesté.

Cela nous engage à nous acquitter de ces justes devoirs en offrant toujours à Dieu des sacrifices spirituels qui lui soient agréables par Jésus-Christ notre Seigneur.

CHAPITRE II.

Ce chapitre a deux parties :

I. Dieu censure la négligence et l'impiété des sacrificateurs qui, au lieu d'avoir à cœur sa gloire et d'instruire fidèlement les Juifs comme leur charge les y obligeaient, déshonoraient leur ministère, rendaient le service divin méprisable et faisaient pécher le peuple et il les menace de sa malédiction.

II. Dieu se plaint de ce que les Juifs avaient épousé des femmes idolâtres contre la défense de

la loi et de ce qu'ils violaient la sainteté du mariage par les divorces et par des mariages illicites.

1 Sacrificateurs, c'est maintenant à vous que s'adresse ce commandement.
2 Si vous n'écoutez pas, et ne prenez pas à cœur de donner gloire à mon nom, a dit l'Éternel des armées, j'enverrai sur vous la malédiction, et je maudirai vos bénédictions, et je les ai déjà maudites ; car vous ne prenez point cela à cœur.
3 Voici, je vais détruire votre postérité, et je répandrai sur vos visages la fiente de vos victimes, la fiente de vos sacrifices, et elle vous emportera avec elle.
4 Alors vous saurez que je vous avais adressé ce commandement, afin que mon alliance fût avec Lévi, a dit l'Éternel des armées.
5 Mon alliance de vie et de paix était avec lui, et je la lui avais donnée, afin qu'il me révérât ; et il m'a révéré, et il a été effrayé de la présence de mon nom.
6 La loi de vérité a été dans sa bouche, et il ne s'est point trouvé de perversité dans ses lèvres ; il a marché avec moi dans la paix et dans la droiture, et il en a détourné plusieurs de l'iniquité.
7 Car les lèvres du sacrificateur gardaient la science, et on recherchait la loi de sa bouche, parce qu'il était l'ange de l'Éternel des armées.
8 Mais vous vous êtes retirés de ce chemin, vous en avez fait broncher plusieurs dans la loi, et vous avez violé l'alliance de Lévi, dit l'Éternel des armées.
9 Et moi aussi, je vous ai rendus méprisables et abjects à tout le peuple, parce que vous ne gardez pas mes voies, et que vous avez égard à l'apparence des personnes, quand il s'agit de juger selon la loi.
10 N'avons-nous pas tous un même père ? Un seul Dieu fort ne nous a-t-il pas créés ? Pourquoi chacun agit-il perfidement contre son frère, en violant l'alliance de nos pères ?
11 Juda a agi perfidement et a commis abomination dans Israël et dans Jérusalem ; car Juda a profané la sainteté de l'Éternel, qui l'aimait, et s'est marié à la fille d'un dieu étranger.
12 L'Éternel retranchera des tabernacles de Jacob l'homme qui aura fait cela, même celui qui veille, qui répond et qui présente l'oblation à l'Éternel des armées.
13 Et voici une deuxième chose que vous faites ; vous couvrez l'autel de l'Éternel de larmes, de pleurs, et de gémissements, tellement que je ne regarde plus à l'oblation, et que je ne prends rien à gré de ce qui vient de vos mains.
14 Et vous dites : Pourquoi ? Parce que l'Éternel est intervenu comme témoin entre toi et la femme de ta jeunesse, contre laquelle tu agis perfidement, quoiqu'elle soit ta compagne, et la femme avec laquelle tu as contracté alliance.
15 N'est-elle pas l'ouvrage du même Dieu que vous ? N'est-ce pas son souffle qu'il l'a animé comme vous ? Et que demande ce même créateur de l'un et de l'autre sinon qu'il naisse de vous une postérité de Dieu. Conservez donc celle qui est un même Esprit avec vous, et que personne n'agisse perfidement avec la femme de sa jeunesse.
16 Car l'Éternel, le Dieu d'Israël, a dit qu'il hait qu'on la renvoie ; et cet outrage couvrira son habit, a dit l'Éternel des armées. Considérez donc ceci dans votre esprit, et n'agissez point avec perfidie.
17 Vous avez lassé l'Éternel par vos paroles. Et vous avez dit : En quoi l'avons-nous lassé ? C'est en disant : Tous ceux qui font le mal sont bons aux yeux du Seigneur, et ils lui sont agréables ; ou si cela n'est pas, où est le Dieu de la justice ?

REFLEXIONS

La première partie de ce chapitre regarde directement les ministres de la religion. Elle leur apprend qu'ils sont établis pour procurer la gloire de Dieu, pour servir de guides aux peuples et pour les instruire fidèlement, tant par leur doctrine que par leur exemple, que, lorsqu'ils manquent à leurs engagements, la religion est méprisée, que le culte divin est profané, que le

peuple se corrompt et qu'ils tombent eux-mêmes dans le mépris et deviennent l'objet de la malédiction de Dieu.
Les pasteurs et les conducteurs de l'église doivent avoir continuellement ces réflexions devant les yeux. La seconde partie de ce chapitre contient des instructions importantes sur le mariage. Nous y voyons que Dieu est offensé lorsqu'on viole les lois sacrées du mariage, soit par le divorce, soit par la polygamie ou en quelque manière que ce soit, comme aussi lorsqu'on se marie à des personnes idolâtres. Malachie montre que ces désordres sont contraires à la première institution du mariage, puisque Dieu ne créa au commencement qu'un homme et qu'une femme, et c'est ce que notre Seigneur établit encore plus clairement dans l'Évangile, où il prouve, par la première institution que Dieu fit après avoir créé Adam et Ève, que le mariage est un état sacré et un lien indissoluble qui lie également la femme et le mari. Ainsi cet état doit être respecté et conservé dans toute sa pureté parmi les chrétiens.

CHAPITRE III.
Il y a ici trois choses à remarquer :
I. Malachie prédit que Dieu enverrait bientôt Jean-Baptiste et qu'ensuite le Messie viendrait purifier son église en établissant le vrai service divin et en punissant les méchants
II. Il censure vivement l'impiété des Juifs et les sacrilèges qu'ils commettaient dans les dîmes et les offrandes.
III. Il réfute les blasphèmes des profanes qui disaient qu'on servait Dieu en vain et il promet que Dieu ne manquera pas de récompenser ceux qui le craignent et de les distinguer des méchants.

1 Voici, je vais envoyer mon ange, et il préparera la voie devant moi, et aussitôt le Seigneur que vous cherchez, et l'ange de l'alliance que vous désirez, entrera dans son temple ; voici il vient, a dit l'Éternel des armées.
2 Et qui pourra soutenir le jour de sa venue ? Et qui pourra subsister, quand il paraîtra ? Car il sera comme un feu qui raffine, et comme le savon des foulons.
3 Et il sera assis comme celui qui affine et qui purifie l'argent ; il nettoiera les fils de Lévi, il les purifiera, comme on purifie l'or et l'argent ; et ils apporteront à l'Éternel des oblations dans la justice.
4 L'oblation de Juda et de Jérusalem sera agréable à l'Éternel, comme aux jours anciens, et comme aux premières années.
5 Je m'approcherai de vous pour juger, et je me hâterai d'être témoin contre les enchanteurs, contre les adultères, contre ceux qui jurent faussement, et contre ceux qui retiennent le salaire du mercenaire, de la veuve et de l'orphelin, et qui font tort à l'étranger, et qui ne me craignent point, a dit l'Éternel des armées.
6 Parce que je suis l'Éternel, et que je n'ai point changé, vous aussi, enfants de Jacob, vous n'avez pas été consumés.
7 Depuis le temps de vos pères vous vous êtes détournés de mes statuts, et ne les avez point gardés. Retournez-vous vers moi, et je me retournerai vers vous, a dit l'Éternel des armées, et vous dites : En quoi nous retournerons-nous ?
8 L'homme pillera-t-il Dieu ? En quoi t'avons-nous pillé ? Dans les dîmes et dans les offrandes.
9 Vous êtes maudits de malédiction, et vous me pillez, vous, toute la nation.
10 Apportez toutes les dîmes aux lieux ordonnés pour les garder, et qu'il y ait de la provision dans ma maison ; et éprouvez-moi en cela, a dit l'Éternel des armées, si je ne vous ouvre pas les canaux des cieux, et si je n'épuise pas sur vous la bénédiction, en sorte que vous n'y pourrez pas suffire.
11 Je réprimerai pour l'amour de vous celui qui dévore, et il ne vous gâtera point les fruits de la terre, et vos vignes ne seront point stériles dans la campagne, a dit l'Éternel des armées.

12 Toutes les nations vous diront heureux, parce que vous serez un pays désirable, a dit l'Éternel des armées.
13 Vous avez redoublé vos paroles contre moi, a dit l'Éternel. Et vous dites : Qu'avons-nous dit contre toi ?
14 Vous avez dit : C'est en vain qu'on sert Dieu ; et qu'avons-nous gagné d'avoir gardé ce qu'il a commandé de garder, et d'avoir marché dans l'affliction devant l'Éternel des armées ?
15 Et maintenant nous tenons pour heureux les orgueilleux, et même ceux qui commettent la méchanceté prospèrent ; et s'ils ont tenté Dieu, ils ont été délivrés.
16 Alors ceux qui craignent l'Éternel ont parlé l'un à l'autre, et l'Éternel a été attentif et l'a entendu, et un livre de mémoire a été écrit devant lui pour ceux qui craignent l'Éternel, et qui pensent à son nom.
17 Ils seront miens, a dit l'Éternel des armées, lorsque je mettrai à part ce que j'ai de plus précieux, et je les épargnerai comme un homme épargne son fils qui le sert.
18 Convertissez-vous donc, et vous verrez la différence qu'il y a entre le juste et le méchant, entre celui qui sert Dieu, et celui qui ne le sert pas.

REFLEXIONS

Cette prophétie marque expressément que Dieu devait envoyer dans peu de temps un prophète, qui est ici nommé *l'ange ou l'ambassadeur du Seigneur*, et qu'après cela le Seigneur, que les Juifs attendaient, entrerait dans son temple.

Jésus-Christ explique cet oracle au chapitre onzième de Saint Matthieu, en faisant voir que Jean Baptiste était cet ange qui devait venir.

I. Il paraît d'ailleurs que cette prédiction a été accomplie, puisqu'elle marque, que le Messie viendrait pendant que le temple de Jérusalem subsisterait. Ainsi, ce temple étant détruit, il n'y a aucune ambiguïté dans cette prophétie et nous ne pouvons douter que Jésus ne soit le Messie promis aux Juifs.

II. Cet oracle marque que le but de la venue de Jésus-Christ serait de sanctifier son église et de faire des fidèles autant : *de sacrificateurs et de Lévites*,

C'est-à-dire que ce seraient des personnes consacrées au service de Dieu.

Les chrétiens ont en cela de grands motifs à répondre à la sainteté de leur vocation par leur dévouement à Dieu et par la pureté de leur vie.

III. Les reproches que Malachie faisait aux Juifs de leurs péchés et surtout de leurs sacrilèges et du mépris qu'ils faisaient du service divin montrent que Dieu veut qu'on ait en révérence tout ce qui appartient à la religion et en particulier que c'est un grand crime d'appliquer à d'autres usages ce qui est consacré à des usages saints.

IV. Nous devons apprendre d'ici à avoir en horreur les discours et les sentiments des profanes et surtout à détester l'impiété de ceux qui disent que c'est en vain qu'on craint Dieu et qu'on observe ce qu'il a commandé.

Le Seigneur déclare ici d'une manière très expresse qu'il connaît ceux qui le craignent et qui révèrent son nom, qu'il se souviendra d'eux et de leur piété et qu'il mettra toujours une juste différence entre les gens de bien et les méchants.

CHAPITRE IV.

Malachie prédit la venue du jour de la vengeance de Dieu et de la destruction des méchants sous l'image d'un feu qui consume tout ; et il dit qu'elle serait précédée par la venue du Messie qu'il appelle Le soleil de la justice*, et par celle de Jean Baptiste à qui il donne le nom d'Élie et duquel il décrit la charge et le ministère.*

1 Car voici, un jour vient, embrasé comme une fournaise ; et tous les orgueilleux, et tous ceux qui commettent la méchanceté, seront comme du chaume ; et ce jour-là qui vient les embrasera,

a dit l’Éternel des armées, et ne leur laissera ni racine ni rameau.
2 Mais sur vous qui craignez mon nom, se lèvera le soleil de la justice, et la santé sera dans ses rayons ; et vous sortirez, et vous croîtrez comme de jeunes taureaux engraissés.
3 Et vous foulerez les méchants, car ils seront comme de la cendre sous les plantes de vos pieds, au jour que j’agirai, a dit l’Éternel des armées.
4 Souvenez-vous de la loi de Moïse mon serviteur, auquel je donnai à Horeb des statuts et des ordonnances pour tout Israël.
5 Voici, je vais vous envoyer Elie le prophète, avant que le jour grand et redoutable de l’Éternel vienne.
6 Il convertira le cœur des pères envers les enfants, et le cœur des enfants envers leurs pères, de peur que je ne vienne, et que je ne frappe la terre à la façon de l’interdit.

REFLEXIONS

Ce dernier chapitre de Malachie marque trois événements considérables :
I. Le premier est la vengeance que Dieu se proposait d’exercer contre les impies. Cet oracle exprime ce qui arriva aux Juifs incrédules, d’abord après la venue de Jésus-Christ, lorsqu’ils furent détruits avec leur ville et leur temple.
II. Le second est la manifestation du Messie qui est appelé : *le soleil de la justice qui porte la santé dans ses rayons*.
III. Le troisième est la venue de Jean Baptiste auquel Malachie donne le nom d’*Élie le prophète* parce qu’il devait ressembler à Élie dans sa manière de vivre, dans son zèle et dans ses fonctions. On voit dans l’Évangile que c’est là le vrai sens de cet oracle, notre Seigneur ayant dit expressément : *que Jean Baptiste était cet Élie qui devait venir.*
Ces diverses prédictions sont autant de preuves qui établissent la divinité de l’Écriture sainte, la vérité de la religion chrétienne, la certitude des promesses et des menaces de l’Évangile et la nécessité de pratiquer tout ce qui y est commandé. C’est aussi là le but de toutes les prophéties et de tout le Vieux Testament et l’usage auquel nous devons le rapporter.

Fin des livres canoniques du Vieux Testament.